

D. SEARS



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

<https://archive.org/details/antiquitesmythol13mong>

ENCYCLOPÉDIE
METHODIQUE,
ou

PAR ORDRE DE MATIÈRES;
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel , servant de Table pour tous
l'Ouvrage , ornée des Portraits de MM. DIDEROT & D'ALEMBERT ,
premiers Éditeurs de l'Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
METHODIQUE

ou

PAR ORDRE DE MATIÈRES;
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Travaux d'un Vocabulaire universel, tirés de l'Encyclopédie
à l'usage, tant des Écoles de France qu'elles
sont, que des Écoles de l'étranger.

ENCYCLOPEDIE METHODIQUE.

TOME CINQUIEME.

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE,
DIPLOMATIQUE DES CHARTRES,
ET CHRONOLOGIE.



A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins,
n^o. 18.

L'an II de la République.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTAPHYSIQUE

TOME CINQUIÈME

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE,
GÉOLOGIE, MÉTÉOROLOGIE,
ET CHRONOLOGIE



A PARIS,

CHEZ M. AGASSE, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, au Salon de Peinture, au Salon de Sculpture, au Salon de Chimie, au Salon de Médecine, au Salon de Botanique, au Salon de Minéralogie, au Salon de Zoologie, au Salon de Géologie, au Salon de Métaphysique, au Salon de Médecine, au Salon de Botanique, au Salon de Minéralogie, au Salon de Zoologie, au Salon de Géologie, au Salon de Métaphysique.

Paris le 11 de la République

EXPLICATION

Des Abréviations qui expliquent la rareté des Médailles.

LE ZÉRO signifie que la tête, ou la médaille dont on parle, ne se trouve point en tel métal, ou en tel module.

C. Que la médaille est commune, & n'a de valeur (sur-tout en bronze) qu'à proportion de sa conservation.

R. Que la médaille est rare, & qu'elle est d'un plus grand prix qu'une médaille commune.

RR. Que c'est une médaille précieuse; qu'elle vaut le double (& souvent davantage) d'une médaille désignée par une seule R.

RRR. Que cette médaille est d'une grande rareté, & qu'elle manque souvent dans des collections nombreuses.

RRRR. Que cette médaille est unique, ou d'une rareté extrême.

G. B. désigne le grand bronze.

M. B. le moyen bronze.

P. B. le petit bronze.

ON observera que la collection entière des médailles de Pellerin est réunie au cabinet national des Antiques, rue Richelieu; la suite des impériales d'argent de l'abbé Rothelin, à celui du roi d'Espagne; que les pierres gravées du baron de Stofch appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse; que le roi de Naples vient de réunir à la collection des Antiques de Pompeia & d'Herculanum tout ce qui étoit renfermé à Rome dans les palais Farnèse & Farnesina, & dans la villa Farnèse; qu'enfin le grand duc de Toscane a réuni à la galerie de Florence toutes les antiques de la villa Medici de Rome.

PLU

PLUTO, nymphe, mère de Tantale. Voyez TANTALE.

PLUTON.

N. B. Cet article paroît trop long, s'il ne renfermoit pas les principaux traits de PLUTUS, de SERAPIS, de TYPHON, d'ADONIS & d'ESCU-LAPE, que l'on a souvent confondus avec Pluton; & les bates de la mythologie égyptienne, & de la mythologie astronomique de M. Dupuis.

Pluton a été regardé par la plupart des grecs comme une cause physique. Quelques-uns d'eux lui ont assigné pour demeure les galeries des mines; c'est pourquoi ils en faisoient le dieu des richesses sous le nom de Plutus. Strabon rapporte à ce sujet un bon-mot de Démétrius de Phalère. Parlant des habitans de l'Attique, cet (Lib. III. pag. 147.) orateur disoit qu'ils creusoient la terre avec l'opiniâteté de gens qui espéroient à la fin d'enlever Pluton lui-même. Ce fut aussi sous cette vue que les sicyoniens prirent pour leur dieu tuté-laire Pluton-Sérapis. Ils croyoient lui être rede-
Antiquités, Tome V.

vables de l'opulence où les mettoit le commerce du fer. Leur contrée fournissoit ce métal en abondance, & ils le transportoient sur les côtes de la Macédoine.

Quelques romains donnoient à Pluton cette même origine. Nous en trouvons une preuve dans une inscription rapportée par Gruter (Pag. 21. n^o. 8.): JOVI INVENTORI, DITI PATRI, TERRÆ MATRI, DETECTIS DACIÆ THESAURIS, CÆSAR NERVA TRAJANUS AVG. SAC. P.

Stace & Silius disent que « la paleur répandue » ordinairement sur le visage des mineurs, avoit » pour cause la frayeur dont ils étoient saisis, à » la vue de Pluton, qui siège dans les filons & » dans les puits des mines ».

Stace (Lib. IV.):

Quando te dulci Latio remittent

Dalmata montes? Ubi Dite viso

Pallidus fossor redit, erutoque

Concolor auro.

Et Silius, en parlant des asturiens :

..... *Astur avarus*
Visceribus lacera telluris mergitur imis,
Et redit infelix effosso concolor auro.

D'autres écrivains ont cherché dans la Terre l'origine de *Pluton*. Varron (*Lib. IV. de ling. latin.*) dit que le nom d'*Orcus* lui avoit été donné : *Quod in eâ (Terrâ) omnia oriuntur & aboriuntur : unde Orcus ab ortu, quod omnium rerum fit finis & ortus.* De-là vient que Jupiter terrestre, *Zeus plénius*, est appelé par Apulée (*Dialog. Hermetis.*) le nourricier des animaux, des hommes & des végétaux. Saint Augustin (*Civ. Dei, lib. VII, cap. 16.*) dit dans la Cité de Dieu : *Ditem patrem, hoc est, Orcum terrenam & infimam mundi partem.* Nous lisons encore dans Fulgence-Panciate : *Plutonem dicunt terrarum præsidem ; πλοῦτος enim græcè divitiæ dicuntur, solis terris credentes divitiæ deputari.* (*Mytholog. lib. 1.*) : *Hunc etiam tenebris additum dixere, quòd sola terra materia sit cunctis elementis obscurior. Sceptrum quoque in manu gestat : quòd regna Solis competant terris.* Arnobe se sert de cette origine de la divinité qui préside aux Enfers, pour expliquer l'enlèvement de Proserpine : *Improvise Proserpinam rapuit, & sub terras secum avexit. Seminis... abstrusio raptione in Proserpina nuncupatur, &c.* (*Lib. 5. adv. gentes.*) Le passage suivant de Bacon explique la pensée d'Arnobe : *Per Proserpinam, anti qui significarunt spiritum illum æthereum qui sub terrâ (per Plutonem representatâ) clauditur, & detinetur à superiore globo divulsus (De sapientiâ veterum.)..... Ille spiritus raptus à terrâ fingitur, quia nimirum cohibetur, ubi tempus & moram habet ad evolandum, sed subitâ distractione compingitur & figitur.....* Cicéron avoit la même opinion, & il l'a consignée dans son livre second de la Nature des dieux, en ces termes : *Terrena autem vis atque natura Diti patri dedicata est : qui dis, apud græcos Πλῆτων, quia & recidunt omnia in terras, & oriuntur in terris. Is rapuit Proserpinam..... Quam frugum sœmen esse volunt, absconditamque quærî à matre fingunt.*

Ce n'étoit pas assez d'avoir pris les métaux & ensuite la terre pour *Pluton*, on crut encore le reconnoître dans l'air. Varron le dit en termes exprès (*Lib. IV. de ling. latin. cap. 10.*) : *Idem hic Diespiter dicitur infimus aer, qui est conjunctus terræ, ubi omnia oriuntur, &c.* Phornutus regarde l'air de notre atmosphère, qui est le refuge des âmes à la sortie des corps, comme le vrai *Pluton*. Il fait venir son nom *Αΐδης*, *διὰ τὸ αἰδῆς*, parce que l'air est invisible, s'il n'est éclairé par une cause étrangère à sa nature. De-là vient, selon lui, le proverbe *Αΐδης κρυψή*, *Orci galea*, le casque

de *Pluton*, armure qui rendoit invisible celui qui la portoit. L'air d'ailleurs étant ébranlé produit le son, la voix ; c'est pourquoi Lasius (*Antholog. lib. III. cap. 24 & 25.*), dans son hymne à Cérés appelle *Pluton* *Κλύμενος*, *Clymenus*, *απὸ τῆ κλύειν*, *audire*. Tous les mortels, en effet, entendent sa voix terrible, lorsqu'il les appelle sur les rivages du Styx. Telles sont les allégories physiques que l'on a cru avoir fait imaginer *Pluton*. Nous pouvons avec justice appliquer à leurs auteurs un passage de Sextus Empiricus..... « Regarder comme » des divinités des lacs, des fleuves, & toutes » les choses qui, par leur nature, peuvent servir » à notre usage, c'est le comble de la folie & de » la vanité ». (*Adversus Mathem. pag. 315.*)

Voyons si les mythologues qui ont cherché dans l'histoire l'origine dont nous sommes occupés, ont été plus heureux. Diodore de Sicile (*Lib. V.*) assure contre toute vraisemblance qu'avant l'existence d'un prince, nommé *Pluton*, les hommes ne connoissoient pas l'usage des funérailles, & que ce nouvel établissement lui mérita le sceptre des Enfers. Aidoneus, roi des molosses en Epire, qui fit mettre aux fers Thésée & Pirithoüs, ravisseurs de son épouse, est pris aussi pour *Pluton* dans Pausanias. Lactance (*De falsâ religione, lib. I. cap. 11*) a adopté l'explication historique du partage de l'univers connu, que l'abbé Banier a employé depuis avec tant de complaisance. Jupiter régna sur l'Orient, Neptune sur les mers & les côtes, & *Pluton* sur l'Occident. Le Soleil se couchant sur les terres de *Pluton*, faisoit croire qu'elles étoient plus basses que le royaume d'Orient ; voilà, selon Lactance, l'origine des Enfers & de leur souverain. L'abbé Banier (*Explic. des fables, tom. II. pag. 31.*) ajoute que la Bétique & l'Espagne échurent à *Pluton* dans ce partage, & comme ce prince entendoit très-bien l'exploitation des mines, il mit en valeur celles de son appanage, & passa depuis pour le dieu des richesses.

Répondons encore à ces allégoristes-historiens par la bouche du philosophe Sextus Empiricus (*Adv. Mathem. pag. 314.*) : « Ceux qui pensent que les » hommes ont fait des dieux, des héros fameux & » des sages administrateurs des républiques..... » manquent leur but. D'où pouvoit venir en » effet la notion de la divinité à ceux qui créoient » les premiers dieux ? »

C'est ainsi que les mythologues s'égaroient tous à l'envi. Un petit nombre, tels que Porphyre, Marius Capella, Macrobe, &c., avoient entrevu la vérité. Ils l'indiquèrent dans leurs ouvrages, mais en vain. Depuis la renaissance des lettres jusqu'au siècle présent, ils furent négligés, & l'abbé Banier favorisoit cet oubli par ses ex-

plications ridicules. L'Allemagne cependant à cette époque possédoit un homme qui s'étoit frayé la vraie route pour arriver aux sources de la mythologie. C'étoit le savant Jablonki. Son *Pantheon ægyptiorum* réveilla le goût pour l'étude des anciens monumens & sur-tout des monumens égyptiens. Son immortel ouvrage doit servir de modèle à tous ceux qui suivront la même carrière. Il a été notre guide fidèle, & ne nous a laissé qu'un regret, celui de ne pas avoir de sa main un *Pantheon græcorum*. Nous chercherons donc avec lui l'origine de *Pluton* chez les égyptiens, & nous démontrerons que cette divinité étoit l'emblème du Soleil d'Iver, *Sol inferus*, ou du génie du Soleil, pendant les mois où cette planète parcourt la partie inférieure du Zodiaque.

Macrobe regardoit les égyptiens comme le peuple de qui la Grèce avoit reçu ses connoissances & sa philosophie (*Somm. Scip. lib. I. cap. 19.*). Il les appelloit *omnium philosophia doctrinarum parentes*. Orphée, Pythagore avoient voyagé chez eux pour s'instruire, & Platon, selon Macrobe, avoit suivi leurs systèmes philosophiques. L'horreur que les premiers égyptiens avoient pour la navigation, les empêchoit à la vérité d'aller en Grèce, & de communiquer immédiatement avec les îles de l'Archipel. Mais leurs colonies s'étendirent sur les bords de la Méditerranée; & les phéniciens & les tyriens n'en furent pas les moins célèbres. Ces peuples envoyèrent à leur tour des colonies dans l'Archipel; & Sanchoiacion, en nous conservant le nom de *Muth*, qu'ils donnoient au Sérapis égyptien, devenu depuis le *Pluton* grec, nous apprend qu'ils altérèrent sensiblement les dogmes de leur métropole. Ils entretenirent toujours des liaisons de commerce avec les grecs; on croit même que Cadmus fit adopter à ceux-ci une partie de l'alphabet phénicien, & avec lui sans doute quelques-unes de leurs divinités. Imagine-t-on en effet qu'une nation privée de l'art d'écrire, ait une théologie suivie & systématique? Les relations des voyageurs modernes démontrent le contraire. Rien n'est en effet plus informe que la mythologie des sauvages. Il fut donc très-facile de faire adopter un système de religion, ou du moins quelques branches d'un système à des nations pour lesquelles on croit un alphabet. Voilà l'origine des fables grecques & la filiation des connoissances mythologiques, qui nées sur les bords du Nil, transportées dans la Phénicie, devinrent indigènes dans les îles de l'Archipel, & sur les côtes occidentales de l'Asie.

Jettons maintenant un coup d'œil rapide sur la religion des égyptiens, & sur l'astronomie qui en fut la base, afin de découvrir l'origine du dieu qui règne sur les bords du styx. Macrobe dit en

parlant de ce peuple : *Ægyptiorum enim majores, quos constat primos omnium cælum scrutari & meriti ausos.... & ailleurs: Ægyptios solos divinarum rerum confcios....* (*Somm. scrip. lib. I. c. 21. Saturn. lib. I. cap. 14.*). Cet ancien peuple n'adora jamais des hommes déifiés, quoiqu'Eusèbe l'ait assuré (*Præpar. evang. lib. III. cap. 3. & 10.*). Il est fâcheux que l'écrivain auquel nous devons de si beaux fragmens de Porphyre & de Sanchoiacion, ait calomnié les égyptiens, sans doute d'après le système adopté par les premiers pères de l'église. Ceux-ci, en effet, supposent toujours dans leurs écrits que les idolâtres avoient pris des héros pour des objets de leur vénération & de leur culte. Les prêtres égyptiens cependant rioient formellement, selon Hérodote (*Lib. II. cap. 142.*), que leurs dieux eussent été jadis des rois d'Egypte.

Ils placèrent sur leurs autels deux sortes de dieux, des divinités intellectuelles, *deüs νοητός*, & des divinités visibles, *deüs εἰδωτός*. Cette distinction est consignée dans les monumens des écoles pythagoricienne & platonique. Les premiers égyptiens n'adoroient que les dieux intellectuels, c'est-à-dire, le génie-ame de la Nature, le génie solaire, le génie lunaire, &c. Mais cette doctrine étoit trop abstraite pour le peuple qui veut toucher, voir & sentir les objets de son culte. On lui fabriqua des divinités visibles, des simulacres & des statues, emblèmes des génies. Les prêtres seuls conservèrent l'ancienne tradition, la clef des allégories, l'esprit des symboles, les enveloppèrent de voiles, & les couvrirent d'hieroglyphes. L'astronomie dit d'elle-même dans Martianus Capella (*Satiric. lib. VIII. pag. 274.*): *Per immensa spatia sæculorum, ne profanâ loquacitate vulgarer, ægyptiorum clausa adytis occultabar.* Les prêtres cherchèrent à s'attirer le respect & la vénération, en ne communiquant cette doctrine secrète qu'à des mortels privilégiés & à des initiés, c'est-à-dire, à des hommes dont ils éprouvoient la discrétion par des travaux & par des pratiques rigoureuses. Tel fut Hérodote, tel fut Pythagore. Voici la manière dont Ovide parle du système que ce philosophe avoit apporté d'Egypte, & qui par conséquent déposa pour la religion primitive renfermée dans le collège des prêtres (*Metam. lib. XV. v. 62.*):

..... *Isque, licet cæli regione remotos
Mente deos adiit; & qua natura negabat
Viribus humanis, oculis ea pectoris hausit.*

Les dieux intellectuels sont exprimés très-clairement dans ces vers.

Les divinités sensibles (*Deuter., Amos, Jerem., &c.*), le disque du Soleil, de la Lune, &c. & leurs images sont énoncées cent fois dans

les livres des juifs. Porphyre, dans sa lettre à Anébon, qui est à la tête des mystères de Jamblique, dit (Pag. 7.) : « Les égyptiens n'ont point d'autres dieux que les planètes & les signes du Zodiaque.... De l'aveu de Chocrémon, prêtre égyptien, ceux qui reconnoissoient le Soleil pour l'architecte de l'univers, rapportoient aux étoiles, à leurs aspects, aux phases de la Lune, au cours annuel du Soleil, aux hémisphères diurne & nocturne, & au Nil, non-seulement ce qui étoit enseigné d'Osiris & d'Isis, mais encore toutes les fables sacrées ». Le rabbin Mor-Isaac, cité par M. Dupuis (Pag. 434.), parle le même langage que Porphyre. Après avoir exposé la doctrine des génies, il ajoute : *Existimaverunt astra esse creatores & factores, & imposuerunt singulis sideribus dei nomen, variisque ceremoniis colebant, & constituebant sub eorum nomine idola varia, eorum figuras variis modis repræsentantia. Fuerunt autem hi ritus proprii ægyptiis, qui postea ad alios transmigrantes totum paulatim mundum infecerunt.*

Les anciens prêtres grecs ont suivi les traces des égyptiens, & ils ont chanté des métamorphoses qui avoient les phénomènes célestes pour base. Hésiode parle toujours des dieux dans sa Théogonie, comme des enfans du ciel étoilé. Lucien (*De Astrologiâ, tom. I. pag. 992.*) nous dit qu'on apprend dans les poèmes d'Hésiode & d'Homère l'analogie constante qui régnoit entre les fables & l'astronomie. Après tant d'autorités, on ne peut douter que les grecs n'aient reçu une partie de leur système mythologique des égyptiens. Il est aussi certain que ces derniers l'ont élevé sur l'astronomie. Deux vérités qui demandoient d'être portées à l'évidence avant que nous cherchissions auquel des phénomènes célestes les égyptiens ont substitué Pluton. Nous allons prouver en suivant les traces de Jablonski & de M. Dupuis, que ce phénomène étoit le Soleil d'hiver.

C'est une vérité reconnue par tous les savans, que le Soleil ou le génie solaire étoit représenté chez les égyptiens par Osiris. Selon Diodore de Sicile (*Lib. I.*) : « Ce peuple croyoit qu'Osiris étoit le même que Sérapis, Bacchus, Pluton & Ammon. Quelque fois il le confondoit avec le Soleil & Pan. Une grande partie regardoit Sérapis comme le Pluton des grecs ». Un vers d'Orphée enseigne la même vérité : « Vous êtes Jupiter, Pluton, le Soleil & Bacchus ».

Eis Zeüs, eis A'ðis, eis Plaios, eis Diönusos.

(*Mac. ob. Saturn. lib. I. cap. 18.*)

Martianus Capella, dans l'hymne au Soleil, fait voir que le plus grand nombre des divinités

n'étoit que divers emblèmes du Soleil (*Nup. Philol. lib. II.*) :

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Diffusa sacra Mitræ, Ditemque, ferumque Typhonem.*

Athys pulcher, item curvi puer almus aratri.

Ammon & arenis Lybies, ac Biblius Adon,

Sic varia cunctis te nomine convocat orbis.

L'empereur Julien, dans son discours au Soleil, fait dire à Apollon que Jupiter, Pluton & le Soleil & Sérapis sont un seul & même dieu. *Postremò, dit enfin Macrobe, potentiam Solis ad omnium potestatum summam referri indicant theologi, qui in sacris hoc brevissimâ preceatione demonstrant, dicentes : ἡλιε παντοκράτορ, κόσμος πνευμα, κόσμος δυναμεις, κόσμος φῶς. Solem & esse omnia Orpheus testatur.* Le génie de cet astre est donc Osiris, Jupiter, Pluton, Sérapis, &c., &c.

Servons-nous de cette vérité avouée, pour expliquer un passage de Pausanias (*Corint. p. 129*), qui a toujours été mal entendu. Ce savant voyageur rapporte qu'à Larisse, forteresse des argiens, on voyoit dans le temple de Minerve une statue de Jupiter ayant trois yeux. C'étoit, selon la tradition du pays, *Zeüs πατριος, Jupiter patrius*, la même statue qui étoit autrefois élevée en plein air dans le palais de Priam, & au pied de laquelle ce malheureux prince s'étoit réfugié pour se soustraire au ressentiment du fils d'Achille. Si l'on en croit Pausanias, l'artiste avoit voulu faire entendre par ces trois yeux, que Jupiter régnoit dans le Ciel, & qu'il régnoit en même temps dans les Enfers, où il étoit appelé, comme dans Homère, *Zeüs καταχθόνιος (Iliad. A.)*. Virgile l'a nommé depuis *Jupiter stygius*. L'identité du Soleil & de Jupiter, du Soleil & de Pluton, du Soleil enfin & des autres divinités, développe avantageusement le triple emblème caché sous les trois yeux de *Jupiter patrius*.

Ayant prouvé l'analogie qui étoit établie entre Pluton & le Soleil, ou le génie solaire, il ne nous reste plus qu'à découvrir la phase de cet astre, représentée par le Jupiter-Inférieur. Porphyre nous l'apprend dans son précieux fragment conservé par Eusèbe (*Præp. evang. lib. III.*). « *Pluton, dit-il expressément, est le Soleil qui, au solstice d'hiver, passe sous la terre, & parcourt l'hémisphère caché & inconnu* ».

L'oracle de Claros fut consulté pour savoir quelle étoit la divinité connue sous le nom d'Iao, Iéa, l'esprit des sphères, ou l'âme du monde. Il répond dans Macrobe (*Saturn. lib. I. cap. 18.*) « que Iao est le plus grand des dieux, celui qui porte le nom de Pluton dans l'hiver, & le nom

» de Jupiter au printems ». Voilà *Pluton* reconnu pour le soleil d'hiver, & *Porphyre* vient encore à l'appui de cette opinion, en expliquant l'emblème du casque de *Pluton*. Cette arature représentée, selon lui, le pôle qui est caché, & placé au-dessous de nous (*Præpar. evang. lib. III.*).

Qui pourroit expliquer sans cette clef les beaux vers qu'une Parque adresse à *Pluton* dans *Claudien*, au livre premier de son poème sur l'enlèvement de *Proserpine* ?

..... *O maxime noctis*

Arbiter, umbrarumque potens, cui nostra laborant

Stamina, qui finem cunctis & semina præbes,

Nascendique vices alternâ morte rependis,

Qui vitam lethumque regis; nam quidquid ubique

Gignit materies, hoc te donante creatur,

Debeturque tibi, certisque ambagibus ævi,

Rursùm corporeos animâ mittuntur in ortus.

Si on envisage *Pluton* comme l'emblème du Soleil, qui, par son absence, plonge pendant l'hiver la nature dans le deuil & la stérilité, tout est clair dans ces vers, & tout est analogue au roi des Enfers. Avec ces principes, on concilie aisément les différentes opinions de ceux qui ont pris *Pluton*, ou pour la terre produisant tout, & nourrissant tous les êtres matériels, ou pour les richesses renfermées dans son sein, ou enfin pour l'air de notre atmosphère dans lequel s'envolent les âmes des morts. Les premiers ont substitué tout uniment l'effet à la cause. Les seconds, croyant avec l'antiquité les métaux formés par l'influence solaire, ont fait la même faute. Voyant l'air éclairé par l'action de la lumière, dont on plaçoit le réservoir dans le Soleil, les troisièmes ont également pris l'effet pour la cause. La méprise des uns & des autres est cependant plus supportable que celle des écrivains occupés à chercher dans l'histoire l'origine de *Pluton*. Ceux-ci ont égaré constamment tous les modernes qui les ont suivis; tandis que les premiers laissent au moins sur la voie les savans qui recherchent l'origine des fables.

Pour suivre le développement de la mythologie des Égyptiens par l'astronomie, je devois parler ici de *Proserpine*, de son enlèvement, de la raison qui lui a fait donner *Cérès* pour mère, & *Pluton* pour époux. Je serois voir avec *M. Dupuis* que cette déesse étoit l'emblème de la couronne boréale, belle constellation placée auprès du serpentaire, second type de Jupiter-Terrestre ou Infernal. D'après les recherches de cet auteur, je

montrerois la couronne boréale accompagnant le Soleil pendant qu'il parcourt l'hémisphère inférieur, paroissant dans l'Automne se coucher avec lui sur la Sicile, pour un observateur placé en Égypte ou en Phénicie, & donnant par-là occasion de faire enlever dans cette île *Proserpine* par *Pluton*, de la placer dans l'Enfer pendant six mois, dans le Ciel pendant six autres, & enfin de l'appeler l'épouse d'automne, comme l'a nommée *Ophée* (*Hymn. in Persëphon.*). *Macrobe* (*Saturn. lib. I. cap. 21.*) seroit ici de témoin & d'appui à ces heureuses conjectures, &c., &c., &c. Mais je renvoie ces détails à l'article de *Proserpine*. *Sérapis* devoit faire aussi un article particulier; mais, par liaison des matières, je suis forcé d'en parler ici, ainsi que de *Typhon* & d'*Esculape*, parce que ces trois divinités ont souvent été confondues avec *Pluton*.

« On soupçonne avec raison, dit *Porphyre* » (*Eusèbii præpar. evang. lib. IV. p. 174.*), que les » mauvais génies sont fournis à *Sérapis*. » C'est le même que *Pluton*; il commande aux » mauvais génies, & il a donné des symboles » pour les chasser. Il a enseigné à ses initiés quelles » formes d'animaux ils empruntoient pour tromper les hommes. »

Julien dans les Césars appelle *Sérapis* le frère de *Jupiter*. Mais en reconnoissant *Sérapis* pour l'emblème du soleil d'hiver, ou de *Pluton*, distinguons soigneusement deux *Sérapis*. Cette distinction due à *Jablonski* porte un grand jour dans la théologie des égyptiens, & par suite dans celle des phéniciens & des grecs. Le plus connu des deux étoit le *Sérapis-terrestre*, ou *Sérapis du Nil*. C'étoit à lui qu'étoit dédié le temple célèbre voisin de *Memphis*, dans lequel on ensevelissoit le bœuf *Apis*. Le Nilomètre lui étoit consacré, & l'on trouva sur des monumens anciens cette mesure placée sur sa tête, ou dans sa main. *Ptolémée Soter* lui éleva un temple magnifique à *Alexandrie* après qu'on eût reconnu pour un *Sérapis* la statue apportée du *Sinope*. Le rhéteur *Aristide* (*Orat. in Serap. fol. 101*) dit du *Sérapis du Nil*, qu'il fait croître ce fleuve pendant l'été. *Suidas* au mot *Sérapis* s'explique ainsi : . . . « Les uns veulent que » *Sérapis* soit *Jupiter*, d'autres pensent qu'il est » le Nil, à cause du bœuf placé sur sa tête & » du nilomètre qui l'accompagne. » *Rufin* nous apprend ce que signifioit ce bœuf, & pourquoil étoit placé sur la tête du dieu du Nil, qui par son accroissement répandoit l'abondance dans l'Égypte. (*Hist. Eccles. lib. 2. cap. 23.*) . . . *Sérapis capiti modius superpositus. . . . quia indicet vitam mortalibus frugum largitate præberi.*

L'étymologie du nom de *Sérapis* rapportée par *Plutarque* (*De Iside & Osiride*), quoique relative aux deux *Sérapis*, est plus analogue à celui du Nil. « Le mot *Sérapis* étant égyptien, je crois,

» dit-il, qu'il exprime la joie & la gaité; car les » égyptiens entendent par le mot de *Sairi* la joie » & un jour de fête ». La ville de Canope avoit pris son nom du Sérapis-du-Nil qui y avoit un célèbre temple, où il étoit adoré sous la forme d'un vase à conserver l'eau. Voilà tout ce que nous dirons de ce Sérapis, qui n'a aucun rapport à Sérapis-Pluton, & que les grecs & les latins ont mal-à-propos confondu avec ce dernier.

Jablonski a prouvé évidemment qu'il y avoit en Egypte un Sérapis adoré avant celui qui fut apporté de Sinope. Il en est parlé dans l'histoire d'Alexandre-le-Grand, avant les Ptolémées. (*Plutarch. in Alexandro, p. 705.*) L'interprète Timothée & Manéthon de Sébénne, consultés par Soter sur le dieu de Sinope, répondirent, selon Plutarque (*De Iside & Osiride.*), « que c'étoit une statue » de *Pluton*, & persuadèrent à Ptolémée qu'elle » n'appartenoit à aucun autre dieu qu'à Sérapis... » C'est le nom, ajoute Plutarque, que les égyptiens donnent à *Pluton*. Ce peuple connoissoit donc, avant l'arrivée du dieu des sinopiens, un Sérapis-*Pluton*. Il lui avoit élevé, à des époques si anciennes qu'elles étoient ignorées, deux temples, l'un près de Memphis, où il fut depuis adoré comme dieu du Nil, & l'autre près de Racoris. L'existence de Sérapis-*Pluton* est démontrée d'ailleurs par une foule de passages grecs & latins cités plus haut. Ajoutons-en encore deux très-express. L'empereur Julien, après avoir parlé de *Pluton*, dit: « Ce dieu.... que nous appelons encore du nom de Sérapis, parce qu'il est vraiment *aidns*, c'est-à-dire, invisible; c'est vers lui » que s'élèvent, selon Plutarque, les âmes de » ceux qui ont vécu sagement ». Les égyptiens enfin, dit Porphyre, joignent Sérapis à *Pluton*, & lui donnent une robe violette (de couleur sombre & foncée), comme un symbole de son éclat & de sa lumière obscurcis lorsqu'il descend sur la terre.

L'ancienne religion égyptienne, qui s'étoit maintenue malgré la conquête des perses, ne put résister à l'invasion des grecs. Les Ptolémées rapportèrent en Egypte cette même religion, mais désignée par les altérations qu'elle avoit souffertes en Phénicie & en Grèce, sous la plume des poètes & le pinceau des peintres. Tout plia devant les conquérans, même les prêtres de Memphis & de Thèbes. Ceux-ci accueillirent les innovations grecques, cherchèrent à les concilier avec la religion primitive, & enveloppèrent cette dernière sous des voiles multipliés, des allégories & des hiéroglyphes. Craignant de déplaire à leurs nouveaux maîtres, ils gardèrent sous le secret le plus inviolable leurs anciens dogmes, & ne les communiquèrent plus qu'aux initiés. Macrobe atteste cette révolution dans les termes suivans: *Tyrannide Ptolemæorum oppressi hos quoque deos in cultum recipere*

alexandrinorum more, apud quos præcipuè colebantur, coacti sunt. Ita tamen imperio paruerunt, ut non omninò religionis suæ observata confunderent (Saturn. lib. I. cap. 7.)

Avouons cependant que les grecs, en adoptant le culte de Sérapis avoient eu quelques notions de son origine, mais qu'ils les perdirent bientôt, ou les étouffèrent sous les flurs de la poésie, au point de la rendre absolument méconnoissable. Nous voyons en effet, au milieu du grand nombre de temples élevés en Grèce à la divinité égyptienne, un édifice consacré à Sérapis de Canope sur l'Acro-Corinthe (*Pausanias, Corinth. pag. 93.*), & distingué soigneusement d'un autre temple de Sérapis placé sur la même colline. On trouve ensuite Sérapis adoré dans des temples où l'on célébroit en même-temps les mystères de Cérès (*Corinth. pag. 151.*) & de Proserpine; ce qui prouve assez clairement son origine égyptienne. Cependant la plupart des monumens, ceux-là exceptés, annoncent la confusion des deux Sérapis. C'est pourquoi il est si rare d'en trouver qui représentent les seuls attributs de *Pluton*, ou de Sérapis-*Pluton*, à l'exclusion des symboles du Sérapis du Nil. « Dans » les Abraxas, on trouve, dit Montfaucon (*Suppl. II. pag. 151.*), un Jupiter-Sérapis, tenant d'une » main la corne d'abondance, & de l'autre une » patère sur laquelle vole un papillon, symbole de » l'âme; preuve qu'il est le maître du pays des » âmes, ou que c'est le même que *Pluton* ».

Sarap, dans les langues orientales, signifie serpent; c'est pourquoi on en peignoit auprès de Sérapis. Les ophites, hérétiques du second siècle, s'imaginant que ce reptile avoit enseigné aux hommes la science du bien & du mal, disoient qu'il étoit le Christ. Ils le lui préféroient même, & en adoroient un qu'ils conservoient vivant dans une cage. C'est sans doute de ces hérétiques qu'a parlé l'empereur Hadrien, lorsqu'il a dit des chrétiens: *Illi qui Serapim colunt, christiani sunt: & devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopus dicunt* (Flavii Vopisici Saturninus).... *Ipse ille patriarcha quàm Ægyptum venerit ab aliis Serapidem adorare, ab aliis cogitur Christum.... unus illis deus est.*

Ce serpent qui accompagnoit Sérapis, ainsi que l'usage où étoient les égyptiens, & depuis, à leur exemple, les grecs & les romains, d'invoquer ce dieu pour obtenir la santé, la guérison, l'ont fait prendre pour Esculape. Tacite s'exprime ainsi (*Hist. lib. IV. cap. 83 & 84.*): *Deum ipsum (Serapidem) multi Æsculapium.... quidam Osirim, antiquissimum illis gentibus numen, plerique Jovem, ut verum omnium potentem, plurimi Ditem patrem, insignibus quæ in ipso manifesta aut per ambages conjectant.* Macrobe emploie une partie du chapitre vingtième du premier livre des saturnales à prouver l'identité du Soleil, ou de Sérapis, avec

Esculape, sous l'emblème particulier d'Esculape. On donnoit à Sérapis le nom d'*Esfnum*. Eusèbe (*Præpar. evang. lib. III. cap. 4.*), combattant les anciens mythologues prend plusieurs fois pour base de ses objections l'opinion qu'il leur attribue qu'Esculape étoit le Soleil. Cette conformité de rapports avec Sérapis lui en a fait donner presque tous les attributs. Il est ordinairement accompagné du serpent comme lui, & quelquefois même du Cerbère comme Sérapis-Pluton. On fait quelles frivoles explications on avoit donné jusqu'ici du serpent d'Esculape.

Plutarque n'a pas mieux rencontré en cherchant la raison pour laquelle les temples de ce dieu étoient placés ordinairement hors des villes; car il a allégué la salubrité de l'air des campagnes. S'il eût connu aussi en détail que Macrobe le culte des divinités égyptiennes, il auroit trouvé cette raison dans l'usage constant où étoient les adorateurs de Sérapis, d'éloigner des villes les temples de ce dieu... *Ut nullum....* (Saturn. lib. I. cap. 7.) *ut nullum oppidum intra muros suos Serapis fanum reciperet.* C'est ainsi que tout paroît lié dans la mythologie, lorsqu'on en tient le vrai fil, & que tout au contraire devient incohérent sous la plume des écrivains qui n'ont pas su remonter à ses principes véritables. Les grecs auroient pu les apprendre des phéniciens & des tyriens, ces colonies égyptiennes qui leur transmièrent les dogmes de leur métropole avec quelques altérations. Une des principales fut l'*Esfnum*, devenu dans la Phénicie l'Esculape, & adoré depuis sous ce dernier nom en Grèce & à Athènes en particulier, long-temps avant Aristophane (*Plutus.*). Cette explication au reste n'est point une conjecture de ma part; elle est consignée dans la vie d'Isidore (*Cod. 242. p. 1074.*) par Damascius, fragment que Photius a conservé dans sa bibliothèque.

Sérapis-Pluton, ou le soleil d'hiver, a été pris aussi pour Adonis; & ce fut encore une création phénicienne. Martianus Capella en fait foi :

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Ostrim,
Diffona sacra Mitram, Ditemque, ferumque
Typhonem.*

*Arys pulcher, item curvi & puer almus aratri,
Ammon & arentis Libies, & Biblius Adon.*

L'hymne d'Adonis qui porte le nom d'Orphée, contient plusieurs vers relatifs à Pluton, dont le nom même avoit tant d'analogie à celui d'Adonis: *Αἰδωνεύς*, ou *Αἰδωνεύς* & *Αδωνίς*.... « Vous fournissez, y est-il dit, la nourriture à tout ce qui respire.... Vous vous éteignez, & brillez ensuite de nouveaux feux à des périodes réglées.... Vous faites naître la verdure.... Tantôt vous habitez le Tartare obscur, tantôt vous montez vers

» l'Olympe, & faites alors mûrir les fruits ». Observons encore que cet hymne l'appelle *Δαίμων*, nom que le prétendu Orphée donne seulement aux grands dieux, & qu'il avoit appris dans les mystères émanés de la doctrine des génies.

Macrobe s'exprime d'une manière beaucoup plus claire dans ses saturnales (*Lib. I. cap. 21.*) : *Adonim quoque Solem esse non dubitatur, inspectâ religione assyriorum, apud quos Veneris archicidid & Adonis maxima olim veneratio viguit, quam nunc phœnices tenent. Nam physici terra superius hæmisphærium, cujus partem incolimus, Veneris appellatione coluerunt. Ergo apud assyrios sive phœnices lugens inducitur dea; quod sol annuo gressu per duodecim signorum ordinem pergens partem quoque hæmisphærii inferioris ingreditur, quia de duodecim signis Zodiaci sex superiora, sex inferiora censentur: & cum est in inferioribus, & ideo dies breviores facit, lugere creditur dea, tanquam Sole raptu mortis temporalis amisso, & à Proserpinâ retento; quam numen terræ inferioris circuli & antipodum diximus: Rursûmque Adonim redditum Veneri credi volunt, cum sol evictis sex signis inferioris ordinis incipit nostri circuli lustrare hæmisphærium, cum incremento luminis & dierum. Ab apro autem tradunt interemptum Adonim, hyemis imaginem in hoc animali fingentes.... Ergo hyems veluti vulnus est solis, quæ & lucem ejus nobis minuit & calorem, quod utrumque animantibus accidit morte.*

L'identité de Typhon & de Pluton, ou du génie solaire d'hiver, est indiquée quelquefois, mais jamais démontrée directement. Jablonski a pris simplement Typhon pour un mauvais génie. Mais Martianus Capella dit expressément qu'il est le génie solaire, *ferumque Typhonem*. Nous lisons dans Sanchoniaton que Typhon tua son frère Osiris, que ce parricide fut vengé par Isis, avec l'aide d'Orus son fils (*Euseb. præp. evang. lib. I. pag. 46.*)... &c. Quelle liaison peut-on trouver dans ce récit, si l'on ne reconnoît dans Typhon l'hémisphère inférieur engloutissant le soleil, Osiris, pendant l'hiver. On fait d'ailleurs qu'Orus ou Hapocrate est l'emblème du soleil, qui paroît renaître au printemps. C'est pourquoi il est censé tuer Typhon, c'est-à-dire, ôter à l'hémisphère inférieur la puissance de retenir Osiris. Voilà cet hémisphère, ou Pluton reconnu sous un emblème distinct & pour Typhon, quoique Jablonski l'ait confondu avec le génie du mal.

De cette interprétation découlent naturellement les raisons pour lesquelles Anubis est souvent représenté avec un crocodile sous ses pieds, & pour lesquelles on avoit consacré à Typhon le crocodile & l'hippopotame. Il est reconnu qu'Anubis est le Mercure des grecs. Or ce Mercure étoit, comme on l'a vu à l'article du Mercure-inferus, l'emblème de l'horizon qui sépare l'hémi-

sphère éclairé de l'hémisphère obscur. Il est placé au-dessus du second hémisphère ; dès-lors, en stile hiéroglyphique, Anubis fouloit aux pieds le redoutable Typhon. Voilà pourquoi dans l'histoire d'Osiris, on voit Anubis triompher du meurtrier, après la vengeance d'Osiris, & faire avec ses intestins des cordes pour sa lyre (*Plutarchus, de Iside & Osiride, pag. 373.*). Typhon redoutant cette vengeance, s'étoit métamorphosé en crocodile ; mais ce changement de forme ne put lui sauver la vie. Cependant, pour en conserver la mémoire, on lui consacra le crocodile, qui étoit l'emblème du coucher du soleil, c'est-à-dire, des ténèbres qui enveloppent le soleil, & par conséquent l'emblème de Typhon, tuant de sa main ce même Osiris (*Horus-Apoll. hierogl. lib. I. cap. 69.*) A cause d'une semblable analogie, l'hippocampe partagea les honneurs décernés au crocodile. Le cheval marin étant l'emblème du pôle antarctique, vers lequel le soleil sembloit attiré lors de sa descente dans l'hémisphère inférieur, on dut nécessairement le consacrer à Typhon (*Euseb. præpar. evang. lib. III. pag. 116.*).

Après avoir parcouru une partie aussi étendue & aussi difficile de ma carrière, je m'arrête un moment pour faire observer plus distinctement & les écueils que j'ai reconnu en les évitant, & la route sûre que j'ai suivie. J'ai d'abord rapporté toutes les origines physiques, historiques & métaphysiques, que l'on a données à *Pluton*. C'est en Egypte que j'ai fait espérer de découvrir sa véritable origine. Les monumens & les traditions des égyptiens, épars dans les écrivains grecs, ont été rapprochés & discutés. De ce foyer de lumière est sorti un jet brillant & unique qui a éclairé l'univers fabuleux. Le génie solaire a été reconnu pour l'ame de toutes les fictions & de *Pluton* en particulier. Le dieu des Enfers étoit l'emblème de ce génie, lorsque le soleil demouroit plongé pendant six mois dans l'hémisphère inférieur. Plus exactement encore il étoit le soleil d'hiver, que les égyptiens représentoient par leur *Sérapis-Pluton*. Dès-lors on a aperçu la liaison entre le *Pluton* des grecs d'un côté, & *Sérapis* égyptien de l'autre ; ensuite celle de Typhon égyptien ou de l'hémisphère inférieur ; d'Aeonis enfin & d'Esculape, tous deux de création phénicienne, & représentant l'un le soleil éclipsé pendant la moitié de l'année, & l'autre la faculté curative de *Sérapis*. Voilà un précis fidèle de mes recherches sur *Pluton*, je leur joindrai l'exposition de son histoire chez les grecs, les égyptiens & les romains, l'explication de ses attributs & de son culte chez ces mêmes peuples.

Pour commencer l'histoire de *Pluton*, rapportons l'hymne que lui adresse le prétendu Orphée ; ce poëme a certainement été composé dans les premiers siècles de la Grèce.

« Puissant Jupiter-Terrestre, souverain des ré-

gions ténébreuses du Tartare ! ô *Pluton* ! prêtez une oreille attentive à mes chants. Vous êtes maître de la terre qui vous est échue par le sort. C'est-elle qui porte les immortels & les hommes, & qui enrichit tous les ans les humains par de nouvelles productions. Vous avez placé votre trône dans les sombres régions, dans les cavernes profondes & inaccessibles de l'Enfer, sur les bords du noir Achéron, qui prend sa source dans les entrailles de la terre. La Mort fatale range tous les hommes sous vos loix, génie adoré sous tant de formes (*Πολυδαίμων*). C'est vous qui, brûlant d'amour pour la fille de Cérès, l'enlevâtes au travers de l'Océan sur votre quadrigé, & l'emmenâtes à Eleusis, où sont placées les redoutables portes de l'Enfer. Vous seul avez acquis par votre naissance la glorieuse prérogative de marquer les intervalles du repos & du travail. Tout est dès-lors sujet à votre empire. Vous êtes en honneur dans tous les climats ; par-tout on vous offre des sacrifices ; par-tout on chante vos louanges, & aussi chériffiez-vous ceux qui composent vos hymnes. Soyez donc aujourd'hui favorable aux initiés & à votre poëte ».

Pluton étoit fils de Saturne & de Rhéa. Sa mère cacha (*Iliad. XV. Theogon. 455 & 768. Sext. Emp. adv. Math. pag. 339.*) sa naissance, de peur que Saturne ne l'engloutît, comme il avoit fait de ses premiers enfans. Elle ne put cependant le soustraire long-temps à l'avidité de son père, qui fut forcé bientôt après de le rendre à la vie ; car Jupiter, associé avec Métis (la Prudence), fille de l'Océan, lui donna un breuvage dont la force étoit telle, que *Pluton*, Vesta, Cérès, Junon & Neptune revirent la lumière. Sophocle (*Trachin. v. 1055.*) l'appelle frère de Jupiter, & Aulone frère de Jupiter & de Neptune, *Jovi & Consi germanus*. Ces trois frères sont réunis sur un médaillon très-rare publié par Bianchini (*Istor. univers. pag. 213.*). Les figures y sont appelées ΘΕΟΙ ΑΚΡΑΙΟΙ, les dieux des montagnes.

Le royaume des Enfers échut en partage à *Pluton* ; c'est-là qu'assis, selon Albricus (*De deor. imagin.*), sur un trône de soufre, avec un regard effrayant, il tient un sceptre de la main droite, & étouffe une ame de la gauche. Cerbère est placé à ses pieds, ainsi que les harpies (*Eumenid. vers. 273.*). Des quatre angles de son trône sortoient le Léthé, le Coeyte, le Phlégéon & l'Achéron, qui entouroient les marais du Styx. Sa tête est entourée, selon Claudien, d'un nuage obscur :

. Sublime caput mæstissima nubes

Asperat, & dira riget inclementia forma.

(Rapt. Proserp. lib. I.)

Cet air sombre & farouche a fait dire à Homère (*Iliad.*

(*Iliad. X.*), que de toutes les divinités *Pluton* est la plus redoutée des mortels; & à *Sextus Empiricus* (*Adv. Mathem. p. 58.*), que les immortels haïssent son domaine, quoiqu'un mythologue (*Plutoni Axiochus falsò attributus, 371.*) l'égale pour la grandeur à celui de *Jupiter*. *Stace* en fait un portrait aussi repoussant. (*Thebaid. lib. VIII.*):

Fortè sedens mediâ regni infelicis in arce,
 Dux Erebi, populos poscebat crimina vite.
 Nil hominum miserans, iratusque omnibus umbris.
 Stant Furia circum, variaque ex ordine mortes,
 Savaque multisonas exercet Pœna catenas.
 Fata ferunt animas, & eodem pollice damnant.
 Vincit opus, juxta Minos cum fratre verendo
 Jura bonus meliora monet, regemque cruentum
 Temperat. Assistunt lachrymis atque igne tumentes
 Cocytos, Phlegetonque, & Styx perjuria divùm
 Arguit.

Thémistius (*Orat. ad Val. pag. 98.*) fait observer que tous les dieux se laissent fléchir par les prières, mais que *Pluton* seul est représenté dans *Homère* comme une divinité inexorable & inflexible. *Thésée* & *Pirichois* en firent la triste épreuve, lorsqu'ils se hasardèrent à pénétrer dans son empire, pour enlever *Proserpine*. Cependant *Platon* (*Amatorius, pag. 761.*) remarque que l'amour & l'amitié (de laquelle il traite particulièrement dans ce traité) ont attendri quelquefois ce cœur de diamant. Il le prouve par l'exemple d'*Alceste*, d'*Orphée*, & par celui de *Protésilas*, qui se dévoua à la mort pour assurer l'entreprise des argonautes.

La divinité & la puissance de *Pluton* ne purent le mettre à l'abri des traits d'*Hercule*, lorsque les dieux combattirent pour le sort de *Troye*. Il éprouva dans cette journée la même fatalité que *Junon*, & fut blessé à l'épaule par le fils d'*Alcmène*. La douleur qu'il ressentit (*Iliad. V.*), lui arracha des cris, & ne fut apaisée que par les soins d'*Esculape*.

Aucun dieu, excepté *Jupiter*, ne porta autant de noms & de surnoms que le souverain des ombres. En cette qualité, il fut appelé (*Martian. Capel. de Nupt. lib.*) *summanus*, c'est-à-dire, *summum manium*; & sous cette dénomination, on lui attribuoit les tonnerres qui éclatoient pendant la nuit. Les autres étoient lancés par *Jupiter-Céleste*. *Plaute* joue sur ce nom dans son *Curculio*:

. *Lycos*. — *Quis tu homo es?*
Antiquités, Tome V.

Curculio. — *Libertus illius quem omnes Summanum vocant.*

Lycos. — *Summane, salve. Quis summane? fac sciam.*

Curculio. — *Quia vestimenta ubi obdormivit ebrius*

Summano. *Ob eam rem me omnes summanum vocant.*

Lycos. — *Alibi te melius est querere hospitium tibi;*

Apud me profectò nihil est summano loci.

J'ai donné ci-devant l'interprétation du nom *Adès*, & de ses dérivés *Adeffus*, *Aidesius*, &c. du nom *Chymenus*. L'épithète de *πρηπος*, *pennatus*, ailé, que l'on trouve dans l'*Alceste* d'*Euripide* (*Vers. 216.*), est relative à son casque, dont il sera fait mention dans la suite. *Philoftrate* (*Lib. II. idon. 28.*) donne aussi des aîles à *Pluton*. *Zéus χδωριος*, *Jupiter-Terrestre*, étoit son nom le plus ordinaire (*Sophocl. Œdip. Colon. 1677.*). Un parasite le donne dans *Plaute* à celui qui lui donne à dîner, sans doute par analogie à la terre, ou *Pluton*, qui fournit la nourriture aux hommes & aux animaux:

O mi, Jupiter-Terrestris, te coepulonus compellat tuus. (*In Persâ.*)

Φοιτῶσι μεγάλῳ Ἰηεσίλω, pergunt ad magnum *Agesilaum*, dit *Callimaque*, ἀπό τῶ ἀγειν τῆς λαῆς, quia *Pluto* populos agit. C'est dans ce sens que les latins appelloient *Uragus*, quòd omnes ad interitum urgeat. Gori voudroit dériver (*Mus. erufic. p. 196.*) ce nom du mot *urere*, & assure avoir vu *Uregus*. Les romains appelloient encore *Pluton Tellumo*, *Altior*, *Altellus* & *Rufor*, à terrâ & ab alendo, dit *Saint-Augustin* (*Civité. Dei, lib. VII. cap. 23.*) Il étoit chez eux *Vedius* ou *Vejovis*, quasi *malus Divus*, *malus Jupiter*; *Quietalis*, quia mors est quies *arumnarum*; *Februus* (*Martian. Capella, lib. II. cap. 40.*) enfin, de *februare*; ancien synonyme de *lustrare*. Mais *Dis* étoit souvent employé. On en forma par analogie *Dispater*, comme *Mars pater*, *Janus pater*, &c. *Quintilien* donne avec la retenue qui le caractérise l'étymologie de ce mot: *A contrariò interpretatur nomen Plutonis, quia minimè dives est*; car anciennement les romains disoient *dis* pour *dives*.

Les noms d'*Arimanes* & d'*Axiocerses* sont d'origine orientale. Ceux qui confondoient *Pluton* avec *Typhon*, ou le mauvais génie, lui donnèrent le surnom d'*Arimanes*, que porto't chez les perses le génie du mal. Après avoir rapporté les noms des quatre cabires, extraits de *Manéas* (*Lib. I.*). Le scholiaste d'*Apollonius* ajoute: « *Axiéres est Cérés*, *Axiokerfa* *Proserpine*, & *Axiokerfos*

» *Pluton* ». Les cabires étoient des dieux honorés par les phéniciens, & avoient passé dans l'Occident à leur suite. On doit donc chercher dans la langue phénicienne, ou dans les racines communes à tous les dialectes orientaux le sens du mot Axiokerfos. Bochart (*Chanaan. lib. I. cap. 12.*) le dérive de *axi* ou *achazi*, *possessio mea*, & de *Kercs*, la mort. Axfus, dans la même langue, signifie *rocher*, & donne l'étymologie naturelle de Jupiter-Anxus, le même que le Jupiter Tarpeien. L'ignorance des langues orientales a fait debiter mille rêveries sur ce temple qui étoit situé sur un rocher escarpé dans le Latium. Axiokerfos étoit le souverain de la mort. Philon ajoute que les phéniciens le prenoient encore pour la mort elle-même sous le nom de *Muth*. A tous ces noms, je n'ajouterai pas les différentes épithètes que lui ont données les poètes grecs & latins, parce qu'elles n'expriment aucun de ses attributs, dont je n'aie déjà parlé.

C'est ici le lieu de rapporter un passage de César (*De bello gallico, lib. VI.*), relatif à *Pluton* : *Galli se omnes à Dite prognatos prædicant ; idque à druidibus proditum dicunt. Ob eam causam spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium definiunt ; & dies natales, & mensium, & annorum initia se observant, ut noctem dies subsequatur.* Les interprètes ont cherché long-temps à quel titre les gaulois prétendoient être descendus de *Pluton*, & quel nom ce dieu portoit dans les Gaules. C'est encore cependant un problème à résoudre. Quant aux germains, ces peuples qui avoient tant de rapport avec nos ancêtres, & qui comptoient comme eux par nuits, & non par jours, ils adoroient *Pluton* sous le nom & l'emblème de *Thuilton*. Ils se disoient aussi descendus de ce *Thuilton*. *Celebrant*, dit Tacite (*cap. 2. de moribus germ.*), *Thuiltonem deum terræ editum, & filium Mannum, originem gentis, conditoresque.* Fenel (*Inscript. mém. XXIV. p. 349.*), qui donne cette interprétation de *Thuilton*, conjecture que son culte avoit passé des gaulois aux germains par le canal des druides.

On a des notions plus précises sur le casque de *Pluton*, si célèbre chez les anciens, sous les noms de *Aïdas xoviñ*, ou *Orci galea*. Lorsque les géans escaladèrent le ciel, les cyclopes fournirent aux dieux des armes puissantes ; ils donnèrent le foudre à Jupiter (*Suidas*), le trident à Neptune, & un casque à leur frère. Quoique cette armure ne parut pas redoutable aux géans, elle contribua cependant beaucoup à leur défaite ; car elle avoit la propriété de rendre invisibles ceux qui la portoient. *Pluton* ainsi armé leur lança les plus rudes coups. Cette armure avoit été donnée à Persée, lorsqu'il tua Méduse ; elle contribua sans doute plus à sa victoire que l'égide de Pallas. Hésiode rapportant ce combat, dit que (*Scutum Herculis, v. 226.*) « le casque de *Pluton* entouré d'épais

» ténébres, étoit placé sur la tête du héros ». Dans les dionysiaques (*Lib. XLVII. v. 524.*), on avertit Persée de redouter l'approche de Bacchus, & de ne pas heurter le casque de *Pluton* avec les pampres du dieu de la treille. Nonnus, en décrivant cette armure, l'appelle *xovçaleios, variegata*, de couleur changeante ; mais il ne nous apprend rien sur la forme. On ne la trouve d'ailleurs presque jamais sur les monumens grecs & latins. Persée est le plus souvent représenté tête nue, coupant la tête à Méduse. On le voit ainsi sur un médaillon de Sébaste en Phrygie, sur lequel il est gravé nud, avec un simple manteau, & des ailes aux jambes. Il regarde l'égide de Pallas, placée derrière lui, afin de n'être pas pétrifié à la vue du redoutable monstre.

Persée (*Zeuphio centur. I. prov. 41.*), ayant donné, après cette exécution, le casque de *Pluton* à Mercure, quelques auteurs ont regardé cette armure comme un pérase (*Cuper. mon. aut. p. 194. Pitture di Ercolanò, tom. IV. tav. 7. n. 7.*). Plusieurs monumens étrusques rapportés par Gori sont favorables à cette opinion, ainsi qu'une peinture d'Herculanum, où il a la forme du bonnet d'Atys. L'on expliqueroit par-là le type d'une médaille d'Amastris en Paphlagonie, sur laquelle une figure drapée tient un sabre & une tête coupée. Elle voit à ses pieds un corps humain étendu sans tête. « Cet homme, dit Pellerin (*Méd. des peuples, tom. II. pl. 40.*), est coëffé d'une espèce » de bonnet phrygien, dont un pendant tombe » à droite, & un autre à gauche sur ses épaules. » On ignore, ajoute-t-il, à quoi ce type extraordinaire peut se rapporter ». D'après mes rapprochemens, je crois reconnoître Persée & le casque de *Pluton*. Les antiquaires l'avoient confondu d'abord avec la *casca*, le casque des rois de Macédoine. Mais la distinction est constante d'après plusieurs médailles, & entr'autres une médaille de Sinope, publié par M. Eckel (*Tab. XI. n. 6.*). Elle servira à distinguer sur les monumens la tête ailée de Persée, de la tête de Mercure, avec laquelle elle a d'ailleurs tant de ressemblance.

Ce bonnet phrygien aussi à dérober Minerve du courroux de Mars (*Iliad. z. v. 844.*). Epistathe expliquant ce vers d'Homère, assure que le casque de *Pluton* étoit noir, & même du noir le plus obscur & le plus foncé. Le pouvoir qu'il avoit de rendre invisible le fit passer en proverbe, & on en faisoit honneur à tous ceux qui par ruse ou par adresse trompoient leurs ennemis, ou leurs surveillans. Aristophane a donné son nom à la vaste chevelure dans laquelle étoit enlevée la figure d'un certain Hyéronimus, mauvais poète athénien. Les nuages dont le soleil d'hiver est toujours enveloppé, ont sans doute fait imaginer l'*Orci galea*.

Ce nom d'*Orcus* étoit dérivé du grec *ορκος*,

jurjurandum, parce (*Georg. I.*) que, dit *Servius*, les ames arrivant dans l'empire de *Pluton*, promettoient avec serment de ne prêter aucun secours contre l'exécution des ordres du destin, à ceux qu'elles chérissent encore sur la terre. Il a été employé par les latins dans des sens très-déturnés. Car *Plaute* (*In Bacchide.*) appelle la porte d'une courtisane :

Janua Orci, . . . quippè quò nemo advenit,

Nisi quem spes reliquere omnes esse ut frugi possit.

Le poète fait ici allusion à la porte de l'Enfer, qui est si souvent représentée sur les tombeaux antiques, & à laquelle est joint ordinairement le lit où l'on exposeit les morts, appelé à cause de cet usage *orciana sponda*. C'est ainsi qu'on donnoit le nom d'*Orci liberti* aux esclaves affranchis par un testament, & c'est ainsi qu'*Horace* appelle une urne cinéraire, ou un petit tombeau, *domus exilis plutonia*. Le scholiaste a mal interprété ce mot *exilis* : *Quia, dit-il, manes & umbra, qua hanc domum incolunt, exiles & tenues*. Mais la vue d'un marbre antique placé dans le cabinet de *Sainte-Geneviève* & publié jadis par du *Molinet*, fait découvrir le vrai sens du passage latin. Ce petit monument de quinze pouces de hauteur est taillé en forme de bâtiment carré orné de frontons, de guirlandes, de cygnes, de trépieds, & d'autres dessins qui accompagnent ordinairement les tombeaux. Il a été creusé pour recevoir & conserver des cendres, & la forme d'édifice *domus* qu'on lui a donnée fournit l'explication naturelle du vers d'*Horace*.

La double signification des mots *πλοῦτος*, richesses, & *Πλούτων*, *Pluton*, jointe à l'empire qu'exerçoit ce dieu sur la terre, source de tous les biens & de tous les trésors, fit naître aux grecs l'idée de *Plutus*. On ne trouve aucune trace de son existence & de son culte dans les monumens égyptiens. Ce seront donc les témoignages des grecs que je rapporterai, & qui fixeront nos idées sur le dieu des richesses, symbole particulier de *Pluton*. *Hésiode* & *Homère* lui donnent la Crète (*Odyss. V.*) pour patrie, & pour patens *Cérès* & *Jasion*. *ΙΑΣΙΩΝΗ*, légume sauvage, par sa réunion en nature de plante desséchée ou d'engrais (*Diodor. sicul. lib. V.*) avec *Cérès*, la terre, fournissoit une ample matière aux amateurs d'étymologie. Cette déesse céda aux transports amoureux de *Jasion* dans un champ labouré, où, selon *Théocrite*, elle le trouva endormi dans un guéret (*Idyll. V.*), en devint amoureuse, & satisfit sur le champ sa passion. *Jupiter* découvrit cette intrigue, & pour la punir, il frappa de sa foudre le mortel audacieux. *Plutus* fut le fruit de cet amour, & les richesses devinrent son partage. Il commença par les distribuer aux gens de bien, de sorte que les scélérats mouroient de faim & de misère (*Aristoph.*

in Plut.). Cette prédilection changeoit l'ordre établi par les destinées; c'est pourquoy *Jupiter* irrité contre *Plutus*, le frappa d'aveuglement. Depuis ce temps, les richesses semblent avoir fait divorce avec les talens & les vertus.

Platon humilié de l'incohérence apparente qui se trouvoit dans les mystères de sa nation, voulut les expliquer par des allégories morales, auxquelles il étoit porté d'ailleurs par son imagination poétique. Il n'eut garde d'oublier *Plutus*, sur lequel les traditions égyptiennes ne lui fournissoient rien. (*Inscript. mem., tom. II.*) « Le jour que *Vénus* vint au monde, dit-il, les immortels célébrèrent sa naissance par un banquet solennel. Tous les dieux s'y trouvèrent, & le dieu des richesses comme les autres. La Pauvreté se tenoit à la porte pendant le repas, pour attendre qu'on se levât de table, & pour profiter de la desserte. Or, il arriva que le dieu des richesses ayant un peu trop bu de nectar (car il n'y avoit pas encore de vin), alla se coucher dans le jardin de *Jupiter*, & s'y endormit. La Pauvreté crût l'occasion favorable pour se donner un fils de la façon d'un dieu; elle s'approcha doucement du dieu des richesses, & sût lui plaire par des manières engageantes. C'est de-là qu'est né l'amour. Ce petit dieu s'est toujours attaché depuis à la suite de *Vénus*, & parce qu'ils sont nés le même jour, & parce que naturellement amoureux de la beauté, il en aime éperdument la déesse. Il tient toujours de son père & de sa mère, &c. &c. ».

On doit expliquer par de semblables allégories tout ce que nous savons de *Plutus*; car son existence même n'avoit pas d'autre base. *Pausanias* (*Bœotica., pag. 565.*) raconte qu'on voyoit dans le temple de la Fortune à *Thèbes*, cette divinité portant dans ses bras *Plutus* enfant. Il trouve cet emblème très-ingénieux; car la Fortune est la vraie nourrice des richesses. Il loue de même (*Attica., pag. 13.*) le sculpteur *Céphifodote*, qui avoit fait à *Athènes* une statue de la paix, tenant *Plutus* dans son sein. L'allusion est sensible. Les richesses sont le fruit de la paix, & plus sûrement du travail. C'étoit à celui du laboureur *Jasion*, devenu riche par ses moissons, qu'on attribuoit (*Diodor. sicul., lib. V.*) la tendresse que *Cérès* lui témoigna. « Car, dit *Thémistius* (*Orat. 30 de agric. p. 336.*) les poètes donnant à *Plutus* *Cérès* pour mère, nous ont appris que rien ne peut autant enrichir un état que l'agriculture ». Aussi le prétendu *Orphée* (*Argonaut. 178.*) assigne-t-il la terre pour son empire. Observons cependant que la Fortune allaitant *Plutus*, contredit l'hymne à la Fortune du même poète; car il donne à cette divinité *Pluton* pour père. Ces variations nous prouvent que *Plutus* devoit son sceptre aux peintres seuls & aux poètes, qui ne cherchoient pas même à s'ac-

corder entr'eux sur ce point de mythologie. Les étrusques s'attachèrent à la première tradition. Nous voyons leur déesse *Nortia*, ou *Nurtia* (cette Fortune étrusque qui, dans Juvénal, abandonne Séjan son compatriote & son ancien favori), portant un enfant dans ses bras. (*Musa etruscorum*.)

L'aveuglement de Plutus a souvent été chanté par les poètes; nous en avons vu plus haut la cause honorable. Théocrite (*Idyll.* 10.), à cause de cette difformité, l'a comparé à l'amour. On le voyoit à Lacédémone (*Vigener sur Philostrate*), avugle, caché par terre, & gardé soigneusement, afin d'apprendre; selon Théophraste, aux Spartiates que les richesses étoient viles & méprisables. Euripide l'a traité plus favorablement; en lui donnant des aîles. (*Meleager*, v. 36; & *Iho*, v. 53.) Mais les moralistes ne lui en accordoient qu'à son départ. Il arrivoit, selon eux, en boitant, & s'éloignoit à tire d'aîles, parce qu'on acquiert les richesses avec peine, & après de longues années, tandis que la prodigalité les dissipe en un instant. Les rhodiens (*Philostratis Icon*, lib. II, cap. 27.), qui le reconnoissoient pour leur dieu tutélaire, lui donnoient des yeux. Ils se flattoient de ne devoir qu'à leurs travaux & à leur commerce étendu, sa puissante protection. Cependant, malgré les divers monumens du dieu Plutus, que nous venons de citer (*Bœotica*, p. 581.); malgré celui qui étoit placé à Theispis auprès de Minerve Ergané (laborieuse); malgré celui que l'on avoit pris mal-à-propos à Syple pour un monument de Tantale ou de Jupiter (*Corinth*, pag. 125.), Sextus Empiricus a douté de sa divinité. « Je ne regarderai, dit-il, jamais comme un dieu celui qui peut être possédé par l'homme le plus impie & le plus mal-honnête ». (*Adv. Mathem.*, p. 55.)

Les romains rendirent des hommages à Plutus, & désignèrent sous ce nom le dieu des enfers, le *Jupiter Stygius*. Nous en avons pour garant une inscription déterrée par Winckelman dans la vigne du marquis Belloni à Rome: *Jovi Custodi & genio. Thesaurorum. aram. C. Julius. Aug. lib. Saryrus DD.* On la trouve dans les pierres gravées de Stofch, pag. 83.

Ce n'étoit pas sous le rapport du dieu des richesses que *Pluton* chercha à séduire Proserpine, cette nymphe auroit méprisé l'éclat de l'or & de l'immortalité. Elle avoit déjà été trompée par Jupiter; peut-être sur ce fol espoir. Nonnus (*Dionysiac*, lib. V & VI.) raconte que ce dieu en étant devenu follement amoureux, & ne pouvant s'en faire aimer, se transforma en serpent. (*Orphei Melinoes fustimentum*.) A l'aide de cette métamorphose, le souverain des dieux se glissa dans son sein, & en jouit. De-là naquit la nymphe Melinoé, selon le prétendu Orphée, & un taureau selon d'autres.

C'étoit, disent les anciens écrivains, la raison pour laquelle on faisoit couler un serpent d'or dans le sein des initiés aux grands mystères. M. Dupuis (*Explic. des fables, Proserpine*.) donne de cette cérémonie bizarre en apparence, une explication des plus satisfaisantes. C'est à son ouvrage que je renvoie ceux qui voudroient s'instruire à fond des vérités astronomiques cachées sous l'emblème de Proserpine. Ajoutons seulement ici une de ses observations les plus précieuses, Hercule est souvent représenté auprès du ravisseur de Proserpine, & aucun interprète n'a pu en donner une raison plausible. Considérons cependant, avec M. Dupuis, que l'Hercule céleste est placé dans le ciel étoilé, auprès de la couronne boréale, & qu'il se couche avec elle: Dès-lors il doit la conduire aux enfers dans le langage mytho-astronomique, & se trouver avec elle sur les monumens.

Pindare, dans son hymne de Proserpine, appelle *Pluton κέρωνος* (*Pausan. Bœotic.*, p. 576.), le dieu aux rênes dorées. Ovide n'a pas craint cependant de donner aux harmois de ses coursiers, une autre couleur: *Excudit obscurâ tintas ferrugine habenas*. Aleçon étoit chargée du soin de ses chevaux (*Metam.*, lib. V.); elle les faisoit paître sur les bords du Cocyte & de l'Erebe, & les atteloit elle-même au char de son maître. C'est pourquoï une furie les guide ordinairement sur les marbres qui représentent l'enlèvement de Proserpine. Claudien a conservé les noms de ces coursiers:

*Orphnaus crudele micans, Aethonque sagitta,
Ocyor, & Stygii sublimis gloria Nictæus
Armenti, Ditisque nota signatus Alastor.*

(De Raptu Prof., lib. I. v. 234.)

Il étoient analogues à leur emploi. *Noir*, ou en vieux françois *moreau*, étoit le nom du premier. Aussi nos anciens romanciers parlent-ils souvent des *chevaux moreaux de la Nuit, de Pluton, &c.* Le second, qui avoit son pareil dans l'attelage du soleil, s'appelloit *brûlant*. La couleur sombre du troisième le faisoit nommer le *nocturne*. On donnoit enfin au quatrième le nom d'*alastor*, malfaisant, que les mauvais génies (*Plutarch. de def. Orac.*) portoient eux-mêmes. On ne pouvoit, au reste, méconnoître ce dangereux animal; car il étoit marqué à la cuisse de la lettre Π, initiale du nom de son maître. Anacréon nous apprend que les grecs étoient dans l'usage de marquer ainsi les chevaux de noble race.

Quoique les éleusiens & les autres grecs montraient dans leurs contrées plusieurs cavernes par lesquelles *Pluton* avoit fait descendre sa proie aux enfers; les siciliens s'obstinoient à faire. (*Diodor. Sicil.*, lib. V.) voir près d'Enna un autre auquel

ils rapportoient exclusivement cette tradition. Il étoit du nombre de ceux que les anciens appelloient *Plutonium* ou *Charonium*. Cette ville d'Enna avoit un temple de Cérés fameuse & très-riche. Verrès étant gouverneur de la Sicile, résolut de le piller, & de s'emparer des richesses immenses que la religion y avoit accumulées. (*In Ver. 6.*) Cicéron raconte plaisamment cette entreprise du préteur : *Hic dolor erat tantus*, dit-il, *ut Verrès aliter Orcus venisse, Ennam, & non Proserpinam asportasse, sed ipsam abripuisse Cererem videretur.*

L'arrivée de cette jeune déesse aux enfers causa la métamorphose de la belle *Menthe*, fille du *Cocyte*. Cette nymphe avoit plu au souverain (*Opianus de Piscatione, lib. III, v. 486.*) qui règne sur ses bords, & son frere avoit aidé le dieu à la séduire. Enorgueillie de cette conquête, *Menthe* méprisa *Proserpine* & sa mère. Celle-ci ne put retenir sa colère ; elle tendit des embûches à la nymphe qui y succomba, & elle la métamorphosa en plante odorante. Elle porte le nom de *Menthe* des jardins ; & son frere, qui éprouva aussi le ressentiment de Cérés, devint la *Menthe* sauvage. Par égard pour le choix de *Pluton*, on conserva à cette nymphe malheureuse la bonne odeur qui l'a fait nommer en grec *ἡδυσσπος*. *Ovide (Metam., lib. X.)* introduit *Vénus* qui, demandant à *Proserpine* son cher *Adonis*, lui dit :

. *An tibi quondam*
Fœmineos artus in olentes vertere menthas,
Persephone, licuit?

Mais il ne nous a pas mis sur la voie d'expliquer cette métamorphose. Les propriétés botaniques de la *Menthe* ne nous fournissant rien de satisfaisant, nous avons eu recours à *Strabon (Lib. VIII, pag. 344.)* Ce géographe nous apprend qu'il y avoit une montagne appelée *Menthé* auprès de *Pylos* dans l'Elide, au pied de laquelle les *macystiens* avoient bâti un temple à *Pluton*. Le *Dalion* & l'*Achéron*, qui se jettoient dans l'*Alphée*, étoient deux fleuves voisins de cette montagne. La conformité de nom entre la plante & la colline attenante au temple du roi des enfers, fit imaginer sans doute cette fable, qui n'a eu, comme plusieurs autres, d'autre base que des rapports géographiques.

Nous avons cru nécessaire de donner ces détails relatifs à *Proserpine*, pour faciliter l'intelligence des monumens sur lesquels *Pluton* est représenté ; parce qu'il est aussi souvent dessiné en ravisseur de cette déesse, qu'en *Sérapis Pluton*. Il est même très-rare de le trouver avec les simples attributs du souverain des ombres.

Les médailles fixèrent d'abord notre attention. On voit sur celles des familles *Claudia*, *Cornelia*, *Neria*, *Nonia*, &c. (*Beger's, Sup-*

fenas.), la tête de ce dieu ceinte du diadème ; elle est accompagnée ordinairement d'un croc ou fourche à deux pointes inégales, & quelquefois (*Morel, tom. II, pag. 87 & 90.*) de la tête de son épouse. Un rare médaillon d'*Hadrien* offre une figure debout, ayant de la barbe, tenant le trident & un aigle. A ses pieds est placé *Cerberé*. Ce type extraordinaire représente, selon *Vaillant (Numism. Imperat.)*, les trois frères réunis. On ne peut méconnoître *Jupiter* à l'aigle, *Neptune* au trident, & *Pluton* au chien à trois têtes. Cet animal fabuleux accompagne le dieu des morts sur les pierres gravées (*Pierr. de Stoch., pag. 83.*) ; les médailles & les médaillons grecs, où *Pluton* est représenté assis, tenant une patère, tantôt une haste, une seule fois la fourche sur celles de *Thianum*, & deux seulement avec le boisseau de *Sérapis Pluton. (Vaill. Numif. Græc.)* Les peuples qui les ont fait frapper sont les habitans d'*Amastrie*, de *Thiane*, de *Tium*, de *Marcianople*, d'*Epiphanium* & de *Nicomédie*.

Les monumens numismatiques nous offrent plus souvent *Pluton* enlevant *Proserpine*. Ordinairement il est représenté sur un quadrigé tenant dans ses bras cette nymphe éplorée. (*Ibidem.*) On le voit ainsi sur les médaillons & médailles d'*Hierapolis*, d'*Orthosias* de *Carie*, où il avoit un temple & un bois sacré, selon *Strabon (Pellerin, peuples & villes.)*, d'*Hermocapélus* en *Lydie*, d'*Hermopolis*, de *Cyzique*, des *Magnètes*, de *Sardes*, de *Tium*, de *Thyatire*, de *Nyssa*, & des treize villes associées. Les habitans de *Chafatum* ont placé au-dessous du quadrigé (*Ibidem.*) une quenouille & une corbeille de fleurs renversées, & ceux de *Gordium* un serpent. Sur un médaillon de *Sarde* & une médaille de *Sebaste* en *Paletine*, l'amour volé au-devant du ravisseur. (*Neumann, II, pl. 3.*) La médaille de *Commode*, frappée par les *hircaniens-macédoniens*, & publiée par *Pellerin (Peuples & villes, tom. III, pl. 130, n. 2.)*, l'emporte sur les précédentes par la beauté du type. *Pluton* nud, couvert seulement d'un manteau flottant, enlève *Proserpine*. *Cupidon*, tenant un flambeau de chaque main, vole au-dessus du char, que semble vouloir arrêter *Minerve* casquée, courant, & tenant sa haste prête à la lancer. Sous les chevaux, un long serpent s'élançe, paroît les accompagner & les suivre. Plus bas est une corbeille de fleurs renversée. L'explication de ces symboles appartient exclusivement à *Proserpine*, aussi ne les rapporterons-nous pas. Nous nous contenterons d'observer que *M. Dupuis* a donné seul quelque chose de satisfaisant sur le serpent qui accompagne souvent l'enlèvement sur les médailles, & presque toujours sur les autres monumens.

Sur une pierre gravée de *Maffei (Gemme, t. II, tav. 3.)*, le ravisseur tient un trident. On voit au-dessous une espèce de triton aux jambes de

serpent, qui jette quelques-uns de ces reptiles pour embarrasser les roues & effrayer les coursiers. C'est ainsi que Maffei décrit cette figure, qu'il prend mal-à-propos pour *Pluton* & pour Encelade, gémissant, selon Claudien, du poids de la divinité, ajouté à celui d'Étna dont il est déjà accablé. Mais le savant Winckelman y reconnoît avec raison Neptune (*Pierres de Stoch*, pag. 105, n. 452.), enlevant Amymone, & le triton le précède naturellement.

Un jaspe de la Chauffe nous offre le même enlèvement. *Pluton* y porte pour la première fois une couronne radiée. Mercure en pétafe avec des ailes aux pieds & le caducée, conduit les chevaux. Une corbeille est renversée au-dessous du char, mais on n'y voit point de serpens. (N. 93.) Ces animaux ayant des ailes, traînent le char du ravisseur sur une calcédoine de Ebermayer. (Pag. 27.) Le dieu est nud, & tient un petit sceptre de la droite. Proserpine évanouie, est soutenue par un homme casqué, ou coiffé avec un pétafe mal exprimé. Hercule, l'épée à la main, semble hâter la fuite du ravisseur. (*Montfaucon*, I, pl. 41.) Ce héros, armé de sa massue & couvert de la peau du lion de Némée, précède le char, au-dessus duquel voltige l'amour. Sur la ceinture d'une statue décrite par Aléander, Minerve marche derrière le char, & semble vouloir suivre sa compagne Proserpine. Un panier de fleurs est renversé au bas. On observera soigneusement que *Pluton* parcourt dans ce dessin les signes du zodiaque, comme Sérapis dans les Abraxas. M. Dupuis remarque aussi que Proserpine & le char répondent à la vierge & à la balance, signes auxquels la couronne boréale, dont Perséphone ou Proserpine est l'emblème, répond dans le ciel. Cupidon se trouve aussi sur un marbre publié par Bonami, mais il tient les rênes des chevaux.

Les étrusques (*Mus. Guarnacci. Gori tab. 3, n. 1.*) ont conservé fidèlement la mémoire de ce rapt, qui est souvent représenté sur leurs monumens. Une furie conduit les chevaux sur un vase étrusque du cabinet de Guarnaccio; & ceux-ci foule un monstre tenant une épée & ressemblant aux tytans. Un tombeau de marbre des plus précieux qu'ayant sculpté les étrusques (*Inscript. Etrusc. Gori, tom. III, tab. 25.*), place les parques auprès du char de *Pluton*. L'une d'elles pleure, & élève les mains; une autre s'efforce d'arrêter Minerve, qui suit le ravisseur. Sous les chevaux est renversée une femme drapée, qui tient une corne d'abondance, & élève le bras droit comme pour demander du secours. Gori croit y reconnoître la terre ou Cérés. Le côté droit de ce beau monument offre la porte de l'enfer, *Orci janua*, & Mercure avec le caducée conduisant l'ame d'un mort qui est enveloppée d'une draperie. On voit sur le côté gauche Hercule qui entre une du tartare, & qui abaisse le linceuil dont

sa tête étoit couverte. La même figuré de Cérés est renversée à terre sur un autre marbre étrusque. (*Mus. Etrusc. Gori, tab. 78.*) On voit auprès d'elle le casque de *Pluton*, dont les coursiers sont conduits par une furie ailée, tandis qu'un autre volant au-dessus du char porte le flambeau de l'hyménée. Mercure suit le dieu des enfers, & soutient son épouse évanouie. On voit enfin un griffon sculpté sur le char. Cet emblème du soleil nous apprend que les étrusques avoient de *Pluton* la même idée que les égyptiens, quoiqu'ils le peignissent souvent jeune & sans barbe.

C'est ainsi (*Dempstori Etruria Regalis, tab. 91.*) qu'il est représenté dans un bronze étrusque, sous l'emblème de Jupiter. Il tient un foudre qui est formé comme un dard à trois pointes. Ce foudre est perpendiculaire, tandis qu'il est oblique dans la main des autres Jupiter. (*Mus. Etrusc., tom. I, pag. 76.*) Gori reconnoît à cette marque *Jupiter Summarus*, auquel Pline attribue les tonnerres nocturnes & souterrains. Ceux-ci vont ordinairement en ligne droite, selon l'opinion vulgaire (*Ercolano. Bronzi, tom. II, pag. 298.*); mais la foudre qui éclate pendant le jour, serpente & sillonne les cieux.

Il est rare de trouver *Pluton* sans barbe; car il est ordinairement représenté en Sérapis, dont la tête est la même que celle du Jupiter des grecs. Cette tête est coiffée avec le boisseau, un sceptre est placé dans les mains du Sérapis-*Pluton*, & Cerbere l'accompagne. On le voit aussi dessiné auprès du lit d'un malade sur un marbre de Spon; & sur un autre monument dont parle Montfaucon (*Suppl. 2, pag. 151.*), avec l'inscription εἰς Ζεὺς Σέραπισ, il n'y a qu'un Jupiter Sérapis. Mais aucun des monumens publiés jusqu'à ce jour n'a offert *Pluton* tenant des clefs, quoiqu'on lui donne constamment cet attribut. (*Pausan. in Eliacis.*) Nous croyons cependant le voir dans la main gauche d'un homme qui est gravé sur un jaspe de la *Daſtyliothea* de Gorœus. (*Tom. 2, n. 543.*) Cette figure est presque nue; elle porte un casque, tient un sceptre de la droite, & de la gauche un instrument ressemblant à une clef antique. Gronovius, dans l'explication de cette pierre, reconnoît ici Mars; mais il ignore, de son propre aveu, quel est cet attribut extraordinaire. Pour nous, après l'avoir comparé avec des clefs antiques conservées dans les cabinets, nous avons trouvé une grande ressemblance entre l'un & les autres. Le casque, d'ailleurs, appartient autant à *Pluton* qu'à Mars; & l'on n'a presque jamais vu Mars sans épée ou sans parazonium.

Nous terminerons ces recherches sur le souverain des ombres, par l'histoire de son culte. Plutarque dit qu'il y avoit un oracle (*De Iside & Osiride.*) à Canope, sous le nom de Sérapis. Mais la distinction qui a été établie plus haut entre Sérapis

Pluton & *Sérapis* du Nil, fait attribuer cet oracle au dernier, qui avoit à Canope un temple célèbre. Il ne paroît pas que les grecs ayent en aucun oracle de ce dieu, à moins qu'il ne partageât celui des manes, qu'Orphée alla consulter dans la Thesprotie. C'est peut-être de celui-là que parle Isaac Tzetzès. (Comment. in *Cassandr.*) On ne le consultoit, selon ce commentateur, que la nuit à la lueur des lampes. L'oracle répondoit par des tonnerres, que les prêtres expliquoient à leur gré. Ils ne craignoient pas d'être démentis sur-le-champ; car on ne consultoit ordinairement leur divinité que sur le temps où l'on devoit mourir. (*Theolog. Gentil. Daniel Chafenu.*) On regardoit en effet le roi du Tartare comme possesseur des régistres du destin.

Ce dieu avoit un temple à Pylos chez les *Mycéniens*. (*Strabon, lib. VIII, 137.*) On lui en avoit élevé un autre dans l'ancienne ville d'Hermonie, sous le nom de *Κλυμῆνς*. Les hermoniens avoient aussi revêtu de murailles, auprès d'Ethonium (*Pausan. Corinth. 251.*), une caverne par laquelle on croyoit qu'Hercule avoit arraché Cerbere du Tartare. Non loin de là, près du fleuve Chimarrus, se voyoit une pareille enceinte qui avoit servi d'entrée aux enfers pour le ravisseur de Proserpine. Les éléens lui rendirent un culte particulier. Ils n'ouvroient qu'une fois dans l'année le temple & l'enceinte qu'ils lui avoient consacrés. C'étoit le seul jour où l'on pouvoit y entrer, & son pontife seul en avoit le droit. Pausanias (*Eliac. 2, pag. 392.*) en apporte une raison mystique. Les éléens donnoient par-là à entendre, selon lui, que les enfers ne s'ouvroient qu'une fois pour chaque mortel. Un fait historique avoit donné lieu à cette vénération des éléens pour *Pluton*. Etant allés au secours de Pylos dans l'Elide, qu'assiégeoit une armée conduite par Hercule, le dieu des morts se joignit aux éléens en haine du fils d'Alcmene, qui l'avoit blessé au siège de Troie. Mais ce héros lui fit encore éprouver la vigueur de son bras devant Pylos. Les romains imitèrent la coutume des éléens de ne laisser le temple de *Pluton* ouvert que dans le temps de ses solemnités.

Mycenes étoit célèbre par les honneurs qu'elle rendoit au même dieu. Pausanias parle seulement de quelques unes de ses statues placées dans les environs de Mycenes (*Corinth., pag. 116.*); mais un des auteurs des *Priapées* dit expressément:

Dodona est tibi, Jupiter, sacrata,

Junoni Samos, & Mycena Diti.

A Coronée, auprès d'Hélicon, on avoit élevé une statue de *Pluton* auprès de celle de Minerve; & cela, dit Strabon, à cause d'une raison mystique qu'il ne rapporte pas. Nous avons déjà vu *Plutus* à côté de Minerve-Ergané ou laborieuse. Ne seroit-ce pas ici la même allégorie, puisqu'on

confondoit *Plutus* avec *Pluton*? Le travail, source des richesses, seroit alors le mot de l'énigme..... La statue qu'Epiménide lui éleva dans l'Aréopage, ainsi qu'à Mercure & à la Terre, n'avoit rien de repoussant. Pausanias l'assure dans la description du temple des furies qui les renfermoient: On obligeoit de sacrifier en action de grâces devant ces statues, tous ceux qui ayant été accusés de crimes capitaux, seroient absous de l'Aréopage. (*Attica, pag. 52.*)

Il est impossible de prendre ailleurs une idée plus exacte du culte exigé par le roi des enfers, que dans le passage suivant de la vie de Pythagore (*Cap. 27.*), par Jamblique. « La mode s'étant » introduite à Crotone de faire de somptueuses » funérailles & de riches tombeaux, un des disciples du philosophe parla ainsi au peuple: » Crotoniates, j'ai appris du maître, lorsqu'il » nous instruisoit sur le culte des dieux, que les » divinités célestes tenoient compte de la pitié des » hommes sans examiner le nombre des victimes » & des sacrifices. Les divinités inférieures, au » contraire, étant d'une nature moins relevée, » aiment les festins, les danses, les fiandises & » les libations continuelles. Le nom même de » *Pluton* n'a pas d'autre origine que cette avidité » pour les fastes & les richesses ».

Cette opinion dirigeoit les sacrificateurs. Médée (*Orphei 958.*), dans les argonautes, voulant rendre les dieux infernaux favorables à Jason, élève un superbe bûcher, & immole trois agneaux noirs que les flammes consomment ensuite. Orphée dit de lui-même dans cet ancien poème (*Ib. 1369.*), dont on l'a cru l'auteur, qu'au retour de l'expédition, il se sépara des autres argonautes. Couronné de branches d'arbrisseaux, il se rendit au promontoire de Ténare, pour y offrir un sacrifice d'actions de grâces aux dieux puissans, qui tiennent sous leur empire les vastes régions du Tartare. La couleur noire étoit affectée aux victimes qu'on leur offroit. Lycophron (*Alexandra 1188.*) & Stace (*Thebaïd, lib. VIII.*) en sont témoins. *Pluton* aimoit à voir brûler sur ses autels des taureaux & des chèvres. (*Eneid 6.*)

Tum stygio regi nocturnas inchoat aras,

Et solida imponit taurorum viscera flammis.

Horace dit de lui (*Od. 14, lib: II.*):

Non si trecentis, quoiquot eunt dies,

Amice, places, illucrymabilem

Plutona tauris.

Un commentateur assure que les anciens immoloient la chèvre à *Pluton*, parce que cet animal a toujours la fièvre avec redoublement, espèce de maladie qui, selon lui, conduit au royaume som-

bre par le plus court chemin. A cette cause frivole, nous en substituons une plus vraisemblable. La chèvre étoit consacrée au soleil, ainsi qu'à Bacchus & à *Pluton*, symbole du génie solaire; elle étoit donc analogue au capricorne, un des signes d'hyver. Quant à l'éléphant (*Cuper. de eleph. exerc. I, c. II, p. 23, 24.*), qui, selon Artémidore, étoit consacré à *Pluton*, nous ne pouvons découvrir la raison qui le faisoit mettre sous la protection de Jupiter-Stygiën; à moins que sa longue vie prétendue l'ayant désigné pour un symbole de l'éternité, ne le fit dévouer à la divinité qui en ouvroit les portes.

Le cyprès, le narcisse & le capillaire, étoient réservés pour les sacrifices de *Pluton* & pour ses solemnités. Festus assure que si l'on étête le cyprès, cet arbre meurt par-tout, excepté dans la contrée d'Anaria. Cette triste propriété étoit, selon les anciens, l'emblème de la vie humaine, dont Catulle a dit: *Cùm semel occidit brevis lux, nox est perpetua una dormienda.* Aussi étoit il devenu l'arbre de *Pluton*, *Diri sacra*, selon Pline (*Lib. XVI, cap. 36.*): *Et idèd funebri signo ad domos posita.* C'étoit un usage généralement répandu dans la Grèce d'orner la porte des maisons qui renfermoient un cadavre de branches de cyprès, parce que cet arbre y étoit commun. Mais il étoit très-rare en Italie, & n'y avoit pas même été connu avant Caton. Son usage étoit par-là restreint aux riches & aux grands, qui en faisoient même des enceintes autour des bûchers (*Varron.*), afin de corriger l'odeur des chairs brûlées. C'est pourquoi Lucain dit du cyprès:

Et non plebeios lætus testata cupressus.

(Pharfal., lib. III; 442.)

Et Horace assure que de tous les biens, aucun ne le suivra au tombeau, excepté les noirs cyprès: *Præter invisâ cupressus.* (*Od. 14, lib. II.*) Les raisons qui ont fait joindre à cet arbre dans les sacrifices de *Pluton*, le capillaire & le bouis, ne se trouvent dans aucun écrivain. On peut soupçonner cependant que la prédilection du premier pour les endroits frais & souterrains, & la propriété dont jouit le second de ne perdre jamais entièrement ses feuilles, ont fixé le choix des prêtres de *Pluton*. Quant au narcisse, nous remettons à en parler à l'article des furies, auxquelles il étoit spécialement consacré.

Les secours que toutes les sciences reçoivent aujourd'hui de la chimie & de l'étude de l'histoire naturelle, nous mettent à même de parler pertinemment des endroits appellés par les grecs *Πλατωνία*, *Χαρονία*, & par les latins *Plutonium*, *Charonium*, ou plus généralement *Offia Diris*. Strabon fait mention de trois. (*Lib. XIV, p. 636.*) Le premier étoit auprès de Thymbria en Carie;

le second (*Lib. XIII, p. 629.*) près d'Hierapolis; vis-à-vis de Laodicée; & le troisième (*Lib. XIV, p. 649.*) entre Tralle & Nyssa dans le bourg d'*Acharaca*, où étoit un bois & un temple consacré à *Pluton*. Dans la Campanie, les environs du lac Averne avoient aussi un *Plutonium*, auprès duquel Ulysse aborda, & évoqua l'ombre de Tiréfiâs. Mais le plus célèbre étoit sans contredit celui que décrit Elien (*De animal, lib. XVI, c. 16.*) dans le passage suivant. Nous le rapportons en entier, parce qu'il nous apprendra la cause naturelle des sensations douloureuses qu'on éprouvoit dans ces autres.

« On trouve chez les indiens d'Aria un antre
 » qui est très-profond, & partagé en plusieurs
 » cavernes spacieuses & inaccessibles aux humains.
 » Les indiens ne savent pas expliquer comment il
 » s'est formé, & je ne m'amuserai pas, dit tou-
 » jours Elien, à chercher cette explication. Ces
 » peuples y amènent tous les ans plus de trente
 » mille animaux, tels que brébis, chèvres, bœufs
 » chevaux; car si l'un d'eux a été frappé en dor-
 » mant d'une terreur panique, s'il a aperçu un
 » oiseau de mauvais augure, ou quelque autre
 » présage funeste, il cherche, selon ses facultés,
 » à détourner le malheur dont il est menacé,
 » en précipitant des animaux dans ce gouffre.
 » Ceux-ci s'y laissent conduire sans être liés, &
 » semblent entraînés par un attrait invisible.
 » Arrivés sur le bord de la caverne, ils s'y pré-
 » cipitent sans aucune répugnance. On ne sauroit
 » les appercevoir après ce fait; mais on entend
 » des bêlemens, des cris de chèvres, & des hennif-
 » semens. En quelque temps que l'on approche
 » l'oreille de l'intérieur de l'antre, le bruit confus
 » se fait toujours entendre; car l'on ne cesse
 » aucun jour d'y jeter des animaux. Mais je ne
 » sais s'il est produit par ceux qui y ont été récem-
 » ment précipités, ou par d'autres ».

On reconnoît facilement dans ce récit les exhalaisons méphitiques qui sortoient des *Plutonium*, comme elles sortent encore aujourd'hui de la grotte du chien en Italie. Les indiens regardoient la torpeur qu'elles produisoient sur les animaux, comme un attrait particulier qui les entraînoit vers la caverne. Strabon dit qu'auprès d'Hierapole, il y avoit des eaux thermales, caractère qui accompagne ordinairement ces ouvertures meurtrières. D'ailleurs, les hommes qui avoient subi la même opération que les prêtres de Cybele, pouvoient seuls, selon ce géographe, en approcher sans crainte, & regarder au-dedans avec la précaution de retenir leur haleine. C'étoit une charlatanerie des prêtres de *Pluton*; car tous ceux qui en s'absténant de respirer, auroient fermé l'entrée de leurs pommons à l'air méphitique, pouvoient certainement jouir de ce même privilège. Pline avoit entrevu cette propriété physique des *Plutonium*, puisqu'il

puisqu'il s'en explique ainsi : *In sinuessano agro & Puteolano spiracula vocant, alii Charoneas ierobes moriferum spiritum exhalantes.* (*Lib. II, c. 93.*) Et Ciceron (*De divin. I. 36.*) avoit dit avant lui : *Quid enim? non videmus quam sint varia terrarum genera? ex quibus morifera quaedam pars est: ut & Ampuneto & in Asia Plutonia qua videmus.*

Lucrece nous apprend la raison pour laquelle on appelloit ces endroits méphitiques, *janua Ditis.* (*Lib. VI, v. 762.*)

*Janua ne his Orci potius regionibus esse
Credatur post. Hinc animas Acheruntis in oras
Ducere fortè deos manèis infernè reamur.*

On se servoit sans doute de ces vapeurs pour étourdir & échauffer la Pythie de Delphes. On plaçoit son siège, selon le scholiaste de Lycophron, sur une fente de rocher d'où s'exhaloient des moffetes que l'on croyoit sortir du Tartare. C'est pourquoi le poète appelle l'oracle de Delphes *πλατάνος λάτρην*, l'esclave de *Pluton*. Peut-être aussi Lycophron le qualifie-t-il de la sorte, à cause de l'influence que le dieu des richesses avoit sur ses réponses.

Le culte de *Pluton* fut apporté de Grèce en Italie par les pélasges. Macrobe (*Saturn., lib., cap. 7.*) nous raconte ce qu'il avoit puisé dans Varron. Cette colonie des grecs aborda dans l'Etrurie & le Latium. Elle y bâtit un petit temple commun à *Saturne* & à *Pluton*, & leur immola long-temps des victimes humaines, trompée par ces vers de l'oracle de Délos :

Καὶ κεφαλὰς Ἀθῆναι καὶ τῶ πατρὶ πέμπει φῶτα.

Mais *Hercule* passant dans leur contrée en emmenant les troupeaux de *Géryon*, leur fit entendre le vrai sens de l'oracle. Ils offrirent depuis, par son conseil, à ces dieux de petites figures humaines (*Arnob., lib. IV, p. 91.*), & allumèrent en leur honneur des lampes qui étoient exprimées par le mot *φῶτα*. De-là vint l'usage des romains de s'envoyer en présent pendant les saturnales des flambeaux de cire.

On conserva dans l'Etrurie la vénération pour *Pluton* (*Mus. Etrusc. Gori, pag. 77.*) que les grecs y avoient apportée. Le mont *Summano*, appelé alors de son nom *Mons Summanus*, situé à vingt-cinq milles de Florence, près du village de *Firenzuola*, lui étoit spécialement consacré. Il paroît que les malades se rendoient aux pieds de cette montagne pour invoquer *Pluton* & en obtenir leur guérison, ainsi que le pratiquoient les grecs auprès du temple situé dans le bourg d'*Acharaca*, cité plus haut. Nous en trouvons une preuve frappante dans deux inscriptions rapportées par *Mu-*
Antiquités, Tome V.

ratori, & trouvées dans les environs de *Montummano*.

Q. METEL, UXOR, SUM. (Summanum.) PLUTON: VISITURA. HUC. Pervenit. HIC. MORTUA. EST. Et plus loin : *METELLI. ARGENTILLA. UXOR. SUMMANUM. VISUM. PERGENS. AD. SERGIAM. ARCEM. JANI. DECLINAVI. UT. IBI. JANUM. PRIMUM. CONSULEREM. SED. LATERUM. DOLORE. CONFOSSA. PERII. FATO. FORTASSE. UT. NEUTROM. VIDEREM. SED. ARCEIANUM. ME. OBRUERET. SOLUM.* Ce furent sans doute les étrusques, ce peuple si habile dans l'art des augures, qui assignèrent à *Jupiter* les tonnerres du jour, & à *Summanus* ceux de la nuit. On sacrifioit à l'une ou à l'autre de ces divinités selon le tonnerre que l'on avoit entendu, & à toutes deux ensemble lorsqu'on en ignoroit l'époque précise. Il portoit alors le nom de *provorsum fulgur.* (*Mus. Etrusc. Gori, p. 300.*) Une urne cinéraire conservée dans *Dempster*, représente un sacrifice au *Janus inferus* des étrusques, c'est-à-dire à *Pluton*. On y aperçoit deux victimes, un bœuf & un mouton, & les instrumens de musique que ces peuples admettoient dans les cérémonies religieuses.

Les romains imitèrent les étrusques jusque dans les monumens de *Summanus*. Voici, en effet, comment le dépeint *Sénèque* le tragique (*Hercul. furens, vers. 722.*) :

*. Dira majestas Deo.
Frons torva, fratrum qua tamen specimen gerat
Gentisque tanta: vultus est illi jovis
Sed fulminantis.*

N'a-t-on pas lieu, d'après cela, de s'étonner en voyant *Ovide* douter de l'espèce de divinité à laquelle on avoit donné le nom de *Summanus*. (*Fast., lib. VI, v. 731.*)

*Reddita, quisquis is est, Summano templa fuerunt,
Tunc cum Romanis, Pyrrhe, timendus eras.*

Cette époque remonte à l'an 276 avant l'ère vulgaire. *Pyrrhus* étant entré dans la Sicile pour venger les tarentins, ennemis de Rome, plusieurs prodiges allarmèrent cette ville. On fut sur-tout effrayé de la mutilation de la statue de *Jupiter*, placée au Capitole. La foudre en ayant abattu la tête, on ne put jamais la retrouver sans le secours des aruspices, qui ordonnèrent d'élever un temple à *Jupiter Summanus* pour apaiser le ciel irrité; ce qui fut exécuté le 13 des calendes de juillet, auprès du temple de la Jeunesse. On pendoit tous les ans entre ces deux édifices des chiens vivans, en punition de ce que ces animaux n'avoient pas aboyé pendant la nuit, où les gaulois voulerent

escalader le Capitole. C'étoit encore sous le nom de *Summanus* qu'on célébroit des fêtes à l'honneur de *Pluton*, dans son temple du grand Cirque (*Muratori*, p. 150.), le 12 des calendes de juillet, & de janvier selon un ancien marbre. Il y en avoit un autre (*P. Victor. de Region.*) sous le nom de *Dis*, dans la dixième région. Sur la voie apienne, à trois milles de Rome, on lui avoit élevé un petit temple en société avec Proserpine & la déesse qui présidoit aux chemins. Le mois de février lui étoit consacré spécialement, ainsi qu'aux dieux Manes; comme le dit Apollonius, d'après Macrobe :

Vota deo diti februa mensis habet.

Post superum cultus vicino februa mense,

Dat Numa cognatis manibus inferias.

On trouve un grand nombre d'inscriptions & d'épithètes à l'honneur de *Summanus*, de *Dis*, & de *Jupiter Stygius*. (*Gruter.*, p. 112, n°. 6, p. 319, p. 23, n°. 6 & 7.) Nous en rapporterons seulement trois, à cause du jour qu'elles jettent sur le culte de *Pluton*. La première se trouve en grec dans *Gruter*. (*Prem. édit.*, p. 784.) « Soyez » heureux avec Osiris, ou réjouissez-vous dans » les enfers avec *Pluton*. Ce dieu y est mis en opposition avec Osiris ou le soleil d'été, ce qui confirme nos conjectures sur son origine. Nous apprenons de la seconde que l'on sacrifioit à ce dieu dans des endroits souterrains : *PLUTONI. DEO. IN. LOCO. SUB. TERRA. COND. (Cohido.) PERICULO. OCEANI. LIBER. ARAM. POSUIT. FAB. VICELIANUS. EX. VOTO.* Quant à la troisième inscription (*Gruter.*, p. 47, n. 4.) trouvée à Camertum en Ombrie, publiée d'abord par Abbé Gabbéma dans ses notes sur Pétrone p. 147, & depuis dans les mêmes termes par Kippingius (*Antiq. Rom.*, lib. IV, cap. 6, p. 771) elle prouve évidemment que l'on se devoit encore à *Pluton* dans les derniers temps de la république : *INFERNO. PLOTONT. CHARÆ. OXORI. PROSERPINE. TRICIPITIQUE. CERBERO. MUNUS. MECUM. FERENS. DAMNATAM. DEDO. ANIMAM. VIVAMQUE. HOC. ME. CONDO. MONIMENTO. NE. OBRUTIS. DOMUS. LAPSU. FILIIS. SAX. QUOS. P. SCIPIO. PATRIIS. CAMERTIBUS. A. SALO. ET. LYBIA. INCOLUMES. RESITUERAT. IN. DESOLATA. ORBITATE. SUPERSIM. MISERA.*

Les romains employoient les nuits qui séparent les trois jours de la célébration des jeux séculaires, à immoler des victimes noires à *Pluton* & aux parasites. Les fables que l'on raconte sur l'institution de ces jeux & sur leur rétablissement, étoient fondées entièrement sur le culte de *Pluton*, établi dans l'Italie avant la fondation de Rome, ainsi qu'on le voit dans Valère Maxime (*Lib. II.*) &

dans Zozime. Les nuits seules étoient consacrées pendant cette solennité au culte du dieu des enfers (*Sueton. in. Othon.*), parce que tout y étoit de mauvais augure. On désespéra, d'après cette opinion, du sort de l'empereur Othon, lorsqu'on l'eût vu sacrifier à *Pluton*, comme s'il eût déjà été soumis à l'empire du dieu des morts. Le plus grand malheur étoit annoncé (*Inter execratissima.*) (*Plin.*, lib. XXVIII, c. 5.), si le pontife de *Pluton* laissoit tomber quelque vase pendant le repas sacré. Romulus (*Antiq. Rom.*, lib. II.) voulant rendre éternels les rapports de Patron & de Client, dévoua, selon Denys d'Halicarnasse, à *Pluton* ceux qui les détruisoient. L'effet de ce dévouement étoit terrible, car tout citoyen pouvoit tuer impunément cette victime. Les romains étendirent cet usage encore plus loin; ils dévouèrent à quelque divinité, mais plus souvent aux divinités infernales, ceux qu'ils vouloient faire périr sans danger. C'étoit sans doute d'après ce barbare usage, que les gladiateurs avoient été consacrés à Mars, à Saturne, à Diane, & à *Pluton* spécialement, comme nous l'apprenons de Prudence (*In Hamartigenia.*) :

Respice terrisci scelerata sacraria ditis,

Qui cadit infestâ fufus gladiator arenâ.

Delà vient (*Tertullian. in Apologet. & adv. Gnosticos.*) que les combats de l'amphithéâtre furent mis aussi sous la protection de ce même Dieu : *Jovis Stygii*, ou *Jovis Latialis*, ou *Jovis Infernalis*, sous surnoms de *Pluton*. (*Minutius Felix.*)

Cette aversion pour le dieu des enfers est vivement exprimée par Varron. (*Macrob. Saturn.*, l. I, cap. 6.) En parlant de l'usage où étoient les romains, à l'exemple des grecs, de fermer tous les temples des dieux, excepté ceux des divinités infernales, pendant les solennités de ces derniers, il dit : *Mundus cum patet, deorum tristium atque inferum quasi janua patet. Propterea non modo praelium committi, verum etiam delictum rei militaris causa habere, ac militem proficisci, navim solvere, uxorem liberum quarendorum causa ducere religiosum est.*

Tout ce qui étoit de mauvais augure, étoit spécialement consacré à *Pluton*, notamment le nombre deux, que l'on croyoit le plus malheureux de tous les nombres. De même on lui consacroit le second mois de l'année & le second jour du mois.

On élevoit les autels de *Pluton*, & on lui offroit les sacrifices dans des fosses creusées exprès. Ulysse, dans l'Odyssée, commence à creuser cette fosse avant d'offrir des sacrifices aux dieux infernaux. (*Odyss. XI*, v. 24.)

On descendoit par plusieurs degrés dans les

temples des dieux infernaux ; il en existe encore un , dont les ruines se voyent parmi celles de *Pæstum*. Ce temple étoit consacré à Hecate , c'est pourquoi on y observe quelques attributs de Diane. Si l'un des pieds de *Pluton* sur les pierres s'enfonce dans le terrain , si sa jambe paroît être trop courte , cette apparence incorrection , loin d'être , comme on le croiroit , une faute dans le dessin , est au contraire une marque de l'habileté de l'artiste ; il a su caractériser par-là le dieu des manes , comme le possesseur du terrain sur lequel il l'a placé. On le reconnoît encore à ses cheveux qui couvrent son front , sur lequel ils s'avancent. Ils sont toujours ainsi disposés dans les figures de *Sérapis* , qui est le même que *Pluton*. Il existe une très-belle tête de ce dieu , dans la collection de M. C. Townley. Son visage qui , par une singularité remarquable , est coloré de rouge , paroît enfoncé sous ses cheveux , ce qui lui donne un maintien obscur & sombre ; tandis que par un effet contraire , la chevelure relevée sur le front de Jupiter , qui domine sur les cieus , lui donne cet air de douceur & de majesté , si magnifiquement caractérisé dans Homère par le mouvement de ses cheveux , qui fait trembler le vaste Olympe.

» Les têtes de *Sérapis* ou de *Pluton* , nous offrent , dit Winckelmann (*Hist. de l'art* , l. IV , cap. 2.) , des cheveux arrangés tout différemment qu'ils le sont à celle de Jupiter. Pour rendre la physionomie & le regard de ce dieu plus sombre & plus sévère , il est figuré la chevelure rabattue sur le front , ainsi que nous le représentent une belle tête de *Sérapis* de basalte vert de la Villa Albani , une tête colossale de marbre de la Villa Pamphili , & une tête de basalte noir du palais Guistiniani. Indépendamment de ce caractère , on voit à une tête de *Sérapis* gravée de grand relief sur une agathe du cabinet Farnese Royal à Naples , & à une tête de marbre de ce dieu au cabinet du Capitole , la barbe du menton partagée en deux , ce qui mérite d'être remarqué comme une singularité ».

» Ceux-là se trompent assurément , qui ont prétendu trouver dans une tête de basalte noir de la Villa Mattei , tête fort ressemblante à celle du père des dieux , mais caractérisée par un air sévère , un Jupiter surnommé le *Terrible*. Ils n'ont pas fait attention que cette tête , ainsi que toutes les prétendues têtes de Jupiter qui n'annoncent pas un regard de bonté & de clémence , portent ou ont porté le *modius* ou le boisseau. Ils ne se sont pas non plus rappelé que *Pluton* , au rapport de Sénèque , ressemble à Jupiter , mais à Jupiter *fulminant* , & qu'il porte le *modius* , ainsi que *Sérapis* , ce qu'on peut voir dans une statue assise qui décoroit le temple de ce dieu à Pouzzole , & qui se trouve aujourd'hui à Portici , de même

que sur un bas-relief conservé au palais épiscopal d'Ostie. Trompé par la fausse dénomination de Jupiter le terrible , on a négligé d'observer que *Pluton* & *Sérapis* , tous deux caractérisés par le *modius* sur la tête , sont la même divinité. Par conséquent , ces têtes ne représentent pas un Jupiter , mais un *Pluton* ; & comme jusqu'ici on ne connoissoit de cette divinité ni statues , ni têtes de grandeur naturelle , je me flatte d'avoir multiplié les simulacres des dieux par cette observation ».

PLUTONIUM. Voyez GROTTÉ , CHARON , PLUTON.

PLUTUS (Voyez PLUTON.) , dieu des richesses , étoit mis au nombre des dieux infernaux , parce que les richesses se tirent du sein de la terre , séjour de ces divinités. Hésiode le fait naître de Cérés & de Jason , dans l'île de Crète. Aristophane , dans sa comédie de *Plutus* , dit que ce dieu , dans sa jeunesse , avoit très-bonne vue ; mais qu'ayant déclaré à Jupiter qu'il ne vouloit aller qu'avec la vertu & la science , le père des dieux , jaloux des gens de bien , l'avoit aveuglé pour lui ôter le discernement : & Lucien ajoute que , depuis ce temps-là , il va presque toujours avec les méchants. » Comment un aveugle comme moi pourroit-il trouver un homme de bien , » qui est une chose si rare ? Mais les méchants sont » en grand nombre , & se trouvent par tout ; ce » qui fait que j'en rencontre toujours quelqu'un ». Lucien fait encore *Plutus* boîteux. « C'est pour- » quoi je marche lentement , quand je vais chez » quelqu'un , je n'arrive que fort tard , & souvent » quand on n'en a plus besoin. Mais lorsqu'il est » question de retourner , je vais vite comme le » vent ; & l'on est tout surpris qu'on ne me voit » plus. Mais , lui dit Mercure , il y a des gens » à qui les biens viennent en dormant. Oh , » alors je ne marche pas , dit *Plutus* , mais l'on » me porte ». *Plutus* avoit une statue à Athènes , sous le nom de *Plutus clairvoyant* ; elle étoit sur la citadelle , derrière le temple de Minerve , où l'on gardoit le trésor public. *Plutus* étoit placé là comme pour veiller à la garde de ce trésor. Dans le temple de la Fortune , à Thèbes , on voyoit cette déesse tenant *Plutus* entre ses bras , sous la forme d'un enfant , comme si elle étoit sa nourrice ou sa mère. A Athènes , la statue de la Paix tenoit le petit *Plutus* dans son sein ; symbole des richesses que donne la paix.

PLUVIALE , } habit de dessus , épais & garni
PLUVIUM , }
de longs fils en guise de poils. On le portoit en temps de pluie & en voyage.

PLUVIUS. On donnoit ce nom à Jupiter , lorsqu'on lui demandoit de la pluie dans les gran-

des sécheresses. L'armée de Trajan, que la soif causée par une grande sécheresse avoit réduite à l'extrémité, fit un vœu à Jupiter *Pluvius*; & il tomba aussitôt une pluie des plus abondantes. En mémoire de cet événement, on sculpta sur la colonne Trajane la figure de Jupiter *Pluvius*, où, pour caractériser le fait, les soldats paroissent recevoir l'eau dans le creux de leurs bouchers. Le dieu y est représenté sous la figure d'un vieillard à longue barbe, avec des ailes, qui tient les deux bras étendus; l'eau sort à grands flots de ses bras & de sa barbe.

PLYNTÉRIES, *πλυτήρια*, fête célébrée à Athènes le 24 ou 25 du mois Thargélion, en l'honneur d'Aglaure, fille de Cecrops, selon Hétychius; ou plutôt, si nous en croyons Plutarque (*In Alcibiada*), Minerve, sous le nom d'Aglaure, étoit l'objet de cette fête, dont le nom vient de *πλύω*, *abluo*, parce que les praxiégides lavoient alors la statue de Minerve, & couvroient son temple. D'après un endroit du premier livre de l'histoire grecque de Xénophon, où il s'agit du retour d'Alcibiade, il paraît que la superstition faisoit croire qu'on n'entreprendroit rien ce jour-là qui ne fût malheureux; & l'on fermoit les temples, comme c'étoit la coutume dans les jours funestes. Hétychius parle d'une masse de figues que l'on portoit avec cérémonie en mémoire de ce que les athéniens, dont les mœurs commencent à se polir, ayant enfin cessé de se nourrir de gland, s'avisèrent de manger des figues. De là venoit le nom *πυγγηρία*, que, selon Athenée (*Liv. III.*), on donnoit à cette masse de figues, comme si l'on eût dit: *Dux vita Cultioris*.

PLYTHANI, peuples de l'Inde. Arrien (*Periplus*, p. 29.) dit qu'on apportoit beaucoup d'onix de leur ville, que l'on croit avoir été nommée *Plythana*.

PNIGITIS TERRA, nom par lequel Hill croit que Galien & les anciens ont voulu désigner une argille noire, pesante, onctueuse, assez tenace, douce au toucher, qui se durcit & devient rouge au feu.

D'autres auteurs ont cru au contraire que le *pnigitis* de Galien étoit une craie noire: *Creta nigra*.

PNYCE, lieu plein, place d'Athènes située auprès de la citadelle, où se tenoient quelquefois les assemblées du peuple. Les affaires de la république se décidoient par l'avis du peuple, qui s'assembloit de grand matin, ou dans la place publique, ou dans l'endroit appelé *Pnyce*, ou encore, & le plus souvent, au théâtre de Bacchus. Le peuple pouvoit s'instruire de la matière que l'on devoit agiter, par un programme ou

placard que l'on affichoit quelques jours avant l'assemblée. Chaque citoyen avoit droit d'y entrer, avec voie délibérative, après l'âge de puberté, pourvu que quelque défaut personnel ne l'en exclût point; tels étoient les enfans dénaturés, les poltrons déclarés, ceux qui s'adonnoient à la débauche outrée, les prodigés, & les débiteurs du fisc. Les noms des citoyens qui avoient voix délibérative, étoient écrits dans un registre, par les lexiarques, magistrats qui en étoient les dépositaires. On forçoit ceux qui avoient atteint l'âge nécessaire de venir à cette assemblée, sous peine d'une amende. Les lexiarques, pour cet effet, pouvoient le peuple avec une corde teinte en écarlate qu'ils tenoient tendue, & les paresseux qui en avoient quelques marques étoient soumis à l'amende; au contraire, on donnoit trois oboles à tous les autres. Dans les assemblées publiques, on parloit toujours debout & jamais assis. Tous étoient soumis à cet usage. On ouvroit l'assemblée par un sacrifice à Cérés, & par une imprecation contre ceux qui trahissoient la république. La victime étoit un jeune cochon, avec le sang duquel on arrosoit le lieu, afin de le purifier. Les paroles de l'imprecation étoient celles-ci: *Périsset maudit des aïeux avec sa race, quiconque agira, parlera ou pensera contre la république*. Cela étant fait, les proédres, magistrats au nombre de dix, choisis par les prytaues, pour présider cette semaine-là, exposoient au peuple le sujet de l'assemblée & l'avis du sénat des cinq-cents, formé de sénateurs tirés en nombre pareil des dix tribus d'Athènes, & ils lui demandoient s'il vouloit ratifier, ou improuver l'avis, ou en retrancher quelques parties; après quoi on recueilloit les suffrages. Il falloit au moins six cents citoyens pour former un décret.

Le peuple opinoit par l'extension des mains; c'est-à-dire que chacun donnoit son suffrage en étendant les mains, & que qu'on fois par des bulletins qu'il recevoit à une barrière, & qu'il renvoyoit en sortant à une autre, où il recevoit les oboles du droit d'assistance. Les décrets du peuple, dans ces sortes d'assemblées, étoient intitulés du nom du sénateur ou de l'orateur dont l'opinion avoit passé; ensuite on mettoit le nom de l'Archonte, le jour du mois & le nom de la tribu qui étoit en tour de présider.

PO (le), en latin *Padus*, *Eridanus*. C'est le fleuve le plus considérable d'Italie. Virgile appelle *Purpureum* le golfe de Venise, cù le *Pô* se précipite. On fait que *purpureum* ne signifie pas toujours la couleur de pourpre, & qu'il a quelquefois la signification de *candidum*. Le même peut-être appelle l'Eridan: *Gemina auratus turino cornua cornu*. C'étoit peut-être à nisi qu'on repêchoit ce fleuve, à cause des nombreux troupeaux de bœufs qui païssoient sur ses bords & qui enrichissoient le pays.

Un savant de l'académie des belles-lettres de Paris , prétend qu'il y avoit deux fleuves qui portoient le nom d'*Eridan* ; l'un en Italie , l'autre en Allemigne , qui est la *Vistule*. Il fonde son opinion sur l'ambre que quelques auteurs anciens ont dit se trouver sur les bords de l'*Eridan*. Mais cela vient de ce que les négocians d'Italie faisoient venir l'ambre du Nord ; & l'embarquant sur le *Pô* pour le transporter dans la Grèce par la mer Adriatique , les grecs s'imaginèrent qu'il croissoit sur les bords de ce fleuve. (D. J.)

POBLICIA , famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

C. en argent.

RRRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *MALLEOLUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

POCHES. Les anciens écrivains ne font jamais mention de *poches* , parce que leur ceinture leur en tenoit lieu , de même qu'aux orientaux modernes. De plus , les femmes plaçoient quelques objets dans leur sein , comme on l'apprend d'un fragment du poëte Turpilius , dans lequel une jeune fille se plaint d'avoir perdu une lettre qu'elle avoit cachée dans sa tunique au dessus de la ceinture : *Me miseram quod inter vias epistola excidit mihi , inter tuniculam & strophium collocata*.

POCILLATOIRES , jeunes esclaves servant à table , que les romains nommoient encore *servi à cyatho* , *vini ministri* , *ministratores* , *servi ad vinum* ; *servi à potionne* , *servi ad pocula* , *pincerna*. Philon (*De vitâ contemplativâ*.) en fait une élégante description.

« On y voit des esclaves destinés au service ;
 » ils sont de la plus grande beauté , & ils ont la
 » meilleure grace. Leur propreté est extrême. Ils
 » n'ont point de barbe , leur visage est fardé , &
 » leurs cheveux sont frisés en boucles très-élé-
 » gantes ; car ceux qui ne laissent pas croître abso-
 » lument leurs cheveux , les coupent en rond sur
 » le devant de la tête. Ils portent des tuniques
 » très-fines & très-blanches , arrêtées par une
 » ceinture ; ces tuniques tombent pardevant jus-
 » qu'aux genoux , & par derrière un peu au-des-
 » sous des jarrets. Ils resserrent de chaque côté les
 » deux parties de la tunique , avec des rubans qui
 » font deux tours ; ils relèvent les côtés de cette
 » tunique , ils la font voltiger & bouffer. Ils
 » observent les convives , & sont attentifs à les
 » servir & à leur verser à boire ».

POCULENTO *argento vasculario* (à). (Gruter.

643. 3.) Ces mots désignent sans doute un ouvrier qui fait des vases d'argent pour le service des tables , ou un domestique chargé du soin de semblables vases dans une grande maison.

FOCULUM. Voy. VASES A BOIRE.

PODALEA , dans la Phrygie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques , selon Hardouin.

PODALIA , dans la Lycie ΠΟΔΑΛΙΩΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tranquilline. M. Eckhel en a publié une.

PODALIRE , fils d'Esculape & d'Epione , ou Lampetie , fut disciple du centaure Chiron. Il se trouva avec son frère Machaon au siège de Troye ; & après cette guerre , il se retira dans la Carie , où il fixa sa demeure. Les habitans de Daunia , en ce pays , lui bâtirent un petit temple , selon Strabon , afin qu'il participât à la divinité de son père. Voy. MACHAON.

PODARCES , c'est le premier nom de Priam , roi de Troye. Lorsqu'Hercule tua Laomédon , en punition de sa perfidie , il donna à Télamon son ami , Hésione en mariage ; & à Hésione *Podarces* , pour en disposer. Voy. PRIAM.

PODERIS , ποδῆρις , vêtement qui descend jusqu'aux talons , μέχρι τῶν ποδῶν.

PODISMUS , arpentage ou mesurage fait à la marche & sans instrumens.

PODIUM , faillie du mur qui entourait l'arène de l'amphithéâtre , & qui formoit une espèce de balcon. C'étoit là qu'étoient placés les premiers sénateurs & les principaux magistrats , assis dans leurs chaises curules. C'étoit là aussi qu'étoit la loge de l'empereur , appelée *Suggestus* , le tribunal des édiles & la place des vestales. Il y avoit devant cet endroit des barreaux de bois , & des cylindres mobiles sur leur axe , pour garantir des insultes des betes que l'on faisoit entrer dans l'arène , quoiqu'il leur eût été difficile de passer par dessus le mur qui avoit quinze pieds de hauteur. Il est vrai que ces précautions eussent été insuffisantes contre les éléphants , animaux d'une grandeur démesurée ; mais César , selon le témoignage de Pline , voulant prévenir les accidens , avoit fait creuser un canal que l'on remplissoit d'eau ; & il n'en falloit pas davantage pour empêcher l'éléphant d'approcher de cet endroit , parce que cet animal ne craint rien tant que l'eau : *Quâ de causâ , C. Cæsar , dictator , postea simile spectaculum editurus , euripis arenam circumdedit.* (Pline. 8. 7.)

PODIUM, mot latin qui signifie généralement balustrade ou appui, & en particulier le lieu du théâtre où jouoient les mimes, & la place destinée au théâtre pour les consuls & pour les empereurs. On l'a employé dans le moyen âge, pour signifier un lieu qui est sur le haut d'une montagne, particulièrement lorsque cette montagne est tellement escarpée d'un des côtés voisins du lieu en question, qu'on n'y puisse point monter; à-peu-près comme ce que l'on appelle sur le bord de la mer *une falaise*. Plusieurs villes, bourgs & villages de France, en tr'autres du côté de la Provence & du Languedoc, où la langue latine a subsisté plus long-temps, en ont employé le nom. C'est de ce nom *Podium*, que les François ont fait leur mot *Puy*, qui veut dire la même chose; comme le Puy-en-Velay, *Podium*; Puy-Sainte-Marie, *Podium Sanctæ Mariæ*; Puy-Laurent, *Podium Laurentii*, & tant d'autres. Ce mot est différemment prononcé dans la plupart des provinces. Dans le Languedoc & dans les provinces voisines, on dit tantôt *Puy*, tantôt le *Pech* ou le *Puech*; en Berrî, on prononce *Pie*; en Poitou, le *Peut*; en Dauphiné, *Pæt*; & en d'autres lieux *Pæh*, *Peu*, *Puis*, *Pis*, &c. (D. J.)

PŒCILE (le). De tant de différens portiques ou galeries couvertes qui embellissoient la ville d'Athènes, celui-ci étoit le plus considérable; & pour le distinguer des autres, on le nommoit tout court le *portique par excellence*: auparavant, on l'appelloit *pisannetios*. Pendant la splendeur d'Athènes, les premiers peintres de la Grèce avoient représenté à l'envi dans ce portique les actions des grands capitaines de la république; & l'artiste que les auteurs grecs ont tant vanté, le célèbre Polygnote, y fit des chefs-d'œuvres dont il ne voulut point de récompense.

Mais si on en croit les savans, la grande réputation du portique lui est venue du philosophe Zenon, qui y établit l'école des stoïciens; car, ajoutent-ils, le mot grec *stoa*, d'où s'est formé celui de stoïciens, signifie un portique. Outre le *pœcile*, il y avoit hors d'Athènes quantité d'autres portiques qui servoient de promenades ou de rendez-vous aux beautés effrontées; au point, dit Lucien dans ses *dialogues*, que sur les colonnes qui ornoient ces portiques, on n'y voyoit que leurs noms & ceux de leurs amans entrelacés ensemble. (D. J.)

POELE. Les romains connoissoient deux sortes de *poëles* pour échauffer leurs chambres & les autres appartemens de leurs maisons. Les premiers étoient des fourneaux sous terre, bâtis en long dans le gros mur, & ayant de petits tuyaux à chaque étage, qui répondoient dans les chambres; on les nommoit *fornaçes*, *vaporaria*. Mais les romains avoient encore comme nous des *poëles*

portatifs, *hypocausta*, qu'ils changeoient de place quand ils vouloient. Cicéron écrit qu'il venoit de changer ses *poëles* de place, parce que le tuyau par où sortoit le feu étoit sous la chambre: *Hypocausta in alterum apodyterii angulum promovi, propterea quod ita erant posita, ut eorum vaporarium ex quo ignis erumpit, esset subjectum cubiculo.* (D. J.)

POEMANENI, en Mysie. ΠΟΙΜΑΝΗΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRRR. en bronze... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Pellerin en a publié aussi une médaille impériale grecque, frappée en l'honneur de Trajan.

PŒNÉ, monstre vengeur, dit Pausanias; qu'Apollon suscita contre les argiens, & qui arrachoit les enfans du sein de leur mère pour les dévorer. Voy. PSAMMATHÉ.

PŒNI. (*Article oublié au mot Carthaginois.*)

Les *carthaginois*, originairement phéniciens, étoient vraisemblablement vêtus de même; ils sont représentés en tuniques longues, sur les peintures du Virgile de la bibliothèque du Vatican. Saumaïse (*In Tertulliani lib. de pallio.*) prouve par plusieurs passages de Plaute, qu'anciennement les *carthaginois* portoient des tuniques à longues manches. Du temps de Tertullien, elles ressembloient à la dalmatique, c'est-à-dire qu'elles étoient d'une longueur médiocre, & sans ceinture; mais ces mêmes peintures nous montrent toujours les gens d'une condition médiocre, habillés de la tunique courte; elles nous apprennent aussi que l'habillement des femmes ressembloit à celui des femmes grecques. Didon allant à la chasse, est représentée avec une tunique (*Æneid.*, lib. IV, v. 137, 139.) de pourpre, ceinte par une agraffe d'or, avec la chlamyde de couleur de pourpre, & les cheveux noués avec des rubans de fil d'or. Cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes se servoient communément; c'étoit, suivant Servius & les autres commentateurs, un habillement de chasse, comme on le voit par la chlamyde, qui étoit un manteau de voyage ou de chasse, de même que la tunique ceinte fort haut, & que Diane porte ordinairement.

On voit par un passage de Justin (*Justin*, lib. XIX, c. 2.), que les prêtres de Carthage portoient des habits de pourpre, & le bandeau ou *infula*. Dans le détail, les *carthaginois* étoient mal vêtus & sans ceintures (*Plut. hommes illustres.*), preuve qu'ils se servoient dans l'habillement ordinaire. Nous savons peu de chose sur la façon

de s'armer des *carthaginois*. Suivant Plutarque ; les boucliers des *carthaginois* étoient tous blancs. Tite-Live (*Decad. 3, lib. V.*) remarque que dans le butin que fit Lucius Marcius, en forçant le camp des *carthaginois* en Espagne, il y avoit un bouclier d'argent sur lequel la figure d'Asdrubal étoit gravée, & du poids de 138 livres.

POETE. La poésie fut très-peu considérée à Rome dans les commencemens, & les premiers poètes furent des esclaves ; tel fut Livius Andronicus, poète tragique & comique, fait prisonnier & vendu à Rome comme un esclave, s'il faut s'en rapporter au récit d'Eusèbe : *Poetica artis honos non erat*, dit Caton dans Aulugelle ; *si quis in eâ re studebat, aut sese ad convivia applicabat, grafator vocabatur*. Mais ce temps de barbarie ne fut pas de longue durée, & les romains firent bientôt tout le prix de la poésie, & le cas qu'ils devoient faire de ceux qui se livroient à cet art sublime. Aussi voyons-nous qu'après Andronicus, qui vivoit vers l'an 455, Ennius fut attaché au grand Scipion, Térence à Lælius, Accius à Brutus ; & Cicéron cite plusieurs grands capitaines romains qui se servoient des poètes, ou pour écrire leur histoire, ou pour orner de leurs vers les temples & les autres monumens sacrés qu'ils dédient à la gloire des dieux. Sous les empereurs, les poètes ne furent pas moins favorités, & tout le monde fait le crédit que Virgile & Horace eurent auprès d'Auguste. Arcadé & Hono-

rius élevèrent une statue au poète Claudien, dans la place Trajane, avec cette inscription : *STATUAM. IN. FORO. DIVI. TRAJANI. ERIGI. COLLOCARIQUE. JUSSERUNT.*

POIDS des anciens.

On trouve dans les cabinets de Portici, de Sainte-Geneviève, une grande quantité de poids, & de toutes les espèces. Nous ne ferons mention que de deux de Portici ; ils sont de plomb ; leur forme est plate, angulaire & oblongue, tels qu'ils sont encore en usage chez les marchands de poisson du même pays. Sur l'un des côtés, on lit ces lettres gravées en relief : EME ; & sur l'autre : HABEBIS.

Cherchez au mot NOTES, les caractères qui expriment sur les marbres & les manuscrits les mesures, les poids & les monnoies.

Les poids & les mesures originaux étoient conservés dans les temples. Voy. MESURES.

• Ils étoient sous la protection spéciale de Mercure & d'Hercule. C'est pourquoi on voit dans la collection de Sainte-Geneviève le poids d'une romaine, formé par un buste de Mercure.

Les bélières, qui se trouvent placées à plusieurs petites têtes ou petits bustes de divinités, annoncent qu'ils ont pu servir de poids à des romaines.



POIDS de l'Asie & de l'Égypte, évalués par M. Paucton dans sa Métrologie.

Numéraire des Poids.

									Grains.
Sitarion , grain de froment , kertè , grain d'orge.....									$\frac{263}{288}$
2	Chalcous , éréole , taffugon , calcul.....								$1 \frac{119}{144}$
4	2	Kération , filique , kokkion , pois chiche.....							$3 \frac{47}{72}$
6	3	$1 \frac{1}{2}$	Kikkabos , ciccabos.....						$5 \frac{23}{48}$
8	4	2	$1 \frac{1}{3}$	Danic , thermos , pitébi , lupin.....					$7 \frac{11}{36}$
12	6	3	2	$1 \frac{1}{2}$	Obole feminine.....				$10 \frac{23}{24}$
24	12	6	4	3	2	Gramme , scripule.....			$21 \frac{11}{12}$
48	24	12	8	6	4	2	Drachme , denier.....		$43 \frac{5}{6}$
96	48	24	16	12	8	4	2	Didrachme	$87 \frac{2}{3}$
144	72	36	24	18	12	6	3	$1 \frac{1}{2}$ Tridrachme	$131 \frac{1}{2}$

Drachme , denier , zuz , mithealos , fève d'Égypte..... Livres. 0.0047

4	Tétradrachme , sicle , statère.....								0.019
6	$1 \frac{1}{2}$	Hexadrachme.....							0.0285
8	2	$1 \frac{1}{3}$	Once , sacros.....						0.0380
16	4	$2 \frac{2}{3}$	2	Tétrastastère.....					0.0761
96	24	16	12	6	Rotule , litre , petite mine.....				0.4566
100	25	$16 \frac{2}{3}$	$12 \frac{1}{2}$	$6 \frac{1}{2}$	$1 \frac{1}{24}$	Mine talmudique.....			0.4756
240	60	40	30	15	$2 \frac{1}{2}$	$2 \frac{2}{3}$	Mine de Moïse.....		1.1415
9600	2400	1600	1200	600	100	96	40	Cintar.....	45.66
12000	3000	2000	1500	750	125	120	50	$1 \frac{1}{4}$ Talent de Moïse.....	57.08
14400	3600	2400	1800	900	150	144	60	$1 \frac{1}{2}$ $1 \frac{1}{3}$ Talent babylonien.....	68.49

POIDS des grecs étoient les mêmes que leurs monnoies. Voyez MONNOIES des grecs.

POIDS des romains évalués par M. Pauton dans sa Métrologie.

Grains.

Silique, kération.....										3 $\frac{47}{2}$			
3	Simplium.....									10 $\frac{23}{24}$			
3 $\frac{3}{7}$	1 $\frac{1}{7}$	Sextans de Celse.....								12 $\frac{11}{12}$			
6	2	1 $\frac{3}{4}$	Scripule, gramme.....							21 $\frac{11}{12}$			
18	6	5 $\frac{1}{4}$	3	Denier de Néron.....						65 $\frac{1}{4}$			
20 $\frac{4}{7}$	6 $\frac{6}{7}$	6	3 $\frac{3}{7}$	1 $\frac{1}{7}$	Denier de Papyrius.....					75 $\frac{1}{7}$			
24	8	7	4	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{6}$	Sextule, fescle.....				87 $\frac{2}{3}$			
36	12	10 $\frac{1}{2}$	6	2	1 $\frac{3}{4}$	1 $\frac{1}{2}$	Sicilique.....			131 $\frac{1}{2}$			
48	16	14	8	2 $\frac{2}{3}$	2 $\frac{1}{3}$	2	1 $\frac{1}{3}$	Duelle.....		175 $\frac{1}{3}$			
144	48	42	24	8	7	6	4	3	Once.....		526		
1728	576	504	288	96	84	72	48	36	12	Mine italique, pondo, livre.....		Livres. 0.6849	
				9600	8400	7200	4800	3600	1200	100	Centum-pondium.....		68.49

Autres divisions de la livre romaine.

Uncia..... Grains. 526

2	Sextans.....										1052		
3	1 $\frac{1}{2}$	Quadrans, triunx, teruncium.....									1578		
4	2	1 $\frac{1}{2}$	Triens.....								2104		
5	2 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{3}$	Quincunx.....							2630		
6	3	2	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{3}$	Sexunx, femis.....						3156		
7	3 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{3}{4}$	1 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{6}$	Septunx.....					3682		
8	4	2 $\frac{2}{3}$	2	1 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{7}$	Bes, beffis, des.....				4208		
9	4 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{4}{5}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{2}{7}$	1 $\frac{1}{8}$	Dodrans, nonuncium.....			4734		
10	5	3 $\frac{1}{3}$	2 $\frac{1}{2}$	2	1 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{3}{7}$	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{9}$	Dextans.....		5260		
11	5 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{2}{3}$	2 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{1}{3}$	1 $\frac{5}{6}$	1 $\frac{4}{7}$	1 $\frac{3}{8}$	1 $\frac{2}{9}$	1 $\frac{1}{10}$	Deunx.....		5786	
12	6	4	3	2 $\frac{2}{3}$	2	1 $\frac{5}{7}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{3}$	1 $\frac{1}{5}$	1 $\frac{1}{11}$	Libra, as, pondo.....		6312

POIDS DES ANCIENS,

QUI ONT SERVI AUSSI DE MONNOIES, ET LEUR ÉVALUATION EN POIDS DE MONNOIES DE FRANCE, PAR ROMÉ DE L'ISLE.

N. B. Voyez les MONNOIES, qui servoient aussi de Poids.

NOMS DES TALENS.	Grandes drac attiques.	Petites drac attiques.	Poids de France.				Valeur en argent.		
			liv.	onc	gro	gra.	livres	S.	D.
Talent d'Égine.....	10000	13333 $\frac{1}{3}$	91	2	2	4	955	6	8
— d'Alexandrie.....	9000	12000	82	..	4	..	740
— de Rhégium.....	7500	10000	68	5	6	..	7000
— Italique.....	7200	9600	65	10	6720
Métrète grec.....	6480	8640	59	1	6048
Grand talent attique.....	6000	8000	54	11	5000
Métrète romain, dit amphore ou quadrantal.....	5760	7680	52	8	5376
Talent babylonien.....	5250	7000	47	13	5	..	4900
Petit talent attique.....	4500	6000	41	..	2	..	4200
Talent égyptien ou rhodien.....	3000	4000	27	5	4	..	4300
Urne ou $\frac{1}{2}$ quadrantal.....	..	3840	26	4	2688
Talent syrien ou ptolémique.....	1500	2000	13	10	6	..	1400
Demi-urne ou 2 congés.....	..	1920	13	2	1344
Dix petites mines attiques.....	..	1000	6	13	3	..	700
Conge romain.....	..	960	6	9	672
Demi-conge ou 3 sextiers romains.....	..	480	3	4	4	..	336
Mine d'Égine.....	166 $\frac{2}{3}$	222 $\frac{1}{3}$	1	8	2	25	155	9	6 $\frac{2}{3}$
— d'Alexandrie.....	150	200	1	5	7	..	140
— de Rhégium.....	125	166 $\frac{2}{3}$	1	2	3	60	116	13	4
— Italique.....	120	160	1	1	4	..	112
Grande mine attique.....	100	133 $\frac{1}{3}$..	14	4	48	93	6	8
Mine babylonienne.....	87 $\frac{1}{2}$	116 $\frac{2}{3}$..	12	6	6	81	13	4
Petite mine attique.....	75	100	..	10	7	36	70
As ou livre romaine.....	72	96	..	10	4	..	67	4	..
Mine égyptienne ou rhodienne, qui est la mine syrienne de Ptolémée.....	50	66 $\frac{2}{3}$..	7	2	24	46	12	16

SOUS-DIVISIONS DU TALENT.	Grandes drac attiques.	Petites drac attiques.	Poids de France.				Valeur en argent.		
			liv.	onc	gro	gra.	livres	S.	D.
Semissis ou demi as romain.....	36	48	..	5	2	..	33	12	..
Mine syrienne ou ptolémique.....	25	33 $\frac{1}{3}$..	3	5	12	23	6	8
Triens ou $\frac{2}{3}$ d'as romain.....	24	32	..	3	4	..	22	8	..
Valeur du statère d'or, rapport de 1 à 12 $\frac{1}{2}$	25	..	2	5	63	17	10	..
Quadrans ou $\frac{1}{4}$ d'as romain, & valeur du statère d'or, rapport de 1 à 12.....	18	24	..	2	5	..	16	16	..
Valeur du statère d'or, rapport de 1 à 10.....	15	20	..	2	1	36	14
Sextans ou $\frac{1}{6}$ d'as romain.....	12	16	..	1	6	..	11	4	..
Once romaine ou XXIV scrupules.....	6	8	7	..	5	12	..
Tétradrachme ou statère d'argent des grecs } XII. Id.....	3	4	3	36	2	16	..
Duelle ou $\frac{2}{3}$ d'once romaine, VIII. Id.....	2	2 $\frac{2}{3}$	2	24	1	17	..
Sicilique ou assarion, didrachme des grecs } VI. Id.....	..	2	1	54	1	8	..
Sextule ou $\frac{1}{6}$ d'once romaine, IV. Id.....	1	1 $\frac{1}{3}$	1	12	..	18	8
Denier romain, X as, petite drachme attique } III. Id.....	..	1	63	..	14	..

SOUS-DIVISIONS DU TALENT.	Grandes drac. attiques.	Petites drac. attiques.	Poids de France.				Valeur en argent.		
			liv.	onc	gro	gra.	livres.	S.	D.
Tétrobole grec ou $\frac{1}{12}$ d'once romaine } II. Id.....	$\frac{2}{3}$	42	9	4
Triobole grec $\frac{1}{2}$ drachme } I. $\frac{1}{2}$ Id.....	$\frac{1}{2}$	$31\frac{1}{2}$	7	..
Diobole grec $\frac{2}{3}$ de drach. } I. Id.....	$\frac{1}{3}$	21	4	8
valant 6 siliques } Sesterce ou $2\frac{1}{2}$ as romain, } $\frac{3}{4}$ Id.....	$\frac{1}{4}$	$15\frac{3}{4}$	3	6
obole & demie grecque } Obole grecque, $\frac{1}{8}$ d'once } $\frac{1}{2}$ Id.....	$\frac{1}{6}$	$10\frac{1}{2}$	2	4
romaine } Lupin des grecs, $\frac{1}{3}$ Id.....	$\frac{1}{9}$	7	1	$6\frac{2}{3}$
Libelle romaine.....	$\frac{1}{10}$	$6\frac{3}{10}$	1	$4\frac{3}{10}$
Demi-obole grecque, $\frac{1}{4}$ Id.....	$\frac{1}{12}$	$5\frac{1}{4}$	1	2
Silique grecque, $\frac{1}{8}$ Id.....	$\frac{1}{18}$	$3\frac{1}{2}$	$9\frac{1}{2}$
Selibelle ou sembelle romaine.....	$\frac{1}{10}$	$3\frac{3}{10}$	$8\frac{4}{10}$
Quart d'obole. Dicalque, $\frac{1}{18}$ Id.....	$\frac{1}{18}$	$2\frac{2}{3}$	7
Téronce romain.....	$\frac{1}{40}$	$1\frac{3}{40}$	$4\frac{2}{10}$
Calque ou $\frac{1}{8}$ d'obole, $\frac{1}{18}$ scrupule.....	$\frac{1}{48}$	$1\frac{1}{16}$	$3\frac{1}{2}$
Un grain de France.....	1	$2\frac{1}{2}$

A $2\frac{2}{3}$ deniers le grain d'argent, les 72 grains, ou } Le prix du marc d'argent, au titre de 11 deniers ;
 1 gros, valent argent de France..... 16 f. } 10 grains, est d'environ 51 l. 15 f.
 L'once..... 6 l. 8 f. } Le grain fin d'argent équivaut à 16 grains de
 Et le marc..... 51 l. 4 f. } poids.



POIGNARD, ou épée très courte appelée *pugio* & *parazonium*, parce qu'il étoit fixé *ad zonam*, à la ceinture. Les centurions & les tribuns militaires portoient le *poignard* & l'épée. Tacite en fait mention (*Hist.* 1. 43. 2.) : *Centurio stricto pugione occurrens*. Martial dit aussi d'un *poignard* (14. 32.) :

Militia decus hoc, & grati nomen honoris,

Arma tribunitium cingere aigna latus.

Le *poignard* étoit la marque du pouvoir souverain des empereurs ; ils le faisoient porter par le préfet du prétoire. Lampride a remarqué dans la vie de Commode, que ce prince fit trois préfets du prétoire, contre la coutume ; l'un desquels étoit affranchi, & portoit le *poignard* devant lui ; en sorte qu'on l'appelloit *libertus à pugione*.

Quelquefois l'empereur portoit lui-même ce *poignard*, comme on peut le voir dans Tacite, où Vitellius déposant lui-même l'empire, tire le *poignard* qu'il portoit à son côté, comme un titre qu'il avoit sur la vie des citoyens, & le remet entre les mains du consul Célius Simplex, qui étoit présent à cette action.

Galba, dans Suétone, portoit son *poignard* pendu au cou. Si nous en croyons Xiphilin, on se moquoit à Rome de voir ce prince tout cassé & tout usé de vieillesse, & d'ailleurs tout noué de gouttes, portant une aïme qu'il ne pouvoit manier, & qui ne lui servoit que d'un fardeau inutile & embarrassant.

On voit un *poignard* à lame courbe, semblable à une serpente de jardinier, à un cocher du cirque qui est sculpté sur un bas-relief rond de la Villa Albani. Cette lame courbée l'a fait prendre pour un jardinier par le restaurateur, qui l'a armé d'un rateau. On portoit ces *poignards* passés dans la ceinture ; c'étoit un attribut distinctif des secrétaires des empereurs à Constantinople. (*Zonar. annal.* 1. II, p. 564.) Ils étoient appelés *Εγχεπίδιον*

POILS. Voy. DÉPILER.

POINTS. Voy. PONCTUATION.

POINTS après les chiffres. Voy. la fin des **CHIFFRES** romains, & **CHIFFRES** (Écriture en).

POINTS après les mots, dans les inscriptions. Fabretti, chanoine de Saint Pierre de Rome, dans le troisième chapitre de son recueil d'anciennes inscriptions, publié à Rome en 1699, remarque que les anciens mettoient des *points* à la fin de chaque mot, mais presque jamais au bout des lignes, & qu'ils en mettoient même quelquefois après chaque syllabe. Entre les mots des inscriptions,

non-seulement on trouve des *points*, mais ils coupent encore un même mot, comme *AD. FINIBUS*, *OB. VENERIT*, *DUM. TAXAT*. C'est ce qu'on a remarqué sur une table d'airain, large de dix pieds & demi, & haute de cinq & demi, découverte à dix huit milles de Plaisance, en 1747, au lieu où étoit la ville *Veletiacium* dont parle Plin. (*Lib. VII, ch. 49.*)

Cet usage bizarre de placer des *points* entre chaque syllabe des mots d'une inscription, régna généralement dans le troisième siècle de notre ère.

Quelques philologues ont dit que ces *points* avoient été placés si fréquemment dans les épitaphes, afin d'exciter la tristesse & la douleur dans l'ame des lecteurs, par le moyen de ces pauses fréquentes. Mais Lupi (*Épitaphium Severa, p. 73.*) a publié l'inscription suivante, qui est chargée de *points*, & qui n'a cependant rien de commun avec la douleur.

IMP. CAES. M. AN. TO. NI. O.
 GOR. DI. A. NO. PI. O. FE. LI. CI.
 AVG. P. M. TRIB. POT. II. COS. PP.
 COR. NE. LI. A. PRAE. TEX. TA. TA.
 I. VI. NAM. PI. E. TA. TEM. E. IVS.
 Q. V. E. S. V. O. S. E. T
 D. I. C. I. V. M.
 E. N. T. I. A. M. S. V. A. M
 B. A. V. I. T.

POINTS, marque qu'on voit sur quelques médailles, & plus fréquemment sur des monnoies romaines. On trouve sur les médailles romaines un certain nombre de *points* mis des deux côtés, mais qui ne passent pas quatre, pour marquer la troisième partie de l'as qui se divisoit en douze parties : *Uncia*, *sextans*, *drans*, *quadrans*, *triens*. Le *sextans* se marquoit. . le *quadrans* . . le *triens* . . . &c. , la livre par O ou par L, *libra*, qui en spécifie le poids.

On trouve des *points* marqués principalement sur les médailles consulaires, mais ce ne sont pas les seules sur lesquelles on en trouve ; on en voit aussi sur quelques médailles d'argent de Trébonien Galle, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, & jamais plus de quatre : toujours en nombre pareil, tant dans l'exergue du revers que derrière le buste du prince du côté de la tête. Ces *points* se trouvent avec différens revers, comme *EQUITAS AUG* : *FELICITAS PUBLICA* : *PAX AUG* : *VICTORIA AUG* : *SÆCULUM NOVUM* : *UBERTAS AUG*. &c. Dans le cabinet de Rothelin, il y avoit quatre de ces mé-

dailles, dont le revers représente un temple, avec la légende *facullum novum*. La première n'a qu'un point en bas, & un autre derrière le buste; la seconde deux points, la troisième trois, & la quatrième quatre, & toujours autant derrière le buste que dans l'exergue des revers. Cette remarque du baron de la Bastie, n'est peut-être pas indigne de l'attention des curieux. Il ajoute que la médaille même de Gallus paroîtroit copiée ou à dessein, ou par méprise sur la médaille de Philippe, si elle n'étoit pas assez commune, & si *facullum* n'étoit pas toujours écrit par deux *ll*, pendant que le même mot est écrit avec une seule *l*, sur les médailles de Philippe. (D. J.)

POISON. Le mot *venenum* des latins ne signifie pas toujours du poison; il désigne encore assez souvent les drogues dont les peintres & les teinturiers se servent. C'est dans ce sens, par exemple, que Virgile l'emploie au second livre des géorgiques :

Alba neque assyrio fucatur lana veneno.

« L'étoffe n'est pas teinte en couleur de pourpre ».

Horace (*Ode 27, l. I.*) dit :

..... *Quis te soverere thessalis*

Magus venenis, quis poterit deus ?

« Quel enchanteur avec toutes les herbes de Thessalie, toute la force de ses charmes, que dis-je, quel dieu pourra vous tirer de ce mauvais pas » ?

Les *thessala venena* d'Horace, sont des fucs d'herbes magiques, propres à corriger la malignité du plus puissant poison.

Du temps d'Horace, on n'avoit point encore oublié l'histoire que Tite-Live (*Dec. I, l. VIII*) raconte de plusieurs dames romaines qui composèrent des poisons, & qui furent découvertes par un esclave. Sur les recherches que fit l'édile, on trouva 170 patriciennes coupables d'empoisonnement, & qui furent condamnées au dernier supplice. Les morts qu'elles avoient causées étoient en si grand nombre, qu'on attribua d'abord ce malheur à l'intempérie pestilentielle de l'air, & l'on nomma exprès un dictateur qui alla attacher en cérémonie un clou au temple de Jupiter, ainsi qu'on le pratiquoit dans une calamité publique. (D. J.)

POISSON. « Plus je réfléchis à la diète des prêtres de l'Égypte, dit M. Paw, & plus je me persuade qu'ils tâchoient principalement d'éviter la lèpre du corps, la lèpre des yeux ou la sporophthalmie, & la gonorrhée, qui, dans leur pays, est plus ou moins compliquée avec ces deux indispositions, lesquelles les eussent rendu immondes, ou, ce qui est la même

chose, inhabiles aux fonctions de leur ministère ».

« Comme ils devoient être infiniment plus purs que le peuple, ils s'abstenoient aussi d'une infinité de choses, qu'on ne défendoit pas au peuple ».

« On a observé que les grecs modernes, qui ont beaucoup de jours de jeûne, & qui mangent par conséquent beaucoup de poisson, contractent bien plus souvent la lèpre au Levant, que les turcs, qui mangent plus de viande. Cette observation est vérifiée par l'effet que produit chez les peuples ichtyophages la nature de leur aliment ordinaire. Ces peuples-là sont sujets à une maladie de la peau. Ainsi, les prêtres égyptiens ont été instruits à cet égard par l'expérience. Ils avoient renoncé à toutes les espèces de poissons, soit qu'elles eussent des écailles, soit qu'elles n'en eussent pas. Mais ils avoient une aversion particulière pour les espèces pêchées dans la méditerranée, comme on le voit par tant de passages, & sur-tout par les symboles de Pythagore, tels que Gyrarde les a recueillis. (*Voy. Gregor. Gyrardus de symbolis pythagora.*) Car outre la défense générale, on y défend encore en termes plus exprès le scare, le rouget & l'ortie, qui ne se trouvent pas dans le Nil ».

« L'ortie errante n'est proprement pas un poisson. Les anciens l'ont rangée parmi les zoophytes, & les modernes parmi les vers molusques; mais à quelque genre qu'on la rapporte, il n'y a pas de doute que sa chair ne soit plus pernicieuse qu'on ne pourroit le dire, à tous ceux que la phléctène ou la fausse gonorrhée afflige ».

« Ce sont les prêtres de l'Égypte, qui les premiers ont mis en fait que le scare est le seul des poissons qui rumine; & jusqu'à présent, on ne connoit point de naturaliste qui ait été en état de les contredire sur cet article. D'où on peut inférer avec quelque certitude, qu'ils avoient étendu fort loin leurs recherches sur toutes les productions de la nature animée; mais il seroit à souhaiter que moins amateurs des énigmes, ils n'eussent pas enveloppé quelques-unes de leurs connoissances de ténèbres qu'on désespère souvent de pouvoir dissiper ».

« Comme il y a des auteurs grecs qui, en parlant du rouget de Pythagore, le nomment plus positivement *trigla*, cela nous indique le surnom, *poisson* que les romains payoient si cher, & pour le manger & pour le voir mourir; car il donne en expirant le spectacle le plus singulier, par la vivacité des différentes couleurs dont son corps se peint à mesure que son sang cesse de circuler. Malgré tout cela, on le défendoit aux personnes initiées dans les mystères d'Eleusis, parce

qu'on le soupçonne d'avaler de temps en temps des lièvres marins; ce qui peut empoisonner sa chair sans le faire mourir (Voy. *Junius de usu piscium*, c. 22, p. 80.), par un effet tout-à-fait semblable à celui que les pommes du mancenillier produisent dans de certains poissons des mers de l'Amérique. Quant à la rougeur de ses nageoires, qui lui donnoit de la conformité avec le typhon, c'est une allégorie réellement égyptienne, & qu'on a étendue jusqu'à la perche & au sparre ».

» Il paroît que les prêtres n'avoient défendu d'autres poissons dans le régime du peuple, que ceux qui n'ont pas d'écaillés, comme le silure, la lamproie & la pernicieuse anguille du Nil; ce qui leur a attiré de la part des grecs une infinité d'épigrammes, dont quelques-unes se sont conservées dans Athénée & dans l'anthologie: mais ces grecs-là ne savoient point, & ne pouvoient même savoir que la chair des poissons sans écaillés irrite toutes les maladies qui ont du rapport avec l'éléphantiasse & la mélancholie, parce qu'elle épaisit le sang & diminue la transpiration. Cette loi générale, dont je parle, étant jointe aux institutions particulières des provinces & des villes, avoit porté le petit peuple à vivre principalement de végétaux. (Les égyptiens n'avoient pendant le cours de l'année qu'un seul jour auquel la loi les obligeoit de manger du poisson; c'étoit le neuvième du mois *thoth*. Sur leur manière de servir le repas, on peut voir Athénée. (Liv. IV, c. 10.) Et ce ne sauroit être qu'à des mozarabes répandus sur la côte occidentale de la mer rouge qu'on doit appliquer ce que dit Hérodote de ces prétendus égyptiens, qui, selon lui, se sustentoient de poisson séché au soleil, pratique qui distingue indubitablement les ichtyophages, qui n'étoient point des égyptiens, mais des arabes mêlés d'éthiopiens, & quoique ce soit l'usage des géographes de les séparer des troglodytes, on ne risque pas beaucoup à confondre tous ces sauvages les uns avec les autres, puisqu'ils étoient errants, & ne se reconnoissoient point pour sujets des pharaons. La plage qu'ils occupoient est si mauvaise & si aride, qu'on ne peut guère y vivre que de poisson, dont le prix étoit anciennement très-modique en égypte. On l'abandonnoit aux esclaves, ou on le faisoit pour l'exporter. Cependant, comme Sicard a imaginé deux lacs Méris au lieu d'un, il est par-là plus difficile d'apprécier ce qu'on dit de l'immense produit de la pêche qui s'y faisoit; mais s'il est question, comme nous ne devons pas en douter, du lac situé près de la ville des Crocodiles, on peut être certain qu'il ne rend pas actuellement un talent d'argent par jour au testerdar ou au trésorier du Caïre, comme cela étoit sous les anciens rois, à ce que disent des grecs indignes de toute croyance: car ayant prodigieusement exagéré la grandeur du lac Méris, ils ont par une

suite nécessaire exagéré aussi le produit de la pêche ».

Les poissons furent l'objet d'un culte superstitieux, non-seulement chez les égyptiens, mais encore chez les syriens, & dans plusieurs villes de Lydie. Les syriens s'abstenoient de manger du poisson, parce qu'ils croyoient que Vénus s'étoit cachée sous les écaillés d'un poisson, lorsque tous les dieux se cachèrent sous différentes formes d'animaux. En plusieurs villes d'Égypte, les uns plaçoient sur leurs autels des anguilles, d'autres des tortues, ceux-ci des brochets, ceux-là des monstres marins, auxquels ils offroient leurs encens.

POISSONS. (Constellation.) Les poissons qui forment la constellation ou le douzième signe du zodiaque, sont ceux qui poitent sur leur dos Vénus & l'amour. Vénus, fuyant la persécution de Typhon, accompagnée de son fils Cupidon, fut portée au-delà de l'Euphrate, par deux poissons qui pour cela furent placés dans le ciel. Ovide, qui raconte cette fable dans ses *Fastes*, n'a pas manqué de faire la généalogie de ces deux poissons, qui eurent pour père un poisson qui avoit procuré de l'eau à Isis, un jour qu'elle étoit extrêmement altérée.

J'ajoute à cet article un morceau de M. Dupuis, qui fera voir son système de mythologie sous le jour le plus favorable.

« Le culte des animaux étant une des choses les plus extraordinaires, est aussi l'une des plus propres à contester l'avantage de mes explications; j'ai donc montré l'origine du culte du poisson, l'un de ceux qui provient de la manière la plus frappante l'allégorie astronomique. Lorsque le solstice d'été répondoit aux premiers degrés du lion, le jour du solstice fut observé & célébré chez les syriens & les égyptiens, comme l'époque la plus importante pour le cultivateur. En Égypte, c'étoit l'instant où le Nil sortoit de son lit pour répandre ses eaux bienfaisantes, & engraisser les campagnes par ce limon précieux qui contenoit le germe de leur fécondité. En Syrie, la terre couverte de moissons trouvoit dans le soleil cette force active qui mûrit les récoltes, & l'épi jaunissant alloit tomber sous la faux du laboureur. Ce moment si désiré étoit annoncé dans les cieux par le lever ou le coucher de quelque belle étoile; c'étoit la messagère de la divinité, le génie avant-coureur qui, par son apparition ou sa retraite, avertissoit l'homme de l'action puissante du ciel sur la terre, & guidoit en quelque sorte la marche de la nature ».

» La belle étoile du grand chien, Sirius ou la canicule, fit long-temps cette fonction; & son symbole vivant, le chien, fut consacré dans les

temples. Mais bientôt la précession des équinoxes éloignant Sirius du solstice, il fallut se servir d'une autre constellation. Le *poisson* austral devint une indication plus précise, & remplaça le Mercure Anubis. Il devint pour les syriens, qui moissonnoient à la fin de Juin, le génie des bleds ; & ils lui donnèrent le nom de Dagon, qui signifie le dieu des bleds, suivant Philon, interprète de Sanchoniaron : *Δαγών ὁς ἐστὶ Σιτρον*. Te est le sens que Philon de Bédios donne à ce nom. J'avois d'abord cru que ce mot pouvoit venir de dag, qui signifie *poisson* dans cette langue ; mais l'interprète on de Philon, & la fonction de génie des moissons que remplissoit Fomalhaut (Foma haut est le nom de la plus belle étoile de cette constellation. *Phom*, en arabe, signifie bouche ; *al* est l'article, & *haut* signifie *poisson* ; ainsi Fomalhaut est la bouche du *poisson*, parce que cette étoile fait effectivement partie de la bouche du *poisson* austral), m'a fait préférer l'étymologie de *Siron*, d'autant plus que Sanchoniaron ajoute que dagon avoit trouvé le bled. La Thogone phénicienne comptoit dagon pour un des quatre fils du ciel ou d'Uranus, né de son mariage avec la terre ou *γη*. On sent qu'une pareille filiation convient parfaitement à une étoile & que l'Éternel du ciel sur la terre a produit le mariage allégorique, dont Dagon est le fruit. Le Bootis ou Atlas, Bêthul ou la Vierge, Crone ou Persée, sont ses trois autres frères, tous fils du ciel, ou étoiles.

» En suivant le principe que j'établis, que les constellations qui avoient rapport aux saisons & auxquelles on pouvoit attribuer quelque existence sur la terre, ont dû être consacrées ; le *poisson* austral a dû être honoré en Syrie, & vraisemblablement il est le génie des bleds, connu sous le nom de Dagon ; mais c'est très-peu de dire qu'il a dû être honoré en Syrie, puisque nous savons qu'il l'a effectivement été. Voici ce qu'en dit Hésychius, d'après le témoignage d'Hygeias : *Hic videtur ore aqua excipere a signo aquario qui Liborantem quondam Isin servasse a ciur : pro quo beneficio simulacrum piscis & ejus filiorum inter astra constituit. Itaque syri complures psces non estant, & eorum simulacra aurata pro diis pinatibus colunt.*

E Ovide (*F. st.*, l. XI, v. 473.) :

*Indè nefas ducunt genus hoc immonere mensis,
Nec violant timidi piscibus ora Syri.*

Voilà donc le *poisson* austral mis au nombre des dieux pénates des syriens, & sa statue enduite d'une légère couche d'or, symbole des étoiles, proposée à l'adoration des peuples. Après l'observation que nous avons faite sur la fonction d'étoile des moissons & de génie de l'année, qui souvent a commencé au solstice d'été, on sent aisément combien cette constellation a dû être observée, & quel rôle important elle joue dans la religion des adorateurs de l'âme de la nature, du soleil,

de la lune, & de l'année déifiée chez les anciens peuples.

» Passons en Egypte, où la terre semble suivre d'autres loix que par tout ailleurs ; mais où les aspects célestes sont à-peu-près les mêmes qu'en Syrie. Nous y trouverons le culte du *poisson* également établi ; & les raisons que les prêtres nous donnent de ce culte prouvent que c'est le Fomalhaut, ou le *poisson* austral, qu'on y adoroit. Ce ne sera point ici le génie des bleds qu'on honorera dans l'étoile du solstice, mais l'astre du Nil, le génie des eaux, & le signe avant-coureur de l'année & du débordement. Voici ce que nous dit Plutarque du phagre, *poisson* sacré chez les égyptiens. Les habitans de Syenne honorent le phagre, parce qu'il leur apparoit au moment du débordement, & sa vue est pour eux l'annonce agréable d'une crue d'eau qu'ils desiroient : *Videtur enim unà cum Nilo apparere : ejusque exoptatum incrementum conspectus ipse nuntiare*. On sent assez que ce passage, pris à la lettre, n'offre qu'une fable absurde, & qu'il seroit ridicule de croire qu'un *poisson* sortit de la mer tous les ans, pour annoncer au peuple égyptien le débordement du Nil. Mais, considéré comme allégorie astronomique, il présente une idée simple, & une expression toute naturelle de l'écriture hiéroglyphique des égyptiens. Ce n'étoit donc point un *poisson* réel qui rendoit ce service officieux au peuple égyptien, & à qui on attribuoit la fonction de génie bienfaisant ; c'est au *poisson* céleste que s'adressoient ces hommages ; c'est lui que l'on consacra dans le temple de la nature élevé à Saïs, à côté de l'épervier & de l'hippopotame, qui firent la même fonction de constellations officielles.

» Le coucher de l'aigle arrive lorsque le soleil est vers la fin du cancer ; & son lever, quand le soleil est à la fin du capricorne, & il avoit beaucoup de rapport avec les termes de la course du soleil, & les portes des dieux : aussi le Zend-Avesta (*tom. II, p. 388.*) dit-il que l'aigle a été placé gardien aux deux portes du monde ; ainsi l'aigle étoit consacré avec le *poisson*.

» Le *poisson* sacré prit différens noms ; celui de phagre, d'oxyrinque, de lépote, & d'oannes, parce que l'étoile de *poisson* consacrée au génie ne fut pas la même dans toutes les dynasties. C'est ainsi qu'on avoit consacré le chien, en général, à Sirius, sans qu'on le fût fait, ce semble, une loi de consacrer partout la même espèce de chien. D'abord, il paroît que l'oxyrinque fut, comme le phagre, représentatif du *poisson* céleste de Fomalhaut. Le nom de *poisson* oxyrinque signifie le *poisson* au nez pointu ou à la tête éfilée. Les peuples de la dynastie d'oxyrinque, nous dit Plutarque, adorent le *poisson* oxyrinque, ainsi appelé à cause de la forme éfilée de sa tête : *Acuio rostro*. Or, c'est sous cette forme que le *poisson* austral est repré-

senté dans le zodiaque des indiens, qu'on peut conjecturer avoir une origine commune avec celui d'Égypte, par la grande ressemblance des animaux symboliques tracés dans le zodiaque de ces deux peuples. Ce zodiaque est imprimé dans *les transactions philosophiques de 1772* (p. 353.), & dans le premier volume de l'histoire de l'astronomie de M. Bailly. Les indiens le placent, comme dans nos sphères, sous le ventre du capricorne; car, quoique le poisson austral semble tenir à la constellation du verseau, cependant il se replie sous le capricorne, & fait partie de cette division. Ce monument des indiens remonte à la plus haute antiquité, puisque le point équinoxial y est fixé aux gemeaux. Aussi, il paraît qu'à cette époque l'oxyrinque étoit l'espèce particulière du poisson, qu'on avoit peinte à l'extrémité de l'eau du verseau. (Kirker, *Ædip.*, t. II, p. 201.)

« Le culte rendu au lépidote se rapportoit également à l'étoile du Nil & au génie avant-coureur des eaux. Hérodote, parlant de ce poisson respecté des égyptiens, nous dit qu'il étoit consacré au Nil: *Arbitrantur etiam sacrum esse ex omnibus piscibus lepidotum & anguillam. Hos pisces aiunt sacros Nili esse.* On voit, par ce que nous avons dit du poisson austral, pourquoi le culte du lépidote étoit relatif au Nil, plutôt qu'au soleil ou à la terre. Quant à l'autre poisson, *anguilla*, en grec *Εγγελας*, c'étoit vraisemblablement le symbole de la constellation de l'hydre, dont le lever héliaque annonçoit aussi le commencement du débordement. Le nom d'*Εγγελας* est encore donné aujourd'hui au serpent céleste; & la constellation de l'hydre avoit un rapport si direct au Nil, qu'elle en portoit même le nom chez les égyptiens, suivant le témoignage de Théon. L'image de l'oxyrinque & du Nil étoient réunies dans la sphère égyptienne dans la case du verseau. (Kirker, *Ædip.*, t. II, part. 2, p. 201.) Ainsi, on peut croire que la diversité des noms d'oxyrinque, de lépidote & de phagré, donnés aux poissons honorés en Égypte, ne vient que de la diversité de l'espèce du poisson consacré au génie unique, au poisson céleste. Plutarque même confirme ce soupçon, en les réunissant tous trois dans une même fable, & leur attribuant indistinctement la même fonction du génie qui avoit dévoré les testicules d'Osiris. Effectivement, on disoit que les parties génitales d'Osiris avoient été jetées dans le Nil, & qu'un de ces poissons les avoit englouties. Voici quel me semble être le sens de cette fable. La force végétative en Égypte sembloit suspendre son action au solstice d'été. La terre inondée par les eaux du Nil cessoit de produire; mais le germe de la fertilité restoit dans les eaux qui couvroient les campagnes. Osiris mort, avoit donc laissé dans le Nil le germe de la fécondité: c'est la même idée qui se retrouve dans les fables grecques; mais appliquée à un climat où la nature suit un ordre différent de celui de l'Égypte. On voit Uranus,

ou le ciel, qui cesse de contribuer aux productions de la terre en automne, mais dont la vertu productive se conserve dans les pluies d'hiver, & se développant au printemps, fait sortir du sein des eaux la déesse de la génération, Vénus, Néoménie de l'équinoxe alors au taureau: peut-être aussi est-ce son coucher d'automne ».

» Porphyre (*De antro nympharum*, pag. 118.) donne à-peu-près la même explication que nous sur la castration de Saturne & la naissance de Vénus: *Calum coeundi desiderio in terram descendente Saturnus exfecat. . . . Saturnus enim, ejusque orbis primus est eorum, qui contra Calum moventur. Descendunt autem tam à Calo quam à stellis errantibus virtutes quadam; sed Cali virtutes Saturnus, Saturni Jupiter exceptit. . . . Concurrit autem aqua ad generationem. . . . Lunam quoque generationis presidem apem vocant, quam & alio nomine taurum dixerunt: & exaltatio luna est taurus.* Et plus bas, il dit de ce taureau, où arrive la néoménie, qu'il est l'auteur & le chef de la production & de la génération. C'est ainsi que Virgile suppose qu'au printemps l'ather, ou le ciel, *Conjugis in gremium descendit.* Lucien, de *dea Syria*, appelle aussi Vénus: *Causam illam atque naturam principia & semina omnium ex humido præbentem.* On dut donc regarder le poisson céleste comme le dépositaire du principe de la fécondité, puisqu'il annonçoit en Égypte deux époques importantes, le solstice d'été, commencement du débordement, & ensuite par son coucher héliaque, le commencement de la reproduction du bled sur la fin de l'automne, lorsque le soleil parcourait les derniers degrés du zodiaque ».

» Élien rapporte que les égyptiens, qui habitoient la préfecture d'Oxyrinque, avoient tant de vénération pour le poisson oxyrinque, qu'ils n'osoient pêcher aucuns poissons, de crainte de nuire à celui-là, & de l'envelopper dans leurs filets. Ils prétendoient qu'il étoit né des blessures & du sang d'Osiris. Élien place l'histoire de ce poisson sacré à la suite de celle du chien, qu'il dit avoir été consacré à Sirius, ou à l'étoile qui annonçoit à l'Égypte le débordement de son fleuve. Le même motif dut établir le culte des poissons en l'honneur du poisson austral, qui, peu de temps après, fit la même fonction d'étoile du Nil, que ne pouvoit plus faire Sirius. Strabon nous dit qu'il étoit, ainsi que le lépidote, en vénération dans toute l'Égypte; mais qu'il recevoit un culte spécial dans la dynastie à laquelle il avoit donné son nom, & qu'il avoit un temple dans la ville d'Oxyrinque ».

» Nous retrouvons aussi le poisson consacré dans le temple de Minerve à Saïs. On y avoit tracé cinq figures hiéroglyphiques, un enfant & un vieillard, un épervier, un hippopotame & un poisson. Ces symboles étoient vraisemblablement relatifs à l'année solstiale, qui commençoit autrefois au lever

lever de Sirius ; ce qui fit dire à l'Isis égyptienne , celle qui , suivant Hor-Apollo , désignoit l'année : *Ego sum qua in sidere canis exorior*. Sirius ne fut pas long temps une annonce exacte du solstice ; le coucher de l'aigle (c'étoit en Egypte un épervier) , celui du Fomalhaut , & le lever du Pégase , cheval fluvial , servirent successivement à déterminer le solstice d'une manière plus précise. Dans le planisphère de Bianchini , c'est un cheval , fort semblable à l'hippopotame , qui répond au signe du lion. Mais parmi ces constellations , les unes paroissent au levant , les autres au couchant , l'une le matin , l'autre le soir. L'enfant & le vieillard , symboles usités chez les anciens pour peindre le levant (*Neque putant solem infantem recens natum à loco emeruisse , sed sic ortum solis pingunt.*) (*Plut. de Iside*, p. 355.) & le couchant , déterminoient le lieu des constellations , & fixoient le sens des trois emblèmes astronomiques. Le poisson céleste avoit sur les autres caractères de l'écriture sacrée , l'avantage de déterminer le solstice par son lever du soir , & son coucher du matin , le même jour. La durée de son apparition mesuroit celle de la plus courte nuit de l'année ; il se levait au moment où le crépuscule affoibli permettoit aux étoiles de paroître , & descendoit sous l'horison aux premiers rayons du jour. La plupart des autres génies ne marquoient une époque astronomique que par un lever ou un coucher. Le poisson austral la fixoit par ce double phénomène. Il paroît en quelque sorte fait pour annoncer au peuple égyptien le débordement du Nil. Si l'astre du jour l'avoit vu disparaître le matin , le soir il sortoit le premier des flots de la mer Rouge ; & cette circonstance singulière de la retraite & du retour du génie qui guidoit la marche de la nuit , donna lieu à la fable du Mercure Oannès , animal amphibie qui avoit des pieds & une voix d'homme , une queue de poisson. Il venoit , nous dit la fable , pendant la nuit à Memphis , & le soir se retrouvoit encore à la mer Rouge , & répétoit tous les jours la même course. Il avoit instruit les égyptiens , & ils tenoient de lui leur astronomie & plusieurs autres sciences. D'après la fonction de génie de l'année , d'étoile du Nil , & d'astre avant-coureur des eaux que fit Oannès , il n'est pas étonnant que les égyptiens lui ayent fait honneur de leurs connoissances , comme ils en faisoient honneur à Sinus , le Mercure Anubis , au Mercure Persée , génies de l'équinoxe du printemps ».

» Son retour à la mer Rouge , vers laquelle il venoit chaque soir , s'explique fort simplement par son retour à l'Orient de l'Egypte & à la mer Erythrée , d'où il sembloit sortir sur le soir après avoir disparu le matin au couchant. Le Fomalhaut se levait au sud-est de l'Egypte avec environ 50 degrés d'amplitude , & par conséquent au même point de l'horizon , où l'habitant de Memphis plaçoit la mer Rouge. Il seroit d'autant plus difficile de donner de la réalité à cette tradition ,

Antiquités , Tome V ,

qu'il n'y a pas de fleuve qui forme une communication entre Memphis & la mer Rouge ».

» On observera que l'Oxyrinque dont nous avons montré l'identité avec le poisson austral , & par conséquent avec l'Oannès ou le Mercure du solstice , étoit , au rapport d'Alien , un poisson de la mer Rouge , où se lève Fomalhaut. On a vu ci-dessus que Dagon étoit aussi ce poisson : or , l'identité de l'Oannès & du fameux Dagon , ou dieu-poisson des phéniciens , qui résulte de mon système , est attestée par Synelle lui-même. Il dit que l'Oannès s'appelloit Odacon ; c'est une union de l'article grec *ô* & de *δαγων* , prononcé *δαζων*. C'est donc *ô δαζων* , & non pas *ô δαζων* , qu'il faut lire ; mais rien de plus ordinaire que ces altérations de mots étrangers. J'ignore si le nom d'Oen & d'Oannès qu'on lui a donné , étoit le nom d'un poisson , ou une dénomination générale appliquée aux génies des quatre saisons. Il est certain qu'on parle des quatre Oannès , auxquels on donnoit le nom d'Anedotes , & qui paroissent *in conversatione saculi* , disoient les anciens. Or , on sait que ce mot *conversio saculi* ou *anni* , désignoit les tropiques , & même les équinoxes ; & que les changemens qui s'opéroient dans la nature à ces quatre points , les firent appeler tropiques :

Qua tropica appellant , quod in illis quatuor anni

Tempora vertuntur signis , nodosque resolvunt ,

Inducuntque novas operum rerumque figuras.

(Maail. , liv. III , vers. 621.)

» Cette tradition sur les quatre génies équinoxiaux & solstitiaux , se trouve par-tout. Sanchoniaton , dans la théologie phénicienne , donne à Uranus ou au ciel quatre enfans , ou quatre génies étoiles , suivant notre système. Chez les chinois , Jao enseigne à ses astronomes les moyens de déterminer les solstices & les équinoxes ; & pour cela , il désigne quatre étoiles , une desquelles est l'astre *ho* , que je soupçonne être notre poisson austral. Les arabes l'appellent encore *haut* , nom du poisson dans cette langue. En Perse , ce sont quatre étoiles qui président aux quatre points cardinaux de la sphère : Tacheter à l'est , Satevis à l'ouest , Venant au midi , Haftorang au nord. Ces quatre points cardinaux n'étoient que les tropiques & les solstices , comme l'a très-bien observé M. Bailly. Ces astres étoient les génies des quatre saisons. En Egypte , au lieu de quatre étoiles , on nomme quatre animaux symboliques , qui sont encore dans nos constellations , & qui fixoient alois les quatre points cardinaux de la course annuelle du soleil. C'étoient , dit Saint-Clément , quatre caractères de l'écriture sacrée , & ils désignoient les solstices & les équinoxes. Il en doit être de même des quatre Oannès des Chaldéens , qui paroissent *in conver-*

fiore seculi, ou anni. Job parle aussi de quatre astres, qui ne sont rien autre chose que les quatre étoiles qui présidoient aux quatre points cardinaux de la sphère. Mais soit qu'il y ait eu quatre Oannès, ou un seul, on voit toujours le *poisson* austral jouer le principal rôle; c'est ce *poisson* dans lequel l'ame du monde, ou Vischnou, place le siège de sa puissance dans sa troisième métamorphose; il y prend le nom de Mach-Autar, & tue le monstre Bennenafser, ou l'ourse céleste, appelée Bennenafsch, au moment où la déesse Banni (ou la vierge céleste) va au bain, c'est à-dire descend au sein des flots; ce qui arrive au lever du *poisson* austral, lorsque l'ourse passe au méridien inférieur. Cette métamorphose est dans la *Chine illustrée de Kirker.* (Pag. 158.) ».

» Ce même *poisson* dut être observé aux environs du solstice d'hiver. Il disparoissoit dans les rayons solaires, lorsque le soleil approchoit du capricorne, & ne reparoissoit que lorsque le soleil étoit arrivé au milieu des *poissons*, & restoit ainsi absorbé dans les flots de lumière, pendant les trois mois pluvieux des régions tempérées ».

» Je ne suivrai pas dans tous ses détails l'explication des fables faites sur le *poisson* austral, & de toutes les divinités & de tous les génies, en apparence différens, à qui cette seule constellation a donné naissance. Je crois en avoir assez dit pour donner une idée abrégée de la marche que j'ai suivie, & du génie des orientaux dans leurs fables & leur théologie. C'est une des preuves les plus frappantes de l'allégorie qui avoit engendré ce culte des animaux. On pourroit soupçonner que le culte du taureau avoit été occasionné par l'utilité de cet animal dans l'agriculture; mais le culte du *poisson* suffit pour détruire la conjecture, & pour prouver que c'étoit l'ame du monde incarnée en taureau, ou agissant sous ce signe ».

POISSON. (Aliment.) Nous avons vu plus haut les principes diététiques des égyptiens, des syriens & des lydiens sur l'usage du *poisson*. Voici ceux des grecs & des romains. Voy. PISCINE.

On observe que l'usage de manger du *poisson* n'est pas rappelé dans les temps héroïques, & qu'on n'en trouve guère de traces que depuis Homère. Les grecs en faisoient tant de cas, que quoiqu'on puisse avec raison appeler *obsonium* tout ce qu'on mange avec le pain, cependant ils ne qualifioient de ce titre que le seul *poisson*. Les romains en portèrent le goût jusqu'à la fureur; & ils ne se contentèrent pas d'en faire un mets capable de flatter leur appétit, ils leur firent encore l'honneur d'emprunter leurs noms: *Ita Sergius Orata, dit Columelle, & Licinius Muræna captorum piscium utabantur vocabulis.* Il y avoit à Rome un nombre prodigieux de gourmands, pour le service desquels

il falloir épuiser les mers, comme l'explique énergiquement Juvénal:

*Atque ita deficit nostrum mare, dum gula savit
Retibus assiduis.....*

Le poëte ailleurs s'emporte contre l'audace téméraire des pêcheurs qui bravoient la fureur des mers; pour satisfaire la sensualité de ces gloutons:

Contemnunt mediam temeraria lina Charybdin.

Les *poissons* les plus recherchés étoient le mullet, la lamproye, les huitres, le scaré, le loup marin, le goujon, la dorade, l'esturgeon, le turbot, le saumon, le maquereau, le thon, &c. On les vendoit au marché, & au son d'une sonnette qui avertissoit de l'heure de la vente.

M. Tull a renouvelé en Angleterre, l'an 1751, le procédé des anciens pour châtier les *poissons*, afin de les engraisser.

POISSONS sur les tombeaux des chrétiens. Voyez-en la raison au mot ICHTUS ou ΙΧΘΥΣ. Les lettres de ce mot *ichthus* étoient les initiales des noms de Jesus-Christ.

I..... ΗΘΟΥΣ..... JESUS.
X..... ΠΙΣΤΟΣ..... CHRISTUS.
Θ..... ΕΘΥ..... ΔΕΙ.
Υ..... ΙΟΣ..... ΦΙΛΙΟΣ.
Σ..... ΩΤΗΡ..... ΣΕΡΒΑΤΟΡ.

On voyoit gravés sur un onyx du musæum de Kircker, deux *poissons* aux côtés d'une ancre. Lupi (*Epitap. Severæ, p. 64.*) y reconnoît le cachet de deux époux chrétiens figurés par les deux *poissons*.

POISSONS sur les médailles, désignent les villes maritimes. Les thons ou pélamides, sont le symbole de Byzance, parce qu'on y en pêche une grande quantité.

Le dauphin portant le petit Taras, est le symbole de Tarente.

Deux *poissons* sont le symbole de Cyzique, des Léontins.

Un *poisson* avec une ancre, est le symbole d'Abyde.

POITRINE (la) étoit consacrée à Neptune, & les astronomes la plaçoient dans le département du cancer.

La beauté de la *poitrine* des figures d'homme consiste, dit Winckelmann (*Hist. de l'art, t. IV, c. 4.*), dans le beau dégagement de son éléva-

tion. C'est une *poitrine* semblable que le père des poètes donna à Neptune, & après lui à Agamemnon. Anacréon désiroit de voir dans celui qu'il aimoit une *poitrine* d'une forme pareille.

POIVRE, espèce d'aromate qui a été recherché dans tous les siècles & dans tous les pays, pour assaisonner les alimens. Il a été aussi connu qu'employé par les anciens grecs, les arabes & les modernes. Dioscoride, Galien & d'autres auteurs, en distinguent trois sortes; savoir le noir, le blanc & le long, qu'ils croyoient être les mêmes fruits; mais seulement différens entr'eux par le degré de maturité. Cependant, le *poivre* noir & le *poivre* long, que nous connoissons sous ces noms, sont des fruits de différentes plantes, que nous considérons aussi séparément.

Les grecs appelloient cet aromate *περιγί*, les arabes *fusel*, & les botanistes latins *piper*.

POIX. Les anciens se servoient de la *poix* pour apprêter le vin & lui donner de l'odeur, ainsi que Pline nous l'apprend (14. 20.): *Ratio condiendi musta, in primo fervore, qui novem diebus cum plurimum peragitur, aspersu picis, ut odor vino conringat, & saporis quadam acumina*. Ils l'employoient aussi à boucher les vaisseaux de terre cuite, dans lesquels ils gardoient le vin: *Edicto admonerat*, dit Suetone (*Claud.*, c. 16.), *ut uberi vinearum proventu, bene dolia picarentur*.

Les anciens employoient encore la *poix* à épiler le corps, à tourmenter les malfaiteurs: *Atra fix agit opud carnificem*, dit Plaute (*Capt.* 3. 4.); & allumer les bûchers où l'on brûloit les cadavres, & ils en jettoient de toute bouillante sur les assiégeans, comme on lit dans César: *Picem reliquasque res quibus ignis excitari potest, fundebant*.

Les anciens appelloient *colophone* la *poix* que l'on avoit rendue sèche & friable en la faisant bouillir dans l'eau, parce qu'il en venoit beaucoup de Colophon, ville d'Ionie.

POLEMARQUE, magistrat d'Athènes. C'étoit le troisième des neuf Archontes, & son département étoit le militaire, surtout pendant la guerre; ce qui n'empêchoit pas qu'il ne connût aussi des affaires civiles avec ses autres collègues. On lui donnoit aussi le titre d'*archistrateges* ou de *généralissime* dans les guerres importantes. Dans celles de moindre conséquence, on se contentoit de créer dix *strateges* ou généraux, autant qu'il y avoit de tribus à Athènes. Le *polémarque* devoit consulter ces *strateges*. Il avoit outre cela sous lui deux *hipparques* ou généraux de la cavalerie, & dix *phylarques* qui étoient comme les maîtres de camp, enfin dix *taxiarques* ou colonels qui commandoient l'infanterie.

Dans la suite, le *polémarque* devint un magistrat purement civil, dont les fonctions furent renfermées dans le barreau. Chez les étoliens, on donnoit ce nom à celui qui avoit la garde des portes de la ville.

On voit sur une cornaline gravée de Stofch; le magistrat d'Athènes appelé *polémarque*, qui étoit aussi roi des sacrifices, particulièrement de ceux de Diane, surnommée *Αρροτέρα*, & de Mars. Il a une épée nue à la main, & sur le bras gauche un bouclier. Devant lui sur un autel, est la statue de Diane.

POLEMICON, c'éroit le nom d'un air de danse des grecs, qu'on exécutoit sur la flûte.

POLEMOCRATE, fils de Machaon, avoit un temple au village d'Ena, dans le territoire de Corinthe. Ce dieu, dit Pausanias, guérit les malades comme son père; c'est pourquoi les habitans du lieu l'honorent d'un culte particulier.

POLEMON, roi de Pont. ΠΟΛΕΜΟΝΟΣ ΑΡΧΙΠΕΡΕΩΣ.

Ses médailles sont :

RRR. en médailles grecques d'argent, au revers de Marc-Antoine.

RRRR. en P. B. grec, au revers d'Auguste.

O. de lui seul.

POLEMON, le jeune, roi de Pont.

REX POLEMO, & ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟ.

Ses médailles sont :

O. en or & en bronze.

RRR. en médailles grecques d'argent, au revers des empereurs Claude & Néron.

RRRR. avec la tête d'Agrippine au revers. Cette médaille du cabinet de Pellerin, qui l'a publiée, est peut-être unique.

POLENTA, orge nouvelle rôtie médiocrement & ensuite moulue. Nous apprenons de Pline que les anciens composoient leur *polenta* de différentes manières: les uns arrosoient l'orge, la faisoient sécher pendant une nuit, la fricassoient le lendemain, & sur le-champ la réduisoient en farine; d'autres prenoient de l'orge cueillie fraîchement, ensuite battue; & l'ayant arrosée d'eau, ils la lavoient, la séchoient au soleil, la pilôient dans un mortier, ou la faisoient moudre; d'autres faisoient rôtir l'orge tout simplement, & ensuite moudre bien menu avec un peu de millet; d'autres y ajoutoient de la coriandre, du moult, de l'hydromel, &c. Quoi qu'il en soit, leur *polenta* ser-

voit de nourriture au peuple, & particulièrement aux soldats. Les grecs l'appelloient *ἀλφιτόν*. Hippocrate prescrivit souvent à ses malades l'*ἀλφιτόν*, préparé sans sel. Paul d'Égine en recommande l'usage dans de l'eau, pour apaiser la soif. Les syriens employoient l'orge rôtie dans leur boisson, pour corriger la qualité de l'eau.

Il est assez vraisemblable que les arabes, qui étoient voisins des syriens & qui habitoient un pays sec qui produisoit peu d'orge, mais beaucoup de café, sans presque aucune culture, imaginèrent de faire leur *polenta* avec les baies de café; mais les effets de ces deux boissons sont tout opposés: l'une humecte, rafraîchit; l'autre chauffe, agite, & met les esprits en mouvement. (D. J.)

POLETHES, *πολιθεις*, étoient chez les athéniens dix magistrats qui, conjointement avec les trois chargés de l'argent consacré aux pompes publiques, avoient la direction de l'argent des impôts & de la vente des biens confisqués. De plus, leur pouvoir s'étendoit encore jusqu'à vendre à l'encan ceux qui n'avoient pas payé le tribut nommé *μεισιχίον*. (Potteri Arch. grec., t. I, c. 14.)

POLHYMNIE. Voy. POLYMNIE.

POLIACHOS, ou la gardienne de la ville. Minerve avoit un temple sous ce nom, sur une des collines qui étoient dans l'enceinte de Lacédémone. C'est le même nom que celui de *Poliade*.

POLIADÉ. Minerve eut deux temples dans la Grèce, sous le nom de Minerve *Poliade*. L'un à Erythres, en Achaïe; & l'autre à Tégée, dans l'Arcadie. La statue de Minerve *Poliade* à Erythres étoit de bois, d'une grandeur extraordinaire, assise sur une espèce de trône, tenant une quenouille des deux mains, & ayant sur la tête une couronne surmontée de l'étoile polaire. Dans le temple de Minerve *Poliade* à Tégée, on conservoit des cheveux de Méduse, dont Minerve avoit fait présent aux tégéates, disoit-on, en les assurant que par-là leur ville deviendroit imprenable. Ce temple étoit desservi par un prêtre, qui n'y entroit qu'une fois l'année. *Poliade* signifie celle qui habite dans les villes, ou la patronne d'une ville. (De πόλις, une ville.) Voyez NERTUNE.

POLIÉES, *πολιεία*, fête solennelle qu'on célébroit à Thèbes en l'honneur d'Apollon, surnommé *πολιός*, c'est-à-dire *le gris*, parce que, par un usage contraire à celui de toute la Grèce, ce dieu étoit représenté dans cette ville avec des cheveux gris. (Potteri archal. grec., t. I, p. 426.)

POLIEÛS. Jupiter avoit un temple dans la citadelle d'Athènes, sous le nom de *Polieus* (de πόλις, ville), c'est-à-dire protecteur de la ville. Lorsqu'on lui sacrifioit, on mettoit sur son autel de l'orge mêlée avec du froment, & on ne laissoit personne auprès. Le bœuf qui devoit servir de victime mangeoit un peu de ce grain, en s'approchant de l'autel. Le prêtre destiné à l'immoler l'assommoit d'un coup de hache, puis s'enfuyoit; & les assistants, comme s'ils n'avoient pas vu cette action, appelloient la hache en jugement. Pausanias, qui raconte cette cérémonie, n'en rend aucune raison.

POLIGONE & TÉLÉGONE, deux fils de Protée, roi d'Égypte, fort habiles à la lutte, obligeoient tous les étrangers qui venoient chez leur père à lutter contre eux; & après les avoir vaincus, ils les faisoient mourir cruellement. Hercule étant arrivé sur leurs terres, fut défié du même combat; mais il délivra le pays de ces deux tyrans.

POLIMENT des statues à l'émeril, à la pierre-ponce ou à l'outil. Voy. MARBRE.

Il n'est pas douteux que l'on ne donnât aussi chez les anciens le *poli* aux statues de marbre en les cirant. Pline nous l'apprend (Liv. VII, c. 9); mais nous ne connoissons plus cette pratique. Plus cette couche de cire étoit mince, plus les statues conservoient l'esprit du travail du sculpteur; & c'étoit apparemment dans ce sens que Praxitèle donnoit la préférence à celles de ses statues auxquelles Nicias, artiste expérimenté, avoit ainsi donné cette espèce de *poli*. Il est vrai que nous ne voyons dans les statues antiques qui subsistent, aucune trace de cette espèce de *poliment*; mais cela ne doit point surprendre, le temps l'a dû effacer. La croûte étoit trop mince, pour être de durée. J'ajouterai néanmoins que le *poliment* des anciens paroît préférable à celui dont nous nous servons; car il étoit exempt de frottement dans l'opération, & différent en cela de celui de la pierre-ponce que nous pratiquons encore, & qui doit nécessairement émousser certaines petites arêtes, dont la vivacité ne contribue pas peu à rendre un travail ferme & spirituel. (D. J.)

POLIMENTA. Voy. ROGNONS.

POLISO, une des Hyades.

POLITÈS, un des fils de Priam, se confiant en la légèreté de ses pieds, se tenait en sentinelle hors de la ville, pour observer quand les grecs quitteroient leurs vaisseaux, & s'avanceroient vers Troye; mais il fut tué par Pyrrhus, aux pieds du roi son père.

POLIUS, nom sous lequel les thébains hono-
roient Apollon. Il signifie le blanc & le beau
(*παλιός*, blanc), parce que ce dieu étoit toujours
représenté avec la fleur de la jeunesse. (*Pausan.
Beotic*) On lui sacrifioit un taureau; mais un
jour, à la fête du dieu, comme ceux qui étoient
chargés d'amener la victime n'arrivoient point,
& que le temps pressoit, un charriot attelé de
deux bœufs étant venu à passer par hasard, dans
le besoin où l'on étoit, on prit un de ces bœufs
pour l'immoler; & depuis, il passa en coutume
de sacrifier un bœuf qui avoit été sous le joug.
On donnoit aussi ce nom à Jupiter. *Voyez* DII-
POLIES.

POLLENTIA, déesse de la puissance chez les
romains. Son nom est dérivé du mot *pollere*, avoir
de la puissance.

POLLENTIA, ville de la Ligurie. Ptolémée
(*Liv. III, c. 1.*), qui écrit *Polentia*, place cette
ville dans les terres. Columelle (*Liv. VII, c. 2.*)
dit que l'on faisoit cas anciennement des laines
noires & brunes de *Pollentia*; ce qui a fait dire à
Martial (*Liv. XIV, épig. 157.*):

Non tantùm Pullo lugentes vellere lanas.

Et à Silius Italicus (*Liv. VIII, v. 596.*):

..... *Fuscique ferax Pollentia villi.*

Cette ville conserve son ancien nom. On l'ap-
pelle aujourd'hui *Polența*. Elle est située au con-
fluent du Tanaro & de la Stura.

POLLINCTORES (de *pollincire*, embaumer.),
chez les grecs *necrocosomes*, domestiques de ceux
qu'on appelloit *libitinarii*, qui étoient chargés
d'embaumer les corps: *Si libitinarius*, dit Ulpien,
servum pollinctorem habuerit, isque mortuum spo-
liaverit.

POLLIO, surnom des familles *ASINIA* &
BÆBIA.

POLLION, » Quelque remarquable, dit Winc-
kelmann (*Hist. de l'art., l. VI, c. 6.*), que soit dans
l'histoire de l'art le nom d'Auguste & les restes des
monumens de son siècle, il résulte du rapport de
Pline que le nom d'*Asinius Pollion* ne l'est pas
moins, par la quantité de beaux ouvrages anciens
que cet illustre connoisseur recueillit, & qu'il
exposa publiquement. L'historien de la nature &
de l'art fait l'énumération de plusieurs de ces ou-
vrages, dont les plus connus sont le tanreau far-
nèse, & les femmes à cheval, ou les *hippiades* de
Stephanus, qui représentoient sans doute les ama-
zones. (*Plin., l. XXXVI, c. 4, §. 10, p. 282.*)
La raison qui m'engage à faire mention des hip-
piades de Stephanus, dont le temps ne sauroit
d'ailleurs être déterminé, est parce que je crois

que c'est ce même statuaire que Ménélas, auteur
d'un groupe de deux figures de grandeur natu-
relle & conservé à la Villa Ludovisi, nous fait
connoître dans l'inscription grecque qui l'accompagne ».

» On a découvert encore un beau bas-relief
dans les débris de la maison de campagne d'un
autre *Pollion*, avec le prénom de Védus. Ce
Pollion, qui mérite d'occuper une place parmi
les personnages fameux de ce temps, fit un tes-
tament par lequel il léguoit à Auguste sa belle
maison de campagne, située sur le Pausilipe, près
de Naples. Les ruines de cette maison sont d'une
immense étendue. Ce qui est de plus curieux au
milieu de ces vastes débris, ce sont les fameuses
pêcheries de Murènes, *piscina*, ou ces réservoirs
entourés de murailles & pratiqués dans la mer par
Védus *Pollion*. C'est cet homme qui joignoit à la
politesse d'un courtisan la férocité d'un barbare,
qui dit un jour qu'il traitoit Auguste dans sa mai-
son de campagne, & qu'il venoit d'être informé
qu'un esclave avoit cassé un de ces vases précieux
nommé *vase murrhins*, qu'on le jette aux murènes,
ad muranas! L'empereur, pour empêcher *Pollion*
de commettre à l'avenir une pareille cruauté, fit
briser tous les vases de cette nature. Ce réservoir
se voit encore aujourd'hui, & se trouve si bien
conservé, que les deux treillis de bronze, au tra-
vers desquelles on faisoit entrer l'eau de la mer,
paroissent être encore les treillis antiques ».

POLLUCERE, } *Polluctum* étoit un sacrifice
POLLUCTUM, }
à Jupiter Dapoles, ou à Hercule, ou à quelque
autre dieu; il étoit suivi d'un repas. *Polluctum*
vient de *pollucere*, offrir. *Decimam partem Herculi*
pollucere, c'étoit donner la dîme à Hercule. Le
repas qui suivoit le sacrifice, étoit somptueux;
d'où l'on a fait les expressions *obsonare pollucibi-*
liter, pour vivre ou servir splendidement; *polluci-*
bilis cæna, pour un repas splendide.

POLLUX étoit censé fils de Jupiter, mais
son frère Castor n'étoit que fils de Tynzare; c'est
pourquoi celui-ci étoit mortel, tandis que le fils
de Jupiter devoit jouir de l'immortalité. L'amitié
qui lioit les deux frères, fut mettre de l'égalité
dans deux conditions si dissemblables. *Pollux*
demanda à Jupiter que son frère participât à sa divi-
nité, & il obtint que tour-à-tour l'un seroit parmi
les dieux, tandis que l'autre seroit parmi les morts;
ainsi les deux frères ne se trouvoient jamais en-
semble dans l'assemblée des dieux.

Pollux étoit un excellent athlète; il vainquit,
au combat du ceste, Amycus, fils de Neptune,
le plus redouté de tous les athlètes. *Voyez* AMY-
CUS. Quoique les deux frères partageassent presque
toujours les honneurs & le culte qu'on leur rendit
après leur mort, cependant on trouve que *Pollux*

avoit un temple dédié à lui seul , près de la ville de Téraphné en Laconie , outre une fontaine au même endroit , qui lui étoit spécialement consacrée , & qu'on appelloit *Polydocée* , ou la fontaine de *Pollux*. Voyez CASTOR, DIOSCURES, CAIRES , GÉMEAUX.

Pollux paroît représenté avec les oreilles brisées de Pancratiaste (Voyez OREILLES.) , parce qu'il remporta la victoire , comme Pancratiaste , dans les premiers jeux pythiques de Delphes. Cette forme d'oreilles données à un jeune héros sur un grand bas-relief de la villa Albani , a fait croire à Winckelmann que cette figure représentoit *Pollux* , ainsi qu'il l'a fait voir dans ses monumens de l'antiquité. On remarque encore de semblables oreilles à la statue de *Pollux* au Capitole , & à une petite figure du même héros au palais Farnèse.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch , on voit sur une pâte antique les têtes accolées de Castor & de *Pollux* , & au-dessus de chaque tête une étoile.

Sur une pâte de verre , les têtes de Castor & de *Pollux* se regardant.

Sur une pâte antique , Castor & *Pollux* debout.

Sur une sardoine , le même sujet.

Sur une pâte antique , Léda assise sur un trône , ayant à ses deux côtés Castor & *Pollux* , sur la tête de chacun desquels elle appuie une main.

POLYBE , fils de Mercure & d'Eubée , père de Glaucus , dieu marin. Voyez GLAUCUS.

POLYBOÉ , divinité que les uns prennent pour Diane , & d'autres pour Minerve , dit Hétychius. Vossius (*De idol. lib. II. c. 60.*) tire ce nom de βόω ou βόσκω , je nourris , & il conjecture que c'est peut-être la même chose que le πολυβοτεΐρα d'Homère , ou Παμβώτης γη , c'est-à-dire , la terre qui nourrit tout le monde.

POLYBOTÈS , un des géants qui firent la guerre aux dieux. Il s'enfuit à travers les flots de la mer , n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture , quoique ses pieds touchassent le fond. Il arriva ainsi à l'île de Cos , où Neptune qui le poursuivoit , ayant arraché une partie de cette île , en couvrit le corps du géant , d'où fut formée l'île de Nisiros.

Sur une pâte antique de la collection de Stofsch , on voit Neptune à cheval qui terrasse *Pol. botès*. Le même sujet étoit représenté à Athènes de ronde bosse , selon Pausanias (*Athen. lib. I. cap. 2.*).

POLYCAON , mari de Mésène. Voyez MÉSÈNE.

POLYCASTE , fille de Nestor , lava les pieds à Télémaque , à son arrivée à Pylos (*Odyss. Γ. 464.*).

POLYCÉPHALE (Nome). C'étoit chez les grecs un fameux air de flûte , inventé en l'honneur d'Apollon ou de Pallas. Plutarque dit qu'Olympe composa sur la flûte , en l'honneur d'Apollon , l'air ou le nome appelé *polycéphale* , πολυκεφαλον. Pindare , dans sa dernière ode pythique , parle de ce cantique *polycéphale* , ou à plusieurs têtes , & l'appelle κεφαλῶν πολλῶν νόμον. Il en fait Pallas l'inventrice , ainsi que de la flûte même qu'elle fabriqua pour imiter les gémissemens des cœurs de Méduse , après que Persée lui eut coupé la tête.

Le scholiaste de Pindare , en cherchant l'origine de la dénomination du cantique *polycéphale* , en allègue ces trois raisons : 1°. Les serpens qui couvroient la tête de Méduse , sifflaient sur différens tons , & parce que la flûte imitoit cette variété de sifflemens dans le cantique en question , on l'appella *polycéphale* , à plusieurs têtes. 2°. D'autres prétendent que c'étoit à cause que cet air s'exécutoit par un chœur de cinquante musiciens , auxquels un joueur de flûte donnoit le ton. 3°. Quelques-uns entendent par ce mot κεφαλαί , têtes , des poèmes , des hymnes ou préludes , & assurent que ce cantique en avoit plusieurs qui précédoient apparemment les différentes strophes dont il étoit composé , & ces derniers en attribuoient la composition à Olympe , en quoi ils étoient , comme l'on voit , d'accord avec Plutarque ; mais celui-ci ajoute que cet air étoit consacré au culte d'Apollon , & nullement à celui de Pallas. Voyez M. Burette , dans les *Mém. des inscript. tom. X. (D. J.)*

POLYDAMAS , fameux athlète de Thessalie , étoit , selon Pausanias , l'homme de la plus haute stature que l'on ait vu depuis les temps héroïques. Les lions sont fort communs dans la partie montagneuse de la Thrace ; ils infestent particulièrement la plaine qui est au pied du mont Olympe. Ce fut sur cette montagne que *Polydamas* , sans le secours d'aucune sorte d'armes , tua un lion des plus furieux & des plus grands ; il s'étoit exposé à ce péril , pour imiter Hercule , qui abatait à ses pieds le lion de Némée. On racontoit une autre preuve de sa force , ou pour mieux dire , un autre prodige. Étant un jour au milieu d'un troupeau de vaches , il prit un fort taureau par un de ses pie ls de derrière , & le tint si bien que quelques efforts que fit cet animal dans sa fougue & sa colère , il ne put jamais se tirer des mains de *Polydamas* , qu'en lui laissant la corne du pied par lequel il le tenoit. On dit aussi qu'en prenant d'une seule main le train de derrière d'un char qui couroit à brides abattues , il l'arrêtoit tout court. Ayant été

invité de venir à la cour du roi de Perse, il défit au combat trois de ces satellites que l'on nommoit en Perse *les immortels*, & à qui la garde de la personne du roi étoit confiée; il se battit avec eux trois, & les étendit morts à ses pieds.

A la fin, il périt par trop de confiance en ses propres forces; car un jour étant entré dans une grotte pour y prendre le frais avec quelques amis, sa d'linée voulut que tout à coup le roc parut s'entr'ouvrir. Au premier danger, les amis prirent l'épouvante & la fuite; lui seul resta, & avec ses mains il voulut soutenir la roche qui se détachoit, comme s'il eût été suffisant pour un tel fardeau; mais la montagne venant à s'écroûler, il fut enseveli sous ses ruines. On lui éleva une statue dans une place distinguée du itade des jeux olympiques.

POLYDECTE, roi de l'île de Sérîphe, reçut favorablement chez lui Danaë & son fils, qui fuoient la persécution d'Acrîsus. Après avoir fait élever le jeune Persée avec beaucoup de soin, il devint amoureux de Danaë, & la contraignit de l'épouser. Persée, au retour de ses voyages, le rendit à Sérîphe, désola toute l'île, & en périt fin les habitans en leur montrant la tête de Méduse. Le roi lui-même, qu'il surprit à table, ne fut pas épargné. On trouve cette fable racontée diversément. Voyez **PERSÉE**.

POLYDOCÉE, ou fontaine de Pollux. Voyez **POLLUX**.

POLYDORA, fille de Méléagre & femme de Protésilas, le premier des grecs qui fut tué devant Troye, ne put se résoudre à survivre à son mari, & aima mieux l'accompagner au tombeau. Mais la tradition la plus commune donne Laodamie pour femme à Protésilas. Voyez **PROTÉSILAS**.

POLYDORE, fils de Priam & d'Hécube, fut envoyé par son père, au commencement de la guerre de Troye, avec de grands trésors, chez Polymnestor, roi de Thrace, son beau-frère. Celui-ci voyant les grecs maîtres de Troye, croyant n'avoir rien à craindre du roi Priam, & pouté par une honteuse avarice, fit pétir secrettement le jeune prince. Enée, après la ruine de sa patrie, ayant passé dans la Thrace, & voulant offrir un sacrifice aux dieux sur le rivage, se mit à arracher quelques arbrisseaux pour parer l'autel de feuillages; mais du premier qu'il arracha, il vit du sang découler; la même chose arriva au second & au troisième; & enfin il entendit la voix de Polydore, qui lui apprit son malheur & le crime du roi de Thrace. Enée, avant de se retirer, célébra les obsèques de Polydore, & lui éleva un tombeau de gazon. Voyez **HECUBE**.

Hygin raconte autrement cette histoire: Priam ayant envoyé en Thrace le jeune Polydore, qui n'étoit encore qu'au berceau; Ilione, sa soeur, femme de Polymnestor, l'éleva comme son fils, & fit passer Diphile, fils du roi, pour le fils de Priam, s'étant apparemment défiée de la cruauté & de l'avarice de son mari. En effet, les grecs lui ayant offert Electre, fille d'Agamemnon, s'il vouloit répudier Ilione & faire mourir Polydore, ce prince accepta leurs offres; mais au lieu de son beau frère, ce fut à son propre fils qu'il ôra la vie. Polydore, sur ces entrefaites, étant allé consulter l'oracle sur sa destinée, apprit que son père étoit mort & sa patrie brûlée; mais il fut bien surpris de voir tout le contraire. Lorsqu'il fut de retour en Thrace, Ilione lui ayant expliqué l'énigme, il arracha les yeux à Polymnestor. Homère ne dit pas un mot du voyage de Polydore; au contraire, il le fut tuer par Achille sous les murs de Troye. Voyez **ILIONE**.

POLYDORE, fils de Cadmus, régna à Thèbes, lorsque son père se fut retiré en Illyrie. Il fut père de Labdacus & grand-père de Laïus.

POLYDORE, fils d'Hippomédon, fut un des héros épigones, c'est-à-dire, de ceux qui prirent la ville de Thèbes, dix ans après la mort d'Éthéocle & de Polynice.

POLYDORE ou **POLYDORA**, nymphe, fille de l'Océan & de Thétys, étoit l'une de celles qui présidoient à l'éducation des enfans avec Apollon & les Fleuves (*Hésiod. théogon. 354.*).

POLYGIUS. Mercure portoit à Trézène ce surnom. Il y avoit une statue qui lui étoit consacrée, de même qu'un olivier devenu arbre, de massue d'Hercule qu'il étoit auparavant (*Pausan. corinthiac.*).

POLYGNOTE (*Pausan. lib. X. p. 863. l. 3.*) avoit peint Cassandre embrassant la statue de Minerve qui s'étoit détachée de sa base, & s'étoit penchée vers elle. On voit ce sujet représenté sur une pâte antique de Stofch, & sur une pierre gravée du cabinet de Vettori à Rome (*Mus. Flor. t. II. pl. 31. n^o. 3.*).

POLYMNASTIE ou **POLYMNASTIQUE**, nome pour les flûtes, inventé selon les uns par une femme nommée *Polymneste*, & selon d'autres par *Polymnestus*, fils de Ménès, colophonien (S.).

POLYMNIE, } une des muses, ainsi appelée à cause de la multiplicité des chansons (de πολλοί, beaucoup, & de ὕμνος, hymne, chanson), est regardée comme l'inventrice de l'harmonie; c'est pourquoi on la représente avec une lyre ou un

barbyton, selon Horace. Hésiode & plusieurs autres la nommèrent *Polymnie* ; & alors on dérive son nom de *μνῆσαι*, *se ressouvenir*, pour la faire présider à la mémoire & à l'histoire qui en dépend.

Cette muse, sur les médailles de la famille *Pomponia*, est représentée seule, sans attribut, excepté la couronne de laurier qui est au revers, & que l'on avoit consacrée particulièrement à *Polymnie*. Au reste, elle a la main droite enveloppée dans son manteau, ce qui la distingue constamment de toutes les autres. *Voyez MAIN DROITE*, &c.

Cette attitude de *Polymnie* tenant la main droite enveloppée dans son manteau, & élevée sur le menton, peut seule la faire reconnoître. Elle ne porte en effet aucun attribut.

On reconnoît à cette attitude la muse de la pantomime, qui médite sur les moyens de représenter avec les gestes seuls tout ce qui se passe dans ce vaste univers. Au reste, tous les monumens antiques lui donnent constamment cette attitude particulière, ainsi qu'à *Mnémosyne*, qui est comme elle la déesse de la mémoire. C'est ainsi qu'elle paroît au muséum Pio-Clémentin, sur le marbre de l'apothéose d'Homère, sur le sarcophage du Capitole où sont représentées les muses, & dans les peintures d'Herculanum.

Un bas-relief du palais Mattei nous offre encore *Polymnie* dans la même attitude, mais ayant de plus à ses pieds un masque, symbole de la pantomime.

Aufone désigne cette muse par un vers qui peint admirablement un pantomime :

Signat cuncta manu, loquitur Polyhymnia gestu.

Plutarque dérive son nom de *μνῆσιν πολλῶν*, *le souvenir de plusieurs choses*,

« Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une sardoine *Polymnie*, muse de la rhétorique, tenant à la main un volume roulé. Je ne puis alléguer, dit Winckelmann, d'autre raison de cette dénomination que le rouleau, parce que dans les statues & bas-reliefs antiques, on le voit ordinairement à la main des rhéteurs & de ceux qui harangoient. Une des muses de l'apothéose d'Homère, prise sans fondement par Schott pour la Pythie, tient ce rouleau, en faisant le geste d'un orateur. Une figure de femme, dans la même attitude, qui est debout contre une colonne sur une (*Vaillant*, n°. 20. *Penbroke*, P. I. pl. vij.) médaille de la famille *Vibia*, tient un rouleau semblable, & a été prise pour *Vénus* avec le sceptre, peut-être parce qu'elle est nue jusqu'aux cuisses. On voit encore sur une médaille de *Prusias* (*Tentam*, num. pag. 297.) une figure sembla-

ble, à la différence près de la feuille qu'on prétend y trouver; & le père Frœlich en a voulu faire une sybille ou une prêtresse de Cybele. Notre muse a sa tunique de même au-dessus de la ceinture, & jusque-là elle paroît nue, sans quelques petits plis de draperie qui prouvent le contraire. Je crois que les figures des médailles citées seront habillées comme la nôtre, qui a son vêtement étroitement joint au corps ».

Sur une sardoine, la même muse debout au près d'une colonne, tenant un rouleau.

Sur une sardoine, la même muse assise avec un rouleau en main.

POLYMELE, fille d'Actor & femme de Pélée. *Voyez ACTOR*, *PELÉE*.

POLYMNESTOR, roi de Thrace. *Voyez HECUBE*, *ILIONE*, *POLYDORE*.

POLYNICE, fils de Jocaste & d'Œdipe, sortit de Thèbes du vivant de son père, & se réfugia à Argos; il y épousa la fille d'Adrasie. Après la mort d'Œdipe, dont Ethéocle lui donna avis, il revint à Thèbes; mais n'ayant pu s'accorder avec son frère, il en sortit une seconde fois; & puissamment aidé par son beau-père, il fit une tentative dont le succès fut malheureux. Les deux frères s'entreuèrent dans un combat si guerrier. Tandis qu'on décernoit la sépulture à Ethéocle, comme ayant combattu pour la patrie, on donna que le corps de *Polynice* seroit livré en proie aux oiseaux, pour avoir attiré sur sa patrie une armée étrangère. *Voyez ADRASTE*, *ANTIGONE*, *ETHÉOCLE*.

POLYPE. Le *polype* de l'oreille est une maladie si peu connue des modernes, qu'on en trouve à peine le nom dans leurs écrits, & cependant la description de cette cure n'a pas été omise par les anciens.

POLYPE, ou plutôt ver-mollusque, appelé *Méduse*, sert de symbole aux médailles de Syracuse.

POLYPÉMON, fameux bandit, surnommé *Procruste* (du mot *κρῆω*, *je frappe*, *je me jette avec violence*.), qui attaquoit tous les passans sur le chemin d'Eleusis à Athènes. Thésée le combattit & le tua. *Voyez DAMASTÈS*.

POLYPHAGUS, surnom donné à Hercule, à cause de son extrême voracité, qui étoit si grande, que les argonautes le firent sortir de leur vaisseau, parce qu'il les affaamoit en consumant toutes leurs provisions. *Voyez BUPHAGUS*, *PAMPHAGUS*.

POLYPHÈME,

POLYPHÈME, le plus célèbre & le plus affreux des cyclopes, passoit pour fils de Neptune. C'étoit un monstre affreux, dit Homère (*Odyss. I.*); il ne ressembloit point à un homme, mais à une haute montagne, dont le sommet s'éleve au-dessus de toutes les montagnes voisines. Il marchoit au milieu des plus profonds abîmes de la mer, & les flots baignoient à-peine ses reins. Il n'avoit qu'un œil, & cet œil, selon Virgile (*Æneid. III.*), étoit semblable à un bouclier grec, ou au disque du soleil. Après qu'il fut privé de la lumière, il se servit, pour conduire & assurer ses pas, d'un pin dépouillé de ses branches. Enfin, il s'engraïssoit de carnage, & dévoroit tous les malheureux qui tomboient entre ses mains.

Ulysse ayant pris terre sur la côte des cyclopes, en Sicile, entra, avec douze de ses compagnons, dans la caverne de *Polyphème*, qui faisoit paître alors ses troupeaux dans les champs; & pendant qu'ils s'amusoient à considérer tout ce que contenoit cette demeure sauvage; le cyclope revint, & ferma sur lui l'entrée de sa caverne, avec une roche que vingt charettes attelées des bœufs les plus forts n'auroient pu remuer, dit Homère. A la lueur du feu qu'il alluma, il aperçut ces étrangers. Ulysse prit aussi-tôt la parole, & dit qu'il revenoit de la guerre de Troie; que la tempête, après avoir brisé leur vaisseau, les avoit jetés sur ces côtes; qu'ils le prioient de les traiter comme ses hôtes; & de ne pas violer à leur égard les lois de l'hospitalité. « Souvenez-vous qu'il y a un » Jupiter qui préside à l'hospitalité, & qui punit » sévèrement ceux qui outragent les étrangers. » Le cyclope lui répond: « Étranger, es-tu donc si » dépourvu de sens? tu viens de bien loin pour » m'exhorter à respecter les dieux & à avoir de » l'humanité. Sache que les cyclopes ne se sou- » cient ni de Jupiter, ni de tous les dieux ensem- » ble; car nous sommes plus forts & plus puissans » qu'eux. Ne te flatte pas que, pour me mettre » à l'abri de sa colère, j'aurai compassion de toi » & des tiens, si mon cœur de lui-même ne se » tourne à la pitié ». En même-temps le barbare empoigna deux des grecs, les froissa contre la roche, & les mange pour son souper. Le lendemain matin, à son réveil, il fit un semblable repas; puis il sortit ses troupeaux qu'il mena au pâturage; après avoir fermé exactement l'entrée de cet horrible séjour.

Ulysse & ses huit compagnons ainsi renfermés pour tout le jour, eurent le loisir de méditer sur les moyens de se venger, & d'échapper au cyclope. Voici le stratagème dont ils s'avisèrent: Ils avoient apporté avec eux une outre d'excellent vin rouge, avec lequel ils se proposèrent d'enivrer le monstre, pour l'aveugler ensuite. Quand il revint le soir, il fit encore son souper de deux grecs, qu'il dévora de même; on lui proposa alors

Antiquités, Tome V.

de boire un coup de ce bon vin, qu'il trouva délicieux. Il demanda à Ulysse comment il s'appelloit, afin qu'il pût lui faire un présent digne d'un cyclope. Je me nomme *Personne*, dit Ulysse. Eh bien, répond *Polyphème*, *Personne* sera le dernier que je mangerai; voilà le présent que je te prépare. Cependant il vuide l'outre & s'endort. Alors les grecs lui crevent son œil unique avec une grosse pièce de bois, aiguisée par le bout & durcie au feu. *Polyphème*, réveillé par la douleur, jette un cri épouvantable, qui attire auprès de lui tous les cyclopes d'alentour. Qu'avez-vous, *Polyphème*, lui crie-t-on; quelqu'un a-t-il attenté à votre vie. Hélas! mes amis, *Personne*, dit-il. Puisque ce n'est *personne*, répondent les cyclopes, prenez donc patience, & priez Neptune votre père de vous secourir.

Cependant le cyclope obligé de faire paître ses troupeaux, ouvre la porte de sa caverne; mais il étend ses deux bras pour arrêter les grecs s'ils vouloient sortir avec le troupeau. Ceux-ci s'avisèrent de s'attacher sous le ventre des bœufs, qui étoient fort grands, avec une laine fort épaisse, & sortirent tous heureusement de leur prison. Quand Ulysse se vit assez loin de la caverne, il cria au cyclope: Si un jour quelque voyageur te demande qui t'a causé cet horrible aveuglement, tu peux répondre que c'est Ulysse, le destructeur de villes, fils de Laërte. A ce nom, les hurlements du cyclope redoublent. Hélas! s'écrie-t-il, voilà donc l'accomplissement des anciens oracles, qui m'avoient dit que je serois un jour privé de la vue par les mains d'Ulysse. Sur cette prédiction, je m'attendois à voir arriver ici quelque homme beau, bien fait, de grande taille, & d'une force supérieure à la nôtre; & aujourd'hui c'est un petit homme de méchante mine & sans force, qui m'a crevé l'œil, après m'avoir dompté par le vin.

Euripide a écrit une pièce, intitulée *le cyclope*, qui n'est ni comédie, ni tragédie, mais qui tient de l'un & de l'autre. C'est la fable de *Polyphème*, telle qu'elle est contée ci-dessus d'après Homère.

On trouvera les amours de *Polyphème* pour Galatée & sa jalousie contre Acis, aux articles *ACIS & GALATÉE*. Quant à sa fille *ELPE*, voyez son article.

On trouve ce cyclope représenté deux fois dans le recueil des peintures d'Herculanum. Il paroît aussi sur un bas-relief de la villa Albani, avec un œil ouvert placé au milieu du front, au dessus des deux autres. Il chante ses amours sur la lyre, & un petit amour semble lui dicter ses chants. On voit ce bas-relief au n°. 36 des *Monumenti inediti* de Winckelmann.

On voit sur une cornaline gravée de Stofch *Polyphème* jouant de la lyre au bord de la mer,

& Galatée portée par un dauphin, qui s'approche du rivage pour l'entendre.

POLYPHÈME. Homère parle d'un prince de ce nom, qu'il compte parmi les lapithes. Il étoit, dit-il, égal aux dieux par sa valeur.

POLYPHON, fils de Mérope. *Voyez MÉROPE.*

POLYPHONTE, tyran de Messénie. *Voyez MÉROPE.*

POLYPHTONGUE. Pollux rapporte (*Chap. 10. liv. IV. Onomast.*) que les égyptiens se servoient d'une flûte appelée *polyphongue*, inventée par Osiris, & qui étoit faite d'un tuyau d'orge.

La *polyphongue* avoit apparemment plusieurs trous pour produire plusieurs tons, comme l'indique son nom. Au reste, c'étoit une flûte à une seule tige ou monaule; car Pollux dit bien expressément qu'elle étoit faite d'un tuyau d'orge. (*F. D. C.*)

POLYPOÉTES, fils de Pirithoüs & d'Hippodamie, fut un des chefs de l'armée grecque devant Troie (*Homer. Iliad. 12.*).

POLYPORTE, fils de Pénélope. *Voyez PÉNÉLOPE.*

POLYPTICHI, tablettes, ou dyptiques à plusieurs feuillets.

POLYRRHENIUM, en Crète. ΠΟΛΥΡΡΗΝΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un fer de lance.

On a une médaille impériale grecque, frappée dans cette ville en l'honneur de Trajan.

POLYSPASTE & CORBEAU D'ARCHIMEDE. Le *corbeau d'Archimède* étoit une espèce de grue ou de gruaux, composée de plusieurs puissances autres que celles qu'on y applique aujourd'hui. C'étoit une poutre ou mât prodigieusement long & de plusieurs pièces, renforcé au milieu par de fortes semelles, le tout rassuré avec des cercles de fer & une lieure de cordes, de distance en distance, comme le mât d'un vaisseau composé de plusieurs autres mâts. Cette suiteuse poutre devoit être encore allongée d'une autre à-peu-près

d'égale force. Ce levier énorme & de la première espèce étoit suspendu à un grand arbre, assemblé sur sa sole, avec sa fourchette, son échellier, ses moises, enfin à-peu-près semblable à un gruaux. Il étoit appliqué & collé contre l'intérieur de la muraille de la ville, arrêté & assuré par de forts liens ou des anneaux de fer, dans lesquels on passoit des cordages qui embrassoient l'arbre, au bout duquel le corbeau étoit suspendu. Les anciens ne terrassoient point leurs murailles, peut-être à cause de la grandeur & de la hauteur de leurs machines de guerre, qu'ils n'eussent pu mettre en batterie sur le terre-plein, sans les exposer en butte à celle des assiégeans. Ils n'y mettoient que les petites machines faciles à transporter.

Ce levier ainsi suspendu à un gros cable ou à une chaîne, & accolé contre son arbre, devoit produire des effets d'autant plus grands que la puissance se trouvoit plus éloignée de son point fixe, ou du centre du mouvement, en ajoutant encore d'autres puissances qui tiroient de haut en bas par la ligne de direction.

Il y avoit à l'extrémité plusieurs grappins ou pattes d'ancre suspendues à des chaînes qu'on jettoit sur les vaisseaux, lorsqu'ils approchoient à portée. Plusieurs hommes abaissoient cette bascule par le moyen de deux cordes en trellage. Dès qu'on s'apercevoit que les griffes de fer s'étoient cramponnées, on faisoit un signal, & aussitôt on baissoit une des extrémités de la bascule, pendant que l'autre se relevoit & enlevoit le vaisseau à une certaine hauteur, pour le laisser ensuite tomber dans la mer, en coupant le cable qui le tenoit suspendu.

On employa cette machine non-seulement au siège de Samos, mais encore un peu avant celui de Rhodes, par Démétrius Poliorcètes. Vitruve rapporte qu'il y avoit un architecte rhodien, nommé *Diognetus*, à qui la république faisoit tous les ans une pension considérable à cause de son mérite. Un autre architecte, nommé *Callias*, étant venu d'Arabo à Rhodes, proposa un modèle où étoit un rempart, sur lequel il avoit posé une machine avec laquelle il prit ou enleva une hélépole qu'il avoit fait approcher de la muraille, & la transporta au-dedans du rempart. Les rhodiens voyant l'effet de ce modèle avec admiration, ôtèrent à *Diognetus* la pension qui lui avoit été donnée, & la donnèrent à *Callias*, qui ne la conserva pas long temps; car *Démétrius* ayant assiégé cette place, & fait avancer son effroyable hélépole; les assiégés eurent recours à *Callias* pour les en délivrer. Celui-ci reconnut son impuissance à cet égard, & que l'hélépole de l'ennemi étoit à l'épreuve de sa machine par son énorme pesanteur. On voit par-là qu'il y avoit des corbeaux capables d'enlever une tour ambulante du second

ordre. Si ces fameux corbeaux n'eussent paru qu'au siège de Syracuse, & que nous ne fussions pas que les grecs s'en étoient servi long-temps avant Archimède, on pourroit douter de l'effet prodigieux de ces sortes de machines; mais ces faits sont trop bien attestés, & il seroit absurde de les nier.

Voici ce que dit Plutarque du corbeau d'Archimède. « On voyoit sur les murailles de grandes machines, qui avançant & abaissant tout à coup sur les galères de grosses poutres, d'où pendoient des antennes armées de crocs, les cramponnoient, & les levant ensuite par la force des contrepoids, elles les lâchoient tout d'un coup & les abymoient, ou après les avoir enlevées par la proue, avec des mains de fer ou des becs de grues, & les avoir dressées sur la poupe, elles les plongeioient dans la mer, ou elles les ramenoient vers la terre avec des cordages & des crocs, & après les avoir fait pirouetter long-temps, elles les brisoient & les fracassoient contre les pointes des rochers qui s'avançoient dessous les murailles, & écrasoient ceux qui étoient dessus. A tout moment des galères enlevées & suspendues en l'air, tournant avec rapidité, présentoient un spectacle affreux; & après que les hommes qui les montoient, étoient dispersés par la violence du mouvement & jettés fort loin, comme avec des frondes, elles alloient se briser contre les murailles, où les engins venant à lâcher prise, elles retomboient & s'abymoient dans la mer ».

POLYTECHNE, gendre de Pandarée. *Voyez PANDARÉE.*

POLIXÈNE, fille de Priam. Achille l'ayant vue pendant une trêve, en devint amoureux, & la fit demander en mariage à Hector. Le prince troyen lui proposa une condition honteuse, celle de trahir son pays; ce qui irrita fort Achille, sans diminuer pourtant son amour. Lorsque Priam alla redemander le corps de son fils, il mena avec lui la princesse, pour être plus favorablement reçu. En effet on dit que le prince grec renouvela sa demande, & promit même d'aller secrètement épouser *Polixène* en présence de sa famille, dans un temple d'Apollon, qui étoit entre la ville & le camp des grecs. Paris & Déiphobe s'y rendirent avec Priam & *Polixène*; & dans le temps que Déiphobe tenoit Achille embrassé, Paris le tua. *Polixène*, désespérée de la mort d'un prince qu'elle aimoit, & d'en avoir été la cause, quoiqu'innocente, se retira au camp des grecs, où elle fut reçue avec honneur par Agamemnon; mais s'étant dérobée de la nuit, elle se rendit sur le tombeau de son époux, & s'y perça le sein.

Une autre tradition plus communément suivie, porte que *Polixène* fut immolée par les grecs sur le tombeau d'Achille. C'est ainsi qu'Euripide l'ex-

pose dans sa tragédie d'Hécube. Après la prise de Troie, les grecs avant de partir, rendirent de nouveaux honneurs funèbres à Achille, dont le corps étoit inhumé dans les champs phrygiens. L'ombre du héros leur apparut, & leur dit que s'ils vouloient avoir un retour heureux, ils devoient immoler à ses mânes *Polixène*, qu'il s'étoit lui-même choisie. Hécube, de son côté, eut un songe qui la menaça de son malheur. « J'ai vu, » dit-elle, une biche qu'un loup furieux arrachoit » de mes genoux; j'ai vu le spectre d'Achille, » qui demandoit en présent une troyenne. Dieux! » écoutez ma fille de ces tristes présages ». En effet, Ulysse vint de la part des grecs chercher *Polixène* pour la conduire à l'autel. *Polixène*, à cette nouvelle, ne plaint que sa mère, & compte pour rien de mourir. Elle jette un regard modeste, mais assuré sur Ulysse, & lui dit (*Hécube, act. 11.*): « On veut que je meure, je brûle de mou- » rir; vous n'entendez de moi ni vœux, ni sou- » pirs; je vous suis. Non, je ne flétrirai point ma » gloire par une lâche crainte de la mort. Fille de » roi, destinée à un roi, dans l'espérance d'un » hymen aussi doux qu'illustre, semblable enfin » aux déesses, hors l'immortalité, je me vois au- » jourd'hui esclave; ce nom seul me fait aimer le » trépas.... Je mourrai libre, & j'emporterai » ma gloire aux enfers. Allons, Ulysse, con- » duisez-moi, immolez moi ».

Le fils d'Achille prend la main de *Polixène*, la fait monter sur le tombeau, & ordonne à ceux qui environnent la victime, de la saisir. *Polixène* s'écrie: « Arrêtez, ô grecs! sachez que je meurs » volontairement. Qu'on ne m'approche pas; je » vais me livrer au coup fatal. Laissez-moi mourir » libre, au nom des dieux. Reine, je rougirois » de paroître aux Enfers en qualité d'esclave ». Agamemnon commande qu'on cesse de retenir *Polixène*. Elle l'entend, & se voyant libre, elle déchire ses vêtements, découvre son sein, le présente hardiment à Pyrrhus; en fléchissant le genou. Pyrrhus tout éperdu détourne les yeux; il balance, il frappe, des ruisseaux de sang coulent.

Elle tombe, & tombant, range ses vêtements;

Dernier trait de pudeur en ses derniers moments.

(La Fontaine exprime ainsi la mort de Thisbé.)

Les grecs remplis d'admiration pour le courage de *Polixène*, lui dressèrent un bûcher, & firent des présens pour sa pompe funèbre. Pausanias, parlant de cette mort de *Polixène*, dit: Action barbare, qu'Homère a jugé à propos de passer sous silence. *Voy. ACHILLE.*

Les artistes anciens se plaisoient à représenter *Polixène* immolée par Pyrrhus sur le tombeau d'Achille. Pausanias vit en Grèce ce sujet peint à

Athènes, à Pergame & à Delphes, par Polignote (L. 10. l. 1. l. 26.). Gori l'a rapporté, d'après un monument étrusque (*Mus. étrus. tab. 141.*). On le voyoit gravé sur quatre pierres dans la collection de Stofch. Une de ces pierres a été publiée par Winkelmann, au numéro 144 des *Monumenti inediti*.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une sardoine, *Polixène* égorgée & sacrifiée par Pyrrhus sur le tombeau de son père Achille. *Polixène* est à genoux :

Flectens ad terram genua (*Euripid. Hecub. pag. 561.*).

Et Pyrrhus debout devant elle, est sur le point de lui enfoncer l'épée dans la gorge.

Secat ferro spiritus meatus (*Ibid. v. 567.*).

Sur une cornaline, le sacrifice de *Polixène*. *Polixène* ayant la tête voilée, qu'elle tient appuyée sur ses mains, est assise sur un autel auprès d'une colonne; sur laquelle il y a une urne cinéraire, qui marque le tombeau d'Achille. Devant elle on voit Pyrrhus debout, dans l'attitude de la sacrifier. Cette gravure est de la première manière.

Sur une sardoine, le même sujet mieux exprimé. *Polixène* y est assise sur un brutilier, auprès d'un autel orné de guirlandes & d'une épée qui y est attachée. Autour de l'autel, erre l'âme d'Achille, représentée par une Psyché accroupie, posée sur une colonne. L'infortunée *Polixène* a le sein découvert jusqu'à la ceinture, de même que la tête; dont elle rejette le voile avec la main gauche. J'aurois encore, dit Winkelmann, à voir descendre sur les joues de *Polixène* l'insula sacrée que lui donne Lucrèce, avec qui je dirois alors :

Cui simul insula virgineos circumdata comptus

Ex utraque pari malorum parte profusa.

(*De rer. nat. l. I.*)

Derrière elle est placé Pyrrhus, qui, ayant le fourreau de son épée pendu au côté gauche, la prend avec la main du même côté par les cheveux noyés derrière la tête, comme (*Pausan. l. X. p. 862. l. 4.*) Polignote les avoit peints à Delphes; il tient de la main droite son épée nue, & *Polixène* lui arrête la main.

POLIXÈNE, fils d'Agamemnon, & petit fils du roi Agée, commanda les épiens au siège de Troie. Sa valeur le rendoit semblable aux dieux, dit Homère. Il étoit du sang des héraclides.

POLIXO, prêtresse d'Apollon dans l'île de Lemnos, excita toutes les femmes de l'île à tuer leurs maris; parce que ceux-ci, sous prétexte de

quelques défagrémens qu'ils trouvoient dans leurs femmes, étoient allés chercher d'autres femmes dans la Thrace. Voyez **HYPISIPILE**.

POLIXO, femme de Triptolème, roi des rhodiens, ayant reçu chez elle Hélène, qui avoit été chassée de Sparte, après la mort de Ménélas, & imputant à cette princesse la mort de Triptolème, qui avoit péri devant Troie, résolut de s'en venger sur elle. Dans ce dessein, un jour que la princesse étoit sur le bord de la rivière, elle y envoya des femmes déguisées en furies, qui prirent Hélène, l'attachèrent à un arbre, & l'étranglèrent. Voyez **DENDRITIS**, **HÉLÈNE**.

POMMES du jardin des hespérides, qu'Atlas faisoit garder par un dragon. Voyez **HESPERIDES**.

Pomme d'or jettée par la Discorde au milieu des déesses. Voyez **PARIS**.

Il y avoit encore dans l'île de Chypre un arbre qui produisoit des pommes d'or. Voyez **TAMADÈRE**.

POMMES. Les anciens scandinaves avoient imaginé des *pommes* mystérieuses, qui étoient confiées à la garde de la déesse Iduma. Quand les dieux se tertioient vieillir, ils goûtoient de ces *pommes*, & elles avoient la vertu de leur rendre la jeunesse. Voyez **ODIN**.

POMMES de pin. Elles étoient employées dans les mystères de Cybèle, dans ceux de Bacchus, dans ses sacrifices, dans les orgies & dans les pompes ou processions. On offroit des sacrifices de *pommes* de pin; & on en voyoit souvent sur les autels de Cybèle, de Bacchus, & même d'Esculape. Voyez **PIN**.

POMMES. On donne cet attribut à Vénus; mais on ne connoît de monument véritablement antique, que des pierres gravées sur lesquelles cette divinité tient une *pomme*. Les mains des statues qui tiennent des *pommes*, sont des restaurations modernes.

Les pauvres offroient des *pommes*, au lieu de vœux, à Jupiter, qui en reçut le surnom de *Zeus pomphalos*. Pollux (1. 27.) raconte la même chose d'Hercule.

Les anciens faisoient avec des *pommes* du cidre, & du poiré avec des poires. Plin. Partelle (14. 16.): *Vinum fit & è siliquâ syriacâ, & è pyris, malorumque omnibus generibus.*

Les amantes dévoient leur passion aux amans, en leur jetant une *pomme* (*Platon. epigr. in Laert. l. III. scilicet. 32.*).

POMMIER sauvage. Les anciens faisoient de ce bois (*Eustath. ad Iliad. B. p. 282. l. 13.*) les piques & les javalois.

Némésis (*Pausan. l. I. pag. 81. Suidas, voce Παινοῖσια.*) tenoit un rameau de pommier sauvage, pour marquer son inexorable inflexibilité.

POMÆRIUM ou **PROSIMURIUM**. C'étoit un terrain sacré qui se trouvoit au pied des murs de la ville.

Les critiques sont partagés sur sa situation ; les uns prétendent qu'il ne s'étendoit point à la partie voisine des murailles qui étoit du côté de la campagne, & le réduisent à cet espace qui étoit laissé entre la muraille & les bâtimens intérieurs de la ville. D'autres, au contraire, le réduisent au terrain qui étoit au pied du mur du côté de la campagne, où il n'étoit point permis de bâtir, ni de labourer, de peur d'ébranler les fondemens de la muraille. Une troisième opinion a situé le *pomærium* tant au dedans qu'au dehors des murs.

Tacite semble insinuer que le terrain jusqu'où s'étendoit le *pomærium* de Rome, étoit marqué par des espèces de bornes qui avoient été posées au pied du mont Palatin, par l'ordre de Romulus ; & c'étoit près de ces bornes qu'étoient posés les autels sur lesquels on faisoit divers sacrifices. Il n'étoit permis à aucun particulier de faire entrer la charrue dans l'enceinte comprise sous le nom de *pomærium*. Personne au reste ne pouvoit transplanter ses bornes dans la vue d'agrandir la ville, s'il n'avoit éteint celles de l'empire par ses conquêtes. Il avoit alors la liberté de le faire, sous le prétexte de contibuer au bonheur & à l'ornement de la ville, en y recevant de nouveaux citoyens, qui y apportoient leurs talens, & qui pouvoient y perfectionner les arts & les sciences.

Le plus ancien *pomærium* des romains, le même que Romulus avoit désigné, étoit au pied du mont Palatin, ainsi que le dit encore l'auteur déjà cité : *Antiquissimum pomærium, quod à Romulo institutum est, Palatini montis radicibus terminabatur.* Servius Tullius, en étendant les limites de la ville, recula celles du *pomærium*. Sylla en fit autant, selon Festus : *Producit id Servius rex, item L. Cornelius Sylla dictator* ; & Tacite ajoute : *Pomærium urbis auxit Caesar more prisco ; quo iis, qui protulere imperium, etiam terminos urbis propagare datur.* Auguste, Néron, Trajan étendirent aussi les bornes du *pomærium*, de même qu'Aurélian ; mais on ignore l'endroit précis où ils les fixèrent.

POMONE étoit une belle Nymphe, dont tous les dieux champêtres disputoient la conquête. Son adresse à cultiver les jardins, & sur tout les arbres fruitiers, autant que sa beauté & ses agrémens,

leur avoit inspiré ces tendres sentimens. Vertumne sur-tout cherchoit à lui plaire ; & pour avoir occasion de la voir souvent, il prenoit différentes figures. S'étant métamorphosé un jour en vieille femme, il trouva moyen de lier conversation avec elle ; & après lui avoir donné mille louanges sur ses charmes, & sur ses talens pour la vie champêtre, il lui raconta tant d'aventures funestes à celles qui, comme elle, se refusoient à la tendresse, & marquoient du mépris pour les amans ; qu'enfin il la rendit sensible, & devint son époux.

Ovide dit que *Pomone*, une des plus diligentes hamadryades, cultivoit avec beaucoup de soin & d'industrie les jardins & les arbres, sur-tout les pommiers, d'où elle a pris son nom. On la représentoit assise sur un grand panier plein de fleurs & de fruits, tenant de sa main gauche quelques pommes, & de la droite un rameau. On lui donnoit un habit qui descendoit jusqu'aux pieds, & qu'elle replioit par-devant pour soutenir des pommes & des branches de pommier. Elle eut à Rome un temple & des autels : son prêtre portoit le nom de *flamen pomonalis*, & lui offroit des sacrifices pour la conservation des biens de la terre. Voyez **VERTUMNE**.

ΠΟΜΠΑΙΟΙ, surnom de certaines divinités conductrices, comme l'exprime le surnom. On le donnoit à Mercure infernal, qui conduisoit les âmes dans les Enfers.

POMPE, tout ce qui se fait avec appareil, solennité, comme la pompe d'un triomphe, des funérailles, des noces, des processions. Ce mot se dit sur-tout des jeux du Cirque, qui se représentoient avec pompe & magnificence : *Sed circensium paulò pompator suggestus, quibus propriè hoc nomen pompa procedit* (*Tertull. de spectac. c. 7.*). Rien en effet n'étoit plus pompeux, plus auguste, ajoute Tertullien, que la marche qui précédoit la célébration de ces jeux, & cet auteur invoque le témoignage de tous ceux qui vivoient à Rome : *Sciunt homines illius urbis, in quâ demoniorum conventus confedit.* Denys d'Halicarnasse l'explique fort au long dans son septième livre. On portoit en cérémonie, au travers du Cirque, les statues des dieux sur des chars. D'abord, on voyoit paroître les grands magistrats de la ville, comme le dictateur, les consuls, les décemvirs ; les tribuns consulaires, ou en leur absence les préteurs ; tous les enfans des chevaliers suivoient à cheval, distribués par escadrons ; les autres enfans marchoient à pied, rangés par bataillon. Après eux, venoient ceux qui conduisoient les chars, les athlètes tout nus avec un simple caleçon. Ceux-ci étoient suivis de danseurs, de joueurs de flûtes, & des ministres des dieux portant des cassolettes d'or & d'argent & d'autres vases sacrés. On voyoit ensuite paroître le cortège nombreux des différens prêtres sacrificateurs & autres ministres de la

religion, les statues des dieux que l'on portoit sur les épaules, ainsi que les images des familles de ceux qui donnoient les jeux. Enfin, la marche étoit fermée par le corps des magistrats inférieurs. Cette procession partoit du *forum*, & traversoit le Vélabre pour arriver au grand Cirque. Les rues par où elle passoit, étoient ornées & tendues de voiles, ainsi que le dit Plutarque. *Quidam dicunt Velabrum esse aditum eum, quo, in Circum ex foro itur, quem, qui lusus exhiberent, hinc exorsu velis operire soliti fuerint (In Romul.).*

POMPE d'un triomphe. C'étoit le cortège nombreux qu'un vainqueur traînoit à sa suite le jour de son triomphe, des chariots remplis de calques, de cuirasses, de boucliers, d'épées, de piques, de faisceaux, de dards, d'autres chariots portant les plans des villes & des forteresses que l'on avoit prises, représentées en bois doré ou en cire, ou même en argent avec des inscriptions en grosses lettres, & de grands tableaux où étoient peintes les batailles, les attaques des places, les représentations des fleuves, des montagnes, des plantes extraordinaires, & même des dieux, des peuples vaincus. Les représentations en peinture, ou en relief de cire, étoient portées sur des brancards, par de jeunes soldats couronnés de laurier, & il y avoit des gens qui portoient au bout de longs bâtons des tablettes ou écriteaux qui en donnoient l'explication. Ce cortège, formé de plusieurs autres choses, dont on trouvera le détail au mot TRIOMPHE, passoit par les rues, & traversoit les cirques, où le peuple assis sur des sièges, pouvoit plus aisément satisfaire sa curiosité, avide de ces fortes de spectacles : *Inter spectacula transeuntes*, dit Josephus (*Bell. jud. 7.*) *triumphum ducebant, ut multitudini facilius praberetur, aspectus.* La marche commençoit à se former au champ de Mars, d'où elle partoit pour traverser le champ *Flaminus*, le cirque du même nom, d'où elle entroit par la porte triomphale, passoit par le théâtre de Marcellus, par le Vélabre, le marché aux bœufs, & arrivoit au grand cirque, & de-là à la voie sacrée. Elle prenoit ensuite le chemin du *Forum* où le peuple étoit assemblé en foule, puis montoit vers le temple de Saturne, pour arriver au Capitole.

POMPE à élever l'eau. Vitrave attribue la première invention des *pompes* à Ctesibius, athénien. Elle étoit foulante & aspirante. Les grecs l'appelloient *αετλιον*, & les latins *machina Ctesibiana*, du nom de son inventeur.

Les romains condamnoient des criminels au service des *pompes*; *Uno (Sueton. in Tiber. 51. 6.) ex his equestriis ordinis viro, & in antiam condemnato.*

POMPÉE (Cneius ou le Grand) :

CNEIUS POMPEIUS MAGNUS IMPERATOR
ITERUM :

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en argent, avec sa tête.

Elles sont moins rares sans sa tête, telles qu'on en trouve avec la tête de Neptune, un trophée naval, le type de Scylla.

On en connoît une en argent restituée par Trajan, au revers d'Amphinomus & d'Anapius, qui sauvent leurs parens des flammes du mont *Ætna*. Cette médaille est rarissime.

R. en médailles latines de G. B. avec deux têtes, & au revers une proue de vaisseau.

R. en M. B. & les mêmes types.

RRR. en M. B. grec, médaille fabriquée à *Pompéiopolis*, dans la Cilicie. Khell, de Vienne en Autriche, en a publié une de la ville de *Solopolis*, de la même province, où la tête de *Pompée* étoit représentée.

Pompée ressembloit à Alexandre le-Grand, & ceux qui vouloient le flatter, lui donnoient le nom de ce conquérant (*Plutarch. in Pompeio.*)

« On croit, dit Winckelmann (*Histoire de l'art. liv. VI. c. 5.*) que la statue de *Pompée* du palais Spada de Rome, est celle qui étoit placée dans le même édifice que ce fameux romain avoit fait bâtir à côté du théâtre pour les assemblées du sénat, & au pied de laquelle César expira, comme une victime immolée aux mânes de son rival. Il est vrai que cette statue n'a pas été trouvée dans l'endroit où elle étoit anciennement (Car entre le théâtre de *Pompée* & la rue où elle a été découverte, il y a le marché nommé *Campo di Fiori* & le bâtiment de la chancellerie.) ; mais Suétone nous apprend qu'Auguste la fit transporter & élever dans un autre endroit. Toutes les fois que je considère cette figure, je suis frappé de la voir représentée sans draperie, c'est-à-dire, héroïquement, & sous la forme d'un empereur déifié ; ce qui a dû paroître aussi très-extraordinaire aux yeux des romains, pour un simple citoyen, tel qu'étoit *Pompée*. Du moins nous pouvons en tirer la conclusion que ce n'est point une statue qui lui a été érigée après sa mort, puisque son parti expira avec lui. Aussi je crois que c'est la seule statue d'un citoyen romain des temps de la république, qui soit figurée en héros. A cette occasion, il faut se rappeler ce que Plinius établit en maxime, savoir que l'usage des grecs étoit de figurer nus leurs hommes illustres, tandis que celui des romains étoit de draper leurs statues, & de représenter sur-tout leurs guerriers dans leur

armure & revêus de la cuirasse (*Plin. l. XXXIV. c. 19.*) ».

» D'après ce que nous venons de dire de cette statue, nous pourrions former quelques doutes sur la justesse de sa dénomination, qui est fondée d'ailleurs sur la comparaison que nous en faisons avec quelques médailles très rares de *Pompée-le-Grand*. Il est certain qu'en examinant cette statue, nous n'y trouvons pas le caractère que *Plutarque* assigne aux figures de cet illustre romain, sçavoir qu'il portoit les cheveux relevés au-dessus du front, comme *Alexandre-le-Grand*, *κομης ανωσολης*; car à notre statue ces cheveux sont rabattus sur le front, comme sur la médaille de *Sextus*, son fils. D'après cela, je suis surpris que *Spanheim*, en rapportant une très rare de *Pompée*, avec les cheveux traités comme nous le disons, ait cru pouvoir appliquer les mots cités de *Plutarque*, contre le témoignage de ses yeux, & rendre l'expression grecque par *exurgens capillitium* (*Spanheim, de praef. nom. t. II. p. 67.*) ».

La colonne appelée de *Pompée*, & que *M. Savary* prouve être celle de *Sévère*, est un des restes les mieux conservés d'Alexandrie, & des plus précieux de l'antiquité. Cette colonne, dit *Maillet*, qui autrefois étoit incontestablement dans l'enceinte d'Alexandrie, se trouve aujourd'hui à un grand quart de lieue des murs de la nouvelle ville, tirant vers le lac *Maréotis*; elle est élevée sur un terre naturel de pierre solide, escarpé de toutes parts, & de la hauteur de vingt-cinq à trente coudées. Si ce monument subsiste encore de nos jours, nous en sommes redevables à l'énormité de son poids, qui n'a pas permis aux arabes d'arracher les pierres sur lesquelles sa base est posée. Cependant, à force d'attaquer ses fondemens, dans l'espérance sans doute d'y trouver quelque trésor, ils sont parvenus à tirer un pierre d'un coin. Par-là ils nous ont donné lieu d'apercevoir sur celle qui la suit immédiatement, des caractères hiéroglyphiques encore entiers, & de voir que précisément au milieu des grosses pierres sur lesquelles s'appuie la base de cette colonne énorme, il y a aussi une espèce de colonne sur laquelle repose tout le poids de l'ouvrage. On découvre de même sur cette dernière, qui sert en quelque sorte de point d'appui, plusieurs caractères hiéroglyphiques, qui vraisemblablement doivent régner à l'entour.

Cette fameuse colonne est d'ordre corinthien, selon qu'on peut en juger d'après les dessins assez imparfaits que nous en avons; car jamais elle n'a été mesurée, & ce ne seroit pas une entreprise aussi facile qu'on pourroit le croire, que de porter une échelle jusque-là pour faire cette opération. *Maillet* assure que la colonne est dans de très-belles proportions, qu'on y observe une diminution par les deux bouts & un renflement dans le milieu,

qu'enfin l'œil le plus difficile n'y peut trouver rien à redire. Elle est de trois morceaux; le chapiteau en a un, le fût, & trois pieds de la base, qui y sont joints sans doute pour donner plus de solidité à la colonne, forment le second; enfin la base même compose la troisième pièce. Chacune des faces de cette base a quinze pieds au moins de largeur, & autant de hauteur, d'où l'on peut juger du poids énorme de ce quartier de marbre. La colonne posée sur ce piédestal est sans contredit la plus grosse & la plus haute qui soit dans l'univers. Suivant l'estime de plusieurs personnes qui en ont pris les dimensions avec des instrumens de mathématiques, elle a quatre-vingt-huit pieds entre la base & le chapiteau; en sorte que, sans crainte de se tromper, on peut lui donner hardiment cent dix pieds d'élevation. Sa grosseur est proportionnée à sa hauteur, & quatre hommes pourroient à peine l'embrasser. Son diamètre, suivant les mesures de *M. Savari*, est de 28 pieds trois pouces; sa base est aussi entière que le premier jour. Le chapiteau est un peu écaillé ou plutôt dépoli; il répond par sa beauté au reste de l'ouvrage. Il est creusé par dessus; peut-être soutenoit-il la représentation de l'empereur, dont on avoit placé la statue au haut de cette masse prodigieuse. Si ce soupçon est fondé, il falloit que cette statue fût d'une grandeur extraordinaire, pour répondre à la hauteur de la colonne, & pour être apperçue d'en bas dans une proportion naturelle. Quelques-uns sont d'un autre sentiment. Comme on apperçoit cette colonne de la mer, long-temps avant de découvrir la terre d'Alexandrie, ils pensent que ce monument peut avoir été destiné à servir de fanal aux vaisseaux qui abordoient. Mais comment auroit-on porté du feu au haut, puisque la colonne n'est pas creusée, & qu'elle a au moins cent dix pieds d'élevation?

» *Maillet* rapporte qu'un danseur de corde, arabe de nation, entreprit un jour de monter sur cette colonne, & en vint à bout. Il attacha une ficelle à une flèche, qu'il eut l'adresse de faire passer dans les jours d'une volute du chapiteau; ensuite, par le moyen de la ficelle, il y éleva une corde, à la faveur de laquelle il monta réellement sur le haut de la colonne. C'est de cet arabe qu'on a sçu que le chapiteau étoit creusé considérablement.

Le même *Maillet*, consul au Caire, donna le projet de transporter cette colonne à Paris, & de placer au-dessus, la statue de *Louis XIV.*

On croit que l'on y avoit placé au-dessus la statue de l'empereur *Septime-Sévère*.

On voit dans la collection des pierres gravées de *Stofsch*, sur une pâte de verre, dont l'original est entre les mains de madame la comtesse de *Lunéville*, à Naples, la tête de *Pompée-le-Grand* avec un peu de barbe, mais autant seulement que l'on

en voit à un homme qui ne s'est pas fait raser de puis quelques jours. (Winckelman qui parle ici, a reconnu depuis, dans son histoire de l'art, cette tête pour celle de Sextus Pompée, fils de Cneius Pompée).

On y lit le nom du graveur ΑΓΑΘΑΝΓΕΛΟΥ, qui devoit être écrit ΑΓΑΘΑΓΓΕΛΟΥ, le N se changeoit en Γ devant un autre Γ; mais (Henr. Steph. paralip. gram. p. 7. 8. & index. gram. ad Gruter. infer. lit. N.) on s'est dispensé quelquefois d'observer cette euphonie. La pierre est une cornaline, qui par sa transparence & par son feu, paroît presque un rubis. Elle étoit montée dans un anneau d'or qui pesoit une once; & nonobstant sa beauté, on lui avoit donné la feuille (qui étoit d'or pur), comme les anciens la mettoient à plusieurs pierres, témoin Pline qui dit (L. XXXVII. c. 24.) : *Funda includuntur perispicua. Ceteris subicitur auricalchum.* On avoit trouvé cet anneau les années passées dans un tombeau près de Rome; & après la mort de Sabatini qui en étoit le possesseur, la pierre fut vendue 200 écus romains.

Sur une pâte de verre, paroît une figure ayant de la barbe, un genou en terre, qui présente une tête à un guerrier assis, avec deux autres figures qui regardent cette tête avec grande attention. Le défunt possesseur a pris cette tête pour celle de Pompée, lorsqu'elle fut présentée à César. On prétend trouver le même sujet (Stephanon. gem. éd. Rom. 1627. n°. 18. Conf. Maffei gem. t. IV. n°. 13.) sur une autre pierre.

Sur une pâte de verre, paroît une figure à genou, qui présente à un guerrier assis sur un tas de pierres, quelque chose qu'on ne sauroit distinguer. Derrière la figure agenouillée, est un soldat debout, que le guerrier semble tenir par l'oreille. Je reite, dit Winckelmann, en suspendis sur l'explication de ce sujet. Je l'ai mis ici, ne trouvant point d'autre article auquel il pût avoir quelque rapport. Peut-être qu'il désigne la coutume des anciens romains (Sigon. de ant. jur. pop. rom. de judic. l. I. c. 18. p. 418.) de toucher l'oreille de celui qu'on prenoit pour témoin. On l'appelloit en grec (Lips. comment. in Tacit. annal. l. I. p. 9.) ἐπιψαυεις τῶν ὠτων, l'attouchement des oreilles. Mais le fait représenté ici a besoin de plus de lumières.

On voit sur une pâte de verre la prétendue tête de (Maffei gemm. t. I. n°. 6.) Cn. Pompée, avec l'inscription ΑΓΑΘΟΗΥC ΕΠΟΙΕΙ.

POMPÉE (Sexte), fils du précédent.

SEXTUS POMPEIUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent.

Elles ont au revers pour légende ΠΕΤΡΑΣ.

M^r Eckhel en a publié une médaille d'or avec sa tête & un navire à voile.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une pâte de verre une tête de Sexte Pompée, qui ressemble à celle de la galerie de Florence (Mus. Flor. t. II. tab. 1. n°. 4.).

On y voit aussi la pâte de verre de la cornaline de la comtesse Lunéville à Naples, avec le nom du graveur AGATHANGELUS. Voyez-en l'explication & la description dans l'article précédent du Grand POMPÉE, que l'on avoit cru y reconnoître.

POMPEIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont MAGNVS, PIVS, RVFVS, STRABO.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

POMPEIANUM, maison de campagne de Cicéron, à 12 milles de Naples, près de Nola. C'est aujourd'hui selon les uns S. Maria annunciata, & selon d'autres Pomiliano.

POMPEII: Cette ancienne ville, ensevelie comme Herculanium sous les cendres du Vésuve, a été retrouvée comme elle par hasard, près du fleuve Sarno, par des paysans qui avoient creusé pour une plantation d'arbres. Voyez HERCULANUM.

C'est vers 1755 que l'on y a commencé les fouilles, qui sont plus faciles qu'à Herculanium. On a trouvé en 1765 un petit temple entier, dont les colonnes sont de briques revêues de stuc; en voici l'inscription: N. POPILIUS. N. F. CELSINUS. AED. ISIDIS. TERRE. MOTU. CONLAPSAM. A. FUNDAMENTO. S. P. RESTITUIT. HANC. DECURIONES. OB. LIBERALITATEM. CUM. ESSET. ANNORUM. SEXS. ORDINI. SUO. GRATIS. ADLERGERUNT. Ce qui prouve qu'on ne pouvoit être élu décursion qu'à soixante ans.

C'est une chose bien singulière, dit M. de la Lande, de se retrouver ainsi au milieu d'un temple romain, bâti il y a 1700 ans, devant les mêmes autels, où ces maîtres du monde ont sacrifié, environné des mêmes murs, occupé des mêmes objets; & d'y retrouver tout à la même place, dans le même ordre, sans que la forme, la matière, la situation de toutes les parties aient éprouvé le moindre

moindre changement. Cette lave du Vésuve a été un préservatif heureux contre l'injure du temps & le pillage des barbares.

On remarque sans peine dans les bâtimens de *Pompeii* beaucoup de laves pierreuses & vitrifiées, dont est pavée la voie Appienne, & qui prouvent évidemment des éruptions plus anciennes que celle de l'an 79.

Il y a dans les appartemens de Portici un vase antique de marbre de Paros, trouvé dans ses ruines. Il est aussi beau par sa forme que par le dessin d'une fête de Bacchus, qui y est représentée en bas relief; mais en général on n'y a pas trouvé autant de belles choses qu'à Herculanium.

Cette ville étoit, dit Winckelmann, l'entrepôt commun de Nola, de Nocera & d'Acerra, au rapport de Strabon; & les marchandises y étoient transportées de la mer sur le fleuve Sarno. Ainsi on peut en conclure, comme Pellegrini le prétend, que *Pompeii* étoit située sur la mer, à l'embouchure du fleuve même, & que si les vestiges de cette ville se trouvent aujourd'hui au milieu des terres, c'est au Vésuve qu'il faut attribuer ce dérangement.

» On peut se faire une idée de la grandeur de *Pompeii*, tant par les découvertes souterraines qu'on y a faites, & entr'autres des vastes débris de son amphithéâtre, que par le Capitole qui s'y trouvoit, suivant Vitruve (*Vitruv. l. III. c. 2.*), & dont Rickius (*De Capit. c. 47.*), qui a fait l'énumération de toutes les villes, qui, à l'exemple de Rome, possédoient de ces espèces de bâtimens, n'a point fait mention. L'amphithéâtre est un grand bâtiment ovale situé sur une hauteur, & dont la circonférence (intérieure & inférieure) est de trois mille palmes de Naples. Il avoit vingt quatre rangs de sièges, & on a calculé qu'il pouvoit contenir trente mille personnes; ainsi il étoit beaucoup plus grand que celui d'Herculanium; la seule inspection suffit pour s'en convaincre. Cette ville, au rapport de Sénèque, fut presque entièrement détruite sous Néron par un tremblement de terre, & de-là quelqu'un a pensé que Dion est tombé dans un anachronisme, dans ce qu'il raconte de ce théâtre & de celui d'Herculanium. Cet historien, qui parle de la première éruption du Vésuve sous Titus, rapporte (Tel est le sens qu'on donne en général à ses paroles) que la quantité prodigieuse de cendres que la montagne avoit jettées, couvrit les deux villes d'Herculanium & de *Pompeii*, & cela dans le temps que le peuple étoit assésé au théâtre de cette dernière ville. Pellegrini, qui croit trouver dans le passage cité que cet accident doit aussi avoir été funeste à l'amphithéâtre, ne peut cependant convenir du fait; il ne pense pas que dans une ville déjà détruite on eût pu rebâtir un théâtre de cette grandeur, dans

Antiquités, Tome V.

un espace de temps aussi court que celui qui s'est écoulé depuis Néron jusqu'à Titus. Tillemont (*Hist. des emp. dans Tacit.*) rapporte le même fait d'après Dion, & le donne comme appuyé sur des relations certaines. Martorelli, sans citer ni Pellegrini, ni ses doutes, paroît être du même sentiment; du moins ai-je lieu de le croire par la correction qu'il veut faire à la relation de Dion. Il soutient que dans le passage de cet auteur il faut lire τῶν ἡμετέρων au lieu d'ἀλλοτρίων; alors ce mot se rapporteroit au théâtre d'Herculanium. Le sentiment de Pellegrini n'est pas hors de vraisemblance. Dion qui a écrit sous Commode, & par conséquent dans un temps déjà éloigné de celui de l'événement qu'il rapporte, pourroit bien s'être trompé. Si la chose étoit prouvée, il est évident que la correction de Martorelli est exacte & suivant les règles de la langue. Mais s'il étoit vrai que le théâtre d'Herculanium ait été couvert par les cendres, dans le temps qu'il étoit rempli d'hommes & de spectateurs; comment est-il possible que dans un si vaste théâtre on n'eût trouvé aucun cadavre, tandis qu'on en a découvert à Stabia, qui étoient très bien conservés? Or il est constant que dans le théâtre d'Herculanium on n'a pas même trouvé un seul os de squelette.

POMPEION, πομπειον, bâtiment splendide d'Athènes, dans lequel on gardoit tous les ustensiles sacrés dont on faisoit usage pour toutes les différentes fêtes, & où toutes les choses nécessaires pour leur célébration étoient mises en dépôt. Ce bâtiment étoit placé à l'entrée de l'ancienne cité, du côté du port de Phalère, & il étoit embellie de quantité de statues de héros. Le mot πομπειον est dérivé de πομπιων, je marche avec pompe, parce qu'on y transportoit, ou qu'on y rapportoit en procession tous les ustensiles sacrés (*Pottier archæol. grec. liv. I. ch. viij.*). (D. J.)

POMPEIOPOLIS, en Cilicie, jadis Σοῦ. ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un buste.

Leur fabrique & l'époque les distinguent des médailles frappées à *Pompeïopolis* de Pamphlie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Pompée, de M. Aurèle, de Commode, de Caracalla, de Gordien-Pie, de Philippe père, de Trébonien-Gallus, de Macrin.

POMPEIOPOLIS, capitale de la Paphlagonie, ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΙΣ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Faustine jeune.

POMPONIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *FLACCVS*, *MATHO*, *MOLO*, *RVEVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

POMPTINS (Marais). Voyez **CANAL** des marais pomptins.

POMUM. Ce mot est général ; il signifie toutes sortes de fruits dont la peau est tendue. *Poma*, dit Servius, *generaliter dicuntur omnia molliora*. Ainsi Virgile appelle *poma* les prunes :

..... *Et honos erit huic quoque pomo.*

De sorte que ce que nous appellons pomme, *malum*, n'étoit pour les anciens que l'espèce ; mais cette espèce se prenoit souvent chez les latins pour le genre.

PONCE (Pierre). Voyez **PIERRE**.

PONCTION. Cette opération pratiquée le plus souvent dans l'hydropisie, est décrite avec la plus grande exactitude dans les écrits des anciens.

PONCTUATION. Cet article est tiré de la *Nouvelle diplomatique* des savans bénédictins de saint Maur, in-4°.

Les différens signes employés dans l'écriture, & la manière de ponctuer, peuvent servir à l'intelligence & au discernement des monumens antiques. Nous ne croions pas avoir fait connoître suffisamment les caractères latins, si nous néglignons d'entrer dans le détail des marques qui distinguent les mots, le sens complet & incomplet, l'élevation de la voix, l'admiration, la séparation des livres, les alinea, les transpositions de mots, les omissions, les corrections, & diverses autres choses qu'on rencontre dans les manuscrits & les éditions. Tâchons d'éviter la prolixité, sans rien omettre de nécessaire.

Si l'on en croit quelques auteurs, la ponctuation est assez récente. « Elle n'a guères plus de mille ans d'antiquité. Nos points & nos virgules, ajoute-t-on, étoient inconnus aux anciens, non moins aux latins, qu'aux hébreux & aux

» grecs ». C'est une erreur qui a régné avec beaucoup d'autres. L'inspection des plus anciens monumens donne des idées bien différentes. Dès les premiers temps, nous y voyons les points servir à distinguer les mots. Dans les fameuses tables Eugubines en lettres étrusques, chaque mot est suivi de deux points, & dans celles qui sont en caractères latins, un seul point suit chaque mot. Les points qui servent à séparer les mots dans l'inscription de la médaille qui représente Mars, sous le nom de *CAMVLVS INVICTVS*, sont en roseite. Fabretti a publié plusieurs inscriptions où les syllabes sont séparées par des points en triangle. Tantôt le triangle a un point dans son centre ; tantôt sa base est tournée en haut. Il n'est pas rare de voir un point en losange incliné, ou en cœur couché, à la fin de la ligne. Les losanges bien ou mal faites tiennent lieu de points après chaque mot, dans une inscription publiée par Muratori. Après quelque sigle ou lettre unique valant un mot, on trouve souvent un point sous la même forme, ou sous la figure de l'x. On a dans l'histoire de Languedoc par Vaiffette, & dans un recueil manuscrit de l'abbaye Saint Germain-des-Prés, un bon nombre d'inscriptions, dont les points ressemblent à des chevrons brisés. Il y a dans le troisième tome des mémoires de l'académie des Inscriptions, une inscription de Lyon, où des branches ou feuillages d'arbrisseau tiennent la place de points. Cette ponctuation, qu'on ne retrouve presque plus après le huitième siècle, n'est pas rare dans les manuscrits pour terminer le discours. Lorsqu'elle est répétée, elle y tient lieu d'ornement, comme dans le fameux Virgile de Médiéis. La croix sert souvent de point initial & final sur les anciennes monnoies. Nous voyons chaque lettre suivie d'une étoile dans la légende d'un sceau du treizième siècle.

Les points triangulaires placés après les mots sont de la plus haute antiquité. On les trouve dans l'inscription de l'obélisque d'Auguste, tiré depuis quelques années du champ de Mars. Pour l'ordinaire, les points sont ronds, noirs ou blancs, c'est-à-dire, en forme de petits o. Leur plus grand usage est de marquer les abréviations & les chiffres. On met fréquemment un point après la première lettre du prénom, après chaque mot imparfait, & généralement à la suite de chaque sigle. On l'omet assez ordinairement à la fin des lignes, quand le sens est fini, ou l'on le remplace par quelque figure. Dans les plus anciennes inscriptions, comme dans celles du moyen & du bas âge, on sépare souvent les mots & les phrases par un, deux, trois ou quatre points, mis tantôt en forme perpendiculaire ou triangulaire, tantôt en carré, en o, en rhombe, en losange. Nous avons remarqué la petite ligne — au lieu de point. L'un & l'autre indiquent une abréviation, lorsqu'ils sont placés au

milieu, on entre les deux premières lettres d'un mot. L'*Antiquité expliquée* nous offre une inscription sépulcrale, où les virgules sont mises à la place des points. Quoique les mots d'un grand nombre d'inscriptions soient séparés, on ne laisse pas de marquer des points dans l'espace laissé en blanc. Mais plusieurs autres, dont les mots ne sont pas distingués, sont sans points. Telle est l'épithaphe de sainte Colombe, vierge, qui finit ses jours sous le consulat d'Opilion, c'est à-dire, l'an 524 de J. C. Il y a d'anciennes inscriptions runiques, qui ne sont distingués par aucuns points. Quelques-unes même ne laissent nul espace entre les mots. Mais communément ils sont distingués par deux points, quelques uns par trois, d'autres par un. Dans beaucoup de monumens runiques chrétiens, les mots sont séparés par *x* ou *x*, & quelquefois par *xx*. On voit rarement un petit espace blanc entre deux lignes d'écriture runique. Quand il se trouve plusieurs parallèles de suite, elles ne sont le plus souvent séparées que par des lignes noires.

Ce que nous venons de dire peut suffire pour savoir à quoi s'en tenir sur la *ponctuation* des manuscrits & autres manuscrits durs. Il résulte de nos recherches, 1°. que jusqu'au cinquième siècle l'usage étoit ordinaire d'y distinguer les mots; 2°. qu'ils étoient souvent suivis de points, & que plus ordinairement ces points étoient placés après des syllabes ou des mots abrégés; 3°. que quand on mettoit des points après chaque mot, quelquefois on les supprimoit à la fin des lignes; 4°. la figure commune des points est simple ou en triangle, ayant pour l'ordinaire sa pointe en bas. Les autres figures varient & sont purement arbitraires. Passons à la *ponctuation* des manuscrits.

Autre chose est la distinction des phrases & des mots dans les manuscrits: autre chose est leur *ponctuation*. On trouve des points dans plusieurs manuscrits de la haute antiquité, quoique les mots n'y soient pas séparés. Tel est le Virgile de Médicis & quelques autres, dont nous examinerons bientôt la *ponctuation*. Nous en connoissons de très-anciens, où l'on n'aperçoit ni points, ni séparations de mots, pas même aux endroits qui offrent un sens naturellement suspendu. Tel est le manuscrit dont nous avons découvert un fragment sous l'écriture mérovingienne des *hommes illustres* de S. Jérôme, fragment qui contient les débris d'une oraison adressée à quelque empereur. Tels sont les manuscrits des évangiles de saint Eusèbe de Verceil & de saint Kilien. Tel est encore le psautier de sainte Salaberge, écrit au septième siècle. Il y a beaucoup de pages sans *ponctuation* dans le Virgile du Vatican, n°. 3867. Celle qu'on rencontre en d'autres endroits du même manuscrit, a été ajoutée après coup, comme le prouve la couleur de l'encre. Nulle distinction des mots, ni points ni virgules, pas même sur les Y dans les

manuscrits du roi, 8084, où sont renfermés les ouvrages de saint Prudence, en lettres capitales. Nulle interponction dans le manuscrit royal, 256. Les points qu'on y voit aujourd'hui, ont été mis long-temps après. Il n'y a ni points, ni virgules, dans le corps du texte des évangiles écrits au cinquième ou sixième siècle, & conservés jusqu'à présent dans l'abbaye de Corbie. Ce n'est pas que les points ne soient beaucoup plus anciens que tous ces manuscrits; mais les copistes se déchargeoient de la *ponctuation* sur les correcteurs, qui la négligeoient ordinairement. Il n'y avoit que les personnes les plus curieuses & les plus exactes, qui fissent ajouter les points à leurs exemplaires.

La manière la plus connue de suppléer à la *ponctuation* dans les premiers temps, fut d'écrire par versets, & de distinguer ainsi les membres & sous-membres du discours. Chaque verset étoit renfermé dans une ligne que les grecs appelloient *stichos*; en sorte qu'en comptant les versets on découvroit combien de lignes il y avoit dans un volume. A l'exemple de Cicéron & de Démétrius, saint Jérôme introduisit cette stichométrie ou distinction par versets dans les manuscrits de l'écriture sainte, pour en faciliter la lecture & l'attention aux simples fidèles, qui en faisoient leurs délices. Souvent on mit au commencement d'une nouvelle phrase ou d'un verset une lettre un peu plus grande & qui avança plus que les autres lignes. C'est ce que l'on remarque dans les très-anciens manuscrits des évangiles de saint Eusèbe de Verceil & de la cathédrale de Vintzbourg. Les vuides en blanc supplétoient encore aux interponctions; & c'est la plus ancienne manière de ponctuer, ou plutôt de marquer sans points la pause, qui laisse au lecteur le temps de respirer, en même temps qu'elle met de la netteté dans le discours. C'est pour indiquer ce repos, qu'on a mis quelque intervalle entre les mots dans les manuscrits du roi, 256, dont la *ponctuation* est d'un temps postérieur. S'il se trouve quelque espace vuide entre les mots, dans les homélies d'Origène de la même bibliothèque, ce n'est que pour tenir lieu de points & de virgules. Dans le manuscrit royal, 6413, qui contient une partie des œuvres de saint Isidore, les mots ne sont distingués que lorsque le sens est suspendu. Quand la phrase est complète & le sens fini, on laisse un intervalle en blanc dans le manuscrit du roi, 2630, où sont renfermés les 13 livres de saint Hilaire sur la Trinité. Nous avons fait les mêmes observations sur le manuscrit de Saint Germain-des-Prés, 255. M. Maffei avoit remarqué ces vuides en blanc dans le premier manuscrit de la bibliothèque de Vérone, qui contient les livres des Rois de la version de saint Jérôme. *Ubi sententia sive periodi membrum desinit, dit le docte italien, intervallo, ut plurimum, distinentur verba; nulla tamen colligitur in capita aut in versus discretio.*

Ces espaces vuides, servant de points & de virgules, donnèrent naissance à la distinction de chaque mot dans l'écriture des manuscrits & des diplômes. Si l'indistinction des mots caractérise les plus anciens livres, tels que les épîtres de saint Paul de la bibliothèque du roi, le célèbre plantier de saint Germain, évêque de Paris, &c., elle ne marque pas toujours un temps postérieur au sixième & septième siècles. Le très ancien plantier gallican, en lettres capitales, dont le P. Bianchini a donné un modèle, laisse voir un assez bon nombre de mots séparés. Mais depuis le milieu du septième siècle, les séparations des mots commencent à se montrer plus fréquemment dans plusieurs manuscrits, par exemple dans celui des épîtres de saint Paul du Vatican, n^o. 9, écrit en lettres onciales, & dans les modèles de la huitième planche de D. Mabillon. Les livres de l'ancien testament renfermés dans le plus ancien manusc. de l'abb. de Marmontier, laissent entrevoir de petites distinctions de mots dans les endroits où il n'y a ni points, ni virgules. Elles deviennent plus nombreuses ces distinctions, dans les manuscrits du huitième siècle, comme dans la collection des canons de la bibliothèque du roi, & dans le beau plantier en lettres onciales de la bibliothèque Cottonienne. Les mots sont séparés, ou il n'y a ni points, ni virgules, dans le code théodosien du roi, écrit au huitième siècle en caractères lombardiques de la seconde espèce. Dans le manuscrit royal, 4413, écrit du temps de Louis-le-Débonnaire, on voit les mots tantôt séparés & tantôt joints, & il arrive souvent, quoique cela ne soit pas ordinaire, qu'un même mot est séparé par plusieurs intervalles. Les mots sont très-bien distingués dans l'écriture onciale des heures de Charles-le-Chauve; mais ils ne le sont qu'à demi dans la minuscule.

Rassemblons ici les conséquences qui découlent des observations que nous venons de faire sur l'indistinction & la distinction des mots : 1^o. Jusqu'à la fin du sixième siècle ou les commencemens du suivant, les écrivains n'ont point ordinairement séparé les mots par des intervalles semblables aux nôtres, si ce n'est aux *alinea* & aux endroits où le sens est suspendu ou fini. 2^o. La séparation des mots, quoique peu considérable, commence dès les cinquième, sixième & septième siècles. 3^o. Les mots encore joints de temps en temps caractérisent les manuscrits du huitième au neuvième siècle. Vers le milieu de ce siècle & même à la fin, les mots ne sont pas encore tous séparés dans les manuscrits. On en concluroit très-mal, qu'il y en a du temps de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, où les mots ne sont nullement distingués.

La *ponctuation* succéda à la distinction du discours par versets portés à la ligne, & aux intervalles laissés en blanc, pour marquer les divers membres & la fin de la période. Le Clerc fait re-

monter l'invention des points jusqu'au temps d'Aristote; mais le texte qu'il cite de ce philosophe, peut s'entendre de l'écriture claire & débarrassée de conjonctions, ou du discours dégagé de parenthèses & d'épisodes. Nous croyons avec Monttaucou, que la *ponctuation* des manuscrits n'est pas plus ancienne qu'Aristophane qui vivoit dans la cent-quarante-cinquième olympiade, c'est-à-dire, environ 200 ans avant l'ère vulgaire. Ce grammairien de Byzance inventa les signes des différentes distinctions du discours, & ces signes ne consistoient que dans le seul point, mis tantôt au haut, tantôt au bas, & tantôt au milieu de la dernière lettre.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir que les anciens observoient trois sortes de distinctions. L'une n'étoit qu'une petite pause & une légère respiration, nommée *incisum*, κωμα. Cassiodore l'appelle *sous distinction*. L'autre étoit une pause un peu plus grande, mais qui laissoit encore l'esprit en suspens. On l'appelloit *κωλον*, *membre*. On subdivisa cette pause en semi-colon ou demi-membre. Mais ni saint Isidore, ni Diomède, qui font mention des distinctions du discours, n'ont connu celle-ci. La dernière termine le sens, & ne laisseries rien à desirer pour achever la période. Depuis plusieurs siècles, la première est régulièrement désignée par un demi-cercle ou petit c renversé de cette sorte (,) & c'est ce que nous appelons *virgule*. On marque la seconde par deux points perpendiculaires (:), & la troisième par le point & la virgule (;). Le signe de la dernière distinction est un seul point, mis autrefois au haut & maintenant au bas du dernier mot. Cicéron n'a parlé que des points, qui seuls séparoient & terminoient les membres du discours. On ne voit pas que les anciens proprement dits se soient servis d'autres signes.

Trois situations du point marquoient les différentes distinctions du discours. Le point placé au haut de la lettre indiquoit le sens fini ou la distinction parfaite, *τελεια σημει*, comme l'appellent les grecs. Le point mis au bas de la lettre désignoit la petite pause ou sous-distinction, *υποσημη*. Le point marqué au milieu étoit le signe de la pause plus grande, nommée *μεση σημει*, & qui laissoit encore l'esprit en suspens. Si dom Lancelot explique différemment la *ponctuation* des anciens, c'est qu'il n'a pas fait assez d'attention aux textes de Donat & de saint Isidore, dont il s'appuie.

Nous avons observé ces différentes positions du point dans le Virgile de Medicis, corrigé par Apronien, l'an 494. On s'y fait du point, non-seulement après les abréviations, mais encore au milieu des lignes & à la fin de chaque vers. Dès le titre du manuscrit, on aperçoit le point triangulaire, dont la pointe est en haut. Le Virgile du Vatican, n^o. 3225, qu'on fait remonter au temps

de Septime Sévère, place le point au haut, au milieu & au pied de la lettre; ce qui revient au point final d'aujourd'hui, aux deux points & à notre virgule. Dans le Sulpice-Sévère de Vérone, écrit l'an 517, le point est mis après les titres, à la fin des membres de la phrase, & quelquefois à la suite de chaque mot. Une virgule ou quelquefois un trait fort simple termine de temps en temps le discours. La *ponctuation* des pandectes de Florence est assez variée, & c'est ce qui fait croire qu'elle a été altérée dans des temps postérieurs. Cependant M. Benciman juge que les points en vermillon & en noir, qui terminent les lois, sont de la première main. Ces lois sont suivies tantôt d'un ou de deux points, & le plus souvent de trois; tantôt ils y sont entièrement omis. Le point unique est souvent placé au haut, au milieu & au pied de la dernière lettre. Les deux points qu'on rencontre après le titre des lois, sont l'un sur l'autre ou perpendiculaires. Quelquefois une ligne passe au milieu —. Lorsqu'il y a trois points, ils prennent la forme de grappe de raisin ··· ou ··. Souvent ils sont suivis de petites lignes horizontales droites ou bien onnées. Cette *ponctuation* venue des grecs paroît dans leurs plus anciens manuscrits, & même dans le décret d'union de leur église avec la latine, dressé au concile de Florence.

Dans le beau manuscrit en lettres d'or de saint-Germain-des-Prés, n^o. 663, les mots sont indistincts; mais les points n'y manquent pas, soit pour la fin des phrases, soit pour tenir lieu de nos deux points, ou du point avec la virgule; ce qui le rend conforme au Virgile de Medicis. Dans le second manuscrit des évangiles de saint Martin de Tours, les mots ne sont guères séparés les uns des autres dans l'écriture minuscule, que lorsqu'il se trouve un point. Ce signe de distinction revient à chaque sens fini ou suspendu. Lorsque la période est complète, & sur-tout lorsqu'il suit un *alinéa*, le point est placé de niveau avec l'extrémité supérieure de la lettre précédente. On distingue les phrases par ces signes j j dans le manuscrit des lois lombardiques de la bibliothèque ambrosienne, où les mots ne sont point séparés. On les distingue quelquefois par des fruits ou des triangles dans le manuscrit du Vatican, n^o. IX, où sont renfermées les épîtres de saint Paul, en écriture onciale. Il n'est pas rare de rencontrer dans les anciens livres des titres dont les mots sont séparés par des feuilles. Tel est le manuscrit de saint Ambroise de la bibliothèque du roi, n^o. 1732. C'est un indice des siècles antérieurs au neuvième. Chaque mot est quelquefois suivi d'un point dans le plus ancien manuscrit des évangiles, appartenant à l'église de Saint-Martin de Tours, & dans un très-ancien psautier de l'église de Vérone. Ces points empêchoient qu'on ne confondît un mot avec un autre, & une syllabe avec la suivante. L'usage de distinguer ainsi les mots par des

points perlévéroit encore dans le neuvième chez les grecs, comme le prouve le psautier écrit de la main de Sedulius Scottus.

Les points marqués au milieu des lettres pour servir d'ornemens, & placés au-dessus pour désigner celles qui sont inutiles, étoient quelquefois dorés ou argentés. Dans le saint Prosper de la bibliothèque du roi, les points & les virgules sont marqués assez exactement, plutôt sous cette forme (,) que sous celle-ci (...). On met ces deux points horizontalement, quand une phrase est finie. La *ponctuation* des évangiles en lettres d'or de saint Martin de Tours mérite une singulière attention à cause de son antiquité. Le point unique est répété presque par-tout où le sens finit, soit au milieu, soit à la fin des lignes. Il se trouve où le sens n'est que suspendu, & où il devoit y avoir une virgule, selon notre usage. On y rencontre de temps en temps deux points (:); trois points (···) pour un seul. La virgule, ainsi que le point & la virgule (;) sont assez rares dans l'évangile de saint Mathieu; mais ils se trouvent fréquemment dans celui de saint Jean. On y remarque la virgule avec deux points au-dessus (;). Un seul point y tient souvent lieu d'un point interrogant, qui toutefois y paroît de temps en temps sous des formes assez semblables aux nôtres. On exprime quelquefois l'interrogation par deux points posés obliquement (··). Il y a de très-anciens manuscrits, comme celui de Saint-Germain-des-Prés, 31. 2., où les points sont fréquens. Dans d'autres, tel que le saint Ambroise du roi, ils sont rares. Nous en connoissons un nombre, dont la *ponctuation* est plus récente que leur transcription. Telle est l'idée qu'on peut avoir des interponctions usitées dans les manuscrits depuis le quatrième ou cinquième siècle jusqu'à la fin du septième. C'est donc s'appuyer sur une fausse règle que de prétendre, comme l'a fait l'abbé de Godwin, qu'un manuscrit ponctué ne peut pas remonter au-delà du huitième siècle.

Dès son commencement, la *ponctuation* varia tant pour la forme que pour l'usage qu'on en fit dans les manuscrits. Les seuls points servent de virgules, & le point & les deux points sont ainsi figurés 77 dans les manuscrits du roi, 2994, A. dont l'écriture est du septième ou huitième siècle. Dans le martyrologe qui fait partie du manuscrit 1311 de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, écrit sous Pépin-le-Bref, on met un point à la fin des mots. Les points après les titres, les chiffres, & dans le texte du manuscrit royal, 3836, écrit vers le même temps, sont en angles, dont la pointe est tournée un peu obliquement vers le bas. Les virgules n'y sont pas autrement figurées. Ces signes s'y trouvent fréquemment, même sans besoin, par exemple entre *Liber* & *Isaya*. En ce cas, les points ou les virgules servent plutôt à unir les mots qu'à les séparer. Dans le psautier en notes

de Tiron, de l'abbaye de Saint Germain-des-Prés, chaque verset est terminé par trois points .: rouges, & la médiation est marquée par un point & un trait aigu. Le copiste du manuscrit du roi, 3836, met quelquefois ces trois points .: quand le sens est fini: mais plus souvent il manque un point, qu'il fait suivre d'une lettre majuscule onciale. Dans d'autres manuscrits, le discours finit par quatre, cinq & sept points, disposés suivant le caprice des écrivains.

Au neuvième siècle, on se sert encore de temps en temps de trois points, pour marquer la fin d'une période. Rien de plus ordinaire alors que de mettre le point rond (.) tant pour les points que pour les virgules. Le point mis au bas du dernier mot d'un membre équivaut à la virgule; placé au milieu, il signifie nos deux points, & marqué au haut, il désigne le point parfait ou la fin du sens. Cette ponctuation fut régulièrement suivie par les plus habiles écrivains; mais souvent les copistes du commun s'en écartèrent. Dans le code théodosien de la bibliothèque du roi, écrit sous Louis le-Débonnaire, le point unique en vaut souvent deux, & on le met quelquefois à la fin des phrases. On se sert de ∩ pour nos deux points & pour le point & la virgule. Souvent les deux points & le point avec la virgule y terminent les phrases. Les points & les virgules sont exactement marqués dans les heures de Charles le-Chauve. A la fin du texte on y trouve ces trois points .: Dans plusieurs manuscrits du neuvième siècle, on marque le point & la virgule au milieu des mots, pour indiquer le sens complet. Pour les deux points, on emploie le point surmonté d'un trait courbe, & le point seul pour la virgule. On désigne l'alineu par (∩) ou (∩) & plus souvent par ∩

Le manuscrit du roi, n°. 256, offre une écriture majuscule du neuvième au dixième siècle, où la ponctuation est assez régulièrement observée. Les points s'y trouvent au haut, au milieu & au bas des figures. Au haut, elles marquent la fin du sens. Dans un nombre de manuscrits du dixième siècle, le discours est terminé par ces signes ∩ 7. / 1 ∩ : ∩ ∩ ∩ Le point seul sert encore pour les deux points & la virgule au siècle suivant, pendant lequel on employa aussi ces figures ∩ 5. 7; pour le point.

Au douzième siècle, quand à la fin de la ligne un mot se partage pour être en partie renvoyé à la ligne suivante, on met une petite ligne — & les points au bas de la lettre, servant pour toutes les distinctions du discours. C'est ce que nous avons remarqué dans le fragment de Pomponius Méla, renfermé dans le manuscrit 152 de la bibliothèque du roi. Les figures du point & de la virgule n'ont rien de fixe pendant ce siècle. La plus ordinaire est assez semblable à notre virgule renversée, & à

l'z contourné & chargé d'un ou deux points. On séparoit encore quelquefois les mots par trois points dans les manuscrits. La bibliothèque ambrosienne de Milan conserve une traduction de Darès le phrygien en vers françois, dont les deux premiers sont ainsi ponctués :

Salemons : nos : enseigne : et : dit :

Esl : lit : hon : en : son : écrit :

Que nul ne doit s'ens celer

Ains se doit hon si démonstret.

La ponctuation des manuscrits fut négligée au treizième siècle & dans les suivans. Souvent on ne distinguoit les phrases par aucun point ni virgule. Denis Sauvage, historiographe du roi Henri II, avoue qu'il lui a fallu souventes fois deviner, dans la lecture de quelques manuscrits de Froissard, principalement en faute de les avoir trouvées ponctuées. Est-ce au moyen âge ou aux bas siècles qu'il faut rapporter la ponctuation des italiens, décrite dans un vieux manuscrit de Vallombreuse, & publiée par Mabilion? Ce savant homme ne fut connoître ni l'âge du manuscrit, ni le nom de l'auteur. On y distingue huit sortes de points, dont l'explication fait voir qu'avant le renouvellement des lettres, on admettoit déjà quelques is dans le discours toutes les distinctions qui sont aujourd'hui en usage, mais dont les signes ne sont pas tout-à-fait les mêmes. Deux points de suite placés horizontalement .. marquent un nom à suppléer, ou l'omission de quelques mots. On les appelle *geminunctus* dans le manuscrit. Ce terme qui revient à celui de *geminum* ou *geminatum punctum*, ne se trouve pas dans le glossaire latin de Ducange.

Il y a plus de treize cents ans que les grecs mettent deux points sur les *ι* & les *υ*, quand ils ne sont pas joints à d'autres voyelles, qui sont des diphthongues. Alors ces points marquent que *ι* & *υ* doivent être prononcés séparément, comme *αιδιος*, *αυτη*.

L'usage des points dans les anciens manuscrits ne se bornoit pas à séparer les mots, les syllabes, les membres du discours, & à terminer le sens des périodes. On s'en servoit pour marquer les abréviations, comme B. pour *bus* & Q. pour *que*. Le beau saint Hilaire de la bibliothèque du roi en fournit bien des preuves. Les lettres numériques, les chiffres, & les sigles simples & composées sont ordinairement distingués par un point. Les anciens romains se servoient de ce signe, pour recueillir & marquer les suffrages de ceux qui délibéroient dans les assemblées publiques. Les points seroient quelquefois à corriger les mots qu'ils affectent. Les belles sentences qui se trouvent dans le saint Ambroise de la bibliothèque du roi, sont indiquées par trois points ainsi disposés .: en marge. Dans le

manuscrit grec & latin des épîtres de saint Paul de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, souvent les mots oubliés ne sont pas en marge, mais au bout de la ligne avec deux points. Wanlei cite un psautier de Lambeth, où la mesure des chants sacrés est exprimée par des points; au lieu que dans les anciens manuscrits on emploie des lettres, & dans ceux qui sont plus récents, on se sert des notes musicales. Au douzième siècle, quand on ne savoit pas écrire, on se contentoit quelquefois de marquer seulement un point dans les actes qu'on vouloit autotiter.

Lorsqu'on confondit les figures de l'V & de Y, on s'avisa de distinguer l'un de l'autre par un point. L'usage de mettre ce signe sur les Y des manuscrits & des diplômes latins remonte jusqu'aux cinquième & sixième siècles. L'Y & l'I sont assez souvent chargés de deux points, lorsqu'ils commencent un mot en écriture onciale grecque. Le saint Prudence de la bibliothèque du roi, & le manuscrit de Saint-Germain-des-Près, 663, en or, ont des Y surmontés d'un point. Ils ne sont pas rares dans les manuscrits du septième siècle, au huitième ils y sont ordinaires, & au neuvième invariables. Les manuscrits où le point sur l'Y est rare, sont ordinairement les plus anciens. On voit encore des Y ponctués au quinzième siècle; mais presque dans tous les temps, il y en a eu sans points.

Quand a-t-on commencé à le marquer sur l'i latin? C'est ce que nous avons déjà examiné à la lettre I. Mabillon fixe cet usage au commencement du quatorzième siècle. Mais comme les mots ne s'introduisent pas tout d'un coup, on pourroit peut-être découvrir quelque point sur l'i dès le siècle précédent. Ce fut après le milieu du quinzième siècle, si l'on en croit un savant d'Allemagne, que les accens sur les i se changèrent en points. Nous avons prouvé ailleurs qu'à peine le seizième siècle vit-il les accens sur les i totalement supprimés. On ne peut donc pas supposer que depuis l'introduction du point sur l'i jusqu'à cette époque, l'usage des accens sur les i ait absolument cessé.

Le point tout seul est le signe d'interrogation dans le plus beau manuscrit des évangiles de saint Martin de Tours & dans quelques autres encore plus anciens. On y trouve néanmoins le point interrogant sous des figures qui ont beaucoup de rapport à celles dont nous nous servons depuis plusieurs siècles. Dans le manuscrit du roi, n°. 1732, un point central distingue l'O servant à désigner l'admiration & l'exclamation. On plaçoit souvent le point à côté de l'o. pour marquer la même chose. Nous en avons trouvé des preuves dans le manuscrit royal, 2235, de la fin du sixième siècle. Les o portant exclamation, surmontés d'un accent, se montrent dans le Grégoire

de Tours de la bibliothèque du roi, ci-devant de la cathédrale de Paris. La virgule au milieu de l'o & aux deux côtés o, & les o ô chargés de deux circonflexes, dénotent pareillement l'exclamation & l'admiration dans plusieurs anciens manuscrits de Saint-Germain-des-Près.

Les points fournirent aux anciens correcteurs & aux copistes jaloux de la beauté de leurs manuscrits, un excellent moyen de supprimer les endroits défectueux, sans les effacer. Apperçoivent-ils une lettre, une syllabe, un mot de trop ou déplacé? Aussi-tôt ils écrivoient un ou plusieurs points, pour marquer ce qu'il falloit changer ou rejeter. Donnons des exemples de ces expunctions. Elles n'ont le plus souvent qu'un point sur chaque lettre dans les très-anciens manuscrits des épîtres de saint Paul, de la bibliothèque du roi. On y rencontre des mots expongés par deux points dessus & dessous. Quelqufois on met un seul point sous la première & un autre sous la dernière lettre du mot à retrancher. Dans les évangiles de la même bibliothèque, transcrits au plus tard dans le sixième siècle, on entoure quelquefois de points ce qu'il faut effacer; mais la manière la plus ordinaire est de mettre des points dessous. « C'est l'usage observé dans tous les manuscrits, » dit Lancelot, de mettre ainsi des points au-dessus des lettres ou des mots qui doivent être effacés ».

Le docte académicien s'avance un peu trop. Dans plusieurs manuscrits, on voit les points placés au dessus des mots ou des lettres à retrancher. On suit cette façon de corriger dans le saint Hilaire du roi. L'expunction du célèbre manuscrit des Pandectes florentines consiste à marquer le point au-dessus de la lettre fautive. On en use de même dans les manuscrits hébreux, parce que si le point de correction étoit marqué sous la figure, il seroit confondu avec les points voyelles placés sous les consonnes. C'est ce que les grecs, ce semble, auroient dû imiter, pour distinguer les deux points, qui affectent souvent leurs i & leurs Y, de ceux qu'ils mettent sur les lettres à effacer. Quand ils veulent retrancher l'Y, au lieu de marquer les deux points sur ses cornes, ils n'en mettent qu'un au milieu. Breneman, de qui nous empruntons ces remarques, ne connoissoit pas d'autre manuscrit latin que les Pandectes de Florence, où le point désignant les lettres à retrancher, fut marqué au-dessus. Mais outre ceux que nous avons déjà cités, le point de correction occupe cette place dans beaucoup d'autres. Le commentaire de saint Jérôme sur les pseumes, & le code théodosien de la bibliothèque du roi, le Virgile du Vatican, n°. 3225, &c., offrent un grand nombre d'expunctions faites par un point mis sur les lettres inutiles.

A la vérité, cette position n'est rien moins que

constante. Le psautier gallican en lettres capitales de la bibliothèque Vaticane place le point sous chaque lettre. Nous avons observé la même chose dans d'autres manuscrits anciens & modernes. « On remarque souvent, dit M. de Sainte-Palaye, » dans un mémoire qu'il a bien voulu nous com- » munique, qu'un point mis sous une lettre ou » sous un mot, signifie qu'ils sont de trop, le » copiste n'ayant pas voulu les effacer, de peur de » gâter son écriture ». On marque quelquefois les points dessus & dessous. Nous avons trouvé des exemples de cet usage dans le Virgile cité plus haut. Quoique régulièrement on mette autant de points qu'il y a de lettres de trop, souvent ils sont en plus petit nombre. C'est une observation que nous avons vérifiée sur le saint Prudence & sur le code théodosien de la bibliothèque du roi. Quelquefois les points sont plus nombreux que les lettres qu'on veut retrancher. Les deux points perpendiculaires sont la marque ordinaire d'un mot omis, renvoyé à la marge ou en interligne. C'est ainsi que dans les heures de Charles-le-Chauve, quand un mot est oublié, on le met en marge avec deux points pour marque de renvoi. Nous avons vu le point marqué sur une lettre surabondante, pour signifier qu'elle devoit être effacée, dans une chartre originale de ce prince pour Venilon, archevêque de Sens, gardée à la bibliothèque du roi. L'exposition d'un 'o' se fait par trois points dans le manuscrit 758 de l'abbaye de Saint Germain-des-Prés, & celle des autres lettres inutiles par trois - - - barres. Enfin quatre points ainsi disposés :: marquent un mot oublié, dans le manuscrit 862 de la même bibliothèque. Pour signifier la même chose, on met à la marge :. ou .). dans un autre manuscrit du dixième siècle. On ne tardera pas à parler des autres signes de correction employés dans les anciens monumens.

Les virgules sont-elles de l'invention des grammairiens modernes, & l'usage en étoit-il inconnu aux grecs & aux latins, comme le croient quelques philologues ? Montfaucon prouve très-bien que si elles ne sont pas de la première antiquité, elles sont du moins beaucoup plus anciennes qu'on ne le croit ordinairement. On les trouve dans des manuscrits grecs d'environ onze cents ans, où elles servent à marquer la plus petite distinction de la période. Leur figure ne diffère pas de celle de la diastole des anciens, ni de celle qu'on leur donne à présent. Elles paroissent sous la même forme dans le Sulpice-Sévère de Vérone, écrit il y a douze cents cinquante ans. Elles y marquent la fin du discours, comme dans plusieurs autres manuscrits. Il y a quelques virgules au bout des lignes, soit que le sens soit fini ou non, dans le manuscrit royal 107 du cinquième au sixième siècle. Dans la plus ancienne portion du manuscrit du roi 1732, en écriture onciale, quand un mot à la fin de la ligne n'est pas fini, avant de le continuer,

on fait souvent précéder d'une virgule la ligne suivante ; mais on l'emploie aussi en d'autres cas sans qu'un mot soit coupé. Si les points servent de virgules dans un nombre de manuscrits très-anciens, nous en connoissons plusieurs où les points empruntent la forme des virgules. Par exemple, les plus anciens points du manuscrit royal 2206, écrit à la fin du huitième siècle, ou au commencement du suivant, ne sont communément que des virgules semblables aux nôtres. Elles sont suivies d'un espace blanc, & servent pour toutes les suspensions de temps. Dans le Pentateuque de saint Gation de Tours, les mots sont quelquefois séparés par des virgules, sans distinction de phrases, ni d'espaces blancs, pour tenir lieu de points. Ceux-ci sont encore représentés par des virgules à la fin des périodes, dans l'ancien manuscrit de Corbie, qui renferme les évangiles. Le texte des canons recueillis dans le manuscrit du roi 3836, offre des points parfaitement ressemblans à notre virgule. On trouve de semblables points déguisés jusqu'au neuvième siècle.

Mais la forme des virgules la plus ordinaire dans les manuscrits est celle de notre virgule courbée, renversée, & portant sa pointe en haut. La virgule ressemble souvent à un i armé de deux crochets, à une ligne perpendiculaire un peu inclinée, & à une petite s. Ces figures sont accompagnées d'un ou deux points au-dessus, au dessous ou à côté. Les virgules prennent la forme triangulaire dans le manuscrit du roi 152, & celle de l'accent circonflexe, un peu relevé, dans le premier modèle de l'écriture du neuvième siècle, publié par D. Mabillon ; en même temps qu'elle conserve la figure ordinaire dans les abréviations *b; bus* & *usq; usque*. Il n'est pas rare de rencontrer dans les manuscrits des mots & des phrases distingués seulement par des virgules. On en trouve quelques-unes après les lignes ou versets dans le célèbre manuscrit de saint Paul de la bibliothèque du roi, & dans plusieurs autres presque aussi anciens. A la fin des livres ou des *alinea*, on mettoit tantôt une virgule ; tantôt on y ajoutoit deux points diagonalement disposés, comme nous l'avons remarqué dans le manuscrit du roi 1820. Deux virgules ainsi figurées J & mises l'une sur l'autre valent le point & la virgule dans un manuscrit de saint Martin de Pontoise, écrit au douzième siècle. La virgule y paroît aussi en forme d'accent aigu. L'apostrophe, si familière aux anciens poètes, n'est autre que la virgule indiquant le retranchement d'une voyelle, par exemple, *ain'*, *dixtin'*, *viden'*, pour *aisne*, *dixtine*, *videsne* ? C'est ainsi que dans notre langue on supprime une lettre par une virgule, & on dit *l'ame* pour *la ame*, *l'antiquité* pour *la antiquité*. Nous ne pousserons pas plus loin nos recherches sur les virgules. Elles ont été assez négligées jusqu'aux derniers temps. La fameuse dispute des théologiens sur la virgule

virgule ajoutée dans quelques éditions de la bulle de Pie V contre Baius, n'auroit elle pas fait redoubler l'attention à se servir à propos de ce signe, sans lequel il est souvent difficile de saisir le vrai sens des phrases.

On est assuré par quelques marbres & par les plus anciens grammairiens, que les accens étoient en usage dans l'écriture dès le temps d'Auguste, & dans l'âge d'or de la latinité. Cela n'a pas empêché un savant renommé d'avancer comme un fait certain qu'il n'y a pas le moindre vestige d'accens dans les inscriptions lapidaires & métalliques. Il auroit pu se détromper en consultant les pièces de Gruter, citées dans la quatrième dissertation du savant cardinal Noris sur les cénotaphes de Pise. Si les accens paroissent rares aujourd'hui dans les anciennes inscriptions, c'est sans doute parce qu'ils ont été omis par les copistes. Nos plus habiles antiquaires nous y font distinguer les accens graves & les aigus. Ils servent à discerner les longues des brèves dans les mots équivoques, comme *malus*, arbre, & *malus*, méchant, ou pour marquer les cas, par exemple, l'ablatif *sede*, qui deviendrait long, s'il étoit l'impératif de *sedeo*. Ils se mettent sur la pénultième ou l'antépénultième, suivant que la pénultième est longue ou brève. Les mots dissyllabes ont l'aigu sur la pénultième, parce qu'ils sont censés longs par position. Il faut dire la même chose pour les enclitiques, comme *illéne*? Quand l'accent est sur la dernière, il est grave, selon les anciens grammairiens.

Sur les marbres, les pierres & les métaux, l'accent aigu final ne sert qu'à distinguer les mots semblables, de signification différente, ou deux cas du même mot. Un accent aigu ou une virgule au haut de l'M fait *Manius*. Il y a des mots qui ont deux accens, dont l'un sert à l'usage précédent & l'autre au suivant. Ces accens ne sont pas constants sur le même mot, & souvent on ne peut deviner pourquoi ils affectent certaines lettres. Maffi conjecture qu'ils n'ont été inventés d'abord que pour servir de notes de musique, mais que dans la suite on s'en est servi pour distinguer certains mots. L'église en faisoit encore un grand usage pour noter les cantiques, au douzième siècle. Les anciens latins relevoient la voix sur l'a du nominatif. Pour en avertir, on le marquoit d'un accent aigu *Musá*. A l'ablatif, ils élevoient d'abord la voix, & la rabaissoient ensuite, comme s'il y avoit eu *Musáa*. Ces deux accens réunis ont produit le circonflexe ^, ainsi figure ~ dans les manuscrits. L'accent que les grecs appellent *hyphen* & les hébreux *macaph*, est un trait ou tiret qui unit deux mots, comme *semper florentis* ou *arc-en-ciel*. Selon Priscien, on le figuroit ainsi U, & selon saint Isidore on le renversoit n.

Les accens sont fort anciens dans l'écriture grecque, comme Videlius le montre par divers *Antiquités, Tome V.*

auteurs. On les fait remonter jusqu'à la cent-quarante-cinquième olympiade, c'est-à-dire, deux siècles avant J. C. Une origine si reculée ne permet pas de croire que l'usage des accens ne se soit introduit dans les manuscrits grecs qu'au sixième siècle. Si l'on en trouve de ce tems, & même de plus anciens, où les accens ne paroissent pas, c'est sans doute parce que les grammairiens, ou correcteurs chargés de la *pontuation*, ont négligé de les marquer. Les feuillets 162 & 163 du manuscrit du roi 107, exposés à un certain jour, laissent appercevoir une ancienne écriture grecque à 2 colonnes, sur laquelle on a écrit le texte de S. Paul. On voit dans l'écriture effacée des esprits & des accens; preuve que l'usage en est plus ancien que l'écriture des épîtres de saint Paul, qu'on croit cependant du cinquième ou du sixième siècle. Les grecs se servoient de ces accens, non-seulement pour régler la voix dans la prononciation, mais encore pour fixer le sens de plusieurs mots.

Les latins en firent le même usage, comme nous l'apprend saint Isidore. De plus, ils marquoient les accens sur les lettres qu'il falloit doubler, comme *sela* pour *sella*, & sur les ablatifs, pour les distinguer des autres cas. Ils en usèrent de même à l'égard des adverbes. Nos manuscrits latins sont encore divers autres usages des accens. Nous en trouvons deux avec un point ainsi disposé . < en marge & dans le texte, avant un mot oublié. Dans le manuscrit de Saint Germain-des-Prés 862, on met un accent sur *os*, *oris*, pour le distinguer d'*os*, *offis*. On le voit sur les pénultièmes & antépénultièmes aux siècles onze & douze, sur *úi*, sur *hoc* à l'ablatif, sur *veré* & *intégré*, *circumcédit* & *fructus* au pluriel dans le manuscrit 718 de la même abbaye, écrit au sixième. Le 758 offre trois mots ainsi accentués : *enim iam tunc*. Ces trois accens sont marqués pour qu'on ne lise pas *nimiam* dans ce manuscrit. Du huitième au neuvième siècle, on met un accent sur *eadem* au nominatif. Dans un grand nombre d'autres manuscrits, l'accent circonflexe avec un point ~ ou sans point est mis à la fin des lignes pour l'm ou l'n. L'accent aigu au milieu de deux points . est un signe d'omission. Il sert à séparer les pieds des vers dans le saint Prudence de la bibliothèque du roi. L'aigu & le circonflexe servent aussi aux abréviations. Le premier prend de temps en temps la place de la virgule, & se met sur les voyelles, sur-tout dans l'onzième & douzième siècles. Au commencement du treizième, on se servoit encore de l'accent aigu, pour séparer les phrases & les mots, comme nous le remarquons dans un diplôme de l'empereur Henri VI, figuré dans la chronique de Godwic. En général, les anciens notaires & copistes négligèrent beaucoup les accens.

M. Heuman, célèbre professeur d'Altorf, H

donne l'accent aigu sur l'*i* pour un caractère de l'écriture des treizième & quatorzième siècles ; mais dès la fin du dixième , un diplôme original d'Othon III nous offre des accens aigus sur les *i* , lorsqu'il s'en rencontre deux de suite. On met un accent sur l'*i* devant *a* dans une charte originale , accordée à sainte Colombe de Sens , l'an 988 , par Hugues Capet. On trouve quelquefois deux accens marqués dans les manuscrits du onzième siècle sur les mots *filli* , *februarii* , *martyrii* , &c. Dans un diplôme de l'empereur Henri III , de l'an 1048 , non-seulement les *i* , mais encore les *u* de tout ce qui est écrit en lettres allongées , se trouvent chargés d'accens aigus , de sorte néanmoins qu'il y en a deux sur les côtés des *ll*. Hicckes a fait graver une charte de Guillaume-le-Conquérant ou de Guillaume-le-Roux , où les derniers *i* de *filli* sont également distingués par des accens. Au douzième siècle , on commença à mettre un peu plus souvent sur les *i* un accent aigu , quelquefois droit , mais communément un peu courbé par le haut. L'aigu se montre sur les *i* dans quelques diplômes de Louis le-Gros. On voit l'accent droit sur l'*i* simple dans les chartes de David I & de Guillaume , 10^s d'Écosse , l'un en 1124 , l'autre en 1165. Deux *ii* de suite sont marqués de deux accens dans un diplôme de l'empereur Frédéric I , de l'an 1157. Cette pratique n'eut point de suite pour la plupart des manuscrits des onzième & douzième siècles. Elle ne commença à bien s'établir que vers le commencement du treizième. Alors les accens sur les *i* se multpliant , prirent un peu de la forme circulaire. Ils ne cédèrent entièrement la place aux points que dans le seizième siècle , quoique ceux-ci aient probablement commencé vers la fin du quatorzième. Si Mabillon avoit eu sous les yeux les monumens qui nous ont servi de guides , il n'auroit pas fixé au treizième siècle le commencement des accens sur l'*i* , ni borné cet usage à la fin du quinzisième.

Outre les points , les virgules & les accens , les anciens grammairiens inventèrent des marques , tant pour désigner en abrégé les sentences & les parties du discours ; que pour noter les vers & indiquer les fautes des copistes. Ces notes sont au nombre de vingt six dans saint Isidore. Le manuscrit du roi 7530 en ajoute une douzaine. Les poètes & les grammairiens s'en servirent encore pour distinguer les vers , pour marquer la fin & le commencement de leurs pièces , les discours & les réponses des différens acteurs , les diverses modulations & les changemens de versification. Nous n'entreprendrons pas ici d'expliquer généralement tous ces signes , dont l'antiquité faisoit usage. On en trouve l'explication dans l'Euripide de Josué Barrès , imprimé à Cambridge en 1694 , dans la Paléographie de Montfaucon , & sur-tout dans le manuscrit royal cité. Notre dessein se borne principalement à faire connoître les mar-

ques les plus ordinaires , qu'on rencontre dans les anciens manuscrits latins qui subsistent aujourd'hui.

L'astérisque figuré en petite étoile * ou en X cantonnée de quatre points ✕ , a divers usages. Saint Isidore nous le donne pour une marque d'omission dans le texte. Nous l'avons vu sur des textes mutilés dans un manuscrit du 8^e siècle , & vis-à-vis des mots oubliés dans un autre du 5^e ou 6^e. Aristophane marqua l'astérisque aux endroits où le sens manquoit. Probus & les anciens le plaçoient avec l'obèle aux vers qui n'étoient pas à leur place. Les hexaples d'Origène & un très-ancien manuscrit de la bibliothèque du roi désignent par ce signe les mots hébreux & les sentences qui n'ont point été rendus par les septante. Saint Jérôme s'en sert aussi pour distinguer ce qu'il ajoute de l'hébreu , & termine par deux points ces additions. Saint Augustin avoit le texte des psaumes revu par Origène , dont on croit qu'est venue notre vulgate d'aujourd'hui , distingué par des étoiles , qui marquoient ce que l'hébreu ajoutoit aux septante , & par des barres mises aux endroits qui ne sont pas dans le texte original. Dans un manuscrit grec de la bibliothèque des pères de Saint-Basile de Rome , qui renferme les œuvres de saint Grégoire de Nazanze , on marque l'astérisque dans les endroits où il est parlé de l'incarnation du fils de Dieu , pour rappeler l'étoile miraculeuse qui apparut aux mages. On s'en servoit dans Platon pour noter la conformité des dogmes , & dans Homère pour faire remarquer les plus beaux vers. Cette marque affecte certains mots dans les heures de Charles-le-Chauve , comme dans les éditions d'Origène des septante. Elle étoit encore en usage au dix-huitième siècle dans les manuscrits d'Allemagne.

L'obèle , c'est-à-dire , la broche ou la flèche — marque la répétition des mêmes phrases & les mots surabondans , ou les fautes leçons. Dans les livres saints , elle indique les paroles employées par les septante , mais qui ne se trouvent point dans l'hébreu. Les deux points qui suivent l'obèle , en fixent l'étendue. Cette marque est appelée *virgula censoria* par saint Jérôme. Aristarque marqua d'un obèle les vers qui passaient sous le nom d'Homère , & qui n'étoient pas de lui. Ceux qui n'en étoient pas dignes , quoiqu'ils en fussent , furent aussi notés de la sorte. Quand il croyoit qu'un vers n'étoit pas à sa place , il le marquoit ainsi ✕— : Aufone dit des mauvais poètes :

Pone obelos igitur spuriorum stigmata vatum.

L'obèle avec le point marque un doute , si l'on doit ôter ou laisser le vers. Précédée de la diplo >— , elle sépare les périodes dans les comédies & les tragédies ; suivie de la diplo —< , elle marque que la strophe est suivie d'une antistrophe.

Le lemnisque est une ligne horizontale entre deux points, l'un supérieur, & l'autre inférieur — . On marque ce signe dans les endroits que les interprètes de l'écriture sainte ont traduits dans le même sens, mais non pas dans les mêmes termes. Lorsque la ligne est surmontée de deux points — , c'est une marque de transposition dans certains manuscrits. Les copistes s'en servoient, quand ils ne vouloient pas effacer les mots transposés. Les lettres *hb* traversées par une barre, indiquent le texte hébreu dans les commentaires de saint Jérôme sur Jérémie, renfermés dans le manuscrit du roi 1820. Dans le manuscrit 2235 de la même bibliothèque, quand on avertit de mettre un mot devant l'autre, on tire deux parallèles = sur celui qui doit être le second, & une sur celui qui doit être le premier. En général, la ligne ou simple trait est une marque très-fréquente dans les manuscrits. Les anciens l'employoient dans les vers pour separer les choses les unes des autres, comme on sépare les combats des combats, les régions des régions, les lieux des lieux. Depuis le milieu du neuvième siècle, les mots non terminés à la fin de la ligne, & dont une partie est portée au commencement de l'autre, sont quelquefois marqués par une petite barre horizontale — . Nous en avons vu des exemples dans plusieurs manuscrits & diplômes qui ont passé par nos mains. Lorsque la petite ligne est perpendiculaire en forme d'accent aigu, c'est une marque de renvoi, au treizième siècle & même plutôt. Dans le manuscrit du roi 152, on tire de petites lignes sous les mots qu'on veut effacer. Le correcteur du manuscrit 1820 de la même bibliothèque ne se contente pas de tirer une ligne sous les mots inutiles; il marque encore deux accents sur les polysyllabes & un sur les monosyllabes. Les explications du manuscrit royal 107, du cinquième au sixième siècle, consistent à barrer les lettres, & à mettre en même temps un point sur chacune. Dans plusieurs autres manuscrits fort anciens, & dans quelques diplômes de la seconde race de nos rois, on se contente de trancher les mauvaises lettres par des lignes ou transversales ou perpendiculaires.

Les savans ne sont pas d'accord sur l'ancienne figure du paragraphe, destiné à séparer les différens objets qui entrent dans la composition d'un ouvrage. Saint Isidore lui donne la forme du Γ , que nous retrouvons dans quelques manuscrits du huitième siècle. Il paroît sous d'autres figures qui ne remontent pas plus haut que la moitié du treizième. Des triangles scalènes, & de simples croix marquent au huitième les paragraphes du manuscrit royal 4403. Depuis le quinzième siècle, on se sert ordinairement de cette figure \S .

Le signe que les grecs appellent Κροφία , est la partie intérieure du cercle, ornée d'un point au milieu ⊙ . Sa fonction est de marquer les endroits

d'un ouvrage, où les questions douteuses & obscures n'ont pu être éclaircies. Le céraunion ✱ désignoit chez les anciens plusieurs vers improves de suite, afin de n'être pas obligé de mettre à tous des obèles. L'ancre supérieure ⤴ marque une sentence, quelque chose d'important; l'inférieure ⤵ signifie quelque chose de bas ou d'incongru.

L'ant sigma σ se met avant le vers dont il faut changer l'ordre. Lorsqu'on ajoute un point au milieu, il désigne les endroits où il y a deux vers dont le sens est le même, mais dont on ignore auquel on doit donner la préférence.

Léagoras, syracusain, fut le premier qui se servit de la diphe sans point, pour distinguer dans Homère l'Olympe, *ciel*, de l'Olympe, *montagne*. Pour marquer les endroits que Zénon d'Ephèse avoit mal-à-propos retranchés ou changés dans Homère, on employoit la diphe ponctuée ⤴ . Les latins en usoient de même par rapport à leurs auteurs.

La *diple* > ou double ligne, & l'*antilambda* < étoient anciennement employés dans les livres, pour distinguer les passages de l'écriture sainte ou les paroles des auteurs qu'on citoit. Dans la suite, en guise de guillemets, on s'est servi de petites *s* renversées, ou tronquées par le bas, & quelquefois suivies de points & surmontées de virgules s^{v} . Ces figures sont en vermillon dans le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 840, en or & en vert-argenté dans le manuscrit 663 de la même abbaye. Dans les manuscrits du roi 152 & 2206, on se sert d'y ponctuées intérieurement. Ce sont des espèces de 7 dans le manuscrit de saint Jérôme de la bibliothèque de Saint-Martin de Tours. Dans les plus anciens, tels que celui du roi 152, au lieu des marques de citation, on fait quelquefois rentrer les textes de l'écriture sainte d'un quart de pouce dans la colonne. Ces textes sont distingués en marge par des barres, des *s* & des 7 dans le manuscrit royal 2235. Le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 197, annoncé de mille ans au commencement de ce siècle, distingue les citations de l'écriture par des virgules à chaque ligne, & souvent il n'y en a qu'une à la première. Depuis l'imprimerie, on met des virgules doubles & quelquefois renversées à côté d'un texte, pour marquer qu'il est d'un autre auteur. C'est ce que nous appelons guillemets, du nom de l'artiste qui les a inventés.

Selon saint Isidore, le *chrisme*, Κρισμον , ou plutôt Χρισμον ✱ , est une marque dont chacun peut faire l'usage qu'il juge à propos. C'est le monogramme abrégé de J. C., le symbole du christianisme, & une espèce d'invocation de notre sauveur. Aussi n'étoit-elle pas oubliée dans les lettres formées que s'écrivoient les évêques. Le grand Constantin avoit fait mettre ce signe sur ses

étendants & ses boucliers. On croit même qu'il s'en servoit dans les diplômes. Il fut marqué sur les tombeaux & fréquemment employé dans les manuscrits & les chartes. Si les anciens grammairiens mettoient le X initial de *χρηστων* aux endroits qu'ils approuvoient ; ils ne manquoient pas d'écrire le mot *εχρηστων*, vis-à-vis des vers ou des textes qui ne méritoient pas leur approbation. Nous avons remarqué le signe X dans les souscriptions des actes de Ravenna, du sixième siècle. Il est accompagné de deux points X ou surmonté d'une virgule X dans le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 254, du cinquième au sixième siècle, & il y désigne fréquemment une sentence ou quelqu'endroit remarquable.

Le *fi* & le *rho* grecs en conjonction Ϝ annoncent qu'il faut corriger le vers ou l'examiner avec attention. Et *fi* la *coronis* marque la fin des livres. Ce signe est figuré en trois manières P , 7 , L dans les auteurs ; mais nous ne l'avons jamais rencontré dans les manuscrits. Les latins finissent ordinairement par *felicitet* ou *explicit*, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

Les croix diversement figurées sont les signes d'invocations implicites, & des préludes des invocations expresses, écrites tout au long dans beaucoup de manuscrits & de diplômes. Dans le saint Prosper de la bibliothèque du roi, après le titre du livre des épigrammes, on trouve une croix épatée dont la traverse soutient l'alpha & l'omega, qui signifient J. C. A la marge, & sur le premier mot de l'évangile de saint Jean, on voit deux croix simples dans le manuscrit d'argent en lettres onciales du chapitre de Vérone. Ces croix marquent encore le commencement des inscriptions sur les tombeaux & les médailles. Au premier feuillet, de l'ancienne collection des canons de Corbie, il y a un titre en onciale rouge, dont chaque mot est séparé par une croix. Un correcteur du neuvième siècle a mis à la marge du vingt-septième feuillet du manuscrit 197 de Saint-Germain-des-Prés une croix, qui marque J. C. la conversion des juifs, ou que cet endroit doit être entendu spirituellement. Une *l* curfive en marge, traversée par une *s* de même genre en forme de croix, nous paroît signifier des choses qu'il faut prendre au sens mystique. Nous parlerons ailleurs de l'usage qu'on fit des croix dans les souscriptions.

Plusieurs lettres de l'alphabet grec & latin servoient de signes dans les manuscrits. L'*omega* surmonté d'un *rho* signifie *ωραιο* ; & mis à la marge, il désigne quelque belle sentence. Quelques interprètes ignorans y ont vu le nom d'Origène en abrégé. L'*R* marginale signifie ordinairement *Requiere*, & avertit de recourir à d'autres exemplaires, pour s'assurer de la véritable leçon. Le *zeta* Z est la marque d'un texte fautif. Paul Varnefrida écri-

voit un z en marge vis-à-vis des textes défectueux. Ce signe est emprunté des grecs, chez qui le Z est la première lettre du mot ζητη , qui veut dire *cherchez*. On le trouve fréquemment à la marge dans les manuscrits grecs. Ces lettres *hl*, traversées par une ligne avec ondulation, veut dire *hic lege* dans le manuscrit 936 de Saint-Germain-des-Prés. Cette marque, pour suppléer aux omissions, est à la marge intérieure. Dans le texte, on trouve *hd* traversées par des lignes ondées, c'est à dire, *hic dic*. Un correcteur du neuvième siècle ajoute à la marge du manuscrit 766 de la même abbaye, les lignes omises dans le texte, où il met une espèce de *cr. fle* ou de *p* cursif, qu'il répète avant & après l'addition portée en marge. L'*o* décoré d'une queue traînante, & mis en marge, indique une chose remarquable dans le même manuscrit qui paroît au coup-d'œil du sixième siècle. Dans le beau manuscrit des épîtres de S. Paul de l'abb. de S.-Germain-des-Prés, une ligne oubliée porte cette marque .9. au lieu oublié, & au-bas de la page où est cette ligne.

Outre les notes ou signes dont nous avons parlé, les correcteurs marquoient de petits crochets au haut des lettres ou des mots inutiles, qui se trouvoient alors renfermés comme entre deux parenthèses. Ces signes extrêmement petits ressembloit aux esprits grecs opposés l'un à l'autre. Une période entière ou même plusieurs avoient elles été répétées par mégarde, on marquoit ces signes au commencement & à la fin ? Ressembler entre des demi-cercles les paroles superflues, c'étoit un usage ordinaire aux anciens. On s'est servi des mêmes figures pour distinguer les propositions incidentes & les phrases qui ne sont point nécessairement liées avec ce qui précède & ce qui suit, & c'est ce qu'on appelle parenthèses. Dans le manuscrit 861 de Saint-Germain-des-Prés, pour indiquer les passages de l'écriture, on met en marge C . La même marque est ordinaire dans plusieurs autres, ainsi que N pour noter les sentences. Ces figures B , + , Y , sont destinées à marquer les réponses & les objections. Enfin l'A mis à la marge des gloses & des commentaires sur l'écriture sainte, signifie que la prophétie ou le texte qu'on explique, n'est que comminatoire. Cette A est la lettre initiale ou le signe d'*απειλη*. Dans plusieurs manuscrits & anciennes éditions, on le marque vis-à-vis de ces paroles d'Isaïe au roi Ezechias : *Dispone domi tua, quia morieris*, &c.

On ne divisa pas d'abord les livres. Pétrarque assure que Tite-Live n'a été partagé en décades que dans la suite des temps, pour soulager les lecteurs. Quand on distinguait les livres d'un même ouvrage, comme l'Enéide, on se servoit de différentes figures, comme l'on voit dans les plus anciens Virgiles du Vatican, & dans l'exemplaire de Flo-

rence, publié en 1741 par le célèbre Foggini. Tantôt c'étoit une suite de petites lignes armées de crochets & interrompues ; tantôt c'étoit un ou plusieurs rangs de branches, ou de feuilles d'arbriffeau. Dans un ancien manuscrit, nous avons vu ces signes s. . . — plusieurs fois répétés. Quelques pièces renfermées dans le manuscrit du roi 3836, sont séparées par plusieurs triangles scalènes, alternativement rouges & noirs. D'autres sont terminées par trois chaînes de cercles, peintes avec les mêmes couleurs. Les anneaux rouges ont au milieu des points noirs, & les noirs ont des points rouges. Quelquefois la chaîne rouge est sans points, & n'occupe qu'une partie de la page. Des chaînettes font les séparations dans le beau saint Prosper de la bibliothèque du roi. Les manuscrits dont les chapitres ne sont pas divisés annoncent une grande antiquité. Tel est le manuscrit des épîtres de saint Paul en grec & en latin, qui fait un des principaux ornemens de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

La marque des *alinea* dans le saint Hilaire de l'église de S.-Martin de Tours, dans le psautier de S.-Germain de Paris, &c. , est un espace blanc entre le dernier mot d'une phrase & le premier de la suivante. Une autre manière de marquer les *alinea*, fut de les rendre sensibles par des initiales majuscules dans le corps des lignes & non au commencement. Tels nous les avons vus dans de très-anciens manuscrits & dans un cahier du manuscrit du roi 152, écrit dans le huitième siècle au plus tard. Si l'on rencontre encofé beaucoup d'*alinea*, précédés d'un vuide de l'étendue d'un pouce, dans le texte du manuscrit 1820 de la même bibliothèque, il y en a d'autres, dont les initiales débordent un peu au-delà de la ligne perpendiculaire, tirée pour régler l'étendue de l'écriture. Ces *alinea* faillans se montrent dans un nombre de très-anciens manuscrits en prose. Dans d'autres, ils rentrent au-deça de la perpendiculaire. Les lettres initiales des *alinea* du code théodosien de la bibliothèque du roi, sont entre les deux perpendiculaires au-delà de la colonne d'écriture. Quand les lettres des *alinea* & des titres ne sont pas plus grandes que celles du corps du texte, c'est une marque de la première antiquité. C'en est une autre que ces lettres soient toutes onciales. Les capitales des *alinea* dans l'écriture minuscule, désignent au plus le huitième siècle, quand même ces premières lettres céderoient de temps en temps la place aux onciales. Dans l'écriture onciale, les lettres capitales des *alinea* marquent une moindre antiquité que les onciales. Les premières sont initiales de l'onciale & de la minuscule vers le huitième siècle. Les unes & les autres commencent les *alinea* au neuvième. Alors les initiales cursives excèdent toujours en hauteur le corps de la ligne d'écriture dans les diplômes. Dans les plus anciens manuscrits, on trouve quelquefois une

lettre plus grande à la fin de la ligne ou du verset. Les capitales pour les *alinea* sont tantôt ordinaires, & tantôt aiguës, rustiques & différentes de celles du texte. L'uniformité caractérise les plus anciens manuscrits. On ne se contenta pas de distinguer les *alinea* par des lettres majuscules & par des points ; on le fit encore par diverses figures. Nous épargnons au lecteur le détail de tous les manuscrits sur lesquels sont fondées ces observations.

Nous appelons accolade ou circonduction une espèce de crochet ou demi-cercle, dans lequel les anciens copistes, à l'exemple de l'empereur Auguste, renfermoient les mots ou demi-mots qu'ils portoient au-dessous de la ligne finissante. Cet usage est ordinaire dans saint Isidore de la bibliothèque du roi. On remarque la même chose dans le psautier alexandrin du Vatican, n°. 11. Dans les manuscrits du roi 3836 & 4667, on met sous la ligne avec circonduction les parties de mots qui achèvent le sens, pour ne les point porter à la ligne suivante. On fait de même à l'égard de plusieurs mots entiers. Au lieu de circonduction, on se sert de trois moyens dans le célèbre psautier de saint Germain, évêque de Paris, dans le manuscrit de saint Prudence, & le saint Prosper de la bibliothèque du roi ; quand on ne veut pas porter les mots d'une ligne à l'autre. Le premier moyen est d'employer l'abréviation, qui n'opère guères que des retranchemens des lettres M, N. Le second est la conjonction des lettres, comme Æ, soit à la fin, ou un peu avant la fin de la ligne. Le troisième est la diminution des lettres à la fin, ou un peu plus haut. Elle va quelquefois jusqu'à faire des lettres minuscules, au lieu de capitales & d'onciales. Il n'est pourtant pas rare dans ces manuscrits de voir rejeter des portions de mots à la ligne suivante, même sans nécessité. Les très-anciens livres, où les mots sont portés d'une ligne & d'une page à l'autre, sont plus nombreux qu'on ne pense. Nous avons vu dans plusieurs autres des mots & des demi-mots mis au-bas de la page, au-dessous du dernier mot de la ligne, ou même portés au-dessus de la ligne sans accolades. Mais dans le manuscrit de Saint Germain-des-Prés, en or, n°. 663, jamais les mots ne sont portés d'une ligne à l'autre.

On appelle réclame le premier mot d'un cayer, marqué au-bas de la dernière page du précédent, pour en indiquer la suite. L'usage des réclames ne remonte pas plus haut que le onzième siècle. Elles paroissent à chaque cayer dans un manuscrit de Saint-Martin de Pontoise, écrit vers ce temps-là. Elles y tiennent même lieu de signatures. On trouve assez souvent dans des manuscrits plus anciens des mots ou reste de mots au-bas des pages ; mais ils ne sont point répétés aux suivantes, & ce n'est que pour ne pas les rejeter sur une autre page. Ce

ne sont point par conséquent de véritables réclames.

En termes d'imprimerie, la signature est une lettre qu'on met sur la première page de chaque feuille, pour marquer l'ordre qu'on doit suivre en reliant les cayers. Il n'en est pas de même des signatures des manuscrits. Elles sont presque toujours placées sur la dernière page de chaque cahier, tantôt au fond du livre, tantôt à droite; à gauche, au milieu. Ici elles sont en chiffres romains, là elles sont en lettres, & souvent en lettres & en chiffres tout-à-la-fois. On en trouve en onciale, en minuscule, & en cursive avec ornemens & sans ornemens. Si elles manquent dans plusieurs manuscrits, c'est souvent qu'on les a coupées dans les dernières reliures. On n'en faisoit peu ou point d'usage au neuvième siècle. On vérifie promptement si un manuscrit est complet, ou si l'on y a ajouté ou retranché quelques cayers, par le moyen des signatures. Ce fut par cette marque que l'on découvrit la falsification des actes du cinquième concile, dans la troisième session du sixième. Mais il faut faire attention aux variations dans le nombre des feuilles dont les cayers sont composés. Ceux qui ont plus ou moins de feuilles qu'à l'ordinaire, marquent quelquefois une transposition. Souvent on distingue les cayers ajoutés, par la nature du parchemin, dont la finesse est ordinairement une marque d'antiquité. Nous ne connoissons que deux manuscrits du septième siècle, dont le parchemin soit grossier. Il y a des cayers de douze feuillets; les plus ordinaires sont de deux, de trois, de quatre & de cinq feuilles. On les appelle *Binio*, *Ternio*, *Quaternio*, *πεντάδιον*. On marque quelquefois le nombre des cayers à la fin des manuscrits.

La plupart des notes ou marques dont nous venons de parler, sont bannies des plus anciens diplômes. Quelques savans d'Allemagne n'en exceptent pas même les points, les virgules & les accents. Leur méprise sera mise en évidence, après que nous aurons examiné les commencemens & les progrès de la distinction des mots dans les écritures diplomatiques.

Les intervalles en blanc sont très-rares dans le texte des chartes de Ravenne du sixième siècle, & ceux qu'on y rencontre sont peu sensibles. Nos diplômes mérovingiens laissent ordinairement un espace blanc entre les mots ou les syllabes de la première ligne, des dates, & de la souscription du roi. Il y a plus; ces espaces y paroissent quelquefois dans les endroits où la phrase finit, & après les abréviations. L'usage de laisser des vuides, pour tenir lieu de points, duroit encore en 814, comme nous l'avons observé dans la date d'un diplôme de Louis-le-Débonnaire. Hors ces cas, le texte des diplômes mérovingiens est écrit tout de suite & presque sans nulle distinction de mots.

Mais, dans les chartes de Pépin-le-Bref, le plus souvent ils sont séparés par des vuides considérables. C'est donc par pure inadvertence que Mabillon a dit qu'il n'y a presque aucune distinction de mots dans l'écriture des notaires jusqu'à Charlemagne. Il ne faut pas pourtant croire que depuis cette époque tous les mots aient été distingués. Dans les diplômes de Pépin, roi d'Aquitaine, de Charles-le-simple & du roi Eudes, ils le ne furent pas encore tous; mais plusieurs sont coupés à contre temps. En 931, on ne voit encore qu'une demi-distinction de mots dans l'écriture allongée des chartes; mais alors la distinction parfaite se montre dans la minuscule. Elle devient constante par-tout en 940. Ces observations sont appuyées sur un grand nombre de pièces originales, que nous avons examinées.

Mabillon prétend que la ponctuation des diplômes a été plus tardive que celle des manuscrits. En effet, nous n'apercevons aucun point dans les chartes mérovingiennes, si ce n'est quel-fois après les chiffres. Dans les plus anciennes, on voit de temps en temps des points noirs entre chaque mot; mais la couleur de l'encre prouve qu'ils ont été ajoutés postérieurement, pour faciliter la lecture du texte. Les points qui suivent les mots dans deux pièces originales, l'une de Pépin-le-Bref, accordée à l'abbaye de Saint-Denis en 767, & l'autre de Carloman, en faveur de l'abbaye d'Argenteuil, font de la première main; on voit un gros point après une croix formée de la main de Pépin, dans un autre diplôme. Dans celui qu'il accorda en 768 au monastère de Saint-Hilaire de Poitiers, le point est mis une seule fois à la fin d'une phrase; mais le point & la virgule sont marqués à la fin de la signature du roi.

On n'aperçoit que fort peu de points dans les diplômes de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire. Celui de Charles-le-Chauve de la bibliothèque du roi, n°. 8, prouve qu'on ne les marquoit pas encore tous en 843. Au neuvième siècle, les *alinea* sont quelquefois marqués par trois ou quatre points posés perpendiculairement, & les nombres sont suivis d'un point. Sur la fin du même siècle, on commença à terminer par un point les phrases dont le sens étoit fini. Nous voyons le point sur l'Y dans deux chartes, l'une de Louis-le-Débonnaire, & l'autre de Charles-le-Chauve. Dans celle-ci, on termine le texte par un point en rosette. Dans une autre, donné par Louis-le-Débonnaire en 833, & gardée à la bibliothèque du roi, entre *Augustus* de la première ligne & le commencement du préambule, il y a un espace de deux tiers de pouce, dont la moitié est remplie par des traits entrelacés, qui sont accompagnés de points, & qu'on prendoit pour des lettres; mais ce ne sont que des ornemens. On y voit sinon l'origine, du moins l'usage des traits surabondans

& compliqués dans certaines liaisons de lettres, si fréquentes dans plusieurs chartes des onzième & douzième siècles. Les mots d'un diplôme de Pépin, roi d'Aquitaine, daté de l'an 827, sont le plus souvent distingués; mais par de très petits espaces, si ce n'est où il faut des points & des virgules. Là se trouvent des espaces de deux ou de trois lettres. Mais il n'y a ni points ni virgules marqués, excepté à la fin, après les chiffres & les abrégés, après la date de l'empire & la date totale. Dans le diplôme de Charles-le-Chauve de l'an 859, conservé au dépôt de la bibliothèque royale, les mots sont presque tous distingués; les points & les virgules sont marqués par de simples points qui sont au haut, au milieu & au bas de la dernière lettre d'un mot. Mais la distinction du point, de la virgule, des deux points, n'est pas représentée d'une manière uniforme. Cependant, pour l'ordinaire, le point est au haut pour terminer la phrase. Dans une autre charte du même empereur, de l'an 870, & du même dépôt, on voit la plupart des mots bien séparés & peu de points. Les uns sont placés au haut pour le sens fini, & au milieu pour la virgule ou petite distinction. Quelques mots ne sont pas encore distingués par des espaces; mais les points & les virgules sont exprimés confusément par des points placés au haut dans un diplôme du roi Eudes, de l'an 887. Dans un autre du même prince, la plupart des mots sont espacés; mais l'on en sépare plusieurs qu'on n'aurait pas dû partager. On y trouve de vrais points au bas des mots pour terminer le sens. On met le point au haut pour nos deux points; on exprime notre virgule par un point, mais pas toujours exactement. Les points & les virgules ne sont pas autrement marqués que par des points dans un diplôme de Charles-le-Simple, de l'an 899. On y remarque des mots coupés en deux, avec des points noirs d'une encre plus récente, placés au commencement & à la fin des lignes. C'est apparemment quelque lecteur ou copiste qui aura marqué ces points.

Il y a encore beaucoup de mots qui ne sont pas séparés dans un diplôme autographe donné par Hugues Capet en 988. Le point & les virgules y sont exprimés par des points seulement. Les premiers sont en haut, les autres au milieu. On met le point au bas pour marquer le point avec la virgule; mais on le fait peu exactement. Il seroit ennuyeux de faire passer en revue tous les diplômes des neuvième & dixième siècles, où les virgules empruntent la figure des points. Dès le neuvième siècle, on en met quelquefois aux quatre coins des chartes ecclésiastiques. Le point se montre après les chiffres romains & les *alinea*. On en marqua d'abord 4 ou 5 perpendiculairement; ensuite, au lieu d'un ou de deux points inférieurs, on met une virgule. Dans le même cas, on se borna souvent à deux points, ou à un ou deux points avec une virgule.

Ce fut aux approches du dixième siècle & après ses commencemens, que la *ponctuation* régna dans le corps des pièces. Dans une charte d'Espagne de l'an 931, qu'on peut voir dans la bibliothèque universelle de la polygraphie espagnole, le sens est distingué par un, deux ou trois points placés indifféremment pour un point, deux points, un point une virgule. On met seulement des points aux endroits où nous mettrons des virgules, pour séparer les phrases & marquer la fin des périodes, dans un diplôme original du roi Robert, daté de l'an 1025. Il n'y a que des points dans une bulle de Pascal II, datée de l'an 1104. Mais ce qui distingue le point parfait des points qui marquent les suspensions, ce sont des lettres majuscules. On ne connoissoit donc pas encore à la chancellerie romaine notre usage de deux points, de la virgule, ou du point & de la virgule. Le point seul seroit à tous les usages auxquels nous appliquons notre *ponctuation*. Si dès le treizième siècle, on trouve quelquefois des points sur les *i* dans quelques pièces des archives de l'église d'Orléans, ce n'est que le pur hasard qui les a fait naître sous la plume de l'écrivain. Les accens sur les deux *ii* sont bien plus sûrs dans les diplômes de Louis le Jeune & de Philippe Auguste, conservés dans les mêmes archives. On y lit ces mots avec deux accens, *camerarii*, *constabularii*, *cancellarii*; ce qui prouve de nouveau qu'on n'auroit pas dû faire descendre au treizième siècle le commencement des accens sur les *i*.

S'il est question de la *ponctuation* des diplômes impériaux & des autres chartes d'Allemagne, voici le résultat des observations que nous avons faites sur les modèles publiés dans la chronique de Godwic. Au dixième siècle, on voit des points dans les diplômes, tant pour marquer que le sens est fini, que pour avertir qu'il est plus ou moins suspendu. L'usage des deux points, du point & de la virgule seule étoit alors inconnu, & continua de l'être pendant plusieurs siècles. Celui de placer le point en haut, au milieu & au bas de la ligne, n'étoit plus observé; mais on employoit quelquefois trois points perpendiculaires, lorsque le sens étoit absolument fini. Ensuite, au lieu du troisième point, on mit une virgule surmontée de deux points; placés l'un sur l'autre; ou bien, au lieu du point du milieu, on marqua une figure semblable à l'accent circonflexe des grecs. Du reste, la *ponctuation* étoit peu exactement observée sur la fin de ce siècle; mais l'usage de trois points perpendiculaires fut bien plus fréquent. Il sembloit répondre à celui de nos *alinea*. On fit aussi quelque usage des deux points, & du point au-dessous de la virgule, quoique rarement. Leur application ne quadroit nullement avec celle que nous en faisons.

Pendant le onzième siècle, au lieu de trois

points perpendiculaires, dont on ne cessa pas absolument de se servir, on mettoit tantôt un point & une virgule, tantôt deux points, qu'on plaçoit horizontalement avec une virgule au-dessous; ce qui fut encore pratiqué au douzième siècle; ou bien, au lieu de deux points, on formoit deux figures un peu approchantes de la virgule. Vers le milieu du onzième siècle, toujours dans le même cas, on voyoit paroître trois accens circonflexes entre autant de fois deux points, le tout perpendiculairement disposé, au lieu qu'il le fut horizontalement au siècle suivant. Quelquefois on mettoit quatre virgules reaversées avec un point au-dessus, dans la même situation perpendiculaire. On n'étoit point du tout constant sur cet article.

Au douzième siècle, dans la signature de l'empereur ou du roi des romains, en lettres majuscules, chaque mot se trouve suivi d'un point. Quoi qu'en dise Gudenus, pendant ce siècle, la *ponctuation* fut plus exactement marquée qu'elle ne l'avoit été dans les deux précédens. Mais cette exactitude ne s'étendoit pas à placer différemment les points, selon que le sens étoit plus ou moins suspendu. Enfin, au treizième siècle, on substitua des accens plutôt que des virgules à tous les points; mais on ne tarda pas à revenir aux points, en conservant néanmoins les accens ou les virgules couchées, dans les endroits où le sens n'étoit qu'un peu suspendu.

Heineccius n'a pas oublié la *ponctuation* des inscriptions gravées sur les sceaux. Sous les rois mérovingiens, il n'y avoit aucun point. S'il faut l'en croire, les carlovingiens rétablirent sur leurs sceaux l'ancien usage de distinguer par des points la plupart des mots. Il faut que ce docte allemand ait vu des sceaux de nos rois de la seconde race, bien différens de ceux que Mabillon a fait graver sur les originaux. Car on n'y apperçoit pour toute interponction que le point, mis quelquefois à la fin de la légende, & à la suite des abréviations. Sur les sceaux du roi Eudes, de Guillaume-le-Conquérant, de Louis-le-Jeune, & de Primislas, Ve. roi de Bohême, chaque mot est suivi d'un point. Heineccius convient qu'il y a des sceaux déstitués d'interponctions, sur-tout aux onzième & douzième siècles. Il y en a d'autres dont les mots sont séparés par deux ou trois points perpendiculaires, ou par deux rosettes posées l'une sur l'autre. Le point est souvent omis à la fin de la légende, & quelquefois on lui substitue une fleur de lys, une étoile, ou quelqu'autre figure. Dans les inscriptions de certains sceaux, chaque lettre est suivie de pareils ornemens. Les bulles de plomb du pape Jean V offrent cinq points dans le champ; celles de Serge n'en ont qu'un; mais on en voit un au commencement & un à la fin de la légende du revers, dans les sceaux ou bulles de Pascal II.

Si nos pénibles recherches, d'ont en finissant les savans bénédictins, sur la *ponctuation* peuvent servir à faire discerner l'âge des anciens monumens, nous aurons atteint le but que nous nous sommes proposés, & elles ne paroîtront plus minutieuses.

PONDERARII, } On lit dans Gruter
PONDERANTÈS. }
(1020. 10. & 472. 1.) ces mots, qui désignent peut-être les inspecteurs des poids & mesures.

PONDION, *dipondion*, *hemidanakion*, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 10 deniers $\frac{5}{12}$; monnoie actuelle de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit en monnoie ancienne des mêmes pays :

2 phollis.

ou 8 kodiantès.

ou 16 perutah.

PONDO, division de l'ancienne livre romaine de poids. Voyez *LIBRA*.

PONDO, ancien poids des romains. Voyez *MINE* italique.

PONEROPOLIS, en grec, ville des méchans. Elle étoit située vers les confins de la Thrace. Philippe, père d'Alexandre, l'avoit peuplée de calomnieurs, de faux témoins, de traitres & d'autres scélérats rassemblés de toutes parts. Cette ville a eu jusqu'à cinq noms, *Poneropolis*, *Philippopolis*, *Trimonium*, *Cabyle* & *Calybe*. Elle portoit ce dernier nom, quand Luculle s'en empara. (D. J.)

PONGOS. C'est cette espèce de singes, la plus grande de toutes, que les carthaginois qui découvrirent les côtes occidentales de l'Afrique sous la conduite d'Hannon, prirent pour des hommes sauvages, & les *pongos* femelles pour des femmes.

PONTS. A mesure que Rome s'aggrandit & renferma plus d'espace dans son enceinte en-deçà & au-delà du Tibre, il fallut nécessairement construire des *ponts* pour pouvoir aller d'un côté de la ville à l'autre, & éviter les accidens qui pouvoient naître de l'usage des barques pour traverser le fleuve. Les *ponts*, à cause de la rapidité de l'eau du Tibre, étoient d'un entretien considérable, & l'inspection en fut d'abord confiée aux pontifes, puis aux censeurs & aux commissaires pour les chemins; enfin, les empereurs ne dédaignèrent pas eux mêmes de se charger de ce soin.

On en comptoit dans Rome jusqu'à huit, & beaucoup d'autres dans l'Italie & les provinces de l'empire.

PONS ÆLIUS, ou le pont d'Hadrien, fut ainsi nommé de cet empereur qui le fit construire; c'étoit en suivant le cours du fleuve le second dans la ville. Hadrien le fit bâtir pour joindre avec Rome la mausolée superbe qu'il s'étoit fait élever, & il est encore aujourd'hui un des plus beaux monumens de Rome, connu sous le nom de *pont S. Arg.*

PONS ÆMILIUS, le dernier en suivant le cours de la rivière, & le plus ancien de tous les ponts de Rome, d'abord nommé *publicius*, parce qu'il étoit de bois, & que *publica* signifie des poteaux de bois que l'on enfonça dans l'eau. Ancus Martius le fit construire, & les pontifes le dédièrent avec toutes les cérémonies de leur religion; c'est le même qu'Horatius Coclès défendit contre l'armée des toscans. Comme il tomboit en ruine, *Æmilius Lepidus* le rétablit en pierre, & lui donna son nom. Depuis, les inondations du Tibre l'ayant fort endommagé, Tibère le refit, & l'empereur Antonin qui fut obligé d'y mettre la main, le construisit tout en marbre. C'est du haut de ce pont que l'on précipitoit les simulacres des argéens.

PONS ANIENSIS, à trois milles de Rome, sur l'Anio ou le Téveron, s'appelloit encore *Salario*, à cause de la voie Salaria. Ce pont fut détruit par Totila, & reconstruit par Narsès, ainsi que le portent les inscriptions.

PONS ARIMINIENSIS, qu'Auguste fit construire à Rimini, sur la rivière du même nom, pour joindre la voie Flaminia à l'Emilienne, subsiste encore, & c'est un des plus beaux ponts par sa solidité & par l'élégance de sa structure. Il a deux cents pieds, & est porté sur cinq arches, dont les trois du milieu ont trente-cinq pieds d'ouverture, & les deux des extrémités n'en ont que vingt.

PONS AURELIANUS, étoit le troisième de Rome, & fut construit en marbre par l'empereur Antonin le philosophe. Il s'appelloit aussi *Vaticanus*, parce qu'il est dans le voisinage du Vatican, & *Triumphalis*, parce que le triomphateur passoit dessus pour se rendre au Capitole. On en voit encore les ruines dans le quartier de l'hôpital.

PONS BAJANUS, est ce fameux pont que l'insensé Caligula fit élever sur le golfe de Bayes, pour promener son triomphe chimérique jusqu'à Pouzzol. Il avoit, si nous en croyons Dion, 3250 pas de long, qui reviennent à-peu-près à deux lieues de France. Pour le construire, il fallut

tirer de la Méditerranée tous les vaisseaux de charge; ce qui affama Rome & toute l'Italie; & comme le nombre ne suffisoit pas, il en fit faire une grande quantité qu'il joignit aux premiers, & dont il fit deux rangs. Sur ces deux rangs de bateaux, il fit élever une chaussée de terre semblable à celle de la voie Appienne, qu'il pava de pierres quarrées de trois, de quatre; de cinq pieds de long, & il s'imagina follement par cette bizarre entreprise triompher de la terre & de la mer.

PONS CESTIUS, le cinquième dans l'ordre des ponts de la ville. Il joint à Rome une petite isle du Tibre, & prend aujourd'hui son nom de l'église voisine Saint-Barthelemy. Il fut bâti par Cestius Gallus, du temps de Tibère, & les inscriptions que l'on lit encore sur ses bords, prouvent que les empereurs Valentinien, Valens & Gratien l'ont fait réparer.

PONS FABRICIUS, construit par Fabricius, grand-maître des chemins, joignoit aussi l'île à la ville, comme nous l'apprend Dion: & *Pons lapideus ad novam insulam conduens, qui est in Tiberi, tunc extructus, dictus estque Fabricius*. Il s'appelle aujourd'hui le pont des quatre têtes, à cause des quatre figures de marbre, qui ont chacune quatre têtes à l'issue du pont dans l'île.

PONS GARDIUS, le pont du Gard, élevé à ce qu'on croit par Agrippa, sur la rivière du Gardon, près de Nîmes, est un de ces ouvrages merveilleux des romains, qui, peu contents du nécessaire dans leurs entreprises, s'élevoient toujours au grand. Il est construit entre deux montagnes, dont il fait la jonction, & il continuoit l'aqueduc qui conduisoit à Nîmes les eaux de la fontaine d'Euve. L'ordre en est toscan; il est composé de trois ponts les uns sur les autres; le premier a six arcades, le second en a onze, & le troisième trente-six. Il a vingt-neuf toises & trois pouces de hauteur, en y comprenant l'aqueduc, & cent vingt-trois toises & trois pieds de longueur, à le mesurer par son second pont. Il servoit à deux usages; outre l'aqueduc qu'il portoit sur son troisième pont, le second, dont les pilastres étoient évasés dans leur base, donnoit aux voyageurs un passage libre sur la rivière. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce monument, c'est que les pierres qui sont quarrées & d'une grandeur énorme, tiennent entr'elles sans chaux ni ciment.

PONS JANICULARIS, le quatrième de la ville, prend son nom du Janicule; qui en est voisin. On l'appella aussi *pons ruptus*, parce qu'il fut ruiné dans les guerres civiles, & aujourd'hui *pons Sixto*, du nom de Sixte quatre qui l'a rétabli. Il a deux cents quinze pieds de long.

PONS MILVIUS, à-présent Ponte-Mole, est le premier dans l'ordre des ponts de la ville, quoiqu'il soit à environ mille pas de Rome. Il fut construit par le censeur *Elius Scaurus*, *quem statuisse dicitur Scaurus*, dit Ammien. Ce fut près de ce pont que Constantin défit le tyran Maxence, qui se noya dans le Tibre. Nicolas V a fait rétablir ce pont, qui ne conserve presque plus rien de sa structure antique.

PONS PALATINUS, le septième de Pone, étoit près du mont Palatin, & s'appelloit aussi *Senatarius*, parce que les sénateurs le traversoient en cérémonie, pour aller au Janicule consulter les livres sybillins; de-là ils revenoient au palais des empereurs. On l'appelle aujourd'hui le pont de *Sainte-Marie égyptienne*, de l'église du même nom, qui en est voisine. Marcus Fulvius en fit faire les piles, & Lucius Mummius en acheva les arches pendant sa censure. Les premières étoient au nombre de cinq, & les dernières de six. Jules & Grégoire XIII ont successivement rétabli ce pont qui, en 1598, fut presque emporté par une furieuse inondation du Tibre. Il n'est plus d'aucun service.

PONS SUBLICIVS, le huitième de la ville, est le même dont nous avons parlé plus haut sous le titre de *pons Æmilianus*. Ancus Martius le fit bâtir pour joindre le Janicule à la ville: *Janiculum non muro solum*, dit Tite-Live, *sed etiam ob commoditatem itineris, ponte Sublicio tum in Tiberi facto, conjungi urbi placuit*. Ce pont, pendant la guerre contre Porfenna, fut rompu par les romains, qui, quand ils le refirent, eurent soin de n'employer aucun fer, pour pouvoir le désinir plus facilement dans le besoin; c'est ce qui arrivoit en temps de guerre. Ce pont étoit si respecté des romains, que lorsqu'il déperissoit, c'étoit aux pontifes à le faire réparer, & on commençoit toujours le travail par des sacrifices: *Cujus si qua pars caderet, pontifices eam rescindendam curant*, dit Denys d'Halicarnasse, *patria quadam in ejus insuuratione peragentes sacrificia*. C'étoit sur ce pont que se plaçoient les mendiens, au rapport de Sénèque: *In Sublicium pontem me transfer, & intergentes abige*. C'étoit aussi de-là que l'on jetoit les argéens dans le Tibre. Voyez *ARGEI*.

PONS SUFFRAGIORUM, le pont des suffrages, pont fait exprès dans le champ de Mars, par lequel on faisoit desher les tribus, pour donner leur suffrage, & qui conduisoit à une grande enceinte appelée *Ovile* par la ressemblance qu'elle avoit avec un pâté où l'on renferme les moutons. A l'entrée de ce pont, il y avoit les distributeurs des bulletins, *arbitrarios*, de qui chacun devoit en passant les bulletins convenables à l'affaire dont il s'agissoit; & d'autres personnes appelées *rogatores*, étoient chargées de reprendre ces bulletins

à la sortie du pont. Il y avoit autant de ponts que de tribus ou de centuries, & chacune avoit le sien désigné; car il est trop difficile de comprendre que tout le peuple passât par le même pont. Au reste, Manuce croit que ces ponts n'étoient que des tables étroites montées sur des pieds fort hauts, sur lesquelles on mettoit les bulletins que l'on fournissoit à ceux qui devoient donner leurs suffrages. Les vieillards de 60 ans étoient dispensés des affaires publiques, & exempts de donner leur suffrage; de-là est venu le proverbe, *sexagenarios de ponte dejicere*; ce qui a donné lieu à la fable qui fait jeter dans le Tibre des hommes de paille de dessus le pont, pour représenter le sacrifice d'un homme de soixante ans, que faisoient à Pluton les aborigènes jusqu'au moment où Hercule parut parmi eux. Voyez *ARGEI*, *DE PONTANI*.

PONS TRAJANI. Le pont de Trajan sur le Danube étoit le plus magnifique pont de l'univers, s'il faut s'en tenir au récit de Dion, qui dit que les piles étoient au nombre de vingt, d'une belle pierre quarrée, qu'elles avoient cent cinquante pieds de haut, soixante de large, & que l'intervalle qui les séparoit étoit de cent soixante & dix pieds. Ce prince l'avoit fait pour pouvoir, dans le besoin, secourir les légions contre les daces; mais Hadrien, son successeur, craignant au contraire que ces barbares ne profitassent de la commodité de ce pont, pour ravager les terres de l'empire, en fit détruire les arches, lesquelles, ajoute le même auteur, étoient les plus larges qu'il y eût eu de mémoire d'homme. On voit encore les restes de ce merveilleux ouvrage au milieu du Danube; près les ruines de la ville de Warhel, en Hongrie.

PONS TRAJANI, autre pont de Trajan sur la rivière de Tormes, en Espagne. Ce prince ne fit que le réparer, & il est si ancien que les espagnols, qui en ignorent le premier auteur, ont recours au merveilleux, & l'attribuent à Hercule. Ce pont a quinze cents pieds de long, vingt-six arches qui ont chacune d'ouverture soixante-douze pieds; les piles qui les soutiennent ont environ vingt-trois pieds de grosseur, & deux cents de hauteur. Trajan fit rétablir ce pont pour continuer la belle route qu'il avoit ouverte en Espagne, & que l'on appelloit *Argentia*, de la couleur de la pierre dont elle étoit pavée. On lit encore l'inscription qui rend compte du travail de ce prince. Ce pont est à Salamanque, dans le royaume de Castille.

Le pont d'Alcantara sur le Tage, est un ouvrage bien propre à donner une idée de la magnificence romaine. Ce monument a six cents soixante-dix pieds de long. Il est formé par dix arches, dont chacune a quatrevingt pieds d'une pile à l'autre,

& sa hauteur depuis la surface de l'eau est de deux cents pieds.

PONT militaire. *Voyez CURA.*

PONT. Les anciens scandinaves disoient que leurs dieux avoient construit un pont qui communique du ciel à la terre. Il y a apparence que ce pont est l'arc-en-ciel. Le dieu Heimdal étoit chargé de veiller à une des extrémités, pour empêcher que les géans ne voulussent s'en servir pour monter au ciel. Il étoit difficile de le surprendre; car il avoit la faculté de dormir plus légèrement qu'un oiseau, & d'apercevoir jour & nuit les objets à la distance de plus de cent lieues. Il avoit l'ouïe si sensible, qu'il entendoit croître les herbes des prés & la laine des brebis. Il portoit d'une main une épée, & de l'autre une trompette, dont le bruit se faisoit entendre dans tous les mondes. *Voyez ODIN.*

PONT (Le). C'est le nom qu'Hésiode, & d'après lui les autres écrivains donnent à la mer. Ce poète en fait un dieu né de la terre, & qui s'allia ensuite avec elle, & en eut plusieurs enfans. Nérée est le premier de tous, vieillard vénérable & ennemi du mensonge, qu'on appelle *vieux* à cause de sa douceur & parce qu'il aime la justice. Le second fils de la Terre & du Pont fut Thaummas. Eurybie fut le troisième fruit de cette alliance. Il est inutile d'entrer dans d'autres détails, dont l'explication est également inintelligible. (D. J.)

PONT, royaume.

Les rois de Pont dont on a des médailles, sont :

- Pharnace I. dans Eckhel.
- Mithridate, *Eupator.*
- Polémon II, avec la tête de Claude.
- d'Agrippine.
- de Néron.

PONTIFE (Souverain), *pontifex maximus*, nom distinctif du chef du collège des pontifes à Rome. On ne choisit dans les premiers temps que des patriciens pour remplir cette dignité, créée par Numa; mais, environ l'an 500, on prit parmi les plébéiens Tiberius Coruncanus. Il avoit été censeur, dictateur & consul avec P. Valerius Laevinus. L'an 47, il fut élu *souverain pontife*, selon l'usage, dans les comices par tribus.

Les fonctions du *souverain pontife* consistoient : 1°. à régler le culte public, & ordonner les cérémonies sacrées; 2°. à réformer le calendrier, & déterminer les jours consacrés au repos en l'hon-

neur de quelque divinité, & ceux où il étoit permis de rendre la justice & de vaquer aux affaires civiles; 3°. à juger de l'autorité des livres qui contenoient des oracles, prédictions, & à décider des circonstances où il étoit nécessaire de consulter ceux qu'il avoit jugés véritablement prophétiques; 4°. à juger les prêtres & les prêtresses; 5°. à dispenser des règles prescrites par la religion; 6°. à connoître les différends en matière de religion, & à punir les fautes contre les divinités adorées dans l'empire; 7°. à recevoir les vestales; 8°. à faire la dédicace des temples; 9°. à offrir des sacrifices; 10°. à assister aux jeux établis en l'honneur des divinités.

Les grands prêtres des romains étoient obligés d'habiter une maison appartenante à la république. On donnoit à leur maison le titre de *maison royale, regia*, parce que le roi des sacrifices, *rex sacrorum*, y avoit aussi son logement. Ils avoient la liberté de subroger un des autres pontifes en leur place, lorsque des raisons importantes les empêchoient de vaquer aux fonctions de leur ministère. Ils étoient dans l'usage de n'approcher d'aucun cadavre lorsqu'ils devoient sacrifier, & ils se regardoient comme souillés, lorsqu'ils en voyoient ou en approchoient quelques-uns, quoiqu'il n'y eût cependant aucune loi qui leur en fit la défense.

La toge des *souverains pontifes* différoit de celle des autres pontifes, comme on le verra plus bas relativement à Gratien; mais il seroit difficile de dire en quoi consistoit cette différence.

La liaison étroite qu'il y a toujours eue dans les états entre la religion & le gouvernement politique, fit penser aux empereurs romains que, pour être maîtres absolus dans l'empire, il étoit nécessaire qu'ils fussent revêtus d'une dignité de laquelle dépendoit tout ce qui appartenoit au culte des dieux. Ils jugèrent donc à propos de s'arroger le souverain pontificat, & de joindre pour jamais le titre de *pontife souverain* à celui d'empereur. La différence qui se trouva entre le *souverain pontife* des temps précédens & l'empereur jouissant de cette dignité, fut que du temps de la république l'autorité du *souverain pontife* sembla avoir été bornée à la ville de Rome & à sa banlieue; mais l'autorité que les empereurs avoient relativement à cette dignité, ne paroît avoir eu d'autres bornes que celles de l'empire. Lorsqu'il arrivoit dans les provinces quelque fait qui intéressoit la religion, les gouverneurs avoient soin d'en informer l'empereur, & de lui demander ses ordres; & le prince les donnoit sans qu'il paroisse qu'il prit l'avis du collège des pontifes.

Les élections des grandes prêtrises des provinces qui se faisoient auparavant à la pluralité des voix dans les collèges sacerdotaux, ne se firent plus que

par l'empereur, qui y envoyoit qui bon lui sembloit. Quelquefois même les empereurs laissoient ce soin aux gouverneurs des provinces ; quelquefois ils laissoient le collège pontifical, même à Rome, choisir des juges, & nommer aux places sacerdotales parmi leurs collègues, pour remplir celles qui venoient à y vaquer.

Du temps de la république, lorsqu'un citoyen vouloit en adopter un autre, il falloit auparavant qu'il consultât le collège des *pontifes*, & ils décidoient s'il n'y avoit aucun empêchement religieux ou civil qui y mit obstacle.

Tout cela fut changé sous les empereurs ; différentes loix du digeste & du code nous apprennent qu'alors il ne fut plus question de l'autorité du collège des *pontifes* par rapport aux adoptions ; l'intervention de l'empereur ou d'un magistrat y fut substituée.

Plutarque prétendoit que le *souverain pontife*, du temps de la république, ne pouvoit sortir de Rome ; mais il y a lieu de croire qu'il se trompe ; il lui étoit seulement défendu de sortir de l'Italie. Pareille défense étoit aussi faite à tout le corps sacerdotal.

Pendant tout le temps de la république, on ne vit jamais deux *souverains pontifes* à-la-fois, & ce titre a continué d'être unique sous les premiers empereurs. Dans la suite, on l'a rendu commun à tous les Augustes qui régnoient ensemble. Les médailles frappées à leur coin, les inscriptions gravées en leur honneur, nous l'ont appris depuis long-temps ; mais il y a une grande diversité d'opinions sur les empereurs qui les premiers ont partagé le *souverain pontificat*. Le sentiment général a été cependant depuis près d'un siècle, que cette nouveauté s'introduisit à l'avènement de Balbin & de Pupien à l'empire, c'est-à-dire que Balbin & Pupien prirent tous deux en même-temps le titre de *souverains pontifes*. Leurs successeurs, lorsqu'ils ont gouverné ensemble, ont aussi pris la même qualité, sans excepter Constantin, quoiqu'il eût abandonné la religion de ses pères pour embrasser le christianisme. On peut en dire de même de ceux qui lui succédèrent, & entr'autres de Valentinien & de Valens.

La qualité de *souverain pontife* ne cessa d'être prise par les empereurs que lorsque Gratin succéda à Valentinien, son père, l'an de Jésus-Christ 375. Les *pontifes* étant allés, suivant l'usage, lui présenter la toge pontificale, il la refusa, ne trouvant pas qu'il fût permis à un chrétien de se revêtir de cet habillement. Il trouva le titre de *souverain prêtre* des cérémonies payennes incompatible avec la religion qu'il professoit ; & au lieu de réunir en sa personne le sacerdoce & l'empire, il refusa ce titre très-important, qu'à son exemple ses successeurs laissèrent aussi tomber.

PONTIFE, *pontifex*. Les *pontifes* étoient ceux qui avoient la principale direction des affaires de la religion chez les romains, qui connoissoient de tous les différends qu'elle occasionnoit, qui en régloient le culte & les cérémonies. Ils formoient à Rome un collège, qui, dans la première institution faite par Numa, ne fut composé que de quatre *pontifes* pris du corps des patriciens ; ensuite on en adopta quatre autres choisis entre les plébéiens. Sylla le dictateur en augmenta le nombre jusqu'à quinze, dont les huit premiers prenoient le titre de *grands pontifes*, *pontifices majores*, & les sept autres celui de *petits pontifes*, *pontifices minores*, quoique tous ensemble ne fissent qu'un même corps, dont le chef étoit appelé le *souverain pontife*, *pontifex maximus*. Mais le nombre des *pontifes* ne resta point fixe ; il y en eut tantôt plus, tantôt moins. Cette dignité étoit si considérable, qu'on ne la donna d'abord, comme on vient de le voir, qu'aux patriciens. Quoique les plébéiens eussent eu l'honneur du triomphe, ils en étoient cependant exclus. Décimus Mus fut le premier de cet ordre qui parvint au sacerdoce, après avoir vivement représenté au peuple l'injustice qu'on lui faisoit en le privant de cet honneur. Depuis ce temps, il n'y eut plus de distinction entre les patriciens & les plébéiens, par rapport à cette dignité.

Plutarque tire l'étymologie du mot *pontifex* du soin qu'ils avoient de réparer le pont de bois qui conduisoit au-delà du Tibre, & il combat le sentiment de Denis d'Halicarnasse, qui prétendoit qu'ils bâtirent ce pont, parce que, dit-il, du temps de Numa, qui institua les *pontifes*, il n'y avoit point de pont à Rome.

Les *pontifes* étoient regardés comme des personnes sacrées ; ils avoient le pas au-dessus de tous les magistrats ; ils présidoient à tous les jeux du cirque, de l'amphithéâtre & du théâtre, donnés en l'honneur des divinités. Ils pouvoient se subroger un de leurs collègues, lorsque de fortes raisons les empêchoient de remplir leurs fonctions.

Leur habillement consistoit en toges blanches, bordées de pourpre, qu'on appelloit *prætextes*, & que portoient les magistrats curules. (D. J.)

PONTIFICAL (Collège). Le collège *pontifical* étoit composé chez les romains de ceux qui avoient la principale direction des affaires de la religion, qui connoissoient tous les différends qu'elle occasionnoit, qui en régloient le culte, les cérémonies, & en expliquoient les mystères.

Ce collège, dans sa première institution faite par Numa, ne fut composé que de quatre *pontifes* pris du corps des patriciens. Ensuite on en adopta quatre autres choisis entre les plébéiens. Sylla le dictateur en augmenta le nombre jusqu'à

quinze , dont les huit premiers prenoient le titre de *grands pontifes* , & les sept autres de *petits pontifes* , quoique tous ensemble ne fissent qu'un même corps , dont le chef étoit appellé le *souverain pontife* , *pontifex maximus*.

Ces pontifes étoient regardés comme des personnes sacrées ; ils avoient le pas au-dessus des magistrats ; ils présidoient à tous les jeux du cirque , de l'amphithéâtre & du théâtre , donnés en l'honneur des divinités. Quand il vaquoit une place dans ce collège , elle étoit remplie par celui dont le grand pontife faisoit l'élection à la pluralité des voix. Cependant son privilège ne dura que jusqu'au temps de la loi *Domitia* , qui attribua au peuple assemblé le droit d'élire à la place vacante. Mais ce droit a souffert bien des vicissitudes selon les divers temps , & suivant la forme du gouvernement de l'état ; tantôt il a passé aux empereurs , & tantôt il a été rendu au collège des pontifes.

Anciennement le souverain pontife n'avoit dans son corps qu'une autorité à-peu-près pareille à celle qu'ont de nos jours les chefs des tribunaux & des cours souveraines. Il avoit à la vérité droit d'inspection & de correction sur tous les prêtres & prêtresses. On s'adressoit à lui quand il s'agissoit de consulter le collège *pontifical* ; mais c'étoit au nom de ce collège qu'il en prononçoit les décisions , ce que Cicéron appelle *pro collegio respondere*. S'il décidoit quelque chose de son chef , on pouvoit appeler de sa décision au collège *pontifical* assemblé , & même lorsqu'il avoit prononcé à la tête du collège , la cause pouvoit encore être portée devant le peuple par appel.

Les choses changèrent bien de face , après que le souverain pontificat eût été uni à l'empire. Il est vrai que les empereurs avoient soin , lorsqu'ils vouloient affecter quelque apparence de modération & d'équité , de faire assembler solennellement les pontifes , pour discuter avec eux les affaires dont la connoissance appartenoit à cet ordre , & pour prononcer , comme leurs chefs , les décisions faites en commun ; mais le collège s'en remettoit le plus souvent à la volonté de l'empereur , & plus encore le collège *pontifical* s'adressoit à l'empereur pour lui demander sa décision sur les cas qui paroissoient douteux ou nouveaux.

Il est vrai que les empereurs laissèrent au collège *pontifical* une autorité qui n'avoit pas toujours besoin de leur concours , pour permettre ou défendre certaines choses. C'est par cette raison qu'un affranchi de Trajan étant mort à Sélinunte , ville de la Cilicie , ses os furent rapportés à Rome sur une permission accordée par les pontifes , ainsi que nous l'apprend une inscription recueillie par Gruter. L'empereur Vespasien fit aussi donner certains réglemens par le collège *pontifical* , & se ser-

vit du nom & de l'autorité de ce collège pour faire restituer le terrain d'une vigne publique , usurpée par quelques particuliers ; mais , dans les mêmes circonstances , on voit plus souvent les empereurs agir uniquement de leur chef , & par conséquent on peut conclure que le collège *pontifical* ne décidoit que des choses dont l'empereur vouloit bien lui laisser le soin. (D. J.)

PONTIFICAT (Souverain) , marqué sur les médailles impériales. Les empereurs le marquèrent constamment depuis Auguste jusqu'à Gratien. Harodouin soutient , en l'honneur des empereurs chrétiens , que depuis la conversion de Constantin , on ne trouve plus sur aucune médaille le titre de *pontifex maximus* , non pas même sur celles de Julien l'apostat. Si on donne pour date à la conversion de Constantin le temps où il vit une croix miraculeuse dans le ciel , & même celui où il commença à faire des édits en faveur des chrétiens , il est faux que l'on ait cessé dès-lors de graver le titre de souverain pontife sur ses médailles , puisque nous en avons où ce titre se trouve joint à son sixième consulat , postérieur de dix ans à sa conversion. Quant à ce qu'on ajoute que les médailles de ses successeurs ne leur donnent plus le titre de *pontifex maximus* , il faut remarquer qu'il ne se rencontre pas non plus sur celles de Carus , de Carin , de Numérien , de Maximin-Daza , de Maxence , de Licinius , prédécesseurs de Constantin. Au reste , pour tout ce qui concerne le souverain pontificat des empereurs , je renvoie le lecteur aux mémoires de l'académie des Belles-Lettres , où il trouvera une dissertation assez étendue sur ce sujet.

PONTIFICALES LUDI. Voyez JEUX pontificaux.

PONTIL. Caylus (*Recueil d'Antiq. tom. I. pag. 278.*) dit : « Les vases employés sans doute par les romains pour les usages communs & ordinaires , l'ont été très-souvent par le menu peuple à renfermer les cendres de ceux dont la famille n'étoit pas en état de faire de grandes dépenses. Cependant cet usage n'étoit pas si fréquent en Italie , où la terre cuite me semble avoir été plus souvent employée par le petit peuple. Il paroît au contraire avoir été suivi assez constamment dans nos provinces méridionales ; mais avant que de faire la description des morceaux représentés dans cette planche , & qui m'ont donné occasion d'en examiner la fabrique , je vais écrire quelques réflexions sur la manière dont je m' imagine que les anciens les travailloient , d'où il sera aisé de juger des avantages qu'ils pouvoient en retirer ».

» Nous ne pouvons parler que des vases que les romains nous ont laissés. Il seroit difficile d'en avoir de cette espèce des autres nations qui les

ont précédés. Il est à remarquer que ces verres n'ont point de *pontil* ; c'est un terme employé dans les verreries, lorsque l'on veut parler d'une pièce faite sans que l'ouvrier, pour former l'ouverture, ait attaché sa canne au fond de cette pièce. Cette manœuvre y laisse plus ou moins de matière, & toujours une cassure nécessaire pour séparer la pièce ; & c'est-là ce qu'on appelle le *pontil*. L'usage de faire des vaisseaux avec le fond plat est entièrement aboli ; mais, selon les mémoires que j'ai eus d'Allemagne, il y avoit été rétabli, il y a environ une trentaine d'années. Il est assez vraisemblable que la fayence & la porcelaine, qui sont devenues si communes en Europe, ont beaucoup contribué à faire disparaître les vaisseaux de verre, devenus moins nécessaires. Leur fragilité naturelle en a dégoûté ; on leur a préféré des matières plus solides, & les verriers ont voulu soutenir leurs manufactures, en donnant leurs ouvrages à meilleur marché. Ainsi le *pontil* s'est établi au point qu'il est devenu général. Cependant il forme dans le vaisseau une inégalité qui le rend plus facile à casser, & qui le met hors d'état de soutenir le feu. Tout l'art de ne point faire de *pontil*, ainsi que les romains l'ont pratiqué, se réduit à tenir le verre que l'on a commencé à former, avec une espèce de tenaille de fer à trois ou quatre branches. Les verriers donnent à cet instrument le nom de canne à ressort ».

PONTINIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

PONTINS (Marais). Voyez CANAL des marais Pontins.

PONTON. Voyez CURA. Le *ponton* est un vaisseau dont il est fait mention dans les commentaires de César & dans Aulugelle ; mais ces auteurs parlent d'un vaisseau carré servant à passer les rivières, & propre à recevoir les chevaux & voitures ; c'est ce qu'on appelle maintenant *bac*. Le mot de *ponton* vient du latin *ponto*, qui signifie un *bac* (Q.)

PONTOFORIA, une des néréides.

PONTUS, la mer. Voyez PONT.

POPE, ministre inférieur des sacrifices. Il étoit couronné de laurier, à demi-nud ; il conduisoit les victimes à l'autel, apprêtoit les couteaux, l'eau & les autres choses nécessaires pour le sacrifice, frappoit les victimes & les égorgeoit. Ce ministre étoit nud jusqu'au nombril ; le reste de son corps étoit couvert par une espèce de tablier de toile qui descendoit jusqu'à mi-jambe, & que l'on appelloit *limus*. *Limus*, dit Servius, *vestis est quæ umbilico usque ad pedes teguntur pudibunda poparum ; hac autem vestis in extremo sui purpuram limam, id*

est, flexuosam habet ; inde & nomen accepit, nam unum obliquum dicimus. Les valets des prêtres, appelés *popa*, vendotent chez eux la portion des victimes réservées pour les dieux ; ce qui fit donner à leur maison le nom de *popina*.

POPILIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

POPINA Voyez CABARET.

POPPLICOLA, surnom qui fut donné au consul Publius Valérius, substitué à la place de Collatin, à cause des loix favorables au peuple, qu'il publia sur l'appel des jugemens du magistrat au peuple, sur la défense d'exercer des magistratures sans son consentement, & sur la défense de frapper de verges, ou de mettre à mort un citoyen romain contre l'ordre du peuple : *Publius Valerius*, dit Valère-Maxime, *qui populi majestatem venerando, Poplicola nomen affectus est.*

POPPEA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

POPPEE (Sabine), femme de Néron.

POPPEIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O en or, & en médailles latines.

RRR, en médailles d'argent, au revers de Néron.

RR, en médailles de potin d'Egypte.

RR, en M. B. avec sa tête & celle de Néron ; ou avec des noms de villes.

RR, en P. B. avec les mêmes têtes.

Le beau buste de *Poppée* du Capitole est curieux par la singularité de la matière ; il est d'un seul morceau de deux différens marbres, de façon que la tête & le cou sont blancs, & que le sein qui est drappé, est de *paonazzo*, c'est-à-dire, qu'il a des taches & des veines violettes.

POPPYSMA, petit bruit que l'on fait avec la langue, pour flatter un cheval en le carressant. Juvénal dit qu'on en faisoit autant pour témoigner son admiration à un poète (*Sat. VI. 583.*) :

Præbebit vati crebrum poppysma roganti.

Le scholiaste de Juvénal dit en commentant ce vers : *Poppysma est oris pressi sonus, ut labiorum in se collisorum strepitus.*

La superstition faisoit rendre le même son aux anciens, lorsque les éclairs brilloient. Ils croyoient par cet hommage flatteur pour les dieux, éloigner

la foudre. Plin (28. 2.) le dit : *Fulgetras adorare poppysmis consensu gentium est.*

POPULARES & OPTIMATES étoient les deux partis qui divisoient la noblesse romaine. Les *populares* favorisoient les droits & les prétentions du peuple.

POPULARIA, gradins des amphithéâtres ; affectés aux simples citoyens , & séparés de ceux qu'occupoient les chevaliers.

POPULIFUGIUM, la fuite du peuple, qui arriva, selon Macrobe (*Saturn. III. 2.*) , lorsqu'après le sac de la ville par les gaulois , les romains furent mis en fuite par les toscans : *Quod postmodum re bene gesta, cum pridem populus à tuscis in fugam versus sit, inde populi-fugia vocantur.* On célébroit cette fête à Rome au mois de juin. Denis d'Halicarnasse (*Lib. II.*) prétend que l'objet de cette fête étoit la fuite du peuple qu'un horrible tonnerre dispersa après que Romulus eut été massacré.

POPULI FUNDI, nations qui s'étoient alliées aux romains , à condition de conserver leurs loix & d'autres privilèges. Elles ne prenoient du droit romain que ce qui leur convenoit. Dans les cas où leurs usages ne décidoient rien , ils étoient libres ; ils jouissoient de la protection de la république. *Fundus* est synonyme d'*auctor* ; & ils signifient l'un & l'autre celui qui s'est soumis ou rendu de son propre mouvement.

POPULONIA, divinité champêtre à laquelle on offroit des sacrifices pour empêcher les mauvais effets de la grêle , de la foudre & des vents (Son nom vient de *populatio*, dégât, ravage.). C'étoit Junon prise pour l'Air, qu'on adoroit sous ce nom-là, comme Jupiter l'étoit sous le nom de *Fulgur*.

POPULONIUM, dans l'Etrurie. *PVPLVNA* en lettres étrusques.

M. Eckhel attribue à cette ville des médailles d'argent & de bronze avec la légende ci-dessus & un masque.

POPULUS. Voyez **PEUPLE & PLEBS.**

PORC. Voyez **COCHON.**

PORCA, mesure gromatique, ou d'arpentage des romains. Voyez **ACTE** simple.

PORCELAINE égyptienne. Caylus (*V. p. 41.*) dit : « J'ai remarqué deux morceaux de *porcelaine* d'Égypte, qui ont la propriété de faire feu, en les battant avec le briquet sur les cassures qu'ils

avoient à leur base..... Je n'ai fait graver ni l'un ni l'autre de ces morceaux, par la raison qu'ils ne satisfaisoient aucun objet de curiosité, & que la gravure n'auroit point fait sentir le seul mérite qu'ils pouvoient avoir ; il consiste dans la singularité dont je viens de parler, & dans l'opinion que j'ai sur leur fabrication, c'est-à-dire, que les morceaux étant d'une couleur entière en-dedans, comme en-dehors, la même pâte a servi de *couverte*, & qu'elle leur a été donnée du même feu que la *cuite*, pour me servir du terme employé dans les manufactures de *porcelaine*. Non-seulement ce moyen inconnu dans l'Europe est digne d'attention & de recherches ; mais il est singulier de le trouver assez commun en Égypte, & pendant un si grand nombre de siècles, pour être employé à des objets d'une si médiocre valeur ».

On trouve un grand nombre de petites statues d'Isis & autres de *porcelaine* blanche, couverte d'un bel émail bleu. Ce bleu examiné chimiquement a été reconnu pour du cobalt. Voyez **COBALT.**

La disette de bois & de combustibles dont l'Égypte est affligée, a fait douter long-temps qu'elle ait pu fabriquer de la *porcelaine*. Cette fabrication exige les plus grands feux, & les égyptiens ne chauffent leurs fours qu'avec des broussailles, ou les matières fécales desséchées des chameaux & des autres animaux. Mais la réponse se trouve dans la note ci-jointe qui m'a été communiquée par M. de la Tour-d'Aigues, ci-devant président au parlement d'Aix. On y voit que l'on peut très-bien cuire des briques avec des broussailles, & qu'il y a même de l'économie à employer ce procédé.

Fraix d'une journée de briques ou de tuiles dans un four chauffé à l'ordinaire avec du gros bois, à la Tour-d'Aigues, près d'Aix en Provence, l'art 1788.

- 1°. Une journée composée de 14 mille briques de 4 pouces au carré & un demi-pouce d'épaisseur, y joignant 150 briques de 5 p. de long & de 4 pouces d'épaisseur.
- 2°. Il y faut 42 quintaux de gros bois au prix de 8 f. le quintal, font.... 16 l. 16 s.
- 3°. Il faut six jours depuis l'enfournement jusqu'au défournement, & l'ouvrier coûte 30 sols par jour.... 9 l.
- 4°. Le feu dure un jour & une nuit.

25 l. 16 s.

Frais d'une journée de briques ou de tuiles, dans un four chauffé avec de la paille, des fagotins ou des arbrisseaux, à la Tour-d'Aigues, près d'Aix en Provence.

- 1°. 520 tuiles & 230 briques de 4 p. au quarré, un demi-pouce d'épaisseur, placés au commencement du feu, pour empêcher que les tuiles ne se gâtent.
- 2°. Il faut pour cuire cette journée 250 fagotins pesant environ 12 livres, & qui se vendent dans le pays 1 f. la pièce, font 7 l. 10 f. ci..... 7 l. 10 f.
- 3°. Le feu dure douze heures, à 30 f. par jour, 15 sols, ci..... 15 f.
- 4°. Il faut deux jours depuis l'enfournement jusqu'au défournement, à 30 sols, 3 livres, ci..... 3 l.
-
- 11 . 5 f.

PORCIA, famille romaine dont on a des médailles :

- O. en or.
- C. en argent.
- C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *CAPO, LÆCA, LICINVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PORCUS TROJANUS, sanglier à la troyenne, mets usité parmi les romains, que l'on nommoit ainsi par allusion au cheval rempli de soldats, qui servit à la prise de la ville de Troie. C'étoit un sanglier tout entier, dans lequel on avoit mis d'autres pièces aussi entières, rangées de manière que les dernières étoient les plus petites, jusqu'à la grosseur d'un rossignol: *Nam Cincius in suasionē legis Fannia, dit Macrobe (3. 13.), objecit saculo suo, quod porcum trojanum mensis inferant; quem illi idēd sic vocabant, quasi aliis inclusis animalibus gravidum, ut ille trojanus equus gravidus armatis fuit.*

POREVITH, divinité des anciens germains, à qui ils donnoient cinq têtes, & une sixième sur la poitrine, comme celle que portoit Minerve dans son égide. Autour du piédestal qui soutenoit la statue, étoit un grand amas d'épées, de lances, & de toutes sortes d'armes; ce qui désignoit leur dieu de la guerre.

PORLATICUM, impôt sur les marchandises, exigé à leur sortie de certains lieux.

PORPHYRE. C'est une pierre ou roche composée, qui est ordinairement d'un rouge pourpre, rempli de petites taches blanches; cependant quelquefois ces taches sont d'autres couleurs. Cette pierre est d'une très-grande dureté, elle se trouve par masse d'une grandeur immense, & jamais par couches.

Wallerius compte quatre espèces de *porphyres* : 1°. Le premier est rouge ou brun, avec de petites taches blanches. 2°. Le second est d'un rouge pourpre, avec des taches de différentes couleurs; c'est celui qu'on nomme *porphyristes*. 3°. Le troisième est rouge, avec des taches jaunâtres; c'est le *marmor thebaicum* des anciens. 4°. Le *porphyre* rouge, avec des taches noires, appelé par les anciens *synites, styrites, pyropæcilon*, & par les italiens *granito rosso*.

Le *porphyre* se trouve par masses immenses dans l'Égypte, l'Arabie, ainsi que dans quelques parties de l'Europe. On en rencontre, dit-on, en Angleterre & dans la Dalie orientale, en Suède, &c.

« La seule indication de cette matière annonce ordinairement, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. t. V. pl. 79.*), un travail antique. Ce préjugé pourroit cependant n'être pas exempt d'erreurs. Non-seulement le *porphyre* n'est pas si difficile à mettre en œuvre qu'on le croit; mais le sciage & les autres opérations ne demandent guères qu'une fois plus de temps que les marbres ordinaires; la dépense ne peut donc être augmentée qu'environ du double. D'ailleurs, depuis le règne des Médicis, on travaille à Florence les pierres les plus dures, avec une si grande facilité, que les matières ne peuvent donner la moindre indication sur l'antiquité d'un morceau ».

« Il y a, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. II. chap. 2.*) deux espèces de *porphyre*; le rouge, appelé par Plin *pyropæcilon* (*Plin. l. XXXVII. c. 10.*), & le verdâtre, qui est le plus rare, & qui se trouve quelquefois parsemé de points d'or, qualité que le naturaliste romain donne à la pierre de Thèbes (*Plin. l. XXXVI. c. 12.*). Il ne nous reste point de figure de cette espèce de pierre, mais seulement des colonnes, qui sont les plus rares de toutes. On en voit deux grandes dans l'église des trois fontaines (*alle tre fontane*), en-deça de S.-Paul, & deux autres dans l'église de S.-Laurent, hors de Rome, mais tellement engagés dans le mur, qu'il n'en paroît qu'une très-petite portion. Il y en avoit encore deux plus petites que M. de Fuentes, ministre de Lisbonne à Rome, a fait passer en Portugal au commencement de ce siècle. Au palais Véropsi on voyoit autrefois deux grands vases de *porphyre* de fabrique moderne des plus médiocres, & faits de fragmens de colonnes ».

» On pourroit douter que l'Égypte propre fût la

la terre productrice de cette pierre, d'autant plus qu'aucun voyageur, à ce que je sache, n'a fait mention de carrières de *porphyre* dans ce pays-là. Ce doute m'ayant fait entrer dans quelques recherches sur cette pierre, je me flatte qu'à l'aide des connoissances que j'ai du granit, de jeter quelque lumière sur cet objet. M. Desmarests, physicien célèbre & inspecteur des manufactures en France, a découvert du *porphyre* rouge sur quelques montagnes de ce royaume, sur-tout sur une montagne des environs d'Aix en Provence; mais il convient qu'il n'en a trouvé que de petits morceaux qui étoient enfermés dans le granit comme dans sa matrice. C'est ainsi qu'on découvre dans plusieurs portions de la lave du Vésuve de grandes taches du plus beau *porphyre*, couleur de vert foncé. On nous assure même qu'il se trouve du *porphyre* rouge en Suède dans les montagnes de Dalecarlie (*Waller. mineralog. t. I. p. 190.*)».

» En convenant que le granit s'est formé par dépôts de même que la lave, il résulte de la découverte du *porphyre* dans le granit & dans la lave, que cette pierre s'est formée de la même manière, & que par conséquent les endroits qui produisent du beau granit doivent produire aussi du beau *porphyre*. Comme le *porphyre* rouge offre une infinité de taches verdâtres, il y a toute apparence que l'une & l'autre espèce ont la même origine, & se tirent de la même carrière».

» Mais on pourroit conjecturer que le *porphyre* n'est pas une pierre d'Egypte, ne fût-ce qu'à cause de la rareté des figures égyptiennes faites en *porphyre*. Pendant un séjour de plus de douze ans à Rome, je n'ai trouvé qu'un seul morceau de petite figure de *porphyre* rouge, caractérisée par des hiéroglyphes; ce morceau se trouve encore chez un tailleur de pierre. Ce qui fortifie mon doute, c'est une lettre du chevalier Wortley-Montagu, qui m'écrit que rien de plus rare que de rencontrer un morceau de *porphyre* dans la basse Egypte (Les brigandages des arabes ne permirent pas alors à notre savant voyageur d'étendre ses courses dans la haute Egypte.), & que dans les débris d'une infinité de villes, il n'en avoit trouvé que quelques fragmens. Il me marque en outre que dans son voyage du Grand-Caire au mont Sinai, il n'avoit découvert aucun vestige de *porphyre*; mais que le mont Sainte-Catherine, plus élevé d'une lieue de chemin que le Sinai, étoit tout formé de cette pierre, qui devoit toujours plus belle à mesure qu'on gaignoit le sommet. Il ajoute que pour d'anciennes carrières, il n'en a trouvé aucune trace. Enfin, nous avons le témoignage d'Aristide, qui dit expressément que le *porphyre* venoit d'Arabie (*Aristid. Orat. Aeg. Off. t. III. p. 587. C.*): d'où il faudroit conclure que les égyptiens, ainsi que les romains, qui en fai-

Antiquités, Tome V.

soient encore plus d'usage, le tiroient des montagnes d'Arabie».

» Les statues de *porphyre* rouge que le temps nous a conservées, doivent être considérées, ou comme des ouvrages exécutés par des artistes grecs sous les Ptolémées, ainsi que je le démontrerai en son lieu, ou faits sous les empereurs; la plupart de ces statues sont des rois captifs, dont les romains décoroient leurs chars de triomphe & leurs édifices publics».

» L'extrême dureté du *porphyre* est cause qu'on ne peut pas le travailler comme le marbre avec le ciseau, ou avec le tranchant d'un instrument large. L'outil qu'on emploie pour le façonner, est la pointe, qui est bien acérée, & dont on se sert pour ébaucher l'ouvrage. Le sculpteur, à chaque coup de masse, fait jaillir des étincelles; & malgré son assiduité au travail, il lui faut plus d'un an pour dénouer les parties d'une statue, & pour fouiller ses draperies. Cette opération faite, il cherche à donner la dernière main à son morceau; ce qu'il fait avec la porée & l'émeril, & il emploie encore un an à lui donner le poli, attendu qu'il n'y a qu'un ouvrier qui puisse travailler commodément à une même statue. Comme un ouvrage de *porphyre* exige un temps & une persévérance infinie, nous avons lieu de nous étonner qu'il se soit trouvé des artistes grecs assez patients pour s'affujettir à un travail pénible, où l'esprit est enchaîné, & où la main se lasse, sans que l'œil ait le plaisir de voir des progrès sensibles».

» Le travail du *porphyre* n'a jamais été un secret pour nos artistes, dit Winckelmann (*Histoire de l'Art. liv. IV. ch. 7.*), & l'on a exécuté de nos jours des ouvrages distingués, tels que le beau couvercle de l'urne antique déposée dans la magnifique chapelle des Corsini à Saint-Jean-de-Latran. On fait que ce vase avoit été auparavant sous le portique du Panthéon; on croit de-là qu'il avoit servi dans les thermes d'Agrippa, réunis à ce temple. Comme les vases de cette forme servoient de cuves dans les bains, & qu'ils étoient par conséquent sans couvercle, on y en fit faire un de la même pierre, pour l'adapter à ce vase destiné à servir d'urne funéraire au tombeau du pape Clément XII. D'ailleurs, dans le siècle passé, où cette pierre se trouvoit en plus grande quantité à Rome, on exécuta en *porphyre* différens ouvrages, entr'autres les têtes des douze premiers empereurs romains, qu'on voit au palais Borghèse».

» Mais les ouvrages de *porphyre* les plus pénibles dans l'exécution, & l'on peut dire les plus difficiles dans l'imitation, sont les vaisseaux creux, tellement évafés, qu'ils ne forment avec leurs moulures & les cannelures des bords, ainsi qu'au pied & au couvercle, que l'épaisseur d'une plume

à écrire. La simple inspection suffit pour démontrer qu'ils ont passé sur le banc du tourneur. Le cardinal Albani possède dans sa maison de campagne les plus beaux vases de *porphyre* qui soient au monde. L'un de ces vases fut payé trois mille écus (15000 liv.) par le pape Clément XI. Ces précieux monumens ont été trouvés dans des tombeaux antiques, renfermés dans des vaisseaux de pierre de travertin; de-là cette parfaite conservation qui nous frappe ».

» Le mécanisme des vases de *porphyre* avoit toujours une apparence de mystère, jusqu'à ce que le cardinal Albani eût levé ce préjugé, en montrant par d'heureux essais que les modernes ne font pas moins industrieux que les anciens à creuser le *porphyre* au tour; mais le creusement de l'intérieur du vase coûte trois fois plus que le travail de la forme extérieure. Un de ces vases a été treize mois sur le banc du tourneur. La plupart des vaisseaux de *porphyre*, qu'on rencontre dans les palais & dans les maisons de campagne, sont de fabrique moderne & de forme mesquine; & lorsqu'ils sont évuidés, c'est toujours de figure cylindrique; ce qui se fait au moyen d'un cylindre de cuivre, qui a la grandeur & la capacité qu'on veut donner au vase. Tout le mécanisme se réduit à tourner avec une corde, sans employer d'autre chevalet ».

» Nous remarquerons ici que les statues antiques de *porphyre* n'ont ni la tête, ni les mains, ni les pieds de la même pierre. Les statuaires anciens étoient dans l'usage de faire ces extrémités de marbre. Dans la galerie de Chigi, incorporée maintenant à celle de Dresde, il y avoit une tête de Caligula; mais cette tête est moderne, & faite d'après celle du Capitole, en basalte. Dans la villa Borghèse, il y a une tête de Vespasien, qui est pareillement moderne. Il est vrai qu'à Venise on voit quatre figures, qui, rangées deux à deux, décorent l'entrée du palais du doge, & qui sont faites d'une seule pièce de *porphyre*; mais ce sont des productions des grecs des temps postérieurs, ou du moyen âge. Il faut que Jérôme Maggi ait eu bien peu de connoissance de l'art, pour avoir avancé que ces figures représentent les libérateurs d'Athènes, Harmodion & Aristogiton (*Miscel. l. II. c. 6. p. 83.*) ».

» Sur le grand sarcophage de *porphyre*, qui renfermoit le corps de sainte Constance, on voit représentés la vendange & le pressurage; le même sujet se trouve répété en mosaïque sur le plafond de la galerie extérieure de cet édifice; sur l'urne on voit travailler de petits génies ailés, & sur le plafond des faunes. Ce sont ces figures en partie bacchiques, qui ont fait donner à cet édifice le nom d'un temple de Bacchus. Mais nous savons qu'alors la religion chrétienne n'étoit pas encore entièrement purgée des usages païens, & qu'on

ne se faisoit point scrupule de mêler le sacré avec le profane. Quant à l'art même, il est tel qu'on doit l'attendre de l'esprit de ce siècle. C'est ce qui résulte aussi de la comparaison de ce sarcophage avec un autre tout semblable, qui est placé dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran. Ce dernier sarcophage, qui renfermoit le corps de sainte Hélène, mère de Constantin-le-Grand, est décoré de figures à cheval qui combattent, & de prisonniers placés au-dessous ».

» La colonne de Constantin, que l'on voit à Constantinople, nommée la *colonne brûlée*, est placée dans un quartier qu'on appelle *Visirham*, & composée de sept grands cylindres de *porphyre*, sans compter la base. Dans son origine, cette colonne étoit surmontée de la statue de Constantin. Après avoir été endommagée plusieurs fois par le feu, elle fut réparée par l'empereur Alexis Comnènes, comme l'indique une inscription grecque ».

Les romains estimoient peu le *porphyre*. On en apporta des statues d'Egypte à Rome sous Claude; mais elles y furent peu appréciées. *Non admolum*, dit Pline, *probatâ novitate, nemo certè postrà imitatus est.*

PORPHYRION, un des géans qui fit la guerre aux dieux. Jupiter, pour le vaincre avec plus de facilité, usa d'un stratagème singulier; il lui inspira de tendres sentimens pour Junon, espérant que l'amour le désarmeroit, & se confiant en la sagesse de la reine des dieux; mais le géant devint si amoureux de la déesse, qu'il alloit lui faire violence, si Jupiter avec sa foudre, & Hercule avec ses flèches, ne lui eussent ôté la vie.

PORPHYRION, ville de Phénicie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

PORPHYRITE, ville de l'Arabie égyptienne, près de laquelle se trouvoient les montagnes de *porphyre*.

PORPHYROGÉNÈTE, titre qui se trouve quelquefois sur les médailles du Bas-Empire, frappées à Constantinople; on voit ce titre entr'autres sur les médailles des Comnènes & de ceux qui les ont suivis. Ce mot vient d'un appartement du palais que Constantin avoit fait bâtir, paver & revêtir d'un marbre fort précieux, à fond rouge & moucheté de blanc; cet appartement étoit destiné aux couches des impératrices, d'où les enfans se nommoient ensuite *porphyrogénètes*. (*D. J.*)

PORRECTA *inter & cesa*, entre l'inspection des entrailles de la victime, & la projection dans le feu. C'étoit un proverbe latin, dont on se servoit pour marquer un incident qui retardoit

la conclusion d'une affaire. *Ne quid inter casa & porreâ, ut aiunt, oneris addatur nobis aut temporis*, dit Cicéron; je crains que sur le point de quitter mon gouvernement, on ne m'engage à le continuer, ou dans de nouvelles affaires.

PORRICERE, terme de sacrifice, qui signifie jeter les entrailles de la victime dans le feu du sacrifice, après les avoir considérées pour en tirer de bons ou de mauvais présages; & on appelloit *porricia* les entrailles que l'on jettoit ainsi dans le feu.

PORRICIÆ. Voyez **PORRICERE**.

PORRIMA. Voyez **PRORSA**.

POËRO QUIRITES, formule dont se servoient ceux qui imploroient le secours du peuple: *Inclamaverit in eam quasi porrò Quirites*, dit Tertullien (*Adv. Valentin. c. 14.*).

PORSYMNA, fille du fleuve Astérion, est comptée avec ses sœurs Acréa & Eubœa, parmi les nourrices de Junon. Voyez **JUNON**.

PORT. Les grecs personnifioient les ports de mer dans leur mythologie. M. Rabaud de S.-Etienne en donne les exemples suivans.

Le port de *Nisus*, près de Mégare, a été personnifié; voici un autre port dont le nom a été aussi pris pour un nom d'homme.

Celui de *Nauplius*, près d'Argos, où l'on construisoit les vaisseaux de ce petit royaume. La géographie du pays expliquera l'histoire de ce héros. Non loin du port de *Nauplius*, étoit la fontaine *Amymone*, qui versoit ses eaux dans le lac de *Lerne*, & celui-ci les épanchoit lui-même dans la mer; c'étoit dans le pays des *danaïens*. On fit de ces êtres voisins la généalogie suivante: *Amymone*, l'une des cinquante filles de *Danaüs*, plut à Neptune; elle en eut un fils nommé *Nauplius*, qui excella dans la navigation. Il étoit de la race de *Clytôneus*, fils de *Naubolus*, & *Naubolus* étoit fils de *Lernus*. Il n'est personne qui ne reconnoisse que ce sont ici les noms du pays personnifiés (*Apoll. Rhod. I, V. 133 & seq.*).

Il y avoit encore un port de *Nauplius* en Eubée, dont on fit un roi père de Palamède (*Apoll. Rhod. I, V. 133 & seq.*).

Les ports les plus recommandables dans l'antiquité, ont été ceux de Tyr, de Carthage, de Mycène, d'Alexandrie, de Syracuse, de Rhodes, de Méline. Nous nous bornerons à donner une idée succinète des ports de Tyr & de Syracuse, pour qu'on puisse juger quel étoit le goût des anciens en ce genre.

Il y avoit deux ports à Tyr; le plus grand étoit presqu'ovale, & contenoit plus de 500 bâtimens. Il étoit situé au Nord de la ville, qui le couvroit des vents du Midi. Au côté opposé étoit une petite île de rochers qui rompoit la mer; & au Levant, il avoit la côte de Phénicie, où il étoit abrité par les montagnes du Liban.

Deux môles fondés à pierres perdues, à la profondeur de 25 à 30 pieds d'eau, dirigés en portion de cercle & s'étendant dans la mer, formoient l'entrée de ce port. Un troisième môle couvroit l'entrée, & en la garantissant de l'impétuosité des vagues, abritoit les vaisseaux. Deux tours fort élevées, situées aux têtes de ce môle, & sur les extrémités des deux premières, servoient à défendre les deux embouchures que ces môles formoient, & on y allumoit des fanaux pour indiquer pendant la nuit aux navigateurs, la route qu'ils devoient tenir pour y entrer.

Le second port de Tyr, destiné pour les vaisseaux marchands, n'avoit rien de remarquable que son entrée qui étoit décorée d'une magnifique architecture, & couverte d'un môle avancé, pour empêcher que les vents du Midi n'en rendissent l'accès difficile.

Le port de Syracuse a été aussi un port très-célèbre. Il avoit 10600 toises du Nord au Sud, & environ 1600 de l'Est à l'Ouest. La ville l'abritoit du côté du Nord, des montagnes du côté du Sud & au Couchant; il étoit couvert du côté de la mer par le promontoire *Plemmyre* & par l'île d'*Ortygie*.

Les curieux trouveront la description des autres ports dans l'hydrographie de Fournier, & dans l'architecture hydraulique de Bélidor. (*D. J.*)

PORT. La plupart des mots dont les grecs se servoient pour exprimer un port & ses dépendances, étoient λιμνη, ἄρμος, ναυσταθμος, νεωρία, νεώσιμος, στομα, μινός, εφοι, &c., mots qu'il ne faut pas confondre ensemble.

Λιμνη est proprement le port; ἄρμος est tout lieu où les vaisseaux sont à l'ancre; ἄρμος, quasi, ἔρμος, falcrum, stabilimentum. On se sert aussi quelquefois de ce dernier mot pour signifier port en général.

Ναυσταθμος, navale, est le lieu du port où sont placés les vaisseaux; aussi Eustathe appelle νεώσταθμον, un rassemblement, un amas de vaisseaux.

Νεωρία & νεώσιμος signifie une même chose, savoir de petites loges que l'on bâtissoit dans le port, & où l'on mettoit les vaisseaux à couvert; chacune de ces petites loges contenoit un vaisseau & quelquefois deux. Homère appelle cette

sorte de petites loges *ἐπίστια*, ioniquement, pour *ἐπίστια*.

Il faut remarquer que *ναῖος ἄριστος* diffère de *ναῖον* & de *ναῖστος*, comme le tout de la partie; car *ναῖον* ou *ναῖστος* n'est autre chose qu'une petite loge de vaisseau, & *ναῖστος* est l'assemblage de toutes ces petites loges; quelques interprètes s'y sont trompés.

Στόμα est l'étendue du port. Les latins la nomment *ostium*. *Ante ostium portus acie instructa steterunt*, dit Tite-Live. Leur flotte rangée en bataille se présenta à l'entrée du port. Et Virgile, dans le premier livre de l'Enéide :

Aut portum tenet, aut plenis subit ostia velis.

Votre flotte est dans le port, ou du moins elle y entre à pleines voiles.

Μυρίς est l'endroit du port le plus enfoncé dans les terres, & où par conséquent les vaisseaux sont le mieux à couvert de toute insulte.

Ὀυροί étoient les canaux par où l'on tiroit les vaisseaux de leurs loges pour les mettre en mer.

Ces remarques d'érudition ont leur utilité pour l'intelligence des auteurs, & prouvent en même temps la richesse de la langue grecque. (D. J.)

PORT MAUDIT, nom donné autrefois par les grecs à un port appartenant aux cyrrhéens; les amphycions le détruisirent & le déclarèrent *maudit*, parce que les cyrrhéens avoient pillé le temple de Delphes. Dans la fuite, les amphicéens rétablirent ce port, & y mirent un droit de péage sur les vaisseaux qui passaient; mais les amphycions le ruinèrent une seconde fois.

PORTAIL sémi-circulaire. Le portail sémi-circulaire de l'église *della Pace*, du noviciat des jésuites à Rome, & celui de l'église d'*Ariccia*, furent imaginés par le Bernin, d'après les dessins des bains de Dioclétien.

PORTE. Lorsque les romains vouloient bâtir une ville, on en traçoit l'enceinte avec la charrue, & celui qui étoit chargé du plan, portoit la charrue dans l'endroit où devoit être l'entrée & la sortie. *Qui urbem novam condit; tauro & vaccâ arat*, dit Caton; *ubi araverit, murum faciat; ubi portam vult esse, aratrum sustollat, & portam vocet.*

C'étoit une coutume ordinaire de mettre des figures des dieux aux portes des villes; ce qui les faisoit regarder comme saintes. Depuis, on leur substitua les figures des empereurs, & de-là vint l'usage d'y mettre les armes des princes à qui les villes appartenoient. On les garnissoit de fer, pour que l'ennemi ne pût ni les briser, ni les brûler.

Les portes des villes anciennes étoient formées de trois arcades, comme on le voit à Pompéïa; une grande répondoit à la chaussée de la rue, & les deux petites aux deux trottoirs.

On attachoit aux murs des portes de villes les affiches, les bans, les édits, &c.

Les portes des villes romaines étoient garnies de herfes, ou de portes à coulisses suspendues avec des cordes. Winckelmann en a observé les vestiges, c'est-à-dire, les coulisses à d'anciennes portes de Rome, à une ancienne porte de Tivoli, à une porte de Pompéï; & on voit les débris d'une herfe avec les cordes qui la soutiennent à une porte représentée dans une peinture antique de la villa Albani.

« Les portes des anciens temples doriques étoient, dit Winckelmann, plus étroites par le haut que par le bas; ainsi que le sont plusieurs portes égyptiennes, que Pockoke appelle, à cause de cela (*Descript. of the East. t. I. p. 107. Conf. Descript. des pierres gravées du cabinet de Stosch, p. 10, 11.*), portes pyramidales. Dans des temps plus modernes, on a employé ces portes à des ouvrages de fortification, & aux châteaux dont les murs vont en talus (*a scarpa*), tels que ceux de l'entrée du château Saint-Ange. Le Bernin a fait aller en rétrécissant la porte d'un mur du jardin du pape, à Castel-Gandolfo, lequel va biaisant comme les ouvrages extérieurs; mais il est faux que Vignole ait fait deux portes pareilles au palais Farnèse, & quelques-unes à la chancellerie (*Daviller, Cours d'Architecture.*). Vignole n'a jamais mis la main à ces bâtimens. Cette espèce de porte paroît avoir été particulière aux temples doriques; car la porte du temple de Cori est faite de cette manière; cependant ce temple n'est pas fort ancien. Enfin, on a employé ces portes aux temples corinthiens, tels que celui de Tivoli ».

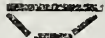
» Les portes des grecs ne s'ouvroient pas comme les nôtres en-dedans, mais en-dehors; voilà pourquoi les personnages des comédies de Plaute & de Térence (*Amphit. 1, 2, v. 34. Aul. 4, 5, v. 5. Caf. 2, 1, v. 15. Curc. 4, 1, v. 25. Bacch. 2, 2, v. 56, &c.*), qui veulent sortir des maisons, donnent en-dedans un coup à la porte; car il faut se souvenir que les comédies de ces auteurs sont, pour la plus grande partie, imitées ou traduites du grec. La cause de ce signal qu'on donnoit en-dedans des maisons, avant que d'en sortir, étoit pour avertir ceux qui, dans la rue, passaient le long des maisons, qu'ils eussent à éviter d'être heurtés par la porte qu'on vouloit ouvrir. Dans les premiers temps de la république, M. Valerius, frère de Publicola, obtint, comme une marque singulière d'honneur, la permission d'ouvrir sa porte en-dehors, comme celle des grecs; & l'on assure (*Dionys. Hal. lib. V. p. 295. l. 1. — Plutarch. Public. p. 195. l. 24. ed. H. Steph.*) que

c'étoit la seule porte à Rome qui fût faite de cette manière. On voit cependant, sur quelques urnes funéraires de marbre qui sont dans la villa Matt. i (Montfaucon, *Ant. expliq. t. V. p. 122.*), & dans la villa Ludovisi, que la porte qui y marque l'entrée des champs Elisées s'ouvre en-dehors ; & , dans le Virgile du Vatican, la porte du temple y est faite comme celle de la boutique des marchands ou des artisans. D'ailleurs, des portes qui s'ouvrent ainsi en-dehors, ne peuvent pas être forcées, ni enfoncées aussi facilement que les autres ; & , comme elles ne prennent point de place dans les maisons, elles y gênent moins que celles qui s'ouvrent en-dedans. On trouve néanmoins des exemples de portes qui s'ouvrent en-dedans ; il y en a une pareille représentée sur un des plus beaux bas-reliefs de l'antiquité, qui est dans la villa Negroni ».

» Ceux qui cherchent à épiloguer, prétendent & soutiennent que les portes de bronze de la Rotonde n'ont pas été faites pour ce temple, mais qu'on les a enlevées d'ailleurs ; & c'est ce que Keysler s'est laissé persuader aussi, sans dire pourquoi il y a une grille au-dessus de cette porte. Suivant eux, cette grille devoit aller jusqu'aux poutres d'en-haut. Les personnes qui ont sous la main les peintures d'Herculanum, verront sur le tableau de la mort de Didon (P. 13.), une pareille porte, au haut de laquelle cette grille est attachée. Elle y sert pour donner du jour à l'intérieur de l'édifice. Aux maisons des particuliers, il y avoit, au-dessus de la porte, une plate-forme en saillie, que les italiens appellent *ringhiera*, & à laquelle les françois ont donné le nom de *balcon*. Dans quelques temples, il y avoit pendu devant la porte un épais rideau, lequel, dans le temple de Diane, à Ephèse, se levoit du bas en haut (Pausan. *lib. V. p. 405. l. 21.*) ; mais dans le temple de Jupiter, à Elis, on le faisoit descendre du haut en bas. Pendant l'été, les portes des maisons étoient fermées avec du crépe (V. Casaubon, in *Vopisc. p. 253. B.*) ».

» Nous remarquerons encore ici que les portes des anciens ne rouloient point sur des gonds, mais qu'elles se mouvoient par le bas dans le seuil, & par le haut dans le linteau, sur ce que nous nommons un pivot de porte ; mot qui ne donne pas une idée nette de la chose, dont aucune langue moderne ne présente un terme précis & significatif (On a en françois celui de *crapaudine* ; c'est apparemment ce qu'ignoroit Winckelmann.). Le montant de la porte mobile, placé le plus près du mur, portoit à ses deux extrémités une emboîture de bronze, qui étoit encastrée, & à laquelle étoit appliquée en-dedans une pointe saillante pour l'arrêter & la fixer sur le bois. Cette emboîture étoit ordinairement formée en cylindre ; mais on en trouve aussi de quarrées, d'où naissent, sur chaque côté, des bandes de fer allongées, qui s'a-

vancent & qui fortifient, dans toute leur longueur, les planches dont les portes étoient construites ; sur quoi je remarquerai que ces portes, extrêmement épaisses, étoient intérieurement creuses ».

» L'emboîture étoit établie, tant par le haut que par le bas, sur une plaque épaisse de bronze, ayant la forme d'un coin,  soudée en plomb, & elle rouloit sur cette plaque ; de manière que, quand l'emboîture présentait un mamelon, il y avoit, dans la plaque, un creux ou renfoncement, dans lequel ce mamelon rouloit, comme on le voit à la porte du Panthéon ; & , lorsque ce renfoncement se trouvoit dans l'emboîture, alors la plaque portoit le mamelon saillant, qui s'ajustoit exactement dans l'ouverture de l'emboîture. Cette emboîture, avec la plaque, se nommoit *cardo*. On en trouve quelques-unes dans le cabinet du roi de Naples, à Portici, dont le diamètre est d'un palme ; ce qui fait juger de la grandeur que devoient avoir les portes ; leur poids est de vingt, trente, jusqu'à quarante livres. Cette notice peut éclaircir plusieurs passages des anciens auteurs qu'on avoit peine à entendre, parce qu'on s'étoit fait une idée fautive ou obscure de cette partie des portes. Lorsque les portes des anciens étoient à deux battans (*bivalva*), alors chaque battant en particulier étoit ajusté, comme je viens de le dire, sur des pivots, ainsi qu'on le voit au Panthéon de Rome. Lorsque les deux battans pliés en deux formoient une porte brisée, qui ne tournoit que sur un des côtés, ils étoient liés ensemble par des gonds de bronze avec des pentures, dont les charnières étoient placées dans l'épaisseur du bois. Quoique les deux mamelons de ces gonds fussent saillans, ils étoient cependant couverts des deux côtés par les battans de la porte. Un gond de cette dernière espèce, sur les côtés duquel on voit encore du bois que le temps semble avoir pétrifié, prouve la vérité de cette observation ».

On a trouvé dans quelques maisons d'Herculanum des portes, dont les battans étoient tout entiers de marbre.

Une porte étoit appelée indifféremment par les romains *porta* ou *janua*, parce que Janus présidoit aux portes des temples & des maisons particulières. Ovide le fait même portier des cieus (*Lib. I. Fastor. v. 125.*) :

Præsideo foribus cæli cum mitibus Horis,

It redit officio Jupiter ipse meo.

Les portes des grands étoient toujours fermées à Rome ; ils avoient des portiers. Celles des tribuns étoient au contraire toujours ouvertes, afin que le peuple pût en tout temps leur parler. Ceux qui briguoient des charges, affectoient de tenir de

même leurs premières *portes* ouvertes. Les grecs & les romains y mettoient des marteaux, dont Pollux & Eustathe ont fait mention. Lucrece les appelle *marculi* (L. I. v. 317.), & l'on croit que Plaute a entendu (*Menech. act. I. scen. ij. vers. 64.*) par *cantharum*, le marteau de la première porte.

Le portier avoit une petite chambre où il se retiroit ; & c'étoit dans ce même endroit que l'on tenoit de grands chiens enchaînés, pour garder la maison pendant la nuit ; & afin qu'on ne s'approchât pas de trop près de ces animaux pendant le jour, on écrivoit sur la muraille ces mots : *Cave canem.*

A l'égard des *portes* de l'intérieur des maisons, on y mettoit des voiles que nous nommons aujourd'hui *portières*.

On peignoit les *portes* de différentes couleurs ; on les ornoit par des inscriptions, par l'exposition des dépouilles des ennemis que l'on avoit vaincus, par quelques animaux que l'on avoit tués à la chasse, selon le témoignage de Manilius :

*Hoc habet, hoc studium portas ornare superbis
Pellibus, & captas manibus præfigere prædas.*

Enfin, dans les occasions de fête & de réjouissance, on couronnoit les *portes* avec des guirlandes de toutes sortes de fleurs, avec des feuillages, & des arbres que l'on plantoit à la porte solennellement ; dans les occasions de deuil, on se servoit d'un cyprès :

..... *Et fronde coronat*

Funerâ.

dit Virgile (*Æneid. lib. VI.*).

..... *Ferales ante cupressos*

Constituunt.

Les *portes* des anciens étant ferrées avec des gonds & des crapaudines, comme nos *portes* de grange, pouvoient s'ouvrir à volonté en-dedans ou en-dehors. Pour orner les jambages, on plaçoit aux côtés des *portes* des Hermès avec des têtes à deux visages, dont il nous en reste beaucoup aujourd'hui.

PORTES de Rome. Pline dit que de son temps il y avoit à Rome trente-sept *portes* ; on en trouve même un plus grand nombre citées dans les auteurs, dont nous allons rendre compte.

PORTA AGONENSIS, appelée depuis *Quirinalis*, parce que c'étoit le chemin du mont Quirinal, ensuite nommée *Collina*, à cause du quartier où elle étoit, tiroit son premier nom des sacrifices *Agonia*, ainsi que le dit Festus : *Hinc Roma mons*

Quirinalis, Agonius & Collina porta, Agonensis. Dans les derniers temps, elle s'appella *Salaria*, du nom de la voie *Salaria*, qui aboutissoit à cette porte.

PORTA ASINARIA, d'abord *Cœlimontana*, parce que par elle on alloit au mont *Cœlius*. Elle prit son nouveau nom des jardins de quelqu'un de la famille des *Asinius*, & se nomme aujourd'hui *porte Saint-Jean*.

PORTA AURELIA, ainsi nommée d'un certain *Aurelius*, homme consulaire, qui fit paver un chemin pour aller le long de la mer de Toscane jusqu'à Pise. Elle s'appelle à-présent la *porte Saint-Pancrace*.

PORTA CAPENA, de laquelle on montoit dans la voie *Appienne*, comme l'indique *Frontin* : *Appius censor viam Appiam à portâ Capenâ usque Capuam munivit*, tiroit son nom de l'ancienne ville de *Capène*, que le roi *Italus* bâtit proche d'*Albe*. Il y avoit auprès plusieurs fontaines, qui l'ont fait appeler *Madidam* par *Juvénal*.

PORTA CARMENTALIS, fut construite par *Romulus*, au pied du *Capitole* ; elle prit son nom de la déesse *Carmenta*, qui avoit un temple dans cet endroit : *Ibi Carmentis nunc fanum est*, dit *Solin*, à *quâ Carmentali portâ nomen datum est*. Cette porte fut appelée *Scelerata*, parce que c'est par-là que sortirent les trois cents fix *Fabiens*, pour aller avec leurs cliens combattre les *étrusques*, qui les tuèrent tous, auprès du fleuve *Cremera* : *Quâ ex causâ factum est*, ajoute *Festus*, *ut ea porta intrare egredive omen habeatur*.

PORTA CATULARIA, proche la *Carmentale*, & au pied du mont *Viminal*, s'appelloit aussi *Nomentane*, aujourd'hui *Sainte-Agnès*, à cause de l'église de cette sainte, ou *Pia*, de *Pie IV* qui la reconstruisit. Voyez *VIMINALIS*.

PORTA CÆLIMONTANA. Voyez *ASINARIA*.

PORTA COLLATINA, par où l'on sortoit pour aller à *Collatie*, ville des *fabins*, *ex quâ porta Roma Collatina dicta est*, prit le nom de *Pincienne*, qu'elle porte encore aujourd'hui, du palais du sénateur *Pincius*, qui étoit situé auprès.

PORTA COLLINA. Voyez *AGONENSIS*.

PORTA EXQUILINA ne servoit qu'au passage des criminels que l'on conduisoit au supplice, & au transport des cadavres que l'on portoit sur le mont *Esquilin* ; ce qui la fit appeler aussi *Libitinensis*. On la nommoit encore *Taurina*, d'une tête de taureau qui étoit gravée au-dessus. Plaute lui donne le nom de *Metia* qu'elle portoit autrefois.

PORTA FERENTINA, dont parle Plutarque, étoit celle par laquelle on alloit chez les féréntins, qui faisoient partie des herniques : *Expiationibus civitates expurgavit, quas adhuc etiam Ferentinam ad portam observari tradunt.*

PORTA FIGULENSIS. Voyez *VIMINALIS*.

PORTA FLAMINIA, la première sur le Tibre, s'appelloit aussi *Flumentana*, à cause du cours de ce fleuve. Elle étoit d'abord dans la vallée entre le Capitole & le Quirinal. *Porta Flumentana*, dit Festus, *sic appellata, quod Tiberis partem eâ fluxisse affirmarent.* Mais elle changea de place selon les différens changemens que Rome éprouva. Du temps de Procope, elle étoit située sur une pente, & c'est pour cela que selon le témoignage de cet historien, les goths n'osèrent l'attaquer : *Nec portam Flaminiam gothi tentaverunt, ut loco precipiti sitam, atque adeo ut adiri non facile queat.* Pie IV la ramena dans la plaine, & l'orna avec magnificence. On l'appelle aujourd'hui *del Popolo*, parce que les environs font plantés de peupliers, ou à cause du voisinage d'une église que Pascal II a fait construire sous l'invocation de la *sainte Vierge du peuple.*

PORTA FONTINALIS, ainsi nommée de plusieurs fontaines qui étoient auprès, est la même, selon quelques auteurs, que la *porte Capène*, que Juvénal appelle *Madidam*, à raison de ces fontaines. Mais Tite-Live parle de cette *porte* de manière à faire entendre que ce n'est pas la même que la *porte Capène* : *Ædiles alteram porticum ad portam Fontinalem, ad Martis aram, quâ in campo iter esset, perduxère.* Or la *porte Capène* conduisoit à la voie Appienne, & non au Champ de Mars ; ainsi, il est plus probable que cette *porte Fontinalis* est la même que celle que l'on appelle aujourd'hui *Septimiana*, du nom de l'empereur Septime-Sévère, au pied du Janicule.

PORTA GABINA ou *GABIUSA*, aujourd'hui *Saint-Laurent*, dont on ne fait plus usage, & par laquelle coule le petit ruisseau Appius, conduisoit à la ville de Gabiès.

PORTA JANICULENSIS, la même qu'*AURELIA*.

PORTA JANUALIS, dont parle Varron, *tertiam Janualis dicta à Jove*, étoit à la place où fut depuis bâti le temple de Janus par Numa.

PORTA SANCTI JOANNIS. Voyez *ASINARIA*.

PORTA LABICANA. Voyez *PORTA MAJOR*.

PORTA LATINA, la même, selon quelques auteurs, que la *Férentine*, laquelle conduisoit au pays des latins.

PORTA LAVERNALIS, ainsi nommée du temple de Laverne, venoit après la *porte Capène*, & il n'en reste aucun vestige aujourd'hui.

PORTA MAJOR, ainsi nommée, parce qu'elle étoit auprès du magnifique aqueduc de Claude, est la même que la *porte Labicana*, dont parle Strabon, *porro in unum cadit Labicana*, & par laquelle on alloit à une ancienne ville, nommée *Labicum*, du côté de Prénefte. Comme elle étoit auprès de la *porte Esquiline*, & que par succession de temps, elle devint inutile, on la confond souvent avec cette dernière.

PORTA NÆVIA, ainsi nommée, dit Varron ; d'un certain Nævius, *Nævius enim loca ubi ea sic dicta incoluit*, étoit entre la *porte Capène* & le Tibre.

PORTA NAVALIS, au-delà du Tibre, aussi appelée *Portuensis*, & aujourd'hui *Ripa* ou *Viraria*, à cause des vins qu'on y vend, étoit auprès du port, & c'est-là qu'abordoient les barques qui venoient d'Ostie.

PORTA QUERQUETULANA étoit sur le Viminal, selon le témoignage de Pline, qui s'exprime ainsi : *Porta Querquetulana, colle in quem Vimina petebantur.*

PORTA RATUMENA, dont parle Plutarque, & *RAUDUSCULA* que cite Varron, ne font plus connues aujourd'hui que par les passages de ces auteurs.

PORTA SANAVINARIA étoit la *porte* de l'amphithéâtre par laquelle on faisoit passer ceux qui avoient échappé à la fureur des bêtes ; elle étoit vis-à-vis de celle qu'on appelloit *Libitinenfis*.

PORTA SCCELERATA. Voyez *CARMENTALIS*.

PORTA STERCORARIA n'étoit point une *porte* de la ville ; mais elle fermoit un égoût du Capitole, où l'on portoit, à un jour marqué, tous les ans, les ordures que l'on ôtoit du temple de Vesta. *Stercus ex æde Vestæ*, dit Festus, *18 kal. jul. deferretur in angiportum medium ferè clivi Capitolini, qui locus clauditur, Stercoraria.*

PORTA TIBURTINA, aujourd'hui *Saint-Laurent*, conduisoit à Tivoli.

PORTA TRIGEMINA, la dernière en-deça du Tibre, s'appelloit aussi *Ostiensis*, parce qu'elle conduisoit à Ostie. Elle se nomme *porte* de *Saint-Paul*, à cause de l'église de ce nom qui n'en est pas éloignée. Elle n'existoit pas du temps des Horaces & des Curiaques ; ainsi ceux qui prétendent qu'elle tire son premier nom des trois frères,

se trompent grossièrement. Cette porte est néanmoins très-ancienne, & est bâtie en brique. On la trouve encore aujourd'hui presque entière, au pied du mont Aventin, dans les vignes qui sont auprès des Thermes de Trajan.

PORTA TRIUMPHALIS étoit une porte destinée à la marche du triomphe. Elle s'appelloit *Capena*.

PORTA VIMINALIS, à-présent *Sainte-Agnes*, à cause de l'église de ce nom. Son premier nom venoit de la même cause que celui du mont Viminal, *quod ibi Viminum sylvæ fuisse videtur*, dit Festus. Quelques-uns l'appellent *Nomentana*, & *Pia*, parce que Pie IV la fit construire. Voyez *CATULARIA*.

PORTES des camps. Les portes du camp, chez les romains, étoient au nombre de quatre, de forme carrée, & avoient chacune leur nom particulier : *Ad quatuor portas exercitum instruxit*, dit Tite-Live, *ut, signo dato, simul ex omnibus partibus eruptionem facerent*. Cet auteur nomme ensuite chacune des portes ; la première s'appelloit *Prétorienne* ou *Ordinaire*, & étoit presque toujours vis-à-vis de l'ennemi & vers l'Orient, ainsi que l'apprend Végèce : *Porta Prætoria aut Orientem spectat, aut illum locum qui ad hostes pertinet, aut illam partem ad quam exercitus est iturus, intra quam prima centuria tendunt, & dracones ac signa constituunt*. La porte *Decumane* étoit à l'opposite, & la plus éloignée de la tête de l'armée ennemie : *Decumana porta quæ appellatur post Prætorium est, per quam delinquentes milites educuntur ad pœnam*. En effet, c'étoit par cette porte que l'on conduisoit les soldats au supplice. On l'appelloit aussi *Questoria*, à cause de la proximité du Questoire, comme la *Prétorienne* tiroit son nom de la tente du général, ou *Prétoire*. Son nom de *Decumane* vient de ce qu'elle étoit la plus voisine des dixièmes cohortes qui avoient leur sortie par cette porte. Des deux côtés étoient les portes appellées *Principales*, l'une à droite, l'autre à gauche, qui aboutissoient chacune à une rue de traverse, appellée *Principia*. C'étoit par ces portes que passaient les soldats appellés *principes*, ainsi que les centurions. On s'en servoit aussi dans le besoin, pour faire passer les cohortes qu'on envoyoit au secours de l'armée.

PORTE (Fausse). Toutes les maisons des grecs & des romains avoient des fausses-portes. Ces peuples aimoient trop l'aisance pour ne pas se réserver une sortie toujours libre, & un moyen d'éviter les importuns qui les alloient assiéger ; mais nos littérateurs ont confondu souvent les mots latins *posticum*, *posticulum* & *pseudothyrum* ; le premier signifie une porte de derrière, le second le derrière de maison, & le troisième une fausse-porte. (D. J.)

PORTE-DRAGON, *draconarius*. Plusieurs nations, comme les perses, les parthes, les scythes, &c., portoient des dragons sur leurs étendards ; c'est ce qui fit appeler dragons, *dracones*, les étendards eux-mêmes. Les romains empruntèrent cette coutume des parthes ; ou comme dit Casaubon, des daces ; ou selon Codin, des assyriens.

Les dragons romains étoient des figures de dragons peints en rouge sur leurs drapeaux ; ainsi qu'Ammien-Marcellin nous l'a fait connoître ; mais chez les persans & les parthes, c'étoient comme les aigles romaines, des figures en plein relief ; de manière que les romains s'y trompoient fréquemment, & les prenoient pour des dragons réels.

Les romains appelloient *draconarius* le soldat qui portoit le dragon ou le drapeau ; les grecs l'appelloient *δρακοναριος* & *δρακονειοφορος* ; car les empereurs en portèrent avec eux l'usage à Constantinople.

Pierre Diacre (*Chron. Cassin. lib. IV. cap. 39.*) observe que les *bajuli*, *cercostarii*, *staurophori*, *aquiliferi*, *leoniferi* & *draconarii* marchaient tous devant le roi Henri, quand il fit son entrée dans Rome.

PORTE-FEUILLE, *scrinium*. C'étoit anciennement un petit coffret où l'on mettoit des livres, des papiers, des lettres, & qui se fermoit à clef. Les anciennes médailles nous en représentent plusieurs avec une serrure. De-là vinrent ces quatre charges de la maison d'Auguste, *magister scrinii libellorum*, maître du porte-feuille des placets ; *magister scrinii memoria*, maître du porte-feuille du journal ; *magister scrinii epistolarum*, maître du porte-feuille des lettres ; *magister scrinii dispositionum*, maître du porte-feuille des commandemens. Les charges dépendoient d'un surintendant, qui se nommoit *magister scriniorum*, maître des porte-feuilles.

PORTE-LAURIERS. Voyez *DAPHNÉPHORES*.

PORTE-OR, nom d'un marbre très-estimé, qui est d'un beau noir, & rempli de veines & de taches jaunes comme de l'or. Ses veines sont ordinairement assez fines, & elles se croisent en tout sens ; quelquefois on y trouve aussi des veines blanches. Ce marbre étoit connu des anciens qui l'appelloient *marmor thebaicum*. Brunckman dit qu'il s'en trouve en Carniole, & Scheuchzer assure qu'il y en a en Suisse, dans le canton de Berne.

PORTES d'Enfer. C'étoient, dit Virgile, deux portes, appellées les portes du Sommeil, l'une de corne, l'autre d'ivoire. Par celle de corne passent les ombres véritables qui sortent des Enfers, & qui

qui paroissent sur la terre ; par celle d'ivoire for- tent les vaines illusions & les songes trompeurs. Enée sortit par la *porte d'ivoire*.

PORTICATIO, petit portique élevé autour des sépultures.

PORTICI, maison de campagne du roi de Naples, où sont déposées les antiquités trouvées à *Herculanum*, à *Pompeii*, à *Stabia*, &c. Voyez *HERCULANUM*.

PORTIER (Voyez *PORTES*), esclave dont l'emploi étoit de garder les portes. Nous les voyons dans les auteurs tantôt debout, tantôt assis, & quelquefois couchés dans leurs loges qui étoient auprès de la porte, mais presque toujours enchaînés ; ce que les auteurs désignent par *impedimenta ostiarii*. Quand on les affranchissoit, ils consacroient leurs chaînes aux dieux *Lares*. Leur emploi étoit, comme nous l'avons dit, de garder la porte de la maison, d'en écarter avec une baguette tous ceux qui auroient déplu au maître, & d'entretenir le feu en l'honneur des dieux *Lares* ; les anciens donnoient aussi quelquefois cette commission à des femmes nommées *janitricæ*.

PORTIÈRE. Voyez *RIDEAU*.

PORTIQUE, galerie jointe aux édifices publics ou particuliers.

La magnificence & la beauté des *portiques* étoit quelque chose d'étonnant parmi les romains. Il y en avoit de publics qui servoient à l'ornement des théâtres & des basiliques, & il y en avoit de particuliers qui servoient à la commodité des palais qui leur étoient contigus.

Ces *portiques* étoient couverts ou découverts. Les *portiques* couverts étoient de longues galeries soutenues par un ou plusieurs rangs de colonnes de marbre, enrichies en-dedans de statues, de tableaux & d'autres ornemens, avec des plafonds superbes. Les côtés étoient percés de plusieurs fenêtres garnies de pierres spéculaires, presque aussi transparentes que notre verre ; on ouvroit ces fenêtres en hiver du côté du Midi, pour y laisser entrer le soleil, & l'été on les ouvroit du côté du Septentrion. Ces *portiques* couverts servoient à se promener & à s'y entretenir agréablement, sans être exposé aux injures du temps. On les appelloit *studiata porticus*. Les *portiques* découverts, qu'on nommoit *subdiales ambulationes*, servoient quelquefois aux athlètes pour les combats de la lutte.

Un peu avant Caton, les particuliers n'avoient point encore de *portiques*, qui regardassent le Septentrion pour y prendre le frais en été ; mais bientôt après, on ne vit plus à Rome de maison qui n'eût un lieu propre à se délasser, & à recevoir les

Antiquités, Tome V.

vent du Nord, & les bâtimens y sont encore aujourd'hui tournés de cette manière.

Les romains, ce peuple si pauvre, si simple dans son origine, devinrent si délicats & si dédaigneux après les conquêtes de la Grèce & de l'Asie, qu'ils ne purent plus se reposer, ni se promener qu'à couvert. Ce peuple ne voulant plus que ses divertissemens dépendissent de la disposition du ciel, eut recours à l'art, & se fit des promenoirs couverts & des *portiques*, où la propreté disputoit avec la magnificence. Il n'étoit pas raisonnable, selon lui, qu'on attendît le beau temps pour prendre l'air, ni qu'on pût être exposé aux injures du temps.

Balnea sexcentis, & pluris porticus in quâ

Gestetur dominus, quoties pluit, aut ne serenum

Exspectet, spargatque luto jumenta recenti ?

Hic potiùs, namque hic mundæ nitet ungula mula.

(JUVEN. Sat. VII. 181.)

Cicéron, qui conservoit encore quelque chose des mœurs antiques, parle assez modestement d'un *portique* qu'il vouloit ajouter à sa maison : *Tecta igitur ambulatiuncula addenda est*. Quelle différence de cette galerie à celles qu'on vit à la fin du même siècle, & qui pour leur longueur furent appelées *milliaries* ! Vitruve & Columelle prescrivirent la manière dont il falloit les tourner, afin qu'elles fussent de toutes les saisons : *Ut & hieme plurimum solis, & æstate minimum recipiant*. Les grands & les riches avoient ces sortes de commodités autour de leurs palais, quelques-uns même dans les faubourgs.

Pline, parlant des *portiques* ou des galeries qu'il avoit dans sa maison de campagne, en fait une description qui excite encore aujourd'hui l'admiration de tout le monde ; & il est à croire que ce n'étoit pas les seules qui fussent si belles & si spacieuses. Dans les anciens temps de la république, on n'employoit le marbre qu'à embellir les temples des dieux, ou les places publiques, & non pas à former de vastes galeries pour un usage particulier.

..... *Nulla decempedis*

Metata privatis opacam

Porticus excipiebat Arcton :

Nec fortuitum spernere cespitem

Leges sinebant, oppida publico

Sumptu jubentes, & deorum

Templa novo decorare saxo.

(HORAT. lib. II. od. 15.)

Les *portiques* publics étoient utiles à plusieurs

classes de citoyens. C'étoit aussi ordinairement dans ces lieux que ceux qui aimoient les plaisirs tranquilles, passaient les premières heures de leur après dîner. Les uns s'entraînoient de choses graves, les autres de choses agréables, selon leurs goûts & leur caractère. Les poètes profitoient assez souvent de l'oïveté qui régnoit dans ces promenoirs & dans ces momens, pour réciter leurs ouvrages à qui vouloit les entendre; c'est ce qui a fait dire à Juvénal que les *portiques* de Fronton devoient favoriser & répéter comme un écho les fables d'Eole, d'Eaque, de Jason, des cyclopes, & tous les autres sujets des poèmes vulgaires. (D. J.)

PORTICUS AGRIPPÆ, devant le Panthéon, pour servir de vestibule à ce temple; il étoit soutenu par seize colonnes, dont il en reste encore treize.

PORTICUS ANTONII PII, où est à présent une maison d'orphelins. On trouve de l'ancien ouvrage onze colonnes de marbre très-belles & cannelées.

PORTICUS APOLLINIS PALATINI servoit d'ornement à ce magnifique temple que fit bâtir Auguste après la bataille d'Actium, & ce prince n'y avoit épargné ni l'or, ni le marbre de Numidie, ni les peintures, ni les sculptures. On y voyoit d'un côté les cinquante filles de Danaüs, & de l'autre, autant de fils d'Egyptus, en figures équestres.

PORTICUS ARGONAUTARUM étoit voisin de l'endroit appelé *Septia*, & c'étoit là que les oisifs de Rome alloient promener leur inutilité, comme le dit Martial:

An spatia lentus carpit argonautarum?

Son nom venoit de la figure de Jason & de celle de Chiron, argonautes, qui y étoient représentés. Aux Saturnales, temps auquel on se faisoit des présens, il y avoit une grande quantité de boutiques dans ce *portique*, où l'on vendoit de riches bagatelles; ce qui a fait dire à Juvénal:

Me se quidem bruma, cum jam mercator Jason

Clausus.

parce que ces boutiques cachotent entièrement la vue de la figure.

PORTICUS CIRCI MAXIMI étoient à trois rangs de colonnes & de forme circulaire; les deux rangs extérieurs servoient à la promenade, & celui de dedans étoit garni de boutiques & d'ateliers d'ouvriers. Il reste des ruines du cirque, mais aucun vestige de ce *portique*.

PORTICUS CLAUDIÆ, ainsi nommé de Claudius-

Néron qui le fit rétablir, servoit de frontispice à la maison dorée de ce prince, & a entièrement disparu.

PORTICUS CONCORDIÆ, sous le Capitole, vers le *Forum*, dont il reste encore huit colonnes, étoit presque entier du temps de Pogge.

PORTICUS EUROPEÆ, ainsi nommé parce qu'on y voyoit peinte la fable d'Europe, étoit à gauche du champ de Mars, & c'étoit une des retraites des gens qui n'avoient rien à faire.

PORTICUS FAUSTINÆ. Le *portique* de Faustine, femme d'Antonin-le-Pieux, en face de la place & du mont Palatin, présente encore dix colonnes & une inscription sur son architrave. On a bâti sur le sol où étoit ce *portique*, l'église de S.-Laurent in *Miranda*.

PORTICUS GALLIENI, dans le champ de Mars, s'étendoit jusqu'au pont Milvius; il étoit composé de cinq rangs, dont le premier étoit de simples piliers, & les autres de colonnes. On l'appella aussi *Flaminia*, à cause du voisinage du chemin de ce nom.

PORTICUS ISIDIS, ainsi appelé de la déesse Isis, dont les mystères y étoient représentés, étoit remarquable par son pavé de mosaïque.

PORTICUS LIVIÆ, construit par Auguste, dans l'endroit où étoit auparavant la maison de César, & où Julie avoit fait élever un grand palais que son père détruisit pour y placer ce *portique*, fut abattu par Néron pour donner plus d'étendue à la maison dorée.

PORTICUS MARGARITARIA, dans la place Romaine, reçut son nom des bijoux qu'on y vendoit.

PORTICUS MERCURII, entre le cirque de Flaminus & le Tibre, est aujourd'hui à-demi détruit, & sert de marché au poisson.

PORTICUS MILLIARENSIS, dans les fameux jardins de Salluste, fut embelli par Aurélien, qui se plaisoit à s'y retirer souvent, ainsi que nous l'apprend Vopiscus: *Milliarem porticum in hortis Sallustii ornavit; in qua quotidie se & equos fatigabat, quamvis esset non bona valetudinis*. Néron avoit fait aussi élever dans son palais, trois *portiques*, chacun de trois mille pas de long, qui furent appelés pour cela *porticus milliaria*: *Vestibuli tanta fuit laxitas*, dit Suétone, *ut porticus triplices milliarias haberet*.

PORTICUS OCTAVIÆ fut construit hors la porte Carmentale, en l'honneur d'Octavie, sœur

d'Auguste; c'étoit un ouvrage magnifique, d'ordre ionique, & dont on trouve encore des restes entre l'église de Saint-Nicolas & celle de Sainte-Marie. On a même employé dans la nef de cette dernière église plusieurs belles colonnes de l'ancien portique.

PORTICUS OCTAVII, appelé aussi *Corinthia*, à cause de ses colonnes corinthiennes, étoit l'ouvrage de Cn. Octavius, vainqueur de Persée, qui y fit représenter son triomphe. Le feu ayant gâté cet édifice, Auguste le fit réparer, & on voit encore quelques débris des colonnes, dont les chapiteaux sont corinthiens.

PORTICUS POMPEII, élevé par Pompée derrière son théâtre, étoit une agréable promenade, plantée d'arbres & arrosée d'eau. L'édifice étoit à cent colonnes, & orné de peintures & de statues. On appelloit par excellence ce lieu *l'ombre de Pompée*, comme fait Ovide :

Tu modò Pompeià lentus spatiare sub umbrâ.

PORTIQUE des persans, *سأ پارسكی*, ancien monument de Lacédémone, dont on voit encore quelques vestiges à Mistrá. Les grecs modernes l'appellent *le palais du roi Ménélas*. Ce fut à la construction de ce portique que l'on employa pour la première fois des colonnes travaillées en statues d'hommes, pour soutenir des voûtes, des ornemens d'architecture, & faire l'effet des statues de femmes, qu'on appelle des *caryatides*.

Il y a plus de 1700 ans que Vitruve a rendu raison de cet usage, qui de son temps n'étoit pas une nouveauté; ce qu'il rapporte du portique des persans est si glorieux aux lacédémoniens, que ce seroit être injuste que d'omettre ici le passage qui les concerne à cet égard.

Les lacédémoniens, dit le prince de l'architecture romaine, après avoir défait avec une poignée d'hommes la puissante armée des perses, à la bataille de Platée, emmenèrent leurs prisonniers, & bâtirent avec le butin des ennemis le portique qu'ils appellèrent *persique*, dans lequel la voûte étoit soutenue par des statues représentant des perses captifs. Ils imaginèrent cet opprobre pour punir une nation orgueilleuse, pour laisser à la postérité un monument de leurs victoires, pour rendre leur valeur redoutable, & pour exciter le peuple à la défense de sa liberté.

Depuis lors, à l'imitation des lacédémoniens, plusieurs architectes firent soutenir les architraves & autres ornemens sur des statues persiques, & enrichirent leurs ouvrages de ces nouveaux soutiens. Ce fameux portique de Sparte étoit d'une figure carrée. Le trait fondamental de ses quatre faces se reconnoît par les ruines. Dans le dernier

siècle, on trouvoit encore dans le voisinage des entre-colonnes de cet édifice avec leurs entablemens, les voûtes mêmes étoient bien maintenues; & c'est un miracle de la fortune que ces tristes débris se soient si long-temps conservés. Je ne fais s'il en subsiste aujourd'hui quelque chose; mais je crains fort que quelque vizir n'ait fait enlever tout le reste du marbre de ce portique célèbre, pour l'employer à un imaret ou à une mosquée. (D. J.)

PORTISCULUS, comite ou chef des rameurs. C'étoit aussi le bâton avec lequel il donnoit les signaux, lorsque le bruit empêchoit d'entendre sa voix.

PORTITOR, péager, celui qui reçoit les péages.

Gruter (794. 13.) rapporte une inscription dans laquelle Charon est appelé *portitor*.

PORTORIUM. Voyez PÉAGE.

PORTRAIT. Rien n'est aussi arbitraire que les portraits des anciens publiés par Fulvius Ursinus. On les trouvera discutés dans ce dictionnaire à chaque article du personnage auquel il les attribue.

Le plus grand nombre des portraits chez les anciens étoit exécuté en médaillon. Ce que l'on appelle ici médaillon, étoit nommé *clupeum* chez les anciens romains, c'est-à-dire, un portrait en bronze, ou autre métal, qui étoit rond, & que l'on dédioit dans les temples. Ce mot étoit distingué de *clypeus*, le bouclier, dont le portrait qu'elle signifioit avoit la forme. C'est ainsi que les portraits des empereurs, qu'on attachoit aux signes militaires, depuis leur pointe supérieure jusque vers le milieu de l'haste, étoient de ces sortes de boucliers. Il est pourtant vrai que quelquefois on s'est servi indifféremment de l'un & de l'autre mot, pour désigner un portrait en médaillon.

Nous avons quelques portraits en pied de rois, de princes, de généraux anciens; mais il étoit réservé à la folie de Néron de se faire peindre en pied sur une toile de cent vingt pieds de haut. C'est Pline qui nous l'apprend (*Lib. XXX. c. 7.*); voici ses termes: *Et nostra etatis infaniam ex picturâ non omitam; Nero princeps jussit colosseum se pingi cxx pedum in linteis, incognitum ad hoc tempus.* Ce fait extrêmement singulier, & unique dans l'histoire, a fourni à Caylus quelques réflexions trop curieuses pour les passer sous silence.

« Premièrement, dit-il, ce fait nous indique les grands moyens d'exécution que les artistes d'alors pouvoient avoir. Si ce colosse a été bien exécuté, & s'il a eu ce qu'on appelle de l'effet,

comme on ne peut presque en douter, puisque Néron l'exposa à la vue de tout le peuple, on doit regarder ce morceau non-seulement comme un chef-d'œuvre de la peinture, mais comme une chose que peu de nos modernes auroient été capables de penser & d'exécuter. Michel-Ange l'auroit osé, & le Corrège l'auroit peint; car aucun de nos modernes n'a vu la peinture en grand comme ce dernier. Les figures colossales de la coupole de Parme, qu'il a hasardées le premier, en font une preuve. Il n'est pas douteux qu'un pareil ouvrage de peinture ne soit plus difficile que toutes les choses de sculpture; chaque partie dans ce dernier genre conduit nécessairement aux proportions de celles qui l'approchent. D'ailleurs, la sculpture porte ses ombres avec elle; & dans la peinture il faut les placer, & pour ainsi dire, les créer successivement; il faut enfin avoir une aussi grande machine tout-à-la-fois dans la tête; il est absolument nécessaire qu'elle n'en forte point, non-seulement pour les proportions & les caractères, mais pour l'accord & l'effet. L'esprit a donc beaucoup plus à travailler pour un tableau d'une étendue si prodigieuse, que pour tous les colosses dépendans de la sculpture ».

« Cette immense production de l'art fut exposée dans les jardins de Marius; c'est une circonstance qui ne doit rien changer à nos idées: car elle ne prouve pas que ces espaces réservés dans Rome fussent plus étendus que nous ne le croyons; le terrain étant aussi cher, & les maisons aussi proches les unes des autres, la distance nécessaire pour le point de vue de ce tableau n'étoit pas fort grande. La règle la plus simple de ce point de vue donne une distance égale à la hauteur; ajoutons-y deux toises, pour faire encore mieux embrasser l'objet à l'œil, & nous n'aurons jamais que vingt-deux toises; ce qui n'est pas fort considérable, si l'on pense que ces jardins de Marius étoient publics, & si l'on suppose, avec quelque apparence de raison, que l'on aura choisi le terrain le plus spacieux ».

Cet ouvrage surprenant, mais ridicule en lui-même, fut consumé par la foudre, comme si l'entreprise étoit trop audacieuse pour la peinture. Plin rapporte nuement ce fait comme s'il étoit tout simple; cependant on peut le regarder comme une opération de l'art vraiment merveilleuse. (D. J.)

PORTULANE (Diane). Voyez LIMNATIS.

PORTUMNALES, jeux, combats en l'honneur de Portumne, dieu marin. On les célébroit à Rome le 17 du mois d'août. C'étoient les mêmes jeux que les isthmiens des grecs, célébrés en l'honneur de Paléon.

—PORTUNUS ou PORTUMNUS, divinité

romaine, qui présidoit aux ports, comme son nom le signifie. C'étoit Mélicerte qu'on honoroit sous ce nom. D'autres croient que c'étoit Neptune ou Paléon. Ce dieu avoit un temple à Rome, près du pont Emilius, & l'autre auprès d'Apollon-Cœlispice.

Sur une pâte de verre de la collection de Stofsch, on voit le dieu *Portumnus*, avec de grandes ailes & un voile ou drap léger, qu'il tient derrière le dos, passé entre les bras pour s'en servir comme d'une voile pour naviguer, paroissant ainsi aller sur l'eau, légèrement appuyé sur un dauphin. On trouve cette même pierre dessinée parmi les desseins du commandeur *del Pozzo*, dans la bibliothèque de M. le cardinal *Alexandre Albani*, où l'on a pris cette figure pour l'Amour, comme l'indique le distique suivant, qu'on y a mis au-dessous:

Qui vexat terras valido puer improbus arcu,

Neptunc, invadat ne tua regna, cave.

PORUS, dieu de l'abondance, étoit fils de Méris, déesse de la prudence. Voici une fable attribuée par Platon à ce dieu, dans son festin. A la naissance de Vénus, les dieux célébrèrent une fête, à laquelle se trouva, comme les autres, *Porus*, dieu de l'abondance. Quand ils furent hors de table, la Pauvreté ou Pénie crut que sa fortune étoit faite, si elle pouvoit avoir un enfant de *Porus*; c'est pourquoi elle alla adroitement se concher à ses côtés; & quelque temps après, elle mit au monde l'Amour. De-là vient, dit notre philosophe, que l'Amour s'est attaché à la suite & au service de Vénus, ayant été conçu le jour de sa fête. Comme il a pour père l'Abondance, & la Pauvreté pour mère, aussi tient-il de l'un & de l'autre. Voyez AMOUR, PÉNIE.

POSCA, oxicrat, sorte de boisson faite avec le vinaigre & l'eau, dont les soldats faisoient usage, ainsi que les esclaves & les moissonneurs. La propriété de ce breuvage étoit de rafraîchir. Spartien, en rendant compte de la manière dont l'empereur Hadrien vivoit, lorsqu'il étoit à l'armée, n'oublie pas cette boisson grossière: *Cibus etiam in castrisibus in propatulo libenter utens, hoc est, larido, caseo & poscâ* (Spartian. c. 10.).

POSCENIUM ou POSTCÆNIUM étoit le derrière du théâtre, où se passoit ce qui ne pouvoit pas convenablement se faire sur le théâtre. C'étoit là que les acteurs se retiroient pour s'habiller ou se déshabiller, où l'on ferroit les décorations, & où étoit placée une partie des machines.

POSÉIDON, surnom donné à Neptune, qui signifie *Brise-vaissaux*, à cause des tempêtes qui

brifent les vaiffeaux. On célébroit en fon honneur des fêtes qui s'appelloient *Poséidonies*. Dans l'île de Ténos, une des Cyclades, dit Strabon, il y a dans un bois, hors de la ville, un grand temple, remarquable par des falles à manger qu'on y voit, qui fervent à une grande foule de gens, lorsqu'on célèbre les *Poséidonies*.

POSIDÉON, mois des athéniens. Pétau dit que c'étoit le fixième, Gaza le feptième. Un ancien marbre cité par Spon, confirme l'opinion de Pétau, que fuivent auffi Wéler, Vandale, Henri Etienne & Selden. Il répondoit au mois de novembre. Henri Etienne le confond avec celui qu'on appelloit *lenaon*; mais Ariftide les diftingue, & met le mois *lenaon* après le *posidéon* (*Fabricius*.)

POSIDONIA, en Italie. ΠΟΣΕΙ & ΠΟΜΕΙ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

R. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires font :

Neptune debout, lançant le trident.

Un taureau; quelquefois il frappe de la corne.

Posidonia étoit le nom que les grecs donnoient à *Paestum*. (Voyez ce mot.)

POSITI, noms que donnoient les romains aux morts placés à la porte des maifons, jufqu'au moment de leurs funéraires.

POSSESSIONES (*Ad*) *Cafaris*. On trouve dans le recueil des infcriptions de Muratori ces mots qui défignent un intendant du domaine de l'empereur.

POSTES. Voyez JAMBAGES.

POSTES. Hérodote nous apprend que les courfes publiques, que nous appellons *postes*, furent inventées par les perfes; il dit que de la mer grecque, qui est la mer Egée, & la Propontide jufqu'à la ville de Suze, capitale du royaume des perfes, il y avoit pour cent gîtes ou manfions de diftance. Il appelle ces manfions, *basilicos statimos*, *id est*, *manfiones regias*, *sive diverforia pulcherrima*. Il y avoit une journée de chemin de l'un à l'autre gîte ou manfion.

Xénophon nous apprend que ce fut Cyrus qui, pour en rendre l'ufage facile, établit fur les grands chemins des ftations ou lieux de retraite, fomp tueufement bâtis, affez vaftes pour contenir un certain nombre d'hommes & de chevaux, pour

faire en peu de temps beaucoup de chemin. Il ordonna aux porteurs de fes ordres, qu'à leur arrivée à l'une des *postes* ou ftations, ils euflent à déclarer le fujet de leur courfe à ceux qui y étoient préposés, afin que des uns aux autres les nouvelles parvinflent jufques au roi. Ce fut dans l'expédition de Cyrus contre les fcythes, que ce prince établit les *postes* de fon royaume environ 500 ans avant l'ère vulgaire.

On prenoit auffi quelquefois les chevaux & les navires par force. Comme les chevaux destinés aux courfes publiques étoient ordinairement poulés à grands coups d'éperon, & forcés de courir malgré qu'ils en euflent, on donna le nom de cette fervitude forcée aux chevaux de *postes* & aux postillons, lorsque les *postes* s'établirent chez les romains. Les perfes appelloient *angaries* toutes les actions que l'on faifoit par contrainte & avec peine. Les latins adoptèrent ce terme *angaria*, pour fignifier une charge *personnelle*, une *corvée* & un cheval de *poste*. Les romains appelloient la *poste* *curfus publicus* ou *curfus clabularis*.

Il n'est pas facile de fixer l'époque, ni de citer les perfonnes qui instituèrent l'ufage des *postes* chez les romains. Selon quelques-uns, lors de l'état populaire, il y avoit fur les grands chemins des *postes* que l'on appelloit *stationes*, & les porteurs de paquets en *poste*, *statores*; dès-lors ceux qui couroient étoient obligés d'avoir leurs lettres de *postes* que l'on appelloit *diplomata* ou *evectiones*, qui leur fervoient de paff. port pour aller avec les chevaux publics. On trouve dans quelques paffages de Cicéron, qu'il donne le nom de *stator* à ceux qui portoient des paquets en diligence; mais les favans qui font oppofés au fentiment qui fixe dès-lors l'institution des *postes* romaines, remarquent que Cicéron n'a entendu parler que des meffagers qu'il avoit envoyés, parce qu'il a dit *statores meos* & non pas *statores reipublica*; ce qui femble prouver que les couriers dont parle Cicéron, étoient des gens gagés par lui, que ce n'étoient point des hommes au fervice de la république.

Il est à préfumer que, comme Augufte fut le principal auteur des grands chemins des provinces, c'est auffi lui qui donna commencement aux *postes* romaines, & qui les affermit. Suétone, en parlant de ce prince, dit que, pour recevoir plus promptement des nouvelles des différens endroits de fon empire, il fit établir fur les grands chemins des logemens, où l'on trouvoit de jeunes hommes destinés aux *postes* qui n'étoient pas éloignés les uns des autres. Ces jeunes gens couroient à pied avec les paquets de l'empereur qu'ils portoient de l'une des ftations à la *poste* prochaine, où ils en trouvoient d'autres tout prêts à courir, & de mains en mains les paquets arrivoient à leurs adreffés.

Peu de temps après, Auguste établit des chevaux & des chariots pour faciliter les expéditions. Ses successeurs continuèrent le même établissement. Chaque particulier contribuoit aux frais des réparations des grands chemins & de l'entretien des *postes*, sans qu'aucun s'en pût dispenser, non pas même les vétérans; les seuls officiers de la chambre du prince, appelés *praepositi sacri cubiculi*, en furent exemptés.

Au reste, on ne pouvoit prendre des chevaux dans les *postes* publiques, sans avoir une permission authentique, que l'on appella d'abord *diploma*, & dans la suite *licentia evictionum*, qui signifie la même chose que nos billets de *postes*, que l'on est obligé de prendre des commandans dans les grandes villes & dans les places de guerre pour avoir des chevaux; cet usage s'observoit si exactement qu'au rapport de Capitolin, Pertinax allant en Syrie, pour exercer la charge de préfet de cohorte, ayant négligé de prendre des billets de *poste*, il fut arrêté & condamné par le président de la province à faire le chemin à pied, depuis Antioche jusqu'au lieu où il devoit exercer sa charge.

Les empereurs, dit Procope, avoient établi des *postes* sur les grands chemins, afin d'être servis plus promptement, & d'être avertis à temps de tout ce qui se passoit dans l'empire. Il n'y avoit pas moins de cinq *postes* par journée, & quelquefois huit. On entretenoit quarante chevaux dans chaque *poste*, & autant de postillons & de palefreniers qu'il étoit nécessaire. Justinien cassa les *postes* en plusieurs endroits, & sur-tout celles par où l'on alloit de Chalcédoine à Diacibiza, fameuse par le tombeau d'Annibal, & située dans le golfe de Nicomédie. Procope voulant donner plus de ridicule à Justinien, avance qu'il établit la *poste* aux ânes en plusieurs endroits du Levant. C'en est assez sur les *postes* anciennes.

Quant aux *postes* modernes, je ne m'arrêterai qu'à celles de France, & je remarquerai d'abord qu'elles étoient bien peu de chose avant le règne de Louis XI. L'an 807, Charlemagne ayant réduit sous son empire l'Italie, l'Allemagne & une partie des Espagnes, établit trois *postes* publiques pour aller & venir dans ces trois provinces. Les frais étoient pris sur les peuples. Julianus Tabœtius, jurisconsulte, en parle ainsi : *Carolus Magnus populorum expensis, tres viatorias stationes in Gallia constituit, anno Christi octingentesimo septimo, primam propter Italiam à se devictam, alteram propter Germaniam sub jugum missam, tertiam propter Hispanias*. Mais il y a toute apparence que les *postes* furent abandonnées sous le règne de Lothaire, Louis & Charles-le-Chauve, fils de Louis-le-Débonnaire, & petit-fils de Charlemagne, parce que de leur temps les provinces de Charlemagne furent divisées en trois, & l'Italie & l'Allemagne séparées de la France.

C'est de Louis XI que vient proprement l'établissement des *postes* en France, & non tel qu'il est aujourd'hui en Europe. Il ne fit que rétablir les *veredarii* de Charlemagne & de l'ancien empire romain (D. J.).

POSTHUME, tyran sous Gallien.

MARCUS CASSIUS LATIENUS POSTHUMUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

RRR. avec les têtes des deux *Posthumes*.

Il y a d'autres revers RRR.

Parmi le grand nombre des médailles d'or de ce prince, qui sont au cabinet national, on y voit un grand médaillon en ce métal, qui porte deux têtes de chaque côté.

RRR. en quinaires d'or.

C. en argent de billon, & RR. avec deux têtes.

Il y a des revers rares, avec ces deux têtes; tels que *Herculi Erymanthino*, *Herculi immortalis*.

C. en G. B. Il y a quelques revers R.

C. en M. B. Il y a quelques revers R.

C. en P. B. & RRR, au revers *C. C. A. A. COLONIA CLAUDIA AUGUSTA AGRIPPINENSIS. COS. IIII*, une femme qui tient une balance.

RRR. en médaillon latin de bronze. Il y en a plusieurs dans le cabinet national. Celui que Bauduri a donné sans légende, se trouve dans un cabinet de Paris. Il est de deux cuivres à fleurs de coin avec la légende ordinaire. Du côté de la tête, & au revers : *FELICITAS POSTHUMI AVG.*

POSTHUME le jeune.

C. JUNIUS CASSIUS POSTHUMUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, avec sa tête, au revers de celle de son père.

RRR. également en or, avec sa tête accolée à celle de son père.

RRR. en argent, avec les mêmes types.

On lui attribue la médaille d'argent où il y a une tête qui paroît plus jeune que celle de son père, au revers de laquelle est le dieu d'un fleuve, & pour légende *SALUS PROVINCIA-RUM*.

RRR. en G. B. avec deux têtes accolées, ou au revers l'une de l'autre.

Patin a donné une médaille qui paroît du module de M. B. avec la tête de *Posthume*, & cette légende : *HERCULI DEVS ONIENSI*, au revers de *Posthume* le fils.

Goltzius & d'autres antiquaires rapportent des médailles de *Posthume* fils, avec les noms qui sont à la tête de cet article.

POSTICÆ, portes de l'amphithéâtre, par lesquelles on introduisoit les bêtes.

POSTICUM, porte de derrière dans un bâtiment, par laquelle entroient & fortoient ceux qui ne vouloient pas être aperçus.

POSTLIMINIUM, chez les romains, se disoit d'une personne qui étoit allée séjourner ailleurs, qui avoit été bannie ou prise par l'ennemi, quand elle revenoit dans son pays, & qu'elle rentroit dans ses biens.

Selon Aulugelle, ce nom venoit de *post*, après, & de *limen*, seuil de la porte, c'est-à-dire, retour à ses limites & à son seuil; quoique d'autres, d'après Ammien-Marcellin, prétendent que ces personnes étoient rétablies dans leur maison en passant par un trou que l'on faisoit à la muraille, *post limen*, & non pas en passant par-dessus le seuil; ce qui étoit regardé comme de mauvais augure.

POSTLIMINIUM étoit aussi une loi ou un acte, par lequel on recouvroit sur un étranger ou sur un ennemi un héritage ou tout autre bien que l'on avoit perdu.

POSTPOSITION (La) des grecs étoit une évolution militaire qui renvoyoit l'infanterie légère à la queue de la phalange.

POSTPRINCIPIA, espace de terrain derrière les triaires, dans la tactique des romains.

POSTSIGNANI, soldats placés à la suite des *antesignani*, dans les armées romaines.

POSTVERTA, ou *POSTVERSA*, ou *POSTVORTA*, une des divinités qui présidoit aux accouchemens difficiles. Elle (Aulugell. 16. 16.) présidoit l'avenir, & les romains l'invoquoient pour prévenir les maux dont ils étoient menacés. C'étoit une des déesses carmentes. Voyez *CARMENTA*.

POSTULATIONES, sacrifices que l'on faisoit pour apaiser les dieux irrités; on les appelloit ainsi, parce que les divinités offensées sembloient les demander pour apaiser leur colère & détourner les malheurs dont on étoit menacé. *Postulio* étoit le sacrifice fait aux dieux des

Enfers, pour la même raison, ou ce qu'ils offroient pour expiation.

POSTULIO, offrande par laquelle on croyoit apaiser les dieux dans les *postulationes*.

POSTUME, empereur. Voyez *POSTHUME*.

POSTUMIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *ALBINVS*, *MAGNVS*, *MEGELLVS*, *PAVLVLVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

POT de chambre. Parmi le grand nombre des vaisseaux de verre qu'on voit au cabinet de Portici, il y a sans doute aussi des *pots* de chambre, ainsi que quelques-uns semblent l'être en effet. Cela est d'autant plus probable, qu'on fait que cette espèce de meuble étoit anciennement de verre, comme il l'est encore en général en Italie; ce qui semble confirmé par un passage de Théodore Métochitès, où, parlant de la différence du caractère des deux fils & successeurs de Vespasien, cet écrivain compare ces deux princes à un gobelet & à un *pot* de chambre faits de la même espèce de verre (*Winckelmann*).

Quant à la manière de demander le *pot* de chambre, voyez *DOIGT*.

POTAMIDES, de ποταμός, fleuve, nymphes des fleuves & des rivières.

POTAMOS ou *POTAMUS*, bourg du Péloponèse, dans l'Attique. C'étoit un bourg maritime de la tribu Léontide, au-delà du promontoire Sunium, en regardant du côté de l'Europe, & c'est ce qu'on appelle maintenant le *port de Raphi*, où il n'y a aucune habitation. C'étoit là qu'on voyoit le monument d'Ion, fils de Xuthus. A Athènes, on lit, dans l'église d'*Agioi apostoli*, un fragment d'inscription, où il est fait mention des citoyens de ce bourg..... ΣΙΡΑΤΟΚΛΕΟΥΣ ΠΟΤΑΜΙΟΥ..... ΘΥΓΑΤΗΡ. Les habitans de *Potamos* furent autrefois l'objet des railleries du théâtre d'Athènes, par leur facilité & leur inconstance à créer de nouveaux magistrats. Ce bourg est le même que Pausanias (*Liv. VII. c. 1.*) appelle la tribu des *potamiens*.

ΠΟΤΗΡΙΟΦΟΡΟΣ. Les achéens rendoient un culte particulier à Cérés, surnommée Ποτηριοφόρος, *porte-vase*, à cause d'un vase qu'elle tenoit comme

symbole de l'abondance que cette déesse avoit répandue sur la terre (*Athen. Deipn. l. X.*).

POTESTAS, puissance, qu'il faut bien distinguer du commandement, *imperium*. On appelloit avoir la puissance, lorsqu'on étoit nommé par le peuple pour présider à quelqu'affaire, & pour quelque département; mais celui-là seul avoit le commandement, ou ce qu'on appelloit *imperium*, qui tenoit nommé du même peuple, l'autorité sur les armées & le pouvoir de conduire la guerre. Le *commandement* concernoit donc les affaires de la guerre; la *puissance* donnoit la juridiction & le droit de connoître de toutes les affaires civiles. Tel étoit le pouvoir dont on investissoit ceux qu'on appelloit *prafides* dans les provinces, & c'est pour l'exercer avec plus de facilité, que peu de temps après leur arrivée dans la province, ils avoient coutume d'indiquer une assemblée de ceux du pays dans quelque ville, ou bien ils parcouroient eux-mêmes les villes de la province, pour y rendre la justice; & ils appelloient cela proprement *forum agere*. Voyez *CONVENTUS*.

POTHOS. Voyez *IMÉROS*.

POTINA, divinité tutélaire des enfans, celle qui avoit soin de leur boisson (Du verbe *potare*, boire.). Varron (*Apud Nonnium.*) en fait mention.

POTIN, alliage dont sont faites plusieurs médailles. « Le *potin*, dit Savor (*Disc. sur les Méd. part. II. c. 17.*), est une espèce de cuivre jaune, qui ne se peut dorer à cause du plomb qui y entre, comme je l'ai remarqué ci-devant. Il est composé de cuivre de laiton, & de plomb, & possible un peu d'étain. On lui donne le nom de *potin*, à cause qu'on fait ordinairement les pots de cuivre de cette matière ». Mais outre les métaux dont Savor fait mention, il entroit aussi dans la composition du *potin*, dont on se servoit pour frapper des médailles, environ un cinquième d'argent, comme on l'a reconnu, en en faisant fondre quelques-unes. Au reste, on commence à trouver des médailles de *potin*, dès le temps d'Auguste ou de Tibère. Il y avoit une médaille d'or de Tibère, au revers d'Auguste; en *potin*, dans le cabinet de M. l'abbé de Rochelin, qui avoit une suite presque complète en ce métal. Cette suite peut passer pour unique en son genre.

POTIO. Voyez *BOISSON*.

POTITIENS, *Potitii*. Les *Potitiens* & les *Pinariens* étoient deux familles qui descendoient de deux vieillards arcadiens, qui vivoient du temps du roi Evandre. Ce prince les ayant tous invités au sacrifice qu'il vouloit faire à Hercule, les *Po-*

titiens s'y rendirent de bonne heure; mais les *Pinariens* ne vinrent qu'après que les entrailles de la victime eurent été presque toutes mangées; ce qui donna occasion de faire une loi, qui portoit qu'à l'avenir, dans les sacrifices, aucun des descendans de *Pinarius* n'auroit part aux victimes. *Pisandre* apprit à *Potitius* & à ses enfans la manière dont *Hercule* vouloit être honoré, & ils devinrent prêtres de ce dieu. Mais leurs descendans ayant eu l'imprudence de révéler ses mystères à des esclaves, ils périrent tous en une année, sous le consulat de *M. Valerius* & de *P. Decius Mus* (*Liv. I. c. 7. & l. IX. c. 29.*).

POTITUS, surnom de la famille *VALERIA*.

POTNIADES, déesses qui n'étoient propres qu'à inspirer la fureur; on croit que c'est un surnom de *bacchantes*. Elles avoient pris leur nom de la ville de *Potnia*, en *Béotie*, où elles avoient des statues dans un bois consacré à *Cérès* & à *Proserpine*. On leur offroit des sacrifices en certain temps de l'année; & après ces sacrifices, on laissoit aller en quelques endroits du bois des cochons de lait, qui, suivant les gens du pays, se retrouvoient, l'année suivante, à pareil temps, paissant dans la forêt de *Dodone*. On disoit encore que, dans le temple de ces déesses à *Potnie*, il y avoit un puits, dont l'eau rendoit furieux les chevaux qui en buvoient.

POTNIES ou **POTNIADES**. Voyez ce mot.

POTRIMPOS, nom d'une idole des anciens prussiens, qu'ils adoroient sous des chênes, comme le *Perculos* & le *Picolos*, & auxquels ils offroient en sacrifice leurs ennemis (*Mém. de l'Acad. de Berlin, t. II. p. 458.*).

POTUA, déesse qui présidoit aux boissons (*Arnob. 2.*)

POTUS. Voyez *BOISSON*.

POUCE de la main. Les anciens tournoient les *pouces* en arrière, quand ils vouloient marquer qu'ils n'étoient pas favorables à quelqu'un, & au contraire ils les fermoient contre l'index, quand ils lui étoient favorables. Ainsi, lorsque le peuple vouloit sauver un gladiateur, il baissoit le *pouce*; ce qui s'appelloit *premere pollicem*; s'il vouloit qu'il fût mis à mort, il le tournoit, *vertebat pollicem*, & le malheureux gladiateur se soumettoit à l'arrêt, ainsi que le dit *Juvénal* (*Sat. III. v. 36.*):

Munera nunc edunt, & verso pollice vulgi

Quemlibet occidunt populariter.

Quelques auteurs expliquent d'une autre manière

ce signe de faveur ou de condamnation ; ils prétendent que *primera pollicem* consistoit à élever les deux mains à poings fermés, & à ferrer étroitement les *pouces*, & que *vertere pollicem* étoit lever une main en l'air, en faisant sortir le *pouce* du poing. Au reste, ce signe n'étoit usité que dans l'amphithéâtre & pour le combat des gladiateurs ; car il y avoit d'autres manières d'applaudir dans les jeux scéniques.

Ceux qui craignoient de porter les armes, se coupoient le *pouce*, & de-là vient le mot *poltron* dans la langue françoise. *Nec eorum aliquando quisquam*, dit Ammien, *munus martium pertimescens, pollicem sibi praeclidit, quos joculariter Murcos appellabant*. On les appelle *Murcos*, par allusion à la déesse des lâches, *Murcia*.

POUDRE à cheveux. Elle étoit inconnue à nos ancêtres. Le premier de nos écrivains qui en ait parlé, est l'*Escaile*, dans son journal sous l'an 1593, où il rapporte qu'on vit dans Paris des religieuses se promener frisées & poudrées. Depuis ce temps-là la *poudre* se mit peu-à-peu à la mode parmi nous. Louis XIV ne la pouvoit souffrir, & il ne s'en servit qu'à la fin de son règne. De notre nation, la *poudre* a passé chez tous les peuples de l'Europe, excepté les turcs, à cause de leur turban.

Marguerite de Valois, au rapport de Brantome, étoit fâchée d'avoir les cheveux très-noirs ; elle recouroit à toutes sortes d'artifices pour en adoucir la couleur. Si la *poudre* eût été en usage, elle se seroit épargné ces soins.

Les anciens se teignoient les cheveux en blond, parce que cette couleur leur plaisoit ; quelquefois ils les couvroient de *poudre* d'or, pour les rendre plus brillans ; les bourguignons les oignoient de beurre.

POUDREUX. Jupiter avoit un temple à Mégare, dans l'Attique, sous le nom de Jupiter-le-Poudreux, apparemment parce que ce temple étoit sans couverture, la statue du dieu devoit être fort *poudreuse*.

POULE de Numidie. Voyez PINTADE.

On regarde ordinairement comme la tête de la poule de Numidie, celle de l'animal que l'on voit sur le milieu du front de plusieurs figures égyptiennes ; & c'est avec raison, à l'égard des représentations d'Isis. Je croirois même que la tête de cet oiseau, placée sur celle de la déesse, pourroit avoir été le principe & la source de ce genre de parure devenu général ou plus étendu dans la suite (*Ca. vius, s. p. 66.*).

POULETS (Pour à), où l'on fait éclore les Antiquités, Tome V.

ceufs. Cette manière qu'ont les égyptiens de multiplier à leur gré des oiseaux domestiques, dont on fait une si grande consommation, est de la plus haute antiquité, quoiqu'elle n'ait été imitée dans aucun autre pays. Diodore de Sicile & quelques autres anciens nous ont dit, mais se sont contentés de nous dire, que les égyptiens faisoient depuis long-temps éclore des *poulets* dans les fours. Pline avoit probablement ces fours d'Égypte en vue, lorsqu'il a écrit : *Sed inventum ut ova in callido loco imposta paleis, igne modico ferventur homine versante pariter die ac nocte, & statuto die illinc erumpere fetus*.

POULETS sacrés, que les prêtres élevoient du temps des romains, & qui servoient à rendre les augures. On n'entreprendoit rien de considérable dans le sénat, ni dans les armées, qu'on n'eût auparavant pris les auspices des *poulets sacrés*. La manière la plus ordinaire de prendre ces auspices, consistoit à examiner de quelle façon ces *poulets* usoient du grain qu'on leur présentoit. S'ils le mangeoient avec avidité, en trépigant & en l'écartant ça & là, l'augure étoit favorable ; s'ils refusoient de manger & de boire, l'auspice étoit mauvais, & on renonçoit à l'entreprise pour laquelle on consultoit. Lorsqu'on avoit besoin de rendre cette sorte de divination favorable, on laissoit les *poulets* un certain temps dans une cage, sans manger ; après cela, les prêtres ouvroient la cage, & leur jetoient leur mangeaille. On faisoit venir ces *poulets* de l'île de Négrepont.

On fut fort exact chez les romains à ne point donner de faux auspices tirés des *poulets sacrés*, depuis la funeste aventure de celui qui s'en avisa sous L. Papirius Cursor, consul, l'an de Rome 482. Il faisoit la guerre aux Samnites, dit Tit-Live (L. X.), & dans les conjonctures où l'on étoit, l'armée romaine souhaitoit avec une extrême ardeur que l'on en vint à un combat. Il fallut auparavant consulter les *poulets sacrés* ; & l'envie de combattre étoit si générale, que quoique les *poulets* ne mangeassent point, quand on les mit hors de la cage, ceux qui avoient soin d'observer l'auspice, ne laissèrent pas de rapporter au consul qu'ils avoient fort bien mangé. Sur cela le consul promit en même temps à ses soldats & la bataille & la victoire. Cependant il y eut contestation entre les gardes des *poulets* sur cet auspice, qu'on avoit rapporté à faux. Le bruit en vint jusqu'à Papirius, qui dit qu'on lui avoit rapporté un auspice favorable, & qu'il s'en tenoit-là ; que si on ne lui avoit pas dit la vérité, c'étoit l'affaire de ceux qui prenoient les auspices ; & que tout le mal devoit tomber sur leur tête. Aussi-tôt il ordonna de placer ces malheureux aux premiers rangs. Avant que l'on eût donné le signal de la bataille, un trait partit, sans qu'on sût de quel côté, & alla percer le garde des *poulets*, qui

avoit rapporté l'auspice à faux. Dès que le consul sçut cette nouvelle, il cria : « Les dieux sont ici » présens, le criminel est puni ; ils ont déchargé » toute leur colère sur celui qui la méritoit, nous » n'avons plus que des sujets d'espérances ». Aussi-tôt il fit donner le signal, & il remporta une victoire entière sur les samnites. Il y a bien apparence, dit Fontenelle, que les dieux eurent moins de part que Papius à la mort de ce garde de *poulets*, & que le général en voulut tirer un sujet de rassurer les soldats, que le faux auspice pouvoit avoir ébranlés.

POUPE. La *poupe* des navires anciens étoit décorée des statues des dieux. C'est pourquoi cette partie du vaisseau étoit regardée comme un lieu sacré & inviolable, où les supplians se retiroient pour obtenir grace. C'étoit aussi une espèce de temple que l'on ornoit de couronnes, de bandelletes, en l'honneur des dieux.

POUPÉE. Ce jouet des enfans étoit fort connu des romains ; leurs *poupées* étoient faites d'ivoire, de plâtre ou de cire, d'où vient le nom *plaguncula* que leur donne Cicéron dans ses lettres à Atticus. Les jeunes filles nubiles, dit Perse, alloient porter aux autels de Vénus les *poupées* qui leur avoient servi d'amusement dans le bas âge :

Veneri donata à virgine pupa.

Peut-être vouloient-elles obtenir par cette offrande à la déesse des amours, de jolis enfans, dont ces *poupées* étoient l'image ; ou plutôt encore cette consécration de leurs *poupées* indiquoit qu'elles quittoient ces marques de l'enfance, pour se dévouer aux occupations sérieuses du ménage. C'est ainsi que les garçons, lorsqu'ils entroient dans les fonctions publiques de la société, déposoient la robe de l'enfance, & prenoient celle de l'adolescence. Aussi les romains donnoient le nom de *pupa* ou *pupula* aux jeunes filles, comme nous l'apprend Martial dans ce vers satyrique :

Pupam se dicit Gallia, cum sit anus.

De plus, ils ensevelissoient leurs enfans morts avec leurs *poupées* & leurs grelots. Les chrétiens les imitèrent ; & de-là vient qu'on a trouvé dans les tombeaux des martyrs, près de Rome, de ces fortes de petites figures de bois & d'ivoire, parmi des reliques & des ossemens d'enfans baptisés.

POURPRE. Pour entendre les auteurs anciens qui ont parlé de la teinture *pourpre*, il faut distinguer la *pourpre* marine ou animale, de la *pourpre* végétale. La première étoit faite avec un coquillage, c'étoit la plus chère, & elle étoit d'un rouge-violet. La *pourpre* végétale étoit rouge ou écarlate ; elle étoit précieuse, mais moins chère que l'autre. On la faisoit, non avec la cochenille

que les anciens n'ont pas connue, mais avec le *coccus* ou kermès des chênes-verts ou yeufes. Les romains la tiroient du Languedoc, de l'Espagne, de la Galatie, de l'Arménie, de la Cilicie & de l'Afrique. Il en est rarement fait mention dans les écrivains grecs & latins.

On la tiroit de deux petits coquillages de mer, nommés le *murex* & le *purpura* ; tous les deux sont univalves, allongés en voûte, terminés en pointe & hérissés de piquans. Ils contiennent un petit animal, dont le suc servoit à la teinture *pourpre*. La pêche de ces deux coquillages se faisoit sur les côtes de la Phénicie, d'Afrique, de Grèce, & autour de quelques îles de la Méditerranée.

Les grecs nommoient *αλμυρίδες* les habits teints dans cette *pourpre* marine, & cette couleur étoit affectée particulièrement aux vêtemens du roi de Perse ; les autres grands seigneurs de l'état portoient à la vérité des robes *pourpres*, mais d'une teinture différente.

Les tyriens excelloient dans l'art de teindre la *pourpre*, soit par quelques secrets particuliers, soit qu'ils donnassent à leur *pourpre* plus de teint qu'aux *pourpres* ordinaires ; de-là vient qu'on lit dans les poètes :

Tyriouque ardebat murice lana.

Horace appelle la *pourpre* par excellence *lana tyria* ; Virgile, *sarranum ostreum* ; Juvénal, *sarrana purpura*, de l'ancien nom de Tyr, *Sarra*. La beauté & la rareté de cette couleur l'avoient rendue propre aux rois de l'Asie, aux empereurs romains & aux premiers magistrats de Rome. Les dames même n'osoient l'employer dans leurs habits ; elle étoit réservée pour les prétextes de la première magistrature. De-là viennent ces expressions *vestis purpurea*, pour signifier une robe *éclatante*, & au figuré un *sénateur*, un *consul*.

Il y avoit des pêcheurs pour le coquillage appelé *pourpre*, qu'on nommoit *purpurarii piscatores*, des teinturiers en *pourpre*, *indiores purpurarii*, des magasins de *pourpre*, *officina purpuraria*.

Alexandre s'étant rendu maître de Suze, trouva dans le château cinquante millions d'argent monnoyé ; outre une si grande quantité de meubles & d'autres richesses, qu'on ne pouvoit les nombrer, dit Plutarque. Entr'autres effets des plus précieux, on y trouva cinq mille quintaux de la plus riche *pourpre* d'Hermion, qu'on y avoit rassemblée pendant plus d'un siècle, & qui conservoit encore tout son lustre. On concevra quelle richesse immense c'étoit, quand on saura que cette *pourpre* se vendoit jusqu'à cent écus la livre ; ce qui seroit sur ce pied cent cinquante millions de notre monnoie. Ainsi les trésors immenses que plusieurs rois

avoient formés pendant des siècles, passèrent dans une heure de temps entre les mains d'un seul prince étranger.

On avoit extrêmement perfectionné chez les anciens les teintures en *pourpre*. On en faisoit diverses nuances, depuis le violet mêlé de rouge jusqu'au rouge-clair le plus brillant. Les romains vouloient que la *pourpre* frappât doucement & agréablement la vue, d'une manière moins vive que ne fait le rubis, & c'est aussi le goût moderne pour l'écarlate.

La *pourpre* & le *murex* servent encore aujourd'hui en Sicile à la teinture; on tire aussi cette couleur du buccin.

Cette couleur fut connue de tout temps à Rome, si nous en croyons Pline, & elle étoit la marque distinctive des magistrats romains (*Voyez PRÉTEXTE, TOGE.*). Sous la république, l'usage en devint assez général; mais les empereurs restreignirent le droit de la porter, sur-tout celle de Tyr, qui passoit pour la plus belle. Aurélien rendit la liberté de s'habiller de *pourpre*, & sous le Bas-Empire, à commencer par Gallien, cette couleur devint tellement propre aux empereurs, que la *pourpre* & l'empire étoient un même mot, & que *sumere purpuram* n'étoit autre chose que monter sur le trône impérial. Depuis ce temps, ce fut un crime de lèze-majesté de porter, de vendre de la *pourpre* à d'autres qu'au prince, pour son usage & celui de sa maison. Aussi Ammien rapporte-t-il le supplice de quelques ouvriers en *pourpre*, qui en avoient teint pour d'autres que pour l'empereur.

« Les empereurs de Constantinople, dit M. Paw, après avoir défendu à leurs sujets de porter des habits de *pourpre*, crurent que cette loi étoit d'une telle conséquence, qu'il falloit mettre chacun dans l'impossibilité de la transgresser. Là-dessus ils défendirent encore de teindre dans toute l'étendue de l'empire, des étoffes de cette couleur; de sorte que, pour s'en procurer, il ne restoit plus d'autre moyen que de les teindre dans le palais même. On établit donc dans le palais des teinturiers & des faiseurs d'encre pour la signature des diplômes, des patentes & des rescrits; car cette encre étoit aussi de couleur *pourpre*, & nous avons encore la loi par laquelle il est interdit à tout particulier de la faire & de s'en servir ».

» Enfin, l'inquiétude & la foiblesse de ces princes augmentant à mesure que leur tyrannie augmentoit, ils s'imaginèrent qu'il falloit pour leur propre sûreté faire fabriquer aussi tous les ornemens impériaux dans le palais de Constantinople; & comme ces ornemens étoient de la compétence d'une infinité d'ouvriers, on établit à la cour, outre les teinturiers, des orfèvres, des diamantaires, des tissotiers, des cordonniers, des brodeurs, des

faiseurs de baudriers, des selliers, des maréchaux, & une sorte d'hommes qui se faisoient passer pour des graveurs en pierres fines ».

» Voici les expressions originales de la loi de l'empereur Justin :

« Tout ce qui concerne, dit-il, les marques de l'autorité souveraine ne doit pas être indistinctement travaillé dans les boutiques & les maisons des particuliers. Mais il faut que les ouvriers du palais le fabriquent dans l'enceinte même de ma cour.

Ornamenta enim regia intrà aulam meam fieri à palatinis artificibus debent; non passim in privatis domibus aut officinis parari (Liv. XI. tit. 9. Nulli prorsus liceat. Je prie le lecteur de voir aussi les loix qui se trouvent dans le titre de Murilegulis & dans celui de Vestibus holoberis.) ».

» Le soupçon qu'eut ce prince sur la manière dont on pourroit éluder sa loi, est aussi remarquable que sa loi même. Les particuliers, dit-il, qui feront faire des ornemens impériaux sous prétexte de venir ensuite me les offrir en présens, seront punis de mort; c'est bien cette clause-là qu'il falloit ajouter, sans quoi il n'y eut jamais eu personne de coupable ».

» On voit par tout cela comment, dans ces horribles institutions du despotisme, le prince extrêmement défiant tâche de faire un grand vuide autour de lui, en rendant sa cour indépendante de l'état; il ne veut avoir besoin de personne, & compte sur ses esclaves domestiques, qui ne sauroient avoir de l'émulation, & dont l'industrie est par conséquent fort bornée. Je ne dis point qu'on vit tous les arts expirer à Constantinople par le seul effet de ces loix odieuses & tyranniques; mais on ne sauroit douter que ces loix n'aient extrêmement contribué à la perte totale des arts. Aussi, vers ces temps dont je parle, les choses étoient-elles parvenues à un tel excès, qu'il n'existoit plus dans tout l'empire un seul graveur, comme cela est attesté par les monnoies qui ne sont qu'égratignées, & le caractère de la plus profonde barbarie s'y fait sentir. Le prétendu législateur Justinien ne savoit pas écrire son nom; mais ceux qui ont gravé ses médailles n'étoient guères plus habiles que lui. Il est surprenant qu'on accuse encore les goths d'avoir les premiers perdu le goût de la belle architecture; puisque les deux Isidores & Arthémus, qui travaillèrent sous ce prince à la reconstruction de Sainte-Sophie, n'étoient sûrement pas des goths; & cependant on fait de quelle manière ils ont violé les premières règles de l'art ».

» Quant aux loix dont nous venons de faire mention, on en découvre le motif dans le pouvoir arbitraire, dans le désordre du gouvernement,

la foiblesse du souverain & la corruption de la cour. On étoit à chaque instant menacé de quelque révolte, & à chaque instant on craignoit que le premier rebelle qui paroîtroit en public avec un habit de *pourpre* & un diadème, ne fût reconnu pour empereur. Cette appréhension dicta les édicts par lesquels la teinture des étoffes de *pourpre* hors de l'enceinte du palais, est traitée de crime de lèze-majesté au premier chef, dès le règne d'Honorius. On sent bien qu'il n'y a qu'une foiblesse, & une grande foiblesse, qui puisse imaginer de tels expédiens pour arrêter les usurpateurs; car quand ils ont en main la force, ils savent se passer des signes de la puissance, ou savent les trouver. Cependant il est essentiel d'observer que, dans les pays de la servitude, les hommes sont plus frappés qu'ailleurs par une certaine couleur & par certaine décoration, qui y fait les princes. Que seroit un empereur de la Chine sans une robe jaune ?

Sans parler de la distinction de la *pourpre*, en marine & en végétale, il y avoit plusieurs sortes de *pourpre*, qui tiroient leurs noms, ou de leur qualité particulière, ou des ateliers où on les travailloit.

PURPURA DIBAPHA étoit la *pourpre* teinte deux fois, *bis tinâta*, dit Pline, que Martial appelle *vellus bis inquinatum murico*; d'où vient que Cicéron appelle *dibaphum* un magistrat: *Curius vester dibaphum cogitat*.

PURPURA GIRBITANA, ainsi nommée de l'île Girbé dans l'Océan méridional, où il y en avoit une fameuse manufacture.

PURPURA PLEBEIA, que Cicéron appelle *penâ fuscâ*, étoit une couleur cramoisie, à l'usage des moins riches de Rome, qui ne l'achetoient que cent deniers la livre, au lieu que la *pourpre* tyrienne en valoit mille.

PURPURA PROBIANA, dont parle Lampride, étoit une couleur supérieure, imaginée par un certain Aurelius Probus, directeur d'une teinturerie.

PURPURA TYRIA étoit la véritable *pourpre* marine, faite avec le poisson nommé *murex*, sans aucun mélange. La fable raconte que cette couleur fut trouvée par le chien d'Hercule, qui, ayant aperçu ce poisson, le mangea, & revint la gueule teinte de cette belle liqueur, dont l'éclair plut tant à la maîtresse du héros, qu'elle le menaça de le quitter, s'il ne lui apportoit une robe de la même couleur.

Les lacédémoniens portoient dans les combats, dit Valère-Maxime (2. 6. 2.), des tuniques rou-

ges-*pourpres*, afin que le sang coulant des blessures, ne frappât point les yeux des ennemis, & ne réchauffât pas leur courage: *Idem ad dissimulandum & occultandum vulnerum suorum cruorem, pœnicis in prælio tunicis utebantur; non, ne ipsi aspectus ejus terrorem, sed ne hostibus fiducia aliquid adferret.*

« Il n'est peut-être pas généralement connu, dit Winckelmann, que la *pourpre* des anciens avoit la couleur de la feuille de vigne, quand elle commence à se faner & à devenir rougeâtre (Voyez la lettre de M. Huet sur la *pourpre*, dans les dissertations de Tilladet, tom. III, p. 169.) ».

Winckelmann dit ailleurs: « Il y avoit deux sortes de *pourpre*. La première étoit violette, *âvâthivos* (Tacit. Annal. 2. c. 33. Corn. Nep. frag. p. 158. in us. Delp. Colonn. de purp. p. 6.), couleur que les grecs désignoient par un mot qui signifie proprement couleur de mer (Excerpt. Polyb. l. XXXI. p. 177. Had. jun. animadv. l. II. c. 2. Borchart. Hierog. t. I. p. 730.), & qui nous indique la *pourpre* de Tarente. La seconde étoit cette couleur précieuse nommée la *pourpre* de Tyr, & elle ressembloit à notre laque ».

Les enseignes romaines étoient faites de la même *pourpre*, qui étoit réservée aux seuls empereurs. Souvent il n'y avoit pas dans le camp d'autres morceaux de *pourpre*; de sorte que les soldats voulant déclarer un de leurs chefs empereur, lui jetoient autour du col & sur les épaules, en guise de *paludamentum*, la *pourpre* des enseignes. Capitolin le dit expressément (Gordian. c. 8.): *Substata de vexillis purpura imperatores eos dicemus*. On employoit au même usage les manteaux de *pourpre* dont étoient couvertes les statues des dieux. Vopisque (Cap. 3.) nous l'apprend de Saturnin: *Deposita purpura ex simulacro Veneris, cyclade uxoria militibus circumstantibus amictus, & adoratus, est*.

POUSSIERE. Quand les anciens rencontroient un cadavre, ils se faisoient un devoir de jeter sur lui de la *poussière*, & c'étoit une manière de sépulture, dont ils ne croyoient pas pouvoir se dispenser à l'égard d'un corps inhumé. Celui qui avoit manqué à cette cérémonie religieuse, étoit obligé d'immoler à Cérès ce que l'on appelloit *porca præcidanea*. Les romains avoient reçu cette coutume des grecs: *Lex attica fuit*, dit Elien, *ut qui in cadaver insepultum hominis incidisset, saltem ei terram injiceret*; & un scholiaste de Sophocle nous apprend que l'on regardoit comme maudits ceux qui avoient passé devant un cadavre sans lui rendre ce dernier devoir: *Qui mortuum cernerent insepultum, neque pulverem spargerent, videbantur esse execrabiles*. Il falloit jeter la *poussière* par trois fois, *manu plena ter jacta terra*; il ne falloit pas que la terre

fût en motte : *Non gleba jaciuntur mortuis, sed terra soluta.*

La *poussière* servoit aux athlètes pour se frotter le corps ; quand ils étoient cints d'huile, & on l'apportoit à Rome du pays le plus éloigné, comme d'Alexandrie. La raison qu'apporta Galien de cet usage, c'est que la *poussière* a une propriété emplaftique, c'est-à-dire, de boucher les pores & les passages de la sueur ; qu'elle a de plus une vertu rafraichissante qu'elle communiquoit aux membres.

POUZOL ou POUZZOLE, *Putcoli*, en Italien *Pozzuoli*, ville de dix mille âmes, à deux lieues & demi de Naples, fondée 522 ans avant l'ère vulgaire, ainsi appelée du grand nombre de puits ou de sources minérales qui y sont. Cicéron l'appelle *ville municipale*, mais elle fut aussi colonie. Une inscription du temps de Vespasien l'appelle *Colonia Flavia*. Lorsque les romains eurent établi sur ce parage le centre de leurs délices & du luxe de leurs campagnes, *Pouzol* fut une ville considérable.

On a tiré, en 1750, des fouilles du temple de Jupiter-Sérapis, des statues & des vases d'un beau travail ; il étoit environné de 42 chambres carrées, dont il en subsiste encore plusieurs, mais presque ruinées.

Près du port de *Pouzol* est le *pont de Caligula*, dont il reste treize piliers & deux arches. Cet empereur insensé, voulant aller en triomphe sur la mer de baies à *Pouzol*, fit construire un pont de 360 pas. On fixa les vaisseaux du milieu par des ancrés, & on les assambla par des chaînes. On y forma avec de la terre un grand chemin, des pavés & des parapets. Ce fut par cette nouvelle route que Caligula célébra son triomphe ; le premier jour, à cheval ; avec une couronne de chêne ; le deuxième, dans un char de triomphe, suivi de Darius, que les parthes lui avoient donné en otage.

Le port endommagé par la mer, fut réparé par Antonin, auquel les habitans élevèrent un arc de triomphe, avec une inscription rapportée par Jules-Capitolin dans la vie de cet empereur.

L'amphithéâtre de *Pouzol*, appelé le *Colosseo*, aussi grand que le Colisée de Rome, est le morceau le mieux conservé de toutes les antiquités de cette ville, quoique ruiné. Suétone nous apprend qu'on y célébra des jeux auxquels Auguste assista.

Sur ce rivage étoit la vaste maison de campagne de Cicéron, qu'il appella *Academia*, où il composa ses livres intitulés *Quæstiones academica*.

POUZZOLANE (La) est une espèce de saa-

ble qui a la propriété de faire avec la chaux un ciment tres-dur, propre à bâtir dans l'eau ; les parties minérales, brûlées & vitrifiées, que les volcans ont mêlées avec ce sable, font sans doute la dureté du ciment.

PRÆBIBERE, *πρωτοβιβειν*, boire le premier. Le maître du festin, chez les anciens, buvoit avant tous les convives.

PRÆCANTATRIX, magicienne, forcière.

PRÆCENNOR, le maître des chœurs, ou le musicien qui les conduisoit.

PRÆCENTIO, l'action de commencer à chanter, intonation. C'étoit la fonction du grand-pontife dans la pompe du cirque, comme dans toutes les cérémonies publiques, ainsi que le croit Gruter, qui s'appuie d'un passage de Cicéron (*De Arusp. resp. c. 10.*). Mais il n'a pas pris garde que ce passage même détruit son opinion ; puisque le Lentulus dont parle l'orateur (*Te appello, Lentule, tui sacerdotii sunt præcentio.*), étoit augure & non grand-pontife. Ainsi l'intonation appartenoit à celui qui présidoit à la solennité, quel qu'il fût.

PRÆCENTORIENNE. Solin nous apprend (*Polyhistor. cap. 2. de Sicilia.*) que la flûte *præcentorienne* servoit pour jouer dans les temples, devant les coulins sur lesquels reposoient les statues des dieux. Peut-être aussi Solin ne veut-il dire autre chose ; sinon que la flûte *præcentorienne* servoit dans les temples ; car il dit *ad pulvinaria*. Voyez *PULVINAR*, *SPONDAIQUE*.

PRÆCIÆ ou PRÆCLAMITORES étoient des officiers qui précédoient le flamme Diale, marchant dans les rues de Rome, pour avertir les ouvriers de cesser leur travail, parce que si ce prêtre avoit vu quelqu'un travaillant, le service ne pouvoit se faire : *Ut denunciarent opificibus, dit Festus, manus abstinere ab opere, nè si vidisset sacerdos facientem opus, sacra polluerentur.*

PRÆCIDANÈES (Victimes). C'étoient celles que l'on immoloit la veille des solennités. On nommoit *præcidanea porca* la truie que l'on immoloit à Cérés avant les moissons. Le mot *præcidanèes* étoit formé de *præ*, devant, & de *cado*, j'immole.

PRÆCINCTI, gens expéditifs en affaires, toujours retrouffés, toujours prêts à partir.

PRÆCINCTIONES, gradins plus larges que les autres, qui régnoient tout autour de l'amphithéâtre ; ce qui les fit appeller ainsi de *præcingere*,

entourer. Dans les théâtres grecs, c'étoient les palliers qui séparoient les étages des degrés.

On observe dans le théâtre de Vérone, au milieu des gradins, un gradin élevé de deux pieds & demi, tandis que tous les autres n'ont de hauteur qu'un pied & un sixième. Ce gradin servoit de passage.

PRÆCLAMITORES. Voyez **PRÆCIÆ**.

PRÆCLAVIUM, partie d'un vêtement, sur laquelle devoit être cousue une bande de pourpre, appelée *clavus*.

PRÆCO, crieur, huissier, officier public, dont les fonctions, chez les romains, étoient différentes & en grand nombre. Les crieurs étoient employés dans les encans, pour proclamer ce qui étoit à vendre, & le prix qu'on en offroit, comme le dit Horace :

Ut præco ad merces turbam qui cogit emendas.

Dans les comices, ils appelloient le peuple pour venir donner son suffrage, & ils annonçoient les magistrats qui étoient désignés : *Atque illi ubi voce præconis renuntiati sunt*, dit Tite-Live. Ils invitoient à aller aux funérailles, & Varron nous a conservé la formule dont ils se servoient anciennement : *Ollus Quiris letho datus est, ad exequias, quibus est commodum ire, jam tempus est; Ollus ex adibus effertur*. Dans les procès, ils assignoient les défenseurs, les demandeurs, les témoins, & ils lisoient les pièces : *Apud veteres*, dit Aconius, & *judices, & rei, & accusatores, & deffensores citabantur à præcone pratoris*. Ils faisoient faire silence dans les cérémonies religieuses, & dans les autres assemblées publiques, auxquelles ils étoient aussi chargés d'inviter le peuple. Lorsqu'on avoit porté des loix, ils les notifioient telles que les scribes les leur avoient communiquées. Enfin, ils lisoient dans le sénat les lettres qui lui étoient écrites, & avoient encore d'autres fonctions du même genre. Leur charge étoit fort lucrative, & la plupart étoient des personnes libres.

PRÆCONINUS, surnom de L. Ælius Stilo, qui avoit été crieur, *præco*. *Vulgò purpurâ latiore unica usus invenimus etiam præcones, sicut patrem L. Ælii Stilonis Praconini ob id cognominati.*

PRÆDATOR, surnom donné à Jupiter, parce qu'on lui consacroit une partie des dépouilles faites sur les ennemis, appelées en latin *prada*.

PRÆDIA, toutes sortes de biens, soit en ville ou à la campagne, dont chaque père de famille étoit obligé de donner le dénombrement : *Nomen fundi cujusque, & in quâ civitate, & in quo pago sit... Vineâ quod vites habeat, olivetum quod jugerum, &c.*

Telle étoit loi du cens, par laquelle tous les citoyens, soit de la ville, soit de dehors, étoient obligés de déclarer avec serment ce qu'ils possédoient de bien, compris sous le nom de *prædium*.

PRÆDIATUS, celui qui est engagé envers la république, ou en son nom, ayant donné ses biens pour garantie, ou comme caution d'un autre, *præs*. Tels étoient ceux qui avoient emprunté de l'argent du trésor public, dont leurs biens répondoient.

PRÆDIATORIA LEX, loi qui permettoit de vendre les hypothèques, quand l'emprunteur ne payoit pas la somme pour laquelle il les avoit engagés.

PRÆFARI, invoquer les dieux en commençant à haranguer le peuple.

PRÆFECTIANI ou **PRÆFECTIATI**, étoient des officiers au service du préfet, chargés de faire exécuter ses ordres & ses jugemens. Leur emploi étoit bon; car, non-seulement ils tiroient des provisions des provinces, mais ils étoient encore payés par les particuliers de tous les actes qu'ils faisoient.

PRÆFECTURÆ, préfectures. C'étoient des villes d'Italie qui étoient gouvernées par des magistrats romains, selon les loix que ces magistrats vouloient leur prescrire; & comme ceux-ci se nommoient préfets, on donna le nom de *præfectura* aux villes vers lesquelles ils étoient envoyés : *Præfectura hæ appellatur in Italia, in quibus & judicabatur, & nundina agebantur, & erat quædam earum respublica; neque tamen magistratus suos habebant, in quas legibus præfecti mittebantur, qui jus dicerent*. La condition de ces villes étoit plus dure que celle des colonies & des villes municipales, puisqu'elles n'avoient pas, comme les premières, le droit de se choisir des magistrats, ni, comme les dernières, de vivre selon leurs propres loix; mais, chaque année, on leur envoyoit de Rome, comme à de simples sujets, des magistrats pour les gouverner, & leur rendre la justice selon les loix romaines. C'étoit le sort des peuples qui avoient attendu à la dernière extrémité pour reconnoître la domination de Rome, ou qui s'étoient révoltés depuis qu'ils avoient été conquis. Cette distinction disparut par la publication de la loi *Julia*, par laquelle toutes les villes d'Italie reçurent le droit de bourgeoisie romaine; & tous les privilèges des colonies, des villes municipales & des *præfectures* furent confondus.

PRÆFERICULUM Festus dit que le *præfericulum* étoit un vase large & sans anse. On donne cependant ce nom aux vases allongés, garnis

d'une seule anse très-élevée, que l'on voit sur les médailles & les autres monumens.

Le cabinet de Sainte-Geneviève de Paris en offre plusieurs très-bien conservés.

« Arrivé, dit Winckelmann, aux ustensiles renfermés à Portici, je commencerai ma description par quelques vases d'une forme singulière. Les plus considérables & les plus précieux sont ceux qui étoient destinés aux usages sacrés. Celui dont le travail est le plus élégant, paroît avoir été un seau qui servoit dans les sacrifices. Les anciens le nommoient *praefericulum*. Sa hauteur est de deux palmes deux pouces. Son anse ceintrée & mobile, qui, quand elle est abattue, s'ajuste parfaitement avec le bord du vase, servoit à le porter; elle est ciselée comme le vase même, enrichie de festons & d'autres ornemens. Indépendamment de cette anse, le vase a deux grandes & deux petites oreilles; les premières présentent, à l'endroit où elles se réunissent au vase, un buste de femme porté sur un cygne dont les ailes sont étendues, & le tout est travaillé en relief. Les oreilles inférieures & plus petites se terminent par le bas en cou de cygne ».

PRÆFICÆ. Voyez PLEUREUSES.

PRÆFISCINE, mot dont on se servoit anciennement pour détourner l'envie, lorsqu'on parloit à son avantage, comme qui diroit, *sans vanité*. On l'employoit aussi pour écarter les enchantemens.

PRÆGUSTATOR, qui goûte les viandes, qui en fait l'essai : *Quem romani nunc vocant praegustatorem*, dit Athénée, *olim grati praentatorem nominaverunt* (Lib. IV.). C'est un usage des plus anciens, que les rois, les princes aient pris la précaution de faire goûter ce qu'ils mangeoient ou buvoient; & cette coutume est fondée sur le soin que des sujets doivent avoir de la santé de leur maître; ce qui n'a pas empêché que plusieurs aient trouvé la mort dans ce qui paroïssoit faire leur santé, comme Alexandre, que l'on croit avoir été empoisonné par son échançon.

PRÆIRE, terme de religion chez les anciens, quand il s'agissoit d'un vœu, d'un serment, d'une consécration, d'une dédicace, &c. Le prêtre dictoit la formule, laquelle étoit répétée mot pour mot par celui qui faisoit le vœu ou le serment; c'est ce qu'ils appelloient *præire verba verbis*, dister les termes solennels, comme dans Tite-Live : *Agedum pontifex, P. R. præci verba quibus me pro legionibus devoveam*; c'est-à-dire, pontife du peuple romain, dites-moi les termes solennels dont il faut me servir pour me dévouer pour le salut de l'armée.

PRÆJURARE, prononcer un serment au nom de plusieurs personnes, qui le ratifient par un seul mot. Tel, chez les romains, le centurion prononçoit un serment, & se devoit à des peines graves, s'il y manquoit. Les soldats y adhéroient, en disant chacun simplement, *idem in me* (*Festus*).

PRÆLUDERE se disoit des gladiateurs qui préluoient en se frappant avec des épées de bois, & en se lançant les uns contre les autres des javelines sans fer; ce que l'on appelloit aussi *ventilare*.

PRÆMIA. Voyez PRIX & RÉCOMPENSE.

PRÆNESTE. Voyez MOSAÏQUE & PALESTRINE.

PRÆNOMEN. Voyez PRÉNOM.

PRÆORIGÆ. Voyez PERORIGÆ.

PRÆPETES. Les augures appelloient ainsi les oiseaux favorables, & les endroits où se prenoient les augures favorables.

PRÆPOSITUS veut dire commis, chargé, préposé à quelque chose. Ce nom générique accompagné d'un autre qui marquoit l'emploi, étoit donné, dans les cours des empereurs d'Orient & d'Occident, à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inspection de certaines personnes ou de certaines affaires. En voici des exemples :

Præpositus argenti potorii & argenti vescarii, étoit celui qui avoit le soin de la vaisselle d'argent, ou de la vaisselle d'or des empereurs.

Præpositus barbaricarium, étoit chargé de faire faire pour l'empereur toutes sortes de vaisselles & d'armes. Il y avoit plusieurs officiers de ce nom en Occident; un à Trèves, un à Arles, un autre à Rheims; mais il n'y avoit point de tels officiers dans l'Orient.

Præpositus bastaga, officier chargé du soin des habits, du nécessaire & des meubles de l'empereur, lorsqu'il voyageoit. Il y avoit quatre officiers de ce nom pour l'Orient, & quatre pour l'Occident. Le mot *bastaga* vient du grec βασταγίον, porter.

Præpositus camera regalis, étoit une espèce de valet-de-chambre; mais *præpositus cubiculi* étoit le premier homme de chambre, qui commandoit aux autres. En vertu de sa charge, il étoit attaché à la personne de l'empereur, à côté duquel il couchoit dans un lit à part; il jouissoit de plusieurs privilèges & d'un grand crédit.

Præpositus cursorum, intendant des postes.

Prapostus fibula, celui qui avoit soin des boucles, des ceintures & des agraffes précieuses des habits de l'empereur.

Prapostus domus regia, intendant de la maison impériale.

Prapostus labari, celui qui portoit la bannière devant l'empereur.

Prapostus latorum, celui qui régissoit les biens-fonds publics; car le mot *late*, ou *terra. latica*, signifie les champs.

Prapostus largitionum, le trésorier des largesses de l'empereur.

Prapostus mensa, le maître-d'hôtel de la cour.

Prapostus militum, le commandant des troupes sur les places frontières.

Prapostus palatii, le major-dôme.

Prapostus provinciarum, l'inspecteur des frontières de la province.

Prapostus tyrii. textrini, l'inspecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate, &c.

PRÆROGATIVA - CENTURIA, centurie-prérogative, celle des centuries à laquelle il étoit échu par le sort de donner la première son suffrage. La voix de cette centurie étoit de la plus grande importance; lorsque le sort étoit tombé sur elle, les magistrats l'appelloient, & la faisoient entrer dans les retranchemens, pour recueillir son avis: *Quia prærogabatur sententiam, ideo prærogativa dicebatur.*

PRÆS, répondant, caution. Varron nous apprend la différence qu'il y a entre *præs* & *vas*. Cet auteur s'explique ainsi: *Sponsor & præs & vas, neque idem, neque res à quibus ii, sed dissimiles; itaque præs qui à magistratu interrogatur, in publicum ut præset; à quo, & cum respondet, dicitur præs.* Ainsi cet auteur ne distingue *præs* de *vas*, qu'en ce que le premier s'obligeoit envers le public, & le dernier envers les particuliers. Ce mot composé de *præ*, ou *pro* & de *as*, signifie un homme riche, qui a de quoi répondre; & de-là s'est formé le mot *prædita*, qui signifie biens, richesses.

PRÆSALTOR, celui des prêtres saliens qui conduisoit leur danse, leur marche tumultueuse.

PRÆSENTALIS, inspecteur des postes; qui veilloit à ce que personne ne courût sans la permission de l'empereur. Il accompagnoit la cour partout où elle se transportoit.

PRÆSICIE, les parties des animaux sacrifiées, que l'on coupoit pour les offrir aux di.ux.

PRÆSIDES provinciarum. Lorsque l'empire prit la place de la république, il se fit un changement dans l'état, qui influa dans toutes les parties de l'administration. Auguste ayant divisé en deux parties toutes les provinces, retint pour lui les provinces qui étoient le plus exposées aux incursions des ennemis, & laissa au sénat & au peuple le soin de celles qui étoient plus tranquilles; il fit gouverner les premières par des lieutenans-consulaires, ou simplement par des consulaires, qu'on appelloit aussi *præsides* ou *procuratores*, sur-tout lorsque c'étoit des personnes privées que l'on révoit de cette charge: *Præsides nomen generale est, eoque & proconsules & legati Caesaris, & omnes provincias regentes, licet senatores sint, præsides appellantur (Macer. lib. I.).* Auguste accorda à ces officiers le droit de porter l'épée & l'habillement militaire, & de pouvoir condamner à mort un homme de guerre, droit qu'il ôta aux proconsuls. Ces derniers ne pouvoient demeurer plus d'un an dans leurs provinces; au lieu que ceux-là pouvoient y rester aussi long-temps qu'il plaisoit à l'empereur.

PRÆSIDIUM, mot latin qui désigne en général tout ce que l'on met devant quelque chose pour la conserver. On l'a employé dans les itinéraires romains, pour désigner certains lieux hors des camps militaires, & dans lesquels on tenoit un certain nombre d'hommes en garnison, pour rendre le pays plus assuré contre tous les événemens. C'est ce que nous apprend Varron (*L. IV. de ling. lat.*): *Præsidium est dictum, quia extra castra præsidebant in loco aliquo, quo tutior regio esset; & dans ce sens præsidium signifie moins une place forte, que les gens de guerre établis dans un lieu pour le défendre. On s'en est servi néanmoins pour désigner les places où les romains mettoient des garnisons, soit pour la défense du pays contre les insultes des ennemis, soit pour prévenir les révoltes des habitans. Aussi avoit-on pour maxime de cantonner des troupes étrangères dans les provinces conquises, afin de les empêcher, par la diversité des mœurs & du langage, de menager des intelligences avec les habitans du pays, & de faire des projets de soulèvement.*

Ces places fortes étoient de deux sortes. Les unes étoient bâties exprès par les romains, & ne différoient en rien des châteaux qui renfermoient des troupes pour les défendre. C'est pour cela que Florus se sert indifféremment des mots *castris*, *custodiæ*, *præsidia*, lorsque, parlant de ces places que Drusus fit bâtir sur les bords de la Meuse, du Rhin, & des autres fleuves voisins, il dit (*L. IV. c. ult.*): *In tutelam provinciarum præsidia atque custodias, ubique disposuit per Mosam flumen, per Albim, per Valsurgim. Nam per Rheni quidem ripam quinque tantum præsidia direxit.* C'est du même genre de forteresse que le rhéteur Eumenius entendoit parler

parler (*Orat. pro scholis instaurandis.*) , quand il dit : *Nam quid ego alarum & cohortium castra perenseam , toto Rheni , Istri & Euphratis limite restituta.*

Ces deux témoignages nous apprennent encore que ces forts ou châteaux bâtis exprès , étoient ordinairement situés sur les rives des grands fleuves , qui servoient de limite à l'empire , tels qu'étoient le Rhin , le Danube & l'Euphrate.

Les autres places fortes n'étoient pas bâties pour cet objet. C'étoient des villes que l'on choisissoit pour y mettre des garnisons , parce que leur situation & leurs murailles les rendoient propres pour la défense du pays. De cette espèce étoit une ville d'Egypte , nommée *Hydreum vetus* , ou *Troglodyticum* , dans laquelle Plinè (*L. VI. c. 33.*) dit que *praesidium excubabat*. De l'une ou de l'autre de ces garnisons , quelques places , dans l'itinéraire d'Antonin & dans la carte de Peutinger , ont été surnommées *praesidium* , comme *Bellena praesidium & Famaricetum praesidium*. Quelquefois même le nom de *praesidium* se trouve seul , sans qu'aucun autre le précède ni le suive.

PRÆSIGNATOR CÆSARIS. Muratori (915. 6.) a publié une inscription , dans laquelle on lit ces mots. Désignent-ils un officier qui signoit avec l'empereur , ou qui signoit pour lui ?

PRÆSTANA , déesse des anciens romains. Arnobe (*L. IV. advers. gentes.*) dit que c'étoit Luperca ou Luperque , nourrice de Romulus , que l'on nommoit ainsi , parce que Romulus montra plus de force que tous les autres à tirer une flèche : *Quòd in jaculi missione cunctorum praesiterit viribus.* Ainsi ce nom venoit de *praestare* , l'emporter sur un autre.

PRÆSTIGIATORES , joueurs de passe-passe , bateleurs , qui faisoient des tours avec tant d'adresse & si surprenans , qu'ils tenoient du prestige. Isidore (*S. 9.*) fait Mercure auteur de cet art , qui tend à surprendre & à tromper les yeux : *Præstigium verò prius Mercurius dicitur invenisse ; dictum quòd praestringat aciem oculorum.* Les romains faisoient paroître sur leurs théâtres de ces bouffons qui faisoient des tours singuliers. A en croire non-seulement Plinè , mais encore quelques pères de l'église , ceux qui se mêlent aujourd'hui de pareils métiers , sont fort peu habiles , en comparaison de ceux de ce temps-là. Il y avoit de ces bateleurs , qui , par le moyen de certaines machines , voloient en l'air , d'autres qui dressoient des bêtes sauvages à faire des tours.. On vit à Rome , du temps de l'empereur Néron , des éléphants marcher & danser sur des cordes tendues , d'autres qu'on avoit dressés à danser la pyrrhique , d'autres qui , tenant des épées avec leur trompe , se battoient les uns contre les autres , à la manière des gla-

Antiquités , Tome V.

diateurs. Ces baladins devinrent si communs à Rome , qu'ils venoient dans les places publiques & les marchés , vendre leur mitridate , & faire des tours pour attirer le monde ; mais ce ne fut qu'après que Rome fut devenue la maîtresse du monde , que ces fortes de gens y abondèrent. Ils étoient la plupart étrangers & presque tous de l'Orient ; ce pays en ayant toujours fourni plus qu'aucun autre.

PRÆSTITÆ (*Muratori , 101. 6.*). Minerve est appelée *Præstes* dans Macrobe , Capella & Arnobe , parce qu'elle se chargeoit de conduire les mortels dans les sentiers de la sagesse.

PRÆSTITES. Voyez **LARFS.**

PRÆSUL , chef des saliens. On l'appelloit ainsi à *praesiliendo* , parce qu'il dançoit à la tête des saliens.

PRÆSUS , en Crète. ΠΡΑΙΣΙ & ΠΡΑΙΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un taureau frappant de la corne.

Une abeille.

Un foudre.

PRÆTENTURÆ , postes avancés , en avant des camps.

PRÆTEXTA. Voyez **PRÉTEXTE.**

PRÆTEXTATUS. Ce mot avoit différentes acceptions :

Prætextati sont les enfans de qualité qui avoient encore la prétexte.

Prætextata comedia , une comédie où l'on faisoit paroître des grands & des magistrats , qui avoient le droit de porter la robe bordée de pourpre.

Prætextata actiones , actions bonnes ou mauvaises , qu'il appartient à des grands & à des magistrats de faire.

Prætextata verba , des paroles obscènes & lascives , parce que , dans les jours de noces , on permettoit cette licence aux enfans qui portoient la prétexte.

Prætextati mores , des mœurs honteuses , indignes d'une personne de qualité. Sur la fin de la république , il ne fut permis qu'aux gens de cet

ordre, comme aux Clazoméniens à Athènes, d'être sans pueur.

PRÆTEXTUM, ornement distinctif, tel qu'étoit la prétexte pour les magistrats, les prêtres, &c., de Rome.

PRÆTOR & ses dérivés. Voyez PRÉTEUR.

PRÆVARICARI, avoir collusion avec celui qu'on accuse, ou supprimer de véritables crimes dans l'acte d'accusation.

PRÆVENTORES, troupes légères, enfans-perdus, qui alloient au-devant des ennemis, qui s'emparoiént les premiers des postes avantageux.

PRAMNION, nom que Pline & quelques autres naturalistes ont donné au crystal de roche d'une couleur noire; ils l'appellent aussi *Morion*.

Les romains le recherchoient beaucoup pour la gravure, comme il paroît par le témoignage de Pline, & par plusieurs antiques très-estimées, dont la gravure est faite sur cette pierre. C'est de son nom que les anciens ont appelé *pramos* un vin rude, austère, noir à l'ombre, & pourpre à la lumière. Hippocrate en recommande l'usage dans les hémorrhagies.

PRAMNIUM, montagne ou rocher dans l'île Icaria, selon Ortelius, qui cite Athénée (*L. I.*). Il y croissoit une sorte de vin que l'on appelloit *vin de Pramniun*.

PRANDIUM. Voyez DINER.

PRASIES, bourg de l'Attique, dans la tribu Pandionide. C'étoit un lieu maritime du côté de l'Eubée, où il y avoit un temple d'Apollon. On y envoyoit les prémices qu'on vouloit consacrer à ce dieu dans l'île de Délos. Les athéniens avoient soin de les y faire transporter. Erésichton, revenant de cette île, mourut à *Prasia*, & on lui fit son tombeau dans ce lieu. Dans une église, sur le chemin d'Athènes, à *Rasty*, on trouve cette inscription :

ΟΝΕΤΟΡ. ΠΑΝΑΙΟΥ. ΠΡΑΣΙΕΥΣ.

Harpocraton parle d'un Onetor, à qui Démochènes adresse une de ses harangues.

PRASIE est encore une contrée de l'Inde, en-deça du Gange, selon Ptolémée (*L. VII. ch. I.*). (*D. J.*)

PRASINUS, nom donné par quelques auteurs anciens à l'émeraude & à la couleur verte.

PRASIUS, nom donné par les grecs & les romains à une chrysolite d'un vert de poireau.

Celle qui étoit d'un vert clair s'est appelée *prafoides*. La chrysolite d'un vert tirant sur le jaune, s'est appelée *chrysoprase*. Voyez PÉRIDOT.

Quelques auteurs ont regardé le *prafus* ou la *prase*, comme une espèce de béril ou d'émeraude; mais on dit qu'il n'en a point la dureté, & il perd sa couleur très-promptement dans le feu. Il est rare de trouver cette pierre sans taches & sans défaut.

Boot paroît avoir confondu cette pierre avec la chrysoprase, la chrysolite & la topase. Hill croit avec beaucoup de raison que le *prafus* des anciens est la pierre que nous appellons *prime d'émeraude*. Voyez cet article, & voyez PÉRIDOT.

PRASUM, petite ville de l'île de Crète. Strabon (*Lib. X. p. 475.*) dit qu'elle étoit sur la côte méridionale, & qu'il y avoit un temple de Jupiter-Dicéen. Meursius (*Crete. cap. XIV. p. 56.*) prétend que *Prasum* n'est pas la véritable orthographe, & qu'il faut lire *Præibon*, Πραϊβον.

PRASTIA, port du Péloponnèse, dans le Brazzo-di-Maina, avec un village bâti sur les ruines de l'ancienne *Thalama*. Ce misérable village étoit autrefois renommé à cause d'un temple de Pâsphaë, & d'un oracle célèbre. Le long de la côte qui mène de *Prastia* à *Bytilo*, il y a au bord de la mer une source d'eau excellente, & qui est bien connue des corsaires. Elle étoit anciennement consacrée à la Lune, & tout auprès étoit le temple d'Ino, remarquable par un oracle célèbre, qui découvroit en songe à ceux qui le consultoient les secrets de l'avenir. (*D. J.*)

PRAXIDICE, déesse, fille de Soter, qui est le dieu conservateur, & mère d'Homonoë & d'Arété, c'est-à-dire, de la Concorde & de la Vertu. C'est elle qui avoit soin de marquer aux hommes les justes bornes dans lesquelles ils doivent se contenir, soit dans leurs actions, soit dans leurs discours. Les anciens ne faisoient jamais de statues de cette déesse en entier; mais ils la représentoient seulement par une tête, pour montrer peut-être que c'est la tête & le bon-sens qui déterminent les limites de chaque chose. Aussi on ne lui sacrifioit que les têtes des victimes. Hétychius dit que Ménélas, au retour de la guerre de Troye, consacra un temple à cette divinité & à ses deux filles, la Concorde & la Vertu, sous le seul nom de *Praxidice*. On remarque que cette déesse avoit tous ses temples découverts, pour marquer son origine, qu'elle tiroit du Ciel, comme de l'unique source de la sagesse.

Son nom signifie action faite avec justice (*De πραξις, action, & de δικη, jugement.*). On a aussi donné le nom de *Praxidice* à Minerve. Voyez MINONITIS.

PRAXIDIENNES. Comme Minerve étoit surnommée *Praxidice*, on lui a assigné des nourrices, appelées déesses *Praxidiennes*; c'étoient les filles d'Ogygès, au nombre de trois; savoir, Alalcomene, Aulis & Telfinie. Ces déesses *Praxidiennes* avoient une chapelle au milieu d'un champ près la ville d'Haliarte en Béotie. On alloit jurer sur leur autel dans les grandes occasions, & ce serment étoit toujours inviolable.

PRAXIS. Vénus avoit un temple à Mégare sous le nom de Vénus *Praxis*; c'est-à-dire, agissante (De πρᾶξις, *faire*.)

PRÉ. Il est fait mention dans les historiens romains, de quelques *prés* célèbres. En voici les noms:

PRATA FLAMINIA, l'endroit où fut construit le cirque de Flaminius.

PRATA MUCIA, portion de terre au-delà du Tibre, que les romains donnèrent à Mucius-Scevola, pour récompenser sa bravoure: *Patres C. Mucio, virtutis causa, trans Tiberim agrum dono dedere, qua postea sunt Mucia prata appellata* (Liv. lib. II. 13.).

PRATA QUINTIA, appelés ainsi de *Quintius Cincinnatus* qui les cultivoit, étoient, selon Tite-Live, au-delà du Tibre, vis-à-vis le pont, dans l'endroit où sont à présent les jardins de l'église de S.-François.

PRECANORIUM, lettres de change dans les bas siècles. Voyez *PARICLES*.

PRÉCEPTEUR. Voyez *PÉDAGOGUE*.

PRÉCIPITER. Un des plus anciens supplicés dont on ait puni les coupables de quelque grand crime, a été de les *précipiter* du haut d'un rocher, ou de quelque lieu fort élevé. L'histoire nous en fournit plusieurs exemples remarquables. Ulyffe, selon quelques historiens, arracha Astianax du tombeau d'Hector, où Andromaque l'avoit caché, & le *précipita* du haut d'une tour. L'usage de ce supplice étoit pratiqué à Rome, avant les loix des douze tables; car elles ordonnent que le faux témoin soit *précipité* du haut de la roche tarpeienne, & qu'on en use de même envers les esclaves convaincus de larcin. (D. J.)

PRÉFÉRICULE. Voyez *PRÆFERICULUM*.

PRÉFET, *præfectus*. Ce nom, sous la république, ne se donnoit qu'à quelques magistrats de la ville & aux gouverneurs d'Italie. Mais le changement qui se fit dans le gouvernement, lorsque l'empire succéda à la république, influa beaucoup sur les premières charges de l'état, qui, la plu-

part, perdirent leur principale autorité, & dont quelques-unes même changèrent de nom. Auguste donna le titre de *préfet* aux gouverneurs des provinces, afin de distinguer ceux qui étoient à sa nomination, de ceux qu'il avoit laissés à celle du sénat. Il le donna aussi à beaucoup d'autres officiers qu'on ne peut distinguer que par leurs différentes fonctions.

Les *préfets* étoient aussi des officiers au-dessus des lieutenans que les gouverneurs des provinces employoient comme ils le jugeoient à propos. Plusieurs personnes prenoient cette qualité comme un simple titre d'honneur, & sans exercer aucune fonction. Atticus lui-même avoit été nommé *préfet* par plusieurs gouverneurs, sans être jamais allé avec eux dans leurs provinces. (D. J.)

PRÆFECTUS ÆRARIJ, garde du trésor. D'abord les préteurs furent chargés de la garde du trésor public. En 799, l'empereur Claude la leur ôta pour la confier à des questeurs, ainsi que nous l'apprend Suétone (Ch. 24. n^o. 5.): *Collegio quæstorum curam ærarii Saturni reddidit, quem medio tempore prætore, aut utique tunc præturâ functi, sustinerant*. Mais ces questeurs ne furent en charge que peu de temps, & Néron leur substitua un *préfet* qui faisoit la fonction de nos gardes du trésor royal.

PRÆFECTUS AGRICULTURÆ. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (571. 3.), ces mots qui désignent vraisemblablement un inspecteur des travaux champêtres.

PRÆFECTUS ALARUM, étoit un officier des troupes alliées, dont les fonctions étoient semblables à celles d'un tribun de la légion.

PRÆFECTUS ANNONÆ. Le *préfet* des vivres fut d'abord au rang des magistrats extraordinaires de la ville, & on ne le créoit que dans des temps de disette & de besoins pressans. Nous le voyons dans Tite-Live: *Tempore famis, L. Minucius præfectus annonæ creatus est*. Dans la suite, cette magistrature fut conservée au grand Pompée, avec un pouvoir plus étendu: *Omnis potestas rei frumentaria toto orbe in quinquennium ei data est*. A l'exemple de Pompée, Auguste prit lui-même cette préfecture, & pour n'en point avoir l'embarras, il se reposoit chaque année sur deux prétoriens du soin de distribuer les vivres au peuple. Ce sont eux que Suétone appelle *curatores dividendi populo*. Depuis, le même prince établit un magistrat ordinaire pour avoir l'intendance sur la distribution des bleds, & on l'appella *rei frumentaria præfectus*. Cette charge devoit être importante, puisque Varus, pour se consoler de la perte de celle de *préfet* du Prétoire, voulut bien l'accepter. Mais, du temps de Boèce, elle n'avoit plus la même recommandation; c'est

ce qui fit dire à ce consul philosophe : *Si quis quendam populi curasset ammonam, magius habebatur; nunc prefecturâ quid abjectius?*

PRÆFECTUS AURARIARUM, inspecteur des mines ou plutôt de l'impôt établi par Constantin, & appelé *auraria*, peut-être parce qu'on l'exigeoit en or.

PRÆFECTUS CLASSIS, le général d'une armée navale, ce que nous appellons *amiral*. C'étoit sous la république un des consuls qui commandoit la flotte; mais sous Auguste ce commandement fut donné à un officier particulier, que l'on appella *præfectus classis*. Son temps étoit d'un an, à moins qu'il ne fût prorogé par une commission particulière.

PRÆFECTUS FABRUM, chef des ouvriers en fer.

PRÆFECTUS FERIARUM LATINARUM, romain choisi parmi les patriciens pour présider à la célébration des Fêtes latines.

PRÆFECTUS JURIDICENDO, juges établis dans les municipes.

PRÆFECTUS REMIGUM, comite, chef des rameurs d'un navire.

PRÆFECTUS VECTIGALIIUM, préposé à la levée des impôts.

PRÉFET DES CAMPS. Le *préfet des camps*, quoiqu'inférieur en dignité à celui de la légion, avoit un emploi considérable. La position, le devis, les retranchemens & tous les ouvrages des *camps* le regardoient. Il avoit inspection sur les tentes, les baraques des soldats, & sur tous les bagages. Son autorité s'étendoit aussi sur les médecins de la légion, sur les malades & sur les dépenses. C'étoit à lui à pourvoir qu'on ne manquât jamais de charriots, de chevaux de bât, ni d'outils nécessaires pour scier ou couper le bois, pour ouvrir le fossé, le border de gazons & de palissades, pour faire des puits ou des aqueducs. Enfin, il étoit chargé de faire fournir le bois & la paille à la légion, & de l'entretenir de béliers, d'onagres, de balistes, & de toutes les autres machines de guerre. On donnoit cet emploi à un officier de mérite, qui avoit servi long-temps & d'une manière distinguée, afin qu'il pût bien montrer ce qu'il avoit pratiqué lui-même.

PRÉFET DES OUVRIERS. La légion avoit à sa suite des menuisiers, des maçons, des charpentiers, des forgerons, des peintres, & plusieurs autres ouvriers de cette espèce. Ils étoient destinés à construire les logemens & les baraques des sol-

datés dans les camps d'hiver, à fabriquer les tours mobiles, à réparer les charriots & les machines de guerre, ou à en faire de neuves. Différens ateliers où l'on faisoit les boucliers, les cuirasses, les flèches, les javelots, les casques, & toutes sortes d'armes offensives & défensives, suivoient encore la légion. Tous les ouvriers dont on vient de parler, étoient sous les ordres du *préfet* des camps.

PRÉFET DE LA LÉGIION. Ces *préfets* étoient des hommes consulaires qui commandoient les armées en qualité de lieutenans. Les légions & les troupes étrangères leur obéissoient, tant dans les affaires de la paix que dans celles de la guerre. Ils commandoient, sous l'empereur Valentinien, deux légions & même des troupes plus nombreuses, avec la qualité de maîtres de la milice; mais c'étoit proprement le *préfet d'une légion* qui la gouvernoit. Il étoit toujours revêtu de la dignité de comte du premier ordre; il représentoit le lieutenant-général, & exerçoit, en son absence, un plein pouvoir dans la légion. Les tribuns, les centurions & tous les soldats étoient sous ses ordres; c'étoit lui qui donnoit le mot du décampement & des gardes; c'étoit sous son autorité qu'un soldat qui avoit commis quelque crime, étoit mené au supplice par un tribun. La fourniture des habits & des armes des soldats, les remontes & les vivres étoient encore de sa charge. Le bon ordre & la discipline militaire rouloient sur lui, & c'étoit toujours sous ses ordres qu'on faisoit faire tous les jours l'exercice, tant à l'infanterie qu'à la cavalerie légionnaire. Lorsqu'il faisoit son devoir, c'étoit un chef vigilant, qui, par l'assiduité du travail, formoit à l'obéissance & au métier de la guerre la légion qui lui étoit confiée, & il en avoit tout l'honneur.

PRÉFET DE ROME. C'étoit un des premiers magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des consuls & des empereurs. Il avoit l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Son pouvoir s'étendoit à mille jets de pierre hors de Rome, selon Dion. On jugeoit devant lui les causes des esclaves, des patrons des affranchis & des citoyens turbulens. Au premier jour de l'année, il faisoit à l'empereur, au nom de tout le peuple, un présent de coupes d'or avec cinq sous de monnoie: *Vobis solemnes pateras cum quinque solidis ut numinibus integritatis offerimus*, dit Symmachus.

Denter Romulus fut choisi par Romulus pour être *préfet* de la ville de Rome. Ce prince lui attribua le droit d'assembler le sénat, & de tenir les comices. Ses fonctions tombèrent lorsqu'on eut créé la charge de préteur, & l'on ne fit alors de *préfet* à Rome, que pour y célébrer sur le mont Alban les fêtes latines instituées par Tarquin-le-

Superbe, en l'honneur de Jupiter. Mais Auguste fit revivre la charge de *préfet* de la ville, & lui attribua de si grandes prérogatives, que dans la suite cette charge absorba dans Rome l'autorité de toutes les autres magistratures. (D. J.)

PRÉFET DE L'EGYPTE, surnommé *augustalis*. Ulpien nous apprend par la loi unique, que le *préfet de l'Egypte* conservoit sa préture, jusqu'à ce que son successeur fût entré dans Alexandrie, quoique, suivant la règle générale, le successeur au gouvernement exerçât sa charge dès qu'il étoit dans la province. Il jouissoit de tous les honneurs des proconsuls, à la réserve des faisceaux & de la toge bordée de pourpre, appelée *prætecta*. Son principal soin étoit d'envoyer à Rome la quantité de bled que l'Egypte devoit fournir tous les ans. Le jurisconsulte Modestinus a décidé dans la loi *xxi. ff. de manumiss. vindict.*, que le *préfet d'Egypte* pouvoit affranchir les esclaves; & Ulpien; dans la loi *j. ff. de tutor. dat. ab his qui jus dandi habent*, qu'il pouvoit donner des tuteurs. (D. J.)

PRÉFET DES COHORTES NOCTURNES. Les incendies étant très-fréquens à Rome, l'empereur Auguste établit, au rapport de Dion Cassius, un certain nombre de cohortes (Les uns disent cinq & les autres sept.), pour veiller pendant la nuit aux incendies, & empêcher le progrès qu'ils faisoient en différens quartiers de la ville. Il y avoit auparavant des personnes à qui on en confioit de temps en temps le soin; mais l'empereur jugea à propos de rendre fixes les cohortes, qu'il disposa en différens quartiers, sous la conduite d'un *préfet*, appelé *praefectus vigilum*, & ordonna en même-temps que celui qui les commanderoit auroit la connoissance & la punition de quelques crimes, expliqués dans la loi *iiij. ff. de offic. praefect. vigil.* Mais, malgré cette prérogative, on regarda avec mépris les cohortes, soit par rapport à leur emploi, soit parce qu'elles étoient composées de vils affranchis; & c'est dans cette prévention peu favorable que Juvenal a dit (*Sat. IV. v. 305.*):

*Dispositus praedives hamis vigilare cohortem
Servorum noctu Licinus jubet.*

Ce fut aussi par cette raison qu'on donna aux soldats le titre de *sparteoli*, parce qu'ils portoient des souliers faits de joncs, appelés *sparti*, & l'on la remarque de Baudouin (*De calceo antiquo, cap. 3.*), & de Casaubon, sur Suétone, dans la vie d'Auguste (*Cap. 30.*), où il dit que les pauvres faisoient des souliers avec des cordes appelées *sparta*.

Baudouin remarque que le *préfet* marchoit toute la nuit, *calceatus cum hamis & dolabris*. Sa chaussure étoit selon les apparences d'un cuir capable de résister à la pluie & à la neige; il faisoit porter des vaisseaux propres à y mettre de l'eau, semblables

à nos seaux de cuir, dont on se sert dans les incendies, qu'on appelloit *hama*. Il est vrai que quelques interprètes croient que *hama* veut dire *harpago*, un croc, qui n'est pas inutile dans ces occasions; & quant à *dolabra*, il signifie *doloire*, une hache, dont on se servoit aussi fort utilement dans les incendies.

PRÉFET DU PRÉTOIRE, chef des gardes prétoiriennes, lesquelles veilloient à la conservation des empereurs. Plusieurs habiles hommes qui ont écrit en françois, ont conservé le latin *praefectus Pratorio*.

Dans les temps que les consuls furent établis à Rome, on appeloit tous les magistrats & ceux qui avoient des dignités militaires, *Pratores*, d'où est venu le nom *Pratorium*, pour la résidence du préteur, soit aux champs, soit à la ville. Le pavillon même, ou la tente du magistrat aux camps militaires, se nommoit *Pratorium*. De l'usage de ce mot, les palais des empereurs dans les villes, ou leurs pavillons au milieu de la campagne, ont été nommés *Pratoria*, & les soldats des gardes, veillans autour de l'empereur, *milites Pratoriani*; lesquels étoient commandés par certains chefs fournis au *praefectus Pratorio*. Les anciens préteurs, & autres magistrats romains, étant envoyés dans les provinces, *cum imperio*, c'est-à-dire, avec droit de justice & de juridiction: on appeloit aussi *Pratorium* le lieu, le siège ou auditoire auquel ils rendoient la justice.

La dignité de *préfet du Prétoire* sous les empereurs, étoit la plus haute & la plus éminente de l'empire; en sorte qu'elle ne se rapporte pas mal à celle du grand vizir de l'empire Ottoman, ou si l'on veut, à nos anciens maîtres du palais; avec cette différence qu'ordinairement il y en avoit deux: car Auguste qui en fut le premier auteur, en créa deux dès le commencement de leur institution, afin qu'ils s'aidassent mutuellement, & afin que leur puissance étant divisée, il ne leur fût pas si facile de conspirer contre le prince ou contre l'Etat. Tibère qui aimoit Séjan, le constitua seul en cette dignité.

L'empereur Commode fit trois *préfets du Prétoire*. Ses prédécesseurs, depuis Tibère, en avoient toujours fait deux. Les successeurs de Commode continuèrent à en créer trois jusqu'au règne de l'empereur Constantin, qui en créa quatre qu'il appela *praefectos Pratorio Orientis, Illiria, Italia & Gallia*; ayant fait sous ce nom un département de toutes les provinces de son empire. Il en agit ainsi pour énerver la puissance extraordinaire de cette sorte de magistrats, en divisant leur autorité, & en leur ôtant une partie des pouvoirs qu'ils avoient sur les gens de guerre; & c'est encore ce qui l'engagea à créer de nouveaux offi-

ciars sous le nom de *magister equitum & magister peditum*, qui résidoient quelquefois en deux personnes & quelquefois en une, transportant à ces officiers tout le pouvoir de commander aux armées, & d'abroger les punitions des crimes commis par les soldats.

Les *préfets du Prétoire* n'étoient pris d'abord que dans l'ordre des chevaliers, & c'étoit une loi fondamentale qu'on ne pouvoit enfreindre. Marc-Antonin, au rapport de Julius Capitolinus, marque le plus grand déplaisir de ne pouvoir nommer à la dignité de *Préfet du Prétoire*, Pertinax, qui fut depuis son successeur, parce que pour lors Pertinax étoit sénateur. L'empereur Commode craignant de donner cette charge à Paternus, l'en priva adroitement en lui accordant l'honneur du *laticlave*, & en le faisant sénateur.

Elagabale conféra cette charge à des bâteleurs, selon Lampridius, & Alexandre Sévère à des sénateurs; ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, ou du moins très-rarement : car, excepté Tite, fils de Vespasien, qui, étant sénateur & consulaire, fut *préfet du Prétoire* sous son pere, on ne trouve point dans l'histoire qu'aucun sénateur l'ait été jusques à cet empereur.

Quand la place de *préfet du Prétoire* fut unique, celui qui la possédoit fut appelé au jugement de presque toutes les affaires, & devint le chef de la justice. On appelloit de tous les autres tribunaux au sien; & de ses jugemens il n'y avoit d'appel qu'à l'empereur.

Son pouvoir s'étendoit sur tous les présidens ou gouverneurs de province, & même sur les finances; il pouvoit aussi faire des loix : enfin, dans sa plus haute élévation, il réunissoit en sa personne l'autorité & les fonctions qu'ont eu en France le connétable, le chancelier & le surintendant des finances. C'est dans ce temps-là que cet officier avoit sous lui des vicaires, dont l'inspection s'étendoit sur une certaine étendue de pays appelée *diocèse*, qui contenoit plusieurs métropoles.

Il étoit nommé par l'empereur qui lui ceignoit l'épée & le baudrier; c'étoient les marques d'honneur de sa charge. Hérodien (*Lib. III.*) rapporte que Plautin, *préfet du Prétoire* de l'empereur Septime Sévère, avoit toujours l'épée au côté. Après sa nomination, cet officier paroissoit en public sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front, & le héraut qui le précédoit, le nommoit dans les acclamations *le pere de l'empereur*. On ne pratiqua cependant, à son égard, cette cérémonie que lorsque sa charge fut devenue la première de l'état : on lui donnoit le titre de *clarissime*, qui étoit le même que l'on

donnoit aux empereurs. En effet, dans ces temps-là un empereur n'étoit, pour ainsi dire, que le ministre d'un gouvernement violent, élu pour l'utilité particulière des soldats; & les *préfets du Prétoire* agissoient comme les vifirs, faisoient massacrer les empereurs dont ils voyoient qu'ils pourroient occuper la place.

Il faut cependant observer que la charge de *préfet du Prétoire* ne subsista avec toutes ses prérogatives que jusqu'au règne de Constantin, qui cassa la garde prétoirienne, parce qu'elle avoit pris le parti de Maxence; car les quatre *préfets du Prétoire*, qu'il créa chacun pour leur département, n'avoient que l'administration de la justice & des finances, sans aucun commandement dans les armées. Avant ce temps-là les armes & la magistrature avoient été unies; ceux qui rendoient la justice étoient de robe & d'épée tout ensemble, & la plupart des magistrats qui faisoient les fonctions de juges à la ville, avoient part, en vertu de leur magistrature, au commandement des armées : de même ceux que l'on envoyoit dans les provinces rendoient la justice & commandoient les troupes.

Ces nouveaux *préfets du Prétoire*, établis par Constantin, ne laissèrent pas de jouir de plusieurs avantages, comme entr'autres d'être dispensés de prendre des lettres de postes chaque année, pour courir sur les grands chemins; au lieu que les autres officiers & magistrats y étoient obligés.

Les *préfets du Prétoire* avoient soin que les cités & les mansionns fussent fournies des choses nécessaires au passage des troupes, lorsque l'empereur alloit à la guerre, de faire dresser son pavillon, & de préparer les grands chemins. Les empereurs entretenoient exprès sous les *préfets du Prétoire*, certain nombre d'hommes, tant pour préparer les grands chemins, que pour meubler les domiciles où ils devoient loger.

Enfin, c'étoit aux *préfets du Prétoire* qu'étoit confié le soin de faire charrier tous les deniers provenans des tributs, péages, salines, ports, ponts & passages de l'empire. En conséquence, ils avoient toute autorité, tant sur les animaux & charriots que l'on tenoit aux mutations, mansionns & cités pour les postes, que sur ceux destinés pour le charroi des différentes espèces que l'on transportoit d'un lieu à un autre.

PRÉLUDER. Voyez PRÆLUDERE.

PREMA, divinité romaine qui présidoit à la consommation du mariage; on l'invoquoit le soir des noces. *Adest dea Prema ut subacta uxor ne se commoveat, prematur* (*August. de civit. dei, lib. VI, cap. 9.*). Voyez JUNON.

PRÉMICES. Les peuples hyperboréens envoyoit les prémices de leurs moissons à Délos, pour y être offertes à Apollon (*Plin.* 4. 12.).

Les romains offroient leurs prémices aux dieux Lares & aux prêtres (*Ibid.* 18. 2.) : *Ac ne gustabant quidem novas fruges, aut vina, antequam sacerdotes primitias libassent.*

PREMIER. Les romains observoient avec superstition les noms de ceux qui avoient les premiers fait quelque chose de nouveau ou d'extraordinaire. On le voit dans Sénèque (*De Brev. vit.* c. 13.).

PRÉNESTE. Voyez CÉCULUS, FORTUNE, MOSAIQUE & PALESTRINE.

PRÉNOM, *pranomen.* Voyez NOM.

Il faut encore remarquer qu'il n'y avoit que les gens d'une condition libre qui eussent un prénom, ou, comme l'on dit, un nom avant le nom propre, tels que Marcus, Quintus, Publius; c'est pour cette raison que les esclaves une fois affranchis & gratifiés des faveurs de la fortune, ne manquoient pas de prendre ces prénoms, & d'être flattés qu'on les distinguât par ces prénoms. Perse dit :

..... *Momento turbinis exit*

Marcus Dama.

« De Dama qu'il étoit, il devint aussi-tôt Marcus » Dama «. Cicéron nous apprend que les prénoms avoient une sorte de dignité, parce qu'on ne les donnoit qu'aux hommes & aux femmes d'une certaine naissance (*D. J.*).

PRÉPOSÉ, PRÉPOSITE. Voy. *PRÆPOSITUS.*

PRÉSAGES. Dans l'antiquité, le peuple ne pouvant élever son esprit jusqu'à la connoissance du premier être, bernoit presque toute sa religion au culte des dieux immortels, qu'il regardoit comme les auteurs des oracles, des sorts, des auspices, des prodiges, des songes & des présages.

Dans l'idée générale du mot *présage*, il faut comprendre non-seulement l'attention particulière que le vulgaire donnoit aux paroles fortuites, soit qu'elles parussent venir des dieux, soit qu'elles vinssent des hommes, & qu'il regardoit comme des signes des événemens futurs; mais il y faut comprendre encore les observations qu'il faisoit sur quelques actions humaines, sur des rencontres inopinées, sur certains noms & sur certains accidens dont il tiroit des préjugés pour l'avenir.

Il est vraisemblable que la science des présages

est aussi ancienne que l'idolatrie, & que les premiers auteurs du culte des idoles, sont aussi les auteurs de l'observation des présages. La superstition en a fait une science : les égyptiens l'ont portée en Grèce. Les étrusques, ancien peuple de l'Italie, disoient qu'un certain Tagès leur enseigna le premier à expliquer les présages. Les romains apprirent des étrusques ce qu'ils savoient d'une science si vaine & si ridicule.

Ces présages étoient de plusieurs espèces, qu'on peut réduire à sept principales; savoir :

1°. Les paroles fortuites que les grecs appelloient *φήμεν* ou *κλήδονα*; & les latins, *omen* pour *orimen*, selon Festus. Ces paroles fortuites étoient appellées *voix divines* lorsqu'on en ignoroit l'auteur; telle fut la voix qui avertit les romains de l'approche des gaulois, & à qui l'on bâtit un temple sous le nom d'*Aius Locutius*. Ces mêmes paroles étoient nommées *voix humaines* lorsqu'on en connoissoit l'auteur, & qu'elles n'étoient pas censées venir immédiatement des dieux. Avant que de commencer une entreprise, les gens superstitieux sortoient de leur maison pour recueillir les paroles de la première personne qu'ils rencontroient, ou bien ils envoyoit un esclave écouter ce qui se disoit dans la rue; & sur des mots proférés à l'aventure, & qu'ils appliquoient à leurs desseins, ils prenoient leurs résolutions.

2°. Le tressaillement de quelques parties du corps, principalement du cœur, des yeux & des sourcils; les palpitations du cœur passoient pour un mauvais signe, & présageoient particulièrement, selon Mélampus, la trahison d'un ami. Le tressaillement de l'œil droit & des sourcils, étoit au contraire un signe heureux. L'engourdissement du petit doigt, ou le tressaillement du pouce de la main gauche, ne signifioit rien de favorable.

3°. Les tintemens d'oreilles & les bruits qu'on croyoit entendre. Ils disoient quand l'oreille leur tintoit, comme on le dit encore aujourd'hui, que quelqu'un parloit d'eux en leur absence.

4°. Les éternuemens. Ce présage étoit équivoque, & pouvoit être bon ou mauvais, suivant les occasions; c'est pour cela qu'on saluoit la personne qui éternuoit, & que l'on faisoit des souhaits pour sa conservation. Les éternuemens du matin n'étoient pas réputés bons; mais l'amour les rendoit toujours favorables aux amans, à ce que prétend Catulle.

5°. Les chûtes imprévues. Camille, après la prise de Veies, voyant la quantité de butin qu'on avoit fait, prie les dieux de vouloir bien détourner, par quelque légère disgrâce, l'envie que sa fortune ou celle des romains pourroit attirer.

Il tombe en faisant cette prière, & cette chute fut regardée par le peuple dans la suite comme le *présage* de son exil, & de la prise de Rome par les Gaulois. Les statues des dieux domestiques de Néron, se trouvèrent renversées un premier jour de janvier, & l'on en tira le *présage* de la mort prochaine de ce prince.

6°. La rencontre de certaines personnes & de certains animaux ; un éthiopien, un eunuque, un nain, un homme contrefait, que les gens superstitieux trouvoient le matin au sortir de leur maison, les effrayoient & les faisoient rentrer. Il y avoit pour eux des animaux dont la rencontre étoit de bon *présage* ; par exemple, le lion, les fourmis, les abeilles. Il y en avoit dont la rencontre ne présageoit que du malheur, comme les serpens, les loups, les renards, les chiens, les chats, &c.

7°. Les noms. On employoit quelquefois dans les affaires particulières les noms dont la signification marquoit quelque chose d'agréable. On étoit bien aise que les enfans qui aidoient dans les sacrifices, que les ministres qui faisoient la cérémonie de la dédicace d'un temple, que les soldats qu'on envoie les premiers, eussent des noms heureux.

Pour ce qui est des occasions où l'on avoit recours aux *présages*, on les observoit sur-tout au commencement de l'année ; c'est de-là qu'étoit venue la coutume à Rome, de ne rien dire que d'agréable le premier jour de janvier, de se faire les uns aux autres de bons souhaits qu'on accompagnoit de petits présens, sur-tout de miel & d'autres douceurs.

Cette attention pour les *présages* avoit lieu politiquement dans les actes publics qui commencent par ce préambule : *Quod felix, fortunatum, fortunatumque sit*. On y prêtoit aussi l'oreille dans les actions particulières, comme dans les mariages, à la naissance des enfans, dans les voyages, &c.

Il ne suffisoit pas d'observer simplement les *présages*, il falloit de plus les accepter lorsqu'ils paroissent favorables, afin qu'ils eussent leur effet. Il falloit en remercier les dieux qu'on en croyoit les auteurs, & leur en demander l'accomplissement. Au contraire, si le *présage* étoit fâcheux, on en rejettoit l'idée, & l'on prioit les dieux d'en détourner les effets.

Telles étoient les idées du vulgaire sur les *présages* ; les politiques ayant toujours eu pour maxime qu'on devoit tenir les peuples dans le respect pour des fictions propres à leur inspirer la crainte & l'admiration. Pline disoit que la magie étoit composée de la religion, de la médecine & de l'astrologie, trois liens qui captiveront toujours l'esprit des hommes. Mais tous

les sages du paganisme s'en tenoient à cette maxime de Cotta, qu'il falloit suivre la réalité & non la fiction, se rendre à la vérité, sans se laisser éblouir par les *présages*. Ils déclaroient que la philosophie étoit incompatible avec l'erreur ; & qu'ayant à parler des dieux immortels, il falloit qu'elle pût en parler dignement. (D. J.)

PRÉSENT. Voyez *MUNUS*.

PRESSE, }
PRESSOIR. } On voit sur les médailles de Bosra en Arabie des *presses* ou *pressoirs-à-vis*. Dans les peintures tirées d'Herculanum, se trouve un *pressoir* à huile que font agir de petits génies. Ils y enfoncent des coins avec un maillet pour presser la masse des olives ; & l'on n'y voit point de vis. Vitruve (6. 9.) parle de *pressoirs-à-vis* & de *pressoirs* à levier.

Les romains se servoient de *presse* pour donner de l'éclat aux couleurs des habits. Claudien (*Epithal. Pallad. & Seren. v. 101.*) en fait mention :

..... *Prelisque sosluta*

Mira Diana sumit velamina tela.

PRESSUS color, couleur foncée.

PRÊT-A-INTÉRÊT. Voyez *USURE*.

PRÊTEUR, nom général que l'on donnoit autrefois à tous les magistrats : *Vel quod ceteros honore praerent, vel quod aliis praesent* ; aux généraux d'armée, & à tous ceux qui étoient constitués en dignité, soit pour les choses profanes, soit pour les choses sacrées : *Non solum veteres omnem magistratum*, dit Asconius, *cui pareret exercitus Pratorum appellarunt, sed quemcumque in re profana, sive etiam sacra praesentum*. Mais l'an de Rome 387, on créa un magistrat à qui ce nom convint exclusivement à tout autre, & on le fit pour deux raisons : 1°. pour consoler les patriciens de ce que les plébéiens pouvoient prétendre au consulat : 2°. afin de pouvoit rendre la justice lorsque les consuls seroient absens de Rome ; ce qui arrivoit souvent, à cause des guerres fréquentes. P. Furius Camillus fut le premier *prêtre* élu dans les comices assemblés par centuries, avec les mêmes cérémonies de religion ; c'est-à-dire, en prenant les mêmes auspices que pour les consuls. On n'en créa d'abord qu'un seul ; mais comme la multitude des affaires attirait à Rome beaucoup d'étrangers, on en créa un second, uniquement pour rendre justice, que l'on appella *prator peregrinus*, pour le distinguer du premier qui étoit appelé *prator urbis, urbanus* (Voyez ces deux mots plus bas.). Mais vers l'an 526, lorsque la Sicile & la Sardaigne eurent

eurent été réduites en provinces romaines ; on créa deux *préteurs* pour les gouverner au nom de la république ; ce qui se pratiqua aussi lorsque les Espagnes furent subjuguées, comme nous l'apprenons de Tite-Live, qui dit qu'on créa cette année six *préteurs*, *six pratores eo anno primum creati* ; ainsi l'agrandissement de Rome fit augmenter le nombre de ses magistrats, & dès qu'elle eut étendu ses conquêtes hors de l'Italie, elle créa des *préteurs* pour gouverner les provinces conquises. Il fut réglé en 607, que tous ces *préteurs* rendroient la justice à Rome, soit en public, soit en particulier, dans l'année de leur magistrature, & qu'à la fin de cette année, ils partiroient pour les provinces qui leur seroient échues. On attribua à chacun de ces magistrats la connoissance particulière de différentes sortes d'affaires, à mesure qu'on en multiplioit le nombre qui, successivement, alla jusqu'à quinze à Rome, & même jusqu'à dix-huit, sous les empereurs. Mais sur la décadence de l'empire, ils se trouvèrent réduits au nombre de trois, & enfin vers le temps de Justinien, la *préture* fut entièrement abolie.

Les marques extérieures de cette magistrature étoient la prétexte que le *préteur* prenoit, comme les consuls dans le capitole, le jour qu'il étoit installé, & après avoir fait les vœux ordinaires dans le temple ; la chaise curule placée sur un tribunal qui étoit un lieu élevé en forme de demi-cercle ; la lance *hasta*, qui marquoit la juridiction ; & l'épée, qui marquoit le droit de *question* ou recherche ; six licteurs avec des faisceaux qui l'accompagnoient au moins hors de la ville ; car quelques-uns ne lui en donnent que deux dans la ville ; il avoit outre cela d'autres officiers subalternes, comme les *accenses*, les *scribes*, &c.

Les fonctions du *préteur* se réduisoient en général à ces trois points : faire justice aux citoyens, aux étrangers, présider aux jeux, & avoir soin des sacrifices. La première de ces fonctions étoit la principale, & l'occupoit tellement, qu'il lui étoit impossible d'être hors de Rome plus de dix jours. Il avoit coutume d'exprimer toute l'étendue de sa juridiction par ces trois mots, *do, dico & abduco* ; dont le premier signifioit qu'il avoit le pouvoir de donner des juges, le second de prononcer souverainement sur toutes les affaires des particuliers, & le troisième de faire exécuter tous ses jugemens. Il donnoit audience aux parties, soit assis sur son tribunal, soit debout, *de plano* ; & il jugeoit tantôt *per decretum*, tantôt *per libellum*, dans les affaires peu importantes. Sa charge lui donnoit tant d'autorité qu'il est quelquefois appelé le collègue des consuls ; mais sous les derniers empereurs, ce magistrat fut dépouillé de toutes ses anciennes fonctions, & réduit à l'intendance des spectacles ; ce qui fait que Boëce

Antiquités, Tome V.

parlant des *préteurs* de son temps, appelle la *préture* un vain nom & une charge inutile ; en effet, les *préfets* du Prétoire, qui étoient des officiers de l'empereur, avoient usurpé toutes les fonctions des *préteurs* de la ville, parce que le pouvoir du peuple étoit passé entièrement aux empereurs.

PRÆTOR CEREALIS, *préteur* céréale qui avoit soin de faire venir le bled à Rome. Jules-César créa deux magistrats sous le nom de *préteurs*, qu'il chargea de cette fonction. Quelques auteurs prétendent que ce n'étoit que des édiles.

PRÆTOR FIDEI COMMISSARIUS. Au nombre de 16 *préteurs* qui existoient de son temps, l'empereur Claude en ajouta deux pour juger en dernier ressort des *fidéi-commis*, jusqu'à une certaine somme limitée, à ce qu'il paroît. Quand la somme excédoit, on en appelloit au consul.

PRÆTOR FISCALIS, fut établi par Nerva pour juger des affaires entre le fisc & les particuliers.

PRÆTOR MAXIMUS, étoit le nom que l'on donnoit au dictateur dans les commencemens de sa création, & c'est en cette qualité qu'il faisoit la cérémonie du clou : *Lex vetusta est*, dit Tite-Live, *priscis litteris verbisque scripta, ut qui prator maximus fit, idibus septembribus clavum pangat* (7. 3.).

PRÆTOR PEREGRINUS ; le *préteur* étranger est le *préteur* que l'on créa l'an 510 de Rome, pour rendre la justice entre les étrangers & les citoyens, parce que le *préteur* de la ville ne pouvoit suffire à tout : *Est creatus propter magnam peregrinorum turbam ut inter eos jus diceret, cum urbanus utriusque satisfacere non possit* (Pompon. l. 2.). Le *préteur* de la ville ne jugeoit que des procès entre citoyen & citoyen, & sa charge étoit plus honorable que celle de l'autre : elle lui étoit aussi supérieure. On appelloit aussi la justice qu'il rendoit, la justice d'honneur, *jus honorarium*, & le *préteur* étranger ne jugeoit que d'après les édits du *préteur* de la ville. Cependant les actes de celui-ci pouvoient être cassés par l'autre, ainsi que nous l'apprend Cicéron ; & quelquefois les deux *préteurs* travailloient au même procès, surtout quand il s'agissoit d'un grand nombre de complices.

PRÆTOR PROVINCIALIS. Ce magistrat fut créé vers l'an 526, lorsque la Sardaigne & la Sicile eurent été réduites en provinces romaines. Alors on créa deux *préteurs* pour la gouverner au nom de la république ; on en créa deux autres en 556, lorsqu'on eut subjugué les deux Espagnes citérieure & ultérieure, de même que pour la province Narbonnoise. *Capta Sardinia*, dit Pomponius, *mox Sicilia, item Hispania, deinde Narbo*

nensî provinciâ, totidem pratores quot provincia in ditionem venerant, creati sunt. Ces magistrats parloient pour leurs gouvernemens, après avoir rendu la justice à Rome pendant une année.

PRÆTOR TUTELARIS, fut créé par Marc-Aurèle pour les affaires de tutèle, ainsi que nous l'apprend Capitolin : *Pratorem tutelarem primus fecit, cum antea tutores à consulari us pascerentur, ut diligentius de tutoribus tractaretur* (Cap. 10.).

PRÆTOR URBANUS, le préteur de la ville, étoit ordinairement le seul, & ce ne fut que la multitude immense des affaires qui déterminâ à lui donner un collègue. On l'appelloit *urbanus*, à raison de sa fonction qui étoit de rendre la justice aux habitans de la ville; *honoratus*, à raison de l'éminence de sa dignité, de même que *prator major* ou *maximus*. Il étoit en effet regardé comme le conservateur du droit des romains, & c'étoit sur ses ordonnances que le préteur étranger & les préteurs des provinces formoient les leurs. Il étoit élu, comme nous l'avons déjà dit, dans les comices centuriés, & dès le commencement de sa magistrature, il publioit un édit concernant la formule & la méthode suivant laquelle il rendoit durant l'année la justice, touchant les affaires de son ressort. Les préteurs avoient introduit cet usage, pour avoir lieu d'interpréter à leur gré, & de corriger le droit civil, dans les choses qui concernoient les particuliers. Le préteur ne manquoit jamais de renouveler tous les ans cet édit, lorsqu'il entroit en charge, & c'est ce que Cicéron appelle la loi annuelle, *lex annua*. Aussi les actions prétoriennes, c'est-à-dire, les procédures faites sous un préteur, ne subsistoient ordinairement que durant l'année de son exercice; mais les préteurs étant souvent guidés dans leurs jugemens par l'ambition & la faveur, & jugeant peu conformément à leurs propres édits, C. Cornelius, tribun du peuple, l'an 686, porta une loi appelée la loi *Cornelia*, par laquelle on obligea les préteurs à suivre exactement leurs édits dans leurs jugemens.

PRÉTEXTE ou **TOGE-PRÉTEXTE**, *prætecta* & *prætecta-toga*, toge blanche des romains, qui avoit tout autour un bord de pourpre, selon la remarque de Varron, qui la distingue ainsi des autres robes : *Prætecta toga est alba purpureo limbo*. Les enfans de qualité prenoient la *prætecte* à un certain âge, & c'étoit alors une grande fête dans la famille, parce que cet habit ouvrait la porte des assemblées publiques, des délibérations, & même du sénat. Les filles la quittoient en se mariant, & les garçons à 17 ans, quand ils prenoient la toge pure.

C'étoit encore un habit de dignité, que les magistrats, les édiles, les censeurs, les augures,

les prêtres, les préteurs, les sénateurs, les dictateurs, les décemvirs, les préfets du prétoire, les tribuns du peuple, portoient dans certains jours de solennité; mais le préteur la quittoit, quand il s'agissoit de prononcer un jugement de condamnation contre quelqu'un.

On lit dans une inscription recueillie par Muratori (737. 8.), ces mots : *Prætextatus AGRÆ JUDEX*. Ils s'expliquent par l'explication suivante. Les chefs même de village portoient la *prætecte*, lorsqu'ils présidoient aux jeux publics : *Purpurâ viri utemur*, dit Tite-Live (34. 7.), *prætectati in magistratibus, in sacerdotiis; liberi nostri prætextis purpurâ togis utentur; magistratibus in coloniis municipiisque; ii Romæ infimo generi magistris vicorum togæ prætextæ habendæ jus permittemus, non ut id viri solum habeant insigne, sed etiam ut cum eo cremarentur mortui*. L'origine de cette toge vient de Tarquin-l'Ancien, que Macrobe dit l'avoir établie : *Ut patricii bullâ aureâ cum togâ cui purpura prætextitur uterentur*.

Gruter (554. 4.) a publié, d'après les dessins de Boissard, le bas-relief d'un tombeau sur lequel sont sculptés un homme en toge, sa femme & leurs trois fils. Les deux plus âgés sont vêtus de la *prætecte*. On aperçoit très-distinctement une très-large bande d'étoffe différente, qui borde la *prætecte* & passe en sautoir de l'épaule gauche au flanc droit. Une seconde bande, semblable à la première, descend perpendiculairement du milieu de la première sur l'estomac & le ventre.

PRÉTOIRE, *prætorium*. Ce mot, dans son sens naturel, signifie la tente du préteur ou du général, parce que, chez les anciens romains, tout général s'appelloit préteur : *Vetres omnem magistratum*, dit Asconius, *cui pareret exercitus prætorum appellaverunt*. Unde & *prætorium tabernaculum ejus dicitur*. On plaçoit cette tente au lieu le plus propre pour découvrir tout le camp, & au milieu d'une place carrée, dont chaque côté étoit à cent pieds de distance de cette tente, & les tentes destinées aux soldats de la garde du général, étoient tendues aux quatre coins de cette place. Ainsi, quand le général vouloit donner l'ordre du combat, on arboroit un étendard rouge au haut de sa tente, d'où tous les soldats pouvoient l'apercevoir; c'étoit dans l'enceinte qu'étoit son bagage, avec les gens de sa suite; c'étoit aussi dans cette tente que les officiers s'assembloient pour recevoir les ordres & délibérer avec lui sur ce qu'il y avoit à faire. Il y rendoit la justice, jugeoit les différends qui s'élevoient entre les soldats, & connoissoit des fautes qu'ils avoient commises.

On donnoit aussi le nom de *prætoire*, *prætorium*, aux maisons de campagne somptueuses des grands de Rome. Symmaque donne ce nom à la sienne (*Epist. 6. 67.*) : *Petieram superioribus scriptis, ut*

puteolani pratorii mei latus, quo imus ad balneas, dispositione clivi mollioris ornates.

PRÉTOIRE étoit aussi chez les romains le lieu, le palais où demuroit le préteur de la province, & où les magistrats rendoient la justice au peuple. Voyez PRÉTEUR.

Il y avoit un *prétoire* dans toutes les villes de l'empire romain. L'écriture fait mention de celui de Jérusalem, sous le nom de *salle de jugement*. On voit le reste d'un *prétoire* à Nîmes, en Languedoc.

PRÉTOIRE étoit encore une place à Rome, où les gardes prétoriennes étoient logées. On croit que le *prétoire* étoit proprement le tribunal du préfet du *prétoire*, ou une salle d'audience destinée à rendre la justice dans le palais des empereurs. Voyez PREFET.

On appuie cette opinion sur l'épître de saint Paul aux philippiens, & on croit que le lieu appelé *prétoire* a donné le nom aux gardes prétoriennes, parce qu'elles s'y assembloient pour la sûreté & la garde des empereurs. D'autres croient que le *prétoire* n'étoit ni un tribunal, ni une salle de justice, mais seulement la maison de la garde impériale.

Perizonius a fait une dissertation pour prouver que le *prétoire* n'étoit pas une cour de justice au temps de saint Paul, mais seulement le camp ou la place où les soldats étoient logés; & il ajoute que le nom de *prétoire* n'a été donné aux lieux où la justice se rendoit que long-temps après, quand l'office de préfet du *prétoire* fut changé en charge civile.

PRÉTORIENS, les soldats *prétoriens*. On nommoit ainsi les soldats d'une cohorte qui servoit de garde au général, parce qu'anciennement, avant qu'on eût créé la charge de préteur, on donnoit aussi aux consuls ce nom, qui marquoit la supériorité de leur magistrature. Ce mot venoit du verbe *præesse*, présider, & c'est de-là qu'on donna le nom de *prétoire* à la tente du général; ainsi les soldats *prétoriens* n'étoient autres que ceux qui entouraient la personne du général, & montoient la garde autour de sa tente: *A pratore, à quo non discedebat, fuit dicta*. Scipion l'Africain fut le premier qui donna une forme réglée à ces cohortes *prétoriennes*; il établit une compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses gardes, & qui ne le quitoient point dans le combat. Les triumvirs, après la bataille de Philippe, qui fut le tombeau de la république, augmentèrent de beaucoup cette garde, pour se donner un air de supériorité sur les autres citoyens. *Dimiserunt ex militia*, dit Appien (*Bell. civil.*), *illos qui justum tempus militaverunt, præter octo*

milia hominum quos rogantes ut sibi diutius liceret sub iis militare, receperunt ac descripserunt in pratorias cohortes. Auguste, empereur, attira auprès de sa personne les *prétoriens*, que l'on appella aussi dès-lors *aulici*, parce qu'ils montoient la garde dans le palais de ce prince, & ils furent destinés uniquement à cet emploi, auprès de la personne des empereurs, qui étoient cependant maîtres de les employer à la garde de leurs femmes & de leurs enfans.

Ces troupes formoient alors environ dix mille hommes; mais elles furent quelquefois plus nombreuses; elles étoient commandées par le préfet du *prétoire*, qui avoit sous lui des tribuns & des centurions; elles étoient presque toutes d'infanterie, y ayant peu de cavalerie. On y admit dans la suite quelques cohortes d'étrangers; savoir, des germains, des bataves & des thraces; ils avoient aussi parmi eux des archers, qu'Othon, selon Tacite, menoit avec lui, outre ceux de sa garde. La paie de ces soldats étoit double; au lieu d'un denier qui étoit la paie ordinaire des autres soldats, ils en avoient deux, & ils jouissoient de privilèges que d'autres n'avoient pas. Ces troupes abusant du pouvoir qu'on leur laissa prendre, le poussèrent jusqu'à élire & à détrôner de leur propre autorité plusieurs empereurs, même malgré le sénat, qu'ils obligeoient d'agréer & de conserver celui qu'ils avoient créé, à moins que les armées des frontières n'en eussent élu un autre qu'elles soutinssent. Tibère leur fit bâtir proche de la ville un camp fermé de murailles, en forme de forteresse où ils étoient ordinairement campés. L'empereur Septime-Sévère augmenta de beaucoup le nombre de ces troupes, & il les composa des plus braves soldats des légions des provinces, contre l'usage jusqu'alors observé de ne les prendre que dans celles d'Italie. Il ordonna qu'à l'avenir les recrues pour ces corps se tireroient des légions. Le grand Constantin cassa les gardes *prétoriennes*, à cause de leur insolence & de leurs fréquentes révoltes.

Jean d'Antioche, cité par Saumaise (*Not. in Spartian. p. 135. 136.*), dit que les soldats *prétoriens* portoient toujours l'épée du côté droit; ce qui les distinguoit des autres soldats, comme ils l'étoient d'ailleurs par leurs habits. Sur la colonne trajane, cette observation est confirmée relativement aux soldats *prétoriens*; mais leurs officiers portent l'épée du côté gauche. On reconnoît sur la même colonne les soldats *prétoriens* à l'index de la main droite qu'ils tiennent élevé, de même que le bras droit; ce qui étoit un signe d'obéissance & de fidélité. Voyez CASTRA pratoria & COHORTE prétorienne.

PRÊTRES ÉGYPTIENS.

« On comptoit dans l'ancienne Egypte, dit
O ij

M. Paw, quatre chomathim ou quatre collèges célèbres ; celui de Thèbes où Pithagore avoit étudié ; celui de Memphis où l'on suppose qu'avoient été instruits Orphée, Thalès & Démocrite ; celui d'Héliopolis où avoient séjourné Platon & Eudoxe ; enfin, celui de Saïs où se rendit le législateur Solon, qui comptoit probablement pouvoir y découvrir des mémoires particuliers touchant la ville d'Athènes, qui passoit chez les grecs pour une colonie fondée par les sages, dont le collège étoit le dernier dans l'ordre des temps : aussi n'avoit-il pas le droit de députer au grand conseil de la nation, comme les trois autres, qui députoient dix de leurs membres à Thèbes ; ce qui formoit le tribunal des trente, présidé par un prophète, que les historiens désignent par le terme d'archidicastes ».

« Il faut regarder comme une fable ce que dit Eusèbe d'un collège de *prêtres*, qu'on avoit établi à Alexandrie, & qui étoit, suivant lui, composé uniquement d'hermaphrodites ; tandis qu'il n'y a pas d'apparence que ceux qui naissoient avec quelque défaut notable, aient pu seulement être consacrés en Egypte ; puisque les animaux mêmes, auxquels on remarquoit la moindre difformité, ne servoient pas aux sacrifices, ni au culte symbolique. Comme Eusèbe prétendoit louer Constantin, il met hardiment au nombre de ses plus belles actions, l'ordre qu'il donna d'égorger sans pitié tous ces prétendus hermaphrodites d'Alexandrie. Mais si cela étoit vrai, un tel assassinat nous révolteroit infiniment de la part d'un prince qui devoit être fatigué d'en commettre. Il eut été à la fois absurde & cruel de faire mourir des filles, parce qu'elles étoient mal configurées par un écart de la nature qui n'est point rare en Egypte : aussi les autres écrivains ecclésiastiques ne parlent-ils pas de ce prétendu meurtre ».

« Quoique tous les climats chauds entraînent le cœur de l'homme vers la superstition, il semble, dit M. Paw, que celui de l'Egypte y incite encore davantage que les autres : car on ne trouve pas que les *prêtres* aient pu avoir quelque intérêt pour aigrir de plus en plus le génie pervers des fanatiques ; puisque ces *prêtres* jouissoient d'un revenu fixe en fonds de terre, qu'on abandonnoit à des fermiers pour un prix fort modique, & qui par-là même a pu se soutenir toujours sur un pied égal. De cette somme ils étoient obligés de déduire ce que coûtoient les victimes & l'entretien des temples : car ils devoient faire tous les sacrifices à leurs frais. Et il ne faut point les comparer à d'infâmes vagabonds, qui empruntoient leur nom & leur caractère en Italie, & qui gueussoient dans les rues de Rome depuis la seconde heure du jour jusqu'à la huitième, lorsqu'ils revenoient fermer le temple d'Isis ; ce qu'on n'eût pas souf-

fert en Egypte de la part du dernier des hommes, & bien moins de la part d'un *prêtre* : puisquela loi n'y toléroit aucun mendiant ».

« Quand l'ordre sacerdotal jouit d'un revenu fixe, & quand il ne permet la mendicité à aucun de ses membres, alors il est sûrement intéressé à maintenir l'ancienne religion quelle qu'elle soit ; mais il ne peut gueres être intéressé alors à introduire de nouvelles superstitions, qui doivent même lui paroître plus dangereuses qu'utiles ».

« M. Schegel, connu par le savant commentaire qu'il a fait sur l'ouvrage de l'abbé Banier, suppose que chaque *prêtre* égyptien ne possédoit que douze arures de terres, qui ne font pas, à beaucoup près, douze arpens de France (*Tom. II, pag. 29, Ob. XIII.* de la traduction allemande de l'ouvrage de l'abbé Banier.). On connoît des auteurs, comme Piérius, qui ont soupçonné qu'en Egypte il étoit défendu à la classe sacerdotale d'entretenir des chevaux, & il se peut que la loi de Moïse est relative à cette disposition particulière, quoique beaucoup de savans s'imaginent qu'elle n'est relative qu'au climat de la Palestine, qui ne fut jamais favorable à cette espèce de quadrupèdes. Au reste, comme on vouloit changer un peuple berger en un peuple cultivateur, la défense qu'on lui fit de nourrir des chevaux étoit très-sage, & il seroit difficile de trouver un autre moyen que celui-là pour réformer les mœurs des arabes bedouins, qui se servent de leurs juments de bonne race, comme les algériens de leurs navires ».

« Il faut avouer qu'on ne voit point clair dans la division des terres de l'ancienne Egypte : car quand on fait chaque portion sacerdotale de douze arures, on tombe dans le même inconvénient où est tombé Hérodote au sujet des portions militaires ; de sorte que, suivant lui, la paye du général n'étoit pas plus forte que celle du soldat, ce que personne n'a jamais cru & ne croira jamais. Le souverain ou l'état devoit payer en argent ou en denrées ceux d'entre les *prêtres* qu'on députoit à Thèbes pour y rendre gratuitement la justice en dernier ressort ; d'où on peut inférer que le produit de leurs terres n'étoit pas fort considérable, & sur-tout lorsqu'on réfléchit qu'ils devoient tous être mariés, sans quoi il ne paroît pas qu'ils aient pu s'acquitter d'aucune fonction publique. Et c'est en cela qu'on voit au moins quelque ombre de ce qu'on a affecté d'appeler la sagesse des égyptiens, dont les *prêtres* étoient d'ailleurs chargés des magistratures, de la conservation des loix, des archives, du dépôt de l'histoire, de l'éducation publique, de la composition du calendrier, des observations astronomiques, de l'arpentage des terres, du mesurage du Nil, & enfin de tout ce qui concernoit la médecine, la

salubrité de l'air, & les embaumemens; de sorte qu'en y comprenant leurs femmes & leurs enfans, ils composoient peut-être la septième ou la huitième partie de la nation. On se forme donc sur ce corps des idées fausses & ridicules, lorsqu'on le compare au clergé de quelque pays de l'Europe que ce soit, où sept ou huit couvens de moines ont plus de revenu que tout l'ordre sacerdotale de l'Égypte; quoiqu'il fût d'ailleurs accablé de travail & soudivié en différentes classes, qui avoient leurs occupations particulières. La première de toutes les classes comprenoit les prophètes, qu'on fait avoir présidé dans les tribunaux, où ils décidoient les procès sans parler, en tournant l'image de la vérité vers l'une ou l'autre partie; & si on peut regarder comme exacte la représentation d'un magnifique monument de la Thébàide, insérée dans les voyages de M. Pococke, il est sûr que le juge tenoit cette image suspendue à une espèce de sceptre, & non attachée à son cou, comme on le croit vulgairement ».

» Il faut observer ici que les anciens grecs étoient déjà tombés dans de grandes erreurs par rapport à la signification de ce terme de *prophète*, quoique ce soit un terme grec; & Platon a tâché de redresser là-dessus leurs idées. Ceux-là, dit-il, sont vraiment ignorans qui s'imaginent que le prophète soit celui qui prédit l'avenir; ce qu'on n'attribue, ajoute-t-il, qu'au *Mantis*, & le *Mantis* est toujours un fou, ou un furieux, ou un maniaque. De tout cela il suit nécessairement, comme Platon l'observe, que le prophète n'étoit que l'interprète de la prédiction qu'il n'avoit point faite, & qu'il ne pouvoit faire lui-même; parce qu'il devoit être dans son bon sens, qu'on regardoit comme incompatible avec l'esprit prophétique. Ainsi ces misérables, qu'on a qualifiés par le terme de *Mantis*, n'étoient que les instrumens de la superstition, de même que les pythies de Delphes, puisque tout dépendoit de ceux qui interprétoient l'oracle; & si nous lisons que des pythies s'étoient laissées corrompre à prix d'argent, pour donner des réponses favorables à quelques villes, au détriment de quelques autres, il faut qu'elles seules n'aient pas été corrompues, mais toute la troupe des sycophantes attachés au temple de Delphes ».

» Quant aux égyptiens, Clément d'Alexandrie indique plus positivement quelles étoient les fonctions de leurs prophètes; ils devoient être versés dans la jurisprudence, & connoître exactement le recueil des loix divines & humaines, insérées dans les dix premiers livres canoniques, qui contenoient tout ce qu'on supposoit être relatif à la religion; aussi ces prophètes ne passaient-ils pas pour être savans dans les sciences pure-

ment profanes, en comparaison des hiéroglyphematisés & des scribes sacrés, qui s'appliquoient plus à la physique & à l'histoire; ce qui leur attiroit beaucoup de considération; & on leur accordoit même le rang sur les astronomes & les géomètres, ou les arpédonaptes, qui étoient néanmoins aussi compris dans la première classe, de même que les hiérostolistes (Quelques passages d'Aulugelle & de Macrobe, qui attribuent aux égyptiens de grandes connoissances dans l'anatomie, ont fait croire qu'on faisoit chez eux les *prêtres* du premier ordre, en leur frottant du baume & du myron sur le doigt qui touche le petit dans la main gauche, à cause d'une veine qu'on croyoit y venir du cœur.) ».

» Ensuite venoient les comastes, qui présidoient aux repas sacrés; les néocores, les néocores & les pastophores, qui veilloient à l'entretien des temples & ornoient les autels; les chantres, les spargistes, les médecins, les embaumeurs & les interprètes, qui paroissent avoir été les seuls qui fussent un peu parler la langue grecque; car les autres *prêtres* ne savoient vraisemblablement que l'égyptien, qui différoit peu de l'éthiopien ».

» Ceux qui étoient de la première classe sacerdotale en Égypte, se lavoient plusieurs fois en 24 heures avec l'infusion du *péfal*, qui est indubitablement l'hyssope; ils ne portoient point d'habits de laine, ne buvoient presque jamais de l'eau du Nil pure, se coupoient les cheveux, les sourcils, la barbe, & se rasoient tellement tout le corps, qu'il n'y restoit pas de poil; de sorte qu'on peut bien s'imaginer qu'ils n'ont que très-rarement contracté la lèpre ».

« Les objets différens du culte des *prêtres égyptiens*, dit Caylus (*Rec. II. pag. 28.*), en avoient multiplié le nombre. Ils étoient, sans doute, distribués dans différentes classes, selon leur mérite, leur âge & leurs fonctions particulières. Les variétés qu'on rencontre dans leur coëffure & dans leurs autres attributs, marquèrent apparemment le rang, la dignité de chacun, & l'espèce de culte pour lequel ils étoient destinés. Cet usage a été constamment reçu & pratiqué par toutes les nations. On répondra qu'il est inutile de chercher chez les égyptiens d'autres *prêtres* que ceux qui nous sont déjà connus. Nous en voyons en effet un assez grand nombre sur les monumens. Les uns sont assis, & dans l'attitude de lire; d'autres à genoux, les mains élevées comme les musulmans. Ils ont tous la tête rase & couverte d'une simple calotte. D'autres sont debout, & tiennent ordinairement le bâton fourchu des deux mains. On en trouve d'autres enfin, qui ont des coëffures différentes. On peut les examiner sur les planches qui représentent des processions sur les bas-reliefs en creux, qui nous ont été conservés.

Car il faut convenir que les trois ou quatre ordres que je puis rapporter ne suffisent pas, & ne répondent point à l'idée que l'on doit se former de la superstition des égyptiens, d'après les auteurs anciens. Toutes les villes avoient un culte en général, & un culte qui leur étoit propre, & par conséquent des *prêtres* particuliers, qui devoient être distingués entr'eux par différens ornemens & différentes marques. Tous ceux que nous connoissons n'ont que des attributs généraux. On lit dans le traité d'Isis & d'Osiris de Plutarque, qu'au mois Paophi on célébroit la fête du bâton du soleil, comme ayant besoin dans son discours d'être soutenu. Le bâton fourchu que l'on voit porté par des *prêtres*, ne pourroit-il pas s'expliquer par ce passage » ?

» L'égalité répandue sur toute la figure, dit-il ailleurs (*Rec. IV. pag. 6.*), c'est-à-dire, le peu de sentiment du nud exprimé comme il le doit être sous une étoffe légère, coupée juste, pour ne point faire de pli, & cependant couvrir un corps quel qu'il soit; cette égalité, dis-je, ne me paroît point avoir été sentie jusqu'ici, ou du moins reconnue pour ce qu'elle peut être. En effet, elle a été généralement attribuée à l'ignorance ou au peu de cas que les égyptiens faisoient des détails; cependant il faut regarder cette expression comme une véritable imitation de l'habit sacerdotal emprunté de celui que les égyptiens supposoient à leurs dieux dans de certaines circonstances. Je suis donc convaincu par l'examen des monumens, que les *prêtres* avoient dans les temples un habillement de lin, comme Plutarque nous l'apprend; que cet habillement étoit filé très-fin, qu'il n'avoit que l'ampleur suffisante pour renfermer le corps & les bras; que ceux-ci étoient placés dans un état de modestie dont ils ne pouvoient s'écarter, tout le corps étant couvert, à la réserve du visage, des mains & des pieds; & que la coupe de l'habit non-seulement ne permettoit aux bras que d'être croisés sur la poitrine, mais qu'il leur étoit impossible d'avoir d'autres mouvemens que ceux d'une position simple & d'une attitude convenable au respect & au culte. Ces réflexions m'ont conduit à une observation que je suis étonné de n'avoir pas faite plutôt; elle est simple & les monumens en donnent une preuve très-répétée ».

» Ce vêtement si juste & d'une ampleur si médiocre, couvre & réunit plus ordinairement les pieds des figures. Je crois qu'il faut regarder celles de cette espèce comme les représentations de la divinité, à laquelle toute démarche étoit d'autant plus inutile que les égyptiens la faisoient marcher en bateau, & qu'ils vouloient peut-être la représenter comme fixée dans leur pays & hors d'état de s'en éloigner; sentiment dont nous voyons une expression pareille, mais plus grossière chez

les étrusques, qui clouoient & arrêtoient les pieds de leurs statues, pour empêcher les dieux qu'elles représentoient, de les quitter. Si les *prêtres*, au contraire, avoient eu cet habillement, ils auroient été absolument hors d'état d'agir & de se mouvoir. La position qu'ils auroient prise une fois dans les temples, n'auroit pu se changer, du moins à leur volonté. Il auroit donc été nécessaire de les apporter pour la cérémonie, & de les remporter quand elle auroit été finie; manœuvre & conduite si ridicules, qu'il est impossible de les admettre. Les figures qui ont les pieds nus, joints ou séparés, il n'importe, doivent donc être des *prêtres* ».

PRÊTRES GRECS.

Chez les grecs, les princes faisoient la plupart des fonctions des sacrifices; c'est pour cela qu'ils portoient toujours un couteau dans un étui, près de l'épée, lequel seul servoit à cet usage, mais jamais l'épée. Outre les princes, il y avoit encore des *prêtres* distingués, qui faisoient les principales fonctions du sacerdoce, & que l'on appelloit *Néocores* (*Voyez ce mot.*). Il y avoit aussi des familles entières à qui seules appartenoit le soin de l'intendance des sacrifices & du culte de certaines divinités. Ces familles étoient, par cette prérogative, extrêmement distinguées. A Athènes, c'étoit la famille des lycomédiens qui avoit l'intendance & la direction des sacrifices que l'on faisoit à Cérés & aux grandes déesses. Le poëte Musée avoit fait une hymne en l'honneur de cette maison, qui se chantoit dans les cérémonies religieuses. Il y avoit de plus chez les grecs une classe de *prêtres* appelés *portes-torches*, qui étoient très-respectés; ils portoient de longs cheveux, & leur tête étoit ceinte d'un bandeau, qui ressembloit au diadème des rois; ils étoient admis aux mystères de religion les plus secrets. Nul n'étoit admis dans aucune fonction du sacerdoce, qu'il n'eût prêté serment d'en remplir tous les devoirs.

Les *prêtres*, chez toutes les nations, étoient pour la plupart vêtus de blanc (*Valer. Flacc. Argon. lib. I. vers. 385.*).

PRÊTRES ROMAINS.

Les *prêtres* chez les romains n'étoient point d'un ordre différent des citoyens. On les choisissoit indifféremment pour administrer les affaires civiles & celles de la religion. Il y avoit une grande prudence dans cette conduite; elle obvioit à beaucoup de troubles qui auroient pu naître sous prétexte de religion. Les *prêtres* des dieux, même de ceux d'un ordre inférieur, étoient pour l'ordinaire élus entre les citoyens les plus distingués par leurs emplois & leurs dignités. On accordoit quelquefois cet honneur à des jeunes gens d'illustre famille, dès qu'ils avoient pris la robe virile.

L'institution des *prêtres* commença chez les romains avec le culte des dieux, & Romulus choisit deux personnes de chaque curie qu'on honora du sacerdoce. Numa qui augmenta le nombre des dieux, multiplia aussi le nombre de ceux qui étoient consacrés à leur service : *Et instituitis qui sacra curarent sacerdotibus*. D'abord on ne confia cette auguste fonction qu'à des patriciens ; mais les tribuns du peuple firent tant par leurs brigues & leurs clameurs, qu'enfin les plébéiens partagèrent presque toutes les parties du sacerdoce avec les nobles : d'abord ces *prêtres* furent élus par le collège dans lequel ils entroient ; & dans la suite, le tribun Licinius Crassus entreprit de transporter ce droit au peuple, mais sans succès, & c'est ce qu'exécuta heureusement Domitius Ahénobarbus. Le peuple eut donc le droit d'élire, & les collègues ne conservèrent que celui d'agréer le récipiendaire dans leur corps. Sylla devenu le maître, rétablit les choses dans le premier état, & dépouilla le peuple du privilège qu'il avoit usurpé. Ce changement ne tint pas long-temps, le tribun Atilius Labienus fit revivre la loi domitia que Marc-Antoine anéantit de nouveau ; & enfin les empereurs s'emparèrent du droit que le peuple & les pontifes s'étoient mutuellement disputé. Le sénat, en effet, au rapport de Dion, entr'autres privilèges qu'il fut forcé de céder à César, lui donna celui-ci : *Ut sacerdotes quotcumque vellet, neglecto etiam antiquitus recepto numero, constitueret ; quod quidem ab eo receptum, deinceps in infinitum excrevit*. Cherchez leur habillement au mot **PONTIFEX**.

Ils avoient plusieurs privilèges, tels que ceux de ne pouvoir être dépouillés de leur dignité, d'être exempts de la milice & de toute autre fonction attachée à la personne des citoyens. Le sacerdoce se maintint pendant quelque temps sous les empereurs chrétiens ; il ne fut aboli entièrement que du temps de Théodose qui chassa de Rome les *prêtres* de tout genre & de tout sexe, comme nous l'apprend Zozime : *Expellebantur utriusque sexus sacerdotes, & sana destituta sacrificiis omnibus jacebant*.

Il faut distinguer les *prêtres romains* en deux classes. Les uns n'étoient attachés à aucun dieu en particulier ; mais ils étoient occupés à offrir des sacrifices à tous les dieux ; tels étoient les pontifes, les augures, les quindécemvirs, qu'on nommoit *sacris faciundis* ; les auspices ; ceux qu'on appelloit *fratres arvales* ; les curions, les septemvirs, nommés *epulones*, les féciaux ; d'autres à qui on donnoit le nom de *sodales titiennes*, & le roi des sacrifices appellé *rex sacrificulus*. Les autres *prêtres* avoient chacun leurs divinités particulières : ceux-là étoient les *flamines*, les *saliiens* ; ceux qui étoient appellés *luperi*, *pinarii*, *potitii*, pour Hercule ; d'autres nommés aussi *galli*, pour

la déesse Cybèle ; & enfin les vestales, &c. (Voy. chacun de ces mots.)

Les *prêtres* avoient des ministres pour les servir dans les sacrifices. J'en vais donner une énumération laconique. Ceux & celles qu'on appelloit *camilli* & *camilla*, étoient de jeunes garçons & de jeunes filles libres qui servoient dans les cérémonies religieuses. Romulus en étoit l'instituteur ; & les *prêtres* qui n'avoient point d'enfans étoient obligés d'en prendre. Les jeunes garçons devoient servir jusqu'à l'âge de puberté, & les filles jusqu'à ce qu'elles se mariaient. Ceux & celles qu'on nommoit *flaminii* & *flaminie*, servoient le flamme de Jupiter : ces jeunes gens devoient avoir père & mère. Les quindécemvirs avoient aussi des ministres qui lui servoient de secrétaires.

Les ministres appellés *adivii* ou *adivini*, étoient ceux qui avoient soin de tenir les temples en bon état, ce qu'ils appelloient *sarta tecta servare*. Les joueurs de flûte étoient aussi d'un grand usage chez les romains, dans les sacrifices, les jeux, les funérailles : ils couroient masqués aux ides de juin. On se servoit encore aux sacrifices de gens qui sonnoient de la trompette ; ils purifioient leurs instrumens deux fois l'année : le jour de cette cérémonie se nommoit *tubilustria*.

Les ministres qu'on nommoit *popæ* & *victimarii*, étoient chargés de lier les victimes. Ils se couvroient de laurier, étoient à demi-nuds, & en cet état conduisoient les victimes à l'autel, apprétoient les couteaux, l'eau & les choses nécessaires pour les sacrifices, frappoient les victimes & les égorgétoient.

Il y en avoit d'autres qui s'appelloient *fictores*, parce qu'ils représentoient les victimes avec du pain & de la cire ; car les sacrifices simulés passoient pour de vrais sacrifices.

Il y avoit outre cela les ministres du flamme Jupiter, qui se nommoient *praclamatores*, les licteurs des vestales, les scribes des pontifes & des quindécemvirs, les aides des aruspices : ajoutez ceux qui avoient soin des poulets, *pullarii*. Enfin, les *prêtres* avoient des hérauts qu'on nommoit *kalatores*. (D. J.)

PRÊTRES GAULOIS. Voyez DRUIDES.

PRÊTRES des anciens peuples du nord, nommés *Drolles*.

On les appelloit souvent aussi *prophètes*, *hommes sages*, *hommes divins*. A Upsal, chacune des trois grandes divinités dont on a parlé au mot *Oain*, avoit ses *prêtres* particuliers dont les principaux, au nombre de douze, étoient les chefs des sacrifices, & exerçaient une autorité sans bornes sur tout ce qui leur paroissoit avoir du

rapport à la religion. On leur rendoit un respect proportionné à cette autorité. Le sacerdoce avoit été de tout temps réservé presqu'exclusivement à une famille, qui se vançoit d'avoir Dieu même pour auteur, & qui l'avoit persuadé au peuple. Souvent ils réunissoient le sacerdoce à l'empire; & ce fut par une suite de cette coutume que, dans des temps plus récents, les rois faisoient encore quelquefois les fonctions de *pontifes*, ou qu'ils destinoient leurs enfans à un état si révérend. La déesse *Frigga*, dont on a parlé au mot *Odin*, étoit ordinairement servie par des filles de rois, qu'on nommoit *prophétesses* & *déeses*. Elles rendoient des oracles, se dévouoient à une éternelle virginité, & entretenoient le feu sacré dans le temple de *Frigga*. Ces *prêtres* avoient tellement subjugué la crédulité du peuple; ils avoient poussé la fourberie & l'audace si loin, que l'on vit souvent des prétendus interprètes de la volonté du ciel, demander, au nom des dieux, le sang des rois eux-mêmes, & l'obtenir; & pendant que le prince étoit égorgé sur un autel, les autres étoient couverts des offrandes que l'on portoit de tous côtés à leurs ministres.

PRÊTRES souverains de quelque état. Voyez OMANE & OBLA.

PRÊTRESSE ÉGYPTIENNE.

« J'ai dit (*Caylus Rec. 7. 32.*) que cette figure étoit une *prêtresse*. Mon sentiment sur plusieurs monumens de cette espèce paroît souffrir quelques difficultés, & je dois m'expliquer à cet égard ».

« Je sens qu'on ne peut contredire un auteur aussi respectable qu'Hérodote, sans avoir de fortes raisons. Celles qui m'ont engagé à prendre ce parti se trouvent déjà dans le troisième volume (*Page 37, Planc. VIII, n°. 11.*), & je prie le lecteur d'avoir la complaisance de les relire; il s'agit de l'exclusion du service des autels qu'Hérodote donne formellement aux femmes égyptiennes. Cependant la quantité des monumens que j'ai scrupuleusement examinés, & dont j'ai toujours rendu compte en les rapportant, m'a fait regarder comme des *prêtresses* les figures qui m'ont paru ne pouvoir représenter que des *Isis*, soit par leur attitude, soit par le genre de leur coëffure, & la privation non-seulement de tous les attributs de cette déesse, mais celle des hiéroglyphes que je regarde quelquefois comme des formules de prières que l'on faisoit à la divinité dans tel ou tel instant. Pour concilier, en quelque façon, le passage de l'auteur avec l'indication des monumens, je me suis persuadé que les femmes étoient exclues du sacerdoce; mais qu'il étoit confié aux filles. Cette raison paroît une défaite, & comme telle, elle seroit assez mauvaise: cependant le rapport des représentations de ces fausses *Isis*

avec les monumens que l'on regarde, avec raison, comme la représentation des *prêtres* d'*Osiris*, ou d'autres divinités de l'Égypte, me paroît toujours une preuve suffisante du moins pour excuser la licence dont on pourroit me soupçonner. J'ajouterai même comme une nouvelle preuve, que les autres cultes que nous voyons émanés de celui des égyptiens, ont toujours admis les femmes dans le service de leurs temples, je donnerai pour exemple certain les étrusques & les grecs, mais principalement les premiers. La raison s'oppose à croire qu'une nation puisse admettre une pratique si sensiblement opposée, dès le premier emprunt qu'elle fait d'une religion. On fait que ces commencemens sont toujours accompagnés de la ferveur & de la pureté de l'imitation, comment encore deux nations se seroient-elles accordées sur une pareille singularité? D'ailleurs on ne me persuadera jamais que dans les *nomes* qui révéroient particulièrement *Isis*; à *Bubaste*, par exemple, le temple de cette déesse fût desservi par des hommes, pendant que la table *Isiaque* présente deux femmes debout & en fonction devant sa représentation. Je croirois donc qu'Hérodote, ou plutôt ses copistes, ont oublié l'indication qui détruisoit la généralité: car je crois encore, & les monumens semblent le désigner, qu'il y avoit plusieurs *nomes* qui n'admettoient que des hommes dans le sacerdoce de la divinité qu'ils adoroient; tels pouvoient être ceux qui étoient consacrés à *Osiris*, au taureau *Apis*, à l'Épervier, au *Cynocéphale*, &c. ».

« Je sens très-bien que je ferai toujours dans mon tort aux yeux des savans qui s'attachent au texte des bons auteurs; je suis de leur sentiment, & c'est un principe dont je ne dois pas m'écarter ».

Caylus (3. p. 37.) dit encore: « Ce monument suffiroit pour confirmer la conjecture qu'on vient de proposer. C'est la figure d'une femme coëffée simplement. Elle est assise, & tient un rouleau développé, sur lequel on peut supposer des caractères: particularité commune à tant d'autres figures, qu'on regarde constamment comme des *prêtres* occupés de la prière. Je n'ignore pas qu'Hérodote (*Lib. II.*) dit positivement, qu'en Égypte la femme ne sauroit être la *prêtresse* d'aucun dieu, ni d'aucune déesse. Mais soit que l'usage ait changé depuis cet historien, ou que cette règle ait eu ses exceptions, ou enfin que l'expression ne comporte pas un sens général, & ne s'étende pas aux filles, je vois des différences trop marquées dans les monumens pour adopter sans restriction le témoignage d'Hérodote. Je remarque du moins dans celui dont il s'agit, tous les caractères d'une *prêtresse*, dont une des plus grandes singularités, à mon avis, est d'avoir les jambes croisées à la mode des orientaux, circonstance que je n'avois encore jamais rencontrée sur

sur aucun monument égyptien. On voit ici une preuve de l'attachement uniforme & constant des peuples orientaux à leurs usages & à leurs pratiques ».

« Les égyptiens, quoiqu'opprimés par des conquérans qui vouloient tout changer, tout renverser dans le pays conquis, n'en conservèrent pas moins, dit M. Paw, un attachement invincible pour leurs anciennes loix, & les ressuscitoient dès que l'occasion leur étoit favorable, ou les maintenoient contre toute la fureur de la tyrannie; de forte qu'ils ne renoncèrent pas même après l'invasion de Cambyse, qui ne fut qu'une bête féroce, à l'usage immémorial de ne jamais conférer à aucune femme les premières fonctions sacerdotales, qui n'étoient ni de vains emplois; ni de vains titres; il falloit pour cela être versé dans le dialecte sacré, dans les dix premiers livres hermétiques, dans l'astronomie, dans la physique & dans tout ce qui étoit, ou dans tout ce qu'on appelloit la sagesse des égyptiens (*Clemen. Alexandrin. Strom. VI.*). Ce sont-là des choses que les femmes n'ont pu apprendre, & quand elles auroient pu les apprendre, les *prêtres* ne les leur eussent jamais enseignées; car leurs superstitions se soutenoient principalement par le secret; c'est un colosse immense, dont on cacheoit toujours les pieds ».

« Il a pu arriver dans la suite des temps, par l'extrême confusion des rits persans, grecs & romains, avec la liturgie égyptienne, que quelques dévotes d'Isis se sont fait passer pour des *prêtresses* d'Isis dans des pays étrangers; mais elles n'avoient reçu aucune consécration, & étoient intrusés dans ce ministère à la faveur de cette confusion dont je viens de parler. Tout cela a pu donner lieu aux monumens cités par Martin, Montfaucon, le comte de Caylus & plusieurs autres, qui paroissent avoir voulu opposer au témoignage positif de l'histoire ancienne, des monumens aussi modernes que la table isiaque, fabriquée en Italie (La table isiaque n'a été faite que dans le deuxième ou le troisième siècle. C'est un calendrier où quelques figures, qu'on a prises pour des *prêtresses*, sont des Isis. Voyez les *Miscel. Berolinensia*, tom. VI & VII.). Mais ce seroit inutilement qu'on entreprendroit de prouver que les égyptiens, aussi long-temps que leurs institutions ont été en vigueur, aient conféré les premières dignités sacerdotales aux femmes, qui n'ont pu tout au plus dans l'ordre secondaire, s'acquitter que de quelques emplois sans conséquence; comme de nourrir des scarabées, des musarignes & d'autres petits animaux sacrés. (On peut consulter là-dessus la dissertation de *sacerdotibus & sacrificiis aegyptiorum*, pag. 93 & 94, de M. Schmidt, qui a remporté le prix de l'académie des Inscriptions de Paris sur cette question.). Car pour le grand bœuf *Apis*, il ne leur étoit pas même permis de le voir, sinon

Antiquités, Tome V.

dans les premiers jours de son installation au temple de Memphis. Or, comme le bœuf *Apis* pouvoit, suivant le calcul de Plutarque & de M. Jablonski, vivre vingt-cinq ans avant que d'être noyé (*Jablonski Pantheon Aegypt. lib. IV. cap. 2. de tauro Apide.*), il s'écouloit souvent un siècle, pendant lequel les femmes d'Egypte ne le voyoient que quatre fois, & encore n'étoient-ce que les personnes de la lie du peuple, qui se chargeoient, comme l'on s'en appercevra dans l'instant, de cette cérémonie singulière ».

« Quant au temple de Jupiter-Ammon de la Thébaine, je suis persuadé qu'aucune femme ne pouvoit y entrer, non plus que dans celui de Jupiter-Ammon de la Libie (*Silius Italicus dit en parlant du temple de Jupiter-Ammon de la Libie, lib. III. v. 22.* :

Tum quis fas & honos adyti penetrabilia nosse

Fœmineos prohibent gressus.);

mais, par une de ces bizarreries dont les sages gémissent, on consacroit de temps en temps au Jupiter de Thèbes une petite fille, à laquelle on imposoit le nom égyptien de *Neith*, & qui, sous prétexte d'être la concubine du dieu, pouvoit s'abandonner à tout le monde, jusqu'à ce qu'elle parvint à un certain âge. Il y a bien de l'apparence que c'est dans cette institution qu'il faut chercher l'origine des amours mythologiques du père des dieux, & encore l'origine d'un abus beaucoup plus criant, qui se commit ensuite à *Thmuis* au Nome Mendétique ».

PRÊTESSE GRECQUE.

La discipline que les grecs observoient dans le choix des *prêtresses*, n'étoit pas uniforme; en certains endroits, on prenoit de jeunes personnes qui n'avoient contracté aucun engagement. Tels étoient entr'autres la *prêtresse* du temple de Neptune, dans l'île Calauria; celle du temple de Diane, à Egire en Achaïe, & celle de Minerve, à Tégée en Arcadie. Ailleurs, comme dans le temple de Junon en Messénie, on revêtoit du sacerdoce des femmes mariées. Dans un temple de Lucine, situé auprès du mont Cronius en Élide, outre la *prêtresse* principale, on voyoit des femmes & des filles attachées au service du temple, & occupées tantôt à chanter le génie tutélaire de l'Élide, & tantôt à brûler les parfums en son honneur. Denis d'Halicarnasse observe aussi que les temples de Junon, dans la ville de Phalère en Italie, & dans le territoire d'Argos, étoient servis par une *prêtresse* vierge, nommée *Κωνφόρα*. *Cistophore*, qui faisoit les premières cérémonies des sacrifices, & par des chœurs de femmes qui chantoient des hymnes en l'honneur de cette déesse. L'ordre des *prêtresses* d'Apollon-Amycléen étoit vraisemblablement formé sur le même plan

que celui des *prêtresses* de Junon à Phalère & à Argos ; c'étoit une espèce de société où les fonctions du ministère se trouvoient partagées entre plusieurs personnes. Celle qui étoit à la tête des autres , prenoit le titre de *mère* ; elle en avoit une sous ses ordres , à qui l'on donnoit le titre de *fille* ou de *vierge* ; & après cela , venoient peut-être toutes les *prêtresses* subalternes , dont les noms isolés paroissent dans quelques inscriptions.

Les romains ont eu aussi des *prêtresses*. Les inscriptions recueillies par Muratori en offrent mille preuves. On y lit : *Adleeta ab ordine sacerdotum in collegium ab Herculanio..... Sacerdos maxima Veneris caelestis..... Sacerdotissa Diana..... Sacerdotum faminarum prima* &c. , &c. , &c.

PRÉTURE, charge du préteur chez les romains , & la seconde dignité de la république. Voyez **PRÉTEUR**.

L'an 386 de Rome , les patriciens obtinrent cette nouvelle dignité , créée pour rendre la justice dans la ville , & considérée comme un supplément du consulat. Comme le dictateur avoit pour vicégénéral le général de la cavalerie , & les consuls leurs lieutenans , le préteur avoit aussi à ses ordres les questeurs qui dépendoient particulièrement de lui , & sur lesquels il se reposoit d'une partie des affaires.

L'an de Rome 675 , Sylla étant dictateur , ordonna que personne ne seroit reçu à la charge de préteur , qu'il n'eût passé à celle de questeur , & qu'aucun citoyen ne pourroit parvenir au consulat , qu'après avoir exercé la *préturé* ; & même qu'il ne pourroit obtenir la même dignité une seconde fois , que dix ans après l'avoir exercée. Philon , plébéien , parvint à la *préturé* ; mais c'est le seul plébéien de ma connoissance qui l'ait obtenue du temps de la république.

PREUGÈNE , fils d'Agénor , fut averti en songe d'enlever de Sparte la statue de Diane-Limnatis. Il l'emporta à Mésocce dans l'Achaïe , où il fit bâtir un temple à la déesse. Il eut sa sépulture devant une des chapelles de ce temple ; & tous les ans , dans le temps de la fête de la déesse , on rendoit à *Preugène* les honneurs héroïques sur son tombeau.

PRÉVOYANCE. La *Prévoyance* (*Providentia*) est représentée avec un globe à ses pieds , & tenant une lance à la main. Sur une médaille de l'empereur Pertinax , cette vertu tient une main étendue vers un globe qui semble tomber du ciel. Les modernes ont cru ridiculement qu'une femme avec deux visages seroit un emblème plus spirituel & plus significatif.

PRIAM , fils de Laomédon , fut mis sur le trône

de son père par Hercule. Voyez **LAOMÉDON** ; **PODARCÈS**. Il régna paisiblement pendant plusieurs années , au milieu d'une nombreuse famille. Sa première femme fut Arisba , fille de Mériops , dont il eut un fils nommé *Esacus*. Voyez **ESAQUE**. Hécube , sa seconde femme , lui en donna dix-neuf , dont les plus connus sont Déiphobe , Hector , Hélénus , Paris , Politès , Polydore , Troïle , &c. , & les filles Cassandre , Créüse , Laodicé & Polixène. Enfin , il eut cinquante enfans de différentes femmes ; & tous , à l'exception d'Hélénus , périrent avec leur père dans la guerre de Troie.

Après qu'Hector eut été tué , Apollon envoya Iris à *Priam* , au rapport d'Homère (*Iliad. lib. XXIV.*) , lui ordonner de porter à Achille des présents capables d'appaîser sa colère , pour être la rançon de son fils. Ce père infortuné prend douze talens d'or , avec les étoffes les plus riches & les vases les plus précieux , monte sur son char , accompagné d'un seul homme , & se hazarde d'aller au camp des grecs. Mercure , par l'ordre de Jupiter , conduit lui-même le char , endort les sentinelles qui gardent les retranchemens des grecs , traverse leur camp sans être aperçu , & arrive devant la tente d'Achille. *Priam* va se jeter aux pieds de ce terrible ennemi ; il embrasse ses genoux , il baise les mains meurtrières qui avoient versé le sang de ses fils , & le conjure de lui rendre le corps d'Hector , pour lequel il apporte une riche rançon. Achille s'attendrit en voyant l'humiliation de ce malheureux roi ; il le relève avec des marques de compassion , & lui accorde sans peine sa demande (Car les dieux avoient tourné son cœur à la pitié.). *Priam* s'en retourne à Troie avec le corps de son fils , & Mercure est encore employé pour le ramener de la même manière qu'il étoit venu.

Lorsque *Priam* voit sa ville livrée aux grecs , & l'ennemi vainqueur au milieu de son palais , il prend son épée & son casque , & veut mourir les armes à la main ; mais Hécube l'oblige de recourir à l'autel de Jupiter-Herfèus , où elle s'étoit réfugiée avec ses filles. Politès , un de leurs enfans , est poursuivi par Pyrrhus , est frappé , & vient expirer à leurs pieds. A cette vue , *Priam* ne peut retenir sa colère. Il ose reprocher à Pyrrhus cette action inhumaine , de tuer un fils aux yeux de son père , & lance en même-temps contre lui un trait qui touche à peine son bouclier , & tombe à ses pieds. Pyrrhus alors , sans respecter l'autel , se jette sans pitié sur le malheureux vieillard , saisit d'une main ses cheveux blancs , & de l'autre lui plonge son épée dans le sein. Les grecs ensuite lui coupent la tête , & traînent son corps sur le rivage , où il resta confondu dans la foule des morts. Si nous en croyons le poète Lesché , dit Pausanias , *Priam* ne fut pas tué devant l'autel de Jupiter-Herfèus , mais il en fut seulement arraché par

force ; & ce malheureux roi se traîna ensuite jusque devant la porte de son palais , où il rencontra Pyrrhus qui n'eut pas de peine à lui ôter le peu de vie que sa vieillesse & ses infortunes lui avoient laissée. D'autres ont dit que le cruel Pyrrhus arracha cet infortuné vieillard de son palais , le traîna au tombeau d'Achille , lui coupa la tête , la mit au bout d'une pique , & la fit porter par toute la ville.

Les artistes grecs & latins ont répété souvent le tableau de *Priam* , demandant à Achille le corps de son fils Hector. Ce sujet est en bas-relief à la ville Borghèse à Rome , sur la table iliaque au Capitole , & au même endroit sur la prétendue urne sépulcrale d'Alexandre-Sévère.

Sur une pâte antique de la collection de Stofch , *Priam* vient en suppliant auprès d'Achille , & lui demande à genoux le corps d'Hector. *Priam* se fait connoître par le bonnet phrygien. Achille est accompagné d'Automédon & d'Alcyme (*Iliad.* Ω. vers. 474.).

M. Visconti , éditeur du muséum Pio-Clémentin , pense qu'un bas-relief du palais Barberini , qui est aujourd'hui dans le même muséum , & sur lequel Winckelman a cru voir la mort d'Agamemnon , représente celle de *Priam*.

Sur une pierre du duc de Devonshire , on voit *Priam* avec des cheveux comme lui en donne Homère. Cependant les autres poètes le firent paroître dans leurs tragédies avec la tête rasée.

PRIAM , fils de Politès & petit-fils du vieux Priam , s'embarqua avec Enée , & alla s'établir en Italie , où il fonda une ville.

PRIANSUS , en Crète. ΠΡΙΑΝΣΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un palmier.

PRIAPE étoit fils de Bacchus & de Vénus. Junon , jalouse de la déesse des Grâces , fit tant par ses enchantemens , qu'elle rendit monstrueux & contrefait l'enfant que Vénus portoit dans son sein. Aussi-tôt qu'elle le eût mis au monde , elle l'éloigna de sa présence , & le fit élever à Lampsaque , où il devint la terreur des maris ; ce qui le fit chasser de cette ville ; mais les habitans , affligés d'une maladie violente dans les parties de la génération , crurent que c'étoit une punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait au fils de Vénus. Ils le rappellèrent chez eux ; & dans la suite

il devint l'objet de la vénération publique. *Priape* est appelé dans les poètes *hellespontique* , parce que Lampsaque étoit située sur l'Hellepont , dans l'Asie-Mineure.

Le malheur des lampsaquiens fit regarder *Priape* comme le dieu tutélaire des parties sexuelles de l'homme ; aussi ce dieu étoit le plus-lubrique de tous les dieux ; & son nom seul exprime souvent une obscénité. Les femmes débauchées lui rendoient un culte particulier , où la licence étoit outrée.

Priape étoit le dieu des jardins. On croyoit que c'étoit lui qui les gardoit & les faisoit fructifier ; c'est pourquoi les romains mettoient sa statue non-seulement dans leurs jardins potagers , mais aussi dans ceux qui n'étoient que pour l'agrément , & qui ne portoient aucun fruit , comme il est aisé de le voir dans une épigramme de Martial (*Livre III. épigr. 58.*) , où se moquant de ceux qui avoient des maisons de campagne sans potagers , ni vergers , ni pâturages , il dit qu'à la vérité , ni eux , ni le *Priape* de leurs campagnes , n'avoient rien dans leurs jardins qui pût faire craindre les voleurs ; mais il demande si on doit appeller maison de campagne celle où il faut apporter de la ville des herbes potagères , des fruits , du fromage & du vin.

Priape étoit représenté le plus souvent en forme d'Hermès ou de Terme , avec des cornes de bouc , des oreilles de chèvre , & une couronne de feuilles de vigne ou de laurier. Ses statues sont quelquefois accompagnées des instrumens du jardinage , de paniers pour contenir toutes sortes de fruits , d'une faucille pour moissonner , d'une massue pour écarter les voleurs , ou d'une verge pour faire peur aux oiseaux. C'est pourquoi Virgile appelle *Priape* , *custos furum & avium* , le gardien des jardins contre les voleurs & les oiseaux. On voit aussi sur des monumens de *Priape* , des têtes d'âne , pour marquer l'utilité qu'on tire de cet animal pour le jardinage & la culture des terres , ou peut-être parce que les habitans de Lampsaque offroient des ânes en sacrifice à leur dieu. *Priape* étoit particulièrement honoré de ceux qui nourrissoient des troupeaux de chèvres ou de brebis , ou de mouches-à-miel.

Hésiode ne fait aucune mention de *Priape* ; ce qui prouve que chez les grecs cette divinité n'étoit pas des plus anciennes. C'étoit une adoption du Mendès des égyptiens , ou de la force génératrice répandue dans l'univers. Aussi Phurnutus (*De nat. deor. c. 7.*) dit-il que *Priape* étoit la même divinité que Silvain. Un seul écrivain anonyme , cité par Suidas , assure que *Priape* étoit l'Horus des égyptiens , sans doute parce que ce dernier avoit le membre viril très-apparent.

Dans une inscription recueillie par Gruter.

(95. 1.), on lit ces mots *PRIAPO PANTHEO*, qui prouvent aussi que *Priape* étoit l'ame de l'univers.

« Les amateurs & les connoisseurs de l'art distinguent à Portici, dit Winckelmann, dans le nombre des petites figures, un *Priape* qui est vraiment digne de toute leur attention. Il n'est que de la longueur d'un doigt; mais il est exécuté avec tant d'art, qu'on pourroit le regarder comme une étude d'anatomie si précise, que Michel-Ange, tout grand anatomiste qu'il étoit, n'a rien exécuté de plus savant. Les dessins de ce grand homme, conservés dans le cabinet du cardinal Alexandre Albani, prouvent seuls combien il étoit profond dans cette partie de son art. Ce *Priape* paroît faire une espèce de geste fort ordinaire aux italiens, mais entièrement inconnu aux étrangers; conséquemment j'aurai peine à leur faire entendre la description que j'en vais faire. Cette figure tire en en-bas la paupière inférieure avec l'index de la main droite, appuyée sur l'os de la joue, tandis que la tête est penchée du même côté. Il faut que ce geste fût employé par les pantomimes des anciens, & qu'il eût différentes significations expressives. Celui qui le faisoit gardoit le silence, & sembloit vouloir dire, dans ce langage muet: Méfie-toi de lui, il est fin, il en fait plus que toi; ou bien: Il croit me prendre pour dupe, je l'ai attrapé; ou bien enfin: Tu t'adresces bien! tu as bien trouvé ton homme! De la main gauche la même figure fait ce que les italiens nomment *far la fica*, geste obscène qui consiste à placer le pouce entre l'index & le doigt du milieu, de façon qu'on croit voir le bout de la langue sortant entre les deux lèvres, & cette disposition des doigts s'appelle aussi *far castagne*, par allusion à la fente qu'on fait à l'écorce des châtaignes avant que de les rôtir ».

» On montre au même cabinet un membre viril ou *Priape* de bronze, accollé avec une petite main faisant le même geste. Ces sortes de mains se rencontrent fréquemment dans les cabinets, & l'on fait qu'elles tenoient lieu d'amulettes chez les anciens, ou, ce qui est la même chose, qu'on les portoit comme des préservatifs contre les charmes, les mauvais regards & les enchantemens. Quelque ridicule que fût cette pratique superstitieuse, elle ne s'en est pas moins conservée jusqu'à présent dans le bas peuple du royaume de Naples. L'on m'a fait voir plusieurs de ces *Priapes*, que des gens ont la simplicité de porter au bras ou sur la poitrine. Le plus souvent ils attachent à leur bras une demi-lune d'argent, que le peuple appelle *luna pezzara*, c'est-à-dire, lune pointue, & qu'ils regardent comme un préservatif contre l'épilepsie; mais il faut que cette lune ait été fabriquée de l'aumône qu'on a recueillie soi-même, & qu'on la porte ensuite à un prêtre qui la bénit. Cet abus est connu, cependant on le tolère. Il se

pourroit que le grand nombre de demi-lunes d'argent qui se trouvent dans le cabinet de Portici, eût le même objet de superstition. Les athéniens les portoitent au cuir du talon de leurs chaussures sous la cheville du pied ».

» Dans le nombre des *Priapes*, on en voit avec des ailes & avec des clochettes pendues à des chaînes entrelacées, & souvent la partie supérieure est terminée par la croupe d'un lion qui se gratte avec sa patte gauche, comme font les pigeons sous leur aile, quand ils sont en amour, & pour s'exciter, dit-on, à la volupté. Les clochettes sont de métal, montées en argent; apparemment que leur son devoit produire un effet à-peu-près semblable à celui des clochettes (*Æschyl. sent. cont. Theb. vers. 391.*), qui se mettoient sur les boucliers des anciens; ici elles étoient faites pour inspirer de la terreur, & là elles avoient pour objet d'éloigner les mauvais génies. Les clochettes entroient aussi dans les habillemens de ceux qui étoient initiés aux mystères de Bacchus ».

Sur une pierre gravée du (*Mus. flor. tom. I. tab. LXXIII. n. 5.*) cabinet de l'empereur à Florence, Vénus est debout à côté d'un terme de *Priape*, qui est ici voilé, comme il l'est sur une urne sépulcrale de la galerie du palais Barberini, & sur deux (*Bartoli admir. tab. LII.*) bas-reliefs, l'un du palais Gustiniani, & l'autre du palais Colonna, où Bacchus est appuyé sur un *Priape* qui a un voile.

Dans la collection de Stofch, on voit sur un anneau antique gravé en or, la tête du dieu des jardins avec les parties génitales pendues au cou. Cela rappelle le souvenir du cruel traitement que le Périplectomène de Plaute veut faire au galant de sa femme :

Quin jam dudum gestit mæcho hoc abdomen adimere;

Ut faciam quasi puero in collo pendant crepundia.

(Miles Glor. act. V. v. 56.)

On attachoit aussi des *Priapes* (*Conf. Bochart. Phal. & can. pag. 525.*) au cou des enfans; & ils étoient appelés *fascinum*. Pline (*L. XXXIII. c. 6. p. 604. l. 16.*) dit qu'on avoit commencé du temps de l'empereur Claude à cacheter avec des anneaux gravés en or.

Sur une cornaline, un sculpteur qui fait un *Priape*.

Sur une sardoine, cachet antique d'une seule pièce, un terme de *Priape* avec le thyrsé. Diodore de Sicile (*L. II. c. 102.*) rapporte qu'il y avoit une statue de Mercure, où l'on voyoit *mentulam erectam*, dont il fait un mystère qu'il n'ose révéler. Les *Priapes* que le roi Sésostris fit ériger pour marquer les endroits où il avoit trouvé de la

résistance, n'étoient que des simples colonnes avec des parties génitales.

Sur une cornaline, un terme de *Priape* sous un arbre, avec le *pedum* sur l'épaule.

Sur une sardoine de trois couleurs, *Priape* avec une pomme dans la main droite.

Sur une prime d'émeraude, *Priape* avec une pomme dans la main gauche & des fruits dans un tablier; il porte de la main droite le caducée. Le dieu des jardins fait ici la fonction d'un messager ou d'un envoyé, portant de la main droite le caducée, qui étoit dès les premiers temps de l'antiquité la marque de distinction des députés. Jason prit le caducée, quand il alla trouver le roi Æète:

Αὐτὸς δὲ ἔλην Ἑρμείῳ σκηπτρον.

Ipse sumpsit Mercurii sceptrum.

(Apollon. arg. l. III. p. 19.)

Il semble qu'on ait voulu marquer que *Priape* s'en acquitteroit avec la même énergie que les ambassadeurs de Sparte introduits par Aristophane dans l'Acropole d'Athènes, occupé par les femmes:

Χαρούς ἄσπερ χοιροκομῆιον περὶ τοῖς μηροῖσιν ἔχοντας.

Incedunt circumque femora habent paxillum rigentem.

(Lyfist. v. 1075.)

Le caducée peut aussi se rapporter à ce que nous avons remarqué plus haut, relativement à Mercure.

Sur un jaspe gris, *Priape* debout sur un croissant, avec le boisseau sur la tête, comme Sérapis; au-dessous il y a un Amour un genou en terre, les mains liées derrière le dos.

Sur une pâte de verre, dont (*Mus. flor. tom. I. tab. LXXVIII. n. 5.*) l'original est dans le cabinet de l'empereur à Florence, un Amour sur un rocher, qui tue avec un trident un serpent devant un terme de *Priape*.

Sur une cornaline montée en anneau de bronze, incrusté en or, un Amour qui met une couronne sur un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, un faune assis vis-à-vis d'un terme de *Priape*; il tient un thyrsé, auquel sont liés des bâtons ou castagnettes.

Sur une cornaline montée en anneau d'or antique, un faune qui joue de la lyre devant un terme de *Priape*, élevé sur une colonne.

Sur une cornaline, un faune les deux flûtes en main, assis aux pieds d'un terme de *Priape*, sous un arbre, contre lequel est posé son *pedum*.

Sur une cornaline, un faune qui joue de deux flûtes, devant un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, un faune offrant du vin dans un vase à un terme de *Priape*, derrière lequel il y a un autre grand vase.

Sur une cornaline, un faune tenant une outre & versant du vin dans un vase, devant un terme de *Priape*, élevé sur un tas de pierres à côté d'un arbre.

Sur un jaspe rouge, une figure avec un thyrsé qui offre un plat de fruit à un terme de *Priape*, derrière lequel un Amour joue de deux flûtes.

Sur une cornaline, deux femmes, dont l'une joue de deux flûtes, & l'autre d'un tambourin, devant un terme de *Priape*, élevé sur une colonne.

Sur une pierre d'aiman, deux figures qui sacrifient à un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, une figure drapée, ayant une torche allumée à la main, qui offre des pommes sur un plat à un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, une femme qui offre un plat de fruits à un terme de *Priape*, qui est sur une colonne, devant laquelle il y a un autel avec du feu allumé.

Sur une prime d'émeraude, un faune assis sous un arbre devant un terme de *Priape*, qui est sur une couronne ornée de guirlandes. Devant le terme, on voit une outre attachée à une branche de l'arbre.

Sur une cornaline brulée, une figure drapée, qui offre des pommes sur un plat à un *Priape* placé dans une petite niche faite de planches. Ces niches s'appelloient (*Priap. carm. 13. 49.*) *facella* ou *tentoria*.

Sur une agate-onyx, deux satyresses autour d'un *Priape*, dont l'une s'assied sur lui, & l'autre agenouillée sur un autel, une branche de laurier d'une main, embrasse le dieu de l'autre.

Sur une pâte de verre, le même sujet, avec une colonne à laquelle est attaché un carquois.

Sur un jaspe jaune, un homme qui sacrifie sur un autel, devant un *Priape* qui est sous un arbre.

Sur une topaze, un *Priape* avec une inscription au-dessus.

Sur une pierre d'aiman, gravée des deux côtés, est un *Priape*, & sur le revers une couronne de laurier & une branche de palme, avec les lettres T E X N H.

Sur une pâte antique, un *Priape* percé d'une flèche.

Sur une pâte antique, un *Priape* ailé.

Sur une pâte antique, un autre *Priape* ailé, avec le mot *THAE*, *hac viâ*, par ce chemin.

Sur une pâte de verre, une colonne avec une urne dessus, devant laquelle on voit un *Priape* terminé en lion par les parties postérieures, avec lesquelles il tient un limaçon; au-dessus de lui on voit un papillon, & derrière la colonne l'inscription *ΑΑΚΙΒΙΑΔΗΣ*.

Sur une pâte antique, montée en ambeau de bronze antique, un *Priape* ailé entrant dans une coquille, avec une étoile au-dessous.

Sur une pâte de verre, un homme à cheval sur un *Priape* terminé en lion. On fait que les nouvelles mariées étoient obligées de se mettre à cheval sur un *Priape*; cela étoit représenté dans une petite statue à Rome. Dans le palais *Fiano-Sforza* à Rome, il y avoit deux *Priape* d'une grandeur énorme, qui se terminoient en deux petites jambes hautes de deux palmes, & sur ces jambes étoit montée une femme.

Sur une pâte de verre, un Amour à cheval sur un *Priape* terminé en lion.

Sur une cornaline, une figure assise, ayant un *Priape* monstrueux vers lequel elle approche l'oreille, comme pour entendre, & comme si elle vouloit dire: *Et habet mea mentula mentem*.

PRIAPÉE, nom qu'on a donné aux épigrammes & aux pièces obscènes, trop libres, telles que celles qui ont été composées sur *Priape*, dont il y a plusieurs exemples dans les catalectes des anciens.

On les suspendoit dans les jardins aux statues de *Priape*, aux bosquets, aux fontaines qui étoient près d'elles.

PRIAPOS, en Mysie. *ΠΡΙΑΠΕΩΝ*. & *ΠΡΙΑΠΗΝΩΝ*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Gordien-Pie.

Elle tiroit son nom du culte particulier que l'on y rendoit à *Priape*.

PRIÈNE, en Ionie. *ΠΡΗΝΕΩΝ*. & *ΠΡΗΝ*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère, de Valérien.

La justice étoit si exactement observée dans cette ville, deux siècles avant l'ère vulgaire, qu'elle passoit en proverbe, dit Strabon (*Liv. IV. pag. 636*). Holophernes ayant mis en dépôt à *Priène* quatre cents talens d'argent, toutes les sollicitations d'Attalus, roi de Pergame, & d'Ariarathus ne purent porter les *priéniens* à frustrer Holophernes (dont la puissance n'étoit pas pour eux redoutable) de la somme qu'il leur avoit confiée.

Priène se souvint toujours d'avoir produit Bias, un des sept à qui les grecs donnèrent le nom de *sages*. Il florissoit sous le règne d'Alyates, roi de Lydie, vers la quarante-deuxième olympiade, 610 ans avant l'ère vulgaire, & l'an 144 de Rome. C'est lui qui, dans une tempête, entendant des impies invoquer les dieux, leur dit: « Taisez-vous, de peur qu'ils ne s'aperçoivent que » vous êtes sur ce vaisseau ».

Priène n'étoit pas moins glorieuse d'avoir donné la naissance à Archélaüs, l'un des plus excellents sculpteurs de l'antiquité. Plusieurs savans prétendent qu'il fleurissoit du temps de l'empereur Claude, & que ce fut ce prince, amateur des ouvrages d'Homère, qui lui fit faire en marbre l'apothéose de ce divin poète. Quoi qu'il en soit, ce marbre qui est d'une beauté singulière, & qui prouve la sagesse, l'étendue de génie, le grand savoir & l'habileté de cet illustre sculpteur, fut trouvé, en 1658, dans un lieu nommé *Frattochia*, appartenant aux princes Colannes, & où l'empereur Claude avoit autrefois une maison de plaisance; il n'y a point de curieux qui ne sachent qu'il fait aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens du palais de ces princes à Rome. Dès le moment qu'on l'eût découvert, il fut dessiné & gravé à Rome par Jean-Baptiste Galostrucci, peintre de Florence; & depuis, il a paru dans plusieurs ouvrages d'antiquité, entr'autres dans ceux du P. Kircher, de Cuper, de Spanheim, & dans l'ouvrage des pierres antiques gravées de Stofsch.

PRIÈRES. Voyez *ATÉ*, *LITÈS*.

Hésiode dit que les *Prières* étoient filles de Jupiter; elles sont boîteuses, dit ingénieusement Homère, ridées, ayant toujours les yeux baissés, l'air rampant & humilié, marchant continuellement après l'injure, pour guérir les maux qu'elle a faits.

Les romains prioient debout, la tête voilée, afin de n'être pas troublé par quelque face en-

nemie, comme le dit Virgile, & pour que l'esprit fût plus attentif aux prières. Il y avoit un prêtre qui prononçoit les prières avec tout le monde, afin qu'on ne transposât rien, & qu'elles fussent faites sans confusion. Pendant les prières, on touchoit l'autel, comme faisoient ceux qui prêtoient serment. Les suppliant embrassoient aussi quelquefois les genoux des dieux, parce qu'ils regardoient le genou comme le signe de la miséricorde. Après leurs prières, ils faisoient un tour entier, en formant un cercle, & ils ne s'asseyoient qu'après avoir fait toutes leurs prières, de peur de paroître rendre leurs respects aux dieux avec trop de négligence. Ils portoient aussi la main à leur bouche, d'où vient le mot d'adoration; enfin, ils se tournoient ordinairement du côté de l'Orient pour prier. Les grecs faisoient aussi leurs prières debout ou assis, & ils les commençoient toujours par des bénédictions ou par des souhaits; & lorsqu'ils les alloient faire dans les temples, ils se purifioient auparavant avec de l'eau lustrale, qui n'étoit autre chose que de l'eau commune, dans laquelle on éteignoit un tison ardent, tiré du foyer des sacrifices. Cette eau se tenoit dans un vase que l'on plaçoit à la porte ou dans le vestibule des temples, & ceux qui y entroient, s'en lavoient eux-mêmes, ou s'en faisoient laver par les prêtres.

PRIMICERIVS, le premier dans quelque rang ou quelque dignité, celui qui est inscrit le premier au catalogue, *primus in cerâ*.

PRIMICERIVS CUBICVLI, le premier valet-de-chambre.

PRIMICERIVS NOTARIVORVM, secrétaire d'état, qui tenoit le registre général de tout l'empire. Ce registre étoit originairement un journal qu'Auguste avoit dressé de tout l'empire, qui contenoit le nombre des soldats romains & des étrangers, celui des armées, des royaumes, des provinces, des impôts, des revenus, & ensuite un état de la dépense, le tout écrit de la main de ce prince. Ses successeurs donnèrent d'abord la garde de ce journal à leurs affranchis, qu'on appelloit *procuratores ab ephemeride*; & depuis, cette fonction devint une charge distinguée sous le titre de *primicerius notariorum*, qui avoit sous lui plusieurs secrétaires, appelés *tribuni notarii*.

PRIMIPILVS ou *PRIMOPILVS*, centurion de la première centurie d'une légion: *Et primus centurio erat quem nunc primipilum appellant*. Ces officiers étoient admis dans le conseil de guerre, où les tribuns étoient appelés. Ils recevoient l'ordre du chef ou des tribuns, & ils le portoient ensuite aux autres; & selon l'ordre qu'ils avoient reçu, ils faisoient marcher ou faire halte. Ils conduisoient l'aigle, l'avoient en garde, & la défendoient dans le combat. Quand on se mettoit en

marche, c'étoient eux qui l'arrachotent de terre & la donnoient au porte-enseigne.

On trouve dans Gruter (1053. 8. & 1054. 8.) des inscriptions où on lit *primicerius cenariorum* & *primicerius monetariorum*.

PRIMISCRINIUS, premier commis d'un bureau.

PRIMISCRINIUS CANONVM, premier commis du bureau de certains revenus annuels.

PRIMISCRINIUS NUMERARIUS, premier commis des douanes.

PRIMISCRINIUS SOCIETATVM, premier commis du bureau des assurances.

PRIMNE, une des nymphes océanides.

PRINCE DE LA JEUNESSE. Les empereurs ayant réuni à leur suprême dignité celle de censeur, il n'y eut plus de prince du Sénat, ni de chevaliers; mais Auguste, en renouvelant les jeux troyens, prit, pour les exécuter, les enfans des sénateurs, qui avoient le rang de chevaliers, en choisit un de sa famille qu'il mit à leur tête, & le nomma *prince de la jeunesse*, en le désignant son successeur. Ce titre de *prince de la jeunesse* semble dans tout le Haut-Empire n'avoir appartenu qu'aux jeunes princes, qui n'étoient encore que Césars. Valérien paroît être le premier, sur les médailles duquel on trouve *princeps juventutis*, au revers d'une tête qui porte pour légende *imperator*; mais dans le Bas-Empire on en a cent exemples.

PRINCE, *princeps*. C'est le nom d'une des quatre sortes de soldats qui composoient les légions. Après les hastaires, étoient les soldats qu'on appelloit *princeps*, d'un âge plus avancé, pesamment armés, comme les précédens, ayant pour armes offensives l'épée, le poignard & de gros dards. Ils commençoient par lancer leurs traits, & se servoient ensuite de leur épée en s'avançant contre l'ennemi.

PRINCE DU SÉNAT. C'étoit celui que le censeur, en lisant publiquement la liste des sénateurs, nommoit le premier. Il est appelé dans les auteurs, tantôt *princeps Senatûs* ou *princeps in Senatu*, tantôt *princeps civitatis* ou *totius civitatis*, quelquefois *patriæ princeps*, & même quelquefois simplement *princeps*, de même que les empereurs.

Sa nomination dépendoit ordinairement du choix du censeur, qui à la vérité ne déféroit ce titre honorable qu'à un ancien sénateur, lequel avoit été déjà honoré du consulat ou de la censure, & que la probité & la sagesse avoient rendu.

recommandable. Il jouissoit toute sa vie de cette prérogative.

Le titre de *prince du Sénat* étoit tellement respecté, que celui qui l'avoit porté, étoit toujours appelé de ce nom, par préférence à celui de toute autre dignité dont il se seroit trouvé revêtu. Il n'y avoit cependant aucun droit lucratif attaché à ce beau titre, & il ne donnoit d'autre avantage qu'une autorité qui sembloit naturellement annoncer un mérite supérieur dans la personne qui en étoit honorée.

Cette distinction avoit commencé sous les rois. Le fondateur de Rome s'étoit réservé en propre le choix & la nomination du principal sénateur, qui dans son absence devoit présider au Sénat. Quand l'état devint républicain, on voulut conserver cette dignité.

Depuis l'institution des censeurs, il passa en usage de conférer le titre de *prince du Sénat* au sénateur le plus vieux & de dignité consulaire ; mais dans la dernière guerre punique, un des censeurs soutenant avec fermeté que cette règle établie dès le commencement de la république, devoit être observée dans tous les temps, & que T. Manlius Torquatus devoit être nommé *prince du Sénat*, l'autre censeur s'y opposa, & dit que, puisque les dieux lui avoient accordé la faveur de réciter les noms des sénateurs inscrits sur la liste, il vouloit suivre son propre penchant, & nommer le premier Q. Fabius Maximus, qui, suivant le témoignage d'Annibal lui-même avoit mérité le titre de *prince du peuple romain*.

Au reste, quelque grands, quelque respectés que fussent les *princes du Sénat*, il paroît que l'histoire n'en nomme aucun avant M. Fabius Ambustus, qui fut tribun militaire l'an de Rome 386. Nous ignorons même qu'il a été *prince du Sénat*, si Plin (L. VII. c. 13.) n'avoit observé comme une singularité très-glorieuse pour la maison Fabia, que l'aïeul, le fils & le petit-fils eurent consécutivement cette primauté, *tres continui principes Senatūs*.

Il seroit difficile de former une suite des *princes du Sénat*, depuis les trois Fabius dont Plin fait mention. L'abbé de la Bletterie, dans un mémoire sur ce sujet, inséré dans le *recueil de littérature, tom. XXIV*, reconnoît, après bien des recherches historiques, que l'entreprise de former cette suite seroit vaine. Comme les *princes du Sénat* n'avoient en cette qualité aucune part au gouvernement, on doit être un peu moins surpris que les historiens aient négligé d'en marquer la succession. D'ailleurs, pas une histoire complète de la république romaine ne s'est sauvée du naufrage de l'antiquité. Tite-Live ne parle point des *princes du Sénat* dans sa première décade ; nous ignorons s'il en parloit dans la seconde ; le plus ancien qu'il nomme dans

la troisième, c'est Fabius Maximus, choisi l'an de Rome 544. Dans les quinze derniers livres qui nous restent de ce fameux historien, les successeurs de Fabius Maximus sont indiqués ; savoir, en 544, Scipion, le vainqueur d'Annibal ; en 570, L. Valerius Flaccus, alors censeur, qui fut choisi par Caton, son collègue dans la censure ; Emilius Lepidus fut nommé l'an 574. Il semble que l'élection de Fabius Maximus ayant introduit l'usage de conférer le titre de *prince du Sénat*, non comme autrefois à l'ancienneté, mais au mérite, Tite-Live s'étoit imposé la loi de marquer ceux qui l'avoient reçu depuis cette époque. En effet, la suite en devenoit alors beaucoup plus intéressante, parce qu'elle faisoit connoître à qui les romains avoient de siècle en siècle adjugé le prix de la vertu.

Il est donc à présumer que nous aurions une liste complète depuis Fabius Maximus jusqu'aux derniers temps de la république, si nous avions l'ouvrage de Tite-Live tout entier. Mais on ignore quel fut le successeur d'Emilius Lepidus, mort en 601 ; c'est le dernier dont il soit fait mention dans Tite-Live, qui nous manque à la fin du sixième siècle de Rome. Nous trouvons Cornelius Lentulus en 628, Métellus le macédonique en 632, Emilius Scaurus en 638, & celui-ci vivoit encore en 662 ; à Scaurus succéda peut-être l'orateur Antoine, que Marius fit égorger en 666. L. Valerius Flaccus fut nommé l'année suivante, Catulus en 683.

Les vuides qui se trouvent dans cette liste, peuvent être attribués avec assez de vraisemblance à la disette d'historiens ; mais on doit, ce me semble, chercher une autre raison de celui qui se rencontre depuis la mort de Catulus, arrivée au plus tard en 693, jusqu'à César Octavien, choisi l'an de Rome 725. Je crois que dans cet intervalle le titre de *prince du Sénat* demeura vacant. Pour ces temps-là, nous avons l'histoire de Dion Cassius. Il nous reste beaucoup d'auteurs contemporains, & d'autres dont les ouvrages nous apprennent dans un très-grand détail les événemens des trente dernières années de la république. Si Catulus eut des successeurs, comment aucun d'eux n'est-il marqué nulle part, pas même dans Cicéron, dont les écrits & sur-tout les lettres, sont une source intarissable de ces sortes de particularités.

On trouve, il est vrai, çà & là certaines expressions qui semblent insinuer que Crassus & Pompée furent *princes du Sénat*. Par exemple, dans Velleius Paterculus, le premier est appelé *romanorum omnium princeps* ; le second *principes romani nominis*, dans le même historien ; *omnium seculorum & gentium princeps*, dans Cicéron, qui, par reconnaissance & par politique, a plus que personne encensé l'idole dont il connoissoit le néant.

néant. Toutes ces expressions & d'autres semblables prouvent simplement la supériorité de puissance que Pompée & Craffus avoient acquise, & nous ne devons pas en conclure qu'ils aient été *princes du Sénat*. Pour le dernier, il falloit avoir exercé la censure, ou du moins l'exercer actuellement; or Pompée n'a jamais été censeur.

On convient que les usages & les loix même ne tenoient point devant l'énorme crédit de Pompée. On lui prodiguoit les dispenses; mais les auteurs ont pris soin de remarquer celles qui lui furent accordées. Ils les rapportent tantôt comme les preuves du mérite qu'ils lui supposent, tantôt comme les effets de son bonheur, de ses intrigues, du fanatisme de la nation. Pourquoi la dispense dont il s'agit leur auroit-elle échappé? Sommes-nous en droit de la supposer malgré leur silence? Il est si profond & si unanime, qu'il vaut presque une démonstration. Craffus avoit été censeur; mais aucun auteur ne dit qu'il ait été *prince du Sénat*. Parmi les titres, soit anciens, soit nouveaux, que l'on accumula sur la tête de César, depuis qu'il eut opprimé sa patrie, nous ne lisons point celui de *prince du Sénat*.

Il est très-vraisemblable que pendant les trente années qui s'écoulèrent depuis la mort de Catulus jusqu'au sixième consulat d'Octavien, la place de *prince du Sénat* demeura vacante. Après la mort de Catulus, la place de *prince du Sénat* ne put être remplie pendant les dix années suivantes. Appius Claudius & Lucius Pison furent élus en 703, & ce sont les derniers qui du temps de la république aient exercé la censure.

Le jeune César ayant réuni dans sa personne toute la puissance des triumvirs, projeta de la déguiser sous des titres républicains. Lorsqu'il eut formé son plan, il jugea que le titre de *prince du Sénat*, *princeps*, marquant le suprême degré du mérite, seroit le plus convenable pour servir de fondement aux autres; il fut nommé *prince du Sénat*, dit Dion, conformément à l'usage qui s'étoit observé, lorsque le gouvernement populaire subsistoit dans toute sa vigueur. Tous les pouvoirs qui lui furent alors confiés, & ceux qu'il reçut dans la suite, il ne les accepta que comme *prince du Sénat*, & pour les exercer au nom de la compagnie dont il étoit chef. *Cuncta discordiis fessa*, dit Tacite, *nomine principis sub imperium accepit*. A l'exemple de ceux qui avoient été *princes du Sénat* avant lui, il se tint plus honoré de ce titre que d'aucun autre. C'étoit un titre purement républicain, & qui ne portant par lui-même aucune idée de juridiction, ni de puissance, couvroit ce que les autres pouvoient avoir d'odieux par leur réunion & par leur continuité. (D. J.)

PRINCIPALES. Symmaque (*Epist.* 9. 10.) *Antiquités*, Tome V.

donne ce nom à ceux qui, dans les villes, aseyoient les impositions: *Principatibus & tabulariis liberum est, alios à dispendio vindicare, aliis indubitum munus imponere.*

PRINCIPATUS, dignité militaire, que le consul ou le commandant d'une armée conféroit, & qui donnoit la même autorité sur les auxiliaires étrangers, que la préfecture sur les alliés.

PRINCIPIA, le lieu le plus apparent du camp, la place d'armes, où étoit la tente du général, où les tribuns rendoient la justice, où étoient les autels, les portraits des empereurs, & les principales enseignes des légions. C'étoit là aussi qu'on prêtoit serment, & qu'on exécutoit les coupables. Enfin, on y confervoit, comme dans un lieu sacré, l'argent que les soldats y avoient déposé. Le mot *principia* désigne aussi très-souvent les soldats appellés *principes*; & l'on donnoit encore le nom de *principium* à la curie qui s'avançoit la première pour donner son suffrage.

PRINTEMPS SACRÉ. *Voyez VER SACRUM.*

PRINTEMPS. « L'équinoxe du *printemps*, dit M. Dupuis de Lisleux, dans son explication mytho-astronomique des fables, étoit regardé comme le commencement du règne de la lumière & du feu, & l'on célébroit cette époque de la nature comme la plus importante, celle où le soleil venoit échauffer & comme embrâser la terre. La chaleur étoit l'embranchement pour les poètes, comme les pluies d'hiver devenoient le déluge. Nous avons vu cette idée exprimée allégoriquement par le flambeau allumé, qui accompagne le taureau équinoxial de Mithra; c'est la même idée que l'on a voulu rendre dans la fable de Persée, qui fait descendre la foudre, aux flammes de laquelle il allume le feu sacré. Pythagore pensoit que le monde avoit commencé par le feu. Dans la théologie de Zoroastre, le feu étoit regardé comme principe créateur. Dans la théogonie phénicienne, c'est le tonnerre qui vient imprimer le mouvement à toute la nature. Les scythes pensoient que le feu avoit engendré l'univers (*Justin. liv. II. c. 2.*). C'étoit à l'entrée du *printemps* que le pontife à Rome alloit prendre le feu nouveau sur l'autel de Vesta;

Adde quod arcanâ fieri novus ignis in ade

Dicitur, & vires flamma refecta capit.

(*Fast. lib. III. v. 143.*)

Et Macrobe (*Saturn. lib. I. c. 12.*): *Ignem novum Vesta aris accendebant, ut anno incipiente cura denuo servandi novati ignis inciperet.* C'étoit à l'équinoxe qu'on allumoit en Syrie des feux où les peuples venoient de toutes parts, suivant le témoignage de Lucien; les fêtes de Neurouz ou du *printemps* sont les plus fameuses de la Perse. Enfin, le jour de

l'équinoxe en Egypte, on célébroit une fête, suivant Saint-Epiphane, en mémoire du fameux embrasement de l'univers que nous allons expliquer; voici le passage de ce père : *Quin & ovicula in Ægyptiorum regione maciata adhuc apud Ægyptios traditio celebratur, etiam apud idololatrâs. In tempore enim, quando pascha illic fiebat (Est autem tum principium veris, cum primum fit æquinoctium.). Omnes Ægyptii rubricam accipiunt per ignorantiam, & illinunt oves, illinunt ficus & arbores reliquas, prædicantes quòd ignis in hac die combussit aliquandò orbem terrarum; figura autem sanguinis ignicolor, &c. (Adversus hæresis, lib. I. c. 18.).* Le sang dont on marquoit les arbres & les troupeaux, étoit donc le symbole du feu céleste qui fécondoit la nature, au retour du soleil à l'équinoxe, au lever héliaque du bélier. Cette tradition & cette fête se conservèrent jusques chez les romains; ces peuples célébroient une fête pastorale sous le nom de *Palilias*, au lever du bélier, & à l'entrée du soleil au taureau (*Fast. lib. IV. v. 715. &c.*), dans laquelle l'eau & le feu étoient honorés d'un culte particulier. On purifioit le berger & ses brebis par le feu :

..... *Ignis cum duce purgat oves.*

(*Fast. lib. IV. v. 786.*)

& pour cela on le faisoit passer à travers les flammes :

Moxque per arduas stipula crepitantis acervos

Trajicias celeri strenua membra pede.

Parmi les différentes raisons qu'on donnoit de cette fête, il en est une qui est la même que celle qu'en donnoient les égyptiens (*Verf. 794.*) :

..... *Sunt qui Phaetonta referri*

Credant, & nimias Deucalionis aquas.

Cette double tradition rentre dans notre système, qui les concilie toutes deux, puisque l'équinoxe de *printemps* étoit le terme des déluges, & le commencement du règne du feu; ainsi par cet *incausus orbis*, dont parlent les anciens, on a toujours entendu la chute de Phaëton. Lorsque l'équinoxe étoit au taureau, l'entrée du soleil dans cette constellation, ou son arrivée au point équinoxial, fut annoncée par le lever du bélier, de la chèvre & du cocher. C'étoit le passage des ténèbres à la lumière, du règne des eaux à celui du feu, & conséquemment une époque trop intéressante dans la religion de la nature, pour que le lever du génie ne fût pas observé & célébré dans les hymnes sacrés & les allégories poétiques sur les constellations. L'astre bienfaisant qui annonçoit ce retour, étoit en quelque sorte le génie créateur de la nature, le dieu de la lumière; on l'appella *Phaëton*, c'est-à-dire, brillant, nom que le cocher céleste retient encore dans quelques livres

d'astronomie. Non-seulement on célébra le génie conducteur du char du soleil dans son retour vers nos régions; mais on chanta aussi le signe équinoxial, ou le taureau céleste, d'où le soleil étoit censé commencer sa course. C'étoit ce même taureau dans lequel Io avoit été placée après sa métamorphose; aussi la fable de Phaëton suit-elle immédiatement celle d'Io dans Ovide; & le taureau céleste conserve encore le nom d'Io :

Nunc dea Niligenâ colitur celeberrima turbâ.

(*Ovidii Metamorph. lib. I. fab. 19. v. 39.*)

Et ailleurs, en parlant du taureau céleste :

Hoc alii signum phariam dixere juvencam,

Qua bos ex homine est, ex bove facta dea.

(*Fast. lib. V. v. 619.*)

Ce n'est donc pas sans sujet que l'histoire d'Io est liée avec celle de Phaëton, & qu'Epaphus, son fils, figure dans cette fable. Cet Epaphus, en effet, suivant Hérodote, étoit le même qu'Apis; & Apis lui-même, suivant Lucien, étoit le symbole du taureau céleste. Voilà pourquoi on a supposé que le génie solaire du taureau avoit été déterminé à conduire le char du soleil, par une suite des railleries d'Epaphus, fils d'Io. Les égyptiens y peignoient aussi leur Horus précipité dans le Nil en Egypte, & Typhon étoit le génie du scorpion céleste, où étoit placé son empire : *Intra Apidis regnum ægyptii Horum ponebant, à Typhone in Nilum submersum (Œdip. Kirk. tom. II. part. 2. p. 201.).* La filiation de Phaëton a également un fondement dans l'allégorie. C'étoit l'astre du *printemps*; on lui donna pour mère Rhodé ou la Rose; il paroissoit le matin à l'Orient, & précédoit le char du soleil; on put donc aussi le faire fils de l'Aurore ».

» Le plus grand nombre lui donnoit pour mère Clymène, nom allégorique tiré du grec *κλυμενη*, *inondée*. Nonnus, dans ses Dionysiaques (*Lib. XXXVIII. verf. 90.*), consacre presque un chant entier à raconter le mariage de Clymène avec le Soleil, & l'aventure malheureuse de Phaëton. Il dit (*Verf. 145. & suiv.*), que l'Æther, d'où il descendoit, célébra sa naissance, que les nymphes de l'Océan en prirent soin, & que toutes les étoiles faisoient la garde autour de son berceau; que l'Océan, pour amuser ce jeune enfant, le jetoit en l'air, & le recevoit ensuite dans son sein; & que devenu plus grand, il se faisoit un petit char, auquel il atteloit des béliers; & qu'au bout du timon, il y avoit mis une espèce d'étoile, qui ressembloit à l'étoile du matin, dont il étoit lui-même l'image. Il est bien difficile de méconnoître ici l'astre du matin, qui, au lever héliaque du bélier, précédoit le char du soleil ».

» On fit de Clymène une nymphe des eaux ; on voulut sans doute faire allusion aux pluies de l'hiver , auquel son lever succédoit , & dont ce lever annonçoit la fin. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable , que cette fable , dans les métamorphoses , suit presqu'immédiatement le déluge , & que Plutarque , dans la vie de Pyrrhus , nous assure que Phaëton étoit le premier roi qui eût régné sur les molosses après le déluge ; or , par le déluge , on entend dans ces fables allégoriques les pluies de l'hiver , qui commencent en automne & finissent au printemps. Nous verrons la même allégorie répétée dans la fable de Persée , qui , avant d'allumer le feu sacré , arrête le débordement des fleuves , & les fait rentrer dans leur lit. Or Persée , qui est à côté du cocher , le remplaça peu de siècles après dans la fonction du génie , & les idées physiques appliquées au cocher durent l'être aussi à Persée. On ne doit point s'étonner que l'on ait appelé des pluies violentes & des débordemens du nom de déluge , chez les peuples où l'histoire du déluge révélée dans l'écriture sainte , n'étoit pas connue. Le même génie poétique qui fit appeler l'été l'embrasement de la nature & l'incendie de l'univers , put bien faire appeler déluge la saison des eaux. Les limites de ces deux règnes étoient aux équinoxes ».

» Ces exagérations sont si familières aux poètes , que Manilius , dans son poème astronomique , nous peint l'été sous des traits aussi forts que ceux des anciens qui décrioient la même saison sous le nom d'embrasement de l'univers par Phaëton. Il suffit de ces vers , pour juger du ton hyperbolique qui règne dans cette description (*Lib. V. vers. 208.*) :

Dimicat in cineres orbis , fatumque supremum

Sortitur , languetque suis Neptunus in undis , &c.

» L'imagination hardie & fougueuse des orientaux dut encherir de beaucoup sur cette peinture. Josephé , confondant , comme les autres , la vérité historique avec les fables orientales , fait commencer le déluge au mois Marefchevan , qui suivait l'équinoxe d'automne. Ce mois répondoit au scorpion , que les anciens consacroient à Mars. Voilà pourquoi Avenar (*Kirker. Œdip. tom. II. part. 2. p. 234.*) dit : *Martialis Angeli dominium incidisse in tempus diluvii.* Ce mois s'appelloit auparavant *Bul* , qui signifie pluie , d'où vient *Mabul* ou grande pluie , dit Court de Gébelin (*Tom. IV. pag. 94.*). Il suivait le mois des géans , ou *Fortium* , appelé *Ethanin* , & qui fournit les attributs du serpent aux géans. C'étoit le dix-sept de ce mois Marefchevan , ou d'Athor chez les égyptiens , que le géant Typhon mit en pièces Osiris , & l'enferma dans une arche. Tous ces traits rapprochés nous font voir que si l'incendie de l'univers commençoit à l'équinoxe de printemps , les déluges allégo-

riques ou les pluies réelles de l'hiver étoient censés commencer après l'autre équinoxe ; & c'est-là l'origine de ces traditions anciennes sur la destruction successive & périodique de l'univers par le feu & par l'eau , imaginée par les poètes astronomes. Aussi les grecs firent-ils dans le tropique même d'hiver , alors au verseau , le siège de leur Deucalion ; & les chinois , celui d'un prince sous lequel arriva le déluge ; & Aristote appelle cet incendie & ce déluge , l'été & l'hiver de l'univers. De-là cette tradition des chaldéens , conservée par Bérofé , leur plus ancien astronome , que l'incendie général arriveroit , quand les planètes se trouveroient en conjonction dans le cancer , & le déluge quand elles seroient au capricorne , plaçant l'incendie au solstice d'été , & le règne des eaux dans le signe solsticial d'hiver ; ce qui n'étoit qu'une tradition altérée des anciennes théogonies , qui appelloient les ardeurs de l'été incendie de l'univers , & le déluge les grandes pluies de l'hiver , & qui plaçoient le règne du feu dans les six signes supérieurs , & celui de l'eau dans les signes d'hiver. Chez les chinois , le feu désignoit l'été , & l'eau l'hiver (*Souciet , tom. III. pag. 27.*) ».

» Le *maximum* de ces deux règnes étoit aux solstices. On appelloit grande année ou *magna apokatastasis* , cette année ou cette révolution , dans laquelle arrivoit successivement l'incendie & le déluge ; & l'on a cru que c'étoit celle qui ramenoit les fixes & les planètes au même point. Je crois que c'est une erreur de ceux qui ont mal entendu l'allégorie ancienne. Cette grande année est la même que celle dont parle Virgile :

Interea magnum sol circumvolvitur annum.

(*Eneid. lib. III. vers. 284.*)

c'est-à-dire , l'année solaire par opposition à l'année lunaire. On la faisoit de 36525 ans , nombre qui n'est autre chose que l'exposition en décimales de l'année de 365 jours $\frac{1}{4}$, ou 365 , 25 , qui marquoit le retour du bélier , où commençoit le départ de toutes les sphères , & où on rapportoit leur mouvement. Mais les anciens donnoient un air de mystère à tout , & enveloppoient leurs connoissances sous le voile de l'allégorie. Ce sont les 36525 rouleaux de Mercure ou de Persée , génie équinoxial du printemps. On plaçoit ce nombre décimal à côté de sa statue , comme on mettoit le nombre 365 dans les mains de Janus ».

PRISCUS , surnom de la famille *MUSSIDIA*.

PRISON. Il en est fréquemment parlé dans les écrits des grecs & des romains. Il paroît par les uns & les autres que les prisons étoient composées de pièces ou d'appartemens plus ou moins affreux , les prisonniers n'étant quelquefois gardés que dans un simple vestibule , où ils avoient la

liberté de voir leurs parens , leurs amis , comme il paroît par l'histoire de Socrate. Quelquefois , & selon la qualité des crimes , ils étoient renfermés dans des souterrains obscurs , & dans des basses-fosses humides & infectes , témoin celle où l'on fit descendre Jugurtha , au rapport de Salluste. La plupart des exécutions se faisoient dans la *prison* , sur-tout pour ceux qui étoient condamnés à être étranglés , ou à boire la ciguë.

Eutrope attribue l'établissement des *prisons* à Rome , à Tarquin le Superbe ; tous les auteurs le rapportent à Ancus Martius , & disent que Tullus y ajouta un cachot qu'on appella long-temps *tullianum*. Au reste , Juvénal témoigne qu'il n'y eut sous les rois & les tribuns , qu'une *prison* à Rome. Sous Tibère on en construisit une nouvelle , qu'on nomma la *prison de Mamertin*. Les actes des apôtres , ceux des martyrs , & toute l'histoire ecclésiastique des premiers siècles , font foi qu'il n'y avoit presque point de ville de l'empire qui n'eût dans son enceinte une *prison* ; & les jurisconsultes en parlent souvent dans leurs interprétations des loix. On croit pourtant que par *mala mansio* , qui se trouve dans Ulpien , on ne doit pas entendre la *prison* , mais la préparation à la question ou quelque autre supplice de ce genre , usité pour tirer des accusés l'aveu de leur crime , ou de leurs complices.

Les lieux connus sous le nom de *latumia* , & de *lapidicina* , que quelques-uns ont pris pour les mines auxquelles on condamnoit certains criminels , n'étoient rien moins que des mines , mais de véritables *prisons* , ou souterrains creusés dans le roc , ou de vastes carrières dont on bouchoit exactement toutes les issues. On met pourtant cette différence entre ces deux espèces de *prisons* , que ceux qui étoient renfermés dans les premières n'étoient point attachés , & pouvoient y aller & venir ; au lieu que dans les autres on étoit enchaîné & chargé de fer.

On trouve dans les loix romaines différens officiers commis , soit à la garde , soit à l'inspection des *prisons* & des prisonniers. Ceux qu'on appelloit *commentarii* avoient soin de tenir registre des dépenses faites pour la *prison* dont on leur commettoit le soin ; de l'âge , du nombre de leurs prisonniers ; de la qualité du crime dont ils étoient accusés , du rang qu'ils tenoient dans la *prison*. Il y avoit des *prisons* qu'on appelloit *libres* , parce que les prisonniers n'étoient point enfermés , mais seulement commis à la garde d'un magistrat , d'un sénateur , &c. ou arrêtés dans une maison particulière , ou laissés à leur propre garde dans leur maison , avec défense d'en sortir. Quoique par les loix de Trajan & des Antonins , les *prisons* domestiques , ou ce que nous appellons chartres privées , fussent défendues , il étoit ce-

pendant permis , en certains cas , à un père de tenir en *prison* chez lui un fils incorrigible , à un mari d'infliger la même peine à sa femme , à plus forte raison un maître avoit-il le droit sur ses esclaves : le lieu où l'on mettoit ceux-ci s'appelloit *ergastulum*.

PRISONNIER DE GUERRE.

C'étoit un usage assez universellement établi autrefois , que tous ceux qui étoient pris dans une guerre solennelle , soit qu'ils se fussent rendus eux-mêmes , ou qu'ils eussent été enlevés de vive force , devenoient esclaves du moment qu'ils étoient conduits dans quelques lieux de la dépendance du vainqueur , ou dont il étoit le maître. Cet usage s'étendoit même à tous ceux qui se trouvoient pris malheureusement sur les terres de l'ennemi , dans le temps que la guerre s'étoit allumée. De plus , non-seulement ceux qui étoient faits *prisonniers de guerre* , mais encore leurs descendans qui naissoient dans cet esclavage , étoient réduits à la même condition.

Il y a quelque apparence que la raison pour laquelle les nations avoient établi cette pratique de faire des esclaves dans la guerre , étoit principalement de porter les troupes à s'abstenir du carnage , par le profit qu'on retiroit de la possession des esclaves ; aussi les historiens remarquent que les guerres civiles étoient beaucoup plus cruelles que les autres , en ce que le plus souvent on tuoit les *prisonniers* , parce qu'on n'en pouvoit pas faire des esclaves.

Les anciens romains ne se portoient pas aisément à racheter les *prisonniers de guerre* ; ils examinoient , 1°. si ceux qui avoient été pris par les ennemis , avoient gardé les loix de la discipline militaire ; 2°. s'ils méritoient d'être rachetés : & le parti de la rigueur prévaloit ordinairement , comme le plus avantageux à la République.

Les romains déposoient leurs *prisonniers* auprès des drapeaux : *Arctè custodiendum apud signa commisit* , dit Ammien , en parlant de Vadomère que l'on fit prisonnier. Ils coupoient les cheveux aux rois & aux principaux officiers , & les envoyoit à Rome pour servir d'ornement aux triomphes ; c'est ce que dit Ovide :

Nunc tibi captivos mittet germania crines ,

Culta triumphata munere gentis eris.

La loi Cornélia avoit pourvu à ce que les restemens des *prisonniers* eussent leur entière exécution , comme si ceux qui les avoient faits n'eussent jamais perdu leur liberté. Ils suivoient leur vainqueur dans son triomphe , chargés de chaînes ; c'est ainsi que la fameuse Zénobie honora le triomphe de son vainqueur Aurélien : *Vincti erant pedes auro , manus etiam catenis aureis , nec collo aureum*

vincuum deerat. Si la mort ne leur permettoit pas d'assister à la cérémonie du triomphe, on y portoit le plus souvent leurs images; c'est ce que fit Auguste par rapport à Cléopâtre, qui s'étoit tuée pour ne pas être exposée à cette ignominie : *Si quidem in triumpho ejus, dit Plutarque, imago translata est ipsius Cleopatra, & aspidis mordicus brachio affixa.* On les vendoit ensuite à l'encan : *Ad septem millia sub corona veniere.*

PRISTIS, poisson de mer dont la tête est armée d'une longue scie qui lui sert d'arme offensive; on l'appelle la *scie*. *Pristis* étoit aussi chez les romains une sorte de navire long, dont la forme ressembloit assez à celle de la *scie* : *Quinque pristes, navigium ea forma a marina bellua dictum est.* (Nonius 13, 13.)

PRITANÉE. Voyez PRYTANÉE.

PRIVILEGIUM. Ce mot répond à peu près à notre décret personnel. Le *privilegium* étoit souvent compris sous le mot général de loi, & n'en différoit que parce qu'il ne regardoit qu'une seule personne, comme l'indique l'étymologie : au lieu que la loi étoit énoncée en termes généraux, sans application à aucun particulier. Les décrets nommés *privilegia*, étoient défendus par les loix des Douze Tables, & ne pouvoient s'ordonner contre un citoyen que dans une assemblée par centuries. Celui du bannissement de Cicéron étoit, par cette raison, contre les loix; mais le parti de l'abrogation lui parut plus sûr que de faire intervenir en sa faveur un décret du sénat (*Mongaut*).

PRIX. L'habitude de la pauvreté que les premiers romains avoient contractée, & la simplicité de leurs mœurs, fit que d'abord ils n'attachèrent que de l'honneur, & rarement une récompense réelle, à certaines actions de valeur auxquelles ils donnoient des couronnes de différentes espèces. Quand un général avoit mérité le triomphe, on lui en donnoit une de simple laurier, dont il se paroît le jour de son triomphe; mais à mesure que cette première simplicité diminua, & que les richesses de la république augmentant, la magnificence se fit sentir; car dans la suite les couronnes des triomphateurs étoient bien encore de laurier, mais enrichies de fil d'or, & entremêlées de feuilles de ce même métal. Les récompenses des soldats étoient de plusieurs sortes, dont on peut lire le détail au mot RÉCOMPENSE.

Ceux qui étoient vainqueurs aux jeux du cirque, avoient aussi leurs récompenses, qui étoient pour l'ordinaire un cheval, une couronne, ou de l'argent.

Les grecs n'avoient pas manqué de décerner aussi des honneurs & des récompenses à ceux qui

se distinguoient dans les combats; afin d'animer le courage des soldats, on leur érigeoit des statues. On mettoit sur leurs tombeaux des inscriptions pompeuses & honorables; les terres conquises se partageoient au sort, & se distribuoiént pour l'ordinaire aux colons que l'on prenoit parmi les soldats qui avoient le mieux servi. L'on exposoit pendant trois jours, à la vénération du peuple, les ossemens de ceux qui avoient été tués dans le combat, & chacun s'empressoit à leur venir jeter des fleurs & leur faire brûler de l'encens & du parfum; on les ensevelissoit ensuite avec une pompe, & avec un concours infini du peuple. Enfin, quelques jours après, un des plus qualifiés d'Athènes, prononçoit publiquement leur oraison funèbre. Outre cela, la république nourrissoit les veuves de ces illustres morts, lorsqu'elles en avoient besoin, & faisoit élever leurs enfans jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'adolescence. Alors on les renvoyoit chez eux au nom du peuple, avec une formule prononcée par un héraut pendant les fêtes de Bacchus, sur le théâtre où ces orphelins paroissoient couverts d'une armure complète.

PRIX. Les grecs établirent des prix de musique & de poésie dans leurs quatre grands jeux publics; les jeux Olympiques, les Pythiques, les Isthmiques & les Néméens.

Cléomène le Rapsode, selon Athénée, chanta aux jeux Olympiques le poème d'Empédocle, intitulé les *Expiations*, & le chanta de mémoire. Néron y disputa le *prix de musique & de poésie*, & fut déclaré vainqueur, comme le témoignent Philostrate & Suétone, lequel s'en explique en ces termes : *Olympio quoque prater consuetudinem musicum agona commisit.* Cet historien observe, comme l'on voit, que ce fut contre la coutume; mais le passage d'Athénée fait foi que ce n'est pas la seule occasion où l'on y ait dérogé : outre que suivant la remarque de Pausanias, il y avoit près d'Olympie un gymnase, appelé *Lalichmion*, ouvert à tous ceux qui vouloient s'exercer à l'envi dans les combats d'esprit ou littéraires de toute espèce, & d'où apparemment ceux de la poésie musicale n'étoient point exclus. Il y a même beaucoup d'apparence que le *prater consuetudinem* de Suétone (contre la coutume, par extraordinaire) ne tombe que sur la saison, ou sur le tems où ces jeux furent célébrés exprès pour Néron. Solon, Elien, Xénoclès & Euripide disputèrent le prix de la poésie dramatique dans ces mêmes jeux dès la quatre-vingt-unième Olympiade. Dans la quatre-vingt-seizième, il y eut à Olympie un *prix* proposé pour les joueurs de trompettes, & ce fut Timée l'Elien qui le gagna.

Autant que les combats de musique semblent avoir été rares aux jeux Olympiques, autant

étoient-ils ordinaires aux Pythiques, dont ils faisoient la première & la plus considérable partie. On prétend même que ceux-ci, dans leur origine, n'avoient été institués que pour y chanter les louanges d'Apollon, & y distribuer des *prix* aux poëtes-musiciens qui se signalèrent en ce genre. Le premier qu'on y couronna fut Chrysothémis de Crète, après lequel reçurent le même honneur successivement Philammon & Thamyris, dont j'ai parlé plus haut; Etheuther par le charme seul de sa voix, car il ne chantoit que la poésie d'autrui; puis Céphales, grand joueur de cithare; Echembrote & Sarcadas, excellens joueurs de flûte. On dit qu'Hésiode y manqua le *prix*, faute d'avoir su accompagner de la lyre les poésies qu'il y chanta.

Il paroît par un passage de Plutarque, & par un autre de l'empereur Julien, que les combats de musique & de poésie trouvoient aussi leur place dans les jeux Isthmiques. A l'égard des Néméens, le passage d'Hygin, allégué sur ce point par Pierre du Faur, ne prouve que pour les jeux d'Argos; & quoi qu'en dise celui-ci, le mythologiste ne les a point confondus avec ceux de Némée, dont il fait un article à part, où il n'est question ni de poésie, ni de musique. Mais nous apprenons par un passage de Pausanias, que l'une & l'autre y étoient admises. C'est au huitième livre où il dit que « Philopémen assistant aux jeux Néméens, où des joueurs de cithare dispuoient » le *prix* de musique, Pylade de Mégalopolis, un » des plus habiles en cet art, & qui avoit déjà » remporté le *prix* aux jeux Pythiques, se mit à » chanter un cantique de Timothée de Milet, » intitulé *les Perses*, & qui commençoit par ce » vers :

Héros qui rends aux grecs l'aimable liberté.

» Aussi-tôt tout le monde jetta les yeux sur Philopémen, & tous s'écrièrent, que rien ne venoit mieux à ce grand homme ».

On proposoit des *prix de poésie & de musique*, non-seulement pour les grands jeux de la Grèce, mais encore pour ceux qu'on célébroit dans plusieurs villes de ce même pays : dans celle d'Argos, à Sycone, à Thèbes, à Lacédémone, dans les jeux Carniens; à Athènes pendant la fête des pressoirs, *λίναια*, & celle des Panathénées; à Épidaure, dans les jeux établis pour la fête d'Esculape; à Ithome dans la Messénie, pour la fête de Jupiter; à Délos, dans les jeux célèbres dès le temps d'Homère, & que les Athéniens y rétablirent selon Thucydide, après avoir purifié cette île, dans la sixième année de la guerre du Péloponnèse; à Sargos, dans les jeux qu'on y donnoit en l'honneur de Junon, & du Lacédémonien Lysandre; à Dion en Macédoine, dans ceux qu'institua le roi Archélaüs, pour Jupiter & pour les Muses; à Patras, à Naples, &c. *Mém. des Inscr. X. in-4°.*

On ne se rappelle point l'histoire & le caractère des grecs, sans se peindre avec admiration ces jeux célèbres où paroissoient en tous les genres les productions de l'esprit & des talens, qui concouroient ensemble par une noble émulation aux plaisirs du plus spirituel de tous les peuples. Non-seulement l'adresse & la force du corps cherchoient à y acquérir un honneur immortel, mais les historiens, les sophistes, les orateurs & les poëtes, lisoient leurs ouvrages dans ces augustes assemblées, & en recevoient le *prix*. A leur exemple, on vit des peintres y exposer leurs tableaux, & des sculpteurs offrir aux regards du public des chef-d'œuvres de l'art, faits pour orner les temples des dieux. (D. J.)

PROANA, en Thessalie. ΠΡΩΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent. Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

PROAO, divinité des anciens germains, qu'ils représentoient tenant d'une main une pique environnée d'une espèce de banderolle, & de l'autre un écu d'armes. Ce dieu présidoit à la justice & au marché public, afin que tout s'y rendit avec équité.

PROAROSIES. On appelloit ainsi les sacrifices qu'on offroit à Cérès avant les semences.

PROAULION. C'étoit le prélude des flûtes, ce qui précédoit le nome ou l'air qu'on alloit exécuter, comme le prologue des pièces de théâtre. Il paroît par un passage d'Aristote (*Rhetor. lib. III. cap. 17.*) que les anciens joueurs de flûte lioient leur *proaulion* avec le nome même, ou passaient de l'un à l'autre sans interruption. (F. D. C.)

PROBA, essai de la nourriture militaire que l'on offroit au général.

PROBARE *hostias*, examiner les victimes pour leur trouver les caractères qui plaisoient aux dieux.

PROBATORIE *littera*, brevet que recevoit chaque officier selon son grade.

PROBULEUMA, *προβουλῆμα*, arrêté de l'aréopage ou du sénat d'Athènes pour être proposé à l'assemblée du peuple, afin d'y recevoir la ratification nécessaire, sans laquelle cet arrêté ne pouvoit avoir force de loi après la fin de l'année, temps auquel les sénateurs rendoient leur commif-

non. (*Potteri archaol. grac. lib. I, cap. XVIII. tom. I, pag. 100.*)

PROBUS.

MARCUS AURELIUS PROBUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

RRR. en médaillons d'or.

RRR. en argent quinaire.

RR. en médaillons de bronze ; au revers, les trois monnoies.

Il y en a de plus larges avec des revers RRR.

On le trouve en ce module avec sa tête accolée à celle de sa femme. Ce médaillon est au cabinet national.

RR. en M. B.

R. en P. B. avec ses consulats du côté de la tête.

C. en P. B. d'Egypte.

Les médailles de ce prince, en P. B., latin sont si communes, qu'on en a vu une collection de plus de deux mille avec des différences, recueillie par l'abbé Rothelin ; mais qui n'a pas passé en Espagne avec sa fuite d'argent.

PROCEDERE, paroître en public, précédé & suivi d'une grande pompe.

PROCESSIONS. On représentoit dans les *processions* des anciens le premier état de la nature. On y portoit une espèce de cassette qui contenoit différentes choses pour servir de symboles ; par exemple, des semences de plantes pour signe de la fécondité perdue. On y portoit encore, d'après les mêmes principes, un enfant emmailloté, un serpent, &c. : ces sortes de fêtes s'appelloient *orgies*.

Virgile fait mention dans ses *Georgiques* de la *procession* usitée toutes les années en l'honneur de Cérès ; Ovide ajoute que ceux qui y assistoient étoient vêtus de blanc, & portoient des flambeaux allumés. On faisoit des *processions* autour des champs ensémençés, & on les arrosoit avec de l'eau lustrale. Les bergers de Virgile en font tout glorieux, & disent en chorus :

..... Et cum solemnia vota

Reddemus nymphis, & cum lustrabimus agros.

A Lacédémone, dans un jour consacré à Diane, on faisoit une *procession* solennelle. Une femme des plus considérables de la ville portoit la statue de la déesse. Elle étoit suivie de plusieurs jeunes gens choisis qui se frapportoient à grands coups. Si

leur ardeur se ralentissoit, sa stature, légère de sa nature, devenoit si pesante, que celle qui la portoit, accablée sous le poids, ne pouvoit plus avancer. Aussi les amis & les parens de cette jeune femme les accompagnoient pour animer leur courage.

PROCESTRIA. On nommoit *procestria* chez les romains les camps fixes ou de quartier, dans lesquels demeuroient les étrangers, vivandiers, approvisionneurs & autres qui suivoient l'armée, & auxquels il étoit défendu de se mêler avec les soldats. (*D. J.*)

PROCHARISTÉRIES, *προχαριστήρια*, sacrifice solennel que les magistrats d'Athènes offroient annuellement à Minerve au commencement du printemps.

PROCILIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

PROCLA.

Sur des médailles de Mitylène, on voit gravés la tête & le nom ΙΟΥ. ΠΡΟΚΛΑΝ. ΗΡΩΙΔΑ. de Julia Procla, qui n'est connue par aucun autre monument.

PROCLÉA, fille de Clytius, & première femme de Cygnus, roi des Colones. Voyez CYGNUS.

PROCONNESSUS, île. ΠΡΟΚΟΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cerf à mi-corps.

C'est de cette île que l'on tiroit le marbre de Cyzique, & le marbre blanc, veiné de noir, appelé *proconnésien*.

PROCONSUL, magistrat que la république romaine envoyoit dans une province, qui y gouvernoit & y commandoit avec toute l'autorité des consuls à Rome.

Les consuls, après leur élection, se partageoient d'abord le gouvernement des provinces, selon que le sort en dispoit. L'empire romain devint ensuite si étendu, & les guerres qu'il fallut entreprendre, furent si fréquentes & si considé-

rables, qu'on fut obligé de changer la forme du gouvernement, & de donner à des particuliers l'autorité nécessaire pour conduire les armées, commander dans les provinces, & tenir la place des consuls qu'ils représentoient.

Comme la maxime de la république étoit à mesure qu'elle faisoit des conquêtes, d'en former des gouvernemens, ce qu'elle appelloit réduire en provinces, elle commençoit d'abord par ôter à ces pays conquis leurs loix & leurs magistrats particuliers; elle les assujettissoit à recevoir les loix romaines, & y envoyoit pour gouverner, selon que la province étoit plus ou moins considérable, un *proconsul*, ou un préteur, ou un propréteur qui leur rendoit la justice & commandoit les troupes, elle y joignoit un questeur, pour avoir soin de faire payer les tributs qu'on leur avoit imposés. La Sicile fut le premier pays hors de l'Italie, qui fut réduite en province.

Appien (*De bello civili, lib. I.*) raconte qu'avant la guerre des alliés, les provinces étoient désignées aux *proconsuls*. Ces gouverneurs n'étoient nommés que pour un an, après lequel le sénat en envoyoit d'autres. Si un gouvernement se trouvoit sur la frontière où il y eût quelque guerre, dont on eût confié la conduite au gouverneur, il arrivoit quelquefois qu'on prolongeoit le temps de son administration, afin qu'il pût terminer cette guerre. Mais cela ne se faisoit que par un édit du peuple romain, assemblé en comices.

Les *proconsuls*, les préteurs & les propréteurs avoient des lieutenans sous eux dans leurs gouvernemens, quelquefois jusqu'à trois, selon son étendue; car, en décrétant ces provinces, le sénat marquoit l'étendue de chacune, régloit le nombre des troupes, assignoit des fonds pour leur paye & leur subsistance, nommoit les lieutenans que le gouverneur devoit avoir, & pourvoyoit à sa dépense sur la route, ainsi qu'à leur équipage, qui consistoit en un certain nombre d'habits, de meubles & de chevaux, mulets & tentes, qu'on leur faisoit délivrer lorsqu'ils partoient pour le gouvernement, ce qu'on appelloit *viaticum*; afin qu'ils ne fussent point à charge aux provinces.

Il paroît, d'après un passage de Suétone, que du temps de la république, les mulets & les tentes qu'on leur fournissoit, étoient seulement loués aux dépens du public, & qu'ils devoient les rendre après le temps de leur gestion. Cette précaution de la république n'empêchoit pas, lorsque ces magistrats étoient intéressés, qu'ils n'exigeassent encore de grosses sommes des provinces, comme il paroît par le reproche que fait Cicéron dans son plaidoyer contre Pison, qui, allant en Macédoine en qualité de *proconsul*, se fit donner par cette province, pour sa vaisselle seulement,

cent fois 80 mille sesterces, qui font environ deux millions de notre monnoie.

Tite-Live (*Dec. V. lib. 2.*) donne à entendre que cet abus s'étoit introduit depuis que le consul Postumius étoit allé à la ville de Preneste, pour y faire un sacrifice comme un simple particulier; mais n'y ayant pas été reçu avec la distinction qu'il auroit souhaitée, il avoit exigé de cette ville qu'elle le défrayât, en punition de ce peu d'égards qu'elle avoit eu pour sa dignité. Cette usurpation servit depuis d'autorité aux magistrats qui alloient à leurs gouvernemens, pour se faire défrayer sur la route, sans se contenter de ce que la république fournissoit, & en même-temps de prétexte à ceux qui étoient intéressés & avarés, pour se faire donner de grosses sommes. Quand les postes furent établies, ces magistrats eurent le privilège de s'en servir sur leur route, où ils étoient aussi défrayés. Suétone dit qu'Auguste enchérit sur ce qui se pratiquoit du temps de la république, en ordonnant de leur fournir une certaine somme des deniers publics, afin qu'ils n'exigeassent rien de plus des provinces.

On voit dans Lampride, que long-temps après, l'empereur Alexandre-Sévère faisoit aussi fournir aux magistrats qu'il envoyoit dans les provinces en qualité de gouverneurs, certaine somme d'argent, & ce qui leur étoit nécessaire, comme meubles, habits, chevaux, mulets, domestiques. Le temps de leur gestion étant expiré, ils devoient rendre les domestiques, les chevaux & les mulets; pour le reste, ils le gardoient, s'ils avoient bien rempli leur ministère; mais s'ils s'en étoient mal acquittés, l'empereur les condamnoit à rendre le quadruple. Il ne paroît pas que cette loi ait été suivie sous les autres empereurs.

Tous ces gouverneurs menaient avec eux, outre les officiers qui leur étoient adjoints, comme lieutenans, questeurs, assesseurs & autres subalternes, nombre de leurs amis qui les accompagnoient pour leur faire honneur, & qu'on nommoit *contubernales*, parce qu'ils mangeoient à leur table; c'étoient la plupart des jeunes gens de distinction qui alloient apprendre le métier de la guerre, s'il y en avoit dans ce département, ou se mettre en état de remplir les magistratures. Ce cortège formoit une espèce de cour aux *proconsuls*; leur suite devint encore plus nombreuse sous les empereurs, par la quantité d'officiers subalternes qu'ils menaient avec eux, & dont il est fait mention dans la notice de l'empire, sous les noms de *praefatos, pictores, interpretes, aruspices, tabellarios, numerarios, commentarienses, cornicularios, adjutores, sub-adjuvos, exceptores*, & autres.

Leur maison & leur train étoient aussi composés de

de plus de domestiques, & ils paroissent avec plus de pompe & d'appareil que sous la république. Ils étoient obligés pendant le temps de leur administration, de faire des voyages dans les principales villes de leur gouvernement, pour y rendre la justice, & tenir l'assemblée de la province, afin d'y maintenir le bon ordre.

Tous ces gouverneurs, avant que de sortir de Rome, alloient au Capitole faire des sacrifices, & prendre le manteau de guerre qu'on nommoit *paludamentum*, qui marquoit le commandement des troupes; ce qui se pratiquoit aussi par ceux qui alloient commander les armées de la république; ilsottoient de Rome dans une espèce de pompe, précédés de six licteurs, avec les faisceaux & les haches, & conduits par leurs amis, qui les accompagnoient hors la ville jusqu'à une certaine distance.

Ils gouvernoient leurs provinces selon les loix romaines, & conformément à ce que les magistrats observoient à Rome; on ne comptoit l'année de leur charge que du jour qu'ils avoient commencé d'en faire la fonction, & non pas du jour de leur nomination. Quand on envoyoit un successeur à celui dont le temps étoit fini, celui-ci lui remettoit les troupes qu'il avoit sous son commandement, & ne pouvoit plus différer son départ au-delà de trente jours après l'arrivée de son successeur. Si, après l'année révolue, on n'envoyoit personne pour lui succéder, il n'en quittoit pas moins son gouvernement; mais il laissoit son lieutenant jusqu'à ce que le nouveau gouverneur fût arrivé, & à son retour, il rendoit compte au sénat de son administration; il en dressoit un précis qu'on dépoisoit au trésor, trente jours après avoir rendu compte au sénat.

Les *proconsuls* avoient dans leurs provinces les mêmes honneurs que les consuls à Rome, auxquels ils cédoient en tout lorsqu'ils y étoient.

Quoiqu'en apparence le *proconsul* ne fût pas différent du consul, cependant il est certain qu'il n'étoit point mis dans le rang des vrais magistrats. Il avoit le pouvoir que les romains appelloient *potestas*; mais il n'avoit pas l'empire, *imperium*.

Ceux que le peuple choissoit pour remplir des fonctions indéfinies, & lorsque l'occasion s'en présentoit, n'avoient qu'une autorité bornée; mais lorsque le peuple élissoit quelqu'un pour une affaire particulière, comme pour faire la guerre à quelque roi, il lui donnoit un pouvoir absolu qu'il appelloit *imperium*.

Dès qu'il étoit sorti de Rome, il pouvoit prendre la qualité de *proconsul*, & les ornemens consulaires; mais il n'avoit que l'exercice de la juridiction volontaire, & son pouvoir étoit renfermé dans la manumission des esclaves, dans l'émancipation des enfans & dans l'adoption; tout ce

qui est de la juridiction contentieuse, lui étoit défendu, jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans la province qui lui étoit échue, on lors sa juridiction étoit aussi étendue que celle des consuls. Il est vrai que Pighius n'est pas de ce sentiment, & il prétend prouver par l'autorité de Tite-Live, que le *proconsul* n'avoit point l'*imperium*.

Les *proconsuls* n'obtenoient jamais le triomphe, quoiqu'ils l'eussent mérité, parce qu'on les regardoit comme simples citoyens, & sans caractère de magistrature; c'est par cette raison qu'au rapport de Tite-Live & de Plutarque, Scipion ne put obtenir les honneurs du triomphe, après avoir soumis l'Espagne à l'empire romain. Mais les mêmes historiens nous apprennent que l'on se relâcha de cette rigueur, & l'on commença d'y déroger en faveur de L. Lentulus, qui fut le premier à qui le peuple accorda l'ovation, & dans la suite, Q. P. Philo triompha, après avoir vaincu certains peuples qui s'étoient déclarés ennemis des romains.

Il y avoit à Rome quatre sortes de *proconsuls*; 1°. ceux qui, après l'année expirée de leur consulat, conservoient encore le commandement d'une armée avec autorité de consul; 2°. ceux qui, sans sortir actuellement de charge, étoient envoyés dans une province, ou pour la gouverner, ou pour commander une armée; 3°. ceux qui, après l'extinction du gouvernement républicain, étoient nommés par le sénat pour gouverner quelques-unes des provinces que l'on appelloit pour cela *proconsulaires*; 4°. on donnoit ce nom à ceux qui servoient sous les consuls en qualité de lieutenans; l'amour de la patrie faisoit que ceux mêmes qui avoient commandé en chef une armée, ne dédaignoient pas quelquefois de servir dans la même armée comme lieutenans; 5°. on laissoit aussi le titre de *proconsul* à ceux qui n'étoient point rentrés dans Rome depuis qu'ils en avoient été revêtus.

Le sénat nommoit autant de sujets qu'il avoit de provinces à donner, & dans ces élections on avoit beaucoup d'égards à l'ancienneté. Les sujets élus tiroient au sort, & partageoient ainsi les provinces; mais l'Asie & l'Afrique faisoient une classe à part. De droit, elles étoient dévolues aux deux consulaires les plus anciens; c'étoit encore le sort qui décidoit entr'eux, mais il leur livroit nécessairement l'une ou l'autre.

L'ancienne république ne donnoit rien aux gouverneurs des provinces. Auguste, comme je l'ai dit, pour prévenir les tentations auxquelles les exposoit ce service gratuit, leur assigna des appointemens. Les gouverneurs des provinces du sénat étoient payés sur l'*ararium*, & ceux des provinces impériales sur le fisc. Si pour des raisons légitimes & approuvées, quelqu'un ne pouvoit accepter le *proconsulat*, on lui offroit d'ordinaire les appointemens. Lorsque Tacite dit que Domitian

les avoit donnés à quelqu'un, il faut entendre que ce prince avoit proposé qu'on les lui donnât.

On fait généralement que, dès le temps de la république, les provinces ont célébré des fêtes, élevé des autels, & bâti des temples à leurs *proconsuls*, qu'elles ont associé à tous les honneurs qu'on rendoit aux dieux.

La coutume de bâtir des temples aux *proconsuls* ne s'établit que par degrés. On commença par leur dédier des monumens & des édifices publics, qui jusque-là ne l'avoient été qu'à des dieux; ensuite on leur bâtit des temples. Suétone dit expressément que c'étoit l'usage, sur la fin de la république, d'élever des temples aux gouverneurs des provinces, *templa proconsulibus decerni solere*, quoiqu'il y en eût souvent que les peuples, bien loin de les regarder comme des dieux tutélaires, ne pouvoient considérer que comme de mauvais génies, qu'il falloit tâcher d'appaier par des sacrifices. Cette coutume de bâtir des temples aux gouverneurs des provinces, n'étoit pas seulement tolérée; elle étoit même autorisée par les loix. C'étoit comme des monumens publics de l'affujettissement des provinces conquises; car les romains savoient qu'il n'y a point de plus grande marque de servitude que l'excès de la flatterie. Le culte s'adressoit directement aux vertus déjà divinifiées, & ne tomboit qu'indirectement sur le *proconsul*.

Enfin, les fêtes & les jeux que l'on célébroit dans toutes les provinces en l'honneur des empereurs, & que l'on appelloit de leur nom, comme, par exemple, *Augusteia*, *Commodeia*, étoient absolument la même chose que les fêtes & les jeux qu'on célébroit en l'honneur des *proconsuls*, appelés aussi de leurs noms, *Lucullia*, *Marcellia*, &c. Il y a plus; c'est que tous les titres qu'on a donnés aux empereurs, & même tous les honneurs divins qu'on leur a décernés pendant leur vie, avoient été rendus avant eux aux gouverneurs des provinces. (D. J.)

PROCONSULAIRE (Empire). L'empereur Auguste voulant se rendre maître absolu du gouvernement, sans néanmoins le paroître, apporta quelques changemens dans l'ordre qu'on avoit suivi pour les gouverneurs de provinces pendant la république. Ce prince, pour y parvenir, fit un partage de l'administration de l'empire entre lui, le sénat & le peuple, & de toutes les provinces de l'empire en trois espèces, savoir, *proconsulaires*, prétoriales & préfidiales. Il voulut que le sénat pourvût aux gouvernemens *proconsulaires*, le peuple à ceux des prétoriales, & il se réserva le soin du reste. Lorsque Tibère fut associé au gouvernement par Auguste; celui-ci lui fit donner la charge de censeur, & un pouvoir égal au sien dans toutes les provinces; c'est ce qu'on appelloit *empire proconsulatre*.

PROCOPE, tyran sous Valens.

PROCOPIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

RRR. en argent.

RRR. en P. B.

PROCRIS, fille d'Erectée, roi d'Athènes, sœur d'Orithye, & femme de Céphale. Voyez CÉPHALE.

PROCRUSTE, fameux bandit que tua Thésée. Voyez DAMASTES, POLYPEMON.

PROCULEIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

PROCLUS. (*T. Ælius*.) tyran sous Probus.

TITUS ÆLIUS PROCLUS AUGUSTUS.

Ses médailles ne sont connues que dans Goltzius & Mézabarba; ce dernier en rapporte une tirée de Chifflet.

PROCURATEUR, ministre des empereurs, semblable aux anciens intendans de France. Ils transportoient tout ce qu'ils pouvoient dans les coffres du prince, & ne laissoient rien aux peuples.

Auguste s'étant emparé de la puissance souveraine, & ayant fait pour ainsi dire un partage avec les romains, de toutes les provinces qui leur étoient soumises, il forma pour lui un trésor particulier & séparé de celui de l'état, sous le nom de *fisc*, & il créa en même temps des officiers qu'il nomma *procurateurs* de l'empereur, *procuratores Caesaris*, qu'il envoyoit dans ses provinces & dans celles du sénat. Il les chargea de faire le recouvrement des sommes destinées à ce trésor, & nommées *deniers fiscaux*; mais tous n'avoient pas la même autorité, ni les mêmes fonctions.

Ceux que l'empereur envoyoit dans les provinces du sénat, étoient déjà, dans leur origine, les moins puissans, ils étoient seulement employés à régir les terres que le prince y possédoit comme particulier, ou celles qui, par des confiscations, avoient été réunies au domaine impérial. Les riches citoyens de Rome avoient des terres en différentes provinces, & les dépouilles de ceux qu'on condamnoit pour crime d'état, ne manquoient guère d'être adjudgées au trésor impérial.

Tôt ou tard , & peut-être dès le temps d'Auguste , l'empereur eut par-tout des *procurateurs* , même dans les provinces du sénat. Selon les anciennes mœurs romaines , ces intendans ne devoient être que des affranchis , parce qu'ils n'avoient point d'autorité ni de considération publique. Mais tout ce qui donne des relations avec le prince , paroît honorable & devient un objet d'ambition ; les chevaliers romains briguaient ces places avec avidité , & lorsque l'empereur y nommoit quelqu'un de ses affranchis , il le mettoit , ce semble , au nombre des chevaliers.

Le *procurateur* de l'empereur demouroit en place autant que le prince jugéoit à propos ; & cela seul lui donnoit un grand avantage sur les proconsuls , qui , n'étant que pour un an dans chaque province , n'avoient pas le temps de s'y faire comme lui des créatures , & devoient être moins jaloux d'une autorité prête à s'échapper de leurs mains. La politique les obligeoit de conniver aux usurpations d'un homme qui , dans le fond , étoit chargé d'épier leur conduite , autant que de faire valoir les terres de son maître. Enfin , le pouvoir du *procurateur* de l'empereur devint si considérable , que pendant la vacance du proconsulat , il faisoit les fonctions proconsulaires.

La plupart des *procurateurs* impériaux abusant de la confiance du prince , des droits de leur place , & des ménagemens du gouvernement romain , exerçoient dans les provinces impériales d'horribles vexations. L'histoire romaine , & principalement la vie d'Agricola , donnent une étrange idée de leur conduite. L'empereur Alexandre Sévère , qui les tenoit fort bas , les appelloit *un mal nécessaire*. Les mauvais princes leur donnoient presque toujours raison.

Il faut regarder l'avidité de ces officiers comme un des principes de destruction que l'empire portoit dans son sein , & leur dureté pour les provinces nouvellement conquises , comme une des causes qui rendoient plus rares , plus lentes , moins solides les conquêtes que les romains faisoient sous les empereurs.

Il y avoit une autre classe de *procurateurs* ; c'étoit ceux que l'empereur envoyoit en quelques provinces du département impérial , qu'il ne jugeoit pas assez considérables pour y commettre un lieutenant. Telles étoient la Judée , les deux Mauritanies , la Rhétie , la Norique ; la Thrace , & d'autres encore. Le prince les faisoit gouverner par un *procurateur* chargé tout ensemble de la justice , des finances & des troupes ; mais quelquefois subordonné , du moins à certains égards , au lieutenant consulaire de la province impériale voisine.

Ces sortes d'intendances , quoique plus lucra-

tives & plus indépendantes que les autres , ne se donnoient non plus qu'à des chevaliers ou à des affranchis , qui d'ordinaire s'y conduisoient avec une hauteur & avec une insolence proportionnées à leur pouvoir & à la bassesse de leur origine. Ce n'est , selon Juste-Lipse , qu'à cette troisième classe de *procurateurs* qu'il faut rapporter le sénatus-consulte , par lequel l'empereur Claude , esclave de ses affranchis , fit ordonner que les jugemens des *procurateurs* seroient exécutés , comme les jugemens de l'empereur même.

Tous les différens qui naissoient au sujet du fisc , étoient portés au tribunal des *procurateurs* , qui en étoient les juges dans leurs provinces. Cette charge qui étoit un démembrement de celle de questeur , servoit de frein à l'avidité des gouverneurs , qui n'osèrent plus faire des concussion aussi violentes qu'au paravant , dans la crainte que l'empereur n'en fût informé par ces nouveaux officiers. (D. J.)

PROCURATOR ÆRARIJ , le garde du trésor.

PROCURATOR AFRICÆ , l'intendant des biens que le prince avoit en Afrique.

PROCURATOR BAPHIORUM , celui qui étoit à la tête des teinturiers , dont la fonction étoit de veiller à ce que la laine & la soie fussent teintes en pourpre. Il y avoit de ces intendans dans toutes les villes où l'on teignoit en pourpre.

PROCURATORES CÆSARIS , nommés aussi *curatores & rationales Cæsaris* , étoient les intendans du fisc de l'empereur. Ces intendans créés par Auguste , & pris du nombre des chevaliers & des affranchis , ne furent d'abord chargés que du recouvrement des deniers ; mais l'empereur Claude leur donna le droit de juger des causes relatives au fisc , & par-là ils eurent une juridiction , & ôtèrent aux questeurs provinciaux leurs principales fonctions. Ils étoient sur-tout chargés de veiller sur la conduite des gouverneurs des provinces , & d'empêcher leurs concussion.

PROCURATOR DUCENARIUS , ainsi nommé à cause de deux cents sesterces qu'il recevoit en forme de paye. Cet usage vint d'Auguste qui assigna certaine somme pour défrayer les magistrats qui se rendoient à leur gouvernement : *Procuratores à numero pecuniarum qua illis data , nomen factum est* , écrit Dion.

PROCURATOR METALLORUM , l'intendant des mines , celui qui veilloit sur les criminels condamnés au travail des mines. *Procuratores* étoient aussi des personnes privées que l'empereur envoyoit dans ses provinces pour les gouverner en son nom ; on les appelloit encore *Præsides*.

PRODICE, l'une des Hyades.

PRODICIOUS. Cicéron (*De offic. c. 32.*) donne à Hercule ce surnom, parce que Prodicus de Ceos, sophiste fameux, racontoit qu'Hercule s'étant retiré dans une solitude, avoit eu une vision singulière. Le vice & la vertu lui apparurent sous les traits qui peuvent les caractériser. Le vice brillant de richesses & de beauté, la vertu sans ornement. Il fut tenté par ces deux personnages; mais il résista au vice, & suivit la vertu.

PRODICTATEUR, officier qui avoit chez les romains le même pouvoir que le dictateur. Après la bataille de Trafimène, où fut tué le consul Flaminius, dans le trouble général où jeta la perte de cette bataille, la ressource accoutumée fut de nommer un dictateur; mais cette nomination n'étoit pas sans difficulté. Le dictateur ne pouvoit être nommé dans Rome, & par l'un des deux consuls, selon l'usage, puisque de ces deux magistrats, l'un venoit d'être tué & l'autre étoit occupé contre les gaulois. Le tempérament qu'on prit fut de créer un *prodicteur*, qui auroit le même pouvoir que celui auquel il étoit subrogé.

PRODIGALITÉ. Les aréopagistes la punissoient, & les *prodiges*, en plusieurs lieux de la Grèce, étoient privés du sépulchre de leurs ancêtres. Lucien les compare au tonneau des danaïdes, dont l'eau se répand de tous côtés.

Les dépouilles des nations vaincues produisirent dans Rome tous les excès du luxe & de la *prodigalité*. On n'y voyoit que des partisans de ce Duronius, qui, étant tribun du peuple, fit casser les loix somptuaires des festins, criant que c'étoit fait de la liberté, s'il falloit être frugal contre son gré, & s'il n'étoit pas permis de se ruiner par ses dépenses si on en avoit la volonté.

Il y a déjà long-temps, dit Caton en plein sénat, que nous avons perdu la véritable dénomination des choses; la profusion du bien d'autrui s'appelle *libéralité*, & ce renversement a enfin jetté la république sur le penchant de sa ruine.

PRODIGES physiques. Les *prodiges* que nous trouvons rapportés dans les ouvrages des grecs & des latins peuvent être rangés sous deux classes, comme Fréret l'a fait dans un excellent mémoire sur cette matière, dont on verra ici le précis.

La première classe comprend ces miracles du paganisme, que l'on ne peut expliquer sans recourir à une cause surnaturelle. Les *prodiges* de cette espèce ne méritent donc guères de croyance. Quand on dit que les pénales apportés par Énée à Lavinium ne purent être transférés de cette dernière ville à Albe par Ascanius, & qu'ils revinrent

d'eux-mêmes à Lavinium tout autant de fois qu'on les en tira pour les porter à Albe. Quand on lit que le Jupiter-*Terminalis* ne put être remué de sa place, lors de la construction du Capitole; quand on lit que le devin Accius Nævius trancha un caillou en deux d'un coup de rasoir, pour convaincre l'incrédulité d'un roi de Rome qui méprisoit les augures & la divination étrusque; que la vestale Emilia puisa de l'eau dans un crible percé; qu'une autre tira à bord avec sa ceinture un vaisseau engravé, que les plus grandes forces n'avoient pu ébranler; qu'une autre vestale alluma miraculeusement, avec un pan de sa robe, le feu sacré qui s'étoit éteint par son imprudence, & que ces miracles se sont faits par une protection particulière du ciel, qui vouloit les justifier contre des accusations calomnieuses, on doit regarder ces faits & tous ceux qui leur ressemblent, comme des fables inventées par des prêtres corrompus, & reçues par une populace ignorante & superstitieuse.

Les *prodiges* de la seconde classe sont des effets purement naturels, mais qui arrivant moins fréquemment, & paroissant contraires au cours ordinaire de la nature, ont été attribués à une cause surnaturelle par la superstition des hommes éfrayés à la vue de ces objets inconnus. D'un autre côté, l'adresse des politiques, qui savoient en tirer parti pour inspirer aux peuples des sentimens conformes à leurs desseins, a fait regarder ces effets étonnans, tantôt comme une expression du courroux du ciel, tantôt comme une réconciliation des dieux avec les humains; mais cette dernière interprétation étoit bien plus rare, la superstition étant une passion triste & fâcheuse, qui s'emploie plus souvent à effrayer les hommes, qu'à les tranquiliser ou à les consoler dans leurs malheurs.

Je range presque tous ces *prodiges* sous cette dernière classe, étant persuadé que la plus grande partie de ces événemens merveilleux ne sont, en les réduisant à leur juste valeur, que des effets naturels, souvent même assez communs. Lorsque l'esprit des hommes est une fois monté sur le ton superstitieux, tout devient à leurs yeux *prodige* & miracle, selon la réflexion judicieuse de Tite-Live: *Multa ea hyeme prodigia facta, aut, quod evenire solet, motis semel in religionem animis, multa nuntiata, & temerè credita sunt.*

Je ne prétends cependant pas m'engager à parler ici de toutes les différentes espèces de *prodiges*. Les uns ne sont que des naissances monstrueuses d'hommes ou d'animaux qui effrayoient alors les nations entières, & qui servent aujourd'hui d'amusement aux physiciens; d'autres ne sont que des faits puérils, & souvent même absurdes, dont la plus vile populace a fait des *prodiges*, & où l'on a cru pouvoir apprendre la volonté des dieux. Tels étoient les conjectures des au-

gures sur le chant, le vol & la manière de manger de certains oiseaux ; tels étoient les prédictions des aruspices, à l'occasion de la description des entrailles d'une victime ; telle étoit l'apparition d'un serpent, d'un loup, ou de tel autre animal que le hazard faisoit rencontrer sous les yeux de celui qui étoit prêt à entreprendre quelque action. Je n'entre point dans l'examen de ces *prodiges* vulgaires, dont Cicéron a si spirituellement étalé le ridicule dans ses livres de la divination. Les *prodiges* dignes d'être examinés sont des phénomènes ou apparences dans l'air, & des météores singuliers par leur nature ou par les circonstances qui les accompagnoient.

Il est fait mention, par exemple, en cent endroits de Tite-Live, de Pline, de Julius Obsequens, & d'autres historiens, de ces pluies prodigieuses de pierres, de cendres, de briques cuites, de chair, de fang, &c. dont on a fait un article particulier. Voyez PLUIE prodigieuse.

On lit dans les mêmes historiens, tantôt que le ciel a paru enflammé, *cælum arsisse*, tantôt que le soleil ou du moins un corps lumineux semblable à cet astre, s'est montré au milieu de la nuit ; que l'on a vu en l'air des armées brillantes de lumière, & cent autres faits de cette nature, qui simplifiés étoient des météores, des phénomènes de lumière & des aurores boréales.

Le commun des modernes ou de ceux qui n'ayant pris qu'une légère teinture de philosophie, se croient en droit de nier la possibilité des effets dont ils ne peuvent imaginer la cause naturelle, prennent le parti de récuser le témoignage des anciens qui les rapportent, sans penser que ces historiens, décrivant la plupart des faits publics & connus de leur temps, méritent qu'on leur accorde la croyance que nous ne refusons pas aux écrivains modernes, lorsqu'ils rapportent des faits dont nous n'avons pas été témoins.

Voilà à-peu-près toutes les différentes espèces de *prodiges* physiques qui sont rapportés dans les anciens. Ils faisoient une partie considérable de l'histoire, & quoiqu'ils n'eussent par eux-mêmes aucune liaison naturelle avec les évènements politiques, l'adresse de ceux qui gouvernoient mettant la superstition des peuples à profit, ils se servoient de ces *prodiges*, comme de motifs puissans pour faire prendre des résolutions importantes, & comme de moyens pour faciliter l'exécution des entreprises les plus considérables. Les anciens historiens ont donc eu raison de faire si souvent mention de ces *prodiges*, & ils ne pouvoient prévoir qu'il y auroit un temps où les hommes n'y feroient attention que pour en rechercher la cause physique, & pour satisfaire un léger mouvement de curiosité. (D. J.)

PRODOMÉES, } divinités qui présidoient à
PRODOMIENS, }
la construction des édifices, & qu'on invoquoit avant d'en jeter les fondemens. Mégareus sacrifia à ces divinités, dit Pausanias, avant d'entourer de murailles la ville de Mégare.

PRODOMIE, surnom de Junon, sous lequel elle avoit un temple à Sicyone ; comme si l'on disoit *Junon au vestibule* (*Προδομος* signifie *vestibule*).

PROÈDRES, sénateurs d'Athènes dans le sénat des cinq cens. On appelloit *proèdres* les six sénateurs d'entre les cinquante pritanes qui présidoient par chaque semaine, & qui exposoient le sujet de l'assemblée ; le président de jour des *proèdres* s'appelloit *épistate*.

Les *proèdres* étoient ainsi nommés, parce qu'ils jouissoient du privilège d'avoir les premières places aux assemblées. Potter dit que c'étoit eux qui propoisoient au peuple les affaires sur lesquelles il devoit délibérer (*Archæol. græc. lib. I. c. 17.*).

PROEMPTOSE. On dit qu'il y a *proemptose* quand la nouvelle lune arrive un jour plutôt qu'elle ne devoit, suivant le cycle. Comme les nouvelles lunes rétrogradent d'environ un jour en 300 ans, ce changement se feroit régulièrement de 300 ans en 300 ans, si l'on n'étoit obligé d'avoir égard à un autre changement occasionné par les années séculaires non bissextiles, & par la bissextile intercalaire, qu'on ajoute au bout de quatre siècles. Voyez MÉTEMPTOSE & LUNAISON.

Ce mot est grec, *προεμπτώσις* ; il vient de *πίπτω*, je tombe, & de *πρῶ*, devant.

PROÉTIDES, ou les filles de Proëtus, roi d'Argos ; elles eurent une singulière manie. Elles se crurent changées en vaches, & courant à travers les campagnes, pour empêcher qu'on ne les mit à la charrue, elles faisoient retentir tous les lieux de leurs cris, semblables aux mugissemens des vaches. C'étoit, dit-on, par un effet de la vengeance de Junon, qu'elles avoient outragée, en voulant comparer leur beauté avec celle de la déesse. Proëtus implora le secours d'Apollon, pour les guérir de leur phrénésie ; & ayant obtenu leur guérison, il fit bâtir un temple à ce dieu dans la ville de Sicyone, où il croyoit avoir été exaucé. Voyez MELAMPUS.

PROÉTUS, fils d'Abas, roi de Tyrinthe, & frère d'Acrisius, roi d'Argos, fut tué par Persée, parce qu'il avoit usurpé le trône d'Argos sur Acrisius ; mais Mégapente, son fils, vengea sa mort sur Persée. Voyez ACRISIUS, DANAE, PERSEE.

PROFANE (En grec βέβηλος, en latin *profanus*, qui vient de *fanum*, comme qui diroit *procul à fino.*), mot opposé à initié. Βέβηλος καὶ ἀτελής τὸ θεῶν, dit Élien (*Var. hist. lib. VIII. cap. 9.*) : « C'est un profane qui n'est pas initié aux mystères de la divinité ». Dans les sacrifices & dans les cultes publics qu'on rendoit aux dieux, les grecs avoient coutume de crier : *Εκός, εκος εστι θεοιλοι, εὐφραμιστε*; & les latins : *Procul esto profani, faveat linguis* : « Eloignez-vous, profanes, & vous, initiés, soyez attentifs, ou ne prononcez que des paroles convenables au jour & à la cérémonie que l'on célèbre ». *Profane* est donc celui qui n'est pas initié aux choses saintes.

PROFIL. « Dans la configuration du visage, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.*), le profil grec est le principal caractère d'une haute beauté. Ce profil est une ligne presque droite, ou marqué par une douce inflexion; cette ligne lie le front avec le nez dans les têtes de jeunesse, particulièrement dans celles des femmes. La nature est plus avare à le former sous un ciel âpre que dans un climat doux, ainsi que nous l'avons dit; mais quelque part qu'elle le forme, dès-lors l'ensemble du visage nous offre la beauté. Les formes droites & pleines constituent le grand, & les contours coulans & légers le délicat. Ce qui prouve que ce profil renferme la beauté, c'est le caractère du profil contraire. Plus l'inflexion du nez est forte, plus le profil s'écarte de la belle forme. Lorsqu'on regarde un visage de côté, & qu'on y remarque un mauvais profil, on peut s'épargner la peine de chercher la beauté de la physionomie. Mais ce qui prouve encore dans les ouvrages antiques que ce profil n'est pas une forme qui soit restée sans raison des lignes droites de l'ancien style de l'art, c'est la profonde inflexion du nez qu'on remarque aux figures égyptiennes, dont d'ailleurs les contours sont droits. Il est probable que le nez carré des anciens (*Philost. heroic. p. 673. l. XXII. p. 715. l. XXVII.*) n'étoit pas ce nez que Junius nous explique par un nez ample (*De Pitt. vet. l. III. c. 9. p. 157.*); ce qui ne nous donne aucune idée. Ce mot doit s'entendre sans doute du profil grec, foiblement interrompu. L'on pourroit expliquer autrement le mot carré, & entendre sous cette dénomination un nez dont la surface offriroit des travaux larges & des angles saillans, comme sont traitées les statues de Pallas & de la prétendue Vestale du palais Giustiniani. Mais cette forme ne se trouve absolument que dans les statues du style le plus ancien, telles que ces deux-là ».

PROGNÉ, fille de Pandion, roi d'Athènes, fut mariée à Térée, roi de Thrace. La fable dit qu'elle fut changée en hirondelle. Cet oiseau porte des taches rouges sur la poitrine; ce qui peut avoir fait imaginer la métamorphose. Voyez PHILOMÈLE, TÈRÉE.

PROGNÉ, île que Pline dit (5. 31.) être placée auprès de Rhodes. Ce nom lui avoit été donné à cause de la quantité d'hirondelles que l'on y voyoit.

PROGYMNASMATA, exercices préparatoires que devoient faire tous ceux qui se présentoient pour disputer les prix aux jeux olympiques.

PROLÉTAIRES, *proletarii*, à *'prole creanda*, c'est-à-dire, faiseur d'enfans; c'étoit chez les romains les citoyens qui n'avoient que 1500 sesterces, & qui ne pouvoient aider la république qu'en lui donnant des enfans. Ceux-là composoient la dernière classe avec les *capite censi*, qui n'avoient aucun bien, & ne servoient qu'à augmenter le nombre des sujets. Dans les cas pressans, on enrôloit les prolétaires pour en faire des soldats, ainsi que le dit Aulugelle (16. 10.) : *Asperis reipublica temporibus, cum juventutis inopia esset, proletarii in militiam tumultuariam legebantur.*

A cause de la signification attachée au mot *proletarius*, on a dit *proletarius sermo*, pour désigner un discours bas; *proletarius auctor*, pour désigner un mauvais auteur.

PROLOGES. On donnoit ce nom aux fêtes que l'on célébroit chez les romains, avant de cueillir les fruits, comme son nom le porte (*De legeri*, cueillir.).

PROLOGUE. Ce mot vient du grec *προλογος*, *proloquium*, discours qui précède quelque chose, & il est formé de *πρό*, devant, & de *λογος*, discours.

L'objet du *prologue* chez les anciens & originairement étoit d'apprendre aux spectateurs le sujet de la pièce qu'on alloit représenter, & de les préparer à entrer plus aisément dans l'action, & à en suivre le fil; & quelquefois aussi il contenoit l'apologie du poète & une réponse aux critiques qu'on avoit faites de ses pièces précédentes. On peut s'en convaincre par l'inspection des *prologues* des tragédies grecques & des comédies de Térence.

Chez les anciens, on appelloit *prologue* l'acteur qui récitoit le *prologue*; cet acteur étoit regardé comme un des personnages de la pièce, où il ne paroissoit pourtant qu'avec ce caractère. Ainsi, dans l'Amphitruon de Plaute, Mercure fait le *prologue*; mais comme il fait aussi dans la comédie un des principaux rôles, les critiques ont pensé que c'étoit une exception de la règle générale.

Les anciens distinguoient trois sortes de *prologues*; l'un qu'ils nommoient *υποθετικος*, dans lequel le poète exposoit le sujet de la pièce; l'autre appelé *συμβατικος*, où le poète imploroit l'indul-

gence du public ou pour son ouvrage ou pour lui-même ; enfin , le troisième *αναφορικός*, où il répondoit aux objections. Donat ajoute une quatrième espèce dans laquelle entroit quelque chose de toutes les trois autres , & qu'il appelle par cette raison *prologue mixte*, *μικτός*.

On distinguoit encore les *prologues* en deux espèces ; l'une où l'on n'introduisoit qu'un seul personnage , *μονοπροσπος* ; l'autre où deux acteurs dialoguoient , *διπροσπος*. On trouve des exemples de l'une & de l'autre espèce dans Plaute.

Dans la Tragédie , le *prologue* faisoit partie de l'action ; dans la comédie , il étoit souvent détaché.

PROLUSIONIS dies, jour où l'on faisoit la répétition des jeux du cirque.

PROMACHIES (*Athen. 15.*), fêtes dans lesquelles les lacédémoniens se couronnoient de roseaux. C'est tout ce que l'on fait de cette fête.

PROMACHUS (*πρόμαχος*, celui qui combat pour quelqu'un , de *μάχομαι*, je combats.) ; c'est-à-dire , le défenseur : sous ce nom , Hercule avoit un temple à Thèbes , & Mercure à Tanagre en Béotie.

PROMAGISTER libellorum, celui qui remplaçoit le maître des requêtes.

PROMALACHTYRION, *προμαλαχτυριον*, premier appartement des bains des anciens. C'étoit-là qu'on préparoit le corps par des frictions , des onguents pour faire tomber le poil , des parfums & d'autres drogues convenables , avant que d'entrer dans les bains (*D. J.*).

PROMALANGES (*Athen.*) Voyez *ANACTES*.

PROMÉTHÉE. On lui donne différentes origines. Les uns ont dit qu'il étoit fils de Japet & de la belle Climène , une des Océanides , ou de Thémis ; & c'est la tradition la plus commune. D'autres racontent qu'il fut le fruit des amours de Junon avec le géant Eurymédon , & qu'il fut conçu avant le mariage de Jupiter avec cette déesse. Voyez *JUNON*. D'autres enfin lui donnent pour mère une certaine Pandore , qui n'est pas celle qui fut si funeste au genre humain.

Prométhée fut le premier , dit la fable , qui forma l'homme du limon de la terre. Minerve anima son ouvrage , & lui donna la crainte du lièvre , la finesse du renard , l'ambition du paon , la férocité du tigre , & la force du lion. On raconte encore ce fait différemment. Minerve admirant , dit-on , la beauté de l'ouvrage de *Pro-*

méthée , lui offrit de la région céleste tout ce qui pourroit contribuer à la perfection de son ouvrage. *Prométhée* répondit qu'il falloit qu'il vît lui-même ces régions , pour choisir ce qui conviendrait mieux à l'homme qu'il avoit formé. Minerve l'enleva au ciel , où il vit que c'étoit le feu qui animoit tous les corps célestes , & il emporta de ce feu sur la terre. Jupiter irrité du vol de *Prométhée* , ou de la témérité de ce nouveau créateur , lui envoya Pandore , accompagnée de tous les maux. *Prométhée* ne donna pas dans le piège , il renvoya la femme avec son présent , & voulut à son tour chercher à tromper Jupiter. Pour se convaincre par lui-même , disoit-il , si le fils de Saturne méritoit véritablement d'être au nombre des dieux , il fit tuer deux bœufs , remplit une des deux peaux de la chair , & l'autre des os de ces victimes. Jupiter fut la dupe de *Prométhée* , & choisit la dernière. (Voyez *HOLOCAUSTE*.) Outré de ce nouvel affront , il résolut de se venger d'une manière éclatante : il ordonna à Mercure de conduire *Prométhée* sur le mont Caucase , & de l'y attacher à un rocher , où un vautour devoit lui dévorer éternellement le foie ; & comme il en croissoit autant la nuit que l'oïseau en dévoroit le jour , son tourment ne finissoit point.

Hercule le délivra quelques années après ; ou , selon d'autres , Jupiter lui-même , en récompense de ce qu'il lui avoit révélé l'oracle des Parques , au sujet de Thétis. Mais comme il avoit juré de laisser *Prométhée* toujours attaché au Caucase , pour ne pas violer son serment , il ordonna qu'il porteroit toujours au doigt un anneau de fer , où seroit attaché un petit fragment de la roche du Caucase ; & voilà , disent les poètes , l'origine des premières bagues. Ceux qui ont fait naître *Prométhée* de Junon & d'Eurymédon , ont dit que ses crimes n'étoient qu'un prétexte , dont Jupiter colora la punition qu'il vouloit imposer à la naissance du fils de sa femme.

Il avoit un autel dans l'académie même d'Athènes , & on institua en son honneur des jeux qui consistoient à courir , depuis cet autel jusqu'à la ville , avec des flambeaux qu'il falloit empêcher de s'éteindre. Voyez *LAMPADAPHORIES* , *LAMPES*.

Eschyle avoit composé trois tragédies sur *Prométhée* ; son vol , ses liens & sa délivrance. Il ne nous reste que la seconde pièce , dont le sujet est le supplice de *Prométhée* , mais un peu différent de celui que les autres poètes nous ont représenté. Jupiter ordonne à Vulcain d'enchaîner *Prométhée* sur un rocher , pour le punir d'avoir volé le feu céleste , & d'en avoir fait part aux hommes. Vulcain obéit à regret : il enchaîne *Prométhée* , dont il cloue les fers au rocher ; mais de plus il perce avec de gros clous de diamant , la

poitrine même de la victime. Dans cet état, le malheureux dieu ; car on le suppose tel, appelle l'éther, les vents, les fontaines & la mer, la terre & le soleil, à témoin de l'injustice que les dieux lui font. Il dit (*Prometh. act. 3.*) que c'est pour avoir trop animé les hommes qu'il est ainsi traité : « Jupiter vouloit abolir le genre humain, » pour reproduire un monde tout nouveau. La » cour céleste y consentoit : seul j'eus la hardiesse de sauver la race humaine ; voilà mon » crime & mes malheurs. . . . Hé ! que n'ai-je » pas fait encore pour les humains ? De brutes » qu'ils étoient, j'ai trouvé le secret de les rendre des hommes : aveugles & sourds, semblables à de vains fantômes, ils erroient à l'aventure, sans ordre & sans loix : ils ignoroient l'art de bâtir des maisons, ils se retiroient dans les creux des antres, comme de vils insectes. Incertains de leur conduite, ils ne discernoient ni temps ni saisons. C'est moi qui, le premier, leur appris le cours des astres, le mystère des nombres, la liaison des lettres qui leur donnoit la mémoire ; je leur enseignai à soumettre au joug les animaux au lieu des hommes, & à faire servir les coursiers domptés à leur luxe & à leur divertissement. Quel autre que moi leur donna l'intelligence de la marine ; ils m'en doivent tous les avantages ». En un mot, il est l'inventeur de tous les arts, l'auteur de tout ce qu'il y a de connoissances utiles dans le monde, & il n'a pas le pouvoir de se délivrer des mains de Jupiter, parce que le destin l'emporte sur toutes les puissances. Mais il sçait lire dans l'avenir, & prévoit qu'il doit venir un jour un fils de Jupiter plus puissant que son père qui le délivrera de son tourment. Instruit de cette prophétie, Jupiter envoie Mercure pour obliger *Prométhée* de dire ce qu'il sçait là-dessus : *Prométhée* refuse d'obéir, quand même sa délivrance seroit le prix de sa soumission. Mercure l'assure que s'il résiste, il va être précipité dans les débris du rocher, & qu'il ne reverra le jour que pour livrer ses entrailles renaissantes en proie à des vautours ; *Prométhée* demeure inflexible. Alors on entend un bruit épouvantable dans les airs, le tonnerre gronde, la terre tremble, les éclairs brillent, les vents mugissent, des monceaux de poussière s'élèvent, l'air & la mer sont confondus ; & à l'instant ce malheureux disparaît, il est englouti dans le sein de la terre, ou enlevé dans un tourbillon. (*D. J.*)

Diodore de Sicile (*lib. I.*) dit que *Prométhée* fut un roi d'Égypte, sous le règne duquel un débordement du Nil, dont l'aigle est l'emblème, submergea ses états. *Prométhée* en mourut de douleur. Hercule arrivé peu après sa mort, trouva le moyen de faire rentrer le fleuve dans son lit.

Sur un sarcophage du Capitole on voit *Pro-*

méthée formant l'homme à qui Pallas donne la vie en lui plaçant sur la tête un papillon, symbole de l'ame. Plus loin ce même symbole s'éloigne d'un corps mort sur lequel un génie renverse son flambeau. Mercure-Infernal emmène ensuite aux enfers cette ame représentée par une jeune fille avec des ailes de papillon.

Prométhée paroît attaché au Caucase, ayant sur ses genoux l'aigle dévorant qu'Hercule s'apprete à percer d'une flèche.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur un jaspe gris, *Prométhée* faisant le squelette d'un homme, tel qu'il est sur une autre (*Causai Gem. Tab. 118.*) pierre gravée. Il est assis & nud, sa draperie rejetée sur les jambes, comme il est représenté sur un (*Baroli Admirand. Tab. 66.*) sarcophage du Capitole. Sur les six pierres suivantes, il est debout & nud, excepté un drap qui lui pend sur l'épaule gauche ; sur trois bas-reliefs difficiles à expliquer, dont (*Ibid. Tab. 22. Conf. Spencer Polymetis, Dial. VII. p. 78.*) deux se trouvent aux palais *Mattei*, & le troisième à la *Villa Medici*, il est habillé comme les rois barbares, & avec un large manteau.

Sur une cornaline, *Prométhée* fait un homme, dont il réunit les différentes parties ; on y remarque qu'il n'a encore achevé que le buste & les deux bras, qu'il étend pour prendre la longueur de la figure ; & il a encore à achever les membres inférieurs, dont une partie se voit à ses pieds ; c'est-à-dire, la hanche, la cuisse & la jambe. Cette pierre, dont la gravure est de la première manière de l'art, est semblable à une agathe (*Recueil d'Antiq. Tom. I. Planc. XXXVII. n. 3.*) de Caylus, excepté la cuisse & la jambe, placées aux pieds de *Prométhée*, qui ne sont que sur notre pierre.

Sur une sardoine, *Prométhée* ayant les mêmes parties du corps devant lui sur un pivot, les bras élevés en haut, apparemment pour la facilité qu'il cherche, voulant achever les parties inférieures. La gravure est aussi de la première manière.

Sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet de M. le duc *Caraffa-Noya*, à Naples, *Prométhée* tenant le même ouvrage posé sur deux pivots, après y avoir joint la tête, place dans l'homme les propriétés de chaque animal ; ce qui est exprimé par les figures d'un bélier & d'un cheval, qui sont à ses côtés :

Fertur Prometheus addere principia

Limo coactus particulam undique

Defectam, & insani leonis

Vim stomacho apposuisse nostro.

(HORAT. l. I. Od. 14. v. 13.)

sur

Sur une pâte antique, *Prométhée* qui dégroiffit son homme déjà tout composé.

Sur une cornaline, *Prométhée* qui mesure les proportions de sa figure avec un plomb attaché à un fil. Il ne faut donc pas prendre à la lettre ce que (*Ad. fin. lib. I.*) Diodore de Sicile dit, que les sculpteurs égyptiens ne travailloient que la mesure à la main; mais que les sculpteurs grecs avoient la mesure dans les yeux. Cette pierre a une particularité, c'est que *Prométhée* forme ici une femme & non un homme. Le reproche que (*Dial. Prometh. & jov. Pl. 204.*) Lucien lui fait faire par Jupiter, regarde précisément la production des femmes.

Sur une pâte antique, *Prométhée* met la dernière main à son ouvrage. Sur une (*Bellori Lucern. Ant. Pl. I. fig. 1.*) lampe, & sur une (*Barthol. Admir. Ant. Tab. 66.*) urne du Capitole, citée plus haut, on le voit avec Minerve qui l'assiste dans cette fonction.

Sur une cornaline, *Prométhée* debout attaché au rocher avec le vautour qui vient lui manger le foie, comme il est représenté sur une (*Bellori Lucern. Ant. Pl. I. Tab. III.*) lampe antique. On le voit en bas-relief à la *Villa Borghese*, dans le même supplice, mais couché.

Sur une pâte antique, Hercule délivrant *Prométhée*.

PROMÉTHÉE, plante fabuleuse, mais trop célèbre chez les anciens pour la passer sous silence. Voici ce qu'ils racontotent de ses vertus, de son lieu natal, de sa fleur & de sa racine.

Apollonius de Rhodes (*Liv. III, de l'expédition des argonautes, v. 843 & suiv.*) dit qu'elle rendoit invulnérable. Plutarque, ou l'Auteur du Livre *περί ποταμών*, qu'on lui attribue, rapporte, d'après Cléante, que Médée la mettoit souvent en usage. Valérius Flaccus ajoute que cette plante étoit toujours verte, *immortale virens*, & qu'elle soutenoit la violence du feu sans en être endommagée :

..... *Stat flumina contra*

Sanguis, & in medijs florescunt ignibus herba.

Si l'on en croit Properce, elle guérissoit de l'amour. (*Liv. I. Elég. 12.*)

Tous s'accordent à nous assurer que cette herbe naissoit sur la montagne où *Prométhée* fut attaché; c'est-à-dire, sur le Mont-Caucase. Sa fleur, suivant Apollonius de Rhodes, étoit longue d'une coudée, portée sur deux tiges, & ressembloit au *arocus* de Colchos, si vanté dans l'antiquité. Sa racine, continue-t-il, est rougeâtre, & jette un

suc noir, tel que celui du hêtre sauvage. Enfin, Sénèque & les Auteurs que j'ai cités, nous font entendre que cette plante naissoit du sang qui couloit des morceaux du foie de *Prométhée*, que le vautour emportoit. Nous ignorons d'autant plus le fondement de tous ces récits fabuleux, qu'il n'est parlé dans les naturalistes d'aucune herbe du Caucase, & que la fable de *Prométhée* ne conduit point à la fiction poétique d'une plante merveilleuse de son nom.

PROMÉTHÉES (Les), *προμηθεία*, fête qu'on célébroit à Athènes, en courses avec des flambeaux ardents en l'honneur de *Prométhée*, & en mémoire de ce qu'il avoit le premier enseigné aux hommes l'usage du feu. (*Potteri Archaeol. grec. T. I. pag. 427.*)

PROMONTOIRES. Les anciens qui personnifièrent les écueils, dit M. Rabaud de St-Etienne, en firent de même des *promontoires*: nous les appellons encore aujourd'hui du nom de CAP, qui signifie tête; expression qui nous est restée du temps où on les dépeignoit comme des géans, où l'on parloit avec emphase de leur masse & du bruit que faisoient les eaux en se brisant contre elle, où l'on disoit du CAP de Capharée.

..... *Juztaque Capharenum*

..... *Latratum pelago tollens Caput.*

(Stat. Achill. I, v. 451.)

De celui de Malée,

..... *Rauca circumtonat ira Malea.*

(Stat. Thebaid VII.)

« Le *promontoire* de la Tortue dans l'Isle de Cos, s'appelloit autrefois *Polybotis*. On raconte que dans la guerre des dieux contre les géans; c'est-à-dire, dans de grandes éruptions volcaniques, Neptune prit le quartier d'une isle, & le lui lança en guise de dard: c'est cette portion d'isle qui a formé, ajoute-t-on, celle de Nisyros; en effet, elle paroît en avoir été arrachée de force ».

« Le *promontoire* de Minos, près de Mégare, dominoit sur la ville de Nisée, on en fit une histoire de Nifus, assiégé par Minos; & la fable y fit venir le roi de Crète ».

« *Polybotis* est un nom de volcan, comme celui de Polyphème. *Poly-boto* & *Poly-premi* signifient tous les deux, je crie beaucoup. Il seroit trop long de prouver que Polyphème n'est autre chose que l'Etna ». Voyez PORT.

PROMULSIS, entrée du repas, les mets que l'on commençoit à manger pour se mettre en appétit, & que l'on appelloit ainsi, parce que l'on

buvoit alors du vin miellé, *mulsum*, qui étoit une boisson douce & agréable ; de-là vient que *promulsæ aliquem consucere*, signifie rassasier quelqu'un dès le commencement du repas.

PROMYLIE, déesse des mérites.

PRONO, divinité des anciens germains.

PRONOË, une des cinquante néréides. *Voyez CAUNUS.*

PRONOIA, la providence, la prévoyance des dieux.

PRONOS, ville de l'isle de Céphalonie. *PRO* & *PNON* en monogramme.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR: en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PRONUBA... *Pronuba*, femmes qui accompagnoient la nouvelle mariée jusqu'à la maison de son époux, & qui étoient chargées de la mettre au lit ; elles devoient n'avoir eu qu'un seul mari, & être recommandables par une grande réputation de chasteté, afin que leur exemple influât sur la nouvelle mariée : *Pronuba adhibebantur nuptiis qua semel nuserant, matrimoni perpetuam aspicantes*, dit Festus.

PRONUBA. surnom qu'on donnoit à Junon, comme déesse du mariage. Ceux qui se marioient offroient à Junon *Pronuba* une victime dont ils ôtoient le fiel, symbole de la douceur qui devoit régner toute la vie entre les deux époux. *Voyez MARIAGE. JUNON.*

PROPÉTIDES, femmes de l'isle de Chypre, qui se prostituoient dans le temple de Venus. Cette déesse les avoit jettées dans la prostitution, dit Ovide, pour se venger de leur mépris ; & il ajoute que dès qu'elles eurent ainsi foulé aux pieds les loix de la pudeur & de la modestie, elles devinrent si insensibles pour leur honneur, qu'il ne fallut qu'un changement léger pour les métamorphoser en rochers.

PROPHÈTE. C'étoit un ministre chargé d'interpréter, & sur-tout de rédiger par écrit les oracles des dieux. Les *prophètes* les plus célèbres étoient ceux de Delphes ; on les éliisoit au sort, & cette dignité étoit affectée aux principaux habitans de la ville. On leur adressoit les demandes que l'on vouloit faire aux dieux ; ils conduisoient la Pythie au trépied, recevoient la réponse, l'arrangeoient pour la faire mettre en vers par les poë-

tes. Des marbres de Milet (*Chishull. Ant. Asiat. pag. 90. 92.*) prouvent qu'un *prophète* étoit attaché au temple d'Apollon Didymien.

Π Ρ Ο Φ Η Τ Ε Υ Ο Ν Τ Ο Σ

Α Ν Τ Ι Π Α Τ Ρ Ο Υ ;

Π Ρ Ο Φ Η Τ Ε Υ Ο Ν Τ Ο Σ

Β Α Β Ω Ν Ο Σ.

Nous voyons par une inscription (*Gruter. Pl. CCCXIV. N^o. 2. Lucian. in pseudon.*) qu'il y avoit à Rome un *prophète* attaché à un temple de Sérapis. Apollon avoit à Calcédoine un temple très-ancien ; le dieu est souvent représenté sur les médailles de cette ville. On le voit sur quelques-unes ; enleve dans les airs sur un cygne ; sur d'autres font représentés un autel & un trépied, avec le serpent, la lyre, qui sont différens symboles ou attributs d'Appollon. Le *prophète* dont le nom se lit sur un marbre de Calcédoine, devoit être attaché au temple d'Apollon, & recevoir les oracles du dieu, qui sont désignés par le trépied gravé sur les médailles.

PROFINARE, *προφινω*. Ce mot désignoit une coutume des convives. Elle consistoit chez les grecs à remplir une coupe de vin & à l'envoyer de sa part à quelque convive que l'on vouloit honorer. Les romains faisoient précéder l'envoi par la dégustation ; c'est-à-dire, qu'ils buvoient un peu de la liqueur contenue dans la coupe.

PROPI TIARE, rendre propice & favorable par des offrandes.

PROPRÉFET, lieutenant du préfet, officier que le préfet du Prétoire nommoit pour le remplacer. On voit dans trois inscriptions recueillies par Gruter (*pag. 370.*) qu'il y avoit des *propréfets* à Rome & dans les villes voisines sous le règne de Gratien.

PROPRÉTEURS, magistrats romains auxquels on donnoit la puissance du préteur, & qui avoient toutes les marques prétoriennes. Cette dignité avoit la même origine que celle du proconsul ; c'est-à-dire, les besoins de la république, laquelle, à mesure qu'elle s'aggrandit, se vit forcée de multiplier le nombre de ses officiers. Ainsi, pour gouverner les provinces de la domination romaine, on envoyoit des magistrats avec la qualité de proconsuls & de *propréteurs*, selon que le sénat avoit déterminé que telle province seroit ou proconsulaire, ou prétorienne. Il n'y avoit d'autre différence entre les deux titres, sinon que les proconsuls avoient douze licteurs, & que les *propréteurs* n'en avoient que six ; que l'armée & la suite du proconsul étoit ordinairement plus nombreuse.

PROPTER VIAM (*sacrificium*), sacrifice offert à l'ouverture du chemin que devoit suivre un voyageur. Dans cette sorte de sacrifice, on brûloit tous les restes de la victime que l'on n'avoit pu consumer dans le festin qui avoit suivi le sacrifice. (*Macrob. Sat. 2. 2.*) Caton ayant appris qu'un célèbre prodigue qui avoit mangé une grande fortune, & à qui il ne restoit qu'une maison, l'avoit vu brûler, dit que cet homme avoit sacrifié *propter viam*.

PROPUGNACULA, échafauds dressés sur les navires de guerre pour placer les combattans.

PROPYLEA, Diane eut un temple à Eleusis, sous ce nom, qui veut dire celle qui veille à la garde de la ville, qui se tient devant la porte. (*De περὶ πύλας, devant la porte.*)

PROPYLÉES, superbes vestibules ou portiques qui conduisoient à la citadelle d'Athènes, & qui faisoient une des plus grandes beautés de cette ville. Pausanias dit qu'ils étoient couverts d'un marbre blanc, qui, pour la grandeur des morceaux & des ornemens, passoit tout ce qu'il avoit vu ailleurs de plus magnifique. Périclès avoit fait bâtir les *propylées* sous la direction de Mnasiclès, un des plus célèbres architectes de son siècle. Ils furent achevés dans cinq ans sous l'archonte Pythodore : ils avoient été commencés la quatrième année de la quatre-vingt-cinquième Olympiade. Leur construction coûta deux mille douze talens attiques, qui reviennent à plus de sept millions de notre monnoie ; & selon le docteur Bernard, à plus de trois cent soixante-seize mille livres sterling.

On avoit placé sur des vestibules de la citadelle des statues équestres, peut-être seulement pour la décoration ; à droite étoit une chapelle de la Victoire, & à gauche une salle de peinture, dont la plupart étoient de la main de Polygnote. Les *propylées* n'offroient plus dans le dernier siècle que de tristes mafures, qui néanmoins marquoient encore quelque chose de leur ancienne grandeur. La citadelle dont ils étoient les portiques, est habitée par une milice turque. On fait que les clefs de cette forteresse étoient autrefois entre les mains d'un épistate, & qu'il ne pouvoit les garder qu'un jour. On fait encore qu'il y avoit trois sortes d'animaux qui n'entroient jamais dans cette forteresse ; le chien à cause de sa lubricité ; la chèvre, de peur qu'elle ne broutât les branches de l'olivier sacré ; & la corneille, parce que Minerve le lui avoit interdit par un miracle. (*D. J.*)

PROQUESTEUR. On nommoit *proquesteur* celui à qui le préteur d'une province faisoit exer-

cer l'emploi d'un questeur nouvellement décédé, en attendant la nomination de Rome. Il arrivoit aussi que lorsque le préteur partoît avant d'être remplacé, son questeur faisoit les fonctions de son emploi jusqu'à l'arrivée du successeur.

PRORETA, Pilote qui gouvernoit à la proue, & qui étoit subordonné au pilote de la poupe appelée *Gubernator* : *si tu proreta isti navi es*, est-il dit dans Plaute (*Rud. 4. 3. 74.*) *ego gubernator ero* ; si tu es à la proue, je serai à la poupe : manière de parler figurée, pour dire, je n'en céderai point à un autre. Les fonctions de ce pilote étoient d'observer les vents, les bancs de sable, les rochers, les écueils : *Proretam, scopulos, fyrtes, & saxa observare, & gubernatori ostendere.* (*Theodoret. 7.*) Il devenoit coupable de tous les accidens qu'éprouvoit le vaisseau par sa faute.

PRORSA ou **PROSA**, déesse que l'on invoquoit pour donner aux enfans une bonne situation dans le sein de leur mère, de même que *Postverta*. Aulugelle (16. 16.) nous apprend que les romains avoient dressé des autels à ces deux déesses : *Quando igitur contra naturam fortè conversi in pedes brachiis plerumque deductis, retineri solent ; agriusque tunc mulieres enituntur, hujus periculi deprecandi gratiâ, ara statuta sunt Roma duabus Carmentibus, quarum una Postverta nominata est, Prosa altera ; à recti perverisque partibus & potestate & nomine.*

PROSCENIUM, lieu élevé sur lequel les acteurs jouoient, & qui étoit ce que nous appellons théâtre, échafaud. Le *proscenium* avoit deux parties dans les théâtres des grecs ; l'une étoit le *proscenium* simplement dit, où les acteurs jouoient ; l'autre s'appelloit le *logcion*, où les chœurs venoient réciter, & où les pantomimes faisoient leurs représentations. Sur le théâtre des romains, le *proscenium* & le *pulpitum* étoient une même chose.

PROSCHAERÉTIES, *προσχαιρητιαι* ; c'étoit une fête de réjouissance qu'on célébroit en Grèce le jour que la nouvelle épouse alloit demeurer avec son mari (*Pocleri archaeol. grac. tom. I. pag. 427.*).

PROSCLYSTIUS. Neptune, pour se venger de ce que Jupiter avoit adjugé à Junon le pays d'Argos, préférablement à lui, inonda toute la campagne ; mais Junon étant venue le supplier d'arrêter le débordement, il se rendit à sa prière ; & les argiens, en reconnoissance de cette faveur, lui bâtirent un temple, sous le nom de *Prosclystius*, qui signifie *s'écouler* (*De πρὸς & de κλυειν, couler, pencher d'un côté.*) , parce qu'il avoit fait retirer les eaux des fleuves qui inondoient le pays.

PROSCRIPTION. Les *proscriptions* chez les grecs se faisoient avec les plus grandes formalités ; un hérault publioit par ordre du souverain qu'on récompenseroit d'une certaine somme appelée *επιπροστίμια κληματα*, quiconque apporteroit la tête du proscrit. De plus, afin qu'on se devoût sans peine à faire cette action, & que le vengeur de la patrie fût où prendre la récompense dès qu'il l'auroit méritée, on dépofoit publiquement sur l'autel d'un temple la somme promise par le hérault. C'est ainsi que les athéniens mirent à prix la tête de Xerxès, & il ne tint pas à eux qu'elle ne leur coûtât cent talens. On trouvera dans la comédie des oiseaux d'Aristophane une formule de *proscription* contre Diagoras de Mélus.

Il y avoit deux sortes de *proscriptions* chez les romains ; l'une interdisoit au proscrit le feu & l'eau jusqu'à une certaine distance de Rome, plus ou moins éloignée, selon la sévérité du décret, avec défense à qui que ce fût de lui donner retraite dans toute l'étendue de la distance marquée. On affichoit ce décret afin que personne ne l'ignorât. Le mot d'exil n'y étoit pas même exprimé sous la république ; mais il n'en étoit pas moins réel, par la nécessité où l'on étoit de se transporter hors des limites de ces interdictions.

L'autre *proscription*, celle des têtes, étoit ainsi nommée parce qu'elle ordonnoit de tuer la personne proscrite par-tout où on la trouveroit. Il y avoit toujours une récompense attachée à l'exécution de cette *proscription*. On affichoit aussi ce décret qui étoit écrit sur des tables pour être lu dans des places publiques, & l'on trouvoit au bas les noms de tous ceux qui étoient condamnés à mourir, avec le prix décerné pour la tête de chaque proscrit.

Marius & Cinna avoient massacré leurs ennemis de sang-froid ; mais ils ne l'avoient point fait par *proscription*. Sylla fut le premier auteur & l'inventeur de cette horrible voie de *proscription*, qu'il exerça avec la plus indigne barbarie & la plus étendue. Il fit afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs & de seize cens chevaliers qu'il proscrivoit. Deux ans après, il proscrivit encore quarante autres sénateurs, & un nombre infini des plus riches citoyens de Rome. Il déclara infâmes & déchus du droit de bourgeoisie les fils & les petits-fils des proscrits. Il ordonna que ceux qui auroient sauvé un proscrit, ou qui l'auroient retiré dans leur maison, seroient proscrits en sa place. Il mit à prix la tête des proscrits, & fita chaque meurtre à deux talens. Les esclaves qui avoient assassiné leurs maîtres, recevoient cette récompense de leur trahison. L'on vit des enfans dénaturés, les mains encore sanglantes, la demander pour la mort de leurs propres pères qu'ils avoient massacrés.

Le même Sylla, dans sa *proscription*, permit à ses créatures & à ses officiers de se venger impunément de leurs ennemis particuliers. Les grands biens devinrent le plus grand crime. Quintus Aurelius, citoyen paisible, qui avoit toujours vécu dans une heureuse obscurité, sans être connu ni de Marius, ni de Sylla, appercevant son nom dans les tables fatales, s'écria avec douleur : *Malheureux que je suis ! c'est ma belle maison d'Albe qui me fait mourir* ; & à deux pas de là, il fut assassiné par un meurtrier.

Les triumvirs Lépide, Octave & Antoine renouvellèrent les *proscriptions*. Comme ils avoient besoin de sommes immenses pour soutenir la guerre, & que d'ailleurs ils laissoient à Rome & dans le sénat des républicains toujours zélés pour la liberté, ils résolurent, avant que de quitter l'Italie, d'immoler à leur sûreté & de proscrire les plus riches citoyens. Ils en dressèrent un rôle. Chaque triumvir y comprit ses ennemis particuliers, & même les ennemis de ses créatures. Ils poussèrent l'inhumanité jusqu'à s'abandonner l'un à l'autre leurs propres parens, & même les plus proches.

En un mot, les droits les plus sacrés de la nature furent violés. Trois cens sénateurs & plus de deux mille chevaliers furent enveloppés dans cette affreuse *proscription*. Toutes ces horreurs inconnues dans les siècles les plus barbares & aux nations les plus féroces, se sont passées dans des temps les plus éclairés, & par l'ordre des hommes les plus polis de leur temps. Elles ont été les fruits sanglans de ces désordres civils & de ces vapeurs intestines qui étouffent les cris de l'humanité.

PROSECTA, partie des entrailles des victimes qu'on coupoit dans les sacrifices, & que l'on offroit aux dieux ; ce qui s'appelloit *proficere exta*.

PROSEDIAE, femmes de débauche, ainsi nommées, dit Festus, *quod ad stabula seaeabant*, afin d'attirer les passans.

PROSERPINE, fille de Jupiter & de Cérés, ne fut pas respectée par son père. Il sentit de l'amour pour sa fille, dès qu'elle fut en âge d'en inspirer. Il prit la forme d'un dragon terrible, & profitant de la frayeur dont cette jeune fille fut saisie, il s'entortilla autour d'elle & la déshonora. Cet accident n'empêcha pas Pluton, soit qu'il l'ignorât, soit qu'il n'en fût point rebuté, de vouloir prendre sa nièce pour femme. Un jour qu'elle se promenoit dans les agréables prairies d'Enna, en Sicile, qu'arrosoient des fontaines d'eau vive, cueillant des fleurs avec les nymphes & les syrènes qui l'accompagnoient, Pluton la

vit, en devint amoureux, & l'enleva malgré les remontrances de Pallas. Cette déesse, émue des cris & des plaintes de *Proserpine*, qui imploroit son assistance, vient au secours, & tient ce discours à son oncle (*Claud. dans sa Proserpine, liv. II.*): « O dompteur d'un peuple lâche & sans force ! ô le plus méchant des trois frères ! » quelles furies vous agitent ! & comment osez-vous, quittant le siège de votre empire, venir avec vos quadriges infernales profaner jusqu'au ciel même ». Pluton, tenant entre ses bras *Proserpine* toute échevelée, répond à Pallas ; les chevaux galoppent. Cupidon qui vole au-dessus d'eux, tient un flambeau pour l'hyménée ; & Mercure, qui est au service des vivans & des morts, grand négociateur du ciel & de l'enfer, précède le char pour préparer les voies. Arrivé près de Syracuse, Pluton rencontre un lac, frappe la terre d'un coup de son trident, & s'ouvre un chemin qui le conduit dans son royaume sombre.

Cérès, accablée de la plus vive douleur, cherche sa fille par mer & par terre ; & après l'avoir cherchée pendant tout le jour, elle alluma deux flambeaux aux flammes du mont Etna, & continua de la chercher. Elle découvrit enfin, par le moyen de la nymphe Aréthuse, que Pluton l'avoit enlevée. Elle monte aussi-tôt vers le palais de Jupiter, lui expose ses plaintes avec la douleur la plus amère, & demande justice de cet enlèvement. Le père des dieux tâche de l'appaïser, en lui représentant qu'elle ne doit pas rougir d'avoir pour gendre Pluton, le frère de Jupiter ; que cependant si elle veut que *Proserpine* lui soit rendue, il y consent, mais à condition qu'elle n'aura rien mangé depuis qu'elle est entrée dans les enfers ; c'est ainsi que l'ont ordonné les parques. Malheureusement, *Proserpine*, se promenant dans les jardins du palais infernal, avoit cueilli une grenade, dont elle avoit mangé sept grains. Ascalaphe, le seul qui l'eût vu, l'avoit rapporté à Pluton. Tout ce que put faire Jupiter, fut d'ordonner que *Proserpine* demeureroit chaque année, six mois avec son mari, & six mois avec sa mère.

Proserpine, devenue femme de Pluton, fut, en cette qualité, reine des enfers & souveraine des morts. Personne ne pouvoit entrer dans son empire sans sa permission, & la mort n'arrivoit à qui que ce soit, que lorsque la déesse infernale avoit coupé un certain cheveu fatal, dont dépendoit la vie des hommes. C'est ainsi que Didon, dans Virgile, après s'être percé le sein, ne pouvoit mourir, parce que *Proserpine* ne lui avoit pas encore coupé le cheveu fatal. Voyez DIDON.

D'anciens historiens ont écrit que *Proserpine*, fille de Cérès, reine de Sicile, fut réellement enlevée par Pluton ou Aidonée, roi d'Épire, parce

qu'elle lui avoit été refusée par sa mère. Voyez AIDONÉE.

Les siciliens célébroient tous les ans, par une fête placée au temps de la récolte, l'enlèvement de *Proserpine*, & la recherche que fit Cérès de sa fille, dans le temps des semailles. Celle-ci duroit dix jours entiers, & l'appareil en étoit éclatant & magnifique ; mais dans tout le reste, dit Diodore, le peuple assemblé étoit de se conformer à la simplicité du premier âge.

Pour rappeler dans les mystères sabbatiens la mémoire de ce qui lui arriva avec Jupiter, déguisé en dragon, on faisoit glisser un serpent dans le sein de ceux qu'on initioit.

On a dit encore que *Proserpine* devint amoureuse d'Adonis, lorsqu'après sa mort il fut descendu aux enfers. Voyez ADONIS.

Dans les sacrifices qu'on offroit à cette déesse, on lui immoloit toujours des vaches noires & stériles, parce qu'elle fut toujours stérile elle-même. Le pavot étoit cependant son symbole ordinaire, parce qu'il étoit l'emblème du sommeil des morts.

Les gaulois regardoient *Proserpine* comme leur mère, & lui avoient bâti des temples.

Claudien, poète latin, qui vivoit sous l'empire de Théodose, a écrit un poème sur le ravissement de *Proserpine*.

Tzetzes (*Schol. Lycophr. 680.*) dit que Mercure fut aimé de *Proserpine* long-temps avant que Pluton ne l'enlevât, & même qu'il la rendit mère de trois fils.

Stace (*Sylv. lib. V.*) appelle *Proserpine* Junon venue de l'Etna, *Ætnæ Juno*.

Dans la campagne d'Eleusis (*Pausan. Attic.*), il y avoit un endroit appelé le *figuier sauvage*, par lequel on assuroit que *Proserpine* étoit entrée dans les enfers.

Explication de cette fable, selon l'ingénieux système de M. Dupuis.

Au-dessus du serpent est une belle constellation qui lui sert comme de couronne, & qu'on appelle en astronomie, couronne boréale & couronne d'Ariadne (*Cæsius, pag. 140.*) ; ce nom est rendu en chaldéen par celui de Phersephon, prononcé le plus souvent Persephone par les grecs, & c'est le nom de *Proserpine*. Nos livres d'astronomie n'ont conservé que la moitié du nom, c'est-à-dire, *Pher, corona, ornamentum capitis, Pherbra* (*Cæsius, pag. 140.*) ; c'est l'ornement que Nonnus donne à *Proserpine* (*Dionys. lib. V, vers 600.*). Mais en y ajoutant l'adjectif, Téphon, ou Séphon, *borealis*, il en résulte nécessairement

Phersephon, & c'est le nom de *Proserpine* dans les Argonautiques d'Orphée. Le nom Sephon entre aussi dans la composition du mot Beel-sephon, ou dieu du Nord, nom de l'astre-génie qui veille sur le Nord, & de Sephon, nom que les arabes donnent à Janus, ou au Bootes, l'ancien Atlas. Elle porte aussi chez les arabes l'épithète de Phacca, & Phetta, que Grotius traduit par *soluta*. Cette épithète jointe au nom de Pher, couronne, nous donne également *Pherphatta*, *corona soluta*, le *sos solutus* de Schikardus, nom de la couronne boréale en astronomie, & autre nom de *Proserpine* chez les grecs, qui nomment cette déesse tantôt Persephone, tantôt Pherphatta. Enfin, elle porte aussi le nom de $\rho\upsilon\pi\iota\lambda\lambda\eta$, *Pupilla*, que les grecs donnoient à la fille de Cérès, & qu'on a traduit par *Puella*, parce qu'effectivement $\rho\upsilon\pi\iota\lambda\lambda\eta$ en grec a cette double signification. Mais la signification de *Pupilla* n'a pas échappé à Artémidore, qui y fait allusion. (*De interpret. somniorum.*) « *Bona est Ceres ad nuptias & alias omnes res aggregandas per se conspecta; non autem pari modo $\rho\upsilon\pi\iota\lambda\lambda\eta$ propter historiam que de ipsa fertur. Hec enim sapè etiam oculis somniantis periculum adduxit propter nomen $\rho\upsilon\pi\iota\lambda\lambda\eta$, quod nomen in oculo Pupillam significat* (Lilio Girald. Tom. I, pag. 197.) ». Quoi qu'il en soit, $\rho\upsilon\pi\iota\lambda\lambda\eta$ a été le nom grec de la couronne d'Ariadne.

Les trois noms que les grecs donnoient à leur Persephone, sont donc encore trois noms que la couronne boréale porte dans les livres d'astronomie. Les latins l'appelloient *Libera*, qui a beaucoup de rapport avec *Alpheta* ou *soluta*; & *Proserpina*, non pas de *Proserpine*, comme l'a cru Varron, mais de *Pro-serpens*, c'est-à-dire, *antecerpens*, celle qui précède le serpent, parce qu'effectivement elle précède immédiatement le serpent sur lequel elle est placée, & qu'elle semble annoncer à son lever. C'est ainsi que le petit chien qui précède le lever du grand, s'appelle en grec *Procyon*, & en latin *Antecaris*. Les étymologies que nous donnons ici sont toutes littérales, & forment un accord assez parfait entr'elles pour qu'on ne puisse douter que les différentes dénominations de la couronne boréale aient donné lieu aux divers noms de *Proserpine* chez les grecs & chez les latins. Néanmoins ce n'est pas sur ce fondement que nous établissons notre théorie sur *Proserpine*. Il nous faut démontrer par notre méthode ordinaire que la couronne est *Proserpine*, parce qu'elle explique tout ce qu'ont dit les anciens sur *Proserpine*, & même les choses les plus disparates.

On fait que *Proserpine* étoit fille de Cérès. Dans notre système, les filiations des génies-étoiles sont la plupart fondées sur la succession des levers & des couchers. Cette clef qui nous a déjà servi si utilement dans tant de fables, nous sert encore à expliquer la filiation de *Proserpine*. La

couronne boréale, notre *Proserpine*, se lève immédiatement à la suite de la Vierge & de son épi, & ce signe est censé lui donner la naissance, & la ramener sur l'horizon. Mais la Vierge, en astronomie, porte le nom de Cérès & de *Spicifera*. Hyginus nous dit de cette constellation: « *Alii Cererem hanc dixerunt* ». Germanicus César l'appelle aussi Cérès. Enfin, dans l'horoscope que le vieux Altreus tire de Cérès & de *Proserpine*, il dit à Cérès qu'elle est désignée dans les cieux par la Vierge & de son épi (*Nonnus, liv. VI, v. 102.*), & que l'ascension de ce signe annonce Cérès, qui présidera aux moissons. Il est donc assez vraisemblable que la filiation de Persephone, & son union à Cérès est fondée toute entière sur les aspects & la succession des levers, dont l'un produit toujours celui de l'autre. Elle suit de si près la Vierge, que Manilius les unit ensemble dans leur ascension, & fait lever la couronne avec les quinze derniers degrés de la Vierge céleste, ce qui peut avoir lieu vers le quarantième degré de latitude septentrionale. (*Liv. V, vers. 249.*) Voilà donc déjà un des traits de Persephone, qui convient parfaitement à la couronne boréale.

En Phénicie & en Egypte, elle ne se levoit qu'avec les dernières étoiles de la Vierge, & avec les premiers degrés de la Balance, signe sur lequel elle est placée; & lorsque le soleil parcouroit ce signe, elle étoit alors en conjonction avec cet astre, & se levoit cosmiquement. C'étoit précisément dans ce temps que se célébroient les grands mystères de ces déesses, lorsque la Vierge finissoit de se lever héliquement, ou sous la Balance: *Circa libra signum, Cereri ac Proserpina augusta illa & arcana mysteria instaurari solent.* (*Juli. Ov. V.*) On a trouvé à Rome une statue, sur la ceinture de laquelle est représenté l'enlèvement de *Proserpine*. (*Aléandre le jeune & Montfaucon, Tom. I, Planche XLI, fig. 1.*) Cette déesse & le char qui l'enlève, sont placés sur un bas-relief où sont tracés les douze signes du Zodiaque; & la place qu'elle y occupe avec son char, répond à la Vierge & à la Balance; c'est-à-dire, qu'elle répond aux mêmes signes auxquels elle répond dans le ciel. On y voit aussi, près du char, sur le signe suivant, Hercule armé de sa massue; & il est impossible d'y méconnoître l'Hercule céleste, placé pareillement dans les cieux à côté de la couronne boréale, à laquelle il est uni sous le nom de Thésée; aussi elle porte le nom de couronne de Thésée. Sans cette explication, il ne seroit pas aisé d'apercevoir la raison qui fait placer Hercule, comme l'un des acteurs dans cet enlèvement.

Peu de jours après que le soleil étoit arrivé à la constellation du Scorpion, la couronne boréale, le serpentaire & son serpent, se couchent he-

liaquement, & descendoient au sein des flots de la mer d'Hisperie, & dispafoissoient, aux yeux d'un Phénicien, sur la Sicile. C'est précisément où l'on plaçoit la scène de son enlèvement. Orphée même suppose que Pluton l'enleva à travers la mer ou l'Océan; & le même auteur fixe en automne ses noces avec le dieu des Enfers. (*Orph. Hymn. in Typhonem & Persephonem.*) *Autumnalis desponsata.* Aussi étoit-ce en octobre qu'on célébroit la fête de l'enlèvement de *Proserpine*, au lever du soir du Taureau céleste, auquel ce mariage avec Jupiter-serpent donne naissance; le Taureau se levant en effet au coucher du Serpent & de la couronne. *Equidem quo tempore Ægyptii sacris operantur, multa eodem tempore similia apud Græcos aguntur; nam & Athenienses mulieres Thesmophoria obeuntés jejunant humi desidentes, & Bœoti Achaë Magara movent, festivitatem eam molestam nominant, quod nimirum Ceres ob Proserpinæ filia descensum in dolore sit. Fiunt hæc mense statioris, circa vergillarum ortum, quem mensem Ægyptii Athur, Puanephorion Athenienses, Bœoti Damatrium nominant, id est, Cerealem (De Iside, pag. 378.)*; mais le mois Athur répondoit au Scorpion, quand Osiris, tué par Typhon, mouroit, suivant le même Plutarque; ou, suivant nous, se couchoit le matin, & passoit dans l'hémisphère obscur; & c'étoit lorsque le soleil parcouroit le Scorpion que se couchoit la couronne au lever du soir du Taureau, dont les Pléiades, *Vergilia*, font partie: c'étoit au commencement des semailles auxquelles *Proserpine* présidoit, qui, dans le calendrier rural, fixoient cette époque importante. Diodore de Sicile (*Liv. V.*) nous dit aussi que la recherche de Cérés se célébroit au temps des semailles:

Peu de jours auparavant, la couronne précédoit le char du soleil, & fixoit par son lever héliaque le passage de cet astre dans les signes inférieurs, & le commencement du règne de la nuit & de l'empire de Pluton. Elle étoit donc alors comme le génie des signes inférieurs, auxquels elle présidoit conjointement avec le Serpent. Voilà pourquoi elle étoit regardée comme la reine du Tartare, ou de l'hémisphère inférieur & de nos Antipodes; aussi Macrobie dit: *Phycisci, terra superius hemispharum, ejus partem incolimus, Veneris appellatione coluerunt: inferius verò hemispharum terra, Proserpinam vocaverunt. Ergo apud Assyrios sive Phœnices, lugens inducitur Venus quod sol annuo gressu per duodecim signorum ordinem pergeat, partem quoque hemispharii inferioris ingreditur, quia de duodecim signis Zodiaci sex superiora, sex inferiora censentur; & cum est in inferioribus & idè breviores sicut dies, lugere creditur dea, tanquam sole rapti mortis temporalis animo à Proserpina retento (Saturn. Liv. I, ch. 21.)*: voilà pourquoi *Proserpine* portoit le nom de *Juno infera*. On fait également que l'oracle de Claros donnoit le titre

de *Jupiter inferus* ou d'Aidà, au soleil, lorsqu'il parcourt les signes inférieurs; ainsi l'union de la couronne avec le soleil, lorsqu'il passe dans le règne inférieur, & va échauffer le côté du pôle qui est sous nos pieds, est aussi naturelle que celle de *Proserpine* avec le roi du Tartare; quoique par Pluton l'on doive moins entendre le soleil que le génie solaire, Ophiuchus & son serpent, comme nous l'avons prouvé.

Dans le calendrier rural, cette constellation déterminoit le temps des semailles auxquelles elle présidoit, & on l'invoquoit comme le génie dépositaire de la force germinatrice qui se développe dans le sein de la terre. Ce rapport à la terre & à la végétation obscure qui s'opère alors dans son sein, lui fit donner l'épithète de *Chtonina* ou *Terrestre*, qui lui étoit commune avec Pluton. *Genitabilem & alendo aptum spiritum soici de sacris disputando Dionysum nominant..... Cererem verò & Proserpinam spiritum per terram & fruges permeantem.* Cicéron (*de Nat. Deor. liv. II, ch. 26.*) En parlant de ceux qui définissoient leurs dieux d'une manière incomplète, en ne considérant qu'un attribut particulier & une de leurs fonctions principales, il nous dit: *Pluto raptus Proserpinam quæ Περσεφονη ἑστὶν ἠρατὴ nominatur, quam frugum semen esse volunt.* Porphyre nous en donne une idée encore plus juste: *Proserpina omnium ex semente nascentium præses. (De Antro Nymph.)*

Eusèbe donne aussi une explication fort approchante de la nôtre. (*Præp. Ev. liv. III.*) *Proserpina seminum virtus est: Pluto verò sol, qui tempore hyemis remotiorem mundi partem perlustrat. Idcirco raptam ab eo Proserpinam dicitur, quam Ceres sub terrâ latentem quarit.* C'est-là notre système, si au soleil l'on substitue l'intelligence solaire, & l'âme du soleil peinte avec les attributs de la constellation dans laquelle le soleil se trouve, & qui par son coucher, accompagné de celui de la couronne, fixe l'époque où il va éclairer l'hémisphère inférieur, les régions australes & le pôle: *Quem sub pedibus Styx atra videt manesque profundi. (Georgic. liv. I, vers. 241.)*

Proserpine, qui par son lever héliaque, déterminoit le passage du soleil aux régions australes, & à l'hémisphère inférieur déterminoit six mois après par son lever du soir le retour de cet astre vers nos régions, & son passage dans les derniers degrés du Belier, lorsque l'astre du jour ramenoit la lumière dans nos climats; alors elle présidoit à l'hémisphère supérieur ou boréal, règne de la lumière, & fixoit les moissons égyptiennes qui se font à cette époque. De-là cette fable qui suppose qu'elle étoit six mois aux Enfers, & six mois dans le Ciel avec Cérés sa mère. Il devoit donc y avoir deux fêtes de *Proserpine*, l'une au printemps, l'autre en automne; aussi l'empereur Ju-

lien les distingue bien (*Orat. V.*), & appelle les unes celle du Belier. & les autres celle de la Balance. *Sane mysteria bis in honorem Cereris Athenienses celebrant. Præcipua parva illi mysteria cum fol arietem pervadit; majora cum in Æthiis versatur.* Il ajoute que ces dernières étoient des fêtes lugubres, de deuil & d'abstinence. Plutarque en dit autant, & Phornutus opposant entre elles ces fêtes, dit à peu près la même chose : *Proserpinam omnium abstinentia colunt. Nam jejuabant in honorem Cereris. Nam quum aliunde ni frumentaria penuriam immitteret dea, post semineum propriis usus detraxerunt quiddam, ut seminandi tempore festum dea celebrarent. At veris tempore dea viventem herbam cum lasu & gaudio sacrificant, videntes illam vigorem immittere segeti & abundantia spem protendere* Salluste le Philosophe oppose aussi les fêtes d'automne, célébrées en l'honneur de Cérés, aux fêtes agréables du printemps.

Les habitans de l'isle de Naxos avoient également deux fêtes d'Ariadne; l'une en septembre, qui étoit une fête de deuil, & l'autre gaie; vraisemblablement celle du printemps: or, l'Ariadne des habitans de Naxos est la *Proserpine* des grecs, & les fêtes célébrées dans le même temps avoient pour commun fondement la même apparence astronomique.

Un trait de la vie de *Proserpine*, qui présente en apparence les absurdités les plus étranges, s'explique de la manière la plus simple par l'astronomie. Jupiter, amoureux de Cérés, ne trouve d'autre moyen pour obtenir ses faveurs, que de se métamorphoser en taureau. Sous cette forme il trompe la déesse: elle s'irrite de sa témérité. Pour l'apaiser, il lui présente les testicules d'un belier qu'il a coupés, & lui fait croire qu'il s'est mutilé lui-même. De cette union naît *Proserpine*: Jupiter en devient amoureux ensuite, & s'unit à elle sous la forme d'un grand serpent; & de ce mariage naît un taureau; de manière qu'on donnoit aux initiés dans les mystères de Cérés cette énigme mystérieuse: « le taureau engendre le » serpent, & le serpent à son tour engendre le » taureau ». St-Clément d'Alexandrie, Eusèbe & Arnobe (*Contra gentes, lib. V.*), rapportent tous cette doctrine secrète des initiations, qu'ils regardent comme l'opinion la plus monstrueuse en fait de religion. C'est en effet l'idée qu'elle présente au premier aspect.

Mais cette théologie monstrueuse reçoit un sens dans notre théorie, & l'explication qui en résulte jette un jour nouveau sur les mystères anciens dans lesquels l'unité d'un dieu étoit le premier dogme, mais où cette vérité étoit déguisée sous le voile des allégories astronomiques.

Nous avons dit que la couronne boréale se le-

voit acroniquement, ou le soir au printemps, lorsque le soleil étoit vers le milieu de la constellation du Belier. Cette époque importante étoit fixée le matin par le coucher de la Vierge ou de la Cérés céleste, & le soir par celui du Taureau qui se couchoit au même endroit qu'elle, & donnoit par-là même naissance à la couronne & au serpent qui montoient alors sur l'horizon. C'est cette phase astronomique qui, arrivant sous le Belier, donna lieu à l'allégorie de l'union de Jupiter-Taureau fécondant Cérés, & jettant dans son sein le symbole actif de la fécondité qu'il emprunte du Belier, d'où naît ensuite *Puella Florida* dont il devient amoureux. En effet, six mois après, l'ame du monde arrive vers les dernières étoiles de la Balance, & s'unit alors à Perséphone qui se lève héliquement avec le serpent céleste placé au-dessous. Ils se lèvent ensemble & se trouvent ensemble encore le soir à l'horizon occidental, & par leur coucher font lever le Taureau, qui, six mois auparavant, par son coucher les faisoit lever: c'est cette apparence astronomique & cette succession alternative des levers & des couchers de ces constellations opposées qui est exprimée dans les vers mystérieux:

Taurus draconem genuit & taurum draco.

C'est ce taureau, fils de *Proserpine* & de Jupiter-serpent, que les anciens honoroient sous le nom de Bacchus - Zagreus, génie élevé par les hyades ou les étoiles du Taureau céleste; qu'on peignoit avec des cornes de bœuf, dont on faisoit le dieu du labourage, & en l'honneur duquel étoient instituées les fêtes Sabazia; en effet, le plus ancien Bacchus, suivant Cicéron, étoit fils de Jupiter & de la belle Perséphone: *Dionysos multos habemus, primum à Jove & Proserpinâ.* (*De Nat. Deor. liv. III, ch. 23.*) Diodore de Sicile prétend que c'étoit le second Bacchus: « Suivant » les mythologues, dit cet auteur, le second » Bacchus naquit de Jupiter & de *Proserpine*. Ce » fut lui qui attela les bœufs à la charrue. . . . » les peintres & les sculpteurs le peignent avec » des cornes ». Et dans un autre endroit il dit » encore: « Quelques-uns prétendent qu'il y a » eu un Bacchus beaucoup plus ancien que celui » des grecs, & qui naquit de Jupiter & de *Proserpine*. Certains auteurs lui donnent le nom » de Sabazius: on ne lui offre des sacrifices que » la nuit; ce fut lui qui attela les bœufs à la » charrue, & facilita les semailles ». Les chinois ont aussi leur Chin-nong, prince à tête de bœuf & aux yeux de serpent, qui inventa la charrue: c'est l'Osiris égyptien, aux cornes de taureau, qui inventa aussi le labourage.

Ce fils du serpent & de *Proserpine*, est le Taureau céleste; mais considéré à son lever d'automne, époque du labourage & des semailles qui se

se faisoient, nous dit Plutarque, au lever des Pléiades, lorsqu'on pleuroit la disparition de *Proserpine*, ou, suivant nous, au coucher de la couronne & du serpent. Le Taureau alors passoit dans l'hémisphère obscur, & la pleine lune des semailles arrivoit dans ce signe; aussi il portoit le nom de *Nyctileus*, ou Bacchus nocturne. On le fêtoit la nuit, & un bœuf noir étoit son symbole: ses rapports à la terre & aux semailles lui firent aussi donner le nom de *Chthonios* ou Terrestre, comme à *Proserpine* & à Pluton. Cet aspect avec la couronne ou *Proserpine*, en automne, étoit marqué par l'immolation d'un bœuf noir. Les habitans de Cyzique, dit Plutarque, (*in vita Luculli.*) immoloient un bœuf noir à *Proserpine*. Les égyptiens avoient aussi leur Vénus ténébreuse, dont une vache noire étoit le symbole, & ils lui donnoient le nom d'Atbor. On la promenoit en Égypte dans le deuil de la mort d'Osiris, & dans le temps où, suivant Plutarque, on pleuroit en Béotie la disparition de *Proserpine*.

Nonnus dit précisément que Jupiter s'étoit métamorphosé en serpent, lorsqu'il féconda *Proserpine* & la rendit mère de Bacchus Zagreus, ou de l'ancien Bacchus; & la position du ciel que le vieux Astrée (*Lib. VI, v. 74.*) établit au moment de cette conjonction, est celle que nous donne le globe à l'instant du coucher de la couronne, & sur laquelle nous établissons toute notre théorie de l'enlèvement, ou de la disparition de *Proserpine*. Voici quel est l'état de la sphère au coucher héliaque de la constellation de la couronne & du serpent qui l'accompagne: à l'horizon oriental, le Taureau céleste, signe consacré à la planète de Vénus; au méridien, le Verseau consacré à Saturne; à l'horizon oriental, le Scorpion consacré à la planète de Mars; & le méridien inférieur, le Lion, signe consacré au Soleil. Voilà les quatre points cardinaux des déterminations astrologiques, & que l'on observoit en tirant l'horoscope; & ce sont ici les signes des quatre planètes qu'Astrée considère pour fixer le moment où le ravisseur de *Proserpine* trompera la vigilance de Cérés.

Le poète suppose d'abord que Jupiter médite de donner naissance à un nouveau Bacchus, qui soit l'image de l'ancien Bacchus Tauriforme: *Veteris Bacchi Tauriforme simulacrum*, du Bacchus Zagreus: *Quem peperit Proserpina serpentino Jovis cubili, conjux nigri regis.* A cette occasion, il peint la jeune *Proserpine* sous les traits les plus charmans, & inspirant l'amour à tous les dieux. Jupiter sur-tout est épris de ses charmes, & la préfère à toutes les déesses. Cérés alarmée, & craignant pour l'honneur de sa fille, va consulter le devin Astrée, occupé à tracer des figures astrologiques. Le jeune Lucifer annonce la déesse; l'astrologue va au-devant d'elle, & son fils Hef-

périus les introduit dans un appartement où les Vents, fils d'Astrée, lui présentent le nectar qu'elle accepte avec peine. Après le festin, Cérés consulte Astrée, qui fait apporter par Astéion son globe céleste. Il le fait mouvoir sur son axe, & porte ses yeux sur le zodiaque, pour y considérer les aspects des planètes & des fixes. Si à la place des planètes qu'il désigne, les seules qui entrent dans son horoscope, & dont il étoit aussi difficile à Nonnus qu'à nous de fixer la position au moment du rapt de *Proserpine*, on substitue les signes des planètes, qui ont une place constante & des rapports connus, & que Nonnus lui-même, quelques vers plus loin, distribue comme nous dans le Zodiaque, on a l'état du ciel en automne au coucher héliaque de la couronne, à la pleine lune du Taureau. Le Scorpion, signe consacré à Mars est au couchant, en aspect avec le Taureau de Vénus, & il a à côté de lui, un peu au-dessus, le Serpent céleste, dont Jupiter prend la forme pour obtenir les faveurs de la belle Perséphone, qui se couche avec lui. Le poète désigne par *centrum subterraneum* le méridien inférieur occupé par le signe du lion qui étoit consacré au soleil, comme le reconnoît Nonnus, lorsqu'il nous peint Jupiter rétablissant l'harmonie des cieux, après l'incendie & le déluge de l'univers (*Lib. VI. v. 232.*).

Il place Mars au scorpion en aspect avec le taureau, siège de Vénus, & il le met au couchant dans son horoscope, place qu'occupe effectivement alors le scorpion céleste.

Le poète place Saturne au capricorne; mais on fait que la série recommence ensuite, & qu'il préside également au verseau; & l'épithète d'*aquosus* ou d'*imbrifer*, qu'il donne dans son horoscope à Saturne, convient bien à ce signe, & désigne la maison de Saturne, par où passe le méridien.

Enfin, la circonstance du serpent céleste qui se trouve au couchant avec Mars ou le scorpion, fixe incontestablement la position du ciel, au coucher ou *conubitus serpentis & Perséphones*. Aussi, dans les monumens anciens qui représentent l'enlèvement de cette déesse, on voit un serpent sous les pieds des chevaux, symbole visible du serpent céleste (*Ant. exp. tom. I. part. 1. pag. 38.*).

Le poète continue son récit, & nous dit que Cérés, alarmée de cette réponse, attèle ses dragons à son char, s'en va avec sa fille vers la mer Adriatique & jusqu'en Sicile; que là elle cache sa fille dans un antre, & en confie la garde à ses dragons. Il est aisé de voir, par l'inspection d'un globe, que la Cérés céleste ne se lève jamais sans ses dragons. L'hydre de Lerne, placée à côté d'elle, précède son char & l'accompagne toujours, monte sur l'horizon, & finit de se coucher

avec elle. Le serpent d'Ophiucus suit de près son lever & son coucher.

On nous peint ensuite la jeune Persephone qui file & brode dans sa retraite, lorsque Jupiter se métamorphosant en serpent, assoupit ses gardiens, & pénétrant dans ce sombre asyle, la rend mère de Jupiter-Zagreus, aux cornes de taureau.

Ce dieu ne vécut pas long-temps, & fut mis en pièces par les titans; mais, dans ce court espace de vie, il subit diverses métamorphoses, tantôt portant l'égide de Jupiter, tantôt prenant la forme de l'enfant, tantôt celle du vieillard, tantôt rugissant sous la figure du lion, tantôt hennissant sous celle du cheval, tantôt sifflant sous la forme tortueuse du serpent, tantôt tigre furieux, souvent taureau indomptable, c'est-à-dire, en un mot subissant toutes les métamorphoses qu'éprouvoit l'ame du monde dans sa circulation périodique à travers les fixes, dont les statues symboliques empruntoient les formes variées qu'on lui donnoit dans les diverses saisons.

Tels étoient les dogmes théologiques qu'on enseignoit dans les mystères de Bacchus, de Cérés & de *Proserpine*, dont toutes les fables sacrées n'étoient que des allégories relatives à l'action de l'ame du monde, & à son influence sur la nature & la végétation.

Il en étoit de même des symboles mystérieux qu'on y employoit; tels que le serpent d'or qu'on faisoit couler dans le sein des initiés, & qu'on retiroit par en-bas, cérémonie dont il est aisé actuellement d'apercevoir le but allégorique.

Tel est le mot d'Heva ou Evan, qu'on répétoit dans ces mystères, & qui signifie serpent, comme le remarque très-bien saint Clément d'Alexandrie (*In Protreptico, pag. 4. Ed. grac. Commentini.*). Ce nom d'Heva est resté au serpent céleste; c'est le même serpent qu'on voit à côté d'une femme qu'on a prise pour Minerve. L'homme qui est de l'autre côté, & qui a la chèvre à ses pieds, est le Jupiter-Agiochus des grecs, c'est-à-dire, le génie équinoxial du printemps ou le cocher; la femme & son serpent, ou le serpent femelle, le génie d'automne. Le bœuf & le lion, l'un signe équinoxial, l'autre signe solsticial, s'y trouvent aussi, ainsi que le cheval, qui est le génie du solstice d'été. Ce monument est absolument astronomique, & vient des mystères anciens de Bacchus. Saint Clément dit que les pommes faisoient partie des attributs symboliques exposés dans les mystères, & il cite pour preuve un vers d'Orphée qui le prouve en effet. Ce monument que nous venons d'expliquer, est dans Montfaucon (*Supplém. tom. I. pl. 20. fig. 3.*).

Parmi ces différens emblèmes, il en étoit un qui désignoit assez clairement la belle constellation de Perséphone; c'est la couronne que portoit en pompe l'Hyérophante ou le prêtre Stéphanophore. Le nom d'*Antéphores* étoit donné à ces fêtes. Cette couronne & ces guirlandes étoient des symboles évidens de la constellation que l'on honoroit. On voit dans tous les monumens qui représentent l'enlèvement de *Proserpine*, la corbeille de fleurs qui est renversée. Dans les poèmes allégoriques sur l'enlèvement de cette déesse, on faisoit également allusion à la nature de l'emblème astronomique, en supposant que *Proserpine* s'occupoit à rassembler des fleurs & à composer des guirlandes, lorsque son ravisseur la surprit (*Ovid. Fast. liv. IV. v. 425. Métam. liv. V. fab. 11.*). Ces allusions étoient familières aux prêtres astronomes, & elles n'ont point échappé à Manilius. Le poète astrologue y tire l'horoscope de ceux qui naissent sous ce signe, & il nous dit qu'ils aimeront les fleurs (*Liv. V. v. 254.*).

On voit que les poètes ont conservé précieusement cette circonstance des guirlandes & des fleurs, qui étoit comme le mot de l'énigme, & contenoit une allusion délicate à la couronne céleste, appelée *sertum* & *corolla*. Claudien suppose même que ce fut un stratagème de Vénus, pour faire tomber Perséphone dans les filets de Pluton, & il y ajoute la circonstance de la couronne :

..... Se ignara coronat.

Enfin, Ovide dit en termes formels que la couronne d'Ariadne est la fameuse *Proserpine* des anciens; de manière que ce que nous prouvons par notre système, se trouve confirmé par le témoignage de l'antiquité. Voici ce qu'il dit :

*Protinus adspicias, venienti nocte, coronam,
Gnosida; Theseo crimine facta dea est.
Jam bene perjuro mutârat conjugè Bacchum,
Qua dedit ingrato fila legenda viro.
(Fast. lib. III. v. 459.)*

Il suppose qu'Ariadne se plaint des infidélités de son amant, & que Bacchus, qui l'écouloit, l'embrasse pour la consoler, & la place dans les astres sous le nom de *Libera* ou de *Proserpine* :

*Dixerat; audibat jamâudùm verba querentis
Liber, ut à tergo fortè secutus erat.
Occupat amplexu, lacrymasque per oscula siccât,
Et pariter cœli summa petamus, ait.
Tu mihi juncta tora, mihi juncta vocabula sume;
Jam tibi mutata Libera nomen erit.*

*Sintque tua tecum faciam monumenta corona,
Vulcanus Veneri quam dedit, illa tibi.
Dicta facit, gemmasque novem transformat in ignes;
Aurea per stellas nunc micat illa novem.*

(Fast. lib. III. v. 507.)

Dans le beau monument qui représente le mariage de Bacchus & d'Ariadne, un faune, ou dieu à cornes de bouc, met la couronne sur la tête d'Ariadne, & Bacchus tient dans sa main un serpent, symbole visible du serpent céleste, dont l'ame du monde ou Bacchus prenoit alors la forme, & auquel il s'unissoit dans sa conjonction avec la couronne boréale; il étoit alors Bacchus-Sarap (Ant. expl. tom. I. part. I. pl. 150.).

Ainsi Libera ou Perséphone est certainement une constellation, & les aventures de cette déesse ne peuvent être que des apparences astronomiques, de la nature de celles qui, suivant Chéron, avoient pour objet le soleil, la lune, les planètes, le zodiaque, & les astres en aspect avec eux, fondement unique de toutes les fables sacrées. Il n'est donc point étonnant de trouver *Proserpine* avec les douze signes, dans le monument qui représente l'enlèvement de cette déesse, & d'y trouver à ses côtés *Hercule* ou *Thésée*, comme il est dans la sphère des étoiles. Les planètes durent également lui être unies, comme elles le sont aux autres astres-génies, soit à *Bacchus*, soit à *Apollon*, &c. Aussi les anciens disoient que les planètes formoient son cortège, & ils les appelloient *les chiens de Proserpine* (Porphyre, dans la vie de Pythagore.). La plupart des auteurs l'ont confondue avec la lune, reine de la nuit & de la végétation, à laquelle elle étoit intimement unie, comme l'astre qui présidoit aux signes inférieurs & à l'empire des ténèbres, & comme l'intelligence motrice de la sphère lunaire.

Il sera donc aisé de la reconnoître encore, lorsque, quittant les habits de la déesse de la nuit, elle prend la parure de *Vénus* au printemps. C'est ainsi qu'on pourra concilier tout ce que disoient d'elle les anciens, & expliquer la belle hymne d'*Orphée* à *Proserpine*, qui, sans cette clef, renferme des idées presque contradictoires, telles que celles de *Lucifera*, &c. :

..... *Vita datrix,
Qua tenes inferni portas sub profunditatibus terra,
Furiarum genitrix, subterrancorum regina,
Temporum contextrix, lucifera... Fructibus florens,
Benè lucens, verna, palustribus gaudens auris,
Sacrum manifestans corpus, germinibus fructiferis.*

..... *Autumnalis desponsata,
Vita & mors sola, Persephone, qua fers omnia.
Et omnia occidis.
Audi, beata dea, & fructus reduc à terrâ.*

On voit qu'il suffit de la considérer dans la double époque qu'elle fixoit par son lever & son coucher, pour expliquer toutes les dénominations, & concilier deux idées aussi contraires que celles de reine de la vie & de la mort.

Ainsi, sous quelque point de vue qu'on envisage l'histoire de *Proserpine*, soit qu'on cherche l'étymologie de ses différens noms, soit qu'on explique la théologie monstrueuse de sa naissance & de son hymen, & ses autres aventures; soit qu'on examine l'horoscope de son enlèvement ou de ses amours avec le dieu *Serpent*, tout s'accorde à prouver que *Proserpine* est la constellation de la couronne boréale ou d'*Ariadne*; enfin, *Ovide* l'a dit formellement :

Jam tibi mutata Libera nomen erit.

On voit sa tête sur les médaillons & les médailles de *Syracuse*. Quelques auteurs l'ont prise pour celle d'*Aréthuse*, croyant voir des feuilles de roseaux dans les épis qui couronnent cette tête. Mais le mot *ΚΟΡΑΣ*, *filles*, qui y est joint sur plusieurs médailles, prouve que c'est une *Proserpine*, qui, étant fille de *Cérès*, peut fort bien être couronnée avec des épis, comme sa mère.

Les étrusques lui donnoient des ailes.

On trouvera à l'article *PLUTON* l'énumération des monumens sur lesquels est gravé l'enlèvement de *Proserpine*.

Dans la collection des pierres gravées de *Stofch*, on voit sur une cornaline sciée d'un scarabée de gravure étrusque, *Mercur*e le caducée dans la main droite, portant sur la gauche l'ame de *Proserpine*, & ayant sur l'épaule droite une tortue. La fable rapporte que *Proserpine* ayant mangé quelques grains de grenade dans les enfers, elle ne pouvoit plus sortir de la cour de *Pluton*, mais que *Cérès* avoit enfin obtenu de *Jupiter* qu'elle n'y resteroit que six mois chaque année, & qu'elle passeroit le reste du temps auprès d'elle. Or, *Mercur*e qui avoit le soin de ramener les ames des enfers, est représenté dans cette gravure portant *Proserpine* à sa mère. On croit trouver aussi le même fait dans un petit (Gori Mus. etrusq. t. I. tab. 38.) *Mercur*e de bronze, qui porte une déesse drapée, avec le diadème. *Proserpine* sur notre pierre est nue, & paroît tenir un flambeau renversé à la main, peut-être pour signifier les courses que *Cérès* avoit faites avec le flambeau pour la chercher.

PROSICLÆ. Voyez PORRICIÆ.

PROSIMURIUM. Festus dit d'après Antistius, que ce mot désignoit dans le jargon des pontifes le *potærium*.

PROSLAMBANOMËNOS étoit dans la musique le nom de la corde la plus grave de tout le système, un ton au-dessus de l'hypate-hypaton. Son nom signifie *surnuméraire* ou *ajouté*, parce que cette corde fut ajoutée au-dessous de tous les tétracordes, pour achever le diapason ou l'octave avec la *mèse*, & le disdiapason ou la double octave avec la *nete hyperboléon*, qui étoit la corde la plus aiguë de tout le système. (S.)

PROSODIAQUE. Le nôme *prosodiaque* se chantoit en l'honneur de Mars, & fut, dit-on, inventé par Olympeus. (S.)

PROSODIES, espèces d'hymnes ou de cantiques en l'honneur des dieux, en usage chez les anciens grecs, qui les appelloient *προσῳδια* ou *προσῳδια*. C'étoient des chants en l'honneur de quelque divinité, vers l'autel ou la statue de laquelle on s'avançoit en procession. Ces cantiques, selon Pollux, s'adrescoient à Apollon & à Diane conjointement. On en attribue l'invention à Cloas, poète, musicien de Tégée en Arcadie, dont parle Plutarque dans son *Traité de la musique*.

PROSOPIS, dans l'Egypte. ΠΡΟCΩ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle.

Ortélius attribuoit les médailles d'Hadrien, frappées dans cette ville, à Profopum, île voisine de Carthage.

PROSPALEA, village de la tribu acamantide, selon Etienne le géographe. D'autres géographes écrivent *Prospalta*, & c'est l'orthographe que fuit Spon dans la liste des peuples de l'Attique. *Prospalta*, dit-il, avoit un temple dédié à Cérès & à Proserpine. Ses habitans passoient pour des gens satyriques, & un ancien poète, Eupolis, avoit fait une comédie contre eux, intitulée *Prospaltii*. Aristophane, Athénée & Suidas en font souvent mention.

PROSPOLOI *antistitum*. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (174. 7.), ces mots qui désignent un valet des prêtres. En grec, *προσπολος* signifie *valet*.

PROSPYLEA étoit une hamadriade. Arcas, fils de Jupiter & de Callisto, chassoit un jour dans un

bois, lorsqu'il rencontra *Prospylea*, qui couvoit grand risque de périr; car l'arbre avec lequel elle étoit née avoit été endommagé dans ses racines, par les eaux d'un fleuve. Elle pria Arcas de le sauver, en détournant le cours de la rivière, & en faisant rechauffer l'arbre. La nymphe lui témoigna sa reconnoissance, en lui accordant tout ce qu'il lui demanda, & elle le rendit père de deux enfans.

PROSTANNA, en Pisidie. ΠΡΟCΤΑΝΝΕΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Claude le gothique.

PROSTATES, *προσταταις*. C'étoient des patrons, sous la protection desquels se mettoient ceux qui devoient séjourner quelque temps dans la ville d'Atliènes. S'ils oublioient, ou s'ils négligeoient de se choisir un patron ou protecteur, on les assignoit devant le polémarque, & cette faute étoit punie par la confiscation de leurs effets (*Porteri, archæol. græc. l. I. c. 10.*). (D. J.)

PROSTIBULUM, prostituée. Ce mot a la même étymologie que *prosesta*, & signifie proprement le devant de la porte, parce que c'étoit l'endroit où se plaçoient ordinairement les femmes débauchées: il est pris & pour la femme & pour le lieu de la débauche. Les prostituées étoient fort communes chez les grecs, & à Corinthe en particulier; elles avoient même quelque sorte de distinction. A Sparte, la licence des femmes étoit extrême; les filles luttoient contre les hommes toutes nues, & elles alloient dans les rues vêtues d'une manière fort indécente, avec des tuniques entr'ouvertes qui laissoient voir leurs cuisses. Cependant dans toute la Grèce, il n'étoit pas permis aux courtisanes de porter des bijoux ni de l'or dans les rues; elles étoient obligées de les faire porter par leurs servantes, pour s'en parer dans les lieux où elles alloient.

PROTECTORES *domestici*, gardes-du-corps à pied & à cheval, que l'empereur Gordien le jeune forma, & dont la fonction étoit d'être perpétuellement auprès de la personne du souverain, comme le dit Procope: *Hi domestici & Protectores vocantur, & à curâ rerum bellicarum longè absunt. In palatio enim conscribi solent, ut sit ordo qui tantum persona operam præbet.* Les empereurs grecs appellèrent ces mêmes gardes *spatarios*.

PROTÉE, étoit fils de l'Océan & de Thétis. C'étoit un dieu marin & un devin célèbre, qu'on alloit consulter. Ce don de connoître l'avenir, il l'avoit reçu pour récompense du soïn qu'il prenoit de faire paître, sous les eaux, les monstres marins qui composoient le troupeau du dieu des

mers. Ménélas, au retour de Troie, fut jetté par la tempête sur la côte d'Égypte, & y fut retenu vingt jours entiers sans pouvoir en sortir : il alla consulter *Protée*. « C'est un vieillard marin, de la race des immortels, & toujours vrai dans ses réponses, dit Homère. (*Odyss. lib. IV.*) Il connoit les profondeurs de toutes les mers ; il est le principal ministre de Neptune : mais, pour l'obliger à parler il faut le surprendre, & lui faire même violence. Eidotée, fille de *Protée*, apprend à Ménélas comment il doit s'y prendre pour savoir de lui l'avenir. Tous les jours, vers l'heure de midi, lui dit-elle, *Protée* sort des anfrs de la mer, & va se coucher sur le rivage au milieu de ses troupeaux. Dès que vous le verrez assoupi, jetez-vous sur lui, & serrez-le étroitement malgré tous ses efforts ; car, pour vous échapper, il se métamorphosera en mille manières, il prendra la figure de tous les animaux les plus féroces ; il se changera aussi en eau ; il deviendra feu : que toutes ces formes affreuses ne vous épouvantent point & ne vous obligent pas à lâcher prise ; au contraire, liez-le & le retenez plus fortement. Mais dès que, revenu à la première forme où il étoit quand il s'est endormi, il commencera à vous interroger ; alors n'ufez plus de violence. Vous n'aurez qu'à le délier, & lui demander ce que vous voulez sçavoir, il vous enseignera les moyens de retourner dans votre patrie ; il vous apprendra même tout le bien & tout le mal qui est arrivé chez vous pendant votre absence ».

Virgile (*Georg. IV.*) place la demeure de *Protée* dans la mer de Scarpante, entre les isles de Rhode & de Candie, & lui donne un char tiré par deux chevaux, qu'il nomme *Bipedes*, parce qu'ils avoient la partie de derrière de poisson. Aristée va le consulter, & ne vient à bout de le faire parler qu'après l'avoir tenu enchaîné, nonobstant toutes ses métamorphoses. » *Protée* étoit, selon les mythologues-historiens & Diodore, un ancien roi d'Égypte, qui avoit appris la divination par le commerce continuel qu'il avoit avec les astrologues. Quant à ses métamorphoses, c'est une fable qui est née chez les grecs, d'une coutume qu'avoient les rois égyptiens. Ils portoient sur leur tête, pour marque de leur force & de leur puissance, la dépouille d'un lion, ou d'un taureau, ou d'un dragon ; ils ont même porté des branches d'arbres, du feu, & quelquefois des parfums exquis. Ces ornemens servoient à les parer, ou à jeter la terreur & la superstition dans l'ame de leurs sujets ».

Protée est représenté tenant un gouvernail de navire avec un monstre marin auprès de lui, sur un bas-relief du palais Mattei, publié par Winkelmann. (*Monum. inediti. N^o. 110.*) Les noces de Thétis & de Pélée sont le sujet de ce bas-

relief. Il avoit donné à Pélée le conseil de surprendre Thétis endormie, de la lier & de se rendre ainsi son époux : ce qui lui réussit, & le rendit père d'Achille.

PROTEI-COLUMNÆ. On trouve ce nom dans le onzième Livre de l'Enéide (*vers. 262.*) où on lit :

Atrides Protei Menelaus adusque columnas

Exultat.

Ménélaüs, roi de Sparte, & fils d'Atreë, fut jetté par la tempête du côté de l'Égypte, où il demeura huit ans. *Protée* régnoit dans ce temps-là en Égypte ; c'est ce qui a fait que Virgile donne à la partie de ce pays où Ménélaüs aborda, le nom de *colonnes de Protée*, pour signifier l'extrémité de ses états. On entend communément par les colonnes de *Protée*, le port d'Alexandrie. En effet, Homère (*Odyss. liv. IV, v. 355.*) dit que Ménélaüs aborda à l'isle de Pharos. (*D. J.*)

PROTELEIA, la veille des noces, jour où les Athéniens conduisoient la nouvelle épouse au temple de Minerve, & sacrifioient pour elle à la déesse. La jeune fille y consacroit sa chevelure à Diane & aux Parques. Les prêtres immoloient un porc.

ΠΡΩΤΗΣ, première. Les villes d'Asie, distinguées par leur grandeur ou leur opulence, prenoient les titres les plus ambitieux ; entr'autres, ceux de *première* & de *métropole*. On verra à l'article *METROPOLIS* tout ce qui regarde ce surnom. Quant à celui de *première*, il est difficile d'assigner précisément ce qui le distinguoit de celui de *métropole* ; peut-être que la *métropole* étoit la mère ou la fondatrice de quelques colonies ; & que la *première* avoit une primauté de rang, sans aucune juridiction sur les autres villes de sa province.

PROTÉSILAS, fils d'Iphiclus, un des Argonautes, régnoit dans la Thessalie. Il venoit d'épouser Laodamie, fille d'Acaste, dont il étoit passionnément aimé lorsqu'il commença la guerre de Troie. On lui prédit qu'il y périroit s'il y alloit ; cependant sans s'arrêter à cette prédiction, sans écouter l'amour qu'il avoit pour une tendre épouse, ni les larmes qu'elle répandit pour le retenir, *Protésilas* s'embarqua avec les autres princes de la Grèce pour cette expédition. Quand l'armée fut prête à débarquer en Asie, un nouvel oracle annonça que celui qui descendroit le premier sur le rivage Troyen, perdrait la vie ; *Protésilas* voyant que personne ne vouloit hasarder ce premier pas, sacrifia sa vie pour le salut de ses compagnons ; car étant descendu de son vaisseau, il fut tué par Hector. Les grecs lui rendi-

rent les honneurs héroïques, élevèrent des monumens à sa gloire, même un temple à Abydos, & établirent en son honneur une fête annuelle, appelée de son nom, que l'on célébroit à Phyllocé, lieu de sa naissance en Thessalie.

On disoit que Laodamie ayant appris sa mort, pria les dieux de lui permettre de revoir encore une fois *Protéfilas* pendant trois heures seulement. Elle obtint cette faveur. Mercure le ramena des Enfers, le laissa avec elle pendant cet espace de temps, & le ramena ensuite. On voit cette fable sculptée sur un tombeau du palais Barberini, définé au N^o. 123 des *monumenti* de Winckelmann.

Pline fait mention d'une statue de *Protéfilas*, faite par Dinomène. Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. VI, ch. 2.*) présumoit que l'attribut qui distinguoit ce guerrier, étoit un disque, parce qu'il surpasseoit tous les grecs dans l'adresse de le lancer (*Philostr. Heroic. pag. 676.*); aussi voit-on un disque sur le bas-relief cité plus haut.

PROTÉSILÉES. Voyez LAODAMIE.

PROTHÉNÉE, un des cinq chefs qui conduisirent au siège de Troye l'armée des béotiens de Thèbes. Voyez ARCÉSILAS.

PROTHÈSE, *προθήσις*. On appelloit ainsi chez les grecs la position des corps morts devant leurs portes, avec les pieds qui passoient la porte. Ce sont eux que les romains nommoient *positi*, & ils restoient dans cet état jusqu'au temps de leurs funérailles. Le mot grec est dérivé de *προτίθημι*, j'expose à la vue. (*D. J.*)

PROTHYRUM, est un portique ou vestibule couvert en dehors de la porte du bâtiment. Ce mot vient du grec & est formé de la préposition *πρὸ* & de *θύρα*, porte.

PROTO & PROTOMEDEE, deux filles de Nérée & de Thétys.

PROTOCOLE. C'étoit chez les romains une écriture, placée en tête de la première page du papier, dont les tabellions de Constantinople se servoient pour écrire leurs actes. Ce *protocole* devoit contenir le nom du comte des Sacrées Largesses, *comes Sacrarum Largitionum*, qui étoit comme nos intendans des finances. On marquoit aussi dans ce *protocole* le temps où le papier avoit été fabriqué, & quelques autres choses semblables. Il étoit défendu aux tabellions, par la *Novelle XLIV*, de couper ces *protocoles*, & enjoit à eux de les laisser en leur entier.

PROTOCOLISMUS *Lythiorum*. On lit dans une inscription publiée par Muratori (1056. I.) ces

mots qui désignent le premier des magistrats, appelé *COSMES*. Voyez ce mot.

PROTOGÉNIE, fut aimée de Jupiter, dont elle eut deux enfans, Ethilie & Memphis.

PROTOSPATHAIRE, chef des gardes des empereurs de Constantinople, appellés *Spathaires*, de *spatha*, grande épée ou sabre.

PROTOVESTIAIRE, chef des *vestiaires*, ou valets-de-chambre des empereurs de Constantinople.

PROTRIUMVIR Monétaire, officier qui remplaçoit le triumvir monétaire. Il en est fait mention sur un denier de la famille *maria*; on y lit: *C. MARIUS PRO III VIR*.

PROTRYGÈES, fête qu'on célébroit en l'honneur de Neptune & de Bacchus, avant le vin nouveau. (*De τρυξ τρύγος, vin nouveau.*)

On donnoit le même nom aux chefs des vendanges.

PROUE, le devant des navires. Elle étoit ordinairement ornée de peintures & de figures de dieux, d'hommes & d'animaux, auxquels les grecs donnoient le nom *parasèmes*, & qui en étoient comme les enseignes. La *proue* avoit un éperon ou un bec qui étoit à fleur d'eau; c'étoit une poutre qui avançoit en saillie, armée d'une pointe de cuivre ou de fer. Voy. *POURPE*.

PROVE de vaisseau (On en voit une) sur les médailles de Byzantium, de Carteia, de Corcyre, de Lipari, des Macédoniens, de Mégare dans l'Attique, de Panormus, de Panticapæum, de Roma, de Smyrne, d'Aradus, de Démétrias en Thessalie.

PROVIDENCE. Les romains honoroient la *providence* comme une divinité particulière, à laquelle ils érigeoient des statues. On la représentoit ordinairement sous la figure d'une femme appuyée sur une colonne, tenant de la main gauche une corne d'abondance renversée, & de la droite un bâton avec lequel elle montre un globe, pour nous apprendre que c'est de la *providence* divine que nous viennent tous les biens, & qu'elle étend ses soins sur tout l'univers; quelquefois elle tient le globe de la main droite. Elle est assez souvent accompagnée de l'aigle ou du foudre de Jupiter; parce que c'est à Jupiter principalement, comme au souverain des dieux, que les païens attribuoient la *providence* sur tout l'univers.

Dans les hiéroglyphes, l'œil étoit le symbole de la *providence*.

Vaillant nous donne dans ses colonies une médaille d'Auguste, avec le titre de *Divus*, au revers de laquelle est un autel avec cette légende : *MUN. ITAL. PROVIDENT. PERM. AUG.* & une de Tibère, dont le type du revers est un autel, sur lequel est l'inscription *PROVIDENTIAE AVGVSTI*. La légende du contour est *MUNIC. ITALIC. PERM. DIVI AVG.* Ces mots *permiffu Augufti* ou *divi Augufti* ne fe rapportent pas au type, mais à la permiffion de battre monnoie, accordée à cette ville par Augufte.

Le mot *providentia*, qui fe trouve joint à cet autel fur ces médailles & fur une autre, fignifie qu'Augufte eft mis au rang des dieux, parce qu'il a imité leur *providentia* dans les foins paternels qu'il a pris de l'empire. Auffi plufieurs de ces médailles joignent le titre de *pater* au nom d'Augufte. Muratori nous donne une infcription d'Augufte, toute femblable à nos légendes : *DIVVS AVGVSTVS PATER PROVIDENS*. Cette louange fe donnoit communément aux empereurs fur leurs monnoies. Les types font tantôt des autels, tantôt des temples, & le plus fouvent une figure qui touche avec une verge au globe qui eft à fes pieds ; ce qui marque fenfiblement la puiffance & la fageffe de l'empereur qui gouverne le monde. La flatterie prodigua aux princes tous les attributs des dieux, dont le plus intéreffant pour les hommes & le plus fréquemment célébré, eft la *providentia*. Gruter a fait graver dans fon trésor, d'après Boiffard, une ftatue qui représente une déeffe couronnée de laurier ; elle tient de la main droite une verge ; la main gauche eft tombée par le temps ; à fes pieds à gauche une corne d'abondance ; à droite une corbeille pleine de fruits ; fur la bafe : *Providentia deorum.* (D. J.)

PROVINCIA. *Provinces*, pays éloignés que les romains avoient conquis par les armes, ou acquis par d'autres moyens, & qu'ils faisoient gouverner par leurs magiftrats, félon les loix romaines : *Provinciae appellantur*, dit Feftus, quod *populus romanus eas provicit, hoc est antevicit*. Quelques auteurs prétendent que ce mot vient de *procul mifcere* ; la maxime de la république étoit à mefure qu'elle faisoit des conquêtes, d'en former des gouvernemens, & c'eft ce qu'elle appelloit réduire en *province*. Elle commençoit d'abord par ôter à ces pays conquis leurs loix & leurs magiftrats particuliers ; elle les affujettiffoit à recevoir les loix romaines, & y envoyoit pour gouverner, félon que la *province* étoit plus ou moins confidérable, un proconful, ou un préteur, qui leur rendoit la juftice & commandoit les troupes, & un quefteur pour avoir foïn de faire payer les tributs qu'on leur avoit impofés. La Sicile fut le premier pays hors de l'Italie qui fut réduit en *province*, & c'eft ce qu'on appelloit *redigi in formam provinciae*, & acquérir *jus provinciale*, bien

inférieur au *jus Italicum*, & au *jus latinum*, puifqu'il confiftoit non-feulement à être affujetti aux impôts, mais encore à obéir à un magiftrat romain & à renoncer à fes propres loix, pour fe conduire par les loix romaines : *Sicilia*, dit Cicéron, (*Verr. 2. 1.*) *omnium exterarum nationum princeps, se ad amicitiam fidemque populi romani applicuit : prima omnium, id quod ornamentum imperii est, provincia est appellata ; prima docuit majores nostros quam praclarum effret exteris gentibus imperare*. Dans les commencemens on affembloit les comices pour nommer des gouverneurs dans les *provinces* ; mais l'an de Rome 631, la loi *Sempronia* régla que le fénat, avant les comices, décerneroit deux *provinces* confulaires & fix prétoriennes, pour les magiftrats qui feroient nommés, & dont les défignés feroient le partage entre eux. Sur la fin de la république, on donna, quelquefois contre les loix, plufieurs *provinces* à un feul homme, & on en continua d'autres dans leurs gouvernemens durant plufieurs années, comme il arriva à l'égard de Pompée & de Céfar. Augufte devenu maître de l'empire, & voulant que toutes les forces de l'état fuflent en fa difpofition, fit, comme nous l'avons déjà dit, une efpece de partage des *provinces* de l'empire, dont il donna au fénat celles qui étoient au centre, prenant pour lui les frontières qu'il falloit défendre contre les incurfions des ennemis. Les premières étoient gouvernées par les magiftrats que le fénat y envoyoit, foit proconful, foit préteur, & le prince adminiftroit les dernières par fes lieutenans : *Provincias validiores*, dit Suétone, & *quas annuis magiftratûm imperiis regi nec facile, nec tutum erat, ipse suscepit : caeteras proconfulibus fortitid pramifit*. Ces *provinces*, du reffort du fénat, n'étoient point déterminées ; la même étoit fuivant les conjonctures & fuivant l'avis du fénat, tantôt confulaire, tantôt prétorienne. C'eft ce que nous voyons de la Macédoine, laquelle fut alternativement gouvernée & par des confuls & par des préteurs.

Chaque année des magiftrats annuels partoient de Rome pour les gouverner avec un pouvoir abfolu, tant pour le civil que pour le criminel : c'étoient des confuls, des proconfuls, des préteurs ; d'où vint qu'on diftingua les *provinces* confulaires de celles des autres magiftrats.

Ces *provinces* fe tiroient au fort, ou le fénat nommoit celui qui y devoit commander. Ces magiftrats traïnoient à leur fuite une troupe de licteurs, de viateurs, d'appariteurs, de quefteurs, de lieutenans, qui avoient auffi leur cortège, de fcribes, & de plufieurs autres petits miniftres, que la république ou les alliés leur fournisfoient. Ce terrible appareil jettoit l'effroi dans le cœur des peuples. Tite-Live rapporte qu'après la défaite de Perfée, les dix chefs des villes que Paul Emile affembla à Amphipolis ; furent effrayés de l'appareil de fon

tribunal, entouré de licteurs, de haches & de faisceaux : *Infucta omnia auribus oculisque.*

Ces magistrats, pour exercer leur juridiction, se rendoient dans le lieu où se tenoient les états de la province, ou dans celui qui leur paroïssoit le plus commode ; ils marquoient cette diète par un édit affiché dans toutes les villes ; c'est à quoi Virgile fait allusion dans ce vers :

Indicique forum, & patribus dat jura vocatis.

Cicéron rapporte qu'en arrivant dans la province d'Asie, il resta trois jours à Laodicée, cinq à Apamée, deux à Synnades, cinq à Philomèle, dix à Ionium.

Quelquefois ils appelloient les communes dans les villes qu'ils jugeoient être à leur bienfaisance ; c'est ainsi que Cicéron assembla à Laodicée les communes de Cibaris & d'Apamée aux ides de février ; celle de Synnades, de Pamphylie & d'I-famie aux ides de mars ; & qu'une autre fois il tint les états de toutes les communes de l'Asie dans la même ville, depuis les ides de février jusqu'aux ides de mai : mais ordinairement ils se transportoient dans les lieux même d'assemblée, comme fit César dans les Gaules, & plusieurs autres préteurs en d'autres provinces.

L'audience se tenoit au milieu de la place, comme à Rome dans le *forum* ou dans une basilique.

Ils traitoient les affaires selon les loix publiées par leurs prédécesseurs, ou par celles qu'ils donnoient de l'avis de leurs dix lieutenans, ou par des sénatus-consultes particuliers ; ils étoient seulement astreints à ne rien changer dans l'édit qu'ils avoient formé, de l'aveu du sénat, avant que de partir de Rome. Les romains répandus dans ces provinces ressortissoient à leur tribunal.

Les peuples avoient cependant la permission de demander un jugement conforme aux formalités & aux coutumes de leur pays, ou de choisir la juridiction du préteur. Les grecs sur-tout, pour qui les romains avoient une attention particulière, jouissoient de cet heureux privilège. « Sou-
» venez-vous, écrit Pline à un de ses amis, que Trajan envoyoit pour gouverner dans la Grèce ;
» souvenez-vous que c'est à Athènes que vous
» allez ; que c'est à Lacédémone que vous devez
» commander ; il y auroit de l'inhumanité & de
» la barbarie à dépouiller ces villes célèbres, qui
» autrefois ne connoissoient point de maîtres,
» de l'ombre & du simulacre de leur ancienne
» liberté » : *Quibus reliquam umbram & residuum
libertatis nomē eripere durum, ferum, barbarumque
est.*

Mais ailleurs ils se conduisoient avec plus de hauteur ; le rhéteur Albutius Silus se voyant re-

poussé à Milan par les licteurs du proconsul Pison, qui vouloit l'empêcher de défendre un accusé, s'écria que la liberté de l'Italie étoit perdue.

Quand une cause leur paroïssoit embarrassée, ou d'une discussion critique & nuisible à leur réputation, ils la renvoyoient au sénat, ou au tribunal supérieur de la nation, ou à l'aréopage.

Les empereurs apportèrent quelques changemens à ces usages. Auguste nomma des propréteurs pour l'Italie, & des préfets pour les provinces. Hadrien confia la juridiction de l'Italie à des consulaires, & celles des provinces à ceux qui avoient le titre de *spectables* ou d'*illustres*. C'étoient-là les juges souverains ; ce qui n'excluoit pas les juges ordinaires. Marc-Antoine substitua à ces souverains magistrats des juriconsultes pour le civil seulement, *juridicos*. Alexandre-Sévère nomma des orateurs avec une autorité aussi étendue.

Onuphre nous apprend que sous Auguste les provinces de l'empire romain furent partagées en vingt-six diocèses, dont ce prince choisit quatorze, où il se réserva d'envoyer des commandans sous le nom de *recteurs* ou de *procurateurs*, & il laissa les autres à la disposition du sénat.

Sous les successeurs d'Auguste, le nombre des provinces accrut, & on les divisa en différentes manières, comme on en divise encore quelques-unes de notre temps. On les distingue en grande & petite, & première, seconde & troisième. Quelques-unes, à cause des eaux médicinales, furent nommées *salutaires* ; d'autres furent partagées en orientale & occidentale, en majeure & mineure, & quelques-unes prirent leur nom de leur capitale.

Les grecs ont distingué quelques provinces composées de montagnes & de plaines, en *tracheia*, en latin *aspera*, c'est-à-dire, *rude* & *raboteuse*, & *cale*, qui veut dire *creuse* ou *plaine*.

On a divisé encore les provinces en *citérieure* & *ultérieure* ; & cette distinction est quelquefois causée par la situation de quelque montagne qui se trouve entre deux. Le cours d'un fleuve a quelquefois le même effet. On trouve encore chez les anciens une division de provinces en *intérieure* & *extérieure*, par rapport à la situation d'une montagne.

« Lorsqu'il est question de monumens antiques des derniers temps de l'art, il est à propos, dit Winckelman (*Hist. de l'Art*, 4. 6.), de bien distinguer les ouvrages qu'on exécutoit dans la Grèce même ou à Rome, de ceux qu'on faisoit faire dans les autres villes & dans les colonies de l'empire romain ; ce qui s'entend non-seulement des

des ouvrages en marbre & autres pierres, mais aussi des médailles. Nous avons déjà remarqué cette différence par rapport aux médailles; nous avons observé que celles qui ont été frappées sous les empereurs hors de Rome, n'approchent pas de celles qui ont été fabriquées dans cette fameuse capitale. A l'égard des ouvrages de marbre, on n'a pas encore fait observer cette disparité qui est frappante dans les bas-reliefs conservés à Capoue & à Naples. Dans la maison de Colobrano de cette dernière ville, on voit un bas-relief, représentant quelques travaux d'Hercule, dont la manœuvre semble être du moyen âge. Mais nulle part cette différence ne paroît plus frappante qu'aux têtes des différentes divinités, exécutées sur les clefs des arcades de l'amphithéâtre de l'ancienne Capoue. On en peut juger, parce que deux de ces têtes se sont conservées en leurs endroits, celles de Junon & de Diane. Trois autres de ces clefs, qui représentent Jupiter-Ammon, Mercure & Hercule, se trouvent incrustées dans le mur de la maison de ville de la nouvelle Capoue, nommée jadis *Castellum*. La plupart de ces têtes & de ces figures ne sont pas sculptées en marbre, parce que cette partie de l'Italie ne produit point de marbre blanc; elles sont faites d'une pierre blanche très-dure, assez semblable aux pierres qui forment les Apennins tant de cette contrée que de ceux de l'état ecclésiastique ».

» On remarque la même différence entre l'architecture des temples & des autres bâtimens du temps des empereurs; il est certain que les édifices construits à Rome dans le même siècle, diffèrent beaucoup de ceux qui furent élevés alors dans les autres provinces de l'empire romain. Un temple bâti à Mélasso en Carie, & consacré à Auguste & à la ville de Rome, nous en fournit une preuve évidente. Je pourrais citer aussi l'arc de triomphe de Suze dans le Piémont, érigé pareillement à la gloire d'Auguste; car les chapiteaux des pilastres ont une forme qui ne paroît pas avoir été usitée alors à Rome ».

Les peintres & sculpteurs anciens personifioient les provinces, les contrées, les royaumes, &c., & les désignoient par des attributs particuliers, relatifs à leur commerce, leur religion, leurs fleuves, &c. Le muséum du Capitole en offre un exemple. On y voit sur un bas-relief une femme debout, vêtue d'une simple tunique dénouée sur le bras gauche, qui tient une bipenne. Elle porte un casque. Au-dessous d'elle, on lit *UNGARIA*, & au-dessus ont été gravés probablement dans des temps postérieurs ces mots *IMPERII ROMANI PROVINCIAE*.

PROVINCIAE FRUMENTARIAE étoient les provinces fertiles en bled, qui en fournissoient à l'Antiquité, Tome V.

Rome, comme la Sicile, l'Afrique, la Sardaigne, l'Espagne, la Béotie, la Macédoine, la Chersonnèse, l'Asie, l'Assyrie, l'Egypte. C'est de ces provinces que le peuple romain tiroit les vivres, ou par forme d'impôts, ou par forme d'achat que faisoit le trésor public.

PROVINCIAE SUBURBANAE étoient les provinces d'Italie, ainsi nommées parce qu'elles touchoient les faubourgs de Rome. Il y avoit appel des sentences des juges de ces provinces à la préfecture de Rome, comme nous le voyons par une loi de l'empereur Valens: *Referant de suburbanis provinciis judices ad praefecturam sedis urbanae*.

PROVOCATIO, appel, l'action d'appeler d'un jugement d'une sentence. Il n'y avoit point d'appel des jugemens des centumvirs, parce que c'étoit comme le conseil de tout le peuple, dont les membres étoient tirés de toutes les tribus, trois de chacune; mais on pouvoit appeler de tout autre magistrat, & c'étoit-là, comme le dit Tite-Live, le fondement & le plus ferme appui de la liberté du peuple; droit établi dès le temps du roi Tullus, aboli par la tyrannie du roi Tarquin-le-Superbe; & que Publicola remit en vigueur par la loi de l'appel au peuple. Cette loi reçut quelque atteinte sous la domination des décemvirs; mais après la destruction de ce pouvoir tyrannique, on la confirma par une nouvelle, ajoute le même auteur: *Non restituunt modò, sed etiam in posterum muniunt, faciendò novam legem ne quis ululum magistratum sine provocacione crearet, qui creasset enim jus fufque esset occidi; neve ea cades capitalis noxa haberetur*. Dans les affaires civiles, celui qui ne vouloit pas acquiescer à une sentence, devoit, dès l'instant de la prononciation, ou du moins dans deux ou trois jours, déclarer, soit de vive voix dans le moment, soit par écrit, qu'il en appelloit; depuis, le temps fut limité à dix jours, après lesquels il n'étoit plus reçu. Il falloit notifier l'appel au juge & à la partie. Si le premier déféroit à l'appel, il donnoit à l'appellant un écrit contenant un sommaire de l'affaire, & les raisons de son jugement qu'il portoit au juge supérieur; & s'il n'y déféroit point, il ne laissoit pas de donner un écrit contenant la relation de l'affaire & la raison pourquoi il n'avoit voulu ni déférer, ni recevoir l'appel; mais, soit que le juge subalterne déférât à l'appel ou non, l'appellant ne laissoit pas toujours de se pourvoir par-devant le supérieur.

PROVOCATORES, } espèce de gladiateurs
PROVOQUEURS, } armés d'une épée, d'un bouclier, d'un casque & de cuiffards de fer. Ils se battoient avec les hoplomaques.

PROXÈNE. Les proxènes étoient des magistrats

particuliers, choisis par les rois de Lacédémone, pour avoir l'œil sur les étrangers; on leur donna ce nom à cause de leur emploi. Les *proxènes* étoient donc chargés de recevoir les étrangers, de pourvoir à leur logement, de fournir à leurs besoins & à leurs commodités, de les produire en public, de les placer aux spectacles & aux jeux, & sans doute de veiller sur leur conduite pour empêcher le tort qu'elle auroit pu faire à la république.

L'usage des *proxènes* devoit être commun parmi les différens peuples de la Grèce, qui s'envoyoient continuellement des députés les uns aux autres, pour traiter les affaires publiques; par exemple, Alcibiade, athénien, & Polydamas, thessalien, furent *proxènes* des lacédémoniens, l'un à Athènes & l'autre en Thessalie; par la même raison, les athéniens & les thessaliens avoient leurs *proxènes* lacédémoniens dans la ville de Sparte. (D. J.)

PROXÉNÈTE est celui qui s'entremet pour faire conclure un marché, un mariage ou quelque autre affaire.

Chez les romains, celui qui s'entremettoit pour faire réussir un mariage, ne pouvoit pas recevoir pour son salaire au-delà de la vingtième partie de la dot & de la donation à cause de noce.

PROXENOPOLIS, dans l'Égypte.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon Hardouin.

PROXIMUS admissioſum, le sous-introducteur; *proximus epistolaram*, le sous-secrétaire, &c.

PRUDENCE, vertu qui fait connoître & pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie. Les anciens lui donnoient deux faces, de sorte que la *Prudencè*, ainsi que le dieu Janus, avoit d'un côté la figure d'une jeune fille, & de l'autre celle d'une vieille fille ou femme ou d'un vieux homme. Ils vouloient désigner par cette allégorie, que la *prudence* s'acquiert par la considération du passé & par la prévoyance de l'avenir. Les anciens égyptiens désignoient aussi la *Prudence* par un grand serpent qui avoit trois têtes emblématiques; la première, étoit une tête de chien; la seconde, une tête de lion, & la troisième, une tête de loup, pour indiquer que souvent nous devons imiter le chien, donner l'affaut du lion, & faire la retraite du loup. On dit que les anciens employoient la figure du serpent, pour désigner 1°. la vie, 2°. la *Prudence*, parce que le serpent rampe, s'élève, s'élance, se cache sous l'herbe.

On voit que les égyptiens désignoient encore la *Prudence* par l'épervier, le mûrier, & par la tête de Méduse.

PRUNELLES. « Les *prunelles* de ce morceau, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. I. pag. 55.*), sont marquées, & qui plus est, le milieu en est creusé avec assez de profondeur. Le fait assurément n'est pas sans exemple, & j'en ai vu plus d'un dans des figures antiques; cependant j'avoue que les yeux sont rarement traités de cette façon dans les morceaux grecs que nous admirons. Mais quand ces exemples seroient plus fréquens, je n'en dirois pas moins que la sculpture, pour donner de l'expression, ne doit pas emprunter un pareil secours; qu'il y a au contraire plus d'art & d'avantage à laisser penser au spectateur l'action des yeux, & que la sculpture ne pouvant rien colorier, ne rendant que des parties faillantes pour faire des ombres, & pour imiter les formes que lui offrent les objets qu'elle se propose de représenter; & les *prunelles*, pour se faire sentir, ayant nécessairement besoin des couleurs, il ne faut pas que le sculpteur entreprenne de les marquer par des traits qu'elles n'ont pas ».

« Les artistes égyptiens, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. 2. 2.*), creusoient quelquefois les yeux pour y insérer des *prunelles* différentes, ainsi qu'on le voit à une tête de la villa Albani & à l'Isis du second style égyptien du Capitole. A une autre tête de la villa Albani, faite du plus beau granit à petits grains, on remarque que les *prunelles* sont terminées avec un outil pointu, & non pas polies comme la tête ».

La *prunelle* est creusée sur quelques médailles de Gelon, de Philippe père d'Alexandre, & même sur celles de ce dernier; quoiqu'on ait prétendu que cet usage n'est pas antérieur au règne de Mithridate, qui vécut plus de 500 ans après le temps où furent frappées les premières de ces médailles. Voyez ŒIL.

PRUSA & NICÉE, en Bithynie près de l'Olympe. ΠΡΟΥΣΑΕΩΝ.

La médaille autonome en bronze de cette ville, publiée par Pellerin, lui est commune avec Nicée, dont elle a porté le nom.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Commode, de Sévère, de Donna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Orbiana, de Maxime, de Treb. Gallus, d'Alex. Sévère, de Maximin, de Philippe père.

PRUSIAS en Bithynie, sur le fleuve Cius. Voyez CIUS.

PRUSIAS, dans la Bithynie près du fleuve Hypius. ΠΡΟΥΣΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Auguste, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Verus, de Septime Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, de Maxime, de Gallien.

Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze.

PRUSIAS I, roi de Bithynie. ΒΑΣΙΛ. ΠΡΟΥΣΙΟΥ.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

PRUSIAS II, roi de Bithynie.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

PRUTA, monnaie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. Voyez PERUTAH.

PRYLIS, danse guerrière, la seule qui plut aux lacédémoniens. (*Quintil. Orator. I, c. 2.*)

PRYMNESSUS, dans la Phrygie. ΠΡΥΜΝΗΣΕΩΝ.

Ses médailles autonomes sont :

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze. *Eckhel.*

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Titus, de Caracalla, de Geta, d'Alex. Sévère, de Néron, de Gallien.

PRYTANE. On nommoit *Prytanes* chez les athéniens cinquante sénateurs tirés successivement par mois de chaque tribu, pour présider dans le conseil de ladite tribu. Ils convoquoient l'assemblée, les proédes en exposoient le sujet, & l'épistate demandoit les avis. On ouvroit l'assemblée par un sacrifice à Cérès, & par une imprécation. L'on sacrifioit à cette déesse un jeune porc pour purifier le lieu que l'on arrosoit du sang de la victime. L'imprécation, mêlée aux vœux, se faisoit en ces mots : « Périssè maudit des dieux, lui

» & la race, quiconque agira, parlera ou pensera » contre la république ». C'étoit trop que de porter l'imprécation jusques sur la pensée dont l'homme n'est pas le maître.

Les *prytanes* avoient l'administration de la justice en chef, la distribution des vivres, la police générale de l'état & particulière de la ville, la déclaration de la guerre, la conclusion & publication de la paix, la nomination des tuteurs & des curateurs, & enfin le jugement de toutes les affaires, qui, après avoir été instruites dans les tribunaux subalternes, ressortissoient à ce conseil.

Le temps de leurs exercices se nommoient *prytanie*, & le lieu de leur assemblée étoit appelé *prytanée*.

Les *prytanes* tenoient toujours leurs assemblées au *prytanée*, où ils avoient un repas de fondation, mais un repas simple & frugal, soit afin que par leur exemple ils prêchassent aux autres citoyens la tempérance, soit afin qu'en cas d'accidens inopinés, ils fussent en état de prendre sur le champ des résolutions convenables. Ce fut dans un de ces repas, dit Démosthènes, que les *prytanes* reçurent la nouvelle de la prise d'Elatée par Philippe.

Dans les temps difficiles de la république, les *prytanes*, après avoir assemblé le peuple & lui avoir exposé les besoins pressans de la patrie, exhortoient chaque citoyen à vouloir bien se cotiser pour y subvenir. Le citoyen zélé se présentoit au *prytane*, & disoit : *Je me taxe à tant*. Le citoyen avare ne disoit mot, ou se déroboit de l'assemblée. Phocus, homme plongé dans une vie molle & voluptueuse, s'avisa de dire en bon citoyen : *ἐπιδίδωμι καὶ ἔγωγε, μοι, je contribue aussi du rien* ; oui, s'écria tout d'une voix le peuple malin & spirituel ; oui, *εἰς ὀκλασίον*, de son intempérance.

Toutes les grandes villes grecques avoient, à l'exemple d'Athènes, plusieurs *prytanes* qu'on tiroit successivement de plusieurs tribus. L'histoire nous a conservé le nom de Lucius Vaccius Labéon, premier *prytane* de Cumes, à qui cette ville décerna des honneurs extraordinaires ; mais les *prytanes* de Cyzique sont encore plus célèbres dans l'histoire : leur conseil devoit être composé de six cents membres. Il paroît qu'ils étoient tirés d'une tribu & quelquefois de deux tribus pour chaque mois ; d'où il résulteroit que les tribus cyzicéniennes étoient en plus grand nombre que les tribus athéniennes. Nous connoissons six tribus de Cyzique, & nous devons cette connoissance aux inscriptions des marbres. Leur *prytanée* étoit d'une grande splendeur, comme nous le dirons à la fin du mot PRYTANÉE. (*D. J.*)

PRYTANÉE, πρυτανεῖον, vaste édifice d'A-

thènes & d'autres villes de la Grèce, destiné aux assemblées des prytanes, au repas public & à d'autres usages.

La Guilletière dit, qu'on voyoit encore de son temps, près du palais de l'archevêque, les ruines du *prytanée* d'Athènes, ce tribunal où s'assembloient les cinquante sénateurs qui avoient l'administration des affaires de la république.

C'étoit dans le *prytanée* qu'on faisoit le procès aux flèches, javelots, pierres, épées & autres choses inanimées qui avoient contribué à l'exécution d'un crime; on en usoit ainsi lorsque le coupable s'étoit sauvé.

C'étoit dans une salle du *prytanée* que mangeoient les prytanes avec ceux qui avoient l'honneur d'être admis à leur repas; & Pausanias observe que cette salle où se donnoient les repas, étoit appelée *δῶος*. Les loix de Solon étoient affichées dans cette salle pour en perpétuer le souvenir. Les statues des divinités tutélaires d'Athènes, Vesta, la Paix, Jupiter, Minerve, &c. y étoient posées pour agréer les sacrifices qui se faisoient avant l'ouverture des assemblées publiques & particulières. Dans la même salle étoient les statues des grands hommes qui avoient donné leur nom aux tribus de l'Attique, celle du fameux Antolique y étoit aussi, & celles de Thémistocles & de Miltiades servirent dans la fuite à la flatterie des Athéniens, qui, par une inscription postérieure, en firent honneur à un romain ou à un thrace.

On y recevoit les ambassadeurs dont on étoit content, le jour qu'ils avoient rendu compte à la république de leurs négociations. On y admettoit aussi, le jour de leur audience, les ministres étrangers qui venoient de la part des princes, ou des peuples alliés, ou amis de la république d'Athènes. Les ambassadeurs des magnésiens furent admis à ce repas, lorsqu'ils eurent renouvelé le traité d'alliance avec le peuple de Smyrne.

C'étoit un honneur singulier que d'être admis au repas des *prytanées* hors des temps de la fondation des sénateurs; & les athéniens, dans les commencemens fort réservés à cet égard, n'accordèrent une distinction aussi flatteuse que pour reconnoissance des services importans rendus à la république, ou pour d'autres grands motifs. Les hommes illustres qui avoient rendu des services signalés à l'état, y étoient nourris eux & leur postérité aux dépens du public. Quand les juges de Socrate lui demandèrent, selon l'ordonnance, quelle prière il croyoit avoir méritée, il demanda qu'on lui décernât l'honneur d'être nourri dans les *prytanées* aux dépens de la république. Par une considération particulière, pour le mérite de Démosthènes, on lui fit ériger une statue

dans le *prytanée*; son fils aîné, & successivement d'aîné en aîné, jouirent du droit de pouvoir y prendre leur repas.

L'idée que l'on avoit de l'honneur que les vainqueurs aux jeux Olympiques faisoient à leur patrie, déterminant l'état à leur accorder la faveur d'assister aux distributions & aux repas des *prytanes*, & c'est ce qui fonde le reproche fait aux athéniens du jugement injuste qu'ils avoient porté contre Socrate, qui méritoit à bien plus juste titre la distinction honorable d'être nourri dans le *prytanée*, qu'un homme qui, aux jeux Olympiques, avoit le mieux su monter à cheval, ou conduire un char; mais on n'avoit rien à objecter à la faveur accordée aux orphelins, dont les pères étoient morts au service de l'état, d'être nourris dans le *prytanée*; parce que ces orphelins entrent sous la tutelle spéciale du sage tribunal des prytanes.

On connoît par ce détail quel étoit l'usage d'une partie des vivres que l'on mettoit dans les magasins du *prytanée*; l'autre partie servoit aux distributions réglées qui se faisoient à certains jours aux familles qu'une pauvreté sans reproche mettoit hors d'état de pouvoir subsister sans ce secours, qui, par autorité publique, étoit distribué proportionnellement au nombre de têtes qui les composoit.

Callisthènes rapporte dans Plutarque que Polycrite, petite-fille d'Aristide, à la considération de cet illustre aïeul, fut employée sur l'état des prytanes, pour recevoir chaque jour trois oboles, ne pouvant, à cause de l'exclusion donnée à son sexe, prendre ses repas dans l'enceinte du *prytanée*.

La plus grande partie des villes de la Grèce & de l'Orient avoient des prytanes & un *prytanée*. Il y en avoit à Mégare, à Olympie dans l'Elide, à Lacédémone, &c. Denys d'Halicarnasse a fait une comparaison assez suivie des tribunaux des romains répandus dans les différentes villes de la république, avec les tribunaux des grecs établis dans les différentes villes de l'enceinte de la Grèce. Le lecteur peut voir la liste des *prytanées* de la Grèce dans les mémoires de littérature. Il seroit facile, d'après les médailles & les inscriptions, d'y ajouter les noms de quelques-uns qui ont été omis; mais je me contenterai d'observer que le *prytanée* de Cyzique passoit, après celui d'Athènes, pour le plus magnifique de tous; il renfermoit dans son enceinte quantité de portiques dans lesquels étoient placées les tables des festins publics. Il fut ordonné par le décret du sénat & du peuple de Cyzique rapporté par Spon, que la statue d'Apollodore de Paros seroit placée près les tables du premier portique dorique. Tite-Live (*Lib. XLI, cap. 20.*) rapporte que Persée,

dernier roi de Macédoine, fit présent d'un service d'or pour une des tables du *prytanée* de cette ville.

Enfin il ne faut pas oublier de remarquer que comme on conservoit le feu de *Vesta* sur un autel particulier qui étoit dans le *prytanée* d'Athènes, & dont le soin étoit commis à des femmes veuves, appellées *prytanitides*; il arriva dans la fuite du temps qu'on appella du nom de *prytanée* tous les lieux où l'on conservoit un feu sacré & perpétuel.

PRYTANIE. C'est ainsi qu'on nommoit chez les athéniens le temps de l'exercice des fonctions des prytanes. Ce temps duroit d'abord 35 ou 36 jours pour remplir l'année; mais le nombre des citoyens s'étant considérablement accru, & chaque tribu devant gouverner pendant un mois, on joignit aux dix tribus anciennes les tribus antigonide & démetriade, pour lors le nombre des prytanes qui avoit été de 500 par année, fut porté à 600, & la durée des *prytanies*, dont le rang se tiroit au sort, fut réduite à 30 jours. Les jours surnuméraires pour remplir l'année solaire, se passaient à recevoir le compte de l'administration des prytanes, & à donner la récompense due à ceux qui dans ces exercices avoient bien mérité de la république. (D. J.)

PRYTANITIDES. C'est ainsi qu'on nommoit à Athènes & dans toute la Grèce les veuves qui avoient soin du feu sacré de *Vesta*; l'on voit par-là que l'usage des grecs étoit bien différent de celui des romains, qui ne confioient la garde du feu sacré qu'à des vierges qu'ils nommoient *Vestales*. Le terme grec *prytanitides* vient de *πρυτανιστιον*, nom commun à tous les lieux consacrés à *Vesta*. (D. J.)

PSALACHANTE, nymphe amoureuse de Bacchus; elle fit présent à ce dieu d'une belle couronne, à condition qu'il répondroit à sa passion; mais elle s'en vit méprisée, & sa couronne passa sur la tête d'Ariadne sa rivale. La nymphe se tua de désespoir, & fut changée, par Bacchus, en une fleur qui porte son nom. Cette fleur, dont Hygin seul fait mention, n'est connue d'aucun botaniste, du moins sous ce nom. V. **ARIADNE**.

PSALTERIUM, instrument à cordes & à *plectrum*, dont parlent Arnobe (*Lib. VI, p. 209.*), St. Augustin, &c., & dont nous n'avons aucune notion positive.

PSALTERIÆ, joueuses d'instrumens de musique que l'on faisoit venir dans les festins pour amuser les convives: la mode s'en introduisit à Rome après la conquête de l'Asie. Théodose défendit cet usage, à cause des grands abus qui

en résulterent: *Prohibuit lege ministeria lasciva, Psalteriasque commessationibus adhiberi.* (Aurel. Vict. *epit. c. 48. n. 10.*)

PSAMMATHÉ, fille de l'Océan, épousa *Eaque*, dont elle eut *Phocus*, au rapport d'Hésiode. Voyez **PHOCUS**.

PSAMMATHÉ, fille de *Crotopus*, roi d'Argos, accoucha d'un fils dont Apollon l'avoit rendue mère; & pour cacher sa faute à son père qu'elle craignoit, elle fit exposer l'enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du roi ayant trouvé cet enfant le dévorassent. Apollon irrité, suscita contre les argiens le monstre *Pœné* (Hésychius dit que *Pœné* étoit une des furies), monstre vengeur qui arrachoit les enfans du sein de leur mère & les dévorait. *Coræbus*, citoyen de *Mégare*, touché du malheur des argiens, tua ce monstre; mais la colère du dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peste cruelle désolant la ville d'Argos, *Coræbus* se transporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monstre. La pythie ordonna qu'il prît, dans le temple, un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échapperait des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon. *Coræbus* s'étant mis en chemin, quand il fut au *Mont-Géranien*, sentit tomber son trépied, & il y bâtit un temple au dieu qui rendit le calme aux argiens.

PSAMMATHUS, dans la Laconie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, selon *Goltzius* seul.

PSAPHON, un des dieux qu'adoroient les libyens: il dut sa divinité à un stratagème. Il avoit appris à quelques oiseaux à répéter ces mots: *Psaphon est un grand dieu*, & il les lâcha ensuite dans les bois, où ils le répétèrent si souvent, qu'à la fin les peuples crurent qu'ils étoient inspirés des dieux, & ils rendirent à *Psaphon* les honneurs divins après sa mort; d'où est venu le proverbe: *les oiseaux de Psaphon*. Ce conte est tiré des histoires diverses d'Élien.

PSARONIUM, nom que Pline dit avoir été donné par les anciens à un granit rouge. On l'appelloit aussi *Thebaicum marmor* & *Pyropocilon*.

PSÉCAS, nymphe de la fuite de Diane.

PSÉCAS, **PSÉCADE**. Les romains nommoient *psécades* les femmes-de-chambre qui parfumoient la tête de leurs maîtresses avec des parfums liquides, qu'elles répandoient goutte à goutte; car le mot *psécas* vient du verbe grec *ψεκαστιν*, qui signifie *dégoutter*.

PSÈLAPHIES, *ψελαφια*. Ce mot dans les anciens auteurs de médecine signifie *la friction* avec les mains sur les parties malades, & alors c'étoit le médecin lui-même qui faisoit la friction.

PSSELLION, *ψελλιον*, ornement d'homme ou gourmette. Dans le premier sens, c'étoit une espèce d'anneau ou de talisman pendu au cou, qui répondoit à l'*occabus* & au *κρικος* des grecs, au *circulus* & à l'*armilla* des latins.

PSÉPHOPHORIE *ψηφοφορια*, l'art de calculer avec les *psèchi*, *ψήφοι*; c'est-à-dire, avec de petites pierres : chez les grecs, ces petites pierres, ainsi nommées, étoient plates, polies, arrondies & toutes de même couleur pour faire leurs calculs. Dans les scrutins où il s'agissoit de donner le prix des jeux publics, elles étoient les unes blanches & les autres noires,

Ces petites pierres furent appelées *calculi* par les romains ; & ce qui porte à croire que ceux-ci s'en servirent long-temps, c'est que parmi eux le mot *lapillus* se trouve quelquefois synonyme avec celui de *calculus*. Lorsque le luxe s'introduisit à Rome, on commença à employer des jetons d'ivoire, ce qui fait dire à Juvénal :

..... *Adeo nulla uncia nobis*

Est eboris, nec tessella nec calculus ex hac

Materia.....

Il ne reste aujourd'hui dans les cabinets d'antiques que peu de pièces qu'on puisse soupçonner d'avoir servi de *ψήφοι*; mais cent expressions, qui tenoient lieu de proverbes, prouvent que parmi les romains, la manière de compter ainsi étoit très-ordinaire. Voyez *JETONS*,

PSEUDO-ARGYRON, nom donné par Aristote à une composition métallique blanche, & semblable à de l'argent, qui se faisoit, suivant lui, en faisant fondre du cuivre avec une terre.

On fait que l'arsenic a la propriété de blanchir le cuivre.

D'autres ont cru que le *pseudo-argyron* de Strabon étoit la pyrite arsénicale qui est blanche comme de l'argent.

PSEUDODIPTERE, temple des anciens ; il avoit huit colonnes à la face de devant, autant à celle de derrière, & quinze à chaque côté, en comptant celles des coins. Ce mot est formé des mots grecs *πσευδης faux*, *dis deux*, & *πτερον aile* ; parce que ce temple n'avoit point de second rang de colonnes en dedans.

PSEUDOPÉRIPTERE, temple où les colonnes

des côtés étoient engagées dans les murs. Ce mot est formé des mots grecs *πσευδης faux*, *περι à l'entour*, & *πτερον aile*, fausse aile à l'entour.

PSEUDOTHYRON, fausse porte.

PSILAS est un surnom que les habitans d'Amiclée, dans la Laconie, donnoient à Bacchus par une raison assez ingénieuse, dit Pausanias ; (*Lib. III.*) car *Psilas*, en langage dorien, signifie la pointe de l'aile d'un oiseau : or, il semble que l'homme soit emporté & soutenu par une pointe de vin, comme un oiseau dans l'air par les ailes.

PSILOCITHARISTA, joueur de cithare, qui ne s'accompagnoit pas de la voix.

PSILOTHRUM, onguent dépilatoire.

PSITHYRE. Quelques-uns prétendent, au rapport de Pollux, que la *psithyre* & l'*ascarum* ne sont qu'un même instrument. Voy. *ASCARUM*.

Musonius, dans son traité de *Luxu Grac. ch. 7*, attribue l'invention de la *psithyre* aux libyens, & particulièrement aux troglodytes ; il ajoute qu'il étoit de forme triangulaire. (*F. D. C.*)

PSOPHIS, en Arcadie. Le tombeau d'Alcméon, fils d'Amphiaräus & d'Eryphile, étoit à *Psophis* en Arcadie, & n'avoit aucun ornement ; mais il étoit entouré de cyprès si hauts, qu'ils pouvoient couvrir de leur ombre le côteau qui dominoit sur la ville. On ne coupoit point ces cyprès, parce qu'on les croyoit consacrés à Alcméon, & on les appelloit les *vierges*.

PSOPHIS, dans l'Arcadie. ΨΟΦΙΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.....*Eckhel.*

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Geta, de Caracalla.

PSYCHAGOGUES, nom des prêtres qui servoient un temple à Héraclée en Elide, & qui faisoient profession d'évoquer les âmes des morts (*Plut. in Cimone.*)

Leur nom étoit formé de *ψυχη*, *ame*, & de *αγειν*, *conduire*.

Leur institution avoit quelque chose d'imposant ou de respectable. Ils devoient être irréprochables dans leurs mœurs, n'avoir jamais eu de commerce avec les femmes, ni mangé des choses qui

euffent eu vie , & ne s'êre point fouillés par l'atouchement d'aucun corps mort. Ils habitoient dans les lieux fotterrains , où ils exerçoient leur art nommé *Psychomancie* ou *divination* par les ames des morts.

PSYCHÉ étoit une princeffe d'une si grande beauté , que l'Amour même en voulut devenir l'époux. Ses parens ayant consulté Apollon sur le mariage de leur fille , reçurent ordre du dieu de l'exposer sur une haute montagne , au bord d'un précipice , parée comme pour la sépulture. L'oracle ajouta qu'elle ne devoit point espérer un époux mortel , mais un époux plus malin qu'une vipère , qui , portant par-tout le fer & le feu , étoit redoutable à tous les dieux , & aux enfers même.

Psyché fut mise sur le haut du précipice , d'où le Zéphyre l'emporta dans un lieu délicieux , au milieu d'un palais superbe , tout brillant d'or & de pierres précieuses. Elle n'y trouva personne ; mais elle entendit des voix qui l'invitoient à y demeurer ; elle y étoit servie par des nymphes invisibles , & divertie par les plus beaux concerts. La nuit , l'époux destiné s'approchoit d'elle dans l'obscurité , & la quittoit avant le jour pour n'être pas apperçu , en lui recommandant de ne pas souhâiter de le connoître.

Psyché , qui avoit toujours dans l'esprit la réponse de l'oracle , craignant que son mari ne fût un monstre , voulut absolument éclaircir son doute. Une nuit , quand elle sentit son époux endormi , elle alluma une lampe , & vit à sa lueur , au lieu d'un monstre , Cupidon , ce bel enfant , que son teint vermeil , ses ailes toujours flottantes , sa chevelure blonde , rendoient le plus aimable des dieux. Malheureusement une goutte d'huile de la lampe tomba sur lui , & le réveilla. L'Amour aussitôt s'envola , en reprochant à *Psyché* sa défiance. Désespérée de cet accident , elle vouloit se donner la mort ; mais son époux invisible la retint ; elle alla le chercher par-tout ; elle s'adressa à toutes les divinités pour le lui faire retrouver ; elle ne craignit pas même de recourir à Vénus , qu'elle favoit irritée contre elle de ce que ses charmes lui avoient soumis l'Amour même.

Psyché s'adressa à une des servantes de Vénus , nommée la *Coutume* , qui la traîna par les cheveux à sa maîtresse. Vénus , après l'avoir maltraitée de paroles , la livra à deux autres de ses servantes , nommées la *Tristesse* & la *Solitude* , pour la tourmenter. Vénus elle-même lui imposa des travaux au-dessus des forces humaines ; ce fut tantôt de démêler un gros tas de toutes sortes de grains , & de séparer chaque espèce dans un temps fort court ; une autrefois , d'aller chercher dans des lieux inaccessibles , un flocon de laine dorée sur des moutons qui y païssoient ; une troisième fois ,

de lui apporter un vase plein d'une eau noire , qui couloit d'une fontaine gardée par des dragons furiereux. *Psyché* vint à bout de tout par un secours invisible.

Le dernier ordre de Vénus & le plus difficile fut de descendre aux enfers , & de prier de sa part Proserpine de mettre dans une boîte une particule de sa beauté , pour réparer celle qu'elle avoit perdue en pansant la plaie de Cupidon. Une voix apprit à *Psyché* tout ce qu'il falloit faire pour descendre au palais de Proserpine , & en obtenir ce qu'elle souhâitoit ; mais il lui fut expressément défendu d'ouvrir la boîte. *Psyché* , au retour des enfers , eut encore la curiosité de voir ce qui étoit dans la boîte , peut-être dans le dessein de prendre pour elle quelque chose de la beauté de Proserpine ; mais elle n'y trouva qu'une vapeur infernale soporifique , qui la saisit à l'instant , & la fit tomber par terre toute endormie. Elle ne s'en seroit jamais relevée , si Cupidon ne fut venu la reveiller avec la pointe d'une de ses flèches. En même-temps , il remit dans la boîte la vapeur soporifique , & lui dit de la porter à Vénus.

Pendant ce temps-là , Cupidon s'envola au ciel , & se présenta à Jupiter , qui fit assembler les dieux , & ordonna que Vénus ne s'opposeroit plus aux noces de Cupidon & de *Psyché*. Il commanda aussi à Mercure d'enlever au ciel *Psyché* , qui , étant admise en la compagnie des dieux , but le nectar , l'ambroisie , & devint immortelle. On prépara le festin des noces. Chaque dieu y joua son personnage ; Vénus même y dansa. Les noces célébrées , *Psyché* mit au monde en son temps une fille , qu'on appella la *Volupté*. Voyez *Voluptas*. On a cru découvrir l'allégorie de cette fable , faite pour marquer les grands maux & les peines infinies que la cupidité , figurée par Cupidon , cause à l'ame , désignée par *Psyché* (*ψυχη* , ame).

Cette fable de *Psyché* n'est proprement qu'un conte de Fées , qui a peut-être servi de modèle aux ouvrages de ce genre , si communs en notre langue. Elle n'auroit pas dû trouver place dans notre mythologie , si elle n'étoit pas rapportée par un ancien auteur latin (Apulée , dans ses *Métamorphoses* , liv. IV & VI.) , qui dit l'avoir tirée des grecs , ou bien l'avoir inventée à la manière des grecs ; ce que peuvent signifier ces premiers mots du texte : *Fabulam græcancam incipimus*.

Psyché porte des ailes de papillon (Voyez *Papillon*) attachées à ses épaules , & c'est ainsi qu'elle est dépeinte dans tous les monumens antiques. La raison qu'on peut donner de cette fiction , est que les anciens représentoient la nature & les propriétés de l'ame sous l'emblème de *Psyché*. Le mot *Psyché* en grec signifie l'ame & le papillon , parce que les anciens concevoient l'ame

comme un souffle, que la légèreté de ce foible volatil exprime assez bien.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une sardoine une statue en guaine de *Pfyché*, avec des ailes de papillon.

Sur une cornaline, un buste de *Pfyché* voilée, comme sont tous les bustes suivans. Elle place un papillon dans son sein. Le voile est le symbole d'une nouvelle mariée, & il l'est aussi d'une personne déifiée, telle que l'étoit *Pfyché*.

Sur une sardoine, on voit *Pfyché* debout, avec des ailes différentes des ailes de papillon, qu'on a coutume de lui donner. Il est remarquable que sur cette pierre & sur les deux suivantes, *Pfyché* a une longue robe traînante, retroussée, ou relevée au-dessus de la ceinture, dont elle porte la queue avec une main, de la même manière qu'on voit quelquefois (*Tristan. comment. t. III. p. 114.*), mais rarement, la figure de l'Espérance.

Sur une sardoine, le même sujet. Sur ces deux pierres, le graveur a marqué jusqu'aux yeux des ailes de papillon.

La suite des autres pierres & pâtes nous représente toute l'histoire de *Pfyché*, telle qu'Apulée nous la donne dans les cinquième & sixième livres de ses métamorphoses.

Sur une prime d'émeraude, paroît *Pfyché* endormie, auprès de qui vient Cupidon.

Sur une topase, *Pfyché* endormie, & auprès d'elle Cupidon mettant le doigt sur la bouche, pour marquer le silence qu'il garde, de crainte de l'éveiller.

Sur une sardoine, *Pfyché* debout, tenant une torche des deux mains. *Pfyché* se laissa persuader par les instances réitérées de ses sœurs, envieuses de son sort, d'examiner la figure de son amant, qui n'étoit venu chez elle qu'à la faveur de l'obscurité de la nuit.

Sur un grenat, un papillon sur une lanterne. Le graveur a sans doute ici fait allusion à l'aventure de *Pfyché*, lorsqu'elle voulut découvrir la figure de son amant.

Sur une cornaline, Cupidon attaché à une colonne, avec *Pfyché* en forme de papillon; ce qui représente le châtement de Cupidon, que Vénus, offensée de sa passion pour *Pfyché*, mit en prison.

Sur une cornaline, *Pfyché* assise sur un autel, les mains liées derrière le dos, devant une colonne sur laquelle est une statue.

Pfyché, au désespoir de se voir abandonnée de

Cupidon, & éprouvant toutes les rigueurs de Vénus, vint implorer le secours de Cérés & de Junon, qui le lui refusèrent. Vénus alors, pour mettre le comble aux afflictions de *Pfyché*, la fit chercher par Mercure, & conduire devant elle; ensuite elle la fit maltraiter par la Sollicitude & la Tristesse, *Sollicitudo* & *Tristitia*. C'est en cet état que *Pfyché* nous est représentée; elle implore la miséricorde de Vénus, dont on voit la statue sur la colonne.

Sur une cornaline, l'épreuve de *Pfyché*. Vénus, pour éprouver la patience de *Pfyché*, lui ordonna de séparer en un jour un grand amas de différentes graines mêlées ensemble. *Pfyché* trouvant l'ouvrage impossible, vit venir des fourmis qui lui aidèrent. Mais Vénus n'étant pas satisfaite de la manière dont *Pfyché* venoit à bout d'exécuter ses ordres, elle l'obligea de lui apporter un vase d'eau du lac Cocyte. *Pfyché* s'étant mise en chemin, entendit un aigle qui lui parla, & qui lui faisant comprendre l'impossibilité de réussir dans son entreprise, prit lui-même le vase, s'envola, & le lui porta plein de l'eau du Cocyte. C'est-là le sujet de cette pierre. *Pfyché* y est représentée assise sur un rocher, accablée de tristesse, son vase devant elle par terre; derrière elle sont des épis de bled, pour marquer son premier ouvrage achevé. A côté, il y a une fourmi qui lui a aidé, & dans l'air, un aigle qui vient lui offrir son secours.

Sur une cornaline, paroît *Pfyché*, un vase vuide en main, allant puiser de l'eau dans le lac Cocyte.

Sur une pâte antique, *Pfyché* représentée puisant elle-même de l'eau à la source du Cocyte, & prête à prendre le vase & à le lever de terre.

Sur une sardoine, le même sujet dans lequel *Pfyché* a un trident en main.

Sur une pâte antique, *Pfyché* appuyée contre une colonne, levant le vase sur lequel on voit un papillon, que le graveur y aura ajouté probablement pour marquer que c'est *Pfyché*; car elle est ici sans ailes, comme sur quelques pierres précédentes, & sur quelques autres qui suivent.

Sur une pâte de verre, *Pfyché* présentant le vase plein d'eau à Vénus, dont la statue est placée sur une colonne.

Sur une sardoine, *Pfyché* portant à Vénus de la laine d'or de certaines brebis.

Sur une sardoine, *Pfyché*, de retour des Enfers; portant à Vénus la boîte du fard de Proserpine. C'est ainsi que sur cette pierre *Pfyché* est représentée de retour des Enfers, debout au pied d'un autel, considérant avec une extrême curiosité la boîte qui contient le fard.

Sur un crystal de roche, l'aventure de *Pfyché* en ouvrant la boîte du fard de Proserpine. *Pfyché* y est debout, ayant en main la boîte ouverte ; mais elle est assoupie, & pliant les genoux comme prête à tomber. Cupidon est à ses pieds, & derrière elle, sur une colonne, la statue de Vénus.

Sur une sardoine, Cupidon heurtant avec ses pieds ceux de *Pfyché*, qui, revenue à elle, aussitôt paroît pleine de confusion. L'idée du graveur semble la même que celle de la précédente pierre, quoique *Pfyché* soit ici sans la boîte. La gravure en est des plus anciennes, & les ailes de *Pfyché* y sont des espèces d'ailes d'aigle.

Sur une sardoine montée en anneau d'or antique, *Pfyché* ayant apaisé la colère de Vénus, & étant venue à bout de ses travaux, elle se trouve enfin en possession de son amant. Ils se tiennent étroitement embrassés.

Sur une cornaline, Cupidon & *Pfyché* sautant.

Sur une pâte de verre, Cupidon & *Pfyché* couchés dans leur lit nuptial sous un arbre, ayant auprès d'eux un autre amour, un vase en main, qui les sert.

Sur une cornaline, *Pfyché* debout, qui lie les pieds de Cupidon, peut-être pour marquer que de volage qu'il étoit, elle l'a rendu constant.

Sur une pâte antique de deux couleurs, Cupidon qui lie à son tour *Pfyché* à une colonne.

Sur une cornaline, *Pfyché* liée à un trophée, dont le support est un double Priape ; vis-à-vis on voit Cupidon avec les mains élevées.

Sur une pâte antique, *Pfyché* debout, les mains liées sur le dos, & quatre amours qui volent autour d'elle, paroissant lui faire des niches.

Pfyché est représentée sur une pierre gravée, s'appuyant sur une houe à deux branches. (N^o. 41. *Monumenti inediti*.)

PSYCHOMANCIE, sorte de magie ou de divination, qui consistoit à évoquer l'âme des morts.

Ce mot est formé de ψυχη *âme*, & de μαντεία *divination*.

Les cérémonies usitées dans la *psychomancie* étoient les mêmes que celles qu'on pratiquoit dans la nécromancie. Voyez NÉCROMANCIE.

C'étoit ordinairement dans des caveaux souterrains & dans des antres obscurs qu'on faisoit ces sortes d'opérations, sur-tout quand on desiroit de voir les simulacres des morts, & de les interroger. Mais il y avoit encore une autre manière

Antiquités, Tome V.

de les consulter & qu'on appelloit aussi *psychomancie*, dont toutefois l'appareil étoit moins effrayant. C'étoit de passer la nuit dans certains temples, de s'y coucher sur des peaux de bêtes, & d'attendre en dormant l'apparition & les réponses des morts. Les temples d'Esculape étoient sur-tout renommés pour cette cérémonie. Il étoit facile aux prêtres imposteurs de procurer de pareilles apparitions, & de donner des réponses ou satisfaisantes, ou contraires, ou ambiguës. Julien Second, pour rendre odieuses les veilles que les premiers fidèles faisoient aux tombeaux des martyrs, les accusoit d'y évoquer les morts.

PSYCHROLUTA, celui qui préféroit, comme les lacédémoniens, pour se baigner, l'eau froide à l'eau chaude.

PSYLLE. Cyrène, ville d'Afrique, située à l'occident d'Alexandrie, comptoit au nombre de ses habitans beaucoup de *Psylles* qui mangeoient des serpens, & se faisoient un jeu de la morsure des vipères. On en voit encore en Egypte, & M. Savary, témoin oculaire, en raconte le trait suivant. (*Lettres sur l'Egypte. t. I. 63.*) A la procession que font les arabes à Rosette pour célébrer la fête de *Sidi Ibrahim*, le seigneur Abraham, dont ils descendent par Ismaël, les cheiks ou prêtres du pays, sont suivis par une troupe de forcenés. Ils marchent les bras nus, le regard farouche, tenant à la main d'énormes serpens qui forment des replis autour de leur corps, & qui font des efforts pour s'échapper. Les *Psylles* les empoignant fortement auprès du cou, évitent leur morsure, & malgré les sifflemens, les déchirent avec les dents & les mangent tout vivans. Le sang coule de leur bouche. D'autres *Psylles* s'efforcent de leur arracher leur proie. Ce sont des combats à qui dévorera un serpent. La populace les suit avec étonnement & crie miracle. Ces gens passent pour des inspirés, possédés d'un esprit qui détruit l'effet de la morsure des serpens.

« L'espèce de vipère la plus propre à guérir la » lèpre est, dit M. Paw, celle que Hasselquist a » décrite sous le nom générique de *Coluber*, & » qui se trouve principalement en Egypte en une » quantité presque incroyable. Aussi la plupart » des pharmacies de l'Europe reçoivent-elles en- » core aujourd'hui de ces pays-là la matière pre- » mière de leurs trochisques, de leur sel & de » toutes préparations vipérines par la voie de » Venise.

» Les anciens égyptiens qui avoient beaucoup » étudié les propriétés des animaux, n'ont pu » ignorer cette vertu d'un reptile qui a toujours » été si commun dans toutes leurs provinces de la » Thébaïde, de l'Heptanomide & du Delta. Et » c'est vraisemblablement d'eux que vient tout

» l'artifice qu'ont quelques familles Coptes &
 » Arabes, de manier les vipères, & d'en prépa-
 » rer différens alimens. Shaw rapporte qu'on lui
 » avoit assuré qu'aux environs du Grand-Cairé,
 » il y a plus de 40000 personnes qui mangent des
 » serpens (*Voyage en Barbarie, page 355.*), &
 » pour lesquelles les tiures ont beaucoup de vé-
 » nération, & on a même cru qu'ils leur accor-
 » doient une place distinguée dans la procession
 » de la caravane, devant le dais qui doit couvrir
 » le tombeau du prophète. Ce sont ces ophio-
 » phages ou ces mangeurs de serpens qui n'ont
 » rien à craindre de la piquure des reptiles veni-
 » meux, aussi les saisissent-ils avec intrépidité,
 » parce que la masse de leur sang est atténuée par
 » cet aliment très-rempli de sel alkalin. Toutes
 » ces pratiques singulières ne viennent ni des
 » grecs ni des arabes; elles remontent à une
 » haute antiquité, & nous indiquent à peu près
 » le procédé des *Pfyllés*, qui ne s'est pas perdu
 » comme on l'avoit cru ».

D'autres ont cru (en supposant la vérité du fait établi par ceux qui rapportent que les *Pfyllés* faisoient des guérisons) qu'ils y parvenaient non par aucun art qui leur fût particulier, mais par le moyen de la succion; & même les grecs, selon le sentiment de Bochart, ne leur donnoient le nom de *Pfyllés*, que parce qu'ils suçoient le venin. On s'imaginera peut-être qu'ils risquoient leur vie dans cette opération; mais on sera bientôt détrompé, si l'on fait réflexion que le venin des animaux n'est funeste qu'autant qu'il se communique à la masse du sang par quelque ulcère ou par leur morsure.

PTÉLEA, dans l'isle de Cos, célèbre par son bon vin.

PTÉLÉE, une des nymphes Hamadriades, fille d'Oxilus & d'Hamadriade.

PTÉRÉLAUS ou PTÉRÉLAS, fille de Taphius. Voyez ALCMÈNE, AMPHITRYON, COMÈTHE.

PTÉROPHORES. On donnoit ce nom à des peuples de la Scythie, vers les Monts-Riphées; ce nom qui veut dire, *qui produit des plumes*, leur avoit été donné, selon Pline, *Liv. IV, ch. 12.* à cause de la neige qui y tombe continuellement en gros flocons comme des plumes. Hardouin remarque que c'est ce qui avoit donné occasion à la fable qu'Ovide rapporte dans le XV^e. Livre de ses *Métamorphoses*, vers 356 :

*Esse viros fama est in hyperboræ Palasse,
 Qui so'ea u levibus velari corpora plumis,
 Cum tritoniacam novies subiere paludem.*

PTÉROPHORE. On donnoit ce nom, selon Saumaïse, à ceux des couriers romains qui venoient apporter la nouvelle de quelque déclaration de guerre, ou de quelque bataille perdue, de quelque échec qu'avoient eu les armées romaines. On les appelloit ainsi; parce qu'ils portoient des plumes à la pointe de leurs piques; ce mot vient de *πτερον*, une aile, & de *φερα*, je porte.

Cette restriction du nom *Ptérophore* aux couriers porteurs de mauvaise nouvelle, me paroît mal fondée; je crois qu'il désignoit tous les couriers portant des plumes à leurs bonnets.

PTEROTI calices. Voyez CALIX.

PTOEMPHANÆ, peuples de l'Ethiopie sous l'Egypte. Pline (*Liv. VI, chap. 30.*) dit qu'ils avoient un chien pour roi, & qu'ils lui obéissoient selon les mouvemens qu'il faisoit, & qu'ils prenoient pour des commandemens.

PTOLEMAÏS, dans la Cyrénaïque. ΠΤΟΛΕΜΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un aigle posé.

Leur fabrique, quelquefois des noms des magistrats, & des têtes de femmes ornées d'un panier, les distinguent des médailles de Phœnicie.

PTOLEMAÏS, dans la Phœnicie.

COL. PTOL. *Colonia Ptolemæis.*

COL. CLA. PTOL. *Colonia Claudia Ptolemæis.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Claude, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Elagabale, de Severa, d'Alex. Sévère, de Philippe père, de Valérien, d'Annia Faustina, de M. Aurèle, d'Otacilée, de Salonine.

Pellerin a publié une médaille autonome de cette ville.

PTOLÉMÉE I. Soter, roi d'Egypte. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.

Ses médailles sont :

R. en or.

C. en argent.

R. en broi ze.

PTOLÉMÉE II. Philadelphie, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Voyez plus bas PTOLÉMÉE-Ceraune.

PTOLÉMÉE III. Evergetes, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en bronze.

PTOLÉMÉE IV. Philopator, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

PTOLÉMÉE V. Epiphane, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

PTOLÉMÉE VI. Philométor, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

PTOLÉMÉE VII. Evergetes II, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

C. en médaillons d'argent.

O. en or.

O. en bronze.

PTOLÉMÉE VIII. Soter II, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PTOLÉMÉE IX. Alexandre, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

PTOLÉMÉE X. Alexandre II, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PTOLÉMÉE XI. Alexandre III.

On n'en connoît point de médailles.

PTOLÉMÉE XII. Dyonisius, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Il fut aussi surnommé *Aulètes*, ou joueur de flûte.

« Le caractère, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 4.) des cheveux courts & recourbés sur le front d'Hercule, fait reconnoître un buste ou une tête de jeunesse, gravée sur une améthiste du cabinet national (*Mariette, pierres grav. t. I. p. 379.*). Cette tête nous offre une figure voilée d'une étoffe légère & transparente, qui passe depuis l'épaule jusques par-dessus la tête, & qui couvre la couronne de laurier dont elle est ceinte. Le même voile couvre la partie inférieure du visage jusques vers le milieu du nez, de sorte que les traits de cette partie sont distinctement rendus sous ce voile ».

« Un savant, qui a écrit une dissertation particulière sur cette pierre (Baudelot Dairval, *Diff. sur une pierre gravée du cabinet de Madame. Paris. 1698. 8.*), prétend prouver qu'elle représente *Ptolémée*, roi d'Égypte, & père de la fameuse *Cléopâtre*, prince surnommé *Aulètes*, c'est-à-dire, joueur de flûte, parce qu'il aimoit à jouer de cet instrument (*Strabon, l. XVII. p. 796. A.*); & que l'étoffe qui couvre le bas du visage (car notre savant ne s'embarasse pas des autres parties voilées, telles que la tête & l'épaule) est ce bandeau, nommé *PHORBEIAS* & *PHORBEION*, que les joueurs de flûte s'attachoient sur le visage, & par l'ouverture duquel ils conduisoient les flûtes jusqu'à leur bouche. Cette conjecture pourroit acquiescer de la probabilité, si nous n'avions pas une

idée nette de ce bandeau. Les monumens antiques nous montrent que le *PHORBION* étoit une bande étroite, que les joueurs de flûte se mettoient sur la bouche & sur les oreilles, & qu'ils s'attachoient derrière la tête; de sorte qu'elle n'a rien de commun avec le voile de la tête dont il est question ».

» Cependant cette tête, dont la pareille étoit chez le duc d'Orléans, mérite une plus ample discussion, afin de trouver par des conjectures la vraie signification de ses attributs. Pour parvenir à ce but, comparons cette figure aux têtes d'un jeune Hercule, & nous y découvrirons une ressemblance parfaite. Son front s'élève avec l'arrondissement & la grandeur qui caractérise ce héros. Ses cheveux du front sont traités comme j'ai dit ci-devant. Une partie de ses joues jusqu'aux oreilles commence à se revêtir d'un léger duvet, qui, selon une ancienne remarque, est le précurseur de la barbe (*Anthol. l. VI. c. 22. p. 440.*). Les oreilles de cette figure ressemblent aux oreilles d'Hercule, qui les avoit écrasées comme les pancratiastes ».

» Mais quelle explication donner de l'étoffe qui entoure la tête en question, & quel rapport peut-elle avoir avec Hercule? Je m'imagine que l'artiste a voulu figurer ici Hercule au service d'Omphale, reine de Lydie. Ce qui m'a fait naître cette conjecture, c'est une tête de Paris de la villa Négroni, qui est voilée de cette manière jusqu'au bord de la lèvre inférieure; de sorte que cela paroît avoir été une mode commune aux phrygiens & aux lydiens, comme nations limitrophes ».

PTOLÉMÉE XIII, roi d'Egypte.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

PTOLÉMÉE-APION, à ce qu'on croit, roi de la Cyrénaïque. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΤΟ.

Ses médailles sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PTOLÉMÉE-CÉRAUNE, roi de Macédoine.

Ses médailles doivent être rapportées à *Ptolémée-Philadelphie*.

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

PTOLÉMÉE, roi ou tétrarque de Chalcidice, en Syrie. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ.

M. l'abbé le Blond en a publié une médaille de bronze, & M. Eckhel en a fait graver une seconde.

PTOLÉMÉE, fils de Juba le jeune, roi de Numidie & de Mauritanie.

REX PTOLEMÆUS.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRR. en argent.

RRR. en M. B. de Colonies. Sa tête y manque; on lit *REX PTOL.* au milieu d'une couronne, autour de laquelle il y a *C. LÆTILIUS APALUS. II. V. Q.* De l'autre côté, est la tête d'Auguste, avec la légende *AUGUSTUS DIVI F.* Elle étoit dans le cabinet de M. Pellerin.

PTOUS, montagne de la Béotie, dont Plutarque parle dans la vie de Pélopidas. Pausanias (*L. IX. c. 23.*) dit que la ville d'*Acroaphnium* étoit bâtie sur cette montagne, & que presque à 15 stades de cette ville, sur la droite, on trouvoit le temple d'*Apollon-Ptous*. Apollon, selon Plutarque (*In Pelopide.*), étoit né dans ce lieu; il y avoit du moins un oracle. Cet oracle cessa, lorsqu'Alexandre eut ruiné Thèbes (*Pausan. Beotic.*).

PUBERTÉ, âge où l'on suppose que les deux sexes sont capables d'engendrer, & qu'on fixoit chez les romains à 15 ou 17 ans pour les garçons, & à 12 ou 14 pour les filles. On faisoit à cette occasion parmi eux plusieurs cérémonies. On marquoit cette époque par un grand festin qu'on donnoit à la famille & à ses amis, en réjouissance de ce que le jeune homme étoit en état de rendre service à la république; & à la fin du repas, on lui ôtoit la prétexte, pour le revêtir d'une autre toge toute blanche, qu'on nommoit la *toge virile*; ensuite le père accompagné de ses amis, le menoit au temple pour y faire les sacrifices ordinaires, & rendre grâces aux dieux; de-là, on le conduisoit sur la place publique pour lui apprendre à sortir de l'enfance, & se comporter désormais en homme fait. On lui coupoit les cheveux, dont on jettoit une partie au feu en l'honneur d'Apollon, & l'autre dans l'eau en l'honneur de Neptune. On lui coupoit aussi la barbe, qu'on renfermoit dans une boîte précieuse, pour la consacrer à quelque divinité. Il étoit assez ordinaire de se faire raser pour la première fois, en prenant la toge virile; quelques-uns cependant attendoient plus tard, &

c'étoit encore pour ceux-ci un autre festin & une nouvelle cérémonie ; car on regardoit cette action comme un acte de religion.

A l'égard des filles, lorsqu'elles étoient parvenues à l'âge nubile, on leur ôtoit la bulle, espèce de petit cœur ou de boule d'or, qui pendoit du col sur la poitrine ; mais elles conservoient toujours la prétexte jusqu'à ce qu'on les mariât. Voyez PRETEXTE & BARBE.

PUBLICANI, PUBLICAINS, nom général que l'on donnoit à Rome à tous ceux qui affermoient les revenus de la république, parce que *publico fruuntur*, dit Ulpien. Les financiers, chez les romains, n'étoient pas ce qu'il y avoit de plus méprisable dans la nation ; ils étoient au contraire tous tirés de l'ordre des chevaliers, & Cicéron leur donne le titre d'*amplissimi homines*, d'*honestissimi* & d'*ornatissimi*, & dit (*Pro Planc. c. 9.*) que la fleur des chevaliers romains, l'ornement de la ville, & la force de la république, est renfermée dans l'ordre des financiers : *Florem equitum romanorum, ornamentum civitatis, firmamentum reipublice, publicanorum ordine contineri*. Long-temps avant la fin de la république, les chevaliers s'étoient exemptés de leur principale fonction, qui étoit de servir à l'armée, ne faisant rien de plus que les autres citoyens ; mais en même-temps ils songèrent à s'enrichir, en affermant les impôts de la république, dont ils se firent donner le privilège exclusif. Les chevaliers qui prenoient ce parti, étoient divisés en autant de sociétés, qu'il y avoit de provinces sujettes au tribut ; ils continuèrent ces fonctions sous les premiers empereurs.

Cicéron parle des *publicains* comme d'une compagnie à qui la république étoit fort redevable, & dont la probité étoit tellement reconnue, qu'on les choisissoit pour mettre en dépôt les deniers des familles. Mais Tite-Live ni Plutarque n'en font pas un portrait si avantageux. Le dernier surtout rapporte dans la vie de Lucullus, qu'ils avoient commis d'étranges abus & des actions criantes en Asie, auxquelles ce général remédia par des réglemens ; mais il n'osa chasser les *publicains* de peur d'ôter à l'état les ressources assurées qu'ils lui fournissoient.

PUBLICI. Voyez *LARES*.

PUBLICI, domestiques ou esclaves. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (342. I.) : *PUBLICI FRATRUM ARVALIUM*, & dans une autre (*Ibid.* 170. 4. 6.) : *SERVUS PUBLIUS AUGURUM*.

PUBLICOLA, surnom de la famille Gellia, sur des médailles.

PUBLIPOR, esclave de Publius.

PUDICITÉ. Les romains avoient fait de cette vertu une déesse qui avoit à Rome des temples & des autels, entr'autres un qui s'appelloit l'autel de la *Pudicité*. La bizarrerie de son culte est remarquable ; on distinguoit la *Pudicité* en patricienne ou qui regardoit l'ordre sénatorial, & en populaire ou qui étoit pour le peuple. Celle-ci avoit son temple dans la rue de Rome, qu'on appelloit *la longue* ; & celui de la *Pudicité* patricienne étoit au marché aux bœufs. Tite-Live rapporte l'histoire de cette distinction (*Lib. X. cap. 23.*) : Virginia, de famille patricienne, épousa un homme du peuple, nommé Volumnius, qui fut consul. Les matrones du rang des patriciens la chassèrent du temple, parce qu'elle s'étoit méfaliée. Elle se plaignit hautement de l'insulte, disant qu'elle étoit vierge, quand son mari l'épousa, qu'ils avoient vécu depuis en gens d'honneur, & qu'il n'y avoit nulle raison de l'exclure du temple de la *Pudicité*. Pour réparer en quelque sorte cette injure, elle bâtit dans la rue longue un petit temple à la *Pudicité*, qu'elle appella *Plebeia*, où les femmes qui n'étoient point d'ordre sénatorial, alloient porter leurs vœux. La *Pudicité* étoit représentée sur les médailles, par une femme assise qui porte la main droite & le doigt index vers son visage, pour montrer que c'est principalement son visage, ses yeux & son front qu'une femme pudique doit composer.

PUÉRILE. Pollux dit, au chap. 10, liv. IV de son *Onomasticon*, que la flûte *puérole* étoit propre pour les enfans ; probablement elle étoit petite. (*F. D. C.*)

PUGILAT. Le *pugilat* étoit un combat à coups de poings, d'où il tiroit son nom.

Les combattans ne se servirent d'abord que de ces armes naturelles. Ils s'armèrent dans la suite d'armes offensives nommées *cestes*, & alors ils se couvrirent la tête d'une espèce de calotte appelée *amphotide*, destinée à garantir sur-tout les tempes & les oreilles. Les *cestes* étoient une sorte de gantelets ou de mitaines, composés de plusieurs courroies ou bandes de cuir, dont les contours qui les attachoient au poignet & à l'avant-bras, ne montoient pas plus haut que le coude, & contribuoient à affermir les mains de l'athlète.

Souvent les athlètes en venoient d'abord aux coups, & se chargeoient rudement dès l'entrée du combat ; souvent ils passoient des heures entières à se harceler & à se fatiguer mutuellement par l'extension continuelle de leurs bras ; chacun frappant l'air de ses poings, & tâchant d'éviter par cette sorte d'escrime les approchés de son adversaire. Lorsqu'ils se battoient à outrance, ils

en vouloient sur-tout à la tête & au visage. L'un des athlètes venoit-il de toute la roideur de son corps se lancer contre l'autre pour le frapper, il y avoit une adresse merveilleuse à esquiver le coup en se détournant légèrement, ce qui faisoit tomber l'athlète par terre, & lui envoie la victoire. Quelqu'acharnés qu'ils fussent, l'épuisement où les jettoit une trop longue résistance, les obligeoit à faire de petites trêves. Ils suspendoient donc le *pugilat*, de concert, pour quelques momens, qu'ils employoient à se remettre de leurs fatigues, & à essuyer la sueur & le sang dont ils étoient couverts; après quoi ils revenoient à la charge, & continuoient à se battre, jusqu'à ce que l'un des deux laissant tomber ses bras de défaillance & de foiblesse, fit connoître qu'il succomboit à la douleur ou à l'extrême lassitude, & qu'il cédoit la palme à son concurrent.

Un des plus rudes & des plus pénibles combats gymniques, étoit assurément le *pugilat*, puisque outre le danger d'y être estropiés, les athlètes y couroient risque de la vie. On les voyoit quelquefois tomber morts ou mourans sur l'arène; cela n'arrivoit pourtant que lorsque le vaincu s'opiniâtroit trop long-temps à ne pas avouer sa défaite; mais d'ordinaire, ils sortoient du combat tellement défigurés, qu'ils en étoient presque méconnoissables, remportant de tristes marques de leur vigoureuse résistance, telles que des bosses & des contusions énormes, un œil hors de la tête, les dents & les mâchoires brisées, ou quelques autres fractures encore plus considérables; ce qui faisoit qu'on estimoit peu cet exercice.

Les récompenses du *pugilat* se distribuoient avec une grande équité, sans acception de personnes. Il y a plusieurs passages de Pausanias qui prouvent que le *pugilat* faisoit partie du pancrace. Il dit dans son voyage de l'Élide, que Théagènes fut couronné trois fois à Delphes, neuf à Némée & dix à Corinthe, pour avoir également réussi au *pugilat* & au pancrace.

PUGILE. Les *pugiles* étoient les athlètes qui combattoient d'abord à coups de poings, & ensuite à coups de ceste. Le combat des *pugiles* étoit sanglant; ils se donnoient de très-dangereux coups avec leurs cestes ou leurs gantelets. On a des médailles curieuses qui les représentent, entr'autres une médaille grecque de Commode, qui est dans le cabinet national. Cet empereur y est représenté sous la figure ordinaire d'Hercule avec sa massue. Les sarniens passaient parmi les grecs pour les meilleurs *pugiles*. Aussi ce furent les sarniens qui frappèrent la médaille de Commode, dont il vient d'être parlé.

PUGILLARES. Voyez TABLETTES.

PUGILLARIARIUS. Ce mot qui se trouve dans une inscription recueillie par Muratori (984. 2.), désigne un ouvrier qui faisoit des tablettes.

ΠΙΓΩΝ & ΠΗΧΥΣ. Voyez NÉMÉSIS.

PUISSANCE SACRÉE, nom qu'on donnoit à Rome au pouvoir des tribuns du peuple, parce que ces magistrats étoient sacrés; en sorte que si quelqu'un les offendoit de parole ou d'action, il étoit regardé comme un impie, un sacrilège, & ses biens étoient confisqués. On fait d'ailleurs que les tribuns du peuple, en vertu de la *puissance sacrée* dont ils étoient revêtus, s'opposoient non-seulement à tout ce qui leur déplaisoit, comme aux assemblées par tribus & à la levée des soldats; mais ils pouvoient encore assembler, quand ils le vouloient, le sénat & le peuple, & semblablement en rompre les assemblées; en un mot, leur *puissance sacrée* étoit un pouvoir immense (D. J.)

PUISSANCE TRIBUNITIENNE. Voyez TRIBUNITIENNE.

PUITS. Voyez MARDELLE. Le contour des *puits* anciens étoit d'une pierre entière, creusée de la même forme des autels ronds. C'est par cette raison qu'on appelloit *putéal* un autel placé sur un terrain qui avoit été frappé de la foudre, parce que ces autels étoient creusés de même que la bouche d'un *puits*, comme cela se voit aujourd'hui dans plusieurs *puits* qu'on a trouvés dans les ruines d'Herculanum; & même sur un bas-relief de la galerie Justiniani à Rome. Le mot *φρέατος*, qui vient de *φρέαρ*, le *puits*, désigne ceux qui ont un *puits* commun, & qui par conséquent sont traités comme voisins. Aristote dit que des *puits* communs doit naître l'amitié entre les citoyens.

Les anciens avoient des chansons qu'on chantoit pendant qu'on tiroit de l'eau; on les appelloit *chansons de la corde du puits*; ἰμονίστροφα μέλη.

PULCHER, furnom de la famille *CLAUDIA*.

PULCHÉRIE, épouse de Marcien.

ÆLIA PULCHERIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en quinaires.

RRR. en argent.

O. en B.

ΠΥΛΕΩΝ, coiffure de femme, arrangée en forme de tour.

PULEX, surnom de la famille *SERVILIA*.

PULLARI, ceux qui gardoient & nourrissoient les poulets & les oiseaux dont on se servoit pour les auspices. *Attulit in caveas pullos, is*, dit Cicéron, qui ex ipso nominatur pullarius. C'étoit à lui à observer & à rendre compte à l'augure de la manière dont les poulets avoient mangé la paille appelée *offa*, qu'on leur jettoit. S'ils la mangeoient avec avidité, c'étoit un signe favorable, & sur-tout si une partie de ce qu'ils mangeoient, tomboit par terre; c'est ce qu'on appelloit *tripudium jolissimum*. Si, au contraire, les poulets refusoient de manger, ou qu'ils s'envolassent, c'étoit un présage funeste: *Si non pascerent pulli, pullarius diem praelii committendi differabat*. Comme il étoit facile d'affamer assez les poulets, pour qu'ils mangassent avec avidité, il ne tenoit qu'à eux d'avoir des augures favorables.

Les légions avoient chacune leur *pullarius*, comme il paroît par les inscriptions recueillies par Muratori (639. 978. 819.).

PULLATA vestis, étoit l'habit de deuil & du menu peuple; il étoit de couleur obscure.

PULLATI, vêtus d'un drap de couleur, appelée *pulla*; qu'on interprète ordinairement par couleur noire, mais que Vossius dit être la couleur gris de fer. C'étoit celle que portoient les gens du peuple, les pauvres, & ceux qui étoient en deuil.

PULLUS color. Voyez *PULLATI*.

PULMENTARIA, mot générique qui désigne les ragoûts les plus délicats; ordinairement c'étoit une espèce de bouillie, faite avec des fèves, des pois, du riz, & quelques autres légumes. Les anciens romains en faisoient grand usage; c'étoit leur régal, & on pouvoit fort bien les appeler par raillerie *pultiphagi*. Ensuite, on abandonna ces mets simples, & l'on appliqua néanmoins le mot *pulmentaria* aux friandises les plus exquises. (D. J.)

PULPITUM, chez les romains, étoit la partie du théâtre qu'ils nommoient autrement *proscenium*, & que nous appellons la scène, c'est-à-dire, le lieu où s'avancent & où se placent les acteurs pour jouer leur personnage; & c'est ce qu'Horace a entendu, lorsqu'il a dit qu'Eschyle fut le premier qui fit paroître ses acteurs sur un théâtre exhaussé & stable:

..... *Modicis instravit pulpita tignis.*

Quelques auteurs prétendent que par ce mot on doit entendre une espèce d'élévation ou d'estrade, pratiquée sur le théâtre, sur laquelle on plaçoit la

musique, & où se faisoient les déclamations; mais ceux qui ont fait les plus curieuses recherches sur le théâtre des anciens, & sur-tout Boindin, ne disent rien de cette estrade. Voyez THEATRE.

PULS, espèce de bouillie dont les carthaginois & les romains faisoient un grand usage. Voyez-en la description au mot *CARTHAGINOIS*.

PULTARIUM, vase à large ventre, qui servoit à cuire la bouillie appelée *puls*.

PULVERATICUM, impôt que les *praefides* exigeoient de chaque ville de leur province, lorsqu'ils les parcouroient, comme un dédommagement de la poussière dont ces voyages les couvroient.

PULVERATIO, façon que l'on donnoit à la vigne, en cassant les mottes sèches.

PULVILLI, coussins & oreillers; ceux des pauvres à Rome n'étoient remplis que de joncs & de roseaux séchés.

PULVINAR, oreiller, coussin de lit. Le *suggestum* des empereurs porta le nom de *pulvinar*, depuis que Jules César lui eut donné la forme d'un ancien *triclinium* ou lit de table (Suet. Jul. c. 39.).

On donnoit particulièrement le nom de *pulvinar* à un lit sur lequel on mettoit les statues des dieux dans les festins appelés *lectisternia*: *Lectulus in quo deorum statua reclinabantur*, dit Servius. De-là *pulvinar* a signifié le temple même: *Ad omnia pulvinaria supplicare*, faire des processions dans tous les temples des dieux; ce mot vient de *pluma*, quod ex plumis conficitur *pluvina* aut *pluminar*.

PULVINUS, coussin.

PULVINUS, terrain élevé entre deux fillons (Plin. 19. 4.).

PULVINUS, banc de sable (Serv. Æneid. 10. 303.).

PULVINUS, treuil avec lequel on tiroit les navires sur la grève (Isidor. 19. 2.).

PUNCTA, très-petite mesure d'eau pour les aqueducs; elle se faisoit par pouces & par points. C'est ainsi qu'on connoissoit la quantité d'eau qu'on donnoit à chaque particulier qui en vouloit.

On marquoit avec des points gravés dans la main les soldats romains.

On marquoit de la même manière les ouvriers engagés dans les manufactures.

Le point qu'on marquoit sur les tables à côté du nom d'un candidat, lui assuroit le suffrage de

celui qui avoit fait le *point* ; de-là l'expression *omne tulit punctum*, avoir tous les *points* pour soi, avoir été élu d'un consentement unanime.

PUNCTA étoient aussi les coups d'un instrument pointu dont on frappoit le coupable dans un supplice inventé par Caligula. Les premiers coups se donnoient aux parties du corps le moins mortelles. Vitellius mourut de cette mort.

PUNICEUS color, rouge de sang.

PUNIQUE. Les romains qui étoient dans l'usage de corrompre les noms de toutes les nations étrangères, appelloient les carthaginois *Pœni*, vraisemblablement parce qu'ils tiroient leur origine de Phénicie ; & ils nommoient *punicus* ou *punique*, ce qui leur appartenoit. C'est ainsi qu'on appelloit *bella punica* ou *guerres puniques*, les trois guerres dans la dernière desquelles la république des carthaginois, ainsi que la ville de Carthage, furent totalement détruites & soumises par les romains.

Les auteurs sont partagés sur la nature de la langue punique ; c'est-à-dire, de celle que parloient les carthaginois ; quelques-uns ont cru que la langue punique & la langue arabe étoient les mêmes ; il ne nous en reste que quelques fragmens qui ont été conservés dans la comédie de Plaute, appelée *pœnulus*, ou le *petit carthaginois*. Les romains ont eu soin de détruire toutes les archives & les monumens historiques qui pouvoient conserver le souvenir d'une nation qui leur étoit odieuse. Des critiques très-célèbres ont fait voir qu'originellement cette langue étoit la même que celle qu'on parloit en Phénicie, c'est-à-dire, à Tyr, d'où Didon avoit fui pour fonder la nouvelle colonie de Carthage. Cependant cette langue s'altéra avec le temps, & ne conserva pas la pureté de la langue hébraïque ou phénicienne. Malgré ces variations, on trouve une très-grande ressemblance entre la plupart des noms propres des carthaginois qui ont passé jusqu'à nous, & les noms hébreux ou phéniciens. C'est ainsi que les noms carthaginois *Sicheus*, *Macheus*, *Amilco* ou *Himilcon*, *Hamilcar*, *Hanno*, *Hannibal*, *Astrubal*, *Mago*, *Anna*, *Adherbal*, &c. ont une très-grande ressemblance avec les noms hébreux & phéniciens, *Zacheus*, *Michaus*, *Amalec*, *Melchior*, *Hinnon* ou *Hunon*, *Hunon-baal*, &c. Le nom même de Carthage paroît dérivé du mot phénicien *charta*, ville, & *Aco*, nom propre, ce qui signifie la ville d'*Aco*. Il y avoit un port de ce nom près de Tyr.

St. Augustin, qui étoit évêque d'Hipponne en Afrique, & habitoit le pays occupé par les descendans des carthaginois, nous apprend que la langue *punique* avoit de son temps quelque rapport avec le syriaque & le chaldéen. En 1718, Majus,

professeur dans l'université de Gießen, publia une dissertation, dans laquelle il prouve que la langue que l'on parle aujourd'hui dans l'île de Malte, a beaucoup de rapport avec la langue *punique*. Les matériaux dont il s'est servi pour faire cette dissertation, lui avoient été fournis par un jésuite Maltois, appelé le P. Ribier ou Rivière, de Gattis. On y voit que les carthaginois ont été très-long-temps maîtres de l'île de Malte, & que la langue des Maltois, qui diffère de toutes les autres langues connues, a conservé une très-forte teinture de l'ancienne langue *punique*. On démontre dans cette dissertation, que les nombres dont les maltois se servent encore actuellement pour compter, sont les mêmes que dans le chaldéen ou le phénicien. D'un autre côté, Jean Quintinius Heduus, auteur qui vivoit à Malte dans le seizième siècle, dit que l'on y parloit de son temps la langue africaine ou *punique* ; que l'on voyoit encore dans l'île des piliers avec des inscriptions *puniques*, & que les maltois entendoient très-bien les mots carthaginois qui se trouvent dans Plaute & dans Avicenne. Les maltois ont encore dans leur langue un proverbe carthaginois, qui nous a été conservé par St. Augustin : *La peste a besoin d'une pièce d'argent, donnez-lui-en deux, elle vous quittera d'elle-même.*

On voit par ce qui précède, que la langue *punique* avoit du rapport avec le phénicien, l'hébreu & le chaldéen, langues qui ont beaucoup d'affinité entre elles. On a trouvé des monnoies carthagoises en Espagne & en Sicile ; les caractères que l'on y voit ont assez de ressemblance avec ceux des phéniciens, & même des hébreux & des assyriens.

Le colonel Vallançey a fait imprimer à Dublin en 1781, dans un recueil de *Rebus Hibernicis*, une dissertation sur la langue *punique*. Il y prouve que cette langue avoit beaucoup de rapport avec celle des irlandois. Il y a joint la traduction en latin & en irlandois de la scène *punique* du *Pœnulus* de Plaute, citée plus haut. *Punique* (cire). Voyez CIRE.

PUNIQUEZ (Médailles avec des caractères). La Sicile, Malte, Cossyra, Goze, Tyr, Sidon, les côtes septentrionales de l'Afrique, & sur-tout l'Espagne, fournissent un grand nombre de ces médailles. On les a confondues quelquefois avec les médailles en caractères espagnols, mais à tort, quoique la plupart de celles que nous avons aient été trouvées en Espagne. » Ce royaume, dit la Bastie, étoit anciennement habité par différens peuples ; outre les anciens habitans du pays, les phéniciens, attirés par le commerce, s'étoient établis en différens endroits sur les côtes, & y avoient bâti des villes ; les grecs même y avoient envoyé des colonies. Ces nations différentes avoient chacune

chacune leurs mœurs, leurs usages, leur langue, & leurs monnoies particulières. Je n'ai pas vu, à la vérité, des médailles frappées par les grecs établis en Espagne, peut-être même leur petit nombre les empêcha-t-il d'en frapper dans une langue qui n'auroit pas été entendue de leurs voisins; mais la différence entre les monnoies espagnoles & les monnoies phéniciennes ou puniques, est évidente pour tous ceux qui se sont donnés la peine de comparer ensemble les médailles que Laftanofa a fait graver sous le nom de *Medallas desconocidas*. Dans les unes, les types semblent ne se rapporter qu'à des peuples qui habitoient dans le milieu des terres; on y voit ordinairement un homme à cheval, quelquefois un cheval tout seul, & quelquefois un bœuf. Dans les autres, on ne voit que des symboles qui conviennent à des villes maritimes, un navire, des poissons, &c. La légende de ces dernières est en caractères arrondis, mais inégaux, & ces caractères sont tout-à-fait semblables à ceux qu'on voit sur les médailles de Tyr & de Sidon, sur les médailles de Carthage, de Malte, de Gorze ou Cofura, de quelques villes de Sicile, & enfin sur celles du roi Juba; en sorte qu'on ne sauroit raisonnablement douter que ce ne soit de véritables caractères phéniciens ou puniques. Au contraire, sur les médailles où l'on voit un homme à cheval, & les autres types dont j'ai parlé, la légende est en caractères plus quarrés & plus égaux, & ces caractères sont très-ressemblans à ceux des médailles & des autres numemens Etrusques».

PUNITION. Voyez PEINES.

PUPA. Voyez POUPEE.

PUPA ET FANULA BACCHI CYMBALIS. Ces mots qui se lisent dans une inscription antique, (*Muratori* 318. 12.) désignent une jeune fille qui jouoit des crotales dans les pompes de Bacchus.

PUPIA, famille romaine dont on a les médailles :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Golzcius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

On ne connoît de médailles de cette famille qu'en bronze; elles portent toutes les noms de *Pupius Rufus* ou d'*Aulus Pupius*, qui est sans doute le même homme appelé *Aulus Pupius Rufus*. Spanheim, Vaillant & Morel qui ont parlé des médailles de la famille *Pupia* & de cet *Aulus Pupius*, conviennent, d'un commun accord, qu'il étoit

Antiquités, Tome V.

questeur de Bithynie. Aussi est-il toujours appelé *TAMIAE*, *questor*; mais ce nom de dignité est accompagné de plusieurs lettres qui ont donné la torture à ces savans antiquaires, & dont l'explication est devenue toute simple par l'inspection d'une médaille du cabinet de Sainte-Généviève.

Cette médaille, de moyen bronze, porte d'un côté une table à quatre pieds avec la haste du préteur (*Hasta pratoris*) & un petit vase. On lit autour du champ ΠΟΥΠΙΟΣ. . . . Le reste est effacé. Le revers porte un belier & ce mot écrit lisiblement ANTICTPA, que l'on doit rendre évidemment par ANTICTPATHOC, *proprator*. Comme le nom de cet *Aulus Pupius* est accompagné sur toutes les autres médailles de la famille *Pupia*, du nom de questeur, *TAMIAE*, & que le frai paroît l'avoir effacé sur celle de Sainte-Généviève; on peut conclure avec raison que ce romain étoit questeur de Bithynie, & vice-préteur ou faisant les fonctions de préteur. Personne ne sera donc étonné de lui voir prendre pour marques de sa dignité la haste qui désignoit le droit qu'avoit le préteur en l'absence des consuls, de faire vendre les biens des citoyens qu'il avoit condamnés à la mort ou à l'amende (*sub hasta vendere*), vendre à l'encan; & la table du questeur, sur laquelle il percevoit les impôts & les taxes que les citoyens & les provinces romaines payoient à l'état.

Voilà une explication très-naturelle des symboles placés sur cette médaille; mais Spanheim n'en ayant vu qu'une très-fruste, & n'ayant pu déchiffrer que ces lettres. . . . ΚΤΙC. . . ., dans lesquelles il a substitué le Κ à une Ν mal faite, s'est livré à tout ce que son imagination a pu lui suggérer. (*De praesantia & usu numif. Tom. II, p. 163.*) Voyant ces lettres placées autour d'une tête de Jupiter Ammon sur une médaille qui portoit au revers ΝΙΚΑΙΕΩΝ, *Nicaensium*; il a suppléé le mot entier ΚΤΙCΤΗC, *conditor*, au mot abrégé ΚΤΙC, & a lu Jupiter Ammon, fondateur de Nicée en Bithynie, comme l'on trouve sur d'autres médailles de la même ville, ΔΙΟΝΥCΟΥ ΚΤΙCΤΟΥ ΝΙΚΑΙΕΩΝ, *Bacchi conditoris Nicaensium*. Le belier placé sur notre médaille convenoit aussi parfaitement au Jupiter des Lybiens & des égyptiens: voilà donc une manière d'interpréter cette légende qui paroït très-vraisemblable.

Morel qui a écrit depuis & qui avoit vu dans une médaille de la famille *Pupia*, publiée par Haym, ANTIC. , auroit dû soupçonner ANTICTPATHTOC. Mais la routine & l'autorité de Spanheim l'ont retenu dans la même ornière, & il a eu recours à une explication forcée pour repousser le trait de lumière que lui offroient ces lettres ANTIC. Le savant a donc supposé qu'elles étoient les initiales de deux mots. AN, de ANEΘΗΚE, *posuit*, & de TIC de TICHTH, pour ΚΤΙCΤΗC, *conditori*. Avec ces

deux suppositions, qui en exigent cependant encore une troisième, le retranchement du K initial de ΚΤΙCΤΗ, Morel a traduit ainsi *Aulus Pupius questor posuit conditori*, c'est-à-dire, *Jovi Ammoni*. Il a enfin pris pour une époque (*anno primo*) les lettres L. A qui paroissent aux deux côtés de ΚΤΙC & qui étoient des fragmens du mot ΑΝΤΙCΤΡΑΤΗΓΟC.

Lorsqu'un monstre est doué de la faculté de se reproduire, il est rare que ses productions ne soient pas aussi difformes que le père. La même chose est arrivée dans l'explication que je rapporte. Ne conservant sur les médailles de *Pupius* que le mot de questeur, on ne pouvoit dire pourquoi ce romain prenoit pour marque de sa dignité la haste du prêteur & les faisceaux du consul, accordés depuis aux prêteurs. Spanheim ne s'est pas dissimulé cette difficulté, & il y a trouvé un sujet propre à faire briller sa vaste érudition. Cet antiquaire a ramassé plusieurs passages d'auteurs latins qu'il a interprétés d'une manière favorable à ses prétentions. Il a essayé par-là de prouver, que les questeurs des provinces jouissoient, hors de Rome, des mêmes prérogatives que les prêteurs, & qu'ils prenoient pour marques de leur dignité la haste & les faisceaux.

Que de conjectures & de recherches auroit épargnées à ces savans la médaille du cabinet de Sainte-Généviève, si elle eût été publiée !

PUPIEN.

MARCUS CLAUDIUS PAPIENUS MAXIMUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

R. en argent.

Il y a des revers plus rares.

R. en G. B. de coin romain. RR. avec le titre de *Maxime*. La Libéralité à plusieurs figures est aussi RR.

RR. en M. B.

Pellerin a rapporté une médaille latine de *Pupien*, que l'on a jugé être de la colonie de Tyr.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. B.

Il paroît qu'il se trouve des médaillons de pottin, frappés en Egypte, qui doivent être aussi rares que ceux de Balbin.

« Une statue de l'empereur *Pupien*, qui étoit au palais Verospi, se trouve actuellement à la

Villa Albani. Elle a, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*. 6. 8.), dix palmes de hauteur, & elle est très-bien conservée, au bras droit près, qui manque jusqu'au coude. Cette statue a même conservé la croûte fine & argileuse qui se forme sur les ouvrages antiques quand ils ont été ensevelis pendant des siècles sous terre. La figure tient de la main gauche le parazonium, & l'on voit une grande corne d'abondance dressée contre le tronc d'arbre qui tient à la jambe droite & qui sert de soutien à toute la figure. La première vue de cette statue donne une idée qui ne semble pas s'accorder avec le temps de sa fabrique ; car elle étale d'abord une grandeur & un fracas dans les parties, qui, à un examen plus réfléchi, ne décèlent rien moins que l'intelligence des artistes de l'antiquité. Les formes capitales y sont ; mais les y finesses manquent ; ce qui donne de la sécheresse & de la pesanteur à la figure ».

PURPURA. Voyez POURPRE.

PURPURA Livia (A). Ces mots qui se lisent dans une inscription recueillie par Muratori (893. 5.) ; désigne celui qui avoit la garde & le soin des habits & des étoffes de pourpre appartenans à Livie.

PURPURARIUS, teinturier en pourpre.

PURPURATI, nés dans la pourpre. Voyez son synonyme PORPHYROGÉNÈTE.

PURPUREO, surnom de la famille *FURIA*.

Ce mot étoit synonyme à beau, selon Servius (*Æneid*. I. 595.), *purpureum*, *pulchrum*.

PURS, dieux *purs*, θεοι καθαροι. A Pallantium, ville d'Arcadie, on voyoit, sur une hauteur, un temple bâti à des divinités qu'ils appelloient *pures*, & par lesquelles on avoit coutume de jurer dans les plus importantes affaires. Du reste, ces peuples ignoroient quels étoient ces dieux, ou s'ils le savoient, c'étoit un secret qu'ils ne dévoient point, dit Pausanias (*Arcadici*).

PUSTER, idole des anciens germains. Plusieurs auteurs ont fait mention de cette idole, entr'autres Fabricius, dans son traité de *rebus metallicis* ; Théodore Zwinger, dans son *Theatrum vita humana* ; Mérian, dans sa *Description du cercle de la Haute-Saxe* ; Pretorius, dans sa *Magia divinatrix*, &c. ; mais tout ce qu'ils nous en apprennent est plein de fables & de contradictions. Enfin, Jean-Philippe-Christien Staube a mieux débrouillé que personne ce qui regarde cet ancien monument des germains idolâtres, dans une dissertation intitulée *Pusterus vetus germanorum idolum*, imp. à Gießen, en 1726, in-4°.

PUTA, déesse romaine, invoquée par ceux qui émondoient les arbres. Son nom vient de *putare*, émonder (*Voss. de idol. lib. II. cap. 60.*).

PUTÉAL, couvercle de puits, comme le croyoient les glossateurs anciens, qui lui donnent pour synonyme le mot grec *πυρραμιον*. Cicéron (*Epist. ad Attic. lib. V. cap. 10.*) prie Atticus de lui envoyer par un messager à pied, pour orner le (*soffitto*) d'un petit cabinet, *typos & putealia sigillata duo*. On avoit entendu ces derniers mots de deux mardelles de puits sculptées, que n'auroit jamais pu porter un piéton. Le bon sens & la vue de plusieurs manuscrits engagent à lire *putealia sigilla duo*, deux petites statues destinées à orner un *puteus*.

On appelloit de ce nom un autel placé sur un terrain qui avoit été frappé de la foudre, parce que ces autels étoient creux comme la bouche d'un puits, appelé *mardelle*. Il n'étoit pas permis de couvrir entièrement un lieu que la foudre avoit frappé; c'est pourquoi on l'entouroit d'une mardelle de puits.

Le *puteal* de Libon, *puteal Libonis*, si célèbre dans l'histoire romaine, étoit un rebord de puits avec un couvercle dans la place romaine, que Scribonius Libo avoit fait élever par ordre du sénat, sur un endroit où la foudre étoit tombée, suivant la coutume superstitieuse des romains en pareille occasion. Ce *puteal* étoit attaché au temple de Faustine, près des statues de Marsyas, & de Janus. Il renfermoit dans son enceinte un autel, une chapelle, & tout auprès étoit le tribunal d'un préteur ou d'un centumvir, qui connoissoit des affaires concernant le commerce. Les banquiers se tenoient autour de ce puits couvert. On voit encore la figure de ce *puteal* dans quelques médailles, avec l'inscription **PUTÉAL LIBON**.

PUTEOLI. Voyez **POUZZOLE**.

PUTEUS. Voyez **PUITS**.

PUTICULÆ ou **PUTICULI**, fosses faites en forme de puits, entre le mont Esquilin, les murailles de la ville & la rue qui alloit à la porte *Querquetulana*, où l'on entéroit les pauvres gens. *Puticulos*, dit Felsus, *antiquissimum genus sepultura appellatos, quod ibi in puteis sepelirentur homines, qualis fuerit locus quo nunc cadavera projici solent extra portam Esquilinam; quod ibi putescerent, nomen esse factum puticuli*. Comme ce lieu infectoit tous les quartiers d'alentour, Auguste le donna à Mécenas, qui y fit bâtir une maison magnifique, & planter de très-beaux jardins,

comme nous l'apprend Horace dans sa huitième satire :

Huc prius angustis ejecta cadavera cellis,

Conservus vili portanda locabat in arcâ.

PYANEPSIES, fête que les athéniens célébroient autrefois en l'honneur d'Apollon, le septième jour du mois d'octobre, qui de cette fête étoit appelé *pyanepson*. Plutarque dit que ce fut Thésée qui l'institua, parce qu'en revenant de Crète, il fit un sacrifice à Apollon de tout ce qui restoit de provision dans son vaisseau, & en particulier des fèves; qu'il mit le tout dans une marmite, le fit cuire & le mangea avec ses compagnons; ce que l'on imita dans la suite en mémoire de son heureux retour. Ce fut de ces fèves cuites que la fête fut appelée *Pyanepses* (De *πύανος*, fèves, & de *ψω*, je fais cuire.). Dans cette fête, un jeune garçon portoit un rameau d'olivier, chargé d'olives de tous côtés, autour duquel étoient entortillés plusieurs flocons de laine, & le déposoit à la porte du temple d'Apollon, comme une offrande.

PYANEPSION. Voyez **PYANEPSIES**. Ce mois attique prit son nom de la fête en l'honneur d'Apollon, appelée *pyanepses*. On n'est point d'accord si *pyanepson* est le quatrième ou le cinquième mois des athéniens, c'est-à-dire, s'il répond au mois d'octobre ou de novembre. Scaliger est d'un avis, Petau d'un autre, & Potter d'un troisième. Le meilleur est de conserver le mot grec *pyanepson*, sans rien déterminer. (D. J.)

PYCINOS, *πυκνός*, épais. Le genre épais ou dense est, selon la définition d'Aristoxène, celui où dans chaque tétracorde la somme des deux premiers intervalles est toujours moindre que le troisième. Ainsi le genre enharmonique est épais, parce que les deux premiers intervalles, qui font d'un quart de ton chacun, ne forment ensemble qu'un demi-ton, somme beaucoup moindre que le troisième intervalle, qui est une tierce majeure. Le genre chromatique est aussi un genre épais; car ses deux premiers intervalles ne forment qu'un ton moindre encore que la tierce mineure qui suit. Mais le genre diatonique n'est point épais; car ses deux premiers intervalles forment un ton & demi, somme plus grande que le ton qui suit.

PYCINOS. Pollux (*Onomast. liv. IV. chap. 10.*) parle d'une flûte qu'il nomme ainsi; probablement elle étoit plus épaisse que les autres, & par conséquent elle avoit un son grave & même sourd. (F. D. C.)

PYDNA, en Macédoine. ΠΥDNAION.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. . . . *Gesner, Hunter.*

O. en or.

O. en argent.

PYGAS ou CENOË, reine des pygmées, fut changée en grue par Junon, pour avoir eu la présomption de se comparer à la reine des dieux ; & depuis son changement, elle fit une guerre continuelle à son peuple. Voyez PYGMÉES.

PYGMALION, roi de Chypre, ayant fait une belle statue, en devint amoureux, jusqu'au point de prier Vénus de l'animer, afin qu'il en pût faire sa femme. Il obtint l'effet de sa prière ; & l'ayant épousée, il la rendit mère de Paphus & de Cinyras.

PYGMALION, roi de Tyr, étoit fils de Bélus & frère de Didon. Voyez DIDON, SICHEE.

PYGMÉES, peuple fabuleux, qu'on disoit avoir existé en Thrace. C'étoient des hommes qui n'avoient qu'une coudée de haut. Leurs femmes accouchent à trois ans, étoient vicilles à huit. Leurs villes & leurs maisons n'étoient bâties que de coquilles d'œufs. A la campagne, ils se retiroient dans des trous qu'ils faisoient sous terre. Ils coupoient leurs bleds avec des coignées, comme s'il s'étoit agi d'abattre une forêt. Une armée de ces petits hommes attaqua Hercule, qui s'étoit endormi après la défaite du géant Antée, & prit pour le vaincre les mêmes précautions qu'on prendroit pour former un siège. Les deux ailes de cette petite armée fondent sur la main de ce héros ; & pendant que le corps de bataille s'attache à la gauche, & que les archers tiennent ses pieds assiégés, la reine, avec ses plus braves sujets, livre un assaut à la tête. Hercule se réveille, riant du projet de cette fourmillière, il les enveloppe tous dans sa peau de lion, & les porte à Euristhée.

Les pygmées avoient une guerre toujours déclarée contre les grues, qui venoient tous les ans dans la Scythie les attaquer. Montés sur des perdrix, ou, selon d'autres, sur des chevres & des béliers d'une taille proportionnée à la leur. Ils s'armoient de toutes pièces pour aller combattre leurs ennemis.

Les grecs, qui reconnoissoient des géans, c'est-à-dire, des hommes d'une grandeur extraordinaire, pour faire le contraste parfait, imaginèrent ces petits hommes d'une coudée, qu'ils appellèrent pygmées (Ce mot est formé de *πυγός, une coudée.*). L'idée leur en vint peut-être de certains peuples d'Ethiopie, appelés péchiniens (Nom qui a aussi quelque analogie avec celui de pygmée.).

Ces peuples étoient d'une petite taille ; les grues se retirant tous les hivers dans ces pays, ces peuples s'assembloient pour leur faire peur, & les empêcher de s'arrêter dans leurs champs ; voilà le combat des pygmées contre les grues. Encore aujourd'hui les peuples de Nubie sont d'une petite taille.

Quant à la fable de Pygas, leur reine, qui fut changée en grue, c'est, dit-on, qu'elle s'appelloit aussi *Gérané*, qui est le nom grec de la grue ; elle étoit belle, mais fort cruelle. Ses sujets craignant qu'un fils qu'elle avoit ne lui ressemblât, le lui ôtèrent des mains pour le faire élever à leur manière. Sa cruauté est désignée par la guerre qu'elle fait aux pygmées, à la tête des grues.

Plusieurs des anciens ont fait mention des pygmées, Hérodote, Philostrate, Méla, Pline, Solin, &c. ; mais ils n'étoient en ce point que les copistes d'Homère, qui emploie souvent des comparaisons agréables pour amuser son lecteur, & qui compare les troyens à des grues qui fondent sur des pygmées. « Tels que les grues, dit-il, » fuient l'hiver, vont avec de grands cris vers les » rivages de l'Océan, & portent la terreur & la » mort aux pygmées, sur lesquelles elles fondent » du milieu des airs ».

Strabon (*Lib. XVII.*) regardoit les pygmées comme un peuple imaginaire ; car il dit qu'aucune personne digne de foi ne soutenoit les avoir vu.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une pâte antique un pygmée monté sur un coq. Les pygmées, selon la fable, montoient des (*Athen. Deipnos. l. IX. p. 390. B. Eustath. ad Il. v. p. 377. l. 17.*) perdrix pour combattre les grues.

Sur une pâte antique, un pygmée monté sur un oie.

Sur une sardoine, un pygmée à pied, armé de toutes pièces (*Conf. Hom. Il. v. v. 6.*), fuyant devant une grue.

Sur une cornaline, un pygmée armé de toutes pièces, combattant avec une grue.

Sur une cornaline, deux pygmées combattant contre deux grues, avec une troisième grue percée d'un javalot, qui est étendue par terre.

Sur une pâte antique, un pygmée emportant une grue morte sur ses épaules.

Sur une cornaline, un pygmée emportant une fautrelle sur son dos, & marchant appuyé sur un bâton, courbé sous le poids de ce fardeau.

Sur une cornaline, un pygmée dans une coquille, pêchant à la ligne.

Sur une cornaline, un *pygmée* jouant des deux flûtes.

Tous ces *pygmées*, à la réserve de ceux qui ont des casques, & de celui qui porte la grue morte, tous, dis-je, ont des bonnets pointus en forme de pain de sucre.

PYLADE, fils de Strophius, roi de Phocide, & d'Anaxibie, sœur des Atrides, fut élevé avec son cousin Oreste, & lia avec lui, dès ce temps-là, une amitié qui les rendit jusqu'à la fin inséparables. Après qu'Oreste eût tué Egyste & Clytemnestre, avec l'aide de *Pylade*, & qu'il eût délivré sa sœur Electre de l'opprobre où les tyrans l'avoient tenue, il la donna en mariage à son ami. Ils allèrent ensemble dans la Tauride, pour enlever la statue de Diane; mais ayant été surpris tous deux, & chargés de chaînes, pour être immolés à Diane, la prêtresse offrit de renvoyer l'un des deux dans la Grèce, un seul suffisant pour satisfaire à la loi; elle vouloit retenir *Pylade*; ce fut alors qu'on vit ce généreux combat d'amitié, qui a été si célébré des anciens, chacun de ces deux amis offrant sa vie l'un pour l'autre. Oreste veut que *Pylade* soit sauvé. « Il me seroit trop dur de le voir périr (*Iphigen. en Taurid. act. 3.*), » dit-il dans Euripide; c'est moi qui l'embarquai sur cet océan de malheurs; sa trop constante amitié l'a contraint de suivre un pilote aveugle..... C'est une lâcheté de procurer son salut aux dépens d'un ami qu'on associe à ses calamités; tel est mon ami, & il m'est plus précieux que moi-même ».

Pylade lui répond qu'il ne sauroit vivre sans lui. « Non, Oreste, je ne puis vous survivre; ex-pirant immolé avec mon ami, je mêlerai mes cendres aux siennes; mon amitié, ma gloire, tout l'exige ». A la fin *Pylade* semble se rendre, parce qu'il espère quelque heureux dénouement, qui tirera l'un & l'autre d'embaras; comme il arriva par la reconnaissance d'Oreste & d'Iphigénie.

Pylade avoit encore secondé Oreste dans le dessein de tuer Pyrrhus; & Pausanias dit sur cela qu'il ne le fit pas seulement par amitié pour Oreste, mais encore par le desir de venger son bis-aïeul Phocus, tué par Pélée, aïeul de Pyrrhus. *Pylade* eut d'Electre deux fils, Strophius & Médon. Voyez ELECTRE, ORESTE.

On voit *Pylade* sur les monumens où il accompagne Oreste. Voyez l'article de celui-ci.

PYLÆ. Ce mot latin vient du grec *πύλη*, qui signifie une porte ou une colonne, soit de pierre de taille, soit de brique. On entend communément dans l'ancienne géographie, par le mot *pyla*, des portes, parce qu'elles sont comme les

portes d'un logis, par lesquelles il faut nécessairement entrer & sortir.

Quelquefois ces passages sont l'ouvrage de la nature; quelquefois ils sont faits de main d'hommes dans des montagnes que l'on a coupées; ce qui répond au mot *claustra* des anciens, & à ce que nous appellons présentement un *pas*, un *port*, un *col*. Pline (*L. IV. c. 6.*) nomme *Pyla* un lieu de l'Arcadie. Ptolomée (*L. IV. c. 8.*) appelle aussi *Pyla* des montagnes d'Ethiopie sous l'Egypte.

PYLAGORES, nom que les villes grecques donnoient aux députés qu'elles envoyoit à l'assemblée des amphictions, selon le droit qu'elles en avoient. Chacune y envoyoit un *pylagore* & un hiéromnémon, avec plein pouvoir à celui-ci de traiter de toutes les matières qui concernoient la religion, le *pylagore* n'étant chargé que des intérêts politiques. Cependant les grands députés de quelquefois deux ou trois *pylagores*, & jamais qu'un hiéromnémon; mais, dans ce cas-là même, ces quatre députés n'avoient toujours que deux voix. On choisissoit toujours les *pylagores* au sort, & ils étoient ordinairement pris d'entre les orateurs, parce que dans l'assemblée des amphictions, ils étoient obligés de porter la parole; ils délibéroient sur les affaires générales de la Grèce, y formoient des décrets, dont ils représentoient des copies à leurs républiques respectives, auxquelles à leur retour ils rendoient compte de leur députation. On croit que ces décrets portoient en tête le nom de l'hiéromnémon; cependant il s'en trouve qui commencent par ces mots: *Il a paru à propos, il a plu aux pylagores & aux autres qui ont droit de séances à l'assemblée des amphictions.* Valois pense néanmoins que les hiéromnémons avoient la préséance. Voyez HIÉROMNÉMON.

PYLÆES, *πυλαία*, nom donné à l'assemblée des amphictions, soit qu'elle se tint à Delphes ou aux Thermopyles. Le concours du peuple étoit si grand à ces assemblées, que le mot *pylæes*, *pylæa*, fut employé dans la suite pour désigner toute assemblée nombreuse, ou toute réunion de peuple, dans quelque endroit que ce fût. (D. J.)

ΠΥΛΑΕΩΝ, *πυργωτων*, bonnet fait en forme de tour, tels que les portoient les perses, & tels qu'on en voit aux figures de Persépolis.

Dans des peintures de tombeaux étrusques, trouvés à l'ancienne Tarquinia, près de Corneto, & dont Buonarotti a publié quelques-unes, on voit une femme drapée, la tête couverte d'un bonnet large par en-haut, ayant une draperie relevée jusques vers le milieu de sa coëffure. Un tel bonnet s'appelloit chez les grecs *πυλαων*; & c'étoit au rapport de Pollux, un ajustement ordinaire des

femmes. Sur des médailles, la Junon de Sparte, ainsi que celles de Samos & de Sardes, portent une paraille coëffure. Un bas-relief de la villa Albani nous offre aussi Cérés coëffée d'un bonnet semblable.

PYLIS, devin célèbre, fils de Mercure & de la nymphe Issa. Il étoit fort contraire aux troyens; gagné par les présens de Palamède, il prédit aux grecs, quand ils abordèrent à l'île de Lesbos où il habitoit, qu'un cheval de bois feroit la machine avec laquelle Troye feroit subjuguée. V. CADMUS ou CADMILUS.

PYLLI, } Ce mot est gravé ordinairement
ΠΥΛΛΟΥ. } sur les médailles de Salapia & d'Arpi en Italie. On ne peut y reconnoître que le nom d'un magistrat.

PYLOS, dans la Messénie. ΠΥΛΙΩΝ & ΠΥΛ. en monogramme.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trident.

Le monogramme, le trident & un nom de magistrat les distinguent des médailles de *Pylos* en Elide.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta.

PYLOS, de Triphylie en Elide. ΠΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze..... Hunter.

Elles sont distinguées des médailles frappées dans la Messénie, par la vache & l'absence des caractères particuliers à l'autre *Pylos*.

PYRA. (Voyez BUCHER.) Servius (*Æneid. XI. 185.*) cependant met une différence entre ces deux mots. *Pyra est lignorum congeries*, dit-il, *rogus, cum jam ardere cœperit, dicitur; bustum verò, jam exustum vocatur.* Mais, quoi qu'il en dise, les m. ailleurs écrivains de la bonne latinité donnent la même signification à *pyra* qu'à *rogus*, & lui-même, dans un autre endroit, renverse cette explication, & se contredit grossièrement (*Æneid. III.*) : *Apparatus mortuorum funus dici solet, extractio lignorum rogi, subjectio ignis, pyra, crematio cadaveris, bustum, locus, ustrina, operis*

constructio sepulchrum, nomen inscriptum monumentum. Une loi des douze tables avoit ordonné que les bûchers seroient construits à soixante pieds des maisons, pour éviter les accidens du feu. *Rogum*, dit Cicéron (*De legib.*), *bustumve novum vetat propius sexaginta pedes adjici ades alienas, invito domino; incendium veretur acerbum.* L'événement justifia cette précaution, lorsqu'aux funérailles de P. Clodius, le palais fut brûlé, ainsi que la basilique Porcienne.

PYRACMON. Ce nom formé de πῦρ, feu, & de ἀκμωνα, enclume, étoit celui d'un des ministres de Vulcain.

PYRAEA. Voyez PIRÉE.

PIRÆTHES, peuples de la Cappadoce, qui, au rapport d'Eustathe, allumoient des feux pour tirer des présages de l'avenir.

PYRAME. Voyez THISBÉ.

PYRAMIDES d'Egypte. C'est la seule des sept merveilles du monde qui s'est conservée jusqu'à nos jours. « Ce fut Cléopis, dit Hérodote, successeur de Rhampsinitus, qui entreprit cet ouvrage. Ce prince, adonné à toutes sortes de vices, fit fermer tous les temples, défendit aux égyptiens de sacrifier aux dieux, & les obligea de travailler à ces ouvrages. Dix myriades d'hommes, qui font le nombre de cent mille, y travailloient continuellement. Chaque myriade se relayoit de trois en trois mois. On fut vingt ans à faire la première pyramide, qui formoit un carré de huit cent pieds de chaque côté, en le prenant au rez-de-chauffée. La dépense qui y fut faite en raves, en ails & en oignons seulement, montoit, dit toujours Hérodote, à seize cents talens, qui font près de cinq millions de notre monnoie ». L'historien ne paroît pas fort persuadé de tout cela. Si la chose est vraie, dit-il, quelle aura donc été la dépense en ferremens, en pain & tout le reste de la nourriture, en habits ?

M. Paw dit des pyramides : « Pour ce qui est des anciens, il paroît assez probable que ce qui les a le plus trompés sur cet objet, c'est qu'ils étoient à la discrétion d'une espèce d'hommes, qu'on nommoit les interprètes, dont le collège avoit été établi sous Psammétique, & qu'on pourroit presque comparer à ceux qu'on nomme à Rome des *Ciceroni*. Les philosophes qui vouloient véritablement s'instruire en Egypte, étoient contraints d'y séjourner pendant plusieurs années, comme Pythagore, Eudoxe & Platon; mais les voyageurs, qui ne faisoient qu'aller & venir comme Hérodote, sans savoir un mot de la langue du pays, ne pouvoient s'adresser qu'aux interprètes, qui connoissant le penchant des grecs pour le mer-

veilleux, les amusoient comme des enfans, en leur faisant des contes aussi indignes de la majesté de l'histoire, qu'opposés aux lumières du sens-commun. C'est vraisemblablement d'eux que vient la tradition encore adoptée de nos jours touchant les *pyramides*, qu'en prétend avoir été élevées malgré les prêtres de l'Égypte, & en dépit de toutes leurs protestations contre de tels ouvrages; tandis qu'on voit très-clairement que ce sont sur-tout les prêtres qui ont présidé à ces constructions, & qui les ont orientés exactement, soit par l'ombre d'un style, soit par l'observation d'une étoile au passage du méridien. Et ils n'ont jamais déclaré quel pouvoit avoir été en cela leur but, & probablement pas même à Thalès ».

» Ceux qui prétendent qu'on a orienté les *pyramides* pour se procurer un méridien inébranlable, afin de s'appercevoir un jour si les poles du monde changent ou ne changent point, n'y avoient pas réfléchi, & ne savoient eux-mêmes ce qu'ils disoient. Car en ce cas une seule *pyramide* eût suffi, & on n'en auroit pas hérisé toute la côte de la Lybie, depuis Memphis jusqu'au labyrinthe ».

» Il n'est point vrai non plus qu'elles aient servi de gnomons, opinion soutenue très-mal-à-propos par quelques écrivains modernes; car, pour les anciens, ils n'ont eu garde de rien penser, ni de rien écrire de semblable, puisqu'ils paroissent avoir eu quelque connoissance du phénomène de la consommation de l'ombre. Il est vrai que Solin, Ammien-Marcellin & Cassiodore s'expriment là-dessus d'une manière extrêmement impropre, & tout ce qu'on peut conclure de leurs expressions, c'est que, suivant eux, les *pyramides* ne jettent jamais de l'ombre en aucune saison de l'année, ni en aucun instant du jour; & cela arrive, selon Marcellin, par un mécanisme de leur construction, *mecanicâ ratione*. Mais avouons que cet homme a dit-là quelque chose qui choque toutes les loix de la nature. (*Solin. Polyhist. cap. XLII. Am. Marcel. Hist. lib. XXII, sub fine. Cassiodor. Variarum. lib. IX.* Comme Solin est le premier qui paroît avoir répandu cette erreur, nous citerons ses propres termes: *Pyramides turres sunt in Ægypto fastigiata ultra celsitudinem omnem, que fieri manu possit, itaque mensuram umbrarum egressa, nullas habent umbras*. Cela n'est tout au plus vrai qu'à midi au jour du solstice d'été, & entre les deux équinoxes.) »

» Voici en peu de mots de quoi il est question :

» La plus grande des *pyramides* située sous le vingt-neuvième degré, cinquante minutes & quelques secondes de latitude Nord, commence vers l'équinoxe du printemps à ne plus jeter d'ombre à midi hors de son plan, & on peut alors se pro-

mener autour de cet immense monceau de pierres, qui s'élève à plus de cinq cents pieds, sans perdre le soleil de vue. Les architectes ont présenti cet effet, qui résulte nécessairement de la figure pyramidale & de la largeur de la base; ce qui fait que l'ombre méridienne se réfléchit pendant la moitié de l'année sur la face septentrionale, & ne parvient point à terre, ou au plan de l'horizon. Si l'on vouloit faire un mauvais cadran solaire, il seroit impossible d'en faire un plus mauvais que celui de la grande *pyramide*, puisqu'on ne sauroit trouver même par ce moyen le jour du solstice d'été; car alors l'ombre remonte tellement qu'on a peine à l'appercevoir, lorsqu'on est placé au pied de la face septentrionale ».

» Cependant le célèbre chronologiste de Vignoles a cru que les prêtres trouvoient les équinoxes à l'aide de leurs *pyramides* (*De ANNIS ÆGYPTIAC. in Miscell. Berolinens. tom. IV.* C'est par hasard que la grande *pyramide* commence vers l'équinoxe à consumer son ombre à midi; puisqu'il y en a d'autres qui commencent plutôt. Pour ce qui est de trouver par ce moyen les solstices, nous dirons que la plus grande ombre méridienne de la *pyramide* de Gizeh & de toutes les autres indique le solstice d'hiver; mais il eût été fort difficile de trouver celui d'été. D'ailleurs, il y a une très-grande pénombre qui eût rendu toutes observations extrêmement vicieuses; ce qu'il n'eût jamais cru, s'il avoit eu des plans exacts de ces monumens, & sur-tout de bonnes cartes de l'Égypte, telles que celles dont nous nous sommes servis ».

» Il faut savoir que les égyptiens n'avoient pas déterminé le rapport qu'il doit y avoir entre la largeur de la base, & la hauteur perpendiculaire d'une *pyramide* quelconque; or, comme ils ont extrêmement varié à cet égard, il est clair qu'ils n'ont jamais pensé à chercher par cette méthode les jours équinoxiaux, qu'ils trouvoient, suivant Macrobe, par de simples styles, & même, comme on l'a prétendu, par leurs horloges d'eau. Voici donc un fait dont M. de Vignoles n'a pas eu la moindre connoissance; la *pyramide*, que les arabes nomment *el Harem, el Kieber, el Koubli*, a une base beaucoup plus large, eu égard à sa hauteur, que la grande *pyramide* de Memphis; ainsi il est certain qu'elle a commencé & commence encore long-temps avant l'autre à consumer sa propre ombre à midi, & n'indique en aucune manière que ce soit les équinoxes. On pourroit d'ailleurs demander comment s'y prenoient les prêtres attachés au collège de Thèbes, puisqu'on sait qu'il n'a jamais existé de *pyramide* dans la Thébàide, quoi qu'en dise Abulféda. Cependant ce collège étoit le plus célèbre de tous par ses connoissances astronomiques, comme il étoit

aussi le premier par l'époque de sa fondation ».

« Ne prétions donc pas aux égyptiens des vues qu'ils n'ont point eues ; car s'ils avoient eu de telles vues, il faudroit avouer aussi que le sens commun leur a manqué, puisqu'un simple style donne sur toutes ces choses des indications mille fois plus précises qu'une masse qui s'obscurcit elle-même ».

« Les pyramides ont été, tout comme les obélisques, des monumens érigés en l'honneur de l'être qui éclaire cet univers ; & voilà ce qui a déterminé les prêtres à les orienter. Il eût été très-aisé de pratiquer dans la capacité de ces édifices un grand nombre de salles sépulchrales, pour y déposer les corps de toutes les personnes de la famille royale ; & c'est ce qu'on n'a néanmoins pas fait, puisqu'on n'y a découvert que deux appartemens & une seule caisse, que, malgré l'autorité de Strabon, beaucoup de voyageurs éclairés, comme M. Shaw, ne prennent pas pour un sarcophage où il y ait jamais eu un cadavre humain ; & en effet cela n'est pas même probable. On a hasardé à l'occasion de cette caisse mille conjectures ; cependant je ne connois point d'écrivain, qui ait deviné que ce pourroit être-là ce qu'on nommoit parmi les égyptiens le tombeau d'*Ojiris*, comme il y en avoit beaucoup dans leur pays ; & la superstition consistoit à faire tomber tout autour de ces monumens les rayons du soleil, de façon qu'il n'y eût pas d'ombre sur la terre à midi pendant une moitié de l'année tout au moins ; car ce phénomène durcit plus longtemps par rapport aux pyramides méridionales d'*Illahon* & *Hanara* vers l'extrémité de la plaine connue sous le nom de *Cochome*, & que je regarde comme les plus anciennes, puisqu'elles sont sans comparaison plus endommagées que celles de *Memphis*, qu'on croit pouvoir subsister encore pendant cinq mille ans, à en juger par la dégradation qui y est arrivée depuis le siècle d'*Hérodote* jusqu'à nos jours ; cet historien assure que de son temps on y voyoit beaucoup de figures & de caractères sur les faces extérieures, qu'on n'y retrouve plus. C'est faute d'y avoir réfléchi, que *M. Norden* dit, dans son voyage de *Nubie*, que ces édifices doivent avoir été construits avant l'invention des caractères hiéroglyphiques, ce qui choque toutes les notions de l'histoire. Et il seroit à souhaiter que la plupart des voyageurs fissent, avant leur départ ou tout au moins après leur retour, de meilleures études ».

« Une obligation réelle qu'on a aux prêtres de l'ancienne Egypte, c'est d'avoir orienté les pyramides avec beaucoup d'exactitude ; car par-là nous savons que les poles du monde n'ont point changé ; & inutilement chercheroit-on sur toute

la surface de notre globe quelqu'autre moyen pour s'en assurer ».

« *Diodore* dit, à la vérité, que les Pharaons qui ont, suivant lui, bâti les deux grandes pyramides, n'avoient osé y faire déposer leurs corps, de peur que les égyptiens ne vinssent l'en arracher ; mais c'est-là un bruit populaire dont *Hérodote* n'avoit pas même ouï parler. Et il suffit d'y réfléchir pour concevoir l'absurdité où ces princes seroient tombés en élevant des pyramides qui devoient leur servir de sépulture ; tandis que d'un autre côté ils étoient certains d'avance qu'on ne les y enterrerait jamais. Les grecs s'étant une fois mis dans l'esprit que les pyramides sont les tombeaux des Pharaons, n'ont jamais voulu se laisser désabuser à cet égard, quoique les égyptiens aient hautement déclaré que jamais aucun de leurs rois n'avoit été enseveli dans l'intérieur d'une pyramide, & que c'étoient des monumens élevés par la nation en corps, & non par des princes particuliers. On trouve dans l'histoire un fait décisif, par lequel il est démontré que les égyptiens ne pensèrent pas même à refuser la sépulture aux mauvais rois. Ils haïssoient mortellement un des Pharaons despotiques, nommé *Apris*, qu'on soupçonnoit d'avoir commis des crimes atroces, dont quelques-uns étoient réels ; or le peuple se fit livrer ce prince dès qu'il fut vaincu par *Amasis* ; on l'étrangla, & on le porta ensuite dans le tombeau de ses pères, qu'on voyoit à l'entrée du temple de *Minerve* de *Sais*, où reposoient tous les Pharaons de la tribu saïtique. Ce fait est, comme on voit, décisif ».

Le baron de *Tott* (*IV. pag. 59 & suiv.*) a publié sur l'usage des pyramides de *Gisa* une opinion bizarre. La voici :

« Chaque pyramide a ses catacombes ; le banc de rocher taillé au ciseau sur une largeur de cinquante toises, perpendiculairement au sommet de la première pyramide, & parallèlement à sa face horizontale, présente plusieurs ouvertures, dont une partie est encore fermée par de longues pierres chargées d'hiéroglyphes & de figures en bas-relief. Une de ces ouvertures offre un large souterrain où l'œil se perd dans l'obscurité, mais dont la direction répond à la base de la pyramide. Les pyramides sont incontestablement du même roc que les catacombes, & on ne craint pas d'affirmer que les catacombes en ont été la carrière. D'après ces observations, *M. Tott* regarde comme probable, qu'à chaque nouveau règne les habitans de *Memphis* faisoient les dernières catacombes pour en ouvrir de nouvelles ; que les pierres tirées de cette excavation étoient réservées au mortel du souverain actuel, & que la durée de son règne en déterminoit les proportions. Ces pierres de même échantillon, transportées à mesure sur

le plateau qui sert de base à chaque *pyramide*, n'avoient plus besoin, pour former le monument, que d'être placées en retraite, lorsque le calcul de leur nombre avoit donné l'étendue de la première assise. On peut encore conjecturer que le puits qui est placé dans l'intérieur de la grande *pyramide*, aboutissoit dans les tombeaux inférieurs, & sembloit ménager au souverain le moyen de communiquer avec tous ses sujets morts sous son règne..... Sous ce point de vue, toute idée d'oppression, d'esclavage, de tyrannie, disparoît à l'aspect de ces masses énormes ».

PYRAMIDÉ (La grande). M. Pauçon dit de celle-là dans sa *Méorologie* :

« Les historiens ne sont point d'accord sur l'ancienneté de cette *pyramide*, ni des autres que l'on voit en Egypte, & principalement dans les environs du Caire & de l'ancienne Memphis. Hérodote en attribue la construction à Chéops, & Diodore de Sicile à Chemmis. Ce dernier écrivain, qui voyagea en Egypte soixante ans avant l'ère vulgaire, dit que la base est carrée; ce qui est attesté par tous ceux qui l'ont vu depuis. Il ajoute qu'elle est construite toute entière de pierres très-difficiles à travailler, mais aussi d'une durée éternelle. Car, dit-il, bien que la tradition porte qu'il y a aujourd'hui mille ans que la *pyramide* subsiste, que d'autres même assurent qu'il y a trois mille quatre cents ans; elle s'est conservée jusqu'à nos jours sans être endommagée en aucun endroit ».

« Ces témoignages, qui font remonter le temps de la construction de la *pyramide* au moins à trois mille ans de celui où nous vivons, sont ce qu'il est plus raisonnable de croire de son antiquité. Car ce sont des fables que ce que rapportent quelques écrivains de l'ancienneté des *pyramides* de l'Egypte. Joseph Ben Aliphasi qui en a décrit deux, dit que l'une fut bâtie par Schur, fils de Schah-valvac, avant le déluge; l'autre par Hermès, qui est, ajoute-t-il, l'Hénoc des hébreux, lequel ayant prévu cette inondation universelle, mit dans cette *pyramide* ses livres avec ce qu'il avoit de plus précieux & de plus rare. Les peuples de Sabée croient aussi qu'Agathémon, qui est Seth, fut enseveli dans une de ces *pyramides*, & Hermès dans une autre; & c'est à-peu-près ce qu'en rapporte Kircher ».

« Selon les voyageurs modernes, la grande *pyramide* est située sur le haut d'une roche dans le désert de sable, à un quart de lieue de distance vers l'ouest des plaines d'Egypte. La roche s'élève d'environ cent pieds au-dessus du niveau de ces plaines, mais avec une rampe aisée & facile à monter; elle contribue en quelque chose à la beauté & à la majesté de l'ouvrage, & sa dureté fait un

Antiquités, Tome V.

fondement proportionné à la masse de ce grand édifice ».

« Pour visiter la *pyramide* en-dehors, on monte en reprenant haleine de temps en temps; car, au rapport de Thevenot, elle a deux cents huit-degrés de grosses pierres. Quand on est parvenu au haut, on se trouve sur une plate-forme d'où l'on découvre d'autres *pyramides*, le Caire, une partie de l'Egypte, le désert sablonneux du pays de Bahrein sur la côte occidentale du golfe persique en Arabie, les déserts de la Thébaidé & la mer. La plate-forme, qui, à la regarder d'en-bas, semble faite en pointe, est de dix ou douze grosses pierres; elle est carrée comme la base de la *pyramide* ».

« La porte de la *pyramide* placée au seizième degré en montant, n'est pas tout-à-fait au milieu; le Caire est au Nord à son égard. Pour arriver à cette porte, il est nécessaire de monter une colline jointe de ce côté à la *pyramide*; & il y a beaucoup d'apparence que le sable dont elle est composée, y a été poussé par le vent. La pierre qui est en travers sur cette porte, a onze pas de longueur sur huit de largeur, & l'entrée qui est carrée à-peu-près, a de hauteur trois pieds six pouces & trois pieds trois pouces de largeur. Cette entrée, qu'on peut nommer une coulisse, parce qu'étant fort inclinée, & que continuant de la même sorte en sa hauteur & en sa largeur, elle descend par la pente d'un angle de soixante degrés, est de la longueur de soixante & seize pieds cinq pouces & six lignes. Après cette descente, on trouve une autre montée de même largeur, qui est penchante comme la première. Par-là on monte la longueur de cent onze pieds, & l'on trouve deux allées au bout, l'une basse qui est parallèle à l'horizon, l'autre haute qui monte, & qui a le même penchant que les précédentes. A l'entrée de la première, on rencontre un puits. Cette allée basse, qui a trois pieds & trois pouces en carré, mène à une chambre qui n'en est pas beaucoup éloignée; & l'on monte la longueur de cent soixante-deux pieds par l'autre allée qui est de la largeur de six pieds quatre pouces. Des deux côtés sont deux espèces de banquettes de deux pieds & demi de hauteur, qui servent d'appui. On voit au bout de l'allée une salle longue de trente-deux pieds, haute de dix-neuf, large de seize, dont le haut est plat, & fait de neuf pierres qui ont de longueur seize pieds chacune. Au bout de la salle est un tombeau vuide. Il a été fait d'une seule pierre, qui a de largeur trois pieds & un pouce, d'épaisseur cinq; & cette pierre, qui est une espèce de porphyre, sonne comme une cloche quand elle est frappée ».

« On auroit assez de peine à deviner quelle a été l'intention des rois d'Egypte, en faisant construire

les pyramides. Les uns veulent qu'elles aient été consacrées aux dieux. D'autres soutiennent qu'elles ont été bâties par les conseils de Joseph, fils du patriarche Jacob, pour y ferrer du froment; & Pierius Valerianus dit que ceux du pays les nomment encore les greniers de Pharaon. Il y en a même une qui a été nommée *Haram Jusuf*, & c'est la même qu'on nomme aujourd'hui *Haram Ilahim*, du nom du village dont elle est proche, éloigné de deux journées de chemin du Caire; mais ces opinions manquent absolument de fondement, & il n'est pas vraisemblable que pour conserver du bled, on ait eu recours à tant de pierres; que, pour tirer de la nécessité un nombre incroyable d'ouvriers, on se soit avisé de les charger d'un travail plus insupportable que la misère; & de la manière que ces pyramides sont bâties, il n'est pas possible qu'on en ait voulu faire de simples greniers. Elles furent élevées, selon Diodore, pour la sépulture des rois d'Égypte, & selon Pline, ou pour empêcher que le peuple ne fut oisif & dans le cas de se révolter, ou par vanité pour faire montre de leur puissance & de leur opulence: *Regum pecunia otiosa ac stulta ostentatio*. Aristote a cru que les rois n'ont été portés à cette dépense prodigieuse que pour affermir leur tyrannie, en rendant pauvres tous leurs sujets, qui, étant épuisés d'argent & accablés d'un travail continu, étoient hors d'état de se révolter. C'est une politique très-mal entendue, mais qui est encore aujourd'hui pratiquée dans le même pays par la voie des impositions ».

» Un édifice aussi extraordinaire que la pyramide dont nous venons de parler, construit moins pour aucune utilité réelle que pour être un objet d'admiration à la postérité, & pour éterniser dans la mémoire des générations les noms de ceux qui en ont été les auteurs, a dû nécessairement recevoir sur quelqu'une de ses dimensions l'une des mesures géométriques de l'Égypte, une ou plusieurs fois répétées. Cette particularité que j'avois soupçonné devoir caractériser la pyramide, a été pour moi un motif de curiosité; j'ai désiré savoir quelle pourroit être cette mesure; elle étoit facile à apercevoir, on en pourra juger ».

» Chazelles, de l'académie des sciences, s'étant transporté en Égypte, examina & mesura cette pyramide. Sa base est un carré parfait; ses faces sont égales & semblables, étant chacune un triangle équilatéral; elles regardent les quatre points cardinaux du monde; la plate-forme est aussi un carré parfait, dont chaque côté est de 16 $\frac{2}{3}$ pieds de roi. Quant au côté de la base, il s'est trouvé de 690 pieds; mais l'opération ayant été faite sur un terrain inégal, qui s'élevoit vers le milieu par une hauteur qui est de 35 $\frac{1}{2}$ pieds de roi (38 pieds anglais, selon Gréaves.), il faut, de l'aveu même de Chazelles, y faire une réduc-

tion, laquelle, en supposant que la hauteur du terrain formoit un seul angle vis-à-vis le milieu de la base de la pyramide, seroit de 3 $\frac{2}{3}$ pieds; en sorte qu'il resteroit 686 $\frac{2}{3}$ pieds, pour la longueur du côté de la pyramide. Cette mesure a été prise également par d'autres voyageurs; elle fut trouvée de 682 pieds de roi par Monconis en 1647, & ensuite par Fulgence de Tours, capucin, mathématicien, puis vérifiée par Thévenot, dont l'exactitude est reconnue par les savans. Si l'on prend un moyen proportionnel entre la mesure de Chazelles & celle de Monconis, l'on aura 684 $\frac{1}{2}$ pieds de roi, pour la longueur du côté de la base de la pyramide ».

» La pyramide ayant pour faces quatre triangles équilatéraux, l'angle au sommet (En supposant la pyramide non tronquée.), formé par les plans de deux faces opposées, est de 70°. 32'. & chaque angle sur la base de 54°. 44'. l'axe entier devoit être de 483. 8 pieds de roi, & son axe tronqué ou la hauteur perpendiculaire de la pyramide, dans l'état où elle existe, est de 472 pieds ».

» Strabon, qui alla en Égypte avec Elius Gallus vers l'époque de l'ère vulgaire, dit (L. XVII. p. 55. édit. de Casaubon.) qu'à 40 stades de Memphis, est un terrain élevé, où sont plusieurs pyramides qui servoient pour la sépulture des rois. Des trois plus remarquables, deux ont été mises au nombre des sept merveilles du monde; elles sont de la hauteur chacune d'un stade, ont leur base carrée, & leur hauteur surpasse un peu la longueur de chaque côté: *εἰσὶ γὰρ σαρδαιῖαι τὸ ὕψος, τετραγῶνοι τῷ χημάτι, τῆς πλευρᾶς ἰσότητος μικρῶ μέρει τὸ ὕψος ἔχουσαι*. Je déférerois avec docilité à l'assertion de Strabon, qui dit que la hauteur des pyramides est plus grande que le côté de la base, si le contraire n'étoit prouvé. Il faut donc renverser sa phrase, & en appelant avec lui ces pyramides *σαρδαιῖαι*, dire que le côté de leur base étoit d'un stade, & que ce côté étoit plus grand que la hauteur, soit perpendiculaire, soit oblique, de la pyramide. Car si Strabon a écrit ces mesurages, ce n'est pas qu'il les ait fait lui-même; on les lui donna dans le pays, & apparemment qu'il confondit ces deux dimensions, en prenant l'une pour l'autre ».

» Pomponius Mela (*De situ orbis, lib. I. 9.*), parlant des pyramides d'Égypte, dit qu'elles étoient construites de pierres de trente pieds de longueur; que la plus grande (Car il observe qu'il y en a trois.) occupe par sa base un terrain de quatre plethres de longueur, & qu'elle a autant de hauteur: *Pyramides tricenum pedum lapidibus extructa, quarum maxima (tres namque sunt) quatuor fere soli jugera sua sede occupat; totidem in altitudinem erigitur*. Je ne m'arrêterai point à discuter si par le mot *jugera*, Mela prétend ici parler d'une

mesure de superficie, ou d'une mesure de longueur; il seroit ridicule d'appliquer une mesure de superficie au mesurage de hauteur, comme le seroit ici cet écrivain. Quant à la qualité de la mesure désignée sous l'expression *jugera*, on peut assurer que c'est le plethre linéaire composé de cent pieds ou de cent coudées; car il seroit facile de produire un grand nombre d'exemples qui prouvent qu'on a rendu souvent le mot coudée par celui de pied, & au contraire. Mela n'est point le seul qui ait rendu le mot *plethre* par celui de *jugere*; Lucrèce, Virgile, Tibulle, Ovide, Plin, Hygin, Noël Comti (*Natalis Comes*), & après eux Valla, traducteur d'Hérodote, & nombre d'autres écrivains l'ont fait également. En voici un exemple remarquable qui tiendra lieu de plusieurs autres. Homère, dans l'Odyssée (XI.), dit: « J'ai vu Tityus, fils de la Terre, étendu » de son long, & occupant un espace de neuf » plethres ».

Lucrèce (*Lib. III.*) a dit à sa manière :

*Qui non sola novem dispensis jugera membris
Obtineat.*

Virgile (*Æneid. VI.*) :

..... *Per tota novem cui jugera corpus
Porrigitur.*

Tibulle (*Lib. I. eleg. 3.*) :

Porretusque novem Tityus per jugera terra.

Ovide (*IV. Metam.*) :

*Viscera prebebat Tityus lanianda, novemque
Jugeribus distractus erat.*

Hygin (*Fab. 55.*) : *Qui novem jugeribus ad inferos exporretus jacere dicitur.* Enfin, cette étendue de neuf plethres, qui, dans le sens d'Homère, vaudroit cent vingt-huit de nos toises, est souvent traduite en françois par l'expression de *neuf arpens*. Je conclus donc que Mela, par quatre *jugères*, a entendu quatre plethres, mais qu'il les a composés lui-même de quatre cent coudées, qui dûrent être dans l'original grec qu'il a copié; & ces quatre cents coudées étoient la valeur du stade de Marin de Tyr, de Ptolémée & de Héron ».

» Plin (*Lib. XXXVI. cap. 12.*) entre dans un grand détail sur les *pyramides*. Voici ce que j'y trouve d'intéressant pour la matière que je traite : *Amplissima (pyramidum) octo jugera obtinet soli, quatuor angulorum paribus intervallis, per octogentos octoginta tres pedes singulorum laterum altitudo, à cacumine pedes XXV. Alterius intervalla singula per quatuor angulos pares DCQ. XXXVII comprehendunt. Tertia minor prædictis, sed multo spectatior, aethiopicis lapidibus insurgit CCC. LXIII pedibus inter angulos.* Je préviens d'abord que je ne

ferai pas dans ce moment usage de ces mots *octo jugera*; c'est une traduction d'Hérodote que je réserve pour une autre occasion. J'observe ensuite que Plin attribue aux deux plus grandes *pyramides* des hauteurs fort différentes, quoique Norden, qui les a vues & mesurées, les ait trouvées de même hauteur, & également de cent pieds danois, mesure qui pourtant me paroît trop grande, à moins qu'il n'entende par leur hauteur perpendiculaire l'axe entier jusqu'à la pointe du sommet qui n'existe plus. Dans ce cas sa mesure seroit très-juste; car 500 pieds danois font quatre cents quatre-vingt-trois pieds de France, & nous avons vu par les mesures de Chazelles qu'elles avoient précisément cette hauteur lors de leur construction. J'observe en troisième lieu que Plin donne à deux *pyramides* des mesures qui appartiennent à la même; mais au lieu de *octogentos octoginta tres*, passage corrompu, il faut lire *non-gentos viginti tres*, & entendre par le mot *pedes* des *spithames*. Et dès-lors tout est clair & exact; la hauteur oblique, ou, comme disent les géomètres, l'apothème de la *pyramide* tronquée (*Singulorum laterum altitudo.*) étoit de 923 *spithames*, sa hauteur perpendiculaire de 737 *spithames*; & chaque côté de la plate-forme en-haut étoit de 25 *spithames*, d'où l'on déduit par le calcul que le côté de la base de la *pyramide* étoit de 1067 $\frac{2}{3}$ *spithames*, & l'axe entier de 754 $\frac{2}{3}$. Or, suivant les rapports donnés par Héron, le stade contenoit 1066 $\frac{2}{3}$ *spithames*; donc le côté de la base étoit d'un stade; l'axe entier devoit être strictement de 754 $\frac{1}{3}$ *spithames* ». Voyez SPITHAME, STADE.

Tout ce que l'on a écrit jusqu'à ce jour sur la destination des *pyramides* paroît conjectural, lorsque M. Dupuis, auteur des explications astronomiques des fables, aura publié dans son grand ouvrage la destination de ces vastes monumens, qu'il a retrouvée malgré le secret inviolable des prêtres égyptiens, & l'ignorance des grecs & des romains sur cet objet. Avant cette époque, je ne puis & ne dois, sans trahir la confiance d'un ami, faire connoître que les principaux traits de cette ingénieuse découverte.

M. Dupuis a remarqué que la grande *pyramide*, par la proportion de ses côtés, de sa hauteur perpendiculaire & de ses angles, est une *pyramide* inscrite dans la demi-sphère, ou qu'elle est la moitié d'un octaèdre inscrit dans la sphère. D'après cela, l'ombre du sommet sur la latitude de Memphis (30°. latitude septentrionale.), depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne, devoit tomber le long des côtés inclinés & en dedans de la base de la *pyramide*. Le reste de l'année, l'ombre du sommet sortoit de la *pyramide*. Ausone en avoit fait la remarque :

... *Ip̄sa suas consumit pyramis umbras.*
Z ij

Lorsque l'ombre du sommet sortoit de la *pyramide* à l'équinoxe d'automne, la lune étant pleine se trouvoit à minuit placée à l'égard de la *pyramide*, comme le soleil l'avoit été la veille à midi.

Quelques écrivains anciens nous ont dit que les *pyramides* étoient le tombeau d'Osiris, mais il n'en favoit pas davantage. C'étoit l'empire d'Osiris ou du Soleil, quand son ombre restoit dans le plan de la *pyramide*, entre les deux équinoxes, pendant l'été. Cette ombre du soleil, ou Osiris sortoit-il du plan de la *pyramide* à l'équinoxe d'automne, pour n'y rentrer qu'au printemps, après l'hiver, saison pluvieuse & règne de Typhon; alors on disoit que Typhon le tuoit à la fin de ses voyages, que les poissons (dernier signe inférieur) mangeoient ses testicules, &c. Voilà les symboles exprimés par ce tombeau de porphyre renfermé dans la *pyramide*, qui n'a pu servir à aucun mortel, puisqu'il est trop vaste, & que l'on n'y a pu aborder après la construction de la *pyramide*.

Isis ou la lune parcourt les mêmes signes que le soleil a parcourus jusqu'à ce qu'elle soit en conjonction avec lui; elle court à sa recherche; & voilà les courses d'Isis pour retrouver le corps d'Osiris, &c. &c. &c.

PYRAMIDE DE PORSENNA, ancien monument, en Italie, dans l'Etrurie, près de la ville de Clusium. Porsenna, roi d'Etrurie, fut, selon Varron, enterré hors de la ville de Clusium. On lui dressa un monument de pierre carré. Chaque côté étoit de trois cents pieds, & la hauteur de cinquante. Au-dessous de la base, il y avoit un labyrinthe dont on ne pouvoit sortir. Au haut, on voyoit cinq *pyramides*, quatre sur les angles & une au milieu; elles avoient 75 pieds par en-bas, 150 de hauteur, & finissoient en pointe. Sur le sommet étoit un cercle de bronze, auquel on avoit attaché une chaîne, qui portoit des sonnettes qu'on entendoit au moindre vent; ce qui ressembloit au bruit que faisoient les chaudrons de la forêt de Dodone. Enfin, Varron ajoute que sur chacune de ces plaques de bronze il y avoit quatre *pyramides* qui portoient un second plan, sur lequel étoient cinq autres *pyramides*, dont il ne donne point la hauteur. (D. J.)

PYRAMIDE DE CESTIUS. Cette *pyramide* qu'on voit à Rome, est un monument précieux par son antiquité & par ses peintures. On érigea ce monument pour servir de mausolée à C. Cestius, l'un des sept officiers, qu'on nommoit *épulons* ou traiteurs des dieux.

Elle est carrée, & finit en pointe aiguë. Sa hauteur est de six-vingt pieds, & sa plus grande largeur de quatre-vingt-quatorze. La masse du mo-

nument est de briques, mais il est tout revêtu de marbre blanc. On entre dans ce mausolée par un passage bas & étroit, qui en traverse l'épaisseur jusqu'au milieu. Là, on trouve une petite chambre voûtée, longue de dix-neuf pieds, large de treize, & haute de quatorze. Cette chambre est enduite d'un stuc blanc & poli, sur lequel on voit encore quelques figures de femmes, plusieurs vases & d'autres ornemens. Une de ces figures tient un vase dans lequel les uns mettent de l'eau lustrale, d'autres du vin; une autre figure tient de grandes flûtes.

On est partagé sur le sujet de ces peintures; les uns veulent que ce soit des préparatifs de funérailles, d'autres que ce soit un banquet. Ce qui semble favoriser ce dernier sentiment, c'est que les figures sont habillées de diverses couleurs; ce qui ne s'accorde pas avec les cérémonies des funérailles qu'on pratiquoit sous Auguste, temps auquel on conjecture que Cestius vivoit. Au reste, ces peintures sont en détrempe, & il y a des endroits qui ont encore beaucoup d'éclat. Ce fut Alexandre VII qui répara cette *pyramide* en 1673. (D. J.)

PYRECHME, roi de l'île d'Eubée, fut défait & tué par Hercule, parce qu'il ravageoit, sans aucun sujet, le pays des béotiens.

PYRÈES, **PYREIA** ou **PYRATEIA**. Voyez FEU.

PYRÉMON, l'un des cyclopes. Voyez CYCLOPES.

PYRÈNE, fontaine consacrée aux muses, & célèbre dans les écrits des poètes. C'est à cette fontaine que buvoit le cheval Pégase, lorsque Bellérophon se saisit de lui par surprise, & le monta pour aller combattre la chimère. Cette fontaine avoit sa source au-bas de l'Acro-Corinthe, ou citadelle de Corinthe.

Les mythologues ne sont point d'accord sur l'origine de cette fontaine. Les uns disent que *Pyrene*, inconsolable de la perte de Cinchrius, son fils, tué malheureusement par Diane, en versa tant de larmes, que les dieux, après sa mort, la changèrent en une des plus belles fontaines, qui depuis porta son nom, & qui arrosoit la ville de Corinthe.

D'autres mythologues veulent qu'Asope fit présent à Sisyphus de cette fontaine précieuse, pour savoir de lui ce qu'étoit devenue sa fille Egine, que Jupiter avoit enlevée. Sisyphus le lui découvrit, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle; & c'est ainsi que le secret de Jupiter fut révélé. La fontaine de *Pyrene* n'en eut que plus de réputation. (D. J.)

PYRENÉE, roi de Phocide, ayant un jour rencontré les muses qui étoient sur le Parnasse, leur fit beaucoup d'accueil, & leur offrit de venir se reposer dans son palais; mais à-peine y furent-elles entrées qu'il en fit fermer les portes, & il voulut leur faire violence. Alors elles prirent des ailes avec l'aide d'Apollon, & s'enfuirent à travers les airs. *Pyrenée* monta sur le haut d'une tour, & crut pouvoir voler comme elles; mais il se précipita du haut de la tour, & se tua.

PYRENEUM MAGNUM, lieu de la Perse Arménienne, selon Procope (*Perficor. lib. II. c. 34.*), qui dit que les mages y gardoient un feu perpétuel, & y offroient des sacrifices. Strabon (*Lib. XV. p. 733.*), qui nomme ce lieu *Pyra-theia*, dit que c'étoit une grande enceinte, au milieu de laquelle il avoit un autel où les mages conservoient le feu perpétuel dont parle Procope.

PYRGO étoit la nourrice de tous les enfans de Priam. Elle suivit Enée dans ses voyages, & se trouva en Sicile quand ce prince y célébra les jeux pour honorer la mémoire de son père Anchise. Junon, dont la haine implacable contre les troyens les poursuivoit par-tout, résolut de brûler leur flotte qui étoit à l'ancre, & de les empêcher par-là d'arriver en Italie. Iris fut chargée de cette commission. Cette fidelle messagère prit le moment où les dames troyennes étoient assemblées à l'écart sur les bords de la mer, & faisant des réflexions sur les dangers que l'on court sur cet élément, & sur l'espace qui restoit encore à parcourir pour arriver en Italie, Iris, sous la figure d'une certaine Béroé, femme de Doricle, se mêle avec elles, & prend la parole; & par un discours rempli de cette élégante, de cette noble adresse avec laquelle Virgile se rend maître des passions, & les conduit à son gré, elle engagea ces femmes effrayées à mettre en usage le moyen le plus sûr pour ne plus courir les dangers de la mer; c'étoit de brûler la flotte. Après leur avoir inspiré cette résolution, la déesse toujours déguisée, saisit une torche enflammée, qu'elle jette sur un vaisseau. *Pyrgo* s'écrie alors que ce n'étoit qu'une fausse Béroé; que la véritable étoit dans son lit malade, & qu'elle la quittoit à l'instant. Ne voyez-vous pas, dit-elle, que tout dans celle-ci est plus qu'humain; le feu qui éclate dans ses yeux, son air, le son de sa voix, sa démarche, tout annonce une divinité. Ce discours tient les troyens en suspens; mais la déesse déploya ses ailes, s'éleva dans les airs, disparut & laissa après elle un arc-en-ciel. Les femmes croient voir dans ces prodiges la volonté des dieux; elles se saisissent du feu qui étoit sur les autels, le lancent sur la flotte qui s'embrâse. Les troyens accourent pour arrêter les suites de cette fureur; mais le feu résistoit à tous leurs efforts; & tout étoit consumé sans un orage

qui survint miraculeusement, & qui couvrit la flotte d'eau. Mais rien ne put sauver quatre vaisseaux (*Æneid. l. V.*).

PYRGUS, petite tour de bois élevée au-dessus de la tablette sur laquelle les romains jouoient aux dés. Elle étoit remplie de petits reffauts qui faisoient tourner les dés que l'on y jettoit, & qui sortoient par un trou pratiqué dans le bas du *pyrgus*.

PYRHOPOECILOS, marqué de points éclatans comme le feu. Plin (*36. 8.*) appelle de ce nom la pierre dont étoient faits les obélisques d'Égypte. On l'appella depuis *syenites*, à cause de Syene, dans la Thébaïde, ville auprès de laquelle on en voyoit les carrières. Tout le monde fait aujourd'hui que cette pierre est un granit rouge, & que les portions de *mica* qu'il renferme, forment les points brillans.

PYRIPHLEGÉTON, fleuve de la Thesprotie, qui se jette avec le Cocyte dans le marais Achéruse, & dont le nom signifie brûlant; ce qui en a fait faire un fleuve d'Enfer. Voyez PHLEGÉTON.

PYRISOUS. Voyez ACHILLE.

PYRNUS, en Carie. ΠΥΡΝΗΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

Son type est une coquille.

PYROMANCIE, divination qu'on exerçoit par le moyen du feu.

Ce mot est formé de *πῦρ*, feu, & de *μαντεία*, divination.

Il y avoit chez les anciens différentes espèces de *pyromancie*, ou diverses manières de pratiquer la *pyromancie*, dont voici les principales. Tantôt on jettoit sur le feu de la poix broyée, & si elle s'allumoit promptement, on en tiroit un bon augure. Tantôt on allumoit des flambeaux enduits de poix, & l'on en observoit la flamme; si elle étoit réunie, & ne formoit qu'une seule pointe, on auguroit bien de l'événement sur lequel on consultoit; & tout au contraire, si elle se partageoit en deux; mais quand elle montroit trois pointes, c'étoit le présage le plus favorable. Si elle s'écartoit à droite ou à gauche, c'étoit signe de mort pour un malade, ou de maladie pour ceux qui n'en étoient pas encore attaqués; son pétilllement annonçoit des malheurs, & son extinction

les dangers les plus affreux. Quelquefois on jettoit une victime dans le feu, & l'on s'attachoit à considérer comment il l'environnoit & la consumoit; si la flamme formoit une pyramide, ou si elle se divisoit; en un mot, la couleur, l'éclat, la direction, la lenteur ou la vivacité de cet élément dans les sacrifices, tout étoit matière à observation & à prophétie.

On attribuoit l'origine de cette espèce de *pyromancie* au devin Amphiaraus, qui périt au siège de Thèbes; d'autres la rapportoient aux argonautes. Dans quelques occasions, on ajoutoit au feu d'autres matières; par exemple, on prenoit un vaisseau plein d'urine, dont l'orifice étoit bouché avec un tampon de laine; on examinoit de quel côté le vaisseau créeroit, & là-dessus on régloit les augures. D'autrefois on les prenoit, en observant le pétilllement de la flamme ou de la lumière d'une lampe. Il y avoit à Athènes, dans le temple de Minerve-Poliade, une lampe continuellement allumée, entretenue par des vierges qui observoient exactement tous les mouvemens de sa flamme; mais ceci se rapporte plus directement à la *lampadomancie* ou *lychnomancie*.

PYRONIA. Diane avoit un temple en Arcadie, sur le mont Crathis, où les argiens venoient en grande cérémonie chercher du feu pour leurs fêtes de Lerna, d'où elle a pris son nom (De *πύρ, feu*).

PYRPILE. Plin (4. 12.) dit que c'est un des noms que l'on donna à l'île de Délos, parce que le feu y avoit été trouvé. Solin (C. VI. p. 30.) ajoute que non-seulement le feu y fut trouvé, mais encore la manière de le produire. Il écrit *pyrpole*, & c'est ainsi qu'il faut écrire; car ce nom dérive du grec *πυρπύλαιον*, qui veut dire *allumer du feu*.

PYRRHA. Achille déguisé en femme sous le nom de *Pyrrha*, fut reconnu à la cour du roi Lycomède par le rusé Ulysse. Cette découverte est exprimée avec les autres événemens de la vie d'Achille, sur un bas-relief rond du Capitole; & seule sur un bas-relief de la villa Panfili, appelée *Belrespiro*; sur un autre de la villa Belvédère, à Frescati, que Winckelmann a placé à la tête de ses *monumenti antichi*.

Il paroît que ce fait n'étoit pas fort connu des grammairiens, puisqu' Tibère voulant les embarrasser par des questions épineuses, leur demandoit, entr'autres choses, comment s'appelloit Achille sous l'habit de fille. Voyez **ACHILLE**.

PYRRHA, femme de Deucalion. Voyez **DEUCALION**.

PYRRHIQUE (La), danse de gens armés;

voici la description de cette danse si célèbre dans les écrits des poètes & des historiens.

Les danseurs étoient vêtus de tuniques de pourpre, sur lesquelles ils portoient des ceinturons garnis d'acier, d'où pendoit l'épée, & une espèce de courte lance. Les musiciens, outre cela, avoient le casque orné d'aigrettes & de plumes.

Chaque bande étoit précédée par un maître de ballet, qui marquoit aux autres les pas & la cadence, & qui donnoit aux musiciens le ton & le mouvement, dont la vitesse représentoit l'ardeur & la rapidité des combats.

Cette danse des gens armés s'appelloit la *pyrrhique*, soit qu'elle eût été inventée par Minerve, lorsque, pour célébrer la victoire remportée sur les Titans, elle institua les danses, & dans la première avec ses armes; soit qu'en remontant encore plus haut, les Curètes en soient les auteurs, dans le temps où par le cliquetis de leurs armes & les mouvemens de leurs corps, ils calmoient, selon le témoignage de la fable, les cris de Jupiter au berceau.

Les auteurs donnent diverses interprétations de l'origine du mot *pyrrhique*. Les uns assurent qu'elle fut ainsi nommée de Pyrrhus de Cydon, qui le premier apprit aux crétois cette manière de danser avec leurs armes sur la cadence du pied pyrrhique, c'est-à-dire, d'une cadence précipitée, parce que le pied pyrrhique étant composé de deux brèves, désigne la vitesse. D'autres prétendent que Pyrrhus, fils d'Achille, inventa cette danse, & qu'il fut le premier qui dansa armé devant le tombeau de son père. Aristote en fait Achille même l'auteur.

Quoi qu'il en soit, cette danse étoit fort ancienne dans la Grèce; car Homère la décrit dans la description du bouclier d'Achille.

Les jeunes soldats n'ayant que des armes & des boucliers de buis, faisoient en dansant plusieurs tours & divers mouvemens qui représentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient aussi par leurs gestes tous les devoirs des soldats dans la guerre; comment il falloit attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une flèche; voilà quel étoit l'objet de la danse *pyrrhique*. Pendant ce temps, plusieurs joueurs animoient ces soldats par le son de leurs flûtes, & réjouissoient le peuple qui étoit présent à ce spectacle. Celui qui présidoit à ces jeux étoit une personne d'autorité qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la *pyrrhique* étoit composée de deux partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes,

comme on le voit par cette ancienne épi-gramme :

In spatio Veneris simulantur praelia Martis ,

Cùm sese adversum sexus uterque venit.

Fœmineam manibus nam confert pyrthica classem ,

Et velut in mortem militis arma movet.

Quæ tamen haud ullo chalybis sunt testæ rigore ,

Sed solum reddunt buxæ tela sonum.

Souvent aussi les enfans nobles se divertissoient à ces jeux que l'on appelloit *castrensés*, parce qu'ils se faisoient ordinairement dans le camp, pour l'exercice & pour le divertissement des soldats ; c'étoient-là les jeux *pyrrhiques*.

Les lacédémoniens furent ceux d'entre les grecs qui s'adonnèrent le plus à cette danse ; & , au rapport d'Athénée, ils y exerçoient leur jeunesse dès l'âge de cinq ans.

Xénophon rapporte qu'on donna une fête à un ambassadeur des paphlagoniens, dans laquelle on le régala de toutes sortes de danses grossières ; ensuite un musicien, pour lui plaire davantage, fit entrer une baladine, qui étant armée d'un léger bouclier, dansa la *pyrrhique* avec tant de perfection, que les paphlagoniens demandèrent si les femmes grecques alloient à la guerre ; on leur répondit que oui, & qu'elles avoient chassé le roi de Persé de son camp.

Le même historien, dans la description du festin que Seuthe, prince de Thrace, fit aux grecs, parle encore d'une autre espèce de *pyrrhique*. « Après le repas, dit-il, entrèrent des cérafontins qui sonnèrent la charge avec des flûtes & des trompettes de cuir de bœuf crud, sur lesquelles ils imitoient la cadence de la lyre ; & Seuthe lui-même se levant, se mit à danser avec autant de vitesse & de légèreté, que s'il eût tâché d'éviter un dard ».

Comme cette ancienne *pyrrhique* étoit une danse pénible, elle reçut dans la suite divers adouciffemens. Il paroît que du temps d'Athénée, la *pyrrhique* étoit une danse consacrée à Bacchus, où l'on représentoit les victoires de ce dieu sur les indiens, & où les danseurs, au lieu d'armes offensives, ne portoient que des thyrses, des roseaux & des flambeaux. C'est sans doute de cette seconde espèce de *pyrrhique* dont le même auteur veut parler, lorsqu'il en fait une des trois sortes de danses qui appartennoient à la poésie lyrique. La *pyrrhique* décrite par Apulée dans le X. livre de ses *Milésides*, porte aussi le caractère d'une danse tout-à-fait pacifique.

Néron aimoit beaucoup la *pyrrhique* ; l'histoire

rapporte qu'au sortir d'un spectacle qu'il venoit de donner au peuple, il honora du droit de bourgeoisie romaine tous les éphebes étrangers qui avoient dansé cette danse.

PYRRHUS, roi d'Epire, fils d'Achille & de Déidamie, fille de Lycomède, roi de l'île de Scyros, naquit dans cette île peu de temps avant la guerre de Troie. Il y fut élevé jusqu'après la mort de son père ; mais l'infailible Calchas ayant prononcé que les grecs ne prendroient jamais Troie sans le fils d'Achille (Voyez FATALITÉ.), Ulysse & Phénix l'allèrent arracher de sa retraite, malgré les pleurs de son aïeul paternel, pour le conduire dans leur camp. La grande jeunesse où il étoit encore quand il prit les armes, lui fit donner le nom de Néoptolème, comme la couleur de ses cheveux lui avoit originairement fait donner le nom de *Pyrrhus* ou blond-ardent ; d'autres disent que ce dernier nom n'avoit d'autre origine que le nom de *Pyrrha*, porté par son père, pendant qu'il avoit été déguisé en fille.

Il fut, comme son père, brave, brutal & féroce. Homère lui attribue de hauts faits d'armes, & une grande sagesse dans les conseils. Ce fut en conséquence de cette prudence, que, peu après son arrivée devant Troie, il fut chargé d'aller à Lemnos engager Philoctète à venir à Troie avec les flèches d'Hercule. Il étoit question de surprendre ce héros, qui étoit justement irrité contre les grecs, & de le déterminer à s'embarquer, sous prétexte de retourner en Grèce, tandis qu'on le meneroit sur la côte d'Asie. Pour cela *Pyrrhus* feint d'être mécontent des grecs, qui lui ont refusé les armes de son père Achille, & de s'en retourner à Scyros. Philoctète lui demande aussitôt de l'emmener avec lui, & lui confie déjà son arc & ses flèches pour les porter au vaisseau. *Pyrrhus* sent un secret remords de tromper un malheureux ; son cœur n'est point fait aux artifices ; il soupire ; enfin il déclare son projet à Philoctète, lui rend ses armes, & le laisse libre. Mais Ulysse, qui avoit accompagné *Pyrrhus*, persuada à Philoctète de se rendre à Troie. Voyez PHILOCTÈTE.

Pyrrhus fut le premier qui osa entrer dans le cheval de bois, & son exemple fut cause que cette funeste machine fut sur le champ remplie de guerriers. La nuit de la prise de Troie, il fit un carnage horrible, & eut la barbarie de massacrer de sa propre main l'infortuné Priam, sans respecter sa vieillesse ni la sainteté du lieu où il le trouva réfugié. Avec la même barbarie il fit précipiter le petit Astyanax du haut d'une tour, & ce fut lui qui immola Polixène sur le tombeau d'Achille. La beauté d'Andromaque, qui lui échut en partage, dompta ce furieux ; il en fit sa femme ou sa concubine. Les auteurs sont partagés sur le pays où il se

retira après le sacagement de Troye ; les uns ont dit qu'il alla prendre possession du royaume de son père, qui étoit Phria, dans la Thessalie ; les autres prétendent qu'il se rendit en Epire, où il s'établit & fonda un état. On dit que le devin Hélénius, fils de Priam, qui lui échut dans le partage des captifs, lui conseilla de s'en retourner par terre, pour prévenir les horribles tempêtes dont il prévoyoit que la flotte grecque seroit battue. Il y a apparence qu'il suivit ce conseil, puis que, pendant sa route, il fit la guerre à Harpalicus, dans la Thrace. Voyez HARPALICE.

Il épousa Hermione, fille de Ménélas & d'Hélène ; mais ce mariage ne fut point heureux. Hermione n'eut point d'enfans, & devint jalouse d'Andromaque, qui avoit donné un fils à *Pyrrhus*. La jalousie lui inspira le dessein de se défaire de sa rivale, de Molossus, fils de cette rivale, & de *Pyrrhus*. Elle n'y put réussir ; son dessein fut découvert (Voyez MOLOSSUS.) ; & craignant le ressentiment de son mari, elle écouta Oreste, qui lui proposa de l'enlever, de la ramener chez son père, & de l'épouser ; elle lui avoit été promise avant que d'être à *Pyrrhus*. Ovide, dans l'épître d'Hermione à Oreste, rapporte que Tyndare, aïeul maternel d'Hermione, l'avoit promise à Oreste durant la guerre de Troye, en l'absence de Ménélas, qui, pendant le même temps, promit à *Pyrrhus* de la lui donner. Euripide dit au contraire qu'Hermione fut promise à Oreste par Ménélas, afin d'empêcher qu'Oreste ne la tuât, comme il avoit tué Clytemnestre, sa mère. Sophocle arrange les aventures tout autrement ; il dit que Ménélas promit Hermione à Oreste avant le siège de Troye. Hygin a suivi une opinion particulière ; c'est que Ménélas, malgré la promesse qu'il avoit faite à *Pyrrhus* devant Troye, donna sa fille à Oreste, & puis la lui ôta pour tenir son premier engagement, lorsque *Pyrrhus* vint l'en sommer à Lacédémone.

S'il y a des variations sur le mariage de *Pyrrhus* avec Hermioné, il n'y en a pas moins sur sa mort. Oreste, voulant se venger de son rival, résolut de le faire périr dans le temple de Delphes ; d'autres disent qu'il périt effectivement dans ce temple, mais sans le ministère d'Oreste. Voici en peu de mots ces différentes traditions. D'abord on donne différens motifs du voyage de *Pyrrhus* à Delphes ; il y alla, disent les uns, pour reprocher à Apollon la mort d'Achille, & pour le sommer de lui en faire raison ; il y retourna ensuite pour appaiser la colère du dieu, en lui faisant des excuses de cette bravade. D'autres disent qu'il alla à Delphes pour y offrir les dépouilles des troyens ; d'autres qu'il fut demander à l'oracle ce qu'il y avoit à faire afin qu'Hermione sa femme lui donnât des enfans ; d'autres enfin, qu'il avoit dessein de piller le temple. Quoi qu'il en soit, il fut tué dans ce temple.

Des auteurs disent que, voyant que tout auprès du lieu de l'oracle les delphiens s'emparoiert de la chair de son sacrifice, il la leur ôta, qu'il fut tué par Machoereus, prêtre du temple, & que ce fut par l'ordre du dieu que ce prêtre agit ainsi. Mais la plus commune opinion est qu'Oreste fut le principal auteur de la mort de *Pyrrhus*, soit en se mettant à la tête des delphiens pour l'attaquer, après leur avoir fait accroire qu'il falloit prévenir le pillage de leur temple ; soit que, sans y assister en personne, il eût suborné les assassins. Virgile (*Æneid. lib. III. v. 330.*) le fait mourir de la main d'Oreste même. Il est donc certain, quoi qu'ait feint le grand Racine dans sa tragédie d'Andromaque, que *Pyrrhus* fut tué dans le temple de Delphes ; mais le lieu de sa sépulture n'est pas si certain. Ovide (*In Ibin.*) dit que ses os furent dispersés sur les frontières de l'Ambracie. Il fut cependant, dans la suite, honoré comme un héros ; les delphiens établirent même une fête annuelle en son honneur, nommée *Néoptolémées*.

Il eut trois femmes ; Hermione, dont il n'eut point d'enfans ; Lanasse, qui descendoit d'Hercule (Voyez LANASSE.) ; & Andromaque. Il eut des enfans de ces deux dernières ; mais on n'est pas d'accord de laquelle des deux descendoient ceux qui lui succédèrent au trône d'Epire, ni qui ils furent. Voyez ANDROMAQUE, DÉIDAMIE, LANASSE, MOLOSSUS, PERGAMUS, PIALIS, PIETUS.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une calcédoine *Pyrrhus*, fils d'Achille, qui précipite Astianax du haut des murailles de Troye.

Sur une sardoine, Polixène égorgée & sacrifiée par *Pyrrhus* sur le tombeau de son père Achille. Polixène est à genoux ; & *Pyrrhus* debout devant elle est sur le point de lui enfoncer l'épée dans la gorge.

Sur une cornaline, le sacrifice de Polixène. Polixène, la tête voilée, appuyée sur ses mains, est assise sur un autel, auprès d'une colonne, sur laquelle il y avoit une urne cinéaire, qui marque le tombeau d'Achille. Devant elle, on voit *Pyrrhus* debout dans l'attitude de la sacrifier. Cette gravure est de la première manière.

Sur une sardoine, le même sujet mieux exprimé. Polixène y est assise sur un bouclier, auprès d'un autel orné de guirlandes, & d'une épée qui y est attachée. On voit voltiger autour l'ame d'Achille, figurée par Psyché accroupie, posée sur une colonne. L'infortunée Polixène a le sein découvert jusqu'à la ceinture, de même que la tête, dont elle rejette le voile avec la main gauche. Derrière elle est placé *Pyrrhus*, qui, le fourreau de son épée pendu au côté gauche, la prend avec

la main du même côté par les cheveux noués derrière la tête, comme Polygnote les avoit peints à Delphes; il tient de la main droite son épée nue, & Polixène lui arrête la main.

Cette pierre appartenoit autrefois à Ficoroni, & le P. Scarfo la fit graver, en accommodant à son ordinaire le sujet à un fait d'histoire romaine, qu'il interpréta à sa manière, & qu'il donna pour celui de Tarquin & de Lucrece. Il soutenoit hardiment qu'on voyoit dans la gravure la manière romaine, qui se distinguoit évidemment de la grecque; mais Winckelmann désite tous ceux qui parlent de la manière romaine dans l'art, d'en donner les marques, ni d'en déterminer le caractère.

PYRRHUS, roi d'Épire. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΥΡΡΟΥ.

Ses médailles autonomes sont :

RR. en argent.

R. en bronze.

RRR. en or.

Winckelmann (*Hist. de l'Art. 614.*) dit: « Outre les médailles du roi *Pyrrhus*, qui sont de la plus belle fabrique, il y a une statue plus grande que nature conservée au cabinet du Capitole, & deux ou trois têtes de demi-bosse, entièrement ressemblantes à celle de la statue, qui mériteroient une attention particulière, si les unes & les autres pouvoient être considérées comme les véritables portraits de *Pyrrhus*, ainsi qu'on le dit communément. L'une de ces têtes en marbre se trouve au palais Farnèse, l'autre de porphyre se voit à la villa Ludovisi. En vertu de cette opinion reçue, Geri a donné le nom de *Pyrrhus* à une tête semblable, sur une pierre quarrée du cabinet du grand-duc de Toscane, à Florence. Pour réfuter cette dénomination, il suffira de rapporter un usage établi, savoir que les successeurs d'Alexandre, & par conséquent *Pyrrhus*, se faisoient raser; & comme les têtes dont nous parlons, ainsi que la statue du Capitole, ont des barbes épaisses & crépues, il résulte qu'aucune tête barbe ne peut représenter ce roi. Ainsi Pignorius avoit observé avant moi que les portraits de *Pyrrhus* sur les médailles avoient un menton uni. Il en est de même, suivant le ténoignage d'Athénée, des autres rois grecs, ainsi que nous voyons par leurs médailles. Sur le seul médaillon en or, pièce de la plus grande rareté, conservée dans le cabinet du grand-duc de Toscane à Florence, on voit *Pyrrhus* avec un menton garni d'un poil très-court. Or, comme le nom de *Pyrrhus* ne sauroit être donné à cette statue, par les raisons que nous venons d'alléguer, & que la tête est manifestement idéale, on pourroit se figurer d'y voir représenter un dieu Mars; mais cette opinion n'est pas non plus recevable, attendu que tous les simulacres de Mars, en mar-

Antiquités, Tome V.

bre & en médailles, nous offrent toujours ce dieu sans barbe. Je pense donc que cette statue, dont l'air de tête ressemble plus à un Jupiter qu'à tout autre dieu, représente Jupiter belliqueux, *απειλος*, qui porte aussi le surnom de *σπαρτιος*, c'est-à-dire, *chef des armées*. Quant à la cuirasse, elle a été donnée aussi à d'autres dieux; à Bacchus sur l'autel de la villa Albani, & au Mercure de bronze du cabinet de M. d'Hamilton, deux morceaux déjà cités. Cependant, comme la chevelure & la barbe sont fort différentes de l'idée d'un Jupiter, & que la tête de notre statue ressemble assez à celle d'Agamemnon, je ne trouve pas d'explication plus vraisemblable que de dire que ce monument représente le roi Agamemnon, sachant d'ailleurs qu'il avoit un temple à Sparte, & qu'il étoit révééré sous le nom de *Zeus* ou de Jupiter, nom que Gorgias donnoit à Xerxès, & Oppien à l'empereur Commode. Il est certain que la tête de la statue du Capitole a de la ressemblance avec la figure d'Agamemnon, qui est sur la grande urne sépulcrale du même cabinet, où est représentée la dispute de ce roi avec Achille au sujet de *Briséis* ».

Celui qui le premier a donné le nom de *Pyrrhus* à la statue du Capitole, paroît s'être fondé sur les têtes d'éléphants, qu'on y trouve sur la cuirasse. *Pyrrhus* fut le premier qui fit passer des éléphants (*Varro, de lingua latin. 6. c. 3.*) en Italie; & l'on voit représentés des éléphants sur son tombeau, à Argos (*Pausan. l. II. p. 158.*).

ΠΥΡΡΩΝ *εορτή*, le jour des torches, fête célébrée à Argos en mémoire du signal que Lyncée donna avec des flambeaux à Hypermnestre, qui étoit en lieu de sûreté (*Pausan. Corinthiac.*).

PYRSEPHORE, porte-torche. C'étoit dans les Ephésies d'Athènes le même personnage que le *lampadophore* des autres cités.

PYTHAGORICIENS. Voyez le Dictionn. de Musique & de Philosophie ancienne.

PITHAULIQUE. Bartholin, dans le *chap. 7 du liv. III* de son traité de *tibis veterum*, parle d'une espèce de flûte, qu'il appelle *pythaulique*, d'après Diomède. Cette flûte *pythaulique* n'étoit autre chose que l'espèce de cornemuse des anciens, qui avoit un tonneau au lieu d'outre. (*F. D. C.*)

PYTHIADE, espace de quatre ans révolus depuis une célébration des jeux pythiques jusqu'à l'autre. Les grecs comptoient quelquefois par *pythiades*, quoique ce fût ordinairement par *olympiades*. Les *pythiades* commencèrent 580 ans avant l'ère vulgaire. (*D. J.*)

PYTHIE. C'étoit la prêtresse d'Apollon à Del-

phes ; elle fut ainsi nommée à cause du serpent Python, que ce dieu avoit tué près de-là. On ne choisit d'abord que des jeunes filles tirées des maisons pauvres. Une aventure arrivée à une jeune *pythie* qui fut enlevée, donna lieu à la loi qui ordonnoit de n'élire que des femmes au-dessus de cinquante ans. Il n'y eut pendant long-temps qu'une *pythie* ; mais on en vit quelquefois deux & jusqu'à trois. La *pythie* ne rendoit ses oracles qu'une fois l'année ; c'étoit vers le commencement du printemps. Elle se préparoit à ses fonctions par plusieurs cérémonies. Elle jeûnoit pendant trois jours, & avant de monter sur le trépied, elle se baignoit dans la fontaine de Castalie ; elle avoit aussi une quantité d'eau de cette fontaine, parce qu'on croyoit qu'Apollon lui avoit communiqué une partie de sa vertu. Après cela, on lui faisoit mâcher des feuilles de laurier, cueillies encore près de cette fontaine. Ces préambules achevés, Apollon avertissoit lui-même de son arrivée dans le temple, qui trembloit jusque dans ses fondemens. Alors les prêtres conduisoient la *pythie* dans le sanctuaire, & la plaçoient sur le trépied. Dès que la vapeur divine commençoit à l'agiter, on voyoit ses cheveux se dresser, son regard devenir farouche, sa bouche écumer, & un tremblement subit & violent s'emparer de tout son corps. Dans cet état, elle faisoit des cris & des hurlemens qui remplissoient les assistans d'une sainte frayeur. Enfin, ne pouvant plus résister au dieu qui l'agitoit, elle s'abandonnoit à lui, & proféroit par intervalles quelques paroles mal articulées. Les prêtres les recueilloient avec soin, les arrangeoient ensuite, & leur donnoient avec la forme du vers une liaison qu'elles n'avoient pas en sortant de la bouche de la *pythie*. L'oracle prononcé, on la retiroit du trépied, pour la conduire dans sa cellule, où elle étoit plusieurs jours à se remettre de ses fatigues. Souvent, dit Lucain, une mort prompte étoit le prix ou la peine de son enthousiasme.

Cette vapeur divine qui agitoit la *pythie* sur le trépied, n'avoit pas toujours la même vertu ; elle se perdit insensiblement ; sur quoi Cicéron (*Liv. II de la Divination.*) raille agréablement, quand il dit : « Cette vapeur qui étoit dans l'exhalaison » de la terre, & qui inspiroit la *pythie*, s'est » donc évaporée avec le temps. Vous diriez qu'ils » parlent de quelque vin qui a perdu sa force. » Quel temps peut consumer ou épuiser une vertu » toute divine ! Or, qu'y a-t-il de plus divin » qu'une exhalaison de la terre qui fait un tel » effet sur l'ame, qu'elle lui donne la connoissance de l'avenir & le moyen de s'en expliquer » en vers » ?

PYTHIEN, nom d'un des nomes des anciens, & qui se trouve décrit assez au long dans Strabon & dans Pollux.

Strabon, dans le liv. IX de sa *Géographie*, article *Phoside*, nous apprend que le nome *pythien* se jouoit pendant les jeux pythiques, par les joueurs de flûtes sans chant. Le nome *pythien* avoit cinq parties ; 1°. l'anacrousis, 2°. l'ampeira, 3°. le catakeulisme, 4°. les iambes & dactyles, 5°. les syringes. L'air ou nome *pythien* avoit été composé par Thimosthènes, amiral de Ptolémée II, pour célébrer le combat d'Apollon contre le serpent (Python sans doute). Les cinq parties de cet air ou nome signifioient :

L'anacrousis, le prélude.

L'ampeira, le commencement du combat.

Le catakeulisme, le combat même.

Les iambes & dactyles, le péan chanté à l'occasion de la victoire, & avec les rythmes convenables.

Enfin, les syringes imitoient les sifflemens d'un serpent qui expire.

Pollux, à la fin du chap. 10 du liv. IV de son *Onomasticon*, divise aussi le nome *pythien* en cinq parties, dont quelques-unes portent des noms différens, & dont celles qui ont le même nom signifient autre chose que ne le dit Strabon. Voici ce que dit Pollux.

Le nome *pythique* qui se chante ou s'exécute sur des flûtes, a cinq parties.

1°. L'ampeira, dans laquelle Apollon se prépare au combat, & cherche son avantage.

2°. Le catakeulisme, dans lequel il provoque le serpent.

3°. Le iambe, dans lequel il combat. Le iambe contient encore deux autres parties ; le chant de la trompette, & l'odontisme qui imite le grincement des dents du serpent pendant le combat. L'odontisme s'exécutoit sur la flûte, comme Pollux le dit un peu plus haut.

4°. Le spondée, qui représentoit la victoire du dieu.

5°. Enfin, le catachoreusis, dans lequel Apollon célèbre son triomphe, en chantant au son des chants de victoire. (*F. D. C.*)

PYTHIEN (Apollon). Voyez PYTHON.

PYTHIENS ou PYTHIQUES. La défaite du serpent Python donna lieu à l'institution des jeux *pythiques* à Delphes, où on les célébra d'abord tous les huit ans ; mais, dans la suite, ce fut tous les quatre ans, en la troisième année de chaque olympiade, en sorte qu'ils servoient d'époque aux habitans de Delphes. Dans les commencemens, ces jeux ne consistoient qu'en des combats de chant & de musique. Le prix se donnoit, dit

Pausanias, à celui qui avoit fait & chanté la plus belle hymne en l'honneur du dieu, pour avoir délivré la terre d'un monstre qui la désoloit. Dans la suite, on y admit les autres exercices du pancrace, tels qu'ils étoient aux jeux olympiques. *Voyez APOLLINAIRES.*

Les premiers jeux *pythiens* furent célébrés la seconde année de la quarante-huitième olympiade. On donnoit aux vainqueurs une couronne de laurier & des pommes cueillies dans les jardins du temple d'Apollon.

PYTHIQUE, flûte dont on accompagnoit les péans. On l'appelloit encore *parfaite*, & on s'en servoit pour accompagner la chanson appelée *pythique*. (*Voyez POLLUX, Onomast. chap. 10. liv. IV.*) Puisque Pollux appelle aussi *parfaite* la flûte *pythique*, elle devoit être une des flûtes viriles des anciens. *Voyez VIRILE. (F. D. C.)*

PYTHIQUE. Pollux dit encore (*Onomast. l. IV. c. 9.*) « que l'instrument des plus petits joueurs de cithare, que les uns appellent *pythique*, s'appelle aussi *daëtilique* ». Quoique je ne comprenne pas ce que signifie ces *plus petits joueurs de cithare*, je crois pourtant qu'on est en droit d'inférer de ce passage, ou qu'il y avoit une espèce de cithare appelée *pythique* & *daëtilique*, ou que la flûte ainsi surnommée étoit propre à accompagner les cithares.

Pollux dit encore, dans le chapitre 10. du même livre, qu'il y avoit un nome *pythique* ou *pythien*, dont Sacadas étoit l'inventeur. (*F. D. C.*)

PYTHIUM, en Macédoine. ΠΥΘΙΕ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

PYTHON (Serpent). } Les poètes & les
PYTHIEN (Apollon). }
 mythologues ont chanté à l'envi l'histoire de *Python*, dont quelques-uns font un serpent femelle. Il est nommé *Typhon* dans Homère (*Hymn. in Apoll.*). D'autres auteurs l'appellent *Δελφών*. Callimaque (*Hymn. in Del. v. 91.*) nous apprend qu'il avoit sa demeure sur les bords du fleuve *Plistus*, & que de ses replis il environnoit neuf fois le mont *Parnasse*. On lit dans Stace (*Thebaid. lib. V. v. 531.*), qu'il se replioit sept fois autour de Delphes, & que lorsqu'il eut été tué, il occupoit cent arpens de terre en longueur. Callimaque ne dit rien de sa naissance, & s'accorde assez bien avec Homère sur l'âge d'Apollon, quand il tua ce monstre; il ne diffère qu'en ce qu'il semble admettre que le dieu tua le serpent, parce qu'il lui disputoit

la possession de l'oracle de Delphes; & en cela plusieurs auteurs sont de l'avis de Callimaque.

D'autres disent qu'Apollon encore enfant le tua pour venger sa mère Latone, qu'il avoit poursuivie pendant sa grossesse, par ordre de Junon. Cléarque de Soles (*Athen. Deipnos.*) raconte que Latone étant partie de l'île d'Eubée avec ses deux enfans, Apollon & Diane, elle passa près de l'antré où se retiroit *Python*; que le monstre fortit pour les assaillir, & que Latone ayant pris Diane entre ses bras, monta sur une pierre, d'où elle encourageoit son fils, en lui disant, *ἦ παῖ, frappe, mon fils (Orph. Argon. lib. II.)* On a ajouté à ce récit, que toutes les nymphes de l'antré *Corycion* s'assemblèrent pour être présentes au combat d'Apollon contre *Python*; qu'excitant le dieu par mille acclamations, elles se servirent de l'expression de Latone *ἦ παῖ*, & que ces mots *ἦ παῖ* *ἦ παῖ* ont été employés pour cette raison comme refrain aux chansons en l'honneur d'Apollon. C'est peut-être de-là aussi qu'est formé le mot *Pæan*, par lequel on désigne quelquefois ce dieu.

Ovide (*Metam. l. I.*) raconte la fable du serpent *Python* un peu différemment. La terre, selon cet auteur, qui, après le déluge, étoit couverte de limon, produisit des animaux d'une infinité d'espèces, & parmi tant de monstres différens, elle engendra cependant le redoutable *Python*, la terreur des mortels.

..... *Te quoque, maxime Python,*
Tum genuit; populisque novis incognita serpens
Terror eras.

Antonius Liberalis en parle dans les mêmes termes, & Stace l'appelle *Terrigenam Pythona*. Le sentiment d'Ovide revient assez à celui d'Homère, qui dit que Junon tira du sein de la terre les vapeurs qui servirent à la génération de ce monstre.

Les sentimens des auteurs sont aussi partagés sur les circonstances de la mort du serpent, que sur sa naissance. Il nous importe peu d'examiner cette question que plusieurs auteurs ont traitée (*Strabon. Dictionson. Delph. phœnic. c. 1. 7. 8. Heliodorus Stot. ad Eurip phœniss.*). Ceci doit suffire pour expliquer le surnom de *Pythius*, que la victoire remportée par Apollon sur *Python* fit donner à ce dieu. Homère assure positivement que c'est-là l'origine de cette épithète (*Hymn. in Apoll. v. 371.*).

Le surnom *Πύθιος* est quelquefois marqué sur des médailles où Apollon est figuré sans les symboles de sa victoire sur le serpent. Nous en avons un exemple dans une d'Egypte de Néron, & sur une autre de Domitien, frappée à Tralles (*Vall. urb. numif. p. 292.*) avec la légende ΠΥΘΙΟΣ ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ. Le dieu est figuré avec un habit de

femme, tenant de la main droite une branche de laurier, & de la gauche une lyre; mais le serpent qu'on voit sur plusieurs médailles comme attribut d'Apollon, se rapporte vraisemblablement à la fable de *Python*.

Apollon-*Pythien* devoit être reconnoissable à quelqu'attribut, & cet attribut devoit être l'arc & le serpent. Pausanias nous apprend qu'on voyoit à Samos une très-belle statue de ce dieu, ouvrage de deux sculpteurs, Téléclès & Théodore, frères, & que le premier en fit une moitié à Samos, pendant que son frère travailloit l'autre à Ephèse. Il n'en fait point la description. La victoire d'Apollon sur le serpent *Python* est représentée sur des pierres gravées. Le bel Apollon de Belvédère est sans doute un Apollon-*Pythien* (*Rec. de pierres grav. Paris, Mariette, in-4°. Première partie, pl. III. & deuxième partie, pl. I.*). Voyez APOLLON, PHŒBUS.

On voit dans le cabinet du grand-duc (*Mus. Flor. t. III. p. 18. pl. xij.*), une statue que l'on dit être un Apollon-*Pythien*; il ne porte cependant aucun des attributs de sa victoire sur le serpent *Python*; mais ce serpent est sous les pieds du dieu, nud & assis, tenant de la main droite le *plectrum*, dont il touche une lyre.

Le culte d'Apollon-*Pythien* étoit établi dans plusieurs pays de la Grèce (*Laurenberg. de grac. antiq.*). Ce dieu avoit un temple à Samos, & c'étoit probablement dans ce temple qu'étoit placée la statue faite par les deux frères dont parle Pausanias. Cet auteur nous apprend qu'il y avoit à Athènes (*Paus. Attic. ed. Kuhn. p. 44. & Arcad. p. 631.*) un temple d'Apollon-*Pythien*, dont les débris annonçoient encore de son temps la magnificence. Pisistrate, magistrat de cette ville, avoit élevé cet édifice, selon Thucydide.

Non-seulement on éleva beaucoup de temples en son honneur; mais on institua encore des jeux que l'on nomma *pythiques*, en mémoire de sa victoire.

PYTHONISSE étoit la même chose que la *pythie*, avec cette différence qu'il paroît que les poètes donnent quelquefois le nom de *pythonisse* à toute forcère en général.

PYTHOPOLIS, en Bythinie. ΠΥΘΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.



Q.

Q. Cette lettre chez les anciens étoit numérale, & signifioit cinq cents ; & quand il se trouvoit un tiret dessus, 50,000.

Par abréviation, Q. vouloit dire *Quintus* ; Q. B. V. *quod bene vertat* ; Q. F. F. F. Q. S. *quod felix, faustum fortunatumque fiet* ; Q. R. C. F. que l'on trouve dans les fastes, *quandò rex comitiavit fas*, ou *quandò rex comitia fugit* ; parce que le roi, qu'on appelloit *rex sacrificulus*, venoit faire un sacrifice dans les comices, & que la seconde partie de cette journée étoit faite ; mais pour rappeler l'expulsion du roi Tarquin, dès que le *sacrificulus* avoit fini son sacrifice, il s'entuyoit du comice, action exprimée par la dernière lettre qui signifie *fugit*.

Dans un autre endroit, on lit Q. S. D. F. que l'on explique par *quandò stercus delatum fas*, pour marquer le jour où l'on nettoyoit les ordures du temple de Vesta, pour les aller porter dans le Tibre. Ce jour étoit le dix-sept des calendes de juillet.

On peut diviser (*Nouv. Diplomatique, t. II. p. 327.*) en cinq grandes séries les Q des marbres, des médailles & des manuscrits.

La première série des Q se reconnoît à leurs queues droites, sans être la continuation des côtés de la panse ; elle se subdivise en neuf sous-séries, caractérisées comme il suit : 1°. queue perpendiculaire, 2°. oblique, 3°. un peu courbée par le bout inférieur, 4°. à panse dont le tour admet quelque ligne droite, 5°. en D contourné, 6°. queue brisée, 7°. horizontalement posée & panse en ovale ou losange, 8°. en cercle, 9°. queue ou point interne. Les trois premières sous-séries appartiennent aux siècles antérieurs à l'ère vulgaire, la quatrième à tous les temps, les suivantes seulement au moyen âge.

La queue des Q de la deuxième série n'est que la continuation du côté droit : 1°. queue repliée sur elle-même, sans nœud, 2°. nouée & recourbée, 3°. Q en S contournée, 4°. en a, 5°. en 9, 6°. queue courbée intérieurement, 7°. en C & faisant un angle avec une droite. Les sous-séries 1, 3, 4, 7, précèdent l'ère vulgaire, & ne descendent pas quatre siècles après, si ce n'est la dernière. Les 2, 5, 6, conviennent au moyen âge & même aux bas temps.

La queue des Q de la troisième série naît du côté gauche : 1°. panse anguleuse, 2°. ample

queue circulaire, 3°. panse étroite, 4°. Q presque en C, 5°. en P, 6°. queue longue, 7°. doublement recourbée en-dessus, 8°. en-dessous, 9°. double, 10°. relevée d'un monticule, &c. Les 1, 2, 3 sous-séries dominent deux siècles avant l'ère vulgaire, & un après ; les 4, 5, 6, 8, 9, depuis le premier jusqu'au dixième ; les 7 & 10 aux moyen & bas temps.

Les autres diverses jonctions de la queue avec la tête forment la quatrième division : 1°. queue massive, 2°. en S introduite dans la panse, 3°. en U, 4°. panse ouverte, 5°. fermée & toujours appuyée sur une queue, 6°. détachée, 7°. de plus presque en C couché sur le dos, 8°. attachée, courbée & recourbée, 9°. tête maigre, 10°. massive. Les sous-séries 1 & 10 appartiennent aux moyens & bas siècles, les autres aux premiers. Les 2 & 3 ne laissent pas de descendre considérablement.

La cinquième série n'admet que les 9 minuscules : 1°. ordinaire, 2°. haste excédente, 3°. q aigus, 4°. à panse irrégulière, 5°. ouverte, 6°. en y, 7°. gothique chargé d'angles & de pointes.

Q & QU remplacés par le C chez les latins. Voyez C. Qui.

Q sur les médailles. Sur quelques-unes de Néapolis, dans la Campanie, on voit le Q remplacer l'Ω.

QUADRA. Ce terme désignoit chez les romains, 1°. une assiette de bois, dans laquelle le petit peuple alloit recevoir son pain aux distributions publiques. Cette assiette étoit la marque (*testera*) à laquelle on reconnoissoit ceux qui devoient avoir part à cette distribution. 2°. *Quadra* étoit encore ce que les romains appelloient en deux mots *quadratum panem*, & les grecs *ελαμνηιον*, un pain, *ενοση εντραμας*, *habentem incisuras*, comme parle Athénée, c'est-à-dire, un pain partagé en petites fractions marquées par les lignes qu'on tiroit dessus en carré. Voyez PAINS.

QUADRAGESIMA, droit d'entrée que l'on payoit pour les marchandises aux fermiers de la république. Néron abolit cet impôt, comme nous l'apprend Tacite (*Annal. 13. 51. 3.*) : *Manet tamen abolitio quadragesima quinquagesimaeque, & qualia exactionibus illicitis nomina publicani invenerunt.* Mais quelques auteurs prétendent qu'il ne s'agissoit que de l'impôt mis sur les biens contestés & en

discussion ; impôt , en effet , dont on ne trouve plus de trace depuis Néron , & que le cruel Caligula avoit introduit , pour soutenir ses folles dépenses ; au lieu que , sous les empereurs suivans , il est encore parlé d'un quarantième , mis sur l'entrée des marchandises , & d'autres impôts connus sous le nom de *portoria*.

QUADRANS étoit chez les romains la plus petite monnoie de cuivre , excepté le *sextans* ; mais parce que le mot *quadrans* signifie proprement & premièrement la quatrième partie de quelque chose , il est certain que la pièce qui se nommoit *quadrans* , s'appelloit ainsi , parce qu'elle étoit la quatrième d'une plus haute monnoie. Donc le *quadrans* du temps de la république étoit la quatrième partie de l'as ; mais je ne voudrois pas nier que , sous les derniers empereurs , diverses petites pièces de cuivre n'aient eu le nom de *quadrans* , dont l'une étoit moindre que l'autre en poids & en valeur. Quant au poids du *quadrans* , quoiqu'il ait varié , nous en pouvons dire quelque chose avec certitude , parce que tous les auteurs qui ont parlé de l'as , sont d'accord que du commencement , il pesoit une livre romaine , c'est-à-dire , douze onces romaines ; donc il s'enfuit qu'alors le *quadrans* étoit du poids de trois onces , & par cette raison s'appelloit *triuncis* ou *teruncius* , comme Pline le rapporte (*Lib. XXXIII.*).

Mais nous apprenons du même auteur , que du temps de la première guerre punique , la république ne pouvant fournir aux excessives dépenses qu'il lui falloit soutenir , fit battre des as du poids de deux onces , dont elle paya ses dettes , parce qu'elle y gagnoit les cinq sixièmes. Alors il est évident que le *quadrans* pesoit demi-once , c'est-à-dire , quatre drachmes.

Les mêmes romains ayant été vaincus par Annibal l'année que Fabius Maximus fut dictateur , ils diminuèrent encore de la moitié le poids des as & les firent du poids d'une once seulement ; de sorte qu'alors le *quadrans* ne pesoit qu'un quart d'once , c'est-à-dire , deux drachmes.

Enfin , peu de temps après , ajoute Pline , les as furent faits du poids de demi-once par la loi *papia* , & par conséquent le *quadrans* fut réduit au poids d'une seule drachme.

Il y avoit à Rome , sous Auguste , des bains publics , où le petit peuple étoit reçu pour un *quadrans* ; c'est pourquoi Sénèque les appelle *rem quadrantariam* , ou , comme nous disions , les bains d'un sou. Juvénal y fait allusion , quand il dit (*Sat. 1. 158.*) :

Nec pueri credunt , nisi qui nondum are lavantur.

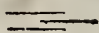
« Les enfans même ne le croient pas ; il n'y a que

» ceux qui ne payent rien pour leurs bains , qui
» donnent créance à de telles chimères ».

Cicéron (*Pro Cael. c. 25.*) nous apprend que de son temps le *quadrans* étoit la plus petite espèce de monnoie chez les romains , par l'injurieux sobriquet de *quadrantaria* qu'il donne à Clodia , sœur du fameux Clodius , l'ennemi de Milon. Ce surnom assimiloit Clodia aux débauchées les plus viles & les moins chères.

QUADRANS , monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. Voyez *KODRANTÈS*.

QUADRANS , monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe 

Elle valoit :

- 3 onces.
- ou 6 semi-onces.
- ou 9 duelles.
- ou 12 siciliques.
- ou 18 sextules.
- ou 72 sèripules.

QUADRANS , *triunx* , *teruncius* , monnoie des anciens romains.

Elle valut , depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485 , selon M. Pauton dans sa *Métrologie* , 5 sous monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

- 1 $\frac{1}{2}$ sextans.
- ou 2 sescuncia.
- ou 3 onces.
- ou 6 semuncia,
- ou 18 sextula.

QUADRANS , monnoie des romains sous Constantin & ses successeurs. Voyez *ASSARION*.

Pour connoître l'évaluation de Romé de Lille , voyez *MONNOIE*.

QUADRANS , *triunx* , *teruncium* , mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit deux pouces & $\frac{853}{1000}$ de France , selon M. Pauton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

- 1 sextans &
- ou 3 onces.

QUADRANS, *quartarius*, *triunx*, *teruncium*. mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 5 roquilles & $\frac{1}{1000}$ de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 3 onces.

QUADRANS, *triunx*, *teruncium*, mesure grammée des anciens romains.

Elle valoit 180 toises carrées & $\frac{2}{7}$ de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 3 onces.

Pour connoître les évaluations de Romé de l'isle, voyez MESURES.

QUADRANS, *triunx*, *teruncium*, division de l'ancienne livre romaine.

Elle valoit en poids de France 1578 grains, selon M. Pauçon.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 3 onces.

Pour connoître l'évaluation de Romé de l'isle, voyez POIDS.

QUADRANTAL. Le *quadrantal* ou l'amphore capitoline étoit une mesure fixe d'un pied cubique, & qui pouvoit comprendre autant de vin qu'il en falloit pour faire le poids de quatre-vingt livres. Il faut distinguer le *quadrantal* ou l'amphore capitoline de l'amphore ordinaire, qui étoit une mesure indéterminée, tantôt plus grande & tantôt plus petite, & dans laquelle les romains avoient coutume de conserver leur vin.

QUADRATARIUS. La signification ordinaire de *quadratararius* est un ouvrier qui équarrit de la pierre ou du marbre. Les *lapideæ* ou *quadratarii* sont mis dans la même classe, *loi première*, au code des *excusationibus artificum* ; mais, en fait de pierre ou de marbre carré, il s'en tailloit pour beaucoup d'autres ouvrages que pour le corps solide des bâtimens. On en scioit de diverses couleurs, & l'on en formoit des carrés plus ou moins grands, dont on revêtoit les murs, & dont on embellissoit par compartimens les pavés des temples & d'autres édifices publics & particuliers.

L'art de tailler & d'employer ainsi ces pierres,

étoit un métier tout autre que celui d'équarisseur ordinaire, & s'appelloit *ars quadrataria*. Ce terme est employé dans une légende très ancienne des quatre couronnés, qui furent martyrisés sous Dioclétien : *Dùm Diocletianus omnes metallicos congregaret, invenit Claudium, Castorium, Symphorianum & Nicofratum, mirificos in arte quadrataria*. Les ouvriers qui en faisoient profession, s'appelloient *quadratarii*, & leur ouvrage *opus quadratarium*.

QUADRATUS, surnom de la famille *UMMIDIA*.

QUADRATUS, surnom donné à Mercure, parce qu'anciennement on le représentoit sous la figure d'une pierre carrée. Voyez HERMÈS, TERMES.

QUADRIGARIUS habitus, habillement que portoient les cochers du cirque, & que Caligula ne rougit pas de porter publiquement (*Sueton. Calig. c. 19.*). Il consistoit en plusieurs courroies qui leur ceignoient la poitrine & le ventre. On le voit à un cocher sculpté sur un tombeau antique, publié par Fabretti (*Col. Traj. c. 8. p. 259.*), & par Winckelmann (*Nº. 203. Monumenti inediti.*).

QUADRIGATI. C'est ainsi qu'on nomma les premiers deniers d'argent qui furent faits à Rome, l'an 485 de sa fondation, qu'on commença d'y fabriquer de la monnoie d'argent. Ces premiers deniers d'argent valoient dix as de cuivre, & furent d'abord du poids d'une once. Leur empreinte ordinaire étoit une tête de femme coiffée d'un casque, auquel étoit attachée une aile de chaque côté (Cette tête représentoit la ville de Rome.), & une Victoire menant un char attelé de deux ou quatre chevaux de front ; ce qui fit appeller ces pièces, lorsqu'il y avoit deux chevaux de front, *bigati*, & lorsqu'il y en avoit quatre, *quadrigati*. Sur le revers de ces pièces, on voyoit souvent les figures de Castor & de Pollux.

QUADRIGE. Le *quadrige* étoit une espèce de char en coquille, montée sur deux roues, avec un timon fort court auquel on atteloit quatre chevaux choisis entre tous ceux qui étoient le plus en réputation de vitesse, rangés de front tous quatre.

La seule vue de ces *quadriges* suffit pour faire sentir qu'il n'y avoit rien d'aussi léger, de si mobile, & que ces quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuse. Aussi les poètes, quand ils ont voulu nous donner l'idée d'une impétuosité extrême, ont-ils tiré leur comparaison d'un char à quatre chevaux qui couroit dans la lice :

Ut cum carceribus sese effudère quadriga,

Addunt se in spatium, & frustra retinacula ten-
dens,

Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Une pierre lancée avec une fronde, un trait d'arbalète n'alloient pas plus vite; ce sont les similitudes qu'emploie Sidonius Apollinaris. Et les romains qui avoient pris des grecs cet exercice, tout accoutumés qu'ils étoient à voir ces courses infensées, admiroient encore Eriichonius comme un héros plein d'audace & de courage, parce qu'il avoit osé le premier atteler quatre chevaux à ces sortes de chars (*Virgile, Georgic. III. v. 113.*):

Primus Eriichonius currus & quatuor ausus

Jugetur equos, rapidisque rotis insisteret videtur.

On comprend en effet que des courses de cette nature ne pouvoient pas manquer d'être périlleuses. Tantôt un cheval s'abattoit, & le char qui avoit peu de volume, peu de poids, recevoit une secousse capable de faire trébucher l'écuyer, qui tout droit pour l'ordinaire, avoit à-peine le ventre appuyé. Tantôt les quatre chevaux poussés à toutes brides, s'emportoient & prenoient le mors aux dents, avec le risque ordinaire en ces occasions :

Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Tantôt enfin un effieu rompoit, & le conducteur tombant se trouvoit heureux s'il n'étoit pas foulé aux pieds de ses chevaux. Homère & les tragiques grecs nous fournissent des exemples de tous ces accidens. Mais c'étoit bien pis encore à la rencontre d'un autre char que l'on vouloit devancer; car alors on faisoit tout ce que l'on pouvoit pour l'accrocher, pour le renverser au hasard de tout ce qui en pourroit arriver. Silius Italicus nous fait une peinture assez vive de cette espèce de choc, dont les suites étoient presque toujours funestes à l'un ou à l'autre :

Donec confusus primava flore juvena

Durius obliquum conversis pronus habenis

Oposuit currum, atque eversum propulit axem

Athlantis senio invaluit,

Voilà l'un des combattans accroché; qu'en arrive-t-il? vous l'allez voir.

..... Perfracta volvitur axe

Cernuus, ac pariter fusa, miserabile, campo

Discordes sternuntur equi,

L'écuyer & les chevaux tombent ensemble. La multitude des chars qui couroient en même-temps étoit ce qui faisoit le danger de ces courses. A

Rome, dans le grand cirque, on donnoit en un jour le spectacle de cent *quadriges* :

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus.

C'est Virgile qui le dit, & l'on en faisoit partir de la barrière jusqu'à vingt-cinq à-la-fois; c'est ce que les latins appelloient *missus, emissio*, & les grecs *ἀπειρος*. Nous ignorons combien de chars à quatre chevaux l'on assembloit à la barrière d'Olympie. J'ai peine à croire que le nombre en fût aussi grand qu'à Rome, sur-tout sous les premiers empereurs.

Mais quand nous supposerions qu'il n'y avoit pas plus de vingt ou trente *quadriges* aux jeux olympiques, toujours est-il certain que ces chars ayant à courir ensemble dans une lice qui n'étoit pas extrêmement large, & étant obligés de prendre à-peu-près le même chemin pour aller gagner la borne, devoient naturellement se croiser, se traverser, se heurter, se briser les uns les autres; & l'émotion que causoient ces événemens, faisoit le plaisir des spectateurs. (*D. J.*)

QUADRIGE (On voit un) sur les médailles de Catana, de Syracuse.

QUADRISOMUM. Voyez *BISOMUM*.

QUADRUPÈDE AILÉ. Il faut mettre au rang des fables les contes des *quadrupèdes ailés*, du griffon, du dragon *quadrupède*, des basilics, des lamies, & autres semblables, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des poètes.

Cependant, quoique toutes les histoires des *quadrupèdes ailés* soient fausses, il ne s'ensuit pas absolument que la nature ait refusé à tous sans exception une espèce de vol. Il y a dans les Indes Orientales & Occidentales des animaux qui ont les pieds de devant attachés par une espèce de membrane, qui leur tient, en quelque manière, lieu d'ailes. Tel est l'animal qu'on nomme le *dragon volant*, & que Pison ainsi que Bontius rangent parmi les *quadrupèdes*. Ces sortes d'animaux peuvent pendant quelque temps se mouvoir & se suspendre dans l'air. C'est ainsi que l'écureuil volant peut se soutenir par une membrane étendue qui l'empêche de tomber dans les sauts qu'il fait d'un arbre à l'autre. Il ne faut donc pas regarder les mots *volant* & *ailé* comme synonymes; il n'y a point de *quadrupèdes ailés*; mais il y en a un qui vole sans avoir des ailes, & c'est la seule chauve-souris. Certaines espèces de lézards & d'écureuils sont dits *voler improprement*; car ils ne peuvent se soutenir dans l'air que pendant des momens, au moyen des peaux qui sont attachées à leurs pattes, & qui leur servent à se suspendre dans les sauts qu'ils font d'un endroit un peu plus élevé à un plus bas. Voyez DRAGON.

QUADRUPULATOR

QUADRUPULATOR. Ce mot, qu'on trouve dans Cicéron, signifie un *délateur*, pour des crimes qui concernoient la république. On le nommoit *quadruplator*, parce qu'on lui donnoit la quatrième partie du bien des accusés, qui, sur sa délation, étoit confisquée. Plaute a forgé le verbe *quadruplari*, pour signifier *faire la profession de délateur.* (D. J.)

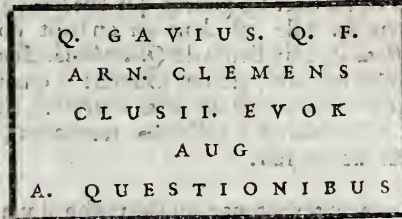
QUADRUSSIS, pièce de monnoie de cuivre, laquelle valoit quatre as. Voyez *QUATRUSSIS.*

QUÆSTORES, commissaires créés par le peuple de Rome pour présider aux jugemens des affaires d'état, qu'on appelloit les *recherches*, *quæstiones*, & qui étoient dévolues au peuple. *Accusatoris officium est inferre crimina*, dit Cicéron (*Ad Herenn. 4. 35.*), *defensoris diluere, testis dicere qua scierit, quæstoris unumquemque eorum in officio continere.* Ainsi, *quæstiores parricidii* étoient des juges choisis par le peuple pour connoître du crime de parricide, d'assassinat, ou de tout autre crime capital, comme le dit Festus: *Quæstiores parricidii appellantur qui de rebus capitalibus querunt.* Ces juges étoient d'abord le consul, le dictateur, le préteur, ou tout autre à qui le peuple consoit ce soin. Mais, l'an 604, on établit ce qu'on appelloit *quæstiones perpetua*, lesquelles furent dévolues aux mêmes juges, qui en connoissoient perpétuellement.

QUÆSTIONES perpetua, recherches perpétuelles, établies, comme nous l'avons dit, environ l'an 604 de Rome, & ainsi nommées, soit parce qu'elles avoient une forme prescrite & invariable, en sorte qu'elles n'avoient pas besoin d'une nouvelle loi, soit parce que les préteurs faisoient ces recherches perpétuellement & durant toute l'année de leur exercice, & que le peuple, comme auparavant, ne nommoit plus de commissaires pour faire ces sortes d'informations. L'objet des premières recherches perpétuelles furent les concussions, les crimes d'ambition, ceux d'état & de péculat. Sylla y ajouta le crime de fausse-monnoie, le parricide, l'assassinat, l'empoisonnement; & après lui, on y mit la prévarication des juges & les violences publiques & particulières. C'étoit de ces crimes que connoissoient quatre des six préteurs, dont les deux premiers s'occupoient des affaires des particuliers, qui étoient proprement l'objet de la juridiction de la préture. Cependant, depuis l'établissement des recherches perpétuelles, il y eut beaucoup de commissions exercées ou par le peuple lui-même dans les assemblées, ou par des commissaires créés extraordinairement, & cela à cause de la nouveauté & de l'atrocité du crime dont la vengeance étoit poursuivie, comme, par exemple, dans l'affaire de Milon, qui étoit accusé d'avoir tué Clodius, & dans celle de Clodius Antiquités, Tome V.

lui-même, accusé d'avoir violé les saints mystères.

QUÆSTIONIBUS (A). Gruter (543. 6.) a publié l'inscription suivante:



Cet officier est appelé ailleurs *quæstionarius*. Voyez *QUÆSTIONES.*

QUÆSTOR. Voyez *QUESTEUR.*

QUÆSTORII (Ludi). Voyez *JEUX.*

QUÆSTORIUM; la tente du questeur dans les armées; le *questoire*, où étoit déposée la caisse militaire. Polybe dit qu'on plaçoit trois sentinelles devant cette tente.

QUANDO rex comitiavit fas. Ces mots qui se trouvent dans les calendriers des marbres romains, sont expliqués à l'article *Q.*

QUARRÉES-LES-TOMBES, village de l'Artois, province de Bourgogne, nommé en latin moderne *parochia de Quadratis*, en sous-entendant apparemment *lapidibus*. Dans ce village, depuis un temps immémorial, on a découvert & on découvre encore des tombeaux de pierre. Moreau de Mautour, qui a communiqué sur ce sujet en 1716. des réflexions à l'académie des Belles-Lettres, dit que ce village est situé sur les confins de la petite contrée du Morvant, à deux lieues de la ville d'Avalon, & que l'espace du terrain où l'on trouve ces tombeaux, ne contient qu'environ six cents soixante pas de longueur, & environ cent soixante de largeur; ces tombes qui sont d'une pierre gristre, ont environ cinq ou six pieds de longueur. On en a brisé un grand nombre pour bâtir & pour paver l'église de ce lieu; on s'en est même quelquefois servi pour faire de la chaux; on en a réservé quelques-unes pour satisfaire la curiosité, & on les a laissées dans le cimetière.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on ne voit sur ces tombeaux aucune marque de christianisme, ni même d'autres figures, & qu'il n'y en a qu'un seul sur lequel on ait vu une croix gravée, & sur une autre un écusson qu'on ne sauroit déchiffrer. En creusant les fondemens de la sacristie, on en déterra deux, dans lesquels on trouva deux pen-

dans d'oreille ; dans un autre tiré d'une cave , quelques ossemens avec deux autres pendans d'oreille , & dans quelques autres enfin des éperons.

Il n'y a , selon Mautour , qu'une seule carrière dont on ait pu tirer les pierres qui ont servi à faire ces cercueils. Elle est dans un endroit nommé *champ Rotard* , à six lieues de *Quarrées-les-Tombes* ; & d'habiles maçons , qui ont examiné la qualité & la couleur de la pierre de cette carrière , parfaitement ressemblante à celle des tombeaux , sont convenus de ce fait.

Savoir maintenant par quelle raison il y a tant de tombeaux dans un lieu si peu célèbre , c'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner. On n'ignore pas qu'on avoit accoutumé autrefois d'enterrer les morts hors des villes , & sur les grands chemins ; que cet usage s'observoit à Paris , & dans toutes les Gaules , dans les premiers temps du christianisme , & qu'il y dura jusques bien avant , sous la troisième race de nos rois. L'on pourroit en conclure , ou qu'il y avoit quelque ville considérable près de *Quarrées* , ou que ce village auroit été un magasin de tombeaux pour en fournir aux villes voisines. Ces deux conjectures souffrent néanmoins de grandes difficultés. On ne trouve aucun vestige de ville aux environs de *Quarrées* ; les plus voisines sont Avalon , Saulieu & Lormé. De ces deux dernières , l'une est aujourd'hui misérable , & l'autre trop éloignée. Avalon n'en est véritablement qu'à deux lieues ; mais , outre qu'on n'y a jamais découvert aucun de ces tombeaux , cette ville est plus proche de la carrière que du village de *Quarrées* ; ainsi il n'y a pas d'apparence qu'on ait été chercher à quatre lieues ce qu'on trouvoit à moitié chemin.

Dans cet embarras , Mautour a recours à l'histoire , pour voir si quelque bataille n'auroit pas donné occasion à ce prodigieux amas de tombeaux. Deux événemens paroissent favorables à cette conjecture. Après la défaite & la mort d'Abdrame , général des sarrasins , les débris de son armée s'étant joints aux vandales , aux alains & aux ostrogoths , ces barbares désolèrent la Bourgogne , & se rendirent maîtres de Mâcon , de Chalons , de Dijon , d'Auxerre , d'Autun & de plusieurs autres villes. Or , Avalon étant située entre Autun & Auxerre , il y a lieu de croire que ces peuples ravagèrent aussi cette contrée. Ces tombeaux , qui se trouvent dans *Quarrées* & dans la campagne voisine , sont une nouvelle raison de le penser.

Le second événement est arrivé au commencement du onzième siècle , dans les années 1003 , 1004 & 1005. Henri premier du nom , duc de Bourgogne , étant mort sans enfans , Landri , comte de Névers , s'empara de plusieurs villes de

ce duché. Robert , roi de France , neveu de Henri , & son héritier légitime , entra peu de temps après dans la Bourgogne , prit la ville d'Auxerre , & mit le siège devant Avalon. Cette ville résista pendant trois mois ; & soit qu'il ne s'en rendit maître que par la famine , comme le disent quelques historiens , soit qu'il l'ait prise par assaut , comme d'autres l'assurent , il est probable que ce prince , pendant un si long siège , perdit beaucoup de soldats , & on pouvoit , dit-on , avoir fait , pour les enterrer , ce grand amas de tombeaux.

Mais il se présente une difficulté fort embarrassante , c'est que presque tous ces tombeaux paroissent n'avoir jamais servi. Mautour répond que peut-être la qualité de la pierre étoit propre à consumer les cadavres en peu de temps. Il seroit aisé d'en faire l'expérience , pour voir si cette idée a quelque fondement. Du moins , est-il sûr que Pline parle d'une certaine pierre qu'on trouvoit dans la Troade , aux environs de la ville d'Abus , qui en quarante jours réduisoit les corps en poudre. Voyez ASSIENNE.

Cependant , malgré ces raisons , il est plus sensé de croire que *Quarrées* étoit autrefois un magasin , un entrepôt , où l'on avoit conduit de la carrière de *Champ-Rotards* , des cercueils tout faits , pour être de-là transportés dans les lieux où l'on en auroit besoin ; & de-là vient qu'ils n'ont ni caractère , ni gravure , ni aucune marque qui prouve qu'ils aient servi. Ce qui confirme cette opinion , c'est la lecture d'un ancien manuscrit de la bibliothèque de M. de Savigny , président-à-mortier du parlement de Dijon , où Mautour a trouvé que , dans le treizième siècle , il y avoit dans *Quarrées* & aux environs , une multitude considérable de tombeaux de pierres qui n'avoient jamais été employés , & qui étoient devenus inutiles depuis que l'usage s'étoit établi d'enterrer les fidèles dans l'église.

Abrégéons ; l'amas de cercueils qui a donné le nom au lieu , n'est autre chose qu'un reste de magasin , que de riches marchands des anciens temps du christianisme avoient tiré de la carrière de *Champ-Rotard* , afin d'en pourvoir les autres villages du Morvant , dont la pierre ne peut être mise en œuvre ; & comme l'usage des sépulchres de pierre a cessé peu-à-peu , le magasin est resté inutile. (D. J.)

QUARTARIUS étoit une des petites mesures de liquides chez les romains , laquelle contenoit deux cyathes & demi. Il faut ici se rappeler que la plus grande des mesures de liquides s'appelloit *culeus* , qu'elle contenoit vingt amphores. L'amphore contenoit deux urnes ou quatre-vingt livres pesant. L'urne contenoit quatre congés , le conge

six setiers, le setier deux hémines ou demi-setiers; le demi-setier contenoit deux mesures nommées *quartarii*; chaque *quartarius* contenoit, comme je l'ai dit, deux cyathes & demi; enfin, le cyathe contenoit la quatrième partie d'un demi-setier, qui s'appelloit *acetabulum*. (D. J.)

QUARTARIUS, quartier, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit $\frac{1611}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paulton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 acétabules.

ou 3 cyathes.

ou 12 ligules.

QUARTARIUS, quartier, mesure de capacité pour les liqueurs des romains. Voyez **QUADRANS**.

QUARTIER. Voyez **QUARTARIUS**.

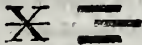
QUARTIER LACONIQUE, mesure grecque de capacité. Voyez **TETARTON LACONICON**.

QUARTIERS de Rome. Voyez **RÉGIONS**.

QUARTUMVIRS. Voyez **QUATUORVIRS**.

QUARTUSSIS, *quadrans*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :



Elle valoit :

3 onces de compte.

ou 4 as effectifs.

ou 6 semi-onces de compte.

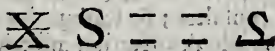
ou 12 siciliques de compte.

ou 24 semi-siciliques de compte.

QUASILLARIA, esclave, à qui l'on donnoit une certaine quantité de laine à filer chaque jour, dans un petit panier appelé *quasillum*. On nommoit encore *quasillaria* l'esclave qui accompagnoit sa maîtresse, en portant au marché le panier de la provision. (D. J.)

QUATUORDECIES, *dextans*, *semuncia*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :



Elle valoit :

10 $\frac{1}{2}$ onces de compte.

ou 14 as effectifs.

ou 21 semi-onces de compte.

ou 42 siciliques de compte.

ou 84 semi-siciliques de compte.

QUATUORDECIM. On appelloit ainsi la place distinguée que les chevaliers occupoient dans les spectacles publics, & qui leur fut attribuée l'an 686 de la fondation de Rome, par une loi de Roscius Othon, tribun du peuple, laquelle ordonnoit que les chevaliers se placeroient sur les quatorze premiers bancs après l'orchestre. De-là vint que l'on disoit *sedere in quatuordecim*, pour dire être chevalier.

QUATUORVIRI, quadrvirs, magistrats inférieurs chez les romains, qui avoient différentes fonctions; il y en avoit *ad ararium*, commis à la garde de l'argent contenu dans le trésor des pontifes; d'autres pour rendre la justice, *juridicundo*; d'autres qu'on appelloit *viales ambulantes*, qui avoient inspection sur les rues, & dont il est souvent parlé dans les inscriptions. *Eodem tempore*, dit Pomponius, & *constituti sunt quatuorviri qui curam viarum gererent*. Ils furent établis vers l'an 610 de Rome, & subsistoient encore du temps d'Hadrien, vers l'an 871. On trouve cette charge occupée par des magistrats du premier ordre. Il y avoit aussi dans les villes municipales des quadrvirs, qui étoient des espèces d'échevins.

C'étoit aussi un quatrième officier de la monnoie, que César ajouta aux triumvirs monétaires. On trouve des médailles qui énoncent le temps de l'institution du *quartumvir*. Il y en a une qui nous apprend que Cicéron l'avoit été. Il y en a une autre frappée du temps du triumvirat d'Auguste, d'Antoine & de Lépide. On voit au revers de cette médaille, un Mars, avec cette inscription: *L. Mussidius F. E. Longus, IIII. vir, A. P. F.*; ce qui signifie que L. Mussidius Longus, qui avoit fait battre cette pièce d'or, étoit *quartumvir*. Les lettres *A. P. F.* veulent dire *auro publicè feriundo*. (D. J.)

QUENOUILLE, *colus*. Lorsqu'à Rome on conduisoit une nouvelle mariée au lit nuptial, on portoit devant elle une *quenouille* & de la laine, comme pour l'avertir qu'elle devoit mener une vie appliquée & laborieuse. *Indè factum*, dit Pline, *ut nubentes virgines comitaretur colus compta, & fufus cum stamine*.

On voit dans la collection de Stofsch, sur une pâte antique, une des parques nue au-dessus de la ceinture, appuyée contre une colonne. Elle

tient de la main droite une *quenouille*, & de la gauche le fuseau avec lequel elle file. Il y a dans la galerie du palais Barberin une peinture antique qui représente une vieille assise, accroupie, & filant à une *quenouille*; On croit que c'est aussi une parque.

Sur un cornaline, *Lachésis*, une des parques, assise sur un masque comique, & ayant devant elle un masque tragique en profil; elle file à la *quenouille* la destinée de l'homme; & derrière elle; il y a une autre *quenouille*.

La *quenouille*, attribut des parques, l'étoit aussi de Némésis sur une prime d'émeraude de la collection de Stofch; Némésis de la main droite découvre sa poitrine; de la gauche, elle tient une bride avec un rameau, & elle a à ses pieds une roue avec la *quenouille* des parques. (Voyez NÉMÉSIS.) pour avoir l'explication de la roue & de la *quenouille*.

QUERQUE TULANA PORTA. M. PORTES.
QUERQUETULANUSIMONS. M. CALVUS.

QUESTEURS ou **QUESTORES**, magistrats, chez les romains, qui furent ainsi nommés de la fonction attachée à leur charge. Leur origine paroît fort ancienne; & on la croit du temps de Numa, ou au moins de Tullus Hostilius. Juste Lipsa prétend que les *questeurs* ne furent établis qu'après l'expulsion des rois, lorsque *Malerius Publicola* fixa le lieu du trésor public dans le temple de Saturne, & en confia la garde à deux *questeurs* ou trésoriers nommés par le peuple, & pris parmi les sénateurs. Quoi qu'il en soit, ces magistrats étoient des espèces de receveurs-généraux des finances, dont le ministère étoit de veiller sur le recouvrement des deniers publics, & sur les malversations qui pouvoient se faire en cette partie. L'an 338 de Rome, le peuple ayant demandé d'avoir part à cette magistrature, on augmenta le nombre des *questeurs* jusqu'à quatre, dont deux étoient pour la ville, & les deux autres pour accompagner les consuls; lorsqu'ils étoient à l'armée; c'étoient des espèces d'intendants d'armées. Dans la suite, on augmenta le nombre de ces officiers; Sylla en créa jusqu'à vingt, Jules-César quarante, & sous les empereurs; leur nombre n'eut point de bornes. Une partie étoit nommée par le prince, & l'autre partie par le peuple. La différence de leurs fonctions les a fait diviser en plusieurs espèces, dont nous allons rendre compte.

QUESTORES ERARIJ, les intendans des deniers publics, avoient la garde du trésor déposé dans le temple de Saturne; ils avoient soin de recevoir les revenus de la république, de tenir registre de la

recette & de la dépense; on les appelloit aussi *arabani*, parce que leurs fonctions les attachoient à la ville. Voyez **QUESTORES URBANI**.

QUESTORES CANDIDATI étoient des officiers dont la fonction étoit de lire au sénat les lettres ou les harangues des empereurs. Le nom de *candidat* leur fut peut-être donné, parce que cette place étoit une entrée aux grandes magistratures.

QUESTORES PALATII furent institués par Constantin, & ce titre devint par la suite une grande dignité, dont les fonctions étoient à-peu-près les mêmes que celles de chancelier de France.

QUESTORES PROVINCIALES, les *questeurs* des provinces, étoient obligés d'accompagner les consuls & les préteurs dans les provinces, afin de fournir des vivres & de l'argent aux troupes. Ils tenoient compte des revenus tant ordinaires qu'extraordinaires, & du butin fait à la guerre. C'étoit à eux à le faire vendre pour en porter le produit au trésor; ils gardoient en dépôt auprès des enseignes l'argent des soldats, & ils exerçoient la juridiction que les généraux d'armées & les gouverneurs de provinces vouloient bien leur donner. Quand les généraux d'armée demandoient le triomphe au sénat, ils attestoient avec serment la vérité des faits; afin qu'il jugât si en effet leur demande étoit juste, & si les avantages qu'on avoit remportés méritoient cet honneur. Si il arrivoit que les gouverneurs partissent avant que d'être remplacés, les *questeurs* remplissoient leurs fonctions jusqu'à l'arrivée de leur successeur. L'accroissement de la puissance de la république mit dans la nécessité de créer un grand nombre de ces magistrats, & on ne prenoit, pour remplir ces places, que des personnes d'une probité reconnue; c'est pour cela que ceux même qui avoient été consuls, se faisoient un honneur d'exercer cet emploi. Mais les empereurs les ayant dépouillés de leur principale fonction, qui étoit le maniemement des finances dans les provinces, cette charge s'avilla & devint le prix des spectacles; parce que, sous ces princes, on ne la conserva qu'à ceux qui s'engagerent à donner à leurs dépens des jeux publics; ce qui ne s'étoit point pratiqué auparavant. Cependant cette dignité parut depuis relevée par l'honneur que le prince fit au *questeur* de le choisir pour porter en son nom la parole au sénat, quand il ne pouvoit ou ne vouloit pas y aller, & c'est ce qu'on appelloit *questores candidati*.

QUESTORES URBANI, les mêmes que *questores arabii*. Outre la garde du trésor public, ils étoient chargés de recevoir les tributs & les impositions, de faire la recette, la dépense des deniers de l'état; ils avoient aussi sous leur garde les loix & les sénatus-consultes; & lorsque les consuls parloient pour quelqu'expédition militaire, les *ques-*

teurs leur envoyoit les enseignes qu'ils tiroient du trésor. C'étoient eux qui recevoient les ambassadeurs des nations étrangères, qui les conduisoient à l'audience & leur assignoient un logement. Ils avoient sous eux des greffiers sur lesquels ils avoient juridiction. Ces *questeurs* n'avoient ni listiers, ni messagers, parce qu'ils n'avoient pas droit de citer en jugement, ni de faire arrêter qui que ce fût, quoiqu'ils eussent celui d'assembler le peuple pour le haranguer. Les *questeurs* des provinces, au contraire, paroissent avoir eu leurs listiers, au moins dans l'absence du préteur. Il y avoit encore des *questeurs* nocturnes, chargés de prendre garde aux incendies, & qui durant la nuit faisoient la ronde; des *questeurs* du parricide, que l'on envoyoit dans les provinces par arrêt du sénat, pour juger des causes criminelles; & d'autres à Rome & dans les provinces, qui n'avoient d'autre fonction que d'enregistrer & de recevoir les amendes.

QUESTION, torture. L'usage de la *question* est fort ancien, puisqu'on la donnoit chez les grecs; mais les citoyens d'Athènes ne pouvoient y être appliqués, excepté pour crime de lèse-majesté. On donnoit la *question* trente jours après la condamnation; il n'y avoit pas de *question* préparatoire.

Chez les romains, la loi III & IV *ad leg. pul. majest.* fait voir que la naissance, la dignité & la profession de la milice garantissoient de la *question*; mais on exceptoit, comme à Athènes, le crime de lèse-majesté.

Ce qu'il y avoit de plus étrange, c'est que l'on donnoit la *question* à des tiers, quoique non-accusés, & seulement dans la vue d'acquiescer des preuves ou témoignages du crime & des coupables; c'est ainsi que par le sénatus-consulte Silianien, qui fut fait du temps d'Auguste, il fut défendu d'ouvrir ni de publier un testament, quand le testateur avoit été tué dans sa maison, avant d'avoir mis à la *question* les esclaves, & fait punir ceux qui étoient coupables de la mort du défunt.

QUEUE. La *queue* caractérise les faunes, & les distingue des filènes & des satyres.

QUI, *QUÆ*, *QUOD*. Vélius Longus atteste que quelques-uns écrivoient *qis*, *qæ*, *qid*, au lieu de *quis*, *quæ*, *quid*. Certains monumens antiques ont conservé des marques de cette orthographe. On en voit dans Foggini & dans différens autres compilateurs d'inscriptions, pour ne point parler des manuscrits.

Jusqu'à la fondation des chaires royales sous François I, l'Université de Paris prononçoit sans contradiction *qis*, *qantus*, *qalis*, pour *quis*, *quantus*, *qualis*. C'est une observation faite d'après

Ramus par Lancelot. Cette prononciation, conforme à la langue françoise, aura plus d'une fois occasionné la suppression de l'u dans l'écriture.

Dreux du Radier a publié sur cette matière une petite dissertation, dans le journal hist. de 7bre 1750. Il cite des éditions du commencement du seizième siècle, où l'on suivoit encore l'orthographe de *kiskis*, *kankan*; au lieu de *quisquis*, *quamquam*. Nicéron rapporte qu'un bénéficiaire, privé par la Faculté de Théologie des revenus de son bénéfice, pour avoir eu la témérité de prononcer *quamquam* pour *kankan*, porta l'affaire au parlement, soutenu par Ramus & quelques professeurs royaux. Arrêt du parlement intervint, qui laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

QUIES, ou la déesse du repos, avoit, selon (*Civ. Dei. 45.*) saint Augustin, un temple près de la porte Colline à Rome, & un autre hors de la ville, sur la voie (*Tite Liv. 4.*) appelée *Lavicana*. On invoquoit cette divinité pour jouir du repos & de la tranquillité. (Repos se dit en latin *quies*.)

QUIESCERENT *benè* ou *placide* (*Ut*), souhait que faisoient les romains en faveur des morts dont ils parloient, ou dont ils rencontroient les tombeaux sur leur chemin. Tibulle (*Lib. II. eleg. 4.*) dit :

Et benè discedens dicet, placideque quiescas.

QUIETORIUM. Un tombeau est ainsi nommé dans une inscription recueillie par Gruter (810. 2.) :

M. AURELIUS. MUTIUS. NOLANUS
ANN. NAT. LXVI. FATUM
COMMUNE
PRÆVENIENS. QUIETORIUM
HOC. SIBI. VIVENS. PARAVIT.

QUIETUS, tyran sous Gallien, & second fils de Macrien.

FULVIUS QUIETUS AUG.

Ses médailles sont :

O. en or.

RR. en argent de billon, ou P. B. latin.

RRR. en médailles grecques de M. B. frappées à Nicée.

RRR. en M. B. dans le goût des médailles d'Égypte.

RR. en P. B. de la même fabrique.

QUINAIRE. Le nom de *quinair* n'appartient , à proprement parler , qu'à une petite monnoie d'argent qui étoit du poids de demi-gros , qui valoit la moitié du denier & le double du sesterce. Mais les antiquaires ont à présent coutume d'appeller abusivement *quinaires* les médailles du plus petit module , de quelque métal qu'elles soient , en or , argent , bronze , ou autre , quoique les anciens n'aient jamais donné ce nom aux petites pièces d'or ou de bronze.

Des curieux , comme le duc du Maine & l'abbé Strozzi , avoient essayé de former une suite de *quinaires* ; & il seroit à souhaiter qu'on eût un catalogue de ce genre de médailles , précédé d'une bonne dissertation sur les changemens arrivés dans le poids , dans la valeur & dans le nom des plus petites pièces de monnoies que les anciens aient frappées en tous métaux.

J'ai dit ci-dessus qu'il seroit à désirer qu'on eût un catalogue de tous les *quinaires* connus ; j'ajoute ici qu'une suite de *quinaires* seroit presque aussi nécessaire dans les cabinets , que les suites de grand , de moyen & de petit bronze. Ce sont de part & d'autre différentes pièces de monnoie qui nous apprennent combien il y avoit de sortes de pièces en tout métal qui circuloient dans le commerce. De plus , les *quinaires* sont communément d'un coin plus fini que les autres médailles , & travaillés par des mains de maîtres. Il auroit été très-difficile à des ouvriers ordinaires de graver des figures entières dans un si petit espace de métal. Enfin , par le peu de *quinaires* que nous connoissons exister dans les cabinets , il est aisé de conjecturer que l'on y verroit plusieurs revers qui leur seroient particuliers , & qui ne se trouveroient ni dans le grand , ni dans le moyen bronze.

Au reste , il est bon d'observer que le mot *quinair* , ainsi que celui de *sesterce* , ne fut plus en usage dans le temps du Bas-Empire.

Les médailles qu'on nomme *quinaires* , la plus petite espèce que nous ayons , ont été imitées également que les autres médailles impériales. Il s'en trouve nombre de moulées soit en or , soit en argent ; il est même nécessaire de les examiner avec plus de sévérité que les médailles ordinaires , parce qu'elles sont plus rares. On ne voit que peu de ces médailles répandues dans les différens cabinets. M. Vaillant en avoit amassé une suite pour M. le duc du Maine ; elle se trouve aujourd'hui (considérablement augmentée) dans le cabinet du roi d'Espagne.

On y mêle la tête d'Hannibalien en bronze , afin d'avoir une suite de têtes complète en *quinair*.

Pour connoître l'évaluation du *quinair* par Romé de l'Isle , voyez MONNOIE.

QUINAIRE , victoriat , tropaicon , monnoie des anciens romains.

Il valut , depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537 , 5 liv. de France , selon M. Pauton.

Il valoît alors en monnoie du même peuple :

2 sesterces.

ou 5 livres.

ou 10 semailles.

ou 20 téronces.

Il valut , depuis l'an de Rome 537 jusqu'à l'an 544 , 15 sols monnoie actuelle de France , selon M. Pauton (*Métrologie*).

Il valoît alors en monnoie du même peuple :

2 sesterces.

ou 5 as.

ou 10 onces pesant de cuivre.

ou 60 onces de l'as.

Il valut , depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 547 , 15 sols monnoie actuelle de France.

Il valoît alors en monnoie du même peuple :

2 sesterces.

ou 8 as pesant de cuivre.

ou 96 onces de l'as.

Il valut , depuis l'an 547 de Rome jusqu'à l'an 560 , 15 sols monnoie actuelle de France.

Il valoît alors en monnoie du même peuple :

2 sesterces.

ou 8 as.

ou 96 onces de l'as.

Il valut , depuis l'an de Rome 560 jusqu'à l'an 586 , 15 sols monnoie actuelle de France.

Il valoît alors , & toujours depuis :

2 sesterces , *numus* , *nummus*.

ou 8 as.

ou 96 onces de l'as.

Il valut , depuis l'an 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron , 9 sols monnoie actuelle de France , selon M. Pauton.

Il valut , depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à celui de Constantin , 7 sols & $\frac{1}{4}$, selon M. Pauton (*Métrologie*).

QUINARIA , mesure des liquides entre l'uncia & le digitus.

QUINCTIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *CRISPINVS*, *FLAMINIUS*, *SULPICIANVS*, *VALERIANVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

QUINCTILIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *VARS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

QUINCTILIANUS, surnom de la famille *NONIA*.

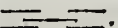
QUINCTUS, né le cinquième, surnom.

QUINCUNX signifie à la lettre cinq onces, & en général cinq parties d'un tout divisé en douze. Voyez *ONCE* & *AS*.

Le *quincunx* étoit aussi une mesure romaine qui contenoit cinq cyathes ; car Martial, selon l'usage de son temps, demandant à boire autant de cyathes de vin qu'il y avoit de lettres dans les noms de trois de ses amis, nommés l'un Caius, l'autre Julius, & le troisième Proculus, dit dans une épigramme :

Quincunces, & sex cyathos, bessemque bibamus,
Caius ut fiat, Julius & Proculus.

Le *quincunces* est pour Caius, dont le nom est composé de cinq lettres, comme les six cyathes sont pour Julius, & le *bes*, c'est-à-dire, les deux tiers du setier, pour Proculus ; ce qui prouve incontestablement que le *quincunx* contenoit cinq cyathes ou cinq douzièmes du setier romain. Voy. *CYATHE*. (D. J.)

QUINCUNX, monnoie de compte des romains. Elle étoit représentée par ce signe .

Elle valoit :

5 onces.

ou 10 demi-onces.

ou 15 duelles.

ou 20 siciliques.

ou 30 sextules.

ou 120 scripules.

QUINCUNX, monnoie des anciens romains.

Il valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 8 sols 4 deniers de France, selon M. Paulton.

Il valoit alors en monnoie du même peuple :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 3 $\frac{1}{3}$ sescuncia.

ou 5 onces.

ou 10 semuncia.

ou 30 sextula.

QUINCUNX, division de l'ancienne livre romaine.

Il valoit en poids de France 2630 grains, selon M. Paulton.

Il valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 5 onces.

QUINCUNX, mesure gromatique des anciens romains.

Il valoit 301 toises carrées & $\frac{1}{10}$ de France, selon M. Paulton.

Il valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 5 onces.

QUINCUNX, mesure linéaire des anciens romains.

Il valoit 4 pouces & $\frac{756}{1000}$ de France, selon M. Paulton (*Métrologie*).

Il valoit en mesures du même peuple :

1 triens & $\frac{1}{4}$.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 sextans & $\frac{1}{2}$.

ou 5 onces.

QUINCUNX, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 8 roquilles & $\frac{604}{1000}$ de France, selon M. Paulton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 5 onces.

QUINDECENVIR, officier préposé à la garde des livres sybillins, & chargé d'une partie des choses qui concernoient la religion; ce que faisoient auparavant les décenvirs & les duumvirs. Ils consultoient les oracles, lorsque le sénat l'avoit ordonné, & en faisoient leur rapport, y ajoutant leur avis. Ces magistrats étoient aussi commis pour exécuter tout ce qui étoit prescrit dans le livre des Sybilles, la célébration des jeux séculaires. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils étoient au nombre de quinze dans leur origine. On croit que ce fut Sylla, dictateur, qui les établit, en créant cinq magistrats qu'il ajouta au collège des décenvirs. Quoique dans la suite, ils aient été soixante, comme le prétend Servius (*Sur le sixième livre de l'Énéide; v. 63.*), leur nom ne changea point, & on continua à les appeler *quindecenvirs*. On les créa de la même manière que les pontifes, & celui qu'ils avoient à leur tête se nommoit *magister collegii quindecim*.

Outre le dépôt qu'ils avoient des livres sybillins, & l'interprétation qu'ils en donnoient; ils présidoient encore aux sacrifices & cérémonies extraordinaires que l'on faisoit. Sur les médailles, quand un dauphin est joint à un trépied, il marque le sacerdoce des *quindecenvirs*, qui, pour annoncer leurs sacrifices solennels, portoient un dauphin au bout d'une perche, par la ville; ce poisson étoit consacré à Apollon, de même que la corneille parmi les oiseaux. Les *quindecenvirs* jouissoient, comme les autres prêtres, de l'exemption d'aller à la guerre, & des autres charges, afin qu'ils fussent uniquement occupés de leur sacerdoce. L'an de l'ère vulgaire 389, Stilicon brûla les livres sybillins, par l'ordre de l'empereur Théodose, & leurs interprètes tombèrent du même coup. (*D. J.*)

QUINDECIES, *deunx, scilicet*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

XS IIII O

Elle valoit :

11 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 15 as effectifs.

ou 22 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 45 sicilliques de compte.

ou 90 semi-sicilliques de compte.

QUINQUAGÉNAIRE, commandant de 50 hommes.

QUINQUAGESIMA, impôt du 50^e sur les bêtes, &c.

QUINQUATRIES ou **QUINQUATRUS**, fêtes romaines, en l'honneur de Minerve, appelées chez les grecs *Panathénées*. On les célébroit le 14 avant les calendes d'avril, ou le cinquième jour après les ides de mars, d'où peut-être elles ont pris leur nom. Le premier jour des *quinquatries*, on ne répandoit point de sang, parce qu'on croyoit que c'étoit le jour de la naissance de Minerve. Tous ces jours se passaient en réjouissances, en spectacles, en combats de gladiateurs. C'étoit particulièrement la fête des jeunes garçons, & les escoliers faisoient ces jours-là des présents à leur maître. Voyez **TU-BILUSTRE**.

La seconde fête des *quinquatries*, nommée *quinquatria minora*, se célébroit le 13 du mois de juin; elle étoit particulière aux joueurs de flûte; qui ce jour-là couroient la ville masqués, & en habits de femme. On trouvera dans Ovide l'origine de cette cérémonie.

Les petites fêtes de Minerve, qui se célébroient le 13 de juin, ne duroient qu'un jour selon les uns, & trois selon les autres.

QUINQUENNAL, en latin *quinquennalis*, magistrat des colonies & des villes municipales, dans le temps de la république romaine. Ils étoient ainsi nommés, parce qu'on les élevoit à chaque cinquième année, pour présider au cens des villes municipales, & pour recevoir la déclaration que chaque citoyen étoit obligé de faire de ses biens.

QUINQUENNAUX (Jeux), fondés à Tyr, à l'imitation des jeux olympiques de la Grèce. On les appelloit *quinquennaux*, parce qu'on les célébroit tous les cinq ans, c'est-à-dire, au bout de quatre ans; car d'un jeu olympique à l'autre il n'y avoit que quatre ans. Les jeux *quinquennaux* s'établirent

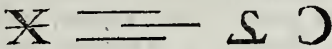
s'établirent par la suite des temps dans plusieurs villes de l'empire romain, en l'honneur des empereurs déifiés.

Il ne faut pas confondre les jeux *quinquennaux* de Tyr avec ceux que Domitien institua en l'honneur de Jupiter-Capitolin pendant son douzième consulat. Tous les cinq ans, on disputoit dans ces jeux le prix des vers & de la prose en grec & en latin; c'est Suétone qui nous l'apprend dans sa vie de Domitien (Chap. 6.) en ces mots: *Instituit & quinquennale certamen Capitolio Jovi triplex, musicum, equestre, gymnasticum, & aliquantò plurimum quàm nunc est coronarum; certabant etiam & prosa oratione græcè latinèque.* Il y avoit des juges publics qui présidoient à ces jeux, & qui distribuoient les prix. Onuphrius Payini rapporte une inscription, par laquelle il paroît que sous le règne de cet empereur, un certain Lucius Valerius Pudeus, natif d'un bourg des Férentins, appelé de nos jours *el Guosfo*, âgé de 13 ans, remporta aux jeux *quinquennaux* le prix de la poésie, & fut couronné de l'avis de tous les juges. Pagi a produit une médaille, où les jeux *quinquennaux* de l'empereur Posthume sont gravés; ce qui ne se trouve sur aucune médaille des empereurs qui l'ont précédé. (D. J.)

QUINQUERCE, *quinquertium*. Le *quinquerce*, chez les latins, étoit ce que les grecs appelloient *pentathle*, où l'on combattoit en un jour à cinq sortes d'exercices, ainsi que le prouve le témoignage de Pompeius Festus: *Quinquertium græci vocant πένταθλον, quo die quinque genera artium ludo exercebantur.* (D. J.)

QUINQUESSIS, *quadrans, semuncia, sicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :



Elle valoit .

3 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 5 as effectifs.

ou 7 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 15 siciliques de compte.

ou 30 semi-siciliques de compte.

QUINQUESSIS, monnoie des anciens romains.

Il valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 5 liv. monnoie actuelle de France, selon M. Pauçon, dans sa *Métrologie*.

Voyez MONNOIE, pour connoître l'évaluation de Rome de l'isle.

Antiquités, Tome V.

QUINQUEVIR. Il y avoit à Rome des magistrats subalternes, ainsi nommés parce qu'ils étoient au nombre de cinq, employés aux mêmes fonctions; mais ces fonctions étoient fort différentes, comme nous allons le prouver :

1°. Il y avoit des *quinquevirs* établis dans Rome en-deçà & au-delà du Tibre, pour veiller pendant la nuit à la police de la ville, en la place des magistrats d'un certain ordre, qu'il ne convenoit pas de faire courir pendant les ténèbres.

2°. Il y avoit des *quinquevirs* établis exprès pour conduire les colonies, & distribuer aux familles les terres des campagnes qu'on leur accordoit.

3°. Les épulons étoient aussi nommés *quinquevirs*, *quinque viri epulones*, quand ils étoient au nombre de cinq.

4°. Il y avoit des *quinquevirs* du change ou des rentes, nommés *quinque viri mensarii*; ceux-ci furent créés l'an de Rome 301, sous le consulat de Valerius Poplicola & de C. Martius Rufilius. Tite-Live (*Lib. VIII.*) nous apprend qu'on les choisit entre les plébéiens. Ils furent chargés de modérer l'excès de l'usure que les créanciers ou les banquiers tiroient, & dont le peuple étoit accablé.

5°. Enfin, on appelloit encore *quinquevirs* des espèces d'huissiers, chargés d'exercer ce petit emploi de la justice dans les colonies, ou dans les villes municipales, pour y apprendre le train des affaires. On nommoit ces sortes d'huissiers *quinquevirs*, parce qu'ils étoient au nombre de cinq pour chaque juridiction; ils changeoient toutes les années. Un homme qui avoit passé par cette charge, devoit avoir acquis l'usage de ce que nous appellons *la pratique*; & l'on tiroit ordinairement de ce corps les greffiers & les notaires. Il est fait mention de ces derniers *quinquevirs* dans les lettres de Cicéron. (D. J.)

QUINQUE VIRI MENSARII. On appelloit de ce nom cinq hommes institués extraordinairement par les consuls, pour acquitter les dettes du peuple, ruiné par les usures qu'on avoit exigées de lui.

QUINT, *quinta pars fructuum*. Les propriétaires des champs, chez les romains, les louoient à des fermiers pour le *quint* des fruits.

QUINTANA, la partie du camp des romains où se tenoient les vivandiers, qui vendoient toutes les denrées & les marchandises nécessaires. Il y avoit même des boutiques de toutes sortes d'artisans, qui accompagnoient toujours les armées en grand nombre. Ce quartier étoit

derrière le *pratorium*, & contigu au *quæstorium*.

QUINTILIS, le mois de juillet, ainsi nommé parce qu'il étoit le cinquième mois de l'année en commençant par mars, porta depuis le nom de juillet, *julius*, en l'honneur de Jules-César, comme le mois d'août, qu'on nommoit *sextilis*, fut appelé *augustus*, à cause de l'empereur Auguste.

QUINTILIENS. Les luperces, à Rome, étoient divisés en trois collèges, sçavoir, des fabiens, des *quintiliens* & des juliens. Celui des *quintiliens* avoit pris son nom de P. Quintilius, qui le premier fut à la tête de ce collège. Voyez **FABIENS**, **JULIENS**.

QUINTILLUS, frère de Claude-le-Gothique.

MARCUS AURELIUS CLAUDIUS QUINTILLUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or. On en avoit envoyé à M. de Beauvais la description d'une, qui étoit sûrement antique, & qui avoit au revers pour légende *FIDES MILITUM*. On en connoit une seconde du cabinet du duc d'Arfchot.

RR. en argent ou potin.

C. en P. B. latin.

RR. en P. B. d'Égypte.

QUINTIPOR, pour *Quinti puer*, esclave de Quintus.

QUIRINA *tribus*. Voyez **TRIBU**.

QUIRINAL (Mont), appelé d'abord *Agonius*, puis *Collinus*, peut-être à cause du voisinage de la porte Colline, fut nommé *Quirinalis*, de la ville de Cures, capitale des sabins, qui, en conséquence de l'alliance entre Romulus & Tatius, leur roi, vinrent demeurer sur cette montagne. On le nomma depuis *Cabalinus*, de deux statues de marbre que l'empereur Constantin fit transporter d'Alexandrie à Rome, & qu'il plaça au milieu des Thermes qu'il avoit construits sur le mont *Quirinal*. Sixte V fit transporter ces deux beaux morceaux dans la place du palais pontifical, & les remit sur leurs bases.

QUIRINALES, fêtes en l'honneur de *Quirinus* ou de Romulus, qui se célébroient le 13 avant les calendes de mars. On l'appelloit la fête des *foux*, parce qu'en ce jour ceux qui n'avoient pas pu faire la solemnité des Fornacales, ou qui en avoient ignoré le jour, ceux-là, dis-je, pour

expier leur faute ou leur folie, sacrifioient à *Quirinus*.

QUIRINUS étoit un dieu des anciens sabins, qu'ils représentoient sous la forme d'une hache ou d'une pique, appellées en leur langue *curis*. Lorsque les sabins furent réunis aux romains, dans l'apothéose qu'ils firent de Romulus, ils donnèrent à ce premier roi de Rome, le nom de *Quirinus*, pour soutenir la fable de sa naissance, qui le faisoit fils de Mars. Numa son successeur lui assigna un culte particulier, lui dédia un temple sur le mont Quirinal, institua les *Quirinales* en son honneur, & créa un grand pontife, appelé *flamen quirinalis*, lequel devoit être tiré du corps des patriciens, pour avoir soin du culte de ce nouveau dieu.

QUIRINUS étoit aussi un surnom de Jupiter & de Mars. C'est à eux probablement que s'adresse l'inscription recueillie par Gruter (232.), dans laquelle on lit *QUIRINIS*.

QUIRINUS, surnom de la famille *SULPICIA*.

QUIRIS ou **QUIRITA**. Junon étoit ainsi nommée par les femmes mariées, lorsqu'elles se mettoient sous sa protection. On dit qu'une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle épouse avec une pique qui eût été dans le corps d'un gladiateur terrassé & tué. Or une pique s'appelloit *curis*, & tout ce qui concernoit les noces, se rapportoit à Junon, parce qu'elle y présidoit comme déesse tutélaire des femmes enceintes & des accouchemens. D'autres disent qu'elle étoit appelée *Quiris*, parce que tous les ans on préparoit à Junon un repas public dans chaque Curie; mais voyez **JUNON**.

QUIRITARE, appeler les citoyens à son secours, se plaindre hautement : *Quiritare dicitur is qui quiritium scdm clamans implorat* (Var. ling. lat. 5. 7.). Ce mot vient de *quirites*, nom des habitans de Cures, pays des sabins, qui devint celui des romains, lorsque ces deux peuples eurent fait alliance, & ne formèrent plus qu'une seule nation. *Ita geminata urbe, dit Tite-Live, ut sabinis tamen aliquid darctur, quirites à curibus appellati*.

Le mot *quirites*, qui désignoit tous les citoyens romains, étoit odieux aux soldats; & lorsqu'un général vouloit les punir ou les humilier, il les appelloit *quirites*, au lieu de *milites*, pour leur faire entendre qu'ils étoient plus propres à la vie tranquille des bourgeois, qu'à la vie active & laborieuse d'un homme de guerre. *Hactenus castigavit milites*, dit Plutarque, *quod pro militibus quirites appellaverit*.

QUIRITES, nom que prirent les romains dans

le traité fait entre Romulus & Tatius, où il fut arrêté que l'un & l'autre régneroit dans Rome avec un pouvoir égal. La ville retint le nom de Romulus, son fondateur; le peuple reçut le nom de *quirites*, que portoient les habitans de Cures, capitale de l'état sabin.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie des noms *Cures* & *Quirites*. *Quiris*, en langue sabbine, signifie tout-à-la-fois un javelot & une divinité guerrière armée d'un javelot. Les uns veulent que ce fut le dieu Mars, les autres un dieu particulier qui présidoit à la guerre; soit donc que le dieu eût fait ainsi nommer le javelot, soit que le javelot eût donné son nom au dieu même, le nom *Quiris* fut honoré à Rome jusqu'à ce que Romulus ayant disparu aux yeux des romains, il reçut les honneurs divins sous le nom de *Quirinus*, & prit la place du dieu *Quiris*. Ovide (*Lib. II. de Fast.*)

a rapporté les diverses opinions sur les mots de *Cures* & de *Quiris*:

Sive quod hasta, quiris, prisca est dicta sabinis.

Bellicus à telo venit ad astra deus.

Sive suo regi nomen posuere, quirites;

Seu quia romanus junxerat ille Cures.

« Soit que les anciens sabbins aient donné au javelot le nom de *quiris*; soit que le dieu de la guerre ait pris le sien du javelot; soit que les *quirites* aient ainsi nommé leur roi; soit que ce nom vienne de celui qui joignit les *quirites* aux romains ».

Au reste, je trouve *quiris* au singulier dans Horace & dans Perse, pour désigner un citoyen romain. (*D. J.*)



R.

Les latins appellèrent cette lettre *canina*, parce que les chiens semblent la prononcer avec facilité. Cette lettre est de l'invention d'Appius Claudius, ainsi que le rapporte Pomponius : *Appius Claudius Centimanus R litteram invenit, ut pro Valesii Varlerii essent, & pro Fusis Furiis*. Deux RR signifioient comptes rendus, *rationes relata*; R. C. *Roma condita*. Dans la numération, R vouloit dire quatre-vingt; & quand il y avoit un accent dessus, elle marquoit quatre-vingt mille.

R a quelquefois été remplacé par D; car on disoit *pras, pradis*, pour *pras, praris*.

R & N étoient prises quelquefois indifféremment l'une pour l'autre; ainsi l'on a dit *condolium & cordolium*.

R & S ont été prises quelquefois indifféremment l'une pour l'autre; ainsi l'on a dit *Papifii & Papiirii, Fusii & Furiis*.

Les savans auteurs de la *Nouvelle diplomatique* ont divisé (*Tom. II. pag. 328.*) en 8 séries & plusieurs sous-séries les R des marbres, des médailles & des manuscrits.

La première série de l'R anguleuse ou sans queue répond aux premiers siècles. Elle se sous-divise 1°. en R à lignes obliques & courbes, 2°. obliques & horizontales, 3°. en P.

La deuxième, aussi ancienne, devient encore plus abondante depuis le sixième siècle jusqu'au treizième: 1°. pointe vive, &c. 2°. presque verticale, 3°. de plus excédente, 4°. queue détachée, &c. 5°. oblique, 6°. courbée en-dessus, &c.

La troisième série à panse arrondie, commence avant l'ère vulgaire, & dure jusqu'au onzième siècle: 1°. inclinée, n'étant que la continuation de la haste, 2°. en est distinguée, 3°. confondue avec la haste sans inclinaison, 4°. excédée en-dessus par le support, 5°. alongée & ferrée, 6°. passant par-dessus la haste, 7°. en forme d'S.

La quatrième série à panse ouverte, &c. doit, quant à la plupart de ses figures, être référée aux premiers temps: 1°. haut & bas, 2°. en dessous, 3°. à haste raccourcie, 4°. queue en S contournée, 5°. haste & queue courbées en-dehors

6°. à panse anguleuse, 7°. R contournée, &c. 8°. horizontale en tête, 9°. queue très-écartée du pied de la haste, 10. R irrégulière, à panse & queue ensemble détachée de la haste, 11°. régulière de même, 12°. haste, panse, queue; disjointes les unes des autres, 13°. queue seule détachée, 14°. disjointe, panse fermée, 15°. ouverte en-dessus, 16°. queue partant de la haste au-dessus de la panse.

La cinquième série un peu irrégulière, quoiqu'à queue unie, à la tête fermée, comprend beaucoup de lettres antérieures à l'ère vulgaire, & quelques-unes de postérieures au septième siècle: 1°. queue plus courte que la haste, 2°. haste moins longue, 3°. queue courbée en-dedans, 4°. haste excédée par le haut ou le bout de la panse, 5°. prolongée en-dessus, 6°. panse anguleuse, 7°. haste obliquement tranchée, 8°. queue courbée vers la gauche.

La sixième série suit la forme ordinaire de l'R: 1°. assez régulièrement tranchée, 2°. moins exactement, 3°. queue massive & droite, 4°. courbée sur-tout vers la haste, &c. 5°. chargée d'un monticule, 6°. R en B.

La septième série très-hétéroclite ne s'élève pas au-dessus du moyen âge: 1°. dégénéral en *n*, & dont le second côté passe sur le premier, 2°. en forme d'*n*, 3°. aplatie en-dessus, 4°. arrondie, 5°. en G à queue couché, 6°. en \sim , &c. 7°. en grecque, &c. 8°. R en A sans traverse, &c. 9°. R contournée, &c.

La huitième série renferme les *r* minuscules, depuis le troisième siècle: 1°. côté droit recourbé vers le haut, 2°. vers le bas, 3°. naissant au-dessous de l'extrémité du gauche, & relevé en courbe, 4°. *r* en *h*, 5°. en *r*, 6°. queue anguleuse, 7°. en R, 8°. recourbée, 9°. anguleuse, 10°. en Z, 11°. purement gothique. Les trois premières, avec les cinquième & sixième sous-séries, & même la neuvième remontent au premier âge; la quatrième & la huitième au moyen; le reste adjugé au gothique.

Le P grec marqué d'un accent en-dessus vaut 100; marqué de l'accent en-dessous, il vaut 1000 fois cent, ou 100,000.

Le P ainsi figuré Γ , est fréquent sur les anciennes médailles grecques. Mais dans les inf-

criptions de la plus haute antiquité, à-peine le jambage droit paroît-il naissant.

RABATAMA, dans l'Arabie. **PABBATAMHNON**.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien-Pie.

RABBATHMOMA, dans l'Arabie - Pétrée. **PABBAΘMOMA & PABBAΘMOMHNON**.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ère, en l'honneur de Septime-Sévère, de Caracalla, de Géta.

RABDOMANTIE, divination qui se faisoit par le moyen de verges ou de baguettes (*ῥαβδος, verge*). Hérodote dit au livre IV, que les femmes des scythes cherchoient & ramassoient des baguettes bien droites, pour s'en servir à cette superstition. *Voyez* BÉLOMANCIE.

Strabon (*Lib. XIV.*) rapporte la *rabdomantie* des perfes. Leurs mages employoient à cet effet des branches de laurier, de myrthe & des brins de bruyère.

Les scythes se servoient de baguettes de saule; & les tartares, qui en sont descendus, ont aussi une espèce de *rabdomantie*, si l'on en croit Paul Vénitien (*Liv. I. c. 43.*). Les algériens, dans la Barbarie, en ont encore une autre espèce.

Elle a été également connue en Occident. Voici comment Tacite s'exprime sur celle des germains, dans ce qu'il a écrit des mœurs de ces peuples. « Ils sont, dit-il, fort adonnés aux augures & aux sorts; mais ils n'y observent pas grande cérémonie. Ils coupent une branche de quelqu'arbre fruitier en plusieurs morceaux, & les marquent de certains caractères, puis les jettent à l'aventure sur un drap blanc. Alors le prêtre ou le père de famille lève chaque brin trois fois, après avoir prié les dieux & les interprètes, selon les marques qu'il y a faites ».

Ammien Marcellin (*Liv. XXXI.*) représente aussi la *rabdomantie* des alains. « Ils devinent, dit-il, l'avenir d'une manière merveilleuse; les femmes coupent des baguettes bien droites; ce qu'elles font avec des enchantemens secrets, & à certains jours marqués exactement. Ils connoissent par ces baguettes ce qui doit arriver ».

On peut rapporter à cette espèce de divination la fameuse flèche d'Abaris, sur laquelle les anciens ont débité tant de fables qu'on peut lire dans Bayle

PABAOYXOI, porte-verges, huisiers, qui

maintenoient le bon ordre dans les théâtres. On donnoit encore ce nom aux maîtres des gladiateurs, à cause de la baguette qu'ils portoient.

RABIRIA, famille romaine dont nous avons des médailles :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

RABULA, méchant avocat qui croit beaucoup en plaçant, déclamateur qui n'étoit bon qu'à retarder la décision d'une cause, & qu'on appelloit aussi *morator*, *quia causam morabatur*. Cicéron, dans son Orateur, parle de ces sortes d'avocats : *Non declamatorem aliquem de ludo, aut rabulam de foro, sed doctissimum & perfectissimum querimus*.

RADAMANTE, fils de Jupiter & d'Europe, étoit frère de Minos. Il s'acquit la réputation d'un prince d'une grande vertu, le plus modeste & le plus sobre de son temps. Il alla s'établir dans quelqu'une des îles de l'Archipel, sur les côtes de l'Asie, où il fit plusieurs conquêtes, moins par la force de ses armes, que par la sagesse de son gouvernement. C'est cette équité & cet amour pour la justice, qui le firent mettre au nombre des juges d'Enfer, où on lui donna pour son partage les asiaticques & les africains. C'est lui, dit Virgile, qui préside au Tartare, où il exerce un pouvoir formidable. C'est lui qui informe des crimes & qui les punit; il force les coupables de révéler eux-mêmes les horreurs de leur vie, d'avouer les crimes dont ils ont longtemps joui, & dont ils ont différé l'expiation; jusqu'à l'heure du trépas. On a dit qu'il avoit épousé Alcène.

RADEAU, *ratis*, plusieurs pièces de bois attachées ensemble, qui flottent sur l'eau. Ce fut pour les anciens la première manière de naviger : (*Isid. 19. 1.*) *Rates primum & antiquissimum genus navigii, & rudibus lignis asseribusque constructum*. Les peuples qui les premiers usèrent de cette manière d'aller sur mer, furent les phéniciens, les éthiopiens & les gorrhéens. Strabon dit que ces derniers alloient fréquemment commercer à Babylone sur des radeaux.

RADEGAST, dieu des Obotrites.

RADIALE } (Couronne), couronne formée
RADIÉE }
de pointes ou de rayons. *Voyez* COURONNE.

RAGOUTS. Quoique le luxe des romains fut porté fort loin du temps de la république, il est

à remarquer qu'ils conservoient encore sur leurs tables des restes de leur première frugalité ; & leur bonne-chère tenoit encore de leur ancienne cuisine. Cicéron se plaint dans la *lettre 26 du VII livre* à ses amis, d'une dysenterie causée par l'excès des ragoûts qu'il avoit mangés. Quels étoient ces ragoûts ? Des légumes & toutes sortes d'herbes : *Herbas omnes ita condunt, ut nihil possit esse suavius*. Ces herbes si délicatement apprêtées étoient des cardes de poirée & des mauves ; car, ajoute le consul de Rome, moi qui favois bien m'abstenir des murènes & des huitres, je n'ai pas su me défendre des cardes de poirée ni des mauves : *Ita ego qui me facile ostreis & mureis abstinēbam, à betā & à malvā deceptus sum*. (D. J.)

ΡΑΙΔΙΑ, espèce de chaussure formée de plusieurs entrelas ; c'est la description qu'en fait Pollux (*Liv. VII. Segm. 13.*) : Πολυέλικτον ὑπόδημα.

RAIE, poisson. On voit une raie sur les médailles de l'île *Coryra*, aujourd'hui Corfou.

RAISIN (On voit un) sur les médailles de Byzantium, de Calacta, de Chios, de Cydonia, d'Eratria, d'Éubée, d'Ystira, de Maronée, de Myconus, de Naxus, des Opuntiens, de Scotussa, de Sicinus, de Tauromnium, de Tenos, de Teos, d'Arfus, des locriens-épichnémidiens, de Minya, de Soli en Chypre.

RALLA VESTIS, étoffe à poil ras, opposée à *spiss*; *vestis*.

RAMEAU D'OR, que la sibille de Cumes fit prendre à Enée, pour lui servir de sauve-garde aux Enfers (*Enéid. liv. VI.*) : « Au milieu d'une » épaisse forêt, dans le fond d'une ténébreuse » vallée, est un arbre touffu qui porte un rameau » d'or, consacré à la reine des Enfers. Il faut » qu'un mortel qui veut pénétrer dans l'empire de » Pluton, soit muni de ce rameau pour le présenter à la déesse. A-peine est-il arraché de » l'arbre, qu'il en renaît un autre de même métal..... Si le destin vous permet de descendre sur » les sombres bords, il se laissera cueillir sans » peine ; mais si votre entreprise est contraire à » la volonté de Jupiter, le rameau vous résistera ; » vous y emploierez des forces inutiles, le fer » même ne pourra le séparer de l'arbre ». Enée, à l'aide de deux colombes envoyées par Vénus, trouva cet heureux rameau, l'arracha de l'arbre, sans y trouver la moindre résistance, & le porta à la sibille. Quand ils furent arrivés au palais de Pluton, Enée attacha le rameau d'or à la porte.

RAMENTA. Voyez POUDDRE à cheveux.

RAMEUR, celui qui tire à la rame. Les ro-

ains employoient à cette fonction les esclaves qui avoient été mis en liberté, & ils les enrôloient comme les soldats. *Socios navales libertini ordinis*, dit Tite-Live (42. 27.), *in viginti & quinque naves, ex civibus romanis, C. Licinius, prator, scribere jussit*. Ils prêtoient le serment entre les mains des consuls, comme les soldats ordinaires. Dans les temps fâcheux où le trésor étoit épuisé, & où il y avoit disette d'hommes, on forçoit les particuliers à donner leurs esclaves, pour les mettre à la rame, & cet usage fut suivi sous les empereurs, où l'on ne voit guères que des esclaves employés à ce travail.

Il arrivoit même quelquefois que, comme aujourd'hui, on y condamnoit les malfaiteurs.

Les corinthiens furent les premiers qui introduisirent l'usage de plusieurs rangs de rames.

On distinguoit les *ramours* par degrés ; ceux qui étoient au plus bas, s'appelloient *thalamites*, ceux du milieu *zugites*, & ceux du haut *thranites*.

RAMNES ou RAMNENSES, espèce de tribu formée de chevaliers romains. Acron le dit formellement, & préfère ce sentiment à l'opinion de ceux qui croyoient seulement que c'étoit une des tribus romaines : *Ramnes, Luceres, Tatienses, tribus erant, vel ut verius equites*. Cornelius Nepos, plus croyable encore que le scholiaste, réunit ces deux ferrimens, & les applique aux chevaliers. C'est dans la vie de Romulus où il est dit : *Tres equitum centurias instituit, quas à suo nomine Ramnenses, à Tito Tatio Tatienses, à Lucumone Luceres appellavit*. C'étoit donc une centurie ou une espèce de tribu de chevaliers romains.

Un ancien poète, mais dont on ignore le nom, dans une pièce aussi élégante que modeste sur les fêtes de Vénus, a ramassé en quatre petits vers toutes les parties de la république, savoir le peuple, *quirites* ; les chevaliers, *ramnes* ; le sénat, *patres* ; & les empereurs, *Cæsares* :

Romuleas ipsa fecit

Cum sabinis nuptias ;

Unde ramnes & quirites,

Proque prole posterâ

Romuli, patres creavit,

Et nepotes Cæsares.

Enfin, Horace a donné à *ramnes* une épithèse qui convient particulièrement aux chevaliers romains ; il les nommoit *celsi*. Or *celsus* vient du grec *χελος*, qui signifie également un cheval & un cavalier, comme nous l'apprenons de Festus Pompeius. (D. J.)

RAPHANUS.

RAPHANISMUS. } Les romains appelloient un raifort *raphanus*, & le fupplice qu'ils faisoient souffrir aux adultères avec ce fruit, *raphanismus*. On le choissoit d'une grosseur monstrieuse, & on l'enfonçoit avec violence dans le fondement de l'homme surpris en adultère.

RAPILLO. Voyez PIERRES.

RAPPORT. Voyez RELATIO.

RAPSODES, nom que donnoient les anciens à ceux dont l'occupation ordinaire étoit de chanter en public des morceaux des poèmes d'Homère, ou simplement de les réciter.

Cuper nous apprend que les *rapsodes* étoient habillés de rouge quand ils chantoient l'Iliade, & de bleu quand ils chantoient l'Odyssée. Ils chantoient sur des théâtres, & disputoient quelquefois pour des prix.

Lorsque deux antagonistes avoient fini leurs parties, les deux pièces ou papiers sur lesquels elles étoient écrites, étoient joints & réunis ensemble, d'où est venu le nom de *rapsodes*, formé du grec *ραπτω*, je cous, & *οδη*, ode ou chant.

Mais il y a eu d'autres *rapsodes* plus anciens que ceux-ci; c'étoient des gens qui composoient des chants héroïques ou des poèmes en l'honneur des hommes illustres, & qui alloient chanter leurs ouvrages de ville en ville pour gagner leur vie. C'étoit-là, dit-on, le métier qu'Homère faisoit lui-même.

C'est probablement pour cette raison que quelques critiques ont fait venir le mot *rapsodes*, non de *ραπτω* & de *οδη*, mais de *ραβδος* & de *αδην*, chanter avec une branche de laurier à la main, parce que les premiers *rapsodes* portoient cette marque distinctive.

Philocorus fait aussi venir le nom de *rapsodes* de *ραπτω* *της οδης*, composer des chants ou poèmes, supposant que les poèmes étoient chantés par leurs auteurs mêmes. Suivant cette opinion, dont Scaliger ne s'éloigne pas, les *rapsodes* auroient été réduits à ceux de la seconde espèce dont nous venons de parler.

Cependant il est plus vraisemblable que tous les *rapsodes* étoient de la même classe, quelque différence que les auteurs aient imaginée entr'eux, & que leur occupation étoit de chanter ou de réciter des poèmes, soit de leur composition, soit de celle des autres, selon qu'ils y trouvoient mieux leur compte & plus de gain à faire. Aussi ne pouvons-nous mieux les comparer qu'à nos anciens *trouveurs* & *jongleurs*, ou encore à nos chanteurs de chansons, parmi lesquels quel-

ques-uns sont auteurs des pièces avec lesquelles ils amusent la populace dans les carrefours.

Depuis Homère, il n'est pas surprenant que les *rapsodes* de l'antiquité se soient bornés à chanter les vers de ce poète, pour qui le peuple avoit la plus grande vénération, ni qu'ils aient élevé des théâtres dans les foires & les places publiques, pour disputer à qui réciteroit mieux ces vers, beaucoup plus parfaits & plus intéressans pour les grecs, que tout ce qui avoit paru jusqu'alors.

On prétend, dit madame Dacier dans la vie d'Homère, que ces *rapsodes* étoient ainsi appellés pour les raisons qu'on a vues ci-dessus, & encore parce qu'après avoir chanté, par exemple, la partie appellée la *colère d'Achille*, dont on a fait le premier livre de l'Iliade, ils chantoient celle qu'on appelloit le *combat de Paris & de Ménélas*, dont on a fait le troisième livre, ou tel autre qu'on leur demandoit, *ραψωδοι, ραψωδοις τας οδους*. Cette dernière étymologie est la plus vraisemblable, ou plutôt la seule vraie. C'est ainsi que Sophocle, dans son *Œdipe*, appelle le Sphinx *ραψωδον*, parce qu'il rendoit différens oracles, selon qu'on l'interrogeoit.

RAPSODOMANTIE, divination qui se faisoit en tirant au fort dans un poète, & prenant l'endroit sur lequel on tomboit pour une prédiction de ce qu'on vouloit savoir. C'étoit ordinairement Homère ou Virgile que l'on prenoit pour cela. Tantôt on écrivoit des sentences ou quelques vers détachés du poète, lesquels on écrivoit sur de petits morceaux de bois, que l'on jetoit dans une urne au hazard, d'où on en tiroit une qui étoit le fort.

Tantôt on jetoit des dez sur une planche, sur laquelle il y avoit des vers écrits; & ceux sur lesquels s'arrétoient les dez, passioient pour contenir la prédiction.

Ce mot est formé de *μαντεια*, divination, & de *ραβδος*, baguette.

RAPTUM *ludere*, terme du jeu de la paume chez les anciens; c'étoit lorsque la balle frappoit la terre, & que les joueurs la recevoient au bond; c'est ce que Lucain appelle *pilam revocare*.

RASDI, idole des anciens hongrois (*Bomfin. hist. Hungar. lib. XII.*)

RASER la barbe. Voyez BARBE.

RASER la maison. C'étoit chez les romains une des peines que l'on infligeoit à celui qui aspireroit à la tyrannie. Valère-Maxime (*Liv. VI. ch. 3.*) rapporte que Sp. Cassius, convaincu d'avoir tenté de se rendre maître de la république,

fut condamné par le sénat & le peuple à la mort ; dont trois consulats & un magnifique triomphe ne purent le garantir. Le peuple n'étant point encore satisfait, on abattit sa maison pour augmenter son supplice par la destruction de ses dieux domestiques : *Ut penatium quoque strage puniretur.*

RAT. Voyez SOURIS.

RATION des anciens (*Article extrait de la Métrologie de M. Puffon.*).

Les peuples de l'antiquité avoient une mesure particulière qui contenoit la *ration* de bled nécessaire pour la nourriture journalière d'une personne ; cette mesure étoit la chénice. Or, 365 chénices hébraïques ou égyptiennes font $25 \frac{1}{4}$ boisseaux ; 365 chénices grecques, $26 \frac{2}{3}$ boisseaux ; & 365 chénices romaines, $26 \frac{1}{2}$ boisseaux. C'étoit-là en particulier la *ration* de bled pour les troupes chez les anciens. Je ne fais si le choros ou chomer des hébreux n'étoit pas destiné à mesurer la *ration* annuelle de bled pour une personne ; car il équivaloit à $25 \frac{2}{3}$ boisseaux de Paris.

C'étoit un usage établi chez les romains de délivrer, chaque premier jour du mois, aux soldats & aux esclaves ce qu'ils devoient consommer de bled durant le mois entier. *Meministi quot caendis petere demensum*, dit Plaute. Aélius Donatus, qui vivoit à Rome l'an 354 de l'ère vulgaire, & qui composa des commentaires sur Térence & sur Virgile, nous apprend (*In Phormione.*) que ce *demensum*, ou cette *ration* d'un mois, étoit de quatre modius : *Servi quaterios modios accipiebant frumenti in mensum, & id demensum dicebatur.* C'est par an 48 modius, qui valent plus de 37 boisseaux de Paris. La *ration* de bled par mois pour les esclaves étoit également de cinq modios attiques, ou en argent de cinq deniers de Néron, comme on le voit en plusieurs endroits de Sénèque. Un seul passage suffira (*Epist. lib. XI. epist. 81.*) : *Ille qui in scenâ laxius incedit, & hæc resupinus dicit :*

Superbus Argi regna mi liquit Pelops ;

Qua Ponto ab Helles atque ab Ionio mari

Urgetur Isthmos.

Servus est, quinque modios accipit, & quinque denarios. C'est par an soixante modios ou 10 médimnes, qui valent 35 boisseaux ; & l'on conclut de-là que le setier de bled, mesure de Paris, auroit valu alors 16 liv. 15 sols & quelques deniers.

Polybe (*Liv. XVII.*) dit que parmi les romains la *ration* d'un mois pour un fantassin étoit en bled de deux tiers de médimne ; ce qui ne feroit que quatre modios par mois, & six médimnes, ou 21 boisseaux de Paris par an ; mais sûrement cet

historien se trompe en estimant le modios attique égal au modius romain ; ses évaluations de la monnoie romaine en monnoie grecque ne valent pas mieux, & l'on peut se dispenser d'y avoir égard.

Caton-le-Censeur, dans son livre de *re rustica* (*Numeros 56, 57 & 58.*) règle la dépense des esclaves employés à la culture des terres, en cette manière :

L'hiver, lorsqu'ils travaillent, ils auront quatre modius de bled (par mois), & quatre & demi l'été. L'intendant ou inspecteur des esclaves, la femme & le berger auront chacun trois modius. Les esclaves qui sont aux fers auront quatre pondo de pain l'hiver ; mais depuis le temps où ils commenceront à cultiver la vigne jusqu'à la saison des figues, vous leur donnerez cinq pondo de pain ; après ce temps, vous réduirez leur *ration* à quatre pondo.

Pour manger avec leur pain, ils auront des olives dans la saison où l'on en fait la récolte ; & dans les autres saisons, des olives confites, ou, à leur défaut, du poisson, du vinaigre, & un setier d'huile par mois chacun. Vous leur donnerez à chacun un modius de sel par an.

Après la vendange, ils boiront du petit vin pendant trois mois. Le quatrième mois, ils auront une hémine de vin par jour, c'est-à-dire, deux congés & demi par mois. Les cinquième, sixième, septième & huitième mois, un setier par jour, ou cinq congés par mois. Les neuvième, dixième & onzième mois, trois hémines par jour, ou une amphore par mois. Dans les fêtes de Bacchus, & celles qui se célèbrent dans les carrefours, ils auront jusqu'à un congé de vin par tête. Cette quantité de vin, avec ce que vous en ajouterez pour les esclaves enchaînés, lorsque vous les occuperez à quelques travaux, peut aller à dix amphores par personne, & ce n'est pas trop.

Voilà ce que dit Caton, sur le récit duquel on établit que les esclaves, lorsqu'ils travailloient, avoient l'hiver sur le pied de 37. 17 boisseaux de bled par an, & l'été sur le pied de 41. 82 boisseaux par an ; ce qui fait l'un dans l'autre $39 \frac{1}{2}$ boisseaux de bled pour une année ; ils avoient de plus environ huit pintes d'huile, $9 \frac{1}{2}$ livres de sel, & près de 310 pintes, c'est-à-dire, plus d'un muid de vin, outre la piquette qu'ils buvoient pendant trois mois.

Les esclaves qui étoient aux fers, avoient l'hiver $43 \frac{1}{2}$ onces de pain par jour, ce qui fait par an 998 livres de pain ; l'été ils avoient par jour 54 $\frac{1}{2}$ onces de pain par jour, ce qui fait par an 1248 livres ; cela revient l'un dans l'autre à $49 \frac{1}{50}$ onces par jour, & par an 1123 livres, qui ré pondent

répondent à 45 boisseaux. C'est-là la *ration* de grain pour les hommes de pain qui n'ont rien à manger avec leur pain.

L'inspecteur des esclaves, la femme & le berger avoient, pour leur consommation annuelle, chacun 27, 88 liv, ou environ 28 boisseaux de bled. Si nous considérons la pinte de Paris, comme les anciens faisoient la chénice, pour la *ration* journalière de bled que peut conformer une personne, il me semble qu'elle rempliroit fort bien cet objet ; car 365 pintes de bled font plus de 27 boisseaux & un tiers ; ce qui fait par jour, en pain blanc, 19 $\frac{1}{2}$ onces, & en pain bis ou gros pain, 30 onces (*Métrologie de M. Pauthon.*).

RATIONALES Cesaris, dans le Bas-Empire, ceux qui étoient chargés de l'intendance des biens de l'empereur, nommés auparavant *procuratores Cesaris*. Il y avoit encore les *rationales pascuum*, qui avoient la direction des pâturages du prince ; *rationales summarum Ægypti*, qui étoient chargés de la recherche des biens caducs ou dévolus au fisc. D'abord cette charge fut sans juridiction ; mais, dans la suite, elle devint considérable, & celui qui en étoit revêtu, eut le titre de comte. Ses droits s'étendoient sur la soie, le lin, les pierres précieuses, & les diverses sortes d'aromates, que l'on apportoit des Indes & de l'Arabie en Egypte. Pour tout l'Orient, on ne trouve qu'un seul *rationalis summarum*, quoique l'on présume qu'il dût y en avoir plusieurs autres, puisque l'on en compte onze pour les diverses provinces d'Occident. Il y avoit aussi à Rome le *rationalis vinorum*, celui qui tenoit le registre des vins qui venoient à Rome de Toscane, de la Campanie & du Picentin. Ce fut l'empereur Alexandre qui, au rapport de Lampride, établit un corps de marchands de vin à Rome, & le *rationalis* étoit préposé à la perception des impôts mis sur les vins que les marchands tiroient des différens endroits de l'Italie pour la provision du peuple.

RATIONIBUS (A), contrôleur d'un comptable, inspecteur des écritures. On lit dans les inscriptions recueillies par Muratori : *A RATIONIBUS AUGUSTI, AUGUSTORUM, NERONIS, PATRIMONII, VOLUPTATUM AUGUSTI, SCRIBA A RATIONIBUS VOLUT.*

Dans une inscription recueillie par Gruter (5. 18. II.), on lit : *A RA. MIL. FRUM. LEG. XXX. V. V.*, contrôleur des vivres de la trentième légion,

RATITI. Jamais les deniers romains n'ont été appelés *ratiti*, comme l'a dit le père Jobert. On n'a jamais nommé ainsi que les pièces de monnaie de bronze, *asses ratiti, quadrans ratit.*
Antiquités, Tome V.

parce que ces as & ce quart d'as étoient marqués au revers de la figure d'un navire. Cette espèce de monnaie étoit en usage à Rome, long-temps avant qu'on y eût frappé des pièces d'argent, soit deniers, soit quinaires ou sesterces.

RATUM facere, être de bon augure, confirmer le présage ; expression du jargon mystique des augures.

RATUMENA. Voyez PORTES.

RAUCUS, en Crète. ΠΑΙΚΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent..... Hunter.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un trident.

Des dauphins.

RAUDUSCULA. Voyez PORTES.

RAUDUSCULUM. C'étoit la plus vile espèce de toutes les monnaies romaines, ainsi appelée parce qu'elle n'étoit que de cuivre. Cicéron emploie ce mot dans plusieurs endroits de ses lettres, pour désigner de petites dettes. (D. J.)

RAVE. Les écrivains de l'antiquité font mention de trois sortes de *raves*, *rapa* ; la large ou grosse raccourcie, la ronde & la sauvage, qui est longue comme le raifort. La feuille de la rave est anguleuse & raboteuse ; son suc est âcre & mordicant. La meilleure & la plus recherchée est celle qui vient dans le territoire de Nursie ; elle s'y vendoit un sesterce la livre du temps de Pline (5 sols 8 deniers la livre poids de marc.) ; & quand il y en avoit disette, deux sesterces. Les meilleures après celles-ci sont celles du mont Algide.

La culture des *raves* & des navets étoit regardée autrefois comme la plus utile après celle des bleds & de la fève. Les hommes non-seulement en mangeoient la racine ; mais ils en estimoient tout autant les feuilles & les tendrons que ceux du chou. Tous les animaux aiment la *rave* ; les quadrupèdes en mangent avec appétit tant les feuilles que la racine ; cuite, elle est propre à nourrir & à engraisser la volaille.

Les brouillards, les petites gelées & le froid contribuent à faire croître & grossir les *raves*. J'en ai vu, dit Pline, qui pesoient plus de quarante livres. Tragus dit la même chose. Amatus en a vu du poids de cinquante à soixante livres, &

Mathiole de cent (*Extrait de la Métrologie de M. Pauxon.*)

RAVENNA, en Italie.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

RAVILLA, furnom donné à cause des yeux roux.

RAVUS color, couleur roux-foncé. Horace donne cette épithète à une louve (*Od. 3. 27. 3.*) : *Lupam ravam.*

RAYÉES (Etoffes). *Voyez* ETOFFES.

REATE ou *REATÆ*, ville d'Italie dans l'Ombrie, chez les sabins, au voisinage d'Interocrea, selon Strabon (*Lib. V. pag. 228.*). Denys d'Halicarnasse dit que les habitans étoient aborigènes, & Silius Italicus (*Lib. VIII. vers. 414.*) nous apprend que la ville étoit dédiée à Cybèle :

..... *Hunc Foruli, magna que Reate dicatum*

Calicolûm matris.....

Reate étoit une préfecture, comme nous le voyons dans la troisième Catilinaire de Cicéron (*C. 2.*) ; & Suétone (*C. 1.*) nous fait entendre que c'étoit un municipie ; car il donne au grand-père de Vespasien le titre de *municipis reatinus*. Tite-Live fait mention de divers prodiges arrivés à Reate ; il dit entr'autres (*Lib. XXV. c. 7. & lib. XXVI. c. 23.*), qu'on publioit y avoir vu voler une grosse pierre, & qu'une mule, malgré la stérilité ordinaire de ces fortes d'animaux, y avoit produit un mulet. Cette ville retient quelque chose de son ancien nom ; car on la nomme aujourd'hui *Rieti.* (*D. J.*)

REBEBIN, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* METRÈTRES.

REBITE, demi-denier, monnaie d'Egypte & de l'Asie.

Elle valoit 5 sols 2 $\frac{1}{2}$ deniers, monnaie de France, selon M. Pauxon.

Elle valoit en monnaie des mêmes pays :

2 $\frac{1}{2}$ gerah.

ou 3 mehah.

ou 6 pondion.

ou 12 phollis.

ou 48 kodrantès.

ou 96 perutah.

REBILUS, furnom de la famille *CANINIA.*

REBUS. On trouve dans l'antiquité quelques traces des rébus, & même dans le siècle d'Auguste. Cicéron, dans sa dédicace aux dieux, inscrit son nom par ces mots, *Marcus Tullius*, & au bout une espèce de petit pois, que les latins appelloient *cicer*, & que nous nommons *pois chiche*. Jules César fit représenter sur quelques-unes de ses monnoies un éléphant qu'on appelloit *cesar* dans la Mauritanie. On raconte aussi que Lucius Aquilius Florus & Voconius Vitulus, tous deux préfets de la monnaie dans le même siècle, firent graver sur le revers des espèces, le premier une fleur ; & l'autre un veau.

On pourroit ennobler les rébus en cherchant leur origine jusque dans les hiéroglyphes des égyptiens ; mais ce seroit prodiguer de l'érudition mal-à-propos.

RECENTATUM vinum. *Voyez* VIN.

RÉCHAUD, *εσχάρδα*. Clément d'Alexandrie met cet ustensile parmi les instrumens du luxe, parce qu'on l'employoit de son temps, comme nous nous en servons aujourd'hui, pour empêcher les viandes qu'on sert sur la table de se refroidir ; c'est ce qui peut nous faire entendre ce passage de Sénèque (*Epist. 85.*) : *Circa cœnationes ejus, tumultus coquorum est, ipsos cum obsoniis focos transferentium. Hoc enim jam luxuria commenta est, ne quis intepescat cibus, ne quid palato jam calloso parum ferveat; cœnam culina prosequitur.* « A les » soupers, tout retentit du bruit des cuisiniers » qui transportent des réchauds avec des viandes ; » car la friandise a imaginé ce raffinement, afin » qu'aucun mets ne tiédisse, & que tout soit » assez chaud pour ces palais endurcis ; la cuisine » suit le souper ».

Au reste, Sénèque ne veut pas dire que l'invention du réchaud fût nouvelle de son temps ; il ne parle que de l'usage qu'on en faisoit, qui étoit en effet nouveau, mais très-sensé.

On trouvera dans les *Antiquités romaines* de Caylus (*Tom. I.*), la représentation d'un des réchauds de bronze des romains, avec trois oies qui lui servent d'appui. Il a 7 pouces depuis l'extrémité d'une des têtes d'oiseau jusqu'au bord opposé de sa circonférence. Cette espèce de plateau a quinze lignes de creux, & les pieds l'élèvent au-dessus du plan de deux pouces. Les trois oies, car elles paroissent telles, forment les trois appuis qui se terminent par des pieds de bœufs, & leurs ailes déployées avec assez de grace, font d'un bon goût d'ornement. Ces têtes qui se déploient sur leur estomac, &

qui forment des espèces d'anses , excèdent d'un demi-pouce la circonférence du plateau.

RECIPERE FERRUM se disoit des gladiateurs vaincus , qui , après avoir vu le signal de leur mort donné par le peuple , se foumettoient à l'arrêt , & tendoient leur gorge.

RECITARE , lire à haute voix. Les anciens , quand ils avoient composé quelqu'ouvrage , avoient coutume de le réciter à leurs amis , avant que de le mettre au jour , pour profiter de leurs remarques critiques. Nous voyons dans Pline (*Epist.* 1. 13. 1.) des exemples de cet usage : *Magnum proventum poetarum annus hic attulit , toto verso aprilii nullus ferè dies quo non recitaret aliquis*. On s'assembloit pour entendre lire , dans le Capitole & dans le palais des empereurs. On croit qu'Asinius Polion fut le premier qui introduisit cet usage sous Auguste. *Pollio Asinius* , dit Sénèque , *primus omnium romanorum advocatis luminibus scripta sua recitavit* (*In præm. controv.*). On alloit aussi lire ses ouvrages dans les maisons des gens riches qui aimoient les lettres ; plus souvent encore dans les bains , où il y avoit toujours un très-grand concours de monde , & par conséquent un plus grand nombre de critiques. Les auteurs avoient soin d'ailleurs d'inviter à cette lecture leurs amis & les gens de leur connoissance , & ils le faisoient par des lettres mistives : *Et libellos spargit* , dit un ancien , en parlant d'un certain Bassus , qui alloit mendier de tous côtés des auditeurs. L'écrivain qui devoit lire , avoit soin de paroître dans l'assemblée avec un extérieur propre & décent , & il ne négligeoit aucune des ressources de l'art qui fût capable de lui gagner les suffrages.

RÉCLAMES , inconnus pendant les dix premiers siècles. Les réclames deviennent communes vers le quatorzième , & sont toujours placées sur la dernière page de chaque cahier des manuscrits.

RECUPERATORES , commissaires chez les romains , qui connoissoient des causes dans lesquelles il s'agissoit du recouvrement & de la restitution des deniers & effets des particuliers. On ne donnoit ces juges que dans les contestations de faits , comme en matière d'injure , & ils étoient désignés par le préteur. Ainsi leur fonction n'avoit lieu que lorsque la formule de l'action étoit réglée. Le demandeur prioit le préteur de lui donner un tribunal , & il n'étoit pas permis aux juges de ce tribunal de sortir tant soit peu de la formule de cette action. Les *recuperatores* ne formoient pas un corps de juges particuliers ; mais ils étoient au choix du préteur , qui nommoit ceux qui lui plaisoient : *Nam ut in recuperatoriis judiciis , sic nos in his comitiis quasi repente appre-*

hensi , sinceri iudices fuimus (Plin. *Epist.* 3. 20. 1.).

REDDITIO , la troisième partie du sacrifice des payens , quand ils rendoient les entrailles de la victime . après les avoir considérées , & quand ils les remettoient sur l'autel , formalité qu'ils appelloient *reddere & porricerè exta*.

REDEMPTRUARE , mot employé dans les danses des saliens , qui imitoient les mouvemens de celui qui dançoit à leur tête. Celui-ci fautoit , *ampruabat* , & la troupe répondoit par des sauts semblables , *redemptruabat* ; c'est ce qu'a voulu dire Lucilius :

Præful ut ampruat , indè & vulgo redemptruat olli.

REDEMPTORES , fermiers de la république & entrepreneurs des ouvrages publics : *At ii nunc dicuntur redemptores , quidquid conduxerunt præbendum utendumque* , dit Festus. C'étoit aux censeurs à conclure le traité avec ces sortes de gens , pour la construction & la réparation des ouvrages.

REDICULUS. Il y avoit un petit temple de *Rediculus* à deux milles de Rome , à l'endroit où Annibal posa son camp & se retira ensuite ; & ce fut pour cela qu'on fonda ce petit temple de *Rediculus* (*A redeundo* , s'en retournant.) , parce qu'il s'en retourna sans rien faire. On se persuada que les dieux protecteurs de Rome l'avoient frappé d'une terreur panique.

REDIMICULA *mitra* , *ῥωμιαια* , liens pendans sur les joues , qui servoient à lier sous le menton & à fixer la mitre ou le bonnet phrygien. On les voit au bonnet de Pâris , sur une pierre gravée de Natter , publiée par Winckelmann (*Monum. ined.* n^o. 112.).

REDIMICULUM , ceinture particulière qu'Isidore (19. 33.) décrit en ces termes : *Redimiculum est quod succinctorium sive brabile nuncupamus , quod descendens per cervicem , & à lateribus colli divisum , utrarumque alarum sinus ambiit , atque hinc indè succingit , ut constringens latitudinem vestis ad corpus contrahat. Hoc vulgò brabile , quasi brachiale , vocant , quamvis nunc non brachiorum , sed renum sit cingulum.*

Une des filles de Niobé est ceinte d'un *redimiculum* ou d'une ceinture , qui , après avoir passé derrière le cou , descend sous les bras , entre l'épaule & le sein ; elle fixe ainsi le bord de la tunique , qui , par sa grande ouverture , eût laissé toute la gorge découverte. Du reste , le manteau que porte cette figure , la couvre au point qu'on ne sauroit distinguer où cette ceinture finit. Il est apparent que , de dessous le bras , elle se croise

sur le dos, enveloppant le corps au-dessous du sein ; c'est ainsi qu'Isidore nous a décrit le *redimiculum*.

REDITUS, revenus publics. Les revenus des romains varièrent, suivant les différentes constitutions de leur état. Leurs premiers rois, outre leur revenu particulier, n'avoient que le produit d'une taxe par tête, qui étoit égale pour le pauvre & pour le riche, & un impôt qu'ils levoient sur les vivres que l'on apportoit au marché, impôt odieux qui fut aboli à la naissance de la république. Le roi Ancus Martius augmenta du produit des salines qu'il fit faire proche d'Ofie, le revenu public qui reçut aussi de nouveaux accroissemens, à mesure que la république fit de nouvelles conquêtes. Il est très-difficile d'en donner un état certain, attendu qu'aucun auteur ancien ne s'explique assez clairement sur ce sujet. Ce que l'on peut assurer, c'est que l'or & l'argent furent très-peu communs à Rome, tant qu'elle se contint dans les bornes de l'Italie, & que ce ne fut qu'après que Paul-Emile eut conquis la Macédoine en 586, que la république se trouva assez riche pour pouvoir affranchir le peuple du tribut annuel qu'il payoit à Rome. Un trait qu'on lit dans Plutarque prouve la progression énorme des richesses de cette ville, en très-peu de temps. Cet auteur dit que Pompée fit porter dans son triomphe, en 692, un tableau où étoit écrit en gros caractères, que les revenus de la république, avant les conquêtes qu'il avoit faites, ne montoient qu'à cinquante millions de dragmes, c'est-à-dire, quarante cinq millions, & que par ses victoires il l'avoit porté à quatre-vingt-cinq millions, c'est-à-dire, à soixante-treize millions cinq cents mille livres. Si cela s'entend du total des revenus de la république, il se trouvera qu'Auguste, mort en 768, avoit prodigieusement augmenté la masse des fonds de l'état, puisqu'en évaluant tout ce que ce prince tiroit des différentes provinces de l'empire, on voit qu'il lui revenoit environ quatre cents millions ; ce qui forme en 76 ans d'intervalle une augmentation excessive. Aussi plusieurs écrivains prétendent-ils qu'il ne faut prendre la somme dont parle Plutarque, que pour le seul revenu que la république tiroit des principales villes d'Asie, & non pas de tous les revenus en général. Outre la taxe par tête, chacun payoit encore à proportion de tous les biens qu'il possédoit, & dont l'estimation se faisoit par le censeur. Il y avoit d'ailleurs trois autres sortes d'impositions, dont Cicéron parle dans son Oraison *pro Lege Maniliâ*, & qui sont connues sous le nom de *Portoria*, *Decuma* & *Scriptura*. (Voyez ces mots.)

Il y avoit de plus le produit des mines d'or, d'argent, de plomb, qui étoient en Espagne & ailleurs, & depuis l'an 397, le vingtième des

esclaves qu'on affranchissoit ; sous Tibère, ce fut le vingt-cinquième, le centième denier des biens qui étoient vendus volontairement, & le deux-centième de ceux qui l'étoient à l'encan. Auguste exigea le vingtième des successions en ligne collatérale, & il vouloit que dans chaque testament des personnes aisées, il y eût un legs pour l'empereur, sans quoi il ne pouvoit être exécuté. Cette ordonnance subsista jusqu'au règne d'Antonin le *Pieux* qui l'abolit. Tout cela formoit un calcul qui montoit à des sommes considérables, indépendamment des tributs des provinces, & sans comprendre les impôts en nature, que certaines provinces payoient, comme en Sicile & en Sardaigne, où on levoit la dime de tous les bleds ; dans d'autres, le vingtième du lard & du vin, le centième des fruits, une certaine quantité de cuirs de bœuf : tributs qui servoient à remplir les gréniers de Rome, & à faire les provisions des armées. Il y avoit outre cela des droits de péages ou de passage, qu'on levoit en quelques endroits sur certaines marchandises, ainsi que ceux que l'on percevoit dans les ports de l'Italie : le sel que chacun étoit obligé de prendre chez les fermiers publics, faisoit encore partie des revenus de l'Etat, & tels étoient les impôts ordinaires. Les Empereurs furent ingénieux à en inventer de nouveaux, tel que celui que Vespasien mit sur les urînes, & ils étoient plus ou moins forts, suivant le caractère de ces princes. Les bons les modéroient, & les autres les augmentoient, avec la précaution de foulager les provinces d'Italie, aux dépens des provinces éloignées, lesquelles étoient plus exposées à la dureté & aux concussions des gouverneurs.

Tel est le détail le plus circonstancié que l'on puisse donner des revenus du peuple Romain, dans ses différentes situations : matière peu éclaircie par la négligence des auteurs anciens, qui ne nous fournissent que très-peu de lumières sur cet article. Nous n'en trouvons guère plus sur ce qui regarde les Grecs, & tout se réduit à savoir que la république d'Athènes étoit extrêmement riche, & que selon Thucydide, son trésor étoit de neuf mille sept cents talents, c'est à dire vingt-neuf-millions cent mille livres. Ses revenus annuels montoient à quatre cents talents, qui font quatre mille écus de notre monnoie. Du temps de Demosthène, tel étoit l'emploi des finances ; on les distribuoit aux citoyens, ou pour subvenir aux frais des sacrifices, ou pour leur honoraire dans les tribunaux, & enfin pour le prix de leurs places aux spectacles. Tout l'argent des impôts se gardoit à Délos, dans le temple d'Apollon, aussi bien que celui que les villes de la Grèce étoient obligées de donner toutes les années, pour faire la guerre aux Medes. La garde en étoit confiée à des officiers,

appelés *trésoriers des Grecs* ; ensuite ce trésor fut transféré à Athènes.

REFECTOR pectinarum, ouvrier en peignes de cardeurs ou de foulons. Muratori a publié (982. 7.) l'épithaphe d'un de ces ouvriers :

T. VALERIUS. L. F.

PLACIDUS

REFECTOR PECTINARUM

CORNELIA. M.

REFERENDARIUS, nom d'un officier du sacré palais, qui étoit chargé de présenter aux empereurs les requêtes des supplians, & de leur faire savoir la réponse. *Referendarii erant*, dit Procope, qui *preces supplicum referebant principi*. Il y en avoit jusqu'au nombre de dix-neuf sous Justinien ; mais ils furent réduits à huit.

RÉFORMATION du calendrier grégorien. V. CALENDRIER grégorien.

REFUGE. Voyez ASYLE.

RÉGALIEN, c'est le véritable nom du tyran, que Trebellius Pollion appelle Regillien. On voit le nom de *Régalien* sur plusieurs médailles d'argent très-bien conservées ; & Aurelius Victor appelle ce tyran *Régallien*. Voyez REGILLIEN.

REGERENDARIUS, officier qui sous le bas-empire tenoit le registre de toutes les requêtes présentées au préfet du prétoire, & signée par ce préfet.

REGGIO, près de Messine. Voyez RHEGIUM.

REGIA. Voyez PALAIS.

REGIFUGE ou FUGALE, fête que l'on faisoit à Rome, le 6 avant les calendes de Mars. Les anciens ne conviennent pas de l'origine de cette fête : les uns disent qu'elle avoit été instituée en mémoire de la fuite de Tarquin le Superbe, lorsque la ville recouvra sa liberté ; les autres disent qu'elle portoit ce nom, parce que le roi des choses sacrées, s'enfuyoit après qu'il avoit sacrifié. Le premier sentiment, fondé sur l'autorité d'Ovide, de Festus & d'Aufone, paroit plus vraisemblable que le second, qui est de Plutarque ; à moins qu'on ne dise pour le concilier, que le roi des choses sacrées fuyoit ce jour-là, pour rappeler la mémoire de la fuite du dernier des rois de Rome.

REGILLA, longue tunique blanche, bordée de pourpre que les nouvelles mariées chez les Romains, portoient la veille de leurs noces. C'étoit une superstition de leur faire tisser à elles-mêmes l'étoffe de cette tunique, & de

la faire tisser debout comme les inventeurs de l'art du tissérand, & non assises, comme les Grecs & les Romains le pratiquoient. On vouloit par-là rappeler les mœurs antiques.

REGILLENSIS, sur-nom des CLAUDIUS.

REGILLIEN, tyrans sous Gallien.

Q. NONIUS REGILLIANVS AVGVSTVS.

Les médailles de ce prince qui sont rapportées par Goltzius, Trifstan & Strada, sont fort incertaines ; cependant, comme il a régné plus de deux années, il paroît probable qu'on en a fabriqué, & qu'on doit en trouver d'antiques.

Il y a dans un cabinet de Paris deux médailles de petit bronze avec le seul nom de NONNIUS AVG. qui pourroient être de ce tyran. Voyez RÉGALIEN.

REGILLUM. Voyez VOILE.

REGILLUS, surnom de la famille ÆMILIA.

REGINUS, surnom de la famille ANTISTIA.

RÉGIONS de Rome, *regiones* ; on nommoit *régions de Rome*, les parties les plus grandes & les plus spacieuses de cette capitale. Nous apprenons de Tacite, de Pline & de Dion, qu'Auguste sous le consulat de Tibere & de Pison, divisa cette grande cité en quatorze parties, auxquelles il donna le nom de *régions*, nom qui dans sa signification propre, désigne les territoires des colonies & municipales, dans les confins desquels la juridiction de la magistrature se terminoit.

Les *régions de Rome* se divisoient en diverses parties, dont les unes étoient vuides, & les autres remplies de bâtimens ; les vuides étoient les rues grandes & petites, les carrefours, les places publiques. Les grandes rues au nombre de 31, s'appelloient *via regia* ou *militares*, & commençoient au pilier doré. De l'une de ces grandes rues à l'autre, Néron fit bâtir en ligne droité des rangs de maisons également profondes, & appela *Vicos* cette suite de maisons, que nous pouvons rendre par le mot de *quartier* ; car Festus nous apprend que le terme *vici*, désigne un assemblage d'édifices environnés de rues, de manière à circuler tout autour.

Ces *vici* tirés au cordeau, étoient entrecoupés par de petites rues, en plusieurs parties, que l'on appeloit *insula*, isles. Ces isles ne recevoient de division que par des maisons particulières *ades privatas* ; car les belles maisons ou hôtels des grands se nommoient *domus*.

On comprend à présent tous ces termes, qui se rencontrent si souvent dans les auteurs. Rome se divisoit en *régions*, les *régions* en quartiers, les quartiers en îles, & les îles en maisons bourgeoises ou en palais des grands seigneurs. On n'est point d'accord sur l'étendue du terrain que contenoient les quatorze *régions*; puisqu'on les porte depuis douze mille jusqu'à trente-trois mille piés en circonférence. (D. J.)

Romulus après avoir bâti sa petite ville sur le Mont-Palatin, sept cent cinquante-trois ans avant l'ère vulgaire, la partagea en trois quartiers, qui donnerent leurs noms aux trois classes qui comprenoient tous les habitans. *Ager Romanus primum divisus in partes tres à quo tribus appellata; Tatientium, Ramnensium, Lucerum*, dit Varron. Le roi Servius fit un autre partage en quatre quartiers, ou *régions*, qu'il nomma des lieux mêmes ou elles étoient situées; dans les premiers qu'il appela *suburane*, il renferma tous ceux qui habitoient le Mont-Cœlius & les environs, dans la seconde les Esquilies, la troisième appelée la *colline*, comprenoit les Monts Quirinal & Viminal, la quatrième elle seule renfermoit presque les trois quartiers de Romulus, le Palatin, le Capitole, le *Forum*, & fut appelée la *Palatine*, du nom de ce premier Mont, sur lequel Rome avoit été bâtie. Cette division subsista jusqu'au temps d'Auguste qui partagea la ville en quatorze *régions*. *Spatium urbis*, dit Suétone, *in regiones quatuordecim divisit*. Dans chacun de ces quartiers, il établit deux commissaires, *curatores viarum*, qu'on choisissoit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au sort.

Ils portoient la robe de pourpre, & avoient chacun deux lieuteurs qui marchoit devant eux dans le quartier dont ils avoient l'intendance. Ils avoient sous eux les esclaves commis aux incendies. Leur charge consistoit à pourvoir à la tranquillité, & à la netteté du quartier dont ils avoient soin; à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançassent trop, & ne s'élevassent au-delà de la hauteur prescrite. Ils avoient pour les soulager deux dénonciateurs dans chaque quartier, qui les avertissoient des désordres qui y survenoient, & des cohortes de guet, pour dissiper les assemblées nocturnes, & arrêter les vagabonds & les voleurs.

Ces quatorze quartiers avoient 424 rues, dont il y en avoit trente-une de principales, appelées grandes rues ou *royales*, qui commençoient à cette colonne dorée qui étoit à l'entrée de la grande place. A chacune de ces rues étoient préposés quatre vico-maitres comme nos dizainiers, pour en prendre soin & porter les ordres des chefs de police à chaque citoyen.

Alexandre Severe ajouta encore jusqu'à quatorze commissaires, qui étoient comme nos quarteniers & qui servoient d'assesseurs au gouverneur de la ville.

REGIONES, urbicaria & suburbicaria. Voyez SUBURBICARIAE & URBICARIAE.

REGIONIBUS (a) les mêmes officiers que les *curatores viarum*.

REGNUM. Ce terme dans l'histoire du Bas-Empire & dans celle de France a été employé pour désigner une couronne. Il étoit d'usage d'envoyer des couronnes à certains princes. Chilpéric en envoya une à Eudes, duc d'Aquitaine, pour le mettre dans ses intérêts, & l'engager à se déclarer contre Charles Martel. On a mis en question, si le don de ce règne ou de cette couronne devoit être regardé comme un présent gratuit, ou comme une reconnaissance tacite de la souveraineté de celui à qui on l'envoyoit. Le Cointe a décidé qu'il ne s'agissoit que d'un simple présent sans attribution de souveraineté. De Valois a soutenu au contraire, mais avec moins de vraisemblance, que la reconnaissance de la souveraineté étoit attachée à cette couronne.

Quoi qu'il en soit il est évident que chez quelques historiens le mot *regnum* conserve encore son ancienne signification, *royaume*, indépendance, souveraineté, & que chez d'autres, par une acceptation particulière, ce terme ne signifie plus qu'un présent d'un grand prix, que se faisoient les personnes d'un certain rang, & qui consistoit ordinairement en de riches couronnes. (D. J.)

REGULA du cirque, la même chose que la *balbis*. Voyez *BALBIS*.

REGULIERS. (*Extrait de l'Art de vérifier les dates.*) On distingue deux sortes de réguliers, les réguliers solaires & les réguliers lunaires.

Les premiers sont un nombre invariable, attaché à chaque mois, comme on le voit dans la table suivante.

TABLE des Réguliers solaires qui répondent à chaque mois.

Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

On se servoit des réguliers avec les concurrens (*Voyez ce mot*) pour trouver quel jour de la semaine tomboit le premier de chaque mois. Pour cela, il faut ajouter les réguliers du mois aux concurrens de l'année. Ces deux nombres réunis ensemble, en font un troisième, qui est le total. Si ce total ne surpasse point celui de sept, il marque le jour de la semaine que l'on cherche; s'il surpasse le nombre sept, il faut retrancher sept, & ce retranchement fait, le nombre restant marque quel jour de la semaine tomboit le premier de chaque mois de l'année en question. Ceci deviendra clair par un exemple. Je prends l'année 78 de J. C. ; cette année on comptoit trois concurrens, comme on le voit dans la table CHRONOLOGIQUE. J'ajoute à ces trois concurrens le régulier du mois de janvier, qui est deux; le total est cinq: ainsi le premier de janvier en 78 étoit la cinquième férie, ou le jeudi. En février on comptoit cinq réguliers, ajoutons-les aux trois concurrens, cela fait huit; retranchons sept, reste un. Donc le premier février en 78 étoit le premier de la semaine, ou un dimanche. Je fais la même opération pour tous les mois de la même année, & je trouve que le premier de mars étoit un dimanche, le premier d'avril un mercredi, le premier de mai un vendredi, le premier de juin un lundi, le premier de juillet un mercredi, le premier d'août un samedi, le premier de septembre un mardi, le premier d'octobre un jeudi, le premier de novembre un dimanche, le premier de décembre un mardi. Pour savoir si je ne me suis pas trompé dans le calcul que je viens de faire, je jette les yeux sur la table chronologique, & je trouve qu'en 78 la lettre dominicale étoit D; je passe ensuite au calendrier SOLAIRE perpétuel, & j'examine au CALENDRIER D, quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois, & je trouve que dans mon calcul j'ai bien

rencontré par-tout. En effet, il n'est pas possible de s'y tromper pour les années communes, ni même pour les bissextiles, pourvu qu'on retranche une unité sur les concurrens, aux mois de janvier & de février, (par la raison que dans ces années, ils changent au 25 février.) Si donc en une année bissextile, l'on compte, par exemple deux concurrens, il n'en faut compter qu'un, pour trouver le premier jour de janvier & celui de février, & il en faut compter trois, pour trouver le jour initial des mois suivans.

Les réguliers lunaires sont aussi un nombre invariable, attaché à chaque mois de l'année. Ajoutés aux épactes, ils faisoient connoître quel étoit le jour de la lune le premier de chaque mois. Comme tous les anciens computistes ne s'accordoient point sur le commencement de l'année lunaire, ils ne s'accordoient point aussi en tout sur le nombre des réguliers lunaires; qu'il falloit attacher à chaque mois. Ceux qui commençoient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars, attachoient autant de réguliers lunaires à chaque mois que la lune avoit de jours le premier de chaque mois de la première année du cycle de 19 ans. Cette année, comme on peut le voir dans notre CALENDRIER lunaire, le premier de janvier étoit le neuvième de la lune, puisque la nouvelle lune tomboit le 24 décembre précédent, & que depuis le 24 décembre jusqu'au premier janvier inclusivement, il y a 9 jours. Suivant cette règle appliquée à chaque mois de la première année du cycle de 19 ans, voici une table qui va nous apprendre combien les anciens computistes qui commençoient l'année lunaire au premier janvier, ou au 1 mars, attachoient de réguliers lunaires à chaque mois de l'année quelle qu'elle soit.

TABLE des *Réguliers* lunaires, selon les computistes qui commençoient l'année avec le mois de Janvier ou avec le mois de Mars.

Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
9	10	9	10	11	12	13	14	16	16	18	18

Maintenant pour savoir le jour de la lune au premier janvier de la seconde année du cycle de 19 ans, il ne falloit qu'ajouter l'épacte de cette année, qui est 11, comme on le voit dans la table CHRONOLOGIQUE, aux neuf *réguliers* de ce mois. Neuf & onze font vingt. Donc le premier janvier de la seconde année du cycle de 19 ans étoit le vingtième de la lune cette année-là. Il en faut excepter les années 8, 11 & 9, qui étoient des années *embolimiques*, ou de 13 mois lunaires, auxquels les *réguliers* & les épactes réunis ensemble, ne marquoient point exactement le jour de la lune au premier de chaque mois, parce que l'ordre des lunes pleines, ou de 30 jours, & des lunes *caves*, ou de 29 jours, étoit troublé, ou dérangé ces années-là par le mois intercalaire, ou ajouté, comme nous le disons à l'article du CYCLE lunaire. Les anciens computistes supplétoient alors au défaut des *réguliers* & des épactes, par la connoissance qu'ils avoient de l'irrégularité de ces années, & de la manière de compter les lunes en ces occasions.

Les autres computistes, qui commençoient l'année lunaire au mois de septembre avec les Egyptiens, & 4 mois avant l'année julienne, donnoient cinq *réguliers* lunaires aux mois de septembre & d'octobre, & sept aux mois de novembre & de décembre. Pour tous les autres mois, ils convenoient parfaitement avec ceux qui commençoient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars. La cause de cette différence saute aux yeux. Ce ne sont point les mêmes mois de septembre, d'octobre, de novembre & de décembre, chez les uns & les autres. Ces 4 mois, selon ceux qui commençoient l'année avec le mois de septembre, appartenoient à une année; & les mêmes mois, selon ceux qui commençoient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars appartenoient à une autre année, qui est la suivante: ainsi l'on ne doit point s'étonner s'ils attachoient un différent nombre de *réguliers* lunaires à ces 4 mois. Pour les accorder ensemble, il ne faut qu'ajouter 11 épactes, que comptoient ceux qui commençoient l'année lunaire avec l'année julienne, & qui n'étoit point comptée par ceux qui commençoient leur année lunaire 4 mois auparavant. Cinq & onze font seize; ce sont les

réguliers de septembre & d'octobre: sept & onze font dix-huit; ce sont les *réguliers* de novembre & de décembre.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'éclaircir ici une petite table des *réguliers* lunaires, qui se trouve dans le glossaire de du Cange, au mot *regulares*. Elle est dressée selon ceux qui commençoient l'année au mois de septembre avec les Egyptiens. Il y a dans cette table une colonne de chiffres marqués ainsi LXXX, LXXIX, vis-à-vis de chaque mois. Ces chiffres LXXX, LXXIX sont répétés six fois alternativement, & l'on ne voit pas d'abord ce qu'ils signifient. Cette obscurité vient de ce qu'ils sont mal imprimés. Voici comment ils auroient dû l'être: L. xxx, L. xxix. La lettre L signifie lune, & les chiffres xxx & xxix signifient les jours de la lune, qui, selon la manière de compter des computistes, à xxx & xxix jours alternativement excepté les années *embolimiques*, où cet ordre est dérangé, comme on l'a dit à l'article du cycle lunaire. Revenons à nos *réguliers* lunaires & solaires.

Jusqu'ici, tout ce que nous avons dit des uns & des autres *réguliers*, est plus curieux qu'il n'est nécessaire pour l'intelligence de notre table CHRONOLOGIQUE, où nous n'avons point placé ces sortes de *réguliers*, parce que nous ne les avons trouvés dans aucune charte, & qu'ils ne peuvent servir à aucun usage qu'à celui que nous avons marqué. Mais il y a un autre sorte de *réguliers* lunaires, attachés aux années qui se trouvent quelquefois marquées dans les chartes parmi les dates. On peut voir dans la table CHRONOLOGIQUE où ces *réguliers* sont marqués, comment ils répondoient aux années du cycle de dix-neuf ans, & aux autres notes chronologiques qui appartiennent aux mêmes années. C'est ici qu'il faut en expliquer l'usage.

Les *réguliers* annuels de la lune servoient avec les concurrens, à marquer quel jour de la semaine tomboit le premier de la lune paschale. On comptoit les *réguliers* & les concurrens d'une année. Si ces *réguliers* & ces concurrens ne surpassoient point le nombre de sept, on le conservoit entier, & le jour suivant étoit le premier de la lune paschale. S'ils surpassoient le nombre

nombre sept, on retranchoit sept, & le nombre restant indiquoit que le lendemain étoit le premier de la lune pascalle. Par exemple, l'an 874, qui étoit la première année du cycle de dix-neuf ans, on comptoit quatre concurrens & cinq réguliers. Quatre & cinq font neuf: j'en retranche sept, reste deux, qui marquent le second jour de la semaine, ou le lundi: donc le premier jour de la lune pascalle étoit le mardi. Pour me convaincre qu'en 874 le premier de la lune pascalle étoit réellement un mardi, je jette les yeux sur le CALENDRIER lunaire, & j'y vois qu'en 874 le premier de la lune pascalle étoit le 23 mars; je cherche ensuite dans la table CHRONOLOGIQUE la lettre dominicale de 874, & j'y trouve C. De-là je passe au CALENDRIER C ou je trouve le 23 mars un mardi.

Rapportons un second exemple de l'usage des réguliers annuels. En 875 qui étoit la deuxième année du cycle de 19 ans, on comptoit un régulier, & cinq concurrens. Un & cinq font six: six marque le vendredi: donc le premier de la lune pascalle en 875 étoit un samedi. Je puis en faire la preuve, comme je viens de la faire pour l'année précédente. Mais nous ne croyons pas que cela soit nécessaire, non plus que d'en rapporter un plus grand nombre d'exemples. Les lecteurs intelligens en feront tant qu'il leur plaira, pour vérifier la règle que nous établissons ici, touchant l'usage des réguliers annuels. Il en résultera la même conviction que nous avons éprouvée nous-mêmes, après une infinité d'exemples, en recherchant quel pouvoit être chez nos anciens l'usage de ces réguliers. (*L'Art de vérifier les dates.*)

REGULUS, furnom de la famille *ATILIA*.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte de verre, dont l'original appartenoit au docteur Gavi, à Florence, la tête du célèbre *Atilius Régulus*, qui ressemble à celle qui porte ce nom dans le recueil de Fulsius Urvinus. (*Imag. n^o. 38.*)

REINE des mystères. Voyez **ROY**.

REINE: Junon, la *reine* des dieux, étoit quelquefois appelée simplement *reine*. Elle eut sous ce nom une statue qu'il lui fut d'abord érigée à Veies, d'où elle fut transportée au mont Aventin, en grande cérémonie. Les Romains avoient une grande vénération pour cette statue; personne n'osoit la toucher, que le prêtre qui étoit à son service.

La fille aînée d'Uranus, selon les Atlantides, fut surnommée la *reine* par excellence. Voyez **BASILÉE**.

Antiquités, Tome V.

REINS. Les *reins* & les parties du corps qui les avoisinent, étoient sous la protection de Vénus. Les Egyptiens les plaçoient sous l'influence de la balance.

PEIΩNH, furnom de Junon, formé de *Πειω*, promontoire, (*Etymol Magn. & Suidas.*)

RELATIO, rapport, exposition d'une chose que faisoient à l'empereur, ceux que l'on appelloit référendaires. Sous la république, le droit de rapport au sénat n'appartenoit qu'au consul: *Iidem de iis*, dit Polybe (6. 10.), *qua deliberanda incumbunt, referendi jus habent*. De sorte qu'après que la république eut perdu sa liberté, l'empereur lui-même, quand il n'étoit pas consul, n'avoit pas ce droit, & étoit obligé de le recevoir d'un magistrat en charge. Dans la suite, l'autorité des princes s'étant accrue, ils s'attribuèrent le privilège de proposer une, deux & trois choses au sénat; ce qu'on appella le droit de premier, de second & de troisième rapport, *prima, secunda, tertia relationes*. Lorsque les consuls avoient proposé quelque chose, & que le rang des sénateurs étoit venu pour opiner, chaque membre avoit le droit de proposer ce qui lui paroissoit avantageux à la république; mais il se contentoit de demander que les consuls en fissent leur rapport à la compagnie.

RELATOR *auktionum*. Ces mots qui se lisent dans une inscription recueillie par Muratori (902. 5.), désignent un greffier qui enregistroit les esclaves.

RÉLÉGATION, espèce d'exil chez les romains, plus ou moins rigoureuse que le bannissement, connue sous le nom d'interdiction de feu & d'eau, puisque cette dernière peine privoit du droit de bourgeoisie, que la première n'ôtoit pas. Il y avoit deux sortes de *rélegation*; la première envoyoit le coupable dans une île; la seconde ordonnoit seulement de sortir de Rome, de l'Italie ou de telle province. La formule de cette peine étoit celle-ci: *illum provinciâ illâ, insulisque eis relego, excedereque debet intra illum diem* (Ulpian.). Cette sentence étoit quelquefois suivie de la privation des biens; souvent aussi elle n'en dépouilloit pas celui qui la subissoit. C'est ainsi qu'Auguste, en *relegant* Ovide, le laissa maître de ses biens, comme le poète (*Trist. V. 3. 55.*) l'annonce lui-même:

Nec mea concessa est aliis fortuna.

Les gouverneurs des provinces avoient le pouvoir de *réleguer* dans une île de la dépendance de leur gouvernement. Quand il n'y en avoit point, ils prononçoient à la vérité en général qu'ils *relegabant* dans une île, *in insulam se relegare*; mais ils écrivoient à l'empereur d'en assigner une, &

E e

dans l'intervalle le *relégué* demouroit à la garde des soldats. La *relégation* étoit ordinairement la peine des patriciens.

RELIEFS (Bas-). Les égyptiens & les grecs donnoient très-peu de saillie aux figures de leurs *bas-reliefs* ; & pour en former le champ , ils se contentoient d'en creuser les contours. Les obélisques & plusieurs médailles très-anciennes nous offrent cette manière. Dans les beaux siècles de la sculpture les Grecs creusèrent un champ proportionné aux figures , & le polirent même avec soin , mais ils tinrent toujours les figures basses & détachées les unes des autres. Ce n'est pas qu'ils ignorassent la perspective linéaire , comme l'ont avancé quelques écrivains mal instruits , c'est qu'ils ne voulurent pas en faire usage dans la sculpture. Les modernes ne les ont pas imités , & ils ont eu grand tort. Car un *bas-relief* doit être vu d'un seul point , & par conséquent aucune partie n'en doit-être cachée par une autre.

Le *bas-relief* d'Endimion , les Bacchantes de Callimaque du Capitole , les Heures , Zetus & Amphion de la villa Borghese , & le beau fragment de Bacchus , au palais Farnèse , offrent des modèles précieux de cette ancienne manière des sculpteurs Grecs.

D'Hancarville dit du *relief* applati : « Le *relief* applati s'observe dans les figures de la frise du Parthénon d'Athènes , construit au temps de Périclès par l'architecte Ictinus , sous la direction de Phidias. Il en existe des morceaux en Angleterre , où je les ai vus chez M. le chevalier Banks. La statue de Némésis qu'on admiroit à Ramnus dans l'Attique , passoit pour un des plus beaux ouvrages de Phidias. Il la fit du même marbre que les perses avoient apporté de Paros à Marathon , pour en ériger les trophées de la victoire qu'ils comptoient y remporter , mais qu'ils perdirent (*Pausan. lib. I. p. 81.*). Des dépouilles , gagnées sur les perses dans la même occasion , Phidias exécuta la statue colossale de Minerve , dont Mys , graveur très-célèbre , fit le bouclier (*Pausan. lib. I. p. 67.*). Ces deux grands artistes travaillèrent donc ensemble peu après la bataille de Marathon , dans la soixante-douzième olympiade , 490 ans avant notre ère. Gélon régnoit alors à Syracuse. Les médailles en or de ce prince , & celles en bronze d'Hiéron , son frère & son successeur , sont du plus beau *relief* possible ; & l'on voit que du temps de Phidias , on connut la plus belle forme , dont le *bas-relief* des figures étoit susceptible. Si donc , dans un ouvrage aussi important que l'étoient les frises du principal temple d'Athènes , exécutées sous la direction de Phidias même , on employa le *bas-relief* applati , au lieu du *bas-relief* plus relevé , qui se voit dans ses autres figures , c'est que des raisons d'utilité engagèrent à né-

gliger cette espèce d'agrément qui se tire de la beauté du *relief*. Si l'on eût donné beaucoup de saillie au *relief* des frises du Parthénon , étant fort élevés , les parties les plus éloignées de l'œil lui en eussent caché les parties les plus éloignées ; en voulant mieux faire , on n'eût pas fait si bien ; on jugea qu'en cette occasion , la moitié valoit mieux que le tout , suivant la maxime d'Hésiode ; & l'on sacrifia quelque beauté de détail , pour maintenir la beauté de l'ensemble , comme on abandonne le détail & la justesse des proportions mêmes , pour conserver l'effet , & rendre les proportions plus justes , aux objets destinés à être vus dans une très-grande élévation ; car , dans la perspective comme dans le moral , l'élévation annoblit des objets , qui paroitraient ridicules si on les voyoit de plus près ».

Le *relief* dans une médaille , comme l'a remarqué Jobert , est une beauté ; mais cette beauté n'est pas une marque indubitable de l'antique. Elle est essentielle aux médailles du Haut-Empire ; mais dans le Bas-Empire , il se trouve des médailles qui n'ont guères plus de *relief* que nos monnoies. La nécessité de frapper d'un seul coup les monnoies & les jetons , nous a forcé de négliger cette beauté dans nos monnoies & dans nos jettons ; par-là nous avons perdu l'avantage de les pouvoir conserver aussi long-temps que les monnoies romaines. Leurs médailles que l'on tire de terre , après 1800 ans , sont encore aussi fraîches & aussi distinctes que si elles sortoient des mains de l'ouvrier. Nos monnoies , au contraire , après 40 ou 50 ans de cours , sont tellement usées , qu'à peine peut-on reconnoître la figure ou la légende. Ainsi les anciens nous surpassent par cet endroit ; mais , dans nos médailles , non-seulement nous égalons les grecs & les romains , souvent même nous les surpassons.

Depuis qu'on a inventé la manière de battre sous le balancier , nous avons porté le *relief* aussi haut qu'il puisse aller en fait de médailles. Varin a employé pour les monnoies un *bas-relief* applati , très-agréable , & il n'a pas été imité.

RELIURE des anciens. Voyez LIVRES des anciens.

RELIGION des anciens. « On demande , dit M. Paw , pourquoi on trouvoit chez plusieurs peuples de l'antiquité des religions si folles & des loix si sages. La raison en est que la plus grande partie du culte religieux avoit été imaginée dans des temps où les hommes étoient encore sauvages ; les loix , au contraire , furent faites lorsque la vie sauvage eut cessé. Or , la maxime de ne rien innover , fit subsister chez des nations d'ailleurs bien policées , beaucoup de pratiques religieuses qui venoient des barbares ».

« C'est en vain que quelques auteurs trop prévenus en faveur de l'ancienne Egypte ont tâché de justifier tout ce que le culte de ce pays qu'on a appelé la mère des arts & l'école de la superstition, renfermoit de vicieux, de ridicule & d'absurde. On dit que chez les peuples civilisés la religion changée tellement de forme à la longue, qu'après un certain nombre de siècles, on n'y reconnoît plus l'ombre de l'institution primitive, & on s'imagine que cela arrive par des causes dont l'effet est inévitable. Mais nous voyons, au contraire, que la grande maxime des prêtres de l'Egypte étoit qu'en fait de religion il ne faut absolument rien innover, & leur disciple Platon a si fort insisté sur cette maxime, qu'enfin il prétend qu'il faudroit avoir perdu l'esprit ou le sens-commun, pour entreprendre de changer quelque partie du culte que ce soit (*De legibus, dial. V.*) ». (*Voyez MYTHOLOGIE.*)

RELIGIOSUS, personnage attaché au culte de quelque divinité. On lit dans les inscriptions recueillies par Gruter (1088. 2.) *RELIGIOSUS DE CAPITOLIO*; & (308. 5.) *RELIGIOSUS A MATRE-MAGNA CAPILLATUS*.

RELIQUIÆ defunctorum, restes des cadavres que le feu avoit épargnés, & que l'on renfermoit dans le monument, après les avoir lavés avec du vin. On lisoit à Rome l'inscription suivante :

D. M

RELIQUIÆ. CORPORIS
M. TARQUINI. CRISPI
FRONTONIS. C. L. M. VIRI. CAP.

(*Ferret i Mus. lapid. IV. Memor. 50.*)

Quelquefois on transportoit ces restes, & il falloit pour cela une permission des pontifes ou de l'empereur, auquel on présentoit riquête comme revêtu de la charge de grand pontife.

REMANCIPATIO, dissolution du mariage fait par achat, *coemptio*. Par cette façon de se marier, la femme étoit mise entre les mains de son mari, qui lui donnoit quelques pièces de monnoie, seulement pour la forme. Par-là, elle étoit censée achetée, & par la *remancipation*, le mari ne faisoit que la rendre, & elle se trouvoit dégagée de ses liens : *Remancipatam Gallus Aelius esse ait, que mancipata sit ab eo cui in manum conveyerit* (Festus.).

REMI, dans les Gaules. REMO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

REMORA, PIEXE, SUCET, ARRÊTE-NEF, *REMORA*, poisson de mer auquel les anciens ont donné le nom de *remora*, parce qu'ils prétendoient qu'il arrêtoit les vaisseaux en pleine mer, lorsqu'il s'y attachoit. Ce poisson a un pied & demi de longueur, & quatorze pouces d'épaisseur; il est plus mince vers la queue, & il a la bouche triangulaire. La mâchoire supérieure est plus courte que l'inférieure; la tête a deux pouces de longueur, depuis la pointe jusqu'au commencement du dos; la face supérieure est aplatie, & figurée comme le palais d'un animal, traversé de plusieurs sillons.

C'est par cette partie que le *remora* s'attache aux vaisseaux & au ventre du tiburon; on prétend même qu'il ne quitte pas le tiburon, quoiqu'on tire celui-ci hors de l'eau.

REMORAES AVES, oiseaux de mauvais présage, qui retardent les entreprises : *Que aëturum aliquid remorari compellunt*, dit Festus.

REMOULEUR. *Voyez* ARROTINO.

REMURIA, endroit à Rome sur le mont Aventin, où Rémus prit l'augure du vol des oiseaux, & où il fut enterré : *Dicitur locus in summo Aventino ubi Remus de urbe condendâ fuerat auspiciatus*.

REMURIA, fêtes que l'on célébroit à Rome dans le mois de mai, pour apaiser les mânes de Rémus. On les appelloit aussi *Lemures*. *Voyez* ce dernier mot.

REMURIUS, partie du mont Aventin, ainsi nommée de Rémus qui l'habitoit.

REMUS, frère de Romulus. *Voyez* ce dernier mot.

RÉMY (Monument de Saint-). *Voyez* SAINT-RÉMY.

RENARD de Thèbes, changé en pierre. Dans la fable de Céphale & Procris, il est parlé d'un *renard* qui faisoit de grands ravages aux environs de Thèbes & auquel les thébains, par une horrible superstition, exposoient tous les mois un de leurs enfans, croyant par-là mettre les autres à couvert de la fureur de cet animal. Ce *renard* avoit été envoyé par Bacchus, dont les thébains avoient méprisé la divinité. Céphale prêta à Amphitryon son fameux chien, nommé Lélape, pour donner la chasse à ce *renard*; & dans le temps que Lélape alloit le prendre, ils furent tous deux changés en pierre. *Voyez* AMPHITRYON, CÉPHALE.

E e ij

RENARD sur les médailles d'ALOPÉCONESUS, par allusion à son nom grec, ἀλώπηξ, renard.

RENDRE (Se), *editio*, reddition d'une ville, d'une place. Ceux qui étoient chargés de la rendre aux assiégés, se présentoient avec des habits négligés, rendoient leurs armes, & mettoient un bouclier sur leur tête, signe ordinaire, dit Ammien, des gens qui se rendent : *Imposuerunt clypeos capitibus, quod est symbolum seipsos dedentium*. La formule dont on se servoit ordinairement, est rapportée dans le premier livre de Tite-Live.

RENIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

RENNE ou RHENNE, quadrupède qui ressemble beaucoup au cerf. On en voit sur les médailles de la famille *Renia*, où ils font allusion à son nom.

RENOMMÉE. Les poètes l'ont personnifiée, & en ont même fait une divinité. Elle étoit sœur des géans Cée & Encelade, & fut le dernier monstre qu'enfanta la Terre, irritée contre les dieux qui avoient exterminé ses enfans. Pour s'en venger, elle enfanta ce monstre, afin qu'il divulguât leurs crimes, & qu'il les fit connoître à tout l'univers. Voici le beau portrait qu'en fait Virgile (*Eneid. lib. IV.*) : « La Renommée est le plus » prompt de tous les maux ; elle subsiste par son » agilité, & sa course augmente sa vigueur. D'a- » bord petite & timide, bientôt elle devient » d'une grandeur énorme ; ses pieds touchent la » terre, & sa tête est dans les nues..... Le pied de » cet étrange oiseau est aussi léger que son vol est » rapide. Sous chacune de ses plumes, ô prodige ! il y a des yeux ouverts, des oreilles at- » tentives, une bouche & une langue qui ne se » tait jamais. Il déploie ses ailes bruyantes au » milieu des ombres ; il traverse les airs durant » la nuit, & le doux sommeil ne lui ferme jamais » les paupières. Le jour il est en sentinelle sur le » toit des hautes maisons ou sur les tours élevées ; » de-là il jette l'épouvante dans les grandes villes, » & sème la calomnie avec la même assurance » qu'il annonce la vérité ». Ovide (*Metam. liv. IV.*) fait habiter la Renommée sur une tour élevée, dans un lieu également éloigné du ciel, de la terre & de la mer, d'où elle considère tout ce qui se passe dans ces trois empires, pour le publier ensuite.

Les athéniens avoient élevé un temple à la Renommée, & lui rendoient un culte réglé. *Furius*

Camillus, dit Plutarque, fit bâtir à Rome un temple à la Renommée.

Il est douteux que nous ayons des Renommées antiques, parce que l'on a toujours pris des victoires pour des Renommées. Cependant on s'accorde à les représenter sous la figure d'une femme ailée, planant dans les airs & tenant une trompette. J'ajouterai que l'on doit lui donner la coëffure des vierges, parce qu'aucun poète n'a chanté son hymen & ses amours.

RÉPARER des médailles, c'est les retoucher, en sorte qu'étant frustes & effacées, elles paroissent nettes & lisibles. Pour cela on enlève la rouille avec le burin, on rétablit les lettres, on polit le champ, & on ressuscite des figures qui ne paroissent presque plus. Quand les figures sont rongées, on prend une espèce de mastic que l'on applique au métal, & que l'on retaille ensuite très-proprement, pour faire croire que les figures sont entières & bien conservées. C'est une ruse qu'on a souvent mise en usage ; les connoisseurs gardent leurs médailles sans les réparer, parce que rien ne contribue tant à les gâter. (*D. J.*)

REPAS. Les Grecs croyoient que les hommes des temps héroïques étoient de plus haute stature, & Homere les fait grands mangeurs. Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête un grand porc de cinq ans pour trois personnes. *Odyss. 14.*

Les héros d'Homere se servent eux-mêmes pour la cuisine & les repas ; quelques uns pensent que chez les anciens les repas étoient très-souvent des sacrifices, & que c'est pour cela qu'ils étoient préparés par des rois. Cette raison peut être vraie à certains égards, & insuffisante à d'autres ; elle n'a pas lieu, par exemple, pour le repas qu'Achille, aidé de Patrocle, donne dans sa tente aux députés des Grecs, qui venoient le prier de se reconcilier avec Agamemnon. Il y a dans le dénombrement des mets de ce repas beaucoup de grains & de légumes ; c'étoit aussi la nourriture la plus ordinaire des anciens Egyptiens ; c'étoit celle des Romains dans les meilleurs temps, & lorsqu'ils s'adonnoient le plus à l'agriculture. Il est peu parlé de poisson dans leurs repas, si ce n'est dans les derniers temps. Les anciens le méprisoient comme une nourriture trop délicate & trop légère pour des hommes robustes.

REPAS de confédération. L'antiquité confirmoit ordinairement ses traités & ses alliances par des festins fédéraux, sur lesquels il faut lire *Stuchius in antiquitatibus convivalibus* ; c'est un livre plein de recherches curieuses & profondes. (*D. J.*)

REPAS par écot. L'usage des repas par écot est

fort ancien, Homere l'appelle dans le premier livre de l'Odyssée *ερανος*; sur quoi Eustathe a remarqué que les Grecs avoient trois sortes de *repas*; celui des noces, appelé *γάμος*; le *repas par écot* dont chaque convive payoit également sa part *ερανος*; & le *repas* qu'un particulier donnoit à ses dépens, *εὐλαπη*. Suidas dit, *ερανος* est une somme ramassée pour faire un *repas par écot*: & comme les grecs appelloient *συμβολή* l'argent que chacun donnoit pour le *repas*, les Romains donnoient le nom de *symbola* aux *repas* qu'ils faisoient par contribution ou *par écot*. Nous lisons dans l'Eunuque de Térence, *act. III. sc. 4.*

Heri aliquot adolescentuli coimus in piræo,

In hunc diem, ut de symbolis essemus. Chæream

Ei rei præfecimus.....

Et dans l'Andrienne *symbolum dedit, cœnavit*; il a payé son *écot*, il s'est mis à table. (D. J.)

REPAS funéraire des Grecs. Cérémonie de religion, instituée pour honorer la mémoire de celui dont on pleuroit la perte, & pour rappeler à ceux qui s'y trouvoient le souvenir de sa mort; ils s'embrassoient en sortant, & se disoient adieu, comme s'ils n'eussent jamais dû se revoir; le *repas* se faisoit chez quelqu'un des parens du mort. La république d'Athènes fit un de ces *repas* aux obsèques de ceux qui avoient été tués à Chéronée, & elle choisit la maison de Démosthènes pour le donner. Le *repas funéraire* s'appelloit *silicernium*; c'est pourquoi Térence se sert de ce mot figuré, & donne ce nom à un vieillard décrépît, peut-être parce qu'un homme de cet âge est à la veille de coûter à ses parens un *repas funéraire*. (D. J.)

REPAS funéraire des romains. On en distinguoit de deux sortes; les uns le faisoient dans la maison du mort au retour du convoi, entre ses parens & ses amis qui ne manquoient pas d'y faire éclater leur douleur par des cris & des lamentations. Les autres se faisoient sur le tombeau même du mort: l'on y servoit à manger pour les âmes errantes, & on croyoit que la déesse *Trivia* qui présidoit aux rues & aux chemins, visitoit les âmes pendant la nuit: mais en effet c'étoient les pauvres qui venoient pendant les ténèbres enlever tout ce qui étoit sur le tombeau. (Ovid. *Fast.*):

Est honor, & tumulis animas placare paternas,

Parvaque in extructas munera ferre pyras.

Quelquefois néanmoins les parens faisoient un petit *repas* sur le tombeau du mort. *Ad sepulcrum antiquo more silicernium consecimus, id est*

περιδαινον, quo pransi discedentes dicitur alius alii: Vale. (Nonn. Marcell. ex Varrone)

REPAS de réception. Il y avoit des *repas de réception* lorsqu'on étoit promu à la charge des augures & des pontifes. Tous les augures étoient obligés de se trouver au *repas* que leur nouveau collègue donnoit à sa réception, à moins qu'il ne fust malade; & il falloit alors que trois témoins ou plus, jurassent qu'ils étoient véritablement malades. Ces *repas* s'appelloient *aditiales cœna*; & on en faisoit de pareils à la consécration des pontifes. *Ut excuser morbi causa in dies singulos*, signifie, » J'atteste que ma santé ne me permet pas encore de me trouver au *repas* qu'Apulius doit donner, & je demande qu'on le fasse différer d'un jour à l'autre. » (D. J.)

REPAS des Romains, les Romains déjeûnoient, dînoient & soupoient; ils déjeûnoient le matin fort légèrement avec du pain trempé dans du vin pur, ils appelloient ce *repas* en latin *jentaculum*, & en grec *ἀκρατισμα* & *ἀκρατισμός*, d'*ἀκρατος*, qui signifie du *vin pur*. Le second *repas* étoit le *prandium*, le dîner, d'*πρω*, le matin & d'*ἔσθιον* ou d'*ἔστῃον*, qui signifie *simple & fort sobre*. Voyez DÉJEUNER, DINER.

Leur troisième & leur meilleur *repas* étoit le souper. Voyez SOUPER; nous nous étendrons beaucoup sur cet article.

Après le souper, ils faisoient encore quelque fois un quatrième *repas* qu'ils appelloient *commessatio* ou *commissatio*, une collation, un réveillon.

Suétone & Dion font mention de ces quatre *repas* dans la vie de Vitellius: *epulas trifariam semper interdum quadrifariam dispertiebat: in jentacula, & prandia, & cœnas commessationesque*. Ils ajoutent que ceux qui avoient entrepris de le régaler n'avoient pas peu à faire, quoiqu'il partageât ses faveurs, déjeûnant chez les uns, dînant chez les autres, & taxant de nouveaux hôtes à lui donner le souper & le réveillon. L'intempérance de cet empereur ne prouve cependant pas que cet usage fût ordinaire.

Le déjeûner n'étoit ordinairement que pour les enfans. Le dîner étoit fort léger, comme il paroît par le détail qu'en fait Varron, & la collation d'après souper n'avoit lieu que par extraordinaire dans les festins d'apparat. (D. J.)

REPAS de noces. Pour instruire le lecteur de la nature des *repas de noces* chez les Grecs, je ne puis mieux faire que de transcrire la description qu'en a donnée Lucien dans un dialogue intitulé *Les Lapithes*: c'est dommage que ce morceau soit si court.

» Dès qu'on fut assemblé, dit Lucien, & qu'il

fallut se mettre à table, les femmes, qui étoient en assez grand nombre, & l'épousée au milieu couverte d'un voile, prirent le côté de la main droite & les hommes se mirent vis-à-vis le banquier Eucrite au haut bout, puis Aristenete, ensuite Zénothémis & Hermon : après eux s'assit le péripatéticien Cleodème, puis le platonicien, & ensuite la mariée, moi après, le précepteur de Zenon, après moi, ensuite son disciple. »

» On mangea assez paisiblement d'abord, car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelque temps à table, Alcidas le cynique entra : le maître de la maison lui dit qu'il étoit le bien venu, & qu'il prit un siège près de Dionysidore. Vous m'effimeriez bien lâche, dit-il, de m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois, à demi renversé sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir, & non de manger : je me veux tenir debout, & je veux manger de-ça & de-là comme les Scythes, &c. Cependant les fantés couroient à la ronde. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Aristenete qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un bouffon pour réjouir la compagnie. Celui-ci commença à faire mille postures extravagantes, avec sa tête rasée & son corps tout disloqué ; ensuite il chanta des vers égyptiens ; après cela il se mit à railler chaque convive, ce dont on ne faisoit que rire. »

» On apporta enfin le dernier service, où il y avoit pour chacun une piece de gibier, un morceau de venaison, un poisson & du dessert : en un mot, tout ce qu'on peut honnêtement manger ou emporter. » (D. J.)

REPAS (Luxe des). Les gourmands de l'ancienne Rome ne rougissoient pas, dès le temps de Varron, de donner cinquante deniers (45 liv.) d'un jeune paon engraisé, trois deniers (54 sous) d'une grive ; 200, 1000, 1600, & jusqu'à 4000 sesterces, au temps de Columelle (45 liv. 225 liv. 360 liv. 900 liv.) pour une couple de pigeonneaux. Voyez CONVIVES.

REPETERE, porter un second, un troisième coup. C'étoit un terme des combats de gladiateurs.

REPETUNDÆ, crime de concussion, de péculat. C'étoit le crime que commettoient les magistrats contre les alliés de Rome ou contre leurs propres concitoyens, en les pillant & leur enlevant leur argent contre les loix. C'est ce que fit Verrès, que Cicéron accuse d'avoir exigé dans l'espace de trois ans en Sicile, dont il étoit gouverneur mille fois cent mille sesterces, outre le tribut ordinaire. Ces extorsions furent assez fréquentes

environ cent ans avant la fin de la république, & c'est de-là que provinrent ces richesses immenses de plusieurs particuliers. Lorsque le jeune Gracchus tribun du peuple fit ôter aux sénateurs la connoissance des malversations dans les charges, & des concussions, pour l'attribuer à l'ordre des chevaliers, elles étoient devenues si ordinaires & si communes qu'on ne les regardoit presque plus comme des crimes ; les gouverneurs étant sûrs de l'impunité, parce qu'ils étoient les principaux membres de la république, & qu'ils avoient des égards & des ménagemens les uns pour les autres, ainsi les accusations que les provinces feroient contre eux, échouoient souvent, ou coutoient des peines infinies. Cependant Rome ne laissa pas quelquefois de condamner à de grosses restitution, ces voleurs publics ; mais toujours au profit de la république, & non des provinces qu'ils avoient pillées. Sous les empereurs, les gouverneurs ne purent s'enrichir aussi facilement aux dépens des peuples, à cause des officiers appellés procureurs de l'empereur, qui éclairoient leurs actions, & faisoient à peu près la fonction de nos intendans de provinces. Les romains, pour exprimer ce genre de vol, se servoient des termes de *pecunia ablata, capta, conciliata, coacta, aversa*. La loi qui concernoit les concussions, s'appelle dans Cicéron, *loi sociale : hac lex socialis est*, parce que les alliés du peuple romain, commencerent les premiers à être l'objet de ce crime exercé sur eux par leurs gouverneurs. Mais bien-tôt le jugement de concussion regarda aussi les magistrats de la ville qui avoient enlevé aux particuliers de l'argent contre les loix. Le premier qui publia une loi contre les concussionnaires fut le tribun Lucius Calpurnius Piso, en 604, ainsi que nous l'apprend Cicéron (Brut. c. 27.) : *L. enim Piso, tribunus plebis, legem primum de pecuniis repetundis tulit, Censorino & Manilio consulis*. En vertu de la loi Julia qui vint après, on pouvoit poursuivre par la même action, ceux à qui cet argent avoit passé, & les obliger à le restituer.

REPOS (le) dans les statues antiques est exprimé par un bras posé sur la tête.

REPOS, divinité. Voyez *quies*.

REPOSITORIUM, tablette portative, sur laquelle étoient apprêtés les mets chez les romains.

REPOTIA, festin du lendemain des noces chez les romains, ainsi nommé : *quia iterum potaretur*.

REPUDIUM, répudiation, l'action de rompre les fiançailles, comme le divorce est celle de rompre le mariage : *repudium est cum sponsus*

Spoufa dirimitur ; divortium vero ubi vir & uxor matrimonio solvuntur. La formule de la répudiation étoit conçue en ces termes : *conditioe tua non utar.* Dans ce cas l'homme étoit condamné à payer le gage qu'il avoit reçu de la femme, & celle-ci étoit condamnée au double ; mais si ni l'un ni l'autre n'avoit donné sujet à la répudiation, il n'y avoit point d'amende. La répudiation & le divorce étoient permis chez les grecs, & on pouvoit se quitter réciproquement avec une égale facilité, pour se marier ensuite à qui on vouloit.

REQUÊTE, les requêtes présentées aux empereurs par des particuliers, se nommoient ordinairement, *libelli*, & la réponse de l'empereur étoit appelée *rescriptum*. Briston (*de formulis, lib. III.*) nous a conservé une ancienne requête présentée à un empereur romain, dont voici les termes.

Quum ante hos dies conjugem & filium amiserim, oppressus necessitate, corpora eorum facili sarcophago commendaverim, donec iis locus quem emeram edificaretur, via flaminia inter mil. II & III, euntibus ab urbe parte lava. Rogo, domine imperator, permittas mihi in eodem loco in marmoreo sarcophago, quem mihi modo comparavi, ea corpora colligere, ut quando ego me esse desiero, pariter cum iis ponar.

Le *rescrit* mis au bas de cette requête, étoit conçu en ces termes : *secretum fieri placet ; iubenit Celius promagister subscripsi. III. non. novembris, Antio Pollione, & Optimo coff.*

Voilà une juste idée des requêtes que l'on présentoit aux empereurs & de la réponse ou *rescrit* qu'ils y faisoient. Au reste ces requêtes avoient différens noms, & la formule n'étoit point fixe ni déterminée. Quant à la réponse de l'empereur, elle commençoit presque toujours par ces mots, *cum proponas*, ou *si ut proponis*, &c. & elle finissoit par cette condition que l'empereur Zénon inventa, *si preces veritate nituntur*, ce qui est encore en usage parmi nous. (D. J.)

REQUIETORIUM, lieu de repos pour les morts, un tombeau ou un sepulchre. Ce mot se trouve en ce sens dans plusieurs inscriptions, parce que les anciens croyoient que la mort n'étoit qu'un repos.

RES PROLATÆ, les vacations, terme dont se servoient les latins pour marquer un temps de vacances, où le barreau étoit fermé, comme le temps de la moisson, de la vendange, des jeux & autres cérémonies : *Prolatisrebus parasitii venatici sumus*, dans Plaute (capt. 1. 1. 10.) ; pour exprimer la rentrée, on disoit : *res redierunt*

comme dans le même auteur : *Sumus quando res redierunt Maloſſi.*

RESCRITS. Les *rescrits* des empereurs étoient des lettres qu'ils écrivoient en réponse aux magistrats des provinces, ou même quelquefois à des particuliers qui prioient le prince d'expliquer ses intentions sur des cas qui n'étoient pas prévus par l'édit perpétuel ni par l'édit provincial, qui étoient alors les loix que l'on obtevoit.

L'empereur Hadrien fut le premier qui fit de ces sortes de *rescrits*.

Ils n'avoient pas force de loi, mais ils formoient un grand préjugé.

Quand les questions que l'on proposoit à l'empereur paroissoient trop importantes pour être décidées par un simple *rescrit*, l'empereur rendoit un décret.

Quelques uns prétendent que Trajan ne donna point de *rescrit* de crainte que l'on ne tirât à conséquence ce qui n'étoit souvent accordé que par des considérations particulières. Il avoit même dessein d'ôter aux *rescrits* toute leur autorité.

Cependant Justinien en a fait inférer plusieurs dans son code ; ce qui leur a donné plus d'autorité qu'ils n'en avoient auparavant.

RESEAU sur les épaules. Je remarquerai, dit Winckelmann (*hist. de l'Art.*), comme une particularité que le torse d'une statue de la Villa du comte de Fede, où étoit la fameuse Villa Adriana de Tibur, a par-dessus son manteau attaché sur la poitrine comme celui d'Isis, une espèce de voile tissu comme un réseau. Ce réseau est apparemment la sorte de voile qui s'appelloit *αγρωον*. C'étoit une mode que suivoient les personnes qui célébroient les orgies de Bacchus. (*Aesych. Voyez Αγρωον*), & c'étoit aussi un ajustement des figures de Tirésias & des autres devins. (*Poll. Onom. l. 4. seg. 116.*)

RESEAU, coëffure des femmes. Voyez **FILET**.

RESECRARE. Voyez **OBSECRE**.

RESERVOIR, *lacus*.

LACUS CURTIUS étoit au milieu de la place romaine & il prit son nom, ou du Sabiu Metius Curtius, qui se jeta dans cet endroit inondé par les eaux, en voulant éviter la colère de Romulus, ou plus vraisemblablement, de Marcus Curtius, chevalier romain, qui pour faire cesser la peste dont la ville étoit affligée, se précipita dans un gouffre qui s'étoit ouvert dans la place publique, & que l'on appela *Lacus Curtius*, du nom de ce généreux romain. Ce gouffre se referma depuis, & l'on éleva sur ce terrain la statue équestre

de Domitien. Ovide dit, en parlant de cet endroit :

Nunc solida est tellus, sed fuit ante lacus.

Tant qu'il resta ouvert, les romains y jetterent des pièces de monnoie, selon l'ancienne superstition, qui les portoit à honorer ainsi les lieux consacrés dans l'opinion des hommes : *Omnes oraines*, dit Suétone, *in lacum curtii quotannis, ex voto pro salute ejus, stipem jaciebant.*

LACUS JUTURNÆ, n'étoit autre chose qu'une source qui sortant du Mont-Palatin, venoit se creuser un lit profond dans le *forum*, auprès du temple de Vesta. Il n'en reste aucune trace aujourd'hui, parce que le terrain s'étant élevé, l'eau s'est ménagée une issue par dessous terre. Quelques-uns prétendent que c'est la même fontaine que l'on voit dans le Vélabre ; vers l'église de St. Georges, laquelle va se décharger dans le tibre, par un canal souterrain.

RESI. On lit ce mot dans une inscription publiée par Muratori ; (102 5.) Ce mot seroit-il le datif de *resis*, la déesse de l'éloquence ? car *P̄ris* signifie éloquence ou discours.

RESPUBLICA. La plupart des villes de l'Italie, des Gaules, de l'Espagne, &c. dont il est fait mention dans les inscriptions antiques, se servoient de ce nom de *respublica*, en parlant d'elles mêmes. Aussi les anciens n'attachoient point au mot *respublica* les mêmes idées que nous attachons à celui de *republique* ; ils entendoient tout simplement par *respublica, civitas*, la commune. Cela est si vrai qu'il y avoit même des bourgs & des villages, qui ayant obtenu le droit que nous appellons le droit de *commune*, formoient dès lors des *respublica*. Nous pourrions en alleguer plusieurs exemples ; mais pour abréger, nous nous contenterons de l'autorité de Festus : *sed ex vicis partim habent rempublicam, partim non habent, &c.* (D. J.)

RESPUBLICA désignoit aussi l'espèce de pouvoir absolu que le peuple donnoit quelquefois aux consuls de pourvoir par tous les moyens à ce que la chose publique ne souffrit aucun dommage, *ne quid respublica detrimenti caperet.* Cicéron (*Catilin.* 1. 2.) dit : *Simili senatus consulto C. Mario & L. Valerio. coff. permiffa est respublica.*

RESTAURER. On se sert de ce mot pour exprimer le rétablissement de quelques parties d'une antique, qui ont été perdues, ou qu'on n'a jamais retrouvées. Il est si difficile d'atteindre dans les restaurations, la perfection de l'Art & la vérité du costume des anciens, qu'il seroit presque impossible de restaurer parfaitement. Cette pratique a causé beaucoup d'erreurs qu'ont

commises de très-bons écrivains en prenant pour antiques des parties restaurées, ou bien en ne jugeant que sur des dessins qui ne marquoient pas avec des caractères distinctifs les restaurations. A chaque article de ce dictionnaire, nous en avons relevé plusieurs d'après le savant Winckelmann : nous en allons faire connoître encore ici de plus difficiles à distinguer, toujours d'après cet amateur si éclairé.

» Fabretti dit Winckelmann (*préface de l'histoire de l'art.*) a voulu prouver par un bas-relief du palais Mattéi, représentant une chasse de l'empereur Gallien (*Bartoli, admiranda ant. tab. 24.*) que dès-lors on étoit dans l'usage de ferrer les chevaux à la manière d'aujourd'hui (*Fabretti de column. Trajan. c. 7. p. 225. Montfauc. antiq. expl. t. IV. p. 79.*) ; & il n'a pas remarqué que le pied du cheval qui lui fournit sa preuve est une restauration faite par un sculpteur ignorant.

Montfaucou, en voyant un rouleau, ou un bâton qui est moderne, dans la main d'un prétendu Castor ou Pollux de la Villa Borghese, croit que ce sont les loix des jeux dans les courses des chevaux (*Montfauc. ant. expl. t. I. p. 297.*). Selon le même écrivain, un rouleau pareil & aussi moderne dans la main du Mercure de la Villa Ludovisi, offre une allégorie difficile à expliquer. Tristan, en dissertant sur la fameuse Agathe de St. Denis, prend la courroie du bouclier que tient le prétendu Germanicus, pour des articles de paix. (*Comment. hist. t. I. p. 106.*) »

» Whright (*observ. made in travels through franc &c. p. 265.*) regarde comme véritablement antique un violon dans la main d'un Apollon de la Villa Negroni, & il cite encore comme tel un autre violon que tient une petite figure de bronze conservée à Florence & citée aussi par Addison (*Remarks, p. 241.*). Whright croit défendre la réputation de Raphaël, en avançant que ce grand peintre a pris la forme du violon qu'il fait tenir à Apollon dans son fameux tableau du Parnasse au Vatican, de cette statue, que le Bernin n'a restaurée que cent cinquante ans après Raphaël. On auroit autant de raison de nous citer un Orphée avec un violon sur une pierre gravée. (*Maffei, Gemme. t. 4, p. 96.*) C'est ainsi qu'on a cru voir sur l'ancienne voûte peinte du temple de Bacchus près de Rome, une petite figure tenant aussi un violon (*Campini, vet. monum. t. 2. tab. 1. p. 2.*) Pierre Sante Bartoli qui avoit dessiné cette figure, reconnut ensuite sa méprise & effaça ce violon sur sa planche gravée, comme je le vois par l'épreuve qu'il a jointe à ses dessins coloriés d'après les peintures antiques qui se trouvent au cabinet du cardinal Albani. Par un globe placé dans la main

main de la figure de César qui est au capitolé (*Maffei, stat. antiq. tab. 15.*), l'ancien maître de cette statue, suivant l'interprétation d'un poëte romain de nos jours (*concorso de Acad. di St. Luca. an. 1738.*), a voulu désigner le désir du dictateur de parvenir à l'autorité suprême : il n'a pas vu que les deux bras sont des restaurations modernes. Spence ne se seroit pas amusé à disserter sur le sceptre d'un Jupiter (*Polymetis, dialog. 6. p. 46 not. 3.*), s'il avoit remarqué que le bras est moderne, & par conséquent le spectre.»

Ceux qui font dessiner des antiques, devroient annoncer par une suite de points les parties restaurées. « Nous remarquerons, dit Winckelmann, que les statues antiques de porphyre, n'ont ni la tête, ni les mains, ni les pieds de la même pierre. Les statuaires anciens étoient dans l'usage de faire ces extrémités de marbre. Dans la galerie de Chigi incorporée maintenant à celle de Dresde, il y avoit une tête de Caligula de Porphyre ; mais cette tête est moderne & faite d'après celle du capitolé en basalte. Dans la Villa Borghese il y a une tête de Vespasien qui est pareillement moderne. On voit, il est vrai, à Venise quatre figures, qui rangées deux à deux, décorent l'entrée du palais du Doge, & qui sont faites d'une seule pièce de Porphyre ; mais ce sont des productions des grecs des temps postérieurs, ou du moyen âge. Il faut que Jérôme Maggi ait eu bien peu de connoissance de l'Art, pour avoir avancé que ces figures représentent les libérateurs d'Athènes, Harmodion & Aristogiton. »

« On doit observer, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. 4. 6.*), qu'il se trouve une infinité de figures, anciennement endommagées & anciennement réparées. Mais ces réparations sont de deux espèces ; les défauts du marbre, & les mutilations des parties. Quant aux défauts de la matière, on y remédioit au moyen d'un ciment fait de marbre pilé, avec lequel on remplissoit les trous ou les cavités, ainsi que je l'ai remarqué à la joue d'un Sphinx qui se voit parmi les ornemens d'un autel endommagé. Cet autel qui fut découvert en 1767 dans l'île de Caprée au golphe de Naples, se trouve dans le cabinet de M. d'Hamilton à Naples. »

« La restauration des parties mutilées se faisoit, comme cela se fait encore, au moyen d'un tenon qu'on introduisoit dans les trous pratiqués dans la portion endommagée & dans l'addition nouvelle, pour assujettir & réunir les parties. Ce tenon se trouve souvent de bronze, mais il se rencontre aussi quelquefois de fer, comme on le voit au fameux Laocoon, où il est pratiqué derrière la base. On préféreroit l'airain au fer, parce que sa rouille n'est pas nuisible au marbre, tandis qu'il arrive assez souvent que le fer fait des

Antiquités, Tome V.

taches, surtout lorsque l'humidité y pénètre. Ces taches avec le temps gagnent de l'étendue, ce qui est évident aux figures mutilées de l'Apollon & de la Diane de Baies. On voit sur-tout à cette première statue que le fer, qui est encore apparent aujourd'hui, & qui seroit jadis à raffermir la tête, anciennement restaurée & maintenant perdue, a fait jaunir la moitié de la poitrine. Pour parer à cet inconvénient on avoit soin d'introduire des tenons de bronze jusque dans les bases des colonnes & des pilastres, comme on peut le remarquer encore aux bases des pilastres du temple de Sérapis à Pozzuoli.»

« Rien de plus naturel que de demander en quel temps de l'antiquité tous ces ouvrages de l'art ont été mutilés & restaurés ? En effet, il doit paroître fort étrange que cela soit arrivé dans un temps où les arts étoient florissans ; & cependant la chose est incontestable. D'un côté il faut que cette mutilation ait été faite déjà en Grèce, soit dans la guerre des Achéens contre les Etoliens, où ces deux peuples exercèrent leur rage contre les monumens publics, soit aussi dans le transport de ces monumens à Rome. D'un autre côté l'on sait combien d'assauts les ouvrages de l'art essuyèrent à Rome. Ce qui rend sur-tout très-vraisemblables les mutilations des monumens dans la Grèce, ce sont les statues découvertes à Baies. Car pour ces cantons, où les romains avoient leurs superbes maisons de plaisance, l'histoire ne nous apprend pas, que depuis l'époque des arts introduits en Italie, jusqu'à leur décadence, on y ait exercé des actes d'hostilité. »

Les arts après les Antonins, étant tombés dans une décadence totale, il est probable qu'on ne songea pas non plus à réparer les monumens endommagés ; il est à croire que les ouvrages de l'art découverts ou à découvrir aux environs de Baies, ont été rapportés mutilés de la Grèce & ont été ensuite restaurés en Italie. A l'égard des productions de l'art trouvées à Rome, l'on pourroit en dire à peu près la même chose : mais là elles auront essuyé bien d'autres revers. Combien les monumens antiques n'ont-ils pas souffert dans le grand incendie de Rome sous Néron, & dans les troubles de Vitellius, pendant lesquels on se défendit au capitolé en lançant des statues sur les assaillans.»

Toutes les pièces rapportées dans les statues antiques ne sont pas des restaurations, des additions modernes. Dès le commencement de l'art on avoit la coutume de travailler les têtes séparément & de les adapter ensuite aux troncs ; c'est ce que l'on voit clairement aux têtes de Niobé & de ses filles, aux deux Pallas de la ville Albani. Les Caryatides découvertes auprès de Rome, il y a quelques années, ont aussi des têtes rapportées.

F f

Quelquefois on pratiquoit la même chose pour les bras ; ceux des deux Pallas citées plus haut sont rapportés.

N. B. Je vais rapporter par ordre géographique toutes les restaurations des antiques que j'ai pu découvrir. Cet article sera extrêmement utile aux savaus qui écrivent loin des antiques ; & aux voyageurs que les ignorans *Ciceroni* induisent dans des erreurs sans nombre.

ROME. MUSEUM PIO-CLÉMENTIN.

Le bras droit de Laocoon est restauré en terre cuite.

Les deux mains de l'Antinoïis grec sont modernes.

Les deux mains de l'Apollon sont des restaurations modernes.

CAPITOLE.

Les deux bras de la statue de César sont restaurés, ainsi que les mains & le globe.

Une des têtes des statues colossales de Castor & Pollux, est moderne.

Il n'y a de moderne que quelques doigts à la Vénus du Capitole.

La main & le bouquet de la Flore sont des additions modernes.

La prétendue Isis de granit noir a le bas du visage, les bras & les jambes restaurés.

Les figures de femmes égyptiennes de granit rouge ont les bras & les jambes restaurés.

La tête d'une des deux amazones du cabinet est moderne ; l'autre est antique, mais elle n'appartenoit point à ce corps.

Dans le mur du Capitole, près du palais du Sénateur, est enclavée une tête de femme de marbre blanc, faite dans l'ancien style égyptien. Elle a été ajoutée à la table de marbre sur laquelle elle est plaquée.

La statue de femme de marbre noirâtre, placée dans le cabinet du Capitole, & grande deux fois comme nature, en style égyptien, a une tête moderne.

Une des mains du prétendu gladiateur mourant est moderne.

Le pois, *cicer*, incrusté sur la joue du prétendu Ciceron, est une addition moderne.

La tête de Néron n'a d'antique que la partie supérieure ; & le visage même n'a d'original qu'un œil.

Une tête de ronde bosse de Néron est entière-

ment moderne, ainsi qu'une autre tête du même empereur, travaillée de relief dans le goût des médailles.

La tête de Nerva a le bout du nez & l'extrémité de l'oreille modernes.

Les centaures de marbre noir ont été restaurés en plusieurs endroits.

MONTE CAVALLO.

Une partie du corps des chevaux a été restaurée.

PALAIS BARBERINI.

Une figure de femme égyptienne a la tête moderne. Elle tient devant elle un petit Anubis dans une niche.

Une statue de bronze étrusque, représentant un prétendu génie, tient une corne d'abondance moderne.

Dans les jardins de ce palais, est une statue égyptienne de marbre, dont la tête n'est pas originale ; le restaurateur en a fait une Isis.

La statue de Septime-Sévère de bronze a des bras & des pieds modernes.

Le faune endormi a la cuisse, la jambe & les bras gauches restaurés.

PALAIS FARNÈSE.

Le Mercure de bronze de grandeur naturelle, qui croise les jambes, est un ouvrage moderne.

« C'est, dit de M. de Blainville dans son voyage d'Italie, le lien par lequel Dircé est attachée au taureau, que les connoisseurs admirent le plus au magnifique & célèbre groupe connu sous le nom de Taureau-Farnèse ».

Ah miser ! agrotâ putruit cui mente salillum.

Le tronc de l'arbre & la plus grande partie des figures du groupe appelé *Taureau-Farnèse*, sont modernes.

La tête & le sein de Dircé jusqu'au nombril, avec les deux bras, sont restaurés.

La tête & les bras d'Antiope sont modernes.

Il n'y a d'antique dans les statues d'Amphion & de Zéthus que le torse & une seule jambe. — Les jambes & la corde du taureau sont modernes.

On voit dans le jardin un Mercure de grandeur naturelle qui embrasse une jeune fille. La tête, & une partie de la poitrine ont été restaurées.

La prétendue Flore de la cour est une muse ou une heure. La guirlande de fleurs qu'elle tient est une addition.

PALAIS GIUSTINIANI.

La tête du bouc célèbre n'est pas antique.

La tête de Vitellius est moderne.

La statue de Domitien a des bras modernes ; & la tête antique dont elle est surmontée , ne lui appartenoit probablement pas.

PALAIS LANTI.

La statue de Persée qui porte une tête de Méduse a été restaurée ; mais la tête de la gorgone est antique.

PALAIS MATTEI.

Un bas-relief représentant une chasse de l'empereur Gallien , a été restauré ; & en particulier le pied d'un cheval qui est ferré. Fabretti en concluait cependant que l'usage de ferrer les chevaux datoit au moins du temps de Gallien.

Le nez , les lèvres supérieure & inférieure , & le menton du buste de Cicéron , sont des restaurations modernes.

Il y a dans la cour intérieure du palais un bas-relief composé de plusieurs figures. On y voit un temple avec son portail , qui est entièrement de travail moderne , & qui a été ajouté pour remplir l'espace auquel on destinoit le bas-relief.

PALAIS RUSPOLI.

Un des filènes tenant un Bacchus enfant dans ses bras , a la tête moderne.

PALAIS VEROSPI.

Une statue de Diane plus petite que nature , n'a d'antique & d'albâtre que le tronc & les draperies ; la tête & les mains sont modernes & de bronze.

MAISON DE CARPEGNA.

Deux statues antiques , dont on a fait un Marc-Aurèle & un Septime-Sévère , en leur substituant des têtes étrangères , ont perdu leurs anciens pieds avec leurs anciennes bases.

CABINET DU PÈRE KIRCHER.

Une figure d'égyptien tenant devant elle Anubis dans une niche , a la tête moderne.

VILLA ALBANI.

La partie supérieure de l'Isis d'albâtre d'Italie , est moderne.

Une Diane d'albâtre a sa partie inférieure restaurée.

La statue de brèche antique , représentant un

roi captif assis , a la tête , les mains & les extrémités restaurées.

Un Bacchus drappé depuis le milieu du corps jusqu'aux pieds , appuyé contre un arbre , autour duquel sont entortillés un serpent & une plante de lierre , est restauré en grande partie.

La tête d'une statue égyptienne de basalte est moderne , ainsi que les jambes.

La tête , le tronc jusqu'aux genoux & une main appuyée sur les hanches d'une statue de Domitien sont antiques.

La guirlande de fleurs du buste d'Antinoüs est moderne.

Un cocher du cirque tient une houe , qui est une addition moderne , & qui le fait prendre pour un jardinier.

Le bras droit jusqu'au coude de la statue de Pupien est moderne.

Les têtes en bronze d'un Faune & d'un prétendu Ptolémée sont placées sur des bustes modernes.

Une petite statue tenant un panier a la tête moderne.

VILLA BORGHÈSE.

Une petite figure Egyptienne debout a les jambes restaurées.

Les têtes des Graces sont modernes.

L'oreille gauche du prétendu gladiateur a été restaurée.

La tête de Vespasien sur un buste antique de porphyre est moderne.

Le bras droit du prétendu gladiateur , est moderne.

La cuisse & les jambes du prétendu Sénèque sont modernes.

Une statue de Diane n'a d'antique que le corps & la draperie , qui sont d'albâtre ; la tête & les mains sont modernes & de bronze.

VILLA GIUSTINIANI.

Le prétendu Justinien a la tête moderne & faite d'après un Marc-Aurèle jeune.

VILLA MATTEI.

Une tête de Néron de bronze est moderne.

VILLA MEDICIS.

Le temple & les fabriques des deux bas-reliefs de la villa Medicis , que Sante Artoli a placés dans son *admiranda Roma* &c. sont en grande

partie d'un artiste moderne, & ne sont même exécutés qu'en plâtre. On se formeroit d'après eux une fausse idée des anciens édifices. Un écrivain éclairé de notre siècle a été induit en erreur par ces gravures. De plus l'endroit du bas-relief qui représente le taureau conduit au sacrifice par deux figures, n'a rien d'antique que les jambes des figures & une partie du toit. L'endroit où se fait le sacrifice du taureau n'a de l'ancien travail qu'une partie de la figure agenouillée qui tient ce taureau, & une autre figure du fond; tout le reste est restauré.

La tête du vieillard, vêtu en barbare, qui est avec les statues de la famille de Niobé est une restauration moderne.

La tête de la prétendue Cléopâtre est moderne.

VILLA NEGRONI.

Le violon que tient un Apollon antique est une restauration évidente.

Une des cornes de taureau qui forment la lyre placée aux pieds de Mercure est restaurée. Spence l'a prise pour antique. (*Polymetis. dial. VIII. p. 107.*)

VILLA PAMPHILI.

Le prétendu Clodius déguisé en femme n'a de moderne que le bras gauche.

FLORENCE.

Hercule & Antée du palais Pitti; ce groupe est plus d'à moitié restauré.

Au bout du Pont-Vieux à Florence le groupe d'Ajax enlevant le corps d'Achille, n'offre d'antique que le tronc des deux figures.

FLORENCE, MUSÉUM.

La tête du Ganymède est moderne.

La tête d'un Apollon est moderne, & cependant Gori (*mus. flér. tab. 10. 71. 80. 88.*) a cité sa couronne de laurier comme quelque chose de remarquable.

Le Narcisse, le prêtre Phrygien, la matrone assise, la Vénus *genitrix*, une Diane, un Bacchus, (qui a un satyre à ses pieds, un autre Bacchus) qui tient une grappe de raisin en l'air, ont des têtes modernes.

La pomme d'une petite Vénus prétendue étrusque, est une addition moderne.

Les mains de la Vénus de Médicis sont modernes.

Addisson n'auroit pas du hésiter sur l'antiquité du violon que tient un des petits Apollons

de bronze du Muséum, puisque cette addition est évidemment moderne.

NAPLES.

A Caserte la Vénus *vitrix* a des bras modernes.

Le cabinet-royal-Farnèse, renferme plusieurs petites statues de bronze qui ont été restaurées pour la plupart.

VÉRONE.

Au cabinet Bevilaqua, l'épaule gauche du buste d'Antinoüs, est moderne.

VENISE.

On voit à la bibliothèque de S. Marc un Bacchus dont les jambes sont modernes. Il est soutenu par un satyre.

VERSAILLES, GALERIE.

Le prétendu Germanicus & la prétendue Vestale sont les seules statues de cette Galerie qui n'aient point de restauration remarquable; toutes les autres ont des têtes modernes, ou rapportées.

Il est évident que les étoiles dont est couronnée une statue de femme, sont modernes, & que la tête est rapportée.

La tête & les bras de la statue de Vénus Callipyge sont modernes.

Le prétendu Quintius Cincinnatus du salon qui précède la galerie, est Jason mettant sa chaussure. Sa jambe droite est restaurée.

ESPAGNE, S. ILDEFONSE.

La plupart des statues de la reine Christine, ont des têtes modernes. Les huit muses de la même collection, ont des bras restaurés.

Une statue d'albâtre n'a que le torse antique; la tête, les bras & les jambes de bronze doré sont modernes.

ANGLETERRE.

Une diane antique que M. Cook ministre de la Grande-Bretagne à Florence emporta de Rome, il y a environ 70 ans, est d'un travail admirable. Il n'y manquoit que la tête, qui a été restaurée à Florence.

DRESDE

Dans la galerie de Chigi, réunie maintenant à celle de Dresde, il y a une tête de Caligula sur un buste antique de porphyre. Cette tête est moderne.

PRUSSE.

On voit à Charlottenbourg onze statues de marbre que le cardinal de Polignac appelle la famille de Lycomède, & Achille déguisé parmi les filles du roi. Toutes les têtes & les principales parties de ces statues ont été faites à Rome par les élèves de l'académie de France. La tête du prétendu Lycomède est même le portrait du célèbre Baron de Stofch.

RESTIO, furnom de la famille *ANTIA*.

RESTITUTION d'une médaille, se dit de la médaille même restituée. On appelle *médailles restituées* les médailles soit consulaires, soit impériales, sur lesquelles, outre le type & la légende qu'elles ont eues dans leur première fabrication, on voit le nom de l'empereur qui les a fait frapper une seconde fois, suivi du mot abrégé *REST.* Telles sont la médaille de moyen bronze, où autour de la tête d'Auguste rayonnée, on lit *DIVVS AVGVSTVS PATER*; & au revers est un globe avec un gouvernail; pour légende: *IMP. T. VESP. AVG. REST.* & cette médaille d'argent de la famille *Rubria*, qui représente d'un côté la tête de la Concorde voilée avec le mot abrégé *DOS.* C'est-à-dire *DOSenus*, & au revers un quadriges sur lequel est une victoire qui tient une couronne, & au-dessus *L. RVBRI.* & autour *IMP. CAES. TRAJAN. AVG. DAC. PP. REST.*

Il y a d'autres médailles à qui on donne improprement le nom de *restituées*, quoiqu'elles ne portent pas le nom *REST.* qui semble en être le caractère distinctif; telles sont les médailles frappées sous Gallien pour renouveler la mémoire de la consécration de plusieurs de ses prédécesseurs. Nous en parlerons plus bas.

Jobert fait commencer les *restitutions* à Claude & à Néron; mais les médailles sur lesquelles il s'est fondé sont fausses & de coin moderne. Labastie, de qui nous empruntons tout cet article, dit que c'est sous Titus qu'on a commencé à voir des médailles *restituées*, & on en connoît de frappées sous ce prince pour Auguste, Agrippa, Livie, Drusus, Tibère, Drusus fils de Tibère, Germanicus, Agrippine, Claude, Galba, Othon, Domitien & Trajan en firent autant; & ce dernier non seulement pour les empereurs qui l'avoient précédé, mais encore pour très-grand nombre de familles romaines, dont il renouvella les médailles consulaires; telles que les familles *EMILLA, CÆCILIA, CLAUDIA, HORATIA, JULIA, JUNIA, MARTIA, RÛBRIA*, & plusieurs autres dont on a les médailles primitives.

La plupart des antiquaires ont cru que le mot *REST.* qui se lit sur toutes les médailles, signifie seulement que Titus, Domitien, Nerva, Trajan

ont fait refaire des coins de la monnoie de leurs prédécesseurs; qu'ils ont fait frapper ces médailles avec ces mêmes coins, & qu'ils ont permis qu'elles eussent cours dans le commerce, ainsi que leurs propres monnoies.

Hardouin s'est moqué de cette explication, prétendant que ce seroit à peu près la même chose, que si Louis XIV avoit voulu faire battre monnoie au coin de Charlemagne, de Philippe Auguste, ou de Henri IV. Il ajoute que le mot *REST.* surtout sur les médailles restituées par Tite & ses successeurs, ne veut dire autre chose, si non que ces derniers princes redonnoient au monde l'exemple des vertus qui brilloient dans leurs prédécesseurs & dans les célèbres personnages dont le nom se lit sur ces sortes de médailles. Mais cette explication n'est pas, à beaucoup près, aussi solide qu'elle paroît ingénieuse.

Car, comme le remarque Labastie, sous prétexte d'appuyer un paradoxe, il n'est jamais permis aux antiquaires de faire une nouvelle langue ni d'attribuer aux mots grecs ou latins qu'ils rencontrent sur les médailles des significations que ces termes n'ont jamais eues. Or outre que *restituere aliquem* n'a jamais voulu dire *représenter quelqu'un*, ou *le rendre à l'état par l'image de ses vertus*, c'est que ce verbe, dans la construction latine, régissant l'accusatif, ne tomberoit sur rien dans les médailles restituées, où tous les noms des empereurs & des héros sont au nominatif. Alors il faudra supposer que les romains ignoroient leur langue, pour faire des fautes si grossières, ou il faudra suppléer des pronoms entiers, & par cette méthode on trouvera tout ce qu'on voudra sur les médailles.

Enfin est il vraisemblable que Tite, les délices du genre humain, & Trajan, si cher aux romains, aient voulu faire penser qu'ils retraçoient en leur personne & la dissimulation de Tibère & la mollesse d'Othon? Les découvertes d'Hardouin ne tiennent pas contre une critique aussi judicieuse.

Il y a bien plus de probabilité dans le sentiment de Vaillant; savoir, que Trajan, afin de se concilier les esprits du sénat & du peuple, voulut donner des marques de sa vénération pour ses prédécesseurs, & de sa bienveillance envers les premières maisons de la république; dans ce dessein, il fit *restituer* les monnoies des empereurs qui avoient régné avant lui, & celles sur lesquelles étoient gravés les noms des familles romaines.

Quant aux médailles *restituées* par Gallien, ce sont celles que cet empereur fit frapper pour renouveler la mémoire de la consécration de

la plupart de ses prédécesseurs, qu'on avoit mis au rang des dieux après leur mort. Ces médailles ont toutes la même légende au revers, *CONSECRATIO*; & ces revers n'ont que deux types différens, un autel sur lequel il y a du feu, & un aigle avec les ailes déployées. Les empereurs dont Gallien a restitué la consécration, sont Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin-Pie, Marc-Aurele, Commode, Sévère & Alexandre Sévère; pour chacun desquels il n'y a que deux médailles, à l'exception de Marc-Aurele qui en a trois différentes. Mais il ne s'est pas encore trouvé des médailles restituées par Gallien, avec les consécérations de Claude, de Lucius Vérus, de Pertinax, de Pescennius, de Caracalla, de Gordien, des impératrices qui avoient été mises au nombre des déesses. *Remarques de Labastie, sur la sixième instruction de la science des med. de Jobert, tom. 1.*

Lebeau, de l'académie des Inscriptions, a écrit que chaque médaille restituée annonçoit un ancien édifice rétabli.

M. Neumann croit que le système de Lebeau sur les restitutions est renversé par un denier d'argent qu'il a publié. Janus est d'un côté; on voit de l'autre Jupiter dans un quadrigé, avec le mot *ROMA INCUS* & la légende *TRAIANVS AVG. GER. DAC. REST.* De quel monument a pu annoncer le rétablissement, cette restitution de Trajan?

RESTITUÉES (Consulaires).

Les familles romaines restituées par Trajan sont: *EMILIA, CECILIA, CARISIA, CASSIA, CLAUDIA, CORNELIA, CORNUFICIA, DIDIA, HORATIA, JULIA, JUNIA, LIVINELA, LUCRETIA, MAMILLA, MARCIA, MARIA, MEMMIA, MINUCLA, NORBANA, NUMONIA, POMPEIA, RUBRIA, SCRIBONIA, SULPICIA, TITIA, TULLIA, VALERIA & VIPSANIA.*

RÉTIAIRE, espèce de gladiateur qui combattoit toujours contre le Mirmillon (*Voyez ce mot*), & qui l'enveloppoit dans un filet, *rete*, d'où lui est venu le nom de rétiaire.

Juste-Lipse a écrit que les rétiaires ne portoient ni bouclier ni casque; mais il auroit pensé autrement, s'il eût pu voir chez le cardinal Albani le dessin d'une peinture antique qui représente un rétiaire avec le Mirmillon, son ennemi. Le premier a un casque, & porte un bouclier de la forme d'un carré long. Il est de plus tout couvert d'un filet qui descend jusqu'à ses jambes. L'inscription rapportée par le marquis Maffei n'est donc pas le seul monument des rétiaires. On voyoit encore chez le cardinal Albani une inscription expliquée par l'abbé Vénuti, qui contenoit les noms d'un collège de gladiateurs consacrés à Silvain, sous

le règne de Commode. On y fait mention de deux *retiarum veterani* & de sept *retiarum tirones*.

Au reste, le chevalier romain de Juvénal, cité par Juste-Lipse, qui combattoit en rétiaire, la tête découverte, ne contredit pas la peinture du cardinal Albani; car le casque à petit bord du rétiaire de cette peinture ne couvre que le sommet de la tête; ce qui pourroit la faire regarder comme nue. Car les autres gladiateurs se la couvroient mieux, & se garantissoient même le visage avec la visière qui étoit attachée au casque; comme on le voit sur le dessin d'une autre peinture antique du cardinal Albani, qui semble avoir servi de pendant à la première. Le gladiateur *Bato* de Fabretti (*Column. Trajan.*) a son casque garni d'une semblable visière.

« Plusieurs monumens de différens genres nous ont appris, dit Caylus (*IV. pl. 53. n. 2.*) à connoître les rétiaires, c'est-à-dire, ceux qui combattoient avec un filet qu'ils jettoient sur leur adversaire, de façon qu'ils le mettoient hors d'état de combattre. En premier lieu, je dois avertir que cette pierre gravée, ou, pour mieux dire, cette pâte n'a jamais été rapportée, & qu'elle est le seul monument de cette espèce que j'aie vu. En second lieu, je dirai que ces sortes de combattans ne me paroissent avoir été en usage que chez les romains, & que cependant la gravure de cette pierre ne leur appartient constamment pas; c'est l'ouvrage d'un artiste grec qui a travaillé pour les romains ».

» Ce rétiaire paroît vaincu, non-seulement par le filet dont il est généralement enveloppé, mais par son attitude; il est assis & remet son épée dans le fourreau; son bouclier est placé devant lui, & il en est séparé ».

RETICULUM, filet avec lequel les romains se coiffaient. *Voyez FILET.*

RETRADIEN, nome inventé par Terpandre, au rapport de Bartholin, d'après Suidas; c'étoit probablement un nome de cithare. (*F. C. D.*)

RETRAITE militaire. La retraite des dix mille de Xénophon est la plus célèbre que l'on puisse citer; elle a fait l'admiration de toute l'antiquité, & jusqu'à présent il n'en est aucune qui puisse lui être comparée.

Les dix mille grecs qui avoient suivi le jeune Cyrus en Perse, se trouvoient après la perte de la bataille; & la mort de ce prince, abandonnés à eux-mêmes & entourés d'ennemis de tout côté. Néanmoins leur retraite fut conduite & dirigée avec tant d'ordre & d'intelligence, que, malgré les efforts des perses pour les détruire, & les dangers infinis auxquels ils

furent exposés dans les différens pays qu'ils eurent à traverser pour se retirer ; ils surmontèrent tous les obstacles , & regagnèrent enfin la Grèce. Cette belle retraite se fit sous les ordres de Xénophon , qui , après la mort de Cléarque & des autres chefs , que les perses firent assassiner , fut choisi pour général. Elle se fit dans l'espace de huit mois , pendant lesquels les troupes firent environ 620 lieues en cent vingt-deux jours de marche.

RÉVÉLATEUR. Voyez INDICANT.

REVENUS publics. Voyez REDITUS.

REVERS. C'est la face de la médaille qui est opposée à la tête ; mais comme c'est le côté de la médaille qu'il importe le plus de considérer , il faut l'examiner avec quelque étendue d'après les instructions de Jobert , augmentées des notes de Labastie..... On appelle *obvers* le revers , lorsqu'il n'y a point de tête sur la médaille.

Il faut se rappeler que les médailles , ou plutôt les monnoies romaines , ont été assez long-temps , non-seulement sans revers , mais encore sans aucune espèce de marque. Le roi Servius Tullius fut le premier qui frappa de la monnoie de bronze , sur laquelle il fit graver la figure d'un bœuf , d'un bélier ou d'un porc ; & pour lors on nomma cette monnoie *pecunia* , à *pecude*. Quand les romains furent devenus maîtres de l'Italie , ils battirent de la monnoie d'argent , sous le consulat de C. Fabius Pictor & de Q. Ogulnius Gallus , cinq ans avant la première guerre punique. La monnoie d'or ne fut battue que 62 ans après.

La république étant florissante dans ces heureux temps , on se plut à décorer les médailles & à les perfectionner.

La tête de Rome & des divinités succéda à celle de Janus , & les premiers revers furent tantôt Castor & Pollux à cheval , tantôt une Victoire conduisant un char à deux ou à quatre chevaux ; ce qui fit appeler les deniers romains *victriciati* , *bigati* , *quadrigati* , selon leurs différens revers.

Bientôt après , les triumvirs monétaires commencèrent à graver sur les médailles leurs noms , leurs qualités & les monumens de leurs familles ; de sorte qu'on vit les médailles porter les marques des magistratures , des sacerdoces , des triomphes & même de quelques-unes de leurs actions les plus glorieuses. Telle est dans la famille *Æmilia* , *M. LEPIDUS PONT. MAX. TUTOR REGIS*. Lepidus en habit de consul , met la couronne sur la tête du jeune Ptolémée , que le roi son père avoit laissé sous la tutelle du peuple romain ; & de l'autre côté , on voit la tête couronnée de tours de la ville d'Alexandrie , capitale de l'Égypte ,

avec la légende *ALEXANDREA*. Telle dans la famille Julia , celle de Jules-César , qui n'étant encore que particulier , & n'osant faire graver sa tête , se contenta de mettre d'un côté un éléphant avec le mot *Cæsar* ; mot équivoque , qui marquoit également & le nom de cet animal en langue punique , & le surnom que Jules portoit. Sur le revers , en qualité d'augure & de pontife , il fit graver les symboles de ces dignités , savoir le simpule , le goupillon , la hache des victimes & le bonnet pontifical. De même , sur sa médaille , où l'on voit la tête de Cérés , il y a le bâton augural & le vase. Telle enfin dans la famille Aquilia , la médaille où par les soins d'un triumvir monétaire de ses descendans , M. Aquilius qui défit en Sicile les esclaves révoltés , est représenté revêtu de ses armes , le bouclier au bras , foulant aux pieds un esclave , avec ce mot *SICILIA*.

Dès-lors les médailles devinrent précieuses non-seulement par leur valeur en qualité de monnoies , mais à cause des monumens dont elles étoient ornées ; jusqu'à ce que Jules-César s'étant rendu maître absolu de la république sous le nom de *dictateur perpétuel* , on lui donna toutes les marques de grandeur & de pouvoir , & entr'autres le privilège de graver sur la monnoie sa tête , son nom , & tel revers que bon lui sembleroit. Ainsi les médailles furent dans la suite chargées de tout ce que l'ambition d'une part & la flatterie de l'autre furent capables d'inventer pour immortaliser les princes bons & méchants. C'est ce qui les rend aujourd'hui précieuses , parce que l'on y trouve mille événemens dont l'histoire n'a souvent point conservé la mémoire , & qu'elle est obligée d'emprunter de ces témoins , auxquels elle rend témoignage à son tour sur les faits que l'on ne peut démêler que par les lumières qu'elle fournit.

Ainsi nous n'aurions jamais su que le fils qu'Antonin avoit eu de Faustine eût été nommé *Marcus Annius Galerius Antoninus* , si nous n'avions une médaille grecque de cette princesse , qui porte au revers la tête d'un enfant de dix à douze ans , avec cette légende : *M. ANNIOC PATERIOTOC ANTONINOC AYTOKPATWPOC ANTONINOY YIIOC*. Qui sauroit qu'il y a eu un tyran nommé *Pacatianus* , sans la belle médaille d'argent du cabinet de Chamillard , qui est peut-être le seul *Pacatianus* ? Qui sauroit que Barbina a été femme d'Alexandre-Sévère , & Etruscille femme de Décius , & non pas de Volusien , & cent autres choses semblables , dont on est redevable à la curiosité des antiquaires ?

Pour faire connoître la beauté & le prix des revers , il faut savoir qu'il y en a de plusieurs sortes. Les uns sont chargés de figures ou de personnages , les autres de monumens publics , ou de simples inscriptions. On parle du champ de la médaille , pour ne pas confondre ces inscriptions

avec celles qui sont autour, & que l'on appelle *légende*. Voyez *LEGENDE & INSCRIPTION* des médailles.

Les noms des monétaires se trouvent en grand nombre sur plusieurs médailles; on peut y joindre tous les *duumvirs* des colonies. Les autres magistratures se rencontrent plus souvent dans les consulaires que dans les impériales.

Quelquefois il n'y a que le nom des villes ou des peuples, *SEGOBRIGA*, *CÆSAR-AUGUSTA*, *OBULCO*, *Καρον Κυπριων*, &c.

Quelquefois on n'y lit que le seul nom de l'empereur, comme *CONSTANTINUS AVG.*, *CONSTANTINUS CÆSAR*, *CONSTANTINUS NOB. CÆSAR*, &c., ou même le seul mot *AUGUSTUS*.

Quant aux *revers* chargés de figures & de personnages, le nombre, l'action, le sujet les rendent plus ou moins précieux. Pour les médailles dont le *revers* ne porte qu'une seule figure qui représente quelque vertu, par laquelle la personne s'est rendue recommandable, ou quelque déité qu'elle a plus particulièrement honorée; si d'ailleurs la tête n'est pas rare, elles doivent être mises au nombre des médailles communes, parce qu'elles n'ont rien d'historique qui mérite d'être recherché.

Il faut distinguer soigneusement la figure unique dont nous parlons ici, d'avec les têtes ou des enfans, ou des femmes, ou des collègues des empereurs, ou des rois alliés. C'est une règle générale chez tous les connoisseurs que les médailles à deux têtes sont presque toujours rares, comme Auguste au *revers* de Jules, Vespasien au *revers* de Tite, Antonin au *revers* de Faustine, M. Aurèle au *revers* de Verus, &c.; d'où il est aisé d'inférer que quand il y a plus de deux têtes, la médaille est encore plus rare. Tel est Sévère au *revers* de ses deux fils, Géta & Caracalla, Philippe au *revers* de son fils & de sa femme, Hadrien au *revers* de Trajan & de Plotine. Jobert ajoute la médaille au *revers* d'Octavie; mais cette médaille ne doit pas être mise au nombre des plus rares, c'est uniquement la tête de cette princesse qui rend la médaille curieuse.

Les médailles qui ont la même tête & la même légende des deux côtés, ne sont pas de la première rareté. Vaillant en rapporte une d'argent d'Otacille. Elles sont plus communes en moyen bronze, sur-tout dans Trajan & dans Hadrien.

Il est donc vrai généralement que plus les *revers* ont de figures, & plus ils sont estimés, sur-tout quand ils marquent quelqu'action mémorable. Par exemple, la médaille de Trajan, avec la légende *REGNA ADSIGNATA*, où l'on voit trois rois au pied d'un *suggestum*, sur lequel est placé l'empereur,

qui leur donne le diadème. Le congiaire de Nerva a cinq figures, *CONGIAR*, P. R. S. C.; une allocution de Trajan, avec sept figures; une d'Hadrien au peuple, où il y en a huit sans légende; une autre aux soldats, où il y en a dix; une médaille de Faustine, avec la légende *PUELLÆ FAUSTINIANÆ*, qui se trouve en or & en argent, mais qui est également rare en ces deux métaux. Sur la médaille d'argent, il n'y a que six figures, mais, sur celle d'or, il y en a douze ou treize.

Les monumens publics donnent au *revers* des médailles un prix particulier, sur-tout quand ils rappellent quelqu'événement historique. Telle est la médaille de Néron, qui représente le temple de Janus fermé, & pour légende, *PACE P. R. TERRA MARIQUE PARTA JANUM CLUSIT*. Telle est encore une médaille très-rare, citée par Vaillant, sur laquelle avec la légende *PACE P. R.*, &c. On trouve au lieu du temple de Janus, Rome assise sur un morceau de dépouilles des ennemis, tenant une corne de la droite & le *parazonium* de la gauche. Comptons au nombre de ces beaux monumens l'amphithéâtre de Tite, la colonne navale, le temple qui fut consacré *ROMÆ & AUGUSTO*, les trophées de M. Aurèle & de Commode, &c.

Les divers animaux qui se rencontrent sur les *revers*, en augmentent aussi le mérite, sur-tout quand ce sont des animaux extraordinaires. Tels sont ceux que l'on faisoit venir à Rome des pays étrangers pour le divertissement du peuple dans les jeux publics, & particulièrement aux jeux séculaires, ou ceux qui représentent les enseignés des légions qu'on distinguoit par des animaux différens. Ainsi voyons-nous les légions de Gallien, les unes avec un porc-épic, les autres avec un Ibis, d'autres avec le pégase, &c. Les médailles de Philippe, d'Otacille, de leurs fils, avec la légende *SÆCULARES AVGG.*, ont sur leurs *revers* les animaux qu'ils firent paroître aux jeux séculaires, dont la célébration arriva sous le règne de Philippe, & dans lesquels ce prince voulut étaler toute sa magnificence, afin de gagner l'esprit du peuple que Gordien avoit extrêmement aigri. Jamais l'on n'en vit de tant d'espèces différentes; un rhinocéros, trente-deux éléphans, dix tigres, dix élans, soixante lions apprivoisés, trente léopards, vingt hyènes, un hippopotame, quarante chevaux sauvages, vingt archoléons & dix camelopardales. On voit sur les médailles de Philippe, de son épouse & de son fils, la figure de quelques-uns, & entr'autres de l'hippopotame & du *strepfikéros* envoyé d'Afrique.

Il est bon d'observer que les spectacles devant durer plusieurs jours, on n'exposoit chaque jour aux yeux du public, qu'un certain nombre de ces animaux, pour rendre toujours la fête nouvelle, & qu'on avoit soin de marquer sur les médailles

médaille la date du jour où ces animaux paroissent. Cela sert à expliquer les chiffres I. II. III. IV. V. CVI. qui se trouvent sur les médailles de Philippe, de sa femme & de son fils. Ils nous apprennent que tels furent animaux par le premier, le second, troisième ou le quatrième jour.

On voit des éléphants bardés dans les médailles d'Antonin-Pie, de Sévère & de quelques autres empereurs, qui en avoient fait venir pour embellir les spectacles qu'ils donnoient au peuple. Au reste, tout ce qu'on peut dire sur les éléphants représentés au revers des médailles, se trouve réuni dans l'ouvrage de Cuper, intitulé *Gisberti Cuperi.... de elephantis in nummis obviis exercitationes dua*, & publié dans le troisième volume des antiquités romaines de Sallengre (*Hag. Com. 1719.*).

On voit aussi sur les médailles quelques autres animaux plus rares; tels le phénix sur les médailles de Constantin & de ses enfans, à l'exemple des princes & des princesses du Haut-Empire, pour marquer par cet oiseau immortel, ou l'éternité de l'empire, ou l'éternité du bonheur des princes mis au nombre des dieux immortels. Mademoiselle Patin a donné sur ce sujet une belle dissertation latine, qui fait honneur au père & à la fille. Il y a dans le cabinet national de France une médaille grecque apportée d'Egypte, où l'on voit d'un côté la tête d'Antonin-Pie, & au revers un phénix avec la légende *ΑΙΩΝ, éternité*, pour apprendre que la mémoire d'un si bon prince ne mourroit jamais.

Mais parmi les médailles qui ont des oiseaux à leurs revers il n'y en a guère de plus curieuses que celles en petit bronze d'Antonin & d'Hadrien. La médaille d'Hadrien représente un aigle, un paon, & un hibou sur la même ligne, avec la simple légende: *cos. III.* pour Hadrien, & *cos. IV.* Pour Antonin Pie; ces médailles s'expliquent aisément par le moyen d'un médaillon assez commun d'Antonin Pie, dont le revers représente Jupiter, Junon & Minerve. C'est à ces trois divinités que se rapporte le type des trois oiseaux: l'aigle étoit consacré à Jupiter, le paon à Junon, & le hibou à Minerve.

On trouve encore sur les médailles d'autres oiseaux & d'autres animaux, soit poissons, soit monstres fabuleux & même certaines plantes extraordinaires, qui ne se rencontrent que dans des pays particuliers; comme on peut l'apprendre en détail de l'illustre Spanheim, dans sa troisième dissertation de *praestantia & usu numismatum*.

Nous devons observer aussi que souvent l'empereur ou l'impératrice, dont la médaille porte la tête en grand volume, se voit encore placée sur le revers, ou debout ou assise sous la figure

Antiquités, Tome V.

d'une déité, ou d'un génie, & la figure est quelquefois gravée avec tant d'art & de délicatesse que quoique le volume en soit très-petit & fin, on y reconnoît néanmoins parfaitement le même visage, qui est en grand de l'autre côté. Ainsi paroît Néron dans sa médaille avec la légende *DECURSI*. Ainsi l'on voit Hadrien, Aurele, Sévère, Dece, &c. avec les attributs de certaines déités, sous la forme desquels on aimoit à les représenter pour honorer leurs vertus civiles ou militaires.

Considérons à présent la manière dont on peut ranger les différens revers des médailles pour rendre les cabinets plus utiles. Cet arrangement peut se faire de deux façons: l'une ne donne aux revers d'autres liaisons que d'appartenir à un même empereur, l'autre en les liant par une suite historique, selon l'ordre des temps & des années que nous marquent les consulats & les différentes puissances Tribunitiennes. Rien ne seroit plus instructif que cette liaison, cet ordre chronologique pour les consulats & pour les années différentes des puissances tribunitiennes; rien de plus naturel & de plus commode en même temps que de ranger les médailles suivant ce plan. C'est là sans doute ce qui a déterminé Occo, & Mezzabarba à le suivre. Mais malheureusement le plus grand nombre des médailles n'a aucune de ces marques chronologiques; & il y en a assez peu dont les rapports avec des événemens connus, puissent nous servir à fixer l'époque de l'année où elles ont été frappées. Ainsi l'arrangement que les deux antiquaires ont donné aux médailles impériales, est-il souvent arbitraire. Outre cela, comme dans le Bas-Empire on trouve très-rarement les consulats & les puissances tribunitiennes des empereurs, marqués sur leurs médailles, & qu'on n'y lit même jamais ces fortes d'époques après Constantin le jeune, il est absolument impraticable d'arranger chronologiquement une suite impériale complète.

Il y a un autre ordre plus savant qu'a suivi Oisélius: sans s'arrêter à ranger à part ce qui regarde chaque empereur, il n'a pensé qu'à réunir chaque revers selon certaines vues, & par ce moyen on apprend avec méthode, tout ce qui se peut tirer de la science des médailles. Voici la manière dont il a exécuté son plan, qu'il a peut-être emprunté de Golztius, & qui paroît venir originellement des dialogues du savant archevêque de Tarragone, Antonio Augustino. D'abord il s'est contenté de placer une suite de têtes impériales, la plus complète qu'il a pu, ensuite il a rassemblé tous les revers qui portoient quelque chose de géographique, c'est-à-dire qui désignoient des peuples, ou des provinces, ou des villes, ou des fleuves, ou des montagnes. De ces revers il en a fait huit planches; soit qu'il ait voulu simplement fournir un modèle aux

Gg

curieux, soit qu'en effet il ne connût que les médailles dont il nous donne la description, & sur lesquelles il dit tout ce qu'il fait.

Il a réuni tous les *revers* relatifs aux divinités des deux sexes, en y joignant les Vertus, qui sont des divinités du second ordre, telles la Constance, la Clémence, la Modération; ce qui compose une suite assez nombreuse.

On trouve ensuite réunis en quatre planches tous les monumens de la paix, les jeux, les théâtres, les cirques, les libéralités, les congiars, les magistrats, les mariages, les arrivées dans les provinces ou dans les villes, &c.

Dans les planches suivantes on voit tout ce qui concerne la guerre, les légions, les armées, les victoires, les trophées, les allocutions, les camps, les armes, les enseignes, &c.

Dans une seule planche est réuni tout ce qui appartient à la religion; les temples, les autels, les sacerdoces, les sacrifices, les instrumens, les ornemens des augures & des pontifes. Il auroit pu y rapporter les apothéoses ou les consécérations qu'il a mises à part, & qui sont marquées par des aigles, par des paons, par des autels, par des temples, par des bûchers, par des chars, tirés par deux ou par quatre éléphans, ou par deux mules, ou par quatre chevaux.

Enfin il a rassemblé tous les monumens publics & les édifices qui servent à immortaliser la mémoire des princes; comme les arcs de triomphe, les colonnes, les statues équestres, les ports, les grands chemins, les ponts, les palais.

Banduri s'est déterminé à ne donner aux médailles de son recueil d'autre arrangement que l'ordre alphabétique des légendes des revers.

Les antiquaires peuvent opter entre la méthode d'Osélius & celle de Banduri. Elles n'ont l'une & l'autre qu'un seul défaut, c'est qu'il faut mêler ensemble les têtes, les métaux & les grandeurs; mais on ne peut pas réunir tous les avantages.

Les *revers* se trouvent donc souvent chargés des époques des temps; ils le sont aussi des marques de l'autorité du sénat, du peuple & du prince, du nom des villes où les monnoies ont été frappées, des marques différentes des monétaires; enfin de celle de la valeur de la monnoie.

Comme les époques marquées sur les médailles servent beaucoup à éclaircir l'histoire, par la chronologie, nous en avons fait un article à part. Voyez *médailles* (*Époques marquées sur les*).

Les marques de l'autorité publique sur les *revers* des médailles, quand elles ne sont point en légende ou en inscription, sont ordinairement désignées par les sigles S. E. ou Δ. E. d'autres fois on lit tout au long: *POPULI JUSSU, PERMISSU D. AUGUSTI: INDULGENTIA AUGUSTI &c.*

Quant au nom des villes où les médailles ont été frappées, rien de plus ordinaire que de le trouver dans le Haut & dans le Bas-Empire; avec cette différence que dans le Haut-Empire, il est souvent en légende ou en inscription; & que dans le Bas-Empire principalement depuis Constantin, il se trouve toujours dans l'exergue. Ainsi le P. T. *percussa treveris; s. M. A. signata moneta antiochiæ. con. Constantinopoli, &c.* mais que dans le Haut-Empire, les noms se trouvent écrits tout entiers; *LUGDUNI* sur celle de M. Antoine, *Αντιοχίαν* sur celle d'Antioche, &c.

Les *revers* sont chargés de marques différentes & particulières des monétaires, qu'ils mettoient de leur chef pour distinguer leur fabrique, & le lieu même où ils travailloient. C'est par là qu'on explique une infinité de caractères, & de petits symboles qui se rencontrent, non seulement dans le Bas-Empire, depuis Gallien & Volusien, mais aussi dans les Consulaires.

Il nous reste à dire un mot de certaines marques qui n'ont évidemment rapport qu'à la valeur des monnoies, & qu'on ne trouve que dans les consulaires, encore ne les y voit-on pas toujours. Ces marques sont X. V. Q. S. L. L. S. L. X. signifie *denarius*, qui valoit *denos aris*, dix as de cuivre, le V marquoit le *quinare*, cinq as, le L. I. S. un *sesterce*, ou deux as & demi, le Q est une seconde marque du *quinare*.

Aucune de ces marques ne se trouve sur le bronze, si ce n'est l's qui se trouve sur quelques consulaires. Il est plus ordinaire d'y voir un certain nombre de points qu'ils plaçoient des deux côtés.

Finissons par observer que l'on connoît certaines médailles dont-il est évident que le *revers* ne convient point à la tête. La plupart de ces médailles ont été frappées vers le temps de Gallus & de Volusien, & sur-tout sous le règne de Gallien lorsque l'empire étoit partagé entre une infinité de tyrans. Quelque grossier que soit ce défaut, on ne doit pas rejeter ces médailles; car tout alors étoit dans une si grande confusion, que sans se donner la peine de fabriquer de nouveaux coins, aussi-tôt qu'on apprenoit qu'on avoit changé de maître, on frappoit tout simplement une nouvelle tête sur d'anciens *revers*: c'est sans doute par cette raison que l'on trouve au *revers* d'un Émilien, *CONCORDIA AUGG. revers* qui avoit servi à Hostilien, à Gallus, ou à Volusien, si cependant ce n'est point un des Philippes, transformé en Émilien.

Mais d'un autre côté nous ne devons faire aucun cas des médailles dont les revers ont été contrefaits, ou appliqués. C'est une fourberie moderne imaginée pour tromper les antiquaires. Nous en avons parlé au mot MÉDAILLE, & nous y avons indiqué en même temps les moyens de découvrir cette friponnerie. (D. J.)

REVÊTEMENT. » Quant au revêtement des murs, chez les romains, il faut remarquer, dit Winckelmann, que celui des grands édifices publics se faisoit avec le même soin & avec la même propreté, soit qu'on voulût les enduire, ou non; & quand le revêtement en est tombé, la muraille paroît aussi propre que si'elle avoit été faite pour rester à nud. L'enduit des murailles se faisoit avec beaucoup plus de soin qu'on ne le fait aujourd'hui, car on en mettoit jusqu'à sept couches différentes, ainsi que Vitruve (*lib. 7. cap. 3.*) l'enseigne; chaque couche étoit bien battue & bien repoussée, & le tout étoit enfin couvert de marbre pilé & passé au tamis. Cependant un pareil revêtement n'avoit pas au-delà d'un doigt d'épaisseur. Les murs enduits de cette sorte acquéroient une dureté, une blancheur & un poli qui les rendoient luisans comme des miroirs; & l'on faisoit avec des morceaux de pareils murs des dessus de table. Il n'est pas possible d'abattre le revêtement des murs & des piliers de ce qu'on appelle la *fette sale* des bains de Titus à Rome, & de la *piscina mirabile*, proche de Bayes; le revêtement en étant aussi dur que le fer même, & aussi poli qu'un miroir. Aux bâtimens communs, & aux tombeaux, dont le côté intérieur du mur n'est pas fait avec la même propreté, le revêtement a deux doigts d'épaisseur. Rien n'est plus singulier que la description que Sante Bartoli (dans sa notice des antiquités découvertes, qui se trouve à la suite de l'ouvrage intitulé, *Roma antica e moderna.*) a donnée de certaines chambres, dont les murs étoient revêtus de plaques de cuivre fort minces; ces chambres furent découvertes du temps de cet écrivain, c'est-à-dire, vers la fin du siècle dernier, à peu de distance de Marino, près de Rome, dans un endroit appelé le *Fratocchie*, où l'on avoit trouvé autrefois la fameuse apothéose d'Homère qui se voit au palais Colonne, & où l'on croit que l'empereur Claude a eu une maison de campagne. »

REUS. Ce mot, dans les auteurs latins, ne signifie pas coupable, mais celui à qui on demande quelque chose, ou, comme l'on parle au barreau, défendeur, quand il s'agit d'une affaire civile, & l'accusé, quand il est question d'une affaire criminelle. En général, il s'entendoit à tous ceux qui avoient quelques contestations en justice, soit en demandant, soit en défendant: *Reos appello*, dit Cicéron, (*De Oratore 2. 43.*) *non eos modò qui*

arguuntur, sed omnes quorum de re disceptatur; sic enim olim loquebatur. Dans une affaire criminelle, quand on avoit pris l'accusé, *reus*, on mettoit les scellés sur tous ses effets, afin de pouvoir tirer de ses papiers, des preuves qui pussent le convaincre; & s'il étoit renvoyé absous, on les lui rendoit. Lorsqu'au contraire, il étoit condamné, tout étoit adjugé au fisc.

Celui qui vouloit se porter pour accusateur, citoit en justice l'accusé, c'est-à-dire, le sommoit de venir avec lui devant le préteur. Là, le premier demandoit au magistrat la permission de dénoncer celui qu'il avoit envie d'accuser, ce qu'il faut bien distinguer de l'accusation même. Alors le préteur fixoit un jour auquel l'accusateur & l'accusé devoient se présenter. Ce jour arrivé, on faisoit appeler par un huissier, l'accusateur, l'accusé & ses défenseurs. L'accusé qui ne se présentoit pas, étoit condamné, ou si l'accusateur étoit défaillant, le nom de l'accusé étoit rayé des registres. Si les deux parties comparoisoient, on tiroit au fort le nombre des juges, que la loi prescrivoit, & qui étoient pris parmi ceux qui avoient été choisis pour rendre la justice cette année-là. Alors, on instruisoit le procès par voie d'accusation & de défense. L'accusation devoit être fondée sur trois sortes de témoignages, les tortures, qui sont des témoignages que l'on tiroit des esclaves, par la rigueur des tourmens; les témoins qui devoient être des hommes libres, & d'une réputation entière; les registres, & sous ce nom étoient compris tous les genres d'écritures qui peuvent servir à établir une cause. Ces titres produits, l'accusateur établisoit son accusation par un discours dans lequel il se proposoit de faire voir la réalité des crimes dont il s'agissoit, & d'en montrer l'atrocité. Les avocats de l'accusé qui étoit présent, en habit de deuil, avec un extérieur négligé, oppoisoient aux accusateurs une défense propre à exciter la commisération. C'est pourquoi, outre les témoignages en faveur de l'accusé, ils employoient des raisonnemens tirés de sa conduite passée, & même jusqu'aux conjectures & aux soupçons. Dans la peroraison sur-tout, ils faisoient tous leurs efforts pour toucher & fléchir l'esprit des juges. Outre les avocats, l'accusé faisoit souvent paroître des personnes de considération, qui lui servoient d'apologistes, & qui faisoient son éloge. Cela arrivoit principalement, lorsque quelqu'un étoit accusé de concussion, parce qu'on avoit coutume d'amener des témoins en sa faveur. On accordoit presque toujours dix apologistes, comme si ce nombre eût été réglé par les loix: *Quis est vestrum, iudices, dit Cicéron, (verr. 5. 22.) qui non intelligat ut, in judiciis, qui decem laudatores dare non potest, honestus est ei nullum dare, quam illum quasi legitimum numerum consuetudinis, non explere.* Outre cela, on faisoit encore paroître des personnes propres à exciter la com-

passion, comme les enfans de l'accusé, en basage, sa femme, & autres semblables.

Les juges rendoient ensuite leur jugement, à moins que la loi n'ordonnat une remise. Lorsqu'ils prononçoient la sentence, l'accusé étoit à leurs pieds, & attendoit la décision dans un état humilié: *Per id tempus, quo tristes de Pisonis sententia forebantur, repentina vis nimis incidit: cumque prostratus humi, dit Valere Maxime (316) en parlant de Pison, pedes iudicum osculantur, os suum cerno replevit.* Lorsque le préteur avoit retiré les tablettes de l'âme, & qu'il avoit connu par-là quel devoit être le jugement, il le prononçoit, après avoir quitté sa prétexte. Ce jugement étoit conçu suivant une formule prescrite; savoir que quelqu'un paroïssoit avoir fait une chose, ou qu'il paroïssoit avoir eu raison de la faire, & cela, apparemment, parce qu'ils vouloient montrer un esprit de doute. Si l'accusé étoit condamné, on le conduisoit au supplice. Lorsqu'il devoit être exécuté dans la province, il y étoit accompagné par un centurion qui ne le perdoit pas de vue, jusqu'à ce que l'exécution fût faite. Mais s'il étoit absous, il restoit deux accusations à intenter contre l'accusateur, celle de calomnie, s'il étoit convaincu d'avoir imputé un crime faux, & celle de prévarication, s'il étoit prouvé qu'il y eût de la part de l'accusateur, collusion avec l'accusé, ou qu'il eût supprimé de véritables crimes.

REX. Il est très-important de bien distinguer le vrai sens des mots latins *rex, princeps*, ou *regnum* & *principatus*; car il ne faut pas s'égarer par la synonymie de ces mots dans notre langue.

Chez les latins les mots *principatus, regnum*, principauté, royaume, sont ordinairement opposés; c'est ainsi que Jules César, dit que le père de Vercingetorix avoit la *principauté* de la Gaule, mais qu'il fut tué, parce qu'il aspiroit à la *royauté*: c'est ainsi que Tacite fait dire à Pison, que Germanicus étoit fils adopté du prince des romains, & non pas fils du *roi* des romains; Titière Suétone raconte, que peu s'en fallut que Caligula ne changeât les ornemens d'un *prince* en ceux d'un *roi*; Velleius Paterculus dit, que Marobodus, chef d'une nation des Germains, forma le dessein de s'élever jusqu'à l'autorité *royale*, ne se contentant pas de la *principauté* dont il étoit en possession, avec le consentement de ceux qui dépendoient de lui. Cependant ces deux mots se confondent souvent; car les chefs des lacédémoniens, de la postérité d'Hercule, depuis même qu'ils furent sous la dépendance des Ephores, ne laissoient pas d'être toujours appelés *rois*.

Dans l'ancienne Germanie, il y avoit des *rois* qui, au rapport de Tacite, gouvernoient par la déférence qu'on avoit pour leurs conseils, plutôt

que par un pouvoir qu'on leur eût accordé. Tite-Live dit: qu'Evandre Arcadien régnoit dans quelques endroits du pays latin, par la considération qu'on avoit pour lui, plutôt que par son autorité.

Aristote, Polybe & Diodore de Sicile, donnent le titre de *rois* aux suffetes ou juges des Carthaginois, & Hannon est ainsi qualifié par Solin. Il y avoit dans la Troade une ville nommée Scepse, au sujet de laquelle Strabon raconte, qu'ayant reçu les milésiens, elle s'érigea en démocratie, de telle sorte pourtant, que les descendans des anciens *rois* conserverent & le titre de *roi* & quelques marques d'honneur. Les empereurs romains au contraire, depuis qu'ils exercerent ouvertement & sans aucun déguisement une puissance monarchique très-absolue, se faisoient appeler simplement *princes*, ou chefs de l'état (D. J.)

REX, surnom des *Marcus*, qui leur vint sans doute de ce que cette famille prétendoit descendre du roi Ancus Marcius, prétention qu'établit Jules-César dans l'oraison funèbre qu'il prononça étant questeur, aux funérailles de sa tante Julia, & dont Suétone (c. 6. n. 1.) rapporte ces mots qui firent remarquer l'orgueil & l'ambition du questeur: *amita mea Julia maternum genus ab regibus ortum: nam ab Anco Marcio Marcii sunt reges: quo nomine fuit mater.*

RHABDOMANTIE, ce mot est composé de *ραβδος*, verge, & de *μαντεια*, divination. C'est l'art futile de prétendre deviner les évènements passés ou à venir par des baguettes. Cet art ridicule prit autrefois beaucoup de faveur chez les Alains & les Scythes.

RHABDONALEPSIS. *Ραβδων αναληψις*, fêtes qu'on célébroit toutes les années dans l'Isle de Cos, & dans lesquelles les prêtres portoient en procession un cypres.

RHABDOPHORES. *Ραβδοφοροι*, officiers établis dans les jeux publics de la Grèce, pour y maintenir le bon ordre, avec le pouvoir de punir suivant l'exigence des cas, tous ceux qui contrevenoient.

RHACIUS, mari de Manto, père de Mopsus, & roi de Claros. Voyez *ΜΑΝΤΟ*, *ΜΟΨΟΣ*.

RHADAMANTHE, un des trois juges des enfers, frère de Minos, fils de Jupiter & d'Europe. Il s'acquit la réputation d'une grande vertu. Après s'être établi dans quelqu'une des isles de l'Archipel sur les côtes d'Asie, il y gagna tous les cœurs par la sagesse de son gouvernement. Son équité & son amour pour la justice lui valurent l'honneur d'être un des juges des enfers, où on lui donna pour son partage les asiatiques & les

afriquains. C'est lui, dit Virgile qui préside au tartare, où il exerce un pouvoir formidable : c'est lui qui informe des fautes, & qui les punit ; il force les coupables de révéler eux-mêmes les horreurs de leur vie, d'avouer les crimes dont ils se font rendus coupables en secret, & dont ils ont désiré l'expiation jusqu'à l'heure du trépas. (*Enéid.* 6.)

*Quosq; hæc Rhadamantus habet durissima regna.
Castigatque auditque dolos, subigitque fateri,
Qua quis apud superos, furto latatus inani,
Disulit in seram commissa piacula mortem,*

Cependant le poëte n'offre *Rhadamanthe* que comme un juge éclairé qui inflige des peines. Au hazard de déplaire à Auguste, il ne s'est pas contenté de jeter des fleurs sur la tombe de Caton, il le peint à la place de *Rhadamanthe*, donnant seul des loix, aux heureux habitans des Champs Elysées ; *secretosque pios his dantem jura Catonem*, c'est là un trait de républicain qui fait honneur à Virgile.

RHAMATA, dans la Palestine. ΡΑΜΑΘΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur d'Auguste.

C'est une erreur de Vaillant, qui avoit mal lu la légende ΡΑΜΑΘΗΝΩΝ. Elle appartient à Canata ; l'abbé Belley la lui a restituée.

RHAMNUS, bourg de l'Attique sur le bord de l'Euripe, dans la tribu Æantide, selon Strabon, liv. IX. Pausanias (*Altit.* c. xxviii.) dit que ce bourg étoit à 60 stades de Marathon, du côté du Septentrion. Spon (*Voyez tom. II. p. 184.*) dit que le nom moderne est *Tauro Castro*, ou *Ebræo Castro*. Cent pas au-dessus, ajoute-t-il, sont les débris du temple de la déesse Némésis. Ce temple étoit carré, & entouré d'un grand nombre de colonnes de marbre, dont il ne reste que des débris. Il étoit fameux dans toute la Grece, & Phidias l'avoit rendu encore plus recommandable par la statue de Némésis, qu'il y fit. Strabon l'attribue à Agoracritus Parien, & il ajoute que cet ouvrage ne cédoit point à ceux de Phidias. Pour ce qui est de sa montagne & de la grotte de Pan à Rhamne, dont les anciens disoient tant de merveilles, on ne les distingue point aujourd'hui.

RHAMNUSIA, surnom de Némésis, à cause d'une statue qu'elle avoit à Rhamnus, bourg d'Attique. Cette statue de dix coudées de haut, étoit faite d'un seul morceau, & d'une si grande beauté, qu'elle ne le cédoit point aux ouvrages de Phidias. Elle avoit été commencée pour être une

Vénus. Le nom de l'artiste n'a point passé à la postérité. (*D. J.*)

RHAMSINITHE, roi d'Égypte, fut le successeur de Protée : il fit poser dans le temple de Vulcan à Memphis, deux statues colossales, de vingt-cinq coudées chacune : l'une, que les égyptiens adoroient, étoit appelée Pété ; & l'autre pour laquelle ils n'avoient aucun respect, étoit appelée Phiyer. Hérodote raconte que *Rhamsinthe* étoit descendu dans le lieu où les grecs disoient qu'étoit l'enfer : qu'il y avoit joué aux dez avec Cérés : que quelquefois il avoit gagné & quelquefois perdu, & que la déesse le renvoya avec une serviette d'or, dont elle lui fit présent. C'étoient les prêtres égyptiens qui faisoient ces contes à Hérodote ; aussi ne les rapporte-t-il que comme des choses qu'on lui a racontées.

RANIS, nymphe de la suite de Diane.

RHAPHANEA, dans la Syrie. ΡΕΦΑΝΕΩΤΩΝ & ΡΕΦΑΝΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Elagabale, de Sévère-Alexandre.

RHAPHIA, dans la Syrie. ΡΑΦΙΑ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ere, en l'honneur de Commode, de Caracalla.

RHAPSODE, *Voyez RHAPSODES*. Le premier fut Cinethus qui chanta en public à Syracuse l'Iliade & l'Odyssée, dans la LXIX^e. Olympiade.

RHARIUM, champ de l'Attique dans l'Éléusine, selon Etienne le géographe ; ce champ est nommé *Raria terra & rarius campus*, par Pausanias (*l. c. xxviii.*) & par Plutarque. Il étoit consacré à la déesse Cérés, & les Athéniens en regardoient la culture comme un point de religion.

RHÉA, femme & sœur de Saturne, divinité célèbre chez les Grecs & les romains, sur l'origine de laquelle les poëtes ne sont point d'accord ; il a y même des contradictions à son sujet dans les hymnes d'Orphée ; car dans l'une il la fait mère du ciel, & dans l'autre le ciel est son père. On croit que *Rhèa* étoit dans le principe Isis, qu'on a revêtu dans la suite de plusieurs noms en divers temps, & en divers pays ; ensuite qu'elle a été transformée en autant de divinités particulières. Strabon fait mention de cette multiplicité de noms donnés à la déesse : *et Berecynthies, & omnes phryges, & qui idam accolunt troes, rheam colunt, cique orgia celebrant. Vocatur ab eis mater deorum, & magna dea ; à locis autem idæa, & nydemene, Pessinuntia, Cybele.* Mais quelque an-

cienne que fut *Rhea* dans la Phrygie, elle l'étoit encore davantage en Egypte, où Diodore de Sicile fait descendre d'elle & de Saturne Jupiter & Junon. La théologie phénicienne de Sancho-niathon, qui étoit plus ancien, établit que Saturne ayant épousé ses deux sœurs, Astarté & *Rhea*, il eut sept filles de la première, & sept fils de la dernière. Voilà la source d'où les grecs ont tiré toute la fable de *Rhea*, ou de Cybèle.

Tite-Live raconte fort au long la tradition du transport de la déesse *Rhea* de Pessinunte à Rome. Depuis lors, les romains lui rendirent les mêmes honneurs que les Phrygiens & ils célébrèrent tous les ans une fête en son honneur.

Rhêa avoit pour attribut un cratère, grand vase dans lequel on mêloit le vin & le miel, pour faire des libations; pour exprimer les bienfaits dont elle combloit les humains. De-là vient qu'elle est surnommée *Κρατηροφορος* par le scholiaste de Nicandre (*Alexipharm. vers. 217.*)

Ce cratère mystique étoit appelé *Κερανος*, & on la surnomma *Κερανοφορος Θεω*, (*Ibidem*, & *Pausan. lib. 7.*)

Cette déesse offre à Saturne sur un autel carré du Capitole, une pierre à dévorer à la place de Jupiter. Elle est revêtue d'un manteau qui lui couvre la tête, & elle est chauffée. On la voit tenant son fils & entourée de Curètes, sur une médaille de Laodicée.

On voit l'accouchement de *Rhêa* sur une médaille d'Antonin publiée par Seguin.

RHEA SYLVIA, fille de Numitor, fut obligée de se faire vestale, par ordre de son oncle Amulius, qui avoit usurpé le royaume d'Albe. Mais, s'étant laissée surprendre par quelque prêtre de Mars, elle devint enceinte & mit au monde Rémus & Romulus. Numitor son père, publia que le dieu Mars étoit le père de ces deux enfans. *Voyez ROMULUS.*

Elle s'appela aussi *Ilia*. *Voyez ce mot.*

Dans la collection des pierres de Stofsch, on voit sur une cornaline, Mars trouvant *Rhea Sylvia* endormie sur le bord du Tybre. L'entrevue de Mars & de *Rhêa Sylvia* étoit un sujet favori des Romains, ils en ornoient jusqu'aux frontons de leurs temples, comme je l'ai observé sur un petit temple en relief parmi les dessins du cardinal *Alexandre Albani*. Le même sujet étoit représenté (mém. de Trevoux l'an 1728, nov. p. 2024.) sur une urne de terre cuite qui fut trouvée dans le Lyonnais avec les noms de Mars & d'*Ilia* sous les figures.

Pâte de verre dont l'original étoit dans la collection de l'antiquaire Palazzi (*collect. ant.*

rom. tab. XLVIII) & dont M. l'abbé *Venuti* a donné l'explication. *Rhêa Sylvia* couchée sur le bord du Tibre, & au dessus dans l'air Mars & Cupidon. Le même sujet se voyoit à Rome sur un (*Bartoli. admir. ant. tab. V. n.*) autel antique qui ne s'y trouve plus.

RHEA, mère d'Aventin. *Voyez AVENTIN.*

RHEDA, chariot à quatre roues (*Isidor. 20. 12.*): *rheda genus vehiculi, quatuor rotarum*. Les Gaulois l'avoient inventé, au dire de Quintilien (1. 5.): *plurima gallica valuerunt, ut rheda, ac petorritum*. Dans les courses aux frais du fisc, il étoit défendu de les charger de plus de 1000 livres romaines.

RHEGIUM, en Italie. *PECINON. & ΡΗΓΙΝΩΝ. & ΡΕCΙ. & ΡΗ.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Une tête de lion vue de face.....Pallas.

Une tête de Janus.....Mercure.

Un trépied..... Les Dioscures.

Une lyre.....Cheval.

Appollon assis.

RHEIN *Voyez RHIN.*

RHENÉ, île de la mer Egée, voisine de celle de Délos; elle se trouve aussi nommée *Rhenia*, *Rhenea*, *Rhenis*, *Rhenius*, *Rhenaca*. C'étoit le cimetière des habitans de l'île de Délos; car il n'étoit pas permis d'enterrer les morts dans une île sacrée. Elle étoit déserte, & si voisine de Délos, que, selon Thucydide (*L. III. c. 242.*), Polycrate, tyran de Samos, s'étant emparé de cette île la joignit à celle de Délos, par le moyen d'une chaîne, & la consacra à Appollon Délion.

Plutarque (*in Niciâ*) en racontant la magnificence & la piété de Nicias, dit: » avant lui, les chœurs de musique que les villes envoioient à Délos pour chanter des hymnes & des cantiques à Apollon, arrivoient d'ordinaire avec beaucoup de désordre; parce que les habitans de l'île accourant sur le rivage au-devant du vaisseau, n'attendoient pas qu'ils fussent descendus à terre; mais poussés par leur impatience, ils les pressoient de chanter en débarquant. Ainsi ces pauvres musiciens étoient forcés de chanter dans le temps même qu'ils se couronnoient de fleurs & qu'ils prenoient leurs habits de cérémonie; ce qui ne pouvoit se

faire qu'avec beaucoup d'indécence & de confusion ».

Quand Nicias eut l'honneur de conduire cette pompe sacrée appelée *théorie*, il se garda bien d'aller aborder à Délos ; mais pour éviter cet inconvénient, il alla descendre dans l'île de *Rhéné*. Il conduisit avec son cœur de musiciens, les victimes pour le sacrifice, & tous les autres préparatifs pour la fête ; il avoit même apporté un pont qu'il avoit eu la précaution de faire construire à Athènes, qui étoit de la largeur du canal, qui sépare l'île de *Rhéné* de celle de Délos. Ce pont étoit de la plus grande magnificence, orné de dorures, de beaux tableaux & de riches tapisseries. Nicias le jeta la nuit sur le canal, & le lendemain au point du jour, il fit passer toute sa procession & ses musiciens superbement parés, qui en marchant en bel ordre & avec décence, remplissoient l'air de leurs cantiques. Dans cette belle ordonnance, il arriva au temple d'Apollon. (D. J.)

RHÉNEXOR. Voyez ALCINOUS.

RHENONES (Isidor. 19. 23.) espèce de manteau des germains qui leur couvroit les épaules & la poitrine jusqu'au milieu du corps. Ce manteau ou cette fourrure étoit faite de peau d'animaux, dont on mettoit le long poil en dehors, pour se garantir davantage contre la pluie. (D. J.)

RHESAINA, & RHEASENA, dans la Mésopotamie. ΡΗCΑΙΝΗCΙΩΝ, *Rhesaineforum*.

Cette colonie Romaine a fait frapper des médailles grecques, en l'honneur d'Alexandre-Sévère, de Déce, d'Etruscille, d'Herennius, de Caracalla.

RHESCYNTHIUS, montagne de la Thrace, qui fit donner à Junon le surnom de Rhescynthienne.

RHESCYPORIS I, roi du Bosphore. ΡΕΣΚΥΠΟΡΙΔΩΝ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

RHESCYPORIS III, roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

RHESCYPORIS V, roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

RHÉSUS, roi de Thrace, étoit fils de Strymon & de la Muse Terpsichore. Il vint au secours de Troye, la dixième année du siège. Il sçavoit qu'un oracle avoit déclaré aux grecs, comme une des fatalités de cette ville, qu'elle ne pouvoit être prise, à moins qu'on n'empêchât les chevaux de *Rhésus* de boire de l'eau du Xanthe (fleuve de Phrygie), & de manger de l'herbe des champs de Troye. C'est pourquoi il résolut de n'arriver que de nuit, & campa près de Troye, pour y entrer le lendemain matin. Les grecs, en ayant été avertis par Dolon l'espion des troyens, envoyèrent cette même nuit Ulysse & Diomède, qui, sous la protection de Minerve, arrivèrent, sans être aperçus, au quartier des thraces : ils les trouverent dormant tranquillement, ayant chacun près de lui ses armes & ses chevaux. *Rhésus*, au milieu d'eux, dormoit profondément, ayant aussi près de lui ses chevaux, attachés derrière son char. Diomède lui plongea son épée dans le sein, & fut pour ce malheureux prince, un songe funeste que Minerve lui envoya, dit Homère ; pendant qu'Ulysse détachoit les chevaux de *Rhésus*, pour les emmener dans son camp.

RHÉTIE. La vigne *rhétique*, transplantée dans le territoire de Vérone, donnoit un vin très-estimé, que l'empereur Auguste mettoit au-dessus de tous les autres. Virgile ne lui préfère que les vins de Falerne.

RHETRA, le mot *rhetra* signifie *dits*, & c'est ainsi qu'on nommoit par excellence les oracles d'Apollon. Les latins les appelloient aussi *aicta*. Lycurgue donna la même dénomination à ses propres ordonnances, pour rendre ses loix plus vénérables, & parce que d'ailleurs elles n'étoient point écrites. (D. J.)

RHIN. Les anciens gaulois honoroient ce fleuve comme une divinité : ils croyoient que c'étoit lui qui les animoit au combat, qui leur inspiroit le courage & la force pour défendre ses rives. Aussi l'invoquoient-ils souvent au milieu des dangers. Lorsqu'ils soupçonnoient la fidélité de leurs femmes, ils les obligeoient d'exposer sur le *rhin* les enfans dont il ne se croyoient pas les pères, & si l'enfant alloit au fond de l'eau, la mère étoit censée adultère, si au contraire il surfageoit & revenoit à sa mère, le mari persuadé de la chasteté de son épouse, lui rendoit sa

confiance & son amour. L'empereur Julien, de qui nous apprenons ce fait, ajoute que ce fleuve vengeoit, par son discernement, l'injure qu'on faisoit à la pureté du lit conjugal.

RHINOCEROS, animal qui a une ou deux cornes sur le nez, ou museau; ce qu'exprime son nom formé des deux mots grecs, *nez* & *corne*.

Le premier *rhinoceros* que l'on vit à Rome, parut aux jeux de Pompée (*Plin.* 8. 20.), où il combattit contre un éléphant; & le tua en lui perçant le ventre. Auguste en fit paroître plusieurs depuis cette époque.

Les romains riches, attachoient une idée de luxe & d'amulette à l'usage de la corne du *rhinoceros* dans les bains, pour verser l'eau sur le corps. Juvénal en est témoin (*Stat.* 7. 130).

..... *magno cum rhinocerote lavari*

Qui solet.....

Martial en fait aussi mention? (14. 52.)

Gestavit modo fronte me juvencus

Verum rhinocerota me putabis.

RHINOCOLURE, ville d'Égypte, dont le nom signifie en grec nez-coupé. On assuroit que Sabaccon, roi d'Égypte, ne pensa jamais, comme Strabon l'insinue, à condamner les coupables aux travaux publics: il leur faisoit couper le nez, & les chassoit de l'Égypte, de sorte que c'est sous son règne que doit avoir été formé l'établissement de *Rhinocolure*, ou des hommes au nez tronqué; quoique les critiques regardent ce fait comme une fable. Le terme de *Rhinocolure* paroît avoir été appliqué à un enfoncement de la Côte, qu'on peut voir sur la carte, & où quelque promontoire s'étoit vraisemblablement éboulé; car les orientaux comme les arabes appellent en géographie *ras* ou *rhinos*, nez, ce que nous appelons d'après les italiens un cap.

RHINOCOLUSTÈS, surnom donné à Hercule, lorsqu'il fit couper les nez (de *ρῖς*, nez, & de *κόλλω*, je coupe, je mutile) aux héraults des orchoméniens, qui osèrent en sa présence demander le tribut aux thébains. Il avoit une statue sous ce nom, en pleine campagne près de Thèbes.

RHINTONIQUE, pièces de théâtre inventées par Rhinton de Tarente, de qui elles reçurent leur nom, ressembloient aux Atellanes, & comme elles, on les représentoit dans la grande Grèce, & depuis chez les Osques.

RHISOTEMES, nom des herboristes grecs.

RHITI ou **RHETI**, Pausanias (*L. I. c. xxxviij*) donne ce nom à des eaux qui sortent de la terre dans le Péloponèse, & qu'on croyoit venir de l'Europe. Elles passoiént à Eleusine, & se rendoiént dans la mer. Il ajoute que ces eaux ne ressembloient aux rivières que par leur cours; car elles avoient presque la sùlure de la mer. Elles étoient consacrées à Cérès & à Proserpine, & par cette raison il n'étoit permis qu'aux prêtres de manger les poissons qui se trouvoient dans ces eaux. (*D. J.*)

RHODA en Espagne. ΡΟΔΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

RHODANUSIA, dans les gaules. MA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type double est semblable à ceux de l'île de Rhodes.

RHODE, fille du devin Mopsus.

RHODÉ, nymphe, mère des Héliades. *Voyez ELECTRIONE.*

RHODES. Quelques auteurs ont prétendu que cette île tire son nom d'un bouton de rose de cuivre, qu'on trouva en posant les fondements de Lindos, qui est une de ses plus anciennes villes; car *rhodes* est un mot grec, qui signifie *rose*. C'est pourquoi les rhodiens faisoient fabriquer des médailles, qui avoient d'un côté une rose pour armes de leurs villes, & au revers une tête rayonnante, qui représentoit un soleil, parce que cette île étoit consacrée au soleil.

Les poètes grecs lui donnent une autre étymologie. Ils disent qu'Apollon lui donna le nom de *rhodes*, en mémoire d'une Nymphe qu'il aimoit éperdument, appelée *Rhodus*, & qui étoit fille de Neptune & de Labia, sœur de Telchius, qui furent les premiers habitans de cette île; d'où elle fut aussi nommée *Telchnis*.

Les rhodiens furent les premiers qui sacrifièrent à Minerve; c'est pourquoi Jupiter son père, dit Pindare, couvrit toute cette île d'une nuée d'or, d'où il fit pleuvoir, sur les habitans, des richesses infinies. *Voyez COLOSSE* de Rhodes.

La fleur que l'on voit ordinairement sur les médailles de cette île, est une rose, ou le *balauftium*, espèce de grenadier. Si c'est une rose, on aperçoit aisément l'allusion avec le nom de *Rhodes*, qui en grec signifie, la rose. Quand au *Balauftium*, on sait que les anciens se servoient de son suc pour teindre en pourpre. Le grand commerce que faisoient les rhodiens des étoffes teintés en cette couleur, apprend la raison pour laquelle ils ont mis le *balauftium* sur leurs médailles; d'autres philologues disent encore que c'est la fleur du ciste, plante dont on tire le *ladanum*.

RHODE, île. ΡΟΔΙΟΝ.

Son symbole ordinaire sur les médailles, est la rose, ou plutôt le *balauftium*.

Ses médailles autonomes sont :

Unique en or.....*Echel*.

C. en argent.

C. en bronze.

On y voit souvent une victoire, marchant, quelque fois l'*Acrostolium*, & la tête rayonnée du soleil.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Nerva, de Caracalla.

RHODES (marbre de) *Voyez* MARBRE.

RHODIA, uné des nymphes Océanides.

RHODIEN, (LE DROIT), *jus rhodium*. C'est ainsi qu'on appelle le code des loix de l'île de Rhodes sur les naufrages & les autres événemens fortuits de la navigation. Les loix des *Rhodiens* en ce genre étant fondées sur l'équité naturelle, furent généralement observées dans la méditerranée. Rome en reconnut l'autorité; car on voit que du temps de Jules-César & d'Auguste, les jurisconsultes, *Servius, Ofilius, Labeo & Sabinus*, les adoptèrent dans les mêmes cas, sur-tout par rapport à l'article du jet des marchandises sur les côtes, de *jacu mercium*. On fait aussi que les empereurs Claude, Vespasien, Trajan, Hadrien, & Antonin, confirmèrent les mêmes loix des *Rhodiens*, & qu'ils ordonnerent qu'on décidât tous les cas du commerce maritime selon ces loix.

Il nous reste un fragment grec, intitulé; *narrationes de legum rhodiarum confirmatione*, qui se trouve à la tête des *leges nauticae*. Simon Scharidius le fit imprimer in-8°. à Bâle 1761, & Marquart Freher le publia dans le second tome de *Antiquités, Tome V.*

son *jus græco-romanum*, imprimé à Heidelberg en 1599, in-fol. (D. J.)

M. Pastoret de l'académie des belles lettres de Paris, a traité ce sujet à fonds dans un ouvrage qui a mérité le prix de cette académie.

RHODOPE. *Voyez* HÉMUS.

RHODOS, petite contrée du Péloponèse dans la Laconie, que Pausanias (l. 3. c. 10.) dit avoir été consacree à Machaon, fils d'Esculape.

RHODUS. *Voyez* RHODES.

RHOËCUS. Un certain homme, nommé *Rhoëcus*, s'étant aperçu qu'un chêne étoit tout prêt à tomber, commanda à ses enfans de prévenir cette chute, en affermissant la terre autour de l'arbre, ou en y mettant des appuis. L'Hamadryade, dont la vie étoit attachée à celle du chêne, & qui seroit périë, si l'arbre fût tombé, se fit voir à *Rhoëcus*, & le remercia de ce qu'il lui avoit sauvé la vie; lui permettant de demander telle récompense qu'il fouhaiteroit. Il répondit qu'il fouhaitoit d'avoir commerce avec elle.

La nymphe ne le refusa pas, mais elle lui recommanda de fuir tout autre femme. Elle ajouta qu'une abeille leur seriroit de messager; mais l'abeille étant venue pendant que *Rhoëcus* jouoit, il se mit à dire des duretés, qui irritèrent l'Hamadryade; de sorte qu'il fut mis hors d'état d'avoir jamais postérité. Voila ce que Charon de Lampsaque racontoit, si nous en croyons le Scholiaste d'Apollonius.

RHOMBUS, instrument des magiciens grecs, dont parlent Properce, Ovide & Martial (*lib. II. Eleg. 21. & Amor. lib. I. Eleg. 8 & lib. IX. Epig. 30*). Théocrite & Lucien disent qu'il étoit d'airain; & Ovide donne à entendre qu'on le faisoit pirouetter avec des lanières tressées dont on l'entouroit; c'étoit le même instrument qu'Horace (*Ode. 12. lib. V.*) désigne par le mot *turbo*. Il prie qu'on le fasse tourner à contresens, comme pour corriger les mauvais effets qu'il avoit produit en tournant dans son sens naturel, *cicum-que retro solve turbinem*.

Il faut savoir que c'étoit une espèce de toupie de métal ou de bois, dont les prétendus forciers se servoient dans leurs sortilèges, ils l'entouroient de bandelettes, & la faisoit tourner, disant, que le mouvement de cette toupie magique, avoit la vertu de donner aux hommes les passions & les mouvemens qu'ils vouloient leur inspirer.

Théocrite dit dans sa 2^e idyle « de même que

je fais tourner cette toupie, *ρομβος*, au nom de Vénus, qu'ainsi mon amant puisse venir à ma porte. » Quand on avoit fait tourner cette toupie d'un certain sens, si on vouloit corriger l'effet qu'elle avoit produit, & lui en faire produire un contraire, le magicien en avoit la puissance, il la reprenoit, l'entouroit en un autre sens de la bandellette, & lui faisoit décrire un cercle opposé à celui qu'elle avoit déjà parcouru. (D. J.)

RHOMBUS. Voyez *TURBOT*.

RHOEMETALCES I, roi de Thrace. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ.

Ses médailles sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

RHOEMETALCES, II. roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en bronze.

O. en argent.

RHOSOS, dans la Cilicie.

On a quelques médailles impériales grecques, frappées dans cette ville, selon Hardouin.

RHYTIUM. M. de Non a rapporté de la Grande Grèce, plusieurs *rhytium* de terre cuite avec des anses, terminés en tête de cheval, de bœuf &c. Aucun d'eux n'est percé à la pointe : c'est-à-dire à la gueule des têtes. Voyez *BŒUF* & *CORNE*.

C'étoit un vase servant à boire.

RICA, diminutif de *ricinium*, voile dont les dames romaines se couvroient la tête. On trouve ce mot dans Nonnius (14. 15. 1.) ; mais cet écrivain ne nous dit ni la couleur, ni l'étoffe, ni l'origine de ce voile. Peut-être qu'il n'y avoit rien de particulier à nous en dire. (D. J.)

RICA, selon les uns un mouchoir, selon d'autres (*Pestus*) une coëffure bordée de pourpre, ou un bandeau de tête. Quelque partie du vêtement que ce fût, il est sûr qu'il étoit à l'usage des femmes dans les sacrifices.

RICINIATUS (*Jupiter*.) Arnobe (*lib. 6. p. 206*) donne à Jupiter ce surnom qui le peint avec la tête couverte en partie du voile appelé *ricinium*. On le voit ainsi représenté sur un autel triangulaire de la Villa Borghèse (*monumenti inediti. n.º. 21.*)

Pluton est ainsi représenté dans une peinture du sépulchre des Nasons.

RICINIUM. « Les femmes portoient sur la tunique une autre espèce d'habit, qui ne couvroit que la partie supérieure du corps. Winckelmann (*Hist. de l'Art, tome 1, page 346.*) croit d'après Varron que les romains l'appelloient *ricinium*. Il étoit composé de deux pièces presque carrées, parfaitement égales, comme le prouvent plusieurs figures, & comme j'en ai moi-même, acquis l'expérience, par des études faites sur des manuscrits, d'après des figures antiques; moyen infaillible de prendre la forme très-exacte des vêtements qui les couvrent. Ces deux pièces avoient les angles supérieurs peu arrondis; elles se joignoient sur les épaules par deux ou plusieurs agrafes. L'une servoit à couvrir la poitrine, l'autre le dos. Dans beaucoup de figures, cet habit ne descendoit que jusqu'à la ceinture qui étoit placée sous le sein; & quelquefois il se prolongeait jusqu'à la ceinture, qui appuie sur les hanches, comme on le voit à la statue du Capitole appelée improprement la Flore Farnèse. » Voyez *AMICULUM*.

RIDEAU (*velum*). Dans quelques temples anciens, il y avoit un rideau épais tendu devant la porte. Dans le temple de Diane à Ephèse, il se levoit de bas en haut; mais dans celui de Jupiter à Elis, on le faisoit descendre du haut en bas.

Pendant l'été les portes des maisons étoient fermées avec du crêpe.

RIDEAU de porte (*velum cubiculare*), tapis, rideau que l'on tendoit à la porte de la chambre des grands. C'est derrière un semblable rideau que se cacha l'empereur Elagabale, lorsque ses soldats entrèrent dans sa chambre pour l'assassiner. *objectuque veli cubicularis, quod in introitu cubiculi erat, se texit.* (*Lamprid. c. 14.*) On levoit ce rideau quand le prince donnoit ses audiences. Les juges, dans les causes criminelles & qui demandoient un examen réfléchi, avoient coutume de laisser tomber un voile devant leur tribunal, pour se dérober aux regards des coupables & du peuple. C'étoit une marque de la difficulté qu'ils trouvoient dans l'affaire qui demandoit d'être discutée. Cette coutume donna lieu à cette expression, *ad vela fessi*, pour dire comparoître devant le juge. Au contraire, dans les affaires de peu d'importance, on levoit le voile, & elles se jugeoient *levato velo*, c'est-à-dire en présence de tout le monde.

RILIANO (*SILVANO*). On lit dans une inscription recueillie par Muratori (69. 11.) ce surnom de Silvain, dont on ne peut donner aucune explication.

RIMINI (*Ariminum*) paroît avoir été chéri des romains, par les beaux restes d'antiquités qui s'y voyent encore. Auguste y fit bâtir le magnifique pont sur lequel on passe la marecchia. Il joignit à *rimini* la voie flaminienne avec la voie Émilienne. Tibère contribua de son côté à la construction de ce pont, c'est-à-dire qu'il le finit. Les autres antiquités de *Rimini* sont les ruines d'un amphithéâtre, celles d'un arc triomphal érigé pour Auguste, & la tour de briques, qui étoit le phare de l'ancien port; mais la mer s'étant retirée à un demi-mille de cet endroit, le phare est présentement environné de jardins.

RINCEAU. On conserve à la vigne de Médis à Rome, des *rinceaux* antiques de marbre d'une singulière beauté.

RINDA, déesse des anciens scandinaves, de laquelle Odin avoit eu le dieu Vali. Voyez ODIN V. ALI.

RIS, *risus*. Le rire fut mis au nombre des dieux par Lycurgue: les peuples de Thessalie célébroient sa fête avec une gaité qui convenoit parfaitement à ce dieu.

RISCUS, un coffre chez les romains, un bahut couvert de peau; d'autres fois il se prend pour un panier d'osier ou de jonc pour mettre du linge, & d'autres fois pour une espèce d'armoire pratiquée dans le mur d'une maison & qui servoit pareillement pour y ferrer du linge, & autres effets de ménage. (D. J.)

RISUS. Voyez RIS.

RITHYMNA, dans l'isle de crète. RI, RHOY. & P.

Eckhel attribue à cette ville 1°. une médaille autonome de bronze avec la première inscription & un trident; 2°. une médaille autonome d'argent avec la seconde inscription & deux dauphins. Neumann est du même avis.

RITUEL. Les anciens avoient des livres appellés *rituels*, *rituales libri*. Ceux des étruriens ou toscans étoient les plus fameux. Ces livres contenoient les rites & les cérémonies qu'on devoit observer en bâtissant une ville, en consacrant un temple ou un autel, en faisant des sacrifices ou des apothéoses, en divisant les tribus, curies ou centuries, en un mot en tous les actes publics de religion. On trouve dans le livre de Caton de *re rustica*, différens passages par lesquels on peut se former quelque idée des *rituels* des anciens.

RIVIERES. Voyez FLEUVES.

RIZ. Voyez ALICA.

RIZIUM, nom donné par les anciens à une espèce particulière de racine rouge qu'on tiroit de Syrie, & dont les femmes grecques se servoient pour se farder le visage; c'étoit leur rouge. Pline qui en parle plus d'une fois, l'appelle en latin *radix lanaria*; ce qui est de sa part une grande erreur, ayant confondu le *rizium* de Syrie, avec le *struthium* des grecs. Il est assez vraisemblable que le *rizium* étoit une espèce d'orcanette, *anchusa radice rubra*, qui croissoit en abondance dans toute la Syrie, & qui étoit très-propre à faire la couleur rouge que les dames grecques mettoient sur leurs joues. (D. J.)

ROB, mesure en usage dans l'Asie. Voyez LOG.

ROBE, mauvaise expression pour désigner la tunique ou la toge.

ROBERT DE COURTENAI, quatrième empereur françois, à Constantinople.

Ses médailles manquent.

ROBEUS color. *Robeus* est pris là pour *RUBEUS*.

ROBIA herba, nom donné par Paul Éginette & d'autres anciens, à une plante qu'on employoit en teinture. La grande ressemblance de ce nom avec le *rubia* que nous appellons *garance*, a fait croire à plusieurs modernes que le *robia* des anciens étoit notre *rubia*; mais on n'a pas pris garde qu'ils l'employoient pour teindre en jaune, & que notre *garance* ne teint qu'en rouge. Le *robia herba* est vraisemblablement le *lutia herba* des latins, notre herbe jaune, autrement dite *gaude*, dont les teinturiers font un grand usage pour teindre en jaune. (D. J.)

ROBIAS, pierre dont parle Pline, & que l'on croit être une pierre composée de particules globuleuses semblables à des œufs de poisson ou à des graines: on l'appelle *oolite*.

ROBIGALES ou **RUBIGALES**, **ROBIGALIA** ou **RUBIGALIA**; fêtes instituées par Numa, la onzième année de son règne, & que les Romains célébroient en l'honneur du dieu *Robigus*, pour le prier d'empêcher la nielle de gâter leurs blés. Ces fêtes se célébroient le septième jour avant les calendes de mai, c'est-à-dire le 25 d'avril, parce que à cette époque la constellation maléfique, se couche, & que de plus, c'est vers ce temps là que la rouille ou la nielle a coutume d'endommager les bleds qui sont sur la terre. (D. J.)

ROBIGUS ou **RUBIGUS**, dieu de la campagne & de l'agriculture chez les anciens romains.

C'étoit ce dieu qu'on invoquoit pour garantir les bleds de la nielle, *robigo* ou *rubigo*, & c'est de-là qu'il avoit pris son nom. On lui sacrifioit les entrailles d'un chien & celles d'une brebis, selon Ovide; & selon Columelle, un petit chien nouvellement né. Numa Pompilius avoit lui même institué une fête & des sacrifices en l'honneur de ce dieu. Il avoit à Rome un temple avec un bois dans la cinquième région de la ville, & un autre temple sur la voie nomentane, hors la porte Capène.

Les rhodiens invoquoient Apollon contre la nielle ou rouille des bleds, & ils donnoient à ce dieu le nom de Erythibius, formé de *ἐρυθίσιον*, mot dont ils se servoient au lieu de *εἰσιόν*, qui signifie la nielle des bleds. (D. J.)

ROBINET, *epistomium*.

« La forme & la composition de ce cheval marin, me persuadeant dit Caylus, (II. pl. 95, n^o. 5.) qu'il ne peut avoir eu d'autre destination que celle d'être enclavé, pour faire tourner quelque autre corps. Je serois porté à croire qu'il a servi de *robinet* pour une fontaine »

On voit au cabinet dit de Sainte-Genevieve, un *robinet* de bronze, ou clef, percée d'un trou carré pour recevoir une verge de pareille dimension, qui ouvroit, ou fermoit la fontaine.

ROBORARIUM, parc à renfermer les bêtes fauves.

ROBUR, lieu, dans la prison de Rome d'où l'on précipitoit quelquefois le criminel. *Robur in carcere dicitur is locus quo precipitatur malefactorum genus, quod ante arcis robusteis includebatur* (Festus).

D'autres entendent par ce mot une espèce de cachot, dans lequel on jettoit les malfaiteurs, chargés de fers, & où ils étoient étranglés, ou ils périssoient par la faim. C'est le même dont Salluste fait la description sous le nom de *Tullianum*, dans son livre de la guerre de Catilina (p. 50.). *Est in carcere locus quod tullianum appellatur, ubi paullulum adscenderis ad levam circiter duodecim pedes humi depressus. Eum muniunt undique parietes atque insuper camera lapideis fornicibus vincita, sed incultu; tenebris odore fœda, atque terribilis ejus facies.*

ROCHE tarpéienne. Voyez TARPÉIENNE.

ROCUS, furnom de la famille CREPEREA.

RODIGAST, divinité des anciens germains, qui portoit une tête de bœuf sur la poitrine, une

aigle sur la tête, & tenoit une pique de la main gauche.

ROGA, nom que quelques auteurs du Bas-Empire donnent à la paye des soldats: *cumque venissent arabes secundum consuetudines accepturi rogas suas.* (histor. miscella.)

ROGATIO, nom que l'on donnoit à toute loi, parce que c'étoit le droit du peuple romain que les magistrats ne pouvoient établir de loi que par son agrément. Pour faire connoître son approbation, il donnoit un bulletin où étoient écrites les deux lettres u. r. c'est-à-dire *uti rogas*.

ROGATORES, on appelloit ainsi ceux qui dans les comices par centuries, tenoient le panier où l'on mettoit la tablette, ou le billet qui contenoit le suffrage de chaque citoyen. Les *rogatores* redemandoient ces tablettes ou billets.

ROGATOR LEGIS, étoit celui qui propoisoit une loi.

ROGATOR AB SCÆNA. Muratori (660. 3.) a recueilli une inscription dans laquelle on lit ces mots: ils désignent selon Ficononi dans son traité (*de personis scænicis*), un valet de théâtre chargé d'emprunter des différens citoyens le grand nombre de tunique & de manteaux, ou de toges, nécessaires pour habiller la multitude des acteurs romains. Horace (1. épist. 6 vers. 40.) dit que Lucullus ayant été prié de prêter 100 chlamydes pour une pièce grecque, joua l'étonnement à cette demande, & répondit qu'il examineroit s'il les avoit. Peu d'heures après il en envoya 5000.

..... *Chlamydes Lucullus, ut aiunt,*

Si posset certum scæna præbere rogatus,

Quei possum tot, ait? tamen & queram, & quot habeo.

Mittam. Post paullo scribit sibi millia quinque,

Esse domi chlamydam.....

ROI. Après que les atheniens eurent chassé les rois, ils élevèrent une statue à Jupiter roi, pour faire connoître qu'ils n'en vouloient pas d'autre à l'avenir. A Lébadie on offroit de même des sacrifices à Jupiter roi. Enfin ce dieu a souvent le titre de roi chez les anciens.

Le second magistrat d'Athènes, ou le second archonte, s'appelloit *roi*; mais il n'avoit d'autres fonctions que celle de présider aux mystères & aux sacrifices; de même que sa femme, qui avoit le nom de reine avec les mêmes fonctions. L'origine de ce sacerdoce, dit Démosthène (dans l'oraison contre Nééra.) venoit de ce qu'ancien-

nement, dans Athènes, le *roi* exerçoit les fonctions du Sacerdoce, & la reine entroit dans le plus secret des mystères; cela étant dû à sa qualité de reine. Après que Thésée eut donné la liberté à Athènes, & eut mis l'état en forme de démocratie le peuple continua d'élire, entre les principaux & les plus gens de bien des citoyens, un *roi* pour les choses sacrées, & établit une loi, que sa femme devoit toujours être de la ville d'Athènes, & vierge quand il l'épouserait, afin que les choses sacrées fussent administrées avec toute la pureté & la piété convenables, & afin qu'on ne changeât rien à cette loi, qu'on la graverait sur une colonne de pierre. Ce *roi* présidoit donc aux mystères; il jugeoit les affaires qui regardoient le violement des choses sacrées; en cas de meurtre il rapportoit l'affaire au sénat de l'aréopage, & déposant sa couronne, il s'asseyoit pour juger avec lui. Le *roi* & la reine avoient plusieurs ministres qui servoient sous eux, tels que les épimélètes, les hiérophantes, les Géréres & les Céryces.

Roi des sacrifices, rex sacrorum, rex sacrificulus. Tite-Live, (lib. XXVI. c. vj.) raconte que sous le consulat de Lucius Junius Brutus, & de Marcus Valérius Publicola, le peuple murmurant de ce que l'abolition du gouvernement monarchique sembloit déroger à la religion, parce qu'il y avoit certains sacrifices, qui étant réservés aux *rois* personnellement, ne pouvoient plus se faire, on établit un sacrificateur qui en remplit les fonctions & on l'appella *roi des sacrifices*; mais afin que le nom de *roi* même ne fit point d'ombrage, ce *roi des sacrifices* fut soumis au grand pontife, fut exclus de toutes les magistratures, & privé de la liberté de haranguer le peuple.

Lorsqu'il étoit obligé de se trouver aux assemblées des comices pour les sacrifices dont il avoit l'intendance, aussi-tôt que les cérémonies étoient finies, il se retiroit pour montrer qu'il n'avoit aucune part aux affaires civiles. C'étoit au grand pontife & aux augures qu'appartenoit le droit de choisir le *roi des sacrifices*, qu'ils prenoient ordinairement entre les patriciens les plus vénérables par leur âge, & par leur probité. Son élection se faisoit dans le Champ de Mars, où le peuple se trouvoit assemblé par centuries. La maison qu'habitoit le *roi des sacrifices*, s'appelloit *regia* & sa femme reine, *regina*.

C. M. Papyrius fut le premier à qui on confia ce ministère; & la coutume de créer un *roi des sacrifices* subsista chez les romains jusqu'au temps de Théodose, qui l'abolit de même que les autres cérémonies religieuses du paganisme. (D. J.)

ROI. C'est ainsi qu'on appelloit le second des neuf archontes d'Athènes. Il avoit pour son départe-

ment ce qui concernoit la célébration des fêtes, les sacrifices & la religion. Il décidoit sous le grand portique sur les crimes d'impiété & de sacrilège. Il statuoit sur les cérémonies & les mystères, sur les malheurs causés par la chute des batimens & des autres choses inanimées. C'étoit à lui d'introduire les meurtriers dans l'aréopage, il jugeoit avec cette compagnie, en quittant sa couronne, qui étoit la marque de sa dignité. Pendant qu'il examinoit un procès, les parties ne pouvoient assister aux mystères ni aux autres cérémonies de religion.

Pollux remarque que l'épouse du *roi archonte* prenoit le titre de *reine*, elle devoit être athénienne de naissance. Son mari comme inspecteur des affaires religieuses & factées étoit honoré du nom d'*archonte roi*, parce que les premiers *rois d'Athènes* étoient les grands sacrificateurs de la nation. Ils immoloient les victimes publiques, & leurs femmes offroient les sacrifices secrets, avant le règne de Thésée.

Les romains, en détruisant la royauté, conserverent un *roi* des sacrifices à l'exemple des athéniens. (D. J.)

ROI de la fève, les enfans tiroient au sort avec des fèves, à qui seroit *roi*. Ils pratiquoient à la fin de décembre, pendant les saturnales, ce que nous avons transporté au commencement de janvier, à l'occasion de la fête des *rois*. Cet usage de se servir de fève, pouvoit tirer son origine de ce que chez les grecs on s'en servoit pour l'élection des magistrats, d'où est venu ce précepte énigmatique de Pythagore, *κικησ ἀπιχς*, *a fabis ab sine*, ne vous mêlez pas du gouvernement. Cicéron dit, quelque part, *fabarum mimum*, la farce de la fève; parce que cette royauté de la fève, étoit une espèce de royauté de théâtre.

ROI du festin, ou *roi de la table*; anciennement dit Plutarque, on créoit un chef, un législateur, un *roi* de la table, dans les repas les plus sages. On l'éli-soit de deux manières, ou par le sort des dez, ou par le choix des convives. Horace veut que le dez en décide. (od. 7 lib. 2.)

..... *Quem venus arbitrum*

Dicet bibendi.

& ailleurs (od. 4. lib. 1.)

Nec regna vini sortiere talis.

Plaute ne s'en rapporte pas au hazard; les personnages qu'il introduit se donnent eux-mêmes des maîtres & des maîtresses; *do hanc tibi florentem florenti, tu sic eris dictatrix nobis*, dit un de ces auteurs, en mettant une couronne sur la tête d'une jeune personne. Et dans un autre endroit; *strategum te facio huic convivio*. Plutarque parle

comme Plaute, dans la quatrième question du liv. I. des synopliques.

Ce roi donnoit en effet des loix, & prescrivoit sous certaines peines, ce que chacun devoit faire, soit boire, soit chanter, soit haranguer, ou réjouir à compagnie par quelqu'autre talent. Cicéron dit que Verrès, qui avoit foulé aux pieds toutes les loix du peuple romain, obéissoit ponctuellement aux loix de la table : *iste enim prætor severus ac diligens qui populi romani legibus nunquam parebat, iis diligenter legibus parebat, quæ in poculis ponebantur.*

Cependant on ne faisoit pas un roi dans tous les repas, & l'on ne s'en avisoit guère, dans les derniers temps, qu'au milieu du festin ; c'étoit une ressource de gaieté, quand on commençoit à craindre la langueur, & pour lors chacun renouvelloit son attention à paroître bon convive. Ce dernier acte s'appelloit chez les romains *convessatio*, du mot grec *καρος*, selon Varron ; parce que les anciens romains qui habitoient plus volontiers la campagne que la ville, se régaloient à tour de rôle, & soupoient ainsi tantôt dans un village & tantôt dans un autre. Horace, Martial, Lucien, Artien parlent souvent des *rois de table* dans les faturnales (D. J.)

ROIS d'Égypte, M. de Pau dit : « Dans les temps les plus reculés on consacroit les rois à Thèbes ; & ensuite cette singulière cérémonie se fit à Memphis, où le prince portoit le joug du bœuf *apis*, & un sceptre comme la charue thébaine, dont on se sert encore aujourd'hui pour labourer dans le Saïde & une partie de l'Arabie, suivant la figure qu'en a publié depuis peu Nieburh. Dans cet équipage on conduisoit le nouveau roi par un quartier de la ville ; & delà il étoit introduit dans l'*adyton*, endroit qu'on doit regarder ici comme un souterrain : & je ne sai par qu'elle bizarre idée Martin a supposé qu'il s'agissoit de la ville d'*Abydos*, qui étoit éloignée de quatrevingt & trois lieues de Memphis. Il faut que cet homme se soit imaginé qu'il en étoit de l'Égypte comme de son pays où les rois alloient de Paris à Rheims pour se faire sacrer. »

» Lorsqu'on avoit élu un prince parmi les candidats de la classe militaire, il passoit dès l'instant de son inauguration dans la classe sacerdotale ; ce qui exigeoit quelques cérémonies particulières, & vraisemblablement aussi quelques serments. Au reste les Pharaons ne pouvoient, en aucun cas, se dispenser de jurer, comme on l'a dit, sur le calendrier. Ils promettoient de ne pas faire intercaler un jour dans l'année vague ; ce qui l'eût rendu fixe, ni d'y faire intercaler un mois, ce qui l'eût rendu lunaire, & vicieuse. Or

à cet égard ils ont tenu leur parole plus religieusement que par rapport à d'autres points bien plus intéressans. »

« Comme ceux qui parvenoient au trône par la voix des soldats & des prêtres, ne donnoient jamais à la nouvelle dynastie le nom de leur famille, mais le nom de la ville où ils étoient nés ; il n'est pas étonnant de voir dans l'histoire une dynastie singulière de Pharaons Éléphantins ; puisque cela ne provient que de l'élection où les suffrages s'étoient réunis en faveur d'un candidat originaire d'Éléphantine. Ce fait est très-naturel, & cependant les chronologistes n'ont pas voulu le comprendre ; de sorte qu'ils ont été obligés d'imaginer, dans cette île nommée Éléphantine, un royaume particulier, qui eût moins d'étendue qu'en a souvent en Europe une maison de campagne avec ses jardins & ses bosquets. La vallée de l'Égypte se rétrécit extrêmement au-delà de la ville d'*Ombos* : ainsi quand on accorderoit encore à ce prétendu royaume les terres qui sont sur les bords du Nil, cela n'eût jamais pu former un état indépendant ou des rois d'Éthiopie, ou des princes qui résidoient à Thèbes. »

» Aucun auteur avant le chevalier Marsham, n'avoit dit qu'il y a eu jadis plusieurs royaumes à la fois en Égypte. »

« On voit par la cérémonie de l'inauguration des Pharaons, que ces princes n'eurent jamais à leur cour ce faste insultant des despotes de l'Orient ; car c'est surtout à leur couronnement qu'on auroit dû en faire l'ostentation : cependant les rois d'Égypte portoit ce jour là, comme le dit le Scholiaste de Germanicus, une tunique assez modeste, un collier, un sceptre & un diadème fait de serpents entortillés, qui peuvent avoir été d'or, & on croit que c'est d'un tel diadème que se servit l'empereur Tite, lorsqu'il assista à Memphis à la consécration du bœuf *apis* : car il ne porta point le joug de cet animal, comme l'avoient fait les Pharaons ; ce qui eût été de sa part le signal d'une révolte contre son père : & malgré cela sa conduite parut, dans cette occasion, fort suspecte. D'un autre côté les rois ne faisoient pas en Égypte de grandes dépenses pour l'entretien de leur table ; car le système diététique, auquel ils se conformèrent scrupuleusement jusqu'à *Psamétique* y mettoit beaucoup d'obstacles. »

ROIS (les) des anciens grecs ne portoit la chlamyde qu'à la guerre. Ils portoit ordinairement une tunique qui descendoit jusqu'aux talons & qui étoit leur attribut distinctif sur la scène. On les représentoit avec cette tunique longue, un manteau plus ample que la chlamyde & un sceptre de leur hauteur (Demosth. περί κρισην, p. 85.)

Les rois d'Orient portoient une tiare ceinte d'un diadème (*Dion. Cass. l. 36. p. 26.*) blanc (*Aelian lib. 15. c. 2 hist. animal.*)

ROIS captifs du capitole.

« Les deux statues de rois captifs placées dans le capitole, exécutées en marbre noir, représentent, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. 6. 5.*), deux rois de ces Thraces nommés *Scoraisci*, qui (*flor. l. 3 c. 4 p. 30.*) au rapport de Florus, furent faits prisonniers par Marcus Licinius Lucullus, frère du riche Lucullus. Le général romain indigné de la mauvaise foi de ces princes, leur fit couper les mains. C'est ainsi qu'ils sont figurés dans les statues du capitole. L'une de ces figures a les mains coupées jusqu'au delà du coude, & l'autre les a coupées au dessus du poignet; par là elles ressemblent aux statues des captifs qui décorent le mausolée d'Osymandyas roi d'égypte & qui étoient sans mains (*Diod. sic. l. 1 p. 45. l. 10.*). Dans la ville de Saïs on voyoit vingt statues de bois de forme colossale mutilées de la même sorte (*Hérodote. l. 2. p. 88 l. ult.*). C'est ainsi que les carthaginois traitèrent ceux qui se trouvèrent sur deux vaisseaux qu'ils prirent dans le port de Syra-

cuse (*Diod. sic. l. 19 p. 737.*) Quintus Fabius Maximus, lorsqu'il commandoit en Sicile, fit éprouver le même traitement à tous les transfuges des garnisons romaines (*Val. Max l. 2. c. 2. N. 10.*) »

ROIS. (médailles de)

» Dans le premier ordre qui est celui des rois; les suites peuvent-être fort belles, dit Jobert, & très-nombreuses, si l'on veut mêler les métaux; car il nous reste beaucoup de médailles grecques de ce genre. Vaillant, l'un des hommes les plus éclairés de son siècle dans la connoissance des médailles antiques, nous a donné les rois de Syrie dont il a formé une histoire pleine de savantes remarques. Il en a ramassé la suite complète depuis Séleucus I. dit Nicator, jusqu'à Anthiochus XIII. du nom appelé Epiphanes-Philopator-Calisticus, & connu par la qualité d'Antioque. J'ai déjà dit que le même auteur nous avoit donné les rois d'égypte, dont il a fait un recueil très-curieux. On espéroit encore de lui un nombre considérable de têtes de rois particuliers, dont il avoit trouvé les médailles; mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter son dessein ».

Suite des rois extraite des Recueils de Pellerin.

E U R O P E.

- Rois de Macédoine.
- Rois d'Epire.
- Rois de Dalmatie.
- Rois de Dyrrachium.
- Rois de Tégée.
- Rois de Crète.
- Rois de Sicile.
- Rois de Péonie.
- Rois de Thrace.
- Rois du Bosphore.
- Rois Bretons.

A F R I Q U E.

- Rois d'Egypte.
- Rois de Cyrénaïque.
- Rois de Numidie & de Mauritanie.

A S I E - S U P É R I E U R E.

- Rois de Syrie.
- Rois de Commagène.

- Rois d'Arménie.
- Rois de Bactriane.
- Rois des parthes.
- Anciens rois des perses.
- Rois des perses, successeurs des rois parthes.
- Rois d'Edesse & d'Osroène.
- Rois d'Arabie.
- Rois de Palmyre, &c.
- Rois de Judée.

A S I E - M I N E U R E.

- Rois d'Asie.
- Rois de Carie.
- Rois de Pergame.
- Rois de Bithynie.
- Rois de Pont.
- Rois d'Héraclée dans le Pont.
- Rois de Galatie.
- Rois de Cybire.
- Rois de Cappadoce.
- Rois ou princes d'Isaurie.

Suite des rois , extraite des Recueils de Pellerin.

ROIS de divers pays.

Rois Vandales en Afrique.

Rois des Goths en Italie.

Califes.

ROIS inconnus.

BALLEUS.

LISAMO.

CANOG. . . . POLY.

YPPANIUS.

ADNA.

ATTA.

BIATEC.

SUICCA.

. . . . S. N G E.

*Autres médailles qui sont à la suite des médailles
de rois.*Rois inconnus , avec des légendes en caractères
barbares.

Autres rois sans légendes.

Rois normands en Sicile.

Médailles gauloises avec des légendes latines ;
les rois qui y sont représentés , sont Dubuo ,
&c.Médailles espagnoles avec des caractères in-
connus.

Médailles avec des légendes samaritaines.

Médailles avec des légendes phéniciennes.

Médailles avec des légendes puniques.

Médailles avec des légendes sabéennes.

Médailles avec des légendes arméniennes.

Médailles avec des légendes étrusques.

Médailles arabes , avec les 12 signes du Zo-
diaque.Médailles avec des légendes en divers carac-
tères inconnus.*Hommes & femmes illustres.*

PATRÉE.

ÆNÉE.

XÉNOPHON.

TIUS.

CYRÈNE.

PROCLA.



ROIS de France. Leurs effigies sur les sceaux, les monnoies & les monumens. Voyez CHEVEUX, COURONNE.

ROMA, ou ROMANO, ΡΩΜΑΙΩΝ.

Les médailles, avec ces légendes que l'on trouve en Sicile, sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un cavalier.

Un cheval entier ou à mi-corps.

Une louve allaitant les deux frères.

Une proue de vaisseau.

Un lion passant.

Une victoire debout.

Un chien.

Pégase volant.

Une tête de femme, de la déesse *Roma*.

On lit la légende ΡΩΜΑΙΩΝ sur des médailles impériales grecques, frappées en l'honneur de Claude, de Néron.

ROMAINI, dit Lécapène.

ROMANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

ROMAIN II.

ROMANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RR. en M. B.

ROMAIN III, ou Argyre.

ROMANUS AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

ROMAIN IV, Diogène.

ROMANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

Antiquités, Tome V.

O. en argent.

RR. en M. B.

ROMAIN (Style). Voyez STYLE de l'art.

ROMAINE, balance. On conserve dans la collection des antiques de Sainte-Geneviève, le poids d'une romaine antique. C'est un buste de Mercure de bronze, plombé en dedans. Sur sa tête est placé l'anneau que l'on promenoit le long du bras de la romaine, pour peser.

On a trouvé à Herculanium plusieurs romaines entières de bronze.

ROMAINES. Les romains du temps de la république portoient tant d'honneur & de respect aux femmes, qu'il étoit défendu de dire aucune parole deshonnête en leur présence; & quand ils les rencontroient dans les rues, ils leur cédoient toujours le haut bout, ce qui étoit observé même par les magistrats. Ils pouvoient la bien-séance si loin, que les pères avoient l'attention de ne jamais embrasser leurs femmes devant leurs filles. Les proches parens avoient la liberté de donner un baiser sur la bouche à leurs parens, mais c'étoit pour connoître si elles ne sentoient pas le vin; car il ne leur étoit pas permis d'en boire. Quand elles alloient dans la ville, elles étoient pour l'ordinaire vêtues de blanc, & dans la suite elles portèrent indifféremment la couleur qui leur plaisoit. D'abord elles ne sortoient point sans avoir la tête couverte d'un voile; mais cet usage dicté par la vertu, disparut avec la pureté des mœurs. Elles étoient toujours accompagnées de leurs femmes auxquelles, après le règne des douze Césars succédèrent les cunaques. Celles qui alloient seules dans les rues, étoient ou des courtisanes ou des femmes du peuple.

Tant que les romains menerent un genre de vie simple, frugal & laborieux, leurs femmes à leur imitation, occupées des soins domestiques, qu'elles partageoient même avec leurs esclaves, furent plus curieuses de briller par leurs vertus que par l'éclat de leur parure; mais lorsque l'opulence leur eut fait goûter les commodités de la vie, elles se reposèrent du soin de leurs maisons sur leurs affranchies, & ne furent occupées que de celui de plaire; soin qu'avoient ignoré leurs ayeules enfermées dans l'intérieur de leur maison & dévouées à des occupations utiles. Ce fut alors que l'usage de choisir parmi les esclaves & les affranchies, des nourrices pour leurs enfans, devint ordinaire; l'idolâtrie de leur beauté l'emporta sur l'amour maternel. Enfin elles employèrent tout ce que l'art peut fournir, pour paroître belles & suppléer à ce que la nature leur avoit refusé: non seulement le rouge & les parures ne furent point oubliés, mais même les raffinemens

de la mollesse & de la volupté la plus outrée , devinrent communs.

Pour prouver jusqu'à quel point elles furent idolâtres de leur beauté , il suffit de rapporter ce qu'on lit dans Dion de Poppée , maîtresse & ensuite femme de Néron , qu'elle se faisoit suivre dans tous ses voyages par des troupeaux d'ânesses dont on prenoit le lait pour lui faire des bains , afin d'entretenir la blancheur & la délicatesse de sa peau. Les dames *romaines* en étoient si curieuses qu'elles usôient d'une certaine composition pour entretenir la fraîcheur du teint , avec laquelle elles faisoient une pâte qu'elles mettoient sur le visage comme un masque : elles avoient même recours au blanc de céruse. Elles n'avoient pas moins de soin de leurs dents , & l'art d'en substituer de postiches à celles qui manquoient , étoit déjà fort commun , de même que celui de faire un fourcil bien marqué , & de le peindre. Les auteurs du temps nous instruisent de l'attention qu'elles avoient de consulter leurs miroirs pour l'arrangement de leurs coëffures , & il est très-probable qu'elles n'employoient pas moins de temps à leur toilette que les dames de ce siècle ; mais c'étoit pour elles un acte de religion de sacrifier à Vénus & aux Graces.

Elles frisoient & ajustoient différemment leurs cheveux ; tantôt elles les couvroient d'un réseau , ou les enfermoient dans une espèce de bourse , qui se ferroit autour de la tête ; tantôt elles les retrouffoient ensemble par derrière en forme de nœud , ou elles les nouoient & tressoient avec quelques rubans : elles avoient grand soin de les laver pour les rendre plus nets & plus luisans , & elles y employoient les essences & les parfums les plus rares. Les perles & les pierreries faisoient une partie de leur parure , elles en formoient des pendans d'oreille , en ornoient leur coëffure , & entortilloient quelquefois leurs cheveux avec des chaînes d'or. Elles portoient aussi des colliers & des bracelets , non seulement de perles , mais encore de pierre précieuses. Pendant un temps , la fureur de ces dernières fut portée si loin , que l'on en trouva pour près de trois millions à Collia Paulina , qu'Agrippine fit mourir , par ressentiment de ce qu'elle avoit été en concurrence avec elle pour épouser l'empereur Claude.

ROMAINES (coëffures des impératrices)

Pour peu qu'on ait étudié les médailles , l'on s'est aperçu que chaque impératrice a une manière différente de se coëffer , soit qu'effectivement chaque princesse ait introduit sur cela une mode particulière , soit que le public eût varié de la sorte , & qu'elles n'ayent fait que suivre l'usage qu'elles trouvoient établi.

Antonia , par exemple , & les deux Agrippines

portoient les cheveux unis sur la tête , tortillés sur les côtés , noués négligemment par derrière avec une espèce de ruban , & flottans un peu sur les épaules.

Domitille est frisée par devant , ses cheveux sont tortillés sur le haut de la tête , & tressés par derrière.

Julie , fille de Tite , est frisée sur le front , a le reste de la tête natté , & ses cheveux relevés dès la racine , formaient en arrière comme un bourlet.

Plotine & *Marciana* sa belle sœur , aussi bien que *Matidia* sa nièce , ramassoient tous leurs cheveux sur le haut de la tête , & les entrelassoient sur le front de deux ornemens , qui s'élevaient au dessus du reste de la coëffure , qui se terminent en pointe , & s'élargissent sur les côtés , & qui sont placés l'une derrière l'autre , enforte que le dernier surpasse celui qui est le plus près du front.

Sabine est quelquefois coëffée à la manière de *Matidia* sa mère ; mais aussi elle est quelquefois coëffée en tresses flottantes sur les épaules avec une espèce de pointe , qui s'élève un peu au dessus du front.

Faustine a une coëffure ronde [& en bourlet ; les cheveux couchés sur le front , tortillés sur la tête , & formant une petite couronne sur le sommet de la tête , composée de cheveux entrelassés de perles.

Sa fille Faustine jeune à la même coëffure , excepté que le bourlet est placé derrière la tête.

Si cela n'étoit pas fastidieux , il n'est point d'impératrice jusqu'à *Eudoxia* dont il n'y eût lieu de peindre la coëffure particulière. Je crois à la vérité que le recueil & la description de ces coëffures différentes , ne laisseroit pas d'avoir son agrément & son utilité pour les peintres. Mais ce recueil paroît plus étendu qu'on ne pense ; car à peine une mode de coëffure a-t-elle régné chez les *romaines* , plus de douze ou quinze ans de suite.

ROMAINS (les statues des) étoient ordinairement vêtues en militaires & avec une cuirasse. Pline donne ce caractère pour les distinguer des statues grecques , représentées toujours sans habit.

ROME , *déesse*. Les anciens , non contents de personnifier les villes , & de les peindre sous une figure humaine , leur attribuèrent encore des honneurs divins ; mais entre les villes qu'on a ainsi vénérées , il n'y en a point dont le culte ait été aussi célèbre , aussi étendu que celui de la *déesse Rome*.

On la peignoit ordinairement ressemblante à

Pallas, assise sur des armes ayant des trophées d'armes à ses pieds, la tête couverte d'un casque & une pique à la main. On lui donnoit un air jeune, pour marquer que *Rome* étoit toujours dans la vigueur de la jeunesse; on la représentoit avec un habit long, pour montrer qu'elle étoit également prête à la paix & à la guerre, quelquefois au lieu d'une pique, elle tenoit une victoire, symbole bienséant à celle qui avoit vaincu tous les peuples de la terre connus.

Les figures de la déesse *Rome* sont assez souvent accompagnées d'autres types qui la caractérisoient; telle étoit l'histoire de Rhéa Silvia, la naissance de Rémus & de Romulus, leur exposition sur le bord du Tibre, le berger Faustulus qui les nourrit, la louve qui les allaite, le lupercal ou la grotte dans laquelle la louve en prit soin.

On bâtit des temples à la déesse *Rome*, on lui éleva des autels non seulement dans la capitale, mais dans la plupart des villes de l'empire, à Smyrne, à Nicée, à Ephèse, à Melasse, à Pola, ville de l'Istrie, & ailleurs, où le culte de cette déesse étoit aussi célèbre que celui d'aucune autre divinité. On n'entreprendoit point de long voyage sans brûler de l'encens à sa gloire, & sans lui adresser des vœux; enfin, les moindres titres de la flatterie, dont on cajola cette prétendue déesse, étoient, *Roma victrix*, *Roma invicta*, *Rome invincible*; *Roma sacra*, *Rome sacrée*; *Roma æterna*, *Rome éternelle*.

Auguste vit avec plaisir qu'on lui consacra des temples, il étoit trop vain pour n'être pas touché de cet honneur; mais en politique adroit, il voulut qu'on le joignit dans la consécration des temples à la déesse *Rome*. On voit encore en France, à l'entrée de la ville de Saintes, au milieu du pont sur la Charente, un monument qui entr'autres inscriptions en a conservé une dans laquelle il est dit que celui qui le dédioit étoit un prêtre attaché au service de la déesse *Rome* & d'Auguste.

On trouve souvent la tête de la déesse *Rome* représentée comme Pallas sur les médailles consulaires & sur les médailles grecques.

On la trouve aussi jointe avec celle du sénat, représenté en vieillard, parce qu'il étoit composé de gens d'un âge mûr. Les titres qui accompagnent les têtes de *Rome* & du sénat, sur les médailles grecques, sont *θεα Ρομη*, la déesse *Rome*, *θεος Συγκλητου*, le dieu du sénat, ou *ισρα Συγκλητος*, le sacré sénat.

Les médailles de Maxence représentent *Rome* éternelle, assise sur des enseignes militaires, armée d'un casque, tenant d'une main son sceptre & de l'autre un globe qu'elle présente à l'empereur couronné de laurier, pour lui dire qu'il

étoit le maître & le conservateur de tout le monde; avec cette inscription *conservatori urbis æterna*.

Les médailles de Vespasien nous offrent *Rome* ayant le casque en tête, & couchée sur sept montagnes, tenant une haste pure, & ayant à ses pieds le Tibre, sous la figure d'un vieillard.

Sur les médailles d'Adrien, *Rome* tient un rameau de laurier de la main gauche, & de la droite la victoire sur un globe. (*D. J.*)

La déesse *Rome* est représentée avec un casque dans un sacrifice offert par Titus (*Monum. inediti.* n°. 178.) Elle paroît de même sur un bas-relief du capitolé représentant Marc-Aurèle à qui elle remet un globe

» La ville de Smyrne en Ionie, fut la première dit M. Eckhel, qui rendit un culte à *Rome*. Dans une assemblée des députés de plusieurs villes d'Asie, ceux de Smyrne se vantèrent en présence de Tibère d'avoir été les premiers à dédier un temple à la ville de *Rome*; dans un temps où la puissance romaine, quoique déjà considérable, n'étoit pas parvenue à son comble; puisque Carthage subsistoit encore, & que l'Asie comptoit encore des rois puissans. (*Tacite. annal. IV. 56.*) Peu d'années après, on lui érigea un temple à Alabanda, ville de Carie, & l'on institua des jeux annuels en son honneur. (*Liv. hist. L. XLIII. cap. 6.*) Cet exemple fut suivi peu-à-peu par d'autres villes: témoin ce grand nombre de médailles frappées en différentes villes d'Asie avec l'inscription *ΘΕΑ ΡΩΜΗ*, la déesse *Rome*.

» Je ne trouve néanmoins aucun passage de quelqu'ancien auteur, aucun monument public, par lequel on puisse prouver que du temps de la république ou du Haut-Empire, *Rome* ait été honorée à *Rome* même comme déesse. On voit à la vérité, sur les médailles de la famille Fusia sa figure symbolique avec le nom de *Rome*; mais on y voit de même celle de l'Italie avec son nom. Depuis Néron, la figure de *Rome* paroît souvent sur les médailles, mais jamais avec un autel, jamais au milieu d'un temple, ou avec le nom exprès de déesse: ce sont là cependant les vraies marques de divinité. Si Auguste permit d'ériger des temples en l'honneur de *Rome*, cette permission ne regardoit que les provinces, auxquelles on permettoit cette espèce de culte, afin de les attacher à l'Empire par le noeud sacré de la religion. Hadrien fut le premier qui dans l'enceinte de la ville, dans la quatrième région, bâtit & consacra un temple à *Rome* & à *Vénus*, & il resta de cet empereur une médaille sur le revers de laquelle on voit *Rome* assise dans un temple, avec l'inscription *VRBS. ROMA. ÆTERNA*. *Rome ville éternelle*. (*Mus. Teupoli.*) Prudence a renfermé dans quelques vers tout ce que je viens de rapporter, (*Contra Symmach. L. I. v. 288.*) Pour ce qui

garde le temple de Rome & de Vénus élevé par Hadrien, Voyez Dion Cassius, (L. LXIX. §. 4.

Tite-Live se trompe (lib. 43. c. 5.), lorsqu'il dit qu'Alabanda fille de Carie, fut la première à rendre un culte à Rome. Nous venons de voir que Smyrne revendiquoit cette priorité.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte antique la tête de Rome.

Sur une agathe-onyx, la déesse Rome paroît assise sur un trophée, tenant une victoire, telle qu'on la voit sur une (Mus. flor. tom. II. tab. LXIII.), pierre gravée du cabinet de l'empereur à Florence.

Sur une Agathe-onyx, on voit le même sujet avec les lettres R. M. & la légende SALVIAGVSTISSINPLICIOPITACIAMERET, que Winckelmann explique ainsi, SALVIS. AUGUSTISS. IMP. (PRO IMP.) LICI. (licinius) OPITACIU. (optacius) MERET. Meret signifie castra sequitur, est au service militaire.

Sur une cornaline paroît la déesse Rome assise sur un trophée, devant un autel sur lequel est placée une statue du dieu Mars.

Sur une pâte antique la déesse Rome est assise sur un trophée, à ses pieds est la louve allaitant Romulus & Rémus, & dans les airs une aigle.

Sur une cornaline brûlée, la déesse Rome paroît avec la louve à ses pieds sous le figuier sauvage. Devant elle est placée une victoire, avec une couronne & une palme.

ROME (thème de la fondation de). Elle avoit été fondée sous le signe de la balance, selon Manilius (astron. lib. 4.)

ROMULEA (Colonia), en Espagne.

COL. ROM. Colonia Romulea.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Germanicus, de Néron avec Drusus.

ROMULUS, fondateur de Rome, passa pour fils de Mars & de Rhéa-Sylvia. Rhéa devenue grosse, quoique Vestale, déclara que c'étoit Mars qui lui avoit fait violence. Mais, ni les dieux ni les hommes, dit Tite-Live, ne la mirent, soit elle, soit ses enfans, à l'abri de la cruauté du roi son père. Il commanda qu'on l'enfermât chargée de chaînes, dans une étroite prison, & qu'on jettât ses enfans dans le Tibre. On les y exposa donc dans leur berceau: le fleuve, au lieu de les entraîner les repoussa, dit-on, sur le bord, & une louve, descendue des montagnes pour se défatéger, accourut au cri de ces enfans, leur présenta la mamelle pour les allaiter. Faustule, in-

tendant des troupeaux du roi, témoin de ce prodige, prit les deux enfans & les fit nourrir par sa femme. Voyez ACCA LARENTIA.

La mort de Romulus fut aussi merveilleuse que sa naissance, selon les historiens de Rome. On dit que, pendant qu'il faisoit la revue de son armée, près du marais de la Chèvre, il survint tout-à-coup un orage terrible; l'on entendit de tous côtés des tonnerres épouvantables, & des tourbillons de vents impétueux, accompagnés d'une nuit si épaisse & si obscure, qu'elle déroba aux yeux de l'assemblée la vue du roi. Depuis ce moment Romulus ne parut plus sur la terre. Les sénateurs s'écrièrent aussi-tôt que Romulus avoit été enlevé au ciel pendant l'orage, qu'il falloit le saluer comme fils d'un dieu, & comme dieu lui-même, & le conjurer de se rendre propice & favorable à son peuple. Le lendemain, un citoyen extrêmement accredité parmi le peuple, Proculus, l'un des plus nobles patriciens, déclara au peuple que Romulus lui avoit apparu la nuit, & lui avoit donné ordre d'annoncer aux romains que la volonté des dieux étoit que Rome devint la capitale de l'univers; qu'ils eussent soin de s'appliquer à l'art militaire, & qu'ils sceussent que nulle puissance ne pourroit résister aux armes des romains.

Cette prétendue apparition acheva de confirmer le peuple dans l'idée que Romulus avoit été enlevé au ciel. Aussi-tôt on le mit au rang des dieux de Rome, sous le nom de Quirinus. Voyez QUIRINUS. Numa lui éleva un temple, & ordonna des sacrifices solennels pour le nouveau dieu. On croit que Romulus fut tué par les sénateurs mécontents de l'autorité trop despotique qu'il exerçoit sur eux; que chaque sénateur, pour ôter au peuple la connoissance d'une action si horrible, emporta sous sa toge une portion des membres de son corps mis en pièces; en sorte qu'il ne parut aucune trace de l'assassinat.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une Cornaline, la louve qui allaite Romulus & Rémus.

Sur une cornaline, le même sujet avec le figuier sauvage sous lequel les deux frères furent exposés dans le berceau. On nommoit cet arbre le figuier Ruminale & Romularis.

Sur une pâte de verre, tirée d'une (mas. flor. t. II. tab. XIX. n°. 1.) sardoine du cab. de sa maj. imp. à Florence, la louve allaite Romulus & Rémus au pied de trois enseignes militaires romaines. D'un côté est placée la tête de Cybele, & de l'autre la tête de l'Afrique avec celle de Jupiter & d'autres symboles.

Sur une pâte antique, Faustulus trouvant Romulus & Rémus.

Sur une cornaline, Faustus & un autre berger trouvent Romulus & Rémus allaités par la louve auprès du figuier sauvage. Le même sujet se voit aussi sur une (*mus. flor. t. II. tab. LIV. n^o. 2.*) topaze du cabinet de l'empereur à Florence; & il étoit représenté encore sur (*Bartoli admir. ant. tab. V. n^o. 4.*) un autel antique, qui n'existe plus.

Sur une émeraude, le même sujet. Mais la louve qui allaite les deux enfans, est dans une grotte au-dessus de laquelle sont trois chèvres & le figuier *runinal*.

Romulus faisant un traité de paix avec les Sabins est représenté, selon quelques antiquaires, sur le bas-relief du capitole, appelé vulgairement l'urne d'Alexandre-sévère. Mais c'est une erreur; il représente la dispute d'Achille & d'Agamemnon pour éloigner Briséis.

ROMULUS fils de Maxence.

DIVUS ROMULUS.

Ses médailles qui ont toutes été frappées en mémoire de sa consécration sont :

RRRR, en or, ou plutôt unique; il étoit en médaillon dans le cabinet de Pellerin, & se trouve dans la collection dite ci-devant du roi.

Unique en argent pur du petit module, dans le cabinet de feu d'Ennery.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

ROMULUS Augustus, FLAVIUS ROMULUS, ou ROMULUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR, en or. On trouve des Quinaires dans le même métal.

O, en argent & en B.

ROPOGRAPHES. On donnoit ce nom dans l'antiquité à certains peintres, qui se bornoient à ne représenter que de petits sujets, comme animaux, plantes, paysages. Ce nom est dérivé des mots *ροπος*, jouet, *babioles*, ou marchandises de vil prix, & de *γραφω*, j'écris, je peins.

On appelloit aussi *ropographes*, ceux qui dans les jardins tailloient les buis, les ifs & les autres arbrisseaux touffus en figures d'hommes & d'animaux, *ροπογραφία*, *ripulæ*, signifie dans Cicéron, la variété des objets qui sont sur une côte. Il mande à Atticus, en parlant de Tusculum, & *tamen hæc ποπογραφία*, *ripulæ*, *videtur habitura celerem satietatem*. « Je crois cependant

» que je me laisserai bientôt du paysage de cette côte ». (*D. J.*)

ROQUETTE, *eruca*, plante. *Roquette* des jardins, & *roquette* sauvage; l'odeur & la saveur de la *roquette* des jardins est plus douce, & sa vertu est plus foible.

Les anciens regardoient la nature de ces deux plantes comme directement opposée; c'est pourquoi ils avoient coutume de les manger mêlées ensemble pour tempérer la froideur de l'une par la chaleur de l'autre.

La *roquette* porte à l'amour. Cette propriété lui a été dès long-temps attribuée par les médecins. Les anciens poètes qui ne rapportent ordinairement en ce genre que les notions les plus vulgaires, ont chanté cette propriété de la *roquette*. Ovide appelle les *roquettes*, *salaces*. Martial a dit : *venerem revocans eruca morantem*; & Columelle : *excitat ad venerem tardos eruca maritos*.

RORARII, soldats de la légion romaine, dont il n'est parlé que dans Tite-Live (*lib. 8. c. 9.*) : *Rorarii procurrebant inter ante Pilanos*. Ils étoient armés à la légère, & on les envoyoit pour escarmoucher & commencer le combat; de-là leur vint le nom de *rorarii*, parce que dit Festus, *ut ante imbrem ferè rorare solet, sic illi ante gravem armaturam quòd prodibant, rorarii dicti*.

ROSATUM, boisson composée de miel, de vin & de feuilles de roses, très-usitées chez les anciens, & dont Apicius indique la façon dans son traité de *re coquinariâ*; elle consiste à laisser cuire les feuilles de roses dans le vin pendant trois jours, à les retirer ensuite, & à en remettre d'autres pendant autant de temps.

ROSCIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est *FABATUS*.

ROSE, cette fleur étoit consacrée à Vénus.

Aphthonius & Tzétzès, racontent que c'est du sang de Vénus que les roses ont pris leur couleur vermeille. Bion dit au contraire que la rose doit sa naissance au sang d'Adonis, & ce poète a été suivi par Ovide, & par l'auteur du *Pervigilium Veneris*, dans l'hymne charmante qu'il a faite sur ce sujet.

« Avec quelle grace, dit-il, le zéphir amoureux vient-il voltiger autour de la tunique verte de cette reine des fleurs, & chercher à lui plaire

par ses plus douces caresses ? Déjà la divine rosée fait sortir ce bouton vermeil du fourreau qui l'enveloppe ».

Humor ille quem serenis astra rorant nobilibus ,

Jam nunc virginis papillas solvit humenti pæplo .

« Je le vois , ce bouton qui commence à s'épanouir ; je le vois glorieux d'étaler ce rouge incarnat qui est dû au sang d'Adonis, dont l'éclat est augmenté par les baisers de l'amour , & qui semble composé de tout ce que la jeune aurore offre de plus brillant , quand elle monte dans son char pour annoncer de beaux jours à la terre ».

Les poètes ne se font plaints que du peu de durée de cette aimable fleur , & *nimum brevis rosa flores amænos* , « & ces roses, ces charmantes » fleurs , qui passent , hélas ! trop tôt pour nos » plaisirs ». Tout le monde connoît cette épigramme latine :

Quàm longa una dies , atas tam longa rosarum ,

Quas pubescentes juncta senecta premit :

Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous ,

Hanc veniens sero vespere vidit anum .

« La durée d'un jour est la mesure de l'âge de » la rose ; la même étoile qui la voit naître le » matin , la voit mourir le soir de vieillesse ».

Les romains aimoient passionnément les roses , & faisoient beaucoup de dépense pour en avoir pendant l'hiver. Les plus délicats les recherchoient encore , lorsque la saison en étoit passée. Dans le temps même de la république , ils n'étoient point contents , dit Pacatus , si , au milieu de l'hiver , les roses ne nageoient sur le vin de Falerne qu'on leur présentoit. *Delicati illi ac fluentes parùm se lautos putabant , nisi luxuria vertisset annum , nisi hiberna poculis rose innataffent*. Ils appelloient leurs maîtresses du nom de rose , ma belle amie ; *mea rosa*.

Enfin , les couronnes de roses étoient chez les anciens la marque du plaisir & de la galanterie. Horace ne les oublie jamais dans ses descriptions des repas agréables. Aussi *roseus* , *rosea* , signifioit beau , belle , éclatant , éclatante , comme le *ῥόδον* des grecs. C'est pourquoi Virgile dit , en parlant de Vénus :

Et avertens rosæ cervicè refulsit .

« En se détournant , elle fit voir la beauté de » son cou , qui le disputoit à l'incarnat de la » rose ».

Cette fleur étoit l'emblème qui représentoit une vie trop courte ; c'est pourquoi on en jetoit sur les tombeaux , & l'on voit dans les épi-

taphes que les parens s'engageoient à aller tous les ans répandre eux-mêmes des roses sur les tombeaux. On trouve même des roses sculptées sur un tombeau ancien.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch , on voit sur un grenat un papillon posé sur une rose. Cet emblème ingénieux peut désigner une jeune fille morte dans l'âge des graces & des plaisirs.

ROSE , sur les médailles de Rhodes , de Roda en Espagne , de Rhodanusia dans les Gaules , & de Cythnus (Pembrok) dans la Mer Egée.

On y voit quelquefois des boutons & des épines ; ce qui la fait reconnoître pour une véritable rose , & non pour le *balaustrum* , fruit du grenadier sauvage.

ROSEAU à écrire. « L'instrument dont les anciens se servoient pour écrire , étoit , dit Winkelman , une espèce de plume de bois ou de roseau , taillée comme nos plumes à écrire , & dont le bec étoit assez long & non fendu. Il s'est conservé à Herculanium une de ces plumes ; elle étoit de buis , à ce qu'il semble ; mais elle est comme pétrifiée. On en voit une autre représentée dans un tableau (*Pitt. Ercol. l. II. p. 55.*) ; elle est appuyée contre un encrier , & les nœuds qui y sont destinés , dénotent qu'elle est de roseau. Une figure de femme en terre cuite , qu'a publiée Ficoroni , & qui (*Ficoroni , Masch. p. 143.*) tient une plume dans sa main , fait voir , ainsi qu'une pierre gravée du cabinet de Stofsch , que les anciens tenoient la plume de la même manière que nous. Il falloit que le bec en fût assez pointu ; car les jambages des lettres sont fort déliés ; mais , comme la plume n'étoit point fendue , on ne pouvoit donner aux lettres autant de force & de légèreté que nous leur en donnons ; aussi les traits en font foibles & trop déliés ».

« J'ai dit dans ma lettre au comte de Brühl , page 13 , que la plume qui se voit au cabinet de Portici , n'est pas fendue. Il se peut néanmoins que la fente en ait été rendue invisible par la pétrification que cette plume a subie ; car plusieurs passages de l'anthologie disent expressément que le bec des plumes des anciens avoit une fente (*Anthol. l. I. c. 18. p. 23 ; l. V. p. 445 ; l. XIX & XXX. p. 446 ; l. XXIX. Ed. H. Steph. Auson. ep. 7. v. 49.*). La forme de la taille de la plume étoit déjà connue , avant cette découverte , par la plume que tient une des trois parques sur l'urne cinéraire du palais de la villa Borghèse , représentant la mort de Méléagre. Dans un dessin fort incorrect de ce monument , on a mis de courtes baguettes à la main de cette parque & de ses deux sœurs (*Gronov. Thef. Ant. gr. vol. I. tab. Minn.*) ».

» En général, les plumes des anciens n'étoient pas faites de buis, ainsi que celle d'Herculanum semble l'être; & le bec taillé de ce bois n'auroit pas non plus donné de l'encre. Ces plumes étoient taillées d'un roseau qui venoit d'Egypte avec le papier. La meilleure espèce de ce roseau croissoit dans l'île de Gnide, qu'à cause de cela les poëtes ont appelé l'île fertile en roseaux. On trouve aussi, tant à Rome qu'à Naples, une espèce de roseau fin & délié, que l'on peut tailler en plume; & moi-même, quand par fois je me trouve à la campagne dépourvu de plumes, je me sers de cette espèce de roseau pour écrire. Le savant Cuper auroit pu se former une idée exacte des plumes des anciens, s'il avoit vu celle du cabinet de Portici. Il a cru que ces plumes n'étoient pas faites de roseau, mais d'une espèce particulière de jonc, dont on se servoit en forme de pinceau, à la manière des chinois (*Lettres de M. Cuper, 12.*) ».

ROSEAU. Voyez CALAMUS.

ROSEAUX (Couronne de). Voyez JONCS.

ROSÉE. Les anciens qui divinisoient tout, disoient que la rosée qui tombe le matin, n'est autre chose que les pleurs que l'Aurore ne cesse de répandre pour la mort de son cher Tithon, & que celle qui tombe le soir, est fille de l'air.

ROSEUS (Color), couleur de rose.

ROSSIGNOLS. Les thraces disoient, au rapport de Pausanias, que les rossignols, qui font leurs nids aux environs du tombeau d'Orphée, chantoient avec plus de force & de mélodie que les autres. Voyez PHILOMÈLE, pour connoître l'histoire mythologique du rossignol.

ROSTRALE (Colonne), ornée de poupes & de proues de vaisseaux, dressée en mémoire d'une victoire navale.

ROSTRALE (Couronne), *corona rostralis*, couronne ornée de proues & de poupes de navire, dont on honoroit un capitaine, un soldat, qui le premier avoit accroché un vaisseau ennemi, ou sauté dedans. Marcus Vipsanius Agrippa ayant obtenu cette couronne après la défaite de Sextus Pompeius, il fut depuis lors regardé par les romains avec tant de distinction, qu'on le jugea capable de détrôner Auguste, & de rétablir la république. (D. J.)

ROSTRES, lieu célèbre à Rome dans la place publique, espèce d'échafaud où l'on haranguoit le peuple, & qui étoit enrichi des becs des navires pris sur les Antiates par les romains, com-

mandés par le consul Mœnius, qui, l'an de Rome 416, ruina le port des antiates, prit leur flotte, composée de vingt-deux navires, dont six étoient armés d'éperons ou becs: *Rostrisque earum suggestum in foro adstructum adornari placuit* (*Liv. lib. VIII 14.*). Ces rostres n'étoient donc qu'une espèce d'échafaud qui avoit la forme d'une base de colonne, sur laquelle on plaçoit un siège où s'asseyoit le harangueur; c'est au moins la figure sous laquelle les rostres paroissent sur des médailles antiques.

C'étoit sur cette espèce de tribune placée au milieu du *forum*, que l'on entretenoit le peuple des affaires les plus sérieuses, que se plaidoient les causes des accusés, & que l'on prononçoit les oraisons funèbres. C'étoit aussi là que l'on attachoit la tête des proscrits, pour qu'elle fût aperçue aisément de tout le monde. César changea de place les rostres, & les fit mettre dans l'endroit où ils se trouvoient du temps de l'historien Dion (*Lib. XXXXIII*): *Suggestum quod in medio foro tunc erat, translatum fuit ad locum ubi nunc conspicitur, repositaque Syllæ & Pompeii imagines*, c'est-à-dire, à un angle du forum, du côté du Nord; c'est ce qui fit la distinction des anciens rostres & des nouveaux.

ROSTRUM, le bec d'un navire, ce que l'on appelle l'éperon, le devant de la proue, qui étoit placé bas & à fleur d'eau. C'étoit une pointe saillante, munie d'un bec de cuivre ou de fer. On n'en mettoit ordinairement qu'aux navires de guerre, parce qu'elle ne servoit qu'à heurter les vaisseaux ennemis, pour faire des voies d'eau: *Uno sepe ictu hostium triremes supprimebant*, dit Diodore.

ROTATEUR. Voyez ARROTINO.

ROTOMAGUS, dans les Gaules. RATVMAGOS. & RODOMO. & ROTHOMO. & ROTVMAGVS.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en bronze.....Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

ROTONDE (La). Voyez PANTHÉON.

ROTULE, litre, petite mine, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en poids de France $\frac{4566}{10000}$ de livre.

Elle valoit en poids des mêmes pays :

6 tétrastatères.

ou 12 onces.

ou 16 hexadrachmes.

ou 24 tétradrachmes.

ou 96 drachmes.

ROTUNDUS. Ce mot au figuré chez les latins est synonyme de *tornatus*, ou de *perfectus*, parfait: *rotundus orator*, un excellent orateur. Les grecs ont dit, parler *rondement*, *στρογγύλας λαλεῖν*, pour dire parler agréablement, harmonieusement. Démétrius de Phalère, dit que la période oratoire demande une bouche *ronde*, *καὶ δεινόν στρογγύλον στρομαίτος*; & Plutarque a dit des mots *ronds*, pour signifier des termes *choisis*. Aristophane, en parlant d'Euripide, dit, je jouis de la rondeur de sa bouche, c'est-à-dire de la beauté de son langage. Enfin Horace a dit:

..... *Gravis dedit ore rotundo,*

Musa loqui.....

« Les grecs ont reçu en partage les graces du discours. » Ces graces & cette perfection de langage appartenoient sur-tout aux Athéniens. (D. J.)

ROUE. « On voit dit Winckelmann, à Portici, des fragmens d'une *roue* de chariot, placés dans la cour du cabinet. Ils consistent en une bande de *roue* forgée d'une seul pièce, dont le diamètre est de six palmes romains, (48 pouces environ) dont la largeur n'est pas tout-à-fait de deux pouces, & l'épaisseur d'un pouce. Le bois qui est demeuré attaché au fer, est pétrifié. Le temps a encore conservé la partie du moyeu dans laquelle passoit l'essieu. Ce moyeu est garni de fer tout autour, & le fer est recouvert d'une plaque de bronze attachée par des clous à tête plate de même métal ».

« Dans le même cabinet on voit une tête de lion saillante & adhérente à une plaque de bronze; & comme la gueule de cet animal n'est point percée & que le morceau ne peut avoir servi à fournir l'eau d'une fontaine ou d'une baignoire, je conjecture que ce fragment faisoit partie d'une emboîture qui enroit à vis dans l'extrémité d'un essieu, pour retenir la roue, & l'empêcher de s'échapper. On se servoit pour les voitures ordinaires, comme nous faisons aujourd'hui, de chevilles de fer; on les appelle en italien *aciariini*, & chez les grecs *παραξόνια*, *ἐμβόλοι* & *ἐνλάτια* ».

« La plaque carrée & courbée, qui se met au bout d'un essieu pour le garantir de la poussière, étoit déjà connue du temps d'Homère; elle s'appelloit *σπερτερία* ».

« Nous voyons l'extrémité d'un essieu garnie d'une de ces emboûchures, ornée d'une tête de

lion en relief, sur quelques anciens monumens, & nommément au char de triomphe de Marc-Aurèle dans un bas-relief qui est dans le capitoile à Rome; par conséquent ces fortes d'emboîtures ou calottes d'acier vissées & placées au devant des roues, qui ont été mises en usage de nos jours, sur-tout pour les voitures de voyage, ne sont point nouvelles. La seule différence consiste en ce que celles des anciens étoient de bronze ».

On conserve encore des *roues*, faites entièrement de bronze, à Berlin, au Vatican à Rome, à Toulouté & à Paris, au cabinet national d'antiques. Cette dernière n'a qu'environ on un pied $\frac{1}{2}$ de diamètre. Elle n'a pu servir à un char ordinaire; on croit qu'elle faisoit partie d'un char, placé sur quelque arc de triomphe.

ROUE. Pour soulever de grandes masses de pierre dans la construction des édifices; on se servoit d'une *roue*, dans laquelle courroient quelques hommes; comme on peut le voir sur un bas-relief qui est encastré dans un mur sur le marché de Capoue. (*Maçocchi, amphith. Campania.*)

ROUE, sorte de supplice chez les grecs, qui consistoit à attacher le criminel sur une roue, & à la faire tourner avec une rapidité extrême; on y perdoit la vie lentement; mais avec les plus vives douleurs.

Sur les colonnes trajane & antonine, on voit des hommes attachés aux *roues* de chariots à quatre *roues*.

ROUE. La *roue* est un des symboles de Némésis. On le lui a donné, parce que la *roue* dans les mystères des égyptiens étoit l'image de la vie, & des vicissitudes humaines. Ammien Marcellin parlant de ce symbole dit qu'il désigne la puissance qui s'étend sur tous les élémens & sur l'univers entier. *Eique subdidit rotam, ut universitatem regere, per elementa discurrens omnia, non ignoretur.* (Lib. XIV. cap. 11.) La même raison a fait donner sans doute le même attribut à la fortune.

ROUE. Les amans malheureux faisoient tourner une *roue*, en adressant à Némésis des imprécations contre celui ou celle qui les dédaignoit. C'est ainsi que la magicienne de Théocrite souhaite (*Idyl. 2. vers. 30.*) que son amant puisse se rouler à sa porte, comme la roue qu'elle tenoit, tournoit sur son axe. Ils s'assoient aussi sur une *roue*, ou rouet, ces cordons redoutables, qui servoient aux mêmes enchantemens. Cet usage donne l'explication d'un passage de Propertius qui dit (*Eleg. 6.*):

Staminea rhombi ducitur ille rota.

Traxerunt torti magica vertigine fili.

Horace

Horace dit aussi (*lib. 1. od. 5.*)

Ingratam veneri pone superbiam ;

Ne currente retro finis eat rota.

Dans un autre endroit de Propertius (*éleg. lib. 1. 8.*) l'amour est comparé à une roue :

Omnia vertuntur, certe vertuntur amores :

Vinceris, aut vincis : hac in amore rota est.

Une pâte antique du cabinet de Stofsch vient à l'appui de ces explications. On y voit Némésis debout tenant de la main gauche son voile élevé & ayant la droite appuyée sur une roue que porte une colonne. Un petit amour tire une corde passée sur la roue, dont Némésis tient sans-doute l'autre bout. Cet emblème peut signifier selon Winckelmann, que Némésis est supérieure à l'amour, & qu'elle peut châtier son orgueil.

ROUE. Sur les médailles de *Iuceria*, de Hydruntine.

ROVECA, dans les Gaules. *ROVECA.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

Q. en or.

ROUGE (fard). Le rouge dont on faisoit usage anciennement se nommoit *purpurissus* ; sorte de vermillon préparé ; c'étoit un fard d'un très-beau rouge purpurin, dont les dames grecques & romaines se colorioient le visage. Il paroît par sa composition qu'il avoit quelque chose d'approchant de ce que nos peintres appellent *rose d'aillet*, *carnation d'aillet*, en anglois *rose-pinck*. Il étoit faite de la plus fine espèce de craie blanche, *creta argenteria*, dissoute dans une forte teinture pourpre, tirée de l'écume chaude du poisson *purpura*, du *murex*, ou à leur défaut des racines & des bois qui teignent en rouge. Quand la partie la plus crasse étoit tombée au fond du vaisseau, la liqueur quoiqu'encore épaisse, se versoit dans un autre vaisseau, & ce qui alloit au fond de cette dernière liqueur, étoit d'un beau pourpre pâle, qu'on mettoit dans des vases précieux & qu'on gardoit pour l'usage.

Cependant, malgré l'empire de la coutume, je pense comme Plaute, & je répondrais comme lui à une jeune & jolie femme, qui voudroit mettre du rouge. « Je ne vous en donnerai point : vous êtes à merveille, & vous iriez barbouiller d'une peinture grossière l'ouvrage le plus beau & le plus délicat du monde : ne faites point cette folie, vous ne pouvez employer aucun fard qui ne gâte & n'altère promptement la beauté Antiquités, Tome V.

» de votre teint. *Non dabo purpurissum, scita ut quidem, & vis novâ picturâ interpolare opus lepidissimum, nullum pigmentum debet attingere faciem, ne deturpetur.* (*D. J.*)

ROUGE (Couleur). On voit Achille dans un tableau d'Herculanum. Le siège sur lequel il est assis est couvert d'une draperie rouge, couleur qui convient aux guerriers, & qui étoit celle dont les lacédémoniens faisoient usage à la guerre. Cette draperie lui couvre en même temps la cuisse droite sur laquelle il pose la main. (*Voyez POURPRE.*)

ROUGET. Ce poisson étoit le *mullus* ou mu'et romain.

Le rouget a été le poisson le plus recherché par les anciens. On prétend qu'on le vendoit chez eux au poids de l'argent, d'où est venu le proverbe : celui qui prend le rouget ne le mange pas. Non content de prodiguer pour l'affaifonnement de ce poisson tout ce qui étoit capable de flatter le goût, ils avoient imaginé de le faire servir à un raffinement de plaisirs d'un genre singulier. On sçait que ce poisson, lorsqu'on lui a enlevé ses écailles est d'une belle couleur rouge. Les romains avoient remarqué qu'à sa mort ces couleurs s'effaçoient, en passant par une multitude de nuances successives. On servoit donc le rouget, encore vivant, enfermé dans un vase de verre, & les convives attentifs jouissoient du spectacle que leur offroit cette dégradation de couleurs, qui s'éteignoit insensiblement tandis que le poisson expiroit, & dont l'effet adouci par l'interposition du verre, avoit quelque chose de flateur encore pour l'œil. Ce fait est rapporté par Pline, (*hist. nat. l. 9. c. 17.*) & par Sénèque, (*natur. quest. l. 3. c. 17. & 18.*). Ce dernier auteur s'élève avec énergie contre ces convives voluptueux, pour qui ce n'étoit pas assez d'avoir dans le rouget de quoi satisfaire leur sensualité, s'ils n'y trouvoient d'avance de quoi repaître agréablement leurs yeux, (*oculos antequam gulam pavit.*)

La longueur du rouget est d'environ six à neuf pouces. Pline dit que son poids excède rarement deux livres. Sénèque parle d'un rouget du poids de quatre livres qui fut donné à l'empereur Tibère : & Juvenal (*sat. 4. v. 11.*) en cite un qui pesoit six livres, & que Crispin acheta pour autant de milliers de Sesterces, ce qui revient à peu près à quinze cents livres de notre monnoie. Mais ces poissons étoient de ces espèces de phénomènes qui s'écartent du cours ordinaire de la nature. Quant à ce que dit Pline d'un rouget du poids de quatre-vingt livres, qui fut pêché dans la mer rouge, ou c'est un fait imaginé à plaisir, ou il s'agissoit

de quelqu'autre poisson, que l'on aura confondu avec le rouget.

La tête & le foye du rouget étoient les parties de son corps les plus recherchées des Apicius ; mais Elagabale (*lamprid. c. 20.*) rencherit encore sur eux en se faisant servir de grands plats, remplis entièrement de barbillons de rouget.

ROULEAU, ou VOLUME. Ce que nous appelons aujourd'hui livre, se nommoit autrefois *rouleau* & *volumè*, du latin *volumen*, dont la racine est *volvare*, rouler. On ne plioit pas les feuilles pour les coudre & les lier ensemble comme on fait aujourd'hui ; mais on faisoit un *rouleau* de chaque feuille, & on les mettoit les uns sur les autres, en sorte que quelquefois une matière traitée, n'occupant qu'une feuille, celle-ci faisoit un volume, c'est ce qu'il faut entendre par ce grand nombre de *volumes* qu'on nous dit que quelques-uns des anciens ont composés, & même par cette multitude prodigieuse de *volumes* dont étoit composée la bibliothèque d'Alexandrie. Car enfin depuis l'invention de l'imprimerie, si propre à multiplier les livres, avec une promptitude infiniment plus expéditive que la diligence des anciens libraires ou copistes, & malgré la fécondité des modernes, on n'est pas encore parvenu à former une bibliothèque de 700000 *volumes*, telle qu'étoit celle d'Alexandrie. Il faut donc convenir que la plupart des volumes dont-elle étoit composée, étoient de peu de feuilles. Quant à ceux qui en contenoient davantage, afin d'empêcher que ces feuilles roulées les unes sur les autres ne s'embrouillassent, on prit la précaution de les coudre toutes ensemble & de n'en faire qu'un *rouleau*.

ROULEAU, dans la main des empereurs & des consuls du Bas-Empire. Dès le temps d'Anastase, on trouve les empereurs représentés sur des médailles, tenant dans leurs mains un *rouleau* long & étroit. Les antiquaires en ont fort long-temps cherché la cause ; les uns ont cru que c'étoit un *rouleau* de papiers, de mémoires, de requêtes, &c. que l'on présentoit aux princes, ou quelque chose de semblable ; d'autres ont cru que c'étoit un mouchoir plissé, que les personnes qui présidoient aux jeux, faisoient voltiger pour avertir de commencer ; d'autres que c'étoit un petit sac de poudre ou de cendres que l'on présentoit à l'empereur dans la cérémonie de son couronnement & que l'on appelloit *akakia* qui signifie que le moyen de conserver leur innocence, étoit de penser qu'ils n'étoient que poussière. Voyez *ΑΚΑΚΙΑ*.

Il est bien plus simple de penser que cet ornement n'est que le rouleau, nommé *mappa*, que le principal magistrat élévoit en l'air, comme nous

l'avons remarqué au mot DIPTIQUE, Voyez aussi MAPPAIRE.

ROULEAU de Mercure & de Persée. Voyez PRINTEMS.

ROVU, dans les Gaules ROVV.

Les médailles autonommes de cette ville sont :

RRR. en bronze. Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

ROUX. Cette couleur étoit fort estimée des anciens ; peut-être à cause de sa ressemblance avec le blond. Les grecs & les romains portèrent souvent des noms qui faisoient allusion à la couleur rousse. *Pyrrhus* chez les grecs, *Rufus*, *Rufinus*, chez les latins. Les hommes ont souvent attaché à la rareté le caractère de la beauté, & des peuples dont la chevelure étoit ordinairement brune ou noire, devoient estimer les cheveux blonds, & les roux qui sont l'excès des blonds.

La couleur rousse est appelée *bæticus color* par les écrivains latins, parce que la toison des troupeaux de la Bœtique étoit rousse. Martial (*lib. 5. 38. 7.*) la compare à la chevelure des germains & au poil du rat des champs, *nitela*.

Qua crine vincit bæticæ gregis vellus,

Rhenique nodos, aureamque nitellam.

RVBELLIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

R. en bronze.

Le surnom de cette famille est BLANDUS.

RUBETA. Ce mot désigne un poison tiré en partie du suc de la grenouille vénéneuse. Juvenal (*Sat. 1. vers 69 & 70.*) parle d'une dame romaine qui mêloit cette espèce de poison au vin qu'elle présentoit à son mari.

Occurrit matrona potens, quæ molle calenum,

Porreçtura viro miscet sũtiente rubetam. (D. J.)

RUBI, petite ville d'Italie dans la Pouille l'itinéraire d'Antonin le met sur la route d'Equotorium à Hydrume, entre *Canisium* & *Budunte* à 20 milles de la première de ces places & 11 milles de la seconde. C'est de cette ville dont parle Horace (*l. 1 Sat. 5.*)

Inde Rubos fessi pervenimus. Ut pote longum,

Carpentes iter, & factum corruptius imbrî.

» Nous eûmes assez de peine à gagner *Rubi*,
 » où nous arrivâmes fort fatigués ; car outre que
 » nous avions fait une grande traite, la pluie
 » avoit extrêmement gâté les chemins. » La
 journée d'Horace avoit été de vingt milles pour
 se rendre à *Rubi*.

Il croissoit particulièrement dans le territoire
 de cette ville une espèce de petit osier très-souple
 & très-délié dont on faisoit des corbeilles. Virgile
 (*Georg. l. v. 256.*) en a parlé, *nunc facilis rubicâ*
textatur fscina virgâ. (*D. J.*)

RUBICON, rivière d'Italie dans la Romagne,
 aux confins de la Gaule Cisalpine, qui la séparoit
 de l'Italie, comme nous l'apprennent Cicéron
 (*Philipp. VI. c. iij.*) & Lucain, (*L. 1. 2. 213.*)
 Le premier a dit : *Flumen rubiconem cui finis est*
Gallia.

* Cette rivière que l'on nomme aujourd'hui
Pisatello selon Leander, est petite, mais très-
 fameuse dans l'histoire. Il n'étoit pas permis aux
 soldats romains & moins encore à leurs chefs, au
 retour d'une expédition militaire, de passer cette
 rivière avec leurs armes, sans le consentement du
 sénat & du peuple romain ; autrement ils étoient
 tenus pour ennemis de la république, comme le
 porte l'inscription qui étoit à la tête du pont de
 cette rivière, & que l'on a trouvée enterrée sur
 le bord de cette même rivière.

Le cardinal Bivarola, alors légat de la Romagne
 fit placer convenablement au même endroit le
 marbre sur lequel est gravée cette inscription :
 voici ce qu'elle porte : *JUSSU. MANDATUVE. P.*
R. COS. IMP. TRIB. MIL. TIRON. COMMILITON.
ARMA. QUIQUIS. ES. MANIPULARIÆVE. CENTU-
RIO. TURMÆVE. LEGIONARIÆ. HIC. SISTITO. VEXIL-
LUM. SINITO. ARMA. DEPOSITO. NEC. CITRA.
HUNC. AMNEM. SIGNA. DUCTUM. EXERCITUM.
COMMEATUMVE. TRADUCITO. SI. QVIS. ERGO.
HUJUSCE. JUSSIONIS. ADVERSUS. PRÆCEPTA. IE-
RIT. FECERITVE. ADJUDICATUS. EST. HOSTIS. P.
R. AC. SI. CONTRA. PATRIAM. ARMA. TULERIT.
PENATESQUE. EX. SACRIS. PENETRALIBUS. AS-
PORTAVERIT. S. P. Q. R. SANCTIO. PLEBESCITI.
S. VE. CONSULTI. ULTRA. HOS. FINES. ARMA.
AC. SIGNA. PROFERRE. LICEAT. NEMINI. Malgré
 le dessein que César avoit conçu d'asservir sa patrie,
 quand il se vit à son retour des Gaules au bord
 du *Rubicon*, avec son année, dit Suétone, il
 hésita quelque temps, s'il le passeroit ou non.

RUBIGO. Voyez. ROBIGO.

RUBIGALES. Voyez. ROBIGALES.

RVBIGINIS Lucus, bois situé près de la porte
 Viminale, dédié à la déesse *Robigo*. C'est là que

l'on brûloit pendant les *roligares*, les entrailles du
 chiea & de la brebis que l'on avoit immolés.
 Ovide en parle dans ses fastes (4. 707.) :

Flamen in antiqua lucum rubiginis ibat,

Extâ canis flammis, extâ daturus ovis.

RUBIS, chez les romains, *carbunculus*, petit
 charbon embrasé, & de même en grec, *ἀν-*
τράξ.

Si Pline en est cru (livre XXXVII, ch. VII.)
 les anciens ont peu gravé sur le rubis, parce qu'il
 le croyoient trop difficile à entamer, & parce
 que selon eux, il emportoit avec lui une partie
 de la cire lorsqu'on vouloit s'en servir à cacheter.
 Ils avoient de plus cette fausse prétention, qu'étant
 posée sur la cire, cette pierre par sa seule approche
 étoit capable de la faire fondre. Le nom du *rubis*,
 tant en grec qu'en latin, a pu faire admettre en
 lui une qualité qui n'y fut jamais : & combien
 voyons nous tous les jours de choses, auxquelles
 on a la foiblesse d'attribuer des propriétés, par
 une raison de conformité de nom, ou à cause
 d'une certaine ressemblance de figure avec les
 choses mêmes auxquelles on veut les appliquer !
 Ce seroit perdre le temps, que de s'amuser à
 relever de pareilles puérités. Il faut plutôt croire
 que le *rubis* étoit négligé par les anciens graveurs,
 comme il l'est encore, à cause de sa trop grande
 dureté, & que la gravure, quelque belle qu'elle
 eût pu être, n'auroit servi qu'à lui faire perdre
 de son prix & même à le défigurer.

RUBRIA, famille romaine dont on a des
 médailles :

R. en argent.

Q. en or.

RR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Dossenys*.

Goltzius en a publié quelques médailles in-
 connues depuis lui.

RUDÉRATION. Ce mot est employé par Vi-
 truve, pour signifier un pavement fait avec du
 cailloutage ou de petites pierres.

Pour faire une bonne *rudération*, il faut com-
 mencer par bien battre la terre, afin que le
 pavement soit ferme & ne rompe pas.

Alors on étend dessus un lit de petites pierres,
 qu'on lie avec du mortier fait de chaux & de
 sable, que Vitruve appelle *statumen*.

Si le sable est nouveau, il doit être en pro-

portion avec la chaux, comme 3 est à 1; s'il a été tiré des démolitions de vieux pavés ou de vieilles murailles, il doit être comme 5 est à 2.

Daviler observe que Vitruve emploie aussi le mot de *rudération* pour toutes sortes de maçonnerie grossière, & singulièrement celle d'un mur.

RUDIAIRE, nom d'un gladiateur renvoyé avec honneur, après avoir donné des preuves multipliées de force & d'adresse dans les spectacles de l'amphithéâtre. On lui remettoit pour marque de son congé un fleuret de bois, appelé *rudis*, d'où lui vint le nom de *rudarius*.

Ces gladiateurs ne pouvoient plus être forcés à combattre; cependant on en voyoit tous les jours qui, pour de l'argent, retournoient dans l'arène & s'exposoient encore aux mêmes dangers. Suétone nous apprend que Tibère donna deux combats de gladiateurs au peuple, l'un en l'honneur de son père, & l'autre en l'honneur de son aïeul Drusus; le premier dans la place romaine, & le second dans l'amphithéâtre, où il trouva le moyen de faire paroître des gladiateurs qui avoient eu leur congé, *rudarios*, & à chacun desquels il promit cent mille sesterces de récompense, c'est-à-dire, plus de vingt mille livres de notre monnaie actuelle. (*D. J.*)

RUDIS, épée de bois dont les gladiateurs avoient coutume de se servir quand ils s'exerçoient. Après avoir servi quelque temps dans l'arène on leur donnoit leur congé, & la marque de ce congé, étoit l'épée de bois qui leur étoit remise par l'éditeur des jeux, ou par le maître des gladiateurs; l'effet de cette récompense étoit que les gladiateurs qui l'avoient méritée, & qui étoient en même temps congédiés, obtenoient leur liberté. Mais ceci ne regardoit que les gladiateurs volontaires; car ceux qui étoient esclaves ne se trouvoient pas libres par ce congé, & ils étoient seulement dispensés de combattre. Pour obtenir leur entier affranchissement, il falloit de plus recevoir le *pileus* de la main du préteur.

RUES des romains. « Nous allâmes, dit Winkelmann, dans la principale rue de Pompéï, laquelle étoit pavée de lave dont la nature n'étoit point connue des anciens, qui jugeoient néanmoins par quelques morceaux de tuf trouvés autour du Vésuve, que cette montagne avoit dû jeter anciennement du feu. L'on trouve ce tuf employé aux bâtimens de Pompéï. Les anciens ne possédoient pas l'art d'observer, ce qui leur a fait négliger les plus belles découvertes. Les rues de l'ancien Herculanium sont de même pavées de lave. »

C'est à la porte de Pompéï vers l'*Album* que conduit la rue pavée, dont ont déjà découvert & déblayé une grande partie. Elle a vingt-cinq palmes romaines de large, (environ seize pieds huit pouces) avec des trottoirs de pierre de taille des deux côtés, pour les piétons, chacun de six palmes & demi de large, (environ quatre pieds.) lesquels conduisent aux deux arcades de côte de la porte. Le pavé de cette rue a beaucoup souffert par le *charriage*, c'est-à-dire qu'on voit une profonde ornière, dans les grosses pierres exactement jointes ensemble. Ces pierres sont une véritable lave du Vésuve, que les anciens ont employée sans en connoître la nature.

RUFVS, surnom des familles *AVRELIA*, *CORDIA*, *EGNATIA*, *LUCILIA*, *MESCINIA*, *MINVTIA*, *PLAVTIA*, *POMPEIA*, *POMPONIA*, *SALVIA*, *SULPICIA*, *TARIA*, *TITIA*, *VALGIA*, *VARIA*.

RUFUS. Voyez. *ROUX*.

RUGÆ. Voyez. *PLIS*.

RULLUS, surnom de la famille *SERVILIA*.

RUMA. Voyez *RUMIA*.

RUMENTUM, dans le jargon arugual désignoit une interruption dans l'exercice des augures.

RUMIA, **RUMILIA**, **RUMINA**, **RUMA**. Ces noms viennent de *ruma*, qui en vieux latin, signifie mammelle. Cette déesse présidoit à la nourriture des petits enfans, avoit soin de les faire tetter. Quand on lui offroit des sacrifices, on répandoit du lait sur les victimes. Sa statue représentoit une femme qui tenoit un petit enfant, & qui avoit une mammelle découverte pour le faire tetter. Le sein des filles & des femmes étoit sous sa protection.

Sur une pâte de verre de la collection de Stosch, on voit Nurcia, ou Norcia, représentée sous la figure d'une femme qui allaite un enfant. Les (*Gori. mus. etr. tom. 1. tab. IV.*) Etrusques rendoient un culte particulier à cette déesse, & ils la regardoient (*Martian. Capel. Nupt. l. 1. p. 17.*) comme la même divinité que la fortune & Némésis. Mais cette gravure n'étant pas de manière étrusque, on diroit plutôt que c'est ici probablement la déesse (*Maffii. gem. t. III. tav. LXXV.*) *Rumilia*, qui avoit le soin des petits enfans, de même que Nurcia.

RUMINAL. Nom qu'on donnoit au figuier; sous lequel la louve allaita Remus & Romulus. Ce mot à la même étymologie que *Rumia*.

RUMON, ancien nom du Tibre. Servius en expliquant le 62^e. vers du 8^e. livre de l'Énéide, dit : *Hoc est Tiberini, fluminis proprium, adeo ut ab antiquis rumon dictus sit, quasi ripas ruminans & exedens : in sacris etiam ferræ dicebatur.*

RUNCINA, déesse qu'on invoquoit quand il falloit faucher les bleds, (De *runcare*, couper, emporter.)

RUNIQUES ou **RUNES** (*CARACTÈRES.*) C'est ainsi qu'on nomme des caractères très-différens de tous ceux qui nous sont connus, appartenant à une langue que l'on croit être la celtique. On les trouve gravés sur des rochers, sur des pierres, & sur des bâtons, dans les pays septentrionaux de l'Europe, c'est-à-dire, en Dannemark, en Suède, en Norwege, & même dans la partie la plus septentrionale de la Tartarie.

Le mot *rune* ou *runor*, vient, dit-on, d'un mot de l'ancienne langue gothique, qui signifie, *couper, zailer*. Quelques savans croient que les caractères *runiques* n'ont été connus dans le nord, que lorsque l'évangile fut apporté aux peuples qui habitoient ces contrées. Quelques uns même croient que les *runes* ne sont que les caractères romains mal placés. L'histoire romaine nous apprend que sous l'empereur Valens, un évêque des goths établis dans la Thrace & la Mesie, nommé *Ulphilas*, traduisit la bible en langue gothique, & l'écrivit en caractères *runiques*; cela a fait que quelques uns ont cru que c'étoit cet évêque qui avoit été l'inventeur de ces caractères. Mallet présume qu'*Ulphilas* n'a fait qu'ajouter quelques nouveaux caractères à l'alphabet *runique*, déjà connu des goths. Cet alphabet n'étoit composé que de seize lettres; par conséquent il ne pouvoit rendre plusieurs sons étrangers à la langue gothique, qui devoient se trouver dans l'ouvrage d'*Ulphilas*. Il est certain, suivant la remarque du même auteur, que toutes les chroniques & les poésies du nord s'accordent à attribuer aux *runes* une antiquité très-reculée. Suivant ces monumens, c'est *Odin*, le conquérant, le législateur, & le dieu de ces peuples septentrionaux, qui leur avoit donné ces caractères apportés vraisemblablement par lui, de la Scythie sa patrie; aussi trouve-t-on parmi les titres de ce dieu celui d'inventeur des *runes*. D'ailleurs on a plusieurs monumens qui prouvent que des rois payens du nord ont fait usage des *runes*; dans la Blekingie, province de Suède, on voit un chemin taillé dans le roc, ou l'on trouve divers caractères *runiques* qui ont été tracés par le roi *Harald-Hildetand*, qui étoit payen, & qui régnoit au commencement du septième siècle, c'est-à-dire, longtems avant que l'évangile fut porté dans ces contrées.

Les peuples grossiers du nord n'eurent pas de

peine à se persuader qu'il y avoit quelque chose de surnaturel ou de magique dans l'écriture qui leur avoit été apportée par *Odin*; peut-être même *Odin* leur fit-il entendre qu'il opéroit des prodiges par son secours. On distingua dès lors plusieurs espèces de *runes*; il y en avoit de nuisibles que l'on nommoit *runes amères*, on les employoit lorsqu'on vouloit faire du mal. Les *runes secourables* détournoient les accidens, les *runes victorieuses* procuroient la victoire à ceux qui en faisoient usage, les *runes médicinales*, guérissent des maladies, on les gravoit sur des feuilles d'arbres. Enfin il y avoit des *runes* propres à éviter les naufrages, à soulager les femmes en travail, à préserver des empoisonnemens, à se rendre une belle favorable. Mais une faute d'orthographe étoit de la dernière conséquence, elle exposoit une maîtresse à quelque maladie dangereuse, à laquelle on ne pouvoit remédier que par d'autres *runes* écrites avec la dernière exactitude. Ces *runes* au reste ne différoient que par les cérémonies qu'on observoit en les écrivant, par la matière sur laquelle on les traçoit, par l'endroit où on les exposoit, par la manière dont on arrangeoit les lignes, soit en cercle, soit en serpentant, soit en triangle, &c. Sur quoi *Maltet* observe avec beaucoup de raison, que la magie opère des prodiges chez toutes les nations qui y croient.

Les caractères *runiques* furent aussi employés à des usages plus raisonnables & moins superstitieux; on s'en servoit pour écrire des lettres & pour graver des inscriptions & des épitaphes. On a remarqué que les plus anciennes de ces inscriptions sont les mieux gravées. Il est rare d'en trouver qui soient écrites de la droite à la gauche; mais on en rencontre assez communement qui sont écrites de haut en bas sur une même ligne, à la manière des chinois.

De tous les monumens écrits en caractères *runiques*, il n'y en a point qui se soient mieux conservés que ceux qui ont été gravés sur des rochers; cependant on traçoit aussi ces caractères sur des écorces de bouleau, sur des peaux préparées, sur des bâtons de bois poli, sur des planches, &c. On a trouvé des bâtons chargés de caractères *runiques*, qui n'étoient autre chose que des espèces d'almanachs. L'usage de ces caractères s'est maintenu dans le nord long-tems après que le christianisme y eut été embrassé, l'on assure même que l'on s'en sert encore parmi les montagnards d'une province de Suède. (*Voyez l'introduction à l'histoire du Dannemarck, de Mallet.*)

On a trouvé dans la *Helsingée*, province du nord de la Suède, plusieurs monumens chargés de caractères qui diffèrent considérablement des *runes* ordinaires. Ces caractères ont été déchiffrés par *Magnus Celsus*, professeur en astronomie

dans l'université d'Upsal, qui a découvert que l'alphabet de ces *runes* de Helsingie étoit aussi composé de seize lettres. Ce sont des traits ou des lignes courbes qui, quoique d'ailleurs parfaitement semblables, ont des sons différens, suivant la manière dont elles sont disposées, soit perpendiculairement, soit en diagonale. On ne peut décider si les *runes* ordinaires ont donné naissance aux caractères d'Helsingie, ou si ce sont ces derniers dont on a dérivé les *runes* ordinaires. Celsius croyoit que ces caractères ont été dérivés des lettres grecques ou romaines; ce qui n'est guère probable, vu que les grecs ni les romains n'ont pénétré dans ces pays septentrionaux. Le même auteur remarque qu'il n'y a point de caractère qui ressemble plus à ces *runes*, que ceux que l'on trouve encore dans les inscriptions qui accompagnent les ruines de Persépolis ou de Tchelninar en Perse V. les *Transactions philosophiques*, n°. 445, où l'on trouvera l'alphabet des *runes* de Helsingie, donné par Celsius.

» A quatre ou cinq lettres près, disent les bénédictins, auteurs de la nouvelle diplomatique, l'écriture *runique* ne semble guère pouvoir se rapporter à celle des autres peuples; quand on ne l'envisage que dans ses caractères les plus communs, ou même dans quelques alphabets détachés. Mais si l'on réunit tous ceux qu'on peut tirer des divers monumens antiques, alors leur conformité avec les lettres grecques, & encore plus avec les latines, se manifeste si clairement, qu'à peine peut-on montrer une seule lettre de l'alphabet *runique* qui soit absolument étrangère aux unes & aux autres. Nous disons une lettre, & non pas un caractère ou une figure. Chaque lettre en effet de l'alphabet *runique* se trouvant extrêmement diversifiée par le nombre des différentes figures qu'elle prend; il s'en rencontre toujours quelques unes dont la ressemblance avec les grecques & les latines ne sauroit être contestée. Cette ressemblance de lettres *runiques* s'étend jusqu'aux caractères des anciens étrusques, espagnols & gaulois. »

« Sans se rendre garant des fables débitées sur l'antiquité de l'écriture *runique*, & supposant qu'elle ne vienne pas immédiatement de la grecque ou du la latine, on pourroit peut-être raisonner, au sujet des nations septentrionales, comme le président Bouhier au sujet des Pélasges. »

« Si l'amour de la patrie fait excéder certains écrivains dans l'antiquité qu'ils prêtent aux caractères du Nord, ceux qui nient, qu'on y ait usé d'aucune écriture avant l'établissement du christianisme, ne paroissent pas assez en garde contre l'extrémité contraire. Hickes dont le té-

moignage seul en vaut plusieurs autres sur cette matière, atteste, qu'il existe un nombre considérable de monumens en écriture *runique*, dont quelques-uns précèdent l'établissement de la religion chrétienne dans le nord, & quelques autres touchent de près à cette époque. Il n'en est pas moins vrai, que divers peuples de ces climats, & de l'Allemagne en particulier, ne faisoient aucun usage des lettres avant qu'ils eussent embrassé le christianisme. »

« On rapporte, dit Aélien, l. 8 c. 6, qu'aucuns » des anciens thraces n'étoient instruits des lettres. » L'usage même en est regardé comme une chose » très-honteuse par tous les barbares qui habitent » l'Europe. Mais on dit que ceux d'Asie ne font » nulle difficulté de s'en servir. » Aélien, dont nous citons les propres termes, vivoit au second siècle, temps auquel on connoissoit les barbares d'Allemagne; mais on peut douter, si les peuples de la Suède & de la Norvège étoient alors bien connus des grecs & des romains. »

» C'est prendre un parti raisonnable, que de faire remonter avec certains auteurs l'usage des lettres dans le nord au IV^e. siècle, ou même au temps, où ces nations commencèrent à lier quelque sorte de commerce avec les romains. Mais cette opinion ne résout pas encore toutes les difficultés. On a par exemple bien de la peine à concevoir, comment plusieurs caractères, renfermés dans l'alphabet *runique*, ont si prodigieusement changé de figure dans un assez petit nombre de siècles, en supposant que ces lettres vinssent des grecques ou des romaines. Il pourroit se faire que les barbares étant devenus chrétiens aient abandonné pendant long-temps aux clercs l'étude des lettres; de même lorsqu'ils étoient encore payens, quelques uns de ces peuples s'en déchargeoient également sur les ministres de leur religion. D'ailleurs les grecs & les romains ont souvent négligé de connoître toute littérature qu'ils ne pouvoient comprendre, & ils trouvoient plus court de la mépriser, que de l'approfondir. »

» Au milieu des alphabets *runiques*, on en remarque, dont les lettres peuvent passer pour communes, ou pour être beaucoup plus fréquentes que les autres. Elles naissent toutes de l'I où de la ligne perpendiculaire. A ce trait si quelqu'un croit saisir la marque de la simplicité primitive des plus anciens caractères, un autre s'imaginera peut-être découvrir la preuve d'une écriture inventée après coup. Mais de part & d'autre on se tromperoit également. »

» L'alphabet normand, selon Bède, publié par Wormius, ne ressemble presque point à celui

qu'on voit dans le beau manuscrit de 1240 de la Bibliothèque nationale de France. L'un & l'autre contiennent peu de caractères que l'alphabet runique n'eût déjà tiré d'ailleurs. Outre celui des normans, les scythes, les gètes & les massagètes avoient aussi le leur. Chacun de ces alphabets offre un nombre de lettres évidemment runiques, & de l'espèce la plus commune; mais ils ont aussi des caractères qui les distinguent les uns des autres. On n'en doit pas inférer que les derniers ne font pas de véritables runes; car combien d'alphabets intitulés runiques dans les anciens manuscrits, où l'on ne laisse pas d'observer de semblables traits de conformité & de difformité? »

RUPILIA, famille romaine dont on n'a de médailles que dans Goltzius.

RURALES. Voyez **LARES**.

RUSCINO, dans la Gaule Narbonnaise.

COL. RUS. *Colonia Rusfino*.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste.

RUSINA ou **RUTINA**, déesse qui présidoit aux champs. (Son nom étoit dérivé de *rus*, champ).

RUSOR, dieu qui avoit la même origine & le même département que *Rusina*.

RUSMA, nom donné par les peuples orientaux à cette substance que les grecs ont nommée *sofy*. Voyez **SORY**.

Le *rusma* est une sorte de vitriol dont on se sert pour dépilatoire en le mêlant avec de la chaux. Boyle rapporte qu'après avoir pulvérisé du *rusma* & de la pierre de chaux vive, en parties égales, il les laissa fondre pendant un peu de temps dans l'eau; ils y formèrent une pâte fort douce qu'il appliqua sur une partie du corps couverte de poil. Au bout d'environ trois minutes, il frotta cette partie avec un linge mouillé, & il trouva le poil enlevé jusque dans les racines, sans que cette partie en eût souffert le moindre inconvénient.

L'usage des dépilatoires est fort ancien. Il est certain que les courtisanes grecques & romaines s'en servoient, & c'est une des principales raisons pour lesquelles on n'aperçoit point aux statues antiques ce voile que la pudeur de la nature a placé aux parties déshonnêtes. Ces femmes servoient de modèles à l'artiste qui les représentoit telles qu'elles se monstroient à lui.

Ajoutez à ce motif celui de conserver la beauté d'un contour ondulant & sinueux qu'une touffe ou tache isolée n'interrompoit point dans son cours d'une des aînes à l'autre. L'habitude de s'épiler avoit pour causes la propreté si essentielle aux femmes, la chaleur du climat, & peut-être la commodité du plaisir & la volupté des regards. (D. J.)

RUSSEUS color, couleur rousse foncée, ou brune. Les soldats romains portoient, du temps des consuls, des tuniques de cette couleur, (*Isidor. 19. 22.*) afin que le sang parût moins en coulant sur une teinte aussi foncée. Silius Italicus en donne cette raison (3. 236):

..... & rubra velamine vestis

Ars erat in pugna fusum occuluisse colorem.

RUSTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argente.

O. en bronze.

O. en or.

RUSTICELIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

RUSTIQUES (DIEUX). Les dieux rustiques des Romains étoient les dieux de la campagne, & qui présidoient à l'agriculture. On distinguoit les dieux rustiques en grands & en petits. Les grands dieux étoient Jupiter, la Terre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Venus, Flore, Minerve, &c. Les petits dieux étoient Faune, Palès, Pomone, Sylvain, Vertumne, Priape, & sur tous les autres le dieu Pan. Quelques modernes y joignent aussi les Faunes, les Silènes & les Nymphes. (D. J.)

RUSTICUS, furnom de la famille *AVFIDIA*.

RUTILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le furnom de cette famille est *Luvus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

RUTILUS, furnom de la famille *VER-*
SINIA.

RUTUMENIA ou *RATUMENA*, ancienne
porte de Rome, ainsi nommée d'un cocher dont
parle Plutarque, qui ayant remporté la victoire
à la course des chevaux, depuis Veies jusqu'à
Rome, entra triomphant par cette porte.

RYPÆ, dans l'Achaïe. *PY. & PUF.*

M. Combe attribue à cette ville une médaille
de bronze autonome de Hunter, sur laquelle
on voit les lettres ci-dessus, avec une femme
debout, tenant une patère & une corne d'a-
bondance. Il est en cela d'accord avec MM. Pel-
lerin & Eckhel, qui en ont publié de la même
ville.



S.

Σ, □, c. LA forme ronde, carrée ou oblique du *sigma*, ne prouve rien pour l'antiquité d'un monument. On trouve en effet ces différentes formes employées à-la-fois sur la même médaille d'Ancyre, & sur la même de Nicée en Bithynie. Les médailles de Syracuse & d'Aphrodisias en Carie nous offrent quelque chose de plus frappant ; ce sont les diverses formes de *sigma* employées dans le même mot : ΣΥΡΑΚΟΙΩΝ & □ΟΑΙΜΙΑC.

Les deux *sigma* sont employés indifféremment dans le *Psephisme* de Géla, gravé long-temps avant Agathocle.

Le *sigma* rond ou carré est, selon Potters, celui qui ressemble à l'arc des scythes.

Spanheim blame Huet & d'autres écrivains de ce qu'ils ont cru le *sigma* en forme de □ ou de c plus ancien que celui-ci Σ. On voit néanmoins le premier dans une des inscriptions lacédémoniennes de Fourmont (*Acad. des Inscrip.* 26. p. 101.), & l'on ne connoit aucun Σ du même âge. Ce dernier fut à la vérité formé sur un *sigma* plus ancien, & dont la figure approchoit de la lettre Z, ou de l'épifémon 4. Le Σ fut employé communément depuis 400 ans avant l'ère vulgaire jusqu'à l'empire de Domitien. Il parut moins fréquemment dans la suite. Le □, ou *sigma* carré devint à la mode pour lors, & on l'employa un peu de temps avant le règne d'Auguste. On le voit aussi sur plusieurs têtes de philosophes en marbre, qui n'ont été faites que long-temps après la mort de ceux qu'elles représentent. (*Voyez* ARC.)

«L'usage d'employer le Z au lieu de l'S, étoit devenu si commun chez les grecs, disent les bénédictins, auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, que Lucien fait le procès au premier, pour avoir empiété sur le terrain de l'autre. Les mêmes entreprises avoient lieu chez les latins, sans nulle réclamation. Le domaine du Z y étoit sans doute trop étroit, pour que l'S pût se venger par de semblables usurpations ; mais elle fut bien se dédommager, en lui volant jusqu'à sa figure. Vous croyez souvent voir (On en découvre jusqu'en Orient sur les médailles de la fin du septième siècle, ou des premières années du suivant.) un Z, & c'est une S véritable. Cette dernière fut aussi quelquefois travestie en G. Nous en trouvons des exemples & dans l'ineffimable manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, où sont renfermées les épîtres de saint Antiquités, Tome V.

Paul, & dans le beau Saint-Prudence de la bibliothèque nationale de France, fol. 41. Plusieurs inscriptions constatent l'usage du C pour l'S. C'étoit apparemment à l'imitation des grecs, de qui cette lettre avoit peut-être été empruntée ».

» Mabilion croyoit que l'S avoit eu un son équivalent à la syllabe *his*. De-là *spania*, *storia*, *storialiter*, pour *Hispania*, *historia*, *historialiter*, répétés plusieurs fois dans de très-anciens manuscrits de saint Isidore. Il suppose donc qu'on prononçoit ces mots, comme s'ils eussent été écrits *historia*, *Hispania*. Il auroit pu ajouter, qu'on trouve dans le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, n. 663 en lettres d'or sur du vélin pourpre, *Scarioth* & *Scariothes* pour *Iscarioth* & *Iscariothes*, & dans le manuscrit 960. quelquefois *ste* pour *iste*. Mais faudra-t-il dire que l'S avoit aussi le son de la syllabe *in*, parce qu'on écrivoit *strumenta* pour *instrumenta* ? Attribuons plutôt ce retranchement de syllabes, tant dans l'écriture que dans la prononciation, à la barbarie des siècles ; ou plutôt avouons que plusieurs de ces prétendues lettres ou syllabes supprimées avoient été ajoutées après coup. On a dit *Pania*, *Spania*, *struo*, *strumenta*, avant que de dire *Hispania*, *instruo*, *instrumenta*. Est-il étonnant que l'ancien usage se soit conservé dans quelques provinces ? »

» Si la lettre eût été prononcée ordinairement *his*, les manuscrits & les diplômes offriroient beaucoup de mots où la syllabe *hi* précéderoit l'S. Quand on dicte un discours, l'écrivain peu habile rend communément plutôt la prononciation que l'orthographe. Or, on pourroit lire grand nombre de manuscrits & de diplômes, sans jamais rencontrer de *hi* à la tête des S regardées comme initiales. On ne sauroit nier cependant que cette prononciation d'*is* pour S n'eût fait des progrès, non-seulement en Espagne, mais en Italie & à Rome même. Buonarotti prouve par plusieurs inscriptions du Bas-Empire, qu'on a quelquefois écrit *Istephanus* pour *Stephanus*, *iscalpi* pour *iscalpi*, *isteit* pour *stetit*, *ispes* pour *stes*, *ismaragdus* pour *smaragdus*. Voilà sans doute beaucoup de preuves de la prononciation *is* pour s, lorsqu'elle étoit initiale d'un mot, & suivie au moins d'une autre consonne. Il ne s'ensuit pas toutefois que cette manière de prononcer ait été générale en aucun pays. Les manuscrits de Saint-Germain 12 & 13 renferment le grand

dictionnaire latin en caractères lombardiques, qu'on prétend être de la main d'Anfiteubus, évêque Goth, offrent dans le corps du livre plusieurs exemples de pareilles S écrites par *is*, comme *istupent* par *stupent*. Mais jamais on ne voit paroître ces irrégularités aux endroits où l'S observe l'ordre alphabétique. Ce sont toujours *sc*, *sm*, *sp*, *sq*, *st*. Il est pourtant vrai qu'à la lettre J, ce dictionnaire offre plusieurs exemples de l'addition de cette voyelle devant l'S suivie d'une consonne, & quelques-unes de l'*in* dans la même position. Au reste, la prononciation *is* pour S n'a jamais lieu, qu'en raison du concours des consonnes, au commencement d'un mot. Peut-être même faut-il plutôt la rejeter sur des caprices particuliers, que sur aucun usage universel ou national ».

» Comme l'S de l'alphabet se prononçoit *esse* ou *os*, il n'est pas rare que l'e soit mis avant cette lettre. De-là tant de mots de la basse latinité, des langues vulgaires & sur-tout de la nôtre, qui commencent ou qui commencèrent par *es*, quoique dérivés de locutions latines, dont l'S étoit la première lettre. De-là *escrire* de *scribere*, *estang* de *stagnum*, *escole* de *stola*, *escole* de *stella*, *escole* de *schola*, & tant d'autres ».

Les latins ajoutoient ST au commencement de certains mots, *statam* pour *latam*, *stocum* pour *locum*, *stivem* pour *litem*, &c. Tantôt ils inséroient l'S sans nécessité avant les lettres M & N, & ils écrivoient *casinæna* pour *camæna*, *pæstui* pour *pæstui*. Tantôt, au contraire, ils affectoient de s'en passer dans les mots où elle est plus nécessaire, comme dans *dignus*, *omnibus*, qu'ils écrivoient *dignû*, *omnibû*. Quelquefois ils la changeoient en T, à l'imitation des grecs, *mertare* pour *mersare*; ils l'employoient aussi à la place du C & du G.

La lettre S se trouve dans plusieurs abréviations des romains, dont je me contenterai d'indiquer ici celles qui se trouvent le plus fréquemment dans les livres classiques. S. veut dire assez souvent *Servius*; S. C., *senatus-consultum*; S. D., *salutem dicit*, sur-tout aux inscriptions des lettres; S. P. D., *salutem plurimam dicit*; SEMP., *Sempronius*; SEPT., *Septimius*; SER., *Servilius*; SEXT., *Sextus*; SEV., *Severus*; SP., *Spurius*; S. P. Q. R., *senatus populusque romanus*; S., *semis*.

Lorsque l'S suit un nom propre, il désigne dans les inscriptions un esclave: AUG. N. S. *Augusti nostri servus*.

S étoit un caractère numéral qui valoit *sept*.

Les bénédictins, auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, ont divisé en six séries toutes les S des marbres, des médailles & des manuscrits (Tom. II. pag. 329.).

La première grande série de l'S, anguleuse dans

la plupart de ses caractères, précède & suit de près la première année de l'ère vulgaire. Un petit nombre de figures de la troisième & huitième sous-séries peut descendre jusqu'au neuvième siècle. 1°. sous-série à deux angles opposés, 2°. en Σ , 3°. à trois pièces détachées, &c. 4°. en Z, 5°. en broche, &c., 6°. angles aigus aux deux bouts, 7°. S en s, 8°. en G droits à queue, 9°. renversés.

La deuxième série en forme de minuscule, anguleuse, s'étend depuis le deuxième siècle jusqu'au dixième; 1°. de C aigu ou carré, 2°. angle obtus, &c., 3°. plus approchant du droit, 4°. tirant sur la forme de faulx, 5°. en Γ , à haste courbe, 6°. en y, 7°. en s antiques cursives, 8°. modernes.

La troisième série reçoit les S peu courbées, au moins d'un côté, & dure jusqu'au huitième siècle; 1°. haut & bas, 2°. recourbées en-dessous, 3°. en E, 4°. presque sans courbure, 5°. ligne supérieure oblique, 6°. en s'abaissant, 7°. s cursives, 8°. allongées sans nœud, 9°. presque toujours fermées ou nouées par les bouts.

La quatrième série est consacrée aux S ordinaires; 1°. aux extrémités rondes, 2°. extension superflue au bout, après un nœud, 3°. sans nœud, 4°. tranchées exactement, 5°. en courbe allongée par le haut, 6°. non tranchées.

La cinquième, pleine d'anomalies, ressortit au moyen âge; 1°. S contournées, 2°. couchées, renversées, 3°. en G à queue, 4°. en C, 5°. en Z à rebours, 6°. en Z, 7°. en pièces détachées.

La sixième est presque entièrement livrée au bas gothique; 1°. extension bizarre, 2°. en S écartées, 3°. closes par un bout, 4°. par les deux, 5°. en B, 6°. en p ou q, 7°. s gothiques ou anguleuses majuscules, 8°. minuscules.

SAA, mesure de capacité en usage dans l'Asie & l'Égypte. Voyez MODIOS.

SABAJA, boisson faite avec du froment, espèce de bière dont on faisoit un grand usage en Illyrie, & de laquelle l'empereur Valens reçut par dérision le nom de *Sabajarius*, comme le dit Ammien (26. 8.): *Et injuriosè compellabatur ut Sabajarius; est autem subeja ex hordeo vel frumento in liquorem conversis, paupertinus in Illyrico potus*.

SABAISME (Le), ou l'adoration des astres. C'est la plus ancienne religion, & peut-être la plus naturelle de toutes. On en trouve des vestiges chez presque toutes les nations du monde. Dans cette opinion, les étoiles & les planètes passoient pour les dieux inférieurs, & le soleil qui étoit le grand dieu, pour le souverain des dieux. Les

chaldéens, qui cultivèrent les premiers l'astrologie, s'attachèrent à ce culte, & le communiquèrent aux anciens perses, qui en ont fait longtemps leur religion dominante. Quant à la dénomination de *fabaisme*, les savans ne conviennent pas de ce qui peut y avoir donné lieu.

SABASIEN, surnom de Bacchus, qui étoit ainsi (*Eustathius.*) nommé des sables, peuples de Thrace, chez qui il étoit particulièrement honoré. Ses sacrifices & ses fêtes s'appelloient *fabasiennes*, *fabasia sacra*. On célébroit aussi en l'honneur de Jupiter-Sabasien des fêtes nocturnes; enfin, le Mithras des perses se trouve dans d'anciens monumens avec le même nom.

SABASIENNES (Fêtes). La licence s'étoit introduite d'une manière si effrénée dans les fêtes *fabasiennes*, qu'Aristophane crut devoir, dans une comédie intitulée *Sabastus*, proposer de chasser toutes les divinités étrangères, à cause de leurs cérémonies nocturnes (*Cicer. de nat. Deor. L. III. §. 23*). Malheureusement nous avons perdu cette pièce qui auroit sans doute fourni des détails intéressans sur les mystères de Bacchus-Sabastus, ainsi surnommé d'un lieu de Phrygie (*Strab. L. X. p. 324*), & qui passoit pour être fils d'un Cabire (*Cicer. de nat. Deor. L. III. §. 23*). Son culte avoit été adopté par les sartes, une des sept nations thraces qui se servoient de prêtres appelés *beses* (*Hérod. L. VII. c. 3.*), d'où venoit l'épithète de *bassareus* donnée au même Dieu.

L'autre nom qu'il portoit n'est point dérivé des cris *envi*, *faboi*, usités par les bacchantes, comme Ulpian (*in Demosth. orat. de Coron. p. 183. ed. Ben.*), & Suidas (*in v. Σαβῶν*), l'ont cru; mais il vient de celui des Sabiens, prêtres attachés au culte (*Schol. Aristophan. vesp. ad v. g.*) de *Sabastus*, représentant le jeune Jacchus confondu dans ces fêtes avec Bacchus (*Mnaseas Patrensis ap. Suid. in v. supr. laudat.*). Diodore lui donnoit pour père Jupiter & pour mère Proserpine (*Diod. L. IV, §. 4.*). L'histoire de sa naissance n'étoit révélée que dans les mystères nocturnes, & cet historien ne la rapporte point, de crainte de blesser la pudeur. En effet, il falloit que les initiés y eussent entièrement renoncé, pour voir la représentation de Jupiter cohabitant avec Proserpine, sous la forme d'un dragon, qui se glissoit dans leur propre sein (*Clem. Alex. Protr. p. 14*). A peine y avoit-on introduit la figure de cet animal, qui étoit d'or, qu'on la faisoit sortir par les parties inférieures de leurs corps (*Arnob. contr. Gent. p. 75, ed. Rig.*). Ces paroles myrétiques, qu'on attribuoit à Orphée: *Un taureau a engendré un dragon, & le dragon un taureau; l'aiguillon du bouvier est caché dans la montagne*, étoient toutes relatives à cette aven-

ture indécente. Par aiguillon, on entendoit la fêrule, morceau de bois que les adeptes agitoient en tout sens (*Ibid.*), & qu'ils favoient être le symbole des punitions infernales (*Eurip. bacch. v. 1155*), dont leur hiérophante menaçoit les profanes. La cérémonie initiatrice étoit terminée par la formule *evoi, faboi, hyès, attès, attès, hyès*, que Fréret rend en latin, *quod faustum sit mystis, Sabasia pater, pater Sabasia* (*Acad. des inscript. Hist. tom. XXIII, p. 46*).

Sous le consulat de M. Pompilius Laenus & de Cneius Calpurnius, l'an 514 de la fondation de Rome, on tenta d'introduire dans cette ville le culte mystérieux & nocturne de Bacchus-Sabasien; mais C. Cornelius Hispaltus, préteur *peregrinus*, ou des étrangers, s'y opposa avec force, craignant qu'il ne corrompît les mœurs publiques. Ce sage magistrat empêcha les novateurs de tenir aucune assemblée (*Valer. Maxim. L. III. c. 3.*). Quelques inscriptions latines prouvent néanmoins que dans la suite, & particulièrement sous le règne de Domitien, on parvint à établir les cérémonies *Sabasiennes* dans cette capitale du monde devenue l'asyle de toutes les superstitions qui pouvoient alimenter ou accroître la dépravation générale.

Rien ne pouvoit y contribuer davantage que le culte de Bacchus, soit public, soit mystérieux. L'un & l'autre subsistèrent jusqu'aux derniers temps du paganisme. L'on y vit encore les initiés couverts de peaux de chèvres, se livrer publiquement à la débauche, courir de toutes parts comme des ménades, mettre en pièces des chiens, & faire toutes les extravagances (*Ruffin Aquil. Hist. eccles. L. II. c. 19.*) qui n'ont pu entièrement cesser, au préjudice des bonnes mœurs, & à la honte des nations les plus policées du monde.

(Article extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme*, de M. de Ste.-Croix.)

SABASIUS, fils de Jupiter. Le faux Orphée dit que c'est lui qui conçut Bacchus dans la cuisse de Jupiter son père.

On lit dans une inscription recueillie par Gruter (22. 4. 5. 6.) *ÆGERIO SABAZIO*.

On ignore la signification du mot *AGERIUS*.

SABÉENNES, (médailles).

On a quelques médailles inconnues, avec des légendes *sabéennes*.

SABINE. V. JULIE, fille d'Auguste.

SABINE, épouse d'Hadrien.

SABINA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

R. en or.

C. en argent; quelques revers sont R.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médaillons grecs d'argent.

Pellerin en a publié une frappée à Tarse en Cilicie.

R. en petits médaillons d'Egypte, au revers d'Hadrien.

C. en G. B. de coin romain.

RR. au revers d'Hadrien.

RR. avec la consécration dont on trouve deux types.

C. en M. B. & RR. au revers d'Hadrien.

O. en G. & M. B. de colonies.

RR. en P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RR. en P. B. avec sa tête en regard de celle d'Hadrien.

R. en G. B. d'Egypte.

C. en M. & P. B. d'Egypte.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

SABINUS, ancien roi d'Italie, qui apprit aux habitans à cultiver la vigne. Ce bienfait le fit placer au rang des Dieux, & fit donner son nom au peuple qu'il gouvernoit, aux sabins.

SABINUS, surnom des familles CALVISIA, MINATIA, POPPEA, TITURIA.

SABIS, Dieu des anciens arabes; on croit que c'est le même que Sabazeus.

SABITHA de Syrie, mesure en usage dans l'Asie & l'Egypte. V. METRÈTÈS.

SABITHA d'Ascalon, mesure de capacité, en usage dans l'Asie & l'Egypte. V. MODIOS.

SABLIER. Casaubon & Saumaïse ont remarqué que le mot *ὁρολόγιον*, horloge, se trouve pour la première fois dans un passage de Baton, l'un des auteurs grecs de la nouvelle tragédie, cité par Athénée. (*Deipn. L. IV, p. 163. c.*). Il y est question d'un vieillard avare & méfiant qui, obligé de sortir de son logis, emportoit

avec lui sa bouteille d'huile, & la confidéroit à chaque instant, pour voir si la liqueur ne diminueoit point. Le poète dit qu'en voyant cet avare regarder si souvent sa bouteille, on la prenoit plutôt pour un horloge que pour un vase à mettre de l'huile. Ce passage nous apprend deux choses; d'abord, que l'on portoit à cette époque, un horloge en sortant de chez soi; & la seconde, que ces horloges avoient quelque ressemblance avec une bouteille d'huile; la bouteille du vieillard étoit de verre, puisqu'il regardoit souvent au travers la liqueur renfermée; l'horloge auquel le poète la compare, étoit donc aussi transparent, & de verre. Il ressembloit sans doute à celui que tient Morphée dans un bas-relief antique du palais Mattei, où sont représentées les noces de Thétis & de Pelée, qui est absolument semblable à nos *sabliers* modernes. Sans ce monument précieux, on n'auroit jamais osé donner à l'horloge de *sable* une si haute antiquité.

SABOTS. Les romains connoissoient les *sabots* ou chaussures de bois, & ils en faisoient usage. C'étoit la chaussure des plus pauvres laboureurs; mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est que c'étoit aussi celle des parricides, lorsqu'on les renfermoit dans un sac pour les jeter dans la mer; Cicéron nous apprend cette dernière particularité, prescrite par la loi: *Si quis parentes occiderit, vel verberaverit, ei de damnato obvolvatur os folliculo lupino, solea lignea pedibus inducantur.* (D. J.)

Caton (*de re rustic. C. 60*) parle des *sabots*, qu'il désigne par le mot *sculponea*, comme de la chaussure des esclaves & des servantes de campagne. Plaute (*cas. 2. 8. 59*) en fait aussi mention.

.....*quæ queso potius quàm sculponeas,*
Quibus batuatur tibi os, senex nequissime.

SABOT, *turbo*, sorte de toupie qui est sans fer au bout d'en-bas, & dont les enfans jouent en la faisant tourner avec un fouet de cuir.

Le jeu du *sabot* est fort ancien. Tibulle dit dans la *cinquième élégie du premier livre*: « J'avois » autrefois du courage, & je supportois les dis- » grâces sans m'émouvoir; mais à présent je sens » bien ma foiblesse, & je suis agité comme une » toupie fouettée par un enfant, dans un lieu » propre à cet exercice ».

Asper eram & benè dissidium me ferre loquebar;
At vero nunc longè gloria fortis abest.

Namquæ agor, ut per plana citus sola verberare turbo
Quem celer affucta versat ab arte puer. (D. S.)

SABRES. Les lacédémoniens se fervoient d'épées coutebées, ou de *fabres*.

SABULA, furnom de la famille *Cossutia*.

SABUS, nom propre du premier roi des aborigènes, qui fut mis au nombre des Dieux. Il étoit fils de Sabatius que Saturne vainquit & chassa de son pays. Il ne faut point le confondre avec Sabazius. (*Vossius de idolatria gentilium*, L. I, c. 12.) (*D. J.*)

SACCARII, étoit un corps de crocheteurs ou portefaix, créé sous les derniers césars à Rome, pour porter toutes les marchandises arrivées au port. Cette compagnie avoit un privilège exclusif, & il n'étoit permis à aucun autre d'exercer ses fonctions sous peine d'une amende évaluée à la cinquième partie de la marchandise portée.

SACCULARII, troupe de charlatans, qui gagnoient de l'argent par leurs tours d'adresse; c'étoit aussi des coupeurs de bourse, dont parle Asconius dans son commentaire sur Cicéron; *Equester ordo pro Cinnanis partibus contra Syllam steterat, multasque pecunias abstulerant; ex quo sacularii erant appellati.*

SACÉES, fêtes qu'on faisoit autrefois à Babylone, en l'honneur de la déesse Anaitis; c'étoit comme les saturnales à Rome, une fête pour les esclaves: elle duroit cinq jours, pendant lesquels, dit Athénée (Dans ses Deponosoph. liv. 14), les esclaves commandoient à leurs maîtres, & l'un d'entre eux, revêtu d'une robe royale, qu'on appelloit zogane, agissoit comme le maître de la maison. Une des cérémonies de cette fête, étoit de choisir un prisonnier condamné à mort, & de lui permettre de se donner tous les plaisirs qu'il pouvoit souhaiter avant que d'être conduit au supplice.

SACELLAIRE. C'étoit dans l'empire grec le nom de celui qui avoit soin de la bourse de l'empereur, ou comme nous parlerions aujourd'hui, de la cassette du prince, & qui donnoit à la cour, aux soldats, aux ouvriers, aux officiers du prince leurs gages, & dans l'église aux pauvres, les aumônes que l'empereur leur faisoit. Le pape a eu aussi un *sacellaire* jusqu'à Adrien. Ce mot vient de *saccus*, un sac, une bourse. (*D. J.*)

SACELLUM, diminutif de *sacrum*, petite chapelle entourée de murailles, mais sans toit (*Festus*): *Sacella dicuntur loca diis sacrata sine tecto*. Il y avoit à Rome plusieurs de ces temples, connus sous le nom de *sacellum*. Caca, sœur de Cacus, en avoit un placé à l'entrée de la caverne de ce voleur, dans lequel dit Servius: *Et per*

virgines Vestæ sacrificabatur (*Servius, in Æneid. VIII. 190.*).

SACELLUM Herculis victoris, la chapelle d'Hercule vainqueur, étoit dans le marché aux bœufs, & l'on assuroit que les chiens & les mouches ne pouvoient y pénétrer. De toutes ces chapelles élevées en l'honneur de plusieurs divinités, il n'en reste qu'une à Rome, que l'on croit avoir été un temple de Bacchus, & qui est hors la porte Pie, près de l'église de Sainte-Agnès.

Les grecs avoient aussi des chapelles, les unes bâties hors des temples, & les autres dans les temples mêmes. Tels étoient de ce dernier genre, les chapelles que divers peuples faisoient construire dans le temple de Delphes, & où ils portoient leurs offrandes aux dieux; outre cela, ils avoient la coutume de consacrer à leurs divinités de petites chapelles ou de petits temples d'orfèvrerie, qu'ils attachoient aux murs de leurs temples, & qui en faisoient un des plus beaux & plus riches ornemens.

SACENA, une hache en langage sacerdotal.

SACERDOCE. Toute religion suppose un *sacerdoce*, c'est-à-dire, des ministres qui aient soin des choses de la religion. Le *sacerdoce* appartenoit anciennement aux chefs de famille, d'où il a passé aux chefs des peuples, aux souverains, qui s'en sont déchargés en tout ou en partie sur des ministres subalternes. Les grecs & les romains avoient une véritable hiérarchie (Mot formé d'*ἀρχή*, commandement, & d'*ἱερός*, sacré. *Hierarchie* signifie donc une subordination entre les ministres de la religion.), c'est-à-dire, des souverains pontifes, des prêtres & d'autres ministres subalternes. A Delphes, il y avoit cinq princes des prêtres, & avec eux des prophètes qui annonçoient les oracles. Le *sacerdoce* à Syracuse étoit d'une très-grande considération, selon Cicéron; mais il ne duroit qu'un an. Il y avoit quelques villes grecques, comme Argos, où les femmes exerçoient le *sacerdoce* avec autorité. Voyez CÉRYCES, EPIMÉLÈTES, GALLES, GERÈRES, HIEROPHANTES, HIEROPHANTIES.

C'étoit principalement à Rome que cette hiérarchie avoit lieu. Le *sacerdoce* fut d'abord exercé par soixante prêtres, élus deux de chaque curie; dans la suite ce nombre fut augmenté. Au commencement, c'étoient les seuls patriciens qui exerçoient le *sacerdoce*, auquel étoient attachées de grandes prérogatives; mais les plébéiens s'y firent admettre dans la suite, comme ils avoient fait dans les premières charges de l'état. L'élection se fit d'abord par le collège des prêtres. Bientôt après le peuple s'attribua les élections, & les conserva jusqu'au temps des empereurs. Le *sacer-*

doce avoit à Rome différens noms & différentes fonctions : le souverain pontife, le roi des sacrifices, les pontifes, les flamines, les augures, les aruspices, les saliens, les arvaies, les luperces, les sibylles, les vestales. (Voyez tous ces noms à leur article.)

Le *sacerdoce* étoit fort honoré à Rome, & jouissoit de grands privilèges. Les prêtres pouvoient monter au Capitole sur des chars; ils pouvoient entrer au sénat; on portoit devant eux une branche de laurier & un flambeau pour leur faire honneur. On ne pouvoit les contraindre pour aller à la guerre, ni pour tout autre office onéreux; mais ils fournissoient leur part des frais de la guerre. Ils pouvoient se marier; & leurs femmes, pour l'ordinaire, prenoient part au ministère. Quand il s'agissoit d'élire un prêtre, on examinoit sa vie, ses mœurs, & même ses qualités corporelles; car il falloit qu'il fut exempt de ces défauts qui choquent la vue, comme d'être borgne, boiteux, bossu, &c. Romulus avoit ordonné que les prêtres auroient au moins cinquante ans accomplis.

Quant au *sacerdoce* des anciens gaulois, voyez DRUYDES, & à celui des anciens perses, voyez MITHRAS.

SACERDOS, surnom de la famille *LICINIA*.

SACERDOTALES ludi. Voyez JEUX.

SACOMARIUS. On lit ce mot dans une inscription recueillie par Muratori (979. 4.). Cet artisan étoit un peseur, de même que le *librator*. Son nom venoit de *sacoma*, équilibre.

SACRA, nom que les romains donnoient en général à toutes les cérémonies religieuses, tant publiques que particulières. Pour celles de la première espèce, voyez FÊTE.

Quant aux autres, outre celles qui étoient propres à chaque Curie, il n'y avoit point de famille un peu considérable, qui n'eût ses fêtes domestiques & annuelles, qu'on nommoit *sacra gentilitia*. On les célébroit dans chaque maison, & elles devoient être régulièrement observées, même en temps de guerre & de calamités, sous peine de la vengeance céleste. On célébroit aussi le jour de l'anniversaire de sa naissance, qu'on appelloit *sacra natalitia*, celui où l'on prenoit la robe virile, *sacra liberalia*, & plusieurs autres où l'on invitoit ses parens & ses amis à un grand festin, en signe de réjouissance.

SACRA GENTILITIA. On nommoit ainsi chez les romains les fêtes de chaque famille, que l'on célébroit régulièrement dans chaque maison,

dans la crainte de s'attirer la colère des dieux, si on les oubloit.

Il n'y avoit point de famille un peu considérable, qui n'eût de ces sortes de fêtes annuelles & domestiques, indépendamment de celles de la naissance, qu'ils appelloient *natalitia*, & des jours de la prise de la toge, qu'ils nommoient *liberalia*, & auxquels les amis étoient invités, comme à une noce.

Tous les anciens écrivains font mention des *sacra gentilitia*; mais nous avons là-dessus deux exemples éclatans de l'observation & de l'inobservation de ces fêtes de famille; le premier est tiré du livre sept. de la première décade de Tite-Live. « Le jeune Fabius, dit cet historien, étant dans le Capitole, pendant qu'il étoit assiégé par les gaulois, en descendant chargé des vases & des ornemens sacrés, traversa l'armée ennemie; &c., au grand étonnement des assiégeans & des assiégés, alla sur le mont Quirinal faire le sacrifice annuel auquel sa famille étoit obligée ». Le second est pris du même auteur (Livre neuv. de la même décade.) : « La famille *Porcia* étoit très-nombreuse, divisée en douze branches, & elle comptoit plus de trente personnes en âge de puberté, sans les enfans; tous périrent dans la même année, pour avoir fait offrir par des esclaves les sacrifices qu'ils devoient offrir eux-mêmes à Hercule. Ce n'est pas tout; il en coûta la vue au censeur Appius, par les conseils duquel ils avoient cru pouvoir s'affranchir de cette sujétion ». C'est Tite-Live qui parle ainsi.

SACRAMENTUM, JUSJURANDUM. *Sacramentum* étoit proprement le serment de fidélité que les soldats prêtoient en corps, lorsqu'ils étoient enrôlés. *Jusjurandum* étoit le serment formel que chacun faisoit en particulier. (D. J.)

SACRAMENTUM. C'étoit chez les romains un dépôt que les plaideurs étoient obligés de consigner, & qui restoit dans le trésor, selon Valère-Maxime. La portion consignée par celui qui succomboit en justice, étoit confisquée, pour le punir de la témérité de la contestation, & on l'employoit à payer l'honoraire des juges.

Le même usage s'observoit à Athènes, où l'on nommoit τα πορταρια ou αι πορταριαι, une certaine somme que les plaideurs devoient consigner, avant que d'avoir audience; & cette somme montoit, selon quelques-uns, à la dixième partie de l'objet de la contestation, que le demandeur & le défenseur étoient obligés de consigner; mais, selon Démosthène & Isocrate, qui devoient en être bien instruits, & selon le scholiaste d'Aristophane sur les Nubes, la consignation n'étoit que de trois drachmes, & le fonds étoit au-dessous

de mille drachmes, & de trente drachmes, s'il excédoit. (D. J.)

SACRARIUM. On nommoit ainsi chez les romains une espèce de chapelle de famille. Elle différoit du *lararium*, en ce qu'elle étoit consacrée à quelque divinité particulière, au lieu que le *lararium* étoit dédié à tous les dieux de la maison en général. (D. J.)

SACRÉE (Année), ΕΤΟΥΣ ΙΕΡΟΥ, & année nouvelle sacrée, ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΟΥ, inscriptions qu'on lit sur plusieurs médailles frappées par des villes grecques de l'Orient.

Les villes d'Orient offroient des sacrifices, des vœux publics, & donnoient des spectacles magnifiques à l'avènement des empereurs, au commencement de leur année civile, & aux jours anniversaires de leur avènement à l'empire.

Ces villes donnoient le nom d'année sacrée à leurs années, à cause de la solemnité des sacrifices & des jeux qui faisoient partie du culte religieux.

Elles appelloient, à l'exemple des romains, année nouvelle première le jour de l'avènement des princes, en quelque mois de l'année qu'il arrivât, comme Sénèque l'assure de l'avènement de Néron, & comme une médaille de la ville d'Anazarbe le prouve par l'avènement de Trajan-Dèce.

Elles distinguoient la solemnité du commencement de l'année civile, & la solemnité anniversaire de l'avènement à l'empire par l'inscription de l'année nouvelle sacrée, & par l'inscription de l'année sacrée que l'on gravoit sur les médailles que l'on faisoit frapper pour lors.

SACRÉS (Jeux). C'étoit ainsi qu'on nommoit chez les grecs & les romains tous les jeux consacrés à un culte public de quelque divinité. Comme ces jeux ou spectacles entroient dans les cérémonies de la religion, on les appelloit sacrés & divins. Tels étoient les quatre principaux jeux de la Grèce, appelés olympiques, pythiques, néméens & isthmiques. Tels étoient chez les romains les capitolins, les apollinaires, les céréaux, les martiaux, &c. Les honneurs divins ayant été déferés dans la Grèce aux empereurs, les grecs firent célébrer en l'honneur de ces princes des jeux sacrés, sur le modèle de ceux qui avoient été primitivement institués en l'honneur des dieux. (D. J.)

SACRIFICATEURS (Les) élevoient leur chlamyde ou leur toge, & s'en couvroient le derrière & le haut de la tête dans tous les sacri-

fices, excepté ceux que l'on offroit à Saturne (*Aprian. Εμφυλ. l. I. p. 168.*)

Tous ceux qui assistoient, & qui participoient aux sacrifices, étoient couronnés de laurier.

SACRIFICES. Théophraste rapporte que les égyptiens furent les premiers qui offrirent à la divinité des prémices, non d'encens & de parfums, bien moins encore d'animaux, mais de simples herbes, qui sont les premières productions de la terre. Ces premiers sacrifices furent consumés par le feu, & de-là viennent les termes grecs θύειν, θύειν, θυματήριον, qui signifient sacrifier, &c. On brûla ensuite des parfums qu'on appella ἀρομᾶτα, du grec ἀρωμαίς, qui veut dire prier. On ne vint à sacrifier les animaux que lorsqu'ils eurent fait quelque grand dégât des herbes ou des fruits qu'on devoit offrir sur l'autel. Le même Théophraste ajoute qu'avant l'immolation des bêtes, outre les offrandes des herbes & des fruits de la terre, les sacrifices des libations étoient fort ordinaires, en versant sur les autels de l'eau, du miel, de l'huile & du vin, & ces sacrifices s'appelloient *Nephalia*, *Melitasponda*, *Elaosponda*, *Aenosponda*.

Ovide assure que le nom même de victime marque qu'on n'en égorgea qu'après qu'on eût remporté des victoires sur les ennemis, & que celui d'hostie fait reconnoître que les hostilités avoient précédé. En effet, lorsque les hommes ne vivoient encore que de légumes, ils n'avoient garde d'immoler des bêtes, dont la loi du sacrifice vouloit qu'on ménageât quelque partie.

Ante deos homini quod conciliare valeret,

Fas erat, & puri lucida mica salis.

Pythagore s'éleva contre ce massacre des bêtes, soit pour les manger, ou pour les sacrifier. Il prétendoit qu'il seroit tout au plus pardonnable d'avoir sacrifié le porceau à Cérés & la chèvre à Bacchus, à cause du ravage que ces animaux font dans les bleds & dans les vignes, mais que les brebis innocentes & que les bœufs utiles au labourage de la terre, ne peuvent s'immoler sans une extrême dureté, quoique les hommes tâchent inutilement de couvrir leur injustice du voile de l'honneur des dieux. Ovide embrassa la même morale :

Nec satis est quod tale nefas committitur, ipso

Inscripsere deos sceleri, numenque supernum

Cade laboriferi credunt gaudere juveni.

Horace déclare aussi que la plus pure & la plus simple manière d'apaiser les dieux, est de leur

offrir de la farine , du sel , & quelques herbes odoriférantes :

..... *Te nihil attinet
Tentare multâ cade bidentium.
Mollibus averfos penates
Farre pio & saliente micâ.*

Les païens avoient trois sortes de *sacrifices* , publics , domestiques & étrangers.

Les *sacrifices* publics , dont nous décrivons les cérémonies avec un peu d'étendue , se faisoient aux dépens du public pour le bien de l'état , pour remercier les dieux de quelque faveur signalée , & pour les prier de détourner les calamités qui menaçoient ou qui affligeoient un peuple , un pays , une ville.

Les *sacrifices* domestiques étoient offerts par les membres d'une même famille , & à leurs dépens ; ils en chargeoient souvent leurs héritiers. Ainsi Plaute fait dire , dans ses *Captifs* , à un valet , nommé *Ergofile* , qui avoit trouvé une marmite pleine d'or , que Jupiter lui avoit envoyé tant de biens , sans être chargé de faire aucun *sacrifice*.

Sine sacris hæreditatem sum adeptus effertissimam.

« J'ai obtenu une bonne succession , sans être obligé aux frais des *sacrifices* de famille ».

Les *sacrifices* étrangers étoient ceux qu'on faisoit lorsqu'on transportoit à Rome les dieux tutélaires des villes ou des provinces subjuguées , avec leurs mystères & les cérémonies de leur culte religieux.

De plus , les *sacrifices* étoient encore offerts , ou pour l'avantage des vivans , ou pour le bien des défunts ; car la fête des morts est très-ancienne. Elle se célébroit chez les romains au mois de février , ainsi que Cicéron nous l'apprend : *Februario mense , qui tunc extremus anni mensis erat , mortuis parentari voluerant*

La matière des *sacrifices* étoit , comme nous l'avons dit , des fruits de la terre , ou des victimes d'animaux , dont on présentoit quelquefois la chair & les entrailles aux dieux , & quelquefois on se contentoit de leur offrir seulement l'ame des victimes , comme Virgile fait faire à Entellus , qui immole un taureau à Eryx , pour la mort de Daretis , donnant ame pour ame :

*Hanc tibi Eryx , meliorem animam pro morte
Daretis ,*

Perfolvo.

Les *sacrifices* étoient différens selon les divinités

que les peuples adoroient ; car il y en avoit pour les dieux célestes , pour les dieux des enfers , pour les dieux marins , pour les dieux de l'air & pour les dieux de la terre. On *sacrifioit* aux premiers des victimes blanches , en nombre impair ; aux seconds des victimes noires , avec une libation de vin pur & de lait chaud qu'on répandoit dans des fosses avec le sang des victimes ; aux troisièmes on immoloit des hosties noires & blanches sur le bord de la mer , jettant les entrailles dans les eaux , le plus loin que l'on pouvoit , & y ajoutant une effusion de vin.

..... *Cadentem in littore taurum
Constituam ante aras voti reus , extaque salfos
Porriciam in fluctus , & vina liquentia fundam.*

On immoloit aux dieux de la terre des victimes blanches , & on leur élevoit des autels comme aux dieux célestes ; pour les dieux de l'air , on leur offroit seulement du vin , du miel , & de l'encens.

On faisoit le choix de la victime , qui devoit être saine & entière , sans aucune tache ni défaut ; par exemple , elle ne devoit point avoir la queue pointue , ni la langue noire , ni les oreilles fendues , comme le remarque Servius , sur ce vers du sixième livre de l'Enéide.

..... *Totidem lectas de mœre bidentes.*

Id est ne habeant caudam aculeatam , nec linguam nigram , nec aurem fissam : & il falloit que les taureaux n'eussent point été mis sous le joug.

Le choix de la victime étant fait , on doroit son front & les cornes , principalement ceux des taureaux , des génisses , & des vaches.

Et statuam ante aras auratâ fronte juvencam.

Macrobe rapporte (au premier liv. des *saturnales*) un sénatus-consulte , par lequel il est ordonné aux décemvirs , dans la solemnité des jeux apollinaires , d'immoler à Apollon un bœuf doré , deux chèvres blanches dorées , & à Latone une vache dorée.

On leur chargeoit encore la tête d'un ornement de laine appelé *insule* , d'où pendoient deux rangs de globules , avec des rubans tortilles. L'on placoit sur le milieu de leur corps une bande d'étoffe riche assez large qui tomboit des deux côtés. Les moindres victimes étoient seulement ornées de couronnes , de fleurs & de festons , avec des bandelettes ou guirlandes blanches.

Les victimes ainsi parées , étoient amenées devant l'autel. Les petites hosties ne se menoient point par le lien , on les conduisoit seulement ,

les chassant doucement devant soi ; mais on menoit les grandes hosties avec un licou , au lieu du sacrifice ; il ne falloit pas que la victime se débattit , ou qu'elle ne voulût pas marcher , car la résistance qu'elle faisoit , étoit tenue à mauvais augure ; le sacrifice devant être libre.

La victime amenée devant l'autel , étoit encore examinée & considérée fort attentivement , pour voir si elle n'avoit pas quelque défaut , & cette action se nommoit *probatio hostiarum* , & *exploratio*. Après cet examen le prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux , accompagné des victimaires , & d'autres ministres des sacrifices , s'étant lavé & purifié suivant les cérémonies prescrites , commençoit les sacrifices par une confession de son indignité qu'il faisoit tout haut , se reconnoissant coupable de plusieurs péchés dont il demandoit pardon aux dieux , espérant que sans y avoir égard , ils voudroient bien lui accorder ses demandes.

Cette confession faite , le prêtre crioit au public , *hoc age* , soyez recueilli & attentif au sacrifice ; aussi-tôt un serviteur des prêtres tenant en main une baguette qu'on nommoit *commenuaculum* , parcourait le temple , & en faisoit sortir tous ceux qui n'étoient pas encore instruits dans les mystères de la religion , & ceux qui étoient excommuniés. La coutume des grecs , de qui les romains l'empruntèrent , étoit que le prêtre venant à l'autel demandoit tout haut , *της τηδε* , qui est ici ? le peuple répondoit : πολλοι και αγαθοι , plusieurs personnes & gens de bien. Alors un serviteur crioit dans tous les coins du temple , *εκας , εκας ιδι αλιτρος* , loin d'ici profane. Les latins disoient ordinairement , *nocentes , profani , a'isce-dite* ; chez les grecs tous ceux qu'on chassoit des temples , étoient compris sous ces mots généraux , *βεβηλοι , αμωτοι , ακαθαρτοι* , &c.

Ovide a nommé dans ses fastes (L. II.) la plupart des pécheurs qui ne pouvoient assister aux mystères des dieux.

Innocui veniant ; procul hinc , procul impius esto

Frater ; & in partus mater acerba suos.

Cui pater est vivax : qui matris digerit annos ;

Qua premit invisam socrus iniqua nurum

Tantalide fratres absint & Jasonis uxor ;

Et qua ruricolis semina tosta dedit !

Et soror , & Progne , Tereusque duabus iniquus ;

Et quicumque suas per scelus auget opes.

Nous apprenons de ces beaux vers , qu'à parler en général , il y avoit deux sortes de personnes à qui l'on défendoit d'assister aux sacrifices ; savoir *Antiquités , Tome V.*

les profanes , c'est-à-dire ceux qui n'étoient pas encore instruits dans le culte des dieux , & ceux qui avoient commis quelque crime énorme , tel que d'avoir frappé leur père ou leur mère. Il y avoit certains sacrifices en Grece , dont les filles & les esclaves étoient bannis. A Chéronée , le prêtre tenant en main un fouet , se plaçoit à la porte du temple de Matuta , & défendoit à haute voix aux esclaves étoliens d'y entrer. Chez les mages de Perse , ceux qui avoient des taches de rousseur au visage ne pouvoient point approcher des autels , selon le témoignage de Pline (Liv. XXX. ch. ij.). Il en étoit de même chez les germains , de ceux qui avoient perdu leur bouclier dans le combat ; & parmi les scythes , de celui qui n'avoit point tué d'ennemi dans la bataille. Les dames romaines ne devoient assister aux sacrifices que voilées.

Les profanes & les excommuniés s'étant retirés , on crioit *favete linguis* ou *animis* , & *pascite linguam* , pour demander le silence & l'attention pendant le sacrifice. Les égyptiens avoient coutume , dans le même dessein , de faire paroître la statue d'Harpocrate , dieu du silence. Pour les romains , ils mettoient sur l'autel de Volupia , la statue de la déesse Angéronia , qui avoit la bouche fermée , pour apprendre que dans les mystères de la religion , il faut être attentif de corps & d'esprit.

Cependant le prêtre bénissoit l'eau pour en faire l'aspersion avec les cérémonies ordinaires , soit en y jettant les cendres du bois qui avoit servi à brûler les victimes , soit en y éteignant la torche du sacrifice ; il aspergeoit de cette eau lustrale , & les autels & tout le peuple , pendant que le chœur des musiciens chantoit des hymnes en l'honneur des dieux.

Ensuite on offroit les parfums aux autels , aux statues des dieux , & aux victimes. Le prêtre ayant le visage tourné vers l'orient , & tenant les coins de l'autel , lisoit les prières dans le livre des cérémonies , & les commençoit par Janus & Vesta , en leur offrant avant toute autre divinité du vin & de l'encens. Elagabale ordonna cependant qu'on adressât la préface des prières à son dieu , Elagabale. Domitien voulut aussi qu'on les commençât en s'adressant à Pallas , dont il se disoit fils , selon le témoignage de Philostrate. Toutefois les romains restituèrent cet honneur à Janus & à Vesta.

Après cette courte préface , le prêtre faisant une longue oraison au dieu à qui il adressoit les sacrifices , & ensuite à tous les autres dieux qu'on conjuroit d'être propices à ceux pour lesquels on offroit le sacrifice , d'assister l'empire , les empereurs , les principaux ministres , les particuliers , & l'état en général. C'est ce que Virgile a reli-

gicusement observé dans la prière qui fut faite à Hercule par les saliens, ajoutant, après avoir rapporté ses belles actions (*Æneid VIII.*) :

*Salve, vera Jovis proles, decus addite divis,
Et nos & tua dexter adî pede sacra secundo.*

Apulée rend à la déesse Isis une action de grace qui est remarquable. Ces prières se faisoient debout, tantôt à voix basse, & tantôt à voix haute; on ne les faisoit assis que dans les sacrifices pour les morts,

*Multis dum precibus Jovem salutat,
Stans summos resupinus usque in unguis.*

(*Mart. L. XII. épigr. 77.*)

Virgile dit (*Æneid. L. IX.*) :

*..... Luco tum fortè parentis,
Pilumni Turnus sacrata valle sedebat.*

Le prêtre récitoit ensuite un formulaire d'oraison, pour la prospérité des empereurs & de l'état, comme nous l'apprenons d'Apulée (*livre II de l'âne d'or.*) « après qu'on eut ramené la procession dans le temple de la déesse Isis, un des prêtres appelé *Grammateus*, se tenant debout devant la porte du chœur, assembla tous les pastophores, & montant sur un lieu élevé, il prit son livre, lut à haute voix plusieurs prières pour l'empereur, pour le sénat, pour les chevaliers romains & pour le peuple, ajoutant quelque instruction sur la religion: *tunc exiit quem (Grammateum) vocabant, pro foribus assistens, cætu pastophorum (quod sacrosancti collegii nomen est) velut in concionem vocato, inaiadem de sublimi suggestu, de libro, de litteris fastidæ voce præfactus principi magno, senatuque, equitû, toti que populo, nauticis, navibus, &c.*

Les cérémonies finies, les sacrificateurs s'étant assis, & les vicimairens étant debout les magistrats ou les personnes privées qui offroient les prémices des fruits avec la victime, faisoient quelquefois un petit discours ou une espèce de compliment; c'est pour cela que Lucien en fait faire un par les ambassadeurs de Phalaris aux prêtres de Delphes, en leur présentant de sa part un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art.

A mesure que chacun présentoit son offrande, il falloit se laver les mains en un lieu du temple, pour se préparer plus dignement au sacrifice, & pour remercier les dieux d'avoir bien voulu recevoir les victimes. L'offrande étant faite, le prêtre officiant encoffoit les victimes & les arrosoit d'eau lustrale; ensuite remontant à l'autel, il prioit à haute voix le dieu d'avoir agréables les victimes qu'il lui alloit immoler pour les nécessités publi-

ques, & pour telles ou telles raisons particulières. Après cela le prêtre descendoit au bas des marches de l'autel, recevoit de la main d'un des ministres, la pâte sacrée appelée *mola salsa*, mélange de farine d'orge ou de froment, pétrie avec le sel & l'eau, qu'il jetoit sur la tête de la victime; il versoit aussi dessus un peu de vin. Cette action se nommoit *immolatio*, quasi *mola illatio*, comme un épanchement de cette pâte; *mola salsa*, dit Festus, *vocatur far tostum, & sale sparsum, quo deo molito hostia aspergantur.*

Virgile a exprimé cette cérémonie en plusieurs endroits de son poème; par exemple (*Æneid. L. II.*) :

*Jamque dies infanda aderat, mihi sacra parari,
Et salsa fruges, & circum tempora vitta.*

Le prêtre ayant répandu les miettes de cette pâte salée sur la tête de la victime, ce qui en constituoit la première consécration, il prenoit du vin avec le simpule, & en ayant goûté le premier, & fait goûter aux assistans, il le versoit entre les cornes de la victime, & en prononçant ces paroles de consécration, *mañtus hoc vino inferio esto*, c'est-à-dire, que cette victime soit honorée par ce vin pour être plus agréable aux dieux. Cela fait, il arrachoit des poils d'entre les cornes de la victime, & les jetoit dans le feu allumé.

*Et summas carpens media inter cornua fetas
Ignibus imponit sacris.....*

Il commandoit ensuite au vicimaire de frapper la victime, & celui-ci passoit d'un grand coup de maillet ou de hache sur la tête. Aussitôt un autre ministre nommé *papa*, lui plongeoit un couteau dans la gorge, pendant qu'un troisième recevoit le sang de l'animal, dont le prêtre arrosoit l'autel. (*Virgil.*)

*Supponunt alii cultros, tepidumque cruorem
Suscipiunt pateris.....*

La victime ayant été égorgée, on l'écorchoit, excepté dans les holocaustes, où on brûloit la peau avec l'animal. On en détachoit la tête qu'on ornoit de guirlandes & de festons, & on l'attachoit aux piliers des temples avec les peaux, comme des enseignes de la religion, qu'on portoit en procession dans quelque calamité publique. C'est ce que nous apprend un passage de Cicéron contre Pison: *et quid recordaris cum omni totius provinciæ pecore compulsò, pellium nomine omnem questum illum domesticum paternumque renovasti?* & encore par cette autre de Festus, *pellum habere Hercules fingitur, ut homines cultus antiqui admoneatur: lugentes quoque diebus luctus in pellibus sunt.*

Ce n'est pas que les prêtres ne se couvrirent souvent de peaux des victimes, ou que d'autres n'allassent dormir sur elles dans le temple d'Esculape, & dans celui de Faunus, pour avoir des réponses favorables en songe, ou pour être soulagés dans leurs maladies.

Cappadox, marchand d'esclaves, se plaint, dans la comédie de Plaute intitulée *curculio*, de ce qu'ayant couché dans le temple d'Esculape, il avoit vu en songe ce dieu s'éloigner de lui; ce qui le fait résoudre d'en sortir, ne pouvant espérer de guérison.

Migrare certum est jam nunc à faro foras;

Quando Æsculapi ita sentio sententiã:

Ut qui me nihili faciat; nec salvum velit.

On ouvroit les entrailles de la victime; & après les avoir considérées attentivement pour en tirer des présages, selon la science des aruspices, on les saupoudroit de farine, on les arrosoit de vin, & on les présentoit aux dieux dans des bassins; après quoi on les jettoit dans le feu par morceaux, *reddabant exta diis*: de-là vient que les entrailles étoient nommées *porricia*, *quod in ara foco ponebantur, diisq; porrigebantur*: de forte que cette ancienne manière de parler, *porricias inferre*, signifioit, *présenter les entrailles en sacrifices*.

Souvent on les arrosoit d'huile, comme nous voyons au livre IV de l'Énéide:

Et solida imponit taurorum viscera flammis,

Pingue super oleum fundens ardentibus extis.

Quelquefois on les arrosoit de lait & du sang de la victime même, particulièrement dans les sacrifices des morts; ce que nous apprenons de Stace, liv. VI de la Thébaïde:

Spumantisque mero patera vargantur & atri

Sanguinis, & rapti gratissima cymbia lactis.

Les entrailles étant consumées, & toutes les autres cérémonies accomplies, ils croyoient que les dieux étoient satisfaits, & qu'ils ne pouvoient manquer de voir l'accomplissement de leurs vœux; ce qu'ils exprimoient par ce verbe, *litare*, c'est-à-dire, *tout est bien fait*; & *non litare*, au contraire, vouloit dire qu'il manquoit quelque chose à l'intégrité du sacrifice, ou que les dieux n'étoient point apaisés. Suétone, parlant de Jules-César, dit qu'il ne put jamais sacrifier une hostie favorable le jour qu'il fut tué dans le sénat: *Cæsar victimis cæsus litare non potuit*.

Le prêtre, renvoyoit les assistants avec ces paroles *I licet*, dont on se servoit pareillement à la fin des pompes funèbres & des cérémonies, pour

congédier le peuple, comme on le peut voir dans Térence & dans Plaute; le peuple répondoit *felicitet*. Enfin, on dressoit pour les dieux le banquet ou le festin sacré, *epulum*; on plaçoit leurs statues sur un lit de table, & on leur servoit les viandes des victimes offertes; c'étoit la fonction des ministres des sacrifices, que les latins nommoient *epulones*.

Il résulte du détail qu'on vient de lire, que les sacrifices avoient quatre parties principales; la première se nommoit *libatio*, la libation, ou ce léger essai de vin qu'on faisoit avec les effusions sur la victime; la seconde, *immolatio*, l'immolation, quand, après avoir répandu sur la victime des miettes d'une pâte salée, on l'égorgeoit; la troisième étoit appelée *reddatio*, quand on en offroit les entrailles aux dieux; & la quatrième s'appelloit *litatio*, lorsque le sacrifice se trouvoit accompli, sans qu'il y eût rien à blâmer.

On ne doit pas oublier de remarquer qu'entre les sacrifices publics, il y en avoit qu'on nommoit *stata*, c'est-à-dire, fixes, immobiliers, qui se faisoient tous les ans à un même jour; & d'autres extraordinaires, nommés *indicta*, indiqués, parce qu'on les ordonnoit extraordinairement pour quelque occasion importante & inopinée. V. HOSTIE & VICTIME.

SACRIMA. On appelloit ainsi l'oblation que l'on faisoit à Bacchus, du raisin & du vin nouveau. *Sacrima*, dit Festus, *appellabatur mustum quod Libero sacrificabant pro vineis & vasis, & ipso vino conservandis*.

SACRIPORTUS, lieu à Rome, que l'on croit être l'arc de Janus, où l'on affichoit les fastes consulaires sur des tables de cuivre.

SACROS, poids en usage en Asie & dans l'Égypte. Voyez ONCE.

SACROSANCTUM. Cette épithète ne se donnoit qu'aux personnes & aux choses que le peuple romain assemblé déclaroit sacrées ou inviolables, en décernant la peine de mort pour ceux qui les offensoient, ou les profanoient. Tels étoient les tribuns du peuple, les édiles, les décrets, &c.

SACRUM, sacrifice.

SADALIS, dans l'Égypte.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SÆTABIS, ville de l'Espagne Tarragonnoise, au pays du peuple *Consetani*, dans les terres. Elle

étoit sur une hauteur, comme il paroît par ces vers de Silius Italicus (*Lib. III. v. 374.*) :

..... *Celsa mittebat Satabis arce.*

Satabis & telas arabum sprevisse superba,

Et Pelusiaco filum componere lino.

Ces vers font voir non-seulement que *Satabis* étoit au haut d'une colline, mais encore qu'il s'y faisoit des toiles qui surpassoient en finesse & en beauté celles d'Arabie, & que le fil qu'on y employoit, valoit bien celui de Peluse, en Egypte.

On y travailloit aussi à des étoffes de laine; & Catulle (*Epigr. xxv.*) parle des mouchoirs de ce lieu-là, qu'il nomme *sudaria Sataba*. Pline donne le troisième rang au lin de *Satabis*, entre les meilleurs & les plus estimés de toute l'Europe.

SÆTABI, en Espagne. SAETABI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cavalier.

SÆTTENI, en Lydie. CAITTHNON.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ce peuple a fait frapper des médailles impériales grecques, sous l'autorité de ses archontes, en l'honneur de M. Aurèle, de Sévère, de Domna, de Mamée, de Gordien-Pie, de Tranquiline, d'Otacilie, de Philippe fils.

SÆVINUS, surnom de la famille FLAVIA.

SAFRAN, *crocus* en latin. Voyez *CROCUS*.

SAGA étoit la seconde en rang parmi les déesses du Nord. Voyez ODIN.

SAGALASSUS, en Pisidie. CAΓΑΛΑCCEΩΝ & CAΓ. & CAΓA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Nerva, de M.

Aurèle, de Faustine jeune, de Sévère, de Domna, de Caracalla, d'Alex. Sévère, de Claude-Gothique, de Plautille, d'Antonin (*Eckhel*), de Diaduménien, de Valérien, de Volusien.

SAGARIA. Voyez SACCARIA.

SAGARIUS *negociator*. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (605. n. 2.), ces mots, qui désignent un marchand de *sagum*. Dans l'*Onomasticon*, on trouve *sagarius*, *χιτωνοπάλης*, qui *saga* vendit.

SAGATIO, bernement, de *sagum*, manteau militaire, parce qu'on mettoit sur un manteau ceux qu'on vouloit berner. Suétone (C. 2. n. 3.) raconte que l'empereur Othon s'amusoit à courir les rues & à berner les passans : *Ferebatur & vagari noctibus solitus, & invalidum quemque obviatorum, vel petulentum corripere, & distento sago impositum in sublime jactare.*

Martial fait mention (1. 4. 8.) de ce jeu cruel & ridicule :

Ibis ab excusso missus ad astra sago.

SAGE-FEMME. Il y avoit une loi parmi les athéniens, qui défendoit aux femmes d'étudier la médecine. Cette loi fut abrogée en faveur d'*Agrodice*, jeune fille qui se déguisoit en homme pour apprendre la médecine, & qui, sous ce déguisement, pratiquoit les accouchemens; les médecins la citèrent devant l'aréopage; mais les sollicitations des athéniennes qui intervinrent dans la cause, la firent triompher de ses parties adverses, & il fut dorénavant permis aux femmes libres d'apprendre cet art.

SAGESE. Il ne paroît pas que les grecs aient jamais divinisé la *Sagesse*; qu'ils appelloient *σοφία*; mais ils l'avoient personnifiée, le plus souvent sous la figure de Minerve, déesse de la *sagesse*. Son symbole ordinaire étoit la chouette, oiseau qui voit dans les ténèbres, ce qui marque que la vraie *sagesse* n'est jamais endormie. Les lacédémoniens représentoient la *Sagesse* sous la figure d'un jeune homme qui a quatre mains & quatre oreilles, un carquois à son côté, & en sa main droite une flûte. Ces quatre mains semblent désigner que la vraie *sagesse* est toujours dans l'activité; les quatre oreilles, qu'elle reçoit volontiers des conseils; la flûte & le carquois, qu'elle doit se trouver par-tout, au milieu des armées comme dans les plaisirs. Au reste, Minerve étoit prise ordinairement pour la déesse de la *sagesse*.

SAGITTAIRE, constellation, qui est le neuvième signe du zodiaque. Quelques écrivains disent que le *sagittaire* est Chiron le centaure; d'autres, que c'est Crocus, fils d'Euphème, nourrice

des Muses ; qu'il demeurait sur le Parnasse , & faisoit son plaisir & son occupation de la chasse ; qu'après sa mort , à la prière des Muses , il fut placé parmi les astres.

SAGITTARIUS (*Docteur*). On lit dans une inscription recueillie par Muratori (954. 4.) ces mots qui désignent un maître dans l'art de lancer des flèches.

SAGOCHLAMYS, vêtement qui avoit quelque rapport avec le *sagum* des gaulois & la chlamyde des grecs. Il est difficile de fixer ce rapport.

SAGON, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. Voyez **MODIOS**.

SAGONTE. Voyez **SAGUNTE**.

SAGRA, rivière de la Grande-Grèce , dans la Locride. Cette rivière , dit Pline (*Liv. III. c. 10.*) , est mémorable. Strabon en parle aussi , & remarque que ce nom est du masculin ; ce qui est en effet assez rare dans les noms de rivières. Sur le bord de cette rivière étoit un temple des deux frères Castor & Pollux , près duquel dix mille locres , assistés des habitans de Rhégium , défirent cent trente mille crotoniates en bataille rangée. De-là vint le proverbe , employé quand quelqu'un refusoit de croire une chose : *Cela est plus vrai que la bataille de la Sagra*. Strabon ajoute : On fait un conte à ce sujet ; on dit que le même jour la nouvelle en fut portée à ceux qui assistoient aux jeux olympiques. Cicéron répète ce conte dans son livre de la *Nature des dieux* ; mais il l'accompagne aussi d'un *on dit*.

SAGUM, **SAGULUM** des romains. C'étoit un habillement des gens de guerre , un manteau. Il étoit blanc , & désignoit la guerre , comme la paix étoit annoncée par la toge. Il n'avoit point de manches , & on le ferroit avec une ceinture.

Quelques philologues ont cru que le *sagum* étoit une tunique militaire. Cependant Tacite , parlant de celui des germains (*Germ. c. 17. n. 1.*) , s'étoit expliqué de manière à ne laisser aucun doute , sur la forme de cet habillement. Il dit , en parlant du *sagum* des germains : « Ces peuples » portent tous un *sagum* , attaché avec une agrafe » se , ou , à son défaut , avec une épine » : *Te-gumen omnibus sagum , fibula , aut , si desit , spina confertum*. On peut le conclure encore mieux d'un passage de Pline (*Lib. XVI. cap. 44.*) , où il rapporte que les druides montoient sur les chênes , en détachant le gui avec une faux d'or , & que ce qui étoit reçu au-bas de l'arbre dans un *sagum* blanc. Or une tunique à manches eût été de tous les habillemens le moins propre à recevoir ce

qui étoit jetté du haut d'un arbre. La *sagatio* , ou le jeu de berner dans le *sagum* , annonce que ce n'étoit pas un vêtement étroit comme la tunique.

Le *sagum* étoit donc un manteau qu'on attachait communément avec une agrafe , & dont la forme étoit la même que celle du *paludamentum* des généraux ; car Horace (*Epod. 9.*) appelle *sagum* le manteau de guerre d'Antoine ; qui certainement étoit le *paludamentum*. De plus , on lit dans Paterculus (2. 16. 4.) , que les consuls Rutilius & Cato Portius ayant été tués dans la guerre d'Italie , les romains prirent tous dans Rome même le *sagum* , & le portèrent pendant deux ans jusqu'à ce que le danger fût dissipé. Les soldats de César (*De bello gallico , l. V.*) portoient de la terre dans leur *sagulum*. Vitellius (*Suetonius , 2. n. 1.*) fit son entrée dans Rome avec le *paludamentum* , & les soldats qui l'accompagnoient , portoient le *sagulum*. Le *sagum* étoit pour les romains ce que la chlamyde étoit pour les grecs ; il différoit seulement du *sagulum* par le plus ou le moins d'ampleur , comme il différoit de la *trabea* & du *paludamentum* par la couleur. Paterculus , cité plus haut , disant que les romains portoient tous le *sagum* à une certaine époque , a voulu nous donner à entendre qu'ils étoient continuellement sous les armes , puisque le *sagum* étoit le manteau militaire. On le trouve souvent sur les monumens , & en particulier aux soldats de la colonne trajane.

L'empereur Caracalla donna son nom à une espèce de *sagum* qu'il avoit apporté des Gaules , ou qu'il inventa , selon Dion Cassius. Il affectoit de porter cet habillement par préférence à tout autre ; il en fit distribuer grand nombre au peuple & aux soldats , exigeant qu'on ne parût pas devant lui sans cet habillement. On ignore la forme précise de la Caracalle. Quelques auteurs conjecturent qu'elle étoit faite de plusieurs pièces diversement travaillées & cousues ensemble , qu'elle descendoit jusqu'aux talons , & qu'il y en avoit de plus courtes pour les soldats. D'autres supposent (*Ferr. Anal. de re vesti. c. 71.*) que la Caracalle étoit le *sagum* gaulois.

Le *sagum* des soldats romains étoit plus long que leur tunique. On le conclut avec raison d'un passage de Vopisque (*Trigint. tyrann. c. 23.*). Cet historien dit que Saturnin , un des trente tyrans , faisant manger avec lui ses soldats , leur ordonnoit de venir avec le *sagum* , parce qu'étant couchés sur des lits de table , la brièveté de leurs tuniques , qui atteignoient à peine les genoux , laissoit à découvert les parties du corps que la pudeur ordonne de cacher.

Tous les militaires romains portoient le *sagum* ;

les généraux seuls portoient le *paludamentum* ou chlamyde rouge. On en trouve des preuves pour les centurions dans Suétone (*Augus. c. 26. n. 3.*) ; & pour les tribuns, dans Tite-Live (7. 34.). Le *sagum* étoit de laine.

SAGUM des gaulois. Il ne ressembloit point au *sagum* des romains. Aussi les chausses longues, *bracca*, & le *sagum* des gaulois formoient-ils leur vêtement caractéristique.

Le *sagum* des gaulois avoit des manches, & ressembloit d'ailleurs à la tunique des grecs & des romains. Il étoit rayé de différentes couleurs, chamarré de bandes de pourpre & de morceaux d'étoffe découpés en forme de fleurs. C'est Diodore (*Lib. V. p. 213. A.*) qui nous apprend cette bizarrerie de couleurs & d'ornemens. Il ajoute qu'on attachoit le *sagum* avec des fibules ou agrafes ; ce qui ne peut s'entendre que d'une fente sur la poitrine, ou de fentes sur les épaules, depuis le cou jusqu'aux manches.

Quant aux manches, Plutarque (*In Othone.*) dit que Cæcina, affectant d'être vêtu comme les gaulois, portoit de longues chausses, des manches, & qu'il haranguoit, dans cet habillement, les porte-enseignes & les préfets. Tacite (*Hist. 2. 20. 2.*) dit aussi que Cæcina portoit l'habit des gaulois, c'est-à-dire, les longues chausses & le *sagum* de plusieurs couleurs : *Quod versicolore sagulo, braccas tegmen barbarum inductus, togatos alloqueretur.*

On voit dans la collection d'Antiques, dite de Sainte-Geneviève à Paris, un fragment de pierre représentant un gaulois vêtu du *sagum*. Cet habillement ressemble à une tunique garnie de manches.

SAGUM des germains. J'ai dit plus haut qu'il s'attachoit avec une agrafe, ou une épine. Tout ce qu'on en fait encore, c'est qu'il étoit orné de bandes ou plaques d'argent (*Herodi. 4. 7. 9. 5.*).

SAGUM des espagnols. Appien (*Hispanic.*) nous dit tout ce qu'on en fait ; c'est que les espagnols parloient des manteaux épais & repliés, comme les chlamydes, attachés avec des agrafes, & qu'ils les appelloient des *sagum*.

SAGUNTE, ville d'Espagne.

Extrait du journal de Paris, du 20 novembre 1785.

Parmi les antiquités qui attestent encore à l'Europe la magnificence des anciens romains, le théâtre de Sagunte mérite d'être distingué. Ce monument, à peine indiqué dans la plupart des géographies, & que nos voyageurs ont presque toujours

& si improprement nommé *amphithéâtre*, a été décrit au commencement de ce siècle, par le savant dom Manuel Marti, doyen du chapitre d'Alicante, dans une suite de lettres qui sont peut-être ce qu'on a publié jusqu'à présent de plus complet & de plus exact dans ce genre d'érudition. La ville de Sagunte, aujourd'hui appelée *Morvedro*, naturellement jalouse de perpétuer tout ce qui peut lui rappeler le souvenir de son ancienne grandeur, avoit pris depuis long-temps toutes les précautions nécessaires pour arrêter les dégradations que le temps & les ravages des barbares ont occasionnées à son théâtre ; elle faisoit peut-être plus que Rome ne fait aujourd'hui pour conserver son théâtre de *Marcellus* ; & c'étoit beaucoup pour une petite ville du royaume de Valence de l'emporter sur la capitale de l'Italie & des arts par son amour pour ses anciens monumens.

Un magistrat, (dom Henri de Palos) à l'occasion des fêtes qui se célèbrent tous les ans à *Morvedro* vers le mois de septembre, vient d'imaginer de faire servir aux représentations dramatiques qui en font partie, l'ancien théâtre de cette ville. Ce projet, qui ne pouvoit être conçu & apprécié que par des esprits naturellement élevés, a été applaudi avec transport par les habitans ; tous ont voulu concourir à dégager ce monument des terres qui en encombroient les principales parties ; & les déblayemens, poussés avec la plus grande activité, ont bientôt permis de jouer, avec un grand appareil, quatre pièces espagnoles sur ce même théâtre, qui avoit vû représenter sans doute les comédies de *Plaute*, de *Terence*, & qui, resté sans usage pendant une longue suite de siècles, n'étoit plus, comme ceux d'*Orange*, de *Taorminum* ; &c., qu'un objet de curiosité pour un petit nombre d'antiquaires.

Dom Manuel Marti avoit calculé que le théâtre de *saguntie* pouvoit contenir environ dix mille personnes. Les quatre mille spectateurs qui ont assisté aux fêtes qui viennent de s'y donner, ont prouvé, par les vuides qu'elles laissoient, l'exactitude de ce calcul. Mais ce qui jette le plus grand jour sur un point d'érudition intéressant à éclaircir, & dont tous ceux qui n'ont point vu de théâtres grecs ni romains, font d'autant plus portés à douter que nos constructions modernes font plus loin de présenter de semblables effets ; c'est que plusieurs personnes placées sur la *summa cavea*, c'est-à-dire sur le portique supérieur qui étoit l'endroit le plus éloigné de la scène, entendirent les acteurs aussi distinctement que celles qui étoient aux premiers rangs de l'orchestre. Or, cette distance étant presque double des plus grandes dimensions intérieures de nos théâtres, voilà encore une preuve ajoutée à mille autres des connoissances profondes des anciens, dans ce qui a rapport à l'acoustique, &

des différens moyens qu'ils avoient pour propager, pour renforcer le son, & porter la voix, sans lui rien faire perdre de son timbre, jusqu'aux parries les plus éloignées de leurs théâtres.

Cette espèce d'inauguration d'un théâtre romain, bâti peut-être depuis près de vingt siècles, m'a paru mériter d'être rapporté dans votre journal. Ce fait intéresse particulièrement les Amateurs de l'antiquité, & ne peut manquer d'être agréable à toutes les classes de vos lecteurs. Vers la fin du seizième siècle, l'académie olympique de *Vicence*, fit construire par *Palladio* un théâtre dans le goût antique, sur lequel les académiciens jouèrent eux-mêmes les principales tragédies de *Sophocle* & d'*Euripide* qu'ils avoient traduites. L'on parle encore en Italie, & l'on aime à se souvenir ailleurs, de ces représentations dramatiques dont l'objet fut de donner une idée de celles des anciens à la renaissance des arts. Le spectacle que vient de donner la nouvelle *Sagunte*, méritera, avec au moins autant de raison, d'être cité dans la suite; l'Europe moderne n'en vit peut-être jamais de plus véritablement imposant, tant par la majesté du lieu & la nature des souvenirs qui y sont attachés, que par la magnificence du site, qui présente à la fois une immense étendue de mer, & des campagnes célèbres, comme au temps de *Polybe*, par la variété de leurs aspects & la richesse de leur culture.

On a découvert près de *Sagunte*, en 1745, au mois d'avril, un pavé de mosaïque, que l'on croit avoir fait partie d'un temple de Bacchus. Le dessin, comme celui de presque toutes les mosaïques antiques, en est grossier.

SAGUNTUM, en Espagne. SAGVNTINV.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles en l'honneur de Tibère, avec la légende SAG.

SAIGA, monnaie de la loi salique. Voyez DENIER d'argent.

SAINT-CHAMAS, village de Provence, à quelque distance de la petite rivière de Touloubre, sur laquelle subsiste encore en son entier un pont antique d'une construction romaine, appelé par les gens du pays, le *Pont-Surian*. Il est bâti en plein cintre entre deux rochers, & de niveau avec le chemin qui va d'Arles à Aix. Ce pont n'a qu'une seule arche de six toises de diamètre, construite de gros quartiers de pierres de trois pieds. Le pont a onze toises de longueur.

L'arc qui se présente du côté d'Aix, a une frise dont les ornemens occupent les deux tiers, & ce qui reste est rempli par cette inscription :

L... DONNIUS C. F. FLAVOS
FLAMEN ROMÆ ET AUGUSTI
TESTAMENTO FIERI JUSSIT
ARBITRATU C. DONNEI VENAL.
ET C. ATTEI RUFFI

Vers les pilastres, on voit des aigles, & la face intérieure de la frise est couverte d'ornemens sans inscription.

Bergier & Bouche qualifient les arcs du pont, d'arcs de triomphe; mais contre toute vraisemblance. Ce monument ne peut être qu'un de ces arcs, que les anciens faisoient servir de couronnement à des ponts & à d'autres ouvrages publics, tel est celui qui se voit à Saintes, sur le pont de la Charente.

Il paroît assez singulier que le monument de Saintes & celui-ci aient été élevés par des prêtres ou flamines de Rome & d'Auguste; mais on cesse d'en être étonné, quand on considère d'un côté, que le sacerdoce n'étoit conféré qu'à des personnes distinguées par leur naissance & leurs richesses; & de l'autre, que les citoyens opulens se portoit avec empressement à décorer leur patrie d'édifices utiles. (Voyez *hist. de l'acad. des Inscrip. t. VI. p. 374. in-12*, où le monument est gravé). (C.)

SAIS, ancienne ville de la Basse-Egypte, dans le nome de son nom, à deux schoènes du Nil. Elle avoit un temple dédié à Neith, ou la sagesse, qui étoit très-célèbre. Les grecs croyoient reconnoître Minerve dans Neith; & ils regardoient ses prêtres comme les plus savants de tous ceux de l'Egypte.

Plutarque (*De Isid. & Osir.*) rapporte l'inscription gravée sous le portique du fameux temple de Minerve : « Je suis tout ce qui a existé, tout ce qui est, tout ce qui fera, & aucun des mortels n'a encore relevé mon manteau.

SAIS dans l'Egypte. CAIT.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin.

SAISONS. Les anciens avoient personnifié les saisons : les grecs les représentoient en femmes, parce que le mot grec *αιρα* est du genre féminin. Les romains qui appelloient les saisons, *anni tempora*, du genre neutre, les représentoient souvent par de jeunes garçons qui avoient des ailes, ou

par de très-petits enfans sans ailes, portant les attributs particuliers à chaque *saison*. Le printemps est couronné de fleurs, tient un cabri, qui naît en cette *saison*, ou une corne d'abondance; quelquefois il est auprès d'un arbrisseau qui porte des feuilles & des rameaux. L'été est couronné d'épis de bled; il tient d'une main un faisceau d'épis, & de l'autre une faucille. L'automne a dans ses mains un vase plein de fruits, & une grappe de raisin, ou un panier de fruits sur la tête. L'hiver, drapé, chauffé, ayant la tête voilée, tient d'une main quelques fruits secs & ridés, & de l'autre, un lièvre, ou des oiseaux aquatiques. *Voyez* HEURES.

Les plus anciens grecs n'en comptoient que deux (*Pausan. lib. VIII. p. 664.*). Le sculpteur Baticles avoit sculpté deux *saisons* & deux graces sur le trône d'Apollon à Amycle (*Pausan. lib. 3.*). Ensuite on en compta trois appelées *Eunomie, Irène, & Dicé*, ou le *printemps, l'automne, & l'hiver* (*Hesych. ζεύγος. Aristoph. Av. vers. 710.*).

Phidias ne sculpta que trois *saisons* sur le trône de Jupiter-Olympien. On n'en voit que trois sur le bas-relief de la chute de Phaëton (*monum. inc. dit. n°. 43.*); où elles sont représentées par des enfans.

Winckelmann croit que la vénération des pythagoriciens pour le nombre *quatre*, qu'ils croyoient être la cause de tous les effets & de toutes les productions de la nature, leur fait créer quatre *saisons*. On en voit toujours quatre sur les monumens postérieurs à cette époque; & elles y sont représentées sous la figure d'enfans, de petits génies, d'adolescens, de jeunes filles, &c., distingués par les attributs des travaux champêtres.

On peut dire qu'en général les anciens n'en peignirent le plus souvent que trois; & on les voit ainsi sur un candélabre de la villa Albani. Elles y paroissent très-légalement vêtues, portant des fleurs ou des fruits analogues à leur température, & ornées de couronnes élevées & comme tressées. Ces couronnes paroissent faites de branches de palmier.

SAITÈS, mesure de capacité en usage dans l'Asie & en Egypt. *Voyez* MÈTRETÈS.

SAITTE dans la Lydie. CAETTON.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

SAKARA, village d'Egypte, appelé communément le *village des momies*. L'endroit qui renferme ces momies, est un grand champ sablonneux où étoit peut-être autrefois la ville de Memphis; du moins Pline dit que les pyramides sont entre

le Delta d'Egypte & la ville de Memphis, du côté de l'Afrique. Or le village de *Sakara* n'est éloigné des pyramides que d'environ trois lieues. Il n'y a que du sable tout-à-l'entour, & ce sable est d'une si grande profondeur, qu'on ne peut trouver le terrain solide en fouillant. Les momies sont sous deux des caves souterraines (*D. J.*).

SAKEA, fête célèbre des cappadociens, qui se célébroit à Zéla & dans la Cappadoce avec grand appareil, en mémoire de l'expulsion des sages; c'est le nom que les persans donnoient aux scythes. On célébroit la même fête en Perse, dans tous les lieux où l'on avoit reçu le culte d'Anaitis; on donnoit ce jour-là de grands repas, dans lesquels les hommes & les femmes croyoient honorer la déesse en buvant sans ménagement. Ctésias (*Hist. de Perse. liv. II.*) a parlé du *Sakea* des persans, & Bérose appelle de même les saturnales qui se célébroient à Babylone le 16 du mois loüs. Dans cette fête on donnoit le nom de *zoguane* à l'esclave qui y faisoit le personnage du roi.

Dion-Chrysostome (*Art. IV. de reg.*) parle vraisemblablement de la même fête qu'il appelle la *fête des sacs*. « Ne vous souvenez vous pas, » dit-il, de la fête des sacs que les perses célèbrent, & dans laquelle ils prennent un homme condamné à mort, le mettent sur le trône du roi, & après lui avoir fait goûter toutes sortes de plaisirs, le dépouillent de ses habits royaux, lui font donner le fouet, & le pendent ».

Strabon est celui de tous les anciens qui paroît nous ramener à la véritable origine de cette fête, & nous apprendre en même temps à quelle divinité elle étoit consacrée; or comme il devoit être très-instruit des coutumes & de la religion des peuples qui célébroient cette solemnité, étant né en Cappadoce, je vais rapporter ce qu'il en dit: « Parmi les scythes qui occupoient les environs de la mer Caspienne, il y en avoit que l'on nommoit *Sakea* ou *sages*; ces sages faisoient des courses dans la Perse, & pénétroient quelquefois si avant dans le pays, qu'ils allèrent jusques dans la Bactriane & dans l'Arménie, & se rendirent maîtres d'une partie de cette province, qu'ils appelèrent de leur nom *Sakajene*, d'où ensuite ils avancèrent dans la Cappadoce qui confine le Pont-Euxin. Un jour qu'ils célébroient une fête, le roi de Perse les ayant attaqués, les défit entièrement. Pour éterniser la mémoire de cette victoire, les perses élevèrent un monceau de terre sur un rocher, dont ils formèrent une petite montagne, qu'ils environnèrent de murailles, & bâtirent dans l'enceinte un temple, qu'ils consacrerent à la déesse Anaitis, aux dieux Amanus & Anadratus, qui sont les génies des perses. »

» Ils établirent une fête en leur honneur, appelée *Sako*, qui se célèbre encore par ceux qui habitent le pays de Zéta ; car c'est ainsi qu'ils nommoient ce lieu ». (D. J.)

SALA, en Phrygie. *CAAHNON* & *CAAHNEITON*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Esculape.

Hygie.

Téléphore.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère. Vaillant lui avoit aussi attribué mal-à-propos celles de Caracalla & d'Herennius, sur lesquelles il avoit lu *CAAETON* pour *EAAETON*.

SALACER. On ignore quel étoit ce Dieu. Varron lui donne l'épithète de *divus pater*, & nous apprend seulement qu'il y avoit un prêtre sur-nommé *flamen Salacris*.

SALACIA étoit femme de Neptune, selon saint Augustin (*De Civitate Dei*, 7. 22.), & l'une des divinités de la mer, ainsi nommée de l'eau salée. Un vieux glossaire explique *Salacie* par Amphitrite & Néréide.

Festus dit que c'étoit la déesse de l'eau : que l'on croyoit qu'elle donnoit le mouvement à la mer ; que les poètes prenoient *Salacie* pour l'eau ; & il en rapporte un exemple tiré de Pacuvius.

SALAMANDRE. « On peut dire en général que les anciens ont beaucoup accordé à l'espece de lézards, que l'on connoît sous le nom de *salamandres*, & qu'ils ont été persuadés que le feu étoit leur élément. En conséquence, ils ont souvent représenté cette espece d'animaux. J'en ai quatre, dit Caylus (*Rec. V. 11.*), à-peu-près d'une grandeur pareille à celle de ce numéro 5. Les autres sont de bronze ; celle-ci est de cette pierre brune, que les égyptiens ont si souvent employée ».

SALAMBO, déesse des babyloniens. C'étoit la Vénus des babyloniens. Ce nom n'étoit pourtant ni babylonien, ni syrien. C'étoient les macédoniens qui le formèrent depuis qu'Alexandre eut Antiquités, Tome V.

établi son empire en Asie. Ils le formèrent de *salos*, agitation, parce qu'elle met l'esprit dans une agitation continuelle, & encore parce qu'elle couroit de tous côtés, pleurant Adonis. C'est la quatrième Vénus dont parle Cicéron (*De Nat. deor. l. III.*), adorée à Tyr & en Syrie, & nommée *Astarta* (*Seldenus, de Diis syris syntagm. II. c. iv. f. 285.*).

SALAMINIUS. Jupiter est quelquefois désigné sous ce nom, à cause du culte particulier qui étoit rendu à ce dieu dans cette île de la Grèce, vis-à-vis d'Eleufis.

SALAMINUS, un des cinq frères Dactyles, selon Strabon. Voyez *DACTYLES*.

SALAMIS, en Chypre. *ΣΑ.* & *ΣΑΛΑΜΙΝΙ.* & *Σ.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Une tête de lion vue de face.

Une tête de bœuf vue de profil.

Un bélier.

SALAPIA ou *SALPIA*, en Italie. *ΣΑΛΑΠΙΝΩΝ.* & *ΣΑΛΠΙΝΩΝ.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval courant, avec *ΠΥΛΛΟΥ.*

Un sanglier courant, avec *ΠΥΛΛΟΥ.*

Un aigle posé, avec le même mot.

SALAPITIUM, bouffonnerie. Les uns prétendent qu'il faut dire *salaputium*, & d'autres encore *salacipium*. Vossius s'est finalement déclaré pour *salapitium* ; sur cela il nous apprend que *salapitta*, dans les meilleures gloses, signifie un soufflet, & que de-là est venu que les bouffons, qui se laissoient donner cent coups sur le visage pour divertir le peuple, ont été appelés *salpitones*, du mot grec *σαλπιτιν*, qui veut dire sonner de la trompette, parce qu'à l'exemple des trompettes, ils enflaient les joues de leur mieux, afin que les soufflets qu'ils recevoient fissent plus de bruit, & divertissent davantage les assistants. Vossius tire de

cette remarque l'origine du mot *bouffon*, parce que *bouffer* & *enfler* signifient la même chose.

SALARIA, *via salaria*, la voie salarienne, nom d'une voie ou d'un chemin de l'ancienne Rome, qui commençoit à la porte colline, & conduisoit vers la mer Adriatique. Ce nom vint de ce que les sabins, qui portoient du sel à Rome, y arrivoient par ce chemin, & entroient par la porte Colline qui en reçut aussi la dénomination de porte de sel, *porta Salaria*.

SALGAMUM. Les romains appelloient *salgamum* toutes sortes de fruits, noix, figues, poires, pommes, &c., que l'on conservoit dans des vases cylindriques à large bouche (*Columelle*, 12. 4.), où ils se confisoient dans leur jus. On en mangeoit pour exciter l'appétit, comme l'on fait aujourd'hui des cornichons confits au vinaigre.

SALGANEUS. Voyez *LARYMNA*.

SALIENNES (Vierges), filles que l'on payoit pour servir le pontife à l'autel, avec les saliens. Elles portoient comme ces derniers l'*apex* & le *paludamentum*, ou manteau de pourpre. Festus nous apprend ces détails, les seuls qui nous soient parvenus sur les *saliennes*: *Salias virgines*, dit-il, *Cinthus ait esse conductitias, quæ ad salios adhibebantur cum apicibus paludata, quæ Ælius Stilo scripsit sacrificium facere in regia cum pontifice paludatas cum apicibus in modum saliorum.*

SALIENS, prêtres de Mars, ainsi appellés parce qu'ils sautoient & dansoient dans leurs cérémonies (*Salii* de *salire*, sauter.). Ils furent institués par Numa (*Liv. lib. I. 20.*) au nombre de douze. « Ils sautent, dit Denys d'Halicarnasse (*Lib. II.*), & chantent en l'honneur des dieux belliqueux. Leur solemnité est au mois de Mars, & se célèbre pendant plusieurs jours aux dépens de la république. Ils vont en dansant par la ville, au marché, au capitolé, & en d'autres lieux publics & particuliers. Ils sont vêtus de tuniques de diverses couleurs, avec de larges ceintures ornées de bronze; ils portent la toge brodée de pourpre, appelée *trabea*, & l'*apex*, ou bonnet qui s'élève en cône. Ils ont tous l'épée; ils tiennent de la main droite une lance ou un bâton, & de la gauche les boucliers nommés *ancilia* ».

Les seuls fils des patriciens pouvoient être admis dans le collège des *saliens*; on les recevoit fort jeunes, mais ils devoient avoir leurs père & mère. Marc-Aurèle y fut reçu à l'âge de huit ans.

Les *saliens*, en parcourant toute la ville, chantoient des vers appellés *assamenta*, qui étoient si surannés, que du temps d'Horace, on

pouvoit à peine les entendre, & qui contenoient l'éloge de Mamurius. Voyez-en la raison à l'article **MAMURIUS**. Ils y joignoient d'autres vers qui renfermoient les louanges de plusieurs divinités, Vénus exceptée, & des grands hommes de la république. Après leur course, ils rapportoient les boucliers au temple de Mars, où ils faisoient un festin magnifique.

Les *saliens* avoient existé en collège dans d'autres villes d'Italie, avant d'être établis à Rome. Hercule avoit eu les *saliens* plus anciennement que Mars. Il est fait mention, dans les anciens auteurs, de plusieurs autres *saliens*, des *saliens-palatins* ou *quirinaux*, qui faisoient leurs cérémonies sur le mont Palatin & sur le Quirinal; des *saliens-palloriens* ou *pavoriens*, consacrés aux dieux de la Peur & de la Pâleur. On en trouve enfin qui sont appellés *antonini*, *augustales*, *hadrianales*. C'étoient des prêtres consacrés au culte de ces empereurs, après leur apothéose.

Les filles des *saliens* ne pouvoient être prises pour être vestales.

Seul de tous les anciens écrivains, Denys d'Halicarnasse nomme la *trabea* parmi les vêtements des *saliens*. Putarque (*In Numa vitâ.*) & Tite-Live (1. 20.) ne parlent que de la tunique ornée de pourpre, & non de l'espèce de toge appelée *trabea*, vêtement incommode pour la danse, à moins qu'on ne la retrouffât autour des reins, comme les sabiens. Les anciens *saliens* pouvoient l'avoir portée ainsi, & leurs successeurs l'avoir quittée, à cause de son incommode. Ceci expliqueroit la contradiction apparente des écrivains romains.

Si l'on pouvoit compter sur l'exactitude des descriptions d'un poëte, on trouveroit dans Virgile (*Æneid. VII. 187.*) des vers qui confirment le récit de Denys d'Halicarnasse. Le poëte peint le roi Picus sous l'habit des *saliens*, & il lui donne la *trabea* retrouffée :

..... Parvâque sedebat.

Succinctus trabeâ, levâque ancile gerabat..

On voit des *saliens* portant les *ancilia* sur une pierre gravée d'Agostini; sur une autre de la galerie de Florence, ils sont vêtus d'une draperie assez courte, serrée par une ceinture. Elle pourroit être la *trabea*, d'autant plus que sur la pierre de Florence, les *saliens* ont la tête couverte, comme tous les sacrificateurs; ce qui n'auroit pu être, s'ils ne portoient qu'une tunique.

SALIENTES aqua. Voyez **JAILLISSANTES** (Eaux).

SALIÈRE, *salillum*, *salinum*, *concha salis*. Les anciens mettoient le sel au rang des choses qui devoient être consacrées aux dieux ; c'est dans ce sens qu'Homère & Platon l'appellent divin. Vous croyez sanctifier vos tables, en y mettant les *salieres* & les statues des dieux, dit Arnobe (*Lib. II.*). Aussi n'oublioit-on pas la *salière* dans les repas ; & si l'on avoit oublié de la servir, on regardoit cet oubli comme un mauvais présage, de même que si on la laissoit sur la table, & qu'on s'endormît ensuite. Festus rapporte à ce sujet l'histoire d'un potier, qui, à ce que croyoit le vulgaire, avoit été puni par les dieux de cette faute. S'étant mis à table avec ses amis, près de son four allumé ; puis s'étant endormi pris de vin, & accablé de sommeil, un débauché qui couroit la nuit, vit la porte ouverte, entra & jeta la *salière* dans le four ; ce qui causa un tel embrasement, que le potier fut brûlé avec la maison. Les romains avoient pris des grecs ce scrupule ridicule, qui a passé jusqu'à nous.

Festus nous apprend encore sur l'usage des *salieres* à Rome, qu'on mettoit toujours la *salière* sur la table, avec l'assiette dans laquelle on présente aux dieux les prémices. Sa remarque nous procure l'intelligence de ce passage de Tite-Live (*Liv. XXVI. ch. 36.*) : *Ut salinum, patellamque deorum causâ habere possint.* « Qu'ils puissent tenir une *salière* & une assiette, à cause des dieux ».

C'est encore la même remarque qui sert à éclaircir ces vers de Perse (*Sat. III.*) :

..... *Sed rure paterno*

Est tibi far modicum, purum & sine labe salinum ;

Quid metuas ? cultrique foci secunda patella est.

« Que craignez-vous ? vous avez un petit revenu de votre patrimoine ; votre table n'est jamais sans une *salière* propre, & sans l'assiette qui sert à présenter aux dieux les prémices ».

Horace dit de même :

Splendet in mensâ tenui salinum.

SALINATOR, surnom de la famille *LIVIA*.

Il fut donné pour la première fois à M. Livius, parce qu'étant consul avec C. Claudius, il augmenta le prix du sel que le peuple romain achetoit des salines appartenantes au fisc (*Liv. lib. XXIX. 37.*).

SALINES, lieu où l'on fait le sel. Ancus Martius fut le premier des romains, selon Plin, qui établit des *salines* près d'Osie, vers l'embou-

chure du Tibre ; *Rex Ancus salinas primus instituit* (*Plin. 31. 7.*). Depuis, il s'en forma d'autres, non-seulement à Rome, mais dans les provinces. Il y en eut de deux sortes ; les publiques & les particulières. Les premières étoient à la république, & faisoient partie du domaine des empereurs. On condamnoit les malfaiteurs à travailler aux *salines*, comme aux mines ; & c'étoit ordinairement le supplice destiné aux femmes : *Mulier in opus salinarum ob maleficium data* (*Lib. VI. ff. de captiv. & post.*). Ancus Martius, le premier qui établit les *salines*, fut aussi le premier qui mit un impôt sur le sel ; impôt que l'on abolit après l'expulsion des rois, mais qui fut depuis rétabli, & fit partie du revenu de la république. Il y avoit à Rome des greniers à sel appelés *salina*, près de la porte *Trigemina*.

SALISATORES, nom que l'on donnoit à ceux qui prédisoient l'avenir d'après les palpitations. Les anciens, superstitieux à l'excès, tiroient des présages de tout, même des plus légers mouvemens de leur corps (*Augustin. de doctrin. christian. 2.*) : *His adjungantur millia inanissimarum observationum, si membrum aliquod salierit.*

SALISUBSULES, nom général que l'on donnoit à tous ceux qui chantoient & dansoient au son de la flûte, comme cela se faisoit dans les sacrifices en l'honneur d'Hercule. On les appelloit encore *salii* ou *aitores* ; tels étoient les *saliens*.

SALLUSTE (Jardins de). L'endroit le plus fréquenté de Rome, sous le règne de Vespasien, fut les jardins de Salluste. Selon Winckelmann (*Hist. de l'Art. 6. 6.*), c'étoit là qu'il demouroit de préférence, & qu'il donnoit audience à tout l'univers. De-là, il est à croire qu'il aura embelli ces jardins d'ouvrages de l'art. Aussi a-t-on toujours trouvé, en fouillant ce terrain, une grande quantité de statues & de bustes ; & lorsqu'en 1765, on y ouvrit une nouvelle tranchée, on découvrit deux figures très-bien conservées, à l'exception des têtes qui manquoient, & qui ne se sont pas trouvées. Ces figures représentent deux jeunes filles, vêtues d'une tunique légère, qui, se détachant de l'épaule droite, descendent jusqu'au milieu du bras, au-dessus du coude. Elles sont toutes deux couchées sur une longue plinthe arrondie, le haut du corps soulevé, & elles s'appuient sur le bras gauche, ayant un arc détendu sous elles. Ces deux figures ressemblent parfaitement à une jeune fille qui joue aux osselets, & qui se trouvoit dans la collection du cardinal de Polignac. Celle-ci ont comme celle-là, la main droite étendue & ouverte, pour jeter les osselets, desquels cependant on ne découvre aucun vestige. Le général de Walmoden, se trouvant alors à Rome, acheta ces figures, & en fit restaurer les têtes.

SALMACIS, fontaine de Carie, près d'Halicarnasse, laquelle avoit la réputation de rendre mous & effeminés ceux qui s'y baignoient. Voyez-en la cause à l'article HERMAPHRODITE.

SALMONÉE, frère de Sisyphus, étoit fils d'Eole, & petit fils d'Hellen. Ayant conquis toute l'Élide, jusqu'aux rives de l'Alphée, il eut la témérité de vouloir passer pour un dieu. Pour cet effet il fit construire un pont d'airain qui traversoit une grande partie de sa capitale, sur lequel il faisoit rouler un chariot qui imitoit le bruit du tonnerre; il lançoit de-là des torches allumées sur quelques malheureux, qu'il faisoit tuer à l'instant, pour inspirer plus de terreur à ses sujets. « J'ai vu, dit Énée (*Au sixième liv. de l'Énéid.*), dans les horreurs d'un cruel supplice, » l'impie Salmonée qui eut l'audace de vouloir » imiter le foudre du maître des dieux. Armé de » feux, ce prince, d'un air triomphant, parcourait sur son char la ville d'Elis, exigeant de ses » sujets les mêmes honneurs qu'on rend aux immortels; insensé, qui, par le vain bruit de ses » chevaux & de son pont d'airain, croyoit contrefaire un bruit inimitable. Mais Jupiter lança » sur lui le véritable foudre, l'investit de flammes (ce n'étoient pas de vains flambeaux,) & le » précipita dans l'abîme du Tartare ».

Homère a cependant appelé Salmonée un homme sans reproches; sur quoi son commentateur Eustathe dit que c'étoit un excellent mécanicien, qui trouva le moyen d'imiter la foudre. Le reste est une fable des poètes.

SALO (*Starè in*) se disoit des navires qui restoient à la rade, & qui tiroient trop d'eau pour aborder au rivage.

SALO, rivière de l'Espagne-Tarragonoise, qui passoit à Bilbilis, & qui donnoit une excellente trempé aux ouvrages d'acier, qui rendoient cette ville célèbre.

SALONIA, ville de Bithynie, célèbre, selon Strabon (*Lib. XII.*), par les pâturages qui l'environnoient. On y entretenoit de nombreux troupeaux de vaches, dont le lait servoit à faire un fromage renommé, connu sous le nom de fromage *salonite*.

SALONIN, fils aîné de Gallien.

PUBLIUS LICINIUS CORNELIUS SALONINUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent, & RR. avec le titre d'Auguste.

RRR. en G. B.

R. en M. B.

C. en P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RR. avec le titre de CEBACTOC.

RRR. en P. B. au revers de Gallien.

RRRR. en médaillons latins de bronze.

SALONIN-Gallien, troisième fils de Gallien.

Les médailles attribuées à Salonin-Gallien ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

SALONINE, épouse de Gallien.

JULIA CORNELIA SALONINA CHRYSOGONE AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent. Il y a quelques revers rares.

R. en G. B. de coin romain. Le revers *Æquitas publica*, avec les trois monnoies, est RR.

R. en M. B.

C. en P. B.

RR. en C. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. en M. & P. B. d'Égypte.

Les médaillons latins de bronze sont fort rares; les grecs le sont encore davantage.

Le nom de *Chryso-gone* que porte cette princesse, ne se trouve que sur les médailles grecques; il y en a d'autres, où elle est appelée *Piblia Licinia* sur les unes, & *Julia* sur les autres. Pellerin en a publié quelques-unes.

On ne trouve plus de médailles frappées dans les Colonies, depuis Gallien & Salonine.

SALSARIUS. On lit dans Gruter (647. 1.) ce mot qui ne se trouve dans aucun auteur latin. Désigne-t-il un ouvrier des salines ou un marchand de chair salée?

SALTATION, art autrefois fort en vogue, sur-tout chez les romains. Il consistoit dans l'imitation de tous les gestes & de tous les mouvemens que les hommes peuvent faire. Ainsi il ne faut pas restreindre le sens de ce mot à celui que nous

donnons dans notre langue au mot *danse*. La *saltation* serroit non-seulement à former les attitudes & les mouvemens qui donnent de la grace dans la danse, mais encore à régler le geste, tant des acteurs de théâtre, que des orateurs, & même à enseigner certaine manière de gesticuler exercée par les pantomimes qui se faisoient entendre sans le secours de la parole. Les pantomimes exprimoient tout ce qu'ils vouloient dire avec les gestes qu'enseignoit la *saltation*, sans employer le secours de la parole.

SALTE, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit 430 arpens & $\frac{7}{10}$ de France, selon M. Paulton (*Métrologie*).

Elle valoit en-mesures du même peuple :

4 centuries.

ou 400 hérédies.

ou 800 jugères.

ou 1600 actes carrés.

ou 9600 onces de terre.

SALVE, salutation du matin chez les romains, ou le bonjour (*Dio*. 69.), comme *vale* étoit le bonsoir. On réunissoit les deux mots dans les dernières paroles que l'on adressoit aux morts (*Æneid*. XI. 97.):

..... *Salve æternum mihi, maxime Palla,*
Æternumque vale.

SALTUAIRE ou **SALTAIRE**, nom d'officier chez les lombards, *saltuarius*, *saltarius*, *orophylax*, *finium custos*. Dans les lois lombardes, le *saltuaire* est le commandant des frontières; mais, dans les lois romaines, *saltuaire* est un esclave qui a soin d'une maison de campagne ou d'une terre, qui veille à la conservation des fruits, qui en garde les bornes, &c., *saltarius agrophylax*.

SALVIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont **OTHO**, **RUFUS**.

SALUS ou **LA SANTÉ**. Les romains en avoient fait une divinité, à laquelle ils consacèrent plu-

sieurs temples dans Rome. Elle eut aussi un collège particulier de prêtres uniquement destinés à son culte, qui seuls avoient le privilège de voir la statue de la déesse. Ils prétendoient aussi être seuls en droit de demander aux dieux la santé des particuliers & de tout l'État. Ils prenoient les augures de la *Santé* en grande solemnité & avec beaucoup de cérémonies. Il falloit pour cela que, pendant l'année, il ne fût parti de Rome aucune armée, & qu'on jouît d'une profonde paix; d'où il arrivoit qu'on étoit bien souvent sans prendre les augures de *Santé*. Dans les sacrifices qu'on faisoit à la déesse, on observoit entr'autres cérémonies de jeter des morceaux de pâte, que les prêtres envoyoit, disoient-ils, à Aréthuse en Sicile.

La déesse *Salus* avoit sur le mont Quirinal un temple bâti par C. Junius Bubulcus, l'an 451 de Rome.

On voit sa tête sur quelques médailles consulaires ou de famille.

Elle étoit confondue souvent avec Hygie, fille d'Esculape.

SALUSTIA, famille romaine.

Morel seul a attribué à cette famille deux contorniates; mais il s'est trompé, comme on le voit à l'article **CONTORNIATE**.

SALUTARIS. Ce surnom donné à la Palestine, à la Syrie, à la Phrygie, à la Galatie & à la Macédoine, étoit relatif aux eaux chaudes & médicinales, qui opéroient dans ces provinces la guérison de plusieurs maladies. On voit pour revers sur une médaille de Trajan, frappée à Tibériade en Palestine, ville connue par ses eaux thermales, la déesse *Salus* assise sur une colline, du pied de laquelle sort une fontaine abondante (*Cabinet du Grand-Duc*).

SALUTATOIRES. Les romains distinguoient les *salutatores* des *deductores*, en ce que les premiers alloient faire leur cour à différentes personnes chez lesquelles ils se rendoient dès le matin, & que les autres n'étoient attachés qu'à un seul patron, à la porte duquel ils se tenoient dès la pointe du jour, pour attendre son lever, & accompagner à pied par les rues la litière dans laquelle on le portoit; ce qui les fit appeler *anteambulones*. Cicéron (*De Petit. Consul*. c. 9.) distingue très-clairement ces deux sortes de personnes: *Hujus autem rei tres partes sunt, una saluatorum, cum domum veniunt; altera deductorum; tertia affectatorum*. Cet état d'humiliation dans lequel se tenoient les cliens à la porte de leurs patrons, les rendoit vils aux yeux des domestiques de la maison; ce qui les obligeoit, pour se les rendre favorables, à leur faire de temps en temps

quelque présent, ainsi que le dit Juvenal (*Sat.* 3. 188.) :

..... *Præstare tributa clientes*

Cogimur, & cultis augere peculia servis.

SALUTIGERULI, esclaves que les riches de Rome entretenoient pour aller sauver de leur part le nombre prodigieux de leurs connoissances.

SAMARITAINES (Médailles).

On a en argent & en bronze des médailles avec des légendes *samaritaines*. Elles sont, non de Simon Machabée, mais de Simon Barcochébas, qui fit révoquer les juifs contre les romains, sous le règne d'Hadrien. En voici une preuve convaincante. On a trouvé de ces médailles avec des caractères samaritains, frappées sur des médailles de Trajan, dont le nom paroît encore.

SAMARITAINS (Caractères). Ce sont les vieux caractères hébreux, avec lesquels les *samaritains* écrivirent autrefois le *Pentateuque*, & dont ils se servent encore aujourd'hui. Ces caractères sont affreux, & les plus incapables d'agrémens de tous ceux qui nous sont connus. C'étoient les lettres des phéniciens, de qui les grecs ont pris les leurs. Le vieil alphabet ionien fait assez voir cette ressemblance, comme le montre Scaliger dans ses notes sur la chronique d'Eusèbe.

SAMBUCA, } Musonius, dans son traité de
SAMBUQUE. } *Luxu gracorum*, dit : La *sambuque* ou *sambyce* étoit un instrument qui rendoit un son aigu. Euphorion rapporte que les parthes & les troglodites faisoient usage de *sambuques* à quatre cordes. Athénée (14. pag. 635.) dit que la magade ayant subi quelque changement, fut appelée *sambuque*. Porphyre & Suidas ajoutent que les *sambuques* étoient des instrumens de musique triangulaires, garnis de cordes inégales en longueur & en grosseur, au son duquel instrument on chantoit des vers iambes.

Enfin, Musonius nous apprend encore que la *sambuque*, espèce de cythare triangulaire, fut inventée par Ibycus, & que, suivant Sémus de Délos, la Sybille fut la première à se servir de cet instrument, appelé *sambyce*, du nom de son inventeur. (*F. D. C.*)

SAMBUQUE. La *sambuque* est une machine que les anciens employoient dans les sièges. Lorsque Marcellus attaqua l'Achradine de Syracuse, sa flotte étoit composée de soixante navires à cinq rangs de rames, qui étoient chargés d'hommes armés d'ars, de frondes & de dards, pour nettoyer les murailles. Il y avoit encore huit autres navires à cinq rangs, d'un côté desquels on avoit

bré les bancs aux uns à droite, aux autres à gauche, & que l'on avoit joints ensemble par les côtés où il n'y avoit pas de bancs. C'étoient ces navires qui, poussés par les rameurs de l'autre côté, approchoient des murailles, & qu'on appelloit des *sambuques*. Ils portoient une échelle énorme que l'on dressoit à l'aide des poutres placées au haut des mâts.

SAMBULOS, montagne d'Asie, vers la Mésopotamie. Elle étoit célèbre par un temple dédié à Hercule. Tacite (*Annal.* l. XII. ch. xiiij.) en rapporte une particularité. Il dit que ce dieu avoit tissé en un certain temps les prêtres de son temple de préparer des chevaux chargés de flèches, afin d'aller à la chasse; que ces chevaux couroient vers un bois, d'où ils revenoient le soir fort fatigués & sans flèches; que la nuit ce même dieu montroit à ses prêtres, pendant le sommeil, les endroits de la forêt où ces chevaux avoient couru, & qu'on les trouvoit le lendemain couverts de gibier étendu par terre.

SAMDALIUM, en Pisidie. ΣΑΜΔΑΛΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type est formé par trois croissants.

SAMÉ, dans l'île de Céphalonie. ΣΑΜΑΙΩΝ, & ΣΑ. en monogramme.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un bélier.

SAMLÆ placenta, gateaux très-vantés par les grecs & les romains. On ignore l'origine de leur furnon.

SAMIARII, armuriers qui aiguisoient & polissoient avec le grès & la terre de Samos les armes tranchantes (*Leo imp. de App. bell.* c. 3. n. 50.). On lit dans un ancien glossaire : *Ακοντης, samiaris, acutiator.*

SAMIENNE, terre qui vient de l'île de Samos, dans la mer Egée. *Terra samia*, la meilleure est appelée par Dioscoride *Collyrium*, parce qu'on s'en servoit autrefois dans les collyres. Elle est blanche, très-légère, molle, friable, de bon goût, & s'attache à la langue. Il y a une autre espèce de terre *samienne* qui est crouteuse &

dure, ayant néanmoins quelque onctuosité; on l'appelle *aster samius*, parce qu'on y trouve quelques pailettes luisantes disposées en petites étoiles. Ces deux espèces de terres *samiennes* sont astringentes, propres pour dessécher & agglutiner les plaies.

Il y a aussi une pierre *samienne* qu'on retire des carrières de l'île de Samos; elle est blanche & s'attache à la langue. Les orfèvres s'en servent encore pour brunir l'or & pour le rendre plus luisant; elle est astringente & rafraichissante, *lapis samius*.

SAMIENNE. Junon étoit en grande vénération à Samos; parce que les habitans croyoient que cette déesse étoit née dans leur île, sur les bords du fleuve Imbrasus, & sous un saule qu'ils montroient dans l'enceinte du temple, consacré à cette déesse. Ce temple avoit été bâti, disoit-on, par les argonautes, qui y avoient transporté d'Argos la statue de la déesse.

SAMNITES. Les *samnites*, espèce de gladiateurs ainsi appellés jusqu'au temps de Cicéron, & qui depuis, sous les empereurs, se nommèrent *hoplomaques*; ils avoient un bouclier orné d'argent ciselé, un baudrier, une bottine à la jambe gauche, un casque avec des aigrettes. Leur premier nom vient de ce qu'ils étoient armés comme les *samnites*, ainsi que nous l'apprend Tite-Live (lib. 9. 40): *Campani odio samnitium gladiatores eo ornatu armarunt, samnitiumque nomine appellarunt.*

Les romains employoient d'ordinaire les *samnites* à la fin de leur festin pour amuser leurs convives; *Quod spectaculum inter epulas erat*, dit Tite-Live. C'étoit un divertissement domestique des romains de faire combattre aux flambeaux des gladiateurs armés comme les anciens *samnites*; mais comme ils n'avoient pour armes offensives que des fleurets, il ne pouvoient pas se faire grand mal, & ils se disputoient long-temps la victoire. C'est pourquoi Horace (*epist. II. l. II, vers. 98.*), appelle cet exercice militaire *lentum duellum*. Il compare fort plaisamment les fausses louanges que les poètes se donnoient à l'envi aux coups sans effet que se portoient les gladiateurs *samnites*.

SAMNITES. peuple d'Italie. « Nous n'avons je crois, d'autres monumens de l'art des *samnites* & des volques, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. 3. 3.*), qu'une ou deux médailles; mais nous en avons un bon nombre de celui des *campaniens*, sur-tout des médailles & des vases d'argile peints. Ainsi je ne peux donner sur les premiers que des notions générales de leur constitution & de leur façon de vivre, d'où l'on pourra tirer encore quelque induction sur l'art ».

« Il en a été sans doute de ces deux nations, comme de leur langue, dérivée de la langue Osque (*Liv. l. X. c. 10.*), qui, si ce n'étoit pas un dialecte de l'étrusque, n'en aura pas beaucoup différé. Or comme nous ignorons la différence des idiomes de ces peuples, nous manquons aussi de connoissances pour indiquer les caractères distinctifs de leurs médailles & de leurs pierres gravées, parvenues jusqu'à nous ».

« Les *samnites* aimoient le luxe, & quoique belliqueux, ils étoient très-adonnés aux plaisirs (*Casaub. in capitol. p. 105. F.*). A la guerre ils portoient des boucliers, les uns incrustés en or les autres en argent (*Liv. l. IX. c. 10.*), & dans le temps où les romains ne connoissoient pas encore l'usage des habits de toile, on voyoit l'élite des soldats *samnites* porter des tuniques de lin, même à l'armée (*Ibid. c. 4. & l. 10. c. 38.*). Tite-Live nous apprend que dans la guerre des romains, sous le consulat de L. Papirius Cursor, tout le camp des *samnites* qui formoit un carré de deux cents pas sur toutes ses faces avoit été entouré d'étoffes de lin (*Ibid. l. 10. c. 38.*). Capoue, bâtie par les étrusques (*Mela, l. 2. c. 4.*), & suivant le même historien, habitée par les *samnites* (*Liv. l. IV. c. 52.*) qui s'en étoient emparés sur les premiers (*Ibid. l. X. c. 38.*), étoit fameuse par la mollesse & la volupté de ses habitans ».

SAMOLUS. Il y avoit, dit Pline (*Liv. XXIV. cap. 11.*), une herbe, appelée par les gaulois *samolus*, qui naissoit dans des lieux humides, & qu'ils faisoient cueillir de la main gauche par des gens à jeun. Celui qui la cueilloit ne devoit point la regarder; il ne lui étoit pas permis de la mettre autre part que dans les canaux où les animaux alloient boire; & il la broyoit en l'y mettant. Moyennant toutes ces superstitieuses précautions, ils croyoient que cette herbe avoit de grandes vertus contre les maladies des animaux, sur-tout des bœufs & des cochons.

SAMOS, île de la Méditerranée, sur la côte de l'Asie-Mineure, entre l'Ionie à l'Orient, & l'île d'Icaria, aujourd'hui Nicarie, au couchant, au midi du golfe d'Ephèse. Elle est séparée de l'Anatolie par le détroit de Mycale, qui prend ce nom de l'ancienne ville de Mycalessus, ou de la montagne Mycale, qui est en terre ferme le long de ce détroit, auquel on donne environ trois lieues de large.

L'île de Samos avoit été premièrement appelée *Parthenia*, ensuite *Driusa*, puis *Anthemusa*; on l'a aussi nommée *Cyparissia*, *Parthenarusa*, & *Stephane*. Pline lui donne 87 milles de circuit, & Isidore pour faire le compte rond, en met 100.

« Cette île est toute escarpée, & c'est ce qui

lui à fait donner le nom de *Samos* ; car selon Constantin Porphyrogenete, les anciens grecs appelloient *samos* les lieux fort élevés. La grande chaîne de montagne qui traverse *Samos* dans sa longueur, se nommoit *Ampelos*. Sa partie occidentale qui finit à la mer du côté d'Icaria, retenoit le même nom ; elle s'appelloit aussi *Cantharius* & *Cerciteus*, au rapport de Strabon, l. XIV & l. X ; c'est cette roche qui fait le cap de *Samos*, & que les grecs modernes nomment *Kerki*.

Du temps que la Grèce florissoit, l'isle de *Samos* étoit peuplée, cultivée, riche, brillante, & d'une fertilité que les anciens ne se laissoient point d'admirer. On lui appliqua ce proverbe : les poules y ont du lait. C'est dans ce chaimant-jour qu'Antoine se rendit d'Ephèse avec Cléopâtre pour y prendre part aux divertissemens de cette isle voluptueuse, pendant que leurs armées de terre & de mer acheveroient de se former contre celle d'Octave, avant la bataille d'Actium. Cléopâtre ne pouvoit choisir un lieu plus propre à distraire Antoine & à l'amuser. *Samos* étoit alors le centre des plaisirs ; tout y respiroit la molle oisiveté ; les richesses de la nature y fleurissoient deux fois chaque année ; les figues & les raisins, les roses & les plus belles fleurs y renaissent presque aussi-tôt qu'on les cueilloit. *In eâ insulâ*, dit Athénée, *bis anno ficos, uvas, mala, rosas, nasci narrat Aethlius*. Pline parle des grenades de cette isle, dont les unes avoient les grains rouges & les autres blancs ; le gibier étoit meilleur que dans aucun autre pays. Les routes publiques & les rues des villes étoient ombragées de ces saules de l'Ombrie, aussi agréables par leur feuillage que par leur verdure.

Tous les jours se passaient à *Samos* en fêtes galantes ; les insulaires alloient ensemble au temple de Junon, & s'y rendoient en habillemens pompeux ayant des tuniques blanches comme la neige, & traînantes jusques à terre ; leurs cheveux bouclés, & négligemment épars sur leurs épaules, noués avec des tresses d'or, voltigeoient au gré des zéphirs. Couronnés de fleurs, & parés de tous les ornemens les mieux assortis, ils formoient une marche solennelle, terminée par une milice revêtue de boucliers resplendissans ; *ut naxi fuerunt, contendebant in Junonis templum, speciosis vestibus amicti, terraque late niveis tunicis solum radebant, coma cinctani insidebant crinibus quos vittis aureis nexos, ventus quatiebat ; pompam claudiebant scutati bellatores*.

Il seroit difficile d'exprimer quels étoient dans cette isle l'excès du luxe & le dérèglement des mœurs. Plutarque dit qu'il y avoit un lieu nommé les *Jardins de Samos*, *samiorum flores*, où les habitans se rendoient pour y goûter tous les plaisirs que pouvoit imaginer l'obscénité la plus outrée. *Samos plusquam credibile est luxu corruptos!*

Les mines de fer ne manquoient pas dans *Samos*, car la plupart des terres sont d'une couleur de rouille. Selon Aulugelle, les samiens furent les inventeurs de la poterie, & celle de cette isle étoit recherchée par les romains. *Samia vasa etiamnum in esculentis laudantur*, dit Pline. *Samos* fournissoit en médecine deux sortes de terres blanches, outre la pierre samienne, qui servoit encore à polir l'or.

Toutes les montagnes de l'isle étoient remplies de marbre blanc, & les tombeaux n'étoient que de marbre. Une partie des murailles de la ville, qui avoient dix pieds d'épaisseur & même 12 en quelques endroits, étoient aussi bâties de gros quartiers de marbre, taillés la plupart à tablettes ou facettes, comme l'on taille les diamans. Nous n'avons rien vu de plus superbe dans tout le Levant, dit Tournesfort ; l'entre-deux étoit de maçonnerie ; mais les tours qui les défendoient étoient toutes de marbre, & avoient leurs fausses portes pour y jeter des soldats dans le besoin.

Enfin Junon, protectrice de *Samos*, y avoit un temple rempli de tant de richesses, que dans peu de temps, il ne s'y trouva plus de place pour les tableaux & pour les statues. Hérodote samien, cité dans Athénée (*Deipn. l. XV.*), comme l'auteur d'un livre qui traitoit de toutes les curiosités de *Samos*, assure que ce temple étoit l'ouvrage des cariens & des nymphes, car les cariens ont été possesseurs de cette isle.

Junon est représentée sur quelques médailles de *Samos*, avec des espèces de bracelets, ou des broches, comme l'a conjecturé Spanheim, chargées d'un croissant. Tristan a donné le type d'une médaille des samiens, représentant cette déesse vêtue d'une tunique qui descend sur ses pieds, avec une ceinture ferrée ; le voile prend du haut de la tête, & tombe jusqu'au bas de la tunique. Le revers d'une médaille qui est dans le cabinet national, représente ce voile tout déployé, formant des angles sur les mains ; un angle sur la tête, & un autre angle sur les talons.

On a d'autres médailles de *Samos*, où Junon a les épaules couvertes d'une espèce de camail, sous lequel paroît une tunique, dont la ceinture est posée en sautoir, comme si l'on vouloit marquer qu'elle eût été déliée. La tête de ces dernières médailles est couronnée d'un cerceau qui s'appuie sur les deux épaules, & qui soutient à l'extrémité de son arc un ornement pointu par le bas, évasé par le haut comme une pyramide renversée.

Sur d'autres médailles de *Samos*, on voit une espèce de panier qui sert de coëffure à la déesse.

SAMOS, isle. ΣΑΜΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze..... Pellerin.

R. en argent..... Dutens, Hunter.

O. en or.

Le paon de Junon leur sert de type.

On a frappé dans cette isle des médailles impériales grecques en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis Néron, jusqu'à Valérien jeune.

SAMOSATE, *Samosate* ancienné ville d'Asie sur l'Euphrate, dans la Commagène dont elle fut la capitale, aux confins de la grande Arménie, & peu loin de la Mésopotamie. Pline (L. V. c. XXIV.) dit que *Samosate* étoit la capitale de la Commagène. Cette ville étoit en effet la résidence d'Antiochus, à qui Pompée avoit accordé la Commagène, dont ses successeurs jouirent jusqu'à Tibère qui la réduisit en province romaine. Caligula & Claude la rendirent à ses rois; mais elle redevint province sous Vespasien.

Cette ville a sur quelques médailles le prénom *Flavia* qu'avoient aussi d'autres villes de l'Orient. Une médaille d'Hadrien porte, *φλα. σαμο. μητρο. κομ.*, c'est-à-dire, *Flavia Samosata Metropolis Commagenes*. Une autre de Sévère, *μητρο. κομ. &c.* Ainsi elle étoit métropole avant la nouvelle division des provinces; car au temps de cette division, Hiéropolis devint nouvelle métropole de l'Euphrateuse, province qui répondoit à l'ancienne Commagène.

Le temps de la fondation de *Samosate* est inconnu, suivant Strabon; Artémidore, Eratosthène & Polybe en ont parlé comme d'une ville qui subsistoit de leur temps. Il y a des médailles de cette ville, qui sont très-anciennes, d'un travail grossier, & dont les légendes se lisent difficilement à cause du renversement des lettres; on y voit d'un côté le génie de la ville représenté par une femme couronnée de tours, assise sur des rochers, & tenant de la main droite une branche de palmier ou des épis avec la légende *Σαμοσα. πολεις*, de la ville de *Samosate*; le type du revers de ces médailles est un lion passant, qui étoit probablement le symbole distinctif de la ville. Ce type se voit sur plusieurs médailles du cabinet de Pellerin, dont quelques unes donnent le nom de la ville, *Σαμοσατειων*, & font d'un travail moins grossier que les médailles plus anciennes.

Le type des anciennes médailles de *Samosate*, le lion passant, se voit sur une autre médaille du cabinet de Pellerin, au revers de la tête d'un roi qui porte une tiare haute, semblable à celle qu'on

trouve sur quelques médailles de Tigrane, roi d'Arménie: au revers on lit au-dessus du lion *Βασιλεως*, au-dessous *Αντιοχου*, du roi Antiochus. Cette tête ne ressemble à aucune des têtes des Antiochus qui ont régné en Syrie, ni des Antiochus rois de Commagène. Cette médaille ayant été frappée à *Samosate*, on peut en inférer que cet Antiochus étoit prince d'une dynastie établie en cette ville, différente de la dynastie des séleucides qui régnerent dans la Syrie & ensuite dans la Commagène.

Belley a donné dans *les mémoires de l'acad. des Inscrip.*, l'explication d'une médaille frappée à *Samosate*, où l'on voit d'un côté la tête du soleil couronnée de rayons, & au revers une Victoire passant, tenant de la main droite une couronne de lauriers, & de l'autre une palme, avec cette inscription: *Βασιλεως Σαμου Βασιλου Δικαιου*, & à l'exergue *ΡΥ*. Pour l'intelligence de cette médaille, Belley suppose qu'entre les princes que l'histoire nous apprend s'être soulevés contre Antiochus III, dit le Grand, roi de Syrie, il y en eut un nommé *Samos* qui s'établit dans la Commagène, qui y prit le titre de roi, qui y bâtit une grande ville, laquelle en devint la capitale, parce qu'il y fixa son séjour; que de son nom elle fut appelée *Samosate*, & que la médaille y a été frappée la trente-troisième année de cette nouvelle dynastie.

Mais cette supposition qui dément absolument ce que l'histoire nous apprend de la succession des rois de Commagène est entièrement détruite dans un mémoire que de Boze a fait en conséquence de celui de Belley; & cet académicien prouve que tout concourt à persuader que le *Samos* de la médaille n'est autre chose que le *Σοαιμος*, roi d'Émèse, dont Joseph & Dion font mention, & qui prêta la main à Césennius-Pétus, lors de l'expulsion d'Antiochus IV du nom, dernier roi de Commagène.

Le nom moderne du lieu qui a pris la place de *Samosate* est *Scempfat*; mais il n'y a plus de ville, ce ne sont que des ruines.

SAMOSATE, dans la Commagène. ΣΑΜΟΣΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un lion passant, ou la plante appelée *commagène*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur

d'Hadrien, de M. Aurèle, de Vêrus, de Sept. Sèvre, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alexandre-Sèvre, des deux Philippe, de Trajan-Dèce, de Gordien-Pie, d'Antonin.

SAMOTHES. Si l'on en croit les histoires fabuleuses d'Angleterre, *Samothès* est le même que Mofoch ou Mefech, dont elles font le fils aîné de Japhet; quoique des sept enfans de ce patriarche, ce ne soit que le sixième dans Moysè (*Gen. x. 2.*). Ce fut, dit-on, le fondateur des celtes. Il plaça le siège de sa domination le long du pont-Euxin & sur les bords du Thermodoon. Il Péten dit dans cette partie de l'Europe, qui portoit le nom de Gaule-Celtique, que bornoient le Rhin & les Pyrénées, & qui comprenoit aussi l'île de la Grande-Bretagne, dans laquelle il conduisit les premières colonies qui les peuplèrent, & qui pour cela fut appelée *Samothée*.

C'est encore le *Dis* ou le Pluton des anciens païens; car César, au livre sixième de la guerre des Gaules, rapporte que les gaulois se disoient fils de *Dis*, & que c'étoit la tradition des Druides.

SAMOTHRACE, île de l'Archipel, voisine de la Thrace, autrefois célèbre par le culte des dieux Cabires, & par les mystères qu'on y célébroit, appelés communément *mystères de Samothrace*. Voyez **CABIRES**, **MYSTÈRES**.

La capitale de cette île portoit le même nom; elle étoit fameuse par un temple dont les mystères n'étoient pas moins respectés que ceux d'Eleusis. C'étoit un asyle si sacré, qu'Octave, lieutenant du consul, n'osa en enlever Persée, comme le remarquent Tite-Live (*Liv. XLIV. chap. 25.*), & Plutarque (*Dans la Vie de Paul-Emile.*).

SAMPHORÈ, chevaux marqués à la cuisse d'un Σ, appelé anciennement *san* ou Σάν (*He-sych. scholi. Aristoph. in Nub. p. 130.*).

SAMPSERA, dans l'Égypte.

Goltzius seul attribue des médailles à cette ville.

SAMUS, Théosebès & le juste, roi de Comagène. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΣΑΜΟΥ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SANATES, peuples qui demeuroient au-dessus & au-dessous de Rome, qui furent ainsi appelés, parce qu'après s'être révoltés contre les romains,

la réflexion les fit bientôt rentrer dans le devoir : *Quia cum à romanis defecissent, brevi post redierunt in amicitiam, quasi sanata (Paullus in epitome.) mente.*

SANCUS, nom du dieu que les romains honoroient aussi sous le nom de *aeus fdius*, dieu de la foi, & qui étoit reconnu des grecs pour Hercule, comme l'enseigne Varron. On a trouvé plusieurs inscriptions où on lit, *Sancus, deus fdius*. On cite entre autres un marbre qu'on voit à Tibur, sur lequel ces paroles sont gravées, *Sanco sancto deo fdiio sacrum*.

Sancus est un mot sabin, le même que *Sabus*, père de Sabinus, qui donna son nom aux sabbins. Ces peuples le reconnoissoient pour dieu. Quand ils furent admis dans Rome, ils y transportèrent leur dieu *Sancus*, & les romains lui bâtirent un temple auprès de celui de Quirinus. Outre ce nom, on l'appella *Sangus, Sanctus, & fdius*. Tite-Live le nomme simplement *Sancus*, & le met au nombre des *semones*, c'est-à-dire des demi-hommes. C'étoit ainsi que les romains appeloient certains dieux qu'ils ne croyoient pas dignes du ciel; mais qu'ils regardoient au-dessus des hommes ordinaires. C'est en ce sens qu'il faut entendre cet endroit de Tite-Live, *bona mori Sanco censuerunt consecranda*: Ovide dans les fastes, fait mention de tous ces détails :

Quarebam nonas sancio fdiiove referrem,

An tibi, semo pater; tunc mihi sancus ait, &c.

SANDALARIUS VICUS, quartier & rue de l'ancienne ville de Rome; cette rue s'appelloit aussi *Sandaliaris Vicus*: Galien en fait mention. Une ancienne inscription porte, *D. M. M. AFRANI. HELIODORI. MAGISTRI. VICI SANDALIARIL. M. AFRANIUS. ITUMOL. PATRONO. FEC.* Une autre inscription fait connoître que cette rue étoit dans le quatrième quartier de la ville: *SEXT. FONTEIUS. O. L. ROPINIUS. C. N. POMPEIUS. C. N. L. NICEPHOR. MAG. VICI SANDALARI. REG. IV. ANNI. XVIII. D. D.*

Cela est conforme à Publius Victor, qui met le temple d'Apollon, surnommé *Sandalarius*, dans le quatrième quartier de Rome; Apollon prenoit ce surnom de cette rue, & Suétone marque que le Temple avoit été bâti par Auguste. Il acheta, dit-il, les plus précieuses statues des dieux, comme l'Apollon *Sandalarius*, le Jupiter Fragédus, &c., & les dédia par quartiers. Cette rue étoit le quartier des libraires: Auluocelle dit (*livre XVIII, chapitre 4.*): *In Sandalario apud librariorum fuimus*. Son nom venoit des faiseurs de sandales, appelés *sandalarii*.

SANDALE, sorte de chaussure ou de pantoufle fort riche, qui étoit faite d'or, de soie,

ou d'autres étoffes précieuses, & que portoient les grecques & les romaines. Elle consistoit en une semelle, dont l'extrémité postérieure étoit creusée pour recevoir le talon, la partie supérieure du pied restant découverte.

Térence dit, en parlant de cette sorte de chaussure :

Utinam tibi committigari videam sandalio caput.

» Plût à Dieu qu'elle vous cassât la tête avec sa sandale » !

Burette, dans ses dissertations sur la musique des anciens, dit qu'ils se servoient de *sandales* de bois ou de fer pour battre la mesure, afin de rendre la percussion rythmique plus éclatante.

SANDALIGERULI, esclaves qui gardoient les *sandales* de leurs maîtres, pendant qu'ils étoient couchés sur les lits de table, quand ils marchaient dans les rues, &c. Plaute (*Trin.* 2. 1. 22.) les compte parmi les autres esclaves que leur service approchoit le plus près de la personne de leurs maîtres.

Vestispicâ, unitor, auri custos, flabellifera; sandaligerula.

SANDAPILA. Ce mot désignoit, chez les romains, une bière, un cercueil fait pour porter en terre les pauvres, *popularis sandapila*. Ce même mot s'appliquoit aux bières des criminels exécutés à mort. On appelloit ceux qui portoient en terre les cadavres des uns & des autres, *sandapilarii* (D. J.).

SANDARACURGIUM, montagne de l'Asie mineure, aux environs de Pompéiopolis, ville de la Galatie; selon Strabon (1. XII, p. 526), ce nom désigne un lieu où l'on travailloit le *sandarac*; aussi Strabon ajoute-t-il que cette montagne étoit creuse, par les souterrains qu'on y avoit percés en y travaillant. On y employoit des malheureux qui avoient été vendus à cause de leurs mauvaises actions; car outre que ce travail est fort pénible, poursuit le géographe grec, on dit encore que l'air de ces mines est mortel à cause des fortes exhalaisons des matières qu'on y remue; c'est pourquoi on a interrompu ce travail, dont on tiroit peu de fruit, & où les ouvriers périssoient par centaine.

SANDARAQUE. On a donné ce nom à trois différentes substances; 1°. à une espèce d'arsenic rouge, que les grecs nomment *sandaracôn*; c'est pourquoi on l'appelle *sandaraque des grecs*, pour la distinguer des autres espèces; 2°. à la résine de genévrier, que les arabes nomment *sandarach* ou *sandarax*, & que leurs interprètes ont appelés *sandaraque des arabes*; 3°. à une substance

qui tient le milieu entre le miel & la cire, qu'on trouve souvent à part dans les endroits vuidés des ruches. C'est la nourriture des abeilles lorsqu'elles travaillent; on appelle cette troisième sorte de *sandaraque*, *sandaracha-erithace* & *carithus*, comme Pline le rapporte.

SANDARACINUS COLOR, couleur jaune, appelée *sandyx* par les grecs, & de la nuance du bec des merles, selon Festus: *sandaracam ait esse genus coloris, quod graci sandycem appellant. Nævius. Merula sandaracino ore.*

SANDYCINUS COLOR, couleur jaune, la même que le *sandaracinus color*, selon Festus. Voyez **SANDARACINUS**.

SANDYX. On ne connoît point la substance que les grecs appelloient *sandyx*. Quelques-uns ont cru qu'ils désignaient sous ce nom une couleur d'un rouge éclatant, dont on se servoit dans la peinture; d'autres ont dit que c'étoit un vert tirant sur le bleuâtre. Strabon dit que les peintres de son temps faisoient usage d'une couleur appelée *armenium pictorium*; & que quelques autres donnoient à cette même couleur le nom de *sandyxis metallum*. Elle étoit d'un bleu tirant sur le vert. On croit que la couleur appelée *Zarnich*, par les arabes, est le *sandyx* des anciens: Avicenne dit qu'elle étoit ou jaune, ou rouge, ou verte. On présume que par celui qui étoit jaune ou rouge, il a voulu désigner l'orpiment, & par celui qui étoit vert, le *lapis armenus*.

SANG (Pluie de). Voyez **PLUIE**.

SANG de dragon. « En Europe on exige, dit M. Paw, que le dessin & le coloris soient également portés à un même degré de perfection dans la peinture; voilà pourquoi elle dégénéra en Italie, malgré les dépenses des romains, qui tiroient à grands frais des Indes orientales, par la voie de l'Égypte; les couleurs les plus précieuses pour l'usage de la détrempe.

Indiâ conferente fluminum suorum limum & draconum & elephantorum saniem, nulla nobilis pictura est (lib. XXXV. cap. 7.).

» Pline a pris le *sang de dragon* pour une production du règne animal, par une erreur entièrement opposée à celle de Pomèt, qui dans son histoire des drogues, a pris la cochenille pour une substance végétale.

Dans le temps de Dioscoride, qui appelle cette résine rougeâtre *κιννάβαρις*; quelques-uns pensoient avec Pline que le *sang de dragon* étoit le sang desséché de quelque dragon. On sait au-

jourd'hui qu'il découle d'un arbre qui croît aux Canaries & sur-tout à Madère.

SANGAR, fleuve de Phrygie, père de la belle Sangaride, qui fit oublier au jeune Atys son attachement pour Cybèle, & qui fut cause de la mort de son amant. Pausanias fait Sangaride mère d'Atys, au lieu de son amante, & rapporte un conte que l'on débitoit à Pessinunte sur Sangaride. Cette nymphe ayant vu le premier amandier que la terre eût produit, y cueillit des amandes, & les mit dans son sein; aussi-tôt les amandes disparurent, & Sangaride se sentit grosse, elle accoucha d'un fils, que l'on exposa dans les bois, & qui fut nourri par une chèvre; il s'appella Atys. *Voyez* AGDISTIS, ATYS.

SANGARIDE, fille du fleuve Sangar. *Voyez* ce mot.

SANGLIER de Calydon, tué par Méléagre. *Voyez* MELÉAGRE.

SANGLIER d'Erymanthe, pris par Hercule. *Voyez* ERYMANTHE.

SANGLIER. Il étoit consacré à Diane.

Les romains faisoient grand usage de la chair de sanglier, & c'étoit chez eux le mets que l'on servoit au commencement du repas. D'abord ils se contentoient d'en servir des parties; mais ils en vinrent au point de profusion, de présenter des sangliers entiers, dans lesquels ils faisoient encore mettre quelquefois des pièces de gibier entières. Cet animal, ainsi accommodé, se nommoit un sanglier à la troyenne, par allusion au cheval de bois rempli de troupes, qui servit à prendre Troie. Le premier qui servit cet animal entier, fut, au rapport de Pline, Servilius Rullus, qui *solidum aprum, romanorum primus, in epulis apposuit*. L'excès de la profusion alla depuis jusqu'à en présenter un à chaque convive; c'est ce que rapporte Athenée d'un certain Caranus.

SANGLIER sur les médailles d'Abacœnum, en Sicile (*Hunter*), des gaulois, des Étolieus, d'Arpi, de Capua, d'Eleusis, d'Enna, de Lyttus, d'Ostur, de Paestum, de Salapia.

SANGLIER ailé, sur les médailles de Clazomène.

Sur les médailles romaines le sanglier est le symbole des jeux séculaires, célébrés en l'honneur de Diane, à qui cet animal est consacré; il désigne aussi des chasses faites dans les jeux du cirque.

SANGUS, surnom de Jupiter & d'Hercule. *Voyez* SANCUS.

SANIS, *σάνις*, exposition d'un criminel attaché à un poteau, en usage chez les grecs.

SANQUINIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

SANTÉ. *Voyez* SALUS.

SANTÉ (Boire à la). *Voyez* BOIRE.

SANTONES, dans les gaules. *SANTONOS*.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval galopant.

SAPA, vin cuit, moût réduit par la coction au tiers, selon Pline (14. 9.), & à la moitié, selon Nonnius (17. 14.).

SAPHO fit le saut de Leucade pour se guérir de son amour pour Phaon (*Suid.* ΣΑΦΩ.).

On voit dans la collection des pierres gravées de Stofch sur une cornaline la tête de Sapho, coiffée avec un filet. Ce nom ne lui est donné que d'après la conjecture d'Agostini (*gem. p. 1. tab. 75.*) & de ceux (*Maffei Gem. t. 1. tab. 708; Mus. Flor. t. 1. tab. 37. n. 8. 9.*) qui l'ont répétée en décrivant une tête semblable qui ne ressemble point par la coëffure à la tête de Sapho des médailles de Lesbos dans Goltzius (*inf. grac. tom. 14.*).

SAPIENS, surnom de la famille LÆLIA.

SAPPE, en latin *cuniculus*, parce que le soldat en faisant ces ouvrages, imite le lapin qui creuse son terrier: *Cuniculum, id est foramen sub terrâ occultum, aut ab animali quod est simile lepori appellatur quod subterfossa terrâ laterè est solitum* (*Festus.*): par ces galeries on alloit jusques sous les ouvrages des ennemis, que l'on détruisoit où que l'on brûloit. Ceux qui y travailloient étoient appellés *cunicularii*.

Ces sortes de sappes étoient aussi mises en usage de la part des assiégeans, pour faire tomber les murs des villes & des citadelles. Ils pénétoient jusques sous les remparts, en sapportoient une partie & soutenoient le reste par des étais, qui étoient de grosses poutres enduites de ma-

tières grasses & de gaudron ; ils remplissoient le vuide d'entre ces poutres avec du bois sec, & toute sorte de matières combustibles, après quoi ils y mettoient le feu, & tout crouloit avec un ravage extrême.

SAPPHO. Voyez SAPHO.

SARABARA. Hesychius dit que cet habillement étoit une couverture des cuisses & des jambes. τὰ περι τὰς κνήμας ενδύματα. C'étoit les chausses longues, ou pantalons des orientaux, médés, perses & des barbares, &c.

SARAGOSSE. Pour ses médailles, voyez CÆSAREA AUGUSTA, son ancien nom.

SARAPIS. Voyez SÉRAPIS.

SARCOPHAGE, tombeau où l'on mettoit les morts qu'on ne vouloit pas brûler. Saumaisé dit que ce mot vient d'une sorte de pierre dont on se servoit en Asie pour faire les tombeaux, qui s'appelloit *sarcophage* ; & il croit que depuis on donna généralement ce nom à tous les tombeaux, de quelque matière qu'ils fussent faits. Cette pierre est spongieuse, avec des veines jaunes & profondes. On l'appelle aujourd'hui pierre d'asso. Le mot *sarcophage* est dérivé du grec σαρξ, σαρκός, chair, & de φάγειν, manger, c'est-à-dire, qui mange la chair, parce qu'on mettoit dans ces tombeaux la pierre dont nous venons de parler, qui consumoit toute la chair d'un corps dans quarante jours. Ces pierres se trouvoient dans les carrières de la ville d'Assum dans la Troade.

» Les belles urnes funéraires des romains ont été fabriquées, dit Winckelmann, sans doute par des ouvriers grecs ; c'est pourquoi elles offrent pour la plupart des tableaux agréables. Une grande partie de ces représentations sont des fables qui font allusion à la vie humaine, des images gracieuses de la mort, tel qu'Endymion endormi. Souvent on trouve sur ces urnes Hylas enlevé par les naïades (Fabretti, *inscript. c. 6. p. 432.*), sujet qu'on voit représenté au palais Albani dans une sorte de mosaïque, nommée *commesso* (Ciampini *Vet. Monum. t. 1. tab. 24.*) & composée de pierres colorées. C'est à ce trait de la fable que se rapporte une inscription peu connue qu'on voit sur la face d'une colonne sciée en deux à la maison Caponi à Rome ; je n'en citerai que le vers qui a rapport au sujet :

ΗΡΗΙΑΝ ΩΣ ΤΕΡΠΗΝΗΝ ΝΑΙΑΔΕΣ ΟΥ ΘΑ-
ΝΑΤΟC.

Dulcem hanc rapuerunt nymp̄ha, non mors,

» On y remarque aussi des danses de bacchantes & des fêtes de mariages. Telle la belle nôce de Thétis & de Pélée, sur un sarcophage de la Villa Albani (*Monum. Ant. ined. N. III.*). Montfaucon, qui a publié ce morceau, n'a pas su ce qu'il représentoit (*Montf. antiq. exp. t. 5. pl. 51. p. 123.*).

» Il paroît en général que les anciens cherchoient à diminuer l'horreur de la destruction de leurs corps par les idées gaies de la vie humaine : Plutarque nous apprend que Scipion l'Africain voulut qu'on bût sur son tombeau (*Plutarch. Apoph. p. 346.*). On fait d'ailleurs qu'il étoit d'usage aux funérailles des romains de danser devant le corps de la personne morte (*Dionys. Halyc. ant. rom. l. VII.*). Il y a aussi de ces monuments sur lesquels on trouve représentées les choses les plus communes de la vie ordinaire. Sur un grand bas-relief scié d'une urne sépulcrale, & conservé à la Villa Albani, on voit représenté un garde-manger, auprès duquel il y a une femme assise & une jeune fille debout, avec des animaux éventrés & accrochés, & avec plusieurs autres provisions de bouche : sujet semblable à celui qui est gravé dans la galerie Giustiniani, à la suite duquel on lit ces vers de Virgile :

*In freta dum fluvii current, dum montibus umbra
Lustrabunt convexa, polus dum sidera pascet ;
Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.*

» On voyoit autrefois à Rome une urne sépulcrale, sur laquelle étoit représenté un sujet obscène, avec une inscription dont les mots suivans se sont conservés : ΟΥ ΜΕΛΕΙ ΜΟΙ, que m'importe ? Chez Cavaceppi, sculpteur romain, on voyoit représenté sur un pareil ouvrage, quelque chose de pire encore, avec le nom du défunt ».

« La plupart des sarcophages ou des urnes funéraires datent des derniers temps de l'art, dit-il ailleurs (*Hist. de l'Art, liv. IV. chap. 6.*), jusqu'aux empereurs grecs. Il en est de même de la plus grande partie des bas-reliefs qui ont été sciés de ces sortes d'urnes carrées oblongues. Parmi ces bas-reliefs j'en remarquerai six comme les plus beaux, mais dont la fabrique doit remonter plus haut. Trois de ces monumens se trouvent dans le cabinet du Capitole, dont le plus grand représente la dispute d'Agamemnon & d'Achille au sujet de Chryséïs ; le second les neuf muses & le troisième un combat avec les amazones. Le quatrième morceau, de la ville albani, offre les noces de Thétis & de Pélée, avec les divinités des saisons qui apportent des présens aux époux. Le cinquième & sixième morceau de la ville Borghèse, représentent la mort de Méléagre & la fable d'Ac-

téon. A l'égard des bas-reliefs travaillés isolément, on les distingue par une faille ou par une bordure relevée. Les urnes funéraires étoient pour la plupart fabriquées d'avance, pour être exposées en vente, ainsi que nous le font juger les sujets représentés sur ces monumens, qui n'ont aucun rapport ni avec l'inscription ni avec le personnel du défunt. On trouve dans la ville Albani une de ces urnes, qui est endommagée, dont la face de devant est divisée en trois champs: sur celui qui est à droite on voit Ulysse attaché au mâit de son vaisseau, pour ne pas succomber à la séduction des Syrènes, dont l'une joue de la lyre, l'autre de la flûte & la troisième chante en tenant un rouleau dans sa main. Elles ont comme à l'ordinaire des pieds d'oiseaux; la seule particularité qu'on y remarque, c'est qu'elles sont toutes trois revêtues de manteaux. Dans le champ du côté gauche, on voit des philosophes assis & en conversation. Dans celui du milieu, on lit une inscription qui n'a pas le plus léger rapport avec les sujets représentés ».

SARCOPHAGUS LAPIS, nom qu'on a donné à la pierre d'asse ou assienne dont on vient de parler. C'étoit une pierre remplie de pyrites qui se vitriolisent. Le vitriol a la propriété de ronger les chairs.

SARDA, SARDIUS, ou SARDION, nom sous lequel Wallerius & plusieurs naturalistes ont cru que les anciens avoient désigné la cornaline (*Carneolus*); mais il y a plus d'apparence qu'ils ont eu en vue la sardoine, qui est jaune, plutôt que la cornaline qui est rouge.

SARDACHATE, nom donné par les anciens à une agate mêlée de cornaline, ou plutôt de sardoine. Elle est blanchâtre & remplie de veines & de taches jaunes ou rougeâtres.

SARDAIGNE. Voyez SARDES.

SARDANAPALE. En 1761 on trouva dans une vigne près de Frescati, une statue vêtue d'une tunique trainante & enveloppée dans une vaste draperie, sur le bord antérieur de laquelle est gravé ce nom ΣΑΡΔΑΝΑΠΑΛΑΟΣ. Le bandeau royal ceint sa tête qui a une longue barbe bouclée & de longs cheveux frisés. Winckelmann croit que c'est la figure d'un des *Sardanapales* rois d'Assyrie (*Monumenti antichi inediti* n^o. 164.).

SARDES, habitans de la Sardaigne. Eux & les siciliens étoient par le moyen des bleds que produisoient leurs îles, les nourriciers de Rome, selon Valère-Maxime (*L. VII. c. 6.*): *scilium & Sardiniam benignissimas urbis Romana nutrices.*

Ils portoient des vêtemens particuliers appellés

mastruca & faits de peaux de bêtes. Les romains exigèrent d'eux ces fourrures comme contribution, & les *sardes* leur en envoyèrent 12000 selon Tite-Live. Plaute a fait aussi mention des *mastruca* (*Poen. act. V. vers. 34.*), de même qu'Isidore (*L. 19. c. 3.*).

« Pour faire connoître, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. l. III. c. 3.*), l'état de l'art chez les *sardes*, je ferai mention de quelques figures de bronze, trouvées dans l'isle de Sardaigne. Elles méritent quelque attention de notre part, tant à cause de leur forme, qu'à cause de leur antiquité. Le comte de Caylus a publié deux figures semblables, découvertes dans la même isle (*Recueil d'ant. t. 3.*); celles dont je parle sont dans le cabinet du collège de S. Ignace à Rome, où elles ont été envoyées par le cardinal Albani. Il y en a quatre de différente grandeur, depuis un demi-palme (huit pouces environ), jusqu'à deux palmes. La forme & la figure en sont tout-à-fait barbares, & portent en même temps le caractère de la plus haute antiquité dans un pays où les arts n'ont jamais fleuri. Ces figures ont des têtes allongées, des yeux d'une grandeur démesurée, des parties difformes & de longs cous de cigogne; faites dans le goût des plus vilaines petites figures en bronze de fabrique étrusque ».

« Deux des trois figures les plus petites paroissent représenter des soldats sans casque, armés d'une courte épée, attachée à un baudrier qui passe par dessus la tête, descend sur la poitrine de droite à gauche. Sur l'épaule gauche pend un manteau court, fait d'une étoffe étroite rayée & descendant jusque vers le milieu de la cuisse. Ce manteau a l'air d'un drap carré qui peut être plié; le dedans est garni d'un rebord étroit & relevé. Cette espèce singulière d'habillement est sans doute celle que portoient les anciens *sardes* & qui se nommoit *mastruca* (*Plaut. Poen. act. 5. sc. 5. v. 34. Isid. l. 19. c. 3. ex Cicero.*). L'une de ces figures tient dans sa main, à ce qu'il paroît, une assiette de fruit ».

» L'ajustement de cette figure nous fait connoître un usage établi chez les anciens peuples à la guerre. Le soldat *sarde* étoit obligé d'avoir avec lui sa provision de bouche; mais il ne la portoit pas sur le dos comme le soldat romain, il la traînoit derrière lui sur un train qui portoit le panier. L'expédition finie, le soldat prenoit son train léger, le passoit dans l'anneau attaché sur le dos, & chargeoit le panier sur sa tête par dessus les deux cornes. Il y a lieu de croire que les troupes, ayant toujours avec elles leur nécessaire, marchoient aussi à l'ennemi avec cet attirail ».

« La plus remarquable de ces figures, de la hauteur de près de deux palmes, est celle d'un

soldat portant un gilet court ; cette figure , ainsi que les deux autres , porte des chausses & une armure qui descend jusqu'au dessous du gras de la jambe , ce qui est le contraire des autres armures de ce genre ; car celles des grecs couvroient l'os de la jambe , au lieu que celles de ces peuples sont appliquées sur le molet & laissent le devant à découvert. Parmi les pierres gravées du cabinet de Stoch , il y en a une sur laquelle on voit Castor & Pollux. Dans l'explication de cette pierre j'ai cité la figure , que je décris (*Descript. des pier. grav. du cab. de Stoch*, p. 201.). Ce soldat tient de sa main gauche un bouclier rond devant son corps , mais à une certaine distance , & sous ce bouclier trois flèches dont on aperçoit les bouts empennés qui passent ; de sa main droite il porte l'arc. Il a la poitrine couverte d'un corcelet court , & les épaules garnies d'épaulières , armure qu'on voit aussi sur un vase de la collection du comte de Mastrilli , formée à Nole , & sur un autre morceau de ce genre de la Bibliothèque du Vatican (*Dempst. etrusq. tab.* 48.). Dans un monument que j'ai publié , on voit encore un gladiateur avec une pareille armure sur les épaules (*Monum. ant. ined. num.* 197.). L'épaulière de cette figure , ainsi que celles des figures dont je parle sur des vases de forme carrée ; mais sur la figure *sarde* elle a la forme des épaulettés qu'on voit sur les uniformes de nos tambours. J'ai trouvé ensuite que cette pratique de préserver les épaules avoit été aussi en usage chez les grecs des temps les plus reculés. Hésiode entre autre armure donne l'épaulière à Hercule (*Hesiod. scut. Herc.* v. 128.), & le scholiaste de ce poète la nomme Σωρατιον , de Σωζουν , préserver. La tête est coiffée d'un bonnet plat , des côtés duquel s'élevent deux longues cornes comme des dents , dressées en avant & en haut. Sur ces cornes est posé un panier qui a deux bâtons de traverse & qui peut être détaché. La figure porte sur le dos le train d'un chariot avec deux petites roues , dont le timon est passé dans un anneau sur le dos , de sorte que les roues débordent la tête ».

« M. Barthélemy a donné dans les mémoires de l'académie des Belles-Lettres (pour l'année 1758.), le dessin d'une figure du même goût & du même pays , dit Caylus (*Rec. d'Antiquités tom. III, pl.* 27.), que les deux que je présente ici. Elle est seulement un peu plus grande , & plus remarquable par les ustensiles dont elle est accompagnée. Je ne crois pas que dans aucun des recueils d'Antiquités , qu'on a publiés jusqu'ici , on trouve une quatrième figure , sous le véritable titre de *sarde* , ni qui soit rendue avec la cruelle exactitude de cette copie. La singularité , qui fait le principal mérite de ces monumens , m'a déterminé à les faire dessiner sous trois points de vue , non pour conserver la beauté

de leurs aspects , mais pour mettre en état de rendre à la *Sardaigne* les ouvrages qui lui appartiennent , & qu'on pourra découvrir à l'avenir ».

« La première figure a le bras passé dans un arc appuyé sur son épaule , & soutenu par une de ses mains , tandis qu'elle tient l'autre ouverte , & la présente à plat , à la hauteur de son coude , comme si elle soutenoit ou présentoit quelque objet ; mais cette main est très-mutilée , & la correction ne pouvant conduire à sa véritable disposition , il faut en abandonner la recherche. La figure est vêtue d'une espèce de gilet fort juste , qui descend sur le devant comme sur le derrière , à la moitié de ses cuisses. Elle porte sur des bretelles qui se croisent symétriquement sur le dos & sur le ventre , des ustensiles légers dont il me paroît impossible de décrire l'objet & l'utilité. On distingue seulement sur le devant une boîte carrée. Les bandelettes ou les cordes qui font le tour des jambes dans toute leur longueur , sont dans le même goût , ou plutôt de la même espèce que celles qui environnent le cou de ce *sarde*. Ces sortes de vêtemens plus recherchés , & principalement la parure de la tête , m'ont engagé à débiter par la description de cette figure ; il m'a paru qu'elle représentoit le plus avancé en grade. En effet , indépendamment des autres distinctions , sa coëffure placée sur des cheveux courts , couvre le front , & pourroit d'autant plus s'enfoncer qu'elle est élevée au-dessus de la tête. Elle est ornée d'un crochet , ou peut-être d'une plume qui pend en avant du côté de la terre , & qui paroît attachée sans beaucoup d'art , avec une corde qui fait trois tours. Le tout est établi sur un cercle qui porte de petites boules saillantes , qui donnent à cette figure un air de parure qu'on ne trouvera pas dans le numéro suivant. Au reste , l'un & l'autre ont les pieds nus , posés sur des traverses de bronze qui les élèvent , mais qui pouvoient aussi être destinées à les arrêter & à les fixer , selon l'usage des étrusques. Cependant ces derniers ne traitoient ainsi que leurs divinités ; j'ignore les mœurs & la façon de penser des anciens habitans de la *Sardaigne* ; mais il est difficile de se persuader que cette figure ait jamais été celle d'une divinité. Il est vrai néanmoins qu'elle n'a pas d'épée , que son arc est placé comme un attribut , qu'elle a sur la tête des ornemens fort riches pour accompagner de si grandes barbaries. J'ajouterai seulement , que des personnes dignes de foi , qui ont été en *Sardaigne* , m'ont assuré que les habitans de cette île , à la vérité de l'état le plus grossier , ont encore aujourd'hui les jambes environnés de cordes , comme on le voit sur ce monument. La hauteur de cette statue est de cinq pouces & cinq lignes ».

« Quant à la seconde figure ici dessinée , voici tout ce qu'on en peut dire : Sur deux gilets pa-

reils à celui du numéros précédent, mais dont l'un est un peu plus long que l'autre, descend une bande d'étoffe assez large, sans pli, galonnée ou travaillée sur un de ses côtés, & qui tombant au-dessous des gilets, ne couvre qu'une épaule, & ne laisse voir que la poignée d'une épée placée sur l'estomac, & portée par un baudrier à la mode des grecs. Une main de la figure est élevée en figure de paix, & l'autre soutient l'extrémité d'un bâton courbé, pareil à ceux que nos marchands de vinaigre nomment une *coughe*, & dont ils font usage pour porter leurs barils plats sur l'épaule avec sûreté, & facilité. L'extrémité courbe de ce bâton, paroît ici formée par la tête d'un lapin, du moins les oreilles séparées achèvent de donner une idée de cet animal. Ce bâton porte un sac quarré, qui pend à une corde; ce sac est pareil à celui que portent nos soldats, & que nous nommons *avresac*; ce meuble est d'un meilleur travail que le reste de la figure. Il présente même beaucoup d'imitations de la nature, & renferme deux autres animaux, que les mêmes raisons m'engagent encore à prendre pour des lapins, & dont les têtes sortent symétriquement de chaque extrémité du sac; mais ils sont arrêtés chacune par une corde passée dans le sac, & qui tient les animaux en état; car il est vraisemblable qu'ils étoient vivans. Du reste, le cou & les jambes de cette figure sont absolument nuds. Le bonnet, ou la toque ronde, de la forme la plus simple, qui couvre très-peu le haut de sa tête, est attaché à chacune de ses oreilles par des cordons doubles. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, pour arrêter cette coëffure, que la tête est absolument rasée. La forme quarrée sur laquelle les pieds de ce soldat, de ce chasseur, ou de ce marchand de lapins, sont posés, ressemble plus à des chasses, que celle du numéro précédent, qui est arrondie; mais l'une & l'autre espèce de socles, ont le même objet de retenue & de solidité, ils sont également faits pour être en vue, c'est-à-dire, placés au-dessus du plan du piedestal; l'élevation sous les pieds de l'une & de l'autre de ces figures, mérite aussi quelque considération. La hauteur de cette statue est de six pouces moins une ligne ».

SARDES. Ce qui contribua le plus dans tous les temps à la richesse de *Sardes*, ce fut la fertilité de son territoire. Les côteaux du *Tmole* étoient plantés de vignobles, dont le vin étoit fort estimé; aussi avoit-on imaginé que *Bacchus* avoit été nourri à *Sardes*, & que cette ville avoit inventé l'art de faire le vin. Ce dieu est représenté avec ses attributs, le canthare, le thyrsé & la panthère, sur plusieurs de ses médailles. Une plaine spacieuse s'étend de la montagne jusqu'au delà du fleuve *Hermus*, nommée par excellence la plaine de *Sardes*. *Σαρδίων πεδίων*. Elle est arrosée par un grand nombre de ruisseaux, &

par le *Hémus* qui fertilise ses terres. On voit le fleuve représenté sur une médaille de *Sabine*, *Σαρδίων ερμιος*, La plaine outre les pâturages, produisoit en abondance des bleds & des grains de toutes espèces; *Cérès* & *Triptolème* qui présidoient à l'agriculture, sont représentés sur plusieurs de ses médailles.

Antonin-Pie dans un de ses rescrits, met *Sardes* au nombre des villes qu'il qualifie de métropoles de peuples. Elle étoit métropole de la *Lydie*: *Lydia celebratur maxime Sardiibus*, dit *Pline* (*Lib. V. cap. 29.*). Aussi prenoit-elle le titre de *Métropole*, comme l'a prouvé *Askeu*, savant anglais, par une inscription qu'il a copiée sur les lieux en 1748. On lit sur un médaillon de *Septime Sévère*, *Σαρδίων δις νικηφόρον μετροπολιως Ασίας*. Enfin, dans la division que les romains firent de la province d'Asie en plusieurs préfectures ou juridictions, qu'ils nommoient *juridici conventus*, celle de *Sardes* à laquelle ressortissoient plusieurs grandes villes, étoit une des plus étendues.

Le gouvernement de cette ville étoit démocratique; l'autorité publique s'exerçoit au nom du peuple par un conseil public, comme on le voit sur un monument érigé en l'honneur d'*Antonin-Pie*: *Η Βουλη και ο Δημος των Σαρδίωνων*. Outre le conseil commun de la ville, *Βουλη*, composé des archontes & d'autres conseillers, la ville de *Sardes* avoit un sénat ou conseil des anciens; *γερουσια*, dont il est fait mention dans une belle inscription de cette ville, rapportée par *Spon* (*Misc. pag. 317.*), *Η Βουλη και ο Δημος και η γερουσια*, &c. Ce conseil s'assembloit dans le palais de *Crésus*, que les *sardiens* avoient destiné pour le logement & la retraite des citoyens pendant leur vieillesse. *Vitruve* (*Lib. IV. c. VIII.*) parle de ce palais qu'il appelle *Gerusia*.

Le conseil *gerusia* étoit établi dans plusieurs villes de l'Asie, suivant les inscriptions & les médailles. Le premier magistrat de *Sardes* étoit nommé *Archonte*, & quelquefois *στρατηγος*, préteur. On sait que le nom d'*Archonte* venoit d'Athènes. Les colonies grecques le portèrent en Asie, d'où ils s'étendit à plusieurs villes de ce continent. Dans le grand nombre des médailles de *Sardes*, il n'y en a que deux frappées sous *Tibère*, & une sous *Trajan*, qui portent le nom du proconsul; mais on y trouve les archontes sous presque tous les règnes, depuis *Auguste* jusqu'à *Valerien le jeune*. *Sardes* avoit aussi un premier magistrat, *στρατηγος*, *strategus* ou préteur, qu'on trouve sur quelques-unes de ses médailles, & un *γραμματις*, *grefsier* en chef de la ville; place de confiance, qui demandoit une exacte probité dans celui qui la remplissoit.

Les monumens nous instruisent non-seulement du

du gouvernement de la ville de *Sardes*; mais ils nous ont transmis les différens traités d'union & d'affociation qu'elle conclut avec d'autres villes, comme avec celles de Pergame, d'Ephèse, de Laodicée & d'Hiérapolis de Phrygie. Ces traités sont désignés sur des médailles par le mot *ομοιοια*, que les latins ont rendu par celui de *concordia*. Les villes d'Ephèse, & de *Sardes*, firent entre elles un traité d'union sous les Antonins, pour s'affocier réciproquement au culte de leurs divinités. En conséquence de cette affociation, le culte de Diane Ephésienne fut établi à *Sardes*. Cette déesse y paroît sur une médaille frappée sous le règne de Caracalla. Par une médaille d'Hiérapolis de Phrygie, qui a d'un côté la tête de Philippe le jeune, on voit que cette ville affocia *Sardes* à la célébration des jeux sacrés; au revers sont représentées deux urnes, avec des branches de palmier, on lit autour : *Ιεροπολειτων και σαρδιανων ομοιοια*.

Chaque pays & même chaque ville, adoroit des divinités particulières. Tels étoient l'Apollon de Milet, l'Esculape d'Epidaure, la Minerve d'Athènes, la Diane d'Ephèse, la Vénus de Paphos, & d'autres divinités. La ville de *Sardes* honoroit aussi des divinités tutélaires auxquelles elle rendoit un culte particulier. Dans les premiers temps, elle honoroit Cybèle, dont le temple fut brûlé par les Ioniens sous la conduite d'Aristagoras. Soit que son culte eût été aboli ou négligé, les monumens de *Sardes* ne les représentent plus que sur une médaille de Salonine femme de Galien. Les habitans de la ville rendirent un culte particulier à Diane. Elle avoit un temple célèbre sur les bords du lac de Gygès ou de Coloé, à 40 stades de la ville, d'où elle étoit nommée *Κολονη Αρτεμις*. Ce lieu sacré étoit très-respecté, il avoit même un droit d'asyle, que les *sardiens* prétendoient avoir obtenu d'Alexandre le Grand. Comme ces privilèges étoient l'occasion de plusieurs abus dans les villes de l'Asie, le sénat les restreignit sous l'empire de Tibère: ainsi le culte de la déesse ne fut plus aussi célèbre. Askew a copié dans son voyage, une inscription qui fait mention d'une prêtresse de Diane de *Sardes*.

Proserpine tint le premier rang entre les divinités de *Sardes*; elle est représentée sur les médailles frappées à *Sardes* en l'honneur de Trajan, de Marc-Aurèle, de Lucius Vêrus, de Commode, de Septime Sévère, de Julia Domna, de Caracalla, de Tranquilline, de Gallien & de Salonine; & quelquefois avec son temple. Comme cette déesse étoit la divinité tutélaire de *Sardes*, cette ville célébroit des jeux en son honneur.

La Vénus de Paphos étoit aussi adorée à *Sardes*. Elle y avoit un temple qui est représenté sur les médailles d'Hadrien, de Sévère Alexandre, de

Antiquités, Tome V.

Maximin & de Gordien Pie, avec l'inscription *Παφια Σαρδιανων*. Hérodote nous apprend à quel point les mœurs de cette ville opulente étoient dissolues dès les premiers temps. Il n'est donc pas étonnant que les *Sardiens* aient adopté une divinité de l'isle de Cypres. Nous avons observé plus d'une fois dans cet ouvrage, que des pays encore plus éloignés l'un de l'autre, se sont communiqués réciproquement leurs cultes & leurs cérémonies religieuses. On voit la tête de Vénus sans légende, sur une médaille du cabinet de M. Pellerin; & au revers une massue dans une couronne de laurier, avec le mot *Σαρδιανων*, & un monogramme.

Le dieu Lunus, appelé *Μην* par les grecs, paroît sur plusieurs médailles de *Sardes*. Il est représenté avec un bonnet phrygien sur la tête, & une pomme de pin à la main; il porte quelquefois un croissant sur les épaules. Sur deux médailles décrites par Haym, on voit d'un côté la tête du dieu Lunus, avec le bonnet phrygien & le croissant: on lit autour *μην ασκηνος*; de l'autre côté, un fleuve couché & appuyé sur son urne, tient de la droite un roseau, & de la gauche une corne d'abondance, avec la légende *Σαρδιανων Β. νεακορων*, & à l'exergue *εργος*. L'autre médaille a la même tête avec la même légende, & au revers un gouvernail & une corne d'abondance, posés l'un sur l'autre en sautoir, avec la légende *Σαρδιανων Β. νεακορων*. Ces deux médailles ont été frappées sous le règne de Septime Sévère, à cause du titre de *neocores* pour la seconde fois, que prennent les habitans de *Sardes* sur ces monnoies.

Nous avons déjà observé que le territoire de *Sardes* étoit très-fertile en bled, & qu'il produisoit des vins excellens: les *sardiens* honoroient spécialement Cérès & Bacchus, & les ont souvent représentés sur leurs monumens. Le cabinet de Pellerin conservoit un beau médaillon d'argent qui a été frappé à *Sardes*. C'est une de ces anciennes monnoies qu'on appelloit *cistophores*, parce qu'elles portoient la ciste sacrée, ou la corbeille qui renfermoit les mystères de Bacchus.

Jupiter est souvent représenté sur les médailles de *Sardes*, & même sur une de ces médailles on y a gravé la tête & le nom de Jupiter; il avoit dans cette ville un temple, avec des prêtres, & les *sardiens* célébroient en son honneur des jeux publics.

Le culte d'Hercule étoit aussi établi à *Sardes*. Les anciennes traditions du pays avoient conservé la mémoire des amours de ce héros & d'Omphale reine de Lydie. Les lydiens se glorifioient d'avoir été gouvernés par Hercule & par ses descendans. Ils le consacèrent au nombre de leurs principales divinités; la ville de *Sardes* l'a représenté sur

plusieurs de ses médailles. On voit sur une médaille du cabinet National d'un côté la tête d'Hercule sans légende ; de l'autre, Omphale debout, porte sur l'épaule droite la massue, sur le bras gauche une peau de lion, avec le mot Σαρδιανον ; sur une autre médaille du même cabinet, Omphale est représentée ayant la tête couverte d'une peau de lion. Sur deux médailles de ce cabinet, on voit d'un côté la tête de Proserpine, & de l'autre une massue renfermée dans une couronne de feuilles de chêne. Le cabinet de Pellerin renfermoit aussi plusieurs médailles de Sardes, sur lesquelles Hercule est représenté avec ses attributs.

On voit sur les médailles de Sardes le type de quelques autres divinités, de Junon, de Mars, de Pallas & d'Apollon ; mais aucun monument ne nous apprend que ces divinités aient eu des temples dans la ville, & qu'elles y aient été honorées d'un culte particulier.

Les peuples & les villes de l'empire romain étoient des temples, offroient des sacrifices & décernoient tous les honneurs de la divinité aux empereurs, aux princesses, femmes, mères, filles ou parens des empereurs. Ils ne rougissoient point d'accorder le nom vénérable de Θεος, Dieu, à des hommes qui déshonoroient souvent l'humanité. La ville de Sardes célébra sur ses monumens les vertus, les victoires, les trophées des princes ; elle fit plus, elle les adopta au nombre de ses dieux. Auguste paroît sur une de ses médailles avec cette inscription, Θεος αβασος. Elle consacra des prêtres en l'honneur de Tibère. La reconnoissance de la ville s'étendit même au jeune Drusus fils de Tibère, & à Germanicus qu'il avoit adopté : sur deux de ses médailles, elle proclama nouveaux dieux les deux Césars, Δρουσος Γερμανικος. Καισαρες. Νεοι. Θεοι. Φιλαδηφοι. Αδελφοι. Cette inscription singulière annonce d'une manière indirecte la divinité de leur père. Les sardiens célèbrent en même temps l'heureuse concordie des deux princes, Φιλαδηφοι. Αδελφοι. La couronne de chêne avec ces mots Κοινον Ασιας est le symbole des jeux que la province de l'Asie fit célébrer à Sardes en leur honneur.

Le flatterie des sardiens à l'égard d'Hadrien fut portée à l'excès. A l'exemple de plusieurs autres peuples, ils eurent la foiblesse de consacrer au nombre des héros l'infame Antinoüs, comme on le voit sur deux de leurs médailles, avec cette légende, Αντινοος. Ηρος. Ils ne donnerent pas d'autres titres d'honneur à Antonin Pie, un des plus excellens princes, & dont ils avoient reçu des bienfaits signalés, suivant la belle inscription grecque rapportée dans Spon (Voyages, t. III. p. 146).

L'histoire ne dit point quelles graces ou quels

bienfaits la ville de Sardes avoit reçu de Septime-Sévère ; mais les médailles nous apprennent que les sardiens rendirent de grands honneurs à ce prince & à ses enfans ; ils leur élevèrent un temple magnifique, & célébrèrent à leur gloire les jeux philadelpiens : ils honorèrent aussi l'empereur Gordien Pie, en représentant Tranquilline sa femme sous la figure & avec les attributs de Cérés & de Proserpine leurs principales divinités ; il paroît qu'ils accordèrent les mêmes honneurs à Salonine, femme de Gallien. Auguste avoit déjà bien voulu permettre aux sardiens de lui bâtir un temple ; ce qu'ils ont marqué sur une de leurs médailles, au revers de laquelle le prince donne la main à une femme qui a la tête couronnée de tours, & qui est sans doute le symbole de Sardes. Cette ville dans ses médailles se qualifie de néocore, titre honorifique, qui consistoit dans la garde des temples célèbres, soit des dieux, soit des empereurs. Les sardiens ont été honorés trois fois du néocorat, sous Hadrien, sous Caracalla, & sous Valérien, selon Vaillant ; & selon l'abbé Beilley, sous Auguste, sous Septime-Sévère & sous Caracalla.

La ville de Sardes célébroit des jeux en l'honneur des dieux & en l'honneur des empereurs ; les premiers jeux étoient les plus anciens. Nous n'en connoissons par les monumens que de deux espèces : les jeux Κορεια, célébrés en l'honneur de Proserpine, déesse tutélaire de la ville, sont marqués sur deux médailles très-rares du cabinet de Pellerin, frappées sous Caracalla. Dans le champ Κορεια Ακτια ; sur une base & au-dessous Σαρδιανων Δις Νεωκορων. Les sardiens suivant la médaille, célébroient les jeux actiaques (Κορεια Ακτια) en l'honneur de Proserpine. La ville de Sardes célébroit aussi des jeux en l'honneur de Jupiter Lydien.

Les jeux que cette ville célébra en l'honneur des empereurs sont connus par un grand nombre de médailles ; tels étoient les jeux augustaux en l'honneur d'Auguste, les jeux philadelpiens & les jeux nommés chrysanthins. Ils sont marqués sur les médailles de Sardes, de Julia-Domna, de Caracalla, de Sévère-Alexandre, de Tranquilline & d'Otacilie. L'urne de ces jeux porte une & quelquefois deux branches de palmier ; d'où l'on peut inférer que le spectacle étoit composé d'une ou de deux sortes de combats. Au reste, nous voyons dans le Droit romain que ces jeux, comme les olympiques, se célébroient tous les cinq ans, c'est-à-dire après la quatrième année révolue.

Les villes d'Asie, à l'imitation d'Athènes, faisoient élever avec soin la jeunesse, l'instruisoient dans les sciences, & la formoient à tous les exercices du gymnase. La ville de Sardes avoit aussi son gymnase, & célébroit les jeux isélastiques

ainsi appellés , parce qu'ils donnoient aux athletes vainqueurs le droit d'entrer en triomphe dans leur patrie.

Les prêtres du second ordre , appellés par les grecs *ἱερείς* , paroissoient sur quelques inscriptions de *Sardes* ; on y voit un prêtre de Jupiter , un prêtre de Tibère , *ἱερεα Τιβερῖον*. Tous ces ministres étoient subordonnés à un pontife ou grand prêtre qui avoit la surintendance dans l'étendue de la ville & de son territoire ; ce pontife étoit nommé *Ἀρχιερεύς* ; *Sardes* étant la capitale de la Lydie , ce pontife prenoit quelquefois la qualité de *grand pontife* , parce qu'apparemment il avoit l'inspection sur les pontifes des autres villes de Lydie. On lit sur une médaille d'Elagabale : *Επι. Γαλ. Κλαυδιανου. Αρχιε. Μεγ. Καρδαανου.*

Les jeux sacrés qui se célébroient aux temples communs à toute la province en l'honneur des dieux ou des empereurs , étoient ordonnés par l'Asiarque , qui étoit encore différent des pontifes dont nous venons de parler : c'étoit un officier public revêtu d'une espèce de magistrature & d'un sacerdoce singulier , qui lui donnoient droit de présider aux jeux. Sur trois médailles de Salotine & sur deux de Valérien le jeune , Domitius Rufus , premier magistrat de *Sardes* , est nommé *Asia que*.

Cette ville avoit aussi ses éponymes qui étoient tantôt des ministres de la religion , pontifes , prêtres , & tantôt des magistrats civils qui donnoient le nom à l'année ; car les éponymes de *Sardes* n'ont pas toujours été les mêmes officiers ; il paroît que sous les règnes de Tibère & de Trajan , le proconsul , gouverneur de la province , étoit éponyme ; sous presque tous les règnes suivans jusqu'à Gallien les années étoient marquées par la suite des archontes ou des stratèges.

Enfin la ville de *Sardes* avoit des prêtres ou des pontifes distingués qu'on appelloit *stephanéphores* , parce qu'ils portoient une couronne de laurier , & quelquefois une couronne d'or dans les cérémonies publiques. Ce sacerdoce étoit établi dans plusieurs villes de l'Asie , à Smyrne , à Magnésie du Méandre , à Tarse , &c. On voit par les monumens que cette dignité étoit annuelle & éponyme dans quelques villes. Les *stephanéphores* , anciennement sacrés aux ministres des dieux , furent aussi attachés au culte des empereurs.

N. B. On ne trouve ici ce précis historique , extrait du savant mémoire de l'abbé Belley , rédigé d'après les inscriptions & médailles de la ville de *Sardes* , que pour faire connoître quel secours l'histoire peut tirer d'une étude approfondie des monumens antiques.

SARDÈS , en Lydie.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent ; ce sont des cistophores.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types sont relatifs au culte de Bacchus.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques sous l'autorité de ses archontes , en l'honneur de la plupart des empereurs , depuis Auguste jusqu'à Valérien jeune.

SARDESSUS , dans la Lycie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SARDOINE. Les premières *sardoines* ont été trouvées près de Sardes en Lydie , & les anciens leur en donnèrent le nom. S. Epiphane (*De 12 Gemmis. ex edit. Petav. c. 22.*) cherche leur étymologie dans le nom d'une espèce de thon , qui étoit appelé *Sarda* , & dont la chair salée est d'un rouge brun semblable à celui de la *Sardoine*. On n'appelle aujourd'hui de ce nom que les agates d'une couleur rouffâtre ou plutôt fauve. Les premiers éditeurs de pierres gravées les ont comprises mal-à-propos sous le nom de *cornaline*. Voyez GRAVURE des pierres.

SARDON. Voyez SARDUS.

SARDONYX , agate à plusieurs lits de Sardoine & d'agate-onyx.

SARDUS ou SARDON , fils de Macéris , porta en Egypte & en Lybie le furnom d'Hercule. C'est lui qui mena une colonie de lybiens dans l'isle , qui , de son nom , fut appelée *Sardaigue*. On lui érigea des statues dans cette isle , avec l'inscription suivante : *SARDUS PATER* (*Solin. c. 4.*). Servius ajoute qu'il y avoit aussi un temple célèbre , dédié à *Sardus*.

SARE. Les chaldéens divisoient le temps en *sares* , en *nères* & en *sofes*. Le *sare* suivant Syncelle , marquoit trois mille six cents ans , le *nère* six cents , & le *sofe* soixante. Cette évaluation donneroit à la durée des premiers règnes un nombre infini d'années , chaque roi ayant régné plusieurs *sares* ; par conséquent il faut rejeter le calcul de Syncelle ; mais on pourroit regarder les *sares* comme des années de jours.

Le *sare* astronomique paroît être la période de deux cents vingt-trois lunaïsons , qui , suivant les astronomes babyloniens , donnoient le retour des éclipses semblables au même lieu du ciel. Ce qui

supposoit que la lune se trouvoit exactement au même point de son écliptique, & dans la même situation avec l'écliptique du soleil. Halley ayant eu la curiosité d'examiner si la période du *sare* astronomique avoit effectivement cette propriété, trouva que dans le cours des 223 lunaïsons, la lune épuisoit toutes les variétés & toutes les inégalités que les astronomes supposent dans son mouvement (D. J.).

SAREPTA, ville située entre Tyr & Sidon.

Le vin de *Sarepta* étoit connu chez les anciens, sous le nom de *vinum sareptanum*.

.....*Et dulcia Bacchi.*

Munera, qua Sarepta ferax, qua Gaza creat.

Fortunat, dans la vie de S. Martin dit :

.....*Sarepta*

Lucida perspicuis certantia vina capillis.

Et on lit dans Sidonius Apollinaris, *carm.* 17.

Vina mihi non sunt gazetica, chia, falerna,

Quasque Sareptano palmite missa bibas.

Fulgence (*Liv. II. mythol.*) dit que les vins de *Sarepta* sont si fumeux, que les plus hardis buveurs n'en sauroient boire un setier en un mois. Or, le setier, *sextarius*, n'étoit que la pinte de Paris, selon Budée.

SARISSE, lance des macédoniens. Elle étoit remarquable par sa longueur. *Ælien* (*Taï. c. 14.*) dit qu'elles avoient dans l'origine seize coudées; mais que dans la réalité on ne les faisoit plus de son temps que de quatorze.

Les romains les adoptèrent pendant quelque temps, si l'on en croit l'empereur Léon dans sa tactique (*chap. 5.*).

SARMATES. « Malgré l'uniformité que nous avons remarquée dans l'habillement des nations barbares, dit M. Lens (*Costumes anciens*), on ne laisse pas de rencontrer quelquefois des armures bizarres, & particulières à quelques-uns de ces peuples. Les *sarmates* sur la colonne trajane (*Fol. 88.*), portent des casques pointus, attachés sous le menton. Ils sont vêtus de tuniques qui leur descendent jusques aux pieds, avec des manches très-courtes: sur cette tunique, ils portent des cuirasses faites de petites écailles, ou même sans écailles. L'un deux a les bras nus; mais les doigts de la main avec laquelle il tient l'arc sont couverts.

L'habit civil de ce peuple, suivant Bellori (*Colonne Antonine, fol. 24.*), ne differoit pas de celui des autres nations barbares.

La figure de la même planche, que la plupart des auteurs ont pris pour un Parthe, est un *sarmate*, selon Ciaconius (*Colon. traj. fol. 22 & 27. not. 147.*); & au sentiment de Bellori *Col. traj. fol. 88.*), les soldats qui sont habillés de cette manière sur la colonne trajane, représentent les peuples de la Sarmatie septentrionale ou de la Pologne, de la Prusse, Russie, Livonie, Lithuanie, partie de la Moscovie. Cette figure a la tête couverte d'un bonnet pointu, fortifié de bandes de fer ou d'airain, tel qu'Hérodote décrit le bonnet des scythes. Tout le reste du corps, excepté les mains, est couvert d'une cuirasse à écailles arrangées de manière que les membres conservoient leur forme.

Pausanias parle comme témoin oculaire de ces cuirasses, qu'il attribue aux *sarmates*: elles sont faites, dit-il, de la corne des pieds des chevaux; cette corne est coupée par écailles percées, à demi cousues ensemble les unes sur les autres, avec du fil de nerf de bœuf ou de cheval. Les cuirasses faites de cette manière avoient une forme aussi élégante que celles des grecs; elles résistoient au fer & de près & de loin. Il s'en fait beaucoup, ajoute Pausanias, que les cuirasses de lin soient aussi bonnes. Au reste, il est difficile de concevoir comment ces cuirasses pouvoient s'ajuster au corps, d'autant qu'on n'apperçoit ni attache ni ouverture, sinon à l'entour des hanches. Il paroît cependant d'après un texte de Suidas, rapporté par Lipsé (*De militia romanâ, lib. 3, de lorica.*), que ces cuirasses étoient fixées par des agraffes le long du corps; & il est possible que pour ne pas nuire à l'élégance des formes les sculpteurs n'ayent pas exprimé les joints & les agraffes. Ce sont ces soldats que Servius (*Sur le v. 771, liv. II, Énéide.*), Jusse Lipsé & Bellori ont appelé *equites cataphracti*; parce que leurs chevaux étoient cuirassés de la même manière, avec des ouvertures aux yeux, défendues par une espèce de treillis. Au reste, il n'est pas étonnant que l'on ait pris un *sarmate* pour un parthe; car Mela (*L. III. c. 3.*) dit que ces deux peuples se ressembloient beaucoup par la forme des habillemens & des armes: *sarmatia gens habitu, armif- que Parthicis proxima.*

SARON, ancien roi de Trézène, aimoit passionnément la chasse: un jour qu'il chassoit un cerf, il le poursuivit jusqu'au bord de la mer. Le cerf s'étant jetté à la nage, il se jeta après lui; & se laissant emporter à son ardeur, il se trouva insensiblement en haute-mer, où épuisé de forces, & ne pouvant plus lutter contre les flots, il se noya. Son corps fut rapporté dans le bois sacré de Diane, & inhumé dans le parvis du temple. Cette aventure fit donner le nom de golfe *saronique* au bras de mer qui le vit périr, proche de Corinthe. Quant à Saron, il fut mis au

rang des dieux de la mer par ses peuples ; & dans la fuite , il devint le dieu tutélaire des gens de mer (*Paufan. Corinth.*).

SARONIA, fête que l'on célébroit tous les ans à Trézène , en l'honneur de Diane , aussi appelée *Saronida* , peut-être parce que le roi Saron fut inhumé dans son temple. *Voyez* SARON.

SARONIDES, seconde classe de Druïdes chez les gaulois ; ils étoient aussi nommés *Bardes*. Ils jouoient des instrumens , & chantoient à la tête des armées , avant & après les combats , pour exciter & louer la valeur des soldats , ou blâmer ceux qui avoient trahi leur devoir. Le premier & originairement l'unique collège des *Saronides* étoit entre Chartres & Dreux ; c'étoit aussi le chef-lieu des Druïdes , & l'on en voit encore des vestiges. (*D. J.*)

SARONIES, les mêmes fêtes que les *Saronia*. *Voyez* ce mot.

SAROS ou **SARE**. *Voyez* ce mot.

SARPÉDON, promontoire de la Cilicie. C'est de lui qu'Apollon avoit pris le nom de *Sarpedonius*. Il y avoit à Eleufis , selon Zosime (*Liv. I. ch. 57.*), un temple d'Apollon *Sarpédonien* , & dans le temple un oracle. Strabon dit la même chose de Diane , sans néanmoins marquer que ce temple fût à Séleucie. Il y a aussi dans la Cilicie , dit-il (*Lib. XIV. p. 676.*), un temple de Diane *Sarpédonienne* , avec un oracle. (*D. J.*)

SARPÉDON, fils de Jupiter & d'Europe , & frère de Minos & de Rhadamante. Il disputa à son aîné la couronne de Crète ; mais ayant été vaincu , il fut obligé de sortir de l'île , & mena une colonie de crétois dans l'Asie-Mineure , où il se forma un petit royaume qu'il gouverna paisiblement. Il ne faut pas confondre ce prince avec le suivant.

SARPÉDON, fils de Jupiter , étoit un homme querelleur , qui se jouoit , dit-on , de la vie des hommes , & qui tuoit tous ceux qu'il pouvoit surprendre. Hercule en délivra le monde.

SARPÉDON, fils de Neptune & de Laodamie , régnoit dans cette partie de la Lycie que le Xanthe arrose , & rendoit son état florissant , dit Homère (*Iliad. 15.*), par sa justice & par sa valeur. Il vint au secours du roi Priam avec de nombreuses troupes , & fut un des plus forts remparts de la ville de Troye.

Il s'avance contre Patrocle , qui faisoit fuir les troyens , & veut le combattre. Jupiter voyant son fils prêt à succomber sous les efforts de Pa-

trocle , est touché de compassion. Il fait que l'ainée destinée à condamner *Sarpédon* à périr en ce moment ; il délibère cependant s'il ne l'arrachera pas à la mort , & s'il n'éluèra pas , pour cette fois , les décrets du destin. Sur les remontrances de Junon , il se détermine à céder ; mais en même temps il fait tomber sur la terre une pluie de sang , pour honorer la mort de ce cher fils. Après que *Sarpédon* a été tué , on livre un grand combat autour de son corps ; les grecs veulent le dépouiller & l'emporter ; les troyens le défendent. A la fin , ceux-ci sont mis en fuite ; & les grecs ne trouvant plus de résistance ; dépouillent *Sarpédon* de ses armes , qu'ils emportent dans leurs vaisseaux. Mais Apollon , par l'ordre de Jupiter , vient lui-même enlever le corps de *Sarpédon* du champ de bataille , le lave dans les eaux du fleuve , le parfume d'ambrosie , le revêt des habits immortels , & le livre au sommeil & à la mort , qui le portent promptement en Lycie au milieu de son peuple.

Cette mort de *Sarpédon* devant Troye est une fiction d'Homère , qui fait porter ensuite son corps en Lycie , parce que , selon l'histoire , *Sarpédon* mourut & fut enterré en Lycie. Pline rapporte (*Lib. XIII. c. 13. Hist. nat.*) que le consul Mutianus , étant gouverneur de Lycie , avoit trouvé dans un temple un morceau de *papyrus* , sur lequel on lisoit une lettre écrite de Troye sous le nom de *Sarpédon* ; mais il révoque ce fait en doute , parce que , du temps d'Homère , ce n'étoit pas l'usage d'écrire sur du *papyrus*.

SARRA, ancien nom de Tyr , qui a fait appeler la pourpre *sarrana vestis*. Homère , selon Probus (*In Virg. Georgic. II. v. 506.*), avoit appelé *Sarra* la ville qui depuis fut nommée *Tyr* ; & Ennius avoit dit que les carthaginois étoient originaires de *Sarra*.

SARRACA, espèce de tunique à l'usage des barbares.

SARRACUM, charriot dont il est parlé dans les auteurs latins. On s'en servoit pendant la guerre pour voiturer les fardeaux. Juvenal dit (*Sat. III. v. 254.*) :

..... *Modò longa coruscet*

Sarraco veniente abis.

Cette espèce de charriot venoit des Gaules , d'où l'usage s'en étoit introduit à Rome.

SARRANE, espèce de flûte ancienne.

Turnèbe (*Advers. lib. XXVIII. cap. 34.*) veut que le nom de cette flûte vienne de ce qu'elle rendoit un son aigu & semblable à celui d'une scie (*Serra.*). D'autres veulent que le nom *sarrane* ne

foit que l'adjectif *sarranus*, *sarrana*, &c., qui signifie tyrien. (F. D. C.)

SARRANUS. Voyez *SARRA*.

SARRITOR, un des dieux de l'agriculture chez les romains. On l'invoquoit après que les bleds étoient levés, parce qu'il présidoit au travail de sarcler les champs, d'où vient son nom (De *sarrire*, sarclier.). Voyez Saumaïse sur Solin, p. 515. 726.

SARTA *testa servare*, avoir soin de tenir les bâtimens en bon état. C'étoit chez les romains l'emploi des ministres appelés *Æditui*, qui étoient chargés de nettoyer les temples de temps en temps, & de veiller aux réparations. On s'exprimoit de même pour tous les bâtimens publics : *Sarte ponebant pro integre*, dit Festus, *ob quam causam, opera publica qua locantur, ut integrâ præsententur, sarta testa vocantur; etenim sarcire est integrum facere.*

SASERNA, furnom de la famille *HOSTILIA*.

SATMALES, *satmali*, peuples des pays septentrionaux. Pomponius Mela (*Lib. III. c. 7.*) rapporte qu'ils avoient des oreilles si grandes, qu'ils pouvoient s'en entourer le corps. Je métonne, dit plaisamment Isaac Vossius, qu'on ne se soit pas avisé de leur en faire des ailes pour voler. Comme le merveilleux se répand aisément, on a transplanté cette race aux grandes oreilles de l'Inde dans le Septentrion; car ceux qui en ont parlé les premiers, les plaçoient dans l'Inde, & peut-être cette fable a-t-elle quelque espèce de fondement; du moins les malabares ont les oreilles fort longues, & croient qu'il leur manque quelque chose, si elles ne leur descendent presque sur les épaules. Mais Ortelius conjecture que les anciens, faute d'examen, auroient pu prendre pour des oreilles quelqu'ornement de tête particulier à ces peuples, & dont ils usoient pour se garantir de la neige & des autres injures du temps.

SATON, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez *MOBIOS*.

SATOR, dieu des semences chez les romains.

SATRES (Les), peuple de la Thrace, avoient un temple célèbre de Bacchus, dont les oracles étoient rendus comme ceux de Delphes.

SATRIENA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

SATURA. Il nous paroît important d'expliquer ce mot en faveur des jeunes littérateurs: c'est l'adjectif *satur*, qui s'employoit pour *plenus*, plein, & pour *miscellus*, mélangé. *Satur color*, désigne une laine qui a parfaitement pris la couleur. *Satura lanx*, un bassin rempli d'un mélange de toutes sortes de fruits. Les romains offroient tous les ans à Cérès & à Bacchus un bassin de cette sorte, qui étoit garni des prémices de tout ce qu'ils venoient de cueillir. *Satura*, en sous-entendant *esca*, est un mets composé de plusieurs choses.

De cette confusion de choses, on a appliqué le mot de *satura* à une espèce de poëme composé de vers de différentes mesures: *Olim carmen*, dit encore Diomède (*lib. 3.*) *quod ex variis poematibus constabat, satura vocabatur, quale scripserunt Pacuvius & Ennius.* Ce dernier mettoit dans ces sortes de poëmes, non-seulement des vers de différentes mesures, mais il y employoit encore des sujets différens, & Varron qui vint après, y mêloit aussi de la prose, à l'exemple de Ménippe, philosophe cynique, du nom duquel il orna son ouvrage, ainsi que nous l'apprend Aulugelle (*2. 18.*) *Servus Menippus fuit cujus libros M. Varro in saturis amulatus est, quas alii Cynicas, ipse appellat Menippeas.*

On appelloit encore *satura*, une loi proposée au peuple, dans laquelle étoient contenus plusieurs objets: *item lex in qua conjunctim multa populus rogabatur.* Il étoit défendu par les loix, de rien abolir ou abroger *per saturam*, & c'est pourquoy on ôta le commandement à Tibérius Gracchus, parce qu'il lui avoit été donné de cette manière. *Imperium quod Plebs per saturam dederat, abrogatum est*, dit Festus.

SATURNALES, fêtes des romains.

Cette fête n'étoit originairement qu'une solennité populaire; elle devint une fête légale, lorsqu'elle eût été établie par Tullus Hostilius; du moins en fit-il le vœu qui ne fut accompli que sous le consulat de Sempronius Atratinus & de Minutius, selon Tite-Live. D'autres auteurs en attribuent l'institution à Tarquin-le-Superbe, sous le consulat de T. Largius. Enfin, quelques écrivains font commencer les *saturnales* dès le temps de Janus, roi des aborigènes, qui reçut Saturne en Italie. Ce roi voulant ensuite représenter la paix, l'abondance & l'égalité dont on jouissoit sous son règne, le mit au nombre des dieux; & pour retracer la mémoire de ce siècle d'or, il institua la fête dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, sa célébration fut discontinuée depuis le règne de

Tarquin; mais on la rétablit par autorité du sénat, pendant la seconde guerre punique.

Ces fêtes se passoient en plaisirs, en réjouissances & en festins. Les romains quittoient la toge, & paroissent en public en habit de table. Ils s'envoyoient des présens comme aux étrennes. Les jeux de hazard, défendus en tout autre temps, étoient alors permis. Le sénat vaquoit; les affaires du barreau cessoient; les écoles étoient fermées. Il sembloit de mauvais augure de commencer la guerre, & de punir les criminels pendant ce temps consacré aux plaisirs.

Les enfans annonçoient la fête en courant dans les rues dès la veille, & en criant: *Io saturnalia*. On voit encore des médailles, sur lesquelles ces mots de l'acclamation ordinaire de cette fête se trouvent gravés. Spanheim en cite une qui devoit son origine à la raillerie piquante que Narcisse affranchi de Claude effuya, lorsque cet empereur l'envoya dans les Gaules, pour appaiser une sédition qui s'étoit élevée parmi les troupes. Narcisse eut l'audace de monter sur la tribune pour haranguer l'armée à la place du général; mais les soldats se mirent à crier: *io saturnalia*, voulant dire que c'étoit la fête des *saturnales*, où les esclaves faisoient les maîtres.

Les *saturnales* commençoient d'abord le 17 décembre, suivant l'année de Numa & ne duroient alors qu'un jour. Jules César, en réformant le calendrier, ajouta à ce mois deux jours, qui furent inférés avant les *saturnales*, & attribués à cette fête. Auguste approuva cette addition par un édit, & y joignit un quatrième jour. Caligula fit l'addition d'un cinquième nommé *juvenalia*. Dans ces cinq jours, étoit compris celui qui étoit particulièrement consacré au culte de Rhéa, & appelé *opalìa*. On célébroit ensuite pendant deux jours en l'honneur de Pluton, la fête *sigillarius*, ainsi nommée à cause des petites figures qu'on offroit à ce dieu.

Toutes ces fêtes étoient autant de dépendances des *saturnales* qui duroient ainsi sept jours entiers, savoir du 15 au 21 décembre. C'est pourquoi Martial (*Epigr. liv. XIV. 72.*), dit:

Saturni septem venerat ante dies.

Telle est en peu de mots l'histoire des fêtes de Saturne, mais elles méritent bien que nous nous y arrétions davantage.

Nous avons dit que les *saturnales* étoient consacrées aux plaisirs, aux ris & aux festins. En effet la première loi de cette fête étoit d'abandonner toute affaire publique, de bannir tous les exercices du corps, excepté ceux de récréation,

& de ne rien lire en public qui ne fût conforme à ce temps de joie.

Les railleries étoient permises, ou pour m'exprimer avec un auteur latin, *lepida profirendi libertas*. C'est pour cela qu'Aulugelle raconte qu'il passa les *saturnales* à Athènes dans les amusemens agréables & honnêtes: *saturnalia Athenis agitabamus hilarè ac honestè*; car les gens de goût ne se permettoient qu'une raillerie fine, qui eût le sel & l'urbanité attique.

Il ne faut pas s'étonner que les festins fussent d'usage dans cette fête, puisque Tite-Live (*Liv. I. c. 1.*), en exposant l'institution des *saturnales*, parle en particulier de l'ordonnance d'un repas public: *Convivium publicum per urbem saturnalia diem ac noctem clamantùm*.

La statue de Saturne qui étoit liée de bandelletes de laine pendant toute l'année, apparemment en mémoire de la captivité où il avoit été réduit par les Titans & par Jupiter, en étoit dégagée pendant la fête, soit pour marquer sa délivrance, soit pour représenter la liberté qui régnoit pendant le siècle d'or, & celle dont on jouissoit pendant les *saturnales*. En effet, toute apparence de servitude en étoit bannie; les esclaves portoient le *pileus*, bonnet, symbole de liberté, se vétissoient des mêmes habits que les citoyens, & se choissoient un roi de la fête.

Je fais que l'opinion commune est que dans les *saturnales*, les valets changeoient non-seulement d'habit & d'état avec leurs maîtres, mais même qu'ils étoient servis à table par eux. Je ne suis point de ce sentiment, & l'autorité de Lucien ne me paroît pas d'un grand poids. Cet auteur ayant coutume de charger tous ses tableaux, on juge bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre sa peinture des *saturnales*. Quant au témoignage d'Athénée, je puis lui opposer ceux de Sénèque (*Epist. LXVII.*), de Stace (*In Sylv. Kal. Dec.*), & de Plutarque, dans sa Vie de Numa. Tous se contentent de dire que durant cette fête les valets mangeoient avec leurs maîtres, & les mêmes mets. Or ce n'étoit encore là qu'un usage bourgeois, qui ne s'étendoit point aux gens d'un certain ordre. Mais, en général, cette fête admettoit chez les romains un renversement d'état qui, selon moi, étoit de trop peu de durée pour instruire le maître, ni l'esclave. Il n'y a que la douce égalité, dit très-bien Rousseau, qui puisse rétablir l'ordre de la nature, former une instruction pour les uns, une consolation pour les autres, & un lien d'amitié pour tous.

Ce que je n'ose décider, c'est si la fête des *saturnales* étoit purement romaine, ou si elle tiroit son origine des autres peuples. Quoi qu'en dise

Denys d'Halicarnasse, je sais que les athéniens avoient une fête fort ressemblante à celle des *saturnales*, & qu'ils nommoient *κρίσιαι*. Enfin, on célébroit en Thessalie une fête fort ancienne, & qui avoit trop de rapport avec les *saturnales*, pour en passer sous silence l'origine & la description.

Les pélasges, nouveaux habitans de l'Hémonie, faisant un sacrifice solennel à Jupiter, un étranger nommé *Polorus* leur annonça qu'un tremblement de terre venoit de faire entr'ouvrir les montagnes voisines; que les eaux d'un marais nommé *Tempé* s'étoient écoulées dans le fleuve Pénée, & avoient découvert une grande & belle plaine. Au récit d'une si agréable nouvelle, ils invitent l'étranger à manger avec eux, s'empresrent à le servir, & permettent à leurs esclaves de prendre part à la réjouissance. Cette plaine, dont ils se mirent aussi-tôt en possession, étant devenue la délicieuse vallée de *Tempé*, ils offrirent tous les ans le même sacrifice à Jupiter, surnommé *Pélorien*, en renouvelant la cérémonie de donner à manger à des étrangers & à des esclaves, auxquels ils accordoient toutes sortes de liberté. Dans la suite, les pélasges ayant été chassés de l'Hémonie, vinrent s'établir en Italie par ordre de l'oracle de Dodone, qui leur commanda d'offrir des sacrifices à Saturne & à Pluton. Les termes ambigus de l'oracle les engagèrent à immoler des victimes humaines à ces deux sombres divinités; ils suivirent l'usage reçu parmi les carthaginois, les tyriens & d'autres nations qui pratiquoient de tels sacrifices.

On dit qu'Hercule abolit cette coutume barbare des pélasges. Passant par l'Italie, à son retour d'Espagne, il demanda la raison de ces sacrifices dont il étoit indigné; & comme on lui cita l'oracle de Dodone, il leur dit que le mot *κεφαλαις* désignoit des têtes ou figures, & que celui de *φώτα*, qu'ils avoient pris pour des hommes, signifioit des lumières; il leur apprit donc qu'il falloit offrir à Pluton des représentations d'hommes & des bougies à Saturne. Voilà du moins l'origine qu'on apporte de la coutume qui s'observoit pendant les *saturnales*, d'allumer des bougies, & d'en faire des présens.

Ce qu'il y avoit encore de singulier dans les sacrifices de Saturne, c'est qu'ils se faisoient la tête découverte. Plutarque en donne pour raison, que le culte qu'on rendoit à ce dieu, étoit plus ancien que l'usage de se couvrir la tête en sacrifiant, qu'il attribue à Enée. Mais ce qui paroît plus vraisemblable, c'est qu'on ne se couvroit la tête que pour les dieux célestes, & que Saturne étoit mis au nombre des dieux infernaux.

Tertullien, dans son traité de *Idol. cap. xiv*,

se plaint qu'entr'autres fêtes payennes, les chrétiens solempnisoient les *saturnales*. Cette coutume leur fut effectivement défendue par le canon xxxix du concile de Laodicée. Cependant ils eurent tant de peine à quitter leur habitude de célébrer les fêtes de plaisirs & de réjouissances, qu'ils s'avisèrent d'en substituer de nouvelles à celles qui étoient abolies; & c'est peut-être-là l'origine de la fête des fous. (*D. J.*)

SATURNE fut inconnu aux égyptiens. Les grecs voulant retrouver dans les divinités égyptiennes toute leur propre mythologie, appelloient *Saturne* tantôt *Sérapis*, tantôt *Anubis*, & tantôt le Vulcain des égyptiens.

Saturne étoit fils du Ciel ou *Cælus*, que les grecs appellent *Uranus*, & de la déesse *Tellus*, autrement nommée *Vesta Prisca* ou *Thitée*. *Saturne* autrement nommé *le Temps*, avoit un frère appelé *Titan*. Celui-ci étant l'aîné, devoit succéder à son père; mais, par condescendance pour sa mère, il céda son droit à *Saturne*, à condition qu'il n'élèveroit aucun enfant mâle; de-là vint que *Saturne* les dévoroit aussi-tôt qu'ils étoient nés. D'autres ont dit que cette cruauté avoit pour fondement un oracle qui lui avoit annoncé qu'il auroit un fils qui lui ôteroit l'empire. Il avoit donné l'exemple de ce crime, puisqu'il avoit détrôné lui-même, & mutilé *Uranus*, son père, auquel il avoit succédé.

Cybèle ou *Rhèa*, sa femme, voulant sauver *Jupiter*, donna à *Saturne*, au lieu de l'enfant, une pierre qu'il dévora. *Thétis*, fille de l'Océan, lui donna un breuvage qui lui fit vomir cette pierre. *Pausanias* (*Phocic.*) raconte que l'on gardoit dans l'enceinte du temple d'*Apollon* à *Delphes* un petit rocher que l'on respectoit beaucoup, à cause qu'on croyoit le reconnoître pour la pierre avalée par *Saturne*. Voyez *ABADIR*, *BÉTYLE*. *Jupiter* devenu grand, le détrôna; & après l'avoir traité comme *Uranus* avoit été traité par son fils, il le précipita au fond du *Tartare*, avec ceux des *Titans* qui l'avoient assisté dans cette guerre. Voyez *JUPITER*. Les chaînes dont on disoit qu'il étoit chargé dans le *Tartare*, n'étoient pas lourdes; elles n'étoient que de laine. On lui donnoit tous les ans quelques jours de liberté. *Virgile* & *Ovide* lui donnent une autre destinée.

« *Saturne*, détrôné par son fils *Jupiter*, dit » *Virgile* (*Æneid. lib. VIII.*), pour se dérober » à sa poursuite, fuit de l'Olympe, & vint se re- » fugier en Italie. Il y rassembla les hommes fé- » -roces, épars sur les montagnes; il leur donna » des loix, & voulut qu'un pays où il s'étoit » caché, & qui avoit été pour lui son seul asyle, » portât le nom de *Latium*. On dit que son règne » fut

fut l'âge d'or, les paisibles sujets ayant été gouvernés avec douceur ».

Ovide donne la même étymologie au nom de *Latium* :

Diſſa fuit Latium terra, latente deo.

Le règne de *Saturne* fut le temps de l'âge d'or. Voyez AGE D'OR. C'étoit pour renouveler la mémoire de cet heureux temps, & pour honorer le séjour que *Saturne* avoit fait en Italie, que les Saturnales furent instituées. Ce siècle d'or ne fut cependant pas exempt de tout crime, puisque *Saturne* lui-même commit plusieurs adultères, dont il eut plusieurs enfans. Quant à ses enfans légitimes, on en compte ordinairement quatre : Jupiter, Neptune, Pluton & Junon, auxquels plusieurs auteurs joignent Cérès & Vesta.

Diodore de Sicile (*Liv. V. de son Hist. univ.*), rapportant la tradition des crétois sur les titans, fait de *Saturne* le même éloge que les poètes. *Saturne* l'aîné des Titans, dit-il, devint roi; & après avoir donné des mœurs & de la politesse à ses sujets, qui menôient auparavant une vie sauvage, il porta la réputation & sa gloire en différens lieux de la terre. Il établit par-tout la justice & l'équité; & les hommes qui ont vécu sous son empire, passoient pour avoir été doux, bienfaisans, & par conséquent très-heureux. Il a régné sur-tout dans les pays occidentaux, où sa mémoire est encore en vénération. En effet les romains, les Carthaginois, lorsque leur ville subsistoit, & tous les peuples de ces cantons, ont institué des fêtes et des sacrifices en son honneur; & plusieurs lui sont consacrés par leur nom même. La sagesse de son gouvernement avoit en quelque sorte banni les crimes, & faisoit goûter un empire d'innocence, de douceur & de félicité. La montagne, qu'on appella depuis le *Mont-Capitolin*, étoit anciennement appelée le *Mont-Saturnin*; si nous en croyons Denys d'Halicarnasse, l'Italie entière avoit porté auparavant le nom de *Saturnie*.

Plusieurs auteurs ont eu recours à l'allégorie pour expliquer la fable de *Saturne*. « Toute la » Grèce est imbuë de cette vieille croyance, dit » Cicéron (*Liv. II. de la Nat. des dieux*), que » Célus fut mutilé par son fils *Saturne*, & *Saturne* » lui-même enchaîné par son fils Jupiter. Sous ces » fables impies se cache un sens physique assez » beau. On a voulu marquer que l'Éther, parce » qu'il engendre tout par lui-même, n'a point » ce qu'il faut à des animaux pour engendrer par » la voie commune. On a entendu par *Saturne*, » celui qui préside au temps, & qui en règle les » dimensions: ce nom lui vient de ce qu'il dé- » vore les années (*Saturnus quod Saturetur an- » nis*); & c'est pour cela qu'on a feint qu'il » *Acquisit*, Tome V.

» mangeoit ses enfans: car le temps insatiable » d'années consume toutes celles qui s'écoulent. » Mais de peur qu'il n'allât trop vite, Jupiter l'a » enchaîné, c'est-à-dire, l'a soumis au cours des » astres, qui sont comme ses liens ».

Jean le Clerc dit que la double signification du mot phénicien *eben*, pierre & fils, a fait naître la fable de *Saturne*, dévorant une pierre, à la place de Jupiter. D'autres philosophes n'ont eu égard qu'à la planète qui porte le nom de *Saturne*, & qui est la plus grande & la plus élevée de toutes. Selon eux, ce que les poètes disent de la prison de *Saturne* enchaîné par Jupiter, signifie seulement que les influences malignes envoyées, disoit-on, par la planète de *Saturne*, étoient corrigées par des influences plus douces qui émanoient de celle de Jupiter. Les platoniciens même au rapport de Lucien, s'imaginoient que *Saturne*, comme le plus proche du ciel, c'est-à-dire, le plus éloigné de nous, présidoit à la contemplation.

Saturne, quoique père des trois principaux dieux, n'a point eu le titre de père des dieux chez les poètes, peut-être à cause de la cruauté qu'il exerça contre ses enfans; tandis que sa femme Rhéa étoit appelée la mère des dieux, la grande-mère, & étoit honorée sous ce titre. C'est peut-être aussi l'idée de cette même cruauté qui a porté plusieurs peuples à rendre à ce dieu un culte horrible souillé par l'effusion du sang humain. Les carthaginois l'honorèrent plus particulièrement; & c'est ce culte impie & barbare qui a toujours fondé le plus grand reproche que la postérité a fait à cette nation. Diodore (*Liv. XX.*) rapporte que les carthaginois ayant été vaincus par Agathocle, attribuèrent leur défaite à ce qu'ils avoient irrité *Saturne*, en substituant d'autres enfans à la place des leurs, qui devoient être immolés; & pour réparer cette faute, selon Plutarque, ils choisirent parmi la noblesse, deux cens jeunes garçons pour être immolés. Il y en eut encore plus de trois cens autres, qui, se sentant coupables, s'offrirent d'eux-mêmes pour être sacrifiés à ce sacrifice, dit Plutarque. Le jeu des flûtes & des tambours faisoit un si grand bruit, que les cris de l'enfant immolé ne pouvoient être entendus.

Les carthaginois ne furent pas les seuls coupables de cette odieuse superstition; nos anciens gaulois, & plusieurs peuples d'Italie, avant les romains, immoloient aussi à *Saturne* des victimes humaines. Denys d'Halicarnasse, raconte (*Liv. I.*) qu'Hercule voulant abolir en Italie ces sacrifices, éleva un autel sur la colline *saturnienne*, & qu'il y fit immoler des victimes sans taches, pour être consumées par le feu sacré. Mais pour ménager e même tems la religion des peuples qui

pouvoient se reprocher d'avoir abandonné leurs anciens rits, il apprit aux habitans les moyens d'appaizer le colere de *Saturne*, en substituant à la place des hommes qu'on jettoit pieds & mains liés dans le Tibre, des figures qui avoient la ressemblance de ces mêmes hommes; & par-là il leva le scrupule qui pouvoit naître de ce changement.

Rome & plusieurs autres villes de l'Italie dédièrent des temples à *Saturne* & lui rendirent un culte religieux. Ce fut *Tullus Hostilius*, roi de Rome, selon *Macrobe* (*Saturnal lib. 1. c. 8.*), qui établit les saturnales en son honneur. Le temple que ce dieu avoit sur le penchant du capitolé, étoit le dépôt du trésor public, par la raison que, du temps de *Saturne*, c'est-à-dire pendant le siècle d'or, il ne se commettoit aucun vol. Sa statue y étoit liée avec des chaînes qu'on ne détachoit que le jour de ses fêtes.

On sacrifioit à ce dieu la tête découverte, au lieu qu'on se couvroit toujours en sacrifiant aux dieux célestes, dit *Plutarque*; c'est-à-dire, que selon lui, *Saturne* étoit un des dieux infernaux: seroit-ce parce que ayant été précipité dans le Tartare, il y étoit toujours resté? On lit dans le même historien la relation d'un voyageur, qui disoit avoir visité la plupart des isles qui sont vers l'Angleterre; il assuroit que l'une de ces isles étoit la prison de *Saturne*, qui y étoit gardé par *Briarée*, & enseveli dans un sommeil perpétuel, & qu'il étoit environné d'une infinité de génies ou de démons, qui sont à ses pieds comme ses esclaves.

Saturne étoit ordinairement représenté vieux, triste, chauve, pâle, courbé sous le poids des années, ayant une longue barbe, & la tête couverte. C'est ainsi qu'on le voit sur un autel carré du muséum au capitolé, où *Rhée* lui présente un caillou emmaillotté à la place de *Jupiter*. Il tenoit une faux.

Les Gladiateurs étoient sous la protection de *Saturne*; parce qu'on le regardoit comme une divinité sanguinaire. C'étoit sans doute par la même raison que ses prêtres portoient une toge rouge, ou couleur de sang: *Atque id plerumque facit & pitta cereris redimita & pallio Saturni coccinata*, dit *Tertullien* (*de test. anim. c. 2.*). Il dit aussi (*de Palli. 4*) *cum latioris purpura ambitio & galaticini ruboris superjectio Saturnum commendat.*

Le jour de *Saturne*, (aujourd'hui le samedi), étoit regardé comme un jour malheureux pour les voyageurs. Nous en avons pour garant *Tibulle*, (*l. 3. 18*).

Aui ego sum causatus, aves, aut omina dira,

Saturis aut sacrum me tenuisse diem.

L'image de cette divinité se trouve rarement sur les monumens antiques. Deux pierres gravées du cabinet national nous offrent son image. Il y paroît avec la faux. *Macrobe* (*lib. 2. chap. V. Saturnal.*) nous apprend que ce Dieu bienfaisant avoit enseigné aux hommes à cultiver les arbres fruitiers, & que la faux dont on le voyoit armé lui avoit été donnée, lorsque *Janus* avoit établi son culte en Italie, pour signifier qu'il présidoit à la récolte des blés.

On voit la tête de *Saturne* sur plusieurs médailles consulaires.

Dans la collection des pierres gravées de *Stosch*, on voit sur une sardoine & sur une émeraude la tête de *Saturne* couverte d'une draperie. On fait, dit *Winckelmann*, que *Saturne* étoit le seul Dieu auquel on sacrifioit (*Macrob. Saturn. l. 1. c. X. p. 191.*) tête découverte; & à mon avis, c'est précisément ce que signifie cette draperie relevée sur le haut de la tête.

On ne lui sacrifioit donc pas la tête entièrement découverte. Mais comme les romains avoient la tête couverte à l'autel de tous les autres dieux, ils relevoient une partie de la toge qui couvroit leur tête dans les sacrifices de *Saturne*; les fêtes de ce Dieu étant destinées à la gaité. *Martianus Capella* (*de Nupt. Philos. l. 1. p. 17. contegitur ex posicis caput quodam velamine rutilante, quod ei Pallas ipsa texerat.*) nous dit bien que *Jupiter* pour paroître avec plus de majesté à l'assemblée des Dieux, abaissoit la draperie qui couvroit sa tête; cependant on trouve rarement *Jupiter* ou d'autres divinités voilées comme *Saturne*.

La faux a dans la première gravure, & dans celle-ci la forme d'un croc, & on la voit avec des dents sur une (*Begeri. The. Brand. t. 2. p. 544.*) médaille & sur une (*Passeri Lucern. t. IX.*) lampe de terre cuite. Quant à la gravure de ces trois têtes, & de la suivante, elle est d'une grande finesse, & d'une belle expression.

Sur une sardoine, tête de *Saturne* avec un diadème & la faux, mais sans voile, comme on la voit sur une médaille dans *Béger*.

Sur un jaspe verd & jaune, *Saturne* voilé assis, tenant la faux de la main droite, & portant la gauche sur le derrière de la tête.

Sur une émeraude, *Saturne*, assis sans voile, tenant de la main droite sa faux tournée vers la terre, & portant la gauche sur le derrière de la tête.

Sur un jaspe jaune, la faux de *Saturne*, de la forme ordinaire des faux, qu'on donnoit à *Sylvain* & à *Priape*.

SATURNIA TELLUS, C'est un des premiers noms qu'ait eus l'Italie, & quoiqu'elle en ait porté divers autres depuis, ce premier n'a pas laissé d'être employé par les poètes.

Virgile (*Georg. liv. II. v. 173.*) dit :

Salve magna parens frugum Saturnia tellus,

Magna virum.....

Le même poète parle ailleurs (*Æneid. l. VIII. v. 22.*) de ces divers changemens de nom :

Sapius & nomen posuit Saturnia tellus.

L'Italie fut originairement appelée *terre de Saturne*, parce que Saturne s'alla cacher dans cette contrée, lorsqu'il eut été chassé par son fils Jupiter. (*D. J.*).

SATURNIA URBS, les anciennes histoires portent, dit Varron (*l. IV. de l. L. c. Vij.*) qu'il y avoit une ville nommée *Saturnia* sur le mont Tarpeien, & il ajoute qu'on en voyoit de son tems des vestiges en trois endroits. On lit dans Minucius Felix, (*Ch. xxij.*) que Saturne fugitif, ayant été reçu par Janus, bâtit la ville *Janiculum*; & on trouve la même chose dans deux vers de Virgile, (*Æneid. l. VIII. v. 357.*).

Comme le mont Tarpeien étoit le même que le mont de Saturne, & le mont Capitolin, il y a grande apparence que la ville *Saturnia* n'est autre chose que la forteresse qui étoit, selon Festus, au pied du mont de Saturne. (*D. J.*).

SATURNIN (*Sextus Julius*), tyran sous Probus.

SEXTUS JULIUS SATURNINUS AUGUSTUS.

On ne connoît de médailles de Saturnin, que celles qui sont rapportées par Goltzius & par Urfinus, & qui sont encore inconnues.

SATURNIN (*Sempronius*).

PUBLIUS SEMPRONIUS SATURNINUS AUGUSTUS.

Les médailles de ce Saturnin ont été copiées du recueil de Goltzius, par Mézarbarba & Banduri.

SATURNIN III, tyran sous Constant.

SATURNINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B. qui est le seul module où l'on trouve ce tyran.

SATURNINUS, surnom des familles *SENTIA*, *VULGIA*, *VOLUSIA*.

SATURNINUS mons. On appelloit ainsi, selon Festus (*De verb. signific.*), l'une des montagnes sur lesquelles fut bâtie la ville de Rome, & qui fut depuis nommée le *mont Capitolin*. Le premier nom avoit été donné à cette montagne, parce qu'on la croyoit sous la protection de Saturne. On appelloit pareillement *Saturnii* ceux qui habitoient la forteresse qui étoit au-bas du mont Capitolin. Il y avoit dans cet endroit un autel qui paroissoit avoir été consacré à Saturne, avant la guerre de Troye.

SATYRES, divinités champêtres, qu'on représentoit sous la forme de petits hommes fort velus, avec des cornes & des oreilles de chèvre; avec la queue, les cuisses & les jambes du même animal. Nonnus (*liv. 14. Dionysia.*) fait naître les *Satyres* de Mercure & de la nymphe Iphimé.

Memmon, dans son histoire des tyrans d'Héraclée, les fait naître de Bacchus & de la nymphe Nicée, qu'il avoit enivrée en changeant en vin l'eau d'une fontaine où elle buvoit ordinairement. Le poète Nonnus, dit qu'originairement les *Satyres* avoient la forme toute humaine, & qu'ils gardoient Bacchus; mais comme Bacchus, malgré tous ces gardes, se changeoit tantôt en bouc, tantôt en fille, Junon irritée de ces changemens, donna aux *Satyres* des cornes & des pieds de chèvre. Ces monstres étoient d'une complexion fort amoureuse; les nymphes & les bergères étoient sans cesse exposées aux insultes de ces divinités, qui, dans les bois, n'avoient d'autre occupation que celle de leurs plaisirs.

Les mythologues & les naturalistes ont beaucoup raisonné sur ces êtres fabuleux. Pline le naturaliste, (*lib. VII. l. 2.*) en rapporte, prend les *Satyres* des poètes pour une espèce de singes; & il assure que, dans une montagne des Indes, il se trouve des *Satyres* à quatre pieds, qu'on prendroit de loin pour des hommes. Ces singes ont souvent épouvané les bergers, & poursuivi quelque fois les bergères. C'est peut-être ce qui a donné lieu à tant de fables touchant leur complexion amoureuse. Dès-lors l'opinion se répandit que les bois étoient remplis de ces divinités malfaisantes: les bergères tremblèrent pour leur honneur, & les bergers pour leurs troupeaux; ce qui fit qu'on chercha à les apaiser par des sacrifices, & par les offrandes des premiers fruits ou des prémices des troupeaux.

Paufanias (*Attic.*), rapporte qu'un certain Euphémus, ayant été jeté par la tempête, avec son vaisseau, sur les côtes d'une île déserte, vit, non à lui des espèces d'hommes sauvages, tout leurs avec des queues; qu'ils voulurent enlev

femmes, & se jetterent sur elles, avec tant de fureur, qu'on eut bien de la peine à se défendre de leur brutalité; ce qui fit appeler ce lieu l'isle des *satyres*. Jules - César étant sur les bords du Rubicon avec son armée, & paroissant indéterminé s'il passeroit ce fleuve ou non, une espèce de *satyre* paroît à la tête de l'armée, jouant du chalumeau, & passe le fleuve à la vue de tout le monde, comme pour inviter à le suivre. Alors César ordonne à toute l'armée de passer, en disant : suivons les Dieux qui nous appellent. Il n'étoit pas difficile à César de trouver de pareils témoignages de la volonté des Dieux.

Sur les momens les *satyres* ont toujours les cheveux crépés, mal peignés & semblables aux poils des chevreux. (Voyez PAN.).

On observe ce caractère aux belles statues de *satyres* conservées au palais Rospoli, au musée du Capitole, & à la villa Albani. Ils ont les jambes, les cornes de bouc, à la différence des faunes & des silènes, & dans l'air du visage même les traits de cet animal.

Pour connoître plus en détail le caractère des jeunes *satyres*, voyez FAUNES; & pour ceux des vieux *satyres*, voyez SILÈNE.

Le plus bel enfant que l'antiquité nous ait transmis, quoiqu'un peu mutilé, est un petit *satyre* d'environ un an, de grandeur naturelle, & conservé à la villa Albani: c'est un bas-relief, mais d'un saillant si marqué que presque toute la figure est de ronde-bosse. Cet enfant couronné de lierre boit, probablement à une outre qui manque, avec tant d'avidité & de volupté que les prunelles des yeux sont tout-à-fait tournées en haut, & qu'on ne voit qu'une trace du point de l'œil.

On voit à la villa Albani un jeune *satyre* de marbre noir, qui danse. Il a été trouvé dans les fouilles d'Anagni.

Entre les plus remarquables statues de bronze, de grandeur naturelle, trouvées à Herculanium, on compte un jeune *satyre* assis & endormi qui a le bras droit posé par-dessus sa tête, & le bras gauche pendant. De plus un vieux *satyre* yvre couché sur une outre, sous laquelle on voit étendue une peau de lion, appuyé sur son bras gauche. Il a la main droite levée & en signe d'allégresse, il fait claquer le doigt index avec le pouce. C'est ainsi qu'étoit représenté Sardanapale d'Anchiale en Cilicie (Strab. l. XIV. p. 672. Plutarch. de fortit. Alex.) & c'est ainsi qu'on le pratique encore dans quelques danses en Italie.

On voit dans la collection des pierres gravées de Stofsch, sur une pâte de verre, la tête d'un *satyre*.

Vinckelmann a trouvé dans le recueil des dessins du commandeur del Pozzo une tête de *satyre* qui étoit sur une pièce ronde de bronze, au revers de laquelle on lisoit l'inscription : ΔΡΥΜΟΤΕ ΚΑΙ ΑΝΘΡΑ ΦΙΛΟΥΜΕΝ, nous nous plaçons dans les buissons & dans les cavernes.

Sur une cornaline, un *satyre* debout, tenant de la main droite un vase, & de la gauche un trident, paroît figurer l'eau, avec laquelle les anciens méloient presque toujours leur vin.

Sur une cornaline, un *satyre* jouant avec un bouc.

Sur une agate onyx, un *satyre* ayant les mains derrière le dos, en attitude de combattre avec un bouc: entre le *satyre* & le bouc, on voit un lièvre & une palme, & derrière le *satyre* les deux lettres E. R.

Sur un jaspe héliotrope, un *satyre* & un bouc en attitude de combattre; au milieu d'eux, est une palme dans un vase, & autour les lettres détachées ΕΖΟΙΑΗΤ.

Sur un jaspe rouge, un *satyre* tenant un chevreuil de la main droite, & de la gauche une branche d'arbre avec la dépouille d'un animal; entre ses deux pieds est un vase renversé.

Sur une cornaline, un *satyre* tenant de la main gauche un bouc par les cornes, & de la main droite un *pedum* avec lequel il menace un chieva qui aboie contre le bouc.

Sur une cornaline, un *satyre*, on peut mieux dire, le dieu Pan, qui enseigne à jouer de la flûte au jeune Olympe. On voit le même sujet plusieurs fois (Maffei raccolta di statue tab. LXIV.) répété en marbre à Rome; c'est aussi le sujet d'une des meilleures (pittura d'Ercolano, tav. IX.) peintures antiques d'Herculanium.

SATYRES sur les médailles de Lesbos.

SATYRIQUE (Danse). La danse *satyrique* étoit la moins estimée des trois. Elle consistoit en sauts ridicules, en postures indécentes & lubriques, plus propres à divertir la populace, qu'à fixer l'attention des honnêtes gens.

SATYRIQUES (Jeux); espèces de farce qu'on jouoit à Rome le matin, avant la grande pièce, pour les plaisirs du peuple. Elles ne venoient ni des ombriens ni des liguriens, ni des autres peuples de l'Italie; mais on les avoit empruntées des grecs. (D. J.).

SAVATRA dans l'Isaurie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon Hardouin.

SAFFEIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. En argent.

C. En bronze.

O. En or.

SAVILLUM, (*Cato de re rustica*). Voulez-vous faire le *savillum*? mêlez ensemble une demi-livre de farine & deux livres & demie de fromage, comme si vous vouliez faire un *libum*, ajoutez-y trois onces de miel & un œuf. Battez ensemble tous ces ingrédients, mettez-les dans un plat de terre que vous aurez frotté d'huile; couvrez ce plat avec un couvercle de tourtière, & faites-en sorte que la cuisson pénètre l'intérieur du *savillum*, sur-tout dans le milieu où il est plus épais. Quand il sera cuit, retirez le du plat, frottez-le de miel & égrugez du pavot deslus, remettez-le encore un instant sous le couvercle de la tourtière; & lorsque vous l'aurez retiré vous le servirez sur le plat même dans lequel il aura été cuit, avec des cuillères pour le manger.

SAUMURE. Les anciens s'en servoient dans leurs repas & la mêloient avec les mets comme une sauce ou comme un assaisonnement. Les latins l'appelloient *garum*; les grecs & les arabes *muria*. Voyez ces mots.

SAVON (le) étoit inconnu des anciens, selon quelques chimistes. Ils suppléoiént, disent-ils, à son usage pour dégraisser les laines & pour blanchir les toiles, par une plante que Pline nomme *radicula*, qui étoit appelée *struthion* par les grecs, & que quelques philologues regardent comme notre saponaire. Ils employoiént encore au même usage une autre plante que Pline désigne comme une espèce de pavot. Homère peint la princesse Nausicaa & ses suivantes foulant aux pieds dans des fosses leurs habillemens pour les blanchir.

D'autres témoignages indiquent qu'on y mêloit des cendres; on faisoit encore usage de quelques terres bolaires.

Voici des preuves directes qui restituent aux anciens, ou au moins aux romains, la connoissance du savon, & qui font honneur de son invention aux gaulois, déjà célèbres par l'invention de l'étamage. Voyez ce mot.

On ne peut pas douter que les anciens n'aient connu les savons. Pline dit (*XXVIII* 12) *Prodest & saponi gallorum hoc inventum est rutilandis capillis. Fit ex sebo & cinere: optimus sagino (cinere) & caprino (sebo), duobus modis, spissus & liquidus*. Le savon est utile:

il a été inventé par les gaulois pour lustrer leurs cheveux. Il se fait avec la graisse & la cendre. Le meilleur est composé de cendre de hêtre & de graisse de bouc. Il y en a de deux espèces, l'une est solide & l'autre liquide.

La *CIRE* punique (voyez ce mot), n'est-elle pas aussi un *savon* animal?

SAURI - JUGUM, montagne du Peloponèse dans l'Elide. Pausanias dit (*liv. VII. c. 21*) au-delà du mont Erymanthe, vers le mont *Saurus*, on voit un vieux temple d'Hercule qui tombe en ruine, & la sépulture de *Saurus*, fameux bandit, qui infestoit tout ce canton, & qui fut tué par Hercule. Une rivière qui prend sa source au midi, passe au pied du mont *Saurus*, va tomber dans l'Alphée, vis-à-vis du mont Erymanthe (*D. J.*).

SAURITES, pierre, qui suivant Pline, se trouve dans le ventre d'un lézard.

SAVROCTONON, qui tue un lézard. Praxitele avoit sculpté (*Plin. XXIV. 19.*) une belle statue de marbre d'Apollon à qui l'on avoit donné le surnom *Sauroctonon*. Il y en a deux à la villa Borghèse. Ils observent un lézard qui monte sur un tronc d'arbre. On en voit un semblable de bronze à la villa Albani. Ces trois Apollons sont jeunes & ont à cause de leur jeunesse les jambes croisées.

Sur une pâte antique de la collection de Stofch, on voit un jeune homme nud, avec un diadème, guettant un lézard qui monte sur l'arbre auquel il s'appuie. C'est un Apollon *souroctonon*.

» Sous cette figure, dit Winckelmann (*histoire de l'art, liv. VI. c. 2.*) Apollon étoit sans doute représenté dans sa condition pastorale, lorsqu'il étoit au service d'Admète roi de Thessalie. La fable nous apprend que ce fut dans sa plus tendre jeunesse que ce Dieu fut banni du ciel pour avoir tué le cyclope Stéropé (*Val. Féc. Argon. l. I. v. 440.*). Quand Pline dit de Praxitèle: *fecit & puberem Apollinem subrepente lacerta cominus sagitta insidiantem*, il me semble qu'il faudroit lire *impuberem* (*Plin. l. XXIV. c. 19. § 10.*) & cela pour plus d'une raison.

» La première raison, je la tire de la signification du mot *puer* & de la configuration de la statue d'Apollon. *Puer* désigne, comme l'on fait, un jeune homme qui a atteint l'âge de puberté, & chez qui cet âge se manifeste par le poil qui commence à paroître. *Impuber* désigne un jeune garçon, chez qui on n'apperçoit encore aucun de ces caractères. Aux figures d'Apollon on ne remarque nulle trace de poil, quoique la plupart soient représentées dans des statues entièrement développées, tel que l'Apollon du belvédère: car

dans ce Dieu ainsi que dans d'autres divinités du jeune âge, les artistes se propofoient d'exprimer le type d'une jeuneffe éternelle & l'image d'un printems permanent. Il réfulte que dans ce fens on ne peut appeller aucun Apollon *puber*, & qu'ils font tous *impuberes*».

» Ce qui me fournit la feconde raifon, contre le texte de Pline, c'eft l'image que nous offre Martial, lorsqu'il parle de la ftatue d'Apollon *saurotonon* en ces termes (*lib. XIV. epig. 172.*).

Ad te reptanti, puer infidiofe, lacerta

Parce : cupit dignis illa perire tuis.

» J'emprunterai la troifième raifon des trois ftatues qui nous reftent de ce dieu ainfi figuré. Une de ces ftatues, qui eft de marbre, & qui fe voit à la villa Borghèfe, représente un jeune garçon quoiqu'elle foit dans la proportion d'un jeune homme fait, & nous offre par conféquent un Apollon *impuber*. Dans la même ville, il fe trouve une petite figure de cet Apollon *saurotonon* : le tronc contre lequel le lézard grimpe s'eft confervé aux deux figures. La troifième figure qui représente le même fujet, & qui orne la villa Albani, porte cinq palmes de hauteur ; d'une confervation parfaite, c'eft la plus belle ftatue que nous ayons en bronze, & elle peut paffer pour l'ouvrage de Praxitele. Elle fut tirée intacte des excavations du mont Aventin, & il ne lui manquoit que les bras qui fe trouverent à côté de la figure. Le diadème qui ceint la tête de cet Apollon, eft incrufté en argent. La gravure que j'ai inférée dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. N^o. 4.*), eft faite d'après l'Apollon Borghèfe, parce que celui d'Albani eft fans tronc & fans lézard».

SAUROMATES, les grecs appelloient ainfi les peuples, que les romains appelloient *sarmates*. Hippocrate (*de aere & locis*) dit que les filles *sauromates* fe brûloient la mamelle droite, afin de mieux rirer de l'arc. Cette tradition fauffe a été appliquée aux amazones, par les écrivains poftérieurs à Hippocrate.

SAUROMATES I, roi du Bosphore. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ.

Ses médailles font :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SAUROMATES II ; roi du Bosphore.

Ses médailles font ;

RRR. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

SAUROMATES III, roi du Bosphore.

Ses médailles font :

RR. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

SAUROS. Voyez ΒΑΤΡΑΧΟΣ.

SAUT, bond. L'action de sauter chez les grecs faisoit partie de la gymnastique médicinale, laquelle avoit pour but principal la confervation de la fanté. Elle confiftoit en courfes à pied & à cheval, dans les bains & les onctions, le *saut*, la lutte & la promenade. Le *saut* étoit un mouvement & une agitation du corps en l'air, fans règle ni loix, & différent par-là de la danfe affujettie à certaines règles & à des mefures fixes. Il faisoit partie des exercices militaires chez les romains, ainfi que nous l'apprend Végèce (1. 9.) : *Ad saltum etiam exercendus est miles, quo vel fossa transfiliuntur, vel impediens aliqua alitudo superatur, ut cum ejusmodi difficultates evenerint, possit sine labore transire.* Le *saut* est un des cinq exercices qui compofoient le pentathle. Voyez CUBISTIQUE.

Caylus dit (*Rec. d'Antiq. III. pag. 133.*) : « Le fujet de cette pierre gravée représente un exercice de la gymnastique ; on y diftingue clairement un objet d'utilité pour la guerre. En effet, cet homme nud & casqué, fans autre vêtement qu'une ceinture, dont les extrémités font voltigeantes, eft représenté prêt à *sauter* par-deffus deux javelots plantés dans la terre, & dont la pointe est en l'air ; & dans le même temps il tient un javelot menaçant. Quel exercice convient davantage à un foldat, pour le former à franchir un retranchement, une paliffade, ou bien un fossé, en même-temps qu'il tire, ou qu'il est en état de tirer fur son ennemi».

On a trouvé à Nifmes (*Ibidem*) une petite figure de bronze qui représente un de ces *sauteurs* ; la conformité qui s'y rencontre avec la pratique que nos voltigeurs fuivent aujourd'hui, a une singularité qui frappe. Le tonnelet que ces sortes de gens portent, refsemble à peu de chose près à celui que l'on voit à cette figure.

SAUVEUR ; σωτηρ ou σωτρηα. On voit les dieux *saveurs* fur les médailles. Il est fait mention dans Sophocle des sacrifices qu'on célébroit tous les mois à Argos aux dieux *saveurs* ; mais l'épithète de *forter* & *fortera* est donnée aussi à des déeffes, Cybèle, Vénus, Diane, Cérés, Profes-

pine, Thémis, la Fortune & autres, qui portent chacune le nom de *déesse salutaire*.

Le même titre est donné d'après cela à des reines, comme à Bérénice, à Cléopâtre; & à des impératrices, comme à Faustine. Il y a de celle-ci un beau médaillon, au cabinet national de France, représentant Cybèle dans un temple, des lions aux deux côtés de son siège, & Atys debout devant un pin; pour inscription, on lit *matri deum salutari*.

Le nom de *dieu sauveur*, *θεος σωτηρ*, ne se donnoit pas seulement au grand dieu Jupiter, *Jovi foteri*, & à d'autres divinités de l'un & de l'autre sexe, mais à des rois & à des reines de Syrie, d'Égypte, &c., ainsi que d'anciens monumens & particulièrement des médailles le justifient. De plus, la flatterie des peuples communiqua le même titre de *foter* ou de *sauveur* à des empereurs vivans, même à ceux d'entr'eux les plus indignes d'un tel honneur. Une médaille porte d'un côté la tête de Néron, & de l'autre une inscription grecque au milieu d'une couronne de laurier. Cette inscription est *au sauveur du monde*; au-dessous on voit une demi-lune.

Le même titre de *σωτηρ* fut donné par les grecs à l'empereur Hadrien, comme il paroît par les inscriptions; cependant ce titre, tout fastueux qu'il étoit, cessa presque d'être une distinction par le fréquent usage qu'on en avoit fait. On fait que Ptolémée I, roi d'Égypte, Antiochus I, Démétrius I, & Démétrius III, roi de Syrie, l'avoient pris sur leurs médailles, & qu'on l'avoit accordé à plusieurs autres rois grecs, qui ne firent aucun effort pour le mériter. (D. J.)

SAXANUS, épithète ou surnom que l'on a donné à Hercule. Ce mot, s'il vient de *saxum*, signifie pierreux. Il se lit dans une inscription ancienne, faite sous Sévère, l'année du consulat de L. Turpilius Dexter, & de M. Mœcius Rufus, qui tombe à l'an 226. *HERCULI SAXANO SACRUM*, &c. Voyez le Voyage de Spon, t. III. p. 47.

On ne peut donner ici le dessin d'un autel de marbre que l'on conserve au cabinet national des Antiquités. Il est orné d'une inscription, & a été trouvé au commencement de ce siècle, auprès de Pont-à-Mousson. Montfaucon (*Supplément de l'Antiquité expliquée, planche X du tome II.*), & Martin l'ont rapporté l'un & l'autre; mais ils ont oublié de représenter le petit côté du carré qui fait face à celui qui offre une espèce de massue, & sur lequel on voit un vase de libation, également traité en relief. Ils n'ont même fait aucune mention de cette particularité, dans ce qu'ils ont écrit sur cet autel. La sculpture de ce monu-

ment est d'un travail assez grossier. Les caractères de l'inscription sont très-beaux :

I. O. M. ET. HER

CULI. SAXA

SACRUM

P. TALPIDIUS

CLEMENS 7.

LEG. VIII. AUG.

CUM. MIL. LEG. BIUS

Y. S. L. L. M.

SAXUS, en Crète. *CAEION*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

On y voit un trépiéd.

SAYE. Voyez *SAGUM*.

S. C. Ces deux lettres sont ordinairement gravées sur les revers des médailles, quand elles ne sont point en légende ou en inscription. Il n'est pas toujours facile de connoître ce qu'elles signifient par rapport à la médaille.

Quelques antiquaires disent qu'on gravoit ces deux lettres S. C. sur les médailles, pour autoriser le métal, & faire voir qu'il étoit de bon aloi, tel que devoit être celui de la monnoie courante; d'autres disent que c'étoit pour en fixer le prix ou le poids; d'autres enfin, pour témoigner que le sénat avoit choisi le revers, & que c'est pour cela que S. C. est toujours sur ce côté de la médaille; mais tout cela n'est pas sans difficulté.

Car s'il est vrai que S. C. soit la marque de la bonne monnoie, pourquoi ne se trouve-t-il presque jamais sur les monnoies d'or & d'argent, & pourquoi manque-t-il souvent sur le petit bronze, même dans le Haut-Empire, & durant la république, temps où l'autorité du sénat devoit être plus respectée?

Je dis presque jamais, parce qu'il y a quelques consulaires où l'on voit S. C. comme dans les médailles des familles *Norbana*, *Municipia*, *Mesina*, *Mœnia*, *Terentia*, &c., sans parler de celles où il y a *EX S. C.* qui souvent a rapport au type plutôt qu'à la médaille. Par exemple, dans la famille de *Calpurnia*, on lit *ad frumentum emundum*, *EX S. C.* ce qui signifie que le sénat avoit donné ordre aux édiles d'acheter du bled. Il s'en

trouve dans les impériales d'argent quelques-unes avec EX. S. C. tel qu'il se voit sur le bronze ; d'où je conclus que cette marque n'est point celle de la monnoie courante.

La même raison empêche de dire que S. C. désigne le bon aloi, ou le prix de la monnoie. A ces deux opinions sur la signification des lettres S. C., il faut ajouter celle du sénateur Buonarotti. Il conjecture dans ses *osservazioni istoriche sopra Medaglie antiche*, que cette espèce de formule avoit été conservée sur les monnoies de bronze, pour spécifier les trois modules qui étoient déjà en usage à Rome, avant qu'on y frappât des pièces d'or & d'argent ; usage qui a toujours subsisté malgré les changemens arrivés dans le prix & dans le poids de la monnoie. Ce savant ajoute qu'Enée Vico s'est déjà servi de cette explication pour rendre raison de ce que le S. C. ne se trouvoit presque jamais sur l'or, ni sur l'argent, parce que, dit-il, les romains n'ont voulu marquer sur leurs monnoies que les anciens sénatus-consultes, dans lesquels il ne s'agissoit que des pièces de bronze. Il explique de même pourquoi le S. C. ne se trouvoit pas communément sur les médailles ; car c'étoient, dit-il encore, des pièces de nouvelle invention dont la fabrication & l'usage avoient été inconnus aux anciens romains.

Quelque respectable que soit l'autorité de Buonarotti, il ne paroît pas que son explication ait été jusqu'à présent adoptée par les antiquaires. En effet, si la marque de l'autorité du Sénat n'avoit rapport qu'aux anciens usages de la république sur le fait des monnoies, comme il est certain que la monnoie d'or & d'argent s'introduisit dès le temps de la république, & en vertu des décrets du sénat, pourquoi se seroit-on contenté sous les empereurs, de conserver le S. C. sur le bronze seulement, puisque le bronze n'étoit pas le seul métal qui eût servi de monnoie en vertu des anciens Sénatus-consultes ?

Le sentiment le plus généralement reçu, c'est que les empereurs avoient obtenu le droit de disposer de tout ce qui concernoit la fabrication des espèces d'or & d'argent ; & que le sénat étoit resté maître de la monnoie de bronze : qu'ainsi la marque de l'autorité du sénat s'étoit conservée sur les médailles de bronze, tandis qu'elle avoit disparu du champ de celles d'argent & d'or.

Quoique les historiens ne nous disent rien de ce partage de la monnoie entre le sénat & les empereurs, les médailles suffisent pour le faire présumer. Car 1°. il est certain que le S. C. ou ne se trouve point sur les médailles impériales d'or & d'argent, ou du moins qu'il s'y trouve si ra-

rement, qu'on est bien fondé à croire que dans celles où il se rencontre, il a rapport au type gravé sur la médaille, & non au métal dans lequel l'espèce est frappée. 2°. Cette marque de l'autorité du sénat paroît sur toutes les médailles de grand & de moyen bronze, depuis Auguste jusqu'à Florian & Probus ; & sur celles de petit bronze, jusqu'à Antonin Pie, après lequel on cesse de trouver du petit bronze qu'on doit croire frappé à Rome, jusqu'à Trajan Dece, sous lequel on en rencontre avec S. C. Une différence si constante, & en même temps si remarquable, puisque les espèces d'or & d'argent n'avoient d'autres titres pour être reçues dans le commerce, que l'image du prince qu'elles représentoient ; tandis que les monnoies de bronze joignoient à ce même titre, le sceau de l'autorité du sénat ; une telle différence, dis-je, peut-elle avoir d'autres causes que le partage qui s'étoit fait de la monnoie entre le sénat & l'empereur ?

Mais quand on soutient que le sénat étoit demeuré en possession de faire frapper la monnoie de bronze, on ne prétend parler que de celle qui se fabriquoit à Rome ou dans l'Italie. A l'égard des colonies & des municipes, & même de quelques autres villes de l'empire, on ne disconvient pas que les empereurs n'aient pu aussi bien que le sénat, leur accorder la permission de frapper de la monnoie de bronze. C'est par cette raison qu'on trouve sur quelques médailles de colonies, *permissu Augusti, indulgentia Augusti* : sur les médailles latines d'Antioche sur l'Oronte, S. C. jusqu'à Marc-Aurele, & sur celle d'Antioche de Pisidie, S. R., c'est-à-dire, *senatus romanus*. Les proconsuls même qui gouvernoient au nom du sénat les provinces dont l'empereur avoit laissé l'administration au sénat & au peuple romain, donnoient quelquefois ces sortes de permissions. Nous en avons des exemples sur des médailles frappées dans les villes de l'Achaïe & de l'Afrique.

A l'égard des villes grecques, comme les romains conservèrent à plusieurs de ces villes leurs loix & leurs privilèges, on ne les priva point du droit de battre monnoie, lorsqu'elles furent réunies à l'empire romain. Elles continuèrent donc de faire frapper des pièces qui avoient cours dans le commerce qu'elles faisoient entr'elles, & même avec le reste de l'empire, quand ces pièces portoient l'image du prince. Ces villes n'avoient pas eu besoin d'un sénatus-consulte particulier pour obtenir la permission de battre monnoie, puisque cette permission étoit comprise dans le traité qu'elles avoient fait avec les romains en se donnant à eux.

Dans le bas-empire, l'autorité du sénat se trouvant presque anéantie, les empereurs restèrent seuls maîtres de la fabrication des monnoies. Alors la nécessité où ils se trouvèrent souvent

souvent de faire frapper, pour le paiement de leurs troupes, de la monnoie à leur coin dans les différentes provinces où ils étoient élus, donna lieu à l'établissement de divers ateliers de monnoie dans les Gaules, dans la Grande-Bretagne, en Illyrie, en Afrique, & ensuite en Italie, après que Constantin l'eut mise sur le même pied que les provinces, en la divisant en différens gouvernemens. On ne doit donc pas être étonné, si après Trajan Dece, on ne trouve plus le S. C. sur le petit bronze, puisqu'il étoit presque toujours frappé hors de Rome, & sans l'intervention du sénat.

Quant à ce qui concerne les médaillons, on peut penser que le plus grand nombre de ces pièces ayant été destiné à avoir cours dans le commerce, après qu'elles auroient été distribuées dans des occasions où les empereurs faisoient des largesses au peuple; il n'est pas étonnant qu'on en trouve avec la marque usitée sur les monnoies de bronze, S. C. (D. J.)

S. C. A. Ces trois lettres signifioient *senatus-consulti auctoritate*, titre ordinaire de tous les arrêts du sénat.

A la suite de ces trois lettres, suivoit l'arrêté du sénat, qui étoit conçu en ces termes, que le consul prononçoit à haute voix.

Prædie kalend. octobris, in æde Apollinis, scribendo adfuerunt L. Domitius, Cn. Filius Enobarbus, Q. Cæcilius, Q. F. Metellus Pius Scipio, &c. quod Marcellus consul V. F. (id est, verba fecit), de provinciis consularibus, D. E. R. J. C. (c'est-à-dire, de eâ re ita censuerunt), uti L. Paulus, C. Marcellus cons. cum magistratum inissent, &c. de provinciis consularibus ad senatum referrent, &c.

Après avoir exposé l'affaire dont il étoit question, & la résolution du sénat, on ajoutoit: *Si quis huic senatus-consulto intercesserit, senatui placere auctoritatem perscribi, & ac eâ re ad senatum populumque referri.* Après cela, si quelqu'un s'opposoit, on écrivoit son nom au bas: *Huic senatus-consulto intercessit talis.*

Auctoritatem ou *auctoritates perscribere*, c'étoit mettre au greffe le nom de ceux qui avoient conclu à l'arrêt, & qui l'avoient fait enregistrer.

Les consuls emportoient chez eux au commencement les minutes des arrêts; mais à cause des changemens qu'on y faisoit quelquefois, il fut ordonné, sous le consulat de L. Valerius & de M. Horatius, que les arrêts du sénat seroient déposés dans le temple de Cérès, sous la garde des édiles; & enfin les censures les portoit dans le temple de la Liberté, dans *Antiquités, Tome V.*

des armoires appellées *tabularia*. Mais César changea cet ordre, après avoir opprimé sa patrie; il poussa l'audace jusqu'à faire lui-même les arrêts, & les souscrire du nom des premiers sénateurs qui lui venoient dans l'esprit. « J'apprends » quelquefois, dit Cicéron (*Lettres familières*, » *lib. IX.*), qu'un sénatus-consulte, passé à mon » avis, a été porté en Syrie & en Arménie, » avant que j'aie su qu'il ait été fait; & plusieurs » princes m'ont écrit des lettres de remerciement » sur ce que j'avois été d'avis qu'on leur donnât le » titre de *rois*, tandis que non-seulement je ne » savois pas qu'ils fussent rois, mais même qu'ils » fussent au monde ». (D. J.)

SCABELLA, SCABILLA ou *SCABILLUM*. C'étoit une espèce de soufflet en forme de pédale, qui servoit à appuyer, ainsi qu'à frapper la mesure, par un son fixe & dominant. On en faisoit usage chez les romains pour animer les danseurs, & particulièrement les pantomimes. On en trouve la figure sur quelques anciens bas-reliefs; & les curieux peuvent en voir un modèle dans un bas-relief de marbre de la salle des antiques, qui fait partie des bâtimens du vieux Louvre. (D. J.)

SCÆVA, le côté gauche dans le jargon des augures.

SCÆVA, surnom des *JUNIVS*, chez lesquels il désignoit un gaucher.

SCÆVOLA, diminutif de *Scava*, fut le surnom du célèbre Mucius.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une améthyste Mucius *Scævola*, se brûlant sur un autel la main droite, de laquelle il tient une épée. Ce sujet est souvent (*Gorlaei Dactyl. Pl. II. n.º. 206. 207. 182. Wilde Gem. 105.*) répété; il étoit représenté de la même manière en terre cuite, dans le cabinet du chanoine Vittoria, espagnol, à Rome; ainsi qu'on le voit par les dessins de ce cabinet, qui sont parmi ceux du cardinal Alexandre Albani.

Sur une pâte de verre, dont (*Mus. Flor. t. II tab. I. VII. n.º. 1.*) l'améthyste original est dans le cabinet de l'empereur à Florence, le même sujet.

SCÆVULA, surnom de la famille *MUCIA*, le même que *Scævola*.

SCALÆ annularia étoient dans le Forum, & Suétone en parle dans la vie d'Auguste (C. 27. n.º. 2.): *Habitavit primò juxta romanum Forum, sed à scalas annularias.* L'on ignore totalement ce que l'on entend par ce mot, de même que par cet autre *scala Caci*. L'un & l'autre étoient appa-

remment des degrés dont la situation n'est pas connue.

SCALÆ Gemonia, où l'on attachoit les corps des criminels qui avoient été exécutés à mort, & d'où on les traînoit dans le Tibre, après y avoir été exposés quelque temps. Voyez GÉMONIE.

SCALARIA, dans les théâtres, étoient des chemins pratiqués vis-à-vis des portes appellées *vomitoria*, & qui coupoient les degrés de l'amphithéâtre, pour marquer les différens étages, & distinguer les places.

SCALIATICUM, droit de port, c'est-à-dire, de séjour dans un port, exigé chez les romains.

SCALMUS, canot, petite barque.

SCALPERE & *SCULPERE* ont été quelquefois distingués par des écrivains. *Scalper* signifioit alors graver en creux, & *sculper* graver en relief. Mais ces deux mots ont été le plus souvent employés l'un pour l'autre.

SCAMANDRE, rivière de Phrygie, proche Troye. Elle s'appelloit aussi Xanthe; mais Homère dit que le nom *Scamandre* appartient au langage humain, & Xanthe à celui des dieux. On ne voit pas pourquoi l'un de ces deux mots étoit plus noble que l'autre. Au reste voici leur étymologie à l'un & à l'autre : Hercule étant dans la Troade, faillit un jour mourir de soif; il adressa sa prière à Jupiter, & se mit ensuite à fouiller la terre; du trou qu'il fit sortit un fleuve, qui fut nommé *Scamandre*, du grec *σκάνδαλον*, fouillement d'homme. Il avoit une propriété singulière; il faisoit devenir rouffes les brebis qui buvoient dans son eau, & rendoit blonds les cheveux des troyens qui s'y baignoient; de-là le nom *Xanthus*, du mot grec *ξανθος*, qui signifie roux. Les trois déesses, avant que de s'aller présenter à Paris pour être jugées, allèrent se baigner dans ce fleuve, qui donna à leurs cheveux la couleur blonde. Plutarque dit que Xanthe étoit le premier nom de ce fleuve, & qu'il ne fut appelé *Scamandre* qu'après que Scamandre fils de Corybus, s'y fut jeté, après avoir perdu le jugement pour avoir assisté trop assiduellement aux mystères de la mère des dieux. Le dieu de ce fleuve avoit un temple & des sacrificateurs: Homère le dit fils de Jupiter, & fait mention du sage Dalopion, qui étoit sacrificateur de cette divinité.

Achille (*Iliad.* 20.) poursuivant un jour les troyens, qui croyoient lui avoir échappé en se jettant dans le fleuve, s'y jette après eux, & en fait un grand carnage; il insulte même au Xanthe, en disant: « Ce fleuve si rapide à qui vous sacrifiez

» tant de taureaux, & dans les gouffres duquel
» vous jettez tant de chevaux vivans, ne vous
» fera pas d'une grande ressource: qu'il fasse main-
» tenant voir sa puissance, en vous donnant du se-
» cours ». Ces paroles mettent en colère le Xante,
qui pense aux moyens d'arrêter la fureur d'Achille: il l'exhorte d'abord à se retirer; mais le héros lui adresse cette fière réponse: « Xante, fils de Jupiter, j'obéirai à vos ordres une autre fois; pour aujourd'hui, je ne cessérai de massacrer les perfides troyens ». Le fleuve, irrité de cette insolence, soulève aussitôt ses flots; disperse ça & là, avec des mugissemens affreux, les morts dont son lit est rempli, & pousse ses vagues avec tant de force qu'Achille ne peut se tenir sur ses pieds, & est obligé de se prendre à un grand orme qui se trouve près de lui. La pesanteur de son corps & l'effort des ondes déracinent l'arbre qui couvre le fleuve de ses branches, & présente une espèce de pont. Achille s'en sert pour sortir de ces gouffres, & effrayé du péril qu'il a couru, il vole de toute sa force vers la plaine. Le fleuve le poursuit, déchaine après lui toutes ses vagues, & le prévient de quelque côté qu'il porte ses pas. Les flots, pour seconder la fureur du dieu, s'élèvent comme des monts escarpés, & portent le héros jusqu'aux nues. Junon croit déjà le voir englouti dans les abîmes; elle envoie à son secours Vulcain armé de tous ses feux. Ce dieu embrâse aussitôt toute la plaine, met le fleuve même en feu, & l'oblige à rentrer dans son lit, & à jurer qu'il ne donnera plus de secours aux troyens.

Quand les filles troyennes étoient fiancées, elles alloient aussitôt se baigner dans le *Scamandre*, & lui offrir leur virginité, en disant ces paroles: *reçois, ô Scamandre, ma virginité!* Un certain Cimon, d'Athènes, passant par Troye, devint amoureux d'une jeune troyenne, nommée Callirhoë, qui étoit déjà promise. Le jour qu'elle devoit observer l'usage de se baigner dans le fleuve, Cimon se cacher dans les broussailles qui étoient sur la rive, puis s'entoura la tête de joncs & de roseaux. Lorsque Callirhoë eut prononcé son offrande, Cimon répartit: *je l'accepte de bon cœur.* Il entra dans l'eau, amena la fille sur les bords, & la trompa. Eschines qui rapporte cette aventure (*ép.* 10.) en parle comme d'une chose arrivée presque sous ses yeux. « Nous étions, dit-il, avec les parens des » accordés, & plusieurs autres personnes sur une » éminence, d'où nous voyons le lieu où se bai- » gnoient les filles, autant que la bien-séance le » permettoit ». Il ajoute qu'il avoit ce Cimon pour compagnon de voyage: il lui reprocha cette perfidie, & le séducteur s'excusa, en disant que beaucoup d'autres avant lui avoient employé une semblable ruse. Eschines nous apprend encore que cette fille étoit tellement persuadée que c'étoit au dieu du fleuve qu'elle avoit sacrifié sa virginité, que, quatre jours après, démêlant Cimon dans

un grand concours de monde, elle le salua avec beaucoup de respect, disant à sa nourrice : « Voila *Scamandre*, à qui j'ai donné ma virginité ». La nourrice fit un grand cri, & c'est ainsi que la chose fut sue.

Au reste, ce fleuve ne méritoit peut-être pas la réputation que les poètes lui ont acquise; mais il n'étoit pas aussi méprisable que nos voyageurs modernes le prétendent. Bélon dit n'y avoir vu qu'un petit ruisseau, qui est à sec en été, & qui, en hiver, fourniroit à peine assez d'eau pour qu'une oie le pût passer à la nage. Il est cependant certain que Julie, fille d'Auguste, faillit de s'y noyer, & qu'Agrippa, son mari, fut si indigné contre les troyens, qui ne lui avoient pas envoyé des guides, qu'il les condamna à une amende de mille drachmes. Mais il peut se faire que les anciens & les modernes aient raison. Le *Scamandre* pouvoit autrefois avoir beaucoup d'eau, & avoir pris depuis un autre cours, ou se perdre dans des conduits souterrains.

SCAMANDRE étoit aussi le nom d'Astyanax, fils d'Hector.

SCAMMA, fosse, creux, & particulièrement l'arène des cirques & des amphithéâtres.

SCANDALE (Pierre de), *lapis scandalii* ou *vituperii*, étoit une pierre élevée dans le grand portail du Capitole de l'ancienne Rome, sur laquelle étoit gravée la figure d'un lion, & où alloient s'asseoir à nud ceux qui faisoient banqueroute, & qui abandonnoient leurs biens à leurs créanciers. Ils étoient obligés de crier à leurs créanciers : *Cedo bona*, j'abandonne mes biens, & de frapper ensuite avec leur derrière sur la pierre. Alors il n'étoit plus permis de les inquiéter pour leurs dettes. On appelloit cette pierre *Pierre de scandale*, parce que ceux qui s'y asseyoient pour cause de banqueroute, étoient diffamés, déclarés intestables, & incapables de témoigner en justice.

On raconte que Jules-César imagina cette forme de cession après avoir aboli l'article de la loi des Douze Tables, qui autorisoit les créanciers à tuer ou à faire esclaves leurs débiteurs, ou du moins à les punir corporellement; mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve solide.

SCANDULA, bardeau, espèce de douve dont on couvre les maisons dans certains pays. Pline remarque, d'après Cornélius Nepos, que jusqu'à l'arrivée de Pyrrhus en Italie, les maisons des romains ne furent couvertes que de bardeaux ou de planches : *scandula contectam fuisse romam ad Pyrrhi usque bellum annis 470*, *Cornelius Nepos auctor est* (16. 10).

SCANDULARII, ceux qui fabriquent du bardeau.

SCAPHA, chaloupe, sorte de petit bâtiment attaché avec un cable aux gros vaisseaux. Les anciens s'en servoient à divers usages. Ces bâtimens marchoient à la tête de l'armée; le général s'y plaçoit pour se transporter à l'endroit des rangs où sa présence étoit nécessaire. Ils alloient à la découverte; ils débarquoient où les gros vaisseaux ne pouvoient pas aborder. Ils portoient les ordres aux jours de bataille; en un mot ils étoient d'un très-grand usage pour la sûreté ou la commodité des grands vaisseaux.

SCAPHARII, charpentiers de barques ou de navires.

SCAPHÉPHORE. Les athéniens appelloient *scaphéphores* tous les étrangers mâles qui résidoient à Athènes, parce qu'ils étoient obligés, à la fête des Panathénées, de porter en procession de petits batteaux nommés *scapha*.

SCAPHISME, supplice en usage chez les anciens perses. C'est le même que Rollin, dans son *Histoire ancienne*, appelle le supplice des auge. Le mot *scaphisme* vient de *σκωφη* ou *σκωφος*, un esquif, petit vaisseau creux, & par similitude une auge, ou de *σκωπιω*, je creuse.

Ce supplice consistoit à placer le criminel à la renverse dans une auge assez grande pour contenir son corps, & à laquelle on avoit pratiqué cinq échancrures pour laisser passer les pieds, les mains & la tête; on le couvroit ensuite d'une autre auge également échancrée, qu'on clouoit ou qu'on lioit fortement sur l'auge intérieure. Dans cette posture incommode, on lui présentoit la nourriture nécessaire, qu'on le forçoit de prendre malgré lui. Pour boisson, on lui donnoit du miel détrempé dans du lait; & on lui en frottoit ensuite tout le visage; ce qui attiroit sur lui une quantité incroyable de mouches, d'autant plus qu'il étoit toujours exposé aux rayons ardens du soleil. Les vers engendrés de ses excréments lui rongeoient les entrailles au-dedans. Ce supplice duroit ordinairement quinze ou vingt jours, pendant lesquels le patient souffroit des tourmens indicibles.

Ceux qui attribuent l'origine de ce supplice à Parysatis, mère d'Artaxerxe-Mnémon & du jeune Cyrus, se trompent, puisqu'Artaxerxe-Longue-main fit subir, selon Plutarque, ce genre de mort à l'eunuque Mithridate pour crime de trahison.

SCAPHIUM. Ce mot est assez équivoque dans les auteurs. Quelquefois, comme dans Plaute, il

désigne une coupe à boire, qui étoit faite en forme d'une petite gondole. Dans Vitruve, il signifie un bassin de métal, soit de cuivre ou de plomb; dans Martial, un bassin de chaise percée; & dans d'autres auteurs, il désigne une espèce de cadran, tracé sur une surface concave, lequel, outre les heures, montrait les solstices & les équinoxes. (D. J.)

SCAPTESYLE, c'est-à-dire, la Forêt-coupée, petite ville de Thrace, du côté de Thafus, selon Etienne le géographe, & selon Plutarque (*In Cimone.*) qui dit que ce fut l'endroit où Thueydide écrivit l'histoire de la guerre des athéniens contre les habitans du Péloponèse.

Orcélius soupçonne que *Scaptesyfle* pourroit être le même que *Scaptensula*, où, selon Festus, il y avoit une mine d'argent; il met pourtant *Scaptensula* dans la Macédoine; mais ce royaume étoit voisin de la Thrace. Ce mot *Scaptensula*, ajoute Festus, vient du grec *σκαπτιν*, qui veut dire creuser, fouiller dans la terre. Lucrèce (*Lib. VI.*) parlant des dangereuses exhalaisons auxquelles sont exposés ceux qui travaillent aux mines d'or & d'argent, cite pour exemple la mine de *Scaptensula*:

Quales expiret Scaptensula subter odores.

(D. J.)

SCAPULA. Voyez ÉPAULETTE & SARDES. (Figures.)

SCAPUS, étoit chez les anciens ce que nous appellons une main de papier. Lorsque les feuilles, *plagula*, étoient préparées, on les mettoit en un corps par vingt, & la vingtaine faisoit *scapum*, la main; ainsi que nous apprend Pline (13. 12. : *Atque inter se plagula junguntur à proximarum semper bonitatis diminutione ad deterrimas: nunquam plures saepe quam vicena.* Ce mot *scapus* est grec d'origine, & signifie bâton, rameau. Les latins, en l'adoptant, ont étendu sa signification à plusieurs choses: *Scapus columna*, le fut d'une colonne; *scapus scalarum*, le noyau d'un escalier; *scapi cardinales*, les montans d'une porte, &c.

SCARABÉE, cet insecte avoit obtenu les honneurs divins chez les Egyptiens. (*Arnob. adv. gent. 1. p. 15.*) « Quelque ignorant dans les choses » divines, dit Porphire, dans Eusebe, aura de » l'honneur pour le *scarabée*: mais les égyptiens » l'honorent comme une vive image du soleil; » car tous ces insectes sont mâles, & jettent dans » les marais la semence qui sert à leur reproduction. Cette semence est de forme sphérique, le » *scarabée* la couvre des pieds de derrière, imitant » en cela le mouvement du soleil. » On ne voit pas comment le *scarabée* imite le mouvement du

soleil; mais rien n'est plus vrai que le culte que les égyptiens rendoient au *scarabée*. On en trouve encore aujourd'hui en Egypte un grand nombre de figures qui désignent clairement ce culte. Quelques-unes représentent un *scarabée* avec la tête du soleil rayonnant. Dans la *table Isiaque*, on voit un *scarabée* avec une tête d'Isis; sur un autre monument, deux femmes, ou peut-être deux prêtresses sont placées devant un *scarabée* les mains élevées comme pour l'adorer. Les basilidiens qui gravoient sur leurs *abraxas*, ou pierres magiques, toutes les divinités des égyptiens, n'oublièrent pas le *scarabée*.

Pierius Valerien a recueilli de nombreuses observations sur le *scarabée* dans son traité des hiéroglyphes. En voici l'extrait: il dit qu'Apion surnommé *Cymbelum mundi*, avoit fait un grand ouvrage pour justifier les égyptiens ses compatriotes de ce qu'ils adoroient le *scarabée* comme la véritable image de la divinité.

1°. Les égyptiens disoient que l'escarbot ou *scarabée* représente le monde, parce qu'il roule ses excréments, il les arrondit en globe, il y dépose ses petits, &c. 2°. Il est l'emblème de la génération, parce qu'il enterre les boules dans lesquelles il a inséré ses œufs: elles restent sous terre pendant vingt-huit jours, pendant lesquels la lune parcourt les douze signes du zodiaque: le vingt-neuvième jour, le père des escarbots détache la pilule, va laver & nettoyer ses petits, ensuite il les porte sur son dos, &c. Tous ces détails sont les symboles de l'origine & de la naissance du roi de la terre, je veux dire de l'homme. 3°. Le *scarabée* chez les égyptiens étoit l'emblème du fils unique, parce qu'ils croyoient que chaque escarbot étoit mâle & femelle. 4°. Il étoit l'emblème de la divinité qui a pris un corps humain. Pierius rapporte à ce sujet une idée de S. Augustin qui s'accordoit assez avec les hiéroglyphes des égyptiens. Ce savant dans ses soliloques dit: *Bonus ille scarabeus meus non ea tantum de causa quod unigenitus, quod issemet sui autor mortalium speciem induerit, sed quod in hac face nostra sese voluavit, & ex hac ipsa nasci homo voluerit.* Le prophète David disoit: *Ego sum vermis scarabeus, non homo.* 5°. L'escarbot étoit l'emblème du père, parce que les égyptiens croyoient que tous ces insectes étoient mâles. 6°. Il n'est pas étonnant que les égyptiens, qui vouloient désigner la valeur, le courage, l'âge viril & la force de l'homme, peignissent un escarbot, pour rappeler perpétuellement à leurs soldats l'idée des vertus guerrières; ils forcèrent tous les militaires à porter un anneau, sur lequel on gravoit un escarbot, c'est-à-dire, un animal perpétuellement cuirassé, qui travaille & qui fait sa ronde pendant la nuit. Les romains firent graver des escarbots sur les enseignes que portoient certains

légions. 7°. Ces insectes étoient aussi regardés comme l'image du soleil, sur-tout lorsque l'espèce que l'on appelloit *Eluron*, parce qu'elle a trente pattes, & la tête ressemble à celle du chat : cette espèce est fort vigoureuse & fort active, sur-tout pendant la nuit. 8°. L'espèce des *scarabées* que nous appellons *cerfs-volans*, étoient chez les égyptiens l'emblème de la lune, parce qu'elle porte deux cornes qui ressembloit au croissant de la lune. Pline dit que les plongeurs gravoient sur leurs amulettes la figure de cette espèce de *scarabée*, pour se préserver de la crampe. 9°. L'escarbot nommé *Moroceros*, c'est-à-dire, qui n'a qu'une corne, étoit l'emblème de Mercure. Pierius Valerien ajoute dans cet article, qu'autrefois dans la Cappadoce, pour faire périr les chenilles, les hannetons, les cantharides, qui dévoroient les moissons, les habitans engageoient les femmes qui étoient dans leurs jours critiques, à couir dans les champs les pieds nus, les cheveux épars, sans ceinture, se tournant du côté de l'occident, répétant à haute voix un vers grec, dont le sens est, *fuyez cantharides, un loup sauvage vous poursuit*. 10°. Les égyptiens, pour désigner un homme mort de la fièvre, reprétoient un *scarabée* qui avoit les yeux transpercés par une aiguille. 11°. Enfin, les égyptiens qui vouloient dépeindre un homme amolli par la volupté, le désignoient par un *scarabée* environné de roses; ils croyoient que l'odeur des roses énervoit, endormoit & faisoit mourir le *scarabée*.

« Il est certain, dit M. Paw, (tom. 2.) que quelques animaux sacrés n'avoient chez les égyptiens que des propriétés énigmatiques & augurales, sans qu'on puisse leur en découvrir d'autres de quelque côté qu'on les considère, comme le *scarabée*, qu'on avoit dédié au soleil. Mais il ne faut cependant pas croire qu'il soit réellement question d'un aussi vilain insecte que celui dont parle Pline. Après avoir réfléchi à la description, qu'en donne Orus Apollon, qui le représente comme rayonnant de cet éclat qu'ont les yeux des chats dans les ténèbres, je me suis aperçu que les égyptiens avoient pris pour le symbole du soleil le grand *Scarabée* doré, que quelques-uns appellent cantharide; & qu'on voit communément dans les jardins, où il dévore les fourmis, & chasse les vers. Cet insecte est comme couvert d'une lame d'or; & quand le soleil tombe directement sur les étuis de ses ailes, il paroît un peu rayonnant; ce que le traducteur latin d'Orus a rendu par les mots de *radiis insignita*, à-peu-près comme le porte le texte. »

« Les autres *scarabées* sacrés de l'Égypte ont été le Monocéros, qui n'a qu'une corne au haut de son corcelet, & le cerf ou le taureau volant qui en a deux, qu'il serre comme des tenailles. Toutes les superstitions relatives à ces trois dif-

férentes espèces d'insectes doivent être regardées comme fort anciennes; & il se peut qu'elles étoient répandues parmi les éthiopiens & les autres habitans de l'Afrique avant même que l'Égypte ait été peuplée. (On voit déjà des *scarabées* sculptés en pierres dans les sépultures royales de *Biban-el-Moluk*. Et j'ai dit que ces *scarabées* sont plus anciennes que les pyramides). On en trouve des traces non-seulement dans le Grillon sacré de l'Isle de Madagascar; mais jusques parmi les Hottentots, qui comme on l'observe dans l'Histoire générale des Voyages, regardent avec vénération les personnes sur lesquelles le *scarabée* marqué de taches d'or, ou le taureau volant du Cap vient se reposer; parce que c'est à leurs yeux un pronostic très-heureux. Mais ce qui peut nous étonner davantage, c'est que des préjugés semblables se soient introduits en Europe au sujet du *scarabée*, que le vulgaire nomme ridiculement *Mouche du Seigneur*. Il n'est pas croyable, ni même possible que cette superstition ait été puisée dans les écrits de S. Ambroise, puisque le peuple ne lit guère les écrits de S. Ambroise; & il ignore profondément que cet auteur a comparé plusieurs fois le Christ ou le Messie à un *scarabée*, sans qu'on ait pu jusqu'à présent deviner sur quoi une si étrange comparaison est fondée. »

« Si sous nos climats tempérés l'imagination de l'homme a pu s'égarer jusqu'à ce point, y a-t-il quelqu'un parmi nous, qui soit surpris de ce que les Africains dont l'esprit est exalté par le feu de l'atmosphère ayent découvert de la ressemblance entre les cornes de la lune & les cornes du bœuf nain, qu'on nomme *Bubalos*; entre le *scarabée*, qu'on nomme taureau volant, & le taureau zodiacal? »

« Dans les monumens rapportés par Monfaucon & Caylus, on voit des femmes égyptiennes qui paroissent donner à manger à des *scarabées* sur des tables ou des autels; or, je m'imagine que cela nous représente la véritable manière de tirer des augures de cette sorte d'insectes, qu'on observoit à-peu-près comme les romains observoient les poulets, lorsqu'ils faisoient ce que Cicéron appelle dans le second livre de la divination, le *tripudium* & le *terpivium*. »

« Parmi les pierres gravées égyptiennes, tous les *scarabées*, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. 2, c. 1.*), c'est-à-dire, toutes les pierres dont la partie convexe représente un escarbot gravé en relief & dont le côté uni offre une divinité égyptienne travaillée en creux, sont des temps postérieurs aux Ptolémées. Les Écrivains qui croient ces pierres très-antiques (*Natter Pier. gran. fig. 3.*), n'ont point d'autres signes qui constituent leur haute antiquité, que la médiocrité du travail: ils ne connoissent point de caractères qui indiquent la manœuvre des égyptiens. De plus, toutes les

pierres gravées ordinaires, représentant des figures on des têtes de Sérapis ou d'Anubis, font du temps des romains. Dans ces ouvrages, Sérapis n'a rien d'égyptien; c'est le Pluton des grecs. Aussi prétend-on que le culte de cette divinité vient de la Thrace, & qu'il ne fut introduit en Egypte que sous les premiers des Ptolémées. (*Macrob. Satur. L. 1, c. 7, p. 179. Conf. Huet. Dem. Evang. Prop. 4, c. 7, p. 100.*) Le cabinet de Stoch renferme quinze pierres gravées avec l'image d'Anubis, & elles sont toutes des temps postérieurs. Les pierres nommées *Abraxas* sont généralement reconnues aujourd'hui pour des caractères mystiques des gnostiques, des basilidiens, hérétiques des premiers siècles du christianisme, & le travail en est tel qu'il ne mérite aucune considération. »

« Il me paroît, dit Caylus (*Recueil d'Antiquités 2, page 38.*), que les égyptiens ont employé constamment pour leurs amulettes la forme des *scarabées*; nous en trouvons de toutes les matières, à la réserve des métaux. Cependant l'art de la fonte leur étoit connu. Peut-être quelque superstition particulière que nous ignorons, leur défendoit d'employer les métaux à cet usage. Les *scarabées* de terre cuite, couverte d'émaux de couleur verte & bleue, étoient préférés par ces peuples, du moins je n'en ai point vu d'autre couleur; ils en faisoient de toutes les pierres fines & de tous les marbres. Dans quelque art que ce puisse être, les manœuvres différentes & nécessaires sont une preuve de ses progrès; de sorte que les moyens d'opérer, examinés avec soin, nous font connoître les dates des monumens, & la route qui a conduit les talens à divers degrés de perfection; car, outre les premiers procédés & la gravure, la couverte, le degré du feu & le moule exigeoient d'autres manœuvres nécessaires pour la production de ces ouvrages. D'abord on dut se servir de corps cylindriques, carrés & pyramidaux. On vint ensuite aux *scarabées*, & l'on s'y arrêta. A quoi l'on fut porté sans doute, non-seulement par le respect que la religion inspiroit pour un animal qui étoit l'emblème du soleil, mais encore par des raisons d'usage & de commodité. Le corps du *scarabée* servoit de tenue à la main, & sa base permettoit de placer le sceau ou le cachet avec autant de sûreté que de facilité. Les étrusques ont admis cet usage, & l'ont pratiqué. Mais les grecs ont dans la suite supprimé le corps du *scarabée*, & conservé la forme ovale, que sa base présentoit pour le corps de la gravure; enfin, ils ont monté ces pierres dans des anneaux qui leur servoient d'ornemens, & offroient aux yeux les belles gravures que leurs artistes avoient exécutées, sans exclure l'utilité attachée à ces sortes d'ouvrages. »

La plupart des pierres gravées étrusques por-

tent la figure de ces insectes gravée sur leur côté convexe. Le *scarabée* étoit chez les égyptiens le symbole du soleil, principe de la génération; de plus, ils le regardoient comme un emblème du courage; car ils croyoient qu'il n'y avoit que des mâles parmi ces insectes, pour lesquels, en conséquence, ils avoient beaucoup de vénération. Les pierres qui avoient la forme de *scarabée*, servoient d'amulettes; elles étoient employées comme des préservatifs contre toutes sortes de maux. Il paroît que les étrusques, en adoptant la forme bizarre des *scarabées* d'Egypte, admirent aussi les idées superstitieuses que les égyptiens y avoient attachées. En effet, ces *scarabées* sont percés dans leur longueur; ce qui suppose qu'on les suspendoit au cou, ou qu'on les attachoit sur différentes parties du corps.

Les *scarabées* étrusques, qui sont en grand nombre, n'excèdent guères la grandeur naturelle des insectes qu'ils représentent. Ceux des égyptiens, au contraire, sont assez souvent d'une grosseur extraordinaire; il y en a dans le cabinet de Ste-Geneviève, qui ont jusqu'à quatre pouces de longueur. Ce peuple y employoit les matières les plus dures, telles que la pierre de touche & le basalte non-volcanique. La partie convexe est ordinairement travaillée sans beaucoup d'art, & sur la base ou la partie plane on voit des caractères qu'on n'est point encore parvenu à entendre. La cornaline étoit ordinairement la matière que les étrusques choisissoient pour leurs *scarabées*. Parmi ces *scarabées*, il s'en trouve d'un très-ancien style, & qui sont néanmoins d'un travail extrêmement précieux. On y remarque à la vérité des incorrections de dessin dans les figures, & de la dureté dans la coupe des muscles; mais ces défauts constituent la manière des étrusques.

« Le monument que présente ce numéro, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. 5. pl. 7. n. 1.*) me paroît un des plus singuliers de ceux que l'Egypte m'a fournis. On y voit une tête de femme, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme Isis, quoiqu'elle soit placée sur le corps d'un *scarabée*, qui d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire; il est formé de cette pierre noire & tendre, dont j'ai si souvent parlé (de la serpentine). Voyez CATAIBATÈS, EGYPTIENS (Monumens).

SCARPUS, surnom de la famille PINARIA.

SCARUS, scare, poisson d'un goût exquis, qui fut long-temps inconnu aux romains, jusqu'à ce qu'Octave, commandant d'une flotte, en apportât sur ses vaisseaux une très-grande quantité, qu'il fit jeter dans la mer, le long des côtes de la Campanie. Ce poisson devint ensuite les délices des friands de Rome, qui faisoient sur-tout cas de

ses entrailles , comme l'indique Martial (13. 84.) :

*Hic scarus , aquoreis qui venit obesus ab undis ,
Visceribus bonus est , cetera vile sapit.*

SCASOR. On lit ce mot dans une inscription recueillie par Muratori (2046. 6.). Il ne se trouve employé qu'une autre fois dans le code théodosien (*Lib. de excusat.*), où il se trouve joint aux noms de différens artistes ou artisans , *barbaricos , pictores.* On peut en conclure qu'il désignoit aussi quelqu'artisan.

SCAURUS , furnom des familles *ÆMILIA & AURELIA.*

SCEAU ou SCEL.

N. B. Cet article , un des plus importans pour la connoissance des chartes , est tiré de la *nouvelle diplomatique in-4^o.* des savans bénédictins.

Si le nom de *sceau* est équivoque en françois , il l'est encore davantage en grec & en latin. Du mot de *bullæ* , qui signifie un *sceau* , les lettres pontificales & les constitutions impériales ont été appelées *bulles* ; de même , de *sigillum* , les épitres & toute espèce de chartes ont été nommées chez les latins du moyen âge , & même du Bas-empire , *sigilla* , & chez les grecs *συγίλλια* , *σφραγίδες*. Mabilon doute , s'il faut entendre des *sceaux* ou des chartes , certaines expressions du onzième siècle , qu'on lit dans quelques statuts , & décrets du royaume de Hongrie. Elles portent que le juge pourra jeter son *sceau* sur les laïques , pour les citer en justice , *sigillum mittere vel projicere* ; mais les éditeurs & les continuaturs de du Cange se déclarent sans hésiter en faveur des diplomes ; & nous nous rangeons volontiers de leur côté. George Eckhart prouve que *sigillum* étoit pris autrefois pour une lettre ou une ordonnance du roi.

Une autre équivoque , qu'il n'est pas si facile d'écartier , c'est que les *sceaux* se prennent tantôt pour les instrumens , avec quoi l'on scelle , tantôt pour les empreintes & les sceings qu'ils forment sur la cire , sur le papier ou sur toute autre matière. Quoique ces deux notions soient inséparables , nous nous bornerons presque uniquement à considérer les *sceaux* sous le second rapport. En effet on voit rarement des anneaux , *sceaux* , ou cachets , attachés aux diplomes , afin de leur concilier plus d'autorité. Leur empreinte est en ce genre tout ce qu'on peut exiger de plus fort , & c'est aussi à-peu-près tout ce qu'on découvre sur les chartes munies de *sceaux*.

Les anneaux ont précédé les *sceaux* , & ceux-

ci les cachets. A force d'augmenter le volume des anneaux , on en a fait des *sceaux* ; & à force de diminuer celui des *sceaux* on en a fait des cachets. Les anciens , & particulièrement les romains , se servirent d'anneaux pour sceller. Nos rois de la première & seconde race & quelques-uns même de la troisième se conformèrent à cet usage. Les *sceaux* différens des anneaux n'ont paru que vers le neuvième siècle , & les contre-sceles , *sceaux* secrets , qu'au douzième , quoiqu'il y ait quelques exemples de ces derniers plus anciens.

Pour désigner les *sceaux* , point de nom plus ancien chez les latins , que celui d'*annulus* , ni chez les grecs que ceux de *δακτύλιος* & de *σφραγίς*. On distinguoit souvent ces anneaux des simples bagues , en les nommant *annuli signatorii* , & quelquefois , *sigillarii & cerographi* , noms déjà en usage chez les empereurs romains. Saint-Avit , évêque de Vienne , ne leur donne que celui de *signatorium*. Nos rois de la seconde race dans les annonces de leurs anneaux ne disent point *annulus* , mais *anulus*.

Dès le premier siècle , & même auparavant , *signum* se prenoit pour un *sceau* , *signare* pour sceller , *signatores* pour ceux qui apposoient leurs anneaux sur les testamens. En ce sens *signum* étoit également consacré par les loix & par l'usage public. Il étoit encore très-ordinaire aux cinquième & sixième siècle ; mais il devint plus rare dans la suite , depuis qu'il fut appliqué aux signes de croix , mis au pied des actes par les témoins ou les intéressés. Quelques-uns même veulent , qu'on l'ait pris pour des parafes. *Signaculum* fut susceptible d'une aussi grande variété de sens. Outre les signes de croix & les monogrammes ; il signifioit encore , vers le quatrième siècle , le cachet de l'anneau , *annuli signaculum* , dit S. Jérôme.

Les bulles , *bullæ* , ont été sujettes à de semblables équivoques. Pour nous renfermer dans la signification des *sceaux* , ce nom continue toujours , du moins en latin , d'être propre à ceux des bulles des papes & de certaines constitutions des empereurs. Depuis le neuvième siècle , il fut de temps en temps employé , pour marquer les *sceaux* de nos rois , de quelques grands seigneurs , & sur-tout des prélats & des chapitres.

Par rapport à ces dernières , cet usage n'étoit point encore passé au treizième siècle. Du reste , par ce terme , on ne prétendoit pas faire entendre pour l'ordinaire toutes sortes de *sceaux* , mais uniquement ceux qui étoient de métal , quel qu'il pût être : nous disons pour l'ordinaire ; car le mot *bullæ* marque aussi bien un *sceau* de cire qu'un *sceau* de plomb. Heineccius qui prétend le contraire , est solidement réfuté par Leyser. Ce docte

allemand, rapporte un diplôme du treizième siècle, scellé en cire, quoique le sceau soit simplement nommé bulle. Le *βύλλα* des grecs n'étoit pas exposé aux mêmes équivoques que le *bulła* des latins. Leur *βουλλαγήριον* marquoit l'instrument avec lequel on faisoit l'empreinte, & *βύλλα* cette empreinte même. Il y a plus, pour caractériser d'un seul mot, les sceaux d'or, de plomb & de cire, c'étoient *χρυσόβυλλον, μολιδοβύλλον, κηροβύλλον*.

Charakterium est mis par Mabillon au rang des sceaux remarquables & par leur antiquité & par leur singularité. C'est sous ce nom qu'il croit apercevoir le sceau de Bertran, évêque du Mans, & celui de son église, dans les paroles suivantes de son testament : *Charakterium S. Ecclesie habuerint, vel charakterium peculiare*. Mais comme il s'agit de marques imprimées sur des chevaux, pour faire connoître ceux à qui ils appartenoient, il prévoit avec raison, que d'autres veront ici plutôt des fers chauds, que des sceaux véritables, *cauterium jumentorum*.

Sigillum, entant qu'empreinte du sceau est de la première antiquité; mais on ne s'en servoit que pour exprimer l'instrument avec lequel on la fait, que vers le neuvième siècle. Ce ne fut cependant qu'au onzième ou douzième qu'il prit pour toujours la place de l'anneau, dont il fit absolument abolir & l'usage & le nom dans les diplômes de nos rois. Les contre-seels qui étoient d'un moindre volume que les sceaux, & qu'on appelloit petits sceaux secrets, signets, semblent avoir succédé aux anneaux, ou plutôt être la même chose, sous une dénomination différente. Ils n'étoient alors de mise, que dans les lettres & les affaires privées, ou qui n'avoient pas besoin de porter des marques d'une grande authenticité.

Le sceau tiroit quelquefois son origine de la figure qu'il représentoit. Manassès archevêque de Rheims ratifia en 1105 une donation faite à l'abbaye de S. Vincent de Laon en ces termes : *Per imaginis nostrae impressionem in secula ratam constitui*. Dans le pays Messin, le sceau public pour bruler ou sceller les contrats, s'appelloit *bullette* ou *burlette*.

En France, les sceaux publics & authentiques étoient ceux des seigneurs tirés, des justices royales & seigneuriales, des évêques, des abbés & des anciennes communautés. Les sceaux royaux portoient tous les armes de France, excepté le grand sceau, confié au chancelier ou garde des sceaux. Le roi y étoit représenté dans ses habits royaux & avec les marques de la royauté; le grand sceau dauphin étoit destiné à sceller les expéditions, qui concernoient la province du dauphiné. On appelloit sceau des grands jours, celui que le roi envoyoit autrefois dans les pro-

vinces, pour sceller les actes & les expéditions qui y étoient arrêtées aux grands jours qui s'y tenoient. Le petit sceau étoit celui des chancelleries des parlemens. Celui des présidiaux étoit plus petit, & celui des simples justices royales l'étoit encore davantage. Pour l'ordinaire, elles n'avoient autrefois qu'une fleur de lis, & tel étoit encore celui du châtelet. Le sceau des causes fut celui des juridictions inférieures. On distingue encore les sceaux en publics, privés, ordinaires, extraordinaires, inconnus, étranges, informes, empruntés, &c.

Les métaux, les pierres précieuses, le verre, la craie, certaines terres, & la cire furent presque les seules matières, sur lesquelles on grava les sceaux, quelque fût la forme ou figure qu'anciennement on leur donnoit. Les neuvième, douzième & treizième siècles nous offrent quelques anneaux attachés aux diplômes. Mais on a sujet de douter, si les deux anneaux d'or, qui pendoient d'une charte accordée aux chanoines de Bourges par le roi Louis VII, étoient des anneaux à sceller ou de purs symboles d'investiture. On fait qu'anciennement on mettoit l'acheteur ou le donataire en possession par l'anneau. Le pape Adrien IV donna l'Irlande à Henri II, duc de Normandie & roi d'Angleterre par une bulle; mais il envoya en même-temps à ce prince, un anneau d'or, orné d'une émeraude, & cet anneau fut gardé dans les archives en signe d'investiture. Le même roi à la dédicace de l'église abbatiale de Cherbourg, offrit sur l'autel son anneau pour investir cette église de la dot qu'il lui donnoit. Afin de conserver la mémoire de cette offrande, on suspendit cet anneau proche le sceau de Richard I, roi d'Angleterre, pendant à la charte confirmative des donations d'Henri. Le même Richard fit sceller la charte de l'échange d'Andelys avec un grand sceau de cire verte, auquel on suspendit son anneau d'or avec une pierre précieuse. Quoique les anneaux ainsi attachés aient une liaison intime avec les chartes; les exemples en sont trop-rares pour nous arrêter.

L'usage des pierres gravées pour sceller les actes & les lettres a été connu d'abord chez les égyptiens, ensuite chez les grecs, les étrusques, & la plupart des anciens peuples. On s'en servoit encore en France au moyen âge. En 660, Ebregeisle, évêque de Meaux, avoit un anneau de pareille matière, sur lequel étoit gravée l'image de S. Paul, premier hermite, à genoux devant un crucifix, & ayant sur sa tête le corbeau, qui lui apporta chaque jour un moût de pain pendant soixante ans. Le comte Ecard, fondateur du monastère de Lercy, au diocèse d'Autun, fit son testament en 876, & légua à sa sœur Adane, religieuse de Faremoutier, un sceau d'améthiste, *sigillum de ametisto*, sur lequel étoit représenté

un homme, peut-être David, tenant un lion. Il donna à Desfrade, abbesse du même monastère, son *sceau* de Béril, *sigillum de berillo*, portant la figure d'un serpent. Ces sortes de figures, gravées sur les anciens *sceaux*, ont vraisemblablement donné naissance aux armoiries dans les siècles suivans. Quoi qu'il en soit, les anneaux de pierres précieuses ont été employés pour sceller jusqu'au douzième siècle. En 1174, Louis le jeune accorda aux chanoines de S. Etienne de Bourges la franchise de leur cloître, par une charte, à laquelle son anneau fut attaché par trois agrafes. C'est une pierre précieuse, brute & de couleur bleue, qu'on conservoit dans les archives de l'église métropolitaine. Les plus anciens *sceaux* de Danemarck étoient d'ivoire. On en connoit un en cette matière, sur lequel le pape S. Luce, martyr, est représenté au portail d'une église, tenant un bâton pastoral sans courbure dans la main droite, & un livre dans la gauche. Sa tête est environnée d'une cercle de perles. Aux côtés des deux tours qui flanquent le portail, on lit à droite *LUCIUS*, & à gauche *PAPA*. L'inscription du cercle porte : *SIGILL. S. TRINITATIS DOMG. **. Ce *sceau* d'ivoire est de la fin du onzième siècle ou environ.

A l'exception de l'anneau d'or de Childéric, sur lequel est gravée la figure de ce prince, si nous remontons au-delà de Charlemagne, les siècles antérieurs au sien ne nous fournissent point de *sceaux* ni d'or, ni d'argent. Mais lui & ses successeurs dans l'empire & dans le royaume de France, ont fait grand usage de bulles ou *sceaux* d'or, quand ils ont accordé des diplômes très-importans. La plupart des princes se sont piqués de les prendre en cela pour modèles. Les papes ont si rarement donné des bulles d'or, qu'ils ne sauroient être soupçonnés d'en avoir voulu faire parade. Ils n'en donnoient guères que quand il s'agissoit de confirmer l'élection d'un roi des romains, ou d'élever quelqu'un au cardinalat. Si le diplôme où Clément VII donne à Henri VIII, roi d'Angleterre, le titre de défenseur de la foi, fut scellé d'une bulle d'or, c'est un extraordinaire. Au contraire, les empereurs de Constantinople & les rois de Sicile ont singulièrement affecté de se distinguer par ces *sceaux*, quoiqu'ils n'en usassent pas dans le plus grand nombre des pièces qui émanoient de leur trône. Les rois d'Espagne, de Hongrie, d'Angleterre, de Bulgarie, sans parler de plusieurs autres, n'ont pu souffrir que leurs voisins l'emportassent sur eux par la richesse du métal, dont ils décoroient quelques-unes de leurs chartes. Divers princes, & particulièrement ceux qui du temps des croisades s'établirent dans les différentes contrées de l'Orient, prétendirent aussi le disputer par le prix de leurs *sceaux*, avec les têtes couronnées du premier rang.

Les souverains concertoient - ils entr'eux des Antiquités, Tome V.

traités ? s'il en faut juger par les autres contrats de même temps, ils devoient les orner d'autant de *sceaux* d'or, qu'il y avoit de parties contractantes. Mais, pour l'ordinaire, chaque prince faisoit apposer son *sceau* d'or à un exemplaire original du traité, qu'il échangeoit avec un semblable, où étoit le *sceau* de son nouvel allié. La France garde encore aujourd'hui un diplôme de Henri VIII, scellé en or, comme l'Angleterre en conserve un autre de François I, enrichi d'un *sceau* d'une matière également précieuse. Deux princes concouroient-ils à donner un même diplôme, les *sceaux* d'or de l'un & de l'autre y étoient attachés ? C'est ainsi qu'aux huitième & neuvième siècles on vit sur les mêmes chartes les *sceaux* d'or de Pépin & de Charlemagne, son fils, & ceux de l'empereur Guy & de son fils Lambert, qu'il avoit associé à l'empire.

Quelques-uns ont avancé que les empereurs français avoient emprunté l'usage des *sceaux* d'or des empereurs d'Orient. Mais Mabillon prouve que Théophile est le premier de ceux-ci qui les ait employés. Or Louis-le-Débonnaire lui en avoit donné l'exemple ; & même avant que Théophile fût né, Charlemagne & Pépin, roi d'Italie. C'est donc à Charlemagne, qu'il faut rapporter l'institution des *sceaux* d'or. Depuis ce grand monarque, soit que ses successeurs aient porté le titre d'empereurs, soit qu'ils aient pris celui de rois de France, ou de quelqu'autre portion de ses états, il en est peu qui n'aient usé quelquefois des *sceaux* d'or.

Les *sceaux* d'argent sont bien plus rares que les *sceaux* d'or. On en cite néanmoins quelques-uns des empereurs de Constantinople. Il faut prendre pour le type même le *sceau* d'argent que le pape Clément IV donna en 1266 aux moines de S. Gilles, en Languedoc, pour être substitué à l'ancien *sceau* du monastère. Bouche, voulant prouver que dans la principauté d'Orange, on datoit les actes publics du règne des princes & de celui des Commandeurs de l'hôpital de cette ville, allègue une charte de l'an 1288, munie de plusieurs *sceaux*. Les uns, dit-il, étoient d'argent, les autres de plomb, ayant d'un côté les armes du prince de la même ville, & de l'autre celles du commandeur. Robert II, prince de Capoue, donna en 1128 un diplôme qu'il fit sceller d'un *sceau* d'argent.

Quant aux *sceaux* de bronze ou d'airain, nous en connoissons plusieurs. Le cabinet du roi de Danemarck en conserve un de figure ovale.

On ne peut pas douter que l'étain n'ait été quelquefois la matière des *sceaux*. L'histoire de l'église de Liège semble en donner un exemple dans ce texte rapporté par Heineccius : *Ostensus*

fuit in capitulo coram magistris sigillum plumbeum, sive STANNEUM, ejusdem tyarii cum magno sigillo argenteo episcopi. On voit par la lettre 348 de Wibaud, abbé de Stavelo & de Corvey qu'en 1152, l'empereur Frédéric I usoit de trois sortes de sceaux, d'or, d'argent & d'étain.

De tous les sceaux de métal, ceux de plomb ont été d'un plus grand usage. Tous ou presque tous ceux qui ont suspendu des sceaux d'or à leurs diplômes, y ont aussi, mais bien plus fréquemment, attaché des sceaux de plomb. Les preuves de l'antiquité de ces derniers nous rappellent aux premiers siècles de l'ère chrétienne. A la tête des bulles de plomb, publiées par Ficoroni, paroissent celles des empereurs Trajan, Marc-Aurèle, Lucius Verus, & Antonin Pie. Ces sceaux sont percés pour passer la cordelette qui les tenoit attachés aux diplômes de ces empereurs.

Le recueil de Ficoroni fournit un nombre des sceaux de plomb des empereurs chrétiens tant latins que grecs. Ceux-ci s'en servoient en écrivant aux despotes, aux patriarches & aux grands de l'empire. Les officiers de la cour de Constantinople usèrent aussi de bulles de plomb. Celles des papes sont beaucoup plus anciennes que ne l'ont crû la plupart des critiques. Nous n'avons aucune peine à croire que St. Grégoire le grand en ait fait usage. On en a des papes, Théodore, Vitalien & Jean V. qui gouvernèrent l'église romaine au septième siècle. On peut voir ces bulles de plomb représentées dans la précieuse collection de Ficoroni. Parmi celles que Muratori a publiées au troisième tome des antiquités d'Italie du moyen âge, il y en a des papes Zacharie & Paul I; mais celles qu'on attribue à St. Sylvestre & à St. Léon le grand, n'existent probablement que dans l'imagination ou dans les livres de quelques savans de France & d'Italie. Labbe a donné une bulle de Jean VIII en faveur de l'abbaye de Tournus. Elle est en papier d'Égypte, datée de l'an 877, & scellée en plomb. Les anciens papes ont presque toujours scellé de la sorte leurs grandes & petites bulles.

A l'exemple des empereurs & des pontifes romains, les évêques scellèrent assez souvent leurs actes en plomb. Anastase le bibliothécaire rend un témoignage formel à cet usage. Rien de plus commun dans les auteurs que les bulles de plomb des patriarches d'Orient. Ils s'en servoient en écrivant au métropolitain de Russie. Fleury n'a pas oublié dans son histoire ecclésiastique la constitution du patriarche Alexis, scellée en plomb à l'ordinaire, & datée du mois de Janvier 6336 du monde, qui revient à l'an 1027 de J. C. On trouva en 1297 un acte souscrit & scellé d'une bulle de plomb, où Athanasie patriarche de Constantinople prononçoit anathème contre tous ceux qui l'avoient obligé à se déposer lui-même.

Un savant antiquaire d'Allemagne, reprend fort à propos Brompton, d'avoir avancé que les prélats d'en-deca-les-Alpes, n'usoient point de bulles de plomb. L'erreur est grossière; en effet le second concile de Chalon-sur-Saône, tenu en 813, veut que les lettres formées ou canoniques des évêques soient munies de pareilles bulles. *Presbyter. (ad alium locum migrans) litteras etiam habebit, in quibus sunt nomina episcopi & civitatis plumbo impressa.* Le sceau en plomb d'Aldebert, évêque de Nîmes, pend encor à une charte de l'an 1174. On voit d'un côté l'image de la sainte Vierge, patronne de la cathédrale, avec ces mots autour, *Christi mater*, & de l'autre le nom seul du prélat, *Aldebertus Nemausensis episcopus.* En 1213 la bulle de plomb de l'évêque de la même ville fut apposée au traité d'alliance fait entre les cités d'Arles & de Nîmes, par le chancelier du même évêque, avec cette sentence; *vias tuas, domine demonstra mihi.* Les Archevêques de Lyon aux treizième & quatorzième siècles, scelloient en plomb leurs chartes, comme si elles eussent été des bulles ou des constitutions apostoliques. Les abbés ont fait aussi usage des sceaux de plomb, quoique très-rarement. Celui que Philippe comte de Flandres envoya l'an 1181 aux moines de St. Augustin de Cantorbéri étoit d'un abbé, au jugement de Spelman & de Mabillon. L'Allemagne conserve un nombre de diplômes, qui constatent que les évêques du pays ont fréquemment suivi le même usage.

L'usage des sceaux de plomb a été extrêmement rare dans la France septentrionale. Nous ne connoissons aucun de nos monarques de la troisième race, qui s'en soit servi. Il n'en est pas de même des rois d'Espagne & de Sicile. En 1204 Pierre d'Arragon fit sceller en plomb les coutumes de Montpellier. Dom Ferdinand, roi de Castille & de Tolède, après avoir réglé une contestation, donna deux chartes pour être gardées par les parties respectives. Et afin qu'elles n'eussent plus de différend, il fit sceller les deux pièces de sa bulle de plomb. On trouve un modèle de cet acte dans la bibliothèque universelle de Polygraphie espagnole. Il est daté de l'ère 1781, c'est-à-dire en 1243 de Jesus Christ.

Théudicius, duc de Spolète, se servoit d'un sceau de plomb, en 781. Les doges de Venise, les comtes, les seigneurs de Montpellier & les villes, ainoient aussi à s'en servir. Mais l'empereur Manuel ôta aux doges le privilège de sceller en plomb, que les empereurs grecs précédens leur avoient accordé. Dès l'an 1064, la république de Lucques fut gratifiée du droit d'user d'un semblable sceau par le pape Alexandre II, comme si un pareil privilège eût été bien important. On connait une bulle de plomb pendante à un acte de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, sur laquelle

étoit représenté d'un côté un homme assis sur une chaise, jouant de la harpe, avec cette légende: *SIGIL. GUILL. DOMINI DE MONTESPESULANO*, & de l'autre un chevalier armé de toutes pièces, sur un cheval de bataille, tenant un bouclier dans sa main, sur lequel paroïssoit un bésant avec la même inscription. Il paroît par une charte de l'an 1146, que Raymond, comte de Tripoli, scelloit en plomb. Heineccius, rapporte plusieurs exemples de pareils *sceaux* des villes d'Italie & d'Allemagne.

En Languedoc, les plus anciens *sceaux* pendans au bas des diplômes, furent en plomb. Celui de Raymond de St. Gilles, comte de Toulouse, pendant à la charte qu'il donna en 1088, en faveur de l'abbaye de St. André d'Avignon, en est la preuve. Vaislette observe que les comtes de Toulouse scellèrent toujours depuis en plomb les chartes qu'ils donnoient pour leurs domaines situés dans l'étendue de leur marquisat de Provence, ou du comtat-Venaissin. Les autres chartes qui concernoient le reste de leurs domaines furent scellées en cire, soit avec le grand, soit avec le petit *sceau*. Aux treizième & quatorzième siècles dans la France méridionale, les seigneurs particuliers faisoient sceller en plomb leurs contrats. Nous en avons vu cinq ou six en original munis de la bulle de plomb du vendeur. C'étoit alors une des fonctions des notaires publics d'attacher les bulles avec des cordons, des lacets & des fils de chanvre de différentes couleurs. Afin de rendre les actes plus authentiques on en ôtoit quelques fois les *sceaux* de cire, pour y mettre des bulles de plomb. En 1186, Hugue de Baux, vicomte de Marseille, avoit confirmé par un acte toutes les donations que ses prédécesseurs avoient faites à la commanderie de Trinquetaille, de l'ordre de St. Jean de Jérusalem. Cette charte de confirmation n'avoit été scellée qu'en cire. Mais en 1209, il fit mettre à la place son *sceau* de plomb, par un notaire & en présence de plusieurs témoins, ainsi qu'il est porté dans l'acte, dont l'original est à Arles, dans les archives de l'ordre de Malthe.

La craie, est peut-être la plus ancienne matière qui ait reçu l'empreinte des anneaux chez les peuples d'Asie. Les romains ne tardèrent pas à l'appliquer à cet usage, tant pour sceller leurs lettres publiques que particulières. Servius expliquant l'Enéide, en parle comme d'une coutume antique. *Epistolam miserunt breta antiquo more signatam*. Ficoroni a fait graver sept médailles ou *sceaux* de craie de différentes couleurs. La terre figillée dont les anciens se servoient pour cacheter, étoit grasseuse & argilleuse, elle approchoit plus du bitume que de la craie.

Que la terre à potier chez les romains ait reçu les empreintes des *sceaux* & des cachets; c'est un

fait constaté par quantité de grands vases de terre cuite, qui subsistent encore. Non seulement ces vases, où l'on gardait le vin, & les liqueurs étoient marqués de cachets; on imprimoit encor les *sceaux* sur les amphores de verre. Heineccius en trouve la preuve dans ces paroles de Petrone; *statim allata sunt amphora vitrea, diligenter gyrata*. Au tems du septième concile général, certaines terres molles ou détrempées étoient encore la matière des *sceaux*. Léonce, évêque de Naples, pour défendre l'honneur dû aux saints images, alléguoit les *sceaux* des empereurs, qu'on honoroit, sans crainte de tomber dans le péché d'idolatrie; parce que cet honneur se rapportoit aux empereurs mêmes & non au plomb, ni à la terre, *πηλον, lutum*, dont les *sceaux* étoient formés. On se servoit autre fois de malthe, c'est-à-dire, d'un mélange de poix, de cire, de plâtre, & de graisse pour sceller les actes. C'est peut-être de cette espèce de ciment, qu'il faut entendre le mastic, dont quelques auteurs ont dit que les *sceaux* étoient composés. Caylus a observé que les Étrusques scelloient du sang des porceaux les traités d'alliance & de paix avec les nations voisines. On prétend que les Rois même n'ont scellé quelques fois leurs lettres qu'avec du pain ou de la pâte de farine.

Miraumont parlant des actes de chancellerie en France, dit qu'on les scelloit « de simple pâte, » encluse dans un parchemin en rond; ce qui a » duré, ajoute-t-il, jusqu'à ce que l'on a trouvé » l'usage de la cire, dont à présent on use en chancellerie ».

La cire fut toujours la matière la plus ordinaire des *sceaux* tant des Princes que des particuliers. Nos premiers rois en empruntèrent l'usage des romains. Les *sceaux* de cire s'appelloient *κηροσουλλον* chez les grecs. Leurs empereurs s'en servirent pour sceller un grand nombre de constitutions rapportées dans le Droit grec-romain. Il ne faut donc pas s'en rapporter à Codin, qui dit qu'à la cour de Constantinople la cire étoit réservée pour les lettres que les empereurs écrivoient à leurs mères, à leurs sœurs & à leurs fils déclarés Césars. Les patriarches de C P scelloient en cire, lorsqu'ils écrivoient à d'autres métropolitains qu'à celui de Russie. Mabillon n'avoit jamais vu de *sceaux* de cire aux bulles des papes, ni aucun auteur, qui fit foi de leur existence. Il est pourtant plus probable que les premiers pontifes romains & quelques uns de leurs successeurs s'en sont servis pour sceller leurs lettres. Le fait paroît certain à l'égard de Jean XV qui scelloit quelques fois de son anneau. Les empereurs allemands imitèrent les empereurs françois. Les abbayes de Corvey en Saxe & de Saint-Emmeran de Ratibonne, conservent des chartes de Conrad I dont les *sceaux* sont de cire. Tous les diplômes originaux d'Othon le grand, ne sont pas autrement scellés.

Il est nécessaire, dans la vérification des *sceaux*;

d'examiner la qualité de la cire. Celle des anciens est devenue dure, sèche & aride par la progression des tems. Les *sceaux* dont la cire est onctueuse, & un peu ductile, décelent des siècles plus récents. Si l'on appercevoit une parcelle de cire mise au dos d'un ancien *sceau* plaqué, nécessairement sec & aride, ce seroit une marque qu'on l'auroit frauduleusement détachée d'un diplôme, pour le faire servir à un autre. Souvent la cire des *sceaux* antiques est composée; telle est par exemple, celle des *sceaux* gris-blancs appliqués au bas de quelques chartes authentiques de Louis le Débonnaire. La charte de Pépin, roi d'Aquitaine, gardée à la bibliothèque nationale, n°. 6, offre un *sceau* de cire blanche, mêlée de poil assez roide. Le *sceau* brunâtre de Charle-le-simple, attaché au diplôme 23 de la même bibliothèque, paroît plutôt un mastich qu'une véritable cire. Nous avons souvent rencontré des *sceaux* de pareille matière.

Quant à la cire d'Espagne, elle est depuis cent vingt ans d'un grand usage pour sceller, & sur-tout pour cacheter les lettres. C'est un composé de gomme laque, diversement colorée, de poix-résine, de craie, & de cinabre qu'on broye quand on veut lui donner la couleur rouge.

S'il est inutile d'examiner la couleur des *sceaux* de métal, de verre, de ciment, de mastic, de terre cuite; cet examen est indispensable relativement aux *sceaux* de cire. Leurs couleurs ont varié selon les tems, la qualité des personnes & la nature des affaires. Ces variations fournissent souvent les moyens de discerner les faux actes. Un diplôme de la première, de la seconde, & des commencemens de la troisième race de nos rois, scellé en cire verte, porteroit une marque évidente de fausseté. La cire des *sceaux* est de six couleurs, blanche, jaune, rouge, verte, mixte ou composée, bleue & noire. Mais une longue suite de siècles n'a guère manqué d'altérer quelques-unes de ces couleurs. Les *sceaux* de cire des romains, en forme de médailles, étoient de couleur blanche, cendrée, brune, noire, rousse, &c. Mais la couleur de la cire sur laquelle ils imprimoient leurs cachets, nous est inconnue.

La plupart des *sceaux* de nos rois Mérovingiens, Carlovingiens, & des premiers Capétiens sont en cire blanche. A force de vieillir, la surface en est ordinairement brune; mais si l'on pénètre dans l'intérieur, on apperçoit la couleur de blanc cendré. On fait par expérience que l'humidité de l'air & la poussière brunissent la cire la plus blanche. C'est peut-être à quoi n'ont pas fait assez d'attention les auteurs qui veulent que la couleur jaune, *luteus sive flavus*, soit la première qu'on ait donnée aux *sceaux* de cire. La blanche n'a pas été tellement propre à nos anciens rois, que les empereurs d'Allemagne n'en aient fait un usage

très fréquent, depuis Othon I jusqu'à Frédéric IV. Cette couleur fut aussi la plus ordinaire des *sceaux* des ducs, prélats & comtes de l'empire, jusqu'au treizième siècle. Depuis cette époque, l'usage en fut assez rare, sur-tout hors de l'Allemagne. Frédéric IV ayant créé un duc de Modene & de Regio, lui accorda le privilège de sceller en cire blanche, comme faisoient depuis longtemps les princes de l'empire. Presque toujours les rois de la grande Bretagne jusqu'à Charles I ont donné à cette couleur la préférence.

En France, sous la troisième race, nos rois, les abbés & les comtes, imprimèrent assez souvent leurs *sceaux* sur la cire blanche. Louis le Gros, Mathieu, évêque d'Albane, & Guillaume, archevêque de Rheims, au douzième siècle furent du nombre.

Miraumont veut qu'elle soit devenue propre des *sceaux* du roi de France. Par un statut de Henri III les *sceaux* de cire blanche sont affectés à l'ordre du St. Esprit. Les lettres royaux, qui contiennent des concessions qui ne doivent durer qu'un tems, doivent être scellées en cire blanche. En Angleterre elle est encore aujourd'hui réservée pour les lettres de rémission.

Parce que le jaune est naturel à la cire, Wilthemius, Ruddiman, Leyfer & quelques autres célèbres diplomatistes ont cru que cette couleur a été celle des *sceaux* les plus antiques. Mais Mabilon n'en fait pas remonter l'usage au-delà du douzième siècle. La cire jaune ou blonde fut alors employée par le roi Louis VII, par Henri II roi d'Angleterre, par les grands seigneurs, les prélats & les communautés. Les *sceaux* de Pierre, archevêque de Tarentaise, de Bouchard de Montmorancy au douzième siècle, de Béatrice, comtesse de Guines, & de plusieurs autres, sont d'un jaune parfait, au jugement du savant bénédictin: au lieu que celui de Wermond évêque de Noyon, au treizième siècle, est de couleur blonde. Nous avons vu des *sceaux* de la même couleur & du même tems dans les archives de l'abbaye de Molsme. Ménage, après avoir dit que Guillaume-des-Roches, seigneur de Sablé & Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine en 1212, scelloit de cire jaune, ajoute que son *sceau* dans la fondation de Bonlieu est de cire verte; ce qui montre que les mêmes personnes se servoient de différentes couleurs. La Thaumassière, fait mention d'une charte donnée en 1219 par Louis, comte de Sancerre, à laquelle est attaché un *sceau* de cire jaune, pendant à un lac de cuir, & sur lequel est représenté un cavalier tenant une épée d'une main, & un écu aux armes de Champagne, avec cette inscription; *sigillum Ludovici comitis sacri-caesaris*. Au revers on voit un contre-scel portant les mêmes armes. En 1269, Pierre de Lautrec, fils de Richard

VI, vicomte de Lautrec, scelloit les actes en cire jaune. Parmi les *sceaux* d'Angleterre, Madox n'oublie pas ceux qui ont eu cette couleur. En Allemagne aux quatorzième & quinzième siècles, à peine trouve-t-on un seul *sceau* de monastère ou de particulier, qui ne soit de cire jaune. L'empereur Sigismond, les ducs, les duchesses & les évêques allemands de ces tems-là s'en servirent fréquemment.

D. Mabillon avoit peine à croire que les rois de France en eussent fait usage avant le treizième siècle. Dans la suite les français attachèrent à la cire jaune, je ne sais quelle idée de grandeur, qui en fit regarder l'usage dans les *sceaux* comme une prérogative singulière, que du Tillot prétend avoir été réservée à nos monarques; ce qui est confirmé dans les articles de l'assemblée de S. Germain de l'an 1583. Louis XI crut accorder un grand privilège à son oncle René d'Anjou, roi de Sicile, lorsqu'il lui permit à lui & à ses enfans en droite ligne de sceller en cire jaune, tant en France qu'en Sicile. Le diplôme de cette concession singulière, daté du 28 janvier 1468, & du mois de mai 1469, se trouve dans les registres du parlement. Mais aujourd'hui, dit D. Mabillon, les chancelleries de France scellent tous les actes en cire jaune; ce qu'il falloit restreindre à la petite chancellerie. Néanmoins l'une & l'autre scelloient de la sorte les *lettres de justice*. Les déclarations du roi qui n'étoient autre chose que l'interprétation des édits, & qui commençoient par ces mots, *A tous ceux, qui ces présentes lettres verront*, étoient scellées de cire jaune, sur une queue de parchemin, & datées du jour, du mois & de l'année courante. En général la cire jaune servoit pour les lettres royaux & les expéditions les plus ordinaires.

La cire rouge approche trop de la pourpre & du cinabre, dont les anciens empereurs ont fait tant d'usage, pour que les autres souverains n'en aient pas fait la matière de leurs *sceaux*. Ceux de nos rois de la première & de la seconde race, offrent fréquemment une cire rouge tantôt pâle, tantôt rembrunie. Sous la troisième race, on a usé d'abord de cire rouge ordinaire. Frédéric Barberousse est le premier des empereurs d'Allemagne qui ait scellé en cire rouge, à l'exemple des empereurs de Constantinople. Plus de cinquante ans avant lui, Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, scelloit en cette couleur. Les rois, les évêques, les abbés, les chapitres, les monastères, les clercs & les seigneurs s'en sont servis, sur-tout dans les jugemens. Parmi nos rois Capétiens, Mabillon n'en cite pas de plus anciens que Louis le Jeune. Au quatorzième & quinzième siècles, les lettres, les quittances, les montrés, & autres actes semblables sont pour la plupart scellés en rouge. Nous avons entre les mains une lettre close de Bertrand du Guesclin

au duc d'Anjou, écrite sur du papier de chiffes, & cachetée en cire de cette couleur. Les universités & les communautés l'ont adoptée. A la cour, on réservoit la cire rouge pour les affaires qui concernoient la Provence, le Dauphiné, & les autres pays non réunis à la couronne.

Les anciens dauphins scelloient effectivement en rouge, comme il paroît par un *sceau*, dont Secouffe a donné une description. Un privilège accordé par Marguerite, reine de Sicile, comtesse de Tancarville en 1291, est muni d'un *sceau* de cire rouge, long & cornu. Le diplôme accordé l'an 1137 à la chartreuse du Mont-Dieu, par Eud. s, abbé de S. Remi de Reims, offre un *sceau* de cire rouge, sur lequel on voit un buste avec cette inscription *Scs REMIGIUS FRANCORUM APLS*, (*Apostolus*) c'est-à-dire, *S. Remi Apôtre des François*. Dix-sept cardinaux assemblés à Viterbe en 1270, pendant la vacance du S. Siège, dressèrent un acte, qu'ils scellèrent chacun de leur *sceau* en cire rouge. Les papes s'en servent depuis plusieurs siècles, pour imprimer l'anneau du pêcheur sur les brefs.

Si les empereurs d'Orient affectèrent d'employer la cire verte, pour se montrer égaux aux patriarches, ils se servirent aussi de la cire rouge, pour relever la dignité impériale. Dans les bas tems, quand les despotes usurpèrent les marques de l'autorité suprême, leurs *sceaux* prirent la couleur rouge. De-là on conjecture que la cire rouge servit à sceller la lettre que le despote Démétrius Paléologue écrivit à Charles VI, roi de France. Cette couleur ne plut guères moins aux empereurs d'Allemagne. Cependant un de leurs plus anciens *sceaux* en cire rouge ordinaire, est celui que Frédéric I, fit attacher au célèbre diplôme, dont la ville de Spire a fait graver une copie en lettres d'or, sur une table de bronze. L'usage devint beaucoup plus fréquent après l'inter-règne, qui finit à l'élection de Rodolphe de Hapsbourg. Le *sceau* de cire, dont cet empereur fit sceller un de ses privilèges, est d'un rouge aussi éclatant que la pourpre la plus brillante. On a des *sceaux* presque semblables des empereurs Adolphe & Sigismond. On voit par la réponse de la ville de Paris à la lettre que le duc d'Autriche lui écrivit en 1486, que ce prince se servoit de cire rouge. Au quatorzième & quinzième siècles, elle fut employée par les archevêques, les évêques, les abbés, & les abbeses d'Allemagne. Enfin, les princes, les comtes, & les villes de l'Empire ambitionnerent la prérogative d'user de cire rouge. Voilà l'origine de tant de diplômes impériaux, qui accordent aux uns & aux autres le droit de sceller en cette couleur. Aujourd'hui ce droit appartient en propriété à tous les grands, qui possèdent dans l'Empire des souverainetés territoriales: au lieu que les communautés n'en jouis-

sent, qu'après en avoir obtenu le privilège. C'est ainsi que les abbés de Gengenbac en Alsace ont joui du droit de sceller tous leurs actes en cire rouge, depuis qu'en 1404, l'empereur Rupert ou Robert leur en accorda la permission, en signe de liberté, & comme une grace singulière du S. Empire. Le plus souvent les empereurs, les rois de Danemark, de Suède & de Pologne, se servent de cette couleur. Mais on la réserve en Angleterre, pour les lettres appelées *commissions*.

On a vu plus haut que les empereurs & les patriarches d'Orient scelloient en cire verte les lettres qu'ils écrivoient à certaines personnes. En France cet usage ne semble pas remonter au-delà du douzième siècle. Philippe Auguste est probablement le premier de nos rois qui de tems en tems se soit servi de cire verte. Ses successeurs l'ont employée, mais pas toujours. On voit dans les archives de l'église collégiale de sainte Radegonde de Poitiers, le sceau de S. Louis avec le contre-scel de cire verte, pendant à un concordat de l'an 1231, entre le roi & le chapitre de cette église, au sujet des bois & de la juridiction d'une belle terre, dont jouissoient les chanoines. Nous possédons une charte de Philippe le Hardi, dont le sceau de cire est de même couleur. Les archives de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, offrent un sceau de cire verte, suspendu par un lacs de soie verte & rouge à une charte de Philippe-le-Bel, donnée en 1312. La cire verte devint d'un usage fréquent sous le règne de Charles V. On en trouve la preuve dans le cinquième tome des ordonnances de nos rois, où il y a une multitude de lettres royales scellées en cette couleur, destinée depuis long-temps pour les lettres qui devoient durer à perpétuité & pour les grâces; on s'en servoit pour sceller les privilèges, & les lettres d'annoblissement. La Roque, après avoir dit, que ces lettres doivent être vérifiées ou enrégistrées dans l'année de leur date, sans quoi on est obligé de demander des lettres de surannation; ajoute que cela ne s'observe pas à la chambre des comptes de Paris, non plus qu'à la cour des aydes de Rouen, parce qu'on y défère toujours au sceau de cire verte. Enfin les ordonnances, les édits & les lettres patentes, qui contenoient une première loi, & commençoient par ces mots: *A tous présens & à venir salut*, étoient scellées de cire verte, sur des lacs de soie verte & rouge, & n'étoient datées que du mois & de l'année. On en usoit ainsi, pour faire entendre que ces ordonnances étoient le fruit d'une longue & mûre délibération.

Les évêques, les abbés, les grands seigneurs & les dames scellèrent aussi en cire verte. Nous avons actuellement sous les yeux une charte originale de Hugue d'Amiens, archevêque de Rouen, qui

confirme à l'abbaye de S. Martin de Pontoise, la donation faite par Jean comte d'Eu de cinq mille harengs, à prendre chaque année sur la vicomté du Trepport. A cette charte pend un sceau avec contre-scel de cire verte. En 1209, Gui, abbé de S. Remi de Reims, scelloit avec la même cire. Cette couleur devint si fort à la mode dans les derniers tems, qu'on s'avisâ d'en recouvrir la plupart des anciens sceaux renfermés dans les archives de S. Mansui de Toul.

L'usage des sceaux totalement de cire verte, est beaucoup plus récent en Allemagne qu'en France. Heineccius n'en avoit vu que deux, l'un pendant à un diplôme donné par Henri, duc de Brunswick, l'an 1347, & l'autre à une charte de l'abbé de S. Michel de Hildesheim de l'an 1395. Cependant l'empereur Sigismond accorda à quelques communautés la permission de sceller en cire verte. Quoique le sceau avec le contre-scel d'Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre, prince d'Aquitaine & de Galles, duc de Cornouailles & de Castres, paroisse d'une couleur bien contractée par vétusté; il n'en est pas moins de cire verte. Il est suspendu par un cordon de soie verte à double queue au bas d'une pancarte de l'an 1363, par laquelle ce prince confirme des lettres patentes des rois de France, en faveur de l'église de Sainte Radegonde de Poitiers. En Angleterre la cire verte est aujourd'hui réservée pour les lettres de Chartes.

Le privilège de sceller en cire azurée ou bleue, accordé en 1524, par l'empereur Charles-Quint, à un docteur de Nuremberg, prouve qu'on a donné cette couleur aux sceaux: mais il faut que cela soit arrivé bien rarement, puisque l'exemple que l'on en produit, est unique, & ne regardé que l'Allemagne. On n'y connoit aucun sceau de cire noire pendant à des chartes; quoique l'usage de cette couleur triste n'ait pas été extrêmement rare dans les autres pays. Jérémie patriarche de CP. s'en servoit quelquefois pour sceller ses diplomes. Parmi la noblesse, il y a eu quelques seigneurs qui se sont appropriés l'usage de la cire noire. Elle fut autrefois employée par le grand maître de l'ordre teutonique en Prusse. Les passeports accordés par le grand maître de Maïthe n'étoient pas autrement scellés. En France, la mode de se servir de la cire noire est plus ancienne, qu'on ne le croit ordinairement. Nous avons vu dans les archives de Moleme une charte de Guillaume de Joinville, sire de Julli, écrite en françois au mois de mars de l'an 1274, & dont le sceau de cire noire pend à un lemniſque de parchemin à double queue.

Les sceaux de cire mixte, ou composée de divers couleurs sont plus communs. Il y en a dont le milieu, sur lequel paroît l'empreinte, est de

couleur rouge ou verte, & le circuit est bordé de couleur blanche ou jaune. Ce cercle de couleur différente, est comme une enveloppe, qui conserve l'inscription & la figure imprimées. On ne découvre point cette circonférence d'une autre couleur dans les *sceaux* mérovingiens, publiés par D. Mabillon; mais elle paroît dans ceux des empereurs Carlovingiens, donnés au public par les savants d'Allemagne. Tantôt le *sceau* est d'une couleur, & le contre-scel d'une autre; tantôt une portion de la cire est verte ou rouge, pendant que l'autre est blanche. Les mémoires de du Tillet, pour servir à l'histoire de la tête des foux, nous fournissent une preuve singulière du mélange des couleurs dans les *sceaux*. Les lettres patentes expédiées à ceux que l'on admettoit dans la fameuse société de la mère folle de Dijon, étoient écrites en lettres de trois couleurs sur parchemin. On les scelloit d'un *sceau* de cire pareillement de trois couleurs. Le *sceau* étoit attaché aux lettres avec un cordon de soie rouge, verte ou jaune, & elles étoient signées par le griffon verd, comme greffier, ou avec un *sceau* nommé *griffon* chez les Anglois.

Au quatorzième siècle, la mode de border de jaune les *sceaux* de cire verte prit faveur. Si l'on en croit le docte Heineccius, pendant ce siècle & le suivant, tous, ou presque tous les *sceaux* secrets des évêques, des ducs, des princes, des comtes, & de la noblesse d'Allemagne, furent imprimés sur la cire verte, entourée d'un cercle de cire blanche ou jaune. Cette assertion prise dans toute son étendue, est jugée fautive par le savant abbé de Godwic. Le plus souvent les ecclésiastiques se servirent de la rouge, & les séculiers de la verte; mais celle-ci ne tarda pas à s'avilir aux yeux des laïques. Les grands & les villes de l'Empire se passionnerent pour la cire rouge. Au commencement du seizième siècle, on la couvroit quelquefois d'un papier blanc, qui en recevant l'empreinte se couloit à la cire, en sorte que l'intérieur du *sceau* étoit rouge, & la surface étoit blanche. Il est inutile de parler des différentes couleurs de pains à cacheter, dont l'usage étoit devenu commun dans les secrétariats des évêques, & des communautés régulières. Mais c'est peut être une singularité à remarquer, que dans les archives de S. Denis en France un nombre considérable de *sceaux* de cire rouge, verte & d'autres couleurs, sont enfermés dans des demi-boîtes rondes ordinairement de la même couleur que les *sceaux*. Dès le quinzième siècle, on se servoit de boîtes de fer blanc, pour les conserver dans leur intégrité.

La figure des *sceaux* n'est pas moins variée que leur matière & leur couleur. Rien ne prouve mieux l'inconstance des hommes & la bisarrerie des goûts & des modes. Les anciens *sceaux* sont

non-seulement ronds, ovales-allongés, demi-ovales, & triangulaires; mais il y en a qui sont carrés, cornus, creux, octogones, exagones & pentagones, en forme de cœurs, de trècles, de croissant ou demi-lune & de fer à cheval, &c. Examinons l'âge, la durée & la forme de chacun de ces *sceaux* en particulier.

Non-seulement les Grecs & les Romains se servoient d'anneaux pour sceller; ils avoient encore deux sortes de *sceaux* de cuivre: les uns gravés en creux, servoient à imprimer sur la cire & les autres matières ductiles; les autres gravés en bosse étoient destinés à marquer les vases, les briques, les marchandises, les noms, les monogrammes & les signatures dans les lettres & les actes. Laisant à part pour un moment les figures des anneaux ordinairement ronds, ovales & quelquefois octogones, jettons les yeux sur la forme des *sceaux* antiques en creux & en bosse. Leur figure la plus ordinaire est celle d'un carré long ou de tablettes plus longues que larges.

La figure ronde ou orbiculaire est la plus simple: aussi est-elle la plus ancienne qu'on ait donné aux médailles & aux *sceaux* destinés à authentifier les actes. Elle a toujours été particulièrement affectée au *sceau* de métal. On a découvert quelques bulles de plomb des empereurs Romains avec cette forme. Tous les rois de France de la première race, à l'exception de Childéric, père de Clovis I, & de Childéric III, se sont servis de *sceaux* orbiculaires.

Les rois Carlovingiens ont aussi donné la forme ronde à leurs bulles d'or & de plomb. Presque tous les *sceaux* de métal conservent cette forme. L'empereur Charles III, dit le Gros, la rétablit en Allemagne à l'égard des *sceaux* de cire: tous ses successeurs Allemands l'ont inviolablement conservée. Zuentebolde, roi d'Antrasie, Lothaire pénultième roi de France de la seconde race, Hugue Capet, chef de la troisième, & tous les rois Capétiens, à l'exception du roi Robert, ont donné la préférence à la forme ronde. On la retrouve dans tous les *sceaux* des rois d'Espagne, de Sicile, d'Ecosse, & de la plupart des rois d'Angleterre. C'est la plus ordinaire des *sceaux* & des cachets à l'usage des anciens ducs, comtes, chevaliers, seigneurs & gentilshommes. On peut s'en convaincre en jettant les yeux sur les planches insérées dans les nouvelles histoires de Languedoc, de Bourgogne, de Bretagne, de Dauphiné & de Lorraine. Les plus anciens *sceaux* ecclésiastiques sont aussi orbiculaires. Donnons-en pour exemple un *sceau* de l'an 1108, qui représente Uldaric, évêque de Passau, revêtu de ses habits pontificaux, la tête couverte d'une espèce de toque, ou bonnet fort singulier, au lieu de mitre, tenant le livre des évangiles de la main gauche, & de la droite sa croix

tournée en-dedans (Hueber, *Austria illustr. pag. 194.*).

La figure ovale est celle qui approche le plus de l'orbiculaire ; aussi dès les premiers temps l'a-t-on donnée aux *sceaux*.

Childeric I & Childeric III, sont les seuls rois Mérovingiens dont les anneaux soient ovales. Cette forme plut à Pepin le bref chef de la seconde race. Ses deux fils Carloman & Charlemagne suivirent la même mode, & la transmirent à leurs successeurs Carlovingiens. Tous leurs *sceaux* de cire, excepté ceux de Zuentbolde & de Lothaire fils de Louis d'outremer, sont ovales. Nous n'en citerons ici que deux, l'un de Pepin & l'autre de Charlemagne.

Le premier *sceau* a servi au roi Pepin, pour sceller un diplôme donné dans le monastère de S. Denis. Au lieu de la tête du monarque, il représente la tête de Bacchus l'indien barbu, orné de pampres & de feuilles de vigne. Le référendaire se sera servi d'un anneau particulier en l'absence du *sceau* public. On a cent exemples d'un semblable usage. Il est à remarquer que le diplôme de Pepin scellé de la sorte, n'est qu'un acte passager qui n'exigeoit pas beaucoup de précaution. Le second *sceau* n'est encore qu'un cachet particulier de Charlemagne. On y voit la tête du Jupiter Sérapis portant le boisseau. Il n'est point extraordinaire que les princes aient scellé avec leur anneau privé, lorsqu'ils n'ont pas eu sous la main celui dont ils se servoient dans les affaires publiques. La pièce scellée avec la tête de Jupiter pouvoit être peu importante.

Le roi Eudes, fils de Robert le fort, retint la forme ovale que les princes Carlovingiens avoient donnée à leurs *sceaux*. Robert, fils de Hugues Capet, neveu d'Eudes, reprit la même figure abandonnée par son père. Robert est le seul roi de France de la troisième race, dont le grand *sceau* ait porté la forme ovale, quoique Dutillet l'ait donnée à tous indifféremment.

Dès le dixième siècle, la mode des *sceaux* ovales situés horizontalement eut cours en Italie. Muratori en a publié un qui représente Hugues & Lothaire père & fils, qui régnèrent ensemble dans cet ancien royaume ; & un autre du douzième siècle, qui représente la ville de Capoue alors capitale des Etats d'Italie, fournis aux princes normans. Ce *sceau* est au bas d'une charte de Jourdain II, & de Robert II, princes de Capoue, en date de l'an 1125.

Depuis le onzième siècle, les *sceaux* de figure ovale perpendiculaires sont un peu rares. On en a deux d'un évêque allemand des années 1390 &

1396. Muratori en a publié un autre de l'an 1113. C'est celui de Robert, évêque d'Aversé au royaume de Naples. *L'Auriche illustrée* de Hueber nous en offre des années 1351, 1565, 1571. Le *sceau* que fit faire la ville de Florence ; après le renouvellement des lettres & des arts, est en ovale parfait. Tel étoit en 1396, le *sceau* de Guillaume du Ruffai, seigneur breton.

Les *sceaux* oblongs ou paraboliques sont de deux sortes. Les uns sont arrondis en haut & en bas, les autres sont aigus ou terminés en ogives par les deux bouts. Le douzième siècle en vit naître la mode. Elle caractérise particulièrement les *sceaux* des évêques, des abbés, des abbeffes, des monastères, des chapitres, des officiaux & des dames de grande qualité.

Les *sceaux* allongés & terminés en ogive sont plus communs. Tous les siècles, depuis l'onzième, en fournissent une multitude, qui ont appartenu aux ecclésiastiques & aux dames. Les seigneurs laïques s'en sont servis, mais plus rarement. L'histoire de Bretagne en fournit deux, dont le premier est d'Adam d'Hereford, qui, conjointement avec Damete Goion son épouse, fit une donation au Mont S. Michel, après le milieu du douzième siècle.

Le second *sceau* gravé sur une pierre blanche est des bas temps. Il représente un archevêque bénissant un abbé à genoux & la mitre en tête. La légende porte : *SANCE. MARTINE. PROVINCE. MAJORIS. TURONIE*. Muratori croit que ce *sceau* est celui de la célèbre abbaye de Marmoutier qui avoit sous sa dépendance une multitude de prieurés ou petits monastères répandus dans diverses provinces.

Heineccius croyoit que les *sceaux* en ogive, n'avoient été employés que très-rarement & vers le quatorzième siècle, par les seigneurs, les princes, les princesses & les dames qualifiées. Mais un habile scrutateur des anciennes archives a prouvé que les uns & les autres s'en servoient dès le temps où plusieurs évêques avoient des *sceaux* ronds ou circulaires. Il a produit les *sceaux* allongés & terminés en pointe d'un comte allemand, & d'Albert, marquis de Brandebourg, l'un attaché à un diplôme de l'an 1174, & l'autre à des lettres de l'an 1207. Calmet en a publié trois semblables. Le premier, qu'il date de l'an 1037, est de Jutte épouse d'Abelbert, duc de Lorraine. Mais les caractères C. & R. gothiques de l'inscription, désignent tout au plus le milieu du douzième siècle. Le second est de Mathilde, comtesse de Hambourg. Il est tiré d'un titre de l'an 1165. Le troisième est de Jeanne, comtesse de Chimex & de Blamont en 1271. Parmi les *sceaux* de l'histoire de Languedoc, on en trouve un pareil de Gauzide de Puicelsi, en

en 1262. Enfin, dans les Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne, Morice a fait graver les sceaux en ogive de Béatrix de Machecou, en 1214; d'Adam d'Hereford, d'Alix femme de Pierre I. duc de Bretagne, en 1214; d'Yolend, dame de Penthièvre, en 1247; de Blanche de Navarre, duchesse de Bretagne, en 1263; & de Henri Davagour, en 1276. Les sceaux allongés ou paraboliques n'ont donc pas été tellement réservés aux gens d'église, que les laïques & sur-tout les dames n'en aient fait un usage fréquent.

Les formes ovales & paraboliques ont donné naissance à diverses autres figures qui distinguent les sceaux & les cachets des bas-siècles. Pour en diminuer le volume, on a retranché la moitié supérieure de l'ovale tant arrondie que pointue par les extrémités.

Heineccius rapporte aux écussons & aux triangles la forme des sceaux en trefle. Ces derniers sont si rares, que le docte allemand n'en a pu découvrir qu'un seul. C'est celui d'Albert évêque d'Halberstad, dont l'inscription n'est plus lisible. Il paroît que ce sceau est différent du grand sceau épiscopal, dont les actes les plus importants étoient scellés. Ces sceaux en écussons de diverses formes ont été seulement en usage depuis que les armoiries ont servi à distinguer les familles illustres.

Quoique les sceaux de figure carrée soient d'une extrême rareté, ils ne sont pourtant pas inconnus. Si les empereurs romains ne donnoient pas cette forme à leurs médailles ou monnoies, ils l'accordoient cependant quelquefois à leurs sceaux. Les faiseurs de talismans ont eu aussi des sceaux carrés.

L'Autriche illustrée de Hueber nous offre un sceau carré, oblong, de l'an 1305, avec cette inscription: *Sigillum Rudolphi de Ebersdorff.*

Parmi les sceaux de Languedoc publiés par Vaissète, il y en a un carré en losange dont l'écu arrondi par le bas est rempli & surmonté de deux croissans ou demi-lunes. C'est une allusion manifeste au nom de Lunel.

Ce sceau en losange servoit, l'an 1245, à Raymond Gaucelin, seigneur de Lunel.

Au quinzième siècle, les seigneurs allemands multiplièrent beaucoup les figures des sceaux. On en a de pentagones, qui ressemblent à des mitres peu élevées. Tel est celui qu'employoit en 1347, Roger de Averbach, que Hueber appelle *Rugerus de Overbath.*

La figure octogone qui semble n'avoir paru que sur quelques anneaux à cacheter des premiers Antiquités, Tome V.

temps, se renouvela au seizième siècle, sur les sceaux des seigneurs.

En France & en Allemagne, on s'est servi de sceaux cornus. Nous en citerons un publié par Hueber dans son *Autriche illustrée.*

Ce sceau de l'an 1324, porte pour inscription: *Sigillum Ulrici de Merchenstain.* Dès le treizième siècle, on voyoit en France des sceaux allongés & cornus. Tel étoit celui de Marguerite reine de Sicile & comtesse de Tonnerre, quand elle scella les lettres de l'an 1283.

Il y a eu des sceaux de figures encore plus extraordinaires. Tel étoit celui du chapitre de Carpentras, dont voici l'origine. On fait que l'empereur Constantin fit mettre au frein de son cheval, un des clous dont le fils de Joseph fut crucifié. L'église de Carpentras se croyant dépositaire de cette précieuse relique, se servoit depuis plus de cinq cent quarante ans d'un sceau, qui représentoit ce clou en forme de fer à cheval.

On peut mettre au nombre des sceaux extraordinaires, ceux dont l'image représentée dans le champ est enfoncée, pendant que le cercle de l'inscription est élevé à-peu-près comme les bords d'un plat. Heineccius a publié un sceau de cette espèce.

Ce sceau d'Adelhoge, évêque de Hildesheim en Saxe, est au plus tard du douzième siècle.

On en connoît un autre plus ancien d'environ cent ans, & dont l'inscription n'est pas gravée sur le plan, mais sur les bords du type; l'empreinte de la cire doit par conséquent montrer une inscription élevée au-dessus de la figure.

Ce sceau représentant le buste d'un abbé chanoine régulier avec la crosse, appartient à l'abbaye de S. Denis de Rheims. L'inscription *SIGILLU SCI DIONISII REMENSIS*, offre une écriture capitale du onzième siècle. Il ne faut pas confondre ces sceaux creux avec ceux des quatorzième & quinzième siècles, dont les bords, sur-tout en Allemagne, sont entourés de cire d'une autre couleur.

Le quinzième siècle introduisit une nouvelle forme de sceaux, dont nous ne connoissons que deux exemples. Le premier réunit la figure du buste & de l'écusson de Jean de S. Léon, évêque de Vannes en 1415.

Ce sceau épiscopal est le cent dix-septième de la Planche VI placée à la fin du second tome des

Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique & civile de Bretagne.

Le second exemple est le sceau de Jeanne II, reine de Hongrie, de Jérusalem & de Sicile, publié par Erasme Gattola, dans la onzième planche de ses additions à l'histoire du Mont Cassin. Ce sceau de l'an 1414, prend la forme d'une reine couronnée, assise sur son trône & portant l'épée royale d'une main; la figure a trois pouces de haut sur deux de large.

Il ne nous reste plus qu'à donner une idée des sceaux ou signets, que les notaires des bas-siècles trempoient dans l'encre pour marquer leurs signatures à la fin des actes. Ce furent sur-tout les notaires apostoliques & impériaux, qui en firent usage. Les figures de cette espèce de sceaux semblent avoir été abandonnées aux caprices de ces notaires.

Telles furent les différentes formes données aux sceaux depuis les premiers tems jusqu'au seizième siècle. Les sceaux plaqués sont communément orbiculaires, au lieu que les sceaux pendans aux actes, sont ovales & oblongs. Cette règle, dit Heineccius, souffre mille exceptions. En effet on a des sceaux ovales & allongés, qui sont appliqués sur les chartes; & on en a de ronds & de diverses autres figures, qui sont suspendus. La grandeur des uns & des autres n'a pas moins varié selon les tems. Nous avons parlé plus haut du poids & du volume des sceaux d'or. Ceux de cire sont fort petits sous la première race de nos rois, parce qu'ils servoient d'anneaux à sceller. Ordinairement ils n'excèdent pas la grandeur d'un de nos louis d'or de vingt-quatre livres. Les sceaux ovales des rois & des empereurs Carlovingiens deviennent insensiblement plus grands. Celui de Charles-le-Chauve, qui subsiste au bas d'un diplôme de l'an 848, gardé à la bibliothèque nationale, n°. 10, a deux pouces & demi de hauteur, & environ deux de largeur. Les sceaux des rois Eudes, Zuentebolde & de Lothaire l'emportent sur les précédens pour le volume. Il devient plus considérable sous la troisième race, à mesure que les gros caractères des inscriptions & les images gravées sur les sceaux, exigent un plus grand espace. Nos rois Capétiens, à l'exemple des autres monarches de leur tems voulurent se distinguer de leurs sujets, par la grandeur & la magnificence des sceaux, l'une & l'autre furent portées à leur dernier période pendant les quatorzième & quinzième siècles. Ceux de Charles VIII, de Louis XII & de François I, ont quatre pouces de diamètre. Le sceau de Robert II, premier roi d'Ecosse de la maison des Stuarts en 1371, est de la même grandeur. Mais quelques uns de ses successeurs en ont eu d'environ six pouces de diamètre.

En Allemagne, comme ailleurs, les anciens

sceaux sont plus petits que ceux des siècles postérieurs. Les sceaux de Conrad & de Henri I ne sont pas plus grands qu'un florin d'Allemagne. Ceux des trois Ottons ont presque trois doigts de diamètre. Ceux de Conrad II, de Henri III & IV; en ont un peu moins de quatre; ceux de Lothaire, quatre & demi, &c. Heineccius n'avoit point vu de sceaux des siècles X & XII, qui eussent plus de cinq doigts de diamètre; mais, dans les siècles suivans, leur volume augmenta prodigieusement.

Les observations que nous venons de faire sur les figures & le volume des sceaux, peuvent être d'une grande utilité, tant pour fixer leur âge, que pour discerner les faux des véritables. Quel est l'antiquaire, par exemple, qui balancera à taxer d'imposture la charte où l'on fait dire à Charlemagne qu'il y a fait mettre son grand sceau pendant, *magni sigilli appensione munitam*? Les grands sceaux en cire pendans n'étoient pas moins inconnus au temps de ce monarque, que la formule qui en fait mention.

Les empreintes des sceaux en manifestent l'ancienneté, & servent à en faire le discernement. Elles ne consistent qu'en images, symboles & inscriptions, ou légendes. Celles-ci ont varié selon les tems, tant pour les caractères que pour les expressions. En général, les lettres majuscules en sont plus claires que celles des médailles contemporaines. Le sceau de plomb de Galla Placidia, fille de l'empereur Théodose-le-Grand, déclarée Auguste en 424, en est une preuve. Il offre au premier côté cette inscription en lettres capitales romaines: DN. GALLA PLACIDIA, P. F. AUG. c'est-à-dire, *Domina Galla Placidia, pia, felix, Augusta*; & au revers, on voit une longue croix, avec une Victoire accompagnée des deux sigles R. V. qui signifient plutôt *ROMA VICTRIX* que *REGINA VISIGOTHORUM* (Ficoroni. *I piombi antichi*.).

L'écriture latine capitale s'est maintenue sur les sceaux jusqu'au douzième siècle, où elle commença à dégénérer en gothique. Il n'est pas rare d'y voir les caractères grecs. Nous n'en donnerons ici pour exemple que la bulle de plomb du pape Sergius, publiée par Heineccius d'après Palatio.

L'inscription porte ΒΟΗΘΗ ΣΕΡΓΙΟΥ. Il faut lire ΒΟΗΘΕΙ ΣΕΡΓΙΟΥ, & sous-entendre Ο ΘΕΟΣ; ce qui signifie *Deus, protège Sergium*.

Si les sceaux de métal montrent des inscriptions des deux côtés, souvent elles n'offrent que des monogrammes. En voici un exemple tiré de Ficoroni.

L'union de l'alpha & de l'omega avec le mo-

nogramme X P, qui signifie *CHRISTUS*, marque que J. C. est le principe & la fin de toutes choses. Le revers ne porte que le nom de *Gerimnus*, mis au génitif. On voit par ces bulles de plomb que les inscriptions des plus anciens *sceaux* étoient très-simples.

Avant l'invention des contre-seels, au onzième siècle, les *sceaux* de cire ou de matières semblables n'ont des légendes que d'un côté. Les mêmes rois ont quelquefois leurs noms gravés autour de l'empreinte, & que lquefois ne l'ont pas; parce qu'ils avoient plusieurs anneaux ou cachets. Les Mérovingiens ajoutent à leur nom le titre de *roi des François*. Presque toutes les inscriptions des *sceaux* du moyen âge commencent par une croix. On voit des croix de différentes formes au commencement des légendes gravées sur les *sceaux*, depuis les premiers temps jusqu'au quatorzième siècle. Vers le commencement du quinzième, on négligea cette pieuse pratique, & l'on substitua aux croix, des rosettes, des étoiles & d'autres figures semblables. Les croix par lesquelles commencent les légendes des plus anciens *sceaux*, sont ordinairement suivies des noms & des dignités de ceux auxquels les *sceaux* appartiennent.

On commença, dès le onzième siècle, à faire précéder *sigillum*, écrit tout au long ou en abrégé, par des sigles: *s. si. sig. sigillum*. Si l'on en croit Heineccius, ce mot ne se montra sur les *sceaux* que vers la fin du douzième siècle. Il paroît cependant sur celui de Roricon, évêque de Laon, en 972, sur ceux de Guillaume-le-Conquérant & de Raymond de S. Gilles, comte de Toulouse. Il est commun sur ceux des évêques & des grands seigneurs, dès le milieu du douzième siècle. Au lieu de *SIGILLUM*, on trouve *SIGNUM*, *IMPRESSIO* & *SUBSCRIPTIO SIGILLI*, sur quelques *sceaux* des comtes & des églises. C'est qu'alors les *sceaux* tenoient lieu de signature.

Il est échappé au même auteur une autre méprise de conséquence, au sujet de la formule *DEI GRATIA*, qu'on voit, dit-il, sur les plus anciens *sceaux* des Mérovingiens: *In antiquissimis Merovingorum sigillis conspicitur*. Ce qui surprend davantage, c'est qu'il cite cette inscription du roi Dagobert: *DEI GRATIA DAGOBERTUS REX*. Il est néanmoins constant que cette formule fut inconnue aux rois Mérovingiens. Le premier de tous les *sceaux* où elle paroît incontestablement, est celui de Charles-le-Chauve, apposé à une charte de 839. Quoique Pépin, élevé sur le trône par une voie extraordinaire, ait laissé à ses successeurs l'exemple de rapporter à Dieu leur élévation, en se servant le premier de la formule *GRATIA DEI*: on ne la trouve point sur ses *sceaux*. Quant à celui du roi Dagobert, où cette formule se montre en grands caractères, Heineccius en a

démontré lui-même la fausseté par sept moyens, dont le dernier consiste à dire que jamais les rois Mérovingiens n'ont employé la formule *PAR LA GRACE DE DIEU*, ni dans leurs diplômes, ni sur leurs anneaux. C'est donc par inadvertance qu'il prétend prouver l'antiquité de *DEI GRATIA* par les légendes des *sceaux* mérovingiens.

Les premiers rois Carlovingiens n'ont point d'inscription sur un de leurs *sceaux*, pendant qu'ils en ont sur un autre. Leurs noms, qui doivent nécessairement varier, mis à part, souvent ils ont des légendes différentes, sur-tout depuis qu'ils sont devenus empereurs. Le *sceau* de Pépin-le-Bref, publié par Schannat, laisse voir des vestiges de cette inscription: *XPE (Christe) PROTEGE PIPPINUM REGEM FRANCORUM*, formule imitée des empereurs grecs, & que Pépin transmit à ses successeurs. Un autre *sceau* qui représente ce prince sans barbe, est des plus singuliers par cette inscription: *PIPPINUS IMPERATOR*. Montfaucon l'a tiré de la défense de l'église de S. Maximin de Trèves, par Zyllesius.

L'abbé de Camps & Jusiel ont eu entre les mains ce *sceau* extraordinaire, ou du moins un semblable. Si le titre d'Empereur a porté plusieurs favans à s'en défier, c'est peut-être qu'ils n'ont pas considéré que les noms de rois & d'empereurs ont été employés l'un pour l'autre dans le moyen âge. On a des monumens, où Dioclétien, Constantin & Charlemagne étant empereurs, n'ont que le titre de rois. Souvent on a donné celui d'Auguste ou d'empereur à Clovis, à Pépin, à plusieurs autres rois de la seconde race, & même de la troisième. Dans une charte de Bertron, évêque de Langres, datée de la trente-troisième année du règne de Charlemagne, c'est-à-dire, de l'an 791, ce monarque est appelé Empereur. Or, on fait qu'il ne parvint à la dignité impériale que huit ou neuf ans après. Il n'est donc pas surprenant de voir Pépin porter le titre d'empereur sur son *sceau*.

Eckhart en a produit un très-authentique de Charlemagne déjà empereur depuis sept ans; dont l'inscription ne lui donne que le titre de roi des François: *XPE PROTEGE CAROLUM REGEM FRANCORVM*. Le diplôme scellé de ce *sceau*, & accordé l'an 807 à Egilward, évêque de Wirtzbourg, n'est nullement suspect. Le même auteur a publié un autre *sceau* de Charlemagne devenu empereur, dont la légende porte: *XPE PROTEGE KAROLUM IMPERATOREM*. On admettra sans peine ces différens *sceaux* ou anneaux; si l'on fait attention 1°. que les mêmes princes en avoient plusieurs; 2°. que les titres de roi & d'empereur dans le style du moyen âge sont très-souvent synonymes; 3°. que les légendes des

ſceaux de la ſeconde race varient ſans ceſſe ; en voici les preuves :

L'inscription du *ſceau* de Louis le débonnaire porte : *XPE PROTEGE HLVDOWICUM IMPERATOREM*, & celle de l'empereur Lothaire : *XPE ADIVVA HLOTHARIUM AUG.* On lit ſur le *ſceau*, dont Charles-le-Chauve n'étant que roi ſe ſervoit : *KAROLUS GRATIA DEI REX*, & ſur celui dont il fit uſage étant empereur : *KAROLUS MISERICORDIA DEI IMPERATOR AUGVSTUS.* Les rois Arnould & Zuendbolde n'ont que *REX* après leurs noms. Le *ſceau* du roi Lothaire met pareillement la formule *GRATIA DEI* ; mais au titre de *REX* il ajbute *FRANCORUM.*

Les légendes des *ſceaux* de métal ſont fort différentes de celles des *ſceaux* de cire. Par exemple, la bulle de plomb de Charlemagne, qu'on garde au cabinet des médailles nationales, porte d'un côté : *D. N. KAR. IMP. P. F. PP. AUG.* c'eſt-à-dire, *Dominus noſter Karolus imperator, pius, felix, perpetuus Auguſtus.* Le revers offre le frontiſpice d'une porte ſurmontée d'une croix ; on lit au-deſſous : *ROMA*, & dans l'exergue : *RENOVATIO ROMANI IMPERII.*

La bulle d'or du diplôme de Charles-le-Chauve pour l'églife de Compiègne avoit au revers : *RENOVATIO IMPERII ROMÆ ET FRANCORUM.* A l'exception des noms, toutes ces légendes, & pluſieurs autres imitées des médailles grecques & latines, furent communes aux rois & aux empereurs qui régnerent en France, en Italie, en Allemagne depuis Pepin juſqu'à Charles-le-Gros incluſivement.

Les inscriptions des *ſceaux* de la troiſième race de nos rois ſont plus uniformes. A l'exception du *ſceau* de Hugues Capet dont la légende eſt : *HUGO DEI MISERICORDIA FRANCORUM REX*, ceux des autres Capétiens portent : *N. DEI GRATIA FRANCORUM REX.* Louis le jeune & pluſieurs autres après lui étant devenus maîtres de nouveaux états, en ajoutèrent les titres à celui de rois des françois ou de France. Les princes qui n'étoient encore que deſignés rois du vivant de leurs pères, & les régens du royaume, exprimoient leurs dignités & leurs fonctions ſur leurs *ſceaux*. Ceux des grands vaffaux & arrière-vaffaux de la couronne portoient des inscriptions fort ſimples. Rien de plus modeſte que celui des anciens ducs de Normandie, à en juger par celle-ci : † *RICARDUS NUTU DEI COMES*, *Richard comte par la volonté de Dieu.* La légende du *ſceau* de Alains Fergent, duc, ou chef des bretons & vaffal des ducs de Normandie, eſt conçue en trois mots : † *ALANUS BRITANNORUM DUX.* Le *ſceau* de Raimond IV, comte de Toulouſe, annonce ſimplement ſon nom & ſa dignité : † *S. RAYMUNDI COMITIS.* Les ſucceſſeurs de Raimond ajoutèrent la formule

PAR LA GRACE DE DIEU, que nous ne trouvons ſur aucun *ſceau* des ducs ni des grands ſeigneurs de Bretagne. Les anciens comtes de Flandres affectèrent le titre *MARCHISUS* ſur leurs *ſceaux*, & les ducs de Lorraine ajoutèrent *MARCHIO* au titre de duc. Tel étoit en France le laconifme des anciens *ſceaux* des ducs & des comtes. Dès le troiſième ſiècle, les légendes devinrent prolives.

Celles des empereurs & des rois d'Allemagne & d'Italie ont cela de particulier qu'elles marquent ſouvent le nombre qui diſtingue les princes de même nom. Nous en donnerons ici pour exemple une bulle de plomb de l'empereur Louis III, qui régnoit au commencement du dixième ſiècle.

Ce *ſceau* pendant eſt tiré du recueil de Ficoni. D'un côté on lit : *D. N. HLVDOVICUS III S. AUG.*, ou ſans abbreviation, *Dominus noſter Ludovicus tertius Auguſtus* ; & de l'autre *DECUS IMPERII.* Les *ſceaux* de cire des empereurs ſuivans ont des légendes très-ſimples, comme : † *OTTO DI GRA REX. . . HEINRICUS DI GRA REX. . . † LOTHARIUS DEI GRATIA III. ROMANOR. IMPER. AUG. . . . † CUNRADUS DI GRA ROMANORUM REX. . . † FREDERICUS DEI GRA. ROMANOR. IMPERATOR AUG.* Les papes ne commencèrent qu'au onzième ſiècle à mettre ſur leurs bulles de plomb des chiffres, pour marquer le rang qu'ils tenoient entre les pontifes de leur nom. Avant François I, nul de nos rois n'a ſuivi cet uſage.

L'inscription *ROMA* ou *URBS ROMA*, qu'on rencontre ſur les médailles des empereurs romains, a paſſé ſur les *ſceaux* des empereurs Carolingiens & allemands. Mais c'eſt Otton III, qui a introduit *ROMA AUREA* c'eſt-à-dire, *princeſſe.* Cette formule a été marquée non-ſeulement ſur les bulles de plomb des empereurs plus réçens, mais encore ſur celles de pluſieurs papes. Les uns & les autres ont voulu faire entendre par-là qu'ils étoient maîtres de la ville de Rome capitale du monde. Au moyen âge on a nommé *aureum* tout ce qui tenoit le premier rang. C'eſt ainſi que l'abbaye de Corbie en France eſt appellée par les anciens *Corbeia aurea*, pour la diſtinguer de la nouvelle Corbie ou Corvey en Saxe. On lit dans les annales de ce monaſtère : *Chryſoſtomus noſter abit ad Corbeiam auream in Francia.*

Les *ſceaux* des anciens ducs & comtes de l'Empire ne portent que leurs noms & leurs dignités. Mais le faſte introduit depuis ces princes & l'exemple des empereurs firent ajouter les titres des royaumes, des provinces, & des territoires ſoumis à leur domination. L'empereur Frédéric II, eſt le premier qui ait joint à ſon titre principal ceux des royaumes ou provinces, qu'il prétendoit lui appartenir hors de l'Allemagne. Son *ſceau*

donne cette légende : *FRIDERICUS DEI GRATIA ROMANORUM IMPERATOR SEMPER AUGUSTUS, REX JERLEM (Jérusalem) ET SICILIE*. Au détail des royaumes, des provinces, des seigneuries, les princes ajoutèrent les noms de leurs parens. Entre plusieurs sceaux nous citons celui du roi de Bohême de l'an 1269, dont voici la légende : † S. OTAKARI. SIVE. PREMISLAI. QUINTI. REGIS. BOEMORUM. MARCHIONIS MORAVIE. FILII WENCESLAI. REGIS QUARTI. C'est une autre singularité de trouver le jour de la naissance des princes sur leurs sceaux. Celui de l'empereur Frédéric IV, nous servira d'exemple. On lit : *SIGILLUM MAJESTATIS FRIDERICI, DEI GRA, ROMANORUM IMPERATORIS SEMPER AUGUSTI, DUCIS AUSTRIE, STIRIE, KARINTHIE ET CARNIOLE, COMITISQUE TIROLIS, &c.* Et plus bas : *QUI NATUS EST IN DIE MATHEI APOST. CIO. CCCXV.*

C'étoit l'usage des grecs de mettre des vers sur un seul ou sur les deux côtés de leurs bulles d'or ou de plomb. On a vu les sceaux de métal de Charlemagne & de Charles-Chauve pareillement ornés d'inscriptions en vers. On peut donc faire remonter du moins au neuvième siècle l'usage des légendes poétiques chez les latins. Deux vers léonins forment l'inscription du sceau de cire de Guillaume le conquérant. Pendant le douzième siècle & les trois suivans, ces vers se multiplièrent sur les sceaux de tous pays. Les plus anciens de la ville de Sienne représentent une ville ou un château avec cette légende :

VOS VETERIS SENÆ SIGNUM NOSCATIS AMENÆ.

Au renouvellement des lettres en Italie, les Florentins firent graver un Hercule sur leurs sceaux, avec cette inscription.

HERCULEA CLARA DOMAT FLORENTIA PRAVA.

Ils vouloient faire entendre par-là, qu'au moyen de leurs florins, ils vaincroient toutes les adversités, & étendroient leur domination dans tout l'univers. La bulle d'or pendante au diplôme, par lequel Frédéric Barberouffe confirme à l'église de Verdun la donation du comté de cette ville, a d'un côté ; *FRÉDERIC 9. DEI GRA ROMANORUM IMPERATOR AUGS*, & de l'autre ce vers léonin.

ROMA CAPUT MUNDI REGIT ORBIS FRÆNA ROTUNDI.

Le même vers figure sur le sceau de Frédéric II, dont l'historien Mathieu-Paris fait la description ; mais il ajoute *semper à Augustus*, & substitue *tenet à regit*. On croit qu'Henri IV, d'autres disent Henri VI, est le premier des empereurs d'Allemagne, qui se soit servi de la formule *SEMPER AUGUSTUS*, si commune sur les anciennes médailles.

Les rimes énigmatiques succédèrent aux vers léonins sur les sceaux d'Allemagne. Celui de l'empereur Sigismond en offre un singulier. On lit au premier côté ; *Sigismundus Dei gratia romanorum imperatorum semper Augustus ac Hungarie Boemie Dalmacie Croacie Rame Servie Gallicie Lodomerie, Commie Bulgarieque rex & Luxemburgensis heres.*

Au contre-scel paroit une aigle avec ces rimes mystérieuses.

AQUILA EZRCHIELIS

SPONSE MISSA EST DE CELIS

VOLAT IPSA SINE META

QUO NEC ALES NEC PROPHETA

EVOLAVIT ALCIUS.

Les mêmes rimes environnent l'aigle à deux têtes, figurée au revers du sceau de l'empereur Frédéric IV : mais on y ajouta les sigles symboliques A, E, I, O, V. L'auteur des rimes fait une allusion manifeste aux deux aigles, dont le prophète Ezéchiel fait la description, & que les interprètes expliquent des rois d'Egypte & de Babylone. Mais quel est le but de ces rimes énigmatiques gravées sur les sceaux des deux empereurs Allemands ? Les auteurs du pays, qui semblent avoir mieux expliqué l'énigme, y voient la grandeur de l'empire d'Occident, & l'indéfectibilité de l'église Romaine. C'est l'épouse à qui l'aigle est envoyée du ciel pour sa conservation & sa défense. Personne n'ignore que cet oiseau est le symbole de l'empire, & que les empereurs d'Occident portoient le titre d'avocats de l'église romaine. L'aigle vole sans interruption, & les prophètes mêmes ne volent pas plus haut. Cela veut dire que l'empire durera jusqu'à la fin des siècles, où se termineront toutes les prophéties.

Quant aux voyelles symboliques A, E, I, O, V, on en a publié trente-huit explications aussi mal fondées les unes que les autres. Celle que Frédéric IV a donnée lui-même, est la seule recevable. La voici telle qu'on l'a trouvée dans un journal, écrit de la main de cet empereur.

AUSTRIÆ EST IMPERARE ORBI UNIVERSO.

En Moscovie au lieu d'images, les Czars faisoient autrefois graver sur leurs sceaux trois cercles renfermés dans un triangle avec des inscriptions. Celle du premier cercle étoit *Deus noster Trinitas, qui fuit ante secula, Pater & Filius & Spiritus sanctus ; non tamen tres dii, sed unus Deus in substantia*. Le dernier cercle contenoit les titres de roi & de seigneur de toute la Russie. Le nom & la qualité du prince, à qui le Czar écrivoit, occupoient le cercle du milieu. Les anciens sceaux des empereurs turcs & des rois de Perse, n'offroient que certaines lignes accom-

pagnées de légendes relatives au culte de Dieu. Ofman fit graver sur son sceau.

CREDO IN DEUM CREATOREM ET ADMINISTRATOREM.

Ali fit mettre sur le sien : *SOLI DEO FORTI DOMINIUM.*

Les légendes des bulles de plomb des papes, sont des plus laconiques & des plus simples. La première & peut-être la plus ancienne que Ficoroni ait publiée, porte d'un côté *LEONIS*, & de l'autre *PAPÆ*. La même forme d'inscription persévéra, à quelques exceptions près, jusqu'à Urbain II, qui fit mettre d'un côté *URBANUS PP*, & de l'autre les noms de S. Pierre & de S. Paul en croix. Les papes suivant l'exemple de Léon IX, marquent toujours le nombre qui les distingue de leurs prédécesseurs de même nom. Les bulles de plomb publiées par Muratori, à commencer par celle d'Honorius II, portent sur les têtes de S. Pierre & de S. Paul cette inscription en sigles *S. P. A. S. P. E.* Quelques papes du onzième siècle, se distinguent par des légendes singulières. Le sceau de Victor II a d'un côté ce revers : *TU PRO ME NAVEM LIQUISTI SUSCIPE CLAVEM.* Au revers, on lit dans le champ : *AUREA ROMA*, & dans l'exergue *VICTORIS PÆPE II.*

Le premier côté du sceau de Nicolas II, porte ; *TIBI PETRE DABO CLAVES REGNI CÆLORUM*, & le second dans le champ, *AUREA ROMA* : & autour : *SIGNUM NICOLAI PÆPE.* Il y a encore quelques autres légendes singulières sur les bulles pontificales.

La formule *DEI GRATIA*, paroît sur les anciens sceaux des évêques, mais elle n'y est pas toujours : on la trouve sur ceux des abbés dès le douzième siècle. Sur le déclin du treizième, quelques évêques ajoutent, *PAR LA GRACE DU SIEGE APOSTOLIQUE*, pour faire entendre qu'ils ne tenoient pas seulement l'épiscopat de Dieu, mais encore du pape. Arnould, évêque de Bamberg, donna dans cette nouveauté. En 1287, il scella une bulle d'indulgences, accordées dans le concile de Wirtzbourg, avec un sceau, portant cette inscription ; *ARNOLDUS DEI ET APLICE SED. GRA. BABENBERGEN. EPS.* Cette formule, qui ne remonte pas au-delà des temps scholastiques, & qui est rare sur les sceaux, doit principalement son progrès à l'abolition des élections. Anciennement les simples évêques prenoient quelquefois le titre de pape sur leurs sceaux. On trouva à Périgueux en 1072, un anneau au doigt d'un évêque, sur lequel on lisoit ces mots *PAPA LEO.* On s'imagina que c'étoit le cachet du pape Léon III, qui étoit venu en France ; parce qu'on avoit dès-lors oublié que le titre de pape se donnoit autrefois aux évêques, & même aux prêtres.

Les sceaux des évêques portoient leurs noms, celui de leur ville & quelquefois des monogrames. Les noms y sont mis directement comme *† DAIMBERTUS DEI GRATIA ARCHIEPISCOPUS*, ou au cas oblique, comme *SIGILLUM WALBERTI NOVIOMENSIS ET TORNACENSIS EPISCOPI.* La plupart des mots y étoient abrégés. Quelquefois les légendes ne respiroient que l'humilité chrétienne. Telle est celle qu'on lit au contre-scel de Rodolphe, évêque de Halberstad en 1146, & dont voici les paroles : *† RODULFUS, SOLO NOMINE EPISC. HALBERSTAD.* En 1237, le cardinal Othon, légat en Angleterre, fit un statut qui ordonna aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, archidiaques & officiaux, d'avoir chacun leur sceau, sur lequel leur nom propre & ceux de leur dignité, office & communauté soient gravés en notes & en caractères lisibles à tout le monde ; ensorte que leurs sceaux puissent passer pour authentiques. On y voit souvent les noms des saints patrons des églises.

Nous aurions beaucoup d'autres choses à dire sur les légendes des sceaux. Nous serons obligés dans la suite d'y revenir sans cesse. Observons cependant ici 1°. que les noms & les titres pris au commencement des chartes ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont gravés sur des sceaux ; 2°. que les lettres des inscriptions y paroissent quelquefois renversées ; 3°. qu'il n'est pas rare de rencontrer des sceaux sans légendes ; 4°. que le caractère des lettres sert à en fixer l'âge, & que le minuscule n'y paroît ordinairement qu'au quatorzième siècle ; 5°. que les inscriptions varient sur les sceaux du même prince. En 1146, Henri duc de Brunwick avoit sur le sien : *HENRICUS DEI GRACIA DUX BAWARIE.* Le sceau, dont il se servoit en 1154, portoit *† HENRICUS DI GRA BAWARIE ET SAXONIE.* En 1191, ayant été dépouillé de ses états, il fit mettre simplement sur son sceau *HENRICI DUCIS SIGILLUM.*

Les premiers chrétiens firent graver sur leurs cachets des figures symboliques, telles que celles d'une colombe, d'un poisson, d'une ancre, d'une lyre. La bague d'or, que les époux se donnoient dans les fiançailles des premiers chrétiens, comme un gage de la foi, avoit coutume de représenter des pigeons ou des poissons, & plus souvent deux mains jointes ensemble, pour désigner l'union qui doit régner entre les personnes qui entrent dans l'état du mariage. S. Clément d'Alexandrie, qui permet dans son *pédagogue* l'empreinte de ces symboles, condamne non-seulement les représentations d'idoles, mais encore celles des instrumens de guerre, des vases de table, & de tout ce qui ne s'accorde pas avec la sévérité de l'évangile.

Le symbole de la croix a persévéré sur les

ſceaux, juſqu'au quatorzième ſiècle. On le voit dans le champ, à la tête des inſcriptions, & rès les noms, ſur les globes mis à la main des empereurs & ſur leurs couronnes. La croix étoit une des marques de la dignité royale & impériale en Allemagne dès le règne de l'empereur Henri IV. Son fils Henri V, l'ayant fait arrêter, l'obligea de lui remettre toutes les marques de l'autorité ſuprême, à la tête deſquelles on met la croix. *Regalia vel imperialia inſignia, crucem ſcilicet & lanceam, ſceptrum, globum, atque coronam filii poſtati tradidit.* Nous verrons dans la ſuite quelques empereurs représentés ſur leurs *ſceaux*, porter la croix de la main droite, comme le ſigne de la victoire. On peut mettre parmi les ſymboles de la piété chrétienne, les châſſes, les reliques & les images des ſaints, que les égliſes, les villes, les évêques, les abbés, les communautés ſéculières & régulières faiſoient représenter ſur leurs *ſceaux*, pour honorer leurs patrons.

Les couronnes qu'on voit ſur les têtes des empereurs, des rois & des princes dans leurs *ſceaux*, marquent l'autorité ſouveraine. Il y a des couronnes radiales, à fleurons, de perles, de pierreries, de laurier, de fleurs-de-lis, de trefles, des couronnes ouvertes, fermées & en forme de bonnets. Celles que Montfaucon & Heineccius ont fait représenter, offrent une variété ſurprenante dans la forme. Nos rois de la première race ont des couronnes ſur leurs monnoies : mais ils n'en portent point ſur leurs *ſceaux* ou anneaux, excepté Chilperic I. & Childeric dernier roi Mérovingien. Depuis lui juſqu'à Louis d'outre-mer, qui en porta une étoilée, elles ſont ordinairement de laurier. Pepin & ſon fils Carloman portent leurs cheveux courts & liés avec un ruban en forme de diadème. Cet ornement ne paroît que ſur un ſeul *ſceau* de Charlemagne n'étant que roi : mais étant devenu empereur, il porte ordinairement une couronne de laurier, à l'exemple des empereurs romains. On a de lui un *ſceau* de métal où il eſt représenté avec une couronne de pierres précieufes.

Au lieu de dire que les monumens offrent quelquefois des couronnes ornées de pierreries aux rois Carlovingiens, Coringius a ſoutenu que toutes ſont de pierres précieufes, & qu'il n'en eſt aucune de laurier. Pour ſe convaincre du contraire, il ſuffit de jeter les yeux ſur les *ſceaux* de la ſeconde race, publiés par Mabillon, Heineccius, Eckart & Heuman. Les princes Carlovingiens ont ordinairement la tête couronnée de lauriers. Le roi Eudes porte une eſpèce de diadème en cercle & ſans noeuds, comme celui de Childeric III. Zuentebolde, a un caſque ſur la tête, & Louis d'outremer une couronne radiale. Lothaire, pénultième roi Carlovingien, porte auſſi ſur ſon *ſceau* une couronne rayonnée & ornée par le haut

de pierres précieufes. Hugues Capet y ajouta les fleurs-de-lis, que Henri I. porta plus diſtinctement que ſes prédéceſſeurs. Ducange ne voit qu'une même ſorte de couronnes ſur les monnoies & les *ſceaux* de nos rois de la troiſième race, ſavoir un cercle d'or enrichi de pierreries & rehauffé de fleurs-de-lis. Les écrivains byſantins donnent à cette couronne le nom de *Κρονωτια*, comme à celle qui eſt compoſée de fleurons. Conrad I donna l'exemple aux empereurs d'Allemagne de porter des couronnes radiées dans leurs *ſceaux*.

Après que Charlemagne eut été déclaré empereur à Rome, il prit la couronne impériale, telle qu'on la voit dans les peintures en moſaique de S. Jean de Latran. Elle eſt fermée en haut comme un bonnet & ſemblable à celles que portoient les empereurs d'Orient. On ne peut pas douter que cette ſorte de couronne n'ait été d'uſage en France avant Charlemagne, mais on ne la trouve pas ſur les *ſceaux* Mérovingiens. Les empereurs d'Allemagne la portèrent ſur les leurs dès le dixième ſiècle. Au ſuivant, on la voit ſur le grand *ſceau* de Guillaume le conquérant, duc de Normandie, & roi d'Angleterre : ce qui fait voir que l'uſage où ſont tous les potentats de l'Europe, de porter des couronnes fermées, ne vient pas de Charles VIII roi de France ; avant lui Edouard IV roi d'Angleterre en portoit une ſemblable.

Quoiqu'on convienne aſſez univerſellement que Charles VIII eſt le premier des rois de France de la troiſième race, qui ait porté la couronne fermée ou impériale ; elle eſt ouverte ſur le *ſceau* dont il ſe ſervit pour l'Italie, ainſi que ſur celui de Louis XII ſon ſucceſſeur. Néanmoins celui-ci eſt couronné comme empereur dans pluſieurs de ſes monnoies. On a des *ſceaux*, des monnoies, & des cachets, où la couronne de François I. eſt ouverte ; mais depuis l'an 1536, elle eſt preſque toujours fermée. Elle parut telle dès le commencement de ſon règne dans le *ſceau* appoſé au bas du fameux concordat paſſé avec Léon X, pour abolir le droit des élections.

Sur ce *ſceau* du concordat conclu le 26 août 1516, on lit ces mots : *In hoc ſigno vinces.* Léon X vouloit apparemment donner à entendre qu'en vertu de la bonne action que faiſoit François I, par le concordat, il remporteroit la victoire dans les guerres d'Italie qu'il vouloit ſoutenir. La triple couronne ou thière du pape occupe le premier rang. Elle eſt faite comme un grand bonnet ceint de trois couronnes d'or ; ſur le ſommet eſt une boule ſurhauffée d'une croix ordinaire ; on voit à côté l'écuſſon de France ſurmonté d'une couronne fermée. On prétend que François I la prit pour chagriner l'empereur Charles-Quint, & pour montrer que la ſouveraineté des rois de France ne relevoit que de Dieu ſeul.

Le diadème plus ancien que la couronne est l'ornement propre des rois. Néanmoins cet ornement royal ne devint commun & ordinaire que sous Constantin. On le voit sur plusieurs *sceaux* de la seconde race de nos rois, & sur les monnoies de la première.

La pique ou haste dans les *sceaux*, est la marque du commandement; elle prend quelquefois la forme de javelot & de lance. Les empereurs romains la portent souvent dans leurs médailles. Lorsque Gontran déclara Childébert son successeur, il lui mit la pique ou hallebarde à la main. Ce symbole de l'empire se montre sur l'*anneau* de Childéric, sur les *sceaux* de Charles-le-Gros, de Conrad I., de Richard II duc de Normandie, &c. pour figurer l'autorité souveraine & le commandement des armes.

Il n'est pas inutile d'observer d'avance que Philippe Auguste est le premier de nos rois qui s'est servi d'une fleur-de-lis seule au contrescel de ses chartes. Louis VIII & S. Louis suivirent son exemple; ensuite les fleurs-de-lis sans nombre vinrent à la mode. Cependant on donnera dans la suite des preuves certaines que l'écu de France fut quelquefois réduit à trois fleurs-de-lis long-temps avant Charles VI. Raoul de Presle dédiant à Charles V sa traduction des livres de la Cité de Dieu, lui dit: *Et si vous portez les armes de trois fleurs-de-lis enseigne de la benoite Trinité.* Les fleurs-de-lis sans nombre, selon l'opinion de Duillet, de Favin & de la Roque, sont les plus nobles. C'est peut-être sur cette idée que quelques écrivains n'ont pas fait difficulté de donner pour véritables des *sceaux* de Dagobert, de Thierry & de Pepin-le-Bref, où paroît l'écu de France semé de fleurs-de-lis. Aujourd'hui tous les savans conviennent unanimement de la fausseté de ces *sceaux*; nos rois n'ont jamais eu de semblables *sceaux* avant Louis VII, ni d'armoiries avant le douzième siècle.

Au onzième siècle s'introduisit parmi les princes souverains l'usage de se faire représenter sur leurs *sceaux*, assis dans des trônes à la manière des empereurs de Constantinople. S. Edouard le confesseur, roi d'Angleterre, Henri II, empereur d'Allemagne & Henri I, roi de France, sont les premiers en Occident ainsi figurés sur les *sceaux*. Les trônes de Louis-le-Gros & de ses successeurs, ressembloit assez à des plians, dont les appuis sont terminés en haut par des têtes de monstres, de lions & d'autres animaux. Edgar, roi d'Ecosse, fit faire, à l'exemple des rois d'Angleterre ses voisins, un *sceau*, où il est représenté sur un trône avec les attributs de la royauté. Au quinzième siècle, les ducs de Bretagne voulurent imiter en cela les rois & les empereurs. Les plus anciens trônes que l'on voit sur les *sceaux*, ne diffèrent guère des sièges ordinaires.

Les romains avoient une prédilection pour les statues équestres. Ce goût passa aux princes & aux grands seigneurs du onzième siècle. Ils se firent représenter à cheval sur leurs *sceaux*, pour mieux exprimer leurs dignités. Leurs chevaux n'eurent d'abord ni selles, ni brides, ni étriers. Le cheval de Louis VI, n'a qu'un simple frein, & ce prince est monté à nud. Les plus anciennes selles ne diffèrent pas d'un simple coussin, si ce n'est quand elles sont ornées de bandes ou lanières pendantes des deux côtés. Les fangles qui fixent la selle, sans passer sous le ventre du cheval, sont attachées au poitrail, quelquefois décoré de petites boules, de sonnettes & d'autres ornemens. Au douzième siècle l'usage des étriers n'étoit pas encore général. Au treizième les chevaux parurent superbement enharnachés & totalement couverts de riches caparaçons, ornés de figures d'animaux, de fleurs & d'armoiries. Dès le douzième siècle, les dames sont représentées à cheval, tantôt à la manière des hommes, tantôt à la manière des femmes, portant un oiseau, une fleur, un lis. Les *sceaux* équestres indiquèrent toujours la plus haute noblesse. Selon GuJenus, les comtes & les seigneurs cessèrent de s'en servir au quinzième siècle: mais les rois & les ducs, sur-tout hors de l'empire, en ont continué l'usage. Le roi S. Louis est représenté dans les vitres de Notre-Dame de Chartres monté sur un cheval blanc, parce qu'on le regardoit comme une marque de la souveraineté.

Froissard dit que si Charles VI prit le cerf-volant en sa devise, c'est parce qu'il eut un songe, où il lui sembloit qu'il étoit monté sur un cerf. De là les deux cerfs-volants pris pour support de ses armes, & qu'on peut regarder comme le symbole de la chasse. Les chiens, l'épervier & les faucons dans les *sceaux*, indiquent le même exercice, dont les princes & la noblesse ont toujours été très-jaloux. Anciennement les dames de condition ne paroissoient guères en public sans un oiseau sur le poing, pour marquer leur dignité. Plusieurs anciens *sceaux* & statues les représentent de la sorte. La reine Jeanne de Bourbon est ainsi peinte dans son tableau conservé à la chambre des comptes de Paris.

De même que les palmes marquent la sainteté, la constance & la victoire; les fleurs, les roses, les lis dans la main des évêques, des abbés, des abbeffes & des dames, expriment l'intégrité des mœurs. Rien de plus ordinaire que ces symboles dans les *sceaux* des églises & des anciens monastères.

L'usage de représenter des tours, des châteaux & des portes sur les *sceaux* des princes, des grands seigneurs & des villes, devint assez commun au douzième siècle. Ce sont autant de symboles de juridiction & de souveraineté; quand ils ne désignent

signent pas simplement l'origine de certaines grandes maisons.

Nos premiers rois, pour donner l'authenticité & la validité à leurs diplômes & à leurs édits, suivirent l'usage des empereurs romains, d'y apposer leur *secau* gravé sur un anneau qu'ils portoient ordinairement au doigt.

En général, les images des Carlovingiens imprimées au fond de la cire, sont plus grandes & mieux faites que celles des Mérovingiens. Les *secaux* de la seconde race représentent les princes de profil & tournés vers la droite, excepté Carloman, Louis d'Outremer, Louis II, Louis III, rois de Germanie, & Arnould, qui regardent vers la gauche. Ce ne sont plus seulement des têtes, mais des bustes de profil, à la réserve de celui de Lothaire, fils de Louis d'Outremer, qui est représenté de face. Pepin, Charlemagne & leurs successeurs jusqu'à Charles-le-simple inclusivement, portent le manteau royal ou la chlamyde attachée sur l'épaule droite. Mabillon après avoir dit que le même Lothaire la porte attachée sur la poitrine, ajoute que ce fut l'usage des rois Capétiens. Cependant leurs *secaux*, excepté celui de Hugues Capet, représentent l'aigle sur l'épaule droite.

Les images gravées sur les *secaux* de nos rois de la troisième race, sont plus grandes & moins délicates que celles des princes de la seconde. Ce ne sont plus de simples bustes, qui ne représentent que la tête & les épaules. À commencer par Lothaire fils de Louis d'Outremer, tous nos rois sont représentés de front; mais le même Lothaire, Hugues Capet & son fils Robert, ne sont figurés qu'à mi-corps sur leurs *secaux*. Depuis Henri I. inclusivement, tous sont représentés en entier.

Les *secaux* de Louis VII, dit le Jeune, méritent une attention particulière; Mabillon en a publié un, dont les deux faces portent des empreintes d'égale grandeur, comme celui de Guillaume-le-Conquérant. Sur le premier côté on voit Louis le Jeune assis sur un trône ou siège, formé de deux montres, portant dans sa main droite un sceptre fort court, terminé par une fleur de lys, & dans la gauche un autre sceptre ou bâton royal, dont le haut finit par une semblable fleur renfermée dans une losange boutonée.

Le revers de ce *secau* pendant, représente le roi Louis VII; monté sur un cheval scellé & bridé, avec des étriers, le casque en tête surmonté d'une aigrette, en habit militaire court, armé de son écu ou bouclier ovale; & tenant l'épée nue & haute de la main droite. On lit au premier côté: *LUDOVICUS DEI GRATIA FRANCORUM REX*, & au second *Antiquités, Tome V.*

tout-de-suite; *ET DUX AQUITANORUM*. Mabillon observe que Louis le Jeune est le premier de nos rois qui ait fait usage d'un *secau* de cire à double empreinte. Il appelle celle du revers *SIGILLUM AVERSUM*, pour la distinguer du contre-scel, dont l'image est plus petite que celle du premier côté. Ce savant ajoute que Louis VII, après la dissolution de son mariage avec Eléonore, duchesse d'Aquitaine, se servoit d'un *secau* dont le revers étoit sans aucune empreinte.

Plusieurs savants citent des *secaux* de ce prince, sur lesquels paroît un écu semé de fleurs de lys; ce qui ne peut s'entendre que d'une empreinte marquée sur la même cire au revers du grand *secau*. » Ce fut, à ce que croient tous les bons écrivains, » Louis VII dit le Jeune, qui chargea l'écu de » France de fleurs de lys sans nombre ». Il y a aussi des *secaux* de lui, sur lesquels est un écusson semé de fleurs de lys, disent les auteurs de *l'état de la France*. Nous n'en avons point encore rencontré de semblables; mais nous avons vu dans les archives de l'archevêché de Sens, un *secau* du même roi avec un contre-scel. Ce *secau* est pendant à une charte donnée, *vacante cancellaria*, l'an 1179. Au premier côté Louis paroît assis sur un trône; au revers il est représenté tenant un arc avec l'inscription: *LUDOVICUS REX*. Cette image plus petite que celle du premier côté paroît avoir été imprimée avec un cachet de pierre précieuse dont la gravure étoit fine. On ne peut donc plus douter que Louis le Jeune ne soit le premier des rois de France qui ait fait usage du contre-scel, quoique Mabillon en fasse honneur à Philippe-Auguste, *Philippus Augustus à regibus Francorum primus contrafigillo usus est*.

Eckhart dans son traité historique sur la France orientale, prétend que sous la dynastie Mérovingienne, les maires du palais apposoient leur propre *secau* aux actes & non celui du roi. S'il faut aussi s'en rapporter au célèbre abrégiateur de notre histoire, dans la première & la seconde race, le roi n'étoit majeur qu'à vingt-deux ans, & pendant sa minorité tous les actes étoient scellés du *secau* du régent. Cependant un antiquaire du premier ordre a reconnu le *secau* de Childéric III, dans celui dont Pepin, maire du palais, s'est servi pour sceller le plaid ou jugement rendu en faveur de Fulrade, abbé de St. Denis, l'an 751. Nous ne connoissons pas de régent du royaume sous la seconde race qui ait eu un *secau* particulier. Mabillon s'est contenté de dire que les fils des rois Carlovingiens n'avoient point de *secau* du vivant de leurs pères; ce qu'il prouve par le diplôme de Gisele, sœur de Charlemagne, où ses fils Pepin, Charles & Louis souscrivent sans que les princes ni Gisele elle-même apposent aucun *secau*, il n'en fut pas de même sous la troisième race. Les fils des rois eurent des *secaux* propres avant & après avoir été déclarés rois du vi-

vant de leurs pères. Le *seau* de Louis le Gros, qui porte pour inscription: *Sigillum Ludovici designati regis*, en est une preuve. Souvent nos rois Capétiens avertissent dans leurs diplômes qu'ils se servent du *seau*, dont ils usoient avant que d'être parvenus à la couronne.

Pour faire connoître les *seaux* des fils de France & des princes du sang royal, nous en rapporterons quelques-uns assez singuliers. Celui de Robert, frère du roi Henri I, porte son image. Il est représenté en habit militaire, tenant d'une main une lance, & de l'autre un bouclier, appuyé contre terre, avec une fleur de lis entre ses pieds. Il est fait mention à la fin d'une ordonnance d'un double *seau* de Louis, duc d'Anjou, frère du roi Charles V, & sous-lieutenant dans le Languedoc, en ces termes: *donné à Valence, sous notre seel nouvel, en l'absence de notre grand, le 17 Septembre, 1375*. L'on voit sur un des *seaux* du même prince, une aigle couronnée de fleurs de lis, les deux serres appuyés sur un lion & sur un bœuf couchés, ayant sur l'estomac l'écu semé de fleurs de lis à une bordure. On en trouve plusieurs de cette sorte à la bibliothèque nationale, dans les recueils de Gaignières. Ils ont pour légende: *S. Ludovici filii regis & Paris Francia ducis Andegavensis*

Le *seau* du même prince, de l'an 1374, est tenu par un ange couvert d'une longue robe, & a deux sauvages pour supports. Dans le grand *seau* pendant au bas de son testament, il est représenté dans un fond diappé, sur un cheval caparaçonné à ses armoiries. Ce prince est armé de toutes pièces, le casque fermé, fleurdelisé & surmonté d'une couronne de fleurs de lis: il tient de sa main droite son épée haute, attachée à sa cuirasse par une chaîne, & de la gauche son bouclier chargé des armoiries, partie d'Anjou ancien, & d'Anjou moderne. Dans la légende qui contient deux lignes, sont ses qualités de *filz de rois, pair de France, & fils de la reine de Jérusalem*.

Il y avoit dans la collection de Clairambault deux *seaux* très curieux de Louis bâtard de Bourbon. Le premier de l'an 1467 a rapport à la dignité d'amiral de France, & de capitaine de Grandville & de Honfleur. C'est une nef dont la voile est aux vents, & sur laquelle sont ses armes. Le second de l'an 1479, représente l'écu aux mêmes armes placé de côté, & tenu par une femme, ayant une palme à la main. Des flammes au haut desquelles est un poisson qui rotit, forment le cimier du casque. On voit ici qu'un seul & même prince avoit plusieurs *seaux* différens.

Les régens du royaume sous la troisième race scellèrent d'abord avec le *seau* de la couronne. Baudouin, comte de Flandres, régent & tuteur de Philippe, employa celui du jeune roi son neveu. Dans la suite les régens se servirent de *seaux* par-

ticuliers pour l'exercice de leur autorité. En 1270, le roi St. Louis étant sur son départ pour la seconde croisade; donna la régence à Mathieu, abbé de St. Denis, & à Simon de Néele, qui prirent quelques fois le titre de lieutenans de roi en France. Il leur laissa un *seau* qui représentoit une couronne environnée de roses au premier côté avec cette légende: *S. Ludovici aei gratia Francorum regis in partibus transmarinis agentis*. Le revers ou contre-scel étoit parsemé de fleurs de lis.

Philippe III, après la mort de son père donna au même régent un *seau* à peu-près semblable, dont l'inscription étoit *S. PH. DI. GRA. REG. FRANC. AD REGIMEN REGNI DIMISSUM*; mais le contre-scel ne portoit que trois fleurs de lis. Philippe, comte de Poitiers, & second fils de Philippe-le-Bel, après la mort du roi Louis Hutin, son frère, fut déclaré régent pour dix-huit ans dans l'assemblée des seigneurs tenue au parlement. On lui fit faire un *seau* particulier, dont voici l'inscription: *PHILIPPUS REGIS FRANCORUM FILIUS, FRANCIAE ET NAVARRAE REGENS REGNA*. Charles, fils aîné du roi Jean, & duc de Normandie, pendant qu'il n'eut que le titre de lieutenant de roi, scella les lettres royales du grand *seau* de son père, lorsque le chancelier étoit présent; & lorsqu'il étoit absent il les fit sceller du *seau* du Châtelet, suivant que cela se pratiquoit en pareil cas. Mais ce prince eut un grand *seau* particulier, quand il eut pris le titre de régent du royaume. Pendant le court espace de tems que le duc d'Anjou eut la régence, au commencement du règne de Charles VI, il intitula les lettres de son nom, & c'est le dernier régent du royaume, qui ait eu un *seau* différent de celui du roi régent.

Les *seaux* des enfans de France puînés ou cadets différoient de ceux des aînés. C'est ce qu'on prouve par celui de Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, sixième fils de St. Louis, d'où descendoit la famille régnante. Au premier côté du *seau*, on voit ce prince armé d'une épée & d'un bouclier, & sur un cheval couvert d'un caparaçon semé de fleurs de lis; l'écu de France qui sert de contre-scel est rempli de fleurs de lis sans nombre, avec une brisure ou barre transversale. Ce *seau* de Robert de France, pend au bas d'une charte latine. Mabilon en cite une autre du même prince, donnée en françois, en faveur du monastère de St. Lucien de Beauvais, l'an 1281, & dont le contre-scel est tout à fait semblable.

Les plus anciennes loix allemandes & bavaraises, citées par l'abbé de Godvic, ne laissent nul lieu de douter de la haute antiquité des anneaux & des *seaux* en Germanie, on y voit que les ducs du pays s'en servoient longtems avant Charlemagne; mais c'est à lui qu'on en rapporte l'usage fréquent & réglé.

Depuis Charles IV, l'usage avoit prévalu que les empereurs ne prissent qu'une seule aigle pour leurs armes, lorsqu'ils n'avoient pas encore demandé la couronne au pape : mais lorsqu'ils l'avoient obtenue ils prenoient l'aigle double ou à deux têtes.

Depuis Frédéric IV, mort l'an 1493, les *seaux* des empereurs d'Allemagne ne les représentent plus assis dans des trônes. Cette représentation est réservée pour le premier côté des bulles d'or. Le grand *seau* féodal de l'électeur de Mayence, représente encore aujourd'hui un archevêque assis dans un trône avec les habits pontificaux. Autrefois ce *seau* étoit particulièrement nommé *sigillum majestatis*, comme ceux des empereurs.

Heineccius conjecture avec fondement, que les anciens *seaux* des rois voisins de l'Empire, sont une imitation de ceux des empereurs. S'il faut juger de ceux des rois de Hongrie, par celui de la reine Elizabeth, suspendu à un traité d'alliance fait en 1367; le grand *seau* royal de ce royaume, ne diffère guère de ceux que les allemands appellent *seau* de la majesté. Elizabeth paroît assise sur son trône, la couronne en tête, & en habits royaux. Elle tient un long sceptre fleurdelisé, dans sa main droite, pendant qu'elle porte sa gauche sur sa poitrine. L'inscription du *seau* est : *S. ELIZABETHA DEI : GRA : HUNGARI : REGINA : PRINCIPES SALERNITANA.*

Hueber a publié le grand *seau* d'Otakar pendant à un diplôme de l'an 1304. Au premier côté ce roi de Bohême est assis sur un trône dont les deux côtés sont ornés chacun d'une fleur de lis. Il porte une couronne de tressés. Le sceptre qu'il tient dans sa main droite, est terminé en fleur de lis, & le globe qu'il soutient dans sa gauche, est surmonté d'une croix. Au contre-scel le roi est représenté à cheval, sans étriers, le casque en tête, la pique à la main droite, l'épée au côté, & le bouclier sur l'épaule gauche, avec un lion dans le champ. Le caparaçon trainant du cheval, est chargé de croix, de deux aigles éployées, d'un lion, d'un écu, &c.

Le *seau* de Winceflas II, roi de Bohême, pendant à un diplôme de l'an 1300, représente ce Prince couronné, assis sur un trône, tenant un sceptre de la main droite, & un globe de la gauche. Aux côtés il y a deux écussons, une aigle & un lion couronné. Le *seau* a pour légende : *VENCESLAUS SECUNDUS. DEI GRACIA. REX. BOEMIE. DUX. CRACOVIE. ET. SANDOMERIE. MARCHIO : Q. MORAVIE.* La même inscription paroît au revers ou contre-scel, qui représente Winceflas, portant de la main gauche un écu ou-bouclier, avec une aigle couronnée, & de la droite un étendart orné de la figure d'un lion. Ce prince est monté sur un cheval superbement caparaçonné & chargé d'ar-

moires. Nous n'avons point remarqué de figures équestres sur les *seaux* des empereurs allemands. Mais il n'est pas rare d'en rencontrer sur ceux des rois. Heineccius cite un autre *seau* blanche, sur lequel Winceflas, roi de Bohême, est représenté à cheval; & portant l'étendart & le bouclier avec la figure d'un lion. En 1711, le roi de Prusse, électeur de Brandebourg, donna à ses ambassadeurs ses pleins pouvoirs pour l'élection du roi des romains. Son diplôme étoit muni d'un grand *seau* pendant, représentant sa personne à cheval. Ce *seau* étoit renfermé dans un étui de vermeil, sur lequel on avoit gravé avec tout l'art possible les armes du roi, posées sous le pavillon royal.

Les *seaux* des rois de Suède approchent encore plus de ceux des empereurs. Le diplôme que le roi Christophe donna en 1440, pour la réformation des loix, fut muni de son *seau* & de celui du royaume. Sur le premier étoit l'image du roi & les armes de Danemarck, de Sclavonie & de Bavière, avec cette inscription : *SIGILLUM MAJESTATIS CHRISTOPHERI. D. G. DACIE SCLAVORUM. GOTHORUMQUE. REGIS. COMITIS. PALATINI. RHENI ET DUCIS. BAVARIE.* Le second représentoit le roi Eric avec trois couronnes, & revêtu du *sagum*. L'épigramme étoit : *SANCTUS ERICUS. SUECORUM. GOTHORUM. REX. SIGILLUM. REGNI.*

Les *seaux* des anciens rois de Danemarck sont de bronze & s'éloignent un peu de la forme ordinaire. Celui de Valdemar II, contemporain de Philippe-Auguste, est rond & sans inscription. Son diamètre est de deux pouces & demi. D'un côté Valdemar est représenté jeune, en habits royaux, assis sur un siège ordinaire, plutôt que sur un trône, portant une couronne ouverte, avec des ornemens semblables à des tours, tenant un sceptre fleurdelisé dans la main gauche, présentant de la droite un globe surmonté d'une croix. Le revers du *seau* présente un bouclier presque triangulaire, chargé de trois lions non couronnés, courant de droite à gauche, avec vingt-quatre coeurs répandus çà-&-là, au-dessous & au-dessus, & entre les lions. L'écu de quelques-uns des rois suivans est chargé de trois couronnes.

Le *seau* d'Abel, fils de Valdemar, tire sur la forme ovale; sa hauteur est de trois pouces & demi, & il ne porte point d'inscription. Le roi Abel y est figuré avec la couronne ouverte, & les ornemens royaux, assis dans un trône, tenant de la main droite un sceptre terminé par deux croix, & de la gauche le globe ou la pomme royale. Le revers du contre-scel est l'écu triangulaire chargé de trente-deux coeurs mêlés avec trois lions couronnés. Ce *seau* est de l'an 1251.

Christophe qui régna en Danemarck depuis 1252 jusqu'en 1259, scelloit ses diplômes avec un

seau rond, de trois pouces de diamètre. On lit au premier côté : † *CHRISTOPHORUS. DEI. GRATIA. DANORUM. SCLAVORUMQUE. REX.* Le roi y paroît assis, revêtu du manteau royal, attaché au-dessus de la poitrine, & rejeté derrière, pour laisser libre l'exercice des bras, tenant à l'ordinaire un globe & un sceptre terminé en fleurs de lis, & portant sur sa tête un petit mortier, au lieu de couronne. On lit au revers : *CLYPEUS. CHRISTOPHORI. D. G. DANORUM. SCLAVORUMQUE REGIS.* Sur l'écu, il y a trois lions couronnés, & entremêlés de dix cœurs diversement situés.

Les sceaux des rois suivans jusqu'à Valdemar IV, sont à-peu-près semblables. Erric Manvede est le premier qui ait mis des serpens avec des crêtes de paon, le casque & le mot *secretum* dans le sceau royal. Jusqu'en 1330, on écrivoit Valdemar par un V simple; mais les sceaux postérieurs & les monnoies lui ont substitué le W. Valdemar IV se distingue de ses prédécesseurs par les trois sceaux qu'on a de lui. Le premier a pour légende : † *SECRETUM. WALDEMAR. DEI. GRA. DOMICELLI. DANOR.* On y voit un casque, au milieu duquel est le crâne d'un mort, d'où sortent deux serpens & des bandelottes. Il y a au-dessous un écu ou bouclier posé obliquement, & chargé de trois lions couronnés; mais on n'y voit point de cœurs. On reporte ce sceau à l'an 1340.

Le second a pour inscription : † *GALEA WALDEMARI DEI GRATIA DANORUM SCLAVORUMQUE REGIS.* On voit dans le champ un casque & des serpens, avec des pendans & des crêtes. Au-dessus du casque, entre les serpens, on lit : *AD LEGES TRI (LITTA).* Ce sceau servoit apparemment à sceller les lois du royaume. Le casque est orné d'une croix blanche. C'est le premier indice qu'on ait de la croix de Danemarck, qui distingue les sceaux des monarques danois. Le troisième sceau est triangulaire & à deux faces. Sur la première, une grande croix blanche divise l'écu bordé de petites croix. D'autres croix semblables remplissent le champ, à l'exception des quatre coins de la croix de Danemarck, où l'on voit, en lettres gothiques, que les savans du pays appellent monacals, *WAL-DE-MAR-BUS.* Les caractères gothiques ne se montrent point sur les sceaux antérieurs à celui-ci, qui est de l'an 1364. Sa seconde face offre les mêmes figures, si ce n'est que le milieu du champ est occupé par des lignes formant des quarrés remplis de roses. Dans un espace vuide, on trouve ces mots : *GYLDANA LOUG* : c'est-à-dire, *AURUM LEX* ou *BULLA.* Depuis Valdemar IV, les rois ont fait mettre la croix de Danemarck sur les sceaux.

Celui d'Erric de Poméranie porte au premier côté cette inscription, en lettres gothiques : *S. ERICI. DEI. GRA. REGNORU. DACIE. SWECIE.*

NERVÆGIE. SCLAVORUM. GOTHORUQ. REGIS AC. DUCIS. POMERANI. La croix de Danemarck remplit l'écu triangulaire. Dans le premier angle, il y a neuf cœurs, placés devant trois lions figurés les uns sur les autres. Trois couronnes remplissent le second angle. Ce sont-là les plus anciennes armes des monarques danois. Le contre-scel a pour inscription : † *SIGNETUM. ERICI. DEI. GRA. REGIS. ET. DUCIS. POM. &c.* Le champ est occupé par un lion & un griffon, qui soutiennent une couronne ouverte & placée sur la croix de Danemarck. Le roi Christiern I est le premier qui ait mis dans les sceaux le lion sautant par-dessus neuf cœurs. Frédéric premier y fit mettre un cygne, & Frédéric II y ajouta un cavalier vêtu d'une cuirasse de fer.

C'est une chose remarquable que tous les sceaux de cire des princes lombards ne sont jamais suspendus, mais appliqués au-bas des chartes, quoiqu'ils aient toujours au revers des empreintes ou contre-sels.

Les sceaux semblent avoir commencé assez tard en Espagne. Nous n'en connoissons point d'antérieurs au douzième siècle. Le diplôme du roi Alfonso VIII, accordé à l'abbaye de S. Denis en France, l'an 1156, fut scellé de son sceau pendant & de ceux de ses fils.

Mathieu Paris parle d'une bulle d'or du roi Alfonso X, dit le Sage. Elle fut suspendue à un traité qu'on peut voir dans Rymar. Mais on ne fait pas quelle étoit l'image & l'inscription de cette bulle d'or, d'un poids extraordinaire. A la tête des sceaux de la noblesse de l'anguedoc, Vaiffette a donné celui de Jacques, roi d'Arragon. Ce sceau, de l'an 1226, a plus de quatre pouces de diamètre. Son premier côté représente le roi assis dans un trône, vêtu très-simplement, portant une couronne, ou bonnet à trois cornes arrondies, & tenant de la main droite une épée posée sur ses genoux. On lit autour de cette figure : † *S. JACOBI DI. GRA. REC. ARAG. COMIT. BARC.* † Au second côté, on voit le roi à cheval, tourné vers la gauche, vis-à-vis d'un affre portant la même couronne, tenant son bouclier d'une main & sa lance de l'autre. La légende est † *S. DOMINI MONNIS PESSULANI.* Le sceau de plomb du roi S. Ferdinand, représenté dans la bibliothèque universelle de la polygraphie espagnole, porte pour inscription au premier côté : † *SIGILLUM REGIS FERRANDI,* & de l'autre : *TOLETI. ET. CASTELLE.* Le milieu du premier côté de ce sceau de l'an 1230, est laissé en blanc. C'étoit apparemment la tête du roi. L'auteur de la polygraphie espagnole ne représente jamais l'image des rois, pas même de ceux dont il donne les sceaux d'après Mabillon. Le revers portoit peut-être les armes de Castille & de Léon écartelées. On fait

que Ferdinand ayant été proclamé roi de Léon en 1230, fit graver sur sa roue ou grande signature les armes de ses deux royaumes, & divisa pour cet effet son écu rond en quatre quartiers; ce qui n'avoit point encore eu d'exemples.

On a un sceau de plomb de dom Henriquez III, qui monta sur le trône, l'an 1390. Ce sceau pendant à un privilège de la même année, porte l'inscription suivante, dont chaque mot est séparé dans l'original par deux petites croix : † S. ENRICI DEI GRATIA REGIS CASTELLE ET LEGIONIS. Christoval Rodriguez a représenté le cercle d'un sceau de plomb, tiré d'un privilège accordé l'an 1484 par Ferdinand V, dit le Catholique, & Isabelle. L'auteur avertit que le roi y devoit être représenté à cheval, avec l'épée à la main, & la reine assise portant un sceptre. Au premier côté, on lit : † FERDINANDUS : DEI GRATIA : REX CASTELLE LEGIONIS ARAGONUM ET SECIL ; & au second : † HELISABET : DEI GRA : REGINA : CASTELLE : LEGIONIS : ARAGONUM : ET SECILLIE. Depuis l'an 1504, que la couronne d'Espagne tomba dans la maison d'Autriche, les sceaux des empereurs d'Allemagne & des monarques espagnols sont presque les mêmes jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Les auteurs sont peu d'accord sur le temps auquel les rois d'Angleterre ont commencé à faire apposer des sceaux à leurs diplômes. La plupart sont honneur de cet usage au roi S. Edouard le confesseur, qui monta sur le trône l'an 1042. La coutume de sceller les actes étoit absolument inconnue au commencement du onzième siècle, si l'on s'en rapporte à Ménage & aux éditeurs du glossaire latin de du Cange. Ils tirent cette conclusion d'un texte des annales de Burton, qui porte que l'an 1004 on ne se servoit pas encore de sceaux en Angleterre. *Et quia nondum utebantur sigillis in anglia, fecit (Wlfricus) post suum donum iis confirmari subscriptionibus, prout in charta continetur.* Mais il ne s'agit ici que de sceaux des seigneurs & des particuliers, dont la mode ne s'introduisit en Angleterre qu'après la conquête des Normands. Ce texte n'exclut donc point l'usage des sceaux à la cour des rois Anglo-Saxons.

Mabillon infère du même passage qu'avant Guillaume le Conquérant, il n'y avoit point de sceaux, ou qu'ils étoient rares, & de plus que ce prince est le premier qui en ait introduit l'usage chez les Anglois. Il est pourtant certain que S. Edouard s'en servoit, comme l'atteste l'auteur des vies de S. Alban. Hickes cite une charte du même roi écrite en Saxon, & munie de son sceau. Cerauteur l'avoit vue dans les archives de l'abbaye de Westminster. D. Mabillon n'a pu ignorer qu'on gardoit à S. Denis en France un diplôme avec le

sceau de S. Edouard. Guillaume le Conquérant n'est donc pas le premier des rois d'Angleterre qui ait introduit la mode de sceller les chartes.

Madox, célèbre collekteur de chartes, avouoit en 1702, que l'on regardoit généralement S. Edouard comme celui qui avoit introduit en Angleterre l'usage de suspendre aux chartes des sceaux de cire. En effet ce prince ayant demeuré à la cour de son cousin, le duc de Normandie, y avoit appris plusieurs usages normands, & après son retour, il en avoit adopté quelques-uns, particulièrement celui d'authentifier les diplômes par des sceaux de cire. Madox avoue que pour le présent, il n'a rien de considérable à opposer à l'opinion commune. Il se réduit à invoquer l'autorité d'un célèbre jurisconsulte, qui soutient que les chartes ont été scellées en Angleterre longtemps avant le règne d'Edouard le confesseur. Il cite en preuve une charte du roi Edwin, frère d'Edgar, datée de l'an 956. Cette pièce concernant la terre de Jéclea, dans l'île d'Ely, étoit non-seulement scellée du sceau royal, comme le prouvent les paroles, *Ego Edwinus meum donum proprio sigillo confirmavi.* Mais encore de celui de l'évêque de Winchester; *Ego Elfrinus Wintonensis ecclesie divinus speculator (id est episcopus), proprium sigillum impressi.* Le savant jurisconsulte, ajoute que le diplôme du roi Offa, touchant la terre de Peterpence conserve encore son sceau.

Les savans d'Angleterre n'ont pas sù que la France possède encor des sceaux de leurs rois Anglo-Saxons. Nous avons vu dans les archives de l'abbaye de S. Denis en France, une charte originale d'Edgar, & nous l'avons examinée avec tout le soin possible. Elle n'a qu'un demi-pié de largeur sur deux de longueur. Elle porte la date de la seconde année du règne d'Edgar & de l'indiction III, ce qui revient à l'an 960. On voit au bas du parchemin une incision pour faire passer une cire brune, sur laquelle le sceau est imprimé; il est en placard, & non suspendu: il représente un buste de profil: ayant été replié, il a marqué sa forme sur le parchemin. La charte au bas de laquelle il étoit appliqué, porte tous les caractères de vérité & d'authenticité qu'on peut désirer. On peut la voir dans *l'histoire de l'abbaye de S. Denis en France*, par Félibien & dans Doublet. Ce dernier auteur rapporte encore deux chartes, l'une du roi Offa & l'autre d'Ethwelfe, toutes deux scellées de sceaux, qui représentent l'image de ces princes Anglo-Saxons. Nous ne devons pas laisser ignorer qu'aucune de ces trois pièces n'annonce le sceau dont elle est scellée. On verra par la suite que le défaut d'annonce n'est rien moins qu'une preuve de fausseté.

A ces chartes, on peut ajouter celles du roi

Edgar & de S. Dunstan, accordées à l'abbaye de Westminster. La première n'a plus de sceau, mais on en voit la place, & on y lit *manus nostra subscriptionibus subitus eam decrevimus roborare, & de sig. lo nostro jussimus sigillare.*

Depuis la conquête d'Angleterre, les sceaux devinrent assez communs dans le royaume. Les actes étoient rendus authentiques en y attachant des sceaux de cire : coutume qui fut toujours observée depuis. Cependant on ne laissa pas de retenir l'ancien usage de soulever avec des croix sans employer les sceaux. Madox cite plusieurs chartes originales des rois Guillaume le Conquérant, Guillaume II, Henri I, & Etienne avec des croix; mais alors l'usage des sceaux étoit le plus ordinaire. Ceux des rois se distinguoient des autres par leur grandeur & leur magnificence.

Depuis Guillaume le Conquérant, tous les rois d'Angleterre sont représentés sur un côté de leurs sceaux, à cheval, & le visage tourné vers la droite. Mais on remarque que Charles I est tourné à gauche. A l'exemple de Henri VIII, il prend sur son sceau le titre de *FIDEI DEFENSOR*. Etant monté sur le trône, il voulut qu'on continuât à se servir du sceau de son père, jusqu'à ce qu'on lui en eût fait un. Jacques I avoit fait mettre au premier côté: *DEUS. JUDICIUM. TUUM. REGI. DA.* & au revers: *JACOBUS D. G. MAGN. BRIT. FRAN. ET HIB. REX.* Edouard IV, premier roi de la maison d'York, est aussi le premier qui ait porté la couronne fermée depuis Guillaume le Conquérant.

Il est très-vraisemblable qu'en Ecosse on ne fit aucun usage des sceaux pour authentifier les actes publics avant Malcom III, qui commença à régner l'an 1057. A l'exemple des Anglo-Saxons, les Ecossois assuroient la vérité de leurs chartes, en faisant écrire au bas par le notaire les noms des témoins avec des croix. Duncan qui monta sur le trône l'an 1094, est le premier des rois d'Ecosse qui ait ajouté un sceau au nom des témoins précédés de croix. Il eut pour modèle Guillaume premier, roi d'Angleterre, qui pour concilier plus d'autorité à ses diplômes, joignit souvent l'usage de faire écrire les noms des témoins au bas, avec celui d'y suspendre son sceau. Guillaume II, Henri I, & Etienne, suivirent cette coutume, mais rarement. Peu à peu la mode de faire écrire le nom des témoins tomba, & on crut que le seul sceau suffisoit pour donner la plus grande autorité aux actes. Cependant on ne laissoit pas d'employer un nombre de témoins dans de certaines chartes de grande importance; mais leurs noms précédés de croix, n'étoient plus soulevés par le notaire, comme auparavant, mais seulement référés à la fin du texte.

Cet usage fut observé en Ecosse par les rois successeurs de Duncan II; son sceau ainsi que celui du roi Edgard, son frère, ne portent qu'une seule empreinte.

Les rois, qui ont régné en Irlande, avant que Henri II, roi d'Angl. terre, se fût emparé de cette île, ne sont connus que par l'excès de leur barbarie. Henri n'abolit point le titre de roi; il le donna lui-même à certains seigneurs du pays, devenus ses sujets, & se réserva le titre de *Domiaus*, souverain. On a publié un sceau de Fedlimid, qui porte pour inscription: *S. FEDLIMID REGIS CONACTIE.* Ce sceau paroît du douzième siècle, & n'a qu'une seule face empreinte. Elle représente le petit roi tributaire à cheval, portant une épée levée dans la main droite, & un bouclier dans sa gauche. Ce monument fait voir que le titre de roi ne marque pas toujours la souveraineté indépendante. Cette observation peut s'appliquer à Frispocé, prince breton, à qui Charles le Chauve, permit de porter les marques de la dignité royale.

A plus forte raison, doit-on penser que les seigneurs d'Ivetot en Normandie, n'ont porté le titre de rois qu'à la manière de ces seigneurs ou gouverneurs d'Irlande, soumis à la domination Angloise.

Sous nos rois de la première race, les ducs, les comtes & les seigneurs assuroient la vérité des diplômes par leurs sousscriptions. Cependant l'usage des sceaux & des anneaux à sceller, ne leur étoit pas tout-à-fait étranger. Le testament de Mummole, ambassadeur auprès de l'empereur Justinien, du temps du Roi Théodebert, fut muni de signatures & de sceaux, ainsi que celui de Bertran, évêque du Mans. D. Mabillon avoit vu un petit sceau ou cachet apposé au bas du contrat de vente faite par Adelard à Fulrade, abbé de S. Denis, après le milieu du huitième siècle. Au suivant, Eccard, comte d'Autun, légua par son testament deux sceaux ou cachets, sur l'un desquels étoit gravé un homme tuant un lion, & sur l'autre un serpent. Malgré ces exemples, il faut avouer que l'usage des sceaux fut très-rare avant l'extinction de la seconde race, & qu'il n'y eut presque que les rois qui s'en servirent. Le pape Adrien, dans une lettre à Salomon III, roi ou duc des Bretons, se plaint de ce que ce prince n'avoit pas scellé les lettres qu'il lui avoit adressées. Ne seroit-ce point une preuve que l'usage des sceaux étoit inconnu en Bretagne au neuvième siècle. Il est certain qu'on a un grand nombre d'autres originaux de ces temps & des suivans, qui n'offrent aucun vestige de sceaux.

Pour y suppléer, souvent on attachoit aux chartes, des courtoies de cuir ou de parchemin nouées

plusieurs fois. On imitoit en cela les plus anciens grecs, qui au défaut de cachets, fioient avec des cordes qu'ils nouoient les lettres qu'ils vouloient envoyer. Les archives de S. Hilaire le grand à Poitiers, offroient un bail à cens de Guillaume Pier-à-bras, duc d'Aquitaine & comte de Poitou, du mois de janvier 969. Toutes les souscriptions sont visiblement de différentes mains; & on n'y voit point de sceau, mais pour en tenir lieu, on a attaché au bas du titre par derrière avec une petite ficelle une bande de cuir, qui a été nouée par le milieu, avant que d'être cousue à la charte. Nous avons vu dans les archives de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, deux chartes de Richard, comte de Bayeux, dressées par Dudon, doyen de S. Quentin, & auxquelles sont attachés des courroies nouées pour tenir lieu de sceaux. Ceux qui faisoient ces nœuds, sont appellés *nodatores*, noueurs, dans une notice publique, dressée dans l'assemblée des grands seigneurs d'Aquitaine tenue à Bordeaux, l'an 1079.

Le mode de confirmer les actes par des courroies nouées, étoit encor en vogue vers le milieu du douzième siècle dans la Gascogne. D. Mabillon cite en preuve deux chartes de donation, dont la dernière finit ainsi: *Horum nec non signo donorum ipse Forto-Ancius nodum in hoc corrigio primus fecit, & alium nodum Bruno de saltu frater ejus: alios deinceps nodos idonei barones. Hujus rei testes fuerunt Bonus Homo Aduensis episcopus*. Bonhomme, unique témoin de l'acte, fut évêque d'Aire, depuis 1120 jusqu'à 1145. Il est visible que ceux qui nouoient les courroies au bas des actes, étoient distingués des témoins. Lorsque l'usage de sceller eut été introduit, on ne laissa pas de retenir celui d'authentifier les titres par des courroies nouées conjointement avec un ou plusieurs sceaux. Les chartes de l'abbé Suger, conservées dans les archives de S. Denis en France, nous ont fourni des preuves de cette pratique.

Sans parler des provinces cédées à des princes étrangers, ou données en dot à des filles, du temps de nos rois de la seconde race; sous Hugues Capet, chef de la troisième, les ducs, les comtes & les vicomtes abusant de la foiblesse du gouvernement, rendirent leurs dignités héréditaires, se firent seigneurs propriétaires des pays, qu'ils ne gouvernoient auparavant que par commissions révocables, & s'emparèrent de la plupart des droits régaliens. Les moindres comtés & les petites provinces dépendirent des plus grands comme fiefs subalternes; les grands & les petits feudataires imitèrent les souverains. Ce fut alors qu'ils commencèrent à avoir des sceaux, qui furent d'abord assez simples. Le plus ancien que nous connoissons; est celui d'Arnould, troisième comte ou marquis de Flandres.

Les sceaux des ducs de Normandie sont très-rare. Nous ne savons pas si Rollon, Guillaume Longue-épée & Richard I en ont fait usage pour sceller les donations dont ils enrichirent les églises. On a publié un diplôme de ce dernier prince; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais été scellé. Heureusement on nous communiqua, il y a quelques années, une charte originale que Richard II accorda, l'an 1015, à Dudon, chanoine, & depuis doyen de S.-Quentin, en Vermandois, son chapelain ou aumônier. Elle porte un sceau, sur lequel on lit autour de son buste armé de lance & de bouclier: *RICARDUS, NUTU DEI COMES*.

Les plus anciens ducs de Normandie prenoient indifféremment les titres de *comes*, *dux*, *consul*, *princeps*, *marchio*, *patricius*. Le pape Benoit VIII dit dans une de ses bulles, que le S. Siège a résolu de donner le titre de *dux* des normands au très-illustre comte Richard. Le sceau de ce prince est attaché par une longue courroie de cuir, dont chaque lanière entre huit fois séparément & en montant dans le parchemin, & enfin une neuvième fois. Là les deux bandes se réunissent, & sont attachées au diplôme, au moyen d'un seul nœud.

Richard II ne scelloit pas toujours ses diplômes. Nous en avons vu plusieurs en original sans sceau. Tantôt il se contentoit d'y marquer lui-même un signe de croix, & de faire écrire les *signum* au bas, avec les noms des témoins. Tantôt il y faisoit mettre son monogramme, avec l'empreinte d'un cachet, ou estampille trempée dans l'encre. Ces marques d'authenticité étoient accompagnées des noms des témoins, suivis ou précédés tantôt de croix, tantôt d'S tranchées ou de *signum*. Richard III, Robert II & Guillaume II ont donné plusieurs chartes dans cette forme, & non scellées. Lorsque Guillaume se contentoit de la présence des témoins, exprimée par la formule *his testibus* ou *hi sunt testes*, suivie de leurs noms sans croix, la pièce étoit munie du sceau.

Geoffroi d'Anjou, douzième duc de Normandie, fit, en 1149, dans le chapitre du Bec, une donation de trois prébendes de Bures. La charte porte un sceau qui représente d'un côté le duc en cavalier tenant un étendart, & de l'autre une épée nue.

Nous avons vu dans les archives de l'abbaye du Bec plusieurs grands sceaux en cire blanche des anciens comtes de Meulan. Ces sceaux imprimés d'un seul côté représentent des cavaliers l'épée à la main. Une charte de l'abbaye de S. Père de Chartres donnée en 1212, offre le sceau de Thibault VI, comte de Blois, de Chartres & de Clermont. Il y est représenté à cheval, l'épée à la main, tenant un bouclier sur le bras gauche. Les sceaux des plus anciens comtes d'Evreux ne

nous sont pas connus. Plancher a publié celui dont se servoit Louis fils du roi de France, en 1307. Ce comte d'Evreux y est représenté à cheval, vêtu d'une tunique par-dessus l'habit militaire, l'épée nue dans sa main droite, & l'écu d'Evreux semé de fleurs de lis dans sa gauche. Il ne reste de l'inscription que *regis Franco*, ce qui suffit pour juger qui prenoit le titre de fils du roi de France, avec celui de comte d'Evreux. Le contre-scel beaucoup plus petit que le *sceau* n'offre que l'écu de ce comte, avec cette inscription: *SIGILLUM. COMITIS. ESBROICENSIS.*

L'usage des *sceaux* semble avoir été plus tardif en Bretagne que dans les autres provinces de la monarchie française. On n'en connoît pas de plus ancien que celui d'Alain IV, surnommé *Fergent*, duc de Bretagne, qui commença son règne l'an 1084, & finit sa vie dans le monastère de Rhedon en 1119. Ce *sceau* équestre le représente en manteau ou chlamyde attachée sur l'épaule droite, la tête nue & l'épée à la main. Les prédécesseurs d'Alain prirent quelques fois le titre de roi & le plus souvent celui de comte. Le premier disparut dans le neuvième siècle & fut remplacé par celui de duc, qu'on trouve sur le *sceau* d'Alain Fergent. Il a été publié par Lobineau & par les nouveaux historiens de Bretagne. Le cheval n'a ni croupière, ni étriers, ni caparaçons, mais le prince se sert d'éperons bien différens des nôtres.

L'an 1148, Hoel, comte de Nantes, fut reconnu duc de Bretagne par les nantois & la ville de Quimper. Chaque côté de son *sceau* porte une image de grandeur égale. La première représente Hoel à cheval, l'épée à la main, sans armoiries à son écusson, portant des habits à longues queues. Il a la tête couverte d'un bonnet pointu, d'où pendent des bandes voltigeantes. L'inscription du premier côté porte: † *SIGILLUM. HOEL. DUCIS. BRITANNIE.* On voit de l'autre côté: *J. C.* tourné vers la gauche, levant la main droite & tenant un bâton dans l'autre. Il ne reste de l'inscription que ces mots: † *H. S. COMES, BRITANNIE.*

Le *sceau* de Conan IV, dit le petit, qui s'empara de la ville de Rennes en 1156, n'a point de contre-scel. Ce prince est représenté à cheval, armé d'une pique & d'un bouclier ovale. On ne voit dans l'inscription que le titre de comte de Richemont.

Géofroi, duc de Bretagne en 1175, eut un *sceau* de quatre pouces de diamètre, & imprimé également des deux côtés. Au premier ce prince est représenté à cheval, en habit serré sur le corps & traînant par le bas sous le ventre du cheval, portant une épée nue de sa droite & un

bouclier de sa gauche. A peine reste-t-il de l'inscription le nom de *Richemont* dont Géofroi étoit comte, il est représenté au revers à cheval, & portant une enseigne de la main droite & un bouclier ou écu de la gauche avec cette inscription: *S. † GAUFRIDUS HENRICI REGIS FILIUS DUX BRITANNIE.*

Lobineau observe que dès l'an 1213, Pierre surnommé *Mauclerc*, prince du sang royal de France, voulant se distinguer de ses autres frères, brisa les armes de Dreux ou de Braine d'un quartier d'hermine, avant même que d'épouser Alix de Bretagne; d'où cet historien conclut que c'est ce Pierre de Dreux qui porta les hermines en Bretagne. Elles ne paroissent ni dans son *sceau* de l'an 1214, ni dans celui de sa femme Alix de la même année. Mais on découvre des mouchetures d'hermines sur le quartier de ses armes dans un *sceau* de l'an 1230, où Pierre est représenté à cheval, la tête couverte d'un mortier, & où il est qualifié de duc de Bretagne & comte de Richemont. Il est le premier qui ait employé l'écu de ses armes pour contre-scel. Jean III, l'un de ses successeurs, quitta ces armoiries en 1318, & prit l'écusson herminé qu'il transmit aux ducs suivans.

Nous ne connoissons point de *sceau* des ducs de Bourgogne plus ancien que celui de Robert I, du nom, troisième fils de Robert roi de France. Ce *sceau* en ovale a servi à sceller une charte accordée à l'abbaye de S. Benigne de Dijon en 1054. Le duc Robert y est représenté à pied, en habit militaire imité des anciens romains, tenant de la droite une lance, & de la gauche un bouclier. De la lance pend une banderolle volante. On voit une fleur de lis à ses pieds. Ce *sceau* est tiré du précieux recueil des chartes de Bourgogne, publié par le savant M. Pérard.

« Les *sceaux*, dit Plancher (*Hist. de Bourg. t. II, p. 523.*) de nos anciens ducs de Bourgogne, descendus de Robert de France, fils du roi Robert, les représentoient tous à cheval, ayant un bonnet en tête, qui se termine en pointe par le haut, ou un casque tantôt ouvert, tantôt fermé; mais on n'a commencé à les représenter avec le casque en tête que vers le milieu du treizième siècle. Le duc Hugues IV du nom, est le premier à qui on l'a donné dans son *sceau*; & c'est l'unique armure qu'on voit sur la représentation des douze ducs de la première race dans leurs *sceaux*. Les quatre premiers y paroissent tenant de la main droite une lance, qu'ils appuient par le haut sur leur épaule droite, & qui est chargée d'un pennon ou guidon pendant, & quelquefois d'une bannière ».

» Hugues II du nom, le quatrième de ces ducs, se

se trouve armé de cette sorte dans deux de ses sceaux ; & on le voit dans un autre, tenant de la main droite une lance, sans guidon ni bannière, ayant sur le bras gauche & sur une partie de la poitrine son écu bandé ou coticé d'or & d'azur de six pièces, avec une bordure de gueules. C'est le premier écu des armes de Bourgogne, qu'on appelle *anciennes*, qui a paru dans les sceaux de nos ducs, où il a toujours été mis depuis (*Toujours est de trop.*) ».

» Vers le milieu du douzième siècle, au lieu de lance, dont on armoit nos ducs dans leurs sceaux, on les représenta avec l'épée nue à la main, & ayant le bras étendu & levé, comme pour frapper de leur épée. Le sceau du duc Eudes II est le premier qu'on ait vu de cette sorte. Ceux des autres ducs qui l'ont suivi, les représentent tous de même. C'est depuis ce temps-là qu'on voit les comtes, les seigneurs, les chevaliers & les hommes d'armes représentés de la même manière sur leurs sceaux ».

» Mais leurs chevaux étoient encore alors sans couvertures ornées de leurs armes brodées dessus. Ce n'a été que sur la fin du treizième siècle, qu'on a commencé de donner à nos ducs dans leurs sceaux, des chevaux caparaçonnés d'étoffes brodées ou coticées d'or & d'azur, qui les couvroient tout entiers, & descendoient jusqu'à mi-jambes. Le duc Robert, deuxième du nom, est le premier à qui on les a donnés ».

Le recueil des sceaux de la noblesse de Languedoc, donné par Vaiffette, ne fournit point de sceau des comtes de Toulouse plus ancien que celui de Raymond de S. Gilles. Il porte la croix de Toulouse en plein dans ses armes, plusieurs années avant qu'il les croisât pour l'expédition de la Terre-Sainte. C'est ce qui paroît par son sceau de plomb, pendant à une charte, qu'il donna en 1088 en faveur de l'abbaye de S. André d'Avignon. C'est un des plus anciens momens de l'existence des armoiries avant la première croisade.

Vaiffette observe que les comtes de Toulouse scelloient toujours depuis en plomb les chartes qu'ils donnèrent pour leurs domaines. situés dans l'étendue de leur marquisat de Provence ou de leur Comtat-Venaissin, d'où l'abbaye de S. André d'Avignon dépendoit. Ces princes scelloient leurs diplômes de leur sceau ou *anneau*, en 1126, & l'on voit qu'ils avoient cette croix pour armes en 1171, ainsi qu'il est marqué dans un *vidimus* d'une de leurs chartes de cette année. On trouve la croix de Toulouse vidée, pommelée & cléchée au revers des sceaux de Raymond VI. Le sceau dont Raymond VII se servoit en 1228, est plus grand d'un tiers que ceux de ses prédécesseurs.

Antiquités, Tome V.

Le premier côté représente ce prince à cheval, sans éperons ni étriers, le casque fermé en tête & le bouclier aux armes de Toulouse sur la poitrine, tourné vers la droite, ayant un soleil devant lui & un croissant derrière. Il se dit comte par la grace de Dieu : † S. RAYMONDI. DEI. GRA. COMITIS. TOLOSE. MARCHIO. PROVINCE. On lit au revers la même inscription, où le mot *provincie* est écrit *pbicie*. Raymond y paroît assis, la tête nue, les yeux fixés sur un croissant, tenant de la main droite son épée sur ses genoux, & soutenant de sa gauche la porte d'une ville à trois tours.

Le même auteur fait mention d'un sceau de plomb de l'an 1135, pendant à un acte de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, sur lequel étoit représenté d'un côté un homme assis sur une chaise, jouant de la harpe, avec ces mots autour : *Sigill. Guill. Domini de Montepessulano* ; & de l'autre un chevalier armé de toutes pièces, sur un cheval de bataille, tenant un bouclier dans sa main, sur lequel paroissoit un besant, avec la même inscription. Parmi les sceaux de l'ancienne noblesse de Languedoc, on trouve celui de Bernard d'Anduse, de l'an 1174 ou 1175. On n'y voit point d'armes. Ce seigneur y est représenté à cheval des deux côtés, savoir dans le sceau, le casque en tête & l'épée à la main, & dans le contre-scel, sonnant du cor. Il y a dans l'une & dans l'autre figure un chien de chasse qui le suit.

Le nom de dauphin fut commun aux dauphins de Viennois & aux dauphins d'Auvergne. Le fils aîné de Guillaume V, comte d'Auvergne, est le premier qui paroisse sous le nom de dauphin dans un acte de 1167. La maison d'Auvergne affecta de le porter à l'exemple des comtes d'Albon, qui depuis Guignes IV, conservèrent toujours le nom de dauphin. De Valbonois prouve par le sceau d'un acte de l'an 1225, que les dauphins d'Auvergne avoient quitté leurs armes, & n'avoient plus qu'un dauphin dans leur écu ; au lieu que les dauphins du Viennois ne le prirent que long-temps après. « On ne voit point, dit-il, de dauphins dans les » sceaux de ceux de la première race ; ils gar- » dèrent toujours les armes de leur maison, qui » étoient un château à trois tours crénelées de » trois pièces. Les dauphins de la maison de » Bourgogne prirent les armes des comtes d'Al- » bon auxquelles ils succédoient, & les portèrent » pleines, si on en excepte Guignes VII, qui prit » un dauphin dans son sceau privé. Quant à ceux » de la maison de la Tour, ils ont préféré le » dauphin aux armes de la maison d'Albon, & à » celles même de leur maison, qui étoient une tour » avec son avant-mur. Ils l'ont placée quelque- » fois aux deux côtés de l'écu. Elle en fut retran- » chée sous Humbert II, qui n'eut jamais qu'un

« Dauphin dans son *secau* ordinaire. Ce fut celui qu'il
 « donna au conseil delphinal & à ses autres cours,
 « pour en sceller tous les actes qui devoient avoir
 « l'autorité du prince. Quant à son grand *secau*
 « qu'il laissoit d'ordinaire entre les mains de son
 « chancelier, & dont étoient scellés tous les
 « traités & les actes solennels, le type en étoit
 « fort différent. C'étoit proprement la ville de
 « Vienne qui y étoit représentée avec ses tours,
 « ses clochers & ses murailles; il y avoit autour
 « une légende qui contenoit tous ses titres. »

Calmet a publié les *secaux* du duc de Lorraine. Il met à la tête le grand *secau* du duc Adalbert qu'il fait régner depuis l'an 979 jusqu'en 1037. Ce *secau* pendant a près de cinq pouces de diamètre, & le contrescel imprimé au revers n'en a guères plus de deux. Le premier côté représente le duc sur un cheval bardé, le casque en tête, l'épée levée dans la main droite, & l'écu ou bouclier dans la main gauche; l'aigle éployée paroît sur l'écu triangulaire; sur la housse & sur le cou du cheval caparaçonné d'étoffes qui traînent jusqu'à mi-jambes, on lit autour cette inscription, dont plusieurs lettres sont du plus bas gothique: † S: ADALBERTI: MARCHIONIS ET DUCIS: LOTT.; l'aigle éployée est encore la figure imprimée au contrescel, qui porte cette légende: † SIGILLUM: ALBERT. MARCHIONIS: DUCIS, LOE. Ce *secau* nous paroît des plus suspects: Voici nos raisons. 1°. Ceux de tous les princes du même temps sont beaucoup plus petits. Vers la fin du onzième siècle, à peine les plus grands avoient-ils trois pouces de diamètre; 2°. avant le douzième siècle, on ne trouve pas de contrescel plus petit que le *secau*; 3°. on n'a commencé qu'au treizième siècle à mettre dans les *secaux* des chevaux bardés, c'est-à-dire, caparaçonnés de riches étoffes traînantes & ornées de figures & d'armoiries; 4°. le *c* ainsi figuré *cc* & l'*h* formée comme une *n* minuscule se rencontrent dans l'inscription. Or l'un & l'autre sont des caractères gothiques qui ne remontent pas au-delà du septième siècle.

On n'a point le *secau* de Gerard d'Alsace premier duc héréditaire de Lorraine. Celui de Thierry son fils & son successeur est attaché en placard à une chartre de l'an 1078; il a trois pouces & demi de diamètre & n'est figuré que d'un côté: le duc y paroît sur un cheval sellé fort simplement, & sans la parure qu'on voit sur le prétendu *secau* d'Adalbert. Thierry est tourné vers la droite, tenant une lance d'une main, & un bouclier ovale de l'autre.

Le *secau* de Simon I, tiré d'un titre de l'an 1132, n'a pas tout-à-fait trois pouces de diamètre.

Nous n'entrerons point dans l'examen de la forme de tous les grands & petits *secaux* & con-

tre-scels des comtes de Hapsbourg. Le grand nombre qu'en a publié Hergott dans la *Généalogie Diplomatique de l'auguste maison d'Auriche d'Hapsbourg*, ne laisse rien à désirer aux curieux.

Le plus ancien & le plus simple, est le *secau* pendant d'Albert II, qu'on fixe à l'an 1114. Il peut avoir deux pouces & demi de diamètre, & n'a point de contre-scel. Albert y paroît à cheval sans selle, sans caparaçon, sans éperon, sans étriers, tourné vers la gauche, le casque en tête, tenant de la main droite, dans une attitude menaçante, une épée nue, & portant de la gauche un bouclier triangulaire, chargé au milieu de la figure d'un lion. Il ne reste de l'inscription que ces lettres: RTI. COMIT..... RC., c'est-à-dire, S. Alberti comitis de Habespurc. Les *secaux* d'Albert III, sont beaucoup plus élégants que le précédent.

On voit les lis rangés dans le champ sphérique du *secau* de Rodolphe I, comme des ornemens arbitraires uniquement destinés à en remplir les vuides. Dans le même temps plusieurs familles nobles d'Allemagne, d'Italie & de France prirent les fleurs de lis. Eudes allemand portoit en 1165 une bande cotoyée de six fleurs de lis. Parmi les *secaux* des comtesses des douzième & treizième siècles, où se trouve la fleur de lis, il y en a un de l'an 1151, plus ancien de vingt-neuf ans que celui de Philippe Auguste, qui commença en 1180, à la mettre dans son contre-scel, comme le croit Mabillon. Nous avons dit ailleurs que le roi Louis-le-Jeune ornoit le revers de son *secau* de ces fleurs de lis. Nous en avons vu fix au contre-scel en revers d'un *secau* de Henri, évêque de Bayeux, depuis l'an 1165 jusqu'en 1205. « On peut donc » se dispenser de prendre pour des lis empruntés » de l'écu des rois de France, ceux du *secau* de » Rodolphe. Ce seront des fleurons, tels qu'on » en trouve au sommet des sceptres, aux cercles » des couronnes, & quelquefois aux frises de certains édifices des siècles antérieurs: ornement » connu long-temps avant l'institution des armoiries, qui furent familiers aux empereurs » de Constantinople & à d'autres souverains, » que l'on a improprement appellés du nom de » fleurs de lis, & dont les antiquaires ont souvent » abusé dans leurs recherches sur l'époque du lis » symbolique ou armorial de nos rois ».

Nous n'avons point de *secau* des ducs de Brunswick Luncbourg plus ancien que celui d'Otton, surnommé le Courageux. Ce *secau* pendant à un diplôme donné le jour de l'exaltation de la Sainte Croix en 1304, représente un lion rugissant & passant, avec cette légende: SIGILLUM. OTTONIS. DUCIS. DE. BRUNESWIC. ET. DE. LUNSBORCH; le revers ou contre-scel quatre fois plus petit, offre un écu triangulaire, chargé d'un lion en pied avec ces mots: SECRETUM. DUCIS. OTTONIS.

Un autre *sceau* très-élegant du duc de Brunswick, de l'an 1367, représente un lion passant & lampassé ; le champ est semé de fleur de lis sans nombre, & l'inscription est : † *Sigillum : Dei : gratia : magni : ducis : in : Brunswich*. Ce grand *sceau* de forme ronde a un contre-scel rond & médiocre : on y voit deux lions semblables, & au bas un écusson parti en pal avec cette inscription : † *SECRETUM MAGNI DUCIS. IN. BRUNSWICH*. On voit ici que l'usage de substituer les armes des princes à leurs images, avoit déjà fait de grands progrès.

La description que nous venons de faire des *sceaux* d'un nombre d'anciens ducs & comtes, suffit pour donner une juste idée de ceux des autres dont nous n'avons point parlé. Tous ces *sceaux*, excepté ceux des princes de Capoue & de Bénévent, & les plus anciens des comtes de Flandres, des ducs de Normandie & de Bourgogne, sont équestres, & désignent toujours des personnes laïques du premier rang. On n'y voit des armoiries qu'après le milieu du onzième siècle, encore y sont-elles assez rares. Les chevaux bardés n'y paroissent qu'au treizième. On en voit encore au quinzième siècle, dont le harnois est des plus simples. Le *sceau* de Hugues-le-Brun, comte de la Marche & d'Angoulême de l'an 1301, en est la preuve.

Les plus anciens *sceaux* sont les moins grands, & les moins chargés d'ornemens. Tous sont ordinairement de figure ronde, & marquent le nom & la qualité des princes qui y sont très-rarement figurés debout. Tous ne portent pas des tuniques sur leurs cotte-d'armes ; plusieurs paroissent nus. Tel est Alain, vicomte de Rohan, représenté à cheval, le casque en tête, l'épée à la main & le bouclier sur l'épaule. Tel est Manassès comte de Guignes, représenté avec une espèce de tiare sur la tête, un bâton en forme de sceptre & un bouclier. Dès le onzième siècle, les ducs & les comtes sont souvent revêtus tantôt de mailles de fer plates, comme des écailles, ce qui s'appelloit anciennement *squamata vestis*, tantôt d'autres cotte-d'armes, composées de crochets de fer entrelassés, & qu'on nommoit *hamata vestis*. Ils portèrent des boucliers en écus long-temps avant que le blason fût en usage ; mais ces boucliers ou n'étoient chargés d'aucune figure, ou c'étoient des figures arbitraires.

Au treizième siècle, les jeunes princes eurent des *sceaux* équestres propres à marquer leurs divertissemens & leur jeunesse. Au lieu de les figurer armés, on les représenta allant à la chasse ; tantôt portants un faucon, tantôt suivis d'un chien, & précédés d'un oiseau voltigeant. Tel étoit le *sceau* de Robert de Bethune encore enfant, l'an 1265. *Adæque etiam tum sigillum habuit*, dit Olivier de

Vrée, *figura equestri tanquam ad venationem procedente : cujusmodi esse plerumque solent juvenum innuptorum sigilla.*

Au sixième siècle les dames avoient des anneaux à sceller. La dame Ermentrude laissa par son testament à la basilique de S. Gervais, un anneau d'or sur lequel son nom étoit gravé. Mais les duchesses, comtesses, & autres grandes dames n'ont eu de grands *sceaux* que vers les commencemens du douzième siècle. Les unes y sont représentées debout, & c'est le plus grand nombre. Alors leurs *sceaux* sont ovales ou en ogive. Les autres y sont à cheval, tantôt à la manière des femmes, tantôt à la manière des hommes ; & en ces cas, leurs *sceaux* prennent la forme ronde. La plupart portent à la main un oiseau, une fleur de lis, ou quelques autres symboles. Emme, comtesse de Guignes en 1120, est représentée debout tenant un caducée dans sa main droite & un livre dans sa main gauche. Blanche, comtesse palatine de Troyes ou de Champagne, est debout, tenant dans sa main droite un rameau fleuri, au premier côté de son *sceau*. Ses armes sont au revers & servent de contre-scel depuis l'an 1206.

Les veuves des rois mariées en secondes nocces à des comtes conservoient leurs qualités de reines sur leurs *sceaux*. On en a la preuve dans l'acte de partage que Hugues X, seigneur de Lusignan & comte de la Marche, fit de ses biens en 1242, du consentement d'Isabelle d'Angoulême sa femme, veuve de Jean-sans-Terre roi d'Angleterre. Cet acte est scellé de deux *sceaux* dont le premier est aux armes de Lusignan burellé d'argent & d'azur avec cette légende : † *SIGILL. H. DE LEZINIACO. COMITIS. MARCHIE*. Au revers est représentée sa femme tenant en la main droite une fleur, & un oiseau de la gauche, avec cette inscription : *YSABELLA. SACRA. REGINA. ANGLIE. DONA. HYBERNIE.*

Madox a publié les *sceaux* de deux dames angloises du treizième siècle. Sur l'écu on voit une femme debout, marchant sur un horrible serpent & tenant une longue croix au pied de laquelle s'éleve un laurier ; l'autre *sceau* représente une dame tenant de la main droite un bâton ou sceptre fleurdelisé, & un oiseau de la main gauche.

Les *sceaux* des impératrices & des reines sont fort rares : Human professeur d'Altorf en a fait graver quelques uns dans l'ouvrage intitulé : *Commentarii de re diplomatica imperatricum augustarum ac reginarum Germanie, &c. Norimberge, M. DCC. XXXIX*. Le plus singulier est en ogive, & représente une reine assise, portant sur sa tête une espèce de mitre à trois cornes, & tenant un sceptre terminé par une fleur de lis. On lit autour, † *COSA. DI. GRA. ROM. IMPATR. SEP. AUG. REG.*

SICIL. Hergott a publié les *seaux* de Gertrude & d'Anne, épousées de l'empereur Rodolphe I. L'un est rond & n'offre que le lion d'Hapsbourg dans un champ semé de fleurs de lis; l'autre est oblong, & représente une femme assise sur un trône. Le même auteur dans sa vingt-deuxième planche a donné les *seaux* de deux comtesses allemandes. Le premier de forme ronde, fait voir une dame à cheval, portant sur sa tête une couronne semblable à un mortier, & un oiseau sur la main gauche; le second, est terminé en ogive par le haut & par le bas. On y voit une comtesse debout, couronnée comme la précédente, portant des cheveux & un long manteau sur une robe ferrée avec une ceinture. En 1214, Alix femme de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, scelloit ses actes avec son *seau*, muni du contre-scel des armes de son mari.

Heineccius n'a point rencontré de *seaux* où les femmes soient à cheval. Tous ceux qu'il avoit vus, appartenant aux princesses allemandes, offrent leurs images debout ou assises sur des sièges plus ou moins ornés. Il n'est pas si ordinaire en France & en Angleterre, de rencontrer des *seaux* où les grandes dames soient représentées dans cette dernière posture. Parmi les *seaux* de Bretagne nous en trouvons un, où Yseult de Dol est assise sur un siège très-commun, la tête nue, & portant un oiseau dans la main droite. L'inscription est: † *SIGILL. ISELDIS. FILIE. JOHANNIS. DE. DOL.* Nous en avons un autre dans l'histoire de Lorraine par Calmet; c'est celui dont Agnès, comtesse de Chini, se servoit en 1172, 1173. Elle étend les mains, & porte une palme dans la gauche.

Les *seaux* des dames qui représentoient quelque château ou l'écu de leurs armes, étoient ordinairement de figure ronde, comme ceux des grands seigneurs. Toutes portèrent d'abord les armes de leurs maris, ensuite elles y ajoutèrent leurs armes dans des écus écartelés. Mabillon prouve ce dernier usage par deux exemples, l'un de l'an 1320, & l'autre de l'an 1324. André Duchesne a publié une charte de Gautier de Chatillon, comte de St. Pol, de l'an 1206; elle est scellée de son *seau*, & de celui de sa femme. On voit par le dernier que les dames prenoient alors le surnom de leurs maris, & scelloient même de leurs armes. Cet usage dura quelque tems, comme le montre encore le savant Généalogiste, par l'exemple de Jeanne de Boulogne, mariée à Gaucher de Châtillon, seigneur de St. Agnan, laquelle est appelée Jeanne de Chatillon, & par le *seau* de Marie d'Avèsmes, comtesse de Blois, où l'on voit les armes de Hugues de Châtillon son mari.

En fait de *seaux* des dames, on ne connoît rien de plus original que celui dont Agnès de Spata, &

son fils Boniface se servoient en 1230. Au premier côté Boniface paroît à cheval, portant un oiseau dans sa main gauche, avec cette inscription: *SIGILLUM AGNETIS DOMINÆ DE REGIO.* On voit au revers la même figure avec une épée, une ceinture, & la même légende. L'épée, *spata*, & la ceinture étoient le symbole ou les armes d'Agnès, fille du seigneur de Spata. Gudenus observe qu'en Allemagne, les princesses sont ordinairement représentées assises; au lieu que les comtesses paroissent presque toujours debout, & sans écussons jusqu'à la fin du treizième siècle.

Sans parler des reines, des duchesses & des comtesses, il n'est pas rare de voir sur les *seaux* les autres dames porter un couronne.

C'est ainsi que Gervais de Dinan, vicomtesse de Rohan en 1233, est représentée sur son *seau*.

On voit Gervais debout, entre une rosette & une étoile, couronnée & portant une fleur de lis dans la main droite, avec l'inscription: † *S. GERVASIE. VICE-COMITISSE DE ROHA. DOMINE DINANNI.* Son contre-scel chargé de macles, qui étoient les armes du vicomte de Rohan, son mari, porte pour légende: † *CONTRAS. GERVASIE. DNE. DINANNI.* Quelques savants ont prétendu que les femmes les plus nobles ne prenoient le titre de dames, que quand leurs maris avoient été faits chevaliers. Le *seau* de Garburge de Menillon, non mariée, prouve du moins que cette règle n'est pas sans exception.

Il est rare de voir au onzième siècle les seigneurs se donner eux-mêmes la qualité de *miles*. Elle ne paroît au plutôt dans leurs *seaux* que vers le milieu du douzième, & les commencemens du suivant. Les *seaux* des chevaliers de la haute noblesse les représentoient sur des chevaux de batailles, tenant de la main droite une épée nue, & de la gauche un bouclier, d'abord sans figures ou avec des figures arbitraires, & dans la suite chargés de l'écu de leurs armes. Cet écu fut empreint au contre-scel appelé *secretum*, lorsque l'usage de contre-sceller fut introduit. Ces chevaliers ne tenoient pas toujours l'épée nue. Il y a dans les archives de St. Etienne de Bourges un *seau* de l'an 1158, qui représente Étienne, comte de Sancerre, à cheval, ayant un bonnet semblable à une tiare, un bouclier qui le couvre entièrement, & tenant de la main droite un drapeau attaché au haut d'une pique.

Le luxe fit composer les cottes d'armes de drap d'or & d'argent, & de fourures teintes en rouge, en bleu & en vert. Il y avoit d'autres fourures composées de pièces de diverses couleurs & disposées en compartimens. La cotte d'armes se portoit par-dessus la cotte de mailles. La magnificence s'étendoit jusqu'aux chevaux que l'on para de caparaçons pareils pour le drap ou la fourure à la cotte

d'armes du chevalier. Enfin l'on appliqua sur les caparaçons les figures peintes sur les écus. Tout cet attirail paroît souvent dans les *sceaux* équestres des princes & des grands seigneurs chevaliers. Amauri VI, comte de Montfort, connétable de France sous le roi St. Louis en 1231, montre trois fois dans son *sceau* ses armes qui sont de gueules au lion d'argent. On les voit sur son écu, sur le cou & la croupe du cheval qu'il monte. Son contre-scel représente l'oriflamme ou la bannière de France, avec l'inscription *VERITAS*. Cette bannière rouge étoit attachée au haut d'une pique. Elle étoit divisée au milieu en plusieurs pointes qui flottoient en l'air. Henri, seigneur de Metz, maréchal de France du tems de St. Louis, est représenté dans son *sceau* à cheval, l'épée à la main, avec cette inscription : *HENRICI MARESCALLI FRANCIE*. Son contre-scel ne porte que ses armes.

Les *sceaux* équestres n'étant pas commodes pour l'usage ordinaire, on en inventa de plus petits, consistant dans un écu chargé de quelques pièces, surmonté d'un casque, orné de lambrequins & sommé d'un cimier, &c. Plusieurs se contentèrent de faire graver sur leurs écus les armes de leurs maisons avec leurs noms & leurs dignités. En 1164, Berenger de Puisferguier marquoit au bas d'une lettre qu'il écrivoit au roi Louis le jeune, que n'ayant pas son *sceau*, il l'avoit scellée de son anneau ou cachet.

Il y eut donc dès le douzième siècle des *sceaux* de seigneurs & de chevaliers qui ne représentèrent que l'écu de leurs armes sans figures équestres. Mais le volume de ces *sceaux* nous persuada que la plupart de leurs empreintes n'ont point été faites avec l'anneau ou petit cachet qui servoit à sceller les lettres missives, ou les billets. On en jugera par le *sceau* avec le contre-scel dont Juhel de Mayenne, seigneur de Dinan, scelloit en 1197.

Les *sceaux* de cette espèce, où les seigneurs & les chevaliers ne sont plus représentés à cheval, se multiplièrent au treizième siècle. Ils furent presque les seuls dont se servirent les chevaliers après la prise de Jean, roi de France, par les anglais en 1356. Mais quoique la mode de ne mettre que des armoiries dans les *sceaux* eût prévalu, plusieurs chevaliers & seigneurs illustres retinrent les figures équestres jusqu'à la fin du quinzième siècle. Tel est le *sceau* de Pierre de Rostenein, chevalier en 1325, & celui de Charles de Rohan, seigneur de Guéméné en 1412, &c.

Après tout ce n'étoit rien moins qu'un droit propre des chevaliers de faire graver leurs figures sur leurs *sceaux*. Ceux des évêques & des abbés représentoient également leurs images. Les auteurs qui ont accordé gratuitement aux chevaliers le privilège exclusif de se faire représenter à cheval

sur leurs *sceaux*, n'ont pas fait attention que les dames ont été figurées de cette manière sur les leurs. André Duchesne avance comme un fait certain qu'anciennement personne ne pouvoit user de *sceau* pendant ou authentique, si l'ordre de chevalerie ne lui avoit été conféré. Ducange & Mabilion conviennent que cela peut être vrai pour les siècles reculés; mais qu'on en peut douter pour les tems postérieurs.

En général, le fait n'est pas soutenable; 1°. Duchesne & ceux qui ont embrassé son sentiment n'ont pas assez observé la différence des *sceaux*. Si les équestres qui ont toujours appartenu plus particulièrement à la haute noblesse, étoient authentiques; les petits *sceaux* qui ne portèrent que des armoiries, le furent aussi. Or les nobles non chevaliers s'en servoient souvent. Les seigneurs à l'imitation des princes établirent des *sceaux* dans leurs juridictions, lesquels représentèrent leurs armoiries avec quelques ornemens particuliers. Ces seigneurs n'étoient pas tous chevaliers; cependant leurs *sceaux* étoient authentiques; 2°. les ecclésiastiques, les grandes dames, les magistrats ont eu des *sceaux authentiques* aussi bien que les chevaliers; 3°. en 1272, Guillaume, marquis de Montferrat, en avoit un sur lequel il étoit représenté à cheval, armé de toutes pièces, avant qu'il eût l'ordre de chevalerie. Valbonais en juge ainsi sur ce, « qu'au lieu de l'épée le marquis tient un pennon à la main droite, distingué de la bannière qui étoit carrée, » par sa queue longue & étroite. On fait, ajoute le savant historien, que celui qui aspirait à être chevalier, présentoit, un jour de bataille, son pennon roulé au roi, ou au général qui en faisoit une bannière en coupant la queue du pennon. 4°. On a vu plus haut que les jeunes seigneurs du treizième siècle, au lieu d'être représentés sur leurs *sceaux* armés de toutes pièces, comme les chevaliers, y paroissoient à cheval comme des chasseurs. Ils avoient donc des *sceaux* équestres avant leur promotion à l'ordre de chevalerie; 5°. aux quatorzième & quinzième siècles, les écuyers changeoient de *sceaux* en Bourgogne, lorsqu'ils étoient faits chevaliers. C'est ce qui résulte d'un arrêt de l'an 1376, rapporté par Dutillet. Les écuyers qu'on y nommoit *scutiferi* avoient donc droit d'user de *sceaux* avant que d'avoir obtenu le grade de chevalier. On ne peut donc pas dire avec Laroque que les seuls chevaliers eussent droit de *sceau* & non les écuyers. Si l'on veut soutenir en général que la chevalerie seule donnoit aux gentils-hommes le droit d'avoir un *sceau*, il faut nécessairement comprendre sous le nom *milités* tous les nobles & tous ceux qui suivoient anciennement la profession des armes.

» Mais les écuyers dit-on n'osant arborer les armoiries de leurs pères n'avoient point de *sceau*, & s'ils intervenoient dans quelque acte, comme

» parties contractantes, ils étoient obligés pour
 » le sceller d'emprunter le sceau de leurs mères,
 » de leurs tuteurs, d'un ami, d'un parent, ou de
 » la cour de justice dans laquelle l'acte étoit passé.
 » Les monumens historiques nous en fournissent
 » des preuves. même à l'égard des seigneurs du
 » plus haut rang; & c'est sur ce principe que les
 » régens du royaume ont scellé autrefois de leur
 » propre sceau, & non de celui du roi mineur ».

L'auteur dont nous venons de rapporter les paroles, a traité en grand le sujet qui nous occupe. Il est donc surprenant qu'il n'ait pas observé aussi que les chevaliers eux-mêmes se sont servis de sceaux empruntés. Polycarpe Leyser, docteur allemand, a publié un contrat de vente de l'an 1235, où le vendeur prend la qualité de chevalier; *notum sit universis christi fidelibus tam presentis temporis, quam futuri, quod ego Johannes miles dictus de Levensfede &c.* A la fin de l'acte, le chevalier déclare que n'ayant point l'usage du sceau, deux seigneurs y ont suspendu le leur: *ut autem hujus facti memoria vigeat & perpetua perseveret, me usum sigilli non habente, supradictus dominus meus. L. & frater ejus Bernardus sigillum suum presenti littere appenderunt.* Ce n'étoit point la chevalerie prise en elle-même qui donnoit ordinairement le droit d'avoir un sceau, c'étoit le rang, l'âge, la naissance, du moins jusqu'au quatorzième siècle.

De plusieurs monumens tous du treizième siècle, où l'on promet de sceller des actes de son propre sceau quand on aura été élevé au grade de chevalier, on peut très-bien conclure, 1°. que l'âge pour recevoir la ceinture militaire, étoit ordinairement celui de la majorité; 2°. qu'avant que les nobles fussent majeurs, ils n'avoient point droit en certain tems & dans certaines provinces d'user de sceau; 3°. qu'ils ne s'en servoient au treizième siècle qu'après avoir été faits chevaliers ou après avoir atteint l'âge compétent, pour transiger & disposer de leur bien. Mais de ces faits appartenant au 13°. siècle, il ne s'ensuit nullement que la chevalerie seule, donnât le droit d'avoir un sceau, & encore moins que les seuls chevaliers eussent droit d'user d'un sceau pendant, *solus milites jus habuisse sigilli pensilis.* C'est pourtant la conclusion que Duchesne & ceux qui l'ont suivi ont tiré des textes qui parlent de sceaux empruntés par plusieurs jeunes seigneurs qui n'étoient pas encore chevaliers.

En général ceux des seigneurs étoient encore rares après les commencemens du douzième siècle. Simon, seigneur de Broies, déclare dans un acte l'an 1155, qu'il autorise par l'apposition de son sceau une donation faite quarante ans auparavant, tems auquel, dit-il, on n'avoit pas coutume de sceller les donations.

Quia scilicet in tempore illo, quo donum factum est, minime consuetudo esset de donationibus cartis sigillare,

quas MALITIA DIERUM ISTORUM NON RECIPIT, autoritate evacuans quas non sigillatas coisi, exit. On voit par ce texte que vers le milieu du douzième siècle, les sceaux devinrent nécessaires, parce que les laïques s'emparoiérent des biens aumônés aux églises, sous prétexte que les chartes de donations n'avoient pas été munies de sceaux; c'est depuis ce tems-là que ceux de la noblesse se multiplièrent.

Les sceaux des plus anciens seigneurs titrés ne diffèrent pas de ceux des chevaliers. Dès l'an 1190, on mettoit une barre ou brisure dans l'écu des gentilhommes cadets, comme le prouve le sceau de Siger Chatelain de Gand, publié par Duchesne. Jamais la figure équestre, ne se montra sur les sceaux de la noblesse allemande du second rang. Elle ne commença même à se servir de sceau qu'au treizième siècle. Ce fut alors que l'usage en devint commun dans toute l'Europe. Dès que les seigneurs particuliers eurent des sceaux, ils y mirent ordinairement l'écu de leurs armoiries. Si les écuyers en ont eu d'une autre forme, ils ne nous sont pas connus. Il est assez rare de voir les seigneurs représentés debout. Les historiens de Bretagne nous offrent deux sceaux de cette dernière espèce. L'un est en ovale pointu en haut, en bas est représenté Adam d'Hereford debout, la tête couverte d'un bonnet allongé, tenant une hache levée dans la main droite, un bouclier fort long & terminé en pointe dans sa gauche. Ce sceau est postérieur à la moitié du douzième siècle. L'autre un peu plus ancien est d'Adam de Soligné.

Les ducs, comtes & autres grands vassaux de la couronne, avoient érigé en titre d'office le droit de dresser & de sceller les actes de leurs cours, & ceux des particuliers dès le treizième siècle. Ils avoient donné à ferme ou vendu à vie l'exercice de cet office. Les seigneurs particuliers s'arrogèrent le même droit, dont ils tirèrent des revenus considérables. En 1270, Charles, comte d'Anjou, fit défense à tous les barons de la province d'user de sceaux propres dans leurs juridictions, à moins qu'ils ne fussent en possession d'en avoir auparavant. L'ordonnance de ce prince fit voir combien les sceaux de la noblesse s'étoient multipliés. » C'étoit une prérogative des gentilhommes d'avoir leurs sceaux pour sceller leurs actes. » Les sceaux des écuyers étoient différens de ceux des chevaliers; & quand un écuyer étoit fait chevalier, il changeoit de sceaux, & le sceau dont il s'étoit servi étant écuyer, ne faisoit plus de foi, après qu'il avoit été fait chevalier ».

On nous a communiqué les étypes ou plâtres des sceaux de Bertrand & de Henri de Chavagnac, Damoiseaux du quatorzième & quinzième siècles. Le premier est un grand sceau rond, chargé d'un écu à deux bandes & trois rosettes, surmonté d'une palme, & supporté par deux dra-

cons. L'inscription en lettres capitales gothiques porte : † SIGILLUM BERTRANDI DE CHAVACHAC DOMINICELLI ; un rinceau termine cette légende. Le second sceau offre la même figure & les mêmes armoiries , excepté qu'il est un peu plus petit , & que les deux supports sont des palmes au lieu de dragons. On lit autour en mêmes caractères † S. H. DE CHAVARNAT DONZEL. La différence du nom n'est que dans l'écriture.

Après que l'introduction des lettres d'annoblissement eut incorporé dans les bas siècles , un grand nombre de roturiers dans l'ancienne noblesse , toute militaire , les nobles anciens & nouveaux n'eurent presque plus d'autres sceaux que les cachets de leurs armes. On appella *seel autentique* celui des seigneurs pour les actes de leurs seigneuries , & leurs tabellions en eurent la garde.

Au commencement du cinquième siècle , il y avoit dans les villes de l'Empire un sceau public. Malgré l'inondation des peuples barbares , qui causa la ruine des loix & de la police des Romains , les villes avoient conservé l'usage de leurs sceaux jusqu'au huitième siècle ; si l'on s'en rapporte à Baronius. Ce savant annaliste , dit d'après Molanus , que S. Hubert , évêque de Tongres , donna à la ville de Liège un sceau public , sur lequel étoit gravé l'image de S. Lambert , martyr , avec cette inscription SANCTA LEGIA ROMANÆ ECCLESIAE FILIA. Mais on est porté à croire que ce sceau est supposé , 1°. parce qu'au huitième siècle , il n'y avoit dans les villes , ni sénat , ni consuls , ni officiers municipaux ; mais des ducs , des comtes , & des envoyés , sous le gouvernement desquels les villes ne pouvoient plus expédier en leur nom des actes publics : 2°. Heineccius , qui rejette ce sceau , soutient que du temps de S. Hubert , la ville de Liège fut toujours appelée *Leodium* , & non pas *Legia* ; 3°. L'extrême rareté des sceaux au huitième siècle , ne permet pas de croire que les villes en aient eu alors de publics.

Les plus anciens ne sont que du douzième siècle. L'établissement des communes à la fin du onzième , & sous le règne de Louis le Gros , est la véritable époque des sceaux publics des villes. On appelloit Communes les sociétés que formèrent entr'eux les habitans des villes , pour se défendre contre les violences des seigneurs , & se rendre justice entr'eux. Louis le Gros voyant que l'autorité royale avoit été avilie sous le règne de Philippe son père voulut mettre un frein aux violences des seigneurs , en permettant à plusieurs villes d'établir ces communes , qui eurent une juridiction , un tribunal , des échevins , un maire , une cloche , un beffroi & un sceau. Celui que le roi Philippe-Auguste en créant les échevins de Paris en 1190 , donna à cette ville , étoit

semé de fleurs de lis d'or ; ainsi qu'étoit pour lors l'écu de France.

Le conseil de nos rois qualifié *præcellens & suprema regalis curia* dans un des plus authentiques monuments du roi Louis le Gros , n'est appelé *parlement* , que depuis le milieu du treizième siècle. Ses arrêts furent anciennement scellés du grand sceau , portant l'image du roi , revêtu de ses habits royaux : en voici les preuves.

On conserve dans les archives de S. Pierre de Melun , un arrêt rendu à Paris au parlement de l'assomption de l'an 1299 , & scellé du grand sceau pendant à des fils de soie rouge & verte. Il représente au premier côté Philippe-le-Bel assis sur son trône , tenant une fleur de lis de la main droite. Le revers ou contre-seel est parsemé de fleurs de lis sans nombre. On lit à la fin d'une ordonnance : » donné à Paris en la chambre de » parlement le dix-neuf de novembre , l'an de » grace mil trois cents soixante-trois : ainsi signée : » par le conseil étant , à Paris , auquel étoient » Messieurs les archevêques de Sens , l'évêque de » Chartres , l'abbé du Jars ; Messieurs du parlement , des requêtes de l'hôtel , des comptes , » les trésoriers & plusieurs autres. » Lorsque de semblables ordonnances ou lettres royaux avoient passé au conseil tenu au parlement , elles étoient portées à la chancellerie pour être scellées. Cette cour n'avoit donc point d'autre sceau authentique que celui du roi.

Cela est si vrai , que dans l'absence du chancelier , on se servoit du sceau du châtelet de Paris pour sceller les ordonnances. En concluroit-on qu'elles étoient l'ouvrage du conseil plutôt que du parlement. Personne n'ignore que les accords entre les parties , se faisoient anciennement du consentement du parlement , qui les confirmoit par des arrêts ; nous en avons un actuellement sous les yeux qui porte cette date. *Datum Parisiis in parlamento nostro xviii die martii anno domini millesimo quadringentesimo tertio & regni nostri xxiiii*°. Or cet arrêt est muni d'un sceau de cire blanche pendant à une double queue de parchemin large d'environ un pouce & demi. Au premier côté paroît l'image de Charles VI , assis sur son trône , & au revers l'écu de France , réduit à trois fleurs de lis. On voit ce prince ordonner dès l'an 1400 , que « conformément aux anciennes ordonnances & L'ANCIEN STYLE DU PARLEMENT , » on ne pourra se servir des arrêts qui y seront rendus , quoique signés par des greffiers ou notaires , qu'ils n'aient été scellés du grand sceau. » Delà on pourroit conclure que la petite chancellerie du palais , où l'on scelloit avec le petit sceau , à la différence de la grande chancellerie de France , dont les lettres étoient scellées avec le grand sceau , n'étoit pas encor formée.

Cependant le parlement avoit un *signet*, c'est-à-dire, un cachet particulier sous le règne de Philippe de Valois. Cette cour écrivant au roi, terminoit ainsi sa lettre : « Écrit à Paris sous le » *signet* de votre parlement le vingt-six jour d'août, » auquel jour votre parlement prit fin pour cette » année 1342 ; ainsi signé VOS GENS DE PARLEMENT ». Ce *signet* n'avoit pas la même authenticité que le *seal* du châtelet, auquel il seroit quelquefois de contre-seal. C'est ce qu'on peut justifier par une pièce, tirée du second volume de la copie des registres du parlement de M. Ogier, président aux requêtes du palais, & ambassadeur en Suède. C'est une commission de Philippe de Valois, adressée à Pierre Haugest, & à Foulques Bardouil, pour sceller en l'absence du chancelier, du *seal* du châtelet, & contre-sceller du *signet* du parlement les lettres, qui leur furent envoyées. Cette commission est du 4 janvier 1348. Guillaume Marpand, dépositaire du cachet du parlement, le remit à Pierre Haugest & à Foulques Bardouil, par ordre de MM. du parlement, le vendredi d'après l'Épiphanie, en 1348.

On commença à établir des chancelleries particulières près les parlemens à la fin du quinzième siècle ; celui de Paris comme les autres, n'en plus que le petit *seal*, qui portoit, non l'image du roi, mais seulement les armes de France. Les affaires s'étant multipliées dans les derniers siècles ; ce petit *seal* parut plus commode pour accélérer les expéditions. Le grand *seal* royal, qui étoit entre les mains du roi, ou du chancelier, ou du garde des *seals*, étoit réservé pour sceller les édits, les provisions des offices, les privilèges, les grâces, les lettres patentes, & tout ce qui passoit au conseil d'état, ou au grand conseil, originairement composé de commissaires suivant la personne du roi.

Le nouveau recueil des ordonnances de nos rois de la troisième race fournit des preuves sans nombre de l'usage qu'on fit au quatorzième siècle du *seal* du châtelet en l'absence du grand. Or celui-ci fut absent pendant un voyage de Coquerel, chancelier sous le règne de Philippe de Valois, & pendant que le roi Jean fut prisonnier en Angleterre. Ainsi depuis la captivité de ce prince, jusqu'au commencement de la régence de son fils Charles, duc de Normandie, les lettres royaux furent scellées du *seal* du châtelet, dont la garde étoit commise à Foulques de Bardouil, qui avoit déjà eu cette commission sous Philippe de Valois. Miraumont cite des lettres de Henri usurpateur du royaume qui portent en tête : *Henri par la grace de Dieu roi de France & de l'Angleterre, & qui finissent ainsi : Donné sous le seal de notre châtelet de Paris en l'absence du nôtre.*

Le *seal* & les sentences du châtelet de Paris étoient exécutoires dans toute la France. Excepté ce tribunal célèbre, nous ne connoissons aucune justice royale dont le *seal* portât une seule fleur de lis.

Les bailliages & les sénéchaussées eurent des *seals* dès leur établissement vers la fin du douzième siècle & au suivant. En Bretagne depuis le règne du duc Jean-le-Roux, tous les *seals* des juridictions duciales sont semés d'hermines. Nous avons vu dans les archives de Molène un acte de l'an 1283, écrit en langue vulgaire, & scellé du *seal* de la baillie de Troyes.

A Romans & en d'autres lieux les *seals* de la justice étoient marqués aux armes des seigneurs. Les *seals* des évêques, des abbés, des chapitres, des monastères & des gentilhommes titrés, ont autrefois servi aux juridictions qui n'en avoient point. Les justices des prélats, autant que seigneurs temporels, avoient des *seals* particuliers.

Les vidames qui représentoient les comtes & certains évêques, en tant que seigneurs, & exercoient la justice pour eux, eurent des *seals* publics, quand l'usage en fut devenu commun. Les cours d'officialités en avoient au treizième siècle, & ne manquèrent pas d'en étendre l'usage jusqu'à expédier toutes sortes d'actes. Ces tribunaux ecclésiastiques créés vers la fin du douzième siècle, eurent de grands & de petits *seals* comme les princes. Nous avons lu un acte de l'an 1399, qui finit ainsi : *Datum sub sigillo magno Curia nostra Rotomagensis, una cum signato nostri officialitatis.*

Il y avoit de petits *seals* dans les présidiaux pour sceller les sentences présidiales. Ils portoit les armes du roi, mais en moindre forme que ceux des petites chancelleries des parlemens. Il y avoit encore les petits *seals* de justices, qui seroient à sceller les sentences des juges non-présidiaux. Ces *seals* portoit aussi les armes de France, mais en plus petite forme que ceux des chancelleries présidiales. Ils n'avoient anciennement, dit-on, qu'une fleur de lis, comme celui du châtelet.

Les *seals* des magistrats sont plus anciens qu'on ne le croit communément. Jacques Tollius parlant du cabinet des Médailles de l'électeur de Brandebourg, dit, qu'il y a vu trois *seals*, dont l'un étoit inscrit : *P. Nonius primus*, & les autres fort élégans étoient de deux consuls romains. Il est difficile de croire que les défenseurs qui étoient sous l'empire romain ce que sont nos maires de villes, n'eussent point de *seals*. Les juges

Juges établis dans les justices royales & seigneuriales en eurent dès le douzième siècle; mais ils ne devinrent communs qu'au treizième. On les vit alors employer leurs *sceaux* au lieu de signatures pour autoriser les actes. Au synode de Poitiers tenu en 1280, on fit défense à ceux qui avoient juridiction de sceller des cédules en blanc, & les contrats usuraux des juifs. On a des sentences antérieures à la moitié du siècle, & même du précédent, qui sont munies des *sceaux* des juges ecclésiastiques qui les ont rendus. En Italie & dans les pays voisins, les magistrats étoient en même-temps notaires, ou plutôt les notaires sont appelés juges. En France chaque juge avoit son *sceau* particulier; mais depuis que Philippe-le-Long eut réuni à son domaine les *sceaux* des justices royales, leurs *sceaux* devinrent publics. Nous voyons les baillis & les vicomtes expédier & sceller les actes en Normandie au quinzième siècle. Suivant l'ordonnance de Louis Hutin donnée à Vincennes le 17 mai 1315, les baillis & les sénéchaux ne pouvoient se servir de leurs *sceaux* particuliers dans les fonctions de leurs offices; mais ils devoient avoir de petits *sceaux* aux armes du roi. Les magistrats scelloient quelquefois un seul & même acte avec des *sceaux* de différentes juridictions. En 1369, un lieutenant du bailli du Cotentin scella des lettres du *sceau*, dont il usoit à cause de cette baillie, & pour plus grande confirmation, il y fit mettre le *sceau* des vicomtes de Coutances.

Les notaires ou tabellions, qui ont toujours subsisté en Italie, n'ont guères paru en France qu'au douzième siècle. Comme la plupart étoient peu instruits de leurs fonctions, on ne laissa pas dans ce siècle & au suivant de passer comme auparavant beaucoup d'actes en la présence des seigneurs, des prélats & des officiaux, qui nommèrent quelquefois des clercs pour exercer cet emploi. « Les notaires publics, que quelques princes » & seigneurs avoient commencé d'établir dans » leurs domaines au douzième siècle, devinrent » communs dans le suivant, & presque tous les » haut-justiciers, soit ecclésiastiques, soit laïcs, » se crurent en droit d'en instituer. Ainsi la plu- » part des actes du treizième siècle furent passés » par le ministère de ces notaires, qui ne les si- » gnoient pas ordinairement. Les parties se con- » tentoient pour l'authenticité d'y apposer leurs » *sceaux*, & d'en faire mention à la fin de l'acte, » après avoir nommé les témoins qui y étoient » présens ». En Dauphiné, les notaires achetoient eux-mêmes les *sceaux* des seigneurs dont ils étoient notaires, & ajoutoient au-bas des actes diverses marques ou seings, qui leur étoient propres. Nous en trouvons des preuves dans plusieurs contrats des années 1272, 1285 & 1290, scellés en plomb. En Bretagne, le notaire ou le *passé*, après avoir rapporté les noms des témoins, scel-

loit l'acte du *sceau* de celui ou de ceux qui l'avoient mis en œuvre. Quand le principal acteur n'avoit point de *sceau*, il prioit un des assistans d'y mettre le sien. On y ajoutoit quelquefois les *sceaux* des principaux témoins. Les traités d'alliance & d'association étoient scellés des *sceaux* de tous les intéressés.

Dès les commencemens du quatorzième siècle, les notaires avoient des *sceaux* propres. Par un statut du concile de Cologne, tenu en 1310, il leur est ordonné de délivrer sous leur propre *sceau* des expéditions des actes qu'ils auront dressés, & cela dans six jours après qu'ils en auront été requis. Les notaires n'eurent d'abord pour la plupart que des signets ou estampilles, qu'ils trempoient dans l'encre pour marquer leurs seings.

Les notaires royaux scellèrent avec des *sceaux* proprement dits, sur-tout depuis que Philippe-le-Long eut déclaré par son ordonnance de l'an 1319, que les *sceaux* & les écritures, c'est-à-dire, les gresses & les tabellionages étoient de son domaine.

Les digestes ou institutes font souvent mention de *sceaux* du testateur & des témoins. Mais l'usage du *sceau* a été long-temps inconnu aux particuliers parmi nous. Mabillon estime qu'il n'étoit pas encore établi l'an 1122. Guillaume Nicolson, dans sa Bibliothèque historique d'Angleterre, soutient au contraire que les *sceaux* furent communs à tout le monde, aussi-tôt après la conquête des normands en 1066; mais à peine les seigneurs normands ou anglois en avoient-ils alors. Les chartes-parties, endentées, & les chirographes y suppléèrent souvent dans les onzième, douzième & treizième siècles.

En Angleterre quelqu'un avoit-il reconnu son *sceau* en justice, il étoit obligé de tenir les conventions portées dans l'acte qui en étoit scellé, & il ne pouvoit alléguer la perte de ce *sceau*, ni l'interception qu'on aurait pu en faire pour sceller frauduleusement l'acte produit en jugement. L'usage des *sceaux* devint plus général en Angleterre, parce qu'il n'y avoit ni notaires publics ni tabellions. *Tabellionum usus in eo regno non habebatur*, dit l'historien Mathieu Paris. Sur le déclin du treizième siècle on voit des personnes de la plus vile condition avoir des *sceaux* en Normandie. Dans les pays voisins, ces *sceaux* particuliers n'auroient pas fait foi, puisque Philippe de Beaumanoir exige pour la validité d'un testament qu'il soit scellé du *scel authentique*, ou de plusieurs *sceaux* de nobles personnes ou de religion, qui portent *sceaux*.

Aux quatorzième & quinzième siècles, le droit d'avoir des *sceaux* étoit si peu attaché à la noblesse, que les simples bourgeois jouissoient du même pri-

vilège, parce que peu de personnes sçavent écrire, l'authenticité des actes dépendoit proprement de l'apposition du *sceau*. « De-là vient que les simples » trompettes de la garnison de la cité de Carcaffon » ne donnoient des quittances de leurs gages *sous* » leurs *sceaux*, comme on voit par les originaux de » l'an 1344, qui nous restent encore ». La propriété des *sceaux* n'étoit plus dès-lors une marque de noblesse. De-là vient qu'en Bretagne on trouve plusieurs bourgeois, sur la fin du quinzième siècle, qui avoient des *sceaux* & des armes. En Allemagne, les particuliers commencèrent à se servir de *sceaux* dès le siècle précédent. En Angleterre, on ajoutoit le *sceau* public, quand le privé n'étoit pas assez connu.

Les anciennes loix civiles & canoniques autorisent les témoins & tous les autres particuliers à se servir des *sceaux* étrangers dans le besoin. Nos rois même n'ont pas refusé de faire apposer les leurs à des chartes privées. Mabillon en a publié une de Raoul, évêque Laon, que Louis d'Outremer fit sceller de son anneau, l'an 945. L'acte par lequel Geoffroi, comte d'Anjou, restitua à l'abbaye de Marmoutier la terre du *Sentier*, dont il s'étoit emparé, ne fut pas scellé du *sceau* du comte, mais de celui du roi Henri I, qui faisoit alors (en 1059) le siège du château de Thimer, nouvellement construit dans le pays Chartrain. La permission de bâtir une église en l'honneur de S. Barthélemi, dans le Blésois, ayant été accordée à l'abbaye de Marmoutier, l'an 1060, par Agobert, évêque de Chartres, on en dressa une chartre, qui fut munie du monogramme & du *sceau* du roi Philippe I. Ces faits & plusieurs autres semblables prouvent que nos rois n'ont pas fait difficulté de faire apposer leurs propres *sceaux* aux chartes de leurs sujets. Nous voyons même de simples obligations faites en 1347 & en 1350 par un François à un lombard, scellées des *sceaux* du pape, du roi de France, du duc de Bourgogne & de l'official de Châlons.

Dans les siècles où les *sceaux* étoient essentiels à la validité des actes, lorsqu'on n'avoit point de *sceaux*, on se servoit ordinairement de celui d'une personne constituée en dignité ou de ceux des témoins. Les pupilles ufoient des *sceaux* de leurs tuteurs, & les jeunes seigneurs de ceux de leurs mères ou de leurs pères. En Angleterre, si quelqu'un n'avoit pas son *sceau* sous la main, il empruntait celui d'un autre; ou si son propre *sceau* n'étoit pas bien connu, pour plus grande sûreté, il ufoit de son *sceau* & de celui d'un autre plus connu. Un comte de Chester avertit qu'il a scellé des lettres du *sceau* de sa mère, parce qu'il n'a pas le sien.

Dans les premiers siècles, les évêques ne scelloient qu'avec des anneaux, dont les représenta-

tions étoient arbitraires. « J'ai envoyé, dit S. Augustin, écrivant à Victorin, cette lettre cachetée d'un anneau, où est gravée la tête d'un » homme qui regarde à côté de lui ». La lettre que Clovis écrivit aux évêques des Gaules, après son expédition contre les goths, fait mention de leurs anneaux. « Nous promettons, dit-il, de dé » férer aux lettres que vous nous écrivez, pour » nous demander la liberté des esclaves tant clercs » que laïcs, dès que ces lettres nous seront remises, » & que nous y aurons reconnu l'impression du ca » chet de votre anneau ». Les évêques y faisoient quelquefois graver leurs noms ou leurs monogrammes. S. Avit, évêque de Vienne, dans sa lettre 78 à Apollinaire, évêque de Valence, qui lui faisoit faire un cachet en forme d'anneau, demande qu'on grave au milieu son monogramme, & son nom à l'entour. *Si quaras, dit-il, quid insculpendum sigillo; signum monogrammatici mei per gyrum scripti nominis legatur indicio.* Mabillon ayant pris pour un *sceau* le fer à marquer des bêtes, *caracterium*, dont il est parlé dans le célèbre testament que fit Bertrand, évêque du Mans, l'an 615, conjecturoit que le nom de ce saint prélat & celui de son église étoient gravés sur cet instrument.

Nous voyons Chrodobert & Turnouald, tous deux évêques de Paris, faire usage de leurs *sceaux*, l'un en 658, & l'autre en 697; mais on ignore ce qu'ils avoient fait représenter. Le chatton de l'anneau d'Ebreghisile, évêque de Meaux, au même siècle, étoit une pierre précieuse sur laquelle étoit gravée l'image de S. Paul, premier hermite, à genoux devant un crucifix, avec un corbeau au-dessus de sa tête. Nous dirions que Vulfran, évêque de Meaux, auroit apposé son *sceau*, l'an 763, au diplôme du roi Pepin, pour la fondation de l'abbaye de Prom, si le mot *sigillum* ne se prenoit pour un feing dans le nouveau *Gallia christiana*. Nous ne disons rien de plusieurs évêques d'Orient & des patriarches de Constantinople, qui eurent des *sceaux* particuliers pendant ces siècles.

Dès le neuvième, les évêques eurent des *sceaux* différens des anneaux ou cachets. Le concile de Châlons de l'an 813 veut qu'un prêtre changeant de lieu ait des lettres munies d'un *sceau* de plomb, portant les noms de l'évêque & de la ville épiscopale. Hincmar, archevêque de Rhins, suivit cet usage en écrivant au pape Nicolas I: *Bullâ sui nominis sigillavit*, dit Flodoard.

Au dixième siècle, les évêques firent mettre leurs propres images sur leurs *sceaux*, à l'exemple des rois. Nous avons parlé plus haut de celui de saint Dunstan. Ce *sceau* pendant porte l'image de cet évêque assis, tenant sa croisse de la droite, & de la gauche un livre où est écrit *PAX VOEBIS*. Le revers offre une petite image, autour de laquelle on lit le nom du saint prélat. Nous ne connoissons

point de *sceaux* en cire plus anciens, & appartenant à un évêque, dont les deux côtés aient des empreintes.

Cependant les évêques continuèrent au onzième siècle à faire graver sur leurs *sceaux* tantôt les images des patrons de leurs églises, tantôt leurs propres images, revêtues d'habits pontificaux, avec leurs noms.

On ne manque pas de *sceau* du onzième siècle, où les images des évêques même soient représentées. En général, les *sceaux* des évêques devinrent communs sur le déclin du onzième siècle. Au suivant, ils conservèrent la forme ronde, pendant un temps; mais ils ne tardèrent pas à devenir oblongs, ou terminés en ogive pour la plupart. Les évêques n'y font pas toujours représentés en habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse dans la main gauche, & la droite en action de bénir le peuple.

Le *sceau* de Thibaut, qui de moine de l'abbaye du Bec, devint archevêque de Cantorbéry en 1139, est un des plus anciens en ogive ou en ovale pointue, qu'on connoisse. On le trouve dans le formulaire anglican de Madox.

Heineccius ne connoissoit point de *sceaux* des évêques d'Angleterre antérieurs au concile de Londres de l'an 1237. Le *sceau* de Thibaut est plus âgé d'environ un siècle. On y voit la forme des anciennes mitres beaucoup plus basses & plus simples que celles des derniers temps. En Allemagne la crosse pastorale étoit si courte, qu'elle ressembloit à un bâton ordinaire recourbé par le haut, & sans ornement. Les évêques allemands sont presque toujours représentés assis sur des sièges en forme de plians ou de croix de S. André, dont les bras sont terminés par des têtes de chiens ou d'oiseaux. Sur le *sceau* de Jean I, élu archevêque de Trèves l'an 1190, on voit un archevêque assis sur un siège fort commun; sa mitre est des plus singulières; il tient un livre dans sa main gauche, & une crosse sans ornement dans sa droite.

En France & en Angleterre depuis le milieu du douzième siècle, les évêques, les abbés, les princes & les autres ecclésiastiques dignitaires, sont ordinairement représentés debout avec les marques de leurs dignités sur leurs *sceaux* de cire presque toujours de figure ovale & en ogive.

Celui de Pierre, archevêque de Narbonne, de l'an 1151, est de deux pouces deux lignes de diamètre. « L'archevêque y est représenté un peu plus qu'à demi-corps avec la chappe & le pallium, mais sans mitre, donnant la bénédiction de la main droite, & tenant le livre des évangiles de la gauche. ». Le *sceau* de plomb

d'Albert d'Uzez, évêque de Nîmes de l'an 1174, n'a d'un côté que l'image de la Vierge, patronne de la cathédrale de cette ville, & de l'autre le simple nom d'Albert. Vaissette en conclut qu'au douzième siècle, les évêques ne mettoient point leurs armes sur leurs *sceaux* particuliers: on fait aujourd'hui le contraire.

Les *sceaux* de plusieurs évêques, sur-tout de la haute noblesse, eurent des contre-scelés comme ceux des princes. Celui que Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, employa depuis l'an 1128, est un des plus anciens de cette espèce.

Ce *sceau* muni d'un contre-scel, cité deux fois par D. Mabillon, est pendant à une charte, que Hugues d'Amiens accorda l'an 1145 à Fréhier, abbé de S. Ouen.

Heineccius n'avoit point vu de *sceaux* d'évêques, munis de contre-scelés, avant celui dont Gérard, archevêque de Mayence se servoit pour authentifier des lettres de l'an 1299. Mais outre ceux dont nous avons parlé plus haut, le professeur Polycarpe Leyfer, en produit un de Rodolphe, évêque d'Halberstadt. Ce *sceau* portant contre-scel, est appliqué & non suspendu au bas d'une charte, datée de l'an de l'incarnation 1148, indiction onzième. Il n'est pas rare de voir un même évêque employer un *sceau* pendant, après avoir usé d'un *sceau* en placard.

Au treizième siècle tous les évêques eurent des *sceaux* particuliers, parce qu'on ne pouvoit pas alors s'en passer. Le concile d'Arles de l'an 1260, statua que les actes d'emprunts, faits pour les nécessités des églises, seroient scellés du propre *sceau* des évêques, & déclara en même temps que le seing du notaire, sans le *sceau* épiscopal, étoit insuffisant pour faire foi. Dès l'an 1237, le concile de Londres avoit ordonné que chaque prélat auroit son *sceau* authentique. On ne tarda pas à voir fréquemment les armes des églises, des évêques ou de leurs familles au contre-scel.

Ce ne furent pas les seuls changemens que le treizième siècle introduisit dans les *sceaux* des prélats. Heineccius en décrit un qui représente un évêque, portant une petite croix de la main droite, & le bâton pastoral de la gauche, avec cette inscription: *† S. FRIS. JOAN. DI. GRA. LETTOVIENS. EPS.* c'est-à-dire, *sigillum fratris Joannis dei gratiá Lettovienfis episcopus.* La croix est ici le symbole de la croisade que cet évêque avoit prêchée l'an 1275 dans toute l'Allemagne, pour procurer des troupes à l'ordre teutonique.

Non-seulement les évêques du quatorzième siècle, continuèrent à sceller leurs actes avec de grands *sceaux*, portant leurs images, mais ils scellèrent encore en plomb. Paradin dans son histoire

de Lyon, sous l'an 1307, fait voir que les archevêques de cette ville, se servoient de bulles de plomb, à l'exemple des papes, & des patriarches de Constantinople. Il y avoit des chartes seulement scellées par ces patriarches, d'autres seulement soussignées. C'étoit l'office du logothète de l'église de Constantinople, de buller les actes du patriarche.

Ce fut principalement au quinzième siècle qu'en Allemagne les évêques & les abbés Princes, ou issus des grandes maisons ajoutèrent à leurs escus l'écu de leurs armes & celui de leurs églises, plaçant le premier à gauche & le second à droite. Après le milieu de ce siècle au plus tard, les évêques de France commencèrent à sceller avec des cachets ou petits sceaux, & à distinguer le grand du petit. Depuis environ trois cent cinquante ans les petits sceaux ou cachets ont ordinairement pris la place des grands sceaux des évêques, s'ils n'en ont pas entièrement aboli l'usage. Les petits sceaux de diverses formes représentent d'abord des bustes d'évêque à demi-corps, des saints patrons, des mitres, des croffes, des écussons surmontés de têtes & de mitres & d'armoiries. Enfin les seules armes des évêques ont banni des sceaux toute autre représentation.

En général, quoique les armoiries aient commencé vers la fin du dixième siècle, un sceau qui s'en trouveroit chargé avant le onzième porteroit un caractère de fausseté : c'est une règle constante chez nos plus habiles diplomatistes, tels que Anderson, Heineccius & Hergott, &c. On ne connoit point de sceaux de seigneurs qui remontent jusqu'à l'an 1050. Ceux des princes souverains n'ont porté des armoiries qu'après ce terme. La règle paroît donc certaine.

Les écus blâonnés ne devinrent un peu communs que depuis environ le milieu du douzième siècle. On met au nombre des plus anciennes armoiries du même siècle celles de Geoffroi comte d'Anjou & du Maine, mort en 1150. On les voyoit dans l'église cathédrale du Mans, représentés sur un écu ou bouclier de figure singulière. Le champ est d'azur à quatre lionceaux rampans d'or & lampassés de gueules.

Tels étoient ceux de Manassés de Reims en 1076, de Pibon évêque de Toul en 1074 & 1112, de Manassés II archevêque de Reims en 1104, d'Adam abbé de S. Denis en 1112, de Barthelemy évêque de Laon & de Henri évêque de Verdun en 1126.

Tous les sceaux, dont nous avons parlé jusqu'à présent sont appliqués ou pendans aux anciens actes. Les savans appellent les premiers *sigilla membrana affixa*, *innexa diplomati*, *charta agglutinata*, & les seconds *sigilla pensilia*. Les testa-

mens des romains étoient scellés de sceaux appliqués en-dehors, après qu'on avoit percé ces actes, & fait passer trois fois par les trous le lin qui les enveloppoit. Les sceaux d'or, d'argent & de plomb ont toujours été suspendus aux chartes; au lieu que ceux de cire y ont été appliqués pendant bien des siècles. Sous les rois Mérovingiens & Carlovingiens & les premiers de la troisième Dynastie, ces sceaux en placard n'étoient imprimés que d'un côté; mais ceux des princes Lombards recevoient une double empreinte. Louis-le-Gros est le dernier de nos rois dont les diplômes sont munis des sceaux plaqués. Tous les empereurs d'Allemagne jusqu'à Frédéric I, ont suivi cette ancienne mode. Les premiers sceaux des rois d'Angleterre ne furent pas autrement appelés: témoin le sceau d'Edgar plaqué au bas d'une charte conservée dans les archives de l'abbaye de S. Denis en France. On ne peut donc pas assurer, comme fait Heineccius, que les sceaux d'Angleterre ont toujours été pendans. Tous les comtes de Flandres appliquèrent les leurs sur les chartes, même jusqu'à Baudouin surnommé *Securis* qui changea cet usage. Les chartes des évêques & des abbés offrent des sceaux en placard jusqu'au déclin du douzième siècle.

SCEAU (Secret). }
SCEAU (Petit). } Voyez CONTRE-SCÉL.

SCELERATA PORTA, une des portes de Rome ainsi nommée, à cause du malheur arrivé aux trois cents six sabiens.

SCERERATUS CAMPUS, Voyez CHAMP.

SCENE, le mot latin *scena*, dans son origine désignoit une ramée de branches d'arbres dont on se servoit pour procurer de l'ombre & mettre à couvert du soleil. On s'en servit depuis pour désigner cette partie du théâtre d'où les acteurs sortoient & qui s'étendoit d'un bout du théâtre à l'autre, *frons theatri scena dicitur*, écrit Cassiodore (*Varior.* 4. 51) *ab umbrâ luci densissima, ubi à pastoribus, inchoante verno tempore, aiversis scenis carmina canebantur; ibi actus musicus & prudentissimu sæculi dicta floruerunt*. C'étoit proprement ce que nous appellons les décorations. Il y avoit de trois sortes de scènes chez les romains: la scène tragique qui étoit magnifiquement ornée de statues & de colonnes; la scène comique où étoient représentées des maisons de particuliers; & la scène satyrique où l'on voyoit des arbres, des cavernes; des montagnes, &c. Vitruve ajoute que ces décorations changeoient par le moyen des machines que l'on y employoit, & que l'on appelloit *scena versilis*, lorsque les décorations étoient tout d'un coup substituées à d'autres, & *scena autilis*, lorsque le changement ne faisoit que découvrir le fond du théâtre. Ces changemens s'exécutoient par le moyen des planches ou des tapisseries que l'on retiroit. De-là, vient que dans les

auteurs ces sortes de spectacles sont quelques fois appellés *aula* ; car les décorations du théâtre chez les anciens consistoient en tapisseries, & non en peintures sur toile, comme parmi nous.

Les romains faisoient des dépenses prodigieuses pour l'ornement de leur *scène*. Les auteurs latins entrent là-dessus dans des détails qui paroissent incroyables. Au commencement elle ne fut composée que d'arbres assemblés, & de verdure, d'où lui vint son nom ; puis on y employa des planches informes, auxquelles succédèrent les tapisseries. *Claudius Pulcher* fut le premier qui y employa toutes les richesses de la peinture. On y prodigua aussi les colonnes & les statues, & *Caius-Antonius* enchevissant sur ceux qui l'avoient précédé, fit argenter toute la *scène* ; *Petreius* la fit dorer ; *Catulus* la revêtit d'ivoire, & *Néron* pour amuser *Tyridate*, fit dorer tout le théâtre. Mais rien n'égalait la faste de *Scaurus*, qui, pendant son éditité fit construire un théâtre dans la *scène* duquel il mit trois cents soixante colonnes placées, les unes sur les autres en trois rangs dont le premier étage étoit de marbre, le second de cristal & le troisième de colonnes dorées. Entre les colonnes il y avoit trois milles statues d'airain.

Chez les grecs, la *scène* un peu différente de celle des romains se divisoit en trois parties, dont la première s'appelloit proprement la *scène*. La face de ce bâtiment s'étendoit d'un côté du théâtre à l'autre ; là, se plaçoient les décorations ; à ses extrémités il y avoit deux petites ailes en retour qui terminoient cette partie. De l'une à l'autre de ces ailes, on tendoit une grande toile qui se plioit sur le théâtre, & dont l'usage bien différent du nôtre, étoit de s'abaisser lorsqu'on ouvroit la *scène*, & de s'élever dans les entractes, ou à la fin de la représentation. La seconde partie de la *scène*, étoit un grand espace libre, au-devant de la *scène*, proprement dite, qui représentoit toujours un lieu à découvert, comme une place publique, un endroit champêtre ; c'étoit là que les acteurs venoient jouer la pièce. Enfin la troisième partie étoit un endroit ménagé derrière la *scène* où s'habilloient les acteurs, où l'on serroit les décorations, & où étoit placée une partie des machines.

SCÉNIQUES. On donnoit ce nom à une société de gens qui servoient aux représentations théâtrales ou aux combats gymniques, & qui étoient établis dans différentes villes de la Grèce ou de l'empire romain. Tous ces collèges avoient des sacrifices & des prêtres particuliers, & celui qui étoit à la tête de ces prêtres prenoit le titre de grand-prêtre du collège, *αρχιερεως σκηνου*. Cet usage devint si commun, même dans les villes latines où il y avoit des collèges de comédiens, de musiciens ou d'athlètes, que les latins empruntèrent des grecs le nom *archiereus synodi*, sans y

rien changer. On en trouve des exemples dans diverses inscriptions. Ces collèges étoient ordinairement pour grand-prêtre quelqu'un d'entr'eux, comme on peut le voir dans les inscriptions rapportées par *Gruter*.

Outre cela, les collèges *scéniques* ou gymniques se nommoient eux-mêmes des espèces de magistrats, qui prenoient le titre d'*archontes*. Dans les assemblées de ces collèges, on faisoit différents décrets ; soit pour témoigner de la reconnaissance envers leurs protecteurs, soit pour faire honneur à ceux d'entre les associés qui se distinguoient par leurs talens. Il y a quelque apparence que les fragmens d'inscriptions grecques trouvés à Nismes, sont des restes de quelques-uns de ces décrets ; du moins nous sommes portés à le croire ainsi, par le mot *ψηφισμα*, *decretum*, qui se trouve à la tête d'un de ces fragmens, & parce que la ligne suivante commence, de même que tous les décrets de cette espèce, par les mots *επι λ. συμμοις*, *quando quidem L. Sammius, &c.*

Il est certain que les comédiens, chanteurs, joueurs d'instrumens, & autres personnes qui paroissent sur la scène, *artifices scenici*, *διδουσκων τεχνιται*, s'étoient répandus dans l'Asie sous les successeurs d'Alexandre, comme on peut en juger par un passage du quatorzième livre de *Strabon*.

Les différentes troupes qui représentoient des comédies, des tragédies, &c., dans les villes asiatiques, se distinguoient entr'elles par les noms qu'elles empruntoient, les unes des rois qui les honoroient de leur protection, les autres du chef de la troupe.

Ces troupes de comédiens non-seulement se soutinrent dans l'Asie, après que ce pays eut passé sous la domination des romains ; mais de plus, elles envoyèrent des espèces de colonies dans l'Occident, où les principales villes des provinces se piquèrent d'avoir des comédiens grecs, à-peu-près comme de nos jours nous voyons différentes cours de l'Europe empressées d'attirer des troupes de comédiens italiens. On trouve la preuve de ce fait dans une inscription découverte depuis environ 40 ans, à un quart de lieue de Vienne, sur le chemin de Lyon ; par laquelle on voit qu'il y avoit des comédiens asiatiques établis à Vienne, lesquels y formoient un corps, & un corps assez permanent, pour qu'ils songeassent à faire préparer un lieu propre à leur servir de sépulture, lorsque quelqu'un d'entr'eux viendroit à mourir : *Scanici asiaticoni & qui in eodem corpore sunt vivi sibi fecerunt.*

Les comédiens & les musiciens distingués dans leur art, de même que les athlètes qui s'étoient rendus célèbres par les victoires qu'ils avoient

remportées dans les jeux gymniques, obtenoient le droit de bourgeoisie en différentes villes. (D. J.)

SCÉNIQUES. Voyez JEUX.

SCENOBATES. Voyez SCHOENOBATES.

SCEPSIS, dans la Mysie. ΣΚΗΨΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

L'absence du mot ΔΑΡ. les distingue des médailles de *Scepsis*, en Troade.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de M. Aurèle.

SCEPSIS, en Troade. ΣΚΗΨΙΩΝ. ΔΑΡ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son ère, en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Commode, d'Alex. Sévère, de Maximin.

On les distingue des médailles de *Scepsis*, en Mysie, par l'addition du mot ΔΑΡΔΑΝΙΩΝ, ou de ses trois premières lettres.

SCEPTRE, ancien ornement des rois, qu'ils tenoient à la main lorsqu'ils faisoient quelques-unes des fonctions attachées à la royauté, surtout lorsqu'ils rendoient la justice. Le sceptre étoit regardé comme le symbole de la vérité, par lequel les rois juroient de prononcer avec équité : *Judicabant de controversis*, dit Aristote (*Polit. 3. 14.*) ; & hoc faciebant alii jurejurando ; erat autem illis jusjurandum per sceptri elevationem.

« Dans les temps les plus reculés, on consacroit, dit M. Paw, les rois d'Egypte à Thèbes ; & ensuite cette singulière cérémonie se fit à Memphis, où le prince portoit le joug du bœuf Apis, & un sceptre fait comme la charrue thébaine, dont on se sert encore aujourd'hui pour labourer dans le Saïd & une partie de l'Arabie, suivant la figure qu'en a publiée Nieubuhr. Dans cet équipage, on promenoit le nouveau roi autour d'un quartier de la ville, & de-là il étoit introduit dans l'*Adyton*, endroit qu'on doit regarder ici comme un souterrain, & je ne fais par quelle bizarre idée Martin a supposé qu'il s'agissoit de la ville d'*Abydus*, qui étoit éloignée de 83 lieues de Memphis ».

Le scholiaste d'Aristophane sur la comédie des Oiseaux, dit que le sceptre des rois d'Egypte portoit à son sommet la figure d'une cicogne, & de l'autre côté, vers la poignée, une figure d'Hipopotame, Mais il y avoit différentes espèces de

sceptres ; à en juger par tout ce que les anciens en disent ; cependant celui qui représentoit une charrue, étoit le plus commun, & les rois le portoit, ainsi que les prêtres de l'Egypte & de l'Éthiopie. Voyez CHARRUE.

Le sceptre d'Agamemnon avoit une grande réputation parmi les grecs. On l'adoroit à Chéronée, où il recevoit tous les jours des sacrifices. L'intendant de ce culte avoit ce sceptre en dépôt dans sa maison, pendant tout le temps de son intendance, qui étoit d'un an, & le remettoit avec cérémonie à son successeur. On prétend que ce sceptre fut trouvé, avec beaucoup d'or, en Phocide, où il avoit été porté par Electre. Les phocéens prirent l'or, les habitans de Chéronée le sceptre, auquel ils attribuèrent une espèce de divinité, jusqu'à prétendre qu'il opéroit des prodiges. Homère en fait, pour ainsi dire, la généalogie, en disant comment il étoit passé entre les mains d'Agamemnon. Ce sceptre, dit-il, ouvrage incomparable de Vulcain, qui l'avoit donné au fils de Saturne, passa de Jupiter à Mercure, puis à Pélops, à Atreë, à Thyeste & à Agamemnon. Il existoit encore du temps d'Homère, & on le conserva encore long-temps après. Mais on n'en monroit que le bois ; les phocéens ayant enlevé les lames d'or dont il étoit revêtu (*Pausan. Bœotic.*).

Le sceptre n'étoit dans l'origine qu'une canne ou bâton que les rois & les généraux portoit à la main pour s'appuyer ; & c'est ce qu'on appelle en terme de médaille, *hasta pura*, la pique sans fer, qu'on voit à la main des divinités ou des rois. Justin dit expressément que le sceptre des premiers rois étoit une lance. Cet historien ajoute que dans l'antiquité la plus reculée, les hommes adoroient la haste ou le sceptre comme des dieux immortels, & que de son temps encore on mettoit par cette raison, un sceptre à la main des dieux. Celui de Neptune étoit son trident.

Le sceptre devint par la suite un ornement royal & la marque du souverain pouvoir. Dans Homère, les princes ligués contre Troye, portent des sceptres d'or.

Le sceptre des rois fut donc revêtu d'ornemens de cuivre, d'ivoire, d'argent ou d'or, & de figures symboliques. Tarquin l'ancien le porta le premier à Rome surmonté d'un aigle d'or, & les consuls & les consulaires le portèrent aussi sous le nom de *scipio*, (*Voyez ce mot.*) ou bâton de commandement.

Les sceptres des rois sur les théâtres étoient aussi hauts que les acteurs ; Homère dit que Chryses, prêtre d'Apollon, s'appuyoit sur un sceptre d'or ; ce qui annonce que ce sceptre étoit un long bâton.

Sur un camée du cabinet Farnèse, Jupiter foudroye un Titan. Ce dieu tient un long *sceptre* surmonté d'une fleur.

Une statue du poëte Eschyle à la villa Albani tient un long *sceptre*.

Le *sceptre* que les empereurs tiennent sur les médailles lorsqu'ils sont en habit consulaire (habit que portent presque toujours les empereurs de Constantinople), est surmonté d'un globe chargé d'un aigle, pour faire connoître par ces marques de la souveraine puissance que le prince gouverne par lui-même. Dès le temps d'Auguste, l'on voit sur les médailles le *sceptre* consulaire dont nous parlons.

Phocas est le premier qui ait fait ajouter une croix à son *sceptre*; ses successeurs quittèrent même le *sceptre*, pour ne plus tenir à la main que des croix de différentes formes & de différentes grandeurs.

Quand ils sont en habit civil dans le bas empire, le *sceptre* est une fêrule nommée *vapès*, qui consiste en une tige assez longue, dont le haut est carré & plat. L'usage en est fort ancien parmi les grecs, qui appelloient leurs princes *narthicophores*, porte-fêrules. (*Ducange*, *differt. de infer. avi numism.* n°. 11.)

Le *sceptre* (*Nouvelle Diplomatique.*) ne paroît point sur les sceaux de nos rois avant Lothaire fils de Louis d'Outremer. Celui de l'empereur Otton II; est terminé par une boule, & ceux de Frédéric I, & de Henri VII, par des croix. Otton IV porte une véritable croix au lieu de *sceptre*. Montfaucon semble le confondre avec le bâton royal, quoique Mabillon & Heineccius aient bien distingué l'un de l'autre. En effet, Lothaire pénultième roi des Carolingiens, porte dans son sceau un bâton assez long de la main droite, & un *sceptre* semblable à la massue d'Hercule de la main gauche. Richard I, roi d'Angleterre, portoit dans sa droite un *sceptre* orné d'une croix à l'extrémité, & dans sa gauche un bâton d'or terminé par la figure d'une colombe. Selon l'ancien sacramentaire publié par Ménard, dans la cérémonie du sacre du roi, on ne lui présentait pas seulement le *sceptre*, mais encore la haste ou verge en forme de bâton pastoral. Il est donc différent du *sceptre*, quoique les anciens l'appelloient quelquefois *sceptrum regale*. Ce bâton est le symbole du gouvernement & de l'administration; au lieu que le *sceptre* est la marque de la dignité royale & impériale. Non-seulement les souverains concluoient leurs traités par la tradition réciproque de leurs bâtons; mais ils s'en servoient encore pour investir leurs successeurs de l'autorité suprême.

SCHEDA, brouillon, *papyrus* sur lequel on jettoit ses premières idées, on écrivoit en notes, &c.

SCHEDIA, ou *Cymba futilis*, barque faite à la hâte & sans art.

SCHEDIUM, tout ce qui étoit incorrect, ou fait à la hâte. (*Festus*.)

SCHEME, terme employé dans la musique des grecs, pour exprimer les variétés qui résultent des différentes positions de tons & demi-tons dans l'harmonie.

SCHENE. Voyez *SCHOENE*.

SCHOENE D'ÉGYPTE, Mesure itinéraire évaluée par Hérodote à 60 stades.

Les écrivains de l'antiquité en traitant de l'Égypte, font mention de cette mesure géodésique, qu'ils désignent par le terme grec *σχηνος*, dont la signification est la même qu'en latin *funis*, autrement *juncus*, c'est-à-dire, un cordeau, une canne ou un roseau. S. Jérôme, dans son commentaire sur Joël, nous fait connoître d'où venoit l'usage de désigner ainsi la mesure dont il s'agit. Il dit que les bateaux sont tirés sur les rives du Nil par des hommes, ce que nous appellons *haller à la cordelle*, & que la longueur de chaque espace, au terme duquel les bateliers se relayent dans ce travail, est nommé *funiculus*.

Nous allons rechercher l'évaluation qu'on doit donner au *schoène* d'Égypte, parce que cette évaluation est très-importante, en ce que diverses distances qui sont indiquées par *schoènes*, si elles ne sont pas connues par une analyse, peuvent paroître peu convenables dans leur application au local actuel, & contradictoires même à d'autres indications qui se trouvent également dans l'antiquité.

Hérodote dit dans son second livre, que chez les égyptiens on mesure les grands espaces de terre par *schoènes*, à la différence des espaces moins étendus, qui se mesurent par orgyes, par stades, & par parasanges, (en suivant la gradation de ces mesures l'une au-dessus de l'autre. Il ajoute ensuite une évaluation formelle du *schoène* à 60 stades; définition qui est confirmée par la comparaison du nombre des *schoènes* à celui des stades en plusieurs distances, comme lorsqu'il compare 360 stades à 60 *schoènes*, qui se comptoient dans ce que l'Égypte avoit d'étendue sur la Méditerranée. Diodore de Sicile a connu de même la mesure du *schoène* sur le pied de 60 stades, puisqu'il compte dix *schoènes* qu'il compte entre Memphis & le lac Myris ou Moëris, dont par lui évalués à 600 stades.

Enfin d'Anville a trouvé par des recherches dans l'antiquité plusieurs moyens de reconnoître la mesure du *schoène* & de l'évaluer. Nous n'en citerons qu'un pour exemple. L'itinéraire d'Antonin indique une mansion sous le nom de *Petta schoenon*, dans l'intervalle du mont Casius à Peluse, & la distance est marquée également à l'égard de l'un & de l'autre de ces lieux, sur le pied de vingt milles. De cette manière, il y a tout lieu d'inférer que la position intermédiaire tirant sa dénomination de la distance respective à l'égard de deux points différens, distance valant cinq *schoènes* d'un côté comme de l'autre, le *schoène* est compensé par quatre mille romains.

Cette compensation convient à ce que dit Pline, que le *schoène* est composé de 32 stades; *aliqui xxxij stadia singulis schoenis dedere*; car, selon l'emploi le plus général du stade, sur le pied de huit pour le mille romain, les 32 stades font l'équivalent de 4 milles. Or la mesure du mille romain, selon la plus scrupuleuse analyse, s'évaluant à 756 toises, le *schoène* comparé à 4 milles, revient à 3 milles 24 toises; & le stade qui sert à la composition du *schoène*, étant fort inférieur en mesure au stade grec olympique, se borne à 50 toises 2 pieds 5 pouces moins quelques lignes. (*Mém. des Inscrip. tom. XXVI. in-4.*) (D. J.)

SCHÆNICOLÆ, espèce de courtisanes du dernier ordre; elles étoient pauvres. Au défaut de pommades odorantes & d'eaux de senteur, elles se servoient de l'huile de *schænus* ou jonc marin.

SCHÆNION, air de flûte en usage dans l'ancienne Grèce; Pollux en parle ainsi qu'Hésychius. Il devoit ce nom au caractère de poésie & de musique dans lequel il étoit composé; caractère qui, selon la remarque de Casaubon sur Athénée, avoit quelque chose de lâche & de flexible (à la manière du jonc, *σχόνου*). C'est dans ce sens qu'on trouve dans Hésychius, *σχόνου φωνή*, pour dire une *voix molle, rompue & efféminée.* (D. J.)

SCHÆNOBATE. C'est ainsi qu'on nommoit chez les grecs un danseur de corde, de *σχόνος*, une corde, & de *βαίω*, je marche, Voyez DANSEUR DE CORDE.

Les *schænobates* après avoir amusé les théâtres de la Grèce, trouvèrent chez les romains un nouvel accueil pour leur art. Ils commencèrent à paroître à Rome l'an 390 de sa fondation, sous le consulat de Sulpitius Pœtus & de Licinius Stolon, qui les introduisirent aux jeux scéniques, célébrés d'abord dans l'île du Tibre, & que Messala conjointement avec Cassius, portèrent ensuite sur le théâtre. Mais quand Rome fut parvenue à la recherche de tous les plaisirs propres à char-

mer l'oïiveté, celui des *schænobates*, qu'on nomma *funambules*, l'emporta sur tout autre goût. Ce spectacle devint une si forte passion pour le peuple, qu'il ne pretoit plus l'oreille aux meilleures pièces qu'on lui donnoit. Térence même l'éprouva; quand on joua son Hécyre, un nouveau funambule qui parut sur le théâtre, attira tellement les yeux du peuple entier, qu'il cessa d'écouter la pièce admirable du rival de Ménandre: *Ita populus stuaio spectaculi cupidus in funambulo animam occupaverat.*

Parmi ces *schænobates* ou funambules, les uns dansoient sur la corde lâche, & les autres couroient sur une corde tendue horizontalement; il y en avoit qui tournoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu; d'autres descendoient sur cette même corde de haut en bas, appuyés sur l'estomac. Tous les auteurs en parlent, & l'élégante description qu'en a donnée Manilius, mérite ici sa place:

..... *Aut tenues ausus sine limite gressus,*

Certa per extensas ponit vestigia funes,

Et cœli meditatus iter vestigia perdit

Per vacuum, & pendens populum suspendit ab ipso.

On cite comme un trait d'humanité de Marc-Aurèle, d'avoir ordonné qu'on mit des matelats dessous les funambules; parce que cet empereur s'étant trouvé un jour à leur spectacle, un funambule pensa périr en se laissant tomber. Depuis lors on tendit un filet sous les *schænobates*, pour empêcher que ceux qui éprouveroient le même accident, se fissent aucun mal.

Enfin, les hommes funambules ne suffisant plus pour amuser le peuple, on dressa les bêtes à cet exercice. L'histoire dit qu'on vit à Rome, du temps de Galba, des éléphans marcher sur des cordes tendues. Néron en fit paroître dans les jeux qu'il institua en l'honneur d'Agrippine. Vopiscus raconte la même chose du temps de Carin & de Numérin.

SCHENE.

Le *schene* du Delta valoît, selon M. Paulton (Dans sa *Métrologie.*), 3424 toises de France.

Il valoît en mesures anciennes des mêmes pays:

1 $\frac{1}{2}$ parasanges.

ou 4 mils.

ou 30 grands stades.

ou 40 stades nautiques.

ou 240 pléthres.

ou 400 chébel.

ou 2400 décapodes.

ou 4000 orgyes.

ou 4800 bême diploun.

ou 9600 bême aploun.

SCHOENÉE. Voyez CÉNÉE.

SCHOLA, école, collège, lieu où l'on enseigne quelque science. Ce mot vient d'un mot grec, qui signifie repos; *quia otio opus est iis qui literis vacant*. Il y avoit à Rome & à Athènes, des écoles publiques, où l'on envoyoit les enfans pour les instruire. A Rome, outre l'athénée, le capitole, & le gymnase, on voyoit encore des écoles conduites par des maîtres particuliers.

SCHOLA, étoit aussi une galerie, autour du bain, où ceux qui vouloient se baigner, attendoient qu'ils eussent place: *scholas laborum ita fieri oportet spatiosas*, dit Vitruve (*Lib. V. c. 10*). *ut cum priores occupaverint loca, circum spectantes reliqui recte stare possunt*; c'étoit encore dans les portiques, un lieu où les philosophes & les gens de lettres s'assembloient pour s'entretenir & se disputer.

SCHOLA, désignoit dans l'ordre militaire un escadron, ou une division d'infanterie.

SCHOLA, s'appliquoit à toute compagnie, association; *schola bestiariorum*, la compagnie des bestiaires.

SCHOLA, étoit le lieu d'assemblée, de demeure des domestiques, ou des militaires chargés de quelque emploi, ou attachés à un maître.

SCHOLARES, les soldats attachés à la garde du palais.

SCHOLASTICI, c'étoient des assesseurs, des avocats consultans, dont se servoient les gouverneurs & intendans des provinces, dans l'exercice de leur charge. Ils dressoient leurs avis sur des requêtes, & les infirmoient ou les appuyoient par les principes de droit. (D.J.).

SCHOLASTICUS, ce terme signifie un avocat; comme nous l'apprend Macaire, dans sa quinzième homélie; où il s'exprime en ces termes. «Celui qui veut acquérir la connoissance des affaires du barreau, va d'abord apprendre les notes, (caractère d'abréviation), & quand il est parvenu à être le premier dans cette science, il passe dans l'école des Romains; dès qu'il est devenu le premier dans cette école, il passe

» dans celle des praticiens, où il a le dernier
» rang, celui d'*arcarius*, & le dernier des avo-
» cats; mais s'il parvient à être le premier, il est
» fait président, ou gouverneur de province,
» & alors il prend un assistant, conseiller ou as-
» seffeur; *ὁ δὲ δὸν μαδὲν πραγμάτων*, &c. » Valois
a corrigé dans ce passage la leçon ordinaire, *ὁ δὲ
δὸν μαδὲν γραμμάτων*, en substituant le mot de
πραγμάτων; & c'est une fort bonne correction.
(D.J.)

SCHOLASTIQUE, ce mot n'est pas aussi barbare que la chose; on le trouve dans Pétrone: *Non notavi mihi Ascylti fugam, & dum in hoc doctorum astu totus incedo, ingens scholasticorum turba in porticum venit, ut apparebat, ab extemporalis declamatione, nescio cujus, qui Agamemnonis suasoriam exceperat*. Il signifie un écolier de rhétorique.

Voici un autre passage, où il se prend pour rhéteur, ou sophiste: *in scenas scholasticorum, qui rhetores vocantur, quos paulò ante Ciceronis tempora exiivisse, nec majoribus placuisse probat ex eo quod Marco Crasso & Domitio censoribus claudere, ut ait Cicero, ludum impudentia jussi sunt (Quint. dialog. de causis corrupt. eloquent.)*.

De la comparaison de ces deux passages, l'on voit que l'éloquence dégénérée peu-à-peu, étoit chez les Romains, au temps de Pétrone & de Quintilien, ce qu'elle avoit été jusqu'à Cicéron.

Dans la suite, le nom de *scholastique*, passa des déclamateurs de l'école à ceux du barreau. Consultez là-dessus le code de Théodose & de Justinien.

Enfin, il désigna ces maîtres-ès-arts & de philosophie, qui enseignoient dans les écoles publiques des églises cathédrales & des monastères, que Charlemagne & Louis le pieux avoient fondés.

SCIADEPHORE, *σχιαδηφόρος*. Les Athéniens appeloient *sciadephores*, les femmes étrangères qui demeuroient à Athènes, parce qu'elles étoient obligées, à la fête des Panathénées, de porter des parasols, pour garantir les Athéniens du soleil ou de la pluie; ce mot vient de *σχιαδεια*, parasol, ombelle, & de *φέρω*, je porte.

SCIADES, c'est le nom qu'on donnoit au bonnet des empereurs Grecs.

SCIAMACHIE ou **SCAMACHIE**, *σχιαμάχεια*, de *σχία*, ombre, & de *μαχόμεαι*, combattre; espèce d'exercice en usage chez les anciens, qui consistoit dans des agitations des bras pareilles à celles d'une personne qui se battoit contre son ombre.

On mettoit ces sortes d'exercices au rang des gymnastiques médicinaux, parce que le combattant luttoit de la tête & des talons, ou avec des gantelets contre une ombre. Il doit, dit Oribase, se servir, non-seulement de ses mains, mais encore de ses jambes, & luttant avec une ombre, se mettre quelquefois dans l'attitude d'un homme qui saute & qui se jette sur son adversaire, & faire usage de ses talons comme un luteur; tantôt il doit s'élaner en devant, & tantôt se retirer comme forcé par un adversaire plus fort que lui.

Le combattant dans cette sorte d'exercice, ne luttoit pas toujours contre une simple ombre, mais quelquefois contre un poteau. Il est fait mention de cette *umbratilis pugna* dans Platon, qui dit de ceux qui combattoient sans adversaires, qu'ils ne faisoient que *σχιμαμαχῆν*, combattre contre une ombre.

La *sciamachie* est propre à dissiper une sensation de lassitude, à fortifier les jambes, & à renforcer tout le corps.

SCIAMANTIE ou SCIOMANCIE, espèce de divination, qui consistoit à évoquer les âmes des morts, pour apprendre d'eux l'avenir.

Ce mot est formé du grec *μαντεία*, divination, & de *σχιμα*, ombre, qui dans un sens métaphorique signifioit *âme*; car les anciens prétendoient que dans la *sciamantie*, ce n'étoit pas l'âme des morts qui apparoissoit, mais un spectre ou simulacre, qui n'étoit ni l'âme ni le corps, mais seulement la représentation de celui-ci, & que les grecs nommoient *ειδωλον*, & les latins *imago* ou *umbra*.

SCIATOS, île. ΣΚΙΑΘΙ.

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en bronze Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

On y voit un trident.

SCIE. Les Grecs attribuoient l'invention de la scie à Dédale, ou à son élève Talus. Mais cet instrument étoit plus ancien; car on le voit gravé sur les obélisques des Egyptiens.

SCIE. Le supplice de la *scie* étoit en usage chez les orientaux. Hérodote (*lib. 7.*) l'assure des perses. Dion (*lib. 68.*) dit que les juifs s'étant révoltés en Afrique, *scièrent* de la tête aux pieds des romains & des grecs. Caligula imita cet usage barbare: *multos honesti ordinis medios serra dissecuit*, dit Suétone, (*C. 27. n. 4.*)

SCIE, ordre de bataille des anciens: il consistoit à faire dépasser le front de bataille à des manipules séparés par des troupes alignées.

SCIÉRIES, fêtes qu'on célébroit dans l'Arcadie, en l'honneur de Bacchus, dont on portoit la statue sous un parasol (de *σκια*, ombre). En cette solemnité, des femmes se soumettoient à la flagellation devant l'autel du Dieu, pour obéir à l'oracle de Delphes.

On nommoit aussi *sciéries ou scières*, une solemnité d'Athènes, dans laquelle on portoit en pompe par la ville des tentes, ou pavillons suspendus sur les statues des dieux, principalement de Minerve, du soleil, & de Neptune; & l'on donna au mois de mai; dans lequel on la célébroit, le nom de *scirophorion*.

SCILLE. Voyez OIGNON.

ΣΚΙΑΛΩΝ *εορτη*, fêtes des oignons de mer. On célébroit cette fête en Sicile, & elle tiroit son nom d'un combat ou jeu qu'y faisoit la jeunesse avec des oignons de mer. Le prix étoit un taureau, que le Gymnasiarque donnoit au vainqueur.

SCIMPODIUM, *σκιμποδιον*, espèce de petit lit de repos, qui ne tenoit qu'une place, & sur lequel les Romains se couchoient quand ils étoient las ou indisposés; quelquefois ce mot désignoit dans les auteurs l'espèce de litière, dans laquelle on portoit les hommes & les femmes, voyez seulement en ville, mais même dans leurs voyages en province. (D. J.)

SCINDAPHE, Musonius, dans son traité *de luxu graecorum*, ne nous rapporte que le nom de cet instrument de musique; mais Pollux dans son *onomasticon*, le met au nombre des instrumens à cordes; car je pense que *scindapbos* & *scindapfos* étoit un instrument à quatre cordes, & semblable à la lyre. (F. D. C.)

SCINDAPSE, Voyez ci-dessus SCINDAPHE.

SCIPIO, surnom de la famille *CORNELIA*. Ce surnom qui signifie *bâton*, fut donné à Cornélius, parce qu'il conduisoit son père aveugle, & qu'il lui servoit de bâton. (*Macrob. saturn. 1. 6.*)

SCIPIO EBURNEUS, bâton d'ivoire, surmonté d'un aigle, qui étoit un des ornemens de la puissance consulaire, chez les Romains. Du temps de la république, les consuls ne portoit ce bâton qu'au jour de leur triomphe; mais sous les empereurs, ils le portoit tous les jours, & entroient au sénat avec cette marque de leur dignité. Le sénat avoit seul le droit de le donner

aux consuls désignés : *hac enim imperator*, dit Vopiscus (*Aurelian. c. 13.*), *non solet dare, sed à fenatu, quandò fit consul, accipere*. Après qu'ils étoient sortis de charge, ils conservoient ce monument de leur ancien pouvoir.

Ce bâton d'ivoire faisoit aussi partie des présents que le sénat envoyoit aux rois amis & alliés du peuple romain : *Quemadmodum & nunc*, dit Denys d'Halicarnasse, *romani sceptrà & diademata mittunt regibus, quandò eis confirmannt potestatem regiam* (*Lib. III.*).

Les consulaires portoiént aussi le *Scipio eburneus*, qui annonçoit leur ancienne dignité & leur titre de consulaires. Servius nous l'apprend (*Æneid. II. 238.*) : *Primus inter sceptriferos; namque apud majores omnes duces cum sceptris ingreiebantur curiam; postea cœperunt tantum ex consulibus sceptrà gestare, & signum erat eos consulares esse*.

SCIPION-l'Africain. Winckelmann dit : « Entre les 21 bustes de bronze découverts à Herculanum, un des plus remarquables est celui de *Scipion-l'Africain*, dont la tête est rasée, avec une cicatrice en croix sur la tempe gauche. Dans la magnifique collection des pierres gravées du prince Piombo, à Rome, il y a une pareille tête, avec la même cicatrice, gravée sur une cornaline; & un camée qui étoit autrefois dans le cabinet de Stofch, & que possède aujourd'hui mylord Forbich, représente une tête avec une semblable blessure. Mais comment fait-on que ces têtes représentent *Scipion*? Elles ne doivent ce nom qu'à une belle tête de basalte du palais Rospigliosi, trouvée à Liternum, aujourd'hui Patria, où l'ancien *Scipion-l'Africain* mourut à sa maison de campagne, & voilà pourquoi, dit-on, cette tête doit être celle du héros romain. On ne peut douter après tout, qu'elle ne soit celle d'un grand homme, puisqu'elle a été exécutée tant de fois. Le Fevre (*Faber*) qui a publié, sous son propre nom, les images des hommes célèbres de Fulvius Ursinus avec leur explication, a indiqué la tête de basalte du palais Rospigliosi, pour expliquer le passage de Pline, où cet écrivain dit que le jeune *Scipion Émilien l'Africain* (*Africanus sequens*) se faisoit tous les jours raser la barbe; mais pour que ce passage puisse convenir à la prétendue tête de l'ancien *Scipion*, il a omis à dessein le mot de *sequens*. Cette tête & toutes celles qui lui ressemblent, doivent donc, suivant le passage de Pline, représenter plutôt *Scipion* le jeune, qui sans doute a possédé la maison de campagne de l'ancien *Scipion*, & qui y a laissé son buste ».

» Le même *Faber* auroit pu savoir, ajoute Winckelmann, qu'au rapport de Tite-Live, *Scipion* l'ancien portoit des cheveux longs. Par conséquent, toutes les prétendues têtes de *Scipion* re-

présentent plutôt *Scipion* le jeune que le vieux. Mais l'indication de la blessure sur la tête pourroit faire naître quelque doute contre cette opinion; car nous ignorons que *Scipion* le jeune ait été blessé de cette manière, tandis que nous savons que *Scipion* l'ancien reçut une blessure qu'on croyoit mortelle, lorsqu'à l'âge de dix-huit ans il sauva la vie à son père, *Cornelius Scipion*, qui fut défait par Annibal, au bord du Tésin (*Polyb. l. X.*). Du reste, il n'est pas étonnant que nous soyons incertains lequel des deux *Scipions* ces têtes représentent, puisqu'il paroît que, dès le temps de Cicéron, on ne connoissoit plus les portraits de ces hommes illustres. Dans une lettre à Atticus, il nous apprend que, parmi les statues équestres que Metellus avoit apportées de Macédoine, & qui étoient exposées au Capitole, on en avoit choisi une pour y mettre le nom de *Scipion* (*Cic. ad Attic. l. VI. ep. 1.*) ».

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte de verre dont l'original est dans le cabinet (*Mariette, pierr. grav.*) national de France, une tête avec le nom P. SCIPI AF. Si ce nom n'y a pas été mis après coup pour en imposer, il ne laisse pas encore que d'être douteux auquel des deux *Scipions*, surnommés *Africains*, appartient le portrait.

Les têtes en marbre & en basalte, qui sont à Rome, & qui y passent pour être celles du premier *Scipion-l'Africain*, ne sont pas couvertes de la dépouille d'éléphant qu'on voit dans notre pâte. Elles sont toutes chauvès, & marquent un âge un peu avancé, dans le temps que celle-ci paroît jeune. La tête de ce *Scipion*, rapportée par (*Imag. n.º. 49.*) Fulvius Ursinus, est de basalte, & elle se trouve au palais Rospigliosi. A cette tête, aussi-bien qu'à trois autres en marbre, qui sont au Capitole, au palais Barberini & dans le cabinet du cardinal Alexandre Albani, on observe sur le crâne, au côté droit, la cicatrice d'une blessure formée en croix. Une autre tête en marbre, qui ressemble aux précédentes, n'a pas cette blessure. Le pape Clément XI, qui la paya 800 écus romains, la fit mettre dans les chambres des conservateurs au Capitole.

SCIPION (Le prétendu bouclier de)

Ce bouclier représente selon Montfaucon & les antiquaires du même temps la belle action de *Scipion* l'Africain à la prise de Carthage la neuve : ce bouclier a été publié par Spon, & tiré du cabinet de M. du May de Lyon : il fut trouvé l'an 1656, dans le Rhône près d'Avignon : il est argent du poids de vingt-une livres, a deux pieds deux pouces de diamètre, & se trouve au cabinet des antiques nationales. Voici le trait de *Scipion* que l'on croyoit y reconnoître. Au même temps,

dit Polybe, de jeunes romains ayant pris une jeune fille qui surpassoit en beauté toutes les autres femmes, & sachant que Scipion étoit naturellement enclin aux femmes, ils la lui amenèrent & lui en firent présent. Scipion fut épris de sa grande beauté; mais surmontant l'inclination qu'il avoit conçue pour elle dès la première vue, après avoir rendu grâces aux jeunes gens qui la lui avoient amenée, il la rendit à son père pour la marier à qui il voudroit ».

Winckelmann a combattu avec raison l'opinion de ceux qui croient reconnoître sur ce bouclier la continence de Scipion l'ancien; & il y reconnoit avec plus de vraisemblance Briséis rendue à Achille & la réconciliation d'Agamemnon avec ce héros. Il fonde son explication sur l'usage général des artistes anciens de ne représenter sur les monumens que des traits des poëmes d'Homère, ou de l'histoire fabuleuse. Il faut ajouter à cette considération la nudité des figures, caractère que les sculpteurs anciens donnoient toujours aux grecs, tandis qu'ils habilloient toujours les romains, suivant l'observation de Pline : *Græci res est nil velare*, &c. &c.

SCIRE, nom que l'on donne à Arfalus, Dryus & Trofobius, dieux des solymes, peuple qui habitoit sur le mont Taurus. Turnébe lit *σκίρηος*, *cruels*; mais il est clair par le ch. 5. du liv. VI^e de la préparation évangélique d'Eusèbe, qu'il faut lire *σκίρηος*, *scire* ou *shire*. On les nommoit ainsi, parce que leurs statues étoient de marbre, ou selon d'autres de plâtre appelé *σκίρηος*.

SCIRÈS. C'étoit une solennité d'Athènes, où l'on portoit solennellement par la ville des tentes (De *σκίρηος*, un pavillon, un dais.) ou pavillons sur les statues des dieux, principalement de Minerve, du Soleil & de Neptune. Cette fête se célébroit dans le mois de mai, & on donne à ce mois le nom de *Scirophorion*.

SCIRON étoit un brigand qui habitoit l'Isthme de Corinthe : il exerçoit ses cruautés envers tous les passans, qu'il jettoit dans la mer, où l'on disoit qu'une tortue venoit les manger. Ce brigand éprouva dans la suite le même genre de supplice qu'il faisoit souffrir aux autres; il fut précipité dans la mer, par Thésée, qu'il avoit osé attaquer, & il donna son nom aux rochers qu'il avoit fouillés du sang de tant de misérables, les *roches de Sciron*.

SCIRON, vent de l'Attique, soufflant du côté des rochers scironiens. Il est entre le Maestral & la Tramontane. On l'appelloit aussi *Trascias*, *Olympias*.

SCIROPHORION ou SKIROPHORION.

Nom du douzième mois des Athéniens. Il répondoit au mois de mai, & prenoit son nom de la fête des scires ou skires, qui se célébroit le douzième jour de ce mois.

SCIRPHÆ, dans la Phocide.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SCIRPUS, jonc de marais. Pline nous apprend qu'on en fabriquoit des bonnets ou des espèces de chapeaux, des nattes, des couvertures pour les maisons, des voiles pour les vaisseaux; & qu'après avoir détaché & enlevé l'écorce de la tige de cette plante, on employoit la partie intérieure, moëlleuse & spongieuse, comme une mèche propre pour les flambeaux qu'on portoit dans les funérailles. Voici les paroles de Pline : *Nec in fructicum, nec in veprium, cauliumve, neque in herbarum aut alio ullo quam suo genere numerentur jure scirpi fragiles palustresque ad tegulum (tegiton, espèce de bonnet, selon un des meilleurs manuscrits) tegetesque, è quo detrahitur cortice candela luminibus, & funeribus serviunt : firmior, quibusquam in locis eorum rigor; namque iis velificavit non in pado tantum nautici, verum & in mari piscator africanus, propestero more vela intra malos suspendens & malia sua Mauri tegunt.*

L'interprète de Théocrite a fait observer qu'on plaçoit de semblables flambeaux allumés autour du cadavre tant qu'il restoit exposé; & Antipater nous apprend que la mèche de *Scirpus* & de *Papyrus* étoit enduite de cire : *Factam ceream tunicam habentem, saturni ardeantem lychnum junco & tenui conscriptum papyro.*

A la suite du même passage de Pline, conformément à l'édition qu'en a publiée Daléchamp, on lit : *Proximèque estimanti hoc videatur esse quod inferiore Nili parte papyri sunt usu.* Ce que le traducteur de l'histoire des plantes, du même auteur, explique ainsi : De sorte que « considérant de près la nature de ce jonc, il semble qu'on puisse s'en servir comme l'on fait du *papyrus* dans la Basse-Egypte ». Mais cette leçon varie; car un ancien manuscrit la donne ainsi : *Proxime estimanti hoc videatur esse quod interiori mundâ parte pari sunt papyri usui*; & dans un autre plus ancien & plus estimé que possédoit le célèbre de Thou, & qui maintenant est conservé à la bibliothèque nationale, elle est autrement écrite : *Proximèque estimanti hoc videatur esse quod in interiori parte mundum papyrum usui det.*

Il s'explique après, en disant que si l'on examine avec attention les usages du *scirus*, on trouvera de plus que la substance intérieure peut servir à faire un beau papier. Ce qui en quelque manière pourroit être vrai; car ayant séparé la tige

du *scirpus* en différentes lames par le moyen d'une aiguille, on a des lames fort blanches, & même plus fines que celles qu'on séparoit anciennement de la tige du *papyrus* d'Égypte; & étant desséchées, elles sont également flexibles. En écrivant sur l'une de leurs faces, on ne s'est pas apperçu que l'encre passât à travers, ni qu'elle s'étendit, ou fit des bavures. Aussi Hermolaüs remarque fort à propos, que plusieurs auteurs ont confondu le *scirpus* avec la plante que les grecs ont appelée *biblos* ou *papyrus*, confusion de nom qui paroît avoir existé chez les romains & chez les grecs. On a tout lieu de le conjecturer par ce vers de Martial :

Ad titulum factus papyro dum tibi thorus crescit.

& par un passage de Strabon, où en parlant de certains lacs de la Toscane, il dit : *Et typha & papyrus & anthela multa, affertur Romam per flumina qua demittunt lacus usque Tiberim.*

On voit par ce passage, que dans les lacs de la Toscane il croissoit une plante, à laquelle on donnoit le nom de *papyrus*, & dont on faisoit à Rome des consommations bien considérables, puisqu'on l'apportoit en grande quantité, *copiosè*. Mais on pourra demander à quoi les romains employoient cette plante & les deux autres conjointement citées; savoir le *typha*, ou masse d'eau, & l'*anthela*, que l'on pense n'être autre chose que le panache des fleurs d'une espèce de roseau aquatique, auquel les grecs ont donné le nom de *ανθηλα*; par rapport à ses fleurs qui sont chargées ou environnées d'un duvet fin & soyeux.

Quoiqu'il ne soit pas aisé de répondre à cette question, les anciens ne s'étant pas assez expliqué sur ce sujet, on peut cependant y satisfaire en quelque sorte, mais sur-tout par rapport à cette espèce de *papyrus*, si l'on fait réflexion sur de certaines pratiques que les romains observoient dans leurs funérailles. Nous apprenons par le vers de Martial, que les lits des morts qu'on portoit sur le bucher étoient remplis de *papyrus* :

Factus papyro dum tibi thorus crescit.

Voilà sans doute le *papyrus* dont parle Strabon, & un des usages qu'on en faisoit à Rome; mais il ne faut pas croire, comme Guilandin semble l'avancer, que ces lits fussent composés des racines de *papyrus* apportées d'Égypte. Cette matière étoit trop utile, trop nécessaire, & si l'on peut dire trop précieuse dans le pays à cause de la rareté des autres bois, pour qu'il eût été possible d'en transporter ailleurs une certaine quantité. C'est donc un *papyrus* commun & assez abondant dont on a pu faire usage à Rome; tel est celui dont parle Strabon, qui venoit des lacs de la

Toscane, & par les rivières qui se dégorgeant dans le Tibre.

On se persuadera peut-être que ce *papyrus* doit être l'espèce qui se trouve communément dans les marais de Sicile, de la Calabre & de la Pouille; cette opinion paroît d'abord fort vraisemblable, & elle a eu ses partisans: néanmoins nous ne croyons pas qu'on puisse l'adopter; car il faudroit pour en prouver la vérité, que l'on eût découvert la plante de Sicile dans les lacs de la Toscane, & nous ne croyons pas qu'aucun botaniste l'ait observé autre part qu'en Sicile, dans la Calabre & dans la Pouille; ce qui semble nous assurer que le *papyrus* de Strabon est une plante toute différente.

SCISCERE, vieux mot qui signifioit la même chose que *statuere*; de là vinrent *scita plebis* & *plebiscitum*.

SCISCIANA, métropole de la Savie, où étoit le trésor de la province, sous la garde d'un officier nommé *praepositus thesaurorum sciscianorum*, commis à la garde du trésor des scisciens: il avoit aussi la commission de faire battre monnoie, sous les ordres du *comes largitionum*.

SCISSOR, esclave, chez les romains, qui étoit chargé du soin de découper les viandes & de les présenter.

SCODRA, dans l'Illyrie. *ΣΚΟΔΡΕΙΝΩΝ* & *ΣΚΟΔΡΙΝΩΝ*.

M. Neumann a publié deux médailles de bronze de cette ville, avec les légendes ci-dessus, & des têtes barbues, dont l'une est ceinte d'un diadème.

Une médaille de l'empereur Claude a pour légende ces mots: *COL. CLAUDIA AUGUSTA SCODRA*.

SCOLIE, nom que les grecs donnoient à leurs chansons à boire.

On les nomma ainsi du mot *σκολιος*, *oblique* & *torueux*, pour marquer ou la difficulté de la chanson, au rapport de Plutarque, ou la situation irrégulière de ceux qui chantoient comme le veut Artimon, cité par Athénée. Sur quoi il est bon de remarquer que dans les festins des grecs ceux qui chantoient tenoient à la main une branche de myrte qu'ils faisoient passer aux autres convives; mais comme cette branche ne passoit pas toujours de main en main au plus proche voisin, & que souvent la première personne du premier lit, après avoir chanté renvoyoit le myrte & le droit de chanter à la première du second lit; celle-ci à la première du troisième, & ainsi du reste, jusqu'à ce que tout le monde eût dit sa chanson; quelques-uns croient que les *scolies* avoient tiré

leur nom de l'irrégularité du chemin qu'on faisoit faire à la branche de myrte.

On attribue à Terpandre l'invention des *scolies*, & à son imitation Alcée, Anacréon & la savante Praxilla en firent. Ces *scolies* regardoient ou la morale ou la mythologie, ou l'histoire; quelques-unes étoient satyriques; d'autres rouloient sur l'amour, d'autres sur le vin, & dans celle-ci il étoit souvent fait mention du cottabe. Voyez COTTABE.

ΣΚΟΛΙΟΣ, bâton courbé, espèce de sceptre ou de canne, sur laquelle s'appuyoient les acteurs tragiques qui jouoient les vieillards.

ΣΚΟΛΛΥΣ, toupet de cheveux du sommet de la tête.

SCOPELISMUS, crime de celui qui jettoit des pierres dans le champ d'autrui: ce mot grec étoit rendu en latin par ceux-ci, *lapidum positionem*. Ulpien rapporte que dans l'Arabie, ceux qui vouloient nuire à quelqu'un, jettoient des ras de pierres dans son champ, pour l'avertir que s'il cultivoit son champ, il mourroit de la main de celui qui y avoit jetté les pierres. Cette menace imprimoit tant de crainte, que personne n'eût été assez hardi pour approcher du champ où se trouvoit cette marque de fureur & d'inimitié. *Quares tantum timorem habet, ut nemo ad eum agrum accedere audeat, crudelitatem timens eorum qui scopelismum fecerunt*. Ce crime étoit puni de mort (Ulpien lib. IX.)

SCOPIA & Scops, danse des anciens dans laquelle on faisoit mouvoir la tête circulairement; comme l'oiseau de nuit appelé *scops* par les romains faisoit, disoit-on, à l'approche de l'homme.

SCORDISQUES, peuple de la basse Pannonie, vaincu par Lucullus. Les statues de deux de leurs rois qui sont au capitolé, ont les mains coupées.

SCORIES de volcan, Voyez VOUTES.

SCORPIO, machine de guerre, la même à-peu-près que la catapulte, avec cette différence que la dernière étoit une grande arbalète avec laquelle on lançoit le trait appelé *trifax*, au lieu que le scorpion étoit une petite arbalète qu'on portoit à la main: elle étoit ainsi appelée, parceque le fer des traits qu'elle dardoit, étoit extrêmement fin & pointu, comme les dards des scorpions, *scorpionis dicebantur*, écrit Vegèce (4. 22.) *quas nunc manubalistas vocant; ideo sic nuncupati, quod parvis subtilibusque spiculis inferant mortem*. On voit cependant dans Ammien Marcellin, que l'on nommoit aussi scorpion, une machine propre à jeter des cailloux & des pierres.

SCORPION (le) est le 8^e. signe du Zodiaque depuis *Aries*. C'est la maison de Mars. Il est de nature très malefique. Il a vingt-une étoiles selon Ptolemée, vingt-huit selon Kepler, & vingt-neuf, selon Bayer. De ces étoiles il y en a une de première grandeur, qu'on appelle le cœur du scorpion ou *antares*; treize de la troisième, cinq de la quatrième, & deux de la cinquième, & trois méridionales de la cinquième grandeur. Il tient presque deux signes, & occupe la moitié de la balance. De là vient que les anciens ne comptoient qu'onze signes.

Les Poètes ont feint que ce scorpion étoit celui que la terre fit sortir de son sein pour se battre avec Orion. Celui-ci s'étoit vanté à Diane & à Latone de vaincre tout ce qui sortiroit de la terre. Il en sortit un scorpion, & Jupiter après avoir admiré sa force & son adresse dans le combat, le plaça au ciel pour apprendre aux mortels à ne jamais présumer de leurs forces. Orion ne croyoit pas trouver son vainqueur sur la terre.

SCORPION, est encore le nom des mois célestes de Méton, d'Eucléon & de Calippe, qui étoient pris des noms des signes du Zodiaque. Le scorpion étoit le onzième ou le mois de Novembre. (Petau de doct. temp. l. IV c. 16 Uranolog.)

Sur une cornaline de la collection de Stosch, on voit Mercure assis entre un belier & un scorpion. Macrobedit (*Saturnal. l. I. c. 21. &c. 17. 19.*) que le scorpion représente la vertu du soleil, & le même auteur veut que Mercure fut aussi regardé comme le dieu du soleil même; on en peut conclure que c'est pour cette raison qu'on le voit représenté avec le scorpion.

On croyoit que ceux qui naissoient sous ce signe consacré à Mars, avoient l'humeur guerrière. Cette opinion donne l'explication de plusieurs monumens sur lesquels on voit un scorpion.

Sur un bas-relief du palais Mattei qui représente les nocés de Thétis & de Pélée, on voit sculptée une partie du zodiaque composée des signes de la balance & du scorpion. Le premier désigne l'automne, époque des nocés, & le second présege l'humeur guerrière de l'enfant qui doit naître de Thétis & de Pélée.

Auguste (*Ruben. diff. de gem. August. p. 1212.*) porte un bouclier avec un scorpion en relief, sur un camée de l'empereur. On voit un scorpion sur un bouclier de la mosaïque de Palestrine, sur un bouclier qui fait partie d'un trophée conservé à la villa Albani, enfin sur les joues de plusieurs castres antiques. Un scorpion paroît sur une enseigne de la quinzième légion, gravée sur l'urne sépulcrale d'ATIMETUS, qui étoit PULCARIUS, &

que l'on conserve au palais Albani (*Georg. elect. l. 1 c. 2. p. 12*).

Sur un jaspe jaune de la collection de Stofsch, on voit un *scorpion* entre deux coqs & deux signes militaires. Au-dessus deux étoiles & un croissant.

Sur une cornaline le *scorpion* & le cancer entre un arc & une flèche.

SCORPION sur les médailles. C'est le symbole de l'Afrique & de la Commagène.

ΣΚΟΡΠΙΟΣ, coëffure des enfans (*Polluc. Onomastic. lib. IV. seq. m. 133*). Ceux qui sont représentés sur les monumens, ont le plus souvent leurs cheveux liés sur le sommet de la tête. Serait-ce là le *oxogalos*?

SCOTITAS. Jupiter avoit un temple près de Sparte, où il étoit honoré sous le nom de Jupiter Scotitas; c'est-à-dire le ténébreux (*σκοτος*, ténèbres), apparemment pour signifier que l'homme ne sauroit pénétrer dans les profondeurs de l'Être suprême, dit Gédoyn.

Je croirois plutôt que ce Jupiter ténébreux étoit Pluton.

SCOTUSSA en Thessalie, ΣΚΟΤΟΥΣΑ & ΣΚΟΤΟΥΣΣΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un raisin.

SCRIBA, officier subalterne de justice chez les romains.

Les premiers *scribes* exerçoient chez les romains à peu-près le même office que les greffiers dans nos bureaux; ils tenoient le registre des arrêts, des lois, des ordonnances, des sentences, des actes, & en déliroient copie aux intéressés; ils formoient un corps subdivisé en différentes classes & différens degrés, suivant qu'ils étoient employés sous les magistrats supérieurs ou subalternes.

Mais cet office même dans la première classe, étoit beaucoup plus honorable chez les grecs que chez les romains. Nous regardons, dit Emilius Probus, les *scribes* comme des mercenaires, parce qu'ils le sont effectivement, au lieu que chez les grecs on n'en reçoit point qui ne soit d'une naissance, d'une intégrité & d'un mérite distingué, parce qu'on ne peut se dispenser de les faire entrer dans les secrets de l'état.

Cependant on a vû quelques *scribes* chez les romains parvenir aux grandes dignités. Cicéron parle d'un citoyen, qui ayant été *scribe* sous Sylla, devint préteur de la ville, sous la dictature de César. Voici un exemple mémorable de la modestie d'un de ces officiers de justice, je veux parler de Cicénius qui avoit été *scribe* sous le premier Scipion. Il concouroit pour la préture avec le fils de ce grand homme; mais dans le seul dessein de le doubler & de lui rendre hommage. Aussi-tôt qu'il vit que les centuries lui donnoient la préférence, il descendit du temple, quitta la robe blanche, déclara ses pures intentions à tous les électeurs, & les conjura de donner leurs voix au mérite de son rival, & à la mémoire de son illustre pere.

Les *scribes* toutefois ne pouvoient monter aux charges de la république, à moins qu'ils ne renonçassent à leur profession. On en voit la preuve dans la personne de Cnecius Flavius qui étoit *scribe* d'un édile curule. Ayant obtenu lui-même l'édilité, il ne fut reçu dans cet emploi, au rapport de Tite-Live, qu'après s'être obligé par serment à ne plus exercer son ancienne profession.

Comme il arrivoit souvent que les nobles qui entroient dans la magistrature, sur-tout les jeunes gens, ignoroient le droit & les loix, ils se virent forcés de les apprendre des *scribes*, que l'usage & l'expérience en avoient instruits; de sorte qu'ils devenoient par ce moyen les docteurs de cette jeune noblesse, & qu'ils n'abusoiient que trop de leur place; c'étoit d'ailleurs pour eux une occasion favorable d'augmenter leur crédit & de s'ouvrir une entrée dans les plus illustres familles de Rome.

Enfin leur arrogance ayant été portée à l'excès sur la fin de la république, Caton se vit obligé de la réprimer par de nouvelles loix. Ils furent partagés en décuries, & rangés sous différens ordres subalternes; en sorte que les *scribes* d'un questeur, d'un édile ou d'un préteur, furent appelés *scriba quaestorii*, *edilitii*, *pratorii*.

Les pontifes avoient aussi leurs *scribes*. Onuphrius nous a conservé une ancienne inscription qui le prouve invinciblement: *Agria Triphosa vestifica Livius Threna ab epistolis grec. scriba à libris pontificalibus conjugi sanctissima* B. D. S. C'est-à-dire, Livius Threna versé dans les lettres grecques, & *scribe* des livres des pontifes, a dressé ce monument à sa très-sainte femme Agria Triphosa.

Les *scribes* sous les empereurs changèrent de nom; ils furent appelés *notarii*, parce qu'ils se servoient de notes abrégées, au moyen desquelles ils écrivoient aussi vite qu'on parloit.

SCRIBLITA. (*Cato, de re rustica*).

Le *scriblita* ne diffère des *placenta* & des

spira (voyez ces mots), que par le fromage qu'on met aux *tracta*, sans y faire entrer de miel.

SCRIBONIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *CURIO*, *LIBO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SCRINIARIUS, secrétaire. Voyez *scrinium*.

SCRINIUM, ce mot signifie un porte-feuille, un coffre, une cassette, une armoire à mettre des papiers; nous dirions un bureau.

Voici l'explication des divers bureaux établis par les empereurs romains, pour la gestion des affaires de l'état.

SCRINIUM dispositionum, bureau de la chambre où s'expédiaient les justions ou mandemens de l'empereur; celui qui présidoit à ce bureau se nommoit *comes dispositionum*.

SCRINIUM epistolarum, bureau qui écrivoit les lettres du prince. Auguste écrivoit les siennes lui-même, & les donnoit ensuite à Mecène & à Agrippa, à corriger, comme nous l'apprenons de Dion, liv. XXV. Mais les autres empereurs se servoient ordinairement de secrétaires, à qui ils les dictoient, ou à qui ils se contentoient de dire la substance des choses qui devoient être écrites, mettant seulement au bas *vale* de leur main.

SCRINIUM libellorum, bureau des requêtes, qu'on présentait au prince pour lui demander quelque grace. Nous avons dans la notice de l'empire, par Pancirole, (chap. xcvi) l'exemple d'une requête qui fut présentée à l'empereur Antonin le pieux, par Arrius Alphius, affranchi d'Arria Fadilla, mère de l'empereur. Cette requête tendoit à ce qu'il lui fût permis de déposer les os de sa femme & de son fils dans un cercueil de marbre, parce qu'il ne les avoit mis que dans un d'argile, en attendant que la place qu'il avoit achetée pour y élever un monument, fût accommodée. Il est répondu au bas du placet, *fieri placet. Jubeatius Celsus promagister subscripsit*.

SCRINIUM memoria, bureau où l'on conservoit tous les extraits des affaires décidées par le prince, & en conséquence ses ordonnances à ce sujet, pour en expédier ensuite des lettres patentes. On l'appelloit *scrinium memoria* pour se ressouvenir des

expéditions qu'il falloit faire le plutôt possible. Ce bureau étoit composé de soixante-deux secrétaires nommés *scrinarii memoria & memoriales* dont il y en avoit douze qui servoient à la chancellerie, & sept autres nommés *antiquarii* qui avoient le soin de transcrire les vieux livres pour les conserver à la postérité. Le premier ministre du bureau s'appelloit *magister scrinii memoria*, & recevoit la ceinture dorée de la main du prince lors de sa création.

Enfin on donna le nom de *scrinium vestimentorum* à la garderobe où l'on ferroit les habits de l'empereur (D. J.).

SCRINIUM. « Le *scrinium*, dit Caylus, (Rec. d'Antiq. IV, pl. 20.) étoit particulièrement une boîte carrée dans laquelle les romains enfermoient les styles, les poinçons, le grattoir pour effacer, enfin tout ce qui leur étoit nécessaire pour écrire à leur manière; boîte que l'on voit sous le bras, à la main, ou aux pieds des consuls & des consulaires sur les monumens. Le *scrinium*, ainsi formé, étoit, à mon avis, un meuble de ville avec les augmentations du luxe, & les additions d'un goût plus moderne; mais celui de ces numéros plus simple & plus portatif, prouve par lui-même qu'il remonte à des temps plus anciens ».

SCRIPTA duodecim. Espèce de jeu usité chez les romains, le même que celui dont parle Martial dans ce vers. (XIV. 17.).

Hic mihi bisseño numeratur tessera puncto.

Il se jouoit avec des dez, sur une table ou damier marqué de douze lignes appelées par les latins *scripta*. On donnoit au jeu le nom de *scripta duodecim*; ce jeu dépendoit autant du hazard que de l'adresse du joueur; le hazard présidoit au nombre de points que les dez produisoient; mais l'arrangement des figures répondoit à l'adresse des joueurs; ce qui pouvoit bien être le même que notre tréstrac.

SCRIPTULUM, le même poids que le *SCRUPULUM* & le *SCRIPULUM*. Voyez ces mots.

SCRIPTUM quaestorium. Charge de greffier de l'épargne. Horace en avoit une, à ce que nous apprend celui qui a écrit sa vie: *Veniâ impetrata*, dit-il, *scriptum quaestorium comparavit*. « Après qu'il eut obtenu son pardon, il acheta une charge de greffier » ou de secrétaire des trésoriers ». Ces sortes de charges étoient ordinairement exercées par des affranchis. Ainsi Horace étoit comme Flavius dont parle Pison dans le troisième livre de ses annales. *C. Flavius patre libertino natus, scriptum faciebat*. Cn. Flavius fils d'un affranchi, exerçoit alors la charge d'un des secrétaires de l'épargne; mais il paroît que cet emploi ne touchoit guères

Horace,

Horace, & qu'il ne s'en occupoit pas beaucoup. (D. J.)

SCRIPTURA, tribut que les romains levoient sur le bétail qu'on menoit paître dans les pâturages publics. Rome levoit trois sortes d'impôts, dont parle Cicéron dans sa harangue *pro lege Manilia* : *Ita neque ex portu, neque ex decumis, neque ex scriptura vedigal conservari potest*. Le premier étoit l'impôt sur le transport des marchandises, sur les entrées & sorties, appellées *Portorium*; le second nommé *Decuma*, étoit la dîme de la récolte des champs qu'on donnoit à labourer à cette condition; & le troisième appellé *scriptura*, se levoit sur les troupeaux qui païssoient dans les forêts publiques du peuple romain. Le laboureur déclaroit chez le fermier le nombre du bétail, & le fermier exigeoit une certaine somme pour le pâturage de chaque bête qu'il inscrivoit dans son registre.

SCROBS, fosse creusée dans la terre pour planter les arbres, les vignes, &c. On en creusoit aussi auprès des autels pour y faire des sacrifices & des libations. C'étoit un supplice usité chez les romains que d'enterrer les criminels tout vivans dans une fosse; ce supplice s'appelloit *scrobis pœna*.

SCROFA, (Truie.) surnom de quelques romains. Le premier qui le porta, fut Tremellius. On le lui donna, selon Macrobe (*Saturn. I. 6.*), parce que ses esclaves ayant tué la truie d'un de ses voisins, il la cacha sous le lit où sa femme étoit couchée. Lorsque le voisin fit la recherche de sa truie, & qu'il fut parvenu à la chambre où elle étoit cachée, Tremellius jura qu'il n'y avoit dans sa maison d'autre truie que celle qui étoit dans le lit. Cette plaisanterie lui mérita le surnom de *scrofa*.

Varron (*de re Rustic. 2. 4.*) lui donne une autre étymologie. Son grand père qui le porta le premier, étant questeur dans la Macédoine, & voyant les ennemis attaquer le camp des romains, exhorta les soldats à faire une sortie, leur promettant de dissiper les ennemis comme une truie repoussée les porcs. Il les battit, & de-là il fut surnommé *scrofa*.

SCRUPULE & SCRIPULE, le plus petit poids des anciens.

SCRUPULE, poids de l'Asie & de l'Egypte. Voyez GRAMME.

SCRUPULE, gramme, poids des romains, valoit, selon M. Paulton (*Métrologie.*), 21 grains & $\frac{11}{12}$ de France.

Antiquités, Tome V.

Il valoit $1\frac{3}{4}$ de sextans de Celse, ou 2 sumpilium, 6 siciliques.

SCRUPULE, mesure linéaire des romains, valoit $\frac{39}{10000}$ de pouce de France, selon M. Paulton.

SCRUPULE. Cette monnoie de compte des romains, étoit la vingt-quatrième partie de l'once.

Elle étoit représentée par ce signe : ð .

SCRUPULE d'argent, monnoie de la loi salique. Voyez DENIER d'argent.

SCRUPULE de terre, décempède carrée, mesure groinatique des anciens romains.

Elle valoit deux toises carrées & $\frac{513}{1000}$ de France, selon M. Paulton.

Elle valoit en mesures antiques 100 pieds romains carrés.

SCRUPULE CHALDAÏQUE. C'est la 1080^e partie d'une heure, dont les juifs, les arabes & autres peuples orientaux se servent dans le calcul de leur calendrier, & qu'ils appellent *helakim*. Dix-huit de ces *scrupules* font une minute ordinaire. Ainsi il est aisé de changer les minutes en *scrupules chaldaïques*, & ceux-ci en minutes. On compte 240 de ces *scrupules* dans un quart d'heure. (D. J.)

SCRUPULI, jeu de jettons, auquel s'amusoient les soldats romains, & que plusieurs savans ont pris mal-à-propos pour le jeu des échecs. (D. J.)

SCRUTATOIRES. On nommoit ainsi certains officiers chargés de fouiller ceux qui venoient saluer l'empereur, pour voir s'ils n'avoient point d'armes cachées sur leurs personnes. Ces sortes d'officiers furent établis par l'empereur Claudius, & supprimés par Vespasien (*Suet. 12.*). (D. J.)

SCRUTIN. Dans tous les comices, les suffrages se donnoient toujours à haute voix, jusqu'à l'an de Rome 614, qu'on introduisit l'usage des *scrutins*, parce qu'on s'étoit aperçu que dans les élections des charges, le peuple, de peur de déplaire aux grands, qui étoient à la tête des factions qu'ils avoient formées pour se rendre maîtres de l'état, ne donnoit plus sa voix avec hardiesse. On employa sans succès le *scrutin* pour remédier au mal; le peuple corrompu n'étant plus retenu par la honte de donner sa voix à de mauvais sujets, se laissa gagner par les présens; c'est ainsi que s'introduisit la vénalité des suffrages, qui fut si funeste à la république.

SCRUTUM, & *scruta* au pluriel, est un mot

grec, *σκιῦτον*, qui signifie proprement toutes sortes de vieilles ferraïlles & autres ustensiles de ménage, telles que l'on en vend à Paris sur les quais & ailleurs. Lucilius dit : *Quidni ? Et seruta quidem ut vendat scrutarius laudat.*

« Pourquoi non ? puisque les marchands de vieilles ferraïlles louent bien cette marchandise pour la débiter ».

Cependant le mot *scrutum* ou *scruta* avoit une signification plus étendue, & signifioit toutes sortes de marchandises que vendent les merciers & les quinquailliers ; car le scholiaste d'Aristophane nous apprend que les anciens, au lieu de *ῥυτοπώλης*, *scrutarius*, disoient *ῥυτοπώλης*, *seplasiarius*, mercier, quinquaillier. C'est dans ce sens-là que Sidonius Apollinaris a employé *scruta*, lorsqu'il écrit dans le septième livre de ses épîtres : *Nunc quaedam frivola, nunc ludo apta virgini scruta donabat.* (D. J.)

SCULPONEÆ. Voyez SABOTS.

SCULPTEUR. Sur un bas-relief de la villa Albani, on voit un *sculpteur* qui tient un ébauchoir (*Monum. antic. incauti*, n^o. 136.).

Un bas-relief du palais Spada représente Dédale fabriquant un taureau pour Pasiphaë. Ce *sculpteur* porte un bonnet phrygien, dont la pointe est repliée en avant. Il est vêtu d'une tunique retroussée, telle que Lucien dans son songe en donne une à la Sculpture : *Διζωσμένην τὴν ἰδῆτα.*

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence, on voit un amant qui *sculpte* une tête posée sur une selette entièrement semblable aux selettes de nos *sculpteurs*.

SCURRA. Ce mot signifie un *parasite*, un *buffon* & un *flatteur*. Il est souvent employé chez les poètes dans ce dernier sens, & alors il comprend ce que les grecs appeloient *κόλακα*, un *flatteur* outré, *κωμικόν*, un *courtisan* qui contrefait l'ami. Les parasites étoient aussi nommés *scurra*, & l'on en distinguoit deux sortes à Rome ; les uns qui s'attachoient à un seul maître, les autres qui s'adonoient à plusieurs, mais qui alloient toujours à ceux dont la cuisine étoit la meilleure.

SCURRÆ, SCURRONES, gardes du corps des empereurs. Spartien dit qu'Elagabale fut tué par eux : *Per scurras occisus est.* On lit dans les inscriptions recueillies par Muratori, *scurra in militia*, & *scurra militaris coronâ vallari & torquæ donatus.* Les actes des martyrs font souvent mention de ces gardes, sous le nom de *scurrones*. Lampride dit (*In Alex. Severo.*) : *Unus ex germanis qui scurarum officium gerebat.*

SCUTARIUS. Outre la signification ordinaire de ce terme, qui désigne dans Pline l'ouvrier qui faisoit le bouclier long, nommé *scutum*, le même mot désigne un garde-du-corps de l'empereur, parce que tout ce corps portoit un bouclier long, *scutum*.

SCUTICA. C'étoit une petite courroie de cuir, dont les maîtres d'école se servoient pour châtier leurs disciples quand ils avoient manqué à leur devoir. De-là vient que *scutica* est pris ordinairement pour une légère punition, au lieu que *flagellum* étoit une punition atroce & accompagnée d'ignominie, parce qu'on s'en servoit pour punir les esclaves & ceux qui avoient été condamnés par sentence des triumvirs, comme Horace le dit dans l'*ode 4 du liv. V* :

Señus flagellis hic triumphalibus

Praconis ad fastidium.

« Quoi donc ! cet homme qui a été fustigé par » arrêt des triumvirs, jusqu'à lasser le crieur » public, &c. »

SCUTUM, écu, bouclier, arme défensive des anciens, nommé par les grecs *θυρεος* & *σικκος*. Ce bouclier étoit si long, & quelquefois d'une grandeur si demesurée, qu'il couvroit un homme presque tout entier. Tels étoient ceux des égyptiens, dont parle Xénophon dans la *Cyropédie*. Il falloit aussi qu'il fût grand chez les lacédémoniens, puisqu'on s'en servoit pour porter un homme. De-là venoit cet ordre célèbre que donna une mère spartaine à son fils : *ἡ τὰν, ἢ ἐπι τὰν*, ou rappelez ce bouclier, ou qu'on vous rapporte dessus. Le *scutum* étoit long, carré, & à l'usage de l'infanterie seule.

SCYBELUS, en Pamphylie. Arétée (*Lib. II. morb. acutor.*) parle du vin de son territoire.

SCYLLA, fameux monstre de la mer de Sicile, étoit fille de la magicienne Cratée. Elle avoit été autrefois une belle nymphe, dont Glaucus devint amoureux. N'ayant pu la rendre sensible, il eut recours à Circé, fameuse magicienne. Celle-ci devenue elle-même amoureuse de Glaucus, n'ayant pu le rendre infidèle, & ne pouvant pas se venger sur lui, parce qu'il étoit dieu marin, le punit dans la personne de sa maîtresse. Circé composa un poison, qu'elle jeta ensuite dans une fontaine où la nymphe avoit coutume de se baigner. A peine *Scylla* fut-elle entrée dans la fontaine, qu'elle se vit changée en un monstre, qui avoit douze griffes, six gueules & six têtes. Une multitude de chiens lui sortoit du corps autour de sa ceinture, & par des hurlemens continuels, effrayoient tous les passans. *Scylla*, effrayée elle-même de sa figure, se jeta dans la mer, près de

l'endroit où est le fameux détroit qui porte son nom. Mais elle se vengea de Circé, en faisant périr le vaisseau d'Ulysse, son amant.

Voici le portrait qu'Homère fait de ce monstre (*Odyss. lib. XII.*) : *Scylla* a une voix terrible, & ses cris affreux ressemblent au mugissement du lion. C'est un monstre horrible, dont l'aspect feroit frémir un dieu même; il a six longs cols, six têtes énormes, & dans chaque tête trois rangs de dents qui recèlent la mort..... Lorsqu'elle voit passer des vaisseaux dans le détroit, dit Virgile (*Énéide, liv. III.*), elle avance la tête hors de son antre, & les attire à elle pour les faire périr. Depuis la tête jusqu'à la ceinture, c'est une fille d'une beauté séduisante; poisson énorme dans le reste de son corps, elle a une queue de dauphin & un ventre de loup.

SCYLLA est ordinairement représentée moitié femme & moitié poisson, avec des chiens qui sortent de sa ceinture. C'est ainsi qu'on la voit sur des médailles de Sextus-Pompée où elle désigne une victoire navale, & sur deux pâtes antiques du cabinet de Stofch. Les étrusques ont quelquefois représenté ce monstre avec la moitié inférieure du corps en serpens: comme on la voit sur un tombeau à Pérouse, & sur une patère antique publiée dans les *monumenti* de Winckelmann.

SCILLA, fille de Nifus, roi de Mégare, changée en alouette, en punition d'une insigne perfidie envers son père. Voyez *NISUS*.

SCYTALE rouleau de bois autour duquel il falloit entortiller une bande de parchemin crite, pour entendre le sens de cette écriture.

Les lacédémoniens voulant empêcher qu'on ne pût déchiffrer les ordres qu'ils envoyoiient par écrit à leur général d'armée, imaginèrent de faire deux rouleaux de bois, d'une longueur & d'une épaisseur égale, & que le travail du tour avoit parfaitement arrondi; les éphores en conservoiient un, & donnoient l'autre au général d'armée, qui marchoit contre l'ennemi. Chaque fois que ces souverains magistrats lui vouloient envoyer des ordres secrets, qui ne pussent être déchiffrés en cas qu'on les interceptât, ils prénoient une bande de parchemin étroite & longue, qu'ils rouloient avec justesse autour de la *scytale* ou rouleau de bois. Ils écrivoient sur la bande de parchemin leurs intentions, qui paroissoient dans un sens parfait tant que la bande de parchemin étoit appliquée sur le rouleau; mais dès qu'on la développoit, l'écriture étoit tronquée, & les mots sans liaisons; il n'y avoit que le général seul qui pût y trouver de la suite & du sens, en ajustant la bande sur un rouleau semblable, & la re-

mettant dans la même assiette où les éphores l'avoient mise.

SCRUTARION, nom donné par les anciens auteurs grecs à un arbre dont le bois étoit d'un beau jaune, & qui s'employoit dans les anciens tems pour peindre dans cette couleur. On l'appelloit aussi *chrysoxylon*, bois d'or, à cause de son beau jaune; & on le nommoit encore *scythicum lignum*, bois de Scythica, du lieu d'où on le tiroit. (*D. J.*)

SCYTHE. On connoît sous le nom de rémouleur ou *d'Arrotino* (Voyez ce mot.), le *scythe* qui doit écorcher Marfyas. Sur un bas-relief de la villa Borghèse, qui représente le jugement de Marfyas, on voit trois *scythes*, dont l'un tire la corde à laquelle est attaché ce téméraire musicien, l'autre est agenouillé, & aiguise le fatal instrument de son supplice, le troisième debout attend les ordres d'Apollon. Ils portent tous trois des bonnets phrygiens, de longues manches & de longues chausses, comme tous les barbares (*Monum. inediti, n. 42.*).

SCYTHE. Voyez *ECHIDNA*.

SCYTHES. (Arc des). Voyez *ARC*.

SCYTHOPOLIS dans la Décapole de Syrie. *ΚΥΘΟΠΗ*.... Voyez *NYSA*.

SCYTON, avoit eu successivement les deux sexes; c'est tout ce qu'en dit Ovide.

SEA, séah, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez *MODIOS*.

SEAU. Les cyclopes avoient fabriqué un *seau* avec lequel Neptune abreuvoit ses chevaux (*Calim. hymn. Dian. 50.*). Andromaque dans l'Iliade (*⊙ vers. 187.*) abreuve elle-même avec un *seau* les chevaux d'Hector son époux.

SEBASIUS, surnom de Jupiter, le même que *Sabastus*. Voyez ce mot.

SEBASTE, ville de la Palestine dans la Samaritaine.

ΚΟΛ. CEBACTE. Colonia Sebastena.

COL. L. SEP. SEBASTE. Col. Lucia Septimia Sebaste.

(Sebaste en grec avoit la même signification qu'Auguste en latin.)

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles en l'honneur de Domna, de Caracalla.

Avec la légende *CEBACTHNON* & son ère, A a a ij

elle a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Commode & de Domna.

SEBASTE, dans la Cilicie, jadis Elaxufa. **CEBACTH.**

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur de Commode, de Crispine, de Valérien, de Gordien-Pie.

SEBASTE, en Phrygie, **CEBACTHNON.**

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Caracalla, de Géta, de Gordien.

Leur fabrique peut seule les distinguer des médailles de *Sebaste* en Galatie.

SEBASTE, en Galatie, jadis & depuis Ancyre chez les tectosages. **CEBACTHNON.**

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze avec le dieu Men.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tite, de Domitien, de Sévère.

SEBASTIEN frère de Jovin.

SEBASTIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en bronze.

RRR. en argent.

SEBASTIONIQUE. Ce mot se trouve dans une inscription que rapportent Fabretti (*Insc. c. 1. p. 112.*), Spon (*Recherch. Cur. dissert. XVIII, pag. 244, & miscell. Erud. p. 24.*) que Gudius en 1662 copia sur une urne de marbre, & qui se trouve dans Gruter (*P. 1035, n. 13.*). C'est l'épithète d'une chanteuse monodique, nommée *Héria Thisbe*, fille ou femme de Claudius Glaphyrus : *CHORALÆ ACTIONICÆ ET SEBASTIONICÆ*. C'est-à-dire joueur de flûte (& non pas maître organiste, comme traduit Spon) actionique, & *sebastionique*. Spon dit qu'il n'explique point ces deux derniers mots parce qu'il ne fait ce qu'ils signifient. Quelqu'un mieux instruit que moi dans la musique des anciens, ajoute-t-il, en pourra être informé. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de connoître à fond la musique des anciens pour expliquer ces deux mots ; l'un est composé d'*Ακτιον*, *actium* & de *νικη*, *victoire* ; l'autre de *σεβαστιος*, *Augustale*, & de *νικη*, *victoire*. Le premier désigne

un homme qui avoit remporté le prix aux jeux actiaques, & l'autre un homme qui avoit remporté les prix augustaux ou aux augustales ; & cela nous marque que T. Claudius Glaphyrus avoit remporté le prix à ces deux jeux. Au reste, il faut lire *sebastionica*, & non pas *sebastonica* qui n'auroit aucun sens.

SEBASTOCRATOR. Fleury emploie ce mot dans son histoire ecclésiastique t. XVIII. C'étoit le nom d'une dignité à la cour des empereurs de Constantinople. Le *sebastocrator* étoit inférieur au despote ; mais c'étoit une charge de faveur qui ne se donnoit qu'à des seigneurs que l'empereur honoroit d'une estime & d'une amitié particulières. Le *sebastocrator* portoit des ornemens & des vêtements particuliers, pour marque de sa dignité. (*Nicéas, lib. III, de officiis, c. 4.*)

SEBASTOPOLIS, dans le Pont-Galatique. **CEBΑΣΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.**

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

SEBASTOPOLIS, dans l'Eolie. **CEBΑΣΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.**

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Julie Domna.

SEBAT, mois du calendrier des hébreux. C'est le cinquième mois de l'année civile & le onzième de l'année ecclésiastique, qui répond à une partie de notre mois de janvier & à une partie de celui de février. Les juifs commençoient par ce mois à compter les années des arbres qu'ils plantoient.

SEBATHIS, nymphe, mère d'Oébalus.

SEBENNYS, dans l'Egypte. **CEBEN & CEBEK**, selon Haym.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

SEBESION. Ce mot qui se lit dans les inscriptions, seul ou joint à un autre, est des plus difficiles à entendre. On n'a pas été plus heureux à expliquer ces deux mots, *nama sebesio*, qu'on a trouvés dans le dernier siècle sur un marbre antique.

Il faut savoir que parmi les figures de Mithra, ancien dieu des perses, dont le culte fut porté à Rome du temps de la guerre des pirates, il y en a une sur laquelle, outre l'inscription ordinaire : *Deo soli invictis Mithra*, on lit ces mots barbares,

nama sebefio, qui ont mis à la torture les anti-
quaires. Leurs conjectures ayant paru peu satis-
faisantes, Maffei en a proposé une nouvelle à l'aca-
démie des Inscriptions, en l'année 1736. Le sujet
de ce bas-relief est le sacrifice d'un taureau.

Il observe que l'on a placé ces mots sous le fang
qui coule en abondance & avec impétuosité de la
bleffure faite au col du taureau. *Νάμα σεβήσιον*, en
bon grec, signifie, dit Maffei, *source auguste, li-
queur vénérable, fluide sacré*. Or on ne pouvoit rien
mettre ici ni de plus propre, ni de plus conve-
nable.

On pourroit objecter, au sujet de cette explica-
tion, que la dernière lettre manque dans le mot
sebefion; mais on répond que c'est parce qu'il
n'y avoit plus de place entre l'extrémité du col
& le couteau.

On pourroit opposer encore qu'à la vérité *νάμα*
est usité pour signifier une *liqueur* qui coule, mais
qu'il n'en est pas de même de *σεβήσιον*, qu'on ne
trouve point dans les *lexiques*. A cela Maffei répond
que nul dictionnaire, de quelque langue que ce
soit, ne comprend toutes les inflexions qu'on peut
former & tirer des verbes. Sur les marbrés anti-
ques, on trouve des verbaux qui ne paroissent
point dans les livres; & on feroit une longue liste
de mots grecs & latins qui se lisent dans les ins-
criptions, & qui manquent dans les auteurs. Cela
peut être vrai; mais ce n'est point par des possi-
bles, c'est par des faits qu'on appuie les explica-
tions qu'on donne des marbrés antiques. Maffei
n'en cite aucun pour appuyer la sienne; & quan-
t une lettre lui manque, il s'en tire par une gen-
tillesse d'esprit. (D. J.)

SEBETHIS, fleuve de Campanie, qui arrosoit la
ville de Naples & l'ancienne Parthenope. Virgile
(*Enéid. v. VII. 73. 4.*) a feint qu'une nymphe de
même nom présidoit à ce fleuve. C'est de ce fleuve
sans doute que doit s'entendre une inscription, re-
cueillie par Gruter (94. 9.) & dans laquelle on
lit *sebethus*.

SECESPITA (Festus), couteau.

SECIUM. Voyez SECESPITA.

SECHE. Thétis s'étant métamorphosée en ce
poisson, Pélée vainquit sa résistance. De-là vient
peut-être que la *sèche* sert de type aux médailles
de Syracuse & de quelques autres villes maritimes
de la grande Grèce. Ce type fait allusion à la
métamorphose de Thétis, consignée dans Teitez
(*Chil. l. 2. vers. 657.*), & dans le scholiaste de Ly-
cophon (p. 24 & 26.).

Les anciens faisoient de l'encre avec la liqueur

noire que répand la *sèche*, ainsi qu'on le pra-
tique encore dans l'Italie.

SECRET. Voyez contre-seel.

SECRETARIUM. On appelloit ainsi du temps de
Procope (*Bell. Vandal. l. 1.*) des secrétaires.

SECRETARIUM, lieu séparé, où s'assem-
bloient les juges à Rome, la chambre du conseil,
où l'on examinoit les procès, & où l'on portoit
la décision que le président prononçoit ensuite
sur son tribunal. Cet endroit étoit où l'on voit
à présent le temple de Sainte-Martine, si l'on
s'en rapporte à une inscription trouvée, en fouil-
lant le tombeau de cette sainte, & que l'on lit dans
le recueil de Gruter.

SECTILIA. Voyez MOSAÏQUE.

SECTIO. }
SECTOR. } On désignoit par le mot *sectio*,
l'action de vendre à l'encan. De-là vint que l'on
appella *sectores*, ceux qui achetoient des biens
confisqués, & *sectio* ces biens même, comme on
le voit dans César (*bell. gallic. 2. 33.*): *sectionem
ejus oppidi universam Cæsar vendidit.*

SECVLAIRES, Jeux, fête solemnelle, que les
Romains célébroient avec une grande pompe vers
le temps de la moisson, pendant trois jours &
trois nuits consécutives: en voici l'origine.

Dans les premiers temps de Rome, c'est-à-
dire, sous les rois, Valéus Valésius, qui vivoit
à sa campagne dans une terre du pays des Sabins,
proche du village d'Erète, eut deux fils & une
fille qui furent frappés de la peste. Il reçut, dit-
on, ordre de ses dieux domestiques, de descen-
dre le Tibre avec ses enfans, jusqu'à un lieu nom-
mé *Terentium*, qui est au bout du champ de
Mars, & de leur y faire boire de l'eau qu'il feroit
chauffer sur l'autel de Pluton & de Proserpine.
Les enfans en ayant bu, se trouverent parfaite-
ment guéris. Le père, en action de grâces, offrit
des sacrifices, célébra des jeux, & dressa aux
dieux des lits de parade, *lectisternia*, pendant
trois nuits; & pour porter dans son nom même
le souvenir d'un événement si singulier, il s'ap-
pella dans la suite *Manius Valerius Terentinus*.
Manius, à cause des divinités infernales à qui il
avoit sacrifié; *Valerius*, du verbe *valere*, parce
que ses enfans avoient été rétablis en santé; &
Terentinus, du lieu où cela s'étoit passé.

En 245, c'est-à-dire, l'année d'après que les rois
furent chassés de Rome, une peste violente, accom-
pagnée de plusieurs prodiges, ayant jetté la con-
sternation dans la ville, Publius-Valerius Popli-
cola, offrit sur le même autel des sacrifices à

Pluton & à Proserpine, & la contagion cessa. Soixante ans après, c'est-à-dire en 305, on réitéra les mêmes sacrifices, par ordre des prêtres des Sybilles, en y ajoutant les cérémonies prescrites par les livres Sibyllins; & alors il fut réglé que ces fêtes se feroient toujours dans la suite à la fin de chaque siècle: ce qui leur fit donner le nom de *jeux séculaires*. Ce ne fut que long-temps après, c'est-à-dire pendant la seconde guerre de Carthage, qu'on institua les jeux apollinaires, à l'honneur d'Apollon & de Latone. On les célébroit tous les ans; mais ils n'étoient point distingués des *jeux séculaires*, l'année qu'on représentoit ceux-ci.

L'appareil de ces jeux étoit fort imposant; on envoyoit dans les provinces des hérauts, pour inviter tous les citoyens à la célébration d'une fête qu'ils n'avoient jamais vue, & qu'ils ne reverroient jamais.

On distribuoit au peuple certaines graines & certaines choses lustrales ou expiatoires. On sacrifioit la nuit à Pluton, à Proserpine, aux Parques, aux Furies, à la Terre, & le jour à Jupiter, à Apollon, à Latone, à Diane & aux Génies. On faisoit des veilles & des supplications; on plaçoit les statues des dieux sur des coussins, où on leur servoit les mets les plus exquis. Enfin pendant les trois jours que duroit la fête, on chantoit trois cantiques différens, comme l'assure Zosime, & l'on donnoit au peuple divers spectacles. La scène de la fête changeoit chaque jour; le premier jour on s'assembloit dans le champ de Mars; le second au capitolé, & le troisième sur le mont Palatin.

Peu de jours avant qu'on les commençât, les quinze prêtres Sybillins, assis sur leurs sièges, devant le temple d'Apollon Palatin, & de Jupiter Capitolin, distribuoient à tout le peuple des flambeaux, du bitume, du soufre & d'autres choses lustrales; & ils passoient là, & dans le temple de Diane, sur le mont Aventin, les nuits entières en l'honneur des Parques avec beaucoup de dévotion.

Quand le temps de la fête étoit arrivé, le peuple s'assembloit dans le champ de Mars; on immoloit des victimes à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, aux Parques, à Cérés, à Pluton & à Proserpine.

La première nuit de la fête, l'empereur, à la tête de quinze pontifes, faisoit dresser sur le bord du Tibre, trois autels qu'on arrosoit du sang de trois agneaux; & sur ces autels, on brûloit les offrandes & les victimes. Il paroît que c'est à cette circonstance qu'il faut rapporter la médaille où l'on voit la tête d'Auguste avec

ces mots: *Augustus tr. pot. VII*, & de l'autre côté sur une colonne *XV. S. F.* c'est-à-dire, *quindécim viri sacris faciendis*, & autour, *L. Mescinius Rufus III vir.*, qui est le nom du Trévir, qui avoit fait frapper la médaille pour consacrer la mémoire d'un événement aussi remarquable que celui de la célébration des Jeux.

Après cela on marquoit un certain espace, dont on faisoit une espèce de scène illuminée. On chantoit plusieurs hymnes faits exprès pour cette occasion; on célébroit plusieurs sortes de jeux: on jouoit plusieurs pièces de théâtre. La fraîcheur de la nuit donnoit un nouvel agrément à ces spectacles, sans parler des illuminations, qui non-seulement éclairaient la scène, mais qui se faisoient aussi dans les temples, dans les places publiques & dans les jardins: *lumina cum rogis accendantur*, dit Zosime. On peut même croire que la description des feux d'artifices, dont parle Claudien, dans le panégyrique du sixième consulat d'Honorius, ne convenoit pas moins aux fêtes *séculaires* qu'aux jeux du cirque.

Le lendemain, après qu'on étoit monté au capitolé pour y offrir des victimes, on retournoit dans le champ de Mars, & l'on célébroit des jeux particuliers en l'honneur d'Apollon & de Diane. Ces cérémonies duroient jusqu'au matin, où toutes les dames alloient au capitolé à l'heure marquée par l'oracle, pour chanter des hymnes à Jupiter.

Le troisième jour, qui finissoit la fête, vingt sept jeunes garçons, autant de jeunes filles de qualité chantoient dans le temple d'Apollon Palatin, des cantiques en grec & en latin, pour attirer sur Rome la protection de tous ces dieux, que l'on venoit d'honorer par des sacrifices. Enfin les prêtres sibyllins qui avoient ouvert la fête par des prières aux dieux, la terminoient de la même manière.

Auguste voulant donner un exemple de son attention aux réglemens des mœurs, ordonna que les trois veillées se fissent avec retenue, que le mélange de la licence ne souillât point la dévotion, & il défendit que les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, parussent aux cérémonies nocturnes, sans être accompagnés de quelqu'un de leurs parens qui fût d'un âge à veiller sur eux & à répondre de leur conduite.

Les premiers *jeux séculaires*, furent représentés l'an de Rome 245, les seconds en 305, les troisièmes en 505, les quatrièmes en 605, Auguste fit célébrer les sixièmes en 737.

Ce prince, persuadé qu'il étoit important pour l'état de ne pas omettre la célébration de cette

fête, à laquelle on ne pensoit plus, donna ordre aux prêtres sibyllins, de consulter en quel temps du siècle courant on devoit les représenter. Ceux-ci étant aperçus qu'on les avoit oubliés en 705, sous Jules César, songèrent aux moyens de couvrir leur faute, de peur qu'on ne les rendit responsables de toutes les calamités qui avoient affligé l'Empire pendant les guerres civiles.

Trois choses leur applanirent la route de l'impofure. Ils étoient seuls dépositaires des livres sibyllins; l'on ne convenoit pas généralement de l'année qui devoit servir de point fixe pour régler celle des *jeux séculaires*; & l'on étoit partagé sur la date de ceux que l'on avoit représentés depuis la fondation de Rome. Il leur fut donc aisé de flater la vanité d'Auguste, en déclarant que l'année *seculaire* tomboit à l'année 737.

Pour en persuader le public, ils mirent au jour des commentaires sur les livres sibyllins, afin de prouver par les paroles même des sibylles, que le siècle devoit être de cent dix ans, & non de cent ans. Dans ce projet, ils altérèrent le texte du vers sibyllin qui portoit cent, *hecatontada cuclon*, & substituèrent à *hecatontada*, le mot *hecatondeca*, qui signifie cent dix ans.

L'autorité de ces prêtres, infiniment respectés, mit tout-à-coup le mensonge à la place de la vérité, sans que personne pût les démentir; puisqu'il étoit défendu sous peine de la vie de communiquer les livres des sibylles à quiconque ne seroit pas du collège des quinze pontifes.

Auguste, charmé de voir, que suivant ses desirs, cette fourbe pieuse lui réservoir la gloire de célébrer une si grande fête, appuya la découverte des pontifes du poids de ses édits, & chargea Horace de composer l'hymne *seculaire*, qui devoit se chanter en présence de l'empereur, du peuple, du sénat & des prêtres, au nom de tout l'empire.

Le poète, en homme de cour, n'oublia pas le siècle de cent dix ans. « Qu'après dix fois onze années, dit-il, le siècle ramène ces chants & ces jeux solennels pendant trois jours & trois nuits, comme nous faisons aujourd'hui ».

Certus undenos decies per annos

Orbis ut cantus referatque ludos,

Ter die claro, totiesque gratâ

Noctæ frequentes.

Cependant les successeurs d'Auguste n'observèrent point l'espace de temps qu'il avoit fixé pour la célébration de ces jeux. Claude les solennisa 64 ans après, l'an de Rome 800. Domitien

40 ans après Claude, en fit représenter de nouveaux, auxquels Tacite eut part en qualité de *quindécimvir*, ou de prêtre sibyllin, ainsi qu'il le témoigne lui-même dans ses annales, liv. IX. c. 11. L'empereur Sévère accorda le spectacle de ces jeux pour la huitième fois, 110 ans après Domitien, & par conséquent l'an 950 de Rome. L'an 1000 de la fondation de cette ville; Philippe le père donna au peuple les plus magnifiques jeux *seculaires* qu'on eût encore vus. Constantin ne les fit point célébrer l'année qu'il fut consul avec Licinius pour la troisième fois, l'an de l'ère vulgaire 313. Mais l'empereur Honorius ayant reçu la nouvelle de la victoire de Stilicon sur Alaric, permit à tous les payens, de célébrer encore les jeux *seculaires*, qui furent les derniers dont parle l'histoire. Zôsime, qui nous a donné la plus ample description qu'on ait des *jeux séculaires*, n'attribue la décadence de l'Empire, qu'à la négligence des romains à les célébrer exactement.

SECULUM, siècle. Ce mot comprend un espace de temps de cent ans, selon Festus; quelquefois de quatre-vingt-dix ans, selon Servius; souvent de cent dix, & quelquefois de mille. Pour avoir une idée fixe du *siècle*, chez les romains, il faut le diviser avec Censorin (*De natali. c. 17.*) en *siècle* naturel & en *siècle* civil: le premier est le temps que la nature a prescrit pour servir de borne à la vie des hommes: *seculum est spatium vite humana longissimum partu & morte definitum*, & dans ce sens le *siècle* est plus ou moins étendu, selon le plus ou le moins de durée de la vie humaine. Le *siècle* civil de Rome, est un temps fixé au gré des romains; que quelques auteurs font monter à cent dix ans, parce que les quindécimvirs recommençoient à cette époque les jeux *seculaires*; mais cette opinion n'est fondée que sur une fourberie des quindécimvirs qui, pour cacher leur négligence à Auguste, firent croire à ce prince, que les livres sibyllins, dont ils étoient les dépositaires, fixoient à cent dix ans la représentation des jeux *seculaires*, & corrompirent même le texte de ces livres pour appuyer leur mensonge. Or, il paroît certain, par témoignage des auteurs antérieurs à Auguste, que ce mot de *siècle*, ne comprenoit qu'une révolution de cent ans, après laquelle, les livres sibyllins avoient ordonné qu'on célébreroit les jeux *seculaires*: c'est ce que Censorin prouve par le témoignage de Valerius Antias, de l'historien Pison, de Varron & de Tite-Live, dont voici les propres paroles: *Eodem anno, ludos saculares Cæsar ingenti apparatu fecit, quos centesimo quoque anno, is enim terminus sæculi, fieri mos est.*

SECUNDARIUS, adjutor, monitor. Ces trois mots sont empruntés du théâtre des romains, &

désignaient trois sortes d'acteurs différens. *Secundarius* étoit un sous-acteur, qui *secundas ferrebat partes*. *Adjutor* étoit comme un suppléant, qui aidait tout acteur, ou de la voix dans la déclama- tion, ou du geste dans les mimes. Le *monitor*, ou comme nous disons, le souffleur, étoit chargé de souffler aux acteurs, en cas que la mémoire vint à leur manquer. Térence parle du *monitor* dans l'*heautontimorumenos*.

Quoique l'acteur nommé *Secundarius*, jouât seulement les seconds ou les troisièmes rôles, il étoit souvent meilleur acteur que celui qui fai- soit les premiers rôles ; mais il avoit soin de cacher son habileté, & de jouer de manière à faire briller l'acteur, chargé du premier rôle. C'est ce que Cicéron nous apprend dans son traité de la divination (*sect. XV*). « *Allienus*, dit-il, rabaïssera son éloquence pour vous faire paroître, comme nous voyons parmi les acteurs des pièces grecques, où ceux qui font les seconds ou les troisièmes rôles, quoiqu'ils puissent mieux jouer que celui qui a fait le premier, jouent pourtant moins bien, afin que le premier acteur ait la prééminence, ».

L'*adjutor* ne jouoit proprement ni les premiers ni les seconds rôles ; mais il aidait de la voix ou du geste ceux qui les jouoient. Phèdre dit dans la *fable V du liv. V*.

*In scenâ verò postquam solus constitit
Sine apparatu, nullis adjutoribus.*

L'acteur nommé *adjutor*, s'appelloit aussi quel- quefois *hipocrites*. (*D. J.*)

SECUNDAS agere. Voyez *SECUNDARIUS*.

SECUNDICERIUS. Voyez *PRIMICERIUS*. On trouve ce mot dans une inscription recueillie par Muratori (857. 1.).

SECUNDUS, surnom de la famille *ARRIA*.

SECURII DII. On trouve dans une inscription : *SECURIS DIIS* ; ce qui doit s'entendre activement pour les dieux qui procurent la santé ; plutôt que pour ceux qui sont en sûreté.

SÉCURITÉ (La) sur les médailles est repré- sentée assise, la tête appuyée sur sa main.

SECURITATES, obligations des débiteurs.

SECUTOR, nom d'une espèce de gladiateurs chez les romains. Les gladiateurs appellés *sequ- tores* ou *secutores*, étoient ceux qui combattoient contre les rétiaires. Ils étoient armés d'un bouclier pour parer le lacet ou les rêts des rétiaires, &

d'une épée, & ils avoient le casque en tête (Voyez *Juste-Lipse, Saturnale, l. II. c. 7.*). Quelques-uns confondent à tort les *secutores* avec les mirmil- lons, parce qu'ils avoient les mêmes armes. C'est le sentiment de Vigénère. Ce mot vient de *sequi*, suivre, parce que ces gladiateurs suivoient les ré- tiaires ; & comme nous ne disons en françois ni *suiveur*, ni *secuteur*, on croit qu'il faut retenir le mot latin *secutor*.

SECUTOR étoit aussi le nom qu'on donnoit aux gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui avoient été tués, & qui alloient combattre les vainqueurs. Cela se faisoit au sort.

On trouve encore dans les anciennes inscrip- tions : *Sequutor tribuni, sequutor ducis, sequutor Ca- saris* ; c'étoient des officiers des tribuns, des gé- néraux d'armées, peut-être des espèces d'aide- de-camp.

SEDAFA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez *MINE*.

SEDE (A). On lit dans Muratori (889. 4.) l'inscription suivante :

M. JULIUS
AUCTI. L. LYDUS
A. SEDE
AUGUSTÆ

Ce *Lydus* présentoit sans doute à *Livie* son sié- ge, lorsqu'elle paroïssoit en public.

SEDECIÆS, *denarius*, *as*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe ;

✕

Elle valoit :

12 onces de compte.

ou 16 as effectifs.

ou 24 semi-onces de compte.

ou 48 siciliques de compte.

ou 96 semi-siciliques de compte.

SEDECULA, siége bas, appelé *διφειλον* par Pollux (10. 2.). Les hommes s'en servoient pour écrire. *Maloque*, dit Cicéron (*Attic. 4. 9.*), *in tuâ illâ sedecula, quam habes sub imagine Aristotelis, sedere, quam in istorum sella curuli*. Les fem- mes s'en servoient aussi.

SEDES désigne quelquefois un tombeau. Virgile

Virgile (Sixième livre de l'Énéide , vers 328.) dit :

..... *Quàm sedibus ossa quierunt.*

SEDILE , siége commun & de peu de valeur.

SEGE CIA ou **SEGESTA** , divinité de la campagne , qui avoit soin des bleds , au temps de la moisson. (Son nom étoit dérivé de *seges* , moisson.) Les laboureurs l'invoquoient alors pour avoir d'abondantes récoltes (*Plin.* 18. 2.).

SEGESTA , en Sicile. ΣΕΓΕΣΤΑΖΙΒ. & ΣΕΓΕΣΤΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.....*Hunter.*

O. en or.

RR. en bronze.....*Hunter.*

Leur type ordinaire est un chien dans toutes sortes d'attitudes.

SEGMENTATÆ vestes. Voyez **VESTES**.

SEGMENTUM , bordure des habits faite d'une autre étoffe , & qui servoit à faire distinguer à Rome les patriciennes. Valère - Maxime (562. 1.) la désigne clairement par ces mots : *Permisit quoque his purpureâ veste & aureis uti segmentis.* Servius (*Æneid.* I. 658.) parle de ces bandes placées au haut de la tunique , autour du cou , & non d'un collier (comme l'ont entendu quelques philologues ,) , lorsqu'il dit : *Monile , ornamentum gutturis , quod & segmentum dicunt.*

SEGMENTUM , pavé de marqueterie.

SEGOBRIGA , en Espagne. **SEGOBRIG.**

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un cavalier.

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste , de Tibère , de Caligula.

C'est aujourd'hui **SÉGOVIE**. Voyez ce mot.

SEGOMONI (*Marti*). Gruter (58. 5.) rapporte une inscription trouvée à Lyon , dans laquelle on trouve ce surnom de Mars , dont on ne connoît point le sens.

SÉGOVIE , ville d'Espagne , l'ancienne *Sego-Antiquités* , Tome V.

briga. Son aqueduc , nommé *punte Segoviana* , ouvrage des romains , est un édifice d'un travail merveilleux ; il joint ensemble deux montagnes séparées par un intervalle d'environ trois mille pas ; il est composé de 177 arcades , à deux rangs , posés l'un sur l'autre. Le rang inférieur porte l'eau dans les faubourgs , & le supérieur la conduit dans la ville. La construction de cet édifice est si solide , qu'elle s'est conservée jusqu'à ce jour presque dans son entier. On attribue ce bel ouvrage au règne de Trajan. Colménarès en donne la description détaillée dans son *Historia de la Ciudad de Segovia* , 1637. in-fol. Mais il faut ajouter une grande incommodité de cet aqueduc , c'est que l'eau de la rivière qui coule autour de la ville , est si malsaine , qu'elle ne peut servir qu'à rafraîchir la bonne eau.

SEGUSIA , dans les Alpes Graïennes , Suze.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SEIA. Divinité champêtre qui veilloit à la conservation des bleds , dans le temps qu'ils étoient encore enfermés dans la terre. *Sata frumenta* , dit S. Augustin , (*de civit Dei.* IV. 8.) *quandiu sub terra essent , præpositam voluerunt habere deam Sejan.* Numa avoit créé cette divinité , dont le nom étoit dérivé de *fero* , je sème.

SEIANUS , surnom de la famille **ÆLIA**.

SEIANUS equus. On disoit à Rome des gens malheureux , qu'ils avoient le cheval de Séjan : *Habent equum Sejanum*. Voici l'origine de ce proverbe. Un certain Meius *Sejus* avoit un cheval d'une beauté extraordinaire , qu'il prétendoit être de la race des chevaux de Diomède ; mais il y avoit cette fatalité attachée à ce cheval , que tous ceux qui le possédoient faisoient une fin malheureuse. En effet , Marc-Antoine fit trancher la tête à *Sejus* , maître du cheval ; Dolabella qui l'avoit acheté 3000 aureus , se tua lui-même pour ne pas tomber entre les mains de Cassius. Ce dernier qui hérita du cheval , en fit de même , aussi bien que Marc-Antoine qui voulut l'avoir après avoir vaincu Cassius.

SEIGLE. Le *seigle* , *secale* , croît , dit Pline , sous les Alpes , où les Tauriniens (les Piémontois) l'appellent *Asia*. C'est un assez mauvais bled , mais on en mange du pain dans les pays où l'on a disette des autres fromens. C'est une plante dont la tige est menue , & qui vient dans toute sorte de terre. Elle est féconde , car elle rend jusqu'à cent pour un. Le grain du *seigle* a assez de

poids, mais le pain que l'on en fait est noir, amer & peu nourrissant. Pour le rendre plus supportable, on mêle du riz avec la farine du *jeïgle*, mais avec ce correctif on ne réussit pas à en faire de bon pain; néanmoins, comme il rend beaucoup de grain, & qu'il vient par-tout, on en préfère souvent la culture à celle des autres bleds. (*Métrologie de Pausan.*)

SEIN des statues. Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 2.) dit: « parmi les divinités du sexe féminin, on attribuoit à Diane & Pallas une virginité perpétuelle; les autres déesses qui l'avoient perdue, pouvoient la recouvrer, & Junon redevenoit vierge toutes les fois qu'elle se baignoit dans la fontaine Canathus. C'est par cette raison que le *sein* des déesses & des amazones est toujours représenté comme celui des jeunes filles de qui Lucine n'a pas encore délié la ceinture, c'est-à-dire, qu'à ces figures le bout du *sein* n'est pas encore développé. Cette règle est assez constante, à moins que les déesses ne soient représentées allaitant un enfant, comme Isis donnant le *sein* à Apis (*Descrip. des Pier. grav. du cabinet de Stoch.* p. 17. n^o. 70.). Mais la fable dit que cette déesse avoit mis le doigt dans la bouche d'Horus, au lieu du mammelon (*Plutarch. de Is. & Os.* p. 363. l. 21.); c'est ainsi qu'elle est représentée sur une pierre gravée du cabinet de Stoch (*Descrip. des pier. gr. du cabinet de Stoch.* p. 16. n^o. 63.) conformément sans doute à l'idée reçue. Suivant toutes les apparences, une statue des jardins du pape, représentant Junon assise qui allaite Hercule, nous offroit les mammelons visibles, si cette partie du *sein* n'étoit pas couverte par la tête de l'enfant & par la main de la déesse. J'ai publié cette statue dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant.* n^o. 14.). Sur une peinture antique du palais Barberini, on voit une prétendue Vénus qui a les mammelons très-apparens, circonstance qui me suffit pour avancer que ce ne peut pas être une Vénus ».

« La beauté de la poitrine des figures d'hommes consiste dans le beau dégagement de son élévation. C'est une poitrine semblable que le père des poètes donne à Neptune, & après lui à Agamemnon. Anacréon desiroit voir dans celui qu'il aimoit une poitrine d'une forme pareille ».

« Le *sein* des figures de femmes n'a jamais trop d'ampleur. L'abbé Banier est mal informé, lorsqu'il avance que Cérès paroît ordinairement sur les monumens anciens comme une femme, ayant le *sein* fort gros. (*Mith.* t. 5. p. 115.). Il faut que ce savant ait pris une Cérès moderne pour une Cérès antique. Dans les figures de divinités, le *sein* a toujours une forme virginale, les anciens faisant consister la beauté de cette partie dans une élévation modérée. Pour l'empêcher de grossir, l'on se servoit d'une pierre de l'île de Naxos,

qu'on pulvérisoit & qu'on appliquoit sur la gorge (*Dioscor.* l. 5. c. 168.). Les poètes comparent un *sein* virginal à des railins qui ne sont pas encore mûrs. (*Theocrit. Idyl.* 11. v. 1. *Nonn. Dionys.* l. 1. p. 4. l. 4. l. 15. l. 9.). Apollonius rend cette élévation modérée du *sein* des nymphes par le terme *obscura*, lorsqu'il dit; *Crinis aa obscura decurrens cingula mamma.* (*Argon.* l. 3. v. 526.). Dans quelques Vénus plus petites que nature, les mammelles sont resserrées & ressemblent à des éminences terminées en pointes: cette forme du *sein* paroît avoir été regardée comme la plus belle. J'excepterai de cette maxime la seule Diane d'Ephèse, qui, non-seulement a les mammelles grosses & pleines, mais qui en a aussi un grand nombre: d'ailleurs cette forme étant symbolique, n'a pas la beauté pour objet. Parmi les figures idéales, nous ne voyons que les amazones avoir quelquefois de grosses & d'amples mammelles; aussi comme elles représentent des femmes & non des filles, le bout de leur *sein* est alors visible ».

« Dans l'antique, le *sein* des nymphes ainsi que celui des déesses, n'est pas surmonté d'un bout visible, du moins il n'est pas saillant dans les figures de marbre, & il ne le seroit pas non plus dans celles en peinture, car telle est la forme de cette partie dans l'innocence de l'âge. Comme le bout du *sein* est entièrement développé dans la prétendue Vénus, peinte de grandeur naturelle sur un tableau antique conservé au palais Barberini, je conclus que cette figure ne peut pas représenter une déesse. Entre les peintres modernes, quelques-uns des plus célèbres font représentables sur cet objet. Le Dominiquin entre autres, ayant peint à fresque un plafond dans la maison de Costaguti à Rome, a représenté la vérité qui s'arrache des bras du temps, avec des mammelles surmontées de mammelons d'une telle grosseur, qu'une femme qui auroit allaité plusieurs enfans, ne sauroit les avoir plus amples & plus saillans. Aucun peintre moderne n'a mieux rendu la forme d'un *sein* virginal qu'André del Sarto, sur-tout dans une figure peinte à mi-corps, couronnée d'une guirlande & tenant des fleurs dans sa main. Ce tableau se trouvoit à Rome dans le cabinet du sculpteur Cavaceppi ».

SEISACHTHEIES, Σεισάχθεια, mot qui signifie *décharge d'un fardeau*, c'étoit un sacrifice public d'Athènes, en mémoire d'une loi de Solon. Cette loi portoit que toutes les dettes du pauvre seroient remises au bout d'un certain temps, ou du moins que l'intérêt en seroit considérablement diminué, & que les créanciers ne pourroient dans la suite saisir leurs débiteurs, comme ils faisoient avant cette ordonnance. (D. J.)

SEL (le) étoit inconnu à plusieurs peuples, selon le témoignage d'Homère, & les numides

n'en avoient pas l'usage, si l'on en croit Salluste: (*Bel. Jugur.*) *Et neque salem, neque alia gula irritamenta querebant.* Le petit peuple chez les romains, se contentoit souvent pour toute nourriture, de manger du sel avec son pain. Sous les rois, chaque particulier avoit la liberté d'en vendre; mais comme l'avarice y mettoit un prix excessif, lorsque le temps de la liberté fut arrivé, on en défendit la vente aux particuliers: *Vendendi salis arbitrium*, dit Tite-Live, (11. 9.), *in publicum omne sumptum ademptum privati.* Cependant les auteurs latins font souvent mention des salines des particuliers. Il y a donc apparence que le droit de faire le sel leur fut conservé, & qu'on ne leur ôta que le privilège de le vendre, lequel fut attribué au fisc.

Le sel étoit pour les anciens le symbole de l'amitié, & c'est pour cela qu'ils ne manquoient pas d'en fervir entr'autres mets, aux étrangers qui arrivoient chez eux. Ils l'employoient aussi pour empêcher les cadavres de se corrompre; car c'est une des propriétés que Pline (31. 9.) lui attribue: *Defuncta etiam à putrescendo vindicans ut, durent ita per secula.* Il étoit encore en usage dans les sacrifices qui ne se faisoient jamais sans sel, & il étoit dans les présages; car on regardoit comme d'un funeste augure, le renversement de la salière sur la table.

« C'est une opinion, dit M. Paw, assez généralement adoptée, que les prêtres de l'Égypte ne saisoient pas leurs alimens: mais ce qu'il y a de très-vrai, c'est qu'ils s'abstenoient du sel qu'on faisoit avec de l'eau de la Méditerranée, & de celui qu'on tiroit des lacs du nome nitriote, où indépendamment du natron, il existe aussi un sel commun, ainsi qu'on le voit par les observations de Sicard. Il ne faut pas douter que la crainte de se voir infectés de la phlétène, n'ait porté les prêtres à rejeter de leur régime les mets fort salés, & rien n'est plus aisé à concevoir que le sens de la fable qu'ils débitoient sur la Nephthis ou la Vénus cythérée née, suivant eux, de l'écume de la mer. Comme avec tout cela il leur eût été presque impossible de se nourrir de choses parfaitement insipides, ils employoient en petite quantité un sel-gemme qu'on leur apportoit de la Marmarique, à ce que dit Arrien (*De expeditione Alexandri, lib. 3. p. 162.*). Mais je m'imaginais qu'ils le faisoient venir de la partie de l'Éthiopie que les modernes nomment l'Abyssinie, & où ce fossile est encore commun de nos jours. S'ils ont cru que le sel-gemme étoit dans de tels cas moins nuisible que celui de la mer ou des puits salés, ils doivent avoir eu des observations qui nous sont inconnues, ou ils se sont trompés ».

« Hérodote parle d'une illumination qu'il prétend avoir été une fois par an générale en Égypte

depuis la cataracte du Nil jusqu'aux bords de la Méditerranée, quoique, suivant toutes les apparences, elle se soit bornée à la ville de Sais & à la préfecture saïtique, ce qui formoit un canton de peu d'étendue. Cette fête consistoit en un grand nombre de lampes qu'on allumoit à l'approche de la nuit; mais il est fort difficile de concevoir pourquoi les égyptiens mettoient dans tous ces vases une certaine quantité de sel, & de quelle nature ce sel peut avoir été. (*Lucernas plurimas accendant circumcirca domos sub dio: Lucerna autem sunt vase sale & oleo plena, qui us superincumbit ellychnium.*) (*Herod. lib. II.*). On ne fait, dis-je, si par ce moyen ils varioient la couleur de la flamme, ou si par ce moyen ils retardoient la consommation de l'huile, secret qu'il ne seroit pas aisé aujourd'hui de retrouver ».

SÉLAGE, plante que les Druydes cueilloient avec des pratiques superstitieuses, de même que le famulus. Il falloit, dit Pline (*Liv. 24. ch. 11.*), l'arracher sans couteau, & avec la main droite, qui devoit être couverte d'une partie de l'habillement, ensuite la faire passer secrètement à la main gauche, comme si on l'avoit volée; & enfin il falloit être vêtu de blanc & nuds pieds, & avoir préalablement offert un sacrifice de pain & de vin.

Borel croit que la *sélage* étoit une espèce de Camphorata ou mouffe terrestre. D'autres la prennent pour la pulsatile.

SÉLASIE, ou SÉLASIENNE, surnom de Diane, pris du nom d'un lieu de la Laconie, où elle étoit honorée.

SÉLASTIQUE. Sur une ancienne inscription faite par les anciens habitans de Puzzolo à l'honneur d'Antonin Pie, cet empereur est appelé, *CONSTITUTORI SACRI CERTAMINIS SELASTICI.* Il est naturel de croire que c'est une faute, & qu'il faut lire *ISELASTICI.* Mais Saumaïse, à la fin de ses notes sur la vie d'Hadrien, par Spartien, dit que c'étoit l'usage de ce siècle; & il rapporte plusieurs mots grecs & latins dont on retranchoit la première lettre ou la première syllabe. Du reste ce nom se donnoit à certains jeux dont nous avons parlé au mot ISÉLASTIQUE, qui est leur véritable nom.

SÉLÉNÉ, fille d'Hypérion & de Basilée, ayant appris que son frère Hélios, qu'elle aimoit tendrement, avoit été noyé dans l'Eridan, se précipita du haut du palais. On publia que le frère & la sœur avoient été changés en astres, & qu'ils étoient le soleil & la lune. Les Atlantides, au rapport de Diodore, honorèrent depuis ce temps ces deux astres sous le nom d'Hélios & de Séléné. C'est en effet le nom grec du soleil & de la lune. (*Ἡλιος, soleil, σελήνη, lune.*)

SÉLÈNE, femme de Ptolémée VIII, roi d'Égypte. ΣΕΛΗΝΗ.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

SÉLÈNES. Gâteaux qui étoient larges & cornues en forme de demi-lunes, Σελήνας. Dans les sacrifices offerts à la lune, après six sélènes, on présentait un autre gâteau appelé *βας ἰσόδωρος*, parce qu'il représentait les cornes d'un bœuf, & qu'il étoit le septième.

SELEUCIDES (*Ere des*).

» On trouve chez les grecs deux époques, qui ont pris leur dénomination d'Alexandre-le-Grand. La première date de la mort de ce prince, & de l'inauguration de son successeur Philippe-Aridée, double événement, qui concourt avec l'an 324, avant l'ère vulgaire. Il ne paraît pas qu'elle ait eu grand cours; mais il se rencontre néanmoins des écrivains qui en ont fait usage. *Non desunt*, dit Montfaucon, (*Palaeogr. liv. 1, c. 5.*) *qui annos numerant à morte Alexandri & ab initio regni Philippi-Aridaei*. En effet, Censorin, par exemple, entre les dates multipliées qu'il emploie pour marquer le temps où il écrivoit son livre *de die natali*, nomme le consulat d'Ulpius & de Pontien, avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, se comptent depuis la mort d'Alexandre. »

» Il est à propos de rapporter ici le texte de Censorin. *Secundum quam rationem*, dit-il, *hic (C. 31.) annus cuius velut index & titulus quidam est Ulpii Pontiani consulatus, ab olympiade prima millesimus est & quartus decimus, ex diebus duntaxat estivis quibus agon olympicus celebrabatur; à Roma autem conditâ nonagesimus nonagesimus primus, & quidem ex Palilibus, unde urbis anni numerantur; eorum vero annorum, quibus julianis nomen est, ducentessimus octogesimus tertius; sed ex die kal. jan. unde Julius Caesar anni à se constituti fecit principium. At eorum qui vocantur anni Augustorum ducentessimus sexagesimus quintus, perinde ex kalendis januariis, quamvis ex ante diem decimum sextum kal. februarii imperator Caesar divi filius sententia L. Munatii Planci à senatu ceterisque civibus Augustus appellatus est se VII & M. Vipsanio Agrippa III. Coss. Sed Aegyptii, quod bicanio ante in potestatem ditionemque Pop. Rom. venerunt, habent hunc Augustorum annum ducentessimum sexagesimum septimum. Nam ut à nostris, ita ab Aegyptiis quidam anni in litteras notati sunt; ut quos Nabonazarum nominant, quod à primo imperii ejus anno consurgunt, quorum hic nonagesimus octogesimus sextus est. Item Philippi, qui ab excessu Alexandri magni numerantur, & ad hunc usque perducti annos quingentos sexaginta duos con-*

sumant. Sed horum initia semper, à primo die mensis ejus sumuntur cui apud Aegyptios nomen est Thoth, quique hoc anno, (c'est de l'année vague des Egyptiens qu'il parle,) fuit ante diem septimum kal. julias; cum abhinc annos centum imperatore Antonino Pio II & Bruttio Prasente Coss. Roma iidem dies fuerint ante diem II kal. aug. quo tempore solet canicula in Aegypto facere exortum. Nous ajouterons à cela que les Egyptiens d'Alexandrie furent d'abord les seuls qui adoptèrent l'année Julienne après la bataille d'Actium. Le reste des Egyptiens & même les astronomes d'Alexandrie continuèrent de suivre l'année vague jusques vers le neuvième siècle; mais l'année fixe fut la base de l'ère historique des Egyptiens, & du calendrier des chrétiens du pays; ce qui suffit pour notre objet. »

» Or, le consulat d'Ulpius, ou de Pius, & de Pontianus, tombe en l'an 238 avant l'ère vulgaire. Otez cette somme de 562, il reste 324 ans; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre & du commencement de l'ère vulgaire. C'est la même ère, comme le prouve Assémani, dans ses actes des martyrs, (T. II.) qu'a suivi l'auteur Syrien des actes de Sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette Sainte une fixième férie du mois de septembre de l'an 642. En effet, la soustraction de 324 faite à ce nombre, donne l'an 318, de l'ère vulgaire, qui est le temps le plus bas & le seul, toutes circonstances pesées, auquel on puisse rapporter cet événement. »

« Nous ne faisons point usage de cette période dans notre table *chronologique*, parce qu'elle n'a point été assez accréditée, pour mériter d'y trouver place; mais enfin il falloit en parler ici, pour empêcher qu'on ne l'a confondit avec la suivante. »

« La seconde ère, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appelée plus communément, & à plus juste titre, l'ère des *seleucides*, ou des grecs. On la nommoit aussi l'ère des Syro-Macédoniens. Son commencement se prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, & 311 ans pleins avant l'ère vulgaire, époque des premières conquêtes de Séleucus-Nicator, dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaste Empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainsi que la précédente, au moins depuis l'ère vulg., sont des années juliennes, composées de mois romains, auxquels on a donné des noms Syriens. Elle eut cours non-seulement dans la monarchie des *Seleucides*, mais chez presque tous les peuples du Levant, & s'est même perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adoptèrent, ne la datèrent pas du même mois, ni du même jour. Les grecs de Syrie la faisoient commencer au premier du mois gorpiceus Macédonien, éoloul Syrien, qui répond

à notre mois de septembre ; & c'est encore , dit-on , l'usage des catholiques de Syrie. Les autres Syriens la prenoient du 1 d'hyperbérétéus Macédonien , Tifri , 1 Syrien , qui correspond à notre mois d'octobre ; en quoi ils sont encore à présent suivis par les Nestoriens & les Jacobites du Levant. »

« Différentes villes de Syrie , comme il paroît par les médailles & autres anciens monumens , avoient aussi leur manière particulière de la commencer. A Tyr , on la comptoit du 19 octobre ; à Gaza , du 28 du même mois ; à Damas , de l'équinoxe du printems. »

« Les Juifs , depuis qu'ils furent assujettis à la domination des rois de Syrie , adoptèrent aussi l'ère des *séleucides*. Ils la nommèrent *tarik dilkarnaim* , ou ère des contrats , parce qu'ils en faisoient usage dans leurs marchés & autres actes civils. L'équinoxe d'automne étoit le point d'où ils la faisoient partir. Il n'y a pas 300 ans , dit-on , qu'ils ont quitté ce calcul pour en suivre un autre , dont ils se servent encore de nos jours. »

» Les Juifs se servent présentement d'une ère du monde , qui commence 3761 avant l'ère vulgaire. Quelques-uns prétendent qu'elle est en usage parmi eux depuis l'an 1040 , tems auquel , chassés de l'Orient , ils se jetterent dans les différens pays de l'Occident. Nous parlerons ailleurs de cette ère plus amplement. »

« Les Arabes , chez qui l'ère des *séleucides* est encore en usage , la font commencer , les uns comme Alfragan , au premier de septembre , les autres comme Albatignius , au premier d'octobre. »

« Outre ces différences du jour initial de l'ère des *séleucides* , on en remarque une aussi pour l'année même où elle a commencé. Nous venons de voir que les Syriens , les Juifs & les Arabes en mettoient l'époque 311 ans , ou dans la trois cent douzième année avant l'ère vulgaire. Mais il est prouvé par divers monumens , que les peuples de la Babylonie & quelques autres la retardoient d'une année , & la faisoient précéder non de 311 ans pleins , mais de 310 seulement l'époque de l'ère vulgaire. »

» Abulféda suivoit cet usage , comme il paroît par l'époque qu'il marqua pour la naissance du faux prophète Mahomet ; époque dont les caractères sont le 10 du troisième mois , férie deuxième de l'an 881 des grecs ; ce qui ne peut se rapporter qu'au 10 novembre de l'an 570 de

l'ère vulg. comme on peut le voir par notre Table Chronologique , & notre Calendrier F , qui est celui de cette année. Tel est encore , à ce qu'on assure , l'usage des catholiques de Syrie. »

« Il faut avoir égard , en lisant les anciens monumens , à toutes ces différences , & souvent on ne pourra bien les saisir , qu'en combinant la date de l'ère dont il s'agit avec les autres caractères chronologiques qui l'accompagnent. Car , il ne faut point donner pour règles générales que tel peuple faisoit remonter l'ère des *séleucides* à l'an 312 avant l'ère vulgaire , & tel autre la plaçoit un an plus tard ; que les grecs commençoient leur année au 1 de septembre , & les Syriens au mois d'octobre. Ces règles sont sujettes à trop de d'ceptions. En voici un nouvel exemple , entre plusieurs autres. L'auteur Syrien de la chronique d'Edesse , publiée par Assémani dans le tome I de sa bibliothèque orientale , place la mort de S. Siméon stylite en l'an des grecs 771 , un mercredi 2 septembre. Cosme , au contraire , Syrien pareillement , historien du même Saint & son contemporain , rapporte cet événement à l'an 770 , sous les mêmes férie & quantième de septembre ; ce qui revient de part & d'autre à l'an de l'ère vulgaire 459 , où le deuxième septembre tomboit effectivement un mercredi. Ainsi de deux choses l'une ; ou l'auteur de la chronique d'Edesse fixoit l'époque de l'ère des *séleucides* , à l'an 312 , & Cosme à l'an 311 avant l'ère vulgaire , ou tous les deux la rapportent au même point (312 avant cette ère) ; le premier commençoit l'année avec le mois de septembre , & le second avec le mois d'octobre , ce qui est égal pour l'exemple cité. »

« Dans notre table *chronologique* , pour nous conformer à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent , nous faisons concourir l'an 313 des grecs avec la première année de l'ère vulgaire ; mais cette année 313 commence à l'automne de la première année de l'ère vulgaire , & ainsi des années suivantes. A l'égard de cette ère Syrienne , qui commence 310 ans seulement avant notre ère vulgaire , & qu'un savant académicien (Gibert) prétend être proprement l'ère syro-Macédonienne , elle sera facile à trouver , en reculant d'une année , c'est-à-dire , en comptant seulement l'année 313 à l'automne de l'an 2 de l'ère vulgaire , & de même pour la suite. »

« Il nous reste à donner les noms grecs & syriens de chaque mois , avec ceux des mois romains qui leur correspondent. »

Table des mois syriens , grecs & romains.

<i>Mois syriens.</i>	<i>Mois grecs.</i>	<i>Mois romains.</i>
ELÓUL.	G O R P I Æ U S .	S E P T E M B R E .
T I S R I I .	H Y P E R B É R É T Æ U S .	O C T O B R E .
T I S R I I I .	D I U S .	N O V E M B R E .
C A N U N I .	A P E L L Æ U S .	D É C E M B R E .
C A N U N I I .	A U D I N Æ U S .	J A N V I E R .
S A B A T .	P E R I T I U S .	F É V R I E R .
A D A R .	D Y S T R U S .	M A R S .
N I S A N .	X A N T I C U S .	A V R I L .
J I A R .	A R T E M I S I U S .	M A I .
H A Z I R A N .	D Æ S I U S .	J U I N .
T A M U S .	P A N É M U S .	J U I L L E T .
A B .	L O U S .	A O U S T .



SÉLEUCIE, dans la Pamphylie. ΣΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un javelot.

Un bouclier.

Un cerf à mi-corps.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Séleucies* par leurs types, & par leur légende qui n'est exprimée que par ΣΕ.

SÉLEUCIE, en Cilicie, près du fleuve Calycad-
nus. ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΚΑΛΥΚΑΔΝΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur légende & leurs types ordinaires, qui sont des attributs relatifs à Minerve, à Apollon & à Hercule, ou une Victoire marchant, servent à les distinguer des médailles frappées dans les autres *Séleucies*.

Cette ville a fait frapper des médailles impé-
riales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sé-
vère, de Caracalla, d'Alex. Sévère, de Gordien,
de Tranquilline, de Philippe père, de Gallus, de
Valérien, de Gallien, de Commode, d'Otacilie.

SÉLEUCIE, de Syrie, dans la Piérie. ΣΕΛΕΥ-
ΚΕΩΝ. & ΣΕΛΕΥΚΕΙΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un foudre ailé.

Jupiter-Cafius.

Ils les font distinguer des médailles frappées dans les autres *Séleucies*.

Cette ville a fait frapper des médailles impé-
riales, avec son époque, en l'honneur d'Auguste,
de Tibère, d'Hadrien, d'Antonin, de Commode,
de Sept. Sévère, de Caracalla, de Plautille, d'A-
lex. Sévère, de Trajan, d'Antinoüs, d'Elagabale,
de Macrin.

SELEUCUS I, Nicator, roi de Syrie. ΒΑΣΙ-
ΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ.

Ses médailles sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS II, Callinicus, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS III, Céraune, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS IV, Philopator, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS V, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SELEUCUS VI, Epiphane, Nicator, roi de
Syrie.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

SELGE, en Pisidie. ΣΕΛΓΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze.....Hunter.

Leurs types ordinaires sont un homme nud

qui élève les deux mains sur sa tête, avec la triquetre, ou la triquetre seule.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Sévère, de Caracalla & de Déce.

SELIBRA, abrégé de *femis libra*, demi-livre.

SÉLIMNUS, fleuve de l'Achaïe, qui a son embouchure près d'une fontaine appelée *Argyre*. *Sélimnus*, disoit-on, fut autrefois un beau jeune berger, qui plut tant à la nymphe *Argyre*, que tous les jours elle sortoit de la mer pour venir le voir. Cette passion ne dura pas long-temps; il sembloit à la nymphe que le berger devenoit moins beau; elle se dégoûta de lui, & *Sélimnus* en fut si touché, qu'il mourut de déplaisir. Venus le métamorphosa en fleuve; mais tout fleuve qu'il étoit, il aimoit encore *Argyre*. La déesse ayant donc pitié de lui encore une fois, lui fit perdre entièrement le souvenir de la nymphe. « Aussi croit-on dans le pays, ajoute *Paufanias*, que les hommes & les femmes, pour oublier leurs amours, n'ont qu'à se baigner dans le *Sélimnus*; ce qui en rendroit l'eau d'un prix inestimable, si l'on pouvoit s'y fier ».

SELINUS, en Sicile. ΣΕΛΙΝΟΝΤΙΟΝ,

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

SELINUS de Cilicie fut appelée *Trajanopolis*, depuis la mort de Trajan. Voyez **TRAJANOPOLIS**.

SELIQUASTRUM, siège à l'usage des femmes.

SELLA solida est une chaise ou une selle d'un bloc de bois, sur quoi s'asseyoient les augures en prenant l'augure.

Sella curulis, chaise curule garnie d'ivoire, sur laquelle les grands magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir & de se faire porter.

Sella gestatoria, chaise ordinaire à porteurs, permise à tout le monde.

Sella familiarica, bassin, chaise percée pour les nécessités; mais *cella familiarica* par un *c* paroît désigner dans Vitruve une garde-robe, parce que dans l'endroit où il en parle, il s'agit des pièces dont les appartemens sont composés, & non pas des choses dont ils sont meublés. On peut donc croire que le mot *familiarica* sert à désigner l'usage de cette pièce, qui étoit destinée pour la seule

commodité des nécessités ordinaires. La garde-robe des romains, *cella familiarica*, n'étoit qu'un lieu pour serrer la chaise percée. Voyez **LATRINES**. (D. J.)

SELLARIA, femme publique, ainsi nommée des sièges, *sella*, sur lesquels elles étoient assises à la porte des lieux de débauche.

SELLARIUS, serviteur qui portoit le siège de son maître, ouvrier qui faisoit des sièges, & celui qui dans les cirques & les théâtres, louoit des coussins pour placer sur les gradins, & pour former des sièges moins durs que la pierre.

SELLASIA, dans la Laconie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SELLE. Il est certain que les anciens romains n'avoient ni l'usage de la *selle*, ni celui des étriers; ce qui est cause que *Galien* fait remarquer dans différents endroits de ses ouvrages, que la cavalerie romaine étoit sujette à plusieurs maladies des hanches & des jambes, faute d'avoir les pieds soutenus à cheval. *Hippocrate* avoit remarqué avant lui, que les scythies qui alloient beaucoup à cheval, étoient incommodés de fluxions aux jambes pour la même cause.

Le premier temps où nous voyons qu'il ait été question de *selles* chez les romains; c'est l'an 340, lorsque *Constance* qui combattoit contre son frère *Constantin* pour lui ôter l'Empire, pénétra jusqu'à l'escadron où il étoit en personne, & le renversa de dessus sa *selle*; comme le rapporte *Zonaras*. Avant ce temps-là les romains faisoient usage de panneaux quarrés; tels que ceux qu'on voit à la statue de *Marc-Aurèle* au Capitole.

L'*ephippium* des romains étoit une espèce de selle sans arçon. *Nonnius* (2. 312.) le définit de la sorte : *ephippium tegmen equi ad mollem vecturam*. C'étoit donc une couverture. *Varron*, *Caton* cité (de lib. educ.) par *Nonnius* dans le même endroit, dit qu'on ne lui permettoit pas dans son enfance de servir d'*ephippium* pour monter à cheval. *Dion* (Liv. 63) fixe à l'âge de *Néron* l'usage des *ephippia*, & l'attribue aux chevaliers dans les pompes. Mais *César* (De bell. Gallic. 4. 2.) dit que les germains auroient rougi de se servir d'*ephippia*, & qu'ils taxoient les romains de mollesse, à cause de l'usage qu'ils en faisoient : *Nihil illorum moribus turpius aut inertius habetur, quam ephippis uti. Itaque ad quemvis numerum ephippiatorum equitum quamvis pauci adire audent.*

Les romains se servoient habituellement des *ephippia* au temps de *Lucain*; car il fait observer que

que les massyles, peuple de l'Afrique septentrionale, montoient leurs chevaux à nud :

Et gens qua nudo residens massylia dorso,

Ora levi flectit frenorum nescia virga.

SELLISTERNIUM, siège orné de tapis, honneur accordé chez les romains à certains magistrats.

SEMACHIDÆ, municipe de l'Attique dans la tribu Antiochide, selon Étienne le géographe & Hétychius. Il prenoit son nom de *Semachus*, dont les filles avoient reçu Bacchus dans leur maison, ce qui fit accorder à leurs descendants le privilège d'être toujours choisis pour prêtres de Bacchus.

SEMAILLE. M. Pauton dans sa *métrologie* dit des bleds ou fromens :

Triticum, ὁ πυρός, bled ou froment barbu, 4 modius de semence par jugère, selon Columelle ; c'est par arpent 6 $\frac{2}{3}$ boisseaux dans l'isle de France. 5 modius communément, selon Varron, Columelle & Pline ; c'est 8 $\frac{1}{2}$ boisseaux par arpent. 6 modius quelquefois, selon Columelle & Pline ; c'est par arpent 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux.

Siligo, σίλιγυς, bled ou froment commun sans barbe ; c'est le bled que nous cultivons ordinairement en France : on en sème la même quantité que du *triticum*.

Edor, ador, adorem, far, arinca, sandalum, halicastro, semen, ζεία, ζεία, ὄλιρα, ὄρουζα ; le riz. 8 ou 9 modius par jugère, suivant Columelle ; ou bien 10 modius par jugère, selon Varron, Columelle & Pline ; c'est par arpent 13 $\frac{3}{5}$, 15 $\frac{3}{10}$, ou 17 boisseaux.

Hordeum galaticum sive distichum, κριθή, orge à deux rangs de grains ; c'est notre orge commun. Il en faut 6 modius par jugère, suivant Varron, Columelle & Pline ; & selon Arbutnot, on en met 3 bushels par acre en Angleterre : c'est également 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Hordeum hexastichum seu cantherinum, orge à 6 rangs de grains, dont on nourrissoit les chevaux.

On en semoit 5 modius par jugère, selon Columelle, ce qui revient à 8 $\frac{1}{2}$ boisseaux par arpent.

Avena, aveine. On en sème 4 bushels par acre en Angleterre, suivant Arbutnot ; c'est 13 $\frac{2}{5}$ boisseaux par arpent dans l'Isle de France.

Antiquités, Tome V.

Des légumes.

Lupinus, seu *lupinum*, ῥέπος, le lupin. Il en faut 8 ou 10 modius par jugère, selon Columelle & Pline ; & par conséquent 13 $\frac{2}{5}$ ou 17 boisseaux par arpent.

Phaselus ou *faseolus*, fève, haricot, fève de haricot. Il en faut 4 modius par jugère, selon Columelle & Pline ; c'est 6 $\frac{2}{5}$ boisseaux par arpent dans l'Isle de France.

Pisum, le pois commun. Il en faut 3 modius, selon Pline, & 3 ou 4 selon Columelle ; c'est par arpent 5 $\frac{1}{10}$ ou 6 $\frac{2}{5}$ boisseaux.

Faba, fève, ou fève de marais, comme on les appelle à Paris. Il en faut en Italie 4 modius par jugère, selon Varron d'après Trémellius, ou 6 modius selon Columelle & Pline ; par conséquent il en faut dans l'Isle de France 6 $\frac{2}{5}$, ou 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Lens, la lentille ; un modius & un peu plus selon Columelle ; & selon Pline, 3 modius. Il en faut donc par arpent dans ce pays-ci, depuis 1 $\frac{7}{10}$ jusqu'à 5 $\frac{1}{10}$ boisseaux, apparemment suivant la grosseur des semences ; car il y en a un grand nombre d'espèces.

Cicerula, gesse ; trois modius, selon Pline, & trois ou quatre, selon Columelle ; c'est par arpent 5 $\frac{1}{10}$ ou 6 $\frac{2}{5}$ boisseaux. —

Cicer, pois chiche ; deux ou trois modius, selon Columelle & Pline ; c'est par arpent 3 $\frac{2}{5}$ ou 5 $\frac{1}{10}$ boisseaux.

Milium, mil ou millet ; quatre ou cinq setiers par jugère, selon Pline & Columelle ; c'est par arpent 5 $\frac{2}{5}$, ou 7 pintes mesure de Paris.

Panicum, panic ou panis ; quatre ou cinq setiers par jugère, selon les mêmes auteurs ; 5 $\frac{2}{5}$, ou 7 pintes par arpent.

Sesama, *sesamum*, sésame ou jégeoline ; quatre, cinq ou six setiers, selon Columelle ; 5 $\frac{1}{5}$, 7 ou 8 $\frac{1}{2}$ pintes par arpent dans l'Isle de France.

Napus, navet ; quatre setiers par arpent, selon Pline, & cinq, selon Columelle ; 5 $\frac{2}{5}$, ou 7 pintes par arpent.

Rapum, rave ; quatre setiers, selon Columelle ; 5 $\frac{2}{5}$ pintes par arpent.

Linum, le lin ; huit, neuf ou dix modius de semence par jugère, selon Columelle ; c'est par arpent 13 $\frac{3}{5}$, 15 $\frac{3}{10}$, ou 17 boisseaux.

Cannabis, le chanvre. Les romains, au rapport de Columelle, n'en semoient que six grains sur un pied carré; ce qui fait croire qu'on ne cultivoit cette plante que pour faire des cordages, ou peut-être uniquement pour en avoir de la graine.

Des foins ou herbages.

Pabulum, foin ou fourage; vingt modius par jugère, selon Pline; c'est ici 34 boisseaux par arpent.

Medica, la médique ou la luzerne; un modius & demi par jugère, selon Varron; trois modius, selon Columelle, & vingt modius, selon Pline; c'est par arpent 2 $\frac{1}{10}$, 5 $\frac{1}{10}$, ou 34 boisseaux. Il faut que Pline entende par *medica* le sainfoin, qui demande une grande quantité de semence. En effet, cet auteur dit lui-même que la terre doit en être couverte.

Fœnum gracum, siliqua ou *silicca*, fénu grec, fé-négré ou foin grec. Il en faut six modius, selon Pline; selon Columelle, il en faut six modius, quand on le sème en septembre pour faire du fourage, & sept modius, quand on le sème en janvier ou février, pour en recueillir la graine. Il en faudrait donc chez nous 10 $\frac{1}{5}$ ou 11 $\frac{2}{10}$ boisseaux par arpent.

Vicia pabularis, vesce pour faire du fourage. Il en faut six, sept ou huit modius, selon Columelle; douze, selon Pline; il en faut donc par arpent 10 $\frac{1}{5}$, 11 $\frac{2}{10}$, 13 $\frac{3}{5}$, ou 20 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Vicia seminalis, vesce pour avoir de la graine; cinq ou six modius, selon Columelle, c'est-à-dire, 8 $\frac{1}{2}$, 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Cicera. Les uns croient que c'est une espèce de gesse noire, d'autres que c'est une sorte de pois chiche. On en semoit par jugère un modius & demi, deux modius, trois modius, quatre modius; ce qui revient chez nous par arpent à 2 $\frac{11}{10}$, 3 $\frac{2}{5}$, 5 $\frac{1}{10}$, 6 $\frac{2}{5}$ boisseaux.

Farrago ex hordeo cantherino, dragée ou fourage d'orge à six rangs de grains; sept, huit & dix modius par jugère; par arpent 11 $\frac{1}{10}$, 13 $\frac{2}{5}$, 17 boisseaux.

Farrago ex recrementis farris admixtâ viciâ, dragée ou fourage de criblures de riz & de vesce.

Ocimum, sorte de dragée ou de fourage, où il entre dix modius de fèves, deux de vesce & deux d'ochre (*ervilia*). Pour se procurer ce fourage, il faudroit donc semer dans un arpent 17 boisseaux de fèves, 3 $\frac{2}{5}$ de vesce, & autant d'ochre.

Ervum, ers ou orobe; quatre ou cinq modius, selon Columelle, & six, selon Pline; c'est par arpent 6 $\frac{2}{5}$, 8 $\frac{1}{2}$, 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux.

Pour recevoir ces grains & légumes, les romains préparoient la terre, en y mettant une certaine quantité d'engrais, que j'exposerai ici.

Pieds cubiques.

La voiture de fumier étoit de 80 modius 25. 37.

A 18 voitures par jugère, c'est par arpent..... 848. 1.

A 24 voitures par jugère, c'est par arpent..... 1131.

Toises cubiques.

A 18 voitures par jugère, c'est par arpent..... 3. 926.

A 24 voitures par jugère, c'est par arpent..... 5. 235.

Columelle (*Lib. II. cap. 5.*) enseigne qu'on doit mettre dix-huit voitures de fumier par jugère dans les terres en plaine, & vingt-quatre dans les terres situées sur les côteaux (*Métrologie de Pausan.*).

SEMAINE. C'est un temps composé de sept jours. Dion Cassius, dans son *Histoire rom. liv. XXXVII*, prétend que les égyptiens ont été les premiers qui aient divisé le temps en semaines, que les sept planètes leur avoient fourni cette idée, & qu'ils en avoient tiré les sept noms de la semaine. En cela, du moins, les anciens n'ont pas suivi dans leur ordre la disposition des orbis des planètes; car cet ordre est Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure & la Lune. Ils auroient donc dû ranger les jours de la semaine par samedi, jeudi, mardi, dimanche, vendredi, mercredi & lundi. Il n'est pas aisé de découvrir la raison qui donne lieu à ce dérangement; voici celle qu'on apporte d'ordinaire.

On dit que les anciens ayant soumis les jours, les heures même à quelques planètes dominantes, il est croyable que le jour prenoit le nom de la planète qui commandoit à la première heure. Ainsi on a pu appeler le jour de Saturne, qui est notre samedi, celui dont la première heure étoit sous le commandement de Saturne. La seconde heure étoit pour Jupiter, qui suit immédiatement Saturne; la troisième pour Mars; la quatrième pour le Soleil; la cinquième pour Vénus, la sixième pour Mercure, & la septième pour la Lune. Après quoi la huitième retournoit sous l'autorité de Saturne, & suivant le même ordre, il avoit

encore la quinziesme & la vingt-deuxiesme ; la vingt-troisiesme étoit par conséquent sous Jupiter, & la vingt-quatriesme, c'est-à-dire, la dernière de ce jour, sous la dénomination de Mars. De cette manière la première-heure du jour suivant tomboit sous celle du Soleil, qui donnoit par conséquent son nom à ce second jour. En suivant le même ordre, la huitiesme, la quinziesme & la vingt-deuxiesme appartenoient toutes au Soleil ; la vingt-troisiesme à Vénus, & la dernière à Mercure. Par conséquent la première du troisieme jour appartenoit à la Lune, & on appelloit ce jour, à cause de cela, *jour de la Lune*. On trouve par cet arrangement la naissance & la suite nécessaire de ces noms des jours de la *semaine*, c'est-à-dire, pourquoy le jour du Soleil, qui est le dimanche, vient après celui de Saturne qui est le samedi, le jour de la Lune après celui du Soleil, ou le lundi après le dimanche ; celui de Mars après celui de la Lune, ou le mardi après le lundi, &c., jusqu'au samedi.

SEMAINE (Jours de la) sur les chartes. Voyez *Glossaire des DATES*.

ΣΗΜΑΙΑ, fêtes ou jeux qui avoient pour sujet d'appaîser Jupiter irrité, & de détourner l'effet des signes qui sembloient pronostiquer quelque malheur. Il en est fait mention sur une médaille de Lucius Verus frappée en Egypte, publiée par Pellerin.

SEMBELLA ou SINGULA, monnoie de compte des romains, moitié de la *libella*.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS ℥

Elle valoit :

2 teruncius.

SEMBELLA, *singula*, monnoie des anciens romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, 10 sols monnoie actuelle de France, selon M. Pauçon (*Métrologie*).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

2 téronces.

SÉMÉLÉ, fille de Cadmus & d'Harmonie, ayant plu à Jupiter, devint mere de Bacchus. Junon, excitée par sa jalousie contre cette rivale, descendit du ciel, & prenant la figure de Béroë, nourrice de Sémélé, lui inspira adroitement des soupçons sur son amant, lui faisant entendre que, s'il étoit véritablement Jupiter, comme il se vantoit de l'être, il ne se déguiseroit pas toujours pour la venir voir, sous la figure d'un mortel or-

dinaire ; & que, pour éclaircir ce doute, il falloit exiger de lui qu'il parût devant elle avec la majesté dans laquelle il se laissoit voir à Junon. Sémélé suivit le conseil de la fausse Béroë ; & lorsque Jupiter fut auprès d'elle, elle l'obligea de lui jurer, par le styx qu'il lui accorderoit sa demande, quelle quelle pût être. Quand vous viendrez me voir, dit-elle, » paroissez avec toute la majesté dont vous êtes » revêtu, lorsqu'en qualité d'époux, vous approchez de Junon ». Jupiter voulut lui fermer la bouche, pour lui empêcher d'achever sa demande, mais il n'en étoit plus tems. Il vint donc la visiter avec tout l'appareil & tout l'éclat du maître des Dieux, armé de ses foudres. A peine fut-il entré dans le palais, qu'il l'embrâsa entièrement ; & Sémélé périt dans cet incendie. Mais le fruit qu'elle portoit ne périt pas avec elle. Voyez BACCHUS.

Quand Bacchus fut grand, il descendit aux enfers pour en retirer sa mère, & obtint de Jupiter qu'elle seroit placée au rang des immortels, sous le nom de Thioné. Pausanias dit que Cadmus s'étant aperçu de la grossesse de Sémélé la fit enfermer dans un coffre abandonné à la merci des flots, qui la portèrent jusques chez les Brasiates, dans la Laconie : que ces peuples ayant trouvé Sémélé morte, lui firent de magnifiques funérailles & prirent soin de l'éducation de son fils.

Sémélé, dit le poëte Nonnus, fut transportée au ciel, où elle conversoit avec Diane & Minerve, & mangeoit à la même table avec Jupiter, Mars & Vénus. Le prétendu Orphée l'appelle déesse & reine de tout le monde. (Παν Βασιλεια.) Il ne paroît pas que son culte ait été fort répandu : on trouve sur une pierre gravée, rapportée par Beger, ces mots : *les génies tremblent au nom de Sémélé* ; d'où on peut inférer que Sémélé avoit reçu de Jupiter quelque autorité sur les génies ou divinités inférieures. Philostrate dit enfin que, quand Sémélé fut brûlée à l'arrivée de Jupiter, son image monta au ciel ; mais qu'elle étoit obscure & noircie par la fumée de la foudre.

On lit dans une description recueillie par Gruter *des Semela & sororius ejus duabus*.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une pâte antique Jupiter dans toute sa gloire avec de grandes ailes, environné de foudres, embrassant Sémélé qui est étendue à ses pieds. « Je suppose, dit Winckelmann, cette pâte étrusque par la figure de Jupiter, bien que celle de Sémélé pût la faire passer pour grecque. Quoi qu'il en soit, elle est rare tant pour la singularité du sujet, que par rapport à l'idée dans laquelle il est imaginé & représenté ».

» Jupiter est vêtu pour montrer qu'il s'est fait voir

C c c ij

à *Sémélé* dans toute sa magnificence. Pour ce qui est de *Sémélé*, sa draperie est d'une telle finesse & d'une telle légèreté, que ce seul morceau peut servir à rectifier les idées mal conçues qu'on a eues de la manière étrusque. C'est en même tems une preuve que cette pâte est du tems de la perfection de leur art. Les connoisseurs seroient fort embarrassés de trouver une figure drapée avec plus de délicatesse.

Sur une cornaline on voit le même sujet : Jupiter a de grandes ailes, mais il n'est pas vêtu & il soutient sur ses genoux *Sémélé* évanouie & mourante. Jupiter n'est point ici environné de foudres, & par cette raison la pierre auroit été difficile à expliquer sans la pâte précédente : elle est aussi étrusque, & paroît plus ancienne que l'autre.

SEMENTINES. Les fêtes *sémentines* (*de semen*, semailles) étoient des fêtes que les romains solennisoient tous les ans pour obtenir de bonnes semailles : elles se célébroient dans le temple de la Terre, le 24 de Janvier pour l'ordinaire, car le jour n'étoit pas toujours le même (*Macrob.* 1. 16) On prioit la terre de donner croissance aux grains & aux autres fruits qu'on avoit jetés dans son sein.

SEMICON, instrument de musique des grecs qui avoit trente-cinq cordes, & cependant ce n'étoit pas encore l'instrument des anciens qui en eût le plus ; car l'épigonion en avoit quarante. On juge bien que cet instrument à trente-cinq cordes ne rendoit pas trente-cinq sons différens, mais seize ou dix-sept ; de même l'épigonion ne rendoit pas quarante sons différens, auquel cas il auroit eu plus d'étendue que nos plus grands clavebins, ou nos clavebins à ravallement, ce qui n'est pas vraisemblable ; mais les cordes y étoient mises deux à deux & accordées à l'unisson ou à l'octave, comme elles le sont au luth, à la harpe double, & au clavebin à deux & trois jeux ; ce qui ne faisoit en tout que vingt-sons différens. (*D. J.*)

SEMI-MODIUS, mesure de capacité pour les grains, &c., des anciens romains.

Elle valoit $\frac{3272}{10000}$ de boisseau de France, selon Pausan (*Météorologie*).

Elle valoit en mesures du même peuple :

- 5 $\frac{1}{2}$ chénices.
- ou 8 sétiers.
- ou 16 hémimes.
- ou 64 acétabules.
- ou 96 syathes.
- ou 384 ligules.

SEMI-ONCE, mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit $\frac{4555}{10000}$ de pouce de France, selon Pausan.

Elle valoit en mesures des mêmes peuples :

- 1 duelle $\frac{1}{2}$.
- ou 2 siciliques.
- ou 12 scripules.

SEMI-ONCE de compte, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

· X S

dans le numéraire dénaire.

Elle valoit :

- 2 siciliques de compte.
- ou 4 semi-siciliques de compte.

SEMI-ONCE, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

S

dans le numéraire érénaire.

Elle valoit :

- 1 $\frac{1}{2}$ duelle.
- ou 2 siciliques.
- ou 3 sextules.
- ou 12 scripules.

SEMICINCTIUM, espèce de vêtement qui entourait la ceinture, comme les tabliers ronds des boulangers. C'étoit le seul dont les esclaves étoient couverts le plus souvent. Martial dit du *semicinctium* (14. 153.) :

Det tunicam dives ; ego te pracingere possum ;

Essem si locuples , munus utrumque darem.

SEMIPLOTIA, chaussure légère, en usage chez les grecs, *ημιπλωτια*.

SÉMIRAMIS, reine des assyriens, étoit fille de la déesse Dercète ou Atergatis. Ayant été exposée après sa naissance, des colombes prirent soin de la nourrir, & lui firent donner le nom de *Sémiramis*, qui, en langue syriaque, signifie une colombe. Cet oiseau lui fut cher pendant sa vie ; & après sa mort on prétendit qu'elle avoit été métamorphosée en colombe. C'est elle qui fit bâtir à Babylone ces magnifiques jardins & les murailles qui ont passé dans la postérité pour une des sept merveilles du monde.

SEMIS, moitié d'un tout, moitié de l'*as* ou *sexunx*. Lampride parle de *semiffes* d'or frappés sous Alexandre-Sévère (C. 39.) : *Tunc primum semiffes aureorum formati sunt*. On n'en connoît point dans les collections de médailles. Ces *semiffes* d'or devoient valoir chacun dix *aureus*.

SEMIS aris, libella, teruncius, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS - T

dans le numéraire festercaire.

Elle valoit :

1 $\frac{1}{4}$ libella.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sembella.

ou 5 teruncius.

SEMIS, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

S

dans le numéraire érairaire.

Elle valoit :

6 onces.

ou 12 semi-onces.

ou 18 duelles.

ou 24 sicilliques.

ou 36 sextules.

ou 144 scripules.

SEMIS, sexunx, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 10 sols monnoie actuelle de France, selon Paucet (Métrologie.).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

6 onces ou demi-as.

SEMIS, division de la livre romaine. Voyez *SEXUNX*.

SEMIS, mesure de capacité pour les liquides des romains. Voyez *SEXUNX*.

SEMIS, mesure gromatique ou d'arpentage des romains. Voyez *SEXUNX*.

SEMIS, mesure linéaire des anciens romains. Voyez *SEXUNX*.

SEMI-SICILIQUE, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

X S

dans le numéraire dénariaire.

SEMITALES dii, dieux qui présidoient aux chemins. Leur nom étoit formé de *semita*, sentier. C'étoient les mêmes que les *VIALES dii*. Voyez ce mot.

SEMIZONARII. Plaute (Aulul. 3. 5. 42.) distingue les *strophiarii*, faiseurs de ceintures, des *semizonarii*, faiseurs de demi-ceintures. Nous ne pouvons assigner les causes de cette distinction. Voici le vers de Plaute :

Strophiarii adstant, adstant semizonarii.

SEMNOTHÉES. C'étoit le nom qu'on donnoit chez les gaulois, aux plus anciens des Druides, s'il en faut croire Varron, qui dérive ce nom du grec, comme si les gaulois avoient pris ces noms dans une langue qui leur étoit étrangère. Je croirois plutôt que c'est le nom que les grecs donnoient eux-mêmes aux Druides (De σεννοθς, vénérable, & de θεος, Dieu.).

Diogène-Laërce & Suidas nous apprennent que l'épithète *semnotheos* donnée aux Druides, désignoit la profession qu'ils faisoient d'honorer les dieux, & d'être consacrés à leur service, comme le nom de *feronides* faisoit allusion aux chênes, auprès desquels ils passoient leur vie.

SEMIDIUS, demi-boisseau.

SEMONES, dii semones. C'est ainsi qu'on appelloit, chez les romains, les dieux inférieurs, qu'on vouloit distinguer des dieux célestes, & que nous appellons demi-dieux, *semi-homines*, moitié hommes & moitié dieux. Tels étoient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne, & même Mercure, selon un distique d'un ancien poète, cité par Scaliger (Lib. I. lect. Aufonian. c. 19.).

SEMONI SANCO DEO FIDIO.

On lit sur des inscriptions recueillies par Gruter (96. 5. 7. 6.), ces mots dont on trouvera l'explication au mot *FIDIUS*.

SEMPER AUGUSTUS, titre que portent pour la première fois les médailles de Maxence, & que prirent souvent les empereurs de son siècle & ceux qui le suivirent.

SEMPRONIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *ATRATINVS*, *BLESVS*, *LONGVS*, *PITIO*, *SOPHVS*, *TVDITANVS*, *GRACCVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SEMUNA, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. Voyez *PERUTAH*.

SEMUNCIA, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, dix deniers de France, selon Pausan, dans sa *Métrologie*.

Elle valoit 3 sextules.

SENACULUM, lieu où s'assembloit le sénat à Rome ; il y en avoit trois ; l'un entre le Capitole & le *forum*, dans l'endroit où étoit le temple de la Concorde ; le second à la porte Capène, & le troisième dans le temple de Bellone, qui étoit hors la ville. Le sénat s'assembloit dans ce dernier lieu lorsqu'il ne vouloit pas introduire dans Rome les ambassadeurs étrangers. Au reste, ce tribunal ne pouvoit s'assembler que dans des temples, c'est-à-dire, dans des lieux consacrés par des augures, & il ne le faisoit jamais dans le temple de Vesta, qui pour cela même n'étoit pas consacré par les augures, parce qu'il eût été peu convenable qu'il se tint une grande assemblée d'hommes dans un lieu habité par des vierges. C'est aussi pour cette raison qu'on avoit fait consacrer par les augures, les curies *Hostilia*, *Julia* & *Pompeia*, afin que le sénat pût s'y assembler. L'empereur Elagabale, au rapport de Lampride, fit élever un édifice sur le mont Quirinal pour servir de lieu d'assemblée aux femmes : *Fecit & in colle Quirinali senaculum, id est, mulierum senatum, in quo antè fuerat conventus matronarum, solemnibus dumtaxat diebus*. Cet édifice s'appelloit *Mæsa*, du nom de l'aïeule de ce prince qui présidoit aux assemblées avec sa mère *Sænis*. Ces assemblées se tenoient à l'occasion de la cérémonie du *Phallus*, que l'on alloit prendre pour le porter en pompe dans le temple de Vénus Ericine, & le déposer dans le sein de la déesse.

SENANI, divinité gauloise.

SÉNAT de Lacédémone. Le gouvernement de Lacédémone fut partagé entre cinq différentes puissances : de deux rois perpétuels qui avoient une égale autorité, d'un sénat composé de vingt-

huit sénateurs électifs, de cinq magistrats annuels sous le nom d'Éphores, & de l'assemblée des citoyens. Un gouvernement ainsi divisé dégénéroit en une véritable anarchie. Du temps de Lycurgue, le nombre des habitans de Sparte montoit à neuf mille, & celui des citoyens demeurant à la campagne, à trente mille. Plutarque dit que le sénat de Lacédémone étoit comme un contrepois qui maintenoit l'équilibre de l'état, & qui lui donnoit une assiette ferme & assurée ; les vingt-huit sénateurs qui le composoient se rangeant du côté des rois, quand le peuple devenoit trop puissant, & fortifiant au contraire le parti du peuple, quand les rois pouvoient trop loin l'autorité.

SÉNAT des cinq cents à Athènes. Lorsque cette ville eut été divisée en dix tribus, on étoit tous les ans dans chacune cinquante hommes qui tous ensemble composoient le sénat des cinq cents. Ce fut Solon qui l'institua, & qui établit que chaque tribu auroit tour-à-tour la préséance dans l'assemblée, & la céderoit successivement à la suivante. Ce sénat étoit composé de prytanes, de proèdres & d'un épistate. Voyez *ÉPISTATE*, *PROEDRE* & *PRYTANE*. (D. J.).

SÉNAT de quatre cents, ancien sénat d'Athènes. Lorsque cette ville n'étoit divisée qu'en quatre tribus, on étoit dans chaque tribu cent hommes qui tous ensemble composoient le sénat des quatre cents. Ce sénat dura jusqu'à Solon qui institua le sénat des cinq cents dont nous avons parlé. (D. J.)

SÉNAT. La compagnie des sénateurs, le conseil d'État des romains, fut institué par Romulus pour gouverner la ville & régler les affaires de l'État, lorsque la guerre l'obligeoit de sortir du territoire de Rome : *Romulus, his constituit, dit Denys d'Halicarnasse, statuit continuo sibi senatores cooptare, virosque centum ex patriciis legit, quibuscum rempublicam administraret*. L'autorité de ce corps étoit très-considérable dans la république romaine, puisqu'il étoit dans le sénat que l'on traitoit tout ce qui concernoit l'administration de la république, excepté la création des magistrats, les loix nouvelles, la déclaration de la guerre & de la paix que le peuple assemblé avoit seul le droit de faire ; mais son pouvoir varia selon les différentes formes que prit l'État des romains. Romulus l'institua pour commander à sa place, & les rois, ses successeurs, le maintinrent dans cette prérogative jusqu'à Tarquin le Superbe qui, au rapport de Tite-Live (1. 49.), abolit l'ancien usage, eut son conseil à part, & ne consulta ni le sénat, ni le peuple dans l'administration de la république : *Hic regum primus traditum à patribus morem de omnibus senatum consulendi, solvit ; domesticis consiliis rempublicam administravit, bellum,*

pacem, fœdera, societates, per se, cum quibus voluit, injussu populi ac senatus, fecit.

L'expulsion des rois fut l'époque de la plus grande autorité du *senat*; ce corps gouverna alors en maître absolu, & le pouvoir du peuple ne fut que précaire, puisqu'il ne connoissoit des affaires que par un *senatus-consulte*, prérogative que les rois eux-mêmes avoient accordée au *senat*, par considération pour ce corps, & pour ne pas donner trop d'autorité à une multitude capable d'en abuser. Ainsi, en donnant au peuple le droit de créer les magistrats, de faire les loix nouvelles, de décider de la guerre & de la paix, ils voulurent, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse, qu'il n'en jouît que d'une manière subordonnée au *senat*: *Plebi tria hæc commisit Romulus, magistratus creare, leges sancire, de bello decernere, non tamen absolutam in his populo esse potestatem voluit, nisi & senatus in iis accessisset auctoritas.* Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 259, que le peuple ne pouvant plus porter le joug impérieux de la noblesse, se retira sur le mont sacré, & entra d'autres choses exigea pour son retour qu'on lui créât des magistrats particuliers, appelés *Tribuns*. Quelque temps après survint l'affaire de Coriolan, à l'occasion de laquelle on porta la loi que tout citoyen romain, patricien ou autre, seroit obligé de répondre devant le peuple assemblé en comices par tribus, lorsqu'il seroit cité. Ce fut là le moment de la diminution du *senat*, & celui de l'accroissement du peuple; car jusqu'alors les patriciens n'avoient point encore reconnu d'autres juges que le *senat*.

Cependant malgré cette atteinte portée aux prérogatives de ce corps, il resta encore chargé de la garde du trésor public (*Ærarii depositionem*, dit Cicéron, (*in Vat. c. 15.*) *penis senatum semper ita fuisse, & nunquam à populo sit appetita.*), de la connoissance de tous les crimes publics commis en Italie, du droit d'envoyer des ambassadeurs aux puissances étrangères, de donner audience à leurs envoyés, de disposer des provinces, d'ordonner les triomphes, de recevoir les lettres des généraux d'armée, d'ordonner aux consuls de faire des levées pour veiller à la conservation de la république dans les temps fâcheux. Il étoit de plus chargé des affaires de la religion, & enfin on pouvoit le regarder comme le conseil, l'appui, le défenseur, le conservateur de la république. Aussi, Cicéron, dans mille endroits, appelle-t-il l'ordre des sénateurs, un ordre très-respectable, très-intègre, très-saint, *sanctissimus ordo*; un temple de sainteté, de majesté, de sagesse, la tête de la république, l'autel de nations alliées des romains, l'espoir & le refuge de toutes les nations: *Templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consilii publici, caput urb. is, aram sociorum, portum omnium gentium.*

Le changement qui se fit dans le gouvernement après la république, en apporta dans la constitution du *senat*, & ce corps se ressentit bientôt de la révolution. Auguste lui porta le premier coup, en choisissant un conseil privé avec qui il traitoit des affaires les plus importantes de l'État; Tibère voulut lui ôter peu-à-peu l'administration des grandes affaires. Néron à la vérité, prétendit le rétablir dans ses anciens droits; mais, comme le remarque Tacite, ce ne fut qu'une feinte de la part de ce prince, qui vouloit couvrir sous ce beau dehors, ses criantes usurpations, & ses successeurs aspirant au même despotisme, parvinrent enfin peu-à-peu à dépouiller le *senat* de tous ses droits, & à gouverner arbitrairement. Ce corps lui-même, qui avoit toujours été si majestueux, si fier pendant le temps de la république, contribua à sa ruine, en tombant sous les empereurs, dans la servitude la plus honteuse. Il poussa la flatterie jusqu'à applaudir à toutes les extravagances de l'empereur Caligula, le plus insensé de tous les hommes. Il fut le corps de l'État qui donna l'exemple de la plus basse adulation, en applaudissant aux déréglemens outrés des empereurs, tandis que le reste du peuple annonçoit par ses murmures, que l'esprit de la liberté dont il étoit autrefois animé, n'étoit pas encore éteint. On comprend aisément que ce changement vint de ce grand nombre d'étrangers ou de fils d'affranchis que les empereurs introduisirent dans le *senat*.

Du temps de la république, l'assemblée du *senat* se tenoit trois fois le mois, aux calendes, aux ides, aux nones. Sous Auguste, ce fut seulement deux fois, aux calendes & aux ides de chaque mois. Les sénateurs y étoient appelés par un huissier, au lieu que les assemblées du peuple étoient convoquées au son du cor; l'assemblée se tenoit dans trois endroits de la ville destinés à cet effet, dans le temple de la Concorde, entre le forum & le Capitole, à la porte Capène & dans le temple de Bellone. Depuis, il y eut plusieurs autres lieux consacrés à cet usage par les augures, entr'autres les curies *Hostilia*, *Julia* & *Pompeia*. La consécration des augures étoit une chose essentielle à l'endroit où le *senat* s'assembloit, ainsi que nous l'apprend Aulugelle d'après Varron: *Nisi in loco per augures constituto, quod templum appellaretur, senatus-consultum factum esset, justum id non fuisse; propterea & in curiâ hostiliâ, & in Pompeiâ, & post in Juliâ, cum profana ea loca fuissent, templa esse per augures constituta; ut in eis senatus-consulta, more majorum, justa fieri possint.* Le *senat*, outre les jours indiqués, pouvoit être convoqué tous les jours, s'il y avoit quelque nécessité pressante, excepté cependant les jours des comices auxquels la loi défendoit de le convoquer, ainsi que nous l'apprenons de Cicéron (*Fam. 2. 2.*). *Consecuti sunt dies comitiales, per quos senatus haberi non poterat; ce qu'il faut cependant entendre des jours où les*

comices se tenoient effectivement, & non de ceux où ils pouvoient se tenir.

Le magistrat qui assembloit le *senat*, avoit coutume d'immoler une victime devant le lieu de l'assemblée, & de prendre les auspices; ensuite il entroit & faisoit son rapport, d'abord sur les choses qui concernoient la religion, ensuite sur les autres affaires. Mais ce n'étoit pas seulement le magistrat qui avoit assemblé le *senat*, qui pouvoit faire son rapport; tous ceux qui avoient droit de le convoquer, pouvoient aussi faire leur rapport ainsi que lui; c'est pourquoi nous lisons que divers magistrats ont dans le même temps proposé au *senat* des choses différentes. Après la dixième heure, on ne pouvoit faire aucun nouveau rapport; ni aucun *senatus-consulte*, après le coucher du soleil. On donnoit son avis debout, de vive voix, ou seulement en levant les mains, ou en se rangeant d'un côté de la salle, comme nous l'apprenons de Vopiscus dans la vie d'Aurélien: *Post hac, interrogati plerique senatores, sententias dixerunt, deinde aliis manus porrigentibus, aliis pedibus in sententiam cantibus, plerisque verbo consentientibus, conditum est senatus-consultum.* Si quelqu'un s'opposoit, le décret n'étoit point appelé *senatus-consulte*, mais simplement une Déclaration du *senat*, *senatus auctoritas*; mais, lorsque l'affaire proposée passoit à la pluralité des voix, le consul prononçoit le *senatus-consulte*, & après cela celui qui avoit convoqué le *senat*, faisoit finir la séance en employant cette formule: *Nihil vos morer, P. C.* Pères Conscripts, nous ne vous retenons pas davantage.

SENATUS EDICTUS ou *INDICTUS*, étoit un *senat* convoqué pour une affaire inopinée.

SENATUS LEGITIMUS, celui qui se tenoit au jour marqué par la loi ou par l'usage: *sanxit*, dit Suétone en parlant d'Auguste, *ne plusquam bis in mense legitimus senatus ageretur, kalendis & idibus.* On trouve dans un vieux calendrier romain, qui fut dressé sous Constance, fils du grand Constantin, l'an 354 de l'ère vulgaire, le détail des jours où le *senat* légitime devoit s'assembler.

SÉNATEUR. Citoyen de Rome choisi parmi les patriciens pour composer le *senat*. Ce fut Romulus qui choisit le premier des *senateurs* au nombre de cent, pour gouverner la ville & régler les affaires de l'Etat, lorsque la guerre l'obligeoit de sortir du territoire de Rome: *Virosque centum ex patriciis legit*, dit Denys d'Halicarnasse, *quibuscumque rempublicam administraret.* Ce droit d'élection passa de Romulus à ses successeurs, & après l'expulsion des rois, les consuls en jouirent jusqu'à ce qu'il y eut des censeurs qui ayant le pouvoir de dégrader & de mettre dans un ordre inférieur, ceux qui avoient fait quelque chose d'indigne de leur rang,

& pareillement de placer les citoyens dans une classe plus noble & plus élevée, suivant l'état de leur bien, eurent encore le pouvoir de remplir les places vacantes dans le *senat*. Si l'on trouve en quelques endroits de l'histoire romaine, que le peuple ait nommé des *senateurs*; ce n'a été que dans des cas extraordinaires, de même qu'il n'est arrivé qu'une fois que l'on ait créé un dictateur pour choisir des *senateurs*, ce dictateur fut Fabius Buteo, après la bataille de Cannes. Le nombre de ces magistrats ne fut pas toujours le même; Romulus en crea d'abord cent, qu'il appella *Patres*, & après l'alliance des sabins, il augmenta ce nombre de cent autres: quelque temps après, Tarquin l'ancien l'augmenta jusqu'à trois cents, nombre qui fut long-temps fixe: enfin il cessa de l'être; tantôt il fut porté jusqu'à sept cents, tantôt jusqu'à neuf cents, sous la dictature de César qui, au rapport de Dion (4. 3.) fit entrer dans le *senat*, des gens de toute espèce: *Adscripsit etiam complures in senatum, nullo in discrimine ponens, sive miles, sive libertinus, aded ut summa senatorum 900 fuerit.* Après la mort de César, les triumvirs portèrent le nombre jusqu'à mille; ce qui ne dura pas long-temps, puisque Suétone (c. 35. n. 2.) nous apprend qu'Auguste, pour purger ce corps si mal composé, réduisit le nombre des membres à six cents: *Senatorum affluentem numerum deformi & inconditâ turbâ, erant enim super mille, & quidam indignissimi, & post necem Caesaris per gratiam & primum allesti, quos Orcinos vulgus vocabat, ad modum pristinum & splendorem redegit.* Dans le choix des *senateurs*, on avoit égard 1°. aux mœurs, & il falloit être d'une conduite irréprochable: *Ut hominibus turpi judicio damnatis in perpetuum, neque ullum ad honorem, neque in curiam aditus esset;* 2°. à la naissance, il falloit être de race patricienne, & c'est pourquoi les plébéiens, qui furent admis dans le *senat* par Tarquin l'ancien, se virent obligés de se faire recevoir auparavant dans l'ordre des patriciens; cependant, dans la suite, lorsque l'accès en eut été permis au peuple, on exigea seulement que les plébéiens fussent nés de parens libres, & ce ne fut que dans les temps de trouble ou du despotisme, que les enfans d'affranchis parvinrent à cette dignité. 3°. On consultoit le rang, & il falloit être de l'ordre des chevaliers, pour entrer dans celui des *senateurs*, & c'est pour cela que l'ordre équestre étoit appelé la pépinière du *senat*, *seminarium senatoris*, ainsi que l'appelle Pésée dans Tite-Live: *Indè lectos in patrum numerum consules, indè imperatores creant.* 4°. On considéroit l'âge; mais on ignore quel il devoit être, parce que les auteurs anciens ne s'accordent point à le fixer. Il paroît que dans le premier temps de la création, Romulus ne choisit que des gens d'un âge mûr, puisqu'ils furent appelés, selon Festus, *pères & senateurs*, à raison de leur vieillesse: *Concilium reipublica penes senes esset, qui ex auctoritate patris, ob aetatem, senatus vocabantur.* Les choses changèrent

changèrent à la vérité par la suite, & c'est tout ce que l'on fait, sans que l'on puisse former aucune décision que par conjecture. Comme il est certain qu'on ne pouvoit entrer dans le sénat, qu'après avoir exercé quelque charge, & que pour la première qu'on pouvoit exercer, qui étoit la questure, il falloit avoir vingt-cinq ans, il est facile de conclure que cet âge étoit au moins nécessaire pour entrer dans le sénat. La cinquième condition étoit, comme nous venons de le dire, d'avoir passé par quelque charge de la république; & entre autres témoignages, nous citerons celui de Dion : *Senatus-consultum fuisse quoddam factum, ut viginti viri ex equitibus crearentur; quorum deinde nullus in senatum est allectus, nisi qui etiam alium magistratum gessisset, ex quo in senatum legi jus esset.* 6°. On avoit égard au bien, du moins dans les beaux jours de la république, & il falloit, pour être admis au rang de sénateur, être riche de quatre-vingt mille sesterces, c'est-à-dire, d'environ quarante mille livres de rente de notre monnoie, afin de pouvoir soutenir cette dignité avec honneur. Mais ce réglemeut ne fut fait que très-long-temps après la création, & après que la république fut devenue opulente; car d'abord la pauvreté d'un citoyen n'empêchoit pas qu'il ne remplît avec honneur les places de l'état, parce que, pendant le temps de sa gestion, la république lui fournissoit tout ce qui étoit nécessaire, lorsqu'il étoit obligé de paroître en public. Auguste évalua depuis ce revenu à quatre-vingt-mille livres. Il falloit enfin n'avoir exercé aucune profession infâme, sur-tout celle de comédien, & il n'étoit pas permis aux sénateurs de faire aucun trafic. Mais il est vraisemblable que dans la suite, il y en eut qui entrèrent dans les formes publiques, puisque l'empereur Hadrien ordonna qu'aucun sénateur ne pourroit être fermier des impôts publics, ni sous son nom, ni sous celui d'autrui.

Ces conditions suffisoient bien pour avoir droit d'entrer au sénat, mais elles ne donnoient pas la qualité de sénateur, & il falloit la recevoir des censeurs, ou de ceux qui avoient droit de la conférer. Ainsi les chevaliers qui avoient eu la chaise curule, n'étoient pas tous sénateurs, quoiqu'ils eussent le droit de suffrage dans le sénat; & c'est ce qui a formé la distinction des sénateurs pédaires.

Les marques de distinction des sénateurs étoient le laticlave ou la tunique à larges bandes de pourpre, la chaussure noire, qui couvroit le pied & la moitié de la jambe. Ils avoient au spectacle les places les plus honorables. Au théâtre, c'étoit dans l'orchestre, d'où vient que ce mot se prend souvent pour le sénat même, comme dans Ju-
vénal :

Æquales illic habitus, similesque videbis

Orchestram & populum.....

Antiquités, Tome V.

On commença, quelque temps après les premiers empereurs, à donner le titre de *clarissime* à tous les sénateurs.

Le droit de les convoquer appartient d'abord aux rois; sous la république, aux consuls, au dictateur, au général de la cavalerie, aux préteurs, aux gouverneurs de Rome, & aux tribuns du peuple; mais un magistrat inférieur n'avoit ce droit qu'en l'absence de celui qui étoit supérieur, règle à laquelle les tribuns du peuple n'étoient pas assujettis, puisqu'ils pouvoient assembler les sénateurs, même malgré les consuls. La manière de les convoquer étoit par un édit où l'on exprimoit les motifs de la convocation, ou par un crieur public; & la formule ordinaire étoit celle-ci : *Senatores quibusque in senatu sententiam dicere licet.* Ils étoient assis en cet ordre dans le sénat; les premières places étoient occupées par les grands magistrats en charge, comme les consuls & les préteurs; au-dessous de ceux-ci étoient les censeurs, après lesquels se plaçoient les petits magistrats, tels que les édiles-curules, les édiles du peuple & les questeurs. Ensuite, par gradation, ceux qui avoient exercé les charges, les consulaires, les prétoriens, &c. Ceux qui, sans avoir une excuse légitime, se dispensoient de se trouver à l'assemblée, payoient une amende : *Senatori qui nec aderit, aut causa, aut culpa esto*, dit Cicéron, dans le traité de *Legibus*.

La manière dont ils opinoient ne fut pas toujours la même; dans les premiers temps, on commençoit par les premiers sénateurs, & les autres continuoient, chacun selon son âge, jusqu'à ceux qui n'avoient point de voix délibérative. Ensuite, quand il y eut des censeurs, on commença par celui qui étoit nommé *prince du sénat*, & les plus anciens consulaires opinoient après lui, puis ceux qui avoient été préteurs, & ainsi de suite. Sous les empereurs, leurs volontés servoient de règle; car, le prince étant président du sénat, il demandoit d'abord l'avis de celui à qui il vouloit faire cet honneur. Cependant il commençoit plus ordinairement par les consuls. Quand quelqu'un avoit ouvert un avis, & qu'il s'agissoit d'aller aux opinions, ceux qui l'approuvoient se rangeoient de son côté, & ceux de l'avis opposé passaient de l'autre, en sorte qu'il étoit aisé de voir d'un coup-d'œil de quel côté étoit la pluralité des suffrages, sans avoir besoin de les recueillir; cela s'appelloit en latin : *Pedibus in alicujus sententiam ire.*

SENATORES adlecti. Voyez ce dernier mot.

SENATORES conscripti. Voyez *PATRES*.

SENATORES orcini. C'étoit cette troupe que César fit entrer dans le sénat, & qui, après la mort de l'usurpateur, ne put justifier sa qualité

que par les registres mortuaires, comme le dit Plutarque : *Quandoquidem ubi arguebantur, ad mortui confugiebant commentarios*. De-là les romains les appellèrent par raillerie *orcini*, *ab orco*, enfer. Le même auteur ajoute qu'on les nommoit aussi *charonitos* pour la même raison : *Unde omnes hos romani per ludibrium charonitos appellabant*.

SENATORES pedarii, sénateurs qui n'avoient pas voix délibérative, & qui ne parlant qu'après en avoir reçu la permission du consul, ne disoient que rarement leur avis, & passioient du côté de celui dont ils approuvoient l'opinion : *Qui sententiam in senatu non verbis dicerent, sed in alienam sententiam pedibus irent*. Aulugelle n'est pas pour cette interprétation, & il adopte celle de Gabius Bassus, qui, dans ses commentaires, dit que ceux des sénateurs qui n'avoient jamais eu de magistrature curule, alloient au sénat à pied, que pour cela on les appelloit *pedarios senatores*.

SENATUS-CONSULTE, arrêt, ordonnance du sénat, laquelle se rendoit sur les affaires publiques ou particulières de cette manière : le consul, ou celui qui avoit autorité, ayant assemblé le sénat, exposoit le sujet de la délibération, recueilloit les avis, présentoit d'abord celui qu'il croyoit être le plus avantageux à la république, ensuite il invitoit le sénat à prononcer lui-même, en ces termes : *qui hoc sentitis, illuc transite, qui alia omnia in hanc partem*; alors il passoit d'un côté, & tous ceux qui étoient de son avis s'y rangeoient avec lui; ceux qui ne pensoient pas de même, se mettoient de l'autre côté : on comptoit les voix; & la pluralité formoit la décision, qui s'appelloit *senatus-consultum*. Pour lui donner ce nom, il falloit qu'il n'y eut point d'opposition, que le sénat eut été assemblé, selon les loix, en temps & lieu, & qu'il y eut un nombre de sénateurs suffisans, c'est-à-dire, deux cents selon la loi *cornelia*, & quatre cents du temps d'Auguste, qui au rapport de Dion, détermina lui-même ce nombre. Le défaut de quelques-unes de ces conditions, changeoit le nom du décret, & ce n'étoit plus un *senatus-consulte*, mais une délibération du sénat, *senatus auctoritas*. Lorsque le *senatus-consulte* étoit formé, ceux qui avoient proposé l'objet, & qui en étoient en quelque sorte les auteurs, mettoient leurs noms au bas, & l'acte étoit déposé dans les archives, où l'on conservoit le registre des loix, & tous les actes concernant les affaires de la république. Anciennement le dépôt public étoit dans le temple de Cérès, & les édiles en avoient la garde, ce qui fut réglé sous le consulat de L. Valérius & de M. Horatius, pour obvier à l'altération des arrêts dont les consuls, au commencement, emportoient chez eux les minutes, ainsi que nous l'apprenons de Tite-Live : (L. v. III. 56) *Institutum etiam ab istis consulibus, ut senatusconsultum in aedem Cereris*

ad ediles plebis deferrentur : que ante arbitrio consulum supprimebantur, vitiabanturque.

Plusieurs causes pouvoient empêcher que le *senatus-consulte* ne fût formé; l'opposition des tribuns du peuple & de tous ceux qui avoient une charge égale ou supérieure à celle du magistrat propofant, le délai affecté des opinans qui, quelquefois, prolongeoient la délibération toute la journée, (*aiem dicendo consumere*), parce qu'on ne pouvoit faire aucun *senatus-consulte* après le coucher du soleil; un motif de religion, comme d'avoir mal pris les auspices, faisoit renvoyer la délibération à un autre jour, de même qu'un défaut de formalité dans la convocation du sénat. Les *senatus-consultes* portoient le nom du consul en charge qui avoit requis la délibération; ainsi les *senatus-consultes amilianum, antonianum*, furent donnés sous les consulats d'Æmilium-Junium & de Marc Antoine.

SÈNE. Voyez CASSE.

SÈNEQUE. « Par rapport à l'art, dit Vinckelmann (*hist. de l'art, liv. II. ch. 6.*) les têtes qui portent le nom de *Sèneque*, sont infiniment plus remarquables que celles de Néron. La plus belle qui est en bronze, se trouve au cabinet d'Herculanum. Parmi les têtes de Sèneque, qui sont en marbre, on distingue celles des Villa Médicis & Albani, mais sur-tout celle qui appartenoit à M. John-Dyk, consul d'Angleterre à Livourne, & qui étoit d'une parfaite conservation. Cette antique, qui se voyoit autrefois dans la maison de Doni à Florence, lui fut vendue pour cent trente sequins. Outre ces têtes, on voyoit encore à Rome un buste en forme d'Hermès, parfaitement ressemblant aux têtes que je viens de citer. Ce buste, avec d'autres antiquités, fut transporté en Espagne par Gusman, vice-roi de Naples; mais on assure qu'il périt dans un naufrage avec toute la charge d'un vaisseau. Toutes ces têtes ont été regardées généralement comme des portraits de *Sèneque*, & cela sur la bonne foi de Faber, qui avance, dans ses éclaircissements sur les portraits des hommes illustres, recueillis par Fulvius Urifinus, qu'il se trouve sur une médaille entourée d'un cercle, & nommée pour cela contorniate, une tête semblable, avec le nom de *Sèneque*, mais ni lui ni personne n'a jamais vu cette médaille. En voyant la dénomination de ces têtes établie sur des fondemens aussi mal assurés; je me suis dit de plus : comment seroit-il arrivé que du vivant de cet homme, d'une réputation si équivoque, on eût tellement multiplié ses images, qu'il ne s'en trouve pas autant d'aucun homme illustre? Pour le buste d'Herculanum, il est certain qu'il faudroit qu'il eût été fait de son vivant; & pour ceux qui sont en marbre, ils indiquent tous un temps où les arts ont été floriss-

sans. n'est pas non plus croyable, qu'un prince aussi éclairé qu'Hadrien eût placé dans sa maison de campagne, le simulacre d'un philosophe si peu digne de ce nom; car il n'y a pas longtemps qu'on a trouvé dans les excavations de cette maison le fragment d'une de ces têtes, morceau d'un beau caractère, qui a appartenu à Cavacepi, sculpteur romain. S'il faut que je dise mon sentiment sur ces têtes, je pense qu'elles représentent l'image d'un personnage plus ancien, plus illustre & plus respectable que *Sénèque*. »

« Après avoir parlé de ces différentes têtes, je serois répréhensible; si je passois sous silence la prétendue statue de *Sénèque* de la Villa Borghèse. Je répéterai ici ce que j'ai dit de ce sujet dans mes monumens de l'antiquité, où je me suis expliqué sur cette statue, & j'ajouterai les observations que j'ai faites depuis. Le prétendu *Sénèque*, de la ville Borghèse, est une statue sans draperie & de marbre noir; statue qui ressemble parfaitement, tant pour l'attitude que pour la physionomie, à une autre figure nue, de grandeur naturelle, & de marbre blanc; & cette figure, conservée à la ville Pamphili, ressemble pareillement à une petite statue de la Villa Altiéri, défectueuse de la tête. Ces deux figures portent un panier dans la main gauche, telles qu'en portent deux petites figures, vêtues en valets dans la ville Albani. Comme on voit aux pieds d'une de ces figures un masque comique, on peut conclure qu'elle représente un valet de comédie, dont la fonction étoit, ainsi que celle du Sosie de l'Andrienne de Térence, d'aller au marché acheter les provisions de bouche. Delà, nous tirons l'induction, que la statue Borghèse, de même que la statue Pamphili & Altiéri, nous offrent des personnages de l'ancienne comédie. D'ailleurs, dans la dénomination de la statue Borghèse, il ne se trouve pas le moindre fondement de ressemblance, pas même avec les prétendues têtes de *Sénèque*. Le haut de la tête de cette figure, ainsi que celle de Pamphili, est entièrement chauve, pendant que celui des têtes est fourni de cheveux. Pour moi j'ignore qu'elles ont pu être les raisons qui ont fait donner le nom de *Sénèque* mourant à ce morceau. Quoiqu'il en soit, comme les jambes manquoient à la statue, au lieu de rétablir la figure sur ses pieds, on a jugé à propos, en le restaurant, d'assujettir les cuisses dans un bloc de marbre d'Afrique, auquel on a donné la forme d'une cuve, & cela pour désigner le bain, dans lequel *Sénèque* se fit ouvrir les veines, & termina ses jours ».

SENIO, le coup de six au jeu de dés, ainsi nommé à *senario numero*, c'est-à-dire, des six points marqués sur les dés, *talis jactatis, ut quisque senionem miserat*. On emportoit tout l'argent du jeu, lorsque les trois dés jettés présentoient le six.

Quant au *senio* des offelets. Voyez OSSELETS.

SENIOR sur les médailles. « On trouve, dit Jobert (1. 247.) dans le-bas-empire le mot *senior* avec celui de *Dominus*. Sur les médailles de Dioclétien & de Maximien, qui sont les seules où j'ai lu ce titre, il semble qu'il signifie la même chose que *Pater*, & que ce terme respectueux fut employé par les Césars, que ces deux empereurs créèrent pour gouverner l'Empire, conjointement avec eux. D'autant plus que nous ne le voyons qu'avec le datif *D. N. Diocletiano Felicissimo Seniori Augusto*; & que Dioclétien & Maximien, conservèrent cette qualité, même après qu'ils eurent quitté l'Empire. Témoin la loi deuxième du code Théodosien de *censo*, où Constantin & Licinius parlant de Dioclétien, l'appellent *dominum & parentem nostrum senioreum Augustum*. »

« Hardouin a mieux rencontré, & nous a appris que les mots *senior Aug.* marquent l'abdication de ces empereurs, & qu'il ne leur fut donné qu'après qu'ils eurent quitté l'Empire; ce qui explique parfaitement bien, ce revers commun sur les médailles de ces deux princes, *quies Augustorum*. »

SENTENCE, jugement. Chez les romains, dans les affaires civiles ou criminelles, après que la cause avoit été plaidée de part & d'autre, on prononçoit le jugement toujours après le coucher du soleil, à moins que le juge n'eût pas bien compris la cause; car, dans ce cas, il juroit qu'il n'étoit pas suffisamment instruit, *sibi non liquere*, & par cet interlocutoire, il étoit dispensé de juger. La formule de la sentence n'étoit pas la même pour tous les juges ni pour toutes les causes: s'agissoit-il d'affurer la liberté ou l'état d'un homme, on employoit celle-ci: *nobis videtur hominem, aut ingenuum, aut liberum, aut servum esse*. Presque toujours les juges prononçoient qu'une chose, leur paroissoit être ou n'être pas ainsi. Telle étoit leur manière de s'exprimer; quoiqu'ils eussent une pleine connoissance de la chose dont ils jugeoient: ainsi dans une cause d'exhérédation, ils ne prononçoient pas absolument qu'elle étoit légitime, mais toujours par présomption: *Videtur, Curiane, mater tua justas habuisse causas irascendi tibi*, & cela apparemment, parce qu'ils vouloient montrer une espèce de doute. Quand ils ne suivoient pas cette manière de prononcer, ils condamnoient une des parties, & déchargeoient l'autre, en employant quelques-unes de ces formules: *condemno*, ou *ille debet*, ou *solvo*, ou *redde*. La manière de juger dans les arbitrages, étoit un peu différente; les arbitres commençoient par déclarer leur avis; si le défendeur ne se soumettoit pas, ils le condamnoient, & lorsqu'il étoit prouvé qu'il y avoit dol de sa part, cette condamnation se faisoit conformément à l'estimation du procès.

Chez les grecs, la manière d'opiner ne fut pas toujours la même; d'abord chaque juge prenoit un petit caillou avec le pouce, l'index, & le doigt du milieu, & alloit le mettre en silence dans l'une des deux urnes, qui étoient placées l'une devant l'autre, dans l'endroit le plus retiré du lieu de l'assemblée. L'une de ces urnes qui étoit d'airain, étoit appelée l'urne de la mort, & l'autre, l'urne de la miséricorde. Dans la suite, les trente tyrans changèrent cette manière d'opiner; & dans la vue de favoir l'avis des juges, ils les obligèrent à rapporter leurs calculs publiquement sur deux tables qu'ils faisoient poser devant eux, dont la première étoit celle de la vie, & la seconde, celle de la mort. Ces calculs étoient des coquilles de mer, & ensuite des pièces d'airain de la même figure, appelées *spondyles*. Celles qui servoient à désigner la condamnation, étoient noires & percées au milieu, les autres blanches & entières.

SENTENTIA, suffrage. Voyez OPINION.

SENTIA, déesse romaine, celle qui inspiroit aux hommes les pensées, les sentimens, selon Saint Augustin (*de civit. dei IV. 2.*): *Ipse sit & deus Confus præbendo consilia, & dea Sentia sententias expirando.*

SENTIA, famille romaine dont on a des médailles:

C. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *SATVRNIVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles incon nues depuis lui.

SENTINELLE. Les romains posoient les *sentinelles* au son des flûtes militaires, & les relevoient au son des trompettes courbées.

SENTINUS, la même divinité que *Sentia*.

Cérizier expliquant S. Augustin, n'est pas de cet avis. « Le dieu *Sentin*, dit-il, avoit pouvoir sur tout ce qui a du sentiment; c'est pour ce la qu'on l'invoquoit aux couches des femmes, afin qu'il donnât des sens bien disposés à leur fruit. Saint Augustin en parle dans son traité de la Cité de Dieu (*Liv. VII. c. 3.*), & s'en moque en ces termes: Quelle raison a donc obligé tant de dieux élus à de si bas ministères, en quoi *Vitumnus* & *Sentin*, qu'une réputation obscure ensevelit, les surpassent dans ce partage de magnificence? » Ce mot avoit été fait de *sentire*, *sentio*, sentir, avoir du sentiment.

SENUIUS, divinité qui préside à la vieillesse.

SEPHEL, *simpulum*, *amphoreus*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 16 pintes & $\frac{23}{100}$, selon Pausan, dans sa *Métrologie*.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays:

1 $\frac{1}{2}$ modios.

ou 36 loys.

SEPHEL, *simpulum*, *amphoreus*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 1 boisseau & $\frac{270}{1000}$.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays 1 $\frac{1}{2}$ modios (*Métrologie* de Pausan.).

SEPLASIA. } *Seplasia* étoient des parfums & des drogues. }
SEPLASARIUS. } Donnèrent-ils leur nom à la place de Capoue, appelée *Seplasia* (Festus), habitée par les parfumeurs; ou la place donna-telle le sien aux parfums?

SEPLASARIUS étoit un parfumeur-droguiste, un marchand de parfums, de drogues & de couleurs. De-là vient que les gloses de Philoxène & de Cyrille l'appellent un marchand de tout, *πανταπωλης*.

On lit dans deux inscriptions recueillies par Muratori (935. 7. — 970. 1.): *Seplasarii negotiantis servus insitor, & insitor seplasarius. Insitor* étoit un commis, un débitant pour le compte d'un autre.

SEPPHORENI. Voyez ZIPPOIS.

SEPPHORIS, dans la Palestine. *ΣΕΠΦΟΡΗΝΩΝ*.

On n'a de médailles impériales de *Sepphoris* que celles qui ont été frappées en l'honneur de Trajan; quoique Vaillant en ait cité une de Domitien qu'il avoit mal lue.

SEPT. Ce nombre étoit regardé comme un nombre sacré (*Voyez NOMBRES*), à cause des sept planetes. On élevoit sept autels, on immoloit sept victimes, parce que ce nombre avoit, disoit-on, la vertu de faire descendre les génies sur la terre.

SEPTA, grande enceinte dans le champ de Mars, où le peuple s'assembloit pour donner son suffrage, & qu'on appelloit encore *ovile*, par la ressemblance qu'elle avoit avec un parc où l'on renferme les moutons. Il y en avoit trente-cinq, une pour chacune des trente-cinq tribus, & elles

étoient revêtues de planches. Jules-César voulut les faire reconstruire d'une manière plus solide ; mais il en fut empêché par les guerres civiles, & ce soin fut réservé à Lépide, puis à Agrippa qui les acheva, & les entoura de plusieurs portiques immenses, où les Césars donnèrent souvent des spectacles au peuple, comme Suétone l'assure de Caligula (C. 18. n. 1.) : *Innumera gladiatoria, partim in amphitheatro Tauri, partim in septis aliquot edidit.* On y vendoit aussi toutes sortes de marchandises. Agrippa ayant fini tout l'ouvrage, le nomma *Septa Julia*, en l'honneur d'Auguste. On en trouve encore quelques vestiges dans les ruines de Rome.

SEPTA trigaria étoit un endroit dans le neuvième quartier de la ville, où l'on vendoit les chevaux, & où on les exerçoit.

Sur les médailles de la famille *Hofilia*, on voit les *Septa* & le pont qui y conduisoit.

SEPTE, en Lydie.

Theupolo possédoit une médaille impériale grecque, frappée dans cette ville en l'honneur d'Alex. Sévère.

SEPTEM libella fembella, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS S = Δ

Elle valoit :

3 as.

ou 6 femis æris.

ou 7 ½ libellæ.

ou 15 fembellæ.

ou 30 teruncius.

SEPTEMBRE, septième mois de l'année dans le calendrier de Romulus, qui commençoit à l'équinoxe du printemps, & le neuvième à commencer depuis Janvier. Le sénat romain voulut le faire appeller *Tibérius* en l'honneur de Tibère ; mais ce prince s'y opposa, dit Suétone : *intercessit ne mensis September Tibérius vocaretur.* Domitien le fit appeller *Germanicus*, pour honorer sa victoire sur les germains ; le sénat l'appella *Antonin*, en mémoire d'Antonin le pieux ; Commodus *Herculeus* en l'honneur d'Hercule, & l'empereur Tacite voulut qu'il portât son nom, parce qu'il étoit né & avoit été fait empereur dans ce mois. Il fut d'abord de trente jours, selon l'institution de Romulus ; Numa le réduisit à vingt-neuf, & César le rappella à son premier nombre. Ses nonés étoient le cinq, & les ides le treize.

Ce mois chez les athéniens, s'appelloit *Boédromia*, à cause des fêtes *boédromia*, c'est-à-dire, les fêtes du prompt secours, établies pour perpétuer la mémoire du prompt secours qu'un fils de Scutus étoit venu donner aux athéniens, vivement pressés par Eumolpe, fils de Néprune. Les macédoniens le nommoient *Hyperboretanus*.

Ce mois étoit sous la protection de Vulcain. On le trouve personnifié dans les peintures des manuscrits, sous la figure d'un homme presque nud, ayant seulement sur l'épaule une espèce de manteau, qui flotte au gré des vents. Il tient de la main gauche un lézard, attaché par une jambe à une ficelle : ce lézard suspendu en l'air, se débat autant qu'il peut. Au pied de l'homme sont deux cuves ou vases préparés pour la vendange, comme le marquent les quatre vers d'Aufone, dont voici le sens : « *Septembre* cueille les grappes ; c'est » en ce mois que les fruits tombent. Il se divertit » à tenir en l'air un lézard attaché par le pied, » qui s'agite d'une manière agréable ». Les fêtes romaines de ce mois étoient les trois ; les dionysiaques ou les vendanges, le quatre ; les jeux romains pendant huit jours ; le quinze, les grands jeux du cirque pendant cinq jours ; le vingt, la naissance de Romulus ; le trente, les méditrinales.

SEPTEMVIRI EPULONES. Voyez *EPULONES*.

SEPTENTRION, *septentrio*. C'étoit le nom ou le sobriquet que l'on donnoit à une certaine espèce de mimes ou danseurs. Caylus a fait graver d'après un bronze antique, la représentation de ces sortes de mimes, dont les gestes & l'attitude paroissent très comiques. Les espèces de castagnettes qu'il tient aux mains, ne ressemblent point du tout aux nôtres ; elles servoient apparemment à marquer la mesure, & appuyoient les mouvemens d'une danse qui de sa nature devoit être ridicule. Ce mime est nud, il n'a qu'une écharpe autour des hanches, & elle est renouée sur le côté. La chaussure n'est qu'un simple chaufson qui paroît n'avoir point de couture : la pointe au-dessus du talon remonte assez haut, & le devant se rabat sur les cordons qui le tiennent en état. La dénomination de *septentrio*, donnée par les romains aux mimes ou danseurs ainsi vêtus, est employée dans plusieurs inscriptions, notamment à Antibes, ou Caylus a copié la suivante, *D. M. pueri septentriouis anno. XII. qui antipollin. theatro Biduo saltavit & placuit.* (*Antiq. de Caylus, tom. II.*) (*D. J.*)

SEPTERIE, *septeria*, fête que les habitans de Delphes, célébroient tous les neuf ans en mémoire du combat & de la victoire d'Apollon contre le serpent Python. La tradition portoit que le combat d'Apollon contre le serpent Python s'étoit passé à Delphes ; que le monstre ayant été blessé, s'enfuit par le chemin qu'on appelloit *sacré*, jusque dans la vallée de Tempé ;

qu'Apollon l'y poursuivit, & qu'il le trouva mort & même enterré. Aix fils du monstre, lui avoit rendu ce dernier devoir. Voici quelle étoit la cérémonie de la fête.

On dressoit dans la nef du temple d'Apollon une cabane de feuillages, qui représentoit la sombre demeure de Python. On venoit en silence y donner assaut par la porte qu'on appelloit *colonie*: on amenoit après cela un jeune garçon ayant père & mère qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardente: on renversoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon sortoit de la contrée; & après avoir erré en divers lieux où il étoit réduit en servitude, il arrivoit enfin à la vallée de Tempé, où il étoit purifié avec beaucoup de cérémonies. (D. J.)

SEPTICOLLIS, nom que l'on donna anciennement à la ville de Rome. Romulus qui d'abord n'avoit environné de murs & de fossés que le mont-Palatin, y ajouta le mont-Tarpéien, lorsque Titus-Tatius & les Sabins de sa suite eurent pris le parti de se faire citoyens de Rome. Numa étendit encore la ville, & y joignit le mont-Quirinal, où l'on avoit dressé un temple à Romulus, sous le nom de *Quirinus*. Tullus Hostilius quand il eut transporté à Rome les albains après avoir détruit Albe, enferma le mont Cœlius dans l'enceinte de Rome. Sous Ancus Marcius le mont Janicule, situé au-delà du Tibre, fut joint à la ville par un pont de bois. A la vérité, le premier Tarquin s'étoit contenté de construire de belles pierres, au moins en partie les murs de Rome, sans faire d'augmentation à son enceinte. Servius-Tullius, non content d'achever l'ouvrage que son prédécesseur avoit commencé, fit enclore le mont Esquilin & le mont Viminal dans les nouveaux murs qu'il érigea. Ainsi Rome commença pour lors à porter le nom fameux de *Septicollis*, qui veut dire une ville composée de sept collines. (D. J.)

SEPTIMIANA porta & Aqua. Voyez *AQUE-DUC & PORTE*.

SEPTIMILIARIUM, palais situé dans les fauxbourgs de Constantinople, où Constance avoit établi un tribunal pour rendre la justice; (l. XXX. c. de *fidecommi. Novell. 118 justiniani*.)

SEPTIMONTIUM, fête des sept montagnes de Rome, que Festus confond avec les Agonales, qui se célébra au mois de Décembre, après que la septième montagne eut été renfermée dans la ville. On offroit ce jour-là sept sacrifices en sept différens endroits, mais non pas toujours sur ces montagnes. En ce jour-là, on se faisoit des présens, & les empereurs faisoient des libéralités au peuple.

SEPTIMIUS.

A. SEPTIMIUS PIUS FELIX AUGUSTUS.

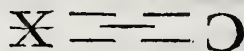
Ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius, qui est le seul catalogue où on en trouve.

SEPTISOLIUM } édifice à sept rangs de co-
SEPTIZONIUM }
lonnes, sur lesquelles régnoient sept ceintures. Il y en avoit deux à Rome de cette espèce, l'ancien & le nouveau. Le premier étoit dans le dixième quartier de la ville, près duquel naquit Tite, au rapport de Suétone: *natus est propè septizonium*.

Le nouveau fut bâti par l'empereur Sévère au pied du mont-Palatin: *opera publica præcipuè ejus extant septizonium & terra severiana*, dit Spartien. Cet empereur fit construire ce magnifique édifice pour lui servir de tombeau ainsi qu'à sa famille, & Spartien remarque que le corps de Géra y fut porté: *illatus est majorum sepulchro, hoc est Severi quod est in via appia euntibus ad portam specie septizonii extructum, quod sibi ille vivus ornaverat*. Quelques auteurs, sur ces mots *via appia*, ont voulu fort mal-à-propos multiplier ces édifices appelés *septizonium*; mais celui dont parle Spartien dans ce dernier passage, est le même que le premier dont il vient de faire mention, qui étoit situé au pied du mont Palatin. On sait que la voie appienne, ainsi que tous les grands chemins d'Italie aboutissoient à la colonne milliaire, d'où l'on se rendoit dans les différens quartiers de Rome. Ainsi le tombeau de Sévère étoit dans la partie de la voie Appienne qui conduit au mont-Palatin.

SEPTUS, quinzunc scilicis, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe:



Elle valoit:

5 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 7 as effectifs.

ou 10 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 21 scilicques de compte.

ou 42 semi-scilicques de compte.

SEPTUSSIS, monnoie des romains.

Elle valut, selon M. Paucton, dans sa *Métrologie*, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 7 livres de France.

SEPTUNX, division de l'ancienne livre romaine.

Elle valoit en poids de France 3682 grains, selon M. Pauton.

Elle valoit en poids romains :

- 1 $\frac{1}{2}$ sexunx.
- ou 1 $\frac{2}{3}$ quincunx.
- ou 1 $\frac{3}{4}$ triens.
- ou 2 $\frac{1}{2}$ quadrans.
- ou 3 $\frac{1}{2}$ sextans.
- ou 7 onces.

SEPTUNX, mesure de capacité des romains.

Elle valoit, selon Pauton, 12 roquilles & $\frac{5}{100}$ de France.

SEPTUNX, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

S -

Elle valoit :

- 7 onces.
- ou 14 demi-onces.
- ou 21 duelles.
- ou 28 siciliques.
- ou 42 sextules.
- ou 168 scrupules.

SEPTUNX, monnoie des anciens romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 11 sols 8 deniers, monnoie actuelle de France, selon M. Pauton (*Métrologie*).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

- 1 $\frac{1}{2}$ semis.
- ou 7 onces.

SEPTUNX, mesure linéaire des romains.

Elle valoit, selon M. Pauton, 6 pouces $\frac{658}{1000}$ de France.

SEPTUNX, mesure gromatique ou d'arpentage.

Elle valoit, selon M. Pauton, 442 toises quadrées & $\frac{2}{10}$ de France.

SEPULCRETUM, lieu destiné aux tombeaux, (*Catull. 59. 1.*)

SEPULCRALE, (Colonne). C'étoit une colonne, élevée sur un sépulcre ou tombeau, avec une épitaphe gravée sur son fût. Il y en avoit

de grandes qui servoient aux tombeaux des personnes de distinction, & de petites pour ceux du commun ; celles-ci étoient appellées par les latins *stela & cippi*.

SÉPULCRE, *sepulchrum*, tombeau ordinaire, destiné à enfermer les morts, ou les os & cendres des corps morts, lorsque l'usage étoit de les brûler.

Les *sepulcres* magnifiques, ou pour mieux dire, les tombeaux des princes, des grands, des riches, se nommoient *pyramides*, *mausolées*, *monumens*, *cénotaphes*, *voûtes sépulcrales*, &c. mais les pauvres citoyens n'avoient que des *sepulcres* de peu d'apparence ; on les appelloit en latin, suivant leur forme ou leur usage, *columella*, *mensa*, *tabella*, *labrum*, *arca*, *columbaria*.

Les *columella* étoient de petites colonnes, semblables à des dés ou troncs de pierre, que les latins appelloient *cippi*, avec cette différence, que les colonnes étoient arrondies & les troncs carrés, ou de quelque figure irrégulière : Properce en parle ainsi : *Lib. III. El. 23.*

I puer, & citus hac aliquâ præone columna ;

Et dominum Exquiliis dic habitare tuum.

On fait que les exquilies étoient certains lieux hors de la ville, où l'on exécutoit à mort les criminels, & où les pauvres étoient enterrés.

Hoc misera plebi stabat commune sepulchrum.

(*Horat. lib. I. Sat. VII.*)

Les tables, *mensa*, étoient des pierres quadrangulaires plus longues que larges, assises sur une petite tombe, soit à fleur de terre, soit sur quatre dés de pierre élevés d'environ 2 à 3 pieds ; & comme le verbe *ponere* étoit de commun usage pour signifier *mettre*, *poser*, les latins disoient *ponere mensam*, pour désigner la structure, la position ou l'assise des tombes des morts. L'inscription suivante, qui se trouve à Milan, & que Gruter a recueillie (850. 6.) pourra servir d'exemple.

D. M.

MINICIAE RUSINAE.

INNOCENTISSIMAE FEMINAE

QUAE VIXIT ANNIS. XXII

MENSE UNO. DIEB. XXXXIII

MINICIA. DOMITIA. SORORI

POSUIT. MENSAM CONTRA

VOTUM.

Labellum ou *Labrum*, étoit une pierre creusée

en forme de bassin de fontaine; ces bassins étoient ronds, ovales & carrés; mais ces derniers s'appelloient proprement *arca* ou *urcule*, parce qu'ils ressembloient aux coffres, excepté que leurs quatre côtés ne tomboient pas à plomb, & qu'ils étoient ordinairement portés sur quatre pieds de lion, ou de quelque autre bête.

Les mots *cupa*, *doliq*, *massa*, *olla*, *urnæ*, *ampulla*, *phialla*, *theca*, *lamina*, & quelques autres semblables, ne signifient point des *sépulcres* entiers, mais des vases de différente forme, ou matière, dans lesquels on mettoit les os ou les cendres des corps brûlés.

Columbaria, étoient les niches, où on pouvoit placer deux ou plusieurs urnes pleines de cendre; sur lesquelles urnes on gravoit une petite épitaphe.

Agène Orbique parle de quelques endroits des faubourgs de Rome, où l'on voyoit quantité de *sépulcres* de petites gens & d'esclaves; tel étoit le lieu nommé *sestertium*, où étoient enterrés les corps des personnes que les empereurs faisoient mourir.

Quand on lisoit sur les inscriptions d'un *sépulcre* *racito nomine*, ces mots vouloient dire que les personnes à qui ce *sépulcre* étoit destiné, avoient été déclarés infâmes, & enterrés à l'écart par la permission du magistrat. (D. J.)

Chez les grecs, il n'étoit pas permis d'élever les tombeaux dans l'enceinte des villes, si ce n'est chez les Lacédémoniens, où par une loi de Lycurgue, on pouvoit enterrer dans la ville & même autour des temples. A Athènes, chacun avoit son tombeau particulier hors de la ville, parce que la grandeur de son territoire le permettoit ainsi. Mais chez les autres peuples de l'Asie, où le terrain étoit plus précieux, ils étoient souvent obligés de mettre trois ou quatre morts ensemble, ce qui doit s'entendre des cendres & des urnes qui les renfermoient; car l'usage constant de la Grèce, étoit de brûler les morts. Il étoit défendu de mettre aucun ornement aux tombeaux des particuliers, si ce n'est une colonne haute seulement de trois coudées, des statues, ou une simple inscription. On permettoit aussi de planter des ormeaux à l'entour, ce qui convenoit parfaitement aux morts; ces sortes d'arbres ne portant aucun fruit. On répandoit des huiles & des essences sur les tombeaux & sur les colonnes & les statues que l'on élevoit au-dessus, ce qui étoit regardé comme un acte de religion. Les inscriptions sépulcrales commençoient toutes par deux lettres initiales *Θ. Κ.*, qui répondoient aux *deus manibus* des latins. Au lieu d'inscription, on gravoit quelquefois les instrumens de l'art

que les morts avoient professé; souvent aussi des emblèmes, qui désignoient leur humeur & leur caractère, ou enfin des symboles & des figures de ce qu'ils avoient le plus aimé. On élevoit aux héros des tombeaux plus recherchés que les autres, dans lesquels on plaçoit leurs cendres, & on mettoit une colonne sur le tombeau, que l'on accompagnoit des marques & des symboles de celui à qui le monument étoit consacré. Il n'étoit permis qu'aux plus proches parents, d'aller visiter les tombeaux des morts, & cela étoit sévèrement défendu à tous les autres; de crainte qu'ils n'y allassent pour ramasser des ossements, & les employer dans les opérations magiques très-fréquentes chez ces peuples. Ils enterreroient les rois, les princes & les grands hommes au pied des collines & des montagnes. On plantoit dans cet endroit un bois sacré, où on élevoit des autels sur lesquels on faisoit de temps en temps des sacrifices funéraires & des libations.

SEPULCHRUM commune, étoit un tombeau que quelqu'un faisoit faire, pour lui & pour tous ceux de sa famille, c'est-à-dire, pour ses enfans, pour ses proches parens, & pour ses affranchis.

SEPULCHRUM hereditarium, étoit celui que le testateur ordonnoit pour lui & pour ses héritiers, ou qu'il avoit acquis par droit d'héritage: *quod quis sibi hereditusque suis constituit, vel quod paterfamilias jure hereditario acquisivit*. Quelquefois on défendoit par testament, d'enterrer dans le sépulcre de famille, aucun des héritiers, & pour notifier la défense, on gravoit sur le tombeau ces lettres initiales, *H. M. H. N. S.* qui signifient *hoc monumentum heredes non sequitur*, ou ces autres, *H. M. ad H. N. transf. Hoc monumentum ad heredes non transit*.

SEPULCHRUM honorarium. Voyez CÉNOTAPHE.

SEPULCHRUM privum ou singulare, est le tombeau qu'un particulier faisoit construire pour lui seul & pour sa femme, & où il étoit défendu d'ensevelir tout autre, sous peine d'exécration, comme cela paroît par plusieurs inscriptions.

Il y avoit sur les grands chemins de Rome, & aux environs, plusieurs tombeaux de particuliers; dont nous allons rendre compte.

SEPULCHRUM Accæ Laurentiæ, étoit dans le Velabre, ainsi que nous l'apprend Varron, en parlant des fêtes Laurentines qui s'y célébroient: *hoc sacrificium fit in Velabro . . . ad sepulchrum Accæ*.

SEPULCHRUM Otta. Le tombeau d'Otta, fameux poète tragique, étoit à deux milles de Rome sur

sur le chemin qui conduit à Préneſte, *ſepulchrum viâ Preneſtinâ, ad milliarium ſecundum*, dit Eufèbe.

SEPULCHRUM Auguſti Caſaris. Voy. Mabsolée.

SEPULCHRUM baſili, ſur la voie appienne, près les murailles de la ville, *qui locus latrocinii fuit perquam infamis*, dit Aſconius.

SEPULCHRUM Cæcilia, le tombeau de Cæcilia, fille de Métellus Cæcilius, & femme du riche Craſſus, étoit élevé ſur la voie appienne, vis-à-vis du mont Albain. Ce monument ſe voit encore tout entier près de l'église de S. Sébaſtien. C'eſt un bâtiment de forme ronde, appelé tête de bœuf, à cauſe qu'on y en a ſculpté pluſieurs. On y lit en grandes lettres, cette inſcription: *Cæcilia. Q. Cæcili F. Metella Craſſi.*

SEPULCHRUM C. Ceſtii, le tombeau de Ceſtius, l'un des ſeptenvirſ épulons, eſt cette pyramide que l'on voit encore à Rome, & qu'Alexandre VII, a tirée des ruines ſous lesquelles elle étoit enſevelie, pour la rétablir dans tout ſon éclat. Elle eſt de marbre de Paros, & l'intérieur étoit une chambre ornée de peintures par un habile maître.

SEPULCHRUM Porſenna, étoit auprès de la ville de Cluſium; & ſelon la deſcription que Plin en donne, c'étoient deux pyramides, dont les extrémités ſe joignoient par des chaînes, auxquelles étoient attachées des clochettes qui, quand elles étoient agitées par les vents, rendoient un ſon que l'on entendoit au loin. Les auteurs latins, font encore mention de pluſieurs tombeaux de perſonnages connus, mais ſur leſquels ils ne donnent aucun détail.

SÉPULLIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt MACER.

Goltzius en a publié quelques médailles incon- nues depuis lui.

SEPULTURA, *ſepulchrum*, *monumentum*. Il y a de la différence entre ces trois mots, conſidérés dans leur ſignification propre. *Sépulchre* marque en général tout lieu de ſépulture, ſelon le jurisconſulte dans la loi III. de *ſepulchro viola- to*. Toutefois à prendre ce terme à la rigueur, tel a ſépulture, qui n'a point de ſépulchre, car le mot ſépulture, déſigne non-ſeulement tout lieu où les corps ſont enſevelis, mais même les cé- rémonies, *Tome V.*

rémonies de l'enſeveliſſement. Les anciens ne s'inquiétoient pas du ſépulchre, mais beaucoup de la ſépulture.

Mais quant au ſépulchre, il n'étoit réputé ni néceſſaire ni utile; achetoit un ſépulchre qui vouloit, car il ne conſiſtoit qu'en une maſſe de maçonnerie élevée au-deſſus, ou au-deyant de la ſépulture. Et même de ce genre d'ouvrage, les Germains avoient cette opinion, que cela ne ſer- voit que de fardeau inutile au corps des défunts. Mais ils penſoient que la ſépulture étoit louable en elle-même, agréable aux défunts, & pleine de conſolation pour les vivans. Ce que nous avons appris de Tacite, qui dit *ſepulchrum ceſſis erigit: monumentorum arduum & operoſum honorem, vii gravem defunctis, aſperantur Germani.*

A conſidérer enſuite les mots ſépulchre & monu- ment, il y a cette différence, que le monument indique toutes fortes d'édifices, pour transmettre à la poſtérité la mémoire de quelque choſe; *monumentum eſt quod memoria ſervanda gratiâ exiſ- tit*. Que ſi dans ce monument, on met le corps d'un homme mort, de ſimple monument qu'il étoit, il devient vrai ſépulchre ou tombeau, & ſe revêt de la nature des lieux ſaints & religieux. Que ſi l'édifice eſt conſacré à la gloire d'un dé- funt, & que ſon corps n'y ſoit pas mis en ſépulture, on le nomme un ſépulchre vuide, que les grecs appellent *κνωτακιον*. Telle eſt l'idée qu'en donne la loi 42, de *religioſis & ſumptibus funerum*. De-là vient que pluſieurs hommes illuſtres de l'antiquité, avoient pluſieurs monuments, dont un ſeuil portoit le nom de tombeau. C'eſt ce que Denis d'Halicarnaſſe rapporte au ſujet d'E- née. (D. J.)

SÉPULTURE, le ſoin de la ſépulture, eſt du droit naturel & du droit des gens. Tous les peuples ſe ſont accordés à penſer ainſi, & l'antiquité a regardé la ſépulture des morts comme un devoir inviola- ble, dont on ne pouvoit ſe diſpenſer ſans encourir la vengeance des dieux.

Dans l'Iliade d'Homère, Priam obtient une ſuſ- penſion d'armes pour enterrer les morts de part & d'autre. Jupiter envoie Apollon pour procurer la ſépulture à Sarpédon. Iris eſt dépêché des dieux pour engager Achille à rendre ce devoir à Patrocle; & Thétis lui promet d'empêcher que ce corps ne ſe corrompe, au cas qu'on le laiſſe une année entière ſans ſépulture. Homère ſe fonde ici ſur la coutume des Egyptiens, qui reſuſoient la ſépulture au défunct, s'il avoit mal vécu. Ce refus faiſoit qu'on ne permettoit pas de transporter les corps des impies au-delà du fleuve, près duquel étoient les ſépultures des juſtes. De-là venoit l'idée que la privation de la ſépulture ſerموit à une ame les champs Élyſiens, & la couvroit d'infamie.

Je me ferts ici du mot de *sépulture* pour les temps mêmes d'Homère, où l'on brûloit les corps, d'autant qu'il restoit toujours des os ou des cendres du cadavre qu'on mettoit en terre enfermés dans des urnes.

L'usage de brûler les corps eut de la peine à s'établir chez les romains, parce que Numa Pompilius, défendit qu'on brûlat le sien; cette coutume devint cependant générale sur la fin de la république; mais elle se perdit au commencement du règne des empereurs chrétiens, & s'abolit entièrement sous Gratien.

Les empereurs Dioclétien & Maximien, marquèrent par un de leurs rescrits, qu'ils n'empêcheroient pas qu'on donnât la *sépulture* à ceux qui auroient été suppliciés.

Au commencement de la république, tous les romains avoient leurs *sépultures* dans la ville, mais la loi des douze tables, le défendit, pour éviter l'infedion que les corps enterrés pouvoient causer dans un climat aussi chaud que l'Italie. La république n'accorda le droit de *sépulture* dans Rome qu'aux vestales, & à un petit nombre de particuliers, qui avoient rendu des services considérables à l'état. Les Claudiens eurent le privilège de conserver leur *sépulture* sous le capitolé. Le peuple romain accorda de même par une ordonnance expresse à Valérius Publicola & à ses descendans, l'honneur de la *sépulture* dans la ville. Plutarque écrit néanmoins, que de son temps, ceux de cette race se contendoient, lorsque quelqu'un d'eux mouroit, de mettre une torche ardente sur le tombeau de famille, qu'ils retiroient aussi-tôt, pour montrer qu'ils avoient le privilège, mais qu'ils s'en déportoient en faisant enterrer leurs parens dans la contrée de Vêlie.

Hadrien décerna une amende d'une pièce d'or contre les contrevénans, & étendit cette peine aux magistrats qui l'auroient permis. Il voulut encore, pour se servir des termes du jurisconsulte Ulpien, que le lieu de la *sépulture* fût confisqué & profané, & qu'on exhumat le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enseveli. Cette ordonnance fut renouvelée par Dioclétien & Maximien, l'an 290, de l'ère chrétienne.

Des loix si formelles, obligèrent les romains d'établir leurs tombeaux hors de l'enceinte de Rome, & de les élever sur les grands chemins les plus fréquentés, comme sur la voie appienne, la voie flaminienne, la voie latine, où l'on voyoit les sépulcres des Collatins, des Scipions, des Serviliens, des Marcellus &c. objets propres à porter les passans à l'imitation des grands hommes qui étoient couchés dans ces tombeaux,

& dont les noms étoient gravés sur le marbre. (D. J.)

SEQUANI, dans les Gaules. *SEQUANO*.

Les médailles autômones de ce peuple, sont

RRRR. en argent. *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

SÉQUESTRES, entremetteurs, émissaires, chargés de gagner les suffrages du peuple, & entre les mains desquels on dépoisoit les sommes d'argent promises à ceux qui vendoient leurs voix.

SERA. Voyez *SERRURE*.

SERANUS & *SARANUS*, furnom de la famille *ATILIA*.

Pline dit (*XVIII. 3.*) que ce furnom fut donné à un des *Atilius* qui étoit occupé à semer, *serentem*, lorsqu'on vint lui apporter les marques d'une dignité à laquelle il avoit été élevé récemment.

SÉRAPEON, } Temple de Sérapis. Le plus
SERAPEUM, } fameux étoit celui d'Alexandrie. Rufin, qui étoit à Alexandrie lorsqu'il subsistoit encore, nous en a fait la description. C'est un lieu élevé, dit-il, non par la nature, mais de mains d'hommes. Il est, pour ainsi dire, suspendu en l'air. Ce vaste bâtiment est carré, & soutenu sur des voûtes depuis le rez-de-chaussée jusqu'à ce qu'on soit arrivé au plain-pied du temple, auquel on monte par plus de cent degrés. Ces voûtes sont partagées en plusieurs appartemens séparés les uns des autres, qui servent à différens ministères secrets. Sur ces voûtes en dehors sont de grandes salles pour conférer, des réfectoires, & la maison où demeurent ceux qui ont la garde du temple. En dedans regnoient des portiques qui composoient une espèce de cloître autour de ce bâtiment carré. C'étoit au milieu de ce cloître que s'élevoit le temple de Sérapis orné de colonnes, & dont les murs étoient de marbre.

Ptolémée fils de Lagus, l'avoit fait bâtir, selon Tacite, dans un lieu où il y avoit eu long-temps auparavant une chapelle consacrée à Sérapis & à Isis, sur une petite éminence dans le quartier nommé *Rhacotis*, dont il faisoit le plus bel ornement.

Théophile, patriarche d'Alexandrie, ayant pris la résolution de ruiner absolument le paganisme dans la capitale de l'Égypte, fit tout

ce qu'il pût pour obtenir des ordres afin de mettre à exécution son dessein. Il obtint en effet de l'empereur Théodose, en 390, un édit qui lui permettoit de démolir tous les temples.

L'expédition de Théophile se fit avec tout le zèle destructeur dont il étoit capable, & il n'étoit pas petit. Les choses ne se passèrent pas sans tumulte; les payens, au rapport des auteurs ecclésiastiques, outrés de ce qu'on vouloit abolir leur ancienne religion, se retirèrent dans le *Sérapéon*; comme dans une citadelle; de-là ils se défendirent, & soutinrent les attaques des chrétiens. Quelques philosophes s'étoient mêlés dans cette émeute en faveur de leur compatriotes; mais Théophile, appuyé du préfet d'Alexandrie & du commandant des troupes, ayant eu l'avantage, un grand nombre de savans du paganisme, cruellement persécutés, furent obligés de prendre la fuite, & de se disperser dans plusieurs villes de l'Empire. On nomme entr'autres le philosophe Olympus & les grammairiens Ammonius & Helladius. Ce magnifique temple de Sérapis fut détruit de fond en comble & quelque temps après on bâtit à sa place une église à laquelle on donna le nom de l'empereur Arcadius.

Ce temple avoit une bibliothèque qui devint très-célèbre, & qui n'étoit cependant qu'un supplément de la bibliothèque d'Alexandrie, aussi l'appelloit-on sa fille; mais avec le temps cette fille devint belle & grande; elle échappa aux flammes qui consumèrent celle d'Alexandrie. On croit que ce fut dans le *Sérapéon* que Cléopâtre mit les deux cents mille volumes de celle de Pergame, dont Marc-Antoine lui fit présent. Cette addition, & d'autres que les conjonctures amenèrent, rendirent la bibliothèque du *Sérapéon* plus nombreuse que celle dont elle tiroit sa naissance. Pillée plus d'une fois pendant les révolutions de l'empire Romain elle se rétablit toujours de ses pertes. En un mot, elle a subsisté ouvrant ses trésors aux curieux, jusqu'au VII^e siècle, qu'elle eut enfin le même sort que sa mère, & qu'elle fut brûlée par les sarrasins quand ils prirent Alexandrie l'an 642.

SERAPIO, surnom de la famille *CORNELIA*.

SÉRAPIS étoit le grand dieu des égyptiens: on le prenoit souvent pour Jupiter & pour le Soleil: *Zeus Sérapis* se trouve souvent dans les anciens monumens. On le voit aussi quelquefois avec les trois noms, Jupiter, Soleil & *Sérapis*. On le prenoit encore pour Pluton; c'est pour cela qu'on le voit quelquefois accompagné de Cerbère. Le culte de ce Dieu a été porté en Egypte par les grecs; car les anciens monumens purement égyptiens, comme la table Isiaque, qui comprend

toute la théologie des égyptiens, & plusieurs autres, ne donant aucune figure de *Sérapis*, on n'y en voit pas la moindre trace. Saint Augustin rapporte ainsi d'après Varron, l'origine de ce dieu (*De la Cité de Dieu, liv. XVIII, chapitre 5*): » En ce temps là, dit-il, (C'est » à-dire, au tems des patriarches Jacob & » Joseph), Apis, roi des argiens, aborda en » Égypte avec une flotte; il y mourut, & fut » établi le plus grand dieu des égyptiens, sous » le nom de *Sérapis*. Pourquoi l'appela-t-on ainsi » après sa mort, & non pas Apis qui étoit son » véritable nom? Varron en rapporte une raison » très-simple; le tombeau que nous appelons » Sarcophage, s'appelle, en grec, *σῶψις*; & » comme on l'honora dans le tombeau, avant » qu'on lui eut bâti un temple, de *Soros* & » d'Apis, on fit d'abord *Sorapis*; & par le » changement d'une lettre, on l'appela *Sérapis*. »

Le symbole ordinaire de *Sérapis* est une espèce de panier ou de boisseau, appelé, en latin, *Calathus*, qu'il porte sur la tête, pour désigner l'abondance que ce dieu, pris pour le Soleil, apporte à tous les hommes. On représente *Sérapis* barbu, & au boisseau près, il a par-tout presque la même forme que Jupiter, aussi est-il pris souvent pour Jupiter dans les inscriptions. Lorsqu'il est *Sérapis-Pluton*, il tient à la main une pique ou un sceptre, & il a à ses côtés le cerbère, chien à trois têtes.

Sérapis étoit encore regardé comme un des dieux de la santé. Les auteurs nous rapportent plusieurs guérisons prétendues miraculeuses qu'il a faites. Ciffus, dévot à *Sérapis*, dit *Élien* (*Histoire des animaux, liv. II, chap. 34 & 45*) empoisonné par sa femme avec des œufs de serpent, qu'elle lui avoit fait manger, eut recours à *Sérapis*, qui lui ordonna d'acheter une murène, animal vénimeux, & d'enfoncer la main dans le vase où elle seroit renfermée, il le fit; la murène le mordit à la main; & il se trouva subitement guéri. Du temps de Néron, dit le même *Élien*, un nommé Chryserme, qui avoit bu du sang de taureau, & qui étoit près de mourir, fut guéri par *Sérapis*. Batylys de Crète, phthisique & en grand danger de mort, reçut ordre de *Sérapis*, de manger de la chair d'un âne; il en mangea & fut d'abord guéri. On trouve quantité d'autres relations de guérisons faites par *Sérapis*; ce qui semble prouver qu'il étoit ordinairement invoqué pour la santé.

Tacite raconte que *Sérapis* apparut en songe à Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Égypte, sous la figure d'un jeune homme d'une extrême beauté, & lui ordonna d'envoyer ses plus fideles amis à Sinope, ville du Pont, où il étoit honoré, & d'en rapporter sa statue. Ptolémée, ayant communiqué cette vision, députa une célèbre ambassade à

Sinope, & on en rapporta la statue de *Sérapis*. Lorsque le dieu fut arrivé en Egypte, les prêtres égyptiens voyant la statue, & y remarquant le Corbère & un dragon, jugèrent que c'étoit *Dis* ou *Pluton*, & persuadèrent à Ptolémée que *Pluton* étoit le même que *Sérapis*.

Les égyptiens avoient plusieurs temples dédiés à ce dieu. Le plus renommé de tous étoit à Canope, & le plus ancien à Memphis. Dans celui-ci, il n'étoit pas permis aux étrangers d'y entrer, & les prêtres n'avoient ce droit qu'après avoir enterré le bœuf *Apis*. Dans le temple de *Sérapis* à Canope, au rapport d'un ancien historien ecclésiastique, il y avoit à l'Orient une petite fenêtre, par où entroit à certains jours un rayon du soleil, qui alloit donner sur la bouche de *Sérapis*. Dans le même temps, on apportoit un simulacre du soleil, qui étoit de fer, & qui étant attiré par de l'aimant caché dans la voûte, s'élevoit vers *Sérapis*. Alors on disoit que le soleil saluoit ce dieu; mais quand le simulacre de fer retomboit & que le rayon se retiroit de dessus la bouche de *Sérapis*, le soleil l'avoit visité assez long-temps, & il continuoit sa course.

Selon Strabon, il n'y avoit rien de plus gai que les pèlerinages qui se faisoient au temple de *Sérapis*. Vers le temps de certaines fêtes, dit-il, on ne sauroit croire la multitude de gens qui descendent sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est le temple; jour & nuit ce ne sont que bateaux pleins d'hommes & de femmes, qui chantent, & qui dansent avec toute la liberté imaginable. A Canope, il y a sur le canal une infinité d'hotelleries qui servent à retirer ces voyageurs, & à favoriser leurs divertissemens. Ce temple de *Sérapis* fut détruit par ordre de l'empereur Théodose; & alors on découvrit toutes les fourberies des prêtres de cette divinité, qui avoient pratiqué un grand nombre de chemins couverts & disposés pour recevoir un grand nombre de machines pour tromper les peuples, par la vue de faux prodiges qui paroissoient de temps en temps.

Sérapis avoit un oracle fameux à Babylone: il rendoit ses réponses en songes. Pendant la dernière maladie d'Alexandre les principaux chefs de son armée allèrent passer une nuit dans le temple de *Sérapis*, pour consulter la divinité, s'il seroit plus avantageux de transporter Alexandre dans le temple; il leur fut répondu en songe, qu'il valoit mieux ne le point transporter, & peu de temps après, ce conquérant mourut.

Les grecs & les romains honorèrent aussi *Sérapis*, & lui consacèrent des temples. Il y en avoit à Athènes & en plusieurs villes de la Grèce. Les romains lui en élevèrent un dans le cirque

de Flaminius. Les abus qu'occasionna le culte de ce dieu, obligèrent le sénat à l'abolir entièrement dans Rome. On dit qu'à la porte des temples de ce dieu il y avoit une figure d'homme qui mettoit le doigt sur la bouche, comme pour recommander le silence: Saint Augustin explique cette coutume par une loi qui étoit reçue en Egypte, & qui défendoit, sous peine de la vie, de dire que *Sérapis* avoit été un mortel. Voyez *APIS*, *OSIRIS*, *SERPENT*.

Jablonski dans son *Panthéon ægyptiorum* a distingué deux divinités égyptiennes du nom de *Sérapis*. L'une étoit *Sérapis* céleste ou le soleil, & son nom *Sérapis* étoit composé d'*Osiris* & d'*Apis*; l'autre étoit le *Sérapis* du Nil adoré à Memphis avant les Ptolémées. Le premier *Sérapis* étoit le symbole du soleil lorsqu'il parcourt les signes intérieurs du zodiaque, les signes d'hyver. (*Macrob. lib. I. Saturnal. c. 19.*) C'étoit le *Pluton* des grecs; c'est pourquoi les anciens écrivains grecs, tel qu'Herodote, n'ont fait aucune mention du dieu *Sérapis* en parlant des divinités égyptiennes. Voyez à l'article *PLUTON* tout ce qui regarde le *Sérapis* céleste.

Le second *Sérapis* adoré par les égyptiens avant la domination des grecs, étoit le *Sérapis* du Nil. Dans son temple de Memphis étoient gardés le nilomètre & la coudée portative qui servoit d'étalon. Le boisseau placé sur la tête de ce dieu étoit le symbole de la fertilité que procure à l'égypte le débordement périodique du Nil. Le temple de *Sérapis* qui renfermoit le nilomètre, étoit situé dans une île vis-à-vis Memphis, & l'on y avoit pratiqué un puits pour la sépulture d'*Apis*. On composa le nom de *Sérapis* de deux mots grecs, qui signifioient tombeau d'*Apis*.

Le dieu adoré à Canope, ville située sur le Nil près d'Alexandrie étoit le *Sérapis* du Nil, ou le dieu de l'eau, c'est pourquoi on lui avoit donné la forme d'une cruche.

Lorsque Ptolémée eut fait venir du Pont la statue de *Sérapis*, & qu'il l'eut placée dans le temple d'Alexandrie, déjà consacré au *Sérapis* du Nil, toutes ces distinctions furent confondues. Les grecs ne parlèrent plus que du *Sérapis* qu'ils confondirent avec leur *Pluton*, & les traces du *Sérapis* du Nil se perdirent entièrement. Voyez *PLUTON*, *ORACLE* de *Sérapis* & *SATURNE*.

« Les têtes de *Sérapis* ou de *Pluton*, dit Winkelman (*Hist. de l'art. 4. 2.*), nous offrent des cheveux arrangés tout différemment qu'ils le sont à celle de Jupiter. Pour rendre la physionomie & le regard de ce dieu plus sombre & plus sévère, il est figuré la chevelure rabattue sur le front, ainsi que nous le représentons une

belle tête de *Sérapis* de basalte vert de la villa Albani, une tête colossale de la villa Pamphili & une tête de basalte noir du palais Giustiniani. Indépendamment de ce caractère, on voit à une tête de *Sérapis*, gravée de grand relief, sur une agathe du cabinet Farnèse-royal, à Naples, & à une tête de marbre de ce dieu, au cabinet de capitolé; la barbe du menton partagée en deux ce qui mérite d'être remarqué comme une singularité. »

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur un jaspe rouge, une tête de Jupiter-*Sérapis* avec l'inscription ΕΙΣ ΤΕΥΣ ΣΕΡΑΠΙΣ, c'est-à-dire, Jupiter-*Sérapis* est unique.

Sur une sardoine, la tête de *Sérapis*, d'un côté avec le soleil, & de l'autre avec un croissant.

Sur une sardoine de deux couleurs, tête de *Sérapis*, rayonnée avec les cornes de Jupiter-Ammon.

Sur une cornaline, la tête de Jupiter-*Sérapis*, & au-dessous un aigle qui plane.

Sur un jaspe rouge, la tête de *Sérapis*, sur un piedestal rond, porté par deux amours.

Sur une pâte de verre, la tête de *Sérapis* au-dessus d'un pied. Cette pâte est probablement prise d'une cornaline du cabinet national de France, & Mariette (*Pierr. grav. pl. VIII.*) y croit voir un vœu à Jupiter-*Sérapis*. Il est à remarquer que toutes les figures de Jupiter-*Sérapis* sont des siècles postérieurs, & qu'on n'en trouve point d'ancienne sculpture ou gravure égyptienne. Cela s'accorde avec la remarque de Macrobe (*Satur. l. I. c. 7. p. 179.*), qui dit que *Sérapis* ne fut introduit en Égypte, que par les Ptolémées, mais que jamais les nationaux ne reçurent son image dans leurs temples.

Sur une cornaline, les têtes de *Sérapis* & d'Isis au-dessus d'un aigle qui embrasse ces deux têtes avec l'extrémité de ses ailes.

Sur un jaspe rouge, les têtes de *Sérapis* & d'Isis au-dessus du Nil couché.

Sur une pâte antique, la tête de *Sérapis* avec les attributs de Jupiter-Ammon, d'Apollon, de Neptune, & d'Esculape. (*Gemme, t. II. table XXX. p. 70.*) Maffei en a donné l'explication.

Sur un lapis-lazuli, Jupiter-*Sérapis* assis sur son trône dans une barque de *papyrus*, sur la proue & la poupe de laquelle y a un buste d'Isis, à l'un des côtés du trône on voit un épervier mitré, & de l'autre, un Harpocrate; au-dessus

on lit AAAABAIM. Sur le revers de la pierre est une inscription.

Sur une pâte de verre, Jupiter-*Sérapis* assis dans une barque & derrière lui la fortune qui a aussi un boisseau sur la tête, comme *Sérapis*.

Devant Jupiter il y a une tête, & Isis debout qui gouverne le vaisseau; car c'étoit-là, (*Lucian. Dial. Deor. III. pag. 208*) la fonction de cette déesse. L'original (*Museum Florent. t. I. tab. LVII. c.*) de cette gravure est dans la galerie de Florence.

Sur une Cornaline, Jupiter-*Sérapis* & Isis debout aux côtés d'un autel où le feu est allumé, & sous lequel il y a un croissant; à côté de chaque divinité on voit une étoile.

Sur une calcédoine, *Sérapis* & Isis qui versent leurs patères sur une espèce de trépied; entr'eux on voit la tête de Diane & celle d'Apollon environnée de rayons.

Sur une pâte de verre, Jupiter-*Sérapis* assis, tenant la foudre en repos sur son sein; à sa droite est Cybèle debout, & à sa gauche Vesta aussi debout, avec la tête voilée par derrière; celle-ci tient un flambeau allumé, ou peut-être un candélabre, auquel on remarque plusieurs traverses, de même qu'aux broches de Diane d'Ephèse. Autour d'un des pieds du siège de Jupiter on voit un serpent entortillé.

SERDICA, dans la Thrace. ΣΕΡΑΩΝ. & ΣΕΡΑΙ; ΚΗC ΟΥΑΠΙΑC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Verus, de Sept. Severe, de Donna, de Caracalla, de Geta, de Gallien.

SERENUS. On invoquoit Jupiter *serenus* ou le serein, pour avoir du beau tems, comme on invoquoit Jupiter le pluvieux, pour avoir de la pluie. Voyez *PLUVIUS*.

SERGIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. En argent.

O. En or.

O. En bronze.

Le surnom de cette famille est *SIZUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SERIA, vase de terre cuite de forme longue.

SERICARIA. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (2046. 5.) ce mot qui dé-

figne l'art de travailler la soie , & une ouvrière occupée à ce travail.

SÉRIPHE, Ile de la mer Égée, dont les habitans furent, dit-on pétrifiés par la vue de la tête de Méduse que Persée leur présenta. (Voyez *ΠΟΛΙΔΕΩΤΕ*) Le nom de *Sériphe*, (formé de *σειρα*, je dessèche,) signifie pierreuse ; & l'isle est appelée *saxum sériphium*.

SERIPHUS, isle.

Ses médailles autonomes sont :

C. En argent.

RRRR. En bronze.

O. En or.

Leurs types ordinaires sont :

Un oiseau volant ;

Un lion avec un bouc à mi-corps sur son dos : c'est-à-dire une chimère.

Ces médailles ressemblent beaucoup à celles de Siphnus, où il paroît qu'elles ont été frappées.

SERMENT. La discorde fille de la nuit, dit Hésiode, enfanta les mensonges, les discours ambigus & caprieux, & enfin le *serment*.

Les perses attestoient le soleil, pour venger l'infraction des promesses. Ce même *serment* prit faveur chez les grecs & les romains : témoin ce beau vers d'Homère :

Ἥλιος ὅς παντὶ ἐφράς κ' παντὶ ἐπακνοίεις.

Je vous atteste, Soleil, vous qui voyez & qui entendez tout.

Virgile a imité la même idée dans le IV livre de l'Énéide.

« Soleil qui éclairez par vos rayons tout ce qui se passe sur la terre. . . . »

Sol qui terrarum flammis opera omnia lustras :

Et dans le XII livre,

Esto nunc sol testis, &c.

Les scythes ufoient aussi d'un *serment*, qui avoit je ne sais quoi de noble & de fier, & qui répondoit assez bien au caractère un peu féroce de cette nation. Ils juroient par l'air & par le cimenterre, les deux principales de leurs divinités ; l'air comme étant le principe de la vie, & le cimenterre étant l'une des causes les plus ordinaires de la mort.

Enfin les grecs & les romains attestoient leurs dieux, qui la plupart leur étoient communs, mais sur-tout les deux divinités qui présidoient plus

particulièrement aux *sermens* que les autres, je veux dire la déesse *Fides* & le dieu *Fidius*.

Les contrées, les villes & les particuliers avoient certains *sermens* dont ils ufoient davantage, selon la différence de leur état, de leurs engagements, de leur goût, ou des dispositions de leur cœur. Ainsi les vestales juroient par la déesse à qui elles étoient consacrées.

Les hommes qui avoient créé des dieux à leur image, leur prêtèrent aussi les mêmes foiblesses, & les crurent comme eux dans la nécessité de donner par des *sermens* une garantie à leur parole. Tout le monde fait que les dieux juroient par le styx. Jupiter établit des peines très-sévères contre celui des dieux qui oseroit violer un *serment* si respectable.

L'usage le plus ancien & peut-être le plus naturel & le plus simple, étoit de lever la main en faisant *serment*. Mais les hommes ne se contentant pas de cette grande simplicité, ceux qui par leur état étoient distingués des autres, voulurent jusques dans cette cérémonie, faire paroître des symboles & des instrumens de leurs dignités, ou de leurs professions. Ainsi les rois levèrent leur sceptre en haut, les généraux d'armées, leurs lances ou leurs pavois, les soldats leurs épées, dont quelque fois aussi ils s'appliquoient la pointe à la gorge, selon le témoignage de Marcellin.

On crut encore devoir y faire entrer les choses sacrées. On établit qu'on jureroit dans les temples, on fit plus, on obligea ceux qui juroient à toucher les autels. Souvent aussi en jurant, on immoloit des victimes, on faisoit des libations, & l'on joignoit à cela des formules convenables au reste de la pompe. Quelque fois encore pour rendre cet appareil plus terrible, ceux qui s'engageoient par des *sermens*, trempoient leurs mains dans le sang & dans les entrailles des victimes.

Mais outre ces cérémonies qui étoient presque communes à toutes les nations, il y en avoit de particulières à chaque peuple, toutes différentes selon la différence de leur religion ou de leurs caractères.

Les scythes accompagnoient leurs *sermens* de pratiques, conformes à leur génie ; lorsque nous voulons, dit l'un d'eux, dans Lucien, nous jurer solennellement une amitié mutuelle, nous nous piquons le bout du doigt, & nous en recevons le sang dans une coupe ; chacun y trempe la pointe de son épée, & la portant à sa bouche, suce cette liqueur précieuse : c'est parmi nous la plus grande marque qu'on puisse se donner d'un attachement inviolable, & le témoignage le plus infailible de la résolution où l'on est de répandre l'un pour l'autre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Souvent les grecs pour confirmer leurs *sermens*, jettoient dans la mer une masse de fer ardente, ils s'obligeoient de garder leur parole jusqu'à ce que cette masse revint d'elle-même sur l'eau ; c'est ce que pratiquèrent les Phocéens, lorsque désolés par des actes continuels d'hostilités, ils abandonnèrent leur ville, & s'engagèrent à n'y jamais retourner. Les romains se contentèrent du plus simple *serment*. Polybe nous assure que de son tems les *sermens* ne pouvoient donner de la confiance pour un grec, au lieu qu'un romain étoit pour ainsi-dire enchaîné. Agéfius cependant pensoit en romain ; car voyant que les barbares ne se faisoient point scrupule d'enfreindre la religion des *sermens* : bon, bon, s'écria-t-il, ces infracteurs nous donnent les dieux pour alliés & pour seconds.

Quelques-uns ne se bornèrent pas à de simples cérémonies convenables, ou ridicules ; ils en inventèrent de folles & de barbares. Il y avoit un pays dans la Sicile, où l'on étoit obligé d'écrire son *serment* sur de l'écorce, & de le jeter dans l'eau ; s'il furnageoit, il passoit pour vrai ; s'il alloit à fond, on le réputoit faux, & le prétendu parjure étoit brûlé. Le Scholiaste de Sophocle nous assure que dans plusieurs endroits de la Grèce, on obligeoit ceux qui juroient de tenir du feu avec la main, ou de marcher les pieds nus sur un fer chaud ; superstitutions qui se conservèrent long-tems au milieu même du christianisme.

La morale de quelques anciens sur le *serment* étoit très sévère. Aucune raison ne pouvoit dégager celui qui avoit contracté cet engagement non pas même la surprise, ni l'infidélité d'autrui, ni le dommage causé par l'observation du *serment*. Ils étoient obligés de l'exécuter à la rigueur ; mais cette règle n'étoit pas universelle, & plusieurs payens s'en affranchirent sans scrupule.

Dans toutes les occasions importantes, les anciens se servoient du *serment*, au-dehors & au-dedans de l'état ; c'est-à-dire, soit pour sceller avec les étrangers des alliances, des trêves, des traités de paix ; soit au-dedans pour engager tous les citoyens à concourir unanimement au bien de la cause commune.

Les infracteurs des *sermens* étoient regardés comme des hommes détestables, & les peines établies contre eux n'alloient pas à moins qu'à l'infamie & à la mort. Il sembloit pourtant qu'il y eût une sorte d'exception & de privilège en faveur de quelques personnes, comme les orateurs, les poètes & les amans.

SERMENT des soldats, *sacramentum militære*. Ce qui concerne le *serment* que les armées romaines prêtoient à leurs généraux, est un des points les plus obscurs de l'antiquité. Nous avons dans Aulu-

gelle un passage très singulier d'un auteur nommé Cincius. On voit par ce passage qu'anciennement les citoyens à mesure qu'on les enrôloit pour le service, juroient que ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient rien chaque jour qui excédât la valeur d'une pièce d'argent ; & que s'il leur tomboit entre les mains quelqu'effet d'un plus grand prix ils le rapporteroient fidèlement au général, excepté certains effets spécifiés dans la formule du *serment*.

Lorsque tous les noms étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale, & tous faisoient un second *serment* par lequel ils s'engageoient à se trouver au rendez-vous s'ils n'étoient retenus par des empêchemens légitimes, qui sont aussi spécifiés. Il est hors de doute que ce second *serment* ne renfermât la promesse de ne point quitter l'armée sans permission du général. Aulu-Gelle ne rapporte point les termes de cette promesse, mais Tite-Live nous les a conservés. Le consul Quintus Cincinnatus traversé par les tribuns du peuple dans son dessein de faire la guerre aux Volscques, déclare qu'il n'a pas besoin d'un nouvel enrôlement, puisque tous les romains ont promis à Publius Valerius, auquel il vient d'être subrogé, qu'ils s'assembleroient aux ordres du consul, & ne se retireroient qu'avec sa permission.

Selon Tite-Live, jusqu'au tems de la seconde guerre punique on n'exigeât d'autre *serment* des soldats que celui de joindre l'armée à jour marqué, & de ne point se retirer sans congé. Il faut ajouter le *serment* de ne point voler dans le camp ; quoique cet historien n'en parle pas, il est d'ailleurs suffisamment attesté. Mais lorsque les soldats étoient assemblés & partagés en bandes de dix & de cent, ceux qui formoient cette bande, se juroient volontairement les uns aux autres de ne point fuir, & de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, pour sauver un citoyen.

L'an de Rome 538, quelques mois avant la bataille de Cannes, dans un tems critique où l'on croyoit ne pouvoir trop s'assurer du courage des armées, les tribuns de chaque légion commencèrent à faire prêter juridiquement & par autorité publique le *serment* que les soldats avoient coutume de faire entr'eux. Il est à croire qu'on leur fit aussi promettre de nouveau ce qu'ils venoient de promettre en s'enrôlant, & qu'alors ou dans la suite, on grossit la formule de quelques détails que l'on jugea nécessaires.

Quoi qu'il en soit, un soldat choisi par les tribuns, prononçoit à la tête de la légion la formule du *serment* ; on appelloit ensuite chaque légionnaire par son nom : Il s'avançoit & diroit simplement : Je promets la même chose, *idem li*

me (Suppléer *recipio*). La formule de ce nouveau serment n'est rapportée nulle part; & peut-être qu'il n'y en avoit point de déterminée. Mais en combinant divers endroits de Polybe, de Denis d'Halicarnasse, de Tite-Live, & de Tacite, on trouve qu'elle se réduisoit en substance à ce qui suit. « Je jure d'obéir à un tel, (On exprimoit le nom du général) d'exécuter ses ordres de tout mon pouvoir, de le suivre quelque part qu'il me conduise, de ne jamais abandonner les drapeaux, de ne pas prendre la fuite, de ne point sortir de mon rang; je promets aussi d'être fidèle au sénat & au peuple romain, & de ne rien faire au préjudice de la fidélité qui leur est due. » Cette dernière clause fut peut-être insérée depuis que l'on s'aperçut que les généraux s'attachoient trop les soldats.

Voilà ce qu'on appelloit *jurare in verba imperatoris*: Expression qui signifie à la lettre, jurer que l'on regardera comme une loi, toutes les paroles du général, & non pas comme quelques-uns se l'imaginent, répéter la formule que prononçoit le général. Ce n'étoit point lui qui la prononçoit; à consulter les apparences, il semble qu'il n'exigeoit point le serment des légions, & que c'étoient les tribuns & les soldats, qui de leur propre mouvement s'empressoient de lui donner cette assurance authentique de zèle & de soumission à toutes ses volontés.

Les armées prêtèrent serment aux empereurs, comme elles avoient fait aux généraux. On juroit *in verba Tiberii Caesaris*, comme l'on avoit fait autrefois jurer *in verba P. Scipionis*. Mais il faut remarquer:

1°. Que sous les empereurs la prestation du serment se renouvelloit chaque année le jour des calendes de janvier. Ce serment annuel doit être regardé comme un simple vestige d'antiquité. Dans l'origine, le commandement des armées appartenoit aux consuls & aux préteurs, & par conséquent le généralat étoit annuel aussi bien que le consulat & la préture. On ne sauroit prouver que la coutume de renouveler le serment fût plus ancienne que les empereurs: Cependant je croirois volontiers qu'elle s'étoit introduite avec l'abus de continuer les généraux. Il est rarement arrivé que les romains se soient écartés d'un usage ancien, sans lui rendre en même temps hommage par une formalité. Sous les empereurs on répétoit encore le serment au jour anniversaire de leur naissance & de leur avènement à l'empire; mais on le renouvelloit avec plus de solennité de cinq en cinq ans, à compter du jour où ils avoient commencé à régner.

Auguste n'ayant jamais accepté l'empire que pour cinq ans ou pour dix, lors même que la

dignité impériale fut devenue perpétuelle; ses successeurs, à la fin de chaque cinquième & de chaque dixième années de leur règne, solennifioient une fête, comme s'ils eussent de nouveau pris possession du généralat en vertu d'une nouvelle élection. La première fois que l'on prêtoit le serment, & toutes les fois qu'on le renouvelloit, sur-tout aux fêtes des quinquennales & des décennales, les empereurs donnoient à chaque soldat une petite somme d'argent. Les anciens généraux n'avoient rien fait de semblable.

Du temps d'Auguste, de Tibère, & même de Caligula, on ne connoissoit point encore ces libéralités toujours onéreuses, souvent funestes à l'état, qui prirent depuis le nom de *donativum*, & dans le bas empire celui d'*Augustalicum*. Elles durent leur origine à la timidité de Claude, qui le premier de tous les Césars, suivant l'expression de Suétone, acheta la fidélité des soldats. Ces gratifications devinrent des dettes, & malheur au prince qui ne les eût pas payées; il auroit été bientôt détrôné. Les soldats en recevant leur soldé, (à plus forte raison lorsqu'on leur faisoit des largesses) juroient de préférer à tout le salut de l'empereur. On se servoit peut-être dans ces occasions d'une formule particulière.

2°. Il y a une différence à observer entre le serment que l'on avoit fait aux généraux, & celui que l'on faisoit aux empereurs. Tacite, au premier livre de son histoire, raconte que les légions de la haute Germanie, le jour même des calendes de janvier, au lieu de prêter serment à Galba, selon la coutume, mirent en pièces ses images; mais que craignant de paroître se révolter contre l'empire, elles jurèrent obéissance au sénat & au peuple, à qui depuis long-temps, dit l'historien, on ne prêtoit plus serment. *Ipso calendarum januariarum die dirumpunt imagines Galba. Ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, in S. P. Q. R. obliterata jam nomina, sacramenta advocabant.* Ce passage prouve qu'autrefois en prêtant le serment de fidélité, l'armée le prêtoit nonnément à la nation, & confirme ce qui se trouve dans le deuxième livre de Denys d'Halicarnasse, que les soldats juroient de ne rien faire au préjudice du peuple romain.

Le même texte prouve aussi que dès l'an 68 de l'ère chrétienne, il y avoit long-temps que les choses étoient changées à cet égard, & que l'on ne prêtoit plus le serment qu'à l'empereur. Mais il n'est pas aisé de fixer l'époque de ce changement; il est antérieur à Néron & même à Claude, puisque dès le temps de Galba il étoit déjà fort ancien, *S. P. Q. R. obliterata jam nomina.* Supposé que Caius l'eût introduit, l'horreur que l'on avoit de ce tyran, l'auroit fait abolir après sa mort. Tibère & Auguste ne paroissent pas en avoir été les auteurs.

Ainsi

Ainsi il faut croire que nous devons remonter jusqu'au temps de Jules-César.

Le sénat & le peuple ayant accumulé sur sa tête tous les titres, tous les privilèges, tous les honneurs humains & divins, on déclara le général héréditaire pour ses descendans, soit par la nature soit par l'adoption. Il est vraisemblable que les armées reconnurent solennellement Jules-César pour général perpétuel, & lui prêtèrent *serment* de nouveau. Les tribuns qui le firent prêter, surprindrent sans doute le nom du sénat & du peuple, bien assurés de faire leur cour à un despote qui ne garderoit plus de mesures avec la nation.

Pien n'empêche de croire que dès le temps d'Auguste, la formule n'ait été celle-là même que rapporte Végèce, & de laquelle on se servoit sous Valentinien II, en exceptant pourtant la différence qu'avoit introduite le changement de religion. Les soldats jurent, dit cet auteur, au nom de Dieu, du Christ & de l'Esprit, & par la majesté de l'empereur d'exécuter en braves gens tout ce que l'empereur leur commandera : de ne jamais déserter, & de sacrifier leur vie, s'il le faut, pour la république romaine. *Jurant autem per Deum & per Christum, & per Spiritum sanctum, & per majestatem imperatoris omnia se strenue facturos qua praeceperit imperator, numquam deserturos militiam, nec mortem recusaturos pro romanâ republicâ.* Ces mots, *pro romanâ republicâ*, étoient une espèce d'équivalent qu'on avoit substitué à ceux du sénat & du peuple qui y étoient auparavant.

Il n'est pas douteux que pendant les vingt mois qui s'écoulèrent depuis la mort du dictateur jusqu'à la ligue des triumvirs, le nom du sénat & du peuple n'ait été rétabli dans le *serment*; mais on doit croire aussi que sous le triumvirat il fut retranché pour toujours. Lorsque le jeune César ayant réuni toute la puissance de ses collègues, se fit contraindre d'accepter l'empire, les officiers exigèrent le *serment* selon la formule nouvelle. Auguste ne fit pas semblant de s'en appercevoir, personne n'osa s'en plaindre; & d'ailleurs dans les transports d'admiration & d'idolâtrie qu'avoit excités dans tous les cœurs son abdication prétendue, les romains étoient plus disposés à le forcer de recevoir ce qu'il refusoit, qu'à lui contester ce qu'il vouloit bien accepter. Ajoutez à cela que peut-être la formule n'avoit jamais été fixée, & que les tribuns étoient maîtres de choisir les termes. C'est ainsi, selon toute apparence, que s'établit ce nouveau *serment*, sans aucune attache de l'autorité publique; sans ordre de l'empereur, sans décret de la nation, sans qu'elle renonçât à ses droits.

Enfin pour donner au lecteur une idée nette des *sermens* militaires des romains, il doit savoir que sous la république il y avoit trois sortes d'engage-

Antiquités, Tome V.

mens pour les troupes. Le premier s'appelloit *sacramentum*; c'étoit celui par lequel chaque soldat prêtoit *serment* en particulier entre les mains de son général, & promettoit de le suivre par-tout où ses ordres le conduiroient, sans jamais l'abandonner, sous quelque prétexte que ce pût être, jusqu'à ce qu'il eût été licencié.

La seconde espèce d'engagement militaire, s'appelloit *conjuratio*; c'est-à-dire, que dans les troubles imprévus, ou qu'à l'approche subite de l'ennemi, cas qui demandoit un prompt secours, & qui ne laissoit pas le temps d'exiger le *serment* de chaque soldat en particulier, le consul montoit au capitolé, & de-là levant deux étendards, l'un de couleur de rose, pour l'infanterie, l'autre bleu pour la cavalerie, il s'écrioit : *Quiconque veut le salut de la république, qu'il me suive.* Les romains alors se rangeoient sous le drapeau, tous juroient ensemble d'être fidèles, & s'obligeoient au service que la république attendoit d'eux.

Le troisième engagement se faisoit, lorsque les magistrats dépêchoient en divers lieux des hommes de choix, avec pouvoir de lever des troupes pour les besoins de la république. Cette troisième manière de s'engager s'appelloit *evocatio*.

Outre le *serment* qu'on prêtoit dans ces trois manières de s'engager, les tribuns exigeoient le *serment* particulier de tous les soldats, de ne rien prendre pour eux, mais de porter tout ce qu'ils trouveroient, à la tente du général.

Plutarque nous apprend qu'il n'étoit permis à aucun soldat, de tuer ou de frapper l'ennemi, avant que d'avoir fait le *serment* militaire, ou après avoir obtenu son congé. (D. J.)

SERPENT. Cet animal est un symbole ordinaire du soleil, dit Macrobe; en effet, on le voit souvent sur les monumens, & dans quelques-uns, il se mord la queue faisant un cercle de son corps; ce qui marque le cours ordinaire du soleil. Dans les figures de Mithras, il entoure quelquefois Mithras à plusieurs tours pour figurer le cours annuel du soleil sur l'écliptique, qui se fait en ligne spirale.

Le *serpent* étoit aussi le symbole de la médecine & des dieux qui y président, Apollon, Esculape. Pline en rend plusieurs raisons; c'est parce que, dit-il, le *serpent* sert à plusieurs remèdes, ou parce qu'il marque la vigilance nécessaire à un médecin; ou peut-être enfin, parce que, tout de même que le *serpent* se renouvelle en changeant de peau, l'homme aussi est renouvelé par la médecine, qui lui donne comme un corps nouveau, par la force des remèdes. Paystant dit que, quoique les *serpens*, en général, soient consacrés à Esculape,

F f f

cette prérogative appartient sur-tout à une espèce particulière, dont la couleur tire sur le jaune : que ceux-là ne font point de mal aux hommes ; & que l'Épidaurie est le seul pays où il s'en trouve. C'étoit peut-être aussi de cette même espèce de *serpent*, que les bacchantes entortilloient leurs thyrses ou les paniers mystiques des orgies, & qui ne laissoient pas d'inspirer de l'horreur ou de la crainte aux spectateurs.

Les égyptiens ne se contentoient pas de mêler le *serpent* avec leurs divinités, les dieux eux-mêmes étoient souvent représentés chez eux, n'ayant que la tête humaine avec le corps & la queue du *serpent*. Tel étoit pour l'ordinaire Sérapis, qu'on reconnoît dans les monumens, à sa tête couronnée du boisseau, mais dont tout le corps n'est qu'un *serpent* replié à plusieurs tours. Apis se voit aussi avec une tête de taureau, ayant le corps & la queue de *serpent* retroussée à l'extrémité.

Les génies ont été quelquefois représentés sous la figure d'un *serpent*. (Voyez GENIES.) Deux *serpens* attelés, tiroient le char de Triptolème, lorsque Cérès l'envoya parcourir la terre ; pour apprendre aux hommes à semer le bled. Voyez TRIPTOLEME. L'œuf de *serpent* étoit dans les superstitions des Druides. Voyez ŒUFS. Cadmus & Hermione furent changés en *serpent*. Voyez CADMUS. Hercule étouffa dans son berceau, deux énormes *serpens* envoyés par Junon. Voyez HERCULE.

Les poètes ont imaginé que les *serpens* étoient nés du sang des Titans qui fut répandu dans la guerre qu'ils eurent contre Jupiter, & qui, tombé sur la terre, produisit tous les animaux venimeux, les *serpens*, les vipères, &c. D'autres les attribuent au sang de Python ou de Typhon. (Voyez SOBIPOLIS.) Quant au grand *serpent* qui figure dans la mythologie des anciens peuples du Nord, & qui étoit fils de Loke & de Signie. Voyez ODIN.

« En général le culte rendu aux *serpens* est fondé, dit Paw, sur la crainte que les hommes ont naturellement pour ces reptiles : ils ont tâché de calmer ceux qui ont du venin en leur offrant des sacrifices ; & ceux, qui sont sans venin, leur ont paru mériter une distinction particulière, comme si un génie ami de l'humanité eût eu soin de les désarmer en leur laissant leur forme ; & c'est principalement de cette espèce qu'on s'est servi pour en tirer des pronostics : on auguroit bien des *serpens* Israëques, lorsqu'ils goûtoient l'offrande, & se traînoient lentement autour de l'autel. Mais il faut observer que quelques-uns de ces animaux s'attachent, comme le chien, aux personnes qui les nourrissent, & on leur enseigne différens tours qu'ils n'oublient jamais ; de sorte qu'on peut dire avec quelque certitude que les *serpens* Israëques

avoient été dressés, & obéissoient à la voix ou aux gestes des ministres. »

« C'est par une couleuvre qui n'étoit pas venimeuse, qu'on représentoit le *Cneph* ou la bonté divine, comme on représentoit la force & la puissance par une vipère, dont les prêtres de l'Éthiopie portoient, ainsi que ceux de l'Égypte, la figure entortillée autour de leurs bonnets de cérémonie ; & nous avons déjà eu occasion de faire observer au lecteur, que le diadème des Pharaons étoit aussi orné de cet emblème. (*Sacerdotes aethiopum & aegyptiorum gerunt pileos oblongos in vertice umbilicum habentes, & serpentes quos aspides appellant, circumvolutos.* Diod. Lib. IV.) » Voyez ASPIC.

« Ce n'est pas seulement dans quelques villes particulières de la Thébaïde & du *Delta*, qu'on rendoit un culte aux *serpens* ; car Elien assure qu'on en nourrissoit dans tous les temples de l'Égypte en général. (*De Nat. Animal. Lib. X. Cap. 31.*) : ce que je suis très-porté à croire, puisque c'est là une des plus anciennes & peut-être la première superstition des habitans de l'Afrique, où l'on alloit chercher les plus grosses couleuvres qu'on pût trouver pour les mettre dans les temples de Sérapis, & on'en a vu que des Éthiopiens avoient apportés à Alexandrie, qui étoient longs de vingt-cinq à vingt-six pieds ; quoiqu'on en connoisse maintenant dans le Sénégal, qui ont plus du double de cette dimension ».

« On comptera sans doute au nombre des fétiiches égyptiens les *serpens* auxquels on rendoit un culte à Métélin dans la basse-Égypte, & vraie-mentablement aussi à Thermuthis, quoique d'ailleurs tous les temples de ce pays aient contenu différentes espèces de reptiles, dont le plus remarquable est la couleuvre connue qu'on révéroit en quelques endroits de la Thébaïde, & suivant toutes les apparences, dans l'île Éléphantine & une petite ville connue sous le nom de Cnyphis, qu'on rencontroit au-delà du vingt-cinquième degré ».

« Ce que les prêtres ont conté sur le basilic, l'aspic & le thermuthis, sont des allégories, qui ont trompé la plupart des auteurs anciens, & sur-tout Elien ».

« Le *serpent* Tebham-nasser, qu'on reconnoît aisément dans les hiéroglyphes à cause du voile qu'il a sous le cou, & qu'il enfle quand il veut, est proprement le reptile de l'Égypte qu'on a pris pour l'aspic, comme on le voit par ce que Lucain & Pline en disent. Cependant nous savons que ce *serpent* Tebham-nasser n'est pas venimeux, non plus que le cérafte, sur lequel on a aussi débité tant de fables. C'est la vipère égyptienne, qui est l'aspic dont Cléopâtre fit usage, & c'est encore la vipère qui tua le savant Démétrius de Phalère, dont

Cicéron reprocha la mort à cette infâme dynastie des Ptolémées. *Pro. C. Rab. Postumo* 22.

Le *serpent* étoit le symbole du bon génie ; il l'étoit aussi particulièrement d'Esculape , comme nous l'avons dit , parce que le *serpent* en changeant de peau , semble rajeunir tous les ans , & que la médecine semble rajeunir les hommes en guérissant leurs maladies. On en donne une autre raison , c'est qu'Esculape rendit la vie à Glaucus avec une herbe dont les *serpens* lui avoient montré la propriété. Ce dieu ayant tué un *serpent* avec un bâton , un autre *serpent* lui rendit la vie avec cette herbe.

Philoftrate (*Heroic. c. 8.*) raconte qu'Ajax le jeune ou de Locre , avoit privé un *serpent* long de cinq coudees , qui l'accompagnoit partout comme un chien , & qui mangeoit avec lui.

Suivant la place qu'occupe le *serpent* sur les momumens antiqnes , il y devient un symbole qui a sa signification particulière. Il n'étoit presque aucune divinité qu'il n'accompagnât , & tantôt il servoit à exprimer la vigilance & la con corde , tantôt la prudence , la félicité & la puissance ; mais il étoit toujours regardé comme un animal de bon augure , & c'est dans ce sens qu'on le prenoit pour un des types de la victoire.

On en tiroit des présages. Suidas parlant de Télégonus , qui , selon lui , avoit inventé l'art des augures , ajoute par forme d'explication , que c'étoit le secret de comprendre ce que désignoit un *serpent*. Lorsque cet animal léchoit (*Scol. in Eurip. Hecub. v. 87.*) l'oreille d'un homme , on croyoit qu'il lui communiquoit le don de la divination.

Un personnage d'une des comédies de Térence , dit que la vue d'un *serpent* tombant d'une gouttière étoit d'un funeste présage.

SERPENT sur les médailles.

Il paroît seul , ou replié autour d'un bâton , sur les médailles de Cos , d'Hiéropolis en Phrygie , de Pergame ; c'est le symbole d'Esculape. Mais il n'est un attribut d'Apollon que sur les médailles où il accompagne la figure de ce dieu.

Le *serpent* seul désigne ordinairement Esculape ; & quand il est sur un autel ou dans la main d'une déesse , c'est toujours le symbole d'Hygée , ou de la santé. Deux *serpens* sont le symbole de l'Asie. Quelquefois le *serpent* désigne la guerre & la discorde , quand il est aux pieds de la Paix ; & quand il est aux pieds de Minerve , à qui Plutarque dit qu'il étoit consacré , il désigne la sagesse & la prudence. Quand il sort d'une corbeille , ou qu'il accompagne Bacchus , il désigne les orgies de ce

dieu. Placé sur un trépied , il désigne l'oracle des Delphes , qui se rendoit par un *serpent*.

SERPENTAIRE , constellation septentrionale , que l'on dit être Esculape , donc le symbole est un *serpent* , ou le *serpent* Python , ou enfin un *serpent* qu'Hercule tua auprès du fleuve Sanzar. C'est pour cela qu'un poète surnomme le *serpentaire* , *Sargarius*. Voyez HYDRE , JASON.

SERPERASTRUM , éclisse de bois que les romains attachoient aux jambes des enfans pour les redresser. Cicéron appelle figurément *serperastra* les officiers d'une cohorte romaine , chargés de rétablir l'ordre dans la province , comme les éclisses redressoient les jambes cagneuses. (*D. J.*)

SERPETTE. C'étoit l'attribut de Sylvain. Sur un jaspe rouge de la collection des pierres gravées de Stosch , on voit Sylvain debout sous un berceau formé de deux arbres , tenant de la main gauche une brebis par les pieds , & de la droite une *serpette* , au-dessous de laquelle on voit un boisseau d'où sortent deux épis de bled.

SERRA. Les pontifes romains désignoient par ce nom le Tibre dans leur jargon mystérieux. Servius (*Æneid. 8. 62.*) dit : *Hoc est Tiberini fluminis proprium , adeo ut ab antiquis Rumon dictus sit , quasi ripas ruminans & exedens : in sacris etiam serra dicebatur.*

SERRANUS , surnom romain , le même que *Seranus*. Voyez ce mot.

SERRATI NUMMI , médailles crénelées & dentelées. Les antiquaires désignent par le nom *ferrati* , des médailles de différentes formes , qui sont terminées par des *dents* , ou par des pointes. Les différentes espèces de ces pointes , l'époque où les médailles en ont été chargées , l'usage auquel elles étoient destinées , & l'origine du mot *ferrati* , seront le sujet de cet article.

Les *nummi ferrati* des romains , diffèrent beaucoup de ceux de Syrie ; & l'on ne doit pas les comprendre sous la même dénomination. Les médailles consulaires , qui sont les seules romaines crénelées , ont été frappées planes comme les autres médailles ; on a pratiqué ensuite des crans sur leur tranche en les frappant avec un cizelet , ou petit ciseau. Les crans ont réservé entr'eux des portions de la tranche , auxquelles ils ont donné de la saillie. On les a désignés sous le nom de *dents* , & les médailles sous celui de *crénelée* , quoique le mot *refendues* les eût mieux fait connoître.

Les médailles crénelées sont toutes d'argent , à l'exception de quelques unes d'or qui sont

en petit nombre, & l'on n'en connoit aucune de bronze. La collection nationale des médailles, ne renferme de dentelées d'or, qu'une de la famille *Maria*, une de la famille *Julia*, & une de la famille *Junia*.

On voit dans la même collection, une médaille carthaginoise ou sicilienne de bronze qui est crénelée à la manière des consulaires. C'est la seule de cette sorte qui soit de bronze. Je n'en fais mention, que pour ne rien négliger de l'objet que je traite.

La fabrique des médailles dentelées des rois de Syrie, ne ressemble en rien à celle des crénelées consulaires. Elles ont été moulées avec leurs dents, & frappées ensuite. On aperçoit encore au plus grand nombre d'entr'elles, les traces du jet & les ébarbures du moule. Les dents ressemblent aux pointes d'une molette d'éperon, & elles sont rondes & coniques. On ne peut contester que ces médailles n'aient été moulées avec les pointes, avant que d'être frappées, en voyant leurs types, le plus souvent excentriques aux flans, manquer sur les dents, parce que celles-ci sont moins épaisses que le corps de la médaille. Un éléphant qui sert de type au revers d'une médaille d'Antiochus VI, n'a point de tête par cette raison.

L'épaisseur des dentelées de Syrie, est presque double de celles des crénelées romaines. C'est un caractère qui les distingue constamment. Une seconde différence est aussi remarquable, c'est que les médailles dentelées de Syrie sont toutes de bronze; on n'en connoit point encore d'or ou d'argent.

Les dentelées syriennes donnent encore lieu à des observations particulières. Je veux parler de deux petits trous, dont chacun est placé vers le milieu du champ des deux faces des médailles de bronze, de Syrie, & de celles d'Égypte. Leur usage n'a point encore été déterminé. On pourroit croire qu'ils servoient à fixer les pointes entre lesquelles on auroit tourné ces médailles pour les polir. Dans ce cas les deux trous seroient placés dans le centre des pièces, & ils se correspondroient nécessairement; mais ils n'ont aucune correspondance sur les médailles de Syrie, & ils y sont le plus souvent excentriques; j'ignore absolument l'usage auquel ces deux trous ont pu servir.

Il n'en est pas de même d'une petite éminence qui est fixée sur la tranche des médailles syriennes de bronze, quelquefois même entre leurs dents. Il est évident que c'est le jet du moule, soit que les médailles aient été jettées dans des moules communiquant, soit qu'elles aient été moulées séparément.

Les médailles syriennes présentent encore une singularité, qu'elles ne partagent qu'avec les égyptiennes. C'est un biseau pratiqué sur une de leurs faces, vers le bord. On ne peut rendre raison de cette pratique. Je ferai observer seulement, que le biseau se rencontre souvent avec les deux trous, & quelquefois avec le jet.

Je terminerai l'énumération des bizarreries que l'on remarque sur la tranche des médailles antiques, par la description de quelques médailles syracusaines. Ces médailles ne portent point de nom particulier, quoique leur forme soit extraordinaire. Elles sont fort épaisses; leur tranche est arrondie & chargée de deux éminences, tantôt perpendiculaires à la médaille & tantôt obliques. L'examen de ces médailles syracusaines, m'a fait voir qu'elles ont été moulées dans une virole brisée, ou dans un moule à deux parties. Cette virole ou ce moule a donné à la tranche un arrondissement très-sensible, qui n'est interrompu que par les deux jets qui se sont formés dans les points de réunion des deux parties du moule. Que ces jets soient perpendiculaires ou obliques au champ de la médaille, cela est étranger à mon explication.

On remarque cette fabrique singulière aux médailles de Syracuse seules, & aux seules médailles d'argent & de bronze fabriquées dans cette ville. On la trouve, à la vérité, sur deux médailles phéniciennes ou carthaginoises; ce qui ne doit pas faire une exception, parce que les phéniciens, & depuis eux les carthaginois, ont eu des établissemens en Sicile. Les plus anciennes médailles syracusaines d'argent, sont fabriquées de cette manière; & l'on pourroit les appeler médailles à deux pointes ou à deux dents, ce qui les feroit ranger parmi les médailles dentelées, *nummi serrati*.

Les médailles dentelées & crénelées, n'ont été fabriquées que pendant un espace de temps assez court. Les romaines & les syriennes sont de la même époque, quoique d'une fabrique très-différente. Les crénelées ne se trouvent que parmi les consulaires; c'est-à-dire, pendant les trois derniers siècles de la république, temps où les consulaires ont été frappées. De même on ne trouve de dentelées syriennes que depuis les premiers Antiochus jusqu'à Alexandre II ou à Démétrius III Evergete-Callinique. Il y en a une dans la collection des médailles nationales, qui appartient à un Seleucus dont on ne peut désigner le surnom ni le rang. Si ce prince est Seleucus-Nicanor, ou le premier des Séleucides, les syriennes dateroient du même temps que les romaines, c'est-à-dire, d'environ 300 ans avant l'ère vulgaire, & elles finiroient avec le royaume

de Syrie. Ainsi, les crénelées de Rome & les dentelées de Syrie, ont été fabriquées pendant le même espace de temps.

Quel motif a pu faire fabriquer les *nummi ferrati*? Quant aux crénelées romaines qui sont toutes d'argent, si l'on en excepte un petit nombre d'or; je crois que l'on n'en a point eu d'autres, que de mettre à nud l'intérieur des pièces, de montrer par-là qu'elles n'étoient pas fourrées, c'est-à-dire, composées d'un métal commun, recouvert d'une feuille de métal riche, & qu'elles n'avoient pas été rognées sur la tranche. L'inspection de ces médailles suffit pour fonder cette assertion, qui acquiert une grande probabilité d'après la préférence que les germains donnoient, selon Tacite (*De moribus germanorum, cap. 5.*), aux médailles romaines crénelées, sur toutes les autres des temps postérieurs. Cet écrivain dit des germains voisins des frontières de l'empire romain: *Proximi ob usum commerciorum aurum & argentum in pretio habent, formasque quasdam nostra pecunia agnoscunt, atque eligunt: interiores simplicius & antiquius permutatione mercium utuntur. Pecuniam probant veterem & diu notam, Serratos, Bigatosque. Argentum quoque magis quam aurum sequuntur, nulla affectione animi, sed quia numerus argenteorum facilius usui est promiscua ac vilia mercantibus.*

Les germains, que des romains avides & criminels regardoient comme des barbares faciles à tromper, avoient été la dupe des marchands qui venoient leur acheter l'ambre, l'ivoire fossile, les bois d'élan & quelques autres objets semblables, produit de la nature, & non du travail. On leur avoit donné en échange d'abord les premières médailles consulaires, ou les monnoies de la république, remarquables par le type du char à deux chevaux, *nummi bigati*, & des médailles crénelées, *nummi ferrati*. Ensuite la cupidité & la fraude, abusèrent de la crédulité & de l'ignorance des germains, en leur donnant des médailles consulaires fourrées, & des médailles impériales. L'intérêt ne peut être long-temps avoué. Les barbares reconnurent la fraude en découvrant les médailles fourrées, & en comparant les premières médailles consulaires, avec les impériales plus légères qu'elles. Ces observations les rendirent méfians, & on ne les vit plus accepter dans les échanges que les médailles crénelées & les plus anciennes médailles consulaires. . . . *Pecuniam probant veterem & diu notam, serratos, bigatosque.*

Cet affoiblissement des monnoies romaines, que les germains reconnurent après en avoir été long-temps les victimes, se trouve consigné dans le Prologue de la *casina* de Plaute. Il dit :

Nam nunc nova qua prodeunt comedia,

Multò sunt nequiores quam nummi novi.

Le comique mourut 184 ans avant l'ère vulgaire, l'an de Rome 570, c'est-à-dire, 85 ans après l'époque où les romains frappèrent leurs premières monnoies d'argent; car Pline a fixé cette époque à l'an 485. Dans ce court espace de temps, moins d'un siècle, les monnoies romaines furent diminuées de poids; & sous les empereurs, les deniers pesèrent moins d'un huitième environ que les deniers consulaires, ou *nummi bigati*. Le changement de valeur qui affecta graduellement les monnoies consulaires, n'étant point annoncé par des empreintes différentes, les germains furent trompés pendant quelque temps. Mais ils ouvrirent les yeux, & ne voulurent plus recevoir en paiement que les plus anciennes médailles consulaires & les médailles crénelées.

Telle est l'explication naturelle de ce passage curieux de Tacite, dans lequel je découvre le but des monétaires qui n'ont crénelé les consulaires, qu'afin de montrer qu'elles n'étoient pas fourrées. Cette pratique n'étoit pas nécessaire pour les médailles de bronze, ni pour celles d'or. La petite valeur des premières n'excitoit pas la cupidité des faux monnoyeurs. Quant aux secondes, la grande disproportion qui se trouve entre le poids de l'or, & celui des autres métaux, ne permet pas de fourrer les pièces qui doivent être d'or, sans que l'on ne s'aperçoive aisément de cette tromperie. C'est pourquoi les romains ne fabriquoient point de médailles crénelées d'or, si l'on en excepte un très-petit nombre.

Le motif qui a fait créneler les monnoies romaines, ne peut s'appliquer aux dentelées syriennes. En effet, celles-ci n'étant que de bronze, n'ont pu être confondues avec des médailles fourrées. Aussi la fabrique de leur dentelure diffère-t-elle totalement de celle des crénelées. Elle ne met point à découvert leur intérieur, puisqu'elle consiste en des pointes saillantes. Mais si l'on peut assurer hardiment que le motif de cette fabrique diffère de l'autre, c'est tout ce qu'il est raisonnable d'en dire. On ignore entièrement quel a pu être ce motif, à moins qu'on ne le cherche dans la mode. Les époques de ces deux fortes de médailles qui sont les mêmes à Rome & en Syrie, comme je l'ai dit plus haut, font naître cette conjecture que je suis bien éloigné de croire plus que vraisemblable.

Il ne me reste plus qu'à découvrir l'origine du mot *ferrati*, par lequel on désigne les médailles dentelées & les crénelées. Fulvio Orsini, plus

connu sous le nom de Fulvius Urfinus, en a donné un fort extraordinaire dans son traité des familles romaines. Une médaille de la famille *Manlia* porte pour types, d'un côté Apollon dans un quadrigé, le soleil, la lune & deux étoiles Phosphorus & Hesperus avec la légende A. MANL. Q. F. *Aulus Manlius quinti filius*, de l'autre côté la tête de Rome avec la légende abrégée *SER. ROMA*. Orfini lut l'abréviation *SER.* de cette manière, *serratus*. Il en fit, ou un surnom des *Manlius* donné dans l'origine à l'un deux, parce qu'il avoit le premier fait fabriquer les médailles crénelées, ou plutôt une dénomination particulière de ces médailles, prise du surnom *Serratus* de ce *Manlius*.

Morel (*Famil. roman. tom. II. pag. 259.*), a décrit la même médaille; & a rapporté l'explication d'Orfini. Mais il l'a rejetée avec raison. Il a expliqué l'abréviation *SER.* par le surnom *Serranus*. Il se fonde d'abord sur ce qu'aucun monument romain, marbre ou médaille, n'offre le surnom *Serratus*; & ensuite sur ce que *Serranus* étant reconnu par les médailles & les matres pour un surnom de la famille *Atilia*, il a pu l'être aussi de la famille *Manlia*. On sait en effet que certains surnoms étoient communs à plusieurs familles. Tel étoit celui de *Balbus* qui se retrouve dans les six familles *Acilia*, *Atia*, *Antonia*, *Cornelia*, *Navia*, *Thoria*, & celui de *Rufus* qui appartenoit à quinze familles, &c. D'ailleurs l'origine du surnom *Seranus*, *Serranus* & *Sarranus* qui s'écrivoit de ces trois manières, a pu le rendre commun à plusieurs romains; puisqu'il venoit selon Pline, (18. 3.) de ce que l'on avoit trouvé un *Atilius* occupé à semer ses champs, lorsqu'on lui avoit annoncé les dignités auxquelles le peuple romain venoit de l'élever: *Serentem invenerunt dati honores, seranum unde cognomen*. On connoit plusieurs autres romains que les députés du peuple & du sénat, trouvèrent de même occupés aux travaux des champs. Il est naturel d'admettre l'explication de Morel.

Juste-Lipse interprétant le passage de Tacite dans lequel cet écrivain parle des *nummi ferrati*, propose de lire *servianos* au lieu de *ferratos*. Ce seroit alors des pièces frappées par le roi *Servius* de qui Pline dit: *Servius rex ovium boumque effigie primus as signavit*; & l'on voit dans Suétone (*In Augusto*) qu'elles étoient encore recherchées à Rome du temps d'Auguste. Cette leçon ne pourroit cependant regarder que des pièces de bronze, puisque *Servius* n'en fit frapper que de ce métal, & puisque le passage de Tacite assimile les *nummi ferrati* aux *bigati*, c'est-à-dire, à des pièces d'argent. D'ailleurs ce même passage ne fait mention que de deux métaux, l'or & l'argent, sans parler du bronze. Aussi Juste-Lipse après avoir exposé sa con-

ture, l'a-t-il rejetée sur le champ, comme trop difficile à soutenir.

L'origine que Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II page 22.*) a donnée aux médailles crénelées, est encore plus extraordinaire. Après avoir décrit une feuille d'or trouvée dans les bandelettes d'une momie, & travaillée en forme de feuille d'arbre avec des côtes terminées en pointes saillantes pour représenter les fibres, il dit: » Cette monnoie égyptienne n'auroit-elle point » donné aux romains l'idée de leurs pièces de » monnoie dentelées, en forme de scie, d'ou » leur venoit le nom de *ferrati*? »

Avoir rapporté sur l'origine des *ferrati* une opinion aussi bizarre, c'est l'avoir réfutée. On y trouve cependant au milieu de l'erreur, une observation juste & précise, c'est la cause de la dénomination *ferrati*, donnée aux médailles crénelées & dentelées. Caylus la trouve dans l'analogie entre le mot *ferra* scie & les dents des *ferrati*. Cette étymologie paroît la seule véritable. C'est aussi le véritable but que se soit proposé les monétaires romains en crénelant les médailles, que celui de faire connoître à la simple inspection, qu'elles n'étoient pas fourrées, & qu'elles n'avoient pas été rognées. Cet examen difficile, mais nécessaire pour les monnoies d'argent, qui n'auroient pas été crénelées, a été décrit par Tertullien (*In Lipsii notis ad Tacitum de morib. german. cap. 5*): *qui venditant, prius nummum quo paciscantur examinant, ne scalptus, neve rasus, ne adulter sit.*

SERRATUS, surnom de la famille **MANLIA**.

SERRÉ. Voyez **MONÉ**.

SERRURE. Le mot *sera*, ne désignoit pas chez les anciens une *ferrure* telle que les nôtres, parce qu'ils n'en connoissoient point l'usage; mais il se prenoit pour une barre ou verrouil, avec quoi l'on fermoit une porte: *sera*, dit Festus, *que apponuntur foribus*. Les grecs fermoient leurs portes en-dedans avec une barre de bois ou de métal, attachée à la porte par des liens de cuir, ou des chaînes de fer, avec des verrouils. Cette barre avoit deux liens, l'un à la droite, l'autre à la gauche, qui pendoient aux deux côtés par des trous, pour ouvrir & fermer. On délioit les barres & les liens avec une sorte de clef, dont Homère nous a fait la description, en parlant de Pénélope, qui ouvre la porte de sa maison. Les clefs étoient de fer, courbées en faucille, avec une poignée de bois ou d'ivoire; on délioit les liens avec le bout crochu de la clef; on faisoit entrer la clef dans le trou, & on pouffoit le verrouil qui étoit en dedans, après quoi on ouvroit, en soulevant

la barre avec cette clé. Au milieu de la porte, il y avoit une ouverture pour mettre le bras; & pour ouvrir de dehors avec la clé. On fermoit la porte en la tirant simplement avec un anneau, & en attachant la barre avec les liens; outre cela, on avoit une autre sorte de clé, pour arrêter la barre, & la tenir attachée à la porte. Il y avoit une cheville percée à écrou, qu'on inféroit dans la barre, & lorsqu'on vouloit ouvrir, on mettoit dans cette cheville, appelée *balanus*, une clé en forme de vis, qui se nommoit *balcnagra*; on la tiroit, & la barre tomboit ou se détournoit, parce qu'elle n'étoit plus arrêtée par la cheville. Avant que ces peuples connussent l'usage des clés, ils avoient une autre façon de fermer leurs portes & leurs cabinets; c'étoit avec des nœuds que chacun faisoit à sa fantaisie, & qui étoient toujours très-difficiles à délier, parce que le secret n'en étoit connu que de ceux qui les avoient faits.

La description des *ferrures*, dont les grecs modernes se servent encore, facilitera l'intelligence des passages des anciens écrivains, où il est fait mention des *ferrures*. Il n'y a presque dans toute la Grèce que des *ferrures* de bois; voici quelle en est la fabrique. Les grecs font un trou à la porte, à peu près comme celui de nos *ferrures*, & attachent par derrière vis-à-vis du trou, & proche de la gâche, deux petits morceaux de bois percés, que nos menuisiers appellent des *tourillons*. Ces deux petites pièces de bois, en soutiennent une autre qui a des dents, & qui coule en liberté par le trou des *tourillons*, pour entrer dans la gâche, & pour en sortir. Nos artisans appellent cette petite pièce une *crémaillère*. Chaque habitant porte un crochet tantôt de fer, tantôt de bois, & le passe par le trou de la *ferrure*, afin de lui faire attraper une des dents de la petite *crémaillère* qui, par ce moyen joue en liberté dans la gâche, selon que le crochet la conduit, pour ouvrir ou fermer la porte. S'ils n'étoient honnêtes gens, il leur seroit aisé de se voler les uns & les autres, & il ne faudroit pas de ces *ferrures* chez les Magnotes.

Remarquons en passant, que les *ferrures*, dont se servoient ordinairement les anciens romains, n'étoient point appliquées aux portes comme les nôtres, mais elles ressembloient assez aux *ferrures* des grecs modernes; & pour ouvrir la porte, on agitoit une *crémaillère*, qui entroit dans la gâche; d'où vient qu'Ovide dit: *excute forte feram.* (D. J.)

SERTIR. Caylus décrivant un anneau antique: (*Rec. d'antiq.* 2. pl. 28. n^o. 4. dit «Sa conservation est parfaite, & la pierre gravée qui fait son unique ornement, est une agathe de deux couleurs, noire & bleue, incrustée, pour ainsi dire,

dans l'or; car les anciens ne connoissoient, ou ne pratiquoient pas notre façon légère de sertir.» On voit un semblable anneau d'or, qui en chasse une cornaline dans la collection d'antiques, dite de sainte Gèneviève.

SERVARE de celo, observer le ciel, pour prendre les augures, expression du jargon des pontifes romains.

SERVICES de table chez les romains. Après la distribution des coupes, on *servoit* les viandes, non pas toujours chaque plat séparément, comme le marque ce vers d'Horace:

Adfertur squillas inter murana natantes.

In Patina porreta.

(*Lib. 1. satyr. viij v. 42.*)

& cet autre:

..... *Tum pectore adusto*

Vidimus & merulas poni, & sine clune palambes.

Mais souvent plusieurs plats ensemble étoient *servis* sur une table portative. A l'occasion de ce vers de Virgile,

Postquam exempta fames epulis, mensaque remota.

(*Æneid. lib. 11. vers. 220.*)

Servius assure qu'on apportoit les tables toutes garnies: *quia apud antiquos mensas apponebant prodisis.* Athénée est conforme à Servius. Tel étoit le premier *service*; ensuite les *services* se multiplioient; & quoiqu'on retint toujours les mêmes expressions de premier & second *service*, *prima & secunda mensa* pour tout le souper, ces deux *services* se subdivisoient en plusieurs autres.

Le premier, comprenoit les entrées qui consistoient en œufs; en laitues & en vins miellés, suivant le précepte:

Vacuis committere venis

Nil nisi lene decet

Après cela, venoient les viandes solides, les ragoûts, les grillades; le second *service* comprenoit les fruits crus, cuits & confits, les tartes & les autres friandises, que les grecs appelloient *μελιπηρα*, & les latins *dulciaria & bellaria*.

La table de l'empereur Pertinax, n'étoit ordinairement que de trois *services*, quelque nombreuse que fût la compagnie; au lieu que celle de l'empereur Elagabale, alloit quelquefois jusqu'à vingt-deux; & à la fin de chaque *service*, on lavoit ses mains, comme si l'on eût fini le repas: car

l'usage étoit aussi bien de les laver à la fin qu'au commencement. *Exhibuit aliquandò tale convivium, ut haberet viginti duo fercula ingentium epularum, & per singula lavariat, dit Capitolin. (D. J.)*

SERVINETTE. Les anciens s'en servoient pour s'effuyer les mains, avant d'offrir les sacrifices. Les grecs les appelloient *χειρομαστρον*, & Virgile dit :

*Dant famuli manibus lymphas, cereremque canistris
Expediunt, tonsisque ferunt mantilia villis.*

On les voit souvent dans les mains, ou sous les bras des figures, qui sont en grand nombre sur les monumens & les vases antiques, où ils ont été pris mal-à-propos pour des *vitta*, bandelettes sacrées.

Les romains nommoient une *serviette*, *mappa*; *mantile* étoit la nappe. Une chose qui paroitra fort bizarre, c'est que long-temps après le siècle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournit des *serviettes* aux conviés, ils en apportoient de chez eux. Catulle se plaint d'un certain *Asinius*, qui lui avoit emporté la sienne, & le menaça de le diffamer par ses vers, s'il ne la lui renvoyoit promptement :

Murrizine Asini, manū sinistra

Non belle. uteris in joco ratque vino.

Tolis lintea negligentiorum.

Et plus bas :

Quare aut hendecasyllabos trecentos

Expecta, aut mihi linteam remitte.

Martial dit à peu près la même chose d'Hermogène, homme connu pour de pareils tours d'adresse. « Personne des conviés, dit-il, n'avoit apporté de *serviette*, parce que chacun craignoit les ongles crochus d'Hermogène : Hermogène ne s'en retourna pas pour cela les mains vuides ; il trouva le secret d'emporter la nappe.

Actulerat mappam nemo dum furta timentur

Mantile à mensa sustulit Hermogenes. (D. J.)

SERVILIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. En or.

C. En argent.

R. En bronze.

Les surnoms de cette famille, sont

ANALA, CAPIO, CASCA, GEMINUS, ISAURICUS, PULEX, RULLUS, KATIA.

Goltzius en a publié quelques médailles incon- nues depuis lui.

SERVUS à *pedibus meis* ; c'étoit le nom qu'on donnoit à l'esclave, dont on se servoit pour les messages, & pour porter les lettres, du temps de la république ; car il n'y avoit point alors de commodité réglée pour les faire tenir par des postes : aussi n'avons nous point de terme qui réponde exactement aux mots latins, *servus à pedibus meis*. Celui de *valet de pied*, qui semble les exprimer, n'en donneroit pas une idée assez juste. (D. J.)

SÉSAME. Plinie range le sésame, *sesama*, *sesamum*, dans la classe des bleds de mars, & Columelle dans celle des légumes. Selon Plinie, la tige du *sésame*, ressemble à celle des plantes féculacées ; ses feuilles sont sanguines, de même que celle de l'irion ; ses semences sont blanches, & contenues dans des vaiscules en forme de coupes ou ciboires, comme celles du pavot. Cette plante ressemble à l'*érysimon*, qui croit en Asie & en Grèce ; il ressemble aussi beaucoup à l'irion, que les Gaulois appellent *velurum*, *velar* ou *tor- telle*. L'irion, qui est plus nourri que le *sésame* & l'*érysimon*, est une plante rameuse, qui a les feuilles un peu plus étroites que celles de l'ernéa, la roquette, & la semence semblable à celle du *nasurtium*, *nasitor* ou cresson alénois. La plante, que les grecs appellent *herminon*, ormin, est encore de la nature des précédentes, mais elle ressemble plus au cumin ; on la sème en même temps que le *sésame* & l'irion. L'*érysimon*, l'ormin & l'irion, ne se cultivent que comme plantes médicinales, & jamais pour la nourriture de l'homme, ou même des bestiaux : aucun animal n'en mange dans les champs.

Le *sésame* est une mauvaise nourriture, qui appesantit l'esprit de ceux qui en usent. Nous voyons dans Quinte-Curce (lib. VII, n^o. 4.) que les soldats d'Alexandre, dans un besoin pressant, se contentoient d'en exprimer le suc huileux, dont ils se frottoient, comme d'un préservatif contre la rigueur du froid. Cependant les peuples d'Asie cultivoient le *sésame*, pour en extraire une huile avec laquelle ils assaisoient leurs viandes ; mais cette huile n'est bonne qu'à brûler, & probablement, on n'en faisoit pas d'autre usage en Italie. Magon, dans Plinie, donne la manière de préparer le *sésame* pour aliment, & son procédé est tel : il veut qu'on fasse tremper la graine dans de l'eau chaude, puis qu'on la frotte au soleil, pour en détacher la peau ; qu'ensuite on la jette dans l'eau froide, afin que les balles surnagent ; & qu'enfin on la reporte au soleil étendue sur un linge. Tout ce travail demande beaucoup de célérité, sans quoi le *sésame* se corrompt, & prend une couleur livide.

Columelle

Columelle prescrit de semer le *sésame* après l'équinoxe d'automne. Dans les terres humides, on le sème plutôt, dans les terres sèches plus tard. Il aime une terre *pouille*, ou noire ou grasse, telle qu'il y en a dans la campagne; cependant il vient assez bien dans les terres rapportées, & dans celles qui étant bonnes de leur naturel, sont mêlées d'un peu de sable. On répand de la semence dans un jugère autant que celle de millet & de panis, quelquefois même deux setiers de plus. J'ai vu faire cette semaille, dit l'auteur, en Cilicie & en Syrie dans les mois de juin & de juillet (juillet & août), & la moisson s'en faisoit en automne.

Les botanistes modernes définissent le *sésame* en disant, que sa tige est férulacée, ses feuilles rouges & sanguines; que ses semences blanches & moindres que celles du lin, sont contenues dans des vasculés; que sa racine est simple & blanche; que c'est la plante que les Italiens appellent *jugiolina*, la jugeoline: (*Metz. de Pausan.*)

Il est certain que les romains savoient préparer le *sésame*, de manière à le rendre sain & agréable, car ils en faisoient des espèces de gâteaux très-friands, & que ces gâteaux étoient comptés entre les *bellaria* ou bombons. De-là vient qu'ils donnèrent le nom de gâteaux de *sésame*, aux paroles douces & flatteuses; que nous nommons sucrées, par une semblable figure de langage. On le voit dans Plaute. *Poen. 1. 2. 112.*):


AG. *obsecro hercle, ut malsa loquitur? Mi. nihil nisi laterculos,*

Sesamum, papaveremque, triticum & frictas nucas.

Les Egyptiens se servent beaucoup de *sésame*, tant en aliment qu'en remède, parce qu'il croît promptement, & qu'il précède les autres fruits après les inondations du Nil; il récompense bien ceux qui le cultivent de leurs travaux, par la quantité de siliques qu'il donne. Parkinson prétend que le *sésame* croît de lui-même aux Indes Orientales, mais qu'on le cultive en Egypte, en Syrie, en Grèce, en Crète & en Sicile. Les arabes usent fréquemment dans leurs mets de l'huile exprimée de la graine de *sésame*. Il est vraisemblable que notre *sésame*, n'est point celui des anciens; car les vertus que Dioscoride lui attribue, ne conviennent point au nôtre. (D. J.)

SESCLE, poids des romains. Voyez SEXTULE.

SESCONGE, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe: 

Antiquités, Tome V.

Elle valoit :

- 1 $\frac{1}{2}$ once.
- ou 3 demi-onces.
- ou 4 $\frac{1}{2}$ duelles.
- ou 6 ficiliques.
- ou 9 sextules.
- ou 36 scripules.

SESCUNCIA, monnaie des anciens romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 2 sols 6 deniers, monnaie actuelle de France, selon Pausan.

Elle valoit alors en monnaie du même peuple :

- 1 $\frac{1}{2}$ once.
- ou 3 femuncia.
- ou 9 sextula.

SESOSTRIS. « On a soutenu, dit M. Paw, (*Recherches sur les égyptiens & les chinois, t. I. p. 26.*) qu'il n'y avoit pas d'époque plus favorable dans l'histoire de l'Égypte, pour envoyer une colonie à la Chine, que l'expédition de *Sésostris*, que j'ai examinée avec beaucoup d'attention, & je puis dire que c'est une fable sacerdotale où il n'y a pas la moindre réalité. Cette prétendue expédition a indubitablement rapport au cours du soleil, comme celle d'Oïris; aussi voit-on *Sésostris* marcher sans cesse de l'Orient vers l'Occident: *Venit ad occasum, mundique extrema Sésostris.* (*Lucain, Pharsal. liv. X, v. 276.*) Ainsi il fit le tour du globe, & conquit par conséquent la terre habitable, ce qui n'est qu'une bagatelle. »

« Il ne faut pas dire que tout cela est écrit sur un des obélisques de Rome: car la traduction d'Hermapion, telle que nous l'avons dans Ammien Marcellin, est manifestement contredite par un passage de Plin qui assure que l'obélisque en question contient des observations philosophiques, & non des contes de fées. Le Mégasthène, cité par Strabon, a eu grande raison sans doute de soutenir que jamais *Sésostris* n'avoit mis seulement le pied aux Indes où il n'auroit pu arriver qu'en un temps où la célèbre famille de Succandit regnoit encore sur tout l'Indoustan. Or les annales de l'Indoustan ne font jamais mention de *Sésostris*: tandis que les bramin's ont conservé dans leurs livres jusqu'à la mémoire de la visite qui leur a été rendue par Pythagore; & cependant Pythagore n'étoit pas escorté, ainsi que le Pharaon de l'Égypte, par une multitude de brigands, ni sur-tout de 2000 chariots, comme parlent les exagérateurs qui n'ont jamais su ce que c'est que 2000 chariots. »

« Quand je réfléchis aux conquêtes des cartha-

ginois, des arabes & des maures, alors je ne nie point qu'il ne soit sorti des pays chauds des peuples belliqueux & conquérans; mais il est vrai aussi que les expéditions de ces peuples-là se sont terminées sous des climats tempérés, & que, quand ils les entreprirent, ils n'avoient rien, ou ne croyoient rien avoir à craindre chez eux. Mais il n'en est pas ainsi de *Sésostris* qui ne paroît pas avoir été trop en sûreté dans son propre pays, puisque pour contenir quelques troupes de scénites, ou de pasteurs arabes, qui dévastèrent le *Delta* par leurs invasions, il fit fermer toute la basse-Egypte par une grande muraille, comme les chinois en ont bâti une pour arrêter les tartares, qu'on n'arrête pas de cette façon-là. Il y a encore beaucoup de peuples qui ont eu la folie de construire d'épouvantables remparts en plusieurs endroits de l'ancien continent, parce qu'ils se sont imaginés qu'on pouvoit fortifier un pays comme on fortifie les villes. »
Voyez MURAILLES.

« Les phéniciens ou plutôt les marchands de Tyr & de Sidon ayant senti de quelle importance il étoit pour eux d'avoir des entrepôts de commerce dans la Colchide où venoient refluer beaucoup de denrées de l'Inde, firent des établissemens sur les bords du Phase, (Ce sont des entrepôts des phéniciens sur le Phase, qui ont donné lieu aux traditions touchant les colonies des hébreux, des philistins dans la Colchide, parce que toutes ces nations voisines se ressembloient par de certains usages. On peut consulter là-dessus les *Observations critiques sur les anciens peuples*, par M. Fourmont, tom. II. pag. 255.) où ils se rendoient sans difficulté par la Méditerranée, tandis qu'il eût été presque impossible à un peuple venu d'Afrique d'y pénétrer par le chemin du continent. Ce sont ces établissemens des phéniciens qu'Hérodote a pris pour une colonie égyptienne, fondée dans la Colchide par *Sésostris*; & cette méprise est d'autant plus grossière, qu'il avoue lui-même qu'en Egypte on n'avoit pas la moindre connoissance touchant cette colonie-là. C'est comme si l'on disoit qu'on ne fait pas en Espagne qu'il y a des établissemens espagnols au Pérou. »

« Il est si vrai qu'Hérodote a le premier imaginé toutes ces fables, qu'Onomacrite qui vivoit long-temps avant Hérodote, & qui entre dans de grands détails sur la Colchide, ne dit pas un mot de quelque peuplade égyptienne transplantée dans cette contrée-là, tandis qu'il fait mention des phéniciens sous le nom de sôlymes & d'assyriens, dans ses argonautiques attribuées ordinairement à Orphée. (M. Gesner a bien observé dans ses savantes notes sur les orphiques, que les sôlymes & les assyriens de la Colchide, sont des phéniciens.) Les poètes qui ont écrit depuis sur l'expédition des argonautes comme Apollonius de Rhodes & Valérius Flaccus, ont mieux aimé suivre le sentiment d'Hérodote, parce que le merveilleux qu'il

renferme s'accorde avec les loix d'un poëme épique. »

« Il ne faut pas soutenir opiniâtrément, comme on a fait, que le nom de *Sésostris* se trouve dans le canon des rois d'Assyrie, ni en conclure surtout que l'Assyrie étoit au nombre des pays qu'il avoit conquis, car il est certain que Castor a copié en cela Ctésias, celui de tous les grecs qui a osé mentir dans l'histoire avec le plus d'impudence: aussi Eusebe, Moïse de Chorène, & Cassiodore ont-ils rejeté du canon des rois d'Assyrie, le *Séthos* de Ctésias, pour y placer un prince nommé *Altadas*, ou *Aqatag*; & cela est, sans comparaison, plus raisonnable. »

« Ce qu'il y a de bien étrange encore, c'est cette flotte de six cents vaisseaux longs que *Sésostris* fit bâtir sur la mer Rouge. On place de tels prodiges dans un temps où l'ignorance des égyptiens, par rapport à la marine, étoit extrême, parce que leur aversion pour la mer étoit encore alors invincible, & l'on fait que cette aversion étoit une chose très-naturelle dans les principes de leur religion & dans les principes de leur politique. Les prêtres ne pouvoient approuver le commerce extérieur, & ce qu'il y a de bien singulier, ils avoient raison dans leur sens, car quand toutes les institutions d'un peuple sont relatives à son climat, comme l'étoient les institutions des égyptiens, il convient de gêner le commerce extérieur, & d'encourager l'agriculture, maxime dont les prêtres ne s'éloignèrent que quand ils y furent forcés par des princes qui ébranlèrent l'état. »

« D'un autre côté, le bois de construction manquoit tellement en Egypte, qu'on y fut d'abord fort embarrassé pour compléter le nombre des barques employées sur le Nil & sur les canaux; & ce ne fut qu'après beaucoup d'essais sans doute, qu'on parvint à en faire de terre cuite, ce qu'aucun peuple du monde, que je sache, n'a imité. Aussi la méthode de cuire ces vaisseaux au feu, de leur donner une certaine solidité par des proportions exactes, de les bien vernisser, & de les revêtir de joncs, est-elle aujourd'hui au nombre des choses inconnues, & peut-être par rapport à nous, au nombre des choses inutiles. Quand les Ptolémées voulurent faire le commerce des Indes par la mer Rouge, le défaut de bois les obligea aussi à se servir de mauvaises barques cousues de jonc & de papyrus, qui ne pouvant porter que de petites voiles, & des équipages très-foibles, marchaient mal, & se défendoient mal contre les pirates; encore paroît-il qu'elles étoient toujours conduites par des pilotes grecs: car les égyptiens n'entendoient pas la manœuvre, quoi qu'en dise M. Amcillon, qui s'imagine qu'ils étoient fort habiles dans la marine, parce qu'ils descendoient dit-il, la cataracte du Nil en canot. (*Histoire de la*

navigation & du commerce des égyptiens sous les Ptolémées. Pag. 129.). Mais la descente de la plus forte cataracte, dont la chute n'est pendant les crues que de sept ou huit pieds, comme M. Pocke l'a vu, n'a pas le moindre rapport avec les connoissances qu'il faut posséder pour bien naviguer en mer. »

« Ce qu'il y a de certain, c'est que *Sésostris* fit beaucoup de bien à son peuple, auquel il restitua la propriété des terres qui lui avoit été ôtée pendant l'usurpation des rois pasteurs, les plus impitoyables tyrans dont il soit parlé dans l'histoire. Ainsi les égyptiens ont eu raison de faire éclater leur reconnoissance envers *Sésostris*, pour soutenir la réputation qu'ils ont eue dans l'antiquité, d'être les plus reconnoissans des hommes : ils ont eu raison, dis-je, de célébrer sans cesse la mémoire de ce prince, de l'appeller le second Osiris, & de comparer ses bienfaits à ceux du soleil. Mais il ne falloit cependant pas lui faire conquérir toute la terre habitable. »

SESQUIPLARIS, } Soldat romain qui rece-
SESQUIPLARIUS, }
SESQUIPLEX, }
voit par jour une paye & demie en récompense de ses services.

SESSIA. Tertullien dans son livre des spec-

tacles (C. VIII.), appelle ainsi la déesse que d'autres nomment *Séia* ou *Séja*. Voyez ce mot. Voyez aussi *RODIGINUS*, Antiq. Lect. l. I. C. XXX. Turnèbe, *adversarior.* l. XX. C. XXXVI. *PETRUS CRINITUS* de *honest. disciplin.* l. XXV. C. XI, & *Pamelius* sur l'endroit de Tertullien que nous avons cité. Turnèbe dit que dans des manuscrits de Pline cette déesse est appelée *Seriam*, d'où *Pamelius* conclut qu'il faut probablement lire *Setia*, plutôt que *Sessia*, ou *Seria*. Il y avoit autour de *Sessie*, ou *Setie*, autant de déesses qu'il y avoit de familles différentes. *Setia* viendroit de *serere*, *sero*, *sevi*, *satum*, semer.

SESTERCE. Le grand *sesterce* n'étoit point une monnoie réelle, comme l'ont pensé quelques modernes, mais une monnoie de compte qui valoit dix *aureus* ou mille petits *sesterces*. Ainsi, quoique les anciens ne se servissent jamais du mot *sestertium* au singulier du genre neutre, ils disoient souvent *decem* ou *dena sestertia* pour *decem millia nummum* vel *sestertium*, parce qu'au pluriel le mot *sestertia* exprimoit la valeur de mille petits *sesterces*. Un passage de Cicéron fournit un exemple décisif à cet égard ; on y voit une somme évaluée à *sestertium ducenta quinquaginta millia*, qu'il énoncé aussi-tôt en grands *sesterces*, en disant : *Numerantur illa sestertia ducenta quinquaginta syracusanis* (In *Verrem*, a3. IV.).



MANIÈRE DE COMPTER DES ROMAINS (Selon Romé de l'Isle, dans sa *Méirologie*, en 1789.) ; & rapport de leurs différentes sommes aux nôtres, d'après l'évaluation moyenne du *sesterce*, depuis l'an 635 environ de Rome jusqu'à l'an 717, où les mille *sesterces* équivalent à 200 livres de France. Ces mille petits *sesterces* formoient ce qu'on appelle le grand *sesterce*.

EXPRESSIONS NUMÉRALES DES ROMAINS.	LETTRES NUMÉRALES.	GRANDS SESTERCES.	PETITS SESTERCES.	VALEUR EN ARGENT DE FRANCE.
Decem sestertii } vel Centum sestertii } num- Ducenti sestertii } mi.			10 100 200	(liv.)... 2. 20. 40.
Mille sestertium (pour <i>sestertiorum</i>)	I. HS.	1.	1000 200.
Bis mille nummum ou bina sestertia	II. HS.	2.	2000 400.
Ter mille nummum ou ses- tertium	III. HS.	3.	3000 600.
Quater mille vel quaterna millia nummum ou ses- tertia quatuor	IV. HS.	4.	4000 800.
Quina millia nummum ou sestertia quinque	V. HS.	5.	5000 1000.
Decem vel dena millia nummum ou sestertia de- cem	X. HS.	10.	10,000 2000.
Quinquaginta vel quin- quagena millia num- mum	L. HS.	50.	50,000 10,000.
Octoginta vel octogena millia nummum	LXXX. HS.	80.	80,000 16,000.
Centum vel centena millia nummum ou centum ses- tertia	C. HS.	100.	100,000 20,000.
Quadringenta vel qua- dringena millia num- mum	IV. HS.	400.	400,000 80,000.
Quinquies centena millia nummum ou quingenta sestertia	V. HS.	500.	500,000 100,000.
Sexies sestertium ou sex- centa sestertia	VI. HS.	600.	600,000 120,000.
Septies. } Ici, & dans les expressions suiv.	VII. HS.	700.	700,000 140,000.
Octies. } les mots <i>centena</i> <i>millia</i> font sous-	VIII. HS.	800.	800,000 160,000.
Novies. } entendus.	IX. HS.	900.	900,000 180,000.
Decies centena millia ou de- cies sestertium vel num- mum ou sestertia mille	X. HS.	1000.	1 million de sesterces. 200,000.

Suite de la manière de compter des Romains, & du rapport de leurs différentes
sommes aux nôtres.

EXPRESSIONS NUMÉRALES DES ROMAINS.	LETTRES NUMÉRALES.	GRANDS SESTERCES.	PETITS SESTERCES.	VALEUR EN ARGENT DE FRANCE.
Undeciès nummûm.....XI. HS.1100.1,100,000.	(1.) 220,000.
Duodeciès nummûm.....XII. HS.1200.1,200,000. 240,000.
Tredecîès.....XIII. HS.1300.1,300,000. 260,000.
Quaterdecîès.....XIV. HS.1400.1,400,000. 280,000.
Quindecîès.....XV. HS.1500.1,500,000. 300,000.
Sedeciès.....XVI. HS.1600.1,600,000. 320,000.
Deciès septiès.....XVII. HS.1700.1,700,000. 340,000.
Deciès octiès.....XVIII. HS.1800.1,800,000. 360,000.
Deciès noviès.....XIX. HS.1900.1,900,000. 380,000.
Viciès ou vigésiès ou vice- fiès.....XX. HS.2000.II millions de HS. 400,000.
Viciès quater.....XXIV. HS.2400.2,400,000. 480,000.
Triciès ou trigésiès ou tri- césiès.....XXX. HS.3000.III millions de HS. 600,000.
Triciès quinquîès.....XXXV. HS.3500.3,500,000. 700,000.
Quadragiès.....XL. HS.4000.IV millions de HS. 800,000.
Quadragiès quinquîès.....XLV. HS.4500.4,500,000. 900,000.
Quinquagiès.....L. HS.5000.V millions de HS. I million.
Sexagiès.....LX. HS.6000.VI millions de HS.1,200,000.
Septuagiès.....LXX. HS.7000.VII millions de HS.1,400,000.
Octagiès.....LXXX. HS.8000.VIII millions de HS.1,600,000.
Nonagiès.....XC. HS.9000.IX millions de HS.1,800,000.
Centiès.....C. HS.10,000.X millions de HS. 2 millions.
Centiès & quadragiès oc- tiès.....CXLVIII. HS.14,800.14,800,000.2,960,000.
Ducentiès.....CC. HS.20,000.XX millions de HS. 4 millions.
Trecentiès.....CCC. HS.30,000.XXX millions de HS. 6 millions.
Quadringentiès.....CCCC. HS.40,000.XL millions de HS. 8 millions.
Quadringentiès triciès quinquîès.....CCCCXXXV. HS.43,500.43,500,000. 8,700,000.
Quadringentiès quadragièsCCCCXL. HS.44,000.XLIV millions de HS. 8,800,000.
Quadringentiès quadragiès quinquîès.....CCCCXLV. HS.44,500.44,500,000. 8,900,000.

Suite de la manière de compter des Romains , & du rapport de leurs différentes
sommes aux nôtres.

EXPRESSIONS NUMÉRALES DES ROMAINS.	LETTRES NUMÉRALES.	GRANDS SESTERCES.	PETITS SESTERCES.	VALEUR EN ARGENT DE FRANCE.
Quingentiès.....D. HS.50,000.L millions de HS.	...10 millions.
Septingentiès.....DCC. HS.70,000.LXX millions de HS.	...14 millions.
Milliès (centena milia nummum).....M. HS.	...100,000.C millions de HS.	...20 millions.
Bis milliès.....MM. HS.	...200,000.	... CC millions de HS.	...40 millions.
Bis milliès quadringentiès.....MMCCCC. HS.	...240,000.	..CCXL millions de HS.	...48 millions.
Ter milliès.....MMM. HS.	...300,000.	..CCC millions de HS.	...60 millions.
Quater milliès.....IVM. HS.	...400,000.	..CCCC millions de HS.	...80 millions.
Quinquiès milliès.....VM. HS.	...500,000.D millions de HS.	...100 millions.
Noviès milliès.....IXM. HS.	...900,000.	DCCCC millions de HS.	...180 millions.
Deciès milliès.....XM. HS.	... I million.I milliard de HS.	...200 millions.
Viciès milliès.....XXM. HS.	... II millions.II milliards de HS.	...400 millions.
Quadragiès milliès.....XLM. HS.	... IV millions.IV milliards de HS.	...800 millions.
Quinquagiès milliès.....LM. HS.	... V millions.V milliards de HS.	...1 milliard.
Octagiès milliès.....LXXXM. HS.	VIII millions.	...VIII milliards de HS.	...1600 millions.
Centiès milliès.....CM. HS.	... X millions.X milliards de HS.	...2 milliards.



Valeur du sesterce, selon M. Pauson, dans sa Métrologie, en 1780.

Le sesterce, monnaie de compte des romains, étoit représenté par ce signe :

IIS, ou par **HS**, ou par **HS**

Il valoit :

- 4 as.
- ou 8 semis æris.
- ou 10 libelles.
- ou 20 semailles.
- ou 40 teruncius.

Le sesterce, sestercius ou sestercium, ou numus, ou nummus, monnaie réelle des romains, valut :

1°. Depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, il valut 2 livres 10 sols de France.

2°. Depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, il valut 2 livres 10 sols de France.

Il valoit alors :

- 2 $\frac{1}{2}$ livres de cuivre ou as.
- ou 5 semailles.
- ou 10 téronces.

3°. Depuis l'an de Rome 537 jusqu'à l'an 544, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

- 2 $\frac{1}{2}$ as.
- ou 5 onces pesant de cuivre.
- ou 30 onces de l'as.

4°. Depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 547, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

- 4 as pesant de cuivre.
- ou 48 onces de l'as.

5°. Depuis l'an de Rome 547 jusqu'à l'an 560, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

- 4 as, once pesant de cuivre.
- ou 48 onces de l'as.

6°. Depuis l'an de Rome 560 jusqu'à l'an 586, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

4 onces de cuivre, ou as.

ou 48 onces de l'as.

7°. Depuis l'an de Rome 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron, il valut 4 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

- 2 onces pesant de cuivre.
- ou 4 as.
- ou 48 onces de l'as.

8°. Depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin, il valut 3 sols & $\frac{3}{4}$ de sol de France.

Il valoit alors :

- 4 as.
- ou 48 onces de l'as.

Exposition du calcul des sesterces par Pauson dans sa Métrologie.

Gronovius développa avec beaucoup de sagacité, l'art qui dirigeoit les romains dans leurs calculs. Quoique ce savant suppose qu'il y eut toujours cent deniers de taille à la livre pondérale d'argent, cela n'empêche pas qu'il ne fasse une exposition juste & exacte de la méthode que les romains suivoient dans le calcul de leurs monnoies. Celui du sesterce, sestertius numus, ou seulement sestertius, numus, ou nummus, étoit simple, & pouvoit s'étendre aux plus grands nombres, sans donner lieu à la moindre équivoque.

Ils disoient donc, *decem, centum, ducenti sestertiū numi* : dix, cents, deux cents sesterces. *Mille sestertiū, mille numū, mille sestertia, mille sesterces. Bis mille, ter mille, ou tria millia sestertia* ou *nummū* ; deux mille, trois mille sesterces. *Centena millia nummū* ou *sestertia* ; cent mille sesterces. *Decies centena millia sestertia* ou *nummū* ; ou simplement *decies nummū* en sousentendant *centena millia*, un million de sesterces. *Vicies nummū*, sousentendant *centena millia* ; deux millions de sesterces. &c. Il faut encore remarquer que *decies, decies centena &c centena millia sestertiū*, sont des expressions qui rendent absolument la même somme. On trouve un exemple de la seconde, dans Horace (*Sat. 3 lib. I, vers. 15.*) :

..... *Decies centena dedisses*

Huic parco, paucis contento; quinque diebus

Nil erat in loculis.....

Ce qui fit imaginer aux romains la suppression

de *centena millia*, c'est qu'au rapport de Pline, (*Lib. XXXIII, cap. 10.*) leur arithmétique n'alloit pas anciennement au-delà de cent mille; & ce fut par la multiplication de ce nombre, qu'ils formèrent dans la suite un calcul plus étendu : *non erat apud antiquos numerus ultra centum millia : itaque & hodie multiplicatur hæc, ut decies centena millia aut sapius dicantur.* On n'a pas fait assez d'attention à ces paroles, qui rendent raison d'un usage qu'on a eu bien de la peine à comprendre. Elles nous font connoître que les adverbés numériques *decies*, *vicies*, *centies*, &c. furent destinés à multiplier le nombre de cent mille. Voyez plus haut une table de quelques-uns de ces adverbés avec les caractères auxquels ils répondent.

Il ne faut qu'ajouter cinq zeros à l'expression propre & absolue de chacun de ces adverbés, pour avoir la somme de *sesterces* qu'ils indiquent; par exemple, l'expression adverbiale *quater decies millies* indique naturellement quatre fois dix fois mille fois, ou quatre fois dix mille, c'est-à-dire, quarante mille, 40,000; si à cette expression numérique, vous ajoutez cinq zéros, vous aurez 4,000,000,000. Il en est de même des autres.

Si l'on trouvoit des personnes qui eussent des doutes sur la valeur de ces adverbés, elles pourroient les lever par l'analyse de ce passage de Cicéron, tiré de son plaidoyer pour Rabirius Posthumus : *Quia vociferabere decem millia talentum Gabinius esse promissa? huic videlicet perblandum reperitendum fuit, qui hominem, ut tu vis, avarissimum exoraret, sestertium bis millies & quadringentis ne magis operi contemneret.* On sait que les romains étoient dans l'usage d'égaliser le denier à la drachme attique & de supposer la drachme de la valeur de quatre *sesterces*. Or six mille drachmes étoient la valeur d'un talent; donc dix mille talens valoient 60,000,000 de drachmes, qui, multipliés par quatre, pour avoir des *sesterces*, produisoient 240,000,000 de *sesterces*; ce qui prouve que *bis millies* signifie deux mille fois cent mille. Voici encore quelque chose de plus précis : Plutarque, dans la vie d'Antoine, s'exprime ainsi : *Il fit donner à un de ses amis vingt-cinq myriades de drachmes, ce que les romains appellent decies* : τῶν φίλων τινὶ μυριάδας ἐκίδουσε πεντε καὶ ἑκασι δοδραία. Ταῦτα Ῥωμαῖοι δέκις καλοῦσι. Or une myriade est dix mille, donc vingt-cinq myriades de drachmes valent deux cents cinquante mille drachmes ou deniers, lesquels multipliés par quatre, font un million ou dix fois cent mille *sesterces*. Cicéron, dans ses discours contre Verres, désigne la même somme, tantôt par *decies* H S, & tantôt par *decies centena millia* H S. On tirera la même démonstration d'une jolie épigramme de Martial (*Lib. I, epigr. 104.*), que je rapporterai ici.

Si dederint Superi decies mihi millia centum;

Dicebas, nondum, Scævola, factus eques :

Qualiter ô vivam ! quam largè ! quamque beatè !

Riserunt faciles & tribuère dei.

Sordidior multò post hæc toga, penula pejor :

Calceus est sartà terque quaterque cute.

Deque dezem plures semper servantur oliva,

Explicat & cœnas unica mensa duas.

Et vejentani bibitur fœx crassa rubelli :

Asse cicer tepidum constat, & asse focus.

In jus, ô fallax atque inficiator, eamus.

Aut vive, aut decies, Scævola, redde deis.

» Si les dieux m'avoient donné un million de *sesterces* (195310 liv.) disiez-vous, Scævola, n'étant pas encore chevalier : oh comme je vivrois ! que je serois magnifique ! que je ferois heureux ! Les dieux complaisans vous ont souri & ont comblé vos desirs. Votre toge n'en est pas moins sale ; votre casaque n'en est pas meilleure ; votre chaussure toute de pièces est recousue trois ou quatre fois. Sur dix olives vous en retranchez toujours plusieurs. D'un seul plat vous en faites deux repas. L'on ne but jamais chez vous qu'un vin grossier & insipide. Un seul as (un sou) fournit votre table d'un légume bouilli. Un seul as fournit votre foyer. O homme faux & trompeur ! Soyons de bonne foi ; Scævola, ou vivez, ou rendez aux dieux leur million.»

Plusieurs savans, entr'autres, Budée, Alciat Ciaconius & Gronovius, ont imaginé que les romains avoient deux monnoies fort différentes en valeur, l'une appelée *sestertius*, égale au quart du denier, & l'autre *sestertium* égale à deux cents cinquante deniers. Ces écrivains se fondent sur des principes extraordinaires. Ils ont lu dans plusieurs ouvrages d'anciens écrivains que la mine, ou la livre contenoit cent deniers ; il s'agissoit d'un poids de l'Asie qu'on appelle mine talmudique ; mais ils ont pris cela pour la livre romaine, & en ont conclu que le denier romain étoit de cent de taille à la livre, ce qui n'a jamais été. Ils ont ensuite trouvé que le *balantion* ou *talantion* dont il est fait mention dans l'histoire fabuleuse d'Apollonius de Tyane, sous les noms de *sestertium auri*, *sestertium argenti*, étoit de la valeur de deux livres & demie ; d'où ils ont inféré que le *sestertium* chez les romains valoient deux livres romaines & demie, mais il paroît que le *balantion* n'est autre chose que la mine de Moïse, laquelle étoit composée, non de deux mines talmudiques & demie, mais de deux rotules & demie ; en forte

forte que le *balantion* n'étoit que de 240 deniers ou drachmes asiatiques, & non pas de 250. L'embarras où se sont trouvés les savans sur ce sujet, provient donc de la méprise que je viens de dire, & encore de la négligence des écrivains de l'antiquité ou de celle des copistes, voici comment: Cicéron & Tite-Live en plusieurs endroits, disent que le talent attique contenoit XXIV *sesterces*, qui valent 6000 deniers réputés égaux à six mille drachmes attiques. Un autre écrivain a négligé le trait sur l'expression numérique XXIV. Un troisième l'a écrite en toutes lettres *viginti quatuor sestertia*, au lieu de *viginti quatuor millia sestertia*; & c'est précisément ce qu'on lit dans Aulugelle, dans Priscien, & dans un passage de Sénèque (*Lib. X.*) que voici: *Asinius, qui bellum cum omnibus atticis gerebat, cum donaret ei Caesar talentum, in quo viginti (subaud. millia.) sestertia sunt, Atheniensium more, ἢ πρῶτες, Φρσιν, ἢ ἀφελαι, ἢ α μὴ Ἀττικῶν ἢ: c'est à-dire, César donnant un talent, qui contiennent 24 mille sesterces, à Asinius qui cherchoit querelle à tous les athéniens, lui dit en grec: Ajoutez-y, ou ôtez-en, afin que la somme ne soit pas attique. Tels sont, je pense, les principes sur lesquels on a établi un *sestertium* de 250 deniers romains. En vain allegeroit-on que *viginti quatuor millia sestertia* n'est pas une expression bien latine; elle l'est tout autant que *viginti quatuor sestertia*; & Varron (*De ling. lat. lib. VIII.*) dit: *Cum perventum est ad mille, quartum absumit singulare neutrum, quod dicitur hoc mille denarium, à quo multitudinis fit millia denaria.**

Si cette explication paroît encore douteuse, ou quel'on demeure persuadé qu'il y avoit un *sestertium* de 250 deniers; que l'on explique Quinte-Curfe (*Lib. VIII, n°. 6.*) dans un endroit où il s'agit de la conjuration d'Hermolaüs & de Softrate. Alexandre voulant récompenser quelques-uns de ses gardes (c'étoient les conjurés), de ce qu'ayant été relevés par leurs camarades, ils n'en étoient pas moins demeurés en faction, leur fit donner à chacun une gratification de cinquante *sesterces*: *Data sunt singulis quinquaginta sestertis.* Je pense bien qu'Alexandre n'avoit pas des monnoies romaines pour donner à ses soldats; mais quelle que soit la somme d'argent qu'il fit distribuer à chacun d'eux, Quinte-Curfe n'auroit pas rendue par *quinquaginta sestertia*, s'il avoit connu le *sestertium* pour valoir 250 deniers, en sorte que la part de chacun eût été de 12,500 deniers. Il est bien plus raisonnable de croire que le roi leur fit présent à chacun de 20 drachmes asiatiques, qui reviennent à 10 liv. 8 sous 4 deniers de notre monnoie, ou peut-être, plutôt encore de dix drachmes attiques, qui font 12 $\frac{2}{3}$ deniers de Néron, 51 $\frac{1}{2}$ *sesterces*, & 10 liv. de notre monnoie. Cette récompense me paroît bien honnête pour quelques heures de temps employées de plus qu'à l'ordinaire par des jeunes gens, à qui les rois de Macédoine

Antiquités, Tome V.

pouvoient faire donner le fouet, quand ils manquoient à leur devoir. Il seroit également inutile de se retrancher sur l'épigramme suivante de Martial (*Lib. X, epigr. 75*),

Millia viginti quondam me Galla poposcit,

Et fateor magni non erat illa nimis.

Annus abit, bis quina dabis sestertia, dixit:

Poscere plus visa est, quam prius, illa mihi.

Jam duo poscenti post sextum millia mensem,

Mille dabam nummos, noluit accipere.

Transferant binæ forsitan, trinave kalendæ,

Aureolos ultrò quatuor ipsa petit.

Non dedimus, centum jussit me mittere nummos;

Sed visa est nobis hac quoque summa gravis.

Sportula nos junxit quadrantibus arida centum:

Hanc voluit, puero diximus esse datam.

Inferius numquid potuit descendere? secit,

Dat gratis: ultrò dat mihi galla: nego.

Toutes les sommes contenues dans cette épigramme sont progressivement décroissantes. La première est 20000 *sesterces* (3906 liv.) la seconde de 10000 *sesterces* (1953 liv.): la première ne paroît pas trop forte, la seconde le paroît davantage, parce qu'ici on est moins disposé à accepter la proposition. La troisième somme est de 2000 *sesterces* (390 liv.); la quatrième est de 1000 *sesterces* (195 liv.); la cinquième est de quatre *aureus*, qui valent 400 *sesterces* (78 liv.); la sixième de 100 *sesterces* (19 liv. 10 sous.); & la septième enfin de cent *quadrans*, qui valent 6 $\frac{2}{3}$ *sesterces* (24 sous 5 deniers). Martial ayant employé le mot *millia* dans l'expression de la première & de la troisième somme, a cru pouvoir se dispenser de l'écrire dans l'expression de la seconde, où ce mot l'auroit gêné pour faire son vers.

Voilà à quoi se réduisent les autorités que l'on produit pour établir un *sestertium* différent du *sestertius*. Qu'il y ait eu un *sestertium* effectif de 250 deniers, ou qu'il faille joindre par là pensée le mot *millia*, toutes les fois qu'on rencontrera le mot *sestertium*, les résultats seront les mêmes, & par conséquent la dispute ne rouleroit que sur la différence des procédés, pour parvenir à la même fin; mais on est toujours bien aise de connoître la vérité, lorsqu'elle se présente clairement. On peut faire intervenir une autorité absolument décisive sur la non-existence d'un *sestertium* différent du *sestertius*; c'est celle de Varron (*De re rust. lib. III, cap. 6.*), qui traitant de l'éducation & du produit des paons, dit que Q. Hortensius fut le premier qui fit servir de ces oiseaux dans les repas de cérémonie, ce qui

H h h

bientôt après, les fit tellement rechercher de tous les grands de Rome, que l'œuf du paon, se vendit cinq deniers, & le paon cinquante; en sorte qu'au rapport d'Albutius, un troupeau composé de cent paons femelles rendoit au moins quarante mille *sesterces*, (c'est en supposant deux petits à chacune) & soixante mille, lorsqu'elles avoient trois petits: *Primus hos (pavones) Q. Hortensius augurali adjiciali canâ posuisse dicitur, quod protinus factum tam luxuriousi quàm severi boni viri laudabunt. Quem citò secuti multi extulerunt eorum pretia, ita ut ova eorum denarii veneant quinis, ipsi facile quinquagenis, grex centenarius facile quadrageña millia sestertia ut reddat, ut quidem Albutius aiebat; si in singulos ternos exigeret pullos, per se i sexagena posse.* Ce passage prouve l'identité du *sestertium* & du *sestertius*; car on fait qu'il faut quatre *sestertius* pour éгалer un denier, & ici il faut quatre *sestertium* pour éгалer le même denier, puisque deux cents jeunes paons à cinquante deniers chacun, font 10000 deniers, 40000 *sesterces*, ou 9000 liv. C'est 45 liv. pour le prix d'un paon, & Varron a raison de dire, au même endroit, qu'il n'y a jamais de brebis ne fut d'un si grand rapport. Un passage de Cicéron (*Ad. IV in Verrem.*) n'est pas moins positif pour prouver que ces deux mots ont la même valeur & la même signification; on y voit une somme évaluée à *sestertium ducenta quinquaginta millia*, qu'il énonce aussi-tôt en *sestertia*, en disant: *numerantur illa sestertia ducenta quinquaginta syracusanis*. Il y a pourtant ici une différence, c'est que Cicéron a laissé sous-entendre le mot *millia*, ce que Varron n'a pas fait. (*Métrologie de Pausan.*)

SESTERCIAIRE (Numéraire). Voyez ARITHMÉTIQUE des romains.

SESTERTIUM, lieu situé à deux milles & demi de la porte Esquiline; ce lieu étoit ainsi nommé, dit Juste-Lipse, *quod semi tertio ab urbe milliari distabat*. C'étoit l'endroit où l'on jettoit les cadavres de ceux que les empereurs faisoient mourir; & ce fut dans ce même endroit, dit Plutarque, qu'on jeta la tête de Galba, après qu'on l'eut assassiné & qu'on lui eut fait toutes sortes d'outrages. (*D. J.*)

SESTERCIUS. } Voyez. SESTERCES.
SESTERTIUM. }

SESTIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est **CALVINUS**.

SESTUS, en Thrace. CHCTION.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en bronze.....*Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Gordien-Pie, de Philippe jeune, de Caracalla, d'Hadrien.

SETHURUM, dans l'Égypte. **CEPOEITHC**.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

SETIER. Voyez **MODIUS** & **SEXTARIUS**.

SEVERA (*Aquila*), seconde femme d'Elagabale.

JULIA AQUILIA SEVERA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

Elles manquent dans les plus grandes collections.

RR. en argent.

Le revers, avec le type de deux figures, est RRR.

RR. en G. B. de coin romain.

R. en M. B.

O. en G. B. de Colonies.

RRR. en M. & P. B.

RRRR. en G. B. grec.

RRR. en M. & P. B.

R. en médailles d'Égypte.

SEVERA, femme de Valentinien I.

VALERIA SEVERA AUGUSTA.

Ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius, d'où elles ont été tirées par d'autres auteurs.

SÉVÈRE (Septime).

LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS PERTINAX AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

R. en or.

RRR. avec les différentes têtes de sa famille.

RRRR. en or grec, au revers du roi Sauro-mate.

Le même roi se voyoit aussi au revers des têtes de *Sévère* & de *Caracalla* son fils, dans le cabinet de *Pellerin*.

C. en argent ; avec plusieurs têtes de sa famille, R. & RR.

R. en médailles grecques d'argent.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs de bas-argent, frappés en Syrie.

C. en G. B. de coin romain.

RRR. avec la tête de *Julie* au revers.

C. en M. B. Quelques revers sont R. & RR.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. B. & R. du même module ; au revers, la tête de *Julie* dans un temple, & au revers, la tête du roi *Abgare*.

C. en P. B.

Vaillant ne rapporte aucune médaille de la colonie de *Laodicée* sous cet empereur. On en a plusieurs d'un volume qui approche de celui des médaillons, sur lesquelles les têtes de *Sévère* & de *Julie* sa femme sont accolées. R.

Les médaillons latins de bronze de ce prince, sont beaucoup plus rares que les grecs ; on en connoît de ces derniers, soixante ou quatre-vingts différens.

Dans le palais *Barberini* de Rome, on voit une statue de bronze de *Septime Sévère*, dont les bras & les pieds sont modernes.

» *Fabretti*, dit *Winckelmann*, (*Hist. de l'art. liv. VI chap. 4.*), semble porté à croire (*Insc. liv. III p. 400. n. 293. Conf. Buonarrotti. off. sopr. alc. medagl. p. 264.*) que deux statues, qui sont dans la maison de *Carpegna* à Rome dont on a fait un *Marc-Aurèle* & un *Septime Sévère*, en leur substituant des têtes étrangères, furent du nombre de celles que *Mummius* apporta de la Grèce, parce qu'il y avoit sur la base des deux figures cette inscription : *M. MUMMIUS COS*, quoique le destructeur de *Corinthe* s'appellât *Lucius*. Mais les connoisseurs de l'art, y trouvent une manœuvre d'un temps bien postérieur à celui-là. D'ailleurs l'armure dont les figures sont revêtues est manifestement du siècle des empereurs. Pour les anciennes bases, il est probable qu'elles se sont perdues, puisqu'on voit de nouveaux pieds avec de nouvelles bases.

» Les bas-reliefs qui décorent l'arc de *Sévère*, & ceux qui ornent un autre monument de la même

espèce, appellé l'arc des orfèvres, parce qu'il fut érigé par cette communauté à l'honneur de cet Empereur & de son fils *Caracalla*, sont d'une exécution si médiocre, qu'il paroît surprenant que l'art ait pu déchoir à ce point, dans l'espace de douze ans, depuis la mort de *Marc-Aurèle*. La prétendue statue de *Pescennius Niger*, qui est au palais *Altieri*, seroit encore plus rare que celle de *Sévère* & que toutes ces médailles, si elle pouvoit effectivement représenter cet empereur qui ayant disputé l'empire à *Sévère* fut défait & tué par son concurrent. D'ailleurs la tête de cette statue ressemble beaucoup à celle de *Sévère*.

SÉVÈRE (Colonne de *Septime*). Voyez POMPEE.

SÉVÈRE (ALEXANDRE).

MARCUS AURELIUS SEVERUS ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or. Quelques revers sont RR. & avec la tête de *Mamée* RRRR.

RRRR. en médaillons d'or, avec les têtes de *Sévère-Alexandre*, & de *Mamée* en regard, & au revers *felicitas temporum*.

Ce médaillon est dans la collection nationale.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent.

Il y a des revers rares ; celui qui représente les thermes de ce prince est le plus rare.

C. en G. B. de coin romain. Quelques revers sont : R. & RR.

C. en M. B. Quelques revers R.

RRR. en M. B. avec sa tête en regard de celle d'*Orbiana*.

RR. avec sa tête & celle de *Mamée*.

RR. en G. B. de Colonies, excepté d'*Antioche*.

Bauvais en avoit une de la colonie d'*Edeffe* avec les têtes en regard d'*Alexandre* & de *Mamée*.

RR. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B. & RRR. en M. B. avec sa tête & celle de *Mæsa*.

R. en G. B. d'*Egypte*.

C. en M. B. excepté celles où il n'est donné à *Sévère-Alexandre* que le titre de *César*.

Il y a des médaillons latins de bronze qui sont
H h h ij

très-rares, entr'autres ceux où l'on voit les tête d'Alexandre & de Mamée. Les médaillons grecs sont moins rares.

» On ne connoît, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. VI. c. 8. j.*), aucune statue d'Alexandre-Sévère: du moins jusqu'ici il ne s'en est pas trouvé une seule à Rome. »

» A l'égard de la grande urne sépulcrale du musée du Capitole, sur le couvercle de laquelle on trouve représentées les figures de deux époux de grandeur naturelle, elle a été prise long-temps pour celle qui renfermoit les cendres de cet empereur. On a cru reconnoître son portrait dans la figure d'homme qui s'y trouve; mais il faut, pour plus d'une raison, qu'elle renferme les cendres d'une toute autre personne. Cette figure, qui porte une barbe courte, représente une personne de plus de cinquante ans; & l'on sait qu'Alexandre-Sévère fut massacré près de Mayence par ses soldats révoltés, n'ayant pas encore trente ans, après en avoir régné quinze. Pour ce qui regarde la figure de femme, dont la ressemblance avec Mamée, mère de cet empereur, a donné lieu à la fausse dénomination de ce monument, c'est sans contredit le portrait d'une épouse à côté d'un époux. En supposant cette dénomination, il nous reste à parler des figures de relief du beau vase de verre qu'on a trouvé dans cette urne; au lieu de regarder ces figures comme faisant allusion au nom d'Alexandre-Sévère, il n'y a qu'à les appliquer à la génération d'Alexandre-le-Grand. Ce n'est pas ici l'endroit d'expliquer au long, les figures de ce vase: je renvoie le lecteur à la représentation de cette antique que Sante-Bartoli nous a donnée dans son ouvrage des sépulcres anciens. (*P. S. Bartoli, sepulc. tav. 85.*) Je me contenterai d'indiquer seulement en deux mots, que le sujet de ce vase représente, suivant toutes les apparences, la fable de Pélée & de Thétis qui s'étoit métamorphosée en serpent pour se soustraire aux poursuites de son amant. Ce même sujet étoit représenté sur le coffre de Cypselus; la jeune Thétis, un serpent dans sa main, veut effrayer Pélée prêt à l'embrasser. (*Pausanias liv. III. p. 223. l. XXII.*) »

SEVERE II du nom.

FLAVIUS VALERIUS SEVERUS CÆSAR & postea AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

RRR. en médaillons d'argent.

R. plutôt que C. en M. B.

RR. en P. B.

SEVERE III du nom.

LIBIUS SEVERUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

C. de la forme du quinaire.

RR. en argent.

O. en B.

SEVERIANA aqua. Voyez AQUEDUC.

SEVERINE femme d'Aurélien.

ULPIA SEVERINA PIA FELIX AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en médaillons de billon, avec les titres de *PIA FELIX.*

R. en médaillons de bronze, au revers d'Aurélien.

C. en M. & P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

C. en P. B.

SEVILIANUS, surnom de la famille *FABIA.*

SEVIR étoit chez les romains, le commandant d'un escadron de cavalerie : *Sevirum turmis equitum romanorum jam consulem designatum creavit*, dit Capitolin (*In marco cap 6.*). Dans les villes municipales, dans les colonies, dans les préfetures, on appelloit *seviri* les magistrats qui gouvernoient au nombre de six.

SEVIRI AUGUSTALES, étoient les six plus anciens sacrificateurs d'Auguste, créés par Tibère au nombre de vingt un.

SEUTES III, roi de Thrace. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΣΕΥΤΟ.....

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SEXAGENARIUM de ponte dejicere, priver un vieillard sexagénaire du droit de donner son suffrage dans les élections à Rome. Le peuple passoit sur un petit pont, pour aller jeter la boulette dans l'urne, quand il s'agissoit d'élire les magistrats, & on rejetoit les vieillards qui avoient soixante ans.

SEXES des divinités. Les anciens croyoient honorer leurs dieux, en leur attribuant les deux

sexes, & les faisant hermaphrodites, pour exprimer la vertu générative & féconde de la divinité. Aussi Arnobe remarque que dans leurs invocations, ils avoient coutume de dire: soit que tu sois dieu, soit que tu sois déesse: *Nam consuetis in precibus dicere, sive tu deus, sive tu dea, qua dubitationis exceptio dare vos diis sexum, disjunctione ex ipsa declarat* (*Arnob. contra Gent. lib. III.*). Voyez à ce sujet Aulugelle (*Lib. II. 23.*).

Dans les hymnes attribués à Orphée, le poète parlant à Minerve, dit :

Ἀρσεν μὲν καὶ θήλυς εἶφους.

Tu es mâle & femelle.

Plutarque, dans son Traité d'Isis & d'Osiris, dit : *Ὁδε νοῦς ὁ θεὸς ἀρρενοτηλὺς ἂν ζωὴ ἀπεισχησὶ λόγον ἕτερον νοῦν δημιουργόν ; or dieu qui est une intelligence mâle & femelle, étant la vie & la lumière, a enfanté un autre verbe qui est l'intelligence créatrice du monde.*

Vénus même a été peinte mâle & femelle. Macrobe (*Saturn. III.*) dit qu'un poète nommé *Cælius* l'avoit appelée *pollentemque deum Venerem, non deam*, & que dans l'île de Chypre, on la peignoit avec de la barbe. Voyez DIEUX des gaulois & SEAU.

SEX libella teruncius, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS S-T

Elle valoit :

2 ½ as.

ou 5 semis-zris.

ou 6 ¼ libelles.

ou 12 ⅓ sembelles.

ou 25 teruncius.

SEXIS, triens semuncia, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

⌘ = = S

Elle valoit :

4 ½ onces de compte.

ou 6 as effectifs.

ou 9 semi-onces de compte.

ou 18 ficiliques de compte.

ou 36 semi-ficiliques de compte.

SEXIS, sexussis, monnaie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, selon M. Pauçon (*Métrologie.*) 6 livres de France.

SEXTANS, la sixième partie d'un tout, & de l'as romain, qui représentoit un tout divisé en douze onces.

SEXTANS, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

Elle valoit :

2 onces.

ou 4 semi-onces.

ou 6 duelles.

ou 8 ficiliques.

ou 12 sextules.

ou 48 scripules.

SEXTANS, monnaie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 3 fois 4 deniers, monnaie actuelle de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit alors en monnaie du même peuple :

1 ⅔ *sestancia*.

ou 2 onces.

ou 4 *semuncia*.

ou 12 sextules.

SEXTANS, mesure de capacité pour les liqueurs des romains.

Elle valoit 3 roquilles & $\frac{442}{1000}$ de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 onces.

SEXTANS, mesure linéaire des romains.

Elle valoit 1 pouce & $\frac{902}{1000}$ de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 onces.

SEXTANS, mesure gromatique ou d'arpentage des romains.

Elle valoit 120 toises carrées & $\frac{62}{100}$ de France.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 onces.

SEXTANS, division de l'ancienne livre romaine.

Il valoit en poids de France 1052 grains.

Il valoit en poids des romains :

2 onces.

SEXTANS de Celse, poids des romains.

Il valoit en poids de France 12 grains & $\frac{11}{17}$.

Il valoit en poids des romains :

1 $\frac{1}{2}$ simplium.

ou 3 $\frac{2}{7}$ filiques.

SEXTARIUS, setier, as, la sixième partie du conge, mesure de capacité pour les liqueurs des romains.

Elle valoit $\frac{6453}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paupton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 hémines.

ou 4 *quartarius*.

ou 8 acétabules.

ou 12 cyathes.

ou 48 ligules.

C'étoit la mesure du vin que buvoient à leur repas les gens sobres, comme Vopiscus le remarque de l'empereur Tacite : *Ipse sui vita parcissimus, ita ut sextarium vini tota die nunquam potaverit.*

SEXTARIUS, as, mesure de capacité pour les grains, &c., des anciens romains.

Elle valoit $\frac{6453}{10000}$ de pinte de France.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 hémines.

ou 8 acétabules.

ou 12 cyathes.

ou 48 ligules.

SEXTIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius, & un bronze de Theupolo, avec *SIX* & *ROMA*.

SEXTILLA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SEXTILIS, Voyez *AGUST*.

SEXTULE, sixième partie de l'once, soixante & douzième partie d'un tout.

Monnoie de compte des romains, elle étoit représentée par ce signe, U

Elle valoit 4 scripules.

Monnoie de bronze des romains, elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 3 $\frac{1}{2}$ deniers de France, selon M. Paupton (*Métrologie*).

SEXTULE d'argent. Voyez *DENIER*.

SEXTULE de terre, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit 10 toises carrées & $\frac{5}{100}$ de France, selon M. Paupton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

4 scripules de terre.

ou 400 pieds romains carrés.

SEXTULE, fescle, poids romain.

Il valoit en poids de France 87 grains.

Il valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{2}$ denier de Papyrius.

ou 1 $\frac{1}{2}$ denier de Néron.

ou 4 scripules.

ou 7 sextans de Celse.

ou 8 simplium.

ou 24 filiques.

SEXTUMVIR AUGUSTAL. On fait que ce fut Tibère qui institua la société des prêtres appelés *sodales augustales*, en l'honneur d'Auguste déifié, pour lui offrir des sacrifices dans les temples qu'il lui avoit fait élever. Ils ne furent pas seulement établis à Rome. Les principales villes des Gaules en eurent aussi, & sur-tout celle de Lyon, où étoit ce temple fameux, consacré à la mémoire d'Auguste par soixante nations, qui y avoient placé chacune leur statue avec leurs symboles, pour justifier à la postérité qu'elles avoient toutes contribué à son embellissement. Il y avoit cette différence entre les *sextumvirs augustaux*, établis à Rome, & ceux des autres villes, qu'ils n'étoient que six dans les provinces, & que les premiers étoient plus distingués & en plus grand nombre. Ils étoient vingt-cinq à Rome, dont vingt-un furent tirés au sort entre les principaux de la ville; les quatre autres furent Tibère lui-même, Drusus, Germanicus & Claude. Néron & quelques-uns de ses successeurs le furent aussi dans la suite; mais à mesure que l'on s'éloigna du siècle d'Auguste,

l'ordre des *sextumvirs augustaux* s'avilit & s'anéantit également par-tout. (D. J.)

SEXTUS, surnom pris de l'ordre de la naissance.

SEXUNX, monnoie des anciens romains. *V. SEMIS.*

SEXUNX, *semis*, division de la livre romaine.

Elle valoit en poids de France 3156 grains, selon M. Pauçon.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{7}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ triens.

ou 2 quadrans.

ou 3 sextans.

ou 6 onces.

SEXUNX, *semis*, mesure linéaire des romains.

Elle valoit, selon M. Pauçon, 5 pouces $\frac{707}{1000}$ de France.

SEXUNX, *semis*, acte quarré, mesure gromatique ou d'arpentage des romains.

Elle valoit, selon M. Pauçon, 361 toises quarrées & $\frac{2}{17}$ de France.

SEXUNX, *semis*, hémine, mesure de capacité pour les liqueurs des romains.

Elle valoit 10 roquilles $\frac{125}{1000}$ de France, selon M. Pauçon.

Elle valoit en mesure du même peuple :

1 $\frac{1}{7}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ triens.

ou 2 quadrans.

ou 3 sextans.

ou 6 onces.

SEXUSSIS, le même que *SEXIS*. *Voyez* ce mot.

SIBINDUS, dans la Phrygie.

Hardouin attribue à cette ville quelques médailles impériales grecques.

SIBYLLES. Les grecs & romains, donnèrent ce nom à de certaines femmes, qu'ils disoient inspirées de l'esprit prophétique. Diodore croit qu'elles furent ainsi appellées, ou du nom de celle de Delphes, ou d'un mot grec (*σιβυλη*, de *σιος*,

de *βουλη*, conseil; c'est-à-dire, conseil de dieu), qui signifie inspiré, ou conseillé par les dieux. On convient assez communément qu'il y a eu des *sibylles*, mais on ne s'accorde pas sur le nombre. Platon, le premier des anciens qui en ait parlé, semble n'en reconnoître qu'une; car il dit simplement la *sibylle*. Quelques auteurs modernes ont soutenu, après ce philosophe, qu'il n'y avoit eu effectivement qu'une *sibylle*, savoir, celle d'Erythrée en Ionie; qu'elle a été multipliée dans les écrits des anciens, parce qu'elle a beaucoup voyagé, & vécu très-long-tems. Solin & Aufone en comptent trois; l'Erythréenne, la Sardienne & la Cumée. Elien en admet quatre; savoir, celle d'Erythrée, celle de Sardes, l'Egyptienne & la Samienne. Enfin, Varron, cité par Laënce, & suivi du plus grand nombre des favans, distingue dix *sibylles*, qu'il nomme en cet ordre: la Persique; c'est celle qui dans les vers sibyllins supposés, se dit bru de Noë; on la nommoit Sambéthe. La Libyenne, qu'on disoit être fille de Jupiter & de Lamia, & qui voyagea en plusieurs endroits, à Samos, à Delphes, à Claros, &c. La *Delphique*, étoit fille de Tirésias Thébain; après la prise de Thèbes, elle fut consacrée au temple de Delphes, par les Epigones, & eut la première le nom de *sibylle*, au rapport de Diodore, parce qu'elle étoit souvent éprise d'une fureur divine. La *Cumée*, qui faisoit sa résidence ordinaire à Cumès, en Italie. L'*Eythréenne*, qui prédit le succès de la guerre de Troie, dans le tems que les grecs s'embarquoient pour cette expédition. La *Samiennne*, dont on avoit trouvé les prophéties dans les anciennes annales des Samiens. La *Cumane*, née à Cumès, dans l'Eolide; c'est celle qu'on nomme Démophile, Hérophile, ou même Amalthée, & qui apporta à Tarquin l'ancien, ses vers à vendre. L'*Helle-spotinne*, née à Marpèze, dans la Troade, qui avoit prophétisé du tems de Solon & de Cyrus. La *Phrygienne*, qui faisoit son séjour à Ancyre, où elle rendoit ses oracles. Et enfin la Tiburtine, nommée Alburnée, qui fut honorée comme une divinité à Tibur ou Tivoli, sur le Tévéron.

On a parlé de la sibylle de Cumès, sous le nom de *Déiphobe*: on peut y ajouter ce que Virgile (*Ænéid. liv. III*), dit de la manière dont elle rendoit ses oracles. « Vous trouverez au fond d'une » grotte une sibylle, qui annonce aux humains » les secrets de l'avenir; elle écrit ses oracles sur » des feuilles volantes, qu'elle arrange dans sa » caverne, où ils restent dans l'ordre qu'il lui a » plu de leur donner. Mais il arrive quelquefois que » le vent, lorsqu'on en ouvre la porte, dérange » les feuilles; la sibylle dédaigne alors de rassembler ses feuilles éparées dans sa caverne, » & néglige de rétablir l'ordre des vers. Ceux » qui la viennent consulter, frustrés ainsi de

» leurs espérances, s'en retournent souvent sans
» réponse, en maudissant & la prêtresse, &
» son antre. »

On peut voir à l'article *Démophile*, la septième des sibylles, l'origine des livres sibyllins. Après que Tarquin en eut fait l'acquisition, il en confia la garde à deux prêtres particuliers, nommés *Duumvirs* dont tout le sacerdoce se borna d'abord aux soins que demandoit ce dépôt sacré : on y attacha ensuite la fonction de célébrer les jeux séculaires. Ces livres étoient consultés dans les grandes calamités ; mais il falloit un décret du sénat pour y avoir recours, & il étoit défendu, sous peine de mort, aux duumvirs de les laisser voir à personne. Valère-Maxime, dit que M. Atilius, Duumvir, fut puni du supplice des paricides, pour en avoir laissé prendre une copie par Pétromius Sabinus. Ce premier recueil d'oracles sibyllins périt dans l'incendie du capitolé, sous la dictature de Sylla. Après cet accident, le sénat, pour réparer cette perte, envoya en différents endroits, à Samos, à Troyes, à Erythrée, & dans plusieurs autres villes de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie, pour recueillir ce qu'on pourroit trouver de vers sibyllins, & les députés en rapportèrent un grand nombre ; mais comme il y en avoit sans doute d'apocryphes, on commit des prêtres, pour en faire un choix judicieux. Ces nouveaux livres sibyllins furent déposés au capitolé, comme le premier ; mais on n'y eut pas autant de foi, & ce qu'ils contenoient, ne fut pas si secrettement gardé ; car il paroît que la plupart de ces oracles étoient publics, & que chacun, selon les événemens, en faisoit l'application à sa fantaisie.

Il n'y eut que les vers de la sibylle de Cumès, dont le secret fut toujours gardé. On forma un collège de quinze personnes, pour veiller à la conservation de cette collection, qu'on nomma *quindécemvirs des sibylles* : on avoit aussi une si grande foi aux prédictions qui y étoient contenues, que, dès qu'on avoit une guerre importante à entreprendre, une sédition violente à appaiser, lorsque l'armée avoit été défaite, que la peste ou la famine, ou quelque maladie épidémique affligoit la ville ou la campagne ; enfin, lorsqu'on avoit observé quelques prodiges, qui menaçoient de quelque grand malheur, on ne manquoit pas d'y avoir recours. C'étoit une espèce d'oracle permanent, aussi souvent consulté par les romains, & avec autant de confiance, que celui de Delphes par les grecs.

Quant aux oracles des autres sibylles, qu'on avoit recueillis, & dont le public avoit connoissance, les politiques savoient en faire usage pour leurs propres intérêts, souvent même ils en inventoient & les faisoient courir parmi le peuple,

comme anciens, afin de les faire servir aux projets de leur ambition. C'est ainsi que Lentulus Sura, un des chefs de la conjuration de Catilina, faisoit valoir une prétendue prédiction des sibylles, que trois Cornéliens auroient à Rome, la puissance souveraine. Sylla & Cinna, tous deux de la maison Cornélienne, avoient déjà vérifié une partie de la prédiction. Lentulus, qui étoit de la même famille, se persuada que les deux tiers de la prédiction ayant déjà été vérifiés, c'étoit à lui à l'achever, en s'emparant du pouvoir suprême ; mais la prévoyance du consul Cicéron, empêcha les effets de son ambition. Pompée, voulant rétablir Ptolémée Auletès dans son royaume d'Egypte, la faction qui étoit contraire à Pompée dans le sénat, publia une prédiction sibylline, qui portoit que, si un roi d'Egypte avoit recours aux romains, ils ne devoient pas lui refuser leurs bons offices, mais qu'il ne falloit pas lui fournir des troupes. Cicéron, qui étoit dans le parti de Pompée, ne doutoit pas que l'oracle ne fût supposé ; mais au lieu de le réfuter, il chercha à l'é luder : il fit ordonner au proconsul d'Afrique, d'entrer en Egypte avec une armée, & d'en faire la conquête pour les romains : ensuite, on en fit présent à Ptolémée. Lorsque Jules César se fut emparé de l'autorité souveraine, sous le titre de dictateur perpétuel, ses partisans, cherchant un prétexte pour lui faire désérer le titre de roi, répandirent dans le public, un nouvel oracle sibyllin, selon lequel les parthes ne pouvoient être assujettis que par un roi des romains. Le peuple étoit déjà déterminé à lui en accorder le titre, & le sénat devoit en rendre le décret, le jour même que César fut assassiné.

Paufanias rapporte, dans ses *Achéiques*, une prédiction des sibylles, sur le royaume de Macédoine. L'oracle étoit conçu en ces termes. « Macédo-
» niens, qui vous vantez d'obéir à des rois,
» issus des anciens rois d'Argos ; apprenez que
» deux Philippes feront tout votre bonheur &
» tout votre malheur : le premier donnera des
» maîtres à des grandes villes & à des nations ;
» le second, vaincu par des peuples, sortis de
» l'occident & de l'orient, vous perdra sans res-
» source, & vous couvrira d'une honte éter-
» nelle. » En effet l'empire de Macédoine, après
être parvenu à un haut point de gloire, sous Phi-
lippe, père d'Alexandre, tomba en décadence
sous un autre Philippe, qui devint tributaire
des romains. Ceux-ci étoient placés au couchant
de la Macédoine, & ils furent secondés par
Attalus, roi de Mysie, contrée située à l'orient.
Une sibylle, avoit sans doute aussi prédit ce grand
tremblement de terre, qui ébranla l'île de Rhod-
des, jusque dans ses fondemens ; car Paufanias,
dit à cette occasion, que la *prédiction de la sibylle*
ne se trouve que trop accomplie.

Nous avons encore aujourd'hui une collection
de

de vers sibyllins, en huit livres, qui contiennent sur la religion chrétienne, & sur ses mystères, des prédictions infiniment plus claires que toutes celles d'Isaïe, & des autres prophètes juifs : mais tous les critiques conviennent que c'est un avantage supposé, le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens du second siècle de l'église. Plus zélés qu'habiles, ils prétendirent prêter des armes à la religion, & combattre le paganisme avec plus d'avantage : Voyez CUMES, DEMIOBE, DEMOPHILE, ERYTHREE, HEROPHILE.

SICA, nymphe, dont Bacchus devint amoureux, & qu'il transforma en figuier (oviv.). C'est pour cela qu'on trouve ce dieu souvent couronné de feuilles de figuier.

SICA, épée courbée, sabre, la harpe des Thraces.

SICÉ, nymphe, une des huit filles d'Oxilus & d'Hamadryade.

SICERA, toute sorte de boisson fermentée, qui n'est pas du vin, telle que la bière, le cidre, la liqueur de palmier, l'hydromel, &c.

Sicera, dit Isidore, (20. 3.) est omnis potio, qua extra vinum inebriare potest.

SICHÉE, ou SICHARBAS, le plus riche des Phéniciens, épousa Didon, sœur de Pygmalion, roi de Tyr. Celui-ci, aveuglé par la passion des richesses, surprit un jour *Sichée*, dans le tems qu'il faisoit un sacrifice en secret, & l'assassina au pied de l'autel, pour se mettre en possession des trésors de son beau-frère. Cette mort fut quelque temps cachée à son épouse ; mais l'ombre de *Sichée*, privée des honneurs de la sépulture, apparut en songe à Didon, dit Virgile, (*Ænéid. l. 1.*) avec un visage pâle & défiguré ; elle lui découvrit sa poitrine percée d'un coup mortel, & lui révéla le fatal secret du crime commis dans sa maison. En même temps, elle lui conseilla de s'éloigner de sa patrie, & d'emporter avec elle des trésors cachés depuis long-temps dans un endroit qu'il lui indiqua. Voyez DIDON. (D. J.).

SICILA. Lorsque ceux qui colloient les feuilles de Papyrus, avoient formé un rouleau de papier, on l'ébarboit (*Lucian adv. indoit. c. 3.*), comme cela se remarque visiblement aux manuscrits d'Herculanum. L'instrument pour ébarber ces rouleaux, se nommoit chez les latins *scila*.

SICILE. L'Italie n'a point eu nulle part de dépendance aussi fertile, que l'étoit la Sicile en froment, miel, safran, & en toutes les choses dont l'homme a besoin, fruits, troupeaux, laines ; en un mot, c'étoit le grenier de Rome. Le ter-

Antiquités, Tome V.

ritoire de Messine produisoit l'excellent vin, appelé *vinum mamertinum*. Les vins & les troupeaux des environs de la ville de Catane, dont les terres sont fécondées par les cendres du mont-Etna, avoient encore beaucoup de réputation. On faisoit grand cas du miel du mont-Hybla. Cette île, après avoir été dépeuplée par les armées Carthaginoises & Romaines, demeura aux grands de Rome, qui se la partagèrent, & la firent cultiver par des esclaves, qui y labourent les terres, & y faisoient paître des troupeaux. On ne doit pas être surpris si elle perdit alors de sa fécondité. Les terres qui avoient rendu cent pour un, sous les Hiérons, ne produisoient plus que huit ou dix au temps de Cicéron. Des villes qui avoient été très-florissantes, n'étoient plus que des ruines dans le siècle où vivoit Strabon. Messane, Tauromenium, Catane, Syracuse, qui avoit cent quatre-vingts stades, ou quatre lieues trois-cinquièmes de circuit, Naxé, Mégare, furent anéanties par la destruction des habitans. Le célèbre canton des Léontias, éprouva le même malheur. La côte depuis le cap Pachin jusqu'à celui de Lilybée, étoit déserte ; on n'y voyoit plus que les vestiges de Camarine, d'Agrigente, de Lilybée. Dans l'intérieur du pays, la plupart des anciennes villes, n'étoient plus habitées ; ou ne l'étoient que par quelques pâtés : Himère, Géla, Callipolis, Sélinonte, Eubée, & beaucoup d'autres, étoient absolument abandonnées.

LA SICILE, est de forme triangulaire, terminée par trois caps principaux ; de-là lui vint le surnom *trinacria* & *triquetra*.

Elle avoit, disoit-on, pris son nom de *Siculus*, fils de Neptune. Voyez CYCLOPES, ITALIENS.

SICILE, (Médailles de la).

Le symbole ordinaire de la *Sicile*, sur les médailles, est la triquetre, ou la réunion de trois cuisses avec leurs jambes & leurs pieds. Souvent une tête est placée à la réunion des trois cuisses. Ce symbole est relatif à ses trois promontoires.

On voit encore sur plusieurs médailles de *Sicile*, la tête de Cérés, couronnée d'épis avec leurs feuilles, que l'on a pris mal-à-propos pour des roseaux. Cette tête est souvent entourée de poissons.

Médaille autonome de la Sicile. ΣΙΚΗΛΙΟΤΑΝ.

Pellerin a publié ce médaillon d'argent, qui paroît avoir été commun à toute la Sicile. Il porte pour type un quadrigé. Pellerin avoit des doutes sur son antiquité.

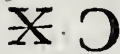
Les Rois de *Sicile*, dont on a des médailles, sont :

G E L O N.

THÉRON.
 HIÉRON I.
 MAMÉRCUS.
 PHILISTIS, reine.
 AGATHOCLE.
 PHINTIAS.
 HIÉRON II.
 HIÉRONYME.

SICILIQUE, monnoie de compte des romains.

Il étoit représenté par ce signe :



dans le numéraire dénariaire.

Il valoit 2 demi-siciliques de compte.

Dans le numéraire érariaire, le *sicilique* de compte étoit représenté par ce signe :



Il valoit :

1 $\frac{1}{2}$ sextule.

ou 6 scripules.

SICILIQUE de cuivre, monnoie depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin. *Voyez* As.

SICILIQUE, poids romain.

Il valoit en poids de France 131 grains & $\frac{1}{2}$, selon M. Pausan.

Il valoit en poids des romains :

1 $\frac{1}{2}$ sextule.

ou 1 $\frac{1}{4}$ denier de Papyrius.

ou 6 scripules.

ou 10 $\frac{1}{3}$ sextans de Celse.

ou 12 simplium.

ou 36 filiques.

SICILIQUE de terre, mesure gromatique des romains.

Il valoit 15 toises carrées & $\frac{3}{100}$ de France, selon M. Pausan.

Il valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{3}$ actes simples.

ou 1 $\frac{1}{2}$ sextule.

ou 6 scripules de terre.

ou 600 pieds romains carrés.

SICILIQUE, mesure linéaire des romains.

Il valoit $\frac{2;78}{10;300}$ de pouce de France, selon M. Pausan.

Il valoit en mesures du même peuple :

6 scripules.

SICINIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SICINNIS, espèce de danse où l'on chantoit en dansant, laquelle étoit pratiquée par les phrygiens, dans les fêtes de Bacchus-Sabazius : *Sicinnem comicam esse saltationem*, dit Eustathe, commentateur d'Homère, à *phrygius saltatam in Sabazii Dyonisii honorem*. Cette danse fut aussi en usage chez les romains, & les baladins qui s'y exerçoient, s'appelloient *sicinnista*.

SICINUS, île de la mer Egée.

S'il faut en croire les fables, Thoas, roi de Lemnos, & fils de Bacchus, fut garanti par sa fille du malheur qu'éprouvèrent les autres hommes de Lemnos d'être massacrés par leurs femmes. Il fut poussé par les vents dans l'île appelée depuis *Sicinus*, & il épousa la nymphe Enone ou Enois, de laquelle il eut un fils appelé *Sicinus*, qui donna son nom à l'île. On la nomme aujourd'hui *Sichine* ou *Sicine*; mais elle est désignée dans les cartes marines sous le nom de *Zéine*, *Sétine* ou *Sétin*. *Voyez* SICHINO. (D. J.)

SICINUS, île. ΣΙΚΙ.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est :

Un raifin ou une abeille.

SICLE, monnoie & poids de l'Egypte & de l'Asie, les mêmes que le TETRADRACHME. *V.* ce mot.

SICLE. C'étoit une monnoie des hébreux, qui valoit quatre drachmes attiques, ou quatre derniers romains. L'écriture l'appelle autrement *solidus* & *stater*. Les docteurs juifs, doutent de

quel poids étoit le *sicle* ; & ce n'est que par conjecture, & sur le poids des *sicles* modernes que l'on a jugé que les *sicles*, sont de quatre drachmes attiques. (Voyez BUDÉE.) Souciet, jésuite, en décrit plusieurs dans sa dissertation sur les médailles hébraïques, p. 20. Il avertit p. 21. que le tiers de *sicle* & le quart de *sicle*, décrits par Waférus, dans son livre de *ant. num. Hébr. L. II, c. 7.* sont faux, & de l'invention de cet auteur.

Le *sicle* hébraïque en poids, pesoit 260 grains, selon Merfenne, & il étoit composé de vingt oboles, & chaque obole étoit du poids de seize grains d'orge. Ce poids est juste ; on en a pesé un du cabinet national, qui s'est trouvé de 268 grains, un autre de 264. S'il s'en trouve de moins pesans, on les a limés ou rognés, ou enfin il y a quelque déchet. Il y a au cabinet national un quart de *sicle* d'argent, qui ne pèse que 52 grains au lieu de 67 ou environ, mais il est troué ; ce qui fait manifestement cette différence de 15 grains. Le docteur Cumberland, dit qu'il en a pesé plusieurs, & qu'il les a trouvés à peu près du poids d'une demi-once romaine ; selon son calcul, le *sicle* valoit plus de 30 sols, monnoie de France.

Quelques-uns croient que les hébreux ont eu deux sortes de *sicles*, le commun, ou profane, qui étoit appelé *didrachme* ; & le second du sanctuaire, qui étoit le double de l'autre. Et c'est par cette voie que quelques auteurs prétendent que l'on peut résoudre les difficultés qui se rencontrent en quelques endroits de l'écriture sainte, où il est parlé de certaines choses dont le poids paroît incroyable ; comme, quand il est dit, que toutes les fois, qu'Abfalon faisoit couper ses cheveux, dont la pesanteur l'incommodoit, on en coupoit le poids de deux cents *sicles*. Mais Villalpandus soutient le contraire. Le docteur Cumberland, croit aussi que cette distinction est imaginaire. Morin, & plusieurs savans, pensent la même chose, c'est-à-dire, que le *sicle profane*, ou de quatre drachmes, étoit la même chose que le sacré, dont on gardoit le modèle dans le sanctuaire.

Bouteroue, dit que le *sicle* pesoit vingt gerahs, ou 320 grains d'orge, & faisoit justement la demi-once romaine, ou 252 grains, poids de marc. Le rabbin maimonides dit la même chose ; & de Compiègne dit qu'il étoit du poids de deux drachmes hébraïques, qui en valoient quatre d'Athènes. Le poids du sanctuaire, étoit le plus pesant & le plus juste, ainsi nommé, parce qu'il étoit sous la direction des prêtres ; mais il n'étoit pas différent du poids royal ou profane. La principale monnoie des juifs, étoit le *sicle* qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriqués, dit-on, dans le désert, à la taille de

100 à la mine attique, du poids de 160 grains d'orge, qui étoient exposés pour dix gerahs ou oboles. Ensuite, ils firent un autre *sicle* d'argent, qui pesoit le double. On prétend que les juifs avoient aussi des *sicles* d'or, du poids de quatre drachmes attiques, & qui valoient environ 10 livres monnoie de France (En 1700). Un des *sicles* qui sont au cabinet national, a été rapporté du Levant par le chevalier Maunier. Le grand duc de Toscane en a un à peu près semblable dans son cabinet.

Ce nom vient du mot hébreu, qui signifie *peser*, parce que ce mot est employé quelquefois pour monnoie. Avec tout cela, les opinions des auteurs, sont si différentes, qu'on ne peut établir aucun jugement certain. Du Cange, dit, que les *sicles* ont été aussi en usage chez les Anglois & les Allemands.

Xénophon, dans l'expédition du jeune Cyrus, contre son frère Artaxercès Mnémon, parle de *sicles*, comme d'une monnoie qui avoit cours à Lydia, ville de l'Arabie Pétrée, sur les confins de l'Idumée & de l'Arabie déserte. C'étoient des *sicles* des arabes, qui pesoient moins que ceux des juifs. Selon Héfychiüs, c'étoit une monnoie de Perse, qui valoit huit oboles attiques. Ceux de Xénophon, n'en valoient que sept & demi.

LES SICLES, que l'on voit dans quelques collections de médailles, sont de fabrique moderne. M. Paw (*Recher. philos. sur les Egypt. & les Chinois*, page 311), fixe cependant leur époque à la construction du second temple de Jérusalem.

Sperling (de *Nummis non cufis*), dit que de son temps, la fabrique des faux *sicles*, étoit dans le Holstein.

SICYONE, ville du Péloponnèse, dans l'Achaïe, est le plus ancien royaume qui ait été dans la Grèce. Les habitans de cette ville, rendoient un culte particulier à Bacchus, sous le surnom de *Coïropsales*, & sous cette dénomination, ils lui attribuoient la fonction la plus obscène.

SICYONE. CIKYONION.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de Sévère, de Domna, de Caracalla, & de Géta.

SICYONIA, souliers de femmes à la *sicyonienne* ; c'étoient des souliers faits avec goût & élégance, que les hommes auroient eu honte de porter : *si mihi calceos sicyonios attulisses*, est-il dit dans Cicéron (de orator. 1. 54.), non uterer ; quamvis essent habiles & apti ad pedes, quia non essent viriles. Ils furent ainsi nommés du pays de Sicyone, dans

le Péloponnèse, sur le golphe de Corinthe, d'où la mode en vint.

SICYRNOTYRBE, air de danse des anciens, qu'on exécutoit sur des flûtes. Dans les remarques de Dalechamp, sur le XIV liv. des *Deipnosophistes* d'Athénée, on trouve qu'on appelloit aussi cet air *sicynotyrbe*, *sibnotyrbe* & *silenotyrbé*. (F. D. C.)

SIDE, en Pamphylie.

Les médailles autonomes de cette ville, sont RRRR. en or alliée d'argent... *Eckhel*.

C. en argent & en médaillons.

C. en bronze.

Elles n'offrent pour l'ordinaire aucune inscription; mais on les reconnoît toujours à la Grenade, qui sert de type, ou qui accompagne les types, & à Minerve. Cette grenade est une arme parlante, parce qu'elle s'appelle en grec *σιδή*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales avec la légende CIAH ou CIAHTON, en l'honneur de Tibère, de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, d'Albin, de Donna, de Caracalla; de Géta, de Diaduménien, d'Elagabale, de Mœsa, d'Alex. Sévère, d'Orbiane, de Maximin, de Gordien Pie, des deux Philippes, de Déce, de Gallien, de Salonine, de Tranquilline, de Volusien, d'Hadrien, de Macrin, de Mammée.

SIDEROCAPSA, petite ville de la Macédoine: anciennement *Chrysites*. Elle est à treize lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. On trouva près de cette ville, du temps de Philippe, père d'Alexandre le Grand, une mine, qui rendoit mille talens d'or. Le grand Seigneur en tire encore neuf ou dix mille ducats par mois, & il y a, dit-on, dans la montagne, cinq ou six cents fourneaux, appartenants à des particuliers, qui font travailler à ces mines. (MATY).

SIDEROMANTIE, du grec *σίδηρος*, fer, & de *μαντεία*, divination. Divination par le fer. On plaçoit de petites paillettes sur un fer rouge, & le devin prédisoit les événements d'après les observations, qu'il faisoit sur la manière dont ces paillettes brûloient, & dont les étincelles jaillissoient.

SIDÊTES, peuples de l'Asie mineure dans la Pamphylie. Goltzius seul, en a publié une médaille avec la légende *Σιδήτων*, qui convient mieux à celles de *Sidê*.

SIDON, aujourd'hui *Seyde*, ville fort ancienne,

& qui a été fort célèbre. On attribue à ses habitants l'invention du verre, & celle de la navigation. Les sidoniens étoient plus anciens que les tyriens. Homère parle des *sidoniens*, & ne dit pas un mot des tyriens. Les grecs eux-mêmes convenoient qu'ils avoient appris la navigation des phéniciens, & des *sidoniens* les sciences nécessaires à la bien pratiquer, ainsi que l'astronomie & l'arithmétique. Leur coutume de conduire leurs vaisseaux, suivant le cours de la grande ourse, si différente de celle des phéniciens, à qui le mouvement de la petite ourse servoit de guide, ne marque-t-elle pas dans ceux-ci, une bien plus grande pratique, & une bien plus grande subtilité dans les observations.

SIDON, en Phœnicie. ΣΙΔΩΝΟΣ. ΣΙΔΩΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont: RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires, sont un navire, & Asarté la principale divinité des *sidoniens*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son ère, en l'honneur d'Auguste, de Claude, de Néron, de Vespasien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Elagabale, de Caligula.

SIDON, dans la Phœnicie. COL. AUR. PIA. METR. SID.

COLONIA AURELIA PIA METROPOLIS SIDON.

Avec cette légende, *Sidon*, devenue colonie romaine a fait frapper des médailles latines, en l'honneur d'Elagabale, de Paulè, d'Annia-Faustina, de Scémius, de Mæsa, d'Alexandre-Sévère, d'Etruscille.

SIECLE des romains. Voyez *SECULUM*.

SIECLES des poètes, Voyez *AGÈS*.

SIÈGE curule, Voyez *CHAISE* curule.

SIFFLER une pièce, c'est la huer tout haut; c'est en marquer par des sifflemens les endroits digns de mépris & de risée. L'usage de *siffler* aux représentations publiques, n'est pas d'institution moderne. Il est vraisemblable que cet usage commença presque aussi-tôt qu'il y eut de mauvais poètes & de mauvais acteurs, qui voulurent bien s'exposer aux décisions du public, rassemblé dans un même lieu. Quoique nos modernes se piquent de la gloire de savoir juger sagement des pièces, qui méritent leurs applaudissemens & leurs *sifflets*; je ne fais si les athéniens ne s'y en-

rendoient pas encore mieux que nous. Comme ils l'emportoient sur tous les autres peuples de la Grèce, pour la finesse & la délicatesse du goût, ils étoient aussi les plus difficiles à satisfaire. Lorsque dans les spectacles, quelque endroit n'étoit pas à leur gré, ils ne se contentoient pas de le *siffler* avec la bouche; plusieurs, pour mieux se faire entendre, portoient avec eux des instrumens propres à ce dessein. La plupart même, autant qu'on en peut juger par quelques passages des anciens auteurs, employoient de ces *sifflets* de bergers à plusieurs tuyaux, que Virgile nous décrit dans une de ses *églogues* :

*Est mihi disparibus septem compacta cicuis
Fistula.*

En effet, il y a toute apparence qu'ils usoient de ces *sifflets*, qui étoient composés de sept différens tuyaux, & qui par cette raison, rendoient jusqu'à sept sons différens; en sorte qu'ils caractérisoient le degré de leur critique, par un son varié plus ou moins fort; raffinement de l'art, dont nous n'avons pas encore imaginé les notes. Mais si les athéniens *sifflaient* avec des sons gradués les mauvais endroits d'une pièce, ou le mauvais jeu d'un acteur, ils savoient applaudir avec la même intelligence, aux beaux, aux bons, aux excellens morceaux. Et comme pour exprimer le premier de ces usages, ils employoient le mot *σείριον*; ainsi pour marquer le second, ils avoient le terme *ἑπισημαίνουσι*.

Le docteur Muret observe que les grecs se servoient du même mot *σείριον*, pour signifier la *flûte* des bergers, & le *sifflet* des spectateurs; comme ils se servoient aussi du mot *σείριον*, pour dire *jouer de la flûte*, & *siffler* à un spectacle les endroits des pièces qui leur déplaisoient. (D.J.)

SIGALÉON, } dieu des égyptiens: c'étoit le
SIGALION, } dieu du silence (de *σῆμα*, je me tais.), qu'on représentoit ayant l'index de la main droite sur les lèvres. On portoit sa statue dans les fêtes d'Isis & de Sérapis.

Aufone est presque le seul des latins qui l'appelle *Sigaléon*. Son nom égyptien est HARPOCRATE. Voyez ce mot.

SIGILLA, petites statues.

SIGILLIOLA, les plus petites statues.

SIGILLAIRES ou SIGILLARIES, fêtes romaines qui suivoient immédiatement les saturnales, dont elles faisoient même partie, & qui duroient quatre jours. Elles se nommoient ainsi, parce que ces jours-là on s'envoyoit les uns aux autres de petits présens, qui consistoient en cachets, petites gravures ou sculptures (en latin

sigillari). Elles furent établies, dit-on, par Hercule, lorsqu'à la place des victimes humaines, qu'on immoloit à Pluton & à Saturne, il fit substituer des figures humaines en cire ou en bois. Le nom de la fête a aussi rapport à ces représentations. Voyez LARES.

D'autres en attribuent l'institution aux pélasges, qui imaginèrent que par le mot de *été*, l'oracle ne leur demandoit pas des sacrifices d'hommes vivans, ni par celui de *φως*, des hommes; mais par le premier, des statues, & par le second, des lumières. Ils présentèrent à Saturne des bougies, & à Pluton des figures humaines; de-là vint les *sigillaires* & les présens qui accompagnoient la célébration de cette fête.

SIGILLATEURS. C'étoient, chez les égyptiens, les prêtres qui étoient chargés de marquer les victimes destinées au sacrifice. Comme il falloit que l'animal fût entier, pur & bien conditionné pour être sacrifié, il y avoit des prêtres destinés à examiner ceux qu'on destinoit à être victimes. Ils examinoient toutes leurs parties, & jusqu'au poil, pour voir s'il y en avoit un seul qui fût noir. Quand la bête se trouvoit propre aux autels, ils la marquoient, en lui attachant aux cornes de l'écorce de l'herbe appelée papyrus, & en imprimant leur cachet sur de la terre sigillée, qu'ils lui appliquoient. On punissoit de mort quiconque offroit une victime qui n'avoit pas été ainsi marquée, selon Hérodote (Liv. II. c. 38.).

SIGILLUM, cachet, anneau à cacheter les lettres que l'on appelloit *annulus signatorius* ou *sigillatorius*. C'étoit une bague ornée d'un chaton fait souvent de la même matière, ou d'une pierre précieuse gravée. Cette gravure enfermée dans le chaton de la bague, faisoit un cachet dont les romains fermoient leurs lettres, qu'ils imprimoient sur leurs actes, & même sur les celliers où ils renfermoient leurs provisions. Ils fermoient leurs lettres à-peu-près comme nous, à cela près qu'ils entouroient la lettre par le haut, d'un fil auquel ils appliquoient une terre molle, ou de la cire, sur quoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec de la salive, suivant la description qu'en donne Cicéron dans la troisième catilinaire: *Tabellas proferri jussimus, quæ à quoque dicebantur data; primum ostendimus Cethego, signum cognovit, nos linum incidimus, legimus.*

Les lettres chez les grecs, s'écrivoient sur des tables de bois minces & déliées, & enduites de cire, que l'on enveloppoit de lin, & que l'on cachetoit avec de la craie ou de la cire d'Asie; mais cet usage du cachet n'étoit point connu au temps de la guerre de Troie; on fermoit alors les lettres avec différens nœuds. De peur que les cachets ne fussent contrefaits, ne se rompiissent, ou ne s'atta-

caissent, on les couvroit avec des coquilles ou des écailles. Leurs cachets étoient gravés. Voyez ANNEAU.

SIGILLÉE, est une épithète qu'on donne à une sorte de marne ou de craie, qu'on tiroit autrefois de l'île de Lemnos, qui seroit en peinture & en médecine. Elle est graisseuse, argilleuse, sèche, blanche, rougeâtre, friable. On la trouvoit dans une montagne aux environs d'une ville appelée *Hephestia*. Les sacrificateurs de Diane l'alloient prendre en grande cérémonie dans une caverne située près de certains marais; ils la préparoient, en faisoient des trochisques, & les scelloient du sceau de Diane, ou de l'image d'une chèvre, d'où vient que les grecs l'appelloient *σφραγίς αργός*, *sigillum capræ*, c'est-à-dire, *scel de chèvre*.

On voit dans l'île de Stalimène cette montagne célèbre par la chute de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie *Hephestia*, que les habitans du pays appellent *Cochino*, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre *sigillée* avec beaucoup de cérémonie. Galien rapporte qu'une prêtresse, avant que d'enlever la terre, répandoit de l'orge & du froment, & la mêloit après avec le sang des boucs qu'on avoit sacrifiés à Vénus, pour en faire de petits tourteaux qu'elle scelloit d'une image de chèvre.

SIGLES. f. f. (Article extrait de la *nouvelle diplomatique* des bénédictins),

Le terme de *sigles* est peu connu dans notre langue. Il désigne les lettres uniques, isolées, ou singulières, destinées à exprimer un mot, ou du moins une syllabe, sans le secours des autres éléments. A proprement parler, les *sigles*, *sigla* ou *sigla*, sont les lettres initiales des mots entiers, par exemple, N. P. *Nobilissimus Puer*, AM, N, B, M. *Amicus noster bona memoria*. S, P, D, *Salutem plurimam dicit*. S, V, B, E, E, Q, V. *Si vales, bene est, ego quoque valeo*. Ces *sigles* sont nommées *singula littera* par Cicéron, & *singularia* par quelques anciens auteurs. S. Jérôme les appelle *signa verborum*. Valerius Probus & Pierre Diacre leur donnent le nom général de *nota*; parce que ces lettres initiales désignent des mots ou seulement des syllabes. C'est conformément à cette idée que les plus sçavans étymologistes & lexicographes croyent que *sigla* est dit pour *sigilla* diminutif de *signa*; ce qui revient au terme de *notes*, donné aux *sigles* de l'antiquité. Cette dénomination générale les a fait confondre avec les notes trioniennes. Il est vrai que celles-ci, quand elles ne sont point composées, ne diffèrent guère des *sigles* que par la forme extérieure. Mais pour l'ordinaire elles admettent multiplicité de signes pour exprimer un mot, & ces signes sont des lettres grecques & latines, tantôt majuscules & tantôt cursives, conjointes, tron-

quées, mises en divers sens, & mêlées de marques d'abréviations antiques.

L'écriture en *sigles* est plus simple, mais aussi plus énigmatique; ses lettres sont communément capitales; & une suffit pour exprimer un mot ou une syllabe. Si quelquefois on se sert de deux ou trois lettres pour un seul terme, comme SP. pour *Spurius*, COL. pour *coloni*; la différence de ces *sigles* composées d'avec les notes, n'en est pas moins sensible, quand on fait attention à la figure & à la disposition des signes ou caractères. A la vérité parmi les *sigles* recueillies par Valerius Probus, par Magnon archevêque de Sens, & par Pierre Diacre du Mont-Cassin, il se trouve un nombre de lettres conjointes & monogrammatiques: mais ne seroient-elles pas autant de notes trioniennes, que ces auteurs auroient fait entrer dans leurs collections? Au reste les mots exprimés d'une même manière dans les notes & dans les *sigles* ne sont pas fort nombreux. Ainsi la distinction de ces deux genres d'écrire par abréviations, est aussi réelle que facile à découvrir.

L'écriture abrégée par des *sigles* a été en usage dès les temps les plus reculés. On a des preuves certaines que les hébreux s'en sont servis. Leurs anciens livres nous en ont conservé beaucoup d'exemples. Mais les *sigles* en lettres initiales y sont quelquefois jointes les unes avec les autres, & forment des mots qui souvent ne signifient rien. C'est de ce genre d'abréviations hébraïques qu'on entend ordinairement ces paroles de David: *Ma langue sera comme la plume d'un écrivain qui écrit avec rapidité*. Les grecs ayant reçu leur écriture des phéniciens, on ne peut douter qu'ils n'en aient aussi tiré leurs abréviations par *sigles*. On en aperçoit l'origine dans les chiffres attiques. Les lettres numériques ont pu faire naître aux romains l'idée d'abrégier leur écriture de la même manière. Ils n'avoient pas encore l'usage des notes, lorsqu'ils convinrent entr'eux d'écrire certains mots & certains noms seulement par les lettres initiales, afin que ceux qui écrivoient dans le sénat pussent le faire promptement. Cette manière d'abrégier, la plus rapide de toutes, devint bientôt à la mode, & malgré les inconvéniens qui en résultoient, les empereurs mêmes s'en servirent.

Les *sigles* sont de diverses espèces: il y en a de simples, c'est-à-dire, que chaque lettre signifie un mot. Par exemple, il y a autant de mots que de lettres A. A. A. F. F. *Aere, auro, argento, flando, feriundo*. Q. S. S. S. *Qua supra scripta sunt*. B. O. *Bene, optime*. B. L. *Bona lex*. B. M. P. *Bene merenti posuit*. H. R. I. P. *Hic requiescit in pace*, &c. Cette écriture en *sigles* n'a lieu ordinairement que dans les mots de formules, ou qui sont très-familiers; mais dans les inscriptions, où les *sigles* sont prodigués avec plus de profusion,

On rend les mots par des *sigles* composées, c'est-à-dire, par les deux, trois ou quatre premières lettres, comme NOB. C. *Nobilis Caesar*. NON. AP. *Nonis aprilis*. Pour éviter l'équivoque & la confusion, on insère quelquefois des mots entiers dans les *sigles*, comme dans cette légende: TI. CÆSAR. DIVI AVG. F. AVG. *Tiberius Caesar divi Augusti filius Augustus*. Il y a des *sigles* répétées, dont l'usage est d'indiquer le pluriel & le nombre des personnes: par exemple, ANN. annis. CÆS. AVG. *Caesar Augustus*. CÆSS. AVGG. *Cæsares Augusti duo*. CÆSSS. AVGGG. *Cæsares Augusti tres*. Ainsi à mesure que le nombre augmente, on ne fait qu'ajouter la dernière *sigle*. On s'est servi de cette méthode dans le plus ancien code Théodosien de la bibliothèque nationale, & dans un fragment des actes publics de Ravenne. Le manuscrit cité désigne trois Augustes par a a a, & trois empereurs par Imppp. Dans le fragment de Ravenne, on écrit VV. SS. pour marquer *Viri sacerdotes*, deux prêtres, & vvv. ddd., pour signifier *viri devoti*, trois hommes consacrés à Dieu. Mais au treizième siècle une même lettre répétée ne signifie qu'une personne. On écrivoit deux xx pour signifier *Christus*. Dans le bas âge le double cc. veut dire deux églises. Dans le grand coutumier de France, ces deux *sigles* c c sont rendues par écrit & signé. Vraisemblablement ces deux cc de différentes formes sont originaires deux SS. qui signifient *scriptum & subscriptum*. Mais les *sigles* les plus singulières, sont celles qui sont renversées & contournées. En voici quelques exemples: DL. *Contibertus*. DT. *Caia liberta*. DLX. *Contiberta carissima*. Ces lettres renversées ou à rebours marquent le plus souvent des noms de femmes, comme W. *Marca*, &c. Il seroit superflu & même impossible d'expliquer ici en détail ces sortes d'abréviations, dont le nombre est prodigieux. Sertorio Orfati publia à Padoue en 1672 un volume in-folio, intitulé: *De notis romanorum commentarius*, où ces *sigles* sont recueillies par ordre alphabétique, & suivies de leurs significations. Les critiques donnent des règles pour les expliquer: la plus générale & la plus sûre est, de ne point leur assigner d'autre signification que celle qu'on leur donnoit anciennement, & d'en fixer le sens par des exemples certains. Voyez ABRÉVIATIONS.

On fit usage de cette écriture abrégée, tant dans les affaires publiques que particulières, dans les inscriptions & les manuscrits, dans les loix & les décrets, les discours & les lettres. On s'en servoit pour marquer les termes ou bornes des terres & des héritages d'Italie. Les magistrats & les jurisconsultes s'approprièrent un grand nombre de *sigles*, qu'on appelle juridiques. Magnon, archevêque de Sens, en fit un recueil qu'il offrit à Charlemagne. Cet auteur les appelle *juris enigmata*. Au moyen de ces *sigles* ou lettres initiales, on écrivoit les mots avec la plus grande célérité.

Un ancien poète en relève ainsi les avantages.

Hic & erit felix scriptor, cui littera verbum est,

Quique notis linguam superet, cursumque loquentis

Excipiat longas nova per compendia voces.

Mais les inconvéniens qui naissent de l'usage des *sigles*, surpassent de beaucoup leur utilité. Dans cette écriture tout est énigme, à cause de la diversité des significations qu'on peut donner à une même lettre. Ces deux caractères A. D. signifiant *ante diem* dans les épîtres des anciens; on en a fait tout simplement la préposition *ad*, & on a lu *AD IV. kalend. AD VI. idus*. De deux savans, l'un explique ces *sigles* *ti.* par *testis*, & l'autre par *titulus*. Tantôt TM sont rendus par *tamen* & par *testamentum*; tantôt par *testimonium*, quoique les *sigles* de *testamentum* soient TTM, dans quelques interprétations manuscrites. On n'est pas moins partagé sur la signification des deux *sigles* ff, conjoints, dont les jurisconsultes se servent, quand ils citent le digeste ou les pandectes, qui composent la première partie du droit romain & du corps du droit civil. Les uns les ont pris pour deux π π joints ensemble, qui marquent *pandectes* au pluriel, & que les copistes mal habiles ont pris pour deux ff. Les autres y voyent le π grec, qui est la lettre initiale de *pandectes*, ou le δ qui signifie *digesta*. Les allemands croyent que ces deux *sigles* désignent les deux empereurs Frédéric qui ont remis en vogue & autorisé le nouveau droit de Justinien. Qui pourroit deviner la signification de ces lettres initiales qqt & pp., si Maffei n'avoit découvert dans un acte de l'an 292, écrit sur une pierre, qu'elles veulent dire, *Qua quemque tangit & populum*? Avant cette découverte, on se seroit applaudi, en lisant, *quoquo tempore & perpetuo*, parce que ces *sigles* peuvent avoir la signification de ces mots dans d'autres anciens monumens. Le même auteur observe qu'un habile antiquaire a lu sur deux inscriptions, *deis conservatoribus pro salute anima sua*, où il falloit lire, *Deis conservatoribus pro salute Arria sua*. Vigénère fait signifier à ces *sigles* Q. R. C. F. *Quando rex comitavit fugit*, ou si l'on veut, *Quando rex comitavit fas*. A laquelle de ces deux explications faudra-t-il s'en tenir?

Inutilement accumulons-nous ici exemples sur exemples pour montrer l'incertitude & l'équivoque de l'écriture en *sigles*. Les anciens s'en aperçurent bientôt, & l'empereur Justinien porta une loi, qui bannit des livres du droit les *sigles*, comme étant obscures, énigmatiques & trop sujettes à caution. Par la loi *Tanta nos*, ce législateur décerne la peine de crime de faux contre tous ceux qui oseront s'en servir, en copiant les loix de l'empire. L'empereur Basile défendit aussi de les employer en pareil cas.

Cependant malgré l'obscurité & le danger de

cette écriture, on en a fait plus ou moins d'usage depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Le Virgile d'Asper, dont nous avons découvert plusieurs fragmens dans les feuillets raclés du manuscrit 1278, de l'abbaye de S. Germain des Prés, offre un nombre de vers écrits en *sigles*. Asper, ou son copiste, supposoit que ceux pour qui il écrivoit, étoient extrêmement versés dans la lecture de Virgile. Encore aujourd'hui qui seroit embarrassé à lire ces vers : *Tityre t. p. r. f. t. f.* & bien d'autres également familiers ? Dans ce très-ancien manuscrit, les *sigles* sont suivies de points, comme dans les inscriptions & les autres monumens de l'antiquité. Dans les diplômes on écrivoit quelquefois *militare cingulum* par *M. C.* On n'avoit pas oublié au onzième siècle cette manière d'abrégier l'écriture. Le fameux terrier d'Angleterre, dressé par ordre de Guillaume le Conquérant, en est une preuve. Ce manuscrit en deux volumes, qu'les Anglois appellent *Domesday book*, fut écrit en lettres antiques & en *sigles*. Ces *sigles* néanmoins n'y sont pas à beaucoup près si fréquentes que dans le Virgile d'Asper. On s'en servoit encore pour distinguer les livres, pour marquer le nombre des chapitres & des cahiers des manuscrits. On exprimoit aussi la valeur des poids par différentes lettres des deux alphabets grec & latin.

L'ancien usage des seules lettres initiales pour marquer les noms propres, s'est toujours maintenu. Longueval convient lui-même qu'au neuvième & dixième siècles, on les écrivoit encore de la sorte dans les manuscrits. Ceux qui contiennent les lettres de Fulbert de Chartres, en fournissent des exemples pour le siècle suivant. Nous pourrions citer une suite d'autres manuscrits depuis les premiers temps jusqu'au quinzième siècle, où les noms de baptême & de famille sont exprimés par des *sigles*. Que cet usage ait été pratiqué dans les actes & les chartes de toute espèce, c'est une vérité certaine, attestée par une multitude de monumens & d'auteurs de tout pays. C'est un point de diplomatique, auquel Henri Spelman, Mabillon, Ménage, le célèbre généalogiste de la maison d'Hasbourg & les plus savans diplomatistes d'Allemagne, ont fait une singulière attention. Tous enseignent unanimement qu'il n'est pas rare de rencontrer les noms propres écrits par de simples lettres initiales dans les bulles & les diplômes. Cependant cet usage devenu commun depuis le neuvième siècle jusqu'au seizième, a paru bizarre & tout-à-fait extraordinaire à certains critiques.

Le point à la suite des abréviations des mots hébreux, grecs, &c., donne un signe des siècles antérieurs au neuvième, au huitième même ; pourvu qu'un premier point paroisse avant le mot d'origine hébraïque. Autre indice d'une antiquité très-reculée : c'est la marque d'abréviation — ou

ou, seule ou accompagnée de deux points, l'un supérieur, & l'autre inférieur. Qu'elle ne soit presque jamais placée, qu'à la fin de la ligne, pour représenter la suppression d'une M ou d'une N, & qu'au lieu d'être élevée sur la dernière lettre, elle soit tout-à-fait, ou du moins en partie, portée au-delà ; ce caractère désignera sans difficulté les siècles antérieurs au sixième, & ne pourra qu'avec peine être abaissé jusqu'au septième.

L'abréviation *dns.* pour *dominus*, égale peut-être en antiquité celle-ci *dns.* Toujours constante dans un manuscrit la dernière s'ajuste aisément avec les troisième & quatrième siècles, & ne peut sans cesser d'être invariable, quadrer avec le sixième ; encore faudroit-il supposer les manuscrits où les abréviations *ami* & *dni* seroient employés tour à tour, alors aussi rares, qu'inconnus aux siècles suivans.

Un manuscrit rempli de *sigles*, annonce un âge, qui pourroit également convenir au haut, comme au moyen empire. Par cette conformité avec les inscriptions métalliques & lapidaires des anciens romains, il rappellera le tems, où cette manière d'écrire avoit cours. De quel prix ne sera donc point le Virgile d'Asper de l'abbaye de Saint-Germain-des-prés, dans lequel on voit concourir ce caractère singulier avec les autres signes de l'antiquité la plus reculée ?

Voyez ABBREVIATION, CONSULAIRES & MÉDAILLES.

Quelques critiques dérivent le mot *sigla*, de ces abréviations. *SIG. L. singula littera* ; & cette origine est très-vraisemblable.

SIGMA, table en fer à cheval. Les romains ayant négligé dans leurs tables l'usage de ce qu'ils appelloient *triclinium*, se servirent d'une table faite en forme de *sigma*, c'est-à-dire qui avoit la figure d'un fer à cheval, autour duquel étoit posé un lit plus ou moins grand, fait de même en demi-cercle, selon le diamètre de la table.

Les places les plus honorables étoient celles qui se trouvoient aux deux extrémités du lit. C'étoit par le vuide du demi-cercle que l'on servoit les viandes. Ce lit étoit fait ordinairement pour six ou sept convives : *septem sigma capit*, dit Martial.

Il avoit selon Vossius, la figure d'un arc commun, & non celle de l'arc des scythes qu'Athénée dit avoir ressemblé à la lettre capitale Σ. Fulvius Ursinus, dans son appendix au traité de Ciaconius de *triclino*, nous apprend que les anciens s'asseyoient sur des coussins autour de cette table, & qu'ils étoient dans l'attitude de nos tailleurs.

Elagabale, prince fort grossier dans le choix des plaisirs dont il égayoit ses repas, faisoit mettre un lit autour de la table nommée *sigma*, & ce lit portoit

portoit aussi le même nom. Il faisoit placer sur ce lit tantôt huit hommes chauves, tantôt huit gouteux, un autre jour huit vieillards à cheveux blancs, d'autres fois huit hommes fort gras, qui étoient si pressés qu'à peine pouvoient-ils porter la main à la bouche. Un autre-de ses divertissemens étoit de faire le lit de table de cuir, & de le remplir d'air au lieu de laine; & dans le tems que ceux qui l'occupoient ne songeoient qu'à bien boire, il faisoit ouvrir secrètement un robinet qui étoit caché sous le tapis, le lit s'applatissoit, & ces convives tombaient sous la table.

SIGNA, nom générique de différentes enseignes des romains. Dans les unes on portoit l'image du prince, & ceux qui les portoitent s'appelloient *imaginiferi*: d'autres enseignes avoient une main étendue pour symbole de la concorde, & ces porte-enseignes se nommoient *signiferi*: sur quelques-unes étoit une aigle d'argent, qui faisoit nommer ceux qui la portoitent *aquiliferi*, les porte-aigles; on voyoit dans d'autres un dragon à tête d'argent, & le reste du corps d'étoffe légère que le vent agitoit comme un vrai dragon; ceux qui le portoitent étoient appellés *draconarii*. Enfin l'enseigne de l'empereur, nommée *labarum*, se portoit quand l'empereur étoit à l'armée; ceux qui portoitent cette enseigne se nommoient *labariferi*. Le *labarum* étoit une étoffe pourpre, enrichie par le bout d'une frange d'or, & garnie de pierres précieuses. Toutes ces enseignes étoient soutenues sur une demi-pique, pointue par le bout du bas, afin qu'on pût la planter aisément en terre. (*D. J.*).

Dans les premiers tems de Rome, les enseignes de ses armées n'étoient qu'un faisceau d'herbes attaché au bout d'une perche, que l'on nommoit *Manipulus fœni*, ce qui avoit fait donner le nom de *Manipule* aux compagnies qui étoient sous ces enseignes. Mais ces étendards que la pauvreté avoit fait imaginer, prirent bientôt une nouvelle forme; on se servit d'une tessère mise en travers au haut d'une pique, au-dessus de laquelle on voyoit une main; & au-dessous plusieurs petites plaques rondes qui portoitent les images des dieux. On y ajouta dans la suite celles de l'empereur, comme le prouvent les médailles & autres monumens, & les enseignes furent d'argent. La hampe ou le bois de ces enseignes étoit ordinairement si chargé d'ornemens du même métal, qu'un homme des plus forts avoit peine à le porter, ainsi que le dit Hérodien (4. 7.) de l'empereur Antonin: *qui militaria signa, quæ oblonga sunt, & multis aureis ornamentis gravia, quæ vix à robustissimis militum ferrentur, humeris subiens portabat*. En tems de paix, les légions qui n'étoient point campées sur la frontière déposoitent les enseignes au trésor public qui étoit dans le temple de Saturne, & elles étoient sous la garde des questeurs qui les en tiroient pour

Antiquités, Tome V.

les porter au champ de Mars, lorsque les légions étoient prêtes à se mettre en marche: *signaque quætores eodem ex arario ferre*, dit Tite-Live, (7.22.). Lorsque les armées étoient campées on plaçoit les enseignes devant le prétoire qui étoit toujours à la tente du général, & on avoit pour elles un si grand respect, que les soldats ne passoitent jamais devant elles sans les saluer. C'étoit par les enseignes qu'ils juroient quand ils vouloitent affirmer quelque chose. On plaçoit auprès d'elle, comme dans un asyle assuré, le butin & les prisonniers de guerre. Les officiers & les soldats des légions, mettoient leur argent en dépôt dans l'endroit où étoient ces enseignes, & celui qui les portoit en étoit le gardien. Lorsque l'armée avoit remporté quelque victoire, ou lorsqu'il y avoit quelque fête publique, les soldats ornoient les enseignes de fleurs & de laurier, & faisoient brûler devant elles les parfums les plus précieux; c'est ce qui a fait dire à Claudien (*Nupt. honor.* 187.)

Mavortia signa rubescunt.

Floribus & subitis animantur frondibus hæta.

On fichoit en terre les enseignes par le bout qui étoit ferré, & quand on vouloit décamper, on les arrachoit; si elles venoient facilement, c'étoit un augure favorable; si, au contraire, il falloit les ôter avec violence, c'étoit un présage sinistre, comme on le remarqua dans l'expédition de Crassus contre les parthes: *Signa quoque aliquot fixa vix evulsa magno opere signiferorum*, dit Appien. C'étoit pour un soldat un crime grave que d'abandonner les enseignes, & dans l'ancienne discipline romaine, celui qui en étoit coupable, étoit puni de la bastonnade appellée *fustuarium*, ainsi que nous l'apprend Tite-Live: *fustuarium mereri dicebant eos qui signa reliquissent*. Aussi toute l'attention du soldat se portoit-elle à les garder ou à les reprendre, quand il avoit eu le malheur de les perdre, & cela moins peut-être encore par la crainte du supplice, que par un sentiment de religion qui le portoit à regarder les enseignes comme des divinités.

SIGNAL de départ chez les romains.

Le *signal* du départ se donnoit avec la tablette ou avec la trompette, & quelquefois avec l'une & l'autre. On employoit le premier moyen, lorsqu'il s'agissoit de dérober la marche à l'ennemi; les deux ensemble, lorsqu'on vouloit donner quelque ordre particulier, pour lequel la trompette ne suffisoit pas. Quand le premier coup de *signal* étoit donné, tous abattoient leurs tentes & faisoient leurs paquets; au second coup, ils les chargeoient sur des bêtes de somme, & au troisieme on faisoit défiliter le premier rang; ceux-là étoient suivis des alliés de l'aile droite avec leurs bagages; après eux défiloitent la première & la seconde légion, & ensuite les alliés de l'aile gauche, tous avec leurs bagages; ensorte que la forme de la marche

de l'armée étoit une espèce de camp ambulans. Les cavaliers marchaient, tantôt sur les ailes & tantôt à l'arrière-garde.

SIGNAL du combat. Le *signal* du combat, chez les romains, étoit d'élever au-dessus de la tente du général une tunique rouge : (*Plutar. in Fab.*) *Pugna signum proposuit. Est autem tunica coccinea supertabernaculum imperatoris extensa.* A cela se joignoient tous les instrumens de guerre, pour parler aux oreilles, en même temps que l'on parloit aux yeux.

SIGNATOR *moneta Cas. N.*

Gruter (1066. 5.) a recueilli une inscription dans laquelle ces mots désignent l'ouvrier qui faisoit les coins des monnoies frappées dans le palais de l'empereur.

SIGNATURES (Article extrait de la nouvelle diplomatique).

Quelque répandue qu'ait été l'ignorance, d'où naissoit l'impuissance d'écrire, elle ne fut jamais universelle & sans exception, même par rapport aux laïques. A l'égard des prêtres, il semble qu'elle devint plus rare, à proportion qu'elle parut plus générale parmi les gens du monde. Aussi-tôt que les barbares se furent emparés des plus belles provinces de l'empire romain, l'art d'écrire ne tomba pas tout d'un coup dans le discrédit comme on pourroit faussement se l'imaginer. En Espagne, les femmes savoient assez communément écrire, au commencement du septième siècle. Le dixième concile de Tolède prescrivit aux veuves, qui vouloient entrer dans le cloître, de faire leur cédula de profession par écrit, & de la ratifier de leur signe ou de leur *subscription*. En Italie suivant la loi romaine, les *signatures*, ordinairement de la propre main des témoins, étoient raisonnées, & presque toujours énoncées fort au long. En France jusqu'au huitième siècle, elles étoient plus courtes, mais souvent de l'écriture des témoins laïques. Sur le déclin du neuvième siècle, quelques-uns d'entr'eux signoient encore, sans emprunter la main de l'écrivain de la pièce. En un mot, il n'est aucun temps, où l'art d'écrire leur fût totalement étranger. Mais il y eut des siècles, où très-peu de personnes de cet état l'apprirent.

Quelques actes & diplômes ecclésiastiques continuèrent d'être revêtus de *subscriptions* réelles, aux onze & douzième siècles. Les *signatures* des notaires recommencèrent au treizième. Ce fut alors que les laïques se réveillèrent un peu de ce profond sommeil, où depuis si long-temps ils languissoient par rapport aux lettres. Peut-être y entra-t-il une sorte de pique contre le clergé. Car c'est-là l'époque, sur-tout en France, de la distinction des gens d'église & des gens du

monde, comme de deux corps, dont les intérêts n'étoient pas les mêmes. Les efforts que firent les derniers, pour sortir de la barbarie, eurent dès-lors quelques foibles succès. L'étude des loix, déjà passablement animée dès le siècle précédent, devint plus ardente, & le premier fruit qu'elle produisit, ce fut la rédaction de quelques coutumes locales & provinciales. Divers commentaires suivirent de près. D'autres concernant le droit canonique & le droit civil avoient précédé. Mais le nombre des studieux ne s'accrut pas au point de faire penser sérieusement au rétablissement des *signatures*; quoique leur utilité & celle de l'écriture en général, fussent mieux connues. Au quatorzième siècle, l'estime pour l'art d'écrire fit des progrès plus considérables. L'établissement ou la résidence fixée des parlemens, & de la chambre des comptes dès le siècle précédent, la multitude d'étudiens dans les universités, l'usage de notre papier, devenu enfin plus commun, multiplièrent les écrivains & favorisèrent un commencement d'émulation, pour apprendre à écrire. Bientôt les *signatures* reparurent dans les actes. Mais il s'en falloit bien, qu'on en fit une loi, hors certains cas particuliers. Philippe-le-Long dit en termes formels, qu'il signoit plusieurs lettres patentes. La *signature* écrite de la propre main des rois, dans leurs diplômes, a donc au moins commencé sous ce prince; & les preuves en sont peut-être plus nombreuses dans les ordonnances, qu'on n'a coutume de le penser. Dès l'an 1358, il fut défendu aux secrétaires ou notaires du roi par Charles, duc de Normandie & régent du royaume, de signer les lettres passées au conseil; si elles n'étoient au moins souscrites de trois de ceux qui y avoient assisté. Mais si ce règlement nous montre l'usage de signer en partie rétabli, & plusieurs membres du conseil du roi, capables d'écrire; il suppose aussi plusieurs d'entr'eux hors d'état de le faire; puisqu'il les autorise à y suppléer par l'apposition de leurs signets. Charles V signoit non-seulement toutes les chartes, graces, lettres émanées de son autorité; mais encore les brevets & les dépêches. Philippe de Maizières blâme ce prince si sage, des peines infinies qu'il prenoit à souscrire tant de pièces. Il auroit voulu, qu'il se fût borné aux plus importantes; & c'est à quoi il exhorte son successeur. Au reste personne du temps de Charles V n'écrivoit mieux que lui, comme en font foi grand nombre de ses *signatures*, qu'on trouve par-tout. Il suffit d'en citer un exemple d'après Sécouffe. Ce sont deux lettres closes de l'an 1367, à la fin desquelles on lit : *Nous avons signé ces lettres de notre propre main. Donné à Sens le dix-neuvième jour de juillet.* CHARLES. Au commencement du règne de Charles VI, on dressa un arrêté signé des principaux princes du sang, touchant la forme du gouvernement de l'état, & la garde de la personne du roi, en date du 30 Novembre 1380. Nos rois continuèrent dans

La suite de signer de leur propre main. Les souscriptions de Charles VII se distinguent de toutes les autres par leur élégance.

Hergott dans sa généalogie de la maison d'Hapsbourg ne fait commencer les *signatures* manuelles des empereurs d'Allemagne qu'en 1486. En quoi il est parfaitement d'accord avec Gudenus. Cependant Secouffe a publié une bulle d'or de l'empereur Charles IV en faveur de la ville de Romans en Dauphiné, de l'an 1366 signée de la main de ce prince & de ses grands officiers.

En général les *signatures* des particuliers ne furent rétablies, qu'au quinzième siècle. Elles courent avec la renaissance des lettres. L'écriture étoit un préalable nécessaire à leur renouvellement. Si elle ne fût devenue commune, les sciences n'auroient jamais pris l'essor.

Contre l'ancien usage, suivant lequel celui qui écrivoit une lettre, mettoit son nom à la tête, d'abord avant, ensuite après celui de la personne à qui l'épître étoit adressée, on avoit introduit au moins dès le quatorzième siècle, la coutume de les souscrire, comme les lettres patentes. Mais plusieurs retinrent l'ancien usage.

L'invention de l'imprimerie, loin de faire tomber l'art d'écrire, ne servit qu'à le rendre de toutes parts plus florissant. Bientôt on s'avisa de faire quelques collections des différentes écritures. Mais ce n'étoit encore que le germe des fruits abondans, que le dix-septième siècle devoit produire.

Les grands officiers n'écrivirent peut-être jamais leurs noms sur les diplômes originaux de nos rois. Lorsqu'on n'y voit que *siguum N.*, c'est une marque presque assurée qu'ils n'y mirent pas leurs noms de leur propre main, quoiqu'ils fussent présens. Mais on ne sauroit juger absolument de ce fait, que par l'exhibition des originaux. On peut seulement avancer qu'il est très-rare, que les témoins désignés par le mot *siguum*, aient tracé autre chose sur les chartes, que de simples croix. Ce qu'ils ne font pas même toujours, sur-tout aux onzième & douzième siècles; auquel cas tout est de la main du notaire ou du secrétaire.

Les *signatures* de la propre main des empereurs d'Allemagne, succédèrent aux monogrammes, sur le déclin du quinzième siècle. Maximilien I donna l'exemple des *signatures* manuelles à ses successeurs, lorsqu'en 1486, il renonça au droit impérial sur la ville de Mayence, par un ample diplôme, dont voici la *signature*: *Nos Maximilianus romanorum rex superscripta recognovimus per manum propriam.*

Les *signatures* totales & des prélats & des rois,

étoient communément à la première personne; mais *ego* n'y paroïssoit pas toujours. Ce pronom ordinaire dans les bulles consistoriales depuis le dixième siècle, commença plus ou moins fréquemment, selon les différents âges, les souscriptions des conciles & des chartes épiscopales. Les témoins séculiers l'employoient plus rarement avant le neuvième siècle. Mais les donateurs, les intéressés, les écrivains des actes en ont, en toute rencontre, usé avec moins de réserve.

SIGNATURES des cahiers des manuscrits.

Anciennement les *signatures* des livres n'étoient pas comme aujourd'hui placées sur la première page de chaque cahier, encore moins répétées sur celles des feuilles suivantes, mais presque uniquement sur la dernière page. Leur situation au bas de la marge inférieure, selon qu'elle approche plus du fond d'un manuscrit décide de son âge. Si elle n'en est éloignée que d'un pouce au plus, le manuscrit sera régulièrement au moins du sixième siècle, portée au milieu, du huitième; jusqu'à la marge extérieure ou totalement supprimée, elle désignera le neuvième ou tous les temps postérieurs. Mais à l'exception de la première observation, qui ne semble pas pouvoir se vérifier, si ce n'est comme par hasard, sur des manuscrits plus récents que le septième siècle; les autres peuvent quelquefois se montrer, même depuis le neuvième. La forme des lettres & des chiffres, employés aux *signatures*, distinguent aisément le bas & le moyen âge; leur position & leur suppression seules seroient souvent des marques équivoques, depuis le neuvième siècle. Au contraire les réclames inconnus pendant les dix premiers siècles, deviennent ordinaires vers le quatorzième & sont toujours placées sur la dernière page de chaque cahier, qui n'en est pas dépourvu. (*Nouvelle diplomatique.*)

SIGNER. Voyez SIGNATURE.

SIGNIE femme de Loke Voyez ODIN.

SIGNIFER (Voyez SIGNA.), Porte-enseigne; celui qui portoit l'étendard de sa légion, & l'image du prince; il étoit différent du porteaigle. Ses fonctions l'exemptoient de tout travail militaire, & il avoit pour ornement un collier. Son casque étoit formé par la tête d'une bête féroce qui lui donnoit un air plus terrible. Comme il étoit chargé du dépôt de l'argent des soldats, on ne choissoit pour remplir ce poste, que des soldats braves, fidèles, & qui eussent quelque instruction: *Et idèò signiferi non solum fideles*, dit Vegece (2. 20.), *sed etiam literati homines deligebantur, qui & servare deposita & scirent singulis reddere rationem.*

SIGNINUM opus, pavé fait de tuiles pilées, &

de chaux, ainsi nommé de la ville de *Signia*, où se faisoient les meilleures tuiles; ce pavé étoit recommandable, sur-tout par sa durée: *Fractis enim testis utendo*, dit Pline (25. 13.), *sicut firmius durent, tuffis, calce additâ, qua vocant signina, quo genere etiam pavimenta excogitavit.*

SIL, nom donné par les anciens, à une espèce d'ocre rouge; ils en distinguoient trois espèces; le *sil atticum* étoit d'un rouge pourpre; le *sil syriacum*, venoit de Syrie, & étoit d'un rouge vit; le *sil marmorosum* ou marbré, qui avoit la dureté d'une pierre. Ils avoient aussi le *sil achaicum*, dont nous n'avons point de description. Hill croit que le *sil atticum romanorum* dont il est parlé dans Vitruve étoit un sable rouge & brillant préparé, qu'il ne faut pas confondre avec l'ochre attique dont on a parlé.

SILANDUS, en Lydie. *ΣΙΛΑΝΔΕΩΝ*.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

. RRR. en bronze.

O. en or.

Ⓞ. en argent.

Leur type ordinaire est un lion passant.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Domitien, de Domitia, de Caracalla.

SILANUS, surnom des familles *CÆCILIA*, *JUNIA*.

SILATUM, se prend pour *jentaculum*, le déjeuner, & on sous-entend *vinum*; ce qui désigne un vin préparé avec de l'ochre (plante) boisson que les romains prenoient le matin: *Silatium antiqui pro eo*, dit Festus, *quod nunc jentaculum dicimus, quia jejuni vinum sili conditum ante meridiem absorbabant.* On ignore si c'est par raison de sensualité, ou de santé, que les romains faisoient usage d'un pareil breuvage.

SILENCE, Les anciens avoient des dieux du *silence*, comme ils en avoient pour la parole. Ammien Marcellin dit qu'on adoroit la divinité du *silence*. *Silentii Numen colitur.* Les égyptiens l'appelloient Harpocrate; les grecs Sigalion; & les romains *Angerona*. On représentoit ces divinités ayant le doigt sur la bouche. Voyez *TACITA*, *HARPOCRATE*, *ANGERONA*, *SIGALEON*.

SILENCE. Les orateurs & ceux qui vouloient parler au peuple romain, faisoient faire *silence* en avançant la main, comme le dit Lucain: *Dextrâque silentia jussit* (1. 298.).

SILENCIAIRE, *silentarius*; office parmi les

esclaves des romains. Ce nom & cet office n'ont été établis que vers le temps de Salvien, comme l'a prouvé Pignorius. Mais les *silenciaires*, dans la cour des empereurs, étoient des gens attachés au service de leur maison, & qui avoient un décurion à leur tête. Enfin le nom de *silenciaire* fut donné dans le bas empire, au secrétaire du cabinet de l'empereur. Charlemagne avoit un *silenciaire*. (D. J.)

SILENE, }
SILENES } . Les plus considérables & les plus âgés d'entre les satyres, étoient nommés *Silenes*, au rapport des anciens historiens, qui les nomment au pluriel; mais il y en a un principal, appelé *Silene* fort renommé dans la fable, & à qui les mythologues donnent plusieurs fonctions. Il étoit né de Mercure ou de Pan, & d'une nymphe: Nonnus, dans ses Dionysiaques le fait fils de la terre; c'est-à-dire, qu'on ne connoissoit pas son origine. Diodore, suivant une ancienne tradition, dit que le premier *Silene* régnoit dans une îlle que forme le fleuve Triton, en Lybie; que ce *Silene* avoit une queue, & que toute sa postérité l'eut de même. D'anciens monumens nous représentent en effet les *Silenes* avec des queues.

Silene, dit Orphée, étoit fort agréable aux dieux, à l'assemblée desquels il se trouvoit fort souvent. Il fut chargé de l'enfance de Bacchus; & accompagna ensuite ce dieu dans ses voyages. Ovide raconte (*Métam. liv. II.*) qu'un jour *Silene* n'ayant pu suivre Bacchus, quelques paysans le rencontrèrent ivre & chancelant, autant par son grand âge, que par le vin; & qu'après l'avoir paré de guirlandes & de fleurs, ils le conduisirent devant Midas. Dès que ce prince eut reconnu qu'il avoit en sa puissance un ministre fidèle du culte de Bacchus, il le reçut magnifiquement, & le retint pendant dix jours, qui furent employés en réjouissances & en festins; ensuite il le renvoya à ce dieu.

Mais c'est principalement dans Virgile (*églog. sixième*), qu'il faut voir le portrait de *Silene*.
 » Deux bergers le trouverent un jour endormi au
 » fond d'une grotte. Il avoit selon sa coutume,
 » les veines enflées du vin qu'il avoit bu la veille.
 » Sa couronne de fleurs, tombée de sa tête, étoit
 » auprès de lui, & un vase pesant, dont l'ansé
 » étoit usée, & pendoit à sa ceinture. Ces bergers
 » se jetent sur lui, & le lient avec des guirlandes.
 » Eglé, la plus jolie de toutes les nymphes, se
 » joignant à eux, encourage les deux bergers
 » timides; & au moment qu'il commence à ouvrir
 » les yeux, elle lui barbouille tout le visage de
 » jus de mûres. Le bon *Silene*, riant de ce badinage, leur dit: Pourquoi, mes enfans, me liez-vous?
 » vous? laissez-moi libre, je vais vous satisfaire.
 » Il se met à chanter, vous eussiez vu aussi tôt

» les faunes & les bêtes farouches accourir & danser autour de lui, & les chênes même agiter leurs cimes en cadence. La lyre d'Apollon ne fit jamais tant de plaisir sur le sommet du Parnasse; jamais Orphée, sur les monts Rhodope & Ismare, ne se fit tant admirer.»

Le poète lui fait débiter ici, au milieu de son ivresse, les principes de la philosophie d'Épicure, sur la formation du monde inconnu, dont Platon, & quelques autres philosophes ont tant parlé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas toujours regarder *Silène*, comme un vieux débauché, presque toujours ivre; puisqu'on le peint souvent comme un philosophe, & même comme un grand capitaine. C'est en effet le portrait qu'en fait Lucien, lorsqu'il dit que des deux lieutenans de Bacchus, l'un étoit un petit vieillard camus, tout tremblant, vêtu de jaune avec de grandes oreilles droites, & un gros ventre..... Mais au reste grand capitaine. L'autre c'est-à-dire, Pan, satyre cornu, &c..... Euripide, dans son Cyclope, fait raconter à *Silène* ses exploits. » Dans la guerre des géans, *Silène* étoit à tes côtés, ô Bacchus; je signalai ma valeur, & je perçai de ma lance Encelade, malgré son énorme bouclier. » Le poète suppose que *Silène* avec ses fils, étant à chercher sur mer Bacchus, qu'il avoit perdu, fut jetté sur le rocher d'Étna, où le cyclope Polyphème le fit son esclave, jusqu'à ce que Ulysse vint l'en tirer.

» Les vieux satyres dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 2.) appellés aussi *Silènes*, & particulièrement le *Silène* père nourricier de Bacchus, n'ont pas la physionomie tournée au rire dans les compositions sérieuses; ce sont de beaux corps dans toute la maturité de l'âge, telle que nous les présente la statue d'un *Silène* tenant le jeune Bacchus dans ses bras, de la villa Borghese, statue parfaitement semblable à deux autres du palais Ruspoli, dont pourtant il n'y en a qu'une avec une tête antique. Dans quelques figures la physionomie de *Silène* annonce un air de gaieté, & porte une barbe frisée, comme les statues dont nous venons de faire mention; dans d'autres, ce dieu instituteur de Bacchus, paroit sous la forme d'un philosophe avec une barbe vénérable, qui descend en serpentant jusque sur sa poitrine. C'est ainsi que nous voyons représenté *Silène* sur des bas-reliefs souvent répétés & connus sous la très-fausse dénomination de Banquet de Trimalcion (*Bartol. admir. ant.*). J'ai restreint cette idée de *Silène* aux compositions sérieuses, pour parer l'objection qu'on pourroit me faire par rapport au *Silène* représenté sur plusieurs bas-reliefs avec un corps d'une grosseur démesurée & monté sur un âne d'un air chancelant.»

Les poètes donnoient indifféremment aux satyres, aux faunes & à *Silène* des cornes & des

pieds de chèvre, & en cela les artistes s'étoient écartés de la marche des poètes. En effet les peintres & les sculpteurs ont constamment représenté *Silène* sans cornes & sans pieds de chèvre, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur trois peintures d'*Herculanum*, & sur plusieurs médailles de la Troade (*Vaillant. Colon.*). On voit encore aujourd'hui à Rome, une très-belle statue de *Silène* représenté debout avec des oreilles pointues, une couronne de lierre, une grande barbe, s'appuyant de la main droite sur un baril, & n'ayant ni cornes ni pieds de chèvre.

On voit au palais Gentili à Rome un *Silène* couvert d'une draperie de laine travaillée à maille, comme un filet, & appelé *ἀγχιών* par Pollux. Favorin ajoute que l'*ἀγχιών* étoit un tissu de laine de différentes couleurs à maille, & que portoienc les bacchantes. Les acteurs tragiques portoienc aussi cet habillement, de même que Tirésias & les devins. Il est probable que les acteurs qui représentoient *Silène*, s'en couvroient pour exprimer la rudesse & l'embonpoint lâche des membres du nourricier de Bacchus.

Dans la collection des dessins antiques du commandeur *del Pozzo* qui se trouvoit chez le cardinal Albani, on voyoit *Silène* appuyé sur un génie ailé, celui de Bacchus.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch on voit;

Sur une Améthiste, *Silène* debout appuyé sur son thyrsé, une grappe de raisin à la main, à côté d'un vase placé sur son piédestal, d'où sortent des farments chargés de raisins. Le vase est orné d'une panthère de relief qui porte un thyrsé. La gravure de cette pierre, est des meilleures de ce cabinet.

Sur une pâte antique, *Silène* couronné de lierre, habillé à la manière des philosophes, marchant appuyé sur un bâton, & portant en main un vase. Il est ressemblant à celui qu'on voit, plus ivre encore, sur une (*Lucern. ant. p. II. fig. 21.*) lampe antique de *Bellori*. Il convient de remarquer à ce sujet, que le Pan en marbre du capitole, & deux autres Pans de la même forme & grandeur de la villa Albani sont enveloppés d'une draperie ou manteau qui les couvre jusqu'aux cuisses.

Sur une pâte antique *Silène* debout à côté d'un vase, ayant à ses pieds une panthère.

Sur une améthyste, *Silène* ivre, monté sur un âne qu'il tient par la queue.

Sur une cornaline, *Silène* ivre, le thyrsé sur l'épaule monté sur un âne.

Sur une pâte de verre, *Silène* ivre, monté sur un âne, suivi par un faune qui le pousse pour le faire marcher, avec l'inscription *LUCILLA PIERI*.

Sur une cornaline, *Silène* mort-ivre, monté sur un âne qu'un faune tire par la bride.

Sur une cornaline, *Silène* ivre, monté sur un bouc devant lequel est un chien qui aboie.

Sur une pâte antique, *Silène* ivre, sur un chat tiré par deux centaures, l'un mâle & l'autre femelle qui paroissent ivres aussi.

Sur une pâte antique imitant l'agate-Onix, *Silène* ivre, renversé à terre, & assisté de deux faunes, qui tâchent de le relever.

Sur une agathe-onyx, *Silène* accroupi avec une outre entre ses jambes, qu'il tient aussi des deux mains.

Sur une cornaline montée en anneau antique, *Silène* accroupi, vêtu d'une peau d'animal, ayant devant lui une outre, & tenant de la main droite une tasse, avec laquelle il boit.

SILÈNE (On voit) sur les médailles de Béryte, de Bosra, de Coilla, de Damas, de Deultum, de Laodicée-de-Syrie, de Néapolis-de-Syrie, de Sidon, de Troas, de Merdé, de Naxos.

Sa tête paroît sur les médailles des macédoniens.

SILENTIARIUS sacri palatii. Voyez SILENTIAIRE.

SILENTIUM, mot du jargon des augures. Il désignoit un moment, une victime, &c. toute chose en un mot qui se trouvoit dans les règles. Il désignoit plus particulièrement le temps qui s'écouloit après minuit, parce qu'il étoit le plus tranquille.

SILENUS. Voyez *PHOLUS*.

SILIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconues depuis lui.

SILIANUS, surnom de la famille *LICINIA*.

SILICARIUS, ouvrier occupé à l'entretien des aqueducs. Frontin (*De aquaeduct. 2.*) dit. . . . *villicos, castellarios, curatores silicarios*.

SILICERNIUM, festin funèbre, qui terminoit la cérémonie des funérailles, & qui étoit ordinairement un souper que l'on donnoit aux parents & aux amis: *Dicitur cena funebris, quam alio nomine exequium scriptores vocant* (*Festus*). Servius prétend, au contraire, que ce repas se donnoit sur la

tombe même, aux vieillards, pour leur rappeler qu'ils devoient mourir bientôt: *Silicernium aicuntur epula, quasi silicernium supra silicem posita, qua peractis sacrificiis, senibus dabantur, ut se citò morituros cognoscerent*. D'autres auteurs croyent qu'il y avoit deux festins de ce nom, l'un pour les dieux mânes, auquel personne ne touchoit, mais que chacun regardoit en silence: *Quod eam silenter cernant, neque degustant*: l'autre offert aux vivans sur le tombeau, auquel étoient admis les amis & les parens, qui se faisoient un devoir de ne laisser rien dans les plats.

SILIGINARI, boulangers, qui faisoient du pain avec le bled, appelé *filigo*.

SILIGO. « Après le *triticum*, ou bled barbu, dit Paucet, dans sa *métrologie*, la *filigo*, *σίλιγινος*, & sans doute *πυρός*, est celui des fromens, selon les économistes anciens, qui mérite le plus nos soins; c'est la perle des grains, & le chef-d'œuvre de la boulangerie, tant le pain que l'on en fait, est blanc, tendre & léger. La *filigo*, de même que le *triticum*, convient dans les terrains élevés, découverts & bien exposés au soleil. *Siliginem & triticum in loco aperto editoque, qui sole quam diutissime torreatur* (Plin. Lib. XVIII, cap. XVII.). Cependant elle s'accommode aussi des terres basses & humides, fortes & crayeuses, telles qu'il y en a dans l'Italie & dans la Gaule Comate. Elle réussit parfaitement dans le pays des Allobroges & dans celui des Auvergnacs.

Dans quelques lieux, elle dégénère en *triticum*, au bout de deux ans; il n'y a d'autre moyen pour empêcher cette métamorphose, que de trier chaque année pour la semence les grains les plus nourris & les plus pesans. Elle a les feuilles unies & douces au toucher, comme le *triticum*; son grain est également enveloppé de plusieurs écailles ou balles; mais son épi, de même que celui du *far*, n'a point de barbe: *Far sine arista est, item filigo* (Plin. Lib. XVIII, cap. X.). Sa tige s'élève plus que celle de l'orge. On bat le *filigo* dans l'aire, comme le *triticum* & l'orge. La *filigo* est excellente en Italie, lors sur-tout qu'on fait un mélange de celle qui croit dans la Campanie, avec celle qui vient dans le territoire de Pise en Etrurie. Celle de la Campanie est plus dorée, celle de Pise est plus blanche, & celle qui vient dans une terre crayeuse, a plus de poids. Ce grain ne mûrit pas tout en même temps, & cependant, il n'en est point, dont la moisson puisse souffrir moins de délai, à cause de son extrême délicatesse; en effet, quand les grains sont bien mûrs, ils tombent de l'épi: cependant comme son épi se tient toujours droit, il est moins exposé au danger; & il est moins sujet à la rouille que les autres grains. On dit que lorsque la *filigo* vient

à dégénérer, elle se change en *tritium*, ce qui n'arrive pourtant que la troisième année.

Elle ne craint pas les excessives chaleurs, ce qui fait qu'on ne peut la semer qu'au printemps, de même que l'orge galatique, *l'haliastrostrum*, & les semences de la fève marquée. On emploie de la semence la même quantité que du *tritium*. Malgré tout ce qu'on vient de dire de la *siligo*, les laboureurs ne doivent pas s'en laisser imposer sur son sujet, ni la souhaiter comme préférable au *tritium*; car si son grain passe celui de ce dernier froment en blancheur, il lui est cependant inférieur en poids; mais on le sème avec succès dans les lieux humides, où le *tritium* ne réussiroit pas. On peut au reste s'en procurer la semence sans beaucoup de difficulté; car tout *tritium*, semé dans une terre humide, se convertit en *siligo* après la troisième moisson.

« La *siligo* est un bled d'hiver, dont l'épi est sans barbe; il y en a dont le grain est jaune & doré, comme dans la Campanie; il y en a dont le grain est blanc, comme dans la Toscane: elle ne peut donc être que notre bled commun, & en même temps le bled blanc d'Italie. Ce n'est point le seigle comme quelques écrivains se le sont imaginés, probablement sur la ressemblance du nom. Tout le monde sait combien le pain de froment est supérieur à celui du seigle, & cependant le pain de la *siligo*, étoit préféré à tout autre pour sa délicatesse & sa blancheur, comme on le voit par la cinquième satire de Juvenal.

Sed tener & niveus, mollique siligine factus

Servatur domino

La moëlle, la chair ou la pulpe des bleds, réduite en poudre, s'appelloit en général *farina*, farine, du mot spécifique *far*, ou peut-être plutôt du verbe grec $\varphi\alpha\rho\omega$, dont ce dernier paroît dérivé. Mais on distinguoit des farines de différentes qualités & de différens degrés de finesse. Dans le *tritium*, la farine de première qualité, s'appelloit *similago*, celle de seconde qualité, se nommoit *pollen*, les recoupes qui faisoient la troisième qualité, s'appelloient *cibarium* ou *secundarium*. Le surplus étoit la peau du grain, ou le son, *surfur*. Le modius du *tritium* d'Afrique, rendoit communément huit septiers de *similago*, cinq septiers de *pollen*, quatre septiers de *cibarium*, & quatre septiers de son; ainsi seize septiers de grain, qui font la contenance du modius, rendoient à la mouture, vingt-un septiers de farine ou de son. A l'égard de la *siligo*, la plus belle farine, passée au bluteau, s'appelloit *siligo castrata*; celle de seconde qualité, se nommoit *flos*; celle de troisième qualité, qui ne consistoit que dans les recoupes, s'appelloit *cibarium*, ou *secundarium*.

Un modius de *siligo*, du territoire de Pise en Toscane, rendoit cinq setiers de farine de la première qualité, huit setiers de farine de la seconde qualité, quatre setiers de la troisième qualité, & quatre setiers de son; ainsi seize setiers de ce grain, rendoient vingt-un setiers de farine ou de son, comme le *tritium*. Un modius de farine de *siligo* Gauloise, produisoit vingt-deux livres de pain cuit en tourtières, ou vingt-quatre livres de pain cuit au four. Un modius de farine de *siligo* d'Italie, rendoit vingt-quatre ou vingt-cinq livres de pain cuit en tourtières, ou vingt-six à vingt-sept livres de pain cuit au four. Un modius de farine, valoit communément quarante as sous l'empire de Trajan; la plus fine farine du *tritium*, valoit quarante-huit as, & celle de la *siligo* cinquante-six as; c'est sur le pied de 30 liv. 5 f. le setier de farine commune, de 36 liv. 6 f. le setier de la plus belle farine de *tritium*, & de 42 liv. 7 f. le setier de la plus belle farine de *siligo*, le tout à la mesure de Paris. Le sac de la plus belle farine, pour faire du pain, lequel est le produit de deux setiers, & réputé du poids de 325 liv., vaut actuellement dans cette ville 52 liv. (1780). (*Métrologie de Paulton*.)

Quelques botanistes, tels que Tragus, Brunnsfeld, Lonicérus, ont cru que les anciens appelloient le seigle du nom de *siligo*, parce qu'ils ont lu dans Pline (*lib. 18. c. 10.*) & dans d'autres écrivains anciens, que le froment *tritium*, se changeoit en *siligo*, & que la *siligo* redevenoit quelquefois froment. Leur erreur a donné lieu à celle de quelques laboureurs, qui croient que le froment se change en seigle, & le seigle en froment; ce qui est contraire à la vérité, ces deux espèces de grains produisent toujours la même plante, plus ou moins belle.

SILIQUEA, poids de l'Asie & de l'Egypte. Voyez KERATION.

SILIQUEA, Keration, poids des romains. C'étoit la troisième partie de l'obole, la sixième du scrupule: Dix-huit *siliques*, faisoient la drachme ou le denier. Le *silique* valoit en poids de France trois grains & $\frac{42}{72}$, selon Paulton dans sa *Métrologie*.

SILIUATICUM, impôt d'une silique, mis par les empereurs Théodose & Valentinien, sur toutes les marchandises que l'on exposoit dans les foires, & payé par l'acheteur & le vendeur.

SILIUARIUS, percepteur du *siluaticum*.

SILIQUE. Voyez *SILIQUEA*.

SILLI, poëme en usage chez les grecs. Il étoit satyrique & mordant; tels étoient ceux qu'avoient

composé Timon & Xenophanes, que l'on a appelés pour cela *sillographi*; c'étoit le poëme qui approchoit le plus de la satire, telle que les romains l'écrivent, & qui n'a point été connue des grecs. Les fragmens qui nous restent de Timon, nous font connoître que c'étoit des poëmes mordans à la vérité, mais de pures parodies; ce qui en faisoit le caractère principal, & qui les distingue de la satire des romains, qui peint au naturel le ridicule des hommes, & démasque le vice. Quelques auteurs croient trouver l'origine de ces *silla* dans les injures qu'Homère fait vomir à Thersite, contre les princes de l'armée des grecs: *sed primum hoc pœseos genus cœpisse Homerum*, dit Eustathe. (*Iliad. B. p. 204.*)

SILLON, mesure gromatique, ou d'arpentage des romains. Voyez ACTE simple.

SILLO, ville de l'Acrabatene, éloignée de douze milles de Sichein, selon Eusebe, ou seulement de dix, selon S. Jérôme. Ce dernier ajoute qu'elle étoit entièrement ruinée de son temps. Reland imagine que c'est du nom de *Silo*, que Pausanias a pris occasion de dire, (*L. VI. ch. xxiv*), que Silenus, compagnon de Bacchus, étoit enterré dans la Palestine. Mais comme Silene est représenté sur des médailles de Sichein, ou Néapolis, il semble que c'est plutôt à Sichein qu'à *Silo*, qu'on auroit cru voir le tombeau de ce demi-dieu; mais Benjamin de Tolède dit que, de son temps, on monroit à *Silo* le tombeau de Samuel.

SILPHIUM, *σαλφιόν*, racine de Lybie, aux environs de Cyrène, dont on faisoit un cas tout particulier, tant à cause de ses propriétés médicinales, que par son usage dans les ragoûts. Les naturels du pays, l'appellèrent d'abord *sirphi*, ensuite *selphi*, d'où vient le mot grec *σαλφιόν*. Les latins nommèrent la *serpitium* le fuc de la racine *silphium*.

Le fuc ou la gomme de celle de Cyrène, étoit tellement estimée, que les romains dépoisoient dans le trésor public, tout ce qu'ils en pouvoient acquérir; & Jules-César ne manqua pas de s'en emparer dans le temps de sa dictature. Les grecs appelloient aussi proverbialement tout ce qui étoit rare, *βάττης σαλφιόν*, *silphium de Battus*, c'est-à-dire, *silphium* de Cyrène, ville, dont Battus étoit fondateur. Mais nous apprenons de Pline, que long-temps avant qu'il écrivit, la connoissance du *silphium* de Cyrène, étoit perdue, les romains tiroient alors leur *silphium*, ou fuc: de cette plante d'Arménie, de Médie, & de Perse; celui de Cyrène étoit entièrement inconnu à Rome.

Je fais que quelques savans & quelques botanistes modernes, tels que le docteur Bentley,

Evelin, Laurence & Geoffroi, croient reconnoître le *silphium* de Cyrène dans notre *assa fatida*; mais je crois qu'ils auroient bien de la peine à démontrer leur opinion, car sans parler des médailles, qui leur sont contraires, & dont le docteur Méad, a fait usage contre le docteur Bentley, il nous suffira de remarquer, que Théophraste, Dioscoride, & l'ancien Scholiaste d'Aristophane, donnent au *silphium* de Cyrène, une odeur douce, odoriférante, & très-agréable; ce qui ne convient certainement pas à l'odeur fétide, forte, & désagréable de notre *assa fatida*. (*D. I.*)

SILPHIUM, sur les médailles de la Cyrénaïque, (dont il étoit le symbole) & de Barcé.

SILVANUS, surnom de la feuille *PLAUTIA*.

SILVAIN, & SYLVAIN, dieu champêtre, chez les romains qui présidoit aux forêts, comme son nom (*Silva, Forêt*) l'indique. On croit qu'il étoit fils de Faune; d'autres lui donnent pour père Saturne, & le confondent avec Faune. C'étoit peut-être le Pan des grecs, qu'ils appelloient Egi-pan, ou Pan chèvre. Macrobe distingue trois *Silvains*; l'un étoit dieu domestique ou dieu lare; l'autre dieu champêtre, & c'étoit le même que Faune; le troisième dieu oriental, ou le dieu Terme; & celui-ci étoit proprement *Silvain*. Servius dit, que c'étoit là l'opinion commune, mais que les philosophes disoient que *Silvain* étoit le dieu de la matière, qui est la masse & la lie des éléments; c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus grossier dans le feu, dans l'air, dans l'eau & dans la terre.

On trouve *Silvain* représenté, tantôt avec les cornes & la moitié du corps de chèvre, tantôt avec toute la forme humaine. Les attributs de *Silvain*, sous la forme humaine, sont une serpe à la main, une couronne de feuilles & de pommes de pin, un habit rustique, un chien auprès de lui, & des arbres à ses côtés, comme dieu des forêts. *Silvain*, sous la forme de Pan, avoit les cornes, les oreilles, & toute la partie inférieure du corps de chèvre; il étoit couronné de lierre, portant de la main gauche une branche de pin, chargée de pommes; car le pin étoit l'arbre favori de ce dieu. Souvent, au lieu de pin, c'est une branche de cyprès, à cause de la tendresse qu'il avoit pour le jeune Cyparissus, métamorphosé en cyprès; ou, selon les historiens, parce qu'il avoit le premier appris à cultiver cet arbre en Italie: une troisième manière assez ordinaire de représenter *Silvain*, c'est en forme d'hermès.

Silvain fut honoré d'un culte particulier en Italie, où l'on croyoit qu'il avoit pris naissance, & qu'il avoit régné utilement pour les hommes. Il avoit plusieurs temples à Rome, un dans les jardins

jardins du mont Aventin ; un autre dans la vallée du mont Viminal , & un troisième sur le bord du Tybre , d'où il étoit appelé *littoralis*. Ses prêtres formoient un des principaux collèges du sacerdoce romain. Il n'y avoit que des hommes qui pussent lui sacrifier. Dans les premiers temps , on ne lui offroit que du lait ; ensuite on lui immola un cochon ; on paroit ses autels de branches de cyprès ou de pain , c'est pour cela qu'on l'appelloit *Dendrophore*. (*Voyez DENDROPHORIE.*) *Silvain* étoit un dieu ennemi des enfans , & dont on leur faisoit peur , à cause de l'inclination qu'ont tous les enfans à détruire & à rompre les branches d'arbres : pour les en empêcher , on leur représentoit *Silvain* , comme un dieu qui ne souffroit pas impunément qu'on gâtât des choses qui lui étoient consacrées. Mais pourquoi *Silvain* étoit-il la terreur des femmes en couches , & pourquoi falloit-il implorer contre lui la protection des divinités *Intercido* , *Pilumnus* & *Deverra* ? C'est que *Silvain* étoit regardé comme Incube. *Voyez INCUBE.*

SILVAIN étoit le génie des hommes , comme *JUNON* étoit celui des femmes , ce qui explique l'inscription , dressée en l'honneur du génie d'Auguste , *sacrum sancto Silvano Augusti*.

Les collèges des gladiateurs étoient dédiés à ce dieu , sans doute à cause de son identité avec *Hercule*. Cette identité est développée dans l'article d'*HERCULE rusticus*.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch , on voit sur un jaspe rouge , *Silvain* debout sous deux arbres , tenant une brebis par les pieds , & de la droite une serpente , au-dessous de laquelle on voit un boisseau avec deux épis.

Sur une cornaline , paroît un cochon au-dessus duquel est une massue d'*Hercule* , devant lui est un coq , qui tient un épi de blé au bec , & derrière celui-ci est un caducée.

On trouve le même type sur un autel d'*Hercule* au capitolé & sur quelques médailles. (*haym. tes. Britan.*) de la ville d'*Eleusis* dans l'*Attique*. (*De quadrup. bisulc. p. 963.*) *Aldovrandi* & d'autres qui ont parlé des sacrifices , qui se faisoient avec un porc , n'ont pas sçu qu'on sacrifioit cet animal à *Hercule* : mais comme aux expiations & quelquefois aux lustrations on immoloit un porc , & en particulier dans les initiations de la petite fête Eleusienne , on prend le type de ces médailles , pour une allusion à l'initiation d'*Hercule* dans cette fête , qui fut établie par *Eumolpe* , pour favoriser *Hercule* , qu'on refusoit d'admettre à la grande fête Eleusienne , à cause qu'il n'étoit pas citoyen du pays Attique. Pour moi , dit *Winckelman* , je crois que l'on sacrifioit aussi

Antiquités , Tome V.

des porcs à *Hercule* ; & de-là , je pense que c'est ici ce que représente notre pierre. Il y avoit à Rome un bas-relief , dont le dessin se trouve dans le cabinet du cardinal Albani , où d'un côté *Hercule* est debout auprès d'un autel , & de l'autre *Silvain* ; au pied du premier , il y a un porc , qui étoit d'ailleurs la victime d'un sacrifice propre au second ; par où il me paroît qu'on peut conclure , que le porc servoit de victime dans les sacrifices qu'on faisoit en commun à *Hercule* & à *Silvain*. En effet les anciens romains rendoient un culte particulier à un *Hercules Rusticus* , qui étoit le même que *Silvain*. Ce qui nous fait comprendre en même temps la raison , pour laquelle les collèges des gladiateurs étoient dédiés à *Silvain*.

SILVAIN , tyran sous *Constance*.

FLAVIUS SILVANUS AUGUSTUS. Il est douteux que l'on possède des médailles de ce tyran ; *Goltzius* étant le seul qui en rapporte.

SILVANUS (MARS). *Caton (de re rust. c. 84.)* décrit le sacrifice que l'on offroit tous les ans à *Mars* , surnommé *Silvanus* , ou des bois , pour obtenir que les bœufs ne devinssent pas la proie des loups. Car *Plaute* nous apprend que l'on attribuoit à *Mars* la destruction de cet animal carnacier. (*Truc. 3. 1. 2.*)

Fuit adepot Mars meo periratus patri ,

Nam oves illius haud longè absunt à lupis.

SILURE. *Paw (Rech. sur l'Egypte t. 1. p. 130)* dit : » De ce qu'à *Bubaste* , ville célèbre de l'*Egypte* inférieure , on entretenoit dans des étangs particuliers , un poisson fort connu des naturalistes , sous le nom de *Silure* , il ne faut pas croire que les habitans seuls de ce canton , se soient abstenu d'en manger , puisqu'il doit avoir été défendu dans tout le royaume ; car des trois espèces de *Silure* , qu'on trouve encore aujourd'hui dans le Nil , aucune n'a des écailles , & ce n'a certainement été que pour nourrir les chats seuls , qui étoient en grand nombre à *Bubaste* , qu'on y avoit pratiqué ces réservoirs , dont parle *Élien*. (*Hist. animal. Lib. XII. cap. 29.*) *Hérodote* & *Diodore* de Sicile , disent que les égyptiens nourrissoient les chats sacrés de poisson. »

SILUS , surnom de la famille. *SERGIA*. *Festus* , dit , que ce surnom désignoit dans son origine un nez retrouffé : *silus appellatur naso sursum versus repando.*

SILVUS , dans la Pamphylie. *CIATRON*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques , en l'honneur d'*Antonia* , de

Caracalla, de Salonine, de Macrin, de Marc-Aurèle.

S. I. M. On voit ces sigles dans une inscription, recueillie par Muratori (196. 5.). Elles signifient, ou *SOLI INVICTO MITHRAE*, ou *SACRUM ISIDI MATRI*, ou enfin *SACRUM JENONI MAGNAE*.

SIMICON, Musonius rapporte que cet instrument avoit 35 cordes. On prétend que *Simus* en étoit l'inventeur & lui avoit donné son nom. (F. D. C.)

SIMOIS, petite rivière de la Troade, qui avoit sa source au mont Ida. Virgile lui donne l'épithète de rapide, parce que ce n'étoit proprement qu'un torrent, qui étoit à sec tout l'été. Ce fut sur les bords du Simois, que Venus mit au monde Enée. Voyez SCAMANDRE, XANTHE.

SIMPLARIS, soldat romain, qui n'avoit que la simple paye, à la différence du *duplicarius*, qui en recevoit deux.

SIMPLIUM, poids des romains, valant 3 filiques. Il valoit 10 grains & $\frac{21}{4}$ de France, selon Pausan dans sa *métrologie*.

SIMPLUDIAIRE. On donnoit chez les romains, ce nom à une espèce de funérailles, ou d'honneurs funèbres, *simpludiarum*, *simpludiarum*. Les uns disent que les *simpludiaires* étoient les funérailles, où l'on faisoit des jeux; c'est le sentiment du diacre Paul. Festus dit que c'étoient celles dans lesquels on ne faisoit paroître que des danseurs & des sauteurs, appelés *corvitores*, selon Scaliger; mais qui, selon la conjecture de Dacier, étoit des espèces de voltigeurs, qui courroient le long des mats & des vergues des vaisseaux ou bateaux, appelés *corbis*. Du reste, ces deux auteurs conviennent sur cette espèce de funérailles, & disent qu'elles étoient opposées à celles qu'on nommoit *indictivae*, & dans lesquelles, outre les danseurs & les sauteurs, dont on a parlé, il y avoit des désulteurs, qui voltigeoient sur des chevaux, ou peut-être des courses de chevaux, dans lesquelles les cavaliers sautoient d'un cheval sur un autre, & peut-être aussi voltigeoient sur les chevaux.

Ce mot vient de *simplex* & de *ludus*, *simpludiarum*, simples jeux.

SIMPULARIUS, (Muratori thes. inf. 965. 2.), ouvrier qui fabriquoit des *simplum*.

SIMPULATRICES, sur-nom, dérivé de *simplum*, que Festus donne aux vieilles femmes, qui purifioient les personnes, dont le sommeil avoit été troublé, par des visions nocturnes, en

& des songes effrayans. Pollux appelle ces femmes *ἀπλωματρίαι*. Elles prescrivoient ordinairement l'eau de la mer pour se purifier, *Θαλασσοκλυζὶ πάντα τῶν ἀνθρώπων κακά*.

SIMPVLVM, }
SIMPLUVIUM, } Le *simplum* étoit un instrument servant aux sacrifices, avec lequel on puisoit le vin contenu dans un vase nommé *préfericula*, soit pour le goûter, soit pour en faire différentes libations. Il y en avoit de bois (*Nonnius*, c. 15. num. 12.), & de terre cuite (*Plinius*, lib. 35, c. 22.). Mais ceux qu'on trouve dans les cabinets des curieux sont communément de bronze. Celui, dont la copie est exactement dessinée dans le recueil de Peirese, est tout-à-fait uni & de bronze. Il ne peut être mieux conservé. Il a neuf pouces dix lignes dans toute sa longueur. Le manche ou la queue terminée, à ce que je crois, par une tête de canard, excède son à-plomb de dix-sept lignes. Le culeron a deux pouces sept lignes de diamètre, & six lignes de creux (*Caylus*, 1. 274.).

On le voit dans la collection d'antiques dite de Sainte Geneviève.

Il ne seroit pas seulement aux sacrifices, mais on l'employoit à tirer le vin des grands vases appelés *Dolia*, pour le transférer dans les coupes; & il étoit ordinairement de terre cuite (*Apulei apolog. p. 4. 34.*).

C'étoit un petit godet avec un très-long manche perpendiculaire à la concavité du godet.

SIMPULUM, mesure de l'Asie & de l'Egypte. Voyez SEPHEL.

SIMUS, camard. « A ce sujet, dit Winkelmann (*Hist. de Part. liv. 4. c. 6.*), je me rappelle que les romains nommoient par dérision le vieux Galba, *Simus* (*Suet. Galba*, c. 3.), quoiqu'il eût un nez aquilin. L'auteur du *Museum capitulinum* (tom. 3.) renferme tout cela dans une idée, & nous apprend que Galba avoit un nez aquilin, mais qui étoit en même temps camard, *ne solamente avea il naso aquilino ma anche schiacciato*: ce qui est une contradiction manifeste. Les commentateurs de Suétone ne touchent point du tout à cette difficulté, & je ne vois d'autre moyen de la lever, qu'en admettant que le mot *simus* est employé ici par antiphrase, & qu'il faut entendre le contraire de ce qu'on dit. Je m'imagine que pour jeter du ridicule sur Galba à cause de la grosse bosse qu'il avoit sur le nez, on l'a appelé nez-camard. »

SINDON, habillement de lin très-fin, que les marchands phéniciens venoient vendre dans la Grece. L'usage & la forme de cet habillement

changeoient selon les pays. Chez les grecs & les romains, c'étoit la marque du sacerdoce ; quelquefois les gens de distinction en portoient, mais rarement le peuple. Nous lisons dans Laërce, que les Ediles d'Athènes blâmèrent Cratès, quod *indone esset amictus*, parce que cette sorte d'habit étoit plus riche, qu'il ne convenoit à un philosophe, ou parce qu'il étoit indécent de paroître en public ainsi habillé. A en juger par la réponse de Cratès, il falloit que le *indon* ne fût qu'un linge fort délié, dont on s'enveloppoit, puisqu'il conduisit les Ediles dans la boutique d'un barbier, où Théophraste se faisoit raser, *ostenditque lino coopertum*.

Isidore (*Origin. 19. c. 25.*) dit que le *indon* des grecs & des latins étoit une pièce de l'habillement avec lequel les femmes couvroient leurs épaules. Il ajoute qu'il étoit de lin, & qu'on le nommoit aussi *Anaboladium*. *Anaboladium amictorium lineum feminarum, quo humeri operiuntur, quod greci & latini indonem appellant*. On sait que l'Inde n'a jamais produit de véritable lin (*Voyez BYSSUS.*), mais qu'on y a toujours fabriqué des toiles de coton. Ces mouchoirs de cou ou *indones* étoient donc de coton ouvré. D'ailleurs, Arrien & d'autres écrivains associent toujours les *indons* & les *obolion* que l'on apportoit aussi de l'Inde en Occident, & qui étoient faits de coton. *Voyez BYSSUS & OTHONIUM.*

SINGARA, dans la Mésopotamie. *ΑΥΡ. ΣΕΠ. ΚΟΛ. ΣΙΝΓΑΡΑ, AURELIA SEPTIMIA COLONIA SINGARA.*

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Alexandre-Sévère, de Gordien-Pie, de Valérien, de Salonine.

SINGES, ces animaux étoient en vénération chez les égyptiens, comme tous les autres. Diodore dit que le culte des *singes* passa d'Egypte dans l'île de Pythécuse, appelée l'île-des-Singes, à cause des honneurs qu'on leur y rendoit. Chez les romains c'étoit un mauvais présage de rencontrer un *singe* en sortant de sa maison. *Voyez PYTHECUSE.*

Les deux villes de Mercure en Egypte entretenoient des *singes* Cynocéphales ou des Papions qu'on alloit chercher en Ethiopie, ainsi que le *singe* Cébus qu'on voyoit à Babylone d'Egypte, située à deux lieues au-dessous de Memphis.

« On ne doit pas douter, dit Paw (*Recherch. philosoph. 1. 152.*), que les égyptiens n'aient eu une loi qui leur défendoit de manger la chair des animaux quadrumanes, quoique leur pays n'en produise aucun, car les deux espèces de *singes* auxquelles on rendoit un culte auprès de Memphis à Hermopolis, & dans une ville anonyme de la Thébaïde, leur étoient apportées de l'intérieur de l'Ethiopie :

ce qui prouve qu'ils ont continuellement entretenu une bien plus grande correspondance avec les Ethiopiens qu'on ne seroit tenté de le croire ; mais on ne fait si c'est le Cébus, ou le Cynocéphale qui a donné lieu à l'erreur de Porphyre qui prétend que les égyptiens avoient un temple particulier où ils adoroient un homme vivant : comme cela n'est assurément point vrai, il s'enfuit que l'un ou l'autre de ces *singes* a été pris pour une créature humaine par des voyageurs qui se sont trompés, ou qui cherchoient à tromper les grecs dont la curiosité sur tout ce qui concerne l'Egypte est telle, dit Héliodore, qu'on ne sauroit l'assouvir. »

« Je donnerai, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. 4. 6.*), la notice d'un monument fort extraordinaire, fait d'une espèce de basalte & déposé au Capitole. Il représente un grand *singe* assis & sans tête, dont les pieds de devant reposent sur les genoux des jambes de derrière. Au côté droit, on lit en caractères grecs, gravés sur la base de cette figure : « Phidias & Ammonius fils de Phidias l'ont faite. » Cette inscription à laquelle on a fait assez peu d'attention, est rapportée comme en passant, dans le catalogue d'où Reinesius l'a tirée, sans indiquer l'ouvrage qui y a donné lieu. On pourroit la prendre pour une substitution moderne, si elle ne portoit pas des caractères évidens de son antiquité. Ce monument méprisable en apparence, mérite de l'attention à cause de son inscription : je vais communiquer mes conjectures là-dessus. »

« Il s'étoit établi en Afrique une colonie grecque, nommée *Pithecusae* dans leur langue, à cause de la grande quantité de *singes* qu'il y avoit dans cette contrée. Diodore dit que ces colons révéroient les *singes*, comme les égyptiens révéroient les chiens. Ces animaux couroient librement dans leurs habitations, & y prenoient tout ce qu'ils trouvoient à leur gré. Ces grecs donnèrent non-seulement des noms de *singes* à leurs enfans, mais ils désignèrent encore ces animaux, comme ils avoient fait à l'égard des dieux, par des dénominations honorables. Je m'imagine donc que le *singe* du capitole fut un objet de la vénération des grecs pithecusains ; du moins je ne vois pas comment concilier autrement les noms des deux statuaires grecs avec un pareil monstre dans l'art. Suivant toutes les apparences, Phidias & Ammonius ont pratiqué la sculpture chez ces grecs barbares. Lorsqu'Agathocle, roi de Sicile, fit la guerre aux carthaginois en Afrique, Eumarus, général de ce prince, pénétra dans le pays de ces grecs, conquit & ruina une de leurs villes. Vouloir adopter que ce *singe*, révéré comme une divinité, fut transporté alors comme un monument extraordinaire parmi les grecs, ce seroit avancer une conjecture qui ne s'accorderoit guères avec la forme des caractères

dont les traits paroissent postérieurs à ce temps, & avoir de la ressemblance avec ceux d'Herculanum. Il y auroit donc lieu de croire que cet ouvrage, fait long-temps après, fut enlevé à ce peuple & transporté à Rome peut-être sous les empereurs; & ce qui donne de la vraisemblance à cette conjecture, ce sont deux mots d'une inscription latine gravés sur le côté gauche de la base. Cette inscription étoit composée de quatre lignes, dont on voit encore les vestiges, mais on ne peut plus lire que ces mots: VII. COS. Ce qui ne paroît applicable qu'à C. Marius, le seul romain qui, durant le temps de la république, obtint sept fois le consulat: car avant lui il n'y eut que Valerius Corvinus qui fut six fois consul. »

SINGULARES. On appelloit *equites singulares* une troupe de cavaliers romains qui combattoient à la gauche de l'empereur, au lieu que les préteurs combattoient à sa droite.

SINGULARIS equus, en grec *αίλος*, cheval sur lequel un cavalier accompagnoit chaque char qui couroit dans les cirques & encourageoit du geste & de la voix le cocher & les chevaux.

SINGULATOR, cavalier qui montoit un seul cheval.

SINGULE, monnoie des romains. Voyez SEMBELLE.

SINIST, piétre des anciens bourguignons.

SINISTRATIO. Voyez **DEXTRATIO.**

SINIUS, géant surnommé le ployeur de pin, ou *Pityocampès*, demouroit dans l'Isthme de Corinthe, & faisoit mourir d'une mort cruelle tous les étrangers qui tomboient entre ses mains. Il plioit par la cime deux arbres voisins, & y attachant ces malheureux, il lâchoit ensuite ces arbres pour les démembrer; ou, selon Pausanias, il courboit des branches de pin, jusqu'à terre, y attachoit, par les bras & par les jambes, ceux qui tomboient entre ses mains; de sorte que ces branches d'arbres venant à se relever & à se rejoindre à leur tronc, les misérables qui y étoient attachés, avoient les membres tout disloqués. Mais Thésée le fit périr lui-même de la même manière. Voyez **PERIGONE.**

SINOË. Voyez **SINOIS.**

SINOIS, surnom de Pan, pris du nom de la nymphe Sincè, qui, soit en particulier, soit de concert avec ses compagnes, prit soin de l'éducation de ce dieu.

SINON, fils de Sisyphus & petit-fils du voleur

Autolicus, se laissa prendre adroitement par les troyens comme s'il désertoit du camp des grecs. Il fit entendre à Priam que les grecs, avant de retourner en Grèce, avoient reçu ordre de l'oracle d'immoler un grec, pour avoir le vent favorable, & que Calchas à la persuasion d'Ulysse, avoit fait tomber le sort sur le malheureux *Sinon*, qui trouva le moyen d'échapper au glaive & de s'enfuir. Quand il eut gagné la confiance des troyens, il leur persuada d'introduire dans leur ville, ce grand cheval de bois que les grecs avoient laissé sur le rivage, comme une offrande à Minerve, les assurant que leur ville seroit imprenable, si ce cheval y étoit une fois introduit. Le conseil fut suivi, & le fourbe *Sinon*, au milieu de la nuit, alla ouvrir les flancs du cheval, & en fit sortir tous les guerriers qui y étoient renfermés.

SINOPE, ville de Paphlagonie. Ce ne fut pas sans de grandes raisons, que les sinopiens prirent Jupiter-Plutus, c'est-à-dire, Sérapis, pour leur divinité tutélaire; car outre que plusieurs auteurs prétendent que ce fut Jupiter même, & non pas Apollon qui transporta de Grèce en Asie *Sinope*, fondatrice de la ville de ce nom; les sinopiens étoient aussi persuadés que c'étoit à Jupiter-Plutus, dieu des mines, qu'ils étoient redevables de l'opulence où les mettoit le grand trafic qu'ils faisoient sur toutes les côtes de la mer Noire, d'une quantité prodigieuse de fer qu'ils tiroient des mines de leur contrée, & des pays voisins. Raison pour laquelle vraisemblablement Pomponius Mela nomme les sinopiens *Chalybes*, c'est-à-dire, comme l'explique Eustathe sur Denys le géographe, *fargérons*, artisans ou marchands de fer, & leur canton *Chalybie*, comme pour faire entendre que les habitans s'adonnoient sur-tout à la fabrique du fer, & qu'ils en tiroient leur principale richesse.

Outre le profit immense que le négoce du fer produisoit aux sinopiens, ils en tiroient encore un très-considérable de la pêche du thon, qui se faisoit sur leur rivage, où en certain temps, selon Strabon, ce poisson se rendoit en quantité, raison pour laquelle ils le représentoient sur leurs monnoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poisson venoit des Palus-Méotides, d'où il passoit à Trébizonde & à Pharnacie, où s'en faisoit la première pêche; il alloit de-là le long de la côte de *Sinope* où s'en faisoit la seconde pêche, & traversoit ensuite jusqu'à Byzance, où s'en faisoit une troisième pêche.

La terre de *Sinope*, vantée par Dioscoride, Plin & Vitruve, étoit une espèce de bol, plus ou moins formé, que l'on trouvoit autrefois au voisinage de cette ville, & qu'on y apportoit pour la distribuer à l'étranger; ce n'étoit au reste

qu'un petit objet de commerce pour les sinopiens ; plusieurs autres villes de la Grèce avoient des bols encore plus recherchés.

SINOPE, dans la Paphlagonie. ΣΙΝΟΠΗΣ & ΣΙΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un aigle posé sur un dauphin.

Un carquois avec l'arc.

C. I. F. S. *Colonia Julia Felix sinopensis*. C. I. AV. SINOP. *Colonia Julia Augusta, ou Aurelia sinopensis*.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles latines avec la légende ci-dessus en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Caracalla, de Geta, de Diaduménién, de Gordien-Pie, d'Auguste au revers d'Antoine avec Octavie, de Caligula, d'Agrippine, d'Octavie, de Nerva, de Faustine jeune, de Sev.-Alexandre, de Maxime, de Gallien.

Perfée paroît sur ses médailles de bronze tenant l'harpe & la tête de Méduse qui est étendue à ses pieds, & dont on voit une aile. Perfée est coëffée de l'orci galca, fait comme le bonnet phrygien.

SINUESSA, ville d'Italie dans le nouveau Latium, aux confins de la Campanie, au-delà du Liris, sur le bord de la mer.

Il y avoit au voisinage de cette ville des eaux minérales, qui en prenoient le nom d'*aqua sinuessana*, & auxquelles on attribuoit la vertu de remédier à la stérilité des femmes, & de remettre l'esprit aux hommes lorsqu'il étoit aliéné. C'étoient des bains d'eaux chaudes ; ce qui a fait que Silius Italicus (*L. VIII. v. 528.*) a donné à la ville de *Sinuessæ* l'épithète de *tepens*. Nous voyons dans Tacite (*L. XII. c. lxxvj.*), que l'empereur Claude usa de ces bains.

On voit encore aujourd'hui quelques vestiges de *Sinuessæ*, & elle conserve le nom de ville. Il y a près de Mont.-Dracone quelques ruines d'édifices, de même que vers le bord de la mer, où sans doute étoient les grandes murailles du port. (*D. J.*).

SINUM, vase très-volumineux à mettre le vin. Nonnius (15, 34.) *sinum, vas sinuosum*.

SINUS toga, larges plis que faisoit la toge sur le ventre à la hauteur du nombril. Le *sinus* des-

cendoit de l'épaule gauche, passoit au-dessous de l'estomac & se perdoit sous le bras droit.

SIONA, septième des douze déesses des anciens peuples du Nord. Elle s'appliquoit à tourner le cœur & les pensées vers l'amour, & concilioit aux garçons l'affection des filles ; c'est pourquoi les amans portoient son nom. Voyez OËIN.

SIPARIUM, rideau, voile dont les comédiens se servoient pour couvrir la scène ; il en est parlé dans Apulée : *Oro te aulcum tragicum dimoveo, & siparium scenicum complicato.* (*Met. 1.*) Ce rideau étoit une tapisserie qui, pendant la représentation de la pièce, étoit abattue à terre, & que l'on élevoit, lorsqu'elle étoit jouée.

Chez les grecs, on abaissoit aussi la toile, lorsqu'on ouvroit la scène & on la levoit dans les entr'actes, & à la fin de la représentation.

SIPHÆ, ville de la Béotie. Elle étoit vers les confins de la Phocide, selon Ptolémée (*Liv. III, c. xv.*). Thucydide (*L. IV. p. 303.*), la place sur le bord de la mer, dans le golfe Cirræus. Dans le dialecte dorique, au lieu de *Sipha*, on disoit *Τιφαι* ou *Τιφα*, & c'est ainsi que Pausanias (*L. IX. ch. xxxij*), écrit : si, dit-il, après être parti de Creusis par mer, & après avoir passé Thisbé, vous reprenez la route le long de la côte, vous verrez sur le bord de la mer une autre petite ville nommée *Tipha*. Hercule y a un temple, & sa fête s'y célèbre tous les ans comme à Thisbé. Les thiphéens, ajoute-t-il, se vantent d'être de tous les peuples de la Béotie, ceux qui ont toujours le mieux entendu la marine. Ils disent que Tiphis, à qui l'on a confié la conduite du navire d'Argos, étoit de *Tipha*, & ils montrent hors de la ville un endroit où ils prétendent que ce navire aborda en revenant de Colchos. (*D. J.*)

SIPHNIENS, habitans de l'île de *Sphnos*, une des Cyclades. Ces peuples ayant découvert dans leur île une mine d'or, Apollon leur en fit demander la dime, par la Pythie, leur promettant de la faire fructifier à leur profit. Les *siphniens* firent donc bâtir un trésor dans le temple de Delphes, & y déposèrent la dime que le dieu exigeoit ; mais, dans la suite, par un esprit d'avarice, dit l'historien, ils cessèrent de payer ce tribut, ils en furent punis ; car la mer inonda leurs mines & les fit disparaître.

La capitale de l'île est aujourd'hui *Siphanto*, séjour agréable sous un beau ciel, & dans un air pur.

SIPHNIUS lapis, nom donné par les anciens à une pierre qui se trouvoit dans l'île de *Siphnus*. On en formoit des vases parce qu'elle se travailloit

aisément & soutenoit bien le feu. C'est une pierre argileuse de l'espèce des *pierres ollaires* ou *scatites*.

SIPHNUM, île. ΣΙ & ΣΙΦΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont :

R. en argent.

O.

C. en bronze.

Leurs types sont les mêmes que ceux des médailles de *Seriphus*, avec lesquelles on les confond facilement.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques avec *ΣΙΦΝΙΩΝ*, en l'honneur de Pupien, & Gordien-Piè.

SIPONTUM, en Italie. ΣΙΠΟΝΤ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

SIPYLENE, furnom de *Cybèle*, pris de la ville de *Sipylum*, dans la *Méonie*, où cette déesse avoit un temple & un culte particulier.

SIPYLUS, étoit le premier des sept fils de *Niobé*, qui périt sous les traits d'*Apollon*. Voyez *NIÖBE*.

SIRÈNES : c'étoient les filles du fleuve *Achéloüs* & de la muse *Calliope*, ou de la muse *Terpsichore*. On en compte ordinairement trois, que les uns nomment *Parthénope*, *Leucosie* & *Ligée*; d'autres *Aglaophénie*, *Thalxiépie* & *Pisinoë*; tous ces noms roulent sur la douceur de leur voix & le charme de leurs paroles. *Hygin* raconte qu'au tems du rapt de *Proserpine*, les *sirènes* vinrent dans la terre d'*Apollon*; c'est-à-dire dans la *Sicile*; & que *Cérés* en punition de ce qu'elles n'avoient pas secouru sa fille *Proserpine*, les changea en oiseaux. *Ovide* dit au contraire que les *sirènes* désolées du rapt de *Proserpine*, prièrent les dieux de leur accorder des ailes, pour aller chercher cette princesse par toute la terre. Elles habitoient des rochers escarpés sur le bord de la mer, entre l'île de *Caprée* & de la côte d'*Italie*.

L'oracle avoit prédit aux *sirènes* qu'elles vivroient autant de tems qu'elles pourroient arrêter tous les passans, mais que dès qu'un seul passeroit outre, sans être arrêté pour toujours par le charme de leur voix & de leurs paroles, elles périroient. Ces enchantemens ne manquoient pas d'arrêter, par leur harmonie, tous ceux qui arriyoient près d'elles, & qui avoient l'imprudence d'écouter

leurs chants. Elles les enchantoient si bien qu'elles ne pensoient plus à leur pays; qu'ils oublioient de prendre de la nourriture & mouroient faute d'alimens. La terre des environs étoit couverte de monceaux d'ossements de ceux qui avoit péri de la sorte. *Ulysse* qui devoit passer dans son navire devant ces *sirènes*, averti par *Circé*, boucha les oreilles de tous ses compagnons avec de la cire, & se fit attacher au mat du navire par les pieds & par les mains, afin que, dans le cas où charmé par les doux sons & les attraites des *sirènes*, il voudroit s'arrêter, ses compagnons, qui avoient les oreilles bouchées, loin de descendre à ses desirs, le lassent plus fortement avec de nouvelles cordes, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Ces précautions ne furent pas inutiles; car *Ulysse*, malgré l'avis reçu du danger où il alloit s'exposer, fut si enchanté des sons flatteurs de ces *sirènes* & des promesses séduisantes qu'elles lui faisoient de lui apprendre mille belles choses, qu'il fit signe à ses compagnons de le délier: ce qu'ils n'eurent garde de faire. Les *sirènes*, dit *Hygin*, n'ayant pu arrêter *Ulysse*, se précipitèrent dans la mer; & ce lieu fut depuis appelé de leur nom *sirénide*.

Les *sirènes*, selon l'opinion des anciens, avoient la tête & le corps de femme jusqu'à la ceinture, & la forme d'oiseau de la ceinture en bas, ou, elles avoient tout le corps d'oiseau & la tête de femme; car on les trouve représentées en ces deux manières sur les anciens monumens, & dans les mythologues. On leur voit à la main des instrumens de musique; l'une tient une lyre, l'autre deux flutes, & la troisième un rouleau, comme pour chanter. Quelques auteurs modernes ont prétendu que les *sirènes* avoient la forme de poisson, de la ceinture en bas, & que c'étoit d'une *sirène* qu'*Horace* entendoit parler, quand il représente une belle femme, dont le corps se termine en poisson (*Desinit in piscem mulier formosa superne*. Art. Poët.) Mais il n'y a aucun auteur ancien qui ait décrit les *sirènes*, comme femmes-poissons.

Héfy chius dérive leur nom de *σιγή*. petit oiseau.

Pausanias rapporte encore une fable sur les *sirènes*.
 » Les filles d'*Achéloüs*, dit-il, encouragées par
 » *Junon*, prétendoient à la gloire de chanter
 » mieux que les muses, & osèrent les défier au
 » combat; mais les muses les ayant vaincues, leur
 » arrachèrent les plumes des ailes & s'en firent
 » des couronnes». En effet il y a d'anciens monumens qui représentent les muses avec une plume sur la tête. *Strabon* dit que les *sirènes* eurent un temple près de *Surrentum*.

Winkelmann (*Monum. inedit. N^o. 46.*) a publié le dessin d'un fragment antique, sur lequel paroît une *sirène*. Elle a une tête, une gorge de femme, des jambes, des pieds, des ailes d'oiseau, & des

maines humaines qui tiennent deux flûtes garnies d'anches & de chevilles.

Les *sirènes* ayant défié les muses à un combat de voix & d'instrumens, elles furent vaincues, & les muses pour les punir leur arrachèrent les ailes. C'est le sujet d'un bas-relief.

Gori dans ses *inscriptions etrusques*, tom. I. donne le dessin d'un bas-relief sur lequel on voit trois *sirènes* jouant de la lyre, de la flûte droite & de la flûte de pan, pour attirer Ulysse que l'on attache au mât de son navire.

Ces *sirènes* ressemblent aux femmes sans aucun caractère particulier & distinctif.

Maffei a observé avec raison que les *sirènes* sont toujours richement vêtues sur les monumens étrusques.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une cornaline Ulysse (*Odyss.* o. v. 178.) lié au mât de son vaisseau pour entendre le chant des *sirènes*, & cependant pour ne pas donner dans leurs pièges. Celles-ci qui étoient trois sœurs, nommées *Λευκοσία*, *Λυγία* & *Παρθένωπη*, sont debout vis-à-vis le flanc du vaisseau, l'une joue des deux flûtes, la seconde joue de la lyre, & la troisième qui est au milieu, chante, selon (*Servius ad Aen.* l. V. v. 864.) la tradition des anciens. Le même sujet est représenté sur une (*Gori Mus. Etrus. t. 1. tab. CXLVII. n. 1.*) urne & sur une (*Bellori Lucern. ant. p. 2. fig. II.*) lampe, toutes deux antiques. On le trouve aussi sur une autre urne sépulcrale dans la vigne Albani.

Sur une prime d'émeraude, une *sirène* ailée & à pieds d'oiseau, comme les *sirènes* de la pierre précédente; elle joue de la double flûte de la main gauche, comme on la voit sur une autre (*Causaei gem. tav. 128*) pierre gravée. A côté sont les caractères L I H I. Sur quelques (*Vaillant. Num. Fam. Petron. n. 8. Conf. Spanh. de Praest. Num. t. 1. p. 251.*) médailles la *sirène* n'a qu'une flûte.

SIRÈNES. On voit des *sirènes* sur les médailles de la famille *Pinaria*.

Sur la famille *Petronia* elles paroissent avec des pieds d'oiseau & avec deux flûtes.

SIRI, fosses profondes dans lesquelles les thraces & les Cappadociens renfermoient leurs bleds.

Pline (18. 30.) en fait mention. Les maures en font encore de même, & ils appellent *matamores* ces greniers souterrains.

SIRIS, nom sous lequel les éthiopiens désignoient le Nil.

SIRIS, ville d'Italie, située à l'embouchure d'un

fleuve de ce nom. On en attribuoit la fondation aux troyens, & l'on en donnoit pour preuve un simulacre de la Minerve de Troie, que l'on monroit encore du tems de Strabon, comme miraculeux. La déesse avoit les yeux baissés en mémoire de l'horreur qu'elle eut de l'impiété des Ioniens, qui, lors du sac de la ville, ne craignirent point d'arracher de leur asyle les habitans qui s'étoient réfugiés auprès d'elle. Elle eut plus d'une fois occasion de baisser la vue, pour ne pas voir des horreurs; Cassandre fut violée à Troie en sa présence. (*Voyez PALLADIUM.*) Strabon (*Lib. 6.*) dit au sujet de cette statue..... C'est une impudence, que d'oser feindre, non-seulement qu'autrefois un simulacre baïsoit les yeux, mais même qu'on peut aujourd'hui montrer un tel simulacre. C'est un impudence encore plus grande que d'oser parler d'un grand nombre de tels simulacres apportés de Troie. On se vante à Rome, continue-t-il, à Lavinie, à Luceria, à *Siris*, d'avoir la Minerve des troyens, & l'on applique à divers lieux l'action des femmes troyennes.

SIRIS, dans l'Italie.

Pellerin a publié trois médailles de bronze autonomes, avec cette légende & un oiseau ou un vase.

SIRONA, nom d'une divinité payenne, conservé dans une inscription trouvée au mont Quirinal à Rome.

Apollini Granno & sancta sirona sacrum.

(*Gruter. 37. 10.*) On ne connoît point d'autre monument ou d'écrivain ancien qui parle de *Sirona*.

SIRPUS rend ce que les grecs entendent par le mot, *énigme*, comme nous l'apprend Aulugelle (12. 6.): *Quae graeci dicunt enigmata, hoc genus quidam à nostris veteribus sirpos appellaverunt.* Les latins ont probablement donné ce nom aux énigmes; par allusion à l'embaras qu'elles causent, comme l'osier, *sirpi*, dont on faisoit des nasses à pêcher, embarrassée le poisson.

SISACHTINIES, ou la déposition des charges; c'étoit une fête en mémoire d'une loi que fit Solon, qui défendoit de contraindre par violence les pauvres à payer leurs dettes.

SISCIA. Voyez *SISSEG*.

SISENNA, surnom de la famille *Cornelia*.

SISPITA. Voyez *SOSPITA*.

SISSEG ou *SISEK*, *Siscia*: c'étoit selon Pline une ville autre fois, aujourd'hui bourg dans la

Croatie, au confluent de la Save & du Kulp ou Culp. Cette place ayant été assiégée par les sarmates, commandés par leur roi Rautimode, en 321, Constantin leur en fit lever le siège, les défit, tua leur roi, & fit périr leur armée. Les habitans, en reconnaissance, firent frapper un médaille, sur laquelle on lit :

I N O C N I H I S H U C .

V I R T U S E X E R C .

S . F .

V O T . X . S I C .

Hardouin explique ainsi cette inscription :

*Imperator noster optimus Constantinus nuper in
hospes irrumpens.*

Siscinensem hanc Urbem conservavit,

Virtus exercitus, saculi felicitas.

Votus decennialibus

Sicinses.

Voyez Journ. de Trév., Décem. 1705, pag. 215, où la médaille qu'on croit unique est gravée. (G.)

SISTRE, instrument de musique dont les égyptiens se servoient à la guerre & dans les sacrifices qu'ils offroient à la déesse Isis. Cet instrument étoit ovale, fait d'une lame de métal sonore; sa partie supérieure étoit ornée de trois figures, un chat à face humaine, placé dans le milieu, la tête d'Isis du côté droit, & celle de Nephthys du côté gauche; la circonférence étoit percée de divers trous opposés; par ces trous passaient plusieurs verges de même métal que le corps de l'instrument, & qui en traversoient le plus petit diamètre. Ces verges étoient terminées en crochets à leurs extrémités; il y avoit dans la partie inférieure de l'instrument, une poignée par laquelle on le tenoit; on agitoit cet instrument avec cadence, pour lui faire rendre un son, & il servoit de trompette à la guerre. On l'employoit dans les sacrifices, pour signifier que tout étoit en mouvement dans l'univers.

Les grecs se servoient aussi du *sistre* pour marquer le rythme dans l'exécution de la musique notée, & c'étoit en le secouant, que les verges qui le frappaient à droite & à gauche, rendoient le tintement ou le son nécessaire pour marquer la cadence.

Cet instrument, dit Winckelmann (*Pier. de Stosch*), ne paroît point sur les monumens de l'ancien style égyptien. Il se trouve seulement sur le bord de la table isaque, qui n'est que du troisième siècle au plus tôt. On voit par-là combien se sont trompés ceux qui assurent l'avoir reconnu sur les obélisques, quoique le dessin d'une statue

égyptienne rapportée par Bacchinus (*De Sistro. pag. 17*), tiennent un *sistre*; il paroît cependant que cet attribut a été mal gravé. Pococke qui parle de cette statue le prend en effet pour un instrument qui seroit autrefois, & sert encore aujourd'hui en Égypte à marquer le temps. Si les explications de Bochart & de Huet du passage d'un prophète étoient fondées, le *sistre* seroit plus ancien que quelques obélisques, puisque selon eux il signifie tout le peuple égyptien, comme il représente son empire sur les médailles. »

» Il n'y a qu'à considérer attentivement, dit Paw (*Recher. philos. tom. I. 232.*) la forme d'un *sistre*, soit en argent, soit en airain, pour s'apercevoir qu'il n'en a pu résulter aucune harmonie; mais seulement un bruit aigu qui étant joint au son de la flute grossière, nommée en égyptien *chnoue*, & au mugissement du bœuf Apis, produisoit ce charivari, que décrit Claudien par des vers imitatifs (*De IV consul. honori.*):

..... Nilotica *sistris*

Ripa sonat, phariosque modos Ægyptia ducit

Tibia, submissis admugit cornibus Apis.

Quant à leurs autres instrumens de musique, comme le flageolet, le cor, le chalumeau de paille d'orge, les castagnettes, le triangle organique ou le *tebuni*, le tambour de basque & une espèce particulière de flute, dont parlent Pollux & Eustathe, il est aisé de s'imaginer quelle mélodie ils ont pu faire. Aussi les prêtres ne vouloient-ils point qu'on fit retentir de la sorte l'intérieur des temples où ils chantoient les hymnes sacrés sans être accompagnés d'aucun instrument. (*Traët. de Elocutione Demetrii phal. aut scriptoris incerti.*)

On observera ici que M. l'abbé Winckelmann s'est trompé, lorsqu'il a soutenu que le *sistre* étoit un instrument nouveau en Égypte; parce qu'il ne l'a pas trouvé dans la main des statues égyptiennes qui sont à Rome. D'abord dans ce pays il n'étoit pas permis d'introduire de nouveaux instrumens de musique; & on voit le *sistre* à la tête de chat entre les mains d'une très-ancienne statue de femme qu'on a prise pour une Isis. Ce monument décisif se trouve en Angleterre. D'ailleurs, si M. Winckelmann eût lu les recherches de Bochart sur le *sistre*, il se seroit détrompé. »

Caylus (*Rec. a' Antiq. I. pag. 1.*) décrit un petit *sistre* de bronze très-bien conservé, dont la hauteur totale est de sept pouces. Il est couronné par une chate qui nourrit deux petits. »

SISYPHE, fils d'Eole & petit fils d'Hellen, bâtit la ville d'Ephyre, qui fut dans la suite nommée Corinthe. Il épousa Mérope, fille d'Atlas, & en eut Glaucus, qui fut le père de Bellérophon,

Iérophon, d'Ornythion, de Therfandre & d'Almus.

SISYPHE, descendant d'Eole, & frère de Salmonée régna à Corinthe après que Médée se fut retirée. On dit qu'il avoit enchainé la Mort & qu'il la retint jusqu'à ce que Mars l'eût délivrée à la prière de Pluton, dont l'empire étoit défert; à cause que les hommes ne mouroient plus. Homère explique comment *Sisyphé* avoit lié la mort; c'est parce qu'il aimoit la paix, & que non-seulement il la gardoit avec ses voisins, mais qu'il travailloit encore à la maintenir entre ses voisins même. C'étoit aussi, dit le poète, le plus sage & le plus prudent des mortels. Cependant les poètes d'un commun accord le placent dans les enfers, & le condamnent à un supplice particulier, qui étoit de rouler sans cesse une grosse roche, au haut d'une montagne, d'où elle retomboit aussitôt par son propre poids, & il étoit obligé sur le champ de la remonter: travail qui ne lui donnoit aucun relâche.

On donne plusieurs raisons de ce supplice. Les uns ont dit que c'étoit pour avoir révélé les secrets des dieux. Jupiter ayant enlevé Egine, la fille d'Asope, celui-ci s'adressa à *Sisyphé*, pour savoir ce qu'étoit devenue sa fille; *Sisyphé*, qui avoit connoissance de l'enlèvement, promit à Asope de l'en instruire, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle de Corinthe. *Sisyphé* à ce prix révéla son secret, & en fut puni dans les enfers. Selon d'autres, ce fut pour avoir débauché Tyro sa nièce, fille de Salmonée.

On en donne une autre raison plus singulière, d'après Démétrius, ancien commentateur de Pindare, sur les olympiques. *Sisyphé*, étant près de mourir, dit-il, ordonna à sa femme de jeter son corps au milieu de la place sans sépulture; ce que celle-ci exécuta très-promptement. *Sisyphé* l'ayant appris dans les enfers, trouva fort mauvais que sa femme eût obéi si fidèlement à un ordre qu'il ne lui avoit donné que pour éprouver son amour pour lui. Il demanda à Pluton la permission de retourner sur la terre, uniquement pour châtier sa femme de sa dureté. Mais quand il eut de nouveau goûté l'air de ce monde, il ne voulut plus retourner dans l'autre, jusqu'à ce qu'après plusieurs années, Mercure, en exécution d'un arrêt des dieux, le saisit & le ramena de force aux enfers, où il fut puni pour avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée à Pluton.

D'autres mythologues, sans avoir égard au portrait avantageux qu'Homère fait de *Sisyphé*, ont dit qu'il exerçoit toutes sortes de brigandages dans l'Attique, & qu'il faisoit mourir, par divers supplices, tous les étrangers qui tomboient entre ses mains; que Thésée, roi d'Athènes lui fit la guerre & le tua dans un combat, & que les dieux le

Antiquités, Tome V.

punirent avec raison, dans le Tartare, pour tous les crimes qu'il avoit commis sur la terre. *Voyez* AUTOLYCUS, MÉLICERTE, ULYSSE.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un jaspe noir *Sisyphé* qui roule un rocher.

SISYRA, *σισύρα*, manteau grossier, fait de peaux de chèvre garnies de poils. Ammien Marcellin (16. 5.), dit que Julien ne couchoit que sur un tapis & sur une *sisyra*, tant il étoit ennemi de la mollesse: *Julianus nocte dimidiata semper exurgens non è plumis, vel stragulis fericis, ambiguo fulgore nitenibus, sed ex tapete & sisyra, quam vulgaris simplicitas sisurnam appellat.*

SISURNA, le même habillement que la *sisyra*. *Voyez* ce mot.

SITALCAS, Dans le temple de Delphes Apollon avoit plusieurs statues; l'une desquelles étoit appelée Apollon-*Sitalcas*. Elle venoit d'une amende, à laquelle les phocéens avoient été condamnés par les amphictyons, pour avoir labouré un champ consacré à ce dieu. Cette statue étoit haute de trente-cinq coudées. Pausanias qui fait ce récit ne donne point l'étymologie du mot *Sitalcas*.

SITARION, grain de fronton, krite, *grain d'orge*, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte, il valoit en poids de France $\frac{263}{33}$ de grain selon Pausanias dans sa *métrologie*.

SITELLA, vase, urne à mettre des billets dans les élections des magistrats à Rome. Ce vase étoit large par le haut, & étroit par le bas, & on y mettoit le nom de ceux qu'on devoit élire: *Sitella allata est ut sortirentur*, dit Tite-Live (Lib. XXV.), *ubi latini suffragia ferrent*. Quelques-uns prétendent que ce vase, *sitella*, ne servoit que pour tirer au sort les noms des tribus & des centuries, & pour leur assigner le rang dans lequel elles donneroient leurs suffrages; mais que les suffrages mêmes se mettoient dans un autre vase appelé *Cista*.

SITHNIDES. Les nymphes *sithnides* étoient originaires du pays de Mégare; l'une d'entr'elles eut une fille dont Jupiter devint amoureux; & de ce commerce naquit *Mégarus* fondateur de Mégare. Dans cette ville étoit un magnifique aqueduc, bâti par Théagène, tyran de Mégare. Les habitans appelloient l'eau de cette fontaine l'eau des nymphes *sithnides*.

SITICINES, ceux qui jouoient d'une espèce de trompette ou de flûte aux funérailles des morts: *Qui apud sitos, id est, vitâ functos & sepultos: canere soliti essent*, dit Aulage le (20. 2.), *& illi habuerunt proprium genus tubæ, à cæterorum differens*. Ces trom-

pettes différoient des autres , parce qu'elles étoient & plus longues & plus larges , telles qu'on en découvre dans les anciens monumens ; d'ailleurs elles jouoient sur un ton plus grave , à raison de la largeur du tuyau : *Et via quâ spiritus tranfit latitudo , sonum efficit graviorem.* (*Galen. de symptom. caus. 3.*)

SITOCOME , nom d'un magistrat chez les grecs , qui avoit inspection sur les bleds ; & qui étoit à Athènes à-peu-près ce qu'étoit l'édile cerial chez les romains.

SITOPHYLAX , nom d'un magistrat des athéniens. Ce mot signifie garde du bled. En effet le *sitophylax* avoit soin de prendre garde que chacun n'achetât plus de bled qu'il ne lui en falloit pour sa provision. La loi défendoit aux particuliers d'acheter chacun plus de cinquante mesures de bled , de celles qu'ils appelloient *φάρμακον* , formes. Les *sitophylax* veilloient à l'observation de cette loi ; & c'étoit pour eux un crime capital d'y prévariquer. Il y avoit quinze *sitophylax* , dix pour la ville , & cinq pour le Pyrée. Voyez le commentaire de Samuel Petit , sur les loix attiques. (*Livre V , titre V.*)

SITULUS Corinthiacus. Les anciens appelloient *situlus* de Corinthe des vases à large ventre , ayant les bords ornés d'ornemens en forme de clous , avec des anses qui naissoient du bas du vase , au-dessous de la moitié de sa hauteur. C'est la description que donne Athénée de celui de Nestor.

SIVE deo , sive dea (*Gruter. 17.*). Voyez **SEXES** des divinités.

SIWA , divinité des hérules , anciens germains , que l'on croit être leur Vénus ou leur Pomone. On la représentoit toute nue , ses cheveux lui descendant par derrière jusqu'au milieu des jambes. Elle tenoit d'une main une grappe de raisins , & de l'autre une pomme.

SKADA étoit femme de Niord , dieu des mers chez les Scandinaves. Elle étoit fille du géant Thiaffe. Elle ne pouvoit souffrir le séjour des côtes maritimes , où son mari faisoit sa demeure ; lui , de son côté , ne pouvoit souffrir le séjour des montagnes dont *Skada* faisoit ses délices. Ils convinrent enfin de passer neuf nuits sur les montagnes , & trois sur les bords de la mer. Ils eurent deux enfans *Frey* & *Freyja*. Voyez **NIORD** , **ODIN**.

SKULDA , une des trois parques des Scandinaves : son nom signifie l'avenir. V. **PARQUES**.

SMAITENSES. Hardouin seul attribue quel-

ques médailles grecques à ce peuple , dont la situation est inconnue.

SMARAGDO-PRASE , sorte de pierre précieuse , qui tient le milieu entre l'émeraude & la prime d'émeraude. Elle est verte ; elle a un peu plus de jaune que l'émeraude ; elle est presque opaque , rarement transparente. On la regarde , ou comme une fausse émeraude , ou comme une espèce de pierre néphrétique.

SMARAGDUS , montagne d'Egypte , située , selon Ptolémée (*Liv. IV. c. 5.*) , sur la côte du golfe arabique ; c'est peut-être dans cette montagne qu'étoient les mines d'émeraudes dont Héliodore parla si souvent. (*D. J.*)

SMILAX , femme de Crocus , fut changée en fleur , en récompense de la chasteté & de l'innocence où son mari & elle avoient vécu.

SMIN. Voyez **ESMUNUS**.

SMINTHE , dans la Troade.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

SMINTHEUS , surnom d'Apollon , dont on rapporte deux origines différentes. La première est de Clément Alexandrin (*Exhort. ad grecos.*). Les descendans de Teucer étant partis de l'île de Crète pour aller chercher fortune , apprirent de l'oracle qu'ils devoient s'arrêter dans l'endroit où les habitans viendroient les recevoir. Comme ils furent obligés de passer la nuit sur les bords de la mer dans l'Asie-Mineure , un grand nombre de rats pendant la nuit mangèrent leurs ceinturons & leurs boucliers , qui étoient de cuir. Le lendemain les crétois ayant vu ce dégât , comprirent que c'étoit-là l'accomplissement de l'oracle , se fixèrent en cet endroit , y bâtirent une ville qu'ils appellèrent *Smintha* , un temple à Apollon sous le nom de *Smintheus* (de *σμήνος* , un rat.) , & enfin tinrent pour sacrés tous les rats des environs de ce temple.

Athénée donne une autre origine à ce temple. Il y avoit , dit-il , dans la ville de Chryse en Mysie , un prêtre d'Apollon nommé Crinès , contre lequel le dieu étoit irrité , pour la négligence avec laquelle il remplissoit son ministère ; & pour l'en punir , Apollon envoya des rats qui désolèrent toutes les terres de Crinès. Ce prêtre instruit de l'auteur & de la cause de ses maux , travailla à fléchir le dieu & à réparer sa faute. Apollon apporta lui-même le remède au mal ; il tua à coup de flèches tous les rats. En action de grâces , on lui éleva un temple sous le titre d'Apollon *Smin-*

theus. Ce temple devint célèbre dans la fuite par un oracle qui fut souvent consulté.

SMUN. Voyez *ESMUNUS*.

SMYRNE, en Ionie. *CMYPNAION*.

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en or.....*Pellerin*.

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Une lyre.....*Téléphore*.....Un griffon.

Un autel.....*La Fortune*.....Une proue.

La Victoire marchant..... Une main armée du ceste.

Un trépied.....*Pallas*.....

Un aigle éployé.

Un lion.

On a une grande quantité de médailles impériales grecques de cette ville, frappées sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis le successeur de César jusqu'à Salonine, & entre autres de Livie, de Poppée, de Vespasien-jeune.

SNOTRA étoit, chez les anciens peuples du Nord, une déesse sage & savante : les hommes & les femmes vertueux & prudents portoient son nom.

SOCARION, mesure gromatique ou géodétique de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit en mesure de France $\frac{757}{10666}$ d'arpens.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays.

3 beth-cal.

ou 12 beth-rob.

ou 50 décapodes carrées.

ou 1250 coudées sacrées carrées.

ou 5000 pieds géométriques carrés.

SOCII, chaussure des acteurs comiques.

Dans les dessins du Tércence du Vatican, les personnages des comédies portent des chaussures très-basses, sans semelles, & couvertes de bandelettes croisées qui recouvrent les jambes, ce sont des *socci*.

SOCHARIS. *Hefychius* (voce *Παμμύλης*.) fait mention d'une divinité égyptienne appelée *Socharis*. Dans ce qu'il en dit, on ne peut distinguer le sexe de cette divinité.

Jablonski (*Panth. Ægypt. lib. c. 7.*) croit que ce pouvoit être un surnom de *Mendès*, ou la semence universelle, si *Socharis* étoit un dieu. Mais s'il faut reconnoître *Socharis* pour une déesse, il croit que c'étoit un surnom d'*Iûs* ou de la lune.

SOCII. Voyez *ALLIÉS*.

Socci navales. Voyez *NAVALES*.

SOCRATE, *Caylus rec. d'antiq. IV. p. 143.*), dit « *Cicéron*, *Alexandre - Aphrodisée*, *Maxime de Tyr*, *Platon*, dans le dialogue, intitulé *theætus*, *Xénophon* dans son banquet, tous ces auteurs ont dépeint *Socrate* fort laid de visage, chauve, avec les yeux saillans & le nez camus; quelques-uns ont même comparé la figure de ce philosophe à celle de *Silène* ou d'un satyre: on ne voit aucun de ces traits dans la figure couchée sur un lit; cependant *Paciaudi* n'en est pas moins persuadé, que cette composition représente *Socrate*, & il allègue trois raisons pour soutenir son opinion.

1°. Les auteurs anciens ne s'accordent point sur la laideur de *Socrate*: en effet, *Epicéte*, selon *Arrien*, (*dissert. Epicé. Arri. Lib. IV. cap. 11.*) lui a donné το σωμα ετηχαραί κ' ηδὲ, *corpus gratiosum, aspectusque suave*. *Fabricius* & *Heumannus* ont remarqué qu'il n'étoit pas possible qu'*Epicéte* eût parlé sans fondement, c'est-à-dire, qu'il n'eût pas copié les auteurs qui l'avoient précédé.

2°. Tous les portraits antiques de ce philosophe, ne sont point représentés d'une laideur égale à l'idée qu'on a prise, il y en a même quelques-uns dans lesquels il ne paroît ni chauve, ni camus. »

Dans la collection des pierres gravées de *Stofsch*, on voit sur une agathe-onyx, la tête de *Socrate*. *Socrate* ressembloit à (*Xenoph. conviv. pag. 883. D. Plato conviv. p. 216. D.*) *Silène*, & particulièrement, parce qu'il avoit la (*Hefych. Voyez Σιλλος*) tête chauve..

Sur une pâte de verre, dont (*Stofsch. pierr. grav. pl. IV.*) l'original est dans le cabinet du duc de *Dévonshire*, la tête de *Socrate* avec le nom du graveur ΑΓΑΘΗΜΕΡΟΣ.

Sur une cornaline, la tête de *Socrate*, qui ressemble plus qu'aucune autre à *Silène*: on lit autour le mot *HILARI*.

Sur une pâte antique, imitant la fardoine, *Socrate* paroît assis, instruisant un jeune homme, qui est debout devant lui.

Sur une fardoine, on voit *Socrate* assis, & *Alciabiade* ou un autre jeune homme, qui se dépouille nud devant lui.

SODALES, ainsi appelés, *quod unà federent*, étoient des ministres du même corps, du même collège. Lorsque la fureur de tout diviniser se fut emparée des romains, ils firent autant de dieux de tous leurs empereurs qui mouroient, & ils possèrent même la flatterie, jusqu'à admettre, de leur vivant, au nombre des divinités, non-seulement les princes vertueux, mais ceux encore, qui n'étoient célèbres que par leurs vices. Toutes ces divinités eurent leurs prêtres particuliers, qui dépendoient du collège des pontifes, & qui sont connus, sous le nom de *sodales*; ainsi l'on trouve *sodales Alexandriani*, les prêtres d'Alexandre Sévère: *Dati sunt & sodales qui Alexandriani appellati sunt*, dit Lampride.

SODALES ANTONIANI, les prêtres d'Antonin le pieux, Auguste, Aurélien, Vespasien, Pertinax, & plusieurs autres, eurent aussi leur collège de prêtres.

SODALES TITII ou **TITIENSES**, furent institués par Titus Tatius, pour conserver les sacrifices des sabins; *retinendis sabinorum sacris quondam instituti sunt à T. Tatio*, dit Tacite. Romulus, ajoute l'historien, après la mort de Tatius, confirma ce collège pour complaire aux sabins. Ils habitoient hors la ville, & leurs fonctions n'étoient pas fort différentes de celles des septemvirs, appelés *Epulones*.

SODALITATES. } Voyez COLLÈGE.
SODALITIA.

SOEMIAS, mère d'Elagabale.

JULIA SOEMIAS AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent, & RRR, au revers de Caracalla,

R. en G. B. de coin Romain.

RRR. au revers de Cibèle entre deux lions.

C. en M. B.

RRR. en M. & P. B. de Colonies.

RR. en G. B. Grec.

R. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

SŒURS. Quand il n'y en avoit que deux dans une famille, les romains ne les distinguoient que par les surnoms d'ainée & de cadette. Mais quand il y en avoit plusieurs, il les appelloient *prima, secunda, tertia, quarta*, &c.

SOIE. On s'est servi de la soie pendant plusieurs siècles, dans presque toute l'Asie, l'Italie, & en plusieurs endroits de l'Europe, sans connoître la nature & l'origine de ce fil précieux. Soit que les peuples chez qui elle se recueilloit, donassent peu d'accès dans leur Empire aux étrangers, soit que jaloux d'un avantage qui leur étoit particulier, ils craignissent de se le voir enlever : cette réserve a sans doute fait naître tant d'opinions singulières, que nous offrent pendant un espace de 900 ans tous les anciens auteurs. Les uns ont cru que la *soie* étoit l'ouvrage d'une espèce d'araignée, d'autres se sont imaginés qu'elle étoit le produit d'un arbrisseau, ou d'une plante, comme le coton ou le lin. Virgile & Pline, étoient de ce dernier sentiment. Mais Achille-Tatius, a encore renchéri sur tous ses devanciers, en écrivant que la *soie* étoit un duvet tres-fin, laissé par des oiseaux, sur les feuilles d'arbres, & soigneusement ramassé par les indiennes.

Quoique les conquêtes d'Alexandre, & ses victoires sur les Perses, eussent fait connoître les soies dans la Grèce, leur origine n'en resta pas moins dans la plus profonde obscurité. En vain les romains eux-mêmes en virent-ils travailler dans l'île de Cos, (aujourd'hui Lango); leur ignorance ne diminua point; ils se contentèrent d'en tirer une quantité considérable de l'Assyrie, qu'ils payoient au poids de l'or; & les Assyriens n'eurent garde de leur communiquer ni œufs, ni vers.

Né pour les armes, & peu jaloux de perfectionner les arts, l'habitant du Latium s'occupait néanmoins des moyens d'employer avec le moins de frais cette riche denrée, au lieu d'aller dans les climats qui la voyoient naître, en enlever le secret aux avarés habitans. Il fabriqua pour les gens riches, des habits de drap mêlé, d'une moitié de *soie*, *subsericum*, & défendit d'en porter, qui fussent entièrement tissus de *soie*, *holosericum*. Les dames seules, qui semblent dans tous les climats avoir échangé leur liberté contre le luxe des habits & de la roquette, furent exceptées de cette loi. Cependant l'étonnante cherté de la *soie*, les en priva long-temps, & Vopiscus raconte que l'empereur Aurélien, en refusa un à son épouse, malgré ses supplications: à dieu ne plaise, lui dit-il, que j'achette du *fil* au poids de l'or. Les historiens romains, ne font mention que d'Elagabale assez prodigue, pour avoir porté un habit de *soie* sans mélange.

Lorsque l'Empire romain, assailli par son propre poids, fut devenu la proie des barbares, qui se partageoient les débris de ce vaste colosse, les Perses redevinrent maîtres de l'Assyrie. Seuls, ils firent le commerce des Indes; & Justinien,

obligé de leur déclarer la guerre, voyoit à regret les romains, ne pouvant s'empêcher de leur fournir des armes contre lui-même, par les sommes immenses qu'ils échangeoient contre les *soies*. Cet empereur se persuada qu'il pourroit remédier à cette dissipation funeste, en faisant alliance avec les éthiopiens. Il envoya à leur roi un ambassadeur, chargé de l'engager en considération de la même foi qu'ils professioient, à s'unir avec lui contre les perses, & à se servir de la facilité qu'avoient ses sujets de pénétrer dans les indes, pour en rapporter la *soie*, comme faisoient leurs voisins; aimant mieux enrichir le luxe des romains, que les ennemis de leur dieu commun. Sur ces entrefaites, deux moines, nouvellement arrivés des Indes à Constantinople, se présentèrent à l'empereur, & lui proposèrent un moyen plus simple de se passer des perses, & des éthiopiens; qui étoit d'instruire eux-mêmes les romains de l'art de préparer la *soie*. Justinien les renvoya à Sérinde (Procope nomme ainsi cette ville), chercher les œufs de ces insectes, qui n'étoient pas susceptibles de transport en état de vers. Les moines exécutèrent fidèlement ses ordres, firent éclore les œufs dans le fumier. Il en sortit des vers, qu'ils nourrirent avec des feuilles de meurier, & qui produisirent de la *soie* en abondance.

Théopane de Byzance, qui raconte ce fait de la même manière que Procope, ajoute que les turcs s'étant emparé des ports, par lesquels les Assyriens tiroient des Indes cette *soie*, qu'ils travailloient avec tant d'art, & qu'ils vendoient à un prix si extraordinaire, crurent avoir privé les grecs de ce *fil*, devenu si nécessaire à leur luxe effréné. Mais quel fut leur étonnement, lorsqu'il le virent connu & filé à Constantinople! On en établit bientôt des manufactures dans la Grèce à Athènes, à Thèbes & à Corinthe. Elles fournirent pendant longtemps toutes les *soies* à l'Occident; jusqu'à ce qu'en 1130, Roger, roi de Sicile, en forma une à Palerme, & une seconde dans la Calabre. Ces manufactures furent dirigées par des ouvriers qu'il ramena de la Grèce, dont ce prince fit la conquête dans son expédition de la Terre-Sainte.

Paulin, évêque de Nole, dans son opuscule de *laude sanctorum*, donne une idée favorable des religieux, de la jeunesse, des vierges, des femmes, & des veuves de Rouen. Elles ne connoissent point, dit-il, l'usage de la pourpre, ni de la *soie*; *nullius hic indumentum tyrium vomit ardorem, nec crepantis serici unda ambulantis arte crispantur*; ce qui montre que, dès ce temps-là, les étoffes de *soie* ne devoient pas être bien rares dans les Gaules, (il écrivoit vers l'an 420 de notre ère.

« On croit reconnoître, dit Winckelmann (*hist.*

de l'art. liv. 4. c. 5.) l'habillement de *soie*, sur quelques peintures antiques, à la diversité de la couleur, qui paroît sur la même draperie, & qu'on appelle couleur changeante, *colore cangiante*, ainsi qu'on le voit clairement au tableau, nommé vulgairement la noce Aldobrandine, & aux copies des autres peintures, découvertes à Rome, & détruites depuis, morceaux qui se trouvent à la bibliothèque du Vatican, & au cabinet du cardinal Alexandre Albani. Les habits nuancés, se remarquent encore plus fréquemment dans plusieurs peintures d'Herculanum, comme on l'a observé dans le catalogue, & dans la description de quelques morceaux. Cette couleur changeante des draperies, vient de la superficie polie, & du reflet grêle de la *soie*; effet que ne sauroit produire ni le drap, ni le coton, à cause de leur fil velu, & de leur surface cotoneuse. C'est là ce que Philostrate veut indiquer, lorsqu'en parlant du manteau d'Amphion, il dit qu'il n'étoit pas d'une seule couleur, mais qu'il en changeoit, suivant les différents points de la vision. Les auteurs anciens nous laissent ignorer, si dans les meilleurs temps de la Grèce, les dames grecques ont porté des habits de *soie*; mais nous voyons qu'il faut que les artistes aient connu ces sortes d'étoffes, & qu'ils en aient revêtu leur modèles. Sur plusieurs draperies des peintures antiques, on voit une couleur changeante particulière, un rouge, & un violet, avec un bleu céleste, ou un rouge dans les enfoncemens, & un jaune dans les saillies, ou bien un violet dans les enfoncemens, & un jaune dans les saillies. Ces nuances dénotent des étoffes *soyeuses*, mais des étoffes tissées, de manière que le fil de la chaîne & celui de la trame, avoient été teints à part chacun de l'une de ces deux couleurs. Au moyen de cet artifice, les couleurs s'éclairaient mutuellement dans le jet des draperies, selon la direction des plis. La matière qui reçoit le plus communément la couleur de pourpre, étoit la laine; mais il y a apparence qu'on l'a donnée aussi à la *soie*. »

SOL d'or. Voyez SOU d'or.

SOLAIRE, (CALENDRIER & CYCLE). Voyez ces mots, & la table CHRONOLOGIQUE.

SOLARIUM, cadran au soleil, que les grecs exprimoient par un mot, que nous rendons en français par celui d'*horloge*. Les premiers cadrans solaires vinrent des Babyloniens, ainsi que l'usage du style, & ce fut Anaximandre, natif de Milet, qui le premier distingua les heures, & apporta de Chaldée, où il avoit voyagé, les cadrans solaires dans la Grèce; n forte qu'il peut être regardé comme l'inventeur de la gnomonique: *primus gnomones confecit*, dit Eusebe, *ad dignoscendas conversiones solis, & tempora & anni tempestates, & equinoctia*. Il

vivoit vers l'an 544 avant l'ère vulgaire. Les anciens eurent aussi plusieurs sortes d'horloges à eau. Athénée avoit inventé une machine, qui servoit à mesurer le cours du soleil, ce qui se faisoit par un sifflement d'air, qui marquoit les heures, & qui étoit excité par l'impression de l'eau, qui pouffoit l'air par une ouverture très-étroite. Ctésibius en avoit inventé une autre pour le même usage: celle-ci, par les différens mouvemens que l'eau lui donnoit, partageoit le jour en plusieurs parties. On doit observer aussi que chez les grecs, il y avoit des esclaves, dont le soin étoit d'aller voir l'heure qu'il étoit, & de venir le dire à leur maître. Le premier cadran solaire qui parut à Rome, fut celui que Papius Cursor, fit placer à la muraille du temple de Quirinus.

SOLARIUM, étoit aussi une plate-forme au haut des maisons des anciens, où ils se mettoient pour s'échauffer, pour se promener, & dont ils faisoient aussi des salles à manger. Ils pratiquoient sur-tout cet usage dans les maisons de campagne, où il y avoit une tour plus haute que le corps du logis qui, ordinairement n'excédoit pas un étage, & au haut de cette tour, étoit une salle bien percée de tous côtés, uniquement destinée à manger. Ainsi on pouvoit joindre au plaisir de la table, celui de découvrir la beauté des campagnes voisines.

SOLARIUM, (*Ad*) étoit un endroit de Rome très-fréquenté, où l'on voyoit toujours une grande affluencé de gens désœuvrés: on le nommoit ainsi, sans doute, à cause de quelque cadran solaire, qui y étoit placé.

SOLARIUM, étoit encore un impôt, mis sur le terrain public, sur lequel quelqu'un vouloit bâtir. C'étoit aux curateurs des lieux publics à fixer ce tribut.

SOLDE, paye des soldats, *stipendium*. Au commencement, les romains ne donnèrent point de solde à leurs troupes, & chacun faisoit la guerre à ses dépens: *Privato sumptu se alebant milites romani*, dit Feslus, *antequam stipendia mererentur*. Ce ne fut que vers l'an 347 de Rome, que la république commença à donner une solde à l'infanterie, à cause de la longueur du siège de Veies; elle fut d'abord de trois as par jour pour chaque fantassin, & de six pour le centenier. Cinq ou six ans après, on commença parcellément d'en affecter à la cavalerie, & pour chaque cavalier, on donna le triple de la paye du fantassin; ensuite on augmenta la paye, & elle fut de deux oboles, ou du tiers de denier pour l'infanterie, & du denier entier pour la cavalerie; mais sous les empereurs, elle fut d'un denier pour chaque soldat d'infanterie, & du double pour le cavalier. Il y eut des temps

où la république leur fournit du froment *gratis*; environ quatre boisseaux par mois pour chaque fantassin, & douze pour chaque cavalier, à cause de ses valets, avec près de quarante-deux boisseaux d'orge pour ses chevaux. En d'autres temps, elle déduisoit tout cela sur leur paye; mais sous la plupart des empereurs, on leur donna aussi la solde franche. On leur fournissoit aussi l'habillement, de même que les armes & les tentes, mais tout cela étoit déduit sur la solde. Ce fut Jules-César qui doubla la paie des soldats, & Auguste confirma cet usage qui fut suivi jusqu'à Domitien. Sous ce prince, les soldats avoient chacun quatre aureus par mois, selon le témoignage de Juste-Lipse, contredit en cela avec juste raison, par Gronovius, qui réduit la paye à douze aureus par an. Les soldats recevoient leur paye par les mains du questeur, qui recevoit lui-même l'argent du tribun du trésor. (*Afcon. Verr. 4. p. 79.*) *De arario à tribunis ararii annumerari quastori solet*. Cet argent se levait d'abord sur le peuple, qui fut affranchi de cet impôt après le triomphe de Paul Emile le *Macédonique*. Ce général déposa dans le trésor tant d'argent provenu du butin qu'il avoit fait sur l'ennemi, qu'il suffisoit pendant long-temps pour payer la solde aux soldats, comme nous l'apprend Cicéron (*De offic. 2. 22.*): *Tantum in ararium pecunia inexit, ut unius imperatoris prada finem attulerit tributorum*. Cependant ce fonds s'épuisa pendant les guerres civiles, & il fallut revenir à l'impôt, jusqu'au temps d'Auguste, qui le premier établit une caisse militaire, pour laquelle il assigna des revenus certains: *Ararium militare, cum vectigalibus novis instituit* (*Suet. c. 49. n. 6.*).

Dans les premiers temps, il n'y eut pas plus de paye pour les soldats chez les grecs que chez les romains. Ils faisoient la guerre à leur propre dépens, & servoient gratuitement l'état; ce ne fût que tard qu'ils furent stipendiés. Le jeune Cyrus donna aux matelots qui servoient sur les galères de Lacédémone, quatre oboles par jour, ce qui fait un peu plus de six sous, & Périclès fut le premier, chez les athéniens, qui établit l'usage de stipendier les soldats. Chez ceux-ci, comme chez les spartiates, la paye ne commença que lorsque la république fut obligée de les envoyer hors de son territoire, & de faire la guerre au loin; car vivant à l'armée d'une manière sobre, se contentant du pur nécessaire, ils ne s'écartoient pas beaucoup de leur pays, où ils revenoient tous les hivers: s'ils alloient plus loin, ils étoient suivis de quantité de vaisseaux chargés de bled, & d'autres munitions de bouche, qui cotoyoient la terre, & leur fournissoient abondamment tout ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance. La paye des soldats, à en juger par ce que nous en dit Démétrius, sur l'expédition qui faisoit le sujet de la première Philippique, étoit d'ordinaire sur ce

pied-ci : on donnoit à chaque fantassin dix dragmes , c'est-à-dire , dix livres environ par mois , ce qui faisoit quelque chose de plus que six sous par jour , & à chaque cavalier , on donnoit trente dragmes , c'est-à-dire , trente livres environ par mois , qui font dix-huit sous par jour. A l'égard des armées navales , on donnoit vingt mines , c'est-à-dire , mille livres par mois par chaque galère. La paye des matelots , chez les athéniens , étoit de trois oboles , c'est-à-dire , sept sous environ par jour.

SOLDURIER ou **SOUDOYER**. C'étoit au temps de César , chez les peuples de l'Aquitaine , des espèces de clients , qui s'attachoient à quelque homme puissant , & qui , tant qu'il vivoit , jouissoient de toutes les commodités de celui au service & à l'amitié duquel il s'étoient rangés ; mais si quelque désastre lui arrivoit , ou ils couroient pareille fortune , ou ils se donnoient la mort , & César assure qu'on n'avoit point mémoire qu'il s'en fut encore trouvé un seul qui eut refusé cette alternative , si celui , au service & à l'amitié duquel ils s'étoient livrés , étoit tué (*Soldurius* , *César* , *lib. III. de bello Gallico. c. xxij* ; *Clients* , *César* , *L. VII. c. viij.*). Vigenère croit que ces *soudoyeurs* étoient plus que de simples soldats , mais comme des gentilshommes appointés. Athénée , après Nicolas de Damas , les nomme *Συναποδησιοντες* , qui meurent avec le maître auquel ils se sont donnés.

Ce mot vient du celtique *soldner* , stipendiaire , dérivé de *sold* & de *sould* , qui signifient la paie qu'on donne à un officier , & qui étoient pris de *solt* , sel ; de même que *salarium* , salaire vient de *sal* , *sel*. De-là nous sont restés *soldat* & *soudoyer* , verbe.

SOLEA , sorte de chaussure qui ne couvroit que la plante du pied , & que l'on attachoit avec des courroies. Les femmes grecques n'avoient point d'autre chaussure que cette simple semelle , laquelle s'attachoit sur le pied avec des bandelettes & des agraffes. Elle étoit couverte d'or pour les femmes riches. Les romaines avoient aussi adopté cette chaussure qui ne convenoit qu'à elles , exclusivement aux hommes paroissant en public : c'est ce qui fait que Cicéron (*Ver. 5. 32.*) reproche à Verrès d'avoir paru en public avec des *Solea* : *stetit soleatus prator populi romani*. Mais les romains dans leurs amusemens particuliers , au théâtre même , ne faisoient pas difficulté de paroître avec des *solea* , & c'est ce qu'ils appelloient être *discalceati*. Dans la maison , ils n'avoient pas d'autre chaussure ; quand ils se mettoient à table , ils quittoient leurs *solea* pour ne pas salir les tapis des lits sur lesquels ils mangeoient & les donnoient ordinairement à garder à des esclaves nommés *sandaligeri*. Ils les reprenoient en sortant de table ,

comme nous le voyons dans Horace , qui dit en parlant de Nasidienus : & *soleas poscit*.

SOLEA , fer des mulets. Voyez **FERRER**.

SOLEARI (*Plaut. Aul. 3. 5. 40.*) , cordonniers.

SOLEIL. C'étoit le Bel ou Baal des chaldéens , le Moloch des chananéens , le Béalphégor des Moabites , l'Adonis des phéniciens & des arabes , le Saturne des carthaginois , l'Osiris des égyptiens , le Mithras des perses , le *Dionisus* des indiens , & l'Apollon ou Phœbus des grecs & des romains. Il y a des savans qui ont prétendu même que tous les dieux du paganisme se réduisoient au *soleil* , & toutes les déesses à la lune. Macrobe (*Satur. 1. 17.*) dit expressément que tous les dieux se rapportoient au *soleil*.... *Deos omnes ad solem referrit*.

Mais le *soleil* a encore été adoré sous son propre nom. Les anciens poètes ont distingué ordinairement Apollon du *soleil* , & les ont reconnus comme deux divinités différentes. Homère , dans l'adultère de Mars & de Vénus , dit qu'Apollon assista au spectacle comme ignorant le fait , & que le *soleil* , instruit de toute l'intrigue , en avoit donné avis au mari. Le *soleil* avoit aussi ses temples & ses sacrifices. On lui donnoit encore une origine différente. Il étoit fils d'Hypéion , selon les grecs , & Apollon de Jupiter. Lucien dit que le *soleil* étoit un des titans. Les marbres , les médailles & tous les anciens monumens les distinguent ordinairement : ce qui n'empêche pas que les philosophes & les physiciens , qui recherchent la nature des choses , n'aient pris Apollon pour le *soleil* , comme Jupiter pour l'air , Neptune pour la mer , Diane pour la lune , & Cérés pour les fruits de la terre. Le plus grand nombre des poètes confondent aussi Apollon , Phœbus & le *Soleil*.

On représentoit ordinairement le *soleil* en jeune homme , qui a la tête rayonnante : quelquefois il tient en sa main une corne d'abondance , symbole de l'abondance , dont le *soleil* est l'auteur : assez souvent il est sur son char tiré par quatre chevaux , lesquels vont tantôt de front , & tantôt comme séparés en deux couples. Le nom de ses chevaux , selon Fulgence (*Liv. I. de sa mythologie.*) , est *Erythreus* , ou le rouge , *Aëon* , le lumineux , *Lampas* , le resplendissant , & *Philogéus* , qui aime la terre. Le premier nom d'*Erythreus* se prend du lever du *soleil* , temps où les rayons sont rougeâtres ; & de-là vient qu'Homère appelle l'aurore *ροδοδακρυλος* , qui a les doigts de couleur de rose : les doigts sont pris pour les rayons. Le second , *Aëon* , prend son nom de la clarté du *soleil* , lorsqu'il a fait une partie de sa course vers les neuf ou dix heures , & que n'ayant plus une at-

mosphère si épaisse à percer, il répand une lumière plus pure. Le troisième, *Lampas*, le resplendissant, tire son nom du *soleil* vers le midi, où il a toute sa splendeur. Le quatrième, *Philogéus*, qui aime la terre, prend son nom du *soleil* à son coucher, où il semble tendre vers la terre. Ovide donne aux chevaux du *soleil* des noms différens : *Pyroëtis*, *Eoïs*, *Acthon*, & *Phlégon*.

Quand le *soleil* a fini son cours, il entre dans la mer, où *Thétis* le reçoit dans son palais. Les *Néréides* s'empresrent de le servir, & de lui fournir tout ce qui peut contribuer à le remettre de ses fatigues. Ses chevaux sont rafraîchis avec de l'ambrosie.

Le *soleil* étoit la grande divinité des Rhodiens : c'étoit à cet astre qu'ils avoient consacré ce magnifique *colosse*. L'empereur *Elagabale* se glorifia toujours d'avoir été prêtre du *soleil* dans la Syrie, & lui consacra un superbe temple à Rome. On trouve sur une médaille de cet empereur, le *soleil* couronné de rayons, avec cette inscription : *Sancto deo soli*, au *soleil* dieu saint. Sur une autre médaille, on lit : *Invicto soli*, à l'invincible *soleil*. Les massagètes, selon *Hérodote*, & les anciens germains, selon *Jules-César*, adoroient le *soleil* nommément, & lui sacrifioient des chevaux, pour marquer, par la légèreté de cet animal, la rapidité du cours du *soleil*. Sur une montagne près de *Corinthe*, il y avoit, dit *Pausanias*, plusieurs autels dédiés au *soleil*. Les trézéniens consacrerent un autel au *soleil* libérateur, après qu'ils eurent été délivrés de la crainte de tomber sous l'esclavage des perses. Voyez *ÉPERVIER*, *HELIOGABALE*, *MITHRAS*, *OSIRIS*, *SÉRAPIS*, *HORUS*, *HARPOCRATE*.

» On a remarqué de tout tems, dans les histoires primitives, dit *Rabaud* de *St. Étienne*, un certain langage métaphorique & animé qui leur est commun ; mais ce que l'on avoit trop négligé jusqu'à nos jours, c'étoit d'en rechercher la cause. Ce langage brille particulièrement dans les origines grecques. Tout y est personifié, tout y a de la vie & de l'action. Le *soleil* qui éclaire le monde est un dieu plein de jeunesse & de vigueur : porté sur un char, & traîné par des chevaux qui soufflent la flamme, il répand des flots de lumière dans l'univers. Ses rayons sont des flèches dont il perce ses ennemis ; un arc est dans ses mains, & son carquois retentit sur ses épaules. Quand ce dieu paroît le matin, pour éclairer la terre, il sort de son palais, les portes s'ouvrent, une jeune déesse le précède, dont les doigts de rose sèment des fleurs, & dont les beaux yeux versent des larmes ; douze jeunes filles, qu'on reconnoît aisément pour être des sœurs, accompagnent sa marche ; ce sont les heures, qui, courant avec lui, mesureront ses pas, & diviseront la journée. Arrivé à la fin de sa course, le palais d'une autre déesse s'ouvre à lui, & *Téthys* le reçoit dans son sein. Alors deux autres

déeses prennent sa place dans le ciel ; la nuit aux ailes noires, au char lugubre parfemé de saphirs, & *Phébé*, sœur aimable du blond *Phébus*, armée comme lui d'un arc & de flèches, & qui, poursuivie par les astres, ses amans, leur échappe toujours dans sa course incertaine ».

» Ce langage métaphorique, dont les peuples anciens se servirent pour parler des grands phénomènes de la nature, ils l'employèrent aussi pour exprimer de moindres phénomènes. Chaque peuple employa même une métaphore différente pour exprimer les mêmes objets. Ici le *soleil* fut frère de la lune ; là, il fut son époux qui la fécondoit de ses rayons. Sa course journalière étoit décrite d'une manière un peu différente chez les perses : on le voyoit, traîné sur un char, précédé d'un jeune homme portant un flambeau allumé & suivi d'un autre portant un flambeau éteint ; on l'appelloit *Mithras*, comme *Vénus* étoit nommée *Mithra*. »

On commence à soupçonner que ce langage métaphorique dût être celui d'une époque où on le parla ; mais on en sera entièrement convaincu, quand on verra que ce style avoit été appliqué à tous les objets. On ne s'étoit point borné, en effet, à dépeindre ainsi la course journalière du *soleil* : tous ses pas, toutes ses apparences, tous ses changemens, sont arrivés au nord, ses pas rétrogrades vers le midi ; tout fut noté sous des figures différentes. Les changemens même qu'il éprouvait d'heure en heure, offrant une apparence nouvelle, se dépeignoient sous d'autres traits. (*Jablonski Panth. Mythic.*) On peignoit, on racontoit, on chantoit les voyages du roi céleste d'Orient, en Occident, ceux du nord au midi, sa descente chez *Pluton*, & son retour sur la terre. Navigateur aérien, il s'embarquoit en orient, & soumettant tous les peuples dans sa course, il arrivoit en occident qui en étoit le terme ; là, il plantoit des colonnes, bornes qu'il étoit impossible de passer. *Héros invincible*, il parcouroit le zodiaque, route pénible, ou douze travaux l'arrêtoient successivement, & qu'il achevait en conquérant victorieux. Tour-à-tour enfant, jeune homme, homme fait & vieillard, on voyoit les peintures qui le désignoient, porter la forme & les attributs de ces différens âges. A chaque saison, il changeait de nom & d'attributs : « annonce, disoit un oracle » ancien, que le plus grand des dieux est *JAO*, » que l'on nomme *ADÈS* en hiver, *JUPITER* au printemps, *HELIOS* en été, & dans l'automne *JAO* » par où nous voyons pour le dire en passant que dans des tems postérieurs, l'on fit quatre dieux d'un seul & même personnage ; que *Pluton*, *Jupiter*, *Hélios* & *Bacchus*, sont les quatre soleils des quatre saisons ».

Le *soleil* ou *Phoebus*, porte sur les monumens une couronne de douze rayons par allusion aux douze mois de l'année, (*Marcianus Capel. lib. II. p. 43.*)

Une tête du *soleil* conservée dans le musée de Rondinini, à Rome, est entourée de sept rayons, à cause de ses sept fils (*Hemsterh. ad Lucian. Tim.*).

Sur un vase étrusque du Vatican, on voit le *soleil* & la lune montés sur un quadrigue que porte un navire. Le *soleil* a un Nimbe autour de la tête, & ce Nimbe est le plus ancien que l'on trouve sur les monumens.

SOLEIL (Bâton du). Voyez OSIRIS (Attributs d').

SOLFARA ou **SOLFATARA**. C'est ainsi qu'on nomme en Italie un endroit du royaume de Naples, dans le voisinage de Pouzole, qui paroît brûler perpétuellement, & où l'on trouve un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage à des vapeurs sulfureuses, & à la fumée que le feu souterrain fait sortir du sein de la terre.

Tout le terrain de la *solfatara* est creux & résonne sous les pieds. Ayant été miné par les feux souterrains, il seroit dangereux d'y passer à cheval, parce qu'on seroit en danger d'y enfoncer. Quelques personnes croient que les feux qui sont sous la *solfatara* communiquent par dessous terre avec le mont-Vésuve, qui en est à quatre lieues; & l'on prétend que lorsque ce volcan est tranquille, la fumée est plus forte dans la *solfatara*, & au contraire que lorsque le volcan vomit des flammes & éprouve de fortes éruptions, ce terrain est moins agité.

Cet endroit étoit déjà connu des anciens, qui l'appelloient *forum Vulcani*; Pline appelle cette colline d'Italie *Leucogai colles*, à cause de la blancheur du terroir. Il y avoit au même endroit des sources d'eau qu'il nomme, (l. XXXI. c. 1.) *Leucogai fontes*, & dont on vantoit les vertus pour la guérison des plaies. Il a été décrit en vers par Pétrone. Les modernes l'appellent *solfatara* ou *solfatarata*, souffrière; on croit que ce sont les restes d'une montagne qui a été détruite par les embrâsements souterrains, & qui a été changée en une plaine.

SOLFIER. Aristide Quintilien nous apprend que les grecs avoient pour *solfier* quatre syllabes ou dénominations des notes, qu'ils répétoient à chaque tétracorde, comme nous en répétons sept à chaque octave; ces quatre syllabes étoient les suivantes, *te, ta, thé, tho*; la première répondoit au premier son ou à l'hypate du premier tétracorde & des suivants; la seconde à la parhypate; la troisième, au lichanos; la quatrième, à la nète; & ainsi de suite, en recommençant cette manière de *solfier*, qui nous montre clairement que leur modulation étoit renfermée dans l'étendue du tétracorde, & que les sons homologues, gardant &

les mêmes rapports & les mêmes noms d'un tétracorde à l'autre, étoient censés répétés de quatre en quatre, comme chez nous d'octave en octave; elle nous prouve en même tems que leur génération harmonique n'avoit aucun rapport à la nôtre, & s'établissoit sur des principes tout différens.

SOLI, en Cilicie. ΣΟΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

RR. en argent. *Hunter*.

Leur fabrique Cilicienne sert à les faire distinguer des médailles frappées à *Soli* en Chypre.

SOLI ou **SOLOB**, en Chypre, ΣΩ. & ΣΟΛΕΩΝ. & ΣΟΛΟΙ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires, qui sont un vase à deux anses, ou un raisin, servent à les faire distinguer des médailles de *Soli* en Cilicie.

SOLIDUS, monnoie des romains, la même que l'*Aureus*. Voyez ce mot.

SOLISTIMUM TRIPUDIUM. Voyez ce dernier mot.

SOLITAVRILIA ou **SUOVETORILIA**, sacrifices que les censeurs faisoient après avoir fermé le cens, ou dénombrement du peuple : (*Ascon. in Cicer. p. 20.*) *sacrificia qua censores completo quinquennio urbem lustrantes, de sue, ove, tauro, faciebant*. On y offroit des victimes tout entières; & c'est de-là qu'est venu le premier nom, *ex solo, id est toto & tauris, id est, virilibus*, parce qu'on ne retranchoit rien à ces animaux (*Festus*), *quod omnes ea solidi integri-que sunt corporis*, ou bien *suovetavrilia*, parce que le sacrifice se faisoit *ex sue, ove & tauro*. (*Quintil. 1. 5.*) Le roi Servius fut l'instituteur de ce sacrifice; après avoir fini le cens ou dénombrement du peuple romain, il fit conduire une truie, une brebis & un taureau, autour du peuple assemblé dans le champ de Mars, prétendant par cette cérémonie, le purifier, en immolant ces trois animaux.

SOLIUM BALNEARE, espèce de cuve pour se baigner, que l'on appelloit aussi *labrum* & *lavacrum*. Dion (55.) attribue à Mécenat l'invention de ces baignoires : *primus solium, sive natatorium aqua calida in urbe struxit*. Du temps de Pline (33. 12.), on en faisoit d'argent : & *nisi argenta solia fastidiant*.

SOLIUM signifie aussi le coffre dans lequel on

mettoit les corps morts, & c'est en ce sens que Florus dit (4. 2. 2.) *in differto odoribus folio, juxta suum se collocavit Antonium. Solium*, dans le sens le plus ordinaire, se prend pour le trône, le siège des rois appellé *solium*, au lieu de *solidum*, parce que c'étoit une sorte d'armoire faite d'une seule pièce de bois, dans laquelle les rois étoient assis : *solium*, dit Servius (*Aenëid* 7. 169.), *est velut armarium de uno ligno ad regum tutelam factum*. Ce siège étoit très élevé, & on y montoit par des degrés. Comme on les fit d'abord plus pour la sûreté que pour la magnificence, la matière qu'on y employa fut le bois : *in folio medius confedit acerno*, dit Ovide (*fest. III. 359.*) mais dans la suite le trône devint un objet de luxe, & on y employa les matières les plus riches. *Solium* signifie encore le siège d'une personne distinguée, comme dans Cicéron : *Quominus more patrio sedens in folio, &c. de Leg. 1. 3.*

SOLMISSUS, montagne de l'Asie mineure dans l'Ionie. Strabon, l. XIV. pag. 639, la place au voisinage de la ville d'Edesse au-dessus du bois sacré nommé *Ortygia*. Il ajoute que pendant les couches de Latone, les Curètes se tinrent sur cette montagne, & que par le bruit de leurs armes ils épouvantèrent Junon, qui par jalousie, cherchoit à nuire à Latone. (*D.J.*)

SOLON. Dans la galerie de Florence on conserve un buste de *Solon* avec l'inscription antique. Son nom sur les pierres gravées appartient à un graveur.

SOLON, graveur ancien. Voyez MÉCÈNE.

SOLOON, fleuve de l'Asie mineure, dans la Bithynie : Plutarque en parle dans la vie de Thésée. Un certain Menecrates, dit-il, a écrit dans une histoire qu'il a faite de la ville de Nicée en Eithynie, que Thésée emmenant avec lui Antiope, séjourna quelque tems dans ce lieu ; parmi ceux qui l'accompagnoient, il y avoit trois jeunes athéniens qui étoient freres, Ennée, Thoas & *Soloon* ; le dernier étant devenu amoureux d'Antiope, découvrit son secret à un de ses freres qui alla sans différer parler de sa passion à cette reine ; elle rejeta fort loin ces propositions, mais elle ne fit aucun éclat, & n'en découvrit rien à Thésée ; *Soloon* au désespoir se jeta dans un fleuve où il se noya ; Thésée averti de cette aventure, en fut très affligé, & la douleur qu'il en eut, le fit ressouvenir d'un oracle que la prêtresse d'Apollon lui avoit rendu autrefois à Delphes, par lequel elle lui ordonnoit quand il se trouveroit en terre étrangère, de bâtir une ville dans le lieu où il seroit le plus triste, & d'en donner le gouvernement à quelques-uns de ceux qu'il auroit à sa suite ; Thésée bâtit donc là une ville, qu'il nomma *Pythiopolis*, donna au fleuve qui coule auprès, le nom de *Soloon*, en

mémoire du jeune homme qui s'y étoit noyé ; & laissa dans la place ses deux freres pour gouverneurs. (*D. J.*)

SOLUS, en Sicile. COAONTINON.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SOLUS, promontoire de Lybie, sur lequel on voyoit un temple dédié à la Vengeance & à Neptune.

SOM. Voyez CHON.

SOMMEIL ou **SOMNE**. Homère & Hésiode font le *sommeil* fils de l'érebe & de la nuit, & frère de la mort, dont il est la plus parfaite image. Junon, voulant endormir Jupiter, pour l'empêcher de voir ce qui se passoit dans le camp des grecs & des troyens, va trouver le *sommeil* à Lemnos, son séjour ordinaire, & le prie, en lui promettant de beaux présens, & l'appellant le roi des dieux & des hommes, d'assoupir les yeux trop clairvoyans de Jupiter. « Je me souviens, lui dit-il, » (*Iliad. l. 14.*) d'une semblable prière que vous » me fites au sujet d'Hercule : je m'insinuai auprès » de Jupiter ; je fis couler mes douceurs les plus » puissantes dans ses yeux & dans son esprit, & » vous profitâtes de ces momens pour persécuter » ce héros. Jupiter s'étant éveillé, entra dans une » si grande colère, qu'il me chercha partout pour » me punir. J'étois perdu sans ressource, il m'au- » roit jeté dans les abîmes les plus profonds de la » mer, si la nuit, qui dompte les dieux comme » les hommes, ne m'eût sauvé. Je me jetai entre » ses bras secourables ; & Jupiter quel'irrité » qu'il fût, s'apaisa, car il craignoit la nuit, & » n'osoit forcer cet asyle ; & aujourd'hui vous » venez m'exposer encore au même péril ». Ce » pendant Junon le gagna en lui promettant en mariage la plus jeune des graces.

Ovide établit le domicile du *sommeil* dans le pays des Cimmériens, (c'est le pays qui est aux environs des Palus Méotides, & au nord du Bosphore Cimmérien), que les anciens croyoient être plongé dans les plus épaisses ténèbres. Là est une vaste caverne, dit-il, (*Metam. liv. II.*) où les rayons du soleil ne pénètrent jamais. Toujours environné de nuages sombres & obscurs, à peine y jouit-on de cette foible lumière, qui laisse douter s'il est jour ou nuit ; jamais les coqs n'y annoncèrent le retour de l'aurore ; jamais les chiens ni les oies qui veillent à la garde des maisons, ne troublerent par leurs cris importuns, le tranquille repos qui y règne ; nul animal, ni féroce, ni domestique ; ne

s'y fit jamais entendre ; le vent n'y agita jamais, ni les feuilles ni les branches ; on n'y entend ni querelles, ni murmures ; c'est le séjour de la douce tranquillité. Le seul bruit qu'on y entend, est celui du fleuve d'oubli, qui coulant sur de petits cailloux, produit un doux murmure qui invite au repos. A l'entrée de ce palais naissent des pavots & une infinité d'autres plantes, dont la nuit ramasse soigneusement les sucres assoupissans, pour les répandre sur la terre. De crainte que la porte ne fasse du bruit en s'ouvrant, & en se fermant, l'autre demeure toujours ouvert, on n'y voit aucune garde. Au milieu de ce palais est un lit d'ébène, couvert d'un rideau noir : c'est-là que repose sur la plume & sur le duvet, le tranquille dieu du sommeil. . . . Iris, envoyée par Junon s'étant approchée de ce lit, le sommeil frappé de l'éclat de ses habits, ouvre ses yeux appesantis, fait un effort pour se relever, & retombe aussitôt. Enfin, après avoir laissé souvent tomber son menton sur son estomac, il fait un dernier effort ; & s'appuyant sur le coude, demande à Iris quel étoit le sujet de son arrivée.

On représentoit ce dieu comme un enfant enseveli dans un profond sommeil, qui a la tête appuyée sur des pavots. Tibulle lui donne des ailes : un autre poète lui fait embrasser la tête d'un lion qui est couché. Les lacédémoniens, au rapport de Pausanias joignoient ensemble, dans leurs temples, la représentation du sommeil, & celle de la mort : lorsqu'on invoquoit le sommeil pour les morts, il s'agissoit alors du sommeil éternel, qui étoit la mort. Voyez MORT. SONGES.

« S'il étoit prouvé seulement du SOMMEIL, dit Lessing, que les anciens l'ont représenté sous la figure d'un jeune génie ailé, cela suffiroit pour autoriser la conjecture qu'ils se servoient de la même représentation à l'égard de son frère jumeau, la mort. Barthius a écrit au hazard : *sonni idolum senile fingitur* pour justifier un changement de ponctuation, qu'il s'est permis dans un passage de Stace.

Crimine quod merui, juvenis placidissime divum,

Quove errore miser, donis ut solus egerem,

Somne, tuis?

C'est ainsi que le poète invoquoit le sommeil : Barthius prétend que le mot *juvenis*, se rapporte au poète, & non au sommeil,

Crimine quod merui juvenis, placidissime divum, &c.

Soit ; cette manière de ponctuer peut passer, mais le motif que Barthius en donne, est faux. Chez tous les anciens poètes, le sommeil est un jeune dieu, qui aime une des Graces, que Junon lui donna pour femme, à cause d'un service important qu'il lui avoit rendu. Et les artistes l'auroient représenté en vieillard ? Cela seroit incroya-

ble, quand même aucun monument antique ne prouveroit le contraire. »

« Sur plusieurs monumens antiques, le sommeil a les jambes croisées. Cette attitude est le signe du repos, même dans les figures qui représentent des personnes éveillées. (C'est ainsi que beaucoup de divinités des fleuves sont représentées, appuyées sur leurs urnes) ; & même dans les statues placées debout, les jambes croisées indiquent le repos, ou le délassement. Par cette raison, on voit souvent aussi Mercure & les faunes dans cette attitude, sur-tout lorsqu'ils sont occupés à quelqu'instrument ou à jouer de la flûte. Mais sur aucun monument, on ne lui voit des jambes torses. Cette bisarrerie, que l'on trouve dans quelques mythographes, n'a pu avoir d'autre fondement apparent que le passage, dans lequel Pausanias, décrivant le coffre de Cypselus, peint le sommeil & la mort sous l'emblème de deux enfans endormis, l'un blanc & l'autre noir : non-seulement elle ne paroît fondée que sur un seul passage de Pausanias, mais encore sur un seul mot de ce passage. D'ailleurs, ce mot peut avoir une signification très-différente ; car *διετραμμενος* ne signifie pas tant, tortu, contrefait, *tortuosus*, *distortus*, qu'en général oblique, déplacé de sa direction, (*obliquus*, *transversus*.) Ainsi l'on peut aussi bien traduire *διετραμμενος τρις ποδας* par des » pieds croisés, ou placés obliquement, que par » des pieds contrefaits. » Il y a plus ; la première version est meilleure & plus naturelle » que la dernière. »

« Mais il ne suffit pas qu'on puisse traduire ainsi *διετραμμενος*. Le sens le plus propre n'est pas toujours le plus vrai. Une circonstance bien plus importante ; & qui à mon avis tranche la difficulté, c'est que *διετραμμενος τρις ποδας* traduit par jambes croisées, offre une signification très-belle & propre à la mort, ainsi qu'au sommeil, & qu'on les trouve tous les deux représentés de cette manière sur beaucoup de monuments anciens. »

« Les jambes croisées appartiennent à l'attitude naturelle d'un homme bien portant, livré au sommeil doux & tranquille. Jamais les anciens artistes ne se sont écartés de cette attitude, lorsqu'ils avoient à représenter une personne dans un pareil sommeil ; ainsi que le prouvent la prétendue Cléopâtre du Belvédère, la nymphe sur le monument antique, rapporté par Boissard, l'hermaphrodite endormi, ou qui cherche à s'endormir de Dioscoride. »

« Il y a encore moins de doute que la corne ait été donnée pour attribut au sommeil : une infinité de passages prouvent que les poètes en ont

parlé. D'une corne pleine, il répand ses bienfaits sur les paupières des mortels fatigués :

Illos post vulnere fessos

*Exceptamque hiemem, cornu perfuderat omni
Somnus.*

avec sa corne vuide, il fuit la nuit, qui se retire dans sa grotte :

Et Nox, & cornu fugiebat Somnus INANI.

Et les artistes le représentoient tel que le voyoient les poètes. Ni les uns ni les autres, ne connoissoient la double corne, dont l'imagination dérégulée de Romeyn de Hooghe l'a surchargée. »

SOMNIALES DII ; c'étoient les dieux qui présidoient au sommeil, & qui rendoient leurs oracles par les songes. Hercule étoit un de ces dieux : on envoyoit les malades dormir dans son temple, pour y avoir en songe l'agréable présage du rétablissement de leur santé. On trouve plusieurs de ses statues avec cette inscription, *Deo somniali*. Peut-être ce surnom fut-il donné à Hercule, comme à d'autres dieux, par des personnes, qui crurent avoir reçu de lui en songe des avis utiles.

SON. Les anciens se frotoient de son dans leurs cérémonies lustrales ; ils en ufoient aussi dans leurs cérémonies magiques, principalement quand ils vouloient inspirer de l'amour.

Nous lisons dans le prophète Baruch, Chap. vj, v. 42. que les femmes de Chaldée, assises dans les rues, y brûloient du son à ce dessein. Il est vrai qu'il y a dans la vulgate, *succedentes ossa olivarum*, brûlant des noyaux d'olives. L'auteur de la vulgate, lisoit probablement ici *rainoidas*, expression, qui en effet, signifie (*Acta. L. II.*) noyaux d'olives brûlés ; mais il est certain qu'il y a dans le texte *τα πιπορα*, mot qui signifie du son. Théocrite, dans sa pharmacie, nous fournit encore un autre exemple de cet usage ; l'en-hanteresse Siméthe, après avoir essayé de plusieurs charmes, pour enflammer le cœur de son amant, dit : je vais maintenant brûler du son, *δωρα πιπορα* ; & elle ajoute vers la fin de l'idylle, qu'elle a appris ce secret d'un Assyrien. (*D. J.*)

SONDE, *catapirater*. Les pilotes anciens se servoient de sondes de plomb, tels qu'on les employe encore, témoins ces vers de *Lucilius*.

An catapirateris eodem d. feret uncum

Plumbi pavillam randus, linque metaxam.

SONGES ; ils étoient les enfans du sommeil, selon les poètes. Les songes, dit Ovide, qui

prennent toutes sortes de figures, & qui sont en aussi grand nombre, que les épis dans les plaines, les feuilles dans les forêts, & les grains de sable sur le rivage de la mer, demeurent nonchalamment étendus autour du lit de leur souverain, & en défendent les approches. Entre cette multitude infinie de songes, il y en a trois principaux, qui n'habitent que les palais des rois & des grands : les autres sont pour le peuple. Voyez MORPHEE, PHANTASE & PHOBETOR.

Pénélope (*Odyss. liv. 19.* ayant raconté un songe qu'elle avoit eu, par lequel le prochain retour d'Ulysse, & la mort des poursuivans lui étoient promis, ajoute ces paroles : « J'ai tous jours oui dire, que les songes sont difficiles à entendre, qu'on a de la peine à percer leur obscurité, & que l'événement ne répond pas toujours à ce qu'ils semblent promettre ; car, on dit qu'il y a deux portes des songes ; l'une est de corne, & l'autre d'ivoire. Ceux qui viennent par la porte d'ivoire, sont les songes trompeurs, qui font attendre des choses qui n'arrivent jamais ; & ceux qui ne trompent point, & qui sont véritables, sont les songes, qui viennent par la porte de corne. Hélas ! je n'ose me flatter que le mien soit venu par cette dernière porte. » Virgile a copié cette idée d'Homère. « Il y a aux enfers, dit-il, (*Enéid. liv. 6.*) deux portes, appelées les portes du sommeil ; l'une de corne, & l'autre d'ivoire : par celle de corne, passent les ombres véritables, qui sortent des enfers, & paroissent sur la terre. Par celle d'ivoire, sortent les vaines illusions, & les songes trompeurs. Enée sortit des enfers par la porte d'ivoire. » Horace (*Od. 27, du liv. troisième*), a aussi chanté ces deux portes. Lorsqu'Europe se voit transportée dans l'île de Crète sur le dos d'un taureau ; dans sa surprise, elle s'écrie : « Ne seroit-ce point un vain songe, échappé par la porte d'ivoire ? » Tous les commentateurs se sont tourmentés pour expliquer ces deux portes, dans un sens physique ou moral. Je ne rapporterai que l'opinion de Madame Dacier, qui croit que, par la corne, qui est transparente, Homère a entendu l'air, le ciel, qui est transparent ; & par l'ivoire qui est solide, opaque, il a marqué la terre. Les songes qui viennent de la terre, c'est-à-dire, des vapeurs terrestres, sont les songes faux ; & ceux qui viennent du ciel, sont les songes vrais, c'est-à-dire, les songes envoyés de Dieu. »

Lucien, (au liv. 2 de son hist véritable), nous a donné la description d'une île des songes, dans laquelle on entre par le havre du sommeil : elle est entourée d'une forêt de pivots & de mandragores, qui est pleine de hiboux & de chauves-souris ; ce sont les seuls oiseaux de l'île. Il y a au milieu un fleuve, qui ne coule que de

nuit ; les murs de la ville font fort hauts , & de couleurs changeantes , comme l'arc - en ciel : elle a quatre portes ; des deux premières , l'une est de fer , & l'autre de terre , par où fortent les songes affreux & mélancoliques : des deux autres , l'une est de corne & l'autre d'ivoire ; c'est par celle-ci qu'on entre dans la ville. Le sommeil est le roi de l'île , la nuit en est la divinité ; le coq y a aussi un temple : les habitans sont les songes , qui ont tous une taille & une forme différente ; les uns beaux & de belle taille ; les autres hideux & contrefaits ; ceux-ci riches , & vêtus d'or & de pourpre , comme des rois de théâtres ; ceux là gueux , & couverts de haillons , &c. »

Il y avoit des dieux qui rendoient leurs oracles en songes , comme Hercule , Amphiaraius , Sérapis , Faunus. Les magistrats de Spartes , couchaient dans le temple de Pasiphæ , pour être instruits en songes , de ce qui concernoit le bien public. Eunapius a écrit que le philosophe Oédésius , reçut en songes un oracle d'une manière bien singulière ; il le trouva à son réveil , écrit dans sa main gauche en vers hexamètres. Cet oracle lui promettoit une grande renommée , soit qu'il demeurât dans les villes , soit qu'il se retirât à la campagne. Enfin on cherchoit à deviner l'avenir par les songes ; & cet art s'appelloit *Onirocritique*. Voyez SORTS.

La terre étoit la mère des songes (*Euripid. Hecub. vers. 70.*).

Sur un bas-relief du palais-Mattei qui représente les noces de Thétis & de Pélée , on voit Morphée qui répand les songes sur Thétis avec une corne.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch , on voit sur une pâte antique un trépied orné par en haut d'un sphynx posé sur un autel rond ; autour se voyent trois petites figures en bas-relief , & vis-à-vis une autre figure , qui paroît endormie ; celle-ci est une jeune femme drapée assise sur un rocher , ou sur un monceau de pierres , appuyant sa tête sur la main droite , soutenue par le genou gauche , qu'elle tient élevé , & ayant l'autre bras dans une attitude fort négligée , semblable à celle de la prétendue *Praxica* de Beger. (*Thef. Brand. t. 1. p. 140.*)

On pourroit expliquer ce sujet en prenant cette figure pour la Pythie qui rendoit les oracles à Delphes.

Pythia qua trepode ex Phœbi lauroque profatur.

(*Lucret. L. 1. v. 740.*).

Au commencement la Pythie étoit une jeune fille , & elle devoit être habillée avec simplicité ; ce qui se trouve dans notre figure : on ne com-

mença à mettre dans ce sacerdoce de vieilles femmes , qu'après qu'un jeune thessalien (*Diod. Sic. L. XVI. p. 428. lin. 20.*) (*Echécraates.*) devenu amoureux d'une des Pythies qui étoit fort belle , l'enleva. La Pythie devoit à la vérité être assise sur le trépied.

Winckelmann croit donc que l'explication sera plus sûre en disant que ce peut être la déesse Thémis (*Euripid. Iphigen. v. 1259.*) qui étoit en possession de cet oracle , avant qu'elle en eût été chassée par Apollon , & qui alors découvroit les secrets des dieux (*Ibid. v. 1271.*) en songe. Elle est assise sur un rocher , peut-être pour marquer que Thémis & la terre (*Æschyl. Prometh. v. 208.*) étoient la même déesse. Selon les anciens (*Euripid. Hecub. v. 70.*) , la terre étoit la mère des songes , & Apollon même présidoit (*Sophocl. Electr. v. 427.*) aux songes.

Sur une pâte antique la Pythie , ou Thémis éveillée , est assise sur un rocher devant le trépied d'Apollon.

SONIVIUM. Voyez TRIPUDIUM.

SONNETTES. Les guerriers des temps héroïques en attachoient à leurs boucliers ; & Eschyle représente dans les *sept chefs* Tydée agitant son bouclier pour effrayer ses ennemis par le bruit des sonnettes. Euripide donne un semblable bouclier à un roi de Thrace. Les sonnettes étoient attachées à la courroie qui servoit à retenir le bouclier & à le fixer au bras.

Les sonnettes qui pendent à la couronne de certains sceaux anciens , servoient à orner les habits des romains du Bas-Empire. Au moyen âge , cet ornement redevint à la mode sur-tout en Allemagne. On vit dans les tournois les caparaçons chargés de sonnettes. Les personnes les plus illustres en ornèrent leurs vêtements avant & depuis le commencement du quinzisième siècle. Voyez CLOCHETTES.

SOPHISTES. Athénée dit que ce nom désignoit quel-quesfois des musiciens.

SOPHOS , ou *sapienter* , exclamation d'admiration en usage chez les romains. Martial (*l. 4. 7.*) dit :

Audieris cum grande sophos , dum bassa captat.

SOPHRONISTER. Hercule étant tombé dans un accès de démence , faillit de tuer Amphitryon son père putatif. Mais Minerve lui ayant jeté une pierre , il s'endormit profondément ; & se réveilla avec toute sa raison. On appella cette pierre *sophronister* , c'est-à-dire , qui rappelle la raison.

SOPHRONISTES , *σοφρονισται* , dix magistrats

athéniens chargés de veiller sur les mœurs de la jeunesse. L'endroit où l'on renfermoit les jeunes gens indociles, pour les corriger, s'appelloit *σωφροιστήριον*.

SOPHUS, surnom de la famille *SEMPRONIA*.

SORACTE, montagne peu éloignée de Rome, aujourd'hui le mont Saint-Sylvestre. Il y avoit autrefois un fameux temple dédié à Apollon dont les prêtres marchaient sans crainte sur des charbons ardents. Mais Varron dit qu'ils se frotoient auparavant la plante des pieds avec une drogue qui empêchoit l'action du feu. Voyez FERONIE, HIRPES.

SORACUM. Pollux (*Onomasf.* 10. 38.) désigne par ce mot un coffre dans lequel les comédiens portoient leurs habillemens.

SORANUS, surnom que les sabinos donnoient au dieu de la Mort. Le mot *Sora*, en leur langue, signifioit cercueil. Voyez HIRPES.

SORCIERES de Thessalie, qui avoient, disoient-elles, le pouvoir d'attirer, par leurs enchantemens, la lune sur la terre. Elles empruntoient leurs charmes des plantes venimeuses, que leur pays fournissoit en abondance, depuis que Cerbere, passant par la Thessalie, lorsqu'Hercule l'emmenoit enchaîné au roi de Mycènes, avoit vomit son venin sur toutes les herbes : fable fondée sur ce qu'on trouve en Thessalie beaucoup plus de plantes venimeuses qu'ailleurs. V. AGANICE, SORTILEGUE.

SORLINGUES, (Les) îles situées sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne.

Cambden, en comparant ce que les anciens nous ont appris de la position & de l'histoire des îles *Callitérides*, avec la connoissance exacte qu'il avoit des *Sorlingues*, a découvert le premier, & prouvé invinciblement l'identité cachée sous ces noms différens.

Il résulte donc que les îles *Sorlingues* sont les *Sillina* ou *Cassitérides* des anciens ; nom qui leur fut donné à cause de leurs riches mines d'étain, qui ont été connues des phéniciens, des cartésiens, des carthaginois, des romains & des marseillois.

Les empereurs romains avoient coutume d'y envoyer des personnes coupables de quelques crimes pour travailler aux mines.

Les anciens habitans de ces îles portoient des habits noirs & longs qui descendoient jusqu'à terre. Ils se nourrissoient de leur bétail, & vivoient à la manière des nomades, n'ayant aucune demeure fixe. Leur commerce consistoit à troquer du plomb, de l'étain & des peaux contre de la vaisselle de

terre, du sel, & quelques autres petits ouvrages de bronze qu'on leur donnoit en échange : Ils ne vouloient point d'argent, & même ils ne s'appliquoient pas beaucoup au travail des mines. (*D. J.*)

SORTILEGUS. C'étoit un emploi sacré que celui du *sortilegus*, qui avoit la fonction de jeter les sorts. Il étoit rempli par des hommes & par des femmes, au choix du pontife ; on les appelloit *fortiarii* & *fortiaria*, d'où sont venus, sans doute, les noms de forciers & forcrières. Mais ceux qui jetoient les sorts n'avoient pas le pouvoir de les tirer : on se servoit pour cela du ministère d'un jeune enfant. Parmi les inscriptions recueillies par Gruter, on en trouve une gravée en l'honneur de C. Sciminius Heracla, qui se qualifie de *sortilegus* de Vénus Erycine.

SORTIRI dicas est le même que *fortiri causas*. Les juges tiroient au sort les causes, & celle qui sortoit la première de l'urne étoit jugée la première : c'est ce qui a fait dire à Virgile : *Quasitor Minos urnam movet*. D'autres prétendent que cela doit s'entendre des juges, & que *fortiri dicas* signifie *fortiri judices* : coutume usitée par le préteur, quand il ne nommoit pas les juges *ex arbitrio*, mais qu'il les choisissoit par le sort : c'est au moins le sens que donne Cicéron dans une de ses *Verrienes*, où *fortiri judicium*, *fortiri judices*, *fortiri dicas*, signifient la même chose.

SORTITIO, l'action de tirer au sort. Chez les romains, on tiroit au sort lors de l'élection des magistrats, pour savoir l'ordre dans lequel les tribus donneroient leurs suffrages. On mettoit dans une corbeille les noms de chaque tribu, & elles opinoient dans le rang, suivant lequel on tiroit les noms. Pour l'élection des prêtres, comme il n'y avoit que dix-sept tribus qui eussent voix délibérative, on ne tiroit au sort que dix-sept tribus pour aller au scrutin. Dans les comices par tribus, la tribu dont le nom sortoit le premier de l'urne, étoit appelée la tribu prérogative, & donnoit la première son suffrage ; mais on continuoit à tirer au sort pour régler les rangs des autres tribus. Il n'en étoit pas de même dans les comices par centuries ; quand une fois le sort avoit réglé la primauté de la prérogative, on ne suivoit plus pour l'arrangement des suffrages, que le rang, la richesse & l'ancienneté des tribus.

SORTS, genre de divination. Les *sorts* étoient le plus souvent des espèces de dés, sur lesquels étoient gravés quelques caractères ou quelques mots, dont on alloit chercher l'explication dans des tables composées exprès. Les usages étoient différens sur les *sorts*. Dans quelques temples on les jetoit soi-même : dans d'autres on les faisoit sortir d'une urne ; d'où est venue cette manière de parler si ordinaire aux grecs, *le sort est tombé*.

Ce jeu des dés étoit toujours précédé de sacrifices & de beaucoup de cérémonies. Les lacédémoniens allèrent un jour consulter les *sorts* de Dodone sur quelques guerres qu'ils entreprennent : après toutes les cérémonies faites, sur le point qu'on alloit jeter les *sorts* avec beaucoup de respect & de vénération, un singe du roi des moloïtes étant entré dans le temple, renversa les *sorts* & l'urne. La prêtresse, effrayée, dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devoient pas songer à vaincre, mais seulement à se sauver : & tous les écrivains affirment que jamais l'acédémone ne reçut un présage plus funeste. (*Cicero de divinatio. l. 1. 34.*)

Les plus célèbres entre les *sorts*, étoient à Préneſte & à Antium, deux petites villes d'Italie : à Préneſte étoit la fortune, & à Antium les fortunes. Cicéron (*Liv. 2. de la divination.*) raconte l'origine des *sorts* de Préneſte. On lit dans les mémoires des préneſtins, dit-il, qu'un certain Numérus Suffucius, homme de bien, & d'une noble famille, avoit été souvent averti en songe & même avec menaces, d'aller en un certain endroit couper une pierre en deux ; qu'effrayé par des visions continuelles, il se mit en devoir d'obéir à la vue de tous ses citoyens, qui s'en moquoient ; & que, quand la pierre eut été fendue, on y trouva les *sorts* gravés en caractères antiques sur une planche de chêne. Ce lieu est aujourd'hui enfermé & religieusement gardé, dit le même auteur, à cause de Jupiter enfant, qui y est représenté avec Junon, tous deux dans le sein de la fortune, qui leur donne la mammelle ; & toutes les mères y ont une grande dévotion..... C'est dans ce lieu qu'on conserve les *sorts*, & qu'on les en retire quand il plaît à la fortune. Mais que pensoit des *sorts* cet auteur, un des plus sages d'entre les payens ? Écoutons-le parler au même endroit.

« Qu'est-ce à votre avis que les *sorts*, disoit-il, à un Sroicien ? c'est à-peu-près, comme de jouer aux nombres, en haussant & en fermant les doigts, ou de jouer aux osselets & aux dés ; en quoi le hasard, & peut-être une mauvaise subtilité, peuvent avoir quelque part, mais où la sagesse & la raison n'en ont aucune. Les *sorts* sont donc pleins de tromperies ; & c'est une invention ou de la superstition, ou de l'avidité du gain..... La divination par les *sorts* est désormais entièrement décriée. La beauté & l'antiquité du temple (de Préneſte) a véritablement conservé le nom des *sorts* de Préneſte, mais parmi le peuple uniquement ; car y a-t-il quelque magistrat, quelqu'homme un peu considérable qui y ait le moindre recours ? Par-tout ailleurs on ne parle plus des *sorts* ; & c'est ce qui faisoit dire à Carnéade, qu'il n'avoit jamais vu la fortune plus fortunée qu'à Préneſte. »

Dans la Grèce & dans l'Italie, on tiroit souvent les *sorts* de quelque poète célèbre, comme

Homère, Euripide ; ce qui se présentoit à l'ouverture du livre, étoit l'arrêt du ciel. Deux cent ans environ après la mort de Virgile, on faisoit déjà assez de cas de ses vers, pour les croire prophétiques, & pour les mettre en la place des *sorts* qui avoient été à Préneſte. Car Alexandre Sévère, encore particulier, & dans le temps que l'empereur Elagabale ne lui vouloit pas de bien, reçut pour réponse, dans le temps de Préneſte, cet endroit de Virgile : (*Æneid. 6.*)

..... *Si qua fata aspera rumpas,*

Tu Marcellus eris.

dont le sens est :

« Si tu peux surmonter les destins contraires, »
tu feras Marcellus. »

SORTES convivales, sorte de loterie que les empereurs faisoient tirer par amusement, avant le repas, quand ils donnoient à manger, & dont tous les billets qu'on distribuoit *gratis* aux convives, gagnoient quelques bijoux ou quelque autre prix. Ces loteries étoient une adresse ingénieuse & galante de faire éclater leur libéralité, & de rendre la fête plus vive & plus intéressante, en mettant d'abord de bonne humeur les personnes qui y étoient conviées. Elagabale en faisoit qu'il composoit par plaisanterie, moitié de billets utiles, & moitié de billets de choses risibles & de nulle valeur. Il y avoit, par exemple, un billet de six esclaves, & un autre de six mouches ; un billet d'un vase de prix, & un autre d'un pot de terre, & ainsi du reste : *Sortes sanæ convivales*, dit Lampride, *Scriptas in cochlearibus habuit tales, ut alius exhiberet decem camelos, alius decem muscas.* Certains exemplaires portent *exiret*, au lieu d'*exhiberet*, ce qui rend la narration de l'auteur plus vive, & marque avec plus de précision, la manière dont on tiroit ces loteries. Les lots étoient écrits sur des billets ou des coquilles, de cette manière : *Primus decem camelos, (Sub.) tollit ; secundus centum muscas.* On mettoit les noms des convives dans une urne ; on les tiroit après les avoir mêlés, & celui qui sortoit le premier, emportoit le premier lot, celui d'après le second, & ainsi des autres. On appelloit *exire*, l'action de tirer les noms.

SORY. Voyez RUSMA.

SOSIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SOSIPOLIS, dieu des Eléens. Pausanias raconte

(Dans ses élid.) que les arcadiens ayant fait une irruption en Elide, les éléens marchèrent contre eux. Comme ils étoient sur le point de livrer bataille, une femme se présenta aux chefs de l'armée, portant entre ses bras un enfant à la manille, & leur dit qu'elle avoit été avertie en songe que cet enfant combattoit pour eux. Les généraux éléens crurent que l'avis n'étoit pas à négliger; ils mirent cet enfant à la tête de l'armée, & l'exposèrent tout nud. Au moment que les arcadiens commencèrent à donner, cet enfant se transforma tout-à-coup en serpent. Les arcadiens furent si effrayés de ce prodige, qu'ils prirent la fuite; les éléens les poursuivirent vivement, en firent un grand carnage, & remportèrent une victoire signalée. Comme, par cette aventure, la ville d'Elis fut sauvée, les éléens donnèrent le nom de *Sosipolis* (Nom formé de σωζω, je sauve, & de πολις, ville) à ce merveilleux enfant, & lui bâtirent un temple à l'endroit où changé en serpent, il s'étoit dérobé à leurs yeux. Il eut une prêtresse particulière pour présider à son culte, & pour faire toutes les purifications acquises; elle offroit au dieu, suivant l'usage des éléens, une espèce de gâteau pétri avec du miel. Le temple étoit double; la partie antérieure étoit consacrée à Lucine, parce que les éléens étoient persuadés que cette déesse avoit singulièrement présidé à la naissance de *Sosipolis*. Tout le monde avoit une entrée libre dans cette partie du temple; mais dans le sanctuaire du dieu, personne n'y entroit que la prêtresse, qui même, pour exercer son ministère, se couvroit le visage & la tête d'un voile blanc. Les filles & les femmes restoient dans le temple de Lucine; elles chantoient là des hymnes, & bruloient des parfums en l'honneur du dieu; mais elles n'usoient point de vin dans leurs libations; la prêtresse étoit obligée de garder la chasteté. Jurer par *Sosipolis*, étoit pour les éléens, un serment inviolable. On représentoit ce dieu, d'après une apparition en songe, dit le même historien, sous la forme d'un enfant, avec un habit de plusieurs couleurs, & semé d'étoiles, tenant d'une main une corne d'abondance.

SOSIPOLIS. On a quelquefois appelé Jupiter *Sosipolis*, c'est-à-dire, sauveur de la ville.

SOSISTRATE, tyran en Sicile,

Ses médailles sont :

○. en or.

○. en argent.

Unique en bronze *Torremusa*.

SOSPITA ou **LA SALUTAIRE**, surnom de Junon, parce qu'elle veilloit à la salubrité de l'air, dont l'intempérie cause les maladies. *Voyez JUNON.*

Lorsque Junon paroît avec des cornes sur la

tête, & une peau de chèvre à la main, on lui donne ce nom particulier. On la voit ainsi décorée sur plusieurs médailles, consulaires, & sur une pierre gravée de Stosch.

Junon *Sospita* étoit adorée particulièrement à Lanuvium où elle avoit un temple & une statue, qui la représentoit couverte d'une peau de chèvre, avec un petit bouclier & des boucliers recourbés. Les romains entrèrent en société de culte avec les lanuviens, & quand on leur donna le nom de bourgeoisie romaine, ce fut à condition que le temple & le bois consacrés à Junon-*Sospita* seroient communs à eux & aux romains. Dans la suite C. Cornélius bâtit un temple de Junon-*Sospita* à Rome, dans le marché aux herbes. Les magistrats alloient y offrir un sacrifice avant que d'entrer en charge. *Voyez Cicéron liv. I. De divin. n. 4. pro Murand n. 30. Tite-Live, liv. VII, c. 9. liv. XXXII. c. 30. liv. XXXIV, c. 52 14 Rosin, Antiq. rom. liv. I, chap. 6.*

SOSTRATE, jeune homme de la ville de Palée en Achaïe, que l'on disoit avoir été aimé d'Hercule. Après sa mort le héros lui fit élever un tombeau, & se coupa les cheveux sur sa sépulture. Les habitans du lieu rendoient tous les ans des honneurs à *Sostrate* comme à un héros, au rapport de Pausanias (Dans ses Achaïques).

SOTER, SOTERIA, c'est-à-dire, conservateur, conservatrice. On voit que ces noms étoient souvent donnés aux divinités, lorsqu'on croyoit leur être redevable de sa conservation. On les donnoit particulièrement à Jupiter, à Diane & à Proserpine. Il y avoit chez les grecs des fêtes appelées *soterias*, qui se célébroient en action de grâce quand on étoit délivré de quelque péril. Sous le règne des empereurs, les romains ne manquoient pas de célébrer ces solemnités lorsque les princes relevoient de maladie.

SOTERIES. *Voyez SOTER.*

SOTHIAQUE. La période *sothiaque* ou caniculaire de 1460 ans, est celle qui, suivant les anciens, ramenoit les saisons au même jour de l'année civile des égyptiens qui étoit de 365 jours; cette année vague, différoit de 5 heures 48 minutes 45 secondes de l'année astronomique & naturelle, & de 6 heures 9 minutes 11 secondes de l'année sidérale ou astrale, qui devoit ramener le lever de *Sirius* ou de la canicule au premier jour de l'année ou au premier jour du mois thoth; ainsi elles ne devoient commencer ensemble qu'une fois dans le cours d'une période. *Voyez les mem. des inscript. t. XXIX; Censorinus, chap. 18; Riccioli almag. t. I, p. 129; Petavii var. Dissert. I, c. 4.* A calculer plus exactement, la période *sothiaque* devoit être plus longue qu'on ne la croyoit, car

il faut 1425 années égyptiennes, pour faire 1507 années tropiques, ou retours des saisons.

SOTHIS, nom égyptien de *Syrius*. Cette étoile n'étoit pas Isis, mais une étoile consacrée à Isis, de même que chaque planète l'étoit à quelque divinité. Isis étant la même divinité que Neith, on rapportoit à cette dernière & *Syrius*, & le commencement de l'année qui étoit fixé au lever de *Syrius*.

SOTIOGA, dans les Gaules, ΣΟΤΙΟΓΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

SOU D'OR, *numisma*, monnaie des romains.

Elle valut sous Constantin & ses successeurs 15 livres tournois, selon *Pauçon* (*Métrologie*).

Elle valoit alors en monnaie du même peuple :

12 Miliaréfions,

ou 13 $\frac{5}{7}$ lepton d'argent.

ou 19 $\frac{1}{2}$ deniers de Néron,

ou 24 livres de cuivre,

ou 288 *nummus*,

ou 1152 assarions,

SOU D'OR, monnaie de la loi salique.

Elle valoit 10 livres tournois actuelles & $\frac{5}{12}$, selon *Pauçon* (*Métrologie*).

Elle valoit en monnaie de la loi salique :

3 $\frac{1}{3}$ sous d'argent

ou 40 deniers d'argent.

SOU D'ARGENT, monnaie de la loi salique.

Elle valoit 3 livres tournois actuelles & $\frac{1}{8}$, selon *Pauçon* (*Métrologie*).

Elle valoit en monnaie de la loi salique :

12 deniers d'argent.

SOUFRE. Les anciens employoient pour purifier les maisons, les coupables ou les infortunés, des fumigations sulfureuses. Homère en est le plus ancien témoin (*Odyss.* 22: 481.) *Properce* dit aussi (4. 9.)

Imperat & totas iterum mutare lacernas.

Terque mecum tetigit sulphuris igne caput.

SOULIER. Voyez **CHAUSSURE**.
Antiquités, Tome V.

SOUPER. Voyez **CÆNA**.

SOURCILS. « La beauté des yeux se trouve relevée, dit *Winckelmann* (*Hist. de l'art, liv. IV. chap. 4.*) & pour ainsi dire, couronnée par les *sourcils*. Quant à la beauté des *sourcils*, elle consiste singulièrement dans la finesse des poils dont ils sont formés, ce qui indique dans l'art le tranchant de l'os qui couvre les yeux. C'est là le beau caractère des *sourcils* de *Lucien* qui trouva ces parties d'une si grande beauté dans les têtes de *Praxitele*. (*Imag. pag. 5*) Quand *Pétrone* nous trace les caractères des *sourcils* par ces mots : *Supercilia usque ad malarum scripturam currentia, & rursus confinio luminum pene permixta*, je crois qu'on peut mettre au lieu de *scripturam*, qui ne signifie rien, *striduram*, quoique je n'ignore pas que ce terme, tel qu'on l'entend chez les auteurs, n'est pas applicable ici. Mais veut-on lui donner la signification du verbe *stringere* dont *stridura* est le dérivé, alors *Pétrone* auroit voulu dire, jusqu'aux limites des joues; car *stringere* a la même signification que *radere*, c'est-à-dire, glisser tout auprès (*Æneid.* 8. 63.) »

» Je suis étonné, je l'avoue, que *Théocrite*, ce poète si plein de délicatesse, ait pu trouver de la beauté dans des *sourcils* qui se joignent; je le suis moins, j'en conviens, qu'il ait été suivi par d'autres écrivains, entr'autres par *Isaac Porphyrogénète*, (*Rutgers. var. lect. liv. V. c. 10 p. 511.*) qui donne de pareils *sourcils* à *Ulysse* & pareillement par le prétendu *Darès le phrygien*, qui veut caractériser la beauté de *Briféis* par des *sourcils* qui se joignent. *Bayle*, (*Diâ. Voyez Briféis*) sans se piquer d'être connoisseur en fait d'ouvrage de l'art trouve cela assez étrange, & pense que les *sourcils* joints de *Briféis* ne passeroient pas de nos jours pour un assortiment de beauté. Mais on peut être assuré que chez les anciens, les connoisseurs du beau pensoient de même; *Athénée* en louant une belle personne, relève sur-tout la séparation de ses *sourcils*. Il est vrai que la tête de *Julie* fille de *Titus*, & une autre tête du palais *Giustiniani* nous offrent des *sourcils* qui se joignent, mais qu'on ne croye pas que l'artiste ait eu recours à cet artifice pour relever la beauté de ces personnes; il ne se proposoit que de faire des portraits ressemblans. *Suétone* nous apprend qu'*Auguste* avoit des *sourcils* qui se joignoient; cependant de toutes les têtes de cet empereur aucune ne la représente ainsi. Les *sourcils* qui se joignent, dit une épigramme grecque, sont des marques d'orgueil & d'aigreur (*Anthol. l. VII. p. 459. l. XVIII.*)

SOURIS. *Pline* (8. 57.) dit que le cri des *souris* étoit d'un mauvais augure & rompoit les auspices.

SOUTERREINS égyptiens. *Paw* dit (*Recher. sur*

Les égyptiens & chinois. 2. 47) » Hérodote a indubitablement vu qu'en descendant sous terre, on pouvoit ensuite remonter dans les chambres de la pyramide du labyrinthe; or comme cela est exactement de même dans celle de Memphis, dont on connoit aujourd'hui la disposition intérieure, il est aisé de se persuader que cette construction a été propre à tous les monumens de cette forme, c'est-à-dire, qu'ils devoient avoir des *souterrains* où l'on parvenoit par des routes cachées, telles que celles qu'on a découvertes sous le trente-huitième degré de latitude, & qu'on a prises si mal à propos depuis le temps de Pline pour un puits; quoiqu'il soit impossible que l'eau puisse y entrer; car toutes ces excavations sont pratiquées dans des couches de pierres calcaires qui ne transmettent pas la moindre humidité. Un *serapeum* ou une chapelle de Sérapis, dont la position est indiquée par Strabon au milieu des sables mouvans à l'Occident de Memphis, paroît avoir été le véritable endroit, qui renfermoit les bouches des canaux ou des galeries par lesquelles on alloit jusqu'aux fondemens des pyramides de Gizeh. »

» Quant aux cryptes & aux grottes de l'Heptanomide & de la Thébaine, on connoit celles d'*Alyi*, celles d'*Hipponon*, qui pouvoient bien contenir mille chevaux: on connoit celles de *Speos Artemidos*, celles d'*Hieracon*, de *Sélinon*, d'*Antæopolis*, de *Silsili*; on connoit les syringes ou les allées souterraines, indiquées par Pausanias dans les environs de la statue vocale (*lib. I. in attic. cap. 42.*). Enfin les voyageurs en découvrent tous les jours; car on n'en a pas découvert jusqu'à présent la centième partie. Non qu'il faille absolument admettre la tradition, qui a eu cours dans l'Antiquité, au sujet du terrain où étoit située la ville de Thèbes & qu'on supposoit avoir été tellement excavé dans toute son étendue, que les rameaux des cryptes passioient sous le lit du Nil. (*Plin. hist. nat., lib. XXXVI. cap. 14.*) Ce qui peut avoir accredité ce bruit, c'est qu'on voit effectivement sur les deux bords de ce fleuve beaucoup de grottes comme entre *Korna* & *Habou*, où l'on veut que les premiers rois de l'Egypte aient logé avant la fondation de Thèbes. »

» En allant de *Korna* vers le Nord-Ouest on trouve les excavations nommées par les arabes *Biban-el Molux*, sur la destination desquelles il n'y a jamais eu de doute, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes; ce sont les tombeaux des premières dynasties ou des premières familles royales; & ceux, qui placent les corps des anciens Pharaons dans des pyramides, sont tombés, comme l'on voit, en une erreur très-grave. Car à *Biban-el Moluk* on ne découvre pas une seule pierre qui approche de la figure pyramidale; ce qui nous confirme de plus en plus dans l'idée qu'on n'a jamais renfermé aucune momie en quelque chambre des pyramides de Memphis, mais bien à plusieurs pieds

de profondeur sous les fondemens de ces édifices, dont la forme n'avoit, dans la religion égyptienne, aucun rapport avec celle des tombeaux. »

» Quelques-unes des grottes, dont on a parlé jusqu'à présent, ont servi à contenir des cadavres embaumés, qu'on y dressoit sur les pieds pour ménager la place. Et cette règle paroît avoir été assez généralement observée, hormis à l'égard des rois, dont on couchoit les corps dans des sarcophages; car il ne faut pas prendre à la rigueur, comme on l'a fait, un passage de Silius Italicus, qui d'ailleurs ne concerne pas l'attitude qu'on donnoit aux momies dans les caveaux, mais celle où on les plaçoit dans les maisons; quoiqu'on puisse douter que jamais les égyptiens aient mis les morts autour de la table où mangeoient les vivans, comme ce mauvais poète l'insinue.

..... *Ægyptia tellus*

Condit odorato post funus stantia busto

Corpora; & à mensis ensanguem, haud separat umbram.

Lib. XIII

» Mais il y a eu en Egypte d'autres *souterrains*, qui n'étoient pas des sépulchres, ni rien d'approchant, comme l'autre de Diane ou le *speos artemidos*, qu'on retrouve aujourd'hui à *Béni-Hasan*, & dont les figures & les ornemens n'ont pas été exécutés par des sculpteurs grecs. Il est sûr que cet antre a été un temple de Diane ou de Bubaste; & on en rencontre de semblables creusés dans le roc au centre de l'Ethiopie, (*Abvarez RERUM ÆTHIOPICAR. Cap. 44. 55.*) où, suivant la relation de Bernudez, il doit exister, tout comme en Egypte, un nombre prodigieux d'excavations très-profondes, dont quelques-unes servoient aux prêtres à faire des sacrifices & des initiations, & au fond desquelles ils se retiroient même pour étudier. (*Propheta Ægyptiorum non permittunt ut metalli artifices, sculpioresque deos representent, ne à receptâ abeant formâ; sed illudum vulgo, dum in templorum atris accipitram ibidumque rostra sculpi curant, subeunte interea sacra subterranea que profundis illorum mysteriis velamento sunt.* Synéhus. pag. 73.) On nous parle d'un certain Pancrate, qui n'étoit pas sorti de ces sombres demeures en vingt-quatre ans. Et on a toujours soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, qu'Orphée, Eumolpe & Pythagore y avoient également été admis. »

SPADICEUS color; la même couleur que celle appellée *badius*. Voyez ce mot.

SPADIX. Pollux, dans son *onomasticon*, met le *spadix* au nombre des instrumens à cordes.

SPALATHRA, dans la Thessalie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SPARSIO, rosée d'eau de safran que l'on répandait à Rome dans les théâtres, sur les spectateurs.

SPARTE. Voyez LACÉDÉMONE.

SPARTES. On donnoit ce nom aux compagnons de Cadmus, qui, selon la fable, étoient nés des dents du dragon dont Minerve avoit jonché la terre. (Du mot *σπαρτος* semé, éparé.) On croit avec plus de probabilité, qu'ils furent ainsi nommés, parce que, s'étant établis avec Cadmus, dans la Béotie, leurs habitations étoient éparfées de côté & d'autre. Quelques-uns disent qu'ils étoient au nombre de treize, tous fils de Cadmus & de diverses femmes.

SPARTIATES, les *spartiates* portoient des boucliers ovales, échancrés sur les côtés, comme ceux des béotiens. Fourmont en a trouvé de semblables sculptés sur les ruines du temple d'Apollon à Amycle près Lacédémone. (*Mem. de l'acad. des inscr. t. XVI. p. 102.*)

Les *spartiates* avoient à la guerre des tuniques rouges, afin que le sang des blessures ne se fit pas remarquer. Ils se servoient de sabres, c'est-à-dire, d'épées courbées.

SPARTIUM. }
SPARTUM. } Genêt d'Espagne dont les anciens faisoient des cordes, des corbeilles & des chaussures pour les pauvres. On en fait encore aujourd'hui le même emploi en Espagne.

SPARTORES. Gruter (339. 5) a recueilli une inscription dans laquelle on trouve les *spartores* placés avec les autres employés dans les cirques. C'étoient ceux qui jetoient de l'eau sur les chevaux des courses, pour les rafraichir.

SPARUS, bâton qui servoit d'arme aux paysans. Epaminondas fut blessé avec un petit javelot que l'on appelloit *sparus* par analogie : (*Nep. 15. 9. 1.*) : *Epaminondam fortissimè pugnantem, sparo eminus percussum concidere viderunt.*

SPATALÉ, nymphe, dont parle Claudien, (*Epithal. honor. 167.*) ainsi nommé de *spathalium*, bracelet.

SPATARIUS, écuyer, celui qui porte l'épée. C'étoit une dignité de la cour de Constantinople. Il y en avoit plusieurs, & leur chef étoit appelé *protospatarius*.

SPATHA, épée plus large que l'épée ro-

maine ordinaire. *Habent*, dit Végèce (2. 15.) *gladios majores, quos spathas vocant.*

SPATHALIUM, espèce de bracelet & de collier, que portoient les romaines. Pline (13. 25.) dit qu'on les faisoit avec un fruit que l'on cueilloit aux environs des îles des Troglodytes; que ce fruit rouge sur l'arbre, comme le corail, noircissoit après avoir été coupé.

SPECIARIA ars, profession des droguistes.

SPECIOSI, furnom des sénateurs, sous les empereurs. *Ulpian. l. 100. ff. de verb. signif. . . . speciosa persona accipiuntur clarissima, vel qua ornamentis senatoriis utuntur.*

SPECLARIORUM COLLEGIUM. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (529.) ces mots, qui probablement désignent les ouvriers, qui faisoient des miroirs, *specula* pour *specula*.

SPECTABILIS, furnom de dignité sous les empereurs romains, inconnu dans la république : ceux qui en étoient revêtus, étoient placés entre les illustres & les clarissimes. *Primi senatorum dicuntur illustres, secundi spectabiles, tertii clarissimi* (*Isidor. 9. 4.*) Ce titre commença à s'introduire sous le grand Constantin. Le privilège qu'il conféroit, étoit de pouvoir poursuivre par procureur, toute action civile & criminelle.

SPECTACLES. Cet article appartient essentiellement à l'histoire, & à chacun des spectacles en particulier; c'est pourquoi l'on ne trouvera ici que des traits particuliers relatifs aux spectacles des grecs & des romains.

Une inscription, recueillie par Muratori, prouve que l'on faisoit aux spectateurs romains des distributions de bled, *annona inter spectacula concessa*.

Les grecs avoient pour les spectacles une passion demeurée, passion d'autant plus naturelle, qu'ils regardoient toutes ces réjouissances publiques, comme des actes de religion. Ils couroient au théâtre avec une ardeur, qui faisoit très-souvent naître des querelles, & des désordres entre ceux qui vouloient y avoir place : on fut même obligé, pour y remédier, de fixer le prix des places à deux oboles : & cet argent servoit à payer l'architecte, des frais qu'il avoit avancés, pour la construction ou la décoration du théâtre. Outre cela, on posta des gardes à la porte de la salle des spectacles. Dans la suite, ces deux oboles furent prises du trésor public, qui les fournissoit à chaque citoyen, riche ou pauvre : il y eut même une loi portée

à ce sujet, qui punissoit de mort, quiconque auroit osé proposer le retranchement de cette gratification, fut-ce même pour appliquer aux frais de la guerre, le fonds destiné à défrayer les citoyens au théâtre.

Sur un marbre, trouvé à Cumès, en Eolie, on lisoit ces mots, ΚΑΛΗΝ ΕΙΣ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ, « inviter aux premières places » dans les *spectacles*. Les villes grecques accordoient cet honneur à leurs amis & leurs bienfaiteurs; on n'en citera que quelques exemples. On lit dans le célèbre décret des villes de Byzance & de Périnthe, donné en faveur des athéniens, que les deux villes accordèrent, entre autres distinctions, aux athéniens les premières places aux *spectacles* des jeux publics, ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΓΩΓΑΙΣ; la ville de Delos déféra, par un décret, à Mendicœus de Cyrène & à ses descendans, la préséance dans les *spectacles*, ΚΑΙ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΓΩΓΑΙΣ.

Personne n'ignore la dépense excessive des grecs & des romains pour les *spectacles*, & surtout pour ceux qui tendoient à exciter l'attrait de l'émotion. La représentation des trois tragédies de Sophocle, coûta plus aux athéniens, que la guerre du Péloponèse. On fait les dépenses immenses des romains, pour élever des théâtres & des cirques, même dans les villes de province. Quelques-uns de ces bâtimens, qui subsistent encore dans leur entier, sont les monumens les plus précieux de l'architecture antique. On admire même les ruines de ceux qui sont tombés. L'histoire romaine est encore remplie de faits qui prouvent la passion démesurée du peuple pour les *spectacles*, & que les princes & les particuliers faisoient des frais immenses pour la contenter. Nous ne parlerons, cependant ici, que du payement des acteurs. Aïopos, célèbre comédien tragique, contemporain de Cicéron, laissa en mourant à son fils, dont Horace & Pline font mention, comme d'un fameux dissipateur, une succession de cinq millions qu'il avoit amassés à jouer la comédie. Le comédien Roscius, l'ami de Cicéron, avoit par an plus de cent mille francs de gages. Il faut même qu'on eût augmenté les appointemens depuis l'état que Pline en avoit vu dressé, puisque Macrobe dit, que ce comédien touchoit des deniers publics près de neuf cents francs par jour, & que cette somme étoit pour lui seul: il n'en partageoit rien avec sa troupe.

Voilà comment la république romaine payoit les gens de théâtre. L'histoire dit, que Jules-César, donna vingt mille écus à Labérius, pour engager ce poète à jouer lui-même dans une pièce qu'il avoit composée. Nous trouverions bien d'autres profusions sous les autres empereurs. Enfin, Marc-Aurèle, qui souvent est désigné par la dénomination d'Antonin le philosophe, or-

onna que les acteurs qui joueroient dans les *spectacles*, que certains magistrats étoient tenus de donner au peuple, ne pourroient point exiger plus de cinq pièces d'or par représentation, & que celui qui en faisoit les frais, ne pourroit pas leur donner plus du double. Ces pièces d'or étoient à-peu-près de la valeur de nos louis, de trente au marc, & qui ont cours pour vingt-quatre francs. Tite-Live, finit sa dissertation sur l'origine & les progrès des représentations théâtrales à Rome, par dire qu'un divertissement, dont les commencemens avoient été peu de chose, étoit dégénéré en des *spectacles* si somptueux, que les royaumes les plus riches auroient eu peine à en soutenir la dépense.

SPECTATEURS. Chez les grecs, ils se plaçoient de cette manière au théâtre: Les magistrats avoient une place distinguée, qui étoit séparée du peuple; les jeunes gens y avoient aussi une place marquée, & les femmes occupoient l'endroit le plus élevé des portiques; elles y voyoient le spectacle à couvert du soleil & des injures de l'air. Le peuple se plaçoit sur les degrés qui étoient appuyés contre le mur intérieur des arcades des portiques. Outre cela, il y avoit des places distinguées, qu'on n'accordoit qu'à ceux qui avoient rendu des services à l'état; elles étoient héréditaires dans les familles; les personnes de marque plaçoient des carreaux sous elles, & c'étoient des esclaves qui les distribuoient.

Dans les premiers temps des romains, les *spectateurs*, étoient debout au théâtre; il fut défendu par un arrêt du sénat, d'être assis à cette sorte de *spectacle*; mais dans la suite, on dressa des théâtres, avec des degrés, qui s'élevoient les uns sur les autres; c'est sur ces degrés que se plaçoient les *spectateurs*; ils y étoient exposés aux injures de l'air; cependant pour les en garantir, il arrivoit quelquefois, du temps de la république, & assez souvent sous les empereurs, que l'on couvroit le théâtre d'une toile, soutenue par de grandes pèches, & des cordes tendues. Les romains étoient tellement attachés à ces jeux, qu'ils y passaient quelquefois les nuits entières, & souvent tout le jour, sans songer à prendre aucune nourriture. Enfin, l'an 692, on prit l'habitude d'en sortir pour aller dîner, comme nous l'apprend Dion: (*lib. 37.*) *M. Vipsani & M. Messala consulis, populus qui ante hac tempora ludos gladiatorios, nulla intercedente requie, totos spectaverat, tum primum inter actionem surrexit pransusque est.* Le besoin même de satisfaire aux nécessités naturelles, n'étoit pas capable de les éloigner d'un lieu où le goût les enchaînoit, & sans aucun égard pour la décence, ni même pour la personne des empereurs, ils ne rougissoient pas de se mettre aux yeux de tout le monde dans la posture la plus

immodeste, comme le leur reproche Tertullien, (*de spectac. c. 21.*): *Sic evenit, ut qui in publico vix necessitate vesica, tunicam levet, idem in circo aliter non exultet, nisi totum pudorem in faciem omnium intendet.* Cette licence empêcha souvent quelques empereurs d'assister au théâtre.

SPECULAIRE, }
SPECULARIA, } Voyez FENÊTRES.
SPECULARIUS, }

SPECULATOR, espion que l'on envoie pour découvrir quelque chose; ce mot se prend aussi pour désigner un homme qui fait l'office de bourreau: *Tim Centurio supplicio prapostus*, dit Sénèque, (*de ira. l. 16.*) *condere gladium speculatorem jubet.* Il signifie encore un soldat de la garde de l'empereur: *Ipsum Othonem comitabantur*, dit Tacite, (*Hist. Tacit. II. 2.*) *speculatorum lecta corpora.* *Speculator*, en terme de marine, exprimoit celui qui avertissoit le pilote des endroits dangereux qu'il falloit faire éviter au vaisseau.

SPECULATRIX, furnom de Vénus. Voyez HIPPOLYTE.

SPECULUM. Voyez MIROIR.

SPELARITE, furnom d'Apollon, de Mercure, & d'Hercule, dont les statues se plaçoient souvent dans les cavernes. Il étoit formé de *σπηλαιον*, caverne.

SPELEUM, caverne en général, mais particulièrement celle consacrée au soleil, dans laquelle on initioit aux mystères de Mithra.

SPEO, une des cinquante Néréides.

SPERCHIUS, fleuve de la Phthyotide en Macédoine. Homère dit que Pélée voua au *Sperchius* la chevelure d'Achille, son fils, s'il revenoit heureusement dans sa patrie après la guerre de Troie. C'étoit la coutume des grecs de vouer ainsi leur première chevelure à des fleuves. Voyez PELEE.

SPERNO, fille d'Anius. Voyez ANIUS.

SPES. Voyez ESPÉRANCE.

SPHÆRARIUS. Ce mot que l'on lit dans une inscription recueillie par Muratori (305. T. C.), désigne l'asfranchi d'un Auguste, préposé à la garde ou à l'inspection de la sphère de ce prince.

SPHÆRISTERIUM Voyez SPHÉRISTÈRE.

SPHÆRISTICI ludi. Voyez BALLE & PAUME.

SPHÆRULÆ, pommes de bois ou de métal

dont se servoient les empereurs romains pour faire des présens au peuple, au théâtre. & dans le cirque. Ces princes prenoient quelquefois occasion des spectacles où ils assistoient, pour faire des libéralités extraordinaires au peuple, en faisant jeter de ces pommes marquées chacune d'un lot, qu'on déliroit exactement aux porteurs de ces pommes. Marc-Aurèle poussa plus loin l'attention pour le peuple, en lui faisant distribuer au théâtre des mouchoirs pour essuyer la sueur du visage, & pour marquer les applaudissemens.

SPHECIA, dans l'île d'Eubée. Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

SPHÉCISME. C'étoit un air de flûte qui imitoit le bourdonnement des guêpes, (de *σφηξ*, *σφηκος*, guêpe.). (*Bullengeri de theat. lib. 2. cap. 26.*)

ΣΦΕΝΔΟΝΗ, fronde, ornement de tête ainsi nommé, parce qu'il s'élargissoit vers le milieu sur le front, selon Eustathe, & se rétrécissoit par derrière vers les extrémités. Visconti, l'éditeur du *Museum Pio-Clémentin* croit le reconnoître sur la tête d'une Junon de cette collection (*Pl. II.*). Il est sur ce sujet d'avis différent de son maître l'abbé Winckelmann.

ΣΦΗΝΟΠΩΓΩΝ, furnom de Mercure qui signifie ayant la barbe pointue, ou faite en coin (*Pollux. Onomast. l. 4. Segm. 137. 134.*).

On voit Mercure avec cette barbe sur un autel rond étrusque du Capitole, & sur un autel triangulaire étrusque de la villa Borghèse (*Monum. inediti. n. 15 & 38.*). Il étoit sans doute ainsi représenté dans ses plus anciens portraits & dans les hermès: de-là vient le furnom *Ερμηνιος* (*Pollux. loco citato. segm. 145.*) donné aux masques à barbe pointue, comme celle de Pantalou.

SPHÈRES. « Lorsque l'art fut perfectionné, dit Rabaul de Saint-Étienne, l'écriture hiéroglyphique fut en usage, & depuis l'écriture alphabétique inventée, on réduisit les *sphères* à un petit volume. Dans les derniers temps, on les tenoit, en Egypte, dans des arches ou coffres appellés *Comaseri*, selon St. Clément d'Alexandrie. Ces petites machines étoient celles des anciens temps, réduites à un petit espace. Je ne crois pas inutile d'en retracer la forme & le mécanisme, parce qu'on peut y prendre une idée de la manière d'observer des anciens, & que l'on trouve, en passant, une occasion de confirmer ce que j'ai dit de leur style figure. J'ai d'ailleurs besoin de prouver qu'ils appliquèrent aussi ce style à leur astronomie. »

« Je commence par un passage de Nonnus, qui,

transmettant les vieilles traditions, les rendit fidèlement dans l'ancien style figuré; car il étoit poète. Il raconte que tous les dieux briguoient la main de Proserpine fille de Cérès. Cette mère inquiète alla consulter le devin *Astræus* (ou Firmament) : c'étoit un génie prophétique, *Daïmon Omphéneis*. Elle se présenta donc chez Firmament : Lucifer (l'étoile du matin) l'annonce au vieux devin qui étoit alors occupé; il ne se fait pas attendre, il se lève & va au-devant de Cérès. Heïpérus (l'étoile du soir) introduit la déesse dans le palais d'*Astræus* : on la fait asseoir sur un trône, & on lui offre le nectar; ce fut Crater (ou Gobelct) (Le Verseau selon Manilius : *Ultima pars magni cum tollitur orbis Leonis, Crater auratis surgit calatus ab astris.*) qui le versa, & les quatre Vents le présentèrent eux-mêmes à la déesse. Celle-ci ne vouloit pas boire, car son cœur étoit serré par la douleur; mais *Astræus* parvint à la persuader, & les quatre Vents ses fils s'empressèrent à lui faire politesse. Eurus lui donna à boire, Borée lui servit l'ambrosie, Notris lui servit de l'eau, & pour égayer le festin, Zéphir joua de la flûte; l'étoile du soir dançoit à cette musique céleste, & l'étoile du matin rassembloit des fleurs & formoit des bouquets. »

Après ces premières honnêtetés, Cérès consulte *Firmament*. « Celui-ci se fait apporter par son serviteur Astérion, une *sphère* bien arrondie, qui représente le ciel. Astérion tire d'une boîte cette figure du monde. *Astræus* fait tourner le sommet de l'axe, il fixe les yeux sur le Zodiaque, & regarde ensuite les étoiles fixes & les planètes. Comme il faisoit tourner le pôle, le ciel, représenté par des étoiles feintes, & traversé par un axe, cédoit à l'impulsion & tournait aussi sans s'arrêter. Le devin regardant ainsi la *sphère* tournoyante, vit que la lune en son plein passoit dans le point de la conjonction, & que le soleil, en opposition avec elle, étoit placé au milieu du centre souterrain de la terre. Un cône sombre & finissant en pointe, paroit de la terre & obscurcissant la lune, &c. ». Cette description représente assez bien la *sphère* que Nonnus avoit en vue. Nous voyons qu'il y avoit un mécanisme particulier pour faire courir des planètes feintes dans le Zodiaque, & leur faire suivre autour de la terre bien arrondie, qui représentait le ciel, la marche qu'observent les planètes elles-mêmes; ce qui donnoit le moyen d'observer leurs divers passages, leurs conjonctions, leurs oppositions & leurs éclipses. On seroit tenté de croire qu'on employoit quelque moyen pour illuminer les planètes & leur faire décrire des ombres : ici au moins, il paroît que le soleil étoit lumineux, puisqu'il fait projeter sur la lune l'ombre de la terre finissant en pointe. Si cela étoit, la *sphère* représentoit d'une manière piquante les

phénomènes astronomiques, puisqu'elle les peignoit à l'œil. »

SPHERIE, île du Péloponnèse, sur la côte de l'Argolide, sous la domination de Troésène. Cette île, dit Pausanias (liv. II. c. xxxij.), est si près du continent que l'on y peut passer à pied. Elle s'appelloit originairement *l'île Sphéris* : mais dans la suite, on lui donna le nom d'*île sacrée*. Sphéris, qui, selon les troéséniens, fut l'écuyer de Pélops, étoit inhumé dans cette île. Ethra, fille de Pithée, femme d'Égée & mère de Thésée, fut avertie en songe par Minerve d'aller rendre à Sphéris les devoirs que l'on rend aux morts. Etant venue dans l'île à ce dessein, il arriva qu'elle eut commerce avec Neptune. Ethra, après cette aventure, consacra un temple à Minerve surnommée *Apaturie*, ou la *trompeuse*, & voulut que cette île, qui se nommoit *Sphérie*, s'appellât *l'île sacrée*. Elle institua même l'usage que toutes les filles du pays, en se mariant, consacreroient leur ceinture à Minerve *Apaturie*.

SPHÉRISTÈRE, *Sphæristerium*, lieu consacré à tous les exercices dans lesquels on employoit la balle.

Quoiqu'entre divers exercices où l'on se servoit de balles, il y en eût plusieurs qu'on ne pouvoit pratiquer qu'en plein air & dans les endroits les plus spacieux des gymnases, tels qu'étoient les *xystes*, *xystra*, ou les grandes allées découvertes; on ne laissoit pas chez les grecs de construire dans ces gymnases quelques pièces convenables à certaines espèces de *sphéristique*.

Les romains qui avoient imité les grecs dans la construction de la plupart de leurs bâtimens, & entr'autres dans celle de leurs gymnases ou palestres & de leurs thermes, y plaçoient aussi de ces *sphéristères*. Mais ils n'étoient pas tellement affectés à ces édifices publics, qu'il ne s'en trouvât souvent dans les maisons des particuliers tant à la ville qu'à la campagne. L'empereur Vespasien, par exemple, en avoit un dans son palais, & c'étoit-là, qu'au rapport de Suétone, il se faisoit frotter la gorge & les autres parties du corps un certain nombre de fois. Alexandre Sévère s'exerçoit aussi très-souvent dans son *sphéristère* suivant le témoignage de Lampridius.

Pline le jeune, dans les descriptions qu'il nous a laissées de ses deux maisons de campagne du Laurentin & de celle de Toscane, place dans l'une & dans l'autre un *sphæristerium*. Il dit en parlant de celle du Laurentin : *Cohæret calidapiscina mirificè ex qua natantes mare adspiciunt; nec procul sphæristerium, quod calidissimo soli inclinato jam die, occurrit*, c'est-à-dire, il y a une grande baignoire d'eau chaude si avantageusement située, que ceux qui s'y bai-

gnent voyent la mer, & non loin de là est un jeu de paume exposé à la plus grande chaleur du soleil vers la fin du jour. Et parlant de sa maison de Toscane, il s'exprime ainsi : *Apodyterio superpositum est sphaeristerium quod plura genera exercitationis, pluresque circulos capit* ; une espèce de jeu de paume propre à divers exercices, occupe le dessus du lieu qui sert de garde-robe, & ce jeu de paume est accompagné de plusieurs réduits & détours particuliers.

Comme Vitruve, dans la description qu'il donne des Gymnases ou palestres, tels qu'on les voyoit en Grece de son temps (car ils n'étoient pas fort communs en Italie), ne dit pas un mot du *sphaeristerium*, en faisant le dénombrement des différentes pièces de la palestre ; il y a apparence que le *coryceum* dont il parle, est le véritable *sphaeristerium* des palestres, c'est-à-dire, un lieu destiné à la plupart des exercices où l'on se servoit d'une balle, & qui faisoient partie de la *sphéristique*.

SPHÆRISTICI. Maîtres qui enseignoient la *sphéristique*.

SPHÉRISTIQUE. Chez les anciens, la *sphéristique* comprenoit tous les exercices où l'on se sert d'une balle : elle faisoit une partie considérable de l'orchestique. On a fait honneur de son invention à Péthus, à Nauficaa, aux sicyoniens, aux lacédémoniens & aux lydiens. Il paroît que dès le temps d'Homère cet exercice étoit fort en usage, puisqu'il étoit fort simple de son temps, mais il fit de grands progrès dans les siècles suivans chez les grecs. Ces peuples s'appliquant à le perfectionner, y introduisirent mille variétés qui contribuoient à le rendre plus divertissant & d'un plus grand commerce. Ils ne se contentèrent pas d'admettre la *sphéristique* dans leurs gymnases où ils eurent soin de faire construire les lieux particuliers, destinés à recevoir tous ceux qui vouloient s'instruire dans cet exercice, ou donner des preuves de l'habileté qu'ils y avoient acquise : ils proposèrent encore des prix pour ceux qui se distingueroient en ce genre dans les jeux publics ; ainsi qu'on peut le conjecturer de quelques médailles grecques rapportées par Mercurial, & sur lesquelles on voit trois athlètes nuds s'exerçant à la balle au-devant d'une espèce de table qui soutient deux vases, de l'un desquels sortent trois palmes avec cette inscription au-dessous : ΠΥΘΙΑ ΑΚΤΙΑ. Les athéniens entr'autres donnoient de la *sphéristique*, en accordant le droit de bourgeoisie, & en érigeant des statues à un certain Arjtonique Carystien, joueur de paume d'Alexandre-le-Grand, & qui excelloit dans cet exercice.

Les balles à jouer se nommoient en grec *σφαίραι*, *sphères*, *globes*, & en latin elles s'appelloient *pila*. La matière de ces balles étoit de plusieurs pièces de peau souple & corroyée, ou d'autres étoffes cousues ensemble en manière de sac que l'on remplissoit tantôt de plume ou de laine ; tantôt de farine, de graine de figuier, ou de sable. Ces diverses matières plus ou moins pressées & condensées, composoient des balles plus ou moins dures. Les molles étoient d'un usage d'autant plus fréquent, qu'elles étoient moins capables de blesser & de fatiguer les joueurs, qui les pouvoient ordinairement avec le poing, ou la paume de la main. On donnoit à ces balles différentes grosseurs ; il y en avoit de petites, de moyennes, & de très-grosses ; les unes étoient plus pesantes, les autres plus légères ; & les différences dans la pesanteur & dans le volume de ces balles, ainsi que dans la manière de les pousser, établissoient diverses sortes de *sphéristique*. Il ne paroît pas que les anciens aient employé des balles de bois, ni qu'ils aient connu l'usage que nous en faisons aujourd'hui pour jouer à la boule & au mail ; mais ils ont connu les balles de verre.

A l'égard des instrumens qui servoient à pousser les balles, outre le poing & la paume de la main, on employoit les pieds dans certains jeux ; quelquefois on se garnissoit les poings de courroies qui faisoient plusieurs tours, & qui formoient une espèce de gantelet ou de brassard, sur-tout lorsqu'il étoit question de pousser des balles d'une grosseur ou d'une dureté extraordinaire. On trouve une preuve convaincante de cette coutume sur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien III. rapportée par Mercurial, où l'on voit trois athlètes nuds ceints d'une espèce d'écharpe, lesquels soutiennent de leur main gauche une balle ou un ballon, qui paroît une fois plus gros que leur tête, & qu'ils semblent se mettre en devoir de frapper du poing de leur main droite armée d'une espèce de gantelet. Ces sortes de gantelets ou de brassards, tenoient lieu aux anciens de raquettes & de battoirs qui, selon toute apparence, leur ont été absolument inconnus.

SPHERITA. (*Cato. de re rustica*). On fait le *spherita* comme le *spira*. (Voyez ce mot), si ce n'est qu'on fait entrer dans sa composition des pièces de pâtisserie sphériques, sans y mettre de fromage ni de miel. On les arrange ensuite sur une abaisse de pâte, & on les fait cuire comme le *spira*.

SPHEROMACHIE, espèce particulière de jeu ou d'exercice, pratiqué avec des balles de plomb.

SPHETTUS, bourgade de l'Attique. Le vinaigre y étoit très-piquant, & les personnes fort

fatyriques, comme nous l'apprennent Aristophane & Atnéée.

SPHINX, monstre fabuleux, auquel les anciens donnoient ordinairement un visage de femme, avec un corps de lion couché. Rien de plus commun que le *sphinx*, dans les monumens égyptiens. Les uns sont représentés avec des ailes, d'autres sans ailes, mais avec de longues tresses de cheveux. Plutarque dit, qu'on mettoit des *sphinx* devant les temples des égyptiens, pour marquer que la religion égyptienne, étoit toute énigmatique.

Le *sphinx*, le plus fameux dans la fable, est celui de Thèbes, qu'Hésiode fait naître d'Echidné & de Typhon; ces monstres que l'on faisoit toujours père & mère de ce qu'il y avoit de plus monstrueux. Junon, irritée contre les thébains, envoya ce monstre dans le territoire de Thèbes, pour le défoler. On représente le *sphinx* de Thèbes, différemment de ceux d'Egypte. Il avoit la tête & le sein d'une jeune fille, les griffes d'un lion, le corps d'un chien, la queue d'un dragon, & les ailes des oiseaux. Il exerçoit ses ravages sur le mont Phicée; d'où se jettant sur les passans; il leur proposoit des énigmes difficiles, & mettoit en pièces ceux qui ne pouvoient les expliquer. Voici l'énigme qu'il proposoit ordinairement: *quel est l'animal qui a quatre pieds le matin, deux à midi, & trois le soir.* Sa destinée portoit, qu'il perdrait la vie dès qu'on auroit deviné son énigme. Déjà plusieurs personnes avoient été victimes du monstre; & Thèbes se trouvoit dans de grandes allarmes, lorsque Œdipe se présenta pour expliquer l'énigme; & fut assez heureux pour la deviner: disant que cet animal étoit l'homme qui, dans son enfance, qu'on devoit regarder comme le matin de sa vie, se traînoit souvent sur les mains & sur les pieds: vers le midi; c'est-à-dire, dans la force de son âge, il n'avoit besoin que de ses deux jambes; mais le soir, c'est-à-dire, dans sa vieillesse, il se servoit d'un bâton, comme d'une troisième jambe, pour se soutenir. Le *sphinx*, outré de dépit de se voir deviné, se brisa la tête contre un rocher. Voyez CREON, LÉLAPE.

Il y en a, dit Pausanias, qui prétendent que *sphinx* étoit une fille naturelle de Laïus, & que, comme son père l'aimoit fort, il lui avoit donné connoissance de l'oracle, que Cadmus avoit apporté de Delphes. Après la mort de Laïus, ses enfans s'entredisputèrent le royaume; car, outre ses fils légitimes, il en avoit laissé plusieurs de divers concubines. Mais le royaume, suivant l'oracle de Delphes, ne devoit appartenir qu'à un des enfans de Jocaste. Tous s'en rapportèrent à *sphinx*, qui, pour éprouver celui de ses frères, qui avoit le secret de Laïus, leur faisoit à tous

des questions captieuses, & ceux qui n'avoient point connoissance de l'oracle, elle les condamnoit à mort, comme n'étant pas habiles à succéder. Œdipe, instruit de l'oracle par un songe, s'étant présenté à *sphinx*, fut déclaré successeur de Laïus. D'autres ont dit que *sphinx*, fille de Laïus, peu contente de n'avoir aucune part au gouvernement, s'étoit mise à la tête d'une troupe de bandits, qui commettoient mille désordres aux environs de Thèbes, ce qui la fit regarder comme un monstre.

Diodore assure qu'on trouve dans l'Ethiopie, & dans le pays des Troglodytes, de vrais *sphinx*, qui sont d'une figure semblable à ceux que leur donnent les peintres; excepté qu'ils sont plus velus. Ces animaux sont très-doux & très-dociles de leur nature, & ils apprennent aisément tout ce qu'on leur montre. (*Sphinx* vient de σφιγγειν, embarrasser).

« On ne peut nier, dit Caylus (*Rec. d'ant. tom. 3. pl. 60 no. 3.*) que l'original de ce *sphinx* de bronze, n'ait été grec. Il a été trouvé à Rome, & dans un si grand désordre, qu'on a eu beaucoup de peine à le restaurer. L'assemblage des morceaux, nous met en état de juger combien les grecs avoient altéré la première forme de ces animaux. Il est vrai qu'ils n'y attachoient pas les mêmes idées, & qu'ils étoient éloignés de l'allégorie des signes célestes, qui avoient donné naissance à cet objet fantastique. Le *sphinx* n'étoit en quelque façon connu dans la Grèce, que par l'histoire d'Œdipe; on le voit même sur quelques pierres gravées, représenté de la même manière qu'il paroît sous ce numéro, lorsqu'il proposa à ce prince une énigme, qui ne mérite guères d'être si célébrée. Le *sphinx* est encore traité de la même façon sur le revers des médailles des Antiochus, & sur un poids de plomb, trouvé dans l'île de Chio. Ces différens emplois du même objet, méritent d'être présentés, capables de piquer la curiosité, & font naître l'envie de chercher pourquoi les grecs ont adopté le *sphinx*, pourquoi ils ne l'ont point représenté accroupi; enfin pourquoi ils lui ont donné des ailes, sur l'arrondissement desquelles j'ai déjà témoigné ma surprise. »

« Les *sphinx* des égyptiens ont les deux sexes, dit Winkelmann (*hist. de l'art. 2. 1.*), c'est-à-dire, qu'ils sont femelles par devant, ayant une tête de femme, & mâles par derrière, où les testicules sont apparents. C'est une remarque que personne n'avoit encore faite: je l'ai hasardée d'après une pierre gravée du cabinet de Stofsch (description des pier. gr. du cab. de Stofsch, préface p. xvii.) Par là j'ai expliqué un passage, jusqu'ici inintelligible du poète Philémon (*mon. ant. ined. n.º. 79*), qui, parle de *sphinx* mâles. Il résulte de l'inspection de quelques monumens, que les

quelques artistes grecs donnoient aussi des natures composées à ces êtres mixtes, & qu'ils faisoient même des *sphinx* barbus, comme le prouve un bas-relief en terre cuite, conservé à la Farnésina. Lorsqu'Hérodote nomme les *sphinx* *ANDROSPHINGES*, il a voulu désigner par cette expression, la duplicité de leur sexe (L. II. p. 100. f. 17.). Les *sphinx*, qui sont aux quatre faces de la pointe de l'obélisque du soleil, au champ de Mars, sont remarquables par leurs mains d'hommes, armées d'ongles crochus, comme les griffes des bêtes féroces. »

M. Paw, dit que les *sphinx*, composés du corps d'une vierge, enté sur celui d'un lion, sont des images de la divinité, que l'on représentoit hermaphrodite. Cette opinion ne paroît pas heureuse à M. Savary (*Lettres sur l'Égypte* p. 248). C'est sous le signe du lion & de la vierge que le Nil croît, se déborde, & féconde l'Égypte. Le *sphinx* étoit un hiéroglyphe, qui apprenoit au peuple, le temps où devoit arriver l'événement le plus important de l'année. Aussi l'avoit-on multiplié à l'infini. On le voit devant tous les temples, devant tous les monumens remarquables. Il étoit l'équivalent de cette phrase: *Peuples, sous tel signe, dans tel temps, le fleuve se débordera sur vos campagnes, & y portera la fécondité.*

On voit des *sphinx* avec des barbes sur plusieurs monumens, sur une pierre gravée de Stosch, sur un bas-relief dessiné dans la collection du cardinal Albani. Ce dernier ouvrage est du temps des empereurs. Au reste, l'on ne doit pas confondre une barbe bien exprimée, avec la plante *persea* que l'on a attachée quelquefois aux mentons des *sphinx*, ainsi qu'à ceux des divinités, & des cercueils de momie.

Il existe un *sphinx*, qui a les jambes de derrière & la queue de cheval: les jambes sont étendues en arrière, comme celles d'un coursier qui galoppe. Ce singulier *sphinx*, sert d'ornement au casque d'une Minerve, dont la tête est placée sur une médaille d'argent de *Vellia*, en Lucanie, rapportée par Goltzius. Ce *sphinx*, est peut-être une *conception* des étrusques, qui donnoient à leurs faunes des pieds & de longues queues de cheval. On en voit plusieurs de cette espèce en bronze, dans la galerie de S. Ignace à Rome.

Les plus beaux *sphinx*, qui sont conservés à Rome sont, celui de basalte de la villa de Borghèse, le *sphinx* de granit rouge au Vatican, d'environ six pieds de hauteur, & celui de la Villa Giulia, de même matière & de même hauteur; vis-à-vis la seconde pyramide de Giza, & un peu en avant du rocher, on voit encore ce fameux *sphinx*, beaucoup plus célèbre qu'il

Antiquités, Tome V.

ne mérite de l'être. (Baron de Tott. 4. p. 64.). Ce n'est en effet qu'une masse de rocher, prolongée en dos d'âne, jusqu'au grand banc dans la direction du centre de cette pyramide. On lui a donné la forme d'un *sphinx*, & l'on a ouvert sur son dos, deux puits carrés, pour servir d'entrée à la catacombe, ce qui fait attribuer à ce monstre la garde des tombeaux.

Il faut observer que la figure du *sphinx*, a été souvent employée pour orner les pieds des sièges. Cette manière de décoration, étoit fort à la mode chez les anciens. Sur le camée de la Sainte-Chapelle, on voit un siège fait dans le même goût. Dans la magnifique fête, donnée à Alexandrie, par le roi Ptolémée-Philadelphie, il y avoit cent lits d'or, avec des pieds de *sphinx*.

Dans la collection des pierres gravées de Stoch, on voit sur une sardoine un *sphinx* couché ayant sur la tête le fruit de *lotus* suivant la description que (*hist. plant. l. IV. c. 10. p. 87.*) Théophraste nous donne de cette plante, dont le fruit ressembloit à une tête de pavot.

Sur une cornaline, un *sphinx* mâle voilé, de gravure égyptienne.

Sur une sardoine, en forme de scarabée, un *sphinx* couché, un sifre entre les deux pattes, la tête voilée, & chargée d'une fleur de *lotus*.

Sur une cornaline, un *sphinx* voilé & mitré debout devant un autel allumé.

Sur une pâte de verre, un *sphinx* voilé, couché, tenant à la bouche une souris par la queue; au-dessus est un dauphin. Or, comme le Nil étoit représenté sous la figure du *sphinx*, il se pourroit que la souris signifiat ici la grande quantité de ces animaux (*Diod. sc. p. 8. D.*) qui s'engendroient dans le limon de ce fleuve, & dont selon le rapport fabuleux des anciens, il s'en trouvoit qui n'étoient formés qu'à moitié.

Sur une pâte de verre, un *sphinx*, qui se gratte la tête avec le pied de derrière, & à côté le nom du (*Stosch. pier. grav. pl. 69.*) graveur, ΘΑΜΥΡΟΥ. L'original est dans le cabinet de l'empereur à Vienne.

Sur une pâte de verre, un *sphinx*, avec un serpent devant lui.

Sur une cornaline, un *sphinx*, avec un boisseau sur la tête, & un caducée devant lui (*Conf. Mus. Flor. t. II. tab. XCIV. n. 6.*) sur les médailles de l'île de Chios, il y a des *sphinx* (*Golz. Grac. inf. tab. XVI.*) avec la proue d'un navire (*Beger. Thes. Brand. t. I. p. 419.*), avec une lyre, &c.

Sur une pâte de verre, un *sphinx*, avec un pied de devant sur une tête de mort. L'original de

cette pâte, étoit dans le cabinet du marquis Riccardi, à Florence. Un grand sphinx de marbre, dans la Villa Negroni à Rome, tient le pied droit sur une tête de bœuf.

Sur une pâte antique, le sphinx qui terrasse un homme qui a manqué l'explication de l'énigme.

Sur une pâte de verre, le sphinx, qui tient un homme entre ses pattes, dans l'attitude de le dévorer. Cette gravure est semblable à une pierre gravée, publiée par (Daëtil. p. II. n. 517.) Goriée. Selon (Sep. cont. Theb. v. 547.) Eschyle, le même sujet étoit représenté sur le bouclier de Parthénopée, un des sept héros de l'expédition contre Thèbes.

SPHINX (Le) sur les médailles.

C'étoit le symbole de Chios.

On le voit sur les médailles de Castulo, d'Urfo.

Il maque la prudence; il accompagne Apollon, & le Soleil, à qui rien n'est caché. On le plaçoit à l'entrée des temples, pour marquer la sainteté des mystères (Plut. dans Isis). Sur les médailles d'Auguste, il nous représente le cachet de cet empereur, qui prétendoit montrer par-là que les actes secrets des princes doivent être impénétrables.

ΣΦΡΑΓΙΔΙΑ Σφραγίδια. Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une prime d'émeraude, une gravure, qui ne paroît rien signifier, ne représentant que des figures irrégulières en forme de canaux, qui font des tours & des retours.

On assure que les anciens se sont servis de cachets faits d'un morceau de bois, rongé par les vers; par la raison qu'il étoit difficile de les contrefaire, à cause de leurs tours irréguliers, & selon la tradition (hesych. V. Σφραγίδια. conf. selden ad Marm. Arund. 11. p. 117.) Hercule s'en servit le premier. Or, on trouve dans cette prime d'émeraude, des traits ressemblans aux sinuosités du bois rongé, ce qui nous fait penser qu'il se pourroit bien qu'elle eut servi de cachets dans ces premiers temps. On appelloit ces cachets (Etym. mag. V. Σφραγίδια. τρον.) σφραγίδια Σφραγίδια.

SPHRAGIDE. Antre qui se trouvoit sur le sommet du mont Citharon en Boétie. On donnoit aux habitans d'alentour le nom de *Nympholeptes*, *Νυμφόληπτοι*, c'est-à-dire, *saisis*, ou plutôt inspirés par les nymphes; parce que la plupart d'entr'eux, lorsqu'ils entroient dans cet antre, s'imaginoient être inspirés par les *sphragitides*, nymphes du lieu. (Potterus, archæolog. grec. L. II, c. 11, d'après Plutarque, dans la vie d'Aristide, & Pausanias, L. IX c. 3.)

SPHRAGIS, septième partie du mode des

cithares, suivant la division de Terpandre, (*Polux, Onomast. Lib. IV. c. 9.*); probablement le *sphragis* (clôture, fin) étoit véritablement la fin de ce mode, étant placé entre l'omphalos & l'épilogue. Voyez OMPHALOS & ÉPILOGUE.

SPICATA TESTACEA, espèce de briques, d'une figure plus longue que large, dont on faisoit les pavés nommés *testacea*. On arrangeoit les briques sur le côté, & comme elles finissoient en pointe par les deux bouts, elles donnoient au pavé la forme de plusieurs épis rangés sur la même ligne; c'est ce que les architectes appelloient *spicatum pavimenta infernere*; & le carreau que l'on dispoit en cette forme, se nommoit *spicatum testaceum*.

SPICIRE, synonyme de *videre* dans le jargon des augures. Le nom des aruspices en étoit dérivé.

SPICULUM. Voyez AIGUILLE de tête.

SPICULUM, au siècle de Végèce (2. 15.) désignoit le javelot qui avoit été appelé autrefois *pilum*: *quod pilum vocabant, nunc spiculum dicitur.*

SPINA CIRCI, mur de briques large d'environ 12 pieds, & haut de quatre, qui étoit au milieu du cirque, & que l'on appelloit ainsi, parce que comme l'épine du dos partage le corps de l'homme, de même ce mur partageoit le cirque. Aux deux extrémités de ce mur, il y avoit trois colonnes ou pyramides en forme de cône ou de cyprès, autour desquelles les chars tournoient, & que l'on appelloit *bornes*, de là vient qu'on disoit proverbialement, à *carceribus ad metas*, pour dire depuis le commencement jusqu'à la fin. Au milieu de ce mur de brique, l'empereur Auguste fit placer un obélisque haut de cent trente deux pieds qu'on avoit fait venir d'Egypte, & qui étoit consacré au soleil. Vis-à-vis, il y en avoit un autre consacré à la lune, qui avoit quatre-vingt pieds de hauteur.

SPINENSIS, divinité champêtre qu'on invoquoit en arrachant les épines des champs. On la trouve aussi nommée *Spinosa* (Du latin *spina*.)

SPINTHER, brasselet que les femmes portoient au haut du bras gauche. Festus le décrit ainsi: *genus armilla, quod mulieres antiqua gerere solebant brachio summo sinistro.* Cette position suffisoit pour le faire distinguer des *armilla*, bracelets placés près du poignet.

SPINTER, furnom d'une branche de la famille *CORNELIA*, des Lentulus, à qui il fut donné à cause de la ressemblance de l'un d'eux avec un comédien de ce nom (Plinii 7. 12.)

SPINTRIA. L'étymologie de ce mot, dit le descripteur des pierres gravées du palais royal tom. 2.

pag. 62. n'est pas bien connue ; il est certain seulement que Tibère l'a ajouté à la langue, & qu'on y a attaché depuis une idée de débauche extraordinaire. Tacite en peignant celles de cet empereur, dit que pour les exprimer on inventa des noms nouveaux, & celui de *spintria* est un de ces noms. Quand Suétone nous représente Tibère dans l'isle de Caprée, occupé de la recherche des moyens qui pussent ranimer ses sensations éteintes, il emploie le mot *spintria* : le même auteur se sert encore du même mot en parlant de Caligula & de Vitellius, toujours dans un sens obscène. Enfin Lampride, pour donner une idée des infamies d'Elagabale, nous apprend que ce prince efféminé qui connoissoit toutes les ressources de volupté imaginées par Tibère, Caligula & Néron, avoit encore enchéri sur eux & surpassé toutes leurs *spintria* ».

» Mais nous ignorons pourquoi on a donné à de certaines médailles la dénomination de *spintrienes* : la seule analogie que nous appercevions entre le mot *spintria* & ces médailles c'est que celles-ci offrent d'abord à l'esprit une idée de libertinage, ainsi que le mot qui sert à les caractériser. Cependant à quel usage pouvoient être destinées de pareilles médailles ? Elles sont d'un module incertain & tiennent le milieu entre le moyen & le petit bronze : d'un côté on y voit un homme & une femme nus, dans des attitudes lascives & variées, de l'autre une lettre numérale placée ordinairement au milieu d'une couronne de laurier. Ces médailles passent pour être rares ; nous en avons vu néanmoins un assez grand nombre, & Beauvais assure qu'on en connoît soixante avec des variétés. On a dit qu'elles avoient rapport aux débauches de Tibère qui les auroit fait frapper ? On ne peut le soupçonner d'avoir voulu employer ce moyen pour publier des débauches qu'il cherchoit au contraire à couvrir des ombres du mystère. Seroit-ce une satire de la part des romains ? mais qu'auroit-elle produit, & qui l'eût hasardée sous un règne où l'on étoit environné d'espions, où les amis devenoient les délateurs de leurs amis, où l'on a vu un fils accuser son père ? d'ailleurs comment expliquer les lettres numérales du revers ? »

» Quelques-uns ont cru, d'après un passage de Suétone, que Tibère avoit fait construire une espèce de rotonde, divisée en plusieurs cabinets numérotés, qui étoient autant de théâtre du libertinage le plus recherché ; que l'empereur jouissoit de ce spectacle dans un salon placé au milieu, comme le point central où venoient se réunir tant d'images lubriques ; enfin que les Athletes admis dans cette arène recevoient, en y entrant, une médaille dont la lettre numérale leur indiquoit tout-à-la-fois & le cabinet dans lequel ils devoient entrer, & le type de la *posture* qu'on leur commandoit. Cette conjecture, quelque probable qu'elle paroisse, n'est pas encore très-satisfai-

sante, puisqu'on trouve jusqu'à cinq variétés avec la même lettre numérale. Nous observerons de plus, que les médailles *spintrienes* que nous connoissons ne présentent qu'un homme avec une femme, tandis que les *spintria* de Tibère (*triplici serice connexi*) supposent l'assemblage de plus de deux personnes. Mais c'en est assez sur une question à laquelle nous ne nous sommes arrêtés qu'à regret, quoiqu'elle soit de nature à exercer la sagacité des savans.»

SPINTRIENNES. (Médailles) V. *SPINTRIA*. On donne aussi ce nom à des pierres gravées qui représentent des sujets obscènes. Un passage de Martial seroit croire que dans les jeux les empereurs ou ceux qui en faisoient la dépense, distribuoient des médailles *spintrienes* aux spectateurs, & qu'on les jettoit sur eux. Voyez *NIMBUS*.

SPIO, une des nymphes compagnes de Cyrène, mère d'Aristée.

SPIRA, (*Cato de re rustica*) pour faire un *spira*, il faut s'y prendre comme pour faire le *placenta*, (Voyez ce mot) excepté qu'il faut donner une forme différente aux *tracta*, qu'on met sur l'abaissé. On les enduit bien de miel, & on les tortille comme une corde.

SPIRACULA. Voyez la fin de l'article **PLUTON**.

SPITHAME, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. Voyez **ZERETH**.

On avoit donné ce nom chez les grecs à deux mesures différentes, dont l'une assez rare faisoit seulement la moitié de l'autre, & n'étoit que la quatrième partie de la coudée, composée de six doigts grecs, qui revenoient à quatre doigts romains. La grande *spithame* étoit la moitié de la coudée grecque, & les trois quarts du pied, d'où vient qu'on y comptoit douze doigts, comme on en comptoit six à la petite. C'est du moins là l'opinion de la Barre que nous ne prétendons pas garantir, mais on peut le consulter dans les *Mém. des Infsc. tom. XIX. (D. J.)*

Chez les latins le *spithame* répondoit à l'empan des modernes ; c'étoit l'espace contenu entre le pouce et l'index étendus. Pline (7. 2.) la fait égale au *doctrans* & lui donne douze pouces de longueur.

SPODIUS. Voyez **SPONDIUS**.

SPOLIA OPIMA. Voyez **OPIMES**.

SPOLIARIUM, une des pièces des bains où ceux qui vouloient se baigner, quittoient leurs habits. Les grecs appelloient ce lieu *gymnastria*.

Dans l'amphithéâtre, c'étoit aussi l'endroit où les gladiateurs qui avoient été mis à mort, étoient dépouillés, ainsi qu'on peut le conclure de ces invectives du senat après la mort de Commode (*Lampride* 18) *Gladiatoris cadaver in spoliario ponatur*. On prétend que cet endroit n'étoit pas éloigné de la porte appelée *libitinenfis*.

SPOLIARIUM SAMARIUM, endroit de Rome que Rufus & Victor mettent dans le deuxième quartier de la ville, où les voleurs étoient exécutés & ensevelis; peut-être étoit-il ainsi nommé parce qu'on y jettoit de la semence d'orme, qu'on appelloit *samara*, selon Pline (16. 17.): *samara est ulmi semen*. C'étoit pour les romains le comble de l'infamie que d'être jetté dans ce lieu, & ils ne souhaïtoient point d'autre malheur à leurs tyrans, que celui d'être traînés dans cette espèce de voirie.

SPONDA, le bord, le côté d'un lit, les planches qui en soutiennent les deux bords, mot que l'on prend pour le lit même sur lequel on mangeoit, comme dans Virgile : *aurea se composuit sponda*. Martial a dit *sponda orciniana*, pour désigner une bierre, une civière à porter les morts.

SPONDAÏQUE, Pollux (*Onoma. lib. IV. cap. 10.*) parle de la flûte *spondaïque* comme propre à l'accompagnement des hymnes.

Apparemment que la flûte *spondaïque* étoit celle dont se servoit le *spondaula*, & que celui-ci exécutoit les *spondalies* sur cet instrument.

La flûte *spondaïque* étoit peut-être la même que la précentorienne, l'une étant le nom grec, & l'autre le latin; ce dernier tire son origine de *pra* & de *canere*. (*F. D. C.*)

SPONDALIES. Coelius Rhodiginus nous apprend (*Lectiōnum antiquarum, cap. VI, lib. IX.*) que les *spondalies* étoient des airs composés sur la mesure *spondaïque* dont on se servoit dans les actes de religion pour confirmer les dieux dans leur bonne volonté par des mélodies longues; ce passage peut faire soupçonner que les *spondalies* étoient des airs tout composés de notes longues & égales.

SPONDAULÆ, joueurs de flûte *spondaïque*.

SPONDÉASME, c'étoit dans les plus anciennes musiques grecques, une altération dans le genre harmonique, lorsqu'une corde étoit accidentellement élevée de trois dièses au-dessus de son accord ordinaire; de sorte que le *spondéasme* étoit précisément le contraire de l'éclysé. (*S.*)

SPONDÉE. C'étoit, selon Pollux, la quatrième partie du nome Pythien.

SPONDIUS: Apollon avoit un autel dans le temple d'Hercule à Thèbes sous le nom de *Spondius*, c'est-à-dire, Apollon qui préside aux traités (Du grec *Σπονδή*, alliance, traités.). Cet autel étoit fait de la cendre des victimes. Là se pratiquoit une espèce de divination tirée de tout ce que l'on avoit pu apprendre, soit par la renommée, soit autrement. Voyez CLEDONOMANTIE.

Potter (*Archæolog. græc. l. 312.*) dit que l'Apollon-*Spondius* étoit le même que le *Spondius*. *Σποδός* signifie cendre en grec.

SPONDYLUS, *σπονδυλος*, espèce de maron de cuivre dont on se servoit pour donner son suffrage en grèce, avant que l'on eût employé les fèves à cet usage.

SPONSIANUS, tyran sous Gallien.

IMP. SPONSIANUS, sa tête avec une couronne radiée.

On voit au revers une figure tenant deux épis, debout entre deux autres figures.

Neumann qui a parlé le premier de ce tyran, en a vu cinq médailles d'or toutes semblables; & c'est une de celles-là que nous décrivions.

Cet écrivain en a publié une sixième sur laquelle on lit *IMP SPONSIANI*, avec un revers de C. Aururinus, dans la famille Minucia. Il en conclut avec assez de vraisemblance que ces médailles ont été faites sans autorité par les barbares qui ravageoient la Thrace & la Macédoine sous Gallien.

SPONSIO, caution que l'on exigeoit dans les tribunaux romains, de payer les jugemens, de ratifier tout ce qui seroit ordonné & de se soumettre à perdre une somme d'argent fixée, si la demande n'étoit pas légitime; par exemple, si quelqu'un répétoit un esclave qu'il soutenoit lui avoir été volé, il attaquoit le voleur de cette manière : *quando negas hunc servum meum esse, sacramento te quingenario provoco. Spondeſne quingentos, si meus sit?* C'est-à-dire, si je prouve qu'il est à moi. L'accusé répondoit : *spondeo, si tuus sit*, & s'il refusoit l'engagement, il perdoit son procès. A son tour, il interrogeoit le demandeur de cette sorte : *Et tu spondeſne quingentos, ni tuus sit?* c'est-à-dire, si je prouve qu'il ne vous appartient pas. A cela, le demandeur replicoit : *spondeo, ni meus sit*: faute de quoi il étoit condamné. L'argent déposé dans ces occasions, s'appelloit *sacramentum*; & c'étoit un appât qui engageoit le défendeur à se présenter. parce que si la prétention du demandeur étoit mal fondée, on le lui adjugeoit. La formule de ces demandes mutuelles étoit toujours *si & nisi*.

SPORTULA. Ce mot est sans contredit le diminutif de *sporta*; mais il seroit difficile d'en marquer la véritable étymologie. Quoi qu'il en soit, *sporta* & *sportula* ont signifié ordinairement dans la langue latine, une corbeille ou panier, fait de joncs, de roseaux, de branches d'osier tissues & entrelassées.

On l'a étendu ensuite à signifier les vases ou mesures propres à contenir les pains, les viandes, & les autres mets que l'on distribuoit en certaines occasions: & lorsque l'usage se fut introduit chez les grands de Rome, de faire distribuer à leurs cliens, & à ceux qui leur faisoient la cour, de certaines portions pour leur nourriture; ces portions que l'on mettoit dans des corbeilles furent appelées, par Métonymie, *sportula*. Ensuite on l'employa pour signifier une sorte de repas public, différent de ceux qu'on appelloit *cæna recta* qui étoient des repas servis par ordre, où l'on n'admettoit que des gens choisis. Tels étoient les repas que donnoit Auguste, au rapport de Suétone: *Convivabatur & assidue nec unquam nisi recta*. Casaubon explique ce mot *recta* par *ἐπιπέδον δευπνον*, & lui oppose le repas appelé *sportula*, *δευπνον ἀπο σπυριδός*, où l'on invitoit tout le peuple indistinctement, & où chacun recevoit sa portion dans une corbeille.

Les distributions que les particuliers faisoient à leurs cliens, se donnoient tantôt en argent, tantôt en viandes, quelquefois même de ces deux manières, & s'appelloient également du nom de *sportula*. Ces présens étoient souvent de petites pièces d'argent qui servoient de monnoie; mais les empereurs ou autres personnes de qualité donnoient des pièces d'or. Aussi Trebellius Pollio, parlant des petits présens que l'empereur Gallien fit à son consulat, dit qu'il donna une *sportule* à chaque sénateur, & à chaque dame romaine quatre pièces d'or; *senatui sportulam sedens erogavit. Matronas ad consulatum suum rogavit, iis denique manum sibi ofculantibus quaternos aureos sui nominis dedit*.

C'étoit aussi la coutume que ceux qui entroient dans le consulat, envoyassent à leurs amis de ces présens: *sportulam consulatus mei & amicitia nostra*, & *honoris tuo debeo; hanc in solido misi*, dit Symmachus (*Epist.* 10. 124.). Le mot *sportula*, qui signifie une petite corbeille, fut donné à ces présens, parce qu'on les envoyoit dans une corbeille. Les vers suivans de Coripus, l. IV, sur le consulat de l'empereur Justin nous le confirment.

Dona calendarum, quorum est ea cura, parabant

Officia, & turmis implent felicibus aulam,

Convectant rutilum sportis capacibus aurum,

C'est pourquoi les gloses grecques qui expliquent

le mot *sportula*, disent que ce sont des présens qu'on envoyoit dans des corbeilles.

Outre ces *sportules*, les consuls donnoient de petites tablettes de poche d'argent ou d'ivoire, dans lesquelles étoient leurs noms; & c'est ce qu'on appelloit les *fastes*. Sidonius, l. VIII, c. vj; parlant du consulat d'Asterius, nomme les *sportules* & les *fastes* qui furent distribués.

Enfin, le mot *sportula* s'est appliqué généralement à toutes sortes de présens, de gratifications & de distributions, de quelque nature qu'elles fussent. (D. J.).

SPORTULA, monnoie des romains.

Elle valut sous Constantin & ses successeurs, 3750 livres tournois, selon Pausan.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple.

3 $\frac{17}{32}$ livres d'or

ou 19 $\frac{1}{2}$ Phollis ou Balantion.

ou 27 $\frac{3}{4}$ Phollis militaires.

ou 50 livres d'argent.

ou 250 sous d'or.

ou 3000 miliarésion.

ou 3428 $\frac{4}{5}$ lepton d'argent.

ou 4800 deniers de Néron.

ou 6000 livres de cuivres.

SPURILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SPURINUS, furnom de la famille *PETILIA*.

SPURIUS, prénom usité chez les romains, exprimé par ces lettres SP. Ce mot désignoit un enfant né de père inconnu.

SQUELÉTE. Voyez MORT.

SQUILLE, plante. Voyez OIGNONS.

SQUILLE, animal, crevette, folicoque, espèce de crabbe dont les anciens faisoient beaucoup de cas pour leurs tables. Apicius navigeoit jusque en Afrique, (*Athen. deipnos. lib. I.*) uniquement pour faire pêcher sous ses yeux les plus grandes squilles. On en voit qui sont gravées sur les pierres & sur les médailles.

S. R. Voyez COLONIES (Medailles des).

S. T. Les romains écrivoient sur la porte des maisons, ces deux lettres S. T. qui signifioient *sed tace*, ou *silentium tenete*, par une suite de la superstition, qui leur faisoit croire que les portes des maisons étant consacrées aux dieux, il falloit les respecter par un silence religieux, usage qu'ils tenoient de l'Égypte, comme nous l'apprend un passage de Porphyre (*De antr. nymph. p. 266.*) *Ideoque nec ad alias fores, quocumque demum tempore, loquit fas erat; quasi sacra sint fores. Atque eam ob causam, pythagorei. & Ægyptiorum sapientes, prohibebant, ne quis fores, vel portas transiens, loqueretur: Deum universi principium silentio venerantes.*

STABIA. *Stabia* nommé autrefois *Stabia* au pluriel, étoit situé à une distance encore plus grande du Vésuve que Pompeii, mais non dans l'endroit où est aujourd'hui *Castellamare*, comme le prétend Cluvier; car *Castellamare* est sur le bord de la mer, & *Stabia*, suivant Galien, en étoit éloignée de huit stades. Elle étoit située dans le terrain qu'occupe à présent *Gragnano*, ce qui s'accorde avec la distance que lui assigne Galien. Cette ville fut détruite par Sylla dans la guerre des marfes, & du temps de Pline on n'y voyoit plus que des maisons de plaisance (Winckelmann).

Pline le jeune, (*L. VII. epist. 16*) après avoir rapporté que son oncle, curieux d'examiner l'embranchement de mont vésuve, dit à son pilote de tourner du côté de Pomponianus, ajoute que Pomponianus étoit à *Stabie*, dans un endroit séparé par un petit golfe, que forme insensiblement la mer sur ces rivages qui se courbent. Ovide parle de *Stabia* au XV livre de ses métamorphoses, vers 711.

Herculeamque urbem, stabiasque.

On voit dans Galien, (*Liv. V. meth. medic.*) & dans Symmaque, (*Lib. VI. epist. 17.*) que le lait des vaches de *Stabia* étoit en usage dans la médecine. Charles Patin confirme ce fait par une médaille curieuse de l'empereur Géta, sur le revers de laquelle est une vache, qui désigne l'excellence du lait que produisoient les pâturages de *Stabie*. Columelle, (*Lib. X. v. 139.*) fait l'éloge des eaux & des fontaines de *Stabie*.

Fontibus & Stabia celebres, & vesvia rura,

STABIAE. ΣΤΑΘΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

STABLES, sons ou cordes *stables*. C'étoit outre

la corde proflambanoméne, les deux extrêmes de chaque tétracorde, desquels extrêmes sonnait ensemble le diatessaron ou la quarte, l'accord ne changeoit jamais, comme faisoit celui des cordes du milieu, qu'on tendoit ou relâchoit suivant les genres, & qu'on appelloit, pour cela, sons ou cordes *mobiles*.

STABULUM, ce mot latin qui désigne proprement la retraite de tous les animaux, a beaucoup de significations que nous ne rendons en françois, que par autant de termes différens. Il se prend aussi pour la maison qu'avoit chaque faction des cochers du cirque, dans le neuvième quartier de la ville, où étoit le cirque de Flaminius. Quoique les auteurs ne fassent mention que des retraites de ce cirque, pour les cochers & les chevaux, il est probable qu'il y en avoit aussi dans les autres.

STACTÉ. C'est ainsi que les anciens nommoient la plus précieuse sorte de myrrhe liquide, qui découloit des arbres sans incision. Ce n'étoit point le storax de nos boutiques, comme quelques modernes l'ont imaginé, car le storax est même fort différent de notre myrrhe en larmes. C'est une myrrheliquide, naturelle, d'un grand usage dans les choses du luxe. On la méloit dans des vins de liqueur, qu'on appelloit *vina myrrhata*, & qu'on estimoit singulièrement. De-là vient, que dans Plaute une vieille dit : *Tu mihi stacte, cinnamomum, tu rosa, tu crocum & cassia es!* Les anciens composoient encore avec le *stacté* des parfums odoriférens, des pomades pour les cheveux & les baumes de grand prix.

STADE, mesure itinéraire des anciens. A l'article MESURES on trouvera les recherches de Romé de l'Isle sur les différens stades des anciens. C'est lui qu'il faut suivre de préférence à tout autre métrologue. Cependant nous donnerons ici les différentes notions des stades, que nous ont laissées les anciens, & quelques écrivains modernes, entr'autres M. Pauçon dans sa *Métrologie*. On doit à M. Bailli de bonnes observations sur cette matière.

Pline dit que le *stade* est de 625 pieds, or, le pied romain étoit de 10 pieds, 10 lignes $\frac{2}{10}$ par un milieu pris entre tous les vestiges qu'on en a pu retrouver; donc le *stade* étoit de 95 toises, ou plus exactement 94 toises, 693. C'est la huitième partie du mille romain.

Labarre dans le tome XIX des Mémoires de l'Académie des inscriptions, établit deux espèces de stades grecs, l'un de 400 pieds romains, l'autre de 133 pas romains & deux tiers.

Dinville, dans son traité des mesures itinéraires, publié en 1769, in-8°, croit que le *stade* pythique à Delphes, étoit de 125 toises. Il fait voir aussi

qu'il y avoit un *stade* qui n'étoit que la dixième partie du mille romain, ou 76 toises (*Mem. des inscript. tom. XXX. pag. 214.*).

Le *stade* de Xénophon, dans sa retraite des dix mille & celui d'Alexandrie paroissent avoir été de même espèce, ou d'environ 76 toises. (*Danville pag. 79. & 82.*).

Danville croit aussi trouver dans Aristote la trace d'un *stade* de 51 toises, mais il suppose pour cela que la mesure du degré rapportée dans Aristote fut juste, & je crois que cette supposition est fort éloignée de la vraisemblance; cependant il trouve encore dans l'histoire d'autres preuves d'un *stade* aussi petit, & sur-tout en Egypte. (*de la Lande.*).

STADE (grand), mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit 114 toises & $\frac{1}{10}$ de France, selon M. Pauton.

Il valut en mesures anciennes des mêmes pays.

1 $\frac{1}{3}$ *stade* nautique.

ou 8 pléthres.

ou 13 $\frac{1}{3}$ chébel.

ou 80 décapodes.

ou 133 $\frac{1}{3}$ orgyes.

ou 160 bêmes diploun.

ou 320 bêmes aploun.

STADE olympique ou grec, mesure linéaire du Péloponèse, de l'Afrique, de la Sicile & de la grande-Grèce.

Il valoit en mesure de France 99 toises & $\frac{75}{1000}$ selon M. Pauton.

Il valoit en mesures des mêmes pays.

60 décapodes.

ou 400 coudées de mesure naturelle.

ou 600 pieds olympiques ou pieds grecs.

ou 2400 palestes.

ou 9600 dactyles.

STADE nautique, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit 85 toises & $\frac{60}{1000}$ de France selon M. Pauton.

Il valoit en mesures anciennes des mêmes pays.

6 pléthres.

ou 10 chébel, chaînes ou cordes.

ou 60 décapodes.

ou 100 orgyes.

ou 120 bêmes diploun.

ou 240 bêmes aploun.

STADE pythique, ou delphique, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des phocéens en Asie, & de marseille en Gaule.

Il valoit en mesures de France 76 toises & $\frac{9}{100}$ selon M. Pauton.

Il valoit en mesures des mêmes pays.

60 décapodes.

ou 400 coudées médiocres,

ou 600 pieds pythiques ou de mesure naturelle.

ou 2400 palestes.

ou 9600 dactyles.

STADE grec. Voyez STADE olympique.

STADE delphique. Voyez STADE pythique.

STADE d'Olympie, le *stade d'Olympie* étoit un espace de 600 pas qu'on avoit renfermé de murs près de la ville d'Elis & du fleuve Alphée, & qu'on avoit orné de tout ce qu'on avoit cru propre à l'embellir; mais comme on avoit été contraint de s'assujettir au terrain qui étoit inégal, ce *stade* étoit fort irrégulier, ainsi qu'on peut le voir par le dessin qu'en a tracé sur la description de Pausanias, le chevalier Folard, & que l'abbé Gédoyen a fait graver pour l'insérer dans l'introduction de cet auteur grec.

Ce *stade* étoit composé de deux parties, la première, dont la figure ressembloit assez à la proue d'un vaisseau, étoit nommée la *barrière*. C'étoit-là qu'étoient les écuries & les remises où se tenoient les chevaux & les chariots, où ils s'apparioient. La seconde étoit nommée la *lice*, & c'étoit dans l'espace qu'elle contenoit que se faisoient les courses, soit à cheval, soit avec les chariots. Au bout de la lice étoit la borne, autour de laquelle il falloit tourner, & comme celui qui en approchoit le plus, fermoit un cercle plus court, il étoit, toutes choses égales, plutôt revenu au lieu d'où il étoit parti. C'étoit-là principalement que brilloit l'adresse de ceux qui conduisoient les chars, & où en même temps ils couroient le plus grand danger. Car indépendamment de ce qu'ils pouvoient s'y rencontrer avec un autre char; si on venoit à toucher cette borne, l'essieu se brisoit en mille pièces où recevoit du moins quelque échec qui faisoit perdre

tout l'avantage. Voià ce qu'Horace exprime par ces mots :

Metaque fervidis evitata rotis.

Au-delà de cette borne étoit encore une autre occasion de danger. C'étoit la figure du génie Tarascippis, qui étoit faite de manière à effrayer les chevaux. On ne fait si on l'avoit mise là exprès pour augmenter le danger de la course, ou si par respect pour ce génie, on l'y avoit laissée, supposé qu'elle y fût avant la construction du *stade*; mais il est toujours vrai que c'étoit un endroit fort dangereux.

Des deux côtés de cette lice, dans toute sa longueur étoient les places des spectateurs. Les principales étoient pour les juges & pour les personnes de considération; le peuple qui y accouroit en foule se plaçoit où il pouvoit; car rien n'est égal à la curiosité qu'on avoit pour ces sortes d'exercice.

De la barrière les chars entroient dans la lice, & la séparation de ces deux lieux étoit fermée avec une corde qui se baïssoit par une espèce de mécanique, que décrit Pausanias; c'étoit le signal qui avertissoit d'entrer dans la lice. (D. J.)

STADIDROME, nom que l'on donnoit à ceux qui dans l'exercice de la course, ne couraient que l'espace d'un stade, à la différence de ceux qui en couraient deux, & que l'on nommoit *ascolodromes*, & de ceux qui retournoient après avoir couru les deux stades, & qu'on nommoit *diastulodromes*, enfin de ceux qui couraient armés & qui s'appelloient *oplitodromes*.

STAGNUM. Voyez BASSIN.

STALAGMIUM. Cœcilius dit que c'étoit une espèce particulière de boucles d'oreille. Plaute (*Men.* 3. 3. 17.) en fait mention :

Amabo mi Menæchme, inares da mihi

Faciundas pondo decum nummum stalagmia.

Auroit-elle été faite en forme de poire, ou de goutte pendante, de *stalagmite* en un mot?

STALIMENE. Voyez LEMNOS.

STAMNOS, mesure grecque de capacité. Voyez KERAMION.

STAMPALIE, l'ancienne *Astypalée*. Cette île de l'Archipel reçut ce nom d'Astypalée la mère d'Ance, dont le père étoit Neptune. Lorsque les Cariens étoient en possession de cette île, elle étoit appelée *Pyrrha*; ensuite on la nomma *Pilea*; & quelque temps après, elle reçut un nom grec, qui signifioit *la table des dieux*, soit parce qu'elle

étoit toute embellie de fleurs, soit à cause du nom d'une de ses montagnes. Ses anciens habitans révéroient Achille comme un dieu, & avoient bâti un petit temple en son honneur, sur la pointe septentrionale de leur île. (D. J.)

STANCHIO. Voyez COS.

STANTES. Voyez STARE.

STAPEDA Voyez ETRIER.

STAPHYLÉ, nymphe dont Bacchus devint amoureux. Après l'avoir rendue sensible, il la métamorphosa en vigne (*Σταφύλη*, vigne).

STAPHYLUS, fils de Thée & d'Ariane.

STARE, se disoit de deux athlètes qui se disputant le prix de la course, arrivoient au même instant au terme, sans que l'on pût distinguer le premier arrivé. Là ils s'arrêtoient, *Stabant*, pour attendre la décision des juges ou Agonothètes. On lit au mot *missus* l'épithète de l'athlète *Flamma* qui dans ses divers combats, fut neuf fois dans le cas de l'indécision, *Stans VIII*.

Ce cas étoit exprimé chez les grecs par la périphrase, faire une couronne sacrée, *ιερον ποιεομαι σεφαινον*. Polybe s'en sert pour dire que les romains & les carthaginois las de combattre en Sicile les uns contre les autres, sans obtenir de succès bien prononcé, posèrent les armes d'un commun accord.

STASIMON, nom que donnoient les grecs à l'air ou canrique que chantoit un chœur après les sacrifices; les personnes qui composoient ce chœur restoient immobiles devant l'autel. (F. D. C.)

STATA MATER, la mère *Stata*, divinité qu'on honoroit à Rome dans le *forum* & dans les carrefours, en allumant de grands feux en son honneur.

C'étoit la divinité protectrice de Rome, & le vulgaire n'en savoit pas autre chose.

STATANUM *vinum*. Strabon, *liv. V. p. 243*, vante une sorte de vin ainsi nommé du lieu où on le recueilloit. Ce lieu devoit être dans le Latium, ou dans la Campanie. Plin, *liv. XIV. c. 6.*, qui connoissoit ce vin, dit qu'il croissoit au voisinage de Falerne, & peut-être aux environs des marais Statines, qui pouvoient lui donner leur nom. Athénée, *liv. I c. 21*, fait aussi mention de ce vin. (D. J.)

STATANUS, le même dieu que STATILINUS. Voyez ce mot.

STATERA.

STATERA. La différence étoit grande entre *statera trutina* & *libra*. *Libra* étoit une balance, composée comme les nôtres, de deux bassins, d'un fléau, d'une languette, & d'une chaffe. *Trutina* étoit proprement la languette de la balance qui marque l'égalité du poids; & *statera* étoit ce qu'est parmi nous la romaine; mais au lieu du crochet qui porte le fardeau, il y avoit un bassin. (D. J.).

STATERA, balance romaine; voici la description qu'en fait Vitruve (*liv. X. c. 8.*) L'anse qui est comme le centre du fléau, étant attachée comme elle est, proche de l'extrémité à laquelle le bassin est pendu, plus le poids qui coule le long de l'autre extrémité du fléau est poussé en avant sur les points qui y sont marqués; plus il aura la force d'égaliser une grande pesanteur, selon que le poids étant éloigné du centre aura mis le fléau en équilibre; ainsi le poids qui étoit trop foible lorsqu'il étoit trop près du centre, peut acquérir en un moment une grande force, & élever en haut sans beaucoup de peine un très lourd fardeau. Dans cette ancienne balance, il y avoit un bassin au lieu du crochet qu'on met maintenant au peson, pour porter le fardeau. Voyez **BALANCE ROMAINE.** (D. J.)

STATERE, monnoie d'or & d'argent que l'on fabriquoit en Grèce. Les *statères* d'or de Cyzique étoient en particulier fort estimés, à cause de la beauté de la fabrique; & le type étoit d'un côté, une tête de femme, & de l'autre une tête de lion: ils étoient du poids de deux drachmes & valoient vingt-huit drachmes d'argent dans le rapport de l'or à l'argent, qui étoit dans ce temps-là chez les grecs de dix à un; c'est-à-dire qu'une drachme d'or valoit dix drachmes d'argent. Le *statère* d'or de Cyzique valant vingt-huit drachmes d'Athènes; la drachme de Cyzique devoit peser un drachme attique, & deux cinquièmes ou huit oboles & deux cinquièmes d'Athènes.

Ainsi le *statère* de Cyzique, en l'évaluant par vingt-huit drachmes d'Athènes, vaudroit de la monnoie qui a cours en France, environ vingt-une livres; mais le rapport de l'or à l'argent étant de quatorze à un; le *statère* d'or ou de Cyzique vaudroit environ vingt-neuf livres de notre monnoie.

A l'égard du *statère* d'argent, il pesoit ordinairement quatre drachmes; ce qui revient à peu-près à trois livres de notre monnoie. (D. J.)

Pellerin a publié un demi-*statère* d'or de Cyzique & un quart de *statère* d'or de la même ville. Elle lui a fourni aussi deux quarts de *statère* d'argent.

STATERE, ancien poids & monnoie de l'Asie & de l'Égypte. Voyez **TETRADRACHME.**
Antiquités, Tome V.

M. Pauçon évalue le *statère* d'or, ou chrysos des grecs à 168 $\frac{2}{5}$ grains en poids, & à 20 livres monétaires. C'étoit celui de 20 drachmes.

STATHMNOS, *Σταθμος*, maison royale ou publique, placée en Asie sur les différentes routes, selon le rapport d'Hérodote, dans laquelle on pouvoit s'arrêter autant qu'on le vouloit, & prendre le repos dont on avoit besoin. Les *caravanserais* sont encore destinés aux mêmes usages dans le Levant.

STATIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *MURCUS*.

STATICULA. Pline (34. 17.) dit: *Cæpere & effeda, & vehicula, & petorita exornare, similique modo ad aurea quoque, non modo argentea staticula inanis luxuria pervenit, quæque in scyphis cerni prodigium erat, hæc in vehiculis atteri, cultus vocatur.* C'étoit des figures & des emblèmes que l'on gravoit sur les vases, & qui en faisoient le plus grand prix. Cicéron les appelle *figilla* & les vases qui en étoient ornés, *figillati*; ce sont ses paroles dans une des oraisons contre Verrès: *Jubet me scyphos figillatos ad prætorium afferre.* Ces sortes d'ornemens devinrent aussi d'usage pour les chariots & autres voitures.

STATILIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Le surnom de cette famille est *TAURUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

STATILINUS, dieu que l'on invoquoit pour donner aux enfans la force de se tenir debout, & de marcher (à *Stando*.)

STATIO, poste, corps de garde, station. C'étoit un crime capital chez les romains, d'abandonner son poste, & il y avoit peine de mort pour le soldat qui étoit dans ce cas, ainsi que nous l'apprend Polybe (1. 17.): *Pæna mortis apud romanos, illi qui locum deseruisset, aut omninè fugisset ex statione.* Ce que les auteurs latins appellent *statio agraria*, étoit un corps de soldats que l'on plaçoit en avant dans quelque fort, ou dans quel-

que retranchement , tant pour assurer les convois , que pour prévenir quelque attaque subite de la part des ennemis.

STATIONES étoient des lieux d'étapes , sur les grandes routes , où l'on défrayoit les envoyés des empereurs. On les appelloit aussi *mansiones* & *mutationes*.

STATIONES désignoient encore des endroits où les oisifs des villes se rendoient pour s'entretenir. Juvenal (*Sat. II. 4.*) en fait mention :

Convictus, thermæ, stationes, omne theatrum.

De Rutilo.....

STATIONES navium , rades ou baies.

STATIONAIRES. Dans le Bas-Empire , ce nom a été donné à des soldats ou à des officiers , que l'on mettoit en certains lieux & en certains postes , d'où ils avertissoient les gouverneurs & les magistrats de ce qui se passoit. Les *stationnaires* étoient en quelque sorte les mêmes que ceux qu'on appelloit *curiosi* , curieux ; & *frumentarii* frumentaires.

On disoit dans le même sens , soldats , officiers , *stationnaires*.

Les *stationnaires* étoient encore dans les maisons des postes , ceux qui avoient soin des chevaux destinés à l'usage du public , les commis des postes.

STATIVA CASTRA , campement de peu de jours. Les romains avoient des camps d'hiver & d'été. Ceux-ci étoient quelquefois pour une seule nuit , & s'appelloient logemens , au moins dans les derniers temps : lorsqu'ils étoient pour plusieurs nuits , on les nommoit *stativa*. Les camps d'hiver étoient bien mieux munis que ceux d'été ; aussi Tite-Live , en parlant de leur construction , se sert de cette expression , *adificare hiberna*. Sous les empereurs , les romains eurent toujours des armées sur les frontières de l'Empire , en paix comme en guerre , avec cette seule différence , qu'elles étoient moins nombreuses en temps de paix ; elles campoient toute l'année , l'hiver comme l'été. On observoit que les camps , pendant l'hiver , fussent bien fortifiés , & fournis de toutes sortes de munitions ; car ils trouvoient que les villes fortifiées , n'étoient pas suffisantes pour garantir les provinces frontières , des courses des barbares , & que les corps d'armée , toujours prêts à leur être opposés , & en état d'agir , pouvoient mieux les tenir en respect , & empêcher leurs irruptions. Peu à peu , les camps fortifiés devinrent des châteaux , même des villes , qui retinrent les noms des légions qui y avoient campé.

STATIUS , prénom chez les romains , qui fut d'abord un nom général d'esclaves , comme le remarque Aulugelle (4. 20.) & que porta le fameux Cæcilius , poète comique , qui étoit esclave d'origine : *Staius nomen servile fuit , plerique apud veteres servi eo nomine fuerunt. Cæcilius quoque ille comædiarum poeta inclutus , servus fuit , & propterea nomen habuit Staius.*

STATOR , surnom de Jupiter. Romulus voyant les soldats plier dans un combat , contre les sabinites , & commencer à prendre la fuite , pria Jupiter , de rendre le courage aux romains , & de les arrêter dans leur fuite. Sa prière fut exaucée : & en mémoire de cet événement , Romulus bâtit un temple à Jupiter , au pied du mont Palatin , sous le titre de *stator* , le dieu qui arrête. La statue qu'on lui consacra , représentoit Jupiter debout , tenant la pique de la main droite , & la foudre de la gauche. Cicéron rapporte , que le consul Flaminius , marchant contre Annibal , tomba tout d'un coup , lui & son cheval devant la statue de Jupiter *stator* , sans qu'il en parût aucune cause , ce qui fut pris par ses troupes , pour un mauvais augure , ou plutôt pour un avis , que le dieu lui donnoit de s'arrêter , & de ne pas aller combattre : mais le consul méprisa l'avis ou l'augure , & fut battu à la journée de Trasimène.

STATORES , soldats de la garde des empereurs , qui dans le camp faisoient sentinelle à la porte du prétoire , ce qui les fit appeller *statores pretorii*. On appella aussi de ce nom certains officiers des magistrats , du temps de la république , comme on en voit un exemple dans les lettres de Cicéron. *Litteras tuas à te mihi stator tuus reddidit. (Famil. epit. II. 17.)*

On lit dans une inscription , recueillie par Muratori , *Stator civitatis Vienna*. Ces mots désignent un officier public de la ville de Vienne.

STATUES. Après les dieux , l'honneur des statues fut communiqué aux demi-dieux & aux héros , que leur valeur élevoit au-dessus des autres hommes , & qui par des services éclatans , s'étoient rendus vénérables à leur siècle.

Quelques-uns ont reçu ces honneurs pendant leur vie , & d'autres les ayant refusés , les ont mérités après leur mort , par un motif de reconnaissance encore moins équivoque. Tel fut Scipion , à qui Rome ne rendit cet éclatant témoignage de son estime , que quand il ne fut plus en état de s'y opposer lui-même. Etant censeur , il avoit fait abattre toutes les statues , que les particuliers s'étoient érigées dans la place publique , à moins qu'ils n'eussent été autorisés à le faire par un décret du sénat ; & Caton , aimant mieux que l'on demandât pourquoi on ne lui en avoit point

élevé, que si on eût pu demander à quel titre on lui avoit fait cet honneur.

Suétone dit qu'Auguste déclara, par un édit, que les *statues* qu'il avoit fait élever en l'honneur des grands hommes de toutes les nations, ne l'avoient été que pour lui servir d'exemple, de même qu'aux princes ses successeurs, & afin que les citoyens en désirassent de semblables. Mais on fait assez que la plupart de ses successeurs en furent plus redevables à la crainte de leurs sujets qu'à leur propre mérite; aussi sentant bien qu'ils n'avoient rien de semblable à espérer après leur mort, ils se hâtoient de se faire rendre par force ou par complaisance, un hommage qui n'étoit dû qu'à la vertu.

Les *statues*, comme les temples, faisoient une partie essentielle des apothéoses, dont il est si souvent parlé dans les auteurs de l'histoire d'Auguste; on y trouve un grand détail des cérémonies qui se pratiquoient en ces occasions, & de tout ce que la flatterie y ajouta, pour plaire davantage aux vivans dans des honneurs si légèrement décernés aux défunts. Les romains étoient si scrupuleux dans ces dédicaces de temples ou de *statues*, qu'ils les avoient recommandées, s'ils s'étoient aperçus qu'un seul mot, ou même une seule syllabe y eût été omise; & Pline observe que le pontife Métellus, qui étoit bégue, se prépara pendant six mois à prononcer le nom de la déesse *Opsopifera*, à laquelle on devoit dédier une *statue*.

Les législateurs ont été honorés de *statues* dans presque tous les états; quelques hommes illustres ont partagé avec eux cet honneur; mais d'autres se défiant de la reconnaissance & de l'estime publique, n'attendent pas qu'on le leur accordât; ils s'élevèrent à eux-mêmes des *statues* à leurs frais; & c'est peut-être, à cette liberté qu'on doit les réglemens, qui défendirent à Rome d'en ériger sans l'aveu des censeurs. Mais ces ordonnances ne s'étendoient pas sur les *statues*, que les personnes de quelques considérations, faisoient poser pour l'ornement de leur maison de campagne, & où quelquefois à côté des leurs, ils en élevoient pour des esclaves, dont les services leur avoient été agréables, ce qui n'étoit pas permis à la ville, du moins pour les esclaves.

Valère-Maxime dit qu'une *statue* de Sémiramis la représentoit au même état où elle se trouvoit, lorsqu'on vint lui dire que les habitans de Babylone s'étoient révoltés; elle étoit à sa toilette, n'ayant qu'un côté de ses cheveux relevés; & s'étant présentée en cet état à son peuple, il rentra aussi-tôt dans le devoir.

Cornélius-Népos, dans la vie de Chabrias, rapporte que les athéniens, qui honoroient d'une *statue* les athlètes victorieux, à quelques jeux que ce fût, le firent représenter, appuyé sur un

genou, couvert de son bouclier, la lance en arrêt, parce que Chabrias avoit ordonné à ses soldats de se mettre dans cette attitude, pour recevoir l'attaque des soldats d'Agésilaüs, qui furent défaits. Ces mêmes athéniens élevèrent à Bérofe, qui a vécu du temps d'Alexandre, & non au temps de Moïse, ainsi que l'établit Eusebe, une *statue*, dont la langue étoit dorée, & qui fut posée dans le lieu des exercices publics, par estime pour ses écrits, & pour ses observations astronomiques.

Pline dit que Lucius - Minucius - Augurinus, qui s'opposa aux desseins ambitieux de Mélius, & qui de l'état de sénateur où il étoit né, passa à celui de plébéen, pour pouvoir être tribun du peuple, ayant rétabli l'abondance à Rome, fut honoré d'une *statue* à la porte Trigémia; & Patin cite la médaille, qui le représente comme il étoit dans cette *statue*, tenant en la main deux épis, symbole de l'abondance.

Les femmes mêmes, qui avoient rendu quelque service à la république, furent associées à la prérogative d'avoir des *statues*. On ordonna une *statue* équestre à Clélie, échappée des mains de Porfenna, qui la gardoit en otage. La vestale Suffetia eut, par un décret du sénat, la permission de choisir le lieu qui lui plairoit pour poser la *statue* qui lui fut décernée, en reconnaissance de quelques terres, dont elle fit présent à la ville de Rome; & Denis d'Halycarnasse, en allègue quelques autres exemples.

Quand le sénat ordonnoit une *statue*, il chargeoit les entrepreneurs des ouvrages publics, de prendre au trésor de l'état, de quoi fournir à la dépense. Il y avoit un terme fixé pour l'exécution de cet ordre, & des officiers préposés pour y tenir la main.

En accordant la permission, ou le droit d'élever des *statues*, le sénat en déterminoit le lieu, avec un terrain de cinq pieds d'étendue, autour de la base, afin que la famille de ceux à qui il avoit fait cette faveur, eût plus de commodité pour assister aux spectacles, qui se donnoient dans les places publiques, avant qu'on eût bâti les amphithéâtres & les cirques. La concession du lieu étoit proportionnée à la dignité de celui que l'on vouloit honorer, & à l'action qui lui procureroit l'avantage d'avoir une *statue* par autorité publique.

Quelques-unes étoient placées dans des temples ou dans les curies, où le sénat s'assembloit; d'autres dans la place de la tribune aux harangues, dans les lieux les plus éminens de la ville, dans les carrefours, dans les bains publics, sous les portiques destinés à la promenade, à l'entrée des aqueducs, sur les ponts; & avec le temps, il s'en trouva un si grand nombre, que c'étoit

un peuple de pierre ou de marbre : par-tout, dit Cicéron, ou les honoroit en brûlant de l'encens devant ces représentations ; on y portoit des offrandes, on y allumoit des cierges ; & comme on en posoit, selon les occurrences, à l'occasion de quelque action singulière, dans des lieux moins fréquentés, il y avoit des officiers, chargés du soin de les faire garder ; ces officiers sont appellés dans le droit romain *comites*, *curatores statuarum*, & *tutularii*.

Les lieux destinés à la représentation des comédies & des tragédies, étoient accordés, pour élever des statues à ces fameux acteurs, qui faisoient les délices du peuple ; les auteurs des belles pièces de théâtre n'y avoient pas moins de droit, mais le plus souvent, on les plaçoit dans les bibliothèques, sur-tout depuis que Pollion en eut ouvert de publiques.

Néalcès de Cyzique rapporte, qu'après la mort de Méton, les habitans d'Acragas, s'étant révoltés, Empédocles apaisa la sédition, conseilla à ses citoyens de prendre le gouvernement républicain ; & qu'ayant fait de grandes libéralités au peuple, & doté les filles, qui faute de biens, ne trouvoient pas à se marier, il avoit couvert de pourpre la statue qu'on avoit fait dresser à son honneur, & y avoit fait rapporter une cuirasse dorée, & d'autres ornemens, qui furent pillés par les romains.

Voilà la première statue grecque, qui irrita leur cupidité ; mais dès qu'ils furent vainqueurs, & maîtres de la terre, ils embellirent leurs villes des plus fameuses statues, répandues dans le monde. Métrodore de Scépis dit, que les Volociniens furent attaqués par les romains, sans autre motif que celui de s'emparer de deux mille statues, qui servoient d'ornement à leur ville. Mummius en enleva un grand nombre de l'Achaïe ; Lucullus, du Pont ; Antoine, d'Éphèse ; Néron fit enlever toutes celles qui étoient à Olympie ; Caton seul se contenta de transporter de Cypré à Rome la statue le Zénon, par considération pour le mérite de ce philosophe.

Il étoit d'usage à Rome d'élever des statues jusques sur les tombeaux. Festus Pompeius, raconte qu'on trouvoit près de la porte romaine un lieu, appellé statue Cincia, à cause du grand nombre de statues, qui décoreoient les sépultures de la famille Cincia ; mais les loix athéniennes défendoient de poser même des statues de Mercure, au-dessus des colonnes sépulcrales ; & Démétrius de Phalère, à qui l'on avoit élevé plus de trois cents statues, réduisit la hauteur des colonnes ou des pyramides sépulcrales à trois coudées.

Lucien, dans le dialogue intitulé *philopseudes*, ou le *crédule*, fait mention d'une statue, qui avoit la vertu de guérir la fièvre, & dont les genoux

étoient chargés des marques de la reconnaissance de ceux qui en avoient obtenu quelque soulagement ; & il rapporte tout de suite la punition d'un malheureux, qui avoit volé le petit trésor de cette statue. Mais le même auteur se moque des statues dont on disoit qu'elles suivoient, qu'elles se remuoient, & qu'elles rendoient des oracles. Cependant les romains portoient un tel respect, une telle vénération aux statues de leurs princes, que la loi défendoit à un maître, de maltraiter son esclave, qui s'étoit réfugié auprès de la statue d'un empereur ; & du temps de Tibère, c'étoit une espèce de crime, que d'avoir seulement changé de vêtement devant une statue. L'empereur Claude fit ôter celle d'Auguste de la place publique, où l'on exécutoit les coupables condamnés à mort, pour ne la point profaner par un pareil spectacle.

Pausanias observe aussi, que les grecs regardoient comme une affaire capitale de voler une statue, ou de l'ôter de sa place. On profanoit les statues, en les renversant par terre, en les couvrant de boue, en arrachant, ou biffant les inscriptions, comme Pline le fait connoître dans le panégyrique de Trajan. Suétone exprime avec bien de la force ce sentiment du sénat lui-même à la mort de Domitien ; voici ses termes : *Contrà senatus adeò latatus est, ut repleta certatim curia non temperaret, quin mortuum contumeliosissimo atque cerbissimo acclamationum genere laceraret, scalas etiam afferrî clypeosque & imagines ejus coram detrahi, & ibidem solo affigi juberet, novissimè eradendos ubique titulos, & abolendam omnem memoriam decerneret.*

Ces observations générales sur les statues, suffisent à la plupart des lecteurs ; mais les curieux désireront encore des détails particuliers, qui leur facilitent l'intelligence de Pline, de Pausanias, & des autres écrivains de la Grèce & de Rome.

« Outre les attributs particuliers, destinés à faire connoître les différentes divinités, chacune de ces divinités, a de plus un caractère propre, qui lui est essentiel, & qu'il est très-important de saisir. Ce caractère est tellement uniforme chez tous les bons artistes grecs, qu'on seroit tenté de croire, que relativement à la manière de représenter les dieux, il y avoit quelque loi dont il n'étoit pas permis de s'écarter. Rien n'est plus propre à autoriser cette conjecture, que la comparaison des têtes de Jupiter, d'Apollon, d'Hercule, de Vénus, de Junon, de Minerve, de Diane, & de plusieurs autres dieux, que l'on voit sur les belles médailles de différens pays de la Grèce. Parmi les éloges que donne Ovide à l'adresse & aux talens de Minerve, à l'occasion du défi qu'Arachné eut la témérité de faire à cette déesse ; il la loue sur-tout de ce que dans la partie de sa composition, où l'on voyoit les douze grands dieux, elle avoit donné à chacun le ca-

caractère qui lui étoit propre , & de ce qu'au milieu d'eux , Jupiter paroïssoit avec tous les traits de la majesté souveraine. Quoique la tête de Neptune ait un air de famille , qui pourroit le faire confondre quelquefois avec celle de Jupiter ; un oeil exercé ne s'y trompera guères. Le peintre *Euphranor* avoit senti ce caractère distinctif , mais il se mit dans l'impossibilité de le rendre. Valère-Maxime rapporte (*Lib. 8. cap. 11. sect. 3.*) , que cet artiste ayant à peindre les douze grands dieux , donna d'abord à Neptune le caractère le plus sublime & le plus auguste , dont il pût se former l'idée , avec l'intention cependant de faire Jupiter encore plus majestueux ; mais qu'ayant épuisé son génie sur la première figure , il fit des efforts inutiles pour élever la seconde au degré de perfection qu'il s'étoit proposé de lui donner. »

« Il est à présumer qu'il y avoit aussi des règles qu'on étoit obligé de suivre dans les attitudes , & dans la conformation des autres parties du corps. Apollon , Mercure & Bacchus , doivent être jeunes & beaux ; il y a néanmoins des proportions & des finesse qui appartiennent plutôt à l'un de ces dieux qu'à l'autre. »

« Ce n'est donc pas sans raison que Winckelmann a dit , qu'il seroit aussi aisé de reconnoître une statue de Diane , dans un monceau de statues mutilées , qu'il est facile de la distinguer dans Homère des belles oréades ses compagnes. » (*Pierres gravées du duc d'Orléans. 1. pag. 79.*)

« Les anciens , dit Caylus (*Rec. d'ant. I. 42.*) avoient dans leurs statues des bigarrures étranges , & auxquelles nous aurions de la peine à nous accoutumer. Cicéron , dans une lettre à son ami , (*lib. 1. lett. 6.*) Atticus , le prie de lui envoyer des mercures de marbre pentelicien , dont la tête fût de bronze. Ce marbre , tiré du mont Pentélicus , dans l'Afrique , étoit de cinq couleurs. Je doute qu'un pareil assortiment pût produire un bon effet à nos yeux. Mais je ne suis pas surpris que les romains s'en soient contentés. Ils avoient encore bien peu de connoissance dans les arts. Le même auteur (*lib. 1. lett. 8.*) prie Atticus , de lui envoyer de Grèce des figures moulées , qu'il pût faire appliquer dans le plafond de son vestibule ; & dans une autre lettre , il lui demande des statues de Mégare. Il est vraisemblable qu'il y avoit dans cette ville de Grèce , une espèce de manufacture , composée d'ouvriers communs , comparables en quelque façon à ceux qui sont établis aujourd'hui à Gènes , & dont les ouvrages n'ont presque d'autre mérite que celui de la matière. Aussi tout le monde convient que les arts ne commencèrent à paroître dans Rome , avec une sorte d'éclat , que plusieurs années après le temps dont je parle , c'est-à-dire , sous le règne d'Auguste , où l'on trouva plus court & plus commode d'attirer les artistes , que

de faire venir les ouvrages. Mais afin d'entendre ce que veut dire Cicéron , quand il demande à son ami , non-seulement des Mercures en général (*Paus. voyage de Messen. c. 33.*) , mais encore des Mercures-Hercules , il faut sçavoir que les athéniens furent les premiers , qui donnèrent aux gânes des statues une forme quarrée ; & comme ils commencèrent par celles de Mercure , on continua de donner le nom d'Hermès aux statues terminées en gânes. Ainsi le Mercure-Hercule , dont parle Cicéron , n'étoit qu'un Hercule en gaine. Je n'ai rapporté ce passage de Pausanias , que pour expliquer le sens de celui de Cicéron , car je suis bien éloigné de croire , on a pu le voir jusqu'ici , que les athéniens aient été les inventeurs de ces gânes , qu'ils avoient certainement empruntées des égyptiens. On remarquera encore que Pausanias nous apprend que les grecs faisoient souvent des figures de bronze ou de marbre , dont la tête se détachoit du corps , quoique l'une ou l'autre fussent de même matière : & nous voyons qu'à Rome (*Plin. liv. XXX. c. 2. Suét. liv. IV. c. 22. lamprid. in Commod. p. 2.*) au lieu de briser les statues des empereurs , qui méritoient cette espèce de punition , on se contentoit d'ôter leurs têtes , & de mettre sur les anciens corps , celles des nouveaux empereurs. Cette conduite nous donne une raison de la quantité de bustes qui nous sont parvenus ».

« On appelloit *acrolithi* ces statues qui n'avoient que la tête , les mains , & l'extrémité des pieds de marbre , le reste étant de bois , de bronze , ou de marbre de différentes couleurs. Pausanias en rapporte plusieurs exemples. Il dit même dans le voyage de l'Élide , que les Graces sont représentées en bois avec des habits dorés , le visage , les pieds & les mains de marbre blanc. Il dit encore dans celui de Corinthe , que la statue de Minerve est de bois , à la réserve du visage , des mains & du bout des pieds , qui sont de marbre blanc ».

« On lit sur un marbre de Cumé en Éolie : ΚΑΙ ΧΑΑΚΙΑΝ ΚΑΤΤΑ ΑΥΤΑΔΕ ΚΑΙ ΜΑΡΜΑΡΙΑΝ ΚΑΙ ΚΡΥΣΙΑΝ , & une statue de bronze , & pareillement de marbre & d'or. Il paroît que cette statue devoit être de trois matières différentes ».

Les ouvriers employés aux fouilles de Pompeii , découvrirent une petite porte de jardin , à l'entrée duquel il y avoit deux statues de femmes en terre cuite. Elles ont cinq palmes trois pouces & demi romains de haut ; le visage en est couvert d'un masque ; la main de l'une de ces statues manque , & doit même déjà avoir manqué anciennement ; car , comme tout le reste a été découvert entier , cette main auroit dû se trouver aussi. Ce sont les premières statues d'argile qui se soient conservées ; elles sont d'ailleurs précieuses par le sujet qu'elles représentent.

En 1773 on trouva dans un champ près de Peruge, une statue de terre cuite, de deux pieds de haut, d'un travail admirable, représentant un dieu pénate, couvert d'une peau de chien. Passeri en publia à Perusé une courte explication. La chose la plus remarquable qu'offre cette statue, c'est le nom de l'artiste écrit sur le socle de cette manière: C. FVFIVS. FINXIT. Les deux statues de Pompeii ne sont donc plus les seules de terre cuite qu'on ait trouvées entières.

Sur les monumens les bases des statues sont ornées de guirlandes.

Chez les grecs, lorsqu'on ignoroit le nom du sculpteur de quelques anciens statues, on assuroit qu'elles étoient tombées du ciel, & qu'elles renfermoient une vertu divine.

» On prend dit Caylus (I. 130.) ordinairement pour des ouvrages d'artistes grecs les statues qui sont nues. L'habitude de les voir ainsi représentées, jointe à un passage de Pline (Liv. XXXIV. c. 5.); où il est dit que les statues grecques étoient toutes nues: *græca res est nihil velare; at contra Romana & militaris, thoracis addere*, autoriseroit en quelque façon ce sentiment; mais toute opinion exclusive est communément une erreur. Le témoignage de Pline doit donc être modifié; & le préjugé auquel il a donné lieu ne subsistera plus après les preuves que je vais rapporter. Les artistes grecs aimoient à traiter le nud. Il est en effet plus flatteur, de quelque façon qu'on le veuille envisager. Cependant ils s'écartoient quelquefois de cet usage par des raisons différentes, & plusieurs de leurs statues étoient drapées; telle étoit, suivant (Liv. XXXVI. c. 5.) Pline lui-même, une des deux statues de Vénus que Praxitele avoit faite. Telles étoient aussi au rapport de Pausanias, celle de Lucine chez les athéniens, (Voyage de l'Attique c. XVIII.) celle des Graces (Voyage de Béotie c. XXXV.) & de Proserpine (Voyage d'Arcadie c. XXXI.). Je pourrois rapporter plusieurs exemples semblables tirés des historiens, & un plus grand nombre encore que les monumens antiques me fournissent, principalement des médailles sur lesquelles Arsinoé & Bérénice, reines d'Égypte, & Philistis qui régnoit en Sicile, paroissent avec un voile sur la tête ».

Il est prouvé par mille exemples, qu'à la réserve des athlètes & des esclaves qui servoient aux bains, tous les romains, hommes & femmes, étoient représentés vêtus, par la raison qu'ils l'étoient en effet. Ils distinguoient leurs statues par les habillemens. Ils appelloient *statua paludata* celles des empereurs qui étoient revêtues du *paludamentum*, manteau de guerre. Les statues *thoracata*, étoient celles des capitaines & des chevaliers avec leurs cuirasses. *Loricata*, étoient celles des soldats. Mais

dit Pline (34. 5) *Cæsar quidem dictator loricateam sibi dicari in foro suo passus est.*

Les trabiées, *trabeata*, étoient celles des sénateurs & des augures. *Togata*, celles des magistrats en toges longues; *unicata*, celles du peuple avec une simple tunique; enfin *stolata* statue étoient celles des femmes vêtues de stoles ou longues robes.

Mais on peut diviser commodément les statues antiques en pédestres, équestres, & curules, c'est-à-dire à pied, à cheval & en char.

» Parmi les petites statues d'Herculanum, je citerai, dit Winckelmann, une statue équestre, & un autre cheval, mais sans la figure du cavalier. La première de ces petites figures mérite une description particulière. Le cheval & le cavalier ont ensemble environ un palme romain & onze pouces & demi de hauteur. Le cheval a un palme & neuf pouces de longueur. Le bras gauche qui manque à la figure, retenoit, comme on peut le voir, la bride du cheval pour modérer sa course. Le bras droit est levé & dans l'attitude de lancer un javalot. Les deux jambes de derrière du cheval sont perdues. La bride, ainsi que les ornemens de la gâche du cheval, qu'Homère appelle *παρτίον*, le mors & le poitrail (*λέπασθρον*), tout est admirablement bien travaillé en argent; & les yeux avec l'indication de la prunelle, sont incrustés en argent. Au milieu du poitrail, où sur les chevaux des bas-reliefs & des pierres gravées on voit pendre un croissant, il y a une belle tête de Bacchante couronnée de lierre, d'un travail en relief d'argent; & aux deux côtés de ce même poitrail, il y a des charnières ou articulations indiquées, qui nous prouvent que ce poitrail a été de bronze. Alexandre a son manteau court (*Chlamys*) attaché sur l'épaule gauche avec un bouton plat d'argent, & sous ce manteau on voit sa cuirasse. Dessous la poitrine il y a une courroie qui descend sous le sein gauche, qui serroit, comme il paroît, à porter l'épée. Voyez AURÉLE (Marc).

Les marchés de Rome & les places publiques étoient décorés des plus belles statues équestres. Jules-César ordonna de mettre celle qui le représentoit dans le forum de son nom. Le cheval & la statue avoient été sculptés par Lyssippe pour Alexandre le grand. César fit ôter la tête d'Alexandre de dessus la statue, & y substitua la sienne. Stace (L. I. Sylv.) nous apprend cet échange :

*Cedat equus, Latia qui contra templa Diones
Cæsarei stat sede fori, quem tradere es ausus
Pellao, Lyssippe, duci, mox Cæsaris ora
Aurata cervice tulit.*

C'est ici le lieu de remarquer que les anciens fai-

soient souvent des *statues* dont la tête se détachoit du reste du corps, quoique l'une & l'autre fussent d'une même matière ; & que pour faire promptement une nouvelle statue, ils se contentoient d'en changer la tête.

Ainsi nous lisons dans Suétone, qu'au lieu de briser les *statues* des empereurs dont la mémoire étoit odieuse, on en ôtoit les têtes à la place desquelles l'on mettoit celles des empereurs chéris ou considérés. De-là sans doute en partie qu'on a trouvé dans la suite des temps quantité de têtes antiques sans corps.

Les *statues curules*, de marbre ou de bronze, avoient pour lieu propre de leur emplacement les arcs de triomphe. Comme on élevoit de tels arcs en l'honneur de ceux à qui le triomphe étoit décerné après leurs victoires, & que les triomphateurs en entrant dans Rome, passioient par-dessous ces arcs sur des chars attelés de plusieurs chevaux de front, l'on mettoit leurs *statues curules* au-dessus desdits arcs pour en conserver la mémoire.

On appella grandes *statues* celles qui surpassoient la grandeur naturelle des personnes pour lesquelles elles étoient faites ; on nomma moyennes ou *athlétiques* celles qui étoient de même grandeur, & petites celles qui étoient au-dessous. Ce n'est pas tout, les grandes se divisoient en trois ordres ; quand elles n'excédoient la hauteur naturelle que d'une moitié, on les nommoit *Augustes*, & elles servoient à représenter les empereurs, les rois & les grands capitaines de Rome. Celles qui avoient deux fois leur grandeur s'appelloient *héroïques*, & on les consacroit aux demi-dieux & aux héros. Enfin lorsqu'elles s'élevoient jusqu'à trois hauteurs ou plus, elles prenoient le nom de *colossales*, & étoient destinées pour les dieux.

Les grecs gravoient sur la base de leurs *statues* le nom de celui qu'elles représentoient ou qui en avoit fait la dépense ; ils pouvoient effacer ce même nom & en substituer un autre, c'est ce qu'ils firent souvent par flatterie, quand ils furent soumis aux romains ; quelquefois ils changeoient en même tems la tête, ou en retranchoient les traits. Plutarque dit qu'ils usèrent de ce stratagème & qu'ils mirent le nom d'Antoine aux deux *statues colossales d'Attalus & d'Eumènes*.

Les *statues* plus petites que nature étoient subdivisées en quatre espèces, auxquelles on donna des noms tirés de leur différente hauteur, celles de la grandeur de trois pieds se nommoient *tripédaneæ*. Telles étoient les *statues* que le sénat & le peuple ordonnoient pour les ambassadeurs qui avoient péri de mort violente dans leur légation, c'est ce que Pline (L. XXXIV. c. v.) nous apprend : à romano populo tribui solere injuria casis tripedaneas statuas in foro. On cite pour exemple la *statue* de Tullius Cœ-

lius qui fut tué par les Fidénates, & celles de P. Junius & de T. Caruncanus que la reine des illyriens fit mettre à mort. Quand les *statues* n'étoient que de la grandeur d'une coudée, on les appelloit *cubitales*. Lorsqu'elles étoient hautes d'un palme, c'est-à-dire, de quatre doigts, elles étoient appelées *palmares*. Enfin quand elles étoient encore moins hautes, on les nommoit *figilla*. On faisoit quantité de ces *figilla* en or, en argent, en ivoire, & on les estimoit beaucoup, soit pour leur travail, soit à cause qu'on pouvoit les transporter commodément ; & même les porter sur soi par dévotion pour les dieux, par reconnaissance pour des princes, par admiration pour de grands hommes, ou par attachement pour des amis qu'ils représentoient.

» Rien n'est plus capable de fixer nos idées sur la magnificence des grecs, dit Caylus (*Rec. d'antiq. tome II page 105*), & sur la manière dont ils ont cultivé les arts, que le récit de Pausanias. Ce voyageur célèbre a vû dans différentes parties de la Grèce, qu'il a parcourue, deux mille huit cents vingt-sept *statues* ou environ.

Il est impossible de les compter avec une plus grande exactitude : car il se contente en plus d'un endroit de les indiquer, sans en déterminer le nombre, & dit seulement *plusieurs statues*. Cette façon de parler, vague & générale, pourroit supposer cent-cinquante ou deux cent morceaux au-dessus de deux mille huit cents vingt-sept. Un détail plus circonstancié nous auroit peut-être satisfait davantage, mais il nous auroit moins prouvé l'exactitude de cet auteur. Car en parlant des temples, des tableaux, des portraits & des autres monumens, il a toujours employé la même expression, lorsqu'il n'a pu, sans doute, les compter, ou lorsqu'ils ne méritoient pas un attention assez particulière : & si l'on peut soupçonner avec quelque raison, que ses connoissances n'étoient pas fort étendues, du moins il donne à chaque pas les preuves de son amour pour la vérité. Sa crédulité qui l'entraîne souvent dans des erreurs, & lui fait rapporter scrupuleusement tout ce qu'on lui a dit, est elle-même un témoignage de sa bonté. Les deux mille huit-cents vingt-sept *statues* dont il est fait mention, & qu'il distingue souvent par le nom de leurs auteurs, renferment dans leur nombre plusieurs petites *statues*, même de celles qui sont un peu au-dessous des proportions de la nature ; mais on y compte trente-trois colosses, dont trois sont de bois, & les autres de bronze, ainsi que les trente-deux *statues* équestres, car Pausanias a toujours eu soin de spécifier les matières. Pausanias nous apprend que Néron avoit emporté cinq cents *statues* de la seule ville de Delphes. »

» Les grecs me paroissent avoir assez fréquem-

ment employé le bois pour leurs statues, même dans le tems où les arts conduits à leur perfection, fleurissoient davantage parmi eux. En effet j'ai compté soixante & quatorze figures de cette manière. Mes recherches ne m'en ont présenté qu'une de plâtre, deux ou trois de pierre, & deux de fer, dont une étoit formée par des plaques liées avec des clous; toutes les autres sont de marbre, à la réserve de quelques unes d'argent, d'une d'or, & de quelques autres en partie de ce métal, allié avec de l'ivoire, ou mêlé indifféremment avec le bronze, le marbre ou le bois. Mais ce qui mérite, à mon avis, plus de considération, & qui annonce la plus grande fécondité de génie, c'est que parmi tant d'ouvrages, il ne se rencontre qu'une seule copie (Le Cupidon, dit-il, que l'on voit aujourd'hui à Thespie, est un ouvrage de Ménodore, athénien, qui a imité celui de Praxitele. (Pausanias de Gêdois, Beot. pag. 285. c. 27, & pag. 762. Ed. Kuhl.) Pausanias parle même d'un bouclier, dont le dessin étoit emprunté d'une autre figure. Ces deux exemples marqués avec soin prouvent l'originalité de tous les autres morceaux.

La multitude de statues qui se faisoient perpétuellement dans Rome étoit si grande, que l'an 596 de la fondation de cette ville, les censeurs P. Cornelius Scipio & M. Popilius se crurent obligés de faire ôter des marchés publics les statues des particuliers & des magistrats ordinaires qui les remplissoient, attendu qu'il en restoit encore assez pour les embellir, en laissant seulement celles des personnes qui avoient obtenu le privilège par des décrets du peuple & du sénat.

Cependant la sévérité des censeurs que nous venons de nommer, ne put éteindre une passion si dominante, & qui s'accrut encore sur la fin de la République, ainsi que sous le regne d'Auguste & de ses successeurs. L'empereur Claude fit des loix inutiles pour la modérer. Castiodore qui fut consul 460 ans après la mort de ce prince, nous apprend que le nombre des statues pedestres qui se trouvoient dans Rome de son tems, égaloit à peu près le nombre des habitans de cette grande ville, & que les figures équestres excédoient celui des chevaux. En un mot, les statues de prix étoient si nombreuses, qu'il fallut créer des officiers pour garder nuit & jour ce peuple de statues, & ces troupeaux de chevaux, si l'on peut parler ainsi, dispersés dans toutes les rues, palais & places publiques de la ville. Cet abus prodigieux de statues demandoit autant d'habileté pour en empêcher le pillage, qu'on avoit mis d'art à les faire, & de soin à les fixer en place: *nam quidem populus copiosissimus statuarum, græges etiam abundantissimi equorum, tali sunt cautela servanti, quali & cura videntur affixi.*

Mais entre tant de statues publiques de Rome, il s'en trouva une seule à la garde de laquelle on

imagina de pourvoir d'une façon bien singulière. C'étoit la figure d'un chien qui léchoit sa plaie; mais cette figure étoit si vraie, si naturelle, d'une exécution si parfaite, qu'on décida qu'elle méritoit d'être mise sous un cautionnement nouveau dans la chapelle de Minerve, au temple de Jupiter Capitolin. Cependant comme on ne trouva personne assez riche pour cautionner la valeur de ce chien, les gardiens du temple furent obligés d'en répondre au péril de leur vie. Ce n'est point un fait contourné, on en a pour garant l'autorité & le témoignage de Pline, dont voici les propres paroles (Lib. XXXIV. c. vij): *canis eximium miraculum, & indiscreta veri similitudo, non eo solum intelligitur, quod ibi dicata fuerat, verum & nova satisfactione, nam summa nulla par videbatur, capite tutelari cavere pratio, instituti publici fuit.*

STATUIS Domus Augusta (a). Ces mots désignent dans une inscription recueillie par Muratori, (886. 1.) un inspecteur des statues de l'empereur.

STATURA, grandeur du corps, la taille. Celles que les romains exigeoient pour leurs soldats, étoit au moins de cinq pieds dix pouces romains de hauteur, excepté dans une diserte extraordinaire de soldats, qui ne permettoit pas de choisir. On observoit que ceux des premières cohortes de chaque légion, n'eussent pas moins de six pieds, qui reviennent à cinq pieds & demi de notre mesure; le pied romain ayant environ un pouce de moins que le nôtre: *Proceritatem tyronum scio semper exactam*, dit Végèce (1. 5.) *ita ut senos pedes vel certè quinos & denas uncias habentes inter alares equites, vel in primis legionum cohortibus probarentur.*

STAUURACE, fils de Nicéphore. **ΣΤΑΥΡΑΚΙΟΥ** **AUGUSTUS.**

Ses médailles sont.

RR. en or, au revers de son père.

O. en argent. & en B.

STECTORIUM, en Phrygie. **ΣΤΕΚΤΟΡΗΝΩΝ.**

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RRRR. en bronze. Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales, en l'honneur de Faustine, jeune.

STEGA, tillac d'un navire. Plaute (*Bach. II.* 3. v. 44.) employe ce mot:

. forte, ut affedi in stega.
STEGANOGRAPHIE,

STÉGANOGRAPHIE, écriture en chiffres. *Aeneas* le tactique avoit trouvé, au rapport de *Polybe*, vingt mille manières différentes d'écrire de telle sorte, qu'il n'y avoit personne qui pût y rien connoître sans en avoir la clé.

STELE, *στηλη*, nom qu'on donnoit chez les grecs à un pilier, auquel on attachoit un criminel, exposé à la vue du public, & sous lequel on l'enterroit ensuite pour raison de son crime: les coupables ainsi exposés, étoient appelés *stelita*.

STELLES. Les grecs nommoient ainsi les pierres carrées dans leur base, qui conservoient une même grosseur dans toute leur longueur, d'où sont venues les colonnes attiques; & ils appelloient *styles* les pierres, qui étant rondes dans leur base, finissoient en pointes par le haut, d'où sont venues les colonnes diminuées & les obélisques.

STELLA, forme de croix, que l'on donnoit aux deux rues principales des camps romains, afin qu'elles aboutissent aux quatre portes principales.

STELLATINE (Tribu). C'étoit une des quatre, qui furent établies ensemble, l'an de Rome, 337, & dont voici les noms: *Stellatine*, *Sabatine*, *Tormentine*, *Arniensis*, ou *Narniensis*: selon *Boivin*, le véritable nom de cette dernière est *Amiensis*; j'y consens, l'objet qu'il importe de conoitre, c'est l'esprit du gouvernement de Rome, dans l'établissement des tribus. Les censeurs, tous les cinq ans, distribuoient le peuple dans ses diverses tribus; de manière que les tribuns & les ambitieux, ne pussent pas se rendre maîtres des suffrages, & que le peuple même ne pût pas abuser de son pouvoir. (D. J.)

STELLIO, ou **STELLÈS**, jeune enfant, changé en lézard. *Cérès*, cherchant sa fille par mer & par terre, un jour qu'elle étoit accablée de lassitude, & pressée de soif, alla frapper à la porte d'une cabanne, d'où sortit une vieille femme, nommée *Baubo*, à qui elle demanda à boire. Cette bonne femme lui ayant présenté un breuvage, la déesse l'avalala avec tant d'avidité, qu'un jeune enfant, qui étoit dans la cabanne, éclata de rire. *Cérès*, piquée de ce que cet enfant sembloit se moquer d'elle, lui jétta ce qui restoit dans le vase, & sur le champ, il fut changé en lézard, (*stellio* étoit le nom d'une espèce de lézard). Voyez *Abas*.

STEMMATA, portraits liés par un arbre généalogique.

STÉNÉLÉ, mère de *Patrocle*.

STÉNIENS (jeux). Voyez-en l'explication à l'article *STHÉNIENS*.
Antiquités, Tome V.

STÉNOBÉE, femme de *Proëtus*, roi d'Argos porta son mari à faire périr *Bellérophon*, parce que ce jeune prince avoit refusé de consentir à l'amour que la reine avoit pout lui. Voyez *BELLÉROPHON*, *PROETUS*.

STENTOR, Junon, dans *Homère*, prend la ressemblance du généreux *Stentor*, dont la voix étoit plus éclatante que l'airain, & qui seul, lorsqu'il se mettoit à crier, se faisoit entendre de plus loin que cinquante hommes des plus robustes: sa voix servoit de trompette à l'armée.

STEPHANEPHORE. Les *stéphanéphores*, ainsi appelés, parce qu'ils portoit dans les cérémonies publiques une couronne de laurier, & quelquefois d'or, étoient des prêtres d'un ordre distingué, consacrés à différentes divinités & aux empereurs; ils étoient éponymes en plusieurs villes. (*Van-dale. diff. V. page 361 & suiv.*)

Ce sacerdoce étoit établi dans plusieurs villes d'Asie, à *Smyrne*, à *Sardes*, à *Magnésie* du *Méandre*, à *Tarse*, & ailleurs. On voit par les monumens, que cette dignité étoit annuelle & éponyme dans quelques villes. Les *stéphanéphores*, anciennement consacrés au ministère des dieux, s'attachèrent ensuite au culte même des empereurs. Nous lisons dans une inscription, que *Tibère-Claude* de *Sardes* avoit été *stéphanéphore*, *ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ ΔΙΟ. ΚΑΙ ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥ*; mais nous ignorons s'il étoit pontife des dieux ou des empereurs.

On nommoit aussi *stéphanéphore*, le prêtre qui étoit à la tête des femmes dans la célébration des *thesmophories*: mais on nommoit par excellence *stéphanéphore* le premier pontife de *Pallas*, comme celui d'*Hercule* portoit le nom de *dadoïque*.

STEPHANI, jeunes hommes, sortis des cendres des filles d'*Orion*. Voyez *ORION*.

STEPHANITES. Les grecs appelloient *στέφανιται* tous les jeux & exercices, dont le prix consistoit dans une simple couronne de fleurs.

STEPHILUS, ayeul d'*Anius*. V. *ANIUS*.

STERCUTIUS, surnom donné à *Saturne*; parce qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à fumer les terres, pour les rendre plus fertiles (du mot latin *stercus*, fumier). C'étoit aussi le nom d'un dieu particulier, qui présidoit à la garderobe.

STERNOMANTIS. C'étoit un des noms de la prêtresse de l'oracle de *Delphes*, plus connu encore sous celui de *Pichie*; mais le nom de *στερνομαντις* étoit généralement donné à tous
R r r

ceux qui, agités par quelques démons, prophétisoient, ou rendoient des oracles.

STÉROPE, une des filles d'Atlas, épousa Cnomaüs, roi de Pise.

Il est encore fait mention dans la fable d'une autre *Stéropé*, femme d'Éaque, qui mourut fort jeune. Voyez **EAQUE**; & d'une autre *Stéropé*, fille de Céphée. Voyez **MÉDUSE**.

STERQUILINUS, la même divinité que *Stercutius*. On trouve *Pilumnus* ainsi surnommé.

STESICHORE, poète lyrique, de Sicile, dont il nous reste quelques fragmens. On racontoit que *Stésichore*, ayant fait des vers contre Hélène, les Tyndarides, ses frères, pour l'en punir, le rendirent aveugle. Un Crotoniate ayant été envoyé par l'oracle, dans l'île de Leucé, y trouva Hélène, mariée à Achille, & cette princesse lui recommanda aussitôt qu'il seroit de retour en Sicile, d'avertir *Stésichore*, qu'il n'avoit perdu la vue que par un effet de sa vengeance. Avis, dont le poète profita si bien, que peu de temps après il chanta la palinodie.

STEUNOS, grotte ou antre de l'Asie mineure, dans la Phrygie, auprès de ces Phrygiens, qui habitoient sur les bords du fleuve Peucella, & qui étoient originaires d'Asie. Pausanias dit (l. X c. 32.) « c'est un antre qui, par sa figure ronde, & par son exhaussement, plaît fort à la vue. Ils en ont fait un temple de la mère des dieux, où la déesse a sa statue. » (D. J.)

- **STHÉNÉLUS**, fils du célèbre Capanée, fut un des Epigones, qui renouvelèrent la guerre de Thèbes, plus heureux que leurs pères, quoi qu'avec des troupes inférieures. Il se trouva aussi au siège de Troie, où il commandoit les Argiens avec Diomède & Euryalus.

STHÉNÉLUS, fils d'Actor, fut un des compagnons d'Hercule, dans son expédition contre les Amazones: il fut tué d'un coup de flèche, & enterré sur la côte de Paphlagonie. Lorsque les Argonautes vinrent en ce pays, *Sténélus* obtint de Proserpine la permission de venir voir ces héros, il se montra à eux, & les pria de lui élever un tombeau sur le rivage.

STHÉNÉLUS, fils de Persée. Voyez **ALCMÈNE**, **EURYSTHÉE**.

STHÉNIADÉ. Minerve étoit surnommée *Sténiade*, c'est-à-dire, robuste. (De *steios*, force, vigueur), pour désigner l'air mâle & vigoureux qu'on donnoit à cette déesse.

STHÉNIENS (jeux). Ils furent institués, selon

Plutarque, par les Argiens, en l'honneur de l'Égyptien Danaüs, neuvième roi d'Argos, puis rétablis en l'honneur de Jupiter, surnommé le fort, le puissant, d'où ils prirent le nom de *sthéniens*. Hésychius, fait une courte mention de ces jeux. Meursius, dans sa *gracia ferata*, n'allégué sur ce point, que le seul passage d'Hésychius, sans rien dire de celui de Plutarque, ni de celui de Pausanias que je vais rapporter, ne connoissant rien de plus en ce genre.

Ce dernier historien, témoigne que de son temps, on voyoit encore sur le chemin qui conduisoit de Trézène à Hermione, une roche ou une pierre, nommée originairement l'autel de Jupiter *sthénien*, qu'on appelloit la roche de *Thésée*, depuis que ce prince étant jeune, la remua, pour retirer de dessous elle la chaussure & l'épée qui devoient le faire connoître à Egée, son père, & que celui-ci, dans ce dessein, y avoit cachée.

Au reste, il ne faut point confondre ces jeux ou cette fête [d'Argos, avec une autre fête que les femmes Athéniennes célébroient, sous le nom de *στυνία*, & dans laquelle ces femmes se brocaroient, & se disoient mille injures. Il est parlé des *sthéniens* d'Athènes dans Hésychius & dans Suidas. (D. J.)

STHÉNO, l'une des Gorgones, dont le nom signifie force. Voyez **GORGONES**.

STHÉROPE, l'un des cyclopes. Voyez **CYCLOPES**.

STIBADIUM, espèce de lit très-bas, sur lequel les anciens se plaçoient pour manger. Ce lit étoit anciennement d'herbes: *stratum à frondibus viridique gramine & foliis constructum*, dit Hésychius. Il fut depuis d'autres matières, & de figure circulaire. On proportionnoit ces lits à la grandeur de la table, & au nombre des convives que l'on y admettoit. Ceux qui étoient pour huit, s'appelloit *octaclina*, pour neuf *onaclina*, pour six *hexaclina*, & ainsi du reste.

STICHOMANTIE, mot composé de *στυχη*, vers, & de *μαντιν*, divination; c'est donc l'art de deviner par le moyen des vers. Après avoir écrit sur des petits billets des vers, on jettoit ces billets dans une urne, & celui qu'on tiroit le premier, étoit pris pour la réponse à ce qu'on vouloit savoir. Les vers des sibylles servirent longtemps à cet usage. Quelquefois on se contentoit d'ouvrir un livre de poésie, sur-tout d'Homère & de Virgile, & le premier vers qui se présentoit aux yeux tenoit lieu d'oracle. Lampride rapporte dans la vie d'Alexandre-Sévère que l'élévation de ce prince avoit été marquée par ce vers de Virgile, qui s'offrit à l'ouverture du livre :

Tu regere imperio populos, romane, memento.

• Romain, ta destinée est de gouverner les peuples sous ton empire. Voyez SORTS d'Homère & de Virgile. (D. J.)

STIGMATES, signes ou caractères dont on marquoit ordinairement les esclaves qui avoient été fugitifs. La marque la plus commune, étoit la lettre F, qu'on leur imprimoit sur le front, avec un fer chaud. On se contentoit quelquefois de mettre un collier, ou un bracelet, sur lequel on gravoit le nom du maître. Quelques-uns ont cru qu'on imprimoit aussi des caractères sur les mains, les bras, ou les épaules des nouveaux soldats, chez les romains; mais cet usage n'a pas été général, & l'on n'en trouve pas des témoignages assez précis chez les écrivains, pour affirmer que cette coutume fût constamment établie dans les troupes romaines.

STIGMATES, marques ou incisions que les payens se faisoient sur la chair, en l'honneur de quelque fausse divinité.

Ces *stigmates* s'imprimoient, avec un fer chaud, ou par une aiguille, avec laquelle on faisoit plusieurs piquures, que l'on emplissoit ensuite d'une poudre noire, violette, ou d'une autre couleur, laquelle s'incorporoit avec la chair, & demouroit imprimée pendant toute la vie. La plupart des femmes arabes, ont les bras & les joues chargées de ces sortes de *stigmates*. Lucien dans son livre de la déesse de Syrie, dit que tous les syriens portoient de ces caractères imprimés, les uns sur les mains, & les autres sur le cou.

Philon le juif (*De monarch. l. I.*) dit qu'il y a des hommes qui, pour s'attacher au culte des idoles, d'une manière plus solemnelle & plus déclarée, s'impriment sur la chair, avec des fers chauds, des caractères qui prouvent leur engagement & leur servitude. Procope (*In Isai. xlix.*) remarque l'ancien usage des chrétiens, qui se faisoient sur le poignet & sur les bras, des *stigmates* qui représentoient la croix ou le monogramme de J. C., usage qui subsiste encore aujourd'hui parmi les chrétiens d'Orient, & parmi ceux qui ont fait le voyage de Jérusalem. Prudence, (*Hymn. x.*) décrit en ces termes la manière dont les payens se faisoient des *stigmates* en l'honneur des dieux.

Quid cum sacrandus accipit sphragitidas?

Acus minutas ingerunt fornacibus,

His membra pergunt urere: utque igniverint

Quamcumque partem corporis fervens nota

Stigmavit, hanc sic consecratam predicant.

STILBIA, fille du fleuve Penée attira sur elle les regards d'Apollon, qui la rendit mère de deux fils, *Centaurus* & *Lapithus*.

STILLICIDIUM. On fait que ce mot signifie ordinairement la chute de l'eau goutte-à-goutte; mais dans Vitruve il désigne la pente du toit qui est favorable à l'écoulement des eaux; il appelle au figuré les toits des cabanes des premiers hommes *stillicidia*. Pline entend aussi par *stillicidia*, l'épaisseur du feuillage des arbres, quand elle est capable de mettre à couvert de la pluie. (D. J.)

STIMULA, déesse qui aiguillonoit les hommes, & les faisoit agir avec impétuosité (De *Stimulus*, aiguillon.) Voyez HORTA. S. Augustin (*De civit. dei, IV. 16.*) en fait mention: *Dea que ad agendum ultra modum stimulare.*

STIMULUS, aiguillon avec lequel on pressoit les bœufs au travail. On s'en servoit aussi pour presser les esclaves. Plaute dit (*Mof. 1. 1. 53.*):

O carnificinum cribrum! quod credo fore,

Ita te forabunt patibulatum per vias

Stimulis, si noster huc reverterit senex.

STIPENDIARII milites, troupes soldées.

STIPENDIOSI, vétérans qui avoient servi pendant plusieurs campagnes.

STIPENDIUM. Voyez SOLDE.

STIPENDIUM, se prend aussi dans les écrivains latins, pour les années de service militaire; ainsi *quadragessimum stipendium habere* signifie 40 années de service.

STIPS avoit deux sens, le premier désignoit le produit d'une quête à laquelle chacun avoit contribué de la plus petite pièce de monnoie, d'une *stips*.

Le second sens du mot *stips* désignoit la plus petite pièce de bronze, la *stips unciale* ou l'once de l'as. Elle porte pour types une proue de vaisseau avec un point saillant, ou un globule d'un côté; de l'autre la tête casquée de Rome.

Voyez-en la valeur à l'article ONCE de l'as.

STIRITIS. Cérés avoit un temple à Stiris, ville de Phocide, sous le nom de Cérés-*Stiritis*, dans lequel on lui rendoit, dit Pausanias, tous les honneurs imaginables. Ce temple étoit bâti de briques crues; mais la déesse étoit du plus beau marbre, elle tenoit un flambeau de chaque main.

STLATÆ, navire à rames larges & peu élevé, dit Festus: *Genus navigii latum magis, quam altum.* Les pirates s'en servoient ordinairement.

STOBI, dans la Macédoine.

MUNIC. STOBENS. Municipium Stobensum.

Ce municpe a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Vespasien, de Titus, de Domitien, de Trajan, de M.-Aurele, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Elagabale.

Eckhel en a publié une médaille autonome avec la légende STOBENSIVM seule.

STOLE. La tunique longue, & à longues manches, étoit nommée par les romains *stola* & par les grecs *calasiris*. Tous les peuples de l'Orient la portoient, comme le prouvent la plupart des monumens.

Les ruines de Persépolis, les médailles des Abgares d'Edesse, quoique d'un travail très-grossier, le démontrent évidemment. Sur la belle figure de Paris du palais Altemps, qui rassemble tout l'habillement des phrygiens, la tunique a de longues manches. Dans un bas relief de la *Villa Borghese*, où Penthésilée, reine des amazones, vient offrir des secours à Priam, ce roi & les personnages de sa suite portent tous des tuniques dont les manches sont serrées sur le poignet.

On la remarque sur une figure de Créon, roi des corinthiens, dans un bas-relief de la *Villa Borghese* (*Admiranda Roma antiq. fol. 61.*) Ce bas-relief a été restauré. Winckelmann, (*Monumenti antichi inediti, tome I., fig. 91, tom. 2, fol. 122*) d'après un bas-relief antique qui offre les mêmes figures, en a donné la seule explication digne d'un aussi savant homme que lui. Cette tunique, ou *stole* qui descend jusqu'aux talons, est proprement la tunique royale. Les longues robes ioniennes n'avoient pas d'autre forme, comme on peut s'en convaincre, pag. 676, des *images ou tableaux* de Philostrate. C'étoit l'habit ordinaire des rois & des magistrats. Ils portoient cette tunique longue, comme on le voit à Œdipe, roi de Thèbes, sur le fragment d'une urne du palais Rondinini, avec cette différence, que les manches ne viennent qu'à la moitié de la partie supérieure des bras, tandis qu'à la figure de Créon que nous venons de citer, elles descendent jusqu'aux poignets. Le tome premier, figure 103, des *monumenti antichi* fera connoître aux curieux cette figure d'Œdipe que nous rapprochons de celle de Créon.

La tunique, ou *stole*, partout où on la rencontre, principalement sur les personnes que leur état assujettissoit à une représentation publique, est toujours ceinte par une bande plus ou moins large, dont l'étoffe & la richesse ne sont connues que très-imparfaitement. Quelques passages des anciens font croire que les grecs & les romains portoient leur bourse dans cette ceinture; il est

vraisemblable que les autres peuples, dont il avoient été les imitateurs, avoient cet usage, qui est encore aujourd'hui celui des orientaux.

La *stole* étoit chez les romains l'habillement distinctif des femmes d'une condition relevée. Ses manches étoient longues, & elle descendoit jusqu'aux pieds. Elle étoit ordinairement de pourpre ornée de galons ou de bandes d'étoffe d'or; elle en étoit bordée par le bas tout autour, & c'est pour cela que ces mots, *stola* & *infita*, se prennent quelquefois dans les auteurs, pour la chasteté & la modestie qui conviennent aux femmes de condition, auxquelles seules l'usage de la *stole* fut permis, depuis que la *palla* eut été abandonnée aux femmes du même peuple, & aux courtisanes: *Matronas appellatas eas fore*, dit Festus, *quibus stolas habendi jus esset*. Par dessus la *stole*, les femmes mettoient une espèce de manteau qu'on appelloit *Palla*, qui, comme la *stole*, étoit un habillement particulier aux femmes; en sorte que les hommes ne pouvoient décentement s'en servir. Tel étoit le sentiment de plusieurs auteurs, qu'a suivi Ulpien: *Vestimenta muliebria sunt qua matris familia causâ sunt comparata, quibus vir non facile uti potest sine vituperatione, veluti stola*. . . . Et ce sentiment est appuyé sur un passage des Philippiques de Cicéron (*Philip. 2. 18.*) *sumpsisti virilem togam quam statim muliebrem stolam reddidisti*.

Chez les grecs, la *stole* étoit commune aux hommes & aux femmes, & désignoit toute tunique longue en général; cependant, dans un sens plus particulier, ce mot signifioit une sorte d'habit propre aux femmes assyriennes, long & à manches, que Sémiramis rendit commun aux hommes; afin que son déguisement en homme fût moins remarqué, comme le dit Justin (1. 2. 3.) *Et nò novo habitu aliquod occultare videretur, eodem ornatu & populum vestiri jubet, quem morem vestis exinde gens universa tenet*. Des assyriens, cet habit passa aux mèdes qui, du temps de Cyrus, le communiquèrent aux perses. Ce prince l'introduisit chez ces derniers, parce qu'il le crut propre, par sa longueur, à cacher les défauts du corps, & à faire paroître la beauté de la taille: *Hæc enim visa ei occultare*, dit Xénophon, *si quis defectum aliquem haberet in corpore*. . . . *decorem & amplitudinem statura augere* (*Instit. Cyri, lib. VIII.*)

ΣΤΟΛΙΑΕΣ, plis que faisoient certains habillemens des anciens, & que l'on avoit soin de maintenir en plaçant la ceinture avec art, après les avoir formés en lavant ces habillemens. Xénophon parle d'une *stole* de lin ainsi plissée & appelée *σολιδωτος*.

STOLO, surnom d'une famille romaine appelée LICINIA, que porta le premier C. Licinius Calvus, à cause de son attention extrême à faire arracher les rejetons d'arbres qui pouvoient em-

barrasser les laboureurs dans son champ. Dans le sens métaphorique, *stolo* se prend pour *stupidus*.

STOMION. Voyez FLUTE & PHORBEION qui étoit la même chose.

STONE-HENGE. C'est ainsi que les anglais nomment un monument singulier qui se voit dans les plaines de Salisbury, à environ deux lieues de cette ville. Ce monument est composé de quatre rangées de pierres brutes d'une grandeur énorme, placées circulairement. Quelques-unes de ces pierres ont vingt pieds de hauteur, sur sept de largeur, & en soutiennent d'autres placées horizontalement, ce qui forme comme des linteaux de porte; l'on présume que toutes les autres pierres étoient anciennement liées les unes aux autres, & ne formoient qu'un seul édifice.

La grandeur de ces pierres & la difficulté qu'il y eût eu à les transporter à cause de l'énormité de leur poids, à fait croire qu'elles étoient composées, & que les anciens avoient le secret d'un ciment, au moyen duquel, avec du sable ou de petites pierres, ils venoient à bout de faire des masses très-considérables. Mais cette raison ne paroît point décisive, vu que les égyptiens avoient trouvé le moyen de faire venir de très-loin des masses de pierres bien plus considérables qu'aucune de celles dont ce monument anglais est composé; d'ailleurs en examinant le grain de ces pierres, tout le monde demeure convaincu qu'elles sont naturelles.

Les antiquaires anglais sont partagés sur les usages auxquels cet édifice à pu servir. Quelques-uns croient que c'étoit un temple des romains dédié à *Cælus* ou au ciel, parce qu'il étoit découvert; d'autres croient que c'étoit un monument élevé en l'honneur de Hengist, fameux héros danois, qui conquit l'Angleterre; d'autres enfin croient que c'étoit un monument élevé par *Aurélius Ambrosius*, fondé sur ce que le nom latin de ce lieu, est encore *mons Ambrosii*.

Mallet, dans son introduction à l'histoire de Danemark, nous apprend que les anciens peuples du Nord élevoient sur des collines, soit naturelles, soit artificielles, des autels qui n'étoient composés que de rochers dressés sur la pointe, & qui servoient de bases à de grandes pierres plates qui formoient les tables. Quelques-uns de ces autels étoient entourés d'un double rang de pierres énormes, qui environnoient aussi la colline même sur laquelle ces autels étoient placés. On voit encore une semblable enceinte dans l'île de Sélande, où ces pierres ont dû être apportées de fort loin, & par un travail énorme, sur quoi Mallet remarque: que de tout temps la superstition a imaginé qu'on ne pouvoit honorer la divinité, qu'en faisant pour elle des

espèces de tours de force. Le même auteur observe encore que dans les lieux où les peuples du Nord faisoient l'élection de leurs rois, on formoit une enceinte composée de douze rochers placés sur la pointe, & perpendiculairement, au milieu desquels il s'en élevoit un plus grand que les autres, sur lequel on mettoit un siège pour le roi; les autres pierres servoient de barrière entre le peuple & lui. On trouve trois de ces monuments grossiers; l'un près de Lund en Scanie, l'autre à Leyre en Selande, & le troisième près de Viborg en Jutlande. Il y a lieu de croire que le *Stone-henge* des anglais servoit à quelques usages semblables, qui étoient communs aux bretons & aux anciens danois, ou que ces derniers avoient apportés en Angleterre; lorsqu'ils en firent la conquête.

STOPHIES, fêtes que l'on célébroit à Erétrie, en l'honneur de Diane. Hétychius, qui en parle, ne nous apprend point leur origine.

STOREA. César (*De bell. liv. II.*) parle de cette espèce de natte faite avec des cables & que l'on tendoit pour se garantir des traits de l'ennemi.

STOSCH (Le baron de) avoit formé la plus riche collection de pierres gravées & de pâtes antiques que l'on eût jamais vue. Winckelmann en fit la description en 1760 à Florence.

Elle est passée chez le roi de Prusse qui en est le possesseur actuel.

STRABO, surnom des familles *POMPEIA* & *VOLTEIA*.

Il signifioit, louche, qui a les yeux de travers; tel fut le père de Pompée.

STRAGULA *vestis*, manteau qui servoit aux anciens de couverture pendant la nuit, & tapis dont ils couvroient les coussins de leur litière. On appelloit *stragularii*, ceux qui faisoient ces sortes de tapis; c'est pourquoi l'on trouve dans certaines inscriptions: *COLL. STRAGUL. Collegium stragulariorum*.

STRATEGE, στρατηγός. C'est dans Démotène le nom d'un général d'armée chez les athéniens. Tous les ans, sur la fin de l'année, les athéniens en élevoient dix pour commander leurs armées; & cette élection se faisoit dans le pruce, en même temps que celle des magistrats.

Le mot στρατηγός vint insensiblement à désigner tout chef, tout supérieur; il arriva même qu'on donna ce nom à des hommes qui exerçoient des charges purement civiles ou sacrées.]

Remarquez aussi que le mot στρατός, d'où est

dérivé *στρατηγός*, ne signifie pas toujours une armée, & qu'il désigne quelquefois plusieurs gens assemblés, & des spectateurs, comme dans l'Electre de Sophocle, vers 750.

Enfin dans les siècles suivans, lorsqu'on voulut désigner un général d'armée, on ne se servit plus du mot *στρατηγός* seul, dont la signification étoit devenue trop vague; mais on se vit contraint d'ajouter *ἐπὶ τῶν ὀπλῶν*, pour la déterminer & la restreindre. Cette pratique parut d'autant plus nécessaire, qu'au généralat de l'armée, on joignit plusieurs autres charges qui n'étoient nullement militaires, telles l'édilité & l'intendance des grains.

On voit, par ce détail, que le mot *στρατηγός* a reçu deux significations, l'une militaire, & l'autre civile; c'est dans cette dernière signification qu'il est employé sur les médailles des villes grecques, pour désigner un magistrat dont la charge répond à celle de préteur. Le nom de cette magistrature passa de la Grèce en Ionie; d'où il se communiqua à plusieurs villes d'Asie; les unes, dit Vailant, ont eu des archontes pour magistrats, & les autres des *strateges*. L'expression de ce savant antiquaire ne paroît pas exacte dans la généralité, suivant la remarque de l'abbé Belley, parce que quelques villes ont eu, l'une & l'autre magistrature, l'archontat & le *stratégat*. Spanheim cite pour exemples les villes d'Apollonie en Lydie, & celle de Milet. Il leur faut ajouter la ville de Sardes, comme il paroît par un médaillon de Caracalla, & par une médaille d'Oracilia.

Le *stratégat* étoit annuel; & comme il y avoit dans une ville plusieurs archontes, il y avoit aussi plusieurs *strateges* ou préteurs.

STRATEGIEN, mois: le mois *stratégien* étoit le neuvième des bithyniens; il répondoit, selon quelques chronologistes, au mois de mai du calendrier Julien & Grégorien.

STRATELATE, nom d'un officier de guerre du temps de l'empire grec. Zozime & Jornandès en parlent, & il paroît que c'étoit le commandant des troupes d'un canton dans une province.

STRATONICEA en Carie. ΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΕΩΝ & ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ.

Cette ville a porté les noms de Chrysaor, d'Hecatesia, d'Idrias, d'Indicea, d'Hadrianopolis.

Ses médailles autonomes sont:

RR. en bronze.....Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Geta, de Gordien-Pie, de Tranquilline, de Valérien, d'Hadrien, de Trajan sous les noms d'Indicée - Stratonice, de Sévère avec Julia Domna.

STRATOPEDARCHA, chef de la garde traconienne ou lacédémonienne, que les successeurs de Constantin entretenoient auprès de leur personne. Cette garde étoit armée de lances, & revêtue de cuirasses sur lesquelles étoient peints des lions; elle portoit une capote de drap, garnie d'un capuchon; leurs *pilaticia* étoient, à ce qu'on croit, des masses d'armes, ou des banderoles attachées au bout d'un javelot.

STRATOR, ce mot désigne quelque fois un officier de l'armée, chargé de veiller aux chemins, pour que rien n'arrêtât la marche des troupes; en conséquence il faisoit racommoder les ponts, aplanner les hauteurs, couper les bois incommodes, & disposer toutes choses pour le passage des rivières.

Quelquefois *strator* ne désigne que l'officier chargé de prendre soin des chevaux que les provinces fournissoient pour l'usage public.

Enfin *strator* signifioit, dans les derniers temps, l'écurier qui tenoit la bride du cheval de l'empereur, & qui l'aidoit à se mettre en selle. C'étoit le même homme que les grecs nommoient *anaboleus*.

STRATOR fut généralement l'écurier d'honneur, ou de main des personnes constituées en dignité. Nous lisons dans le recueil d'inscriptions de Muratori (40. 5.) *strator adil.* & même dans le recueil de Gruter (311. 4.) *Strator maxima vestalium.*

STREBULA. Festus dit que dans le jargon pontifical on appelloit ainsi les cuisses des victimes.

STRENA. J'ajouterai ici plusieurs choses omises à l'article des ETRENNES. L'usage de se faire des présens le premier jour de l'année, étoit de la plus haute antiquité chez les romains, puisque Symmaque (*Epist.* 10. 28.) nous apprend qu'il fut introduit sous le roi Tatius, qui reçut le premier la vervaine du bois sacré de la déesse *Strenia*, pour le bon augure de la nouvelle année: *Ab exortu pœnæ urbis Martia strenarum usus adolevit, auctoritate Tatij regis, qui verbenas felicitis arboris ex lucu strenia anni novi auspices primus accepit.* Ces présens ne s'offroient d'abord qu'aux personnes revêtues de dignité ou recommandables par de grandes vertus; mais l'usage devint bientôt général pour tout le monde, & c'étoit un point de religion chez les romains, de se visiter le premier jour de l'année, & de s'envoyer des présens qu'on appella *étrennes*: *Strena vocatur*, dit Festus, *quæ datur die religioso pminis boni gratia.* Il étoit aussi d'usage de se faire

d'heureux souhaits ce jour-là, & de se donner toutes les marques réciproques d'amitié. Les présens que l'on s'envoya d'abord, se ressentirent de la manière de vivre simple des anciens romains, c'étoient des figues, des dattes & du miel; mais on s'éloigna bientôt de cette simplicité, & la magnificence, qui s'introduisit dans les façons de vivre, parut aussi dans les présens que l'on continua de se faire. Cette mode de donner des étrennes, s'établit si bien sous les empereurs, que tout le peuple alloit souhaiter la bonne année au prince, & que chacun lui portoit son présent en argent, selon son pouvoir. Auguste en recevoit une si grande quantité, que pour ne pas appliquer à son profit particulier les libéralités de ses sujets, il élevoit des statues d'or & d'argent. Tibère, son successeur, pour n'être pas obligé de rendre présent pour présent, s'absentoit exprès les premiers jours de l'année, & il fit même un édit pour défendre de donner des étrennes au-delà du premier jour : *Strenarum commercium prohibuit edito, ne ultra kalendas januaris exerceretur*, dit Suétone, (C. 34. n^o, 4.) Caligula fit un édit tout contraire, & annonça au public qu'il recevoit les étrennes qu'on voudroit lui donner; Claude abolit de nouveau cet usage, & défendit par édit qu'on lui présentât des étrennes. Cet usage reprit sous les empereurs suivans; on le voit encore suivi au temps de Claudius le *Gothique*.

Les grecs empruntèrent des romains la coutume de s'envoyer des étrennes, quoiqu'ils n'eussent point de mot dans leur langue qui répondit à celui de *strena*; mais ils en substituoient un qui exprimoit un bon commencement, ou un autre que l'on explique par *verbena strena*, rameau, plante, telle que la verveine qui, dans les commencemens étoit, ainsi que nous l'avons dit, la matière des étrennes.

STRENIA, Déesse des romains. Elle présidoit aux présens qu'on se faisoit les uns aux autres le premier jour de l'an & qu'on nommoit *strena*. On célébroit sa fête le même jour, & on lui sacrifioit dans un petit temple près de la voie sacrée.

STRENUA, déesse qui agissoit, ou faisoit agir avec vigueur. (*Augustin. de civit. dei*, 4. 16.) Elle étoit opposée à la déesse du repos; les romains lui avoient érigé un temple. *Voyez AGENORIA.*

STRIDOR porta. On prenoit un augure du bruit que faisoient les portes des temples en s'ouvrant ou se fermant. Claudien dit (*De Rapt. Proserp.* 2. 6.) :

..... *Tunc cardine verso*

Prasaga cecinere fores.....

STRIGA. Ce mot signifioit chez les romains une espace de terrain vuide dans les camps, desti-

né à la promenade des chevaux; cet espace étoit long de cent vingt pieds, et large de soixante. Mais le mot *striga* signifie au propre une grande raie entre deux sillons, et dans l'arpentage, il signifioit une grande mesure de longueur.

STRIGILE, *f. m. strigil* ou *strigilis*, instrument de fer, de cuivre, d'argent, d'ivoire, de corne, &c. avec lequel les anciens se dégrassoient le corps.

On distinguoit dans le *strigile* deux parties, le manche & la languette. Le manche, *capulus*, formoit ordinairement un parallélépipède rectangle, creux, & oblong, dans le vuide duquel on pouvoit par les côtés engager la main dont on empoignoit l'instrument. La languette, *lingua*, étoit courbée en demi-cercle, creusée en façon de gouttière, & arrondie dans son extrémité la plus éloignée du manche; ce qui faisoit une espèce de canal pour l'écoulement de l'eau, de la sueur, de l'huile & des autres impuretés qui se séparoient de la peau, par le mouvement de cette sorte d'étrille. Le couteau de chaleur dont on se sert pour les chevaux a quelque rapport avec le *strigile* des romains.

Ce *strigile* étoit chez eux d'un très-grand usage, non-seulement dans les bains pour frotter ceux qui se baignoient; mais aussi dans les gymnases pour nettoyer la peau des athlètes de l'espèce d'enduit que formoit le mélange d'huile, de sueur, de sable, de boue & de poussière dont ils étoient couverts.

Presque tout le monde avoit des *strigiles* dans sa maison, & ceux à qui ils appartenoient, faisoient graver leurs noms sur le manche, ainsi qu'il paroît par quelques uns de ces instrumens qu'on a trouvés dans les ruines des Thermes de Trajan.

Le *strigile* servoit aux athlètes à ôter les ordures que la sueur & l'huile attachoient à leur peau; on voit plusieurs pierres gravées sur lesquelles ils paroissent debout tenant le *strigile*, & ayant devant eux un vase avec une palme qui leur servoit de récompense.

Il étoit aussi d'usage dans les expiations de se raser la peau avec le *strigile*. Polyclète avoit représenté Tydée dans cette attitude, selon Visconti. *Voyez TYDÉE.*

STRIGMENTA. On payoit fort cher pour les usages médicaux la crasse & les ordures que l'on enlevait de dessus la peau des athlètes avec le *strigile*.

STRIX, espèce d'oiseau de nuit dont parlent les anciens; nous ne le connoissons point; eux-mêmes n'en savoient pas plus que nous du temps de Pline. Il est certain qu'il ne paroissoit que la nuit, & on le nommoit *strix* à cause de son cri. Ovide le dit dans le sixième livre des fastes :

Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus

Causa, quod horrendâ fridens nocte solent.

Les modernes traduisent *stris* par *chouette*. Les poètes font entrer les œufs & les entrailles de cet oiseau dans toutes les compositions que faisoient les magiciennes. Médée le dit dans Sénèque.

Misctique & obscuras aves

Mœstique cor bubonis & rauca strigis

Essecta viva viscera.....

« Elle y mêle les chairs des plus funestes oiseaux, le cœur d'un crapaud, & les entrailles qu'elle a arrachées à une chouette vivante ». Horace, *Ode 5. liv. V.* dit que Canidie, échevelée & la tête entortillée de vipères, fit préparer sur le feu magique, une composition où elle mêla ensemble des racines de cyprès & de figuier sauvage déterrées dans un cimetière; des plumes & des œufs de chouette, *nocturna strigis*, trempées dans le sang d'un crapaud, des herbes de Thessalie & d'Ibérie, pays fertiles en poisons, & des os arrachés de la gueule d'une chienne à jeun ».

Ces détails de forcellerie plaisoient apparemment aux anciens; car nous voyons que leurs poètes s'étendent volontiers sur cette matière. Il faut pourtant avouer qu'Horace le fait avec modération; mais il n'en est pas de même de Lucain: l'Erecto de son sixième livre est réellement fort dégoûtante. Nous voulons que de pareilles images soient présentées rapidement, & en peu de mots. Mais les œufs & les entrailles de l'oiseau *stris* entroient si nécessairement dans les compositions magiques, que les anciens nommoient *striges* toutes les forcieres (D. J.).

STROBULUS, nom que donnoient les romains à une espèce de bonnet que portoient les barbares, & qui s'élevoit comme une pomme de pin par plusieurs circonvolutions en spirales; l'*apex* des romains au contraire, s'élevoit en pointe droite.

STROPHIUM, ceinture, que les femmes plaçoient immédiatement au-dessous de la gorge, & qui se distinguoit de la *zona*, ceinture placée sur les hanches, & commune aux hommes & aux femmes. Winckelmann rapporte, que pour conserver sous la tunique leur gorge toujours belle ferme & soutenue, les femmes portoient sur la chair même, une espèce de ceinture, qui contribuoit à la conserver. Cette ceinture, ou bande, s'appelloit *strophium*. C'est ainsi du moins, que les commentateurs de Plaute (*Aululaire*, act. III. scène V.) ont nommé une bande, avec laquelle les jeunes personnes soutenoient leur sein, & se ferroient la taille. On connoît une figure tragique, qui se trouve sur une urne sépulcrale des galeries du capitolé, & que l'on peut prendre pour la Muse de la tragédie. Cette figure coëffée

d'un masque tragique, & négligemment appuyée sur son genou, porte une bande sous le sein: mais cette bande est fort large, elle est placée sur la tunique, seul vêtement de la figure; elle est ferrée deux fois autour du corps, & par devant, sur le bas ventre, retombe un grand morceau assez large; au bout duquel est une petite boule en forme de gland. En consultant Caylus, (*T. VI, planc. LXXI, fig., planc. LXXII, fig. 4.*) on trouvera deux petites figures, qui placent cette bande immédiatement sur leur corps. On voit une semblable statue dans la galerie de Florence.

STROPHIUM, désignoit aussi une bandelette, dont les femmes s'entouroient la tête.

Hésychius donne encore le nom de *strophium* aux bandelettes, dont les prêtres ceignoient leur front.

STROPHIUS, roi de Phocide, avoit épousé Anazibie, sœur d'Agamemnon, dont il eut Pylade. Voyez ORESTE, PYLADE.

STROPHUS, fils de Pylade & d'Electre.

STROPPUS, ce mot dans Festus, désigne le *strophium* des prêtres.

STRUCTORES, maçons, ouvriers employés à élever des édifices.

On appelloit aussi *structores*, les esclaves qui étoient chargés chez les romains de mettre les plats sur la table, & de les arranger. On donnoit encore ce nom à ceux, dont la fonction étoit de découper, & que l'on appelloit aussi *carptores*. Ceux-ci étoient formés par des maîtres, qui les exerçoient à l'art de découper, sur différents animaux de bois.

STRUES, gâteau, que l'on offroit aux dieux. Delà, vint que *libare* eut pour synonymes *struem movere*, *commovere* & *obmovere*.

STRUPPUS, la même bandelette de tête que le *strophium*. Voyez ce mot.

STRUTHIO.
STRUTHIOCAMELUS. } V. AUTRUCHE.

STRUTHION. } V. SAVON. Les grecs nommoient ainsi la plante que les romains appelloient *lanaria herba*, à cause de son usage dans les manufactures de laine. Dioscoride, en parlant du *struthium*, se contente de dire, que c'étoit une espèce de chardon, ou de plante épineuse, dont la racine étoit large, longue, de la grosseur de deux ou trois doigts, & qui pouvoit des feuilles armées de petits piquans. Quoique ce détail ne nous fasse point connoître la plante dont il parle; il suffit néanmoins pour nous

nous prouver que ce n'étoit point celle que les romains appelloient *anthirrinum*, & que nous nommons en François *muffle* de veau.

STRUTOPHAGES, peuple de l'Ethiopie, sous l'Egypte. Strabon (L. XVI p. 72.), qui place ce peuple au voisinage des *Eléphantophagi*, dit, qu'il n'étoit pas bien nombreux. Le nom de *strutophages* leur avoit été donné, à cause qu'ils ne s'occupoient qu'à la chasse des autruches, dont ils faisoient leur nourriture ordinaire; ils se servoient de leurs peaux pour s'habiller, & pour en faire des couvertures.

STRYMO, fille du fleuve Scamandre, aimée de Laomédon, qui la rendit mère de Tithon.

STRYMON, fleuve, qui seroit autrefois de borne à la Macédoine & à la Thrace, selon le périple de Scylax (l. IV. c. x.). Plin remarque la même chose, & ajoute que ce fleuve prend sa source au mont Hæmus. Il y avoit beaucoup de grues sur les bords de ce fleuve; elles y venoient à la fin du printemps, & en partoient à la fin de l'automne, pour se rendre sur les rives du Nil. Le *Strymon* est célèbre dans l'histoire, parce que ce fut sur ses bords qu'un petit nombre d'athéniens triompha des Médes, au travers des plus longues fatigues & des plus grands dangers.

S. T. T. L. sit tibi terra levis: formule usitée dans les épitaphes latines. Les chrétiens y substituèrent les mots *IN PACE*, qui avoient le même sens.

STUC. Cet article appartient au dictionnaire d'architecture. Je dirai seulement que les romains en faisoient usage, non-seulement pour les temples, les planchers & les murs; mais encore, ils en revêtoient des colonnes de brique, pour les faire ressembler au marbre.

STUPIDUS in ludis scanicis. Ces mots qu'on lit dans une inscription recueillie par Muratori, (877. 1.) désignent l'acteur, qui jouoit les rôles de niais. On lit encore dans le même recueil **STUPIDUS GRÆCUS** (876. 3.); c'étoit le même rôle dans les comédies grecques, telles que celles de Plaute, &c.

STYGIUS: on trouve Pluton, appelé quelquefois Jupiter *stygius*. Voyez **STRYX**.

STYLE (Le) *stylus*, *graphium*, & le burin *calum*, *caltes*, ou *celtes*, *στυχειον*, étoient les instrumens de l'écriture, formée sans encre. Celui-ci étoit employé pour les marbres & les métaux, dont il falloit enlever la substance; l'autre pour les tables enduites de cire ou de craie, sur les-
Antiquités, Tome V.

quelles, il suffisoit de tracer des lettres: & c'est ce qu'on exécutoit avec la pointe du *style*. La cire étoit-elle nouvelle, ou sans apprêts? le bout opposé ou applati, effaçoit ce qu'on ne jugeoit pas à propos de conserver. La cire étoit-elle durcie par trop de vieillesse; ou par des mélanges qui entroient dans sa composition? le même bout recourbé, seroit à racler ce qu'on vouloit détruire. Les *styles* étoient diversement fabriqués. suivant qu'ils étoient destinés à ces différens usages

Les modernes ont beaucoup disserté sur le *palimpsestus*, *liber liturarius*, autrement *charta deletilis*: on se seroit du *style* anciennement pour effacer ou racler ce qu'on vouloit corriger sur les tables de cire ou de plâtre, ou pour les mettre en état de recevoir d'autre écriture; cela ne sauroit être révoqué en doute. Allatius, après avoir sur ce sujet répandu l'érudition à pleines mains, conclut que ce qui étoit appelé autrefois *charta deletilis* ou *palimpsestus*, ne différoit pas des tablettes, dont on fait usage de nos jours.

On trouvoit dans presque tous les métaux une matière propre à faire des *styles*. Ceux d'argent étoient encore à la mode au huitième siècle, comme on le voit par la septième lettre de Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne. Les orientaux, les grecs, les toscans & les romains, usèrent de *stylets* de fer. La plupart des auteurs assurent, que ces derniers en interdirent l'usage, à cause des homicides, & autres abus du même genre, que ces instrumens meurtriers donnoient la facilité de commettre. Cependant nous ne voyons point qu'on ait discontinué de s'en servir. César en avoit un, dont il perça, selon Plutarque, le bras de Casca, l'un des conjurés, qui le tuèrent en plein sénat. Suétone ajoute que César, ayant saisi le bras de Cassius, y enfonça son *stylet*, *graphion*... *trajecit*.

Caligula, voulant faire périr un sénateur, suborna des gens, pour l'attaquer, en le traitant d'ennemi public, & pour le massacrer avec leurs *stylets*. Du temps de Sénèque, un chevalier romain fut massacré dans la place publique par les *stylets* du peuple, pour avoir tué son fils à coups de fouet. Les mains des jeunes écoliers étoient ordinairement armées de *stylets* de fer du vivant de Martial. S. Cassien ne fut martyrisé par les *stylets* de ses disciples, qu'environ un siècle avant la décadence de l'empire Romain. Aussi Gérard-Jean-Vossius dit que la défense ne dura pas long-tems. On se seroit alors de *styles* d'os & d'ivoire, & on les employa encore depuis.

Les secrétaires des empereurs grecs, portoient un *style* d'une grandeur exagérée, pour marque de leur dignité (Zonar. *annal.* l. 2. p. 564.).

« Voici, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. II. pl. 15. n. 8.*) le morceau le plus singulier de tous les bronzes qui remplissent cette planche. C'est un *style*, qui ser voit à écrire, & dont l'extrémité étoit plate & arondie, pour effacer ce qu'on n'approuvoit point. Ce petit morceau est d'une grande conservation, & d'un travail aussi beau que l'objet en est susceptible. Ce *style* est différent de ceux que le père Montfaucon rapporte à la planche CXCIII. t. III. par. 2.

On en voit un dans la collection d'Herculanum. On en a trouvé plusieurs dans des tombeaux découverts près de Velu en Artois. Chacun de ces tombeaux renferme un squelette avec des charbons dans un pot de terre, & des épées de fer. Quelques-uns des squelettes avoient auprès d'eux des *styles* de bronze, longs de dix pouces. On les prit d'abord pour des fondes de chirurgiens, & l'on reconnut ces squelettes pour ceux des chirurgiens, des guerriers enterrés dans ce lieu. Apporté à Paris, un de ces *styles* fut reconnu pour tel, & il désigna avec plus de raison l'écrivain, *Scriba*, de la troupe.

STYLE de l'art chez les égyptiens. *Voyez* EGYPTIENS; chez les Etrusques. *Voyez* ETRUSQUES; chez les grecs. *Voyez* GRECS.

STYLE de l'art des romains. Ils n'en ont eu aucun, & c'est l'opinion très-solidement motivée de Winckelmann. Voici ses paroles. (*Hist. de l'art. liv. V. chap. 1.*)

« Le préjugé, en faveur d'un *style* particulier, attribué aux artistes romains, & différent du *style* grec, vient de deux causes. La première est la fausse explication des figures représentées. L'on a voulu trouver un trait de l'histoire romaine dans des sujets, tirés de la mythologie grecque; & par une suite nécessaire de cette méprise, l'on n'a pas manqué d'attribuer l'ouvrage à un artiste romain; c'est ce que je crois avoir prouvé dans mon essai sur l'allégorie, & dans ma préface sur les monumens de l'antiquité. Telle est la conséquence qu'un écrivain superficiel a tirée de l'explication fautive d'une pierre, gravée en creux, du cabinet de Stofsch. Cette pierre représente Polyxène, que Pyrrhus sacrifie sur le tombeau de son père Achille; mais le jésuite Scarfo a trouvé dans ce sujet, le viol de Lucrèce. Il tire la preuve de son explication de la manière romaine du travail de la pierre qui, selon lui, s'y distingue évidemment; toute l'évidence qu'on y découvre, c'est que, par les suites d'un mauvais raisonnement, on peut tirer une fausse thèse d'une fausse conclusion. Il auroit sans doute raisonné aussi conséquemment, s'il avoit eu à parler du beau groupe, que j'appelle Oreste & Electre, & qui est connu sous le nom

de Papius & de sa mère, si le nom de l'artiste grec n'étoit pas gravé sur l'ouvrage. »

« La seconde cause, qui paroît avoir accredité l'idée d'un *style* propre aux romains, c'est le respect mal-entendu qu'on a pour les ouvrages des grecs. Comme il s'en trouve beaucoup de médiocres, on ne manque pas de les attribuer aux romains: l'on croit être infiniment plus judicieux de mettre les défauts plutôt sur le compte des romains, que sur celui des grecs. Ainsi l'on renferme sous le nom d'ouvrages romains, tout ce qui paroît médiocre, mais sans en particulariser les caractères. Il faut convenir, qu'en comparant les médailles, frappées à Rome, du temps de la république, à celles des moindres villes de la grande Grèce, ou de la partie citérieure de l'Italie, on diroit que les premières sont des ouvrages faits par des commençans. J'ai encore fait cette remarque sur quelques centaines de médailles romaines d'argent d'une parfaite conservation, qui ont été découvertes dans un vase de terre près de Lorette, au commencement de 1758. Par rapport à ces médailles qu'on peut regarder comme des monnoies publiques, il est à croire, qu'elles ont été frappées par des artistes romains, dans des temps où les arts de la Grèce n'avoient pas encore établi leur siège à Rome. Les ouvrages qui ne requièrent pas une grande adresse, telle que les urnes sépulcrales, ne sont pas suffisans, ni pour déterminer la beauté du dessin, ni pour établir le caractère du *style*, attendu que ces ouvrages étoient faits d'avance, & exposés en vente, en faveur des personnes de différentes conditions, comme je l'ai déjà observé. »

« C'est d'après ces sortes d'ouvrages qu'on a pris la fausse notion d'un *style* romain. Il est constant toutefois, que parmi les plus faibles productions de ce genre, il se trouve réellement des ouvrages grecs, qui sembleroient avoir été faits dans les derniers temps des romains. En vertu de ces suppositions gratuites, je crois être en droit de regarder comme une chimère l'idée d'un *style* romain dans l'art. Ce qu'il y a de certain pourtant, c'est que dans le temps même où les artistes romains pouvoient voir & imiter les ouvrages des grecs; ils étoient bien loin de pouvoir les atteindre: Plinè lui-même atteste ce fait; il nous apprend que deux têtes colossales, placées au capitole, attiroient les regards des spectateurs; que l'une étoit faite par le célèbre Charès, élève de Lysippe, & l'autre par Décius, statuaire romain: mais que celle du dernier, perdoit tellement à la comparaison, qu'elle paroïssoit à peine l'ouvrage d'un artiste médiocre. »

« STYLOBATE. Nous devons remarquer, dit Winckelmann, touchant les colonnes en gé-

néral, que le seul édifice des anciens, que l'on connoît en Italie, auquel chaque colonne ait son *stylobate* particulier, c'est un ancien temple (*Pallad. Archit. lib. IV, c. 26.*) à Assisi, dans l'Ombrie. Cette même particularité se voit à deux édifices de Palmyre (*Wood ruin. de Palmyre, fig. 4.*), & à un temple, représenté sur l'ancienne mosaïque de Palestrine. »

STYMPHALE, lac d'Arcadie. Il y avoit, disoit la fable, sur ce lac, des oiseaux monstrueux, dont les aîles, la tête & le bec, étoient de fer, & les ongles extrêmement crochus : ils lançoient des dards de feu, contre ceux qui les attaquoient ; le dieu Mars les avoit lui-même dressés au combat. Ils étoient en si grand nombre, & d'une grosseur si extraordinaire, que lorsqu'ils voloient, leurs aîles ôtoient la clarté du soleil. Hercule ayant reçu de Minerve une espèce de tymbale d'airain, propre à épouvanter ces oiseaux, s'en servit pour les attirer hors du bois, où ils se retiroient, & les extermina tous à coups de flèches.

STYMPHALIDES, (oiseaux). Voyez STYMPHALE. On voit un de ces oiseaux sur les médailles de *Stymphalus* (*Rec. de Pellerin, peup. 1. 139*). Voyez leur description à l'article précédent.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une pâte antique Hercule, ayant un genou à terre, dans l'attitude de tirer une flèche à deux des oiseaux *stymphalides*, dont on voit le troisième mort à ses pieds. La peau de lion & sa massue, sont derrière lui à terre. Sur un bas-relief de la villa *Casali*, Hercule tient des castagnettes, avec lesquelles il fait du bruit pour chasser ces oiseaux. Dans une empreinte de la même collection, tirée d'un fragment d'une excellente gravure étrusque fort antique, Hercule est représenté dans la même action, mais avec la particularité qu'on lui a donné de grandes aîles. Sur une cornaline, on voit un de ces oiseaux *stymphalides*, armé d'un casque, d'un bouclier, & de deux javelots, tel que ce monstre paroît sur une médaille de la famille *Valeria*, & de plus avec cette particularité qu'il a sur la poitrine une tête de Méduse, & une palme avec une couronne dans ses serres. Si cette tête n'a pas du rapport au secours que Minerve prêta dans ce combat à Hercule, en lui donnant les castagnettes d'airain, *crepitacula*, forgées par Vulcain, je ne saurois, dit Winckelmann, y trouver d'autre explication. Il est pourtant vrai que ce pourroit être une de ces figures bizarres que nous avons prises ailleurs pour un grille.

STYMPHALIE, surnom de Diane, qui avoit un temple célèbre dans la ville de *Stymphale*,

en Arcadie : sa statue étoit de bois doré ; la voûte de ce temple étoit ornée de figures d'oiseaux *stymphalides*. Sur le derrière du temple, on voyoit des statues de marbre blanc, qui représentoient de jeunes filles avec des cuisses & des jambes d'oiseau. Les habitans de *Stymphale*, éprouvèrent, dit-on, la colère de la déesse, d'une manière terrible : la fête de Diane étoit négligée ; on n'y observoit plus les cérémonies prescrites par la coutume. Un jour les eaux du lac *Stymphale* grossirent prodigieusement, jusqu'au point d'inonder toute la campagne, l'espace de plus de quatre cents stades ; de sorte qu'elle paroît n'être qu'un très-grand lac. Un chasseur qui couroit après une biche, se laissant emporter à l'envie d'avoir sa proie, se jeta à la nage dans ce lac, & ne cessa de poursuivre l'animal, jusqu'à ce que tombés tous deux dans le même gouffre, ils disparurent, & se noyèrent. A l'instant, & en moins d'un jour, la terre parut sèche. Depuis cet événement, la fête de Diane se célébra à *Stymphale* avec plus de pompe & de dévotion.

STYMPHALUS, en Arcadie. ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. *Pellerin.*

O. en or.

O. En argent.

Leurs types sont : Hercule combattant les oiseaux *stymphalides* ; & un de ces oiseaux.

STYX, étoit fille de l'Océan & mère de l'Hydre de Lerne, selon les poètes, qui la changèrent ensuite en un fleuve d'enfer. Le *Styx*, dit Virgile, se repliant neuf fois sur lui-même, tient les morts pour toujours emprisonnés sur ses bords. Le nom de *Styx* imprimoit tant de terreur, que le serment le plus inviolable étoit de jurer par le *Styx* ; & les dieux mêmes étoient très-religieux à le garder. La punition de ceux qui se parjuroient après ce serment, étoit très rigoureuse. Jupiter leur faisoit présenter une coupe pleine de l'eau empoisonnée de ce fleuve, qui les laissoit sans ame, dit Hésiode, ou sans vie pendant un an, & leur divinité étoit suspendue pour neuf ans, au bout desquels le dieu rentrait en grace, & la troupe immortelle fêtoit son retour dans les cieus. Voyez JUREMENT. Lorsque les dieux juroient par le *Styx*, ils devoient avoir une main sur la terre & l'autre sur la mer.

STYX étoit une fontaine de l'Arcadie, près du mont *Cyllène*, qui couloit d'un rocher extrêmement élevé. Après s'être fait une route à travers les rochers, elle tomboit dans le fleuve *Crathis*. Cette eau, dit Pausanias, est mortelle aux hommes & à tout animal. Souvent des chèvres sont mortes

Pour en avoir bu, mais l'on a été long-temps à s'en appercevoir. Une autre qualité fort surprenante de cette eau, c'est qu'aucun vase, soit de verre, soit de crystal, soit de terre cuite, soit même de marbre, ne la peut contenir sans se casser. Elle dissout ceux qui sont de corne ou d'os; elle dissout même le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'ambre, le cuivre, l'argent & même l'or, quoiqu'au rapport de Sapho, la rouille ne l'altère jamais; ce qui est aussi confirmé par l'expérience. Mais cette même eau du *styx* n'agit point sur la corne du pied des chevaux. On a dit qu'Alexandre, fils de Philippe, a été empoisonné avec cette eau.

C'est sans doute cette mauvaise qualité de l'eau de la fontaine du *styx*, qui a donné lieu aux poètes d'en faire un fleuve ou un marais d'enfer. Quant au serment des dieux par le *styx*, on croit que l'idée est venue de ce qu'on se servoit anciennement de l'eau du *styx*, pour faire les épreuves des coupables & des innocens.

SUADA ou **SUADELA**, c'étoit la déesse de la persuasion (de *suadere*, persuader), & de l'éloquence, déesse insinuante & compagne de Vénus. Elle étoit invoquée dans les noces. Les grecs l'appelloient *Peitho*.

SUANTOWITH, principale divinité des anciens habitans de la Lusace: il avoit quatre têtes & étoit vêtu d'une cuirasse. On croit que c'étoit le soleil, ou le dieu de la guerre chez ces peuples.

SUASUS color, ou mieux *insuasus color*. Festus dit que ces mots désignoient la teinte que donnoit à une étoffe blanche l'eau chargée de fumée.: *Suasum colos appellatur, qui fit ex stillicidio fumoso in vestimento albo*. Plautus: *Quia tibi suaso infescisti propudiosum pallium. Quidam legunt insuasfo*.

C'étoit une couleur de bistre.

SUAVIARI, **OSCVLARI**. Ces deux mots sont à-peu-près synonymes, & signifient *baïser tendrement*. Atticus en faisant à Cicéron les complimens d'Attica, lui dit: *Osculatur te Attica mea*; & dans un autre endroit, *tibi suaviu dat Attica*. Cicéron en réponse dit: *Atticam nostram cupio absentem suaviari*. Il se sert du terme *suaviari*, parce qu'il s'agit d'un enfant. Ce terme auroit été trop fort, si la fille d'Atticus avoit eu quelques années de plus. Dans une autre lettre, en parlant d'elle, il dit: *Ad osculum Attica*; au lieu qu'en parlant de Tullia sa fille, qui étoit une femme faite, il dit *ad complexum* (Épist. I. lib. XII.) *atque utinam continuo ad complexum mea Tullia, ad osculum Attica possim currere*.

SUB ASCIA. Voyez *ASCIA*.

SUB ajouté au nom d'un office désigne le suppléant de cet office.

SUBADJIVA, l'aide d'un lieutenant ou généralement d'un officier civil ou militaire du second rang.

SUBAQUILUS color, couleur fauve, celle du plumage de l'aigle.

SUBARMALE, vêtement des soldats romains. Turnebe (*Adv. 18. 19.*) dit que c'étoit une tunique grossière qu'ils portoitent sous la cuirasse, & cette interprétation expliquée bien le passage suivant de Spartien (*Sever. c. 6.*). *Quum Romam Severus venisset, pratorianos cum subarmalibus inermes sibi iussit occurrere*.

Sur les monumens on voit le *subarmale* au bas de la cuirasse, couvrant les cuisses. Il est quelquefois garni de bandes transversales: elles étoient probablement de pourpre, & servoient par leur nombre ou leur largeur à faire distinguer les chefs. On lit dans Trebellius Pollion (*Claud. c. 14.*): *Subarmale unum cum purpura Maura*. C'est de cette tunique, mais d'une tunique longue que Vopisque (*Aurel. c. 13.*) dit: *togam pictam, subarmale profundum*.

Casaubon (*in Spartian.*) & Saumaïse (*in Trebellium*), sont d'un avis différent de celui de Turnebe. Ils confondent sans vraisemblance le *subarmale* avec le *sagum*, manteau qui se plaçoit sur les armes.

SUBBASILICANI, marchands ainsi appellés dans Plaute (*Capt. 4. 2. 35.*), parce qu'ils se tenoient dans les basiliques & dans leur pourtour:

Quorum odos subbasilicanos omnes abigit in forum.

SUBDUCERE naves, tirer les navires à terre pour les mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, ou des feux des ennemis.

SUBGRUNDÆ. Voyez *SUGGRUNDÆ*.

SUBHASTARI, être vendu à l'encan par le préteur. Les ventes faites sous l'autorité du préteur, étoient désignées par une table & une pique plantée au pied. Sur plusieurs médailles consulaires on voit la table du préteur, *mensa*.

SUBIGUS, un des dieux du mariage (du verbe *subigere*, soumettre), selon Saint Augustin. (*De Civitate Dei. l. VI. c. 9.*)

SUBJUGUS, le même dieu du mariage (des mots latins *sub jugo*, sous le joug), que *subigus*.

SUBJONCTION, évolution des armées grecques. Elle se faisoit en plaçant les armées à la légère sous les ailes de la phalange ; ce qui donnoit à l'ordonnance générale la figure d'une porte.

SUBLICIUS *pons*. Voyez PONT.

SUBLIGACULUM. Cicéron (*Offic. l. I. c. 35.*) dit que les acteurs comiques ne paroissent point sur le théâtre sans un vêtement qu'il appelle *subligaculum*, destiné à cacher les parties du corps qui forment la distinction des sexes. Il paroît que ce *subligaculum* étoit une espèce de pantalon, ou chausses longues, telles qu'on les voit à deux figures d'acteurs comiques de la villa Mattei, & à une troisième de la villa Albani. Voyez CHAUSSÉS.

SUBOPTIO, aide de l'*optio*.

SUBPRÆFECTUS, sous-préfet.

SUBROSTRANI, gens assidus à la place publique, & désœuvrés, qui étoient toute la journée sur la place, occupés à entendre des nouvelles, ou à en débiter. Cicéron en parle dans une de ces lettres : *Subrostrani dissipant perire*. C'est des Rostres qu'Horace dit que sortoient les mauvaises nouvelles (*Sat. II. 6. 50.*) :

Frigidus à Rostris manat per compita rumor.

Les athéniens avoient aussi leurs nouvellistes, gens oisifs, extravagans, qui se repaissoient de raisonnemens & de prédictions frivoles, selon le témoignage qu'en rend Démosthènes dans sa harangue sur la lettre de Philippe aux athéniens, où cet orateur déplore que ces citoyens passent leur temps à ne rien faire, & à se demander les uns aux autres, dans la place publique, si l'on ne dit rien de nouveau, tandis que Philippe marche lui-même à la tête de ses troupes, & supporte tous les travaux de la guerre en toutes saisons.

SUBSCRIPTOR, celui qui se joignoit à l'accusateur contre l'accusé ; sorte d'avocat qui plaidoit en second, & dont parle Asconius en ces termes : *Subscriptores dicuntur qui adjuvare accusatorem causidici solent* (*Ascon. in Cicer. p. 33.*).

SUBSELLIA. Les places, les bancs de l'amphithéâtre que d'abord chacun se fit à son gré, mais que Tarquin le Superbe fit ensuite construire de bois & permanens ; depuis l'on en fit de briques & enfin de marbre. *Subsellia* étoient aussi les sièges sur lesquels étoient assis les juges qui assistoient le préteur dans ses fonctions, ce qui fait que les auteurs latins prennent souvent ce mot pour juges & jugemens, comme Cicéron (*famil. 13. 10.*) : *Verfatur in utrisque subselliis optima & fide & fama*. On faisoit encore asséoir sur des bancs,

subsellia, les accusés, les témoins, les accusateurs.

SUBSERICÆ vestes. Étoffes apportées de l'Inde chez les romains, dont la trame étoit de coton & la chaîne de soie. Les femmes de l'île de Cos, & d'autres lieux, les défaisoient pour séparer le coton, & en ourdir des étoffes entièrement tissées de soie appellées *HOLOSERICÆ* & *HOLOVERÆ*. Ammien-Marcellin (*Lib. 23.*) s'explique clairement sur cette chaîne de soie : *Apud seres subcluida sylva, in quibus arborum fetus aquarum asperginibus crebris, velut quadam vellera mollientes, ex la nugine & liquore mixtam subtilitatem tenerissimam percunt, nentesque, SUBTEMEN consciunt sericum*.

SUBSIDIA, corps de réserve pour soutenir ceux qui plioient : *Subsidium quoddam postpositum est ad subvenientum laborantibus*, dit Festus. Dans l'ancienne milice des romains, il y avoit toujours un corps de réserve composé des alliés, qui se tenoient derrière les triaires, assis par terre, ce qui le fit appeler *subsidia*, & qui étoit chargé de rétablir le combat lorsque les premiers bataillons avoient été enfoncés. Dans la nouvelle milice, cet ordre changea, & les subsidiaires, placés indifféremment, se portèrent où l'on avoit besoin de leur secours.

SUBUCULA, tunique de dessous pour les hommes, chemise qui, dans les premiers temps, étoit toujours de laine, & qui depuis fut de lin. Elle étoit très-juste, sans manche, & ne descendoit qu'à mi-jambe. Celle des femmes, appelée *Indusium*, étoit plus longue, plus ample, & avoit des manches qui ne venoient que jusqu'au coude ; elle prenoit juste au col.

SUBURBANUM ou **SUBURBANA**, en sous-entendant *domus* ou *villa*, signifioit chez les romains une maison de campagne aux portes de Rome. Comme les sénateurs & sur-tout ceux qui avoient beaucoup de part au gouvernement, ne pouvoient être long-temps absens de Rome ; outre ces maisons de campagne si magnifiques qu'ils avoient dans les endroits d'Italie les plus délicieux, ils en avoient encore d'autres moins considérables dans les dehors de Rome, & qu'ils appelloient leurs jardins. Les vignes des grands seigneurs italiens ont pris la place de ces *suburbana*.

SUBURBICAIRE. Les provinces qui appartenoient au vicariat de Rome, furent appellées *suburbicaires*, quasi *sub urbe posita*, ainsi que le démontre Sirmond ; & par une suite on appella aussi *églises suburbicaires* celles qui étoient renfermées dans le vicariat de Rome. Cependant Saumaïse & quelques autres auteurs resserrent les provinces & les églises *suburbicaires* dans des bornes beaucoup plus étroites ; ils prétendent que l'on ne

doit donner ce nom qu'aux provinces qui étoient aux environs de Rome, dans la distance de cent milles. D'autres ont donné dans un autre excès, & se sont efforcés de prouver que, par le terme de *provinces suburbicaires*, on entendoit toutes les provinces soumises à l'empire romain, ou du moins celles qui étoient comprises sous ce qu'on appelle *Occident*. Telle est l'opinion de Schelstrate & de Léon Allatius; mais Dupin, partisan de l'opinion de Sirmond, a démontré l'erreur des deux autres opinions, & a prouvé solidement que le titre de *suburbicaire* étoit donné aux provinces & églises comprises dans le vicariat de Rome.

SUBURRA, rue du second quartier de Rome, laquelle commençoit à la grande place, & alloit se rendre au grand chemin de Tivoli, le long des Esquilles. C'étoit l'endroit le plus fréquenté de la ville. La plupart des grands de Rome y demeuroient, & les femmes de mauvaise vie s'y retiroient par troupes. Il y avoit aussi, selon Martial, quantité de boutiques de barbiers & de cordiers; on y vendoit toutes sortes de fruits & de volailles.

SUCCESSIT & vicit, c'est-à-dire, il n'a couru dans le cirque que le second, & il a été vainqueur.

SUCCESSUS, le succès, divinité à laquelle les grecs avoient établi un culte particulier, & à laquelle ils avoient érigé des temples & des statues. Les attributs de ce dieu consistoient à le représenter tout nud près d'un autel, tenant une patère d'une main, & de l'autre des épis & des pavots. C'étoit la même divinité que *Bonus Eventus*.

SUCCIDANÉES, étoient des victimes qu'on immoloit après d'autres, afin de réitérer le sacrifice quand le premier n'étoit point favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie essentielle. *Voyez* HOS'TIE.

SUCCIN. *Voyez* AMBRE jaune.

SUCCINTORIUM. *Voyez* CEINTURE.

SUCCION. *Voyez* SUCEMENT.

SUCCONDITORES. Ce mot qu'on lit dans une inscription recueillie par Gruter (339. 5.), désigne les aides des médecins des chevaux du cirque. On lit dans le *Glossarium vetus*: *succonditor*, ἀλείπτῆς ἵππων.

SUCCUBES, espèce de songes qui prenoient la figure de femmes, au contraire des Incubes qui prenoient la figure d'hommes. On les plaçoit dans la classe des dieux rustiques.

SUCEMENT ou *SUCCION* des plaies. La réputation où étoient autrefois les psylles de guérir la morsure des serpens par la *suction*, fit que quand les personnes d'un autre pays avoient été mordues d'un serpent, on employoit par préférence un psylle lorsqu'il s'en trouvoit quelque un sur le lieu pour sucer la plaie, & pour en épuiser le venin.

C'est ce qu'on pratiqua néanmoins sans succès par rapport à Cléopâtre, qui au rapport de quelques historiens & poètes, Velléius Paterculus, Florus, Properce, Horace, &c. dont je ne garantis point le témoignage, s'étoit fait piquer par des aspics, pour ne point paroître au triomphe d'Auguste.

Celſe remarque judicieusement que quiconque auroit eu la hardiesse d'un psylle pour tenter la même épreuve, auroit également réussi, & que même toute personne peut sans danger sucer une plaie produite par la morsure d'un serpent, pourvu que cette personne n'ait point d'ulcère ou d'excoriation dans la bouche. Cette remarque de Celſe est confirmée par un grand nombre d'expériences que l'on a faites dans le siècle passé sur le venin des vipères, qui n'est nuisible qu'autant qu'il se mêle immédiatement avec la masse du sang.

Les femmes & les mères des germains suçoient les blessures de leurs maris & de leurs enfans, & tâchoient ainsi de les guérir. Cette méthode de panser les blessures est assez naturelle, & son origine se perd dans l'antiquité la plus reculée. Homère en fait mention au quatrième livre de l'Illiade. (D. J.)

SUCHUS. A Arfinoë, en Egypte, on honoroit les crocodiles, parmi lesquels on en choisissoit un que les prêtres avoient soin d'appivoiser: ils l'ornoient magnifiquement le jour de sa fête; & les dévots à cette divinité venoient lui présenter du pain & du vin qu'il prenoit de leurs mains. Ce crocodile apprivoisé étoit surnommé *Suchus*. Hérodote ne nous apprend pas l'origine de ce mot.

SUCRE. Saumaisé dans sa lettre 38, écrite à Jean Crojus, dit que le sucre des anciens étoit différent du nôtre: que le premier se condendoit de lui-même sur la canne, comme une gomme, qu'il étoit friable sous la dent comme le sel; au lieu que celui-ci est chaud & excite la soif, &c.; que les Indiens appellent le sucre, *Mambu*, parce que la canne sur laquelle on le trouve se nomme ainsi; que les perses l'appellent *Tabatis*, & les interprètes d'Avicenne & Sérapion, *Syodium*. Il soutient encore son sentiment sur cela, au c. 79 de son *Hylejatrice*, & dans ses exercices pliniennes (fol. 716. & suiv. 916. & suiv.), & il cite Plin

(L. XII. c. viij.). Garcias (*Hor. aromato L. I. c. xij.*), dit que les perses, les arabes & les turcs appellent le *sucre*, *Tabaxir*. Mais Hanneman & Stoltzroth ne sauroient se persuader que le *sucre* des anciens subsistât encore. Nos marchands n'apportent rien de semblable des Indes, & n'en parlent pas même. Ils conviennent cependant l'un & l'autre, que le *sucre* des anciens étoit meilleur que le nôtre, puisque c'étoit la plus fine moëlle de la canne, qui perçoit & se coaguloit à l'air. Saumaïse dit encore (*De homonym Hyl. Jatre. XXXIX, & fragm. de Sacchar. p. 255 & seq.*), que les arabes paroissent avoir fait le *sucre* depuis plus de huit cents ans. D'autres prouvent qu'il a été connu avant J. C. par ces vers de P. Terentius Varro Atacipus :

Indica non magna nimis arbore crescit arundō,

Illius extinctis premitur radicibus humor,

Dulcia cui nequeunt succo contendere mella.

Quant aux cannes dont on prétend que les indiens tirent leur *sucre*, Garcias rapporte qu'elles sont de la grandeur d'un peuplier, & si grosses, qu'en les fendant entre deux nœuds, on en fait de petites barques, capables de contenir trois hommes. Olaius Vormius (*Hist. rer. rarior. fol. 141.*) ajoute que les indiens en bâtissent leurs maisons.

Matthiolo (*Sur le II. livre de Dioscoride, c. LXXV.*) prétend que les cannes d'où couloit le *sucre* des anciens, étoient les mêmes que celles dont nous exprimons le nôtre; & l'on prétend que le nôtre a une qualité laxative, aussi bien que celui des anciens, & qu'il purge la pituite comme le leur.

« Il n'y a pas beaucoup d'apparence, dit M. Paw, que les racines du *Burd* ou du papyrus aient servi à nourrir le peuple en Égypte, comme M. le comte de Caylus l'a cru sur la foi des anciens & sur-tout de Théophraste, qui convient lui-même, qu'il n'étoit pas possible de manger de telles racines, qu'on se contentoit, dit-il, de fucer à cause de leur douceur (*Hist. P'antarum. Lib. IV. Cap. IX.* Le mot de *Berd* employé par le comte de Caylus pour désigner le roseau, qui fournissoit le papier, est un mot corrompu, pris de Prosper Alpin; il faut constamment écrire *Burd*). Cette circonstance donne bien à penser qu'on a échangé un roseau avec un autre, & qu'il est réellement question de la canne à *sucre*, qui croît d'elle-même dans ce pays-là, & qu'anciennement on mâchoit verte, ou seulement séchée dans des fours; parce que le secret d'en exprimer le miellat avec des cylindres, & de le figer au moyen du feu, étoit alors inconnu aux Egyptiens, par une ignorance semblable à celle des chinois, qui, pendant plusieurs siècles, n'ont su tirer le *sucre* des cannes, qui croissoient dans leurs marais; & ils avoient

l'avoir appris d'un étranger, & en cela ils sont très-croyables.»

« C'est aux indiens qu'on doit cette découverte, que les arabes portèrent aussi sous les califes en Égypte, où le peuple a encore aujourd'hui la coutume d'employer les cannes vertes : (*Arvioux Voyages au Levant, tom. I. p. 175.*) car on n'y fait qu'une petite quantité de *sucre*, dont le meilleur est réservé pour le ferrail de Constantinople, où le Pacha du Caire devoit l'envoyer par forme de tribut.»

» Au reste, il faut observer que le roseau *Sari*, qui croissoit dans les eaux du Nil, & le jonc *achéroës*, qui provenoit dans les environs du lac Méris, n'ont aucun rapport avec la canne à *sucre*, que quelques-uns croient reconnoître parmi les plantes de la table Isiaque.»

Quelques auteurs ont dit que la canne à *sucre* avoit été apportée de l'Inde en Égypte. Peut-être n'a-t-on apporté que la manière de la cultiver. Il me semble, dit Savari, dans les lettres sur l'Égypte, qu'elle est originaire d'un pays qui produit un grand nombre d'espèces de roseaux, & où elle croît naturellement. Son nom même (*caffab*) porte à le croire.

SUDARIUM, linge avec lequel on se mouche, ou l'on essuie la sueur &c. Voyez MOUCHOIR & ORARIUM. Voici des passages d'écrivains latins qui en prouvent l'usage. Quintilien (5. 3.) dit : *Quum reus agente in eum Calvo candido frontem sudario detergeret.* Suétone (*In Neron. c. 25. n. 7*) : *Qui moneret, sudarium ad os applicaret*, et le même écrivain (*c. 48. n. 1.*) : *Ante faciem obtenso sudario, equum inscendit.*

SUDATORIUM, le même lieu des étuves où l'on se tenoit pour suer, que le *Caldarium*.

SUESSA, en Italie. SUESANO

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.....Hunter.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un coq posé.

Hercule étouffant le lion de Némée.

Deux chevaux.

SUEZ. Voyez CANAUX.

SUFFENAS, surnom de la famille *NONIA*.

SUFFETES. C'est ainsi que l'on nommoit chez

les carthaginois les deux principaux magistrats de la république qui étoient élus parmi les sénateurs les plus distingués par la naissance, par les richesses & par les talens. Leur autorité ne duroit que pendant une année, comme celle des consuls romains; mais il ne paroît pas que les *suffetes* fussent chargés du commandement des armées pendant leur magistrature; pour l'ordinaire leurs fonctions étoient purement civiles. Cependant nous voyons qu'Annibal, Himilcon & Magon ont commandé les armées des carthaginois dans le temps même qu'ils étoient revêtus de la dignité de *suffete*; ils convoquoient le sénat auquel ils présidoient; ils y proposoient les matières sur lesquelles on devoit délibérer; ils recueilloient les suffrages. Quelques auteurs croient qu'ils avoient droit de vie & de mort & d'infliger les punitions qu'ils jugeoient à propos.

Aucune loi ne pouvoit passer dans le sénat sans leur concours; lorsqu'ils n'étoient point d'accord avec le sénat, le peuple decidoit. Chaque ville de la domination carthaginoise avoit des *suffetes*, à l'exemple de la capitale.

Aristote (*Lib. 4. c. 70*) & Polybe appellent rois les *suffetes* carthaginois.

SUFFIBULUM, voile blanc dont les vestales se couvroient la tête en sacrifiant. Son nom vient de *fibula*, boucle, parce que ce voile étoit attaché avec une boucle ou une agraffe, de crainte qu'il ne tombât (ce qui auroit été de mauvais augure) ainsi que nous l'apprend Festus: *Suffibulum est vestimentum album, prætectum, quadrangulum, oblongum, quod in capite Virgines Vestales cum sacrificant, semper habere solent, idque fibulâ comprehenditur.* Voyez VOILE.

SUFFIMENTUM, gâteau fait de farine de fèves & de millet, pétrie avec du moût, que l'on offroit aux dieux à l'époque du pressurage du vin (*Festus*).

SUFFITIO, espèce de purification pratiquée par ceux qui avoient assisté à des funérailles. Elle consistoit à passer promptement sur du feu, & à s'asperger d'eau lustrale.

SUFFRAGATORES. Les hommes en faveur auprès des empereurs, qui accorderoient leur protection aux foibles.

SUFFRAGE, *suffragium*. Les romains donnoient leurs suffrages ou dans l'élection des magistrats, ou pour la réception des loix, ou dans les jugemens. Le peuple donna long-temps son suffrage de vive voix dans les affaires de la république, & le suffrage de chacun étoit écrit par un greffier à la porte de l'enclos fait en forme de parc, & qui se nommoit *Ovile*.

Cet usage dura jusqu'à l'an 615 de la fondation de Rome. Alors sous le consulat de Q. Calpurnius Piso, de M. Popilius Lenas, Gabinus tribuna du peuple, fit passer la première loi des bulletins pour l'élection des magistrats, qui ordonnoit qu'à l'avenir, le peuple ne donneroit plus son suffrage de vive voix; mais qu'il jetteroit dans l'urne un bulletin, où seroit écrit le nom de celui qu'il voudroit élire. On appella cette loi *lex tabellaria*, à cause qu'on nommoit les bulletins, *tabella*.

Papirius Carbo, autre tribun du peuple, fit passer une autre loi nommée *papiria* l'an 625, par laquelle il fut ordonné que le peuple donneroit son suffrage par bulletins dans l'homologation des loix; enfin Cassius, tribun du peuple, obligea les juges, par une loi expresse, de donner leurs voix par bulletin dans leurs jugemens. Toutes ces loix furent extrêmement agréables aux citoyens qui n'osoient auparavant donner librement leurs voix, de peur d'offenser les grands. *Grata est tabella qua frontes aperit, hominum mentes legit, datque eam libertatem ut quid velint faciunt.* Ces tablettes ou bulletins, étoient de petits morceaux de bois ou d'autres matières, fort étroits, marqués de diverses lettres, selon les affaires dont on délibéroit. Par exemple, s'il s'agissoit d'élire un magistrat, l'on écrivoit les premières lettres du nom des candidats, & on en donnoit autant à chacun, qu'il y avoit de concurrents pour la charge.

Dans les assemblées pour la réception de quelque loi, on en donnoit deux à chacun, dont l'une étoit marquée de ces deux lettres U. R. qui vouloit dire *uti rogat*; & l'autre seulement d'un A., qui vouloit dire *antiquo*, je rejette la loi. Dans le jugement on en donnoit trois, l'une marquée d'un A., qui signifioit *absolvo*, j'absous l'accusé; l'autre d'un C. *condemno*, je condamne l'accusé; & la troisième de ces deux lettres N. L. *non liquet*, l'affaire n'est point suffisamment éclaircie.

Ces tablettes étoient données à l'entrée du pont du parc, par des distributeurs nommés *diribitores*, & le bureau où ils les délivroient s'appelloit *diribitorium*. Le peuple venoit ensuite devant le tribunal du consul, ou de celui qui présidoit l'assemblée, qui *cistellam deferebat*, & il jettoit dans l'urne celle des tablettes qu'il vouloit, & alors la centurie ou la tribu prérogative qui avoit été tirée au sort la première pour donner son suffrage, étant passée, on comptoit les suffrages, & le crieur disoit tout haut: *prærogativa renuntiat talem consulem*; s'il s'agissoit d'une loi, *prærogativa legem jubet*, ou *non accipit*. Le magistrat faisoit ensuite appeler les centuries de la première classe, celles de la cavalerie les premières, & celles de l'infanterie ensuite. Mais lorsqu'un candidat n'avoit pas un nombre suffisant de suffrages pour obtenir une charge, le peuple pouvoit choisir qui bon lui sembloit, & cela

cela s'appelloit en latin, *non conficere legitima suffragia, & non explere tribus.*

On avoit établi des récompenses pour ceux qui poursuivoient les corrupteurs des *suffrages* pour arriver aux magistratures. Il y en avoit de quatre fortes. La première, c'est que si les accusateurs avoient été eux-mêmes condamnés pour avoir eu des *suffrages* par subornation, ils étoient rétablis dans leurs droits, lorsqu'ils prouvoient suffisamment le délit qu'ils accusoient (*Cic. orat. pro. Cluentio.*). La seconde, c'est que l'accusateur ayant bien prouvé son accusation contre un magistrat désigné & élu, obtenoit lui-même la magistrature de l'accusé, si son âge & les loix lui permettoient d'y arriver. L'élection de Torquatus & de Cotta au consulat, à la place de Sylla & d'Antonius qu'ils avoient poursuivis, en est une preuve, quoiqu'ils n'aient été désignés qu'aux comices qui se tinrent de nouveau après la condamnation de ces deux derniers. La troisième récompense étoit le droit qu'avoit l'accusateur de passer dans la tribu de l'accusé, si elle étoit plus illustre que la sienne (*Cic. pro Balbo.*). La quatrième, c'est qu'il y avoit une somme qui se tiroit de l'épargne pour récompenser un accusateur, lorsqu'il ne se trouvoit pas dans le cas de profiter d'aucun des trois avantages dont nous venons de parler.

SUFFRAGE à Lacédémone. Le peuple de Lacédémone avoit une manière toute particulière de donner ses *suffrages*. Pour autoriser une proposition, il faisoit de grandes acclamations, & pour la rejeter il gardoit le silence; mais en même temps pour lever tous les doutes en fait d'acclamations ou de silence, la loi ordonnoit à ceux de l'assemblée qui étoient d'un avis, de se placer d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire de se ranger de l'autre; ainsi le plus grand nombre étant connu, décidoit la majorité des *suffrages* sans erreur & sans équivoque.

SUFFRAGE secret, c'étoit une des deux manières d'opiner des athéniens. Ce peuple opinoit de la main dans les affaires d'état; & il opinoit par *suffrage secret*, ou par scrutin, dans les causes criminelles. Pour cet effet, on apportoit à chaque tribu deux urnes, l'une destinée pour condamner, & l'autre pour absoudre. La loi ne voulant point exposer ses ministres à la haine de ceux que le devoir ou la tendresse intéressoit en faveur de l'accusé, ordonna le *suffrage secret*, ou le scrutin, qui cachoit même aux juges l'avis de leurs collègues. Cet usage prévenoit encore les animosités dangereuses, qui souvent à cette occasion passent des pères aux enfans, & se perpétuent dans les familles.

SUGGESTIO, action des pontifes romains par laquelle ils annonçoient du haut d'un endroit élevé quelque chose, par exemple, la nouvelle lune. Ce mot désigna dans les temps postérieurs leurs décisions, *Antiquités, Tome V.*

sions. (*Vopisc. Aurel. c. 19.*) : *Referimus ad vos P. C. pontificum suggestionem.*

SUGGESTUM } C'étoit un endroit du champ
SUGGESTUS. } de Mars assez élevé, où tous les magistrats, suivant leur rang & leurs titres, se rendoient pour haranguer le peuple; car les particuliers n'avoient point ce droit, à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission de quelque magistrat éminent. Les tribuns faisoient aussi monter dans cet endroit les personnes qu'ils dénonçoient au peuple, comme coupables de quelque crime d'état.

Le *suggestum* étoit aussi le tribunal sur lequel siégeoient les empereurs & les préteurs. Jules-César se servit le premier d'un *suggestum* fait comme un lit de table, *triclinium*. On lui donna pour cette raison le nom de *Pulvinar*. Ses successeurs s'en servirent toujours depuis, aux théâtres; mais les préteurs retinrent l'ancien *suggestum*. On voit celui des empereurs sur plusieurs monumens.

SUGGRUNDARIUM. } Nous disons aussi
SUGGRUNDÆ. } *subgronde* ou *seneronde*; c'est la partie de la couverture d'une maison, qui saillit en dehors pour jeter les eaux pluviales au delà du mur, & empêcher qu'elles ne l'altèrent. Les anciens croyoient que les âmes des enfans qui mouroient avant que d'avoir atteint quarante jours, étoient chargés en dieux lares, & ils les enterroient au-dessous de la *subgronde*; ils appelloient *subgrundarium*, le tombeau où ils enterroient ces petits enfans. (*Fulgent. expos. serm. ant. 227.*)

SUICCA, roi inconnu.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SUICIDES, *αυτοκτεψις*. Les grecs étoient partagés d'opinion sur le *suicide*. Les stoiciens le permettoient à leurs sages. Les platoniciens soutenoient que la vie est une station dans laquelle Dieu a placé l'homme; & que par conséquent il ne lui étoit pas permis d'en sortir à sa fantaisie. Le commun des grecs croyoit que les *suicides* ne pouvoient passer le Styx; & pour leur faciliter ce redoutable trajet, on avoit imaginé l'oscillation. Cette cérémonie bizarre consistoit à suspendre de petites figures à des cordes, & à les balancer long-temps dans l'air. Elle suppléoit aussi au défaut de sépulture.

Dans l'ancienne jurisprudence des romains, il n'y avoit aucune peine décernée contre ceux qui

se tuoient eux-mêmes, comme on le prouve par plusieurs exemples; mais sous les empereurs, les *suicides* volontaires étoient privés de la sépulture : *Homicida sui infepultus abjiciatur*; & leurs biens, soit qu'ils en eussent disposé ou non, étoient confisqués au profit du prince. C'est pourquoi Tacite remarque comme un raffinement de la cruauté de Tibère, d'avoir forcé plusieurs personnes à se donner la mort, parce qu'il affectoit de faire ensevelir les *suicides*, & de permettre l'exécution de leur testament, tandis qu'il privoit de ce double avantage ceux qui perissoient par la main du bourreau : *Et quia damnati, publicatis bonis, sepultura prohibebantur; eorum qui de se statuebant, humabantur corpora, manebant testamenta, pretium festinandi.*

SUILLIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *NERULINUS*.

SUITES des médailles. Les différens métaux des médailles, forment naturellement trois *suites* différentes; mais on en peut former d'autres plus recherchées, par l'ordre & l'arrangement des médailles. La *suite* du moyen bronze, est la plus complete & la plus aisée à former, puisqu'on la peut pousser jusqu'à la décadence de l'empire Romain en Occident, & jusqu'aux Paléologues en Orient. Dans l'antique, on forme d'ordinaire les *suites* par le côté de la médaille, que l'on appelle la tête. On met dans le premier ordre la *suite* des rois. Dans le second, la *suite* des villes grecques ou latines. Dans le troisième, se rangent les familles romaines, qu'on appelle consulaires. Dans le quatrième, les impériales. Dans le cinquième, les déités. On y peut ajouter une sixième *suite*, qui seroit composée des personnes illustres, dont on a des médailles.

On fait aussi des *suites* des médailles modernes. La *suite* des médailles des papes, ne commence qu'à Martin V en 1430. Depuis ce temps-là, on a une *suite* des papes bien complete, au nombre de cinq ou six cents. On pourroit aussi faire une *suite* des empereurs, depuis Charlemagne, pourvu qu'on y mêlât les monnoies. Mais à proprement parler, on ne peut commencer qu'à Frédéric II en 1463. La *suite* des rois de France, est la plus nombreuse & la plus considérable parmi les modernes. Il est vrai que pour les deux premières races, il se faut contenter des monnoies. Mais sous la troisième, on commence à trouver quelques médailles avec les monnoies. On peut faire de même des *suites* de toutes les personnes illustres, dont on trouve assez communément des

médailles depuis deux cents ans, ou des autres états & royaumes, comme l'a pratiqué Bizot dans son histoire métallique de Hollande.

Les médailles des colonies, pourroient faire chez les curieux, qui aimeroient la géographie ancienne, une *suite* fort nombreuse, fort agréable & fort aisée, avec le secours que nous avons maintenant pour la former, & pour la bien entendre. On parle de ces villes, où les romains envoyoit des citoyens, soit pour décharger Rome d'un trop grand nombre d'habitans, soit pour recompenser les vieux soldats, en leur distribuant des terres & des établissemens. On donnoit aussi le nom de *colonies* à des villes que les romains bâtissoient de nouveau; & l'on accordoit le même titre à d'autres villes, dont les habitans obtenoient le droit de citoyens romains, ou le droit du pays latin. Ces villes conservoient le nom de *colonies*, ou de *municipes*, soit qu'elles fussent situées dans la Grèce, soit qu'elles le fussent ailleurs; car les grecs regardoient ce mot *κολωνια*, comme un mot consacré, qu'ils avoient adopté par respect.

Le nombre de médailles de colonies, devient bien plus grand pour en former des *suites*, si l'on y joignoit toutes les villes qui ont frappé des médailles en leur nom, sans considérer si elles sont impériales ou non, si elles sont grecques ou latines; mais pour perfectionner un cabinet en ce genre, il faudroit y placer comme tête, ce qui est revers dans les impériales; en sorte que la figure de l'empereur, n'y seroit considérée que secondairement.

Quelques antiquaires ont formé une *suite* particulière des médailles impériales de petit bronze, frappées en Egypte, ou pour abrégé, à Alexandrie.

D'autres ont aussi rassemblé les Quinaires, pour en former une *suite* particulière.

SULÈVES, divinités champêtres, qu'on trouve au nombre de trois, sur un ancien marbre; elles sont assises, tenant des fruits & des épis. On ne fait point l'origine de leur nom.

SULLA pour *Sylla*, surnom de la famille *CORNELIA*.

SULPICIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en or.

C. en argent.

RR. en bronze.

Les surnoms de cette famille, sont *GABBA*;

GALLUS, MAXIMUS, PATERCULUS, QUIRINUS, RUFUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SULPICIANUS, surnom de la famille *QUINCTIA*.

SUMAC, *Rhus*. Les anciens se servoient de ses grains pour assaisonner différents mets ; & Bellon, dit, que de son temps, les turcs en usoient encore de même.

SUMEN, le ventre de la truie. Les romains en étoient très-friands. Mais cet excès nuisoit à l'abondance de la chair de cochon, parce qu'on tuoit les truies pleines pour avoir le *sumen* plus délicat. Une loi des censeurs, une d'Alexandre Sévère, & une de l'empereur Julien II, défendoient ce luxe destructeur.

SUMES, les carthaginois honoroient Mercure sous ce nom, qui signifioit, en langue punique, le messager des dieux.

SUMMÆNIUM, lieux voisins des murs de Rome, où se retiroient les femmes débauchées. Martial (3. 82. 1.) les appelle à cause de cela *summanas uxores*.

SUMMA *reipublica*, la principale force de la république.

SUMMANALIA. Les *summanales* étoient des gât aux de farine, faits en forme de roue, dit Festus. Vivès a cru que ce mot venoit du dieu *Summanus*; d'autres, comme Rhodigin, (*ant Lect. L. IX, c. 10.*) disent *suminalia*, & le tirent de *sumen* mamelle, tétine de truie qui allaite.

SUMMANUS, un des dieux des enfers : les mythologues ne s'accordent point sur cette divinité. Ovide (*Fast. 6.*), parlant des temples qu'on rebâtit en l'honneur de ce dieu, pendant la guerre contre Pyrrhus, témoigne que l'on ne favoit pas bien quel dieu c'étoit. Pline le naturaliste (*hist. nat. liv. 11, c. 52.*) dit qu'on attribuoit à *Summanus*, les foudres & les tonnerres, qui arrivoient pendant la nuit ; au lieu que ceux qui se faisoient entendre de jour, étoient censés venir de Jupiter. Les anciens romains avoient plus de vénération pour ce dieu infernal, que pour Jupiter même, dit S. Augustin, (*de la cité de dieu, liv. 4. ch. 23.*), jusqu'au temps qu'on bâtit le fameux temple du Capitole, qui attira alors tous les vœux des romains, & qui fit oublier jusqu'au nom de *Summanus* : cependant, il avoit encore un temple à Rome du temps de Pline, auprès de celui de la Jeunesse, & une fête qu'on célébroit

le vingt-quatre de juin. On lui immoloit deux moutons noirs, ornés de bandelettes noires. Macrobe assure, avec vraisemblance, que *Summanus* n'est qu'un surnom de Pluton, que c'est l'abrégé de *Summus Manium*, le chef & le souverain des Manes, ou le prince des dieux de l'enfer. Cicéron, (au liv. 1. de la divination) raconte que *Summanus* avoit une statue, qui n'étoit que de terre, placée sur le faite du temple de Jupiter ; cette statue ayant été frappée de la foudre, & la tête ne s'en étant trouvée nulle part, les auspices consultés répondirent que le tonnerre l'avoit jettée dans le Tybre : elle y fut effectivement trouvée toute entière à l'endroit qu'ils avoient désigné. Voyez **PLUTON**.

SUMPHONEIA, *ΣΥΜΦΩΝΕΙΑ*. Calmet veut que la *sumphoneia* ou *symphonie* des hébreux, soit la vielle ; mais je crois ce dernier instrument d'une invention bien plus récente. Je suis plus porté à suivre le sentiment de Kircher & de Bartholœcius, qui en font l'espèce de cornemuse la plus simple, appelée encore aujourd'hui *zampogna* ou *sumpogna* par les Italiens. Tout détermine à se ranger de ce côté là, la ressemblance des noms, la signification même du mot *sumphoneia* (plusieurs tons) qui convient parfaitement à la cornemuse. Ce dernier instrument est d'ailleurs une invention très-ancienne. (F. D. C.)

La *symphonia*, décrite par Isidore (2. 22.), ressemble au tambour des modernes, & l'on en jouoit de même avec des baguettes : *symphonia vulgè appellatur lignum cavum, ex utraque parte pelle extensa ; quam virgulis hinc et inde mustici feriunt. Fitque in ea gravis & acuti surrissimus cantus.*

SUNIADE : Minerve avoit un temple au haut du promontoire de Sunium, qui étoit à l'entrée de l'Attique, & qu'on appelle aujourd'hui le cap Colonne, parce qu'il reste encore de ce temple dix-neuf colonnes, qui sont debout. Minerve fut appelé de-là *Suniade*.

SUNTONATOR, chef de musiciens. On lit cette épitaphe dans une inscription recueillie par Spon (*Miscel. erudit. antiq. scd. 6, p. 234.*).

SUOVETAURILIA, ou les sacrifices du bœlier, du verrat & du taureau. (Mot composé de *sus*, un verrat, ou pourceau, d'*ovis*, une brebis, & de *taurus*, un taureau) : c'étoient les plus grands & les plus considérables sacrifices que l'on offroit à Mars. Ce sacrifice se faisoit pour la lustration ou l'expiation des champs, des fonds de terre, des armées, des villes & de plusieurs autres choses, pour les sanctifier, ou les expier, ou les purifier, & pour attirer la protection des dieux par cet acte de religion. Les *suoveturilia* étoient

distingués en grands & petits : les petits étoient ceux où l'on immoloit de jeunes animaux , un jeune cochon , un agneau , un veau : les grands étoient ceux qui se faisoient avec des animaux parfaits , qui avoient toute leur taille , comme le verrat , le béliet , le taureau. Avant le sacrifice , on faisoit faire à ces animaux trois fois le tour de la chose , dont on vouloit faire l'expiation , comme le dit Virgile « que la victime qui doit être offerte , soit promenée trois fois autour des moissons. » Le verrat étoit toujours immolé , comme l'animal qui nuit le plus aux femences & aux moissons , & successivement le belier & le taureau. Les *suovetaurilia* , étoient chez les romains un sacrifice à Mars ; mais chez les grecs , ce sacrifice étoit offert à d'autres dieux : dans Homère , à Neptune ; & à Esculape dans Pausanias , comme aussi à Hercule , & peut-être à d'autres encore. Voyez TRICTYES.

SUPELLECTILE (A) On lit dans une inscription , recueillie par Muratori (3051. ab. 100.) , ces mots qui désignent le serviteur , chargé du soin des meubles , c'étoit peut-être le même que le *supellecticarius* ; à moins que celui-ci n'en fut l'ouvrier.

Dans le même recueil , on lit ; à *supellectile Aug. Castrensi Augusti* , *T. Casaris* , ad *supellectilem Augusti*.

SUPERA CORNELIA , épouse de Valérien le jeune , **CNEIA CORNELIA SUPERA AUGUSTA** , ses médailles : font

O. en or.

RRRR. en argent.

On en connoît actuellement neuf ou dix en France , dont on trouve la plus grande partie dans les cabinets de Paris.

RRRR. en G. B. Grec.

Unique en P. B. latin ; cette médaille , qui étoit dans le cabinet de Pellerin , par qui elle a été publiée , a été frappée dans la colonie de *Pariscus*.

On connoît une médaille grecque de cette princesse , avec une époque qui feroit présumer qu'elle étoit femme de l'empereur Emilien , dit Beauvais.

SUPERINDICTUM , addition à un impôt ordinaire.

SUPERJUMENTARIUS , chef des valets d'écurie.

SUPERNUMERARII , *milités* , surnuméraires

des légions. On les appelloit avant le temps de Végèce (2. c. 19.) , *accensi*. Claude (*Suet. c. 25. n. 1.*) désigna par ce nom , des soldats qui n'étoient qu'inscrits sur les rôles de la milice , sans être tenus à aucun service réel. *Instituit & imaginaria militia genus , quod vocatur super numerum , quo absentes & titulo tenus furerentur.*

SUPERSTITION. « On est dans l'habitude de considérer le peuple romain par son beau côté , dit Caylus (*Recueil d'ant. tom. III. page 153.*) , c'est-à-dire , par la sagesse de ses sénateurs , & par la valeur de ses soldats. On réfléchit peu sur le côté foible de cette grande nation , & , pour ainsi dire , sur le ver rongeur , qui faisoit le tourment des particuliers , & dérangeoit souvent les affaires générales. Le lecteur doit avoir déjà reconnu la *superstition* à ces traits. Il est constant que , parvenue à l'excès auquel les romains l'ont poussée , elle ne laisse à l'homme aucune jouissance : elle bannit la tranquillité de son cœur , & répand sur tous les instans de sa vie , une agitation & une incertitude qui le rendent insupportable à lui-même. Les détails rapportés par les meilleurs historiens , nous apprennent que les romains ont éprouvé ce terrible fléau , plus qu'aucun autre peuple. Les égyptiens paroissent en avoir souffert ; mais ils étoient plus renfermés en eux-mêmes , & ils avoient beaucoup moins de notions étrangères ; d'ailleurs , ils suivoient les ordres des prêtres qui les gouvernoient : & le caractère de l'homme est tel , que si l'autorité qui le gouverne , fournit des critiques à son esprit , & excite dans son cœur des révoltes secrètes , il s'en console du moins par les libertés qu'elle autorise , & par les intervalles de relâchement qu'elle lui laisse. Les romains au contraire , étoient , pour ainsi dire , arrivés d'eux-mêmes par une foiblesse générale , par un sentiment unanime , & par une pratique suivie , au point d'indiquer par des actes & des aveux publics , jusqu'aux jours heureux ou malheureux ; personne ne rougissoit d'une pareille prévention : en conséquence , on entreprenoit , ou l'on différoit les opérations les plus essentielles à l'État ; on ne donnoit point une bataille , quelque avantageux que le moment pût paroître , si les poulets sacrés avoient refusé de manger. Les historiens sont remplis d'une infinité de traits , qui peignent en détail une *superstition* , que je me contente d'indiquer. Ammien Marcelin , un des derniers romains qui aient écrit , raconte historiquement des faits qui engagent à plaindre ces hommes parvenus à ce point d'aveuglement & de misère. Ce qu'il rapporte fait d'autant plus d'impression , qu'il ne s'élève point contre la *superstition* , à la vue des maux qui l'accompagnent , & qu'il en est au contraire aussi entêté que le plus foible des romains. »

« Ce tableau racourci du malheur , ou plutôt

du ridicule général & particulier des romains, d'ait un peu décréditer l'opinion où l'on est, de regarder la partie de l'antiquité dont ils font l'objet, comme la plus connue. Il est vrai qu'elle nous a laissé beaucoup de monumens, & que les savans modernes en ont été fort occupés depuis le renouvellement des lettres; cependant cette même partie est encore ignorée à beaucoup d'égards, sur-tout dans un grand nombre de points, qui sont liés à la religion, & dont la combinaison est infinie. On peut même assurer qu'ils demeureront d'autant plus ensevelis dans l'obscurité, que le nombre des monumens de ce genre est plus étendu; le culte & la religion les ont multipliés à l'infini, & ont donné plus d'occupation aux artistes que tous les autres usages ensemble. Les trente mille dieux, qui, selon Varon, étoient adorés dans la seule ville de Rome, avoient entre eux des distinctions. Comment les déréler aujourd'hui? comment pouvoir les expliquer? La superstition même éteinte, laisse donc des embarras, & présente des peines encore après elle. »

SUPILUS, père de Tmolus, roi de Lydie. Voyez TMOLUS.

SUPPARUM, tunique de lin, à l'usage des femmes & des filles, selon Festus: *Suparus, dicebatur puellare vestimentum lineum, quod & subucula appellabatur.*

Elles l'attachoient avec une agraffe sur une épaule, & la laissoient flotter négligemment sur l'autre. Sidonius nous l'apprend: *carm. 11. v. 323.*

Perque humeros teretes, rutilantes perque lacertos,

Pendula gemmifera mordebant suppara bulla.

Lucainen parle aussi sur le même ton (*Lib. 11. v. 362.*).

..... *Humerisque harentia primis*

Suppara nudatos cingunt angusta lacertos.

SUPPARUM, étoit aussi une petite voile, que l'on attachoit au haut du grand mât, pour prendre plus de vent, lorsqu'il en souffloit peu (*Isidor. 19. 3.*): *Siparum genus veli, unum pedem habens, quo juvari navigia solent in navigatione, quoties vis venti languescit.*

SUPPEDANEA. Voyez MARCHÉPIED.

SUPPLEMENTA, dans Hyginus, sont les troupes surnuméraires des légions.

SUPPLIANTS (Les) portoient des rameaux d'olivier, d'où vient à cet arbre l'épithète *supplex*. Ils touchoient les genoux, & le menton

des personnes dont ils imploroient l'appui. Voyez GENOUX & MENTON.

Lorsqu'ils vouloient faire plus d'impression sur ceux dont ils désiroient obtenir quelque grace, ils s'approchoient du foyer consacré aux dieux Lares, sous la protection desquels étoient la maison, & ceux qui l'habitoient. C'est ainsi qu'Homère nous représente Ulysse dans la maison d'Alcinoüs, dont il venoit implorer le secours: il alla s'asseoir au foyer près des cendres, mais Alcinoüs l'en retira pour le faire asseoir sur un thrône magnifique.

Thucydide, dit la même chose de Thémistocle, lorsqu'il vint chez Admète, où ne l'ayant point trouvé, il se jeta aux pieds de la femme de ce prince, qui lui conseilla de prendre son fils entre ses bras, & d'attendre Admète au pied du foyer. L'historien ajoute que c'étoit la manière de *supplier* la plus efficace.

C'est encore dans le même état que Plutarque décrit Coriolan, lorsqu'il fut arrivé chez le prince des Volques; il entra, dit-il, dans la maison de Tullus, & aussi-tôt il s'approche du foyer, où il se tient dans un grand silence; car le silence & l'air affligé étoient encore des marques affectées par les *supplians*, pour émouvoir la compassion.

SUPPLICATION, Les *supplications* chez les romains étoient ou publiques ou particulières.

Les *supplications* publiques se faisoient ou dans les occasions pressantes, comme dans le temps de peste, de quelque maladie populaire, ou, comme nous le dirons dans la suite, après quelque victoire inespérée; lorsque celui qui venoit d'être élu général demandoit au sénat la confirmation & en même temps la *supplication* pour se rendre les dieux favorables, & pour d'autres sujets encore.

Ces *supplications* étoient des jours solennels, où il n'étoit pas permis de plaider pour quelque sujet que ce fût, & on les célébroit par des sacrifices, des prières & des festins publics. Quelquefois le sénat bormoit à un jour la durée de cette fête; quelquefois on y en employoit plusieurs, & l'histoire nous apprend qu'il y en a eu qui ont duré jusqu'à cinquante jours.

Il y avoit une autre espèce de *supplication* publique, qu'on nommoit le *leëtisterne*. Voyez LECTISTERNE.

Les *supplications* particulières n'étoient autre chose que les prières que chacun faisoit aux dieux, ou pour obtenir la santé, une bonne récolte, &c. ou pour les remercier des biens qu'on en avoit reçus. Une seule formule de prières suffira pour

en donner quelque idée : Je trouve celle-ci, qui a été conservée dans une inscription que Camilla Amata fait à la fièvre pour son fils malade. *Divina febrî, magna febrî Camilla Amata pro filio male affecto* : « P. Camilla Amata offre ses prières pour son fils malade, à la divine fièvre, à la sainte fièvre, à la grande fièvre ».

Les vœux peuvent encore être regardés comme des *supplications* particulières. Voyez VŒUX.

Les *supplications* publiques qu'on faisoit dans les fêtes impératives des romains, avoient beaucoup de rapport aux processions des catholiques ; car il s'y trouvoit un nombre indéterminé, mais assez considérable d'enfans de l'un & de l'autre sexe, nés libres, ayant encore leurs pères & leurs mères, *patrimi & matrimi*, couronnés de fleurs & de verdure, & tenant à la main droite une branche de laurier, qui marchoient à la tête, & chantoient des hymnes à deux chœurs :

Dianam tenera dicite vi-gines ;

Intonsum pueri dicite Cynthium.

Ils étoient suivis des pontifes après lesquels on voyoit les magistrats, les sénateurs, les chevaliers, les plébéiens, tous habillés de blanc, & avec les marques les plus éclatantes du rang que chacun tenoit dans la république ; les dames mêmes séparées des hommes, & avec leurs plus beaux atours, faisoient quelquefois le plus brillant ornement de ces fêtes. Il y a eu des temps où il ne leur étoit permis de porter de l'or, & des autres habits de diverses couleurs, que dans ces grandes solennités ; ces jours-là n'étoient point compris dans la loi *oppia*.

On alloit dans cet ordre se présenter devant les dieux de la première classe, *dîs majorum gentium*, qu'on trouvoit couchés sur des lits dressés exprès, & rehaussés de gerbes de verveine, ou debout sur des estrades, d'où ils paroissent respirer l'encens qu'on leur brûloit, & accepter les victimes qu'on leur immoloit. Toute cette cérémonie est exprimée dans Tite-Live par ces mots : *ire supplicatum ad omnia pulvinaria*.

Ces *supplications* s'ordonnoient pour deux raisons tout-à-fait opposées, pour le bien & pour le mal. Par exemple, un général d'armée qui avoit remporté une victoire signalée, ne manquoit pas d'envoyer au sénat des lettres ornées de feuilles de laurier, par lesquelles il lui rendoit compte du succès de ses armes, & lui demandoit qu'il voulût bien décerner en son nom, des *supplications* en action de grâces aux dieux. Le décret du sénat étoit souvent une assurance du triomphe, pour le vainqueur, *triumphi prerogativa*.

On ne doit pas s'étonner du grand nombre de

jours que duroient ces fêtes, sur-tout vers la fin de la république. Le sénat en ordonna quinze au nom de Jules-César, pour les victoires qu'il avoit remportées sur les Gaulois ; & ce qui n'avoit encore été fait pour personne, il en ordonna cinquante en faveur de D. Brutus, qui avoit vaincu Marc-Antoine, dont l'ambition devenoit aussi pernicieuse, à la république, que l'avoit été celle de Jules-César.

Cicéron en fit ordonner autant au nom de C. Octavien, d'Hirtius & de Pausa, comme il le dit dans la *philippique XIV*. Mais environ vingt ans auparavant il avoit eu le plaisir de voir décerner des *supplications* en son nom, pour autant de jours, qu'on en eût jamais accordé aux plus grands capitaines, & cela, pour avoir étouffé la conjuration de Catilina, & remis le calme dans toute l'étendue de l'empire romain. L'orateur consul ne manqua pas de faire valoir cette distinction en exhortant tout le peuple à célébrer ces fêtes avec la joie qu'on est capable de goûter, lorsqu'on connoit la grandeur du péril qu'on a couru, & le prodige par lequel on a été préservé.

L'autre occasion de faire des *supplications* n'étoit pas si fréquente ; mais comme l'on est plus sensible au mal qu'au bien, quand il étoit question de parer les traits de la colère céleste, on redoubloit son zèle, on n'épargnoit ni peine ni dépense ; les prières, les vœux, les sacrifices, les spectacles mêmes, pour lesquels on s'imaginoit que les dieux ne devoient pas avoir moins de sensibilité que les hommes, tout étoit mis en usage.

SUPPLICES. Voyez-les à leurs différens articles. Les romains ne faisoient exécuter les criminels que de jour, pour servir d'exemple, & retenir les hommes dans le devoir, par l'horreur du châtement ; c'est pour cela que Sénèque (*De ira* 3. 19.) reproche à Caligula d'avoir fait trancher la tête à quelques sénateurs aux flambeaux. Ils ne faisoient point aussi d'exécutions les jours de fêtes : *Sic diebus festis intercedentibus pœna ex lege dicata est*, dit le même auteur. (*Declam.* 5. 4.)

Les grecs étoient aussi très-exacts sur cet article, comme nous le voyons par l'exemple de Socrate, qui demeura trente jours en prison après son jugement, parce que les fêtes déliennes étoient venues dans l'intervalle : *Necessè illi fuit triginta dies post sententiam vivere, quia Delia festa illo mense erant.* (*Xenoph. memorab.* 4.)

Les principales peines usitées parmi les romains, étoient l'amende, l'exil & la servitude, la fustigation, la prison, la peine du talion, la décollation, & d'autres peines presque toutes arbitraires, & exercées selon le caprice ou la cruauté des princes.

Chez les grecs il y avoit aussi plusieurs sortes de *supplices* ; entr'autres celui de la *pentésyngue* , machine de bois à cinq trous , dans laquelle on entravoit les jambes , les bras & la tête des criminels ; de sorte qu'ils étoient hors d'état de remuer. Ils donnoient la question avec une roue sur laquelle on attachoit le criminel , & que l'on faisoit tourner avec une rapidité extrême. On les précipitoit aussi dans le Barathre , qui étoit une fosse extrêmement profonde. Il y avoit encore d'autres *supplices* que l'on faisoit subir aux coupables ; mais de quelque manière qu'ils fussent exécutés on les déloit dès que leur condamnation étoit prononcée , afin de les laisser mourir libres. Après l'exécution , on plaçoit des gardes auprès de leurs corps , afin d'empêcher qu'on ne les enlevât pour les enterrer. A Sparte , on les jettoit dans un lieu appelé *cajade*. Voyez CONDAMNÉS.

SUPPOSTOR MONETÆ CÆS. N. Ces mots qui se lisent dans une inscription recueillie par Gruter (1066. 5.) désignoient l'ouvrier qui plaçoit les monnoies sous le marteau.

SURA , surnom de la famille *CORNELIA*.

SURDINUS , surnom de la famille *NÆVIA*.

SURETÉ. Voyez *SECURITAS*.

SURMULET. Voyez *MULET*.

SURNOM. Voyez *NOM*.

SURNOMS des familles sur les médailles consulaires. Voyez *CONSULAIRES*.

SURNUMERAIRES. Voyez *SUPERNUMERARIJ*.

SURRENTUM , aujourd'hui *Sorrento* dans la Campanie. Le vin de ses collines jouissoit à Rome d'un grande réputation. Ovide (*Metam.* 15. 710) en fait l'éloge :

Et Surrentino generosos palmitis colles.

SUS , un des torrens qui tombent du mont Olympe. Voyez une équivoque singulière d'un oracle sur le mot *sus* , aux articles *LIBETHRE* , & *ORPHÉE*.

SUSCEPTOR , nom de celui que les décurions chargeoient de recueillir les impôts , dont la levée étoit de leur ressort. Les *suscepteurs* étoient élus comme les décurions , dans une assemblée de leur ville , & on les prenoit ou parmi les magistrats , ou dans la foi le du peuple. Leurs fonctions étoient de faire le dénombrement des citoyens & de leurs biens , de les taxer , & de faire payer à chacun sa taxe de bled , d'orge , de vin , & d'autres provisions ,

pour être déposées dans les greniers du fisc sous la garde de ceux à qui ils étoient confiés. Ils donnoient aux contribuables une quittance dans laquelle étoit marquée la somme qu'ils avoient payée , leur nom , celui du consul , du mois & du jour auquel ils s'étoient acquittés. On les renouvelloit tous les ans , à moins que l'usage ou la disette d'hommes , ne les fit continuer pendant deux ; mais on ne pouvoit rentrer dans cet emploi , avant que d'avoir rendu les comptes de sa gestion précédente ; ces officiers avoient quelques ressemblances avec les questeurs romains.

SUSE du piémont. Voyez *SEGUSIA*.

SYBARIS , en Italie. VM. & MV.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est :

Un Taureau debout.

SYBILLE. Voyez *SIBYLLE*.

SYBRITUS , en Crète. SYBPITION.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est Mercure.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques selon Hardouin.

SYCOCOTE , surnom donné à Bacchus , cause de la nymphe *Syca* , ou plutôt parce qu'il le premier planté des figes appelées en grec *συκη*.

SYCOMANTIE , mot formé du grec *συκη* figuier , & de *μαντιν* , divination. Espèce de divination dans laquelle on écrivoit sur des feuilles de figuier la question de laquelle on vouloit s'éclaircir.

SYCOMORE. Le *sycomore* d'Egypte , produit une fige qui croit sur le tronc de l'arbre , & non à l'extrémité des rameaux. On la mange , mais elle est un peu sèche. Cet arbre devient fort gros & très-touffu. Rarement ils s'éleve droit. Ordinairement il se courbe & devient tortueux. Ses branches s'étendant horizontalement & fort loin , donnent un bel ombrage. Sa feuille est découpée , & son bois imprégné d'un suc amer n'est point sujet à la

piquure des vers, dit Savary. Ils ont cependant attaqué, dans quelques endroits, le cercueil de la momie qui est dans le cabinet de Saint-Geneviève; mais ces piquures sont peu nombreuses. Le *sycomore* vit plusieurs siècles.

SYCOPHANTE, *συκοφαντης*, calomniateur. Ce mot, dans sa première origine, & pris à la lettre, signifie un *délateur*, un *dénonciateur de ceux qui transportent des figues hors de l'Attique*: il étoit formé de *συκον*, figue, & de *φανα*, j'indique, je montre, je mets en lumière. Les athéniens mangeoient beaucoup de figues, & les aimoient passionnément; ils firent une loi pour défendre qu'on en exportât hors de l'Attique. Cette loi fut une occasion aux gens du peuple de s'entr'accuser, & de se dénoncer les uns les autres; mais comme assez souvent ces sortes de dénonciations étoient de pures calomnies, on se servit du mot de *sycomphante*, pour dire un *calomniateur*.

SYCOTA, *συκωτα*, de *συκον*, figue; c'étoit une espèce de mets fait de *caryca*, dont la douceur, suivant Galien, étoit amie des viscères.

SYDEROPÆCILUS, nom d'une pierre dont il est parlé chez les anciens auteurs, qui ne nous en apprennent rien, si non qu'elle se trouvoit en Arabie. Son nom semble annoncer qu'elle avoit des taches de couleur de fer; on croit que c'étoit un granit.

SYEDRA, en Pamphylie. *ΣΥΔΡΑΩΝ*.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Néron, de Marc-Aurèle, de Commode, de Caracalla, de Maxime, de Gordien Pie, de Philippe jeune, de Salonine, de Valérien, de Vêrus, de Lucille, de Sévère-Alexandre.

SYÉNÉ, ville située sur la rive orientale du Nil, dans la haute Egypte, au voisinage de l'Ethiopie. Le marbre nommé *syénites*, que quelques-uns appellent aussi *signites*, à cause qu'il est tacheté de points de différentes couleurs, se tiroit des montagnes voisines de cette ville. Comme il est très-dur, les égyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes, dont ils marquoient les actions, par des caractères gravés sur des pyramides de ce marbre, & ils en ornoient leurs tombeaux. C'est celui que nous appelons *granit d'Egypte*.

Mais ce n'est pas par son marbre que *Syéné* intéresse les géographes, c'est par la fixation de sa latitude sur laquelle Lanauze a fait des remarques très-curieuses insérées dans les *Mem. de literat. tom. XXVI, in-4°*. En voici le précis.

Pline, (*L. II. c. 63*) assure que le jour du solstice à midi, les corps ne font point d'ombre à *Syéné*, & que pour preuve on y a fait creuser un puits, qui dans ce temps-là est tout éclairé. Strabon dit la même chose; & selon tous les modernes, cette observation démontre que *Syéné* est justement sous le tropique du cancer, à 23 degrés 30 minutes de latitude septentrionale. Delisle même a embrassé ce sentiment dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences*, année 1708, p. 370.

Ainsi presque tous les savans jusqu'à ce jour, ont établi la latitude de *Syéné* à environ vingt-trois degrés & demi, parce qu'ils se sont fondés sur la prétendue immobilité de l'écliptique. L'antiquité, disent-ils, a placé la ville de *Syéné* au tropique, & le tropique est environ à vingt-trois degrés & demi de l'équateur; donc la latitude de *Syéné* est d'environ vingt-trois degrés & demi. Mais tout ce raisonnement porte à faux, à cause de la diminution qui se fait insensiblement de siècle en siècle, dans l'obliquité de l'écliptique, diminution qui n'est plus contestée aujourd'hui, sur-tout depuis que Cassini en a donné les preuves dans ses élémens d'astronomie, & qu'un autre savant académicien (L'abbé de La Caille) a trouvé l'obliquité de vingt-trois degrés vingt-huit minutes seize secondes dans l'année 1752, par ses observations faites dans l'île de Bourbon, au voisinage du tropique.

SYLLA. Voyez *SULLA*.

SYLLABE est, au rapport de Nicomaque, le nom que donnent quelquefois les anciens à la consonnante de la quarte, qu'ils appellent communément *diatesaron*.

SYLLIS, nymphe aimée d'Apollon, dont elle eut un fils nommé Zeuxippe, qui régna à Sycione après Phestus, fils d'Hercule.

SYLVE, *sylva*. Divertissement & jeu public des romains, qui étoit une espèce de chasse. On construisoit une forêt dans le cirque avec de grands arbres qu'on faisoit porter par les soldats, & que l'on y plantoit. On y lâchoit quantité de bêtes que le peuple poursuivoit comme à la chasse, mais qu'il étoit obligé d'attrapper à la course, parce qu'il n'avoit point d'armes, & parce qu'il falloit les prendre vives; c'est pourquoi on n'y lâchoit point de bêtes féroces, comme on faisoit au pancarpe, qui étoit un autre spectacle à peu près semblable. Plusieurs auteurs ont même confondu ces deux divertissemens, & ont prétendu que c'étoit le même, connu sous deux différens noms. C'étoit le sentiment de Casaubon, de Cujas & de François Pithou. Mais Saumaïse, dans ses corrections & notes sur Jules Capitolin, assure que ces deux spectacles étoient différens, que les

sylves

Sylves ne durèrent que jusqu'à Constantin, après quoi l'histoire n'en parle plus, quoiqu'elle fasse encore quelquefois mention du pancarpe. Au commencement on ne lâchoit que quelques petits animaux dans cette forêt simulée; mais l'empereur Elagabale y fit mettre des bœufs, des chameaux & des cerfs. La plus fameuse *Sylve* dont parle l'histoire, est celle qui fut donnée par l'empereur Gordien. Il y avoit deux cents cerfs, trente chevaux farouches, cent chèvres, dix élans, cent taureaux, trois cents autruches, trente ânes sauvages, cent cinquante sangliers, deux cents chèvres sauvages, & deux cents daims.

SYMBACHI, *συμβαχοι*. C'étoit le nom que l'on donnoit aux deux prêtres qui étoient chargés de purifier la ville d'Athènes dans la fête des targélies.

SYMBOLE, les grecs appelloient souvent *symboles* ce que nous nommons présages. Voyez PRÉSAGES.

SYMBOLÈS sur les médailles.

On comprend, sous le nom de *symboles*, les figures d'animaux & autres signes que plusieurs villes mettoient sur leurs enseignes, & sur les monnoies qu'elles faisoient frapper. Tels sont entr'autres, les *symboles* suivans, que l'on voit sur les médailles d'Alexandre; savoir, le sphinx qui désignoit l'île de Chio; le griffon désignant l'île de Téos & la ville d'Abdère; la tête de lion de profil, Cyzique & Gnide; la tête de cheval, Egée de Cilicie; l'abeille, Ephèse; la rose l'île de Rhodes; l'ancre de navire, Ancyre; la double hache, l'île de Ténédos; la torche allumée, Amphipolis de Macédoine. &c. Il n'est pas aisé, faute d'indices suffisans, de déterminer quelles sont les villes qui ont fait frapper des médailles contenant différens autres signes, telles que sont celles où l'on voit un foudre, un trident, un scorpion, un dauphin, un arc, un caducée, une couronne, un casque, une étoile, une proue de navire, &c. Quelques auteurs anciens & plusieurs modernes ont parlé de ces sortes de signes ou *symboles*, sans qu'on puisse juger, par tout ce qu'ils en ont dit, qu'elles sont précisément les villes où ont été frappées les médailles qui contiennent ces *symboles*; parce que le même *symbole* a été souvent adopté par des villes différentes, & particulièrement par les colonies qui avoient conservé, pour la plupart, les *symboles* des villes d'où elles tiroient leur origine. C'est par cette raison, que l'on trouve la chouette sur les médailles des colonies d'Athènes, le pégaïse sur celles des colonies de Corinthe, &c.

SYMBOLÈS sur les tombeaux des chrétiens des premiers siècles. Ces *symboles* les font distinguer. *Antiquités, Tome V.*

des tombeaux des payens. Les principaux de ces *symboles*, sont une ancre, des poissons, le bon pasteur avec des brebis à ses pieds, une colombe, un navire, une lyre.

SYMBOLUM, anneau donné pour servir d'arrhes. Les grecs & les romains donnèrent ce nom (*Plin.* 23. 1.) aux anneaux; parce que cet objet se trouvant le plus souvent sous la main, étoit celui que l'on dépoïtoit le plus souvent pour arrhes.

SYMBOLUM désignoit encore un morceau de bois ou de métal que l'on rompoit en deux, afin d'en laisser une portion par forme de reconnaissance, entre les mains des deux contractans. C'étoit la manière ordinaire de faire une tessère d'hospitalité.

SYMBOLUM étoit la marque d'une dignité quelconque. Il est souvent parlé dans les nouvelles de Justinien, des *symbola* des préteurs commis au gouvernement des différentes provinces de l'empire romain.

C'est peut-être dans le même sens que les cornes du taureau sacrifié dans un taurobole, appelées autrement *vires taurobolii*, pouvoient aussi être appellées *symbola taurobolii*, ainsi qu'on le voit dans une inscription recueillie par Gruter (28. 6.)

SYMBOLUS, portrait empreint sur la cire (*Plaut. Pseud.* 1. 1. 53.):

Ea causa miles hic reliquit symbolum,

Expressam in cera ex annulo suam imaginem;

Ut qui huc afferret ejus similem symbolum,

Cum eo simul me mitteret.

SYME, île entre Rhodes & Gnide. Athénée raconte que Glaucus, le dieu marin, ayant enlevé *Syme*, fille de Jalemus & de Dotis, passa dans une île déserte, près de Carie, qu'il appella du nom de sa femme. Diodore prétend néanmoins, qu'elle prit son nom de la femme de Neptune; il ajoute que Niréus, ce grand & bel homme, qui amena du secours à Agamemnon pendant la guerre de Troyes, fut roi de cetre île, que possédèrent ensuite les cariens qui se trouvoient les maîtres de la mer.

SYMETHE, nymphe, mère d'Acis.

SYMMACHIA, surnom que les habitans de Mantinée donnèrent à Vénus, parce qu'elle avoit combattu pour les romains, à la journée d'Actium; la mollesse d'Antoine & sa passion pour Cléopâtre, lui ayant fait perdre la bataille.

Ce mot vient de *συ*, avec, & de *μαχηται*, je combats.

SYMPHONIA. Voyez *ΣΥΜΦΩΝΕΙΑ*.

SYMPHONIACI, musiciens.

SYMPHONIE, mot tiré du grec *συ*, avec, & de *φωνη*, voix, signifie dans la musique ancienne, cette union de voix ou de sons qui forme un concert. C'est un sentiment reçu que les grecs ne connoissoient pas l'harmonie dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Ainsi leur *symphonie* ne formoit pas des accords; mais elle résultoit du concours de plusieurs voix ou instrumens chantans & jouant la même partie. Cela se faisoit de deux manières, ou tout concertoit à l'unisson, & alors la *symphonie* s'appelloit particulièrement *homophonie*, *ὁμοφωνία*; ou la moitié des parties étoit à l'octave: ou même à la double octave de l'autre, & cela se nommoit *antiphonie*, *αντιφωνία*. On trouve la preuve de tout cela dans les problèmes d'Aristote.

SYMPLEGADES: ce sont deux îles, ou plutôt deux écueils, situés près du canal de la mer Noire, au détroit de Constantinople. Ils sont si près l'un de l'autre, qu'ils semblent se toucher ou s'entrechoquer; ce qui a donné lieu aux poètes d'en faire deux monstres marins redoutables aux vaisseaux. Voyez **CYANÉES**.

SYMPLEGMA. « On peut, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 6. 2.) appeler les fils de Niobé un *Symplegma*; c'est-à-dire un groupe de lutteurs qui s'entrelacent. C'est ainsi que Pline nomme deux fameux groupes de lutteurs; l'un de Céphissodote, dont il dit que les mains paroissent entrer plutôt dans la chair que dans le marbre; & l'autre d'Héliodore, qui représentoit la lutte de Pan & d'Olympus. (*Plin. L. 36. c. 4. §. 6. p. 276. ibid. §. 11. p. 284.*) Mais on ne peut pas donner cette dénomination à deux figures placées l'une à côté de l'autre, comme Gori l'a (*Mus. Etruf. T. 2. p. 438.*) pensé ».

SYMPOSIARQUE, nom que les grecs donnoient au directeur d'un repas. Cet emploi étoit quelquefois rempli par la personne qui donnoit le repas; quelquefois par celle qu'il nommoit lui-même; & d'autre fois, sur-tout dans les repas par écot, le sort en decidoit, ou les suffrages des convives. On le nommoit aussi *modimperator*, ou *basileus*, le roi de la fête, & c'étoit lui qui faisoit les loix tendantes à la bonne union & à la gaieté, veillant à ce qu'elles fussent bien observées; d'où vient qu'on l'appelloit par cette raison *ophthalmus*, l'œil du festin.

Tous les conviés étoient obligés de suivre ses

ordres; sur quoi Cicéron raille un certain homme qui avoit toujours obéi aux loix du cabaret, & n'avoit jamais voulu se soumettre à celles du peuple romain: *Quid numquam populi legibus paruisset, is legibus qua in poculis ponebantur, obtemperabat.*

Les principaux magistrats se prêtoient de bonne grace à exécuter les loix établies par celui que le sort avoit nommé le législateur du repas. Plutarque rapporte qu'Agéfilas, roi de Lacédémone, ayant été fait *Symposiarque* dans un festin, l'échançon vint lui demander la quantité de vin que chaque convive boiroit, à quoi il répondit: « Si vous avez abondance de vin, que chacun en boive à sa volonté; sinon, faites en sorte que chacun en ait une portion égale ».

SYNALLAXIS, une des nymphes Ionides.

SYNAOS, en Phrygie.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Néron avec Agrippine.

SYNAPHE (la) est dans la musique ancienne, selon le vieux Bacchius, la résonnance de diatésaron ou quarte qui se fait entre les cordes homologues de deux tétracordes conjoints. Ainsi il y a trois *synaphes* dans le système des grecs. La première entre le tétracorde *meson* & le tétracorde *hypathon*; la seconde, entre le tétracorde *synnemenon* & le tétracorde *meson*; & la troisième entre le tétracorde *diezeugmenon* & le tétracorde *hyperbolon*: car tous ces tétracordes sont conjoints. Voyez **SYSTEME**, **TETRACORDE**.

SYNAULIE, f. f. concert de plusieurs musiciens qui, dans la musique ancienne, jouoient & se répondoient alternativement sur des flûtes sans aucun mélange de voix.

Malcolm, qui doute que les anciens eussent une musique composée uniquement pour les instrumens, ne laisse pas de citer cette *synaulie* après Athénée, & il a raison: car ces *synaulies* n'étoient autre chose qu'une musique vocale jouée par des instrumens. (S).

Pollux, (*Onomast. chap. 10. L. IV.*), dit que la *synaulie* étoit un concert de flûtes qu'on exécutoit pendant les Panathénées à Athènes; il ajoute que quelques-uns veulent que ce fût un chant ou air de lyre, & d'autre un air de flûte. Suidas qui renvoie à *Xynaulie*, dit à ce dernier

mot, que c'étoit proprement un air de flûte, mais qu'il signifie encore le concert de deux joueurs de flûtes qui jouent ensemble, & celui d'une lyre & d'une flûte. (F. D. C.)

SYNCHRONISME ou **SYNCHRONISMIE**, co-existence ; existence de deux ou de plusieurs personnes, ou choses en même-temps. D'un même roi d'Egypte, on en fait plusieurs : en comparant les époques, ou les rapprochant, la *synchronisme* confirme, ou plurôt établit ces identités de rois & de règnes. On a fait des tables par lesquelles on découvre d'un coup d'œil tous les souverains qui ont régné en même-temps. Marcel a mis des tables des *synchronismes* dans son histoire de l'origine & du progrès de la monarchie française.

Ainsi l'on dit le *synchronisme* de deux évènements, pour désigner le rapport de deux choses qui se font, ou qui sont arrivées dans le même temps.

SYNCRETISME. Voyez **INSURRECTION.**

SYNDICUS, *συνδικος*. Ce mot avoit en grec deux significations ; il désignoit en premier lieu, tout orateur commis pour défendre avec un autre la même cause. En second lieu, il désignoit un orateur choisi et député pour soutenir les prérogatives d'une ville ou d'une nation entière. Ainsi nous lisons dans Plutarque, que les Athéniens élurent Aristide pour *syndic*, & le chargèrent de plaider au nom de leurs citoyens, la cause de toute la Grèce. On ne pouvoit pas être deux fois *syndic* dans ce dernier sens.

Les Romains appelloient les *syndici* des Grecs, *defensores*.

SYNEDRES. } Dans plusieurs villes grecques on appelloit *synedrium* le corps municipal, & *synedres* les membres de ce corps.

SYNGRAPHE, f. m. : nom que les Romains donnoient aux billets, promesses & obligations qu'ils faisoient quand ils empruntoient de l'argent.

Le *syngraphe* étoit scellé de l'anneau du débiteur, où étoit gravé son cachet ; c'est dans ce sens que l'affranchi de Trimalcion, qui querelle si vivement Ascylte & Giton, leur dit : « allons sur la bourse emprunter de l'argent, tu verras si l'on n'a pas de confiance en cet anneau, quoiqu'il ne soit que de fer ».

SYNIA, étoit chez les anciens peuples du Nord, la portière du palais des dieux ; elle fermoit la porte à ceux qui ne devoient pas y en-

trer. Elle étoit aussi préposée aux procès où il s'agissoit de nier quelque chose par serment.

SYNNADE, en Phrygie. En parlant du marbre de *Synnade*, les poètes latins appellent cette ville *synnas*, & non pas *synnada* au pluriel comme dans Tite-Live & Ptolémée. Du nombre de ces poètes est Martial. (*Lib. 9. 76.*)

De marmore omni, quod carystos invenit,

Quod Phrygia synnas, asra quod nomas mittit.

Prudence, *adv. Symmach. L. II. v. 246*, fuit la même orthographe.

Et qua saxa Paros secat, & qua punica rupes,

Qua viridis Lacedemon habet, maculosaque Synnas.

Stace, *L. I. Sylvar. Carm. V. v. 36*, dit aussi :

Sola nitet flavis Nomadum accisa metallis

Purpura, sola cavo Phrygia quam synnados auro.

Ipsa cruentavit maculis lucentibus Atys.

Ces témoignages nous font voir que la ville de *Synnada* fournissoit un marbre précieux & tacheté. Ce marbre étoit blanc avec des taches rouges, ou couleur de pourpre, comme le remarque Pline, *liv. XXXV. ch.*, qui au *liv. V. chap. xxix*, écrit *Synnada, da*.

SYNNADE en Phrygie,

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Domitien, de Nerva, de Marc-Aurèle, de Verus, de Sept. Sévère, de Domna, de Macrin, de Néron, de Gallien.

SYNNEMENON, c'est le nom que donnoient les grecs à leur troisième tétracorde, quand il étoit conjoint avec le second, & divisé d'avec le quatrième. Quand au contraire, il étoit conjoint au quatrième & divisé d'avec le second, ce même tétracorde prenoit le même nom de *diezeugmenon*. Voyez aussi ce mot, voyez aussi **TETRACORDE**, **SYSTÈME**.

SYNNEMENON DIATONOS, étoit dans l'ancienne musique, la troisième corde du tétracorde *synnemenon* dans le genre diatonique ; & comme cette troisième corde étoit la même que la se-

conde corde du tétracorde disjoint, elle portoit aussi le nom de *trite diezeugmenon*. Voy. TRITE, SYSTÈME, TÉTRACORDE.

Cette même corde dans les deux autres genres, prenoit le nom du genre où elle étoit employée, mais alors elle ne se confondoit pas avec la trite diezeugmenon. Voyez GENRE.

SYNODE d'Apollon; c'étoit une espèce de confrérie d'Apollon, où l'on recevoit des gens de théâtre, appellés scéniques, des poètes, des musiciens, des joueurs d'instrumens: cette société étoit fort nombreuse. Nous trouvons, dans Gruter, soixante aggrégés au *synode* d'Apollon, désignés par leurs noms & leurs surnoms, entre lesquels nous n'en nommerons qu'un seul, Marc-Aurèle Septentrion, affranchi d'Auguste, & le premier pantomime de son temps, qui étoit prêtre du *synode* d'Apollon, parasite du même Apollon, & qui fut honoré par l'Empereur de charges considérables.

SYNŒCIES (Les), *συναισια*, fêtes instituées par Thésée en mémoire des onze bourgades de l'Attique, qu'il avoit engagées à venir habiter conjointement dans Athènes. *συναισιαι* signifie *demeurer ensemble*. Thucydide dit que depuis lors jusqu'à lui, les Athéniens ont célébré la fête *συναισια*. Il ne faut pas s'arrêter à sa manière d'écrire ce mot par un *χ*; on sait que c'est le propre du dialecte attique de mettre souvent un *χ* au lieu d'un *σ*. Le Scholiaste de Thucydide dit que cette fête étoit en l'honneur de Minerve; & le Scholiaste d'Aristophane assure qu'on y faisoit à la Paix un sacrifice, dans lequel on ne répandoit point de sang sur l'autel; ces deux narrations ne sont point incompatibles. (D. J.)

SYNTHESIS, vêtement que les Romains portoient dans les repas ordinaires & dans leur domestique. Dans les repas de cérémonie & dans ceux que donnoient les Empereurs, on portoit la toge.

On fait peu de chose sur la *synthesis*. Martial (v. 30. 1.) nous apprend que par luxe & magnificence on en changeoit plusieurs fois dans un repas:

Undecies una surrexisti, zoile, cenâ,

Et mutata tibi est synthesis undecies.

On peut conjecturer que c'étoit une tunique à fleurs que l'on ne serroit point avec une ceinture, & avec laquelle il eût été indécent de paroître en public. Suétone reproche cette indécence à Néron (c. 51. n. 3.): *circa cultum, habitumque aded pudendus, ut plerumque synthesisnam indutus prodierit in publicum*. Xiphilin faisant le même reproche, appelle la *synthesis* une tu-

nique à fleur (63.): *senatores in flores tunicula, χιτῶνιον, sindoneque collo circumposito, salutabat.*

SYNTHRONÉ des dieux d'Egypte, c'est-à-dire, participant au même trône que les dieux d'Egypte. *Synthroné* est formé de *συν*, avec, & de *τρονός*, le trône.

L'Empereur Hadrien donna ce surnom à son favori Antinoüs, lorsqu'il le mit au rang des dieux. Voyez ANTINOUS.

SYNTONIQUE ou DUR. Outre le genre *syntonique* d'Aristoxène, appellé aussi *diatono-diatonique*, Ptolémée en établit un autre par lequel il divise le tétracorde en trois intervalles: le premier d'un demi-ton majeur; le second, d'un ton majeur; & le troisième, d'un ton mineur. Ce diatonique dur ou *syntonique* de Ptolémée nous est resté, & c'est aussi le diatonique unique de Dydime; à cette différence près, que Dydime ayant mis ce ton mineur au grave, & le ton majeur à l'aigu, Ptolémée renversa cet ordre.

Il y avoit d'autres *syntoniques* encore, & l'on en comptoit quatre espèces principales: savoir, l'ancien, le réformé, le tempéré & l'égal. Mais c'est perdre son temps & abuser de celui du lecteur, que de le promener par toutes ces divisions. (S.)

Pollux dans *son chap. 10 du liv. IV. de son Onomasticon*, dit que l'harmonie *syntonique* étoit propre aux joueurs de flûte, & c'est ce qui me fait soupçonner que cet auteur entend ici par le mot *harmonie* autant que *genre*. Voy. DORIEN. (F. D. C.)

SYRACUSE en Sicile. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.

Le symbole ordinaire de cette ville est la Triquetre.

Ses médailles autonomes sont:

R. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un Eige.

Un Cheval courant.

Pégase volant.

Un Trépied.

Une Lyre.

L'Egide.

Un Quadrige.

Un Trige.

Un Polype.

Une Roue.

Un Dauphin.

Le Lotus.

Un Foudre ailé.

Un Cheval marin.

Un Lion passant.

Un Aigle éployé.

Un Trident.

Un Taureau frappant de la corne.

SYRIARQUE, grand prêtre de Syrie, celui qui étoit chargé de sacrifier pour le bonheur de la Syrie. Il avoit sans doute l'intendance de certains jeux, de même que l'Asiarque, l'Alytarque, &c.

SYRIE. Jean Foix Vaillant a décrit les médailles des 27 rois de Syrie depuis Seleucus I, jusqu'à Antiochus XIII, dont Pompée fut vainqueur. Son ouvrage est intitulé *Seleucidarum imperium*, &c. Pellerin a fait sur cet ouvrage des observations très-judicieuses.

Vaillant a prouvé la succession chronologique de ces princes, par les époques différentes marquées sur les médailles; avec le même secours il a rétabli la plupart de leurs surnoms, qui étoient corrompus dans les livres, ou dont on ignoroit la véritable étymologie.

Il a aussi déterminé par le secours des médailles, le commencement de l'ère des Séleucides. Les meilleurs chronologistes le rapportoient unanimement à la première année de la cent dix-septième Olympiade, trois cents treize ans avant l'ère vulgaire; mais ils ne s'accordoient point sur le temps de l'année où cette époque avoit commencé. Vaillant la fixe à l'équinoxe du printemps, parce qu'Antioche, capitale de la Syrie, marquant ses années sur ses médailles, y représenta presque toujours le soleil dans le signe du bélier.

Les rois de Syrie dont on a des médailles sont :

Séleucus I. *Nicator*.

Antiochus I. *Soter*.

Antiochus II. *le Dieu*.

Séleucus II. *Callinicus*.

Antiochus *Hierax*.

Séleucus III. *Céraune*.

Antiochus III *le Grand*.

Séleucus IV *Philopator*.

Antiochus IV. *Dieu, Epiphane, Nicéphore*.

Antiochus V. *Eupator*.

Démétrius I. *Dieu, Philopator, Soter*.

Alexandre I. *Théopator, Evergètes, Epiphane; Nicéphore*, autrement dit *Bala*.

Cléopatre.

Démétrius II. *Dieu, Philadelphie, Nicator*.

Antiochus VI. *Epiphane, Dyonisus*.

Tryphon, *Autocrator*.

Antiochus VII. *Evergetes*.

Alexandre II.

Séleucus V.

Antiochus VIII. *Epiphane*.

Cléopatre & Antiochus VIII.

Antiochus IX. *Philopator*.

Séleucus VI. *Epiphane, Nicator*.

Antiochus X. *Eusèbe, Philopator*.

Antiochus XI. *Epiphane, Philadelphie*.

Philippe, *Epiphane, Philadelphie*.

Démétrius III. *Philopator, Evergetes, Callinicus. Dieu, Philometor, Soter*.

Antiochus XII. *Dionysus, Epiphane, Philopator, Callinicus*.

Tigrane, *Roi. Roi des Rois. Roi, Dieu. Roi des Rois, Dieu. Grand roi des Rois*.

Antiochus XIII. *Epiphane, Philopator, Callinicus*, ou l'Asiatique.

L'ancre de navire devint le symbole de la Syrie, sous les Seleucides.

Devenue province romaine, la Syrie a fait frapper en l'honneur de Trajan, de Marc-Aurèle avec Verus, de Caracalla, &c. des médailles impériales grecques, sur lesquelles on lit *CYPIAC & CYPION*.

SYRIENNE, la déesse *Syrienne*: il y a en Syrie, dit Lucien (en son traité de la Déesse *Syrienne*), une ville qu'on nomme *Sacrée*, ou *Hierapolis*, dans laquelle est le plus grand & le plus auguste temple de la Syrie; car, outre les ouvrages de grand prix, & les offrandes qui y sont en très-grand nombre, il y a des marques d'une divinité présente. On y voit les statues, se mouvoir, rendre des oracles, & l'on y entend souvent du bruit, les portes étant fermées..... Les richesses de ce temple sont immenses; car on y apporte des présents de toutes parts, d'Arabie, de Phénicie, de Cappadoce, de Cilicie, d'Assyrie & de Babylone. Les portes du temple étoient d'or, aussi-bien que la cou-

verture, sans parler du dedans, qui brilloit par-tout du même métal. Pour les têtes & les solennités, il ne s'en trouve pas tant nulle part. Les uns croient que ce temple a été bâti par Sémiramis, en l'honneur de Dercéto sa mère. D'autres disent qu'il a été consacré à Cibèle par Atis, qui le premier enseigna aux hommes les mystères de cette Déesse. Mais c'étoit l'ancien temple dont on entendoit parler; pour celui qui subsistoit du temps de Lucien, il avoit été bâti par la fameuse Stratonice, reine de Syrie. Parmi plusieurs statues des dieux, on y voyoit celle de la Déesse qui présidoit au temple; elle avoit quelque chose de plusieurs autres déesses; car elle tenoit un sceptre d'une main, & de l'autre une quenouille: sa tête étoit couronnée de rayons & coiffée de tours, sur lesquelles on voyoit un voile comme celui de la Vénus céleste: elle étoit ornée de pierreries de diverses couleurs, entre lesquelles il y en avoit une sur sa tête qui jettoit tant d'éclat, que tout le temple en étoit éclairé la nuit; c'est pourquoi on lui donnoit le nom de lampe. Cette statue avoit une autre merveille, c'est que, de quelque côté qu'on la considérât, elle sembloit toujours vous regarder.

Apollon rendoit des oracles dans ce temple, mais il le faisoit par lui-même et non par ses prêtres. Quand il vouloit prédire, il s'ébranloit: alors ses prêtres le prenoient sur leurs épaules; & à leur défaut, il se remuoit lui-même, & suoit. Il conduisoit lui-même ceux qui le portoit & les guidoit comme un cocher fait ses chevaux tournans de-çà & de-là, & passant de l'un à l'autre, jusqu'à ce que le souverain prêtre l'interrogeât sur ce qu'il vouloit savoir. Si la chose lui déplait, dit Lucien, il recule; sinon il s'avance & s'éleve quelquefois en l'air. Voilà comme ils devinent sa volonté. Il prédit le changement des temps & des saisons, & la mort même.

Apulée fait mention d'une autre manière de rendre les oracles, dont les prêtres de la déesse Syrienne étoient les inventeurs. Ils avoient fait deux vers, dont le sens étoit: *Les bœufs attelés coupent la terre, afin que les campagnes produisent leurs fruits.* Avec ces deux vers, il n'y avoit rien à quoi ils ne répondissent. Si on venoit les consulter sur un mariage, c'étoit la chose même; des bœufs attelés ensemble, des campagnes fécondes. Si on les consultoit sur quelques terres qu'on vouloit acheter, voilà des bœufs pour les labourer, voilà des champs fertiles. Si on les consultoit sur un voyage, les bœufs sont attelés & tout prêts à partir, & ces campagnes fécondes vous promettent un grand gain. Si on alloit à la guerre, ces bœufs sous le joug ne vous annoncent - ils pas que vous y mettez aussi vos ennemis.

Cette déesse qui avoit les attributs de plusieurs autres, étoit selon Vossius, la vertu gé-

nerative ou productive, que l'on désigne par le nom de mère des dieux. Voyez *Astarté*, *Cybèle*, *Dercéto*, *Sémiramis*.

SYRIGMALIEN, surnom d'un des chants ou nomes propres aux flûtes; comme nous l'apprend Pollux (*Onomast. liv. IV. chap. 10.*): apparemment que cet air étoit composé des tons les plus aigus. (F. D. C.)

SYRIGMON, instrument de musique des anciens, dont Athénée ne nous apprend que le nom. Il me semble que puisque le mot *συριγμός* signifie sifflement, & que le nome syrigmalien étoit propre aux flûtes, on en peut conclure que *syrigmon* étoit le nom d'une flûte très-aiguë. (F. D. C.)

SYRINGÆ, lieu d'Egypte, au-delà du Nil, & près de Thèbes, selon Pausanias, *liv. I. c. xij*, qui dit qu'on voyoit auprès de ce lieu un colosse admirable. C'est, ajoute-t-il, une statue énorme, qui représente un homme assis: plusieurs l'appellent le monument de Memnon. Car on disoit que Memnon étoit venu d'Ethiopie en Egypte, & qu'il avoit pénétré même jusqu'à Suse. Les Thébains vouloient que ce fût la statue de Phaménophé, originaire du pays, & d'autres disoient que c'étoit celle de Sésostris. « Quoi qu'il en soit, poursuit Pausanias, Cambyse fit briser cette statue, & aujourd'hui toute la partie supérieure, depuis la tête jusqu'au milieu du corps, est par terre, le reste subsiste comme il étoit; & tous les jours au lever du soleil, il en sort un son tel que celui des cordes d'un instrument de musique lorsqu'elles viennent à se casser ».

Strabon, *liv. XVII*, rapporte ce fait comme Pausanias: il en avoit été témoin comme lui, mais il n'étoit pas tout-à-fait si crédule; car il avertit que le son qu'il entendit, & que la statue sembloit rendre, pouvoit fort bien venir de quelques-uns des assistants. Il aime mieux en attribuer la cause à la supercherie des gens du pays, qu'à la statue.

Ammien Marcellin, *liv. XXII. ch. xv*, qui écrit *Syringes*, dit que par ce mot on désigne certaines grottes souterraines pleines de détours, que des hommes, à ce qu'on disoit, instruits des rites de la religion, avoient creusés en divers lieux avec des soins & des travaux infinis, par la crainte qu'ils avoient que le souvenir des cérémonies religieuses ne se perdit.

Pour cet effet, ajoute-t-il, ils avoient taillé sur la muraille des figures d'oiseaux, de bêtes féroces, & d'une infinité d'autres animaux; ce qu'ils appelloient des lettres hiéroglyphiques ou hiéroglyphiques.

SYRINGE. On appelloit anciennement *syringe*, le sifflet de Pan. La *syringe* n'avoit dans l'origine

que sept tuyaux, & par conséquent sept tons. Pollux rapporte dans son *Onomasticon* que les Gaulois & les insulaires de l'Océan se servoient beaucoup de la *syringe*.

On trouve aussi des *syringes* à plus de sept tuyaux. Bartholin, dans le chap. 6 du liv. III. de son traité *De tibiis veterum*, rapporte qu'on voit à Rome, sur un monument du palais Farnèse, une *syringe* à onze tuyaux ; les cinq premiers sont égaux & produisoient par conséquent le même ton ; les six autres étoient inégaux, et produisoient avec les cinq premiers sept tons différens. J'avoue que je ne conçois point l'usage des cinq premiers tuyaux égaux, car on ne peut pas souffler dans deux à la fois. Ne seroit-il pas possible que ces cinq premiers tuyaux fussent par demi-tons, & que paroissant par conséquent égaux par rapport aux autres qui différoient d'un ton, on se soit trompé ? Peut-être encore ces cinq premiers tuyaux différent par leurs diamètres ; alors ils peuvent donner plusieurs tons, quoiqu'également longs.

La *syringe* étoit aussi, suivant Strabon, la cinquième & dernière partie du nome Pythien. Voyez PYTHIEN. (F. D. C.)

SYRINGE (la) sert de type aux médailles des Arcadiens. Elle y représente un symbole de Pan.

SYRINGITES. Pline désigne par ce nom une pierre semblable au nœud d'une paille & qui a une cavité comme elle. Ne seroit-ce pas un madrépore fistuleux ?

SYRINX, nymphe d'Arcadie, fille du fleuve Ladon, étoit une des plus fidelles compagnes de Diane, dont elle avoit les inclinations ; le dieu Pan l'ayant un jour rencontrée comme elle descendoit du mont Lycée, s'efforça de la rendre sensible à son amour, mais inutilement. *Syrinx* se mit à fuir, & Pan à la poursuivre : déjà elle étoit arrivée sur les bords du Ladon, où se trouvant arrêtée, elle pria les nymphes ses sœurs, de la secourir. Pan voulut alors l'embrasser ; mais au lieu d'une nymphe, il n'embrassa que des roseaux (*σπινίς* signifie un roseau). Il soupira auprès de ces roseaux, & l'air poussé par les zéphirs, répéta ses plaintes ; ce qui lui fit prendre la résolution d'en arracher quelques-uns, dont il fit cette flûte à sept tuyaux, qui porta le nom de la nymphe.

SYRIS DIS. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (1016. 4.) ces mots, qui désignent la déesse Syrienne, Jupiter & tous les dieux qui étoient honorés d'un culte particulier chez les Syriens.

SYRITES. Pline donne ce nom à un bézoard,

c'est-à-dire, à une pierre qui se formoit dans la vessie du loup.

SYRIUS. Jupiter est nommé *Syrius*, parce qu'il avoit une statue d'or dans le temple de la déesse Syrienne.

SYRMA, ΣΥΡΜΑ, ΣΥΡΜΑ, tunique longue, descendant jusqu'aux talons. Les rois dans les tragédies portoient toujours cette tunique ; ce qui prouve que les rois l'avoient portée autrefois, comme un attribut de la royauté. Le *syrma* étoit nécessaire aux acteurs tragiques, pour cacher les hauts cothurnes sur lesquels ils étoient élevés.

Les actrices de la tragédie portoient le *syrma*, de même que les acteurs. Juvénal (*sat. VIII. v. 229.*) nous l'apprend :

..... longum tu pone *Thyesta*

Syrma vel *Antigones*.....

Le *syrma* descendoit jusqu'aux talons, ce qui l'a fait surnommer *profundum* par Sidoine (*Epist. 8. 2.*) ; il traînoit même sur la terre, comme on le voit dans Prudence. (*Psychom. n. 362.*)

Ut tener incessus vestigia syrmate verrat.

Quoique fort longue, la tunique appelée *syrma* n'avoit pas une ampleur plus grande que l'épaisseur du corps ; car Pollux (*Onomast. 7. 14.*) l'appelle *contracta* : *syrma vestis tragica contracta est.*

SYRMÉES ; c'étoient des jeux établis à Sparte, qui prenoient leurs noms du prix de ces jeux : il consistoit en un ragoût composé de graisse & de miel, appelé *Συρμή*.

SYROMACÉDONIENNE (époque). V. Ere des SÉLEUCIDES. Cette époque est célèbre chez les chronologistes, & le cardinal Noris a fait un savant traité sur cette année. On appelle *syromacédoniens* les Macédoniens qui s'établirent en Syrie sous les Séleucus.

SYROS, île.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leur type est un bouc.

SYRUS, nom d'un des chiens d'Actéon.

SYSTÈME, en musique, est tout intervalle composé, ou que l'on conçoit composé d'autres

intervalles plus petits ; & ces intervalles premiers , qui sont les élémens du *système* , s'appelloient chez les Grecs *diastèmes*.

Les anciens divisoient les *systèmes* en *systèmes* particuliers & en *systèmes* généraux. Ils appelloient *système* particulier tout composé d'au moins deux intervalles , tels que sont l'octave , la quinte , la sixte , & même la tierce.

Les *systèmes* généraux qu'ils appelloient plus communément *diagrammes* , étoient formés par la somme de tous les *systèmes* particuliers , & comprennoient par conséquent tous les sons employés dans la mélodie. C'est de ceux-là qu'il me reste à parler dans cet article.

On doit juger des progrès de l'ancien *système* par ceux des instrumens de musique destinés à l'exécution ; car ces instrumens accompagnant la voix , & jouant tout ce qu'elle chantoit , devoient nécessairement rendre autant de sons différens qu'il en entre dans le *système*. Or les cordes de ces premiers instrumens se touchoient à vuide ; il y falloit donc autant de cordes que le *système* renfermoit de sons , & c'est ainsi que dès l'origine de la musique , on a pu , sur le nombre des cordes de l'instrument , déterminer le nombre des sons du *système*.

Tout le *système* des Grecs ne fut donc d'abord composé que de quatre cordes qui formoient l'accord de leur lyre ou cythare. Ces quatre sons formoient , selon quelques-uns , des degrés conjoints ; selon d'autres , ils n'étoient pas diatoniques ; mais les deux extrêmes sonnoient l'octave , & les deux sons moyens la partageoient en une quarte de chaque côté , & en un ton dans le milieu , de cette manière :

Ut-trite diezeugmenon ,

Sol-lichanos meson ,

Fa parhypate meson ,

Ut parhypate hypaton.

C'est ce que Boëce appelle le *tétracorde de Mercure*.

Ce *système* ne demeura pas long-temps borné à si peu de sons. Chorébe , fils d'Athis , roi de Lydie , y ajouta une cinquième corde ; Hyagnis une sixième ; Terpandre une septième , à l'imitation du nombre des planetes ; & enfin Lychaon de Samos , la huitième.

Voilà ce que dit Boëce ; mais Pline témoigne que Terpandre ayant ajouté trois cordes aux quatre anciennes , joua le premier de la cithare à sept cordes , que Simonide y en joignit une huitième , & Timothée une neuvième. Nicomaque le Gerasénien attribue cette huitième corde à Pythagore , la neuvième à Théophraste de Pierie , puis une dixième à Hilyée de Co-

lophon , & une onzième à Timothée de Millet , &c. Phérécrate , dans Plutarque fait faire au *système* un progrès plus rapide ; il donne douze cordes à la cithare de Mélanippide , & autant à celle de Timothée ; & comme Phérécrate étoit contemporain de ce musicien , son témoignage est d'un grand poids sur un fait qu'il avoit , pour ainsi dire , sous les yeux.

Mais comment pourroit-on à un certain point s'assurer de la vérité parmi tant de contradictions , soit entre les auteurs , soit dans la nature même des faits qu'ils rapportent ? Par exemple , le tétracorde de Mercure donne évidemment l'octave ou le diapason. Comment donc s'est-il pu faire qu'après l'addition de trois cordes , tout le diagramme se soit trouvé diminué d'un degré & réduit à un intervalle de *septième* ? C'est pourtant ce que font entendre la plupart des auteurs anciens , & entr'autres , Nicomaque , qui dit que Pythagore trouvant tout le *système* composé seulement de deux tétracordes conjoints , qui formoient entre leurs extrêmes un intervalle dissonnant , il le rendit consonnant en divisant ces deux tétracordes par l'intervalle d'un ton , ce qui produisit l'octave.

Quoi qu'il en soit , c'est du moins une chose certaine que le *système* des Grecs s'augmenta insensiblement tant en haut qu'en bas , & qu'il atteignit , & passa même l'étendue du *disdiapason* , ou de la double octave (le *disdiapason* est à-peu-près la plus grande étendue que puisse parcourir la voix humaine sans se forcer ; il y en a même assez peu qui l'entonnent bien pleinement. Voyez *DIASPASON*) ; étendue qu'ils appellent *systēma perfectum* , *maximum* , *immutatum* , le grand *système* , le *système* parfait , immuable par excellence , à cause qu'entre ces extrémités , dont l'intervalle formoit une consonnance parfaite , étoient contenues toutes les consonnances simples , doubles , directes & renversées , tous les *systèmes* particuliers , & selon eux les plus grands intervalles qui pussent avoir lieu dans la mélodie.

Ce *système* étoit composé de quatre tétracordes , trois conjoints & un disjoint , & d'un ton de plus qui fut ajouté au-dessous du tout pour achever la double octave , d'où la corde qui la formoit prit le nom de *proslambanomène* ou *ajoutée*. Cela n'auroit dû produire que quinze sons dans le genre diatonique ; il y en avoit pourtant seize. C'est que la disjonction se faisant sentir tantôt entre le second & le troisième , tantôt entre le troisième tétracorde & le quatrième : il arrivoit dans le premier cas , qu'après le son *la* , le plus aigu du second tétracorde , suivoit en montant le son *si* , qui commençoit le troisième ; ou bien , dans le second cas , que ce même son *la* commençant lui-même

le troisième tétracorde étoit immédiatement suivi du *si* bémol ; car le premier degré de chaque tétracorde étoit toujours d'un demi-ton. Cette différence produisoit donc un seizième ton, à cause du *si* naturel qu'on avoit d'un côté, & de l'autre, le *si* bémol. Ces seize tons étoient représentés par dix-huit noms, c'est-à-dire, que l'*ut* & le *re* étant, ou les deux derniers sons, ou les sons moyens du troisième tétracorde, selon ces deux différens cas de disjonction, on donnoit à chacun de ces deux sons, des noms qui marquoient ces diverses circonstances.

Mais comme le son fondamental varioit selon le mode, il s'enfuiroit pour chaque mode dans le *système* total, une différence du grave à l'aigu, qui multiplioit beaucoup les sons. Car si les divers modes, avoient plusieurs sons communs, ils en avoient aussi de particuliers à chacun, ou quelques-uns seulement. Ainsi dans le seul genre diatonique, l'étendue de tous les sons admis dans les quinze modes dénombrés par Alypius, est de trois octaves & un ton ; & comme la différence de chaque mode à son voisin étoit seulement d'un demi-ton, il est évident que tout cet espace gradué de demi-ton en demi-ton, produisoit dans le diagramme général la quantité de trente-neuf sons pratiqués dans la musique ancienne. Que si déduisant toutes les répliques des mêmes sons, on se renferme dans les bornes d'une seule octave, on la trouvera divisée chromatiquement par douze sons différens, comme dans la musique moderne ; ce qui est de la dernière évidence par l'inspection des tables mises par Méibomius à la tête de l'ouvrage d'Alypius. Ces remarques sont nécessaires pour relever l'erreur de ceux qui s'imaginent, sur la foi de quelques modernes, que toute la musique ancienne n'étoit composée que de seize sons.

A l'égard des genres enharmonique & chromatique, les tétracordes s'y trouvoient bien divisés, selon d'autres proportions ; mais comme ils contenoient toujours également quatre sons & trois intervalles consécutifs, de même que dans le genre diatonique, ces sons portoient chacun dans leur genre le même nom que chaque son qui leur correspondoit, portoit dans le diatonique. Les curieux pourront consulter les tables de chacun de ces genres, que Méibomius a mises à la tête de l'ouvrage d'Aristoxène ; on y en trouvera six, une pour le genre enharmonique, trois pour le chromatique, & deux pour le diatonique, selon les diverses modifications de chacun de ces genres.

Ce *système* demeura à-peu-près dans cet état jusqu'à l'onzième siècle, où Gui d'Arezzo y fit des changemens considérables. Il ajouta dans le bas une nouvelle corde, qu'il appella *hypoproslambanomenè*, & dans le haut un cinquième tétracorde qu'il appella le *tétracorde des suraiguës*. Outre cela, il inventa, dit-on, le bémol, nécessaire pour distinguer le *si*, deuxième note d'un tétracorde conjoint avec le *si* du même tétracorde disjoint ; c'est-à-dire, qu'il fixa cette signification de la note *b*. que S. Grégoire, avant lui, avoit déjà assignée à la note *si*. Car puisqu'il est certain que les grecs avoient, depuis long-temps, ces mêmes conjonctions & disjonctions de tétracordes & par conséquent des signes pour en exprimer chaque degré dans ces deux différens cas, il s'enfuit que ce n'étoit pas un nouveau son introduit dans ce *système* par Gui, mais seulement un nouveau nom qu'il donnoit à ce son, réduisant ainsi à un même degré ce qui en faisoit deux chez les grecs.



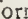
T.

(*Extrait de la nouvelle Diplomatique des Bénédictins*).

AVANT de passer aux diverses formes de T, observons un usage singulier des anciens. Il consistoit à supprimer cette lettre, suivie d'une consonne. »

« Marius Victorin cite en preuve : *Postquam res Asta*, mis au lieu de *pestquam*. On la supprimoit aussi quelquefois, suivie d'une voyelle. Par exemple, dans le manuscrit 758. de S. Germain-des-prés, fol. 79 v. on lit *postillum*, au lieu de *post illum*. Ces prononciations méritent d'autant plus d'être remarquées, qu'elles n'influent pas seulement sur la langue latine, & celles qui en sont sorties; mais sur l'écriture des manuscrits & des diplômes, toujours intéressans par le bon ou le mauvais usage qu'on en peut faire. »

« Des monumens, dont l'antiquité ne sauroit guère être inférieure au troisième siècle, renferment des C, surmontés d'une barre, & de vrais C en la place des T. Qui fait, dit le sénateur Buonaroti; si ce n'est pas de cette sorte de T, qu'est venu leur changement en C, constaté par tant de manuscrits, & d'inscriptions antiques? Au moins, selon lui, ne doit-on pas s'en prendre à la prononciation seule. »

« En fait d'écriture cursive, les t, dont la tête est séparée du tronc, annoncent ordinairement la plus haute antiquité, comme du cinquième siècle, ou du sixième au moins; lorsque leur montant fort exhaussé ne porte pas sur une petite base en forme d' couchée & renversée. »

« Le changement du C en T, quoique plus rare, ne laisse pas d'être assez fréquent dans quelques manuscrits & notamment dans le missel de Gellone. Nous n'en citerons qu'un exemple, pris des cérémonies du baptême : *Et insuflat sacerdos, ter vitibus in aqua, pour sacerdos tribus vicibus* ». Voyez C.

« On peut diviser en six grandes séries les T des manuscrits, des marbres & des médailles. La première grande série destinée à ceux qu'une traverse coupe ou divise, débute par des caractères très-antiques. 1°. en croix, 2°. en croix de S.-André, 3°. droites, traversées vers le haut, 4°. en thaxon, 5°. en θ, 6°. formées de courbes, 7°. irrégulières, 8°. en C, 9°. en E, 10°. en y grec, 11°. tirant sur l'y grec, &c. »

« Les têtes ou les bases portées plus d'un côté que de l'autre caractérisent la deuxième série; 1°. en r, 2°. en S carrée, 3°. en C carré, 4°. dont la traverse est également portée des deux côtés, 5°. en G, &c. 6°. en 7, 7°. à tête courbe du même côté, & large, 8°. étroite, 9°. haste inclinée. La durée de cette série s'étend depuis le premier siècle, jusqu'au dixième, auquel on peut rappeler sur-tout la sous-série 8° ». »

« La troisième grande série se distingue par une tête enfoncée ou courbe. 1°. en Y, 2°. concave en dessous, 3°. en dessus, en dessous, 4°. en dessus, le contraire, &c. 5°. ∞, haste détachée, 6°. jointe tranchée, 7°. sans base, 8°. celle-ci terminée en volute vers la gauche, 9°. tête plus courbée du même côté, 10°. convexe par le haut ». »

« La quatrième peu ou point tranchée, à traverse plate ou peu courbée convient beaucoup mieux aux anciens temps, même avant l'ère vulgaire, qu'aux bas siècles. 1°. en sens divers, 2°. irrégulière avec des enfoncemens, 3°. inclinée vers la gauche, 4°. haste penchée vers la droite, 5°. avec base, 6°. traverse disjointe, 7°. unie, 8°. tranchée par un bout, 9°. base étendue &c. 10°. vers la gauche, 11°. courbée ». »

« La cinquième se réduit aux T ordinaires; la première sous-série finit par des rondeurs, 2°. tranchée avec élégance, 3°. obliquement, 4°. en croissant, 5°. massivement, 6°. en griffe, 7°. en triangle, 8°. évasée au pied &c. 9°. traverse à bouts rabattus, 10°. T triangulaires, 11°. extension presque droite de traverse vers la base, 12°. en S, 13°. haste singulièrement coupée ou terminée. La première sous-série est plus ancienne que l'ère vulgaire d'un siècle, la deuxième se voit dans les deux d'après, les troisième & quatrième aux deuxième & troisième; les suivantes au moyen âge; les quatre dernières aux bas temps. »

« La sixième grande série n'admet que les t minuscules, dont les premiers remontent pour le moins, au quatrième siècle. 1°. En C surmonté d'une horizontale, 2°. en Z, 3°. haste droite recourbée, 4°. traverse en ∞, 5°. haste terminée de même, 6°. tête irrégulière, 7°. t gothique, 8°. croisé. »

Le T se trouve quelquefois employé à la place de L. Voyez cette lettre.

Mis avant un nom, le T. signifioit *Titus* ou *Tullius*.

Placé au-dessus des sénatus-consultes, il annonçoit que les tribuns les avoient approuvés..... *Veteribus scitis*, dit Valère Maxime, *subscribi solebat*, *eaque nota significabatur ita tribunos quoque censuisse*.

T étoit aussi une note numérale des romains, qui signifioit 160, témoin ce vers :

T quoque centenos & sexaginta tenebit.

Un tiret placé au-dessus le faisoit valoir 160,000. Chez les grecs T avec une sorte d'accent aigu placé en haut, valoit 300 : si l'accent étoit en bas T, il valoit 100 fois 300, ou 300,000.

Ifidore (I. 23.) dit que sur les listes des soldats la lettre Θ mise à côté des noms désignoit les morts, & la lettre T les vivans... T. *nota in capite versiculi posita superstitem designabat.*

Reinesius (*Variar. lection. I. 7.*) a démontré que les copistes ont défiguré ce passage en substituant un T au Y, ou un majuscule des grecs, dont ils ont trop écarté & rabattu les branches. De même que le Θ initial de *θανatos*, mort, & pris des grecs, marquoit les morts ; de même aussi les vivans devoient être désignés par l'initiale d'un mot grec ; ce mot est *Υγιής*, sauvé ou sauf.

Rutgerfius (*Variar. Lection. 5. 17.*) insiste pour le T, & il le prend pour l'initiale du mot grec *τηρεω*, je conserve.

TA, une des quatre syllabes avec lesquelles les grecs solfoient la musique.

TAAUT, ou TAAUTUS, ou *Thot*, étoit, selon Sanchoniaton, un des descendans des Titans, & le même qu'Hermès Trismégiste. C'est lui, dit-il, qui le premier inventa les lettres. Huet dit que les phéniciens, peuple uniquement adonné au trafic, adoroient Mercure sous ce nom. Voyez MERCURE-TRISMEGISTE.

TABA, en Syrie. TABHNON.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent..... Pellerin.

O. en or.

RR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Les bonnets des dioscures.

Un caducée entre les bonnets des Dioscures.

Cette ville a fait frapper une médaille grecque en l'honneur d'Hadrien.

TABÆ, en Carie. TABHNON.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze..... Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de Domitia, de M. Aurele, de Caracalla, de Gallien, des Césars Caius & Lucius, de Plotine, de Gallien.

Des lettres numérales placées du côté de la tête, les font distinguer des médailles de Syrie.

TABALA, en Lydie. TABAΛEON.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur de Commode, de Caracalla, de Marcin.

TABELLA. Voyez TABLETTES.

TABELLARI, messagers & écrivains des percepteurs des tributs.

TABELLIONES, notaires, officiers qui dressoient les actes.

TABERNA, ce mot a été employé dans la géographie pour désigner certains lieux où les voyageurs s'arrétoient, où il y avoit une hôtellerie ou un cabaret, & si quelquefois il s'est formé des villes dans ces sortes d'endroits, elles en ont pris leur nom ; ainsi *Taberna*, aujourd'hui Rhein-zabern ; un autre *Taberna* est Bergzabern, forteresse qui assuroit une des principales gorges de la montagne des Vosges ; c'est à celle-ci qu'Adrien de Valois rapporte le *Taberna* d'Aufone. *Tres-taberna*, Faverne à l'entrée des Vosges ; l'Italie & l'Épire avoient aussi des villes de ce même nom.

Enfin les romains ont appelé ainsi quelques places frontières, à cause des tavernes qui s'y établirent pour la commodité des troupes. (D. J.)

TABERNA, *Pila*. Horace entend par *taberna*, non-seulement ce que nous appellons une taverne, mais toutes sortes de boutiques où les gens oisifs s'assembloient pour converser, & pour apprendre des nouvelles. Les grecs appelloient ces boutiques *λεσχαι*. Le même poète désigne par *pila*, les boutiques des libraires, parce que ces boutiques

étoient ordinairement autour des piliers des édifices publics ; c'est pourquoi Catulle joint ensemble *taberna* & *pila*.

Salax taberna, vosque contubernaes,

A pileatis nona fratribus pila.

» Infâme boutique, & vous qui l'habitez, & qui vous tenez au neuvième pilier, à compter depuis le temple des jumeaux, si connus par le bonnet romain qu'ils portent sur la tête. » (D. J.).

TABERNA, OFFICINA, APOTHECA, trois mots qui ont une signification différente chez les latins. *Officina*, est proprement l'atelier où les ouvriers fabriquoient leurs ouvrages ; *apotheca*, le magasin où on les vendoit en gros, & *taberna*, où ils se débitoient en détail. C'étoit un usage fort ancien à Rome, de fermer les boutiques dans un deuil public ; ainsi au rapport de Tite-Live, lorsque l'on eut appris le traité honteux des fourches Caudines, *Taberna circâ forum clausa*.

TABERNA meritoria ; hôtellerie à Rome qu'Alexandre-Sévère accorda aux chrétiens, pour y construire une église, s'il en faut croire Eusebe.

TABERNÆ argentaria, les boutiques des banquiers que Tarquin l'ancien fit construire autour du forum ; celles des libraires étoient dans la rue nommée *Argilete*, contre le palatin, & c'est pour cela que Martial les appelle *argiletanas tabernas*.

TABERNÆ nova, étoient des boutiques de bouchers sous les décevirs. C'est auprès de cet endroit que Virginius égorga sa fille, pour la soustraire à l'infâme passion d'Appius : *Ad tabernas quibus nunc novis est nomen*, dit Tite-Live. On y mit depuis des banquiers, après les avoir fait reconstruire, ce qui les fit appeler *Nova*.

TABERNÆ nivaria, étoient des glaciers où l'on conservoit la glace pendant toute l'année, pour faire rafraîchir le vin.

TABERNACULIS (*Faber aug. a*). Ouvrier faiseur de tentes pour l'empereur. (*Muratori Thes. inscript.*)

TABERNACULUM capere, expression consacrée dans les fonctions des augures, c'étoit diviser le ciel ; ce qui se faisoit de cette manière : l'augure assis & revêtu de la robe appelée *toga auguralis*, ou *trabea*, se tournoit du côté de l'Orient, & désignoit avec son bâton augural que l'on nommoit *lituus*, une partie du ciel. Cette partie s'appelloit *templum*, & cette manière de diviser le ciel, s'exprimoit ainsi : *Tabernaculum capere*. On se mettoit toujours pour cette cérémonie, dans un lieu découvert, & où rien n'arrêtoit la vue. Il

falloit que tout se passât selon les règles, & s'il y avoit quelque chose de vicieux, on le marquoit par cette expression : *tabernaculum non erat ritè captum*, ce qui obligeoit à recommencer : *Quod C. Curtius*, dit Tite-Live, *qui comitiis eorum profuerat, parum rectè tabernaculum capisset.* (4. 7.)

TABERNARIÆ comædia, comédies où l'on introduisoit les gens de la lie du peuple. On appelloit ces pièces comiques, *tabernaria*, parce qu'on y représentoit des tavernes sur le théâtre. Festus nous apprend que ces pièces tavernières étoient mêlées de personnages de condition, avec ceux de la lie du peuple ; ces sortes de drames tenoient le milieu entre les farces, *exodia*, & les comédies ; elles étoient moins honnêtes que les comédies, & plus honnêtes que les exodies. (D. J.)

TABERNARII, marchands en détail (*Cicero pro Flacco c. 8.*).

TABITI. Hérodote (*L. IV. c. 59.*) dit que les scythes donnoient ce nom à Vesta, qui étoit leur principale divinité.

TABLE DU SOLEIL. « Nous voyons, dit M. Paw, (*T. 2. pag. 110.*) que les éthiopiens ont toujours entretenu, par rapport aux affaires de la religion, un commerce très-étroit avec les égyptiens ; ils venoient même une fois par an chercher la châsse de Jupiter-Ammon à Thèbes, & la portoient vers les limites de l'Éthiopie où l'on célébroit une fête qui a sûrement donné lieu à la tradition singulière de l'*Héliotrapeze*, ou de la *table du soleil*, où les dieux venoient manger. Quand Homère assure dans l'Iliade (*Lib. 1.*) que Jupiter alloit de temps en temps en Éthiopie, pour y assister à un grand festin, cela prouve bien que ce poète avoit oui parler vaguement de la procession qui partoit tous les ans de Thèbes ou de la grande Diospolis, où l'on portoit réellement la statue de Jupiter vers l'Éthiopie, comme on le fait par Diodore & par Eustathe (*Diod. lib. 2..... Eustat. in Iliad. pag. 128.*)

Au reste, c'est reculer la *table du soleil* trop vers le Sud, que de la placer dans le Méroé, comme a fait Hérodote, ou au-delà, comme a fait Solin ; car on dit que cette procession n'employoit que douze jours pour aller & pour revenir en suivant un chemin différent de celui qui côtoyoit le Nil à l'Orient. On ne peut en six jours aller, par quelque chemin que ce soit, de Thèbes dans le Méroé, où il existoit d'ailleurs aussi un temple de Jupiter-Ammon ; (*Plin. lib. VI, cap. 29.*) & ce fait contribue encore à prouver que la religion des éthiopiens & des égyptiens, n'étoit, dans son origine, qu'un seul & même culte ; mais qui essuya chez le dernier de ces peuples, quelques changemens en un long laps de siècles. »

Pomponius Mela (3. 9.) fait mention de cette *table*.

TABLE isiaque. *Voyez ISIAQUE.*

TABLE chronologique. *Voyez CHRONOLOGIQUE.*

TABLE des olympiades. *Voyez OLYMPIADES, & mesure du TEMPS.*

TABLE des loix, *Æs*, *table* sur laquelle on gravoit chez les romains la loi qui avoit été reçue. On affichoit cette *table* dans la place publique; & lorsque la loi étoit abrogée, on ôtoit l'affiche, c'est-à-dire, cette *table*. De-là ces mots, *fixit legem, atque refixit*. Ovide déclare que dans l'âge d'or, on n'affichoit point des paroles menaçantes gravées sur des *tables* d'airain.

.....*Nec verba minantia fixo*

Ære ligabantur.....

Dans la comédie de *trinummus* de Plaute, un plaisant dit qu'il vaudroit bien mieux graver le nom des auteurs des mauvaises actions, que les édits. (D. J.).

TABLE. Les romains étalèrent une grande magnificence dans les *tables* dont ils ornèrent leurs salles & leurs autres appartemens; la plupart étoient faites d'un bois de cèdre, qu'on tiroit du mont Atlas, selon le témoignage de Pline, (L. XLIII. c. 15.): *Atlas mons peculiari proditur sylvâ; confines ei Mauri; quibus plurima arbor, cedri, & mensarum infania quas fœmina viris contra margaritas regerunt*. On y employoit encore quelquefois un bois beaucoup plus précieux, *lignum citrum*; qui n'est point notre bois de citronnier, mais d'un arbre beaucoup plus rare, que nous ne connoissons pas; & qu'on estimoit singulièrement à Rome. Il falloit être fort riche pour avoir des *tables* de ce bois; celle de Cicéron lui coutoit près de deux mille *nummus*; on en vendit deux entre les meubles de Gallus Afinius, qui montèrent à un prix si excessif que, s'il en faut croire le même Pline, chacune de ces *tables* auroit suffi pour acheter un vaste champ. *Voyez CITRONNIER.*

L'excès du prix des *tables* romaines, provenoit encore des ornemens dont elles étoient enrichies. Quant à leur soutien, celles à un seul pied se nommoient *monopodia*, celles sur deux pieds, *bipedes*, & celles sur trois pieds *tripedes*; les unes & les autres étoient employées pour manger; mais les romains ne se servoient pas, comme nous, d'une seule *table* pour tout le repas, ils en avoient communément deux; la première étoit pour tous les services de chair & de poisson; ensuite on ôtoit cette *table*, & l'on apportoit la seconde sur la-

quelle on avoit servi le fruit; c'est à cette seconde *table* qu'on chantoit & qu'on faisoit des libations. Virgile nous apprend tout cela dans ces deux vers de l'Énéide, où il dit:

*Postquam prima quies epulis, mensaque remota,
Crateras magnos statuunt, & vina coronant.*

Les grecs & les orientaux étoient dans le même usage. Les hébreux même dans leurs fêtes solennelles & dans leurs repas de sacrifice avoient deux *tables*; à la première, ils se régaloient de la chair de la victime, & à la seconde ils donnoient à la ronde la coupe de bénédiction, appelée la *coupe de louanges*.

Pour ce qui regarde la magnificence des repas des romains, & le nombre de leurs services, nous en avons parlé sous ces deux mots. Autant la frugalité étoit grande chez les premiers romains, autant leur luxe en ce genre fut outré sur la fin de la république; ceux même dont la *table* étoit mesquine, étoient aux yeux des convives toute la splendeur de leurs buffets. Martial (L. IV, *épigram.* 78) se plaint agréablement de cet étalage au milieu de la mauvaise chère de Varus.

Ad cœnam nuper Varus me sortè vocavit;

Ornatus dives, parvula cœna fuit.

Auro, non dapibus oneratur mensa; ministri

Apponunt oculis plurima, pauca gula.

Tunc ego; non oculos, sed ventrem pascere veni,

Aut appone dapes, Vare, vel aufer opes.

J'ai parlé ci-dessus des *tables* des romains, à un, à deux & à trois pieds, mais je devois ajouter que leur forme fut très-variable; ils en eurent de carrées, de longues, d'ovales, en fer à cheval, &c. toujours suivant la mode. On renouvela, sous le règne de Théodose & d'Arcadius celle des *tables* en demi-croissant, & on les couvroit, après avoir mangé, d'une espèce de courte-pointe ou de matelas, pour pouvoir coucher dessus, & s'y reposer. Le luxe des seigneurs de la cour du grand Théodose & de ses fermiers, méritoit bien la censure de saint Chrysostôme « On voyoit, dit-il, auprès de la *table* sur laquelle on mangeoit, un vase d'or que deux hommes pouvoient à peine remuer, & quantité de cruches d'or rangées avec symétrie. Les laquais des convives étoient de jeunes gens, beaux, bien faits, aussi richement vêtus que leurs maîtres, & qui portoient de larges braies. Les musiciens, les joueurs de harpes & de flûtes amusoient les conviés pendant le repas. Il n'y avoit pas, à la vérité, d'uniformité dans l'ordre des services, mais tous les mets étoient fort recherchés; quelques-uns commençoient par des oiseaux farcis de poisson haché, & d'autres donnoient un premier

service tout différent. En fait de vins, on vouloit celui de l'île de Thos, si renommé dans les auteurs grecs & latins. Le nombre des parasites étoit toujours considérable à la table des grands & des gens riches ; mais les dames extrêmement parées en faisoient le principal ornement. (D. J.)

TABLEAU, Voyez PEINTURE.

TABLEAU votif, *TABULA votiva*. C'étoit la coutume chez les romains, pour ceux qui se fauvoient du naufrage, de représenter dans un tableau tous leurs malheurs. Les uns se servoient de ce tableau pour toucher de compassion ceux qu'ils rencontroient dans leur chemin, afin de réparer par leurs charités les pertes que la mer leur avoit causées. Juvénal nous l'apprend :

. . . *Fraeta rase naufragus assem*

Dum rogat, & p̄icta se tempestate tuetur.

« Pendant que celui qui a fait naufrage me demande la charité, & qu'il tâche de se procurer quelques secours, en faisant voir le triste tableau de son infortune. »

Pour cet effet, ils pendoient ce tableau à leur cou, & ils en expliquoient le sujet par des chansons accommodées à leur misère, à-peu-près comme nos pèlerins font aujourd'hui. Persé dit plaisamment à ce sujet :

. . . *Cantet si naufragus, assem*

Protulerim? Cantas cum fraeta te in trabe pictum
Ex humero portes. . . . Sat. I. vers. 88.

« Donnerois-je l'aumône à un homme qui chante, après que les vents ont mis son vaisseau en pièces? Ne chantes-tu pas toi-même dans le même tems que ce tableau qui est à ton cou, te représente parmi les débris de ton naufrage? »

Les autres alloient consacrer ce même tableau dans le temple du dieu auquel ils s'étoient adressés dans le péril & au secours duquel ils croyoient devoir leur salut.

Cette coutume devint plus générale, les avocats voulurent s'en servir dans le barreau, pour toucher les juges par la vue de la misère de leurs parties & de la dureté de leurs ennemis. « Je n'approuverai pas, dit Quintilien (*l. VI. c. 1.*), ce que l'on faisoit autrefois, & ce que j'ai vu pratiquer moi-même ; lorsque l'on mettoit au-dessus de Jupiter un tableau pour toucher les juges par l'étonnante de l'action qu'on y avoit dépeinte. »

Ce n'est pas encore tout ; ceux qui étoient guéris de quelques maladies, alloient consacrer un tableau dans le temple du dieu qui les avoit

secourus ; & c'est ce qui nous fait entendre ce passage de Tibulle, *Eleg. 1. liv. 1.*

Nunc, dea, nunc succure mihi, nam posse mederi

Picta docet templis multa tabella tuis.

« Déesse, secourez-moi maintenant ; car tant de tableaux qui sont dans vos temples, témoignent bien que vous avez le pouvoir de guérir. »

TABLES (nouvelles). Voyez *TABULÆ NOVÆ*.

TABLETTES de cire. Voyez CIRE. J'ajouterai à cet article quelques observations de Winckelmann sur les tablettes trouvées à Herculaneum & sur quelques autres.

« Ce que je dirai au sujet des palimpsestes, ou des tablettes induites de cire, servira de supplément à ce qu'on a dit sur les manuscrits en papier. On y écrivoit les premières pensées, pour pouvoir les effacer ou les changer à volonté sur la cire, & cette opération se faisoit avec un instrument arrondi par un bout, & dont la tranche étoit aigüe. On en voit un en nature dans le cabinet de Portici, & un autre est exprimé dans une peinture. Il y a parmi les antiquités du cabinet de Dresde plusieurs de ces prétendues tablettes de cire ; elles sont assez grandes, attachées ensemble avec des courroies, & l'on y remarque encore quelques caractères anciens : j'ignore d'où elles viennent & comment elles ont trouvé place dans ce cabinet. Mais avant que de partir pour l'Italie, je les regardois déjà pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire, pour une fourberie grossière ; & je crois pouvoir en dire autant de celles qui, si je ne me trompe, se voient dans la bibliothèque du collège de Thorn, dans la Prusse Polonoise. Il me semble l'avoir lu autrefois dans le *Confectus Reipub. litter.* de Heumann. Il n'en est pas de même de celles que j'ai vues à Herculaneum. Ce sont de véritables tablettes de l'espèce que j'ai entrepris de décrire ; elles sont garnies par les bords d'une feuille épaisse d'argent, mais le bois en est réduit en cendres. Ces fragmens n'ont été trouvés que depuis que M. Martorelli a donné son ouvrage ; sans cela il ne lui auroit pas été permis de douter que les tablettes de cire avoient été en usage beaucoup plutôt que dans les tems postérieurs des grecs & des romains, comme il le prétend dans les notes de son ouvrage. Mais voulant, contre toute évidence, soutenir le personnage de sceptique, & même aller plus loin qu'aucun de l'ancienne secte, les raisons ne font sur lui aucune impression. »

« Il n'étoit pas d'usage chez les anciens grecs d'écrire sur des tablettes, comme M. Martorelli ose le soutenir, mais bien chez les perses, & il corrige (*Theca Calamaria. p. 63.*), il le fait

avouer, avec assez de succès un passage d'Elie (*Var. hist. lib. XIV, c. 12.*), où cet auteur parle de l'occupation des rois de Perse dans leurs voyages. Ce passage, de la manière qu'on l'a lu & entendu jusqu'à présent, est outrageant pour ces rois. Car, cet écrivain dit que ces princes n'avoient point d'autres occupations en voyage, que de graver avec un petit couteau sur des *tablettes* de tilleul pour se désennuyer, & qu'en général ils ne lisoient jamais rien de sérieux, & ne pensoient à rien de grave & digne de leur emploi. Il faut avouer que, comme on lit trop précipitamment les auteurs anciens, & qu'on n'examine pas assez à fond les choses qui peuvent nous choquer, sur-tout lorsqu'on les lit sans quelque objet particulier, ce passage, où je ne soupçonnois point de faute dans le texte, m'avoit donné d'autant plus à penser, qu'on est obligé d'avoir une idée très-différente de plusieurs rois de Perse, dont on nous a transmis l'histoire. M. Martorelli, par un très-petit changement dans les derniers mots de ce passage, & par l'addition d'un seul mot, lui donne un sens tout autre & bien plus convenable. Il lit: ἢ ἐν γενναίῳ τι καὶ λόγῳ ἀξιονβουλευῆσαι γράψῃ, c'est-à-dire, que les rois de Perse ne portoit point de livres avec eux, mais qu'ils préparoient eux-mêmes leurs *tablettes* dans leur char, pour avoir quelque chose de sérieux à lire (J'entends aux autres) qui fût le fruit de leurs propres réflexions, toutes les fois qu'ils pouvoient s'occuper de quelque chose de bon & de curieux. »

« M. Martorelli convient dans les additions à sa *Reg. Tech. calam.*, que les *tablettes* en cire pour écrire ont été en usage chez les romains & les grecs, dans les derniers tems des empereurs; parce qu'il a trouvé un passage dans les actes du second concile de Nicée (*Act. 4. conc. Nic. 11, tom. 8, p. 854, tit. C. edit. Venet.*), qui y est relatif, & qui, dans la vérité n'est pas autrement décisif. Il avoit déjà fait remarquer dans le corps même de son ouvrage, que cette façon d'écrire étoit propre aux romains; & que dès les tems les plus anciens, ils en avoient fait usage (*Reg. Thec. cal. p. 124.*); témoin ce que dit Tite-Live, que l'alliance des romains & des Albins, du tems des Horaces & des Curiaces, avoit été écrite sur des *tablettes* de cire. »

« L'abbé Lebœuf, dans un mémoire sur cette matière, inséré dans le recueil de l'académie des belles-lettres, prouve invinciblement que l'usage d'écrire sur des *tablettes* de cire, loin d'avoir cessé avec le cinquième siècle, a été pratiqué plus ou moins dans tous les siècles suivans, & même dans le dernier siècle.

L'abbé Châtelain, de Notre-Dame de Paris, témoigne qu'en 1692 les *tablettes* du chœur de

S. Martin de Savigny, au diocèse de Lyon, qui étoit une maison d'anciens religieux de Clugny, étoient de cire verte, & qu'on écrivoit dessus avec un stylet d'argent. La même chose est attestée pour la fin du même siècle, à l'égard de la cathédrale de Rouen, par le sieur Lebrun des Marettes, auteur du Voyage liturgique, composé alors & imprimé en 1718, à la réserve qu'on n'écrivoit le nom des officiers qu'avec un simple poinçon. Peut-être que cet usage ne subsiste plus aujourd'hui à Rouen; mais il y étoit encore en vigueur en 1722; car Lebœuf y vit alors les officiers de la semaine courante écrits *in tabulis* sur de la cire.

Les *tablettes* des romains étoient presque comme les nôtres, excepté que les feuillets étoient de bois, d'où leur vint le nom *tabella*, c'est-à-dire, *parva tabula*; elles contenoient deux, trois ou cinq feuillets; & selon le nombre de ces feuillets, elles étoient appelées *diptycha*, à deux feuillets; *triptycha*, à trois feuillets; *penteptrycha*, à cinq feuillets; celles qui avoient un plus grand nombre de feuillets se nommoient *polyptycha*. Les anciens écrivoient ordinairement les lettres d'amour sur des *tablettes*, & la personne à qui on avoit écrit la lettre amoureuse, faisoit réponse sur les mêmes *tablettes* qu'elle renvoyoit, comme nous l'apprenons de Catulle, *ode 43.*

TABLETTES, les latins appelloient *pegmata*, ou *plutei*, les *tablettes* des bibliothèques, sur lesquelles on plaçoit les livres.

Cicéron écrit à Atticus, (*Ep. 8. l. IV.*) en lui parlant de sa bibliothèque. La disposition des *tablettes* est très-agréable, *nihil venustius quàm illa tua pegmata*. On avoit coutume de ranger dans un même lieu tous les ouvrages d'un auteur, avec son portrait. Quant au terme *plutei*, Juvenal s'en est servi dans sa seconde satire, vers 7, où il se moque de ceux qui veulent paroître savans, par la beauté, & la grandeur d'une bibliothèque: car, dit-il, entre eux, celui-là passe pour le plus savant, dont la bibliothèque est ornée d'un plus grand nombre de figures d'Aristote & de Pittacus.

..... *Nam perfectissimus horum est*

Si quis Aristotelem similem, vel Pittacon emit,

Et jubet archetypos pluteum servare Cleanthas..

(D. J.)

TABLINUM, *tabulinum* & *tabularium*, greffe, lieu où l'on dépoit les actes publics, près du temple de Saturne. Servius, expliquant le vers 502 du deuxième livre des Géorgiques,

Infantumque forum, aut populi tabularia vidit.

dit expressément: *Populi tabularia, ubi actus publici continentur.* Plinè (35. 2.) s'explique de même:

Tablina coactibus implebantur, & monumentis rerum in magistratu gestarum.

C'étoit encore chez les magistrats des premiers tems une chambre près de l'*atrium*, où ils renfermoient les registres des dépenses de leur magistrature. Festus nous l'apprend: *Tablinum proximè atrium locus, quo antiqui magistratus in suo imperio tabulas rationum habebant.*

On donne au mot *tablinum* différentes autres significations. Quelques philosophes disent que c'est un lieu orné de tableaux; d'autres assurent que c'est simplement un lieu lambrissé de menuiserie, & de planches.

TABULA lusoria, aleatoria, ou laturcularia. Table à jouer, damier, trictrac, ou jeu d'échec. Cette table étoit de bois, de forme carrée, plus longue que large, avec des rebords, afin que les dés ne tombassent point, & semblable en tout à nos trictracs, à cela près qu'elle étoit toute d'une pièce, & ne se plioit pas en deux. Les deux côtés étoient marqués par des lignes, & on y jouoit avec des dés, appelés *tali*, ou avec de certaines figures qu'on arrangeoit comme nos échecs.

Martial (XIV. 17.), distingue expressément les deux faces de la *tabula lusoria*, celle où l'on jouoit aux dés, & l'autre où l'on jouoit avec des pièces, de deux couleurs.

Hic (in prima facie) mihi bis seno numeratur tessera puncto,

Calculus hic (in altera facie), gemino discolor hoste perit.

TABULÆ, se prend pour toutes sortes de pièces, de titres, de papiers, &c.

Tabula accipii & expensi, le livre des comptes, registre que chaque père de famille étoit obligé d'avoir, où l'on écrivoit les recettes & les dépenses. Cicéron l'appelle aussi *codex accipii expensi*. L'accusateur dans les crimes de péculat & de concussion, demandoit que les livres de comptes fussent présentés.

TABULÆ cæritum. Voyez **CÆRITES**.

TABULÆ Censoria, réglemeut ou tarif du censur, sur la manière de lever les impôts dans les provinces.

TABULÆ nova, nouveaux registres qui se donnoient par l'autorité publique, pour faire perdre aux créanciers leurs dettes. C'est un remède auquel la république romaine se vit forcée d'avoir souvent recours, lorsque le peuple écrasé par les vexations des riches & des usuriers, étoit sur

le point de se soulever; il falloit pour l'appaîser anéantir les dettes, & c'est ce qu'on faisoit en publiant de nouvelles tables ou registres, *novæ tabulæ*, qui n'étoient autre chose qu'une banqueroute que faisoit l'état. Le premier qui donna l'exemple de cet usage, fut Valerius, frère de Publicola, qui ayant été fait dictateur, peu après l'expulsion des rois, ouvrit, pour calmer une sédition, l'avis de remettre les dettes contractées par le peuple: *oportere, ad conciliandos vulgi animos*, dit Denis d'Halicarnaste, *pauperibus debita remitti*; cependant cet avis ne fut point suivi dans cette occasion, & les riches eurent le crédit de le faire échouer; mais on fut contraint d'y revenir lors de la retraite du peuple sur le mont sacré, & les députés qu'on y envoya, lui promirent l'abolition des dettes, *qui solvendo non sunt, eis omnibus, as alienum remitti aquum censemus*.

TABULÆ pictæ, tableau, ouvrage d'un peintre; parce que les anciens peignoient sur des tablettes de bois: *signa & tabulas pictas*, dit Salluste, *vasa celata mirari*.

TABULÆ testamentaria, sur lesquelles on écrivait les testamens, prirent leur nom des tablettes de cire, dont on se servoit dans les premiers tems. Depuis, elles furent faites de différentes matieres, mais toujours d'une figure carrée, qui leur fit conserver le premier nom qu'elles portoient. On en employoit plusieurs pour écrire un testament, & le testateur les enveloppoit d'un cordon de lin, sur lequel il appliquoit son cachet; après cela, il les dépoisoit entre les mains d'un ami, d'un notaire, ou dans un temple, ou entre les mains des vestales, ainsi que fit Auguste, au rapport de Suétone: *deposuimque apud se virgines vestales protulerunt*. Après la mort du testateur, on ouvroit le testament par devant le prêteur, avec certaines formalités.

TABULÆ triumphales, étoient les tablettes que les triomphateurs dépoisoient au Capitole, & qui contenoient le détail de leurs exploits, en vers saturnins, appelés ainsi de l'ancienne ville de Saturne en Italie. C'étoient des vers sans mesure & sans cadence, qui n'étoient point différens de la prose. Ainsi, dans le tableau exposé par Acilius Glabron, on lisoit: *fundit, fugat, prostermit maximas legiones*.

TABULÆ in vestibus. Sous le Bas-Empire, on désignoit par ce mot des morceaux de pourpre ou de brocard cousus sur les habillemens, pour les orner & les enrichir. Les grecs les appelloient *ταβλια*. Ils avoient toutes sortes de formes, selon le caprice des ouvriers. On en voit de ronds sur les tuniques des dapifères peints au siècle

siècle de Constantin, que l'on a trouvé près de S. Jean de Latran. Voyez DAPIFÈRES.

Anastase (in Leone III.), fait mention de ces *tabulae* *praclarus pontifex fecit in circuitu altaris beati Petri apostoli tetravela rubea holoserica aethina habentia tabulas, seu orbiculos de chryso-clavo depictos diversis historiis.* Ces *tabulae* étoient des compartimens de broderie historiés, & rapportés sur les tapisseries.

TABULARIO CASTR. (a). On lit dans une inscription, recueillie par Gruter (584. I.) ces mots, qui désignent un greffier, *tabularius*, celui qui tient les registres d'un camp. Voyez **TABLINUM**.

TABULARIUM. Voyez **TABLINUM**.

TABULARIUS, greffier, inspecteur préposé à quelque partie d'administration, soit des biens publics, soit des biens des particuliers.

TACHYGRAPHIE ou **TACHÉOGRAPHIE**, l'art d'écrire avec rapidité, & par notes. Voyez **NOTES**. Ce mot est composé de *ταχυς*, vite, & de *γραφη*, écriture. On appelle quelquefois cet art *Brachygraphie*, de *βραχος*, court, & de *γραφη*, écriture.

TACITA, déesse du silence (du latin *tacere*, se taire.) Elle fut créée par Numa Pompilius, qui jugea cette divinité aussi nécessaire à l'établissement de son nouvel état, que la divinité qui fait parler. Voyez **SILENCE**.

Numa en fit une dixième Muse, avec laquelle il assuroit avoir de fréquens entretiens politiques, de même qu'avec la nymphe Egérie.

TACITE, *MARCUS CLAUDIUS TACITUS AUGUSTUS*,

Ses médailles sont :

RR. en or.

RR. en argent bas ou billon.

RRR. en médaillons de bronze.

RRR. en M. B.

C. en P. B.

RR. en M. B. d'Egypte.

R. en P. B.

TACTIQUE (la) & la phalange, avoient été inventées par le dieu Pan, selon Pline (Stratag. lib. I. o. 2. p. 14. anonym. de incred. c. II.)

La *tactique* des grecs. Voyez **ARMÉE**. *Antiquités*, Tome V.

TADIA, famille romaine, dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TADMOR. Voyez **PALMYRE**.

TADORNE « Les animaux, dit M. Paw (tom. I. p. 151), qui vivent de poisson, avoient été sans exception défendus aux prêtres, & quelques-uns étoient aussi au peuple. Comme cette loutre du Nil, qu'on voit représentée deux fois sur la mosaïque de Palestre, & qu'on fait avoir été sacrée dans toutes les provinces, où l'on s'abstenoit aussi de la *tadorne*, qui est une espèce de canard, que beaucoup d'auteurs ont confondu mal-à-propos avec l'oie, & ce qui est bien pis, avec l'autruche, comme l'antiquaire Spon. L'amour extrême de la *tadorne* pour ses petits, dont les égyptiens ont parlé, paroît une pure allégorie, & leurs prêtres en avoient imaginé de semblables en bien ou mal au sujet de tous leurs animaux, afin de pouvoir exprimer avec quelque facilité dans le caractère hiéroglyphique les vices & les vertus des hommes. Quoique les canards en général devoient le frai du poisson, la *tadorne* fait néanmoins infiniment plus de dégâts dans les étangs & les rivières où elle pêche presque toujours, au point qu'on l'a nommée *caïstor* ou loutre volante, ce qui a suffi pour la faire rejeter du régime sacerdotal, & on en a eu des motifs particuliers pour transférer cette observance dans le régime du peuple, quoiqu'on n'y eût pas transféré celle qui concernoit les pélicans, qui ne sont dans ce pays-là que des oiseaux de passage. »

TEDA, *tada* en botanique, est le pin des montagnes converti en une substance grasse. Rai, Daléchamp, Clusius & Parkinson, ont, je crois, raison de penser que le mot *tada* est homonyme, & signifie quelquefois le bois gras & résineux, *την δαδα*, du pin que l'on brûle en forme de torche; & quelquefois une espèce particulière d'arbre, que Théophraste n'a point connue. On tire de la partie inférieure du pin des montagnes, qui est près de la racine, des morceaux de bois résineux, dont on se sert pour allumer du feu, & pour éclairer dans plusieurs endroits de l'Allemagne; la sève se jettant sur la racine, cause une suffocation, par le moyen de laquelle l'arbre se convertit en *tada*. Le sapin & le mélèze, se convertissent quelquefois en *tada*; mais cela est assez rare; car c'est une maladie particulière au pin des montagnes.

L'usage que l'on faisoit des morceaux de *tada* pour éclairer, fut cause que l'on donna le même

nom à toutes sortes de flambeaux, & sur-tout au flambeau nuptial. Aussi le mot *tada* se prend-il dans les poètes pour le mariage. Catulle appelle un heureux mariage, *felices tada*; & Sénèque, nomme *tada*, l'épithalame ou la chanson nuptiale. Aristénète, dans sa description des noces d'Aou-cès & de Cydippé, dit qu'on mêla de l'encens dans les flambeaux nuptiaux, afin qu'ils répandissent une odeur agréable avec leur lumière.

Δαΐς ou *δὰς* signifie proprement un flambeau ou une torche, de *δαΐω*, j'allume; d'où est venu le latin *tada*, comme de *δαρκω*, *tescum*, *divos*, *tina*. On appelloit ainsi une torche faite de plusieurs petits morceaux de bois résineux, attachés ensemble, & enduits de poix. Pline se fert du mot *tada* pour désigner un arbre de l'espèce du pin. On tiroit les *tada* du *picca*, du pin, & *ex omnibus daδoφapois*, c'est-à-dire, de tous les arbres tédifères.

TÆNARE. Voyez **TÉNARE.**

TÆNIA, est l'espèce de ceinture que les femmes plaçoient au-dessous du sein, pour ferrer leur tunique, & qu'il faut soigneusement distinguer de la *zona*, toujours mise vers les hanches. La *tania* étoit la même ceinture que le *strophium* (*Polluc. onomastic. 7. 65.*)

TAGE, rivière d'Espagne, qui rouloit autrefois des paillettes d'or avec son sable. *Tagus*, dit Plinè (*l. IV. c. 22.*) *auriferis arenis celebratur.*

TAGÈS fut le premier qui enseigna aux étruriens, ou étrusques, la science des aruspices & de la divination. Les uns le disent fils de Génius, & petit-fils de Jupiter. D'autres, comme Cicéron (*Liv. II de la divination*), rapportent qu'un laboureur passant un jour la charrue sur un champ du territoire de Tarquinie, & faisant un sillon fort profond, tout d'un coup il sortit du sillon un certain *Tagès*, qui lui parla; que ce *Tagès*, suivant ce qui est écrit dans les livres des étruriens, avoit le visage d'un enfant, mais la prudence d'un vieillard; que le laboureur, surpris de le voir, se récria d'admiration; que quantité de monde s'assembla autour de lui, & qu'en peu de temps toute l'Etrurie y accourut; qu'alors *Tagès* s'étoit mis à parler en présence d'une infinité de gens, qui avoient recueilli avec soin toutes ses paroles, & les avoient mises ensuite par écrit; & que tout ce qu'il avoit dit, étoit le fondement de la science des aruspices. A ce récit, le sensé philosophe ajoute ces paroles: « y a-t-il quel- » qu'un d'assez peu de sens pour croire, qu'en » creusant un sillon, il en soit sorti, je ne sçais » si je dois dire, un dieu, ou un homme. Si c'é- » toit un dieu, pourquoi contre l'ordre de la na- » ture, s'étoit-il caché sous terre, afin que, » venant à être découvert par le soc d'une char-

» rue, il se manifestât aux hommes? Ne pouvoit- » il pas leur donner des préceptes d'un lieu plus » élevé? Que si c'étoit un homme, comment » a-t-il pu vivre enfoncé dans la terre; & où » avoit-il pu apprendre ce qu'il a enseigné aux » hommes? »

Tagès introduisit aussi la coutume d'exposer une tête d'âne sur les bornes des champs & des terres, pour en écarter les malheurs.

Sur un tombeau étrusque trouvé à Corneto, près de l'ancienne Tarquinia, on voit un génie ailé, enfant appuyé sur un *pedum*, entre deux serpens, qui s'élèvent contre lui, & s'entretenant avec une femme. Vinckelmann y reconnoît *Tagès* avec la nymphe Bigoé; à cause du *pedum*, qui désigne le champ où il est né, & des serpens qui désignent l'art des aruspices, inventé par *Tagès*. On ne sait trop pourquoi Gori a reconnu *Tagès* dans un enfant de bronze placé dans la galerie de Florence, & qui n'a d'autre attribut qu'une bulle, attachée au col.

TAIGETES, montagnes de la Laconie, où les femmes du pays alloient célébrer les orgies.

TAIGETES est aussi le nom que Virgile donne à une des pléiades, fille d'Atlas. Elle fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Himière & de Lacedémon.

TAILLE du calcul. Cette opération est une des plus anciennes de la chirurgie; on voit par le serment d'Hippocrate qu'on la pratiquoit de son temps; mais on ignore absolument la manière dont elle se faisoit. Aucun auteur n'en a parlé depuis lui jusqu'à *Celse*, qui donne une description exacte de cette opération. L'usage s'en perdit dans les siècles suivans, & au commencement du seizième, il n'y avoit personne qui osât la pratiquer, du moins sur les grands sujets.

TALÆDITES, *ταλαιδίτης*, exercices gym-niques des grecs, institués en l'honneur de Jupiter Taléien, ou *ταλαιος*.

TALAIRE est la même divinité qu'Hilaire. Voyez **HILAIRE**.

TALAIRES, *talaria*, nom que l'on donne aux aîles que Mercure porte aux talons, & qu'on appelle aussi *talonnères*. Comme il est le messager des dieux, les poètes ont feint qu'ils lui avoient donné des *talaires*, afin de faire leurs messages plus vite. Au revers d'une médaille d'Antinoüs, on voit un pégaïse avec Mercure, ayant ses *talaires* & son *caducée*. (*D. J.*)

TALARINI en Sicile.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

Unique en bronze *Torremusa*.

O. en or.

O. en argent.

TALASSION. }
TALASSIUS. } étoit un jeune romain, non

moins recommandable par sa valeur, que par les autres vertus. Lorsque les romains enlevèrent les Sabines, quelques-uns d'entre le peuple, amis de *Talassius*, ayant trouvé une jeune sabine, d'une beauté parfaite, la réservèrent pour le jeune romain, & la conduisirent chez lui, en criant à ceux qui vouloient la leur ôter, c'est pour *Talassius*. Son mariage fut très-heureux : il fut père d'une belle & nombreuse famille ; en sorte qu'après sa mort, on souhaitoit aux gens mariés le bonheur de *Talassius*. Bientôt on en fit un dieu du mariage, que les romains invoquèrent, comme les grecs Hyménée. Plutarque rapporte une autre origine du mot *Talassius* « Pourquoi, dit-il, chante-t-on dans les noces *Talassius*? Est-ce à cause de l'apprêt des laines, exprimé par ce mot *Talassia*; car quand on intro. luit la nouvelle épouse, on étend une toison ; elle porte une quenouille & un fuseau, & elle borde de laine la porte de son mai ? »

Talapos ou *Talapos* désigne une corbeille, dans laquelle on mettoit les pelotons de laine.

TALAUUS, roi d'Argos, & père d'Adraste, perdit la couronne & la vie, par les artifices d'Amphiaraius. Voyez AMPHIARAUS, EURYALE.

TALENT. Voyez MONNOIES & POIDS.

Pour connoître les évaluations de Romé-Delisse.

Celles qui suivent, sont de M. Pauton dans sa *Métrologie*.

Le plus connu est le talent attique, qui se divisoit en deux, le grand & le petit talent. Le premier étoit de 80 mines, & le second de 60, qui reviennent de notre monnaie à 3259 livres pour le grand, & à 2444 livres pour le petit. Le talent de Cyrène & celui d'Egypte, étoient le double de celui d'Attique, & le talent euboïque, plus petit que le dernier. Les romains se servirent du talent attique.

TALENT babylonien, monnaie ancienne de l'Egypte & de l'Asie.

Il valoit 7500 liv. monnaie actuelle de France, selon M. Pauton.

Il valoit en monnaie des mêmes pays :

1 $\frac{1}{2}$ talens de Moïse.

ou 1 $\frac{1}{2}$ Cintar.

ou 60 mines de Moïse.

ou 144 grands césephs.

ou 150 onces d'or.

ou 300 dariques.

ou 900 tétrastatères.

ou 1800 distatères.

ou 2400 hexadrachmes.

ou 3600 tétradrachmes.

TALENT Babylonien, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit en poids de France 68 livres $\frac{49}{100}$ selon M. Pauton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

1 $\frac{1}{2}$ talent de Moïse.

ou 1 $\frac{1}{2}$ cintar.

ou 60 mines de Moïse.

ou 144 mines talmudiques.

ou 150 rotules.

ou 900 tétrastatères.

ou 1800 onces.

ou 2400 hexadrachmes.

ou 3600 tétradrachmes.

ou 14400 drachmes.

TALENT de Moïse, monnaie ancienne de l'Egypte & de l'Asie.

Il valoit 6250 liv. monnaie actuelle de France, selon M. Pauton.

Il valoit en monnaie des mêmes pays.

1 $\frac{1}{4}$ cintar.

ou 50 mines de Moïse.

ou 120 grands césephs.

ou 125 onces d'or.

ou 250 dariques.

ou 750 tétrastatères.

ou 1500 distatères.

ou 2000 hexadrachmes.

ou 3000 tétradrachmes.

TALENT de Moïse, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit en poids de France, 57 liv. $\frac{8}{100}$, selon M. Paupton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

1 $\frac{1}{4}$ cintar.

ou 50 mines de Moïse.

ou 120 mines talmudiques.

ou 125 rotules.

ou 750 tétrastratères.

ou 1500 onces.

ou 2000 hexadrachmes,

ou 3000 tétradrachmes.

ou 12000 drachmes.

TALENT attique d'or, poids & monnoie des grecs.

Il valoit en mesures de France.....

poids..... 547 liv. $\frac{20}{100}$.

& en monnoie de France, selon

M. Paupton..... 60000 liv.

Il valoit en poids & monnoie des grecs.

10 *talens* attiques & euboïques.

ou 600 mines attiques.

ou 3000 statères d'or.

ou 60000 drachmes.

TALENT attique & euboïque, poids & monnoie des grecs.

Il valoit en mesures de France.....

en poids..... 54 liv. $\frac{20}{100}$.

& en monnoie de France..... 6000 liv.

Il valoit en poids & monnoie des grecs.

60 mines attiques.

ou 300 statères d'or.

ou 6000 drachmes.

TALÈS. On ne trouve plus à Rome le portrait en marbre de ce sage, qui est dessiné dans le recueil de Fulvius Ursinus.

TALET ou TALETON, c'étoit un édifice consacré au soleil, sur le sommet de la montagne de Taigette en Laconie. Dans ce temple on sacrifioit au soleil plus d'une sorte de victimes, mais particulièrement des chevaux.

TALETES en Laconie. *Voyez* ΔΟΡΤΟΣ ΤΑΛΗΤΩΝ.

TALISMANS. On attribuoit à la vertu & aux influences des *talismans* tous les prodiges qu'opéroit Apollonius de Tyane; & quelques auteurs ont même avancé que ce magicien étoit l'inventeur des *talismans*; mais leur origine remonte bien plus avant dans l'antiquité. Quelques-uns en attribuent l'origine à un Jachis, qui fut l'inventeur des préservatifs, que les grecs appelloient *περιστήρα*, des remèdes cachés contre les douleurs; des secrets contre les ardeurs du soleil, & contre les influences de la canicule. Ce Jachis vivoit, selon Suidas, sous Sernyès, roi d'Egypte. D'autres attribuent cette origine à Nécessos, roi d'Egypte, qui étoit postérieur à Jachis, & qui vivoit cependant plus de 200 ans avant Salomon. Aufone, dans une lettre à Saint Paulin, a dit:

Quidque magos docuit mysteria vana Necessos.

Le commerce de ces *talismans*, étoit fort commun du temps d'Antiphane, & ensuite du temps d'Aristophane. Ces deux auteurs font mention d'un Perthanus & d'un Eudamus, fabricateurs de préservatifs de ce genre. On voit dans Galien & dans Marcellus Empiricus, quelle confiance tout le monde avoit dans leur vertu. Plin dit, qu'on gravoit sur des émeraudes des figures d'aigles & de scarabées; & Marcellus Empiricus, attribue beaucoup de vertus à ces scarabées pour certaines maladies, & en particulier pour le mal des yeux. Ces pierres gravées ou constellées, étoient autant de *talismans*, où l'on faisoit entrer les observations de l'astrologie. Plin, en parlant du jaspe qui tire sur le vert, dit que tous les peuples d'Orient, le portoient comme un *talisman*. L'opinion commune étoit, dit-il ailleurs, que Milon de Crotone ne devoit ses victoires qu'à ces sortes de pierres, qu'il portoit dans les combats, & à son exemple les athlètes avoient soin de s'en munir. Le même auteur, ajoute qu'on se servoit de l'hématite contre les embuches des barbares, & qu'elle produisoit des effets salutaires dans les combats. Aussi les gens de guerre en Egypte, au rapport d'Elie, portoient des figures de scarabées pour fortifier leur courage; & la grande foi qu'ils y avoient, venoit de ce que ces peuples croyoient que le scarabée, consacré au soleil, étoit la figure animée de cet astre, qu'ils regardoient comme le plus puissant des dieux, selon Porphyre. Trébellius Pollion rapporte que les Macriens révéroient Alexandre le Grand, d'une manière si particulière, que les hommes de cette famille portoient la figure de ce prince gravée en argent dans leurs bagues, & que les femmes la portoient dans leurs ornemens de tête, dans leurs brasses, dans leurs anneaux & dans les autres pièces de leurs ajustemens; jusque-là même, que de son temps, ajoute-t-il, la plupart des habillemens des dames de cette famille en étoient encore ornés; parce que l'on disoit que

ceux qui portoient ainsi la tête d'Alexandre en or ou en argent, en recevoient du secours dans toutes leurs actions : *quia dicitur juvari in omni actu suo, qui Alexandrum expressum vel auro gestitant vel argento.*

Cette coutume n'étoit pas nouvelle chez les romains, puisque la bulle d'or que portoient au cou les généraux ou consuls, dans la cérémonie du triomphe, renfermoit des *talismans*. *Bulla*, dit Macrobe, *gestamen erat triumphanium, quom in triumpho pra se gerebant, inclisis intra eam remediis, qua crederent adversus inimicam valentissima.* Onpendoit de pareilles bulles au cou des enfans, pour les défendre des génies malfaisants, ou les garantir d'autres périls, *ne quid obsit*, dit Varron : & Asconius Pedianus, sur un endroit de la première Verrine de Cicéron, où il est mention de ces bulles, dit qu'elles étoient sur l'estomac des enfans, comme un rempart qui les défendoit, *sanus communiens pectusque puerile*, parce qu'on y renfermoit des *talismans*. Les gens de guerre portoient aussi des baudriers constellés.

Les talismans les plus accrédités, étoient ceux des samothraces, ou qui étoient fabriqués suivant les règles pratiquées dans les mystères de Samothrace. C'étoit des morceaux de métal, sur lesquels on avoit gravé certaines figures d'astres, & qu'on enchâssoit communément dans les bagues. Il s'en trouve pourtant beaucoup, dont la forme & la grosseur font voir qu'on les portoit d'une autre manière. Pétrone rapporte qu'une des bagues de Trimalcion étoit d'or, & chargée d'étoiles de fer, *totum aureum, sed plene ferris veluti stellis ferruminatum.* Et Pichou convient que c'étoit un anneau ou un *talisman*, fabriqué suivant les mystères de Samothrace. Trallien, deux siècles après, en décrit de semblables qu'il donne pour des remèdes naturels & physiques, *φυσικά*, à l'exemple, dit-il, de Galien, qui en a recommandé de pareils. C'est au livre IX de ces traités de médecine, ch. 4 à la fin, où il dit, que l'on gravoit sur de l'airain de Chypre un lion, une lune, & une étoile, & qu'il n'a rien vu de plus efficace pour certains maux. Le même Trallien cite une autre phylactère contre la colique; on gravoit sur un anneau de fer à huit angles ces mots; *φειυγι, φειυγι, ιοδ'χολη η χορδαλος σελγητι*, c'est-à-dire, *fuis, fuis, malheureuse bile, l'alouette te cherche.* Et ce qui prouve que l'on fabriquoit ces sortes de préservatifs sous l'aspect de certains astres, c'est ce que ce médecin ajoute à la fin de l'article: il falloit, dit-il, travailler à la gravure de cette bague au 17 ou 21 de la lune.

La fureur que l'on avoit pour les *talismans*, se répandit parmi les sectes chrétiennes, comme on le voit dans Tertullien, qui la reproche aux

Marcionites, qui faisoient métier, dit-il, de vivre des étoiles du créateur : *ne hoc rubescens de stellis creatoris vivere* : Peut être cela doit-il s'entendre de l'astrologie judiciaire en général. Il est beaucoup plus certain que les Valentiniens en faisoient grand usage, comme le prouve leur *abracadabra*, prescrit par le médecin Serenus Samonius, qui étoit de leur secte, & par leur *abraxax*, dont l'hérésiarque Basilides lui-même fut l'inventeur. Voyez *ABRACADABRA*, *ABRAXAX*.

Des catholiques donnèrent dans ces superstitions. Marcellus, homme de qualité & chrétien du temps de Théodose, dans un recueil de remèdes qu'il adresse à ses enfans, décrit ce *talisman*. Un serpent, dit-il, avec sept rayons, gravé sur un jaspe enchâssé en or, est bon contre les maux d'estomac, & il appelle ce phylactère un remède physique : *ad stomachi dolorem remedium physicum sit, in lapide jaspide exculpe draconem radiatum, ut habeat septem radios, & clauda auro, & utere in collo.* Ce terme de physique, fait entendre que l'astrologie entroit dans la composition de l'ouvrage. *Mém. de l'académie des inscriptions, tom. XI, pag. 355. & suiv.*

On y croyoit encore sous le règne de nos rois de la première race; car au sujet de l'incendie général de Paris en 585, Grégoire de Tours, rapporte une chose assez singulière, à laquelle il semble ajouter foi, & qui rouloit sur une tradition superstitieuse des parisiens : c'est que cette ville avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrâsement, des serpens & des souris; mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit, en fouillant une arche d'un pont, trouvé un serpent & une souris d'airain, qui étoient les deux *talismans* préservatifs de cette ville. Ainsi ce n'étoit pas seulement la conservation de la santé des particuliers, c'étoit encore celle des villes entières, & peut-être des empires qu'on attribuoit à la vertu des *talismans*; & en effet le *palladium* des troyens, & les boucliers sacrés de Numa étoient des espèces de *talismans*.

Les arabes, fort adonnés à l'astrologie judiciaire, repandirent les *talismans* en Europe, après l'invasion des maures en Espagne; & il n'y a pas encore deux siècles qu'on en étoit insatué en France.

On distingue en général trois sortes de *talismans*; savoir les astronomiques; on les connoît par les signes célestes ou constellations que l'on a gravés dessus, & qui sont accompagnées de caractères intelligibles.

Les magiques qui portent des figures extraordinaires, des mots superstitieux, & des noms d'anges inconnus.

Enfin les mixtes sur lesquels on a gravé des signes célestes & des mots barbares, mais qui ne renferment rien de superstitieux, ni aucun nom d'anges.

Quelques auteurs ont pris pour des *talismans* plusieurs monumens rhuiniques, ou du moins ceux dont les inscriptions sont en caractères rhuiniques, ou gothiques, parce qu'il est de notoriété, que les nations septentrionales, lorsqu'elles professoient le paganisme, faisoient grand cas des *talismans*. Mais Heder a montré que les médailles de ces caractères, ne sont rien moins que des *talismans*.

Il ne faut pas confondre non plus avec des sceles ou des médailles hébraïques, véritablement antiques, certains *talismans*, & certains numéraires, composés de lettres hébraïques toutes numériques, que l'on appelle *sigilla planetarum*, dont se servent les tireurs d'horoscopes, & les diseurs de bonne aventure, pour faire valoir leurs mystères; non plus que d'autres figures magiques, dont on trouve les modèles dans Agrippa, & qui portent des noms & des caractères hébraïques. (*Science des médailles, tom. I. p. 308.*) (D. J.)

TALISSON. Nom des prêtres des faux dieux en Prusse & en Poméranie. Les talissons & les ligastons faisoient des espèces d'oraïsons funèbres des morts dans leurs funérailles, & les louoient des larcins, des impuretés & des autres crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie. Puis regardant au ciel, & criant qu'ils voyoient le mort voler en l'air à cheval, & revêtu d'armes brillantes, & passer en l'autre monde avec une grande suite, ils abusoient les peuples. On ne fait si les talissons étoient la même chose que les ligastons, & si c'étoit deux noms différens que l'on donnoit aux mêmes imposteurs, ou si leurs fonctions ou leurs charges étoient distinguées.

TALONNIÈRES, *talaria*, chaussure de Mercure, à laquelle il y avoit des aïles. Voyez **TALAIRES**,

TALPIUS, fils d'Eurytus. Voyez **MOLIONIDES**.

TALTHYBIUS, étoit un hérault qu'Agamemnon avoit amené avec lui au siège de Troie. Hérodote dit qu'il avoit un temple ou une chapelle à Sparte: c'étoit apparemment sur son tombeau. Selon Pausanias, ce *Talthybius* fit éprouver sa colère aux lacedémoniens & aux athéniens, pour avoir violé le droit des gens en la personne des hérauts, qui étoient venus demander aux grecs terre & eau, de la part du roi Darius. Le châtimeut des lacedémoniens fut général; & parmi les athéniens, Miltiade, fils de Cimon, eut sa maison rasée, pour avoir conseillé à ses

concitoyens de faire périr ces hérauts lorsqu'ils vinrent à Athènes.

TALUS, qu'Ovide nomme *Perdix*, étoit fils de Perdix, sœur de Dédale. D'autres le nomment encore *Acalus* ou *Calus*. Il fit en peu de temps de si grands progrès dans les beaux arts, sous la conduite de son oncle, qu'il inventa, dit-on, plusieurs instrumens utiles, tels que la scie, le tour, la roue dont se servent les potiers de terre, &c. Des inventions si utiles, donnèrent de la jalousie à Dédale; & de peur que sa réputation ne fût un jour obscurcie par celle de son neveu, il le fit périr secrètement. La fable dit qu'il le précipita du haut de la citadelle de Minerve, & que cette déesse, qui favorise les beaux arts, le reçut au milieu des airs, & le changea en perdrix. Voilà pourquoi, dit Ovide, la perdrix n'ose s'élever dans son vol, & qu'elle va toujours près de terre, où elle fait son nid; c'est que son ancienne chute lui fait toujours craindre les lieux hauts. Voyez **DEDALE**.

TALUS. Voyez **OSSELETS**.

TAMADÈRE, champ, situé dans le plus bel endroit de l'île de Chypre. Les habitans l'avoient consacré à Vénus, & réuni au domaine de son temple. Au milieu étoit un arbre, dont les feuilles & les fruits étoient d'or. C'est-là que Vénus cueillit les trois pommes, qu'elle donna à Hippomène pour vaincre Atalante. Voyez **ATALANTE**.

TAMASIUS crater, coupe d'or, fabriquée en Chypre à Témèse ou *Tamasus* (*Eustathi. Odyss. A. p. 3.*)

TAMBOUR, avec baguettes. Voyez **SUMPHONIA**.

TAMBOUR de basse, ou *tympanum*, Voyez ce mot.

TAMIRAS étoit de Cilicie, & fort savant dans l'art des aruspices. On eut recours à lui pour le rétablissement du temple que Cinyras avoit consacré à Vénus dans Paphos. On avoit même réglé que les descendans de Cinyras & ceux de Tamiras présideroient ensemble aux cérémonies: mais les descendans de Tamiras abandonnèrent bientôt leur part à la famille royale, qui resta seule en possession du sacerdoce. Héfychius fait cependant mention de certains prêtres de l'île de Chypre, nommés *Tamirada*.

TAMIS. Voyez **PAIN** des anciens.

TAMPILUS, surnom de la famille **ΒΕΥΙΑ**.

TAMUZUS, ou **TAMMEZUS**, étoit un dieu des syriens, qu'on croit le même qu'Adonis.

TAMYRIS, poète & musicien célèbre en Grèce. Platon a feint, d'après les principes de la métaphysique, que son ame étoit passée dans le corps d'un rossignol.

TANAGRA, fille d'Eole, ou, selon d'autres, de l'Asope, donna son nom à la ville de Tanagre en Béotie : elle eut une vie si longue, que ses voisins ne la nommoient plus que Grée, c'est-à-dire, la vieille, nom qui passa à la ville ; car Homère dans son dénombrement, ne lui en donne point d'autre. On voyoit à *Tanagre* le tombeau d'Orion, & le mont Cérycius, où l'on disoit que Mercure avoit pris naissance. Les tanagréens passaient pour les plus religieux peuples de la Grèce, en ce qu'ils avoient bâti leur temple dans un lieu séparé du commerce des hommes, où il n'y avoit point de maisons, & où l'on n'alloit que pour adorer les dieux. Voyez **PRŌMACHUS**, **TRITON**.

TANAGRÆ, en Béotie. **TANA & TA**.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en argent *Pellerin*.

RRRR. en bronze. *Eckhel*.

O. en or.

Leur type ordinaire est le bouclier béotien.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Germanicus, de M. Aurée, de Trajan.

TANAIDE, }
TANAIS, } furnoms de Vénus.

Clément Alexandrin dit, qu'Artaxercès, roi de Perse, fils de Darius, fut le premier qui érigea à Babylone, à Susé & à Ecbatane, la statue de Vénus de *Tauride*, & qui apprit par son exemple aux perses, aux bactriens, & aux peuples de Damas, & de Sardes, qu'il falloit l'honorer comme déesse. Cette Vénus étoit particulièrement honorée chez les arméniens, dans une contrée appelée *Tanaïtis*, près du fleuve Cyrus, selon Dion Cassius, d'où la déesse avoit pris son nom, & d'où son culte avoit pu passer chez les perses. C'étoit la divinité tutélaire des esclaves de l'un & de l'autre sexe. Les personnes mêmes de condition libre, consacroient leurs filles à cette déesse ; & en vertu de cette prétendue consécration, les filles étoient autorisées, par la loi, à se prostituer au premier venu jusqu'à leur mariage, sans qu'une conduite aussi extraordinaire, éloignât d'elles les prétendants.

TANAQUILLE, femme de Tarquinius Priscus, roi de Rome, étoit née à Tarquinie, où elle fut mariée à Lucumon, homme très-riche, & qui par cette alliance, espéra de s'avancer aux dignités ; cependant comme il trouva de grands

obstacles en Etrurie, Tanaquille son épouse l'engagea de venir s'établir à Rome avec elle. Il s'y rendit, se fit nommer *Tarquinius*, & s'insinua de telle sorte dans les bonnes grâces du roi, que les charges qu'il en obtint, lui donnèrent lieu d'aspirer à la couronne, & de réussir dans cette ambition. Il fut tué dans son palais, l'an 38 de son règne.

Tanaquille, sans se déconcerter de ce rude coup, fit tomber la couronne sur la tête de Servius Tullius, son gendre. La mémoire de cette habile femme fut vénérée dans Rome pendant plusieurs siècles. On y conservoit les ouvrages de ses mains, & l'on attribuoit de grandes vertus à sa ceinture.

Varron, contemporain de Cicéron, assure qu'il avoit vu au temple de Sanguis la quenouille & le fuseau de *Tanaquille*, chargés de la laine qu'elle avoit filée ; il ajoute que l'on gardoit au temple de la Fortune un habillement royal qu'elle avoit fait & que Servius Tullius avoit porté. Pline nous apprend que c'étoit à cause de cela que les filles qui se marioient, étoient suivies d'une personne qui portoit une quenouille préparée, & un fuseau garni de fil. Il dit aussi que cette reine fut la première qui fit de ces tuniques tissues, que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils prenoient la robe virile & aux filles qui se marioient.

Les romains attribuoient de grandes vertus à la ceinture de cette princesse, non comme à une cause morale, mais comme à une cause physique. Ils supposoient que *Tanaquille* avoit trouvé d'excellens remèdes contre les maladies, & qu'elle les avoit enfermés dans sa ceinture. C'est pourquoi ceux qui en enlevoient quelques parcelles, se persuadoient qu'elles leur apporteroient la guérison ; non pas à cause que l'ame de cette reine recompenseroit leur foi, mais parce qu'ils enlèveroient quelques particules des remèdes qu'elle y avoit renfermés.

TANIS dans l'Egypte. **TANI**. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

TANOS, en Crète **TANŌE**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

TANOS, pierre précieuse qui se trouvoit en Perse. Pline dit que c'étoit une espèce d'émeraude, d'un vert désagréable, & remplie de saletés & de défauts.

TANTALE étoit fils de Jupiter & de la nymphe Pluto. Quelques-uns le font naître de Tmolus & de Pluto, fille de Théoclymène. Il régnoit dans la Phrygie, & les confins de son empire touchoient à celui de Tros, roi de Troie. Lorsque Jupiter eut enlevé Ganimède, Tros, père de Ganimède, attribua cet enlèvement à *Tantale*, & lui déclara une guerre qui obligea enfin Pélops fils & successeur de *Tantale*, de se retirer dans la Grèce, où lui & ses enfans firent des établissemens considérables. Les anciennes querelles des phrygiens, avec les descendans de *Tantale*, se renouvelèrent lorsque Paris enleva Hélène; & il est remarquable que cet enlèvement outrageoit en particulier les descendans de *Tantale*. Voyez AGAMEMNON, MÉNÉLAS.

Tout le monde sçait que ce prince est au nombre des fameux scélérats qui sont punis dans le Tartare fabuleux; mais les anciens ne sont d'accord, ni sur son crime, ni sur le genre de son supplice. Les uns disent qu'il avoit indiqué au fleuve Asope, le lieu où Jupiter avoit caché Egine, fille de ce fleuve, quand il l'enleva. Les autres ont prétendu qu'il avoit volé un chien que Jupiter lui avoit donné en garde, & à qui celle du temple de ce dieu, en Crète, avoit été confiée. Quand Jupiter lui demanda ce qu'étoit devenu le chien, il répondit qu'il n'en savoit rien. Il eut pour complice de ce crime, un nommé Pandare, citoyen de Milet. Voyez PANDARE. Suivant d'autres, ayant été admis à la table des dieux, quoique mortel; de retour sur la terre, il eut l'indiscrétion de révéler leurs secrets. Ils ajoutent qu'il alla jusqu'à voler du nectar & de l'ambrosie, pour en faire goûter à ses amis.

Le plus grand nombre prétend que *Tantale* invita un jour tous les dieux à manger chez lui: ils lui firent l'honneur de s'y rendre; & pour éprouver s'ils étoient vraiment dieux, & s'ils connoissoient les choses secrètes, il égorga Pélops, son fils, en fit cuire les membres, & les servit sur la table. Les dieux connurent son crime, & s'abstinrent d'en manger, à l'exception de Cérés qui distraite par la douleur que lui causoit l'enlèvement de sa fille, en mangea une épaule sans y prendre garde. Voyez PÉLOPS.

Pindare, dans une ode faite exprès pour rétablir l'honneur de *Tantale*, assure que si son fils disparut le jour de ce repas, c'est que Neptune l'avoit enlevé pour en faire son échanton; que les dieux, pour rendre à *Tantale* politesse pour politesse, l'admirent à leur table; que cet honneur lui fit perdre la raison, & qu'il voulut en porter sur la terre une preuve certaine en donnant aux hommes les alimens célestes, le nectar & l'ambrosie qu'il avoit volés. Ce crime mérita le châtement qu'il subit. Mais quel est ce châtement? Si l'on en croit les uns, il est dans les enfers au-dessous d'un rocher énorme, suspendu, & toujours prêt à l'écraser par sa chute. La crainte continuelle où il est de cette chute, qui le menace sans cesse, fait son supplice.

Le récit d'Homère est celui que le plus grand nombre a adopté. *Tantale* est consumé par une soif brûlante, placé au milieu d'un étang, dont l'eau, plus claire que le crystal, s'élève jusqu'à son menton; mais dès qu'il se baïsse pour en boire, l'eau disparaît autour de lui, & il ne voit plus qu'un sable aride. Il est également dévoré par la faim, & environné de beaux arbres, d'où pendent sur sa tête des fruits délicieux; mais toutes les fois qu'il lève le bras pour en cueillir, le vent les élève jusqu'aux nues. Voyez PÉLOPS.

TANTALE, fils de Thyeste, fut le premier mari de Clytemnestre, selon Euripide. « Quel époux ai-je trouvé dans Agamemnon, dit Clytemnestre (Dans l'Iphigénie en Aulide, act. 5) ? un ravisseur, qui m'enlève contre mon gré, après avoir tué *Tantale*, mon premier époux, après avoir arraché de mon sein un fils, après l'avoir écrasé en le précipitant devant mes yeux. » Homère dit, au contraire, que Clytemnestre avoit été mariée en première noce, au roi Agamemnon.

TANTO *melior*, cri d'acclamation que l'on employoit pour féliciter quelqu'un qui avoit fait plus qu'on n'avoit osé espérer: *Unde illa scilicet egregia laudatio*, dit Quintilien, (8. 2.) *tantò melior*. On lit dans Sénèque deux autres formules qui signifient la même chose: *Laudemus toties dignum laudibus, & dicamus, tantò fortior, tantò felicior* (De tranquill. c. 15.)

TAORMINA. Voyez *TAUROMENIUM*.

TAPHIA, île. ΤΑΦΙΑ.

Ses médailles autonomes sont:

RRRR. en argent. *Pellerin*.

O. En or.

O. en bronze.

TAPHIUS, fils de Neptune & d'Hippochoë. Voyez *ALCMÈNE*.

TAPHIUSIUS lapis. Pline donne ce nom à une espèce d'arête, ou de pierre d'aigle, que l'on trouvoit près de Leucadie, dans un endroit appelé *Taphiusus*.

TAPHOS. Voyez *CENTAURES*.

TAPIS. (Paw) » On dit que les *tapis* à personnages des persans avoient déjà acquis beaucoup de célébrité dans la Grèce, au siècle d'Alexandre, puisqu'il en est parlé dans Théophraste; mais il n'y a pas de grec, ni en général d'auteur ancien, qui en ait loué le dessin; car les expressions qu'emploie Martial en parlant des *tapis* de l'Assyrie, lesquels avoient tant

tant de rapport avec ceux de la Perse, ne concernent que la richesse de la soie, l'éclat des couleurs & le genre de la broderie à laquelle les médés, les babyloniens & les persans n'emploient que la main des femmes, qui, dans tout l'Orient, savent mieux broder que les hommes n'y savent peindre; car elles ne peuvent précipiter si fort ce travail, & se voient, en quelque façon, retenues par tous les points du patron dont il faut bien suivre les traces. C'est donc depuis que les orientaux ont exécuté au métier les *tapis* qu'ils faisoient anciennement faire à l'aiguille, que ces ouvrages ont beaucoup perdu de leur mérite, quoiqu'il n'ait jamais été difficile de les surpasser; puisqu'on l'a vu même des anciens, on les surpassa en Egypte où l'on n'employa pour cela que le métier.

Non ego pratulerim babylonica picta superbè

Tecta Semiramidà quæ variantur acu.

(Epiq. 28, lib. VIII.)

Rien n'est plus connu que ce distique de Martial.

Hæc tibi memphitis tellus dat munera : victa est

Pectine niliaco jam Babylonis acus.

Ammonius nous apprend que les *tapetes* n'avoient du poil ou de la pluche que d'un seul côté, & que les *amphitapetes* en étoient garnis des deux côtés.

TAPISSERIES. Voyez RIDEAU.

TAPPULUS surnom de la famille **VILLIA**.

TARANIS, nom que les gaulois donnoient à Jupiter, & sous lequel ils lui immoloient des victimes humaines. *Taranis* répondoit au Jupiter tonnant des romains; mais ce dieu n'étoit pas chez ces peuples le souverain des dieux; il n'étoit placé qu'après Esus le dieu de la guerre, & la grande divinité des gaulois. Voyez **ESUS**.

TARAN en langue celtique désigne le tonnerre. Les gallois en Angleterre disent encore *tanar* pour tonner.

TARAS, fils de Neptune, passé pour le fondateur des tarentins, qui le mettoient sur leurs médailles, sous la forme d'un dieu marin, monté sur un dauphin comme sur un cheval, & tenant ordinairement le trident de son père, ou la massue d'Hercule, symbole de la force, ou une chouette, pour désigner Minerve, protectrice des tarentins, ou une corne d'abondance, pour signifier la bonté du pays où il avoit bâti Tarente, ou enfin avec un vase à deux anses, & une grappe de raisins, avec le thyrsé de Bacchus, symboles de l'abondance du vin chez les tarentins. *Taras* avoit une statue dans

Antiquités. Tome V.

le temple de Delphes, où on lui rendoit les honneurs dus aux héros.

TARAXIPPUS. Près de la borne du stade d'Olympie, il y avoit, dit Pausanias, un autel de figure ronde, consacré à un génie, qui étoit l'effroi des chevaux, & qu'on appelloit, par cette raison, *Taraxippus* (Des mots *ταραξίπυ*, épouvanter, & *ίππος*, cheval). En effet, quand les chevaux venoient à passer devant cet autel, ils prenoient l'épouvante, sans que l'on sût pourquoi; & la peur les faisoit tellement, que n'obeissant plus, ni à la voix, ni à la main de celui qui les menoit, souvent ils renversoient, & le char & l'écuyer; aussi offroit-on des vœux & des sacrifices à *Taraxippus* pour se le rendre favorable. Au reste, les grecs, continue l'historien, ne sont nullement d'accord sur ce génie. Les uns disent que sous cet autel est la sépulture d'un homme originaire du pays, qui étoit un excellent écuyer. D'autres, que c'est le monument héroïque que Pelops érigea à Myrtil, pour appaiser ses mânes. Il y en a qui croient que c'est l'ombre d'Enomaüs qui épouvante ainsi les chevaux; mais la plus commune opinion est que *Taraxippus* étoit un surnom de Neptune Hippius.

Il y avoit un autre *Taraxippus*, dont le tombeau étoit dans l'isthme de Corinthe, que l'on croyoit être ce Glaucus, fils de Sisyphus, qui fut foulé aux pieds de ses chevaux, dans les jeux funèbres qu'Acaste fit célébrer en l'honneur de son père.

Le second *Taraxippus* effrayoit les chevaux dans l'endroit où l'on célébroit les jeux isthmiques. Le troisième étoit une grosse pierre rougeâtre, placée au détour de l'hippodrome des jeux néméens. Son éclat épouvançoit les chevaux, comme auroit fait celui du feu, dit Pausanias. Sa ceinte rejette cependant cet effet sur Apollon, ou le Soleil; mais il parle en poète.

TARDIPES, surnom de Vulcain, qui, étant boiteux, marchoit lentement.

TARENTE, en Italie. **TAPANTINON**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un homme nu porté par un dauphin.

On croit y reconnoître le petit *Taras*.

On y voit encore :

Une chouette.

Un cavalier.

Hercule étouffant un lion.

Un dauphin.

Une coquille.

TARIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

TAROUPE, espace qui est entre les deux sourcils. On a conclu mal-à-propos du vers suivant d'Ovide, que les romains regardoient comme une beauté de l'avoir garni de poils :

Arte supercilii conspina nuda repletis.

Il s'agit des côtés extérieurs des sourcils. *Voyez SOURCILS.*

TARPELA fut l'une des quatre premières vestales que Numa Pompilius institua pour le culte de Veïta, selon Plutarque. Il ne faut pas la confondre avec cette fille de même nom, qui livra aux sabins le capitolé, dont son père étoit gouverneur, à condition qu'ils lui feroient présent de leurs bracelets; mais au lieu des bracelets, ils lui jettèrent leurs boucliers à la tête, & la tuèrent.

TARPEIEN. Jupiter porte quelquefois ce surnom, à cause du temple qu'il avoit sur le mont *Tarpeien*, depuis appelé Capitolé, ou à cause des jeux tarpeiens célébrés en l'honneur de Jupiter.

TARPEIENNE (La roche) étoit dans l'ancienne Rome d'une fort grande hauteur. Selon les loix des XII tables, on précipitoit de son sommet ceux qui étoient coupables de certains crimes. C'étoit sur cette roche que le Capitolé étoit bâti. Elle avoit pris son nom d'une vestale nommée *Tarpeia*, qui livra aux sabins le Capitolé.

Les jeux *tarpeiens* étoient des jeux institués à Rome par Romulus, en l'honneur de Jupiter Ferétrius. On les appelloit aussi jeux capitolins.

TARQUINIENSES, peuple d'Italie, dans la Toscane; c'est ainsi que Plin (*L. III, c. 5*) appelle les habitans de la ville qui est nommée par Tite-Live (*L. I c. 34, & 42*) *Tarquinii*, & *tarquinia* par Ptol. méc (*L. III, c. 1.*). Justin (*L. XX, c. 1.*) dit qu'elle tiroit son origine des grecs. Elle devint ensuite colonie romaine. Le nom moderne de cette ville, est la *Tarquinia*, & par corruption la *Tarquina*.

« On a trouvé, selon Labat, (*Voyage d'Italie, tom. V.*) en travaillant dans les environs de Cornetto, à mi-côte d'une colline, les anciennes sépultures de la ville *Tarquinia*. Ces sépultures ou ces grottes sont à mi-côte de la colline, sur laquelle étoit cette ville infortunée, ruinée depuis ant de siècles qu'on n'en avoit presque plus aucune

mémoire. Ces grottes, qui ont servi de sépulchre; sont creusées dans le tuf dont cette montagne est composée. Ce sont, pour la plupart, des chambres de dix à douze pieds en quarré, sur neuf à dix pieds de hauteur. On voyoit dans quelques unes des restes de peintures, c'est-à-dire, du rouge, du bleu, du noir, qui sembloient marquer des compartimens plutôt que des figures; car l'humidité a tout effacé. On y a trouvé des armes que la rouille avoit presque consumées, comme des épées & des lames de couteaux. Ce qu'on a rencontré de plus entier & en plus grande quantité, ce sont des vases de terre & des pots assez gros. A la vérité ces pièces, & particulièrement celles qui étoient vernissées, étoient ollaires, d'une espèce de talc blanchâtre, qui en couvroit toute la superficie sans endommager le vernis. » La montagne *Tarquinia* est à présent un bois où il n'est pas aisé de rien découvrir qui puisse faire connoître quelle étoit la grandeur de la ville.

TARQUITIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

TARRACO, en Espagne

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

C. V. T. *Colonia victrix tarraco.*

C. V. T. T. *Colonia victrix togata tarraco.*

C. V. T. TAR. *Colonia victrix togata tarraco.*

Devenue colonie romaine elle a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de ses deux fils Caius & Lucius, de Tibère, avec les légendes ci-dessus.

Les romains la nommèrent *Tarraco*, d'où les espagnols ont fait *Tarragona*. Les Scipions s'en étant rendu maîtres dans les guerres puniques, en firent le lieu de leur résidence, ainsi qu'une belle place d'armes contre les carthaginois. Auguste s'y trouvant dans la vingt-troisième année de son règne, lui donna le titre d'*Augusta*, & y reçut plusieurs ambassadeurs. Ses habitans, par reconnaissance, bâtirent un temple en son honneur. L'empereur Antonin le pieux aggrandit son port & le garnit d'un grand môle. Enfin cette ville devint si puissante & si considérable que dans la répartition qui fut faite de l'Espagne, les romains donnèrent son nom à la plus grande partie de ce vaste continent, en l'appellant : *Espagne tarragonoise*.

Après cela faut-il s'étonner qu'on ait trouvé dans cette ville, & aux environs, beaucoup de monumens antiques, tels que des médailles, des inscriptions, & les ruines d'un cirque où se faisoient les courses des chevaux dans une place nommée aujourd'hui *la plaza de la fuente* ?

On y a aussi trouvé les ruines d'un théâtre, qui étoit en partie taillé dans le roc, & en partie bâti de gros quartiers de marbre, dans l'endroit où est à-présent l'église de Notre-Dame du miracle. Cette église, ainsi que la cathédrale, doivent leur construction aux pierres & au marbre qu'on a tirés des débris de cet ancien théâtre des romains.

TARSE, en Cilicie. ΤΑΡΣΕΩΝ & ΤΑΡΚΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

Unique en argent. *Pelloria*.

Leur type ordinaire est Jupiter assis, tenant une victoire.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis le successeur de César, jusqu'à Salonine & Valerien.

TARSOS, surnom donné à Jupiter, parce qu'il étoit spécialement honoré à *Tarse*, ville de Cilicie.

TARTARE; c'étoit, dans les enfers, la prison des impies & des scélérats dont les crimes ne pouvoient s'expier; prison d'une telle profondeur, dit Homère, qu'elle est aussi éloignée des enfers, que les enfers le sont du ciel. Virgile en donne une autre idée : le *tartare* est une vaste prison dans les enfers, qui est fortifiée de trois enceintes de murailles, & entourée du Phlégéthon; une haute tour en défend l'entrée, les portes en sont aussi dures que le diamant; tous les efforts des mortels, & toute la puissance des dieux ne pourroient les briser. Tiphon veille toujours à la porte, & empêche que personne n'en sorte, tandis que Rhadamante y livre les criminels aux furies.

C'étoit l'opinion commune qu'il n'y avoit point de retour ni de grâce à espérer pour ceux qui étoient une fois précipités dans le *tartare*. Ce n'étoit pas le sentiment de Platon, qui parle en ces termes : ceux qui ont commis de grands crimes, mais qui ne sont pas sans remède, comme ceux qui sont coupables d'homicide, mais qui en ont eu ensuite du regret, ceux-là sont nécessairement précipités dans le *tartare*; & après qu'ils y ont passé une année, un flot les en retire. Alors ils passent par le Cocyte ou le Périphlégethon, & de-là au lac

Achéruſſia, où ils appelloient, par leur nom, ceux qu'ils ont tués, & les supplient instamment de souffrir qu'ils sortent de ce lac, & de leur faire la grâce de les admettre en leur compagnie. S'ils peuvent obtenir cela d'eux, ils sont d'abord délivrés de leurs maux; si non, ils sont de nouveau rejetés dans le *tartare*, & ensuite reviennent aux fleuves comme auparavant, & reïtèrent toujours jusqu'à ce qu'ils puissent fléchir ceux qu'ils ont offensés. C'est la peine établie par les juges.

TARTESIORUM saltus. Justin (64. 4.) dit que ces forêts d'Espagne passoient pour avoir été habitées par les curètes.

TARTUTIUS, homme riche & puissant, qui devint éperdument amoureux de la faineuse courtisane Acca Larentia, & lui laissa, en mourant, de grandes richesses. Voyez ACCA LARENTIA, FLORE.

TASCIA, }
TASCIE, } M. Henry, dans son histoire
TASCIO, }

d'Angleterre, parle ainsi des médailles des anciens bretons. « Presque toutes les anciennes médailles des bretons, qu'on a trouvées portant des inscriptions, paroissent, d'après ces inscriptions, avoir été frappées sous le règne & sous l'autorité de *Cunobelin*, prince qui florissoit dans cette ile entre la première & la seconde invasion romaine. Le savant M. Pegge a publié la gravure d'une collection très-complète de ces médailles de *Cunobelin*, au nombre de trente-neuf, avec un essai sur cette matière; c'est de cet ouvrage qu'est tirée la plus grande partie de la courte description que je vais en donner (Voyez essai on the coins of Cunobeline, London 1766). Ces médailles sont de differents métaux; il y en a d'or; il y en a d'argent; il y en a d'airain; mais toutes sont très-grossières. Elles sont rondes; cependant elles ne sont point parfaitement plates, la plupart étant un peu courbées, les unes plus, les autres moins, avec un côté concave & un autre convexe. Le goût dans lequel elles sont exécutées, est bon, & les figures qu'on y a gravées, sont beaucoup plus élégantes que celles qui sont sur les monnoies d'or, trouvées (en 1749 dans la Cornouaille, à Kern-bre, & décrites par le docteur Borlase, ou sur les anciennes monnoies Gauloises, qu'on voit dans Montfaucon. (Montfaucon. antiq. t. 3. pl. 88. planch. 52.) »

« Les lettres qui y sont gravées, sont toutes romaines, & sont la plupart belles & bien formées. M. Pegge a divisé ces médailles avec beaucoup de justice dans les six classes suivantes.

I. Classe, celles qui ne contiennent que le nom
Z z z ij

du roi, ou quelque abréviation de ce nom, *Cunobelin*.

II. Celles qui ont le nom du roi, avec la désignation du lieu où elles ont été frappées.

III. Celles qui ont le nom du roi, avec *TASCIA*, ou quelque abréviation de ce mot.

IV. Celles qui ont le nom du roi, avec *TASCIA*, & la désignation du lieu où elles ont été frappées.

V. Celles qui n'ont que *TASCIA*.

VI. Celles qui ont *TASCIA* avec la désignation du lieu où elles ont été frappées. »

« La première classe contient six médailles, qui diffèrent toutes les unes des autres à quelques égards. La première est d'argent; elle porte d'un côté la tête du roi, ainsi que le nom *CONOBILINE* autour, & sur le revers un beau cheval, qui a un croissant ou une nouvelle lune sur son dos. La deuxième médaille est aussi d'argent. Elle contient la syllabe *CUN*, écrite en ligne droite des deux côtés. Il n'y a point de tête sur l'obvers. (Je suis forcé d'employer ce mot tant ici que dans le reste de ce chapitre, pour exprimer le côté de la médaille apposé en revers, & qu'on appelle ordinairement *la tête* ou *la face*). Mais le revers porte un homme nu dans toute sa grandeur, ayant l'attitude de quelqu'un qui marche, & portant une massue sur son épaule. La troisième médaille a la même inscription & la même figure que la deuxième, & elle n'en diffère qu'en ce que le métal dont elle est formée, est du bronze, & en ce qu'elle est moins grande. La quatrième médaille est de bronze, avec la syllabe *CUN* en petite écriture, sans aucune tête sur l'obvers. Il y a sur le revers la figure d'un animal, que plusieurs amateurs de l'antiquité prennent pour un cheval, & que d'autres prennent pour un chien ou une brebis. La cinquième médaille de cette classe, est tirée de l'ouvrage de Selden, & intitulée *titles of honour* (part. 1. c. 8.) On voit sur son revers la tête du roi, orné d'un diadème ou filet de perles, avec le nom de *CUNOBELIN*, inscrit autour. Selden fait connoître le métal & le revers. La sixième & dernière médaille de cette classe, est d'or; elle n'a rien sur l'obvers, mais elle a sur le revers un beau cheval au galop, au-dessus duquel on voit une main tenant un gros bâton, une perle ou balle à peu de distance de chacune de ces extrémités, & au-dessus *CUNO*. Au-dessous du cheval, est la figure d'un serpent qui se replie. »

« La deuxième classe contient neuf médailles. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent exactement à tous égards. La première est de bronze. Il y a sur

l'obvers un Janus avec *CUNO* au-dessous, & sur le revers les figures d'un pourceau & d'un arbre, & dessous le mot *CAMU*, qu'on croit être une abréviation de *Camulodunum*, résidence du roi *Cunobelin*, & lieu où cette médaille a été frappée. La deuxième est d'or. Il y a sur l'obvers un épi de blé, & *CAMU*, & sur le revers un cheval avec la figure d'une comète sur son dos, & celle d'une roue sur son ventre, & *CUNO*. La troisième est d'argent; elle a sur l'obvers la tête du roi & *CAMU*, & sur le revers une figure de femme, assise dans un fauteuil, avec des ailes à ses épaules, qu'on présume être la victoire, & *CUNO* dessous le fauteuil. La quatrième médaille ne diffère de la deuxième qu'en ce que la figure, qui est sur le dos du cheval, est celle d'une feuille d'arbre, & que la roue est placée devant sa bouche, & non pas sous son ventre. La cinquième est une petite médaille d'or, ayant sur l'obvers un épi de blé, qu'on regarde comme indiquant le lieu où elle a été frappée, & sur le revers un cheval avec *CUN*. La sixième est de bronze; l'obvers contient deux figures humaines, qui sont debout, & qu'on présume être *Cunobelin*, & la reine sa femme, avec *CUN*. Sur le revers, est un pégase ou cheval ailé, avec *CAMU*. La septième médaille, ne diffère de la première de cette classe, qu'en ce qu'il n'y a pas d'arbre sur son revers. La huitième est d'or. On voit sur l'obvers un cheval, faisant une courbette, avec une roue sur son ventre, une étoile sur son dos, & le mot *CUN*. Le revers contient un épi de blé, & *CAMU*. La neuvième, est aussi d'or, ayant sur l'obvers une tête avec une barbe & *CUNOB*, & sur le revers un lion couché avec *CAM*. »

« La troisième classe comprend dix médailles, qui diffèrent toutes les unes des autres à quelques égards. 1°. Une médaille de bronze; sur l'obvers, est la tête du roi, avec *CUNOBILIN* autour; sur le revers, est un ouvrier assis dans un fauteuil, tenant dans sa main un marteau, & frappant de la monnaie, dont on voit plusieurs pièces sur la terre, avec *TASCIO*. 2°. Une d'argent; sur l'obvers, est une couronne de laurier, avec l'inscription de *CUNO*; sur le revers, est pégase, avec *TASCE* au-dessous. 3°. Une d'argent, avec la tête du roi sur l'obvers & *CUNO*, & sur le revers un sphinx, avec *TASCIO*. 4°. Une élégante médaille de bronze, ayant sur l'obvers la tête du roi, avec son nom latinisé *CUNOBELINUS RE*, & sur le revers la figure d'un bœuf au-dessous de laquelle est écrit *TASC*. 5°. Une de bronze; sur le revers est une tête de femme, probablement de la reine, avec *CUNOBELIN*, & le revers est à-peu-près le même que celui de la première médaille de cette classe. 6°. Une médaille d'argent, ayant sur l'obvers une tête de femme, avec *CUNO*, & sur le revers

un beau sphinx , avec *TASCIO*. 8°. Une d'argent , avec la tête du roi , & *CUNOBILIN* sur l'obvers , & un beau cheval galoppant , avec *TASCIO* sur le revers. 9°. Une médaille qui diffère très-peu de la première de cette classe. 10°. Une médaille de bronze , avec une tête du roi , couronnée de laurier , & *CUNOBILIN* sur l'obvers , un cheval , & quelques foibles traces de *TASCIA* sur le revers. »

« La quatrième classe contient six médailles , qui sont très-belles. 1°. Une médaille d'argent , ayant la tête du roi sur l'obvers , avec *TASC* derrière , & devant le visage *NOVANE* , qu'on croit être une abréviation du nom de quelque ville ou de quelque peuple , & sur le revers Apollon jouant de la harpe , avec *CUNOBE*. 2°. Est aussi une médaille d'argent , & sur l'obvers , la tête du roi couverte d'un casque , & *CUNOBELINE* , & sur le revers un pourceau , avec un *TASIOVANIT* , quoiqu'on présume que les *II* qui sont au milieu , ont été originairement un *N* , ce qui rendroit la légende du revers de cette médaille , à-peu-près semblable à celle qui est sur l'obvers de la précédente. La médaille 3°. ne diffère pas beaucoup de la première de cette classe. 4°. Est une médaille de bronze , ayant la tête du roi , avec *CUNOBELIN* ; sur l'obvers , est un centaure , soufflant dans une corne , avec *TASCIOVANIT* sur le revers. 5°. Est une médaille d'argent , avec une figure qu'on croit être celle d'Hercule , & *CUNO* sur l'obvers , & avec une femme assise de côté sur un animal , qui ressemble beaucoup à un chien , & *TASCNOVA* sur le revers. 6°. Est une belle médaille de bronze , ayant sur l'obvers le roi , monté sur un cheval , qui va au grand galop , avec *CUNO* , & sur le revers , le roi à pied , portant un casque sur sa tête , une lance à sa main droite , & un bouclier rond à sa main gauche , avec *TASCNO*. »

« La cinquième classe contient six médailles. 1°. Belle médaille d'argent , avec une tête romaine , couronnée de laurier , qu'on croit être celle de l'empereur Auguste , & *TASCIA* sur l'obvers , & un taureau , qui menace avec ses cornes , sur le revers. 2°. Médaille d'or , ayant le roi monté sur un cheval , avec *TASCO* sur l'obvers. Le revers est rempli de figures , qu'on ne connoît pas actuellement. 3°. Médaille qui est aussi d'or , & qui diffère très-peu de la dernière. 4°. Médaille d'argent , ayant un cheval avec un bouclier en forme de losange , pendu à son côté , sur l'obvers , & *TASC* , avec un compartiment , sur le revers. 5°. Médaille d'ambre , portant un cheval au galop , & *TASC* sur l'obvers , & *TASCIO* sur le revers. 6°. Belle médaille d'argent , avec un griffon sur l'obvers , & *TAS* sur le revers.

Le museum de M. Théréby , contient (p. 338.) une médaille , qui peut être aussi rangée dans cette classe ; elle a une tête sur l'obvers , & un chien , avec *TA* sous un homme à cheval sur le revers. »

La sixième classe , ne contient que deux médailles. 1°. Est d'argent , elle a *VER* , qu'on croit être une abréviation de *Verulam* , sur l'obvers , & un cheval galoppant , avec *TASCIA* , sur le revers. 2°. Est une belle médaille d'or , ayant un homme monté à cheval , tenant une épée dans sa main droite , & un bouclier dans sa gauche , sur l'obvers est *CEARATIC* , que M. Pegge présume être le nom de quelque ville , située dans les états de *Cunobelin* , qui est maintenant inconnue ; mais que d'autres croient peut-être , avec plus de raison , être le nom du célèbre Caratacus ou Caratacul ; sur le revers , est un épi de blé , & *TASCIE*. Le mot *TASCIO* ou *TASCIA* , qu'on voit ainsi que plusieurs de ses abréviations , sur un aussi grand nombre de ces anciennes médailles bretonnes , a beaucoup embarrassé nos antiquaires , qui ont été partagés d'opinion sur sa signification. M. Camden , M. Baxter , (*Baxter Gloss. Brit. voce* , *Tascia*) , le docteur Dettingal , & d'autres écrivains ont imaginé que ce mot étoit dérivé de *task* ou *tasçu* qui , dans la langue primitive de la Bretagne , signifioit quelque charge ou tribut , imposé par le tag ou prince ; & que toute la monnoie , qui portoit le mot de *taschia* , étoit destinée à payer le tribut imposé sur les bretons , imposé par Jules-César , & les *portaria* , ou droits sur les marchandises , qui furent exigés par Auguste & ses successeurs , (*Dr. Pattingale dissert. on Tassa. London 1763*).

M. Camden a poussé plus loin cette idée , en conjecturant (*Camden Brit. V. I. p. CIX. 351*) « qu'on avoit gravé sur ces coins un cheval pour » le paiement du tribut des grands bestiaux , un » pourceau pour celui des petits bestiaux , un » arbre pour celui des bois , & un épi de blé » pour celui de ce grain. » Mais quoique ces sentimens soient spécieux , & qu'ils aient été soutenus par des hommes d'un grand nom , on peut faire de fortes objections contr'eux. La dérivation de *taschio* , de *tasçu* , qui veut dire *surdeau* , ou tâche , & originairement de *Tag* , prince , est bien éloignée d'être claire. On ne connoît pas dans l'histoire du genre humain , de monnoie qui n'ait été frappée que pour payer le tribut ; & il n'est pas probable que *Cunobelin* , qui étoit un prince libre & indépendant , l'ami & non le sujet des empereurs romains , eût laissé mettre sur ses médailles , un mot qui auroit présenté une signification aussi ignominieuse , que *Taschio* l'offre dans ce sens. »

Un auteur moderne (*Wise dissert. in num.*

Boal. Catal. pag. 227.), mécontent de cette explication du mot *Tascio*, en a proposé une autre. Il conjecture que *Tascio* est une abréviation du mot de quelque nation ou peuple, à qui cette monnoie appartenoit, & dont *Cunobelin* étoit roi; & trouvant dans le quatrième chapitre du troisième livre de Plîne un peuple de la Gaule Narbonnoise, nommé *Tascoanitari Taruconieses*; il présume que *Cunobelin Tascio*, peut signifier *Cunobelin Tascoanitorum*. Mais cette conjecture est certainement mal imaginée, & paroît peu probable. Car ces médailles ayant été trouvées en grand nombre dans la Bretagne, & portant le nom de *Cunobelin*, qu'on fait avoir été un grand prince Breton, contemporain d'Auguste & de Tibère, & quelques-unes d'elles portant même une abréviation de *Cunobelinum*, qui étoit le lieu de la résidence de ce roi, tout cela équivalant à une démonstration que ce sont des médailles bretonnes, & qu'elles n'ont rien de commun avec un pays aussi éloigné que la Gaule Narbonnoise, où l'on n'en a jamais trouvé de semblable. »

« Un autre écrivain moderne, (*M. Pegges, Essais ou Cunobelin's coins, p. 55.*) a pensé que *Tascio* étoit le nom du monnoyeur de *Cunobelin*, qui avoit frappé toutes ces médailles. Cette conjecture, il faut en convenir, est plus probable que la précédente, quoiqu'elle ne soit pas encore sans difficulté. Il est notamment assez étrange que ce mot, si c'est un nom propre, ait été écrit d'autant de manières différentes que *Tascio, Tascia, Tascia.* »

« Indépendamment de ces nombreuses monnoies de *Cunobelin*, il y en a beaucoup d'autres gravées & décrites dans Speed, Camden, &c. (*Speeds chron. p. 173, &c. Camden Brit. v. 1. p. 109.*), qu'on croit avoir été frappées par ordre de Calibélan, de Camius, de Profitagus, de Boadica, de Beriscus, de Cartimandua, de Venatius, de Caractacus, & d'autres anciens princes bretons. A la vérité, la plupart de ces monnoies sont tellement défigurées, & les faibles traces de lettres qui y restent encore, sont lues de tant de manières différentes, qu'il est impossible de découvrir avec certitude à qui elles appartiennent. Nous avons néanmoins assez de raison pour conclure en général, que plusieurs autres princes bretons qui fleurirent entre la première & la seconde invasion de cette île par les romains, frappèrent monnoie ainsi que *Cunobelin*, quoique ce dernier ayant régné plus long-temps, & sur cette partie de la Bretagne, qui étoit la plus riche, & faisoit le plus grand commerce, en ait fait frapper beaucoup plus qu'aucun des autres princes; raison pour laquelle il nous reste un si grand nombre de ces monnoies. »

« Les monnoies de *Cunobelin*, qui viennent

d'être décrites, nous fournissent une preuve convaincante de la liaison & de l'amitié que Strabon (*Strabo, lib. IV, pag. 200.*), nous dit avoir subsisté entre les romains & les bretons, sous le règne d'Auguste, & elles démontrent que les arts, les mœurs & la religion des romains, avoient même fait quelques progrès dans cette île. En effet, nous voyons sur les monnoies presque toutes les lettres des romains, & un grand nombre de leurs divinités; ce qui prouve que plusieurs bretons étoient au moins en état de lire ces lettres, & qu'ils avoient quelque connoissance de ces dieux, & quelque respect pour eux. De plus, la légende de l'une de ces monnoies (*CUNOBELINUS REX*) est en latin, ce qui semble annoncer que les bretons n'ignoroient pas cette langue. Car, quoique ces monnoies aient pu être, & aient vraisemblablement été frappées par un artiste romain, nous ne pouvons pas cependant supposer que *Cunobelin* eût permis à cet artiste de graver sur la monnoie courante de son royaume des lettres, des mots, des figures & des légendes, dont ni lui, ni ses sujets n'auroient compris le sens. (*Traduct. de M. Boulard. 1. vol. in-4°. Paris, 1788.*)

TASIBIS, nom d'un dieu des *tasses*, peuple qui demuroit sur les revers du mont Taurus. Eusebe le nomme *Tosbis*, & Plutarque *Trosobius*. Voyez la préparation évangélique du premier, c. 5. & le traité de la cessation des oracles, par le second.

TASSES. » Un grand nombre de découvertes qu'on a faites à Herculanium prouvent, dit Winkelmann, que l'on fait peu d'ouvrages dont les formes soient nouvelles, & qui n'aient été autrefois employées; car on y a trouvé des *tasses* d'argent avec leurs soucoupes, de la même forme & de la même grandeur que celles dont nous nous servons pour le thé. Ces *tasses* sont très-délicatement travaillées & bien ciselées en relief; elles servoient au même usage que les nôtres, c'est-à-dire, qu'elles étoient destinées pour boire de l'eau chaude, & il y avoit chez les romains des maisons particulières où l'on en alloit boire, comme aujourd'hui on va prendre du café. On en voit trois paires dans le cabinet. »

TASSO, île de l'Archipel & ville de même nom. Elle étoit autrefois célèbre par ses mines d'or & par des carrières d'un fort beau marbre. C'est l'ancienne *Thassus*.

TASSUGON, poids & monnoie de l'Asie & de l'Égypte. Voyez CHALCOUS & PHOLLIS.

TATA, nom mignard donné par les enfans à leur nourricier.

TATIENSES. Nom de la deuxième tribu de Rome, ainsi nommée de Tadius, roi des sabins qui la composoit, comme celles des lucères *Lucerum* reçut son nom d'un certain Lucumon d'Etrurie, qui avoit amené du secours à Romulus, dans la guerre contre les sabins. Ce Tadius, après avoir fait la paix avec Romulus, par la médiation des sabines enlevées, partagea le trône, & régna conjointement avec lui sur l'un & l'autre peuple. Il introduisit le premier l'usage des étrennes, en recevant la verveine du bois sacré de la déesse *Strenia*, pour le bon augure de la nouvelle année.

TAVIA, dans la Galatie, **TAOYIANON**.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime-Sévère, de Donna, de Caracalla.

TAU. Voyez CLEF.

TAUREAU. Voyez BŒUF.

TAUREAU CÉLESTE. Voyez PROSERPINE.

Le taureau qui produisoit ou qui annonçoit le renouvellement de la nature, est celui ; selon M. Dupuis, dont il est question dans le Zend-Avesta, & qui fut créé dans un lieu élevé ; l'homme créé avec lui, est la constellation appelée aujourd'hui le cocher, placée au dessus du taureau, & qui passoit au zénit de ces peuples. Le taureau étoit alors le signe équinoxial ; & le cocher étoit le génie de l'équinoxe, ou la constellation qui, le matin par son lever héliaque, annonçoit le printemps sous le nom de Phacton, de Jupiter Œgiachus, & de Thor, &c. C'est ce taureau qui fournit à Bacchus & à Vénus, au génie solaire, & au génie lunaire du printemps, au soleil, à la lune & à la terre à l'équinoxe, les cornes qu'on donnoit à leurs statues symboliques..

C'est lui que les perses invoquent dans leurs prières, comme étant le taureau sacré qui fait croître l'herbe verte, & de qui découlent les semences de la fécondité dont la lune est dépositaire ; enfin, c'est lui que nous retrouvons dans le triomphe de Mithras. La mort de ce même taureau est accompagnée de la chute de l'homme dans la cosmogonie des perses ; parce que comme le cocher se lève héliaquement lorsque le soleil est au taureau, de même, son coucher suit de près celui du taureau en automne, lorsque le soleil parcourt le scorpion, au lever héliaque du serpent, sous la forme duquel ils disent qu'avoit paru Arimane. Ils disent aussi que Caïomorth avoit vécu sept cent ans, nombre allégorique, comme sept mille ans, & qui désigne le septième mois après son lever, ou le mois qui suit l'équinoxe d'automne (*Zend-avesta*, tom. II, pag. 354).

C'est le même nombre sept qui se trouve appliqué au même génie, sous le nom de Mycérinus en Egypte, qui doit périr dans la septième année, parce qu'il reste cent cinquante ans d'affliction à l'Egypte, c'est-à-dire, dans le style allégorique, cent-cinquante jours, ou cinq mois, durée de l'hiver, ou ce qui, joint aux sept mois dont nous avons parlé, fait les douze mois de l'année.

Dans la théologie du Nord, le cocher Thor, le dieu ou le génie dont le char est conduit par deux boucs, va sur les bords de la mer, met une tête de bœuf à sa ligne & pêche le serpent ; c'est Thor qui tient la foudre & triomphe des géans ; enfin, il a tous les caractères de l'ægiachus des grecs.

Cette théorie des créations, est un des points importans de ce système ; en la voit par-tout rapportée au signe équinoxial du taureau, sous lequel l'ame du monde exerçoit son action créatrice, & fécondoit la matière.

Un des principes fondamentaux de la théologie des perses, dit M. Anquetil, est la création du premier taureau, dont le genre humain, les animaux, & les végétaux sont sortis. Effectivement il est toujours question, dans leur théogonie, & dans toutes leurs prières, de ce premier taureau, placé dans un lieu élevé, & fécondant la lune. La manière dont ils en parlent, ne permet pas de douter que ce ne soit le taureau-céleste, signe équinoxial, considéré comme l'agent visible de l'ame de la nature & des sphères. Voici quelques passages des livres zends, qui le prouvent assez : « J'invoque & je célèbre le taureau élevé, qui » fait croître l'herbe en abondance. Ce taureau » donné pur, & qui a donné l'être à l'homme pur » (*Tom. I, part. 2. pag. 86*), j'invoque & je » célèbre le divin Mithra, élevé sur les mondes » purs ; les astres, peuple excellent & céleste ; » Tachter, astre brillant & lumineux, & la lune, » dépositaire du germe du taureau (*Pag. 87*). » A la page 95 on invoque encore le taureau élevé qui fait croître l'herbe verte, &c. Pourrait-on mieux désigner le signe sous lequel la terre se couvrait de verdure à l'équinoxe de printemps, lorsque le sol il entroit au taureau, & passoit dans la partie du ciel, où étoit l'empire de la lumière. Aussi à la page 164, il est dit, si le taureau qui a été créé le premier (c'étoit le premier signe), monte au ciel, rien ne diminuera sur la terre. En effet, la nature ne se dépouilloit de ses ornemens qu'au coucher de ce signe en automne. A la page 171, on lui donne le titre de taureau lumineux, & on fait naître de lui tous les biens. A la page 201, il est dit. » Vous avez donné au monde le taureau, » dont vous avez fait venir les arbres en abon- » dance, principe visible des biens nombreux » qui sont dans le monde. » Cette dernière expression est sur-tout à remarquer ; le taureau est ici considéré comme l'agent visible de la force invisible, qui meut la nature & la féconde, comme

le signe céleste, sous lequel l'esprit créateur d'un nouvel ordre de choses, dans le monde végétatif, communique au soleil & à la lune la vertu d'organiser la matière, & d'appeler tous les êtres à la génération. Cette idée est parfaitement conforme à la théorie que nous établissons sur l'ame du monde, & sur les astres, génies qu'elle rend agents de ses opérations variées pendant une révolution solaire. A la page 419, j'invoque Tafscher, astre brillant & lumineux, qui a un corps de taureau & des cornes d'or. Dans le Boundesh, qui se trouve avec le Zend-Avesta, Tafscher est l'astre-génie qui veille sur l'Orient, ou sur l'équinoxe de printemps, & que M. Bailly croit être le même qu'Aldebaran, où l'œil du taureau-céleste; il est difficile de l'entendre autrement, d'après le passage que je viens de citer.

Dans le fargar XXI, qui est dans le même recueil, avec le Zend-Avesta, (Pag. 424 & suiv.), on lit ces mots : Adressz votre prière au taureau excellent, à ce principe de tous biens..... au taureau-céleste, qui n'a pas été engendré, & qui est saint..... à la lune dépositaire de la semence du taureau. Dans le tome II, pag. 16 & 17, est une formule de prières adressées à la lune. « Je prie » la lune qui garde la semence du taureau.... que » la Lune me soit favorable, elle qui conserve la » semence du taureau, qui a été créé unique, & » d'où sont venus les animaux de beaucoup d'es- » pèces..... J'invoque la Lune qui garde la semence » du taureau, qui paroît en haut, & échauffe ; » qui produit la verdure & l'abondance. » Il est dit dans le Boundesh (Pag. 363), que les Izesds confèrent au ciel de la lune la semence forte du taureau ; & page 371, que la semence fut portée au ciel de la Lune, y fut purifiée, & que de cette semence vinrent les animaux, &c.

Il est impossible de méconnoître ici l'action du taureau équinoxial, siège de l'ame du monde & de l'esprit moteur des sphères, sur la sphere de la Lune, mère des générations dans la théologie ancienne, & cette belle Vénus qui prend le casque de taureau. C'est ce taureau symbolique des égyptiens, qui étoit, suivant Lucien, l'image du taureau céleste & suivant les prêtres égyptiens eux-mêmes, l'image de l'ame d'Osiris ou du *Spiritus orbis*, placée, dit Plutarque, dans les étoiles. Ce taureau connu sous le nom d'Apis portoit aussi sur l'épaule le croissant de la lune & toutes les marques caractéristiques de la faculté génératrice, suivant Ammien Marcellin (*Livr XXII*) *est enim Apis, bos diversis genitalium notarum figuris expressus, maximè omnium corniculantis luna specie latere dextero insignis*. Nous avons fait voir plus au long, en parlant d'Apis, que cet animal sacré n'étoit que le type du taureau équinoxial, & que ce signe céleste n'étoit lui-même révéré que parce qu'Osiris ou l'ame du monde l'avoit rendu dépositaire de sa

fécondité, & empruntoit de lui les attributs symboliques sous lesquels on peignoit la force invincible qui organise la matière tous les ans, & répand la force productive dans l'air, l'eau & tous les élémens.

On trouve le culte du taureau jusqu'aux extrémités de l'Orient. C'est une des grandes divinités du Japon, dit l'auteur des cérémonies religieuses (*Tom. I, pag. 259*). Les bonzes y représentent le chaos sous l'emblème d'un œuf, qu'un taureau brise avec ses cornes, d'où il fait sortir le monde. Ce taureau a sa pagode à Meaco; il est posé sur un autel large & carré, qui est d'or massif; il porte un riche collier, & heurte de ses cornes un œuf, qu'il tient avec ses deux pieds. Le taureau est posé sur un rocher, & l'œuf est au milieu d'une eau retenue dans une crevasse de la roche. Avant les temps, disent les bonzes, le monde entier étoit renfermé dans cet œuf, qui nageoit sur la superficie des eaux. La lune par la force de sa lumière, & par son influence, tira des eaux une matière terrestre, qui durcit & se convertit insensiblement en rocher; & ce fut près de cette masse dure que l'œuf s'arrêta. Le taureau s'approcha de cet œuf, le rompit à coups de cornes, & de sa coque sortit le monde. Le souffle du taureau produisit l'homme. Ne semble-t-il pas entendre ici Virgile, qui, consacrant les traditions des anciens toscans dans son poème sur l'agriculture, chante à l'autre extrémité du globe, le développement de la nature, sous le même signe du taureau, sous lequel autre fois commençoit l'année équinoxiale? *Candidus auratis, &c.*

Ne retrouve-t-on pas également ici le Bacchus des grecs, génie élevé par les hyades (ou les étoiles du taureau-céleste), peint lui-même avec des pieds & des cornes de taureau, celui que les femmes Eléenes appelloient taureau saint, & auprès duquel on plaçoit l'œuf orphique, symbole de l'univers, & de la nature qui produit tout? Ainsi l'univers entier adora l'ame du monde, & le principe qui féconde tous les ans la matière, sous l'emblème d'un taureau; ce taureau-créateur n'est que le signe céleste du taureau alors premier des signes, & dans lequel l'ame du monde agissoit, lorsque le soleil ramenoit la lumière dans notre hémisphère, & que l'Æther, suivant l'expression de Virgile, descendoit sous la forme d'une pluie féconde dans le sein de la terre. Ici l'œuf orphique est porté sur les eaux, & c'est du sein des eaux que naît le limon que la lune durcit, & que le taureau organise. C'est une allusion aux pluies de l'hiver qui délaient la matière, & préparent le limon à être fécondé par le ciel; c'est-à-dire, par la chaleur. Voyez PRINTEMPS.

Le taureau suit le bélier, dit Rabaud: sa course astronomique est aussi un voyage; & comme il dispa- roît

disparoit au sein de l'onde, ses voyages sont maritimes. Sa croupe est enveloppée d'un nuage, il n'est peint qu'avec la moitié antérieure du corps; les mythologues ignorent quel est son sexe; mais, sous ces deux rapports, il est, disent-ils, ou le taureau ravisseur d'Europe, ou la génisse Io qui traverse la mer pour arriver en Europe aussi, objets l'un et l'autre de la haine de Junon.

Vacca sit an taurus, non est cognoscere promptum;

Part prior apparet, posteriora latent.

Seu tamen est taurus, sive hoc est femina signum,

Junone invitâ munus amoris habes.

(Ovid. fast. 5. 715.)

Dans la collection de Stofsch on voit sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet national, le taureau dionysiaque, avec le nom du (*Maricette Pierr. grav. pl. 42. Stofsch. Pierr. grav. pl. 40.*) graveur, ΤΑΛΟΥ.

Sur une cornaline, un taureau dans la même situation que le précédent, mais sans aucun attribut, avec le nom du graveur, ΑΑΕΞΑ.

TAUREAU furieux, dompté par Hercule. Neptune, irrité contre les grecs, suscita autour de Marathon un taureau qui jetoit le feu par les narines, faisoit de grands dégâts, & tuoit beaucoup de monde. Hercule, envoyé par Euristhée pour le prendre, le dompta & le lui amena; mais, comme il étoit consacré aux dieux, il le lâcha. On voit dans une médaille de Commode, Hercule appuyé sur une colonne, qui tient sa massue sur la tête d'un taureau.

Hercule étant le génie-solaire qui parcourt annuellement les 12 signes du zodiaque, on ne peut méconnoître ici le taureau-céleste. V. HERCULE.

TAUREAU de Mithras. On voit communément Mithras appuyé sur un taureau, dont il tient le musle ou les cornes de la main gauche, tandis que de l'autre il lui enfonce un poignard dans le cou.

Comme Mithras représente le soleil, on prétend que le taureau marque la terre, que le soleil perce de ses rayons, comme d'un couteau, pour la rendre féconde & propre à nourrir les animaux. D'autres croient que, par les cornes du taureau, la lune est désignée; & la supériorité que le soleil a sur la planette, donne l'explication de l'emblème. Voyez MITHRAS, pour connoître la véritable explication de cet emblème, donnée par M. Dupuis.

TAUREAU (le) étoit la victime la plus ordinaire dans les sacrifices. On l'immoloit principalement à Jupiter, à Mars, à Apollon, à Minerve, *Antiquités, Tome V.*

à Cérés, à Vénus, aux Lares. On choissoit des taureaux noirs pour Neptune, Pluton & les dieux infernaux. Avant de les immoler, on les ornoit de différentes manières; ils avoient sur le milieu du corps, une grande bande d'étoffe, ornée de fleurs, qui pendoit des deux côtés, & leurs cornes étoient accompagnées de festons. Le taureau qu'on sacrifioit à Apollon avoit ordinairement les cornes dorées.

TAUREAU-Farnèse. « Suivant toutes les apparences, c'est au temps d'Antigone, roi d'Asie, qu'il faut rapporter, dit Winckelmann (*hist. de l'Asie, 6. 4.*), l'énorme groupe, composé de plusieurs figures, sculpté d'un seul bloc de marbre, par Apollonius & Tauriscus, conservé au palais Farnèse, & connu sous le nom de taureau-Farnèse. J'assigne ce temps comme probable, parce que Pline, qui ne nous donne aucune notice sur l'âge de ces artistes, paroît reculer le temps de la force de la plupart des fameux maîtres jusqu'à cette époque. On sait que cette immense machine représente Amphion & Zéthus, au moment où ils préparent le supplice de Dirce, leur belle-mère, pour venger Antiope, leur mère. L'infortunée Antiope ayant été répudiée par Lycus, roi de Thèbes & père des deux jeunes héros, fut livrée entre les mains de Dirce, qui lui fit essuyer, pendant plusieurs années, les traitemens les plus affreux. S'étant échappée des mains de sa cruelle rivale, elle se réfugia dans les bois du mont Cithéron où elle trouva ses fils qui la prirent d'abord pour une esclave fugitive. Cependant Dirce, à la tête des femmes qui célébroient les orgies de Bacchus, arrivant dans le même endroit, y trouve Antiope & l'entraîne pour la faire mourir. Alors les fils, aidés du vieux pasteur qui leur avoit sauvé la vie & servi de père (ayant été exposés dans leur enfance), reconnurent Antiope pour leur mère, coururent après elle & l'arrachèrent des mains de sa persécutrice. Ce fut dans ce moment qu'ils attachèrent Dirce par les cheveux aux cornes d'un taureau indompté, pour la faire déchirer sur les ronces & les rochers du Cithéron. On voit que la scène est sur cette montagne; que Dirce y a paru en bacchante pour faire périr Antiope, à la faveur des orgies de Bacchus: ce qui explique une infinité d'accessoires, tels que le thyrsé & les festons pratiqués dans ce groupe. *Sammlung antiquarischer Aufsätze. Von Ehez. G. Heyne. Zweytes Stück. 8. 207.* »

« Pline dit que cet ouvrage avoit été transporté de l'isle de Rhodes à Rome. Sans nous apprendre aucune particularité au sujet d'Apollonius & de Tauriscus, il se contente de nous nommer leur patrie qui étoit la ville de Tralles, en Cilicie; il nous dit en même temps, que dans l'inscription qu'ils ont mise à leur ouvrage, ils

ont nommé, outre leur père, Artémidore, leur maître; Ménécrate, qu'ils appellent aussi leur père. Ils s'exprimoient de manière qu'ils laissoient indécis lequel des deux ils regardoient comme leur vrai père de celui qui leur avoit donné la vie, ou de celui qui leur avoit donné le talent. (*Plin. L. 36, c. 4, §. 10, p. 283*. Cette inscription n'existe plus. L'endroit le plus apparent où elle a pu être placée, est le tronc d'un arbre qui sert de soutien à la statue de Zétus; mais ce tronc est moderne, ainsi que la plus grande partie des figures. »

« Cependant je fais que plus d'un écrivain a soutenu le contraire; & cela, à ce que je m'imaginais, parce qu'on a mal fait l'expression de Vasari, qui dit que cet ouvrage est fait d'une seule pierre, sans l'addition d'un seul morceau: *En un sasso solo, è senza pezzi (Vasari. vit. de Pitt. t. 3, p. 753.)*; mais il a voulu dire, ainsi que l'inspection le prouve, que ce morceau avoit été anciennement d'une seule pièce, & non qu'il ait été tiré tel des décombres des thermes de Caracalla, lors de sa découverte sous Paul III. C'est pourtant là ce que Maffei & d'autres ont prétendu inférer du texte de Vasari (*Maffei, spieg. de stat. ant. tav. 48. Caylus, diff. sur la sculpt. p. 325.*). Mais, par cela même qu'on n'a pas su discerner l'antique du moderne, le ciseau grec du travail postérieur, on a vu porter tant de jugemens absurdes sur cet ouvrage, entr'autres celui d'un écrivain qui ne croyant pas ce morceau digne d'un artiste grec, l'a regardé comme un production de l'école romaine (*Ficoroni rom. p. 44.*). »

« Les restaurations de ce groupe furent confiées à un certain Battista Bianchi, milanois; elles sont faites dans le style de son temps, c'est-à-dire, sans aucune connoissance de l'antiquité. A la figure de Dircé, attachée au taureau, il a restauré la tête & le sein jusqu'au nombril, avec les deux bras; il a pareillement réparé la tête & les bras d'Antiope. Aux statues d'Amphion & de Zétus, il n'y a d'antique que le torse & une seule jambe aux deux figures. Les jambes du taureau sont aussi modernes, ainsi que la corde qu'un voyageur ignorant a jugé digne de toute son attention (*Blainville, voyages &c.*). Ce qui est antique, tel que la figure d'Antiope, à l'exception de la tête & des bras, & celle du jeune garçon assis qui paroît saisi de frayeur à la vue du châtement de Dircé, & qui ne sauroit représenter Lycus, comme se l'est imaginé Gronovius (*Tes. ant. gr. t. 1, D. d.*), peut justifier la mention honorable que Plin. fait des auteurs de ce groupe, & faire revenir de leur erreur ceux qui conservent encore le goût du beau imprimé aux ouvrages de l'antiquité. Le style de la tête du jeune homme est tout-à-fait dans la manière des têtes des fils de Laocoon. La grande finesse dans le maniement de l'outil, pa-

roit sur-tout aux accessoires; la corbeille couverte, *cista mystica*, entourée de lierre & placée au dessous de Dircé pour lui donner le caractère de bacchante (*Hygin. fabl. 8.*), est d'un travail aussi fini que si l'artiste avoit voulu donner, par cet accessoire, un échantillon de son adresse. »

TAUREAU (On voit sur les médailles de Babalon). Cet animal qui nage, est le symbole de Jupiter allant enlever Europe. Voyez BŒUF sur les médailles.

TAUREAUX d'airain qui gardoient la toison d'or à Colchos. Jason, pour avoir cette toison, devoit mettre sous le joug deux taureaux, présent de Vulcain, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui vomissoient des tourbillons de feu & de flammes. Jason, par le secours des enchantemens de Médée, scut les apprivoiser, & les attacha même à la charrue.

TAUREIA, ταυρια, fêtes chez les grecs, en l'honneur de Neptune, d'où la ville de Cyzique a pu donner le nom de ταυριον au mois où elle célébroit cette fête. Elle étoit solennelle & composée de trois collèges de prêtresses, & les sacrifices qui étoient offerts occasionnoient une dépense considérable. Les sacrificatrices, surnommées *maritimes*, devoient être consacrées aux divinités de la mer, & principalement à Neptune. Cette fête duroit plusieurs jours. Il paroît que les prêtresses étoient chargées, par fondation ou autrement, des frais de la fête. Clidicé, grande prêtresse de Neptune, leur avoit fait présent de 700 statères pour la dépense d'une seule solennité; ce qu'on peut évaluer à une somme de vingt mille trois cents livres de notre monnoie. *Antiq. grecq. du C. de Caylus, tom. II. (D. J.)*

TAUREUS & TAURICEPS, surnoms donnés à Neptune, à cause du bruit des flots de la mer, qui imite les mugissemens du taureau.

TAURICORNE, surnom qu'on donnoit à Bacchus, parce qu'on le représente quelquefois avec une corne de taureau à la main; cette corne étoit proprement un vase à boire, qui avoit la forme d'une corne de taureau. C'est en effet le symbole le plus convenable à Bacchus.

TAURIDE, Iphigénie en Tauride. V. IPHIGÉNIE.

TAURIES, les mêmes fêtes que les *Taureia*, célébrées en l'honneur de Neptune. On lui immoloit des taureaux noirs.

TAURILIENS (jeux), *Taurilia*, jeux institués par Tarquin le superbe, en l'honneur des dieux infernaux. On les nommoit *taurilia*, selon Servius,

parce qu'on immoloit une vache stérile, *taura*; mais Festus croit, avec plus de raison, que ces jeux furent appelés *taurilia*, parce qu'on sacrifioit un taureau, dont la chair étoit distribuée au peuple. Il y avoit chez les romains trois sortes de jeux en l'honneur des divinités infernales; savoir, les jeux *tauriliens*, les compitiaux & les terentins. Les premiers étoient célébrés rarement & toujours hors de Romè, dans le cirque flaminien, de crainte d'évoquer dans la ville les dieux des enfers. Les seconds se solemnisoient dans les carrefours, en l'honneur des dieux Lares, & les derniers se faisoient dans le champ de Mars, de cent ans en cent ans, à la gloire de Pluton & de Proserpine. (D. J.)

TAURIQUE-(Diane). On donne plusieurs raisons de cette dénomination. La plus probable la tire de la Scythie-*Taurique*, appelée Tauride, & devenue célèbre par les malheurs de la fille d'Agamemnon.

TAUROBOLE. Sacrifice d'expiation que les païens inventèrent dans les premiers siècles de l'ère vulgaire. Le poète Prudence (*Peri Stephanum*) nous a donné en vers latins l'histoire & la description des *tauroboles*. Comme c'est une cérémonie des plus bizarres & des plus singulières du paganisme, il est à propos de la faire connoître. Fontenelle (*Hist. des Oracles*, p. 2, ch. 5.) l'a décrite d'après le poète latin. On creusoit une fosse assez profonde, où celui pour qui devoit se faire la cérémonie, descendoit avec des bandelletes sacrées à la tête, avec une couronne, enfin avec un équipage tout mystérieux. On mettoit sur la fosse un couvercle de bois, percé de quantité de trous. On amenoit sur ce couvercle un taureau couronné de fleurs, & ayant les cornes & le front ornés de petites lames d'or. On l'égorgeoit avec un couteau sacré; son sang couloit par ces trous dans la fosse, & celui qui y étoit, le recevoit avec beaucoup de respect; il y présentoit son front, ses joues, ses bras, ses épaules, enfin toutes les parties de son corps, & s'efforçoit à n'en laisser pas tomber une goutte ailleurs que sur lui. Ensuite il sortoit de là hideux à voir, tout souillé de ce sang, ses cheveux, sa barbe, ses habits tout dégoutans; mais aussi il étoit purgé de tous ses crimes, & régénéré pour l'éternité; car il paroît positivement, par les inscriptions, que ce sacrifice étoit pour ceux qui le recevoient une régénération mystique & éternelle.

On lit dans une inscription, recueillie par Gruter (28. 2.), *Taurobolio in aeternum renato*; mais il falloit le renouveler tous les 20 ans, autrement il perdoit cette force qui s'étendoit dans tous les siècles à venir (*ibidem* n. 5.), *Iterato viginti annis ex perceptis Tauroboliis aram constituit*.

Les femmes recevoient cette régénération aussi bien que les hommes. On y affocioit qui l'on vouloit; des villes entières la recevoient même par députés. Quelquefois on offroit ce sacrifice pour le salut des empereurs. Des provinces, pour faire leur cour, envoyoit un homme se barbouiller en leur nom de sang de taureau, pour obtenir à l'empereur une longue & heureuse vie.

On trouva, en 1705, sur la montagne de Fourvière, à Lyon, une inscription d'un *taurobole*, qui fut célébré sous l'empereur Antonin-le-Pieux, l'an 160 de Jesus-Christ. Elle nous apprend qu'il se fit par l'ordre de la mère des dieux, Idéenne, pour la santé de l'empereur & de ses enfans, & pour l'état de la colonie de Lyon.

A Lectoure, en Gascogne, on a découvert un grand nombre d'inscriptions *tauroboliques*, qui ont été presque toutes composées pour le retour de la santé de l'empereur Gordien-Pie, ou III, sans que l'on puisse trouver les raisons qui faisoient prendre aux habitans de Lectoure un intérêt si vif à la santé de cet empereur.

Lorsque le sacrifice étoit achevé, on consacroit les cornes du taureau immolé, que l'on appeloit *vires tauri* (Gruter, 30. 5.), *SEVER. JUL. FIL. VIRES. TAURI. QUO. PROF. PER. TAUROPOL. PUB. FAC. FECERAT. CONSECRAVIT.*; c'est-à-dire, *vires tauri, quo proprie per tauropolium publice factum fecerat, consecravit*.

Le mot *taurobole* est formé de *ταῦρος*, & de *βολη*, *effusion*.

Quelques philologues ont écrit que les *tauroboles* avoient pour but principal la consécration du grand prêtre de Cybèle & de ses autres prêtres. Mais on en offroit aussi à Atys, à Diane & à Neptune.

Vandale & Pagi ont fait voir clairement qu'il ne s'agissoit nullement dans le *taurobole* de la consécration des pontifes romains, & que le *summus sacerdos* de Prudence, ne signifie rien moins que le souverain pontife; mais qu'il doit s'entendre uniquement de celui qui descendoit sous l'échafaut pour recevoir le sang de la victime. Voyez Colonia, *Hist. littéraire de Lyon*, tom. 1, p. 192.

« La plupart des *tauroboles*, dont les monumens nous conservent la mémoire, ont été faits pour la santé des empereurs ou pour celle des particuliers; ainsi cela ne regardoit point la consécration d'un souverain pontife, ou d'un grand prêtre, laquelle devoit être un acte public & une cérémonie appliquée à ce seul usage. . . . On croit que le sacrifice du *taurobole* ne commença que du tems de Marc-Aurèle. » (De

Boze, *Dissertation sur le taurobole, dans les mém. de l'acad. des inscriptions.*)

On appelloit *Petra Taurobolica*, l'endroit où la victime avoit été égorgée; *Dea Taurobolita* (*Gruter. 309. 2. 3.*), Cybèle en l'honneur de qui on l'immoloit le plus souvent; *Dux mysticus Taurobolii sacri* (*Ibid. 28. 6.*), celui qui offroit le *Taurabale*, &c.

TAURO-CASTRO, petite ville de la Grèce, dans la Livadie, vis-à-vis de l'isle de Nègrepont, dans l'isthme d'une presqu'isle qui borne la plaine de Marathon, au-delà du marais où la côte fait un promontoire; c'étoit l'ancienne ville de *Rhamnus*, & ce ne sont aujourd'hui que des ruines. Cent pas au-dessus, sur une éminence, on voit les débris du temple de la déesse Némésis; il étoit carré, & avoit quantité de colonnes de marbre, dont il reste à peine quelques débris; ce temple étoit fameux dans toute la Grèce, & Phidias l'avoit encore rendu plus recommandable par sa belle statue de Némésis, dont Strabon fait honneur à Agéracrite de Paros.

TAUROCATAPSIES, combat de taureau. Pline dit que les thessaliens inventèrent les combats de taureau: *thessalorum gentis inventum est*. César les fit le premier connoître à Rome, pendant sa dictature: *primus id spectaculum dedit Roma Cæsar dictator*.

TAUROCEPHALE & TAUROCHÉROS, ce sont les mêmes surnoms que TAURICORNE.

TAUROCHOLIES, fêtes qu'on célébroit à Cysique en l'honneur de Neptune: c'étoient proprement des combats de taureaux que l'on immoloit au dieu, après les avoir long-tems agacés & mis en fureur (de ταῦρος, taureau, & de κόλη, fureur, colère).

TAUROMENIUM, en Sicile; TAYPOMENITAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en or.

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont: Un raisin..... Une chouette..... Pégase volant..... Le bœuf à tête humaine..... Un taureau..... Une lyre..... Un trépied..... Bœuf frappant de la corne.

TAUROPHAGE, mangeur de taureaux (de φαγομαι, je mange, & de ταῦρος, taureau). On

trouve ce surnom donné à Bacchus, peut-être parce qu'on lui sacrifioit plus souvent des taureaux qu'aux autres dieux.

TAUROPOLE, surnom de Diane, en Tauride. On dit que, quand Oreste & Iphigénie s'enfuirent de la Tauride, ils emportèrent la statue de la déesse. Plusieurs peuples se sont disputés l'avantage de la posséder; ceux de Comane, tant de Cappadoce, que du Pont; les Lydiens, les Lacédémoniens, les Athéniens, &c.

Tauropole signifie protectrice des taureaux.

C'est de l'isle d'Icaria que le culte de Diane *Tauropole*, passa à Andros, à Amphipolis de Thrace (*Livii lib. 44.*).

TAUROPOLIES, fêtes en l'honneur de Diane, appelée *tauropole*, nom que l'on croit être le même que celui de Taurique. On le célébroit dans les deux isles d'Icarie.

TAUROPOLIUM, temple consacré à Diane, dans l'isle d'Icarie, aujourd'hui *Nicaria*.

Callimaque assure que de toutes les isles, il n'y en avoit pas de plus agréables à cette déesse.

Dénis d'Alexandrie dit qu'on sacrifioit dans l'Icaria du golphe persique à Apollon *Tauropole*. Eustathe, son commentateur, dit qu'on venoit fort respectueusement Apollon & Diane *Tauropoles* dans l'isle d'Icarie de la mer Egée. Concluons de-là, que ces divinités faisoient l'objet du culte des habitans de ces deux isles. *Tauropole*, signifie ici *protecteur des taureaux*, & non pas *marchand*, ainsi que le nom semble le faire entendre.

Je ne rapporterai point ce que les anciens auteurs ont pensé sur ce nom; le mieux est de s'en tenir à Suidas.

C'est aussi le nom d'un autre temple d'Artémide ou de Diane, dans l'isle de Samos, selon Etienne, le géographe. (*D. J.*)

TAURUS, surnom de la famille *STATILIA*.

TAX, *pax*, mots employés par Nœvius (*Agitoria*), pour exprimer la marche lente d'un cheval:

Age, ne te mihi adversari dicas, hunc unum diem de meo sequar;

Sinam ego illos, equos, ire pax tax, postea ego currentes, illos vendam, si tu viceris.

TAXATORES. Festus appelle de ce nom deux personnages comiques qui se querelloient & s'injurioient: *Taxatores in scena olim dicebantur, quod alter alterum maledictis tangerent,*

TAXÉOTE, nom d'office dans l'empire grec. Les *taxéotes* étoient les appariteurs, les huissiers des princes & des magistrats.

TAXIARQUE, commandant de l'infanterie d'une tribu d'Athènes. Dans l'empire grec, il y eut aussi des *taxiarques*. Leur nom étoit formé de *τάξις*, armée, & de *ἀρχή*, commandement.

TAYGETE, nymphe, aimée de Jupiter, qui la rendit mère de Lacédémon & du fleuve Himère. *Voyez HIMÈRE, LACÉDÉMON.*

Il y avoit aussi, dans la Laconie, une montagne de ce nom, fort connue par les fêtes qu'on y célébroit en l'honneur de Bacchus.

TCHELMINAR. *Voyez PERSÉPOLIS.*

TE, une des quatre syllables par lesquelles les grecs solfoient la musique.

TEANUM, en Italie. **TIANUR**, en Etrusque, & **TIANO**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.....*Hunter.*

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un coq.

Le bœuf à tête humaine.

TEXNITOI. On trouve ce mot dans les inscriptions relatives aux jeux. Il exprime collectivement tous les athlètes qui ont combattu.

TECMESSE, fille de Theutrantes, prince Phrygien, devint captive d'Ajax, lorsque les grecs ravagèrent tous les pays situés au voisinage de Troye. Son père ayant été tué par Ajax dans un combat singulier, & la ville de Theutrantes ayant été prise, pillée & brûlée, la princesse fut emmenée avec le reste du butin, & tomba en partage à Ajax. Si nous en croyons Horace (*Od.* 4, liv. 2.), cette captive toucha le cœur d'Ajax par sa beauté, & devint bien-tôt son épouse; Euryface fut le fruit de ce nouveau lien. Sophocle dans son Ajax furieux, introduit *Tecmesse*, détournant Ajax du dessein qu'il a de se donner la mort, par un discours si tendre, qu'il est difficile de n'en être pas ému. Ce ne sont pas, dit l'auteur du théâtre grec, ce ne sont pas de ces sentimens délicats & recherchés qu'on a mis depuis à la mode sur le théâtre: ce sont les expressions vives de l'amitié conjugale; elle lui met devant les yeux une épouse & un fils que sa mort réduit

à l'esclavage, & expose aux plus cruels affronts; un père & une mère qui, dans une extrême-vieillesse, n'ont d'autre consolation que celle de demander aux dieux, & d'espérer le retour fortuné d'Ajax. Elle revient à ce qui la touche. « Hélas! Phrygienne de naissance, esclave d'Ajax, » aujourd'hui votre épouse, je vous ai consacré » toute ma tendresse. Il ne me reste que vous, » vous m'avez privée de tout, vous avez désolé » ma maison paternelle, & fait mourir ma mère. » La Parque m'a enlevé mon père: quel autre » après vous me tiendra lieu de patrie, & de » tout ce que vous m'avez ôté? Je n'ai de res- » source qu'en vous, vivez du moins pour moi. » Euryfaces, fils d'Ajax & de Tecmesse, régna dans Salamine, après la mort de Télamon. *Voyez EURYSACE.*

TECTOSAGES, dans la Galatie. *Voyez SEBASTE.*

TEDMOR. *Voyez PALMYRE.*

TÉGÉE en Arcadie. Pausanias décrit un monument élevé par les habitans de Tégée à Jafius. On voit, dit-il, dans la place publique de Tégée, vis-à-vis du temple de Vénus, deux colonnes avec des statues. Sur la première, étoit la statue des quatre législateurs de Tégée, Antiphanès, Cræsus, Tyronidas & Pyrias. Sur l'autre, on voyoit celle de l'Arcadien Jafius, monté à cheval, ou ayant un cheval auprès de lui, & tenant de la droite une branche de palmier.

Il y avoit à Tégée un temple de Minerve, surnommé *Aléa*, qui avoit été bâti par Aléus. Ce temple étoit un asyle pour les criminels de toute la Grèce, & le lacédémonien Pausanias s'y réfugia.

TEGEEA, en Arcadie. **TEFEATON**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. *Pellerin.*

Unique en argent. *Eckel.*

O. en or.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Septime-Sévère.

Le seul de ses anciens rois, dont on ait des médailles, est **ALEUS**.

TEGEEA en Crète

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent,

Leurs types, qui font une louve allaitant un enfant, & une chouette servent, ainsi que leur fabrique, à les distinguer des médailles de *Tégée* en Arcadie.

TÉGÉEN, surnom de Pan, à cause du culte qu'on lui rendoit à Tégée, ville d'Arcadie.

TEGES, natte tissée de paille ou de jonc, d'où s'est formé *Tégillus*, espèce de couverture, ou de cape, faite avec du jonc ou des roseaux, pour s'en couvrir la tête en temps de pluie : *Ut tegillum pastor sibi sumat*, dit Varon, afin que le berger prenne sa cape.

TEGILLUM. Voyez **TEGES**.

TÉGÛRE, ville de Béotie, dans laquelle Apollon avoit un oracle célèbre.

TEICHOPŒUS, *Τειχοπίος*, magistrats d'Athènes, choisis dans chaque tribu, pour prendre soin des murs de la ville.

TÉLAMON, frère de Pélée, étoit fils d'Eaque & d'Endéis, fille de Chiron. Ainsi les enfans de Télamon descendoient des dieux par plusieurs endroits. Eaque, son père, étoit fils de Jupiter; Endéis sa mère, étoit fille du Centaure Chiron; fils de Saturne, & de la nymphe Chariclo, fille d'Apollon. Télamon épousa Pérybée, fille d'Alcathoüs; celui-ci étoit fils de Pélops, dont Tantalé, fils de Jupiter, étoit père. Télamon, jouant un jour avec Phocus, son autre frère, mais de différente mère, le disque de Télamon, bleffa à la tête Phocus, & le tua. Eaque, informé de cet accident, sachant que les princes ses fils avoient eu auparavant quelque différend ensemble, & soupçonnant un complot entre Télamon & Pélée, il les chassa tous les deux de l'île d'Egine, & les condamna à un exil perpétuel. Télamon monta sur un vaisseau; & lorsqu'il fut un peu éloigné du rivage, il envoya un héraut à son père, pour l'assurer que, s'il avoit tué Phocus, c'étoit par un malheur, & nullement par un dessein prémédité. Mais Eaque lui fit dire qu'il ne remit jamais les pieds dans son île, & que, s'il vouloit se justifier, il pouvoit plaider sa cause de dessus son vaisseau, ou sur quelque digue qu'il feroit faire. Télamon choisit ce dernier parti; il fit une digue auprès du port, d'où il fit entendre ses raisons; mais ayant perdu sa cause, & les soupçons d'Eaque ne se trouvant que trop justifiés, il fit voile vers Salamine. Cychréus, qui en étoit roi, lui donna sa fille Glauque en mariage, & le fit son successeur. Télamon régna en effet dans l'île de Salamine. Après la mort de Glauque, il épousa Pèribée, fille d'Alcathoüs, roi de Mégare, dont il eut le célèbre Ajax. Voyez **AJAX**, **PERIBÉE**.

Télamon eut pour troisième femme Hésione; sœur de Priam; il avoit suivi Hercule dans la guerre contre Laomédon; & parce qu'il fut le premier qui monta sur les murailles de Troie, Hercule lui fit présent d'Hésione, dont il eut Ajax. Télamon se signala encore en d'autres rencontres à la suite de ce héros, comme dans la guerre des Amazones, dans le combat contre le géant Alcyonée. Il avoit été aussi de l'expédition des argonautes; & s'il n'alla point au siège de Troie, ce fut apparemment la vieillesse qui l'en empêcha; mais il y envoya ses deux fils, Ajax & Tencer. L'on monroit encore du temps de Pausanias, près de Salamine, le rocher où il s'assit pour suivre des yeux, autant qu'il le pourroit, le vaisseau sur lequel ils s'embarquèrent. Il étoit encore vivant quand les grecs revinrent de Troie. Ayant appris la mort de son fils Ajax, & que Tencer, son autre fils, ne l'avoit ni empêchée, ni vengée; il témoigna son ressentiment à celui-ci, en le chassant honteusement, & lui défendant l'entrée de ses états. Il vengea lui-même la mort d'Ajax: Ulysse, qui en étoit la cause, ayant paru avec sa flotte sur les côtes de Salamine, Télamon seut l'attirer dans des rochers, & fit périr une partie de ses vaisseaux. Voyez **HÉSIONE**, **TEUCER**:

Hercule ayant tué le monstre qui devoit dévorer Hésione, délivra la princesse, & la remit à Télamon pour l'épouser. Ce sujet est exécuté sur une mosaïque antique, découverte en 1760, & conservée à la Villa Albani. Ce morceau se trouve rapporté dans les *monumenti*, N^o. 66.

TELAMON, courtoie, avec laquelle les grecs des tems héroïques suspendoient les boucliers à leur col.

TELAMONES, nom que les latins donnoient à ces figures d'hommes, qui sembloient soutenir des corniches, & que les grecs appelloient *Atlas*: *Telamonem latine*, dit Servius (*Æneid* I. 747). *græce Atlanta dici*. Ce mot vient de *Telamon*, qui veut dire en grec, un misérable qui supporte le mal avec patience; il convient à ces statues qui soutiennent les corniches dans les bâtimens.

TELXINOË, } Cicéron appelle du second
TELXIOPE, } nom la quatrième muse (*de natur. deor.* l. 3. c. 21.). Aratus lui donne le premier (*Τελιχ. in Hesiod. Ety. A. p. 6. B.*).

TELCHINES. Le nom des *Telchines* étoit devenu un terme injurieux & synonyme de ceux de charlatan, d'enchanteur, d'empoisonneur, enfin de génie malfaisant. Le savant Fréret dérive néanmoins ce mot *Telchine* du verbe grec, qui

signifie guérir, soulager, &c. (*Acad. des Ins. t. XXIII, p. 38*). Les hommes sont trop souvent injustes envers leurs bienfaiteurs, au nombre desquels ces *Telchines* si décriés méritent une place distinguée. Quoiqu'ils eussent commencé à se servir de pratiques superstitieuses, comme les Jongleurs iroquois, ou les piayes Caraïbes, ils paroissent cependant avoir exercé les premiers la médecine vétérinaire, & être devenus fort habiles dans la métallurgie. (*Strab. l. XIV, p. 450. Diod. l. 5. §. 55. Ovid.*); ce qui fait croire qu'ils étoient les ouvriers de la faux de Saturne (*Strab. loc. cit. Eustath. ad Dionys. v. 504. Laëtant. ad Stat. sylv. l. IV. v. 47, &c.*), (du trident de Neptune (*Eustath. ad Homer. t. I. p. 771.*), des statues d'Apollon & de Junon, à Linde & à Camire (*Diod. l. V. §. 55.*) villes de l'île de Rhodes, où ils avoient passé du continent de la Grèce. Cette courte traversée suffisoit pour leur mériter le titre d'enfans de la mer; mais l'honneur d'avoir été chargés de l'éducation de Neptune, avoit un autre fondement historique.

Comme les cabires, les dactyles, les curètes & les corybantes, avec lesquels ils avoient tant de rapport, soit par leurs mœurs, soit par leurs occupations, les *Telchines* furent d'abord de simples devins, ensuite les prêtres d'une portion des pélasges. Ils engagèrent ce peuple à abandonner l'ancien culte de Saturne; c'est pourquoi on disoit qu'ils lui avoient retranché sa faux. Ils se déclarèrent alors pour Neptune, & soutinrent en sa faveur une guerre dans l'Égypte contre Apis, successeur de Phoronée. (*Pausan. Corinth. c. 5. Euseb. chron. ad ann. 228.*) Etant devenus odieux, à cause du meurtre de ce prince, ils vinrent à Rhodes, & dans le continent voisin, y porter leur nouvelle divinité, à laquelle ils associèrent bientôt plusieurs autres, dont ils sont supposés avoir les premiers fait la statue. Les titans, ou anciens habitans du pays, s'opposèrent à ces innovations religieuses, & prirent les armes contre les *Telchines*. (*Diod. l. V, §. 55*). On ajoute que Rhée fut contraire à ceux-ci. (*Etymol. magn. in v. Avria*, c'est-à-dire, que les partisans du culte de la terre, ces mêmes titans, refusèrent de l'abandonner.

Pour suppléer au nombre & à la force, les *Telchines* n'oublièrent pas l'art des prestiges, & le secours des enchantemens. Mais le moyen le plus puissant qu'ils employèrent sur l'esprit des sauvages, fut la menace des peines à venir. Elle les engagea à descendre de leurs montagnes, à sortir de leurs forêts, à se civiliser, enfin à adopter une religion nouvelle. Cette révolution se trouve attestée par une fable, suivant laquelle les *Telchines* arrosèrent les champs voisins de leur demeures avec les eaux du styx. (*Laëtant. ad Stat. Theb. l. II. v. 274.*), c'est-à-dire, qu'ils

furent de toutes parts des lustrations, & répandirent le dogme des punitions infernales.

Toujours agités par les troubles de religion, les anciens Rhodiens ne s'adonnèrent entièrement aux travaux de l'agriculture, que lorsque les titans & les *Telchines* furent chassés de leurs pays. Les premiers ayant empêché Vénus, qui venoit de l'île de Cypré, d'aborder chez eux, ne tardèrent pas d'en être punis par l'amour désordonné qu'elle leur inspira pour la terre, leur mère, dans le sein de laquelle Neptune leur procura un asyle (*Diod. l. x. §. 55.*) L'explication de cette fable est aussi facile que naturelle. Ne cessant d'être fortement attachés au culte de Rhée, ou de la terre, & continuant de lui faire des sacrifices humains (*Porphyri. de abst. l. II. §. 54.*), les titans de Rhodes se trouvèrent bientôt réduits à un petit nombre, & contraints à se réfugier dans la partie orientale de cette île. Là ils périrent tous par un tremblement de terre, où la mer franchit ses bords, & inonda leur canton.

Cet événement dont parle Diodore de Sicile, obligea les *Telchines* à se retirer eux-mêmes sur le continent (*Diod. l. v. §. 56.*). Le reste des Rhodiens profita de leur départ pour reconnoître le soleil, comme sa divinité tutélaire. Cela fit imaginer que les *Telchines* avoient eu pour successeurs les ignètes ou héliastes, c'est-à-dire, les adorateurs du feu ou du soleil. Ceux-ci ne purent conserver long-temps la prééminence de leur culte; elle leur fut enlevée à l'arrivée de Danaüs & de ses filles (*Marm. Oxon. Ep. IX.*), qui introduisirent les dogmes, & les rites Egyptiens. Linde devint alors le lieu où l'on célébra les mystères de Sais. Nous n'avons point de détails sur les cérémonies particulières que les Rhodiens y ajoutèrent. On fait seulement qu'ils sacrifioient à Proserpine couronnée d'asphodèle (*Suid. in h. v.*). La substance des racines de cette plante étant assez semblable à celle du gland, il est probable qu'elles servirent de nourriture aux anciens habitans de l'île de Rhodes, avant qu'ils fussent civilisés. C'est à quoi, selon toute apparence, leurs descendans faisoient allusion dans l'usage qu'on vient de rapporter.

Il paroît que, malgré l'émigration des *Telchines*, leurs pratiques mystérieuses se conservèrent encore à Rhodes dans le temple d'Okridion, nom d'un ancien héros (*Plut. quest. grac. t. II, ad Xyl. p. 207.*), qui devoit être l'un de ces premiers ministres de l'ancien culte. On en compta d'abord deux (*Suid. in h. v.*), ensuite trois (*Laëtant. ad Stat. Theb. l. II, v. 274.*); ce qui désigne assez leur rapport avec les cabires, les dactyles & les corybantes. Tous avoient eu également des mystères, dont les principales cérémonies sub-

fistèrent long-temps en Samothrace , à Lemnos , &c. Le nombre de ces premiers instituteurs , varia dans la suite , parce que la tradition qui les concernoit , s'altéra totalement. Il est nécessaire d'y remonter , pour découvrir la véritable origine des mystères , & les changemens qu'ils ont essuyés dans l'antiquité la plus reculée.

(Cet article est extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme*. SAINTE-CROIX.

TELCHINIA. Minerve avoit un temple au village de la Teumessie , près Thèbes , en Béotie , sous le nom de Minerve-*Telchinia* , où il n'y avoit aucune statue. Pausanias croit que ce surnom venoit des anciens Telchines de l'île de Rhodes , dont plusieurs passèrent dans la Béotie , & y bâtirent apparemment ce temple à Minerve , qu'ils disoient être la mère des auteurs de leur race.

TELCHINIUS , surnom d'Apollon.

TELCHIUS , un des cochers de Castor & de Pollux.

TÉLÉ , nom qu'on donnoit chez les athéniens aux revenus qui se percevoient sur les terres , mines , bois , & autres domaines dont on mettoit à part les fonds pour les besoins de l'état. On nommoit aussi *télé* , le produit des taxes imposées sur les étrangers & les affranchis , ainsi que le produit des douanes sur certains effets & marchandises (D. J.).

TÉLÉA. Junon étoit invoquée , sous ce nom , dans les cérémonies du mariage , comme Jupiter , sous celui de *Télés*. Ces mots viennent du grec *τελέα* , qui signifie parfaite , ou femme , par opposition au nom de jeune fille.

TÉLÉARQUE , magistrat de Thèbes , qui étoit chargé de faire netoyer les rues , d'emporter les fumiers , & de prendre soin des égouts.

TELEBOUS. Voyez ALCMÉNE.

TÉLÉBOIENS. Voyez TELEBOË.

TÉLÉEN. Voyez TÉLÉA.

TÉLÉGONE , fils d'Ulysse & de Circé , naquit dans l'île *Aëa* , où Circé faisoit son séjour , & où Ulysse s'arrêta quelque temps à son retour de Troie. Long-temps après , lorsque *Télégone* fut grand , il s'embarqua pour aller chercher son père ; & ayant été jetté sur les côtes de l'île d'Ithaque , sans la connoître , la faim l'obligea de piller la campagne , pour vivre avec ses compagnons. Ulysse , à la tête des ithaciens , vint pour le repousser : il y eut un combat sur le rivage , & *Télé-*

gone frappa Ulysse d'une lance dont le bout étoit fait d'une tortue marine , nommée *Pastinace* , que l'on croyoit être très-venimeuse. Le roi d'Ithaque , mortellement blessé , se souvint alors d'un oracle qui l'avoit averti de se garder de la main de son fils ; il s'informa qui étoit l'étranger , & d'où il venoit , reconnut *Télégone* , & mourut entre ses bras. Minerve les consola tous deux , en leur disant que tel étoit l'ordre du destin : elle ordonna même à *Télégone* d'épouser Pénélope , & de porter à Circé le corps d'Ulysse , pour lui faire rendre les honneurs de la sépulture. Du mariage de *Télégone* avec Pénélope , naquit *Italus* , lequel , selon Hygin , donna son nom à l'Italie.

Dans la collection de Stofsch , on voit sur une cornaline , une figure nue assise sur le tronc d'un arbre , tenant un serpent de la main droite , & un bâton de la gauche. On pourroit expliquer ce sujet en disant que c'est Esculape ; mais comme on n'y voit ni autel , ni feu , ni terme , Winckelmann étoit porté à le prendre pour l'un de ces présages qu'on tiroit des serpents. Ce genre de superstition étoit fort commun chez les anciens ; & chez les hébreux un homme qui étoit adonné aux augures & aux prestiges , étoit appelé d'un nom dérivé de celui de serpent. En grec même le mot *οιδιος* , oiseau , désigne les augures pris des oiseaux en général , & c'est le synonyme d'*οφεις* , serpent. Suidas , parlant de *Télégone* , qui , selon lui , avoit le premier inventé *την οιδιστικην* , ou l'art de tirer des augures , ajoute , par forme d'explication , que c'étoit le secret de comprendre ce que désignoit un serpent. Lorsqu'un serpent (*Schol. in Eurip. Hecub. v. 87*) léchoit l'oreille d'un homme , on croyoit qu'il lui communiquoit le don de la divination.

TÉLÉGONE , fille de Pharis , qui étoit née de Mercure , & d'une des danaïdes , appelée *Philodamée* , épousa *Alphée* , & fut mère d'*Orsiloque* , selon la tradition des Messéniens.

TELEIA. Voyez TÉLÉA.

TÉLÉMAQUE , fils de Pénélope & d'Ulysse , ne faisoit que de naître , lorsque son père parti pour la guerre de Troie. Quand il fut grand il se mit en devoir d'aller chercher Ulysse dans la Grèce , ne le voyant point venir comme les autres princes grecs ; & fatigué des poursuites des amans de Pénélope qui désoloient la maison paternelle , sans qu'il pût l'empêcher. *Télémaque* , par le conseil & sous la conduite de Minerve déguisée sous la forme de Mentor , s'embarqua de nuit pour aller à Pylos chez Nestor , & à Sparte , chez Ménélas. Les prétendans conspirèrent contre la vie du jeune prince , ils se mirent en embuscade pour le tuer à son retour. Mais *Télémaque* revint heureusement à

à Ithaque, & retrouva son père chez le fidèle Eumée.

Ulysse se montre d'abord à son fils sous l'extérieur d'un pauvre étranger. Mais Minerve l'ayant touché de sa verge d'or, dit Homère (*Odyss. liv. XVI*), dans le moment il se trouva couvert de ses beaux habits, il recouvra sa belle taille, sa bonne mine, & sa première beauté, son teint devint animé, ses yeux brillans & pleins de feu, ses joues arrondies, & sa tête fut couverte de ses beaux cheveux. Après cette métamorphose, il se présente à *Télémaque*, qui, saisi de crainte & de respect, le prend pour un dieu, & n'ose pas lever les yeux sur lui. « Je ne suis point un dieu, dit » Ulysse, je suis votre père dont la longue absence » vous a coûté tant de larmes & de soupirs, vous » a exposé aux injures & aux insolences de ces » princes. » Aussi-tôt *Télémaque* se jette au cou de son père, & le tenant embrassé; il fond en larmes. Ulysse pleure aussi, ils ne s'expriment tous deux que par leurs sanglots & par leurs larmes; & cet état avoit pour eux tant de charmes, que le soleil les y auroit encore trouvés à son coucher, si *Télémaque* n'eût fait effort sur lui-même le premier. Ils prennent ensemble des mesures pour exterminer les amans de Pénélope, & en viennent à bout, par la protection de Minerve.

Hygin dit que *Télémaque*, après la mort d'Ulysse, épousa Circé, tandis que Télégone, son frère, & fils de Circé, épousa Pénélope; & qu'il eut un fils de Circé, nommé Latinus.

Une peinture antique publiée dans les *Monumenti antichi inediti* de Winckelmann, n^o. 160, représente *Télémaque* & Pisistrate fils de Nestor conversant avec Hélène & deux de ses femmes.

TÉLÈME, fils d'un certain Eurymus, avoit prédit à Polyphème qu'Ulysse lui créveroit l'œil. Voyez POLYPHÈME.

TÉLÉPHE, fils d'Hercule & d'Augé, avoit été exposé aussi-tôt après sa naissance & nourri, disoit-on, par une biche. Pausanias dit que ce fut sur le mont Parthénus, en Arcadie; qu'après sa mort, on lui éleva un temple sur cette montagne, & qu'on lui consacra tout un canton, en mémoire du prodige arrivé à sa naissance. Quand il fut grand, il se rendit à la cour de Mysie par ordre de l'oracle, pour y chercher ses parens. Teuthras, roi de Mysie, étoit alors engagé dans une guerre étrangère qui devenoit fâcheuse pour lui: il fit publier qu'il donneroit sa fille Augé & sa couronne à celui qui le délivreroit de ses ennemis. *Téléphe* se mit à la tête des Mysiens, & ayant remporté une victoire complète, il fut déclaré héritier du royaume de Mysie. Quant à son mariage, ayant reconnu qu'Augé étoit sa mère, (*Voyez AUGÉ*), il épousa Laodice ou Astioché fille de Priam.

Antiquités. Tome V.

Cette alliance l'attachoit au parti des troyens; lorsque les grecs vinrent pour assiéger Troie, ils s'égarèrent, & prenant les terres des mysiens pour un pays ennemi, ils voulurent le ravager. *Téléphe* s'avança à la tête de son armée pour les repousser, il se battit même contre Achille, dans les plaines du Caique; mais il y fut blessé dangereusement. Il envoya aussi-tôt à l'oracle pour savoir si sa plaie étoit incurable; & la réponse fut qu'il ne pouvoit être guéri que par la main qui l'avoit blessé. Achille le regardant comme son ennemi, ne voulut jamais consentir à sa guérison. Ulysse se proposa d'attirer *Téléphe* au parti des grecs, sachant qu'un oracle avoit déclaré que Troie ne pouvoit être prise par les grecs, s'ils n'avoient dans leur armée un fils d'Hercule. Ulysse fit savoir au roi de Mysie que le sens de l'oracle étoit, que la même flèche qui avoit fait le mal, devoit servir de remède; ainsi ayant pris de la rouille du fer de cette flèche, & en ayant composé un emplâtre, il l'envoya à *Téléphe*, qui fut bien-tôt guéri, & qui, par reconnaissance, vint au camp des grecs.

Les malheurs de *Téléphe* ont fait le sujet de plusieurs tragédies sur le théâtre des anciens; comme il paroît par un passage d'Horace (*Art. poétique, v. 96 & suiv.*). Les mythologues ne nous rapportent cependant pas d'autre malheur que celui de sa blessure.

On voit, 1^o. la naissance de ce héros sur un bas-relief de la villa Borghèse (*Monum. antichi n^o. 71.*); & dans une peinture d'Herculanum (*Tom. I. tav. 6.*). 2^o. Sa reconnaissance sur un bas-relief du palais Ruspoli (*Monum. antichi n^o. 72.*).

Achille ayant percé la cuisse de *Téléphe* avec sa lance, l'oracle assura que cette lance pouvoit seule guérir la blessure. On voit sur une pierre gravée de Stofsch (*Monum. antichi n^o. 122.*) Achille debout & courbé devant *Téléphe* assis. Achille racle, avec un instrument, le talon de sa lance pour faire tomber la rouille sur la blessure de *Téléphe*.

Euripide mit sur la scène *Téléphe* arrivant déguisé dans le camp des grecs, c'est-à-dire, couvert de haillons, & d'un chapeau large, comme le portoient les voyageurs. Il y venoit implorer le secours d'Achille pour guérir la blessure que ce héros lui avoit faite à la cuisse (*Aristoph. Acharn. vers. 438.*).

TÉLÉPHE. Voyez HERCULE portant un enfant.

« Un des plus beaux bas-reliefs antiques qui soient à Rome, dit Winckelmann (*Hist. de l'ant. 4.*), se voit au palais Ruspoli; & je l'ai publié dans mes monumens de l'Antiquité (*Monum. Ant. inedit. n^o. 72.*). La principale figure de ce morceau, le jeune *Téléphe*, a tant de failli, qu'on peut passer deux doigts entre la tête & la table sur laquelle la

B b b b

figure est épargnée. A côté & au-dessous de *Téléphe* est un cheval qui a nécessairement un faillant plus doux étant plus enfoncé ; & devant le cheval il y a un écuyer de moyen âge, tenu avec encore moins de faillie. Vis-à-vis du jeune héros est assise Augé, sa mère, à qui il donne la main ; la mère a plus de relief que l'écuyer & le cheval, mais elle en a moins que le fils ; sur-tout par rapport à la tête. Au-dessus de ces figures on voit suspendus une épée & un bouclier, qui sont rendus avec une faillie très-moderée. »

TÉLESPHON, fils de Mérope. *V. MÉROPE.*

TÉLESPHORE, un des dieux de la médecine, étoit proprement le dieu des convalescens. Il étoit honoré d'un culte solennel à Pergame : les épidauriens l'appelloient Acéfios (qui rend la santé, qui la soutient & qui guérit les maladies) ; & ceux de Sycione le nommoient Evémérion (qui fait vivre long-temps). *Télesphore* étoit toujours représenté en jeune homme, quelquefois même comme un enfant. Il accompagne assez souvent Esculape & Hygie sa fille, divinités de la médecine. D'autres fois il est avec Hercule, le dieu de la force, pour marquer que la force ne se peut conserver qu'avec la santé, ou qu'Hercule a besoin de *Télesphore* pour se soutenir.

On le voit sur les monumens, couvert d'un grand manteau fermé, sans manches, qui lui enveloppant les bras, descend au-dessous des genoux, & auquel tient une espèce de capuchon qui couvre sa tête.

Dans la collection des antiques nationales, on voit un *Télesphore* de marbre blanc.

« La singularité est le seul motif, dit Caylus (*Rec. 3. pl. 44*), qui m'engage à rapporter ici ce petit *Télesphore* ; car il est rare de le trouver représenté assis, comme on le voit dans cette planche. Outre que les deux mains lui manquent, il est d'un travail grossier. Son petit capuchon est très-distinct, & le coëffe assez bien. »

On voit ce petit dieu avec Esculape & Hygie sur un camée de Maffei. On y lit ces mots : ΩΖΕΤΕ ΜΕ, sauvez-moi. C'étoit sans doute le vœu de quelque malade.

TÉLESPHORE paroît sur les médailles de Pergame, de Smyrne, de Pitane, & de Sala.

TÉLESTÉRIEN. Il paroît, par un passage de Pollux (*Oriental. liv. IV cap. 10.*), qu'il y avoit un air appelé *télestérien*, probablement parce qu'on s'en servoit dans les initiations. L'air *télestérien* étoit tout composé de notes longues & égales ; au moins Pollux le met-il au nombre des airs, qu'il appelle en général *spondées* ou *sfondaiques*. (*F. D. C.*)

TÉLESTHO, une des océanides.

TELETÆ, les mystères d'Isis.

TÉLÉTES, les initiés aux mystères. *Voyez MYSTERES.*

TÉLÉTHUSE. *Voyez IPHIS.*

TELEUS, surnom de Jupiter lorsqu'on l'invoquoit dans les cérémonies du mariage. *Voyez TELEA.*

TELLENON, s. m. Le *tellenon* ou corbeau à cage dont Vegece parle, étoit extrêmement rare dans les sièges des anciens ; & il falloit que cette machine ne fût pas d'un grand effet, puisque si peu d'auteurs en ont parlé. Le *tellenon*, dit Vegece, est composé d'un gros pieux planté en terre, qui sert de point d'appui à une longue pièce de bois, mise en travers & en équilibre ; de telle sorte qu'en baissant un bout, l'autre se lève ; à l'une de ses extrémités il y a une machine faite de planches, & garnie d'un tissu d'osier, capable de contenir trois ou quatre hommes armés, qu'on élève & qu'on transporte sur la muraille. La machine dont se servit Hérode, pour déloger un grand nombre de brigands qui déoloient la Judée, & qui s'étoient retirés dans les cavernes & les crevasses de certains rochers, de montagnes inaccessibles, & pendantes en précipice ; cette machine, dis-je, étoit très-simple ; mais qui nous dira qu'Hérode ne mit pas les grecs en jeu ? personne : la description que Joseph en donne est digne de la curiosité du lecteur.

Ces cavernes étoient dans des montagnes affreuses & inaccessibles de toutes parts. On ne pouvoit y aborder que par des sentiers étroits & tortueux, & l'on voyoit au-devant un grand roc escarpé, qui alloit jusque dans le fond de la vallée, creusée en divers endroits par l'impétuosité des torrens. Un lieu si fort d'affiète étonna Hérode, & il ne savoit comment venir à bout de son entreprise. Enfin il lui vint dans l'esprit un moyen auquel nul autre n'avoit pensé ; il fit descendre jusqu'à l'entrée des cavernes, dans des coffres extrêmement forts, des soldats qui tuoient ceux qui s'y étoient retirés avec leurs familles, & mettoient le feu dans celles où l'on ne vouloit pas se rendre, de sorte qu'il extermina par le fer, par le feu, ou par la fumée, cette race de voleurs. (*V.*)

TELLUMON. Il paroît que c'est la même divinité que *Telluno*.

TELLUNO, dieu de la terre, que l'on croit être un surnom de Pluton, pris pour l'hémisphère inférieur de la terre.

TELLUS. C'est un des noms donnés à la terre

& sous lequel elle étoit adorée. Voyez DELPHES, EURYSTERNON, TERRE.

TELMESSE, ville maritime aux extrémités de la Lycie. On a beaucoup parlé autrefois du naturel prophétique de ses habitans : tout le monde y naissoit devin, au rapport d'Arrion (*Liv. II de son expédition d'Alexandre*) ; les femmes & les enfans recevoient de la nature cette faveur. Ce fut-là que Gordius alla se faire expliquer un prodige qui l'embarassoit. Voyez GORDIUS. Cicéron a cru que les *Telmessiens* devinrent grands observateurs des prodiges, à cause qu'ils habitoient un terrain fertile qui produisoit plusieurs singularités. D'autres remontent plus haut, & parlent d'un *Telmessus*, fils d'Apollon, qui fut fondateur de la ville de *Telmessé*. Apollon s'étant métamorphosé en petit chien, obtint les faveurs de la fille d'Anténor, & en reconnaissance de ses faveurs, il lui fit don pour elle & pour son fils de l'heureux talent de deviner. *Telmessus* enseigna cet art à ses concitoyens, & les rendit tous sçavans dans la divination. Il fit bâtir la ville de *Telmessé*, où il consacra un temple à Apollon son père, qui fut surnommé *Telmessien*. *Telmessus* fut enseveli dans le temple du Dieu, & les habitans élevèrent, sur son tombeau un autel, sur lequel ils sacrifièrent à leur fondateur.

TÉLON, roi de Caprée, eut, de la nymphe *Séthéris*, un fils nommé *Æbalus*. Voyez *ÆBALUS*.

TELONEUM, ou TELONIUM, lieu où s'effectuait le paiement des impôts.

TELOS, île.

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en bronze.....Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

On y voit une écrevisse de mer.

Pline (4. 12.) dit que cette île étoit fameuse par ses parfums.

TELPHUSE, nymphe, fille du fleuve Ladon. Elle donna son nom à une fontaine, au pied du mont Tilphose. L'eau de cette fontaine étoit si froide, que Tiréfius mourut pour en avoir bu.

TELPHUSSE, ville d'Arcadie. Voyez sa véritable orthographe à THELPHUSE.

TELSINIE, fille d'Ogygès, l'une des nourrices de Minerve. Voyez ALALCOMÈNIE, & PRAXIDIENNES.

TELUM. Ce mot désigne proprement toute

arme de jet, même des pierres, &c. Mais il désigne aussi généralement toute arme offensive; comme il paroît d'après ce passage de Cicéron (*Ad Herenn. 1. 2.*) : *Ajax in s'lyva, postquam resiciv i qua fecisset per insaniam, gladio incubuit. Ulysses intervenit, occisum conspiciatur, è corpore cruentum telum educit.*

TEMENI *porta*. Pausanias (1. 34.) raconte que dans cette ville de Lydie, un tombeau ayant été ruiné par l'injure du temps, laissa voir des os qu'on n'auroit pas pris aisément pour ceux d'un homme, s'ils n'en eussent eu la forme. Ils étoient d'une grandeur démesurée. Aussi-tôt le peuple s'imagina que c'étoit le tombeau de Gérion, fils de Chrysaor, & que c'étoit son trône qui étoit taillé dans la montagne. Il passoit auprès de cette petite ville un torrent appelé *Oceanus*.

TÉMÉNITES, surnom donné à Apollon, d'un lieu voisin de Syracuse, appelé *Téménos*, où ce dieu étoit particulièrement honoré. Ce nom se trouve entr'autres dans Cicéron, contre Verrès. On y lisoit autrefois *Thestmotès*, mais Turnebe prétend qu'il faut lire *Téménites*; & sa leçon a été adoptée.

TEMENIUM, ville de Péloponnèse fondée par *Temenus*, fils d'Aristomachus, dont on y voyoit un tombeau célèbre. Il y avoit dans cette ville un temple dédié à Neptune, & un autre dédié à Diane. *Temenium* étoit située près de l'Argolide.

TEMENOTHYRA, en Phrygie. THMENOΘΥΡΕΙCΙ & THMENOΘΥΡΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en bronze, dont un médaillon.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques, en l'honneur de Gordien-Pie, de Valérien avec Gallien, de Salonine.

TEMERARIUM *tributum*, contribution extraordinaire, telle que celle qui fut levée dans Rome après la prise de cette ville par les gaulois.

TÉMÉRUS, brigand de Thessalie, qui cassa la tête aux passans, en la heurtant avec la fienne. Thésée combattit contre lui, & lui brisa la tête. D'où vint ce proverbe grec : le mal *Témésien*.

TEMESÆUS ou TEMESIUS GENIUS, nom du sceptre de Témessé. Voyez LYBAS.

TÉMÉSISUS de Clazomène, fondateur de la ville d'Abdère, en Thrace, fut mis par les

abdérites , au nombre de leurs demi-dieux , & reçut chez eux les honneurs héroïques.

TEMNUS, en Æolie. ΤΗΜΝΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper , sous l'autorité de ses préteurs , des médailles impériales grecques , en l'honneur d'Elagabale , d'Alex. Sévère , de Mammée , de Gordien-Pie , de Tranquilline , des deux Philippes , d'Otacile , de Mœsa , de Faustine jeune.

TEMPÉ, étoit une plaine de la Magnésie , province de la Thessalie. Cette plaine étoit traversée par le fleuve Pénée , & entourée des monts Olympe , Ossa & Pélion. C'étoit un des plus beaux lieux de la Grèce , & un de ceux que les poètes ont le plus chanté. *Tempé* étoit si agréable , que les dieux mêmes y prenoient le plaisir de la promenade.

TEMPÉRANCE. On avoit divinisé cette vertu , & on la représentoit sous la figure d'une femme , tenant un frein ou une coupe. Nous ne connoissons cependant aucun monument antique sur lequel on la voye représentée.

TEMPÊTE. Les romains avoient désiré la *tempête*. Marcellus lui fit bâtir un petit temple hors de la porte Capenne , en action de grâces de ce qu'il avoit été délivré d'une violente *tempête* , entre les îles de Corse & de Sardaigne.

On trouve sur d'anciens monumens des sacrifices offerts à la *tempête*.

La *tempête* (*Hiems*) est représentée dans les peintures du Virgile du Vatican sous la forme d'une figure ailée , tenant deux flambeaux allumés. Les romains lui rendoient un culte , comme l'assure Ovide (*Fast. VI. 193.*)

Te quoque tempestas meritam delubra fatemur ;

Cum pene est Corsis obruta classis aquis.

L. Scipion , après la conquête de la Corse , dédia ce temple à la *tempête* ; ainsi que nous l'apprenons de l'inscription suivante , qui est , après la colonne rostrale de Duillius , le plus ancien monument de la langue latine , qui nous soit parvenu : *HIC CEPIT CORSICA ALERIAQUE URBE DEDET TEMPESTATIBUS AIDE MERETO.*

TEMPLES, édifices sacrés , élevés à l'honneur de quelques divinités. Les égyptiens & les phé-

niciens sont les premiers , au rapport d'Hérodote & de Strabon , qui aient érigé des *temples* aux dieux. Les perses , & tous ceux qui suivoient la doctrine des mages , ont été long - temps sans avoir des *temples* , disant que le monde entier étoit le temple de Dieu , & qu'il ne falloit pas renfermer , dans des bornes étroites , celui que l'univers ne pouvoit contenir. Ils sacrifioient donc à leur divinité en plein air , & par-tout où ils se rencontroient , mais principalement sur des hauteurs.

Les *temples* des anciens étoient partagés en plusieurs parties : la première , étoit l'aire ou vestibule , *area* , où étoit la piscine dans laquelle on puisoit l'eau lustrale , pour expier ceux qui vouloient entrer dans les *temples*. La seconde , appelée *naos* , étoit comme la nef de nos églises , & tout le monde entroit. Le lieu saint , ou *l'adytum* , dans lequel il n'étoit pas permis au peuple d'entrer , ni même de regarder. En certains *temples* , il y avoit au-delà de *l'adytum* , un lieu plus reculé , appelé *temnodios* , comme qui diroit l'arrière temple. Ils avoient aussi quelquefois des portiques , comme les *temples* de Diane. Autour des *temples* régnoient des galeries couvertes , soutenues d'un rang de colonnes , quelquefois de deux. On montoit aux *temples* par des degrés , & fort souvent ces degrés régnoient tout-à-tour , comme les galeries. La montée du temple de Jupiter - Capitolin étoit de cent marches.

L'intérieur des *temples* étoit souvent très-orné ; car , outre les statues des dieux faites d'or , d'ivoire , d'ébène , ou de quelque autre matière précieuse , & celles des grands hommes qui y étoient souvent en grand nombre , on y voyoit ordinairement des peintures , des dorures , & embellissemens , parmi lesquels il ne faut pas oublier les offrandes , ou les *ex-voto* ; c'est-à-dire , des proues de vaisseaux , lorsqu'on croyoit avoir été garanti du naufrage par le secours de quelque dieu , des tableaux pour la guérison d'une maladie , les armes prises sur les ennemis , des trépieds , des boucliers votifs , & souvent de riches dépôts.

Les anciens avoient un si grand respect pour les *temples* , que selon Arrien , il étoit défendu d'y cracher & de s'y moucher. On y montoit quelquefois à genoux , dit Dion. C'étoit un lieu d'asyle ; il n'étoit pas permis d'en tirer par force ceux qui s'y réfugioient. Dans les adversités publiques , les femmes se prosternoient à terre dans les *temples* , & balayoient le pavé avec leurs cheveux. Mais , si , malgré les prières & les sacrifices , les choses continuoient toujours d'aller mal , le peuple perdoit quelquefois patience , & s'emportoit jusqu'à jeter des pierres contre les

temples, comme on peut voir dans Suétone, sur Caligula.

Lorsqu'on vouloit bâtir un temple chez les romains, les auspices étoient employés à choisir le lieu & le temps auquel on devoit commencer la construction; ce lieu étoit purifié avec grand soin, au rapport de Tacite (*Liv. IV de son hist.*); tout l'espace destiné à l'édifice étoit environné de bandelettes & de couronnes: les vestales accompagnées de jeunes garçons & de jeunes filles ayant père & mère, lavoient ce lieu avec de l'eau pure & nette; le pontife achevoit de l'expier par un sacrifice solennel. Alors les magistrats & les personnes les plus considérables mettoient la main à une grosse pierre qui devoit entrer dans les fondemens, & y jetoient quelques piéces d'un métal qui n'eût pas encore passé par le creuset. Telle fut la consécration du temple que Vespasien fit rebâtir au capitolé.

Il y avoit des temples qui ne devoient pas être bâtis dans l'enceinte des villes, mais hors des murs; comme ceux de Mars, de Vulcain & de Vénus; voici la raison qu'en donne Vitruve: « C'est, dit-il, de peur que, si Vénus étoit dans l'intérieur de la ville même, cela ne fût une occasion de débauche pour les jeunes gens, pour les mères de famille. Vulcain devoit être aussi en dehors, pour éloigner des maisons la crainte des incendies. Mars étant hors des murs, il n'y aura point de dissension entre le peuple; & de plus, il sera là comme un rempart, pour garantir les murailles de la ville des péris de la guerre. Les temples de Cérés étoient aussi hors des villes, en des lieux où on n'alloit guère que pour lui offrir des sacrifices, afin que la pureté n'en fût point souillée. » Cependant ces distinctions ne furent pas toujours observées. Quant aux dieux, patrons des villes, on plaçoit leurs temples aux lieux les plus élevés, d'où l'on pût voir la plus grande partie des murs qu'ils protégeoient. Si c'étoit à Mercure, on devoit bâtir son temple à l'endroit où se tenoit le marché. Ceux d'Apollon ou de Bacchus devoient être près des theatres. Ceux d'Hercule, près du cirque, lorsqu'il n'y avoit ni gymnase, ni amphithéâtre, &c.

Les temples les plus célèbres dans l'antiquité payenne, ont été celui de Vulcain en Egypte, que tant de rois eurent bien de la peine à achever; celui de Jupiter Olympien; celui d'Apollon de Delphes; celui de la Diane d'Éphèse; le capitolé & le panthéon de Rome; & enfin le temple de Bélus à Babylone, le plus singulier par sa grandeur & par sa structure. Voyez AUTEL, BELUS, CAPITOLE, DIANE, OLYMPIEN, PANTHEON, VULCAIN.

« Les temples, dit Winckelmann, à un très-petit

nombre près, étoient tous chez les grecs d'une forme quarrée, de manière que la largeur faisoit ordinairement la moitié de la longueur: voilà pourquoi Vitruve (*Lib. III, c. 3.*) dit qu'un temple, qui par-devant a cinq entre-colonnemens & six colonnes, doit avoir le double des entre-colonnemens aux côtés. C'est cette proportion qu'avoit le temple de Jupiter à Girgenti, en Sicile; car, par une mesure exacte de la place qu'a occupée ce temple, & de ses ruines, on a trouvé que sa largeur étoit de 165 piéces grecs; ainsi, au lieu de soixante piéces qu'on lit dans Diodore de Sicile, pour la longueur de ce temple, il faut lire cent soixante piéces grecs. On trouve cette même proportion aux temples quarrés des romains. Un petit temple bâti de peperin, près du lac Pantano, sur le chemin de Tivoli à Frascati, porte soixante palmes de longueur (40 piéces français), sur sur trente de large (20 piéces français); il ne paroît cependant pas que cette proportion ait été déterminée dans la haute antiquité. L'ancien temple de Jupiter à Elis (*Pausan. liv. V, p. 398, l. 3.*) avoit quatre-vingt-quinze piéces grecs de large, sur deux-cents trente de long; le temple de Jupiter que Tarquin fit bâtir au capitolé (*Dionys. Halic. ant. rom. lib. IV, p. 248, l. 24, ed. Hudson.*), étoit à-peu-près aussi large qu'il étoit long; il n'y avoit qu'une différence de quinze piéces grecs.

« Quant aux édifices ronds avec des voûtes ou des coupoles, on n'en trouve que six indiqués par Pausanias. L'un étoit au Prytanée à Athènes (*Pausanias lib. I, p. 12, l. 27.*); un autre se voyoit à Epidaure (*Id. lib. II, p. 173, l. 6*) avec le temple d'Esculape, bâti par le célèbre sculpteur Polyclète, & que Pausanias acheva; on lui avoit donné le nom de *Thous* à cause de ses voûtes: le troisième de ces édifices se trouvoit à Sparte, & c'étoit dans ce temple qu'étoient placées les statues de Jupiter & de Vénus (*Id. lib. II, p. 237, l. 37.*); le quatrième étoit à Elis (*Id. lib. V, p. 429, l. 15*); le cinquième à Mantinée (*Id. lib. VIII, p. 616, l. 40.*); il s'appelloit le commun foyer (*κοινὸν Φοῖα*). Il y avoit aussi dans d'autres endroits des édifices qui portoient le même nom, tels que celui de Rhodes (*Excerpt. Polyb. lib. XXVIII, p. 138*) & celui de Caunus (*Appian. Mithridot. p. 122, l. 10, ea. Rob. Steph.*) dans la Carie. Enfin le sixième étoit le trésor de Mynius à Orchomène. (*Pausan. lib. IX, p. 786, l. 26.*) Mais quoique sur les pierres gravées où le corps d'Hector est traîné autour des murs de Troye, on voye des temples ronds, ce n'est pas une raison pour en conclure que ces temples avoient cette forme. Sur le vaisseau d'une grandeur extraordinaire que Ptolémée l'hilopator, roi d'Egypte, fit construire, il y avoit entr'autres un temple rond consacré à Vénus (*Athen. Deipnos. lib. V, p. 205, E.*); de même qu'on fait que sur les vaisseaux des anciens (*Deser. des pierres gravées du cabinet de Stofsch, page. 538,*

539.) il y avoit des tours rondes avec des toits en voûtes ou des coupoles, ainsi que des tours carrées d'une forte maçonnerie (*Ibid.* p. 537). L'ancien architecte San-Gallo parle, dans son livre de desins sur vélin, qui est à la bibliothèque du palais Barberin, d'un temple rond de Delphes consacré à Apollon. On ne peut pas assurer que le temple que Périclès fit construire à Eleusis (*Plutarck. Pericl.* p. 290, 291, *ed. Opp. H. Steph.*) ait eu une forme circulaire; mais quand il auroit été d'une forme carrée, il n'est pas moins certain qu'il étoit couronné par une coupole, & une espèce de lanterna. On voit cette lanterne & une coupole sur le tambour d'un temple carré, représenté sur le plus grand sarcophage qu'on ait conservé de l'antiquité, qui se trouve dans la villa Moirani, près la porte de S.-Sébastien. Le tambour, ou dôme, n'est donc point d'une invention moderne. Les temples ronds étoient plus communs chez les romains que chez les grecs: quelques-uns devoient cette forme à un motif allégorique, tel que le temple de Vesta (*Festus, V. Rotunda ades*) bâti par Romulus; comme celui de Mantinée semble avoir dû le sien au foyer du feu. Un temple circulaire de la Thrace, dédié au soleil, avoit pour objet le symbole du disque de cet astre (*Macrob. Saturn. lib. I, c. 18, p. 237, ed. Pontan.*). »

Les temples carrés des anciens ne tiroient en général le jour que par la porte d'entrée.

Winckelmann décrit ainsi un temple de Pompeii. « C'est le petit temple, ou chapelle carrée, que l'on découvrit en 1761. Ce temple étoit dépendant d'une grande maison de campagne ou villa. Le fronton chargé de différentes sortes de feuillages, en étoit porté sur quatre colonnes maçonnées & enduites de stuc, dont le diamètre étoit d'environ un palme & demi, & la hauteur de sept palmes sept pouces, & dont le fût étoit orné de cannelures. On en voit une dans le cabinet de Portici. Le temple étoit élevé de deux marches; & dans l'entre-colonnement du milieu, qui étoit beaucoup plus large que les autres; il y avoit intérieurement trois autres marches circulaires qui conduisoient au pavé du temple, & qui faisoient que cet entre-colonnement s'élevoit de la hauteur des trois marches au-dessus du plan des colonnes: ces marches étoient revêtues de carreaux d'un marbre commun, appelé *Cipolino*. On trouva dans l'intérieur de ce petit temple, une Diane de travail étrusque, placée sur un piédestal également de marbre. Devant le temple, vers l'angle sur la droite, il y avoit un autre temple rond; de l'autre côté un puits; & vis-à-vis du temple, une citerne, dans les encoignures de laquelle on avoit ménagé quatre puits, ou plutôt des ouvertures pour puiser l'eau plus commodément. »

» Si l'on considère, dit Caylus (*Rec. d'antiq.*

II. p. 108.), que Pausanias n'a pas été dans toutes les villes de la Grèce, & si l'on joint à tous les grands morceaux de sculpture dont il a parlé, sept cents treize temples, également cités par le même auteur, sans compter les autels, les chapelles, les trésors des provinces, les portiques, les trophées, les tombeaux, les rotondes & tous les monumens dont les villes & les campagnes étoient ornées avec profusion, on aura peine à croire que le temps auquel il a fait ses voyages, ait été précédé de trois cens ans, employés par les romains à dépouiller ce beau pays de ses principaux ornemens. »

Dans la construction des temples on avoit égard à la nature des divinités & aux fonctions qui leur étoient attribuées. Ainsi, suivant Vitruve, les temples de Jupiter-Foudroyant, du Ciel, du Soleil, de la Lune, & du Dieu Fidius, devoient être découverts. On observoit cette même convenance dans les ordres d'architecture. Les temples de Minerve, de Mars & d'Hercule devoient être d'ordre dorique, dont la majesté convenoit à la vertu robuste de ces divinités. On employoit, pour ceux de Vénus, de Flore, de Proserpine & des Nymphes des eaux, l'ordre corinthien; l'agrément des feuillages, des fleurs & des volutes dont il est accompagné, sympathisant avec la beauté tendre & délicate de ces déesses. L'ordre ionique, qui tenoit le milieu entre la sévérité du dorique & la délicatesse du corinthien, étoit employé dans ceux de Junon, de Diane & de Bacchus, en qui l'on imaginoit un juste mélange d'agrément & de majesté. L'ouvrage rustique étoit consacré aux grottes des dieux champêtres. Enfin tous les ornemens d'architecture que l'on voyoit dans les temples, faisoient connoître la divinité qui y présidoit.

L'art de l'architecture des temples étoit aussi perfectionné que diversifié chez les grecs & les romains; il s'agit seulement d'expliquer ici les principaux termes qui prouvent cette diversité.

Temple amphiprostyle, ou double prostyle. Temple qui avoit des colonnes devant & derrière, & qui étoit aussi tétrastyle. Voyez ci-après TEMPLE tétrastyle.

Temple à entes. C'étoit, selon Vitruve, le plus simple de tous les temples; il n'avoit que des pilastres angulaires appellées entes ou parastates, à ses encoignures, & deux colonnes d'ordre toscan aux côtés de sa porte.

Temple diptère. Temple qui avoit deux rangs de colonnes isolées en son circuit, & qui étoit octostyle, c'est-à-dire, avec huit colonnes de front; tel étoit le temple de Diane à Ephèse. Le mot diptère vient du grec διπτερος, qui a deux ailes,

Temple hypètre. Temple dont la partie intérieure étoit à découvert, ainsi que l'indique le mot *hypètre*, dérivé du grec *ὑπαιστρος*, qui signifie lieu découvert. Il étoit décastylé, ou avec dix colonnes en son pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur. Tel étoit le temple de Jupiter-Olympien à Athènes.

Temple monoptère. Temple rond & sans murailles, qui avoit un dôme porté sur des colonnes. C'est ainsi qu'étoit le temple d'Apollon-Pythien à Delphes.

Temple periptère. Temple qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes isolées en son pourtour, & qui étoit hexastyle, c'est-à-dire, avec six colonnes de front, comme le temple de l'honneur & de la vertu à Rome. Le mot *periptère* est formé de deux mots grecs *περι*, alentour, & *πίτερον*, aile.

Temple périptère rond. Temple dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environne une rotonde, comme les temples de Vesta à Rome, & de la Sybille à Tivoli, & une petite chapelle près S. Pierre in montorio, à Rome, bâtie par Bramante, fameux architecte.

Temple prostyle. Temple qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le temple d'ordre dorique de Cérés à Eléufis, en Grèce. Le mot *prostyle* est formé de deux mots *προ*, devant, & *στυλος*, colonne.

Temple pseudodiptère ou diptère imparfait. Temple qui avoit huit colonnes de front, avec un seul rang de colonnes qui régnoit au pourtour, comme le temple de Diane, dans la ville de Magnésie en Grèce.

Temple tétrastyle. Le mot grec *τετραστυλος*, qui signifie quatre colonnes de front, caractérise ce temple. Tel étoit celui de la fortune virile à Rome. (D. J.).

TEMPLES sur les médailles. « Ce n'est pas, dit Pellerin (*Mélanges* II. 277.), sans objet & sans motif, que les villes grecques ont fait représenter sur des médailles un nombre de temples, qui dans les unes étoit pareil à celui des néocorats, & qui en étoit différent dans les autres. On ne trouvera plus de contrariété dans cet usage, lorsqu'on fera attention aux différentes espèces de fêtes, à l'occasion desquelles ces médailles étoient frappées, & quand on ne verra qu'un temple sur plusieurs de celles qui contiennent les titres de ΔΙΟ. & de ΤΥΠΙΟ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, on jugera qu'en ces occasions il ne fut fait apparemment des sacrifices que dans un temple; & qu'il en fut offert dans deux & trois temples en même temps qu'on célébra différentes fêtes, à l'occasion desquelles furent frap-

pées les médailles qui représentent ce nombre de temples. On distingue, dans ceux qui sont représentés sur de grands médaillons, la figure de la plupart des divinités auxquelles ils étoient consacrés; & l'on présume que dans le nombre il y en avoit vraisemblablement un, où la ville avoit exercé le néocorat marqué sur ces sortes de médailles, en y offrant des sacrifices solennels pour l'empereur; & que les autres temples étoient ceux où il avoit été offert des sacrifices particuliers relatifs aux fêtes qui pouvoient avoir rapport aux divinités de ces temples. Voyez, pour de plus grands détails, l'article NÉOCORAT.

TEMPLUM, ADES SACRA, ÆDICULUM, SACELLUM, FANUM, DELUBRUM. Ces mots désignent en général des édifices sacrés qui surpassoient les autres en dignité & en sainteté de cérémonies; ils étoient ordinairement voués par les rois, les consuls, les empereurs, pour obtenir quelque victoire à la veille d'une bataille. Après la victoire, ils étoient bâtis par les vainqueurs sur les lieux désignés par les augures, ensuite dédiés & consacrés par certaines cérémonies, appelées *inaugurationes*, & qu'on imaginoit les rendre encore plus saints & plus vénérables. Sans ces inaugurations, un édifice sacré ne se pouvoit appeler un temple, *templum*, mais on le nommoit simplement, *ades sacra*.

Ædiculum & *facellum*, désignent une espèce de petit temple, avec cette différence que les *ædícula* étoient couverts, & les petits lieux sacrés, dits *facella*, étoient sans couverture.

Fanum désignoit une autre espèce de temple, ainsi nommé à *fando*, à cause des paroles que le pontife proféroit en les consacrant aux empereurs, après leur apo théose.

Delubrum signifie quelquefois un édifice sacré, un temple, ou une partie d'un temple. On voit ce mot employé pour le temple entier dans ce passage d'Ammien Marcellin, au sujet du temple capitolin: *Jovis Torpeii delubra quantum terrenis divina præcellunt.* Mais il ne marque qu'une portion de temple dans cet autre passage: *Proserpinæ tabula fuit in Capitolio, in Minervæ delubro.* Ce mot se prend dans Pline, pour une des trois parties du même temple capitolin; & alors les latins employoient volontiers pour son synonyme, les mots *cellæ* & *consortia*, comme dans ce vers d'Aufone:

in Torpeii fuit et consortia templo.

TEMPLUM en style d'augure, signifie un certain espace de terre, que les augures déterminoient, en disant certains mots, & d'où ils pouvoient voir tous les côtés du ciel. Ils désignoient cette partie avec le bâton augural, appelé *Lituus*, & cette

manière de diviser le ciel, s'appelloit *tabernaculum capere*. Il falloit que de chaque côté le ciel fût à découvert; on avoit soin de faire abattre tout ce qui auroit pu arrêter la vue : ainsi on lit dans l'histoire, que Caius Marius donna peu de hauteur au temple de l'honneur, crainte que les augures ne prissent fantaisie de le faire démolir, s'il eût nui à leurs opérations. Quand le ciel étoit ainsi divisé, l'augure examinoit avec attention quels oiseaux paroissoient, de quelle manière ils voloient, comment ils chantoient, & de quel côté de cette partie, appelée *templum*, ils se trouvoient.

TEMPS. On divinisa le *temps* avec ses parties; Saturne en étoit ordinairement le symbole : les poètes les confondent même quelquefois. On représentoit le *Temps* avec des ailes, pour marques la rapidité avec laquelle il passe, & avec une faux, pour désigner ses ravages. Le *Temps* étoit divisé en plusieurs parties, le siècle, la génération, ou espace de trente ans, le lustre, l'année; les saisons, les mois, les jours & les heures; & chacune de ces parties étoient personifiées, en hommes ou en femmes, suivant que leurs noms étoient, ou masculins, ou féminins; on portoit même leurs images dans les cérémonies religieuses.



TEMPS (MESURE DU).

CHRONOLOGIE ASTRONOMIQUE & CIVILE, depuis l'époque la plus reculée dont l'Histoire fasse mention jusqu'à l'ère vulgaire, tirée de la *Métrologie* de Romé de l'Isle (A).

Années avant l'ère vulgaire.

- 5555. Création du Monde, suivant l'historien Joseph.....
- 5544. Commencement de la chronologie Egyptienne.....
- 5508. Création du Monde, suivant les septante & l'église Grecque....
- 5507. Commencement de la chronologie Persienne, suivant Chrysoctoca.
- 5506. *Idem* suivant Riccioli
- 5502. Commencement de la chronologie Indienne, suivant Bailly....
- 5500. Création du Monde, suivant la chronographie de George le Syn-
celle, patriarche de Constantinople.....
- 4716. Epoque de l'Hercule Oriental (B) & de la première division du
zodiaque; l'équinoxe du printemps, répondoit au premier
degré des gémeaux.....
- 4714. Première année de la période Julienne, calculée par Joseph Sca-
liger, & qui finira l'an 3266 de notre ère.....
- 4700. Création du Monde, suivant le texte Samaritain.....
- 4600. L'équinoxe du printemps répondoit au dernier degré du taureau..
- 4004. Création du Monde, suivant le texte Hébreu.....
- 3890. Epoque d'Uranus ou d'Atlas.....
- Même époque, suivant Manéthon.....3902.
- Selon Dicéarque.....3845.
- Hérodote.....3897.
- Diodore de Sicile.....3910.
- Pomponius Mela.....3905.
- L'ancienne Chronique.....3883.
- Diogène Laërce.....3893.
- 3851. Epoque la plus reculée de la chronologie Chinoise.....
- 3700. Commencement de l'Empire des Scythes, suivant Trogue Pompée.
C'est la date de leur invasion dans l'Asie, ou de la conquête
de Bacchus. (Cet Empire, après avoir duré 1500 ans, fut dé-
truit par Ninus, fondateur de l'Empire d'Assyrie.)

CITATIONS.

- Riccioli, Bailly,
Astron. ind.
p. cxxxvij.
- Bailly, *ibid.*
- Lenglet, tabl. chron.
- Bailly, Astron. ind.
p. cxvij.
- ibid.* cxvij.
- Bailly, hist. de
l'Astron. anc.
tom. I. p. 80.
- Lenglet, p. 387.
- Bailly, *ibid.* p. 74.
- Bossuet, hist. univ.
H. de l'A. p. 305.
- (La différence entre
la plus forte & la
plus foible de ces
époques, n'est que
de 65 ans.)
- Ibid.* p. 106. 119.
341. 347.
- Ibid.* p. 305.

(A) Dans l'espèce de cahos qui résulte du conflit des opinions des différens auteurs sur les époques antérieures à l'établissement des Olympiades, l'objet de cette table est moins de présenter un nouveau système de Chronologie, que de mettre en état de se servir de ceux qui existent.

(B) Cet Hercule oriental est le même que *Chon* ou l'Hercule égyptien d'Hérodote & de Diodore de Sicile. On en comptoit quatre autres, tous antérieurs à l'Hercule grec, dit *Akide*, savoir: le Crétois, qui étoit un des Dactyles du mont Ida; le Tyrien ou Phénicien, dit aussi *Thasius*; l'Indien, surnommé *Belus*; & enfin le Gaulois, qui s'appelloit *Ogmios*.

Au reste, cette époque de l'Hercule oriental a été déterminée, en prenant les 10,000 ans dont Diodore de Sicile le fait antérieur à l'Hercule grec, pour des années de saisons ou de 4 mois; ce qui donne 3333 ans, lesquels étant ajoutés à l'année 1383, date de la naissance de l'Hercule grec, donne pour l'époque de l'Hercule oriental, l'an 4716 avant notre ère. On sait que dans les temps les plus reculés, l'année n'étoit divisée qu'en trois saisons, le printemps, l'été & l'hiver. Ces saisons s'appelloient *heures*, & voilà pourquoi Homère nomme les heures *portieres* du Ciel.

Années avant
l'ère vulgaire.

CITATIONS.

3617. Epoque du Déluge universel, suivant les septante, (A) 2348 avant l'ère vulgaire, selon le texte hébreu, & 3044 avant l'ère vulgaire, suivant le texte Samaritain. 3.
- Ce Déluge universel arriva l'an du Monde.
- 2400, suivant les Indiens.
- 2340, suivant les Egyptiens.
- 2306, suivant les Chinois.
- Selon les Septante, { 2262, dans saint Epiphane & Jule Africain.
- { 2256, dans Josèphe.
- { 2242, dans Eusèbe.
- { 2226, suivant Albumasar.
- { 2165, suivant les Chaldéens.
- { 2000, suivant la Chronologie persienne.
- { 1656, suivant la Vulgate.
- { 1307, suivant le texte samaritain.
3553. Epoque moins reculée de la chronologie Indienne.
- (Voyez plus haut à l'an 5502.)
- M. d'Hancarville (*Recherches sur l'origine & les progrès des arts de la Grèce*) adopte cette époque pour celle de la déification du Bacchus Indien, qu'il prétend être le même que les Indiens ont appelé *Brouma* ou *Brama*: & ajoutant à cette époque d'après Diodore de Sicile, 52 ans pour la durée du règne de Bacchus, il fixe le commencement du règne de celui-ci à l'an 3605 avant l'ère vulgaire, & l'invasion des scythes à l'an 3610. (Les romains appelloient *Bruma* le solstice d'hiver, & *Brumales* les fêtes instituées à cette époque par Romulus en l'honneur de Bacchus..
3545. Ménès règne en Egypte, suivant Hérodote.
- (Voyez à l'an 2969 une époque moins reculée de règne d'après le P. Pezron).
3513. Le solstice d'hiver répondoit au quinziesme degré du versseau, & l'équinoxe du printemps au quinziesme degré du taureau.
3507. Commencement de l'Empire des Perses, suivant Anquetil.
3362. Epoque du second Hermès, l'Hermès Chaldéen, né à Calovaz; c'est le second Thaut ou Mercure des égyptiens. Il passè pour l'inventeur des lettres ou caractères alphabétiques. Vers le même temps, construction des pyramides de la haute Egypte.
3357. Epoque moins reculée du commencement de la chronologie Chinoise, rapportée plus haut à l'an 3851. (B).
3244. Fondation de Babylone, suivant le P. Pezron.
3209. Période de l'intercalation des perses, sous Diemschid. C'est l'époque de Neuruz.
- Lenglet, p. 387.
- (La différence entre la première & la dernière de ces époques est de 1093 ans; mais entre la première & la quatrième, elle n'est que de 138 ans.)
- Hist. de l'Astr. anc. p. 106. 107. & 329.
- Bailly, ib. p. 106. 304.
- Ib. p. 347. 521.
- Ib. p. 106. 129. 353.
- Hist. de l'Astr. anc. p. 131. 159. 356. & 177.
- Ib. p. 106. 119. 338. & 341.
- Ib. p. 357.
- Ib. p. 13. 130. 354. & 484.

(A) Le savant Fréret dit, que de la naissance de Phaleg au déluge, les Massorèthes (d'après le texte desquels a été faite la version de la Vulgate) comptent 199 ans; ce qui fixe le déluge à l'an 2725 avant l'ère vulgaire. Les Samaritains marquent 499 ans; ce qui fait remonter le déluge à l'an 3220 avant l'ère vulgaire. Enfin, tous les exemplaires des Septante donnent à ce même intervalle 629 ans; ce qui établit pour l'époque du déluge l'an 3520 avant l'ère vulgaire. (*Mém. de l'acad. royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tom. III.*)

(B) Hoang Fou Mi, lettré chinois, qui vivoit dans le troisieme siècle de notre ère, donnoit, dans l'ouvrage où il examine l'ancienne chronologie chinoise, environ 180 ans de moins à l'époque de Yao, & 760 ans entre le commencement de Fo Hi & de Hoang-Ti; ce qui fait 1117 ans d'intervalle entre le règne de Fo-Hi & celui d'Yao. Si l'on retranche donc 180 de 2357, époque la plus reculée du règne d'Yao, il reste 2177 ans avant notre ère pour l'époque de ce règne, suivant Hoang Fou Mi; à laquelle ajoutant 357 ans, on a pour l'époque d'Hoang-Ti l'an 2534 avant l'ère vulgaire.: & si l'on ajoute à cette dernière les 760 ans d'intervalle que cet auteur donne entre Hoang-Ti & Fo-Hi, le règne de celui-ci se trouvera remonter à l'an 3294, qui ne diffère que de 63 ans de l'époque la moins reculée du commencement de la Chronologie chinoise.

*Années avant
l'ère vulgaire.*

3102. Date du commencement de l'année solaire chez les indiens. C'est leur âge *Caliougan*. C'est aussi l'époque de Butta, fondateur de leur philosophie. Vers ce temps, régnoit Ofiris, qui, selon quelques-uns, est le même que Bacchus, législateur de l'Inde..
3000. Date de la renaissance de l'astronomie chez la plupart des peuples de l'Asie. (Job vivoit à cette époque ; d'autres le font contemporain de Moÿse).....
2969. Ménès règne en Egypte, suivant le P. Pezron (Ce Ménès est, dit-on, le même que Mesraïm, fils de Cham. Isis fut épouse de Ménès, voyez une époque plus reculée de ce règne à l'an 3545).....
2953. Règne de Fo-hi, premier empereur de la Chine.....
2924. Epoque du commencement des Tartares.....
2887. Epoque du commencement de l'année solaire de 365 jours à Thèbes dans la haute Egypte.....
2850. L'étoile α du dragon, étoit au Pôle.....
2787. Fondation de Ninive, suivant le P. Pezron.....
2782. Commence en Egypte, suivant Manéthon, la période caniculaire, qu'on appelle aussi *période sothique*.....
2753. Commentent les antiquités de Tyr ou de Phénicie, suivant Hérodote, lib. II, § 44.....
2700. Le culte d'Hercule ou du soleil, établi chez les Phrygiens.....
2697. Découverte à la Chine de l'étoile polaire, sur le règne d'Hoang-Ti. L'invention de la sphère chez les Chinois, remonte à cette époque.....
2640. Assur s'établit en Assyrie, lui donne son nom, & bâtit Ninive, suivant l'abbé Lenglet, qui donne la même époque à Nembroth, premier roi de Babylone, auquel succéda Evechous, l'an 2605 avant l'ère vulgaire, suivant le même auteur.....
2600. Vers ce temps vivoit Atlas, selon Suidas.....
(Voyez une époque plus reculée, à l'an 3890).....
2518. L'équinoxe du printemps, répondoit au dernier degré du bélier, ou au premier du taureau.....
2473. Evechous règne à Babylone, époque de l'année solaire chez les Chaldéens.....
2459. Premier Zoroastre, inventeur de l'astronomie chez les perses.....
2449. Conjonction de cinq planètes, observée à la Chine, sous le règne de Chueni, dont l'époque remonte jusqu'à l'an 2513, avant l'ère vulgaire.....
2400. Vers ce temps, l'équinoxe du printemps commençoit avec le premier degré du taureau: de-là ce vers
*Candidus auratis aperit cum cornibus annum
Taurus..* (Virg. Georg.).....
2357. Vers ce temps parut, le *chou-king*, livre composé sous l'empereur Yao. La sphère chinoise perfectionnée sous ce règne.....
2346. Bélus règne à Babylone, selon M. Bailly.....
Des Vignoles remarque, qu'en conséquence de la tour que ce prince y avoit fait bâtir pour observer les astres, les babylo-niens se van-toient, selon Epigénès (Pline VII. 56.) d'avoir fait des observations pendant 720,000 ans, lesquels pris pour des jours, ou des révolutions de 24 heures, forment en effet les 2000 ans, qui depuis Alexandre remontent au temps de Bélus.

CITATIONS.

Ib. p. 14. 108. 329.
332. 334. 481. 502.

Ib. p. 16. 328. 264.
479.

Ibid. p. 294.

Ib. p. 15. 119. 338.
339. 341.

Ib. p. 16. 341.
Hist. de l'Astr. anc.
p. 161. 400.

Ibid. p. 120.

Ibid. p. 357.

400.

Id. Astron. ind.
p. cxxij.

Id. Hist. de l'Astron.
anc. p. 153.

Ib. p. 15. 120. 343.
474.

Tablettes chronol.
p. 389.

Hist. de l'Astr. anc.
p. 6. 293.

Ib. p. 12. 132. 133.
357. 376.

Ib. p. 132. 133. 359.
376. 490.

Ib. p. 15. 341. 346.

Ibid. p. 74. 120.
490.

Ibid. p. 124. 341.
344.

Ibid. p. 132. 376.

Années avant
l'ère vulgaire.

CITATIONS.

2332. Quelques-uns placent ici l'époque du règne d'Yao à la Chine. Vers ce temps arrive en Chine le déluge particulier qui porte le nom d'Yao. Il fut produit par la descente des eaux ramassées dans les montagnes de la Tartarie orientale, où elles formoient une mer comme celle de l'Euxin.....
2300. Les anciens suédois avoient connoissance de la longueur de l'année solaire.....
2250. Vers ce temps se fit la découverte du mouvement des fixes.....
2234. Commencement des observations chaldéennes à Babylone, selon Callisthène, d'où cette époque a pris le nom d'ère callisthénienne. (Les arabes ont régné à Babylone depuis l'an 2283 avant l'ère vulgaire jusqu'à l'an 2068.).....
2205. Quelques-uns ne font remonter qu'à cette époque la composition du *Chou-King* ou chronique chinoise. (Voyez plus haut l'an 2357.) Ils s'appuient sur ce que la constellation que les chinois nomment *Hia*, laquelle est composée de deux étoiles, l'*aquarius* & le petit cheval, étoit, l'an 2200 avant l'ère vulgaire, coupée en deux, à-peu-près également, par le colure des solstices, ainsi que nous l'apprend le *Chou-King*, & que le soleil en étoit éloigné d'environ 90 degrés au temps des équinoxes, l'année 70 de Yao, au jour *snetchéou*, qui étoit le 18 janvier de l'an 2136 avant l'ère vulgaire.....
2100. Sémiramis & vers le même temps Sanchoiatiou le plus ancien des historiens. Son histoire en IX livres, étoit en phénicien, & fut traduite en grec par Philon de Biblos, qui vivoit sous l'empire d'Hadrien. Eusèbe & Porphyre, nous en ont conservé quelques fragmens, rejettés comme supposés, par Dodwel & Dupin, mais dont Fourmont & Goguet ont démontré l'authenticité.....
- N. B. Le P. Pezron place le règne de Sémiramis vers 2239, & l'abbé Lenglet 2122 avant l'ère vulgaire.....
- 2169 } Eclipsé du soleil, observée à la Chine, vers l'équinoxe d'automne,
ou } sous le règne de Tchoug-Kang.....
- 2155 }
2164. Ninus prend Babylone, suivant l'abbé Lenglet.....
2110. Commencement de l'empire d'Assyrie, ou du règne de Ninus, suivant le P. Pétau; l'abbé Lenglet le rapporte à l'an 2174. Ninus fut contemporain de Tharé, père d'Abraham.....
2101. Naissance d'Abraham. *Texte samaritain*. La chronique d'Eusèbe la place 2036 ans avant notre ère.....
2003. Comète vue dans le Capricorne. Elle parcourut trois signes en 65 jours.....
2000. Premier catalogue des fixes chez les chinois, sous la dynastie des Hia.
- Naissance d'Isaac. *Texte samaritain*.....
1986. Inachus premier roi de l'Argolide, où il s'établit avec la colonie Egyptienne, dont il étoit le conducteur.....
1978. Vers ce temps, naissance de Phoronée, fils d'Inachus, & fondateur de la ville Phoronique, qui prit depuis le nom d'Argos, un des fils de Niobé.....
1945. Vers ce temps, naissance de Niobé, fille de Phoronée.....
1940. Naissance d'Esau & de Jacob. *Texte Samaritain*.....
1928. Vers ce temps, naissance d'Argus, fils de Niobé.....
1927. Naissance de Pélasgus, autre fils de Niobé, qui régna en Arcadie, & donna son nom aux Pélasques ou Pélasges.....

Hist. de l'Astr. anc.
p. 348.

D'Hancarville.

Bailly, p. 324.

Ibid. p. 109. 482.

Ibid. p. 12. 132.

145. 164. 368.

376. & tom. II

p. 214.

Mém. de l'Acad.
des Inscrip.
Tom. XVIII.
p. 270.

Astron. anc. vol. I.
p. 291.

Ibid. p. 176.

Ib. p. 14. 124. 126.
350.

Tablett. chronol.
p. 389.

Ibid.

Collect. acad. VI.
p. 488.

Bailly, p. 126.

494.

Lenglet.

Larcher, canon.
chronol.

Larcher, Chron.

Ibid.

Lenglet.

Larcher, chron.

Ibid.

Années avant
l'ère vulgaire.

CITATIONS.

- | | | |
|-------|--|------------------------------|
| 1904. | Naissance de Jupiter, fils de Chronos ou Saturne, dont la fable a fait un dieu. Il étoit, dit-on, âgé de 62 ans, lorsqu'il commença à régner en Thessalie, sur le mont Olympe, 1842 ans avant Jésus-Christ. (A)..... | Lenglet, p. 247. |
| 1895. | Naissance de Lycaon, fils de Pélasgus & de Déjanire..... | Larcher. |
| 1885. | A cette époque, tremblement de terre, qui sépara l'Ossa de l'Olympe; les eaux s'écoulaient dans la mer, & la Thessalie devient habitable..... | Ibid. |
| 1882. | Institution des pélories ou saturnales chez les thessaliens; elles furent ainsi nommées de Pélorus, le premier qui apporta à Pélasgus la nouvelle de l'écoulement des eaux..... | Ibid. |
| 1846. | Epoque du troisième Hermès, ou Mercure Trismégiste qui, s'il en faut croire Jamblique, écrivit 36525 livres. Si ce fait étoit vrai, cet auteur seroit le plus fécond qui eut jamais existé; mais Clément d'Alexandrie, réduit cette immense quantité de livres à quarante volumes, dont il donne les titres, & que Ptolémée Philadelphie, fit traduire en grec par Manéthon. L'original & les copies en sont également perdues; de sorte qu'il ne nous en reste que des notions générales..... | Bailly, p. 131. 145.
367. |
| 1837. | C'est l'époque à laquelle <i>Paucétius</i> & <i>Ænothrus</i> , conduisent chacun une colonie en Italie, dix-sept générations, avant la prise de Troie, selon Denys d'Halicarnasse..... | Larcher. |
| 1796. | Ogygès, connu par le déluge de ce nom, (B) règne dans l'Attique & dans la Béotie 1020 ans, avant la première olympiade, ce qui se rapporte au sentiment d'Orose, qui met ce déluge 1040 ans avant la fondation de Rome..... | Ibid. |
| 1759. | Inondation dans l'Attique, la trente-septième année du règne d'Ogygès, suivant la chronique d'Eusèbe..... | Larcher. |
| 1740. | Joseph meurt en Egypte. <i>Texte samaritain</i> | Lenglet. |
| 1732. | Comète vue en Arabie, sous la forme d'une roue, près du saggittaire..... | Collect. acad. VI
p. 448. |
| 1655. | Vers ce temps, selon Des Vignoles, remontent depuis Alexandre, les observations de 480,000 ans, selon Bérose & Critodème (dans Pline); de 470,000 ans, selon Cicéron, ou de 473,040 ans, selon Diodore. On s'en moquoit, parce qu'on ne pensoit pas que ces années babyloniennes dussent se prendre pour des jours..... | |

(A) Ce Jupiter, sans doute le même que celui qu'on faisoit naître en Arcadie, n'étoit pas le plus ancien de ceux qui avoient porté ce nom. Le premier de tous est le *Jupiter-Ammon* des Libyens; ensuite le *Jupiter-Sérapis* des Egyptiens; le *Jupiter-Belus* des Assyriens; le *Jupiter-Cébus* des anciens Perses; le *Jupiter de Thèbes* en Egypte; le *Jupiter Pappée* des Scythes; le *Jupiter-Assabinus* des Ethiopiens; le *Jupiter-Taranus* des Gaulois; enfin, le *Jupiter-Apis*, roi d'Argos, petit-fils d'Inachus; le *Jupiter-Astérius*, roi de Crète, auquel on attribue l'enlèvement d'Europe, & qui fut père de Minos; le *Jupiter-Phrygien*, père de Dardanus; le *Jupiter-Prætus*, oncle de Danaë; le *Jupiter-Tantale*, qui enleva Ganymède; le Jupiter, père d'Hercule & des Dioscures, qui vivoit un siècle environ avant la guerre de Troie, & beaucoup d'autres, sans compter les prêtres de ce dieu, qui séduisoient les femmes, & qui mettoient leur crime sur le compte de Jupiter.

(B) Xénophon compte cinq déluges. Le premier arriva sous un ancien Ogygès, dont l'époque n'est point déterminée (à moins que ce ne soit celui dont Censorin place l'époque vers l'an 1200 avant la guerre de Troie.). Il dura trois mois. Le second, du temps d'Hercule & de Prométhée, ne dura qu'un mois. Le troisième, qui ravagea l'Attique, est celui qu'on désigne ordinairement par le nom d'Ogygès, & dont l'époque est connue. Le quatrième est celui qui, sous Deucalion, inonda la Thessalie pendant l'espace de trois mois. Le cinquième enfin arriva au temps de Protée, & pendant la guerre de Troie: c'est celui qu'on appelle Phasonien, & qui inonda une partie de l'Egypte. Diodore de Sicile parle aussi d'un sixième déluge, arrivé dans la Samothrace. Celui-ci, plus ancien que tous les précédents, est aussi connu sous le nom de déluge de Dardanus; il fut produit par l'irruption des eaux de l'Euxin dans le bassin de la Méditerranée, où elles s'ouvrirent un passage par le Bosphore de Thrace & le détroit des Dardanelles.

Années avant
l'ère vulgaire.

CITATIONS.

1636. Moÿse, âgé de 40 ans. *Texte samaritain*.....
1626. Réforme dans les méthodes astronomiques des chaldéens, suivant Bérose l'historien.....
1600. Première observation des éclipses à Babylone.....
1596. Les Israélites sortent de l'Égypte, poursuivis par Pharaon (Amenophis III, fils de Rhampès).....
1590. Naissance de Cadmus, fils d'Agénor.....
1582. Commencement de l'ère de Cécrops, premier roi d'Athènes; il étoit de Sais en Égypte.....
- Eusebe fait arriver Cécrops en Grèce 189 ans après le déluge d'Ogygès, ce qui répondroit à l'an 1570.....
1579. Manès, ou Maïon, règne sur la Lydie & la Phrygie; il y établit le culte de Cybèle & d'Atys sur le modèle des fêtes d'Isis, suivant Fréret.....
1572. Arrivée de Danaüs en Grèce, suivant Hérodote, qui le dit originaire de Chemmis en Égypte.....
1570. Époque du règne de Sesostris, & de l'érection des obélisques en Égypte, suivant Fréret. On rapporte encore à Sesostris l'invention de la géographie. Larcher le fait postérieur à cette époque de plus de 200 ans (Voyez ci-après 1356).....
1568. Les filles de Danaüs introduisent dans le Péloponèse les thesmophories, fêtes en l'honneur de Cérés.....
1560. Le Gnomon connu à la Chine, suivant le P. Martini, ou au moins vers 1550.....
1552. Enlèvement d'Europe par des Crétois.....
1544. Naissance de Bacchus, fils de Sémélé, ou du Bacchus grec, qu'il ne faut pas confondre avec le Bacchus indien.....
1541. Deucalion, fils de Prométhée, règne en Thessalie, selon la chronique d'Eusebe.....
1529. Déluge de Deucalion. Cette inondation de la Thessalie en fait périr tous les habitans.....
1521. Les fêtes panathénées établies à Athènes, sous le règne d'Amphictyon.....
1519. Cadmus, fils d'Agénor, arrive en Grèce avec des arabes, venant de Thèbes en Égypte, & se fixe dans l'île d'Eubée. Larcher rapporte à l'an 1549 l'arrivée de Cadmus en Béotie, & à l'an 1550 l'établissement que des phéniciens de la suite de Cadmus firent dans l'île de Thasus. Quoi qu'il en soit, ce fut ce Cadmus qui bâtit Thèbes en Béotie, & qui apporta l'écriture en Grèce, ou du moins l'y fixa.....
1506. Première monnoie frappée à Athènes par Erichthonius; son règne finit vers 1463, avant l'ère vulgaire. Vers ce temps vivoit Amyclas, fils de Lacédémon, & fondateur de la ville d'Amycles, où se voyoit un temple d'Apollon, desservi par des prêtresses, dont il existe une suite chronologique, très-précieuse pour l'histoire. Ce monument, découvert en Laconie, par l'abbé Fourmont, nous offre la forme la plus ancienne des caractères grecs; les lignes y sont alternativement disposées de droite à gauche, & de gauche à droite. Les grecs appelloient cette façon d'écrire *boustrophédon*, parce qu'elle imite la direction des sillons, que tracent les bœufs en labourant la terre.....
1500. Première éruption connue de l'Etna.....
- Vers ce temps vivoit Bérose le chaldéen, père de la Sibylle babylonienne, la même que la Sibylle de Cumès. Ce fut lui qui porta dans la Grèce l'usage du gnomon & du cadran solaire.....
1450. Vers ce temps Orphée, Eumolpe, & selon d'autres, Erecthée, instituèrent dans l'Attique les mystères d'Eleusie. A la même époque, Persée régnoit à Argos.....

Lenglet.

Bailly, p. 145.

Ibid. p. 146.

Lenglet, p. 392
& 253.

Larcher.

Lenglet, d'après les
marbres de Paros.

Larcher.

Bailly, p. 176. 198.
402. 443.

Larcher.

Bailly, p. 351. 352.

Larcher.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Lenglet & Larcher.

D'Hancarville,
d'après Pline.D'Hancarville.
Coll. acad. VI. p. 489
Bailly, Astron. anc.
p. 136. 138. 201.
387. 445.

Ibid.

Années avant
l'ère vulgaire.

CITATIONS.

1447. L'équinoxe du printemps répondoit au quinzième degré du bélier.
1432. Minos règne en Crète, & y bâtit la ville de Cydonie.....
1424. Mœris le dernier des 330 rois d'Égypte, depuis & compris
Ménès jusqu'à Sésostris.....
1423. Fondation de la ville de Troie, suivant Clément d'Alexandrie.
Pélops arrive en Grèce.....
1383. Naissance d'Alcée, fils d'Alcmène, ou de l'Hercule grec, à peu
près contemporain de Chiron, dont la fable a fait un cen-
taure (A).....
1380. Les sicules, originaires des confins de la Dalmacie, s'établissent
en Sicile, à laquelle ils donnent leur nom. *Hellanicus* de Lesbos,
historien plus ancien que Thucydide, & même qu'Hérodote,
fixe cet événement à la vingt-sixième année du sacerdoce d'Al-
cinoé, prêtre de Argos, ce qui répond à la quatre-vingtième année
avant la prise de Troie, marquée par *Philiste*, auteur Sicilien.
1363. Vers ce temps, Janus passe de Grèce en Italie, & fait, dit-on,
frapper des empreintes sur les monnoies de cuivre. *Varron*....
1356. Sésostris, roi d'Égypte, succède à Mœris.....
1353. Vers ce temps fut faite la description de la sphère, qu'Eudoxe
nous a laissée. Eudoxe étoit de Cnide, & postérieur de près
d'un siècle à Méton : l'un & l'autre avoient puisé chez les Égyptiens
les connoissances astronomiques dont ils enrichirent la
Grèce.....
1350. Expédition des argonautes; enlèvement de Médée. Sisyphus, fils
d'Éole, & premier roi de Corinthe, y établit les jeux ithmiques.
1342. Fondation, par Hercule, de la ville d'Herculanum, ensevelie sous
une affreuse éruption du Vésuve, la première année de l'Em-
pire de Titus, & retrouvée de nos jours.....
1322. Second cycle de la période caniculaire des égyptiens; le premier
étant fixé par Manéthon, à l'an 2782, comme on l'a vu plus
haut.....
1320. Première fondation de Carthage par les tyriens, 50 ans avant la
prise de Troie.....
1300. Vers ce temps, prise de la ville de Troie. Fréret, d'après la
chronologie d'Hérodote & celle de Thucydide, rapporte cet
événement, à l'an 1285, avant l'ère vulgaire.....
- Larcher, d'après les mêmes chronologies & l'ancien auteur
de la vie d'Homère, le rapporte à l'an 1270. Les preuves dont
il appuie son opinion, sont telles qu'il ne paroît plus possible
d'admettre aucune des dates postérieures, que donnent divers
auteurs anciens à ce grand événement de l'histoire grecque.
Quoi qu'il en soit, il n'y a pas moins d'un siècle de différence
entre la plus ancienne & la moins reculée de ces époques,
comme on le voit par le tableau suivant :
- La prise de Troie, selon Dicaarque, est de l'an..... 1212.
- Selon les marbres de Paros..... 1209.
- les mêmes rectifiés..... 1208.
- Timée restitué par Boivin..... 1193.
- Velleius Paterculus..... 1191.
- Arètes de Dyrachium..... 1190.
- Solin..... 1185.
- Apollodore & Denys d'Halicarnasse..... 1184.
- Eratosthènes..... 1183.

Lenglet.

Larcher.

Ibid.

Bailly, p. 425.

D'Hancarville.

Larcher, chron.

Hist. de l'Astron.

anc. p. 145. 490.
510.

Larcher.

Bailly, p. 402.

Bailly, p. 293. 511.

(A) Les Centaures étoient des peuples de Thessalie, qui, les premiers des Grecs, eurent l'adresse de monter un cheval, & de le dompter.

Années avant
l'ère vulgaire.

CITATIONS.

- Id. suivant Denys d'Halicarnasse..... 1183.
 ———— la Chronique d'Eusèbe..... 1182.
 ———— Sosthibus cité par Censorin..... 1171.
 ———— Enfin, selon Georges le Syncelle..... 1170.
 ———— Et suivant le même rectifié..... 1180.
1297. Picus, fils de Saturne, suivant les latins, premier roi du Latium ou des aborigènes.....
1280. Seconde éruption de l'Etna.....
1260. Thésée commence à régner à Athènes, suivant les marbres de Paros: mais cette époque doit être reculée de 60 ans, selon la chronologie d'Hérodote.....
1251. Institution des jeux néméens, par les Argiens.....
1210. Jephthé, gouverne les israélites. *Texte samaritain*.....
1153. Codrus, fils de Mélanthus, dix-septième & dernier roi d'Athènes.
1152. Comète vue de toute la Grèce, dans le bélier, pendant 43 nuits: Fréret la rapporte à l'an 1193, avant l'ère vulgaire, c'est-à-dire, 41 ans plutôt.....
1132. Dévouement de Codrus; Médon, son fils, premier archonte perpétuel.....
1102. Naissance d'Homère, & fondation de la ville de Smyrne, suivant l'ancien auteur de la vie d'Homère.....
1095. D'autres placent ici la mort de Codrus, & le commencement des archontes à Athènes.....
1089. Naissance de David. *Texte samaritain*.....
1079. Les textes hébreu & samaritain, se réunissent à cette époque, qui est la première année du règne de Saül.....
1015. Salomon commence à bâtir le temple de Jérusalem. Séfonchis, ou Séfac, règne en Egypte.....
1003. D'autres placent ici la naissance d'Homère. Elle ne date même que de 968 ans avant l'ère vulgaire, selon *Velleius Paterculus*..
992. Epoque de l'établissement des étrusques en Etrurie, d'où ils chassent les Ombres. Cette époque, déterminée par Fréret, est postérieure de 144 ans à la fondation d'Amérie, par les Ombres; mais antérieure de 238 ans, à la fondation de Rome. C'est à peu-près l'époque du passage des sicules en Sicile, selon Thucydide, qui fait ce passage moins ancien que les auteurs cités plus haut à l'an 1380.....
920. Vers ce temps, vivoit le poète Hésiode, suivant Fréret.....
916. Naissance de Lycurgue, législateur de Sparte.....
907. Vers ce temps, construction des pyramides de Memphis ou de la basse-Egypte. Celles de la haute-Egypte, remontent à l'an 3362 avant l'ère vulgaire.....
895. Phidon d'Argos, contemporain de Lycurgue, fait frapper dans l'île d'Egine, les premières monnoies d'argent. Depuis cette époque jusque vers l'an 664 avant l'ère vulgaire, la plupart des monnoies grecques, offrent à leurs revers un carré creux à compartiment, qui tient à l'enfance de l'art, & qu'on ne voit plus dans les monnoies d'une fabrique postérieure: le manque de légende est encore un caractère distinctif de ces médailles..
776. Etablissement des jeux olympiques. Les faits historiques n'ont de date précise chez les grecs que depuis cette époque de la première olympiade. Ils ne comptoient avant que par générations, à raison de 3 générations par siècle. Larcher, rapporte l'établissement de ces jeux à l'an 884 avant l'ère vulgaire, 108 ans avant l'olympiade de Corœbus, qui fut censée la première.....

Coll. ac. VI. 489.

Lenglet, d'après la
chron. de Paros.

Ibid.

Larcher.

Coll. ac. VI. 489.

Larcher.

Ibid.

Lenglet.

Ibid.

Lenglet.

Ibid.

Ibid.

Fréret.

Lenglet

Bailly, p. 419.

D'Hancarville, vol.
II. p. 176. 222.
389.

Bailly, p. 304.

Années avant
l'ère vulgaire.

758. Fondation de Syracuse , par Archias de Corinthe , selon Pausanias , Thucydide , & les marbres de Paros.....
754. Fondation de Rome , selon Varron , mais selon les fastes capitolins , elle est de l'an 753.....
747. Epoque de Nabonassar , qui détruisit tous les monumens historiques. C'est aussi l'époque où les médés secouèrent le joug des assyriens , suivant Larcher.....
715. Numa second , roi de Rome , eut une connoissance assez précise de la longueur de l'année solaire.....
Larcher rapporte à cette même époque , l'avènement de Gygès au trône de Lydie.....
710. Séthos , ou Séthon règne en Egypte.....
664. Premières médailles ou monnoies grecques , avec des légendes & sans carré creux.....
660. Origine des Japonois , qui ont emprunté de la Chine tout ce qu'ils savent d'astronomie.....
656. Vers ce temps , Démarate , père de Tarquin l'ancien , chassé de Corinthe par Cypselus , vient s'établir en Etrurie , & y porte les lettres ou anciens caractères grecs , dont les étrusques se servirent par la suite.....
639. Naissance de Thalès , un des sept sages de la Grèce , où il apporta la connoissance des cercles de la sphère.....
610. Naissance d'Anaximandre , inventeur des cartes géographiques.....
600. Fondation de Marseille dans les Gaules , par une colonie de phocéens.....
594. Solon donne ses loix à Athènes , & après avoir fait jurer aux athéniens qu'on n'y feroit aucun changement pendant dix ans , il part pour l'Egypte.....
589. Epoque du second Zoroastre , restaurateur de la religion des Mages.....
588. Etablissement des jeux pythiques à Delphes , par les amphictyons.....
580. Vers ce temps , naissance de Pythagore , inventeur de la théorie de la musique ; il applique les figures des cinq corps réguliers de la géométrie aux quatre élémens , & à l'univers : c'étoit le germe de la cristallographie , mais ce germe a eu besoin de 2000 ans pour se développer.....
578. Servius Tullius , sixième roi de Rome , y fait fabriquer les premières monnoies de cuivre. *Primus signavit as* , dit Pline.....
570. Amasis , roi d'Egypte ; ce fut sous son règne que Pythagore & Thalès vinrent en Egypte.....
559. Crésus monte sur le trône de Lydie.....
550. Vers ce tems , le règne de Cyrus. Le poëme des argonautes fut fait à la même époque.....
538. Vers ce temps Darius le Mède fit frapper à Babylone (mais suivant Hérodote , ce fut Darius , fils d'Hyftaspes , qui fit frapper en Perse) ces monnoies d'or , si connues sous le nom de *dariques* , & qui , par leur beauté & leur titre , ont été préférées pendant plusieurs siècles à toutes les autres monnoies de l'Asie.....
525. Conquête de l'Egypte par Cambyfes.....
510. Troisième éruption de l'Etna.....
500. Naissance d'Anaxagore de Clazomène , qui écrivit le premier sur l'illumination de la lune , & sur les éclipses.....
479. Quatrième éruption de l'Etna , suivant la chronique de Paros....
460. Hérodote voyage en Egypte.....
450. Vers ce temps florissoit Philolaüs de Crotone , disciple de Pythagore & d'Archytas de Tarente. Il a le premier publié le mouvement de la terre autour du soleil.....

Antiquités , Tome V.

CITATIONS.

- Larcher.
- Lenglet.
- Bailly , p. 146.
- Ibid. p. 294. 497.
- Ibid. p. 304.
- D'Hancarville.
- Bailly , p. 493. 523.
- D'Hancarville , II ,
p. 216.
- Bailly , p. 196. 429.
- Ib. p. 197. 201. 444.
- Larcher.
- Ibid.
- Bailly , p. 132. 359.
- Lenglet.
- B. p. 207. 214. 215.
- Lenglet.
- Larcher.
- Bailly , p. 185. 305.
- Bailly , p. 202. 205.
- Lenglet.
- Larcher.
- Bailly , p. 219.

D d d d

*Années avant
l'ère vulgaire.*

CITATIONS.

432. Premier cycle de Méthon, ou cycle de 19 ans, dont il n'est que le restaurateur en Grèce, & qui fut nommé *cycle* ou *nombre d'or*: c'est l'Ennéadécacétéride des grecs). La première observation du solstice d'été fut faite en Grèce cette même année.....
400. Mort de Socrate. Vers ce temps florissoient à Athènes Polygnote, Apelle, Phidias, Polyclète & Praxitele; les deux premiers, excellèrent dans la peinture, les trois derniers portèrent la sculpture à son plus haut degré de perfection.....
389. Platon, âgé de 40 ans, voyage en Egypte & en Sicile.....
373. Vers ce temps, l'équinoxe du printemps répondoit au premier degré du bélier; il répond aujourd'hui au premier degré des poissons, & le solstice d'hiver au premier degré du sagittaire...
357. Eclipse de mars par la lune, observée par Aristote. Eudoxe & Calippe étoient ses contemporains.....
331. Commence l'empire d'Alexandre: ce prince qui ne voulut être peint que par Apelle, ne permit, par le même édit, qu'à Pyrgotele de graver ses médailles, & qu'à Lyssippe de le représenter par la fonte des métaux. Toutes les médailles qui nous restent de Thèbes en Béotie, sont antérieures au règne d'Alexandre, qui détruisit cette ville.....
330. Commence en Grèce la période calippique ou de 76 ans.....
300. Vers ce temps, Papius fait connoître à Rome le premier cadran solaire. Aristille & Timocharis, premiers observateurs de l'école d'Alexandrie, sous Ptolémée Soter. Ce fut sous ce prince, que Démétrius de Phalère, philosophe distingué par ses talens, donna le projet de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, dont il eut la surintendance, & qu'il porta à plus de cent mille volumes. Elle reçut de nouveaux accroissemens sous Ptolémée Philadelphie, qui fit faire la version grecque de la bible connue sous le nom *des septante*.....
285. Manéthon écrit toute l'histoire de l'Egypte, qu'il dédie à Ptolémée Philadelphie.....
275. Défaite de Pyrrhus par les romains. Jusqu'à cette époque, & même quelque temps après, l'as fut du poids d'une livre romaine, & la monnoie de cuivre la seule en usage chez les romains.....
269. La monnoie d'argent commence à Rome, cinq ans avant la première guerre punique.....
265. Époque à laquelle furent faits les fameux marbres de Paros ou d'Aronde. Vers ce temps, Archimede, parent & ami d'Hiéron II, roi de Syracuse, voyage en Egypte, & y invente cette fameuse vis qui porte son nom.....
264. Première guerre punique; l'as d'une livre est réduit à deux onces romaines.....
- 260 }
ou } Bérose l'historien dédie son histoire à Antiochus Soter.....
270 }
250. Eratosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, est le premier qui ait entrepris de mesurer la terre. Il trouva sa circonférence de 252,000 stades, & par conséquent le degré de 700 stades, qui à raison de 81 toises 4 pieds un pouce $\frac{4}{70}$ le stade, font 57,166 toises au degré, ce qui ne s'accorde point avec ce qu'en dit Bailly.....
217. L'as romain réduit à une once, & la valeur du denier portée de 10 as à 16, le quinaire à 8, & le sesterce à 4.....
207. La monnoie d'or commence à Rome, & le scrupule d'or vaut 20 sesterces ou 5 deniers d'argent.....

Ibid. p. 225. 226.
451. 453.

Ibid. p. 244.

Ibid. p. 249. 304.

Bailly, p. 438. & II,
p. 8.

Lenglet.

Pline.

Ibid.

Ibid.

Bailly, p. 368.

Vol. II, p. 39.

Pline.

lune.

*Années avant
l'ère vulgaire.*

CITATIONS.

- 204. Vers ce temps vivoit Apollonius de Perge, inventeur des épicycles.
- 178. L'As est réduit à une demi-once romaine.....
- 150. Vers ce temps vivoit Hipparque, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie. Il fut le premier qui jeta les fondemens d'une astronomie méthodique, en publiant un catalogue des étoiles fixes, dont le nombre, alors connu, montoit à 1022.....
- 60. Diodore de Sicile voyage en Egypte.....
- 58. Premiers quinaires d'argent frappés à Rome.....
- 45. Première année Julienne, l'an 709 de la fondation de Rome....
- 42. Comète vue à Rome, pendant sept jours, peu de temps après l'assassinat de Jules-César. Cette comète, qu'on voit représentée sur plusieurs médailles d'Auguste, consacrée à la mémoire de Jules-César, est s'il en faut croire quelques Newtoniens, la même que celle dont parle Homère dans l'Iliade; la même qui, suivant Freret, parut sous le règne d'Ogygès; la même enfin que celle qui reparut en 1680, & à laquelle nous devons les *pensées de Bayle sur la comète*. Sa période étant supposée de 575 ans, elle reparoitra sans doute en 2255.....
- 8. Auguste ordonne la réformation du calendrier romain, & statue que l'on ne compteroit point d'année bissextile pendant 12 ans (a).....
- 1. Commencement de l'ère vulgaire, l'an 754 de la fondation de Rome, cinq ans après la naissance de Jesus-Christ, qui arriva l'an de Rome, 749.....

Bailly, II, p. 45.
Pline.

Bailly.

Pline.
Lenglet.

Lenglet.

Ibid.

(A) Chaque mois de ce calendrier étoit sous la protection d'une des douze grandes divinités que les romains appelloient *Dieux consentes*, & dont les douze statues enrichies d'or, étoient élevées, dit Varron, dans la grande place de Rome. Minerve présidoit au mois de Mars (le *Bélier*), Vénus au mois d'Avril (le *Taureau*), Apollon au mois de Mai (les *Gémeaux*), Mercure au mois de Juin (le *Cancer*), Jupiter au mois de Juillet (le *Lion*), Cérés au mois d'Août (la *Vierge*), Vulcain au mois de Septembre (la *Balance*), Mars au mois d'Octobre (le *Scorpion*), Diane au mois de Novembre (le *Sagittaire*), Vesta au mois de Décembre (le *Capricorne*), Junon au mois de Janvier (le *Verseau*), & Neptune au mois de Février (les *Poissons*).



TENAGÉS. *Voyez HÉLIADÉS.*

TENAILLES. Dans la villa Borghèse on trouve sur un grand autel triangulaire de travail étrusque une déesse tenant des *tenailles*, tournée vers Minerve. On pourroit distinguer ici deux Minerves, & trouver dans la déesse inconnue, celle qui accorda ses faveurs à Vulcain. Mais cette déesse avec des *tenailles* paroît plutôt être une Junon, qui, selon Codinus, fut représentée avec des *tenailles*. On voit Junon assise & tenant cet instrument avec l'inscription *Juno martialis*. Cette même épithète lui est donnée sur d'autres médailles, où l'on croit lui voir tenir des épis de bled, au lieu des *tenailles* qui auront paru un attribut trop extraordinaire. Cette Junon étoit en opposition avec la Junon *Placida*; de même qu'il y avoit un Jupiter *Serenus*. Codinus cité plus haut, se sert du mot *Ψαλξ*, qui signifie les ciseaux des tailleurs, & ceux des barbiers : d'où vient *ψαλλῶν*, faire la barbe. Mais il signifioit aussi des *tenailles*, comme dans cette position. Dans la langue latine même il y a peu de différence entre ciseaux & *tenailles*. Plusieurs pensent qu'il n'y en a aucune, & que le mot *forceps* signifie également les uns & les autres. Aussi les *tenailles* de Junon ont-elles été prises pour des ciseaux. *Voyez JUNON.*

Cet instrument accompagne souvent la tête de Vulcain sur les médailles, & principalement sur celles de Lipari, île qui lui étoit consacrée. Elles servent à l'y faire distinguer d'Ulysse, qui porte, ainsi que lui, un bonnet un peu pointu.

TENAILLES. La *tenaille* chez les grecs, étoit une ordonnance qu'ils oppoient à la marche en colonne directe. Pour la former, une troupe se partageoit en deux divisions qui, marchant par les ailes, s'éloignoient par la tête, & se joignoient par la queue, ce qui leur donnoit la forme d'un angle rentrant, ou de la lettre V.

TÉNARE est un promontoire de la Laconie, sur lequel étoit un temple de Neptune, en forme de grotte, & à l'entrée une statue du dieu. « Quelques poètes grecs, dit Pausanias, ont imaginé que c'étoit par-là qu'Hercule avoit emmené le chien de Pluton; mais outre que dans cette grotte il n'y a aucun souterrain, il n'est pas vraisemblable qu'un dieu tiennne son empire sous terre, ni que nos ames s'atroupent là après notre mort. Hécathée de Miler a eu une idée assez raisonnable, quand il a dit que cet endroit du *Ténare* servoit de repaire à un serpent effroyable, que l'on appelloit le chien des enfers; parce que celui qui en étoit piqué mouroit aussi-tôt, & il prétend qu'Hercule amena ce serpent à Eurysthée ». *Voyez CÉRÈRE.* Ovide nous représente le *ténare* comme un abyme & un soupirail des enfers gardé par le Cer-

bère. Les poètes désignent quelquefois l'enfer par le mot *Ténare*.

TÉNARIEN (marbre), *tanarium marmor*, nom d'un marbre dont il est parlé dans les écrits des anciens; il y en avoit de deux espèces très-différentes, l'un étoit noir, très-dur, & prenant un très-beau poli, il se tiroit du promontoire de *ténare*, dans le territoire de Lacédémone; l'autre qui étoit plus estimé & plus rare, étoit d'un vert tirant sur le jaune. Quelquefois ce dernier étoit appelé *marmor herbosum* ou *xauthon*.

TENARIES, *Ταναρια*, fête en l'honneur de Neptune, surnommé *Ténarien*, de *Ténare* promontoire en Laconie, où il avoit un temple.

TENARIUS, surnom de Neptune, à cause du temple que ce dieu avoit sur le promontoire de *Ténare*.

TÉNÉA, fête que l'on célébroit à Samos, en l'honneur de Junon. *Voyez ADMÈTE.*

TÉNÈBRES. *Voyez ACHLYS.*

TENEDIUS, sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des grecs. (S.)

TÉNÉDOS, île de la mer Egée, près du continent vis-à-vis de Troye. Ce fut derrière cette île que les grecs cachèrent leur flotte, quand ils firent semblant d'abandonner leur entreprise, tandis que les troyens faisoient entrer le cheval de bois dans leurs murs. C'est ce qui a plus fait parler de *Ténédos* que toute autre chose; quoiqu'elle soit recommandable par plusieurs autres endroits; par la justice sévère qu'on y exerçoit, & par sa fertilité; d'où vient qu'on trouve sur plusieurs médailles de *Ténédos*, Cérès, des épis, des raisins représentés. Il y avoit à *Ténédos* un temple d'Apollon *Sminthéus*. *Voyez TENÈS.*

TÉNÉDOS, île TENEΔΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont :

RR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une bipenne, ou hache à deux tranchans, avec une tête double.

TENERUS, fils d'Apollon & de Mélie. *Voyez MÉLIE.*

TENELLA, selon Suidas, étoit une chanson composée en l'honneur des vainqueurs.

TENELLOS, suivant Suidas, étoit l'harmonie même de la lyre.

TÉNÈS ou **TENNÈS**, fils de Cygnus & de Procléa, qui régnoit à Colones, ville de la Troade, donna son nom à l'île de Ténédos, qui s'appelloit auparavant Leucophrys. Cygnus ayant épousé, en secondes noces, Philonomé, fille de Craugafus, cette femme prit de l'amour pour Ténès, son beau fils; mais n'ayant pu s'en faire aimer, pour se venger, elle resolut de le perdre dans l'esprit de son mari, & l'accusa d'avoir voulu lui faire violence. Cygnus, trompé par cette imposture, fait enfermer Ténès dans un coffre & jeter dans la mer. Sauvé par sa bonne fortune, il arrive à l'île de Leucophrys, dont les habitans le prennent pour leur roi. Quelque temps après Cygnus découvre l'artifice de sa femme; il s'embarque, & va chercher son fils pour lui confesser son imprudence & lui en demander pardon. Mais au moment qu'il touche le rivage, & qu'il attache le cable de son vaisseau à quelqu'arbre ou à quelque rocher, Ténès prend une hache & coupe le cable: le vaisseau s'éloigne & vogue au gré des vents. La hache de Ténès, dit Pausanias, a fondé un proverbe que l'on applique à ceux qui sont inflexibles dans leur colère. Mais l'on fait une autre application de ce proverbe, & de la sévérité de Ténès; car il ordonna qu'il y eût toujours derrière le juge un homme tenant une hache, afin de couper, sur le champ, la tête à quiconque seroit convaincu de fausseté. Il fit aussi une loi qui condamnoit les adultères à perdre la tête, sans distinction de personne; & lorsqu'on vint le consulter pour savoir ce qu'on feroit à son fils, qui étoit coupable de ce crime, il répondit: que la loi soit exécutée.

Ténès vivoit du temps du siège de Troye. Lorsqu'Achille alla ravager l'île de Ténédos, Ténès voulut préserver Hémithéa sa sœur, d'être déshonorée par le héros qui le tua (Voyez HEMITHÉA). Ainsi le père & le fils moururent de la même main. Voyez CYGNUS. Plutarque dit que quand Achille sçut qu'il avoit tué Ténès, il en fut très-fâché; & qu'il le fit enterrer. De plus il tua un valet que Thétis lui avoit donné, qui avoit mal exécuté les ordres de Thétis; elle ne s'étoit pas contentée de recommander expressément à son fils de se bien garder de tuer Ténès; elle avoit de plus donné charge à ce valet, d'avertir Achille dans l'occasion, afin que, par mégarde, il ne défobéît pas à sa mère. La raison qu'on donne de cette précaution, c'est que Ténès étoit véritablement fils d'Apollon, & que Cygnus n'étoit que son père putatif. Or, selon les destinées, il falloit qu'Achille mourût dès qu'il auroit mis à mort un fils d'Apollon.

Les ténédiens conçurent tant d'indignation contre Achille, qu'ils ordonnèrent que personne

n'eût à prononcer son nom au temple de Ténès; car ils honorèrent leur prince comme un dieu, & ils lui bâtirent un temple. Cicéron reprochoit à Verrès (Lib III contre Verrès) qu'il avoit enlevé à Ténédos la statue de Ténès, ce dieu, dit-il, que les ténédiens avoient en si grande vénération. Les joueurs de flûtes n'entroient point dans son temple: Voyez-en la raison à l'article CYGNUS.

TENOS, île, ΘΗΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont:

RRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Neptune.

Un raifin.

Un palmier.

Un trident entre deux dauphins.

On a frappé dans cette île, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, d'Alexandre-Sévère, de Maxime, de Sabine.

TENTE (La) d'Achille étoit une cabane de bois couverte de roseaux (*Iliad. Ω. vers. 450. Poll. Onom. l. X, segm. 170*) selon Homère. Elle est faite de peau ou de toile sur la table Isiaque. De-là vinrent les expressions latines, *sub pellibus hyemare*, passer l'hyver sous la tente, *sub pellibus esse*, être campé.

Ces tentes étoient tendues avec des cordes; ce qui les fit appeller *tentoria*.

Quelquefois les romains employoient des planches, pour suppléer aux tentes pendant l'hyver. On voit des tentes sur les bas-reliefs de la colonne Antonine.

TENTE de théâtre & d'amphithéâtre. Voyez VOILE.

TENTORES, ceux qui préparoient les chevaux qui devoient courir dans le cirque.

TENTYRE, dans l'Égypte. **TENTYP**.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Antonin.

Strabon (Lib. 17.) dit que les *tentyrites* faisoient la guerre aux crocodiles plus qu'aucune autre nation; & que quelques personnes croyoient que les *tentyrites* avoient reçu un don particulier de la nature pour pouvoir dompter ces animaux; mais Sénèque (L. IV. c. 2), dans ses questions naturelles, nie que les *tentyrites* eussent en cela reçu

de la nature aucun avantage sur les autres hommes. « Ils ne maîtrisent les crocodiles, dit-il, que par le mépris qu'ils en ont, & par leur témérité; ils les poursuivent vivement; ils leur jettent une corde, les lient, & les traînent où ils veulent; aussi en voit-on périr beaucoup de ceux qui n'apportent pas toute la présence d'esprit nécessaire dans une occasion aussi périlleuse. »

Cette antipathie des *teyrites* pour les crocodiles, que les habitans des autres villes adoroient, causa entr'eux une haine qui produisit une guerre ouverte, dont Juvénal parle dans sa quinzième satire (*Vers 33*).

TENUARI. Voyez *LEPTURGIS.*

TEOS en Ionie. *THION* & *TH.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un vase à deux anses:

Un griffon.

Un raisin.

Anacréon.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Livie, de Néron, d'Octavie, de Domitia, de Sabine, de Marc-Aurèle, de Sévère, de Philippe jeune, de Déce, de Valerien, de Gallien, de Faustine jeune.

TEPHRAMANCIE ou *SPODOMANCIE*, du grec *τεφρα*, & de *σποδος*, qui signifient également de la cendre, & de *μαντεια*, divination: espèce de divination, dans laquelle on se servoit de la cendre du feu, qui, dans les sacrifices, avoit consumé les victimes. On la pratiquoit sur-tout à l'autel d'Apollon Iſménien; c'est peut-être ce qui a fait donner à Sophocle dans sa tragédie d'Œdipe-Roi, le nom de devinresse à la cendre *μαντιν σποδος*. Delrio dit, que de son temps on avoit encore eu en quelques endroits la superstition d'écrire sur la cendre, le nom de la chose qu'on prétendoit, savoir; qu'on exposoit ensuite cette cendre à l'air, & que, si on que le vent effaçoit les lettres, en enlevant la cendre, on les laissoit en leur entier, on auguroit bien ou mal pour ce qu'on vouloit entreprendre. (*Disquisit. magic. lib. IV cap. 2. quest. 7. sect. 1. pag. 552.*)

TEPIDARIUM, chambre des therems des

anciens, appelée aussi *concamerata sudatio*; c'étoit une étuve voûtée pour faire suer, un bain de vapeur; ces lieux étoient arrondis au compas, afin qu'ils reçussent également en leur milieu la force de la vapeur chaude, qui tournoit & se répandoit dans toute leur cavité. Ils avoient autant de largeur que de hauteur jusqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laissoit une ouverture pour donner du jour, & on y suspendoit avec des chaînes un disque d'airain, par le moyen duquel, en le haussant & baissant, on pouvoit augmenter ou diminuer la chaleur qui faisoit suer. Le plancher de ces étuves étoit creux & suspendu, pour recevoir la chaleur de l'*hypocauste*, qui étoit un grand fourneau, maçonné au-dessous, que l'on avoit soin de remplir de bois & d'autres matières combustibles, & dont l'ardeur se communiquoit aux étuves, à la faveur du vuide qu'on laissoit sous leurs planchers.

Ce fourneau servoit non-seulement à échauffer les deux étuves, mais aussi une autre chambre, appelée *vasarium*, située proche de ces mêmes étuves & des bains chauds. L'on plaçoit dans cet endroit trois grands vases d'airain, appelés *miliaria*, à cause de leur capacité; l'un étoit destiné pour l'eau chaude, l'autre pour la tiède, & le troisième pour la froide. Ces vases étoient tellement disposés, que l'eau pouvoit passer de l'un dans l'autre, par le moyen de plusieurs siphons, & se distribuoit par divers tuyaux ou robinets dans les bains voisins, suivant les besoins de ceux qui s'y baignoient.

Le *tepidarium*, qui servoit aussi de garde-robe, pour se déshabiller, paroissoit d'une structure magnifique dans les thermes de Dioclétien avant la démolition: c'étoit un grand salon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi cercle, & dont la voûte étoit soutenue par plusieurs rangs de colonnes d'une hauteur extraordinaire.

On a trouvé à Lincoln, sous terre, en 1739, les restes d'un *tepidarium* des romains, & l'on en peut voir la description dans les *trans. philosophiques*, n°. 461. *sect. 29.* (*D. J.*)

TEPULA-AQUA; Pline liv. XXXVI, chap. 15, & Frontin, lib. de *aqueductib.* donnent ce nom à l'un des aqueducs, qui conduisoient l'eau à Rome & dans le Capitole: cette eau venoit du territoire, appelé *Lucullanus*, & que quelques-uns croient être le même que *Tusculum*. L'aqueduc passoit par la voie latine. Cn. Servilius Cæpio, & L. Cassius Longinus, l'avoient fait faire dans le temps qu'ils étoient censeurs, dans la 629^e année de la fondation de Rome, sous le consulat de M. Plantius Hypsæus, & de M. Fulvius Flaccus. (*D. J.*)

TER. Voyez. TROIS.

TERAMBUS, étoit fils de Neptune. Fier de ses talens pour la musique dans laquelle il excelloit, il osa insulter des nymphes, qui le changèrent en escarbot, ou en un insecte fort semblable à l'escarbot.

TERATOSCOPIE, divination par l'apparition & la vue des monstres, des prodiges, des spectres, des fantômes. Ce mot est formé de *τερας*, prodige, & de *σκοπεω*, je considère.

Ce fut par la *teratoscopie*, que Brutus, le meurtrier de César, augura qu'il perdrait la bataille de Philippe, lorsque la veille de cette action, un spectre lui apparut dans sa tente. Ce fut aussi par elle que Julien l'Apostat, étant à Paris, se laissa proclamer Auguste par l'armée des Gauls. Le génie de l'empire, qui lui apparut, dit-il, la nuit sous la figure d'un jeune homme, l'ayant sollicité, & comme forcé de condescendre à la volonté des soldats. Il étoit aisé par ambition, ou par d'autres semblables motifs, d'imaginer des prodiges & des apparitions, & de feindre qu'on se rendoit à la volonté des dieux, lors même qu'on ne suivoit que son penchant. (D. J.)

• *TEREBRA*, machine de guerre, dont les anciens se sont servis dans les sièges, pour percer les murs de la ville assiégée. Il en est fait mention dans Athénée & dans Vitruve. La description qu'en fait ce dernier (*lib.* 10. 19), nous a donné à entendre, que la *terebra* étoit une espèce de bélier, que l'on faisoit agir en le tournant sur lui-même, comme une tarière.

TÉRÉE, roi de Thrace, époux de Progné. Voyez PHILOMÈLE, PROGNE.

TÉRENTE. } étoit à Rome un endroit du
TERENTUS. } champ de Mars, où l'on avoit placé un autel, dédié aux dieux infernaux. Cet autel étoit dans un creux, & couvert de terre. On ne le découvroit que pendant les jeux séculaires, & on le couvroit dès qu'ils étoient finis.

Voici, selon Valère Maxime (2. 4.) la manière dont cet autel fut découvert. Les deux fils & la fille d'un certain Valesius, étoient atteints d'une maladie désespérée; leur père pria ses dieux lares de détourner sur lui-même la mort qui menaçoit ses enfans. Il lui fut répondu qu'il obtiendrait le rétablissement de leur santé, si en suivant le cours du Tibre, il les conduisoit jusqu'à Térante. Il prit un verre, puis de l'eau dans le fleuve, & la porta où il aperçut de la fumée; mais n'y trouvant point de feu, il en alluma avec des matières combustibles, chauffa l'eau qu'il avoit,

la fit boire à ses enfans, & elle les guérit. Ils lui dirent alors qu'ils avoient vu en songe un dieu qui leur avoit ordonné de célébrer des jeux nocturnes en l'honneur de Pluton & de Proserpine, & de leur immoler des victimes rousses. Valesius ayant résolu de bâtir un autel pour le sacrifice, se mit à creuser, & en trouva un tout prêt, avec une inscription en l'honneur des deux divinités qui commandent aux enfers. Les réjouissances durèrent trois jours de suite, en mémoire de ce que les dieux lui avoient accordé au bout de trois jours la guérison de ses enfans. (D. J.)

TERENTIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille, sont *CULEO*, *LIVIANUS*, *LUCULLUS*, *MURENA*, *VARRO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

TÉRENTINS (jeux) institués à Rome pour honorer les dieux infernaux. On solemaisoit ces jeux tous les cent ans dans un endroit du champ de Mars, appelé *Terentum*. Dans cette cérémonie on immoloit des bœufs noirs à Pluton & à Proserpine.

TÉRETISME. Pollux dans son *onomasticon*, met au nombre des airs de flûtes, le *teretismos* & les *terismata*, & Suidas dit que c'étoient des airs mous & lascifs, qui tiroient leurs noms des cigales. (F. D. J.)

TERGEMINA, surnom de Diane. Voyez DIANE.

TERGEMINUS, surnom du géant Géryon & du chien Cerbère.

TERINA, en Italie.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

R. en argent.

O en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est une victoire debout, ou assise.

TERME, dieu protecteur des bornes que l'on met dans les champs, & vengeur des usurpations, *Deus Terminus*. Les grecs ne l'ont pas connu. C'étoit un des plus anciens dieux des romains.

La preuve s'en trouve dans les loix romaines, faites par les rois, dans lesquelles on ne trouve le culte d'aucun dieu, établi avant celui du dieu *Terme*. Numa inventa cette dignité, comme un frein plus capable que les loix d'arrêter la cupidité. Après avoir fait au peuple la distribution des terres, il bâtit au dieu *Terme* un petit temple sur la roche Tarpéienne. Dans la suite Tarquin-le-Superbe, ayant voulu bâtir un temple à Jupiter sur le Capitole, il fallut déranger les statues, & même les chapelles qui y étoient déjà: tous les dieux cédèrent sans résistance la place qu'ils occupoient; *Terme* seul tint bon contre tous les efforts qu'on fit pour l'enlever, & il fallut nécessairement le laisser en sa place: ainsi il se trouva dans le temple même qui fut construit dans cet endroit. Cette fable étoit accréditée parmi le peuple, pour lui persuader qu'il n'y avoit rien de plus sacré que les limites des champs: c'est pourquoi ceux qui avoient l'audace de les changer, étoient dévoués aux furies, & il étoit permis de les tuer.

Le dieu *Terme* fut d'abord représenté sous la figure d'une grosse pierre quarrée, ou d'une souche: dans la suite, on lui donna une tête humaine, placée sur une borne pyramidale; mais il étoit toujours sans bras & sans pieds, afin, dit-on, qu'il ne pût changer de place.

On honoroit ce dieu, non-seulement dans ses temples, mais encore sur les bornes des champs, qu'on ornoit ce jour-là de guirlandes, & même sur les grands chemins. Les sacrifices qu'on lui offroit, ne furent pendant long-temps que des libations de lait & de vin, avec des offrandes de fruits, & quelques gâteaux de farine nouvelle. Dans la suite, on lui immola des agneaux & des truyes, dont on faisoit ensuite un festin auprès de la borne. Voyez HERMÈS, JUPITER.

TERME ou Hermès (On voit un) sur les médailles de Mytilène, & de Naxos.

TERME paschal.

« Outre le *terme paschal*, dont nous avons parlé à l'article des clefs des fêtes mobiles, qui étoit constamment le 11 de mars, les anciens se servoient d'un autre moyen pour connoître le jour auquel pâques tomboit. Ce moyen étoit le quatorzième de la lune, qui précédoit le dimanche, auquel cette solemnité devoit se célébrer. Ils appelloient ce quatorzième de la lune le *terme paschal*, & on le trouve assez souvent sous le nom de *terminus paschalis*, parmi les dates des chartes: en voici deux exemples entr'autres. Parmi les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne par Morice (t. I col. 566), nous trouvons une charte datée: *Anno MCXXXII, indictione X. epacta I, concurrentibus V, terminus paschalis II, nonas aprilis, dies ipsius paschalis, diei*

IV idus (eiusdem aprilis.) Luna ipsius diei (Paschæ) XX. Toutes ces dates sont bonnes, & en particulier le *terminus paschalis secundo nonas aprilis*, qui est le 4 de ce mois; puisque nous voyons en effet dans notre table *CHRONOLOGIQUE*, & dans notre *CALENDRIER* lunaire, qu'en 1132, le *terme paschal* tomboit le 4 avril. Dans le même tome de Morice, on trouve (col. 613), *hac autem facta sunt anno MCLII, epacta XII, indictione XV, concurrente V, cum B, circulus lunaris XIII, terminus paschalis VIII kal. aprilis, dies paschalis III, kal. aprilis, luna ipsius diei XX.* Le *VIII kal. aprilis* marque le 24 mars, & nous trouvons encore dans les mêmes tables qu'en 1152, le *terme paschal* tomboit en effet le 24 mars. La seule faute qu'il y ait dans toutes les dates de cette dernière charte, est *concurrente V*, pour *concurrente II*; mais cette faute est sans doute du copiste. Il n'y a rien de plus aisé que de lire V pour II, & II pour V, lorsque les deux chiffres ne sont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne sont pas bien unis par en bas. Le B de la charte est pour bissextile.»

« Il est inutile de nous étendre sur le *terme paschal*, qui ne souffre aucune difficulté. Si l'on veut se convaincre qu'il est bien indiqué dans notre table *CHRONOLOGIQUE* & dans notre *CALENDRIER* lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus simplement, il n'y a qu'à compter sur ses doigts, depuis le premier de la lune paschale, marqué dans le calendrier lunaire, & l'on verra qu'il est toujours indiqué au jour du mois solaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien que pour le nouveau calendrier.» *Extrait de l'art de vérifier les dates.*

TERMES, *spadix*. Ces deux mots latins ne sont pas synonymes. *Termes* est une branche d'olivier, ou de palmier, qui tient encore à l'arbre. *Spadix* est cette même branche, détachée avec son fruit.

TERMESSUS, en Pisidie. ΤΕΡΜΗCCEΩΝ & ΤΕΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On y voit quelquefois un cheval galopant.

TERMINALES, fêtes en l'honneur du dieu *Terme*, qui se célébroient le VI avant les calendes de Mars; quoique selon d'autres, ce fut en l'honneur de Jupiter, surnommé TERMINALIS.

Mais Struvius dans son calendrier (p. 429), dit que

que les *terminales* tombaient le X devant les calendes de Mars, c'est-à-dire, le 20 de février; & il a raison. On n'y sacrifioit aucun animal. On ne croyoit pas qu'il fût permis de souiller de sang les bornes: on offroit seulement des gâteaux, des prémices des biens de la terre, & tout cela se faisoit à l'air, & au lieu même où étoient les bornes. Dans les temples du dieu *Terme*, il y avoit un grand vuide au toit; parce que l'on ne croyoit point qu'il fût permis de renfermer le dieu *Terme* dans des temples. Voyez OVIDE, (*Fast. L. II. v. 641 & suiv.*). Varron croyoit que le nom de cette fête venoit de la fin de l'année, temps auquel elle se célébroit. (*Voy. le liv. VI. de L. L.*). Festus est d'un autre sentiment, & croit qu'il est dérivé du nom du dieu *Terme*, à l'honneur duquel cette fête se faisoit.

TERMINALIS, surnom de Jupiter. Avant que Numa eût créé le dieu *Terme*, on honoroit Jupiter comme protecteur des bornes, & alors on le représentoit sous la forme d'une pierre. C'étoit même par cette pierre que se faisoient les sermens les plus solennels. Voyez PIERRE.

TERMINATOIRES. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (582. r.) ce mot, qui désigne peut-être ceux qui plaçoient les bornes des champs.

TERNAIRE, (Nombre.) Voyez TROIS. On dit pour prouver la perfection du nombre *ternaire*, dans l'opinion des payens, qu'ils attribuoient à leurs dieux un triple pouvoir, témoins les *tria virginis ora Diana*, le trident de Neptune, le Cerbère à trois têtes, les trois Parques, les trois Furies, les trois Graces; &c.

Enfin le nombre de trois étoit employé dans les lustrations & les cérémonies les plus saintes; d'où vient que Virgile (*Aeneid. l. XI, v. 188.*) dit :

Ter circum accensos, cincti fulgentibus armis

Decurrere rogos.

TERNAIRE. (Forme.) Pièce valant trois aureus. Voyez MEDAILLES. Elagabale en avoit fait frapper le premier, & son successeur Alexandre-Sévère les décria:

TÉRONCE. Voyez **TERUNCIUS**.

TERPANDRIEN. Pollux nous apprend (*Onomast. L. IV, chap. 9.*), que le nome *terpandrien* tiroit son nom de son auteur Terpandre. Puisque celui-ci étoit un joueur de cithare, le nome devoit être propre à cet instrument. (F. D. C.)

TERPSICHORE, une des neuf muses, celle qui présidoit aux danses: son nom signifie la divertissante (de *τέρπω*, & de *χορος*, chœur, danse) parce qu'elle divertissoit le chœur des muses par sa danse. On la représente ordinairement couronnée de lauriers, tenant à la main,

ou une flûte, ou une lyre, ou une flûte double. Quelques Mythologues font *Terpsichore* mère des Sirènes; d'autres disent qu'elle eut de Strymon, Rhésus, & de Mars, Biston. Voyez BISTON, MUSES, RHESUS, SIRÈNES.

Une muse qui joue de la lyre proprement dite, & une tortue qui forma la première lyre, placées sur une médaille de la famille Pomponia, sont reconnôître *Terpsichore*.

Terpsichore tient une lyre dans les peintures d'Herculanum, sur le marbre de l'apothéose d'Homère, & sur le sarcophage du Capitole, où sont représentés les muses. On dançoit en chantant ou au bruit des chansons; de-là vint à *Terpsichore* l'attribut de la lyre qui accompagnoit toujours le chant. Aufone le désigne par ce vers:

Terpsichore affectus citharis movet, imperat, auget.

Comme les hymnes, les chansons & les airs de danse s'accompagnoient aussi avec les flûtes, on faisoit aussi honneur à *Terpsichore* de leur invention.

Grataque Terpsichore calamos inflare paravit.

Dans la collection de Stofch, on voit sur une pâte antique *Terpsichore* debout tenant la lyre en main.

Sur une pâte antique, la même muse accordant sa lyre.

Sur une cornaline, la même muse assise accordant sa lyre.

Sur une pâte de verre, la même muse debout appuyée contre une colonne, accordant sa lyre, avec le nom du graveur. (*Stofch pierr. grav. pl. VII. Mus. Florent. tom. II. tab. VII.*) ΑΑΑΙΩΝΟC.

Sur une pâte de verre, le même sujet avec le nom (*Stofch pierr. grav. pl. XLV.*) du graveur: ΟΝΗCΑC. ΕΘΟΙΕΙ.

Sur une cornaline brûlée, la même muse jouant de la lyre: sa draperie est une des plus fines qu'on puisse voir en gravure.

Sur une cornaline, la même muse debout, vue de face, tenant de la main gauche sa lyre appuyée à terre.

Sur une pâte de verre, la même muse ayant une lyre ornée d'une tête de Cupidon, appuyée sur un arbre; à son côté, est un amour qui joue des deux flûtes.

TERRA levis. Le souhait ordinaire que les anciens faisoient aux morts, étoit que la terre des tombeaux ne pesât pas sur leur cendre, & ne fût pas un obstacle à leur descente aux enfers. Afin de forcer les passans à former ce souhait pour un mort, on gravoit sur sa tombe des mots qu'ils ne pouvoient prononcer sans répéter ce souhait: *Sit tibi terra levis*, & en abrégé, S. T. T. L.

Quand on vouloit affirmer quelque chose, on faisoit le serment ou l'imprécation contre soi-même, de n'éprouver jamais la terre légère. Properce (2, 20, 15,) dit :

Ossa tibi juro per matris & ossa parentis :

Si fallo, cinis heu! sit mihi uterque gravis.

TERRASSE. C'étoit dans les sièges des anciens, un épaulement environnant le bord du fossé, semblable à nos tranchées, d'où les archers & les frondeurs tiroient à couvert & sans cesse contre les défenses de la ville, pendant qu'on insultoit de toutes parts. Les terrasses servoient aussi de contrevallation pour brider, & resserrer de plus près ceux de la place. On appelloit aussi *terrasse*, un cavalier élevé fort-haut pour dominer les murs d'une ville. On commençoit la *terrasse* sur le bord du fossé, ou du moins fort-près, & elle formoit un quarré long. On l'élevoit à la faveur des mantelets, qu'on construisoit fort-hauts, & derrière lesquels les soldats travailloient à l'abri des machines des assiégés. Les terrasses qu'Alexandre fit élever aux sièges du roc de Coriènez & d'Aorne, & celle de Massada, dont Joseph donne la description, sont fameuses dans l'histoire.

Terrasse se prend aussi pour le comblement du fossé des places assiégées; mais on ne doit pas confondre ces fortes de terrasses avec les cavaliers ou terrasses élevées sur le bord du fossé pour dominer les murailles, & voir ce qui se passoit sur le parapet. Les traducteurs & les commentateurs tombent souvent dans cette erreur. Il est aisé de distinguer les terrasses considérées comme *comblements*, & les terrasses considérées comme *cavaliers*; car lorsqu'on s'aperçoit qu'il y a des béliers sur la *terrasse*, il ne faut pas douter que l'auteur ne veuille parler du comblement du fossé; s'il paroît que ces béliers sont sur un cavalier, il faut décider que l'historien est un ignorant qui ne sait ce que c'est que la guerre (*Folará sur Polybe*).

TERRE, *Tellus*. Il y a eu peu de nations payennes qui n'aient rendu un culte religieux à la Terre. Les égyptiens, les syriens, les phrygiens, les scythes, les grecs & les romains ont adoré la Terre, & l'ont mise avec le Ciel & les astres, au nombre des plus anciennes divinités. Hésiode dit qu'elle naquit immédiatement après le chaos; qu'elle épousa le Ciel, & qu'elle fut mère des dieux, des géants, des biens & des maux, des vertus & des vices. On lui fait aussi épouser le Tartare, & le Pont ou la Mer, qui lui firent produire tous les monstres que renferment ces deux élémens; c'est-à-dire, que les anciens prenoient la Terre pour la Nature, ou la mère universelle des choses, celle qui produit & nourrit tous les êtres; c'est pourquoi on l'appelloit communément la grande mère, *magna mater*. Elle avoit plusieurs

autres noms, Titée ou *Titèia*, *Ops*, *Tellus*, *Vesta*; & même Cybèle.

Les philosophes les plus éclairés du paganisme, croyoient que notre ame étoit une portion de la nature divine, *divina particulam aura*, dit Horace. Le plus grand nombre s'imaginoit que l'homme étoit né de la terre imbibée d'eau & échauffée par les rayons du soleil. Ovide a compris l'une & l'autre opinion dans ces beaux vers (*Du liv. I des métam.*), où il dit que l'Homme fut formé, soit que l'auteur de la nature l'eût composé de cette semence divine qui lui est propre, ou de ce germe renfermé dans le sein de la terre, lorsqu'elle fut séparée du ciel. Pausanias parlant d'un géant indien d'une taille extraordinaire, ajoute : « Si » dans les premiers temps la terre, encore toute » humide, venant à être échauffée par les rayons » du soleil, a produit les premiers hommes; quelle » partie de la terre fut jamais plus propre à pro- » duire des hommes d'une grandeur extraordi- » naire que les Indes, qui encore aujourd'hui » engendrent des animaux tels que les éléphants? » Il est souvent parlé dans la mythologie des enfans de la terre; en général, lorsqu'on ne connoissoit pas l'origine d'un homme célèbre, c'étoit un fils de la Terre; c'est-à-dire, qu'il étoit né dans le pays, mais qu'on ignoroit ses parens. Tel étoit le premier des Achilles. Voyez ce mot.

La Terre eut des temples, des autels, des sacrifices & même des oracles: à Sparte il y avoit un temple de la terre qu'on nommoit *Gasepton*; à Athènes on sacrifioit à la terre comme à une divinité qui présidoit aux nôces. En Achaïe, sur le fleuve Grathis, étoit un temple célèbre de la terre, qu'on appelloit la déesse au large sein, *ευρυσεπρον*; sa statue étoit de bois. On nommoit pour sa prêtresse une femme qui, dès ce moment, étoit obligée de garder toujours la continence, encore falloit-il qu'elle n'eût été mariée qu'une fois; & pour s'assurer de la vérité, on lui faisoit subir une terrible épreuve; savoir, de boire du sang de taureau: si elle étoit coupable de parjure, ce sang devenoit pour elle un poison mortel.

Les romains avoient fait bâtir un temple à la déesse *Tellus* ou la terre; mais les historiens ne nous apprennent point quelle figure on donnoit à la déesse. Il y avoit plusieurs attributs de Cybèle qui ne lui convenoient que sous son rapport à la terre; comme le lion couché & apprivoisé, pour nous apprendre qu'il n'est point de terre si stérile & si sauvage qui ne puisse être bonifiée par la culture; le tambour, symbole du globe de la terre, les tours sur la tête, pour représenter les villes semées sur la surface de la terre.

Avant qu'Apollon fût en possession de l'oracle de Delphes, c'étoit la terre qui rendoit ses oracles,

& qui les prononçoit elle-même, dit Pausanias; mais elle étoit en tout de moitié avec Néptune. Daphné, l'une des nymphes de la montagne, fut choisie par la Déesse *Tellus* pour présider à l'Oracle. Dans la suite *Tellus* céda tous ses droits à Thémis sur Delphes, & celle-ci à Apollon.

La terre étoit personifiée dans Cybèle. Elle étoit représentée à demi-couchée, appuyée quelquefois sur un bœuf, son symbole chez les égyptiens (*bas-relief du palais Albani. Mon. antichi n.º. 28*), tenant une corne d'abondance, accompagnée d'enfans, qui représentent les saisons (*ibid. n.º. 43*).

TERRE CUITE. « Tout jusqu'aux anciennes langues, dit Vinckelmann (*hist. de l'art.*), indique l'argille ou la terre comme la première matière de l'art. Au temps de Pausanias, l'on voyoit encore des divinités d'argile dans plusieurs temples, dans celui de Cérés & de Proserpine à Tritia en Achæie (*Pausan. liv. 7. p. 580, l. 30*). Le temple de Bacchus à Athènes, renfermoit un ouvrage de terre cuite, représentant le roi Amphycion, qui traitoit à sa table Bacchus, & les autres dieux (*lib. 1, p. 7. l. 15*). Un des portiques de la même ville, nommé le Céramique, à cause de la quantité d'ouvrages d'argile qui le décoroit, conservoit deux morceaux de la même matière, Thésée qui précipitoit le brigand Sciron dans la mer, & l'Aurore qui enlevoit Céphale. *Ibid. p. 8. l. 10*. L'on a aussi trouvé dans les fouilles de la ville de Pompéïa, quatre statues de terre cuite, qu'on voit dans le cabinet d'Herculanum. Deux de ces statues, un peu au-dessous de la grandeur naturelle, représentent des figures comiques de l'un & de l'autre sexe, avec des masques sur la tête: les deux autres, un peu plus grandes que nature, nous offrent un Esculape & une Hygie. On y a encore découvert le buste d'une Pallas, d'une grandeur naturelle, ayant un petit bouclier rond du côté gauche. A l'égard de ces figures de terre, on les peignoit quelquefois en rouge (*Plinii l. 25 c. 45*), comme on le voit à une tête d'homme, ainsi qu'à une petite figure, vêtue en sénateur, & trouvée à Vélétri au mois de juin 1767. Derrière le socle, on lit CRUSCUS, qui est le nom de la figure. Je suis possesseur de ces deux morceaux, dont le dernier est fait d'une seule pièce avec son socle. La pratique de peindre le visage en rouge, étoit singulièrement usitée pour les figures de Jupiter, (*Plin. l. 35, c. 45*) dont on voyoit une statue barbouillée avec cette couleur à Phigalie, ville d'Arcadie; mais on étoit aussi dans l'usage de peindre en rouge le dieu Pan (*Pausan. l. 8. p. 681, lin. ult.*) Les indiens pratiquent encore la même chose à l'égard de leurs idoles. *Della Valle Viag. t. I, p. 28*. (Il paroît que c'est de-là qu'est venu à Cérés le surnom de ΘΙΝΙΚΟΠΕΖ (*Pind. Olymp. 6. v. 126.*) aux pieds rouges. »

« Les bas-reliefs de terre cuite, étoient employés aux frises des temples; ils servoient aussi de modèles aux artistes. Pour multiplier ces modèles, on avoit soin de les mouler dans des creux préparés. La quantité de monumens qui nous restent d'un seul & même sujet, est une preuve de ce que j'avance. L'ouvrier avoit soin de retoucher ces empreintes avec l'ébauchoir, comme on le voit clairement. A ce qu'il paroît, on avoit aussi coutume de suspendre ces modèles dans les ateliers, car il s'en trouve avec un trou au milieu pour y passer une corde. »

« Les expositions se faisoient tantôt en Béotie, tantôt dans les villes des environs d'Athènes, & nommément à Platée, aux fêtes célébrées à la mémoire du fameux Dédale (*Dicaearch. Geogr. p. 168. l. 15. conf. meurs. de fest. grec.*) Ces modèles avoient le double avantage, & d'exciter l'émulation des artistes dans ce genre de travail, & de rectifier le jugement des connoisseurs sur ces sortes d'ouvrages. L'on sait que la pratique de modeler en terre, est pour le statuaire, ce que la facilité de dessiner sur le papier, est pour le peintre. Nous savons que Jules César, ayant envoyé une colonie à Corinthe, pour faire sortir de ces cendres cette ville infortunée, ordonna de fouiller dans les décombres de ces édifices, & d'en tirer d'abord tous les ouvrages de bronze, ensuite tous ceux en terre cuite: ce qui nous prouve la haute estime des anciens dans tous les temps pour ces sortes de productions. Ce trait d'histoire rapporté par Strabon (*Geogr. l. VIII. p. 381. D.*), ne paroît pas avoir été bien entendu jusqu'ici. Il est certain que si Casaubon, son interprète, s'étoit fait une juste idée de la narration de son auteur, il n'auroit pas rendu l'expression de Strabon par *testacea opera*, & il n'auroit pas induit en erreur. Avec plus d'attention, il auroit traduit l'expression grecque par *anaglypha figulina*: car on nomme *testacea* tous les ouvrages travaillés de relief. Cette estime pour les productions en terre cuite, se trouve encore confirmée aujourd'hui par l'expérience: l'on peut établir comme une règle générale, qu'on ne rencontre rien de mauvais dans ce genre, ce que l'on ne sauroit dire des bas-reliefs en marbre. »

« Le cardinal Alexandre Albani, a formé une collection de quelques-uns des plus beaux morceaux de cette nature dans sa magnifique maison de campagne aux portes de Rome. Parmi ces morceaux, on distingue celui qui représente Argo, travaillant au vaisseau des argonautes, & une autre figure d'homme, peut-être Typhis, pilote du navire argo, avec Minerve, qui lui enseigne à attacher des voiles à une perche. Ce bas-relief avec deux autres tirés du même creux, avoit été trouvé incrusté dans le mur d'une

vigne devant la porte latine, & employé avec d'autres fraginens pareils au lieu de briques. »

« La grandeur ordinaire de ces bas-reliefs, est semblable à celle de ces grands carreaux de terre cuite qu'on ne sauroit nommer brique, & passe un peu celle de trois palmes dans toutes ses faces. Ces sortes de carreaux, employés ordinairement à la construction des arcades, de même que les bas-reliefs en question, ont si long-temps éprouvé l'action du feu, qu'ils rendent un son clair, & qu'ils résistent à l'humidité, au froid & au chaud. »

« Le comte de Caylus nous apprend que dans l'île de Chypre, il se trouve une grande quantité de petites figures égyptiennes en terre cuite; ce qui ne doit pas nous surprendre, dit Vinckelmann, (*Hist. de l'Art. l. 2. c. 2.*): cette île, ayant été sous la domination des Ptolémée, aura aussi-tôt été habitée par des égyptiens. A Pompéïa, dans le temple d'Isis, on a trouvé plusieurs de ces figures, travaillées dans le vrai goût antique de l'Égypte, & caractérisées par des hiéroglyphes; moi-même j'en possède cinq, représentant des prêtres d'Isis; & Hamilton en conserve encore un plus grand nombre dans son cabinet à Naples. Ces petites figures, toutes semblables, sont enduites d'une couche verte d'émail ou de vernis. Les mains croisées sur la poitrine, elles tiennent dans la gauche une baguette, & dans la droite, outre le fouet ordinaire, une bande à laquelle est attachée une tablette derrière l'épaule gauche. Au cabinet d'Herculanum, on voit deux figures de cette espèce un peu plus grandes, où cette tablette porte des hiéroglyphes. »

« A Sacrofano, on a découvert en 1761, un souterrain distribué en plusieurs chambres avec des corridors. La voûte de la plus grande de ces chambres, étoit peinte à fresque, & représentoit des figures & des animaux, dont le goût étoit foible; toute la frise au-dessous de la voûte, étoit ornée de bas-reliefs moulés en terre cuite, & arrêtés avec des cloux de plomb; ces bas-reliefs sont très-bien dessinés, & supérieurs en tout aux ouvrages de peintures. On a presque toujours fait cette remarque à l'égard des antiquités romaines (*Caylus, 5. p. 200.*) ». Voyez VASES.

TERREUR, divinités des grecs & des romains. Hésiode, dans sa théogonie, dit que la terreur & la crainte, étoient nées de Mars & de Vénus.

Lorsqu'Homère décrit les armes de Minerve, qui marchoit au secours de Diomède & des grecs, il met sur son égide la peur, la discorde, la terreur & la mort. Dans le *liv. II*, où il décrit le bouclier d'Agamemnon, qui se prépare au com-

bat, il dir qu'au milieu du bouclier, étoit gravée en relief l'épouvantable Gorgone, accompagnée de la terreur & de la fuite. Dans le quinzième, lorsque Mars apprend, par le récit de Junon, que l'on a tué son fils Ascalaphe, ce dieu ému de colère, ordonne à la terreur, & la fuite d'atteler son char. (*D.*)

TERREUR panique. Voyez PANIQUE.

TERTO, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Voyez ZERETH.

TERUNCIVM. } & TRIUNCIVS, le quart
TERUNCIVS. } d'un tout, ou tres unica, trois onces. Voyez QUADRANS pour les mesures de capacité, d'argentage & de poids.

Quant à la monnoie, le teruncius fut monnoie de compte, exprimée par ce signe HS T, & monnoie réelle.

Monnoie réelle, le teruncius fut d'abord le quart de l'as, ou de la livre romaine: ainsi comme l'as contenoit douze onces, le teruncius en contenoit trois: d'où lui vint le nom de teruncius, ou pièces de trois onces.

Le teruncius se prenoit aussi pour le quart du denarius, denier; ainsi quand le denier valoit dix as, le teruncius en valoit deux & demi: & quand le denier en valoit seize, le teruncius en valoit quatre. Voyez DENIER.

Il valut, selon Pauton (*Métrologie.*) depuis l'an de Rome 485, jusqu'à l'an 537, 5 sols, monnoie actuelle de France. La petitesse de cette monnoie d'argent, que l'on croit avoir existé, la rendoit incommode, & la fit bientôt abandonner, mais le teruncius demeura monnoie de compte.

TESQUA ou TESCA, étoit un mot latin, qui désignoit proprement des lieux embarrassés de ronces, & où il étoit difficile de pénétrer. On l'a employé ensuite pour désigner toutes sortes de lieux élevés, couverts de bois & d'un accès difficile. Les grecs disoient *δασυα*. Actius, dans le Philoctète:

Quis tu es mortalis qui in deserta Lemnia

Es Tesca te adportas loca.

« Qui es-tu, toi qui viens dans ces déserts de Lemnos, dans ces lieux inaccessibles & inhabités? » Enfin comme les tesqua étoient des lieux sauvages & élevés, on appelloit du même nom les lieux de cette espèce, destinés à prendre les augures, en considérant le vol des oiseaux. Tesqua, dans Varron, désigne aussi certains lieux

inhabités à la campagne, & consacrés à quelques divinités.

Horace, dans son épître à l'intendant de sa terre, lui dit :

Nam quæ deserta & inhospita Tesqua

Credis, amena vocat mecum qui sentit.

« Ces lieux que tu appelles une solitude affreuse, un homme qui les regarde de même œil que moi, les trouve des lieux enchantés. »

La terre d'Horace paroïssoit à son intendant un désert, un lieu inhabité, parce qu'il n'y trouvoit ni cabaret, ni courtisane. (D. J.)

TESSARACONTA, τεσσαράκοντα. C'est ainsi qu'on nomma chez les athéniens quarante magistrats inférieurs, qui dans le district des différens bourgs soumis à leurs juridictions, décidoient des rixes entre particuliers, & des procès dont la valeur en argent n'excédoit pas dix drachmes. (D. J.)

TESSARACOSTON, τεσσαράκοντον, solennité religieuse, qu'observoient les femmes le quatorzième jour après leurs couches en se rendant au temple, & en marquant aux dieux par quelques présens la reconnaissance dont elles étoient pénétrées pour leur heureuse délivrance. (D. J.)

TESSELLÆ, pièces taillées pour former des mosaïques.

TESSELLARII, ouvriers en mosaïque.

TESSELLATA, mosaïque, faite avec de petits cubes; à la différence des *scillia*, qui étoient des marbres de rapport.

TESSERARIUS. Chez les romains, on appelloit *tefferaire* le soldat qui prenoit à l'armée du tribun le mot du guet écrit sur une tablette, & qui le portoit au centurion (Veget. 27.).

TESSERÆ lusoria. Voyez DÉ.

TESSERÆ lapidea, dés de Bade. Voyez DÉ.

TESSERE. Le mot *teffera* avoit chez les romains plusieurs acceptions différentes. Il signifioit non-seulement un dé à jouer, mais encore ce que nous appelons le mot du guet, à la faveur duquel les soldats se reconnoissoient entr'eux, & se distinguoient des ennemis. Celui de César, étoit *venus genitrix*; Pompée avoit préféré *Hercules invictus*. D'autres croient que ce mot signifioit encore une mesure de bled, qu'on donnoit aux soldats. Du temps des empereurs, on distribuoit au peuple des *teffères*, pour aller recevoir les présens qu'on lui

faisoit en bled, en huile, en or, en argent, & en autre chose d'un prix plus ou moins considérable. Le nom de *teffère* se donnoit aussi aux marques ou contremarques qu'on distribuoit au peuple pour l'entrée des théâtres.

Cette légère énumération fait sentir combien il seroit difficile de se décider sur l'objet particulier de ces différens signes, qui même, pour la forme & la matière, ont toujours été dépendans de la volonté des particuliers. Cependant nous sommes dans l'usage de les attribuer sans distinction aux théâtres, & cette habitude est excusable en quelque façon: leur nombre fort étendu & prodigieusement varié, a dû rendre celles de ce genre fort communes.

TESSÈRES de THÉÂTRES. Les trois *tefferes* d'ivoire que M. l'abbé Barthélemi m'a rapportées de Rome, dit Caylus. (Rec. d'antiq. 3. p. 283.) augmentent les idées que nous avons de la dépense des romains pour les spectacles. En effet, on voit avec étonnement l'ivoire, fort estimé, & d'un grand prix dans la Grèce & dans l'Italie, employé à un usage des plus communs. On cassera de regarder cette dépense comme une bagatelle, si l'on pense que le marteau ni le moule ne peuvent rien sur l'ivoire, que le tour, en cette occasion, ne seroit qu'à une très-petite partie de l'ouvrage, & qu'enfin les *teffères* exigeoient nécessairement la main d'un sculpteur, pour former le relief dont elles étoient décorées, & celles d'un graveur, pour marquer les lettres ou les différens signes que ces sortes de billets exigeoient. Ces détails, quoique médiocres pour chaque objet, deviennent considérables par leur multiplicité; ils confirment le récit des historiens, & prouvent la profusion & la magnificence qu'on faisoit éclater jusques dans les plus petits objets, pour la satisfaction du peuple romain.

On voit dans le cabinet de Portici, une petite tablette d'ivoire, avec le mot grec ΑΙΣΚΥΛΟΥ, qui nous apprend quelle espèce de divertissement l'on prenoit autrefois dans cette partie de l'Italie: on ignore le lieu dans lequel elle a été trouvée. Cette tablette est une *teffera*, qui porte le nom du célèbre tragique Eschyle; & elle prouve qu'on représentoit ses tragédies dans l'endroit où l'on en a fait la découverte. On sait que ces *teffera* étoient distribuées par celui qui donnoit le spectacle à ses frais, comme on donne aujourd'hui des billets *gratis* pour l'opéra ou la comédie. C'est la seule *teffera*, chargée du nom d'un poète dramatique grec, que l'on connoisse. On en voit d'ivoire dans le cabinet du collège romain; mais elles ne sont chargées que de chiffres.

Il faut observer au sujet de la *teffera*, qui porte

le nom d'Eschyle, qu'au-dessus du nom de ce célèbre poète, on lit le nombre romain XII, & au-dessous de ce même nom, le même nombre en caractères grecs, ΙΒ. Sur une autre tablette de pareille grandeur, est le même nom de ΗΜΕΡ. avec le nombre XI au-dessus, & le même nombre en grec ΙΑ au-dessous.

TESSÈRES de gladiateur. Dans les jeux solennels, on distribuoit des marques, *teffera*, qui étoient ordinairement faites d'os, ou d'ivoire, & on les donnoit aux gladiateurs, comme un témoignage qu'ils avoient combattu en public. On voit encore de ces *teffères*, avec une *fuscina*, fourche, (*Fabretti inscrip. p. 38.*) & a une palme. Peut-être que les empereurs en distribuoient aussi en pierres gravées, & de-là, il pourroit s'ensuivre que la pierre de la collection de Stofsch, qui porte les mêmes symboles, ne seroit autre chose qu'une de ces marques.

Cette *teffère* d'ivoire, trouvée dans les environs de Rome, dit Caylus (*Rec. 3. p. 280.*) & dont les caractères un peu usés par le temps, sont assez difficiles à lire, est écrite sur ses quatre faces. La première, contient les noms des consuls, c'est-à-dire, l'année dans laquelle on célébroit les jeux, pour lesquels cette *teffère* fut distribuée: on y lit M. SIL. L. NO. B. COS. c'est-à-dire, *MARCVS SILANVS LVCIVS NORBANVS BALVVS*, étant consuls. La seconde face, présente ces mots abrégés. A. D. X. K. NOV. ils veulent dire, *ANTE DIEM DECIMUM KALENDAS NOVEMBRIS*; c'est le jour où l'on a donné le spectacle. On lit sur la troisième face: *MARCELINVS. Q. MAX.* c'est-à-dire, que *MARCELINVS* est le nom du gladiateur, ou de l'athlète, qui appartenoit à *QVINTVS MAXIMVS TAVSCIO*, ou simplement *AVSCIO*, est écrit sur la quatrième face; je n'entends pas ce mot, c'est peut-être un surnom de ce Quintus Maximus. Je crois distinguer sur cette même face, un V, qu'il faudroit expliquer par *VICIT*: expression qu'on trouve quelquefois dans des inscriptions faites en l'honneur des athlètes, qui avoient remporté les prix. Ainsi l'inscription totale signifiera, *MARCELINVS*, esclave de *QVINTVS MAXIMVS TAVSCION*, sous le consulat de *MARCVS SILANVS*, & de *LVCIVS NORBANVS BALVVS*, c'est-à-dire, l'an de Rome 772 de l'ère vulgaire 19. Il y avoit en effet, des jeux qui duroient quatre jours, & qui commençoient le 21 d'octobre.

On peut dire avec beaucoup de vraisemblance, que ces sortes de *teffères*, étoient données au vainqueur, qui, suivant les apparences, les portoit au cou.

Longueur totale, deux pouces une ligne: le carré long, trois lignes sur la plus petite face; un peu plus sur la grande.

« Ce masque comique est d'ivoire, la disposition des masses & l'intention de son dessin sont bonnes & justes. Cette représentation, consacrée à la comédie, sembleroit nous apprendre que les *teffères* annonçoient quelquefois le genre du spectacle auquel on invitoit. Cette seconde *teffère*, ainsi que la précédente, me paroît avoir été fabriquée sous les premiers empereurs (*Caylus 3. page 284.*) »

Sur une semblable *teffère* rapportée par Schott, on lisoit sur les quatre faces :

P H I L O D A M . D O S S E
A . D . X . K . N O V .
S P E C T .
M . T E R E N . C . C A S .

On l'explique ainsi: *Philodamus doffeni ante diem decimum kalendas novembris spectatus M. Terentio. C. Cassio. coff.* Elle annonce que Philodamus esclave de Doffenus, avoit combattu dans les jeux qui duroient quatre jours, & qui commençoient le 21 octobre l'an 681 de Rome.

TESSÈRES de libéralité.

On voit sur cette *teffère* d'ivoire, dit Caylus (*Rec. d'antiq. 4. pl. 67 n^o. 6.*), ces lettres gravées en caractères majuscules, AR. XII. Elles sont écrites sur un côté; la face opposée est absolument nue, mais un peu convexe. Je crois qu'on peut regarder cette *teffère* comme une de celles que les princes distribuoient au peuple dans les libéralités qu'ils faisoient & auxquelles on donnoit le nom de *Conginaires*. On jettoit au peuple des *teffères* qui portoient une note de ce qu'on vouloit donner; le peuple les ramassoit, & chaque particulier, reportant la *teffère* au bureau de la distribution, recevoit ce qui étoit marqué dessus. Celle-ci signifioit, si je ne me trompe; *Argenti duodecim*, c'est-à-dire, douze deniers.

Dion (*Lib. 61*) s'exprime ainsi à l'égard de ces distributions. « Néron distribuoit au peuple » des alimens délicats, des choses précieuses, » telles que de chevaux, des esclaves, des chars, » de l'or, de l'argent, des vêtemens. Il jettoit » pour cela de petites boules sur lesquelles étoit » gravée la note de quelqu'une de ces choses; on » donnoit à ceux qui présentoient ces boules ce » qu'elles marquoient. » Il rapporte la même chose de Titus. Suétone (*Lib. LXVI c. 2*) en dit autant de Néron; il appelle ces *teffères* *missilia*. Martial parle (*Lib. VIII Ep. 78*) de l'argent qu'on distribuoit de cette manière :

*Nunc veniunt subitis lasciva numismata nimbis
Nunc dat spectatas tessera larga feras.*

C'étoient des *teffères* sur lesquelles étoient mar-

quées ou une somme d'argent, ou les bêtes même qui avoient servi dans les spectacles, & que l'empereur donnoit ensuite à ceux à qui la *tesère* étoit échue.

Quoique ces auteurs ne parlent que de petites boules de bois, rien n'empêche de croire que ces *tesères* étoient quelquefois de la forme de celle que ce n^o. présente.

TESSÈRES militaires. Le mot du guet, qui se donne chez nous de vive voix, se donnoit chez les romains sur une petite tablette de bois. Ce qui se faisoit de cette manière : sur dix cohortes, on choisissoit tour-à-tour, un soldat appelé pour cet effet *teserarius*, qui, vers le coucher du soleil, se rendoit chez le tribun de garde. Il recevoit de lui la petite tablette de bois, la *tesère* sur laquelle étoient écrits l'ordre du général, un ou plusieurs mots; par exemple, à la bataille de Philippe, César & Antoine donnèrent le nom d'Apollon pour mot du guet. On écrivoit encore sur ces mêmes tablettes quelques ordres pour l'armée. Celui qui avoit reçu le mot du guet, après avoir rejoint sa cohorte, le donnoit en présence de témoins au capitaine de la cohorte suivante. Celui-ci le donnoit à l'autre, & toujours de même; ensuite qu'avant le coucher du soleil, toutes ces tablettes étoient apportées au tribun qui, aussi-tôt, par une inscription particulière, laquelle marquoit tous les corps de l'armée, comme les histaires les princes, &c. pouvoit connoître celui qui n'avoit pas rapporté sa tablette. La chose ne pouvoit être niée, parce qu'on entendoit sur cela des témoins, comme dans une affaire capitale.

TESSÈRE d'hospitalité, marques de bois qui étoient le gage & le témoignage de la correspondance mutuelle que des personnes de différens pays contractoient ensemble, & qu'ils transmettoient jusqu'à leurs descendans. On peut comparer ces marques à ces tailles dont se servent certains ouvriers pour marquer la quantité de ce qu'ils fournissent; elles étoient coupées dans la même pièce, & faisoient deux morceaux séparés qui, en se rejoignant, n'en formoient plus qu'un, sur lequel on avoit gravé quelques caractères. C'étoit par ce moyen qu'on reconnoissoit les hôtes; car quand deux personnes avoient contracté ensemble l'engagement d'hospitalité, chacun gardoit une de ces marques; elles servoient, non-seulement à ceux qui avoient ce droit personnellement, mais encore à ceux à qui ils les vouloient prêter; en sorte que le porteur de cette espèce de bulletin étoit aussi bien reçu, logé & nourri qu'auroit été celui à qui il appartenoit. On disoit de ceux qui avoient violé le droit d'hospitalité, *teseram confregisse*.

Les *tesères* d'hospitalité étoient souvent admises dans les comédies des anciens, où elles servoient

pour les reconnoissances. On en voit un exemple dans le *Pænulus* de Plaute (5. 2. 86.) :

Ego sum ipsus, quem tu quaris. POE. Hem! quid ego audio?

AG. Antidama gnatum me esse. POE. si ita est, tesseram

Conferre si vis hospitalem, eccam attuli.

AG. Agedum huc, ostende, est par probè: nam habeo domi.

POE. O mi hospes, salve multum! nam mihi tuus pater,

Pater tuus ergo, hospes Antidamas fuit:

Hac mihi hospitalis tessera cum illo fuit.

AG. Ergo hic apud me hospitium tibi præbebitur.

Cette petite plaque de bronze, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. t. 3 p. 230.*), peut être mise dans le rang des objets, dont l'explication est véritablement embarrassante. Cependant moins on est instruit de l'usage particulier d'un monument, plus il est nécessaire de le rapporter, & de faire connoître la nature & le genre des difficultés qu'il présente.

On voit sur un côté de cette plaque *POLEMI*, & sur l'autre *V. C.* en lettres majuscules. Le nom propre n'a pas besoin d'explication, & les deux lettres du revers, ne peuvent signifier que *VIRI CLARISSIMI*, titre dont on n'a commencé à faire usage que dans les premières années du Bas-Empire. La partie supérieure de cette plaque a toujours été percée dans un espace excédant & préparé à ce dessein; ce qui prouve que ce morceau étoit destiné à être porté, & vraisemblablement au cou, d'autant qu'un des côtés de l'écriture seroit devenu inutile, s'il eût été fixé ou arrêté sur quelque corps. Malgré la confiance que j'ai dans les lumières du sçavant antiquaire qui m'a envoyé de Rome ce petit monument, & qui croit qu'on peut le regarder comme une *tesère* militaire, je ne puis être de son sentiment, & je ne erois pas qu'il soit possible de lever les difficultés que présentent les raisons que je vais rapporter, & qui m'empêchent d'adopter cette opinion.

On fait que cette espèce de *tesère* se donnoit tous les jours dans les armées romaines, & qu'elles portoient l'ordre ou le mot, que l'on reçoit aujourd'hui du général dans les nôtres, & que les majors écrivent pour le porter à chaque corps en particulier. Il falloit que ces *tesères* fussent d'autant plus variées, & préparées en plus grande quantité, que l'on change quelquefois l'ordre peu de temps après l'avoir donné; les dispositions & les manœuvres qui dépendent de la volonté du général, & des avis reçus, mettent souvent dans cette nécessité; alors il falloit avoir d'autres *tesères* toutes

prêtes. Quel poids & quel embarras ne supposent pas ces *tesères* de bronze, & préparées nécessairement d'avance pour le cours d'une campagne? Ainsi je crois que les *tesères* militaires étoient de bois; encore cette matière, & la quantité qu'il paroît que l'on en distribuoit, présentent des difficultés qui rendent ce point de discipline militaire mal-aisé à concevoir.

La plaque que l'on voit sur ce numéro, ne pouvant avoir été destinée à l'usage de la guerre, je suis persuadé qu'elle a servi de pass. port & d'aveu à celui qu'un homme considérable chargeoit de conduire ses meubles ou ses équipages; & qu'en conséquence, cet esclave ou cet homme de confiance, portoit cette plaque à son cou, pour la conserver, pour être toujours en état de la montrer, & pour obtenir, par son moyen, les secours & les protections convenables aux différentes situations dans lesquelles il se trouvoit, par rapport aux effets qui lui étoient confiés.

Il est bon d'observer que ces plaques, principalement celles de bronze, ne sont souvent écrites que d'un côté, qu'elles sont alors fixées à un anneau placé dans le milieu de la partie opposée aux caractères, & fondu avec le morceau. Quoique cet anneau soit quelquefois assez grand pour entrer dans le doigt & que, par conséquent on puisse alors regarder la *tesère* comme une bague; il ne faut pas croire que cet anneau ait jamais été employé à cet usage; la raison qui s'y oppose principalement, est le volume de cette même plaque, dont l'étendue est ordinairement fort considérable. Cet anneau doit donc être regardé comme une bélière qui seroit à attacher une corde ou un lacet que l'on portoit passé dans le col. L'esclave ou l'affranchi, chargé de la commission ou du passeport, réunissoit par ce moyen, la sûreté de la *tesère* & la facilité d'en faire usage. Nous voyons d'ailleurs par les bulles & les amulettes, que cette façon de porter autour du col étoit commune chez les anciens.

On appelloit aussi *tesère* une inscription quelconque gravée sur une plaque de métal. Thomasius (*De tessera hospitalit. c. 16*) rapporte la *tesère* suivante: *Tesseram paganicam Lucius Veratius, felicissimus patronus paganis pagi Tolentines hostias lustrales & tesseram aream ex voto libenter dedicavit v. icus moias feliciter.* L'écriture est dans le goût du premier siècle. On y voit un point en forme de cœur. C'est l'inscription d'un bas-relief, sur lequel la statue de Junon à mi-corps est posée. Elle finit par *feliciter*, formule si fréquente dans les plus anciens diplômes. Le vœu est appelé *tessera*, qui veut dire un mémorial, une marque. Ce fut Lucius Veratius, patron des habitans du canton ou du village de Tolentin, qui purifia les victimes, & qui, pour satisfaire à son vœu, offrit de bon

cœur ce mémorial de bronze, le cinquième des ides de mai, c'est-à-dire, le 27 de ce mois.

Montfaucon (*Antiq. explic. t. II part. 1. pl. 101*) a publié plusieurs *tesseres* de toute espèce.

TESTACIO (*monte*), *testa eus mons*, montagné dans l'enceinte de Rome; elle est à environ deux cents pas de la pyramide de Cestius: elle a à peu près demi-mille de circuit, & cent cinquante pieds de hauteur perpendiculaire. Ce n'est qu'un amas de vases de terre rompus; on y a creusé des grottes où l'on renferme du vin, & où l'on en vend. Ce monticule n'est pas loin de la porte qu'on nommoit *porta trigemina*. (*D. J.*)

L'opinion la plus vraisemblable sur la formation de ce monticule, est que les potiers tous rassemblés dans ce quartier appelé *campus figulinus*, portoient dans un même endroit les décombres de leurs travaux; de crainte qu'en les jettant dans le Tybre, on ne combat & ne détournât le lit du fleuve.

TESTAS *percutere*; frapper sur des vases de terre cuite, pour produire une harmonie. On voit dans Athènes (*Lib. XIV*) & dans Suidas (*V. ξυμφωνία*) qu'on les frappoit avec un morceau de bois, ou une baguette; que les pantomimes dansoient & jouoient au son de cette espèce d'instrument; qu'il remplaçoit quelquefois la lyre; que l'invention des *testa* étoit due à Dioclès d'Athènes; & qu'enfin l'on donna le nom de *testa* à une manière d'applaudir dans les spectacles, qui produisoit le même son que les vases de terre cuite.

TESTUDO. Voyez TORTUE & VOUTE.

TESTUDO, coiffure de femme qui ressembloit à une écaille de tortue. Ovide en fait mention (*De art. aman. 3. 147*):

Hanc decet ornari testudine Cyllenea.

Sustineat similes fluctibus illa sinas.

TÉTARTON laconicon, quartier laconique, mesure grecque de capacité.

Elle valoit en mesures de France.
 $\frac{7}{10}$ de boisseau, selon Pausan.

Elle valoit en mesures grecques:

1 $\frac{1}{2}$ hémicécète.

ou 4 chnix.

ou 12 xestès.

TÉTARTON, monnoie de l'Asie & de l'Egypte. Voyez KODRANTES.

TÊTE. L'immortel comte de Caylus, dit Winckelmann

Winckelmann (*Hist. de l'art.* 4. 3.), en parlant des *têtes* des figures antiques, avance qu'elles sont en général très-grosses & très-fortes; mais autant que j'en peux juger, cette remarque est dénuée de preuves. Il la fait à propos d'un jugement porté sur Zeuxis & sur Euphranor par Pline, qui prétend que ces peintres avoient donné trop de force aux *têtes* & aux attachemens de leurs figures. Un homme aussi éclairé que le comte de Caylus n'auroit pas dû s'arrêter à ce jugement, trop frivole pour mériter une discussion sérieuse, attendu que tout observateur intelligent des ouvrages de l'antiquité est d'abord frappé du contraire, pour peu qu'il apporte d'attention dans son examen. Car d'où vient le conte ridicule répété par plus d'un écrivain, que la *tête* de l'Hercule Farnèse a été trouvée à quelques milles loin du corps? Il vient de ce que la *tête* de cette statue, selon l'idée vulgaire qu'on a d'un Hercule, est singulièrement petite. Cependant ces juges de l'art, s'ils avoient été conféquens d'auroient pu critiquer la même chose à plus d'un Hercule, sur-tout s'ils avoient voulu considérer ses figures & ses *têtes* sur les pierres gravées. Je ne me rendrai donc pas plus au jugement de l'écrivain moderne qu'à celui de l'auteur ancien; car les anciens, & particulièrement les artistes tels que Zeuxis connoissoient mieux que nous la proportion de la *tête* au cou & aux autres parties du corps. Pour prouver cette assertion, j'embrayerai de citer un passage de Catulle tiré de son épithalame sur les noces de Thétis & de Pélée. » La nourrice, » dit le poète, lorsqu'elle viendra voir Thétis, à » l'aube du jour, sortant pour la première fois du » lit nuptial, ne pourra plus lui entourer le » cou de son fil devenu trop étroit. » Voyez si les commentateurs ont mis ce passage dans tout son jour. Du reste cet usage est encore connu en Italie, & peut servir de commentaire à ce passage. On prend un fil ou un ruban, & on mesure le cou d'un jeune homme ou d'une jeune fille parvenus à l'âge de puberté. Ensuite on prend cette mesure double, on la tient par les deux extrémités, & on fait serrer avec les dents la moitié du ruban par la personne sur laquelle on fait l'expérience. On prétend que si le ruban peut faire le tour sans obstacle de la bouche par dessus la *tête*, c'est un signe que la personne a encore sa virginité. »

TÊTE COUVERTE. Rien de plus ordinaire que de se couvrir la *tête* du bout de la robe, & chez les romains du pan de la toge. D'ailleurs on étoit dans l'usage de paroître la *tête* découverte en présence des personnes à qui on vouloit marquer du respect (*Plutarch. Pomp. p. 1137 l. XVII.*). De-là c'étoit une incivilité que de garder sur la *tête* le vêtement dont on se couvroit (*Ibid. p. 1169, l. ult.*)

TÊTE DOUBLE, Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II pl. 50.*), s'exprime ainsi sur ce sujet singulier : « La double *tête* que l'on trouve plus fréquem: *Antiquités, Tome V.*

ment sur les monnoies frappées dans les premiers temps des romains, représente ordinairement Janus. Pline (*Lib. XXXIII c. 3.*) dit au sujet d'une médaille de la famille Tituria : *Fuit ex alterâ parte Janus Geminus, ex alterâ Roftrum Navis*; & en expliquant (*Lib. XXXIV c. 7.*) des monnoies d'autres familles : *Janus Geminus à Numa rege dicatus, qui pacis bellique argumento colitur.* Mais cette *tête* n'est pas la seule que les anciens aient représentée avec deux visages. La famille Tituria fit encore frapper une médaille où les *têtes* de Tatius & de Romulus, étoient également adossées l'une contre l'autre, pour signifier, peut-être, leur bonne intelligence dans le gouvernement. On voit aussi le même type sur des monnoies très-anciennement fabriquées chez les étrusques, qui n'ont, sans doute, aucun rapport avec ces rois de Rome, mais qui peuvent aussi faire allusion à l'union de deux princes, qui auront été attentifs au commerce & à la marine. Cette conjecture est autorisée par la proue de vaisseau, que porte presque toujours le revers de ces médailles. »

» Il est vrai qu'Ovide assure qu'on a représenté un navire sur les monnoies, en mémoire de Saturne, arrivé par mer en Italie, & reçu par Janus. Quoi qu'il en soit, cette monnoie étoit si commune, que les enfans jouoient aux *têtes* & aux navires, comme ils jouent aujourd'hui à croix & à pile. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces doubles *têtes* barbues, qu'on regarde comme celles de Janus; mais je proposerai quelques réflexions sur les *têtes* adossées de femmes, que l'on trouve aussi sur les médailles & sur d'autres monumens particuliers, & tel est le morceau gravé dans la planche 50 du tom. 2. & *ibid.* pl. 26. »

« Vaillant prend ces sortes de *têtes* pour des Janus sans barbe, parce que les romains se faisoient raser dans les premiers siècles. Mais Baudelot, qui a fait une dissertation sur cette matière, assure que ces doubles *têtes* de femmes, dans les médailles romaines, ne se ressemblent point, & ne sont pas de même âge. Il les attribue aux deux *Acca-Laurentia* : l'une nourrice de Romulus; l'autre célèbre courtisane, connue sous le nom de *Flora*, & en l'honneur de qui on célébra les jeux appelés floraux. Il cite ensuite quelques médailles d'Attalie, de Rhéga dans la grande Grèce, de Messine, de Syracuse, en Sicile, sur lesquelles ces *têtes* de femmes sont représentées de la même manière. La seule différence que j'y trouve, dit-il, c'est qu'elles sont surmontées d'un boisseau. »

« Baudelot prétend que les villes conquises avoient sans doute adopté un usage consacré par les romains leurs vainqueurs. Je ne combattrai

pas quelques-unes des preuves que cet auteur emploie, ni les témoignages qu'il fait valoir pour appuyer son sentiment; mais je suis dans l'opinion que ces têtes de femmes adossées dans les médailles, sont antérieures à la fondation de Rome, & que les romains, ainsi que les grecs, les ont empruntées des étrusques. 1^o. Les doubles têtes ne se ressemblent pas sur les médailles romaines; mais cela n'est pas vrai pour les monumens indiqués par les auteurs, & principalement pour celui que je rapporte. 2^o. Le boiffeau que Baudelot aperçoit dans les médailles de la Sicile, & de la grande Grèce, ne se trouve que dans celles de Rhége. Celles de Syracuse, citées par Goltzius, n'en ont point. 3^o Il avoue que Mirabelle pense que ces dernières médailles représentent Orthygie & Syracuse, fille d'Archias de Corinthe, fondateur de la ville de Syracuse; ce qui fait un préjugé contre son sentiment ».

» Ajoutons que Goltzius lui-même croit qu'elle représente Alphée & Aréthuse, & il parle de deux autres monnoies de Lemnos & de Ténédos, chargées de pareilles têtes. Il résulte de ces deux témoignages, que les romains les ont empruntées des étrangers, & les passages suivans, en expliquant le monument gravé dans ma planche 50, confirmeront encore mon opinion. Hérodien ne spécifie rien (*lib. IV.*) mais il décrit ces têtes en général, lorsqu'il dit: *In circuitu unius capitis duos dimidiatos vultus*. Lucien (*In Jove tragado.*), éclaircit davantage la matière: *Mercuriales imaguncula duplex & utrinque similes, ad quamcumque illarum partem te verteres*. A la vérité il ne donne que l'idée d'un jeu de l'art; mais il prouve que les anciens employoient plusieurs sortes de têtes à ce badinage. Enfin, Grégoire de Nazianze s'étend plus sur ce sujet: *Videre est quasdam effigies in quibus duplex est expressa forma, arguentibus has artificibus atque uni capiti geminas vultura formas insculpentibus, ut eas spectatores cum stupore intuantur*. Lucien & Grégoire de Nazianze, ne font aucune mention d'Acca ou de Flora, pour désigner mieux ce qu'ils décrivent. La raison est que ces images n'avoient pas ces deux romaines pour objets; ainsi ce ne sont point les villes conquises de la Grèce qui ont emprunté des romains, comme le prétend Baudelot, l'usage des têtes adossées; mais ce sont les romains eux-mêmes qui ont pris ces sortes de types des étrusques, ou des grecs. »

« Cependant l'abbé Fraguier dit, que quelques antiquaires croient que les têtes adossées, que l'on voit sur les médailles de Ténédos, représentent Téné, qui en étoit le fondateur, avec sa belle-mère ou sa sœur, dont il étoit amoureux. Il est vrai que Beger & Spanheim en ont parlé, de façon à persuader que c'étoit leur avis. Mais quelle preuve pourroient-ils donner sur un

sujet d'une antiquité si reculée? L'histoire même semble indiquer que ce prince ne mourut pas sur le trône. D'ailleurs les médailles que ces deux auteurs ont citées, & qui paroissent avoir rapport à un mariage heureux, sont d'un très-bon goût de dessin, & constamment beaucoup plus modernes que Téné. »

« Il résulte de ces différens avis, & de la variété de ces monumens, que les anciens n'ont pas toujours eu les mêmes motifs pour les consacrer à la postérité, & qu'il est presque impossible de déterminer aujourdhui les raisons qui les ont fait agir. Mais il semble que Grégoire de Nazianze, dans le passage cité plus haut, ait voulu décrire la belle tête rapportée sur ma planche 50, de face & de profil; rien n'est plus ressemblant, en effet, que le double visage de cette jeune personne; on diroit que l'artiste a eu dessein de représenter la jeunesse & la beauté mâle, & d'étonner par le rapport parfait de la ressemblance. En effet, ce doit être là l'objet de cette figure; car elle n'a aucun attribut qui la distingue, & quelque attention que l'on apporte à l'examen, on ne peut y découvrir ce certain air de convention, que les hommes de toutes les religions donnent à leurs divinités. Peut-être a-t-on voulu représenter une muse? La grandeur des masses, la belle & noble simplicité répandues sur les visages, n'est point augmentée par le mouvement des cheveux, ils sont traités avec une égale simplicité. La coëffure est singulière, mais elle est sans art, & d'un goût qui s'accorde avec tout le reste. »

« Avant, dit Caylus (*Rec. 2. pl. 26, n^o. 2.*), que de faire l'acquisition de ce vase étrusque, j'avois eu occasion d'examiner un bronze grec, qui présente deux têtes adossées, parfaitement ressemblantes, & telles que l'on en voit sur les médailles de Syracuse. L'explication se trouve plus haut, & j'y renvoie le lecteur. Mais ce monument authentique m'a encore plus persuadé qu'on doit attribuer aux étrusques l'invention des doubles têtes, sous lesquelles on n'a reconnu pendant long-temps que Janus. En effet, un grand nombre de monumens, & en particulier celui que j'ai fait graver sous ce n^o., ne laissent aucun doute sur cette opinion, & prouvent en même-temps la variété avec laquelle les étrusques ont traité cette allégorie. On voit ici deux têtes de femmes, dont l'une est belle, jeune, grande; & l'autre vieille, petite & ridée. »

« Cet usage a été transmis dans la suite aux grecs & aux romains. Les premiers en traitant le même sujet sur les médailles de Syracuse & d'autres villes, ont conservé la coëffure étrusque, connue pour marquer l'origine de cet emblème. Ils se sont contentés d'ajouter dans la totalité,

l'élégance & même la ressemblance des deux *têtes* entre elles, ce qui pouvoit être contraire à l'intention de l'inventeur, qui aura voulu exprimer par cette allégorie les caractères opposés, ou la réunion de différentes vertus qui ne se rencontrent pas communément dans la même personne ».

» Janus, par exemple, pacifique & guerrier, présente deux idées, & peut être considéré sous deux faces. Dans le vase que j'explique, il est possible que l'artiste ait voulu donner un emblème moral, en nous peignant la différence de la même femme, jeune, belle & dans tout son éclat, ou chargée de rides & d'années. Ces explications ont leurs principes dans la nature, & ne sont peut-être pas plus vraies. Il faut cependant convenir que l'esprit a toujours été en égale quantité dans le monde; & l'on fait que les étrusques ont communiqué aux autres nations, & en particulier aux grecs, une partie de ces idées qu'on voit grossièrement exprimées, dégrossies, corrigées, développées, & enfin perfectionnées sur les monuments des peuples qui leur ont succédé. Montfaucon, (*tom. II. p. 311*), a cité deux *têtes* adossées, dont l'une est surmontée d'un disque, & l'autre d'un globe; je les crois égyptiennes, & je les regarde comme l'image du soleil & de la lune. Elles sont de ronde-bosse, & portées sur une gaine. Je conviens qu'elles ont le caractère de la nation, à laquelle il les attribue; mais ce monument ne pourroit détruire aucune de mes idées: car on peut au moins assurer, qu'il n'est pas dans le goût le plus généralement reconnu des égyptiens. Je persiste donc dans mon opinion, & je crois que c'est aux étrusques que les autres peuples doivent l'idée, non-seulement de la représentation de la double *tête* de Janus, mais de toutes les autres *têtes* adossées, qui se ressemblent, ou qui diffèrent entre elles.»

« Quoi de plus étrange, dit Caylus, (*ibid. IV. p. 19.*) que la singularité d'une seconde *tête* absolument pareille, & placée dans le côté opposé; elle n'a aucun attribut que la plante *perseæ*; d'ailleurs le disque soutenu par deux cornes, ou plutôt par le croissant, est commun à l'une & à l'autre. Si les égyptiens ont voulu représenter un masque, ou supposer une réalité dépendante de quelque allégorie, c'est une particularité qui nous est absolument inconnue, mais il résultera toujours de la vue de ce monument, que cette nation a été la première qui ait traité les doubles *têtes* que nous trouvons chez les autres peuples. Je m'étois persuadé, & cette opinion étoit celle de tous les antiquaires qui m'ont précédé, que les étrusques étoient les inventeurs de cette allégorie. Ce monument ancien chez les égyptiens, comme on le voit par cette figure, prouve que le Janus & les *têtes* adossées des étrusques & des

grecs, ne sont que les copies ou les applications d'une idée plus anciennement établie; par conséquent tout ce que j'ai dit sur les monuments de cette espèce, tombe de soi-même, & prouve combien un exemple authentique sert à rectifier des idées de cabinet.»

TÊTE DOUBLE (On voit une) sur les médailles de Lemnos, de Ténédos. Ce n'est point celle de Janus.

Deux *têtes* humaines, dont l'une est renversée, servent de type aux médailles d'Istriopolis.

TÊTE de marbre en médaillon. Voyez la fin de l'article de NERON.

TÊTES. (Réunion de plusieurs.) (*Extrait de l'explication des pierres gravées du palais royal.*) On connoît une infinité de pierres gravées antiques, qui offrent l'assemblage bizarre de *têtes* humaines & de *têtes* d'animaux, ou de *têtes* humaines seulement, ou enfin de *têtes* d'animaux, les unes & les autres groupées & accouplées de mille manières, portées quelquefois sur des pieds d'oiseaux, & tellement disposées qu'on ne peut guère les distinguer qu'en cherchant le vrai point de vue.

Ces compositions avoient-elles pour objet le ridicule? Contenoient-elles les allégories relatives aux vices, aux vertus, aux différentes passions des hommes? N'étoit-ce que des caprices ou des fantaisies d'artistes? Les temps où elles ont été faites, sont trop reculées, & les mœurs des anciens trop inconnues pour prononcer sur cela. Tâchons cependant de rapprocher quelques idées qui pourront servir à la solution de ce problème.

L'arme du ridicule fut toujours redoutable: il est constant que les anciens s'en servirent plus d'une fois, & ce ne fut jamais en vain lorsqu'ils employèrent des caricatures, lesquelles consistoient à rendre hideux les traits des personnes qu'ils vouloient ridiculiser. C'est ce que veut faire entendre Cicéron dans son traité de l'orateur, où il rapporte son bon mot à un romain, qu'il comparoit au Gaulois, représenté dans une attitude grotesque sur le bouclier de Marius: *Valde autem ridetur imagines qua serè in deformitatem, aut in aliquod vitium corporis ducuntur cum similitudine turpioris: ut meum illud in Helinium Manciam, jam ostendam cujusmodi sis; cum illa ostende queso: demonstravi digito pictum Gallum in Mariano scuto Cimbrico sub novis distortum, ejecta lingua, buccis fluentibus.* (*De orator. II. 66.*)

Philostate nous apprend aussi (*De vit. sophist. lib. II. cap. 7.*), que le sophiste Varus, fut sur-

nommé la *Cigogne*, & représenté par dérision, sous des formes empruntées de la cigogne, parce qu'on avoit trouvé des traits de conformité entre lui & cet oiseau.

Le comte de Caylus a publié une petite figure de bronze, représentant un sénateur romain, habillé d'une toge plus exactement rendue, peut-être, que sur aucun autre monument. Ce digne consulaire tient à la main le volume ou rouleau qu'on avoit coutume de donner aux hommes de cet état. Outre que la tête du personnage, dit le comte de Caylus, est celle d'un ours parfaitement dessinée, l'habitude du corps, le maintien & la position des pieds ressemblent à cet animal. (*Rec. d'ant. tom. III. p. 280.*)

Le cardinal Albani possédoit un petit monument de bronze, représentant un âne, revêtu aussi de la toge (*ibid.*); & combien d'autres exemples de ce genre de l'antiquité ne fourniroit-elle pas? Il faut même croire qu'on abusoit beaucoup de ces sortes de charges ou caricatures, puisqu'on fut obligé de faire une loi pour les défendre. (*Lex Cornel. de injur.*) Il paroît que celles dont nous venons de parler, étoient autant de satyres.

Mais on en connoît d'une autre espèce, dont il n'est pas si facile de saisir l'objet. Telle est celle que l'on voit sur un vase étrusque qui appartenoit à M. Mengs (*Vinckelmann. hist. de l'art. t. III. c. 3*), & dont la peinture semble faire allusion à une scène de l'amphytrion de Plaute. Jupiter y paroît le visage couvert d'un masque, d'où pend une longue barbe: il a le *modius* sur la tête qu'il tient passée au travers des échelons d'une échelle, qu'il est sur le point d'appliquer au mur de la chambre de sa maîtresse. Vis-à-vis de lui, Mercure, représenté avec un gros ventre, comme le Sosie de Plaute, tient de la main gauche son caducée abaissé: de la droite, il élève une lampe vers la fenêtre; il est sur-tout remarquable par son long *phallus* d'un rouge foncé.

Une caricature non moins singulière, sert d'ornement à l'une des pages du quatrième volume des antiquités d'Herculanum. (*Pittur. t. IV. p. 368.*) Elle rappelle la description que Virgile fait d'Enée, se sauvant de Troyes, portant Anchise sur ses épaules, & tenant Ascagne par la main. (*Ænéid. liv. II.*). Nous ignorons si ces sujets renferment quelque sens caché: nous n'y voyons du moins aucune satire, & nous aimerions mieux les ranger dans la classe des facéties, ainsi que d'autres peintures, dont la gravure sert de vignette à quelques-unes des pages du troisième volume des antiquités d'Herculanum (*pag. 131, 135, 141.*)

Nous croyons qu'il faut ranger aussi dans la même classe, & regarder comme des fantaisies

d'artistes les pierres gravées, où l'on voit des têtes d'hommes, d'animaux, d'oiseaux, &c., si singulièrement groupées. Quant au portrait de Socrate, qui s'y trouve quelquefois mêlé, comme ce philosophe avoit été si indécemment immolé à la risée publique sur le théâtre d'Athènes, on a pu croire que les pierres gravées où sa tête, est accouplée à d'autres têtes d'animaux, sont autant de satyres de ce grand homme; cependant l'explication qu'un savant a donnée de ces sortes de pierres. (*Joann. Chiffletii Socrates, sive de Gemmis ejus imagine calatis judicium*) n'y laisse soupçonner aucun trait satyrique contre Socrate. D'ailleurs on en connoît dont il est impossible de tourner le sens contre lui. Telle est une cornaline, sur laquelle on voit le buste de Minerve armée: la déesse a la pointe de son casque ornée d'une tête de Socrate: la même tête sert à former son épaule: au-dessous, on aperçoit le profil d'une tête jeune & agréable, qu'on croit être celle d'Alcibiade. Cette pierre, publiée par M. le comte de Caylus (*Recueil d'ant. t. VI pl. 40. n^o. 1.*) & d'autres à peu-près semblables, publiées par Chifflet, auroient été une compensation de celles qu'on suppose être satyriques contre Socrate; si l'on employa quelquefois les arts pour outrager les hommes estimables, il étoit bien juste qu'on les fit servir aussi à réparer ces outrages.

Si nous en croyons Pline, on désignoit ces figures burlesques, sur-tout celles des pierres gravées que nous venons d'indiquer, par le nom générique de *Grylli* qui, selon le naturaliste, venoit de ce que le peintre Antiphile avoit représenté un grillon dans une attitude, & un costume qui excitoient à rire (*hist. nat. lib. XXXV. cap. 10*). Quelques auteurs parmi les modernes, ont donné le nom de *chimères* aux figures dont il s'agit.

Mais sous quelque rapport qu'on les considère, on a peine à concevoir comment un tel genre a pu être admis dans les arts, & soumis à une espèce de règle. Il est vrai que de tout temps, il fut réprouvé par les hommes d'un goût sûr & délicat. Vitruve s'élève avec force contre de pareils abus, & il se plaint de voir deshonorer la peinture & l'architecture par des monstres extravagans, & des fantaisies ridicules. (*Liv. VII. cap. 5*). Cependant Raphaël & ses élèves n'ont point dédaigné de nous transmettre les grotesques qui ornent les thermes de Titus.

TÉTHYS, fille du Ciel & de la Terre, épousa l'Océan son frère, & devint mère de trois mille nymphes, appelées les *océanides*. On lui donne encore pour enfans, non-seulement les fleuves & les fontaines, mais la plupart des personnes qui avoient régné ou habité sur les côtes de la mer, comme Protée, Éthra, mère d'Atlas, Persée, mère de Circé, &c. On dit que Jupiter ayant été

lié & garotté par les autres dieux, *Téthys*, avec l'aide du géant Egéon, le remit en liberté. Voyez JUPITER. *Téthys*, selon les apparences, n'est qu'une divinité physique; elle se nommoit ainsi de *Τηθύς*, qui signifie nourrice, parce qu'elle étoit la deesse de l'humidité, qui est ce qui nourrit & entretient tout. Il ne faut pas confondre cette *Téthys* avec *Thétis* mère d'Achille; leurs noms sont écrits différemment.

TETRACOME (*Musiq. des anc.*), Athénée dit que le *tétracome* étoit un air de danse qu'on jouoit sur la flûte; & Pollux que le *tétracome* étoit une danse militaire, consacrée à Hercule, en sorte que probablement le *tétracome* étoit un air de flûte vif & impétueux. (F. D. C.).

TÉTRACORDE, dans la musique ancienne étoit, selon l'opinion commune, un ordre ou système particulier de sons résultans de quatre cordes différemment ordonnées, selon le genre & l'espèce.

Je trouve de grandes difficultés à concilier les autorités des anciens sur ce qu'ils ont dit de la formation des premiers *tétracordes*.

Nicomaque, au rapport de Boèce, dit que la musique dans sa première simplicité, n'avoit que quatre sons ou cordes, dont les deux extrêmes sonnoient le diapason entre elles, & que les moyennes, distantes d'un ton l'une de l'autre, sonnoient chacune la quarte avec l'extrême dont elle étoit la plus proche, & la quinte avec celle qui étoit la plus éloignée, & il ajoute qu'on attribuoit à Mercure l'invention de ce *tétracorde*.

Boèce dit encore qu'après l'addition des trois cordes faites par différens auteurs, Lychaon, Samion, en ajouta une huitième, qu'il plaça entre la trite ou paramèse, qui étoit alors la même corde, & la mèse; ce qui rendit l'octacorde complet, & composé de deux *tétracordes* disjoints de conjoints qu'ils étoient auparavant dans l'heptacorde.

J'ai consulté là-dessus l'ouvrage de Nicomaque, & je trouve qu'il ne dit rien de tout cela. Il dit au contraire que Pythagore s'aperçevant que, bien que le son moyen des deux *tétracordes* conjoints sonnât la consonnance de la quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entr'eux se trouvoient dissonans, il ajouta une huitième corde qui, écartant d'un ton les deux *tétracordes*, produisit le diapason entre leurs extrêmes, & introduisit encore une nouvelle consonnance, qui est la quinte entre chacun de ces extrêmes & celle des deux cordes moyennes qui lui étoit opposée.

Sur la manière dont se fit cette addition,

Nicomaque & Boèce sont tous deux également embrouillés, & non contents de se contredire entre eux, chacun d'eux se contredit encore avec soi-même.

Si l'on avoit égard à ce que disent Boèce & plusieurs autres anciens auteurs, on ne pourroit donner de bornes fixes à l'étendue du *tétracorde*; mais soit que l'on compte ou qu'on pese les voix, on trouvera également que la définition la plus exacte est celle du vieux Bacchius, qui définit le *tétracorde* un son modulé de suite dont les cordes extrêmes sonnent la quarte entre elles.

En effet, cet intervalle de quarte est essentiel au *tétracorde*, c'est pourquoi les sons qui le forment sont appelés *immuables* par les anciens, à la différence des sons moyens qu'ils appellent *mobiles* ou *changeans*, parce qu'ils pouvoient s'accorder de plusieurs manières. Il n'en étoit pas de même du nombre de quatre cordes, d'où le *tétracorde* a pris son nom; ce nombre lui étoit si peu essentiel, qu'on voit dans l'ancienne musique des *tétracordes* qui n'en avoient que trois.

Les *tétracordes* ne demeurèrent pas long-temps bornés au nombre de deux, il s'en forma bientôt un troisième; puis un quatrième; nombre auquel le système des grecs demeura borné. Tous ces *tétracordes* étoient conjoints, c'est-à-dire que la dernière corde de l'un, seroit toujours de première corde au suivant, excepté un seul lieu à l'aigu ou au grave du troisième *tétracorde* où il y avoit disjonction, c'est-à-dire, un ton d'intervalle entre la corde qui terminoit le *tétracorde*, & celle qui commençoit le suivant. Voyez CONJOINT, DISJOINT, SINAPHE DIAZEUXIS. Or comme cette disjonction du troisième *tétracorde* se faisoit tantôt avec le second, & tantôt avec le quatrième, cela fit approprier à ce *tétracorde* un nom particulier pour chacune de ces deux circonstances.

Voici les noms de tous ces *tétracordes*. Le plus grave des quatre, & qui se trouvoit placé un ton au-dessus de la corde *proslambanomène*, ou ajoutée, s'appelloit le *tétracorde hypathon*, ou des principales, selon la traduction d'Albinus. Le second en montant, lequel étoit toujours conjoint au premier, s'appelloit *tétracorde meson* ou des moyennes. Le troisième, quand il étoit conjoint au second, & disjoint du quatrième, s'appelloit *tétracorde synnemenon* ou des conjoints; mais quand la conjonction se faisoit avec le quatrième, & par conséquent la disjonction avec le second, alors ce même troisième *tétracorde* prenoit le nom de *tétracorde diezeugmenon* ou des divisées; enfin le quatrième s'appelloit le *tétracorde hyperboleon* ou des excellentes. L'Arétin ajouta à tout cela, un cinquième *tétracorde* que Meibomius prétend qu'il n'a fait que rétablir.

Quoi qu'il en soit, les systèmes particuliers des *tétracordes* firent bientôt place à celui de l'octave qui les contient tous.

Les cinq *tétracordes* dont je viens de parler étoient appelés *immuables*, parce que leur accord ne changeoit jamais; mais il contenoit chacun deux cordes qui, bien qu'accordées de la même manière dans tous les cinq *tétracordes*, étoient pourtant sujettes, comme je l'ai dit, à être haussées, selon le genre, ce qui se faisoit dans tous les *tétracordes* également: c'est pour cela que ces cordes s'appelloient *mobiles*.

L'accord diatonique ordinaire du *tétracorde* formoit trois intervalles, dont le premier étoit toujours d'un demi-ton, & les deux autres d'un ton chacun, de cette manière: *mi, fa, sol, la*.

Pour le genre chromatique, il falloit baisser d'un demi-ton la troisième corde, & l'on avoit deux demi-tons consécutifs, puis une tierce mineure *mi, fa, fa dièse, la*.

Enfin pour le genre en-harmonique, il falloit baisser les deux cordes du milieu jusqu'à ce qu'on eût deux quarts de tons consécutifs, puis une tierce majeure: ainsi *mi mi*, demi-dièse *fa, la*; ou bien à la manière des pythagoriciens, *mi, mi dièse fa & la*. (S.).

TÉTRADRACHME ou quatre drachmes.

TÉTRADRACHME, statere, sicle, petit céseph, monnoie de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 2 liv. $\frac{1}{12}$, monnoie de France actuelle, selon Pausan dans sa *Métrologie*.

TÉTRADRACHME, sicle, statere, poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France $\frac{12}{1000}$ de livre, selon Pausan, dans sa *Métrologie*.

TÉTRADRACHME, poids & monnoie des grecs.

Il valoit en poids de France 336 grains & $\frac{16}{25}$: & en monnoie, 4 livres, selon Pausan.

Il valoit en poids & monnoies des grecs:

2 didrachmes.

ou 4 drachmes.

ou 24 oboles.

ou 144 chalcous.

Pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle. Voyez MONNOIES des grecs.

TETRAËTÉRIS, cycle de quatre ans, en usage chez les athéniens.

TETRALOGIE. On nommoit chez les grecs *tétralogie*, quatre pièces dramatiques d'un même auteur, dont les trois premières étoient des tragédies, & la quatrième satyrique ou bouffonne. Le but de ces quatre pièces d'un même poète, étoit de remporter la victoire dans les combats littéraires. On sait que les poètes tragiques combattoient pour la couronne de la gloire aux dionysiaques, aux lenées, aux panathénées, & aux chytriques, solemnités, qui, toutes, à l'exception des panathénées, dont Minerve étoit l'objet, étoient consacrées à Bacchus. Il falloit même que cette coutume fut assez ancienne, puisque Lycurgue, orateur célèbre, qui vivoit à Athènes du temps de Philippe & d'Alexandre, la remit en vigueur, pour augmenter l'émulation parmi les poètes; il accorda même le droit de bourgeois à celui qui seroit proclamé vainqueur aux chytriques.

Plutarque assure que du temps de Thespis, qui vivoit vers la soixante-troisième olympiade, les poètes tragiques ne connoissoient point encore ces jeux littéraires, & que leur usage ne s'établit que sous Eschyle & Phrynichus; mais les marbres d'Oxford, ainsi qu'Horace, disent formellement le contraire. Il est vrai néanmoins que ces combats entre les auteurs, ne devinrent célèbres que vers la soixante-dixième olympiade lorsque les poètes commencèrent à se disputer le prix par les pièces dramatiques qui étoient connues sous le nom général de *tétralogie*.

Il est souvent fait mention de ces *tétralogies* chez les anciens; nous avons même dans les ouvrages d'Eschyle & d'Euripide, quelques-unes des tragédies qui en faisoient partie. On y voit sous quel archonte elles avoient été jouées, & le nom des concurrens qui avoient enlevé ou disputé la victoire.

Les *tétralogies* les plus difficiles & les plus estimées, avoient chacune pour sujet une des aventures d'un même héros, par exemple, d'Oreste, d'Ulysse, d'Achille, de Pandion, &c. C'est pourquoi on donnoit à ces quatre pièces un seul & même nom, qui étoit celui du héros qu'elles représentoient. La pandionide de Philoclès, & l'orestiade d'Eschyle, formoient chacune quatre tragédies, qui rouloient sur autant d'aventures de Pandion & d'Oreste.

La première des tragédies qui composoient l'orestiade, étoit intitulée *Agamemnon*, la seconde les *Coéphores*, la troisième les *Euménides*. Nous avons encore ces trois pièces; mais la quatrième, qui étoit le drame satyrique, & intitulée *Protée*, ne se trouve plus. Or quoique sur-tout dans l'Agamemnon, il ne soit parlé d'Oreste qu'en passant,

pendant comme la mort de ce prince, qui étoit père d'Oreste, est l'occasion & le sujet des Coéphores & des Euménides, on donna le nom d'*Orestide* à cette *tétralogie*.

Les poètes grecs faisoient aussi des *tétralogies*, dont les quatre pièces rouloient sur des sujets différens, & qui n'avoient ensemble aucun rapport direct ou indirect. Telle étoit une *tétralogie* d'Euripide qui comprenoit la Médée, le Philoctète, le Diétyis & les moissonneurs; telle étoit encore la *tétralogie* d'Eschyle, qui renfermoit pour quatre pièces, les Phynées, les Persés, le Glaucus & le Prométhée.

Le Scholiaste d'Aristophane observe qu'Aristarque & Apollonius, considérant les trois tragédies séparément du drame appelé *satyre*, les nomment des *trilogies*, *τριλογία*; parce que les *satyres* étant d'un genre comique, n'avoient aucune relation, soit pour le style, soit pour le sujet, avec les trois tragédies qui étoient le fondement de la *tétralogie*. Cependant dans les ouvrages des anciens tragiques, il est parlé de *tétralogie*, & jamais de *trilogie*.

TÉTRAMETRON, mesure grecque de capacité. Voyez HEMIHECTE.

TÉTRARQUE, mot formé de *τετρας*, quart, & de *αρχή*, commandement. Le *tétrarque* gouvernoit la quatrième partie d'une contrée. Hérode-Antipas avoit été gratifié par Auguste du gouvernement du quart du royaume de son père, sous le nom de *tétrarque*. Cependant au 14 chap. de S. Mathieu, Hérode est appelé *roi*, quoiqu'il n'eût point cette dignité, & que ce fut pour l'avoir ambitionnée qu'il se perdit; mais les latins donnoient eux-mêmes le titre de rois aux *tétrarques*, comme il paroît par l'oraison de Cicéron, pour Déjotarus, qui n'étoit que *tétrarque*. Les hellénistes abusoient aussi de ce titre, & le prodiguoient même aux gouverneurs de province, comme on le voit (*L. des Macch. ch. 1*). (*D. J.*).

TÉTRASSARION, monnoie des romains, sous le grand Constantin & ses successeurs. Voyez NUMMUS.

TÉTRASTATÈRE, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France, $\frac{761}{10000}$ de livre, selon Pausan.

Il valoit en poids des mêmes pays.

2 onces.

ou $2 \frac{2}{3}$ hexadrachmes.

ou 4 tétradrachmes.

ou 16 drachmes.

TÉTRASTATÈRE, *tétrastatèrion*, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 8 livres $\frac{2}{3}$ monnoie de France, actuelle, selon Pausan.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays.

2 distatères

ou $2 \frac{2}{3}$ hexadrachmes.

ou 2 tétradrachmes.

TETRASTYLE, édifice, & plus particulièrement temple à quatre colonnes de front. Ce mot est formé de *τέτρα*, quatre, & de *στήλις*, colonne.

TETRICUS tyran sous Gallien.

P. PIVESUVIUS TETRICUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRRR. avec le nom de *GNEIUS*, marqué par un G.

RRRR. avec les têtes des deux *Tétricus*.

RR. en argent bas ou de billon.

RRRR. en médaillons de bronze.

C. en P. B. Il paroît qu'on le trouve en ce module avec sa consécration.

RRR. en P. B. avec les deux *Tétricus* en regard. Ils se trouvent aussi en P. B. avec leurs têtes accolées d'un excellent travail.

TETRICUS, le jeune.

C. PIVESUVIUS TETRICUS CÆSAR.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Elle est au cabinet national.

RR. en argent bas ou billon.

C. en P. B.

On trouve beaucoup de médaillons en P. B. des deux *Tétricus*, avec des légendes & des revers défigurés par la rudesse de la fabrique & l'ignorance des ouvriers.

TETRIPPA, *τετριππα*, nom grec des quadriges, ou chars à quatre chevaux, placés sur des arcs de triomphe. Cicéron (*Attic. 5 epist. 20*) dit que les peuples de ses départemens d'Asie avoient voulu lui élever des statues, des temples, des *τετριππα* (arcs de triomphe ornés de quadriges); mais qu'il ne

le souffrit point, s'étant contenté des remerciemens publics.

TEUCER, originaire de l'île de Crète, vint s'établir sur les côtes de l'Asie Mineure, dans la petite Phrygie, où ayant épousé la fille de Scamandre, roi de ce pays, il succéda à son beau-père, donna aux habitans le nom de teuciens, & eut pour successeur *Dardanus*, son gendre, Voyez **DARDANUS**, **TROS**.

TEUCER, fils de Télamon & d'Hésione, sœur de Priam, alla avec douze vaisseaux au siège de Troie, & y donna de belles preuves de son courage; mais il ne vengea point l'affront qu'on fit à son frère Ajax, & n'empêcha pas que son frère ne se tuât. Cela le rendit si odieux à Télamon, qu'il en reçut ordre de ne plus entrer dans Salamine. Il alla donc chercher fortune ailleurs; & abordant à l'île de Chypre, il y bâtit une ville, à laquelle il donna le nom du royaume de son père dont il se voyoit exclus. Après la mort de Télamon, il voulut s'emparer de sa succession, mais Euryface lui résista, & l'obligea de retourner à sa nouvelle Salamine. Il y bâtit un temple à Jupiter, & ordonna qu'on sacrifieroit un homme à cette divinité. Ce cruel sacrifice ne fut aboli qu'au temps de l'empereur Hadrien. Les descendants de *Teucer* ont régné dans l'île de Chypre pendant plusieurs siècles. Homère parle de *Teucer* comme du meilleur tireur d'arc qui fut dans l'armée des grecs, & il le dépeint toujours portant son arc qui étoit un présent d'Apollon. Cet arc doit servir à faire reconnoître *Teucer* sur les monumens antiques.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une pâte antique, Ajax & *Teucer* (*Il. O. v. 442. & seq.*) qui se défendent sur les navires contre les troyens; sujet semblable à celui d'une (*Mus. flor. t. II. tab. XXVII. n. 5*) pierre gravée du cabinet de sa M. I. à Florence. *Teucer* se fait reconnoître à son arc, qui étoit un présent d'Apollon, avec lequel (*Il. v. 366. p. v. 350.*) Homère le fait toujours paroître quand il parle de lui; il combattoit ordinairement accompagné d'Ajax son frère. Il est ici représenté sur un genou dans la posture des tireurs d'arc, tels qu'on en voit sur quelques (*Goltz. grec. tab. XIX. n. 8.*) médailles: cette attitude & la petitesse de la figure font paroître Ajax plus grand encore;

Sur une pâte de verre, le même sujet, avec les caractères **MAR. HERE**.

Sur une pâte de verre, Ajax défendant *Teucer* qui est blessé, & qui est dans l'attitude de tomber.

TEUCER, roi ou prince d'Isaurie. **ΤΕΥΧΟΨ**.

Ses médailles sont:

BBR, en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TEUCRI, *teuciens*. On nommoit ainsi les troyens, à cause de *Teucer*, un de leurs anciens rois.

TEVERONNE. Voyez **ANIO**.

TEUTAME, roi d'Assyrie ou de la Sussiane, envoya au secours de Priam, qui étoit son tributaire, vingt mille hommes, & deux cents chariots de guerre, dont il donna le commandement à Memnon, jeune prince de race troyenne. Voyez **MEMNON**.

TEUTATÈS est le nom de Mercure chez les gaulois, qui lui immoloient des victimes humaines. Il est mieux écrit **THEUTATES**. Voyez ce mot.

TEUTHIS, chef d'une troupe d'arcadiens qu'il conduisoit au siège de Troie, étant irrité contre Agamemnon dans le temps que les grecs étoient arrêtés en Aulide par les vents contraires, voulut s'en retourner avec ses arcadiens. On ajoute, dit Pausanias, que Minerve ayant pris la ressemblance de Melas, fils d'Ops, tâcha de détourner *Teuthis* de son dessein; que *Teuthis* transporté de colère, frappa la déesse de son javelot, & la blessa à la cuisse; qu'ensuite il partit avec sa troupe; mais arrivé chez lui, il eut une vision, où il lui sembla voir Minerve qui lui montrait sa blessure; qu'aussi-tôt il tomba malade d'une maladie de langueur, dont il mourut; que la terre où il demuroit, fut maudite, & que, par cette raison, c'étoit le seul canton de toute l'Arcadie, qui ne porta aucune espèce de fruit. Dans la suite, les habitans allèrent consulter l'oracle de Dodone, qui leur conseilla d'apaiser la déesse. Ce fut dans cette intention qu'ils lui érigèrent une statue, où elle étoit représentée avec une blessure à la cuisse.

TEUTHRONE, ville du Péloponnèse sur le golfe de Laconie. Pausanias dit que l'athénien Teuthius en étoit le fondateur, & que l'on y rendoit un culte particulier à Diane Ifforienne, la même que Diane Limnéenne.

TEUTRAS ou **TETRAS**. Voyez **THEUTRAS**.

TEXTRINUM ne désigne pas seulement une tissanderie, mais encore l'endroit où l'on construisoit les navires. Servius (*In Aeneid. 2. 16.*) le dit expressément. . . . *Naves dicuntur texti, nam ubi naves sunt, textrinum vocatur.*

© Voyez **THETA**.

THAISTON;

THAISTON, père de Manus, divinité des anciens germains.

THALAME, selon Polybe, & *Thalama*, selon Pausanias, ville du Péloponèse.

Quoi qu'il en soit, il y avoit à *Thalame* de Laconie, un temple & un oracle de Pasiphaë. On alloit coucher dans ce temple, & la nuit la déesse faisoit voir en songe tout ce que l'on vouloit savoir. Les uns prennent Pasiphaë pour la fille d'Atlas; & d'autre pour Cassandre, fille de Priam, qui se retira à *Thalame* après la prise de Troie, & y porta le nom de Pasiphaë, parce qu'elle faisoit des prédictions à tous ceux qui se présentoient; car c'est ce que signifie son nom. On pourroit encore dire avec plusieurs mythologues, que cette Pasiphaë est la même que Daphné, qui ayant pris la fuite, pour éviter les poursuites d'Apollon, fut changée en laurier, & reçut de ce dieu le pouvoir de prédire l'avenir. Quelle que fût celle qui rendoit l'oracle, il est certain qu'elle fut d'un grand secours au roi Agis, quand il essaya de remettre le peuple sur le pied où il avoit été, lorsque les loix de Lycurgue, abolies de son temps, étoient en vigueur.

THALAMEGUS. C'étoit un vaisseau de parade & de plaisir, nous dirions un *yacht*, dont les rois & les grands seigneurs se servoient dans leurs promenades sur l'eau. Ces sortes de vaisseaux avoient tous une belle chambre avec un lit. Philopater, roi d'Egypte, fit faire un bâtiment magnifique de cette espèce, dans lequel il se promenoit publiquement sur le Nil, avec sa femme & ses enfans. L'histoire rapporte que ce vaisseau avoit trois cents pieds de longueur, près de cinquante de large, & environ soixante de hauteur, y compris celle du pavillon, qui étoit bâti dessus. La structure de ce vaisseau paroît avoir été fort singulière, car il étoit fort large dans le haut, particulièrement sur la partie de devant; il y avoit une double proue & une double poupe; le tillac étoit bordé de deux longues galères à balustrades d'ivoire, pour s'y promener en sûreté & agréablement. (D. J.)

THALAMITÆ. Dans les galères à trois rangs de rames, & trois ponts l'un sur l'autre, on nommoit *thalamita*, *θαλαμιται*, les rameurs qui étoient au plus bas pont; ceux du milieu s'appeloient *zygita*, *ζυγιται*; & ceux du haut *thranita*, *θρανιται*; l'ancien auteur des tactiques dit, que les rangs étoient placés les uns sur les autres en hauteur.

THALAMIUM, trou pratiqué dans les flancs d'un navire pour donner passage à la rame. Un supplice usité parmi les romains, étoit de lier le

coupable à ce trou, en faisant sortir sa tête du navire. (*Hérodien*, lib. 5.). C'est ainsi qu'en usa Mégabètes envers Scylax, commandant le navire de Mindias, qui avoit négligé de le faire garder.

THALAMOS; c'est ainsi qu'on appelloit à Memphis, selon Pline, les deux temples qu'avoit le bœuf Apis, où le peuple l'alloit voir, & d'où il tiroit des présages & des augures. *Thalamos* signifie proprement des chambres à coucher.

THALASSIO. } Voyez **TALASSIUS**.
THALASSIUS. }

THALIE. Cette muse présidoit à la comédie & à l'agriculture. On prouve aisément ce fait par les passages les plus formels de Plutarque (*symp.* ix. 14), du scholiaste d'Apo Ionius (*Argon.* 111. v. 1.), du scholiaste de l'anthologie. C'est peut-être à cela que fait allusion Virgile dans l'éclogue dixième.

Nostra nec erubuit silvas habitare Thalia.

Une charrue placée dans le champ d'une médaille de la famille Pomponia, qui représente une muse, & un masque comique qu'elle a dans sa main, suffisent pour caractériser *Thalie*.

Thalie se distingue dans les Museum-Pio-Clémentin & de Portici, par le *pedum*, par le masque comique, & par ses sandales (*focci*), bien différentes du cothurne élevé de la tragédie.

Aufone l'a dépeinte dans ces vers.

Comica lascivo gaudet sermone Thalia.

Dens de Malthe, dans Plutarque, & le scholiaste d'Apollonius, font présider *Thalie* à l'agriculture; parce que la comédie grecque étoit née dans la campagne, & dans les temps des vendanges. C'est peut-être dans les fleurs qui émailent les champs, qu'il faut chercher l'étymologie de son nom, *ἀπό τῶν θάλλειν*, de la floraison. Voyez **MUSES**.

Dans la collection de Stofch, on voit sur une émeraude, *Thalie*, muse de la comédie, assise sur un autel, derrière lequel il y a une colonne ornée de festons. Elle tient un masque de la main droite, & derrière elle, on voit un *pedum*, pour désigner l'origine de la comédie qui commença par les bergers.

Sur une agathe onyx, *Thalie* assise, tenant un masque & un bâton pastoral.

Sur une cornaline, *Thalie*, assise, tenant de la main droite un masque & de la gauche un *thyse*.

Sur une cornaline, *Thalie*, assise avec un masque à la main, devant une colonne sur laquelle est un terme de Priape.

THALIE, la seconde des trois Graces, dans Plutarque & dans le faux Orphée. Voyez GRACES.

THALIE, une des nymphes, compagnes de Cyrène, mère d'Aristée.

THALIE, est encore une des cinquante néréides; mais en grec, (la néreïde est *θαλη*, & la muse *θαλια*.), le nom de la néreïde est différent de celui de la muse. *Hésiod. Théogon. v. 77. & 245.*

THALLO, ou **THALLON**, nom d'une ou de deux déesses de l'antiquité. Dans *Hygin, c. 183. Thallo* est une des heures, & comme les autres filles de Jupiter & de Thémis. Il y a une *Thallo*, dont parle Clément Alexandrin *Protrept. l. 1*, qu'il joint aux parques, au destin & à Auxo, & qu'il dit être toutes athéniennes, c'est-à-dire, des déesses honorées des athéniens. Thomas Muncker, qui a fait des notes sur Hygin, confond cette *Thallo* avec la première, qui est celle d'Hygin, & il dit que Pausanias, *in Bœotic. l'appelle Thallote*. Cela est vrai, & la *Thallote* de Pausanias est une heure; mais pour la *thallo* de Clément Alexandrin, il paroît que ce n'est point une heure, mais plutôt la déesse de la germination, comme Auxo à laquelle il la joint, est la déesse de l'augmentation & de l'accroissement. Outre les auteurs cités, voyez Rosæus, *Archæol. atticæ, l. 2. c. 1.*

THALLOPHORES; c'étoient des vieillards qui alloient aux processions des panathénées, tenant en main des branches d'arbres. (De *θαλλος*, une branche d'arbre.)

THALYSIES, fêtes grecques, que les laboureurs célébroient dans l'Attique, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour l'heureux succès des moissons. On y offroit aussi des sacrifices, aux autres dieux (De *θαλος*, qui signifie germe, production, on a fait *θαλυσία*.)

Le rhéteur Ménandre parle de ces fêtes.

THAMIMASSADES, c'étoit le Neptune des Scythes, ou la divinité de l'eau qu'ils adoroient sous ce nom, dit Hérodote: (*lib. 4. c. 59.*)

THAMMUS, ou **THAMUZ**, un des dieux des syriens, que l'on croit être le même qu'Adonis. Voyez ADONIS.

THAMMUZ, mois des hébreux, qui répondoit à notre mois de juin.

THAMYRIS, poète, & l'un des plus excellens musiciens de son temps, naquit à Odryse dans la Thrace. Il étoit fils de Philammon, qui étoit

lui-même fils d'Apollon, & de la nymphe Chione, ou de la nymphe Arfée, ou plutôt Agriope. (Voyez CHIONE). Philammon qui excelloit dans l'art de son père, le communiqua à son fils *Thamyris*, qui devint le plus célèbre musicien de son temps. Les charmes séducteurs de sa voix & de ses vers, joints à une très-belle figure, & à une très-belle taille, portèrent les scythes, selon Conon, à le faire leur roi. Il fut le troisième qui remporta le prix du chant aux jeux pythiques; mais sa science ne servit qu'à le perdre. Il eut la témérité de défier les muses sur le chant: elles acceptèrent le défi, à condition que s'il étoit vainqueur, elles se remettraient toutes à sa discrétion; & que s'il étoit vaincu, il subiroit la peine que méritoit son arrogance. *Thamyris* succomba dans un combat si inégal; & livré à toute la vengeance de ces déesses irritées, il en perdit la vue, la voix, l'esprit, & en même temps le talent de jouer de sa lyre, qu'il jeta de désespoir dans une rivière, qui fut nommée *Balyre*. Platon a feint, suivant les principes de la métémphysique, que l'âme de *Thamyris* avoit passé dans le corps d'un rossignol. Il y a cependant des auteurs qui le placent dans le Tartare, au nombre des grands scélérats.

THAON, un des géans, qui firent la guerre à Jupiter; les parques lui ôtèrent la vie, dit Hésiode.

THAPSACUS, dans la Syrie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

THAPSOS, nom donné par les anciens à une espèce de bois d'un jaune pâle, dont ils se servoient pour la teinture des laines.

Quelques savans ont imaginé, sans aucune bonne raison, que *thapsos* & *thapsia*, étoient une même plante: cependant le *thapsia* étoit une plante, dont la racine passoit pour vénéneuse: & le *thapsos* étoit un arbre, dont le bois, je ne dis pas la racine, mais le bois du tronc & les grosses branches, servoient à la teinture: comme la couleur naturelle de ce bois, étoit d'un jaune pâle & livide, il devint un emblème de la mort, & quelques écrivains grecs employèrent le mot *thapsos* pour un nom de la couleur des corps morts. Il est vraisemblable que *thapsos* étoit le bois du lycium, dont les peuples de Crète se servoient alors pour teindre les étoffes en jaune. Dioscoride nous dit que de son temps, on l'employoit aussi pour teindre les cheveux de cette couleur, & pour les rendre d'un blanc doré, que les grecs goûtoient beaucoup. (*D. I.*)

THAPSUS, île Sporade;

Goltzius seul, attribue aux habitans de cette île des médailles imperiales grecques.

THARAMIS ; c'étoit le Jupiter des anciens gaulois , dont Lucain fait mention , en disant que ce dieu n'est pas plus humain que la Diane de Colchos ; c'est-à-dire , qu'on lui immoloit des victimes humaines. C'étoit le même que *Taran*. Voyez ce mot.

THARGELIES, fêtes que les athéniens célébroient en l'honneur d'Apollon & de Diane, comme auteurs de tous les fruits de la terre. On y faisoit l'expiation des crimes de tout le peuple, par un crime encore plus grand ; c'est-à-dire , par le sacrifice de deux hommes, ou d'un homme & d'une femme , qu'on avoit soin d'engraisier auparavant. La fête a pris son nom du mois thargelion , qui répond au mois d'avril , dans lequel elle se célébroit ; & ce mois étoit ainsi appelé chez les athéniens , parce que le soleil échauffe la terre en ce mois (*θερει τιν' γην.*) Ce mois étoit le onzième de l'année athénienne , & il avoit trente jours.

THAROPS, aïeul d'Orphée. Bacchus le mit sur le trône de Thrace.

THASIUS, surnom d'Hercule, pris de la ville de Thase, dans une île de la mer Egée. Les habitans de cette ville honoroient Hercule comme leur dieu tutélaire, parce qu'il les avoit délivrés de quelques tyrans qui les opprimoient.

THASUS, île. ΘΑΣΙΩΝ.

Ses médailles, sont

RRRR. en or *Pellerin.*

C. en argent & en médaillons.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un vase à deux anses.

Hercule assis.

On a frappé dans cette île des médailles imperiales grecques en l'honneur de Domitien, de Caracalla.

Le terroir de cette île, abonde en toutes choses nécessaires à la vie ; les fruits particulièrement sont délicieux ; & elle a un excellent vignoble, célèbre déjà dès le temps de Varron. Virgile (*géorg. l. 2. v. 91.*) en parle ainsi :

Sunt thasæ vites, sunt & maraotides alba :

Pinguibus hæ terris habiles, levioribus illa.

Cette île a encore des mines d'or & d'argent,

& des carrières d'un marbre très-fin. Pline remarque que ces mines & ces carrières rapportoient beaucoup dès le temps d'Alexandre le Grand. Les empereurs ottomans ne les ont pas toujours négligées. Selim I, entre autres, & Soliman II, en ont tiré un profit considérable. Le sultan Amurat fit creuser avec succès dans la montagne qui est vers le septentrion de l'île, vis-à-vis de celle de Nesso : mais au bout de cinq mois, on discontinua ce travail, parce que la veine étoit manquée, ou plutôt parce qu'on avoit perdu le fil.

THASSUS. Voyez **THASSO**.

ΘΑΥΜΑΚΤΡΟΝ & *αἰθίων*, prix des places au théâtre des grecs, que l'on payoit en y entrant (*Casaub. ad Theophr. char. c. 6. p. 62.*)

THAUMANTIAS, surnom donné à la déesse Iris, ou à cause de l'admiration (du mot grec, *θαυμάζειν*, admirer) qu'excitent les belles couleurs de l'Iris, ou parce qu'elle étoit fille de **ELECTRA**.

THAUMAS, père d'Iris & des Harpies. Voyez **ELECTRA**.

THAUMASIE, montagne, située près de Methydre, ville du Péloponèse dans l'Arcadie. On affuroit que c'étoit sur cette montagne que Cybèle enceinte de Jupiter se réfugia, & qu'Hoplodamus, & les géants de sa suite, se préparèrent à la secourir, en cas que Saturne voulût lui faire violence. Elle étoit accouchée sur le mont Lycéus ; mais ce fut sur la montagne *Thaumastie*, qu'elle trompa son mari, en lui donnant une pierre au lieu d'un enfant. On monroit sur cette montagne la caverne de Cybèle, où personne ne pouvoit entrer, si ce n'étoient les femmes consacrées à la déesse.

THAUT. Voyez **TAUT**.

Θ. Κ. *θεοὶς καταχθονοῖς*, diis subterraneis. Les grecs plaçoient sur leurs tombeaux ces signes, qui répondoient aux *D. M. diis manibus* des latins.

THÉ, l'une des quatre syllabes, dont les grecs se servoient pour soldier.

THÉA, fille du ciel & de la terre, femme d'Hypérior, & mère du soleil, de la lune & de la belle Aurore, dit Hésiode.

THÉAGÈNE, citoyen de la ville de Thase, fut souvent couronné dans les jeux de la Grèce, & mérita des statues, & les honneurs héroïques dans sa patrie. Un de ses ennemis ayant voulu en

jour insulter une de ses statues, vint de nuit la fustiger par vengeance, comme si *Théagène*, en bronze eût pu sentir cet affront. La statue étant tombée tout-à-coup sur cet insensé, le tua sur la place. Ses fils la citèrent en justice comme coupable de la mort d'un homme; & le peuple de *Thase* la condamna à être jettée dans la mer, suivant la loi de *Dracon*, qui veut que l'on extermine jusqu'aux choses inanimées qui, soit en tombant, soit par quelqu'autre accident, ont causé la mort d'un homme. Quelque temps après, les habitans de *Thase* ayant souffert une famine, causée par la stérilité de la terre, envoyèrent consulter l'oracle de *Delphes*. Il leur fut répondu que le remède à leurs maux, étoit de rappeler tous ceux qu'ils avoient chassés; ce qu'ils firent, mais sans en recevoir aucun soulagement. Ils envoyèrent donc une seconde fois à *Delphes*, avec ordre de représenter à la *Pythie* qu'ils avoient obéi, & que cependant la colère des dieux n'étoit point cessée. On disoit que la *Pythie* leur avoit répondu par ce vers:

Et votre Théagène est-il compté pour rien ?

Alors ils furent embarrassés, ne sachant comment s'y prendre pour recouvrer sa statue: heureusement des pêcheurs la retrouvèrent en jettant leurs filets dans la mer. On la replaca dans l'endroit où elle étoit jadis, & dès ce moment le peuple de *Thase* rendit les honneurs divins à *Théagène*. Plusieurs autres villes, soit grecques, soit barbares, en firent autant. On regarda *Théagène* comme une divinité secourable, & les malades sur-tout lui adressèrent leurs vœux.

THÉALIE, nymphe de *Sicile*, fut aimée de *Jupiter*, qui la rendit mère des dieux *Palices*. Elle étoit fille de *Vulcain*. Voyez **PALICES**.

THÉAMEDES, espèce d'aimant, à qui les anciens attribuoient la vertu de repousser le fer, au lieu de l'attirer. Cette pierre nous est inconnue.

THÉANO, fille de *Cisseis*, femme du vaillant *Anténor*, & sœur d'*Hécube*, reine de *Troye*, étoit grande-prêtresse de *Minerve* à *Troye*. Lorsque *Hécube* & les dames *troyennes* vinrent implorer le secours de la déesse contre les grecs, la belle *Théano*, dit *Homère*, mit les offrandes sur les genoux de la déesse, & les accompagna d'une pierre que la déesse rejetta. Il est remarquable de voir une prêtresse de *Minerve* mariée, & ayant même son mari.

THÉÂTRE. Voyez le dictionnaire d'architecture. Nous ne pouvons donner ici que les notions générales qu'un antiquaire ne sauroit ignorer.

Les anciens donnoient à ce mot une signification plus étendue que nous, & ils comprenoient sous le mot *théâtre*, toute l'enceinte du lieu commun aux acteurs & aux spectateurs. Les premiers théâtres chez les athéniens, étoient faits à la hâte avec des planches, & se démontoient aussi-tôt que les jeux étoient finis: *Tabulata ligna in quibus spectabant Athenis*, dit *Hésychius*, priusquam *Dyrorisi theatrum exstructum esset*. Cet usage cessa lorsqu'on eut bâti le théâtre de *Bacchus*, qui servit de modèle à tous ceux que l'on construisit depuis. Il étoit divisé en trois principales parties: la scène qui, étoit le département des acteurs, le théâtre, proprement dit, qui étoit celui des spectateurs, & l'orchestre, qui étoit le département des mimes & des danseurs. Voyez SCÈNE & ORCHESTRE. Le plan de ces théâtres étoit extrêmement vaste, & si vaste, que les spectateurs étoient toujours fort éloignés de la scène. Les plus proches en étoient séparés de toute l'étendue de l'orchestre, ce qui faisoit cent pieds au moins; quelques places mêmes étoient à plus de deux cents pieds des acteurs. Ce plan étoit circulaire d'un côté, & carré de l'autre, en sorte que d'une part c'étoient deux demi-cercles de différens diamètres, décrits d'un même centre, entre lesquels étoit le département des spectateurs, & de l'autre c'étoit un carré long de toute l'étendue des demi-cercles, & moins large de la moitié, c'étoit la partie destinée aux acteurs: dans l'intervalle, qui restoit au milieu, étoit l'orchestre, qui étoit le demi-diamètre de tout l'édifice, & qui avoit deux fois la largeur du théâtre proprement dit. L'enceinte des théâtres étoit composée de deux ou trois rangs de portiques élevés les uns sur les autres. Du dessous des arcades de ces portiques, on entroit de plain-pied dans l'orchestre, & on montoit aux différens étages du théâtre; chaque étage avoit neuf degrés, en y comprenant le pallier qui tenoit la place de deux, & qui servoit à tourner autour; ainsi chaque étage n'avoit proprement que sept rangs de sièges où l'on pût s'asseoir. Dans la hauteur, les degrés étoient divisés par des palliers qui en séparaient les étages; c'étoit ce que les latins appelloient *pracinçiones*. Dans leur circonférence, ils étoient divisés par de petits escaliers, qui n'étoient que comme des gradins pour monter sur les degrés où l'on s'asseyoit. Ces petits escaliers pratiqués dans les degrés mêmes, les coupoient en ligne droite, & comme ils tendoient tous au centre du théâtre, ils donnoient aux amas de degrés, dont ils faisoient la séparation, une forme de coins, d'où ils étoient appelés *cunei*. Chacun de ces escaliers répondoit par en haut à une des portes par où le peuple se répandoit sur les degrés, en sorte que toutes ces portes se trouvoient par en bas au milieu des amas de degrés qui servoient de sièges. Ces portes & ces escaliers étoient au nombre de trente-six en tout, distribués de cette

manière : il y avoit sept portes & six escaliers au premier étage, sept escaliers & six portes au second, & sept portes & six escaliers au troisième.

Quoique les romains eussent appris des grecs la manière de construire les *théâtres*, cependant la distribution en étoit différente. On ne construisit d'abord à Rome que des édifices de charpente, que l'on démontoit à la fin des jeux, pour faire servir la charpente à d'autres représentations. Ce ne fut que long-temps après l'introduction des jeux scéniques que l'on vit les magnifiques *théâtres*, qui firent un des plus beaux ornemens de cette superbe ville. Ils étoient composés de plusieurs parties que l'on appelloit *scena*, *proscenium*, *postscenium*, *pulpitum*, & *orchestra* (Voyez ces mots à leur article). Dans les premiers temps, les spectateurs étoient debout, mais ensuite on mit aux *théâtres* des gradins ou des sièges, semblables à ceux de l'amphithéâtre, pour faire asseoir les spectateurs ; ils y étoient pour l'ordinaire exposés aux injures de l'air, quoique pour les en garantir, il arrivât quelquefois, du temps de la république, & assez souvent sous les empereurs, qu'on couvrit le *théâtre* d'une voile, soutenu par de grandes perches & des cordes tendues. Voyez VOILE. Les censeurs Valérius Messala & Cassius Longinus voulurent construire les premiers en 599, un *théâtre* permanent, que Scipion Nasica, par respect pour les bonnes mœurs, fit détruire, comme nous l'apprenons de Patercule : *Cui in demoliendo eximia civitatis severitas & consul Scipio resistere* ; mais enfin la corruption prévalut, on fit des *théâtres* de pierres, on employa le marbre, & ces édifices annoncèrent à leur tour la grandeur & la magnificence des romains. Nous allons faire connoître ceux dont il est parlé plus fréquemment dans les auteurs.

Le *théâtre* de Balbus Cornelius. Ce *théâtre* fut bâti par Cornelius Balbus, pour faire sa cour à Auguste, qui étoit jaloux de voir la ville ornée de ces sortes d'édifices. Il étoit de marbre, revêtu de colonnes de la plus rare beauté. Il fut dédié en 740 pendant un débordement du Tibre ; ce qui fait conjecturer qu'il étoit assez près des bords du fleuve ; puisque Dion écrit qu'Auguste ne put y parvenir qu'en bateau : *ut non nisi navi in theatrum posset venire*. Cet édifice fut brûlé sous Titus qui le rétablit.

Le *théâtre* de Marcellus. Il fut bâti par Auguste, dans l'endroit où Jules-César avoit dessein d'en construire un, au pied du Capitole, *capitolino monti accubans*, dit Suétone. Auguste lui donna le nom de son neveu Marcellus, qui étoit déjà mort, lorsqu'il en fit la dédicace. Quelques-uns croient que Vitruve, en 743, en fut l'architecte, ce que d'autres nient, à cause de quelque dé-

faut contre l'art qui s'y remarquoit. On trouve encore des débris de ce pompeux édifice entre le Capitole & le Tibre.

Le *théâtre* de Pompée. Ce *théâtre*, le premier permanent qui se vit à Rome, fut commencé par le grand Pompée, à son retour de la guerre contre Mithridate, & dédié en 699. On convient assez généralement que ce *théâtre* étoit dans le champ de Flore, dans l'endroit où l'on voit actuellement le palais des Ursins, qui en conserve encore quelques restes. Il étoit de pierre, & contenoit quarante mille places. Pompée le fit enrichir de statues des plus habiles maîtres, & n'épargna rien pour le rendre le plus magnifique qu'on eût vu. Il fut brûlé sous Tibère, qui commença à le rebâtir, & le laissa finir à Caligula. Il essuya encore deux fois le même accident, & fut toujours réparé ; enfin, comme il périssoit de vétusté sous le roi Théodoric, ce prince le fit relever de ses ruines.

Le *théâtre* de Scavrus. Scavrus, gendre de Sylla, fit bâtir un *théâtre* qui étoit d'une extrême magnificence. Il y avoit trois cents soixante colonnes, en trois rangs les uns sur les autres, dont le premier étoit de marbre, le second étoit de cristal, & le troisième de colonnes dorées : *Media e vitro inaudito etiam postea genere luxuria*, dit Pline. Entre les colonnes, il y avoit trois cents statues d'airain. Il couta des sommes incroyables, si l'on en croit cet auteur, qui ajoute que le superflu des décorations ayant été porté dans une maison de campagne, à laquelle les esclaves mirent le feu, la perte fut estimée à cent millions de sesterces.

Les *théâtres* grecs étoient divisés en trois parties. La première, la plus éloignée des spectateurs, s'appelloit *προσκηνιον*, *avant-scène*. C'étoit-là que les principaux acteurs représentoient. On descendoit un ou deux degrés pour arriver à la seconde partie, appelée *θυμια*, *l'autel*, parce qu'on y offroit des sacrifices à Bacchus ; c'étoit sur le thymélé que se faisoient les danses, & qu'on chantoit les chœurs.

Enfin, la troisième partie, moins élevée que les autres, mais plus étendue, servoit à placer les musiciens, les danseurs & acteurs subalternes qui jouoient dans les entractes. Cette dernière partie, qui se nommoit *l'orchestre*, étoit chez les romains la place assignée aux sénateurs & aux vestales.

Les femmes ne montoient pas sur les *théâtres* des anciens, parce que leurs voix n'avoient pas assez d'étendue pour remplir ces vastes enceintes. Les rôles de femmes étoient remplis ordinairement par des eunuques.

Les *théâtres* des anciens n'étoient couverts que

sur la scène, les spectateurs étoient exposés aux rayons du soleil. Quelquefois on étendoit un grand voile pour les garantir de la pluie. Lorsqu'il n'y avoit point de voile, les grecs & les romains portoient des pétafes, des *pileus*, ou des bonnets. (*Salmas. inscript. hij. Aug. p. 32.*)

Le théâtre de la ville d'Herculanéum, en partant de la date de sa découverte, & eu égard à sa magnificence, est le premier & le principal des monumens qui sont restés en place. Il y a dix-huit rangs de sièges. La largeur de chacun est de quatre palmes romains, & la hauteur d'un palme. Ces sièges sont taillés dans le tuf, & ne sont point formés de pierres dures, comme le prétend Martorelli. Au-dessus de ces sièges, s'élève un portique, sous lequel y il avoit trois autres rangs de sièges. Entre les sièges inférieurs, il y a sept degrés particuliers pour la commodité des spectateurs; (c'est-à-dire, pour donner à ceux qui assistoient aux spectacles, la facilité d'arriver à leurs places, & celle d'en sortir). Ce sont ceux qu'on appelloit *Vomitoria*. Le siège le plus près du sol, décrit un demi-cercle de soixante-deux palmes de Naples de diamètre; l'on a supputé, en accordant un palme & demi par personne, que ce théâtre pouvoit en contenir trente mille cinq cents assises, indépendamment de ceux qui avoient leurs places dans l'arène. C'est la partie que Vitruve nomme l'*orchestre*, & qui répond à celle que nous appellons *parterre* dans nos théâtres. Cette place intérieure étoit anciennement pavée de carreaux très-épais de marbre jaune antique; l'on en voit encore des restes en plusieurs endroits. Les portiques pratiqués dans l'étage au-dessus des sièges étoient carrelés de marbre blanc, & la corniche qui règne autour du portique supérieur, & qui subsiste encore, est également de marbre.

Au-dessus du théâtre il y avoit un quadrige, c'est-à-dire, un char attelé de quatre chevaux; la figure placée dans le char étoit de grandeur naturelle; ce monument étoit de bronze doré; & l'on voit encore la base du marbre blanc sur lequel il étoit assis. (*Winckelmann*).

THEATRIDIUM, gradins disposés comme ceux des théâtres dans les thermes, pour recevoir ceux qui s'amusoient à voir les jeux d'exercice.

THEBAINS. Les *thébains* portoient comme les autres béotiens, des boucliers ovales échancrés sur les deux côtés. Les lacédémoniens en portoient de semblables.

On disoit d'étranges choses de leur intelligence épaisse, ainsi que de celle des béotiens en général. Horace dans le précepte qu'il donne de garder le caractère des personnes, recommande en parti-

culier de ne pas faire parler un *thébaïn* comme un argien: *Thébis nutritus an Argis*; mais ce qui est le plus décisif, c'est que Pindare & Plutarque, qui sont bien éloignés de sentir le terroir de la Béotie, passent eux-mêmes condamnation sur la bêtise de leurs compatriotes en général.

THEBARMA, ville de la Perse, dans la partie orientale. L'histoire Miscellanée nous apprend qu'il y avoit dans cette ville un temple consacré au feu, & que c'étoit-là où l'on gardoit le trésor du roi Crésus.

« On croit que les philosophes de ce siècle ont trop étendu la force du climat par rapport aux productions du génie; mais il est aisé de s'apercevoir, dit M. Paw, que les anciens l'étoient bien davantage; puisqu'ils avoient imaginé une différence presque infinie entre l'air de l'Attique & l'air de la Béotie; quoique ces deux petites contrées fussent précisément limitrophes. Il est vrai que la plupart des statues, qu'on voyoit à *Thèbes* en Béotie, avoient été exécutées par des artistes étrangers, comme Pausanias le dit: mais il est vrai aussi que les *thébains* avoient fait une loi dont Pausanias n'a point parlé, & qui me paroît avoir été bien plus pernicieuse que leur climat. Ils mettoient à l'amende les peintres & les sculpteurs qui travailloient mal (*Élien hist. divers. lib. IV. cap. 4.*); & par là ils avoient découragé les uns & les autres. Cette loi péchoit singulièrement contre la nature des choses; il s'agissoit de récompenser les bons ouvriers, & non pas de punir les mauvais: car ceux-ci étoient déjà punis par leurs propres ouvrages. Cet exemple prouve qu'il ne faut pas séparer absolument les causes physiques des causes morales ».

THÉBÉ, fille de Jupiter & de Jodame, épousa Ogygès, dont elle eut plusieurs enfans. Voyez **DODONE**, **OGYGÈS**.

THÉBES, ville de la Haute-Egypte, & à la droite du Nil pour la plus grande partie. C'est une très-ancienne ville qui donna son nom à la Thébaïde, & qui pouvoit le disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes chantées par Homère, (*Iliad I. v. 381*) sont connues de tout le monde, & lui valurent le surnom d'*Hécatompyle*. On l'appella pour sa magnificence *Diospolis*, la ville du soleil; cependant dans l'itinéraire d'Antonin, elle est simplement nommée *Theba*. Les grecs & les romains ont célébré sa grandeur, quoiqu'ils n'en eussent vu en quelque manière que les ruines; mais Pomponius Mela (*l. I. c. 10*) a exagéré sa population plus qu'aucun auteur, en nous disant avec emphase, qu'elle pouvoit faire sortir dans le besoin, dix mille combattans par chacune de ses portes. Quoi qu'il en soit, cette superbe ville a eu le même sort que Memphis &

qu'Alexandrie, on ne la connoit plus que par ses ruines.

« On peut croire que Pline s'est trompé, dit M. Paw, lorsqu'il a cru que le premier de tous les obélisques que les égyptiens aient dressé, est celui qu'on voyoit à Héliopolis, c'est-à-dire, à plus de cent & soixante lieues de l'endroit où on l'avoit taillé. Il a embrassé cette erreur, parce que les grecs ont aussi quelquefois employé ce terme d'Héliopolis pour désigner la ville de *Thèbes* où il paroît qu'on a érigé les premiers obélisques devant les portes du temple de Jupiter-Ammon qu'on n'avoit pas négligé d'orner, afin de donner du lustre à l'ancienne capitale de l'Égypte dont quelques géographes modernes ont voulu fixer l'étendue sur des indications peu certaines. Mais M. d'Anville qui a porté le circuit de *Thèbes* à neuf lieues, semble avoir passé toutes les bornes, & même celles de la probabilité. »

» Les maisons de *Thèbes* étoient, au rapport de Diodore, de quatre à cinq étages; & si avec cela on portoit son circuit à neuf lieues, il en résulteroit le plus prodigieux amas d'habitations qu'on eût jamais vu sur la terre, sans même excepter Babylone, où beaucoup de maisons ne paroissent avoir été que des rez-de-chauffée. Il faut distinguer la véritable enceinte de *Thèbes*, d'avec les habitations éparpillées en longueur sur les deux bords du Nil, & tout le merveilleux disparaîtra : Dydime, qui doit avoir eu connoissance d'une mesure prise à la rigueur, n'évalue la superficie de *Thèbes* qu'à trois mille sept cents arures, & je suis certain que c'est plutôt accorder trop, que trop peu; de sorte que nous trouvons ici une ville sans comparaison plus petite que Paris. La manière dont les anciens ont varié, en se contredisant les uns les autres; prouve qu'ils n'étoient point d'accord sur le terme où *Thèbes* commençoit, & sur le terme où elle finissoit; mais parlant proprement, toutes les habitations qui se trouvoient sur la rive Lybique, n'appartenoient point à la ville. »

Il n'y a pas deux auteurs anciens qui s'accordent sur la grandeur de *Thèbes*; & on ne sauroit combiner la mesure indiquée par Dydime, ni avec celle de Caton, citée par Étienne de Bizance, ni avec celle de Diodore, ni avec celle de Strabon, ni avec celle d'Eufatha, qui sont tous en contradiction les uns avec les autres. On en peut dire autant d'Avaris dans la Basse-Égypte.

THÈBES (Marbre de), *thébaïcum marmor*, nom d'un marbre noir fort estimé des anciens, & qu'ils tiroient de la Haute-Égypte. Suivant Pline, il étoit noir avec des veines de couleur d'or; d'où l'on voit que ce marbre étoit semblable à celui que nous appellons *porte-or*. Nonobstant la description de Pline, quelques auteurs ont

cru que le *marmor thébaïcum* des anciens étoit rouge & rempli de veines ou de taches jaunes, tel que le marbre que les modernes nomment *brocatelle*; d'autres ont cru que le *marmor thébaïcum* étoit une espèce de porphyre, à qui on donnoit aussi le nom de *finiès* & de *pyropacilon*. Voyez d'Acoffa, *Natural History of fossils*.

THÈBES, ville de Béotie, fut bâtie par Cadmus & ainsi nommée de Thébé. Ses murailles s'élevèrent au son de la lyre d'Amphion. Voyez AMPHION, CADMUS. Elle fut la patrie de Bacchus, d'Hercule & de Pindare. Comme ses murailles avoient été bâties au son de la lyre, il fallut, pour les ruiner, avoir recours à un instrument; & l'on fit venir un certain Isménias, qui joua de tristes accords pendant qu'on les démolissoit. Les deux guerres de *Thèbes* sont un événement célèbre dans l'antiquité, que les poètes ont souvent chanté, & qui a fourni de grands sujets aux poètes tragiques anciens & modernes. Voyez ADRASTE, ÉTÉOCLE, POLINICE. Voyez THÉBAINS pour connoître le caractère de ses habitans.

THÈBES en Bœotie. ΘΗΒΑΙΩΝ. & ΘΕ. & ΘΕΒ. & ΘΕΒΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or..... Hunter.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Le bouclier bœotien.

Un archer.

Une massue.

Un vase à deux anses.

THECA, étui à renfermer les styles. On a trouvé à Herculaneum une *theca*, à laquelle étoit jointe une écriture. Martorelli l'a décrite dans un savant ouvrage intitulé : *Theca calamararia*.

THECÆ ou *loculi*, sépulcres des pauvres.

THEDAMAS, que l'on nomme aussi *Thiodomante*, étoit père d'Hylas. Il refusa l'hospitalité à Hercule, & osa même l'attaquer. Sa témérité lui coûta la vie. Hercule emmena Hylas pour lequel il eut toujours le plus tendre attachement.

THEIA. Voyez THIA.

THEIAS. Roi d'Italie. *Theias rex*.

On trouve le nom de *Theias* au revers de quelques médailles d'argent de Justinien. Elles sont RRR.

Le roi Thésa, (& non pas *Théias*, comme le P. Banduri l'a écrit), dont on voit le nom sur une médaille d'argent d'Anastase, est un prince différent de celui-ci.

THELEBOÆ ou plutôt *Teleboæ*, insulaires au voisinage de l'Acarnanie. Tous les écoliers savent qu'Alcmène conçut Hercule pendant qu'Amphitryon faisoit la guerre aux *téléboas*, parce que cette femme, pour venger la mort de ses frères, avoit promis d'épouser celui qui entreroit dans son ressentiment.

Etienne de Byzance nous apprend que la Théloboïde étoit une partie de l'Acarnanie, & qu'elle emprunta ce nom de Téléboas, après avoir eu celui de *Taphion*. Le Scholiaste d'Apollonius appelle les mêmes peuples *théléboens* - taphiens. L'île de Taphos, dit-il, est l'une des échinades. Les *théléboens*, qui auparavant demeuroient dans l'Acarnanie, l'ont habitée : c'étoient de grands voleurs ; ils allèrent au royaume d'Argos, enlevèrent les bœufs d'Electryon, père d'Alcmène. Il y eut un combat dans lequel Electryon & ses fils furent tués ; c'est pourquoi Alcmène fit publier que sa personne seroit le prix de la vengeance d'Electryon, & parce qu'Amphitryon s'engagea à la venger, elle devint son épouse. Amphitryon ravagea les îles des *théléboens*, mais il ne put prendre Taphe, la capitale, qu'après que Comœtilo eut arraché à son père Pérélaüs, le cheveu d'or qui le rendoit immortel.

Les *théléboens* passèrent en Italie, & s'établirent dans une île de la grande Grèce, dans cette île que la retraite de Tibère rendit si fameuse ; c'est Tacite qui nous l'apprend. *Græcos ea tenuisse, capreasque thelebois habitatas fama tradit.* (*Annal. Lib. IV. c. 67.*)

Virgile confirme le même fait :

*Nec tu carminibus nostris indidus abibis,
Æbale, quem generasse Telon Sebethide nymphâ
Fertur theleboum capreas, cum regna teneret
Jam senior.....*

» Je ne t'oublie point dans mes vers, illustre Æba-
» le, fils de la nymphe Sebethis & du vieux Telon,
» roi des théléboens, peuple de l'île de Caprée. »
Enfin Aufone & Stace confirment que l'île de Caprée avoit été la demeure des théléboens ; *viridisque resultat teleboæ*, dit Aufone en parlant de Caprée. Stace désigne ainsi la même île, *Sily. s. l. III. v. 1000.*

*Seu tibi bacchei vincha madensa Gauri,
Theleboumque domos, trepidis ubi dulcia nautis
Lumina noctivaga collit pharus amula luna.*

THÉLÉPASSA, femme d'Agénor, & mère de Cadmus. *Voyez* AGÉNOR.

THÉLESPHORE. *Voyez* TÉLESPHORE.

THELPUSE. *Voyez* THELPUSE.

THELPUSE, nymphe, fille du fleuve Ladon, donna son nom à une ville d'Arcadie, située sur le même fleuve.

THELPUSE dans l'Arcadie. ΘΕΛΠΟΥΣΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Géta, de Plautille.

M. Neumann en a publié une médaille de bronze autonome.

THELXIEPIE ou *THELXIOPE*, une des frères. *Thelxiope* est formé de *τιλγα*, j'adoucis ; & de *ψ*, voix.

ΘΕΜΑ, *thema*. Ce mot signifie *pays, district, province*. Depuis le règne d'Heraclius, l'empire d'Orient fut divisé pour l'ordre civil, en pays ou districts, *θεματα*, ainsi nommés de la position, *ἐπι τῆς διοικίας*, ou cantonnement de corps militaires commandés par un stratège, ou officier général, pour veiller à la sûreté & à la défense des provinces. La Lydie, par exemple, faisoit partie du *Thema* ou district des thracésiens, qui comprenoit aussi une partie de la Carie & de la Phrygie : cette division a subsisté jusqu'à la grande invasion des turcs, au commencement du quatorzième siècle. (*D. J.*)

THEMIS, fille du Ciel & de la Terre (*Hesiod. theogon. 135.*), ou d'Uranus & de Titia, étoit sœur aînée de Saturne, & tante de Jupiter. Elle se distingua par sa prudence & par son amour pour la justice. C'est elle, dit Diodore, qui a établi la divination, les sacrifices, les loix de la religion & tout ce qui sert à maintenir l'ordre & la paix parmi les hommes. Elle régna dans la Thessalie, & s'appliqua avec tant de sagesse à rendre la justice à ses peuples, qu'on la regarda toujours depuis comme la déesse de la justice, dont on lui fit porter le nom. Elle s'appliqua aussi à l'astrologie, & devint très-habile dans l'art de prédire l'avenir. Après sa mort, elle eut des temples où se rendoient des oracles. Pausanias parle d'un temple & d'un oracle qu'elle avoit sur le mont Parnasse de moitié avec la déesse *Tellus*, & qu'elle céda ensuite à Apollon. *Themis* avoit un autre temple dans la citadelle d'Athènes ; à l'entrée duquel étoit le tombeau d'Hyppolite.

La fable (*Theogon. 901.*) dit que *Themis* vouloit garder sa virginité, mais que Jupiter la força

força de l'épouser & qui la rendit mère de trois filles, l'équité, la loi, & la paix. Héfiode fait encore *Thémis* mère des heures & des parques. Voyez JUPITER. *Thémis*, dit Festus, étoit celle qui commandoit aux hommes de demander aux dieux ce qui étoit juste & raisonnable. Elle présidoit aux conventions qui se font entre les hommes, elle tient la main à ce qu'elles soient observées. Quelques poètes lui ont encore donné la fonction de verser du nectar à Apollon, quand il étoit à table. Voyez DICE, EQUITE, JUSTICE.

THÉMIS étoit fille de la Terre, ou la même divinité que la Terre (*Æschyl. prome. vers. 208. Eurip. Iph. taur. vers 1266.*).

Elle étoit en possession de l'oracle de Delphes, avant qu'Apollon l'en eût chassée (*Themist. orat. 24. p. 305.*).

Elle apprit à Jupiter ce que les parques avoient ordonné du fils qui devoit naître de Thétis (*Lucian. Promet. & Jov.*).

Elle empêcha Jupiter, Neptune & Apollon, d'épouser *Thétis* dont ils étoient amoureux, parce qu'elle devoit être mère d'un fils plus grand que son père (*Tretz. Schol. Lycoph. p. 26, l. IV.*).

Dans la collection de Stofch, on voit sur une fardoine, Apollon debout appuyant sa lyre sur la tête d'une petite figure qui porte des fruits ou quelque chose de semblable sur un plat. Les explications des savans sont fort différentes sur ce que cette petite figure porte à la main. Quelques-uns lui ont donné un arc. Qu'il me soit permis, dit Winckelmann, d'avancer une autre conjecture fondée sur les fruits qu'elle paroît porter. Je croirois qu'elle peut représenter ici la déesse *Thémis* qui porte l'ambrosie sur un plat; car Homère dit: qu'elle servoit à Apollon le nectar & l'ambrosie. *Themis præbuit nectar, & ambrosiam amabilem manibus* (*Hymn. in Apoll. v. 124.*).

Sur une pâte antique un trépied orné par en haut d'un sphynx posé sur un autel rond; autour se voient trois petites figures de bas-relief, & vis-à-vis, une autre figure qui paroît endormie; celle-ci est une jeune femme drappée assise sur un rocher ou sur un tas de pierres, appuyant sa tête sur la main droite, soutenue par le genou gauche, qu'elle tient élevé & ayant l'autre bras dans une attitude fort négligée dans le goût de la prétendue (*Beger. thes. brand. t. I, pag. 140 præfica* de Beger.

On pourroit expliquer ce sujet en prenant cette figure pour la Pythie qui rendoit les oracles à Delphes. *Thémis* étoit en possession (*Euripid. Iphigen. v. 1259*) de cet oracle avant qu'elle en eût été chassée par Apollon & qui alors apprenoit

Antiquités, Tome V.

les secrets (*Ibid. v. 1271*) des dieux en songe. Elle est assise sur un rocher, peut-être pour marquer que *Thémis* & la Terre (*Æschyl. Prometh. v. 208*) étoient la même déesse. Selon les anciens (*Euripid. Hecub. v. 70*), la terre étoit la mère des songes, & Apollon même présidoit aux songes. (*Sophoc. Electr. v. 427.*)

Sur une pâte antique la Pythie ou *Thémis* éveillée, assise sur le devant d'un rocher devant le trépied d'Apollon.

THEMISONIUM, en Phrygie. ΘΕΜΙΣΟΝΙΟΝ & ΘΕΜΙΣΟΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Philippe jeune, de Sévère, de Maximin.

THEMISTIADÉS, prêtresses du temple de *Thémis* à Athènes.

THÉMISTO, fille d'Hyléus, première femme d'Athamas, roi de Thèbes. Quelques auteurs prétendent qu'elle mourut femme de ce prince, sans lui laisser d'enfans, & qu'il n'épousa Ino qu'après la mort de *Thémisto*. D'autres font de celle-ci la seconde femme du roi de Thèbes; selon eux, il ne l'épousa qu'après avoir répudié Ino, & il en eut deux fils, Orchomène & Plinthius. Ino s'étant associée à la troupe des bacchantes, dit Hygin, trouva le moyen de rentrer dans le palais d'Athamas, & y demeura cachée, sous l'habit d'esclave, sans être connue de *Thémisto*. Celle-ci ayant pris la résolution de faire périr les enfans que sa rivale avoit laissés, & qui, par leur droit d'aînesse, auroient hérité de la couronne de leur père, par préférence aux siens, elle confia son dessein à la fausse esclave, qui avoit sçu gagner sa confiance, & la chargea de couvrir ses fils, pendant la nuit d'habits blancs & ceux de la rivale d'habits noirs. Ino résolut de faire tomber son ennemie dans le piège qu'elle lui tendoit; elle fit le contraire de ce qui avoit été convenu: en sorte que *Thémisto* tua ses propres fils, au lieu de ceux d'Ino. Lorsqu'elle eut reconnu son erreur, elle se tua de désespoir. Voyez ATHAMAS, INO.

THENSA, brancard, chariot à porter les choses sacrées. On s'en servoit aux jeux du cirque, pour porter les statues des dieux, comme nous l'indique Cicéron (*Verr. 159.*): *Omnes dii qui vehiculis thensarum solemnem catus ludorum initis.*

On les faisoit ordinairement du bois de l'arbre consacré au dieu dont on devoit porter la statue,

H h h h

& les dieux y paroissent avec tous leurs attributs; Jupiter avec son foudre, Saturne avec sa faux, Neptune avec son trident: & le chariot étoit traîné par des chevaux ou par des hommes, avec des cordes. Dans la suite la flatterie fit rendre le même honneur aux statues des empereurs, qui étoient traînées par des sénateurs ou par d'autres personnes distinguées, pompeusement habillées, & couronnées. Après que les jeux étoient finis, on rapportoit sur le même équipage les statues des dieux dans leurs temples; comme le remarque Dion, qui dit que le brancard de Minerve se brisa sur le chemin du Cirque au Capitole: *Thensa Minerva ex circo in capitolium, cum esset reducenda, confracta est.* (Dio. 47).

THÉOCLYMÈNE, étoit un devin qui descendoit en droite ligne du célèbre Mélampus de Pylos. Obligé de quitter Argos sa patrie, pour un meurtre qu'il avoit commis, il pria Télémaque, qui se trouvoit pour lors à Argos, de le recevoir sur son vaisseau, pour passer à Ithaque, & pour éviter les poursuites des parens du mort. *Theoclymène*, arriva à Ithaque, vit voler à sa droite un vautour ou épervier, le plus vite des messagers d'Apollon, dit Homère, qui t. noit dans ses serres une colombe, dont il arrachoit les plumes. Aussitôt le devin assure à Télémaque, que c'est un oiseau de bonne augure, envoyé par quelque dieu, pour lui apprendre qu'il vaincra toujours ses ennemis. Une autre fois, *Theoclymène*, voyant que les poursuivans de Pénélope rioient à table à gorge déployée, qu'en riant ils avoient les yeux tout noyés de larmes & pouffoient de profonds soupirs, avant-coureurs des maux dont ils étoient menacés; le devin, effrayé de ce qu'il voyoit, s'écria: ah! malheureux, qu'est-ce que je vois, que vous est-il arrivé de funeste? je vous vois tous enveloppés d'une nuit obscure; j'entens de sourds gémissemens, vos joues sont baignées de larmes, ces murs & ces lambris dégoutent de sang: le vestibule & la cour sont remplis d'ombres qui descendent dans les enfers; le soleil a perdu sa lumière, & d'épaisses ténèbres ont chassé le jour. En crier, peu de momens après, Ulysse extermina tous les poursuivans. (*Odyss.* 17).

THÉODAHAT, roi des goths en Italie.

D. N. THEODAHATUS. REX.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent au revers de Justinien.

RR. en bronze moyen.

O. en or.

R. en P. B. Sa tête ne se trouve pas sur ce module.

THEODEBERT, roi des français.

THEODEBERTUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or, de fabrique Romaine, où il est en face avec les ornemens impériaux.

O. en argent. & en B.

Il n'y avoit dans ce temps-là que les empereurs de Constantinople, & les rois de France qui eussent le droit de faire frapper de la monnoie d'or avec leurs têtes; tous les autres souverains, même ceux de Perse, en étoient exclus, dit Beauvais.

THEODORA, seconde femme de Constance-Chlore.

FLAVIA MAXIMIANA THEODORA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or.

Il y en avoit deux d'argent pur, indubitablement antique, dans le cabinet de d'Ennery.

Le module en est petit.

L'une a pour légende du côté de la tête: *FL. MAX. THEODORE AUG.* & au revers: *PIETAS ROMANA.* Le type est une femme qui tient un enfant, & dans l'exergue, *T. R. P.* L'autre n'a pas de légende du côté de la tête, & n'a au revers que la lettre K, initiale en grec du nom de son mari. RRR. chacune.

C. en P. B. latin.

THEODORA, épouse de Théophile.

THEODORA DESPUNA.

Les médailles de *Theodora* ne sont connues que dans Ducange, qui en rapporte une, au revers de laquelle on voit son fils Michel III, à côté de Thécia sa sœur, qui eut le titre d'Auguste. Cet auteur ne dit point de quel métal est la médaille; mais on voit qu'il y en a eu une d'or semblable.

THEODORA, sœur de Zoé II.

THEODORA AUGUSTA.

Pellerin a rapporté un médaillon & une médaille d'or de cette impératrice.

THEODORE I, Lascaris.

THEODORUS LASCARIS AUGUSTUS.

RRR. en or.

O. en argent. & en B.

THEODORE II, Lange.

THEODORUS ANGELUS AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

THEODORE III, Lascaris le jeune.

THEODORUS LASCARIS AUGUSTUS.

On ne trouve point de médailles de ce prince.

THEODORE. Voyez HÉROPHILE.

THEODORIC, roi des goths en Italie.

DOMINUS NOSTER THEODORICUS.

Ses médailles sont :

O. en argent.

RRR. en B.

THEODOSE I.

FLAVIUS THEODOSIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; quelques revers sont RR.

C. en argent, on trouve des revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; Banduri n'en rapporte point.

RRR en médaillon de B. Il y en a plusieurs dans la collection nationale.

C. en M. & P. B.

THEODOSE II, ou le jeune.

THEODOSIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; quelques revers R.

O. en argent.

Elles sont difficiles à reconnoître en M. & P. B., d'avec celles de Théodose premier.

THEODOSE III.

THEODOSIUS AUGUSTUS ADRAMITTENUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent & en B.

THEŒNIENS, fêtes de Bacchus, chez les athéniens. Le dieu lui-même étoit appelé *Theanos*, le dieu du vin ; ou, pour mieux dire, le dieu vin (De *θεός*, dieu & de *οίνος*, du vin).

THEŒNOS. Voyez THEŒNIENS.

THÉOGAMIES, fêtes qui se célébroient en l'honneur de Proserpine, & en mémoire de son

mariage avec Pluton. Ce mot signifie mariage des dieux (De *θεός*, dieu, & de *γάμος*, mariage.

THÉOGÈNE, nymphe qui fut aimée du dieu Mars, dont elle eut Timolus, roi de Lydie.

THÉOGONIE, branche de la théologie payenne, qui enseignoit la génération des dieux.

Ce mot est formé du grec *θεός*, dieu, & de *γονη*, génération, semence, généalogie.

Hésiode nous a donné l'ancienne *théogonie* dans un poème qui porte ce titre.

Le docteur Burnet observe que les anciens auteurs confondent la *théogonie* avec la cosmogonie : en effet la génération des dieux des anciens Persans, savoir, le feu, l'eau & la terre, n'est probablement autre chose que la génération des premiers élémens.

THÉOLOGIE, (du grec *θεός*, Dieu, & de *λογος*, discours) prise en général est la science de dieu & des choses divines, même en tant qu'on peut les connoître par la lumière naturelle.

C'est en ce sens qu'Aristote, *Métaphy. l. VI.* appelle *théologie*, la partie de la philosophie qui s'occupe à traiter de dieu & de quelques-uns de ses attributs. C'est encore dans le même sens que les payens donnoient à leurs poètes le nom de *théologiens* parce qu'ils les regardoient comme plus éclairés que le vulgaire, sur la nature de la divinité & sur les mystères de la religion.

Les anciens avoient trois sortes de *théologie* ; savoir, 1°. la mythologie ou fabuleuse qui florissoit parmi les poètes, & qui rouloit principalement sur la théogonie ou génération des dieux. Voyez FABLE, MYTHOLOGIE & THEOGONIE.

2°. La politique, embrassée principalement par les princes, les magistrats, les prêtres & le corps des peuples, comme la science la plus utile & la plus nécessaire pour la sûreté, la tranquillité & la prospérité publique.

3°. La physique ou naturelle, cultivée par les philosophes, comme la science la plus convenable à la nature & à la raison ; elle n'admettoit qu'un seul dieu suprême, & des démons ou génies, comme médiateurs entre dieu & les hommes. Voyez DÉMON & GÉNIE.

THEOLOGEUM. }
THEOLOGIUM. }

On donnoit ce nom chez les anciens à un lieu du théâtre, élevé au-dessus de l'endroit où les acteurs ordinaires paroissent. C'étoit celui d'où les dieux parloient ; les machi-

nes sur lesquelles ils descendoient, & d'où ils parloient.

Il falloit un *theologium* pour représenter l'Ajax de Sophocle, acte V. v. 1940. Comme nous n'avons point de mot français qui réponde à ce mot grec, on peut le retenir au moins dans les dissertations d'érudition.

THÉOMANCE ou **THÉOMANTIE**. Du grec, *θεός*, dieu, & de *μαννεια*, divination, qui se faisoit par l'inspiration supposée de quelque divinité.

THÉONÉE ou **THÉONÉ**, fille de Thesore & sœur du devin Calchas. Voyez **THESORE**.

THÉOPHANE, fille de Byfaltide, au rapport d'Hygin, fut recherchée pour sa beauté de plusieurs amans. Neptune, pour s'affurer la possession de cette belle personne, l'enleva, & la conduisit dans l'île Brumisse. Mais ses amans, ayant découvert sa retraite, l'y vinrent chercher. Neptune, pour les tromper, s'avisa de métamorphoser sa maîtresse en brebis, se changea lui-même en bélier, & tous les habitans de l'île en bestiaux. *Théophane*, devenue brebis, mit au monde le bélier à toison d'or, celui qui porta Phrixus en Colchide. C'est ainsi que, pour expliquer la fable du bélier à toison d'or, on a inventé une nouvelle fable. Voyez **TOISON D'OR**.

THÉOPHANES. Cet habitant de Mytilène, si cher au grand Pompée, & si fameux chez les grecs, paroît sur une médaille de bronze de sa patrie, selon M. Neumann.

THÉOPHANIE, c'étoit la fête de l'apparition d'Apollon à Delphes, la première fois qu'il se montra aux peuples de ce canton (De *θεός*, dieu & de *φανω*, j'apparois).

THÉOPHANON, femme de Romain II.

THEOPHANO AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR. en M. P. B. sur lesquelles elle est au revers de la sainte vierge.

THÉOPHILE, empereur grec.

THEOPHILUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

O. en argent.

C. en M. & P. B.

THEOPNEUSTES, *θεοπνευσται*, épithète que les grecs donnoient à leurs prêtres quand ils étoient saisis de l'esprit prophétique. Potter, *Archæol. grec. tom. I. p. 302.*

THEOPNOPIA, *θεοπνοπια*. C'est l'épithète même que les grecs donnoient aux oracles.

THÉOPSIE, c'est-à-dire, *l'apparition des dieux*. Les payens étoient persuadés que les dieux se manifestoient quelquefois, apparoissoient à quelques personnes, & que cela arrivoit ordinairement aux jours où l'on célébroit quelques fêtes en leur honneur. Cicéron, Plutarque, Arnobe & Dion Chrysostôme font mention de ces sortes d'apparitions. Ce mot vient de *θεός*, dieu, & d'*οπταμαι*, je vois. (D. J.).

THEORE, c'est la même chose que *Déliaste*. Voyez ce nom, & le mot **DELIES**. C'étoient les députés qu'Athènes envoyoit tous les ans à Délos. On les nommoit *théores*; c'est-à-dire, *voyans*, parce qu'ils alloient là pour assister au nom de la république, au sacrifice qu'elle y offroit. Le navire qui les portoit s'appelloit *théoriade* ou *déliade*.

THEORÉTRE. On donnoit autrefois ce nom à Athènes, aux présens qu'on faisoit aux jeunes filles prêtées à se marier, lorsqu'elles se monroient la première fois en public & qu'elles ôtoient leur voile. On les appelloit encore *opteres*, *anacalypteres*, *prophetengteres*, parce que l'époux futur voyoit alors sa future épouse, & lui parloit pour la première fois. Scaliger dans sa poétique (Liv. III c. 101), dit que c'étoient les présens que l'on faisoit à la nouvelle mariée, lorsqu'elle étoit menée au lit nuptial.

Ce mot vient du grec *θεορῶν*, je vois. On appelloit anciennement à Athènes, argent *théorique*, les leçons qu'on faisoit sur le peuple pour les dépenses des représentations de théâtre & des autres spectacles. Il y avoit des quêteurs ou trésoriers de l'argent *théorique*. Par une loi d'Eubulus, c'étoit un crime capital de détourner à d'autres usages l'argent *théorique*, & même de l'employer aux besoins de la guerre.

THEORIUS; Apollon avoit un temple à Troëzène sous ce nom, qui signifie le voyant (*θεορῶν*, de *θεορῶν*, je vois), & qui convient fort à Apollon, considéré comme le soleil. C'étoit le plus ancien temple de cette ville, il fut rebâti & décoré par le sage Pithée.

THÉOXÉNIES, c'étoit un jour solennel où l'on sacrifioit aux dieux étrangers, ce que signifie son nom. Cette fête avoit été instituée par les dieux Castor & Pollux. On y célébroit ensuite des jeux où le prix du vainqueur étoit une tunique.

que appelée *calana*. C'étoit à Athènes & à Delphes qu'on célébroit les *theoxénies* (*Athen.* 9. 3.).

THEOXENIUS. Il y avoit à Pellène, en Achaïe, selon Pausanias, un temple d'Apollon surnommé *theoxénus*, où le dieu étoit en bronze. On y célébroit en son honneur des jeux, dont le prix étoit une somme d'argent; mais il n'y avoit que les citoyens de Pellène qui fussent reçus à le disputer. Ces jeux se nommoient *theoxenia*.

THERA, île. ΘΗΡΕΩΝ. & ΘΗΡΑΙΩΝ. & ΘΗ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

On y voit un vase, des dauphins.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurele, de Verus, de Commode.

THERACIEN, surnom d'un des airs des anciens, qu'on chantoit pendant les fêtes de Proserpine au printemps. Le nom de cet air venoit probablement de son inventeur qui étoit argien (*Pollux onomast. liv. IV, ch. 10*). (F. D. C.).

THERAPNÉ, fille de Lelex, a donné son nom à la ville de Thérapné, en Laconie, dans laquelle Ménélus & Hélène avoient un temple commun. C'est dans cette ville que Castor, Pollux & Hélène avoient pris naissance.

THERAPNÉENS, surnom de Castor & de Pollux. Voyez **THERAPNE**.

THERARQUE, *θεραρχος*. Dans la milice des anciens grecs, on appelloit *théarque* celui qui commandoit deux éléphants; *zoarque*, celui qui n'en commandoit qu'un; *epithéarque*, celui qui en commandoit quatre; *itarque*, celui qui en commandoit huit; *éléphantarque*, celui qui en commandoit seize; & *herarque* celui qui en commandoit trente-deux.

THERENUS, fleuve de l'île de Crète, selon Diodore de Sicile. Ce fleuve couloit près de Gnoffus, où la fable dit que furent célébrées les noces de Jupiter & de Junon (D. J.).

THERICLEUM poculum. On appelloit de ce nom des coupes assez profondes, étroites du haut avec des anses relevées. Il y en a plusieurs dans le cabinet de Sainte-Geneviève, à Paris, parmi les vases étrusques.

THERISTRUM. Le *theristrum* étoit une grande

pièce de coton ou de gaze, dont les femmes se couvroient la tête & les épaules, pour les défendre de l'ardeur du soleil. Les femmes arabes ont encore cet usage & portent cette espèce de voile, qui, chez les anciens, étoit teint en rouge : les femmes débauchées s'enveloppoient dans un *theristrum*, sans porter d'autre habillement; parce que sa transparence flattoit la volupté. Les danseuses des peintures d'Herculanum sont vêtues de cette toile claire.

Luitprand évêque de Crémone, dit dans son ambassade auprès de Nicéfore Phocas, que cet empereur avoit la tête couverte du *theristrum*, *theristratum*. Il dit aussi que le Curopalate l'avertit que personne ne pouvoit paroître devant l'empereur avec le *pileus*, mais qu'on pouvoit porter le *theristrum* : *Fas non esse quempiam, ubi imperator esset, pileatum, sed theristratum incidere*.

La coutume des prêtres catholiques, de se couvrir la tête pendant l'hiver avec la pièce de toile qui entoure leur col, appelée *amit*, explique cet usage.

Les turcs sont encore dans l'usage pendant la rigoureuse saison, de s'envelopper le col d'un mouchoir ou *schawl*, assez large pour s'envelopper la tête s'il en avoient envie.

THERITAS. Il y avoit à Thérapné un temple de Mars-*Théritas*, ainsi nommé de Théro, nourrice de Mars; ou, selon Pausanias, du mot *θηρα*, qui signifie la chasse, pour faire entendre qu'un guerrier doit avoir l'air terrible dans les combats. La statue de Mars-*Théritas* avoit été apportée de Colchos par Castor & Pollux.

THERMA. } Ces noms ont été donnés à quel-
THERMÆ. } ques lieux où se trouvoient des eaux chaudes. C'est ainsi que les géographes ont nommé *Therma*, non-seulement un lieu de l'Attique, au voisinage de Corinthe, où se trouvoient des bains chauds, mais encore divers autres lieux : par exemple, *Therma* étoit un lieu de Sicile, avec titre de colonie, sur la côte méridionale de l'île. Les sources d'eau chaude qui avoient donné le nom de *Therma* à ce lieu, sont appelées *aqua larodæ*, par l'itinéraire d'Antonin, qui les marque à quarante milles d'Agigenté. Ces bains subsistent encore & se trouvent au voisinage du bourg Sciacas. (D. J.).

THERMÆ, en Sicile. ΘΕΡΜΙΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leur type ordinaire est : Hercule , ou ses attributs.

THERMAYSTRIS. C'étoit un genre de danse où l'on employoit les mouvemens du corps les plus violens. Athénée (*Lib. IV*) caractérise cette danse de furieuse ; & si l'on en croit Eustathe sur le huitième livre de l'*Odyssée*, on y barotoit beaucoup d'entretchats.

THERMES, étuves, bains d'eau chaude, selon l'étymologie du mot, qui désigne généralement chez les romains, les bâtimens où l'on prenoit les bains, soit chauds, soit froids, & qui étoient presque tous les ouvrages des empereurs. Ammien dit qu'on ne pouvoit qu'admirer leur nombre & leur grandeur ; *Admiranda est eorum amplitudo & numerus*. Ces princes, en effet, avoient épuisé toute leur magnificence dans ces sortes d'édifices, & n'avoient rien épargné de ce qui en pouvoit donner une haute idée. Ce qui nous reste de ceux de Caracalla & de Dioclétien, suffit pour nous convaincre que rien n'égaloit la somptuosité de ces bâtimens, ornés de portiques, de galeries d'une étendue extraordinaire & d'une architecture superbe, qui ne renfermoient pas seulement des bains, mais encore tout ce qui pouvoit d'ailleurs les rendre agréables. On trouvoit même dans quelques-uns des bibliothèques, témoins les *thermes* de Dioclétien où l'on avoit transporté la bibliothèque ulpienne. Il y avoit des endroits destinés aux exercices du corps, & à ceux de l'esprit; puisqu'on s'y assembloit sous des portiques, pour y réciter des ouvrages d'esprit, & qu'on y enseignoit aussi la jeunesse. Les lieux découverts & les galeries servoient aux exercices du corps; ceux qui étoient plantés d'arbres étoient destinés à la promenade. On y voyoit des bains de toutes les espèces, même d'eau de mer à laquelle on attribuoit une vertu toute particulière. Ils étoient distribués dans des salles d'une grandeur extraordinaire, dont les voûtes, extrêmement exhaussées, étoient soutenues par des colonnes du marbre le plus rare. Le pavé étoit aussi de marbre; les murs en étoient aussi revêtus & de plus ornés de dorure & de tableaux de prix. On y voyoit aussi un nombre prodigieux de figures, de vases & de statues des meilleurs maîtres. La magnificence s'étendoit jusqu'aux vases où l'on conservoit les parfums & les essences, pour frotter ceux qui venoient se baigner, & aux cuves dans lesquelles on prenoit le bain. Elles étoient de marbre fin, de granit oriental, ou de porphyre, quoique d'une grandeur extraordinaire, comme on en peut juger par celles que l'on a trouvées dans les ruines de ces édifices, & dont la plupart servent aujourd'hui aux fontaines publiques de Rome. Outre ces cuves si larges, on avoit encore ménagé de vastes bassins pleins d'eau pour ceux qui vouloient s'exercer à nager; en sorte qu'on n'avoit

rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à la sensualité & à l'amusement. Un grand nombre d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, étoient chargés de rendre les *thermes* propres & commodes.

D'après cette description, on peut aisément conclure que les *thermes* différoient des autres bains par leur magnificence & leur étendue; outre que la plupart des derniers manquoient de galeries destinées aux exercices du corps.

Vitruve a donné une description fort détaillée des *thermes*, par laquelle il paroît qu'ils étoient composés de sept pièces différentes, la plupart détachées les unes des autres & entremêlées de quelques pièces destinées aux exercices ou à la gymnastique. Ces sept pièces étoient: 1°. le bain froid, *frigida lavatio*, en grec *λουτήριον*; 2°. l'*eleothesium*, c'est-à-dire, la chambre où l'on se frottoit d'huile, *αλειπητήριον*; 3°. le lieu du rafraichissement, *frigidarium*; 4°. le *propnigeum*, c'est-à-dire, l'entrée ou le vestibule de l'*hypocaustum* ou du poêle; 5°. l'étuve voutée pour faire suer, ou le bain de vapeur, appelé *tepidarium* ou *laconicum*, *Υπόκαυστον* ou *πυριπτήριον*; 6°. le bain d'eau chaude, *calida lavatio*, *βαπτιστήριον*; 7°. l'*apodyterium* ou garde-robe, dans lequel on quittoit ses habits, *Αποδυτήριον*.

Quant aux bains ou *thermes* détachés des palestres, il résulte de la description qu'en fait Vitruve; 1°. que ces bains étoient ordinairement doubles, les uns pour les hommes, & les autres pour les femmes; du moins chez les romains, qui en ce point, avoient plus consulté les bienséances que les lacédémoniens, chez qui les deux sexes se baignoient pêle-mêle; 2°. que les deux bains chauds se joignoient de fort près, afin qu'on pût échauffer par un même fourneau, les vases de l'un & de l'autre bain; 3°. que le milieu de ces bains étoit occupé par un grand bassin, qui recevoit l'eau par divers tuyaux, & dans lequel on descendoit par le moyen de quelques degrés; ce bassin étoit environné d'une balustrade, derrière laquelle régnoit une espèce de corridor, *schola*, assez large pour contenir ceux qui attendoient que les premiers venus sortissent du bain; 5°. que les deux étuves appellées *laconicum* & *tepidarium*, étoient joints ensemble; 6°. que ces lieux étoient ronds, afin qu'ils reçussent également à leur centre la force de la vapeur chaude qui circuloit & se répandoit dans toute leur concavité; 7°. qu'ils avoient autant de largeur que de hauteur jusqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laissoit une ouverture pour donner du jour, & on y suspendoit avec des chaînes un disque d'airain que l'on haussait ou baissait à volonté pour augmenter ou diminuer la chaleur; 8°. que le plancher de ces étuves étoit creux & suspendu pour recevoir la chaleur de l'*hypocauste*, qui étoit un grand four-

neau maçonné dessous, que l'on avoit soin de remplir de bois & d'autres matières combustibles, & dont la chaleur se communiquoit aux étuves à la faveur des vuides pratiqués sous leurs planchers; 9°. que ce fourneau servoit non-seulement à échauffer les deux étuves, mais aussi une autre chambre appelée *vasarium*, située proche de ces mêmes étuves & des bains chauds, & dans laquelle étoient trois grands vases d'airain, appelés *milliaria*, à cause de leur capacité; l'un pour l'eau chaude, l'autre pour la tiède, & la troisième pour la froide. De ces vases partoient des tuyaux qui correspondant aux bains, y portoient par le moyen d'un robinet l'eau, suivant les besoins de ceux qui se baignoient.

A l'égard de l'arrangement ou de la disposition de ces divers appartemens des *thermes*, voici ce que l'on a pu recueillir dans les écrivains anciens. On y voyoit d'abord un grand bassin ou piscine appelé en grec *χολομυθήρα*, en latin *nataio* & *piscina*, qui occupoit le côté du Nord, & où l'on pouvoit non-seulement se baigner, mais aussi nager très-commodément. Les bains des particuliers avoient quelquefois ces piscines, comme il paroît par ceux de Pline & de Cicéron. L'édifice des bains étoit ordinairement exposé au Midi, & avoit une face très-étendue, dont le milieu étoit occupé par l'*hypocauste*, qui avoit à droite & à gauche une suite de quatre pièces semblables des deux côtés, & disposées de manière qu'on pouvoit passer facilement des uns dans les autres. Ces pièces appelées du nom général *Balnearia*, ont été décrits ci-dessus. La salle du bain chaud étoit une fois plus grande que les autres, à cause du grand concours de peuple qui y abondoit, & du long séjour qu'on y faisoit ordinairement.

Winckelmann a publié (*Monum. ined. n°. 204.*) une peinture antique qui représente les *thermes* ou bains de Faustine mère.

On lit à Portici l'inscription suivante: *THERMÆ. M. CRASSI. FRUGI. AQUA MARINA ET BALN. AQUA. DULCI. JANUARIUS. L.*

Les *thermes* étoient si vastes, qu'Ammien Marcellin (*liv. XVI, c. vj.*) pour donner une idée de leur grandeur, les compare à des provinces entières, *in modum provinciarum exstructa lavacra*. Ce qui nous reste encore aujourd'hui de quelques anciens *thermes*, nous font juger de leur étendue prodigieuse.

Le nombre de ces *thermes* étoit aussi surprenant à Rome que leur grandeur. Publius Victor dit qu'il y en avoit plus de trois cents, & Pline le jeune (*Lib IV, épi. 8*) dit qu'ils s'étoient augmentés à l'infini: *Qua nunc Rome ad infinitum auerunt numerum*. Les empereurs les firent d'abord bâtir

pour leur usage particulier, ensuite ils les abandonnèrent au peuple, ou en firent bâtir pour lui. Outre les *thermes* où l'on ne payoit rien, il y en avoit qui se donnoient à ferme, & de plus, les principaux citoyens avoient des bains particuliers chez eux.

Ces *thermes* étoient accompagnés de divers édifices & de plusieurs pièces & appartemens. Il y avoit de vastes réservoirs où se rensembloit l'eau par le moyen des aqueducs; des canaux qu'on avoit ménagés, servoient à faire écouler les eaux inutiles. Les murailles des réservoirs étoient si bien cimentées que le fer avoit de la peine à rompre la matière employée à la liaison des pierres. Le pavé des *thermes*, comme celui des bains, étoit quelquefois de verre, le plus souvent néanmoins on y employoit la pierre, le marbre, ou des pièces de rapport qui formoient un ouvrage de marqueterie de différentes couleurs.

La description des *thermes* de Dioclétien qui nous a été donnée par André Baccius, fournit une idée complète de la grandeur & de la magnificence romaine dans ces sortes d'ouvrages. On y voit entr'autres un grand lac dans lequel on s'exerçoit à la nage, des portiques pour les promenades, des basiliques où le peuple s'assembloit avant que d'entrer dans les bains, ou après en être sorti; des appartemens où l'on pouvoit manger, des vestibules & des cours ornées de colonnes, des lieux où les jeunes gens faisoient leurs exercices, des endroits pour se rafraichir, où l'on avoit pratiqué de grandes fenêtres, afin que le vent y pût entrer aisément; des lieux où l'on pouvoit suer, des bois délicieux, plantés de plantes & d'autres arbres; des endroits pour l'exercice de la course; d'autres où l'on s'assembloit pour conférer ensemble, & où il y avoit des sièges pour s'asseoir, des lieux où l'on s'exerçoit à la lutte; d'autres où les philosophes, les rhéteurs & les poètes cultivoient les sciences par manière d'amusement; des endroits où l'on gardoit les huiles & les parfums; d'autres où les lutteurs se jetoient du sable l'un sur l'autre, pour avoir plus de prise sur leurs corps qui étoient frottés d'huile, &c.

THERMES d'Agrippa. Les *thermes* qu'Agrippa fit construire pour son usage particulier, & qu'il légua depuis au peuple par son testament, étoient auprès du Panthéon, & l'on voit aujourd'hui des restes d'une étuve que l'on croit, avec raison, avoir appartenue à ces *thermes*.

THERMES d'Alexandre (Les), étoient auprès des *thermes* de Néron, & avoient pour auteur l'empereur Alexandre-Sévère. Selon Lampride, il les entourra d'un bois qu'il fit planter sur le terrain de plusieurs maisons particulières qu'il

avoit achetées. Ils étoient contigus à ceux de Néron.

THERMES de Caracalla, (Les) entre l'Aventin & le mont Cœlius, étoient le plus superbe édifice de ce genre, qui fût à Rome. Il n'y manquoit que des portiques que commença Elagabale, & qui furent achevés par Alexandre-Sévère. On trouve encore aujourd'hui des restes considérables de ce fameux ouvrage.

THERMES de Constantin (Les) étoient à la descente du mont Quirinal, où l'on voyoit le palais Mazarin; ainsi que l'indiquent les restes de l'édifice, & un ancien marbre sur lequel on a trouvé une inscription. Il y avoit dans ces *thermes*, la statue de Constantin, & celles de ses deux fils, que l'on a placées au Capitole.

THERMES de Décius (Les) construits par Décius sur l'Aventin, dont les débris ont servi à bâtir l'église de sainte Prisque.

THERMES de Dioclétien, (Les) sur le Viminal, étoient des plus magnifiques, & l'on y trouvoit tout ce qui servoit à orner ces édifices. Ils renfermoient un espace immense, & tout ce quartier s'appelle encore *terme* par corruption de l'ancien nom de l'édifice qui y étoit. Une des étuves, qui formoit l'angle du bâtiment, sert d'église sous l'invocation de saint Bernard, & à l'angle opposé, on voit une autre étuve à demi ruinée. Ce prince fit transporter dans ces *thermes* la bibliothèque ulpienne; & il y avoit d'ailleurs, une si grande profusion de richesses, qu'on ne lit qu'avec surprise tout ce que les auteurs en ont écrit. Pour donner une idée de l'étendue qu'ils occupoient, il suffira de dire que dans leur enceinte, se trouvent, l'église, le monastère & les vastes jardins des moines de saint Benoît, le monastère des chartreux avec ses dépendances, deux grandes places, les magasins de la chambre apostolique, des vignes & plusieurs maisons de particuliers. Pie IV a fait une église d'une partie de l'édifice, sous le nom de *Notre-Dame des anges*.

THERMES de Gordien (Les) dont il reste encore de grands vestiges, étoient sur le mont Esquilin, & Capitolin qui en parle, s'exprime ainsi pour prouver leur magnificence: *Tales, prater urbem, nusquam orbem terrarum habuisse.*

THERMES de Néron (Les) n'étoient pas éloignés du panthéon, & on en voit des restes dans le palais du grand duc, qui est entre l'église de saint Eustache & la place des Lombards. C'étoit un ouvrage magnifique, s'il en faut croire Martial: *Quid thermis melius neronianis.* L'empereur Alexandre ajouta de nouveaux édifices à ces *thermes*, & leur donna son nom. Ce changement

fut, sans doute, aussi produit par la haine qu'on avoit pour la mémoire du premier.

THERMES de Novat (Les) construits par Novat, frère de sainte Prudence, furent changés en église, sous l'invocation de sainte Paxe, comme le prouvent les actes de cette sainte.

THERMES de Titus (Les) occupoient le terrain où est aujourd'hui l'église de saint Pierre aux liens, & l'on en trouve encore des restes considérables. Le cardinal Ferdinand de Médicis en tira une cuve de marbre, qu'il fit transporter dans ses jardins, sur la colline pincienne. Ces *thermes* furent augmentés par Trajan, dont ils portent aussi le nom.

THERMES des nymphes. Les poètes peuploient tous les élémens de dieux, de déesses, de nymphes, & la plus petite fontaine avoit sa divinité, comme le plus grand fleuve. Ces bains, connus dans l'histoire, sont également fameux dans la fable. Si l'on en croit Diodore, les anciennes traditions portoient qu'Hercule revenant d'Espagne, & emmenant les bœufs de Géron, passa par la Sicile; là s'étant arrêté près d'Himère, Minerve ordonna aux nymphes, de faire sortir de terre des bains où ce Héros pût se délasser; & les nymphes obéirent. C'est peut-être pour cette raison que Pindare les nomme simplement les *bains des nymphes*. Cet événement fabuleux a trouvé place sur les médailles. Nous en avons une, représentant Hercule, & au revers, trois nymphes qui font sortir de terre les bains d'Himère. L'autre médaille représente un char attelé de deux chevaux, monté par un homme, que l'on croit être Ergotèles; cet homme tient les rênes de la main droite, & de la gauche une espèce de bâton avec une victoire au-dessus; au revers, est une nymphe, tenant une patère élevée sur un brasier. Derrière la nymphe, est Hercule dans le bain, sur les épaules duquel un lion accroupi verse de l'eau (D. J.).

THERMÉSIA; il y avoit, dans le territoire de Corinthe, un temple de Cérés *Thermesia*, ainsi nommée parce que le culte qu'on y rendoit à la déesse, avoit été apporté de Thermesse ou Thermisse, île voisine de la Sicile, dont parle Strabon.

THERMIUS, surnom d'Apollon, pris pour le soleil; il signifie chaud (de *θερμαι*, chaleur) brûlant: ce dieu avoit un temple à Elis, sous le nom de *Thermius*.

THERMODOON, fleuve de Cappadoce. Voyez THESEE.

Ce fleuve a été fameux, sur-tout chez les poètes, parce

parce qu'ils vouloient que les amazones habitassent sur ses bords. Virgile en a parlé.

*Quales threicia, quum flumina Thermodontis
Pulsant & pictis bellantur amazones armis.*

Properce, (L. III, Eleg. 14) dit :

*Qualis amazonidum nudatis bellica mammis
Thermodonteis turba lavatur aquis.*

Et Valerius Flaccus (L. IV. Argonaut. v. 600.)

*Quid memorem, quas Iris aquas torqueat Ancon?
Proxima thermodoon hic jam secat arva, memento,
Inclita amazonidum, magnoque exorta gradivo
Gens ibi.*

THERMONA ; c'est le nom des nymphes qui présidoient aux eaux minérales chaudes.

THERMOPOLIUM, lieu chez les romains où l'on vendoit des liqueurs douces & chaudes ; comme on le voit par ces vers du Pseudoalus de Plaute (2. 4. 50.) :

PS. *Quid si opus fiet, ut dulce promat indidem,
ecquid habet? CH. Rogas?*

*Murrhinam, passum, defrutum, melinam, mel
quojumoii.*

Quia in corde instruere quondam coepit thermopolium.

Ce mot est formé de θερμός, chaud, & de πωλιών, je vends.

THERMOPYLES, passage à jamais célèbre, de soixante pas de largeur, séparant la Phocide de la Thessalie. Divers lacs, outre la mer de Locride & le mont Œta, embarrassoient cette espèce de défilé qu'on nommoit la clef de la Grèce. Xerxès dépeupla ses états pour le passer.

Dans la suite des temps, les phocéens voulant à leur tour avoir une barrière de facile garde contre les thessaliens, bâtirent une muraille aux Thermopyles ; unique voie qui conduisoit de Thessalie en Phocide. Les ouvertures laissées dans cette muraille, pour ne pas entièrement boucher le chemin, s'appellèrent πύλαι, portes ; à quoi quelques bains chauds d'alentour, firent ajouter θερμα, chaudes, & de ces mots se fit celui de Thermopyles.

Quoiqu'on donnât communément soixante pas de largeur à ce passage, il y avoit des endroits où une voiture pouvoit à peine passer : ce qui a fait qu'Hérodote (Lib. VII. cap. 176.) a appelé ce détroit αμαζιτος μύνη. Il ajoute que la montagne qui

Antiquités, Tome V.

forme le passage des Thermopyles, du côté de l'Occident, est inaccessible, très-escarpée, & que la mer inonde une partie du chemin, du côté de l'Orient.

C'est près de ce défilé qu'on faisoit un certain jour les assemblées de toute la Grèce ; elle y tenoit deux foires, & les amphystions leurs congrès. Tout le monde sait que Léonidas, premier de ce nom, roi des lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit avec trois cents hommes seulement, le passage des Thermopyles, contre une armée effroyable de perses, conduite par leur roi Xerxès. Cette multitude n'ébranla point le courage de Léonidas, & quelqu'un lui ayant dit que le soleil seroit obscurci des fleches des perses : Tant mieux, reprit-il, nous combattrons à l'ombre. Il fut tué avec tous les siens à cette journée mémorable.

THERMOS, poids de l'Asie & de l'Égypte. Voyez DANIC.

THERMUS, furnom de la famille MINUCIA.

THERMUTIS, divinité égyptienne. Jablonski (Pant. Egypt. lib. I. cap. 5) dit que Thermutis en cophte signifie, qui donne la mort, & que c'étoit un synonyme de tithrambo, c'est-à-dire, Isis couronnée. Ce pourroit avoir été dans ce sens la divinité vengeresse des crimes. C'est pourquoi on lui donnoit pour attribut spécial le thermutis, espèce de serpent dont les morsures sont mortelles. Elien (Lib. 10 de animal. c. 31) dit que c'étoit une espèce d'aspic dont on ceignoit la tête d'Isis, comme d'un diadème. Il assure ailleurs (Ibid. lib. VI c. 38) que ceux qui ont été mordus par le thermutis, meurent quatre heures après la blessure. Le même écrivain (Ibid. lib. X c. 31) nous dit encore qu'Isis lançoit cette espèce d'aspic contre les criminels. De-là vient, ajoutent-ils, que le thermutis étoit le symbole d'une justice qui voit tout.

THERO, fille de Phylas, & de la charmante Dérphile, étoit belle comme Diane, dit un ancien poète ; elle sut charmer Apollon, d'où naquit Chéron si célèbre en l'art de dompter un cheval. C'est ce Chéron qui fonda la ville de Chéronée en Béotie.

THERON, un des chiens d'Actéon.

THÉRON, roi de Sicile. ΘΕΡΩΝΟΣ.

Ses médailles sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

THERSANDRE, fils de Polynice, monta sur le trône de Thèbes, & marcha à la tête des thébains au siège de Troie, avec les grecs; mais il fut tué en Myfie, par Téléphus, après s'être distingué dans le combat. Les grecs, pour honorer sa valeur, lui élevèrent un monument dans la ville d'Élée, sur les rives du Caique, où les habitans alloient tous les ans lui rendre les honneurs heroïques. *Thersandre* avoit épousé Demonasse, fille d'Amphiaraius, dont il eut Tisamène, qui lui succéda au royaume de Thèbes. *Voyez ERIPHYLE.*

THERSILOQUE, fils d'Antenor, fut tué au siège de Troie. Pour exprimer sa bravoure, Homère dit qu'il avoit toujours les armes à la main.

THERSITE, étoit un miserable bouffon de l'armée des grecs, au siège de Troie, qui ne s'occupoit qu'à faire rire, & à invectiver contre les généraux. Cet homme, dit Homère, parlant sans bornes & sans mesures, faisoit un bruit horrible; il ne sçavoit dire que des injures, & toutes fortes de grossièretés: il parloit d'Agamemnon & des autres rois, avec une insolence tout-à-fait insigne. Avec cela c'étoit le plus laid de tous les hommes, il étoit louche & boiteux, il avoit les épaules courbées & ramassées sur la poitrine, la tête pointue & parsemée de quelques cheveux. Un jour qu'il faisoit le plus sanglant reproche à Agamemnon sur le mauvais succès du siège de Troie, Ulysse, qui étoit présent, le menaça, s'il continuoit, de le déchirer à-coups de verges, comme un vil esclave; en même temps il le frappa de son sceptre sur le dos & sur les épaules. La douleur du coup fit faire à *Thersite* une grimace si hideuse, que les grecs, quelqu'affligés qu'ils fussent, ne purent s'empêcher d'en rire. Cela contint le railleur pour quelque temps; mais ayant osé s'attaquer de même à Achille, ce héros n'eut pas tant de patience, & le tua d'un coup de poing.

THÉSÉE, fut le dixième roi d'Athènes. Il naquit à Troëzene, & y fut élevé par les soins de sa mère Éthra, à la cour du sage Pithéus son grand père maternel. *Voyez EGÉE, ETHRA, PITHÉE.* Les poètes désignent souvent *Thésée* par le nom d'*Erechthide*, parce qu'on le regardoit comme un des plus illustres descendans d'Erechthée, ou du moins de ses successeurs; car il est douteux que *Thésée* descendît d'Erechthée. Quoi qu'il en soit, voici l'histoire de sa naissance. Égée roi d'Athènes, alla consulter l'oracle de Delphes, pour savoir s'il auroit des enfans. Il n'eut de la prêtresse qu'une réponse ambiguë: pour se la faire expliquer, il passa par Troëzene chez le sage Pithée, qui crut ne pouvoir mieux faire que de s'allier avec le roi d'Athènes, & sa prudence lui inspira que le

moyen le plus sûr, pour réussir dans son projet, étoit d'unir sa fille Éthra avec Égée; mais, comme celui-ci pouvoit aspirer à une alliance plus avantageuse, ou usa d'artifice, & l'on ne fit point connoître au jeune prince quelle étoit la personne qui alloit partager son lit. Lorsqu'il sçut le lendemain qu'elle étoit, il cacha, en sa présence, une épée & des fouliers sous une grosse pierre, & lui dit: que si l'enfant, qu'elle avoit conçu la nuit, étoit un fils, elle lui fit lever la pierre, quand il seroit en âge d'en avoir la force, & l'envoyât à Athènes avec ces preuves de sa naissance, que jusque-là elle ne seroit connoître à personne. Égée retourna aussi-tôt dans ses états, laissa Éthra enceinte d'un fils, auquel elle donna le nom de *Thésée*, à cause des marques de reconnaissance que son père avoit posées sous la pierre (*De τήναι, poser*). Cependant Pithée ne voulant pas que l'aventure de sa fille fût connue, déclara, quand elle fut enceinte, qu'elle avoit été visitée par Neptune, la grande divinité des troëzeniens. Dans la suite *Thésée* se vanta de cette naissance, & la prouva par des effets; car Pausanias rapporte que *Thésée* étant allé en Crète, Minos l'outragea de paroles, & lui dit qu'il n'étoit pas fils de Neptune, comme il osoit s'en vanter; que, pour marque de cela, il jetteroit sa bague dans la mer, & qu'il étoit bien sûr que *Thésée* ne la lui rapporteroit pas: en même temps il jeta sa bague dans la mer. *Thésée* s'y jeta aussi-tôt après, & il retrouva, disoit-on, la bague qu'il rapporta avec une couronne qu'Amphitrite lui avoit mise sur la tête. Il est constant par l'histoire, que *Thésée* se porta par-tout pour le fils d'Égée, & que le titre de fils de Neptune ne lui a été attribué que par quelques poètes, sans égard à la suite de son histoire.

On rapporte plusieurs traits du courage & de la force que *Thésée* fit paroître dans ses premières années. Les troëzeniens racontotent qu'Hercule étant venu voir Pithée, quitta sa peau de lion pour se mettre à table. Plusieurs enfans de la ville, entr'autres *Thésée* qui pour lors n'avoit que sept ans, attirés par la curiosité, étoient accourus chez Pithée; mais tous eurent peur de la peau de lion, à la réserve du petit *Thésée*, qui arrachant une hache d'entre les mains d'un esclave, & croyant voir un lion, vint pour l'attaquer. A peine *Thésée* eut-il atteint l'âge de seize ans, que sa mère lui découvrit le secret de sa naissance, le mena à l'endroit où son père en avoit caché les gages. Il remua cette roche, & prit l'espèce de dépôt qui étoit dessous, avec lequel il devoit se faire reconnoître pour fils d'Égée. Étant arrivé secrètement à Athènes, il parut tout d'un coup au milieu de la ville avec une robe traînante, & de beaux cheveux bien frisés qui flottoient sur ses épaules; & s'approchant du temple d'Apollon Delphinien qu'on achevoit de bâtir, & dont il

ne restoit plus que le comble à faire, il entendit les ouvriers qui se demandoient, en riant : où va donc cette belle grande fille ainsi seule ? A cette plaisanterie il ne répondit rien, mais ayant dételé deux bœufs qui étoient près de-là à un chariot couvert, il prit le chariot, & le jeta plus haut que n'étoient les ouvriers qui travailloient à la couverture du temple.

Thésée, avant de se faire reconnoître pour héritier du trône d'Athènes, résolut de travailler auparavant à s'en rendre digne : la gloire & la vertu d'Hercule l'aiguillonnoient vivement, il n'estimoit rien au prix de ce héros : il aimoit à en entendre parler ; il questionnoit sans cesse ceux qui l'avoient vu, & de qui il pouvoit apprendre quelques particularités de sa vie. L'admiration que lui donnoit la vie d'Hercule, dit Plutarque, faisoit que ses actions lui revenoient la nuit en songe, & qu'elles le piquoient le jour d'une noble émulation, & excitoient en lui un violent désir de l'imiter. La parenté qui étoit extrême, augmenta encore cette émulation ; car Pithée, père d'Éthra, étoit frère de Lysidice, mère d'Alcmène. *Thésée* se proposa donc d'aller chercher des aventures, & commença par purger l'Attique des brigands qui l'infestoient. (Voyez CERCYON, PÉRIGONE, PERIPHÈTES, PHAYE, PROCRUSTE, SCIRON, SINIUS, DEMÉRUS. Après ces expéditions, il se posta sur les bords du fleuve Céphise, & se fit purifier par les descendans de Phyalus à l'autel de Jupiter-Mélichius, pour avoir souillé ses mains dans le sang de tant de brigands ; & entr'autres de Sinus, son propre parent, qui descendoit comme lui de Pithée.

Ce fut après ces exploits que *Thésée* vint à Athènes pour s'y faire reconnoître : il trouva cette ville dans une étrange confusion. Médée, que ses crimes avoient chassé de Corinthe, s'étoit réfugiée à Athènes, où elle s'étoit emparée du cœur & de la confiance du roi. La vue & la réputation de *Thésée* firent pressentir à cette femme qu'il mettroit obstacle au projet qu'elle avoit formé de devenir femme du roi ; elle fit naître des soupçons dans l'esprit de son amant, sur les desseins & la bravoure de *Thésée*, & le détermina à le faire empoisonner dans un festin que le roi devoit lui donner par honneur. Mais au moment où *Thésée* alloit avaler le poison, Égée reconnut son fils à la garde de son épée, & chassa Médée, dont il découvrit les mauvais desseins. Égée ne se contenta pas de reconnoître *Thésée* pour son fils, il déclara son successeur. Pallas frère d'Égée, qui avoit jusqu'alors compté sur cette succession, conspira contre Égée avec les Pallantides ses fils. La conspiration fut découverte & dissipée par la mort de Pallas & de ses enfans qui tombèrent sous les coups de *Thésée* ; mais ces meurtres, quoique jugés nécessaires, obligèrent le héros à se bannir

d'Athènes pour un an, & après ce temps il fut absous au tribunal des juges qui s'assembloient dans le temple d'Apollon Delphinien.

Quelque temps après, *Thésée* se proposa de délivrer sa patrie du honteux tribut qu'elle payoit à Minos ; & pour cela il s'offrit d'aller en Crète avec les autres athéniens, sans tenter même la faveur du sort. Avant de partir, il tâcha de se rendre les dieux propices, dit Plutarque, par un grand nombre de sacrifices. Il consulta aussi l'oracle de Delphes, qui lui promit un heureux succès dans son expédition si l'amour lui servoit de guide. En effet, ce fut l'amour qu'il inspira à Ariane, fille de Minos, qui le délivra de tous les dangers de cette entreprise. Voyez ARIANE MINOTAURE, PERIBEE.

A son retour de Crète, il trouva que son père Égée s'étoit fait mourir de chagrin (Voyez ÉGÉE). Ses premiers soins furent de lui rendre les derniers devoirs. Ensuite, pour remercier les dieux de l'heureux succès de son voyage, il établit, en leur honneur, plusieurs fêtes, dont la dépense devoit être fournie par les familles de ceux qu'il avoit ramenés de l'île de Crète. Mais sur-tout il fit exécuter le vœu qu'il avoit fait à Apollon en partant, d'envoyer tous les ans à Délos offrir des sacrifices en actions de grâces. En effet, on ne manqua jamais d'envoyer des députés couronnés de branches d'olivier. On se servoit même, pour ce voyage, du même vaisseau qu'avoit monté *Thésée*, & qu'on avoit si grand soin d'entretenir, qu'il étoit toujours en état ; ce qui a fait dire aux poètes qu'il étoit immortel. Au temps de Ptolémée Philadelphie, c'est-à-dire, près de mille ans après la mort de *Thésée*, ce vaisseau duroit encore, ainsi que la coutume d'envoyer à Délos.

Thésée, paisible possesseur du trône des athéniens, travailla à réformer le gouvernement de l'Attique ; il rassembla en une seule ville tous les habitans de ce pays, qui jusques là avoient été dispersés dans différentes bourgades, & leur proposa le plan d'une république, où ne se réservant que le commandement des armées & la défense des loix, ils partageroient entr'eux le reste de l'administration, & toute l'autorité seroit entre les mains du peuple. Cette forme de gouvernement, toute nouvelle alors dans la Grèce, attira dans Athènes beaucoup d'étrangers, qui rendirent son nouveau peuple très-nombreux. Comme la religion a été de tout temps le lien qui unit le plus fortement les peuples ; séparés d'ailleurs par leurs intérêts particuliers, *Thésée* institua plusieurs fêtes religieuses ; il renouvela, en l'honneur de Neptune, les jeux isthmiques, comme Hercule avoit renouvelé les jeux olympiques.

Après avoir exécuté tous ses projets politiques, il se dépouilla de l'autorité souveraine, comme il l'avoit promis, & laissant sa nouvelle république sous la conduite des loix qu'il lui avoit données, il reprit son premier objet, & se mit à courir de nouvelles aventures. Il se trouva à la guerre des centaures, à la conquête de la toison d'or, à la chasse de Calydon, & , selon quelques-uns, aux deux guerres de Thèbes. Il accompagna Hercule quand ce héros alla combattre les amazones. Antiope ou Hyppolyte, leur reine, ayant été faite prisonnière, *Thésée* l'épousa, & en eut le malheureux Hyppolite. (Voyez ANTIOPÉ, HYPOLITE). Deucalion, fils aîné de Minos, & qui avoit succédé à son père au trône de Crète, fit alliance avec les athéniens, & donna Phèdre, sa sœur, en mariage à *Thésée*, qui en eut deux enfans, Demophon & Acamas (Voyez ACAMAS). Pirithoüs qui étoit lié avec *Thésée*, de l'amitié la plus étroite (Voyez PIRITHOÛS), vint à Athènes après la mort de sa femme Hippodamie, & ayant appris que *Thésée* étoit aussi veuf par la mort de Phèdre, ils se lièrent pour aller chercher chacun une femme. Ils jetèrent leurs vœux sur Hélène, qu'ils allèrent enlever. Ils tirèrent au sort à qui l'auroit; mais à condition que celui à qui elle échoiroit aideroit l'autre à en trouver une. Le sort fut favorable à *Thésée* (Voyez HELENE). Pirithoüs, en conséquence de la parole qu'ils s'étoient donnée, le força à se joindre à lui pour aller enlever Proserpine, osa descendre aux enfers, où il fut retenu jusqu'à ce qu'Hercule alla le délivrer. La fable dit que ces deux héros étant descendus aux enfers, & fatigués de la longue traite qu'ils avoient faite pour y arriver, s'assirent sur une pierre, sur laquelle ils demeurèrent collés sans pouvoir s'en relever. Il n'y eut qu'Hercule qui pût obtenir de Pluton leur délivrance. C'est à cette fable que Virgile fait illusion, quand il représente *Thésée* dans le Tartare, éternellement assis sur une pierre, dont il ne peut se détacher, & criant sans cesse aux habitans de ces sombres lieux : Apprenez, par mon exemple, à ne point être injustes, & à ne pas mépriser les dieux.

Le reste de la vie de *Thésée* ne fut qu'un enchaînement de malheurs. Outre la fin tragique de son fils Hyppolite & de Phèdre sa femme (Voyez HYPOLITE, PHEDRE), il trouva, à son retour, ses sujets révoltés contre lui, & le peuple d'Athènes plein de mépris pour sa personne. Indigné de ce procédé, il fit passer sa famille dans l'Eubée, chargea Athènes de malédictions, & se retira dans l'île de Scyros pour y achever ses jours en paix dans une vie privée. Mais le roi Licomède, jaloux de sa réputation, ou corrompu par ses ennemis, le précipita du haut d'un rocher, où il l'avoit attiré sous prétexte de lui montrer la campagne.

Il avoit eu quatre femmes, Antiope, reine des

amazones, qui fut mère d'Hyppolite; Périclès; mère d'Ajax; Ariane, fille de Minos, dont il eut Œnopion & Staphilus; & Phèdre, qui laissa un fils nommé Démophoon. Outre ces femmes, auxquelles il s'étoit attaché par le lien du mariage, on lui impute plusieurs enlèvemens. Il enleva une certaine Anaxo de Trœzène. Après avoir tué Sinus & Cercion, il fit violence à leurs filles. Il eut encore pour maîtresses Eglée, fille de Panopée, Phérébée & Ioppe, fille d'Iphicle. Enfin il ravit Hélène.

Les athéniens, plusieurs siècles après, tâchèrent de réparer leur ingratitude envers *Thésée*, par des honneurs qu'ils rendirent à ses cendres. Plutarque rapporte qu'à la bataille de Marathon, on crut voir ce héros en armes, combattant contre les barbares; que les athéniens ayant consulté là-dessus l'oracle d'Apollon, il leur fut ordonné de recueillir les os de *Thésée* ensevelis dans l'île de Scyros, de les placer dans le lieu le plus honorable & de les garder avec beaucoup de soin. L'embaras fut de trouver ses os: pendant qu'on cherchoit de tous côtés par les ordres de Cimon; il vit heureusement un aigle qui becquetoit un lieu un peu élevé, & tachoit de l'entrouvrir avec ses serres. Frappé d'abord comme d'une inspiration divine, dit l'historien, il fit fouiller dans ce même endroit, & trouva la tombe d'un fort grand homme avec le fer d'une pique & une épée; Cimon le fit transporter à Athènes, & ces restes du héros furent reçus par les athéniens avec des processions & des sacrifices comme si c'eût été *Thésée* lui-même qui fût revenu.

On les déposa dans un superbe tombeau qui fut élevé au milieu de la ville; & en mémoire du secours que ce prince avoit donné aux malheureux pendant sa vie, & de la fermeté avec laquelle il s'étoit opposé aux injustices, son tombeau devint un asyle sacré pour les esclaves; ensuite on lui bâtit un temple, dans lequel il reçut des sacrifices le huitième de chaque mois, outre une grande fête qu'on lui assigna au huit d'octobre, parce qu'il étoit revenu ce jour là de l'île de Crète. Voilà un dieu des athéniens, que Virgile met parmi les scélérats du Tartare, comme condamné à un supplice éternel. C'est ainsi qu'on trouve souvent dans la mythologie, des contradictions manifestes.

Thésée ayant vaincu à la lutte Cercion, tua ce barbare roi d'Eleusis qui forçoit les étrangers à lutter avec lui, & qui faisoit périr ceux qu'il avoit vaincus.

Lorsque *Thésée* entra dans le labyrinthe, il portoit, selon Higin (*Astronom. l. II c. 5*), une couronne de pierres précieuses, qui l'éclairèrent dans cet antre obscur.

La vie de *Thésée*, n'est qu'une fable astronomi-

que, selon Rabaud de S. Etienne. « *Thésée*, digne imitateur d'*Hercule*, parcourut les diverses régions de la Grèce, pour dompter les monstres & punir les brigands : les marais desséchés, les chemins aplanis, les rocs percés, les peuples civilisés font une partie de ses travaux sur la terre. Dans le ciel, il dompte un sanglier à *Crommion*, il combat un lion, il va à la guerre contre les centaures, il chasse le sanglier de *Calydon*, il combat le taureau de *Marathon*, il tue le minotaure ou le centaure, il fait la guerre aux *Amazones*, il assiste à la conquête de la *toison*. Comme *Pâris* il enlève la belle *Hélène*; comme *Hercule* il descend aux enfers; comme *Bacchus* il épouse *Ariane*, cette douce & malheureuse *Ariane* dont la couronne est dans le ciel; comme *Pluton* il veut enlever *Proserpine*, mais *Pirithoüs* son ami est dévoré par les deux chiens qui assiègent la porte du *Tartare*, & *Thésée* lui-même y est retenu prisonnier. Voilà donc encore une histoire astronomique, & l'un des demi-dieux & des rois de la Grèce qui n'a régné que dans le ciel. »

Sa reconnaissance fait le sujet d'un bas-relief de la villa Albani (*Monum. antich. n.º. 96*) & de plusieurs pierres gravées de la collection de Stofsch.

Il fait éprouver au brigand *Sinnis* le supplice qu'il infligeoit aux autres sur un vase peint du vatican (*Monum. antichi n.º. 97*). Il n'a de vêtement que la chlamyde & le chapeau des voyageurs rejeté sur le dos. *Pirithoüs* qui l'accompagne a ce chapeau sur la tête.

Thésée prisonnier chez *Aidonée* roi d'Épire est sculpté sur un scarabée étrusque du baron de Riedefal publié dans les *monum. antichi* (N.º. 134)

Sur le beau vase de marbre blanc de la villa Albani (d'environ huit pieds de diamètre), on voit entre les travaux d'*Hercule*, celui où ce dieu ramène *Thésée* qu'il a arraché de sa prison. *Thésée* porte un chapeau plat, peut-être pour désigner la fin de son esclavage, selon l'usage qui s'établit depuis à Rome.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch on voit sur une pâte de verre, la tête de *Thésée* coiffée d'une peau de lion. Le possesseur de cette pierre, est *Reindorp*, hollandois, & l'abbé *Bracci Florentin* l'a fait graver pour son ouvrage des pierres gravées. On y lit le nom ΓΝΑΙΟΥ; mais il est bon d'avertir le lecteur que le nom de cet ancien graveur y a été mis par *Pichler*, tirolois, habile graveur à Rome. Le travail de cette pierre ne rappelle pas les véritables ouvrages de ce *Cneius*.

Sur une cornaline, *Thésée* le pied droit sur un bouclier, levant la grosse pierre sous laquelle son père avoit caché son épée avec un de ses souliers;

mais on ne voit ici que l'épée avec le boudier. *Thésée* n'avoit alors que seize ans, aussi est-il représenté jeune dans cette gravure qui est belle & de l'ancienne manière. Cette pierre a été publiée par (*Collec. ant. rom. tab. LV*) l'abbé *Venuti*. Le même sujet est gravé sur une (*Conf. Gedoy. not. sur Pausanias, l. 1. page 87. 1.*) cornaline du cabinet du duc d'Orléans, qui étoit autrefois dans le cabinet de l'électeur palatin, & qui fut publiée par *Beger*. (*Thef. palat. page 61*).

Sur une pâte antique de trois couleurs, *Thésée* luttant avec (*Plutarch. in thef. page 9 l. 28 ed. Steph.*) *Cercion* l'arcadien.

Sur une pâte de verre, dont (*Stofsch. Pier. grav. pl. 51*) l'original avec le nom du graveur ΦΙΛΗΘΗΝΟΣ, est dans le cabinet de sa majesté impériale à Vienne, *Thésée* paroît avec le minotaure, mort à l'entrée du labyrinthe.

Sur une pâte de verre dont (*Mus. flor. t. II. pl. XXXIX n. 1*) l'original est dans le cabinet du chev. *Vettori* à Rome, combat de *Thésée* avec le centaure, qui a les jambes de devant formées comme celles d'un homme. Le casque qu'on voit sous le centaure & le bouclier qui est aux pieds de *Thésée* servent à déterminer le sujet.

Sur une cornaline, combat de *Thésée* avec le centaure. Celui-ci tient une longue pique, & *Thésée* est armé d'un bouclier, d'un casque & d'une épée.

Le centaure est représenté sur cette pierre; comme sur les huit suivantes, avec toutes les jambes de cheval; & dans la pâte précédente on a remarqué qu'il avoit les jambes de devant comme celles d'un homme.

Sur une calcédoine, *Thésée* agenouillé qui tient devant lui le corps de (*Plutarch. in thef. page 9 l. IV c. Steph.*) *Phaye* ou *Laye*, femme de *Crommyon*, qu'il a tuée à coups de massue. Sujet unique, & qui se distingue fort bien de *Thésée* qui tient l'amazone tuée entre ses bras; car il n'y a ici ni bipenne, ni bouclier, ni casque. *Winckelmann* remarque, en passant, que celui qu'on croit (*Beger. lucern. p. 3. n. 7.*) *Thésée* avec l'amazone tuée, paroît plutôt être *Thermodon*, selon l'inscription d'une statue qui représentoit le même sujet; c'est *Douris*, ancien historien grec, cité par *Plutarque* dans la (*P. 854. d. conf. petit. diss. de amaz. p. 323.*) vie de *Démofthène* qui la rapporte. *Markland* (*Lectio. L. sac. p. 686*) a cité à ce sujet, par mégarde, la vie de *Thésée*. Au reste *Thésée* se servit aussi de la massue dans la (*Eurip. supplic.*) guerre contre les thébains.

Sur une pâte antique, l'enlèvement d'*Hélène* par *Thésée* & par son ami *Pirithoüs*.

Sur une pâte antique, *Thésée* poursuivant l'amazone (*Diod. sic. l. IV. c. 28. Plutarch. Thef. p. 23 l. XXIV ed Steph.*) Antiope ou Hyppolite, selon d'autres, qui se défend à cheval, & dont le bouclier est à terre. *Thésée* se maria ensuite avec elle & (*Pausan. l. I. p. 5.*) quelques-uns veulent qu'il l'enleva avec Pirithoüs.

On voit *Thésée* & l'amazone sur un autre (*Bellori sepulcr. ant. fig. 97*) monument antique.

Sur une cornaline, *Thésée* & Antiope; ils ont tous deux la lance, le premier avec un bouclier qu'il tient contre terre, & celle-ci avec la *bipenne* qu'elle paroît lui tendre en signe de paix, de soumission. Cette *bipenne* est de la quatrième espèce. Au-dessous des figures il y a une palme.

THÉSÉES ou THÉSÉÈNES, fêtes que les athéniens célébroient tous les ans le 8 d'octobre en l'honneur de *Thésée*, & en mémoire de ce qu'à pareil jour il étoit revenu de l'île de Crète après avoir tué le minotaure.

THESEI-ARA, ou THESEI-SAXUM, lieu du Péloponèse, sur le chemin qui conduisoit de Trozène à Hermione. *Pausanias* (*Liv. II chap. 32 & 34.*), dit que ce lieu s'appella d'abord l'autel de *Jupiter Sténien*; mais qu'il changea de nom, lorsque *Thésée* en eut enlevé l'épée & la chaussure qui étoient cachées sous la roche sur laquelle étoit l'autel. Cette roche est nommée par *Callimaque*, *Thési-Saxum*.

THÉSÉIDE, *Mythologie*, partie d'une mythologie des anciens, composée en vers; c'étoit un centon de différens poètes nommé le *cycle épique*. Le morceau qui concernoit *Thésée*, son regne, ses actions s'appelloit *théséide*.

La *théséide* étoit encore une manière de couper les cheveux, introduite par *Thésée*. Ce héros étant allé à Delphes, offrit aux dieux ses cheveux; ce fut ceux de devant qu'il fit couper. On l'imita d'abord, ensuite la mode changea; & l'on donna le nom de *théséide* à l'ancienne.

Les romains ont eu un poème intitulé la *théséide*, dont *Juvenal* s'est moqué, *rauci theseide Codri*. *Codrus* étoit l'auteur de ce poème insipide.

THÉSÉIDES, surnom des athéniens, dont *Thésée* avoit été roi.

THÉSÉIDÈS, Hyppolite, fils de *Thésée*.

THÉSÉIES. Voyez THÉSÉES.

THESIS, *positio*, abaissement. C'est ainsi que l'on appelloit en Grèce le temps fort ou le

frappé de la mesure musicale, à la différence du levé qui portoit le nom d'*Arsis*.

THESMIE ou THESMOPHORE, surnom de *Cérés*, qui signifie la législatrice, sous lequel elle avoit un temple à *Phénéon* en Arcadie, au bas du mont *Cyllène*, & un autre à *Tithronium* en Phocide, où sa fête se célébroit tous les ans avec grand concours.

THESMOPHORE, surnom de *Cérés*. Voyez THESMOPHORIES.

THESMOPHORIES. On appelloit ainsi les fêtes qui étoient célébrées en l'honneur de *Cérés*, comme législatrice; parce que cette déesse avoit, dit-on, donné de sages loix aux hommes. Il n'étoit point permis aux hommes d'assister aux *thesmophories*, & il n'y avoit que les femmes de condition libre qui pussent les célébrer. Elle se rendoit en procession à *Eleusis*, & faisoient porter, par des filles de bonne renommée, les livres sacrés (c'est de là que la fête fut nommée, de *θεσμος*, loi divine, & de *φορεω*, je porte). Toutes les femmes étoient vêtues de robes blanches, selon *Ovide*. Pendant la solennité, qui étoit de neuf jours, elles étoient obligées de s'éloigner de leurs maris pour célébrer les mystères de la déesse avec plus de pureté, & de veiller toute la nuit. Il y a des auteurs qui distinguent cette fête des *ELEUSINIQUES*.

THESMOTÈS. Voyez TÊMÉNITÈS.

THESMOTHETE, *θεσμοθετος*, grand magistrat d'Athènes. Il y avoit six *thesmothetes* qu'on tiroit du nombre des neuf archontes, & qu'on élevoit tous les ans, pour être les surveillans & les conservateurs des loix. Les six derniers archontes d'Athènes étoient appelés d'un nom commun *thesmothetes*, parce qu'ils avoient une intendance particulière sur les loix.

Leur principal devoir étoit de veiller à leur intégrité, de s'opposer aux nouvelles loix, avant qu'elles eussent été examinées, & de maintenir les anciennes dans toute leur pureté. Ils jugeoient les faits relatifs à l'adultère, aux insultes, aux calomnies, aux fausses inscriptions, à la corruption des magistrats & des juges inférieurs, aux fraudes des marchands & des contrats de commerce. Ils pouvoient convoquer les assemblées extraordinairement, quand les affaires les requéroient, punir de la peine du talion les faux accusateurs, & marquer le rang des juges & des assesseurs. Pour entendre ce mot *assesseur* ou *proèdre*, il faut savoir que les trois premiers archontes se choissoient chacun deux coadjuteurs pour former leur tribunal; c'étoient comme des conseillers, ils les présentoient au sénat, & les faisoient agréer au peuple. On pouvoit appeler de leurs jugemens, & dans le

cas d'appel, c'étoit à eux à introduire les parties au tribunal où la cause étoit renvoyée.

THESPIADES, surnom des muses, pris de la ville de Thespie, où elles étoient honorées.

On donnoit aussi le nom de *thespiades* aux enfans qu'eut Hercule des cinquante filles de *Thespius*.

THESPIE, ville de Béotie, située au pied du mont Hélicon, laquelle avoit pris son nom de *Thespius*, un des fils d'Erechthée. On voyoit à *Thespie* une statue de bronze de Jupiter-Soteur, ou sauveur. La tradition des habitans portoit que, leur ville étant désolée par un horrible dragon, Jupiter leur ordonna de faire tirer au sort chaque année tous les jeunes gens de la ville, & d'exposer au monstre celui sur qui le sort tomberoit. Il en périt ainsi un grand nombre. Enfin, le sort étant tombé sur Cléostrate; celui-ci imagina un moyen de faire cesser ce fléau par sa mort. Il se fit fabriquer une cuirasse d'airain, garnie de crocs en dehors; & ayant endossé cette cuirasse, il se livra de bonne grace au danger. Véritablement il y périt comme les autres; mais il fit aussi péir le monstre, & délivra ses concitoyens de la crainte d'une pareille mort. C'est ce jeune homme qui fut honoré à *Thespie* sous le nom de Jupiter sauveur. Les *thespiens* honoroient encore singulièrement Hercule, l'Amour dans les fêtes appellées *érotidies*, & les muses dans les musées. Voyez THESPIUS.

L'Amour de Praxitèle rendoit *Thespie* fameuse,

THESPIE, en Béotie. ΘΕΣ & ΘΕΣΠΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Une Lyre.

Un bouclier béotien.

Un Trépied.

Deux croissans.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan.

THESPIUS ou THESTIUS, fils d'Agénor, fut père de cinquante filles. Desirant que ses filles lui donnassent une postérité, dont le père fût Hercule son ami, il le pria à un grand festin, le régala magnifiquement, ensuite, au rapport de Diodore, il lui envoya, l'une après l'autre, ses cinquante filles, que ce héros rendit mères toutes d'un garçon, hors l'aînée & la plus jeune, qui lui donnè-

rent deux fils chacune. Pausanias dit que la plus jeune ne voulut jamais consentir à perdre sa virginité, & qu'Hercule, pour se conformer à son desir l'obligea de demeurer vierge. Voilà pourquoi le temple d'Hercule à *Thespie* fut toujours desservi par une prêtresse, qui devoit demeurer fille jusqu'à sa mort.

THESPROTIE, petite entrée de l'Epire, où étoit l'oracle de Dodone, & ces fameux chênes consacrés à Jupiter. On y voyoit aussi le marais Achérusien, le fleuve Achéron & le Cocyre dont l'eau étoit d'un goût fort désagréable. Il y a bien de l'apparence qu'Homère avoit visité tous ces lieux, dit Pausanias, & que c'est ce qui lui a donné l'idée d'en faire usage dans sa description des enfers, où il a conservé les noms de ces fleuves. Plutarque dans la vie de Thésée, dit que le roi des *thesprotiens* étoit Pluton; qu'il avoit une femme appelée Proserpine, une fille nommée Coré, & un chien qui s'appelloit Cerbère. Voyez DODONE, PLUTON.

THESSALICUS pileus. Voyez BONNET & CAUSIA.

THESSALIENS (Les) avoient la coutume barbare de traîner, liés à leur char, ceux qu'ils avoient tués dans les combats. (*Potteri comment. in Lycophr. vers. 267.*) C'est pourquoi Homère fait agir de la sorte Achille, qui étoit de *Thessalie*.

L'âpreté du climat de la *Thessalie* obligeoit les habitans de porter des vêtemens plus longs & plus amples que ceux des grecs. De-là vient que Strabon (*Lib. 9 p. 433.*) les appelle Βαθυβολούτες.

On donnoit communément le nom de *cavalerie* aux troupes des *thessaliens*, à cause qu'ils avoient d'excellens cavaliers. La *Thessalie* étoit si abondante en bons chevaux, qu'elle mérita les épithètes *ἰπποτροφος* & *ἐννιππος*; on prétend même qu'on lui doit l'invention de les dompter. C'est pourquoi les anciennes médailles de la *Thessalie*, & particulièrement de Larissie, sa capitale, ont pour symbole un cheval qui court ou qui paît. Le fameux Bucéphale étoit *thessalien*. L'on conserve encore en *Thessalie* les bonnes races de chevaux avec un soin qui répond presque à leur ancienne réputation.

Mais si leurs chevaux étoient excellens, le caractère des peuples ne l'étoit pas; les *thessaliens* étoient regardés dans toute la Grèce comme une race perfide. Une trahison s'appelloit une pièce des *thessaliens*, *θησσαλον νυμισμα*; Euripide dit que Étéocle, dans son commerce avec les *thessaliens*, avoit appris la ruse & la mauvaise foi.

Les grecs, & particulièrement Athènes, éprouvèrent souvent leur perfidie, & dans de grandes

occasions, non contents d'avoir appelé Xerxès dans la Grèce, les *thessaliens* se joignirent à Mardonius après la bataille de Salamine, & lui servirent de guides pour envahir l'Attique. Une autre fois, au fort du combat qui se donnoit entre les athéniens & les lacédémoniens, ils abandonnèrent les athéniens leurs alliés & se rangèrent du côté des ennemis.

Si les *thessaliens* savoient si bien trahir, les *thessaliennes* passoient pour être les plus habiles en magie. Que n'ai-je à mes gages une sorcière de Thessalie, dit Strepfiade dans Aristophane, & que ne puis-je, par son moyen, faire descendre la lune en terre? Les *thessaliens*, sur-tout ceux de Pharsale & de Larissa, étoient les hommes les mieux faits de toute la Grèce; les femmes y étoient si belles, qu'on a dit d'elles qu'elles charmoient par des sortilèges; elles excelloient si bien dans la coquetterie, que pour les cajoler, on disoit que les charmes étoient leur seul partage.

Pline remarque (L. VII. c. 57.) que les *thessaliens*, auxquels on avoit donné le nom de *centaures*, habitoient au pied du mont Pélion, & qu'ils avoient inventé la manière de combattre à cheval. Je ne crois pas, dit Hardouin, qu'il faille entendre ce mot de *combattre*, des batailles que les hommes se livrent les uns aux autres; car l'usage de se battre à cheval est plus ancien sans doute que l'invention dont Pline attribue la gloire aux *thessaliens*. Je croirois plus volontiers, continue ce savant jésuite, qu'il feroit question des combats contre les taureaux, à la chasse, sur le mont Pélion; ce qui, selon Palœphatus, leur fit donner le nom de *Centaures*: Cette conjecture est vraisemblable. (D. J.)

THESSALIENS. ΘΕΣΣΑΛΩΝ & ΘΕΣΣΑΛΟ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Pallas marchant.

Un Cheval courant.

Ce peuple, réduit en province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Sévère, de Caracalla, d'Alexandre-Sévère, de Balbin, de Salonine, de Maximin, de Domitia, de Domna, de Dioclétien, de Livie, d'Auguste..... sous l'autorité de ses préteurs.

THESSALONIQUE, en Macédoine. ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ & ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval courant.....Pégase.

Deux boucs qui se battent..Un bouc.

Un ou deux centaures. { ...Un carquois.
...Une massue.

Aigle éployé, posé sur { Un vase avec une
un foudre..... } palme.

Un taureau paissant..... Un taureau courant.

ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ. ΜΗΤΡ. ΚΟ. *Thessalonicae metropolis colonia.*

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles grecques impériales en l'honneur de la plupart des Augustes depuis César, jusqu'à Gallien, entr'autres d'Octavie sœur d'Auguste, de Salonine, d'Antonia, de Britannicus, d'Hérénnius.

THESSALUS, fils d'Hercule & de Galciopé. Voyez HERCULE.

THESELARIE *lusoria* (*Artifex artis*) On lit dans une inscription recueillie par Muratori (958. 4.), ces mots qui désignent l'ouvrier qui fabriquoit des échiquiers & des *tesse* *lusoria*. Voyez ces mots.

THESTIDEUM, dans la Thessalie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

THESTOR, un des argonautes, fut père de Calchas & de deux filles, Théoné, & Leucippe. Théoné se promenant un jour sur le bord de la mer, rencontra des pirates qui l'enlevèrent & la vendirent à Icarus roi de Carie. Son père, qui l'aimoit passionnément, monta promptement sur un vaisseau pour poursuivre les ravisseurs; mais ayant fait naufrage sur les côtes de Carie, il fut pris & conduit à la cour du roi, qui le fit mettre en prison. Leucippe, n'apprenant aucune nouvelle de son père, alla consulter l'oracle, pour savoir ce qu'elle avoit à faire pour le trouver; & elle eut pour réponse, qu'il falloit couper ses cheveux, & aller le chercher sous l'habit d'un prêtre d'Apollon, jusqu'à ce quelle l'eût trouvé. Cette jeune fille partit sur-le-champ, & arriva en Carie avec le déguisement que l'oracle lui avoit ordonné de prendre. Théoné, touchée de la beauté du jeune prêtre, en devint amoureuse; comme

comme il refusa de répondre à sa tendresse, elle le fit charger de chaînes & ordonna à *Thestor* de le faire mourir secrètement. Celui-ci étant entré dans la prison avec le glaive que *Théoné* lui avoit donné, dit au prétendu prêtre, dont apparemment le triste sort le touchoit, qu'il étoit encore plus malheureux que lui; puisqu'ayant perdu ses deux filles, *Leucippe* & *Théoné*, on l'obligeoit à commettre une action si cruelle. Il ajouta qu'il aimoit mieux mourir, & là-dessus il se mit en posture de se percer le sein. *Leucippe* reconnoissant son père, lui arracha le poignard; courut à l'appartement de *Théoné* pour lui ôter la vie, & appella son père *Thestor* à son secours. A ce nom *Théoné* s'écria qu'elle étoit sa fille. *Icarus*, informé d'un événement si extraordinaire, les combla tous trois de presens & de caresses, & les renvoya dans leur pays. Cette fable est racontée par le seul mythologue *Hygin*. Voyez CALCHAS.

THETA. Cette lettre grecque qui est la première du mot *θάνατος*, la mort, servoit chez les romains à donner son suffrage pour la condamnation à mort. De-là vient que *Martial* (7. 36. 1.) l'appelle *mortiferum theta*, & *Perse* (*sat.* 4. 13.) *Nigrum theta*. Un ancien poète, cité par le commentateur de *Perse* sur le même endroit, dit de cette lettre.

O multum ante alias infelix littera theta!

Sur les listes des soldats on marquoit par un Θ, *theta*, ceux qui avoient été tués.

THETES, *thères*, mercenaires, ou travailleurs de leurs mains, citoyens d'Athènes qui n'entroient point dans les trois classes de citoyens dans lesquels on choisissoit les magistrats & les commandans. Ce fut *Solon* qui fit ce réglemeut, & on n'admettoit aux emplois de la république, que ceux qui étoient compris dans l'une des trois classes. La première étoit composée de ceux qui avoient un revenu annuel de cinq cent mesures, soit en grains, soit en choses liquides, ce qui les fit appeler les *Pentacosmedimnes*. Dans la seconde classe étoient ceux qui jouissoient de trois cents mesures de revenu, & qui pouvoient nourrir un cheval de guerre: ceux-là étoient appelés les *chevaliers* (ou *hippades*.) La troisième étoit composée de ceux qui n'en avoient que deux cents; on les appelloit *zeugites*. Tous les autres citoyens qui avoient moins de revenu, étoient compris sous le nom de *thètes*.

THÉTIS, femme de l'Océan. Voyez *Tethys*. THËTIS, fille de *Nérée* & de *Doris*, & sœur de *Lycoméde*, roi de *Scyros*, étoit la plus belle des *Néréides*, selon *Homère* & *Euripide*, dans l'*Iphigénie* en *Aulide*. *Epicharmus*, dans les noces d'*Hébé* lui donne pour père *Chiron*. Apol-
Antiquités. Tome V.

Iodore dit que *Jupiter* & *Neptune* dispuoient à qui l'épouserait: mais que, par reconnoissance pour *Juno*, qui l'avoit nourrie, elle ne voulut point de *Jupiter*, qui, de dépit la donna à un simple mortel. La tradition la plus commune est que *Jupiter*, *Neptune* & *Apollon* la vouloient avoir en mariage; mais *Prométhée* ou *Thémis* les ayant avertis que, selon un ancien oracle de *Thémis*, il naîtrait de *Thétis* un fils qui serait plus grand que son père, les Dieux se désistèrent de leurs poursuites, & cédèrent la Nymphé à *Pélée*. *Thétis* peu contente d'un mortel pour époux, après avoir eu les plus grands dieux pour amans, prit, comme un autre *Protée*, différentes formes pour éviter les recherches de *Pélée*, entre autres, celles de tigre du ver-mollusque appelé *seiche*. Mais ce prince, par le conseil de *Chiron*, l'attacha avec des chaînes, & la fit enfin céder. Les noces se firent sur le mont *Pélion* avec beaucoup de magnificence, & tous les Dieux y furent invités, excepté la déesse *Discorde*, qui, pour s'en venger, jeta au milieu du festin cette fameuse pomme qui a tant occasionné de maux. Voyez DISCORDE, PARIS.

Thétis eut plusieurs enfans, qui moururent en bas âge, excepté *Achille*. Voyez ACHILLE, TREP-PIED de *Vulcain*.

Elle les mettoit sous le feu pendant la nuit, pour consumer tout ce qu'ils avoient de mortel; mais ils en mouroient tous. *Achille* seul y résista, parce que le jour précédent il avoit été frotté d'*ambroisie*, & qu'il n'y fut pas long-temps; car *Pélée* l'ayant découvert, sauva son fils; mais il perdit sa femme: *Thétis*, indignée d'être découverte, s'en retourna avec les *Néréides*. D'autres disent qu'elle jetoit ses enfans dans une cuvette d'eau chaude, pour éprouver s'ils étoient mortels. Les poètes disent aussi qu'elle avoit plongé *Achille* dans le *styx*, ce qui le rendit invulnérable, excepté au talon qu'elle tenoit pour le plonger, & qui ne fut point trempé des eaux du fleuve.

Après la mort de *Patrocle*, *Thétis* sortit du sein des ondes pour venir consoler *Achille*; & voyant qu'il avoit perdu ses armes avec son ami, elle alla au ciel prier *Vulcain* de lui donner pour son fils des armes divines travaillées de ses propres mains. Elle les lui apporta dans le moment, l'exhorta à renoncer à son ressentiment contre *Agamemnon*, & lui inspira une audace qu'aucun péril ne pouvoit étonner.

Homère dit que *Thétis* avoit seule sauvé *Jupiter* du plus grand danger qu'il eût jamais couru, lorsque les autres dieux, *Juno*, *Neptune* & *Minerve*, avoient résolu de le lier: elle prévint l'effet de la conspiration en appelant dans le ciel *Briarée* au secours du souverain des dieux. Voyez JUPITER.

Thétis avoit plusieurs temples dans la Grèce, un principalement à Sparte; & voici à quelle occasion il fut bâti, au rapport de Pausanias: lorsque les Lacédémoniens firent la guerre aux Messéniens, pour les punir de leur défection, le roi de Sparte fit une course dans le pays ennemi, & prit un grand nombre de captives, qu'il emmena avec lui: Cléo, prêtresse de *Thétis*, fut de ce nombre. La reine demanda cette captive; & l'ayant obtenue, elle remarqua que Cléo avoit une statue de la déesse. Cette découverte, jointe à une inspiration qu'elle crut avoir en songe, la porta à bâtir à *Thétis* un temple, qui fut consacré par sa prêtresse-même. Depuis, les Lacédémoniens gardèrent si précieusement cette ancienne statue, que qui que ce fût n'eût la permission de la voir.

« Le cardinal Alexandre Albani, faisant fouiller, en 1744, les ruines de la maison de campagne d'Antonin-le-pieux, à Lanuvium, trouva, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.*, 6. 7.), dans les débris une belle statue de femme sans tête, nue jusqu'aux cuisses & tenant dans sa main gauche une rame appuyée sur un triton. Il s'est conservé une portion de la base de cette statue, & on y a trouvé travaillés de relief trois couteaux ou trois poignards, qu'on a pris jusqu'ici pour les trois becs, placés à la proue des vaisseaux anciens, & nommé ΕΜΒΟΑΟΙ, *Roftra*, de l'action de choquer. Le beau fragment d'un bas relief qui se voit à la villa Barberini de Palestrine, & que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité (*monum. ant. ined. n.º. 207.*), nous offre un vaisseau à deux rangs de rames, ayant des poignards tout semblables à ceux de notre base, avec cette différence qu'ils sont pratiqués à la poupe du navire, à l'endroit où elle se recourbe en montant. »

» Cette statue pourroit représenter une Vénus surnommée *Euploëne*, ou Vénus d'heureuse navigation, telle qu'elle étoit revérée à Gnide (*Pausan. L. 1. P. 4. L. 17.*): mais il est plus croyable que c'est une *Thétis*. Comme elle lève une de ses jambes, & qu'Isis est aussi représentée sur la poupe d'un vaisseau une jambe levée dans une petite figure de la villa Ludovisi, j'ai tiré la conjecture que *Thétis* étoit figurée de la même façon, & cette conjecture a fourni l'idée de faire restaurer la base de cette statue sur le modèle du vaisseau de Palestrine. La base des statues étoit allégorique, comme elle est encore aujourd'hui, ce qui se trouve confirmé par la base d'une statue de Protésilas, qui avoit la forme de la proue d'un navire (*Philosf. Héroic. p. 673. L. 4.*) parce que ce roi de Phthia en Thessalie fut le premier des capitaines grecs qui s'élança de son vaisseau sur le rivage & qui fut tué par Hector. »

» La statue de *Thétis* date assurément d'un temps antérieur à celui des Antonins, étant sans

contredit une des belles figures de l'antiquité. Dans aucune statue de femme, en exceptant à peine la Vénus de Médicis, vous ne verrez briller cette fraîcheur de la jeunesse, cette candeur de l'innocence qui caractérise la première maturité de l'âge; qualité qui se manifeste par le contour doucement arrondi de son sein virginal. Elle a un maintien gracieux, une taille sveltes & noble qui surpasse en grandeur les tailles ordinaires de cet âge. »

» Sur les sarcophages, on remarque des danses de Bacchantes & des fêtes de mariages. Telle est la belle noce de *Thétis* & de Pelée sur un sarcophage de la villa Albani. Montfaucon, qui a publié ce morceau, n'a pas su ce qu'il représentait. Il paroît en général que les anciens cherchoient à diminuer l'horreur de la destruction de leur corps, par des idées gais prises de la vie humaine (*Winckelmann hist. de l'art. liv. III ch. 1.*). »

Cetec noce fait encore le sujet de deux bas-reliefs de la villa Mattei (*Monum. ant. n.º. 110 & 111.*) & de la peinture antique appelée *noce aldobrandine*.

» Sur un vase peint du vatican (*Ibid. n.º. 131.*) *Thétis*, accompagnée de deux nymphes, apporte à Achille les armes fabriquées par Vulcain.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une émeraude, Vulcain forgeant le bouclier d'Achille en présence de *Thétis*, après avoir fini le casque, qui est placé derrière lui sur une colonne. Sur la table iliaque ce sont les cyclopes qui forgent le bouclier tenu par Vulcain.

Sur un fragment de cornaline, *Thétis* portant à Achille les armes forgées par Vulcain, & auprès d'elle est une colonne avec des armes qui y sont attachées. *Thétis* paroît ici porter l'épée dont on ne voit que le bout rond du fourreau, & à ses pieds est le bouclier, où au milieu il y a une tête de Méduse, & sur les bords, un triton & une néréide montée sur un cheval marin. Dans le bouclier d'Homère il n'y a aucun de ces ornemens. Mais le graveur semble avoir voulu par là caractériser *Thétis*.

» Sur une pâte antique, *Thétis* tenant une épée à la main & présentant les armes à Achille, qui a déjà pris le bouclier appuyé à terre.

Sur une pâte antique, *Thétis* qui, après avoir entendu les plaintes de son fils, est sortie de la mer pour le consoler; elle est assise devant lui. (*Il. a. v. 360 362.*)

Achille lui expose le sujet de sa douleur avec vivacité; ce que marque fort bien dans notre pâte

son attitude avec un bras élevé & l'autre appuyé sur la hanche.

En confrontant Homère avec ces deux pièces, on croit devenir spectateur de la scène.

THÉTYS. Voyez TÉTYS.

THÉURGIE, espèce de magie qui avoit recours aux dieux bienfaisans pour produire dans la nature des choses au-dessus de l'homme. C'étoit la seule magie dont fissent cas les sages du paganisme; ils la regardoient comme un art divin, qui ne servoit qu'à perfectionner l'esprit, & à rendre l'ame plus pure. Ceux qui arrivoient à la perfection de la *théurgie*, avoient un commerce intime avec les dieux, se croyoient revêtus de toute leur puissance, & se persuadoient que rien ne leur étoit impossible. Mais pour arriver à cet état de perfection, il falloit se soumettre à plusieurs pratiques difficiles; passer d'abord par les expiations, se faire ensuite initier aux petits mystères, jeûner, prier, vivre dans une exacte continence, se purifier: alors venoient les grands mystères, où il n'étoit plus question que de méditer & de contempler toute la nature; car elle n'avoit plus rien de caché, disoit-on, pour ceux qui avoient passé par ces épreuves. On croyoit que c'étoit par le pouvoir de la *théurgie* qu'Hercule, Jason, Thésée, Castor & Pollux, & tous les autres héros, opéroient ces prodiges de valeur qu'on admiroit en eux. Le mot de *théurgie* (formé de *dieu*, *Θεός*, & de *ἔργον*, ouvrage) signifie l'art de faire des choses divines que dieu seul peut faire, la puissance de faire des choses merveilleuses & surnaturelles par des moyens aussi surnaturels.

Aristophane & Pausanias attribuent l'invention de cet art à Orphée qu'on met au nombre des magiciens *théurgiques*; il enseigna comment il falloit servir les dieux, apaiser leur colère, expier les crimes, & guérir les maladies. Nous avons encore les hymnes composés sous son nom vers le temps de Pisistrate; ce sont de véritables conjurations *théurgiques*.

Il y avoit une grande conformité entre la magie *théurgique* & la théologie mystérieuse du paganisme; c'est-à-dire, celle qui concernoit les mystères secrets de Cérés, de Samothrace, &c. Il n'est donc pas étonnant, dit M. Bonami, de qui nous empruntons cet article, qu'Apollonius de Thyane, Apulée, Porphyre, Jamblique, l'empereur Julien, & d'autres philosophes platoniciens & pythagoriciens, accusés de magie, se soient fait initier dans ces mystères; ils reconnoissoient à Eleusis les sentimens dont ils faisoient profession. La *théurgie* étoit donc fort différente de la magie goétique ou de la goétie, où l'on invoquoit les

dieux infernaux & les génies malfaisans; mais il n'étoit que trop ordinaire de s'adonner en même temps à ces deux superstitions, comme faisoit Julien.

Les formules *théurgiques*, au rapport de Jamblique, avoient d'abord été composées en langue égyptienne ou en langue chaldéenne. Les grecs & les romains qui s'en servirent, conservèrent beaucoup de mots des langues originales qui, mêlées avec des mots grecs & latins, formoient une langue barbare & inintelligible aux hommes; mais qui, selon le même philosophe, étoit claire pour les dieux. Au reste il falloit prononcer tous ces termes sans en omettre, sans hésiter, ou bégayer; le plus léger défaut d'articulation étant capable de faire manquer toute l'opération *théurgique* (*Mem. de l'acad. tom. VI.*).

THÉUT, surnom qu'on donnoit en Égypte à Mercure; & selon quelques-uns, à toutes les personnes recommandables par leur sagesse & par leurs talens. Voyez TAUT.

THÉUTATÈS, divinité gauloise, dont Lucain fait mention (au liv. I de sa Pharsale). «C'est par l'effusion du sang, dit-il, que ces peuples se rendent propice le cruel *Théutatès*». Lactance & Minutius Félix l'expliquent du sang humain, & disent qu'on immoloit à *Théutatès* des victimes humaines.

Le mot *theutat* dans la langue des celtes signifioit père du peuple; ils le regardoient comme le fondateur de leur nation, & prétendoient en être descendus. Il étoit le dieu des arts & des sciences, des voyageurs & des grands chemins, des femmes enceintes, des voleurs, & il avoit des temples dans toutes les Gaules. C'est ce même dieu qui étoit connu des gaulois sous le nom d'*Ognius*, ou du dieu de l'éloquence, & que Lucain a confondu avec Hercule. Voyez OGNIVS & MERCURE.

THEUTH ou THOT. C'étoit, selon Cicéron (*De Nat. Deor. lib. III. n.º. 36.*), chez les égyptiens le nom du premier mois de l'année, c'est-à-dire, le mois de septembre, selon Lactance. Ce mois qui commençoit le 29 août du calendrier Julien, répondoit au mois *Elul* des juifs, & au mois *gorpius* des macédoniens. (*D. J.*)

THEUTRAS étoit fils de Pandion, roi de Mysie. On dit qu'il avoit cinquante filles, qui toutes accordèrent leurs faveurs à Hercule. V. AUGÈ.

THIA, femme d'Hypérior, étoit, selon Hésiode (*Theog. 371.*), mère du Soleil, de la Lune & de l'Aurore. *Thia* signifie divine (de *Θεία*); ainsi, en disant qu'elle étoit mère du Soleil, de la Lune & de l'Aurore, le poète a voulu

marquer que tous les biens nous venoient de Dieu.

THIASSE, géant, père de Skada. *Voyez* SKADA.

THIBRUS, en Thessalie. ΘΙΒΡΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

THIMÆTOS. *Voyez* ÉSAQUE.

THINIS, dans l'Égypte. ΘΙΝΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

THIODAMANTE, père d'Hylas. *Voyez* THÉODAMAS.

THIONÉ est le nom qu'eut Sémélé, quand elle fut mise au rang des immortels ; d'où vient que Bacchus est aussi appelé *Thioneus*. *Voyez* SÉMÉLÉ.

THIONÉ est aussi le nom d'une des Hyades.

THIRCE, fils d'Oénée, roi de Calydon. *Voyez* OENÉE.

THISBÉ étoit la plus aimable fille de tout l'Orient, dit Ovide, & Pyrame, son amant, étoit le jeune homme le plus accompli. Leurs maisons étoient contiguës à Babylone ; le voisinage leur donna bientôt lieu de se connoître & de s'aimer ; & leur amour s'accrut avec le temps. Mais leurs parens, que des intérêts particuliers divisoient, s'opposèrent à leur bonheur, & leur défendirent même de se voir. Dans le mur qui séparoit leurs maisons, étoit une fente aussi ancienne que le mur. Les deux amans furent les premiers qui s'en aperçurent, & qui la firent servir à leurs entretiens. Quelque temps après, peu contents de cette ressource, & lassés de la dure contrainte où ils étoient réduits, ils se donnèrent un rendez-vous hors de la ville, près du tombeau de Ninus, sous un murier blanc. *Thisbé*, couverte d'un voile, s'échappa la première, & se rendit au lieu convenu ; mais ayant aperçu, au clair de la lune, une lionne qui avoit la gueule ensanglantée, elle s'enfuit avec tant de précipitation, qu'elle laissa tomber son voile. La lionne le trouva sur son passage, le déchira, & y laissa des traces du sang dont elle avoit la gueule teinte. Pyrame arriva au rendez-vous un peu après ; & ayant trouvé le voile de *Thisbé* ensanglanté, il ne douta point qu'elle n'eût été dévorée par quelque bête. Sans autre examen, il se perça de son épée. Il respiroit encore lorsque *Thisbé* sortit du lieu où elle s'étoit

cachée, cherchant des yeux son amant ; & brûlant d'envie de lui raconter le péril dont elle s'étoit garantie, elle s'avança sous le murier, & y trouva un corps tout palpitant & baigné dans son sang. Elle reconnut aussi-tôt Pyrame ; & ne doutant point qu'il ne se fût tué lui-même, & que le voile déchiré n'eût causé quelque erreur, dont il étoit la victime, elle se perça de la même épée, & tomba sur le corps de son amant.

Le murier fut teint de leur sang ; le fruit dont il étoit chargé changea de couleur, & de blanc qu'il étoit, devint d'un noir pourpré. Ovide & Hygin font les seuls qui racontent cette aventure, dans laquelle il n'y a rien que de vraisemblable, hors le murier, qui est un ornement de l'invention du poëte.

THISOA, une des trois nymphes qui élevèrent Jupiter sur le mont Lycée, en Arcadie. *Voyez* LYCEUS.

THO, l'une des quatre syllabes dont les grecs se servoient pour solfier.

THOAS, fils d'Andrémon, roi de Calydon, conduisit les étoliens au siège de Troie sur quarante vaisseaux.

THOAS, roi de Lemnos, épousa Colicopis, fille d'Othreus, roi de Phrygie. Il étoit fils de Bacchus & d'Ariadne ; ce qui n'empêcha pas ce dieu de devenir amoureux de Colicopis sa bru. Ayant été surpris dans un commerce de galanterie avec elle, dit Hygin, il seut appaiser le mari, en lui faisant goûter du fruit de la vigne, & lui apprenant à la cultiver dans son île. Le mythologue ajoute qu'il lui fit aussi présent des royaumes de Byblos & de Chypre. *Thoas* fut père d'Hypsiphile. Dans la conspiration générale que formèrent les femmes de Lemnos contre tous les hommes de l'île, *Thoas* fut sauvé par sa fille. Obligé de renoncer à son royaume de Lemnos, il en trouva un autre dans l'île de Chio. *Voyez* HYPHISPHILE.

THOAS, roi de la Chersonnèse taurique. C'est lui qui avoit porté cette loi barbare, que tous les étrangers qui aborderoient sur ses côtes, seroient immolés à Diane. Dans l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, *Thoas* condamne à la mort Oreste & Pylade ; mais il se laisse abuser par les discours de la prêtresse, qui enlève du temple, à ses yeux, la statue de la déesse, sous le prétexte de la purifier dans l'eau de la mer avec les deux victimes. Ensuite averti de la fuite d'Iphigénie avec les deux grecs, il veut les poursuivre ; mais Minerve le retient, en l'avertissant que c'étoit par l'ordre des dieux qu'Iphigénie retournoit dans la Grèce avec la statue de Diane. *Thoas* s'y soumet ; car, dit-il,

les volontés des dieux ne trouvent point de rebelles (*Iphigénie en Tauride, act. 5, scène dernière.*). Voyez CHRYSSÈS.

Thoas est représenté sur un bas-relief antique, conduisant Oreste & Pylade enchaînés. Voyez ORESTE.

THOË, une des nymphes néréides. Son nom (*Θοός, prompt, agile.*) répond à son agilité, comparable à celle des oiseaux, dit Hésiode (*Theogon. 354.*).

ΘΟΛΙΑ, bonnet ainsi appelé à cause de sa forme semblable à un dôme, *Θολύς (Pollu. Onom. l. VII. segm. 174. Eustath. in Odyss. X. p. 1934. l. IX.)*.

THOLUS. Vitruve nomme *tholus* une coupe ou un dôme en général. C'est la clef du milieu où s'assemblent toutes les courbes d'une voûte, quand elle est de charpente. On y suspendoit anciennement dans les temples les présens faits aux dieux.

On entend aussi par *tholus* la coupole d'un temple. Philander & Barbaro appelloient aussi *tholus* la lanterne que l'on met au-dessus du temple. (*D. J.*)

THON. Les sinopiens tiroient autrefois un grand profit de la pêche du *thon*, qui se faisoit sur leur rivage, où en certain temps, selon Strabon, ce poisson se vendoit en quantité. C'est la raison pour laquelle ils se représentoient sur leurs monnoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poisson venoit des *Palus-Méotides*, passoit à Trébisonde & à Pharnacie, où l'on en faisoit la première pêche. Il alloit de-là le long de la côte de Sinope, où s'en faisoit la seconde pêche. Il traversonoit ensuite jusqu'à Byzance, où s'en faisoit une troisième pêche.

Les romains qui alloient à la pêche des *thons*, faisoient des sacrifices de *thon* à Neptune, nommé *τροπῆϊος & αλιεῖμαχος*, pour le prier de détourner de leurs filets le poisson *εἰφίος*, qui les déchiroit, & de prévenir les secours que les dauphins rendoient aux *thons*. Aussi sacrifioient-ils à Neptune le premier *thon* qu'ils prenoient.

Les grecs en particulier faisoient grand cas des entrailles de *thon*; sur quoi Athénée rapporte un bon mot du poëte Dorion, qui n'étoit pas de ce goût. Un convive louoit extrêmement un plat d'entrailles de *thon*, qu'on servit à la table de Philippe de Macédoine. Elles sont excellentes, dit Dorion; mais il faut les manger comme je les mange. Eh! comment les mangez-vous donc, reprit le convive? Comment, répondit Dorion?

Je les mange avec une ferme résolution de les trouver bonnes.

THON, ville de l'Afrique propre: ce fut dans cette ville qu'Annibal se retira quand son armée eut été défaite par Scipion; mais la crainte que les brutiens, qui l'avoient suivi, ne le livraient aux romains, l'engagea d'en sortir bientôt après secrettement (*D. J.*).

THONIUS, centaure, fils d'Ixion & de la Nue. Voyez IXION.

THOON, troyen tué par Ulyffe.

THOOSA, nymphe marine, fille de Phoreys, que Neptune rendit mère de Polyphème (*Odyss. lib. I v. 71.*).

THOR étoit la troisième des principales divinités des anciens scandinaves, après Odin & Fréa. (*Voyez ODIN.*) Thor étoit leur fils, & présidoit aux vents, aux saisons & à la foudre. On lui avoit consacré un jour de la semaine, qui se nomme encore de son nom en danois, en suédois, en anglois, & dans la langue de la Basse-Allemagne; il répond au jeudi, *Jovis Dies*, jour du dieu du tonnerre.

Thor étoit le défenseur & le vengeur des dieux, il étoit toujours armé d'une massue qui revenoit d'elle-même dans sa main quand il l'avoit lancée. Il la tenoit avec des gantelets de fer, & avoit en outre une ceinture dont la vertu étoit de renouveler les forces à mesure qu'on en avoit besoin. C'étoit avec ces armes redoutables qu'il terrassoit les monstres & les géants, quand les dieux l'envoyoient combattre contre leurs ennemis. Ses combats les plus fréquens étoient contre Loke, qui étoit regardé comme le principe du mal. Il étoit représenté, dans le grand temple d'Upsal, à la gauche d'Odin, ayant une couronne sur la tête, un sceptre dans une main, & une massue de l'autre. On le peignoit quelquefois sur un chariot traîné par deux boucs de bois, avec un frein d'argent, & la tête environnée d'étoiles.

On avoit institué, en son honneur, une fête qui se nommoit *Juul*. C'étoit la plus solennelle du Nord. Elle se célébroit au solstice d'hiver. On appelloit cette nuit, la *nuit mère*, comme étant celle qui produit toutes les autres; & c'étoit de-là que l'on datoit le commencement de l'année, qui, chez ces peuples, se comptoit d'un solstice d'hiver à l'autre. Les sacrifices, les festins, les danses, les assemblées nocturnes, toutes les marques de la joie la plus dissolue, étoient alors autorisées par un usage général, comme aux saturnales chez les romains.

Les sacrifices ordinaires pendant les fêtes de

Juul, en l'honneur de Thor, étoient des bœufs & des chevaux engraisés.

Outre cette fête annuelle, les danois se rendoient en foule, tous les neuf ans au mois de Janvier, dans un lieu nommé *lederun* en *Sélande*. Là ils immoloient, en l'honneur de *Thor*, quatre-vingt dix-neuf hommes, & autant de chevaux, de chiens & de coqs. Les normands & les norvégiens étoient dans le même usage.

THORATÈS, surnom d'Apollon à Lacédémone, selon Hélychius.

THORAX. Voyez CUIRASSE.

THORIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *BALBUS*.

THORNAX, montagne du Péloponèse, dans la Laconie. Les modernes la nomment *Vouni*; elle est au nord de Magula. Meursius s'est trompé évidemment, quand il a dit que ce fut sur cette montagne que Jupiter prit la figure d'un coucou, pour faire réussir quelque amourette & tromper la jalousie de Junon. Il confond deux passages de Pausanias; mais cet auteur dit dans ses corinthiaques que ce déguisement de Jupiter se passa sur une montagne du même nom située auprès de la ville d'Hermionie, à plus de trente lieues de *Thornax* de Laconie.

THOS, *θως*, nom donné par les grecs à un animal de la classe des renards, mais plus gros que le renard ordinaire, & qui, disent-ils, se nourrissoit principalement, & par ruse, d'oiseaux aquatiques & de la volaille des basses-cours.

THOTH. Ce dieu égyptien fut appelé *Ερμης* par les grecs, & Mercure par les romains; c'est le seul point sur lequel les anciens soient d'accord à son égard. Encore Platon, le plus ancien écrivain qui en ait parlé, l'appelle-t-il *Theuth*. (*Phileb.* p. 156 édit *grac Basl.*). Il doute s'il a été un dieu, ou un homme divin. Le faux Sanchoniaton, dans l'histoire phénicienne que lui attribue Philon de Byblos, l'appelle *Taaut*; & il ajoute que les égyptiens l'appelloient *Thoyth*, les habitans d'Alexandrie *Thoth*, & les grecs *Hermès*.

Les écrivains anciens sont aussi peu d'accord sur le lieu de la naissance de *Thoth*. Le faux

Sanchoniaton le fait naître en Phénicie (*Ap. Euseb. prepar. evang. lib. I c. 10.*), & dit qu'il vint avec Saturne dans le Midi, c'est-à-dire, dans l'Égypte. L'auteur de la Chronique paschale, ou d'Alexandrie, rapporte une tradition, selon laquelle *Thoth* auroit régné dans l'antique Italie sous le nom de Faune, & se seroit ensuite transporté en Égypte, où il auroit aussi régné. Cicéron (*De natura deor. l. III c. 22.*) dit qu'il étoit adoré par les phénéates; qu'il avoit tué Argus, & que ce meurtre l'avoit fait fuir en Égypte où on l'appelloit *Thoth*. Mais le plus grand nombre des écrivains, & sur-tout les égyptiens, s'accordent à faire de *Thoth* un roi d'Égypte.

On lui fait en général honneur de l'invention des lettres; témoin le faux Sanchoniaton (*Ibid. l. c. 9.*), témoin Plutarque (*Symposiac. 9. quest. 3.*); de l'invention de l'arithmétique (*Plato. in Phaedro.*), de la géométrie, de l'astronomie (*Diodor. Sicul.*), &c. en un mot de toutes les sciences; mais sur-tout des livres théurgiques, qui portèrent son nom & furent appelés livres hermétiques (*Clément Alexand. p. 633 634.*). De-là lui vint le surnom de Trismégiste, ou de trois fois grand.

La réunion de tant de découvertes sur un seul individu a fait penser à la plupart des savans modernes que *Thoth* ou Hermès n'étoit point un nom d'homme, mais une divinité symbolique, à laquelle on attribuoit toutes les inventions & toutes les découvertes dont les prêtres & les philosophes égyptiens étoient les auteurs. Jamblique (*De mysteriis Aegyptiorum initio*) le dit expressément. *Thoth* étoit donc la divinité particulière des prêtres égyptiens, celle qui présidoit à leurs colléges, qui les inspiroit, & celle à qui ils rapportoient tous leurs travaux.

Ce dieu des prêtres égyptiens, appelé *Thoth* sous ce rapport, étoit dans la réalité *Phthas* ou leur Vulcain fils du Nil; c'étoit lui (*Diog. Laert. in princip. hist. philos.*) qui avoit enseigné les principes de la philosophie. C'est pourquoi nous voyons Vulcain appelé le législateur des égyptiens (*Euseb. in chron. grac. p. 7.*).

Une tradition très-ancienne portoit que les premiers philosophes gravoient leurs découvertes sur des colonnes, *stela*, ou pierres quarrées. De-là vinrent les hiéroglyphes qui étoient gravés sur les murs des souterrains habités par les prêtres égyptiens (*Ammian. Marcellin. lib. XXII.*). Ces prêtres attribuoient à *Thoth* les plus anciennes colonnes gravées, et ils donnoient le nom de colonnes de *Thoth*, *ερμῆ ἐλάς*, à toutes les inscriptions qui renfermoient leur doctrine. Jamblique (*De myst. lib. I cap. 2.*) dit que les prêtres égyptiens régloient tout d'après les anciennes colonnes

d'Hermès qui avoient été lues par Platon & par Pythagore avant lui, & où ils avoient puisé leur philosophie.

Après avoir fait les colonnes gravées l'ouvrage de *Thoth*; on les appella elles-mêmes *Thoth*: de sorte que l'on enseignoit d'après *Thoth*, c'est-à-dire, d'après les inscriptions qui lui étoient attribuées. Cette locution vint de l'ancienne langue égyptienne, le cophte d'aujourd'hui, où Jablonki (*Panthéon égypt. lib. V cap. 5.*) trouve que, colonne, *ϥϥϥ*, est appelée *thuothi* ou *thyothi*, mots analogues à *Thoth*.

C'est ici le lieu de faire observer que les auteurs parlent de trois Hermès, ou Mercurès, qui rendirent aux lettres & aux sciences les plus grands services. Platon, qui dans son *philebus* & dans son *Phædrus* parle d'un seul Theuth, paroît n'en avoir connu qu'un seul; sans cela il eût distingué des autres, par des surnoms, celui dont il parloit. Manéthon distingue le premier Mercure qu'il appelle *Thoth* & qu'il dit avoir vécu avant le déluge, du second Mercure qu'il dit fils d'*Agathodamon*, de même que *Tat* fut le sien. A ces deux Mercurès il faut joindre celui qui est appelé *Tat*; car ces différents surnoms, *Theuth*, *Thoth*, *Thoyth*, & *Tat* désignent le même être symbolique, le Mercure des égyptiens. Dans le dialogue d'Asclepius que l'on imprime avec les œuvres d'Apulée, Hermès Trismégiste parle de *Tatius* qu'il appelle son fils très-cher & très-aimé; & il dit encore dans le même dialogue d'Hermès, que c'est le nom de ses ancêtres. Voilà deux Hermès & un *Tat* bien reconnus. Ce sont les deux Hermès ou Mercurès dont on a fait mention le plus souvent; de l'un comme de l'inventeur des lettres & des hiéroglyphes, de l'autre qui a été le restaurateur des lettres, & qui a traduit les hiéroglyphes en caractères nouveaux ou sacerdotaux.

Ce que nous venons de dire s'accorde parfaitement avec les stèles, ou colonnes gravées: le premier *Thoth* traça les inscriptions, & le second *Thoth* les traduisit en langue sacerdotale. De là vient que *Thoth*, ou plutôt le spectre mythologique égyptien de ce nom, passa pour l'inspirateur des prêtres & le protecteur immédiat de leurs collèges.

THOTHORSES, roi du Bosphore.

Ses médailles sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

THOUS, prince de la famille de Priam, qui fut tué au siège de Troie.

THRACE, nymphe fille de Titan. Saturne la rendit mère de Doloneus, qui donna son nom aux dolones; & Jupiter, de Bythys qui donna le sien aux bithyniens.

THRACE, rois de *Thrace* dont on a des médailles:

Seutès III.

Cotys III.

Rhœmetalces I.

Cotys V & Rhescyporis.

Devenue province romaine, la *Thrace* a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Géta, avec la légende ΘΡΑΚΩΝ.

Orphée étoit *thrace*, c'est lui qui polica ses compatriotes. Les dieux des *thraces* étoient, Bendis ou Diane qu'ils appelloient encore Orthésie, Bacchus, Mars, Mercure, Musée poète leur compatriote, Odryfus duquel ils croyoient descendre, Orphée, Plestore & Zamolxis; mais ils honoroient sur-tout Mars. Les macédoniens descendoient des *thraces* naturellement féroces, fourbes, bandits, assassins, qui avoient toute la bassesse d'ame des esclaves & tous leurs vices. Aussi en Grèce le nom de *thrace* passoit pour l'injure la plus atroce & pour le signe du dernier mépris.

On appelloit autrefois *thraces* ceux des gladiateurs qui combattoient armés à la thracienne, (Voyez Juste-Lipse *Saturn. liv. II c. 10.* & Vignère sur Tite-Live, t. I p. 1428 & suiv.)

Nous lisons que les *thraces* (*Plutarque hommes illustres tom. III, fol. 115.*) portoient des chlamydes noires & des boucliers blancs.

Euripide (*Alceste. vers 498.*) appelle la *Thrace peltata*, à cause que les habitans étoient armés du bouclier appelé *pelta*.

Les *thraces* portoient une tiare droite, comme Philostrate (*Icon. 6 p. 871.*) en donne une à Orphée qui étoit de la *Thrace*.

Les *thraces* avoient la coutume de jeter tous les jours une pierre dans un vase (*Pline l. VII cap. 41.*), d'autres disent dans un (*Zenob. cent. 6 adag. 13.*) carquois. La journée avoit-elle été heureuse, la pierre étoit blanche, & elle étoit noire, si elle avoit été passée malheureusement. Après la mort des personnes on comptoit ces pierres, & alois le défunt, à proportion

du nombre des pierres blanches ou noires, étoit réputé avoir été heureux ou malheureux.

Les *thraces* étoient grands buveurs, & Horace les cite comme faisant proverbe.

Valère-Maxime (26. 12.) raconte d'eux avec beaucoup d'éloges qu'ils pleuroient à la naissance des enfans, & qu'ils se réjouissoient à la mort de leurs amis, tant ils trouvoient la vie malheureuse. Mela (2. 2.) dit qu'aux funérailles on conduisoit la femme, que le mort avoit chérie le plus tendrement, somptueusement parée. Le plus proche parent l'immoloit sur la tombe, où l'on renfermoit les deux époux.

THRACE (Pierre) *Thracius lapis*. Les anciens donnoient ce nom à une substance noire & inflammable, qui avoit, selon Dioscoride, les mêmes propriétés que le jayet ou jais; on croit que c'est la même chose. Elle s'allumoit en jettant de l'eau dessus, s'éteignoit en y jettant de l'huile. Il y avoit encore une pierre de *Thrace* dont Pline distingue trois espèces. La première entièrement verte, d'une couleur très-vive. La seconde d'un vert plus toible. La troisième avec des tachés couleur de sang. Cela paroît convenir au jaspe.

THRACES (rois). Voyez ROIS captifs.

THRACIA, fille de Mats donna son nom à la Thrace.

THRANITÆ, rameurs placés au rang le plus élevé dans les trirèmes. Voyez THALANIRI.

THRASIMOND, roi des vanaples,

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

THRASIUS, surnom d'Hercule. C'est aussi le nom d'un devin. Voyez BUSIRIS.

THRASYDILE. Voyez HIMÈRE.

THRÉNÉTIQUE. Pollux parle d'une flûte surnommée *thrénetique*, ou lugubre, qui fut, dit-on, inventée par les phrygiens, desquels les cariens en apprirent l'usage dans la suite. Probablement cette flûte accompagnoit les thrénodies. Voyez THRENODIE. Peut-être la flûte surnommée *thrénetique* par Pollux, n'est autre que la gingros, appelée *gyngrine* lugubre, dans l'article FLUTE. (F. D. C.)

THRÉNODIE, chanson triste & funèbre, en

usage dans les funérailles. Ce mot est composé de *θρνος*, pleurs, lamentations, & de *ὠδή*, chant.

THRECES, espèce de gladiateurs qui portoient un petit bouclier rond, avec un poignard recourbé. Leur nom vient, selon Festus, de la ressemblance de leurs armes avec celles des thraces. *Threces gladiatores*, à similitudine *par-mularum thraciarum*: peut-être aussi parce que ce pays, habité par des gens cruels & féroces, fournissoit nombre de gladiateurs. Ceux qui combattoient contre eux, étoient ordinairement les gladiateurs appelés *mirmillones*, qui portoient sur leur casque la figure d'un poisson.

THRIA, bourg de l'Attique, dans la tribu *Ænéide*. Les champs des environs s'appelloient *champs thriani*. Ce bourg étoit entre Athènes & Eleufis; il en est souvent parlé dans Thucydide, & dans les autres historiens des guerres d'Athènes. C'étoit la patrie du poète Cratès, dont Suidas cite quelques ouvrages comiques. La porte d'Athènes par laquelle on sortoit pour y aller, s'appelloit *porta Thriasia*, & fut ensuite nommée *Ceramica* & *Dipylon*. Ce bourg donnoit encore son nom au rivage près duquel il étoit situé, & à une rivière voisine.

THRIES. Les sorts que l'on jettoit dans une urne se nommoient *thries*, du nom des trois nymphes de l'antiquité qui demeuroient sur le Parnasse, & qui avoient été nourrices d'Apollon, dieu de la divination.

THRIO, *θρῖα*, fête particulière des grecs en l'honneur d'Apollon. Voyez sur cette fête Potter, *Archæol. grec. t. I. p. 405*.

THRIPS, *θρῖπς*, nom donné par les grecs & les romains, à une espèce de ver né de l'œuf d'un scarabée, lequel, tandis qu'il est dans cette forme de ver, perce le bois & y fait des cavités de différentes formes, & dans des directions différentes qui ressemblent souvent à des caractères d'écriture.

Les anciens grecs se servoient de petits morceaux de bois ainsi rongés, au lieu de sceau & de cachet, avant l'invention de la gravure: & en effet, ils répondoient très-bien à cet usage, car il n'étoit guère possible d'imiter l'impression, ni de contrefaire les empreintes que formoient sur la cire, des morceaux de bois ainsi rongés.

Lucien, parlant de la manière qu'il avoit de marquer ses oliviers, emploie le mot *thrips*, non comme étant le nom d'un ver, mais comme étant celui du morceau de bois percé par l'insecte. Théophraste, Aristote & Pline, se servent du même mot *thrips*. Enfin nous trouvons qu'il

qu'il désigne aussi souvent un morceau de bois percé de divers trous, que l'animal qui les a formés.

THRONE, mot formé du grec *θρονος*, chaise ou siège magnifique. On voit deux *thrônes* gravés dans les peintures d'Herculanum. (Pl. 29.) La colombe qui est sur le coussin d'un des deux *thrônes* prouve que c'est la représentation du *thrône* de Vénus; le feston qu'un des génies soutient, paroît être de myrte, & le sceptre que tient l'autre génie convient encore à la déesse. Le second *thrône* est celui de Mars, comme il paroît par le bouclier & le casque que soutiennent deux génies. (D. J.)

Le *thrône* de Thoas, roi de Lemnos, père d'Hypermenestre, étoit de pierre. (Apollon. Argon. lib. 1. vers. 667.)

THRYALLIS, nom donné par Nicandre & quelques autres écrivains, à une espèce de *Verbascum* ou mollaine, employée par les anciens dans leurs couronnes & leurs guirlandes. Diofcoride l'appelle *lichnitis*, parce qu'elle étoit d'usage pour servir de mèche dans les lampes des grecs, qui en employoient les tiges après les avoir réduites en petits filets. (D. J.)

THUERIS. Plutarque (de *Iside*, p. 358.) parle seul de cette divinité égyptienne; il dit que « la concubine de Typhon, *Thueris*, passa du côté d'Horus, qui tua & déchira un serpent qui la poursuivoit; & que c'est pour cela que l'on jettoit une corde au milieu de l'assemblée & qu'on la rompoit en plusieurs morceaux. »

En langue égyptienne ou cophte, *Thures* est le vent du midi.

Typhon étoit un vent d'orient très-pernicieux aux égyptiens, & *Thueris*, ou le vent du midi, ne l'étant pas moins, on réunit dans les fables sacerdotales ce couple malfaisant.

Thueris étoit sans doute la même qu'*Afo*, cette reine d'Éthiopie, ou du midi, mariée à Typhon.

Jablonski croit que dans la table isiaque de Turin, le gryphon est l'emblème de *Thueris* ou d'*Afo*. Arnobe (*Advers. gentes* I, p. 20.) dit que l'*Afo* d'Éthiopie étoit Isis noircie par les soleils d'Éthiopie. Le gryphon de la table isiaque est peint en noir sur la tête, le poitrail & une partie des ailes. Les poètes latins donnent toujours à l'*Auster* & au *Notus*, deux vents méridionaux, l'épithète *nigerrimus*.

Le vent du midi souffle en Egypte depuis mars jusqu'en juin, & il cause des maladies dans
Antiquités, Tome V.

généreuses, que l'arrivée des vents érétiens fait cesser ordinairement.

THURAIRE. Solin (*Polyhistor. chap. II. de Sicilia.*) parle d'une flûte appelée *thuraire*, & Turnebe (*Advers. lib. XVII. cap. 20.*) dit que c'étoit celle dont on jouoit pendant que l'on posoit l'encens sur l'autel, & que l'on n'immoloit pas les victimes. (F. D. C.)

ΘΥΡΕΑΤΙΚΟΙ. Les lacédémoniens (*Athen. Deipn. lib. XV. p. 678. B.*) désignoient par ce mot des couronnes faites avec des feuilles de palmier, disposées en guise de rayons. On en voit de semblables aux heures sur une base triangulaire de la villa Albani, à trois figures de femmes sur une base triangulaire de la villa Borghèse, &c.

THURIA, dans la Messénie. ΘΟΥΡΙΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont : RRRR. en bronze... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime Sévère, de Geta, de Caracalla.

THURIBULUM, vase dans lequel on brûloit l'encens. Aufone (*Eidyll. 12. 105.*) dit que l'on s'en servoit dans les sacrifices.

Thuribula, & patera, quæ tertia vasa deùm ? lanx.

THURIAE. Voyez **THURIUM**.

THURINUS, surnom d'Auguste dans son enfance.

THURIUM & **THURIAE** en Italie, jadis *Sibaris*, & depuis *Copia*. ΘΟΥΡΙΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types sont :

Un trépied.

Un taureau debout.

Une lyre.

Un taureau qui frappe de la corne.

THURIUS, surnom de Mars, qui désignoit

son impétuosité dans les combats (de *θυειν*, s'agiter, être en fureur.)

THUSCIEN (*prêtre*), prêtre tyrrhénien, ou d'Etrurie. On nommoit les prêtres d'Etrurie *prêtres thusciens*, à cause des fonctions qu'ils faisoient dans les sacrifices, ou de brûler les victimes & l'encens, de *θυος*, qui signifie *encens*, & de *καειν*, qui veut dire *brûler*; ou de consulter les entrailles des victimes, de *θυος*, qui veut dire aussi sacrifice, & de *νοειν*, qui signifie la même chose que *νοειν*, regarder, *confidérer*.

THUSEI, belle maison de campagne de Plinie, dans la Toscane.

THUYA (le) des grecs n'est point le nôtre, c'étoit une espèce de cèdre qui n'avoit chez les latins que le nom de commun avec le citronnier, *arbor citrea*. Cet arbre venoit d'une branche de l'Atlas, dans la Mauritanie septentrionale, appelée par Plinie, (*liv. XIII. c. 15.*) *mons Anchorarius*.

THYA, fête de Bacchus qui se célébroit à Elis. Les Eléens ont une dévotion particulière à Bacchus, dit Pausanias dans ses éliaques; ils disent que le jour de sa fête, appelée *thya*, il daigne les honorer de sa présence, & se trouver en personne dans le lieu où elle se célèbre. En effet, les prêtres du dieu apportent trois vases vuides dans sa chapelle, & les y laissent en présence de tous ceux qui y sont, éléens ou autres: ensuite ils ferment la porte de la chapelle, mettent leur cachet sur la serrure, & ils permettent à chacun d'y joindre le sien. Le lendemain on revient, on reconnoit son cachet, on entre, & l'on trouve les trois vases pleins de vin. « Plusieurs éléens très-dignes de foi, » ajoute l'historien, & même des étrangers, » m'ont assuré en avoir été témoins: pour moi » je ne me suis pas trouvé à Elis dans le tems » de cette fête. Les habitans d'Andros prétendent aussi que chez eux, durant les fêtes de » Bacchus, le vin coule de lui-même dans son » temple; mais si, sur la foi des grecs, nous » croyons ces merveilles, il ne nous restera plus » qu'à croire les contes que chaque nation fera » sur ses dieux. »

THYA, fille de Deucalion, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère de Macédon. Ce nom vient de *θυειν*, courir avec impétuosité.

THYADES, étoit un des surnoms qu'on donnoit aux bacchantes, parce que dans les fêtes & les sacrifices de Bacchus, elles s'agitoient comme des furieuses, & courroient comme des folles (de *θυειν*, être en fureur). Ces *thyades* étoient quelquefois saisies d'un enthousiasme, ou

vrai, ou simulé, qui les pouvoit même jusqu'à la fureur, ce qui pourtant ne diminuoit en rien le respect du peuple à leur égard. Sur quoi Plutarque (dans ses morales sur les belles actions des femmes), rapporte cette histoire. Après que les tyrans des phocéens eurent pris Delphes, dans le tems que les thébains leur faisoient pour cela la guerre, qu'on appelloit sacrée, les femmes prêtresses de Bacchus, qu'on nomme *thyades*, furent saisies d'une espèce de fureur bacchique, & errant pendant la nuit, elles se trouverent sans le savoir à Amphisse; où, fatiguées de l'agitation que leur avoit causée cet enthousiasme, elles se couchèrent & s'endormirent dans la place publique. Alors les femmes de cette ville, confédérée des phocéens, craignant que les soldats des tyrans ne fissent quelque insulte à ces *thyades* consacrées à Bacchus, coururent toutes au marché, se rangèrent en cercle tout-au-tour d'elles, afin que personne ne pût en approcher, gardant un profond silence de peur de les éveiller. Après que les *thyades* furent éveillées & revenues de leur frénésie, les amphissiennes leur donnèrent à manger, les traitèrent avec honneur, & obtinrent la permission de leurs maris de les conduire en lieu de sûreté.

Les éléens avoient une compagnie de ces femmes consacrées à Bacchus, qu'on appelloit les seize, parce qu'elles étoient toujours en ce même nombre. Dans le tems qu'Aristotime, qui avoit usurpé la tyrannie, les traitoit avec la dernière dureté, voulant obtenir de lui quelque grâce, ils lui envoyèrent les seize, chacune ornée d'une des couronnes consacrées au dieu Bacchus. Le tyran étoit alors dans la grande place, entouré des soldats de sa garde, qui, voyant arriver les seize, se rangèrent par respect de côté & d'autre pour les laisser approcher d'Aristotime. Le tyran ayant appris le sujet de leur venue, se mit en colère, fit battre & chasser les *thyades*, & les condamna chacune à deux talens d'amende, ce qui indigna tellement les éléens, qu'ils conspirèrent sa perte, & se désirent de lui. Voyez BACCHANTES.

THYAS, fille de Castalius, enfant de la terre, « la première qui fut honorée du sacerdoce de Bacchus, dit Pausanias, & qui célébra les orgies en l'honneur du dieu; d'où il est arrivé que toutes les femmes qui, éprises d'une sainte ivresse, ont depuis voulu pratiquer les mêmes cérémonies, ont été appelées, de son nom, *thyades*. C'est d'Apollon & de *Thyas* qu'est né Delphus, d'où la ville de Delphes a pris sa dénomination: »

THYASES, on appelloit ainsi les danses que faisoient les bacchantes, en l'honneur du dieu

qui les agitoit. Il y a d'anciens monumens qui nous représentent les gestes & les contorsions affreuses qu'elles faisoient dans leurs danses. L'une paroît un pied en l'air, haussant la tête vers le ciel, ses cheveux épars & négligés flottent au-delà des épaules, tenant d'une main un thyrsé, & de l'autre une petite figure de Bacchus. Une autre plus furieuse encore, les cheveux épars & flottans, le corps à demi nu, dans la plus violente contorsion, tient une épée d'une main, & de l'autre la tête d'un homme qu'elle vient de couper. *Voyez* BACCHANTES.

THYATIRE, en Lydie. ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Pallas.

Un aigle éployé.

Une bipenne.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Néron, de Julie, fille de Titus, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Soémias, d'Alexandre Sévère, de Mamée, de Gordien-Pie, de Valérien, d'Annia-Faustina, de Domitien, de Trajan, de Philippe fils.

THYELLIES, fête en l'honneur de Vénus, qu'on invoquoit dans les orages (de θυελλα, orage, tempête).

THYES, ce sont les fêtes de Bacchus honoré par les thyades. *Voyez* THYA.

THYESSUS, en Lydie. ΘΥΕΣΣΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

THYESTE, frère d'Atrée, tous deux fameux par leur haine mutuelle, & par les crimes affreux qu'elle produisit. Il est au rang de ces fameux criminels de la fable, qui souffrent dans le tartare des peines proportionnées à leurs crimes. Ils

eurent pour enfans, Pélopie, Egeïthe & Tantale. *Voyez* ces trois mots, & ATREE.

THYMBREUS, surnom que Virgile donne à Apollon, parce qu'il avoit un culte établi dans la Troade, en un lieu appelé *Thymbra*. Ce fut dans le temple d'Apollon *Thymbreus* qu'Achille fut tué en trahison par Paris.

THYMÉLÉ, lieu dans le théâtre, entre les gradins où se plaçoient les musiciens. De là ils furent surnommés *Thymelici*. Les chansons en l'honneur de Bacchus prirent le nom de *thymélie*, parce que dans les premiers tems du théâtre des grecs on commençoit le spectacle par un sacrifice à Bacchus, offert sur le *thymélé*, où se plaçoient ensuite les musiciens.

THYMÉLÉ femme du mime Latinus, fut une baladine célèbre & agréable à Domitien.

THYMIAMATA, θυμιαματα, culte rendu aux dieux en brûlant des parfums & des aromates précieux.

THYMÉTÈS. Sa naissance est un problème. Il y en a qui le disent fils de Priam, & le font naître en même tems que Paris. D'autres prétendent qu'il étoit sorti d'un pauvre troyen, & qu'étant mort aussi-tôt qu'il fut né, on le présenta à Priam, au lieu de Paris, dont on avoit ordonné la mort à l'insçu de ce Prince.

THYNNÉE, c'étoient des fêtes où les pêcheurs sacrifioient des thons à Neptune (de θυνος, un thon).

THYONÉ. *Voyez* THIONÉ.

THYONNEEN, ou furieux, de θυών, être en fureur, surnom de Bacchus relatif aux orgies.

THYPHIS, pilote en chef des argonautes.

THYRÉEN, surnom ou épithète d'Apollon. Ce mot signifie la même chose en grec, que Janus en latin, c'est-à-dire, dieu des portes, de θυρα, porte. Car les grecs croyoient qu'Apollon, ou le soleil, avoit le soin des portes. (*Voyez* *Vossius*, de *Idolol.* l. II. c. 16.)

THYRIA, dans l'Argolide. ΘΥΡΙΑ.

Pellerin a publié une médaille autonome de cette ville.

THYRIUM, dans l'Acarnanie. ΘΥ. & ΘΥΡΕΙΩΝ. & ΘΥΡΡΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

THYRÉENNE (Pierre) qui, selon Pline, furnageoit quand elle étoit entière, & tomboit au fond, lorsqu'elle étoit brisée.

THYROCOPIQUE. Voyez CRUSITHYRE.

THYRREUM vinum, vin qui étoit fort épais, fort chargé en couleur, mais doux & agréable au goût.

THYRSE. C'étoit une lance ou un dard, enveloppé de pampres de vigne, ou de feuilles de lierre qui en cachoient la pointe. On dit que Bacchus & son armée le portèrent dans leurs guerres des Indes, pour tromper les esprits grossiers des indiens, qui ne connoissoient pas les armes. C'est de-là qu'on s'en servoit dans les fêtes de ce dieu. Phornutus donne au *thyrsé* une autre origine. Le *thyrsé*, dit-il, est donné à Bacchus, & aux bacchantes, pour marquer que les grands buveurs ont besoin d'un bâton pour se soutenir, lorsque le vin leur a troublé la raison. C'est le symbole ordinaire des bacchantes. Les poètes attribuoient au *thyrsé* une vertu surprenante. Une bacchante, dit Euripide, ayant frappé la terre avec le *thyrsé* qu'elle portoit, il en sortit sur-le-champ une fontaine d'eau vive; & une autre fit rejaillir de la même manière une source de vin.

Personne n'a expliqué d'une manière satisfaisante la raison pour laquelle on a mis un *thyrsé* dans la main de Bacchus. Macrobe, après avoir cherché des points de ressemblance entre Mars & Bacchus, après avoir observé que ce dernier eut une des épithètes les plus caractéristiques de Mars, celle d'*ἄρμα*, nous dit que Bacchus étoit représenté à Lacédémone, ayant une lance & non un *thyrsé* à la main; mais, continue le même auteur, le *thyrsé* est-il autre chose qu'une lance dont le bout est caché sous le lierre qui l'entoure? Une figure de Bacchus armé sur un autel carré dans la ville d'*Albani*, & plusieurs peintures d'*Herculanum* justifient l'observation de Macrobe. Les *thyrses* que l'on voit dans ces dernières, sont de véritables lances environnées de lierre. Néanmoins, plus communément, les *thyrses* sont terminés en forme de pomme de pin, & presque toujours ornés de bandelettes. (*Pierres gravées du Palais-Royal*, 1, 244.)

On l'ornoit de bandelettes pendantes, & quelquefois on y attachoit, en guise de bandelettes, de petites outres longues. Voyez OUTRES.

Sur un bas-relief de la villa Borghèse, qui

représente l'entretien de Protefilaüs & de son épouse, Laodamie, on voit deux *thyrses* attachés au chevet du lit. Ils désignent le lit nuptial des nouveaux époux; car les *thyrses* étoient appelés rameaux de noces (*Eustath. Iliad. Z. p. 269. 1. 50. Etym. magn. θυρσος.*)

Le *thyrsé* est un symbole de la vie pacifique que Zétus avoit choisie (tandis que son frère Amphion préféroit la vie des guerriers) sur le groupe appelé le Taureau-Farnèse.

Le *thyrsé* est, dans les monumens relatifs au théâtre, le symbole de la tragédie, parce qu'elle étoit sous la protection de Bacchus.

Dans la collection de Stofsch, on voit sur une pâte antique, un *thyrsé* orné de bandelettes.

Sur une sardoine, un *thyrsé* terminé à chaque bout par une pomme de pin, ou par un bouquet de feuilles de lierre, comme on voit à d'autres *thyrses*, avec des bandelettes qui y font un nœud au milieu. On trouve souvent de ces *thyrses*, c'est à ceux qui savent distinguer le restauré d'avec l'antique, à qui il appartient de juger si un *thyrsé* semblable, que porte un Bacchus, à Véronne, est véritablement antique. Sur une sardoine, paroît un *thyrsé* semblable au précédent, auquel est attaché un tympanum avec des sonnettes: au bas est un soleil, & à côté une branche de laurier.

THYRSE (un) sert de type aux médailles d'Apamée.

THYRSEUS. A Cyanée, en Lycie, il y avoit, dit Pausanias, un oracle d'Apollon *Thyrseus* qui étoit fort renommé. En regardant dans une fontaine consacrée à ce dieu, on y voyoit représenté tout ce que l'on vouloit favoir.

ΘΥΣΑΝΟΥ ou Κερασσι, cirri, bordure des tuniques.

TI, désigne *Tiberius*, à la différence de *Titus* qui s'exprime par un T. seul.

TIANUS, dans la Paphlagonie. TIANOI & TIANON.

Cette ville a fait trapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, d'Antonin, d'Antonin, des deux Faustines, de M. Aurèle, de Verus, de Gordien-Pier, de Septime-Sévère.

TIARE. Pellerin, lettre II, sur diverses médailles.

« J'aurois peu de chose à dire au sujet des *tiarses*, si plusieurs de nos écrivains n'en parloient

pas d'une façon extraordinaire, en appellant du nom de *tiare*, non-seulement les diverses coëffures des rois, mais aussi les autres sortes de coëffures que portoient les particuliers. « La *tiare*, disent-ils, étoit d'un grand usage parmi les orientaux, celles dont les particuliers se servoient étoient rondes ou recourbées par devant, & semblables au bonnet phrygien; il n'étoit permis qu'aux souverains de les porter droites. » Il sembleroit, par ces expressions, que la *tiare* auroit été en usage dans presque tout l'Orient; mais c'est ce que les médailles ne nous montrent point, non plus que les anciens auteurs.

» En distinguant les *tiarès* qui étoient portées par les rois, des coëffures dont se servoient les particuliers & le vulgaire, il y avoit peu de rois qui en fissent usage, savoir, ceux des parthes, & les rois d'Osroène & d'Arménie. On n'en voit sur aucune des médailles que nous avons des rois de Syrie, de Judée, d'Arabie, de Cilicie, de Carie, de Cibyre, de Pergame, de Bithynie, de Paphlagonie, du Pont, de Capadoce & de la Bactriane. Je ne parle point des rois de Perse, de la première dynastie, qui portèrent la *tiare*, parce que nous n'avons point de médailles frappées en leur nom, ni de ceux de la seconde dynastie, parce que les médailles nous les représentent avec des coëffures tout-à-fait différentes. Dans les trois royaumes où la *tiare* étoit portée par les rois, ce n'étoit point leur coëffure journalière; ils en avoient d'autres pour les diverses saisons, & ils en changeoient comme d'habits, selon le tems & les circonstances. La *tiare* avec laquelle ils sont représentés sur les médailles étoit proprement une coëffure de parade dont ils se servoient aux jours de fête, dans les solennités, & dans les occasions où ils vouloient se montrer dans toute leur splendeur. Ceux qui étoient préposés à la fabrication des monnoies, croyoient apparemment qu'il étoit plus digne de les y représenter avec cette parure royale, qu'autrement; on a cependant des médailles des mêmes rois, sur-tout parmi celles des parthes où ils sont représentés avec des mitres ou cidaris sur les unes, & avec le seul diadème sur les autres. Celles de cette dernière sorte sont même les plus nombreuses. En général, les médailles ne nous représentent que deux sortes de *tiarès*; les unes rondes, les autres carrées; elles sont pour l'ordinaire fort élevées, & toutes presque aussi larges par le haut que par le bas, c'est en quoi, comme je l'ai déjà dit, elles diffèrent particulièrement de la cidaris & de la mitre qui sont terminés en pointe; vous pourrez remarquer quelques autres différences légères sur les médailles que je vais vous citer, des rois qu'on trouve avoir été représentés avec la *tiare*. »

» On ignore, si sous la première dynastie des

rois de Perse, qui a fini à la mort de Darius, vaincu par Alexandre, il a été frappé des médailles en Perse, où ces rois furent représentés; mais on a plusieurs médaillons d'argent frappés en Syrie, du tems qu'ils en étoient possesseurs, sur lesquelles on voit, dans un char tiré par des chevaux, un roi de Perse portant une *tiare* ronde & élevée. Le char est conduit par un cocher qui n'a qu'un petit bonnet sur la tête. Derrière le char est un homme à pied qu'on juge être un grand officier par une haste ou bâton de commandant qu'il tient de la main droite. Sur quelques-uns de ces médaillons, cet officier porte une coëffure assez semblable à celle du roi, mais moins haute, & sur d'autres une mitre ou cidaris très-reconnoissable par sa forme. Un de ces médaillons a été inséré dans la vignette du recueil de médailles de rois, où j'ai remarqué que les caractères qu'on y voit sont phéniciens. Je ne crois pas qu'on ait encore découvert ce que signifient ces caractères qui sont variés sur ces sortes de médailles. La coëffure des princes persans ressembloit, suivant Strabon, à celle des images, qui étoit la mitre ou cidaris; celle des gens de guerre est appelée par le même auteur, *πίλημα ποσειδων*, bonnet tourelé, c'est-à-dire, bonnet fort bas, dont les rebords entaillés ressembloient à des créneaux de tours. Spanheim a rapporté une médaille qui représente un archer coëffé de cette manière. C'est à-peu-près le même type qu'on voit sur les médailles d'or, appelées *dariques*, & sur d'autres d'argent & de bronze pareilles, où le bonnet de l'archer n'est point dentelé, mais tout uni. Quant aux particuliers, Strabon dit que la plupart avoient pour coëffure des lambeaux d'étoffe de laine ou de toile, dont ils entouroient leur tête, c'est la signification que les interprètes donnent au mot *πάκος*, dont il se sert pour marquer quelle étoit la coëffure du vulgaire. Je ne sais si l'on peut mettre une coëffure de cette espèce au nombre de celles qui étoient appelées du nom de *tiare*. Quoi qu'il en soit; si la *tiare* étoit d'un grand usage en Perse, elle ne l'étoit pas pour cela parmi tous les autres orientaux, pas même parmi les arméniens, puisque suivant le rapport de Pollux, la cidaris étoit en Arménie, ce qu'étoit la *tiare* en Perse.

» Ce n'étoit pas non plus la coëffure commune des Parthes, à en juger par les médailles que l'on a en assez grand nombre, de leurs rois, depuis le commencement de leur empire, en l'année 311 avant J. C., jusqu'en l'année 223 ou 225 de l'ère chrétienne, qu'il retomba en la puissance des perses. Sur les médailles ci-dessus citées, de leurs premiers rois, *Asfave* & *Tiridate*, on les voit représentés avec la mitre ou cidaris, entourée du diadème. Tous les rois suivants portent sur leurs monnoies, soit le

diadème simple, double ou triple, soit la *tiare* dont la forme varia dans les derniers temps, à commencer, selon Vaillant, sous *Vononès II* qui vivoit en l'année 105 de J. C. Jusqu'à lors les *tiars* des rois précédens étoient fort élevés, aussi larges par le haut que par le bas, arrondies dans leur sommité, & enrichies de plusieurs rangs de pierres précieuses dans tout leur contour. Sur les médailles de *Vologès II*, qui régna depuis 122 jusqu'en 150, sa coëffure, ainsi que celle des rois ses successeurs, ressemble à un casque qui n'est orné que de simples fleurons. Vaillant & le P. Frœlich ont donné le nom de mitre à cette sorte de coëffure, sur le fondement, autant que je puis en juger, qu'elles ont ordinairement des fanons; mais il y en a plusieurs qui n'en ont point, & qui sont seulement entourées du diadème. Je ne pense pas que les fanons soient une raison suffisante pour les appeler du nom de mitre, puisque les *cidaris* & les mitres qu'on voit sur les médailles n'en ont pas toujours. Tous les antiquaires qui ont parlé des rois parthes, ont rapporté des médailles de ces rois, avec les diverses coëffures en question. Outre celles de *Phrahate IV*, que vous voyez dans la planche jointe à cette lettre, j'en ai aussi rapporté plusieurs autres, (R. pl. XV. & supp. III. planche I.)

» Les rois d'Osrhoëne qui portoient tous le nom d'*Abgare*, ont pour coëffure sur leurs médailles des *tiars* rondes & hautes qui ressemblent à celles des rois parthes, excepté qu'elles ne sont pas si riches à beaucoup près, & qu'il y a sur la plupart un symbole particulier qui consiste en un croissant ou une demi-lune avec une étoile au milieu. On ne connoît guères d'autres médailles de ces rois, que celles où sont représentés de l'autre côté les empereurs romains qui ont régné depuis Hadrien jusques & compris le jeune Gordien. J'en ai rapporté une singulière, (R. pl. XVI. n. 1.) d'un *Abgare* qui régnoit du tems de Septime-Sévère, au revers de laquelle est représenté son fils *Mannus*, portant une *tiare* semblable à celle de son père. Cette médaille, parfaitement conservée, a fait connoître qu'on avoit mal lu d'autres médailles qui ont été publiées pour être de prétendus rois, du nom d'*Alanus* & de *Ryonnus*, qui n'ont jamais existé.

» De tous les rois qui ont régné en Arménie, il y en a peu dont on ait des médailles. On n'en connoissoit même ci-devant que de *Tigrane*, qui ont été frappées en Syrie, dans l'espace d'environ 14 à 15 ans, qu'il a possédé ce royaume joint à celui d'Arménie, & l'on ne croyoit pas qu'il pût en avoir été fabriqué dans ce dernier royaume, avec des légendes grecques, ni pour *Tigrane*, ni pour aucun autre roi. J'en ai trouvé une d'*Artavafde*, son fils, qui lui avoit succédé, & qui

fut détrôné par Marc-Antoine, comme je l'ai marqué en rapportant cette médaille. (R. pl. XV. n. 1.) Il en a été publié de *Tigrane*, par tous les antiquaires qui ont fait mention des rois de Syrie. La *tiare* que l'on voit sur la tête de ces deux rois, est carrée par le haut, & non pas ronde comme le sont celles des rois parthes & des rois d'Osrhoëne; elle en diffère aussi tant par les symboles qui y sont représentés, savoir, une étoile & deux oiseaux, que les uns prennent pour des aigles, & les autres pour des vautours, que par des espèces de pointes qui régissent tout autour du faite, de même que les créneaux sur les tours. On a des médailles de Marc-Antoine qui ont pour type, au revers, une *tiare* à peu près semblable, & ce type y désigne la réduction de l'Arménie sous la puissance des romains. Je ne cite point les médailles d'Auguste, où la même *tiare* est aussi représentée avec la légende DE PARTHIS, parce qu'il faut que ces médailles ne soient point antiques, ou que les monétaires romains qui les ont fabriquées, ignorassent la différence qu'il y avoit entre les *tiars* parthiques & les *tiars* arméniennes. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai déjà dit au sujet des médailles d'*Arfamus* & de *Xercès*, qui prirent le titre de roi dans la dynastie d'*Arfamosate*, qui s'étoit formée en Arménie, vraisemblablement sous le règne de Séleucus II, roi de Syrie; mais je ne dois pas omettre celles d'Antiochus IV, roi de Commagène, sur lesquelles il se fit représenter avec la *tiare* arménienne, après que l'empereur Néron lui eut donné en souveraineté une partie de l'Arménie. J'ai rapporté une de ces médailles à la fin de la planche XVI du recueil des médailles des rois; ce fut dans le même tems, sans doute, qu'il fit aussi représenter *Epiphane* & *Collinicus* encore enfans. Sur les deux premières médailles de ces princes, qui sont rapportées dans la même planche, le type de la *tiare* qu'elles ont au revers n'y désigne pas, comme sur celles de Marc-Antoine, la réduction, mais la possession de l'Arménie, sinon en tout, du moins en partie. Le scorpion qui y est représenté au milieu de la *tiare*, étoit le symbole de la Commagène, & ce symbole avec la *tiare* marque que les deux royaumes étoient alors joints ensemble. Voyez CIDARIS & MITRES.

Cette coëffure qui paroît avoir été propre aux rois parthes & arméniens, étoit une espèce de bonnet à deux oreilles, ou pendants, qui couvroient une partie des joues, & tomboient sur les épaules. A sa forme on juge que c'étoit moins une parure, qu'une coëffure d'hiver pour se garantir du froid. Vaillant a cru sans en dire la raison, qu'Orôdes le premier s'étoit fait représenter sur les médailles avec la *tiare*. On la trouve cependant sur des médailles des rois ses prédécesseurs.

La *tiare* étoit une parure de cérémonie ; aussi la voit-on toujours garnie de pierreries & d'autres ornemens. C'est pourquoi Sanatroèce ne s'est point fait représenter sur les médailles, avec la *tiare*, comme l'avoit pratiqué Phrahate, son frère. Il n'aura pas eu occasion de faire usage de la *tiare*, qui ne seroit que dans les cérémonies d'éclat, n'ayant pu réparer les pertes faites par ses prédécesseurs ; dont le royaume fut presque détruit par des guerres civiles & étrangères.

Dans la villa du cardinal Albani, on voyoit sur un marbre une Cérés coëffée avec une *tiare*. Il paroît que cette coëffure ronde & élevée en forme de turban, est le *κυλιών*. Ce nom dériroit de *κύλη*, qui signifioit une porte & une tour. Pollux la compte parmi les ornemens des femmes. On voyoit à Sparte une Junon avec le *κυλιών*, & cette *tiare* a souvent été prise pour le *modius* sur la tête de Cérés.

TIATI, en Italie. TIATI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Une chouette....

Un lion courant.

TIBERE, fils adoptif d'Auguste.

TIBERIUS CÆSAR DIVI AUGUSTI FILIUS, IMPERATOR.

C. en or.

Elles valent un prix double avec la tête d'Auguste au revers.

RRR. restituées par Titus.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent.

R. avec la tête d'Auguste.

R. en médailles grecques d'argent.

RR. au revers d'Auguste.

RRR. avec le nom de Pythodoris, reine de Pont, au revers de *Tibere*.

R. en médaillons grecs d'argent.

RRR. en G. B. de coin romain.

C. en M. B. & RR. restituées par Titus & Domitien.

C. en P. B.

RR. en G. B. de colonies.

C. ou un peu rares en M. & P. B.

RRR. en G. B. grec. Pellerin en a publié une de l'île appelée *Stypalée*.

C. en M. & P. B. Il y a des médaillons de bronze frappés dans les colonies. Pellerin en a donné deux.

RR. en bronze, que l'on nomme *spintriennes*, *spintria*, qui représentent les débauches de cet empereur dans l'île de Caprée. On en connoît plus de soixante avec des attitudes différentes. Le module en est incertain, entre le moyen & le petit bronze.

« Les têtes de *Tibère*, dit Winckelmann (*hist. de l'art. 6.*) sont rares, & infiniment plus que les portraits d'Auguste. Cependant il s'en trouve deux dans le cabinet du Capitole. La villa Albani offre pareillement une statue surmontée d'une tête de *Tibère*, qui le représente dans sa jeunesse, tandis que les têtes du Capitole le représentent dans un âge plus avancé. La tête de Germanicus, neveu de *Tibère*, est une des plus belles têtes impériales qui soit au cabinet du Capitole. Il y avoit autrefois, en Espagne, la base d'une statue élevée à Germanicus par l'édile Lucius-Turpilius. (*Grut. Inscr. p. CCXXXVI. n. 2 à 764. p. 540.*) »

» Le seul monument public de l'art, du tems de cet empereur, qui se soit conservé, est un piédestal carré, blanc, élevé sur la place de Pozzuoli. Les mémoires historiques & l'inscription du monument nous apprennent qu'il fut érigé en l'honneur de *Tibère*, par quatorze villes de l'Asie qui, ayant beaucoup souffert dans un tremblement de terre, furent rétablies par cet empereur. On ne doute pas que ce monument ne soit le piédestal d'une statue qui fut érigée à ce prince par ces quatorze villes. Les quatre faces de ce piédestal sont chargées de bas-reliefs représentant les figures symboliques de ces villes, dont chacune est désignée par son nom marqué au bas de la figure.

» Je ne fais si ceux qui sont entrés dans quelques détails sur ce monument, ont fait part au public d'une conjecture que j'ose hasarder ici. D'où vient que ces villes ont fait élever ce monument plutôt à Pozzuoli qu'à Rome ? La raison me paroît avoir été celle-ci : elles vouloient placer ce monument de leur reconnaissance dans un endroit où il pouvoit être vu par l'empereur, qui s'étoit retiré dans l'île de Caprée ; s'il avoit été érigé à Rome, ce prince ne l'auroit pas vu, puisqu'il avoit déclaré qu'il ne retourneroit plus dans cette ville. *Tibère*, quittant quelquefois son île, parcourtoit les cam-

pagnes de Putéoli, de Baies & de Misène, & visitoit ces villes. On sait qu'il mourut dans la maison de campagne de Lucullus, située sur le promontoire de Misène.

Dans la collection de Stofch on voit sur une sardoine de quatre couleurs, la tête de *Tibère*. Sur le revers de la même pierre est gravé un scorpion.

Sur une pâte antique, le buste de *Tibère* vu par derrière avec l'épave rejetée sur les épaules. On voit l'empereur Probus portant l'épave de la même manière sur (*Num. Mus. Alex. Alban. tom. II. tab. XCII.*) deux médaillons.

TIBÈRE CONSTANTIN, ou Π.

TIBERIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

RR. avec le revers qui a pour légende : *Victoria Tiberi.*

RRR. en argent.

C. dans les différens modules de B.

TIBÈRE III, 5^e. fils d'Heraclius.

TIBERIUS CÆSAR, & postea AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

TIBÈRE IV, fils de Justinien II.

TIBERIUS CÆSAR, & postea AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or, avec la tête de son père & la sienne.

O. en argent & en B.

On ne le trouve point avec sa tête seule.

TIBÈRE V.

TIBERIUS AUGUSTUS (*ABSIMARUS.*)

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent & en B.

TIBÈRE, (marbre de) *marmor Tiberium*. Les romains appelloient ainsi un marbre vert, rempli de veines blanches, qui se tiroit d'Égypte; ils l'appelloient aussi *marmor Augustum*. Plin nous dit qu'Auguste & Tibère furent les premiers qui en firent venir à Rome. Il paroît que ce marbre est le même que celui que nous connoissons sous le nom de *vert antique*, ou de *vert d'Égypte*.

TIBERIADES, les nymphes qui habitoient les bords du Tybre. Les poètes latins invoquoient quelquefois ces nymphes.

TIBERIAS, dans la Galilée. TIBERIAE & ΤΙΒΕΡΙΑΣ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère, de Trajan, d'Hadrien & d'Antonin.

TIBERINUS, fils de Capetus, fut un des rois d'Albe; il se noya dans le fleuve qu'on nommoit, de son tems, Albula, & auquel cette aventure fit donner le nom de Tibre.

Romulus le mit au nombre des Dieux, & on le regarda comme le génie qui présidoit au fleuve. Aussi lit-on dans une inscription recueillie par Muratori (104. 2.) SACRO TIBURINO.

TIBERIOPOLIS, en Phrygie. ΤΙΒΕΡΙΟΠΟΛΙΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Caracalla, d'Hadrien & de Sabine.

TIBERIUS s'exprime en abrégé par TI. à la différence de T. qui désignoit Titus.

TIBIA. Voyez FLUTE.

TIBIALIA, bandes avec lesquelles les romains s'entouroient les cuisses pour les défendre du froid. Auguste en faisoit usage. (*Suet. c. 82. n. 1.*)

TIBICINÆ, joueuses de flûte.

TIBICINES, joueurs de flûtes. Chez les romains, les joueurs de flûte formoient un corps sous le nom de *collège*, & ils avoient le droit d'aller jouer dans les festins & les cérémonies. Ce privilège leur ayant été ôté par Appius l'aveugle, on fut obligé de le leur rendre, & de plus d'établir une fête en leur faveur, comme le raconte Tite-Live au neuvième livre. Ils se tenoient ordinairement au marché, où on alloit les louer. Leur grand nombre devenant à charge dans les funérailles, les décemvirs furent obligés de défendre qu'on en employât plus de dix.

On appelloit aussi *tibicen*, un bois qui servoit d'appui à une maison; la métaphore est prise, dit Festus, de ce que l'on a besoin de ces appuis pour soutenir une maison, comme ceux qui chantent ont besoin d'instrumens pour soutenir leur voix. *Tibicines in adificiis Acı existimantur à similitudine tibis canentium qui, ut canentes sustineant, ita illi adifica.*

TIBRE,

TIBRE, en italien *Tevere*, en latin *Tyberis*, auparavant *Tibris*, & premièrement *Albula*; c'est Pline qui le dit; *l. III. c. 5. Tiberis antea Tibris, appellatus & prius Albula, tenuis primo, à mediâ longitudine Appennini, sivebus Aretinorum profuit, quam libet magnarum navium ex Italo mari capax, rerum in toto orbe nascentium mercator placidissimus*; mais Virgile a cru devoir relever davantage la gloire du *Tibre*. *Æneid. l. VIII. v. 330.*

... *Asperque immani corpore Tybris,*
A quo post Itali fluvium cognomine Tybrim
Diximus, amisti verum vetus Albula nomen.

« *Tibris*, guerrier d'une taille énorme conquit le Latium, & les latins donnèrent son nom à ce fleuve, qui portoit auparavant celui d'*Albula*. » Selon les historiens, ce fut le roi *Tiberinus* qui donna son nom au *Tibre*; mais un grand poëte devoit lui-même donner une étymologie plus ancienne, & même fabuleuse.

Ce fleuve prend sa source dans l'Apennin, assez près des confins de la Romagne; il n'est qu'un petit ruisseau vers sa source, mais il reçoit plusieurs ruisseaux & rivières avant de se rendre à Ostie. En se jettant dans la mer il se partage en deux bras, dont celui qui est à la droite s'appelle *Fiumicino*, & celui qui est à la gauche conserve le nom de *Tibre* ou *Tevere*. Ce dernier bras étoit l'unique boucha par laquelle ce fleuve se déchargeoit autrefois dans la mer, & c'est ce qui avoit fait donner à la ville qui étoit sur son bord oriental, le nom d'*Ostia*, comme étant la porte par laquelle le *Tibre* entroit dans la Méditerranée; son embouchure est aujourd'hui entre Ostie & Porto.

Virgile donne à ce fleuve l'épithète de *Lydius* (*Æneid. l. II. v. 781*) parce que le pays d'Etrurie, où il coule, étoit peuplé d'une colonie de lydiens.

Il n'a pas, dans Rome, trois cents pieds de largeur. Auguste le fit nettoyer, & l'élargit un peu, afin de faciliter son cours; il fit aussi fortifier ses bords par de bonnes murailles de maçonnerie. D'autres empereurs ont fait ensuite leurs efforts pour empêcher les ravages de ses inondations; mais presque tous leurs soins ont été inutiles.

Le siroco-levante, qui est le sud-est de la Méditerranée, & qu'on appelle en Italie le *vent-marin*, souffle quelquefois avec une telle violence, qu'il arrête les eaux du *Tibre* à l'endroit de son embouchure; & quand il arrive alors que les neiges de l'Apennin viennent à grossir les torrens qui tombent dans le *Tibre*, ou qu'une pluie de quelques jours produit le même effet, *Antiquités. Tome V.*

la rencontre de ces divers accidens fait nécessairement enfler cette rivière, & cause des inondations qui font le fléau de Rome, comme les embrasemens du Vésuve font le fléau de Naples.

Le *Tibre*, si chanté par les poëtes, n'est d'aucune utilité, & n'est redevable de l'honneur qu'il a d'être si connu, qu'à la poésie, & à la réputation de la célèbre ville qu'il arrose; les grands fleuves ont eu raison de le traiter de *ruisseau bourbeux*; son eau est presque toujours chargée d'un limon qu'on assure être d'une qualité pernicieuse; les poissons même du *Tibre* ne sont ni sains, ni de bon goût. Aussi de tout tems Rome s'est donnée des soins infinis pour se procurer une autre eau, & a bâti un grand nombre de fontaines pour suppléer à la mauvaise eau du *Tibre*. (D. J.)

On le trouve personifié sous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché, tenant une corne d'abondance, & s'appuyant sur une louve, auprès de laquelle sont les deux petits enfans, Remus & Romulus. C'est ainsi qu'on le voit représenté dans ce beau marbre qui est dans la cour du Capitole, & dont on voit une copie au jardin des Tuileries. Il fut père d'Oenus, qu'il eut de Manto, & qui bâtit le ville de Mantoue, qu'il nomma ainsi du nom de sa mère. Voyez MANTO.

TIBRE. (île du) Suétone la nomme *l'île d'Esculape*; & selon Plutarque, on l'appelloit *l'île Sacrée* & *l'île des deux Pônis*. Voici de quelle manière il rapporte l'origine du premier de ces noms.

Parmi les biens des Tarquins, il se trouvoit une pièce de terre dans le plus bel endroit du champ de Mars; on la consacra à ce dieu, dont on lui donna le nom. Les bleds ne venoient que d'être coupés, & les gerbes y étoient encore: on ne crut pas qu'il fût permis d'en profiter, à cause de la consécration qu'on venoit d'en faire; mais on prit les gerbes & on les jeta dans le *Tibre* avec tous les arbres que l'on coupa, laissant au dieu le terrain tout nud, & sans fruit. Les eaux étoient alors fort basses, euforte que ces matières n'étoient pas emportées par le fil de l'eau, s'arrêtèrent à un endroit découvert. Les premiers arrêtèrent les autres, qui ne trouvant point de passage, se lièrent si bien avec elles, qu'elles ne firent qu'un même corps. L'eau coulante servit encore à l'affermir, parce qu'elle y charioit quantité de limon qui, en grossissant la masse, contribuoit à la lier & à la resserrer.

La solidité de ce premier amas, le rendit encore plus grand; car le *Tibre* ne pouvoit pres-

que plus rien amener qui ne s'y arrêtât, de manière qu'enfin il se forma une île que les romains appellèrent *l'île Sacrée*, à cause de divers temples qu'on y avoit élevés en l'honneur des dieux. On l'appelle en latin, ajoute Plutarque : *l'île des deux Ponts*.

Il y a pourtant des écrivains qui prétendent que cela n'arriva que plusieurs siècles après Tarquin, lorsque la vestale Tarquinie eut fait au dieu Mars la consécration d'un champ qu'elle possédoit, & qui se trouvoit voisin de celui de l'ancien roi de Rome, dont elle portoit le nom.

TIBUR, ancienne ville d'Italie, près de Rome, aujourd'hui nommée Tivoli. Stace (dans la première silve du liv. 3, & la troisième du liv. 1.) la compte au nombre des quatre lieux où Hercule étoit principalement honoré; savoir, Némée, Argos, *Tibur* & Gades. C'est pour cela qu'elle est surnommée *Herculea*, ville d'Hercule. Le temple de *Tibur* étoit magnifique, c'étoit l'un de ceux où l'on gardoit les plus beaux trésors. Auguste, dans ses besoins, en tira de grandes sommes aussi-bien que de plusieurs autres temples, & promit de les rendre avec usure. Suivant le même Stace, on alloit consulter le sort dans ce temple de *Tibur*. Les sorts de Préneste pourroient bien quitter leur place, dit-il, & se transporter à *Tibur*, s'il n'y avoit déjà d'autres sorts au temple d'Hercule.

L'histoire nous apprend qu'elle résista vigoureusement & assez long-tems aux armées romaines, avant que de subir le joug de cette victorieuse république. Elle y fut enfin contrainte l'an de Rome 402; mais comme elle avoit de la grandeur d'âme, elle reprocha une fois si fièrement aux romains les services qu'elle leur avoit rendus, que ses députés remportèrent pour toute réponse: vous êtes des superbes, *superbi estis*; & voilà pourquoi Virgile dit dans ses vers (*Aeneid. l. VIII. v. 629.*) *Tiburque superbum*.

Il y avoit dans le temple d'Hercule à *Tibur*, une assez belle bibliothèque; Aullugèle le dit, (*l. XIX. c. 5.*) *promit à bibliotheca Tiburti, qua tunc in Herculis templo satis commodè instructa libris erat, Aristotelis librum*.

On juge bien que *Tibur* honoroit avec zèle, son fondateur, le dieu *Tiburnus*. Il y avoit un bois sacré, le bois de *Tiburne*, autrement dit le bois d'*Albunée*, si célèbre dans les poètes. Voici ce qu'en dit Virgile:

*At rex sollicitus monstris oracula Fauni
Fatidici genitoris adit, lucosque sub altâ
Consulit Albunéâ, nemorumque maxima sacro
Fonte sonat, savamque exhalat opaca mephitim.*

*Hinc Itala gentes, omnisque Ænotria tellus
In dubiis responsa petunt.*

« Le roi inquiet sur ces événemens alla consulter les oracles du dieu Faune, son père; » il les rendoit dans le bois sacré d'*Albunée*, » & près de la fontaine qui, roulant ses eaux » avec grand bruit, exhale d'horribles vapeurs. » C'est à cet oracle que les peuples d'Italie, & » tous les pays d'*Ænotrie*, en particulier, ont » recours dans leurs doutes. »

Albunée étoit tout ensemble le nom d'un bois, d'une fontaine, d'une divinité de la montagne de *Tibur*. Cette divinité étoit la dixième des sibylles; on l'honoroit à *Tibur* comme une déesse, & l'on disoit que son simulacre avoit été trouvé, un livre à la main, dans le gouffre de l'*Anio*.

Strabon parle des belles carrières de *Tibur*, & observe qu'elles fournissoient à la construction de la plupart des édifices de Rome. La durée des pierres de ces carrières étoit à l'épreuve des fardeaux & des injures de l'air, ce qui augmentoit leur prix & leur mérite. Pline (*l. XXXIV, c. 6.*) rapporte comme un bon mot, ce qui fut dit par Cicéron aux habitans de l'île de Chios, qui lui montroient avec faste les murs de leurs maisons bâtis de marbre jaspé: « Je les admire-rais davantage, dit Cicéron, si vous les aviez bâtis des pierres de *Tibur*. » Cicéron vouloit leur dire: « votre marbre ne vous coûte guère, vous le trouvez dans votre île, ne vous glorifiez donc pas de la somptuosité de vos maisons: vos richesses & vos dépenses paroîtroient avec plus d'éclat, si vous aviez fait venir de *Tibur* les matériaux de vos édifices. »

Martial dit quelque part, que l'air de la montagne de *Tibur* avoit la vertu de conserver à l'ivoire sa blancheur & son éclat, ou même de les réparer. Pline & Propertius disent la même chose, & Silius Italicus, *l. XII*, le dit aussi.

*Quales micat semperque novum est quod Tiburis
aura
Pascit ebur.*

L'air de *Tibur* étoit sain & frais, les terres étoient arrosées d'une infinité de ruisseaux, & très-propres à produire beaucoup de fruits. Il ne faut donc pas s'étonner que les romains y aient eu tant de maisons de campagne, tant de vergers, & tant d'autres commodités. Auguste s'y retiroit de tems en tems, l'empereur Hadrien y bâtit un magnifique palais. Zénobie eut une retraite dans le voisinage; Manlius Vopiscus y avoit une très-belle maison décrite par Stace. Enfin, C. Aronius fit des dépenses énormes pour

élever dans *Tibur* un bâtiment qui effaçoit le temple d'Hercule.

Je ne veux pas oublier Horace qui avoit une maison où il alloit très-souvent, & qu'il fouhaitoit pour retraite de ses derniers jours. *Vixit in plurimum in secessu ruris sui Sabini aut Tiburtini: domusque ejus ostendetur circa Tiburtini locum*, dit Suétone. Il ne faut donc pas s'étonner que ce poète vante tant la beauté de *Tibur*, & qu'il préfère cette ville à toutes celles de la Grèce.

Munatius Blancus, dont nous connoissons l'admirable lettre adressée à Cicéron, & qui joua un grand rôle dans les armées, avoit aussi une fort belle maison à *Tibur*; Horace le dit dans la même ode.

... *Seu te fulgentia signis*

Castra tenent, seu densa tenebit

Tiburis umbra tui.

Enfin, les poètes ne cessent de faire l'éloge des agrémens de *Tibur*. On connoît les vers de Martial, *Epig.* 50, l. *IV.* sur la mort d'un homme qui n'avoit pu sauver sa vie, en respirant le bon air de cette ville.

Cum Tiburtinas damnet Curiatius auras,

Inter laudatas ad stygia missus aquas.

Nulla fata loco possis excludere: cum mors

Venerit, in medio Tibure sardinia est.

Mais qu'est devenu le tombeau de l'orgueilleux Fallas qui étoit sur le chemin de *Tibur*, & dont Pline parle si bien dans une de ses lettres à Fontanus. *Epist.* 29, lib. *VII.* (D. J.)

TIBURNUS, fils d'Hercule, fut le fondateur de la ville de *Tibur*, & eut une chapelle dans le temple d'Hercule, avec un culte distingué.

TIGILLUM *fororium*, le foliveau de la sœur. On appelloit ainsi l'endroit où Horace expia le meurtre de sa sœur. C'étoit un foliveau placé en travers dans le chemin, & dont les deux bouts portoiert sur un mur. Le meurtrier fut obligé de passer sous cette poutre: *Transmisso per viam tigillo*, dit Tite-Live (l. 26.), *capite adaperto, velut sub jugum, misit juvenem; id hodie publice quoque semper refectum manet. Sororium tigillum vocant.*

TIGRANE, roi, roi des rois; roi, dieu; roi des rois, dieu; grand roi des rois; roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΥΟΣ. ΤΙΓΡΑΝΟΥ.

Ses médailles, avec les titres de *roi*, sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

— Avec celui de *roi des rois*, sont:

RRRR. en argent.

— Avec ceux de *roi, dieu*, sont:

RRRR. en bronze.

— Avec ceux de *roi des rois, dieu*, sont:

RRRR. en bronze.

— Avec celui de *grand roi des rois*, sont:

RRRR. en bronze.

TIGRE, fleuve d'Asie. Il est représenté avec l'Euphrate sur une médaille de Trajan, où ce fleuve est dit vaincu. L'empereur est représenté debout entre les deux fleuves, avec la figure d'un arménien à ses pieds, & à côté du Tigre, qui prend sa source dans les montagnes de la Grande-Arménie. L'inscription de cette médaille est: *ARMENIA ET MESOPOTAMIA IN POTESTATEM POPULI ROMANI REDACTÆ.*

TIGRE. Cet animal féroce parut pour la première fois dans le cirque de Rome, sous Auguste: *Tigrim primus omnium*, dit Pline, *ostendit in cavæ mansæfactum*. On vint même à bout d'atteler des tigres au char; c'est ce que fit Elagabale, selon Lampride: *Junxit & tigres Liberum sese vocans.*

Ce cruel animal se voit souvent sur les monumens de Bacchus & des bacchantes. Le char de Bacchus est ordinairement tiré par des tigres. Quelquefois on voit des tigres au pied des bacchantes. Voyez PANTHÈRE.

TILLEUL (Écorce de), sur laquelle on écrivoit, appelée *liber*. Voyez ÉCORCE & LIBER.

TIMANDRE, troisième sœur d'Hélène & de Clytemnestre, étoit fille de Tyndare & de Leda; elle épousa Echémus, roi d'Arcadie, petit-fils de Céphée.

TIMANTHE de Cléone avoit une statue parmi les héros d'Olympe, pour avoir remporté plusieurs fois le prix du Pancrace. Il finit ses jours d'une manière extraordinaire. Il avoit quitté la profession d'athlète, à cause de son grand âge; mais, pour conserver ses forces par un exercice convenable, il tiroit de l'arc tous les jours, & son arc étoit fort difficile à manier. Étant obligé de faire un voyage, il interrompit quelque tems cette habitude; quand il voulut la reprendre, son arc se refusa à lui; il n'eut plus la force de s'en servir. Ne se retrouvant plus lui-même, il en eut tant de déplaisir, qu'il alluma son propre bûcher, & se jeta dedans; action qui, à mon avis, dit Pausanias, tient plus de la folie que du courage.

M m m m ij

TIMARATE étoit une des trois vieilles qui présidoient à l'oracle de Dodone. Les deux autres étoient Nicandre & Proménie. *Voyez DODONE & DODONIDES.*

TIMÉSIUS ou TIMÉSIAS, citoyen de Clazomène. Il avoit rendu à sa patrie de si utiles services, qu'il y acquit un très-grand crédit & une autorité presque sans bornes. Il croyoit son crédit fondé sur l'amour de ses concitoyens, & n'auroit jamais deviné qu'il leur fût odieux, si le hazard ne le lui avoit appris. En passant par un endroit où de petits enfans se divertissoient à jouer aux osselets, il entendit ce qu'ils disoient. Il s'agissoit de faire sauter un osselet hors du trou; la chose paroïssoit si mal-aisée, que la plupart de ces enfans dirent qu'elle ne se feroit pas; mais celui qui devoit jouer en jugea autrement. Plût à Dieu, dit-il, que je fisse sauter la cervelle de *Timésus*, comme je ferai sauter cet osselet. *Timésus* ne douta plus qu'il ne fût extrêmement haï dans la ville; & dès qu'il fut de retour chez lui, il raconta à sa femme ce qu'il venoit d'entendre, & sortit de Clazomène. Avant de prendre aucun parti, il alla consulter l'oracle pour savoir où il devoit conduire une colonie. *Cherchez, lui répondit-on, des essaims d'abeilles, vous aurez abondance de guêpes.* Il éprouva qu'on lui avoit répondu juste; car ayant conduit une colonie de clazoméniens dans la Thrace, pour rebâtir Abdère, il n'eut pas la satisfaction de voir son établissement achevé, & les thraces l'en chassèrent. Cent ans après, les teiens obligés d'abandonner leur ville, se transplantèrent à Abdère, & furent s'y maintenir. Ils conservèrent pour *Timésus* tant de respect, qu'ils l'honorèrent toujours comme un demi-dieu, & lui consacèrent des monumens héroïques (*Herodot. l. l.*).

TIMOLAUS.

TIMOLAUS AUGUSTUS.

Quoique Goltzius rapporte des médailles de *Timolaüs*, elles sont aussi incertaines que celles de son frère Hérennien.

TIMON. *Voyez CHAR, BIGE.*

« L'extrémité du *timon* des chars étoit décorée d'une tête de lion sculptée, & il me semble, dit Winckemann, que le comte de Caylus se trompe lorsqu'il avance que les chars dans les courses des anciens n'avoient point de *timon* (*Observations sur le costume, jointes aux tableaux tirés de l'Iliade, &c. p. 80.*). Pour le convaincre du contraire, je me contenterai de le renvoyer à un passage de Pindare (*Nem. 7. v. 137. & seq.*). L'Electre de Sophocle & l'Hyppolite d'Euripide lui fourniroient encore plusieurs preuves de ce que j'avance ».

TIMONIUM. Strabon (*Lib. XVII. p. 794.*)

nomme ainsi la maison qu'Antoine bâtit auprès d'Alexandrie d'Egypte pour sa retraite. Plutarque en parle aussi. Antoine quittant la ville d'Alexandrie, & renonçant au commerce du monde, se fonda une retraite secrète auprès du Phare, sur une jetée qu'il fit dans la mer, & se tint là, fuyant la compagnie des hommes; il déclara qu'il aimoit & vouloit imiter la vie de Timon, parce qu'il avoit éprouvé la même infidélité & la même perfidie; qu'enfin, n'ayant reçu de ses amis qu'injustice & qu'ingratitude; il se défit de tous les humains, & les haïssoit tous également. C'est l'origine du nom de *Timonium* & de la maison de Timon qu'il avoit donné à sa retraite maritime. (*D. J.*)

TIMOR étoit le dieu de la crainte. On le distinguoit de *pavor*. Effectivement ces deux mots ne signifient pas la même chose. *Timor* signifie la crainte, la timidité; *pavor* signifie l'épouvante, la terreur subite.

TIMOTHÉE & DIONYSIUS, rois d'Héraclée dans le Pont. *TIMΘΘΕΩΣ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.*

Les médailles communes à ces deux princes sont :

RRRR. en argent.

O. en or & en bronze.

Leur type est Hercule construisant un trophée.

TINTEMENT (Le) des oreilles passoit chez les anciens pour un mauvais augure, quoique ce *tintement* ne soit que le battement extraordinaire de l'artère voisine de l'oreille.

TINTINNABULUM votum. Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une cornaline un sacrifice au dieu Pan ou à Priape. Un jeune homme tient un bouc ou une chèvre pour l'immoler sur un autel; une petite figure drappée qui est vis-à-vis du premier, joue des deux flûtes, & derrière celle-ci une femme offre des fruits sur un plat. Ce sacrifice se fait auprès d'une colonne, avec un *adicuti* au-dessus, à côté d'un arbre où est suspendu un *tintinnabulum*, comme on le trouve sur plusieurs (*Bellori Admir. Rom. tab. XLIV. Ejusd. Sepulcr. fig. XIII. Beger. Thes. Brand. t. 1. p. 224. Murat. Inscr. p. 96.*) monumens. Peut-être aussi que ce qui paroît être un tel instrument, ce sont des vœux, c'est-à-dire, des tablettes que l'on attachoit aux arbres avec des rubans & des guirlandes. C'est ce que désigneroient les points qu'on y voit aux côtés, ainsi qu'Ovide en fait la description;

Stabat in his ingens annofo robore quercus,

Una nemus; vitæ mediam memoresque tabella,

Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.

(Metam. l. VIII. v. 743.)

Plinè parle des *tintinnabula* du tombeau de Porfenna. Les anciens en attachoient au col des bêtes de charge : *Claroque collo jactans tintinnabulum*, dit Phèdre, peut-être pour se défennuyer sur la route. Ils avoient aussi coutume d'en mettre aux portes des appartemens, pour appeller les domestiques. Ceux qui faisoient la ronde à l'armée, étoient obligés de les sonner de temps en temps, & il falloit que ces sentinelles, pour prouver qu'elles n'étoient pas endormies, en fissent autant de leur côté. On en mettoit encore au cou des criminels qui alloient au supplice, pour avertir les passans d'éviter la vue funeste & de mauvais augure d'un homme condamné à mort, & celle non moins funeste du bourreau qui devoit l'exécuter. Il y en avoit aussi dans l'endroit le plus élevé des bains publics, & elles sonnoient quand il falloit s'y rendre.

TIOS, en Paphlagonie. ΤΙΑΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

On y voit quelquefois le nom ΤΕΙΟC, & la figure du pontife Tius qui lui avoit donné son nom.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Maxime.

TIPHOË. Voyez TYPHÉE.

TIPHYS. Voyez TYPHIS.

TIRADE. Les anciens nommoient en grec *αγρωγῆ*, & en latin *ductus*, ce que nous appellons aujourd'hui *tirade*; & ils en distinguoient de trois fortes. 1°. Si les sons se suivoient en montant, ils appelloient cela *εὐθεῖα*, *ductus rectus*; 2°. s'ils se suivoient en descendant, c'étoit *αντακμπροου*, *ductus revertens*; 3°. si, après avoir monté par bémol, ils redescendoient par béquarre, cela s'appelloit *περιφῆ*, *ductus circumcurrens*.

TIRELIRE. « La *tirelire* de terre cuite & de la plus belle conservation, dit Ca us (*Rec. d'Antiquit. IV.*), que je présente sous le n°. III, pl. 53, a été trouvée depuis très-peu de temps à Rome sur le mont Célius, avec une autre dont les proportions sont absolument pareilles, & qui représente une Cérès assise au milieu de deux figures debout. L'ouvrage de cette dernière est si négligé,

que je n'ai pas voulu la faire dessiner; car elles m'ont été envoyées l'une & l'autre. La forme de ces deux petits monumens est très-différente & bien plus élégante qu'une autre de même matière, & destinée au même usage, que l'on verra plus bas dans la classe des monumens romains. La tête d'Hercule dont celle de ce numéro est ornée, est d'une si belle disposition, & le travail ainsi que le goût grec y paroissent si marqués; que je le place dans la classe de cette nation, en convenant cependant que le creux, ou plutôt le moule de cette tête, a pu se transporter très-aisément pour être appliqué sur les ouvrages de tous les pays ».

TIRÉSIAS, l'un des plus célèbres devins de l'antiquité, étoit fils d'Èvère & de la nymphe Chariclo, & rapportoit son origine à Udéè, l'un de ceux qui étoient nés des dents du serpent, semées en terre par Cadmus (*V. SPARTES.*). Il s'adonna à la science des augures, & s'y acquit une grande réputation. Les thébains avoient tant de confiance en sa sagesse, que sur ses conseils, après la perte de leur ville, ils se réfugièrent sur la montagne de Thilphose, jusqu'au rétablissement de leurs murailles. *Tirésias* trouva la mort au pied de cette montagne. Il y avoit une fontaine dont l'eau fut mortelle pour lui; il fut enterré auprès de la fontaine. Voyez TELPHUSSE. Sa vie avoit été très-longue. Hygin & d'autres mythologues disent que Jupiter lui accorda une vie sept fois plus longue que celle des autres, *septem aetates*, sept ag. s. Lucien lui en donne six; il y en a qui ont fait vivre onze âges d'hommes, d'autres sept siècles.

Tirésias étoit aveugle; & l'on en racontoit plusieurs causes. Les uns disoient que les dieux ne trouvant pas bon qu'il révélât aux mortels ce qu'ils souhaitoient qu'ils ne fussent pas, l'avoient aveuglé. Phérécide n'attribuoit son aveuglement qu'à la colère de Minerve. Cette déesse ayant été vue par *Tirésias*, pendant qu'elle se baignoit dans la fontaine d'Hypocrène, avec Chariclo sa favorite, & mère de *Tirésias*, ne lui eut pas plutôt annoncé qu'il ne verroit plus rien, qu'il perdit les yeux. Chariclo s'affligea beaucoup de cette infortune de son fils. Minerve, pour la consoler, l'assura que c'étoit une loi irrévocable des destinées, que tous ceux qui voyoient un dieu sans sa permission, en fussent sévèrement châtiés; mais que, pour l'amour de Chariclo, elle rendroit *Tirésias* le plus excellent devin du monde; qu'elle lui feroit connoître les présages du vol des oiseaux; qu'elle le rendroit capable d'entendre tout le langage de ces animaux; qu'elle lui donneroit un bâton avec lequel il pourroit conduire ses pas aussi sûrement que s'il avoit eu des yeux; qu'elle le feroit vivre long-temps, & enfin qu'il seroit le seul qui, après sa mort, conserveroit sa science dans les enfers, où Pluton l'honoreroit singulièrement.

Remarquons ici, à l'occasion de ce langage des oiseaux, dont *Tirésias* avoit l'intelligence, que quelques anciens, comme Porphyre, s'étoient imaginés que les animaux ont non-seulement la faculté de raisonner, mais encore celle de se communiquer leurs pensées, les oiseaux, par le moyen de leur chant, & les autres bêtes par leurs différens cris. Ils ont dit que Thalès, *Tirésias*, Mélémpus, Apollonius de Tyane, ont entendu & distingué les divers langages dont se servent les animaux. Pline dit que Démocrite avoit marqué le nom de certains oiseaux, dont le sang mêlé ensemble produit un serpent qui donne à celui qui le mange l'intelligence de ce que les oiseaux s'entredifent.

Hésiode raconte autrement la cause de l'aveuglement de *Tirésias*; il dit que ce devin ayant rencontré sur le mont Cylène deux serpens qui frayoient, les frappa de son bâton, ou, selon d'autres, marcha sur eux, & qu'aussi-tôt il devint femme; qu'au bout d'un certain temps, il rencontra ces mêmes bêtes dans la même situation, & qu'il reprit sa première forme d'homme. Or, comme il avoit connu les deux sexes, il fut choisi pour juge d'un différend qui s'éleva entre Jupiter & Junon sur une question très-peu sérieuse: *An major foeminarum in Venere, quam qua contingat maribus voluptas?* Jupiter soutenoit l'affirmative, Junon le nioit. *Tirésias* prononça contre la déesse, qui en fut si fâchée qu'elle l'aveugla; mais il en fut dédommagé par le don de prophétie qu'il reçut de Jupiter.

Circé, dans Homère (*Odyss. l. X.*), ordonne à Ulysse de descendre aux Enfers, pour y consulter l'ame de *Tirésias*. C'est un devin, lui dit-elle, qui est privé des yeux du corps; mais, en revanche, il a les yeux de l'esprit si pénétrants, qu'il lit dans l'avenir le plus sombre. Proserpine lui a accordé ce grand privilège de conserver après la mort son entendement. Les autres morts ne font auprès de lui que des ombres & de vains phanômes. Ulysse, après avoir appris du devin tout ce qui devoit lui arriver, promit de lui immoler un bélier tout noir, le plus beau de son troupeau, dès qu'il seroit de retour à Ichaque.

En effet, *Tirésias* fut honoré comme un dieu; il eut à Orchomène un oracle qui fut fameux pendant quelques siècles; mais enfin il fut réduit au silence, après qu'une peste eut désolé cette ville. Peut-être que les directeurs de l'oracle périrent tous pendant la contagion; peut-être jugea-t-on qu'un dieu qui laissoit ruiner par la peste les habitans d'Orchomène, n'étoit plus capable de prédire l'avenir. Il y avoit à Thèbes un lieu appelé l'observatoire de *Tirésias* (C'étoit apparemment l'endroit d'où il contemploit les augures), & un tombeau honoraire ou cénotaphe; car les thébains avouoient qu'il étoit mort auprès d'Aliafte, au

pied du mont Tilphose, & qu'ainsi ils n'avoient pas chez eux son véritable tombeau. Diodore ajoute qu'ils firent de pompeuses funérailles à *Tirésias*, & qu'ils lui rendirent les honneurs divins. *Tirésias* fut père de deux filles, Manto & Hlistoride. Voyez leurs articles.

Pollux (*Onom. lib. IV. segm. 116.*) dit que les portraits de *Tirésias* le reprétoient avec une espèce de filet, *ἀγχιπύλον*, mis sur tous ses habits; & il ajoute que les autres devins ou prophètes en portoient de pareils.

Hesychius (*In hac voce.*) en dit autant des femmes qui célébroient les orgies de Bacchus.

On voit au Capitole un Hermès qui porte le nom de *Tirésias*.

TIRIX ou TIREX, le premier mois de l'année des Cappadoces. Il répondoit au mois de décembre (*Henric. Steph. App. ad Thes. Ling. græc.*).

TIRMAH, ou TIRMA, ou TOURMA, nom du quatrième mois de l'année des anciens perses. Il répondoit au mois de décembre.

TIROMANCIE, divination dans laquelle on prédifioit l'avenir par le moyen du fromage. On en ignore les cérémonies. Son nom est formé de *τιρος*, fromage, & de *μαντια*, divination.

TIRONIENNES (Notes). Voyez NOTES.

TIRYNS étoit un héros, fils d'Argus & petit-fils de Jupiter; il fonda la ville de Tirynthe, dont les cyclopes construisirent les murs, qui furent bâtis de pierres sèches si grosses, qu'il falloit deux mulets pour traîner la plus petite. Les argiens détruisirent cette ville pour en transporter les habitans à Argos, qui avoit besoin d'être repeuplée.

TIRYNTHEUS ou TIRYNTHIUS. C'étoit un des surnoms d'Hercule, à cause du séjour qu'il faisoit assez souvent dans la ville de Tirynthe, en Argolide. On croit même qu'il y fut élevé. Il voulut s'emparer du trône de cette ville; mais Eurysthée s'y opposa.

TISAMÈNE, célèbre devin de Sparte, étoit d'Elis, de la famille des lamides. Un oracle prononcé en sa faveur, lui promit qu'il sortiroit victorieux de cinq combats célèbres; il crut que ces paroles devoient s'entendre du Pentathle; mais après avoir remporté deux fois le prix de la course & du saut aux jeux olympiques, il succomba à la lutte. Ce fut alors qu'il comprit le sens de l'oracle, & qu'il commença à espérer que la victoire se déclareroit pour lui jusqu'à cinq fois à la guerre. Les lacédémoniens,

qui eurent connoissance de cet oracle , persuadèrent à *Tisamène* de quitter Elis , & de venir chez eux pour les assister de ses conseils & de ses prédictions. *Tisamène* fit ce qu'ils souhaitoient ; & les lacédémoniens crurent lui avoir l'obligation de cinq grandes victoires , dont ils remportèrent la première à Platée , sur les perses ; la seconde à Tégée , contre les argiens ; la troisième à Dipée , contre les arcadiens ; la quatrième , contre les messéniens ; & la cinquième à Ténagre.

TISAMÈNE, fils d'Oreste & d'Hermione, succéda au royaume d'Argos & de Sparte ; mais , sous son règne , les Héraclides étant rentrés dans le Péloponèse , le détrônèrent , & l'obligèrent de se retirer avec sa famille dans l'Achaïe , où il régna. Il fit la guerre aux Ioniens , pour les obliger de partager leurs terres avec les doriens qui l'avoient suivi ; mais quoique ses troupes fussent victorieuses , *Tisamène* fut tué des premiers dans le combat , & enterré à Hélice en Ionie. Dans la suite les lacédémoniens , avertis par l'oracle de Delphes , transportèrent ses os à Sparte , & placèrent son tombeau dans le lieu même où ils faisoient les repas publics , appelés *Phiditia*.

TISAMÈNE, fils de Thersandre , & petit-fils de Polinice , fut mis sur le trône de Thèbes. Les furies attachées au sang d'Œdipe & de Laïus , épargnèrent , dit-on , *Tisamène* ; mais son fils , *Autosion* , en fut persécuté , jusqu'à être obligé de se transporter chez les doriens , par le conseil de l'oracle.

TISIPHONE, une des furies couverte d'une robe ensanglantée. (*Encid. l. VI.*) *Tisiphone* est assise nuit & jour à la porte du tartare , où elle veille sans cesse. Dès que l'arrêté est prononcé aux criminels , *Tisiphone* , armée d'un fouet vengeur , les frappe impitoyablement , & insulte à leurs douleurs. De la main gauche elle leur présente des serpens horribles , & elle appelle ses barbares sœurs pour la seconder. *Tibulle* (*liv. I. éleg. 3*) dit que *Tisiphone* étoit coëffée de serpens au lieu de cheveux. Le nom de *Tisiphone* signifie proprement celle qui venge les meurtres , de *τις* , vengeance , & de *φον* , meurtre.

Plutarque (*de sera numinis vindicta*) dit que *Mégère* & *Alecton* étoient soumises à *Tisiphone*. Voyez **FURIES**.

TISIS, fils d'Alcis de Messénie , étoit un homme distingué parmi ses concitoyens , & surtout habile en l'art de la divination. Il fut choisi par les messéniens pour aller consulter l'oracle de Delphes , sur la durée de leur nouvel établissement à Ithome. *Tisis* alla donc à Delphes ; mais

en revenant , il fut attaqué par les lacédémoniens qui s'étoient embusqués sur son passage : comme il se défendoit avec beaucoup de résolution , ils ne cessèrent de tirer sur lui , jusqu'à ce qu'ils entendirent une voix qui venoit on ne fait d'où , dit *Pausanias* , & qui disoit : laissez passer le messager de l'oracle. *Tisis* à la faveur de ce secours divin , rapporta l'oracle aux messéniens , & peu de jours après mourut de ses blessures.

TISPHONE, fille d'Alcméon & de Manto , fille de Tiréfius. Son père la donna à élever , avec *Amphilocus* son frère , à Créon , roi de Corinthe. *Tisphone* devint parfaitement belle , & la femme de Créon appréhendant que son mari n'épousât cette belle fille , la fit vendre. Alcméon l'épousa sans la connoître ; mais elle fut reconnue dans la suite , on ne fait comment.

TITACIDÆ, municpe de la tribu Antiochide , selon *Etienne le géographe*. *Spon* , dans la liste des bourgs de l'Attique , marque celui de *Titacida* , dans la tribu Acantide. Ce bourg prenoit son nom du héros *Titacus* , qui livra *Apidna* à *Castor* & *Pollux* lorsqu'ils vinrent dans l'Attique , pour retirer leur sœur *Hélène* des mains de son ravisseur *Thésée* , comme le rapporte *Hérodote*. (*D. J.*)

TITAIÀ. Voyez **TITÉE**.

TITAN étoit fils du ciel & de *Vesta* , ou *Titée* , & frère aîné de *Saturne*. Quoiqu'il fût l'aîné , cependant , à la prière de sa mère , il céda volontiers ses droits à *Saturne* , à condition qu'il feroit périr tous ses enfans mâles , afin que l'empire du ciel revint à la branche aînée ; mais ayant appris que , par l'adresse de *Rhèa* , trois des fils de *Saturne* avoient été conservés & élevés en secret , il fit la guerre à son frère , le prit avec sa femme & ses enfans , & les tint prisonniers , jusqu'à ce que *Jupiter* , ayant atteint l'âge viril , délivra son père , sa mère , & les frères , fit la guerre aux *titans* , & les précipita au fond du Tartare.

Diodore raconte , d'une manière différente , l'histoire des *Titans*. Selon la mythologie de Crète , dit-il (*liv. 5 de son hist. univ.*) , les *Titans* naquirent pendant la jeunesse des *Curètes*. Ils habitoient d'abord le pays des *Gnosfiens* , où l'on montrait encore de son temps les fondemens du palais de *Rhèa* , & un bois antique. La famille des *Titans* étoit composée de six garçons & de cinq filles , tous enfans du Ciel & de la Terre ; ou , selon d'autres , d'un des *Curètes* & de *Titée* ; de sorte que leur nom vient de leur mère. Les six garçons furent *Cœus* , *Crius* , *Hypérion* , *Japet* , *Océanus* & *Saturne* ; & les cinq filles étoient *Mnémosine* , *Phœbé* , *Rhèa* , *Thémis* & *Thétis*. Ils firent tous présent aux

hommes de quelque découverte ; ce qui leur mérita de leur part une mémoire & une reconnaissance éternelle. Saturne, l'aîné des *Titans*, devint roi, &c.... Voyez CŒUS, HYPERION, JAPET, JUPITER, MNEMOSINE, OcéANUS, PHŒBE, RHEA, SATURNE, THEMIS, THETIS, TITÉE.

Un auteur moderne, Pezron, (*Dans ses antiquités des Celtes t. II.*) prétend que les *Titans* ne sont point des hommes fabuleux, quoique les grecs aient voilé leur histoire de fables. Selon lui, les *Titans* sont des descendants de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Acmon, qui régna dans l'Asie mineure. Le second eut le nom d'Uranus, qui, en grec, signifie ciel : celui-ci porta ses armes & étendit ses conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Europe & de l'Occident. Saturne ou Chronos fut le troisième : il osa le premier prendre le titre de roi ; car, avant lui, les autres n'avoient été que les chefs & les conducteurs des peuples, qui étoient sous leurs loix. Jupiter, le quatrième des *Titans*, fut le plus renommé ; c'est lui qui, par son habileté & par ses victoires, forma l'empire des *Titans*, & le porta au plus haut point de gloire où il pût aller. Son fils, Teuta ou Mercure, avec son oncle Dis, que nous nommons Pluton, établit les *Titans* dans les provinces de l'Occident, & sur-tout dans les Gaules. Cet empire des *Titans* dura environ trois cents ans, & finit vers le temps que les israélites entrèrent en Égypte. Les princes *titans*, ajoute le même auteur, surpassoient de beaucoup les autres hommes en grandeur & en force de corps. C'est ce qui les a fait regarder, dans la fable, comme des géans. L'écriture sainte en parle en deux ou trois endroits, sous le nom de géans, & dit qu'ils ont autrefois chassé de leurs trônes les rois des nations, & qu'ils ont été les maîtres du monde. Mais sur quoi ces conjectures sont-elles fondées ; & qui n'a pas droit d'en faire de pareilles ? il ne faut qu'exciter son imagination, se mettre dans la tête que toute la fable est une histoire, & substituer la vraisemblance des faits semblables, mais imaginés. Mais ceux-ci sont-ils plus vrais que ceux auxquels on les substitue ?

Le serpenteire, constellation céleste, est le fondement vraisemblable de la fable des *Titans*.

Apollodore (*Biblioth. lib. I. cap. 6.*) donne aux *Titans* des pieds en forme de serpens : caractère qui les distingue essentiellement des Tritons. Il les peint avec un visage terrible, de longs cheveux & de la barbe. Plusieurs auteurs les ont confondus sur les pierres gravées avec les Tritons ; mais c'est une erreur palpable, car les jambes des Tritons sont terminées en nageoires.

C'est des *Titans* qu'Ovide dit (*Fast. lib. V. vers 35.*)

Mille manus illis dedit, & pro cruribus angues.
& ailleurs il les appelle *serpentipedesque gigantes*. On connoît plusieurs médailles & plusieurs pierres sur lesquelles ils sont reconnoissables à cette conformation qui leur appartient exclusivement, si l'on excepte la seule Echidna moirié femme, moitié serpent.

Les jambes de serpent désignent qu'ils étoient issus de la terre, comme les reptiles. Voyez CYCLOPES.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une calcédoine, un des *Titans* dont les jambes se terminent en serpent, comme la fable nous les représente. Les plus terribles étoient Typhon, Porphyriion, & Alcyonée.

Sur une sardoine, un des *Titans* dans l'attitude de combattre avec la massue, autour sont les caractères : L. GRAC.

Sur une pâte antique, un des *Titans*, dans l'attitude de lancer une pierre ; il tient du bras gauche un bouclier rond & une peau de lion, comme dans d'autres pierres connues.

Sur une pâte de verre moulée sur une sardoine du cabinet de l'empereur à Florence, Jupiter debout, armé d'un casque ou d'un bouclier, qui lance la foudre contre les *Titans*.

Sur une pâte antique, Jupiter montant un quadriges & combattant Typhon, un des *Titans*, avec la foudre. Le même sujet avec deux géans exécuté en camée avec grande finesse, par un graveur nommé ΑΘΗΝΙΩΝ, se trouve au cabinet Farnèse à Naples.

Sur une cornaline, Jupiter montant un quadriges, victorieux des *Titans*, tenant la foudre de la main droite, & sur la gauche son aigle.

Sur une pâte antique, Neptune à cheval, qui terrasse le titan Polybote. Le même sujet étoit représenté en ronde bosse, à Athènes, selon Pausanias.

Sur un fragment de cornaline, Mars jeune combattant contre les *Titans*. La gravure est de la plus excellente manière.

Sur une pâte antique, Minerve qui combat Encélade, un des *Titans*. Le même sujet est représenté sur une autre (*Gort. Dactyl. p. 11. n. 489.*) pierre gravée, & sur une (*Num. imp. p. 206.*) médaille d'Adrien, où Patin prend le géant pour un triton.

Sur un fragment de sardoine, Minerve & Hercule combattant contre les *Titans*. Sur le bouclier de la déesse on voit un cheval; ce qui la feroit reconnoître ici pour Minerve-*Hippia*: mais cette dénomination ne lui fut donnée qu'après le combat avec les *Titans*, selon la tradition qu'en a conservée (L. VIII. p. 695.) Pausanias. Il faut donc par conséquent que ce cheval soit Pégase, qu'elle avoit dompté, & que l'on voit quelquefois sur son casque, comme dans une (*Reg. th. Brend. t. I. p. 515.*) médaille de Cyrène, parce que la fable dit que (*Pindar. olymp XIII. v. 115. & Schol. ad. h.*) Minerve-*Hippia*, ou *équestre*, étoit née en Afrique. C'est dans ce seul sens que le cheval que nous trouvons dans ce fragment, peut s'accorder avec le combat des géans. Au reste, le sage graveur de cette pierre s'est bien gardé de mettre la tête de Méduse sur le bouclier de la déesse; il auroit fait un anachronisme, puisque la guerre des *Titans* fut antérieure à la fable de Persée: aussi les graveurs des deux pièces précédentes, n'ont-ils pas été moins bien instruits que celui-ci, & ils ont laissé le bouclier nud, sans y mettre aucun ornement.

Sur une pâte de verre, Hercule armé d'un bouclier, combattant un *Titan* renversé qui tient une pierre de la main droite.

Sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet Farnèse, Hercule combattant un *Titan* ailé. Hercule est armé, tenant de la main droite sa massue, & de la gauche un bouclier dont on ne voit que la courroie passée dans le bras, avec l'arc & une flèche.

Sur une pâte antique, combat d'Hercule avec un *Titan*.

TITAN. Le soleil est souvent appelé de ce nom chez les poètes, soit parce qu'on l'a cru fils d'Hypérior, l'un des *Titans*, soit parce qu'on l'a pris pour Hypérior lui-même.

TITANE étoit un lieu entre Sicyone & Corinthe, sur une haute montagne, où l'on disoit que Titan avoit fait sa demeure. La tradition du pays vouloit qu'il fût frère du Soleil. « Mais je m'imagine, dit l'historien (*Pausanias dans ses Corinth.*) que Titan étoit un homme appliqué à étudier les saisons, pour savoir en quel temps il falloit semer & planter, quel degré de chaleur, ou quel aspect du soleil est nécessaire pour l'accroissement & pour la maturité de chaque fruit; c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire qu'il étoit fils du Soleil ».

TITANIDES, les sept filles d'Uranus ou Cœlus & de la Terre.

TITANIES, *titania*, fêtes que l'on célébroit *Antiquités, Tome V.*

dans quelques endroits de la Grèce, en l'honneur des *Titans*.

TITARÉSIUS, fleuve de Thessalie, qu'Homère dit être un écoulement des eaux du Styx, parce que les eaux du *Titarésus* entrent dans le fleuve Pénée sans se mêler, nageant au-dessus comme de l'huile. C'est que ces eaux étoient grasses à cause des terres par lesquelles elles passaient. Strabon dit aussi que sa source étoit appelée *Styx*, écoulement d'une eau mortelle, & que l'on tenoit pour sacrée à cause de cela.

TITÉE ou **TITAIA**, fille d'Acmon, femme d'Uranus son frère, & mère des *Titans*, reçut après sa mort les honneurs divins. Comme son nom signifie boue ou terre, on prit *Titée* pour la terre même. *Voyez* **ACMON**, **URANUS**.

TITHENIDIÉS, fête des lacédémoniens, dans laquelle les nourrices portoient les enfans mâles au temple de Diane-Corythallienne; & pendant qu'on immoloit à la déesse de petits cochons pour la santé de ces enfans, les nourrices dansoient. (Ce mot vient de *τιθεις*, nourrices.)

TITHON, fils de Laomédon & de la nymphe Strymo, fille du Scamandre, & frère de Priam, étoit très-bien fait. Il étoit grand chasseur, & se trouvoit toujours dans les plaines, exposé aux regards de l'Aurore, lorsque cette déesse se levait. Elle en devint amoureuse, & l'enleva dans son char pour en faire son mari. Il la rendit mère de Memnon. La fable ajoute que *Tithon* obtint de Jupiter l'immortalité, à la prière de l'Aurore; mais, ayant oublié de demander qu'il ne vieillît point, il devint si vieux qu'il fallut l'emballoter comme un enfant: enfin, ennuyé des infirmités de la vieillesse, il souhaita d'être changé en cigale, ce qu'il obtint. La cigale étoit le symbole d'une longue vie, parce qu'on croyoit vulgairement que cet insecte, semblable au serpent, rajeunit tous les ans en changeant de peau.

TITHONE, père d'Emathion. *Voyez* **EMATHION**.

TITHORÉE, étoit une des nymphes qui naissent des arbres, & particulièrement des chênes. Elle habitoit sur la cime du mont Parnasse, à laquelle elle donna son nom. Ce nom se communiqua, dans la suite, à tout le canton, & même à la petite ville de Néon, dans la Phocide.

TITHRAMBO, nom sous lequel les égyptiens représentoient Isis courroucée, que les grecs appelloient Hécate. L'identité de *Tithrambo* & d'Hécate est prouvée par un passage de saint Epiphane (*Adv. hæreses, lib. III. 1093.*), le seul

écrivain qui ait conservé ce nom égyptien. Jablonski (*Panticon Aegypt. lib. I. cap. 5.*) a cherché dans le copte, l'ancienne langue des égyptiens, l'étymologie du nom *Tithrambo* ou *Ti-thra-embo*, & il a trouvé, furieuse de colère, ou rendant furieux.

Tithrambo avoit une grande analogie avec *Brimo*, surnom de quelques déesses grecques, telles que Hécate, &c, selon Arnobe (*Advers. Gentes, lib. V. p. 170.*), Cérès, qui fut ainsi appelée à cause des violentes fureurs qui l'agitèrent contre le ravisseur de sa fille. Quelques grecs ont confondu *Tithrambo* avec Némésis, parce que celle-ci étoit la divinité vengeresse des crimes & l'ennemie des superbes. Mais sa véritable représentation dans la mythologie grecque, est Hécate que Lycophron (*Cassandra, v. 1176.*) appelle aussi *Brimo triformis*, Βριμὸν τριμορφος.

L'identité de *Tithrambo* & d'Hécate étant reconnue, on doit attribuer à la première l'identité démontrée de la seconde avec Isis courroucée, c'est-à-dire, avec la Lune que les anciens croyoient être la cause des vertiges, de l'aveuglement, de la folie, &c., d'où vint le nom lunatique.

Saint Epiphane, cité plus haut, dit que les uns se font initier aux mystères de *Tithrambo*, & les autres à ceux de *Thermutis*. Jablonski en conclut l'identité de *Tithrambo* & de *Thermutis*. L'interprétation du mot copte *Termouth*, qui signifie celle qui donne la mort, prouve cette identité. Voyez *THERMUTIS*.

Il faut conclure avec Jablonski que *Tithrambo* étoit le symbole de la colère dont la divinité est enflammée contre les crimes des humains.

TITHRAS, fils de Pandion.

TITHYUS, un des géans qui firent la guerre à Jupiter.

TITIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

R. en argent.

RR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *RRFVS*.

TITIANE, épouse de Pertinax.

TITIANA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en médaillons de potin du second module.

Ils ont été fabriqués en Egypte.

On ne connoît pas d'autres médailles de cette princesse.

TITIAS, un des héros de l'île de Crète, que l'on disoit être un des fils de Jupiter. Le bonheur dont il jouit pendant toute sa vie, le fit regarder comme un dieu ; & après sa mort, on lui rendit les honneurs divins, & on l'invoqua pour avoir un dessein heureux. Callimaque dit qu'il étoit fils de Cimmerius.

TITIENS. Il y avoit à Rome un collège de prêtres, nommés les *cofreres titiens*, *titii sodales*, dont les fonctions étoient de faire les sacrifices & les cérémonies des sabins. Tacite, en ses Annales, dit qu'ils furent établis par Romulus pour honorer la mémoire du roi Tadius, dont le surnom étoit *Titus*. Varron dériveroit leur nom à *titius avisus*. On ne connoît plus d'oiseaux sous ce nom. Seulement Servius dit que les pigeons ramiers ont été appelés *teta*.

TITINIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

TITTHÉNIDIES. Voyez **TITHÉNIDIES**.

TITRE. Ce que les latins nommoient *titulus*, les grecs appelloient *διδασκαλία*, *enseignement*, *instruction*. C'étoit autrefois la coutume de mettre des *titres* ou instructions à la tête des pièces de théâtre ; & cet usage apprenoit aux lecteurs dans quel temps, à quelle occasion, & sous quels magistrats ces pièces avoient été jouées. Cependant on ne mettoit des *titres* qu'aux pièces qui avoient été jouées, pour célébrer quelque grande fête, comme la fête de Cérès, celle de Cybèle, ou celle de Bacchus, &c. La raison étoit qu'il n'y avoit que ces pièces qui fussent jouées par l'ordre des magistrats. Mais il ne nous reste point de *titre* entier d'aucune pièce grecque ou latine, non pas même de celles de Térence ; car on n'y trouve point le prix, c'est-à-dire, l'argent que les édiles avoient payé à Térence pour chacune de ces pièces ; & c'est ce qu'on avoit grand soin d'y mettre.

On pouvoit même dans la Grèce cette exactitude si loin, qu'on y marquoit les honneurs qu'on avoit rendus au poète, les bandelettes dont on l'avoit décoré & les fleurs qu'on avoit semées sur ses pas. Mais cela ne se pratiquoit qu'en Grèce, où la comédie étoit un art honnête & fort considéré, au lieu qu'à Rome ce n'étoit pas tout-à-fait la même chose.

Il ne nous reste plus qu'à donner un exemple.

d'un des *sires* latins, mais tronqué; c'est celui de l'*Anàricienne*, la première comédie de Térence :

Titulus seu didascalica.

Acta ludis megalensibus, C. M. Fulvio & M. Glabrione, adilibus curulibus; egerunt L. Ambivius Turpio. L. Atilius Prænestinus. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis paribus dextris & sinistris, & est tota græca. Edita M. Marcello & C. Sulpicio, coff.

« Titre ou la didascalie.

» Cette pièce fut jouée pen lant la fête de Cybèle, sous les édiles curules Marcus Fulvius & Marcus Glabrio, par la troupe de Lucius Ambivius Turpio & de Lucius Atilius de Préneste. » Flaccus, affranchi de Claudius, fit la musique, » où il employa les flûtes égales, droites & gauches. Elle est toute grecque. Elle fut représentée sous le consulat de M. Marcellus & de C. Sulpicius ». (D. J.)

TITRE des manuscrits des anciens.

« Le contenu ou le titre du livre, dit Winckelmann, se trouve répété à la fin des manuscrits d'Herculanum, ainsi que cela est prouvé par les trois rouleaux qu'on a déjà déroulés. On a sans doute jugé cette répétition nécessaire, afin que le lecteur pût trouver le titre de l'ouvrage, de quelque côté que le manuscrit fût roulé. Si ce titre n'avoit pas été ainsi répété à la fin des volumes, on auroit eu beaucoup de peine à deviner le nom de l'auteur, puisque le titre en tête s'en est trouvé perdu avec le commencement de l'ouvrage. Je dois faire remarquer encore que ce titre est écrit immédiatement au-dessus du livre, avec les mêmes caractères du texte, & qu'il se trouve ensuite répété un peu plus bas en plus gros caractères. A la fin du traité de la musique, on lit, en petits & en gros caractères, ces mots :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΜΟΥΣΙΚΗΣ

Le titre étoit de plus écrit sur une étiquette qui pendoit au bas du rouleau, de la manière qu'on le voit sur deux anciennes peintures d'Herculanum, & sur l'une desquelles je crois avoir lu ces lettres : PAXXAN.

Au pied du second livre de la rhétorique, on trouve :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΡΗΤΟΡΙΚΗΣ

B

Le B signifie le second livre.

A la suite du quatrième, il y a :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΚΑΚΙΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ
ΑΝΑΚΕΙΜΕΝΩΝ ΑΡΕΤΩΝ

Je trouvai dans le troisième manuscrit, il y a cinq ans, lorsqu'on commençoit à y travailler, un écrit de Métrodorus sur les caractères, avec cet intitulé :

ΜΕΤΡΟΔΩΡΟΥ ΕΝ ΤΩΙ ΠΡΟΤΩΙ ΠΕΡΙ
ΓΡΑΜΜΑΤΩΝ

TITULUS, inscription mise sur quelque chose. Lorsque les anciens vouloient vendre ou louer leurs maisons, ils avoient comme nous la coutume d'y mettre des écriteaux : *Maison à vendre, Maison à louer*. Chez les athéniens, du temps de Solon, les propriétaires qui avoient engagé leurs maisons ou leurs terres, étoient obligés d'y mettre sur des colonnes, ou sur des piliers, des écriteaux qui marquoient les sommes pour lesquelles les maisons & les terres étoient engagées.

On mettoit aussi sur les autels des inscriptions qui indiquoient le sujet pour lequel on les avoit élevés; ainsi *ara adoptionis* signifie que l'autel avoit été érigé à l'occasion d'une adoption. Les criminels qui alloient au supplice, portoient un écriteau qui apprenoit leur crime. Les ouvrages publics indiquoient le nom de leur auteur; mais l'inscription étoit sur-tout en usage pour les tombeaux. Chez les grecs, elles commençoient toutes par deux lettres initiales qui répondoient aux *dis manibus* des latins. Les esclaves que l'on exposoit en vente, avoient à leur coté un écriteau qui contenoit leur âge, leur pays, leur prix, leurs défauts & leurs infirmités. Les triomphateurs avoient également soin de renfermer dans une inscription un sommaire des exploits qui leur méritoient les honneurs du triomphe.

TITVRIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *SABINVS*.

TITUS, fils de Vespasien.

TITUS CÆSAR IMPERATOR VESPASIANVS AVGVSTVS.

Ses médailles sont :

C. en or.

N n n n ij

- R. restituées par Trajan.
 C. en argent ; il y a des revers R.
 RRR. en médaillons latins d'argent.
 RR. en médaillons grecs d'argent. Celui avec la tête de Vespasien au revers , est RRR.
 C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers R. & RR.
 C. en M. & P. B.
 RR. en M. B. de Colonies.
 R. en P. B.
 RR. en G. B. grec.
 Pellerin en possédoit une qui avoit au revers pour légende : ZEYΣ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ.
 R. en M. & P. B. grecs.
 R. en M. & P. B. d'Egypte.

Titus, fils & successeur de Vespasien , fit plus pour les arts, en deux ans qu'il régna , que Tibère, dans le cours d'un règne de vingt-deux. Suétone remarque que *Titus* parvenu à l'empire, voulut manifester son amitié pour Britannicus, frère de Néron , avec lequel il avoit été élevé, en lui faisant ériger des monumens. Il lui fit, entre autres, faire une statue équestre en ivoire, destinée à être portée tous les ans dans la pompe des jeux du cirque.

Parmi les maîtres de ce tems, nous connoissons Evodus, graveur en pierres fines, & auteur de la belle Julie, fille de *Titus*, gravée sur un béril, ou aigue-marine, conservée jadis dans le trésor de l'abbaye de St.-Denis, & aujourd'hui parmi les antiques nationales. Une belle tête colossale de cet empereur se trouve à la villa Albani.

« La vivacité de l'air extérieur introduit dans les ruines antiques, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art. l. IV. c. 8.*) détruit sur-le-champ l'enduit des murs, & les couleurs dont ils ont été empreints. C'est à ces accidens, sans doute, qu'il faut attribuer le sort des différens tableaux dont on conserve les dessins coloriés dans la bibliothèque du Vatican, dans le cabinet du cardinal Albani, & en d'autres endroits. Les originaux d'après lesquels sont faits les dessins du Vatican, se trouvoient en grande partie dans les bains de *Titus* ; ils ont été dessinés par Pierre Sante Bartoli, & par François, son fils. Du reste, ces morceaux ne paroissent pas dessinés immédiatement d'après les originaux ; il est plus vraisemblable de croire qu'ils ont été faits d'après des dessins antérieurs, qui datent des tems de Raphael.

» Quoi qu'il en soit, j'ai publié quatre morceaux

de ces peintures dans mes monumens de l'antiquité. Le premier tableau, tiré de ces bains, est composé de 4 figures, & représente Pallas musicienne qui tient deux flûtes qu'elle semble vouloir jeter, après qu'une des nymphes de la rivière dans laquelle la déesse étoit venue se regarder, lui eut dit qu'elle se déformoit le visage lorsqu'elle jouoit de ces instrumens. (*Monum. ant. ined. n. 18.*) Le second tableau, de deux figures, représente encore Pallas qui offre à Paris, en lui montrant un diadème, l'empire de l'Asie, s'il veut lui adjuger le prix de la beauté. (*Ibid. n. 113.*) Le troisième tableau, de quatre figures, représente Hélène assise sur un siège, derrière lequel est appuyée une de ses suivantes, peut-être Alysianassa, la plus connue d'entre elles. Paris, placé vis-à-vis, prend une flèche des mains de l'amour qui est au milieu, tandis qu'Hélène porte la main à l'arc. (*Ibid. n. 114.*) Le quatrième tableau, de cinq figures, est Télémaque accompagné de Pisistrate, dans la maison de Ménélas. Hélène, pour charmer la mélancolie du fils d'Ulysse, lui présente le nepenthès dans un cratère, coupe profonde. (*Ibid. n. 160.*)

TITYRES. Strabon & d'autres auteurs admettent des *Tityres* dans la troupe bacchique. Ils avoient entièrement la forme humaine ; des peaux de bêtes leur couvroient une petite partie du corps. On les représentoit dans l'attitude de gens qui dansent, en jouant eux-mêmes de la flûte : quelquefois ils jouoient en même tems de deux flûtes, & frapportoient des pieds sur un autre instrument appelé *scabilla* ou *crupezia*. Virgile & Théocrite emploient ce nom dans leurs bucoliques, & le donnent à des bergers qui, jouissant d'un grand loisir, s'amusent à jouer de la flûte. (Ce nom est formé de *τιτυρος*, un tuyau de bled.)

Quelques commentateurs ont appelé *Tityres*, tous les suivans de Bacchus, dont le visage & le corps n'ont rien des traits de la chèvre ou du bouc.

TITYRINE, espèce de flûte des anciens, faite de roseau, comme le dit Athénée (*L. V.*) *Deipnos*. Il paroît que c'est la même que le tityron, dont il est fait mention à l'article FLÛTE. (*F. D. C.*)

TITYUS étoit, selon Apollonius de Rhodes, fils de Jupiter & de la nymphe Elare, fille d'Orchomène. Jupiter craignant les effets de la jalousie de Junon contre cette rivale, la cacha dans les entrailles de la terre, ou Titée. Là, elle accoucha de *Tityus*, c'est pourquoi il est appelé fils & nourrisson de la Terre, *Terra omniparentis alumum*, dit Virgile. *Tityus* ayant eu l'insolence de vouloir attenter à l'honneur de

Latone, comme elle traversoit, dit Homère, les délicieuses campagnes de Panope, pour aller à Pytho, il fut tué par Apollon & par Diane, à coups de flèches, ensuite précipité sur le Tartare. Là, un insatiable vautour, attaché dans sa poitrine, lui dévore le foie & les entrailles, qu'il déchire sans cesse, & qui renaissent éternellement pour son supplice. (*Encid. l. VI.*)

Il devint si grand que son corps étendu couvroit neuf arpens de terre: ce que les panopéens prétendent devoir s'étendre, dit Pausanias (dans ses Phocid.) de la grandeur du champ où est sa sépulture, non de la grandeur du géant; & le champ est en effet de neuf arpens. « Mais ajoute-t-il, Cléon de Magnésie avoit accoutumé de dire qu'il n'y avoit point de gens plus incroyables que ceux qui avoient passé leur vie sans rien voir d'extraordinaire; que pour lui, il n'avoit nulle peine à croire que *Tityus*, & les autres géants, fussent de la grandeur dont on dit qu'ils étoient. Il racontoit à ce sujet, qu'étant venu à Gadès, il avoit été obligé de se rembarquer & de quitter l'île avec toute sa suite, par l'ordre exprès d'Hercule, qu'ensuite y étant retourné, il avoit vu un officier de marine tué d'un coup de foudre, que l'on avoit jetté sur le rivage, & dont le corps avoit cinq arpens de longueur, ce qui, disoit-il, lui rendoit croyable tout ce qu'on lui raconte en ce genre-là. »

N'est-il pas surprenant qu'après avoir représenté *Tityus* comme un de ces fameux criminels du Tartare, je doive ajouter que ce *Tityus* avoit cependant des autels dans l'île d'Eubée, & un temple où il recevoit des honneurs religieux; c'est Strabon qui nous l'apprend.

TIVOLI. Voyez TIBUR.

TIVOLI, (pierre de) en italien *Tivertino*. C'est le nom qu'on donne à une pierre qui se trouve aux environs de *Tivoli*; elle est d'une couleur de cendre mêlée de verdâtre, poreuse & remplie de taches brunes & de mica. Ce qui n'empêche point qu'elle ne fasse feu lorsqu'on la frappe avec de l'acier. Acosta met cette pierre parmi les grès, mais la Condamine la regarde comme de la lave produite par des embrasemens de volcans. Les italiens l'appellent aussi *pietra tiburtina di Roma*, ou *il peperino di Roma*.

TIUS.

Le nom de ce pontife, ΤΙΟΣ, & sa tête sont gravés sur des médailles de *Tios*, en Paphlagonie, à laquelle il donna son nom.

TLÉPOLÈME ou TLEPTOLÈME, étoit fils d'Hercule & d'Atthoché, princesse d'Epyre. (Voyez

HERCULE.) Ayant été élevé dans le palais de son père, à Argos, il tua par mégarde Licymnius, frère d'Alcmène, en voulant frapper un esclave. Cet accident l'obligea à s'enfuir, & à aller chercher retraite dans l'île de Rhodes, où il établit plusieurs colonies. C'est lui qui mena au siège de Troie, les troupes rhodiennes, sur neuf vaisseaux. Il y fut tué par Sarpédon; & son corps ayant été rapporté dans l'île de Rhodes, on lui consacra un monument héroïque, & l'on établit même en son honneur une fête qui se célébroit par des jeux & des combats publics (*V. POLIXO.*) appelés *Tlépolémies*; le prix de la victoire étoit une simple couronne de *papyrus* blanc.

TLÉPOLEMIES. Voyez TLÉPOLÈME.

TMARUS, montagne de l'Épire dans la Thessalie. Strabon (*l. VII. p. 328.*) qui dit qu'on la nommoit aussi *Tomarus*, place un temple au pied de cette montagne. Pline & Solin écrivent pareillement *Tomarus*. C'est du nom de cette montagne que Jupiter est surnommé *Tmarien*, par Hésychius.

Les cent fontaines qui naissent au pied du mont *Tmarus*, ont été célébrées par Théopompe. (*D. J.*)

TMOLOS, dans la Lydie. ΤΜΟΛΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Sabine.

TMOLUS, roi de Lydie, étoit fils de Mars & de la nymphe Théogène, selon Clytophon, ou de Supilus & d'Eptonie, selon Eustathe. Un jour que ce prince étoit à la chasse, il aperçut une des compagnes de Diane, qui se nommoit Arriphé; elle étoit parfaitement belle, & *Tmolus* en devint sur-le-champ éperdument amoureux. Résolu de satisfaire sa passion, il poursuivit vivement cette jeune nymphe, qui, pour ne pas tomber entre ses mains, alla chercher asyle dans le temple de Diane; mais le lien ne fut pas respecté, & Arriphé fut violée aux pieds des autels de la déesse. Un affront aussi sanglant la jeta dans l'accablement & le désespoir, elle ne voulut pas survivre un instant à son malheur, & se perça le sein, en conjurant les dieux de la venger. En effet, sa mort ne resta pas impunie. *Tmolus* fut un jour enlevé par un taureau furieux, & tomba sur des pieux dont les pointes le firent expirer au milieu des douleurs les plus cuisantes. Il fut inhumé sur une montagne de Lydie, qui prit son nom. Il ne faut pas, comme ont fait quelques mythologues, confondre ce *Tmolus* avec

TMOLUS qui fut constitué juge entre Apollon & Pan. (Voyez MIDAS.) Celui-ci étoit une

montagne dont le dieu fut pris pour arbitre entre le dieu de la musique & celui des bergers.

TMOLUS étoit un géant qui, de compagnie avec Télégone, massacroit tous les passans. Prothée, transformé en spectre, les épouvanta si fort qu'ils ne tuèrent plus personne.

TOGATA, épithète par laquelle on désignoit à Rome la comédie dont les personnages étoient des citoyens romains vêtus de la toge.

TOGATARIUS, écrivain de comédies appellées *togata*.

TOGATI, ceux qui, dans les préfectures, les colonies & les municipes, vivoient & s'habilloient à la romaine, avec la toge.

TOGE, manteau des romains, assez ample pour envelopper tout le corps jusqu'aux pieds, & même la tête. C'étoit une étoffe carré-long & sans plis, deux fois plus ample que le *pallium* des grecs, lequel d'ailleurs étoit légèrement arrondi par le bas. De-là vient l'expression, *vêtement carré*, dont se sert Athénée (5. p. 213) pour désigner la toge que quittèrent les romains, en Asie, & qu'ils changèrent contre le *pallium*, pour éviter les poignards de Mithridate.

Tertulien (*De pallio. c. 1.*) dit que l'usage de la toge passa des perses aux lydiens, & de ceux-ci aux romains. Artémidore (23) attribue l'invention de la toge, ou plutôt l'usage de s'envelopper entièrement dans la chlamyde, à l'arcadien Temenus, qui la porta chez les ioniens. De-là vint le mot *τηνενιον* dérivé de Temenus, par lequel les grecs désignèrent la toge.

La toge étoit propre aux romains, comme le *pallium* & les *focci* aux grecs; de sorte que *togatus* & *romanus* devinrent synonymes. C'est pourquoi Auguste (*Suet. c. 40. n. 10.*) haranguant le peuple romain, & voyant que la plupart de ceux qui l'écotoient, n'étoient vêtus que de tuniques brunes.... Voilà donc, leur dit-il, ce peuple que Virgile désignoit ainsi :

Romanos rerum dominos, gentemque togatam.

La toge étoit ordinairement de laine blanche; mais dans les fêtes & les occasions d'éclat, on relevoit sa blancheur ternie par l'usage habituel, en la frottant avec de la craie; & on l'appelloit alors *toga canaida*.

Les plis de la toge qui descendoient de l'épaule gauche sous le bras droit, en traversant la poitrine comme un baudrier, s'appelloient *baltici*. Ceux qui étoient formés par le rappel des pans inférieurs sur le *balticus*, à la hauteur du nombril,

se nommoient *umbo*. Enfin, le *sinus* étoit toute la masse des plis formée sur la poitrine & le ventre.

Suivant le caprice ou la fortune de chacun, la toge étoit plus ou moins ample. Celle des pauvres citoyens étoit courte & étroite; elle s'appelloit alors *togula*, ou *toga arêta*. Horace (*Epod. 4. 7.*) reproche à l'affranchi *Menas*, de balayer la voie sacrée avec une toge de six aunes de long. Sur tous les monumens la toge descend jusqu'aux talons, sans toucher la terre.

La toge se plaçoit sur la tunique, & dans les premiers tems de Rome, elle se portoit sans tunique, immédiatement sur la peau. Alors on dormoit dans la toge, comme dit Varron, cité par Nonnius : (14. 15.) *pratero quod in lecto togas ante habebant*. Dans les cérémonies du mariage, où l'on conservoit beaucoup de traces de l'antiquité, on étendoit une toge sur le lit nuptial, comme le dit Arnobe : (2. p. 91.) *cum in matrimonia convenitis, toga sternitis lectulos*.

Les femmes, dans les premiers tems de Rome, portoient aussi la toge, comme les hommes. Varron, cité plus haut, en est le garant.... *Ante enim fuit commune vestimentum toga, & diurnum, & nocturnum, & muliebre, & virile*. Mais par la suite, les femmes d'une condition libre, & leurs servantes quittèrent la toge pour prendre la *palla*, ou la *stola* sans manteau. Les femmes publiques gardèrent seules la toge, & on condamna les femmes adultères à porter aussi le même habillement. Horace (*Sat. I. 2. 62.*) fait cette distinction :

..... *Quid inter*

Est, in matrona, ancilla, peccesve togata.

Son commentateur Porphyriion ajoute (*Ibid. 73.*) : *Togata in publicum procedere cogebantur feminae adulterii commissi convicta*. Ces passages expliquent l'épigramme 39 du deuxième livre de Martial :

Coccina famosa donas, & Janthina mæcha;

Vis dare qua meruit munera? mitte togam.

Les citoyens romains seuls & les affranchis portoient la toge. C'eût été un crime à un esclave de s'en revêtir. C'est pourquoi, dans les Saturnales où les maîtres paroissent se confondre avec les esclaves, personne ne portoit de toge. Martial le dit expressément (14. 141.) :

Dum toga per quinque gaudet requiescere luccas.

Les citoyens auxquels on interdisoit le feu & l'eau, ne pouvoient plus porter la toge (*Plin. epist. 4.*

2. 3.) : *Idem cum graco pallio amictus intrasset ; carent enim toga jure, quibus aqua & igni interdictum est.* On la quittoit encore, quand on prenoit l'attitude de suppliant (*Cicer. Attic. 4. 2.*) : *Abjectâ togâ, se ad socii pedes abiecit.* Sans la quitter entièrement pour supplier, du moins on la rejettoit de dessus les épaules (*Suet. Aug. c. 52. n. 3.*) : *Distaturam magnâ vi offerente populo, genua nixus dejectâ ab humeris togâ, nudo pectore, deprecatus est.* On ne portoit pas la *toga* dans l'intérieur des maisons, & à la campagne.

« On a tant écrit sur l'habillement des romains nommé la *toga*, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, 4. 5.*), que les amples recherches qu'on en a faites, loin d'éclaircir la matière, sont capables d'augmenter encore l'incertitude du lecteur. Cependant il est de fait que personne n'a encore indiqué la vraie forme de ce vêtement. Je crois que lorsque Denys d'Halicarnasse (*Lib. III. p. 195.*) dit que la *toga* offre un demi cercle, il n'a pas voulu parler de la coupe, mais de la forme qu'elle prend étant mise sur le corps. Car, comme les grecs mettoient souvent leur manteau en double, il se peut que les romains pliaissent de même leur *toga*; ce qui leveroit une grande difficulté sur sa forme. A l'égard des artistes pour lesquels j'écris principalement, il leur suffit de savoir que cette draperie étoit blanche; car quand ils ont des figures romaines à draper, ils peuvent se servir des statues qui nous restent ».

« Nous remarquerons ici le jet de la *toga*, qui se nommoit *cinctus gabinus*, forme qu'on donnoit à ce vêtement dans les cérémonies sacrées. Cette forme consistoit en ce que la *toga* étoit relevée jusque sur la tête, de sorte que le pan gauche, laissant l'épaule droite libre, descendoit sur l'épaule gauche & alloit sur la poitrine, où les deux bouts étoient passés l'un dans l'autre, de manière pourtant que la robe descendoit jusqu'aux pieds. C'est ce que nous voyons à la figure de Marc-Aurèle sur un bas-relief de son arc, où cet empereur fait un sacrifice. Plusieurs autres antiques nous offrent la même disposition de la *toga* ».

« Lorsque les empereurs sont représentés avec une partie de la *toga* relevée sur la tête, ils désignent par cet ajustement la dignité sacerdotale. Parmi les dieux, Saturne seul est ordinairement figuré la tête couverte jusqu'au sommet (*Descript. des pierr. grav. du cabin. de Stofsch, p. 33.*). Il ne se trouve, si je ne me trompe, que deux exceptions à cette remarque. La première concerne un Jupiter, nommé *le chasseur*, exécuté sur un autel de la villa Borghèse, & monté sur un centaure; il a la tête couverte de cette manière. Jupiter ainsi ajusté est appelé *Ricinatus* par Arnobe (*Aadv. gentes, l. VI. p. 209.*), du mot *ricinium*, qui signifie la partie du manteau qui couvre la tête, & c'est ainsi

que Marcien représente ce dieu (*De nupt. Philol. l. 1. p. 17.*). Platon, sur une peinture du tombeau des Naïons, nous offre la seconde exception (*Tav. 8.*). Quant aux autres dieux, ils sont ordinairement représentés la tête découverte ».

Selon Servius (*In. Æneid. 7. 612.*) « les gabiens occupés à un sacrifice, furent attaqués par les ennemis, ils ceignirent leur *toga*, & de l'autel marchèrent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conservèrent cet usage à la guerre. De-là l'origine de se ceindre à la manière des gabiens, qui consistoit, selon le même Servius, à ramener sur le devant le pan de la *toga*, qui pendoit sur le dos, pour s'en ceindre. Avec cette espèce d'habit, avec la *toga* ceinte, les anciens latins combattoient avant qu'ils eussent l'usage des armes ». Cet événement fut cause que la ceinture à la gabienne fut regardée comme un heureux augure; de-là vint l'expression figurée, si commune chez les auteurs latins. Aussi dans le dévouement que fit Décius (*Tite-Liv, décad. 1, liv. VIII c. 9.*), il se revêtit de la *toga prætexta*, par ordre du pontife; & ayant prononcé l'imprécation contre lui-même, tout armé & ceint à la gabienne, il s'élança sur son cheval. Enfin les consuls se ceignoient (*Enéid. livre 7. v. 612.*) à la gabienne, quand ils ouvrirent les portes du temple de Janus. Il est vrai que, selon Virgile, dans cette dernière fonction, le consul portoit la *trabea*: aussi étoit-ce leur manteau militaire. Il ne s'ensuit pas cependant que la *trabea* & la *prætexte* fussent les mêmes habillemens, ni que les chevaliers romains portassent la *toga* pour manteau militaire, comme quelques uns l'en ont inféré; parce que si on vouloit s'en rapporter à l'origine de cet usage, il s'ensuivroit également que les chevaliers romains auroient dû combattre sans armes, & vêtus de la seule *toga*, ce qui est contredit par toute l'histoire romaine.

Ceindre à la gabienne, ne signifie proprement qu'une manière de lier à l'entour du corps l'habit qu'on portoit, soit *toga*, soit *trabea*, sans que l'un ou l'autre eût une ceinture. Ainsi Fabius Dorso (*Tite-Live, décad. liv. V, c. 46.*), ceint à la gabienne, passa au travers des ennemis pour aller faire un sacrifice sur le Quirinal: ainsi les romains se ceignoient de la *toga* (*Plutarq. homm. illust. t. VII, fol 137.*) dans quelque éminente popularité, pour ne pas avoir les jambes incommodées dans ces cas qui exigeoient de l'adresse.

Il est vrai que Plutarque; parlant des testaments que faisoient les soldats, prêts à se battre, s'exprime ainsi (*In Coriol.*) : « Comme ils alloient prendre leurs boucliers & ceindre leurs *toges* ». Mais le même auteur a dit de Gracchus qu'il ne

voulut point s'armer; qu'il mit la *toge* comme on faisoit pour aller à la place publique. Les romains ne combattoient donc point avec la *toge*.

Il est encore vrai, comme nous lisons dans Tite-Live, qu'on imposoit aux vaincus de fournir à l'armée, pendant plusieurs mois, des vivres (*Tite-Live*, 22. 54 & 44. 16.) des *toges*, des *saga*, & d'autres habillemens. Ailleurs il parle de 1200 *toges* & de 1200 tuniques exigées de cette manière. Malgré ces passages, il est certain, par un autre endroit du même auteur (*décad. 1. lib. III.*), qu'on ne portoit jamais la *toge* dans les camps. Il dit que « Virginius étant venu au camp accompagné de 400 citoyens, la vue de cette quantité de *toges* que l'on aperçut dans tout le camp, fit croire aux soldats leur nombre plus grand qu'il ne l'étoit réellement ». Ce texte est si clair que l'on doit supposer que les 1200 *toges* citées plus haut, étoient destinées pour les sacrifices ou les autres cérémonies sacrées & civiles que les romains pratiquoient dans les camps.

La *toga pura* étoit la *toge* ordinaire, celle que l'on donnoit aux personnes qui jouissoient simplement du titre de citoyens romains, à ceux qui n'étoient revêtus d'aucun emploi; aux simples particuliers, aux jeunes gens nouvellement revêtus de la robe virile, & que Pline appelle *tirones* (*Lib. VIII, cap. 48*).

La *toga prætecta*, étoit blanche & bordée de pourpre dans la partie circulaire seulement. Nous avons dit à l'article PRÆTEXTE, ce que pensent les auteurs de cette dénomination de *prætecta*; mais ils sont peu d'accord sur ce qui l'occasionna & la fixa. Ils disent bien que Tullus Hostilius fut le premier qui l'orna de pourpre, & qui lui donna ce surnom; mais ils ne sont point connoître comment la pourpre étoit placée sur la *toge*, au temps de ce roi de Rome. Si l'on en croit Florus (*Lib. I. cap. 5.*), ce fut Tarquin l'ancien, que nous appellons Tarquin l'ancien, qui apporta la *toge* des étrusques chez les romains. Quoi qu'il en soit, elle devoit avant Tullus Hostilius, être *toga pura*, c'est-à-dire, *toge* blanche. Dans son introduction à la connoissance des antiquités romaines, Vossley (*Fol. 199.*) paroît s'appuyer sur l'autorité de Tite-Live, pour affirmer que la *toga prætecta* étoit bordée de pourpre. En effet Tite-Live, en parlant des tuniques des espagnols, dit qu'elles étoient d'une blancheur éblouissante & *prætecta*, c'est-à-dire, ornées de pourpre; cependant malgré le concours des autorités, il se trouve encore des auteurs qui prétendent prouver que la *prætecta* ne différoit de la *toge* ordinaire, que parce qu'elle avoit une teinte de pourpre tantôt d'une

nuance & tantôt d'une autre. Pour appuyer leur avis, ces auteurs disent qu'il n'existe point de figures romaines qui présentent aucune marque qui distingue l'un de l'autre ces manteaux, & qu'il seroit étonnant qu'il ne se fût pas rencontré un seul romain assez échauffé par sa vanité, pour faire distinguer, dans son image, le vêtement qu'il avoit le droit de porter. Ils ajoutent que cette distinction pouvoit se faire par un simple trait de ciseau, & de-là ils tirent cette induction, ou que la pourpre étoit tissée avec l'étoffe, ou, comme nous l'avons dit plus haut, que la *toge* étoit entièrement teinte en pourpre. Si les auteurs qui ont adopté ce système, ne s'étoient point tenus à l'examen rapide de quelques monumens, peut-être pris au hasard, & qu'ils eussent attentivement considéré une grande quantité de statues antiques qui sont parvenues jusqu'à nous, ils auroient appris qu'il existe beaucoup de figures représentant des romains du premier ordre, sur la *toge* desquelles on remarque une incision circulaire qui indique une bande plus ou moins large. La statue appelée *Bruus*, dans la collection de Marly, qui n'est pas une très-belle figure, devient ici une autorité concluante, parce qu'on y distingue facilement la *prætecta*, par une bande large de trois quarts de pouce. Cette figure porte cinq pieds & quelque chose. Celle qui est appelée *Publicanus*, dont le travail est beaucoup plus fini, porte aussi une bande semblable; mais il faut chercher celle-ci de très-près & avec beaucoup de soin, car l'incision est effacée sur la partie des plis qui sont en faille, & elle n'est apparente, encore très-foiblement, que vers les creux de ces plis; parce que c'est là que le temps & le contact répété des mains ont le moins fait sentir leur influence. On peut encore en trouver des exemples sur quelques statues du Capitole, de la *villa Médicis* & de plusieurs cabinets de Rome. Ainsi il est certain que les monumens sont d'accord avec les passages des auteurs anciens les plus dignes de foi, pour prouver invinciblement que la *prætecta* étoit blanche & bordée d'une bande de pourpre. Cette robe d'honneur fut d'abord donnée aux augures, aux magistrats, aux prêtres. Par la suite, Tarquin l'ancien en ayant revêtu son fils, les citoyens romains l'imitèrent & la donnèrent à leurs enfans; mais ceux-ci la quittoient pour prendre la *toge* blanche, à l'âge de dix-sept ans, & non pas à quatorze ans, comme l'ont dit quelques écrivains. Cette robe rendoit les enfans comme sacrés, à cause de la bordure de pourpre dont elle étoit ornée. Quintilien dit dans sa CCCXL^e. déclamation: *Ego vobis allego etiam illud sacrum prætectarum, quo sacerdotés velantur, quo magistratus, quo infirmitatem pueritia sacram facimus ac venerabilem.* « Je vous allègue aussi cette pourpre sainte qui couvre nos prêtres, nos magistrats,

& par laquelle nous rendons la foiblesse de l'enfance sacrée & inviolable. C'est sans doute à cause de cette robe qu'on a dit *Majestas pueritia*. La *prétexte* étoit le vêtement distinctif des consuls (*Tite-Live, décade 1, liv. II.*). On lit dans Denis d'Halicarnasse (*Tome II, page 26,*) que le consul Servilius voulant appaiser la sédition qui avoit été occasionnée par la sévérité d'Appius, se dépouilla de la robe *prétexte*, & se jeta ensuite aux pieds du peuple. Ce soin du consul prouve qu'on avoit une vénération extrême pour ce vêtement, & qu'il auroit craint d'en compromettre la dignité, en consentant à descendre à une posture humiliante, s'il en avoit été couvert.

Les surnoms *picta* & *palmata*, ont fait croire que les *toges triumphales* qui étoient ainsi nommées, étoient ou peintes ou brodées, ornées, enfin décorées de palmes; mais Vigenère, dans ses commentaires sur les tableaux de Philostrate, page 125, remarque qu'Arifote & d'autres grecs donnoient le nom de fleur-de-pourpre à la simple teinture de pourpre. On nomme à présent, dit Festus, *toga picta*, le vêtement qu'on nommoit autrefois *toga purpurea*, quoiqu'on n'y remarque aucune peinture. Il le prouve par l'exemple de deux tableaux placés dans le temple de Vertumne & de Confus. Le premier représentoit le triomphe de Papyrius; le second celui de Marcus Fulvius Flaccus. Dans les deux, le triompheateur paroiffoit couvert de la *toge* de pourpre. Ainsi la différence des noms n'implique point ici différence de forme, ni de couleur. Les consuls au premier jour de janvier & les empereurs dans les cérémonies publiques portoient la *toge triumphale*.

Tacite, dans ses annales, nous en fournit une preuve certaine, quand il dit, que dans les jours du cirque, Néron portoit la *toge triumphale*, & Britannicus la simple *toge* des jeunes, pour faire connoître par cette différence d'habits, les emplois & les dignités qu'on leur préparoit. Plutarque raconte de Marius, que ce romain, si fameux par les événemens de sa vie, oubliant sa naissance obscure, parut un jour en public avec la *toge triumphale*; mais s'apercevant que le sénat désapprouvoit sa vanité, il sortit pour quitter cette *toge*, & il revint avec la *prétexte*.

Dans la suite, Pompée eut le privilège de pouvoir porter la *toge triumphale* dans les spectacles, distinction qui n'avoit été accordée, avant lui, qu'au seul Paul Emile. Dion & Velleius prétendent même qu'il n'usa qu'une seule fois de cette prérogative.

La *toge triumphale* est appelée dans quelques *Antiquités*, *Tome V.*

ques auteurs, *togula palmata*, parce qu'on y représentoit apparemment des palmes, symbole de la victoire. Cicéron nomme cette *toge*, *togula picta*, robe peinte, *picta vestis considerat aurum*; on représenta sous les empereurs sur cette *toge* des personnages brodés à l'aiguille, comme on le voit dans différens endroits de Claudien, dans Corippus, (*Lib. I, mim. 15.*) & dans ce passage de Juvénal (*Sat. 6.*)

*Illic barbaricas flexa cervice phalanges,
Occisos reges subjectasque ordine gentes,
Pictor acu tenui multâ formaverat arte.*

On lit aussi dans Ausone: *Palmatam, inquis, tibi misi, in qua D. Constantius pater noster intextus est.*

Enfin, les empereurs romains avilirent la distinction éclatante de cette *toge*, en accordant à leurs favoris, soit qu'ils eussent triomphé, ou non, la permission de la porter.

Servius Tullius, sixième roi de Rome, appella *toga undulata* & quelquefois *ungulata* la *toge* dont il avoit coutume de se vêtir. Elle devint celle des citoyens opulens ou de ceux qui vouloient se faire remarquer par leur luxe & par l'éclat de leurs ajustemens. Cette *toga undulata* est vraisemblablement celle qui recevoit deux teintures de pourpre; elle devoit donc être fort riche. Si le surnom *undulata* ne provient pas de cette cause, l'on ne voit point d'où il pourroit provenir.

Pline (*Lib. VIII. cap. 48.*) assure que la *toga foriculata* & la *toga papaverata* étoient de la plus haute antiquité. Il est probable que ces surnoms s'appliquoient à la *toge*, en proportion du nombre des teintes que l'étoffe-mère avoit reçues. Le dernier semble désigner la couleur du pavot, c'est-à-dire, la réunion de plusieurs couleurs.

En résumant, il est essentiel de ne point oublier que le nom que porte la *toge*, ne change absolument rien à sa forme.

Toga vitrea, *toge* faite d'une étoffe transparente. Varron cité par Nonnius (*6. 4.*) dit: *Istorum vitrea toga ostentant tunica clavos.*

Toga candida étoit une *toge* blanche, différenciée seulement par l'éclat de la *toge* pure & blanchie avec un apprêt de craie: *Fit toga addita creta candidior* (*Isidor. 19. 24.*). Les candidats revêtoient cette *toge* dans les brigues des charges; & de-là vint qu'on les nommoit *candidati*. Polybe de Mégalopolis, cité dans Athénée, appelle en grec cette *toge* *τηένναν λαμπράν*, d'un certain Thebenus arcadien qui l'inventa. Le même auteur parlant d'Antiochus, dit: Il ôta ses habits royaux

pour prendre la *toge* blanche, *τῆναι λαμπρην*, & pour briguer ainsi vêtu la magistrature qu'il desiroit.

Les nouveaux mariés portoient aussi une *toge* blanche d'un blanc éclatant, *togam candidam*, le jour des nocés, & dans les jours des fêtes & de réjouissance de leur mariage, selon le témoignage d'Horace (*Liv. II. Sat. 2.*).

Toga pulla ou *atra*. Cette *toge* noire ou rousse marquoit le deuil, la tristesse & la pauvreté; les haillons étoient les habits ordinaires des pauvres, que Pline appelle *pullatum hominum genus*, & Quintilien (*6. 5.*) *pullatus circulus & pullata turba*. Au rapport de Suétone, dans la vie d'Auguste (*C. 44. n. 5.*), cet empereur défendit à tous ceux que l'on appelloit *pullati*, d'assister aux jeux dans les gradins: *Saxit ne quis pullatorum mediâ cavâ sederet*. Il étoit aussi contre la bienfaisance de se trouver dans un festin avec cet habit noir, quelque beau qu'il fût; d'où vient que Cicéron reproche à Vatinius (*C. 12. 13.*) d'avoir paru à table chez Arius avec une *toge* noire: *Quâ mente, dit-il, fecisti, ut in epulo Q. Atrii cum togâ pullâ procumberes*.

Toga rasa, une *toge* de drap ras & sans poil. Martial (*Liv. II. epig. 85.*) demande agréablement un habit à son ami: « Je vous envoie, dit-il, dans » le temps froid des Saturnales une bouteille cou- » verte d'osier, propre à garder de la neige; si ce » présent ne vous plaît pas, vengez-vous; en- » voyez-moi une *toge* rasée pour l'été ». Il y avoit cette différence entre *trita toga* & *rasa toga*, que l'étoffe de la première étoit rasée pour le temps, & que *rasa toga* signifioit *toge* faite avec une étoffe fine & sans poil.

Toga pexa. Elle étoit faite d'une étoffe chaude, & dont on se servoit pendant l'hiver; elle fut ainsi appelée à cause des grands poils dont elle étoit couverte, à *spissitate*. Martial (*Lib. VII.*) appelle les draps, *pexa*; il dit à Priscus:

Divitiibus poteris musas, elegosque sonantes

Mittere, pauperibus munera pexa dato.

Toga vitrea. Elle étoit faite d'une étoffe légère & transparente.

Toga forensis étoit l'habillement des avocats. Symmaque (*Epist. 5. 39.*), parlant d'un avocat de son temps qui fut rayé du corps, dit: *Epictetus toga forensis honore privatus est*. Cassiodore appelle la dignité d'avocat *togata dignitas*; mais Apulée les nomme par une qualification odieuse, *vultures togati*.

Les jeunes avocats qui commençoient à fré-

quenter le barreau, portoient la *toge* blanche, *togam candidam*; on les regardoit en effet comme des candidats qui briguoient le rang d'orateur. Antoine étoit ainsi vêtu quand il commença à parler contre Pompée; mais ceux qui s'étoient acquis un rang distingué, portoient la *toge* de pourpre, en la ceignant de façon que les parties antérieures de la *toge* descendoient un peu au-dessous du genou; ils la relevoient insensiblement, à mesure qu'ils avançoient en matière; en sorte qu'elle avoit pour ainsi dire sa déclamation & son action, comme la voix: *Ut vox vehementior ac magis varia est, sic amicus quoque habet attum quemdam velut pralianem*, dit Quintilien.

TOGULA ou *toga arcta*, *toge* étroite & courte, telle que la portoient les citoyens pauvres. Les vers suivans de Martial nous le donnent à entendre (*4. 26. 4. & 9. 103. 5.*):

Igroscas, togulam, Posthume, pluris emo.

Trita quidem nobis togula est, vilisque putrisque.

Denariis tamen hanc non emo, Bassè, tribus.

On voit cette *toge* étroite à la figure étrusque, qui est debout à la villa Médicis, & qui étend le bras droit.

TOILE. Voyez LINGE. « Dans les ouvrages de sculpture, connue dans ceux de peinture, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, 4. 5.*), on reconnoit la *toile* à sa transparence & à ses plis unis. Les artistes donneroient cette sorte de draperie à leurs figures, non pas tant parce qu'ils imitoient le linge mouillé, dont ils couvroient leur modèle, que parce qu'au rapport de Thucydide (*L. I. p. 3. l. 1.*), les anciens habitans d'Athènes, ainsi que d'autres peuples de la Grèce, s'habilloient de *toile* (*Æschil. sept. cont. Theb. v. 1047. Theocriti idyl. 2. v. 72.*); ce qu'il ne faudroit entendre d'après Hérodote, que de la tunique des femmes (*L. V. p. 201. l. 16.*). Les athéniens portoient encore des habits de lin peu de temps avant le siècle des écrivains que nous venons de citer (*Eurip. Bacch. v. 819.*), & Thucydide, dans sa description de la peste d'Athènes, parle de chemises d'une *toile* très-fine (*λεπτὴν ἱματίων καὶ σιδέων, l. II. p. 64. l. 4.*). Du reste, si l'on aime mieux prendre pour une étoffe légère la draperie des figures de femmes qui paroît de *toile*, cela ne change rien à ma thèse. Il faut bien cependant que les vêtemens de *toile* aient été d'un usage fréquent chez les grecs, puisque c'étoit dans l'Élide qu'on cultivoit & qu'on mettoit en œuvre le lin le plus beau & le plus fin (*Paus. l. V. p. 384. l. 31. Plin. l. XIX. c. 4.*). Il en étoit de même des romains. L'on fait que les sannites portoient des habits de *toile* dans leurs expéditions; & que les

ibériens de l'armée d'Annibal étoient vêtus de tuniques de lin, couleur de pourpre (*Polyb. l. III. p. 264. A. liv. II. c. 46.*). De-là on peut croire avec assurance que les étoffes de lin n'étoient pas si rares à Rome, que le prétendent quelques écrivains, d'après un passage mal entendu de Pline, où cet auteur remarque, en citant Varron, que les femmes de la maison de Seranus à Rome n'avoient point porté d'habits de lin (*Plin. l. XIX. c. 2. §. I.*) ».

TOILE, espèce de tapisserie qui bernoit le théâtre des anciens. Elle différoit de la nôtre en ce qu'elle étoit attachée par le bas. Quand nos pièces commencent, on lève la *toile*, qui est attachée par le haut : mais les romains la baïsoient, la laissoient tomber sous le théâtre ; & lorsque la pièce étoit finie, ou même après chaque acte, on la relevoit pour les changemens de décorations, au lieu que nous la baïsons. De-là vient qu'on disoit en latin *tollere aulaa*, lever la *toile*, quand on fermoit la scène & que les acteurs se retiroient, & *premere aulaa*, baïsser la *toile*, quand on découvroit le théâtre pour commencer l'action.

Ovide a peint merveilleusement cette manière d'ouvrir le théâtre chez les anciens, & en fait usage pour une des plus brillantes comparaisons que je connoisse ; c'est dans le troisième livre de ses *Métamorphoses*, où après avoir parlé des hommes armés qui naquirent des dents du dragon que Cadmus avoit semées. Il ajoute dans un style élevé :

Inde, fide majus, gleba cœpere moveri ;
Primaque de sulcis acies apparuit hasta !
Tegmina mox capitum picto nutantia cono,
Mox humeri, pectusque, onerataque brachia telis
Existunt ; crescitque seges clypeata virorum.
Sic ubi tolluntur f. stis aulaa theatris,
Surgere signa solent, primumque ostendere vultus ;
Cætera paulatim, placidoque educæ tenore
Totu patent, imoque pedes in margine ponunt.

« Alors, prodige étonnant & incroyable ! les mottes de terre commencèrent à s'entr'ouvrir, & du milieu des sillons on vit sortir des pointes de piques, des panaches, des casques, ensuite des épées & des bras armés d'épées, de boucliers, de javelots, enfin une moisson de combattans acheva de paroître. Ainsi, quand on lève la *toile* dans nos théâtres, on voit s'élever peu-à-peu les figures qui y sont tracées. D'abord l'on n'en voit que la tête ; ensuite elles se présentent peu-à-peu, & se découvrant insensiblement, elles paroissent enfin tout entières, & semblent se tenir debout sur le bord de la scène ».

Ces vers nous apprennent encore que la *toile* des théâtres chez les romains étoit peinte & chargée de personnages, dès le temps d'Auguste. C'est donc à tort que l'on recule jusqu'au temps de Néron l'invention de la peinture sur *toile*.

TOILES peintes. « A ne consulter, dit Paw, (*Rech. sur les égyptiens & les chinois, t. I. p. 241.*) que les monumens que nous avons dans l'Occident sur l'ancien état du commerce & des arts de l'Asie méridionale, il n'y a point de doute que ce ne soit aux indiens qu'il faut attribuer l'invention de l'imprimerie en coton, dont les *toiles* ont toujours été comme aujourd'hui une branche considérable de leur négoce ; ainsi qu'on le voit par ce qu'en rapporte l'auteur incertain du *Périple de la mer Erythrée* (*Page 165. r. II. in collect. operum. Arriani.*). Et ces *toiles* ont encore été dans l'antiquité comme de nos jours, chargées d'un dessin baroque, de chimères & d'êtres fantastiques ; ce qui provient de l'esprit exalté des orientaux, de leur passion pour les allégories, & de leur ignorance : il est aisé de peindre des monstres, & fort difficile de bien représenter des animaux réels, dont la forme & les proportions sont connues au point qu'on ne sauroit s'en écarter sans détruire la ressemblance ; ce qui n'est pas à craindre quand on peint des chimères.

« Pour les *toiles* peintes de l'Egypte, on ne se servoit que d'une seule teinture foncière, que les alkalis & les acides, dont les étoffes étoient imbibées, changeoient en trois ou quatre couleurs différentes : ce qui n'abrégeoit pas du tout le travail ; puisqu'il falloit tracer d'avance les figures avec des plumes ou des pinceaux ; afin de distribuer exactement les liqueurs caustiques & alkales dans les endroits où elles devoient opérer leur changement. Quoique le voile d'Isis, si célèbre dans l'antiquité, paroisse avoir été fait par un procédé semblable, il faut observer néanmoins que ces *toiles* peintes de l'Egypte péchoient par un grand défaut ; en ce qu'on ne pouvoit y ménager aucun fond blanc ; car il étoit impossible d'employer la cire dans une teinture à chaud, & même bouillante.

» Il est déjà parlé dans Claudien, des *toiles* peintes de l'Inde.

Jam Cockleis homines junctos, & quidquid inane
Nurit in albatis qua pingitur India velis.

In Eutrop. I.

C'est ainsi qu'il faut lire ces vers, & non pas *Attalics, Judaicis*, ou *Istacis*, comme quelques éditions le portent. Le passage du livre de Job qu'on a cru concerner aussi les *toiles* peintes de l'Inde, ne les concerne pas. L'erreur provient du traducteur latin. »

TOILETTE des romaines. *Munus muliebris.* Dans les siècles de luxe, leur toilette étoit fournie de tout ce qui peut réparer les défauts de la beauté, & même ceux de la nature. On y voyoit de faux cheveux, de faux sourcils, des dents postiches, du fard, & tous les autres ingrédiens renfermés dans de petits vases précieux. Martial (*Lib. IX. epig. 18.*) décrit tout cela plaisamment, en parlant de la toilette de Galla :

*Fiant absentes & tibi, Galla, coma ;
Nec dentes aliter quam serica nocte reponas ,
Et lateant centum condita pixidibus ;
Nec tecum facies tua dormitat ; innuis illo ,
Quod tibi prolatum est manè supercilio.*

Les dames romaines passoit du lit dans le bain ; quelques-unes se contentoient de se lever les pieds, mais d'autres portoient plus loin l'usage des bains ; elles se servoient de pierre-ponce pour s'adoucir la peau, & faisoient succéder à cette propreté, les huiles & les parfums d'Assyrie. Elles rentroient ensuite dans les cabinets de toilette, vêtues d'une robe où le luxe & la galanterie avoient jetté leurs ornemens ; c'est dans cette robe qu'on se laissoit voir à ses amis particuliers, & aux personnes les plus chères. Entourée de plusieurs femmes, on se prêtoit aux mains qui savoient coëffer de la façon la plus agréable. Lorsque Claudien nous représente Vénus à sa toilette ; il la place dans un siège brillant, environnée des Graces, & souvent occupée elle-même à composer sa coëffure.

*Casariam tum fortè Venus subnixa corusco
Fingebat folio.....*

Une femme à sa toilette ne perdoit point de vue son miroir, soit qu'elle conduisit elle-même l'ouvrage de ses charmes, soit qu'elle apprît à régler ses regards, soit qu'elle étudiât les mines & les airs de tête : *omnes vultus ventabat*, le miroir devoit poser à demeure.

Elles avoient aussi des coëffuses qui vivoient de ce métier, & que les latins appelloient *ornatrices*. On lit dans Suétone : *Matris Claudii ornatrix*, & elles ont le même titre dans les anciennes inscriptions, *ornatrix Livia*, *Domitia*. Ces *ornatrices* ne prenoient pas soin seulement des cheveux, mais du visage & de l'ajustement entier, d'où vient qu'Ovide dit : *Ornatrix toto corpore semper erat.*

La vanité des coquettes faisoit quelquefois un crime de leur manque de beauté à leurs coëffuses, & ces sortes de femmes se portoient contre elles à des violences, au lieu de s'en

prendre à la nature. La toilette de quelques-unes ; selon Juvénal, n'étoit pas moins redoutable que le tribunal des tyrans de Sicile. Quelle est l'offense que Péleas a commise, dit ce poëte, en parlant à une de ces femmes ? de quel crime est coupable cette malheureuse fille, si votre nez vous déplaît ?

*... Quenam est hic culpa puella ,
Si tibi displicuit nasus tuus ?*

Le desir de se trouver au temple d'Isis, cette déesse commode qui présidoit au rendez-vous & aux mystères des amans, causoit quelquefois d'extrêmes impatiences.

..... Apud istaça potius sacraria lena.

Ainsi, par toutes ces vivacités ordinaires, aussi bien que par la nature du travail, & par le soin de coëffer, il y avoit des momens à saisir, qui faisoient une nécessité de trouver sous sa main tout ce qui seroit à l'ornement de la tête & à la composition du visage.

Mais pour y mieux parvenir, le luxe multiplia le nombre des femmes qui servoient à la toilette ; chacune étoit chargée d'un soin particulier ; les unes étoient attachées à l'ornement des cheveux, soit pour les démêler ou pour les séparer en plusieurs parties, *multifidum discrimen erat* ; soit pour en former, avec ordre & par étage, des boucles & des nœuds différens : *Dat varios nexus & certo dividit orbes ordine*. Les autres répandoient des parfums : *Largos hæc necturis imbres irrigat* ; toutes tiroient leurs noms de leurs différens emplois.

De-là viennent, dans les poëtes, les noms de *cosmeta*, de *psocades*, d'*ornatrices*. Il y en avoit d'oïssives & de proposées uniquement pour dire leur avis ; celles-ci formoient une espèce de conseil : *Est in concilio matrona* ; & la chose, dit Juvénal, étoit traitée aussi sérieusement que s'il eût été question de la réputation ou de la vie.

*Tanquam summa discrimen agatur
Aut anima.*

On lit dans le livre des amours de Lucien, que les dames employoient une partie du jour à leur toilette, environnées de suivantes, *ornatrices*, *picatrices*, dont les unes tenoient un miroir, d'autres un réchaud, d'autres des bassins, &c. On voyoit sur cette même toilette, toutes les drogues d'un parfumeur ; celle-ci pour nettoyer les dents, celle-là pour noircir les sourcils, d'autres pour rougir les joues & les lèvres, d'autres pour teindre les cheveux en noir ou en blanc doré ; indépendamment de toutes sortes de parfums.

Ces femmes, dit Clément d'Alexandrie, ne ressembloient pas à la courtisane Phryné, belle sans art, & sans avoir besoin d'étalage emprunté.

Les aiguilles d'or ou d'argent, les poinçons, les fers étoient d'un grand usage à la toilette. Les aiguilles différoient selon les divers arrangemens qu'on vouloit donner à sa coëffure, & quelquefois même la dame romaine, à l'exemple de Vénus, prenoit l'aiguille, & faisoit sa disposition. *Ipsa caput distinguit acu.*

La manière de se coëffier varioit perpétuellement : « Vous ne savez, disoit Tertulien, aux » dames de son tems, à quoi vous en tenir sur » la forme de vos cheveux ; tantôt vous les met- » tez en presse, & une autre fois vous les atta- » chez avec négligence, & leur rendez la li- » berté. Vous les élevez & les abaissez, selon » votre caprice ; les uns les retiennent avec » violence dans leurs boucles, tandis que les » autres affectent de les laisser flotter au gré » des vents. »

Les fers dont elles se servoient ne ressembloient pas aux nôtres, ce n'étoit tout au plus qu'une grande aiguille que l'on chauffoit, & les boucles se formoient en roulant alentour les cheveux : *Volvit in orbem.* On les arrêtoit par le moyen d'une aiguille ordinaire. « Ne crains point, » dit Martial, que les ornemens dont ta tête est » parée dérangent les cheveux parfumés, l'ai- » guille en soutiendra la frisure, & tiendra les » boucles en respect. » L'union en étoit telle, qu'une seule boucle qui n'avoit pas été arrêtée laissoit voir du désordre dans toutes les autres. Lalage, qui avoit vu que ce défaut se trouvoit dans sa chevelure traita impitoyablement une de ses femmes. (*Juvenal, sat. VI.*)

Les femmes prenoient pour l'ornement d'une seule tête, les dépouilles d'une infinité d'autres. Souvent elles en faisoient des ronds quelles plaçoient derrière la tête, d'où les cheveux s'élevoient de leurs racines, & faisoient voir tout le chignon, *Nunc in cervicem retrò suggestum.* Elles donnoient quelquefois à leur coëffure un air militaire, c'étoit un casque qui leur enveloppoit toute la tête, *In galeri modum quasi vaginam capitis;* ou bien elles donnoient à leurs cheveux la forme d'un bouclier : *Scutorum umbilicos cervieibus adstruendo.* Elles avoient encore des coëffures toutes montées faites par des hommes qui, dans ce genre de travail s'acquéroient de la réputation. *Frustrà peritissimos quosque struatores capillatura adhibetis.*

Tertulien veut encore intéresser ici la délicatesse des femmes contre elles-mêmes ; il ne comprend pas que leur vanité puisse assez prendre sur elles pour ne pas leur donner de la répu-

gnance à porter sur leur tête des dépouilles d'autrui, & sur-tout des cheveux d'esclaves.

Les romaines, à l'exemple des grecques, nouoient leurs cheveux tantôt avec de petites chaînes d'or, tantôt avec des rubans blancs ou couleur de pourpre, chargés de pierreries. Elles se poudroient d'une poudre éclatante ; elles plaçoient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles. C'étoit de ces ornemens que Sapho s'étoit dépouillée dans l'absence de Phaon : « Je » n'ai pas eu, lui dit-elle, entre autre chose, » le courage de me coëffier depuis que vous » êtes parti, l'or n'a point touché mes cheveux ; » pour qui prendrai-je la peine de me parer ? » à qui voudrai-je plaire ? du moins cette négli- » gence est conforme à mes malheurs, car le seul » homme qui anime mes soins & ma vanité, est » loin de moi. »

Le visage ne recevoit guère moins d'appâts que la chevelure. Les fards sur-tout servoient à augmenter ou à gêner les couleurs naturelles. Voyez FARD, ROUGE.

Les dames romaines avoient grand soin de leurs dents, & ne les lavent d'ordinaire qu'avec de l'eau pure, leurs cure-dents étoient faits de lentisque, mais quelquefois l'art se portoit jusqu'à tâcher de réparer les traits. Celles qui avoient les yeux enfoncés, tâchoient de déguiser cet enfoncement ; elles se servoient pour cela de poudre noire, *Nigrum pulverem quo exordia oculorum producuntur* : on la faisoit brûler, le parfum ou la vapeur agissoit sur les yeux, qui s'ouvroient par-là & paroissoient plus fendus. *Oculos fuligine porrigunt.*

Voilà quelques-uns des mystères de la toilette des romaines. Les hommes efféminés avoient aussi la leur. « L'on tenoit le miroir d'Othon comme » une glorieuse dépouille remportée sur son en- » nemi ; le prince s'y miroit tout armé, lorsqu'il » commandoit qu'on levât les drapeaux pour aller » au combat. C'est une chose digne d'être placée » dans les annales, que la toilette d'un empereur » qui fait partie de son bagage. » (*D. J.*)

TOISE sur les médailles. La toise marquée de ses divisions ou pieds désigne une nouvelle colonie, parce qu'on avoit toisé l'enceinte & les champs qui lui étoient attribués. Cette toise se trouve quelquefois accompagnée d'un boisseau qui désigne le bled qu'on avoit distribué pour commencer à ensemencer les terres.

TOISON d'or. C'étoit la dépouille du mouton qui transporta Phrixus & Hellé dans la Colchide, & dont la conquête fut l'objet du voyage des

argonautes. Voyez BÉLIER, JASON, MÉDÉE, NÉPHELÉ, PHRIXUS.

La fable varie sur l'origine de ce bélier prodigieux. Les uns disent que, dans le moment où l'on alloit immoler Phrixus & Hélé, Mercure donna à Néphélé leur mère un bélier d'or, auquel le dieu avoit communiqué la faculté de traverser les airs ; & Néphélé donna cette voiture à ses deux enfans, pour fuir l'horrible sacrifice que leur marâtre étoit prête à consommer. Lorsqu'Hélé fut périe, Phrixus, accablé de lassitude & de chagrin, fit aborder son bélier à un cap habité par des barbares, voisins de Colchos, & s'y endormit. Les habitans Payant vu, se disposoient à le faire mourir, lorsque son bélier le réveilla en le secouant, & lui représenta avec une voix humaine le danger auquel il étoit exposé. Phrixus remonta sur lui, arriva à Colchos, immola son bélier à Jupiter-Phrygien, le dépotilla de sa peau qu'il pendit à un arbre dans un champ consacré à Mars.

D'autres disent que Phrixus logea un jour chez Dipsaque, fils de Phyllis, fleuve de Bithynie, & d'une nymphe du pays ; que là il offrit son bélier en sacrifice à Jupiter-Laphysien, surnom tiré d'une colline du pays, où ce dieu avoit un temple.

Suivant d'autres, dans le temps qu'Ino méditoit la mort de Phrixus & d'Hélé, on envoya le premier choisir la plus belle brebis des troupeaux du roi, pour l'offrir en sacrifice à Jupiter. Pendant qu'il la cherchoit, Jupiter donna la parole à un mouton qui découvrit à Phrixus tous les desseins de sa marâtre, lui conseilla de s'enfuir avec Hélé sa sœur, & s'offrit pour leur servir de voiture. L'offre fut acceptée ; & quand Hélé tomba dans la mer, le mouton parla encore pour rassurer Phrixus, & lui promettre de le faire arriver à Colchos sans accident ; ce qui fut effectué. En reconnaissance, le mouton fut immolé à Jupiter, d'autres disent à Mars, d'autres à Mercure. La dépouille fut pendue à un arbre, dans le champ de Mars, & Mercure la convertit en or ; en sorte que, selon les uns, la *toison* étoit d'or dès le principe ; suivant d'autres, elle fut changée dans ce métal, après que le mouton eut été dépouillé.

Enfin, une autre tradition portoit que l'animal étoit couvert d'or au lieu de laine, dès sa naissance, & qu'il étoit le fruit des amours de Neptune métamorphosé en bélier, & de la belle Théopane, métamorphosée en brebis, comme on l'a dit à l'article THEOPHANE. Neptune avoit confié ce bélier miraculeux à Mercure, qui en fit présent à Néphélé, pour procurer la fuite à ses enfans ; & Phrixus, après s'en être servi, l'immola, & en consacra la *toison* au dieu Mars ou à Mercure,

Au reste, tous les mythologues se réunissent pour dire qu'après le sacrifice, l'animal fut enlevé au ciel, où il forme la constellation du bélier, l'un des douze signes du zodiaque.

Voici les explications mytho-astronomiques de la fable de la *toison d'or* ; ce sont les seules vraisemblables.

Selon Dupuis, dans la fable de Jason, ce génie solaire ne venoit à bout de conquérir la *toison d'or* ou le bélier céleste, qu'après avoir triomphé d'un taureau qui vomissoit des feux, c'est-à-dire, qu'à l'instant où les étoiles du bélier céleste se dégageoient des rayons solaires, & commençoient à se lever héliquement vers le jour de l'équinoxe, il falloit pour cela que le soleil fût déjà lui-même dans le taureau.

« Les argonautes, dit Rabaut de Saint-Etienne, sont les personnages du firmament qui courent après le bélier jusqu'au temps où il remonte sur l'horizon : le pays où sont le bélier, le serpent, les taureaux, le fleuve, la coupe & le navire, est celui où se trouvent le serpenteaire, le bouvier, la vierge, le centaure, & où soufflent les quatre vents qui font naviguer le vaisseau ; & ce pays, c'est le Ciel. Maintenant, je vais suivre sur la terre nos prétendus voyageurs : ils vont en Colchide, ils s'embarquent à Pagaze, passent à Lemnos, traversent le Bosphore, entrent dans la mer Noire, & arrivent sur les bords du Phafe. C'est là que la fille d'Ætas, la célèbre Médée, devient amoureuse de Jason. On sait comment cette magicienne célèbre lui apprit à soumettre les taureaux, à tuer les guerriers armés de lances, à assoupir enfin le dragon vigilant qui gardoit sur l'arbre la *toison d'or* qui y étoit suspendue ».

« Dans ce voyage moitié céleste & moitié terrestre, où les grecs avoient tout mêlé, il se passa quelques aventures astronomiques : je vais en détacher une qui est comme le préambule du sujet, & qui regarde un héros qui abandonna bientôt les argonautes ; c'est le grand Hercule, l'Hercule agenouillé que l'on voit encore dans notre sphère. En côtoyant les bords de la Phrygie, les argonautes virent une belle princesse attachée à un rocher pour y être la proie d'un monstre marin : ce n'est pas Andromède, c'est Hésione, fille de Laomédon ; Hercule la délivra & tue le monstre, & il fait épouser Hésione à Télamon, que nous avons vu être le Bouvier : Ajax, fils imaginaire de ce prince imaginaire, se trouva, comme on fait, à la guerre de Troie. Après cet exploit, arrive la triste aventure du jeune Hylas ou du *verseau*, qui se noya. Hercule le chercha sur les bords de la Phrygie : il fit retentir les forêts & les

monts du triste nom d'Hylas ; mais l'infortuné jeune homme avoit disparu dans les ondes , & Hercule désespéré renonça à la conquête de la *woison* ».

« Les argonautes se remirent en mer : on leur fait côtoyer les deux bords d'Asie & de Grèce ; ils passent à *Cyzique* , à *Byzance* , où ils ont affaire à *Cyzicus* & à *Byzas* , qui ne sont que les noms du pays personnifiés , & arrivent enfin en Colchide , où ils trouvent des rois de la même nature. C'est ici que je vais m'arrêter avec eux , & faire voir que les personnages de cette histoire ne sont que les pays , les fleuves , les îles , les villes personnifiés. Il est nécessaire , pour le prouver , de tracer un tableau de la géographie du pays ».

« Au fond de la mer Noire , & dans sa partie occidentale , est située la Colchide , pays célèbre dans l'antiquité par les poisons que produisoient ses marécages. Ils furent desséchés dans des temps postérieurs ; mais aujourd'hui que ce pays est négligé , les eaux y crouissent de nouveau , & rendent ce climat extrêmement mal sain. Les anciens peignoient les contrées pestilentielles sous les emblèmes de serpens & d'autres animaux venimeux , qu'en effet elles produisent en grand nombre. Le marais de Lerne , desséché en été étoit représenté sous la figure d'un serpent tué par Hercule : mais il se remplissoit de nouveau en hiver , la tête du serpent renaissait de nouveau ; il n'y eut plus de remède que d'y mettre le feu. Le serpent Python , tué par Apollon , & le serpent Typhon tué par Orus , désignent le dessèchement des eaux après les pluies de l'hiver , ou après le déluge. La Colchide étoit marécageuse , elle produisoit aussi des plantes venimeuses , & c'est de-là que nous est venu le nom de *Colchide*. On disoit , selon l'usage , qu'elle devoit le sien à *Colchus* ».

« A l'orient de la Colchide étoient la Médie & la Perse , que nous verrons bientôt personnifiées sous les noms de *Méde* & de *Perse*. Plus près , & vers l'Orient septentrional , étoit la Circassie ou la campagne de *Circé* ; (*Circæ campi*. Voyez *Dionys. Asen.*) le Phase parvoit & se jettoit dans l'Euxin. Dans les temps anciens , ce canton , qui faisoit partie de la Colchide , étoit couvert de marais , & produisoit aussi des poisons. Hippocrate rapporte que les habitans , qui vivoient au milieu des roseaux & dans un pays mal sain , & qui se nourissoient de fruits acerbés étoient pâles & bouffis (*Hippocr. lib. de aere, aquis & locis*, cité par Hoffmann ; *Lexicon*, au mot *Phasis*). A l'embouchure du Phase , étoit une île nommée *Æa* , dont la ville capitale étoit considérable :

Ætas , ou le roi d'Æa régnoit dans cette île. Un peu plus bas , & au Midi du Phase , se jettoit dans l'Euxin le fleuve *Abfarus* ou *Absyrus* : son cours étoit très-rapide , & il déchiroit ses rivages , qui , séparés ainsi du continent comme des membres arrachés , étoient dispersés sur la côte. *Absyrus* veut dire en effet *déchiré*, *décousu* ; c'étoit le nom physique des îles *Absyrtides* ; & ce nom fut donné à diverses îles situées à l'embouchure du Rhône ; à celles d'un autre fleuve *Absyrus* en Illyrie : c'est ainsi que dans la Mysie , une ville portoit le nom de *Tomos*, *coupure* , parce que la rivière avoit coupé le terrain où cette ville étoit bâtie. Enfin au Nord de la Colchide étoient les scythes ou sarmates , dont quelques-uns portoient les noms d'*Heniochi* , les *chartiers* , parce qu'ils se servoient de chars pour transporter de lieu en lieu leurs bagages , comme font encore aujourd'hui les tartares ».

« Ces pays , où l'on fit aborder les argonautes furent personnifiés , selon l'usage des anciens temps. La Circassie fut *Circé* , *Æa* fut *Ætas* ; la Perse , *Perseis* & *Perseus* ; la Médie , *Médée* ; l'*Absyrus* , *Absyrte* son frère ; la Colchide , *Colchus* ; le Phase fut le roi *Phasis* ; l'île d'Æa fut *Æa* sa fille ; & *Circé* épousa le roi des sarmates , qu'elle empoisonna , après quoi elle s'enfuit dans un char ».

« Les qualités physiques des pays devinrent nécessairement , dans ce langage , les qualités morales des princes qui figuroient ces pays. Ainsi *Médée* fut une magicienne , & *Circé* fut une empoisonneuse ».

« Enfin le voisinage de ces pays fut représenté comme une parenté ; tous ces fleuves , & toutes ces contrées sont parens les uns des autres ; tour-à-tour pères , mères , frères , ou fils , sans aucun ordre de filiation réelle , il paroît évidemment que ces mariages sont allégoriques comme les personnes. Ces deux allégories se servent réciproquement de preuve ; & ces rois divers se servent aussi de pères tour-à-tour ou ayant chacun plusieurs pères , il est évident , comme je l'ai prouvé ailleurs , que dans le style figuré , le voisinage s'appelloit parenté , comme les fleuves & les villes étoient des hommes & des femmes ».

Quoique ces explications paroissent les seules vraisemblables , je ne me crois pas dispensé de rapporter les autres ; afin de laisser le choix aux lecteurs.

Diodore de Sicile croyoit que c'étoit la peau d'un mouton que *Phryxus* avoit immolé , & qu'on gardoit très-soigneusement à cause qu'un

oracle avoit prédit que le roi feroit tué par celui qui l'enlèveroit.

Strabon & Justin pensoient que la fable de cette *toison* étoit fondée sur ce qu'il y avoit dans la Colchide des torrens qui rouloient sur un sable d'or qu'on ramassoit avec des peaux de mouton; ce qui se pratique encore aujourd'hui sur les bords du Rhône & de l'Arriège, où la poudre d'or se recueille avec de semblables *toisons*, lesquelles, quand elles en sont bien remplies, peuvent être regardées comme des *toisons d'or*.

Varron & Pline prétendent que cette fable tire son origine des belles laines de ce pays, & que le voyage qu'avoient fait quelques marchands grecs, pour en aller acheter, avoit donné lieu à la fiction.

Paléphate a imaginé, on ne fait sur quel fondement, que sous l'emblème de la *toison d'or*, on avoit voulu parler d'une belle statue d'or que la mère de Pelops avoit fait faire, & que Phryxus avoit emportée avec lui dans la Colchide.

Enfin Suidas, le lexicographe, a écrit que cette *toison* étoit un livre en parchemin qui contenoit le secret de faire de l'or, objet de la cupidité non-seulement des grecs, mais de toute la terre, & cette opinion que Tolloius a voulu faire revivre, est embrassée par les alchimistes.

Mais Bochart qui connoissoit le génie des langues de l'Orient, a cru trouver dans celle des phéniciens le dénouement de la plupart de ces fictions, ce sont ses conjectures que l'on va proposer.

Médée, que Jason avoit promis d'épouser & d'emmener dans la Grèce, sollicitée encore par Calciope, sa sœur, veuve de Phryxus, qui voyoit ses enfans en proie à l'avarice d'un roi cruel, aida son amant à voler les trésors de son père, soit en lui donnant une fausse clef, ou de quelqu'autre manière, & s'embarqua avec lui. Cette histoire étoit écrite en phénicien, que les poètes qui sont venus longtemps après n'entendoient que très-imparfaitement; & les mots équivoques de cette langue donnèrent lieu aux fables qu'on a racontées. En effet, dans cette langue le mot syrien *gaza*, signifie également un *trésor* ou une *toison*; *sam* qui veut dire une *muraille*, désigne aussi un *taureau*; & on exprime dans cette langue de l'airain, du fer, & un dragon par le mot *nachas*; ainsi au lieu de dire que Jason avoit enlevé un trésor que le roi de la Colchide tenoit dans un lieu bien fermé, & qu'il faisoit garder soigneusement, on a dit que pour

enlever une *toison d'or*, il avoit fallu dompter des taureaux, tuer un dragon. &c.

L'amour de Médée pour Jason, ce grand ressort qu'Élien croit avoir été inventé par Euripide dans sa tragédie de Médée, faite à la prière des corinthiens, n'a rien d'extraordinaire; & cette princesse qui abandonna son père & sa patrie pour suivre Jason, montre assez par sa conduite qu'elle en étoit amoureuse, sans qu'il soit besoin de faire intervenir Junon & Minerve dans cette intrigue qui fut l'ouvrage de Calciope. Cette femme, pour venger la mort de son mari, & sauver ses enfans qu'Aëtes avoit résolu de faire mourir à leur retour de la guerre où il les avoit envoyés, favorisa de tout son pouvoir la passion que sa sœur avoit conçue pour Jason. On peut ajouter que les quatre jeunes princes que Jason avoit ramenés, & qui se voyoient exposés à la fureur de leur grand père, si les grecs étoient vaincus, les secoururent de tout leur pouvoir.

Bochart explique aussi la circonstance de ces hommes armés qui sortirent de terre, & s'entretenèrent. Il devoit y avoir, selon lui, dans cette histoire une phrase composée à peu-près des mots qui signifient: *Jason assembla une armée de soldats armés de piques d'airain prêts à combattre*, qu'on expliqua ainsi à l'aide des mots équivoques: *il vit naître des dents de serpent une armée de soldats armés cinq-à-cinq*, qui étoit la manière ancienne sur-tout chez les égyptiens de ranger & de faire marcher les troupes.

Diodore de Sicile, dit que le gardien de la *toison d'or* se nommoit *Draco*, que les troupes qui le servoient, étoient venues de la Chersonnèse taurique, ce qui avoit donné lieu aux fables qu'on avoit débitées.

« TOIT (Le) étoit regardé par les anciens, dit Winckelmann, (qui, à ce qu'on prétend, ont pris les proportions de l'architecture de la forme du corps humain) comme la tête du bâtiment, & y avoit le même rapport que la tête au corps. Il ne faisoit pas, comme on le voit souvent en France, même à des maisons royales, la troisième partie de toute la hauteur de l'édifice; mais ou il étoit tout-à-fait plat, ou il avoit le plus souvent un comble plat, ou une terrasse, comme en ont encore aujourd'hui les maisons d'Italie. La supposition que les *toits* pointus sont nécessaires dans les pays où il tombe beaucoup de neige, est déstituée de tout fondement; car, dans le Tirol, où la neige ne manque point, tous les *toits* sont plats. Aux maisons des particuliers, toute la corniche, sur laquelle le *toit* portoit aussi en partie,

partie, étoit faite de terre cuite, & de façon que les gouttières pouvoient descendre par-là. Pour cet effet, on y plaçoit, à différentes distances données, des musles de lion avec la gueule ouverte, par lesquels la pluie s'écouloit, ainsi que Vitruve l'enseigne pour les temples. On a trouvé plusieurs morceaux de semblables corniches à Herculanum, qu'on peut voir dans le cabinet du roi de Naples, à Portici. A Rome, les conduits des gouttières aux maisons des particuliers se faisoient en général avec des ais ».

TOLISTOBOGI, dans la Galatie. **TOAIC**.

On a de ce peuple une médaille impériale grecque frappée à Pessinunte, en l'honneur de Marc-Aurèle.

TOLLENON, *κλωπιον*, machine pour tirer de l'eau des puits. Elle consistoit en une longue perche posée en équilibre, chargée d'un poids à une extrémité & d'un seau à l'autre. Festus l'a décrite ainsi : *Tolleno est genus machina, quo trahitur aqua, alteram partem prae-gravante pondere.*

TOLLERE *liberos*, élever les enfans. Chez les anciens, lorsqu'un enfant venoit de naître on le mettoit à terre. Si le père le vouloit élever, il le relevoit lui-même, ou le faisoit relever, ce qui s'appelloit proprement *tollere*, & de-là ce mot fut pris pour élever, nourrir. Si le père ne disoit rien, c'étoit une marque qu'il vouloit qu'on l'allât exposer, & que l'on s'en défit.

TOLUMNIUS étoit un des augures du camp de Turnus. C'en étoit aussi un des braves.

TOMBEAUX grecs. Les tombeaux étoient ordinairement placés hors des villes, excepté ceux des fondateurs de ces villes & des héros. C'est ainsi que l'on monroit dans Elis le tombeau de Pélops (*Schol. Pind. ol. 1. vers 149.*), celui de Thésée dans Athènes (*Plutarch. Thes.*), celui de Sémélé à Thèbes (*Eurip. Bacch. vers 6. 7.*).

Des bosquets d'arbres de plusieurs espèces entouroient les tombeaux.

Les tombeaux des grecs n'étoient, le plus souvent, qu'un tronçon de colonne sur laquelle étoit gravée l'épithaphe (*Corsini spieg. di due anti. iscrip. gr. p. 10.*). Démétrius de Phalère fit une loi qui défendit aux athéniens de donner plus de trois coudées de hauteur aux tronçons de colonne qu'ils plaçoient sur leurs tombeaux.

Chez les grecs on verfoit à certaines épo-
Antiquités, Tome V.

ques de l'eau sur les tombeaux. Des jeunes filles s'acquittoient de ce triste devoir envers leurs compagnes, & de jeunes garçons verfoient de l'eau sur les tombeaux de leurs camarades. Les enfans ne participoient pas à cet honneur funèbre. On sculптоit ordinairement sur les tombeaux des filles, une jeune vierge avec un vase d'eau. Une petite figure de bronze représentant une jeune fille drappée, portant un vase, est relative à cet usage, & non pas une nayade, comme l'a prétendu Spon qui l'a publiée.

On y gravoit des couronnes, lorsque ceux qui y étoient renfermés en avoient remporté dans les jeux, ou avoient mérité que les villes & les peuples leur en décernassent. On en portoit aussi aux funérailles. C'est ainsi qu'à celles de Sylla on porta en pompe plus de mille couronnes d'or, fabriquées exprès pour honorer ses obsèques (*Appian. μισυλ. l. I. p. 201. liv. XIX.*). Voyez SEPULCHRE, LARMES & c. K.

TOMBEAUX étrusques. Paciaudi, dans une lettre adressée au comte de Caylus (*Rec. d'antiq. IV. pag. 109.*), dit : « Les grottes répandues dans la campagne sur laquelle Cornette domine, sont dignes d'admiration : leur nombre peut être de deux mille dans l'espace d'environ six milles de longueur & de huit de largeur depuis les murailles de la ville jusqu'à la mer. Ces grottes sont éloignées les unes des autres de trente à quarante pas, & toutes ont servi de tombeaux aux étrusques : je vais vous rendre compte de leur forme & de leurs ornemens. »

» Il n'y en a aucune qui ne soit taillée dans un roc vif, qui cependant n'est pas difficile à travailler. Elles sont quelquefois disposées en croix, ou à trois ailes, comme nos églises : le plan de quelques autres est carré dans des proportions différentes avec des portes de communication pour passer de cette espèce de chambre dans une autre; d'autres fois elles sont à deux étages, & l'on descend pour entrer dans celle de dessous. Ces grottes ne sont pas fort profondes; & les étrusques ont toujours choisi de petits monticules (Cette description rappelle l'idée des tombeaux chinois que l'on voit assez souvent représentés dans les paysages de cette nation : mais elle retrace encore plus le souvenir des *quaques*, ou des tombeaux des anciens péruviens, décrits dans le voyage de D. Antonio de Ulloa, pour la mesure de la terre, Tome I, page 382 de la traduction française.) qu'ils ont percés par une porte simple & carrée; elles ne reçoivent le jour que par une ouverture placée au milieu de

la voûte, & qui perce jusqu'à la superficie de la montagne. On n'y peut entrer qu'avec beaucoup de peine, à cause de la terre qui les remplit intérieurement, & des portes qui sont embarrassées par des plantes & des racines; d'ailleurs l'ouverture supérieure étant bouchée, il est nécessaire de porter des flambeaux quand on veut les examiner. Je n'ai pas voulu risquer la vie ou la santé pour entrer dans celles qui occupent les plans inférieurs; mais j'ai examiné avec soin deux de celles qui sont le plus au niveau du terrain. Les pilastres réservés dans le roc, & couronnés par une corniche légère, sont tous chargés de peintures représentant des arabesques ou des festons, à la vérité d'un mauvais goût; la voûte est ornée par des compartimens carrés, & ressemble à nos plafonds; elle est plate, mais peinte comme les pilastres. On aperçoit encore quelques couleurs; le vert & le bleu ne peuvent se distinguer qu'en approchant la lumière; le jaune est évanoui, mais le rouge est fort apparent: il régné autour de ces grottes, une frise formée par des figures dont la hauteur est en général de deux palmes; il y en a quelques-unes qui en ont trois; j'en ai compté deux cents dans la frise d'une seule grotte, découverte quelques semaines avant mon arrivée; elles sont dessinées dans le goût des figures que nous voyons sur les vases étrusques; un grand nombre est couvert de longues draperies, & porte de grandes aîles; on en voit plusieurs armées de hautes, & représentées dans des attitudes de combat; quelques autres sont placées sur des chars tirés par un ou deux chevaux. Je n'ai remarqué le dessin d'aucun édifice dans ces peintures; cependant j'en ai cherché avec soin, pour avoir quelque notion des bâtimens étrusques; j'espérois d'autant plus en trouver, que l'on voit beaucoup de portes par lesquelles ceux qui conduisent les chars se préparent à passer. Toutes ces figures me paroissent avoir rapport aux funérailles, c'est-à-dire, au passage des ames dans les Champs Élysées: de plus, elles ont une grande ressemblance avec les bas-reliefs, dont les urnes sépulcrales des étrusques sont ornées. (*Voyez* Demster & Gori.). Deux ou trois palmes au-dessous de la frise formée par des figures, on voit quelques inscriptions étrusques, simplement peintes ou taillées dans la pierre: dans quelques-unes des grottes, elles sont écrites en caractères latins, mais elles ne présentent que des noms; enfin, dans quelques autres, il n'y a ni peintures ni inscriptions. Les gens du pays, dans l'espérance de trouver des trésors, détruisent de préférence les endroits chargés de peintures & d'inscriptions, persuadés que ces ornemens servent à cacher des choses précieuses; & cette avarice a causé la ruine de plusieurs de ces

monumens, & les a détruits plus que le temps ».

TOMBEAU campanien. « On a trouvé, dit Winkelmann (*Hist. de l'art.* 3. 3.), des vases étrusques ou plutôt campaniens dans les tombeaux situés au milieu des monts Tiphâtins, à dix lieues au-dessus de l'ancienne Capoue, près d'un endroit nommé Trebbia, où l'on ne peut pénétrer que par des chemins impraticables & pénibles. Hamilton, s'étant transporté dans cette contrée sauvage, fit ouvrir quelques-uns de ces tombeaux, tant pour en examiner l'architecture, que pour voir si ces monumens écartés ne renfermeroient pas quelques vases curieux. Cet amateur éclairé dessina sur le lieu même la découverte d'un tombeau dont on voit le dessin gravé en cuivre dans le second volume de sa collection publiée par d'Hancarville. Le squelette du mort étoit étendu à terre, les pieds tournés vers l'entrée du sépulcre, & la tête rangée contre la muraille, à laquelle étoient attachées six baguettes de fer, courtes & plates qui, assujetties à un clou, étoient mobiles comme les branches d'un éventail. Dans le même endroit, au-dessus de la tête du mort, étoient placés deux grands chandeliers de fer tout criblés par la rouille; & un peu plus haut étoient suspendus à des clous de bronze quelques vases, dont l'un étoit à côté des chandeliers & un couple d'autres étoient rangés à la droite du squelette vers les pieds. Il y avoit à gauche à côté de la tête deux épées de fer, un *colum vinarium* de bronze, espèce de jatte profonde percée de plusieurs trous en forme de tamis avec un manche. Cette jatte adaptée à une soucoupe sans trous, servoit à passer le vin; car les vins des anciens, conservés dans les grands *dolios* de terre cuite, préférablement aux tonneaux de bois, étoient plus épais que les nôtres qui sont potables peu après les vendanges, & ils avoient besoin d'être passés dans ces sortes de tamis. Du même côté vers les pieds, il y avoit une jatte de bronze, dans laquelle on trouva un *sempulum*, c'est-à-dire une soucoupe ronde attachée à un long manche recourbé en crochet, instrument qui servoit à différens usages, soit pour tirer le vin des *dolios* & pour le goûter, soit pour le verser dans les coupes des libations. A côté de la jatte de bronze, on trouva deux œufs & une râpe, comme celles qui servent pour râper du fromage ».

» Je ne saurois m'empêcher de faire quelques remarques sur cette découverte, quoiqu'un peu étrangères à mon plan; mais je les y ferai entrer, en ajoutant quelques observations générales sur les vases trouvés dans les tombeaux. On fait d'ailleurs que les anciens dépoisoient leurs morts les pieds

ournés du côté de l'entrée du sépulcre ; mais il faut que ç'ait été un usage particulier aux habitans de cette contrée de coucher leurs morts à terre sans les mettre dans des cercueils ; ce qui auroit pu se faire sans beaucoup de frais. D'autres tombeaux offrent souvent des corps enfermés dans des bierres quadrées & longues. À l'égard de ces fers en forme d'éventail placés au-dessus de la tête du squelette, il paroît qu'ils représentoient un véritable éventail, pour faire allusion à la coutume de chasser les mouches du visage du mort (Kirchman. de fine. t. I. c. 12. p. 100.). Le gobelet ou le cratère, la râpe & les œufs doivent être considérés comme les emblèmes des vivres qu'on avoit coutume de laisser à l'ame du défunt. Nous savons que dans les dernières paroles qu'on adressoit aux morts, on les exhortoit à boire à la santé des amis & des parens qu'ils laissoient sur la terre. Sur une urne sépulcrale de forme ronde, dans la villa Mattei, on lit : *HAVE. ARGENTI. TU NOBIS. BIBES.* Les vases suspendus ne peuvent pas plus être regardés comme des vases cinéraires, que ceux qui étoient placés à côté du squelette, tant parce que ce n'étoit pas l'usage, ainsi qu'on le voit, de brûler les morts, ou que cette pratique ne fut pas du goût du maître de ce tombeau, parce qu'on n'y a trouvé qu'un seul corps, & qu'enfin tous ces vases étoient découverts, tandis que tous les vases cinéraires ont leur couvercle ».

» Cependant il est singulier que les auteurs anciens ne fassent mention nulle part des vases qu'on dépositoit dans les tombeaux pour d'autres objets que pour conserver les cendres des morts ; car il ne paroît pas qu'il soit question ici de ces vases remplis d'huile que, selon le témoignage d'Aristophane, on avoit coutume de placer à côté du mort (Aristoph. Eccles. v. 535.).

TOMBEAUX romains. Les romains avoient trois sortes de tombeaux, *sepulcrum*, *monumentum* & *cenotaphium*.

Sepulcrum étoit le tombeau ordinaire, où l'on avoit déposé le corps entier du défunt. Voyez *SEPULCRUM* & *SEPULCRE*.

Le monument, *monumentum*, offroit aux yeux quelque chose de plus magnifique que le simple sépulcre ; c'étoit l'édifice construit pour conserver la mémoire d'une personne, sans aucune solennité funèbre. On pouvoit ériger plusieurs monumens en l'honneur d'une personne ; mais on ne pouvoit avoir qu'un seul tombeau. Gruter a rapporté l'inscription d'un monument élevé en l'honneur de Drusus, qui nous instruit en même-temps des fêtes que l'on faisoit chaque année sur ces sortes de monumens.

Lorsqu'après avoir construit un tombeau, on

y célébroit les funérailles avec tout l'appareil ordinaire, sans mettre néanmoins le corps du mort dans ce tombeau, on l'appelloit *cenotaphium*, *cénotaphe*, c'est-à-dire, *tombeau vuide*. L'idée des *cénotaphes* vint de l'opinion des romains, qui croyoient que les ames de ceux dont les corps n'étoient point enterrés, erroient pendant un siècle le long des fleuves de l'Enfer, sans pouvoir passer dans les Champs Elysées.

Hac omnis quam cernis inops inhumataque turba est.

On élevoit donc un tombeau de gazon ; ce qui s'appelloit *injectio gleba*. Après cela, on pratiquoit les mêmes cérémonies que si le corps eût été présent. C'est ainsi que Virgile (*Enéide*, liv. VI.) fait passer l'ame de Déiphobus, quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un *cénotaphe*. Suétone, dans la Vie de l'empereur Claude, appelle les *cénotaphes* des *tombeaux honoraires*, parce qu'on mettoit dessus ces mots *ob honorem* ou *memoria* ; au lieu que dans les *tombeaux* où reposoient les cendres, on y gravoit ces lettres *D. M. S.* pour montrer qu'ils étoient dédiés aux dieux mânes.

Cependant, comme ce n'étoit point en réalité qu'on faisoit les funérailles de la personne en l'honneur de laquelle ce tombeau vuide étoit construit, les jurisconsultes ont beaucoup disputé si le *cénotaphe* étoit religieux. Marcian le prétend ; Ulpien le nie ; & tous deux se fondent sur plusieurs endroits de l'*Enéide* ; mais il est aisé de les concilier, en distinguant le *cénotaphe* consacré dans les formes, de celui qui ne l'a point été avec les cérémonies requises. Virgile lui-même a décrit les cérémonies de cette consécration, en parlant du *cénotaphe* élevé en l'honneur d' Hector, sur le rivage feint du fleuve Simois.

Solemnes tum fortè dapes, & tristia dona

Ante urbem in luco falsi Simoentis ad undam

Libabat cineri Andromache, manesque vocabat

Heçtozeum ad tumulum, viridi quem cespite in-
nam,

Et geminas, causam lacrimis, sacraverat aras.

On ne peut pas douter que la consécration n'ait été nécessaire pour rendre le *cénotaphe* religieux, puisque l'on apprend par plusieurs inscriptions que ceux qui faisoient construire leur tombeau pendant leur vie, le consacroient dans la pensée qu'il ne pourroit passer pour religieux, si par quelque aventure leur corps n'y étoit pas mis après leur mort.

Les gens d'une classe relevée avoient aussi dans leur palais des voutes sépulcrales, où ils mettoient dans différentes urnes les cendres de leurs

ancêtres. On a trouvé autrefois à Nîmes une de ces voûtes pavée en mosaïque, & garnie de niches dans le mur, lesquelles niches contenoient chacune des urnes de verre remplies de cendres.

La pyramide de Cestius, qui contenoit intérieurement une chambre admirablement peinte, n'étoit que le *tombeau* d'un particulier.

Il faut considérer ici principalement les *tombeaux* ordinaires de la nation.

Il y en avoit de famille, d'autres héréditaires, & d'autres qui n'avoient aucune destination. On trouve certe différence dans les lois du digeste & du code, sous le titre *De Religiosis*, ainsi que dans les *Recueils d'Inscriptions* publiées par les savans.

Les *tombeaux* de famille étoient ceux qu'une personne faisoit faire pour lui & sa famille, c'est-à-dire, pour ses enfans, ses proches parens & ses affranchis. Les *tombeaux* héréditaires étoient ceux que le testateur ordonnoit pour lui, pour ses héritiers, ou pour ceux qui l'acquéroient par droit d'héritage.

Tout le monde pouvoit se réserver un *tombeau* particulier, dans lequel personne n'eût été mis. On pouvoit aussi défendre par testament d'enterrer dans le *tombeau* de famille aucun des héritiers de la famille. Pour lors on gravoit sur le *tombeau* les lettres suivantes : H. M. H. N. S. *Hoc monumentum heredibus non sequitur*; ou ces autres : H. M. ad H. N. TRANS. *Hoc monumentum ad heredibus non transit*, le droit de ce monument ne fuit point l'héritier, c'est-à-dire, que les héritiers ne pourroient disposer de l'endroit où étoit le *tombeau*, & que ni l'endroit ni le *tombeau* ne feroient partie de l'héritage.

On peut voir dans les anciennes inscriptions sépulcrales, les précautions que l'on prenoit pour que les *tombeaux* subsistassent dans les différens changemens de propriétaires. Outre qu'on le gravoit sur la tombe, outre les imprécations qu'on faisoit encore contre ceux qui oseroient violer la volonté du testateur, les loix attachoient aux contraventions de très-grosses amendes.

En un mot, les *tombeaux* étoient du nombre des choses religieuses. Celui, dit Justinien (dans ses *Institutes*, liv. II. tit. I. §. 9.), qui fait inhumer le corps d'une personne décédée dans un fonds qui lui appartient, le rend religieux. On peut même inhumer un corps dans le fonds d'autrui, avec le consentement du propriétaire; & s'il arrive qu'il oblige dans la suite d'enlever ce cadavre, le fonds restera toujours religieux.

Non-seulement la place occupée par le *tombeau*

étoit religieuse, il y avoit encore un espace à l'entour qui étoit aussi religieux, ainsi que le chemin par lequel on alloit au *tombeau*. C'est ce que nous apprenons d'une infinité d'inscriptions anciennes, que Gruter, Boissard, Fabretti, Reinefius & plusieurs autres ont recueillies. On y voit qu'outre l'espace où le *tombeau* étoit élevé, il y avoit encore *iter*, *aditus* & *ambitus*, qui étant une dépendance du *tombeau*, jouissoient du même privilège. S'il arrivoit que quelqu'un eût osé emporter quelques-uns des matériaux d'un *tombeau*, comme des colonnes ou des tables de marbre, pour les employer à des édifices profanes, la loi le condamnoit à dix livres pesant d'or, applicables au trésor public, & de plus l'édifice profane étoit confisqué de droit au profit du fisc. La loi n'exceptoit que les sépulcres & *tombeaux* des ennemis, parce que les romains ne les tenoient pas pour saints ni religieux.

Ils ornoient quelquefois leurs *tombeaux* de bandelettes de laine & de festons de fleurs; mais ils avoient soin sur-tout d'y faire graver des ornemens qui servissent à les distinguer, tels que des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblèmes caractéristiques, des instrumens, en un mot différentes choses qui marquaient le mérite, le rang ou la profession du mort.

Dans les temps de corruption, les particuliers du plus bas étage, mais favorisés des biens de la fortune, se bâtirent des *tombeaux* somptueux. Le *tombeau* de Licinus, barbier d'Auguste, égaloit en magnificence ceux des plus nobles citoyens romains de son temps. On connoit le distique que Varron indigné fit en cette occasion :

*Marmoreo Licinus tumulo jacet, & Cato parvo,
Pompeius nullo; quis putet esse deos?*

Mais que dire de celui de Pallas, affranchi de Tibère, portant cette inscription superbe, que le sénat eut la bassesse de laisser graver?

T I B. C L A U D I U S. A U G. I.
P A L L A S.
H U I C. S E N A T U S. O B F I D E M.
P A T R O N O. O R N A M E N T A.
P R Œ T O R I A. D E C R E V I T.
E T. H. S. C E N T I E S. Q U I N
Q U A G I E S. C U J U S. H O N O R E.
C O N T E N T U S. F U I T.

« A la droite de la grande rue de Pompeii, dit Winckelmann, il y a trois *tombeaux*, dont celui du milieu qu'on a entièrement découvert, étoit d'une architecture singulière. Il étoit renfermé dans deux

ouvrages quarrés en maçonnerie ; celui de l'extérieur avoit plusieurs ouvertures oblongues , pareilles aux meurtrières des fortifications : & toute la muraille étoit enduite de stuc ou de plâtre. Au milieu de ces quarrés , se trouvoit un ouvrage circulaire qui étoit le *tombeau* même. Mais on a , je ne fais trop pourquoi , détruit ce monument , qui avoit été élevé à l'honneur de Mammia , prêtresse de la ville de Pompeii , comme nous l'apprend une inscription en caractères d'un palme & demi de long , gravée sur le dossier d'un siège en demi-cercle de pierre de taille , qui se trouvoit placé devant le *tombeau*. Les pieds de ce siège sont faits en manière de griffes de lion , & le diamètre entier de ce monument est de vingt palmes romains. Il paroît avoir été fait pour s'asseoir dans la rue devant le *tombeau* même , pour y jouir du grand air. L'inscription qui est écrite de suite , sans interruption , autour du dossier du siège , se trouve exactement copié ici :

MAMMIAE. P. F. SACERDOTI. PVBLICAE. LOCVS.

SEPVLTVRAE. DATVS. DECVRIONVM. DECRETO.

« On trouve bien , à la vérité , dans d'autres inscriptions , les mots de *sacerdos publica* , mais toujours avec l'addition du nom d'une certaine divinité , telle que Cérès (*Spon. misc. ant. p. 338, 349.*) , par exemple , & jamais en parlant d'une manière générale & indéterminée , comme on le voit dans l'inscription que je viens de rapporter. Il est probable que ces mots équivalent ici au titre de grande - prêtresse ou archiprêtresse , qu'on trouve dans d'autres inscriptions (*Grut. Inscr. p. 308. n. 4.*) , & signifient peut-être autant que *sacerdos prima* (*Spanhem. obs. in Callim. hymn. Cer. v. 43. p. 691, 692.*). Cette inscription a été enlevée de Pompeii , & se voit aujourd'hui dans la cour du cabinet de Portici. Près de ce siège il y en avoit un autre pareil , mais sans inscription , qu'on avoit commencé à déterrer ».

« Au pied de la porte même , il y a un petit *tombeau* qui ne consiste qu'en une simple arche basse & ouverte , dans laquelle est placée , vis-à-vis de l'entrée , un cippe de sept palmes & demi de haut , avec l'inscription suivante :

M. CERINIVS

RESTITVTVS

AUGUSTAL. LOC. DDD.

Au milieu de ce *tombeau* , il y avoit un petit autel à quatre cornes , & portant cette inscription :

M. CERINIVS

RESTITVTVS

AVGVSTALIS

LOCODATO

D. D.

Ces deux inscriptions se voient aujourd'hui dans la cour du cabinet de Portici ».

M. Foggini a établi une distinction entre les sarcophages ou *tombeaux* renfermant les cendres , & les cénotaphes ou *tombeaux* vuides ; d'après un *tombeau* du Capitole sur lequel est gravée la fable d'Endymion & de Diane. Ayant remarqué au couvercle de ce sarcophage trois creux ou cratères pratiqués dans le marbre , dont l'un est entièrement évuidé , & les autres sont percés dans leur fond de trois petits trous ; il a cru que l'on se servoit des deux derniers pour introduire les libations anniversaires dans le *tombeau* , & du premier pour introduire les entrailles des victimes ou d'autres corps solides , tels que des gâteaux. Les cénotaphes étant vuides ne doivent pas avoir de semblables ouvertures , parce qu'on n'y répandoit point de libations anniversaires. Voyez LARMES , D. M. , SÉPULCRE , SARCOPHAGE.

TOMBEAUX gaulois. Auprès de Bapaume , en Artois , à Velu , est un monticule dans lequel on a fait , depuis quelques années , une tranchée de dix-huit pieds de largeur. A l'ouverture de cette tranchée & à cinq pieds de profondeur on trouva plus de cent squelettes étendus sans cercueils sur plusieurs lignes parallèles & la face tournée vers le Midi. Auprès de ces squelettes étoient placées à gauche des épées , à droite des fers de lance , des fers de javalots , & des pots de terre cuite vers les pieds. Sur ces squelettes , c'est-à-dire , au milieu des débris de leurs os , se trouvoient plusieurs plaques de bronze & boucles de fer , garnies le plus souvent de clous en dessus & en dessous de petites anses ou boucles destinées à les attacher au cuir des baudriers & des ceinturons. Trois de ces squelettes n'avoient point d'épées ni de lances à leurs côtés ; mais seulement des stylets. Enfin l'on a trouvé dans les débris de ces fouilles plusieurs grains de verroterie. Tous ces objets demandent des descriptions détaillées , que je ferai précéder par des recherches sur la nation à qui ont appartenu ces dépouilles antiques.

On a souvent découvert en France de semblables dépouilles. Les recueils d'Antiquités de Caylus en ont fait mention plusieurs fois ; les cabinets des curieux en renferment une grande quantité , & le citoyen le Blond , de l'Académie des belles lettres , en a recueilli quelques unes dans des fouilles faites en mil sept cent quatre-vingt sept , dans le champ de Lusiaux près de saint Gobin en Picardie. L'opinion générale les attribuoit aux gaulois plutôt qu'aux romains , sans en avoir cependant de preuve positive ; parce qu'on n'y trouvoit point de médailles. La vue d'une plaque de cuivre évuidée & re-

présentant un homme à cheval que je mis sous les yeux de l'académie, me donna la certitude de cette opinion. Si l'on compare la gravure de cette plaque avec les médailles gauloises (I je ne comprends pas sous cette dénomination les médailles de Marseille, de Nîmes, de Cabellio, &c. qui sont bien dessinées), on y reconnoitra le même style de dessin, & l'on démêlera le même goût au travers de la barbarie de ces monumens. Je trouve une ressemblance frappante entre la manière bizarre & exagérée dont la bouche du cheval est terminée sur la plaque, & les bouches de plusieurs des chevaux qui forment le type ordinaire des médailles gauloises. Cette ressemblance de style paroît m'autoriser à dire que ces squelettes sont ceux des gaulois & non des romains. Cette espèce de découverte m'a dédommagé du dégoût que l'on éprouve si souvent en étudiant & en comparant des monumens aussi mal dessinés & aussi bizarres que le sont les médailles gauloises.

Les squelettes trouvés dans le monticule de Velu qui en renferme un grand nombre d'autres (même 3000 selon l'opinion des habitans), sont tous de grandeur à-peu-près égale & tous accompagnés d'épées ou de stylets; ce qui annonce la sépulture de plusieurs guerriers, & non un cimetière qui auroit renfermé des corps de différentes grandeurs & de sexe différent. Cette sépulture militaire seroit-elle la suite d'une bataille donnée en cet endroit qui n'est éloigné de la Somme que de cinq à six lieues? Faudroit-il fixer l'époque de cette bataille au temps de nos rois de la première race, qui formèrent leurs établissemens, & livrèrent aux romains des combats fréquens sur les bords de la Somme, de l'Oise & dans les environs de Soissons?

Le défaut de preuves directes m'empêche de prendre un parti sur cette question épincuse. Je vais examiner les épées qui me fourniront des observations mieux déterminées & plus satisfaisantes.

Les épées trouvées à Velu sont de fer & droites. Elles ont deux pouces de largeur sur quatorze à quinze de longueur, non compris la soie. Ces lames sont terminées par une pointe de trois à quatre pouces de longueur. Elle n'ont, comme nos sabres, qu'un taillant qui est d'acier. Leur dos plat & carré fabriqué en fer doux est épais de trois lignes.

L'épaisseur de ces épées & leur pointe les rendent bien différentes de celles que portoient les gaulois qui suivirent Brennus. Polybe (*Lib. II, cap. 33.*) dit qu'elles n'avoient pas de pointe & qu'on ne pouvoit s'en servir que pour

tailler. Il ajoute qu'au premier coup elles se faussioient, & se replioient comme les instrumens appellés *strigiles*. Les soldats gaulois étoient obligés, pour s'en servir encore, de les redresser en les pressant contre terre avec leurs pieds; pratique incompatible avec l'épaisseur des épées de Velu. Voyez *ÉPÉES* gauloises.

Nous ne pourrions aujourd'hui fabriquer de meilleurs armes, que les épées de Velu. Les gaulois auxquels elles ont appartenu faisoient plus que de forger le fer, de l'acérer & de le tremper vigoureusement; ils le damasquinoient avec de l'argent. Une boucle de fer trouvée avec les épées, a été damasquinée par une pratique semblable à celles qui ont rendu si célèbres d'abord les fabriques de Damas dans les quatorze & quinzième siècles, ensuite celles de Paris pendant les règnes d'Henri IV, & de ses deux successeurs, sous le cifelet de l'habile Curfnet, mort en 1660.

Les deux fers de lance trouvés dans les sépultures de Velu sont plus étroits que les fers de lance de bronze conservés dans les collections d'antiques. Le premier qui est long d'un pied, n'a environ que quinze lignes dans sa plus grande largeur, & le second long de dix pouces, n'en a que douze. Ils sont trempés vigoureusement, ainsi qu'une lame de couteau qui étoit enfoncée avec eux. Je les appelle fers de lance & non de javelots, quoiqu'il en pourroit, à la rigueur, convenir au second; parce qu'on ne connoît pas les proportions de longueur qui fixoient la différence des lances aux javelots & du fer des premiers à celui des seconds.

Les plaques de bronze des sépultures de Velu ont servi d'ornemens aux guerriers qui les attachoient au cuir de leur ceinturon ou de leur baudrier. *Bulla* étoit chez les latins leur nom générique, parce que les premiers ornemens des ceinturons avoient été de simples clous à tête ronde, larges & quelquefois dorés, appellés *Bulla*.

Ce n'est pas de l'or ni même de la dorure qui brille sur les *bulla* trouvées à Velu. De l'argent très-pur remplit les sillons de la boucle de fer damasquinée; & une espèce d'argenteure ou blanchiment couvre les plaques de bronze. Ce blanchiment est un alliage d'étain & d'une partie très-petite de quelque autre substance métallique, probablement d'argent, que l'on n'a pu déterminer, à cause de la petite quantité d'alliage fourni par ces plaques. Mais quelle que soit cette substance métallique & en quelque proportion qu'elle entre dans l'alliage, on doit être curieux de la connoître, parce qu'elle a rendu le blanchiment capable en plu-

fiens endroits de résister, sans se détacher ni se bouffonner, au verd de gris produit par le bronze, qui lui sert de base. L'eau-forte avec laquelle on a frotté ce blanchiment pour le nettoyer & le reconnoître n'a fait même que l'aviver. De plus il s'est conservé entier sous les têtes des clous ajoutés comme ornement & rivés sous les plaques. Les boucles de fer sont ornées aussi de ces mêmes clous de bronze dont l'alliage est formé de beaucoup de cuivre, & d'une partie d'étain qui leur donnoit une teinte blanchâtre & argentée. Il est entré une plus petite portion de ce demi-métal dans le bronze des plaques, dont le grain est plus rouge, mais moins que celui du cuivre rosé. C'est à cette portion d'étain mélangée au cuivre des plaques que sont dues l'adhérence du blanchiment à sa base, & la légèreté du bronze qui forme cette base.

Ces mots d'Horace (*I. sat. 10. v. 72.*):

*Sape stylum veritas, iterum qua digna legi sint
Scripturus.....*

peignent l'usage que l'on faisoit du bout supérieur des styles pour applatir la cire des tablettes & pour effacer l'écriture. Ce bout devoit donc être plat pour remplir cet objet, & il se trouve tel dans l'instrument de bronze des sépultures de Velu.

A cette forme je l'ai reconnu pour un style; quoique le bout pointu avec lequel on écrivoit soit brisé. Le citoyen Leblond en a trouvé deux semblables, mais entiers, dans les tombeaux de Saint-Gobin.

Les trois squelettes auprès desquels étoient placés les styles, n'avoient point d'épées ni de fer de lances, comme les autres squelettes de Velu; on peut donc voir dans ces styles les attributs de leur office ou dignité.

Dans les débris des fouilles de Velu, on a trouvé plusieurs grains de verroterie que l'on prendroit au premier coup d'œil pour de l'émail, c'est-à-dire, pour du verre rendu opaque par l'addition de terres colorantes, ou de chaux métalliques. Mais en les examinant de près, on les reconnoît pour du verre peint extérieurement de différentes couleurs, à dessein d'imiter l'émail. Cette imitation grossière a pu tromper des peuples chez qui l'art de travailler le verre & de faire des émaux étoit dans son enfance. Les marchands romains au contraire pratiquant habituellement tous les procédés de cet art (comme l'attestent les restes admirables de leurs ouvrages en ce genre qui sont parvenus jusqu'à nous), vendroient peut-être ces faux émaux, pour faire des colliers, orne-

mens dont les gaulois ont toujours été fort jaloux.

Il me reste à parler des pots de terre qui étoient placés aux pieds de tous les squelettes, de ceux mêmes qui n'avoient point d'armes. On en ignore l'usage, peut-être servoient-ils à brûler des parfums auprès des corps pendant les funérailles. C'est au moins ce que j'ai conjecturé en voyant des charbons à demi-brûlés dans un pot de même fabrique, trouvé avec des ossemens dans les fondations du cloître de l'abbaye de sainte Geneviève, creusées en 1749. Les Francs, devenus chrétiens, conservèrent long-temps cet usage. Jean Belet qui vivoit dans le douzième siècle, & qui a écrit un traité sur les cérémonies de l'église, parle de la coutume de placer dans les tombeaux des charbons, de l'encens & de l'eau bénite, comme d'une chose pratiquée généralement de son temps. Au reste quel qu'ait été l'usage des charbons, on en trouve de semblables en France, dans presque toutes les sépultures que l'on croit être des premiers temps de notre monarchie. C'est aussi un usage constant de voir les squelettes renfermés dans ces sépultures, tournés tous dans un même terrain vers le même point de l'horizon. A la vérité, ce point varie; à Velu c'est le midi; mais le plus souvent les squelettes des gaulois regardent l'Orient.

La prédilection des premiers chrétiens pour l'Orient s'annonce dans l'alignement de leurs tombeaux & dans l'aspect de leurs temples; c'est pourquoi on a reconnu jusqu'ici pour des sépultures chrétiennes, celles que l'on a trouvées en France tournées vers l'Orient. Mais les sépultures du monticule de Velu regardent toutes le Midi. Je trouve dans cette diversité d'aspect une preuve qu'elles ont servi à des peuples qui n'avoient pas embrassé le christianisme; ce qui s'accorde d'ailleurs avec le goût du dessin du cheval & du cavalier gravés sur la plaque, qui ressemblent aux types barbares des médailles gauloises.

On pourroit me demander pourquoi je n'ai point fait mention des francs dans ce mémoire, & pourquoi je n'y parle que des gaulois? Ma réponse sera tirée de la description qu'a faite des francs, l'historien Agathias (*Hist. byzant. in-fol. pag. 40.*) « Il dit que cette nation avoit » des armes si légères & si simples, que chaque » combattant pouvoit aisément les racemoder » lorsqu'elles se brisoient, sans avoir recours » à des armuriers. Car les francs ne portoient » ni cuirasses ni bottines; ils combattoient » pour la plupart la tête nue & très-peu d'entre » eux portoient des casques. Leur poitrine & » leurs reins étoient sans défense, ils ne cou-

» vroient que leurs hanches, leurs cuisses, &
 » leurs jambes avec de longues braies de cuir
 » ou de lin..... Une épée pendoit à l'un
 » de leurs côtés & le bouclier au bras
 » gauche. »

Jusqu'ici le passage d'Agathias pourroit désigner les guerriers enterrés à Velu, parce que l'on n'a trouvé auprès d'eux nicaïque, ni cuirasse, ni bottines, & parce que leurs boucliers auroient pu être fabriqués d'une substance, telle que le bois ou le cuir, incapable de résister à l'humidité. Leurs épées offriroient encore un rapport avec la première partie du texte de l'historien. Mais la suite de ce texte détruit tous ces rapports qui n'ont d'autre base que leur généralité. Agathias continue ainsi. « Les » francs ne se servent point d'arcs, de fronde, » ni d'aucune espèce d'armes de jet, & ils font » un grand usage de haches à deux tranchans & » d'angons ». Ces angons étoient, selon le même écrivain, des lances dont deux lames tranchantes & repliées accompagnoient le dard. Quelques recherches que l'on ait faites à Velu, d'après mes demandes, on assure que jamais l'on n'a trouvé dans le monticule, de hache simple ou double, ni des fers de lance d'une autre forme que les instrumens décrits plus haut, & qui furent exposés sous les yeux de l'académie.

Si ces sépultures avoient renfermé des francs avec leurs armes, il seroit extraordinaire que l'on n'eût rencontré dans les fouilles ni haches ni angons; tandis que l'on y a trouvé des épées, même des fers de lance ordinaires & des ustensiles que leur petit volume rendoit plus susceptibles de destruction, tels que des styles & une lame de couteau. Ces considérations n'empêchent d'attribuer aux francs les sépultures de Velu, & il me paroît probable qu'elles renferment des gaulois adonnés au culte des faulles divinités.

TOMENTUM. Voyez **MATELAT.**

TOMES, } ville où Ovide est mort en exil.
TOMI, }
 Voyez **ABSYRTE.**

Elle étoit située dans la Basse-Mésie, vers l'embouchure du pont Euxin.

TOMI, dans la Mœsie. **TOMEITON,** **TOMOC.** & **TOMITON.** & **TOMEIC.**

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Commode, de Crispin, de Pertinax, de Sept. Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Géta, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Maximin, de Maxime, de Gordien avec Tranquilline, de Donna, de Mamée, de Philippe fils.

TOMIAS, sacrifice que l'on offroit pour la ratification des alliances solennelles. Ce nom vient de *τομος*, coupé, & il désignoit l'amputation des testicules de la victime, sur lesquels on pretoit le serment.

TONARIUM & **TONARION.** Quintilien (1. 10.) désigne par ce mot la flûte avec laquelle on donnoit le ton aux orateurs: . . . Cui concionanti post eum consistens musicus fistula, quam tonarium dicunt, modos quibus deberet intendere, ministrabat. De-là vint le mot *syntonator*, qui se lit à Gènes dans une inscription antique (*Bartholin. de Tibius. 2. 12.*).

C T U S T A C U S
 S Y N T O N A T O R
 R E G I S T H O L O M E I
 L . V A N N . L .

TONDRE les arbres, les ifs en particulier, sous diverses formes. Voyez **TOPARIUM.**

TONÉES, fêtes qui se célébroient à Argos, selon Athénée; elles consistoient en ce que l'on rapportoit en grande pompe la statue de Junon, qui avoit été volée par les tyrrhéniens, puis abandonnée sur le rivage. La statue étoit environnée de liens bien tendus, d'où la fête prit son nom. (*τάβος*, tension, du verbe *ταίω*, tendre.)

TONNANT, épithète que les poètes donnent assez souvent à Jupiter, comme au dieu qui étoit maître du tonnerre. Jupiter - tonnant avoit un temple à Rome. Voyez **BRONTON.**

TONNEAUX. Ce furent des paysans des Alpes qui, au rapport de Pline, (*Lib. XIV. c. 27.*) inventèrent, & substituèrent aux grands vaisseaux de terre cuire, les futailles ou *tonneaux* composés de planches rassemblées & réunies en forme de cylindres creux, par le moyen des cerceaux. On appella aussi ces vaisseaux *cadi*, *seria*, *dolia*.

Les bois les plus convenables pour fabriquer les douves des futailles, sont le chêne, le rouvre & le châtaignier. Les cerceaux sont liés & attachés avec de l'osier appelé en latin *amerina salix*, ou *vimen*, du vieux mot romain *viere*, qui signifie lier.

lier. Les turdetains, qui habitoient autrefois ce que nous appellons aujourd'hui l'Andalousie, étoient plus magnifiques; comme leur pays étoit abondant en mines de précieux métaux, leurs vases à renfermer le vin, & les crêches dans les établis de leurs troupeaux, étoient d'or. Diogène-Laërce dit que l'inventeur des futailles s'appelloit Pseufippe.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur un jaspe rouge, un tonneau de bois avec une espèce de bouteille. Les anciens, outre les vases de terre, avoient aussi des (Plin. l. XIV. c. 27.) tonneaux de bois faits comme les nôtres. On en voit un sous une (Grut. inscrip. p. 818. n. 5.) inscription sépulcrale, avec un vase pris mal-à-propos pour un sac par ce. ui qui l'a publiée. Deux figures portent aussi un semblable tonneau sur une lampe de la galerie du collège de St.-Ignace à Rome. On voit encore des tonneaux dans les bas-reliefs des colonnes trajane & antonine.

TONNERRE artificiel. On appelloit les tonnerres artificiels qu'on faisoit entendre sur les théâtres de Rome, *claudiana tonitrua*, dit Festus, parce que Claudius Pulcher imagina d'imiter le fracas du tonnerre en faisant rouler beaucoup de pierres arrondies sur un assemblage de planches mises en talus; au lieu qu'auparavant on n'imitoit qu'imparfaitement & faiblement ce bruit avec des clous & de petites pierres qu'on agitoit fortement dans un bassin d'airain. (D. J.)

TONSOR, barbier. Voyez BARBIER, ONGLE.

Du temps de Solon, les grecs portoient de la barbe, & ils ne commencèrent à se raser que du temps d'Alcibiade. Les boutiques des barbiers devinrent le rendez-vous ordinaire de tous les oisifs; ils se rassembloient pour converser & pour passer le temps. Les barbiers ne vinrent de Sicile à Rome, que plus de quatre cents ans après la fondation de cette ville, & Pline rapporte que, jusqu'à ce temps là, il n'avoit point été d'usage parmi eux de s'y faire couper les cheveux, ni de se faire raser. Chez les romains comme chez les grecs, les boutiques de barbiers servoient d'asyle aux gens désœuvrés, & aux novellistes, comme le fait entendre Sénèque: *Quid si illos vocas, quibus apud tonsorem multa hora transmituntur, dum decerpitur, si quid proxima nocte subcrevit.* (De brev. vit. c. 12.)

TONSTRINA. Voyez TONSOR, BARBIER & ONGLES.

TONSURA lugubris. Voyez DEUIL & CHEVEUX.

TOPARCHIE, petit état composé seulement de quelques villes ou bourgs, petite province Antiquités, Tome V.

ou petite contrée gouvernée & possédée par un seigneur. La Judée étoit autrefois divisée en dix toparchies. (Voyez Plin. l. V. c. 14.) Josephé fait aussi souvent mention des toparchies de la Judée: par exemple L. III. de Bello Jud. c. 2. & l. V. du même ouvrage, c. 4. Procope (*Perficorum*, l. II.) ne donne que la qualité de toparchie au royaume d'Edesse; & Josephé appelle toparchie les trois villes d'Azotus, de Jamnia & de Phasaélide, que le grand Hérode laissa par testament à Salomé sa sœur.

TOPARQUE, seigneur ou maître d'une toparchie, ou petite contrée. Procope (*Perf. l. II.*) ne donne que le nom de toparque à Abgare, roi d'Edesse.

Ces deux mots viennent de *τοπος*, lieu, & de *αρχη*, gouvernement.

TOPASE ou TOPAZE, pierre précieuse, transparente, & qui a la même dureté que le saphir quand elle est orientale ou d'Ethiopie.

Sa couleur est d'un jaune d'or, ou de citron. On l'appelle topase, d'une île de la mer rouge de même nom, où Juba, roi de Mauritanie, la trouva le premier, à ce que dit Plin.

On dit que la statue d'Arfinoé, femme de Ptolémée Philadelphie, étoit de topase, quoiqu'elle eût quatre coudées, ce qui n'est pas vraisemblable. La topase se blanchit dans le feu entre deux creufets, mais avec le temps elle reprend sa couleur.

TOPAZE, nom d'une île de la mer Rouge. Elle doit être environ à douze lieues loin des côtes de l'Égypte. On dit que son nom signifie caché, & qu'on le lui a donné parce qu'elle est toujours couverte de brouillard; on ajoute qu'il y avoit anciennement quantité de topases, & qu'il s'y trouva une de ces pierres qui avoit quatre coudées de long, & que Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte, en fit faire une statue à la reine Arfinoé, sa femme.

TOPHACH, palestine, palme, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit 2 pouces, & $\frac{563}{1000}$ de France, selon Pauton.

Elle valoit en mesure des mêmes pays;

2 condyles,

ou 4 esbaa.

TOPIARIUM opus. Les auteurs donnent diverses significations aux mots *topiarium opus*. Les uns les entendent de paysages représentés en

peinture ou en broderie, & ils le dérivent de *τοπος*, pays, lieu.

D'autres les entendent du bizarre usage de tondre les ifs & d'autres arbrisseaux sous toutes fortes de figures; & de celui de former des berceaux avec du lierre, de la vigne, &c. sous toutes fortes de formes. Ils dérivent ces mots du grec *τοπια*, cordeaux, parce que l'on les employoit pour ployer les arbrisseaux sous la forme désirée. On lit dans Ulpien: (*Lib. LX*) *Topiarium ornandi fundi magis, quam colendi paratum esse*.... Dans Cicéron: (*Ad. Q. frat. 3. 1.*) *Topiarium laudavi, ita omnia convestivit hedera, quâ basim villa, quâ intercolumnia ambulationis, ut denique illi palliati (les statues de marbre) topiarium facere videantur, & hederam vendere.*

TOPIQUES. C'est des anciens que nous avons reçu le plupart de ceux dont on se sert aujourd'hui en médecine: ils en ont très-bien décrit la nature & les effets.

TOPIQUES (Surnoms) des divinités, étoient pris des pays où elles recevoient un culte particulier.

TOPIRUS, dans la Thrace. *ΤΟΠΕΙΡΟΥ ΟΥΠΔΙΑC. ΤΟΠΕΙΡΙΤΩΝ.*

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité des gouverneurs de la province, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Domna, de Caracalla & de Geta.

TORAL, tour de lit, garniture de lit.

TORCHES. Le jour de la fête de Cérés, que célébroient les initiés à ses mystères, s'appelloit par excellence le jour des torches ou des flambeaux, *dies lampadum*, en mémoire de ceux que la déesse alluma aux flammes du mont Etna, pour aller chercher Proserpine.

Phèdre, découvrant à sa nourrice l'amour dont elle brûle pour Hippolyte, lui dit que sa passion lui fait oublier les dieux; qu'on ne la voit plus avec les dames athéniennes, agiter les torches sacrées autour des autels de la déesse.

Non colere, donis templa votis libet,

Non inter aras attidum mistam choris,

Iactare, tacitis conscia sacris faces.

Les torches ou flambeaux que les anciens consacroient à la religion, étoient les mêmes que ceux qu'ils employoient aux obsèques & aux cérémonies nuptiales. Ils les comprenoient tous sous le nom générique, *funalia*, parce qu'ils étoient faits de corde, & en particulier ils les

appelloient indifféremment *tada* & *faces*. Les poètes se font souvent égayé dans les allusions que ce sujet leur fournissoit. Properce, dans une de ses élégies, fait dire à deux époux qui avoient toujours vécu dans une parfaite union:

Viximus insignes inter utramque facem.

Martial exprime plaisamment, dans une épigramme, les différens usages du même flambeau.

Effert uxores Fabius, Christilla maritos,

Funereamque tori quassat uterque facem.

Les femmes de Fabius, dit-il, & les maris de Chrystille ne vivent guère; & on les voit à tout moment rallumer le même flambeau, tantôt pour des noces, tantôt pour des funérailles.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une cornaline une *Ædicula* d'où sortent deux palmes placées sur un char à deux roues tiré par deux figures, avec des torches en main. Il y avoit chez les grecs (*Conf. Spanhem. not. in Aristoph. Nub. vers. 1113. Eum. in Aristoph. Ran. v. 1406.*) plusieurs fêtes célébrées avec des torches, telles que les fêtes Panathénéennes, celles d'Hécate, de Vulcain & de Prométhée. Voyez BOUGIES, FLAMBEAUX, *ΤΑΔΑ*.

Sur les monumens antiques, on voit des torches qui ont presque le double de la hauteur d'un homme.

Elles sont ordinairement coniques & formées en apparence de plusieurs pièces reliées à certaines distances, comme les douves d'un tonneau.

TORCHES sur les médailles.

Une torche est le symbole d'Amphipolis de Macédoine.

Deux torches en sautoir paroissent sur les médailles de *Mena*.

TORCULAR, pressoir; *pralum*; la poutre qui presse. Voyez PRESOIR.

TOREUTICE, } « La sculpture de l'ivoire,

TOREUMA. } dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. 4. 7.*), de même que celle de l'argent & du bronze dans les bas-reliefs, fut appelée *toeutice*, que les commentateurs & les grammairiens, tant anciens que modernes, ont toujours appliqué aux ouvrages faits au tour. Mais les mots de *τοευτικη*, *toeuma* (*Ving. Cul. v. 66.*), *τοευτρος* & *τοευτρος*, employés pour désigner les ouvrages & les ouvriers de ce genre de travail, ne sauroient être dérivés de *τοπος*, l'instrument du tourneur. D'ailleurs, parmi tous les passages cités par Henri Etienne, il

n'en est pas un qui puisse être appliqué à des ouvrages tournés, comme l'a très-bien remarqué ce sçavant. La racine de cette dénomination est *τορός*, *clair, distinct*, & s'applique proprement à la voix. A l'égard de ces mots, ils paroissent reçus pour désigner un travail de relief, différent de celui qu'on faisoit en pierres précieuses, appelé *αναγλυφόν*; de sorte que *torumata* est proprement un ouvrage de figures d'un saillant très-grand; & cette explication est conforme au mot *τορός*, qui signifie un objet clairement énoncé. C'est ainsi que j'explique dans Dion Chrysostôme le mot *τορειας*, lorsqu'en parlant de coupes ciselées, il dit: *έλικας τίνας καί τορειας* (*Dio. Chrysof. orat. 30. p. 307. D.*), c'est-à-dire, qu'elles sont décorées d'ornemens entrelacés & d'autres ouvrages de relief; tandis que le traducteur entend par-là des travaux tournés. Comme cet art s'occupe principalement de petits ouvrages & de divers ornemens, Plutarque combine le mot de *τορειων* avec celui de *λεπτογγυι*, c'est-à-dire, travailler de petites choses; & il s'en sert dans cette acception, lorsqu'en parlant d'Alexandre, troisième fils de Persée, dernier roi de Macédoine, il nous apprend que ce prince s'étoit fait une réputation à Rome par l'exécution de ces sortes d'ouvrages (*Plutarch. Emil. p. 501. l. XV.*) ».

» Le plus ancien artiste en ce genre, sur-tout en vases d'argent ciselés, seroit Alcon de Mylée en Sicile, si l'on pouvoit s'en rapporter à Ovide, qui le place quelques générations avant la prise de Troye. Ce poète nous apprend que parmi les présens qu'Anius, roi de Délos, fit à Enée, il y avoit un coupe de la main d'Alcon, & il nous fait connoître les premiers possesseurs de cette coupe. Mais Ovide fait ici un anachronisme manifeste, comme on peut s'en convaincre par la *Sicilia antiqua* de Cluvier, qui pourtant n'a pas plus relevé cette méprise du poète latin, que ses commentateurs (*Cluv. Sicil. liv. II. pag. 301 & seq.*) ».

TORMENTUM, torture, tourment, que l'on fait souffrir à quelqu'un pour lui faire avouer quelque chose.

Les grecs donnoient la question avec une roue, sur laquelle on attachoit les criminels & que l'on faisoit tourner avec une rapidité extrême. Du temps de la République, il n'y avoit que les esclaves chez les romains, qui fussent sujets à la question, tant étoit grande la prérogative d'un citoyen romain.

TORQUATUS, surnom des Manlius, qui leur vint d'un collier que l'un d'eux arracha à un gaulois qu'il avoit tué: *Aureum torquem barbaro inter spolia detraxit* (dit Florus (I. 13. 20.), *indè torquati*. On donnoit aussi ce nom aux soldats

qui, pour prix de leurs services, avoient obtenu un collier.

TORQUES, collier. Le collier fut chez les romains une des récompenses attachées au service militaire, & l'on en donnoit un au cavalier qui avoit tué & dépouillé son ennemi dans un combat singulier, ou à un fantassin qui s'étoit distingué: *Rufus Helvius*, dit Tacite, *gregarius miles, ab Apronio donatus est torquibus & hastâ* (*Annal. 3. 21.*) .

TORREBIE fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Arcésilas & de Caius. Voyez **CARIUS**.

TORSE du Belvédère. Voyez **HERCULE** en repos.

TORSES (Colonnes). Voyez **COLONNES**.

TORTOR, surnom donné à Apollon qui avoit un temple dans le quartier de Rome où se faisoient & se vendoient les fouets pour punir les criminels & les esclaves.

TORTOSE. Voyez **DERTOSA**.

TORTUE. Cet animal est un symbole assez ordinaire de Mercure: Apollodore dit que « ce dieu ayant trouvé devant sa caverne une *tortue* » qui broutoit l'herbe, il la prit, voida tout le » dedans; mit sur l'écaille des cordelettes faites » de peaux de bœufs qu'il venoit d'écorcher; » & en fit une lyre ».

En effet, cet instrument s'appelloit en latin *testudo*, *tortue*; parce que sa forme approchoit assez de l'écaille d'une *tortue*. Voyez **MERCURE**.

La *tortue* étoit aussi un symbole du Silence (**V. CHELONÉ.**); de Vénus & d'Esculape.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une cornaline incisée d'un scarabée de gravure étrusque, Mercure, le caducée dans la main droite, portant sur la gauche l'ame de Proserpine, & ayant sur l'épaule droite une *tortue* ou un pétaise en forme de *tortue*. La fable rapporte que (*Conf. Buonarotti expl. ad demph. etr. reg. s. XI. p. 19.*) Proserpine ayant mangé quelques grains de grenade dans les Enfers, elle ne pouvoit plus sortir de la cour de Pluton, mais que Cérés avoit enfin obtenu de Jupiter qu'elle n'y resteroit que six mois de l'année, & qu'elle passeroit le reste du temps auprès d'elle. Or, Mercure qui avoit le soin de ramener les ames des Enfers, est représenté dans cette gravure portant Proserpine à sa mère.

« J'avois pris d'abord, dit Winckelmann, la

tortue pour le chapeau de Mercure, rejeté de la tête sur les épaules, comme le porte Zethus qui conduit sa mère Antiope avec son frère Amphion, sur un bas-relief de la villa Borghèse, où sont marqués les noms des figures, & dans un autre bas-relief de la vigne du cardinal Alexandre Albani, qui lui est semblable; mais une tête de Mercure en marbre, dont le pétase est formé par l'écaille d'une *tortue*, me fait balancer. On y aperçoit les traces des ailes qui se sont perdues. De même je crois voir dans notre pierre la forme d'une véritable *tortue*, dont on voit même la queue au lieu d'une aile de pétase. La tête de marbre que je cite & qu'on peut dire unique, est dans le cabinet de Mengs, premier peintre du roi de Pologne à Rome ».

La *tortue*, comme attribut de Mercure, est moins rare. Sur une améthyste de la comtesse Chéruffini à Rome, ce dieu est appuyé contre une colonne, tenant de la main gauche une *tortue*, & à ses pieds il y a un bélier & un coq. Mercure fit la lyre de l'écaille de cet animal, & l'on voit une lyre faite ainsi aux pieds d'une (*Conf. Spence's Polymetis dialog. VIII. p. 107.*) statue de Mercure de grandeur naturelle de la villa Négroni, autrefois Montalto, qui a sa base antique.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une calcédoine Jupiter debout tenant une *tortue* dans la main droite, & son sceptre de la gauche, avec l'aigle à ses pieds. Vénus avoit une *tortue* à ses pieds à Elis. Cet animal étoit aussi un symbole de Mercure; mais personne n'en fait mention au sujet de Jupiter. Peut-être que comme la *tortue* servoit encore de symbole au Péloponèse, il y eut dans ce pays-là un Jupiter particulier, à qui l'on donnoit cet attribut.

Sur une agate-onyx, Esculape ayant à ses pieds une *tortue*. La *tortue* est, comme nous avons vu, un des attributs de Mercure (*Conf. gori mus. fol. 2. tom. II. pag. 145.*) & la Vénus céleste de (*Pausan. l. VI. pag. 515.*) Phidias avoit un pied sur une *tortue*; on a pu l'attribuer à Esculape à cause des remèdes qu'on en faisoit & dont les anciens se servoient beaucoup, ainsi que (*Hist. natur. lib. XXXII. cah. 14. pag. 577.*) le rapporte Pline.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit, sur une pâte antique, Eschyle tué par la chute d'une (*Suidas V. Αἰσχυλός.*) *tortue*, qu'un aigle laissa tomber sur sa tête. Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur ce genre de mort, mais personne ne dit que cela lui arriva pendant qu'il buvoit; cependant il est représenté ici portant une coupe à la bouche. Peut-être le graveur a-t-il voulu représenter en même-

temps, & le genre de sa mort, & sa passion dominante.

TORTUE sur les médailles des habitans du Péloponèse (*Platane.*), & d'Ægium en Achæie.

TORTUE, *testudo*. On appelloit ainsi chez les anciens une espèce de galerie couverte, dont on se servoit pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on vouloit ruiner, ou pour le comblement du fossé.

On appelle *tortues-béliers*, celles qui servoient à couvrir les hommes qui faisoient agir le bélier. Voyez BELIER.

Vitruve nous a donné la description & la structure de la *tortue* qui servoit à combler le fossé. On la pouffoit sur le comblement, à mesure que l'ouvrage avançoit, jusqu'au pied du rempart ou des tours qu'on sapoit à couvert de cette machine. Elle étoit composée d'une grosse charpente très-solide & très-forte. C'étoit un assemblage de grosses poutres; les sabliers, les poteaux, & tout ce qui la composoit devoient être à l'épreuve des machines & de toutes sortes d'efforts; mais sa plus grande force devoit être portée au comble & dans les poutres qui la soutenoient, pour n'être point écrasée par les corps jetés d'en haut. On l'appelloit *tortue*, parce qu'elle servoit de couverture & de défense très-forte & très-puissante contre les corps énormes qu'on jettoit par dessus; & ceux qui étoient dessous, s'y trouvoient en sûreté, de même que la *tortue* l'est dans son écaille. Elle servoit également pour le comblement du fossé & pour la sappe de la muraille (*Folard, ataq. des places des anciens.*). Cet auteur prétend que la *tortue* n'étoit autre chose que le *muscule*.

Les romains avoient encore d'autres espèces de *tortues*, pour les escalades & pour les combats.

La *tortue* pour l'escalade consistoit à faire avancer les soldats par pelotons près des murs, en s'élevant & en se couvrant la tête de leurs boucliers; & en sorte que les premiers rangs se tenant droits & les derniers à genoux, leurs boucliers arrangés ensemble les uns sur les autres comme des tuiles, formoient tous ensemble une espèce de toit, sur lequel tout ce qu'on jettoit du haut des murs glissoit sans faire de mal aux troupes qui étoient dessous. C'étoit dans ces opérations que les boucliers creux dont se servoient les légionnaires, devenoient plus utiles & plus commodes que les autres. On faisoit encore monter sur ce toit de bou-

eliers d'autres soldats qui, se couvrant de même, tâchoient d'écartier avec des javelines ceux qui paroïssent sur les murs, & d'y monter en se foulant les uns sur les autres.

Cette *tortue* ne pouvoit avoir lieu que lorsque les murs étoient peu élevés.

L'autre *tortue* pour le combat, se formoit en rase campagne avec les boucliers, pour se garantir des traits & des flèches. Selon Plutarque, Marc-Antoine s'en servit contre les parthes pour se mettre à couvert de la prodigieuse quantité de flèches qu'ils tiroient sur ses troupes. Cette *tortue* se faisoit ainsi :

Les légionnaires enfermoient au milieu d'eux les troupes légèrement armées; ceux du premier rang avoient un genou en terre, tenant leur bouclier droit devant eux, & ceux du second rang mettoient le leur dessus la tête de ceux du premier rang; ceux du troisième couvroient ceux du second, & ainsi des autres, en observant que leurs boucliers anticipassent un peu les uns sur les autres, de même qu'on arrange les tuiles, en sorte qu'ils formoient une manière de toit avec leurs boucliers, qui, étant un peu creux, se joignoient facilement les uns aux autres, & les mettoient ainsi à l'abri des flèches, principalement de celles qu'on tiroit en l'air comme le faisoient les parthes.

TORULUS, pan du manteau des prêtres, dont ils se couvroient la tête; il étoit quelquefois couleur de flamme. Ammien (29. 1.) dépeint un de ces prêtres: *Hic linteis quidam indumentis amictus, calceatusque itidem linteis foccis, torulo capite circumflexo, verbenas felicis arboris gestans, libato conceptis carminibus numine præscitionum autore, ceremoniali scientia superstiti, & (16. 12.) Chonodomarius quidem nefarius belli totius intentor, cujus vertici flammæus torulus aptabatur.*

TORUS, lit, ainsi appelé, dit Servius (*Æneid.* 2. 2.) *ab herbis tortis*, parce qu'il fut fait dans les premiers temps, de feuilles entortillées. Voyez **LIT.**

TOSCAN (ordre): De l'ancien ordre *toscan*, il ne s'est conservé qu'une seule colonne à l'*Emissario* du lac *Fucino*; & nous n'en savons que ce que Vitruve en a dit. On voit des colonnes *toscanes* avec des bases sur l'ancienne patère Etrusque (*Demst. Etrur. t. I tab. 7.*) d'un ouvrage ciselé, représentant Méléagre assis entre Castor & Pollux, avec le berger Paris.

TOSCANS. Voyez **ETRUSQUES.**

TOSORTHURUS. Manéthon (*Synceell. chronogr. p. 56.*) cité par Africain & par Eusèbe, place dans la dynastie des rois de Memphis. *Tosorthrus*, qui fut l'Esculape des égyptiens à cause de sa science dans l'art de guérir. Il inventa, ajoute-t-il, l'art de bâtir avec des pierres taillées, & il propagea l'art d'écrire en Cophte, ou ancien langage égyptien. *Tosorthrus* signifie celui qui guérit toute la terre. Les grecs crurent y reconnoître leur Esculape, & ils lui en donnèrent le nom.

TOUCHE (Pierre de) Voyez **BASALTE.**

Les anciens ont donné le nom de *basalte* à la pierre de *touche*. Ce mot vient du grec *βασιλιζω*, *j'examine*, ou suivant d'autres, de *bisaltia*, province de Macédoine. Dans cette supposition de *bisalties* on aura fait *basalties*. On dit que le mot éthiopien *basal*, signifioit du fer; ce qui a fait croire que le nom de *basalte* avoit été donné à cette pierre, parce qu'elle étoit de la couleur du fer. On l'appelloit aussi *lapis lydius*, pierre de Lydie, apparemment parce qu'il s'en trouvoit en Lydie. Suivant Pline cette pierre se trouvoit en Ethiopie.

TOUJOURS Auguste. Voyez **SEMPER Augustus.**

TOULOUSE. On lui avoit donné l'épithète de *Palladia*, soit à cause du culte que ses habitants rendoient à Pallas, soit à cause des oliviers qui sont consacrés à cette déesse, & qui croissent en quantité dans le territoire de cette ville; soit enfin à cause du goût que ses habitants avoient pour les sciences, selon ce distique de Martial (*L. IX. épigram. 101.*):

Marcus palladia non inficianda Tolosa

Gloria, quem genuit pacis alumna quies.

Le premier vers de cette épigramme fait voir que Martial entend parler de l'étude des belles-lettres.

Marcus amat nostras Antonius, Atice, musas.

Toulouse étoit encore considérable par sa magnificence; car il avoit un capitole. On y voyoit aussi dans le voisinage un temple, fameux par ses richesses auxquelles personne n'osoit toucher. Justin & quelques autres historiens ont dit que les tectosages pillèrent le trésor du temple de Delphes, & que pour appaiser la colère d'Apollon qui les désoloit par une cruelle peste, ils jettèrent ce trésor dans le lac de *Toulouse*.

Cette ville fut prise sur les mêmes tectosages par Servilius Cœpion, l'an 648 de la fonda-

tion de Rome, 106 ans avant l'ère vulgaire. Ce consul y fit un grand butin, & enleva le trésor du temple d'Apollon. Les historiens assurent que Coepion finit ses jours malheureusement, ainsi que tous ceux qui avoient eu part à son sacrilège; c'est de-là qu'est venu le proverbe *aurum tolosanum*, de l'or funeste.

Ce temple d'Apollon qui étoit à *Toulouse*, a fait confondre, même dans l'antiquité, cet or de *Toulouse* avec celui de Delphes; & quelques-uns se sont imaginés que Brennus, général des gaulois, ayant pillé le temple de Delphes, les gaulois, & sur-tout les tectosages, avoient remporté leur butin dans leur pays. Strabon a réfuté ce conte, d'autant mieux que le temple de Delphes avoit été pillé par les phocéens, avant la venue des gaulois, lesquels, bien loin de prendre la ville de Delphes, & de pouvoir piller son temple, furent repoussés avec perte, & périrent tous les uns après les autres.

TOUPIE. Voyez SABOT.

TOUR de Mécène à Rome. Mécène avoit fait élever une *tour* dans le jardin des Esquilies, dont on voit encore les ruines aujourd'hui, & que le peuple, par une tradition fabuleuse, croit être les restes de cette *tour* d'où le barbare Néron se donnoit le cruel plaisir de voir les flammes ravager Rome. Mais cette dernière étoit sur le Quirinal, & celle de Mécène, qui s'appelle encore *Mesa* par corruption de *Mæcenatiana*, est sur les Esquilies. Ce sentiment est contredit par d'autres auteurs qui prétendent que ces ruines sont les restes d'un temple magnifique que le vainqueur de Zénobie avoit fait élever à Rome en l'honneur du Soleil, divinité particulièrement honorée à Émefa, ville des palmyreniens, dont le temple portoit ce nom, que par succession de temps, on a changé en ceux-ci, *Terre-Mesa*. Ce qui rendroit ce sentiment vraisemblable, est l'autorité de Tacite qui dit (*Annal.* 15. 39. 1.) que sous Néron le feu consuma le palais de ce prince, qui étoit à la suite de la maison de Mécenas, ainsi que tous les environs: *Neque tamen sibi potuit, quin & palatium & domus & cuncta circum haurirentur.*

TOUR, *turris*; machine de guerre mobile, d'une invention singulière, & dont on se servoit avec succès dans les sièges des villes. C'étoient comme des espèces de maisons ambulatoires; formées d'un assemblage de poutres, & de forts madriers qui avoient ordinairement trente pieds en quarré. Leur hauteur surpassoit souvent celle des murailles & même des *tours* des villes. On les faisoit mouvoir

par le moyen de plusieurs roues, sur lesquelles elles étoient portées. Il y avoit divers étages & des escaliers pour monter de l'un à l'autre. Dans le bas étoit placé un bélier pour battre en brèche; sur l'étage du milieu un pont-levis formé de deux poutres, qui s'abattoit sur le mur de la ville lorsqu'il en étoit temps, & avec lequel les assiégeans se rendoient maîtres du mur: enfin des gens armés & des gens de traits se tenoient sur les plus hauts étages, d'où ils ne cessent de tirer sur les assiégés. Ces *tours* étoient revêtues de lames de fer aux endroits les plus exposés, afin d'être moins sujettes au feu. Athenée nous apprend que cette machine de guerre fut d'abord inventée en Sicile: *Initium, aut incrementum accepit omnis hæc machinalis fabrica circa Dionysii sculi tyrannidem.* On s'en servoit aussi sur les vaisseaux, & Servius dit qu'Agrippa, ce grand homme de mer, du temps d'Auguste, en introduisit le premier l'usage: *Agrippa primus hoc turrium genus invenit, ut tabulis subito erigerentur* (*Æneid.* 8. 693.).

TOUR sur les navires.

Dans la collection de Stofsch, on voit sur une pâte antique une espèce de Liburne à rames fort particulière, qui paroît être composée de trois vaisseaux joints ensemble, si du moins on en peut juger ainsi par deux espèces de chenilles qu'on y voit à la proue. On y remarque un mâc de misaine sans voile, mais avec des cordages attachés à la poupe. Sur le milieu du vaisseau est une espèce de *tour* quarrée de maçonnerie avec une grande porte, comme on en voit une dans un des (*Ant. explicat.* tom. IV. p. 2. pl. 142.) vaisseaux des bas-reliefs du duc d'Ascala cités par Montfaucon, à la différence près, que les trois crénaux qu'on observe dans celle des bas-reliefs, semblent plutôt être ici des espèces de vases. Seroient-ce des vases remplis de matières combustibles, propres à être jettées sur les vaisseaux ennemis, comme (*Lib. IV. cap. 43.*) Vegece nous apprend qu'on faisoit dans les batailles navales?

Un autre objet qui, dans cette pâte peut mériter attention, c'est une espèce de mâc ou d'antenne qui est suspendue perpendiculairement à côté de la *tour* vers la proue, & qui à chacune de ses extrémités, paroît terminée par une petite traverse. Seroit-ce encore là une machine, celle que (*Lib. IV. cap. 44.*) Vegece appelle *asser*, qui étoit formée d'une longue poutre, semblable à une antenne, ferrée par les deux bouts, dont on se servoit comme d'un bélier, pour frapper à droite & à gauche dans les vaisseaux ennemis & y causer du ravage.

Sur une cornaline, le taureau, Liburne dont la proue ornée d'un grand taureau en sculpture, est ce qui nous fait croire qu'elle portoit ce nom. Ce bâtiment est fort rond, sans rames, orné tout autour d'une galerie, avec le grand mât au milieu, & la voile pliée sur l'antenne, il est chargé de cinq *tours* rondes de maçonnerie, savoir de deux grosses à la proue, & à la poupe de trois plus petites qui sont entre deux, & enfin d'un grand bouclier qui couvre la poupe.

Sur une pâte antique, le cheval, Liburne sans rames, dont la proue est ornée d'un grand cheval en sculpture, & le corps du bâtiment de deux dauphins; avec le grand mât & la voile pliée & avec sept *tours* rondes, savoir la plus grosse à la proue, deux un peu moins grosses avec une porte au milieu à la poupe, & quatre plus petites qui sont placées de suite entre celles de la proue & de la poupe.

Sur une cornaline, une belle Liburne sans rames, avec le grand mât & la voile pliée sur l'antenne, & avec six *tours* rondes, rangées dans cet ordre; la plus grosse qui est de maçonnerie avec des crénaux, est à la proue; deux autres *tours* de moyenne grosseur aussi de maçonnerie, couvertes de coupoles, & qui communiquent de l'une à l'autre par un pont, sont placées sur la poupe; enfin les trois dernières qui sont les plus petites, toutes trois couvertes aussi de coupoles, & dont deux ont une fenêtre, se trouvent attenantes aux premiers, en remplissant tout l'espace qu'il y a entre celles-là.

TOUR d'Ismaël. Les arabes qui se disoient descendus d'Ismaël, rendoient, dit-on, les honneurs divins à une *tour* bâtie par leur patriarche, qu'ils appelloient *Acara* ou *Alquebila*.

TOUR sur les médailles.

Une espèce de porte de ville ou de *tour*, qui se trouve sur les médailles depuis Constantin, avec ces mots: *Providentia Augusti*, désigne des magasins établis pour le soulagement du peuple; ou comme d'autres pensent, la ville de Constantinople, dont l'étoile qui paroît au-dessus de la *tour* est le symbole, aussi bien que le croissant.

TOUR sur la tête. Voyez TOURS.

TOURET, sorte de petit tour dont les graveurs en pierres fines se servent pour travailler leurs ouvrages. L'arbre du *tour* porte les bouterolles qui usent, au moyen de la poudre de diamant ou d'émeril dont elles sont enduites, la partie de l'ouvrage qu'on leur présente. Le

mouvement est communiqué à l'arbre du *tour* par une grande roue de bois placée sous l'établi, & par une corde sans fin qui passe sur cette roue & sur la poulie de l'axe. La grande roue se meut par le moyen d'une marche ou pédale sur laquelle l'ouvrier pose le pied.

TOURNESOL, Clytie changée en *tournesol*. Voyez CLYTIE.

On dit que cette plante appelée *hélioïtrophe* se tourne toujours vers le soleil (Nom formé d'*ἥλιος*, soleil; & de *τροπέω*, je tourne.). Mais ce nom lui a été donné, parce que cette fleur paroît dans les plus grandes chaleurs, lorsque le soleil est dans le tropique du cancer.

TOURS sur la tête de Cybèle & sur la tête d'Isis. Voyez CYBÈLE, ISIS.

— Sur celle de Némésis. Voyez un médaillon de Macrin (*Buonarotti Off. sopra alc. Med. pag. 223.*). Voyez NÉMÉSIS.

— Sur celle des villes & des provinces personnifiées.

TOURTERELLE, oiseau, symbole de la fidélité entre amis, entre mari & femme, & même des sujets envers leurs princes, & des armées envers leurs généraux. On trouve sur le revers d'une médaille d'Élagabale, une femme assise, tenant sur une main une *tourterelle* avec cette inscription: *Fides exercitūs*. Ce symbole est fondé sur ce que, dans cette espèce d'oiseau, le mâle & la femelle volent ordinairement ensemble, & sur ce que celle-ci semble gémir, quand elle a perdu son pair.

Sur les tombeaux des chrétiens dans les catacombes & ailleurs, on voit souvent deux *tourterelles* qui désignent l'union de deux époux.

Les *tourterelles* étoient un mets recherché des friands de Rome (*Plaut. Most. I. I. 43.*):

Non possunt omnes tam facete, quam tu vivis, vitiibus:

Tu tibi istos habeas turtures, pisces, aves.

Les cuisses étoient la partie de leur corps la plus estimée (*Martial. 360.*).

Aureus immodicis turtur te clunibus implet:

Ponitur in cavea mortua pica mihi.

TOXÉE, frère d'Althée, tué par Méléagre son neveu. Voyez ALTHÉE.

TOXICUM, poison dont les scythes & quel-

ques autres barbares frottoient leurs flèches, & dont la piqure étoit mortelle.

TOXOPHORE, surnom d'Apollon, qui signifie : *qui porte un arc*.

TOXOTES, qui porte un arc, surnom de Diane. On lit l'inscription suivante dans Tomafius (*De Donar. c. 31.*) : *TOXOTI L. VIBIUS PRISCUS EX VOTO.*

TOXOTES, *τοξοτοι*, bas officiers, ou plutôt espèces de licteurs qui accompagnoient les lexiarques. Il y en avoit mille dans la ville d'Athènes qui demeuroient dans des tentes qu'on avoit premièrement tendues dans le *forum*, & qu'on tendit dans la place de l'Aréopage.

TRABEA, vêtement qui se plaçoit sur la tunique, comme la toge; mais qui s'attachoit avec une agraffe ou fibule. Suétone (*Lib. de genere vestium*) cité par Servius sur ce vers de l'Énéide.

Ipsè quirinali trabeâ, cinctûque gabino.

distingue trois sortes de *trabea*. La première étoit de pourpre marine & l'on en revêtoit les statues des dieux : *Diis sacratum quod erat tantum de purpura*. La seconde étoit pourpre & blanche; elle étoit réservée pour les rois : *Regium, quod erat purpureum, cui tamen album immixtum*. Les augures portoient la troisième sorte de *trabea*, qui étoit faite de pourpre marine & de pourpre terrestre : *Tertium augurale de purpura & cocco*.

La *trabea* différoit de la toge & de la prétexte en ce qu'elle étoit plus courte, moins ample, & parce qu'on l'attachoit avec une agraffe. La *trabea*, réservée pour les statues des dieux, différoit peu du *paludamentum*; car ces deux manteaux étoient de pourpre, & ils se lioient tous les deux avec une fibule. Seulement le *paludamentum* étoit de pourpre terrestre : *Cocci granum imperatoris dicatum paludamentis* (Plin. 22. 1.).

Un tissu mêlé de laine pourpre & de laine blanche distinguoit la *trabea* royale; tandis que la *trabea* des augures étoit formée d'un tissu de laine teinte avec la pourpre marine & de laine teinte avec la pourpre terrestre ou végétale.

Les siliens portoient la *trabea* ferrée avec une ceinture, comme le dit Virgile en décrivant le vêtement du roi Picus (*Æneid. 7. 187.*) :

..... *Parvâque sedebat*

Succinctus trabeâ, lavâque ancile gerebat.

Cependant Denis d'Halycarnasse (*Lib. II.*) dit qu'ils portoient des toge-prétextes liées avec des agraffes.

On voit des siliens sur deux pierres gravées antiques, l'une de la galerie de Florence, & l'autre publiée par Augustino (*Tom. I. gem. 152.*). Sur toutes deux les siliens ont la tête couverte d'une draperie qui enveloppe le corps jusqu'au nombril & au milieu du dos. Elle est liée avec une fibule ou agraffe; ce qui donne précisément la forme de la *trabea*.

Il paroît constant que la *trabea* étoit une chlamyde blanche ornée de bandes de pourpre, appelées *virga* ou *trabes*, suivant leur largeur. (*Voyez VIRGATÆ.*) Le *paludamentum*, ou la chlamyde des généraux étoit toute entière de pourpre, ce qui la distinguoit des *trabea* des chevaliers, qui étoient blanches comme le *sagum* des soldats; mais qui étoient ornés de bandes de pourpre.

Quelques passages mal interprétés ont fait confondre la *trabea* avec la toge, c'est une erreur.

La *trabea* étoit un vêtement affecté aux chevaliers; Tacite, Suétone (*Annal. l. III.*), ainsi que Denis d'Halycarnasse, l'attestent. A-t-on jamais vu sur un monument quelconque, des hommes à cheval avec la toge? On n'opposera pas la statue équestre de Tremellius; c'est par sa singularité que Plin (*Lib. XXXIV. cap. 6.*) en fait mention.

On objectera peut-être encore ce passage de Denis d'Halycarnasse : (*Lib. II.*) Les siliens portoient des toges attachées par une agraffe, & qu'ils appelloient *trabea*.

Il est facile de répondre que ce n'étoit pas la toge proprement dite, puisqu'elle n'avoit jamais d'agraffe. D'ailleurs, Virgile (*Æneid. lib. VII. n. 187.*) donnant la *trabea* à la statue de Picus, célèbre dompteur de chevaux, & Ovide (*Métamorph. lib. XIV. fab. 5.*) lui donnant la chlamyde, cela suppose des rapports de l'une à l'autre, tandis qu'il n'en est aucun entre la toge & la chlamyde.

Suivant Valère-Maxime (*Lib. II. c. 1.*) les chevaliers montoient à cheval le quinzième jour de juillet, vêtus de la *trabea*.

Selon Denis d'Halycarnasse, (*Lib. VI.*) ils portoient dans cette fonction, la *toga purpurea palmata*, qu'on appelloit *trabea*. Lipsé (*Milit. Rom. 1. 5.*) produit une médaille sur laquelle un chevalier, tenant son cheval, se présente devant le censeur; mais le chevalier n'est sûrement pas vêtu de la toge; ce passage ne prouve donc rien, il ne faut qu'y appliquer la réponse que nous avons

avons faite plus haut , & remarquer avec Saumaife (*La Tertulliani lib. de pallio nota fol. 124.*) que le mot *toga* se prenoit chez les romains pour tout habillement supérieur, ou de dessus. Sans ce principe, toute distinction disparoit, & l'on ne parviendra jamais à entendre, & moins encore à concilier les passages des anciens, qui paroissent se contredire; car enfin, si la *trabea* eût été confondue pour sa forme avec la *toga*, on liroit quelque part *toga trabeata*, comme on lit *toga pretexta* (*Plinii. lib. IX. cap. 39.*), *toga pida*, *toga purpurea*, &c. Virgile (*Æneid. lib. II. v. 333.*) nomme la *trabea* comme l'ornement particulier des rois. Servius (*Sur le v. 334. liv. II. Ænéide.*) appelle *trabea*, l'habit distinctif des généraux, des empereurs, dont l'habillement propre, selon Pline, (*Lib. XXII. cap. 2.*) étoit le *paludamentum*, lequel, pour la forme, ressembloit à la chlamyde. C'est à celle-ci que la *trabea* devoit ressembler. (*Rubenius, de re vest. lib. I. cap. 5.*) D'ailleurs cette forme se prouve assez clairement par la médaille d'Antonin-le-Pieux avec la légende, *Romulo Augusto*. Romulus y est représenté vêtu de la *trabea*, & portant les dépouilles opimes enlevées au roi Acron.

Quant à la différence qui distinguoit la *trabea* des habillemens auxquels elle ressembloit pour la forme, elle devoit consister dans les nuances de la couleur, puisque, selon Pline, (*Lib. XXII. cap. 2.*) on teignoit le *paludamentum* avec le *coccum*, grains d'Afrique ou d'Espagne, moins précieux que le *murex*, dont on teignoit les habits de pourpre & la *trabea*. Plusieurs modernes, entr'autres Ferrarius, (*De re vest. lib. II. cap. 5.*) Rubenius (*De re vest. lib. I. cap. 5.*) & Turnèbe, (*Sur le v. 187. Ænéide, l. VII.*) ont défini le mot *trabea*, un vêtement orné de bandes de couleur de pourpre, ce qui n'est pas exact. Nous apprenons par un passage de Suétone, cité plus haut, que Servius a conservé, qu'il y avoit trois espèces de *trabea*, différentes chacune par la couleur. La première, toute de pourpre, pour les dieux; la seconde, de pourpre, mais ayant quelque peu de blanc, à l'usage des rois; la troisième, aussi de pourpre, mais avec du rouge *coccum*, pour les augures. Il est bien certain que la première espèce, qui étoit toute de pourpre, ne pouvoit avoir des bandes. Suétone s'est trompé, ou la définition des auteurs modernes ne pourroit se soutenir, même pour les deux autres espèces, qui probablement étoient teintées avec les susdites couleurs, dont le mélange formoit des nuances suffisantes pour former la distinction des espèces, sans qu'il soit besoin de recourir à des bandes dont la *trabea* des dieux n'est pas susceptible.

Pline (*Lib. VIII. cap. 48.*) dit que Varron nommoit une *toga unguata* de Servius Tullus, *Antiquités, Tome V.*

qui se conf. roit dans le temple de la Fortune, dont ce roi avoit dédié la statue. Un peu plus bas, il remarque que les *pretexta* de ce roi couvroient la statue de cette déesse, soit qu'on conservât ces habits en mémoire de ceux qui les avoient portés, soit que l'étoffe servît de voile pour orner les temples, ou pour couvrir les statues des divinités. Les dieux portoient quelquefois la *trabea*, mais jamais la *toga*. Ces passages ne prouvent donc pas que la *trabea* & la *pretexta* eussent la même forme, puisque l'on ne voit aucune statue de divinité vêtue de la *toga*.

Enfin, la *trabea* doit avoir été très-différente de la *toga pretexta*, ou de tout autre, puisqu'elle caractérisoit les personnes qui en étoient revêtues. De-là vint que l'on appella *trabeata* certaines comédies qui représentoient des militaires ou des chevaliers: comme on appelloit *togata*, les comédies dont les personnages étoient de simples particuliers; & *pretexta*, celles qui introduisoient sur la scène les personnes de la première qualité. Cette réflexion suffiroit seule pour décider que la *trabea* n'étoit pas une *toga*. C'étoit cependant un habit de dessus, & un habit que portoient Romulus, les rois, les consuls & les chevaliers dans leurs fonctions militaires.

TRABEATÆ fabula. Voyez la fin de l'article *TRABEA.*

TRABEATIONIS Christi (Annus), le même qu'*Annus incarnationis.* Voyez ANNÉES, à la fin de l'article.

TRACTA. (*Cato. de re rustica.*)

« Les *tracta* étoient une espèce de gauffre, ou plutôt de massépain d'une pâte croquante, puisque les romains s'en servoient pour épaissir les sauces, comme nous nous servons aujourd'hui de chapelure de pain. »

TRACTATOR, officier qui tenoit les registres des *præsides*, & qui étoit tenu, tous les quatre mois, d'en rendre compte au *comes largitionum*, en lui envoyant sa recette.

TRACTATOR étoit aussi un serviteur des bains, ou des médecins, qui pressoit, étroit les membres, comme on le pratique dans l'Inde, ce que l'on y appelle *masser*.

TRACTATRIX, femme qui servoit au même usage que le *tractator* des bains. Martial (3. 82. 13.) dit:

Percurrit agili corpus arte tractatrix.

TRACTORIÆ, nom que donnoient les

romains aux billets ou diplômes que l'empereur accordoit à ceux qu'il envoyoit dans les provinces, ou qu'il en rappelloit, pour que ces personnes eussent le droit de prendre des chevaux de la poste impériale, & d'être défrayés sur toute la route. (D. J.)

TRADITION mythologique. On nomme *traditions mythologiques*, les fables transmises à la postérité, & qui lui sont parvenues après s'être chargées d'âge en âge de nouvelles fictions par lesquelles les poètes ont cherché, comme à l'en-fer, à en augmenter le merveilleux.

Afin qu'une *tradition* historique, selon la judicieuse remarque de Freret, puisse avoir quelque autorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge jusqu'au temps dont elle dépose, & que l'on puisse en suivre la trace sans interruption, ou que du moins, dans tout cet intervalle on ne puisse en assigner le commencement, ni montrer un temps dans lequel elle ait été inconnue. C'est là une des premières règles de la critique, l'on ne doit pas en dispenser les *traditions mythologiques*, ni leur donner un privilège dont les *traditions* historiques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclure des *traditions* fabuleuses, les plus constamment & les plus universellement reçues, c'est que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait historique, défiguré par l'ignorance des peuples, & altéré par la hardiesse des poètes. Mais si l'on veut aller plus loin, & entreprendre de déterminer la nature & les circonstances de ce fait historique, quelque probable & quelque ingénieuse que soit cette explication, elle ne s'élevera jamais au-dessus de l'ordre conjectural, & elle sera toujours insuffisante pour établir une vérité historique, & pour en conclure l'existence d'une coutume ou d'un usage dans les temps fabuleux, &c. (D. J.)

TRADUCTA, (Julia) en Espagne.

JUL. TRAD. Julia traducta.

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste & de ses deux fils.

TRAGASIA, femme de Milet. Voyez MILET.

TRAGÉDIE, **TRAGIQUES**.

Observons qu'entre les représentations de la *tragédie* & celles de la comédie, il y avoit chez les anciens, une différence dont nos usages ne nous permettent guères de nous former une juste idée. Le comédien n'étoit point monté sur des échasses, comme le tragédien; il n'étoit point affublé de vêtements longs & larges, sa taille n'étoit ni exhaussée, ni épaisse, & la bouche

de ses masques étoit bien moins ouverte, bien moins béante que celle des masques de *tragédie*. Ajoutons que la déclamation comique différoit infiniment de la déclamation *tragique*. Saint Justin, martyr, Tertullien, & l'auteur de l'écrit contre les spectacles, attribué à saint Cyprien, s'accordent tous à représenter la première comme une *grande clameur*. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des belles qualités nécessaires à l'orateur, (I. 28.) demande une voix de tragédien, c'est-à-dire, une voix forte & tonnante. Le comédien récite, dit Apulée, & le tragédien crie à pleine tête. (Florid. XVIII.)

Les acteurs retirés du théâtre faisoient à Bacchus une offrande de leurs masques.

Les acteurs *tragiques* avoient un thyrsé pour symbole, parce que Bacchus présidoit à la *tragédie*, & un chevreau, récompense des premiers *tragiques*.

Leur tunique, appelée *Σύμμα*, *Συμμά*, *pulli*, descendoit jusqu'aux talons. Ils portoient ordinairement un bâton long, ou un sceptre droit. Ceux qui représentoient les vieillards s'appuyoient sur un sceptre long & recourbé, appelé *Σοδύριον* (Eurip. Hecub. vers 65. 281. Troad. vers 275. Ion. vers 743.)

Les *tragiques* jouant les rois & les héros, portoient une massue.

Le premier personnage d'une *tragédie*, étoit appelé *protagonista*.

TRAGULA, espèce de dard dont on ignore la forme, mais qui faisoit des blessures très-dangereuses. On croit que c'est la même chose que le *jaculum amentatum* qui étoit attaché à une courroye qui servoit à le retirer quand on l'avoit lancé.

TRAHA, traîneau sans roue. Servius... *Traha vehicula sine rotis, quas vulgo tragas dicunt.*

TRAJAN, fils adoptif de Nerva.

NERVA TRAJANUS, **OPTIMUS AUG. GERMANICUS**, **DACICUS**, **PARTHICUS**.

Ses médailles sont :

C. en or; quelques revers font R. & RR.

RRRR. en médailles grecques d'or, au revers de Sauromate, roi du Bosphore.

C. en argent; il y a peu de revers rares dans la suite d'argent de Trajan.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médailles grecques d'argent qui ont au revers, les unes le roi Corys, les autres le roi *Ininthimavus*.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent.

RRR. en médailles d'argent, avec la tête de *Trajan* & la légende latine; & au revers, Diane entre deux figures, avec une légende grecque.

RRR. en médailles consulaires d'argent, restituées par *Trajan*.

C. en G. B. de coin romain.

C. en M. & P. B.

RRR. en G. B. de colonies.

C. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

On en trouve avec la tête de Jupiter Ammon, & d'autres avec la tête laurée de Jupiter.

C. en M. & P. B. grecs, & dans les médailles fabriquées en Egypte.

R. en médailles contorniates.

RRR. en or, avec la tête de *Trajan* le père.

RR. en argent, également avec les deux têtes de *Trajan* & de son père.

Il y avoit dans le cabinet de d'Ennery, une médaille unique de *Trajan*, du même volume & du même aloi que les consécrationes qu'on attribue à Gallien. Autour de la tête couronnée de laurier, on lisoit pour légende: *IMP. TRAJANO. PIO. FEL. AVG. PP.* & au revers: *VIA TRAJANA*, autour d'une femme couchée, le fouet à la main droite & la main gauche appuyée sur une roue. On peut sans doute penser, au sujet de cette médaille, que Gallien avoit fait travailler au chemin de *Trajan*.

« Le plus grand ouvrage du temps de *Trajan*, est la colonne qui porte son nom, dit Winckelmann. (*Hist. de l'art*) Ce monament étoit placé au milieu du *forum* que ce prince avoit fait bâtir par Apollodore d'Athènes. Pour en conserver la mémoire on avoit frappé la médaille d'or qui est de la plus grande rareté, dont le revers nous offre un édifice de cette place. A l'égard de cette fameuse colonne, il est certain que ceux qui auront occasion d'examiner les figures d'après les plâtres qu'on en a tirés, seront frappés de la variété étonnante de tant de milliers de têtes. On voyoit encore au seizième siècle la tête de la statue colossale de cet empereur, debout sur cette colonne, (*Ciacon. colum. traj. p. 4.*) on ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. Quant aux édifices de son *forum* qui entouraient la colonne trajane, & qui étoient plafonnés ou voûtés en bronze (*Pausanias, l. V.*), on peut s'en former une idée par une colonne du plus beau granit noir tirant sur le blanc, qui y fut

découverte en 1765, & qui porte huit palmes & demi de diamètre. Cette colonne fut trouvée, lorsqu'on creusa les fondemens d'une chaussée pour aller au palais Impériali, on y découvrit en même temps une portion du couronnement ou la corniche de l'architrave qui portoit cette colonne. La corniche qui est de marbre blanc, a au-delà de six palmes de haut. Or, comme la corniche n'est que le tiers, & encore moins, de l'entablement, il faut que cette dernière partie ait eu au-delà de dix-huit palmes de hauteur. Le cardinal Albani a fait placer cet ornement d'architecture à sa villa, accompagné d'une inscription qui indique l'endroit où il fut découvert. En fouillant ce terrain on découvrit encore dans le même endroit cinq autres colonnes de pareille grandeur, qui sont restées au fond de la tranchée, parce que personne ne voulut faire les frais de les en tirer. Ainsi les fondemens de la chaussée reposent sur ces colonnes. »

« Après la colonne on peut regarder comme l'ouvrage le plus noble de l'art de ce temps, la tête colossale de *Trajan*, qu'on voit à la villa Albani. Cette tête porte depuis la foïsette du cou jusqu'au sommet, cinq palmes romains de hauteur. Rien de plus ridicule que l'idée de Maffei qui, en expliquant une camee, fait un *Trajan* d'un guerrier armé & à cheval, sur le point de percer une figure nue étendue à terre (*Gem. ant. t. IV. n. 14.*): action trop peu digne du plus magnanime des princes, & dont aucun romain ne l'a jamais cru capable. »

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte antique, la tête de *Trajan* entre deux épis, avec une balance au-dessous.

On trouve dans (*Gem. t. I. n. 38.*) Maffei, la tête de cet empereur accompagnée des mêmes symboles.

Sur une pâte antique, la tête du même empereur entre deux cornes d'abondance.

TRAJAN-DECE,

CNEIUS MESSIUS QUINTUS TRAJANUS DECIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont;

RRR. en or.

C. en argent. Celle au revers de laquelle on lie *Victoria Germanica*, est R.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers rares & très-rares, entr'autres celui qui a pour légende *Ces. decennalia fel.*

C. en M. B.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

Celle en M. B. de la colonie de Rheoena, avec les têtes de Déce & d'Etruscille, est RR.

R. en G. B. grec.

C. en M. B. & RR. avec sa tête & celle d'Hérennius.

C. en P. B.

R. en M. & P. B. d'Egypte.

RRR. en médaillons latins de bronze, excepté les revers *felicitas saculi & victoria Aug.* qui sont communs; ils sont rares en grec.

TRAJANE (Colonne). Voyez COLONNE.

TRAJANE (Eau). Voyez AQUEDUC.

TRAJANOPOLIS ou TRAJANA AUGUSTA, dans la Thrace. ΤΡΑΙΑΝΗC ΑΥΤΟΤΕΤΗC & ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité du gouverneur de la province, des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Sept. Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Gordien-Pie, de Véruis.

TRAJANOPOLIS, en Phrygie. ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Gordien.

Elles se distinguent des médailles de Thrace par les archontes & le type de l'Amazone.

TRAINEAU. Voyez ΤΡΑΗΑ.

TRAITÉ d'alliance. Pausanias a décrit tout au long & plus d'une-fois les cérémonies qui s'observoient en cette occasion. On immoloit une victime, dont par respect on ne mangeoit point la chair consacrée. Chaque contractant, après le sacrifice, répandoit une coupè de vin, ce qui s'appelloit *libation*; d'où les alliances se nommèrent *σπονδαι* & les infractions *ὑπερφιάλαι*:

Pateramque tenentes,

Stabant, & casà jungebant fœdera porcâ.

On se touchoit ensuite de part & d'autre dans la main droite:

Cadent in fœdera dextrâ.

Pour assurer les engagemens réciproques, on en prenoit à témoin les divinités vengeresses, principalement Jupiter ἄριστος, le dieu du serment. Pausanias dit que Philippe, à force de se parjurer dans ses traités d'alliance, irrita le Ciel & mérita

qu'une mort violente & prématurée lui apprit qu'on ne se joue pas impunément des dieux. (D. J.)

Chez les romains, les alliances se faisoient toujours par ordre du peuple, par l'autorité du sénat, & par le ministère d'un des féciaux, qui s'appelloit *pater patratus*, & qui employoit cette formule de prière: *Per quem populum fiat, quominus diâis legibus stetur, ut eum Jupiter ita feriat, quemadmodum à fezialibus porcus feriatur.* Les contractans en effet frapportoient avec une pierre un porc ou une truie, & de-là vint l'expression *ferire fœdus*, pour dire faire alliance. L'usage s'introduisit depuis de mettre la main sur l'aurel, & de toucher les choses sacrées, comme on le voit dans Virgile:

Tango aras mediisque ignes, & numina testor.

Nous apprenons du même poëte qu'on se touchoit mutuellement la main en signe de bonne-foi:

Leitiâque metuque avidi conjungere dextras.

C'étoit encore une coutume de ne faire confirmer l'alliance que le matin avant midi; ce que les romains regardoient comme de bon augure.

TRALLES ou TRALLIS, car les auteurs emploient indifféremment ce mot au pluriel & au singulier. *Tralles* étoit une ville d'Asie-Mineure, dans la Lydie, ayant à la gauche la montagne Mélogis & à la droite la campagne du Méandre. Strabon dit qu'elle étoit riche, peuplée & fortifiée de tout côté par la nature.

Wheler, dans son voyage de l'Anatolie, t. I, pag. 337, dit avoir vu deux médailles de la ville de *Tralles*, l'une de l'empereur. sous le consulat de Modestus; le revers est une rivière avec cette légende: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, *des tralliens*. Cette gravure fait voir que *Tralles* étoit située sur une rivière ou près d'une rivière, & cette rivière étoit le Méandre. *Trallis*, continue Wheler, étoit une grande ville où s'assembloient ceux qui étoient employés au gouvernement de l'Asie. Smith assure qu'elle est aujourd'hui absolument détruite; il en reste pourtant les ruines que les turcs appellent *Sultan-Hesser* ou la Forteresse du Sultan. On les voit sur une montagne, à demi-lieue du Méandre, sur le chemin de Laodicée à Ephèse, à vingt heures de chemin de la première, près d'un village appelé *Teke-qui*.

L'autre médaille est de l'empereur Gallien; elle a sur le revers une Diane qui chasse, & on y lit cette légende: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, *des tralliens*.

Cette description s'accorde assez bien avec celle

de Strabon, qui met *Tralles* sur une éminence ; & comme cette ville n'étoit qu'à une demi-lieue du Méandre, la distance n'étoit pas assez grande pour empêcher qu'elle ne pût être mise au nombre des villes bâties sur ce fleuve.

La ville de *Trallis* eut divers autres noms ou surnoms. Plin (*L. V. c. 29.*) lui donne ceux d'*E-ventia*, de *Seleucia* & d'*Antiochia*. Etienne le géographe dit qu'on la nomma auparavant *Antheia*, à cause de la quantité de fleurs qui croissoient aux environs.

Sur les médailles de *Tralles*, Jupiter est représenté en chasseur, *Κυννιέρης*, avec des chiens de chasse. Il paroît de même sur les médailles de Mida en Phrygie.

Les médailles de cette ville portent pour légende ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ.

Les autonomes qui sont des cistophores, sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Cette ville, ainsi que toutes celles de la Carie, a placé les noms de ses *scribes* sur les médailles impériales grecques qu'elle a fait frapper en l'honneur d'Auguste, de Domitien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vêrus, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Maxime, de Gordien-Pie, de Valérien, de Gallien, de Valérien jeune, de Commode, de Tranquilline, de Fauistine jeune, de Mamee.

TRANCHÉES. Le chevalier de Folard ne pensoit pas que les *tranchées* aient été inconnues aux anciens ; il prétend même démontrer, dans son *Traité de l'attaque & de la défense des places*, qu'ils employoient des parallèles ou places d'armes dans leurs approches, & qu'ils avoient pratiqué tout ce qu'on a inventé dans les sièges, depuis la découverte de la poudre à canon. Mais, suivant Guischart, le sentiment de Folard sur ce sujet ne se trouve fondé que sur l'infidélité des traductions, & sur l'envie qu'avoit cet habile officier de faire de nouvelles découvertes. « J'ai examiné, dit-il, dans la langue originale, les passages dont il appuie son système, & je me suis aisément convaincu que les auteurs n'y représentent rien de tout ce qu'il y a vu, & qu'ils s'expriment en termes très-clairs sur tout ce qu'ils veulent faire entendre. Il est certain qu'on n'y trouve rien de ressemblant aux *tranchées* & aux parallèles ». (*Dissertation sur l'attaque & la défense des places des anciens.*) Voyez cette Dissertation dans le second volume des *Mémoires militaires* de Guischart, & le *Traité* sur le même sujet, du chevalier Fo-

lard, livres II & III de son Commentaire sur Polybe.

TRANQUILLINE, femme de Gordien-Pie.

FURIA SABINIA TRANQUILLINA AUGUSTA.

Le prénom de *Furia* ne se voit que sur les médailles grecques.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRRR. en argent.

Il y a deux revers, l'un avec une figure assise, l'autre avec deux figures qui se donnent la main ; elles sont l'une & l'autre dans le cabinet national & dans d'autres cabinets de Paris.

RRRR. en quinaires d'argent, dans le cabinet du roi d'Espagne.

RRRR. en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

Il y a un coin moderne dont il faut se défier.

RRR. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

Il y en a une de ce module beaucoup plus rare, frappée à Smyrne, avec la tête de *Tranquilline* ; sous la figure de Cérés ; elle a été gravée, & elle est dans le cabinet national.

RR. en M. B.

RRR. avec sa tête & celle de Gordien.

RR. en P. B.

RRR. en médaillons grecs.

On en connoît un au revers duquel sont les signes du zodiaque.

TRANQUILLITÉ, appelée par les grecs *Εὐδία*, a été déifiée. On a trouvé à Nettuno, dans la campagne de Rome, sur le bord de la mer, un autel avec cette inscription : Autel de la *Tranquillité*, *ARA TRANQUILLITATIS*, sur lequel est représentée une barque avec une voile tendue & un homme assis au gouvernail. On dit qu'elle avoit un temple à Rome, hors de la porte Colline. Cette divinité étoit bien distinguée de la Paix & de la Concorde.

Voyez saint Augustin (*de Civit. Dei*, 4. 16.). Louis Vivez, dans ses notes sur cet endroit, conjecture que cette déesse donnoit le repos aux morts & non aux vivans, & qu'on ne l'invoquoit que pour les morts. Sa raison est qu'on donnoit le surnom de *Quietalis* à l'*Orcus*, divinité infernale, & que la *Tranquillité* avoit son temple hors la

ville, parce qu'on inhumoit les morts hors la ville.

TRANSFUGE, déserteur. Chez les grecs, les *transfuges* étoient punis de mort. Leur peine varia chez les romains; dans un temps, on leur coupa les deux pieds, les mains & les cuisses, pour que le châtement fit plus d'impression (*Valeat. gallie. avid. cass. c. 4.*): *Majus est exemplum vivens miserabiliter criminosis quam occisi*. D'autres fois, on les crucifioit, on les brûloit vifs, on les précipitoit de la roche tarpéienne, ou on les exposoit aux bêtes dans l'amphithéâtre.

TRAPE. Dans la collection de Stofch, on voit sur une cornaline un Amour au milieu des rochers, qui est pris par le pied droit dans une *trape*, & qui pleure; devant lui est un autre Amour qui le regarde. Ce sujet a souvent été répété par les anciens (*Mus. Flor. t. I. tab. 18.*).

TRAPETUM, meule pour écrâser les olives.

TRAPEZOPOLIS, en Carie. ΤΡΑΠΕΖΟΠΟΛΙΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le dieu Lunus.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Septime Sévère, d'Elagabale, de Sévère Alexandre, selon Vaillant. *Pellerin* les a restituées à *Trapezus* du Pont Galatique.

TRAPEZUS, dans le Pont Galatique. ΤΡΑΠΕΖΟΥΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Sept. Sévère, de Trajan, de Sévère Alexandre, de Commode, d'Elagabale, attribuées mal-à-propos à *Trapezopolis* de Carie, par Vaillant. C'est aujourd'hui Trébizonde.

TRAVAIL. Hésiode dit qu'il est fils de l'Erèbe & de la Nuit, comme tous les maux qui arrivent aux hommes, & à qui il donne la même origine.

TRAVAUX. Les douze travaux d'Hercule. Voyez **HERCULE**.

TRAVERTIN, ou *Pierre travertine*, qu'on devoit appeler *Pierre tiburtine*, parce qu'elle se trouve dans tout le territoire de Tivoli, dans la

plaine comme dans les montagnes, de telle grosseur & de telle longueur qu'on en a besoin. Il n'est pas nécessaire de creuser des carrières; il suffit presque de découvrir la terre: on la rencontre à six ou sept pieds, en suivant les veines. L'église de S.-Pierre en est bâtie, de même que la plupart des édifices de pierre de taille à Rome. Cette pierre est dure; on ne peut la travailler qu'à la pointe du ciseau & à la masse de fer. Elle a le grain fin, elle est compacte, pesante, & n'est point sujette à se déliter; elle est propre à soutenir toute sorte de poids; l'air la ronge peu quand elle est bien choisie; car il s'en trouve beaucoup qui est remplie de trous. Elle est grise pour l'ordinaire, presque aussi dure que le marbre, & presque aussi belle, à la couleur près. Quand on veut rendre l'ouvrage poli, on le travaille comme le marbre, avec un morceau de la même pierre, du grès & de l'eau. (*D. J.*)

« A Rome, on employa anciennement, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. lib. I. ch. 2.*), le *traverin* pour les ouvrages de sépulture, & on y voit encore aujourd'hui plusieurs monumens faits de cette pierre: une statue consulaire, à la villa Albani; une figure assise, tenant des tablettes sur son genou, au palais Altieri, quartier du Capitole; une figure de femme portant un anneau à l'index, de grandeur naturelle, ainsi que la précédente, à la villa Belloni. Les figurés de cette pierre commune se plaçoient ordinairement autour des tombeaux ».

TRAZÈNE (Pierre de), nom donné par Théophraste & les anciens à une espèce d'escarboucle qui étoit la même chose, suivant Hill, que la pierre amaraïne. Cependant Théophraste dit que ces pierres étoient veinées de pourpre & de blanc. Il paroît que cette pierre est inconnue aux modernes.

TREBANIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

R. en bronze,

O. en or.

TRÈBELLIIEN.

CAIUS ANNIUS TREBELLIANUS AUGUSTUS.

On ne connoît ses médailles que dans Goltzius & Tristan; elles ont été copiées par Mézabarba & Banduri.

TREBELLICA *vina*, vins ainsi nommés du territoire où ils croissoient. Athénée fait l'éloge de ces vins. Pline (*L. XIV. c. 6.*) en parle aussi, & dit que l'endroit où on les recueilloit étoit qu

Italie, dans la Campanie, à 4 milles de Naples. (D. J.)

TREBLANI, épithète que les romains donnèrent à quelques dieux qu'ils avoient transportés de Trébie à Rome, après la conquête de cette ville d'Italie.

Arnobé parle de ces dieux dans son troisième livre, vers la fin; il dit qu'il y en avoit neuf, & que les trébiens les avoient reçus des sabins.

TREBONIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

TREBONIANUS GALLUS.

CAIUS VIBIUS TREBONIANUS GALLUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent. Il y a deux revers très-rares; l'un du cabinet du roi d'Espagne, qui a pour légende: *CONCORDIA AVGG.* avec deux mains jointes; l'autre peut passer pour unique. On y voit la tête de Volusien au revers de *Gallus*; cette médaille étoit dans la suite de Pellerin.

RRR. avec le nom seul de *GALLUS AVGVSTVS.*

RR. en quinaires d'argent.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers RR. tels que celui qui a pour légende: *ADVENTVS AVGG.* & d'autres.

C. en M. B. Il y a quelques revers rares.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

Les médaillons latins & grecs de *Gallus* sont fort rares; celui en latin, où l'on voit les têtes de *Gallus* & de Volusien, & au revers le temple de Junon-Martiale, est très-rare. Il est dans le cabinet national.

TRECENARIUS. Ce mot qui se trouve dans plusieurs inscriptions antiques (Gruter, 305 C. Muratori, 10734.), désigne le commandant de 300 hommes. Il est analogue à *ducenarius* & à *centenarius*.

TRECHEDIPNA, *vestimenta parasitica currentium ad cenam*, dit un ancien commentateur de Juvénal (Sat. 5. 143.). C'étoit une espèce d'ha-

bit particulier que portoient les parasites pour pouvoir venir souper chez leurs protecteurs sans invitation; cette espèce d'habit étoit pour ainsi dire la livrée du maître de la maison; mais ce nom n'étoit pas honorable pour celui qui le porte; car c'est un mot composé de *τριχιον*, je cours, & de *δειπνον*, un souper.

TREDECIES, *dozrans*, *semuncia sicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

✕ S ——— Δ ∪

Elle valoit :

9 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 13 as effectifs.

ou 19 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 39 siciliques de compte.

ou 78 semi-siciliques de compte.

TREMISIS, synonyme de *triens* ou d'un tiers (Lamprid. Alex. Sev. c. 39.): *Tunc etiam, cum ad tertiam partem auri vestigal decidisset, tremisses formati sunt.*

TREMITHUS, village de l'île de Chypre, selon Etienne le géographe. Ptolémée, (L. V. c. 14.) en fait une ville qu'il place dans les terres. Cette ville est nommée *Tremithopolis* sur une médaille qui se trouve dans le recueil de Goltzius.

TREMON. Eustathe, in *Dionisium*, dit qu'on nommoit ainsi un lieu voisin de l'île de Délos, & que l'origine de ce nom venoit des fréquens tremblemens de terre auxquels cette île est sujette. Lycophron fait aussi mention de ce lieu; & Isacius, qui remarque que c'étoit l'endroit où Ajax avoit été enterré, ajoute qu'il étoit situé près de *Thenos* & de *Mycone*.

TREMPE du cuivre (prétendue) V. BRONZE.

TRÉPIEDS. Voyez BRASIER.

« Il seroit impossible, dit Caylus (Rec. d'antiq. 2. p. 161.) de remonter à l'origine des *trépieds*; elle se perd dans la nuit des temps les plus reculés. Homère en parle comme d'un usage établi lorsqu'il écrivoit, & prouve qu'il étoit lié à la religion. On connoit l'emploi qu'on faisoit des *trépieds* pour les oracles & pour les prédictions. Cette matière a été souvent & amplement traitée, & je ne tomberai point dans des répétitions inutiles. D'ailleurs, mon dessein n'est pas de considérer ces monumens sous ce point de vue; je m'arrêterai particulièrement aux rapports

qu'ils ont avec les arts. Je crois trop long de décrire tous les *trépieds* dont Hérodote, & les autres auteurs de l'antiquité ont fait mention ; je me bornerai à établir des faits, & à proposer quelques conjectures, d'après le témoignage de Pausanias, auteur dont on peut retirer le plus de lumières sur les arts de la Grèce, puisqu'il ne parle que de choses qu'il a vu, & dont il a jugé sur le bruit public : du moins, tout ce qu'il rapporte de la peinture & de la sculpture, n'est jamais dépourvu de probabilité. »

» On est quelquefois surpris de la prodigieuse quantité de *trépieds* qu'on voyoit dans la Grèce. Plusieurs causes les rendirent communs : la superstition qui les avoit introduits, servit à les multiplier ; la liberté du choix de la matière, du volume, enfin du plus ou du moins de dépense, contribua à en augmenter le nombre. Chaque particulier, riche ou pauvre, pouvoit satisfaire sa dévotion ou sa vanité. Telle est la foiblesse des hommes ; ceux mêmes qui vivent dans l'état le plus obscur, aiment à transmettre leur nom à la postérité. Une pierre, un morceau de marbre, de bronze ou de terre cuite, chargés de quelques caractères, apprendront qu'ils ont vécu, & cette idée flatte leur amour-propre. Les *trépieds* étoient dans la Grèce, ce que les couronnes & les boucliers votifs furent dans la suite des temps chez les romains, c'est-à-dire, des offrandes plus ou moins chères. »

» Les *trépieds* étoient offerts indifféremment à tous les dieux. « Du prytanée, dit Pausanias, (*Attic. pag. 61. l. I. c. 20. pag. 46.*) en décrivant la ville d'Athènes, vous descendez dans la rue des *trépieds*, ainsi appelée parce qu'on trouve dans cette rue plusieurs temples considérables, dans lesquels il y a quantité de *trépieds* de bronze. » Mais si l'on en voyoit un aussi grand nombre dans Athènes, combien en devoit-on trouver à Delphes, à Délos, &c. enfin, dans les temples où l'on rendoit des oracles ? Les divinités que l'on y révéroit, furent aussi celles qui conservèrent toujours un plus grand rapport avec la première institution des *trépieds* »

» L'oracle de Delphes ordonna qu'on en offriroit cent à Jupiter. Les messéniens (*Messénie. p. 350. l. IV. c. 12. p. 310.*) en proposèrent cent de bois. Un lacedémonien en fabriqua un pareil nombre de terre cuite, qu'il porta lui-même à Athènes, où il les déposa dans le temple de Jupiter. Ce qui prouve, en premier lieu, l'abus que l'on faisoit de ces sortes d'offrandes ; & en second lieu, que la grandeur & la matière étoient indifférentes. Presque tous les enfans qui avoient exercé le sacerdoce d'Apollon, chez les thébains, (*Baotie. p. 256. l. IX. c. 10. p. 730.*) laissoient un *trépied* dans le temple. »

» Les *trépieds* étoient aussi donnés pour récompense au mérite. Hésiode en remporta (*Baotie. p. 256. l. IX. c. 10. p. 730.*) un pour prix de poésie, à Chalcis sur l'Euripe. Echembrote en offrit un de bronze à Hercule, avec cette inscription : *Echembrote, arcadien, a dédié ce trépied à Hercule, après avoir remporté le prix aux jeux des Amphictyons.* (Phocide. p. 332, l. X. c. 7. p. 814.) »

» L'on voit, par les exemples que je viens de citer, une partie des raisons qui rendirent ces ouvrages si communs chez les grecs ; mais je ne dois pas oublier de rapporter un groupe de marbre, dont parle Pausanias, monument indécouvert pour les dieux, mais qui fait honneur aux *trépieds*. (*Phocide, p. 345. l. X. c. 13. p. 830. & l. III. c. 21. p. 263.*) Hercule & Apollon sont représentés se disputant un *trépied* ; ils sont près de se battre, mais Latone & Diane retiennent Apollon, & Minerve apaise Hercule. »

Horace dit à son ami : (*Lib. IV. Ode 8.*)

Donarem tripodas premia fortium

Græcorum.....

Si j'étois riche, mon cher Censorinus, je donneroïis volontiers à mes amis de ces beaux *trépieds* dont la Grèce gratifioit autrefois le valeur de ses héros.

Hérodote dit que les grecs victorieux des perses, à la bataille de Platée, levèrent un dixième sur les dépouilles pour en faire un *trépied* d'or, qu'ils consacèrent à Apollon. Ce *trépied* fut posé sur un serpent d'airain à trois têtes, dont les différens contours formoient une grande bête qui s'élargissoit à mesure qu'elle descendoit vers la terre. Athénée appelle ce *trépied* le *trépied* de la vérité, & dit qu'il appartient à Apollon, à cause de la vérité de ses oracles, & à Bacchus, à cause de la vérité qui est dans le vin & dans les ivrognes. Ces *trépieds* sacrés se trouvent de différentes formes ; les uns ont des pieds solides, les autres sont soutenus sur des verges de fer. Il y en avoit qui étoient des espèces de sièges, ou de tables, ou bien en forme de cuvettes. Il y en avoit aussi qui servoient d'autels, & sur lesquels on immoloit des victimes.

Dans la maison de campagne d'Hadrien, on a trouvé un *trépied* de cinq pieds de hauteur. Cette hauteur prouve qu'il n'avoit été destiné que pour une offrande. Il est de pierre de touche & du plus beau travail.

« Il faut ranger, dit Winckelmann, en parlant du cabinet de Portici, dans la classe des ustensiles nécessaires les *trépieds*, non de la forme de ceux dont je vais parler, mais tels qu'ils étoient très-anciennement, c'est-à-dire, des tables à trois pieds, comme

comme on nous représente dans la fable la table de Philémon & Baucis, sur laquelle Jupiter se plut à manger (*Ovid. Metam.*) :

..... *Mensam succincta tremensque*
Ponit anus, mensa sed erat pes tertius impar;
Testa parem fecit.....

Car chez les grecs on appelloit *trépieds*, non-seulement ceux qu'on mettoit sur le feu, mais aussi les tables; & c'est ainsi qu'on les appelloit encore dans les siècles de luxe, comme nous le voyons dans les fêtes magnifiques de Ptolémée Philadelphie à Alexandrie, & du roi Antiochus Epiphane à Antioche, dont Athénée nous a donné la description. Ceux-ci s'appelloient *ἄπυροι* (*Cassaub. in Athen. Deipn. l. X. c. 4. p. 457. l. 50.*), & les autres *ἐμπυροῦται* & *λοῖροχοί* (*Hadr. Jun. animadv. l. II. c. 3. p. 64.*) ».

» Dans le genre des *trépieds* dont on se servoit pour les sacrifices; il y en a deux dans le cabinet de Portici, qui méritoient d'être mis au rang des plus belles découvertes; ils sont à-peu-près de la hauteur de quatre palmes (2 pieds 6 pouces). L'un a été trouvé à Herculanum; trois Priapes qui se terminent chacun par le bas en un seul pied de chèvre, en forment les pieds. Leurs queues placées au-dessus de l'os sacrum, s'étendent horizontalement & vont s'entortiller autour d'un anneau qui est au milieu du *trépied* & qui réunit la totalité, comme la croix donne la solidité à une table ordinaire. L'autre *trépied* a été trouvé à Pompeii quelque temps après celui que je viens de décrire; il est d'un travail admirable. Dans l'endroit où les pieds prennent une courbure pour acquérir plus de grace, on voit un sphinx assis sur chacun, dont les cheveux, au lieu de descendre sur les joues, sont relevés de façon qu'ils passent sous un diadème sur lequel ils retombent ensuite. Cette coëffure pourroit être allégorique, sur-tout par rapport à un *trépied* d'Apollon, & faire allusion aux réponses obscures & énigmatiques de l'oracle. Autour des larges bords du réchaud (ou de la cassiolette), il y a des têtes de béliers écorchées, travaillées en relief, & unies les unes aux autres par des guirlandes de fleurs qu'accompagnent des ornemens ciselés avec grand soin. Dans les *trépieds* sacrés, le réchaud sur lequel on mettoit le brasier, étoit de terre cuite; celui qu'on a déterré à Pompeii, s'est conservé avec les cendres ».

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte antique Hercule qui enlève le *trépied* du temple d'Apollon de Delphes. On voyoit représenté dans ce temple (*Pausan. l. X. p. 830.*) le combat d'Apollon & d'Hercule au sujet du *trépied*. Deux bas-reliefs dans la villa Albani représentent le même sujet & de la même ma-

nière. La fable rapporte qu'Hercule étant venu à Delphes pour y consulter l'oracle, ne pouvoit obtenir une réponse de la Pythie, parce qu'elle le considéroit comme souillé du sang d'Iphitus; Hercule offensé prit le *trépied* & s'en alla; mais l'ayant rendu ensuite, il trouva la Pythie favorable à sa demande.

Gori avoit pris le dessin de cette pâte qu'il publia (*Mus. Etrus. t. I. t. 199. n. 5.*) sans dire d'où il l'avoit eu. Au reste la gravure est de l'ancienne manière, & elle est des plus achevées.

Dans la collection de Stofch, on voit sur une pâte antique le *trépied* d'Apollon avec un serpent entortillé. C'est le serpent qu'on disoit avoir quelquefois apparu dans le *trépied*, avoir répondu à ceux qui consultoient l'oracle, & qui ensuite, comme le dit Eusèbe, s'entortilla autour du *trépied*.

Sur un bas-relief de l'arc de Constantin à Rome (*Bartoli. admir. tab. 28.*), on voit le serpent qui se glisse dans le *trépied* d'Apollon.

TRÉPIED de la Pythie.

L'origine des *trépieds* sacrés venoit de l'antré de Delphes. Les habitans du Parnasse n'avoient besoin, pour acquérir le don de prophétie, que de respirer la vapeur qui sortoit de cet antré (*Diod. XVI.*). Mais plusieurs de ces phrénétiques s'étant précipités dans l'abîme & s'y étant perdus, on chercha les moyens de remédier à un accident qui devenoit trop fréquent. On dressa sur l'ouverture de l'antré une machine nommée *trépied*, à cause de sa forme & de ses trois bases, & l'on commit une femme pour monter sur ce *trépied*, d'où elle pouvoit, sans aucun risque, recevoir l'exhalaison prophétique. On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie; c'est ainsi qu'on la nommoit (*Diod. Sic. ibid. & Plutarch.*). Il falloit qu'elle fût vierge, née légitimement, élevée simplement, & qu'elle s'abstînt de tous les objets de luxe & de mollesse recherchés des femmes. Nous avons rapporté ce qui concerne la Pythie dans l'article de l'oracle de DELPHES. Les reproches qu'Origène & saint Chrysostôme ont fait aux payens touchant l'attitude peu décente de cette vierge sur le *trépied* sacré, ont été un sujet de division parmi quelques critiques. « Peut-on, dit Origène (*Contra Cels. III.*), honorer Esculape & Apollon » comme des dieux, & comme des dieux amateurs » de la pureté, lorsqu'on voit une prophétesse » prétendue assise sur l'embouchure de l'antré de » Delphes d'une manière si contraire à la pudeur ». Saint Chrysostôme s'explique à-peu-près de même. Voici la traduction latine de son texte (*Hom. XX. in I. Cor. 22.*): *Dicitur Pythia insidere tripodi quandoque Apollinis, ac quidem cruribus*

operis, sicque malignum spiritum infernè in corpus ejus penetrantem, ipsam implere furore; eamque inde comis resolutis & bacchari & spumam ex ore emittere, atque ita inebriatam maniacam illa proferre verba.

Vandale (*De Oracul. ethn. c. 7. p. 153, 154.*) prétend que les imputations d'Origène & de saint Chrysostôme ne sont fondées que sur des préjugés & sur la persuasion dans laquelle ils étoient que tous les miracles des payens étoient l'ouvrage du malin esprit. Si ces deux auteurs se trompent dans le jugement qu'ils portent sur la cause de l'oracle, l'on peut dire cependant que le fait qui concerne la Pythie est vrai. Il est confirmé par le témoignage de plusieurs auteurs de l'antiquité, qui disent que la Pythie étoit assise sur le *trépied*, & qui se servent des mots *ἀναβαίνειν, καθίζουσαι*, ou d'autres synonymes. Lucain (*Pharsal. liv. V.*), en décrivant la fureur qui la transportoit, dit qu'Apollon devenu habitant de l'autre de Delphes, se plongeoit dans les entrailles de la Pythie, & *se visceribus mergit*, expression qui n'est pas moins forte que celle d'Origène & de S. Chrysostôme. Au reste quels que fussent les mystères qui accompagnoient l'inspiration à travers le *trépied*, il est certain que si cet instrument fut originairement nécessaire pour l'autre de Delphes, la célébrité qu'il acquit en ce lieu rendit son usage très-ordinaire dans les autres lieux où il y avoit des oracles d'Apollon. Les *trépieds* eurent dans la suite différentes formes & peut-être différens usages; & ce qui étoit d'abord un instrument utile pour couvrir l'embouchure d'un autre, devint un pur ornement auquel on attachoit des idées mystérieuses. On le voit souvent sur les monumens; c'est un des symboles d'Apollon les plus connus. De-là vint le surnom de *τριποδίαλος* donné au dieu (*Épigr. lib. V.*).

L'espèce de panier que l'on voit sur plusieurs médailles des rois de Syrie, pourroit bien être une imitation du *trépied* qui servoit à couvrir l'ouverture de l'autre; Apollon est assis dessus, & ce panier qui étoit appelé *cortina* (*Lucilius in fragm. satyr. lib. VII. p. 40.*), a fait donner au dieu l'épithète de *cortinipotens*. Celle d'*ἄλμος* qu'on lit dans Sophocle a la même origine, & dérive du mot *ἄλμος*, qui signifie l'ouverture sur laquelle étoit assise la Pythie pour recevoir ses inspirations. C'est ce qui a fait aussi donner aux devins le nom d'*enholmides*. Selon Festus, Apollon étoit de même surnommé *aperta*, parce que, ajoute-t-il, *patente cortinâ responsa daret.*

TRÉPIED d'or, ce *trépied*, dit Hérodote, (*Liv. IX.*) étoit porté sur un serpent de bronze à trois têtes, il fut consacré à Apollon, & placé auprès de l'autel dans son temple de Delphes.

Pausanias, général des lacédémoniens à la bataille de Platée, fut d'avis qu'on donnât cette marque de reconnoissance au dieu des oracles. Pausanias le grammairien, qui étoit de Césarée en Cappadoce, & qui, dans le second siècle, nous a donné une belle description de la Grèce, fait mention de ce *trépied*. Après la bataille de Platée, dit-il, les grecs firent présent à Apollon d'un *trépied d'or*, soutenu par un serpent de bronze; c'étoit un serpent d'airain à trois têtes, dont les différens contours formoient une grande bête qui s'élargissoit insensiblement.

Il se pourroit bien que la colonne de bronze qui étoit à Constantinople, fût ce fameux serpent à trois pieds; car outre Zozime & Sozomène, qui assurent que l'empereur Constantin fit transporter dans l'Hippodrome les *trépieds* du temple de Delphes, Eusèbe rapporte que ce *trépied* transporté par ordre de l'empereur, étoit soutenu par un serpent roulé en spire.

Quoi qu'il en soit, la colonne de bronze aux trois serpens avoit environ quinze pieds de haut, elle étoit formée par trois serpens tournés en spirale comme un rouleau de tabac; leurs contours diminuoient insensiblement depuis la bête jusque vers les cous des serpens, & leurs têtes écartées sur les côtés en manière de *trépied* composoient une espèce de chapiteau. Mourat avoit cassé la tête à un de ces serpens; la colonne fut renversée, & les têtes des deux autres furent cassées en 1700, après la paix de Carlovitz.

TRÉPIED de Jason. Ce héros après avoir construit le navire Argo, y plaça un *trépied* de cuivre pour les sacrifices. Le vaisseau, ayant été jetté sur les côtes d'Afrique, se trouva engagé dans le lac Tritonide; dans le temps que Jason cherchoit les moyens d'en sortir, un triton se fit voir à lui, offrit de montrer un chemin pour sortir du lac sans aucun danger, à condition qu'on lui donneroit le *trépied* qui étoit dans le vaisseau. Le *trépied* fut livré au triton, & déposé dans un temple: celui-ci conduisit alors lui-même hors du lac le navire Argo, & prédit aux argonautes, que, quand quelqu'un de leurs descendans auroit enlevé ce *trépied*, il étoit établi par les destins, qu'il y auroit cent villes grecques qui seroient bâties sur le lac Tritonide. Les lybiens, informés de cet oracle, cachèrent le *trépied*. Voyez EURYPYLE.

TRÉPIED de Bacchus. On donnoit ce nom à des vases à boire dont les pieds ou supports étoient triangulaires. Dans les combats de Bacchus, ou les défis des buveurs, ces *tré-*

pieds, servoient de prix (*Athen. deipn. lib. II. pag. 37.*).

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur un jaspe rouge un *trépied* chargé d'une coupe & de deux vases allongés; *pocula cum cyatho duo*, dit Horace.

TRÉPIEDS de Dodone. L'airain qui résonnoit dans ce temple, étoit, selon quelques-uns, une suite de *trépieds* posés l'un près de l'autre; en sorte que, si l'on en touchoit un, les autres résonnoient consécutivement; ce qui duroit long-temps. Voyez DODONE.

TRÉPIED de Vulcain: Lorsque la déesse Thétis alla demander à Vulcain des armes pour son fils Achille, elle trouva ce dieu couvert de sueur, fort oppressé après les soufflets de sa forge; car il se hâtoit d'achever vingt *trépieds* qui devoient faire l'ornement d'un magnifique palais. Il les avoit placés sur des roues d'or, afin que d'eux-mêmes ils pussent aller à l'assemblée des dieux, & en revenir. Spectacle merveilleux à voir. Ils étoient sur le point d'être achevés; il ne leur manquoit que les anses, qui étoient travaillées avec une merveilleuse variété de couleurs & de figures, & ce dieu forgeoit les liens pour les attacher.

TRÉPIED (On voit un) sur les médailles d'Apollonie en Illyrie, d'Axia, de Centuripa, de Crotona, de Cyzique, de Dyrrachium en Illyrie, des Falisques, d'Hierapolis en Phrygie, de Marseille, de Malte, de Messène, de Myndus, de Mytilène, de Néapolis en Italie, de Panticapæum, de Pella, de Philippi, de Rhegium, de Séleucie dans la Pamphylie, ΑΔΕΛΦΩΝ. ΔΗΜΩΝ; de Smyrne, de Syracuse, de Tauromenium, de Thurium, de Velia, de Zacynthus, de Lilybæum, des Taletes, de Saxus, de Thespia.

Sur les médailles romaines, le *trépied* couvert ou non couvert, avec une corneille & un dauphin, est le symbole des quindécenvirs, députés pour garder les oracles des sybilles, & pour les consulter dans l'occasion. On les conservoit au pied de la statue d'Apollon Palatin, à qui la corneille étoit consacrée, & à qui le dauphin servoit d'enseigne dans les cérémonies des quindécenvirs.

TRES libella s embella teruncius, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes.

HS = S T

Elle valoit :

1 $\frac{1}{2}$ as.

ou 3 semis æris.

ou 3 $\frac{1}{2}$ libellæ.

ou 7 $\frac{1}{2}$ s embellæ.

ou 15 teruncius.

TRESOR public des athéniens. Le *trésor* public d'Athènes étoit consacré à Jupiter sauveur, & à Plutus dieu des richesses. Dans la masse des revenus publics qui formoient ce *trésor*, on gardoit toujours en réserve mille talents, 187 mille 500 louis, auxquels il étoit défendu de toucher sous des peines capitales, excepté dans les besoins les plus urgens de l'état.

Les fonds de subside qui fournissoient le *trésor* public d'Athènes, provenoient de l'imposition nommée *tèle*, τειλη; des *phori*, φοροι; des *eisphora*, εισφοραι; & des *timemata*, τίμηματα, c'est-à-dire, des amendes; les autres mots ont été expliqués à leur article.

Leur *trésor* public étoit employé à trois sortes de dépenses qui tiroient leur nom de leur emploi. On appelloit 1^o. τὰ χρηματα τῆς διοικήσεως, les fonds destinés aux dépenses civiles; 2^o. τὰ στρατιωτικα χρηματα, les fonds destinés pour la guerre; 3^o. τὰ θεωρικα χρηματα, les fonds destinés pour la religion. Dans cette dernière classe étoient comprises les dépenses des théâtres & des fêtes publiques.

Il y avoit un trésorier désigné à chaque branche de revenus publics, & l'on appelloit cette magistrature, ταμίας της διοικήσεως, τῶν στρατιωτικῶν & θεωρικῶν.

TRESOR public des romains, *trésor* de l'épargne formé des deniers publics.

Il y avoit dans le temple de Saturne, situé sur la pente du Capitole, trois *trésors* publics. Dans le *trésor* ordinaire on mettoit l'argent des revenus annuels de la république, & l'on en tiroit de quoi subvenir aux dépenses ordinaires.

Le second *trésor* provenoit du vingtième que l'on prenoit sur le bien des affranchis, sur les legs & successions qui étoient recueillies par d'autres héritiers que les enfans des morts; ce qui montoit à des sommes excessives. Ce second *trésor* étoit appelé par cette raison *aurum vicefmarium*.

Dans le troisième étoit en réserve tout l'or que l'on avoit amassé depuis l'invasion des gaulois, & que l'on conservoit pour des extrémités pareilles, sur-tout en cas d'une nouvelle irruption de ces mêmes gaulois. Ce fut ce qui donna lieu à ce noble

S s s s ij

trait d'esprit de César au tribun qui gardoit ce *trésor*, quand ce grand capitaine le fit ouvrir par force sous prétexte de la guerre civile. « Il est « inutile, dit-il, de le réserver davantage, puisqu' « que j'ai mis Rome hors de danger d'être jamais » attaquée par les gaulois ».

C'étoit dans le troisième *trésor* qu'étoient déposées les sommes immenses que les triomphateurs apportoient des pays conquis. César s'empara de tout, & en fit des largesses incroyables. Cependant ce troisième *trésor public*, ainsi que le second, s'appelloit *sanctius ararium*; mais rien n'étoit sacré lorsqu'il pouvoit servir à l'ambition de ce nouveau maître de Rome.

Tout le monde fait que le nom général *ararium*, qu'on donnoit à tous ces *trésors*, venoit de ce que la première monnoie des romains étoit de cuivre. Quand la république fut soumise à l'autorité d'Auguste, il eut son *trésor* particulier sous le nom de *fiscus*. Le même empereur établit un *trésor* militaire, *ararium militare*.

Les pontifes avoient aussi leur *trésor*, *ararium*, que l'on appelloit plus communément *arca*; & ceux qui en avoient la garde, se nommoient *ararii*. Il en est fait mention dans le code théodosien & dans le code justinien (*Lib. II. tit. 7.*). (*D. J.*)

TRÉSOR des chartes nationales, est le dépôt des titres de la Nation, que l'on comprenoit tous anciennement sous le terme de *chartes du roi*.

On entend aussi par-là le lieu où ce dépôt est conservé.

Anciennement, & jusqu'au temps de Philippe-Auguste, il n'y avoit point de lieu fixe pour y garder les *chartes du roi*; ces actes étant alors en petit nombre, nos rois les faisoient porter à leur suite par-tout où ils alloient, soit pour leurs expéditions militaires, soit pour quelque autre voyage. Guillaume-le-Breton & d'autres historiens rapportent qu'en 1194 Philippe-Auguste ayant été surpris pendant son diner, entre Blois & Fretteval, dans un lieu appelé *Bellefoie*, par Richard IV, dit *coeur de lion*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, avec lequel il étoit en guerre; il y perdit tout son équipage, notamment son scel & ses chartes, titres & papiers.

Brussel prétend néanmoins que cet enlèvement n'eut pour objet que certaines pièces, & que les anglois n'emportèrent point de registres ni de titres considérables.

Il y a du moins lieu de croire que dans cette occasion les plus anciens titres furent perdus, parce

qu'il ne se trouve rien au *trésor des chartes* que depuis Louis-le-Jeune, lequel, comme on sait, ne commença à régner qu'en 1137.

Philippe-Auguste, pour réparer la perte qu'il venoit de faire, donna ordre que l'on fit de soigneuses recherches pour remplacer les pièces qui avoient été enlevées.

Il chargea de ce soin Gaultier le jeune, *Galtorius junior*, auquel Dutillet donne le titre de *chambrier*.

Ce Gaultier, autrement appelé frère Guérin, étoit religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut évêque de Senlis, garde des sceaux de France sous Philippe-Auguste, puis chancelier sous Louis VIII & sous Louis IX.

Il recueillit ce qu'il put trouver de copies des chartes qui avoient été enlevées, & rétablit le surplus de mémoire, le mieux qu'il lui fut possible. Il fut arrêté que l'on mettroit ce qui avoit été ainsi rétabli & ce qui seroit recueilli à l'avenir, en un lieu où ils ne fussent point exposés aux mêmes hazards, & Paris fut choisi comme la capitale du royaume, pour y conserver ce dépôt précieux.

Il est présentement placé dans un petit bâtiment en forme de tour carrée attenant la Sainte-Chapelle, du côté septentrional. Au premier étage de ce bâtiment étoit le *trésor* de la Sainte-Chapelle, & dans deux chambres l'une sur l'autre, au-dessus du *trésor* de la Sainte-Chapelle, est le *trésor des chartes*.

Mais ce dépôt n'a pu être placé dans cet endroit que sous le règne de Louis IX, & seulement depuis 1246, la Sainte-Chapelle n'ayant été fondée par ce roi que le 12 janvier de cette année.

Les chartes ou titres recueillis dans ce dépôt sont les contrats de mariage des rois & reines, princes & princesses de leur sang, les quittances de dot, assignations de douaire, lettres d'appanages, donations, testamens, contrats d'acquisition, échanges & autres actes semblables, les déclarations de guerre, les traités de paix, d'alliance, &c.

On y trouve aussi quelques ordonnances de nos rois, mais elles n'y sont pas recueillies de suite ni exactement; car le registre de Philippe-Auguste & autres des règnes suivans jusqu'en 1381, ne sont pas des recueils d'ordonnances de ces princes, mais des registres de toutes les chartes qui s'expédioient en chancellerie, parmi lesquelles il se trouve quelques ordonnances.

Le roi enjoignoit pourtant quelquefois par ses ordonnances même de les déposer en original au

trésor des chartes, témoin celle de Philippe IV touchant la régale, du mois d'octobre 1344, à la fin de laquelle il est dit qu'elle sera gardée par original au *trésor des chartes & lettres du roi* (*Ordonnances de la troisième race, tome V.*)

TRÉSORIER. Alexandre-Sévère établit, selon Lampride, des officiers appelés *ararii*, qui donnoient aux dépens du fisc des combats de gladiateurs au peuple.

TRESSIS ou **TRIPONDIIUM**, trois as.

Cette monnaie valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 3 livres de France, selon Pausan dans sa *Métrologie*.

TRESSIS, *sextans sicilius*, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

⌘ = ○

Elle valoit :

2 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 3 as effectifs.

ou 4 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 9 siciliques de compte.

ou 18 semi-siciliques de compte.

TRIAIRE, *triarius & tertarius*. C'étoit une des classes de l'infanterie romaine. Les *triauxes* étoient armés d'une pique & d'un bouclier, avec le casque & la cuirasse. On les appelloit ainsi, parce qu'ils faisoient la troisième ligne. Il y avoit des *triauxes* dans chaque cohorte.

Polybe (*Liv. VI.*) distingue dans les armées romaines quatre sortes de troupes. Les premières s'appelloient *pilati* ou *velites*, soldats armés à la légère; c'étoient les soldats qui étoient tirés du plus bas peuple & les plus jeunes de l'armée. Les piquiers, *hastati*, étoient plus âgés & avoient plus de service que les premiers. Les troisièmes, qui se nommoient princes, *principes*, étoient encore & plus anciens & meilleurs soldats que les seconds. Les quatrièmes enfin, les *triauxes*, étoient les plus vieux soldats, les plus expérimentés & les plus braves. On les plaçoit toujours à la troisième ligne comme un corps de réserve, pour soutenir les deux autres, & rétablir le combat quand les autres corps avoient été rompus. C'est de-là que venoit leur nom de *triauxes*, & le proverbe *ad triarios ventum est*, pour marquer que l'on en étoit à faire les derniers efforts. On les nommoit aussi *princes*, parce qu'ils étoient rangés après les *princes*, qui portoient l'étendart dans une légion;

car ce mot signifie ceux qui sont après l'étendart.

Dans les commencemens, les *triauxes* étoient les seules troupes qui fussent pesamment armées, les autres ne portant point encore d'armure complete comme elles le firent depuis. On les avoit nommées *triauxes*, parce qu'elles occupoient le troisième rang dans l'ordre de bataille; mais par la nouvelle disposition qu'introduisit Marius, on les plaça au premier rang; c'étoient aussi les plus âgés & les plus riches. C'étoit devant eux qu'on portoit l'aigle. Ce sont les *triauxes* que César, à la bataille de Pharsale, opposa à la cavalerie de Pompée qui vouloit envelopper la dixième légion, & c'est à eux qu'il commanda de porter leurs coups au visage des cavaliers, avec cette espèce de javelot dont ils étoient armés.

TRIBONIUM, manteau usé & déchiré, que les cyniques affectoient de porter. *Cum Antisthenes laceram tribonii partem ostentasset*, dit Diogène Laërce (2. 36.) *video, inquit, per tribonium vanitatem tuam*; & dans Aristophane (*Plut. 3. v. 74.*), un pauvre nommé Carrion, interrogé comment il avoit pu voir ce qui se passoit dans le temple d'Esculape, puisqu'il avoit la tête couverte, répond que c'étoit par les ouvertures de son manteau: *Per tribonium, quod plures rimas haberet*. Ainsi les grecs entendoient par ce terme tout manteau usé & percé.

TRIBU; partie de la ville & du territoire de Rome, selon la division de Romulus qui fit le partage des terres de son état. Il les appella *tribus*, soit à cause du tribut que chaque partie devoit payer, soit à cause du nombre de trois qui formoit cette première division du peuple, soit pour quelqu'autre raison que nous ignorons. Quoiqu'il en soit de l'étymologie de ce mot, sur laquelle les auteurs anciens ne s'accordent pas plus que sur le temps auquel cette division fut faite; toujours est-il certain que ce nombre resta le même malgré l'augmentation qui se fit dans les habitans de Rome, par la paix conclue avec les sabins, & malgré qu'on donna à chaque *tribu* un nom particulier. La première s'appella *tribu* des *Ramnes*, la seconde s'appella *tribu* des *Tatians*; la troisième, *tribu* des *Luceres*.

Le premier nom est un nom étrusque, selon Varron, & dont il seroit inutile de rechercher l'origine: cette *tribu* fut d'abord toute composée de romains; mais le roi Tullus Hostilius y incorpora dans la suite les albains. La seconde fut ainsi nommée de Tatius, roi des sabins, dont elle étoit composée: enfin la troisième tira son nom de Lucumon, roi d'Étrurie, qui avoit amené du secours à Romulus dans la guerre

contre les Sabins. Tous les peuples étrangers qui avoient été soumis par les Romains furent incorporés dans cette dernière *tribu*, & cet arrangement subsista jusqu'à la nouvelle division des *tribus* par Tullus Hostilius. Comme le peuple romain s'augmentoît tous les jours, Tarquin l'ancien, cinquième roi de Rome, doubla le nombre des *tribus*, sans en changer le nom, de sorte qu'on disoit, la première & la seconde *tribu* des *Ramnes*, & ainsi des autres. Mais Servius Tullius, son successeur, voyant que la *tribu* des *Ramnes* qui avoit pour quartier le *Palatium*, & celle des *Tatiens*, laquelle habitoit le Capitole, étoient bien inférieures à la *tribu* des *Luceres* qui occupoit l'entre-deux des collines, & à laquelle se joignoient tous les étrangers qui venoient habiter dans la ville, changea l'ordre de cette division. Il partagea la ville en quatre quartiers, & divisa tous les habitans en quatre *tribus*, auxquelles il donna le nom du quartier qu'elles habitoient. Ces quatre *tribus* que l'on appella *Urbana*, étoient *Suburbana*, *Palatina*, *Esquilina*, *Collina*. La première occupoit le mont Célien & les vallées d'alentour du côté de l'Orient; la seconde, presque toute l'ancienne ville, savoir le Palatin & le Capitole, avec le *Forum*; la troisième toute la montagne des Esquilies; & la quatrième, tout le Quirinal & le Viminal. Denys d'Halycarnasse, qui attribue cette division à Servius, ajoute que ce prince partagea aussi le territoire de Rome en quinze ou dix-sept parties; car il avoue que les auteurs ne s'accordent pas sur ce point, & qu'il rangea les habitans de la campagne sous autant de *tribus* qu'on appella *Rustica*. Les quatre *tribus* de la ville furent d'abord composées des *tribus* les plus distinguées; mais quelque temps après, elles préférèrent de passer dans les *tribus* de la campagne, & il n'y eut plus que les gens du commun qui composassent les *tribus* de la ville. Les raisons de ce changement furent d'abord le cas que les Romains firent de l'agriculture, dont le soin avoit été donné par Romulus aux citoyens libres, à l'exclusion des esclaves & des artisans; ensuite ce que fit en quatre cent cinquante, le censeur Fabius, qui enrôla tous les gens du *forum* dans les quatre *tribus* de la ville: *Omniem forensium turmam excretam, in quatuor tribus conjecit*: puis l'entrée que l'on donna aux affranchis l'an de Rome 584. Le nom des *tribus* de la campagne fut pris du lieu qu'elles habitoient, ou du nom de certaines grandes maisons. Aux quinze ou dix-sept que le roi Servius avoit établies, on en ajouta dans la suite, & en différens temps, plusieurs autres jusqu'au nombre de trente cinq, & elles demeurèrent en cet état pendant tout l'espace qui précéda la guerre des alliés. Alors toute l'Italie ayant obtenu le droit de bourgeoisie, on augmenta le nombre

des *tribus* de huit, ou dix; mais ces dernières peu de temps après, furent incorporées dans les anciennes par les censeurs L. Manlius Philippus, & M. Perpenna. Telles étoient les trente-cinq *tribus* où tout romain, soit du dedans, soit du dehors de la ville, devoit être inscrit; tous les cinq ans, le censeur qui en faisoit la revue confirmoit chacun dans sa *tribu*; ou l'en excluait, en le mettant dans une autre inférieure, si c'étoit pour le punir, ou en l'incorporant dans une *tribu* supérieure, s'il avoit fait quelque action qui méritât récompense.

Les noms des *tribus*, comme nous l'avons déjà dit, furent pris des lieux qu'elles habitoient, ou du nom de certaines grandes maisons qui y étoient incorporées. *Tribus Allia* prit son nom, à ce que l'on croit, d'une famille plébéienne. *Emelia Rustica* quitta le nom de lieu qu'elle avoit, pour prendre celui d'*Emilius*, chef d'une famille distinguée. *Aniensis* fut ainsi nommé du fleuve Anio qui coule dans la campagne de Tivoli. *Arniensis Rustica*, ou *Narniensis*, de l'Arno fleuve de Toscane, & c'étoit la plus éloignée de Rome. *Claudia Rustica* tira son nom d'*Appius Claudius* sabin qui se retira à Rome, & à qui l'on donna des terres près Fidènes, où il établit sa famille & forma la *tribu* Claudienne, comme nous l'apprend Denys d'Halycarnasse: *A quibus tribus facta est Claudia vocata, qua usque ad mea tempora manet*. *Tribus Collina* fut ainsi appelée des deux collines *Quirinalis* & *Viminalis* qu'elle occupoit. *Cluentia* que Virgile fait descendre de Cloanthe, capitaine d'Enée, fut ajoutée pendant la guerre sociale; de même que la *tribu Cluvia*, laquelle pouvoit tirer son nom de Cluvia, ville des Sabins. *Cornelia Rustica* fut ainsi nommée de l'illustre famille *Cornelia*. *Crustumina*, d'une ville des Sabins appelée *Crustuminum*. *Esquilina*, *tribu* de la ville, comprenoit la montagne des Esquilies, d'où elle prit son nom. *Fabia Rustica*, de la famille des Fabiens. *Falerina*, de Falère, ville de Campanie, devint *tribu* l'an 435. *Galeria Rustica*, d'une origine inconnue, à moins qu'on ne prétende qu'elle fut ainsi nommée du fleuve *Galeus*. *Horacia Rustica*, de la famille des Horaces; elle ne se trouve plus que dans les anciennes inscriptions. *Lemonia Rustica*, fut ainsi appelée du bourg *Lemonius*, où on alloit par la porte Capène, le long du grand chemin latin. *Matia Rustica*, d'un château nommé *Martium*. *Marenia Rustica*, de l'ancienne famille des *Menenius*, dont il n'étoit plus question vers l'an 400 de Rome, non plus que de celles des Horaces. *Minucia*, ainsi appelée de la famille des *Minutius*, qui fleurissoit encore du temps de la guerre des Marse. *Tribus Ocriculana*; ce nom ne se trouve que dans les marbres anciens: il pouvoit être

celui d'une *tribu* qui en avoit un autre sous lequel elle est plus connue. *Palatina*, *tribu* de la ville, qui comprenoit les monts Palatin & Capitolin, avec la place romaine. *Papia* fut créée après la guerre sociale, & portoit le nom d'une famille. *Papyria Rustica*, du fameux Papyrius. *Pollia Rustica* a une origine inconnue. *Pomptina Rustica*, du territoire Pomptin, à trois lieues de Terracine, & à huit milles de Rome, sur le chemin de Naples : *A Pontia urbe est dicta, à qua & ager Pomptinus appellatus est* (Festus). *Popilia*, *tribu* de la campagne, ainsi nommée, à ce qu'on croit, d'un endroit du pays des Volques; elle fut une des quatorze ajoutées aux vingt-une *tribus*, & ces quatorze reçurent toutes leur nom de quelque lieu, & non d'une famille. *Pupinia*, *tribu* de la campagne : *Pupinia tribus ab agro Pupino*, dit Festus. *Quirina Rustica*, de la ville des Cures, comme le croit Festus : *A curesibus sabinis videtur appellatorem traxisse*. *Romilia Rustica*, la première des *tribus* champêtres, comprenoit tout l'ancien territoire de Romulus. *Sabatina*, *tribu* rustique, à *lacu Sabate dicta*, qui étoit en Toscane. *Suppinia*, dont parle Tite-Live, est hors du nombre & on ignore si elle étoit *tribu* romaine. *Scaptia Rustica*, de la ville de *Scaptia*, ainsi que le dit Festus : *A nomine urbis Scaptia appellata*. *Sergia Rustica*, ainsi nommée de la famille des Sergius. *Stellatina Rustica* tire son nom du territoire de Stellate en Toscane, d'où partirent, pour venir à Rome, ceux qui composoient cette *tribu*, selon la coutume de donner au nouveau pays que l'on habitoit, le nom de celui qu'on venoit de quitter. *Tribus Saburana*, qui étoit la première de la ville, dans la division du roi Servius, comprenoit le mont Coelius & les vallées d'alentour, & fut ainsi nommée, dit Varron, à *pago succusano*, ou bien, *quod subest ei loco qui terreus murus vocatur*. *Terentina*, une des *tribus* champêtres, tire son nom d'un lieu appelé *Terentum*, au champ de Mars. Voyez ce mot. *Tromentina*, aussi rustique, à *campo tromento dicta*, du territoire *Tromentum*, selon Festus. Ce pays étoit en Toscane, & ceux qui le quittèrent pour venir à Rome, donnèrent à leur nouvelle demeure le nom de l'ancienne. *Vejentina*, *tribu* de la campagne, comprenoit une portion du territoire des Véjens, dans la Toscane. *Velina Rustica*, ainsi nommée du lac *Velinus*, au pays des Sabins, ou de Velie, ville de Lucanie. *Veturia Rustica*, prit son nom de la famille *Veturia*. *Ufentina*, aussi champêtre, du fleuve Aufens (Festus), *quod est in agro Privernate inter mare & terracinam*. La dernière *tribu* de la campagne est *Volturna*, du nom de laquelle on ne connoît pas l'origine.

On en trouve encore quelques autres dans

les anciennes inscriptions & les auteurs, savoir, la *tribu Pinaria*, la *tribu Sappinia*, la *tribu Camilla* ou *Camillia*, la *tribu Cestia*, & la *Cluentia*, la *tribu Cluvia*, la *tribu Dumia*, la *tribu Minucia*, la *tribu Papia*, la *tribu Turia*, la *tribu Veturia*, la *tribu Ælia*, la *tribu Julia*, la *tribu Flavia*, la *tribu Ulpia*.

TRIBUS d'Athènes. Athènes, dans sa splendeur, étoit divisée en dix *tribus*, qui avoient emprunté leurs noms de dix héros du pays (appelés à cause de cela *éponymes*). Elles occupoient chacune une partie d'Athènes, & contenoient en-dehors quelques autres villes, bourgs & villages. Les noms de ces dix *tribus* paroissent souvent dans les harangues de Démosthène; mais je n'en puis rappeler à ma mémoire que les huit suivantes; la *tribu acamantide*, ainsi nommée d'*Acamas*, fils de Télamon; l'*antiochide*, d'*Antiochus*, fils d'Hercule; la *cécropide*, de *Cécrops*, fondateur & premier roi d'Athènes; l'*hippotoontide*, d'*Hippotoon*, fils de Neptune; la *léontide*, de *Léons*, qui voua ses filles pour le salut de sa patrie; & l'*œnéide*, d'*Œneus*, fils de Pandion, cinquième roi d'Athènes.

Il faut observer que le nombre des *tribus* ne fut pas le même dans tous les temps, & qu'il varia selon les accroissemens d'Athènes. Il n'y en avoit eu d'abord que quatre; il y en eut six peu après, puis dix, & enfin treize; car aux dix nommées par Démosthène, la flatterie des athéniens en ajouta trois autres dans la suite, savoir, la *tribu ptolémaïde*, en l'honneur de Ptolémée, fils de Lagus; l'*attalide*, en faveur d'Attalus, roi de Pergame; & l'*adrianide*, en faveur d'Hadrien. Pour établir ces nouvelles *tribus*, on démembra quelques portions des anciennes. Au reste, les peuples ou bourgades qui composoient toutes ces *tribus*, étoient au nombre de cent soixante & quatorze.

TRIBULIS; qui est de la même *tribu*. Du temps de Servius roi des romains, on appelloit *urbani* les citoyens qui demeuroient dans l'enceinte des murs de la ville, quelques biens qu'ils eussent, & qui jouissoient du droit de suffrage dans les quatre seules *tribus* de la ville; & l'on appelloit *rustici* ceux qui demeuroient dans la campagne & qui cultivoient les champs. Dans la suite les choses changèrent, & le nom de *tribulis* n'eut plus le même fondement; car on le donna, non à tous ceux qui habitoient la ville, mais seulement à ceux qui jouissoient du droit de suffrage dans les quatre *tribus*; de même qu'on nomma *rustici* ceux qui possédoient des domaines à la campagne, soit qu'ils y demeurassent ou non. Ainsi les citoyens les plus distingués par la noblesse & les charges, comme les Cornéliens, les Emiliens, les Jules, les Marcellus, les Catons, étoient

appelés *rustici*, & opinoient dans les tribus rustiques.

TRIBULUM & TRIBULA, espèce de traîneau qu'on rouloit sur les épis de bled, afin d'en séparer le grain de la paille : *Tribula*, dit Servius (*Georgic.* l. 1. 164.), *genus vehiculi omni parte dentatum; unde teruntur frumenta, quo maxime in Africa utuntur.* Cet usage devint commun en Italie.

TRIBUNS. Ce mot chez les romains désignoit les chefs de quelque administration.

TRIBUNI ariarii, les tribuns du trésor. C'étoient des officiers tirés du peuple, qui gardoient les fonds destinés à la guerre, pour les distribuer dans le besoin aux questeurs de l'armée. *Attributa pecunia*, dit Asconius, (*In Cicer. p. 79.*) *qua in stipendium militum de ariario à tribunis ariariis questori adnumerari soleat.* On avoit attention de choisir les plus riches pour exercer cet emploi, parce qu'il y avoit beaucoup d'argent à conserver. Quoique ces officiers ne fussent pas magistrats, ils avoient cependant un rang considérable dans la république, & par une loi d'Aurélius Cotta, ils partagèrent avec le sénat & les chevaliers, le droit de juger : *Legem tulit Aurelius Cotta, prator, quâ communicata sunt judicia & equitibus romanis & tribunis ariariis.* Jules-César les supprima, mais Auguste les ayant rétablis, en ajouta deux cens autres pour juger des causes qui n'avoient pour objet que des sommes modiques.

TRIBUNUS celerum, le commandant des céléres, ou de la garde que Romulus se choisit. C'étoient cent jeunes gens des plus distingués par leurs richesses, leur naissance & leurs autres belles qualités; que ce prince prit dans chaque tribu, pour servir à cheval, & former sa garde.

TRIBUNI militum. Les tribuns militaires furent créés par Romulus, ainsi que nous l'apprend Végèce (2. 7.) : *Tribunus vocatur à tribu, quia praest militibus, quos ex tribu primus Romulus legit.* Ils étoient à la tête de toute la légion, comme sont à-peu-près nos colonels. Romulus n'en créa que trois, mais les légions ayant été, dans la suite, composées de plus de soldats, on crea six tribuns pour chaque légion. Ils étoient choisis par les rois, du temps de la monarchie romaine; ils furent ensuite nommés par les consuls, jusqu'à ce que le peuple commença à en nommer six, l'an 345; en l'an 444, il en créa seize. Après la guerre de Persée ou de Macédoine, les consuls en créèrent la moitié, & le peuple l'autre. On les prenoit ordinairement dans l'ordre des chevaliers & dans celui des plébéiens. Les empereurs firent des tribuns des soldats pour six mois seulement, afin de pouvoir gratifier un plus grand

nombre de personnes. Il y en avoit même qu'on appelloit *latitulerii*, parce qu'il étoient dans l'espérance d'être sénateurs, comme le dit Dion (67.) : *Julius Calvester, qui tribunus fuerat in spem senatoria dignitatis.* D'autres étoient appelés *Augusti-clavii*, parce qu'ils ne pouvoient aspirer qu'à l'ordre des chevaliers. La marque qui distinguoit les tribuns étoit une espèce de poignard que le prince leur donnoit lors de leur élection, l'anneau d'or, un habit plus précieux & des huissiers que l'empereur Alexandre remplaça par quatre soldats qui accompagnoient le *tribun militaire*. Leur charge étoit de rendre la justice, de recevoir le mot du guet du général, & de le donner aux autres; de veiller sur les munitions, de faire faire l'exercice aux troupes, de poser des sentinelles & d'autres choses semblables. Il y avoit deux de ces tribuns qui commandoient la légion, chacun leur jour, pendant deux mois, en sorte que dans une armée consulaire, il y en avoit au moins quatre pour faire exécuter les ordres du général; quelquefois même, lorsque les coupables étoient d'un rang distingué, ils étoient chargés de les faire mourir eux-mêmes, comme Tacite le remarque de Latéranus, consul désigné (*Annal.* l. 15. 60.) : *Lateranus manu Statii tribuni trucidatur.* Ces tribuns militaires furent revêtus durant quelque temps de l'autorité consulaire, sous le titre de *tribuni militum consulari potestate*. Mais cette magistrature ne dura qu'environ quatre-vingts ans à plusieurs fois. Elle commença vers l'an 310 de la fondation de Rome, & n'alla point au-delà de 390. Quand le peuple & les nobles ne pouvoient s'accorder dans l'élection des consuls, on créoit cinq tribuns qui faisoient toutes les fonctions consulaires, & enfin cet usage cessa lorsqu'on choisit un plébéien pour consul.

TRIBUNI plebis, tribuns du peuple. Ces magistrats furent créés l'an 260 de la fondation de Rome, lorsque le peuple lassé de la tyrannie des grands & de la barbarie de ses créanciers, se retira sur le mont Sacré, & ne voulut plus rentrer dans la ville qu'on ne lui eût remis ses dettes, & permis de créer des magistrats pour soutenir ses intérêts : *Isidem temporibus*, dit Pomponius (*Orig. jur. l. II.*) *cùm plebs à patribus secessisset, anno ferè septimo decimo post reges exaatos, tribunos sibi in monte creavit, qui essent plebeii magistratus.* On les nomma tribuns du peuple, parce que leur principale fonction étoit de veiller à la conservation de ses privilèges, & de le défendre contre les entreprises des patriciens. On en créa d'abord deux, C. Licinius & L. Albinus; mais peu de temps après, on leur en associa encore trois; ce qui fit le nombre de cinq, qui, trente-sept ans après, augmenta jusqu'à dix : *Tricesimo sexto anno à primis tribunis*, dit Tite-Live (3. 30.), *decem creati sunt, bini ex singulis classibus, itaque cautum est ut postea crearentur.* Le sénat acquiesça d'autant plus volontiers à en multiplier le nombre, qu'il sentit bien que

que plus ils seroient, plus il lui seroit facile de les désunir & d'en attirer toujours quelques-uns dans son parti, & que par ce moyen il pouvoit mieux éluder les oppositions qu'il prévoyoit devoir naître de la plupart de ses décrets; car dans les délibérations des *tribuns*, il ne falloit qu'un seul avis contraire pour les rendre nulles. On croit ces magistrats dans les comices par tribus, selon le droit qu'ils obtinrent en 282; car avant ce temps, leur élection se faisoit dans les comices par curies ou par centuries. La raison de ce changement fut que, comme on prenoit les auspices dans les deux dernières sortes de comices, les augures qui faisoient cette fonction étant patriciens, savoient les rendre toujours favorables aux desseins de la noblesse; ce qui n'arrivoit point dans les comices par tribus, où cette cérémonie n'avoit pas lieu. Dans les premiers temps, l'élection de ces *tribuns* avoit entr'autres privilèges le droit de *cooptation*, droit qui fut abrogé par la loi *Tribonia*, par laquelle il fut réglé que le *tribun* qui présidoit à l'élection des *tribuns* du peuple, seroit obligé d'en poursuivre l'élection, jusqu'à ce que le nombre des dix eût été rempli par les suffrages du peuple. *L. Tribonius, tribunus plebis, rogationem tulit, dit Tite-Live (3. 68.), ut qui plebem romanam tribunos plebis rogaret, is usque eo rogaret, dum decem tribunos plebis faceret.* Comme les premiers *tribuns* furent créés le quatre des ides de décembre, dans la suite le même jour fut destiné pour l'élection de ces magistrats. Le sénat ne tarda pas à sentir la faute qu'il avoit faite d'avoir, par son peu de ménagement pour le peuple, donné lieu à la création de ces magistrats plébéiens; car leur autorité étoit telle qu'ils avoient le pouvoir d'assembler le peuple, de lui proposer ce qu'ils vouloient, d'empêcher les délibérations du sénat, & d'abroger ses décrets en disant le seul mot *veto*; & quand ils les confirmoient, ils mettoient seulement au-bas un T, qui signifioit *tribuni*. Enfin, ils avoient une inspection générale sur tous les magistrats, excepté le dictateur; ils les appelloient en jugement devant le peuple pendant le temps de leur exercice, & ils portoient la chose au point de faire emprisonner les consuls. On avoit un si grand respect pour eux, qu'il étoit défendu sous des peines très-rigoureuses de leur faire le moindre outrage, & on les regardoit comme des personnes sacrées, que l'on ne nommoit pas sans ajouter l'épithète *sacro-sancti*, comme nous l'apprend Denis d'Halycarnasse (6.): *Idèquæ mos apud romanos obtinuit, ut tribunorum corpora sacrosancta sint, qui manet ad nostrum usque sæculum.* Cependant, malgré le pouvoir énorme dont ils étoient revêtus, ils n'avoient aucune marque extérieure de dignité, étant seulement précédés d'un seul officier appelé *viator*, qui étoit une espèce de sergent. Ils n'entroient point dans le sénat pendant les délibérations, & ils n'y étoient admis que lorsque les consuls les mandoient, & qu'il

s'agissoit de quelqu'affaire qui concernoit les intérêts du peuple. Assis sur des bancs, ils attendoient dans le lieu où le sénat étoit assemblé; c'est pourquoi Plutarque prétend que le *tribunat* n'étoit pas une magistrature: *Quod neque purpuram habeat, neque littoribus utatur* (Quest. Rom. 80.). Cicéron néanmoins donne aux *tribuns* le nom de magistrats; & pour concilier ces deux auteurs, il ne faut que distinguer les temps. Dans les commencemens qu'ils furent tirés d'entre le peuple & même du milieu de la populace, & qu'ils n'avoient d'autres fonctions que celle de défendre le peuple contre les patriciens; on les regardoit plutôt comme le frein de la magistrature que comme magistrats; mais lorsqu'il prit fantaisie aux patriciens de se faire adopter par des plébéiens, pour parvenir au *tribunat*, alors on ne refusa plus aux *tribuns* le nom de magistrats. Cette précaution d'entrer dans la famille des plébéiens étoit nécessaire aux patriciens pour devenir *tribuns*, parce que cette charge, suivant la loi de sa création, ne pouvoit être donnée qu'à des plébéiens, & qu'on ne trouve dans toute l'histoire romaine qu'un seul exemple de deux patriciens que les *tribuns* admirent dans leur ordre par le droit de *cooptation*.

La juridiction des *tribuns* ne s'étendoit pas hors la ville, de laquelle il ne leur étoit pas permis de sortir, si ce n'est dans les *feries latines*, lorsque tous les magistrats alloient offrir à Jupiter sur le mont Albain un sacrifice commun pour la nation des latins. Ils avoient le droit de délivrer un prisonnier, & de le soustraire au jugement prêt à être rendu contre lui. Aussi, pour signifier qu'ils faisoient profession de secourir tout le monde, leurs maisons devoient être ouvertes jour & nuit: *Receptum fuit, dit Plutarque, ut tribunorum janua nunquam clauderetur, sed noctes dièque aperta essent tanquam portus & refugium ope indigentibus.* Depuis l'origine du *tribunat*, son pouvoir qui étoit déjà excessif ne fit qu'augmenter par l'industrie & l'application de ceux qui en furent revêtus, & qui l'accrurent si fort qu'ils parurent presque maîtres du gouvernement. En vertu de cette puissance sacrée, ils osèrent disposer des magistratures, des commandemens de l'armée & de toutes les charges; ils forcèrent plusieurs fois la noblesse à communiquer ses prérogatives au peuple; & comme personne ne pouvoit résister au torrent de leur pouvoir, ils causèrent les plus grands troubles dans la république, & mirent souvent aux mains les deux ordres de l'état; c'est ce qui fait dire à Cicéron (*De leg. 3. 8.*), en parlant du *tribunat*: *Tribunorum potestas mihi pestifera videtur, quippè quæ in seditione & ad seditionem nata sit, cujus primum ortum si recordare volumus, inter arma civium, & occupatis & obsessis urbibus, procreatum videmus.* Enfin Sylla attaché au parti des grands, s'étant rendu maître de la république, donna le

premier coup à ce colosse énorme, & fit passer la loi, l'an de Rome 672, par laquelle tout citoyen qui auroit été *tribun* du peuple, étoit déclaré incapable de parvenir à aucune autre magistrature; il leur ôta par la même loi le droit de haranguer le peuple, de faire des loix, & il abolit les appels à leur tribunal, ne leur laissant seulement que le droit d'opposition: *Tribunorum plebis potestatem minuit*, dit Tite-Live (*Epit.* 89.), & *omne jus legum ferendarum ademit*. Mais après Sylla, l'an de Rome 675, Cotta leur rendit le droit de parvenir aux charges, & le grand Pompée, en 683, les rétablit dans toutes leurs prérogatives (*Liv. Epit.* 97.): *Marcus Crassus & Cn. Pompeius consules facti, tribunitiam potestatem restituerunt*. Cet état dura jusqu'en 730, que le sénat déféra à Auguste toute l'autorité tribunitienne. Ce prince en jouit, & après lui elle passa successivement à tous les empereurs. Cependant la charge, quoique dénuée d'autorité, & n'étant plus qu'un vain titre, sans fonction & sans honneur, subsista jusqu'à Constantin, sous lequel elle disparut entièrement. (D. J.)

TRIBUNUS voluptatum étoit un officier préposé aux divertissemens du peuple, & qui étoit chargé de pourvoir à ce que rien n'y manquât. On voit par un passage de Cassiodore (*Var.* 7. 10.), que cette fonction étoit importante & conduisoit aux plus grands emplois: *Optamus enim ut per ludicram administrationem*, écrit l'empereur à un *tribun* des plaisirs, *ad seriam pervenias dignitatem*.

Les *tribuns* militaires qui, selon Lipsé (*De Militiâ rom.* l. II. dial. 9.), étoient distingués suivant leur naissance en *Laticlavi* & *Angusticlavi*, sont communément représentés vêtus & armés comme le général. On les voit sur les colonnes trajane & antonine placés auprès de ces empereurs. On les distingue des autres officiers de l'armée par une ceinture (*Colonna traj.* fol. 5, 8, 33, 38, 43, 78, 96, 99.). Lené qui fait cette observation, croit qu'aucun auteur n'a fait mention de cette ceinture. On ne la voit sur les monumens qu'aux généraux ou aux officiers qui les accompagnent, & que les savans prennent généralement pour des *tribuns* militaires.

TRIBUN des choses précieuses, *tribunus rerum nitentium*. Voyez *CENTURIO*.

TRIBUNAL, lieu élevé en forme de demi-cercle, sur lequel étoit placée la chaise curule des magistrats romains, d'où venoit l'expression *pronuntiare de sellâ & tribunali*, pour dire rendre un jugement, comme dans Cicéron: *Palàm de sellâ & tribunali pronuntiavit* (*Verr.* 2. 38.). Cet usage fut introduit par Romulus qui, selon Denis d'Halycarnasse, employa tous les moyens imaginables pour détourner ses sujets du mal, & qui

crut que cet appareil leur en imposeroit: *Multa ad eam rem paravit, & tribunal ubi sedens judicabat, in fori loco maxime conficuo* (*Lyons.* 2. 4.). Dans la suite, on entoura les *tribunaux* d'une clôture, pour séparer les juges du peuple; & comme cette clôture étoit entourée de barreaux ou treillis nommés *cancelli*; de-là vint le nom *cancellarii* donné aux officiers qui se tenoient dans ce lieu armé de grilles, pour copier les sentences des juges & les autres actes judiciaires.

TRIBUNAL aureum étoit dans le *forum*, & Aurelius Cotta l'avoit fait élever pour servir aux centumvirs, qui depuis siégèrent dans la basilique julienne, élevée sans doute à la place de cet ancien tribunal que Cicéron appelle *gradus Aurelii*.

TRIBUNAL castrense, tribunal de gazon d'où le général rendoit la justice & haranguoit les soldats. Par-tout où étoit le général, on construisoit un tribunal de cette espèce sur lequel on plaçoit la chaise curule: *Simul congerunt cespites, exstruunt tribunal, quo magis conspicua sedes foret* (*Tacit. Annal.* 1. 18.).

TRIBUNAL éditoris, le tribunal de celui qui donnoit les jeux, étoit dans le *podium* ou l'avance du mur qui entourait l'arène. Entr'autres marques d'honneur que l'on accordoit à l'éditeur des jeux, telles que les licteurs, la toge-prétexte, il jouissoit du droit d'avoir la chaise curule, placée dans un lieu élevé, & d'où il pût être vu.

TRIBUNAL libonis. Voyez *PUTEAL*.

TRIBUNAT, la dignité de *tribun* à Rome. Ce dernier mot signifioit en général chez les romains un homme qui avoit une inspection quelconque.

TRIBUNE aux harangues. Voyez *ROSTRES*.

TRIBUNITIENNE (Puissance). « Lorsque » les princes, dit Jobert (*Science des médailles.*) » n'étoient pas en bonne intelligence avec le » sénat.... ils se faisoient marquer la puissance » de *tribun* absolument, & sans nombre comme » attachée pour toujours à leur dignité. » Tout ce que notre auteur dit ici, pour rendre raison de ce qu'on voit sur les médailles, tantôt *TR. POT.* tout simplement & sans aucun nombre & tantôt *TR. POT. II. III. &c.* est, dit La Baffie, une assertion qui n'a aucun fondement solide. L'histoire ne fait pas la moindre mention de ce qui se passoit à l'égard des titres employés sur les médailles, soit que l'empereur & le sénat véussent en bonne intelligence, soit qu'ils fussent divisés. Elle nous apprend seulement que la puissance *tribunitienne* accordée à tous les

empereurs depuis Auguste, étoit différente du tribunal du peuple, en ce que le tribunal auquel on continua d'élever des particuliers, étoit annuel, comme toutes les autres magistratures ordinaires, au lieu que la puissance *tribunitienne* étoit perpétuelle : l'autorité des tribuns du peuple étoit renfermée dans l'enceinte de Rome; la puissance *tribunitienne* des empereurs s'étendoit par-tout, & l'autorité qu'elle leur donnoit ne cessoit point lorsqu'ils étoient éloignés de la capitale de l'empire. Si le sénat avoit prétendu marquer sur les monnoies, que la puissance *tribunitienne* étoit une grace qu'il accordoit au prince, & que dans ce dessein il eût réglé que le nombre des tribunats seroit renouvelé d'année en année; ce nombre se trouveroit exprimé plus souvent & plus correctement sur les médailles qui portent la marque de l'autorité du sénat S. C. c'est-à-dire sur les médailles de bronze, que sur celles d'or & d'argent. Il est cependant très-certain que les différentes puissances *tribunitiennes*, se rencontrent également sur les trois métaux, tant avec le S. C. que sans cette marque. Les bons princes n'ont pas été plus attentifs que les méchants, à donner au sénat cette prétendue démonstration de déférence. Car le nombre des puissances *tribunitiennes* n'est pas moins grand dans Tibère, dans Caligula, dans Néron, dans Domitien, dans Commode & dans Elagabale, que dans Auguste, dans Vespasien, dans Nerva, dans Trajan, dans Antonin Pie, & dans Marc-Aurele. Il y auroit des difficultés bien plus considérables que celle-ci à résoudre sur la puissance *tribunitienne* des empereurs, mais ce n'est point ici le lieu de les examiner.

TRIBUT. Voyez IMPOT.

Les receveurs des tributs s'appelloient *acceptores*, *allectores*, *adlectores*. On trouve le premier mot dans Muratori (*Thef. inscr.* 597.); dans le même (*Page* 748.) on lit *allector Gallia*; & (*Page* 1118.) *adlector Calabria*.

TRICCA, en Theffalie. ΤΡΙΚΚΑΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze.....*Eckhel*.

Leur type ordinaire est un cheval à mi-corps.

Esculape étoit né sur les bords du fleuve Lethæus qui l'arrosait (*Strab.* 8.).

TRICCÆUS, surnom d'Esculape, qui étoit particulièrement adoré à *Tricca*, ville de Theffalie, où il étoit né.

TRICENARIUS (*Muratori* 872. r.), commandant de 30 hommes.

TRICENNALES, l'espace de trente ans; comme les decennales & les vicennales font l'espace de dix & de vingt ans; il se disoit des années du gouvernement des empereurs. Il se dit aussi des vœux, des actions de grâce & autres cérémonies qui se faisoient au bout de ce nombre d'années pour remercier les dieux de l'heureuse administration de l'empereur, & leur en demander la continuation. *Tricennales*, *tricennalia*, & dans le panégyrique de Porphyrius pour Constantin, *tricennia*. On trouve sur les médailles, *decennales*, *decennalia* & *vicennalia*, tout au long; mais jamais *tricesimalia*, ni *tricennales*, il est toujours en chiffres; & il s'y trouve de différentes manières. 1°. *VOT. XXX. Vota tricennalia*, dans Constantin, dans Valerius Maximianus. 2°. *VOT. XX. MULT. XXX.* Licinus, dans Constantin, dans Constans, dans Constantius, &c. 3°. *VOT. XXX MULT. XXXX.* C'est-à-dire, qu'on remercioit les dieux pour les vingt ou les trente premières années de l'empire du prince, & qu'on prioit les dieux pour les dix suivantes; ce qui seroit ou trente ou quarante ans d'heureux gouvernement.

TRICEPS ou TRICÉPHALE. On donnoit à Mercure le surnom de *Triceps*, ou à trois têtes; parce qu'il se trouvoit également en fonction & dans le ciel & sur la terre, & dans les enfers; parce qu'il avoit trois différentes formes, suivant les trois différens endroits où il étoit employé.

TRICISSIS, monnoie des anciens romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 30 liv. monnoie actuelle de France, selon Pausan dans sa *Métrologie*.

TRICHORUM, toit triangulaire, ou à trois pointes.

TRICIPITINUS, surnom de la famille *LUCRETIA*.

TRICLARIA, surnom de Diane, pris de ce que la déesse étoit honorée par trois villes de l'Achaïe (De *τρεις*, trois fois, & de *κληρος*, héritage, patrimoine); savoir Aroé, Authie & Messatis, lesquelles possédoient en commun certain canton avec un temple consacré à Diane. Là les habitans de ces trois villes célébroient tous les ans une fête en l'honneur de cette déesse, & la nuit qui précédoit cette fête, se passoit en dévotion: La prêtresse de Diane étoit toujours une vierge, qui étoit obligée de garder la chasteté, jusqu'à ce qu'elle se mariât;

& pour lors le facerdoce passoit à une autre. Voyez COMETHO, ESMNÈTE, LAPHRIA, MELANIPPUS.

TRICLINIARCHA (*Augusti lib.*). Affranchi, maître-d'hôtel de l'empereur.

TRICLINIARIUS servus; esclave fixé au service de la table.

TRICLINIUM, lieu où mangeoient les romains. On lui donnoit ce nom à cause de trois lits qui y étoient dressés. Le *triclinarcha* de Pétrone, est dérivé de ce mot. On le traduit assez mal en françois par *maître-d'hôtel*, quoiqu'en partie la fonction de cet officier fût de préparer le couvert dans le *triclinium*, d'accommoder les lits autour de la table, & de dresser le buffet.

On donnoit aussi le nom de *triclinium* aux lits sur lesquels mangeoient les romains, parce que chaque lit étoit pour trois personnes. Lors qu'on mettoit plus de trois lits autour de chaque table, ou que ces lits contenoient plus de trois personnes, c'étoit un extraordinaire. Tel fut le cas du festin de Lucius Verus, où il y avoit onze convives sur trois lits; dans le repas que Perpenna donna à Sertorius, & où ce grand capitaine fut assassiné, les trois *triclinium* étoient selon Sénèque, disposés de manière que le Nord-Est répondoit au *triclinium* d'Antoine, & le Nord-Ouest à celui de Perpenna (*D. J.*).

TRICOSUS, surnom d'Hercule, parce qu'il étoit velu (*De trica*, des poils).

TRICORDE. Musonius dit seulement de cet instrument qu'il avoit été inventé par les Assyriens qui l'appelloient aussi *pandure*. Peut-être n'étoit-ce qu'une lyre à trois cordes.

TRICORYPHOS, montagne de l'Arabie heureuse, son nom venoit de ses trois sommets, sur chacun d. lesquels il y avoit un temple d'une hauteur prodigieuse (*Diod. sicul. lib. III. p. 178.*).

TRICRÈNE, lieu d'Arcadie, célèbre par ses trois fontaines; dans lesquelles on disoit que les nymphes avoient lavé Mercure à sa naissance. C'est pour cela que ce lieu lui étoit consacré (*Pausan. lib. VIII, cap. 16.*).

TRICTRAC, des anciens, espèce de jeu appelé *δωδεκαπέπλος* par les grecs, & *duodena scripta* par les latins.

La table sur laquelle on jouoit étoit carrée. Elle étoit partagée en douze lignes, sur lesquelles on arrangeoit les jettons comme on le jugeoit à propos, en se réglant néanmoins sur

les points des dés qu'on avoit amenés. Ces jettons nommés calculs, étoient chez les romains au nombre de quinze de chaque côté, de deux couleurs différentes.

Difcolor ancipiti sub jactu calculus astat,

Decertantque simul candidus atque niger;

Ut quamvis parili cryptorum tramite currant,

Is capiet palmam quem sua fata vocant.

Ainsi la fortune & le savoir dominoient également dans ce jeu; & un joueur habile pouvoit réparer par sa capacité les mauvais coups qu'il avoit amenés, suivant ce passage de Terence: *Ita vita est hominum quasi cum ludas tesseras; si illud quod maxime opus est non jactu cadit, illud quod accidit id arte ut corrigas.* On pouvoit par cette même raison se laisser gagner par la complaisance, en jouant mal les jettons. C'est le conseil qu'Ovide donne à un amant qui joue avec sa maîtresse.

Seu ludet numerosque manu jactabit eburnos,

Tu male jactato, tu male jacta dato.

Lorsqu'on avoit avancé quelque jetton, ce qu'on appelloit *dare calculum*, & qu'on s'apercevoit avoir mal joué, on pouvoit avec la permission de son adversaire, recommencer le coup, ce qu'on appelloit *reducere calculum*.

Les douze lignes étoient coupées par une ligne transversale, appelée *linea sacra*, qu'on ne passoit point sans y être forcé; d'où étoit venu le proverbe *ἄνω ἄνω ἵππος*, je passerai la ligne sacrée, c'est-à-dire; je passerai par-dessus tout. Lorsque les jettons étoient parvenus à la dernière ligne, on disoit qu'ils étoient *ad incitas*. On se servoit de cette métaphore, pour dire que des personnes étoient poussées à bout; témoin ce passage de Plaute.

Sy. *Profesto ad incitas lenorem rediget, si eas abduxerit.*

Mi. *Quin prius disperibit saxa, quam unam cal em civerit.*

Le *δωδεκαπέπλος* des grecs n'avoit que dix lignes & douze jettons.

On ignore les autres règles de ce jeu que l'on ne doit point confondre comme ont fait la plupart des commentateurs, avec les jeux des dames, des mérelles ou des échecs, qui ne dépendent point du sort des dés. Celui-ci n'a proprement rapport qu'à notre *trictac*, auquel il est aisé d'en faire l'application.

TRICTYÈS ou **TRICTIRIES**, fêtes consacrées à Mars surnommé *Enyalios*, dans les

quelles on lui immoloit trois animaux comme dans les *suovetaurilia* des romains.

TRIDENT, sceptre à trois pointes, ou fourche à trois dents, qui fait le symbole le plus commun de Neptune, pour marquer son triple pouvoir sur la mer, de la conserver, de la troubler & de l'appaier. Ce furent les cyclopes qui en firent présent à Neptune, dans la guerre contre les titans. On dit que Mercure voia un jour à Neptune son *trident*.

TRIDENT (On voit un) sur les médailles de Byzantium, de Corcyre, d'Eubée, d'Irène, de Lipari, des Macédoniens, de Messine, de Paf-tum, de Pylos en Messénie, de Raucus, de Syracuse, de Ténos, de Troëzene, de Cimolis, de Corinthe, de Mylasa, de Sciathus.

Il désigna ordinairement des villes maritimes.

TRIDRACHME, monnaie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 1 l. iv. $\frac{2}{5}$ monnaie actuelle de France selon Pauton.

Elle valoit en monnaie des mêmes pays.

- 1 didrachme $\frac{1}{2}$.
- ou 3 drachmes.
- ou 6 rébiites.
- ou 15 gérah.
- ou 18 méhah.
- ou 36 pondions.
- ou 72 phollis.
- ou 288 kodrantes.
- ou 576 perutah.

Voyez MONNOIE des grecs pour connoître l'évaluation de Romé de l'île.

TRIDRACHME, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 131 grains $\frac{1}{2}$, selon Pauton.

Il valoit en poids des mêmes pays :

- 1 $\frac{1}{2}$ didrachme.
- ou 3 drachmes.
- ou 6 grammes.
- ou 12 oboles sémitites.
- ou 18 danic.
- ou 24 kikkabos.
- ou 36 keration.

ou 72 chalchous.

ou 144 fitarion.

Voyez POIDS.

TRIENS, le tiers d'une chose quelconque. Ce mot désignoit particulièrement deux choses fort différentes. 1°. Une monnaie de bronze, qui étoit la troisième partie de l'*as*. Le *triens* étoit marqué d'un côté d'une tête de Janus, & de l'autre d'un navire. On mettoit un *triens* dans la bouche des morts pour payer le passage à Caron dans l'autre vie. La famille Servilia avoit un *triens* qu'elle gardoit comme quelque chose de sacré. On disoit que cette pièce de monnaie croissoit ou diminuoit, selon que cette famille devoit croître ou diminuer en honneur & en dignités. (Voyez Pline, l. XXXIII. cap. 3, & liv. XXXIV. cap. 13.)

2°. Le *triens* étoit un vase pour la boisson, & celui dont on se servoit ordinairement. C'étoit la quatrième partie du setier. (Voyez Properce, III. 8. 29. Perse, sat. III. 100. Martial, l. 107. 8.)

TRIENS monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

— —
— —

Elle valoit :

- 4 onces.
- ou 8 semi-onces.
- ou 12 duelles.
- ou 16 siciliques.
- ou 24 sextules.
- ou 96 scripules.

TRIENS, monnaie des anciens romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 6 sols 8 deniers monnaie actuelle de France, selon Pauton.

Elle valoit alors en monnaie du même peuple.

- 1 $\frac{2}{3}$ quadrans, triunx.
- ou 2 sextans.
- ou 2 $\frac{2}{3}$ sescuncia.
- ou 4 onces.
- ou 8 semuncia.
- ou 24 sextula.

TRIENS, division de l'ancienne livre romaine.

Elle valoit en poids de France 2104 grains, selon Pauton.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{7}$ quadrans.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIENS, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit 241 toises quarrées & $\frac{2}{10}$ de France, selon Pauson.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{7}$ quadrans, triunx, teruncium.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIENS, mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit 3 pouces & $\frac{801}{1000}$ de France, selon Pauson.

Elle valoit en mesures du même peuple.

1 $\frac{1}{7}$ quadrans,

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIENS, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 6 roquilles & $\frac{883}{1000}$ de France selon Pauson.

Elle valoit en mesures du même peuple.

1 $\frac{1}{7}$ quadrans.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIERARQUE, commandant d'un navire chez les athéniens. Les triérarques étoient choisis entre les plus riches citoyens qui étoient obligés d'armer des navires en guerre, & de les équiper de toutes les choses nécessaires. Ils ne pouvoient se dispenser de cet armement qu'en indiquant quelqu'un qui fût plus riche qu'eux, & en offrant pour le prouver, de changer de biens avec lui; en ce cas, & après l'échange, celui-ci étoit obligé de faire la fonction de triérarque. D'abord le nombre des triérarques ne fut pas fixé, quelquefois il y en eut deux pour équiper un vaisseau, quelquefois trois, & quelquefois dix. Enfin le nombre en fut réglé à douze cents, qui étoient près de dix tribus d'Athènes. On en nommoit cent vingt par chaque tribu, parmi les plus riches. Ces douze cents hommes furent d'abord divisés par classes; il y en avoit deux par tribu, de soixante hommes chacune, ce qui faisoit vingt classes en tout. Chaque classe étoit encore subdivisée en cinq parties dont chacune étoit de douze hommes. Ensuite on les divisa en deux moitiés de six cents hommes chacune,

& chaque moitié fut encore subdivisée en deux parties égales de trois cents hommes chacune. Les premiers trois cents hommes étoient pris d'entre les plus riches; & dans des cas extraordinaires & pressans, ils étoient obligés de faire les avances, on leur laissoit seulement leur recours contre les autres trois cents hommes moins riches, qui leur remboursoient ensuite leur partie lorsque l'état de leurs affaires le leur permettoit. Enfin, on fit une dernière division de ces douze cents hommes en diverses compagnies composées de seize citoyens chacune, qui étoient choisis, non plus sur l'évaluation des biens, mais sur le nombre des années. Tous les citoyens, depuis vingt-cinq jusqu'à quarante, y étoient compris, & devoient contribuer à équiper un navire pour un sixième. Aussi chaque vaisseau avoit seize triérarques; ils étoient seulement obligés de fournir le vaisseau, la république fournissoit l'équipage. En sortant d'exercice, les triérarques étoient obligés de rendre compte de leur administration, & de remettre les agrès des navires à leurs successeurs, ou à la république.

Les triérarques étoient chez les grecs ce que sont aujourd'hui les capitaines de vaisseaux. Les triérarques étoient nécessairement en grand nombre; mais celui des navarques (amiraux) étoit borné à deux, trois, quatre, jusqu'à dix, quelquefois même il n'y en avoit qu'un seul.

Les romains donnoient aussi le nom de triérarques aux amiraux ou commandans des flottes. On lit dans une inscription publiée par Muratori: (811. 1.) *Trierarchi classis germanica.*

TRIERARICA Bacchi. Voyez ORGIES.

TRIÉTÉRIDES, TRIÉTÉRIQUES, ou TRIENNALES, fêtes de trois en trois années, (de τρις, trois, & de έτος, année) que célébroient les béotiens & les thraces, en l'honneur de Bacchus, & en mémoire de son expedition des Indes, qui dura trois ans. Cette tolemnité étoit célébrée par des femmes divisées par bandes, & par des vierges qui portoient les thyrses. Les unes & les autres, saisies d'enthousiasme, ou d'une fureur bacchique, chantoient l'arrivée de Bacchus, qu'elles croyoient présent à leur compagnie pendant cette fête, même vivre & converser parmi les hommes.

TRIFAX, τριχων, dard à trois pointes.

TRIFORMIS DEA, la déesse à trois faces ou à trois têtes. C'étoit Hécate qui, selon Servius, présidoit à la naissance, alors elle étoit appelée Lucine; en tant qu'elle avoit soin de la santé, on l'appelloit Diane. Le nom d'Hécate lui convenoit, en ce qu'elle présidoit à la mort. Voyez HECATE.

TRIGARIUM, lieu entouré de planches dans la neuvième région de Rome, où l'on faisoit les courses de chars attelés de trois chevaux.

TRIGE, char attelé de trois chevaux. On voit des *triges* sur les médailles de Syracuse, & c'est le seul monument antique où l'on en ait trouvé jusqu'à ce jour. Elle a cependant été très-long-temps en usage à Rome, dans les jeux du cirque; mais chez les grecs on l'abandonna bientôt. (*Voyez* Denis d'Halicarnasse, à la fin du livre VII.) Le troisième cheval de la *trige* s'appelloit *πρωτος*, selon Hétychius, & *σενιος*, selon Denis d'Halicarnasse. Stace, dans sa Thébaidé, (*L. VII. v. 461.*) l'appelle *equus funalis*, cheval de laisse ou longe.

TRIGEMINA porta. *Voyez* PORTE.

TRIGEMINUS, surnom de la famille *CURIATA*.

TRIGLA, femme à trois têtes, que les anciens habitans de la Lusace adoroient. On nourrissoit dans son temple un cheval noir, qui étoit spécialement consacré à la Déesse; & lorsqu'il y avoit demeuré quelques années, le prêtre qui en avoit soin le menoit à la guerre, pour en tirer des préages.

TRIGLANTYNE ou **TRIGLINE**, surnom donné à Hécate, parce qu'à Athènes, dans un lieu nommé *Trigla*, on lui offroit un mulet, poisson de mer, que les grecs appelloient *trigla*.

TRIGONALIS pila. *Voyez* PAUME.

TRIGONE ou **TRICORDE**. Le *trigone* étoit un instrument familier aux égyptiens & aux perses, puisqu'on croit en appercevoir un sur les monumens de Persépolis. C'est celui qu'on a souvent appellé harpe, *cithara*, nom qui a long-temps induit en erreur la plupart des peintres qui, en représentant le roi David, n'ont pas balancé à placer sous ses doigts une harpe semblable à celle que l'on faisoit de leur temps, & telles qu'on les fait encore de nos jours. Si ces mêmes peintres eussent été un peu versés dans la connoissance de usages antiques, ils ne feroient pas tombés dans une si singulière erreur. Le Dominiquin, ce célèbre élève d'Annibal Carrache, cet élève qui surpassa tous les maîtres de son temps, a fait cette faute deux fois: la première dans un tableau où la figure de David est posée; la seconde, dans un autre où ce même prince est représenté dansant devant l'arche d'alliance. L'instrument triangulaire, *πριγωνον*, v. noit originairement des syriens. Selon Juba, cité par Athenée, c'étoit de ces orientaux que les grecs l'avoient emprunté. Sophocle en parloit dans ses *Mysiens*, au rapport du même Athé-

née, comme d'un instrument phrygien. Platon & Aristote en font mention dans plusieurs endroits, ce qui suffit pour détruire la conjecture de quelques savans qui ont regardé le livre des *problèmes*, comme faussement attribué à ce dernier, & fort postérieur à ce philosophe, par cette seule raison qu'il y est parlé du *trigone* instrument asiatique qui, selon lui, étoit alors inconnu à la Grèce. Cet instrument est un véritable triangle, dont un des angles forme le pied, ou la base, & dont le côté opposé à cet angle sert de cheviller, pendant que l'un des autres côtés offre l'*αχζιον*, le ventre, ou les lignes mesurées, sur chacune desquelles les cordes sont étendues & attachées. (*D. J.*)

TRIGONE, nourrice d'Esculape.

TRIGONIA porta. *Voyez* PORTE.

TRIGRAMME, monnaie des romains, depuis le règne de Claude, ou de Néron, jusqu'à Constantin. *Voyez* DENIER.

TRIHEMITON, nom que les grecs donnoient à l'intervalle que nous appellons *tierce majeure*. Ils l'appelloient aussi quelquefois *hemiditon*.

TRIOLOGIE. *Voyez* TÉTRALOGIE.

TRIMÈLES, sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des grecs. *Voyez* FLUTES. (*F. D. C.*)

TRIMARIA, espèce de sac de la forme d'un cône renversé, dans lequel les laboureurs romains mettoient leurs semences, & qu'ils portoient pendu à leur cou quand ils ensemencoient les terres. Ce sac étoit nommé *trimodia*, parce qu'il contenoit trois boisseaux.

Columelle (*12. 50.*) en parle à l'occasion de la récolte des olives. Il faut, dit-il, les recevoir dans un sac..... *Tum trimodia satoria, quibus distincta bacca suscipitur.*

TRIMODIOS, mesure pythique pour l'arpentage. *Voyez* DEMI-MEDIMNE.

TRINOCTIUS, surnom d'Hercule, venu des trois nuits que Jupiter passa avec Alcène, lors de la conception de ce héros.

TRINUNDINUM, trois jours de marché, espace de temps qu'on employoit à la promulgation d'une loi romaine. Les habitans de la campagne venoient au marché qui se tenoit à Rome de neuf en neuf jours; lorsqu'il s'agissoit de publier une loi, on l'exposoit en public écrite sur un tableau pendant trois marchés consécutifs,

afin que pendant ce temps le peuple pût y faire attention, & en parler plus sûrement le jour des comices. Antoine ayant manqué à cette formalité, Cicéron (*Phil.* 5. 3.) le lui reprocha en ces termes : *Ubi les Cecilia & Dydi? ubi promulgatio, trinundinum?* Quand on assignoit quelqu'un devant le peuple pour en subir le jugement, c'étoit pareillement à vingt-sept jours, c'est-à-dire, à trois jours de marché; & le premier de ces trois jours, le peuple étant assemblé, l'accusateur montoit à la tribune aux harangues, & donnoit son assignation à l'accusé, pour comparoître au troisième jour de marché, afin que le peuple eût le temps de prendre connoissance de l'affaire, & l'accusé celui de se préparer pour se défendre. On observoit la même précaution pour l'élection d'un magistrat, afin que dans l'intervalle les candidats eussent le temp. de gagner les suffrages du peuple, & celui-ci de faire un choix dont il n'eût pas à se repentir dans la suite : *Decemviris creandis*, dit Tite-Live (3. 35.), *in trinundinum comitia indicia sunt.*

TRIO, surnom de la famille *Lucretia*.

TRIOBOLE, une des plus petites pièces de monnoie. De-là vient que Plaute appelle *homo trioboli*, un homme de néant.

C'étoit chez les grecs un poids & une monnoie, moitié de la drachme.

On donnoit à Athènes un *triobole* à ceux qui assistoient aux assemblées du peuple, pourvu qu'ils n'y vissent pas trop tard.

TRIOCULUS. Il y avoit dans le temple de Minerve à Corinthe, un Jupiter en bois, qui avoit deux yeux, tels que la nature les a placés chez les hommes, & un troisième au milieu du front. On peut raisonnablement conjecturer, dit Pausanias, que Jupiter a été représenté avec trois yeux, pour signifier qu'il règne premièrement dans le Ciel, comme on le croit communément; secondement dans les Enfers, car le dieu qui tient son empire dans les lieux souterrains est aussi appelé Jupiter par Homère; troisièmement enfin sur les Mers, comme le témoigne Eschyle : « Quiconque » a donc fait cette statue, je crois qu'il lui a » donné trois yeux, pour faire entendre qu'un » seul & même dieu gouverne les trois parties du » monde, que les autres disent être tombées en » partage à trois dieux différens ».

TRIODOS, nom grec d'un carrefour où aboutissent trois chemins.

C'étoit le nom particulier de celui d'où les manniéens, conseillés par l'oracle de Delphes, enlevèrent les os d'Arcas, fils de Calisto. Il

étoit dans l'Arcadie, sur le mont Ménale (*Pausan.* 8. 36.).

TRIOMPHAL ou DE TRIOMPHE. Voyez *ARC, PONT, PORTE, RUE, &c.*

TRIOMPHAL. Hercule fut honoré sous ce nom par Evandre qui lui érigea une statue.

TRIOMPHALE (Colonne), colonne qui étoit élevée chez les anciens en l'honneur d'un héros, & dont les joints étoient cachés par autant de couronnes qu'il avoit fait d'expéditions militaires. Chacune de ces couronnes avoit son nom particulier chez les romains; la *palissaire*, qui étoit bordée de pieux, pour avoir forcé une palissade; la *murale*, qui étoit ornée de créneaux ou de tourelles, pour avoir monté à l'assaut; la *navale*, chargée de proues & de poupes de vaisseaux, pour avoir vaincu sur mer; l'*obsidionale* ou la *graminale*, de la première herbe qu'on trouvoit, que les latins appelloient *gramen*, pour avoir fait lever le siège; la *civique*, de chêne, pour avoir ôté des mains de l'ennemi un citoyen romain; l'*ovante*, de myrthe, qui marque l'ovation ou petit triomphe; & la *triumphale*, de laurier, pour le grand triomphe. Procope rapporte qu'il fut élevé dans la place appelée *Augustaum*, devant le palais impérial de Constantinople, une colonne de cette sorte, qui portoit la statue equestre de bronze de l'empereur Julien. (*D. J.*)

TRIOMPHALE (Pierre). C'étoit une coutume assez ordinaire chez les anciens de faire graver sur la pierre des faits historiques, & de consacrer aux dieux ces monumens pour en conserver la mémoire à la postérité. Telles étoient les *pierres* nommées *triumphales*, où les noms de ceux qui avoient mérité les honneurs du triomphe étoient marqués.

TRIOMPHATEURS, ceux qui remportent l'honneur du triomphe. Il falloit pour jouir de cet honneur chez les romains que le général qui le demandoit fût revêtu d'une charge qui donnoit droit d'auspices; c'est pour cela que Scipion depuis surnommé l'*Africain*, ne put l'obtenir quoiqu'il eût fait de grands exploits en Espagne, parce que dit Valère-Maxime (2. 8. 3.), il avoit été envoyé dans cette province sans magistrature : *Sine ullo magistratu erat missus*. On lit dans l'histoire romaine plusieurs autres exemples de triomphes refusés à des généraux qui avoient vaincu, uniquement parce qu'ils manquoient de cette qualité essentielle : *Quia, dia Tite-Live* (28. 38.) en parlant d'un romain qui étoit dans ce cas : *Neminem ad eam diem triumphasse, qui sine magistratu res. gessisset, constabat*. De plus il étoit nécessaire que dans la victoire remportée par les troupes de la république, il fût resté sur la place au moins cinq mille des ennemis

ennemis & peu de troupes romaines ; que le général livrât la province toute subjuguée & pacifiée à son successeur, & que cela fût certifié avec serment, non-seulement par les tribuns, les centurions & les questeurs, mais par la bouche de celui même qui demandoit le triomphe, & qui venoit à Rome avec son armée pour avoir ce témoin de sa demande (*Liv. XXXI. 49.*) : *Idque ut veritas rerum gestarum ejus, cui tantus honos haberetur, publicè videretur.* Il falloit encore que le triomphe eût pour objet une nouvelle conquête : *Pro aucto imperio, non pro recuperatis quæ populi romani fuissent* : ainsi on ne l'obtenoit pas pour avoir terminé une guerre civile, pour avoir rangé des rebelles à leur devoir, ou pour avoir repris sur eux des villes, ou quelques provinces qui avoient déjà été conquises. Celui qui arrivoit de l'armée pour demander le triomphe, étoit obligé de rester hors de la ville, & de se démettre du commandement de son armée ; parce qu'il ne devoit point entrer dans Rome avant que d'avoir obtenu sa demande. Il la faisoit au sénat qui s'assembloit dans le temple de Bellonne, & il lui exposoit les motifs qu'il avoit de demander cet honneur : *Expositisque rebus gestis*, dit Tite-Live (31. 7.), *ut triumphanti sibi in urbem invehi liceret, petit.* Quand le sénat jugeoit que ses exploits méritoient le triomphe, il lui décernoit cet honneur, & il faisoit approuver son décret par le peuple, condition nécessaire, parce que pour honorer le triompheur, on avoit jugé à propos de lui déférer le commandement dans Rome, le jour de cette pompe : ce que le sénat ne pouvoit accorder seul & sans le peuple.

Après qu'on avoit fixé le jour de la cérémonie, celui qui devoit triompher, faisoit ses préparatifs pour rendre son entrée la plus magnifique & la plus éclatante qu'il lui étoit possible. Au lever du soleil il se revêtoit de sa toge triomphale de pourpre chargée de bandes de brocard que l'on nommoit *palmata*, & couronné de laurier dont il tenoit une branche à sa main droite, ou plus ordinairement une palme, il montoit sur un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs, & quelquefois d'éléphants, dans lequel étoient aussi le plus souvent ses enfans & ses amis les plus chers ; il traversoit ainsi la ville, conduit au capitolé qui étoit le terme de la cérémonie. *Pompa autem finis fuit capitolini Jovis templum, quò postquam ventum est, consistere.* Il étoit précédé du sénat & d'une foule immense de citoyens, tous habillés de blanc, de trompettes & de joueurs d'instrumens, de chariots remplis de casques, de cuirasses, de boucliers, & d'autres armes prises sur les ennemis, qui étoient disposées de manière que le mouvement des chariots les faisant choquer les uns contre les autres, formoit par leur cliquetis

Antiquités, Tome V.

un bruit de guerre qui convenoit fort à cette fête martiale. D'autres chariots suivoient portant les plans des villes & des forteresses qu'on avoit prises, représentées en bois doré, en cire, ou même en argent, avec des inscriptions en grosses lettres, & de grands tableaux où étoient peintes les batailles & les attaques des places. On y voyoit aussi les représentations des fleuves & des montagnes, des plantes extraordinaires, & même des dieux des peuples qu'on avoit vaincus. Après cet attirail dont le détail seroit infini, paroissent les rois & les chefs ennemis ayant la tête rasée pour marque de leur servitude, & chargés de chaînes de fer, d'argent ou d'or, selon les temps ou la richesse des dépouilles. Quand ces captifs étoient arrivés devant le capitolé, on les menoit à la prison, où aussi-tôt on faisoit mourir leurs chefs & leurs capitaines.

A la suite des prisonniers étoient les victimes qu'on devoit immoler, couronnées de fleurs, avec les cornes dorées, accompagnées des victimaires nus jusqu'à la ceinture portant la hache, & suivis des prêtres qui assistoient à la cérémonie. Immédiatement après, venoient plusieurs officiers de l'armée, & enfin le triompheur dans son char, accompagné de ses licteurs couronnés de laurier, portant les faisceaux qui en étoient pareillement entourés. Le char étoit d'ivoire avec des reliefs enrichis de dorure ou même d'or ; il y en a eu tout d'argent cizelé, & dont l'excellence du travail relevoit encore la richesse. Du temps de la république, le triompheur portoit au doigt un anneau de fer, de même qu'en portoient les esclaves, pour l'avertir que la fortune qui l'élevoit si haut pouvoit le réduire à l'état humiliant de la servitude. C'est aussi pour cela qu'il y avoit derrière lui un esclave, ou, selon quelques auteurs, un bourreau qui de temps en temps l'avertissoit qu'il étoit homme : *Respiciens post te, hominem memento te* (*Tertull. apolog. cap. 33.*). Enfin la marche étoit terminée par les soldats en habits militaires, couronnés de laurier, avec toutes les marques qu'ils avoient reçues de leur général. Ils marchaient d'un air de joie & de gaieté, les uns criant : *Io, triomphe* ; d'autres chantant des chansons militaires à la louange du triompheur, ou des vers satyriques & pleins de raillerie contre lui ; car ce jour étoit privilégié, & il leur étoit permis de dire tout ce qu'ils vouloient.

L'entrée se faisoit par la porte Capène, le long de la rue Triomphale, à cause que c'étoit celle que prenoient les triompheurs pour aller au Capitolé, & sur la route on avoit soin de dresser des arcs de triomphe. Arrivé au Capitolé, le triompheur sacrifioit des taureaux blancs à Jupiter, & mettoit sur la tête de ce dieu la couronne de lau-

rier qui étoit sur la sienne, en lui adressant cette prière : *Gratias tibi, Jupiter optime, maxime, tibique, Juno regina, & ceteri hujus custodes, habitatoresque arcis dii, libens latusque ago, re romanâ in hanc diem & horam per manus quod voluisti meas servatâ, bene gesta que, eandem & servate, ut faciis, favete, protegite, propitiati, supplex oro.* Il faisoit aussi des présens au temple, des largesses au peuple, & après cela commençoit le festin aux dépens du public, où les premiers de la république étoient invités, excepté les consuls, qu'on prioit même de ne s'y pas trouver pour laisser jouir le *triomphateur* de tous les honneurs de la préséance. Mais sa gloire ne se terminoit pas à ce jour; un décret du sénat accordoit une maison à celui qui avoit triomphé, & cette maison s'appelloit *domus triumphalis*. Après sa mort, son corps étoit brûlé hors de Rome, comme les autres; mais on rapportoit ses os & ses cendres pour les ensevelir dans la ville; de plus on lui érigeoit des statues triomphales.

TRIOMPHE, honneur qu'on faisoit à quelques généraux d'armée qui avoient remporté quelque victoire signalée. Le *triomphe* étoit le comble des honneurs militaires que le sénat accordoit par un décret, & qu'il falloit faire approuver par le peuple. Il est vrai que jusqu'à l'an de Rome 304, le premier avoit été seul dispensateur de cette récompense; mais dans ce temps-là ayant refusé le *triomphe* aux deux consuls Valérius & Horatius, pour se venger de ce qu'ils avoient favorisé les demandes du peuple, le tribun Icilius profita de l'occasion pour étendre son pouvoir, en portant la demande de ces deux consuls devant le peuple qui le déclara malgré le sénat, pour les récompenser de lui avoir été favorables. Il lui arriva encore plusieurs fois d'accorder une pareille grâce sans la participation du sénat; & quand une fois il eut usurpé ce droit, les tribuns sçurent l'y maintenir par leurs artifices ordinaires. Quand le sénat, auquel il falloit toujours s'adresser d'abord, accordoit le *triomphe* à un sujet qui n'étoit pas agréable au peuple, les tribuns ne manquoient pas de prétexte pour empêcher l'exécution du décret, soit par opposition, soit en refusant de le proposer au peuple, soit même en citant devant le peuple celui qui devoit triompher, pour lui faire rendre compte de sa gestion; ce qui du moins retardoit l'exécution du décret, jusqu'à ce qu'il se fût purgé de l'accusation intentée contre lui.

Il y avoit deux sortes de *triomphe*s, le grand & le petit. Ce dernier s'appelloit *ovation* (Voyez ce mot.). Le premier qui ait mis en usage la pompe *triomphale* étoit Bacchus, comme nous l'apprenons de Diodore (*Lib. IV. p. 147.*); *Bacchus primus omnium; super elephante indico triumphavit.* Cette coutume fut suivie à Rome dès le commencement de la monarchie, puisque nous lisons dans

Denis d'Halicarnasse (2. p. 102.), que Romulus; son fondateur, *triompha* après avoir vaincu les céciniens & les antemates: *Pompam ultimum claudēbat, indutus purpurâ & coronatus laureâ, atque ut regiam majestatem tueretur, quadrigis instructus.* Cependant Plutarque attribue l'institution du *triomphe* à Tarquin l'ancien; mais il est aisé de concilier ces deux auteurs, en disant que le premier des rois introduisit l'usage de triompher, & que Tarquin en augmenta la pompe.

Après l'extinction de la royauté, Octavius Publicola, le premier des consuls, jouit de cet honneur qui ne s'accordoit qu'aux dictateurs, aux consuls, aux préteurs, à l'exclusion de ceux qui n'avoient le commandement que par commission, sans être revêtus de quelques-unes de ces dignités. Ce fut le sénat qui dispensa cet honneur jusqu'en 304, comme nous l'avons dit, & alors, à l'occasion du refus fait aux consuls Valérius & Horatius, le peuple partagea cet avantage, & il fallut son consentement pour triompher. Depuis cette époque, l'on ne vit qu'un seul exemple de *triomphe* malgré le peuple, celui de Claudius Appius, dont la fille, vestale, ayant appris que les tribuns se préparoient à troubler le *triomphe* de son père, & à le faire honteusement descendre du char pendant la marche, fendit la presse; monta sur le char, l'accompagna jusqu'au Capitole, & par ce moyen le garantit de l'insulte qu'on vouloit lui faire; car il n'étoit permis à personne de mettre la main sur une vestale, sinon au grand pontife. Sous les empereurs, l'honneur du *triomphe* fut rarement accordé à d'autres qu'à eux & à leurs enfans, & ils ne laissèrent à leurs généraux d'armée que les ornemens du *triomphe*, c'est-à-dire, la robe triomphale. Cette distinction même s'avilit fort dans la suite, par la facilité qu'on eut de l'accorder à des gens qui ne l'avoient nullement méritée. Elle devint aussi plus rare, & au lieu que depuis Romulus jusqu'à Auguste, pendant l'espace d'un peu plus de sept cents ans, on compte trois cents *triomphe*s dont les généraux romains furent honorés, à peine en trouve-t-on cinquante depuis Auguste jusqu'à Justinien, sous lequel le fameux Bélisaire entra dans Constantinople sur un char de *triomphe*, après avoir subjugué l'Afrique, vaincu les vandales & leur roi Gilimer. Depuis ce temps l'empire romain ne fit qu'aller en décadence, & devint la proie des arabes, des sarrasins, des huns, des bulgares & des lombards; il ne fit que servir lui-même de matière de *triomphe* à ses ennemis.

Les premiers *triomphe*s que l'on accorda chez les romains, se ressentirent de la simplicité des premiers temps & du peu de richesses des peuples vaincus; mais ce ne fut plus de même lorsque les romains ayant porté leurs armes en Asie & en Afrique, ils en enlevèrent les richesses des vain-

cus, même de l'Orient & du Midi; & qu'elles fervirent à embellir la pompe du *triomphe*, dont l'éclat dépendoit principalement des riches dépouilles des peuples que l'on avoit soumis. On peut dire que de tous les anciens spectacles, il n'y en eut point de plus pompeux, de plus intéressant & de plus flatteur, & qui pût mieux inspirer l'amour de la gloire. Si l'on veut avoir une idée du *triomphe* des généraux romains, il faut lire celui de Paul-Émile décrit par Plutarque, celui de Vespasien par Josephé, & celui d'Aurélien par Vopiscus. Ce prince qui traînoit inhumainement à sa suite l'illustre princesse Zénobie, avoit à son char des rennes, qui sont des animaux du Nord, fort ressemblans aux cerfs, lesquels avoient servi auparavant d'attelage ordinaire au chariot du roi des goths qu'Aurélien avoit vaincu.

TRIOMPHE naval, qui se faisoit à-peu-près avec les mêmes préparatifs & les mêmes cérémonies. Le premier qui eut les honneurs du *triomphe naval*, fut C. Duillius en 449, après avoir défait les carthaginois; car c'est à-peu-près dans ce temps-là que les romains mirent une flotte en mer pour la première fois. L'honneur que l'on fit à Duillius, fut d'élever à sa gloire une colonne appelée *rostrata*, parce qu'on y avoit attaché les proues des vaisseaux. On en voit encore aujourd'hui une inscription dans le Capitole, en ancien latin. Le général qui avoit remporté une victoire navale, dépêchoit à Rome un vaisseau couronné de laurier, pour en apporter la nouvelle; ensuite on voyoit arriver toute sa flotte enrichie des dépouilles des ennemis, & le général montoit le plus grand vaisseau magnifiquement équipé. Arrivé à Rome, il demandoit le *triomphe* avec les mêmes formalités que les généraux de terre, & la pompe étoit la même que nous avons décrite au mot **TRIOMPHEATEUR**; à cela près qu'on y voyoit beaucoup de vaisseaux, symbole de la victoire que le triompheateur avoit remportée (*Appian. Mithridat. pag. 252.*) : *Plaustris ingentem numerum armorum & rostrorum navalium deduxit.*

TRIOPAS, roi d'Argos, père de Messène. Voyez **MESSÈNE**.

TRIOPAS. Voyez **HÉLIADES**.

TRIOPAS, fils de Neptune & de Canace, père de l'impie Érisichon & d'Iphimédie.

TRIOPIUS, surnom d'Apollon, tiré de la ville de Triopie en Carie, où il étoit particulièrement révééré. On y célébroit en son nom des jeux solennels, où les vainqueurs étoient récompensés d'un trépiéd.

TRIOPUS étoit fils du Soleil; il donna son

nom à un promontoire & à une ville de la Carie.

TRIPATINUM, (*Plin. 35. 12.*) service de table à trois plats, qui faisoit les délices d'un repas, l'un étoit composé de lamproies, l'autre de lours marins, & le troisième d'une espèce de poisson nommé *myxon*.

Ce mot ne fut en usage que dans les temps de luxe & de dissolution.

ΤΡΙΦΑΛΕΙΑ & *τροφάλαια*, casque orné de trois crêtes ou aigrettes, *juba triplex*, (*Virgil. Æneid. l. 7. v. 785.*)

TRIPHALLUS, surnom de Priape relatif à l'énormité de son attribut caractéristique.

TRIPHOLINUS mons, montagne d'Italie dans la Campanie.

Cette montagne donnoit autrefois son nom aux vins qu'elle produisoit : *trifolina vina*. Juvénal (*Sat. IX. vers 56.*) appelle *trifolinus ager*, le territoire où ils croissoient, & il devoit être aux environs de Cumes.

*Te Trifolinus ager fecundis vitibus implet,
Suspectumque jugum Cumis.*

Martial (*Lib. XIII. Epigr. 114.*) parle aussi de ces mêmes vins.

Non sum de primo futor, Trifolina lyao,

Inter vina tamen septima vitis ero.

TRIPHYLIUS, surnom de Jupiter, sous lequel il avoit un temple magnifique dans l'Élide, à Triphylie.

TRIPPLICARIUS immunis. Ces mots, qui se lisent dans une inscription antique, (*Muratorius, 690. 2.*) désignent un soldat à triple paye. Voyez **DUPPLICARIUS**.

TRIPODISQUE (le), village de l'Attique, sur le mont Géranién, avec un temple dédié à Apollon. Pausanias (*L. I. c. 42.*) en rapporte ainsi l'histoire.

Sous le règne de Crotopus, roi d'Argos, Psamathe, sa fille, accoucha d'un fils qui avoit Apollon pour père; & pour cacher sa faute à son père, qu'elle craignoit, elle exposa cet enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du roi, ayant trouvé cet enfant, le dévorassent. Apollon irrité suscita contre les argiens, le monstre Pœnès, monstre vengeur, qui arrachoit les enfans du sein de leur mère, & les dévorait. On dit que Corœbus touché du malheur des

argiens, tua ce monstre ; mais la colère du dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peste cruelle désolant la ville d'Argos, Corœbus se transporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monstre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépiéd, & qu'à l'endroit où ce trépiéd lui échapperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-même sa demeure. Corœbus s'étant mis en chemin, quand il fut au mont Géranien, sentit tomber son trépiéd, & là, il bâtit un temple à Apollon, avec un village qui, de cette particularité, fut nommé le *tripodisque*.

TRIPODIPHORIQUE, hymne chanté par des vierges, pendant qu'on portoit un trépiéd dans une fête en l'honneur d'Apollon. Cet hymne étoit au nombre des Parthenies. Voyez PAR-THENIÉS.

TRIPOLIS, aujourd'hui TRIPOLI. Le nom de *Tripolis*, en grec, signifie *trois villes*. Celle de Syrie ou de Phénicie étoit en effet composée de trois villes éloignées l'une de l'autre de la longueur d'un stade. L'une de ces villes étoit aux arcadiens, l'autre aux sidoniens, & la troisième aux tyriens, Il y a apparence qu'avec le temps ces trois villes n'en formèrent plus qu'une, par le moyen des maisons que l'on bâtit entre les espaces qui les séparoit.

TRIPOLIS, en Phénicie ou en Syrie. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires, leur fabrique & des époques les font distinguer des médailles frappées dans les deux autres *Tripolis*.

Ces types sont :

Les Dioscures ou leurs bonnets.

Un palmier.

Une victoire debout sur la proue d'un vaisseau.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur d'Antoine, d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Septime-Sevère, de Caracalla, de Plautille, d'Elagabale, de Soëmias, d'Alexandre-Sévère, de Verus, de Paula, de Faustine jeune, de Moësa, de Galba, de Donna, de Geta,

TRIPOLIS, en Carie, sur le Méandre. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une Victoire.

Leur fabrique & l'absence des époques les font distinguer des autres *Tripolis*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Mamee, de Tranquilline, d'Otacile, de Philippe jeune, d'Herennius, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Julie, de Pauline, de Gordien-Pie, de Caius, fils d'Agrippa.

TRIPOLIS, dans le Pont Polémoniaque. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Trajan.

Leur fabrique les fait distinguer des médailles frappées dans les deux autres *Tripolis*.

TRIPOLUS, dans l'île de Crète, patrie de Plutus, selon Hésiode & Diodore de Sicile (5. 78.).

TRIPONDIIUM. Voyez TRESSIS.

TRIPPOS. Le *tripos*, suivant Musonius, étoit un instrument de musique dont parle Artémon. Il étoit appelé *tripos* parce qu'il ressembloit au trépiéd de Delphes. Musonius ajoute qu'il tenoit lieu de trois cythares ou d'un triple cythare. J'ai trouvé quelque part que c'étoit un trépiéd, dans les intervalles duquel on avoit tendu des cordes, comme dans une lyre ou cythare, en sorte qu'il y avoit effectivement trois instrumens dont on pouvoit se servir successivement avec d'autant plus de facilité que le trépiéd tournoit sur un axe. (F. D. C.)

TRIPTOLEMÈME, fils de Céléus & de Néera, fut ministre de Cérés qui lui enseigna l'agriculture. Selon la fable, Cérés indignée de l'enlèvement de sa fille, auquel les dieux avoient consenti, résolut de vivre errante parmi les hommes sous la forme d'une mortelle. Elle arriva à la porte d'Eleusis, où elle s'assit sur une pierre. Céléus, roi des éléusiniens, l'engagea à venir loger chez lui. Son fils *Triptolème*, encore enfant, étoit malade d'une infomnie qui l'avoit réduit à l'extrémité. Cérés le baise en arrivant, & par ce seul baiser lui rend la santé. Non contente de cela, elle se charge de son éducation, & se propose de le

rendre immortel. Pour cet effet, elle le nourrit le jour de son lait divin, & le met la nuit sous la braise pour le dépouiller de ce qu'il avoit de terrestre. L'enfant croissoit à vue d'œil d'une manière si extraordinaire, que son père & sa mère eurent la curiosité d'observer ce qui se passoit. Néera voyant Cérès prête à mettre son fils dans le feu, fit un grand cri; ce qui interrompit les desseins de Cérès sur *Triptolème*.

Cérès apprit l'agriculture à *Triptolème*, lui donna ensuite un char tiré par deux dragons, l'envoya par le monde pour y établir le labourage, & le pourvut de bled à cet effet. Les éleusiniens qui en reçurent les premiers l'usage, voulurent en consacrer la mémoire par une fête. Cérès en régla les cérémonies, & commit *Triptolème*, avec trois personnes des plus illustres de la ville, pour y présider. *Triptolème* dans son voyage échappa heureusement des mains du tyran Lyncus qui, jaloux de sa réputation, vouloit le faire mourir. Voyez LYNCUS.

« *Triptolème*, dit Justin (*Lib. II. c. 6.*), trouva l'art d'ensemencer les terres; ce fut à Eleusis qu'il en produisit l'invention; ce fut aussi à l'honneur de cette invention qu'on consacra des nuits pour les initiations ». Les athéniens honoroient *Triptolème* comme un dieu; ils lui avoient érigé un temple & un autel, & lui avoient consacré une aire à battre le bled.

« *Triptolème* est un personnage si célèbre dans l'histoire de Cérès & dans celle de l'institution de ses mystères à Eleusis, qu'il mérite bien qu'on entre à son sujet dans quelques détails. La généalogie de ce héros étoit fort difficile à débrouiller au temps de Pausanias; seroit-il possible aujourd'hui de l'éclaircir? *Triptolème* avoit été, selon Diodore de Sicile, le compagnon d'Osiris (*L. I. §. 18.*), qui lui apprit l'art d'ensemencer les terres, & l'envoya dans l'Attique pour faire part aux habitans de cette découverte (*Ibid. §. 11.*). On fait que l'époux d'Isis passoit aussi pour l'inventeur de l'agriculture (*Ibid. §. 20.*) ».

« La chronique de Paros fixe l'âge de *Triptolème* au règne d'Erechthée (*Marm. Oxon. epoch. 12.*), & d'autres monumens le placent à celui de Pandion I (*Meurs. de Regn. Athén. l. I. c. 15.*); opinion peu vraisemblable qui ne mérite pas d'être réfutée. Quelques écrivains reconnoissent ce héros pour un législateur de l'Attique (*Porphy. de Abst. lib. IV. §. 22.*). On assuroit qu'il y avoit enseigné la manière d'atteler les bœufs à la charue (*Plin. l. VII. c. 6. Justin. l. II. c. 6. &c.*). Cette découverte est cependant revendiquée, en faveur de Bouzygès (*Hesych. in h. v. Plin. l. C.*), personnage imaginaire qui doit son existence à l'étymologie de son nom ».

« *Triptolème* ayant perdu l'immortalité par un cri que la tendresse avoit arraché à sa mère, Cérès l'en dédommagea par l'honneur de labourer le premier & d'ensemencer les terres (*Ovid. Fast. l. IV. v. 559-60.*). Le champ de Rharia, près d'Eleusis, devint le lieu destiné au premier essai qui se fit avec de l'orge (*Cornut. c. 28.*). Pour en conserver la mémoire, les éleusiniens se servoient dans leurs sacrifices de gâteaux faits avec de la farine de ce grain, moissonné à Rharia ou Rharion (*Pausan. Attic. c. 38. Marm. Oxon. epoch. 13.*), d'où Cérès prit le surnom de Rharias (*Suid. in. v. Ραρια. Steph. Byf. in v. Ραρια.*). *Triptolème* en parcourant la terre par les ordres de cette déesse, parvint jusqu'en Scythie où il n'évita les embuches de Lyncus, roi de cette contrée (*Ovid. Metam. l. V. v. 650-60, &c.*), ou, suivant d'autres, Carnabonte, prince des gètes (*Hygin. Poët. Astron. c. 14.*), que par le secours de Cérès ».

« Les athéniens consacrèrent à *Triptolème* des statues & des temples (*Pausan. Attic. c. 14. & 38.*); ils lui élevèrent un autel sur l'aire sacrée, où l'on prétendoit qu'il avoit le premier foulé les grains. On voit sur les monumens ce héros ayant le pied sur un dragon, & menant une charrue attelée de deux bœufs (*Cabinet de Stofsch, §. 5. n.º. 243.*). On le représente aussi tenant des épis de bled ou des pavots (*Ibid. n.º. 239. Thesaur. Brand. t. II. p. 289. Spanh. ad Callim. p. 767.*), & debout sur un char traîné par des serpens ailés (*Cabinet de Stofsch, n.º. 240, 241, 242.*). Enfin on le reconnoît à côté de Cérès qui lui tient la main (*Theon. ad Arat. p. 37.*). (Article extrait des Recherches sur les mystères du Paganisme de Sainte-Croix.)

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une cornaline *Triptolème* debout, tenant de la main droite trois épis de bled & une charrue de la gauche.

Sur une cornaline, *Triptolème* debout sur un char tiré par deux serpens.

Sur un jaspe rouge & jaune, *Triptolème*, qui seme du bled, porté sur un char tiré par deux serpens ailés.

Sur une pâte antique, *Triptolème* sur un char tiré par deux serpens vis-à-vis de Cérès, qui est assise, tenant trois épis de bled dans la main droite & dans la gauche une pique; à l'exergue est la foudre.

Sur un jaspe jaune, *Triptolème* le pied sur un dragon, tenant la halle à la main (marque du culte qu'on lui rendoit), & menant une charrue attelée de deux bœufs.

Sur une pâte antique, *Triptolème* menant une

charrue attelée de deux bœufs, à côté desquels on voit Cérès tenant des épis de bled à la main & vers qui *Triptolème* tend la sienne.

TRIPUDIUM ; c'est le mot latin dont on se servoit en général pour exprimer l'auspice forcé ; c'est-à-dire, l'auspice qui se prenoit par le moyen des poulets qu'on tenoit dans une espèce de cage ; à la différence des auspices qui se prenoient quelquefois lorsqu'un oiseau libre venoit à laisser tomber quelque chose de son bec. Lorsqu'en prenant des auspices par les poulets sacrés, il leur étoit tombé du bec quelque morceau de la pâte qu'on avoit mise devant eux, cela s'appelloit *tripudium solistimum* : ce qui étoit regardé comme le meilleur augure qu'on pût avoir. Il y avoit encore le *tripudium sonivium*, dont le nom est pris du son que faisoit en tombant à terre quelque chose que ce pût être, par accident & sans être touchée. Alors on tiroit des présages bons ou mauvais, selon la qualité du son.

TRIQUETRE. C'est la réunion de trois cuisses avec leurs jambes & leurs pieds.

* Tous ceux qui ont examiné les médailles grecques, dit d'Hancarville, connoissent la figure de la *triquetre*, si souvent répétée sur celles de la Sicile ou de la grande Grèce, & sur celles de Perge ou d'Aspende en Pamphylie. Ces deux villes étoient des colonies de Sparte & d'Argos, dont les peuples, comme le dit Hérodote, étoient d'origine pelagique (*Lib. I. cap. 6.*), & par conséquent descendus de ces mêmes scythes agathyrses dont les branches s'étendirent au Nord de l'Asie & de l'Europe ; on a trouvé dans la partie la plus septentrionale de cette dernière, c'est-à-dire chez les lapons (*Ol. rudb. de fast. Runic. t. II. p. 613.*) cette même figure de la *triquetre*. Elle est formée de trois cuisses & de trois jambes de femmes, repliées les unes sur les autres & réunies en un centre ; de sorte qu'en tout sens elles forment une figure triangulaire ; le nombre *trois* est exprimé par les *trois* lignes dont sont formés les dessous des cuisses. Cette figure singulière est évidemment composée comme celle de la statue *Tricéphale*, par laquelle les indiens exprimoient les *trois* actes de la *puissance divine*, au moyen de la réunion de trois têtes sur un même corps. Ces têtes représentent l'être *principe de tout*, l'être *générateur*, & l'être *moyen des générations*, de l'ancienne théologie des scythes. Ces deux derniers marquoient les actes de la *volonté* de l'être *principe de toutes choses* ; & comme la volonté est supposée procéder de l'entendement, on en représenta les *actes* & le *principe* par des têtes réunies ; la notion de ces trois actes divins fit regarder comme sacré le nombre *trois* par lequel on les déterminoit, & le nombre

neuf qui en étoit le produit, quand on le multiplioit par lui-même ».

La *triquetre* étoit le symbole particulier de la Sicile à cause de sa ressemblance avec les trois promontoires de cette île.

TRIQUETRE (On voit la) sur les médailles de Sicile, de Vélia & d'autres villes d'Italie voisines de la Sicile, sur les médailles de Selgé, de Pisidie, d'Aspendus de Pamphylie, de Lalafis dans l'Isaurie, des argiens de Cilicie, d'Olba dans la Cilicie.

Ce symbole apprend, selon Eckhel, que les argiens du Péloponèse ont envoyé des colonies dans la Pisidie, la Cilicie, la Lycaonie, la Syrie, & la Phœnicie. Il le prouve d'ailleurs par les témoignages précis des anciens écrivains.

Sur une médaille d'argent de Grosse en Crète on voit (*Hayme Thes. Brit. 2. tab. 16. n. 2.*) quatre L majuscules réunies à angles droits par leurs sommets. On les prend pour le type du labyrinthe ; mais ce pourroit bien être une *triquetre*.

TRIRÈME, navire à trois rangs de rames (*Voyez NAVIRES.*). Depuis que l'on a vu à Herculana dans les peintures, & à Palestre sur une terre cuite une *trirème* avec les rangs de rameurs placés les uns sur les autres obliquement ; on ne doute plus que les rangs de rameurs ne fussent ainsi placés à tous les navires des anciens.

TRISMÉGISTE, c'est-à-dire, trois fois grand (*Τρισμεγιστος*, de *τεις*, *trois*, & de *μεγας*, *grand*), très-grand, nom qu'on donnoit au Mercure d'Égypte. *Voyez MERCURE.*

TRISOLYMPIONIQUE, athlète qui avoit remporté trois fois le prix aux jeux olympiques. Ce mot est composé de *τεις*, *trois*, & de *ολυμπια*, *jeux olympiques*, & de *νικη*, *viçtoire*, trois fois vainqueur à Olympie.

On érigeoit aux *trisolympioniques* des statues de l'espèce de celles qu'on nommoit *iconiques*, & qui étoient de grandeur naturelle ; prérogative qu'on n'accordoit point au commun des athlètes. Pour les autres récompenses & marques d'honneur qui leur étoient accordées dans leur patrie, nous en avons parlé au mot OLYMPIONIQUES.

TRISOMUM. *Voyez BISOMUM.*

TRISTESSE. *Voyez ACHLYS.*

TRITE, *τριτη*, en musique, est, en comptant

de l'aigu au grave, la troisième corde du tétracorde dans l'ancien système. Comme il y avoit cinq différens tétracordes, il auroit dû y avoir autant de *trites*; mais ce nom n'étoit en usage que dans les trois tétracordes supérieurs. Pour les deux premiers, voyez *PARHYDATE*.

Ainsi il y avoit *trite hyperboleon*, *trite diezegenon* & *trite synnemenon*. Voyez *SYSTEME*, tétracorde, &c.

Boëce dit que le système n'étant encore composé que de deux tétracordes, on donna le nom de *trite* à la cinquième corde qu'on appelloit aussi *paramèse*, c'est-à-dire, à la seconde en montant du deuxième tétracorde; mais que Lycaon, samien, ayant inséré une nouvelle corde entre la sixième ou paranète, & la *trite*, celle-ci perdit son nom qui fut donné à cette nouvelle corde. Pour entendre ceci, il faut supposer que le second tétracorde n'avoit que trois cordes auparavant & un espace vuide entre la *trite* & la paranète; ce que Boëce auroit dû expliquer.

TRITÉE, *tritea*, ville du Péloponèse, dans l'Achaïe propre, selon Strabon (L. VIII.).

Avant que d'entrer dans la ville, ajoute-t-il, on voit un magnifique tombeau de marbre blanc, plus précieux encore par les peintures de Nicias, que par les ouvrages de sculpture dont il est orné. Une jeune beauté est représentée assise dans une chaise d'ivoire. A côté d'elle est une de ses femmes, qui tient une espèce de parasol sur sa tête. De l'autre côté est un jeune garçon qui n'a point encore de barbe; il est vêtu d'une tunique & d'un manteau de pourpre. Près de lui est un esclave qui d'une main tient des javelots, & de l'autre des chiens de chasse qu'il mène en laisse.

Les auteurs ne s'accordent pas sur la fondation de cette ville; les uns lui donnoient pour fondateur Celbidas, originaire de Cumès en Opique; d'autres disoient que *Tritia*, fille du fleuve Triton, après avoir été prêtresse de Minerve, fut aimée du dieu Mars, & que de leur liaison naquit Menalippus, qui bâtit une ville, & du nom de sa mère l'appella *Tritia*.

On voyoit dans cette ville un temple que les gens du pays appelloient le temple des grands dieux. Leurs statues n'étoient que de terre; on célébroit leur fête tous les ans avec les mêmes cérémonies que les grecs avoient coutume de pratiquer à la fête de Bacchus.

Minerve avoit aussi son temple à *Tritia*, avec une statue de marbre, qui étoit d'un goût moderne du temps de Pausanias. Les habitans prétendoient qu'anciennement il y en avoit une autre qui avoit

été portée à Rome. Ces peuples observoient religieusement de sacrifier tous les ans au dieu Mars & à *Tritia*.

TRITIA. Voyez *TRITÉE*.

TRITICUM. Le *triticum*, ὄρυζος, en général étoit le plus nourrissant de tous les fromens, & celui qui se multiplioit davantage à la boulangerie. Aussi devoit-il être semé dans les terres hautes, sèches, découvertes, bien exposées, les plus grasses & les plus fertiles. On le mettoit en terre avant l'hiver, vers le temps du coucher des Pleiades, c'est-à-dire, sur la fin de Septembre, suivant le calendrier des anciens, & sur la fin d'Octobre selon le nôtre. Les terres de l'Apulie étoient propres à ce grain, & on l'y cultivoit particulièrement. Le chaume du *triticum* étoit distingué par quatre nœuds; ses feuilles étoient unies & douces au toucher; son épi étoit garni de barbe comme de l'orge: *Spica ea quæ mutilata non est in ordeo & tritico, tria habet continentia, granum, glumam, aristam* (Varr. de re rust. lib. I. c. 48.). *Omnium satorum fructus, aut spicis continetur, ut tritici, hordei, muniturque vallo aristarum quadruplici; aut includitur siliquis, ut leguminum; aut vasculis, ut sesama ac papaveris. Milium ac panicum tantum pro indiviso, & parvis avibus exposita sunt; inaccessa quippe membranis continentur* (Plin. lib. XVIII. cap. 7.). Son grain étoit enveloppé de plusieurs membranes, dont il se détachoit facilement dans l'aire; sa tige s'élevoit plus haut que celle de l'orge; c'étoit le plus pesant des grains, & celui de tous qu'il étoit plus profitable de cultiver. Aussi les laboureurs intelligens n'en semoient pas d'autres, lorsque leurs terres convenoient à sa culture. Il lui falloit, comme nous l'avons dit, une terre grasse, sèche, bien exposée & stérile en mauvaises herbes. Voilà donc le bled barbu bien caractérisé & bien reconnoissable; il ne diffère pas sensiblement pour la forme du grain des autres bleds, dont la marque distinctive consiste presque uniquement dans l'épi, qui tantôt est tout uni comme dans notre bled ordinaire, & tantôt est hérissé de pointes ou d'espèces de poils que nous appellons barbe, en latin *arista*. Varron (*De re rust. lib. I. cap. 48.*) a défini ce mot en disant: *Arista, quæ ut acus tenuis longa eminet à glumâ. Proinde ut grani theca sit gluma, & apex arista; & il ajoute que ce mot arista est ainsi appelé du verbe arefco, parce que c'est la partie de l'épi qui se sèche la première. Le bled barbu n'est point inconnu en France; on l'y cultive en quelques endroits. Le grain en est ordinairement plus gros, la paille plus dure & plus colorée. Ce bled est moins sujet à verser que le bled sans barbe; mais on dit que la farine en est moins blanche.*

Plin (*Lib. XVIII. cap. 10.*) fait mention d'une autre espèce de *triticum* d'un grand rapport, qu'on

appelloit froment rameux ou à cent grains : *Fertilissima tritici genera, ramosius, aut quod centigranum vocant.* C'est le bled de Smyrne, ou bled de miracle, qui produit plusieurs épis assemblés en bouquet au haut de la tige. Il a, dit-on, quelques avantages & encore plus d'inconvéniens. (*Métrologie de Pausan.*)

TRITOGÉNIE, surnom de Pallas. On rapporte quatre raisons différentes pour lesquelles Minerve a pu s'appeller *Tritogénie*, sans qu'on sache quelle est la véritable. La première est qu'elle avoit apparu dans un marais d'Afrique nommé *Triton*; la deuxième, que *τριτω* en grec signifie tête, & que Pallas étoit sortie de la tête de Jupiter; la troisième, que Pallas & la Lune étoient la même chose, & que la Lune commence à paroître le troisième jour après la conjonction; la quatrième enfin, qu'elle étoit venue au monde après Diane & Apollon, & par conséquent la troisième. Ainsi ce mot est composé de *τριτω*, tête, ou de *τριτος*, troisième, & de *γενεμαι*, je nais, je suis produit.

TRITON, fils de Neptune & d'Amphitrite, selon Hérodote, (*Theogon.* 931.) étoit un demi-dieu marin, dont la figure osoit jusqu'aux reins, un homme nageant, & pour le reste du corps, un poisson à longue queue. C'étoit le trompette du dieu de la mer, qu'il précédait toujours, annonçant son arrivée au son de sa conque. Quelquefois il est porté sur la surface des eaux; d'autrefois il paroît dans un char traîné par des chevaux bleus. Au haut du temple de Saturne on plaçoit communément la figure de *Triton*. Les poètes attribuent à *Triton* un autre office que celui d'être trompette de Neptune; c'est de calmer les flots & de faire cesser les tempêtes. Ainsi, dans Ovide, (*Metam. lib. I. v. 333.*) Neptune voulant rappeler les eaux du déluge, commanda à *Triton* d'enfermer sa conque, au son de laquelle les eaux se retirèrent. Et dans Virgile, lorsque (*Æneid. I. I. v. 209.*) Neptune veut apaiser la tempête que Junon avoit excitée contre Enée, *Triton*, assisté d'une Néréide, fait ses efforts pour sauver les vaisseaux échoués.

Les poètes admettent plusieurs *Tritons* qui avoient tous les mêmes fonctions & la même figure. On voyoit à Tanagre, en Béotie, dans le temple de Bacchus, une belle statue d'un *Triton*, dont les tanagréens racontaient ainsi l'origine, au rapport de Pausanias : Les femmes les plus considérables de Tanagre étoient initiées aux mystères de Bacchus; un jour, étant descendues sur le rivage de la mer pour se purifier; comme elles étoient dans l'eau, un *Triton* se jeta sur elles; dans ce pressant danger, elles adressèrent leurs vœux à Bacchus, qui aussitôt vint à leur secours, combattit le *Triton* & le tua. Pausanias explique cette fable, en disant qu'un *Triton* caché sous

l'eau, se jettoit sur les bestiaux qui venoient boire ou paître en ce lieu, il attaquoit même les pêcheurs dans leurs barques. Les tanagréens placèrent une cruche de vin sur le bord de la mer; le *Triton* attiré par l'odeur, vint boire ce vin dont les fumées lui portant à la tête, l'endormirent, & en donnant il se laissa tomber du haut d'une falaise : un tanagréen qui se trouva là par hasard, l'ayant vu, lui coupa la tête avec sa hache; & parce que l'ivresse avoit été cause de sa mort, on imagina que c'étoit Bacchus qui l'avoit tue.

Les anciens ont cru que la fable des *Tritons* avoit été imaginée d'après les hommes marins, dont ils ne révoquoient point en doute l'existence, trompés par le témoignage d'un grand nombre de voyageurs anciens & modernes. « Parmi les curiosités de Rome, j'ai vu moi-même, dit Pausanias (*Dans ses Béotiques, ch. 21.*), un *Triton*, » dont voici la figure : Il a une espèce de chevelure d'un vert d'ache de marais, & tous ses cheveux se tiennent de manière qu'on ne peut les séparer. Le reste du corps est couvert d'une écaille aussi fine & aussi forte que le chagrin; il a des nageoires au-dessous des ouïes, des narines d'homme, des yeux verdâtres, l'ouverture de la bouche fort large, avec des dents extrêmement fortes & serrées. Il a aussi des mains, des doigts, & des ongles qui ressemblent à l'écaille supérieure d'une huitre. Enfin, vous lui voyez sous l'estomac & sous le ventre, des pattes comme au dauphin. » On écrivit à Tibère, au rapport de Plin, qu'on avoit vu *Triton* près de Lisbonne, sonnant de sa conque; qu'il étoit moitié homme & moitié poisson.

D'après la peinture qu'a faite des *Tritons*, Pausanias, on n'a pas pu, sans la plus grande mal-adresse, les confondre sur les monuments antiques, avec les Titans, qui ont des jambes & des cuisses de serpents.

Deux têtes colossales de *Tritons* sont conservées dans la villa Albani. Winckelmann en a fait graver une dans ses monuments de l'antiquité. Ces têtes sont caractérisées par des espèces de nageoires qui forment les sourcils, & qui ressemblent aux sourcils de Glaucus, dont Philostrate nous fait la description (*Ὀφρυς λαοίαι συναπτουσι πρὸς ἀλλήλους. Philostr. L. II. Icon. 15. p. 833.*). De pareilles nageoires passent par-dessus les joues & le nez, & entourent aussi le menton. C'est ainsi que se trouvent figurés les *Tritons* sur diverses urnes funéraires, dont l'une est conservée dans le cabinet du Capitole.

On voit à la villa Médicis, une tête colossale de *Triton* (*Monum. antich. n. 35.*); Elle est remarquable par la vaste chevelure & par des rangs d'écailles

d'écaillés de poissons qui forment ses sourcils, & qui traversent toute la face sous le nez.

Une tête de *Triton* qui sert de bouche à un égoût, sous le portique de Sainte-Marie en Colmédin, à Rome, porte deux serres d'écrevilles placées à ses deux tempes. On en verra la raison à l'article Océan.

Un *Triton* enlevant une nymphe, dans le muséum Pio-Clémentin, a des oreilles & des jambes de cheval, de petites cornes, & une queue de poisson qui remplace le train de derrière des centaures. Cette configuration est conforme au nom que donne aux *Tritons*, Tzetzés; il les appelle poissons-centaures, ἰχθυοκένταυρος. Dans les peintures d'Herculanum, & sur un sarcophage du Capitole, ils n'ont pas les jambes de cheval. Les cornes leur ont été données quelquefois à cause de leur passion pour le vin, qui les faisoit comparer aux faunes & aux autres compagnons de Bacchus.

Un autre *Triton*, du même muséum, porte en guise de chlamyde, une peau de poisson.

Macrobe dit qu'on voyoit à Rome, au-dessus du fronton d'un temple consacré à Saturne, des *Tritons* sonnant de la trompe avec des coquilles appellées *buccins*, & plus particulièrement, conques de *Triton*. Il dit qu'ils désignoient les obligations que l'histoire avoit à Saturne; car avant lui, elle étoit obscure & très-embrouillée; & depuis lui, elle étoit devenue claire & suivie. Mais cette allusion prétendue est détruite par la vue de semblables *Tritons* placés sur des édifices, dans deux bas-reliefs de la villa Albani; sur un bas-relief du palais des conservateurs, à Rome, qui représente les quatre saisons; sur un marbre du palais Martei; & sur un vase du palais Barberin. Macrobe prétendroit vainement que tous ces édifices, ornés de *Tritons*, soient relatifs au culte de Saturne; ces divinités marines servoient ordinairement d'ornemens aux frontons des bâtimens. On y plaçoit aussi des statues, des chars, & d'autres objets qui n'avoient aucun rapport avec l'édifice. C'est ainsi qu'on voit des chèvres sur le fronton d'un temple représenté sur les médailles de la famille *Peulia*.

Les *Tritons* portoient, comme les autres divinités des mers du second ordre, des couronnes de joncs.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte de verre, *Triton* ou Palémon monté sur un monstre marin qui a la tête & le corps d'une chèvre. Sur une autre (*Gorlái. Duct. p. 11. in. 176.*) pierre gravée, il est monté sur une chèvre entière.

Sur une agathe-onyx, un *Triton* jouant d'une Antiquités, Tome V.

forte de flûte ou chalumeau, & tenant une rame de la main gauche.

Sur une sardoine, un *Triton* dont les parties inférieures, c'est-à-dire, des espèces de cuisses, se terminent en deux queues de poissons; il tient de la main droite un trident, & de la gauche un gouvernail; & au-dessous de lui sont deux dauphins. La gravure est de la meilleure manière.

Sur une calcédoine, un *Triton* le casque en tête, armé d'un grand bouclier rond, & tenant un gouvernail.

Sur une pâte antique, un *Triton* conduisant un cheval marin.

Sur une pâte de verre (*Mus. Florent. tome II. pl. 46.*), dont l'original est dans la galerie de l'empereur, à Florence, un *Triton* mâle avec un *Triton* femelle; le mâle tient une rame, la femelle a un jeune *Triton* dans les bras, & en tire un autre à elle hors de l'eau; ils sont précédés d'un amour & d'un dauphin. Deux amours, qui accompagnent une Néréide, font douter Gravelle de l'antiquité de la pierre (*Picrr. gr. t. II. pl. 36.*) qu'il a publiée; mais pourquoi n'a-t-il pas communiqué ses raisons? On voit sur plusieurs bas-reliefs (*Bartoli. admir. tab. 32*) publiés, & non publiés, Amphitrite, ou une Néréide accompagnée de deux amours.

TRITONIA, c'est la même que Tritogénia. On donne aussi le surnom de *Tritonia* à Vénus, parce qu'elle est souvent portée par des Tritons.

TRITONIS, nymphe du lac Triton, mère de Minerve. Voyez MINERVE.

TRITOPATORIES, solemnité en laquelle on prioit les dieux pour la conservation des enfans. Ce nom vient de ce que les dieux, qui présidoient à la génération, sont appellés *Tritopatores*.

TRITOPATREUS; un des dioscures-anaces. Voyez DIOSCURES.

TRITTYARQUES, τριτύαρχοι, magistrats d'Athènes, qui avoient l'intendance & la direction de la troisième partie d'une tribu.

TRIVESPÉRUM. Les poètes donnent quelquefois ce nom à Hercule, pour marquer que la nuit où il avoit été conçu en avoit duré trois. Voyez ALCMÈNE. On le nommoit aussi, par cette raison, *Trivesper-leo*.

TRIVIA, surnom de Diane ou d'Hécate, parce qu'on la mettoit, dit Varron, aux lieux qui faisoient le concours de trois chemins, ou parce qu'elle est la même que la Lune, qui suit

trois chemins dans sa course en hauteur, largeur & longueur.

TRIUMVIRS des colonies, *triumviri colonia deducenda*, magistrats préposés pour établir des colonies.

Ces magistrats étoient créés dans une assemblée du peuple par tribu. Toutes les fois que les romains envoioient des colonies dans les pays qu'ils avoient fournis, pour maintenir les peuples dans l'obéissance, & les empêcher de secouer le joug, on choissoit des magistrats, qu'on appelloit ou *duumvirs*, ou *triumvirs*, ou *decemvirs*, selon le nombre dont ils étoient composés. Quand, par une ordonnance du peuple, ou par un décret du sénat, on avoit déterminé la colonie, & fait le choix de ceux qui la devoient former, on chargeoit les *triumvirs* de la conduire. C'étoit à eux de l'établir, de faire le département des terres qui lui étoient adjudgées, & d'assigner à chacun ce qu'on lui donnoit en propre à cultiver; après cela ils traçoient avec une charrue les limites du terrain dont ils avoient fait le partage. On voit des monumens de cette institution sur les médailles où l'établissement des colonies est marqué par une charrue attelée de bœufs.

TRIUMVIRS de nuit, *triumviri nocturni*, c'étoient de bas officiers préposés pour la police de la nuit. Auguste voulant s'affermir sur le trône, s'appliqua à rétablir l'ordre & la sûreté de la ville de Rome, où il y avoit eu autrefois des *triumvirs* dont l'emploi étoit de maintenir le repos public pendant la nuit, & de veiller aux incendies; c'est par cette dernière raison qu'ils furent appellés *triumviri nocturni*; mais comme il étoit difficile que ces officiers pussent suffire à ces deux choses, Auguste créa sept cohortes, dont chacune devoit veiller à deux quartiers de Rome, & leur donna un chef qu'il appella *praefectus vigilum*, dignité mentionnée dans plusieurs inscriptions anciennes, qui ont été rapportées par Panvinius, de *civitate Romanâ*.

TRIUMVIRS monétaires, terme de monnoie des romains, officiers, directeurs ou surintendants préposés, chez les romains, à la fabrication des monnoies.

On fait que du temps de la république, l'intendance de la monnoie étoit commise à trois officiers ou magistrats qu'on nommoit *triumviri auro, argento, ari stando, feriundo*. Jules-César en ajouta un quatrième, comme nous l'apprenons de plusieurs médailles qui portent l'image de ce prince; mais sous Auguste, les choses furent remises sur l'ancien pied, & les *triumvirs* monétaires continuèrent de graver leur nom sur les monnoies qu'ils faisoient frapper; c'est un fait dont les médailles d'Auguste nous instruisent.

Il n'est pas vraisemblable qu'il y ait eu à Rome des *triumvirs* monétaires, préposés par l'empereur à la fabrication des espèces d'or & d'argent, & d'autres *triumvirs* nommés par le sénat, pour avoir soin de la fabrication des espèces de bronze; car les mêmes officiers ont pu avoir l'intendance de toute la monnoie qui se frappoit à Rome, quoiqu'ils fussent obligés de demander l'approbation de l'empereur, pour les types des monnoies d'or & d'argent, & l'approbation du sénat, pour les types de la monnoie de bronze.

Au reste, il n'est guère possible de douter que la disposition de la monnoie n'ait appartenu aux empereurs, puisqu'on trouve sur une infinité de médailles, *moneta Aug. & moneta Augg.* De plus, Stace, dans les vers qu'il a faits pour consoler Hétruscus de la mort de son père qui, après avoir été affranchi par Tibère, étoit devenu intendant de l'empereur, *dispensator Caesaris*, Stace, dis-je, nous apprend qu'Hétruscus avoit été chargé de la matière qui devoit être employée à frapper des monnoies au coin des empereurs.

Qua divum in vultus igni formanda liquefat

Massa, quid Antonia scriptum crepet igne moneta.

Il est donc vrai que la monnoie d'or & d'argent appartenoit plus particulièrement à l'empereur: en effet, outre que la marque de l'autorité du sénat ne se trouve que très-rarement sur ces deux métaux, une inscription découverte à Rome, sur la fin du seizième siècle, & rapportée par Gruter, prouve ce fait d'une manière évidente. Cette inscription, qui est du temps de Trajan, commence ainsi: *FORTUNÆ AUG. SACRUM OFFICINATORUM MONETÆ AURARIÆ, ARGENTARIÆ CÆSARIS.*

Il falloit donc que la monnoie d'or & d'argent dépendit plus particulièrement de l'empereur, puisque sans cela les monétaires en bronze auroient été joints aux monétaires des deux autres métaux. On peut tirer cette même conséquence, de ce que Sévère Alexandre ayant réduit les impositions à la trentième partie de ce qu'elles étoient sous Elagabale, voulant faire aussi un changement dans le poids & dans le module de la monnoie, il est dit qu'il fit frapper des demi-sous & des tiers de sous d'or, mais on n'ajoute pas qu'il ait entrepris de rien changer dans la monnoie de bronze: apparemment parce qu'il ne voulut pas être accusé d'empiéter sur les droits du sénat.

Remarquons qu'après Auguste, on ne trouve plus sur les médailles, les noms des *triumvirs* monétaires; mais il ne faut pas croire pour cela que ces emplois aient été supprimés; car, parmi les titres donnés dans une ancienne inscription, à *Q. Heicus Rufus Lollianus Gentianus*, qui vivoit du temps de Sévère & de Caracalla, on lit celui de

III. VIR. AA. A. FF. & on trouve un L. Antonius Vagonius Prosper III. VIR. MONETARIS, dans une autre inscription rapportée par Reinefius, que Sperlingius croit plus moderne que la précédente.

Les ouvriers qui travailloient à la monnoie, sous les ordres des *triumvirs*, étoient des affranchis ou des esclaves; c'est pour cela que dans un ancien monument, ils sont nommés *officinares & nummularii officinarum argentiarum familia monetaria*; on les appelloit en général, *monetarii officinatores moneta*, & *nummularii officinatores moneta*.

On les divisoit en plusieurs classes. Les uns, nommés *signatores*, gravoient les coins; les autres, appelés *suppositores*, avoient soin de mettre la pièce de métal entre les coins; d'autres, appelés *malleatores*, les frapportoient avec le marteau. Il est fait mention de ces trois sortes d'ouvriers, conjointement, dans une inscription de Gruter.

Il y avoit outre cela d'autres ouvriers chargés de la fonte & de la préparation des métaux, qu'on apportoit en masse ou en lingots aux hôtels des monnoies; ceux-ci se nommoient *flatores*, ou *flatuarius, auri & argenti monetarii*.

Quelques-uns étoient chargés de la vérification du titre & du poids des espèces; on les appelloit, *exatores auri, argenti, aris*; & c'est pour cela qu'on lit: *exagium solidi*, sur certaines médailles d'Honorius & de Valentinien III, qui paroissent avoir été une espèce de pied-fort, pour vérifier les sols d'or qu'on frapportoit du temps de ces empereurs, comme on peut le voir dans la dissertation de Ducange, sur les médailles du bas-âge. Le chef de ces ouvriers est appelé *optio* dans quelques inscriptions. S'il y avoit quelqu'un au-dessus de celui qui portoit ce nom, les anciens monumens ne nous en ont pas conservé le souvenir.

Ce sont-là tous les noms parvenus jusqu'à nous, des personnes employées dans les monnoies des romains; car il faut bien se garder de confondre, comme a fait Sperlingius, les monétaires avec ceux qui sont appelés sur d'anciens marbres: *argentarius coactor, auri lustralis coactor, procurator, defensor aurariorum*. Les premiers étoient des receveurs chargés du recouvrement de l'or & de l'argent que les sujets de l'empire devoient payer au trésor impérial; les derniers étoient des officiers préposés à la fouille des mines d'or qu'on découvroit sur les terres de l'empire.

Dans le bas-empire, il n'est plus fait mention des *triumvirs* monétaires, & le S. C. ne se trouve plus, comme auparavant, sur les monnoies de bronze. Cela fait juger que les empereurs, en attri-

buant à leur dignité le droit exclusif de faire battre monnoie, abolirent les trois charges de ceux qui présidoient à cet emploi, & qui vraisemblablement n'étoient pas nommés sans l'approbation du sénat. Ce changement, selon les apparences, arriva sous Aurélien, contre qui les monétaires s'étoient révoltés.

Il paroît par la Notice des deux empires, que la monnoie fut par la suite dans le département du surintendant des finances, appelé *comes sacrum largitionum*. On établit pour lors dans chaque monnoie particulière, un directeur, que la notice appelle *procurator moneta*, & Ammien-Marcellin, *propositus moneta*. Au-dessus de celui-ci étoit le chef des monétaires, à qui on donnoit le nom de *primarius monetariorum*. Il est vrai que la notice ne parle point des différentes monnoies établies dans l'empire d'Orient, & qu'elle n'en nomme que six dans l'Occident; celles de Sicile, d'Aquilée, de Rome, de Lyon, d'Arles & de Trèves. Cependant l'exergue des médailles du bas-empire nous prouve qu'il y en avoit un bien plus grand nombre. (Extrait de la Bastie.)

TRIUMVIRS capitaux, magistrats inférieurs qui jugeoient des affaires criminelles. Ils avoient été créés environ l'an 464 de la fondation de Rome, & ils rendoient la justice proche la colonne appelée *Mænia*. Ils étoient élus par les suffrages du peuple assemblé par tribu. Leur fonction étoit de connoître des homicides, des vols, & de ce qui regardoit les esclaves; ils faisoient aussi les informations contre ceux qui étoient soupçonnés de quelques crimes. Ils avoient la garde des prisons, & faisoient exécuter ceux qui avoient été condamnés à mort par le préteur.

TRIUMVIRI Epulonum. Voyez EPULON.

TRIUMVIRI mensarii, officiers qui furent créés dans le temps de la seconde guerre punique, pour avoir l'intendance de la monnoie & du change.

TRIUMVIRI reipublica constituenda, trois magistrats qui gouvernoient souverainement à Rome, & qui se partageoient l'autorité suprême. Ce gouvernement absolu, & qui fut si préjudiciable à la république, déchira Rome en deux fois, pendant environ douze ans, & c'est ce qu'on appelle les *triumvirats*. Le premier fut formé par Pompée, César & Crassus: le second, par Antoine, Auguste & Lépide. Ce dernier triumvirat porta le dernier coup à la liberté expirante. Octave s'étant brouillé avec ses collègues, leur fit la guerre, les vainquit, & demeura seul maître de l'empire.

TRIUMVIRI senatûs legendi, trois hommes qui étoient chargés de nommer ceux qu'ils croyoient

X x x ij

les plus dignes d'entrer dans le sénat. La création de ces officiers est du temps des empereurs, & ce fut Auguste qui les choisit le premier : *Nova officia excogitavit*, dit Suétone, *triumviratum legendi senatus*. Au commencement, ce droit appartenoit aux rois, puis aux consuls; ensuite, en 310, on l'attribua aux censeurs, & enfin aux *triumvirs* que l'on créoit exprès.

TRIUMVIRI valetudinis, trois magistrats de la santé, qu'on créoit à Rome dans les temps de peste & de maladies populaires. Les auteurs latins n'en font aucune mention; mais on lit sur une médaille d'argent : *M. ACILIUS, III. VIR. VALETUDINIS*.

TRIUNX, monnaie des anciens romains. *Voy. QUADRANS*.

En général *triunx* étoit le quart d'un tout quelconque.

TRIUNX, mesure linéaire, mesure gromatique, division de la livre, mesure de capacité pour les liqueurs, &c. *Voyez QUADRANS*.

TROAS, dans la Troade. COL. TROA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval paissant.

Elle devint colonie romaine, & elle fit frapper avec les légendes suivantes :

COL. AVG. TROA. Colonia Augusta Troadenfis.

COL. ALEX. AVG. TR. Colonia Alexandrina Augusta Troadenfis.

COL. AVR. ANTONIANA. ALEX. TROA.

des médailles latines en l'honneur de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Paula, de Severa, d'Annia-Faufina, de Soémias, d'Alex. Sévère, de Mamée, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie, de Philippe père, de Gallus, de Volusien, de Valérien, de Salonine, de Trajan-Dèce, de Gallien.

TROCHUS. *Voyez CERCEAU & SABOT*.

TROEZÈNE, dans l'Argolide. TPO. & TPOI-ZHNIQN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trident.

Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur de Verus, de S. p. Sévère, de Domna, de Géta.

TROGUS, surnom de la famille MARIA.

TROJA. *Voyez TROYENS (Jeu)*.

TROJA, le jeu troyen, qui se pratiquoit à Rome dans le cirque par les jeunes gens de la première condition, qui couraient à cheval disposés par escadrons, & qui représentoient une espèce de combat : *Troja & regia Priami*, dit Festus, & *Iulus puerorum equestris dicitur*. Enée fit exécuter ce jeu en Sicile, pour exercer son fils Ascagne, & les jeunes troyens de sa suite, ainsi que le décrit Virgile, dans le cinquième livre de l'Énéide. César remit ce jeu en vigueur, & depuis lui les romains s'y exercèrent assiduellement.

TROYE, ville célèbre de l'Asie-Mineure, sur le bord de la mer. Laomédon la fit environner de si fortes murailles, qu'on attribua cet honneur à Apollon dieu des beaux arts. Les fortes dignes qu'il fallut construire pour rompre les vagues de la mer, passèrent pour l'ouvrage de Neptune; & comme dans la suite les vents & les inondations ruinèrent une partie de ces ouvrages, on publia que Neptune s'étoit vengé du perside Laomédon (*Voyez APOLLON, LAOMÉDON, NEPTUNE*). L'enlèvement d'Hélène par Paris, fut le motif qui porta les grecs à entreprendre le fameux siège de cette ville. Son sort, selon Homère, dépendoit d'Hector. Troye devoit se défendre tant qu'il seroit vivant. Les poètes postérieurs à Homère ont ajouté que la ruine de Troye étoit attachée à certaines fatalités qui devoient être accomplies auparavant. La première étoit qu'elle ne pouvoit être prise s'il n'y avoit parmi les assiégeans un descendant d'Éacus (*Voyez ACHILLE, PYRRHUS*). Secondement il falloit avoir les flèches d'Hercule (*Voyez PHILOCTÈTE*). En troisième lieu, on devoit enlever le *Palladium*. Il falloit quatrième ment empêcher que les chevaux de Rhésus ne bussent de feu du Xanthe (*Voyez RHESUS*). La cinquième fatalité étoit la mort de Troile, fils de Priam, & la destruction du tombeau de Laomédon (*Voyez LAOMÉDON, TROILE*). Enfin Troye ne pouvoit être prise sans que les grecs n'eussent dans leur armée Téléphe, fils d'Hercule & d'Augé, allié des troyens (*Voyez TÉLÉPHE*). *Voyez aussi FATALITES*.

A la fin de la dixième année (*Énéid. liv. II*,

vers 13.) les grecs lassés d'un siège qui duroit depuis si long-temps, & rebutés par tant de vaines attaques où le dessein leur avoit été contraire, eurent recours à un stratagème. Ils s'avisèrent de construire, suivant les leçons de Pallas, un cheval énorme, haut comme une montagne, composé de planches de sapins artistement jointes ensemble & ils publièrent que c'étoit une offrande qu'ils consacroient à cette déesse pour obtenir un heureux retour. On tira ensuite au sort les soldats qui devoient être enfermés dans les vastes flancs de ce cheval. Les troyens voyant ce colosse sous leurs murs, se proposèrent de le faire entrer dans leur ville & de le placer dans la citadelle. On abat une partie des murailles de la ville; on fait entrer ce monstre fatal & on le place à la porte du temple de Minerve. La nuit suivante, pendant que tout le monde dormoit profondément, le traître Sinon va ouvrir les flancs du cheval & fait sortir les grecs qui y étoient cachés. Sur cette fable de Virgile, Pausanias s'explique ainsi : « Ce fameux cheval de bois étoit certainement une machine de guerre propre à renverser des murs; ou bien il faut croire que les troyens étoient des stupides, des insensés qui n'avoient pas ombre de raison. » L'on croit que cette machine étoit la même que l'on a depuis appelée *aries* ou *bélier*. D'autres ont dit que les grecs firent réellement semblant de se retirer; qu'ils posèrent une embuscade dans une caverne voisine; que les troyens croyant n'avoir plus rien à craindre des grecs, gardèrent négligemment leurs murailles & se livrèrent à la joie & à la débauche; que les grecs cachés escaladèrent les murs pendant la nuit, tuèrent les gardes, & ouvrirent les portes à toute l'armée qui saccagea & brûla la ville dans cette même nuit. Voyez LAOCOON, SINON.

TROYENS. Pour connoître leur costume Voyez PHRYGIENS; parce qu'ils étoient habitans de la Phrygie.

Les *troyennes* portoient de longues tuniques traînantes, car Homère les appelle *μακροπτελοι*, surnom relatif à ces longues steles.

Sur une pierre gravée du duc de Piombino qui représente le combat des troyens & des grecs pour le corps de Patrocle, & sur un bas-relief de la villa Borghèse qui représente le transport du corps d'Hector à Troye, les troyens sont distingués des grecs par des barbes plus longues & par des casques dont le cimier est prolongé sur le devant, comme la pointe des bonnets phrygiens (*Monum. antich. n°. 128 & 135.*)

TROYENS (Jeux), *ludi trojani*; fête militaire que les jeunes gens de qualité célébroient à Rome

dans le cirque en l'honneur d'Ascagne. Virgile en a fait la description la plus brillante dans le cinquième livre de l'Énéide, depuis le vers 545 jusqu'au vers 604; voici comme il la termine :

Hunc morem, hos cursus, atque hac certamina primus

Aescanius, longam muris cum cingret albam,

Rettulit, & prisceos docuit celebrare latinos :

Quo puer ipse modo, secum quo Troja pubes,

Albani docuere suos; hinc maxima porro

Acceptit Roma, & patrium servavit honorem :

Trojaque nunc pueri trojanum dicitur agmen.

Lorsque Ascagne eut élevé les murs d'Albe-la-longue, il établit le premier en Italie cette marche & ce combat d'enfans : il enseigna cet exercice aux anciens latins, & les albains le transmirent à leur postérité. Rome au plus haut point de sa grandeur, pleine de vénération pour les coutumes de ses ancêtres, vient d'adopter cet ancien usage; c'est de-là que les enfans qui sont aujourd'hui à Rome ce même exercice, portent le nom de *troupe troyenne*.

Dion dit que lorsque Octave célébra l'apothéose de Jules-César, un an après sa mort, il donna au peuple romain un spectacle semblable à celui de cette cavalcade de jeunes gens, & depuis il le réitéra. C'est pour flatter Auguste, que Virgile fait ici célébrer par Enée les jeux appelés *troyens*, renouvelés par cet empereur, alors triumvir, après la victoire d'Actium, c'est-à-dire, l'an 726 de Rome. *Troja*, dit Suétone (*In Aug. c. 43.*), *ludum edidit frequentissime majorum minorumve puerorum dilectum, prisce decorique moris, exstimans clara stirpis indolem sic innotescere*. Auguste croyoit que cet exercice ancien & convenable à la jeunesse, donnoit aux enfans de condition de la république l'occasion de faire briller leur adresse, leur bonne grace, & leur goût pour la guerre.

Virgile saisit encore ici l'occasion de faire sa cour à toute la noblesse romaine, en faisant remonter l'origine de leurs jeux jusqu'à cette troupe de jeunes gens qu'Enée mène avec lui en Italie, & que le poète montre aux romains comme les auteurs de leurs principales maisons. On juge bien que celle d'Auguste s'y trouvera. Atys, dit le poète, tendrement aimé d'Ascagne, marche à la tête de la seconde bande *troyenne*; les Atius du pays des latins tirent de lui leur origine :

Alter Atys, genus undè atyi duxere coloni,

Parvus Atys parvoque puer dilectus Julo.

Or, Julie, sœur de Jules-César, avoit été mariée à M. Atius Balbus. Elle fut mere d'Atia femme d'Octavien & mere d'Octave Auguste. Ainsi pour plaire à ce prince, le poëte ne manque pas de donner une origine des plus illustres aux Atius qui étoient d'Aricie, ville du Latium.

Les *jeux troyens* renouvelés par Auguste, commencèrent à déchoir sous Tibère, & finirent sous l'empereur Claude. (D. J.).

TROILE, fils de Priam, fut tué par Achille. Les démons avoient arrêté que la ville de Troye ne pouvoit être prise durant la vie de ce jeune prince, & cependant il osa aller attaquer le plus terrible des grecs. Quelques auteurs donnent une autre cause à sa mort. Voyez *ACHILLE*.

TROIS. (Nombre) « La singularité, dit Caylus (*Rec. d'antiq. III page 44.*), de cette agathe noire gravée en creux, est tout ce qu'on peut raisonnablement en faire remarquer. On reconnoit sans peine un Harpocrate dans le milieu de la pierre; on voit une boule sur sa tête, une étoile devant lui, & un fouet sur l'épaule, comme aux prêtres d'Osiris, mais d'un côté le corps sur lequel il est posé, & que l'on pourroit regarder comme une espèce de foudre, de l'autre les quinze animaux divisés par trois, ne se peuvent aisément comprendre. On distingue bien clairement des apis, des crocodiles, des crabes, & peut-être des hippopotames, mais selon toutes les apparences, ils ne sont point mis au hasard ni pour les espèces ni pour le nombre. Cette gravure ne présente donc que des énigmes de la plus grande obscurité: je puis seulement assurer que le goût du travail me paroît fort ancien ». Voyez *TERNAIRE* (nombre).

TROMELIA, ville de l'Achaïe selon Athénée. Elle donnoit son nom à un fromage très-gouté par les anciens sous le nom de *tromelium caseus*.

TROMENTINA *tribus*. Voyez *TRIBU*.

TROMPETTE; plusieurs (*Athénée, l. IV. p. 184. Clem. Alex. ap. Euseb. de Prep. l. X, p. 475.*) auteurs attribuent l'invention de la *trompette* aux étrusques. Euripide (*Phaniff. v. 1386.* | *Heraci. 830. Rhés 988.*) & Sophocle (*Ajax flagel. v. 17.*) & les commentateurs de ces deux poëtes disent que ce fut un étrusque nommé Arichondas, qui s'étant joint aux Héraclides, introduisit cet instrument dans les armées des grecs. Si ce dernier fait est vrai, le commerce des étrusques avec les grecs doit remonter à des siècles bien reculés.

Les grecs n'avoient encore aucun usage de cet instrument lors du siège de Troye; mais il étoit connu du temps d'Homère, comme il paroît par

le poëme sur le combat des grenouilles & des rats; cependant Virgile n'a pas cru devoir s'attacher à la vérité historique sur cette bagatelle. Il a relevé dans son *Énéide* les talens de Misenus, en nous assurant que ce fils d'Eole avoit été au siège de Troye, un *trompette* qui s'étoit souvent distingué à côté d'Hector. Ces sortes d'anachronismes sont fort permis en poésie; mais l'histoire nous apprend que l'usage de la *trompette* chez les grecs ne remonte pas si haut. Il est vrai que cet exercice vint bientôt à s'introduire dans les jeux solennels de la Grèce, & même y eut un prix.

La même histoire nous apprend que dans une bataille de spartiates contre les messéniens, le bruit de cet instrument, jusque-là inconnu à ces derniers peuples, les jeta dans une épouvante qui donna la victoire aux lacédémoniens: *Lacedæmonii vicerunt quum novus tuba sonitus hostes terruisset*. Cependant les auteurs grecs ne fournissent rien de particulier sur la *trompette* de leur pays; mais on trouve assez de choses sur celles des romains, & nous savons par exemple qu'ils en connoissoient de trois sortes.

La première étoit celle qu'on appeloit *tuba*, de *tubus*, à cause de sa ressemblance à un tuyau. Cette *trompette* étoit droite, & se nommoit *tuba directa*, *as rectum*. Elle étoit étroite par son embouchure, s'élargissant insensiblement & se terminant par une ouverture circulaire.

La seconde sorte de *trompette* romaine, étoit plus petite que la première. Elle étoit courbée vers l'extrémité, à-peu-près comme le bâton augural, duquel elle avoit aussi emprunté le nom de *lituus*. Elle s'appelloit encore quelquefois *tuba curva*.

La troisième espèce de *trompette* en usage chez les romains, étoit appelée *buccina* ou *buccinum*. Celle-ci étoit presque entièrement courbée en cercle. Elle passoit par dessous le bras gauche du trompette qui l'embouchoit & se recourboit de manière que l'ouverture de l'extrémité, de la même forme que celle de la *trompette* droite, se faisoit voir en devant par dessus l'épaule, comme si elle eût été se rejoindre à son embouchure.

La *trompette* droite appelée par les grecs *σαλπιγξ*, & *tuba* par les latins, servoit à la guerre pour animer les soldats aux combats, ou pour les rappeler à leurs drapeaux, lorsque dans le fort de la mêlée ils s'étoient trop écartés.

La *trompette* droite dans les armées, étoit particulièrement destinée à l'infanterie; & ceux qui en sonnoient, *tubicines*, étoient aussi à pied, si ce n'est dans quelques occasions extraordinaires où on les faisoit monter à cheval. Quand les

armées étoient en présence, les *trompettes* sonnoient la charge, c'est-à-dire, donnoient le signal du combat. De même qu'un certain son de la *trompette* signifioit qu'il falloit attaquer l'ennemi, par un autre son elle faisoit entendre qu'il falloit se retirer. Un des usages particuliers de la *trompette* droite étoit encore de donner dans le camp les signaux qui indiquoient aux soldats leurs différens devoirs.

C'étoit au son de ces mêmes *trompettes* que triomphoient les dictateurs, les consuls, les préteurs & les généraux. Elles étoient à la tête de cette marche pompeuse & elles faisoient retentir l'air de fanfares propres à redoubler la joie du peuple. Au reste la *trompette* droite n'étoit pas si particulièrement destinée à la guerre, qu'elle ne fût encore employée à quelques usages qui n'y avoient aucun rapport. A l'imitation des grecs, les romains s'en servoient dans la célébration de quelques-uns de leurs jeux sacrés, & entr'autres dans celle des jeux floraux, dans la lustration, & dans quelques sacrifices.

On s'en servoit aussi quelquefois dans les cérémonies lugubres, c'est-à-dire, dans la marche des pompes funèbres, & tant que duroient les jeux qui se célébroient autour du bûcher d'un défunt pour honorer ses funérailles.

Le *lituus* ou *trompette* courbe appartenoit à la cavalerie : ce qu'Horace dans les premiers livres de ses odes, marque assez clairement pour ne pas laisser lieu d'en douter. Lorsque les empereurs romains étoient à l'armée & qu'ils vouloient haranguer les soldats, ils les faisoient assembler au son de la *trompette* courbe, selon le témoignage d'Ammien Marcellin. Comme la *trompette* droite servoit à l'infanterie de signal pour la charge & pour la retraite, le *lituus* servoit au même usage pour la cavalerie. Il étoit aussi employé dans les entrées triomphales; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que par rapport aux compagnies de cavalerie, qui embellissoient la marche des triomphes. L'infanterie qui marchoit à la tête de cette pompe, étoit toujours précédée de ses *tubicines* qui sonnoient de la *trompette* droite nommée proprement *tuba*.

A l'égard de l'autre espèce de *trompette* appelée *buccina*, elle étoit commune à l'infanterie comme la *trompette* droite. C'étoit encore au son de la *buccina* que s'annonçoient dans le camp les différentes veilles de la nuit, & que la première sentinelle étoit relevée par la seconde, & ainsi des autres. La *buccina* étoit employée à cet usage plutôt que la *trompette* droite & que la courbe, à cause que le son de la *buccina* étoit plus aigu, & se faisoit entendre plus distinctement & de plus loin.

Du temps de Végèce, qui vivoit sous Valentinien le jeune, les romains se servirent d'une quatrième sorte de *trompette*; ce fut de la corne de ces bœufs sauvages appelés *uri* & fréquens alors en Allemagne. Cette corne garnie d'argent par son embouchure, rendoit, dit cet auteur, un son aussi distinct & aussi éclatant que celui d'aucune sorte de *trompette*.

La *trompette* des anciens, sur-tout celle des romains paroît différer principalement de la nôtre en ce qu'elle n'avoit qu'une seule branche ou canal, & qu'elle étoit toute droite, comme l'on peut voir par une figure du *Museum romanum*, de Lachaullée qui a été tirée originairement de l'arc de Titus. Quelques-uns des *trompettes* des anciens paroissent aussi avoir eu des anches faites d'os, car Properce dit (*Lib. IV, eleg. 3.*) :

Et struxit querulas rauca per ossa tubas.

Et Pollux dans son *Onomast.* » La *trompette* se fait d'airain & de fer, mais son anche d'os. » Pollux ajoute qu'il y a des *trompettes* droites & des courbes; comme il ne parle point des cors, il est probable que c'est ce qu'il entend par *trompette courbe*.

Les anciens avoient plusieurs sortes de *trompettes*, comme le rapporte Bartholin dans son traité *De tibis veterum*, d'après les commentaires d'Eustathe sur Homère.

1°. La *trompette* athénienne, inventée par Minerve, & dont se servoient les argiens.

2°. Celle qu'Osiris avoit inventée & dont les égyptiens se servoient dans leurs sacrifices.

3°. La *trompette* gauloise qu'on appelloit aussi *carnix*; elle n'étoit pas fort grande, mais son pavillon se terminoit par une tête d'animal, le canal en étoit de plomb & le son aigu.

4°. La *trompette* paphlagonienne qui se terminoit par la figure d'une tête de bœuf, & rendoit un son grave.

5°. Celle des médés, dont le tuyau étoit de roseau, & le son grave.

6°. Enfin la *trompette* tyrrhénienne inventée par les tyrrhéniens ou étrusques, & qui est celle dont parle Pollux. Eustathe dit aussi que la *trompette* tyrrhénienne ressembloit à la flûte phrygienne, ayant l'embouchure fendue. (*F. D. C.*)

Les gladiateurs romains étoient animés au combat par le son des *trompettes*. Les lutteurs chez les grecs & généralement tous ceux qui chez eux s'exerçoient au Pentathle, combattoient au son des flûtes d'Argos.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une cornaline, un amphithéâtre avec des spectateurs; sur l'arène il y a deux figures armées combattant ensemble au son de deux trompettes (Lipfi *ſarum. l. II. c. 19.*) & d'un cor ou *Lituus*, qui étoit l'instrument avec lequel on donnoit le ſignal aux combattans. Celui qui tient le *lituus* eſt debout à l'extrémité de l'arène près d'un terme, au bas duquel eſt un diſque, & à l'autre extrémité, où il y a un ſecond terme, ſont aſſis les deux hommes qui ſonnent de la trompette.

Les deux trompettes ſont de celle que l'on appelloit *σαρπηξ*, dont la forme n'a jamais été bien déterminée. Galland (*Mém. de l'Acad. des inf. t. I. p. 105.*) nous les représente comme des chalumeaux; mais ici elles ont la forme de nos trompettes de cavalerie. On voit donc dans l'antiquité l'uſage des trompettes droites dont on ſonnoit dans les fêtes, excepté dans les ſeules pompes funèbres des perſonnes avancées en âge, comme Galland prétend l'avoir lu dans Servius; ce qui pourtant eſt haſardé puſqu'il n'en cite pas l'endroit & que de plus (*Ad. Æn. V. v. 113. p. 381. & 382.*) Servius n'en parle pas.

TROMPETTE. Il y avoit à Corinthe un temple ſous le titre de Minerve-Trompette, qui avoit été bâti par Hégélaus, fils de Tyrrhène, pour honorer la mémoire de ſon père, qui étoit l'inventeur de la trompette.

ΤΡΟΠΑ. Voyez NOIX (jeu de).

TROPÆION, monnoie des romains. Voyez QUINAIRE.

TROPEA, ſurnom donné à Junon, parce qu'elle étoit cenſée préſider aux triomphes, & que dans ces ſortes de cérémonies on lui offroit toujours des ſacrifices.

TROPEUS, ſurnom donné à Jupiter par la même raiſon que celui de Tropea à Junon. Il y en a qui ſont venir ce mot du grec *τροπω*, je change; comme qui diroit Jupiter qui change, qui renverſe les états comme il lui plait.

TROPHÉE, en grec *τροπαιον* de *τροπή*, ſuite. Un trophée n'étoit dans ſon origine qu'un tronc de chêne dreſſé, & revêtu des dépouilles ou armes des ennemis vaincus, c'eſt-à-dire, d'une cuiraffe, de boucliers, de javelots & d'un casque. De-là vient le nom de *trunci*, que Virgile donne à ces trophées, dans la deſcription qu'il en fait,

Indutoſque jubet truncos hoſtilibus armis

& telle eſt la forme qu'on leur voit ſouvent ſur les médailles.

Ce n'étoit pas ſeulement une coutume romaine, comme quelques ſivans le prétendent, mais c'étoit auſſi un uſage grec de faire les trophées, d'un tronc de chêne revêtu des armes des ennemis. On peut le voir entr'autres au revers de la médaille d'Agathociès, roi de Sicile, & dans deux autres médailles, l'une d'Alexandre, l'autre de ſon père Philippe, qui ont chacune au revers la figure d'un homme debout devant un trophée tel que ceux dont je viens de parler, c'eſt-à-dire, non d'une colonne de pierre ou de marbre, mais d'un chêne paré des dépouilles des vaincus. Si Philippe & Alexandre n'ont point érigé eux-mêmes des trophées, parce que ce n'étoit pas la coutume des macédoniens, comme Pausanias le prétend dans ſes *béotiques*, néanmoins les villes de Grèce ou d'autres n'ont pas laſſé d'en élever à leur honneur, & de les faire graver dans leurs médailles. Ce n'eſt pas cependant que les grecs n'aient fait auſſi des trophées d'autres ſortes, & quelquefois d'airain pour plus de durée, ſelon le même Pausanias. Quant aux ornemens ajoutés quelquefois à ces trophées, & qu'on remarque auſſi ſur les médailles, nous en parlerons dans la ſuite.

Les trophées portoient d'ordinaire les noms des ennemis ou des peuples vaincus par le général; ſuivant l'exemple de Pompée, que Dion cite en parlant d'un magnifique trophée de ce conquérant qui portoit la fatueuſe inſcription, non d'un peuple vaincu, mais de *orbe terrarum*, ou du monde ſubjugué.

Pausanias (*L. VI.*), parle d'un trophée qu'Epaminondas, par ordre de l'oracle, fit dreſſer après la journée de Leuctres, devant les lacédémoniens vaincus & à leur vue.

Le nom grec *τροπαιεργος*, ou qui porte des trophées, donné en premier lieu aux dieux, comme on peut voir dans Pollux, fut dans la ſuite des temps conſacré entre les autres titres des empereurs, ce qui paroît en particulier par la médaille de Pſcennius Niger avec l'inſcription: *INVICTO. IMPE. ΤΡΟΠΕΑ*. Cette coutume de dreſſer des trophées paſſa des grecs aux romains, & même y fut d'abord introduite par Romulus, comme les hiſtoriens de ſa vie le remarquent.

Les vainqueurs dreſſoient à leur gloire un trophée des vaincus. Les grecs montrèrent l'exemple, & ils avoient coutume de le faire après la victoire, au lieu même de la bataille & de la défaite des ennemis. L'hiſtoire de Thucydide en fournit pluſieurs exemples.

Pour les romains, ils ne ſe contentèrent pas de cet honneur, & ils firent porter ces trophées en triomphe, comme Dion entr'autres le remarque

remarque de Pompée, au retour de la guerre contre Mithridate. C'est ce qui se voit encore sur deux médaillons; l'un qui représente le triomphe de Marc-Aurèle & de L. Verus, après les exploits de ce dernier dans l'Arménie & contre les parthes, où l'on voit un *trophée* porté devant le char des triomphants. L'autre médaillon est de Caracalla; non-seulement il y a un *trophée* avec deux captifs attachés, porté dans une espèce de char avant celui du triomphant; mais de plus on voit un soldat qui marche au devant portant un autre *trophée* sur l'épaule, à l'exemple de Mars ou de Romulus.

On peut observer encore l'usage de dresser des *trophées* en des places publiques & sur le capitolé, de les consacrer aux dieux, & entr'autres à Jupiter-Férétrius, ou à Mars, témoin, Virgile: *Tibi rex, gradivo, troeum*, sans parler de la coutume d'orner les vestibules ou portiques des maisons, des armes ou d'autres dépouilles des ennemis vaincus; c'est ce qui donna lieu à cette harangue de Caton l'ancien citée par Festus, qui avoit pour titre, *de spoliis, ne figerentur, nisi quæ de hostibus captæ essent*; la chose est connue; en cela même les romains ne firent que suivre l'exemple d'autres peuples, & en particulier de leurs premiers fondateurs. Virgile parlant du palais du roi Priam dit:

Barbarici postes auro spoliisque superbi.

Nous conservons une médaille qui représente Romulus à pied, portant son *trophée* sur l'épaule; ce qui arriva aussi à Cornelius Cossus & à Claudius Marcellus, qui portèrent eux-mêmes leurs *trophées*; d'où vient que Virgile dit:

Indutosque jubet truncos hostilibus armis.

Ipsos ferre duces.

Mars & la Victoire sont encore représentés avec un *trophée* sur l'épaule. Il y a des médailles de Trajan, qui le représentent portant sur l'épaule les *trophées* des victoires qu'il avoit remportées sur les gètes & les parthes.

J'ai dit ci-dessus qu'un *trophée* n'étoit ordinairement qu'un tronc de chêne; de-là vinrent les mots de *quercus* & de *truncus*, dont les poètes latins se servent d'ordinaire pour désigner des *trophées*. Ainsi les *trophées* n'étoient quelquefois qu'un tronc de chêne avec un bouclier au-dessus, ou un tronc revêtu d'une cuirasse, d'un casque & d'un bouclier, comme sont d'ordinaire les *trophées* que Mars-Gradivus porte sur l'épaule, ou qui se voient dans les médailles de Trajan, ou même avec une cuirasse sans bouclier.

Les *trophées* sont aussi souvent accompagnés de

Antiquités, Tome V.

javelots, outre les boucliers, le casque & la cuirasse.

Enfin l'on voit dans les anciens monumens, des *trophées* ornés & embellis d'un amas de toutes sortes d'armes ou de dépouilles des ennemis vaincus, comme de cuirasses, de boucliers de différentes façons, d'épées, de javelots, de drapeaux ou enseignes militaires, de maillets, de carquois, avec des fleches; tels sont les *trophées* de la colonne de Trajan.

Spanheim dans son bel ouvrage des Césars, de l'empereur Julien, nous donne la représentation gravée par Picard d'un de ces magnifiques *trophées*, qui se voit encore aujourd'hui à Rome au capitolé, & qu'on attribue à Trajan, attendu le lieu d'où il a été tiré. C'est-là que l'on voit ce tronc de *trophée* superbe, & ces *intestina tropearum*, comme parle Tertulien, tout couvert d'un casque ouvragé, & revêtu d'une chlamyde, avec quantité d'ornemens, de carquois, de fleches, de boucliers, soutenus par des figures ailées, & autres embelissements, de sphinx, de tritons, de centaures, &c.

Le but des vainqueurs en élevant des *trophées* étoit d'en faire des monumens durables des victoires remportées sur les ennemis. Il étoit si peu permis de les arracher, que les athéniens crurent avoir un sujet suffisant de renouveler la guerre avec les corinthiens, sur ce que ceux-ci avoient enlevé un de leurs *trophées*, comme Aristide le remarque dans son oraison à la louange d'Athènes, *in panathen.*

Les soldats romains avoient aussi la faculté & l'usage d'étaler dans la partie de leurs maisons la plus remarquable, les dépouilles qu'ils avoient prises sur les ennemis; comme Polybe le remarque.

Enfin les *trophées* devinrent des types de monnoies ou de bas-reliefs, tels qu'on en voit encore plusieurs sur les degrés du Capitolé; c'étoient aussi des figures de métal ou de marbre isolées & posées sur une base, & l'on fait qu'un grand nombre de cette espèce faisoient un des principaux ornemens de la ville de Rome.

Dans les siècles héroïques & chez les grecs, les *trophées*, comme nous l'avons dit, n'étoient qu'un tronc d'arbre revêtu des armes des vaincus. Enée, après sa première bataille où il avoit tué Mézence, élève un *trophée* (*Æneid. lib. XI. vers. 5.*):

Ingentem quercum, decisis undique ramis,

Constituit tumulo, fulgentiaque induit arma;

Mezentis ducis exuvias, tibi, magne, troeum.

Yyy

*Bellipotens ; aptat rotantes sanguine cristas ;
Telaque trunca viri , & bis sex thoraca pctitum
Perfossuntque locis ; dypeumque ex are sinistra
Subligat , atque crsem collo suspendit eburnum.*

On les dressoit sur le champ de bataille aussi-tôt après la victoire. Il étoit d'abord défendu de les faire d'aucune matière durable , comme de bronze ou de pierre. Ce fut , sans doute par privilège qu'on permit à Pollux , après la victoire qu'il remporta sur Lyncée , d'en eriger un de cette espèce , & ce trophée se voyoit encore à Lacédémone du temps de Pausanias.

L'inscription des trophées étoit simple , noble & modeste , ainsi que toutes les inscriptions des beaux siècles de la Grèce ; il n'y avoit que deux mots , le nom des vainqueurs & celui des vaincus. Othryadès resté seul après la fuite des argiens , se traîna percé de coups sur le champ de bataille , recueille les armes , dresse un trophée avant de mourir , & écrit de son sang sur son bouclier : *J'ai vaincu.*

Ces monumens exposés à toutes les injures de l'air périssoient bientôt , & on s'étoit fait une loi de les laisser tomber d'eux-mêmes sans les réparer. Plutarque , dans ses questions romaines (*Quest. 26.*) , demande pourquoi entre toutes les choses consacrées aux dieux , il n'y a que les trophées qu'il soit d'usage de laisser dépérir. « Est-ce , dit-il , afin que les hommes voyant leur gloire passée s'annéantir avec les monumens , s'évertuent sans cesse à en acquérir une nouvelle ? ou plutôt parce que le temps effaçant ces signes de discorde & de haine , ce seroit une opiniâtreté odieuse de vouloir malgré lui en perpétuer le souvenir ? Aussi , ajoute-t-il , n'a-t-on pas approuvé la vanité de ceux qui les premiers entre les grecs se sont avisés de dresser des trophées de pierre & de bronze ». Peut-être ces peuples qui méritèrent la censure de cette nation douce & polie , sont les éléens ; du moins je trouve dans Pausanias , qu'il y avoit à Olympie un trophée d'airain , dont l'inscription portoit que les éléens l'avoient érigé après une victoire gagnée sur Lacédémone.

Le même auteur nous apprend encore que ce n'étoit pas la coutume des macédoniens d'eriger des trophées après leur victoire. Caranus , fondateur de leur monarchie , ayant vaincu Cisséé , prince voisin , avoit dressé un trophée. Un lion sortant du mont Olympe renversa ce monument , & le détruisit. Le roi de Macédoine tira une leçon de cet événement ; il fit réflexion qu'il avoit eu tort d'insulter aux vaincus , & de se priver lui-même de l'espérance d'une réconciliation. Aussi , ajoute Pausanias , dans la suite , ni ce prince , ni aucun de ses successeurs ne dressa jamais de trophées , pas

même Alexandre , après ses éclatantes victoires sur les perses & sur les indiens.

Les romains , dont la politique se proposoit d'accoutumer au joug les peuples vaincus , & d'en faire des sujets fidèles , furent long-temps sans reprocher aux ennemis leur défaite par des trophées , & Florus ne manque pas de leur faire honneur de cette modération : *Domitius Enobarbus & Fabius Maximus ipsi quibus dimicaverant in locis , saxeas erexere turres , & desuper exornata armis hostilibus trophæa fixere ; quum hic mos inusitatus fuerit nostris ; numquam enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit* (3. 2. 6.).

Le premier dont l'histoire romaine fait mention (Car on ne doit pas regarder comme de vrais trophées , ni les dépouilles opimes , ni celles des Curiaces , que le vainqueur fit porter devant lui) , le premier trophée , dis-je , fut celui que dressa C. Flaminius en l'honneur de Jupiter , après avoir vaincu les insubriens , l'an de Rome 530 ; il étoit d'or & placé dans le Capitole. Cent ans après , C. Domitius Enobarbus & Q. Fabius Maximus Allobrogicus dressèrent sur les bords de l'Isère ceux dont il est parlé dans le passage de Florus que nous venons de citer. Après la prise de Jugurtha , Bocchus étant venu à Rome , érigea dans le Capitole des trophées en l'honneur de Sylla ; ce qui offensa vivement Marius , & alluma de plus en plus dans son cœur cette jalousie meurtrière qui fit couler tant de sang. Sylla en dressa deux lui-même dans les plaines de Chéronée , après la défaite de Taxile , lieutenant de Mithridate.

Pompée ayant terminé la guerre contre Sextorius , dressa des trophées sur les Pyrénées avec des inscriptions fastueuses. Cette vanité déplut aux romains , & ce fut pour y opposer une apparence modeste , que César traversant les Pyrénées après la guerre d'Afranius , se contenta de construire un autel auprès des trophées de Pompée.

Un passage de Xiphilin dans la vie de Néron , nous fait connoître que les trophées dont nous venons de parler , ne sont pas les seuls qui aient été élevés à Rome sous les consuls. Lorsque cet auteur représente le ridicule infamant dont Néron chargeoit les sénateurs mêmes , en les forçant de faire le rôle de comédiens , ou de combattre contre les bêtes , il donnoit , dit-il , en spectacle sur le théâtre & dans l'arène les Furius , les Fabius , les Porcius , les Valériens , ces illustres familles dont le peuple voyoit encore les trophées.

Mais les plus célèbres qu'il y ait eu à Rome du temps de la république , sont les deux trophées de Marius , dressés en mémoire de ses deux victoires , l'une remportée sur Jugurtha , l'autre sur les cim-

bres & les teutons. Ils étoient de marbre, élevés dans la cinquième région, dite *Esquiline*, sur deux arcs de brique qui posoient sur un réservoir de l'*Aqua Maria*. Properce les appelle *les armes de Marius* :

Jura dare statuas inter & arma Marii.

Sylla les renversa contre l'ancien usage, qui ne permettoit pas de détruire, ni même de déplacer les *trophées*. César, dans son édit, les releva ; le quartier de Rome où ils étoient, en conserve la mémoire ; on l'appelle encore aujourd'hui *il Cimbrico*, entre l'église de Saint-Eusèbe & de Saint-Julien, sur le mont Esquilin ; cette tradition n'a pas été interrompue.

Pétrarque, dans la seconde épître de son sixième livre, parlant de ce lieu, dit : *Hoc Marii cimbricum fuit*. Nardini pense que ces *trophées* furent depuis transportés dans le Capitole, & il censure Ligorius qui croit avec raison que les *trophées* du Capitole sont de Domitien. Voyez *MARIUS*.

Après la destruction de la liberté publique, à proportion que la vertu diminua, les récompenses de la vertu & les marques d'honneur se multiplièrent dans la personne des empereurs. Auguste en donna le signal par le *trophée* qu'il fit ériger à sa gloire sur les Alpes, & dont l'inscription se lit dans Pline (*Liv. III. c. 24*). Ce ne fut plus dans l'Italie & dans les provinces que *trophées* de pierre, de marbre, de bronze. Les colonnes Trajane & Antonine sont de vrais *trophées*. Xiphilin raconte que Néron ayant ôté la vie à Domitia, sa tante paternelle, employa une partie des biens de cette femme à dresser de magnifiques *trophées*, qui subsistoient encore du temps de Dion, c'est-à-dire, sous Alexandre-Sévère. Xiphilin dit qu'après la prise de Jérusalem, on éleva en l'honneur de Vespasien & de Titus des arcs de triomphe chargés de *trophées*.

TROPHÉES d'Emilien, en latin *trophaum Q. Fabii Maximi Emiliani*. Strabon (*Lib. IV.*) nous apprend que près du lieu où l'Isère se jette dans le Rhône, Q. Fabius Maximus Emilien, dont l'armée n'étoit pas de trente mille hommes, défit deux cents mille gaulois, & éleva sur le champ de bataille un *trophée* de pierre blanche.

TROPHÉES de Pollux. Ces *trophées* étoient dans la ville de Sparte. Quand on a passé le temple d'Esculape, dit Pausanias, on voit les *trophées* que Pollux, à ce qu'on croit, érigea lui-même après la victoire qu'il remporta sur Lyncée. (*D. J.*)

TROPHÉES des romains & de Sylla. On voit, dit Pausanias (*L. X. c. 39.*), dans la plaine de Chéronée en Béotie, deux *trophées* qui ont été

érigés par les romains & par Sylla, pour une victoire remportée sur Taxile, général de l'armée de Mithridate. (*D. J.*)

Dans la collection de Stofch, on voit sur une cornaline un *trophée* naval composé d'une cuirasse, d'un bouclier, de deux flèches & d'une prae de vaisseau.

Sur une cornaline un autre *trophée* naval, élevé sur une proue ; il est composé d'une cuirasse, d'un bouclier, d'un casque, d'un bâton ferré ou d'un *asser*.

Sur une cornaline, un autre *trophée* naval à peu-près semblable, mais avec l'épée & la lance en fautoir derrière la cuirasse, sur une barque.

TROPHÉE (On voit un) sur les médailles de *Cælium*.

TROPHONIENS (Jeux), jeux publics qui se donnoient un jour de l'année en l'honneur de Trophonius, & dans lesquels la jeuille de la Grèce venoit étaler son adresse. Il est vrai qu'aucun auteur peut-être ne parle de ces jeux excepté Junius Pollux ; encore cet auteur ne dit-il point dans quelle ville on les célébroit. Mais on apprend d'un marbre qui est à Mégée, & qui porte qu'on les célébroit à Lebad, ville de Béotie ; très-célèbre par l'oracle même de Trophonius.

TROPHONIUS, fils d'Apollon un des héros de la Grèce, eut dans la Béotie un oracle très-fameux, qui se rendoit avec plus de cérémonies que ceux d'aucun dieu, & qui subsista même assez long-temps après que tous ceux de la Grèce eurent cessé. Hergius, fils de Clymènes, roi d'Orchomène, étant parvenu à un âge fort avancé, voulut se marier, & alla consulter l'oracle pour savoir s'il auroit des enfans ; l'oracle lui répondit assez énigmatiquement qu'il pouvoit beaucoup espérer d'une jeune femme. Il se conforma à cette réponse, & eut deux fils, *Trophonius* & Agamède, qui devinrent dans la suite de grands architectes. Ils bâtirent le temple d'Apollon à Delphes, & l'ouvrage achevé, ils demandèrent leur récompense au dieu. La Pythie leur répondit qu'il falloit attendre huit jours, & cependant faire bonne chère ; mais au bout de ce terme ils furent trouvés morts. D'autres racontent la mort de *Trophonius*, comme nous avons raconté celle d'Agamède ; ils disent que la terre s'étant ouverte sous ses pieds, il fut englouti tout vivant dans cette fosse, que l'on nomma depuis la fosse d'Agamède, & qui se voyoit dans le bois sacré de Lébadée, avec une colonne que l'on éleva au-dessus. Son tombeau demeura quelque temps dans l'oubli ; mais une grande sécheresse affligeant la Béotie, on eut re-

cors à l'oracle de Delphes. Apollon qui vouloit reconnoître le service que lui avoit rendu *Trophonius* en bâtissant son temple, répondit par sa Pythie que c'étoit à *Trophonius* qu'il falloit avoir recours, & qu'on devoit aller le chercher à Lébadée. Les députés s'y rendirent en effet, & en obtinrent une réponse qui indiqua les moyens de faire cesser la stérilité. Depuis ce temps, on consacra à *Trophonius* le bois dans lequel il étoit enterré; & au milieu de ce bois, on lui éleva un temple, avec une statue de la main de Praxitèle, à il recvoit des sacrifices & rendoit des oracles. *Isanias* qui avoit été lui-même consulter l'Oracle de *Trophonius*, nous en a laissé une description fort ample, dont on verra l'abrégé à l'article OIACLE.

TROPHONIVS étoit aussi un surnom de Jupiter.

TROPIDE.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit une cornaline un vaisseau couvert, ou *cataphraze*, à rames, & avec un mat de misaine sans voiles, dont la proue prend l'eau profondément, & fend en avant les flots fort bas par sa poupe. (Voyez *tropide* dans *Montfauc. Ant. expl. tom. IV. p. 2. III. c. 3.*) *tropide*. La forme du bâtiment, par la courbe de la poupe fort allongée, paroît imiter un *cercur*. On y voit un grand gouvernail & les rames y sont placées fort au-dessous du pont.

TROPÆCHUS, ou *TROPHÆUS*, ou *TROPÆUS* surnom de Jupiter qui présidoit aux triomphes.

TROS, fils d'*Erichonius*, donna son nom à la ville de Troie qu'on appelloit auparavant *Dardanie*. Il eut de la Nymphé *Callirhoë* trois enfans, *Ilius*, *Affaracus* & *Ganimède*. Il fit plusieurs conquêtes sur ses voisins; la jalousie qu'il avoit que ses succès leur inspirent, lui fit croire que c'étoit *Tantale*, roi de Lydie, qui lui avoit enlevé son fils *Ganimède*; & qui fut la cause d'une longue guerre entre ces deux princes & leurs descendans. Homère dit que Jupiter, pour consoler *Tros* de l'enlèvement de son fils, lui fit présent de fort beaux chevaux. Voyez *GANIMÈDE*, *TANTALE*.

TROSSULI, chevaliers romains, ainsi appelés depuis que, sur le secours de l'infanterie, ils eurent pris la ville de *Trossulum*: *Quod oppidum trossulorum Trossulum sine operis peditum ceperunt* (*Festus*). Ce nom ne fut conservé aux chevaliers que jusques vers le temps des Gracques; car, ayant eu alors la signification de méchant & d'efféminé, les premiers rougirent de le porter, comme le dit *Plin* (32. 2.): *Multos pudet eo nomine appellari.*

TROUS des lettres enlevées (Inscriptions lues à l'aide des). Voyez **INSCRIPTIONS** & sur-tout **NISMES**.

TRUCHEMENT, en latin *interpres*. Quoique presque tous les romains entendoient & parloient le grec, cependant les gouverneurs de province avoient toujours avec eux un *truchement*, même dans les provinces où l'on parloit grec, comme dans la Sicile, dans l'Asie-Mineure, dans la Macédoine, parce qu'il leur étoit défendu de parler une autre langue que la latine, lorsqu'ils étoient en fonctions. On peut citer pour preuve *Cicéron*, à qui l'on reprocha d'avoir parlé grec dans le sénat de Syracuse, pendant qu'il étoit questeur en Sicile. La république entretenoit aussi des *truchemens* dans les villes de commerce, & sur-tout dans les ports de mer, pour la commodité des étrangers de différentes nations qui y abordoient.

TRUFFES, *ὑδρον*, *tuber*. Les anciens en étoient très-friands; & ils les estimoient presque autant que les champignons (*Martial. 13. 50.*):

Rumpimus alricem tenero de cortice terram

Tubera, boletis poma secunda sumus.

Ils croyoient que les tonnerres du printemps contribuoient beaucoup à leur production (*Juven. sat. 5. 116.*):

..... *Post hunc tradentur tubera si ver*

Tunc erit, & facient optata tonitrua canas

Majores.....

Ce que *Juvénal* dit du printemps, *Plin* (19. 3.) le dit de l'automne.

Dioscoride dit que la truffe, *ὑδρον*, étoit lisse en dehors, rougeâtre en dedans, qu'on la tiroit de terre où elle étoit enfoncée à une légère profondeur, & qu'elle n'avoit ni tige, ni fleurs, ni feuilles. Cette même truffe se trouve encore de nos jours en Italie. Les grecs connoissoient une autre espèce de truffe d'Afrique, & qu'ils nommoient *cyrénaïque*. Cette dernière truffe étoit blanche en dehors, d'un excellent goût, & d'une odeur charmante. (*D. J.*)

TRUIE. Cet animal étoit la victime la plus ordinaire de *Cérès* & de la déesse *Tellus*. On sacrifioit à *Cybèle* une truiie pleine. Lorsqu'on juroit quelque alliance; ou qu'on faisoit la paix, elle étoit confirmée par le sang d'une truiie. C'est ainsi que *Virgile* (*Æneid. lib. VIII. v. 641.*) représente *Romulus* & *Tatius* se jurant une alliance éternelle devant l'autel de Jupiter, en immolant une truiie, *casâ porcâ*. Voyez **COCHON**.

TRUIE qui sert de présage à Enée. Ce prince, au rapport de Denis d'Halycarnasse, avoit appris de l'oracle de Dodone, que lorsqu'il seroit arrivé en Italie, il devoit prendre pour guide un animal à quatre pieds, & que, dans l'endroit où cet animal seroit tombé de fatigue, il devoit y bâtir une ville. Au sortir des vaisseaux, comme il se préparoit à faire un sacrifice, une *truié* pleine & prête à faire des petits, qui devoit être immolée, rompit ses liens lorsque les prêtres s'en faisoient pour commencer le sacrifice; & s'étant échappée de leurs mains, traversa la campagne. Enée comprit que c'étoit-là le guide annoncé par l'oracle; il la suivit de loin avec un petit nombre de ses compagnons, de peur de l'effaroucher & de la détourner de la voie marquée par les destins. La *truié* s'éloigna de la mer environ de vingt-quatre stades, & gagna le sommet d'une colline, où elle tomba de lassitude. Enée, faisant réflexion sur la situation de ce lieu peu commode, doutoit s'il devoit obéir à l'oracle, lorsqu'il entendit une voix qui parloit du bois prochain, sans qu'on aperçût personne qui parlât. Cette voix lui ordonnoit de bâtir au plutôt une ville en cet endroit, & l'assuroit que les destins réservoient aux troyens un établissement plus considérable, après qu'ils auroient demeuré dans celui-ci autant d'années que la *truié* auroit fait de petits. Enée obéit à la voix céleste & bâtit là la ville de Lavinium. Le jour d'après, la *truié* mit bas trente petits, ce qui apprit à Enée que les troyens, trente ans après, bâtiroient une ville plus considérable. Enée immola à ses dieux pénates, sur le lieu même, la mère avec ses trente petits. Voyez *LAVINIUM*.

TRULLA, vase à boire & à d'autres usages.

TRULLA, livre d'huile, mesure de capacité pour les liquours des anciens romains. Voyez *HEMINE*.

TRULLA, mesure de capacité pour les grains. Voyez *HEMINE*.

TRYBLION, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. Voyez *HEMINE*.

TRYBLION, mesure grecque de capacité. Voyez *COTYLE*.

TRYPHON, *Autocrator*, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΡΙΦΩΝΟΣ.

Ses médailles sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TU. Après la corruption de la belle latinité &

la perte de la liberté sous les empereurs, il se forma un nouveau langage. En parlant aux empereurs ou à leurs ministres, la servitude s'avoit de leur dire *vos* en s'adressant à eux, pour leur faire comprendre que celui à qui on parloit, mis en balance avec les autres, méritoit l'honneur de plusieurs personnes. Depuis on a converti en civilté ce qui a eu la tyrannie & l'esclavage pour fondement. Le premier auteur où l'on trouve ce formulaire de compliment, est Pline le jeune, qui s'en est servi dans une lettre à l'empereur Trajan. Les gaulois qui ont formé leur langue du latin, en ont pris cette manière; & réservant le *vos* à ceux qui avoient quelque prééminence, ils usoient de *tu* avec leurs égaux ou leurs inférieurs. (*Pasquier*.)

On peut dire en général qu'on se sert de *tu* ou de *vous* selon les occasions, suivant qu'on veut exprimer les mœurs, le caractère ou les passions des personnes. Nos bons traducteurs mettent ordinairement *tu* quand il est question de faire sentir de l'audace, de la colère, du mépris, ou un caractère étranger. Par-tout ailleurs ils emploient *vous*. Un scythe parlant à Alexandre diroit *tu*. Il seroit ridicule de faire parler un cynique par *vous*.

TUBERA. Voyez *TRUFFES*.

TUBERO, surnom de la famille *ÆLIA*.

TUBILUSTRE, fête destinée à purifier les trompettes sacrées. Elle arrivoit le dernier jour de la fête appelée *quinquatus*, *quinquatria*, qui se célébroit deux fois l'année, le 19 mars & le 18 mai, ou, selon le plus grand nombre d'auteurs, le 18 juin. Le sacrifice qu'on y offroit étoit d'un agneau femelle. (*Festus*.)

TUBOCANTIUS. Ce mot qui se trouve dans une inscription recueillie par Muratori (*Thef.* 936. 5.), désigne un trompette.

TUBULUS, surnom de la famille *HOSIDIA*.

TUCETUM, jus, coulis. Cornutus commentant Perse (2. 42.), dit que la chair de bœuf assaisonnée & capable de se conserver pendant un an, formoit le *tucetum* si fameux des gaulois-cis-alpins qui habitoient les lieux où est aujourd'hui Bologne. On voit par-là que le mot *tucetum* avoit deux acceptations.

TUCHE. Voyez *TYCHE*.

TUCIA, vestale, ayant été accusée d'inceste, s'en purgea en cette manière, au rapport de Pline & de Valère-Maxime. Elle prit un crible & fit cette prière à Vesta : si j'ai toujours conservé la

» chasteté, en célébrant vos sacrés mystères, » faites en sorte que l'eau que je puiserai avec ce » crible dans le Tibre, y demeure jusqu'à ce que » je l'aie rapportée à votre temple ». Elle alla puiser l'eau avec confiance, la rapporta dans le crible sans qu'elle s'écoulât, & confondit ses accusateurs par cette preuve solennelle de son innocence. Valère-Maxime ajoute : « Ces vœux » étoient téméraires, néanmoins la nature s'y » soumit ». Il faudroit d'autres témoins que les deux auteurs cités, pour persuader de la vérité de cette merveille. Pline place ce fait à l'an de Rome 519, lorsqu'on ferma, pour la première fois depuis Numa, le temple de Janus.

Dans la collection de Stofch, on voit sur une pâte de verre tirée d'un (*Causai Gem. tab. CXXII. Gravelle, pierr. grav. t. I. n. 88.*) héliotrope du cabinet de la Chaussée. La vestale *Tuccia* portant de l'eau dans un crible pour preuve de son innocence. Une statue en marbre de la même Vestale, qui étoit autrefois (*Conf. Wright's Travels. p. 296.*) dans la galerie Chigi à Rome, se trouve présentement avec les autres antiquités de ce palais à Dresde.

TUDER, en Italie. TVTERE, en étrusque.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un fer de lance.

Une main armée du ceste.

Une ancre.

Une lyre.

Deux massues.

Un crapaud.

Un aigle éployé.

TVDITANVS, surnom de la famille SEMPRONIA.

Festus dit que ce sobriquet fut donné à l'un des Sempronius, parce qu'il avoit la tête faite comme un maillet, appelé *tudites*.

TUILE. Les *tuiles*, selon Pline (*L. VII. c. 56.*), sont une invention de Cynira, fils d'Agriope. Un certain Byzès est le premier qui ait fait des *tuiles* de pierres, comme nos ardoises, & il en couvrit le temple de Diane, sous Halyattès, père de Crésus, & roi de Lydie.

Les anciens en ont fait de marbre & même

d'or; mais le plus souvent de bronze. Voyez *CARPICULUS*.

Les potiers qui fabriquoient les *tuiles*, étoient appelés *figuli ab imbricibus* (*Maratori Inscrip. 963. 2.*)

TUISCON ou TUISTON, que les anciens germains regardoient comme l'auteur de leur nation, étoit fils de la Terre, c'est-à-dire, qu'on ignoroit son origine. Il donna les loix aux germains, les polica, établit des cérémonies religieuses, & s'acquît de la part de son peuple tant de vénération, qu'après sa mort il fut mis au rang des dieux. Une des principales cérémonies de son culte étoit de chanter ses louanges, qu'on avoit mises en vers. César croit que c'étoit Pluton qu'on honoroit sous le nom de *Tuiscon*.

TUGURIUM *Faustuli*. Voyez CABANNE.

TULLIA, famille romaine, dont on a des médailles :

O. en or.

RRR. en argent & en cistophores.

RRR. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *CICERO*, *DECULA*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

TULLIANUM, cachot de la prison, à Rome, ainsi appelé selon Varron, du roi Servius Tullius qui le fit faire, ou selon d'autres, de Tullus Hostilius. Quelques-uns croyent que c'est la même prison que construisit Ancus, & dont Tite-Live (*1. 33.*) parle : *Carcer ad terrorem evanescentis audacia, mediâ urbe, imminens foro, edificatur*. On croit avec assez de fondement que là est aujourd'hui l'église de *Saint-Pierre aux liens*.

À l'entrée il y avoit un pont de pierre, ainsi que le fait entendre Paternulus (*2. 7. 2.*), quand il dit que le fils de Fulvius y étant conduit, se cassa la tête contre le pont de pierre de la porte. *Illiso capite in pontem lapideum janua carceris*. À côté de cette prison étoient les puits, appelés *scala gemonia*, où le bourreau précipitoit les cadavres des criminels qu'il avoit traînés par la ville avec des crochets.

TULLUS, surnom des familles *MÆCILIA*, *VOLGATIA*.

TUMULTE (Le) étoit un dieu, fils de Mars.

TUMULTUS. Ce mot, chez les romains,

désignoit quelque chose de plus fâcheux que celui de *bellum*, guerre. Ils s'en servirent pour désigner la guerre contre les gaulois, & la guerre italique, qui furent très-funestes à la république. *Itaque majores nostri*, dit Cicéron (*Phil.* 8. 1.), *tumultum italicum, quod erat domesticum, præterea nullum tumultum nominabant*. La preuve que l'orateur apporte de la différence qu'il y avoit entre ces deux événemens, c'est que pendant la guerre, les affaires civiles n'étoient pas interrompues, au lieu que dans le cas du *tumulte*, toute autre fonction que celle des armes cessoit : *Gravium autem tumultum esse quam bellum, hinc intelligi licet, quod bello vacationes valent, tumultu non valent*. Dans ce danger pressant, le sénat rendoit un décret qui donnoit tout pouvoir aux consuls, & dont la formule étoit conçue en ces termes : « Que les consuls prennent garde que la république ne souffre aucun dommage. » Alors, tous les sénateurs, ainsi que les autres magistrats, dépofoient la *laticlave* & la *prætecte*, & prenoient la cuirasse, comme les autres citoyens (*Cicero Phil.* 5. 12.). *Tumultum decerni, justitiam indici, saga dico sumi oportere, deletum haberi sublatis vacationibus in urbe & in Italiâ, præterea Galliâ totâ*.

TUNICATUS POPELLUS. Ces mots désignoient, à Rome, le peuple & les esclaves qui ne portoient que la tunique sans toge ; car la toge étoit l'habit des hommes libres. Un homme de condition n'auroit osé paroître en tunique sans toge ; d'où vient que César punit un officier qui avoit manqué à son devoir, en le faisant tenir debout tout le jour en tunique & sans ceinture, devant la tente du général.

TUNIQUE. La tunique se portoit immédiatement sur le corps. (Voyez Plaute, scène seconde, acte cinquième, du *Trinummus*.) Elle étoit commune aux deux sexes. Presque tous les anciens peuples en ont fait usage ; mais les uns la portoient sans manches, d'autres la portoient avec des manches ; chez ceux-ci, elle étoit très-ample ; chez ceux-là, elle étoit plus étroite.

La tunique étoit ordinairement composée de deux pièces qui offroient à-peu-près la forme d'un carré-long. L'une couvroit la poitrine, l'autre descendoit sur le dos, & toutes deux se réunissoient sur les épaules aux angles supérieurs, laissant ainsi au milieu une ouverture par laquelle on passoit la tête. Ces deux pièces se rapprochoient sous les aisselles, toujours en s'élargissant par le bas, avec une différence très-marquée pour les hommes & pour les femmes.

La tunique s'affujétissoit par une ceinture, & ce moyen laissoit aux membres la liberté & la facilité des mouvemens. Dans le principe, elle étoit de laine, & les hommes l'ont conservée long-temps

de cette étoffe. Il paroît que pour les femmes, le lin fut en usage presque dans les premiers temps. Le lin & la laine étoient en effet les seules matières qu'on employât à la formation des vêtemens, si on excepte quelques dépouilles d'animaux sauvages & féroces que l'on portoit sur les épaules, & qui servoient comme de manteaux.

Les tuniques étoient ordinairement cousues depuis les bords inférieurs jusqu'à la hauteur des hanches. Quelques figures antiques y laissent même distinguer jusqu'aux coutures.

Les tuniques des hommes & des femmes opulents de Rome, étoient ordinairement blanches ; cependant on en portoit de couleur, sans être ridicule ; car Ovide ne recommançoit, dans le choix des tuniques, que la convenance avec le teint. La noire, dit-il, sied bien aux blanches, & la blanche sied bien aux brunes. Les citoyens peu fortunés, les soldats & les esclaves portoient des tuniques rouffes de teinture, ou devenues telles par l'usage. Trebellius Pollion fait mention de la tunique rouffe des soldats.

Les lacédémoniens portoient à la guerre des tuniques rouges, afin que le sang qui couloit des blessures, frappât moins leur vue & celle de leurs ennemis.

Chez les romains, la tunique ferrée par la ceinture descendoit aux genoux chez les hommes en habit civil, jusqu'aux jarrêts ou aux talons chez les femmes. Mais les soldats & les voyageurs la relevoient jusqu'au milieu des cuisses, d'où leur vint le nom, *succincti* ou *cinctuti*. . . . *Infra mulierum, supra centurionum*.

La tunique prenoit si juste au cou, & descendoit si bas dans les femmes qui avoient de la retenue, qu'on ne leur voyoit que le visage. Catia n'étoit point du nombre de ces fortes de femmes, à ce que dit Horace :

Matrona præter faciem nil cernere possis,

Cætera, ni Catia est, demissâ veste legentis.

Elle laissoit à découvert cette partie des épaules qui est jointe au bras. Ovide disoit que cette licence convenoit aux femmes blanches, & qu'elle autorisoit les familiarités.

..... *Hoc ubi vidi,*

Oscula ferre humera, quâ patet usque liber.

Lorsque le luxe eut amené l'usage de l'or & des pierreries, on commença impunément à montrer le haut de la gorge, la vanité gagna du terrain, & les tuniques s'échancrèrent davantage ; souvent les manches, au rapport d'Élien, n'en étoient point

cousues, & du haut de l'épaule jusqu'au poignet, elles s'attachoient avec des agraffes d'or & d'argent, de telle sorte qu'un côté de la tunique posant à demeure sur l'épaule gauche, l'autre côté tomboit négligemment sur la partie supérieure du bras droit. C'étoit une marque de mollesse & de dissolution pour les hommes, que de porter une tunique qui descendoit jusqu'aux pieds, & c'est le reproche que fait Horace (*Sat. I. 2. 25.*) à un débauché.

Maltinus tunicis demissis embulat.

Il en étoit de même des tuniques à manches longues, que l'on appelloit *chirodota* ou *manuleata*: elles ne convenoient qu'aux barbares, & un grec, ainsi qu'un romain, auroit rougi d'en porter. *Tunicis uti virum prolixis ultra brachia, & usque in primores manus roma atque omni in latio indecoram fuit* (*Gell. 7. 12.*). Mais les mœurs ayant changé avec la république, il s'établit un usage tout contraire, vers le déclin de l'empire, & ce fut alors une ignominie que de porter les tuniques sans manches (*August. de doct. Christ. 3.*) *Nunc honesto loco natis, cum tunicati sunt, non eas habere flagitium est.* Comme la tunique mise sous la toge, étoit fort ample, les romains se servoient d'une ceinture pour l'arrêter & la retrousser quand il étoit nécessaire. Cette ceinture faisoit partie des mœurs publiques, & c'étoit une marque de dissolution de n'en point avoir, ou de la porter trop lâche, ainsi que le dit Perse:

Non pudet ad morem discipuli vivere Natta.

Les ornemens ordinaires de la tunique étoient la large bande de pourpre appelée *clavus*, qui descendoit depuis le haut jusqu'en bas, ce qui la fit nommer *laticlaviva* & *angusticlaviva*.

A Rome, il n'y avoit que le bas peuple qui n'avoit pas de quoi acheter une toge, qui allât dans les rues avec la simple tunique: c'est ce qui fait qu'on trouve dans les auteurs, *tunicatus populus, tunicata plebs*. Mais dans les villes municipales & à la campagne, le riche & le pauvre alloient indifféremment en tunique.

Excepté les agraffes sur les épaules, que les femmes d'Égine & d'Argos portoient d'une grandeur considérable (*Herodot. lib. V. cap. 6.*), en même temps que l'usage en fut totalement défendu à Athènes, & cela, peu de temps après l'expulsion des Pyfistratides; excepté, dis-je, ces agraffes & les boutons ou boulettes, le long des manches, rarement aperçoit-on quelqu'autre ornement à la tunique, si ce n'est une bande ou deux aux bords inférieurs, comme à la peinture ancienne, connue sous le nom de noces d'Aldobrandini. On n'a jamais remarqué des franges d'or,

ou les petits bouts de fourrures placés de distance en distance, dont parle le C. Ménard (*Mœurs & usages des grecs, fol. 310.*). On peut, à juste titre, se méfier des auteurs qui n'ont pas examiné les monumens mêmes. L'abbé Nadal (*Mémoires de littérature de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Tome V, fol. 297.*), dans ses dissertations sur le luxe des femmes romaines, en est la preuve.

« La tunique qui tenoit lieu de chemise, se voit, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. 4. 5.*), à plusieurs figures déshabillées ou dormantes, comme à la Flore farnésée, aux statues des amazones du capitole, à la prétendue Cléopâtre de la villa Mattei, & à un bel hermaphrodite du palais Farnésée. La plus jeune des filles de Niobé qui se jette dans le sein de sa mère, n'est vêtue que de la tunique. Les grecs nommoient ce vêtement *χιτών* (*Achul. Tat. Erot. l. I. p. 9. l. III.*). Les femmes qui n'étoient vêtues que de la tunique avec laquelle elles couchoient, étoient appelées *μοισπιπλοι* (*Eurip. Hecub. v. 933.*), *μοισχιτώνες* (*Plutarch. Syll. p. 855. l. 21*) A ce qu'on voit par les figures que nous venons de citer, la tunique étoit de lin ou d'une étoffe légère, sans manches, & attachée avec un bouton sur les épaules; de sorte qu'elle couvroit toute la poitrine, à moins qu'on ne la détachât de dessus les épaules. C'étoit un vêtement de cette espèce que portoient les filles lacédémoniennes, & cela sans ceinture (*Schol. ad Eurip. Hec. l. c.*). Au haut du cou on remarque quelquefois une bande plissée, d'une étoffe plus fine, ce qui peut bien mieux être appliqué d'après la description que Licophon nous donne de la tunique d'homme, à la chemise dans laquelle Clytemnestre embarrassâ Agamemnon, lorsqu'elle le fit assassiner (*Alex. v. 1100. Conf. Casaub. anim. in Suet. p. 28. D.*), qu'aux tuniques de femmes ».

« Un écrivain moderne prétend qu'il n'étoit pas permis aux femmes romaines de porter des chemises d'hommes avec des manches; peut-être a-t-il voulu dire des tuniques. Quoi qu'il en soit je voudrois voir la preuve de cette assertion (*Nadal. Diss. sur l'habill. des dam. rom.*). Je ne me rappelle pas d'avoir vu des tuniques avec des manches longues & étroites à des figures d'hommes, ni grecques ni romaines, à l'exception des figures théâtrales. Mais sur quelques tableaux d'Herculanum, on voit des tuniques avec des manches courtes, qui ne descendent que jusqu'au milieu du bras supérieur, tunique qu'on appelloit de-là *colobiva*. Les seules figures qui représentent des personnages comiques ou tragiques, sont ajustées d'habits d'hommes avec des manches longues & étroites, ainsi que nous le voyons à deux petites statues de comiques à la villa Mattei & à une autre semblable à la villa Albani, de même qu'à une figure tragique sur un tableau d'Herculanum (*Pitt. Erc.*

Erc. t. IV. tav. 41.) Cependant cette représentation est encore plus évidente, & se voit à un plus grand nombre de figures sur un bas-relief de la villa Pamfili, que j'ai fait connoître dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. n. 189.*). Les valets de comédie portent dessus l'habillement à longues manches étroites, une casaque courte avec des demi-manches. (*Pitt. Erc. t. tav. 33.*) ».

» J'ai dit exclusivement que les manches longues & étroites ne se trouvent pas aux figures d'homme grecques & romaines, les figures théâtrales exceptées; & j'ajouterai ici que ces mêmes manches sont appropriées à toutes les figures phrygiennes, ainsi qu'on le voit aux belles statues de Paris dans les palais Lancellotti & Altemps, & à d'autres figures du même personnage, tant sur les bas-reliefs que sur les pierres gravées. De-là vient que Cybèle (*Monum. ant. ined. n. 8.*), comme divinité phrygienne, est toujours figurée avec des manches de la forme en question, ainsi qu'on le remarque à la figure de ronde-bosse de cette déesse, conservée au cabinet du Capitole. Il résulte du même principe qu'Isis envisagée comme une divinité étrangère, est la seule déesse, conjointement avec Cybèle, qui ait des manches longues & étroites. Les figures qui doivent désigner des nations barbares, ont coutume d'être ajustées à la phrygienne, ayant les bras revêtus de manches. Lorsque Suétone parle d'une toge germanique, il paroît entendre par-là une tunique avec des manches faites de cette manière (*Suet. Domit. t. 4.*) ».

« De tous les vêtemens, il paroît, dit Winkelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. ch. 5.*), que la tunique a toujours été un des plus nécessaires. Cependant elle ne fut pas généralement reçue, & quelques peuples de l'antiquité la regardèrent comme une mode efféminée (*Herodot. l. I. p. 40. l. 33.*). Les romains des premiers temps ne portoient sur la peau que leur toge (*Gell. noët. att. l. VII. c. 12.*); c'est ainsi qu'étoient ajustées les statues de Romulus & de Camille (*Cic. orat. pro M. Scauro.*). Dans les temps postérieurs, ceux qui se rendoient au champ de Mars pour se recommander au peuple & pour en obtenir des dignités, y paroissoient encore sans tunique (*Plutarch. Romulus. p. 492. l. 31.*), afin de pouvoir montrer les cicatrices qu'ils portoient sur leur corps comme des marques de leur courage. Mais en général la tunique devint ensuite l'habillement des romains comme celui des grecs, à l'exception des philosophes cyniques. Nous savons qu'Auguste mettoit jusqu'à quatre tuniques en hiver. A la plupart des statues, des bustes & des bas-reliefs, nous ne voyons la tunique qu'au cou & à la poitrine, parce que les figures sont représentées avec des manteaux ou avec la toge. Il est bien rare de trouver

Antiquités, Tome V.

des figures ajustées de la simple tunique, comme les sont celles du Tércence & du Virgile du Vatican. On punissoit les soldats pour des fautes légères, en les obligeant de faire leur ouvrage vêtus de la simple tunique; comme ils paroissoient alors sans ceinture & sans armes, Plutarque les appelle *ἠχιώτην ἀζώου* (*Plutarch. Lucull. p. 916. l. 19.*) ».

» La tunique proprement dite est composée de deux pièces d'étoffes longues & carrées. Elles sont cousues des deux côtés, comme on le voit à la statue d'un prêtre de Cybèle, dans le cabinet de Browne à Londres, où l'on remarque jusqu'à la couture. Cette tunique a une ouverture pour y passer le bras. La partie qui descend jusqu'à la moitié du bras supérieur, forme une sorte de manche racourcie. Cependant on portoit aussi une espèce de tunique avec des manches qui n'excédoient pas de beaucoup les épaules, ainsi qu'on le voit à une belle statue de sénateur dans la villa Négroni, manches qu'on nommoit *πολόβια*, racourcies (*Salmas. ad Tertull. de Pall. p. 85.*). Sur une peinture d'Herculanum, on remarque des manches toutes semblables à une figure de femme (*Pitt. Erc. t. IV. tav. 16.*). Juste Lipsé prétend qu'il n'y avoit que le *cinadi* & les *pueri meritorii* qui portassent des tuniques avec des manches longues & étroites qui, de même que celles des stoles de femme, alloient jusqu'au poignet (*Pitt. Erc. t. IV. tav. 16.*). Mais sans doute ce savant a ignoré que les personnages de théâtre étoient ainsi vêtus; ce qu'on voit entr'autres à deux petites statues de comiques à la villa Mattei, & à une figure semblable de la villa Albani, ainsi qu'à un personnage tragique sur un tableau d'Herculanum. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit plus haut à l'article des tuniques des femmes qui eurent long-temps ce vêtement de commun avec les hommes. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les temps anciens, la tunique des romains n'avoit pas de manches (*A. Gell. Noët. att. l. VII. c. 12. S. August. de Doët. Christ. l. III. c. 12.*) ».

Hors des combats, les rois grecs ne portoient pas la cuirasse, le casque & la chlamyde, mais une tunique plus longue que celle des autres grecs, avec un manteau plus ample que la chlamyde & un sceptre de leur hauteur. C'est ainsi qu'ils paroissoient sur la scène. La tunique descendant jusqu'aux talons étoit un attribut distinctif de la royauté.

TUNIQUE des lacédémoniennes.

Nous n'avons point trouvé, pour prendre une idée juste de la tunique des lacédémoniennes, une figure plus antique que celle qui est tirée d'un bas-relief placé contre la façade de la villa Borghèse. On sait que la tunique des filles lacédémoniennes différoit de celle des femmes en ce qu'elle étoit

ouverte des deux côtés, depuis les bords inférieurs jusqu'à la hauteur des cuisses, ce qui les avoit fait nommer *phainomérides*. On peut consulter là-dessus Plutarque (*Vie des Hommes illustres.*) : *Phainomérides* veut dire « qui découvre la cuisse ». C'est sur l'autorité de cette figure, & sur celle de Sophocle, que l'on doit fixer le costume d'Hermione dans l'Andromaque de Racine. Cette princesse doit avoir en effet le costume lacorien, puisqu'elle n'est point encore la femme de Pyrrhus. Ce qui d'ailleurs le prouve invinciblement, c'est que Sophocle que nous venons de citer, lui fait reproche que dans un âge déjà avancé, elle porte encore la *tunique* ouverte sur les côtés.

TUNICA linea, tunique de lin. On ne fait pas précisément quand on commença à employer à Rome le lin pour la tunique de dessous ; pendant très-long-temps elle ne fut que de laine, & les auteurs qui distinguent deux *toniques*, les supposent toutes deux de laine ; c'est pour cela que les romains se baignoient si fréquemment pour remédier aux inconvéniens qui naissent du manque de linge, jusques-là que les personnes riches avoient des bains particuliers chez eux, & même des bains d'été & des bains d'hiver. Selon Lampride (C. 2.), Alexandre-Sévère fut le premier empereur qui se servit de tunique de lin : *Boni linteaminis appetitor fuit & quidem puri*, c'est-à-dire, sans mélange d'or ni de pourpre ; mais l'usage n'en devint commun que long-temps après.

TUNICA molesta, sorte de chemise souffrée dont on revêtoit les criminels qu'on vouloit faire brûler tout vifs : *Cogita illam tunicam*, dit Sénèque (*Epist. 14.*), *alimentis ignium & illitam & intectum.*

TUNICÆ palliolata, tuniques à manteaux ; auxquelles on couvoit un léger mantelet, comme on appelloit *vestes cucullatae* les habits qui avoient un capuchon. Les femmes riches avoient autant de mantelets que de tuniques, & chaque fois qu'elles changeoient de celle-ci, elles prenoient le mantelet qui lui convenoit, & qui y étoit attaché ; de sorte que les deux pièces ne sembloient en faire qu'une.

TUNICA palmata étoit de pourpre ayant une bande d'étoffe d'or. C'étoit l'habillement de ceux qui étoient honorés du triomphe, & de ceux qui présidoient aux jeux du cirque.

TUNICA recta paroît avoir été ainsi nommée, parce que l'on ne mettoit point de ceinture par-dessus, & qu'on la laissoit flotter. Cette sorte de tunique se donnoit aux affranchis avec la robe.

TUNICOPALLIUM. Voyez *Tunicæ palliolata* & *PALLA*.

TURBO. Voyez *SABOT*.

TURBOT, rhombus, poisson dont les romains faisoient grand cas, & dont les meilleurs étoient pêchés dans la mer Adriatique. Ils n'en servirent que fort tard sur leurs tables.

Tutus erat rhombus,

dit Horacé ; & ce fut un Sempronius ou un Rufus Rutilius, préteur, qui leur en apprit l'usage :

Donec nos auctor docuit pratorius.

Juvénal parle d'un turbot énorme que l'on prit du temps de Domitien (*Sat. 4.*) :

Incidit Adriaci spatium admirabile rhombi.

& pour lequel on fut obligé de faire un plat, afin de le servir entier sur la table du prince.

TURDÉTAIENS (Les), *Turdetani*, peuple d'Espagne. Leur pays, selon Strabon (L. III.), s'appelloit *Bétique*, du nom du fleuve Bétis qui l'arrosait, & on le nommoit aussi *Turdétanie* du nom des peuples qui l'habitoient.

Les *turdétains* étoient regardés comme les plus sçavans & les plus éclairés d'entre les espagnols ; ils avoient dans leur langue d'anciennes histoires & des loix écrites en vers. Aussi passoiient-ils pour les plus polis de la contrée, à cause du commerce qu'ils avoient avec les étrangers, & particulièrement avec les phéniciens. Ceux-ci lorsqu'ils abordèrent la première fois trouvèrent l'argent si commun parmi les *turdétains*, que tous les ustensiles de ce peuple étoient de ce métal. Les phéniciens leur donnèrent de petites baguettes de clinquaille pour leurs métaux, & ils firent dans cet échange un gain prodigieux.

On dit que cette abondance d'argent si surprenante de la Bétique, venoit d'un embrasement des Pyrénées arrivé un peu avant que les phéniciens connussent l'Espagne. Des bergers avoient mis le feu à une forêt des montagnes, qui s'étoit répandu par-tout avec une si grande force, qu'il avoit consumé les arbres jusqu'à la racine, & fondu les mines qui étoient cachées dans la terre.

Les *turdétains*, dit Strabon (L. III. cap 39 & suiv.), étoient civilisés ; quand ils furent sous l'obéissance des romains, ils prirent les mœurs de leurs vainqueurs, & oublièrent leur propre langage, tant ils aimèrent celui des romains. Leur province surpassoit les autres, non-seulement en richesses, mais en honnêteté. On portoit de leur pays dans le reste de l'Espagne, quantité de froment, de vin & d'huile, des pois, du miel,

de la cire, du safran & même on portoit de-là à Rome une grande quantité de vermillon & des laines très-fines.

TURDUS, surnom de la famille *PAPIRIA*.

TURDUS. (Voyez *GRIVE*.) C'étoit aussi le nom d'un poisson très-recherché par les gourmets.

TURIASO, en Espagne *TVRIASO*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Devenue municipale elle a fait frapper des médailles impériales latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Tibère ; avec la légende *MUN. TURIASO. municipium Turiaso*.

TURMA. Compagnie de cavalerie, laquelle n'étoit au commencement que de trente hommes, au rapport de Varron : *Terdni equites ex tribus tribubus Tatiensum, Rhamnensum & Lucerum fiebant*. A chaque légion, on joignoit toujours trois cents chevaux qu'on appelloit l'aile, *ala*, & cette aile étoit divisée en dix troupes nommées *turma*.

TURNUS, roi des rutules, étoit fils de Daunus & de Vénillie, & neveu de la reine Amate. Il fut élevé dans le palais de Latinus, & se flattoit d'épouser la princesse Lavinie. Mais les dieux par d'effrayans prodiges, s'opposoient à ce mariage, dit Virgile. *Turnus* voyant qu'Enée lui étoit préféré, se met à la tête de ses rutules, & porte la guerre dans le Latium. Après deux batailles perdues contre les troyens, il consent à un combat singulier avec Enée qui en avoit proposé le défi, & demande à Latinus que le vainqueur soit son gendre & son successeur. Virgile fait ainsi la description de ce combat : » *Turnus*, dit-il, aperçoit une de ces grosses pierres qui servent de bornes à un champ pour en fixer les limites. Douze hommes, tels que ce siècle en produit, autoient levé avec peine cette masse énorme ; cependant *Turnus*, dans sa fureur, la lève ; & courant sur Enée, il lui lance cette pierre. Au moment qu'il la jette, il ne s'aperçoit pas lui-même de son prodigieux effort : cependant son poids immense fait plier ses genoux & épuise toutes ses forces. La pierre roulant dans l'air, ne put parcourir tout l'espace qui est entre lui & son rival, ni lui porter le coup funeste dont elle le menace ». *Turnus*, après un pareil effort, n'est plus en état de se défendre : il est blessé à la cuisse par son ennemi ; & tombant par terre, il se reconnoit vaincu, & demande la vie.

TURONES, dans les Gaules. *TYRONOS*.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TURPILIANUS, surnom de la famille *PE-TRONIA*.

TURQUOISE. Il n'est pas trop aisé de décider sous quel nom les anciens ont parlé de la *turquoise* ; ils ont caractérisé la plupart des pierres de manière qu'il n'est pas possible de les reconnoître. Plusieurs modernes ne travaillent pas mieux pour la postérité ; ne seroit-elle pas embarrassée de savoir quelle est la pierre que nous appellons aujourd'hui *turquoise*, quand elle trouvera dans Berquen, joaillier de profession, qui par conséquent devoit avoir manié bien des *turquoises* en sa vie, que cette pierre est transparente, & qu'elle ne tient son opacité que du chaton dans lequel elle est sertie ? Cependant si quelque pierre est opaque, celle-ci l'est assurément : les morceaux les plus minces qui sont à peine d'une demi-ligne d'épaisseur, considérés au grand jour, n'ont aucune transparence. On ne fait s'il est vrai que la *turquoise* des modernes soit la *calais* des anciens ; cela paroît fort douteux, parce que Pline dit expressément que la *calais* étoit verte.

On fait aujourd'hui que la *turquoise* est un os fossile imprégné de dissolutions cuivreuses.

« Cette tête d'Isis, dit Caylus (*Rec. d'antiq. I. 37.*), haute de quatre pouces, est d'une terre cuite extrêmement fine & bien travaillée ; elle n'a pas la même teinte & la même qualité que celle dont j'ai parlé plus haut à la Planche V ; ce qui prouve que les égyptiens ont eu différentes façons de travailler en ce genre. Cette tête est couverte d'un émail bleu, mais moins brillant que celui de ces mêmes figures déjà citées. Cette couleur lui donne une si grande ressemblance avec la *turquoise*, que je soupçonnerois volontiers les anciens auteurs de n'avoir dit que l'Égypte fournissoit des mines de cette pierre précieuse, que parce qu'ils ont été trompés par la vue de ces sortes de compositions ; ce qui est d'autant plus vraisemblable que, malgré les recherches faites depuis plusieurs siècles, on n'a pas trouvé la moindre trace de ces mines dans les montagnes dont l'Égypte est environnée, & l'on sait que d'ordinaire les productions de la nature ne se perdent pas entièrement dans un pays ».

TURRICULA, cornet à jeter les dés. Voyez *FRITILLUS*.

TURRINUS, surnom de la famille *MANILIA*.

Z z z z ij

TURRIS. Voyez TOUR.

TURRIS, bataillon formé en carré-long.

TURRITA, surnom de Cybèle qui étoit couronnée de tours.

TUSCULUM, ancienne ville du Latium, sur les ruines de laquelle est bâtie celle de Fiescati, le plus délicieux endroit des environs de Rome. Près de la ville de *Tusculum*, étoit la maison de campagne de Cicéron, laquelle portoit le même nom, & où cet orateur composa les *Tusculanes*, traité de philosophie divisé en cinq livres, qui sont autant de conversations qu'il feint avoir eues dans cette maison.

TUTANUS étoit, selon Varron (*Non. l. 1. 242.*), un dieu qu'on invoquoit entre les dieux tutélaires, pour être préservé de tout mal, comme son nom semble le marquer. Il ne paroît pas que son culte ait été fort en vogue.

C'étoit le dieu qui défendoit les hommes. Nonius Marcellus dit d'après Varron, que c'étoit Hercule. Il ajoute que ce dieu éloigna Annibal de Rome, & que c'est pour cela qu'on l'appelle *Tutanus*, de *tutari*, *tutor*, défendre.

TUTELA signifie l'image de quelque divinité peinte sur la poupe d'un vaisseau. Les anciens avoient coutume de mettre leurs vaisseaux sous la protection de quelque dieu ou déesse, dont ils peignoient la figure sur la poupe, comme Hésychius le dit des phéniciens : *Cunctos habuisse simulacra quædam in puppibus deorum patriciorum* : c'est ce qu'ils appelloient *tutela*, ainsi qu'ils nommoient *parafemus* la figure de quelq'animal dont la proue étoit ornée. Ainsi le vaisseau qui transporta Europe avoit, selon quelques mythologues, à la proue un taureau qui étoit le *parafeme*, & sur la poupe la figure de Jupiter qui étoit la *tutela*. Assez ordinairement la figure du dieu étoit celle de la divinité favorable à la profession de ceux qui montoient le vaisseau ; c'est pourquoi les marchands prenoient Mercure, les soldats Mars, & ainsi des autres. Il arrivoit quelquefois qu'ils mettoient sur la proue & sur la poupe, la même figure, & que celle d'un dieu étoit en même-temps *parafeme* & *tutela*.

TUTELA. On a découvert à Bordeaux le reste d'un ancien temple, avec une inscription à la déesse *Tutela*, que l'on croit avoir été la patronne de cette ville, plus particulièrement des négocians qui commerçoient sur les rivières. Ce temple, qu'on nomme encore aujourd'hui les *pilliers de Tutèle*, étoit un péristyle oblong, dont huit colonnes soutenoient chaque face, & six les deux extrémités. Chacune de ces deux colonnes étoit si

haute, qu'elles s'élevoient au-dessus des plus hauts édifices de la ville. Louis XIV fit abattre les voûtes de ce temple, que le temps avoit déjà fort endommagées, pour former l'esplanade qui est devant le château Trompette.

TUTELA mensium, divinités qui présidoient à chacun des mois romains. Gruter (138. 139.) les a fait connoître d'après un marbre antique. Voici l'inscription : *TUTELA MENSIVM..... JANVARI JUNO..... FEBRUARI NEPTUNUS..... MARTII MINERVA..... APRILIS VENUS..... MAI APOLLO..... JUNI MERCURIUS..... JULI JUPITER..... AUGUSTI CERES..... SEPTEMBRIS VOLCANUS..... OCTOBRIS MARS..... NOVEMBRIS DIANA..... DECEMBRIS VESTA.*

TUTÉLAIRES. Il est parlé dans les anciens auteurs des dieux *tutélaires* sous différens noms. On ne peut guères les distinguer des dieux Pénares ; car ils avoient tous les mêmes fonctions, qui étoient de défendre & de conserver la patrie. Il paroît cependant que la qualité de dieu *tutelaire* donnoit une espèce de prééminence sur les Pénares. C'étoient de grands dieux qui prenoient soin d'un peuple dont ils étoient particulièrement honorés comme les patrons du lieu. Telle étoit Minerve à Athènes, Junon à Samos & à Carthage, Mars dans la Thrace, Vénus à Paphos & à Cythère. Les romains, dit Macrobe, avoient un dieu *tutelaire* ; & quand ils assiégoient quelques villes, dit Pline, ils faisoient évoquer par un prêtre le dieu *tutelaire* de cette ville, en le priant de se retirer chez eux, & en lui promettant de l'honorer plus qu'il ne l'étoit dans sa propre ville. Voyez DIOPOLIES, TUTANUS, TUTÉLINA.

TUTÉLINE, divinité des anciens romains. Pline (*L. XVIII. c. 2.*) dit qu'il étoit défendu de prononcer le nom de *Tutéline* dans les maisons. Tertullien, dans son livre de *Spectaculis*, c. 8, dit qu'elle étoit ainsi appelée à *tutelis fructuum*, parce qu'elle défendoit les fruits de la terre. Pamélius, dans ses notes sur cet auteur, dit que Macrobe (*Saturn. lib. I. cap. 16.*) l'appelle *Tutéline* comme Tertullien. Dans l'édition des *Variorum* de Hollande, l'on a imprimé *Tutilina*. Dans Saint-Augustin, de *Civitate Dei*, cap. 8, il y a aussi *Tutilina* ; & Louis Vivès remarque qu'on l'invoquoit dans les périls & dans les accidens subits. Ce que l'on a rapporté ci-dessus de Pline n'est pas sûr, parce que cet auteur ne nomme point la déesse *Tutéline*, mais seulement après avoir parlé des fornacales & des fêtes consacrées aux bornes des chemins : *Fornacalia ferris torrendi ferias & aquæ religiofas terminis agrorum* ; car, ajoute-t-il, c'étoient les seuls dieux que l'on connoît alors, & qu'on appelloit *Seja*, à *serendo*, *Segesta*, à *segetibus*. Il ajoute : *Tertiam ex his nominare sub testis religio est*. Il n'est pas permis de nommer la troi-

sième dans les maisons. Coelius Rhodiginus (*Lect. antiq. l. XXI. c. 29.*) croit que cette troisième déesse est *Tuteline*, parce que c'est la troisième déesse qui avoit soin des fruits de la terre, comme il paroît par S. Augustin, *de Civitate Dei, l. IV. c. 8.* Turnèbe est du même sentiment, *Advers. l. XX. c. 36*, & Pamélius, dans ses notes sur Tertullien, est de même avis, aussi bien que Vossius, *de Idolol. l. II. c. 61.* Mais Hardouin, dans ses notes & ses corrections sur Pline, *lib. XVIII, not. 1*, prétend qu'ils se trompent, que cette troisième est *Segesta*. Il ajoute qu'ils se fondent apparemment sur Macrobe, *l. I. c. 16*, qui dit que chez les anciens romains, celui qui nommoit la déesse Santé, Sémonie, Séja, Séjetic & Tuteline, observoit les fêtes; que cet endroit ne prouve rien, parce que Macrobe disant la même chose de toutes ces divinités, Pline peut avoir entendu l'une aussi bien que l'autre. Pourquoi seroit-il défendu de nommer dans les maisons *Tuteline*, que l'on nommoit sur les navires, comme il paroît par Pétrone? Son sentiment est donc que cette troisième déesse pouvoit être *Méja*; car Tertullien parle d'une *Messia*, ainsi nommée à *messibus*, de la moisson dont elle avoit soin; qu'on auroit bien pu faire *Méja* de *Messia*, comme on avoit fait de *Sessia*, *Séja*; que *Méja* approchant d'un mot peu honnête, ce pouvoit être la raison pour laquelle il n'étoit pas permis de la nommer. Après tout, il aime encore mieux dire que c'est *Ségesta* ou *Séjeticia*, parce qu'en effet des trois divinités que Pline a nommées, c'est la troisième. Il ajoute que ces trois divinités sont le dieu Terme, *Séja* & *Ségesta*; que le nom *Ségesta* approchant du nom malhonnête *egesta* ou *egestus*, on avoit défendu de le prononcer; que, pour la même raison, selon Festus, on avoit appelé *Ségesta*, du nom d'*Egestus*, le premier gouverneur qu'il y mit. Ces raisons ne sont pas convaincantes. Aucun des auteurs dont on a parlé ne se fonde sur les paroles de Macrobe. Rhodigin ne les rapporte pas même. Turnèbe & Pamélius les citent, mais pour un autre objet. Il est vrai que l'on appelloit les figures que l'on mettoit à la proue des navires *Tutela*, mais non *Tuteline*. Pour *Méja*, c'est une conjecture que Hardouin lui-même abandonne. Celle qui roule sur *Ségesta* n'est pas mieux fondée. Pline parle à la vérité des bornes des héritages; mais il ne parle point du dieu Terme; ainsi *Séjetic* ne peut être que la seconde des divinités qu'il indique; par conséquent la troisième est une divinité qu'il n'a point nommée. Comment la nommeroit-il dans l'endroit même où il dit qu'il n'est pas permis de la faire? Et quoiqu'écrite ce nom ne soit pas proprement le prononcer, il semble cependant que l'un a dû être défendu comme l'autre. Tenons-nous-en donc à *Tuteline*, & remarquons seulement en finissant que quelques-uns la nomment *Tuteline* & d'autres *Tutuline*; mais il nous paroît que *Tuteline* est mieux, parce que

de *Tutela* on a dû faire *Tutelina*, plutôt que *Tutulina* ou *Tutulina*. (Diction. de Trevoux.)

TUTIA. Voyez **TUCCIA**.

TUTULINE. Voyez **TUTELINE**.

TUTULUS, touffe de cheveux que les femmes formoient au haut de la tête comme une tour. *Tutulum vocari aiunt*, dit Festus, *flaminicarum capitis ornamentum, quod fit vitæ purpureæ innexæ crinibus, & extructum in altitudinem.* Les romaines se coëffoient toujours en cheveux, & la différence ne fut que dans la manière de les arranger selon les temps. Ordinairement elles les séparoient avec une aiguille à tête en deux parties égales sur le devant; ensuite elles les frisoient & ajustoient différemment; car elles les couvroient d'un réseau, ou elles les enfermoient dans une espèce de bourse qui se ferroit autour de la tête, ou elles les trouffoient ensemble par derrière en forme de nœud, ou bien elles les nouoient & tressoient avec quelque ruban, ou elles les faisoient remonter sur la tête en forme de tour, & c'est ce qu'on appelloit *tutulus*.

Ce mot désigne encore un bonnet de laine que portoient les pontifes & les prêtres flamines, qui avoit la figure d'une borne, ce qui le fit appeler *Pilei fastigium*.

TUTULO ORNATRIX (A). Gruter (579. 5.) a publié l'inscription d'une domestique désignée par ces mots. On fait que celui d'*ornatrix* désignoit une coëffeuse, & celui de *tutulus* un ornement de tête, ou un agencement particulier de cheveux sur le sommet de la tête.

TUTUNUS. Voyez **MUTINUS**.

TUXIUM, ville d'Italie, & la capitale des Samnites, selon Plutarque, *parall.* Il dit que Fabius Fabricianus, en pillant cette ville, enleva la Vénus-Victorienne qui y étoit adorée, & la fit porter à Rome. (D. J.)

TUYSCON, le même que **TUISCON**. Voyez ce mot.

TYANA, en Cappadoce. **TYANON** & **TYANON**.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, d'Ha-

drien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère, de Caracalla.

TYBI, nom du cinquième mois de l'année égyptienne. Il commence le 27 décembre du calendrier Julien.

TYBILÈNE, nom d'un dieu des anciens Saxons, *Tybilenus*. Ces peuples reconnoissoient un bon & un mauvais dieu *Tybilène*, & c'étoit chez eux le même que chez les Slavons Zeernéboch ou le Diable, comme le remarque Fabricius (*Origini. Saxon. l. I.*): Quelques savans croient que Tertullien parle de ce dieu, dans son Apologétique, c. 24, & que c'est celui qu'il appelle le dieu des Noriques, *Norici Teblenus*. Beatus Rhenanus semble être de ce sentiment dans sa première édition de cet auteur. Athamerus, dans ses commentaires sur Tacite, de *German.*, se déclare pour le même sentiment. Pithou, Baudouin, & après eux Pamélius, veulent qu'on lise *Norici Belenus*, qui est un surnom d'Apollon. Ils se fondent principalement sur deux manuscrits des Pays-Bas, un du Vatican & un de Pithou, où on lit *Nori cibelenus*, qu'il faut lire en séparant ces mots, comme on dit, *Norici Belenus*. D'autres lisent *Dius Belenus*. Il se pourroit pourtant bien faire que *Tibelenus* n'étant point connu, on auroit changé ce nom en *Belenus* qui l'étoit plus. Pamélius sembloit, pour retenir l'ancienne leçon, ne demander qu'une chose, que les allemands fissent connoître leur *Tybilène*. Fabricius l'a fait. Voyez aussi Vossius, de *Idolol. l. I. c. 38*.

TYCHE, nom d'une nymphe, fille de l'Océan & de Thétis. (Voyez Hésiode, *Théogonie*, v. 360.) Ce nom signifie Fortune en grec.

C'étoit encore, selon quelques-uns, une des quatre divinités qui prenoient soin d'un homme dès qu'il étoit au monde.

TYCHES, second dieu domestique des égyptiens, *Tyches*.

TYCHIS, terme de mythologie. C'est, selon quelques-uns, le nom d'un des quatre dieux Lares ou dieux domestiques des égyptiens. Ces quatre dieux étoient Dymon, *Tychis*, Héros & Anachis; ils prenoient soin d'un homme dès qu'il étoit né, & ne l'abandonnoient point depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Cependant d'autres croient avec plus de vraisemblance que ces quatre noms sont corrompus, & qu'il faut lire *Dynamis*, *Tyche*, *Eros* & *Anance*, mots grecs qui signifient puissance, fortune, amour & nécessité. Ainsi le prétendu *Tychis* n'est autre chose que *Tyché* ou la Fortune.

TYCHIUS, nom de celui qui avoit fait le bouclier d'Ajax.

TYCHON, l'un des dieux de l'impureté.

TYDÉE, fils d'Oënée, roi de Calydon, & d'Euribée, d'Althée, ou de Déiopyle, fille d'Adraсте, ou enfin de Péribée, fut banni de sa patrie pour avoir tué par mégarde son frère Ménalippus: il se retira à Argos auprès d'Adraсте, qui lui donna en mariage sa fille Déiphile, qui devint mère du vaillant Diomède. Cette alliance l'engagea dans la querelle de Polynice, qui étoit comme lui, gendre d'Adraсте: il fut un des chefs de l'armée des Argiens contre Thèbes. Adraсте, avant de se mettre en campagne, envoya *Tydée* vers Étéocle pour tâcher d'accommoder les deux frères. Pendant le séjour qu'il fit dans Thèbes, il prit part à divers jeux & à divers combats, qui s'y donnoient pour exercer la jeunesse: il vainquit sans peine les Thébains, & gagna tous les prix; car Minerve lui prêtoit son secours, dit Homère. Ceux-ci en étant indignés, dressèrent des embûches à *Tydée*, & envoyèrent sur le chemin par lequel il devoit s'en retourner à Argos, cinquante hommes bien armés, qui se jetterent lâchement sur lui. *Tydée* se défendit avec tant de courage, assisté d'un petit nombre d'amis qui le suivoient, qu'il tua tous les Thébains, excepté un qui fut épargné pour porter à Thèbes la nouvelle de leur défaite, Euripide dit (*dans les suppliantes, act. 4.*) que » *Tydée* savoit moins bien manier la parole que » les armes: habile dans les ruses de guerre, il » étoit inférieur à son frère Méléagre dans les » autres connoissances, mais il l'égalait dans l'art » militaire, & sa science consistoit dans ses » armes: avide de gloire, plein d'ardeur & de » courage, ses exploits formoient son élo- » quence ». Après beaucoup d'actions de valeur il fut tué devant Thèbes, comme la plupart des autres généraux. Homère dit qu'il périt par son imprudence: mais Apollodore raconte qu'ayant été blessé par le Thébain Ménalippus, *Tydée* devint si furieux, qu'il déchira à belles dents la tête de son ennemi. Minerve, qui avoit voulu d'abord le secourir, fut si offensée de cette action barbare, qu'elle l'abandonna & le laissa périr.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une cornaline, *Tydée* un des sept héros de la ligue d'Argos contre Thèbes, qui étant blessé, tire le javelot de sa jambe droite, avec son nom en Etrusque ϣTVT .

Il avoit été député à Thèbes par la ligue, pour proposer un accommodement; mais Étéocle rejetta ses propositions & lui dressa une embuscade dans laquelle *Tydée* tomba en s'en retournant à Argos. En vain fut-il assailli de tout côté, il échappa à

ses ennemis, & il resta enfin vainqueur, quoique tout couvert de blessures.

Si la gravure des cinq héros de la même collection, est comme l'a dit Winckelmann le plus ancien monument de l'art en général, celle-ci est assurément de la plus haute perfection de celui des anciens Etrusques. Elle est exécutée avec une précision & avec une finesse qui ne cèdent en rien aux plus belles gravures grecques; d'après elle on peut faire plus que des conjectures sur l'état où l'art se trouvoit alors, en décider comme à coup sûr, & en combinant les lumières que fournissent les autres monumens étrusques, déterminer par le moyen de cette figure de *Tydée*, le caractère & les propriétés du dessin des Etrusques.

M. Visconti, éditeur du muséum Pio-Clémentin, croit que *Tydée*, sur cette cornaline de Stofch, se frotte avec un *strigil*, ou une étrille, comme il étoit d'usage dans les expiations. Ayant tué par mégarde son fils Ménalippe à la chasse, il fut obligé d'expier ce crime involontaire par des lustrations.

On voit la même figure dans la même attitude sur un vase étrusque de Caylus (*Tom. II. pl. 37.*) où est peinte une lustration. Ce sont peut-être des copies du célèbre *Aposiomenos* (*se frottant*) de Policlète, dont Pline a fait mention, & qui étoit une statue de *Tydée* se purifiant.

Eschyle dit que l'anse du bouclier de *Tydée* étoit garnie de clochettes pour effrayer ses ennemis par ce son.

TYDIDES. C'est ainsi que les poètes appellent quelquefois Diomède, fils de *Tydée*.

TYLIPHE. Voyez LOUVE.

TYLLINUS, dieu des bressans en Italie, dont la figure a été détournée dans le dernier siècle près de Bresse. Le Rossi qui l'a fait graver dans ses *Mémoires Bressans*, dit que la statue de cette divinité fut mise en pièces, l'an 840, par Rampart, évêque de Bresse, & qu'elle n'avoit pour inscription que le nom du dieu à qui elle étoit consacrée.

Cette statue étoit de fer, avoit la tête couronnée de laurier, appuyoit son pied droit sur le crâne d'un mort, & tenoit de la main gauche une pique de fer, terminée en haut par une main ouverte, sur laquelle on voyoit entre l'index & le pouce un œuf qu'un serpent entortillé dans la main venoit mordre. Ce sont-là des symboles aussi obscurs que mystérieux.

TYLISIUM, en Thrace. ΤΥΛΙΣΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Eckel les attribue contre le sentiment de Liébe & de Pellerin, à *Tylissus* en Crète.

TYMANDRE, femme de Thessalie, étoit la plus belle personne de son temps. Un jeune homme, appelé *Egyptius*, obtint à force d'argent la permission de passer une nuit auprès d'elle. Cette infame convention fut sue par Néophron, fils de *Tymandre*. Pour arrêter & punir l' affront dont il alloit être couvert, il obtint la même promesse de *Bulis*, mère d'*Egyptius*. Il eut soin de savoir le moment précis du rendez-vous d'*Egyptius* avec *Tymandre*. Il la fit sortir sous quelque prétexte, & il introduisit adroitement *Bulis* à sa place; il la quitta avec promesse de revenir aussi-tôt, & laissa l'entrée libre à *Egyptius*, ayant toujours soin de tenir *Tymandre* éloignée. *Egyptius* se trouva à l'heure convenue, & consumma le crime avec sa mère, qui ne le reconnut qu'après le crime. L'horreur qu'ils eurent de cette action alloit les porter à se tuer eux-mêmes, quand Jupiter changea *Egyptius* & Néophron en vautours, *Bulis* en plongeon, & *Tymandre* en épervier.

TYMPANISTRIA *magna deum matris Idea.* Ces mots d'une inscription recueillie par Muratori (174. I.) désignent une femme employée dans les mystères de *Cybèle*.

TYMPANOTRIBA. Ce mot avoit deux acceptions différentes. L'une désignoit un joueur de *tympanum*, & par analogie un efféminé. L'autre désignoit un mauvais sujet qui avoit souvent été attaché au *tympanum* & frappé de verges.

TYMPANUM. Voyez CASTAGNETTES, CYMBALUM & TAMBOUR de basque.

Le *tympanum* des romains étoit un cuir mince, étendu sur un cercle de bois ou de fer, que l'on frappoit à-peu-près de la même manière que font encore à-présent les basques. Quelques auteurs dérivent ce mot de *τυπαν*, *frapper*. Vossius le tire de l'hébreu *toph*. Il est du moins certain que l'invention des *tympanum* vient de la Syrie, selon la remarque de Juvénal :

Jampridem Syrus in Tyberim defluxit Oronges,

Et linguam & mores & cum tibicine chordas

Obliquas, necnon gentilia tympana secum

Vexit.....

Il étoit fort en usage dans les fêtes de *Bacchus*

& de Cybele, comme on le voit par ces vers de Catulle :

..... *Cybeles Phrygia ad nemora dea ,
Ubi cymbalum sonat vox , ubi tympana reboant.*

Hérodien parlant d'Elagabale, dit qu'il lui prenoit souvent des fantaisies de faire jouer des flûtes, & de faire frapper des *tympanum*, comme s'il avoit célébré les bacchanales.

Le lecteur trouvera la représentation des divers *tympanum* & cymbales des anciens dans le *Musæum romanorum* de Spon, l. II. *scd.* 4. *tab.* 7. & 8, & dans *Agostini Gemme antiche*, part. I. p. 30. (D. J.)

« Ce fragment d'un bas-relief de terre cuite, dit Caylus (*Rec. d'Antiq.* 4. *pl.* 79. *n.* 1.), est recommandable par le *cymbalum* ou *tympanum*; ou le tambour de basque, selon la dénomination moderne, que cette bacchante portoit simplement & sans action. On voit distinctement l'attache qui servoit à soutenir cet instrument, & les quatre petites cloches ou grelots qui le caractérisent particulièrement. On voit un dessin d'ornement sur la peau du *cymbalum*; il ne pouvoit être que peint ou dessiné sur l'original; autrement l'instrument n'auroit produit aucun son. Le sculpteur l'a cependant exprimé en creux, c'est-à-dire, comme un ouvrage à jour; il s'est conduit en ce point comme ceux qui marquent les prunelles que le globe de l'œil ne présente point ainsi. Il m'a paru que cette expression du *cymbalum* pouvoit faire illusion, & j'ai cru qu'il étoit bon d'en avertir, d'autant que j'ai vu plusieurs de ces instrumens chargés de dessins qui rendoient aussi mal la nature de la chose ».

Le *cymbalum* proprement dit étoit une coupe d'airain à large bord & aplati, telles que nos *cymbales* modernes. Le *tympanum* ressembloit en petit à nos tymbales; c'étoit une demi-sphère couverte d'une peau tendue. Pline nous l'apprend (19. 35.), en nommant *tympanum* des perles de cette forme : *Quibus una tantum est facies, ut ab ea rotunditas, aversis planities, ob id tympana nominantur.* Le mot *tympanum* désignoit aussi un véritable tambour de basque. Quant au tambour à deux peaux, il fut employé fort tard par les anciens; il s'appelloit *symphonia*, & on le frappoit des deux côtés avec des baguettes.

La peau du *tympanum* étoit souvent le cuir des ânes (*Phadr.* 3. 20. 4.):

*Galli Cybeles circum questus ducere
Asinum solebant bajulantem sarcinas,
Is cum labore & flagis esset mortuus,
Detraçâ pellè, sibi fecerunt tympana.*

On le frappoit quelquefois avec une baguette (*Ibid.* v. 10.):

*Putabat se post mortem securum fore;
Ecce aliâ plaga congeruntur mortuo.*

Sur un marbre antique, on voit Cybèle frappant le *tympanum* avec un fouet nouveau à plusieurs branches.

Quelquefois on jonoit du *tympanum* avec la main nue, comme nous le pratiquons pour les tambours de basque (*Catull.* 63. 8.):

*Niveis citata cœpit manibus leve tympanum;
Tympanum, tubam, Cybeles tua mater inicit;
Quatienſque terga tauri teneris cava digitis.*

TYMPHÉE, ville de la Thesprotie.

Gypse de *Tymphée*, *Tymphaicum gypsum*, nom donné par les anciens naturalistes à une terre qui, sans avoir été calcinée, prenoit corps avec l'eau, comme fait le plâtre, ou le gypse calciné. Ils l'appelloient aussi *terra Tymphaica*. Pline dit : *Cognata calci res gypsum est; plura ejus genera; nam è lapide coquitur, ut in Syria ac Thuriis; & è terrâ foditur, ut in Cypro; & in Perrhibœis è summa tellure, & Tymphaicum est* (Lib. XXXVI.).

TYNDARE, fils d'Oëbalus, roi de Sparte, & de Gorgophone, fille de Persée, devoit naturellement succéder à son père; mais Hypocoon son frère lui disputa la couronne, & l'obligea de se retirer en Messénie, jusqu'à ce qu'il fût rétabli sur le trône par Hercule. Il épousa Léda dont il eut quatre enfans, Pollux & Hélène, Castor & Clytemnestre. On dit que *Tyndare* fit faire une statue de Vénus avec des chaînes aux pieds, pour donner à entendre combien la fidélité des femmes envers leurs maris doit être inviolable, ou, selon d'autres, pour se venger de Vénus à qui il imputoit l'incontinence de ses propres filles. Cette incontinence étoit une vengeance de Vénus, piquée d'avoir été oubliée dans un sacrifice que *Tyndare* offroit à tous les dieux. Lorsqu'il vit que sa fille Hélène étoit recherchée en mariage par plusieurs princes de la Grèce, il assembla tous les prétendants, immola un cheval en leur présence, & leur fit jurer sur la victime que tous vengeroient Hélène & son époux, s'il arrivoit jamais que l'un ou l'autre fût outragé. Voyez **CASTOR & POLLUX**, **CLYTEMNESTRE**, **HÉLÈNE**, **LÉDA**.

TYNDARIDES. On nommoit ainsi Castor & Pollux, enfans de Léda & de Tyndare, roi de Laconie. Castor se distingua dans la course & dans l'art de dresser les chevaux, Pollux dans l'exercice de la lutte. Aux jeux funèbres de Pélops, la tradition des éléens suivie par Pausanias, fait remporter

remporter le prix de la course à pied à Castor, & celui du pugilat à Pollux. Jupiter, selon quelques poètes, donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Castor, en sorte qu'ils vivoient & mourroient alternativement.

Selon d'autres, ils furent placés au ciel sous le signe des gémeaux, dont la découverte se fit peut-être dans ce temps-là; ce qui a donné lieu à la première fable de la mort & de la résurrection alternative de Castor & Pollux, c'est que ces deux étoiles ne se montrent jamais ensemble.

TYNDARUS, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

TYPE des médailles, nom général de l'empreinte qui est marquée sur chaque côté des médailles, telle que symboles, figures de divinités, de génies, d'hommes, de femmes, d'animaux & de choses insensibles. On trouvera à l'article de chaque *type* les noms des peuples ou des villes auxquels il appartient.

TYPUS, figures sculptées de moyenne & de petite proportion. Cicéron (*Attic. l. 10.*) dit : *Præterea typos tibi mando, quos in theatro atrioli possim includere.*

TYPHÉE ou THYPHOÉE, un des géans qui voulurent détrôner Jupiter. On dit qu'il se sauva seul dans la défaite des autres géans, & qu'ensuite il recommença la guerre contre Jupiter, mais qu'enfin il fut vaincu & accablé sous les rochers de l'île d'Inarime, aujourd'hui Ichia, vis-à-vis de Cumès. Il étoit fils de la Terre & de Titan; il avoit cent têtes, selon Pindare, & fut élevé dans un antre de Cilicie. On le confond mal-à-propos avec Typhon. Voyez CYCLOPES, GEANS, TY-PHON, VOLCAN.

TYPHIS, fils de Neptune, fut le pilote du vaisseau des argonautes. Étant mort de maladie à la cour de Lycus, dans le pays des mariandiniens, le célèbre Ancée prit sa place.

On voit à la villa Albani à Rome un bas-relief de terre cuite sur lequel *Typhis* aidé de Pallas arrange la voile du navire Argo.

TYPHON. Cette divinité des égyptiens étoit un génie malfaisant auquel ils ne rendoient un culte que pour détourner les maux dont il étoit l'auteur. Il en est fait mention dans les plus anciens écrivains qui ont écrit sur les égyptiens, tels

que Hérodote, Hellanicus, Eudoxe, Manéthon & long-temps après eux Plutarque dans son traité d'Isis & d'Osiris.

Dans la théologie des égyptiens, *Typhon* ne ressembloit point au *Typhon* ou *Typhée* de la théologie grecque. Ce n'étoit point un monstre, mais un homme, & l'un de ceux qui avoient régné en Égypte. La seule particularité que les égyptiens racontent sur son physique, c'est qu'il étoit (*Plutarq. de Iside.*) roux ou de couleur de feu, *κυρῖος* & *πάρακρος*. De-là vint que l'on brûloit vifs, ou qu'on immoloit à Osiris (*Plutarq. & Diodor. lib. I.*) les hommes de cette couleur surnommés *Typhoniens*; que l'on n'admettoit pour les sacrifices que des bœufs roux; & que l'âne dont la couleur ordinaire en Égypte est le roux, passoit pour l'animal favori de *Typhon* (*Ælian. de Animal. l. 10. c. 28.*).

Les prêtres égyptiens (*Diodor. ibid.*) disoient que de Saturne & de Rhée, ou comme on le supposa plus tard, que de Jupiter & de Junon étoient nés cinq dieux dont l'anniversaire des naissances tomboient à chacun des cinq épagomènes, jours que l'on ajoutoit à la fin de l'année égyptienne composée de 365 jours. La première de ces divinités fut Osiris, la seconde Anuérïs, ou le vieil Horus, la troisième *Typhon*, la quatrième Isis, la cinquième enfin Nephthys.

D'après les mêmes fables sacerdotales *Typhon* naquit & vécut en Égypte, sans en sortir jamais; ce qui le distingue encore du *Typhon* des grecs. Car ceux-ci placent leur *Typhon* ou *Typhée* dans un antre du mont Taurus en Cilicie, appelée *Corycus*. C'est aussi des grecs & non des égyptiens que vint la fuite des dieux en Égypte à l'aspect de *Typhon*.

Plutarque est de tous les anciens écrivains celui qui a rapporté avec le plus de détail les fables que les prêtres égyptiens racontent de *Typhon*. Selon eux Osiris avoit régné en Égypte avec justice & équité. . . . Il s'étoit attiré la bienveillance des étrangers mêmes. . . . ayant parcouru toute la terre il arriva dans l'Éthiopie. . . . Pendant ce voyage et au moment où il se trouvoit dans l'Éthiopie, *Typhon* son frère quoique tourmenté par une ambition extrême, ne changea rien dans l'administration de l'Égypte, parce que Isis surveilloit cet ambitieux. . . . Mais voyant Osiris près de rentrer dans ses états, il lui tendit des embûches à l'aide de 72 complices de son fraticide. . . . (Ces 72 complices sont les vents qui soufflent des 72 parties qui partageoient toute la terre selon l'opinion des Égyptiens.) (*Horapoll. Hieroglyph. liv. I. cap. 14.*) Il tua Osiris dans une embuscade, renferma son corps dans un coffre qu'il jeta dans

le Nil. . . . Ce fleuve le porta à la mer par la bouche Tanitique. . . . Isis ayant appris cet assassinat voyagea pour retrouver les restes de son époux infortuné, & elle s'arrêta en Phénicie. Plutarque (*De Iside.*) décrit fort au long ce voyage extraordinaire.

Isis ayant trouvé en Phénicie le corps d'Osiris, le rapporta en Egypte. Mais ayant été découverte par *Typhon* qui chassoit pendant la nuit & à l'époque de la pleine-lune, celui-ci reprit le corps d'Osiris, le déchira en 14 parties qu'il dispersa de tous les côtés. Isis entreprit de nouvelles recherches, & retrouva toutes les parties du corps de son époux, à l'exception de celles de la génération qui ayant été jetées dans le Nil par *Typhon*, avoient été dévorées par des poissons, le lépidote, le phagre & l'oxyngue.

Après la mort d'Osiris, *Typhon* régna en Egypte pendant un espace de temps fort court, ou plutôt il parut régner. Car voyant (*Nigidius in sphaera barbarica, apud scholiasten germanici. p. 120.*) les dieux de l'Égypte ne point s'opposer à ses entreprises, il crut que, frappés de consternation & de frayeur, ils lui avoient abandonné ce royaume. C'est alors que les dieux, suivant la tradition (*Hellanicus apud Athenaeum lib. XV.*), voyant régner *Typhon* ôtèrent leurs couronnes.

Pour légitimer son usurpation, *Typhon* résolut de faire périr Horus fils d'Osiris & son héritier légitime. Il le chercha dans toute l'Égypte, & même à Butos, ville de l'Égypte-Inférieure, où Latone chargée par Isis de le nourrir avec Bubaste, le cacha dans une ile, & le sauva de la fureur du tyran.

Quelques prêtres égyptiens racontaient ces fables d'une autre manière; car leurs récits varioient quelquefois. Ils disoient que l'Hercule égyptien (*Eudox. ap. Athenæ. lib. IX.*) étant venu dans la Lybie, fut tué par *Typhon*, & qu'il ressuscita bientôt après.

Le règne de *Typhon* fut très-court. Nigidius cité plus haut, dit qu'au bout de 18 jours de son usurpation les dieux résolurent dans un conseil de le tuer; c'est pourquoi (*Diodore lib. I.*) tous les égyptiens célébroient ces 18 jours par des fêtes, & les enfans qui naissoient pendant ce temps, ne vivoient pas long-temps. Horus ayant pris des forces, leva une armée, fut instruit & exercé par Osiris son père, qui étoit revenu des enfers. Il attaqua *Typhon*, & après un combat de plusieurs jours, il le vainquit & le remit chargé de chaînes à Isis sa mère. Mais celle-ci non-seulement ne tua pas leur ennemi commun, mais elle le déchaîna & lui rendit la liberté. Horus fut si indigné de cette lâche complaisance

qu'il fit mourir Isis sans respecter sa maternité. Il poursuivit encore *Typhon* & après deux combats il le vainquit. Ensuite il fit périr dans les tourmens *Typhon* avec ses complices, & il régna depuis lors très-heureusement.

Les prêtres égyptiens ajoutoient que *Typhon* ayant été tué par Horus fut enseveli dans le lac Serbonis près de Péluse & du mont Casius (*Herodot. lib. III, cap. 5. Euseb. ad. Perieget. vers 253.*). De-là vint que les égyptiens appelèrent ce lac les exhalaïsons de *Typhon* (*Plutarch. Anton.*).

Les égyptiens regardant *Typhon* comme un génie malfaisant, haïssoient tout ce qui avoit quelque rapport avec lui, tel qu'un des cinq jours qui terminoient l'année, parce qu'on le croyoit l'anniversaire de *Typhon*, les animaux dont les mauvaises qualités étoient les plus odieuses, le crocodile en particulier qui étoit son image parce qu'il en avoit pris la forme lorsqu'il fuyoit Horus. On lui consacroit encore l'hippopotame comme le plus vorace & le plus féroce des animaux; & dans les hiéroglyphes, cet animal désignoit l'impudence, parce qu'on l'accusoit de tuer son père & de s'allier à sa mère. L'âne étoit aussi un des symboles de *Typhon*, parce qu'il est paresseux, lascif; & les égyptiens l'avoient en horreur. Les prêtres disoient que cet animal étoit agréable à *Typhon*, auquel il ressembloit par la forme, par la couleur, & qu'il lui avoit servi de monture dans sa fuite.

La crainte que les égyptiens avoient de *Typhon* lui fit offrir des sacrifices, & fit honorer dans quelques provinces les animaux qui lui étoient consacrés. De-là vint l'espèce de culte rendu à ces animaux. Dans les temples où l'on honoroit *Typhon*, il y avoit des endroits particuliers destinés à ce culte, & appellés *Typhonia* (*Strab. lib. XVII.*). Mais quand *Typhon* n'exauçoit pas les demandes de ses sacrificateurs & que l'événement ne répondoit pas à leurs demandes, alors ils laissoient un libre cours à la haine & au mépris qu'ils n'avoient cessé d'avoir pour lui, & qu'ils avoient seulement déguisés. C'est ainsi que dans certaines fêtes (*Plutarch. de Iside p. 362.*) ils l'injurioient, ils couvroient d'opprobres les hommes roux, & ils jettoient un âne dans un précipice. Lorsque la chaleur étoit excessive, lorsque l'Égypte étoit affligée de maladies contagieuses, les prêtres renfermoient dans des lieux retirés les animaux consacrés à *Typhon*, les menaçoient de toutes sortes de maux, & les tuoient lorsque le mal empirait. Il paroît qu'ils frapportoient les statues mêmes de *Typhon*; car Hérodote (*Lib. II. c. 132.*) dit qu'ils accabloient de coups un certain dieu qu'il n'ose nommer. Diodore (*Lib. I.*) dit aussi que les prêtres d'Osiris,

frappoient de verges dans leurs temples ceux que les grecs appelloient géants & qui avoient vécu en Égypte du temps d'Isis, c'est-à-dire, *Typhon*; car les grecs lui avoient substitué dans leur mythologie, les Titans & les géants. Les égyptiens employoient encore le bruit des sistres pour chasser *Typhon*, de même que les grecs croyoient chasser par le bruit de l'airain les démons & les mauvais génies.

Cherchons à reconnoître ce que les anciens égyptiens avoient voulu désigner par *Typhon*. C'étoit le mauvais principe des Orientaux, leur *Arimam* que les grecs désignèrent par les géans & les Titans ennemis de Jupiter & des dieux. Le bon principe des égyptiens étoit *jchauphi*, ou *Cnuphi*, le même que *Phihz*. En langue copte *Typhon*, ou *Theu-ph-hon*, veut dire mauvais esprit; c'étoit le Typhée des grecs. Plutarque (*De Iside & Osiride*.) dit expressément que les égyptiens regardoient *Typhon*, comme un mauvais génie, κακὸς Δαίμονα, qu'ils appelloient *Typhon*, tout ce qu'il y avoit de corrompu dans la nature. que tout ce qu'il y avoit de corrompu de mauvais dans la nature étoit un membre, ou une partie, ou le produit de *Typhon*.

Mais quand la mythologie des égyptiens descendit des êtres intellectuels aux êtres sensibles, *Typhon* devint le symbole de l'hyver ou de l'hémisphère austral, & Osiris celui du soleil? Nous avons vu l'hippopotame & le crocodile consacrés à *Typhon*; or l'hippopotame (*Euseb. prepar. 3. cap. 12.*) étoit le symbole du pôle, ou de l'autre hémisphère dans lequel descend le soleil à son coucher, & le crocodile (*Horap. Hierogly. l. I, cap. 69.*) couché & accroupi désignoit le coucher du soleil, c'est-à-dire, son passage dans l'hémisphère inférieur.

Les philosophes grecs voyant les prêtres égyptiens avoir horreur du sel marin, qu'ils appelloient l'écume de *Typhon*, de la mer & de ceux qui la fréquentoient, crurent que *Typhon* désignoit la mer qui engloutit le Nil. Quelques-uns d'eux crurent aussi que *Typhon* étoit l'emblème d'une chaleur & d'une sécheresse extrême qui consumoit le Nil, &c.

L'ancienne mythologie égyptienne avoit désigné par *Typhoa* un vent mal-sain, malsaisant, comme nous l'avons dit plus haut, ou un génie malin & nuisible. De cette opinion découloit comme d'une source tous les détails de son histoire fabuleuse. On croyoit que *Typhon* étoit la cause des chaleurs & des sécheresses excessives. On les attribuoit particulièrement à certains vents qui souffloient régulièrement en Égypte. C'étoient-là les combats de *Typhon* contre Osiris, contre Horus, &

contre Isis, combats dont il sortoit tantôt vainqueur tantôt vaincu, jusqu'à son entière défaite par Horus. De-là venoit encore que le régime de *Typhon* étoit agité, violent, & tyrannique. L'Égypte maritime & sur-tout la partie orientale, où se trouvoit le lac Sirbon, voisin de la Phénicie étoient tourmentées & submergées par la mer que les vents souffloient & pouissoient avec impétuosité; c'étoit donc l'habitation naturelle de *Typhon*.

De tout ce que nous venons de rapporter, il est facile de conclure que *Typhon* étoit non-seulement un vent brûlant & desséchant, mais encore un vent qui souffloit de l'Orient & qui après avoir passé sur les déserts embrasés de l'Arabie, des bords de l'Euphrate, &c. verfoit sur l'Égypte des torrens de feu.

Typhon portoit en Égypte plusieurs surnoms, tels que ceux d'Apopsis, de Babys ou *Bebon*, de Seth & de Smy. Pour le premier, Voyez APHOPHIS, qui est le même surnom. *Boby* en langue copte signifie, qui est renfermé dans une caverne; de-là *Babys* désignoit bien *Typhon*, vent brûlant que l'on croyoit sortir des cavernes qui bordoient le lac Sirbon, de même que le Typhée des grecs étoit renfermé dans les antres de la Cilicie.

Plutarque dit (*De Isid. & Osiri.*) que les égyptiens appelloient *Typhon*, Seth, nom qui signifie, celui qui subjugué avec violence. Mais cette explication ne trouve aucun fondement dans la langue copte. *Ses*, mal rendu par *Seth*, dans les écrivains grecs, signifie un ânon; & St. Épiphane (*Lib. III adv. hæreses.*) dit que » les prêtres grecs sacrifioient à un âne sous le nom de *Seth*, ou de *Typhon*. »

Smy en langue copte signifie, léger, subtil; épithètes qui conviennent parfaitement à un vent qui charrie un sable qui pénètre dans les plus petits plis des habillemens.

L'empire de *Typhon* ou le mauvais génie étoit placé, selon Dupuis, dans le signe du scorpion, signe des géans & des vents, qui ramènent les pluies de l'hiver & les déluges, comme celui d'Osiris ou du bon génie, étoit placé dans le taureau, qui porte encore en astronomie le nom d'Osiris. Hérodote, parlant d'un temple bâti par Ramsin, le Persée de nos sphères, le Saturne père d'Osiris chez les égyptiens, nous dit qu'on y avoit placé la statue de deux génies, dont l'un s'appelloit l'Été & l'autre l'Hiver; que l'un regardoit le Nord, ou l'hémisphère supérieur, l'autre le Midi, ou l'hémisphère inférieur (*Euterpe. ch. 121.*); ou honoroit le premier du culte le plus religieux, & l'autre étoit traité d'une ma-

nière toute contraire. C'est l'Oromaze des perses & leur Aïman, comme il paroît par ce passage de Plutarque.

Oromazen aïunt à luce natum purissimâ, Arimanium è caligine, eos bellum inter se gerere. Sex decos fecissè Oromazen; Arimanium totidem numero his adversu efficientes: deinde Oromazen sese triplicassè & à sole tanto intervallo removissè, quanto sol à terra abest; & cœlum stellis decorassè, unamque ante oïas tanquam custodem & speculatorem constituisse firmam. Alios porro 24 decos condidissè, et in ovo posuissè. At totidem numero factos ab Arimanio ovum illud perforassè. Hinc mala bonis esse permixta.

Sans entrer dans l'explication détaillée de ce passage, il suffit d'y remarquer le monde désigné ici sous le symbole du grand œuf, la division de cet œuf en deux empires, sous-divisés ensuite en six préfectures ou gouvernemens, dont six sont du domaine de la lumière, & six des ténèbres.

Cette division des cieux que nous établissons ici comme un des principes fondamentaux de notre système, est confirmée par Manilius :

Quinetiam sex continuis dixere diurnas

Castris esse vices, qua sunt à principe signo

Lanigeri, sex à libra nocturna videri.

(Lib. II, v. 218.)

C'est le mont Mérou des fables indiennes, éclairé six mois, & obscur six autres mois.

« Il ne faut pas croire, dit Paw (*Rech. phil. II. p. 179.*) qu'on en ait pu dire, que jamais les égyptiens se soient servis du terme de *Typhon* pour désigner ce mauvais génie, qu'ils appelloient en leur langue tantôt *Seth* tantôt *Baby* ou *Papy*, & qui ne fauroit avoir aucun rapport avec le *Grigry* des Negres. Mais, en examinant plusieurs fables, qui concernent le *Typhon* qu'on disoit être toujours allié avec une reine éthiopienne, nommée *Azo*, je ne doute plus que ce fantôme mythologique ne vienne des anciens sauvages de l'Ethiopie, qui avoient probablement inventé quelque instrument fort grossier & fort bruyant pour chasser le *Baby*: car on a découvert dans la Sibérie, le long des côtes de l'Afrique & dans le nouveau monde jusqu'à l'opposite de la terre de feu, une infinité de nations qui employent des crécelles, des sonnailles, des tambours ou des courges remplies de cailloux, pour éloigner les esprits malfaisants, dont les sauvages se croient souvent assiégés pendant la nuit, & dès qu'il leur survient quelque indisposition, ils doivent être exorcisés par les jongleurs; ce qui

ne se fait jamais sans un bruit épouvantable, dont le malade est d'abord étourdi. »

« Comme les égyptiens ont témoigné, on ne dira point de la confiance, mais de l'opiniâtreté à retenir leurs anciennes coutumes religieuses, on peut être à peu près certain que l'instrument dont se servoient les éthiopiens pour écarter le *Baby*, a été le sistrè, qu'on voyoit paroître dans toutes les cérémonies où chaque assistant en portoit un à la main. Et Bochart a même prouvé que dans des siècles très-éloignés toute l'Egypte a été surnommée *la terre des sistrès*, qui, comme nous l'avons dit, n'étoient point des instrumens de musique, que les célèbres musiciens d'Alexandrie, dont parle Ammien (*Ne nunc quidem in eadem urbe doctrina varia sicut. Non apud eos exaruit musica, nec harmonia conticuit. lib. 22.*), ayent jamais pu employer dans leur concert. Au temps de Plutarque le petit peuple de l'Egypte croyoit encore que le bruit du sistrè fait fuir le *Typhon* (*Typhonem clangore sistrorum pelli posse credebant. De Isid. & Osirid.*) dont la puissance diminue cependant à mesure que la raison, fit des progrès, comme cela arrive dans tous les pays du monde: car ce n'est que chez des nations ensevelies dans la barbarie, ou dans la vie sauvage, que les mauvais génies sont formidables. Au reste, il est prouvé par des monumens qu'on voyoit dans les villes d'Apollon & de Mercure, que les égyptiens ont fournis le pouvoir du *Typhon* au pouvoir de l'Être suprême. Et les fables sacerdotales nous présentent ce monstre comme noyé dans le lac Sirbon, où on le précipita dès qu'il fut touché de la foudre. Il faut observer encore qu'on lui a toujours attribué plus d'influence dans les effets naturels que dans les affections de l'âme humaine: c'étoit lui, qui déchaînoit les vents brûlants, qu'on fait être dans ce pays extrêmement nuisibles: c'étoit lui, qui produisoit les sécheresses extraordinaires, & enveloppoit les environs de Péluze de bronillards étouffans: c'étoit lui enfin, qui régnoit sur la Méditerranée où il excitoit ces trombes qui portent encor son nom aujourd'hui parmi les marins. »

« De tout ceci on pourroit conclure que les anciens égyptiens ont été beaucoup plus embarrassés à expliquer l'origine du mal physique que l'origine du mal moral. Il est aisé d'admettre que des êtres, qu'on suppose nés libres, ne doivent chercher qu'en eux-mêmes la source des vices & des vertus: cette opinion est à la portée du peuple; mais les secousses de la nature, que les hommes ne peuvent ni produire, ni arrêter, & qui renversent également l'innocent & le coupable, diffèrent à ses yeux beaucoup du mal physique, que produit le désordre des passions. »

« Après tout cela il est presque incroyable que

Dans un livre intitulé *Observations critiques sur les anciens peuples*, Fourmonr ait voulu démontrer sérieusement que le Typhon des égyptiens a été le patriarche Jacob des juifs (*Tom. I. liv. II. chap. XV.*). Cette chimère vaut elle seule toutes les chimères de Huet, de Kircher & de Warburton. Des fables allégoriques conservées dans Plutarque, pourroient faire croire que les égyptiens regardoient les hébreux comme une race méchante & Typhonique ; mais ces allégories n'ont eu cours vraisemblablement que parai le petit peuple, & ne paroissent point être extraites des livres des prêtres, où, suivant Josephé, on ne disoit autre chose, sinon que les juifs avoient été réunis dans *Avaris*, qu'on appelloit aussi la ville de *Typhon*, dont la situation est un point qui intéresse la géographie, & qui intéresse encore bien davantage l'histoire : cependant personne jusqu'à présent n'en a pu indiquer l'emplacement. Mais suivant nous, *Avaris* est la même ville que Séthron, dont le district formoit la petite terre de *Gosen* : car jamais les juifs n'ont occupé la grande, plus méridionale de quarante-six lieues, & qui appartenoit à une ville nommée *Heracléopolis magna*. La petite terre de *Gosen* au contraire appartenoit à *Heracléopolis parva* ou Séthron dans le Delta. (Les prêtres de l'Égypte n'inséroient point dans les mémoires historiques le véritable nom des usurpateurs de leur pays : mais il les désignoient allégoriquement par des symboles odieux. Cambyse étoit appelé le *poignard*, Ochus l'*âne*, & le premier des rois bergers le *Typhon* ou *Seth*. Ainsi Séthron, où les rois bergers résidoient, se nommoit dans les livres sacerdotaux la ville de *Typhon*, quoique son véritable nom ethnique fût *Gosen* ou la petite cité d'*Hercule*. Ce sont les bergers qui l'appelloient *Avaris* ou *Abaris*, & après leur expulsion on continua à l'appeller Séthron ou *Typhonopolis* ; car ces termes sont synonymes) ».

« La victoire mythologique, que les Dieux avoient remportée sur le *Typhon*, peut en un certain sens avoir du rapport à l'expulsion des rois bergers, & en un autre au dessèchement de la Basse-Egypte par le moyen des canaux, avant l'ouverture desquels cette partie n'étoit point habitable, & il a dû s'en élever des brouillards extrêmement pernicieux. Indépendamment des autres causes, auxquelles nous avons déjà rapporté l'origine de la peste en Égypte, il faut observer que les deux chaînes de montagnes, qui bordent cette contrée depuis les cataractes jusqu'à la hauteur du Caire, en formant une vallée longue, profonde & étroite où l'air ne pouvant circuler comme en un pays de plaine, est par-là même plus sujet à s'altérer. Et cette vallée fait d'ailleurs trois ou quatre coudes ; de sorte que le vent ne peut la parcourir en ligne droite. C'est ainsi que l'irrégularité des rues de Constantinople & leur peu de largeur y entretiennent souvent

l'épidémie ; parce que le courant d'air manque de force dans ces détours étroits pour entraîner le principe de la contagion. Les anciens ont cru qu'en Égypte le vent ne pouvoit même se faire sentir assez à la superficie de la terre, pour produire une agitation considérable dans les eaux du Nil ; mais ils auroient dû se contenter de dire que les navires, qui veulent remonter ce fleuve à la voile, sont surpris de calmes fréquents. Au reste, il est certain, comme Aristote le prétend, qu'anciennement le Nil n'avoit qu'une seule embouchure naturelle : (*Μετεορ. Lib. I. chap. 2.* Aristote croyoit que la seule bouche naturelle du Nil est la Canopique : mais dans les temps les plus reculés ce fleuve se déchargeoit à la pointe du Delta à peu près à trente lieues plus au sud que n'étoit situé Canope, ce que l'inspection du terrain rend sensible.) toutes les autres ont été faites de mains d'hommes ; & ce n'est point sans affectation qu'on a porté le nombre de ces bouches jusqu'à sept pour les éгалer aux planetes : mais jamais les égyptiens ne consacrerent la bouche Tanitique au *Typhon*, comme on a pu le croire jusqu'à présent ; la prétendue horreur qu'ils avoient pour la Tanitique, provenoit uniquement de ce que les usurpateurs, qu'on nomme les rois bergers, y habitoient ; & cet endroit a toujours été fort exposé aux incursions des arabes pasteurs. On y trouve même encoré de nos jours une horde de bédouins, qui font paître leurs bestiaux jusques dans ce district, qu'on a appelé la petite terre de *Gosen* ».

TYPHON, chez les grecs étoit un géant fâcheux qu'ils appelloient aussi Typhée. Junon indignée, dit Homère (Dans son hymne sur Apollon, vers. 300.), de ce que Jupiter avoit mis Pallas au monde sans le secours d'une femme, conjura le ciel, la terre & tous les dieux de lui permettre d'enfanter aussi sans avoir de commerce avec aucun dieu, ni avec un homme ; puis ayant frappé la terre de sa main, elle en fit sortir des vapeurs qui formèrent le redoutable *Typhon* monstre à cent têtes. De ses cent bouches sortoient des flammes dévorantes & des hurlemens si horribles qu'il effrayoit également & les hommes & les dieux. Son corps, dont la partie supérieure étoit couverte de plumes, & l'extrémité inférieure terminée en serpens, étoit si grand, qu'il touchoit le ciel de sa tête. Il eut pour enfans la Gorgone, Géryon, Cerbère, l'Hydre de Lerne, le Sphynx & tous les monstres de la fable.

Typhon ne fut pas plutôt sorti de terre, qu'il résolut de déclarer la guerre aux dieux, & de venger les géans terrassés. C'est pourquoi il s'avança contre le ciel, & épouvanta si fort les dieux par son horrible figure, qu'ils prirent tous la fuite en Égypte. Jupiter lui lança un coup de foudre ; qui ne fit que l'effleurer. Le géant à son

tour ayant saisi Jupiter au milieu du corps, lui coupa les bras & les jambes avec une faux de diamans, & le renferma ensuite dans une ancre sous la garde d'un monstre moitié fille & moitié serpent. Mercure & Pan ayant surpris la vigilance de ce gardien, rendirent à Jupiter ses bras & ses mains. Alors le dieu reprit ses forces, & étant monté sur un char tiré par des chevaux ailés, poursuivit *Typhon* avec tant de vivacité, & le frappa si souvent de ses foudres, qu'il le terrassa enfin, & l'étendit sur le mont Etna, où le géant furieux vomit continuellement des flammes.

Hygin (*Fab.* 152) dit que le tartare & la terre produisirent *Typhon*, monstre d'une grandeur énorme, d'un aspect hideux, & dont les épaules étoient chargées de cent têtes de dragons. Pindare (*Pyth.* I. 18.) & Héliode (*In Theogon.* 821. 824.) racontent les mêmes fables; mais ils font élever *Typhon* dans une ancre de Cilicie.

Dans la collection de Stofch on voit sur une sardoine, le géant *Typhon* qui combat avec Diane transformée en cerf.

Sur une pâte de verre prise d'une calcédoine du marquis *Lucatelli* à Rome, le même sujet. (*Dissertaz. dell. acad. di cortona t. VI. p. 181.*)

TYPHONIA. Voyez *TYPHON.*

TYR, dans la Phœnicie *TYROU.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un aigle posé avec une palme.

Un navire.

Une massue surmontée d'un monogramme, qui lui sert de symbole.

Un palmier.

Avec les légendes suivantes :

COL. SEPT. TYRVS. METROP. Colonia Septimia Tyrus Metropolis.

TYRIORVM.

Tyr devenue colonie romaine, a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Sévera, de Mæsa, d'Alex. Sévère, de Gordien Pie, des Philippes, d'Oracilie, de Gallus, de Volusien, de Valérian, de Gallien, de Salonine, de Mamee, de Plaucille, de Pupien, d'Étruscule.

TYR (ère de). L'ère de *Tyr* commence 125 ans avant l'ère vulgaire, l'an de Rome 628, & 186 de l'ère des Séleucides dont les *tyriens* s'étoient servis jusqu'alors. Ce qui les engagea à établir une nouvelle époque en cette année, fut la reconnoissance envers Bala, roi de Syrie, qui, à son avènement au trône, leur accorda l'autonomie, ou la liberté de se gouverner par leurs propres loix. Le 19 octobre étoit le premier jour de l'année *tyrienne*, qui s'ouvroit par le mois hyperbétéœus. Ainsi la première année de notre ère vulgaire tombe en l'an 126 de l'ère *tyrienne*, commencée le 19 octobre, deux mois & 13 jours avant notre premier janvier. On voit plusieurs médailles sur lesquelles est marquée l'ère de *Tyr*. Le cardinal Noris (*De Epoca Syro-Maced. Dissert.* 4. c. 3.) en rapporte six, une de l'an 219 de *Tyr*, qui concourt avec l'an 94 de l'ère vulgaire; une autre de l'an 237, qui tombe en notre année 112; une troisième de l'an 256, qui répond à l'an 131; une quatrième de l'an 279, qui est notre année 153; deux autres de l'an 263, qui revient à l'an 138. Quelques conciles sont aussi datés de la même ère. Belléi prétend que *Tyr* reprit l'ère des Séleucides sous Elagabale. Mais il faut qu'elle l'ait ensuite abandonnée de nouveau, puisque les conciles, où cette ère de *Tyr* proprement dite est employée, sont postérieurs au règne de ce prince (*L'Art de vérifier les dates.*).

TYR (Marbre de), *Tyrium marmqr*, marbre blanc fort estimé des anciens, & qui n'étoit point inférieur au marbre de Paros, lorsqu'il est parfaitement pur. Il avoit quelquefois des veines d'un gris-noirâtre.

TYR étoit une divinité du second ordre chez les scandinaves. Il étoit subordonné à Thor un dieu guerrier, & le protecteur des braves & des athlètes. Pour preuve de son intrépidité on racontoit que les dieux voulurent un jour persuader au loup Feuris leur ennemi, de se laisser attacher : mais celui-ci craignit que les dieux ne voulussent plus le délier; & il refusa constamment de se laisser enchaîner, jusqu'à ce que *Tyr* eût mis sa main en gage dans la gueule de ce monstre. Les dieux n'ayant pas jugé à propos de retirer ce gage, le loup emporta la main du dieu, qui depuis ce temps a été manchot. Sa prudence avoit passé en proverbe; mais on ne croyoit pas qu'il aimât à voir les hommes vivre en paix. Voyez *ODIN*, *THOR*.

TYR, nom du cinquième mois de l'année éthiopienne. Il commence le 25 décembre de l'année julienne.

TYRACINA, en Sicile.

Le prince de Torremusa a publié un médaillon de bronze autonome de cette ville.

TYRAS, dans la Mœsie. ΤΥΡΑΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta.

TYRBE, fête que les achéens célébroient en l'honneur de Bacchus, dans laquelle tout se passoit dans le trouble & la confusion, comme le signifie le nom (τύρβη, trouble.).

TYRIEN. Il y avoit un Hercule-Tyrien qui avoit fait une expédition aux Indes. Voyez HERCULE.

TYRIMNUS, divinité de Thyatire, ville de Lydie. Ce dieu avoit son temple devant la ville, comme pour la garder; on faisoit des jeux publics en son honneur. C'est tout ce que nous savons de ce dieu, qui n'est connu que par une inscription découverte par Spon.

TYRINTHIUS. Voyez TYRINTHE.

TYRIUS color, pourpre. Voyez POURPRE.

TYRO, fille du célèbre Salmonée, devint amoureuse du fleuve Énipée, qui suivant Homère, étoit le plus beau de tous les fleuves qui arrosent les campagnes. Elle alloit souvent se promener sur les rives charmantes de son fleuve chéri. Neprune qui la vit en devint amoureux; & un jour qu'elle étoit à l'embouchure de l'Énipée, il prit la figure de ce fleuve, & profitant de l'erreur de la belle nymphe, il gonfla les eaux en forme de montagne; & les recourbant comme une voûte, elles environnèrent & couvrirent les deux amans. Le dieu inspira à Tyro un doux sommeil, & lui annonça à son réveil, qu'après l'an révolu, elle mettroit au monde deux beaux enfans, qui seroient tous deux ministres de Jupiter. Elle accoucha effectivement de Nélée & de Pélidas. Après cette aventure, Tyro épousa Créthéus fils d'Eole, & son oncle par conséquent. Elle en eut trois enfans, Amithaon, Éson & Phérés. Voyez AMPHIARAUS, PELIAS.

TYROCINIUM, apprentissage, & TYRONES, les apprentis dans quelque genre que ce soit.

On appelloit ainsi proprement ceux qui avoient atteint l'âge de dix-sept ans, & qui prenant la toge virile nommée *pura* & *libera*, étoient conduits dans la place publique, accompagnés d'un grand nombre d'amis de la famille, pour signifier qu'ils entroient dans le monde; c'est ce que l'on appelloit *forum attingere*. & *in forum venire*, ou comme dit Sénèque: *Ille in foro primum ducturus tyro dictus est*. On marquoit cette époque

par un festin, en réjouissance de ce que le jeune homme étoit en état de rendre service à la république, & c'étoit à la fin du festin, qu'on lui étoit sa toge prétexte, pour lui mettre cette toge virile, *toga pura*. Ensuite le père toujours accompagné des amis & de la famille, le menoit au temple pour y faire les sacrifices ordinaires, & rendre grâces aux dieux; & c'est de-là qu'on le conduisoit sur la place publique, pour lui apprendre à quitter l'enfance, & à vivre en homme.

TYROTARICHUS, c'étoit chez les romains un mets fort grossier dont se nourrissoient les gens de la campagne, & qui étoit composé de fromage & de substances salées; l'étymologie l'indique. Cicéron dans ses lettres à Atticus, emploie plusieurs fois ce mot pour désigner une table frugale. Ainsi (Liv. XIV. épit. xvj.) il dit à son ami :

« Je vais aujourd'hui souper frugalement chez Poetus ». *Ipsè autem eo die in Poeti nostri tyrotarichum imminebam*. Voyez aussi *Épist. xvj, xvij & xx. liv. IX. fam.*

TYRRHENES, *Thyrrheni*; le nom de *Thyrrhenes* ou de Tyrrhéniens, paroît dans l'origine avoir été celui des habitans d'une partie de la Macédoine, qui s'étendoit jusqu'au Strymon, & qu'Hérodote appelle *Crestonie*, à cause de sa capitale *Crestona*. Insensiblement il reçut une acception plus générale, & devint synonyme du nom *Pélasge*; Thucydide les confondoit ensemble, & quelques vers de Sophocle cités par Denys d'Halicarnasse, nous donnent lieu de penser que cette confusion étoit ordinaire chez les athéniens. Des Pélasges de la Grèce il passa bien-tôt à ceux d'Italie, c'est-à-dire, aux peuples d'origine grecque, plus anciens que les colonies helléniques; on les nommoit tantôt Italiotes, tantôt *Tyrrhenes*. C'est ce qu'on peut remarquer dans Denys d'Halicarnasse, qui voulant prouver aux grecs que les romains n'étoient point barbares, attribue sans réserve aux pélasges d'Italie tout ce que les anciens ont débité sur ceux de la Grèce. Par une suite de ce système, qui le jette quelquefois dans de fausses interprétations, il a changé le nom de *Crestona* en celui de *Certona*, & confond les *tyrrhenes* de la *Crestonie* avec ceux de la Toscane, malgré la précaution qu'Hérodote avoit eu de désigner ces derniers par leur voisinage avec l'Ombrie.

Cette erreur de Denys d'Halicarnasse a fait illusion à presque tous les critiques, & a produit de faux systèmes sur l'origine des toscans. Comme par une suite de la première méprise on avoit donné le nom de *tyrrheniens* à tous les pélasges répandus en Italie, & qu'il se trouvoit sur les côtes de Toscane plusieurs de ces cités pélasgiques, entr'autres celles des argyliens, très-connue des

grecs , ceux - ci peu-à-peu s'accoutumèrent à désigner tous les toscans sous le même nom. Ils les regardèrent comme des *tyrrhéniens* , & par conséquent comme des pélasges ; parce que ne les connoissant pas eux-mêmes , il étoit naturel qu'il les confondissent avec des peuples enclavés dans leur territoire , & qui ne cessent d'entretenir quelque relation avec la Grèce. Mais ni les toscans ni même les romains n'ont jamais connu ces dénominations. Si quelques poètes latins s'en servent ce n'est que pour imiter les grecs , & par la même licence qui rend les termes d'*Ausonie* & d'*Hesperie* communs dans nos poètes français.

Les argyliens sont souvent appelés *tyrrhènes* par les écrivains grecs. Hérodote leur donne indifféremment ces deux noms. Pindare , en parlant des pirates qui troubloient le commerce d'Italie & de la Sicile , désigne aussi sous le nom *tyrrhènes* les argyliens qu'il associe aux carthaginois. L'auteur des hymnes attribués à Homère dit la même chose , & Thucydide parle du secours qu'ils envoyèrent aux athéniens dans la guerre de Sicile , la dix-neuvième année de celle du Péloponèse , un peu avant la ruine de Veies par les romains.

Dans la collection de Stofch , on voit sur une cornaline , un dauphin avec une tête d'homme ayant de la barbe. Ce sujet représente peut-être des (*Apollod. bibl. l. III. c. 5.*) matelots tyrrhéniens qui furent transformés par Bacchus en dauphins. La fable rapporte d'autres métamorphoses de cette sorte (*Athen. lib. VII. p. 283. D. & lib. VIII.*). Pompilius fut transformé en poisson par Apollon qui en étoit amoureux. La métamorphose des *tyrrhéniens* en dauphins se trouve exprimée avec d'autres fables profanes parmi les ornemens du bord de la grande porte en bronze de

Saint-Pierre de Rome , qui fut faite du temps de Sixte IV.

TYRRHENICI calcei. La description qu'en fait Pollux les peint au naturel..... Les tyrrhéniens portoient une semelle (ou sandale) de bois haute de quatre doigts , liée sur le pied avec des liens dorés. Phidias chauffa sa Minerve avec ces sandales.

TYRRHÉNUS , fils d'Atys , nomma de son nom une contrée de l'Italie , où il s'étoit établi avec une colonie de lydiens.

TYRRHENUS , fils d'Hercule , vint habiter l'Étrurie , & fut l'inventeur de la trompette.

TYRRHUS , gardien des troupeaux du roi Latinus. Ascagne tua malheureusement un cerf que ce *Tyrrhus* avoit apprivoisé : & de-là la guerre entre les troyens & les latins , qui fait le sujet des six derniers livres de l'Énéide.

TYRSIS , palais de Saturne dans l'île de Baléare (*Homerus , Pindarus.*).

TZANGÆ , chaussure des empereurs grecs. Elle étoit pourpre & ornée de petites figures d'aigles d'or (*Niceph. Gregor. lib. IV.*). George Phranzès (*Chron. l. III. c. 18.*) dit que cette chaussure fit reconnoître à la prise de Constantinople le corps du dernier Constantin.

TZAULE , nom d'office à la cour des empereurs de Constantinople. Le grand *tzaule* étoit l'officier que l'on appelloit auparavant le grand courrier , le premier courrier , parce qu'il portoit les ordres de l'empereur dans les provinces , & qu'il remplissoit alors quelquefois la charge de commissaire impérial.



U.

« Les latins distinguoient un V consonne, un U voyelle, & même un V, qui n'ayant ni l'une ni l'autre qualité, n'étoit rien, selon quelques-uns de leurs auteurs. Le digamma éolique n'avoit de rapport qu'avec l'V consonne, & non pas avec l'U voyelle. »

« Nous ne pensons pas, disent les bénédictins auteurs de la *nouvelle diplomatique*, qu'on pût révoquer en doute que les romains anciens sans avoir déterminé des figures différentes, pour représenter leur v consonne & leur u voyelle, ne laissoient pas de les distinguer, du côté de la valeur. Mais un habile académicien nous ayant fait sur cela des difficultés, nous met dans la nécessité de ne pas l'avancer sans preuves. *V vocalis dixerunt, que geminata digamma accipit: & praeposita sibi aut alteri vocali transit in consonantium potestatem, ut vulgus, valens, vixit, velox, vox.* Contentons-nous d'ajouter à l'autorité de Diomède celle de Priscien. Voici ses paroles: *I & V vocales, quando media sunt, alternos inter se sonos videntur confundere, teste Donato; I, ut vix; V, ut ortumus.* Et *I quidem, quando post V consonantem, loco digamma F functam aelici ponitur, brevis.* Un peu après dans son chapitre sur le nombre des lettres chez les anciens: *Nunquam autem potest ante I litteram, loco positam CONSONANTIS, aspiratio inveniri, sicut nec ante V CONSONANTEM. . . . V verò, loco CONSONANTIS posita, eandem prorsus in omnibus vim habuit apud Latinos, quam apud Eoles digamma F. Unde à plerisque ei nomen hoc datur, quod apud Eoles habuit olim digamma, id est, vau.* Il seroit aisé d'accumuler ici une foule de textes des anciens aussi formels. »

« *Interdum est nihil V. . . . sine dubio nihil est,* dit Isidore de Séville, d'après quelques grammairiens du temps de l'empire romain. Il s'agit de l'u précédé d'une consonne, & suivi d'une voyelle: comme dans *qui, que quod, &c.* Ce qui prouve, que ces anciens prononçoient leur *qui* comme nous le faisons en français. L'V n'auroit sûrement pas manqué de se faire sentir; si la prononciation que nous donnons à ces mots latins avoit été la leur. Ils écrivoient même *qui* sans *u*. Beaucoup d'inscriptions antiques & des manuscrits antérieurs à Charlemagne, quoique pas toujours constans dans cette orthographe, suffisent pour faire foi, que l'u à la suite du q ne se prononçoit pas toujours. Cependant le manuscrit 7530 de la bibliothèque nationale nous

Antiquités, Tome V.

montre un grammairien, qui après avoir insisté comme S. Isidore sur le néant de l'u en certains cas, conclut qu'il fait partie du q. Cela paroît-il suffisant, pour justifier notre prononciation? Quoi qu'il en soit, c'est un indice de la plus haute antiquité, dans les actes publics & les manuscrits d'y voir souvent l'U rejeté au-dessus du q. On en trouve néanmoins encore des exemples très-fréquens, sur-tout en Italie, aux huitième & neuvième siècles. On remarqua aussi pour lors d'autres v qu'on ne doit pas certainement compter pour rien quelquefois renvoyés exprès au-dessus des mots où ils auroient dû entrer. Il n'est pas rare que des exceptions fondées en raison s'étendent avec le temps, au-delà de leurs bornes légitimes par l'habitude ou l'inattention des copistes. Dans les manuscrits anglo-saxons il est d'un grand usage de porter l'v au-dessus de la ligne. Il est même passé en coutume dans quelques-unes de leurs écritures. Telle est une minuscule du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés n°. 211. »

« On se servoit encore au douzième siècle (1) indifféremment de l'V aigu & de l'U quatre. L'U rond n'avoit pas plus d'application déterminée à l'u voyelle ou consonne, que les deux précédens ».

« Il ne faut pas remonter cent ans, pour découvrir le commencement de l'usage où nous sommes en France de distinguer l'V consonne de l'U voyelle par ces deux caractères. Avant ce temps le premier u voyelle ou consonne, se retrouvoit constamment à la tête des mots. Toute autre place étoit dévolue au second, sans égard à sa qualité de consonne ou de voyelle. Cherchons dans les manuscrits l'origine de cette dernière pratique; avant que de nous occuper de l'autre, à laquelle on n'a pensé tout de bon, que depuis cent cinquante ou deux cents ans tout au plus: si l'on met en ligne de compte ses plus foibles commencemens ».

« Au douzième siècle on croit découvrir les

(1) Que ce fût affectation ou sans dessein, dès le commencement du dixième siècle, les diplômes allemands employoient quelquefois l'V pour lettre initiale des mots. On en faisoit encore plus fréquemment le même usage dans les chiffres des dates, quoiqu'il ne fût pas le plus commun. Ailleurs toutes les places étoient indifféremment accordées à l'v ou à l'u.

précédés (2) de l'usage, suivant lequel l'V aigu, voyelle ou consonne, commençoit toujours le mot. Dès-lors par rapport à l'écriture curfive, il étoit déjà bien accredité (3) en France, en Angleterre, en Écossé. Il fit par-tout des progrès considérables au treizième siècle : au suivant il parut presque ordinaire & universel. Mais par rapport à la minuscule *formée*, relative à celle de nos imprimés, on n'étoit pas encore accoutumé au quinziesme à marquer notre V consonne au commencement de chaque mot : quoiqu'on le fit quelquefois assez régulièrement, & qu'au seiziesme la mode en soit devenue (4) presque générale ».

Sur la fin de ce siècle au plutôt elle fut placée à celle qui distingue l'v consonne de l'u voyelle. Quelques villes d'Allemagne, comme Bâle, Cologne, Francfort (5) sur le Mein & les villes de Hollande (6) adoptèrent cette orthographe : mais toutes ne furent pas aussi constantes à la suivre que ces dernières. Les éditions élégantes des Elzevirs & autres ne s'en écartent que par rapport aux V majuscules, dont elles continuèrent de se servir invariablement. C'est qu'alors les U. n'étoient pas plus connus, qu'employés par les compositeurs. On ne s'astreignit à s'en servir

(2) Nous avons vu deux diplômes de Louis-le-Gros, en date de l'an 1120, dont tous les v placés au commencement des mots, ont le fond en pointe, le côté droit courbe, & le gauche droit. Leur queue s'étève de quatre ou cinq corps au-dessus de la ligne. Ils sont d'ailleurs semblables aux b. Mais ceux-ci sont plus longs, & moins inclinés vers la gauche.

(3) On s'écrit cette écriture, parce qu'il en est une curfive des manuscrits portant à-peu près les mêmes caractères que celle des actes. Mais quand l'écriture des chartes se rapproche de celle des manuscrits, elle ne laisse pas d'user ordinairement de l'v, comme la vraie curfive.

(4) Tandis qu'à Paris les Estiennes, & autres plaçoient toujours l'v au commencement des mots, Alde Manuce à Venise ne l'employoit qu'à titre de majuscule : Gryphe à Lyon en usa de même. On suivit cette pratique à Basle, malgré le grand usage qu'on y faisoit au siècle précédent de l'v aigu, pour lettre initiale de chaque mot. Il n'y a pas vingt ans que l'orthographe de Manuce avoit encore les partisans en Allemagne, & qu'on s'y attachoit servilement dans quelques impressions.

(5) Cette ville entre autres revint bientôt à la vieille mode.

(6) Nous avons sous les yeux un Valerius-Probus, imprimé à Leyde en 1599, dans lequel, à deux pages près, on est exact à distinguer par des caractères propres les v consonnes des u voyelles, hors le cas des lettres majuscules. Nous avons vu d'autres impressions de Hollande de la même année, où cette nouvelle orthographe est suivie sans exception.

en Hollande que quand la France (7) abandonna la vieille méthode, pour s'attacher à la nouvelle ».

» Quoique notre exemple ait achevé d'entraîner presque tous nos voisins ; plusieurs villes d'Allemagne ont tenu jusqu'à présent, & tiennent encore pour l'ancienne mode. Quelques-unes de ce vaste pays & des royaumes du Nord, ont coutume de placer (8) un V après le Q. Cet usage n'est point de leur invention. Elles l'ont puisé dans des manuscrits du quinziesme siècle. D'autres villes des mêmes contrées, & le nombre en est encore grand, conservent l'V consonne pour l'U voyelle par-tout où il faut mettre des lettres majuscules. Plusieurs imprimeries du Nord emploient depuis plus d'un siècle, au lieu de l'U rond, l'V presque carré rendu majuscule. Un autre V à-peu-près semblable à l'V consonne de nos notes, & qu'on pourroit appeller rond, a tenu, il y a déjà long-temps, dans quelques livres la place de l'V aigu. Il paroît même sur les médailles de l'empire de Justinien ».

» Aujourd'hui de toutes parts on revient à notre (9) usage. Déjà les plus belles éditions

(7) Elle avoit été prévenue par l'Angleterre & peut-être par certaines villes d'Allemagne. L'Italie nous a plutôt suivis à cet égard qu'elle ne nous a devancés. Avant 1660, l'ancien usage avoit à peine éprouvé quelques atteintes en France. Mais depuis cette époque & sur-tout depuis 1670, la nouvelle pratique prit en peu de temps le dessus. Elle y étoit universellement établie en 1680, & même un peu plutôt. Cependant, comme on avoit fait d'abord en Hollande, on continua dans quelques imprimeries de France, presque jusqu'à notre siècle, d'user de l'V voyelle au lieu de l'U consonne, au commencement des phrases, & par-tout où la majuscule devoit être employée.

(8) Ils en usent de même par-tout où l'u est suivi d'une voyelle ; par exemple, ils écrivent *consuetudo*, *lingua*, &c. Telle est en partie l'orthographe de la littérature runique, du lexicon runique & des fastes dancés de Wormius, imprimés à Copenhague en 1643, 1650, 1651. Nous disons en partie, car on y trouve aussi souvent *qui*, *que*, *quod*, *que qui*, *que* ; *quod*. Mais au commencement des phrases & par-tout ailleurs où l'U voyelle majuscule doit être employé, on se sert de l'u. À ces deux exceptions près, l'j & l'v consonnes y sont distingués par les mêmes caractères que nous leur attribuons à présent. Du moins est-il très-rare que l'v consonne occupe la place de l'u voyelle.

(9) Nous n'avons pas fait difficulté d'attribuer aux hollandais d'avoir été si fermes à repousser l'v consonne par ce caractère, & l'u voyelle par cet autre, dans la minuscule de leurs livres imprimés, qu'ils ont amené tous les siècles à la pratique dont ils n'ont cessé de leur donner l'exemple depuis cent cinquante ans. Nous n'ignorons cependant pas que nos français

d'Allemagne le suivent sans restriction. Quoique l'Espagne s'y conforme maintenant dans l'imprimerie; elle ne le fait pas encore exactement dans l'écriture à la main, représentée par la gravure ».

Les bénédictins, auteurs de la *nouvelle Diplomatique*, distinguent en onze séries les U des marbres, des médailles & des manuscrits (*T. II. p. 331.*).

La première série de l'V à fond anguleux tient à la plus haute antiquité. Ses figures sont régulières. Elles ont 1°. leurs jambages terminés en rond, 2°. courbés, 3°. tranchés du côté gauche, 4°. du droit, 5°. des deux, 6°. en griffe, 7°. obliquement, &c. 8°. V massifs, 9°. hétéroclites.

Celles de la deuxième série ne sont pas régulières; 1°. côtés gauche plus long que le droit, 2°. plus court, 3°. côté droit long & courbe, 4°. rentrant en dedans, 5°. gauche aussi, 6°. avec un second angle, 7°. à triple angle. Cette série est si ancienne que la plupart de ses caractères pourroient à peine s'abaïsser au troisième siècle, à l'exception de la septième sous-série & de quelques V d'Espagne de la seconde.

La troisième grande série aux V extrinséquement concaves, quelquefois par plus d'un de leurs côtés, commencée au moins deux siècles avant l'ère vulgaire, & devient rare depuis le deuxième; 1°. côté gauche courbé, l'autre tranché, 2°. le contraire, 3°. au moins un côté courbe, l'autre non tranché, 4°. courbe des deux côtés, 5°. un côté en S, 6°. en S renversée.

La quatrième série de l'V, toujours à fond anguleux, courbe un ou même deux de ses jambages en dedans. Il ne se trouve guères que depuis le troisième siècle; 1°. le jambage droit courbé en dedans, 2°. extension du gauche en dehors, 3°. du droit, &c. 4°. les deux côtés courbés vers la gauche, 5°. avec pointe au noëud par le bas, 6°. à double angle, aux côtés inégaux, 7°. courbés en dedans, du premier âge, 8°. plus courbés, &c. 9°. en S du côté droit, &c. modernes.

Les V de la cinquième série sont à fond carré,

revendiquent à juste titre & l'invention & les premiers essais de cet usage. Ramus l'avoit enseigné un peu après le milieu du seizième siècle, & l'avoit fait exécuter, dès l'an 1557 & depuis, dans tous les ouvrages imprimés par Véchel & ses héritiers. Gilles Beys l'observa dans l'impression des épîtres d'Horace, avec les commentaires de Mignault, faire à Paris en 1584. Cela suffit sans doute pour constater nos droits sur cette utile invention, mais n'ôte pas aux hollandois celui de l'avoir rendue universelle par leur constance à se joindre contre l'orthographe des autres peuples.

à côtés disjoints ou en X; 1°. unis, sans pointe, 2°. fond carré très-légèrement dès le premier siècle, s'élargit au deuxième, s'étend encore au troisième, se soutient jusqu'au neuvième, 3°. côtés disjoints en dessous, 4°. V en X. Ces deux sous-séries se manifestent plusieurs siècles avant l'ère vulgaire, & ne se montrent plus deux siècles après, si ce n'est en Espagne où l'on voit encore le dernier au sixième, avec un côté communément plus étendu que l'autre.

Les bases des V de la sixième série la distinguent de la précédente; ses V rares avant l'ère vulgaire, deviennent à la mode au troisième siècle, se passent vers le neuvième; 1°. à fond carré, jambages joints à la base, 2°. détachés, 3°. prolongés horizontalement, 4°. fond aigu, côtés massifs, 5°. massifs, 6°. fond applati, 7°. côtés irréguliers, &c. 8°. courbés en dehors.

La septième série en Y remonte aux premiers temps, & dure en-deça du troisième siècle, au moins en Espagne; 1°. à pied triangulaire, 2°. haste ornée de perles, 3°. V en Y régulier, 4°. irrégulier, 5°. côté plus long à droite, 6°. à gauche, 7°. tous deux courbés en dehors, 8°. un côté en S, 9°. arrondi à moitié, 10°. fond oblique ou carré, 11°. rond.

L'U rond en usage avant l'ère vulgaire fournit la huitième série; 1°. à sommets simples, 2°. solides, 3°. nuls, & quelques bouts coupés, 4°. côté plus long que l'autre, 5°. courbé en dehors, 6°. tous deux concaves.

A la neuvième série appartient l'u oncial ou minuscule, rare avant le cinquième siècle, fréquent à proportion qu'on avance dans les suivans; 1°. peu ou point tranché, 2°. à contre-fens, &c. 3°. tranché d'un côté, 4°. des deux, 5°. à côtés disjoints, 6°. carrés par le bas, 7°. à queue courbe, 8°. côté gauche arrondi, 9°. u chargé d'angles, 10°. fermé, &c. 11°. en croissant, &c. 12°. à pointes.

L'W qui constitue la dixième série, nous ne l'avons point découvert sur les marbres & les bronzes, avant le huitième siècle; 1°. ligne oblique interne, tombant sur le côté gauche, 2°. deux Y unis, 3°. deux V se touchant par un point, 4°. en w; 5°. en W à jambages s'entre-coupons.

La onzième série renferme les figures étrangères de l'W saxonn, de plus en plus employées depuis la même époque; 1°. en triangle soutenu sur un montant, 2°. même avec des irrégularités, 3°. même en trapèze, 4°. en se courbant, 5°. W tirant sur l'a, &c. 6°. en D, 7°. en p, 8°. en q.

L'V étoit chez les romains une lettre numérale qui signifioit cinq suivant ce vers :

V quoque quinque dabit tibi , si rectè numerabis.

Chargé d'un tiret l'V désigne cinq mille. Voyez CHIFFRES romains.

L'v étoit souvent remplacé par le B chez les romains ; *bixit* pour *vixit*. Voyez B.

L'v remplaçoit l'I de tous les temps ; *optumus* , *maxumus* , pour *optimus* , *maximus*.

L'v étoit quelquefois remplacé par l'O ; *volt* pour *vult*.

L'v mis à la place de l'Y n'est pas rare sur les médailles du troisième siècle & sur d'autres plus anciennes. Voyez GAULOISÉS (Médailles)..... On disoit *Sylla* & *Sulla* , *Syria* & *Suria*.

UCALEGON étoit un des principaux habitans de Troye. Virgile en fait mention au second livre de l'Énéide.

UDEÛS. Voyez EDÛS.

UDNON, nom grec des truffes. Voyez TRUFFES.

UDO, chaussure faite de feutre ou de lin, quelquefois de peaux de bœuf, comme le dit Martial (14. 140.). Les grecs du Bas-Empire l'ont appelée *ôðmia* ; ce qui l'a fait confondre avec les *othonia*, espèce de mouchoir.

UFENS étoit un des princes d'Italie qui donnèrent du secours à Turnus contre Enee. Un troyen nommé Gyas le tua.

ULIA, en Espagne. VLIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ULIUS, surnom d'Apollon qui signifie *salubre*. Il étoit dieu de la médecine.

ULLER étoit le onzième dieu des anciens Scandinaves. Il étoit fils de *Siffa* & gendre de Thor. Il tiroit des flèches avec tant de promptitude, & courroit si vite en patins, que personne ne pouvoit combattre avec lui. Il étoit d'ailleurs d'une belle figure, & possédoit toutes les qualités d'un héros. On l'invoquoit dans les duels. Voyez ODIN.

ULTOR, vengeur, surnom de Jupiter & de Mars. Voyez leurs articles.

ULVA. Le mot *ulva* est fort commun dans les auteurs latins ; mais sa signification n'est pas moins disputée. Quelques-uns veulent que ce mot désigne une espèce de *chiendent* aquatique, d'autres la *queue de chat*, d'autres une espèce de *jonc* qui a des masses au sommet. Bauhin pense que l'*ulva* est une moulle marine du genre des algues. Cette plante, quelle qu'elle soit, est fort célèbre dans Virgile, qui en parle au second & au sixième livre de l'Énéide, comme d'une plante aquatique. Je croirois volontiers que les anciens ont employé le mot *ulva* pour un terme générique de toutes les plantes qui croissent sur le bord des eaux courantes & marécageuses. C'est pourquoi Pline dit que la *fagitta* ou flèche d'eau est une des *ulva*.

Il est vrai que ce terme, dans Caton (*De re rust. cap. 38.*), désigne nettement le houblon ; car il dit que la plante *ulva* s'entortille aux saules, & donne une bonne espèce de litière au bétail ; mais comme ce terme ne se trouve en ce sens que dans ce seul auteur, on peut raisonnablement supposer que c'est une faute des copistes, qui ont écrit *ulva* pour *upulus*, ancien nom du houblon ; car la lettre *h* initiale qu'on a ajoutée, est assez moderne. Pline, par une semblable faute de copiste, appelle le houblon *lupus* pour *upulus*. (D. J.)

ULYSSE, roi de deux petites îles de la mer Ionienne, Ithaque & Dulichie, étoit fils de Laërte & d'Anticlie, & naquit dans la ville d'Alalcomène. (Voyez ALALCOMÈNE.) On a dit que Sisyphus avoit rendu mère Anticlie quand elle épousa Laërte : & voila pourquoi Ajax, dans Ovide, reproche à Ulysse d'être fils de Sisyphus. Lorsqu'il vint au monde son grand-père Autolicus fut prié de lui donner un nom. « J'ai été, dit-il, » autrefois la terreur de mes ennemis jusqu'au » bord de la terre ; qu'on tire de-là le nom de » cet enfant ; qu'on l'appelle Ulysse, (*Ὀδυσσεύς*) » c'est-à-dire, qui est craint de tout le monde ». (*Ὀδύσσω* ; signifie, je redoute). Il eut pour nourrice Fuiryclée, que Laërte avoit achetée fort jeune pour le prix de vingt bœufs. C'étoit un prince éloquent, fin, rusé, artificieux ; il contribua autant par ses artifices à la prise de Troye, que les autres généraux grecs par leur valeur : Homère lui donne cet éloge, que pour le conseil, il pouvoit être comparé à Jupiter même. Il n'y avoit que peu de temps qu'il étoit marié avec la belle Pénélope, lorsque commença la guerre de Troye. L'amour qu'il avoit pour cette jeune épouse, lui fit chercher plusieurs moyens pour ne pas l'abandonner, & pour s'exempter d'aller à cette guerre. Il imagina de contrefaire l'insensé ; & pour faire croire qu'il avoit l'esprit aliéné, il s'avisait de la-

bourer le sable sur le bord de la mer avec deux bêtes de différente espèce, & d'y semer du sel. Mais Palamède découvrit la feinte en mettant le petit Télémaque sur la ligne du sillon. *Ulysse* ne voulant pas bleffer son fils, leva le foc de la charue, & fit connoître par-là que sa folie n'étoit que simulée. (*Voyez PALAMÈDE.*) Il découvrit à son tour Achille, qui étoit déguisé en fille dans l'île de *Scyros*.

Ulysse rendit de grands services aux grecs dans cette guerre : c'est lui qui enleva le palladium avec Diomède, qui tua Rhésus, & emmena ses chevaux au camp ; qui détruisit le tombeau de Laomédon ; qui força Philoctète, quoique son ennemi, à le suivre au siège de Troie avec les flèches d'Hercule ; toutes ces choses étant autant de fatalités auxquelles étoient attachées les destinées de Troie, & sans lesquelles elle ne pouvoit être prise. Après la mort d'Achille, les armes de ce héros furent adjudgées à *Ulysse*, par préférence sur Ajax.

A son retour de Troie il eut de grandes aventures, qui sont le sujet de l'*Odyssée* d'Homère. Une tempête le jeta d'abord sur les côtes des Ciconiens, peuple de Thrace, où il perdit plusieurs de ses compagnons : de-là il fut porté au rivage des *lotophages* en Afrique, où quelques uns de ses gens l'abandonnèrent. Les vents le portèrent ensuite sur les terres des cyclopes en Sicile, où il courut les plus grands dangers. (*Voyez Polyphème*) De Sicile il alla chez *Eole*, roi des vents ; de-là chez les *Istrigons*, où il vit périr onze de ses vaisseaux, (*Voyez Antiphates*) : & avec le seul qui lui restoit, il se rendit dans l'île d'*Aée* chez *Circé* avec laquelle il demeura un an, & qu'il rendit mère d'un fils nommé *Télégone*. (*Voyez TÉLÉGONE.*) Il la quitta pour descendre aux entiers, & y consulter l'ame de *Tirésias* sur sa destinée. Il échappa aux charmes de *Circé* & des *Sirènes* ; il évita les gouffres de *Carybde* & de *Scylla* : mais une nouvelle tempête fit périr son vaisseau avec tous ses compagnons, & il se sauva seul dans l'île de *Calypso*. « Je demeurai-là, dit-il, avec cette » déesse sept années entières, arrosant tous les » jours de mes larmes les habits immortels qu'elle » me donnoit. Enfin la huitième année, par l'ordre exprès de Jupiter, elle me renvoya sur un » radeau ». Il eut bien de la peine à gagner l'île des *phéaciens*, d'où avec le secours du roi *Alcinous*, il aborda enfin à l'île d'*Itaque*, après une absence de vingt ans. (*Voyez NAUSICAA, PHÉACIENS.*)

Comme plusieurs princes ses voisins, qui le croyoient mort, s'étoient rendus maîtres chez lui & dissipioient son bien, il fut obligé d'avoir recours au déguisement pour surprendre ses ennemis. Homère, dit que, « Minerve pour le rendre méconnoissable à tous les mortels, le toucha de sa

» verge, & qu'aussi-tôt la peau d'*Ulysse* devint ri-
» dée, ses beaux cheveux blonds disparurent, ses
» yeux vifs & pleins de feu ne parurent plus que
» des yeux éteints ; en un mot, ce ne fut plus
» *Ulysse*, mais un vieillard accablé d'années &
» hideux à voir. La déesse changea aussi ses beaux
» habits en vieux haillons enfumés & recoufés,
» qui lui servoient de manteau, & par-dessus elle
» l'affabla d'une vieille peau de cerf, dont tout le
» poil étoit tombé ; elle lui mit à la main un gros
» bâton, & sur ses épaules une besace toute usée
» qui, attachée avec une corde, lui pendoit jus-
» qu'à la moitié du corps. Ce fut en cet équipage
» que le roi d'*Itaque* se rendit à son palais ».

Télémaque fut le premier à qui son père se découvrit. Comme ils se trouvoient seuls ensemble, Minerve toucha *Ulysse* de sa verge d'or ; dans le moment il se trouva couvert de ses beaux habits ; il recouvra sa belle taille, sa bonne mine, & sa première beauté ; son teint devint animé, ses yeux brillans & plein de feu, ses joues arrondies, & sa tête fut couverte de ses beaux cheveux. Télémaque étonné de la métamorphose, & fûit de crainte & de respect, n'ose lever les yeux sur lui, de peur que ce ne soit un dieu ; mais *Ulysse* le rassure en l'embrassant & l'appellant du doux nom de fils. Ils prennent ensemble des mesures pour se défaire de leurs ennemis, & Minerve remet *Ulysse* dans son premier déguisement.

A la porte de son palais il est reconnu par un chien, qu'il avoit laissé en partant pour Troie & qui meurt de joie d'avoir vu son maître. Homère emploie cinquante vers à l'histoire de ce chien.

Ulysse entretient Pénélope sans en être connu, il lui fait une fausse histoire ; & lui dit qu'il a reçu *Ulysse* chez lui en Crète comme il alloit à Troie, & l'assure qu'*Ulysse* fera bien-tôt de retour. Pénélope lui raconte à son tour comment elle a passé sa vie depuis le départ de son mari, dans les larmes & dans les douleurs de ne pas revoir son cher époux. Elle lui dit qu'elle ne peut plus éluder les poursuites de ses amans, & qu'elle leur a proposé pour le lendemain, par l'inspiration de Minerve, l'exercice de tirer la bague avec l'arc d'*Ulysse*, & qu'elle a promis d'épouser celui qui viendra à bout de tendre cet arc. *Ulysse* approuve cette résolution, espérant d'y trouver un moyen de se venger des poursuivans. Tous, en effet, avoient accepté la proposition de la reine ; mais ils essayèrent en vain de tendre l'arc. *Ulysse* après eux ; demande qu'il lui soit permis d'éprouver ses forces : il bande l'arc très aisément, & en même temps il tire sur les poursuivans, qu'il met tous à mort l'un après l'autre, aidé de son fils & de deux fidèles domestiques, auxquels il s'étoit découvert.

Ce héros regna ensuite paisiblement dans son île, jusqu'à ce que Télégone, qu'il avoit eu de Circé, le tua sans le connoître. On dit qu'après sa mort il reçut les honneurs héroïques, & qu'il eut même un oracle en Étolie. (*Voyez AJAX, CALYPSO, CIRCE, EURICLEE, PENELOPE, POLYPHÈME, SCYLLA, SIRÈNES, TELEGONE, TÉLÉMAQUE.*)

Ulyssé sur les monumens est toujours reconnoissable à son bonnet sans bords, & à pointe obtuse. Ce bonnet ressemble à celui des marins du Levant & de la Méditerranée. Il désigne les longs voyages d'*Ulyssé* décrits dans l'*Odyssée*. Le premier qui représenta *Ulyssé* avec ce bonnet fut, selon quelques-uns, Apollodore maître de Zeuxis (*Eustach. in Odyss. A. p. 1399.*), & Nicomaque, selon Plin (*Lib. XXV. c. 36.*).

Il est quelquefois allongé légèrement, comme on le voit sur les médailles de la famille *Mamilia*; mais c'est une faute de costume qui ne laisse aucun moyen de distinguer le bonnet d'*Ulyssé* du bonnet pointu des Diosèmes.

A la villa Panfili on voit une petite statue d'*Ulyssé* dans l'attitude de présenter une coupe ou un cratère plein de vin à Polyphème, pour l'enivrer. Cette coupe ressemble à une gamelle de bois, & elle pourroit être faite de lierre d'où vient qu'Homère l'appelle *Κισσουλίου*.

Ulyssé placé sous le ventre d'un bélier & se tenant à la toison pour sortir de l'autre de Polyphème paroît sur plusieurs monumens; sur un bas-relief de la villa Panfili, sur un autre de la villa Albani & sur une patère étrusque (*Monum. antiq. n.º. 155. 156.*).

« Le tableau dont Nicias semble avoir fait le plus de cas étoit la *Nécromantie*, ou son évocation. Ce tableau tiré d'Homère représentoit le sujet principal du livre de l'*Odyssée*, intitulé *νεκρομαντεία*, c'est-à-dire, l'entretien d'*Ulyssé* aux enfers avec le devin Tirésias, morceau pour lequel cet artiste avoit refusé soixante talens que lui offroit le roi Attale. Riche comme il étoit, il aimoit mieux en faire présent à la ville d'Athènes sa patrie que de le vendre. Ce sujet avoit été traité avant lui, & Polygnote l'avoit peint deux fois pour Delphes (*Pausan. L. X. p. 366. 370.*). La villa Albani conserve un bas-relief qui représente le même sujet, que j'ai publié dans mes Monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. n.º. 157.*) ».

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte de verre le buste d'*Ulyssé*, reconnoissable à son bonnet. Un certain (*Athen. Deipnos. l. VI. p. 251.*) Callicrate portoit l'image d'*Ulyssé* dans son cachet.

Sur une pâte de verre, autre buste d'*Ulyssé* avec son bouclier & sa lance. Le graveur auroit pu mieux désigner *Ulyssé* en mettant un dauphin sur le bouclier; car c'est-là un des caractères distinctifs de l'image obscure que (*Cassand. v. 658.*) Lycophron nous donne de ce héros.

Sur une pâte antique, *Ulyssé* sur une chaise, la tête appuyée sur sa main, & Calypso debout auprès de lui.

Sur une sardoine *Ulyssé* assis sur un rocher, la tête appuyée sur sa main droite. Winckelmann croyoit le voir ici (*Odyss. ε. v. 251. seq.*) assis sur le rivage de la mer, les larmes aux yeux, soupirant après son retour dans sa patrie, tel que Calypso le trouva lorsqu'elle eut ordre de le laisser partir. A côté de sa figure il y a un A.

Sur une cornaline, *Ulyssé* dans l'île de Calypso, construisant un vaisseau pour partir. Il a le pied posé sur la proue; il tient de la main droite un marteau, & de la gauche un aplustre.

Sur une sardoine, *Ulyssé* (*Odyss. κ. v. 19. seq.*) emportant l'outre que lui avoit donnée Eole, & dans laquelle il avoit renfermé les vents.

Sur une sardoine, *Ulyssé* faisant de vifs reproches (*Odyss. κ. v. 47.*) à ses compagnons qui, séduits par leur curiosité, avoient ouvert l'outre d'Eole, pendant qu'il dormoit, croyant y trouver des trésors, & qui excitèrent une violente tempête par la sortie des vents à l'ouverture de l'outre. L'expression d'*Ulyssé* est admirable, ainsi que son attitude. Il tient d'une main l'outre funeste, & il gesticule de l'autre. Tout parle ici, & peint avec vérité sa cruelle situation.

Sur une cornaline, *Ulyssé* (*Odyss. μ. v. 178.*) lié au mât de son vaisseau pour entendre le chant des syrènes, & cependant ne pas donner dans leurs pièges. Celles-ci, qui étoient trois sœurs, sont debout vis-à-vis le flanc du vaisseau; l'une joue des deux flûtes, la seconde joue de la lyre, & la troisième qui est au milieu chante, selon (*Servius ad Æn. l. V. v. 864.*) la tradition des anciens. Le même sujet est représenté sur une urne sépulcrale dans la vignette du cardinal *Alexandre Albani*. Et enfin le même sujet a encore été peint par *Annibal Caracci* au palais Farnèse à Rome. La proue de ce vaisseau est ornée d'un ornement en forme de cou d'oie ou de cygne. Dans le vaisseau on voit six rameurs. Le savant *Pacciardi* a fait graver cette pierre pour orner la seconde partie de ses *Monumenta Peloponnesia*.

Sur une sardoine, *Ulyssé* de retour à Ithaque, avec le nom M. VOL. Il fait avec la main droite un signe d'étonnement, & il paroît (*Odyss. ν.*

vers. 250. sequent.) vivement faisi, lorsqu'après les plaintes amères qu'il venoit de faire, croyant avoir été exposé par les phéaciens dans un pays inconnu, Minerve lui apparôit, & l'informe que ce pays qu'il ne reconnoit pas, est sa chère Ithaque.

Sur une cornaline, deux vieillards qui parlent ensemble appuyés sur leurs bâtons, & dont l'un a une houlette sur l'épaule; celui-ci est donc un pasteur ou gardeur de troupeaux; l'autre qui a la taille au-dessus de la commune, est probablement (*Odyss.* 2. v. 37. seq.) *Ulyssé* qui lie conversation avec le premier (sans doute *Eumée*) gardeur des pourceaux. Cette explication resté pourtant un peu équivoque, parce que le graveur n'a donné à *Ulyssé* ni bonnet, ni aucun autre attribut. La gravure est de la première manière de l'art.

Sur une sardoine, *Ulyssé* de retour à Ithaque (*Odyss.* p. v. 301. seq.), reconnu par son chien. On le voit aussi sur (*Vaillant, Num. fam. Monil.* 4.) une médaille. Voyez cette pierre gravée dans la seconde partie des *Monumenta Peloponnesia* de Pacciaudi.

Sur une pâte antique, *Ulyssé* (*Odyss.* 7. v. 392. 480.) reconnu à la cicatrice qu'il avoit à la jambe, par *Euriclée*, sa vieille nourrice, qui lui lave les pieds. *Ulyssé* lui fait un signe de la main pour qu'elle ne le découvre pas. Le même sujet se voit sur une urne sépulcrale de terre cuite dans la galerie du collège de Saint-Ignace à Rome, publiée dans les *Monumenti inediti* de Winckelmann, n°. 161. *Ulyssé* y met à *Euriclée* le doigt sur la bouche; ce qui est plus conforme au texte d'*Homère*.

Sur une émeraude, *Ulyssé* assis devant une cuve préparée pour lui laver les pieds, avec une femme agenouillée qui l'aide à se déchauffer. Derrière celle-ci, il y a une autre femme debout. *Ulyssé* ne fait pas ici avec la main le signe que nous avons remarqué à la pâte précédente; circonstance qui en caractérise particulièrement le sujet, & rend celui-ci un peu équivoque. Il se pourroit donc fort bien que ce fût ici un sujet différent; car nous savons (*Odyss.* 8. v. 252.) qu'*Hélène* lui lava aussi les pieds, quand il s'introduisit à *Troye*, déguisé en mendiant, inconnu à tout le monde, excepté à *Hélène*.

Sur une pâte antique, *Ulyssé*, l'arc & l'épée en main, se vengeant des poursuivans de *Pénélope*, dont l'un tombe à ses pieds; il a en même-temps la tête tournée pour être sur les gardés, & se défendre des autres. Cette pâte nous offre une gravure de la première manière.

La mythologie des anciens commença par l'union de l'*Ouranus*, ou du Ciel, avec la Terre, &

finit par le retour d'*Ulyssé* à *Ithaque*. C'est ce que nous enseigne le philosophe (*In Photii Biblioth.* p. 982. l. 43.) *Proclus*. Toute cette période s'appelloit *νοητος μυθικός*, le cercle mythique, ou le cours de toute la fable.

Sur une agate-onyx, *Ajax* qui couvre *Ulyssé* avec son bouclier, & qui lance en même-temps une pierre contre les troyens. *Homère* ne parle pas (*Il. A.* v. 485.) de pierres dans cette occasion; mais *Ajax* en lança une contre *Hector* (*Il. 2.* v. 419. 2. v. 541. 3. v. 380.) & il en jeta aussi dans d'autres combats. Apparemment que le graveur, pour faire connoître *Ajax*, & pour lui donner une action pleine de fureur, ce qui étoit son caractère, s'étoit donné cette liberté. Du reste, *Ulyssé* se fait reconnoître par son bonnet formé en cône, tel qu'on le donnoit à *Vulcain*.

Ulyssé & *Télémaque* sont représentés sur une pâte antique du cabinet de *Stoich*, morceau rapporté au n°. 153 des *Monumenti*. *Ulyssé* est reconnoissable à son bonnet qui est encore en usage parmi les marins orientaux. Le même sujet se trouve expliqué à la tête de l'édition allemande de l'*Histoire de l'Art* faite à *Dresde*, sous les noms d'*Ulyssé* & de *Diomède*.

ULYSSEA, ville de l'Espagne-Bétique. *Strabon* (*L. III.* p. 149.), qui la place au-dessus d'*Abdera* dans les montagnes, la donne comme une preuve qu'*Ulyssé* avoit pénétré jusqu'en Espagne, sur le témoignage de *Posidonius*, d'*Artémidore*, & d'*Asclépiade* de *Myrlee*, qui avoit enseigné la grammaire dans la *Turditanie*. *Strabon* (*Liv. III.* pag. 157.) ajoute que dans la ville d'*Ulysséa* il y avoit un temple dédié à *Minerve*, & que l'on voyoit dans ce temple des monumens du voyage d'*Ulyssé*.

UMBELLA.
UMBELLIFERÆ. } Voyez PARASOL.

UMBILICUS. « Il y a à *Portici* des bandes de *papyrus* trouvées à *Herculanum* & roulées autour d'un tube de bois ou d'os, tantôt mince & tantôt plus gros. C'étoit sans doute, dit *Winckelmann*, ce que les anciens nommoient le nombril (*umbilicum*) des livres; car ce tube non-seulement occupoit au centre du rouleau la même place que le nombril occupé au milieu du ventre; mais ce qui en paroissôit au-dehors, ressembloit assez pour la figure à cette partie du corps humain. Cette observation me servira à donner l'explication d'un passage de *Martial*, dans lequel il parle d'un écrit, qui n'avoit pas plus de circonférence que l'*umbilicus* (*Lib. II. Epist. 6. vers. 10 & seq.*):

Quid prodest mihi tam macer libellus,

*Nullo crassior ut sit umbilico ,
Si totus tibi triduo legatur ?*

Il ne me paroît pas que ce passage ait été bien entendu. La comparaison manquoit de justesse, si l'on prétendoit qu'il fût ici question d'un nombril humain. L'auteur latin n'a pas voulu non plus parler de l'ornement qu'on plaçoit sur la couverture des livres ; mais il a eu sans doute en vue le petit rouleau qui étoit placé au centre du livre. Le poète veut donc dire que le livre n'est ni plus fourni ni plus épais que le petit tube ou bâton autour duquel il est roulé. Voilà aussi pourquoi l'on disoit *ad umbilicum adducere* (Porphyr. in Hor. epod. 14.) , pour signifier finir un écrit prêt à être mis en rouleau , & *ad umbilicum pervenire* (Martial. lib. IV. epist. 9. v. 2.) , lorsqu'on vouloit exprimer la lecture qu'on a faite de cet écrit , jusqu'à ce qu'on soit parvenu au rouleau ».

» En conséquence , il faut se figurer que le bâton intérieur qui servoit à dérouler , demandoit un autre bâton ou tube extérieur , pour rouler une seconde fois le manuscrit que l'on avoit déroulé , & que ces tubes étoient attachés à chacune des extrémités de la bande qui formoit l'ensemble du livre. De cette façon , après avoir entièrement achevé la lecture du livre , le tube qui auparavant étoit en-dedans , se retrouvoit en-déhors ; jusqu'à ce qu'on eût fait une nouvelle & semblable opération , & qu'on eût remis les choses dans leur état primordial ».

» Les manuscrits d'Herculanum n'ont point de second tube ; mais apparemment que la feuille à laquelle il étoit attaché , & qui faisoit la couche extérieure du livre , n'existe plus , du moins aux rouleaux que l'on a examinés , & par conséquent l'on peut croire que ce tube a été perdu. Ils sont très-visibles sur le livre ou rouleau que tient la muse Cléo , dans les peintures d'Herculanum , tom. II , planche 2. Les anciens parlent toujours au pluriel (Martial. lib. III. epist. 2. v. 9 ; lib. IV. epist. 91. v. 2 ; lib. VIII. epist. 61. v. 4 ; Stat. lib. IV. Sylv. 9.) de ces sortes de tubes consacrés aux manuscrits. Dans quelques-uns de ces manuscrits , on voit quelque chose qui entre dans l'intérieur du tube , & qui paroît être une petite baguette , sur laquelle le tube tournoit en roulant. Quand celui-ci n'avoit que la hauteur du manuscrit , la baguette qui le dépassoit servoit à tourner le tube. Cette baguette se terminoit selon les apparences par un bouton travaillé au tour , & peint ; ce qui a fait dire à un poète : *Pictis luxurietis umbilicis*. C'est aussi sur cette baguette , quand il y en avoit une , que s'attachoit , à ce qu'il paroît , l'étriquette qu'on apperçoit dans une des peintures d'Herculanum , & qui , pendue au rouleau , portoit apparemment le titre du livre ».

« Il y a , dit-il ailleurs , plusieurs manuscrits qui sont roulés autour d'un bâton ou rube. Ce tube qui est rond n'a que la longueur du manuscrit , qu'il ne dépasse point. Dans le creux de ce tube , il y a une petite baguette qui sert à rouler & à dérouler le manuscrit , sans qu'il soit besoin de toucher aux feuilles délicates collées les unes sur les autres. On a trouvé beaucoup de ces tubes conservés dans les manuscrits. C'est au creux que formoient ces tubes qu'on donnoit le nom d'*umbilicus* ; & lorsque le tube paroissoit des deux côtés du manuscrit , on pouvoit lui donner le nom d'*umbilicus duplex*. Un savant napolitain (Ce savant napolitain est M. Jacques Martorelli.) prétend que par *l'umbilicus* on doit entendre l'ornement ou le timbre qu'on voit au milieu des anciens livres d'une forme carrée , comme il y en a véritablement sur un pareil livre représenté avec d'autres objets sur le pan d'un ancien mur. Il me paroît néanmoins plus naturel de chercher *l'umbilicum* dans le tube qui sert d'axe aux manuscrits ».

UMBINUS , nom d'une monnoie de la Gaule-Narbonnoise , ainsi nommée de sa forme concave , & non d'un bouclier qui y étoit gravé , selon Donat (Dilucid. in Sueton. August. c. 75.). Ciceron en fait mention (Pro Font. c. 5.) : *Vulchalone severe umbinos , & victoriatos mille porterii nomine exegisse*.

UMBO , la partie du milieu du bouclier , qui formoit une bosse saillante , destinée à résister plus fortement aux chocs & aux coups. Cette saillie étoit remplacée quelquefois par des fils de métal tournés en spirale. On en voit dans les collections d'antiques.

UMBO , la partie plissée de la toge qui , portant sur le nombril , formoit une élévation arrondie , semblable à celle de *l'umbo* des boucliers.

UMBRACULUM. Voyez TENTE.

UMBRÆ , parasites. Voyez OMBRE.

UMBRON , grand-prêtre du pays des Marfes , qui avoit l'art d'endormir les vipères , de calmer leurs fureurs , & de guérir leurs morsures , selon Virgile. Sa science & sa dignité ne purent le garantir de la mort que lui donna Enée dans la guerre contre Turnus.

UMMIDIA , famille romaine dont on a des médailles :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *QUADRATUS*.

UNAROTA. Voyez BROUETTE.

UNCIA, la douzième partie d'un tout. Voyez ONCE.

UNCIALES (Lettres). Voyez ONCIALES.

UNCTIO, l'action d'oindre, de frotter le corps d'huile. C'étoit la coutume des anciens de se frotter, de se parfumer le corps avec de l'huile & des essences au sortir du bain; & chez les grecs, comme chez les romains, il y avoit dans tous les bains un lieu particulier destiné à cette opération. On l'appelloit chez les grecs *eleothesium*, & chez les romains *unctuarium*, *hypocaustum*. Cet usage étoit aussi observé par les athlètes & par tous ceux qui s'exerçoient aux jeux gymniques. Ils se mettoient presque nus, se faisoient frotter d'huile, & après s'être roulés dans la poussière, ils se présentoient à l'exercice. Le combat fini, ils revenoient dans l'*hypocaustum*, & on les décrassoit avec des frottoirs. L'huile étoit la matière ordinaire dont on se servoit pour oindre le corps; quelquefois on y mêloit de l'eau pour délasser davantage, & souvent c'étoit un mélange d'huile, de poussière & de cire, que l'on appelloit *ceroma*. Dans les bains & dans les jeux, il y avoit des esclaves chargés du soin d'oindre le corps de ceux qui se présentoient, & qu'on appelloit *unctores*. L'huile, pour ceux qui se baignoient, servoit à défendre le corps de l'impression subite du froid, & pour les combattans, à rendre leurs membres plus souples & plus agiles. L'*unctio* étoit aussi pratiquée envers les corps morts (Voyez *CADAVER*), à ceux des esclaves près qu'il étoit défendu de parfumer, selon la loi des Douze-Tables: *Quibus*, dit Cicéron, *servilis unctura tollitur*.

UNCTUS, *succus*. Les gens aisés qui, chez les romains, ne se mettoient point à table sans s'être auparavant bien parfumés d'essences, sont les *uncti* d'Horace, que ce poète oppose aux *foci*. *Unctus* ne désignoit pas seulement un homme parfumé, il indiquoit tout ensemble un homme qui joignoit à l'amour de la parure le goût pour la chère délicate, *unctum obsonium*.

Unctæ porina, dans Horace, est un cabinet bien fourni de tout ce qui peut contribuer à la bonne-chère: *Redolens & optimis cibus plena*, comme dit le scholiaste. (D. J.)

UNDECENVIR, magistrat d'Athènes, qui avoit dix collègues, tous revêtus de la même charge ou commission.

Leurs fonctions étoient à-peu-près les mêmes *Antiquités, Tome V.*

que celles des prévôts & autres officiers de maréchal usées en France, savoir d'arrêter, d'emprisonner les criminels, de les mettre entre les mains de la justice, & lorsqu'ils étoient condamnés, de les remettre en prison jusqu'à l'exécution de la sentence.

Les onze tribus d'Athènes éliosoient ces magistrats, chacune en nommant un de son corps. Mais après le temps de Clistènes, les tribus ayant été réduites au nombre de dix, on éliosoit un greffier ou notaire qui complettoit le nombre douze. C'est pour cela que Cornélius Népos, dans la Vie de Phocion, les appelle *ἑνδεκά*, & Julius Pollux les nomme *ἑνακοί & νομοφύλακες*. Cependant les fonctions des nomophylaces étoient très-différentes. Voyez NOMOPHYLACES.

UNDECIÆS, *besilicus*, monnaie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes $\times S = \bigcirc$

$\times S = \bigcirc$

Elle valoit :

8 $\frac{1}{4}$ onces de compte.

ou 11 as effectifs.

ou 16 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 33 siciliques de compte.

ou 66 semi-siciliques de compte.

UNDULATUS. Voyez MOIRE, TUNIQUE.

UNGUENTUM. }
UNGUENTARIA. } Voyez PARFUMS.

UNGUENTARIUS. Les *unguentarii* étoient les parfumeurs à Rome. Ils avoient leur quartier nommé *Vicus Thurarius*, dans la rue Toscane, qui faisoit partie du Vélabre. Elle prit son nom des toscans qui vinrent s'y établir après qu'on eut desséché les eaux qui rendoient ce quartier inhabitable; c'est pour cela qu'Horace appelle les parfumeurs :

..... *Tusci turba impia vici*,

parce que ces gens-là étoient les ministres des plaisirs de tous les jeunes débauchés de Rome. (D. J.)

UNGULUS.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une cornaline un anneau symbolique, soutenu par deux cornes d'abondance; sur le chaton un masque de relief, & dans le cercle de l'anneau un croissant & une étoile. Le mot *symbolum* servit pendant long-temps à désigner un anneau parmi

Ccccc

les romains (*Plin. lib. XXXIII. c. 4.*), & fut celui que l'on substitua à l'ancien nom *ungulus*, qui (*Plin. I. Cit. Fest. de verb. signif. lib. XIX. cap. 20. v. Ungulus.*), selon Festus, étoit un mot osque. L'anneau étoit en général l'emblème (*Plin. loc. cit.*) de l'attachement & de la fidélité dans les engagements de la société, & c'est pourquoi sans doute dans l'antiquité on en trouve l'usage (*Ibid. IV. VI. VII. & XXXVII. 4. Conf. Gori, Mus. Flor. tom. II. p. 27.*) dans plusieurs fonctions & distinctions civiles.

UNIGÈNE, surnom de Minerve qui avoit été conçue par Jupiter seul.

UNXIA, surnom de Junon, que l'on invoquoit lorsque l'on frottoit d'huile ou de graisse les poteaux de la porte de la maison, où les nouveaux mariés alloient entrer pour y faire leur demeure, afin d'en écarter l'effet des enchantemens. On croit que c'est cette même cérémonie qui a fait donner le nom *uxor* à une femme mariée, parce que c'étoit elle-même qui faisoit cette opération.

UPINGE, sorte de chanson consacrée à Diane parmi les grecs.

UPIS, surnom que les grecs donnoient quelquefois à Diane.

ΥΠΟΓΕΝΕΙΑΖΕΙΝ, toucher le menton de quelqu'un, c'est-à-dire, lui demander quelque grâce, parce que c'étoit l'attitude des supplians. Voyez MENTON.

ΥΠΟΔΕΝΙΟΣ, placé sous l'aisselle, épithète de l'épée chez les grecs qui la portoient ainsi.

ΥΠΟΣΤΑΤΡΙΑ. On lit sur un bas-relief apporté de Grèce par Fourmont :

Α Ν Θ Ο Υ Χ

Δ Α Μ Α Ι Ν Ε Τ Ο Υ

Υ Π Ο Σ Τ Α Τ Ρ Ι Α .

Anthuse, fille de *Damainète*, *hypostatria* ou sous-prêtrese.

Ce dernier mot est rapporté ici pour la première fois, & ne se trouve dans aucun auteur, ni dans aucune inscription.

Hypostatria opposé à *hiereia* désigne l'espèce de prêtresse qui soutenoit le vaisseau qui recevoit le sang de la victime que la prêtresse *hiereia* ou sacrificatrice égargeoit (*Caylus, II. pag. 154.*).

ΥΠΟΘΥΜΙΑΛΕΣ.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch,

on voit sur une pâte antique l'Amour avec une guirlande qui lui passe autour du cou & sur la poitrine, semblable à un petit buste de l'Amour rapporté par Gori (*Mus. Etrus. tom. I. tab. 45. n. 1.*), & à deux autres Amours qui sont sur un autel octogone au Capitole.

Parmi les dessins du célèbre commandeur del Pozzo, dans la bibliothèque du cardinal Alexandre Albani, il y a dans une Bacchanale, sous une fontaine formée par une tête de lion qui sort d'un vase, un Silène couché avec une guirlande autour du cou, à qui un Satyre tenant une outre versé du vin dans une tasse à deux anses.

Les couronnes que les grecs mettoient autour du cou, s'appelloient *Υποθυμιαδες* (*Athen. Deipnos. l. XV. p. 688. B. Clem. Alex. pedag. l. II. c. 2. p. 185. l. 5.*), parce qu'elles leur faisoient sentir l'odeur par en-bas.

U. R. c'est-à-dire, *uti rogas*, formule écrite sur la tablette que l'on présentoit à chaque citoyen, quand il s'agissoit de faire des loix. On marquoit par-là que celui qui avoit donné son suffrage étoit du sentiment de celui qui avoit porté la loi, & qui demandoit qu'elle fût confirmée.

URAGUS, surnom de Pluton.

URANIE, ou LA VENUS CÉLESTE, étoit fille du Ciel & de la Lumière. C'étoit elle, selon les anciens, qui animoit toute la nature, & qui présidoit aux générations; ce n'étoit autre chose que le desir qui est dans chaque créature de s'unir à ce qui lui est propre. *Uranie* n'inspiroit que des amours chastes & dégagés des sens; au lieu que la *Vénus-Terrestre* présidoit aux plaisirs sensuels. On voit à *Cythere*, dit *Pausanias*, un temple de *Vénus-Uranie*, qui passe pour le plus ancien & le plus célèbre de tous les temples que *Vénus* ait dans la Grèce. La statue de la déesse la représentoit armée. Elle avoit un autre temple à *Elis*, dont la statue étoit d'or & d'ivoire; ouvrage de *Phidias*. La déesse avoit un pied sur une tortue; pour marquer la chasteté & la modestie qui lui étoient propres; car, selon *Plutarque* (Dans son *Traité d'Isis & d'Osiris.*), la tortue étoit le symbole de la retraite & du silence qui conviennent à une femme mariée. Les perses, au rapport d'*Hérodote*, avoient appris des assyriens & des arabes à sacrifier à *Uranie* ou *Vénus-Céleste*. *Uranie* & *Bacchus* étoient les deux plus grandes divinités des arabes.

URANIE, une des neuf muses, celle qui préside à l'astronomie. On la représente couronnée d'étoiles, & soutenant un globe des deux mains, ou ayant près d'elle un globe posé sur un trépied.

Dans la collection de Stofch , on voit sur une pâte de verre *Uranie* , muse de l'astronomie , assise devant un globe au-dessus duquel il y a un croissant & une étoile.

Cette muse est exprimée sur les médailles de la famille Pomponia , par une étoile placée au-dessus de sa tête couronnée de laurier , ainsi que par le globe sur lequel sont tracés des cercles , qu'est supporté par un trépied , & qui forme le revers de la médaille.

Uranie paroît avec le globe & la baguette dans les peintures d'Herculanum , au palais des conservateurs de Rome , avec son nom en caractères antiques , sur les deux sarcophages du Capitole & du palais Mattei , où les muses sont représentées.

Cette muse porte la tunique traînante , *ortostadios* , & une ceinture fort large , comme les acteurs tragiques.

Elle avoit inventé l'astronomie , c'est pourquoi son nom étoit dérivé d'*ερανος* , le ciel. Aufone dit aussi :

Urania caeli motus scrutatur & astra.

Phurnutus observe que sous le nom de *ciel* , les anciens comprenoient tout l'univers ; c'est pourquoi *Uranie* joignoit la connoissance des choses naturelles à celle du mouvement des astres. Pline dit expressément que tout le monde étoit compris sous le mot *caelum* : *Mundum & hoc quod nomine alio caelum appellare licuit.* Aussi voit-on quelquefois aux pieds d'*Uranie* deux globes , le globe céleste & le terrestre.

URANIE étoit aussi une des nymphes océanides.

URANIE , *ουρανια* , jeu des enfans en Grèce & en Italie. On jettoit à ce jeu un balle en l'air , & celui qui l'attrapoit le plus souvent avant qu'elle touchât la terre , étoit le roi du jeu. Horace y fait allusion , quand il dit avec une critique sensible & délicate (*Epist. 1. l. I.*) :

*Si quadringentis sex septem millia desunt ,
Est animus tibi , sunt mores , & lingua , fidesque ,
Plebs eris ; at pueri ludentes , rex eris , aiunt ,
Si recte feceris.*

« Vous avez des mœurs , de l'éloquence , de la bonne-foi , on le fait ; mais si avec tout cela vous n'avez pas un fond de cinquante mille livres , vous ne parviendrez à rien. Les enfans au milieu de leurs jeux , raisonnent d'une manière bien plus sensée ; faites bien , disent-ils à leur camarade , & vous serez roi ».

URANIES , ou LES NYMPHES CÉLESTES étoient celles qui gouvernoient les sphères du ciel.

URANISCUS , échaffaud placé dans l'orchestre , sur lequel les empereurs se plaçoient pour voir les jeux.

URANIUS ANTONINUS , tyran sous Alexandre-Sévère.

LVCIVS IVLIVS AVRELIVS SVLPICIVS VRANIVS ANTONINVS.

On n'a connu jusqu'à présent qu'une médaille de ce tyran. Elle est d'or , & a passé du cabinet de Clèves dans le cabinet national. Elle représente la tête d'un jeune homme ; il est couronné de lauriers , & a une cotte d'armes , & pour légende l'inscription ci-dessus , sans aucun des titres de César , d'Auguste ou d'empereur. La légende du revers est *FECVNDITAS AVG.* avec la Fortune debout , qui touche de la main droite un gouvernail , & tient de la gauche une corne d'abondance. Cette pièce est unique.

URANOPOLIS , dans la Macédoine. ΟΥΡΑΝΙΑΣ. ΠΟΛΕΩΣ.

Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze , avec la légende ci-dessus & une étoile.

URANUS , fils d'Acmon , frère & époux de Titée , avoit été le premier roi des atlantes , peuples qui habitoient cette partie de l'Afrique qui est aux pieds du mont Atlas , du côté de l'Europe. C'étoient selon Diodore , les mieux policés de toute l'Afrique : ils prétendoient que les dieux avoient pris naissance chez eux , & qu'*Uranus* avoit régné sur eux. Ce prince rassembla dans les villes les hommes qui , avant lui , étoient répandus dans les campagnes. Il les retira de la vie brutale & désordonnée qu'ils menaient : il leur enseigna l'usage des fruits & la manière de les garder , & leur communiqua plusieurs inventions utiles. Comme il étoit soigneux observateur des astres , il détermina plusieurs circonstances de leurs révolutions. Il mesura l'année par le cours du soleil , & les mois par celui de la lune , & il désigna le commencement & la fin des saisons. Les peuples qui ne savoient pas encore combien le mouvement des astres est égal & constant , étonnés de la justesse de ses prédictions , crurent qu'il étoit d'une nature plus qu'humaine ; & après sa mort ils lui décernèrent les honneurs divins. Ils donnèrent son nom à la partie supérieure de l'univers , tant parce qu'ils jugèrent qu'il connoissoit particulièrement tout ce qui arrive dans le ciel , que pour marquer la grandeur de leur vénération par cet honneur extraordinaire qu'ils

lui rendoient. Ils l'appellèrent enfin roi éternel de toutes choses.

On dit qu'*Uranus* eut quarante cinq enfans de plusieurs femmes ; mais qu'il en eut entr'autres dix-huit de Tita, dont les principaux furent Titan, Saturne, Océanus. Ceux-ci se révoltèrent contre leur père ; & s'étant rendus maîtres de sa personne, Saturne osa porter les mains sur son père, pour le mettre hors d'état d'avoir des enfans. *Uranus* mourut, ou de chagrin, ou de l'opération qu'il avoit soufferte. (Voyez BASILÉE, RHEA, SATURNE, TITEE.

URBANI, surnom des lares.

URBANICIANI, soldats au nombre de six mille, qu'Auguste avoit préposés à la garde de la ville, pour empêcher le trouble & le désordre, & qu'il avoit divisés en quatre cohortes de quinze cens hommes. Ils habitoient dans un quartier de Rome appelé *castra urbana*.

URBANITÉ ROMAINE, ce mot désignoit la politesse de langage, de l'esprit & des manières, attachée singulièrement à la ville de Rome.

Cicéron faisoit consister l'*urbanité romaine* dans la pureté du langage, jointe à la douceur & à l'agrément de la prononciation. Domitius Marsus donne à l'*urbanité* beaucoup plus d'étendue, & lui assigne pour objet non-seulement les mots, comme fait Cicéron, mais encore les personnes & les choses. Quintilien & Horace en donnent l'idée juste, lorsqu'ils la définissent un goût délicat pris dans le commerce des gens de lettres, & qui n'a rien dans le geste, dans la prononciation, dans les termes, de choquant, d'affecté, de bas & de provincial. Ainsi le mot *urbanité* qui d'abord n'étoit affecté qu'au langage poli, a passé au caractère de politesse qui se fait remarquer dans l'esprit, dans l'air, & dans toutes les manières d'une personne, & il a répondu à ce que les grecs appelloient *mores*.

Homère, Pindare, Euripide & Sophocle, ont mis tant de graces & de mœurs dans leurs ouvrages, que l'on peut dire que l'*urbanité* leur étoit naturelle ; on peut sur-tout donner cette louange au poète Anacréon ; nous ne la refuserons pas à Isocrate, encore moins à Démosthène, après le témoignage que Quintilien lui rend, *Demosthenem urbanum fuisse dicunt, dicacem negant* ; mais il faut avouer que cette qualité se fait particulièrement remarquer dans Platon. Jamais homme n'a si bien manié l'ironie, qui n'a rien d'aimable, jusques-là qu'au sentiment de Cicéron, il s'est immortalisé pour avoir transmis à la postérité le caractère de Socrate, qui en cachant la vertu la plus constante sous les apparences d'une vie commune

& un esprit orné de toutes sortes de connoissances sous les dehors de la plus grande simplicité, a joué en effet un rôle singulier & digne d'admiration.

Les auteurs latins étant plus connus, il ne seroit presque pas besoin d'en parler : car qui ne fait par exemple, que Térence est si rempli d'*urbanité* que de son temps ses piéces étoient attribuées à Scipion & à Lælius ; les deux plus honnêtes hommes & les plus polis qu'il y eût à Rome ? & qui ne sent que la beauté des poésies de Virgile, la finesse d'esprit & d'expression d'Horace, la tendresse de Tibulle, la merveilleuse éloquence de Cicéron, la douce abondance de Tite-Live, l'heureuse brièveté de Saluste, l'élégante simplicité de Phèdre, le prodigieux savoir de Plin le naturaliste, le grand sens de Quintilien, la profonde politique de Tacite : qui ne sent, dis-je, que ces qualités qui sont répandues dans ces différens auteurs, & qui font le caractère particulier de chacun d'eux, sont toutes assaisonnées de l'*urbanité romaine* ?

Il en est de cette *urbanité* comme de toutes qualités ; pour être éminentes elles veulent du naturel & de l'acquis. Cette qualité prise dans les sens de politesse & de mœurs, d'esprit & de manières, ne peut, de même que celle du langage, être inspirée que par une bonne éducation, & par les soins qui lui succèdent. Horace la reçut cette éducation ; il la cultiva par l'étude & par les voyages. Enhardi par d'heureux talens, il fréquenta les grands & fut leur plaisir. D'un côté admis à la familiarité de Pollion, de Messala, de Lollius, de Mécénas, d'Auguste même : de l'autre lié d'amitié avec Virgile, avec Varius, avec Tibulle, avec Plotius, avec Valgius, en un mot avec tout ce que Rome avoit d'esprits fins & délicats ; il n'est pas étonnant qu'il eût pris dans le commerce de ces hommes aimables, cette politesse, ce goût fin & délicat qui se fait sentir dans ses écrits. Voilà ce qu'on peut appeler une *culture suivie*, & telle qu'il la faut pour acquérir le caractère d'*urbanité*. Quelque bonne éducation que l'on ait eue ; pour peu que l'on cesse de cultiver son esprit & ses mœurs par des réflexions & par le commerce des gens de la ville & de la cour, on retombe bien-tôt dans la grossièreté.

Il y a une espèce d'*urbanité* qui est affectée à la raillerie ; elle n'est guere susceptible de préceptes, c'est un talent qui naît avec nous, & il faut y être formé par la nature même.

Parmi les romains on ne cite qu'un Crassus, qui avec un talent singulier pour la fine plaisanterie, ait su garder toutes les bienfaisances qui doivent l'accompagner. (D. J.)

URBANUS. Ce mot, outre le sens propre, signifie quelquefois un plaissant de profession; mais il désigne communément un homme du bel air, un homme qui se pique d'esprit, de beau langage & de belles manières. Cicéron s'en est servi en ce sens dans plusieurs passages de ses écrits. (*Voyez URBANITE.*)

URBICARIE *regiones*, provinces qui alimentoient Rome de bled. On croit qu'elles étoient situées en Afrique.

URDA, l'une des Parques des anciens scandinaves. Son nom signifie le passé. *Voyez PARQUES.*

URE, en latin *urus*. (On ne peut mieux rendre ce mot qu'en le francisant; car le mot de bœuf sauvage ne répond pas aussi-bien au terme latin.) L'*ure* est un quadrupède dont les anciens ont beaucoup parlé. Cet animal a la corne large, le poil noir & court, le corps gros, la peau dure, & la tête fort petite proportionnellement à la grosseur du corps. Virgile appelle avec raison ces animaux *sylvestres* (*Georgic. lib. II. vers. 374.*):

Sylvestres uri, assidue caproque sequaces

Illidunt.

« Les *ures* & les chevreuils qui se suivent de près, feroient de grands dégâts dans notre vignes ».

Servius remarque que les *ures* de Virgile naissent dans les Pyrénées, & qu'ils sont ainsi nommés du mot grec *ópos*, montagne.

César est le premier romain qui les ait décrits (*Lib. VI. de Bell. Gallico*). Il dit que les *ures* sont un peu moins grands que les éléphants; qu'ils ressemblent à un taureau, & qu'ils en ont la couleur & la figure; qu'ils sont d'une force & d'une vitesse merveilleuse; qu'ils se jettent sur tout ce qu'ils apperçoivent, homme ou bête; qu'on les prend dans des fosses ou trapes, & qu'on les met à mort. Il ajoute que les jeunes gaulois s'exerçoient à leur chasse, qu'ils rapportoient les cornes de ces animaux pour témoignage de leur valeur; que ceux qui en tuoient le plus acquéroient le plus de gloire; que les *ures* ne pouvoient s'appriivoiser, pas même quand on les prenoit tout petits; que l'ouverture & la forme de leurs cornes étoient fort différentes de celles de nos bœufs; que les gaulois les recherchoient avec soin; qu'ils en revétoient les bords d'un cercle d'argent, & s'en servoient au lieu de coupes dans les festins solennels.

Solin place les *ures* en Germanie. Pline prétend que les forêts des Indes en sont pleines; nous savons aussi que l'Afrique en a quantité; mais les

ures de l'Europe diffèrent beaucoup des *ures* de l'Afrique & de l'Asie.

URINA, en Italie. *VRINA* & *VRENA* en lettres étrusques.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le bœuf à tête humaine.

URINAM *in loco sacro sacere*. *Voyez OR-DURES.*

URINE. Impôt sur les *urines*. *Voyez IMPÔT.*

Les celtibériens se nettoyoient les dents avec l'*urine*, comme Catulle le reproche à Egnatius.

URIUS est la même chose que *Pluvius*.

URNÆ *literaria*. Les vases chargés de lettres ou d'inscriptions s'appelloient (Nouveau Traité diplomatique, t. II. p. 96.) *urna literaria*.

URNAMENTARIUS. Ce mot qui se lit dans une inscription trouvée à Nîmes, désigne l'ouvrier qui faisoit des urnes. Quelques philologues lisent *ornamentarius*, mais sans fondement (*Spon, Misc. erud. antiq. sect. 6. p. 238.*).

URNARIUM. C'étoit dans les bains & les cuisines l'endroit où l'on dépoisoit les urnes.

URNE, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 15 pintes & $\frac{49}{100}$ de France, selon Paupton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

4 congés.

ou 24 sextarius.

ou 48 hémines.

ou 96 quartarius.

ou 192 acétabules.

ou 288 cyathes.

ou 1152 ligules.

URNES, vases de différente matière, grandeur & figure. On les employoit pour renfermer les cendres des morts, pour jeter les bulletins de suffrage dans les jugemens & les élections des magistrats, pour exercer la divination,

pour tirer les noms de ceux qui devoient combattre ensemble ou les premiers dans les jeux publics. Enfin on conservoit le vin dans des urnes. Voyez AMPHORE.

Le mot d'urne chez les antiquaires & sur-tout chez les Italiens, a une signification plus étendue que dans l'usage ordinaire. Ils l'emploient le plus souvent pour exprimer tout ce qui a renfermé les cendres, ou les cadavres des morts, vases, marbres petits ou grands, sarcophages, tombeaux. &c. Voyez LARMES, SARCOPHAGES, TOMBEAUX romains.

Il s'en trouve d'assez grandes pour renfermer un corps tout entier. Pline (*Lib. VII, cap. 54.*) observe que de son temps l'usage de brûler les corps n'étoit pas bien ancien. Il y avoit même des familles, comme la Cornélienne, qui ne le faisoient jamais. Sylla (*Pline lib. VII, chap. 54*) fut le premier qui l'ordonna pour lui-même; de peur qu'on ne le déterrât après sa mort, comme lui-même avoit fait à C. Marius.

Les urnes servant principalement à contenir les cendres des morts, on fabriquoit des urnes de toutes sortes de matières pour cet usage. Trajan ordonna qu'on mit ses cendres dans une urne d'or, & qu'elle fût posée sur cette belle colonne qui subsiste encore aujourd'hui. L'urne du roi Démétrius étoit aussi d'or, au rapport de Plutarque. Spartien dit que les cendres de l'empereur Sévère furent apportées à Rome dans une urne d'or. Dion prétend que son urne n'étoit que de porphyre, & Hérodien qu'elle étoit d'albâtre. Marcellus qui prit Syracuse, avoit une urne d'argent.

Les urnes de verre sont, un peu plus communes. Marc Varron voulut qu'on mit ses cendres dans un vase d'argile, avec des feuilles de myrthe, d'olivier & de peuplier, ce que Pline appelle à la pythagoricienne, parce que c'étoient les urnes les plus simples.

Les urnes de terre employées pour les personnes du commun, étoient ordinairement plus grandes, parce que, comme l'on prenoit moins de soin pour réduire leurs cadavres en cendres, les os qui n'étoient qu'à moitié brûlés tenoient plus de place. D'ailleurs ces urnes servoient pour mettre les cendres d'une famille entière, au moins pour celles du mari & de la femme, comme nous l'apprenons de cette inscription antique.

Urna brevis geminum quamvis tenet ista cadaver.

Pour ce qui est de la forme des urnes, celles de terre étoient hautes & rétrécies vers le col. Il y en a plusieurs dont le pied se termine en pointe; quelques unes ont des anses & les autres

en sont dépourvues. La plupart sont simples & sans bas-relief; mais il y en a qui portent des figures d'hommes ou d'animaux.

Les urnes de bronze ou d'autre métal étoient pour des personnes opulentes ou de distinction. Il y en a peu qui n'aient à l'entour quelque sculpture & bas-relief.

On a vu des urnes d'Egypte qui sont de terre cuite, chargées d'hieroglyphes & remplies d'oiseaux embaumés.

Dans le grand nombre d'urnes que l'on voit à Rome, il y en a de rondes, de carrées, de grandes, de petites, les unes toutes unies, les autres gravées en bas-relief. Il s'en trouve qui sont accompagnées d'épithètes, d'autres qui portent seulement le nom de ceux à qui elles appartiennent. Quelques-unes n'ont d'autres caractères que ces deux lettres D. M. D'autres ont seulement le nom du potier qui les avoit faites, écrit sur l'anse ou dans le fond.

Les anciens gardoient leurs urnes dans leurs maisons; ils en plaçoient aussi sur ces petites colonnes carrées qui portoient leurs épithètes, & que nous appellons *cipes*, à cause de leur figure. On les mettoient encore dans des sépulchres de pierre ou de marbre: cette inscription le dit.

Te lapis obtestor leviter super ossa quiesce,

Et nostro cineri ne gravis esse velis.

Les gens distingués avoient des voûtes sépulchrales, où ils mettoient dans des urnes les cendres de leurs ancêtres. On a trouvé autrefois à Nîmes une de ces voûtes avec un riche pavé de marqueterie, qui avoit tout-à-l'entour des niches pratiquées dans le mur; & dans chaque niche, on avoit mis des urnes de verre doré remplies de cendres.

Les romains avoient deux sortes d'urne pour les suffrages; les premières appellées *cista*, avoient une large ouverture; l'on y mettoit les balottes & les tablettes pour les distribuer au peuple avant que de procéder aux élections. Les autres urnes nommées *cistella*, avoient l'ouverture très étroite, & c'étoit dans celle-ci que le peuple jetoit son suffrage. Sur la fin de la république, il arriva quelquefois qu'on enleva ces dernières urnes, afin que les suffrages ne pussent pas être comptés.

Les urnes à conserver le vin étoient distinguées en grandes & petites; les petites contenoient seulement dix-huit ou vingt pintes de notre mesure; mais les grandes faisoient la charge d'une charette & contenoient cent vingt amphores; le tout éga-

loit selon quelques critiques, le poids de seize cents livres, & selon d'autres, de 1920 livres. Columelle les appelle *ventrosas*, à large ventre ; il paroît qu'elles ne devoient pas être d'une médiocre grandeur, s'il est vrai ce qu'en disent Lucrèce & Juvenal, qu'elles servissent d'habitation à Diogène. L'on a objecté contre leur récit que le tonneau de ce philosophe étoit de bois, parce qu'il le rouloit souvent au rapport de Lucien ; mais des vases si gros & si matériels, quoique de terre cuite, pouvoient bien sans danger se rouler sur des peaux, sur de la paille, & même sur le pavé le plus dur. D'ailleurs ce fait est prouvé par les monumens. Voyez *DIOGÈNE*.

Quant à l'existence des *urnes lacrymales*, il est vrai qu'on a trouvé dans des tombeaux plusieurs phioles, dans lesquelles on a cru que les romains ramassoient les larmes qu'on répandoit pour les morts ; mais la figure de ces phioles annonce qu'on ne pouvoit s'en servir à cet usage, & qu'elles servoient à renfermer les baumes & les parfums liquides, dont on arrosoit les ossements brûlés. Il est donc vraisemblable que tout ce qu'on appelle *lacrymatoire*, dans les cabinets, doit être rapporté à cette espèce de phioles, uniquement destinées à mettre les baumes pour les morts.

» Cette belle *urne* de verre, dit Caylus (*Rec. I. 280.*), a été trouvée il y a très-peu d'années auprès d'Aix en Provence, dans une terre dont le président de S. Canat portoit le nom. Elle est de la plus parfaite conservation. Ses anses sont d'un très-bon goût, mais son couvercle n'est pas aussi mâle que les autres parties. Elle renferme encore les cendres & les os calcinés qu'on lui avoit confiés, & je puis assurer que ceux-là n'ont point été supposés. Il est assez ordinaire de trouver dans cette province des vases de cette espèce, recouverts par des boîtes de plomb rondes, peu épaisses, & sans aucun travail, sans autre chose enfin que ce qui est nécessaire pour procurer une plus grande conservation au morceau de verre que ces caisses de plomb enveloppent. »

UROTALT, divinité des arabes qui, sous ce nom, adoroient Orus ou le Soleil.

URSENTUM ou *ORSO*, en Lucanie. *ORSEANTINON*.

Pellerin a publié une médaille autonome de bronze, frappée dans cette ville.

URSO, en Espagne. *VRSONE*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un sphinx.

URSUM pileatum (*Ad*), endroit de Rome, près de Sainte-Bibiane, où l'on voyoit peint ou sculpté un ours coëffé du *pileus*.

URUS. Voyez *URE*.

USTORES, ceux qui brûloient les cadavres.

USTRINUM, *USTRINA*, endroit où l'on brûloit les cadavres : *Is locus ab urendo Ustrina vocatur*, dit Festus. C'étoit à Rome le champ de Mars pour les grands, & les Esquilies pour la populace.

« Il ne paroît pas peut-être pas inutile, dit Winkelmann, de parler d'un endroit enclavé dans un mur circulaire de maçonnerie, qu'on découvrit vers la fin de l'année 1763, dans l'ancienne ville ensevelie de Véleia, au duché de Plaisance. Le diamètre de cet espace enclavé est d'environ cent pieds de Paris, & le mur bâti de grandes pierres de taille a environ quatre pieds d'élévation. On y voit deux entrées, l'une vis-à-vis de l'autre ; mais sans aucune apparence de portes. Une troisième entrée, laquelle conduit à cet enclos par une ruelle pratiquée entre deux murs, est garnie d'un seuil de porte. Proche de l'une des deux premières entrées, il y a une espèce de puits carré en ouvrage de maçonnerie. Ce lieu paroît avoir servi à brûler les morts, & aura sans doute communiqué à un tombeau, par le moyen de l'allée étroite ménagée entre les deux murs. Cette espèce de lieu s'appelloit *ustrina* ou *ustrinum*, *ναύρα*. L'enclos où le corps d'Auguste fut brûlé se trouvoit enclavé dans l'enceinte de son superbe tombeau, & avoit, comme celui de Véleia, une forme circulaire (*Strab. Geograph. l. V. p. 236. edit. Par.*). Quelquefois néanmoins ces endroits se trouvoient séparés des tombeaux. Un pareil enclos, mais d'une forme carrée, avec un mur peu élevé en pierre de taille, qui n'a jamais eu plus de hauteur, comme on peut le voir par le chaperon de ce mur qui s'y est conservé ; un pareil enclos, dis-je, se voit près de la voie Appienne, à cinq milles de Rome, dans un endroit appelé, dans le moyen âge, *ad Statuaras* ; & il est à croire qu'il a de même servi d'autel pour y brûler les morts (*Fabretti Inscript. l. III. p. 176. n. 391.*) étant entouré de toutes parts d'anciens tombeaux ».

USU capta mulieres, femmes acquises par l'usage, par l'habitude. C'étoit une des trois manières différentes dont les mariages se faisoient chez les anciens, & celle-là avoit lieu, lorsqu'une fille avoit habité pendant un an entier avec

un homme dans la vue du mariage. Alors elle étoit au pouvoir de l'homme, parce que cette possession annuelle suppléoit aux formalités observées dans les mariages ordinaires. Cette fille différoit de la concubine en ce que celle-ci n'étoit gardée que pour le commerce qu'on avoit avec elle; ce qui dépendoit de l'inclination de celui qui la voyoit.

USUCAPIO, prescription, droit de propriété qu'on acquiert après avoir possédé un bien durant le temps &c avec les autres conditions marquées par la loi: *Usucapio*, dit Ulpien, est *adoptio domini per continuationem possessionis anni, vel biennii, rerum mobilium anni, immobilium biennii*. Ce droit établi par les loix des Douze-Tables ne regardoit que les citoyens romains, & les étrangers n'y avoient aucune part, c'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient acquérir par l'usage ce droit de propriété. La même loi des Douze-Tables exceptoit du droit de propriété par l'usage les choses qu'on avoit dérobées, pour lesquelles la prescription n'avoit pas lieu, & elle exigeoit de plus que la possession n'eût pas été interrompue.

USURA, usage d'une chose quelconque, d'où est venue la coutume d'appeler *usure* le profit que l'on tire d'une chose: *Usura est incrementum fœnoris*, dit Isidore (s. 35.), *ab usu aris crediti nuncupata*. Ainsi, en s'en tenant à l'étymologie du terme, l'*usure* est accroissement de la somme prêtée, que le créancier exige du débiteur pour l'usage que celui-ci fait du principal; ce qui doit s'entendre aussi du prêt de toute autre chose. Les grecs entendoient parfaitement l'art de mettre leur argent à profit; ils étoient usuriers au dernier point. La somme principale qu'ils prêtoient leur produisoit un gros intérêt par jour, & lorsque le débiteur n'étoit pas exact à les payer, les arrérages s'accumuloient & grossissoient chaque jour le capital, en sorte qu'ils tiroient sans scrupule l'intérêt de l'intérêt. Les dettes se payoient le premier jour du mois, qu'ils appelloient *Noéménie*, c'est-à-dire, *nouvelle lune*, de même que les romains exigeoient le paiement le même jour, appelé les *Kalendes*: *Neque Kalendarum*, dit Plutarque (*De vitand. ar. alieni.*), & *Novilunii admonebant, quam diem sacratissimam fœneratores atram & abominandam faciunt*. Cet auteur marque l'époque où les dettes se payoient chez ces deux peuples, & si le débiteur ne payoit point, on lui fixoit un délai; mais, le délai passé, il n'y avoit plus de ressource pour lui, & la loi l'abandonnoit à ses créanciers, qui pouvoient le tenir en prison ou lui mettre les fers aux pieds.

USURE, ou prêt à intérêt chez les grecs & chez les romains. Cet article est extrait du mémoire que Dupuy a écrit sur l'état de la monnoie romaine. (*Mem. de l'acad. des Inscrip.*)

Avant la renaissance des lettres, on ignoroit jusqu'aux termes & aux expressions dont les grecs & les romains avoient fait usage en cette matière. On ne savoit quelle idée se former de l'*usure* centième, ni de ses parties. Hermolaüs Barbarus fut le premier qui, guidé par Columelle, découvrit l'erreur des juriscultes qui l'avoient précédé.

Budée fit ensuite briller à nos yeux une lumière plus vive. Depuis lui, plusieurs auteurs n'ont pas laissé de s'égarer. Saumaïse lui-même, qui avoit fort étudié ce sujet, est tombé dans quelques méprises, & aujourd'hui nous voyons encore des écrivains qui n'ont pas, sur cette matière, des idées bien justes, ni bien nettes.

À remonter aux temps les plus reculés, on ne voit pas que les loix aient ordinairement permis une *usure* plus forte que la centième, c'est-à-dire d'un pour cent par mois, ou de douze par an. Car quoiqu'au rapport de Démétrius, la femme répudiée fût autorisée par la loi de Solon, à retirer la centième & demie de sa dot, si le mari différoit à la lui rendre; ce cas particulier ne doit être regardé que comme une peine, qui prouve que cette espèce d'*usure* n'étoit pas ordinaire. C'est à cette centième que les romains réduisirent tout leur calcul en ce genre: ils la regardèrent comme un as ou un tout, & la soumièrent ainsi à toutes les divisions reçues de l'as. L'*usure* étoit-elle plus forte? l'expression qui la désignoit se rapportoit toujours à la centième. On disoit donc la *sesqui-centième*, ou l'*usure* par mois d'un & demi pour cent, ou de dix-huit par an. La *double centième* (*bina centesima*), ou celle de deux pour cent par mois, ce qui fait vingt-quatre par an; ainsi des autres. Étoit-elle plus foible? les parties de l'as, appliquées à la centième, en caractérisoient l'espèce; d'où l'on voit que l'*usure oncière* (*fœnus unciarum*) est l'once ou le douzième de la centième, c'est-à-dire, le douzième d'un par mois.

On lit également dans les anciens écrivains ces autres expressions, *semunciarium fœnus*, *fœnus trientarium*, *usura sextantes*, *quadrantes*, *trientes*, *quincunces*, *semisses*, *septunces*, *besses*, *dodrantes*, *dextantes*, *deunces*. Les grecs s'expriment souvent d'une manière semblable, *τριτην*, *τεταρτην*, *δωδεκατην*, &c. *εκατοστής*: & cette analogie se remarque dans les autres espèces d'*usure*.

Pour n'avoir pas bien compris le principe sur lequel étoit fondé le calcul des romains à cet égard, je ne fais combien d'auteurs ont confondu l'*usure* oncière avec la centième. Un écrivain célèbre, Montesquieu, a bien vu que depuis le temps où les loix romaines mirent un frein à l'avidité des créanciers, l'*usure* oncière ne pouvoit pas

pas signifier un pour cent par mois ; parce qu'au-
trement les empereurs qui permirent l'usure quarte,
tierce, semisse, l'auroient fixée à trois, quatre
& six pour cent par mois ; ce qui sans doute
eût été absurde, comme il le dit : car les loix
faites pour réprimer l'usure auroient été plus cruel-
les que les usuriers. Mais il s'est persuadé que
dans les commencemens l'usure oncière étoit d'un
pour cent par mois, & qu'elle ne désigna un
pour cent par an que long-temps après.

Examinons & tâchons d'approfondir cette théo-
rie de l'usure chez les romains, en suivant la
route de celui qui n'en ayant encore aucune idée
chercheroit à en pénétrer le mystère. On voit
bien en général que *usura unciaria* déclare un in-
térêt d'une once ; que *usura semisses* indique une
usure de six onces ; que *usura deunces* signifie une
usure de onze onces ; mais nous ne voyons pas en-
core clair dans ce système numérique. En effet ;
payer onze onces d'intérêt sur un as, ou les onze
parties d'un tout, soit par mois, soit par an,
cela n'est pas admissible. *Usura centesima* paroît
annoncer un intérêt d'un pour cent, mais est-
ce par an ? est-ce par mois ? par an, un pour cent
seroit peu ; par mois, un pour cent, ce seroit
douze pour cent par an. L'intérêt paroît fort,
mais il peut avoir eu lieu en certaines circonstan-
ces. Supposant donc que *usura centesima* énonce
des intérêts à douze pour cent par an, on est
porté à croire que les romains auroient bien pu
tirer généralement les intérêts d'une somme à
tant pour cent par an, ou par mois en prenant
pour base de tout leur calcul un centième ou la
centième partie de cent. Dans ce cas, il seroit
très-probable qu'ils auroient considéré comme un
as ou une unité, cette centième partie, *centesima*
usura, c'est-à-dire, que sur cent ils auroient pris
un, l'auroient appelé *as*, & qu'ils auroient divisé
cet as en douze onces, comme la livre & leurs au-
tres entiers, de manière que *centesima usura*, si-

gnifiant *as* ou $\frac{1}{12}$ pour cent, *deunces usura* signi-
fieroient $\frac{11}{12}$ pour cent, *semisses usura* $\frac{6}{12}$ pour cent,
unciaria usura $\frac{1}{12}$ pour cent, *usura semunciaria* $\frac{1}{24}$
pour cent, le tout à raison de l'espace d'un mois.
Ce système paroît assez plausible ; car si *centesima*
usura semblent une usure un peu forte dans cette
hypothèse ; d'un autre côté, *usura unciaria* paroîs-
sent un intérêt trop modique. Mais est-ce là vérita-
blement la théorie de l'usure chez les romains ?
& si celi est, est-il certain que c'étoit à raison du
mois qu'elle étoit due ? Columelle (*Lib. III. cap.*
3.), par le calcul qu'il en fait, va nous l'appren-
dre. Cet écrivain, traitant de la culture de la
vigne, après avoir ajouté ensemble les prix d'un
esclave vigneron, de sept jugères de terre, de
marcottes nécessaires pour le plan de ce terrain,
des échales & des osiers, fait monter cette somme
à vingt-neuf mille sesterces, dont il tire les *usura*
semisses, qu'il évalue à trois mille quatre cents
quatre-vingt sesterces pour deux années : *Fit tum*
in assem consummatum pretium sestertiorum xxxix
millium. Huc accedunt semisses usurarum sestertia tria
millia & quadringenti octoginta nummi biennii tem-
poris, quo velut infantia vinearum cessat à fructu. Fit
in assem summa fortis & usurarum xxxij millium
quadringentorum lxxx nummorum. Prenant donc la
moitié de 3480, nous aurons 1740 sesterces pour
les *semisses usurarum* d'un an sur un capital de
29000 sesterces ; faisant cette proportion : 29000
sesterces donnent par an 1740 sesterces d'intérêt,
comme 100 sesterces donnent un quatrième terme,
c'est 6 ; donc *usura semisses* exprime un intérêt à
six pour cent par an, c'est-à-dire, $\frac{6}{100}$ ou six onces
de l'as centésime par mois. Voilà le développe-
ment du système numérique de l'usure chez les ro-
mains ; & je serois surpris que l'auteur d'un livre
intitulé : *Recherches sur la valeur des monnoies &*
sur le prix des grains avant & après le concile de
Francfort, en eût imaginé un tout différent, si dans
le reste de son ouvrage, il m'eût paru plus judi-
cieux, & plus instruit des usages de l'antiquité.

Voici à présent une table des différentes sortes d'usures ou d'intérêts des romains.

	Par mois.	Par an.
USURE sémonciale.....	$\frac{1}{24}$ pour cent.....	$\frac{1}{2}$ pour cent.
— onciale.....	$\frac{1}{12}$ pour cent.....	1 pour cent.
— sextantale.....	$\frac{1}{6}$ pour cent.....	2 pour cent.
— quadrantale.....	$\frac{1}{3}$ pour cent.....	3 pour cent.
— trientale.....	$\frac{1}{3}$ pour cent.....	4 pour cent.
— quinconciale.....	$\frac{5}{12}$ pour cent.....	5 pour cent.
— semissale.....	$\frac{1}{2}$ pour cent.....	6 pour cent.
— septonciale.....	$\frac{7}{12}$ pour cent.....	7 pour cent.
— bessale.....	$\frac{2}{3}$ pour cent.....	8 pour cent.
— dodrantale.....	$\frac{3}{4}$ pour cent.....	9 pour cent.
— dextrantale.....	$\frac{5}{6}$ pour cent.....	10 pour cent.
— déonciale.....	$\frac{1}{2}$ pour cent.....	11 pour cent.
— centésime.....	1 pour cent.....	12 pour cent.
— sesqui-centésime.....	1 $\frac{1}{2}$ pour cent.....	18 pour cent.
— double centésime.....	2 pour cent.....	24 pour cent.

Il se présente ici une question qu'on peut faire sur la manière de percevoir l'usure chez les romains ; c'est de savoir si le débiteur étoit obligé de payer son créancier tous les mois, ou si ce n'étoit qu'au bout de l'an. Car payer chaque mois c'est un véritable anatocisme, par comparaison au paiement *usuraire* qui ne se fait qu'au bout de l'an ; c'est payer en quelque sorte l'intérêt de l'intérêt ; parce que le débiteur en gardant son argent jusqu'à la fin de l'année peut le faire profiter, & en retirer lui-même une *usure* proportionnée à celle qu'il paye à son créancier sur son capital ; au lieu qu'en payant chaque mois il s'ôte cette faculté. Cette différence dans les termes du paiement ne laisseroit pas que de mériter de la considération. Je suppose, par exemple deux hommes également industrieux qui ont des moyens pour faire valoir leur argent à un pour cent par mois ; ces deux personnes sont obligées chacune à une redevance annuelle de douze livres, intérêt de cent livres ; mais le premier est tenu d'en faire le paiement à douze termes, savoir, à la fin de chaque mois ; & le second n'est obligé de payer qu'au bout de l'an : il est clair que la condition de ces deux personnes n'est pas la même ; on trouve par le calcul que la première payera réellement environ deux livres onze sous cinq deniers de plus que la seconde. Columelle, dans le calcul que nous avons vu de lui, ne comprend pas les intérêts composés ; mais cela ne me paroît pas décider la question. Je ne fais si ce que dit Dupuy de l'anatocisme est plus concluant sur ce qui concerne les échéances d'*usure*.

On voit, dit ce savant, par les lettres de Cicéron à Atticus (*Lib. V. epist. 21 ; & lib. VI, epist. 1, 2, 3.*), que l'anatocisme étoit en usage de son temps, & pendant qu'il fut proconsul de Cilicie ; il le permet lui-même, non à la vérité pour chaque mois, mais pour la fin de chaque année ; de sorte que si pour lors l'*usure* centième du prêt n'étoit pas payée, elle s'ajoutoit au principal, & produisoit dès ce moment le même intérêt. Cet anatocisme, qui ne satisfaisoit pas Scaptius, comme Cicéron s'en plaint, fut ensuite réprouvé, avec la note d'infamie, par une loi de Dioclétien & de Maximien, en 284 : mais on chercha bien-tôt à éluder cette loi par une subtilité. Le créancier faisoit avec le débiteur un nouveau traité, par lequel les *usures* non perçues étoient incorporées au principal, comme si c'eût été un nouveau prêt, & commençoient dès-lors à produire. Justinien défendit absolument de réunir au principal les *usures*, soit passées, soit à venir, & statua que l'ancien prêt seroit le seul qui porteroit intérêt. Tel fut le sort de l'anatocisme. Mais ce qui prouve plus formellement qu'on payoit chaque mois l'intérêt de l'argent, c'est le passage suivant de Cicéron (*Lib. VI. epist. ad Attic. ep. 1.*) : *Et tamen sic nunc solvitur, tricesimo quoque die talenta Attica xxxiiij, & hoc ex tribuitis, nec id satis efficitur in usuram mensuram.* Cela posé, il y a une petite correction à faire à la table précédente. pour rapprocher l'*usure* qui se perçoit chaque mois, de celle qui se perçoit chaque année.

		Par mois.		Par an.
USURE onciaire.....	$\frac{1}{12}$	pour cent.....		1.20 pour cent.
— sextantaire.....	$\frac{1}{6}$	pour cent.....		2.40 pour cent.
— quadrantaire.....	$\frac{1}{4}$	pour cent.....		3.61 pour cent.
— trientaire.....	$\frac{1}{3}$	pour cent.....		4.82 pour cent.
— quinaconciaire.....	$\frac{1}{5}$	pour cent.....		6.03 pour cent.
— sémisse.....	$\frac{1}{2}$	pour cent.....		7.24 pour cent.
— septonciaire.....	$\frac{1}{7}$	pour cent.....		8.46 pour cent.
— bessale.....	$\frac{1}{2}$	pour cent.....		9.68 pour cent.
— dodrantaire.....	$\frac{1}{4}$	pour cent.....		10.90 pour cent.
— dextantaire.....	$\frac{1}{5}$	pour cent.....		12.12 pour cent.
— déonciaire.....	$\frac{1}{12}$	pour cent.....		13.34 pour cent.
— centésime.....	1	pour cent.....		14.57 pour cent.
— sesqui-centésime.....	$1 \frac{1}{2}$	pour cent.....		21.97 pour cent.
— double centésime.....	2	pour cent.....		29.45 pour cent.

Outre l'usure pécuniaire, il y avoit l'usure des fruits. Celle-ci ayant été réduite par Constantin-le-Grand (*Cod. Just. lib. II. tit. 33. leg. 1.*) à la moitié du prêt, s'appella hémiole, mot qui signifie un et demi, comme l'enseignent Suidas & Harpocrate, & encore Aulugelle (*Lib. XVIII. cap. 14.*) en ces termes : *Est autem hemiolios qui numerum aliquem totum in se habet, dimidiumque ejus, ut tres ad duo, &c.* ; en sorte que par cette usure, pour un modius de bled prêté, on en rendoit un & demi au bout de l'an. L'usure hémiole fut défendue par les conciles de Nicée & de Laodicée, aux ecclésiastiques, sous peine d'être retranchés du clergé. Dans ces temps-là l'usage étoit de prêter du bled aux laboureurs durant l'hiver, en exigeant d'eux, après la récolte, la moitié en sus du prêt. Saint Chrysostôme s'en plaint : Les riches, dit-il, ne se contentent pas d'exiger des cultivateurs la centième partie du tout, ils veulent la moitié. Saint Jérôme en parle aussi, & nous fait part de la raison qu'on alléguoit en faveur de cette pratique. Un modius que j'ai prêté, disoit-on, en a produit dix ; n'est-il pas juste que je retire un demi-modius de plus ? c'est encore neuf & demi qu'on tient de ma libéralité. Voilà précisément l'hémiole que Constantin défendit de passer, & que le concile de Nicée interdit absolument au clergé. Justinien, plus éclairé que Constantin, la réduisit dans la suite, & fixa l'usure des fruits au huitième d'un modius par an ; cet intérêt étoit un peu plus fort que la centième, puisque sur ce pied cent modius en produiroient douze & demi de profit annuel. Ce prince fut encore trop indulgent ; car l'usure des fruits doit suivre le cours de l'usure pécuniaire, n'y ayant aucune raison qui doive y mettre de la différence.

Les premiers romains condamnoient généralement l'usure, de quelque nature qu'elle fût ; ce qui faisoit dire à Caton l'ancien, que parmi les premiers romains l'usure étoit plus en abomination, & punie plus sévèrement que le vol : *Majores nostri sic habuere, & ita in legibus posuere, furem duplo condemnari, feneratorum quadruplo* (*Cato, de Re rust. initio*). Cette noblesse de sentimens subsista tant que l'amour de l'égalité & de la frugalité fut en vigueur, mais l'ambition & l'avidité qui suivirent les succès des armes romaines, portèrent l'usure à des excès révoltans, qui plus d'une fois jetterent de grands troubles dans la république, & y allumerent le feu des discordes civiles. On fit des loix que la cupidité ne respecta pas long-temps. Tacite (*Lib. VI. 16. Annal.*) témoigne que les loix des Douze Tables, pour reprimer la licence des usuriers, ne permirent que l'usure onciaire, qui fut ensuite restreinte elle-même à la demi-once, & suivie de l'anéantissement de toute usure : *Sanè vetus urbi scèbre malum & seditionum discordiarumque creberrima*

causa, eoque cohibebatur antiquis quoque & minus corruptis moribus. Nam primo Duodecim Tabulis sanctum, ne quis unciario fœnore amplius exerceret, cum antea libidine locupletium agitaretur, dein rogatione tribunicia ad semuncias redacta : postremò vetita versura. Multisque plebiscitis obviam itum fraudibus, quæ toties repressa, miras per artes rursus oriebantur. « Je fais, dit Dupuy, que Du- » moulin & Montesquieu accusent Tacite de s'être » trompé. En 398 & environ quatre-vingt-dix-sept » ans après les loix des Douze Tables, les tribuns » Duilius & Manius fixerent, dit-on, par une loi le » taux de l'usure à un pour cent par an ; & c'est cette loi » que Tacite confond avec la loi des Douze Tables. » Néanmoins Tite-Live (*Lib. VII. n°. 16.*), que » l'on cite, ne dit point qu'à la sollicitation des tri- » buns on fit une loi, mais seulement un plébiscite, » deux choses qu'il n'est pas vraisemblable que Ta- » cite ait confondues. Il est bien plus naturel de » croire, que malgré la loi des Douze Tables, » les grands de Rome ne voulurent pas se con- » tenter de l'usure onciaire, ce qui déterminâ » Duilius à la proposer de nouveau » : *Haud aequè patribus læta in sequenti anno C. Marcio, Cn. Manlio consulibus, de unciario fœnore à M. Duilio, L. Manio Tribunis plebis rogatio est perlata, & plebs aliquanto eam cupidius scivit accepitque.* Ceci arriva l'an de Rome 398.

« Quoi qu'il en soit, ce fut dix ans après ce plé- » biscite, sous le consulat de T. Manlius Torqua- » tus & C. Plautius, que l'usure fut réduite à » la demi-once, vers l'an de Rome 408 » : *T. Manlio Torquato, C. Plautio Consulibus semunciarum ex unciario fœnus factum* (*Liv. lib. VII. n°. 27.*)

« Tite-Live nous assure encore que le tribun » Genucius, au rapport de quelques auteurs, » proposa la suppression totale des usures » : *Præter hæc invenio apud quosdam, L. Genucium, Tribunum plebis, tulisse ad populum, ne fœnerare liceret* (*Ibid. n°. 42.*). « Ceci seroit arrivé vers » l'an de Rome 413 ; mais quand cette idée » auroit été confirmée par un plébiscite, & même » par une loi, l'usure ne laissa pas de monter, » quelque temps après, de la demi-once à la » semisse. »

« Enfin, après la conquête de l'Afrique, de » l'Asie, de la Grèce & des Gaules, Rome » opulente vit croître la soif des richesses avec » l'étendue de son empire, & l'usage de la cen- » tième s'introduisit non-seulement dans son sein, » mais encore dans tous les états qui lui étoient » soumis. Combien ne s'en trouva-t-il pas encore » qui ne purent s'en contenter, & combien de » fois la fermeté des magistrats n'eut-elle pas » à lutter contre la cupidité ? Lucullus eut be- » soin de toute son autorité pour contenir dans » ces bornes les publicains d'Asie, ou les fer-

« miers des impositions mises par le dictateur
 « Sylla, comme ensuite Cicéron de toute la
 « sienne, étant proconsul de Cilicie, pour s'op-
 « poser au trésorier de Pompée, qui vouloit
 « exiger du peuple le quadruple de la centésime.
 « Aussi, malgré les efforts des magistrats à réfré-
 « ner l'avidité des créanciers, malgré même
 « la loi de Constantin, qui ne permettoit au plus
 « que la centième, ne paroît-il pas que l'usure
 « ait eu des bornes bien marquées chez les ro-
 « mains jusqu'à Justinien ?

« On peut réduire les divers réglemens qui
 « furent faits avant le règne de ce prince, à trois
 « objets principaux, dont l'un concerne l'ana-
 « tocisme (Nous en avons parlé ci-devant.) ;
 « l'autre regarde la nature de l'usure, relative-
 « ment à celle du prêt & à l'état des personnes ;
 « & le dernier, le temps de la cessation des
 « usures.

« Il paroît qu'anciennement la permission de
 « l'usure étoit générale, & la même pour toute
 « personne sans distinction. Nous lisons cepen-
 « dant dans Lampride (*In Alexand. Sev. n.º. 26.*)
 « qu'Alexandre - Sévère n'accorda aux usuriers
 « que la tierce, & qu'ayant d'abord défendu
 « aux sénateurs tout prêt usuraire, avec la per-
 « mission seule de recevoir quelque présent, il
 « leur permit ensuite la sémisse : *Usuras fœnera-*
torum contraxit ad trientes pensiones, etiam pau-
peribus consulens. Senatores, si fœnerarentur, usuras
accipere primo vetuit, nisi aliquid muneris causâ
acciperent, postea tamen iussit ut semisses acciperent.
Donum, munus tamen iussit. « Casaubon a
 « quelque raison de trouver ce régleme-
 « étrange, puisqu'il semble que des gens qui
 « par état vivoient du commerce de leur argent,
 « devoient avoir la liberté de la sémisse plutôt
 « que des sénateurs : de plus il lui paroît ridicule
 « que l'empereur n'ait accordé aux premiers que
 « ce qu'il se permettoit lui-même, puisque l'his-
 « torien (*Ibid. n.º. 27.*) atteste qu'il prêtoit à l'u-
 « sure tierce ; *fœnus publicum trientarium exercuit* :
 « exemple au reste que lui avoit donné Antonin-
 « Pie.) : *Idem fœnus trientarium, hoc est, minimis*
usuris exercuit. Justinien (*Cod. Jus. l. IV. tit.*
32. leg. 26.) mit à-la-fois une distinction entre
 « les créanciers & les prêts ; il ne permit que le
 « tiers de la centésime aux illustres, les deux
 « tiers de la centésime aux banquiers & aux com-
 « merçans, & la sémisse au reste des hommes.
 « Dans cette dernière classe furent compris
 « l'argent emprunté du Fisc, & celui des cités.
 « L'église & les maisons saintes n'empruntoient
 « qu'au quart de la centésime, & tel fut aussi,
 « selon les interprètes, le taux de l'argent
 « qu'elles prêtoient. (*Cod. Jus. lib. X. lit. 8.*
leg. 3. Novel. n.º. cap. 4 & 6. §. 2.)

« La centésime ne fut permise que pour les
 « prêts maritimes, comme elle l'étoit pour celui
 « des fruits, parce qu'en ce cas le débiteur
 « n'étoit tenu ni du principal, ni de l'intérêt ;
 « l'usure même ne couroit qu'autant que subsistoit
 « le danger, ou que duroit la navigation. Le
 « vaisseau arrivé au port, la centésime n'avoit
 « plus lieu ; elle étoit remplacée par une usure
 « moindre, relative à la distinction dont on
 « a parlé. Enfin, l'argent prêté aux cultivateurs
 « ne produisoit au bout de l'an qu'une filique
 « par sou (*Novel. 32 & 33, l'an 536 de l'ère vul-*
gaire.) : *Εἰδὲ νομισματα τὰ δανειζόμενα ἀπέφ' ἑκάστω*
νομισματι ἐπιαισὶ κέραιον ἢ, προφάσει τοκοῦ ;
 « c'étoit environ le tiers de la centésime, ou
 « quatre & un sixième pour cent. Dans la suite,
 « l'empereur Basile défendit généralement toute
 « espèce d'usure ; mais Léon son fils, s'aperce-
 « vant du dommage que le commerce en souf-
 « froit, parce que chacun serroit son argent,
 « supprima un édit qui, malgré ses éloges qu'il
 « méritoit, étoit néanmoins plus pernicieux
 « qu'utile, comme il le dit lui-même (*Leo. Conf.*
titul. 83.), & remit en vigueur les réglemens
 « anciens.

« Quant à ce qui regarde le temps de la ces-
 « sation des usures, il y avoit bien eu des loix
 « qui avoient déterminé qu'elles ne courroient
 « plus lorsqu'elles seroient montées au double du
 « principal ; c'est-à-dire, que le débiteur étoit
 « entièrement quitte envers son créancier, lors-
 « que l'intérêt payé en divers temps faisoit le
 « double de l'argent emprunté. Cet usage qui,
 « selon le témoignage de Diodore, étoit pratiqué
 « chez les égyptiens, souffroit chez les romains
 « deux exceptions qui le rendoient presque inu-
 « tile ; car il n'avoit pas lieu lorsque le créancier
 « avoit reçu des gages, tant pour l'intérêt que
 « pour le principal. Il est vrai qu'alors le créan-
 « cier n'avoit pas action pour ce qui excédoit le
 « double du principal ; mais il pouvoit retenir
 « le gage jusqu'à concurrence de sa valeur ; cela
 « suffisoit sans doute pour engager la plupart
 « à ne vouloir prêter que sur gage. D'ailleurs
 « les usures déjà payées n'étoient pas comprises
 « dans le double du principal, mais celles uni-
 « quement qui restoit à payer ; de maniere
 « que, pour décider si l'usure devoit encore
 « avoir cours, on ne comptoit pour rien ce
 « qui en avoit déjà été payé par le débiteur ;
 « on examinoit seulement si ce qui lui restoit
 « d'usure à acquitter étoit égal à la somme prêtée.
 « Justinien, pour prévenir ces abus, ordonna
 « que tous les arrérages dus ou acquittés entre-
 « roient en ligne de compte, & concourroient
 « à former le double du principal ; d'où il résul-
 « toit que le débiteur ne devoit plus rien,
 « lorsque tous les paiemens particuliers des usures,
 « faits en différens temps, formoient une somme

» double de l'argent emprunté (*Cod. Just. lib. IV, tit. 32, leg. 10 & leg. 4; & Novel. 121 & 138.*).

« Il paroît cependant que la loi ne s'étendoit pas à l'argent du fisc, ni à celui des cités. La ville d'Aphrodise (*Πόλις Αφροδισιαν.*) avoit prêté à des particuliers à un intérêt annuel fixé par la stipulation; les débiteurs, fondés sur les constitutions impériales, se crurent entièrement libérés lorsqu'ils eurent payé, en différens temps, jusqu'au double du principal. La ville qui ne l'entendoit pas ainsi, consulta l'empereur lui-même. Il répondit que les débiteurs étoient toujours tenus du paiement de l'intérêt convenu, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le principal; que la loi ne regardoit que les banquiers, ou ceux qui faisoient commerce de leur argent (*Τους δανειστας.*); & qu'après tout, c'étoit moins, dans le cas présent, une usure qu'un revenu annuel. A quoi il ajoutoit qu'il ne devoit pas avoir moins d'égard pour l'argent des cités, que pour celui du fisc (*Novel. 160, c. I.*). Ce qui montre que ceux qui empruntoient du fisc, ne jouissoient pas du bénéfice de la loi impériale, & qu'ils étoient tenus des usures jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le principal.

» Les grecs, dans le calcul des usures, suivirent deux méthodes; l'une relative à l'espace d'un an, l'autre à celui d'un mois. Les expressions suivantes sont du premier genre.

« *Τόκος τρίτος*, c'est le tiers du principal par an, trente-trois drachmes & un tiers pour cent; ce qui revient par mois à deux drachmes & sept neuvièmes. Gronovius croit qu'on peut rendre cette espèce d'usure en latin, par *bina centesima dodrantes*; ce n'est pas exact: car cette expression annonce deux drachmes, & trois quarts pour cent, par mois. Il falloit dire: *Bina centesima, dodrantes, bina sextula.*

» *Τόκος ἑφικτος*, c'est le sixième annuel du principal, seize drachmes & deux tiers par an pour cent, ou une drachme & $\frac{7}{18}$ par mois. Gronovius la rend en latin, par *centesima & trientes*, & *quaterna sextula*, ce qui est très-juste; car d'abord la centésime donne une drachme par mois. La sextule est le soixante-douzième de la centésime considérée comme un as à douze onces, & la sextule est le sixième de l'once; or $\frac{1}{3}$ & $\frac{7}{18}$ de drachmes font $\frac{7}{18}$.

« *Τόκος ἐπίπεμπτος*, le cinquième annuel du principal, ou vingt drachmes pour cent; ce qui revient par mois à une drachme $\frac{1}{3}$. C'est précisément ce que les latins disent *centesima besse*.

« *Τόκος ἐπίγδοος*, le huitième annuel du prin-

» cipal, ou douze drachmes & un demi pour cent; ce qui fait par mois une drachme & $\frac{1}{24}$, » *centesima semuncia.*

» *Τόκος ἐπιδέκατος*, le dixième annuel du principal, ou dix drachmes pour cent & $\frac{10}{12}$ de drachme par mois, *usura dextantes.*

» Voici maintenant quelques expressions du second genre :

« *Τόκος ἐπὶ δραχμῆ*, une drachme pour cent par mois; c'est la centésime, *ἐκατηση.*

« *Τόκος ἐπὶ δυοῖ, τρισὶ, &c. δραχμαῖς*, c'est le double, le triple, &c. de la centésime.

« *Τόκος ἐπὶ ἐννέα ὀβολοῖς*, neuf oboles ou une drachme & demie pour cent par mois; c'est la sesqui-centésime.

« *Τόκος ἐπὶ ὀκτῶ ὀβολοῖς*, huit oboles par mois pour cent drachmes, *centesima trientes*, parce que six oboles font la drachme, & deux oboles le tiers.

« *Τόκος ἐπὶ πέντε ὀβολοῖς*, cinq oboles pour cent drachmes par mois; c'est l'usure *dextantale*.

« *Τόκος ἐπὶ ἑκατῶ δραχμῆς*, c'est le sixième d'une drachme pour cent par mois, & deux drachmes par an, *usura sextantes*. Ainsi des autres ». (*Métrologie de Pauçon.*)

UTÉRINE, déesse qui présidoit au viscère qui contient l'enfant dans le sein de sa mère. On l'invoquoit pour les accouchemens.

UTI nunc sunt, ita sint, formule synonyme du *Statu quo* des modernes.

UTI ROGAS. Voyez *U. T.*

UTIQUE (*Uticense Julium*), en Afrique.

M. MUN. JUL. UTICEN. Municipis municipii Julii uticensis.

Ce municipes a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère.

UTRICULARII. Voyez *BASQUE*.

UXENTUM, dans la Calabre.

Pellerin a publié deux médailles autonomes de bronze, avec ce nom en lettres étrusques.

UXOR, la femme d'un mari, *ab ungerendo*, parce que la nouvelle mariée frottoit d'huile & de graisse de porc la porte de la maison de son époux avant que d'y entrer, croyant par-là détourner tous les maléfices. Les filles des romains devenoient femmes de trois manières différentes, dont nous avons rendu compte à leurs articles. Voy. *Uvus*,

CONFARRATIO & COEMPTIO. Plutarque nous apprend qu'on ne marioit point les filles les jours de fêtes publiques ; mais les veuves en avoient la permission, afin qu'elles fussent vues de moins de monde, la plupart des citoyens étant ces jours-là occupés à la solennité de la fête ; ce qui marque que les secondes noccs n'étoient pas estimées chez les romains. Il n'étoit pas plus permis d'épouser deux femmes à la fois ; & l'édit du préteur déclaroit infâmes ceux qui étoient dans ce cas. Les loix des empereurs y ajoutèrent depuis une peine capitale. Il est vrai que Valentinien, pour se justifier d'avoir épousé une seconde femme du vivant de la première, fit une loi pour le permettre ; mais elle n'eut point d'exécution. Quelques-uns prétendent, qu'outre une femme légitime, les romains en avoient une sous le titre de *concubine* ; mais on ne peut citer aucune loi qui autorise un semblable désordre, & , au contraire, il y a une constitution du grand Constantin qui le défend expressément : *Nemini licentia concedatur, constante matrimonio, concubinam penes se habere.* On appelle *uxor justa* celle qui avoit été mariée avec toutes

les formalités requises, & *uxor injusta* celle dans le mariage de laquelle il manquoit quelque condition, ou qui avoit dans elle-même quelque vice qui empêchoit le mariage d'être légitime, comme, par exemple, quand on épousoit une prostituée, ou quand un sénateur épousoit la fille d'un affranchi. Ces mariages, quoique défendus par les loix, ne pouvoient cependant être dissous, lorsqu'ils avoient été contractés ; mais ils conservoient une tache, & ceux qui les contractoient n'étoient pas censés avoir une femme légitime, & leurs enfans étoient regardés comme *spurii*.

UXORIUM, impôt mis sur ceux qui n'avoient point de femmes. La république de Rome, qui avoit attaché des distinctions marquées aux personnes mariées, afin d'obvier au libertinage, & de multiplier le nombre de ses citoyens, avoit aussi ordonné des peines & des amendes contre ceux qui voudroient vivre dans le célibat. Ce fut l'an 350 que les censeurs Furius Camillus & M. Postumius levèrent les premiers l'impôt appelé *uxorium*.



V.

V A A L A , furnom de la famille NUMONIA.

VABALATHE , troisieme fils de Zenobie.

HEROLAS VABALATHUS AUGUSTUS.

Ses medailles sont :

RRRR. en or , avec OYABAΘOC CEB.

O. en argent.

R. en billon , & en P. B. latin , au revers d'Aurélien.

RRR. en billon , & en P. B. latin , sans la tête d'Aurélien.

Les unes & les autres fabriquées en Orient.

RR. en M. B. d'Egypte : ces medailles ont été fabriquées depuis la quatrième , cinquième & sixième année du règne de Vabalathe , pendant la première , seconde & troisième année du règne d'Aurélien , avec la tête de cet empereur.

C. en P. B. d'Egypte , avec les mêmes têtes & les mêmes dates.

RRR. en M. B. grec , avec sa tête seule.

VACANA. Voyez VACUNA.

VACATIO militia , congé absolu qui se donnoit chez les romains après 45 ans.

VACATION , suspension des affaires au barreau.

Il y avoit deux sortes de vacations chez les romains , l'ordinaire & l'extraordinaire. L'ordinaire avoit lieu un certain nombre de jours de l'année , qui étoient connus de tout le monde. L'extraordinaire n'arrivoit que dans des temps de tumulte & de guerres civiles ; le sénat statuoit que toutes les affaires cesseroient , & qu'on ne rendroit point la justice jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie. C'est ainsi que le sénat l'ordonna , lorsqu'il apprit que César étoit entré avec son armée en Italie. Cette suspension des affaires s'appelloit *rerum prolatio* ou *judiciorum inditio* , & c'est ce qu'on ne pratiquoit que dans les grandes extrémités.

VACCI PRATA , nom que l'on donnoit à la maison de Vitruvius Vaccus , général des romains , dans la guerre contre les privernates : *Vir* , dit *Tite-Live* , VII. 19, *non domi solum , sed etiam Roma clarus*. Il avoit une maison sur le Palatin , dont on

vendit le terrain : *Ædis fuit in Palatio ejus , que Vacci-Prata , diruto ædificio , publicatoque solo , appellata.*

VACERRES , une des classes de druides.

Les vacerres étoient les prêtres , comme les eubages , les augures , les bardes , les poètes & chanteurs , les sarronides , les juges , théologiens & professeurs.

VACHES. (*Recherches sur les égyptiens & les chinois , tome I.*)

« Les loix civiles , la religion , dit M. Paw , tout ce qui peut faire impression sur l'esprit des hommes , avoit été employé en Egypte pour y détourner le peuple de se nourrir de la chair des vaches parvenues au terme de la fécondité ; & on reconnoissoit par-là un égyptien comme l'on reconnoit aujourd'hui un juif par son horreur pour le cochon. Quelques auteurs ont cru que ce règlement n'avoit été fait qu'en faveur de l'agriculture. Mais beaucoup d'autres motifs y exigeoient une police exacte pour la conservation des bestiaux. Comme on devoit en de certains temps faire par forme de tribut des livraisons de veaux à la cour des Pharaons ; comme on devoit en faire à la classe sacerdotale & au corps de la milice , qui , suivant l'usage immémorial de l'Orient , ne recevoit point sa solde en argent , il falloit y ménager tellement les troupeaux que ces livraisons ne vinssent jamais à manquer ; ce qui eût occasionné un désordre extrême. On ne trouve donc point dans tout ceci , comme plusieurs savans l'ont prétendu , la superstition des indiens au sujet de la Ghoy ; car les indiens ne mangeant la chair d'aucune bête , les veaux leur sont , par rapport aux alimens , aussi inutiles que les vaches. D'ailleurs il n'y a personne qui ne sache que les trois premiers animaux sacrés de l'Egypte , le mnévis , l'apis & l'onuphis étoient des taureaux. Tout cela n'est pas ainsi dans l'Indoustan ; & le voyageur Kempfer se trompe sans doute lorsqu'il soutient le contraire. »

« Plusieurs villes de l'Egypte entretenoient des vaches sacrées , comme Momemphis , Chuse & Aphroditopolis ; mais la sépulture commune de ces animaux étoit à Atharbéchis , où l'on apportoit leurs os en bateau. »

« Nous savons , à n'en point douter , que les égyptiens se nourrissoient de la chair des veaux

dans toutes les villes ; & dans celles mêmes dont les temples contenoient des *vaches* & des taureaux sacrés , comme Momemphis , Busiris , Aphroditopolis , Chuse , Héliopolis , Memphis , Hermunthis , & plusieurs autres dont les noms ne sont pas conservés dans l'histoire ».

La *vache* étoit en Egypte le symbole de Vénus. Voyez VENUS.

VACHE allaitant son veau (on voit), sur les médailles d'Apollonie en Illyrie , de Dyrrachium en Illyrie.

VACUNA , VACANA ou VACUANA , divinité de la campagne chez les romains : c'étoit la déesse qui présidoit au repos des gens de la campagne ; c'est pour cela qu'ils lui offroient des vœux & des sacrifices en hiver , lorsqu'ils avoient fait toutes leurs récoltes , & que la saison leur donnoit du repos (du mot *vacare* être en repos , chomer , cesser d'agir). Le culte de *Vacuna* étoit très-ancien à Rome. Porphyrius , commentateur d'Horace , dit , (*Epist. l. 10. 49.*) que *Vacuna* étoit une déesse des sabins ; qu'elle n'avoit point de figure certaine sous laquelle on la représentât ; que les uns la prenoient pour Cérés , pour Bellone , d'autres pour Minerve ou pour Diane , que Varron croyoit que c'étoit la Victoire , que les sabins honoroient sous ce nom.

Elle avoit un temple sur le mont *Ficellus* , aux confins du *Picenum* , vers les sources du Nar. Elle en avoit un autre près d'Oricule , avec un bois & une ville du même nom. Pline , III. 12. parle des forêts de *Vacuna*.

VACUNALIA , fête que l'on célébroit dans le mois de décembre en l'honneur de *Vacuna*. Voyez VACUNA.

VACUUM , côté des dés qui ne portoit qu'un point , par opposition à celui qui en portoit six , & que l'on appelloit *plenum*.

VÆBA des arabes , mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoît en mesure de France 67 pintes & $\frac{74}{100}$, selon Pauton.

Elle valoît en mesures anciennes des mêmes pays :

- 2 ephad.
- ou 3 métrétès.
- ou 4 sephel.
- ou 6 modios.
- ou 144 log.

VÆBA des arabes , mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoît en mesure de France 5 boisseaux & $\frac{81}{100}$, selon Pauton.

Elle valoît en mesures anciennes des mêmes pays :

- 1 $\frac{1}{2}$ médimnes de Salamine.
- ou 1 $\frac{1}{3}$ médimnes de Paphos & de Sicile.
- ou 2 ephap.
- ou 3 métrétès.
- ou 4 sephel.
- ou 6 modios.

VAGITANUS , dieu qui présidoit aux cris des enfans (De *vagitus* , cri). On le représentoit sous l'image d'un enfant qui pleure & qui crie.

Saint Augustin seul en a parlé dans la Cité de Dieu (IV. 11.) : *Vagitanus vocabatur deus , qui in vagitu os aperiebat.*

Dans la collection d'Antiques , dite de Sainte-Geneviève , on voit une tête de marbre représentant un enfant qui crie ; c'est une copie d'un antique du cabinet de Moreau de Mautour. On y voit un platé d'une semblable tête de bronze très-petite , que possédoit à Liège le feu chevalier Heuzy.

Quelques critiques pensent avec raison qu'il y a erreur de copiste dans le texte de saint Augustin , & qu'il y faut lire *Vaticanus* au lieu de *Vagitanus*. Voyez VATICANUS.

VAGUE (ANNÉE), année des cappadociens , un peu plus courte que l'année julienne ; en voici l'histoire & les raisons peu connues.

Les cappadociens avoient une année qui leur étoit propre , & qui différoit absolument de l'année solaire des romains , ainsi que de l'année lunaire des grecs de l'Asie-Mineure & de la Syrie , soit pour la grandeur , soit pour les noms des mois , pour leur durée , & pour le lieu de l'année solaire auquel ils répondoient.

Cette année cappadocienne étoit composée de douze mois de trente jours chacun , auxquels on ajoutoit cinq épagomènes. Ainsi c'étoit une *année vague* , plus courte d'un quart de jour que l'année julienne ; dont le *nourous* ou le premier jour remontoit d'un jour tous les quatre ans pour l'année solaire , & ne revenoit au même qu'au bout de 1460 ans. Nous ne connoissons que deux nations chez lesquelles l'année *vague* ait été employée dans l'usage civil : les égyptiens & les perses. La Cappadoce n'a jamais rien eu à démêler avec

avec les égyptiens, si ce n'est peut-être au temps de l'expédition de Sésosiris; & d'ailleurs les noms des mois cappadociens n'ont aucun rapport avec ceux des mois égyptiens: mais voici une raison plus forte. L'année fixe ou julienne n'a été établie dans la Cappadoce que quand le *nourous* ou premier jour de l'année vague répondoit au 12 décembre; or le premier jour de l'année vague égyptienne, celui qui suit les épagomènes, a répondu au 12 décembre depuis l'an 304, jusqu'à l'an 307, avant l'ère vulgaire, & long-temps avant que l'on eût pensé à établir l'usage d'une année solaire fixe, qui ajoutoit un 366^e jour tous les quatre ans; car Jules César en est le premier auteur.

De plus les noms cappadociens de la plupart des mois sont formés sur ceux des persans, & non sur ceux des égyptiens. Ce pays a été long-temps soumis aux médés & aux perses, qui avoient à peu-près la même religion, & qui l'avoient portée dans la Cappadoce; de-là il faut conclure que c'étoit aussi d'eux que les cappadociens avoient emprunté leur *année vague* de 365 jours.

Les arméniens se servent aujourd'hui d'une année composée comme celle des anciens persans, de douze mois de trente jours chacun, & de cinq épagomènes; cette *année* est absolument *vague*, sans aucune intercallation, & elle remonte tous les quatre ans d'un jour dans l'année julienne. Elle sert dans le pays pour les actes & pour la date des lettres: mais en même-temps on emploie une autre année, qui est proprement l'année ecclésiastique, & qui sert dans la liturgie pour régler la célébration de la pâque, des fêtes, le temps des jeûnes, & tout ce qui a rapport à la religion; cette année est fixe au moyen d'un sixième épagoméne qu'on ajoute tous les quatre ans. Les noms des mois sont les mêmes que ceux de l'année *vague*; mais le *nourous*, ou premier jour de l'année qui commence avec le mois de navazardi, est fixé depuis long-temps au onzième du mois d'août de l'année julienne, & il ne s'en écarte plus.

Le premier du mois navazardi, ou le *nourous* de l'année *vague*, répondoit en 1710 au 27 septembre julien; c'est le 8 octobre grégorien, & par conséquent il précédoit de 318 jours le *nourous* de l'année fixe suivante; ou le 11 d'août 1711. Ce précès de 318 jours n'a pu se faire qu'en 1278 ans *vagues* à 1277 juliens & 47 jours; étant ce dernier nombre de 1709 ans complets, plus 270 jours, il restera 432 ans 223 jours après l'ère chrétienne, ou le onzième d'août de l'an 433. Ce fut sans doute alors qu'on établit en Arménie l'usage d'une année fixe, semblable à l'année julienne.

Antiquités. Tome V.

Les arméniens avoient cessé en 428 ou 429 d'avoir des rois, & ils étoient gouvernés par des satrapes persans. Comme les rois de Perse leur défendoient d'avoir aucun commerce avec les grecs, & même d'en garder les livres, & qu'ils n'en avoient aucun écrit dans leur propre langue, pour laquelle ils n'avoient pas même de caractères, ils se proposèrent d'en inventer un qui en exprimât les sons, & dans lequel ils pussent écrire une traduction de la Bible, des Sermonaires, &c. Moÿse de Khorene fut employé à cet ouvrage avec d'autres savans, & ce fut alors que l'on pensa à établir une liturgie propre aux églises arméniennes; mais comme il étoit très-difficile d'avoir un calendrier qui donnât dans l'année *vague* le jour de Pâques, & la célébration des fêtes aux mêmes jours que les autres églises chrétiennes, qui se régloient sur l'année julienne; ce fut sans doute par cette raison qu'on établit l'usage d'une année liturgique fixe.

Dans la suite, lorsque les arméniens se réconcilièrent avec l'église latine, & qu'une partie d'entr'eux reconnut les papes de Rome dans une espèce de concile tenu à Kerna au douzième siècle, ils admirent la forme de l'année julienne, que le commerce avec les francs avoit rendue nécessaire depuis les croisades. Les actes du concile des Sis joignent l'an 756 de l'ère arménienne avec l'an 1307 de l'ère vulgaire, & datent dans l'une & l'autre année par le 19 de mars. Dans le concile d'Adena, tenu en 1316, où il fut question du calendrier, on ne se sert que des mois juliens & de l'ère vulgaire, & encore aujourd'hui lorsque les arméniens traitent avec les occidentaux, ils emploient les mois juliens. Une lettre ou bulle du patriarche arménien de Valafchapad, publiée par Schroder, porte la date du premier décembre 1153 de l'ère arménienne; c'est l'an 1702.

Le dictionnaire arménien de Riucola donne le nom de plusieurs mois rapportés aux mois juliens; mais ce rapport est très-différent de celui qui se trouve dans les liturgies & dans les calendriers entre l'année julienne & l'année arménienne fixe. Riucola avoit sans doute copié des calendriers réglés au quatorzième siècle, pour donner le rapport qu'avoit alors l'année *vague* avec l'année julienne (*Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. XIX.*). (D. J.)

VAINQUEURS (Les) des jeux portoient pour marque distinctive un bandeau rouge en guise de diadème, & une palme (*Virgil. Æneid. lib. V.*). On voyoit à Elis la statue d'un vainqueur aux jeux olympiques, qui tenoit à la main ce bandeau (*Pausan. l. VI. p. 453.*).

VAISSEAUX. Voyez NAVIRES.

E e e e

VALE, formule usitée quand on se séparoit de quelqu'un : *Recedentis significatio est*, dit Servius, *unde & de mortuis dicitur*. « Adieu pour toujours, » nous vous suivrons tous dans l'ordre que la nature » voudra », disoit-on à celui dont le cadavre venoit d'être brûlé. On employoit aussi ce mot à la fin des lettres : *Vale, frater suavissime & carissime*.

On se faluoit le matin à Rome par le mot *ave*, & le soir par celui de *vale*.

VALENS, frère de Valentinien I.

FLAVIUS VALENS MAXIMUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; on trouve des revers RR.

RRR. en médaillons d'or ; il y en a un dans le cabinet national.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent ; il y a quelques revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; on en voit plusieurs au cabinet national.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

VALENS (Valerius) César.

LUCIUS VALERIUS VALENS AUGUSTUS.

Les médailles de *Valens* ne sont connues que dans Goltzius, où l'on voit qu'il porte le nom d'Auguste.

VALENS, tyran sous Gallien.

P. VALERIUS VALENS AUGUSTUS.

On ne connoît point de médailles de *Valens*, quoique Banduri en rapporte de P. B. d'Egypte.

VALENTIA. C'est le nom que la jeuneffe latine donna à la ville bâtie par les aborigènes sur le mont Palatin. A l'arrivée d'Evandre, ensuite à celle d'Enée en Italie, les grecs qui les accompagnoient laissèrent à la ville toute la signification du terme, & l'appellèrent *Rome*, qui signifie la même chose que *Valentia*, *robur*, *firmitas*, ainsi que le prétend Solin : *Servatâque significatione impositi prius nominis, Romam grâcè Valentiam nominatam* (Cap. I.).

On lit sur une inscription recueillie par Gruter (II. 14.) *VALENTIA DEA*, synonymes de *ROMA DEA*. *Valentia* étoit proprement la déesse de la santé, synonyme de *Valentiana*.

Le nom *Roma* ayant été substitué à celui de *Valentia*, celui-ci fut caché avec soin, & l'on e pouvoit le prononcer sans crime,

VALENTIA, en Italie, jadis *Hippo*. **VALENTIA**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. *Magnan, Hunter*.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Deux cornes d'abondance,

Deux massues.

Un foudre ailé.

Une lyre.

Une chouette.

VALENTIA, en Espagne.

C. I. V. Colonia Julia Valentia.

Cette ville a fait frapper, selon Vaillant, des médailles latines en l'honneur de César avec Auguste, de César seul, de M. Antoine ; mais on les a restituées depuis à Vienne dans les Gaules.

VALENTINA dea. Muratori a recueilli une inscription (95, 2.) consacrée à cette déesse, que Tertullien (*Apologet. cap. 2. 4.*) dit avoir été adorée à *Oriculum* ; c'étoit la déesse de la santé, l'Hygie des latins.

VALENTINIEN I.

FLAVIUS VALENTINIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; on en trouve quelques revers rares.

RRR. en médaillons d'or ; il y en a deux dans le cabinet national.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent ; il y a des revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; il y en a de plus rares encore.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

VALENTINIEN II.

FLAVIUS VALENTINIANUS JUNIOR AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; il se trouve des revers rares.

RRRR. en médaillons d'or ; il y en a un au cabinet national, de forme ordinaire, mais sans le titre de *JUNIOR*.

C. en argent ; il y a des revers rares.

RRRR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

VALENTINIEN III.

FLAVIUS PLACIDIUS VALENTINIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or.

RRR. en médaillons d'argent.

R. en quinaires.

RR. en argent.

R. en médaillons de B.

O. en M. & P. B.

VALERIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *ACISCVLVS*, *CATVLVS*, *CORVINVS*, *FALTO*, *FLACCVS*, *LÆVINVS*, *MAXIMVS*, *MESSALA*, *NIGER*, *POTIVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VALERIANUS, surnom de la famille *QUINCTIA*.

VALÉRIE, femme de Galère-Maximien.

GALERIA VALERIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

R. en M. & P. B.

VALÉRIEN.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent ; il y a quelques revers rares.

R. plutôt que C. en G. B. de coin romain ; le revers *FELICITAS AVGVSTORVM*, avec le char, est très-rare.

C. en M. B. & RR. avec les têtes de *Valérien*

& de Gallien ; il y a encore des revers fort rares en ce module.

C. en P. B.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

On trouve sur les médailles de M. B. grec les têtes de *Valérien*, de Gallien, & de *Valérien* le jeune ; ces médailles sont R.

RRR. en médaillons latins de B. & RR. en médaillons grecs.

VALÉRIEN le jeune.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent ; il y a quelques revers R.

RRR. en G. B.

RRRR. de la même forme dans le cabinet national, avec la légende *PIETAS SÆCVLI*, & au revers *JOVIS CRESCENTI*, Jupiter encore enfant, assis sur une chèvre.

RR. en M. B.

C. en P. B.

RR. en G. B. grec.

RR. en M. & P. B.

VALÉRIENS. Jobert (*Science des médailles.*) dit : « Quand il y a ou *COR*, ou *SAL* ou *DIVVS*, ou une consécration, c'est très-assurément le fils de Salonine, parce que le fils de Mariniana n'a jamais été mis au nombre des dieux ; au contraire quand il y a *LIC*. c'est constamment le fils de *Valérien*. » Cette observation est empruntée de Vaillant, mais elle n'est rien moins que sûre, dit la Bastie ; car 1°. quoiqu'il soit vrai que les médailles où on lit les noms de *CORNELIUS* ou de *SALONINUS*, appartiennent au fils de Gallien, appelé communément Salonin, il est faux que celles où l'on voit le nom de *LICINIUS* soient nécessairement de *Valérien* jeune, puisque Salonin portoit aussi ce même nom, & qu'il est appelé sur plusieurs médailles : *P. LICINIUS*, *CORNELIUS SALONINUS VALERIANUS*. 2°. Il n'est pas vrai que *Valérien* jeune n'ait pas été mis au nombre des dieux, puisqu'on trouve sa consécration sur une médaille d'argent du cabinet de l'abbé de Rothelin, où on lit autour de sa tête ornée d'une couronne radiale : *VALERIANUS P. F. AVG.* au revers : *CONSACRATIO* ; une aigle vole de droite à gauche,

E e e e j ;

sur son dos est assis *Valérien* jeune, la main droite élevée & ouverte, tenant de la gauche une *haste* transversale. Ainsi on ne sauroit dire que la consécration & le nom de *Divus* distinguent Salonin de *Valérien* jeune; 3^e. enfin, on ne peut pas dire non plus que Salonin ait été consacré n'étant encore que César, au lieu que *Valérien* jeune avoit été fait Auguste long-temps avant sa mort; car une autre médaille d'argent du cabinet de l'abbé de Rothelin, nous apprend que Salonin avoit aussi été élevé au titre d'Auguste; on y lit autour de la tête de ce jeune prince: *IMP. SALON. VALERIANUS AUG. & au revers: SPES PUBLICA.*

VALESIUS. Voyez TÉRENTE.

VALET-DE-CHAMBRE. Voyez CUBICULARIUS.

VALETUDINARIUM. Infirmerie, lieu où l'on soigne les malades, hôpital pour les soldats blessés. Tant que les romains ne firent la guerre qu'aux portes de leur ville, il étoit d'usage qu'on y transportât les blessés, qu'on distribuoit dans les maisons des citoyens aisés, sans qu'aucun cherchât à s'exempter des soins & de la dépense. Il n'y avoit point alors de médecins qui, comme l'on sçait, furent dans la suite en même-temps chirurgiens. Avant la république, il n'y en eut point dans les armées romaines. Les soldats pansoient mutuellement leurs blessures, avec des remèdes connus, qui étoient en usage à la ville. Les anciens citoyens qui presque tous avoient servi dans les armées, faisoient l'office de médecin. Il ne paroît pas que sous les empereurs, il y eût des médecins dans les armées, comme il y a des chirurgiens dans les nôtres; mais les empereurs menotent avec eux leurs médecins à l'armée. Les principaux officiers se faisoient un devoir de visiter les malades, & de leur faire fournir ce dont ils avoient besoin; les généraux eux-mêmes & les empereurs, ne croyoient pas s'abaisser en remplissant cet acte d'humanité, & on le remarque sur-tout de Germanicus, de Trajan, d'Alexandre-Sévère, & d'autres bons princes.

VALEUR sur les médailles.

La valeur (*Virtus*) est représentée sous la figure d'une femme casquée, tenant d'une main la *haste*, & de l'autre la parazonium; type assez semblable à celui de Rome.

VALGIA, famille romaine dont on ne connoît des médailles que dans Goltzius.

VALHALLA étoit chez les anciens peuples du Nord, la demeure des ames bienheureuses

c'étoit le palais d'Odin. On a dit, au mot *Odin*, quel étoit le genre de leur béatitude.

VALI ou VILE, dieu des anciens peuples du Nord, étoit fils d'Odin & de Binda. Il étoit audacieux à la guerre, & très-habile archer. Voyez ODIN.

VALKIRIES étoient dans la mythologie des anciens peuples du Nord, des déesses qui venoient de la bière aux héros qui avoient mérité d'être heureux après leur mort. Odin envoyoit ces déesses dans les combats, pour choisir ceux qui devoient être tués, & pour dispenser la victoire. Voyez ODIN.

VALLAIRE, couronne *vallaire*, *vallis*, *castrerfis*. La couronne *vallaire* étoit celle que le général donnoit à celui qui dans l'attaque du camp ennemi, pénétrait le premier dans les lignes; & ce mot venoit de *vallum*, qui signifie un pieu garni de branches, dont ils faisoient la palissade d'un camp, appelée *Loricæ*. Cette couronne en avoit aussi la figure. On l'appelle autrement *Corona castrerfis*, du mot *Castra*, un camp. Aulugelle (*L. V. c. 6.*) assure qu'elle étoit d'or, comme la couronne murale & navale; mais quoi qu'elles fussent de ce précieux métal, ce n'étoit pas les couronnes les plus estimées; car Plin (*L. XXII. c. 3 & 4.*) donne la préférence à la couronne obsidionale, qui n'étoit que d'herbe.

VALLI, cases dans lesquelles on plaçoit les *latrunculi*, comme dans un camp fortifié.

VALLIS Egeria, étoit située hors & près de la porte Capène.

VALLIS Martia, dont parle Cassiodore, étoit le grand cirque de Rome.

VALLUM, palissade, rempart. Le camp des romains étoit environné d'une palissade éloignée de tous côtés des tentes de deux cents pas. Cette palissade étoit formée d'une élévation de terre & de pieux pointus par en-haut. Chaque soldat avoit coutume de porter trois ou quatre pieux, & même davantage. Ces palissades avoient ordinairement trois ou quatre pieds de hauteur, à moins que l'ennemi ne fût proche, auquel cas on les faisoit plus hautes. Elles étoient défendues par un fossé de neuf pieds de profondeur & de douze de largeur, dont on rejettoit la terre du côté du camp, lorsqu'il s'agissoit de faire un long séjour; car quand il ne falloit passer qu'une ou deux nuits, on se contentoit de donner au fossé cinq pieds de largeur & trois de profondeur.

Les pieux que l'on employoit n'étoient pas

unis; on les choisioit pleins de branches, dont on en laissoit trois ou quatre, mais seulement d'un côté, comme on les plaçoit près à près, ces branches servoient à les enlacer les uns avec les autres, afin d'en former une haie, & de les lier si bien ensemble, qu'on n'en pût arracher un seul séparément; en sorte qu'il les falloit couper pour se faire un passage. C'est ainsi que le décrit Polybe; cependant les bas-reliefs de la colonne Trajane nous représentent ces pieux comme ceux dont nous nous servons pour les palissades, & plantés fort près les uns des autres.

Les grecs connoissoient aussi cette manière de fortifier un camp, comme cela paroît par un endroit de l'Iliade, où il est dit: *Et murum construxit, & hunc fodit prope fossam latam atque ingentem, & valles posuit quoque in ipsa.*

VALLUM Hadriani, Antonini pii, Severi, Stiliconis. Voyez MURAILLE.

VALLUS, pieu qui servoit à faire les palissades.

VALVÆ. Ce mot indique, dans Vitruve, une porte simple, & qui n'a qu'un battant, puisque dans les auteurs, elle est opposée à celle qui a deux battans, que les romains appelloient *bifores*. Quoique *valva* désignent communément les deux battans d'une porte, il est sûr que ce mot n'a cette signification qu'à cause qu'il est au pluriel, & encore n'a-t-il pas semblé à Ovide que le pluriel fût suffisant pour cela, quand il dit: *argenti bifores radiabant lumine valva;* car il a jugé que *valva* sans *bifores* n'auroit pas signifié une porte à deux battans.

VALVATE fenestra. Vitruve donne ce nom (Lib. VI. c. 6. aux fenêtres dont la baie ou l'ouverture descendoit jusqu'au pavé des édifices, & qui ressembloient par-là aux portes.

VAM, flouve des vices qui sort de la gueule du loup Fenris. Voyez ODIN.

VAN. Cet instrument dont on se sert pour nettoyer le grain, étoit un symbole mystique de Bacchus. On en donne pour raison que ceux qui avoient été initiés à ses mystères, avoient été purifiés par les épreuves qu'il falloit essayer avant l'initiation, comme le bled est séparé de la paille par le *van*. Cet instrument étoit aussi un symbole d'Horus, comme dieu du labourage.

Sur un bas-relief de terre cuite (Monum. antich. n°. 53.), on voit Bacchus enfant porté par un jeune satyre dans un *van* d'osier appelé *Auris*. Ce *van* avoit la forme d'une barque, large & plate

d'où lui vint encore le nom de *Σαφίη* (Etymol. Magn. *Δεξιον*.)

On donnoit aussi un *van* pour berceau à Jupiter & à Mercure (Callim. hymn. Jov. vers. 47. Arat. Phaenon. 268.).

Cet usage étoit emblématique, & faisoit allusion aux dons de Cérès qui remplacèrent la première nourriture des hommes, les glands.

On ne doit pas confondre le *van* mystique avec la ciste sacrée, comme l'ont fait Spanheim & Lami, dans sa dissertation sur les cistophores. La ciste étoit toujours ronde & couverte. Le *van* étoit à la vérité tissu d'osier comme elle; mais il n'avoit point de couvercle. Cette différence établit cette distinction entre les *licnophores* & les *cistophores* des mystères de Bacchus & de Cérès. Quant aux *scaphophores*, il paroît que c'étoient les mêmes que les *licnophores*.

L'enfant chéri d'Osiris & d'Isis, & le serpent qu'on lui joignoit, passèrent d'Egypte à Athènes, qui étoit une colonie venue de Sais, & de-là furent portés bien loin ailleurs. Telle est visiblement l'origine de l'usage qu'avoient les athéniens de placer les enfans dans un *van* aussitôt après la naissance, & de les y coucher sur un serpent d'or. Cette pratique étoit fondée sur la tradition, que la nourrice de Jupiter en avoit usé de même pour ce dieu, & Minerve pour Erichonius.

De si grands exemples ne pouvoient qu'accréditer dans la Grèce l'usage de mettre sur un *van* les enfans nouvellement nés. C'est pourquoi Callimaque nous dit que Némésis, attentive à toutes les bonnes pratiques, posa le petit Jupiter sur un *van* d'or; c'étoit en même-temps une cérémonie fort ordinaire chez les athéniens, sur-tout dans les familles distinguées, d'étendre les petits enfans sur des serpens d'or.

Les commentateurs apportent deux raisons de cette consécration du *van* mystérieux voué à Bacchus, qui sont toutes deux plausibles; l'une parce qu'Isis avoit ramassé dans un *van* les membres épars d'Osiris (le même dieu que Bacchus), que Typhon avoit mis en pièces. L'autre raison est prise de ce que les vigneronns offroient à Bacchus dans un *van* les prémices de la vendange. (D. J.)

VANDALES. Les rois vandales dont on a des médailles, sont:

GONTHAMOND.

THRASIMOND.

HILDERIC.

GILIMER.

VARA, étoit chez les anciens peuples du Nord la neuvième de douze déesses. Elle présidoit aux sermens des hommes, & sur-tout aux promesses des amans; elle étoit attentive à tous les mystères amoureux, & punissoit ceux qui ne gardoient pas la foi donnée.

VARECH, une des espèces de *fucus*, plante maritime. Les anciens en tiroient une couleur rouge commune que l'on assimilait à la pourpre. Les crétois (*Plin. liv. XXVI.*) l'employoient à cet usage, & Horace (*Od. 5. lib. III.*) dit :

.....*Necne amissos colores*

Lana refert medicata fucis.

C'étoit une couleur fautive & trompeuse; de-là le proverbe *fucum facere*.

VARGUNTEIA, famille romaine dont on a des médailles

RRR. en argent.

RR. en bronze.

Ô. en or.

VARICE. La cure des *varices* par incision, à peine mentionnée de nos jours, paroît avoir été pratiquée familièrement par les anciens, comme on le voit dans les ouvrages de Celse & de Paul Éginète.

VARRO, surnom des familles **TERENTIA** & **VISELLIA**.

VARUS, surnom des familles **LICINIA**, **QUINTILIA**, **VIBIA**.

VASARIUM, bagage que l'on donnoit aux magistrats romains lorsqu'ils partoient pour les provinces. (*Cicer. in Pis. c. 35.*)

VASCULARIUS, faiseur de vases; c'étoit le nom d'une sorte d'ouvriers ou d'artisans parmi les romains, dont le métier consistoit à faire des vases d'or ou d'argent, unis & sans figures en relief.

C'est pour cela, selon Saumaïse, que Cicéron, dans la sixième verrine, distingue l'ouvrier nommé *vascularius*, de celui qu'on appelloit *caletor*, ciseleur ou graveur.

Dans l'art que les grecs nommoient *εμπλαστικη*, & qui consistoit à ajouter des ornemens de pierres précieuses ou de riches métaux à des vases d'une matière différente, les faiseurs de vases étoient proprement des orfèvres, & ceux qui travailloient aux ornemens des graveurs ou sculpteurs en métaux. Mais dans l'art nommé *τοφειτικη*, ou l'art de faire des bas-reliefs & des figures en

boffe qui ne sont point surajoutées, mais qui naissent du fond même du métal, le métier de faiseur de vases ou orfèvre, & celui de ciseleur ou graveur, n'étoient qu'une seule & même profession.

VASES antiques. Les *vases antiques* peuvent se diviser en *vases* funéraires & *vases* d'ornemens d'architecture, & en *vases* de buffets & coupes, ou *vases* à boire. Nous avons parlé de presque tous ces *vases* en particulier.

On commença par les faire de corne, de bois, de terre cuite, de pierre, de marbre, d'ivoire; enfin on les fit de pierres précieuses, de crystal, de porcelaine; on les incrusta d'or & d'argent; on y représenta toutes sortes de figures, & la beauté de l'exécution surpassa le prix de la matière; on en changea les formes à l'infini, & leurs formes se perfectionnèrent au point que ces monumens nous donnent aujourd'hui la plus grande idée du travail des anciens.

Athénée parle d'un *vase* sur lequel la prise de Troie étoit gravée, c'est-à-dire, formoit un ornement de relief. On y lisoit le nom de l'artiste, il se nommoit *Mus*. Le nom de *Parrhasius*, auteur de l'inscription qui s'y lisoit aussi, prouve que ce Parrhasius comptoit vivre dans les temps à venir, en s'associant à un ouvrage estimé. Cicéron, dans la sixième harangue contre Verrès, dit qu'un fils d'Antiochus, dixième roi de Syrie, aborda en Sicile, & que Verrès, qui en étoit préteur, trouva moyen de lui dérober plusieurs *vases* d'or enrichis de pierres précieuses, dont les rois, & principalement ceux de Syrie, étoient dans l'habitude de se servir; mais, selon le même auteur, on en distinguoit un qui étoit d'une seule pierre, & qui avoit une anse d'or.

Un fragment d'Athénée nous apprend que Parménion mandoit à Alexandre, qu'il s'étoit trouvé parmi les dépouilles de Darius pour soixante-treize talens babyloniens & douze mines de *vases* enrichis de pierreries. Quelqu'étonnante que soit une pareille somme, qui doit monter à un peu plus de sept cents mille francs de notre monnaie, on ne seroit point étonné que cette somme fût plus forte, avec les idées que l'on a des richesses & du luxe des rois de Perse; mais il en résulte toujours une preuve de l'estime pour ce genre d'ouvrage; car il n'est pas douteux que les princes n'aient jamais rassemblé que les choses qui ont pu flatter leur vanité, & faire impression tout-à-la-fois sur leurs peuples & sur leurs voisins.

Quand Plin ne nous apprendroit pas en quel temps le goût des *vases* s'accrédita dans Rome, on ne chercheroit pas des curiosités de ce genre dans les temps de la république. Entre le nombre des richesses dont Pompée embellit son troisième triomphe, on voyoit des vases d'or en assez grand nombre pour en garnir neuf buffets. Nous ne par-

lerons point ici des *vases* murrhins qui ornoient le triomphe du même Pompée, & qu'il consacra à Jupiter-Capitolin; nous avons donné à ces *vases* un article particulier.

La Chauffe, Pietro Santo-Bartoli, & autres antiquaires, nous ont donné le dessin d'un grand nombre de *vases* qui ont échappé aux outrages des temps.

Personne n'ignore que la nation françoise possède une des plus superbes collections qui puisse se voir. Cette collection en contient plus de huit cents qui sont faits de pierres précieuses, ou de crystal de roche, tous richement montés en or, le plus souvent émaillés avec une grande intelligence. Le plus grand nombre de ces *vases* a été rassemblé par le grand-père du roi Louis XV; quelques-uns sont décrits ou indiqués dans la description de Paris de Pignatol de la Force.

Il est vrai cependant que tout n'est pas antique; car, lors du renouvellement des arts, les princes de l'Europe mirent une partie de leur luxe à faire décorer les *vases* échappés à la fureur des temps & des barbares, ou à en travailler d'autres nouveaux. Aussi les graveurs en pierres fines, tant françois qu'italiens, en ont-ils exécuté & restauré en très-grand nombre pendant le cours des deux derniers siècles. Les habiles orfèvres de ce temps-là les ont montés avec tant d'élégance, que la plus grande partie fait admirer leur goût, leur adresse & leur savoir.

VASES à boire. Les hommes commencèrent à faire usage des cornes de certains animaux, pour leur tenir lieu de *vases à boire*, ou de coupe, dont le nom étoit aussi général que celui de verre peut l'être parmi nous. Du temps de Jules-César, les germains & les gaulois buvoient dans des cornes de bœuf. Nous voyons que cette espèce de *vasse* étoit encore en usage sous Trajan, puisque la corne qu'il trouva dans les dépouilles de Décébale, roi d'un peuple barbare, fut consacrée par ce grand prince à Jupiter-Césius, lorsqu'il alloit combattre les parthes, & qu'il traversa la Syrie.

Athénée, qui avoit examiné cette matière à fond, dit que les *vases à boire*, qu'on appelloit *δραμι*, avoient une coudée de haut, & qu'ils étoient faits en forme de corne. Le même Athénée rapporte encore, & dans le même endroit, que le *ρυτον* étoit une sorte de *vasse* semblable à une corne, mais percé par le bas; apparemment que la main ou le doigt, retenant la liqueur, obligeoit le convive à n'en rien laisser. Cette invention a été attribuée à Ptolémée Philadelphie, & ce prince paroît en avoir été infiniment flatté: ainsi nous voyons clairement que les anciens conservèrent cette forme, lors même qu'ils commencèrent à employer d'autres matières au même usage. Nous allons voir

qu'ils l'ont ensuite altérée, mais sans la rendre méconnoissable: c'est la marche ordinaire de la nature, les idées des hommes ne s'aggrandissent jamais que successivement, sur-tout dans les arts.

Le temps de ce changement ne peut être fixé ni calculé, d'autant que ces différentes pratiques se sont perpétuées plus ou moins, selon le degré de culture des arts chez les différens peuples. Les deux *vases* de marbre qui sont placés sur le perron de la vigne Borghèse à Rome, sont des imitations des coupes dont les anciens se servoient pour boire: ce sont des cornes terminées par des têtes de bœuf; leur grandeur & la beauté du travail semblent persuader qu'ils ont été consacrés dans quelque ancien temple de Bacchus.

Quoiqu'on ne puisse dire pendant combien de temps les hommes se sont servis de cornes d'animaux en guise de coupes, il est constant que ces premiers *vases* donnés par la nature, aussi bien que ceux qui furent formés à leur imitation, furent dans la suite remplacés par d'autres dont les formes nous sont rapportées avec une grande variété. Il suffit de lire le livre onzième d'Athénée pour en être convaincu.

Les anciens ne négligèrent rien pour l'élégance du trait, la beauté du travail, & la recherche des matières des *vases* destinés à leur table & à l'ornement de leurs buffets. Ce luxe a été un de ceux auxquels ils ont été le plus constamment attachés; & c'est peut-être à ce même luxe qu'ils ont été redevables d'un grand nombre de découvertes dans les arts, & de la recherche des belles matières que la nature pouvoit leur fournir; il est prouvé que leur curiosité a été aussi grande en ce genre, que leur attention à les faire valoir par le travail le plus beau, le plus coûteux & le plus difficile à exécuter.

On voit que l'ancienne forme des *vases à boire* changea de très-bonne heure dans la Grèce, parce que Homère parle dans son *Iliade* de deux coupes très-éloignées de cette forme; l'une de ces coupes est celle que Vulcain présente aux dieux pour les réconcilier, & l'autre est celle que ce poète (*l. II.*) donne à Nestor. Cette dernière coupe étoit piquée de clous d'or, avec quatre anses, accompagnées chacune de deux colombes; cette même coupe étoit à deux fonds & fort pesante lorsqu'elle étoit remplie; tout autre que Nestor, un jeune homme même, l'eût difficilement levée de dessus la table; mais le bon vieillard la levoit encore & la vuidoit sans peine. Qu'Homère n'ait point décrit d'après nature la coupe qu'il donne à Nestor, ou qu'il l'ait rapportée d'imagination, cette imagination a toujours eu pour fondement des objets réels & reçus de son temps pour usage en ce genre; mais Athénée prouve que ces coupes existoient réellement du temps d'Homère & dans le sien. L'on

se vançoit de conſerver à Capoue la coupe de Neſtor.

Anacréon, ce poëte délicieux, à qui ſa coupe a le plus ſouvent ſervi de lyre, nous prouve par ſes odes XVII & XVIII, que de ſon temps on faiſoit repréſenter tout ce qu'on vouloit ſur les coupes des feſtins, & que les artiſtes étoient en état de ſatisfaire la volonté des particuliers, quant aux compositions & à la dépenſe. Hérodote parle auſſi quelquefois des *vaſes* de feſtin, & c'en eſt aſſez pour prouver l'eſtime qu'on en faiſoit.

Suétone, dans la vie de Néron, (*ch. XLVII.*) dit que ce prince renverſa la table ſur laquelle il mangeoit, lorsqu'il apprit la révolte de ſes armées, & qu'il brifa deux belles coupes ſur leſquelles on avoit gravé des vers d'Homère. Pline dit que ces deux coupes étoient de cryſtal. Si les romains n'euffent point été frappés du mérite de ces coupes, un hitorien n'auroit pas cité leur perte, comme une preuve de l'impreſſion que ce prince, tout infeſé qu'il étoit, reçut d'une nouvelle qui lui annonçoit ſes malheurs.

Les romains abuſerent des formes qu'ils donnèrent à leurs *vaſes*. Nous nous contenterons de renvoyer au vers 95 de la ſeconde ſatyre de Juvénal. Pline, dans le liv. XIV, chap. 22, ainſi que dans l'avant-propos du liv. XXIII, s'élève vivement contre l'uſage où l'on étoit, de ſon temps, d'employer ces vaſes obſcènes; ce qu'il appelle *per obſcœnitateſ bibere.* (*Mém. des Inſcript. tom. XXIII. (D. J.)*.)

Dans l'explication des pierres gravées, de Stofch, Winckelmann a fait un chapitre entier des *vaſes*. Cette ſection qui ſembleroit ne devoir donner lieu qu'à admirer le goût, la fineſſe & l'excellence de la gravure des pièces que l'on y décrit, ne laiſſe pas que de renfermer la matière de beaucoup d'érudition. Le lecteur en ſera aisément convaincu, pour peu qu'il ſe rappelle l'onzième livre d'Athénée, où l'on voit combien il y a à rechercher ſur les *vaſes*, dont le luxe tint une place conſidérable dans l'hiſtoire des mœurs des anciens. On ſait aſſez à quel excès étoit porté le faſte de leurs tables, & combien ils nous ont ſurpaſſé pour tout ce qui regardoit la grandeur, le goût, le travail, la qualité & la variété des pièces qui formoient l'appareil de leurs buffets, appellés *κλιμακίον.* (*Athen. Deipnos. lib. II. p. 460. E. l. 42.*) *Armarium poculorum,* (*Plin. l. IX. 13. l. XXXIII. 46. l. XXXIV. 8. l. XXXV. 13.*), *repositoria abaci.* Les anciens avoient des *vaſes*, des flacons, des urnes & des coupes de toutes les eſpèces, en pierre, en verre, en terre cuite & en métal, & par-tout c'étoit d'une grande recherche (*Ibid. l. XXXIII. 49. l. XXXIV. 3. l. XXXV. 46. l. XXXVI. 66. 67.*) & des choſes de mode. Les gobelets gravés & ciselés (*Plin. l. XXXIII. 53. 55.*) par Mentor,

& par d'autres artiſtes du premier ordre, étoient des pièces (*Ibid. l. XXXIV. 3.*) d'un prix infini, de même que les ſeaux & autres *vaſes* corinthiens. Les taſſes garnies de pierreries (*Ibid. l. XXXIII. 2.*) valoient également de très-grandes ſommes, & enfin (*Ibid. lib. XXXVII.*) les *vaſes* de cryſtal de roche, d'onyx & d'autres fortes de pierres précieufes, étoient des morceaux où ſe trouvoient réunis les phénomènes de la nature & les efforts de l'art. C'eſt parmi ceux-ci qu'étoient compris leurs fameux *murrhins*, que de riches voluptueux (*Ibid. l. XXXVII. 7.*) ſacquirent au prix de 70, & même de 300 talens, & que quelques ſavans ont pris pour de la porcelaine, juſque-là que (*Mariett. picrr. gr. tom. I. p. 218 & ſuiv. & not. a. p. 222.*) le célèbre dactylographe françois, renchériſſant ſur les idées des autres, ſ'eſt imaginé aſſez plaiſamment d'y voir le caractère même de la peinture chinoiſe; tandis que parmi les monumens de l'antiquité qui nous ſont parvenus, on n'a jamais obſervé aucun fragment de porcelaine, & qu'il eſt fort probable que les romains n'en ont abſolument point connu l'uſage. La ſuite des pierres de Stofch doit donc repréſenter une grande partie de tous ces *vaſes*, & en les examinant avec attention on pourroit y reconnoître preſque tous ceux dont parlent les convives qu'Athénée met en ſcène.

Plusieurs princes avoient donné leur nom à des *vaſes*; l'on connoiſſoit entr'autres les *Pruſias*; & les habitans de Lemnos, pour exprimer leur reconnoiſſance à Séleucus, premier roi de Syrie, donnèrent à un *vaſe* le nom de *Seleucus-Sauveur.*

Les *vaſes* qui paroiffent ſi ſouvent ſur les monumens avec des palmes, étoient la récompense des athlètes vainqueurs. Ils les emportoient pleins de l'huile ſacrée que donnoient les oliviers plantés dans l'Acropole d'Athènes. Cette huile n'étoit deſtinée que pour les vainqueurs, & il étoit défendu, ſous peine de mort, de l'emporter hors de l'Attique. Le prix étoit, plus anciennement, une corbeille de figues & un *veſſe* de vin; & dans les ſiècles héroïques, c'étoit un ſimple *vaſe.*

Les grecs plaçoient des *vaſes* d'huile dans les tombeaux à côté des corps. (*Ariſtophan. Eccleſi. vers. 534.*) & ils gravoient ſouvent ſur la pierre du tombeau un *vaſe* ſemblable à celui qui y étoit renfermé (*Suid. Γραφίς & Λύκος.*)

Cérès avoit un *vaſe* pour attribut, & dans l'Achieu on lui rendoit un culte ſous le nom de porte-*vaſe*, *Ποτηριόφορος.* (*Athen. Deipn. l. II. p. 461.*) Elle tient un *vaſe* ſur une pierre gravée du baron de Stofch.

On conſacroit des *vaſes* à boire à Hercule *Bibax*, ainſi qu'à Bacchus. Sur un autel placé au Capitole,

Capitole, on voit la coupe d'Hercule; ainsi que sur un autre autel qui porte cette inscription :

HERCULI.
JULIUS. HERMA.
D. D. L. M.
CUM. SCYPHO.

VASES à double fond. Voyez *AMPHICPELLUM*.

VASES murrins. Voyez *MURRINS*.

VASES cinéraires (les) ont toujours des couvercles. Voyez *URNES*.

VASES théricléens, ainsi nommés de Thériclès, potier de Corinthe, qui en fit le premier. Pline (*XVI. 40.*) dit qu'il les fabriquoit sur le tour avec du bois de térébinthe. Ces vases étoient, selon Athénée (*I. XI.*), aplatis sur les côtés, assez profonds, & garnis d'oreilles.

VASES de terre en général. Voyez *POTIER*.

VASES de terre rouge que l'on trouve dans les Gaules. Caylus fait observer, à leur sujet, qu'on faisoit anciennement usage à Nîmes, c'est-à-dire, lorsqu'elle étoit soumise aux romains, de plusieurs espèces de terre cuite, fabriquée différemment. Ces différences prouvent qu'il y avoit un grand nombre de manufactures dans le pays; car parmi ces terres, on lui en a envoyé qui sont noires, d'autres mêlées avec des marcaillites, selon la nature de la terre; d'autres blanchâtres & très-peu cuites; mais le plus grand nombre étoit bien cuit, & travaillé avec toute la précision & la délicatesse possible. Les terres de ce dernier genre étoient empreintes d'une couleur rouge, mais claire, & pareille à-peu-près à celle que les étrusques donnoient à leurs ouvrages, avant que de placer la couleur noire. Cette teinte égale, n'étoit cependant pas aussi solide que celle des étrusques, & ne résistoit pas aux mêmes épreuves. Au reste, elle étoit agréablement donnée, ainsi que nous le voyons dans tous les morceaux qu'on trouve en quantité dans les décombres de Nîmes. Enfin, cette couleur rend ces monumens intéressans. (*Caylus. II. pag. 350.*)

VASES étrusques. « Pour concevoir le travail de ces vases étrusques, dit Caylus (*Rec. d'antiq. I. 86.*), il faut observer d'abord que le fond est noir, que les figures sont rouges, & que ces deux couleurs sont également relevées par une couleur blanche. La terre de tous les ouvrages étrusques paroît avoir été choisie avec soin. C'est une argille pure & fine, dont on a séparé par le lavage le sable & la partie grossière. On ne peut

douter que ces terres n'aient été formées sur le tour ou sur la roue; & cette opération, ainsi que la préparation des matières, a été précisément la même que celle de nos travaux en fayence & en porcelaine. J'ai remarqué deux sortes de terres dans leurs différens ouvrages, l'une blanche & l'autre noire. Il est vrai que cette dernière ne se trouve pas employée aussi fréquemment que la première. Plus on examine ces ouvrages, & plus l'on voit qu'ils ont été réparés avec le plus grand soin avant que d'être mis au feu. Ces morceaux ainsi préparés ont été cuits très-légèrement, pour faire ce que nous nommons biscuit, sur lequel on met ensuite la couverture ou l'émail. Si l'on appliquoit cette couverture sur les morceaux avant que de les cuire; elle pénétreroit la terre ou plutôt elle s'incorporeroit dans ses pores, & il seroit très-difficile de la bien enlever, comme la chose étoit nécessaire dans la pratique des plus beaux ouvrages de ce pays. Cette couverture placée en tout autre temps auroit empêché d'exécuter avec une aussi grande délicatesse d'outils les dessins dont ces ouvrages sont ornés. La terre étant cuite, est moins inégale & plus dense; & la couverture ne s'attache que médiocrement lorsqu'elle n'a reçu qu'un feu léger; alors il est aisé de l'enlever, ou plutôt de la découper, sans qu'elle laisse la trace la plus légère. Cette couverture étoit faite avec une terre *bolaire très-martiale*, & la même que celle que nous employons dans notre fayence, connue sous le nom de manganèse, ou *manganesia vitriariorum*. Cette terre prend aussi dans la cuite une couleur rouge très-foncée, mais qu'il est facile de rendre noire avec la moindre mixture de couleur ou d'autres terres. Cette matière a dû être préparée & broyée parfaitement, pour les mettre en état de s'étendre & de couler au pinceau, comme les émaux. Mais avant de mettre cette couverture noire, les étrusques avoient soin de tremper leurs ouvrages ou de leur donner une couleur rougeâtre, mais claire & fort approchante de celle de notre terre cuite. Ils prenoient cette précaution pour corriger la teinte naturelle & blanchâtre de leur terre, qui ne produisoit pas l'effet qu'ils aimoient à voir dans leurs beaux ouvrages. L'examen de plusieurs morceaux étrusques suffira pour faire sentir ces différences, & connoître à fond les détails. Les terres se trouvant ainsi préparées, voici l'opération la plus essentielle pour la façon de les orner. Quand la couverture noire ou rouge étoit sèche, le peintre, ou plutôt le dessinateur, devoit nécessairement calquer ou poncer son dessin; & selon l'usage de ce temps, il n'a pu se servir, pour y parvenir, que de lames de cuivre très-minces, susceptibles de tous les contours, & découpées comme l'on fait aujourd'hui ces mêmes lames, pour imprimer les lettres & les ornemens. Il prenoit ensuite un outil fort tranchant, avec lequel il étoit maître de faire ce qu'on

appelle de réserve les traits les plus déliés ; car il emportoit & ôtoit la couverture noire sur tout ce qui devoit être clair ; & je ne puis comparer cette manoeuvre qu'à celle de notre graveur en bois. Alors la couleur rouge se distinguoit, & faisoit voir fort nettement les figures, les ornemens, & tout ce qu'on avoit entrepris de représenter. La seule inspection de la plus grande partie de ces terres démontre ces sortes d'opérations. Enfin ces ouvrages étant parvenus à ce point, on leur donnoit la seconde cuite un peu plus forte que la première ».

» Je ne crois pas devoir terminer l'examen de ces ouvrages, sans y ajouter quelques réflexions générales. Ils ne sont pas tous fabriqués avec le même soin : on en trouve dont la terre blanchâtre, souvent mal cuite, n'a pas reçu la première couleur rouge. Il y en a d'autres dont la terre est bien cuite & bien travaillée, & qui ne sont recouverts que par la couleur rouge qui forme ou le fond ou les ornemens, & ces morceaux me paroissent les moins communs. Toutes les couleurs noires ne sont pas également basses. Il y en a qui sont ternes & sans aucun éclat, & d'autres qui par leur mat & leur poli imitent en quelque façon l'émail de nos porcelaines. La couleur blanche qu'ils mettoient toujours avec le pinceau sur les fonds, comme sur les espaces découverts, n'a aucune tenue. C'est une espèce de craie qui n'est pas comparable pour la solidité, aux couleurs dont je viens de parler ; & c'est pour cela, sans doute, qu'ils l'employoient avec tant de ménagement, & le plus souvent pour des parties de coiffures, de bracelets ou de révilions dans les ornemens. Les étrusques ignoroient donc les moyens de mettre cette couleur au feu. »

» Je ne saurois passer sous silence la mauvaise foi & l'imposture de certains artistes anciens. J'ai des *vases* d'un vernis absolument noir, passé au feu & très-solide, sur lequel on a fait des figures de couleur rouge simplement au pinceau, & qui sont presque toutes effacées. Ces ouvrages coûtent beaucoup moins de peines & de soins, & il falloit être bon connoisseur pour ne s'y pas tromper. Ils produisoient le même effet en sortant des mains de l'ouvrier. On ne les a pas fait sans dessein, & c'est, selon moi, une véritable friponnerie. Quoi qu'il en soit, les étrusques n'employoient que le noir, le rouge & le blanc (le bleu). Enfin, on ne peut douter que pour conserver la propreté & l'exactitude de leurs ouvrages, ils ne se soient servis de ce que nous appellons des gazettes, c'est-à-dire, des pots couverts dans lesquels on fait cuire aujourd'hui les morceaux à l'abri de tout air extérieur. Ces recherches m'ont donc convaincu que ces ouvrages ont été faits avec autant de soin que les porcelaines ; on peut même, indépendamment de leur antiquité, les regarder comme aussi précieux. Cependant la

quantité que l'on en trouve nous assure de l'abondance de ces manufactures, & du goût que toutes les nations avoient en ce temps là pour les ouvrages qu'elles produisoient. Quant à la matière, j'avoue que l'idée n'en est pas favorable ; mais je me contenterai de dire que l'on ne connoissoit rien de plus parfait que cette terre cuite, & qu'on employoit à la mettre en œuvre les mains des plus fameux artistes. »

« Les *vases* & la poterie de terre cuite sont, dit-il encore (*Tom. II. 52.*) un des genres d'ouvrages par lesquels les *étrusques* se sont le plus distingués. J'en ai détaillé la pratique ci-dessus. Cependant la prodigieuse quantité des morceaux de ce genre que l'on trouve ; non seulement en Italie, mais encore dans les différens cabinets de l'Europe, mérite en particulier quelques réflexions. En effet, il est étonnant qu'une matière aussi fragile se soit conservée pendant un si grand nombre de siècles. L'abondance de ces sortes d'ouvrages prouve la multiplicité des manufactures établies en Etrurie. On peut par un calcul général & simple, présumer que cent *vases* existans, en supposent dix mille détruits. Cette estimation qui ne peut guères être contredite, surprend l'imagination, & devient vraisemblable par le grand usage qu'on faisoit de ces ustensiles, & par l'étendue de pays que les étrusques occupoient. Il paroît qu'ils étoient maîtres de presque toute l'Italie, avant la fondation de Rome. Et si l'on veut leur refuser le travail de tous les morceaux de ce genre, qui subsistent, & croire que leurs voisins en ont produit une partie, il résultera toujours de ce que nous voyons, un avantage flatteur pour cette nation, celui d'avoir inventé un genre particulier, & d'avoir servi de modèle dans une manière de dessiner, qu'on ne leur a point contestée. Il est cependant vrai que dans le grand nombre de ces *vases* de terre, quelques-uns paroissent égyptiens, on peut même en imaginer de grecs ; & l'on fait de plus que dans l'île de Samos, sur la côte de l'Asie Mineure, il y avoit une fameuse manufacture de poterie, dont les ouvrages se sont répandus dans l'Asie & dans presque toute l'Europe. Les anciens parlent de ces *vasa samia*, comme d'une vaisselle de terre. »

« D'ailleurs les Tyrrhéniens qui se sont transplantés dans l'Etrurie, étoient sortis du continent de l'Asie-Mineure, & de la partie de ce continent, voisine de l'île de Samos. Nous ne sommes point en état de distinguer les productions de ces différens peuples ; nous n'avons point assez de morceaux de comparaison : on est donc obligé de mettre ceux-mêmes qui peuvent causer des doutes, dans la classe des étrusques. Leur travail nous est plus connu, & leurs manufactures paroissent avoir joui pendant plusieurs siècles d'une réputation égale à celle que nous ac-

cordons aux porcelaines de la Chine, auxquelles on peut comparer quelques morceaux étrusques par la légèreté de leur fabrique, & par la délicatesse de leurs ornemens. Le débit & la consommation de ces ouvrages devoient être considérables, puisque l'on en fabriquoit un si grand nombre. On en a trouvé des amas à Volaterra, & dans plusieurs autres endroits de la Toscane. Les ruines de Rome, & sur-tout les fouilles d'Herculanum en présentent tous les jours des morceaux entiers, & plus souvent des fragmens sans nombre. Cette dernière ville étoit comme l'on fait, une colonie de grecs, établie dans le temps de la splendeur des étrusques, & sur un terrain qui ne paroît pas avoir jamais fait partie de l'Etrurie. »

» Quoi qu'en dise le P. Pancrace, (page 83) à la fin du tome premier des Antiquités de Sicile, le vase trouvé dans un tombeau à Agrigente, est absolument étrusque; & la raison qu'il donne (page 83.) pour soutenir le contraire, en disant que la nation étrusque n'a jamais rien eu à démêler avec la Sicile, est bien foible. »

» J'ai observé plusieurs fois que les nations voisines avoient dû rechercher avec soin les ouvrages des étrusques, & principalement depuis que les manufactures eurent été détruites, peut-être par les romains même. Il n'en est fait aucune mention dans l'histoire romaine, & l'on y voit les étrusques confondus avec leurs vainqueurs, & devenus guerriers comme eux. On ne parle plus de leurs arts, mais seulement de leur bravoure, & de quelques superstitions qui leur étoient particulières. »

» Je dois excuser ici la répétition des formes qu'on pourroit blâmer dans les vases étrusques. En effet l'ignorance où nous sommes de l'usage auquel ils étoient destinés, ne nous présente souvent qu'une répétition; mais cette même monotonie est infiniment variée par les sujets qui en font l'ornement. D'ailleurs, ce n'est pas seulement chez les étrusques que l'on peut remarquer une sorte de ressemblance & d'imitation dans les formes. Les raisons de nécessité, d'usage, de convenance & d'habitude ont de tous temps engagé les hommes à pratiquer sans aucun changement, dans le cours de plus ou moins d'années, les meubles d'usage, ou de pur agrément. Mais quand cette répétition seroit particulière aux étrusques, ayant une fois trouvé la convenance & l'élégance en ce genre, ils mériteroient des éloges pour ne s'en être point écartés. J'ai lieu de croire qu'il se trouve peu de ces formes que je n'aie eues en ma possession, & qui par conséquent ne soient rapportées dans les deux volumes de ce recueil: ainsi le lecteur est en état d'en juger. Mais quand ces vases seroient encore plus uniformes, il faudroit convenir qu'un peu-

ple indique suffisamment son génie pour les arts, quand il exécute des différences dans la décoration des formes qu'il a reçues & adoptées. La diversité de cette espèce d'accessoire est en ce cas une preuve de talent. On s'apperçoit d'ailleurs que la manière d'orner n'a pas toujours été la même. Mais nous ne pouvons distinguer aujourd'hui avec une espèce de certitude celles qui ont précédé avec celles qui ont suivi: enfin, on voit dans ces compositions des objets & des détails qui nous sont inconnus, ainsi que des pratiques civiles & militaires. Toutes ces choses bien examinées, & rendues familières, peuvent conduire tôt ou tard à de plus grands éclaircissimens. »

» Il y a plusieurs passages dans les auteurs anciens, dont on n'a point été frappé, & qui ont peut-être rapport à ces représentations. Un génie heureux, le hazard même peut produire cette découverte. »

» La forme de plusieurs vases étrusques témoigne, dit Caylus (Rec. 1. 105.), qu'ils ne seroient qu'à orner & à décorer les endroits où ils étoient placés, puisqu'il y en a qui sont percés au fond. Cependant les fabriques d'Etrurie produisoient aussi des tasses, des écuelles & des plats de toutes les grandeurs, pour les usages les plus communs. Ces derniers sont en général d'un travail fort grossier, & presque tous de couleur noire, ce qui suffit pour les faire connoître; mais afin que, pour fonder son jugement, on ne soit pas obligé d'être attentif à l'impression qui naît de la fabrique & du vernis, on doit observer qu'ils ont pour la plupart dans leur fond intérieur, des ornemens qui n'ont pu être exécutés qu'avec des instrumens que nous appellons aujourd'hui des *fers*. On en appliquoit l'empreinte lorsque la terre étoit molle, & par conséquent avant de la mettre au feu; & j'ose assurer que ces ornemens, qui sont infiniment variés, ont la finesse & l'intelligence de l'orfèvrerie. »

Ils étoient fort rares du temps de Suétone & de Strabon. Ces deux auteurs parlent de ceux que l'on trouva dans les tombeaux de Corinthe & de Capoue, en rétablissant ces deux cités anciennes; ils ajoutent qu'ils se vendirent très-cher à Rome, où on les apporta; & que ceux qui étoient ornés de peintures obtenoient la préférence sur ceux qui ne l'étoient pas, & les uns & les autres sur les vases d'airain. Ce luxe manqua bientôt d'aliment, parce que la superstition défendoit de violer les tombeaux; il avoit fallu deux occasions forcées, telles que celles du rétablissement des villes, & de l'établissement des colonies, pour faire ouvrir ces asyles sacrés.

On avoit coutume de graver ou peindre sur leurs parois extérieures, des victoires & des quadriges. Cet usage étoit si général, qu'Anacréon

défend à l'orfèvre qu'il charge de lui faire un vase précieux, d'y mettre un char; il lui ordonne au contraire d'y graver Bacchus, l'Amour & son cher Bathylle.

Les vases étrusques du cabinet de Ste. Geneviève de Paris, offrent plusieurs de ces chars.

« Le comte de Caylus, dit Winckelmann, a adopté une erreur populaire, savoir, que tous les vases de terre peinte sont étrusques. Dans le cabinet de Masstrilli à Naples, il y a trois vases avec des inscriptions grecques. Si j'ouvre le second volume du recueil d'antiquités du comte de Caylus, j'y trouve un vase avec cette inscription.

H Δ Γ Δ V S

K Δ V Δ S

& l'auteur prétend que ce sont li des caractères étrusques. Dans l'explication qu'il en donne il dit, (page 80). « Je ne dois pas oublier une grande singularité de ce vase; c'est de présenter devant chaque figure différens caractères, disposés dans l'ordre qu'on voit dans la planche. » Il n'aura sans doute pas manqué de consulter Les Fournont & autres. Je me souviens d'avoir vu chez le chanoine Mazocchi une coupe de terre peinte avec l'inscription suivante.

K A V Δ S H O Γ O S A S.

Ce qui veut dire, *Kalīs 'Oporōus, le bel Hoposlas*. Personne n'ignore le prix que les grecs attachoient à la beauté des deux sexes; & Pausanias nous apprend que c'étoit la coutume d'écrire de cette manière sur les murailles des appartemens, les noms des jeunes gens qui se distinguoient par leur beauté. L'ouvrier de cette coupe a voulu laisser un monument de sa tendresse sur cet ouvrage de ses mains. Qu'on fasse la comparaison de ces caractères avec ceux du vase du comte de Caylus, & l'on verra que je suis fondé à croire qu'ils ont été mal copiés. Ils ne sont pas étrusques, mais grecs, & l'on doit lire: *Καλις (ο)σ οπρωδης, le bel Hopolos*. J'intercale ici un O; les plus anciens grecs faisoient leur O à peu près triangulaire; & les Δ étoient aussi quelquefois renversés, de cette manière V, de celle-ci ou v. Le vase seul est donc étrusque, & non l'inscription. L'explication de ce vase suffit pour renverser le système du comte de Caylus. J'ai vu à Rome & à Naples plus de 500 vases de cette espèce, qui tous ont été trouvés dans ce royaume, & la plus grande partie à Nola.

Dans le troisième volume des *Piè. Etrusc. in vasculis*, l'abbé J. B. Passeri a fait connoître quelques vases étrusques avec des inscriptions

grecques, dit Dastdorf. Il donne, (tab. 221, p. 18,) l'explication suivante de ces ouvrages étrusques avec des inscriptions en grec: *Græca inscriptio minime obstat, quominus id, & similia vase, etruscis adscribantur; nam campani, tuscorum genus, græcis edocis adfecti, eorum linguam vel admiserunt, vel in græciam græcorum eam inferre operarius, qui concinnarent, coacti sunt, quod quidem seridis invaluit & potissimum cum bacchanalia diu proscripita infelici postliminio revocata sunt.* Le sujet représenté sur ce vase est: *Adolescens bacchicis initiatus.* Comme sur un autre vase il y a un mot latin, en caractères grecs, l'auteur en porte le jugement que voici: (tab. 237, pag. 29.) *Negotium præcipuum hujus vasis facit inscriptio in iro adposita, græca eadem, sed literis latinis expressa, (ANDRIAS), ex qua scribentæ forrâ vas istud etni adscribimus, qui populi dominatoris mores universa jam obtinebant, vix relicta parva lingua vestigiis, & formulis, præsertim in Sicilia.* Plus bas il explique un autre vase avec des inscriptions inconnues & intelligibles (tab. 251 p. 38.) & il dit: *Nam in monumentis etruscis nomina æcorum & heroum propria penitus omnia deturpata sunt populari tunc temporis dialécto.* Ce même système conduit l'abbé J. C. Amaduzzi, dans son explication de l'alphabet étrusque, à dire dans la préface du troisième volume, §. 7, p. 89: *Assita insuper ab etruscis fuisse tum græca vocabula, potest ex nonnullis eorum monumentis, que græcis inscriptionibus donantur, quæque reperta sunt præsertim inter campanos, qui olim etruscis adnumerabantur, quique postea græcis finitimi, qui eam Italia partem dein incoluerunt; que à Tarentum usque ad Cumas, vel, ut Plinio (Hist. nat. lib. iij.) placet, à locris Italia fronte ad Tarentum usque proveniunt, eorum literes, & idioma facile arripuerunt.* C'est de cette manière qu'on peut éclaircir pourquoi il y a des ouvrages étrusques avec des inscriptions grecques.

Il se peut que quelques-uns des vases étrusques du Vatican soient venus du royaume de Naples; la plus grande partie néanmoins y ont été portés de la Toscane; car un grand nombre de ces vases ont été donnés par Barbagli, évêque de Chiassi, oncle maternel de Guarnacci, au cardinal Gualteri Painsé, & dans la suite ils ont tous passé dans la bibliothèque du Vatican.

Ces vases devoient être appelés *campaniens*, plutôt qu'*étrusques*; car on les trouve dans la Campanie, dans le royaume de Naples & dans la Sicile: mais jamais dans la Toscane.

VASES avec des palmés annoncent sur les médailles les jeux célébrés dans la ville qui les a fait frapper. Leur nombre indique celui des jeux. On en voit jusqu'à trois sur celles d'Hélio-

polis frappées en l'honneur de Caracalla. Souvent ces vases sont placés sur une table, & la palme est plantée dans leur capacité.

On en voit sur les médailles des macédoniens, de Thessalonique.

VASE à deux anses, ou *Diote*. On en voit sur les médailles de Cyne, d'Hypponium, de Lamia, d'Acilium, des Bœotiens, de Methymna, de Myrina, de Pepartus, de Soli en Chypre, de Teos, de Thalus, de Thèbes, de Thera, d'Athènes, de Chios, de Corcyre, de Lacédémone, de Maronie, de Naxos, des Opuntiens, de Methymne & de Pharos.

VASES de théâtre. C'étoit, selon Vitruve, certains vaisseaux d'airain ou de poterie, qu'il appelle *echeia*, qui se mettoient en des endroits cachés sous les degrés de l'amphithéâtre, & qui servoient pour la répercussion de la voix.

Lorsque les grecs eurent bâti des théâtres solides & d'une vaste étendue, ils s'aperçurent que la voix de leurs acteurs ne pouvoit plus porter jusqu'au bout, ils résolurent d'y suppléer par quelque moyen qui en pût augmenter la force, & en rendre les articulations plus distinctes. Pour cela, ils s'aviserent de placer dans de petites chambres pratiquées sous les degrés du théâtre, des vases d'airain de tous les tons de la voix humaine, & même de toute l'étendue de leurs instrumens, afin que tous les sons qui partoient de la scène pussent ébranler quelqu'un de ces vases, suivant le rapport qui étoit entre eux, & profiter de leur contenance pour frapper l'oreille d'une manière plus forte & plus distincte.

Ces vases étoient faits dans des proportions géométriques, & leurs dimensions devoient être tellement combinées qu'ils sonnassent à la quarte, à la quinte les uns des autres, & formassent ainsi tous les autres accords jusqu'à la double octave. Il faut entendre par leurs dimensions, leur hauteur, leur largeur, leurs différens degrés, & la courbure de leur évaseement. On les arrangeoit ensuite sous les gradins du théâtre, dans des proportions harmoniques, & il falloit qu'ils fussent placés dans leurs chambres de manière qu'ils ne touchassent point aux murailles, & qu'ils eussent tout autour, & par dessus, une espèce de vuide.

Vitruve ne nous apprend point quelle figure ils avoient; mais comme il ajoute qu'ils étoient renversés & soutenus du côté de la scène par des coins de demi-pié de haut, il y a bien de l'apparence qu'ils avoient à-peu-près la forme d'une cloche ou d'un timbre de pendule; car c'est la plus propre au retentissement dont il s'agit.

Pour les chambres où ils étoient placés, il y

en avoit treize sous chaque étage de degrés, & comme elles devoient être disposées de manière qu'il y eût entr'elles douze espaces égaux: il falloit qu'elles fussent situées dans le milieu de ces étages, & non pas au bas, comme le marque Perrault, à cause des portes & des escaliers qui se trouvoient au-dessous. Aussi, Vitruve dit expressément que si le théâtre n'a qu'un étage de degrés, ces chambres doivent être placées dans le milieu de sa hauteur, & qu'il faut les disposer de même dans les autres étages, si le théâtre en a plusieurs; car il y en avoit jusqu'à trois rangs dans les grands théâtres, dont l'un étoit pour le genre enharmonique, l'autre pour le chromatique, & le troisième pour le diatonique. Les vases étoient par conséquent arrangés suivant les différentes proportions de ces trois genres de musique.

Toutes ces chambres, au reste, devoient avoir par le bas des ouvertures longues de deux piés, & larges d'un demi-pié, pour donner passage à la voix, & il falloit que leurs voûtes eussent à-peu-près la même courbure que les vases, pour n'en point empêcher le retentissement. Par ce moyen, dit Vitruve, la voix s'étendant du centre à la circonférence, ira frapper dans la cavité de ces vases, & les ébranlant suivant leur contenance, en sera non-seulement rendue plus forte & plus claire, mais encore plus douce & plus agréable.

VATES: c'étoit, chez les gaulois, une sorte de gens fort considérés, une classe de druydes qui étoient chargés d'offrir les sacrifices, & qui s'appliquoient à connoître & expliquer les choses naturelles, au rapport de Strabon. Voyez DRUYDES.

VATES, chez les romains étoit celui ou ceux des saliens qui chantoient le poème *saliaire*.

VATIA, surnom de la famille SERVILIA.

VATICANUS, étoit un dieu qui, à ce qu'il paroît, faisoit sa résidence sur le mont Vatican. A-t-il donné son nom au mont, ou le Mont a-t-il reçu le sien du Dieu? Quoi qu'il en soit, il présidoit à la parole; & Aulugelle (16. 17.) nous en donne pour raison, que le premier cri qui échappe aux enfans en naissant, est la première syllabe du nom de ce dieu, *Va* ou *Va*. On la confond quelquefois avec *Vagitanus*; il y en a même qui prétendent qu'il n'y a de différence que dans le nom.

Saint Augustin (*de civit. Dei IV. 8.*) dit: *Neque enim evaeri aliquis partes tribuere Vaticano, qui infantium vagitus presidet.* Quelques critiques avoient changé dans cet endroit (*& ibidem cap. 11.*) *Vaticanus* en *Vagitanus*; mais Louis Vivès a très-bien remarqué dans ses notes, qu'il falloit lire

Vaticanus; que l'endroit que nous avons cité d'Augelle le demontre, & que d'ailleurs c'est la leçon de tous les anciens manuscrits. On ne fait pourquoi les derniers éditeurs n'ont point fait cette remarque après lui, ils auroient peut-être épargné aux auteurs du Moréri la faute qu'ils ont faite d'appeller ce dieu *Vagitant*, & de citer sur cela Festus, qui n'en dit pas un mot, & S. Augustin, de civit. Dei, lib. IV, dont toutes les éditions, au moins depuis Vivès, disent *Vatican*. On ne voit pas non plus pourquoi ils écrivent *Vagitant*, & non pas *Vagitan*, ni pourquoi ils distinguent ces deux, *Vagitant* & *Vatican*. Struvius, (*Antiq. Rom. Synt. c. I. p. 155.*) croit qu'on peut également dire *Vatican* & *Vagitan*, mais il se trompe.

VATICANUS MONS, le mont *Vatican*. Cette colline de Rome étoit près du Tibre & du Janicule, où est aujourd'hui le palais des papes. Cette colline étoit en horreur aux anciens romains, à cause de l'intempérie de l'air, des immondices dont elle étoit infectée, de ses eaux dormantes, & de la puanteur qu'on y respiroit; ce qui la fit appeller par Tacite (*hist. II. 83. 2.*) *infamia Vaticanani loca*. Martial déclame aussi contre le vin qu'on y recueilloit: *Et Vaticanani perfida vappa casti*. Et dans un autre endroit: *Vaticana bibis, bibis venenum*. Sans doute que ces incommodités naissoient, en grande partie, des cadavres qu'on entassoit dans ce lieu. Elagabale commença à le nettoyer, en faisant enlever tous les tombeaux. Varron croit que son nom vient de *Vaticinia*, parce qu'on y rendoit des oracles.

VATINIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VATINIANI calices. Voyez CALIX.

VAUTOUR, oiseau consacré à Mars & à Junon, peut-être à cause des maux que ces deux divinités faisoient aux hommes. Le *Vautour* étoit aussi un des oiseaux dont on observoit le plus exactement le vol & les cris dans les augures. Voyez VULTURIUS.

Les égyptiens avoient un grand respect pour le *Vautour*, qui étoit chez eux le symbole de Vulcain & de Néith.

« Quand on veut tirer avantage de quelques bêtes sauvages, dit M. Paw, (*Recher. i. 153.*) il vaut alors mieux leur accorder des privilèges, & les épargner, comme cela est établi à Londres & dans les colonies angloises au sujet des *Vautours*. En parlant de ces oiseaux, Linnæus fait mention de la célèbre loi égyptienne qui prononçoit, comme l'on fait, peine de mort contre ceux qui en détruisoient un, & quoiqu'on ait vu renouveler cette sévérité dans les établissemens françois de l'Amérique contre ceux qui y tuoient des

vaches, il n'est cependant point facile de l'excuser, hormis que les égyptiens n'y aient été forcés par les dégâts des souris, dont les *Vautours* savent purger les campagnes d'une manière admirable; & comme ces animaux sont devenus aujourd'hui paresseux & presque sédentaires dans les environs du Caire, où ils trouvent des cadavres en abondance, on sème dans quelques endroits de l'Égypte, ainsi que l'observe Prosper Alpin, de l'arsenic avec le bled, ce qui n'est pas, à beaucoup près, sans danger. La vaine idée de conserver ce qu'on appelle le *gibier*, a fait exterminer dans la plus grande partie de l'Europe presque toutes les races d'oiseaux de proie, de sorte qu'on n'a plus rien à attendre de leur protection contre les souris, les moineaux, les limaçons & les lapins, ces fléaux des campagnes; tandis que les oiseaux de proie se laissent plutôt mourir que d'arracher un brin d'herbe, & c'a été une sagesse de la part des anciens de les avoir consacrés aux dieux. »

VE. Cette particule, ajoutée au commencement d'un mot latin, le rendoit diminutif.

VECTIARIUS, ouvrier qui fait agir un levier.

VECTIGAL. Voyez IMPÔT.

VECTURAS *naviculariis exsolvendas* (*Ad.*)... *ad solamina transferenda*. Ces mots, qu'on lit dans une inscription publiée par Muratori, (1099. 6.) désignent des transports faits pour la marine.

VEDIUS, le même que *Véjovis*. Voyez ce mot.

VEFLAMEN. Ce mot, qui se lit dans plusieurs inscriptions, désigne ou un ancien flamme, par abréviation de *vetus flamen*, ou un flamme du second ordre, comme *vegrande* signifie petit.

VEGETUS color, couleur brillante, éclatante.

VEHICULIS. (*ab*) Gruter (592. 4.) rapporte une inscription dans laquelle est désigné par ces mots l'officier préposé à la garde des voitures de l'empereur.

VEIENTINA tribus. Voyez TRIBU.

VEILLE, *vigilia*, une des quatre parties dans lesquelles les romains divisoient la nuit.

Prima vigilia, depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

Secunda vigilia, depuis neuf heures jusqu'à minuit.

Tertia vigilia, depuis minuit jusqu'à trois heures.

Quarta vigilia, depuis trois heures jusqu'à six.

VEINES. « On croyoit, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art.* 4. 5.) montrer un talent particulier dans les derniers temps de la sculpture, en prononçant fortement les *veines*, contre les maximes des anciens. Sur l'arc de l'empereur Septime Sévère, on n'a pas manqué de donner des *veines* de cette force aux mains de quelques figures idéales de femmes, telles que les victoires, qui portent des trophées; comme si la force, que Cicéron allègue comme une qualité générale des mains, (*Acad. quest. l. l. c. 5.*) devoit caractériser aussi celles des femmes, & être exprimée de cette manière. Ce fut aussi dans le raffinement de ces travaux qu'on fit consister l'adresse des artistes avant la restauration des arts; & nous voyons encore aujourd'hui l'ignorant, sans goût & sans principes, admirer les ouvrages chargés de *veines*. Les sages anciens auroient été tout aussi peu satisfaits de ce procédé, que si quelqu'un, pour montrer toute la force du lion, eût représenté cet animal avec les ongles allongés, quoiqu'il les retire en marchant. Rien ne montre mieux avec quelle douceur les anciens artistes des temps florissans de l'art ont rendu les *veines*, même dans les figures colossales, que les fragmens d'une pareille statue du capitole, & que le cou d'une tête colossale de Trajan dans la villa Albani. Il en est des arts comme des hommes. L'envie de jaser, dit Platon, augmente en nous à mesure que notre goût pour les plaisirs diminue; de même quand l'art a fait son cercle, les petites choses remplacent les grandes beautés. »

VÈ-JOVE, VEJOVIS, ou VE-JUPITER, & VEDIUS, nom d'un dieu des romains. C'étoit une divinité féroce & maléfique, & si on l'honoroit, ce n'étoit pas qu'on en attendit quelque assistance, mais c'étoit pour la prier de ne point faire de mal. *Vejovis* avoit un temple à Rome, situé entre la citadelle & le capitole. Dans ce temple étoit une figure de ce dieu, qui tenoit des flèches dans sa main, comme étant prêt à envoyer des maux & des malheurs. Il avoit près de lui la figure d'une chèvre; c'étoit la victime qu'on avoit coutume de lui immoler. Quelques-uns disent qu'il portoit des cornes à la tête. On ne convient pas quel étoit ce dieu; les uns disent que c'étoit Apollon, & d'autres Pluton. Ovide dans ses *Fastes*, l. III. v. 447, soupçonne que c'est Jupiter.

La fête de *Vejovis* se célébroit la veille des nones de Mars, ou le sixième de ce mois. Elle se faisoit ce jour-là parce que c'étoit le jour de la dédicace de son temple. Sur les médailles antiques, la foudre dans la main d'un buste, ou à côté, ou au-dessous, fait reconnoître *Vejovis*, qui est Jupiter foudroyant & en colère, lorsque ce n'est pas la tête d'un empereur; car il y en a quelques-

uns que l'on a armés de la foudre comme les dieux.

Aulugelle (*lib. v. c. 12.*) dit que le nom de *Vejovis* est formé de la particule *Ve* & de *jovis*; que *jovis* vient de *juvare*, aider, assister; que la particule *ve*, qui a la force d'augmenter, a aussi souvent celle de priver, comme l'a privatif des grecs; enfin qu'on l'ajoutoit à ce nom pour montrer que ce n'étoit point le Jupiter ou *Jovis* secourable, mais le Jupiter nuisible. Quoique *jovis* ne vint pas de *juvare*, cependant les romains, ayant cette opinion, ils ont pu former ce mot comme Aulugelle le dit.

VEITOR *quinta decima legionis*. Ce mot, qui se lit dans une inscription recueillie par Gruter, (544. 4. 5.) est synonyme de *Viator*.

VELABRUM. Le *Vélabre*, endroit de Rome sur la situation duquel voici ce qu'il y a de plus probable. Avant Tarquin l'ancien, c'étoit un marais que l'on traversoit avec des barques, pour aller sur l'Aventin & ailleurs. Depuis on dessécha ce marais pour y bâtir des maisons, & le nom de *Vélabre* demeura à toute la vallée d'alentour jusqu'à ce qu'enfin on le restreignit simplement à deux rues, après que les autres parties de la vallée eurent reçu un nom particulier, tel que la *voie neuve*, le *marché au poisson*, l'*argilette*, la *voie testane*, &c. Ainsi on nomma *vélabre* deux rues parallèles, qui étoient entre le Capitole & le Palatin, lesquelles sont connues dans les auteurs latins sous le nom de grand & de petit *Vélabre*. C'est ce que Varron (*Ling. lat.* 3. 32.) distingue en ces termes: *Ab his palus fuit in minore Velabro, à quo, quod ibi vehebantur litribus, Velabrum, ut illud majus de quo supra dictum est.* Le quartier des deux *Vélabres* étoit garni de boutiques de marchands, & sur-tout de vendeurs d'huile.

VELARIA; ce mot, dans Juvénal, (*Sat. IV*, 121.) a la même signification que *vela*, & se prend pour les voiles soutenus par de grandes perches & des cordes tendues, dont on couvroit le théâtre pour garantir les spectateurs des injures de l'air: *Et pueros inde ad velaria raptos.* Le poète fait allusion aux machines dans lesquelles on enlevait les acteurs jusqu'au plus haut du théâtre.

VELARIOS de domi Aug. (*Gruteri*). Les *vélaires* étoient des espèces d'huissiers placés auprès des rideaux, *vela*, qui étoient dans l'appartement du prince, comme les chanceliers se tenoient à l'entrée de la balustrade, *cancelli* & les officiers à la porte. Les *vélaires* avoient un officier qui les commandoit, comme nous l'apprenons de deux inscriptions rapportées par Saumaise dans ses notes sur la vie de Carin, par Vopiscus, c. 1, & dans Gruter, p. 599, n. 7 & 8. La première porte,

D. M.

T. I. C. L. HALLUS.

PRÆPOSITUS VELARIORUM
DOMUS AUGUSTANÆ
FEC. SIBI. ET FILIIS SUIS L. L.
POSTEORUM.

Saumaïse & d'autres critiques ont lu THALLUS au lieu de HALLUS, qui est sur la pierre où cette inscription se lit à Rome; & ce Hallus est cet affranchi de Tibère, qui étoit samaritain de nation, & dont parle Joseph dans ses Antiquités, l. XVIII, c. 8, ce qui montre que les *velaires* & leurs chefs étoient des officiers anciens & en usage dès les premiers empereurs.

L'autre inscription est :

D. M.

L. FLAVI AUG.
LIB. PRIMIGENI
SUPRA VELARIOS
DE DOMU AUG.
FECIT. FLAVIA.
PRIMIGENIA.
LIB. PATRONO B. M.

Il y a dans Gruter une troisième inscription à la même page. n. 10, qui porte :

CASSIUS
VELARIUS
FANIS. GER. P.
COATI. XXVIII.
EXTA. COIVX.
F. C.

Quelques-uns prétendent que *velarius* a là un autre sens que dans les deux premières inscriptions, & que c'est un faiseur de voiles ou de rideaux. Cela peut être; mais on n'en voit pas la raison, si ce n'est peut-être parce qu'il n'y a que *velarius*, & non pas *velarius domus augustæ*; mais on pourroit ne le point ajouter; ou il pouvoit être *vélaire* de quelque particulier.

VELEDA. Voyez VELLEDA.

VELIA, quartier de Rome sur l'une des extrémités du Palatin, dont le terrain est aujourd'hui occupé par les églises de saint Théodore & de

sainte Anastase. On le distinguoit en deux, *summa Velia*, & *sub Velia*, le premier au haut de la colline, & le second en bas. Dans le quartier haut étoit la maison de Valerius Publicola, qui, voyant qu'elle donnoit de la jalousie au peuple soupçonneux sur la conservation de sa liberté, la fit démolir, en transporta les matériaux au bas de la colline, où il la fit construire : *Quia domum in invicioso loco adificabat*, écrit Denis d'Halycarnasse, *collem erigens foro super stantem, altum & præruptum quem Romani veliam appellabant.*

VELIA, en Italie, YEANTON & VE.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un lion passant, ou posé. Un trépiéd.

Un lion dévorant un cerf. Un cheval.

Une chouette. . Deux dauphins. . . Trois croissants. . . Un aigle éployé.

VÉLIN. Voyez CUIR & PARCHEMIN.

VELINA tribus. Voyez TRIBU.

VÉLITES. Les *velites*, soldats armés à la légère : *Velites, id est volantes, quia omnium levissimè armati sunt.* Il y avoit quatre sortes de fantassins dans la milice romaine, les *velites*, les *hastaires*, les *princes*, les *triaires*. Les premiers étoient de la dernière classe des citoyens, c'est-à-dire, de celle qui contenoit les plus pauvres & les plus jeunes : *Natu minimos & pauperrimos tribuni seligunt in velites*, dit Polybe (6. 19.). C'étoit aussi les soldats que l'on estimoit le moins, & dont la paye étoit la moins forte. Ils étoient armés à la légère, placés avant les enseignes au premier rang, & ils commençoient le combat, ce qui les fit appeller *antesignani*, comme le dit Tite-Live (38. 21.), *ante signa modico intervallo velites erant.* Ils avoient pour armes défensives un petit bouclier rond, d'un pied & demi de diamètre, & une espèce de petit casque d'un cuir fort, couvert de quelque peau de bête sauvage. Leurs armes offensives étoient l'épée, & un javelot dont le bois étoit de la grosseur du doigt, de trois pieds de long, & la pointe longue de trois doigts, mais si mince, qu'elle ne pouvoit être tournée contre celui qui avoit lancé le javelot. Il y en avoit parmi eux qui étoient armés de frondes. On se servoit ordinairement de *velites* pour accompagner la cavalerie dans les plus prompts expéditions. L'établissement de ces soldats ne se fit que

que dans la seconde guerre punique, pour suppléer à la foiblesse de la cavalerie romaine, laquelle étant inférieure en nombre, avoit toujours du désavantage contre l'ennemi. Ils étoient également distribués dans chaque corps, n'ayant point de commandant particulier; &, selon Tite-Live, il y en avoit vingt dans chaque manipule, ce qui faisoit soixante par cohorte, & six cents par légion, quand elle étoit de six mille hommes. On supprima les *velites* quand on eut accordé le droit de bourgeoisie romaine à toute l'Italie, & on leur substitua une autre infanterie légère, employée cependant aux mêmes opérations, composée de frondeurs & de gens de traits, qui lançoient le javelot avec la main. Avant l'institution des *velites*, les troupes qui formoient l'infanterie légère s'appelloient *rorarii* & *accensi*.

Les *velites*, armés de frondes, ne servoient que pour escaroucher; aussi leur étoit-il permis de fuir, n'ayant point d'armes défensives pour en venir aux mains. Ils se rangeoient d'abord à la queue des troupes, & de-là ils s'avançoient aux premiers rangs; quelquefois on les plaçoit dans les intervalles de la première ligne, d'où ils escarouchoient entre les deux armées. Quand le choc commençoit, ils se retiroient derrière les autres, d'où ils lançoient leurs traits, ou des pierres avec la fronde, par-dessus la tête des premiers rangs; c'est ce qu'ils pouvoient faire avec d'autant plus de facilité, qu'on donnoit peu de hauteur à ces premiers rangs. Avant l'institution de cette milice, la première ligne de la légion servoit d'infanterie légère.

Pour bien entendre les historiens romains, qui parlent souvent de *velites*, il faut savoir que ces sortes de soldats armés à la légère, se divisoient en frondeurs qui jettoient des pierres, en dardiers qui lançoient le javelot, & en archers qui tiroient des flèches.

Sous les empereurs Trajan, Hadrien & Antonin-le-Pieux, les *velites* portoient un corcelet de fer, ou une cuirasse à écailles de poisson; mais les frondeurs, en particulier, n'étoient vêtus que de leurs habits ordinaires très-retrouffés. Les archers ou tireurs d'arc avoient un casque, une cuirasse à écailles, un carquois garni de flèches, & du côté gauche une épée; enfin ils portoient à la main l'arc avec lequel ils tiroient des flèches.

VELITIS JUBEATIS QUIRITES, formule usitée à Rome pour toutes les propositions que l'on faisoit au peuple sur la guerre & la paix, la création des magistrats, la publication d'une loi, &c.

VELLEDA, nom d'une fille de la nation des *bructères*, que les anciens germains tenoient pour *Antiquités. Tome V.*

prophétesse, & qu'ils regardèrent long-temps comme une déesse. Ces peuples étoient persuadés que toutes les femmes avoient la connoissance de l'avenir, & ils pouvoient la superstition jusqu'à les prendre pour des divinités. *Velleda* passa pour telle. Elle avoit un empire absolu sur toutes les nations germaniques. Elle vivoit du temps de Vespasien. *Stace, l. I. Silv. 4.*, dit qu'elle fut prise en guerre par les romains, & menée en triomphe à Rome. Cet auteur écrit *Veleda*; & non pas *Velleda*, comme Tacite, & il fait les deux premières breves, quoique Suidas écrive *Vellida*. *Domitius* assure encore que tous les anciens manuscrits de Tacite portent *Velidea*, & non pas *Velleda*. Voyez *Tacite, hist. l. IV. c. 61. & de morib. germ. c. 8.*

VELUM. Voyez VOILE.

VELUM cubiculare. Voyez PORTIERE.

VELUM tribunalis. Voyez RIDEAU.

VELUM in theatro.
VELUM tricliniare. } Voyez TENTE.

VENABULUM. Voyez CONTUS.

VENAFRUM, ville de Campanie, étoit célèbre anciennement par la bonté de son huile d'olive; ce qui a fait dire à Horace, *liv. II, ode VI.*

..... *Ubi non hymetto*

Mella decedunt, viridique cortat

Baccâ Venafro.

Pline, *liv. XIII. ch. 2*, après avoir dit que l'Italie l'emporte sur tout le reste du monde, ajoute que l'huile de *Venafrum* l'emporte sur celle du reste de l'Italie. C'est de-là que parmi les romains, pour dire de l'huile excellente, on disoit simplement *venafranum*. On lit dans Juvénal, (*satyre V. vers 86.*) *ipse Venafrano piscem perfundit (D. J.)*

VENALITIARIUM, petits marchands, marchands en détail, subordonnés aux *mercatores*, comme on le voit dans Cicéron (*orat. 170.*). *Neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos, & Latinos multi venalitarii mercatoresque superant.*

VENALITII, les mêmes que les *venalitarii*.

VENALITIUM, tableau sur lequel les marchands écrivoient les noms de leurs marchandises. (*Petron. c. 29, Erat venalitiium titulis pictum.*)

VENATIO AMPHITHEATRALIS, chasse de l'amphithéâtre; c'étoit la chasse pour laquelle les romains étoient vraiment passionnés. Elle se faisoit dans l'amphithéâtre, où l'on plantoit quelquefois des arbres, afin qu'il ressemblât à une forêt. Elle se faisoit de plusieurs manières: ou c'étoit des combats de bêtes entre elles, ou contre des hommes, ou c'étoit le peuple même, à qui on laissoit la liberté d'entrer dans l'arène, d'y tuer les bêtes fauves qu'on y lâchoit exprès, comme des sangliers, des cerfs & des daims, & de les emporter. La première chasse de bête à bête fut donnée par Q. Metellus qui, l'an de Rome 503, fit paroître dans le cirque cent quarante-deux éléphans pris sur les carthaginois. Depuis cette époque, cette sorte de combat ne se donna guère que dans l'amphithéâtre, & le cirque fut réservé pour les courses & autres jeux. Dans les combats d'homme contre une bête, le gladiateur se présentoit à l'animal les armes à la main, sans user d'aucune précaution, & il étoit souvent la victime de sa témérité. D'autres employoient divers stratagèmes pour surprendre la bête; les uns se servoient de gros globes d'osier, qu'ils rouloient devant eux; d'autres avoient de grands boucliers d'osiers hérissés de pointes de roseaux rompus, qui piquoient l'animal quand il venoit avec fureur pour mordre le combattant; & celui-ci se couchant adroitement à terre sous ce bouclier, frappoit en sûreté. Ils se servoient encore d'autres ruses qui divertissoient les spectateurs. Les animaux qu'on employoit étoient de différente espèce, mais le plus souvent des lions; & Spartien remarque que du temps d'Hadrien il y en eut jusqu'à cent de tués. Les combattans étoient ordinairement des gladiateurs, ou des criminels qu'on avoit condamnés à cette peine, & qui, lorsqu'ils sortoient vainqueurs, méritoient leur grâce & étoient absous de leurs crimes. Quelquefois il y avoit des hommes qui se louoient pour ces combats, & d'autres qui, par une pure ostentation de force & d'adresse, s'y offroient volontairement. La dépense de ces combats étoit énorme, parce qu'il falloit faire venir des pays éloignés, avec des frais considérables, une multitude incroyable de bêtes que l'on nourrissoit jusqu'au temps du spectacle; d'ailleurs il en coûtoit beaucoup pour déterminer des gens de bonne volonté à s'exposer au risque d'être déchirés par ces animaux furieux.

VENDANGES (Fête des). Voyez **VINDÉMIALES**.

VENENUM. Voyez **POISON**.

VENEREM *lyra Homeri, Livia Aug.* (Ad). L'officier de Livie mentionné dans cette inscription, recueillie par Muratori (836. 6.); amusoit cette princesse en chantant sur la lyre les vers d'Homère.

VENERIS LACUS. Pline, *l. XXXII. c. 2*, parle de ce lac, qu'il place à Hiérapolis en Syrie. C'étoit, selon Lucien, (*lib. de dea Syria*) un étang fort poissonneux, dans la ville même, près du temple de Junon. On y trouvoit de grands poissons qui avoient chacun leur nom. « J'en ai vu un plusieurs fois, dit Lucien, qui portoit sur l'aïleron de l'épine du dos un petit ouvrage d'or qu'on y avoit appliqué. On prétend, ajoute-t-il, ce que je n'ai pas vérifié, que cet étang a deux cents brasses de profondeur; il y a au milieu un autel de pierre qui paroît remuer, vraisemblablement parce qu'il est élevé sur des colonnes qui sont au fond de l'eau. Cet autel étoit toujours encensé par des personnes qui y abordoient à toute heure à la nage pour leur dévotion. On y célébroit aussi de grandes fêtes, qu'on appelloit les *descentes du lac*. On y portoit tous les dieux, & Junon la première, de peur que Jupiter ne regardât avant elle les poissons: elle le dévançoit donc, & le prioit de se retirer, ce qu'il faisoit à la fin, après avoir un peu conté.

VENERIS PORTUS, port de la Gaule narbonnoise, sur la côte de la mer Méditerranée. Pomponius Mela, *l. II. c. 5*, le place entre les promontoires des Pyrénées, au voisinage & au nord de *Cervaria*. Ce port étoit fameux à cause d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. C'est aujourd'hui le port de Vendres.

VENERIS ÆNEADIS TEMPLUM. Denis d'Halicarnasse, *l. I. c. 50*, dit qu'on nommoit ainsi le temple que les troyens bâtirent à l'honneur de Vénus, lorsqu'ils furent arrivés sur la côte de l'Épire, & qu'ils eurent pris terre dans la péninsule appelée *Leucas*. Du temps de Denis d'Halicarnasse ce temple étoit dans une petite île, entre la ville & l'isthme de cette péninsule qui avoit été creusée. Denis d'Halicarnasse nous apprend encore que les troyens élevèrent un autre temple du même nom dans l'Épire, sur le promontoire d'Actium. Ils y bâtirent aussi le temple des grands dieux, & ces deux temples subsistoient encore de son temps.

VENERIS ARSINOËS FANUM, temple d'Égypte, sur le promontoire *Zephyrium*, entre Canope & Alexandrie, selon Strabon, *l. XVII. p. 800*.

VENETUS color, azur, bleu de mer. Une des quatre factions du cirque avoit adopté cette couleur pour se distinguer des autres. Végèce (*4. 37.*) dit que le *venetus color* étoit la couleur des flots de la mer: *Ne tamen exploratoria navis candore prodantur, colore veneto, qui maritimis fluitibus est similis, vela tinguntur, & funes*. Elagabale faisoit servir sur sa table les poissons dans une saucé bleue, afin qu'ils parussent n'avoir pas changé d'élément; *Pisces semper quasi in marina*

aqua cum colore suo collos conditura veneta commendat. (Lamprid, c. 24.).

VÉNILIE, femme de Daunus, & sœur d'Amate, mère de Lavinie, eut pour fils le célèbre Tutus. S. Augustin dit que *Vénilie* étoit la déesse de l'espérance. (De la cité de Dieu, liv. IV. c. 2.).

Les anciens romains personnifioient aussi le flux & le reflux, & les divisoient en eu faisant deux déesses, dont l'une s'appelloit *Vénilie*, & l'autre *Salacia*, au moins si l'on en croit Scaliger dans ses conjectures sur Varron, p. 180 & 181, où il dit qu'il a trouvé quelque part ces mots de Varron cités : *Venilia unda qua ad littus venit; Salacia qua ad salum redit.* Varron, dans ce qui nous reste de lui, n'a rien dit de semblable; seulement (l. IV. de ling. lat.) il dit : *Salacia Neptuni à salo. Venilia à veniendo ac vento illo quem Plautus dicit quod ille dixit, qui secundo vento vestus est tranquillo mari ventum gaudeo*. Que *salacia* vient de *salum*, la mer, & *Venilia*, de *venio*, je viens, & du vent dont parle Plaute, quand il dit *quod ille dixit*, &c. « Scaliger ajoute, que depuis que les romains, sous la conduite de Drusus, eurent pénétré jusqu'à l'Océan germanique, ils donnèrent au flux & au reflux des noms germaniques, & au lieu de *Venilia* ils dirent *Malina*, & pour *Salacia*, *Liduna*. Cependant, comme il l'a remarqué, *Malina* & *Liduna* signifient plutôt les grandes marées qui viennent chaque mois, que le flux & reflux qui se fait tous les jours.

VENNO ou **VENOX**, surnom de la famille **PLAUTIA**.

VENTIDIA famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est **BASSUS**.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VENTILARE, terme de gladiateur qui exprimoit l'action par laquelle les combattans prèludoient en se frappant avec des épées de bois, & en lançant les uns contre les autres des javelines sans fer avec beaucoup d'art : *Aliud est ventilare, aliud pugnare* dit Sénèque (Cont. 3. C'est ce que l'on peut appeler escrimer avec un fleuret.

VENTILARE, se prend aussi pour donner du vent avec un éventail. Ce meuble étoit connu des grecs & des romains, & c'étoit une fonc-

tion des esclaves d'éventer leurs maîtres & leurs maîtresses lorsqu'ils étoient au lit. Suétone dit (c. 82. n. 2.) qu'Auguste en usoit ainsi pendant l'été : *Æstate. . . . ventilante aliquo cubabat.* Cet usage cessa pour les lits, lorsque celui des rideaux fut introduit.

VENTILATOIRES. Voyez **BATELEURS**.

VENTRALE, petit habit à mi-poil que l'on mettoit comme une cuirasse sur l'estomac, pour garantir du froid; il servoit aussi de ceinture pour y ferrer l'argent que l'on portoit sur soi.

VENTRILOQUES, devineresses connues aussi sous les noms d'*engastrimythes* & d'*engastrimantes*, qu'on croyoit rendre des oracles par le ventre. Cette espèce de divination est appelée par Aristophane *εγγορασμωσις*, à cause d'un certain Euriclès, qui étoit *ventrilogue*, & qui passoit pour devin à Athènes. Cependant elle paroît avoir été particulièrement réservée aux pythouisses, auxquelles on donnoit indistinctement ce nom, & celui de *ventrilogue*.

On doit distinguer deux manières de rendre les oracles par le ventre, pour faire accorder les auteurs qui ont écrit sur les *ventriloques*; les uns ont assuré, avec Cicéron (De divinai. lib. II.) qu'elles recevoient le démon dans leur ventre, d'où elles tiroient les réponses qu'elles rendoient par la bouche; ils nous représentent la *pythouisse* de Delphes montée sur le trépied, écartant les jambes, & attirant par en-bas l'esprit fatidique, ensuite pénétrée de cet esprit, entrant en fureur, & rendant les oracles. Suivant d'autres, ces devineresses prophétisoient, la bouche fermée, faisant avec le ventre certains bruits qui signifioient tout ce que le spectateur crédule & intéressé vouloit; c'est à ces *ventriloques* qu'Hippocrate compare les malades.

Il y avoit aussi des *ventriloques*, suivant Tertullien, qui fendoient les oracles par les parties de la génération.

VENTS. Les anciens avoient déifié les vents. Lorsqu'on entreprenoit quelque voyage sur mer, on sacrifioit aux vents & aux tempêtes. Xénophon dit, dans l'expédition du jeune Cyrus, que le vent du septentrion incommodant beaucoup l'armée, le devin conseilla de lui offrir un sacrifice: on lui sacrifia, & le vent cessa. Achille, ayant mis sur le bûcher le corps de Patrocle, pria le vent du nord & le zéphir de souffler avec force pour hâter l'embarquement, & il leur promit des sacrifices, s'ils exauçoient sa prière. Les troyens étant prêts de s'embarquer pour l'île de Crète, Anchise, pour se rendre les vents propices, immola une brebis noire aux vents orageux, & une blanche aux heureux zéphirs.

Pausanias dit qu'on voyoit au bas d'une montagne, près de l'Asope, un endroit consacré aux vents, auxquels une certaine nuit de chaque année, un prêtre offroit des sacrifices, & prauquoit autour de quatre fossés, on ne fait quelles cérémonies secrètes propres à appaiser leur fureur. Il chantoit en même temps quelques vers magiques, dont on disoit que Médée s'étoit servie dans ses enchantemens. On a découvert en Italie, plusieurs autels consacrés aux vents. Hérodote assure que les anciens perses sacrifioient à ces divinités.

Les vents, selon Hésiode, étoient fils des géans Typhéus, Astréus & Persée; mais il en excepte les vents favorables, savoir: Notus, Borée & Zéphir, qu'il fait enfans des dieux. D'autres font tous les vents enfans du géant Astrée & de l'Aurore. Homère & Virgile établissent le séjour des vents dans les îles Eoliennes. « C'est-là, dit le poète » latin (*Enéid. l. I. v. 57.*), que, dans un antre » vaste & profond, Eole tient tous les vents » enchainés, tandis que les montagnes qui les » renferment retentissent au loin de leurs mugis » semens. S'ils n'étoient sans cesse retenus, ils » confondroient bientôt le ciel, la terre, la » mer & tous les élémens. »

Le culte rendu aux vents nous est attesté par plusieurs monumens antiques. Ils avoient à Athènes un temple octogone qui subsiste encore. Les lacédémoniens avoient coutume de leur sacrifier tous les ans un cheval sur le mont Taigète, de le brûler & d'en jeter les cendres; ain, dit Festus, (*voce OCTOGON*) que les vents dispersassent sur leur territoire, les restes de cette précieuse victime. Le peuple invoquoit peut-être les vents, pour les prier de dissiper les exhalaisons marécageuses qui infectoient les environs de Lacédémone. C'étoit le même motif qui engageoit les habitans de la Calabre & de la Pouille, à sacrifier au vent Atabulus, dont le souffle brûlant desséchoit leurs campagnes.

Les phéniciens, selon Eusèbe, offrirent les premiers des sacrifices aux vents dominateurs des mers. Les grecs prirent d'eux, sans doute, cette nouvelle superstition; les romains l'adoptèrent & la répandirent dans tous les pays de leur domination. Auguste, partant pour l'expédition de la Sicile, contre Sextus Pompée, sacrifia aux vents favorables, selon Appien; il dédia dans les Gaules, selon Sénèque (*Quest. 15. 17.*), un temple au vent Circius. Vespasien en éleva un dans Antioche, selon Malala, à tous les vents. Les légions imitèrent leur empereur, comme il paroît par l'inscription suivante, du temps de Trajan ou d'Hadrien, rapportée par Spon, & gravée sur un autel voisin, en Asrique, auprès de Constantine.

VINTIS

BONARUM TEMPES

TATIUM POTENTIBUS

LEG. III. AUG. DEDICANTI

Q. FABIO CALVITINO

LEG. AUG. PR. PR.

On voit au Capitole, un autel trouvé dans le port d'Antium, sur lequel on lit: *ARA VENTORUM*, au-dessous de la figure d'un vent. Pratilli (*Della via appia.*) trouva un marbre avec la même inscription, dans les ruines d'un temple situé près de la voie appienne, entre Caudium & Bénévent.

Sur l'autel du Capitole, le vent est représenté sous la figure d'un jeune homme porté dans les airs, soufflant dans une conque de mer, & appuyant sa main gauche sur le derrière de sa tête, comme pour l'opposer à la réaction de l'air qui l'agite. Le vent a un manteau qui est entièrement rejeté sur les épaules, & qui flotte dans l'air. Philostrate, décrivant le tableau d'Hyacinthe, dit que Zéphir avoit une jolie figure, des ailes aux tempes, & une couronne de fleurs de toute espèce. Selon Lactance, commentateur de Stace (*Lib. VII. v. 37.*), les vents sont ordinairement peints avec la bouche entr'ouverte, *venti pinguntur hiantes*. C'est ainsi qu'on les voit représentés dans l'Antiquité de Monfaucon. Les poètes grecs & latins leur donnent des ailes attachées aux épaules ou aux pieds, quelquefois à tous les deux, & encore à la tête.

Au reste, les vents que nous venons de dépeindre, sont des vents favorables & paisibles. Quant aux vents furieux & contraires, on fait que dans les peintures du Virgile du Varican, la tempête est représentée avec deux flambeaux allumés, & deux vents soufflent avec une trompe recourbée. Borée, le vent du froid & des grêles, étoit représenté sur le coffre célèbre de Cypselus, sous la forme d'un monstre horrible, ayant une queue de serpent à la place des jambes.

Les vents sont représentés (*Monumenti antichi, n. 43.*) sur un tombeau de la villa Borghèse, où l'on voit la chute de Phaëton, sur une lampe antique, (*Bellori Luc. p. 2. tab. 9.*) au-dessus du char du soleil & de celui de la lune. Sur ces trois monumens ils paroissent sous l'emblème de génies ailés, les ailes étendues, soufflant dans une trompette droite, ou plutôt une corne droite, & appuyant leur autre main sur le derrière de leurs têtes, comme pour en exprimer plus fortement l'air. Hygin dit que les fils de Borée avoient la

tête & les pieds allés ; l'on croit trouver sur une médaille publiée par Wilde , la tête ailée de Calais , fils de Borée.

A la tour des vents , à Athènes , les vents froids sont vêtus comme les barbares , ils portent des barbes. Les vents doux sont vêtus d'un manteau léger , & sont représentés sous la forme de jeunes gens.

Sur un monument antique , deux vents vêtus en barbares portent deux cornes presque droites & parallèles au-dessus du front.

Les anciens ont fort varié sur le nombre des

vents. Aristote n'en compte qu'onze , & il omet Libonotus. Les romains en comptèrent vingt-quatre , comme on le voit dans Vitruve.

Voici les noms qu'ils leur donnoient :

SEPTENTRIO, GALLICUS, SUPERNAS, AQUILO, BOREAS, CAREAS, SOLANUS, CÆSIAS, EURUS, VOLTURNUS, EURONOTUS, AUSTER, ALSANUS, LIBONOTUS, AFRICUS, SUBVESPER, ARGESTES, FAVONIUS, HÆTESIÆ, CIRCIUS, CAURUS, CORUS, THRASCIAS.

On voit à la ville Albani une bûse de marbre à douze pans , sur laquelle on lit :

Z E Φ Y	Δ Ι Ψ	Δ Ι Β Ο	N O	E Y P O	E Y
P O C	A F R I	N O T O C	T O C	N O	P O C
F A V O	C V S	A V S T R O	A V S	T O C	E V
N I V S		A F R I	T E R	E V R O	R V S
		C V S		A V S	
				...R	

A Φ Η	Κ Α Ι Κ Ι	Β Ο Ρ Ε	Α Π Α Ρ	Θ Ρ Α	Ι Α Π Υ Ε
Δ Ι Ω	A C	A C	K I A C	K I A C	C H O
T H C	V V L	A Q V I	S E P T E N	C I R	R V S
S O L A	T V R	L O	T R I O	C I V S	
N V S	N V S				

Pour les grecs ΝΟΤΟΣ étoit le Sud , ΕΥΡΟΣ le Sud-Est , pluvieux à Athènes , ΑΠΗΜΟΤΗΣ l'Est , ΚΑΙΚΙΑΣ le Nord-Est , ΒΟΡΕΑΣ le Nord , ΔΙΨ le Sud-Ouest , ΖΕΦΥΡΟΣ l'Ouest , favorable à la végétation , ΣΚΙΡΩΝ le Nord-Ouest , le plus sec.

Le savant Paciaudi a publié & expliqué dans ses Monumenta Peloponesia un anémoscope trouvé en 1759 près de la voie Appienne. C'est une table ronde de pierre , sur la tranche de laquelle sont écrits les noms de douze vents. La surface de la table est divisée par des diamètres du cercle , qui se terminent de chaque côté au milieu de l'espace assigné sur la tranche à chaque vent.

VENULUS ; étoit un des plus considérables d'entre les latins ; il alla demander du secours à Diomède contre les troyens ; mais il n'obtint rien.

VÉNUS des égyptiens. Voyez ATHOR & NEPTHYS.

Vénus est une des divinités les plus célèbres de

l'antiquité ; c'est elle qui présidoit aux plaines de l'amour.

On a d'abord distingué deux Vénus ; l'une s'est formée de l'écume de la mer échauffée par le sang des parties mutilées de Coelus , qui s'y mêla , quand Saturne porta une main sacrilège sur son père ; & l'on dit que ce mélange , & la déesse qui en naquit , se formèrent auprès de l'isle de Cypre. Elle fut , dit-on , conçue dans une nacre de perle , avec laquelle elle navigea en Chipre. Homère dans son hymne à Vénus , dit qu'elle fut portée dans cette isle par Zéphyre , & qu'il la remit entre les mains des heures , qui se chargèrent de l'élever. C'étoit d'après cette tradition qu'elle étoit surnommée ANADYOMENE , APHRODITE , EPIONIA , TRITONIE. (Voyez tous ces mots.) On a donné quelquefois à cette divinité une origine moins bizarre , en disant qu'elle étoit fille de Jupiter & de Dioné sa tante. D'autres l'ont fait sortir de l'œuf primitif. (Voyez ce mot.) Platon distingue deux Vénus ; l'une est cette ancienne Vénus dont on ne connoît point la mère , & que nous appellons Vénus Céleste (Voyez VRANIE.) ; & une autre Vénus plus

récente, fille de Jupiter & de Dioné, que nous appellons, dit-il, *Vénus* vulgaire.

Cicéron (*De natur. Deor. III. 23.*) en admet un bien plus grand nombre. Entre les différentes *Vénus*, dit-il, la première est fille du ciel & du jour, de laquelle nous avons vu un temple en Elide. La seconde est née de l'écume de la mer; c'est d'elle & de Mercure qu'on fait naître Cupidon. La troisième, fille de Jupiter & de Dioné, est celle qui épousa Vulcain; c'est d'elle & de Mars qu'est né Anteros. La quatrième, née de Syria & de Tyrus, qui s'appelle Astarté, épousa Adonis. Pausanias dit qu'il y avoit chez les thébains trois statues faites du bois du navire de Cadmus: la première étoit de *Vénus-Céleste*, qui désignoit un amour pur & dégagé des cupidités corporelles; la seconde, de *Vénus populaire*, qui représentoit un amour déréglé; & la troisième, de *Vénus Apostrophia*, ou *préseratrice*, qui détournoit les cœurs de toute impureté. Plusieurs mythologues modernes prétendent qu'il n'a jamais existé d'autres *Vénus* qu'Astarté, femme d'Adonis, dont le culte fut mélangé avec celui de la planète de ce nom. Ce culte passa de Phénicie dans les îles de la Grèce, & sur-tout dans celle de Cythère, où il fut d'abord adopté; & le temple de Cythère a passé pour le plus ancien de tous ceux que *Vénus* a eus dans la Grèce; ce qui a fait dire, ajoutent-ils, que la déesse avoit pris naissance dans la mer près de cette île.

Mais les poètes qui se sont toujours fort peu embarrassés d'être conséquents dans les fables enfantées par leur imagination, n'ont fait aucune attention à toutes ces recherches & à toutes ces distinctions: ils n'ont jamais parlé que d'une *Vénus*, & l'ont fait naître, tantôt de l'écume de la mer, tantôt de Jupiter & de Dioné, selon qu'ils ont cru que l'une ou l'autre naissance orneroit plus ou moins leurs ouvrages; & toutes les fois qu'ils n'ont point eu à parler de la naissance de cette divinité, ils ont toujours parlé d'une seule *Vénus*, mère des Amours & des Ris, reine de Paphos, de Cythère, d'Amathonte, de Gnide, &c. Les fleurs naissent sous ses pas. Accompagnée de Cupidon son fils, des jeux, des ris & de toute la suite de l'Amour, elle fait également la joie & le bonheur des hommes & des Dieux. Quand les heures l'eurent introduite dans le ciel, tous les dieux en furent épris, & toutes les déesses jalouses. Dès que Pallas l'eut aperçue: cédon, dit-elle à Junon, cédon à cette déesse naissante le prix de la beauté. Lorsque les poètes se sont avisés de parler de *Vénus* comme produite par l'écume de la mer, ils ont supposé l'histoire de sa formation telle qu'on l'a rapportée plus haut: C'est en ce moment que les anciens monumens & les poètes modernes nous la représentent le plus souvent voltigeant sur la mer, tantôt sur une

grande coquille soutenue par des Tritons, tenant ses beaux cheveux, dont elle fait découler l'eau, & parée d'un voile qui flotte avec grace au gré des zéphirs, qui n'ont d'haleine que ce qu'il en faut pour rafraîchir la déesse; tantôt elle est montée sur un dauphin ou sur une chèvre marine, & toujours escortée d'une troupe de Tritons, de Néréides & d'Amours. Quand les poètes ont parlé de *Vénus*, comme fille de Jupiter & de Dioné sa tante, ils ont chargé ce dieu de deux crimes à-la-fois: il avoit épousé Dioné sa tante, ou même il n'avoit pas daigné prendre cette précaution pour la rendre enceinte de *Vénus*, & il voulut violer sa propre fille. Quoique cette Déesse fût si complaisante pour ceux à qui elle inspiroit des desirs; quoiqu'elle s'enflammât elle-même si facilement, & qu'elle prit fort peu de précaution pour satisfaire ses ardeurs, elle eut cependant horreur de l'entreprise de son père, elle lui résista avec tant de vigueur, qu'il ne put venir à bout de son dessein: pendant leurs débats, l'amour de Jupiter s'évapora, & les Centaures en furent engendrés. Voyez CENTAURES.

Quelque origine que les différens poètes aient donnée à *Vénus*, & quoique souvent le même en ait parlé différemment, ils ont toujours eu en vue la même *Vénus*, déesse de la beauté & des plaisirs, mère des Amours, des Graces, des jeux & des ris; & c'est à la même qu'ils ont attribué toutes les fables qu'ils ont créées sur cette divinité. Indépendamment de ses charmes personnels, elle avoit une ceinture mystérieuse, appelée communément le ceste de *Vénus*. Voyez CESTE. « Cette ceinture étoit, dit Homère (*Iliad. liv. IV.*), » d'un tissu admirablement diversifié: là se trouvent tous les charmes les plus séducteurs, les traits, l'amour, les desirs, les amusemens, les entretiens secrets, les innocentes tromperies & le charmant badinage, qui insensiblement surprend l'esprit & le cœur des plus sensés. » Junon voulant plaire à Jupiter (Voyez JUNON), pria *Vénus* de lui prêter sa ceinture: la déesse de Cythère la lui offre sur-le-champ, en lui disant: « Recevez ce tissu, & le cachez dans votre sein: tout ce que vous pouvez désirer, s'y trouve; & par un charme secret qu'on ne peut expliquer, il vous fera réussir dans toutes vos entreprises. »

Tant de charmes joints à l'empire le plus étendu, car à qui ne commandoit pas une Déesse qui avoit l'amour à ses ordres, tant de charmes, sembloient promettre à *Venus* le mariage le plus brillant; cependant la plus belle des déesses eut pour mari le plus laid & le plus désagréable des dieux: on lui fit épouser Vulcain. C'est le dédomagement qui fut accordé à ce dieu pour l'injure qui lui avoit été faite quand il fut précipité du ciel, & pour le malheur qu'il eut de rester boiteux (Voyez

VULCAIN.). Il n'est pas étonnant que la déesse de la galanterie ait eu si peu d'égards pour l'honneur d'un tel mari. Son attachement pour le dieu Mars est connu de tout le monde. Le soleil à qui rien ne peut être caché, ayant découvert ce commerce, par la négligence de Gallus (*Voyez GALLUS.*), en avertit l'époux de la déesse. Vulcain pour les surprendre, fit un filet d'airain si mince & si délié, qu'il étoit imperceptible; & en le faisant, il usa d'un artifice si singulier, que le moindre mouvement pouvoit le faire jouer. Il le tendit autour du lit de *Vénus*, & dès que Mars y fut entré avec elle ils s'y trouvèrent pris. Vulcain content du succès de son entreprise, alla ouvrir sur-le-champ les portes de la chambre & donna ces deux amans en spectacle à tous les dieux, qui les virent dans le plus grand désordre. Les dieux, dit Ovide, rirent beaucoup de cette aventure, qui fit long-temps l'entretien de tout l'Olympe: il y en eut cependant qui auroient souhaité d'être déshonorés à ce prix (*Voyez MARS, HERMONIE.*). *Vénus* fut si couroucée de cet affront, qu'elle résolut de priver les dieux du plaisir de la voir, en punition de ce qu'ils avoient souffert que Vulcain lui tendit ce piège. Elle se retira dans les bois du Caucase. Tous les dieux la cherchèrent long-temps en vain: mais une vieille leur enseigna le lieu de sa retraite: la déesse la punit en la métamorphosant en rocher.

Bacchus eût aussi part aux faveurs de *Vénus*; il la rendit mère de Pan, & selon quelques-uns des trois Graces, Mercure lui plut aussi, & les complaisances de la déesse pour ce dieu, donnèrent l'être à Hermaphrodite. Pour le Soleil, il ne put jamais réussir auprès d'elle; elle persécuta même ses descendans sans relâche (*Voyez PASIPHAE, PHÈDRE.*). Neptune est aussi mis au nombre des amans favorisés par *Vénus*; & quelques-uns disent que ce fut lui qui la rendit mère d'Eryce; mais d'autres donnent à cet athlète un père moins illustre & moins digne des faveurs d'une Déesse; c'est Buthès, dont on ne connoit que le nom. Quelques-uns regardent encore Rhodia comme fille de *Vénus* & de Neptune: mais elle est plus communément mise au nombre des filles d'Océan.

Les habitans du ciel n'étoient pas en assez grand nombre pour satisfaire les goûts de la mère de la galanterie; elle chercha des amans parmi les mortels. Sans parler de Buthès, prétendu père d'Eryx, on connoit son amour pour Adonis (*Voyez ADONIS.*), pour Anchise, qui la rendit mère d'Enée (*Voyez ANCHISE, ENÉE.*), & pour Cinyras, père d'Adonis. Cinyras, en reconnaissance, lui consacra la ville de Paphos, & lui érigea le fameux temple de cette ville (*Voyez CINYRAS.*). Toutes ces infidélités lui étoient pardonnées par son mari, qui ne pouvoit résister

aux charmes de sa femme; elle avoit même la confiance de lui demander des armes divines pour les fruits de ses adultères amours, & elle les obtenoit sans difficulté. Vulcain accompagnoit même la promesse de les faire des plus tendres caresses: c'est ainsi qu'ils se comporta à l'égard d'Enée.

Rien n'est plus célèbre que la victoire remportée par *Vénus*, au jugement de Paris, sur Junon & sur Pallas (*Voyez DISCORDE, JUNON, PARIS, PÉLÉE.*). Elle en témoigna perpétuellement sa reconnaissance à Paris qu'elle rendit possesseur de la belle Hélène, & aux troyens, qu'elle ne cessa de protéger contre les grecs & contre Junon même. Elle poussa le zèle jusqu'à paroître dans un combat, où elle fut blessée par Diomède. (*Voyez DIOMÈDE, ÉGIALE.*)

Vénus étoit fort vindicative; & c'étoit par l'amour qu'elle exerçoit ses vengeances. Pour punir le soleil de l'indiscrétion qu'il avoit eue d'avertir Vulcain de ses amours avec Mars, elle le rendit malheureux dans la plupart de ses amours (*Voyez DAPHNE, LEUCOTHOË.*). Elle le poursuivit même par les mêmes armes, jusques dans ses descendans. (*Voyez ARIADNE, PASIPHAE, PHÈDRE.*); Elle se vengea de la blessure qu'elle avoit reçue de Diomède devant Troye, en inspirant à sa femme le goût le plus déterminé & le moins ménagé pour la prostitution (*Voyez ÉGIALE.*). Elle punit de même la Muse Cléo, parce qu'elle l'avoit avertie que sa liaison avec Adonis la rendroit méprisante (*Voyez CLIO.*); Enfin elle punit Tyndare par l'impudicité d'Hélène & de Clytemnestre ses filles (*Voyez TYNDARE.*).

Vénus fut regardée comme une des plus grandes déesses; & comme elle favorisoit toutes les passions, on l'honora d'une manière digne d'elle. Les temples ouverts à la prostitution, apprirent que, pour honorer dignement cette déesse, il ne falloit avoir aucun égard aux règles de la pudeur. Les filles se prostituoient publiquement dans ce temple, & les femmes mariées n'y étoient pas plus chastes (*Voyez CANAÏDE.*). Amathonte, Cythère, Paphos, Gnide, Idalie, & les autres lieux consacrés spécialement à cette déesse, se distinguèrent par les désordres les plus honteux. Le récit des cérémonies qui s'observoient pour l'initiation aux mystères du temple que Cinyras lui avoit fait bâtir à Paphos en Cypre, feroit rougir le lecteur. Cependant le sacerdoce de *Vénus* Paphienne étoit exclusivement réservé à un prince de sang royal; & c'est pour cela que Caton crut faire des offres très-avantageuses à Ptolémée, quand il lui fit dire que, s'il vouloit céder l'île, le peuple romain le feroit prêtre de *Vénus.* (*Voyez CINYRAS, TAMIRAS.*)

Vénus avoit un temple sur la montagne d'Eryce en Sicile, qui fut un des plus célèbres de l'antiquité; mille choses le distinguoient; mais entr'autres le grand autel étoit tout à découvert, *sub dio*; & la flamme s'y conservoit, dit-on, nuit & jour sans braises, sans cendres, sans tisons, au milieu de la rosée & des herbes qui renaissent toutes les nuits. Tous les ans, au mois d'avril, les dames romaines offroient à *Vénus* un sacrifice, couvertes de myrte, & après s'être bien lavées sous un myrte. Ovide dans ses fastes, nous en explique la raison: Il dit que la déesse féchoit un jour, sur le bord d'un rivage, les cheveux meillés; les satyres la virent toute nue: *Vénus*, la chatte *Vénus*, en eut si grande honte, qu'elle se couvrit de myrte; & c'est depuis ce temps que cet arbre lui est consacré (*Voyez MYRTE*). Parmi les fleurs, on lui avoit consacré la rose (*Voyez ROSE*); parmi les oiseaux, les cygnes, les moineaux & sur-tout les Colombes (*Voyez PERISTÈRE*). Quant aux noms que les poètes ont donnés à cette déesse, voici les principaux, dont on a donné l'explication à leurs articles: *Amathusia*, *Anetis*, ou *Anaitis*, *Andraphonos*, *Anofsa*, *Aphacite*, ou *Aphacitide*, *Aphrodite*, *Architis*, *Argynnis*, *Armata*, *Astarté*, *Aurea*, *Barbata*, *Byblia*, *Voyez Byblös*. *Cloacina*, *Collide*, *Cyprine*, ou *Cypris*, *Cytherea*, ou *Cytérée*, *Dionsa*, ou *Dionée*, *Erycine*, *Euploca*, *homicide*, *Libitine*, *Mascula*, *Melanié*, *Martia*, *Nephtys*, *Pandémie*, ou populaire, *Paphienne*, *Voyez Paphos*, *Pelagia*, *Prazis*, *spéculatrice*, *Symmachia*, *Verticorata*, *Vitrix*. On adoroit aussi des courtisanes sous son nom (*Voyez LAMIE*, *LEANA*).

On a ouïlié, au mot *Armata*, d'expliquer pourquoi on a donné à la mère des plaisirs un surnom qui paroît lui convenir si peu. Lactance nous en apprend la raison: lorsque les lacédémoniens, dit-il (*De fals. Rel. cap. 20.*), assiégeoient Messène, les Messéniens sortirent secrètement de la ville pour aller piller Lacédémone, où les femmes étoient restées seules. Elles se défendirent si courageusement & si bien, qu'elles mirent les ennemis en fuite. Cependant les lacédémoniens, instruits de la démarche des messéniens, partirent pour aller secourir leur ville. Ils apperçurent de loin leurs femmes, qui venoient au-devant d'eux pour leur annoncer la victoire qu'elles venoient de remporter. Prenant cette troupe pour celle des ennemis, ils se disposoient à les combattre, lorsqu'ils les femmes, pour faire cesser l'erreur, se dépouillèrent toutes nues. Leurs maris les reconnurent; & ce spectacle fit sur eux un tel effet, que sans se donner le temps de choisir leurs femmes & de quitter leurs armes, ils se mêlèrent confusément, & chacun donna des preuves de son amour à celle qui, la première, se rencontra dans ses bras. Pour conserver la mé-

moire de cet événement, ils consacrerent une statue à *Vénus armée*.

Prazitele fit deux statues de *Vénus*: l'une vêtue, que les habitans de l'isle de Cos achetèrent; & l'autre nue, qu'il vendit aux Gnidien: celle-ci devint fort célèbre. Le roi Nicoème, voulut l'acheter à grand prix, mais les gnidiens refusèrent ses offres. La beauté de cette statue attiroit un concours de gens qui venoient de tous côtés pour la voir & l'admirer. Un entr'autres lui faisoit de grands présens: sa folie le poussa jusqu'à la demander en mariage aux gnidiens; promettant de lui faire des présens encore plus riches. Sans accepter ces offres, dit Plin, les gnidiens ne furent pas irrités de l'amour insensé de cet homme; croyant que cela faisoit honneur à la beauté de leur déesse, & la rendoit plus célèbre dans le monde.

Vénus-Céleste est représentée ailée, assise & jouant de la lyre. Apulée dit que le char de *Vénus* étoit tiré par quatre colombes; & l'on voit souvent cet oiseau sur sa main. Quelquefois des cygnes sont attelés à son char.

Il y avoit au Capitole, un temple de *Vénus* chauve, ou *calva*. Lactance (*l. 20*) dit qu'il avoit été élevé pour rappeler que l'on avoit fait des cordes avec les cheveux des romains, afin de faire agir les machines de guerre contre les gaulois, pendant le siège du Capitole.

Codin (*De Orig. Constantinop. p. 14.*) & Suidas lui donnent une autre origine. Selon eux, *Vénus* chauve avoit pour attribut un peigne qu'elle tenoit à la main. Les romaines ayant été attaquées d'une incommodité qui les obligeoit à couper leur chevelure, elles firent un vœu à *Vénus* pour la voir croître avec promptitude. Se croyant exaucées, elles dédièrent à *Vénus* une statue qui portoit un peigne, & on l'appella *Vénus-Calva*.

Rabaut de saint Estienne explique ainsi la fable de *Vénus*. « Les planètes étoient adorées relativement aux influences vraies ou fausses qu'une longue observation leur attribuoit. *Vénus*, anciennement nommée *Calisté* ou la plus belle, *Vénus*, qui sort avec tant de pompe du sein des eaux, passa pour y avoir pris naissance. Elle est la seule des petites planètes qui donne de l'ombre; on lui attribuoit une chaleur modérée & la vertu d'humecter notre atmosphère: de là les influences qui lui furent affectées, & les emblèmes sous lesquels on les désignoit, & les hymnes religieux qui lui furent adressés. Epouse du dieu du feu, de ce Vulcain, dont les autels antiques alloient de pair avec ceux de Prométhée, elle fut tour-à-tour amante d'Adonis, qui étoit le Soleil, & de Mars avec lequel elle entroit

» en conjonction, selon ses divers aspects dans le
 » ciel, le char sur lequel elle étoit trainée
 » dans le palais des dieux, ou dans le firmament,
 » étoit attelé de deux colombes; &
 » la zône qu'elle parcouroit, n'étoit qu'un cercle
 » d'heureuses influences, sa ceinture mystérieuse
 » étoit l'asyle magique des jeux, des amours &
 » des ris. »

Avant de décrire les monumens antiques qui
 représentent *Vénus*, tels que statues, peintures,
 pierres gravées & médailles, je rapporterai quel-
 ques observations de Lessing, qui les a discutés
 avec soin.

1°. C'est sans aucun fondement que toutes les
Vénus drapées sont prises pour des ouvrages
 d'artistes romains. Le *gracum est nihil velare*, ne
 signifie pas que les artistes grecs n'ont fait aucune
 draperie. On sait d'ailleurs positivement que
 Praxitèle avoit fait une *Vénus* habillée, qui étoit
 conservée à Cos.

2°. Des torses de statues couchées, telles
 qu'on en plaçoit principalement sur les tombeaux,
 près des fontaines ou dans des grottes, les res-
 taurateurs modernes en firent des *Vénus* endor-
 mies, des Cléopâtres ou des nymphes; & cette
 dernière idée avoit au moins le plus de probabilité.
 Mais cette pratique arbitraire a jetté une grande
 confusion sur les statues que l'on attribue à *Vénus*.

» Gori, dit Lessing, augmenta la confusion,
 lorsqu'il eut à expliquer une *Vénus* qui étoit la
 plus célèbre dans son genre, sur-tout à cette
 époque. On devinera facilement que je veux
 parler de la *Vénus* de Médicis: il en fit une
Vénus Cnidiene, *Marina*, *Anadyomène*, &c.
 C'est d'après une semblable idée, que l'on a
 restauré avant & après lui. L'on trouve aujourd-
 'hui une grande quantité d'antiques bonnes &
 mauvaises, qui doivent représenter une *Vénus*
 de Médicis, & qui, pour la plupart le sont de-
 venues par la main du restaurateur. La majeure
 partie de ces figures étoient des torses de sta-
 tues de femmes, sans aucune détermination pré-
 cise; d'autres étoient de simples portraits de
 belles femmes; d'autres encore étoient au moins
 des *Vénus*, mais sans aucun des attributs, que
 l'artiste restaurateur y ajouta, en créant de cette
 manière une *Vénus* de Médicis, ou une *Vénus*
Victrix, *Uranie*, &c. Ainsi, de toutes les sta-
 tues restaurées dans les temps modernes, on
 ne peut rien apprendre de sûr ni de positif sur
 les différentes manières dont les anciens ont re-
 présenté cette déesse. »

» Depuis que la *Vénus* de Médicis, comme
 la plus connue & la plus célèbre dans son genre,
 a offert aux artistes la manière la plus commune
 de représenter cette déesse, on est dans l'u-
 sage d'y rapporter un très-grand nombre de re-
 Antiquités, Tome V.

présentations, & chaque *Vénus* nue ou à demi-
 drapée, est appellée une *Vénus* de Médicis. A
 la rigueur; cela pourroit se dire de toutes cel-
 les dont l'attitude est entièrement semblable,
 quoiqu'il ne soit rien moins que démontré,
 que la *Vénus* de Médicis est l'original de la ma-
 nière de représenter une *Vénus* nue, tenant une
 main devant le sein & l'autre devant les par-
 ties sexuelles. Il est possible que cette statue,
 ainsi que beaucoup d'autres qui lui ressemblent,
 soient des copies d'un original inconnu ou perdu;
 on prétend même que cette statue n'est absolu-
 ment que le portrait d'une jolie femme, exécuté
 d'après l'idéal d'une *Vénus*. Quant à l'idée de l'ar-
 tiste il paroît que son application à une *Vénus*
Anadyomène est absolument manquée. Comment
 est-il possible de la prendre pour une *Vénus*
 sortant de la mer, puisque ses cheveux sont nat-
 tés & arrangés avec tant de grace. Je ne remar-
 querai pas ici que les oreilles sont percées pour
 y attacher des perles. Cela tient uniquement à
 la mode, que le caprice de l'artiste ou une dé-
 votion outrée avoit établie. Lampride dit, (cap.
 50.) d'Alexandre Sévère qu'il avoit consacré à *Vénus*
 deux belles perles, dont un ambassadeur lui
 avoit fait présent: *Inauribus Veneris eos dicavit.* »

» A la vérité, le nom de l'ancien artiste, Cléo-
 mènes, fils d'Apollodore d'Athènes, dont Pline
 cite les Muses Thespiades (XXXVI, 5, sect.
 10. Il faut qu'il y ait eu un temps où l'on
 ait singulièrement abusé du nom de cet artiste.
 A Wiltonhouse, dans la collection du comte de
 Pembrock, il y a quatre morceaux avec son nom:
 une Euterpe, une Amazone, un Faune & un
 Amour; cependant Kennedy ne s'avise pas de
 douter de la vérité de ces inscriptions), se
 trouve à la *Vénus* de Médicis; mais il est dé-
 montré que cette inscription est supposée. Gori
 s'en est long-temps occupé; mais je passerai
 sous silence tout ce que lui, Richardson &
 Winckelmann en ont dit. »

» Il faut convenir que la *Vénus* de Médicis
 se trouve sur des médailles, comme sur celle
 de Julia Domna de la ville d'Ulpia Sardica,
 dans la Moésie, & sur une autre de la ville
 d'Apoilonie en Epire; mais cela ne suffit pas
 pour indiquer la trace qui pourroit faire décou-
 vrir le premier auteur de cette idée. »

» Selon l'opinion commune, la *Vénus* de Mé-
 dicis ne peut être que la Cnidiene, c'est-à-
 dire, le chef-d'œuvre de Praxitèle, en marbre,
 qui fut portée à Cnide, & qui valut à cette ville sa
 célébrité & le concours des étrangers. (Pline,
 XXXVI, 5, sect. 4, 5.) Nous savons positivement
 que cette *Vénus* avoit un air riant, qu'elle étoit
 nue, & qu'elle couvroit les parties du sexe de
 sa main gauche. Lucien (*Amor.* 13.) dit qu'elle
 est toute nue, excepté qu'avec une main elle

couvrir à peine les parties. Si j'entends bien le sens de ce passage, j'y trouve la preuve que la main ne couvrait pas le sein; mais autant que je le sache, il ne se trouve ni dans Lucien, ni dans l'Anthologie, où il y a cependant une suite d'épigrammes peu spirituelles sur la *Vénus* cnidienne, ni ailleurs, aucune notion sur le reste de son attitude. On s'est imaginé que la *Vénus* de Florence est celle qui se trouvoit à Cnide; car, de cette ville, elle doit avoir été transportée à Constantinople, & de-là il étoit facile, a-t-on peut-être pensé, de la conduire à Rome. Suivant Cedrenus, elle doit avoir été placée dans le palais de Lausi, à Constantinople; mais je n'ai aucune confiance dans les assertions des auteurs de ces temps-là & de ce genre. Il est possible qu'il y ait en une *Vénus*, même dans l'attitude de la cnidienne; mais que ce fût la statue de Cnide, cela exige un meilleur témoignage. Quand même cette notice seroit plus digne de croyance qu'elle ne l'est, on peut y opposer que le grand incendie qui, sous Léon I, en 462, détruisit les trois quarts de la ville, & la grande bibliothèque impériale, avec une infinité d'anciens ouvrages de l'art, a pu endommager la *Vénus* cnidienne, ainsi que le Jupiter olympien. Les auteurs que je connois ne parlent pas positivement de ces ouvrages, mais ils indiquent en détail, les quartiers & les places de la ville qui furent la proie des flammes; dans ce nombre est le palais de Lausi. (*Voyez* Zonares, *Annal. XIV. p. 50. Cedren. hist. comp. 348. Evag. hist. eccles. lib. II. c. 13. & ibid. Valois.*) »

Les cheveux de la *Vénus* de Médicis étoient dorés.

» Entre les déesses, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art, liv. IV. ch. 2.*) *Vénus*, comme la déesse de la beauté, occupe à juste titre le premier rang. Elle seule, avec les Graces & les Déités des saisons, ou les Heures, a le privilège de paroître sans vêtement. Elle se trouve aussi représentée plus souvent que les autres déesses, & cela dans différens âges. Je ferai ici une courte description de la statue de cette déesse, conservée à Florence. »

» La *Vénus* de Médicis est semblable à une rose qui paroît à la suite d'une belle aurore, & qui s'épanouit au lever du soleil. Elle entre dans cet âge où les vaisseaux commencent à s'étendre, où le sein prend de la consistance. Quand je la contemple dans son attitude, je me représente cette Lais qu'Apelle instruisoit dans les mystères de l'Amour; je me figure la voir comme elle parut lorsqu'elle se vit obligée la première fois d'ôter ses vêtemens, & de se présenter nue aux yeux de l'artiste extasié. »

» Telle est aussi l'attitude de la *Vénus* du Ca-

pitole, d'une meilleure conservation que les autres figures de cette déesse, puisqu'il ne lui manque que quelques doigts. (*Mus. capit. t. III. tav. 19.*) Telle est encore la disposition d'une autre *Vénus* placée à Troas, & copiée par un certain Menophantus, comme nous le voyons par l'inscription suivante.

Α Π Ο Τ Η C

Ε Ν Τ Ρ Ο Α Δ Ι

Α Φ Ρ Ο Δ Ι Τ Η C

Μ Η Ν Ο Φ Α Ν Τ Ο C

Ε Π Ο Ι Ε Ι

Mais ces deux figures sont représentées dans un âge plus mûr, & dans une proportion plus grande que la *Venus* de Médicis. La Thétis à moitié drapée de la villa Albani nous offre une taille virginale, à peu près comme cette *Vénus*, qui paroît ici à cet âge où elle épousa Pelée. »

» La *Vénus* céleste, c'est-à-dire celle quinaquit de Jupiter & d'Harmonie, & qui est différente de l'autre *Vénus*, fille de Dioné, étoit caractérisée par un diadème élevé sur la tête dans le goût de celui que porte Junon. La *Venus* victorieuse, *Victoria*, porte un diadème semblable. La plus belle statue de cette déesse, qui est sans bras, & qui pose le pied gauche sur un casque, a été découverte dans les fouilles du théâtre de l'ancienne Capoue. Cette figure décore aujourd'hui le palais royal de Caserte. Sur quelques bas-reliefs qui représentent l'enlèvement de Proserpine, on voit une *Venus* drapée, qui est coiffée d'un pareil diadème; c'est ce qu'on remarque le plus particulièrement sur deux sarcophages du palais Barberini, où cette déesse, accompagnée de Pallas, de Diane & de Proserpine, s'amuse à cueillir des fleurs dans les prairies d'Enna en Sicile. Les autres déesses ne portent point cette parure de tête, si j'en excepte Thétis, sur la tête de laquelle on voit s'élever ce diadème dans le tableau d'un beau vase de terre cuite, de la bibliothèque du Vatican, que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité (*med. n. 131.*). Mais l'une & l'autre *Vénus* ont des yeux pleins de douceur, avec un regard languissant & amoureux, que les grecs nomment *υγρον*. Ce regard, toutefois, est bien éloigné des traits lascifs par lesquels certains sculpteurs modernes ont prétendu caractériser leurs *Vénus*. Car, dans l'antiquité, l'amour a été regardé par les artistes, ainsi que par les philosophes sensés, comme le collègue de la sagesse, *τα σοφία παράδους ερωτας*. (*Eurip. Med. v. 843.*) »

» Si j'ai dit plus haut que parmi les déesses; *Vénus* seule, avec les Graces & les Heures, avoit le privilège de paroître nue, je n'ai pas prétendu

dire que cette déesse fût constamment représentée sans vêtement : la *Vénus* de Cnide, de la main de Praxitèle, nous montre le contraire. (*Plin. l. XXXVI. c. 5.*) On connoît encore de cette déesse une belle statue drapée qui se voyoit jadis au palais Spada, & qui a passé depuis en Angleterre. C'est ainsi qu'elle est représentée travaillée de relief sur deux beaux candelabres (*Monum. ant. ined. n. 30.*) qui se trouvoient autrefois dans le palais Barberini, & qui appartiennent aujourd'hui au sculpteur Cavaceppi. »

» Ce que Winckelmann dit du diadème, ajoute Lessing, que cet ornement étoit propre à *Vénus-Uranie* seule, & qu'on ne l'a donné à aucune déesse, excepté à Junon, est une opinion qui ne se soutient pas à l'examen. Chez les poètes, toutes les déesses ont le diadème. Parmi les productions des artistes, il s'est conservé trop peu de figures qui offrent, d'une manière précise & déterminée, les signes caractéristiques d'une déesse. Diane, comme chasseresse, & Pallas, comme guerrière, ne peuvent avoir le diadème avec le casque; mais Diane *Lucifera* le porte. Les Muses l'ont aussi, &c. »

» On ne sauroit citer à l'appui de l'opinion exclusive de Winckelmann, une *Vénus-Uranie* portant le diadème, qui est placée à Florence, à côté de celle de Médicis. (*Mus. Flor. t. XXX.*) Ailleurs, Gori en fait une *Venus Aurea*. Gori dit qu'on la nomme ainsi, parce que la partie supérieure du corps étoit nue, & celle d'en-bas drapée. Quand on se rappelle avoir vu des représentations de *Vénus* sortant du bain (par exemple dans la gal. Justin. I. 44. 43. 40.), on comprend facilement que celle-ci en est une; mais qu'*Hercule-Ferrata* a restauré dans ce sens. (Richardson, pag. 102, paroît confondre ce qui est dit de celle-ci & de la *Vénus-victorieuse*.) Les deux bras & toute la partie supérieure du corps sont modernes, le tronc seul & les cuisses sont antiques. Combien l'explication de l'attitude d'une *Vénus-Uranie*, fondée sur cette statue, ne doit elle donc pas paroître hasardée? »

» Il faut aussi observer soigneusement que les deux bras de la *Vénus* de Médicis sont modernes. Le droit depuis l'épaule, & le gauche depuis le coude. En général, elle est composée de plusieurs morceaux antiques & modernes, principalement aux jambes, qui avoient été brisées entièrement. On dit que cet accident arriva lorsqu'elle fut transportée de Rome, sous le pape Innocent XI, avec la statue nommée le rémouleur, avec les deux lutteurs. »

» La *Vénus* sortant du bain, du Belvédère, est celle qui approche le plus, par l'attitude, de la *Vénus* cnidienne. Elle couvre avec la main droite, les parties sexuelles, & lève avec la

gauche sa draperie posée sur un vase. Il paroît qu'une autre *Vénus* de Florence, qui ressembloit anciennement à celle-ci, a été mal restaurée : à présent elle tient une coquille à la main gauche. (*Mus. Florent. tom. XXXV*, où Gori l'appelle *Venus-Amphitrite*, sans aucun fondement.) Cette statue est presque entièrement moderne; la tête seule est antique. »

» Les anciens avoient réellement une *Vénus Callipyge*. Tout le monde connoît la fameuse dispute des deux sœurs de Syracuse, dont celle qui avoit remporté le prix de la beauté des sœurs dédia un temple à *Vénus* sous cette dénomination (Athénée XII, vers la fin). L'idée d'une semblable dispute a été rapportée par un sophiste (*Lectres d'Alciphron, I, 39*), & elle se trouve aussi dans une célèbre épigramme grecque (*Toup. Epist. crit. p. 86*) & avant lui chez Pierson (*Verisimil. p. 93*), & dans les (*Miscell. litt. nouv. t. IX, p. 107*). Une autre épigramme est chez Toup. (p. 149.) »

» Parmi les statues bien conservées, celle du petit palais Farnèse rend l'idée d'une *Vénus Callipyge*. Elle regarde ses sœurs, qui, sans contredit, sont la plus belle partie de la statue; car, pour le reste, on la met au second rang (Winckelmann, du sentiment du beau dans les ouvrages de l'art, morceau qui se trouve dans le recueil des différentes pièces sur les arts, traduit & publié par Jansen, & imprimé, chez Barrois l'aîné, in-8°, 1786, pag. 259). La tête en est moderne & mauvaise, & la draperie forme en tombant des plis secs & parallèles (Richardson, p. 241); mais elle sert, d'une manière agréable, d'appui à la statue. Une copie faite par J. Clairion s'en trouve à Versailles. Une statue placée chez un particulier offroit quelques différences dans l'attitude, avec les parties antérieures découvertes. »

» L'idée de représenter de cette manière la déesse est fondée sur celle de *Vénus* sortant du bain; & en effet, on en trouve beaucoup qui approchent de cette dernière représentation. »

» *Vénus* entièrement drapée, dit Winckelmann (*Hist. de l'art 4. 5.*) est toujours figurée avec deux ceintures, la *tonia* & la *zona*, dont la seconde est la *zona* placée au dessous du corps inférieur. C'est ainsi qu'on voit cette seconde ceinture à la *Vénus* du Capitole, qui a une tête d'après le naturel & qui est placée à côté de Mars (*Mus. capit. t. III tav. 20*): elle se voit de même à la belle *Vénus* drapée qui étoit autrefois au palais Spada, & qui appartient aujourd'hui au lord Egremont. Cette ceinture inférieure n'est le partage que de cette déesse: c'est celle que les poètes appellent la ceinture ou le ceste de *Vénus*. Je ne sache personne qui ait

jamais fait cette remarque. Lorsque Junon voulut enflammer le cœur de Jupiter, elle pria *Vénus* de lui prêter cette ceinture mystérieuse : l'ayant obtenue elle la mit dans son giron, selon l'expression d'Homère (*Il. Z. v. 219. 223. conf. Non. Dionys. l. 2. p. 95. l. 17.*), c'est-à-dire, autour & au dessous du corps inférieur qui est la place qu'elle occupe aux figures en question. »

» Un des monuments remarquables de l'art du temps de Trajan, dit Winckelmann (*Hist. de l'art 6. 7.*) est une *Vénus* nue, dont la draperie est jetée sur un grand vase placé à côté d'elle, la tête de cette statue qui n'en a jamais été détachée a beaucoup de ressemblance avec *Martiana*, sœur de Trajan. Cette statue se voit dans le jardin du palais Farnèse. Dans le même endroit se trouve une *Vénus* toute semblable à la première, à l'exception du vase qui en diffère. Cette *Vénus* a les traits de beauté qui la caractérisent ordinairement ; mais son ornement de tête ressemble parfaitement à celui de l'autre statue ; c'est-à-dire ses cheveux tressés sont relevés en nœud au dessus de la tête, comme aux têtes de *Martiana* sur les médailles. Les cheveux des faces ont une tournure particulière, & sont assujettis par un ruban mince, passé dans chaque boucle. Sur le front on remarque une agrafe en forme de fleur composée de pierres précieuses. »

» On représentoit, dit Winckelmann (*Hist. de l'art 3. 2.*) *Vénus* tenant une colombe (*Gori mus. étrus. tab. 15.*) : c'est ainsi qu'on voit figurée cette déesse, qui est drapée, sur un autel triangulaire de la villa Borghèse. L'autel nous offre une autre déesse drapée qui tient une fleur à la main & qui pourroit bien être aussi une *Vénus*, car sur un ouvrage de forme ronde, conservé au Capitole, cette déesse est représentée tenant une fleur (*Monum. ant. ined. n° 5.*) Elle est encore figurée de la même manière sur la base de l'un des deux beaux candélabres triangulaires, qu'on voyoit au palais Barberini (*Ibid. n° 30.*) : mais ces candélabres sont de fabrique grecque. A l'égard d'une statue avec une colombe que Spencer dit avoir vue à Rome (*Polymet. p. 244.*) peu de temps avant mon arrivée, il faut croire qu'elle ne s'y trouve plus aujourd'hui. Cet écrivain penche fort à la prendre pour un génie de Naples, & il rapporte quelques passages d'un poète qu'il juge propres à appuyer sa conjecture. On cite encore une petite *Vénus*, prétendue étrusque, de la galerie de Florence, tenant une pomme à la main. Il pourroit bien en être de cette pomme, comme d'un violon de l'un des petits Apollons de bronze de la même galerie, sur l'antiquité duquel Adisson n'auroit pas dû être si fort en suspens, puisqu'il est évident que cet instrument est une addition moderne. »

La fleur dans la main de *Vénus* désigne son pouvoir sur les jardins, dont les grecs (*Philosof. Icon. l. I. n. 6.*) & les romains (*Plin. lib. XIX. c. 19.*) la faisoient souveraine.

La *Vénus* dite d'Arles a aussi la partie inférieure du corps drapée ; elle est à Versailles. (*Voyez Thomassin, figur. de ver. t. 3. Versailles immortalisé, tom. I. p. 400.*) D'une main elle tient un miroir qui paroît moderne, & avec deux doigts de l'autre main, une pomme. On l'a trouvée à Arles, sans bras. (*Voyez Antiquités d'Arles, par Séguin. Arles 1687, 4, p. 27.*) Girardon l'a restaurée en *Vénus*. Le comte de Caylus a jugé qu'elle représentoit plutôt une belle femme sortant du bain. (*Recueil, tom. III. p. 328.*)

» On doit regarder, dit Lessing, comme un changement de l'idée d'Apelle, lorsque *Vénus* essuie ses cheveux avec une seule main ; mais alors cette idée est appliquée à une *Vénus* sortant du bain, laquelle est drapée, & tient un miroir. Une pareille *Vénus*, dont la partie inférieure du corps est drapée, & qui paroît essuyer ses cheveux de la main gauche, c'est celle du cardinal de Richelieu, placée à Versailles. (*Recueil de fig. de Versailles, par Thomassin, t. XLIII.*) On prétend que c'est une copie d'une figure antique : si elle est véritablement antique, on pourroit en conclure quelque chose de certain ; mais si elle étoit restaurée, il y a apparence qu'elle représentoit autrefois une *Vénus*. Sur une pierre gravée est une *Vénus* qui d'une main exprime ses cheveux, & de l'autre tient un miroir. (*T. I. t. XXIV.*) Sur une médaille de la colonie de Corinthe, frappée en l'honneur d'Agrippine la jeune (*Vail. numif. colonia. p. 165.*) est une *Anadyomène*, qui vient de sortir du sein de la mer : elle essuie ses cheveux de la main gauche, & étend le bras droit ; elle est toute nue, debout sur un char traîné par un Triton & par une Néréide : on ne peut donc pas la prendre pour une autre *Vénus*. »

» Lorsque les pierres gravées offrent une *Vénus* assise sur des chevaux marins, il faut la regarder comme une *Vénus* marine. (*Lippert. Dactylioth. Mill. I. l. 77.*) »

On voit au cabinet de Portici, une petite *Vénus* qui presse avec les deux mains ses cheveux mouillés. Cette chevelure est colorée en rouge.

On conserve à Florence (*Mus. Florent. t. III, t. XXXIII.*) une *Vénus* qui porte la main à son pied. Il est assez singulier que Geri en ait fait une *Vénus* qui se tire du pied une épine dont elle doit avoir été blessée en errant dans les forêts, à la recherche d'Adonis ; mais alors une épine l'égratigna seulement, & une goutte de sang

qui jaillit de la blessure colora la rose. Gori exalte beaucoup la beauté de cette statue. Richardson (Pog. 91.) dit qu'elle est très-belle, mais sans finesse. La tête, le genou gauche, la main droite, les doigts de la main gauche, la moitié de la jambe, avec la bête, sont modernes. Voyez PIEDS tenus par une main.

« On connoît à Florence, dit Lessing, une antique, sous le nom de *Vénus - Génitrix*; elle est assise, avec la partie inférieure du corps drapée, & tient dans son giron un enfant, auquel elle semble refaire un arc en badinant. (Mus. Florent. tom. XXXII.) Il seroit peut-être possible de deviner l'intention de l'artiste, si l'on connoissoit toutes les parties antiques de cette statue. Les curieux n'apprennent rien là-dessus, dans Gori; & dans mille occasions on n'est pas plus heureux avec les voyageurs & les antiquaires qui ont vu les objets sur les lieux; mais on sait au moins par Winckelmann, que la tête en est moderne. (Préface de l'histoire de l'art.) Si le reste est vraiment antique, il faut alors la regarder comme une *Vénus-Génitrix*, dans le sens qu'elle fut représentée de cette manière, avec l'amour dans son giron, en l'honneur des impératrices; à l'occasion de leurs couches. Cependant il y a plus d'apparence que l'artiste a seulement cherché à varier l'idée de *Vénus*, en la représentant badinant avec l'amour, telle qu'on la voit souvent sur les pierres gravées. »

« Les anciens semblent avoir adopté la *Vénus-Génitrix* dans une double application. D'abord, César l'appella ainsi, comme la mère commune de sa famille, & sous ce nom il lui dédia son célèbre temple, le premier grand monument d'architecture de Rome. Je ne trouve nulle part sous quelle forme, & dans quelle attitude elle y fut représentée; plusieurs circonstances font croire que c'étoit sous celle d'une *Vénus-Victrix* ordinaire. La *Vénus* qui servoit de cachet à César, & ensuite à Auguste, étoit de même armée; par conséquent *Victrix*. Cependant les médailles de César servent à fixer notre opinion à cet égard, car on y voit *Vénus* avec une draperie trainante ou relevée. (Avec la draperie relevée, elle se trouve sur les médailles de la famille de M. Mettius, & avec la robe trainante, sur celle de L. Buca.) ayant le sein gauche découvert, & un diadème sur la tête. Sur d'autres médailles de César, on trouve cette tête de *Vénus* ornée d'un diadème; mais avec de légères différences dans la coiffure. D'une main elle tient une lance & de l'autre communément une victoire. On la voit aussi assise avec la même armure. Quelquefois elle a à côté d'elle un bouclier qui porte sur un globe. On devine aisément pourquoi cette *Vénus-Génitrix* pouvoit être nommée aussi *Victrix*; elle tenoit une victoire à la main, & c'est à la suite d'un

vœu fait avant la bataille, que le temple lui a été construit. Cependant la *Vénus - Génitrix*, proprement dite, se trouve aussi sur quelques médailles de César & d'Auguste. Il est surprenant que parmi les anciennes statues conservées ou restaurées, il n'y ait, du moins autant que je le sache, aucune *Vénus-Génitrix* représentée de la manière détaillée ci-dessus. »

« Dans les temps postérieurs, j'aperçois beaucoup d'inexactitude au sujet des *Vénus-Génitrix* & *Victrix*. Je reconnois la première sur des médailles de Faustine, où elle est assise, portant la victoire sur la main, avec la légende: *VENUS-GENITRIX*. Une autre médaille de Julia-Domna, avec la même légende, porte une *Vénus* assise avec une haste; au lieu qu'on reconnoît la véritable *Vénus-Génitrix*, sur les médailles de Lucille, avec la légende: *VENUS-VICTRIX*; & sur celle de Crispina & de Julia Mammœa, avec l'inscription: *VENUS-FELIX*. Tandis que sur des médailles de Sabine, on trouve *Vénus* tenant d'une main sa draperie supérieure, & de l'autre une pomme avec ces mots: *Veneri generici*. La médaille de Plautille qui représente *Vénus* avec la pomme & la lance, ayant l'Amour à son côté, avec la légende: *VENUS-GENITRIX*, paroît approcher davantage de l'idée d'une *Vénus-mère*. A celle-ci ressemble celle d'une médaille de Julia Mammœa, mère d'Alexandre - Sévère, & sur une médaille de Salonine, elle paroît avec une haste, tenant l'Amour sur le bras. Il est probable que par cette représentation, on a voulu célébrer les couches des impératrices. On voit même sur une médaille de Faustine, *Vénus* avec la pomme dans une main, & portant sur l'autre bras un enfant enveloppé de langes. »

« La dénomination de *Vénus Victrix* est, dit Lessing, employée pour plus d'une manière de représenter cette déesse: d'abord, lorsque triomphant de ses rivales, Paris lui adjuge la pomme d'or. Ensuite on donna ce nom à *Vénus*, armée du casque & de la lance, & quelquefois du bouclier. Cette représentation fait croire que l'artiste avoit en vue Mars défarmé, (aussi dans l'épigramme de Léonidas sur la *Vénus* armée, Anthol. grec. IV. 12. 464: « Pourquoi, déesse, as-tu pris les armes de Mars? Il est vrai, tu l'as défarmé; mais un dieu a été vaincu, comment peux-tu vouloir faire la guerre aux hommes? ») puisqu'on la trouve aussi sur des médailles avec Mars qu'elle embrasse, & la légende: *Veneri Victrici*. Les amours de Mars & de *Vénus* sont connus; c'étoit un sujet très-favorable aux artistes. »

« Il résulte de ce qui précède que la représentation d'une *Vénus* armée étoit aussi ancienne que commune. Pausanias fait mention d'un ancien temple de Sparte avec une statue en bois

de cède d'une *Vénus* armée. Il n'est pas fort facile de deviner aujourd'hui le sens que les premiers grecs y attachèrent, à moins d'adopter ma conjecture; savoir, que dans les premiers temps les grecs ne savoient pas caractériser autrement leurs divinités que d'après eux-mêmes, c'est-à-dire, armées de l'arc & de la flèche, ou de la lance & du bouclier. Telle étoit la figure la plus ancienne d'Apollon à Amicle, armée de l'arc & de la flèche. Diane conserva cette manière d'être représentée; & Junon, Pallas, Vesta, &c. gardèrent la lance. »

« Il existe aujourd'hui beaucoup de *Vénus Victrix*, qui probablement le sont devenus par le choix du restaurateur. Il suffisoit de mettre une pomme dans la main restaurée pour faire une *Vénus* victorieuse. Souvent même la pomme y est très-mal-adroitement ajoutée. La statue la plus célèbre de ce genre est à Florence, à côté de la *Vénus* de Médicis (*Mus. Flor. t. XXXI.*). Elle est plus grande que nature (*Voyez Richardson, p. 101.*). La draperie retombe par derrière, & les pans en sont jetés par-dessus les deux bras. De la main droite elle tient la pomme, & de la gauche elle couvre les parties du sexe. Mais ces deux mains sont l'ouvrage d'Hercule Ferrata qui l'a restaurée (*Gori, dit en 1677.*); la tête même est moderne, ainsi que les pieds & les bras. Richardson le dit du bras & de la main gauche; & Gori avoue que le tronc seul est antique. C'est donc probablement la *Vénus* mutilée, dont Aldrovande fait mention (*p. 125 & 126.*). Elle se trouvoit jadis au Belvédère, & étoit déjà célèbre comme torse. »

« Au reste, *Vénus Victrix*, représentée avec le casque & la lance, est de la plus haute antiquité. En Chypre, on la représentoit déjà avec la lance. Dans l'ancien temple de Cythère on la voyoit de même, mais ornée d'un arc; cependant cette déesse, représentée avec le casque & la lance, ne pouvoit être que ce qu'on appelloit à Sparte la *Vénus* armée, qui y eut un culte particulier. Le nom de *Victrix* paroît avoir été plus en usage chez les romains. Sous ce nom, Pompée lui dédia le temple connu près de son théâtre. »

« La représentation de *Vénus Victrix* avec la pomme se trouve aussi sur des médailles de quelques impératrices, comme de Faustine la jeune, de Lucilla, de Julia Domna, de Plautille; quelquefois aussi avec le surnom de *Vénus Felix*. De la même manière, on la trouve comme *Vénus Augusta*, sur les médailles de Titus & de Faustine l'ancienne. »

« Les peintures antiques qui se trouvent actuellement à Rome, dit Winckelmann, sont la *Vénus*, & la Pallas, ou Rome, tenant le palladium, placées toutes deux au palais Barberini;

de plus les noces Aldobrandines, le prétendu Marcus Coriolan, l'Œdipe de la villa Altiéri, les sept morceaux antiques de la galerie du collège romain, & deux tableaux de la villa Albani. »

« La figure de *Vénus* est grande comme nature, & celle de Rome est un peu plus grande. Celle-ci est assise, & la *Vénus* est couchée. Carle-Maratte a réparé la *Vénus*, y a ajouté des Amours & d'autres accessoires. Cette figure fut trouvée lorsqu'on jetta les fondemens du palais Barberini, & l'on croit que celle de Rome fut découverte dans le même endroit. La copie de ce tableau, faite pour l'empereur Ferdinand III, étoit accompagnée d'une notice qui portoit que cette peinture avoit été découverte en 1656 près du baptifère de Constantin (*Lambec. comment. bibl. V. in aob. t. III. p. 376.*) Par cette raison on croit que c'est un ouvrage de ce temps. J'apprends par une lettre manuscrite du commandeur de Pozzo adressée à Heinsius, que ce tableau avoit été découvert le sept avril 1655, mais on n'y dit pas en quel endroit. La Chauße en a fait une description (*Mus. Rom. p. 119.*). »

« Dans une peinture d'Herculanum, nous voyons *Vénus* avec une draperie flottante d'un jaune doré qui tire sur le vert foncé (*Pitt. Herc. t. IV. tav. 8.*), faisant allusion peut-être à l'épithète de *Vénus dorée*. »

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur une pâte antique la tête de *Vénus* vue de face. C'est sous ce nom que cette tête a été désignée par Stofch. Winckelmann n'a pu trouver d'autres raisons de cette dénomination, que les deux rangs de perles qu'on voit autour du cou. Les perles (*Beger. Thef. Br. t. III. p. 270.*) étoient un ornement propre à *Vénus*, & Jules César fit faire une cuirasse de perles pêchées en Angleterre, pour en faire un don à *Vénus Genitrix*. Il faut pourtant avouer, que les colliers de perles étoient aussi un ornement de Junon; ainsi qu'on l'observe dans les médailles de Croton, de (*Ib. tab. XXXII. n. 3. 4.*) Cérés & de Diane (*Ib. tab. XVII. n. 7. 8. 9. 10.*).

Sur une cornaline, une tête vue de face, ressemblant à la précédente, mais sans collier de perle.

Sur une émeraude, *Vénus* sortant de la mer dans une coquille.

Sur une pâte antique, *Vénus* dans un char formé d'une coquille, tiré par deux pigeons, derrière lequel on voit un Amour.

Sur une pâte de verre, *Vénus* marine avec deux chevaux marins, sur l'un desquels elle est assise: elle est précédée d'un Amour.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout sur le tillac d'un vaisseau, tenant un voile des deux mains. Sur deux rochers, qui sont l'un devant, l'autre derrière elle, il y a deux Amours, dont l'un joue de la lyre; dans le vaisseau est un autre Amour qui joue d'un autre instrument; & un quatrième Amour est occupé à la manœuvre, & grimpe le long du mât.

Cette composition rappelle (*Plutarch. Anton. p. 927. B.*) le vaisseau, sur lequel Cléopâtre alloit voir Marc-Antoine sur le fleuve Cydnus. Elle étoit habillée comme *Vénus* & servie par de beaux garçons qui ressembloient à autant d'Amours.

Sur un fragment de pâte antique, *Vénus* debout, la main gauche appuyée sur la tête, & le coude droit posé sur une colonne. Elle tient à la main un éventail.

Sur une pâte de verre, *Vénus* dite *Callypygis*, aux belles fesses, appuyée contre une colonne & vue par derrière.

Sur une pâte de verre, *Vénus* accroupie qui se dépouille dans un bain; devant elle est un vase comme dans les pierres publiées par (*Thef. Palat. p. 20.*) Beger & par Gravelle (*Pierr. grav. t. I. pl. 61.*).

Sur une améthyste, *Vénus* Anadiomène, le coude droit appuyé sur une colonne, tenant de la main gauche un miroir dans lequel elle se regarde. Ce miroir est fait comme certains miroirs de poche qui sont ronds, & qui ont un couvercle à charnière. *Vénus* tient donc son miroir ouvert & le tient par le couvercle. Devant elle un Amour lui présente une boîte, & un autre Amour vole autour d'elle.

Sur une pâte antique de deux couleurs, *Vénus* debout qui lève le devant de son vêtement & qui se regarde.

Sur une pâte antique pareille à une (*Mus. Flor. tom. I. tab. LXXII. n. 2.*) pierre gravée du cabinet de l'empereur à Florence, *Vénus* Amphitrite, tenant de la main gauche un timon de vaisseau, contre lequel elle élève & pose le pied gauche.

Sur une cornaline, le temple de *Vénus* de Paphos, tel qu'on le voit sur les médailles (*Trist. tan. tom. I. p. 414.*)

Sur une cornaline, *Vénus*-céleste assise sur son trône. Cette figure peut nous donner une idée de la fameuse statue de *Vénus* de Sicyone, qui fut faite par Canachus; elle tient une pomme, comme la statue en tenoit une. Du reste, c'est Pausanias (*L. II. p. 134.*) qui en parle, & non pas Érasme; sur quoi il convient de remarquer que c'est à tort que (*Gemme t. III. p. 6.*)

Maffei a réfuté à ce sujet *Agostini*. La Déesse tient aussi à la main un long sceptre.

Sur une cornaline, montée dans un anneau antique de bronze, *Vénus* assise sur un rocher, tenant la pomme de la main droite.

Sur une émeraude, *Vénus* debout, tenant de la main droite la pomme, & de la gauche son sceptre, ou une pique renversée, la pointe en bas. Ses amantes jettoient à leurs amans une (*Platonis Epigr. in Laert. l. III. scil. 32.*) pomme, c'étoit la manière de leur déclarer leur amour.

Sur une agate-onyx, *Vénus* debout, appuyée contre une colonne, tenant de la main droite la pomme, & de la gauche le sceptre; autour on lit les caractères ΚΑΙΚΙΩΝΟΥΑΡΙΑ. Il est à remarquer, que *Vénus* dans ces deux pierres, a toujours la pointe de la pique ou de son sceptre en bas; peut être est-ce pour marquer que l'amour est une passion ennemie de la guerre; ou au moins que tout doit lui céder.

Sur une émeraude, *Vénus* debout appuyée contre une colonne, tenant de la main droite une pomme & de la gauche une palme.

Sur une agate-onyx, le même sujet, & de plus une étoile aux pieds de *Vénus*.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, comme sur les deux pierres précédentes, au milieu des deux Amours. Celui qui est à sa droite, tient un flambeau, & au-dessous de lui est une tête d'Apollon rayonnée, ou le soleil. L'autre amour tient une palme & présente une couronne à *Vénus*; au-dessous de lui sont deux têtes qui se regardent, dont l'une armée d'un croissant, se reconnoît pour celle de Diane.

Sur une émeraude, *Vénus* debout appuyée contre une colonne; elle tient un pigeon sur la main droite, & de la gauche la pique renversée; à ses pieds est un bouclier. On voit un sujet pareil sur une (*Mus. flor. tom. I. tab. 72. n. 3.*) pierre gravée du cabinet de l'empereur à Florence.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, appuyée contre une colonne; tenant de la main droite un pigeon; qu'un Amour qui est à ses pieds s'efforce de saisir.

Sur un jaspe héliotrope, *Vénus* armée, armata. Jules César la portoit ainsi gravée sur un cachet.

Sur une émeraude, le même sujet avec un papillon derrière l'épaule de *Vénus*.

Sur une cornaline, *Vénus* vue de face, nue. Elle est debout sur une massue, la main droite étendue; à sa gauche est un terme contre lequel

font deux piques, & en bas il y a une armure complète. Sous la massue on voit un arc, & à son côté droit deux carquois remplis de flèches.

Sur une pâte antique imitant la sardoine, *Vénus* debout, ayant un bouclier dans la main gauche, & donnant un casque à son fils Cupidon.

Sur une prime d'émeraude, le même sujet où elle est appuyée contre une colonne & a de plus une pique en main.

Sur une cornaline, *Vénus* assise, ayant sur le doigt une flèche.

Sur une pâte antique, *Vénus* assise, donnant à son fils, qui est devant elle, l'arc & la flèche.

Sur une pâte antique, *Vénus* assise, sur un rocher, faisant un jeu d'équilibre avec une baguette qu'elle soutient sur le doigt : devant elle est l'Amour. Ce sujet est plusieurs fois représenté dans la grande collection d'empreintes de Stofsch. Le chevalier *Vettori* à Rome l'a aussi dans une pierre gravée, qu'il a expliquée, avec le (*Dissert. Glyptographica, sive Gemmae duae Embl. & nomine artificis insignita.*) prétendu nom du graveur ΑΥΛΟΥ.

Sur une pâte antique, *Vénus* assise, recevant entre ses bras un Amour qui vole à elle : à ses pieds est assis un autre Amour,

Sur un jaspe héliotrope, *Vénus* Phénicienne, dite *Astarte*, ayant sur la tête le *persea*. Elle est précédée d'un Amour, l'arc rendu, & suivie d'un autre Amour. On représentoit *Vénus* de diverses manières, & on la voit tantôt en *Vénus* armée, comme sur les médailles de Béryste, & tantôt en Europe montée sur le taureau, comme dans (*De Dea Syria c. 4.*) Lucien & dans les (*Trifun. comment. t. I. p. 226.*) médailles de Sidon. Mais elle n'a pas ailleurs le *Persea* sur la tête comme dans notre pierre.

Sur une pâte de verre, *Vénus* assise, tenant avec le bras gauche une corne d'abondance, & donnant de la main droite la pomme à un Amour qui est devant elle. Deux autres Amours lui mettent une couronne sur la tête.

Sur un bronze antique, gravé des deux côtés, *Vénus* tenant de la main gauche un miroir, dans lequel elle se regarde. Elle semble rajuster de la main droite son habillement, & un Amour qui est devant elle, lui présente une guirlande de fleurs; de l'autre côté on voit un candélabre allumé.

Sur le revers sont les trois Graces dans leur attitude ordinaire, & l'une d'elles tient une fleur; des deux côtés des trois Graces il y a un grand flambeau allumé.

Sur une cornaline, *Vénus*-populaire ou vulgaire à cheval sur un bouc auquel elle fait des caresses. L'épithète grecque (*Plutar. Vit. Theop. p. 8. A.*) *Επιπρωγία*, montée sur un bouc, est plus significative. Elle passe la mer assise sur un bouc, sur (*Mariette pier. gr. tom. I. pl. 23.*) une pierre gravée du cabinet national.

Sur une prime d'émeraude, *Vénus* debout, tenant un bouc par les cornes.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, tenant un voile des deux mains; à côté d'elle est un terme de Priape,

Sur une pâte de verre, dont (*Mus. flor. tom. I. tabu. LXXII. n. 5.*) l'original est dans le cabinet de l'empereur à Florence, *Vénus* debout à côté du terme de Priape, qui est ici voilé, comme il l'est sur une urne sépulcrale de la galerie du palais *Barberini*, & sur un autre du palais *Colonna*, où Bacchus est appuyé sur un priape, qui a le voile comme sur les monumens précédens.

Sur un jaspe rouge, *Vénus* tenant l'Amour sur une roue : derrière elle est un satyre.

Sur une cornaline, *Vénus* qui trouve Anchise endormi sur le mont Ida, figuré par un arbre & par le rocher sur lequel Anchise est couché. On reconnoît Anchise à une espèce de mitre phrygienne & à la chaussure que les artistes grecs donnoient aux phrygiens & aux autres peuples barbares.

VÉNUS sur les médailles. *Vénus*, dit Jobert (*Sciences des médailles.*), se fait connoître sur les médailles par la pomme que Pâris lui adjugea; par son fils Cupidon qui est souvent auprès d'elle, & par un gouvernail qu'on lui donne, pour montrer le pouvoir de l'Amour; quelquefois par le bouclier & le casque, pour marquer la force de cette passion. Dion dit que Jules dans les affaires les plus importantes, se servoit d'un cachet, où étoit gravée *Vénus Victrix* : & qu'à la bataille de Pharsale, il donna ce mot aux soldats, comme Pompée celui d'*Hercules Invictus*.

La *Vénus* adorée à Paphos, n'avoit point d'autre figure, qu'une pierre taillée en borne, telle qu'on la voit sur quelques médailles de cette ville, & sur celle d'Hadrien frappée avec ces mots : ΠΑΦΙΗ. ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ.

Vénus & ses attributs servent de type aux médailles d'Aphrodisias.

VÉNUS (fêtes de), les fêtes de *Vénus* commençoient le premier jour du mois d'avril, qui pour cela se nommoit *mensis Veneris*. Les jeunes filles faisoient des veillées pendant trois nuits consécutives; elles se partageoient en plusieurs

leurs bandes, & l'on formoit dans chaque bande plusieurs chœurs. Le temps s'y passoit à danser & à chanter des hymnes en l'honneur de la déesse. Un ancien a dit en parlant de ces fêtes:

Jam tribus choros videres

Feriatos noctibus

Congreges inter catervas

Ire per saltus tuos,

Floreas inter coronas,

Myrteas inter casus.

« Vous verriez pendant trois nuits une aimable jeunesse, libre de tout autre soin, se partager en plusieurs bandes, y former des chœurs, se répandre dans vos bocages, se couronner de guirlandes de fleurs, s'assembler sous des cabanes ombragées de myrthe. » Le même auteur y fait trouver aussi les Graces & les Nymphes: Horace semble avoir mis de la distinction dans les fonctions de ces déesses. Les Nymphes & les Graces entrent dans les danses; mais *Vénus*, qui est, pour ainsi dire, la reine du bal, ouvre la fête, forme l'assemblée, distribue la jeunesse en différens chœurs, & leur donne le mouvement, *choros ducit*. Les fleurs nouvelles & surtout le myrthe consacré à la déesse, y étoient employés. L'ancienne hymne en fait mention en plusieurs endroits.

Cras amorum copulatrix

Inter umbras arborum

Implicat casus virentes.

E flagello myrtheo.

« Demain *Vénus* doit réunir les amours. Elle dressera des tentes de verdure avec des branches de myrthe. »

Ipsa Nymphaeas diva lucos

Jussit ire myrteos.

« *Vénus* assemble les Nymphes dans les bosquets de myrthe. »

Floreas inter coronas,

Myrtheas inter casus.

« Parmi des guirlandes de fleurs, sous des cabanes ombragées de myrthe. » Voilà comme on célébroit les fêtes de *Vénus*.

VÉNUS. Les latins nommoient aux osselets, *Vénus* ou *Venerius jactus*, le coup qui avoit

quand toutes les faces des osselets étoient différentes. Ce coup déclaroit le roi du festin; c'est pour cela qu'Horace, *ode VII, lib. II*.

Quem Venus arbitrum

Dicet bibendi.

Tirons au sort celui que *Vénus* établira roi de la table. Ce même coup étoit appelé *basilicus*, *coüs*, & *suppul*.

VÉNUS (pierre de), *gemma veneris*; nom donné par quelques auteurs à l'améthyste.

VER sacrum. Voyez *PRINTEMPS*.

VERANDI, étoit l'une des Parques des anciens Scandinaves. Son nom signifie le présent. Voyez *PARQUES*.

VERD - ANTIQUE. Les italiens appellent *verde-antico*, ou *verd-antique* un marbre verd, rempli de tachés ou de veines blanches. Les anciens l'appelloient *tiberium marmor*, ou *marmor Augustum*; on le trouvoit en Egypte, d'où ces empereurs l'avoient fait venir.

VERDOYANTE. Cérés avoit un temple à Athènes, sous le nom de Cérés la *verdoyante*; nom qui convient assez à la déesse des moissons. Voyez *CHLOE*.

VERDS & BLEUS, deux partis ou factions qui regnoient à Rome, & qui tiroient leur origine de l'affection que l'on prend dans les théâtres pour de certains acteurs plutôt que pour d'autres. Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étoient habillés de verd, disputoient le prix à ceux qui étoient habillés de bleu, & chacun y prenoit intérêt avec passion. Suétone rapporte que Caligula attaché à la faction des *verds*, haïssoit le peuple, parce qu'il applaudissoit à l'autre parti.

Ces deux factions qui se répandirent dans toutes les villes de l'empire, étoient plus ou moins furieuses à proportion de la grandeur des villes, c'est-à-dire de l'oisiveté d'une grande partie du peuple. On vit sous Justinien les habitans de Constantinople divisés avec acharnement pour les *bleus* & les *verds*.

Mais les divisions toujours nécessaires dans un gouvernement républicain pour le maintenir, ne pouvoient être que fatales à celui des empereurs, parce qu'elles ne produisoient que le changement du souverain, & non le rétablissement des loix, & la cessation des abus.

Justinien qui favorisa les *bleus*, & qui refusa toute justice aux *verds*, aigrit les deux factions,

& par conséquent les fortifia. Pour prendre une idée de l'esprit de ces temps, il faut voir Théophrastes, qui rapporte une longue conversation qu'il y eut au théâtre entre les *veras* & l'empereur.

Ces deux factions allèrent jusqu'à anéantir l'autorité des magistrats. Les *bleus* ne craignoient point les loix, parce que l'empereur les protégeoit contr'elles; les *veras* cessèrent de les respecter, parce qu'elles ne pouvoient plus les défendre.

Tous les liens d'amitié, de parenté & de devoir, de reconnoissance, furent brisés; les familles s'entredétruisirent; tout scélérat qui voulut faire un crime, fut de la faction des *bleus*; tout homme qui fut volé ou assassiné, fut de celle des *veras*. (*Grandeur des rom.*)

VEREDARIUS. Voyez COURRIER.

VEREDUM, voiture à deux roues. Voyez CALÈCHES.

VEREDUS. Voyez cheval de poste.

VERGES de cavalier. Voyez NUMIDES.

Batte de verges un criminel. Voyez FLAGELLATION.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch on voit une cornaline qui représente une façon particulière de châtier les jeunes gens dans les gymnases, quand ils avoient manqué à leur devoir. Celui qu'on châtie est porté par un autre, qui le tient par les deux bras sur ses épaules, & un troisième posé par derrière, le fouette, en le tenant par les pieds de telle manière que le corps du jeune homme qu'on châtie est tout en l'air, sans qu'il puisse remuer.

VERGILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

VERGILIAE, nom latin des Pléyades.

VERGO, *invergo*, je répands, dans le jargon des pontifes. Servius (*in Æneid.* 6. 244.) dit que *funære* signifioit répandre par inclination, & que c'étoit l'usage pour les divinités supérieures; mais que *vergere* étoit renverser le vase entièrement, & que c'étoit l'usage pour les divinités des enfers.

VERINE épouse de Léon I.

ÆLIA VERINA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or, elle est au cabinet national.

O. en argent & en bronze.

VÉRITÉ. Les anciens avoient personifié la *vérité*, en la faisant fille du temps ou de Saturne, & mère de la justice & de la vertu. Pindare dit que la *vérité* est fille du souverain des dieux. On la représente comme une jeune vierge d'un port noble & majestueux, couverte d'une robe d'une extrême blancheur. Un sage a dit qu'elle se tenoit ordinairement cachée au fond d'un puits, pour exprimer la difficulté qu'il y a de la découvrir. Apelles dans son fameux tableau de la calomnie, avoit personifié la *vérité*, sous la figure d'une femme modeste, laissée à l'écart.

VÉRITÉ, nom de la pierre précieuse que portoit au col le chef-juge des égyptiens. Nous apprenons de Diodore de Sicile, (*Lib. I.*) que le tribunal où l'on rendoit la justice chez les égyptiens, n'étoit pas moins célèbre par la sagesse des magistrats, que l'aréopage d'Athènes & le sénat de Lacédémone. Il étoit composé de trente juges, sous un président qu'ils choisissoient eux-mêmes, & à qui l'on donnoit le nom de *chef-juge* ou de *chef de la justice*. Il portoit au col une chaîne d'or à laquelle étoit suspendue une pierre précieuse qu'on appelloit la *vérité*, soit qu'effectivement elle en portât l'empreinte, soit qu'elle n'en fût que le symbole. Ce sénat étoit représenté sur un des murs du superbe monument ou tombeau qu'on avoit élevé à Thèbes en l'honneur du roi Ozymandias; les juges y paroissent sans mains, pour marquer qu'ils ne doivent pas être sensibles à l'intérêt & pour montrer que leur chef ne devoit se proposer dans ses jugemens d'autres règles que la *vérité*. Il regardoit fixement cette pierre fixée sur sa poitrine. (*Antiquités égypt. de Caylus t. I.*)

VERJUGODUNUS, un des dieux des gaulois.

VERMICULATUS & VERMICULUS. Voyez COCCUS.

VERMILLON, une couleur rouge fort estimée des anciens, jusques-là qu'ils en peignoient les images des dieux aux jours de leurs fêtes, & les capitaines le jour de leur triomphe. Au triomphe de Camille, comme dit Plin. Chez les éthyopiens toutes les personnes de marque s'en peignoient le visage, & s'en fardoient.

Le *vermillon* naturel se trouvoit en Espagne

sur des rochers inaccessibles. C'étoit, disoit-on, des pierres qu'on abattoit avec des flèches. Il s'en trouvoit aussi vers Colchos. L'artificiel se tiroit auprès d'Ephèse d'un sable rouge après qu'on l'avoit plusieurs fois lavé. Ce fut Callias athénien, au rapport de Théophraste, qui trouva l'invention de le faire, après avoir tâché de tirer de l'or par le feu d'un certain sable rouge qui se trouva dans les mines d'argent, en l'an 247 de la fondation de Rome. Mais Vitruve dit que le *vermillon* fut premièrement trouvé auprès d'Ephèse aux champs Cilbiens. On le tiroit d'une certaine pierre rouge que les grecs nommoient *anthrax*, & il en sortoit du vis-argent à chaque coup de pioche qu'on donnoit dessus. En Espagne on le faisoit avec certaine pierre mêlée avec du sable blanc comme de l'argent; le sable formoit un rouge si vif, que cela a donné occasion de l'appeller *sang de dragon*; comme le dit Dioscoride.

VERNIS de plomb.

» Une lampe antique présente un sujet très-mal exécuté, & trop peu intéressant pour être dessiné; c'est un prêtre auprès d'un autel. Mais cette lampe est remarquable par une singularité que je n'ai point observée sur aucun monument de ce genre. La terre dont elle est composée se trouve vernissée avec du plomb, comme nos ouvrages de terre les plus communs. J'ai cru devoir faire mention d'une pratique dont il me semble qu'on refusoit la connoissance aux anciens. Il est constant que nous avons peu d'exemples de celle-là; elle prouvera toujours que les anciens ont connu, sinon toutes les pratiques des arts, du moins un grand nombre de celles que plusieurs modernes leur ont refusées. » (*Caylus. II. pl. 100. n. 7.*)

VERNIS des médailles.

Le prix des médailles, dit Jobert, augmente par un genre de beauté que la nature seule donne, & que l'art, jusqu'à présent n'a pas pu contrefaire, c'est le *vernis* que certaines terres font prendre aux médailles de bronze, & qui couvre les unes d'un bleu turquin, presque aussi beau que celui de la turquoise; les autres d'un certain vermillon inimitable; d'autres d'un certain brun éclatant & poli, plus beau, sans comparaison, que celui de nos figures bronzées, & dont l'œil ne trompe jamais, ceux même qui ne sont que médiocres connoisseurs; parce que son éclat surpasse de beaucoup le brillant que peut donner au métal le sel ammoniac mélangé avec le vinaigre. Le *vernis* ordinaire est d'un vert très-fin qui, sans effacer aucun des traits les plus délicats de la gravure, s'y attache plus proprement que le plus bel émail ne fait aux métaux où on l'applique. Le bronze seul en est susceptible; car pour l'argent, la rouille verte qui s'y attache, ne sert

qu'à le gâter, & il faut l'ôter soigneusement avec le vinaigre ou le citron, quand on veut que la médaille soit estimée. Voyez PATINE.

VÉRONE.

L'amphithéâtre de *Vérone* est le plus entier de tous ceux qu'on connoit en Europe; on prétend qu'il a été bâti sous Auguste. Il est de forme ovale, de moyenne grandeur, & fait de pierres carrées. On voit à la face du dehors plusieurs colonnes, quelques restes de statues & d'autres pièces de marbre, dont les portiques étoient revêtus, en ouvrage dorique, ionique, corinthien, le tout d'une hauteur excessive. On comptoit dans cet amphithéâtre quatre rangées de portiques & de colonnes entre-mêlées de statues de nymphes. Dix-huit grandes portes y donnoient entrée, & il y avoit quarante-deux rangs de degrés, où vingt-quatre mille personnes pouvoient être assises, pour y voir les spectacles. Le mur extérieur est tout dégradé, il n'en reste que sept trumeaux. Panvini rapporte qu'il fut abattu par un tremblement de terre en 1583; mais on a un peu réparé les bancs à mesure que le temps les a voulu détruire.

Il y en avoit du temps de Misson quarante-quatre, & il ajoute qu'il a compté cinq cents trente pas dans le tour du plus élevé, & deux cents cinquante au plus bas. Antoine Desgodetz, architecte, a écrit que le diamètre de l'arène sur la longueur, est de deux cents trente-trois pieds, mesure de France; que l'autre diamètre sur la largeur est de cent trente-six pieds huit pouces; que l'épaisseur du bâtiment, sans le corridor extérieur, est de cent pieds quatre pouces; & qu'avec chaque épaisseur du mur & du corridor aux deux bouts de l'amphithéâtre, il est de cent vingt pieds dix pouces; de sorte que la longueur du tout est de quatre cents soixante & quatorze pieds huit pouces. Chaque degré a près d'un pied & demi de haut, & à-peu-près vingt-six pouces de large; l'élevation du tout est de quatre-vingt-treize pieds sept pouces & demi.

VERRE. Le hasard, père de tant de découvertes, l'a été vraisemblablement de celle du verre.

Ce corps singulier, si l'on en croit le conte de Plin, se forma, pour la première fois, de lui-même en Egypte. Des marchands qui traversonoient la Phénicie, allumèrent du feu sur les bords du fleuve Bélus pour faire cuire leurs alimens. La nécessité de former un appui pour élever leurs trépieds, leur fit prendre, au défaut de pierres, des mottes de natrum mêlées de sable, qu'ils trouvèrent sur le rivage. La violence de la chaleur que ce mélange éprouva, le vitrifia bientôt & le fit couler comme un ruisseau enflammé;

mais ce flot brillant & écumeux ayant pris, en se refroidissant, une forme solide & diaphane, indiqua déjà, mille ans avant l'ère vulgaire, la manière grossière de faire le verre, qu'on a depuis si singulièrement perfectionnée.

Josèphe, *l. II. c. 9. de la guerre des juifs*, raconte des choses merveilleuses du sable de ce fleuve de Bélus dont parle Pline. Il dit que dans le voisinage de cette rivière, il se trouve une espèce de vallée de figure ronde, d'où l'on tire, pour faire du verre, du sable qui est inépuisable, & que si l'on met du métal dans cet endroit, le métal se change sur le champ en verre. Tacite, *l. V de son Histoire*, rapporte la chose plus simplement. « Le » Bélus, dit-il, se jette dans la mer de Judée ; » l'on se sert du sable qui se trouve à son embou- » chure pour faire du verre, parce qu'il est mêlé » de nitre, & l'endroit d'où on le tire, quoique » petit, en fournit toujours ». Apparemment que le vent reportoit sans cesse dans cette vallée le sable qui se trouvoit sur les hauteurs voisines.

Selon d'autres savans, Aristophane a désigné le verre par le mot grec *υαρος*. (*Acte II. sce. 1 de ses nuées.*) Il introduit sur la scène Strophade, qui se moque de Socrate, & enseigne une méthode nouvelle de payer de vieilles dettes ; c'est de mettre entre le soleil & le billet de créance une belle pierre transparente que vendoient les droguistes, & d'effacer par ce moyen les lettres du billet. Le poète appelle cette pierre *υαρος*, que nous avons traduit par le mot verre ; mais ce mot n'est pas pris dans ce sens par Hésychius. On entendoit jadis par ce terme le crystal ; & c'est en ce sens que le scholiaste d'Aristophane le prenoit ; le même mot désignoit aussi une espèce d'ambre jaune & transparent.

Aristote propose deux problèmes à résoudre sur le verre. Dans le premier, il demande quelle est la cause de la transparence du verre, & dans le second, pourquoi on ne peut pas le plier. Ces deux problèmes d'Aristote, s'ils font de lui, seroient les monumens les plus anciens de l'existence du verre ; car si cette substance eût été connue avant le temps d'Aristote, elle eût donné trop de matière à l'imagination des poètes, où des orateurs grecs, pour qu'ils eussent négligé d'en faire usage.

Lucrece est le premier des poètes latins qui ait parlé du verre & de sa transparence. Il dit, *l. IV. v. 602* :

.....Nisi recta stramina tranant,

Qualia sunt vitri.. (Et *lib. VI. v. 989.*)

Atque aliud per ligna ; aliud transire per aurum,

Argentoque foras, aliud vitroque meare.

Pline, (*l. XXXVI. c. 26.*) prétend que Sidon est la première ville qui ait été fameuse par sa verrerie, que c'est sous Tibère qu'on commença à faire du verre à Rome, & qu'un homme fut mis à mort pour avoir trouvé le secret de rendre le verre malléable ; mais ce dernier fait est une chimère que la saine physique dément absolument. Qu'on ne m'oppose point en faveur de la malléabilité du verre les témoignages de Pétrone, de Dion Cassius, & d'Isidore de Séville ; car ils n'ont fait que copier l'historien romain, en ajoutant même à son récit des circonstances de leur invention. Il ne faut donc les regarder que comme les échos de Pline, qui plus sage qu'eux, avoue lui-même que l'histoire qu'il rapporte avoit plus de cours que de fondement. Peut-être que son verre flexible & malléable étoit de la lune cornée, qui quelquefois prend l'œil d'un beau verre jaunâtre, & devient capable d'être travaillée au marteau.

De tous les ouvrages de verre, nous n'en connoissons que trois dont l'antiquité fasse mention ; je parle d'ouvrages publics, & d'ouvrages si considérables, qu'on a de la peine à y ajouter foi.

Scaurus, dit Pline, fit faire pendant son édilité un théâtre dont la scène étoit composée de trois ordres. Le premier étoit de marbre ; celui du milieu étoit de verre, espèce de luxe que l'on n'a pas renouvelé depuis ; & l'ordre plus élevé étoit de bois doré.

Le second monument public de verre est tiré du *livre VII des Reconnoissances* de Clément d'Alexandrie, où on lit que S. Pierre ayant été prié de se transporter dans un temple de l'île d'Aradus pour y voir un ouvrage digne d'admiration (c'étoient des colonnes de verre d'une grandeur & d'une grosseur extraordinaires), ce prince des apôtres y alla accompagné de ses disciples, & admira la beauté de ces colonnes, préférablement à d'excellentes statues de Phidias, dont le temple étoit orné.

Le troisième ouvrage de verre célèbre dans l'antiquité, étoit l'admirable sphère ou globe céleste inventé par Archimède, & dont Claudien a fait l'éloge dans l'épigramme suivante :

Jupiter in parvo cum cerneret aethera vitro

Risit, & ad superos talia dicta dedit :

Hucce mortalis progressu potentia cura ?

Jam meus in fragili luditur orbe labor.

Jura poli, rerumque fidem, legemque virorum ;

Ecce Syracusus transtulit arte senex.

Inclusus variis famulatur spiritus astris,

Et vivum certis motibus urget opus.

Percurrit proprium mentitus signifer annum,

Et simulata novo Cynthia mense redit.

Jamque suum volvens aulax industria mundum

Gaudet & humanâ sidera mente regit.

Quid falso insontem tonitru Salmonea miror?

Æmula natura parva reperta manus.

La ville de Sidon inventa l'art de faire des verres noirs à l'imitation du jayet ; les romains en incrustoient les murs de leurs chambres, ain, dit Pline, de tromper ceux qui venoient pour s'y mirer, & qui étoient tout étonnés de n'y voir qu'une ombre.

Le même historien nous apprend que sous l'empire de Néron on commença à faire des vases & des coupes de verre blanc transparent, imitant parfaitement le crystal de roche ; ces vases se tiroient de la ville d'Alexandrie, & étoient d'un prix immense.

Enfin nous apprenons du même Pline que les anciens ont eu le secret de peindre le verre de différentes couleurs, & de l'employer à imiter les pierres précieuses.

« Les égyptiens sont de tous les anciens peuples connus, dit Paw (*Recherches Phil. p. 304*), ceux qui ont le mieux travaillé le verre, & les ouvriers de ce pays dirent à Strabon que l'Égypte produit une certaine substance sans laquelle on ne sauroit faire de beau verre. Or cette substance n'est, suivant moi, autre chose, que la soude que les vénitiens vont acheter à Alexandrie : & sans l'impardonnable stupidité des turcs, jamais les verreries de Venise n'auroient acquis la réputation dont elles ont joui. Cette soude, dont il est ici question, doit être regardée comme la meilleure, & il n'y a personne qui ne sache que c'est la cendre d'une plante nommée par les botanistes *mesembranthemum copticum*. »

« On voit par ceci qu'au tems de Strabon on n'étoit pas du tout persuadé en Egypte que les verreries de Tyr & de Sidon eussent jamais eu un avantage si décidé qu'on le croit de nos jours par la seule qualité du sable que fournit le petit fleuve Bélus. Quelques auteurs modernes disent à la vérité que les égyptiens n'étoient pas en état de couler des glaces de miroirs, tandis qu'on en couloit chez les sidoniens. Mais je doute extrêmement que dans l'antiquité on ait connu les grands miroirs de verre éramé ; & le terme de *specula*, qu'on trouve dans Pline, lorsqu'il parle de la verrerie de Sidon, paroît un terme placé pour celui de *specularia* ; de sorte que ce naturaliste n'a voulu désigner que de petites pièces de verre fort épaisses & ordinairement

rondés qu'on enchasse dans du plâtre pour en faire des fenêtres, telles qu'on en trouve encore de nos jours en plusieurs endroits du Levant & de la Tusquie. Cette pratique qui semble en quelque façon être l'origine des vrais carreaux de vitre, ne suppose aucune habileté dans les ouvriers, & les égyptiens n'eussent point été embarrassés pour surpasser à cet égard les tyriens & les sidoniens, qui ont souvent tâché de s'attribuer des découvertes qu'ils n'ont pas faites. »

« Il faut avoir à-la-fois un jugement foible & une grande crédulité pour adopter la fable de ces marchands, qui, ayant allumé un feu sur le rivage de la Phénicie, virent que le sable entroit en fusion, & trouvèrent ainsi sans y penser la méthode de faire du verre. Les hommes avoient allumé des feux sur le sable bien des siècles avant qu'il fût question de la ville de Tyr, & en de certains cas la cendre du bois & celle des herbes sèches peuvent-elles seules faciliter la fusion. Ainsi il étoit superflu de supposer que les avanturiers dont on nous parle avoient heureusement avec eux de la soude ou un sel alkali à bord de leur navire : cette circonstance ridicule a été ajoutée après coup pour étayer un conte mal imaginé. Le concours des causes fortuites n'a pas dans toutes ces choses autant de pouvoir qu'on le croit communément ; les procédés doivent se développer les uns & les autres. Enfin le hasard a eu peu de part à l'invention du verre qui ne peut avoir été découvert qu'à la suite de l'art du potier. On a eu une pâte assez approchant de la porcelaine avant que d'avoir du verre ; plusieurs nations même se sont arrêtées à la découverte de la porcelaine, sans pouvoir aller au-delà : d'autres n'ont connu qu'une sorte d'émail. Par exemple, on ne savoit pas faire du verre dans toute l'étendue de l'Amérique en 1492, & cependant de certains sauvages y possédoient la méthode de vernir d'émail les pots de verre, au rapport de Narbourough, homme judicieux, assez éclairé, & dont il a même été parlé avec quelques éloges dans les recherches philosophiques sur les américains. »

« La véritable argille est rare en Ethiopie ; presque toutes les substances terrestres y sont plus ou moins mêlées de sable ; les substances y contiennent plus de sel alkali qu'ailleurs, & on y brûle des plantes arides au défaut du bois qui y est aussi rare qu'en Egypte, ou bien il est trop précieux, comme celui de palmier à l'égard de ceux qui vivent de dattes. Ainsi il est possible qu'en voulant y cuire des vases de terre, on y aura observé plutôt qu'ailleurs tous les développemens de la vitrification. Les anciens historiens conviennent presque unanimement que les éthiopiens ont connu le verre, & si Hérodote avoit prétendu parler de grands morceaux de sel gemme qu'on excavoit en Ethiopie pour y faire des cercueils,

il n'eût pas donné le nom de *verre* à une substance saline qui se liquéfioit dans l'eau; car enfin ce grec, quoique très-menteur par instinct, n'étoit pas assez imbécille pour confondre des choses de nature si différente. »

« Au reste, mon opinion est que la verrerie de la grande Diospolis, capitale de la Thébaidé, est dans l'ordre des temps la première fabrique régulière de cette espèce; & si les tyriens eussent eu des monumens décisifs en leur faveur, on ne les auroit pas vu recourir à des fables pour appuyer leurs prétentions. D'ailleurs ils n'ont rien exécuté de plus remarquable que de certaines colonnes & des cippes de *verre coloré*, qui jouoit l'émeraude; tandis que les égyptiens ont fait cent sortes d'ouvrages plus difficiles les uns que les autres; car sans parler ici des coupes d'un *verre* porté jusqu'à la pureté du crystal, ni de celles qu'on appelloit *alassontes*, & qu'on suppose avoir représenté des figures dont les couleurs changeoient suivant l'aspect, sous lequel on les regardoit, à-peu-près comme ce qu'on nomme vulgairement *gorge de pigeon*; ils ciseλοient encore le *verre*, & le travailloient au tour, tellement que quelques coups donnés trop profondément brisoient tout l'ouvrage qui avoit déjà coûté des soins infinis à l'ouvrier, & lors même que ces sortes de vases réussissoient parfaitement, il falloit encore les manier avec subtilité; de sorte que ceux qui connoissoient l'art de jouer, que rarement les poètes ignorent, n'aimoient pas dans leurs parties de plaisir à se servir de coupes si précieuses & si fragiles (*Martial. l. XI. ep. 12.*).

Tolle, puer, calices, tepidique toreumata Nili;

Et mihi securâ pocula trade manu.

Ce passage de Martial est expliqué par un autre du livre XII. Ep. 75, & sur-tout par les distiques suivans:

Non sumus audacis plebeia toreumata vitri:

Nostra nec ardentis gemma feritur aquâ.

Aspicis ingenium Nili, quibus addere plura

Dum cupit ah, quoties perdidit auctor opus!

D'ailleurs les égyptiens savoient dorer le *verre*, ce qu'on ne sut jamais faire à Tyr, ni à Sidon (*Athen. l. V. c. 5.*).

« Après avoir indiqué, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art. l. 2.*) les productions de l'art, exécutées en différentes matières, il est juste de faire mention des ouvrages de *verre* des anciens, & cela d'autant plus qu'ils ont porté l'art de la verrerie à un plus haut point de perfection que nous, ce qui pourroit paroître un paradoxe à ceux qui n'ont pas vu de leurs ouvrages dans ce genre. »

« J'observerai que les anciens faisoient en général un usage plus fréquent du *verre* que les modernes. Outre les vaisseaux dont on se servoit pour l'usage ordinaire, & dont il se trouve une grande quantité au cabinet d'Herculanum, on en voit encore pour conserver les cendres des morts, espèces d'urnes déposées dans les tombeaux. Hamilton possède les deux plus grands vases de *verre* qu'on ait conservés entiers; l'un, passant la hauteur de deux palmes & demi, s'est trouvé dans un tombeau près de Pozzuoli, l'autre plus petit a été découvert à Cume, au mois d'octobre 1767. Ce dernier a été trouvé rempli de cendres & déposé dans une cassette de plomb. La cassette a été brisée & le plomb, vendu à la livre par celui qui en avoit fait la découverte. Parmi quelques centaines de quinaux de fragmens de *verre* ordinaire, qu'on a déterrés dans l'île Farnèse à neuf milles de Rome sur la route de Viterbe, & qu'on a vendus aux verreries de cette ville, j'ai examiné quelques coupes cassées, & j'ai jugé d'après l'inspection qu'elles avoient passé par le tour; car ces coupes ont des ornemens très-saillans, qui tiennent au vaisseau par le moyen de la foudre & qui portent les marques de la roue du lapidaire dans leurs saillies & dans leurs facettes. »

« Indépendamment de ces vases de *verre* commun, les anciens employoient cette matière pour paver les salles de leurs maisons. A cet effet, ils ne se servoient pas seulement de *verre* d'une seule couleur, ils en prenoient aussi de colorés & en composoient des espèces de mosaïques. Quant à la première espèce de pavé, l'on en a trouvé des vestiges dans l'île - Farnèse: ce sont des tables de *verre* de couleur verte & de l'épaisseur des caireaux de brique de moyenne grandeur. »

» A l'égard du *verre* composé & coloré, l'industrie des anciens étoit telle qu'elle a de quoi nous étonner. Deux petits morceaux de *verre* qui ont paru depuis quelques années à Rome, & qui n'ont pas tout-à-fait un pouce de longueur, sur un tiers de pouce de largeur, attestent ce que je viens d'avancer. L'un de ces morceaux offre, sur un fond obscur & coloré, un oiseau ressemblant à un canard, & ayant des couleurs très-vives & très-variées, mais représentant plutôt une peinture choisie, qu'un ouvrage fait d'après le naturel. Le contour est résolu & tranchant, les couleurs sont belles & pures, d'un effet très-doux, parce que l'artiste y a pratiqué, tour-à-tour, suivant l'exigence des cas, les *verres* opaques & transparents. Le pinceau le plus délicat d'un peintre en miniature, n'auroit pu rendre plus nettement le cercle de la prunelle, ainsi que les plumes apparentes & hérissées de la gorge & des ailes, à l'origine desquelles ce morceau est cassé. Mais ce qui surprend, sur-tout, c'est

que le revers de cette peinture offre le même oiseau, sans qu'on puisse remarquer la moindre différence dans les points ou dans les autres détails. On peut conclure d'après cela que la figure de l'oiseau est continuée dans toute l'épaisseur du morceau. »

» Cette peinture paroît grenue des deux côtés, & faite de pièces de rapport, à la manière des ouvrages de mosaïque; mais elle est composée si artistement, qu'on ne sauroit appercevoir de jointures avec la meilleure loupe. D'après l'état de la pièce, il étoit difficile de se former d'abord une idée de l'exécution de ce travail. La manœuvre en auroit été long-temps une énigme, si l'on n'avoit pas découvert à l'endroit de la cassure, qu'on avoit pratiqué les filets des mêmes couleurs qui paroissent sur la superficie & qui regnent dans tout son diamètre. »

» Au moyen de cette découverte, on a pu conclure que la peinture de ce morceau a été composée de différentes tranches de verre coloré qui, mises en fusion, s'unissent. Il n'est pas à présumer qu'on'eût pris tant de peine pour ne continuer cette peinture que l'épaisseur de la sixième partie d'un pouce; tandis qu'en employant des filets plus longs, sans y mettre plus de temps, on auroit pu produire un ouvrage épais de plusieurs pouces. Il résulte de-là, que cette peinture a été coupée d'un morceau plus long, qu'elle a été continuée dans toute sa longueur, & qu'on a pu multiplier la figure autant de fois que l'épaisseur travaillée se trouvoit dans toute la longueur du morceau. »

» Le second morceau, aussi cassé, à-peu-près de la même grandeur, se trouve exécuté de la même manière. On y voit représenté des ornemens de couleurs vertes, jaunes & blanches, couchés sur un fond bleu. Ces ornemens consistent en moulures, en cordons de perles & en fleurons, & se terminent en pointes pyramidales. Tous ces détails sont représentés très-distinctement & sans confusion; mais ils sont d'une si grande finesse que l'œil le plus perçant ne sauroit suivre les filamens délicats dans lesquels ces travaux vont se perdre. Cependant tous ces ornemens sont continués sans interruption & dans toute l'épaisseur du morceau. »

» Une baguette de verre, longue d'un palme, & conservée dans le cabinet de M. d'Hamilton, à Naples, montre évidemment le mécanisme de ces sortes d'ouvrages. L'extérieur de ce morceau est bleu, & l'intérieur représente une espèce de rose de diverses couleurs, & ces couleurs continuent dans la même direction tout du long de la baguette. Comme le verre fluide se tire en une infinité de filets longs & minces à volonté, on peut faire la même opération avec des tranches

de verre composées & fondues, qui conservent leur couche marquée en les tirant. C'est ainsi que de l'argent doré, tiré en un fil d'argent, conserve sa dorure dans toute sa longueur. Cette considération rend probable que les anciens, pour composer les morceaux de verre en question, réduisoient leurs grandes tranches de verre, par cette extension en une infinité de petits filets. » (Caylus, *Rech. d'antiq. I. p. 300. 295.*)

» Les choses les plus utiles qu'on connoisse en antique de verre, sont les empreintes & les moules de pierres gravées, tant en relief qu'en creux, avec les ouvrages de demi-bosse de plus grande forme, dont il s'est conservé un vase entier. Les pâtes de verre de pierres gravées en creux, imitent souvent les veines & les bandes de diverses couleurs qui se trouvoient sur les originaux; & plusieurs pâtes moulées sur des pierres gravées en relief montrent les mêmes couleurs qui se voyoient sur le camée original, fait attesté aussi par Pline. (*L. XXXV. c. 30.*) Deux morceaux très-rares dans ce genre, offrent la saillie des figures, relevée par des feuilles d'or: l'un de ces morceaux représente la tête de l'empereur Tibère, & appartient à M. Byres, architecte à Rome. C'est à ces pâtes que nous devons la conservation de plusieurs belles antiques en pierres gravées, dont les originaux n'existent plus. »

» Pour ce qui regarde les bas reliefs de verre d'un plus grand volume, il ne s'en trouve communément que des morceaux cassés, qui n'indiquent que l'intention. Ces fragmens nous montrent l'industrie singulière des anciens dans ce genre de travail, & leur volume nous en dévoile sans doute l'usage. Ces morceaux incrustés dans le marbre ou dans les panneaux, avec des festons points & des arabesques colorés, servoient à décorer les murs des palais. (*Plin. l. XXXVI. c. 64. Vorist. in Firm. c. 3.*) L'ouvrage le plus considérable dans ce genre, est un camée, décrit par Buonarroti (*Offerv. sopra alcuni medagl. ant. p. 437.*), & conservé au cabinet de la bibliothèque du Vatican; il consiste en une table de verre d'un carré allongé, longue d'un peu plus d'un palme, & large de deux tiers d'un palme. Ce camée représente Bacchus, reposant sur le sein d'Ariane, avec deux satyres; les figurés qui sont blanches sont ~~des~~ ^{des} nées sur un fond d'un brun foncé, & n'ont ~~un~~ ^{un} saillant très-doux. »

» Mais les plus belles choses dans ce genre c'étoient des vases décorés de figures de relief, tantôt transparentes, tantôt de diverses couleurs, sur un fond brun, & d'une exécution si parfaite qu'ils n'étoient gueres inférieurs aux beaux vases de sardoine. On ne connoît qu'un seul de ces vases qui se soit conservé entier, morceau rare qui a été trouvé dans l'une faussement nommée

Urne d'Alexandre-Sévère, & qui renfermoit les cendres de la personne morte. Il est de la hauteur d'un palmier & demi, & se voit aujourd'hui parmi les curiosités du palais Barberini, à Rome. L'on peut juger de la beauté de ce vase de verre, par l'erreur des écrivains, qui l'ont décrit comme un vase d'une véritable sardoine. (*Bartol. Sepolcr. tav. 85. La Chauffe. Mus. Rom. p. 28.*) »

» Buonarotti expliquant la peinture d'un vase de verre dont il donne le dessin dans la planche 30 de son ouvrage intitulé : *Osservazioni sopra alcuni scammienti di vasi antichi di vetro*, dit : « Le verre que j'ai fait graver, fut trouvé dans le cimetière de Ste. Agnès, en 1698, & je me félicite d'en avoir fait prendre le dessin sur le champ ; car peu de jours après il s'en alla en éclats, & il n'en resta pas la moindre partie. Il étoit de bonne manière, & du plus beau travail ; le fond étoit bleu, la bordure d'arabesques, les caractères, la jeune fille, les enfans & les faisceaux que l'un d'eux tenoit, la corne d'abondance, l'urne & les roseaux, tout cela étoit en or. L'habit de la femme étoit d'argent, les cheveux d'un châtain-clair. La figure principale, c'est-à-dire, celle de l'homme, étoit en or, ainsi que la draperie qui lui descendoit de dessus les épaules ; mais cette dernière, dans la partie qui lui couvroit les genoux, étoit en argent, rayée de pourpre ; l'eau qui couloit de l'urne, étoit de couleur verd-de-mer ; les fruits que la jeune fille portoit dans les replis de sa robe, étoient rouge & or, & ceux qui sortoient de la corne d'abondance, étoient au contraire de leur couleur naturelle. Le feston porté par un des enfans ailés, étoit mêlé d'or, de vert & de rouge ; enfin, le vase d'or que portoit le troisième génie, étoit dessiné par des traits de couleur rouge, à l'exception d'un rang de petits ronds qui étoient coloriés en noir, & de ces lettres KATTEΘ, qu'on y lisoit, & qui étoient rouges. »

VERRE LENTICULAIRE & MIROIR ARDENT.
(Article de M. Lefebvre de Villebrune, placé à la suite de sa traduction des lettres américaines du comte de Carli.)

On voit par les propositions ou *thèses d'optique* du grec Héliodore, que la Grèce étoit plus instruite qu'on ne la croit sur les phénomènes de cette science. Les quatre principes fondamentaux y sont bien présentes. 1°. La lumière parcourt toujours une ligne droite, si elle n'est pas arrêtée dans sa marche. 2°. L'angle d'incidence en est égal à l'angle de réflexion à la rencontre d'un corps qui la réfléchit. 3°. Les rayons se réfractent plus ou moins, selon la densité des milieux. 4°. C'est toujours proportionnellement à la grandeur de l'angle visuel que les objets paroissent plus ou moins grands. L'auteur parle ensuite des phénomènes que présentent les rayons lumineux

en passant à travers les corps diaphanes, tels que le verre, la corne, &c. Cet auteur est postérieur à Ptolémée, qu'il cite, & dont il semble avoir conservé un précieux extrait, quoiqu'il y ait une lacune à un endroit qui paroît très-important par ce qui précède. Ce petit ouvrage, assez rare, a été imprimé à Oxford, en 1670, in-8°. (douze pages, sans le titre.)

Notre but n'étant pas d'exposer en détail les théories optiques des grecs, nous remonterons aussi-tôt au temps d'Aristophane, pour examiner le passage que Dutens a cité de ce comique, dans ses *origines des découvertes*, &c. Ce passage se trouve, pag. 170, de l'édition d'Aristophane, donnée par Portus, 1607, in-folio. Un valet dit à Socrate, sur le théâtre, qu'il a trouvé le moyen de brûler la sentence qui le condamneroit à payer ses dettes. Ce moyen est de présenter au soleil un *hyalos* ou verre, qui fera fondre sur-le-champ la tablette de cire. On connoît l'usage de ces tablettes. Le scholiaste donne à ce verre la forme d'un disque : *trochooides* ; ce que n'a pas observé Dutens ; mais on peut tirer de ce scholiaste une objection que ce savant n'a pas non plus prévue. L'absurdité de l'interprète a peut-être déterminé Dutens à n'en pas parler. Ce *disque de verre*, selon ce commentateur, étoit frotté d'huile, puis chauffé : alors on y mettoit le feu avec la mèche d'une lampe. On sent le ridicule de cette interprétation. En effet le texte dit que c'étoit avec le soleil qu'on produisoit le feu, en présentant à cet astre les *disques épais* de verre. Mais voici un passage d'Aristote qui prouve la vérité de ce dernier sens ; il est tiré de la mythologie du jésuite Coësius, de Modène, ouvrage très-peu lu de nos naturalistes. Aristote y dit donc, pag. 450 : « Si nous avions un verre perforé, de sorte que nous pussions voir le passage de la lumière, nous saurions pourquoi ce verre brûle ce qu'on y présente. » Laissons de côté la fausse réflexion d'Aristote, pour ne voir que le fait. Il est donc vrai que voilà un feu dioptrique : nous venons de voir un *disque épais de verre* dans Aristophane, selon même le scholiaste : c'est donc une loupe ; car un verre plat ne produit pas cet effet.

Comme il importe peu de savoir ici quel sens doit avoir *hyalos*, pris comme verre, ou comme crystal, nous ne nous arrêterons pas à réfuter les fausses assertions que Guettard a avancées sur la nouveauté du verre, dans le T. XII. de l'édition française & latine de Plin ; nous dirons seulement que la momie égyptienne du Musée de Londres, sur laquelle on voit des grains de verre de plusieurs couleurs, prouve l'antiquité reculée du verre. Ainsi nous laissons de côté les immenses colonnes de verre de l'île d'Aradus, en Phénicie ; le théâtre des Scaurus à Rome ; la sphère de verre d'Archimède ; le verre que

Pline regardoit comme la meilleure matière pour faire des miroirs; les miroirs de *verre*, couverts par derrière d'une feuille d'étain, dans *Alexandre Aphrodisée*, au second siècle de notre ère, &c. & nous passons à Strabon, qui est cité dans *l'histoire de l'astronomie ancienne*, de Bailly, pag. 82, 1775. « Le comte de Caylus soup-
 » çonne que l'usage des lunettes & des télescopes
 » a pu être connu des anciens : c'est un pas-
 » sage de Strabon qui lui a fait naître ce soup-
 » çon. Il s'agit d'expliquer la grandeur des
 » astres, vus à l'horizon : Strabon dit, *livre III*,
 » *les vapeurs font le même effet que les tubes ; elles*
 » *augmentent les apparences des objets.* *Académie*
 » *des inscriptions T. XXVII. p. 62.* » Dutens a
 aussi rapporté ce passage, T. I. p. 225, mais
 plus exactement; car, dans le passage de Strabon,
 il est dit que l'objet paroît plus grand dans
 le tube, à cause de la réfraction des rayons.
 Or peut-on supposer une réfraction sans *verre*?
 D'ailleurs le raisonnement de Strabon seroit faux.
 De la Lande remarque (*Livre VII. n^o. 1512.*)
 de son astronomie, qu'en « regardant la lune
 » à l'horizon avec un simple tube, tel que
 » du papier, ou avec un carte piquée d'une
 » épingle, le diamètre de la lune est vu, au
 » contraire, sous un plus petit angle, que
 » lorsque la lune est à une plus grande hauteur. »
 Mais Strabon voyoit les objets plus grands, &
 à cause de la réfraction des rayons : il falloit
 donc qu'il y eût des *verres*. Dutens cite un
 passage d'Aristote; & lui fait dire que, plus on
 prolongera le tube, plus on rapprochera l'image
 de l'objet. Aristote n'a pas dit cela; nous
 priions Dutens de nous permettre de ne pas sup-
 poser plus qu'il n'y a dans ce philosophe, qui
 dit seulement : *Il faut qu'on voye alors d'autant plus*
distinctement les choses qui sont loin; ROSANTOS
AKRIBESTERON, &c. ce qui est bien différent. Si
 Aristote avoit parlé comme Dutens, la preuve
 du télescope étoit presque sans réplique. *Voyez*
ses origines T. I. pag. 223.

Terminons tous ces différends par un fait positif. On fait que les villes de Pompeia & d'Herculanum ont été ensevelies sous les cendres du Vésuve, l'an soixante de notre ère; ce qui n'étoit pas loin de l'âge de Strabon. On a trouvé dans les ruines de ces villes dix loupes de *verre*; à Pompeia même, une maison dont les fenêtres étoient garnies de vitres parfaites (telles que les nôtres.), qui sont actuellement dans un des cabinets du roi de Naples. Peut-on croire que les gens curieux de ces temps-là, connoissant le tube désigné par Aristote, & ses effets quelconques, sachant d'ailleurs nécessairement que ces *verres* grossissoient les objets (moins il est vrai que les *verres* sphériques, dont il paroît assez clairement par Sénèque, qu'ils servoient les artistes pour microscopes.), n'aient pas essayé

de mettre un *verre* au bout d'un tube? Un ancien manuscrit de Ptolémée représentoit en tête cet astronome, observant avec un tube composé de plusieurs pièces. L'histoire nous apprend que Ptolémée, roi d'Egypte, avoit fait placer sur le Phare un instrument ou *dioptré*, avec lequel on découvroit les vaisseaux en mer, à une très-longue distance. Porta, qui a eu connoissance de ce fait, ne s'explique pas clairement sur ce que ce pouvoit être; mais Valois, dans les *mémoires de l'académie des inscriptions*, a bien vu que c'étoit un télescope, T. I.

Bailly voudra donc bien nous permettre de dire qu'il s'est trop avancé, lorsqu'il a fait imprimer, pag. 83 de l'ouvrage cité : « La tradi-
 » tion écrite ou l'histoire n'en (Du télescope ou
 » lunette à longue vue.) conserve aucun sou-
 » venir. » Si tout ce que nous venons de rap-
 porter ne fait pas une preuve démonstrative,
 on peut au moins en déduire la plus probable
 conjecture; on peut dire avec vraisemblance que
 les indiens avoient connu les lunettes de longue
 vue. En effet, comment supposer qu'ils aient
 eu connoissance de quinze planetes, avec le
 seul secours de la vue? Car l'Antiquité, dit
 Bailly, n'en a connu que sept (& nous en con-
 noissons seize : pag. 80.). Il devoit ajouter que
 Démocrite en connoissoit un plus grand nombre :
 mais nous n'avons plus son ouvrage. Les mon-
 tagnes de la lune, ses forêts supposées par les
 anciens, la voie lactée, reconnue par Démocrite,
 pour être un assemblage de petites étoiles
 innombrables & insensibles à la vue, sont aussi,
 pour Bailly, des opinions qui supposent néces-
 sairement le télescope. « La philosophie, dit-il,
 » pour s'élever à cette explication, a dû s'ap-
 » puyer de quelques faits, l'analogie n'est d'au-
 » cun secours, si le télescope n'a pas fait apper-
 » cevoir ces petites étoiles, &c. » Mais ne
 disons pas avec ce célèbre historien de l'astro-
 nomie que « ces connoissances sont des restes
 » de celles d'un ancien peuple; & que, l'art de
 » tailler le *verre* s'étant perdu avec lui, il ne
 » resta plus de ces usages que celui des longs
 » tubes sans *verre*, qui servoient, dans les
 » observations, à écarter les rayons latéraux. »
 On tailloit encore du *verre* à Athènes du temps
 d'Aristote & d'Aristophane; nous retrouvons le
verre dans les ruines des deux villes d'Italie, où,
 du temps de Pline, on avoit même l'art de tailler
 les diamans à plusieurs facettes..

Il en a été des miroirs ardens comme des
 télescopes. Archimède qui en avoit été l'inven-
 teur, avoit à peine joui de la gloire de son
 invention, que son miroir terrible fut oublié;
 ou, si le souvenir s'en perpétua, ce ne fut
 qu'avec la négative. Des historiens, peu en
 état d'apprécier les talens de ce grand homme,

nièrent le fait : on les crut sur leur parole & la question devint au moins très-problématique, pour des esprits plus judicieux, que le nom d'Archimède arrêtoit encore. Kircher, homme d'un vaste génie, & fait pour tout embrasser, fut sans doute conduit à l'examen de ce problème, par Tzetzés, qui en avoit parlé avec moins de confusion que les autres écrivains de l'antiquité. Il essaya cinq miroirs plans ; & sentit à la chaleur, que si l'on augmentoit le nombre des miroirs, on produiroit un feu de la plus grande activité. Il s'en tint cependant là, content de conseiller à d'autres d'en réunir cent. (Il n'est donc plus possible que Buffon passe pour l'inventeur de cette réunion. On aura l'idée du miroir d'Archimède & de Kircher par les figures qui sont à la pag. 419 de la magie naturelle de Schott, in-4. Celui des vestales se comprendra par la fig. 7. pag. 371. T.) & même mille miroirs. Buffon faisoit cet avis avec sa sagacité ordinaire ; & réunissant les rayons solaires, réfléchis de cent soixante-huit miroirs, il enflamma du bois à deux-cents pas, fondit du plomb à cent cinquante, & de l'argent à cinquante.

Dutens, T. II. pag. 179 de ses origines, fait dire à Eustathe sur Homère, qu'Archimède enflamma la flotte de Marcellus, à la distance d'un trait d'arbalète. D'abord cela est vraisemblable : un pareil trait porte à plus de six cents pas : ensuite Eustathe dit qu'il l'enflamma comme s'il eût lancé la foudre, ou comme d'un coup de foudre : *Hoos hoia tis Keraunobolos*. Voilà donc la réalité du miroir d'Archimède bien constatée. Mais Kircher, qui a visité les lieux, quoiqu'en ruines, assure que la flotte pouvoit n'être qu'à trente pas des murs de Syracuse.

Dutens n'auroit pas dû non plus croire Zonaras, qui l'induit en erreur, en assurant que Proclus brûla la flotte de Vitalien avec un pareil miroir. Il devoit au moins consulter le recueil des observations d'Hanc Vossius, pag. 88. Il y auroit vu par des témoignages incontestables que c'étoit avec le feu grégeois, décrit, il y a quinze cents ans, dans un auteur très-connu. D'autres ont été assez simples pour prétendre que Proclus s'étoit servi de miroirs concaves : mais il y auroit trop à dire sur cet objet. On peut consulter la minéralogie de Casius, sur ses erreurs, à l'article des miroirs.

Nous avons beaucoup d'obligation à Dutens d'avoir enfin fait jouir le public de la description du miroir d'Archimède : elle est d'Anthème de Tralles, ce célèbre architecte de Sainte-Sophie de Constantinople.

Nous avons dit précédemment que Bacon pouvoit avoir guidé Mélius. En effet, il est bien difficile de croire qu'il n'eût rien transpiré

de ce que dit Bacon dans la perspective, part. III^e, pag. 161. D'ailleurs, parmi les modernes, ce n'est pas Mélius qui est l'inventeur de lunettes de longue vue. C'est Lippersheim de Middelbourg. Mélius ne les a connues que de lui. Mais il faut encore remonter plus haut que l'époque des deux zélandois. Porta connoissoit bien la taille des verres convexes & concaves. Il savoit, en 1589, qu'en ajustant une lentille convexe & une concave, dans les proportions convenables, on voyoit les objets plus près & plus grands (Magie naturelle, liv. XVII. C. X.) Or la prétendue découverte des zélandois est de 1609.

Enfin l'auteur du poème sur les pierres attribuées à Orphée, mais qui est du temps de l'empereur Valens, selon le docte anglois Tyrwitt, edit. 1770, nous présente un instrument de crystal de roche, pour allumer le feu des sacrifices sur les autels ; & , selon cet auteur, c'est un usage très-antique : cet art a donc subsisté depuis nombre de siècles. Quelques tubes pouvoient donc n'être pas simplement destinés à écarter les rayons latéraux ; puisque celui de Strabon agrandissoit l'image des objets, comme la lunette de Galilée la lui aggrandit du triple à son coup d'essai, par l'effet de la réfraction que suppose Strabon.

VERRE de vitre. Voyez FENÊTRE.

« Que les romains aient déjà connu, sous les premiers empereurs, les vitrages, c'est, dit Winckelmann, ce qui est clairement prouvé par les morceaux de verre plat qu'on a trouvé à Herculanium. Philon parle aussi de fenêtres de verre dans l'ambassade de l'empereur Claude (Opp. t. II, p. 599, l. 16.) ; par conséquent l'actance n'est pas le premier écrivain qui en ait fait mention (De Opific. Dei, c. 5.) , comme le prétend Niron dans une lettre imprimée, adressée de Londres à Venuti en 1759. Je rappellerai ici l'avis qu'Octave Falconeri donne, dans une lettre (Burmans. Syllog. epist. t. V, p. 527.) écrite de Rome à Nicolas Heinsius, d'un ancien tableau représentant certains édifices & un port, avec leurs noms écrits au bas, tels que ceux de *Portus Neptuni*, *Forum Boarium*, *Balnea Faustinae*. Il croit que cette peinture est du temps de Constantin. On en voit des dessins coloriés dans le cabinet du Cardinal Alexandre Albani. Si ces dessins sont authentiques, ils peuvent servir à prouver l'existence des fenêtres à vitrages ; car on voit à ces édifices un grand nombre de fenêtres ouvrantes, placées les unes à côté des autres. Ce tableau est encastré dans le mur d'un pavillon de la villa Cesi, mais le prince Pamphili, possesseur actuel de cette villa, y a tout fait blanchir à neuf ; de sorte qu'il n'est plus possible de rien voir de ce tableau. Bellori l'a fait réduire & graver en cuivre (Fragment. vet. Rom. p. 1.)

VERRE TOURNÉ. *Voyez TOUR.*

VERRIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VERRIERS. Ces ouvriers avoient été déclarés exempts de charges, par Théodose (*Lib. II. cod. Théod.*)

VERRUCOSUS surnom de la famille FABIA. Son origine étoit une verrue qu'un *Fabius* avoit à la levre.

VERRUE. Les anciens donnoient aux Faunes des *verruis*, appellées en latin *verruca* ou *fici*; d'où leur est venue l'épithète *ficiarii*. La plus belle tête d'un jeune Faune en marbre qui nous soit restée de l'antiquité, & qui étoit chez le cardinal Albani à Rome, avoit de ces *verruis*; & entr'autres une plus longue sous chaque mâchoire, comme celles des vieux Faunes. Les boues en portent souvent de pareilles, & ceux qui en avoient en quantité, étoient estimés de la meilleure race, selon Columelle.

VERSE, mesure géodétique ou gromatique de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez AROURE.*

VERS que l'on mange. *Voyez COSSUS.*

VERSEAU, onzième signe du zodiaque; selon la fable c'est Ganimède enlevé au ciel par Jupiter. *Voyez JASON.*

Dans la collection de Stofch, on voit sur une fardoine le *verseau* (*Cons. comment. ad Catulli carm. 61. v. 94.*) premier signe du zodiaque représenté sous la figure de Ganimède enlevé par l'aigle portant un vase. Le même sujet sur une pierre gravée du marquis Lucatelli a été expliquée par (*Dissertaz. dell' academia di Corsona. t. V. pag. 75.*) l'abbé Venuti. Sur une cornaline, le *verseau* représenté par une figure assise qui verse de l'eau, derrière laquelle il y a un croissant & deux étoiles.

On connoît un passage de Manilius sur le *verseau* (*Lib. IV. v. 259*) trop curieux pour ne pas le rapporter ici :

Ille quoque inflexa fontem qui projicit urna.

Cognatas tribuit juvenilis aquarius artes :

Cernere sub terris undas, inducere terris,

Ipsaque conversis aspergere fœtibus astra.

C'est-à-dire : « Le *verseau*, ce signe qui, penché sur son urne, en fait sortir des torrents impétueux, influe sur les avantages que nous procure la conduite des eaux; c'est à lui que nous devons l'art de connoître les sources cachées dans le sein de la terre; c'est lui qui nous apprend à les élever à sa surface, & à les élaner vers les cieux, où elles semblent se mêler avec les astres. »

Ce passage nous prouve les connoissances des anciens dans l'hydraulique; & que ce n'est point au siècle de Louis XIV qu'on doit l'art des eaux jaillissantes, comme Perrault l'a écrit.

VERTICORDIA, surnom de Vénus. Sous le consulat de Marcus Acilius & de Caius Portius, c'est-à-dire, l'an 639 de Rome, la fille d'un chevalier romain fut frappée de la foudre; & l'endroit par où cet accident lui avoit fait sortir la langue, fit dire aux devins que les filles & les chevaliers étoient menacés d'infamie. En effet, l'on punit en même temps trois vestales qui avoient eu des foiblesses avec des chevaliers romains. On fit consulter les livres de la sibylle, & sur le rapport des décevins, le sénat ordonna que l'on consacra une statue à Vénus-*Verticordia*, c'est-à-dire, qui convertit les cœurs; afin que les femmes & les filles fussent ramenées à la chasteté qu'elles avoient si fort abandonnée. L'honneur de consacrer cette statue fut désigné à la femme la plus vertueuse de Rome, & toutes donnèrent leur suffrage à Sulpicia, femme de Flavius Flaccus, & fille de Sulpicius Paternulus.

Vénus-*Verticordia* eut un temple placé hors de la porte Colline, sur la voie *Salaria*.

VERTU. Le culte le moins déraisonnable des anciens, étoit celui qu'ils rendoient à la *vertu*, la regardant comme la cause des bonnes qualités qu'ils honoroient dans les hommes. La *vertu* considérée généralement, étoit une divinité qui eut à Rome, des temples & des autels. Scipion, le destructeur de Numance, fut le premier qui consacra un temple à la *vertu*. Mais c'étoit peut-être aussi à la valeur, qui s'exprime en latin communément par le mot de *virtus*. Il est certain que Marcellus fit bâtir deux temples proches l'un de l'autre. Le premier à la *vertu*, prise dans le sens que nous lui donnons en françois; le second à l'honneur. De manière qu'il falloit passer par celui de la *vertu*, pour aller à celui de l'honneur. Cette noble idée fait l'éloge de celui qui l'a conçue & exécutée. Lucien dit que la fortune avoit si maltraité la *vertu*, qu'elle n'osoit plus paroître devant le trône de Jupiter.

Elle est représentée sous la figure d'une femme qui tient une palme, pour récompenser ses sectateurs. On la voit aussi représentée sur le grand

K k k k k ij

vase de marbre blanc de la villa Albani, sur lequel sont gravés les travaux d'Hercule. (*Monum. antiq. n. 64. 65.*)

Sa tête est placée sur les médailles des familles, ou consulaires.

VERTUMNALES, fêtes de Vertumne, que les romains célébroient dans le mois d'octobre.

VERTUMNE, dieu des jardins & des vergers, étoit en honneur chez les étrusques, d'où son culte passa à Rome. Ovide a décrit (*Métam. liv. 14*) les amours de Pomone & de Vertumne, & les différentes formes que ce dieu prit pour se faire aimer de la nymphe. « Combien de fois, dit-il, caché sous un habit qui l'auroit fait prendre pour un moissonneur, parut-il devant Pomone, chargé de gerbes de bled : quelquefois la tête couronnée de foin, on auroit cru qu'il venoit de faucher quelque pré ; ou l'aiguillon à la main, il ressembloit à un bouvier qui venoit de quitter la charrue. Lorsqu'il portoit une serpe, on auroit juré que c'étoit un véritable vigneron. S'il avoit une échelle sur ses épaules, vous eussiez dit qu'il alloit cueillir des pommes. Avec une épée, il paroïssoit être un soldat, & la ligne à la main, un pêcheur. Ce fut à la faveur de tant de déguisemens qu'il eut souvent le plaisir de paroître devant Pomone, & de contempler tous ses charmes. Enfin il résolut de se métamorphoser en vieille. Sur le champ ses cheveux devinrent blancs, & son visage se couvrit de rides. Il prit une coëffure qui convenoit à ce déguisement, & entra dans le jardin de Pomone. » Ce fut le seul moyen qui lui réussit.

On croit que *Vertumne*, dont le nom signifie tourner, changer (Du mot latin *vertere*), marquoit l'année & ses variations. On avoit raison de seindre que le dieu prenoit différentes figures pour plaire à Pomone ; c'est-à-dire, pour amener les fruits à leur maturité. Ovide lui-même donne lieu à cette conjecture, puisqu'il dit que ce dieu prit la figure d'un laboureur, celle d'un moissonneur, celle d'un vigneron ; & enfin, celle d'une vieille femme, pour désigner par-là les quatre saisons ; le printemps, l'été, l'automne, & l'hiver.

Vertumne, avoit un temple à Rome, près du marché, ou de la place où s'assembloient les marchands, parce que *Vertumne* étoit regardé comme un des dieux tutélaires des marchands. On célébroit au mois d'octobre une fête en l'honneur de ce dieu, appelée *Vertumnalia*. Il étoit représenté sous la figure d'un jeune homme, avec une couronne d'herbes de différentes espèces, & un habit qui ne le

couvroit qu'à demi, tenant de la main gauche des fruits, & de la droite une couronne d'abondance. Voyez POMONE.

Vertumne étoit, selon les commentateurs d'Ovide, un ancien roi d'Etrurie, qui par le soin qu'il avoit pris de la culture des fruits & des jardins, mérita après sa mort d'être mis au rang des dieux.

VERVACTOR, étoit un des dieux qui préfédoient au labourage. Le prêtre ne manquoit jamais de l'invoquer dans les sacrifices offerts à Tellus & à Cérés. Il invoquoit aussi les dieux suivans : *Conditor, Corvektor, Imporctor, Inffitor, Messor, Obarator, Occator, Promitor, Reparator, Sarritor, Subruncinator.*

VERVEINE, *veibena*, plante fort en usage autrefois dans les opérations religieuses : c'est pour cela qu'on l'appelloit herbe sacrée. On l'employoit pour balayer les autels de Jupiter, d'où vint son nom (De *vertere* balayer.). On se présenteoit dans les temples des dieux, couronné de *verveine*, ou tenant à la main ses feuilles, lorsqu'il s'agissoit d'appaîser les dieux. Pour chasser des maisons les malins esprits, on faisoit des aspersions de l'eau lustrale avec de la *verveine*. Les Druydes sur-tout étoient persuadés des prétendues vertus de la *verveine* : ils ne la cueilloient & ne l'employoient qu'en y mêlant beaucoup de superstitions. D'abord, disoient-ils (Dans *Plinæ* liv. 25), il falloit la cueillir au moment que la canicule se levoit, & cela à la pointe du jour, avant que le soleil fût levé, & après avoir offert à la terre un sacrifice d'expiation, où les fruits & le miel étoient employés. Mais aussi quelles vertus n'avoit pas alors cette plante ? En s'en frottant on en obtenoit tout ce qu'on vouloit ; elle chassoit les fièvres, guérissoit toutes sortes de maladies, & qui plus est, concilioit les cœurs que l'inimitié avoit aliénés : enfin, répandue avec un rameau, en forme d'aspersion, sur des convives, ceux qu'elle touchoit, se sentoient plus gais, & plus contents que les autres.

Les ambassadeurs en portoiht à la main, lorsqu'ils alloient parlementer avec l'ennemi. On appelloit *verbenarius* celui des ambassadeurs romains qui portoit la branche de *vervena* en signe de paix.

Les romains, sous le nom de *vervena*, comprenoiht aussi les feuilles & rameaux de tous les arbres sacrés, de laurier, de myrthe, d'olivier & autres, dont ils se servoient dans les cérémonies, soit dans la religion soit dans les ambassades.

VERU, dard & javelot.

VERUS (LUCIUS) adopté par Antonin.

LUCIUS AURELIUS VERUS AUGUSTUS,

Ses médailles sont :

C. en or ; il y a quelques revers R.

C. en argent. Celle qui a au revers *Profectio Aug.* est fort rare.

RR, en médailles grecques d'argent.

C. en G. B. de coin romain ; quelques revers font R.

C. en M. B. On trouve en ce module quelques revers rares.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. B.

RR. avec les têtes de Marc-Aurele & Vérous.

RR. avec la tête du roi Abgare.

C. en P. B. & en médailles d'Egypte.

On trouve des médaillons latins & grecs en bronze de ce prince.

» Dans la villa Borghese, dit Winckelmann (*Hist. de l'art* 6. 7.) on voit trois bustes de Lucius Vérous, & trois autres de Marc Aurele ; tous deux d'une extrême beauté, sur-tout un de chacun de ces princes, plus grand que le naturel. Ils furent découverts il y a environ cinquante ans sous de grandes dalles à quatre milles de Rome sur la route de Florence, dans un endroit nommé *aqua traversa*. Le palais Ruspoli nous offre une tête la plus rare de Lucius Vérous ; c'est le portrait de ce prince représenté dans sa jeunesse, le menton ombragé du premier poil follet. »

VERUS (ANNIUS)

ANNIUS VERUS CAESAR ANTONINI AUGUSTI FILIUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR, en G. B. de coin romain, au revers de son frère Commode.

RRR. en M. B. au revers du même.

RRR. en M. B. grec, avec les têtes d'Annius & de Commode au revers de Marc-Aurele.

On trouve les mêmes têtes au revers de Marc Aurele & de Vérous.

RRR. en P. B. grec au revers de Commode.

VERUS color. La couleur pourpre fut ainsi nommée, comme la couleur par excellence. (*Treb. Poll. Claud. c. 17.*) *Chlamides veri luminis limbatus duas.* Les grecs appelloient de même la couleur pourpre *αληθινόν χράμα* (*Hefychius Κινάλαδι.*)

VESCORUM DEARUM DEORUMQUE. Ces mots

qui se trouvent dans une inscription recueillie par Gruter (121. 1.) désignent les petites divinités. Car *vescum* étoit synonyme de *minutum* ; & ces dieux sont appelés dans Plaute *minuti & paltellarii.*

VESPASIEN.

(*FLAVIUS*) *VESPASIANUS AUGUSTUS.*

Ses médailles sont :

C. en or ; il y a des revers fort rares.

R. restituées par Trajan.

C. en argent ; il y a des revers rares.

R. en médaillons d'argent ; quelquefois RR.

C. en G. B. de coin romain, parmi lesquelles il y a des revers fort rares.

C. en M. B. & RR, avec les têtes de Tite & de Domitien.

C. en P. B.

RR. en M. & P. B. de colonies.

RR. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

R. en G. B. d'Egypte, avec la tête de Titus.

VESPASIEN le jeune.

VESPASIANUS JUNIOR.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRR. en P. B. grec. Les médailles de ce prince ont été fabriquées, sans doute, sous Titus ou Domitien.

VESPER, le même qu'*HESPERUS*. Voyez ce mot.

VESPERNA Voyez *COENA*

VESPILLO, surnom de la famille *LUCRETIA*. Voyez l'article suivant.

VESPILLIONES, ou *VESPÆ*, noms que l'on donnoit à ceux qui avoient soin de transporter le soir les cadavres des pauvres : *Qui corporibus funerandis officium gerunt, non à minutis illis volucris, sed quia vespertino tempore eos efferunt, qui funebri pompa duci propter inopiam nequeunt.* (*Festus.*) On mettoit ces sortes de gens au nombre de ceux qui servoient dans les sacrifices, parce que les mânes avoient aussi leurs sacrifices particuliers, dont ces derniers étoient les ministres. C'étoit aussi le surnom de l'Edile *Lucretius*, qui jeta dans le Tibre le corps de ce *Gracchus* tué par *Scipion Nasica* : *Cujus corpus Lucretii Edilis manu in Tiberim missum, undè ille Vespillo dicitur.* (*Aurel. vict. I. 64.*)

VESTA, mère de Saturne, est souvent prise

pour la terre, chez les poètes : Ovide dit que la terre se nomme *Vesta*, parce qu'elle se soutient par son propre poids, *suâ vi stat*. On représentoit cette *Vesta* sous la figure d'une femme qui tient un tambour à la main, pour marquer la terre qui renferme les vents dans son sein. Voyez CYBÈLE, TERRE.

VESTA, fille de Saturne & de Rhéa, ou *Vesta-vierge*, pour la distinguer de *Vesta-la-terre*, mère de Saturne, étoit la déesse du feu, ou le feu même ; car le nom que les grecs donnoient à cette déesse, est le même qui signifie feu ou foyer des maisons (*estia*, d'où les latins ont fait *Vesta*). Il y a des auteurs qui attribuent à un autre motif la présidence des foyers donnée à cette déesse. On dit que c'est elle qui apprit aux hommes l'art de bâtir des maisons : de-là chaque père de famille la regarda comme protectrice de sa maison, de ses foyers en particulier, & même des actions journalières qui se faisoient dans la maison. Elle présidoit, par exemple, aux festins ; en conséquence, on lui offroit les prémices de tout ce qui seroit à la nourriture, & le premier vin qui seroit aux festins, lui étoit consacré. Quant aux prémices qui lui étoient offertes, on en donne encore une autre raison. On dit qu'après la défaite de Saturne, Jupiter offrit à *Vesta* ce qu'elle voudroit demander. Elle demanda d'abord de rester perpétuellement vierge ; & ensuite que les hommes lui offrirent les prémices de toutes leurs oblations & de tous leurs sacrifices ; ce qui lui fut accordé : & de-là vint qu'elle ne pouvoit avoir à son service que des vierges.

Vesta a été une des plus anciennes divinités du paganisme ; elle étoit honorée à Troye longtemps avant la ruine de cette ville, & l'on croit qu'Enée apporta en Italie sa statue & son culte : c'étoit un de ses dieux Pénates. *Vesta* devint une divinité si considérable, que quiconque ne lui sacrifioit point, passoit pour un impie. Les grecs commençoient, & finissoient par honorer *Vesta*, & l'invoquoient la première avant tous les autres dieux. Son culte consistoit principalement à garder le feu qui lui étoit consacré, & à prendre garde qu'il ne s'éteignît, ce qui faisoit le premier devoir des vestales.

Numa Pompilius fit bâtir à Rome un temple à *Vesta*, & le fit construire presque en forme d'un globe, non, dit Plutarque, pour signifier par-là que *Vesta* fût le globe de la terre ; mais que, par ce globe, il marquoit tout l'univers, au milieu duquel étoit le feu, qu'ils appelloient *Vesta*. C'est dans ce temple que l'on entretenoit le feu sacré avec tant de superstition, qu'il étoit regardé comme un gage de l'empire du monde ; que l'on prenoit pour un pronostic malheureux, si l'on venoit à s'éteindre ; & qu'on exploitait cette

négligence avec un soin & des inquiétudes infinies. Lorsque ce feu s'éteignoit, on ne pouvoit pas le rallumer d'un autre feu ; il falloit, dit Plutarque, en faire de nouveau, en exposant quelque matière propre à prendre feu au centre d'un vase concave présenté au soleil. Festus prétend que ce nouveau feu se faisoit par le frottement d'un bois propre à cela, en le perçant : sans même que le feu s'éteignît, on le renouvelloit tous les ans le premier jour de mars.

Anciennement, ni chez les grecs, ni chez les romains, il n'y avoit d'autre image, ni symbole de *Vesta*, que ce feu gardé si religieusement ; & si on en fit depuis des statues, elles représentèrent *Vesta-la-terre*, plutôt que *Vesta-le-feu* ; mais il y a apparence qu'on les confondit ensuite l'une avec l'autre. Une des manières les plus ordinaires de la représenter, étoit sous les traits d'une femme drapée, tenant de la main droite un flambeau ou une lampe, quelquefois aussi un palladium ou une petite victoire. Les titres qu'on lui voit attribués dans les médailles, & sur les anciens monumens, sont *Vesta-la-sainte*, l'éternelle, l'heureuse, l'ancienne, *Vesta-la-mère*, &c.

Il y avoit à Corinthe un temple de *Vesta*, mais sans aucune statue : on voyoit seulement au milieu de ce temple, un autel pour les sacrifices qui se faisoient à la déesse. Elle avoit de même des autels dans plusieurs temples de la Grèce, consacrés aux autres dieux, comme à Delphes, à Athènes, à Ténédos, à Argos, à Milet, à Ephèse &c. Le temple de *Vesta* à Rome, étoit ouvert à tout le monde pendant le jour ; mais il n'étoit permis à aucun homme d'y passer la nuit ; le jour même les hommes ne pouvoient entrer dans l'intérieur du temple. Ce n'étoit pas seulement dans les temples qu'on conservoit le feu sacré de *Vesta*, mais encore à la porte de chaque maison particulière, d'où vient le nom de vestibule. Voyez FEU.

Vesta est représentée ordinairement, sur les médailles, assise, ou debout, tenant d'une main le palladium, & de l'autre une patère, ou la *capuduncula* ; on trouve même dans le livre de Vaillant, (*Num. praef. t. I. p. 119.*) une médaille de *Julia Pia*, où au lieu d'une patère, *Vesta* tient une couronne d'abondance. D'autres fois elle tient une haste, ou droite, ou traversale. On la voit assise, au revers d'une médaille de Vitellius, tenant d'une main la patère, & de l'autre un flambeau allumé ; elle est debout avec les mêmes symboles sur une médaille de Salonine ; l'une & l'autre se trouve dans le savant ouvrage de Spanheim de *Vesta & Prytanibus* (p. 353.) ; & on verra dans le même livre les différents types de cette déesse, tant sur les médailles grecques que sur les latines.

On mit la tête de *Vesta* sur plusieurs médailles de familles.

VESTALES, prêtresses consacrées au service de *Vesta*. Leur origine est plus ancienne que Rome, puisque la mère de Romulus & de Rémus, étoit *Vestale*. Mais Numà, en bâtissant un temple à *Vesta*, établit quatre *Vestales* pour le desservir. Tarquin l'ancien, en ajouta deux autres; & c'est à ce nombre qu'elles furent toujours fixées depuis. On les choisissoit depuis six ans, jusqu'à dix: leur naissance devoit être sans tache, & leurs corps sans défauts: elles devoient être d'honnête famille romaine; car les filles de toutes les autres villes de l'Empire, en étoient exclues. C'étoit le souverain pontife qui les recevoit; & quand on ne se présentoit pas volontairement pour remplir la place vacante, il choisissoit vingt jeunes filles de l'âge requis, qu'on faisoit tirer au sort, & celle sur laquelle il tomboit, étoit reçue. Auguste voyant que peu de gens de naissance s'empressoient de présenter leurs filles pour être *vestales*, permit aux filles d'affranchis d'y être admises.

On les obligeoit de garder la virginité pendant trente ans, après lesquels il leur étoit libre de se marier; mais elles quitoient alors le service de la déesse. Les dix premières années étoient employées à apprendre les devoirs & les cérémonies de leur ministère: les dix suivantes à les exercer; & les dix dernières à les enseigner aux novices. Aussitôt qu'une fille étoit reçue *vestale*, on lui rasoit les cheveux, pour marque de tout affranchissement, comme on faisoit à l'égard des esclaves, que leur maître mettoit en liberté; car, dès lors, elle n'étoit plus sous la puissance paternelle; & toute jeune qu'elle étoit, elle avoit le pouvoir de tester, & de donner son bien à qui elle vouloit: mais si elle mouroit *vestale*, sans avoir fait de testament, l'ordre en héritoit.

La plus ancienne des *vestales*, prenoit la qualité de très-grande, *mazima*; comme le premier pontife prenoit le titre de *maximus*. Elle avoit une supériorité absolue sur les autres. La fonction des *vestales* étoit de faire des vœux, des prières & des sacrifices pour la prospérité & pour le salut de l'état; d'entretenir le feu sacré, & de garder le palladium. Celles qui, par négligence ou autrement, laissoient éteindre le feu de *Vesta*, qui devoit être éternel, étoient punies du fouet par le souverain pontife, qui seul avoit le droit de les châtier; & qui étoit leur juge naturel, avec le collège des pontifes.

Quand quelqu'une étoit convaincue de n'avoir pas gardé le vœu de virginité, elle étoit punie

d'un genre de mort particulier, de même que le complice de son crime. On la faisoit fouetter, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups; & pour elle, on creusoit un caveau dans un endroit de la ville, près la porte Colline; où, après y avoir mis un petit lit, une lampe allumée, un peu de pain & d'eau, du lait & de l'huile, on la faisoit descendre; ensuite on fermoit l'entrée de ce caveau, qui lui servoit de sépulture. C'étoit alors que la consternation étoit générale; toute la ville étoit ce jour là en deuil, les boutiques étoient fermées: il y régnait un morne silence, qui marquoit une profonde tristesse, & l'on croyoit l'état menacé de quelque grand malheur. On remarque que dans l'espace d'environ mille ans, que cet ordre subsista depuis Numa jusqu'à Théodose-le-Grand qui l'abolit, il n'y en eut que dix-huit qui furent convaincues, & punies d'adultères.

Si la punition des fautes étoit rigoureuse dans cet ordre, les honneurs dont elles jouissoient, étoient aussi très-distingués, & leurs prérogatives très-considérables. Le respect qu'on avoit pour une *Vestale*, étoit si grand, que lorsque les premiers magistrats, les consuls mêmes les rencontroient, ils leur cédoient le pas, & ils faisoient baisser leurs faisceaux devant elles. Des licteurs marchoient devant elles, pour leur faire place, & pour les garder, depuis qu'il arriva qu'on avoit fait violence à une *Vestale*, qui revenoit de souper. Quiconque auroit osé faire insulte à une *Vestale*, étoit puni de mort. Quand l'ordre se fut enrichi par les pieuses libéralités des romains, les *Vestales* ne parurent en public, qu'accompagnées d'un cortège nombreux de domestiques de l'un & de l'autre sexe. Elles avoient beaucoup de liberté: car elles pouvoient recevoir chez elles les hommes pendant le jour, & les femmes en tout temps: elles pouvoient aller souper chez leurs parens & leurs amis: elles étoient libres d'assister aux spectacles, où elles avoient des places distinguées. Entre les privilèges qu'on leur avoit accordés, elles en avoient un qui leur étoit particulier: car, si elles trouvoient en leur chemin quelque coupable qu'on menât au supplice, il avoit aussitôt sa grâce, pourvu que la *Vestale* assurât que c'étoit le pur hazard qui avoit fait naître cette rencontre. Leur témoignage étoit pareillement reçu en justice, & l'opinion qu'on avoit de leur probité, le rendoit très-respectable. Quand il survenoit quelque différend entre des personnes du premier rang, on se servoit d'elles pour les pacifier. On dépoisoit entre leurs mains les testaments, comme dans un asyle sacré & inviolable. On leur avoit accordé, par honneur, le droit de sépulture dans la ville, ce qu'on ne permettoit que très-rarement, même à ceux qui voient rendu de grands services à l'état. Elles por-

toient la prétexte comme les magistrats. Enfin, elles étoient entretenues & défrayées aux dépens du public. Voyez CLAUDIA, TUCCIA.

» Les savans dit Winckelmann (*Hist. de l'art.* 4. 5.) ayant rrouvé différentes figures avec la tête couverte du manteau, ont pris en général cette draperie pour l'ajustement des *vestales*, tandis qu'elle n'est propre qu'aux femmes. Tous les antiquaires semblent sur-tout s'accorder à nommer *vestale* une tête du cabinet Farnèse, sans songer qu'il lui manque le principal caractère, sivoir la mitre, ou d'avoir la tête ceinte d'une large bande qui descend sur les épaules (*Prudent. contra sym. l. II. v. 1085.*) c'est ainsi que sont figurées deux têtes rapportées par Fabretti (*De col. Troj. c. 6. p. 167.*), l'une exécutée sur une plaque de métal, l'autre gravée sur un onyx. On voit sur cette plaque le nom de la personne avec la légende : *BELECLAE MODESTE*, & sur le champ, auprès du buste, on lit V. V. ce qui signifie selon lui *VIRGO VESTALIS*. Une *vestale* seroit aussi reconnoissable par une draperie ou un voile singulier nommé *suffibulum*, qui prénoit par dessus la tête & qui étoit d'une forme carrée-oblongue. Les deux bouts d'une pareille mitre descendent sur la poitrine d'une figure plus petite que nature, conservée dans le palais Barberini. La tête antique manquant à cette figure, le restaurateur moderne lui a donné une tête d'Isis. »

Aux bandelettes, au voile, à la prétexte, manteau blanc bordé de pourpre, il faut joindre encore pour caractère distinctif la tunique de lin dont Denys d'Halycarnasse fait mention (*lib. II.*) Voyez *CARBASUS*, *SUFFIBULUM*.

VESTALES (on voit des) sur les médaillons des familles *ÆMILIA*, *CLAUDIA*, *LICINIA*.

VESTALIES, fêtes de Vesta. On célébroit les *vestalies* le 5 avant les Ides de Juin; c'est-à-dire le neuvième de ce mois. On faisoit ce jour-là des festins devant les maisons; on envoioit des viandes aux *vestales* pour les offrir à la déesse; on conduisoit par la ville les ânes des moulins, couronnés de fleurs & de chapelets de morceaux de pain. On ornoit aussi les meules de bouquets & de couronnes: c'étoit la fête des boulangers. Les dames alloient nus pieds au temple de Vesta, & l'on élevoit un autel à Jupiter-boulangier dans le capitolé. Voyez Ovide, (*Fastor. l. VI. v. 260 & suiv.*) Le 30^e jour d'avril étoit encore consacré à *Vesta-Palatine*, ou du mont Palatin.

VESTE (à) *Aug.* Gardien des habits de l'empereur. On trouve dans les inscriptions recueillies par Muratori: à *veste imperatoris privati*, gardien de ses habits ordinaires; à *veste*

cubiculari Cesaris, gardien de son deshabilité; à *veste venatoria Aug.*, gardien de son habit de chasse; à *veste Livie decurio*, chef de dix gardiens des habits de Livie, &c.

VESTIAIRE. Voyez *VESTIARIUS*.

VESTIARIUM, *ἰματωριον* (*Gloss. vetus*); garderobe.

VESTIARIUM, entretien des habits (*Columel. l. 8.*).

VESTIARIUS, tailleur. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (*III. 7*) *Vestiarius tenuarius imp. Cas. Antonini-Pii*. Ces mots désignent un tailleur d'habillemens simples, ou légers, *tenuis vestas*.

Le *vestiaire* & le *protovestiaire* dans l'empire grec étoient le maître & le grand maître de la garderobe.

VESTIFICINA, endroit où l'on fait les habits (*Tertull. de Pall. c. 3.*)

VESTIGATOIRES, chasseurs qui cherchent & font lever le gibier.

VESTIFICUS *Cas.* à *veste scanica* (*Gruter. 578. 7.*). Tailleur qui faisoit les habits de théâtre.

VESTIPLICÆ, *vestiplica*, femme de charge, qui a soin de plier les habits. Plaute (*Trin. II. 1. 22.*) dit *Vestiplica*, *unctor*, *auri custos*, *stabelifera*. Nonius lit dans ce vers *vestipici*.

VESTITORES simulacrorum (*Firmicus 3. 2. & 14.*) ceux qui revêtoient les statues des dieux de leurs habits de pourpre & de brocard. Lactance parle (2.) de ces habits des statues *His (diis) peplos & indumenta pretiosa, quibus usus velaminis nullus est, his aurum & argentum consecrant.*

VETERANI, vétérans, soldats qui avoient servi pendant vingt-cinq ans, dans les armées de la république, & qui, après ce temps prescrit par les ordonnances, ayant la liberté de se retirer, se déterminoient à continuer le service, & étoient mis au rang des vétérans ou volontaires. Ils avoient des privilèges, étoient exempts des factions & des travaux, excepté seulement lorsqu'il s'agissoit de s'opposer à l'ennemi. Auguste abrégea le temps du service, & le réduisit à vingt-ans pour l'infanterie, & à dix pour la cavalerie.

VETERATOR, fourbe, adroit.

VETENARIS

VETERINIARIUS, celui qui traite les chevaux malades Columelle. 6. 8. dit : *Vitiosa instrumenta lingua, quas ranas veterinarii vocant.*

VETERINUM, bête de somme. Festus donne l'étymologie de ce mot : *Veterinam bestiam iumentum Cato appellavit à vehendo.*

VETO, mot consacré, par lequel les tribuns du peuple abrogeoient à leur gré les décrets du sénat, & s'opposoient à leur exécution. Quand il leur plaisoit de les confirmer, ils mettoient seulement au bas un T, qui signifioit *tribuni*. Dans le cas de l'opposition, le sénat n'avoit qu'un moyen extraordinaire de faire lever l'opposition ; c'étoit de donner un second décret, par lequel il ordonnoit que tous ceux qui refuseroient d'obéir au premier, seroient regardés comme des impies, comme l'objet de la colère des dieux, & comme tels, exclus de la société civile. Mais ce moyen n'étoit pas d'un grand effet, parce que le peuple déferoit plus à ses tribuns, qui étoient ses protecteurs, qu'à des peines imaginaires.

VETRANION, tyran sous Magnence.

VETRANIO AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, au cabinet national.

RRRR. en argent, dans celui de feu d'Ennery.

RRRR. en médaillons d'argent.

Duvau en avoit trouvé un :

RR, en M. B.

RR. en P. B.

VETTIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est *IVDEX*.

VETVRIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

RR. en argent.

RRRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *PHILO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

Antiquités. Tome V.

VETURIA *tribus*. Voyez *TRIBU*.

VETUS, surnom de la famille *ANTISTIA*.

VEUVE. Junon avoit un temple à Stymphale, en Arcadie, sous le nom de Junon-la-Veuve, en mémoire d'un divorce qu'elle avoit fait avec Jupiter, après lequel elle se retira, dit-on, à Stymphale. Voyez *PLATEE*.

VEXILLARI, soldats ainsi appelés, parce qu'ils étoient attachés à un drapeau, & que dans cet état ils attendoient les récompenses militaires (On l'appelleit *Vexillum legionis*.); dans chaque légion, il y en avoit six cents. Dans l'ancienne milice romaine, il n'y avoit qu'un seul congé, qu'on obtenoit après avoir servi pendant tout le temps prescrit, ou à cause de maladie, ou pour quelqu'autre cause connue. Sous Auguste, on en imagina un nouveau nommé *Exauctoratio*, qui en dégageant le soldat de son serment, ne l'exemptoit pas cependant de tout service, mais le retenoit sous un drapeau, à la suite de la légion, jusqu'à ce qu'il eût reçu la récompense de ses travaux militaires. Ainsi il étoit exempt de toute faction, de toutes veilles & de tout autre travail que celui de combattre l'ennemi. Tel étoit l'effet de ce congé appelle *Exauctoratio*, différent de celui qu'on nommoit *Missio*, après lequel un soldat, ayant reçu sa récompense, pouvoit se retirer chez lui.

VEXILLARI étoient aussi des porte-enseignes que chaque centurion étoit au nombre de deux pour chaque centurie, afin que l'un suppléât au défaut de l'autre. On choisissoit pour remplir cette place les soldats les plus forts & les plus courageux.

VEXILLATIO *Daciarum*. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (880. 7.) ces mots qui désignent des troupes auxiliaires tirées des Dacies.

VEXILLUM. Voyez *SIGNA*. Les romains se servoient indifféremment des mots *signum* & *vexillum* pour désigner toutes sortes d'enseignes; néanmoins le mot *vexillum* dénotoit, 1°. d'une manière expresse, les enseignes des troupes de cavalerie, que nous nommons dans notre langue *étendards*, *guidons*, *cornettes*; 2°. il désignoit encore les enseignes des troupes fournies par les alliés de Rome; 3°. il se trouve quelquefois employé pour exprimer les enseignes de l'infanterie romaine.

VI DIVINAE. On lit dans Gruter (94. 5.) l'inscription suivante consacrée à la force divine qui conduit l'univers : *VIN DIVINAE SACRUM*
VETTIVS. G. P. CAEVLVS.

VIA Voyez VOIE.

VIAECURI. Voyez VOYER.

VIALES *dii*. Les romains appelloient ainsi les dieux qui avoient soin des chemins. Les *viales*, dit Labéon, étoient de ces dieux qu'on appelloit *dii animales*, parce que c'étoient des âmes d'homme, qui étoient changées en dieux. Ces dieux animaux ou amis des hommes, changés en dieux, étoient les Pénates & les *viales*. (Voyez Servius sur l'Énéide, l. III. v. 168.) On les appelloit *viales*, parce qu'ils avoient soin des rues & des chemins qui s'appelloient en latin *via*. C'étoit la même chose que les Lares, & on les nommoit quelquefois *Lares-viales* : témoia l'inscription rapportée par Gruter, p. LXXVIII.

F O R T U N A E
R E D U C I . L A R I
V I A L I . R O M A E
A E T E R N A E
Q . A X I U S A E L I A
N U S — V E . P R O C
A V G
I O N I

On donnoit aussi le nom de *vialis* à Mercure, *Mercurius vialis* ou *viacus*, comme dans une inscription rapportée par Gruter, p. LV. n. 5.

D E O . . . M E P . . .
V I R G O
M . A T I L I V S
S I L O N I S F
Q U I R — S I L O
E X — V O T O .

Du nombre des dieux *viales* étoient encore Hercule & *Vibilia*. Voyez VIBILIE.

VIATEUR, officier inférieur chez les romains.

Les *viateurs*, *viatores*, étoient des espèces de messagers d'état, que le sénat envoyoit dans les maisons de campagne, pour avertir les sénateurs des jours où ils devoient s'assembler extraordinairement. Ils étoient employés au même usage par les consuls, les préteurs & les tribuns du peuple en particulier.

Les gouverneurs des provinces en accorderoient aux sénateurs des premières familles, lorsqu'ils

étoient dans leur gouvernement, pour leur servir de cortège. Lorsqu'un *viateur* étoit chargé de porter à quelqu'un les décrets du sénat & du peuple, & qu'il le trouvoit négligemment vêtu, il lui disoit avant toutes choses qu'il devoit s'habiller. C'est pourquoi le *viateur* envoyé pour annoncer à Lucius Quintius Cincinnatus, que le sénat & le peuple romain l'avoient déclaré consul & dictateur, le pria de se vêtir, *cui viator, vela corpus, inquit, ut proferam senatus populique romani mandata*. Aussi-tôt Cincinnatus dit à sa femme Racilie de lui apporter ses habits qui étoient dans sa chaumière, afin de se mettre décemment pour écouter les ordres de la république.

VIATIQUE. On donnoit ce nom chez les romains non-seulement à la somme ou aux appointemens que la république fournissoit aux magistrats qu'elle envoyoit dans les provinces, pour subvenir aux frais de leur voyage; mais encore aux habits, esclaves, meubles, que l'état leur fournissoit pour paroître avec dignité. Du temps d'Auguste on convertit le tout en une somme d'argent, sur laquelle les magistrats étoient eux-mêmes obligés de pourvoir à toute la dépense. Tacite en fait mention dans le premier livre des *Annales*, chap. 37 : *viaticum amicorum ipsiusque Caesaris*. Il parle là des appointemens qu'on accorda à Germanicus & aux officiers de sa suite. On n'a point de détail précis sur les sommes auxquelles se montoient ces appointemens, on présume qu'elles étoient réglées sur le rang & la dignité des personnes. On donnoit aussi le même nom à la paye des officiers & soldats qui étoient à l'armée.

Quelques-uns ont encore nommé *viatique*, le denier, la pièce d'or, d'argent ou de cuivre, que les anciens avoient coutume de mettre dans la bouche des morts, pour payer le passage du Stix à Caton.

VIATOR. Voyez VIATEUR.

VIATOR *adis Plur.* Ces mots, qui se lisent dans une inscription recueillie par Muratori, désignent Mercure qui conduit les âmes aux enfers.

VIATORIUM (*vas*)

Pline parle d'un petit vase de ce nom que les voyageurs portoient avec eux; mais qui étoit de bois, ce qui le distingue du *cothon*, & de l'*Agyvaia* des grecs du bas-empire.

VIBIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont : *HABITUS*, *PANSA*, *VARUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VIBILIA. Arnobe (4. p. 131.) qui parle seul de cette déesse, dit qu'elle empêchoit de se tromper de chemin : *ab erroribus viarum dea vibilia liberat*.

VIBULANUS, surnom des Fabiens.

VICA POTIA. C'étoit la déesse qui présidoit à la victoire ; & apparemment c'étoit la victoire elle-même, à laquelle on donnoit ces noms, tirés l'un de *vincere*, *vinco*, vaincre, & l'autre de *potestas* puissance, ou plutôt de l'ancien mot *potis*, *pote* ; qui signifie puissance. D'autres disent *Vicepota*. Voyez Tite-Live, l. II. c. 7.

VICARIUS SERVUS, étoit un esclave subordonné à celui qui avoit l'intendance des autres, & qui, en son absence, faisoit ses fonctions. On appelloit aussi *vicarii*, ceux qui, sous le préfet du prétoire, étoient préposés sur tout un diocèse. On appelloit ainsi une étendue de pays qui contenoit plusieurs métropoles, & sous chaque métropole, il y avoit plusieurs villes & pays qui en dépendoient. Ces vicaires avoient le droit de porter la chlamyde, & jouissoient de plusieurs autres privilèges ; mais comme lieutenant du préfet du prétoire, ils étoient sous son entière dépendance.

VICARIA MORS, mort que l'on souffre pour un autre. Les anciens croyoient que l'on prolongeoit la vie d'un autre, en mourant pour lui : ainsi Admete vit prolonger ses jours par la mort volontaire de sa femme Alceste.

VICENNAL, dans l'antiquité, signifioit une chose qu'on renouvelloit tous les vingt ans.

Telle est l'acception la plus usitée de ce mot ; car c'est ainsi qu'on nommoit les jeux, fêtes ou réjouissances qu'on donnoit à l'occasion de la vingtième année du règne du prince.

On trouve un grand nombre de médailles avec cette inscription : *vicennalia vota*, c'est-à-dire, les vœux que le peuple, faisoit à cette occasion pour la santé de l'empereur, & pour l'aggrandissement de l'empire.

Dans les médailles de Tacite, de Gallien & de Probus, les vœux sont exprimés par ces caractères VOT. X. & XX ; dans celles de Galère

Maximien : par ceux-ci, VOT, X. M. XX : dans celles de Constantin, de Valentinien & de Valens, par ces caractères VOT. X. MULT. XX : dans celles de Dioclétien, de Julien, de Théodose, d'Arcadius, par ces mêmes mots, VOT. X. MULT. XX : dans celles de Constance, par ceux-ci, VOT. X. SIC. XX : celles du jeune Licinius, portent VOT. XXII. FEL. XX : & quelques unes de Constantin, VOT. XV. FEL. XX.

Ducange dit de ces médailles votives, qu'Auguste ayant feint de vouloir quitter l'empire, accorda par deux fois aux prières du sénat, de continuer de gouverner encore pour dix ans, & qu'on commença à faire chaque décennale des prières publiques, des sacrifices & des jeux pour la conservation des princes ; que dans le bas-Empire, on en fit de cinq en cinq ans. C'est pourquoi dans le bas-Empire, depuis Dioclétien, on trouva sur des médailles, VOTIS. V. XV, &c. Le premier chiffre marque le nombre des années, où l'on répétoit les vœux *vicennaux*, & le second chiffre les mêmes vœux *vicennaux*, qui avoient toujours retenu leur premier nom, exprimé par XX. Voyez vœux, médailles votives.

On appelloit encore chez les romains *vicennales* : *vicennalia*, des fêtes funéraires qu'on célébroit le vingtième jour après le décès.

VICES déifiés : les grecs & les romains honoroient les dieux qu'ils croyoient être bons pour en obtenir des bienfaits : ils en reconnoissoient aussi des mauvais, auxquels ils rendoient un culte, pour se garantir du mal qu'ils en pourroient recevoir. Car peut-on croire qu'ils voulassent honorer le *vice*, pour le *vice* même. L'impudence, la calomnie, l'envie, la paresse, avoient des autels à Athènes.

VICISSIS biceffis, monnoie des romains. Elle valut depuis la fondation de Rome, jusqu'à l'an 485, 20 liv. monnoie de France, selon Pausan dans sa *métrologie*.

VICOMAGISTER. Voyez *MAGISTER vicorum*.

VICTIMAIRE, ministre inférieur des sacrifices chez les romains. Les *victimaires* lioient les victimes, préparoient le couteau, l'eau, le gâteau, & les autres choses nécessaires aux sacrifices. C'étoit eux qui allumoient le feu quand on brûloit des livres. Voyez Tite-Live (l. XL. c. 29.) & Aulu-gelle 12. C'étoit eux qui frapportoient les victimes. Ils se tenoient prêts pour cela, le coup levé, demandoient au prêtre la permission de frapper, en disant : *ago-ne ?* Frapperai-je ? d'où vient qu'on les nommoit *agonis* ? On les appelloit aussi *cul-*

trarii. Ils se tenoient près de l'autel, nus jusqu'à la ceinture, couronnés de laurier, & tenant leur couteau. Quand la victime étoit égor-gée, ils l'éventroient; & après qu'on en avoit regardé les entrailles, ils les ôtoient, les lavoient, répandoient dessus la farine, &c. Dans les triomphes, ils marchaient après tous les autres ministres des dieux, conduisant devant eux un bœuf blanc, & portant tous les instrumens nécessaires aux sacrifices.

Sur les monumens, les *victimaires* sont ordinairement représentés sans autre vêtement qu'un tablier, appelé *limus*, qui les entoure depuis le nombril jusqu'aux genoux.

VICTIME, animal, destiné au sacrifice. La *victime* différoit de l'*hostie*, en ce que toutes sortes de personnes pouvoient immoler celles-ci, & que la *victime* ne pouvoit l'être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi, comme le dit Ovide :

Victima qua dextrâ cecidit victrice vocatur.

Elle différoit encore en ce que l'*hostie* étoit immolée avant que d'aller à l'ennemi, & que la *victime* ne l'étoit qu'après la victoire; & qu'enfin la dernière étoit ordinairement plus grande que la première; mais les auteurs confondent souvent ces deux expressions (L'on y conserva cependant cette différence, que le mot *victime* s'employoit pour le gros bétail, & le mot *hostie* pour les brébis, les oiseaux, &c.).

Il falloit que la *victime* fût conduite, & non pas traînée à l'autel; c'est pourquoi la corde avec laquelle on l'attachoit, étoit fort lâche, afin qu'elle ne parût pas aller au sacrifice malgré elle, ce qui auroit été d'un fort mauvais présage. *Quia invito Deo eam offerri putabant*, dit Servius. (*Georgic.* 2. 395.) On ornoit sa tête de rubans & de couronne, & on doroit ses cornes: *vittis præsignis & auro sstitur ante aras*, dit Ovide, (*Mét.* XV, 130), & ordinairement les couronnes étoient faites de l'arbre consacré au dieu auquel on sacrifioit: ainsi les *victimines* de Bacchus étoient couronnées de lierre, celles de Pan, de branches de pin, &c. Chaque dieu avoit ses *victimines* favorites, qu'on lui immoloit, selon les règles des sacrifices. Il n'étoit pas permis de sacrifier des *victimines* indifféremment; mais elles devoient être belles & saines, & les prêtres qui avoient soin de les examiner, marquoient avec de la craye, celles qui convenoient; dès lors, on les appelloit *egregia*, *eximia*, *lecta*. Il les falloit de couleur noire aux dieux infernaux, & blanches aux dieux du ciel. Arnobe, (7. 226), trouve la raison de cette différence dans le diffé-rent séjour qu'habitoient ces deux espèces de

divinités: *quia nigra nigris conveniunt, & tristia consimilibus grata sunt.*

Chez les grecs, on doroit les cornes des grandes *victimines*, tel que le bœuf & le taureau; pour les petites, telles que le bouc & le bélier, on les couronnoit seulement de feuilles de l'arbre, ou de la plante consacrée à la divinité, en l'honneur de laquelle étoit offert le sacrifice. La *victime* étant arrivée au pied de l'autel, on versoit sur sa tête, avant que de l'égorger, quelques poignées d'orge rôtie avec du sel; & si le sacrifice se faisoit en l'honneur des divinités célestes, on lui faisoit tourner la tête vers le ciel.

Le sacrificateur commençoit à faire l'épreuve de la *victime*, en lui versant de l'eau lustrale sur la tête, & en lui frottant le front avec du vin, selon la remarque de Virgile:

Frontique injungit vina sacerdos.

On égorgeoit ensuite l'animal, on examinoit toutes les parties; on les couvroit d'un gâteau fait avec de la farine & du sel; ce que Servius a exprimé (sur le sixième livre de l'*Enéid.*) par ces mots: *matatus est taurus vino, molaque salsa.*

Après avoir allumé le feu, qui devoit consumer la *victime*; on la jettoit dans ce feu sur un autel; tandis qu'elle se consumoit, le pontife & les prêtres faisoient plusieurs effusions de vin autour de l'autel, avec des encensemens & d'autres cérémonies.

On n'immoloit pas indifféremment toutes sortes de *victimines*; il y en avoit d'affectées à certaines divinités. Aux unes, on sacrifioit un taureau, aux autres une chèvre, &c. Les *victimines* des dieux infernaux étoient noires, selon le témoignage de Virgile, dans le *Liv. III.* de l'*Enéide*.

Quatuor hic primum nigrantes terga juyencos Constituit.

On immoloit aux dieux les mâles, & aux déesses les femelles. L'âge des *victimines* s'observoit exactement; car c'étoit une chose essentielle pour rendre le sacrifice agréable.

Entre les *victimines*, les unes étoient sacrifiées pour trouver dans leurs entrailles la connoissance de l'avenir; les autres pour expier quelque crime par l'effusion de leur sang, ou pour détourner quelque grand mal, dont on étoit menacé; elles étoient aussi distinguées par des noms particuliers.

Vitima præcidanea, étoient celles qu'on immoloit par avance; ainsi dans Festus, *præcidanea porca*, une truie immolée avant la récolte.

Bidentes ; les uns veulent que l'on nommât ainsi toutes sortes de bêtes à laine ; les autres , les jeunes brebis .

Injuges , les bêtes qui n'avoient pas été mises sous le joug , comme dit Virgile , *L. IV. de ses Géorgiques* .

Et intachta totidem cervice juveneos.

Eximia , les victimes que l'on séparoit du troupeau , pour être plus dignes d'être immolées : *de grege extracta* : Virgile , dit *Géorg. IV.*

Quatuor eximios prastanti corpore tauros.

Succidanea ; ce sont les victimes qu'on immoloit dans un second sacrifice , pour réparer les fautes que l'on avoit faites dans un précédent .

Ambarvales , victimes qu'on sacrifioit dans les processions qui se faisoient autour des champs .

Prodiga , celles qui , selon Festus , étoient entièrement consumées .

Piaculares , celles qu'on immoloit pour expier quelque grand crime .

Huroiga ; on appelloit ainsi , selon Festus , les victimes , dont les entrailles étoient adhérentes .

Medialis víctima , étoit une brebis noire que l'on immoloit le soir .

Probata . On examinoit , comme on l'a dit , la victime , avant que de l'immoler , & quand elle étoit reçue , on la nommoit *probata hostia* ; on la conduisoit ensuite à l'autel , ce que l'on appelloit *ducere hostiam* (*Ovid. Eleg. 13 v. 13*) .

Ducentur nive , populo plaudente , juvenca.

On lui attachoit au cou un écriteau , sur lequel étoit écrit le nom de la divinité à laquelle on alloit l'immoler ; & l'on remarquoit attentivement si elle résistoit , ou si elle marchoit sans peine ; car l'on croyoit que les dieux rejettoient les victimes forcées .

On pensoit encore , que si la victime s'échappoit des mains des sacrificateurs , & s'enfuyoit , c'étoit un mauvais augure , qui présageoit quelque malheur . Valère Maxime , (*L. VIII , c. 6*) observe que les dieux avoient averti Pompée par la fuite des victimes , de ne point se commettre avec César . On observoit enfin si la victime pouvoit des cris & des mugissemens extraordinaires , avant que de recevoir le premier coup de la main du sacrificateur .

Sur les peintures du Virgile du Vatican dessinées par Bartoli , on voit dans trois endroits

différens le bœuf que l'on va sacrifier , porter entre les cornes un ornement semblable à un panier évasé par le haut .

On voit dans Homère (*Iliad. III. 273.*) que l'on arrachoit quelques poils entre les cornes des victimes , & qu'on les jettoit dans le feu . Virgile (*Eneid. 6. 245.*) fait mention de cet usage .

Et summas carpens media inter cornua fetas.

» Les Egyptiens , dit Paw , tireient parti pour l'entretien des animaux sacrés , de plusieurs choses qui sans cela leur eussent été absolument inutiles . Les têtes des victimes auxquelles personne ne pouvoit toucher , étoient pour les crocodiles dans les villes qui avoient de ces lézards dans leurs fossés . Les entrailles des animaux servoient aux vautours d'Isis , & certains viscères , comme la rare & le cœur , qui ne sont point propres à la nourriture de l'homme , servoient aux éperviers ; car il ne faut point s'imaginer que les environs de Memphis aient été alors dans le même état où l'on voit quelquefois de nos jours les environs du Grand-Caire , c'est-à-dire couverts de cadavres d'ânes & de chameaux que tous les vautours & les éperviers ont peine à consumer . »

VICTIME ARTIFICIELLE. C'étoit une victime factice faite de pâte cruite , pétrie sous la figure d'un animal , & qu'on offroit aux dieux quand on n'avoit point de victime naturelle , ou qu'on ne pouvoit leur en offrir d'autres . C'est ainsi que , selon Porphyre , Pythagore offrit un bœuf de pâte en sacrifice . Athénée rapporte de même qu'Empédocle , disciple de Pythagore , ayant été couronné aux jeux olympiques , distribua à ceux qui étoient présens , un bœuf fait de myrrhe , d'encens , & de toutes sortes d'aromates . Pythagore avoit tiré cette coutume d'Egypte , où elle étoit fort ancienne , & où elle se pratiquoit encore du temps d'Hérodote . (*D. J.*)

VICTIMES HUMAINES. On ne sauroit douter que les hommes n'aient été assez cruels pour offrir aux dieux de semblables victimes .

Les auteurs dont le témoignage concourt à prouver l'immolation des victimes humaines , se présentent en foule . Ce sont Manethon , Sanchoniathon , Hérodote , Pausanias , Joseph , Philon , Diodore de Sicile , Denys d'Halicarnasse , Strabon , Cicéron , César , Tacite , Macrobe , Plin , Tite-Live , enfin la plupart des poètes grecs & latins .

De tous ces témoignages réunis , il résulte que les Phéniciens , les égyptiens , les arabes , les cananéens , les habitans de Tyr & de Carthage , les perses , les athéniens , les lacédémoniens , les ioniens , tous les grecs du continent & des îles ;

les romains, les scythes, les albanois, les germains, les anciens bretons, les espagnols, les gaulois, ont été également plongés dans cette affreuse superstition. On peut en dire ce que Pline disoit autrefois de la magie, qu'elle avoit parcouru toute la terre, & que ses habitans, tout inconnus qu'ils étoient les uns aux autres, & si différens d'ailleurs d'idées & de sentimens, se réunirent dans cette pratique malheureuse; tant il est vrai qu'il n'y a presque point eu de peuples dans le monde dont la religion n'ait été inhumaine & sanglante.

On ne fait pas qui le premier osa conseiller cette barbarie; que ce soit Saturne, comme on le lit dans le fragment de Sanchoniaton; que ce soit Lyaon, comme Pausanias semble l'insinuer, ou quelqu'autre enfin qu'on voudra, il est toujours sûr que cette horrible idée fut accueillie. *Tantus fuit perturbata mentis & sedibus suis pulsa furor, ut sic dii placarentur, quemadmodum ne homines quidem sciunt*, dit éloquemment St. Augustin, (*De civit. Dei. l. VI. cap. 14.*) Telle étoit l'extravagance de ces infensés, qu'ils pensoient apaiser les dieux par des actes de cruauté que les hommes même ne sauroient faire dans leurs plus grands emportemens. »

On ne peut douter que cette coutume sanguinaire ne fût établie chez les tyriens & les phéniciens. C'est de la Phénicie que cet usage passa dans la Grèce, & de la Grèce les Pélasges la portèrent en Italie.

On pratiquoit à Rome ces affreux sacrifices dans des occasions extraordinaires, comme il paroît par le témoignage de Pline (*L. XXVIII. c. 2.*). Entre plusieurs exemples que l'histoire romaine en fournit, un des plus frappans arriva dans le cours de la seconde guerre punique. Rome consternée par la défaite de Cannes, regarda ce revers comme un signe manifeste de la colère des dieux, & ne crut pouvoir mieux les apaiser que par un sacrifice humain. Après avoir consulté les livres sacrés, dit Tite-Live (*L. XXII. c. 57.*), on immola les *victimæ* prescrites en pareil cas. Un gaulois & une gauloise, un grec & une grecque furent enterrés vifs dans une des places publiques destinées depuis longtemps à ce genre de sacrifices si contraires à la religion de Numa. Voici l'explication de ce fait singulier. Les décemvirs ayant vu dans les livres sibyllins que les gaulois & les grecs devoient s'emparer de la ville, *urbem occupaturos*, on imagina que pour détourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vifs dans la place publique, un homme & une femme de chacune de ces deux nations, & leur faire prendre ainsi possession de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples nous montre que les principes de l'art divina-

toire admettoient ces sortes d'accommodemens avec la destinée.

Tite-Live nomme ce barbare sacrifice : *sacrum minime romanum*; cependant il se répéta souvent dans la suite. Pline (*L. XXX. c. 1.*) assure que l'usage d'immoler des *victimæ* humaines au nom du public, subsista jusqu'à ce qu'il fût aboli par un sénatus-consulte, l'an 857 de Rome; mais on a des preuves qu'il continua dans les sacrifices particuliers de quelques divinités, comme par exemple de Bellone. Les édits renouvelés en différens temps par les empereurs, ne purent mettre un frein à cette fureur superstitieuse; & à l'égard de cette espèce de sacrifice humain prescrit en conséquence des vers sibyllins, Pline avoue qu'ils subsistèrent toujours, & assure qu'on en avoit vu de son temps des exemples, *Etiam nostra atas vidit.*

Les sacrifices humains furent moins communs chez les grecs; cependant on en trouve l'usage établi dans quelques contrées; & le sacrifice d'Iphigénie prouve qu'ils furent pratiqués dans les temps héroïques, où l'on se persuada que la fille d'Agamemnon purifioit par sa mort, l'armée des grecs des fautes qu'ils avoient commises:

Et casta incestæ, nubendi tempore in ipso,

Hostia concideret mactatu mæsta parentis.

(Lucret. *l. I. v. 99, 100.*)

« Cette chaste princesse tremblante aux pieds des autels, y fut cruellement immolée dans la fleur de son âge, par l'ordre de son propre père. »

Les habitans de Pella sacrifioient alors un homme à Pélée, & ceux de Ténuse, si l'on en croit Pausanias, offroient tous les ans en sacrifice, une fille vierge au génie d'un des compagnons d'Ulysse qu'ils avoient lapidé.

On peut assurer, sur la parole de Théophraste, que les arcadiens immoloient de son temps des *victimæ* humaines, dans les fêtes nommées *lyœa*. Les *victimæ* étoient presque toujours des enfans. Parmi les inscriptions rapportées de Grèce par Fourmont, on voit le dessin d'un bas-relief trouvé en Arcadie, & qui a un rapport évident à ces sacrifices.

Carthage, colonie phénicienne, avoit adopté l'usage de sacrifier des *victimæ* humaines, & elle ne le conserva que trop long-temps. Platon, Sophocle & Diodore de Sicile le déclarent en termes formels. N'auroit-il pas mieux valu pour les carthaginois, dit Plutarque (*De superstitione.*) avoir Critias ou Diagoras pour législateurs, que de faire à Saturne les sacrifices de leurs propres

enfants, par lesquels ils prétendoient l'honorer ? La superstition, continue-t-il, armoit le père contre son fils, & lui mettoit en main le couteau dont il devoit égorgé. Ceux qui étoient sans enfans, achetoient d'une mère pauvre la victime du sacrifice ; la mère de l'enfant qu'on immoloit devoit soutenir la vue d'un aussi affreux spectacle sans verser de larmes ; si la douleur lui en arrachoit, elle perdoit le prix dont on étoit convenu, & l'enfant n'en étoit pas plus égaré. Pendant ce temps tout retentissoit du bruit des instrumens & des tambours. Or craignoit que les lamentations de ces victimes ne fussent entendues.

Gélon, roi de Syracuse, après la défaite des carthaginois, en Sicile, ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils renonceroient à ces sacrifices odieux. C'est-là, sans doute, le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé. Chose admirable, dit Montesquieu, après avoir défait trois cents mille carthaginois, il n'exigeoit qu'une condition qui n'étoit utile qu'à eux, ou plutôt il stipuloit pour le genre humain.

Remarquons cependant, que cet article du traité ne pouvoit regarder que les carthaginois établis dans l'île, & maîtres de la partie occidentale du pays ; car les sacrifices humains subsistoient toujours à Carthage. Comme ils faisoient partie de la religion phénicienne, les loix romaines qui les proscrirent long-temps après, ne purent les abolir entièrement. En vain Tibère fit périr dans les supplices les ministres inhumains de ces barbares cérémonies ; Saturne continua d'avoir des adorateurs en Afrique ; & tant qu'il en eut, le sang des hommes coula secrètement sur ses autels.

Enfin les témoignages positifs de César, de Pline, de Tacite & de plusieurs autres écrivains exacts ne permettent pas de douter que les germains & les gaulois n'aient immolé des victimes humaines, non-seulement dans des sacrifices publics, mais encore dans ceux qui s'offroient pour la guérison des particuliers. C'est inutilement que nous voudrions laver nos ancêtres d'un crime dont trop de monumens s'accordent à les charger. La nécessité de ces sacrifices étoit un des dogmes établis par les druides, fondés sur ce principe, qu'on ne pouvoit satisfaire les dieux que par un échange, & que la vie d'un homme étoit le seul prix capable de racheter celle d'un autre. Dans les sacrifices publics, au défaut des malfaiteurs, on immoloit les innocens ; dans les sacrifices particuliers, on égorgé souvent des hommes qui volontairement s'étoient dévoués à ce genre de mort.

Il est vrai que les anciens ouvrirent enfin les yeux sur l'inhumanité de pareils sacrifices. Un

oracle, dit Plutarque, ayant ordonné aux lacédémoniens d'immoler une vierge, & le sort étant tombé sur une jeune fille nommée *Hélène*, un aigle enleva le couteau sacré, & le posa sur la tête d'une genisse qui fut sacrifiée à sa place.

Plutarque rapporte encore que Pélépidas, chef des thébains, ayant été averti en songe, la veille d'une bataille contre les spartiates, d'immoler une vierge blonde aux mânes des filles de Scédafus, qui avoient été violées & massacrées dans ce même lieu ; ce commandement lui parut cruel & barbare ; la plupart des officiers de l'armée en jugèrent de même, & soutinrent qu'une pareille obligation ne pouvoit être agréable au père des dieux & des hommes, & que s'il y avoit des intelligences qui prissent plaisir à l'effusion du sang humain, c'étoient des esprits malins qui ne méritoient aucun égard. Une jeune cavale rousse s'étant alors offerte à eux, le devin Théocrite décida que c'étoit là l'hostie que les dieux demandoient. Elle fut immolée & le sacrifice fut suivi d'une victoire complète.

En Egypte, Amasis ordonna qu'au lieu d'hommes on offrit seulement des figures humaines. Dans l'île de Cypré, Dyphilus substitua des sacrifices de bœufs aux sacrifices d'hommes.

Hercule étant en Italie, & entendant parler de l'oracle d'Apollon, qui disoit : *Και κεφαλὰς αἰθέρι, καὶ τῷ πατρὶ πῆματα φῶτα*, fit entendre au peuple & aux prêtres, que les termes équivoques de l'oracle ne devoient pas les abuser, que *κεφαλὰς* désignoit des têtes de cire connues depuis long-temps sous le nom d'*offula*, & *φῶτα*, des flambeaux qui devinrent ensuite un des principaux ornemens de la fête des saturnales.

VICTOIRE. Les grecs personnifièrent la victoire, & en firent une divinité qu'ils appellerent *Niçé*. Vairon la donne pour fille du ciel & de la terre ; mais Hésiode avoit eu une idée plus ingénieuse, en la faisant fille du Styx & de Pallante. Tous les peuples lui consacèrent des temples, des statues & des autels.

Les athéniens érigèrent dans leur capitale un temple à la victoire, & y placèrent sa statue sans ailes, afin qu'elle ne pût s'envoler hors de leurs murs ; ainsi que les lacédémoniens avoient peint Mars enchaîné, afin, dit Pausanias, qu'il demeurât toujours avec eux. On lit dans l'anthologie deux vers qui sont écrits sur une statue de la victoire, dont les ailes furent brûlées par un coup de foudre. Voici le sens de ces vers : « Rome, reine du monde, ta gloire ne sauroit périr, puisque la victoire n'ayant plus d'ailes, ne peut plus te quitter. »

Les romains lui bâtirent un premier temple pendant la guerre des samnites, sous le consulat de L. Posthumius, & de Atilius Regulus. Ils lui dédièrent encore, selon Tite-Live, un temple de Jupiter très-bon, après la déroute de Cannes, pour se la rendre propice. Enfin dans les succès de leurs armes contre les carthaginois & les autres peuples, ils multiplièrent dans Rome & dans toute l'Italie le nombre des autels de la *vic-toire*. Sylla victorieux établit des jeux publics en l'honneur de cette divinité. Les égyptiens la représentoient sous l'emblème d'un aigle, oiseau toujours victorieux dans les combats qu'il livre aux autres oiseaux.

Les anciens placèrent souvent de petites statues de la *vic-toire*, d'or ou d'ivoire, dans la main de quelques statues de divinités. Il y en avoit entr'autres une fort belle, que Verrès avoit détachée à Enna d'une grande statue de Cérès. Il en avoit ôté plusieurs autres d'un ancien temple de Junon, sur le promontoire de Malte. Denys l'ancien ne se faisoit point aussi de scrupule d'enlever de petites *vic-toires* d'or, que les dieux tenoient à la main, & qu'à l'entendre ils lui présentoient eux-mêmes. » Je ne les prends pas, disoit-il, je les accepte. »

La *vic-toire* est quelquefois représentée sans ailes; mais ces exemples sont assez rares. En effet c'est avec cet attribut que la *vic-toire* paroît sur la plus grande partie des monumens où elle est représentée tantôt planant dans les airs, tantôt marchant rapidement, d'autres fois ayant le pied posé sur un globe ainsi que la Fortune, parce qu'elle gouverne le monde comme cette déesse & qu'elle en a l'inconstance: ou plutôt pour désigner la domination de Rome sur le monde entier. On la voit encore érigéant un trophée, quelquefois elle en porte un sur l'épaule, & souvent elle écrit sur un bouclier l'époque d'une victoire, ou le nom du peuple vaincu. Telles sont les attitudes que les poètes & les artistes ont communément données à la *vic-toire*.

Son vêtement & sa coëffure sont très-remarquables. La *vic-toire* est ordinairement vêtue d'une longue robe par dessus laquelle est une tunique qui lui descend jusque vers le milieu des cuisses & qui est fixée sous la gorge par une ceinture.

Sur les médailles, & particulièrement sur celles de l'empire romain, on voit les plis du bas de sa robe, agités comme par un grand vent, se relever également des deux côtés, & prendre à-peu-près la forme d'un éventail déployé. Cette singularité est justifiée par l'attitude de la figure, presque toujours représentée marchant avec la plus grande célérité. Mais ces plis ne sont ni lourdement accumulés, ni

bizarrement dispersés; la convenance est toujours observée, & la capacité de la matière nullement forcée: on doit remarquer encore que le jet des plis sous la ceinture est presque perpendiculaire comme dans les ouvrages de la plus haute antiquité.

Quant à la coëffure de la *vic-toire*, elle est assez uniforme sur les monumens, c'est-à-dire que ses cheveux sont relevés comme dans toutes les figures de vierges, ainsi que nous l'avons remarqué en parlant de Diane. Néanmoins dans la statue de la *vic-toire* conservée à Florence, & sur quelques médailles où cette déesse est représentée; on voit flotter sur ses épaules une partie de sa chevelure. On en a un autre exemple dans les pierres gravées du Palais royal. Winckelmann s'énonce donc d'une manière trop générale, lorsqu'il avance que sur toutes les médailles grecques & romaines la *vic-toire* est toujours coëffée comme Diane, & cela, pour exprimer sa virginité. On pourroit trouver de semblables exceptions quant à la coëffure de Diane elle-même; cependant ces exceptions ne doivent être attribuées qu'au caprice ou à l'ignorance de quelques artistes.

Baudelot a remarqué avec raison que les types, où la *vic-toire* paroît sur un bige, sont bien moins relatifs à des triomphes sur l'ennemi qu'à des victoires remportées dans les jeux.

Pour indiquer une *vic-toire* navale, on posoit la statue de cette divinité sur une proue de vaisseau. C'est ainsi qu'elle paroît sur des médailles phéniciennes, sur quelques médailles d'Antoine, d'Auguste & sur des pierres gravées.

Harpoeracion reconnoît la *vic-toire* dans une figure de femme sans ailes, portant une grenade d'une main & un casque de l'autre.

Sur le revers d'une médaille d'argent consulaire de L. Hostilius, la *vic-toire* est représentée, portant d'une main le caducée, qui est la verge de paix de Mercure, & de l'autre un trophée.

Domitien la fit représenter avec une corne d'abondance.

On a rapporté, dit Winckelmann, aux temps les plus reculés deux *vic-toires* de grandeur naturelle, conservées à Sans-Souci, maison de campagne du roi de Prusse, parce qu'elles posent sur les doigts des pieds qui sont joints; on leur a assigné cette antiquité par rapport à la position qui a paru forcée à ceux qui n'en ont pas pénétré la signification. Mais ce qui nous prouve le contraire, c'est le nom romain qu'on voit gravé

sur une bande, qui passe en croix sur la poitrine & sur le dos. On prétend que ces bandes servoient à attacher les ailes qui étoient de bronze.

Les *victoires* désignent sur les médailles par les couronnes qu'elles tiennent, des batailles gagnées, & par le fouet qu'elles portent quelquefois, des courses de char ou de cheval faites dans des jeux célèbres.

Un attribut distinctif des empereurs romains, étoit d'avoir une *victoire* d'or, placée dans leur chambre à coucher, près du lit.

On portoit dans les armées romaines une *victoire* tenant une couronne de laurier, & placée debout sur un globe. Elle suivoit les autres enseignes, & servoit à encourager les soldats. On la voit sur les bas-reliefs de Trajan, encastrée dans l'arc de Constantin.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une pâte antique, un buste de la *victoire*, qui a toujours des ailes, de même que la figure, excepté sur une (*Tristan. comment. histor.*) médaille, où son buste est sans ailes, comme elle étoit représentée, à (*Pausan. l. I. p. 52. l. 4. l. III. p. 245. l. 17.*) Athènes. Un ancien (*Athen. deipnos, l. XIII. pag. 263. c.*) poète (Aristophan) dit en plaisantant, que l'amour ayant été condamné par les douze dieux supérieurs à perdre ses ailes, on les donna à la *victoire*. Une petite *victoire* en bronze de la galerie de S. Ignace à Rome, a les ailes liées sur le dos, avec des bandes qui viennent se croiser sur la poitrine. Il est encore à remarquer que la *victoire* est toujours coëffée comme Diane, pour marquer sa virginité, & pour exprimer que personne n'a eu avantage sur elle : c'est ainsi qu'elle se voit sur toutes les médailles grecques & romaines. Il y a des empreintes dans la même collection où la *victoire* a l'air & la ressemblance de filles de Niobé; Winckelmann pensoit que c'est par la même raison, c'est-à-dire pour lui donner un air de vierge.

Sur une agathe-onyx, la *victoire* qui court, tenant de la main droite une palme & de la gauche une couronne de laurier.

Sur une émeraude, la *victoire* debout avec les mêmes attributs sur un globe pour marquer son inconstance : on y lit les deux lettres numériques VI.

Sur une cornaline, la *victoire* debout avec les mêmes attributs, posée sur deux mains jointes, d'entre lesquelles sort un épi de bled : autour on lit le mot *NICAE*.

Sur une cornaline, la *victoire* debout sur la proue d'un vaisseau, tenant d'une main le caducée

cée avec une couronne d'olivier, & de l'autre une palme. Vis-à-vis de la *victoire*, il y a deux mains qui se tiennent. Sur un vase (*Rec. d'antiqu. t. II. pl. XXV.*) antique du comte de Caylus, il y a une *victoire* portant pareillement le caducée comme pour annoncer la paix.

Sur une sardoine, la *victoire* debout sur le signe du capricorne.

Sur une sardoine, la *victoire* debout avec ses attributs ordinaires : à ses pieds il y a une corne d'abondance.

Sur une émeraude, la *victoire* faisant une libation. Cette figure est une des plus belles pierres du cabinet de Stofsch. On ne peut lui comparer que la *victoire* qui est sur les plus beaux médaillons de Syracuse, & une autre qui est dans la même action, sur quatre des plus beaux bas-reliefs qui se soient conservés dans la villa du cardinal Alexandre Albani. La gravure de cette émeraude est de la dernière finesse, & le dessin d'une élégance admirable. La draperie flottante de la déesse est dégagée avec grace, variée & riche en plis sans couvrir le beau nud ; enfin elle est dans le goût des Heures de la villa Borghèse.

Sur une cornaline, la *victoire* tenant de la main droite un vase, & paroissant vouloir prendre de l'autre main un serpent qui est entortillé autour d'un arbre élevé devant elle.

Sur une cornaline, la *victoire* précédée de Mars *Gradivus*.

Sur une cornaline, la *victoire* debout vis-à-vis de la fortune.

Sur une Sardoine de trois couleurs, la *victoire* conduisant un cheval ailé par la bride.

Sur une pâte antique, la *victoire* qui court rapidement, conduisant quatre chevaux fougueux ; elle est alors communément appelée *Victoria Circensis*.

Sur une pâte antique, la *victoire* montée sur un bige, avec un guerrier armé de toutes pièces qu'elle regarde & qui est dans l'attitude de descendre du char.

Sur un jaspe rouge, autre *victoire* sur un char tiré par deux chevaux qui portent des palmes sur la tête en guise de panaches.

Sur une pâte de verre, la *victoire* sur un char tiré de deux chevaux qui courent à bride abattue avec le nom (*Stofsch. pierr. grav. pl. XLI.*) du graveur ΔΕΥΚΙΟΥ. L'original de cette pâte est passé du cabinet de Vander Mark dans celui du comte Wassenauer.

Sur une agathe-onyx, la *victoire* sur un char tiré par deux chevaux ailés. On la voit sur quel-

ques (*Spanh. de praes. num. T. I. p. 280.*) médailles montant un char tiré par deux centaures.

Sur une pâte antique, une *vic-toire* montant un quadrigé, & devant elle une figure qui porte un plat sur la tête, apparemment pour lui faire une offrande : à côté d'elle on voit encore une autre figure.

Sur un fragment de pâte antique la *vic-toire*, Minerve, Mars & un triomphateur. Celui-ci est sur un char, d'où descend la *vic-toire*, l'alyre & l'archet (*plectrum*) en main. Minerve qui est aussi sur le char le couronne, & Mars qui est à pied, le bouclier au bras, marche à grands pas avec la *vic-toire*, pour marquer que la gloire du triomphateur est complète. Il semble qu'on aperçoit au char cette partie, où l'on suspendoit les brides, & dont Homère parle *Δαίτην δὲ περὶ δρομῶν ἀνέσχειν*.

Diadema semicirculi, unde habena suspenduntur, erant (Iliad. t. V. 728.) la *vic-toire* avec la lyre rend cette pâte fort remarquable.

Sur une cornaline, une *vic-toire* sur un char tiré par deux cerfs.

Sur une pâte antique, la *vic-toire* lisant un volume ou rouleau.

Sur un jaspe noir, la *vic-toire* qui conduit un bœuf au sacrifice.

Sur une pâte de verre, la *vic-toire* dans l'attitude de sacrifier un bœuf avec le nom du graveur ΚΑΙΣΤΡΑΤΟΥ. L'original de cette gravure dont la beauté surprend, est passé du cabinet de Stofsch, dans celui du duc de Devonshire, qui possède à présent la plus grande partie des gravures marquées du nom de Softrate. Le même sujet se voit sur deux bas-reliefs de marbre, l'un dans la villa Borghèse, & l'autre dans celle du Cardinal Alexandre Albani. On le trouve aussi en terre cuite dans cette dernière villa, dans la galerie du collègue Saint-Ignace & ailleurs (*Beger. Thef. Brand. t. III. pag. 285.*). On pourroit bien appeler cette *vic-toire*, *Victoria Mithriaca*; elle ressemble aux Mithras.

Sur une pâte antique, la *vic-toire* qui sacrifie un bœuf devant un autel, sur lequel est une figure qui paroît être Minerve. Le même sujet se voit sur une pierre (*Mus. Florent. t. I. tab. LXXIII. n. 3.*) du cabinet *Vettori* à Rome.

Sur une pâte de verre brisée, la *vic-toire* portant un bouclier votif, qu'elle soutient avec sa cuisse droite.

Sur une émeraude, la *vic-toire* qui érige un trophée.

Sur une émeraude, la *vic-toire* qui couronne de laurier un trophée.

Sur un jaspe héliotrope, la *vic-toire* vis-à-vis d'un palmier, à côté duquel il y a un cheval.

Sur une pâte antique, un autel rond, sur lequel la *vic-toire* est représentée debout sur un globe, portant un trophée. De chaque côté de l'autel, il y a une figure agenouillée, présentant chacune un signe militaire à la déesse. L'autel est orné d'une autre *vic-toire* montant un bige. Cette pâte appartenoit autrefois au célèbre antiquaire Sabbatini de Rome, & Maffei l'a publiée.

Sur une cornaline, la paix qui brûle les armes; comme on la voit représentée sur plusieurs médailles.

Dans la collection de Stofsch, on voit sur une cornaline sciée d'un scarabée, Minerve en face, debout, à côté d'un autel, sur lequel il y a du feu allumé; elle tient une *vic-toire* sur sa main gauche. La fable (*Dionys. Halyc. anti. rom. l. I. c. 33. p. 26.*) nous enseigne que Minerve communiqua l'immortalité & la divinité à la fille de Pallante, qui étoit fils de Lycaon, & qu'elle lui donna le nom de *vic-toria*; on prétend qu'elle avoit été élevée avec Minerve. On la trouve encore avec la *vic-toire* sur des monumens étrusques. La pique qu'elle tient de la main droite est formée de petits globes, à-peu-près comme les broches ou appuis de Diane d'Ephèse. La gravure de cette cornaline paroît être très-antique.

VICTOIRE debout sur les médailles d'Apamée de Syrie, de Térina, de Tripolis en Carie; couronnant un trophée; *Bruttii*; *Capua*. Dans un bige; *Caleno*; *Menæ*; *Messine*: marchant, sur les médailles de Parium; de Rhodes; de Roma; de Seleucie en Cilicie; de Smyrne; d'Elzusa; debout sur la proue d'un vaisseau, sur les médailles de Tripolis en Phœnicie.

VICTOIRE (jeux de la). On appelloit *jeux de la vic-toire*, les jeux publics célébrés dans les réjouissances faites à l'occasion d'une *vic-toire*. Les auteurs grecs les nomment ἐπιθίξις ἀγώνων, les *jeux de la vic-toire*, ou ἐπιθίξις ἑορτῆς, *fête de la vic-toire*, & les inscriptions latines, *ludos victoriarum*. Les romains, à l'imitation des grecs, célébrèrent les fêtes & les *jeux de la vic-toire*, immédiatement après les jeux capitolins. Auguste les fit célébrer après la bataille d'Actium; Septime-Sévère après la défaite de Pescennius Niger. La ville de Tarse fit frapper à cette occasion des médaillons sur lesquels on voit les symboles des jeux publics, & l'inscription grecque qui signifioit *jeux de la vic-toire*, célébrés en l'honneur de Septime-Sévère, sur le modèle des jeux olympiques de la Grèce.

L'an 166, Lucius Verus revint à Rome après son expédition contre les Parthes; le sénat lui décerna, de même qu'à Marc-Aurèle, les honneurs du triomphe; les deux empereurs firent leur entrée triomphante dans Rome, vers le commencement du mois d'Août de la même année. La cérémonie fut suivie de jeux & de spectacles magnifiques, du nombre desquels furent les *jeux de la victoire*, *ἐπιθία*, mentionnés sur le marbre de Cyzique. On éleva dans Rome plusieurs monumens, en mémoire des victoires des armées romaines sur les parthes. Les médailles nous en ont conservé la plupart des des- fins, & je n'en rappelle qu'un seul gravé au revers d'un beau médaillon de bronze, de Lucius Verus; ce prince y est représenté offrant la victoire à Jupiter capitulin, & couronné par la ville de Rome. La célébration des jeux fut de la dernière magnificence; le pancratiaste Corus y combattit, & y gagna un prix en or. La ville de Thessalonique fit graver sur ses monnoies les symboles des *jeux de la victoire*, qui furent célébrés en réjouissance des victoires que Gordien Pie remporta sur les perses. Nous avons un marbre de Cyzique, qui nous apprend qu'on célébra à Rome des *jeux de la victoire*, sous le règne de Marc-Aurèle. (D. J.)

VICTOR, vainqueur. Ce surnom étoit commun à Jupiter & à Hercule. Le premier avoit, sous cette dénomination, des temples & des fêtes particulières.

VICTOR fils de Maxime.

FLAVIUS VICTOR AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en argent.

R. en P. B.

VICTORIAT, *viçtoriat*, monnoie romaine d'argent qui porte ordinairement pour type du revers une victoire dans un bige, ou dans un quadrigé. C'est de cette victoire qu'elle prit son nom, dit Pline (33. 3) : *est autem signatus victoria, & inde nomen.* Avant le cinquième siècle de sa fondation, Rome n'avoit point frappé de monnoie d'argent; & l'on s'y servoit de *viçtoriat*s venus d'Illyrie, qui passoient pour marchandises.

Les *viçtoriat*s sont des médailles consulaires.

Quant à leur valeur monétaire, voyez **QUINNAIRE**; parce que leur valeur étoit la même.

VICTORIN le père, tyran sous Gallien.

M. PLAVONIUS VICTORINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent fin.

R. en argent de billon, avec sa consécration.

C. en P. B. & R. avec sa consécration.

On n'en connoît point d'autre grandeur en bronze.

VICTORIN le jeune.

L. AURELIUS PLAVONIUS VICTORINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or.

R. en argent de billon.

R. en P. B. elles ont les unes & les autres au revers, *ÆQUITAS AVG.* avec le type de la monnoie.

VICTORINE, mère de Victorin le père.

AURELIA VICTORINA PIA FELIX AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en P. B. Il en y avoit une véritablement antique, dans le cabinet de feu d'Ennery, avec la tête casquée, & la légende *IMP. VICTORIA AVG.* au revers, *CONSECRATIO* : l'aigle les ailes éployées sur la foudre, & dans l'exergue *AL.*

VICTRIX. Voyez **VÉNUS**.

VICTUA, déesse qui présidoit à la nourriture, selon Arnobe (3. p. 115.) : *Victua sanctissima victui procurat.*

VICUS, amas, suite de maisons dans la ville & hors de la ville. Ce mot signifie aussi un village, un bourg. Auguste, dit Suétone (c. 30 n. 2), partagea Rome en plusieurs quartiers *spatium urbis in vicos divisi*; & il établit des commissaires qu'on éliroit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au sort : *Et instituit ut hos magistri à plebe cujusque vicinia electi sortito tuerentur.* Leur charge consistoit à empêcher les incendies, à pourvoir à la netteté & à la tranquillité de leur quartier, & à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avancassent trop; & ne s'élevassent au-delà de la hauteur prescrite, à empêcher les désordres, & à dissiper les assemblées nocturnes; à se saisir des vagabonds & des voleurs. Chaque canton avoit sa chapelle, à-peu-près comme nos paroisses ont leurs églises; & ces chapelles ser-voient à en fixer les limites. Nous allons citer les principaux cantons & villages, dont les auteurs nous ont conservé les noms.

M m m m m ij

VICUS ÆMILIANUS, étoit hors la ville, près le champ de Mars, mais attenant les murs de Rome.

VICUS AFRICUS, sur les esquilles, ainsi nommé, parce qu'on y déposa les otages venus d'Afrique, pendant la guerre contre les carthaginois.

VICUS ALEXANDRI, à trois milles de Rome, sur le chemin d'Ostie, peut-être ainsi appelé d'Alexandre Sévère. Ammien, dit (17. 4.), en parlant de l'obélisque du grand Cirque: *Defertur in vicum Alexandri, tertio ab urbe lapide junctum.*

VICUS CORNELIORUM, étoit cette partie des jardins de la famille des Colannes qui est vis-à-vis le monastère des Saints Apôtres. C'étoit-là qu'on voyoit les deux fameuses statues du Tibre, que l'on a transportées au Capitole.

VICUS CYPRIUS, à la montée des esquilles, où habitèrent les sabins, quand ils furent réunis aux romains; ils lui donnèrent le nom de *Cyprius*, comme un mor de bon augure, parce que, dit Varron, (*Ling. lat. 4. 32.*) *Cyprum sabine bonum.* On le nomma depuis *sceleratus*, par allusion à l'action atroce de Tullia, qui fit passer son char sur le corps de son père massacré: *Vicus Cyprius tum dictus, ex eo diro casu sceleratus vocatus mutato nomine*; dit Denys d'Halycarnasse, (*Lib. IV.*)

VICUS FORTUNE DUBIÆ; VICUS FORTUNE MAMMUSÆ, tiroient leur nom de deux temples en l'honneur de la Fortune.

VICUS GENTIANUS, dans le septième quartier de la ville, ainsi appelé du camp qu'occupaient les soldats de Lollius Gentianus.

VICUS JANI, ou neuvième quartier.

VICUS JUGARIUS, ainsi nommé du temple de Junon-Juga, qui faisoit les mariages, s'étendoit le long du Capitole, depuis la porte carmentale jusqu'au forum.

VICUS MANUERI, prit son nom de la statue de plomb, dressée en l'honneur du fameux ouvrier Véturius Manuérius; c'est à présent l'église de sainte Suzanne.

VICUS PALLORIS, dans le quartier des esquilles, fut ainsi nommé des cadavres que l'on entéroit sur cette colline, ou du temple, qu'Hofilius dédia à la Peur.

VICUS PATRICIUS, au pied des esquilles, où

habitoient les grands de Rome, du temps de Servius Tullius: *ut si, dit Festus, quid adversus principem molirentur, è locis opprimerentur superioribus.*

VICUS PUBLICUS, est le terrain que l'on traversoit pour aller de la rue sacrée au cirque.

VICUS SANDALIARIUS, s'étendoit vers le bas du Mont-Palatin, & tiroit son nom de la statue d'Apollon *sandalarius*; on y voyoit nombre de boutiques de libraires.

VICUS SCELERATUS, est le même que le *Cyprius*, selon quelques auteurs; d'autres disent que ce dernier s'étendoit depuis la rue sacrée, jusqu'à Suburra, & que le premier étoit au pied des esquilles.

VICUS SIGILLARIUS, dans le septième quartier de la ville, ainsi appelé des petites figures ou idoles qu'on envoyoit pour présent les jours des fêtes sigillaires. On y vendoit ces idoles, & d'autres baguettes curieuses.

VICUS SUCCUSANUS, étoit contigu au quartier Suburra, qui emprunta de lui son nom. C'étoit un village situé au pied des Esquilles, que Martial appelle *summanianum*, comme qui diroit *sub manibus situm*, parce qu'il touchoit les murs de la première enceinte de Rome; mais quand on eut renfermé les esquilles dans la ville, ce bourg en devint un quartier.

VICUS TUSCUS, étoit dans le Vélabre, & fut ainsi appelé, parce qu'il servit de retraite aux toscans, que les romains accueillirent après la déroute de Porfenna: *His locus ad habitandum datus; quem deinde rusticum vicum appellarunt*, dit Tite-Live (*Lib. II, 2, 5.*) Cet endroit étoit très-commerçant, & on y vendoit surtout des habits; il y avoit aussi un grand nombre de parfumeurs & d'usuriers; qu'Horace appelle *Tusci turba impii vici*. Quoique d'autres interprètes entendent ces mots des hommes libres qui se vendoient volontairement.

VICUS URSI PILEATI, tiroit son nom de quelque figure d'ours coiffé, qui servoit d'enseigne; il étoit dans le cinquième quartier de la ville, où est à présent l'église de sainte Bibienne.

VICUS USTRINUS, dans l'ancienne colline des esquilles, étoit l'endroit où l'on brûloit les cadavres des gens de la lie du peuple.

VICUS JULIUS, dans les Gaules. OVIVY.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent Pellerin.

O. en or.

O. en bronze.

VIDAR, dieu des anciens scandinaves ; étoit taciturne , & portoit des souliers fort épais & si merveilleux , qu'il pouvoit , avec leur secours , marcher dans les airs & sur les eaux. Il étoit presque aussi fort que Thor , & d'une grande ressource pour les dieux dans les conjonctures critiques. Voyez ODIN.

VIDEANT *consules ne quid detrimenti Republica capiat* : c'étoit la formule du décret que le sénat rendoit lorsque la République se trouvoit dans quelque danger pressant ; & par ce décret , les consuls avoient tout pouvoir , & leur autorité étoit illimitée.

Videri , paroître , sembler , c'étoit un terme du droit romain , par lequel on avoient par conjecture que quelqu'un étoit coupable. Les juges , pour montrer une espèce de doute , ne prononçoient jamais décisivement , que tel avoit commis tel crime ; mais ils employoient cette formule ; savoir , que quelqu'un paroïssoit avoir fait quelque chose , ou qu'il paroïssoit avoir eu raison de la faire.

VIDUUS *deus* , divinité , qui présidoit à la sortie de l'ame hors du corps. On ne lui rendoit de culte , que hors de Rome , de crainte que les pontifes ne fussent souillés par la rencontre de ses autels. S. Cyprien (*de vanitate idolorum*) nous apprend ces détails : *In tantum verò deorum vocabula apud Romanos figuntur ; ut sit & apud illos viduus deus ; qui anima corpus viduet , qui quasi feralis & funebris intra muros non habetur , sed foris collocatur.*

VIE *privée des romains* ; nous entendons par ce mot la vie commune des particuliers aisés pendant le cours de la journée. La vie *privée* de ce peuple , a été un point un peu négligé par les compilateurs des antiquités romaines , tandis qu'ils ont beaucoup écrit sur tous les autres sujets.

Les mœurs des romains ont changé avec leur fortune. Ils vivoient au commencement dans une grande simplicité. L'envie de dominer dans les patriens , l'amour de l'indépendance dans les plebéiens , occupèrent les romains de grands objets sous la République ; mais dans les intervalles de tranquillité , ils se donnoient tout entiers à l'agriculture. Les plus illustres familles ont tiré leurs surnoms de la partie de la vie rustique qu'ils ont cultivée avec le plus de succès , & la coutume de faire son principal séjour à la

campagne , devint si générale , qu'on institua des officiers subalternes , nommés viateurs , dont l'unique emploi étoit d'aller annoncer aux sénateurs les jours d'assemblées extraordinaires. La plupart des citoyens ne venoient à la ville que pour leurs besoins & pour les affaires du gouvernement.

Le commerce avec les asiatiques corrompit dans la suite leurs mœurs , introduisit le luxe dans Rome , & assujettit les romains aux vices d'un peuple qu'ils venoient d'assujettir à leur empire. Quand la digue fut une fois rompue , on tomba dans des excès qui ne firent qu'augmenter avec le temps ; les esclaves furent chargés de tout ce qu'il y avoit de pénible au dedans & au dehors. On distingua les esclaves de ville des esclaves de la campagne : ceux-ci étoient pour la nécessité , ceux-là pour le luxe ; & l'on eut recours à des concussions pour fournir à des profusions immenses.

Les romains ont été quatre cent cinquante ans sans connoître dans la journée d'autre distinction que le matin , le midi & le soir : ils se réglèrent par la suite sur les cadrans , introduits par Papius Cursor , & par Martius Philippus , pour la distinction des heures , que Scipion Nafica marqua le premier par l'écoulement de l'eau. Ils avoient communément des esclaves , dont l'unique emploi étoit d'observer les heures. Il y en avoit douze au jour , tantôt plus longues , tantôt plus courtes , selon la diversité des saisons. Les six premières se comptoient depuis le lever du soleil jusqu'à midi : les six dernières depuis midi jusqu'à la nuit.

La première heure étoit consacrée aux devoirs de la religion.

Les temples étoient ouverts à tout le monde , & souvent même avant le jour pour les plus matineux , qui y trouvoient des flambeaux allumés. Ceux qui ne pouvoient pas aller au temple , suppléoit à leur devoir dans leur oratoire domestique , où les riches faisoient des offrandes , pendant que les pauvres s'acquittoient par de simples salutations.

Au surplus , on ne doit point s'étonner de ce que leurs prières n'étoient pas longues , il leur falloit cependant pour cela une heure , & quelquefois plus. Le grand nombre de besoins réels ou imaginaires , la multiplicité des dieux , auxquels il falloit s'adresser séparément pour chaque besoin , les obligeoient à beaucoup de voyages pieux.

Mais cette première heure n'étoit pas toujours pour les dieux seuls. Souvent la cupidité & l'ambition y avoient meilleure part que la piété.

Elle étoit employée , ainsi que la seconde heure ,

à faire des visites aux gens de qui l'on espéroit des graces ou des bienfaits.

Pour la troisième heure, qui répondoit à nos heures du matin, elle étoit toujours employée aux affaires du barreau, excepté dans les jours que la religion avoit consacrés, ou qui étoient destinés à des choses plus importantes que les jugemens, telles que les comices. Cette occupation remplissoit les heures suivantes jusqu'à midi, ou la sixième heure, suivant leur manière de compter.

Ceux qui ne se trouvoient point aux plaidoeries comme juges, comme parties, comme avocats, ou comme sollicitateurs, assistoient comme spectateurs & auditeurs, & pendant la République, comme juges des juges mêmes. En effet, dans les procès des particuliers, comme ils se plaidoient dans les temples; il n'y avoit presque que les amis de ces particuliers qui s'y trouvoient; mais quand c'étoit une affaire où le public étoit intéressé; par exemple, quand un homme au sortir de la magistrature, étoit accusé d'avoir mal gouverné sa province, ou mal administré les deniers publics; d'avoir pillé les alliés, ou donné quelque atteinte à la liberté de ses concitoyens, alors la grande place ou le forum où les causes se plaidoient, étoit trop petit pour contenir tous ceux que la curiosité ou l'esprit de patriotisme y attiroit.

Si ces grandes causes masquoient (, ce qui arrivoit rarement depuis que les romains furent en possession de la Sicile, de la Sardaigne, de la Grèce, de la Macédoine, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Espagne & de la Gaule); on n'en passoit pas moins la troisième, la quatrième & la cinquième heure du jour dans les places; & malheur alors aux magistrats, dont la conduite n'étoit pas irréprochable; la recherche les épargnoit d'autant moins, qu'il n'y avoit aucune loi qui les mit à couvert.

Quand les nouvelles de la ville étoient épuisées, on passoit à celles des provinces, autre genre de curiosité qui n'étoit pas indifférent, puisque les romains regardoient les provinces du même oeil, qu'un fils de famille regarde la terre de son père, & d'ailleurs elles étoient la demeure fixe d'un grand nombre de chevaliers romains qui y faisoient un commerce aussi avantageux au public, que lucratif pour eux.

Quoique les citoyens, généralement parlant, donnaient ces trois heures au forum, & à ce qui s'y passoit; li y en avoit cependant de bien plus assidus quo les autres. Horace les appelle *forenses*. Plaute & Priscien *subbasilicani*, & M. Cælius, écrivant à Cicéron, *subrostrani* ou *subrostrarii*. Les autres moins oisifs s'occupoient suivant leur condition, leur dignité &

leurs desseins. Les chevaliers faisoient la banque, tenoient registres des traités & des contrats. Les prétendants aux charges & aux honneurs, mendoient les suffrages. Ceux qui avoient avec eux quelques liaisons de sang, d'amitié, de partis, ou de tribu, les sénateurs mêmes de la plus haute considération, par affection ou par complaisance pour ces candidats, les accompagnoient dans les rues, dans les places, dans les temples, & les recommandoient à tous ceux qu'ils rencontroient. Comme c'étoit une politesse chez les romains, d'appeler les gens par leur nom & par leur surnom, & qu'il étoit impossible que les candidats eussent appris tant de différens noms, ils avoient à leur gauche des nomenclateurs qui leur suggéroient tous les noms des passans.

Si dans ce temps-là quelque magistrat de distinction revenoit de la province, on sortoit en foule de la ville, pour aller au-devant de lui, & on l'accompagnoit jusques dans sa maison, dont on avoit pris soin d'orner les avenues de verdure & de guirlandes. De même si un ami paroit pour un pays étranger, on l'accompagnoit le plus loin qu'on pouvoit, on le mettoit dans son chemin, & l'on faisoit en sa présence des prières & des vœux pour le succès de son voyage, & pour son heureux retour.

Tout ce qu'on vient de dire s'observoit pendant la République, & sous les Césars. Mais dans les derniers temps, il s'introduisit chez les grands une espèce de manie, dont on n'avoit point encore vu d'exemple. On ne se croyoit pas assez magnifique, si l'on ne se donnoit en spectacle dans tous les quartiers de la ville avec un nombreux cortège de litières, précédées & suivies d'esclaves lestement vêtus. Cette vanité coutoit cher; & Juvénal qui en a fait une si belle description, assure qu'il y avoit des gens de qualité, & des magistrats, que l'avarice engageoit à grossir la troupe de ces indignes courtisans.

Enfin, venoit la sixième heure du jour, c'est-à-dire midi; à cette heure, chacun se retiroit chez soi, dinoit légèrement, & faisoit la méridienne.

Le personnage que les romains jouoient après dîner, étoit aussi naturel que celui qu'ils jouoient le matin étoit composé. C'étoit chez eux une coutume presque générale de ne rien prendre sur l'après-midi pour les affaires, comme de ne rien donner de la matinée aux plaisirs. La paume ou le ballon, la danse, la promenade à pied ou en char, remplissoient leur après-midi. Ils avoient des promenades particulières, & ils en avoient de publiques dans lesquelles les uns passaient quelques heures en des conversations graves ou agréables, tandis que les autres s'y donnoient en spectacle au peuple avec de nombreux cortèges, & que

les jeunes gens s'exerçoient dans le champ de Mars, à tout ce qui pouvoit les rendre plus propres au métier de la guerre.

Vers les trois heures après midi, chacun se rendoit en diligence aux bains publics ou particuliers. Les poètes trouvoient là tous les jours un auditoire à leur gré, pour y débiter les fruits de leurs muses. La disposition même du lieu étoit favorable à la déclamaion. Tout citoyen, quel qu'il fût, manquoit rarement aux bains; on ne s'en abstenoit guère que par paresse & par nonchalance, si l'on n'étoit obligé de s'en abstenir par le deuil public ou particulier.

Horace qui fait une peinture si naïve de la manière libre dont il passoit sa journée, se donne à lui-même cet air d'homme dérangé qu'il blâme dans les autres poètes, & marque assez qu'il se soucioit peu du bain: *Secreta petit loca, balnea vitat.*

« La mode ni les bienséances ne me gênent point, dit-il, je vais tout seul où il me prend envie d'aller; je passe quelquefois par la halle, je m'informe de ce que coûtent le bled & les légumes. Je me promène vers le soir dans le cirque, le forum, & je m'arrête à écouter un diseur de bonne-aventure, qui débite ses visions aux curieux de l'avenir. De-là, je reviens chez moi, je fais un soupé frugal, après lequel je me couche & dors sans aucune inquiétude du lendemain. Je demeure au lit jusqu'à la quatrième heure du jour, c'est-à-dire, jusqu'à dix heures. »

Vers les quatre heures après midi, temps que les romains nommoient la dixième heure du jour, on alloit souper. Ce repas laissoit du temps pour se promener & pour vaquer à des soins domestiques. Le maître passoit sa famille & ses affaires en revue, & finalement alloit se coucher. Ainsi finissoit la journée romaine. (D. J.)

VIEILLE D'OR. Les anciens peuples qui habitoient près du fleuve Obi, adoroient une déesse sous le nom de la *vieille d'or*, au rapport d'Hérodote: on croit que c'étoit la terre qu'ils avoient pour objet de leur culte. Elle rendoit des oracles, & dans les siècles publics on avoit une extrême confiance en sa protection.

VIEILLESSE. Elle étoit, selon Hésiode, fille de l'Erebe & de la nuit. Athénée dit qu'elle avoit un temple à Athènes. Elle avoit un autel à Cadix.

VIENNA dans les Gaules.

C. I. V. *Colonia Julia Vienna.* Bronze avec la tête d'Antoine. Eckell attribue cette médaille à M. Antoine, & interprète ainsi toute la légende A. C. I. V. *Antonius, Colonia, Julia, Vienna.*

En interprétant de même C. I. V. on doit restituer à *Vienna* les médailles d'Auguste, de César, que Vaillant avoit attribuées, à *Valencia* d'Espagne.

Le monument que l'on voit dans la plaine en sortant de la ville de Vienne pour aller en Provence, s'est conservé presque entier. Il mérite l'attention des curieux par sa forme & par sa construction. C'est une pyramide située entre le Rhône & le grand chemin; l'architecture n'en est point correcte, mais la construction en est singulière. Cette pyramide est élevée sur un massif construit solidement en grandes pierres dures de la qualité de celles qu'on tire aujourd'hui des carrières du Bugey, sur les bords du Rhône. Cette fondation supporte un corps d'architecture carré, dont chaque angle est orné d'une colonne engagée, & chaque face est percée d'une arcade. Les murs couronnés d'un entablement peu correct, supportent la pyramide, dont la hauteur est d'environ quarante-deux pieds. On ne sait point en l'honneur de qui ce monument a été érigé.

VIERGE. Le sixième signe du zodiaque. Voyez JASON.

Le soleil y entre au mois d'août, & c'est chez les poètes la maison de Mercure. Hésiode dit que la *vierge* étoit fille de Jupiter & de Thétis. Aratus la dit fille d'Attréus & de l'Aurore; selon Hygin c'est Erigone, fille d'Icare; selon d'autres elle est Cérés; Manilius dit Isis la même que la Cérés des Grecs, ou Erigone. D'autres auteurs ont pensé que la *vierge* étoit la déesse de la justice. Les orientaux donnent aussi à ce signe le nom de la *vierge*; les arabes l'appellent *Eladari*, qui signifie une *vierge*, les persans la nomment *Secdeidos de darzama*, qu'on traduit par *virgo munda puella*.

Sur les monumens anciens & modernes, la *vierge* tient tantôt un épi, & tantôt une balance; quelquefois elle est représentée avec les attributs de la paix, portant d'une main une branche d'olivier, & de l'autre un caducée.

On ne connoît qu'une pierre gravée du cabinet national, & un camée du cabinet du duc d'Orléans, où la *vierge* soit représentée avec la licorne: c'étoit une opinion générale que la licorne, naturellement sauvage & féroce, ne pouvoit être prise que par une fille *vierge*. La licorne, que les naturalistes modernes regardent comme un animal fabuleux, étoit représentée par les anciens comme le symbole de la pureté; & c'est sans-doute d'après une ancienne tradition que la *vierge*, signe du zodiaque, a été représentée dans quelques monumens sous l'image d'une fille qui prend une licorne.

VIERGE. La Minerve d'Athènes étoit sur-

nommée, par excellence, la *vierge*, ou *Parchénos*.
Voyez MINERVE.

VIERG-ES. Voyez VESTALES, SALIENS.

VIERGES, ou jeunes filles. Voyez FILLES.

Les romains portoient tant d'honneur & de respect aux filles, qu'il étoit défendu de dire aucune parole deshonnête en leur présence : & quand on les rencontroit dans les rues, on leur cédoit toujours le haut bout ; ce qui s'observoit même par les magistrats. Ils pouvoient la bien-séance si loin, que les pères avoient l'attention de ne jamais embrasser leurs femmes devant leurs filles. Elles ne se mettoient point à table avec les étrangers, de crainte que leurs oreilles délicates ne fussent blessées par quelque mot contraire à la pudeur. Quand elles paroissent en public, c'étoit toujours avec la tête voilée ; coutume dictée par la vertu ; mais qui n'eut lieu que pendant que régna la pureté des mœurs. Rien de plus contraire à la circonspection sévère avec laquelle les romains élevaient leurs filles, que l'usage barbare rapporté par Suétone (*Tib. c. 61. n. 14.*), qu'une fille criminelle ne pouvoit être étranglée avant que le bourreau ne l'eût rendue femme. *Immatura puella, quia more tradito nefas esset virgines strangulati, vitata prius à carnifice, dein strangulata.*

VIGESIMA. Voyez VINGTIÈME.

VIGESIMA QUINTA, Voyez VINGT-CINQUIÈME.

VIGESIMARIUS, receveur du vingtième.

VIGESSIS, monnoie de la valeur de vingt as. Varron (*de ling. lat. 4. 36.*) dit : *Primum ab decem assibus decussis, secundum à duobus decussibus vigessis.*

VIGILES. Sentinelles, gardes qui furent établis par Auguste, pour faire la patrouille à Rome pendant la nuit, & pour empêcher les incendies, alors très-fréquens à Rome. Ce prince en forma sept cohortes, qu'il répandit dans les différens quartiers de Rome. Par la suite, ce nombre ne parut pas suffisant, & on le porta jusqu'à trente-huit. Voyez SPARTEOLI.

VIGILES. Sentinelles, soldats qui faisoient la garde dans le camp ; ils étoient au nombre de quatre, parmi lesquels il y en avoit toujours un qui veilloit pendant que les autres se reposoient à côté de lui, & chacun tour-à-tour faisoit la garde pendant une partie de la nuit divisée en quatre *vigiles* ou *veilles* ; division qui se faisoit par le moyen des clepsydres ou horloges à eau, qui servoient à régler le temps : *quia impossibile videbatur*, dit Vigèce (*3. 8.*) *in speculis per totam noctem vigilantes singulos permanere ; idèa 4 partes*

quatuor ad clepsydram sunt divisa vigilia, ut non amplius tribus horis nocturnis necesse sit vigilare. On leur donnoit à tous une tessèr ou tablette différente, par laquelle on connoissoit à quelle veille tel soldat avoit fait le guet, & de quelle compagnie il étoit.

Dans les premiers temps, ils étoient à leur poste tout armés ; mais comme il arrivoit assez souvent qu'ils s'appuyoient sur leur bouclier, ou sur leur pique pour dormir, Paul Émile régla que désormais ils seroient sans armes, parce que n'ayant point à combattre, mais seulement à prendre garde aux mouvemens de l'ennemi, ils n'avoient pas besoin d'être armés, dit Tite-Live (*49. 33.*) *Non enim in pugnam vigilem ire, ut armis utatur ; sed ad vigilandum, ut cum senserit hostium adventum, recipiat se, exciterque ad arma alios.* Les sentinelles avoient une lanterne faite de façon, qu'elle n'éclairoit qu'eux : elle avoit quatre côtés, dont trois étoient couverts de peaux noires, & un seulement d'une peau blanche, pour donner passage à la lumière. Virgile (*Ænéid. IX. 376.*) nous a conservé la formule par laquelle les sentinelles interrogeoient ceux qui passaient près de leur poste : *state Viri ? quæ causa via ? quæve esis in armis ?* ensuite on demandoit le mot du guet, *tessera.*

La garde du jour ne s'observoit pas avec moins de sévérité, que celle de nuit ; le général avoit toujours autour de sa tente, une compagnie d'infanterie & une de cavalerie ; les tribuns deux corps de gardes de quatre hommes chacun, soit pour honorer leur dignité, soit pour leur commodité particulière ; le questeur & les lieutenans généraux avoient aussi les leurs ; à chaque porte du camp, il y avoit une compagnie de cavalerie qui faisoit la garde avec une cohorte, & on les relevoit vers midi ; selon la règle établie par Paul Émile.

VICINTIVIRATUS. Le *vicintivirat* étoit à Rome le premier degré pour parvenir à la questure, au tribunat, & aux autres petites magistratures ; on pouvoit y prétendre à l'âge de vingt ans. Sous la république, c'étoit l'usage de choisir tous les ans, vingt-six hommes, parmi lesquels on éliroit les triumvirs capitaux, les triumvirs pour la monnoie, les curateurs des rues, &c. Mais Auguste réduisit ce nombre à vingt, & ordonna que désormais ils seroient pris dans l'ordre des chevaliers, & non comme auparavant, dans les fils de sénateurs. Ils ne pouvoient parvenir au sénat ; qu'après avoir exercé une autre magistrature qui leur donnât ce droit.

VIGNE. Les grecs faisoient honneur de sa culture à Bacchus.

Ils savoient la greffer. Voyez GREFFE.

Les vignes chez les grecs étoient extrêmement hautes, & on pouvoit prendre le frais sous leurs branches. Leur manière de faire les vendanges étoit bien différente de celle que nous pratiquons. On exposoit au soleil & à la fraîcheur de la nuit, pendant dix jours, tous les raisins que l'on avoit coupés; on les laissoit encore à l'ombre pendant cinq jours, & au sixième on les fouloit, & on mettoit le vin, non pas dans des tonneaux, car les grecs n'en connoissoient pas l'usage, mais dans de grandes cruches de terre ou dans des outres.

On ne planta de vignes, dans les environs de Rome, que vers l'an 600 de sa fondation, & jusqu'à lors le vin étoit fort rare; mais depuis il devint très-commun, & le temps des vendanges étoit regardé comme un temps de divertissement, où ceux qui les faisoient avoient la liberté de dire des injures à tous les passans, sans que ceux-ci eussent le droit de s'en plaindre. Les vignes étoient plantées au pied des arbres, sur lesquels on faisoit monter les sèps, pour en former des berceaux, comme on fait encore à présent en Italie.

Les romains faisoient le vin de la manière suivante. Ils fouloient le raisin, & en mettoient le moût dans un grand vase appelé *lacus*, ensuite ils jettoient toutes les grappes sur un pressoir pour extraire le reste de sa liqueur. Après l'avoir exposée toute la nuit à l'air, ils la faisoient passer à travers un couloir de lin, pour l'épurer entièrement, & enfin ils la déposoient dans de grands vaisseaux de terre cuite, bouchés avec de la poix, quoiqu'ils n'ignorassent pas la manière de faire des tonneaux; car ils s'en servoient pour transporter le vin, de même que de peaux de bêtes apprêtées, & d'outres de boucs. Plus le vin étoit vieux & plus on l'estimoit. Pour connoître le temps de sa récolte, ils en marquoient l'année sur le vase, ils en conservoient jusqu'à cent ans & davantage. Pour cela, ils le mettoient dans le grenier, & non pas à la cave, manière qui paroît aussi extraordinaire que celle qu'ils avoient en été comme en hiver, de faire tiédir de l'eau pour boire.

VILE. Voyez VALI.

VILLA. Nom latin qui signifie une maison de campagne, une ferme, une métairie. Les anciens s'en sont aussi servis pour désigner une bourgade, ou un village. On lit dans Aufone: *villa Lucani tum potieris aco*.

Ammien Marcellin dit: *melanthiada villan casarianam*, en parlant de Mélanthias, village à cent quarante stades de Constantinople. Eutrope, en parlant de la mort de l'empereur Antonin Pie, dit qu'il mourut *apud Lorium, villam suam*, à douze milles de Rome. Aurélius Victor, Eutrope & Cassiodore, appellent *acyronem villam publicam*, le lieu voisin de Nicomédie, dans lequel mourut l'ém. Antiquités, Tome V.

percur Constantin. Or *Melanthias, Lorium, Acro, & Lucaniacum*, étoient des villages. Ils s'étoient sans doute formés auprès de quelque maison de campagne, dont ils avoient retenu le nom.

Dans les titres du moyen âge, on remarque qu'il y avoit souvent dans un petit pays plusieurs de ces *villa*; & dans une *villa*, plusieurs parties nommées *aloda*, ou *aleux*, qu'on louoit aux payfans. Ces *villa* ou maisons de campagne, ont été l'origine d'une infinité de villes, de bourgs & de hameaux, dont les noms commencent ou finissent par *villa*. C'est ce qui a donné pareillement l'origine aux mots françois *vill*, *village*, comme si l'on eût voulu désigner par ce mot un nombre de maisons bâties auprès d'une *villa* ou maison de campagne.

VILLA. Maison de campagne, métairie. Il y en avoit de deux sortes chez les romains; celle que l'on appelloit *URBANA*, qui étoit le corps de logis du maître, ainsi nommé, parce que sa propriété lui donnoit l'air d'une maison de ville; on l'appeloit aussi *pratorium*.

VILLA RUSTICA, étoit la maison du concierge, du fermier, du jardinier.

On divisoit encore la *villa* en maison d'hiver & maison d'été, parce qu'il y avoit un corps de logis pour chacune des saisons. Les parties qui composoient une maison de campagne, étoient à peu près les mêmes que celles qui entroient dans la construction des maisons de la ville, à cela près que le corps de logis qui n'excédoit pas ordinairement un étage, étoit toujours surmonté d'une tour, au haut de laquelle étoit une salle bien percée de tous côtés, uniquement destinée à manger: ainsi on pouvoit joindre au plaisir de la table, celui de découvrir les beautés des campagnes voisines. On les construisoit presque toujours le long des grands chemins, par deux raisons; d'abord, pour pouvoir y aller plus facilement, puis, pour les mettre plus en vue. Les plus riches choisissoient par préférence les bords de la mer, & c'est là qu'ils épousoient toute leur magnificence. Celle du fameux Lucullus étoit située près de Naples, & pour nourrir du poisson de mer, & en avoir quand il vouloit, il avoit fait tirer des canaux pour conduire de l'eau de la mer dans les fossés de la maison. Sénèque ne parle pas avec moins d'emphase de la maison de campagne d'un certain Vatia: & en général sur la fin de la république, les romains firent en ce genre des excès comparables à ceux des anciens rois de Perse. Nous allons parcourir les principales *villa*. Voyez MAISON de campagne.

VILLA AUGUSTI, appelée aussi *villa cesarum*, étoit sur le Tibre, à neuf milles de Rome, le long de la voie flaminienne, dans l'endroit appelé

N n n n n

aujourd'hui *Frasinotto*. Cette maison étoit de toute magnificence , & dans la plus belle situation.

VILLA CATULLI. La maison du fameux poëte Catulle , étoit située sur les bords de l'Anio , au territoire des Sabins.

VILLA CICERONIS. Celle de Cicéron , si renommée par les Tusculanes , se voyoit au pied de la montagne de Tusculium , où est à présent le monastère des moines de St-Bazile , que l'on appelle communément *Grotto Ferrata*. Cicéron l'avoit achetée du dictateur Sylla.

VILLA CURII. La maison de ce fameux Curius Dentatus , vainqueur des samnites , étoit auprès de la métairie du sévère Caton , qui se plaisoit à aller souvent en admirer la petitesse & la simplicité : *cujus quidem villam ego contemplan , (abest enim non longè à me.)* , lui fait dire Cicéron. (*De senect. c. 16.*)

VILLA GORDIANORUM , sur le chemin de Preneste , ornée de deux cents colonnes que l'on avoit fait venir à grands frais de l'isle d'Eubée , d'Egypte & d'Afrique.

VILLA HADRIANI. Maison de plaisance de l'empereur Hadrien , sur le chemin de Tivoli à Fregati. On en voit les masures en se détournant un peu à gauche , & c'est ce que les payfans du quartier appellent *Tivoli - vecchio*. L'empereur Hadrien avoit bâti cette maison de campagne sur un plan des plus vastes , ayant imité en divers endroits le lycée , le prytannée , le portique , le canopé d'Egypte , &c. Il y avoit aussi bâti une muraille , où l'on avoit toujours le soleil d'un côté , & de l'ombre de l'autre , c'est-à-dire qu'il l'avoit disposée du sud au nord. Il y avoit encore dans ce lieu deux ou trois temples ; tout cela est détruit. Les statues d'Isis de marbre noir , qu'on voit au palais de *Maximis* à Rome , ont été tirées de ce lieu.

VILLA LUCULLI , à Bayes , près de Naples ; d'une somptuosité qui fit donner à ce célèbre romain le nom de *Xercès Togatus* , parce que voulant satisfaire son amour effréné pour le luxe , il renouvela les choses extraordinaires , que la nécessité fit faire à Xercès , roi des perses , quand il ouvrit un passage à sa flotte par le mont Athos. Lucullus fit donc percer dans le roc , un chemin en forme de grotte , au travers de la montagne de Paufilippe , qui est , dit-on , le même par où l'on passe actuellement , pour aller de Naples à Pouzol.

VILLA MÆCENATIS , sur le penchant de la colline de Tivoli , se ressentoit du goût & de l'élégance de ce voluptueux romain.

Deux rangs de colonnes , l'un dorique & l'autre ionien , offroient deux portiques , d'où l'œil s'égaroit avec délices sur la campagne la plus riante. Cette maison de Mécène avoit deux étages , & la distribution des appartemens annonçoit tous les talents du maître qui avoit su réunir l'agréable & l'utile. Auguste y alloit souvent se delasser des fatigues de l'empire , & son favori en mourant , la lui légua par testament.

VILLA PUBLICA , étoit une vaste maison hors la ville , au champ de Mars , dans laquelle on recevoit les ambassadeurs ennemis , que l'on ne croyoit pas pouvoir prudemment introduire dans la ville : *Macedones deducti extra urbem in villam publicam , ibique illis locus & lautia prabita.* (*Liv. lib. 33. 9.*)

VILLA SENECAE. La maison de Sénèque étoit sur la voie Nomentane. Ce philosophe en parle comme d'un lieu agréable , qu'il appelle *Meum Nomentanum*. Columelle loue aussi la bonté du territoire.

VILLA VERI. La maison de l'empereur Vêrus , bâtie par lui même , sur la voye Claudienne , servit de théâtre aux débauches de ce prince , ainsi que nous l'apprend Capitolin : *villam extruxit in viâ Clodiâ fastissimam , in quâ per multos dies , & ipse luxuriâ debacchatus est cum libertis suis & amicis paribus.* (*Capitol. c. 8.*)

VILLES. Les anciens avoient soin de cacher le véritable nom de leurs villes ; dans la crainte que les ennemis ne forçassent par des sacrifices évocatoires les génies tutélaires à abandonner les villes qui étoient sous leur protection. Voyez **EVOCATION**.

Le nom secret de Rome étoit *VALENTIA*.

Lorsque les grecs bâtissoient de nouvelles villes ; ils les mettoient toujours sous la protection de quelque divinité : ainsi Athènes étoit sous la protection de Minerve ; Sparte , Samos , Mycène & Argos , sous celle de Junon ; Crète , sous celle de Jupiter & de Diane ; Chypre , Paphos , sous celle de Vénus ; Thèbes , sous celle de Bacchus & d'Hercule. Lemnos se glorifioit de la protection de Vulcain ; Ilion & Cyzique de celle de Pallas & de Nemésis ; Ténare , de la protection de Neptune ; Naxos , de celle de Bacchus ; Delphes , Délos & Rhodes , de celle d'Apollon.

VILLES (fondation des). Denis d'Halycarnasse observe que les anciens mettoient plus d'attention à choisir des situations avantageuses que de grands terrains , pour fonder leurs villes. Elles ne furent pas même d'abord entourées de murailles. Ils élevoient des tours à une distance réglée ; les intervalles qui se trouvoient de l'une à l'autre tour , étoient appelés *περιουρυχοι*.

ou μεταπύργον ; & cet intervalle étoit retranché & défendu par des chariots , par des troncs d'arbres ; & par de petites loges , pour établir les corps de gardes.

Festus remarque que les étruriens possédoient des livres qui contenoient les cérémonies que l'on pratiquoit à la fondation des villes , des autels , des temples , des murailles & des portes ; & Plutarque dit que Romulus , voulant jeter les fondemens de la ville de Rome , fit venir de l'Etrurie des hommes qui lui enseignèrent de point en point toutes les cérémonies qu'il devoit observer selon les formulaires , qu'ils gardoient aussi religieusement que ceux qu'ils avoient pour les mystères & pour les sacrifices.

Denis d'Halycarnasse rapporte encore , qu'au temps de Romulus , avant que de rien commencer qui eût rapport à la fondation d'une ville , on faisoit un sacrifice , après lequel on allumoit des feux au-devant des tentes , & que pour se purifier , les hommes qui devoient remplir quelque fonction dans la cérémonie , fautoient par dessus ces feux ; ne croyant pas que s'il leur restoit quelque souillure , ils pussent être employés à une opération à laquelle on devoit apporter des sentimens si respectueux. Après ce sacrifice on creusoit une fosse ronde , dans laquelle on jettoit ensuite quelques poignées de la terre du pays d'où étoit venu chacun de ceux qui assistoient à la cérémonie à dessein de s'établir dans la nouvelle ville , & on mêloit le tout ensemble.

La fosse qui se faisoit du côté de la campagne , à l'endroit même où l'on commençoit à tracer l'enceinte s'appelloit chez les grecs ελαμπος à cause de sa figure ronde , & chez les latins , mundus pour la même raison. Les prémices & les différentes espèces de terre que l'on jettoit dans cette fosse , apprennoient quel étoit le devoir de ceux qui devoient avoir le commandement dans la ville. Ils étoient engagés à donner toute leur attention à procurer aux citoyens les besoins de la vie , à les maintenir en paix avec toutes les nations dont on avoit rassemblé la terre dans cette fosse , ou à n'en faire qu'un seul peuple.

On consultoit en même temps les dieux , afin de savoir si l'entreprise leur seroit agréable , & s'ils approuvoient le jour que l'on choissoit pour la mettre à exécution. Après toutes ces précautions , on traçoit l'enceinte de la nouvelle ville par une trainée de terre blanche , qu'ils honoroient du nom de terre pure. Nous lisons dans Strabon , qu'au défaut de cette espèce de terre , Alexandre-le-Grand traça avec de la farine l'enceinte de la ville de ce nom , qu'il fit bâtir en Egypte.

riens faisoient ouvrir un sillon aussi profond qu'il étoit possible avec une charrue dont le soc étoit d'airain. On atteloit à cette charrue un taureau blanc & une génisse du même poil. La génisse étoit sous la main du laboureur , qui étoit lui-même du côté de la ville , afin de renverser de ce même côté les mottes de terre que le soc de la charrue tournoit du côté de la campagne ; tout l'espace que la charrue avoit ouvert étoit inviolable , sanctum. On élevoit de terre la charrue aux endroits qui étoient destinés à placer les portes de la ville , pour n'en point ouvrir le terrain.

Voici ce que ces cérémonies avoient de mystérieux. La profondeur du sillon marquoit avec quelle solidité on devoit travailler à la fondation des murs pour en assurer la stabilité & la durée. Le soc de la charrue étoit d'airain , pour indiquer l'abondance & la fertilité que l'on desiroit procurer à la nouvelle habitation. On atteloit à la charrue une génisse & un taureau ; la génisse étoit du côté de la ville , pour signifier que les soins du ménage étoient dévolus aux femmes , dont la fécondité contribue à l'agrandissement de la république ; & le taureau , symbole du travail & de l'abondance , qui étoit tourné du côté de la campagne apprenoit aux hommes que c'étoit à eux à cultiver les terres , & à procurer la sûreté publique par leur application à ce qui se pouvoit passer au-dehors. L'un & l'autre de ces animaux devoit être blanc , pour engager les citoyens à vivre dans l'innocence & dans la simplicité des mœurs , dont cette couleur a toujours été le symbole. Tout le terrain où le sillon étoit creusé passoit pour être inviolable ; & les citoyens étoient dans l'obligation de combattre jusqu'à la mort pour défendre ce que nous appellons ses murailles ; & il n'étoit permis à personne de se faire un passage par cet endroit. Le prétendre c'étoit un acte d'hostilité ; & ce fut peut-être sous le spécieux prétexte de cette profanation , que Romulus se défît de son frère , qu'il ne croyoit pas homme à lui pardonner la ruse dont il s'étoit servi lorsqu'ils consultèrent les dieux l'un & l'autre pour savoir sous les auspices duquel des deux la ville seroit fondée.

Les sacrifices se renouvelloient encore en différents endroits , & l'on marquoit les lieux où ils étoient faits , par des pierres , cippi , qu'on y élevoit. Il y a apparence que c'étoit à ces endroits mêmes que l'on bâtissoit ensuite les tours. On y invoquoit les dieux sous la protection desquels on mettoit la nouvelle ville , & les dieux du pays , Patrii , Indigetes , connus chez les grecs sous le nom de χείονιοι , επιγείοι , εγχωριοι , πάτριοι , &c. Le nom particulier de ces dieux tutélaires devoit être inconnu au vulgaire.

Cette première opération achevée , les étru-

Ovide nous a transmis en termes magnifiques
N n n n n ij

a formule de la prière que Romulus adressa aux dieux qu'il vouloit intéresser dans son entreprise.

Vox fuit hac regis : condenti , Jupiter , urbem ,

Et genitor Mavors , Vestaque mater ades :

Quosque , pium est adhibere deos , advertite cuncti

Auspiciibus vobis hoc mihi surgat opus.

Longa sit huic ætas , dominaque potentia terra ;

Sitque sub hac oriens occiduusque dies.

Lorsque la charrue étoit arrivée au terrain qui étoit marqué pour les portes , on élevoit le soc , comme s'il y eût eu quelque chose de mystérieux & de sacré dans l'ouverture du sillon , qui eût pu être profané. Ainsi les portes n'étoient point regardées comme saintes , parce qu'elles étoient destinées au passage des choses nécessaires à la vie , & au transport même de ce qui ne devoit pas rester dans la ville.

Les loix ne permettoient pas que les morts fussent enterrés dans l'enceinte des villes. Sulpicius écrit à Cicéron qu'il n'a pu obtenir des athéniens que Marcellus fût inhumé dans leur ville ; & cette seule considération suffisoit alors pour faire regarder les portes comme funestes. Cet usage ayant changé , les portes de villes dans la suite furent regardées comme saintes , même dans le temps où l'on enterroit encore les morts hors des villes.

On a déjà observé que l'on avoit soin de renverser du côté de la ville les mortes que le soc de la charrue pouvoit avoir tournées du côté de la campagne : ce qui se pratiquoit pour apprendre aux nouveaux citoyens qu'ils devoient s'appliquer à faire entrer dans leur ville tout ce qu'ils trouveroient au-dehors qui pourroit contribuer à les rendre heureux & à la faire respecter des peuples voisins , sans rien communiquer aux étrangers de ces choses dont la privation pourroit apporter quelque dommage à leur patrie. Voyez POMERIUM.

Après les cérémonies pratiquées à la fondation des murailles , on tiroit dans leur enceinte toutes les rues au cordeau : ce que les latins appelloient *degrumare vias*. Le milieu du terrain renfermé dans l'enceinte de la ville étoit destiné pour la place publique , & toutes les rues y aboutissoient. On marquoit les emplacements pour les édifices publics , comme les temples , les portiques , les palais , &c.

Il faut observer encore que les romains célébroient tous les ans la fête de la fondation de leur ville , le 11 des calendes de mai , qui est le temps auquel on célébroit la fête de Palès. C'est sous

l'empereur Hadrien , que nous trouvons la première médaille qui porte cette date , l'an 874 de la fondation de Rome , c'est-à-dire la cent vingtunième année de l'ère vulgaire , & qui sert d'époque aux jeux plébéiens du cirque institués en cette même année par ce prince. On ne peut mieux orner cet article que par les vers d'Ovide , qui décrivent toute la cérémonie dont on vient de parler (*Fast.* 4. 819 :).

Apta dies legitur , quæ mœnia signat aratro.

Sacra Palis suberant : inde movetur opus.

Fossa fit ad solidum , fruges jaciuntur in ima

Et de Vicino terra petita solo.

Fossa repletur humo , plenaque imponitur ara ,

Et novus accenso finditur igne focus.

Inde premens stivam designat mœnia sulco :

Alba jugum niveo cum bove vacca tulit.

Il y avoit enfin des expiations publiques pour purifier les villes , la plupart avoient un jour marqué pour cette cérémonie : elle se faisoit à Rome le 5 de février. Le sacrifice qu'on y offroit se nommoit *amburbiale* ou *amburbium* , selon Servius ; & les victimes que l'on y employoit *amburbiales* , au rapport de Festus. Outre cette fête , il y en avoit une tous les cinq ans , pour expier tous les citoyens de la ville ; & c'est du mot *lustrare* , expier , que cet espace de temps a pris le nom de *lustræ*. Il y avoit encore d'autres occasions où ces expiations solennelles étoient employées , comme il arriva lorsque les Tarquin furent chassés , ainsi que nous l'apprenons de Denys d'Halycarnasse. Ce n'étoit pas seulement les villes entières qu'on soumettoit à l'expiation ; on l'employoit pour des lieux particuliers lorsqu'on les croyoit souillés ; celle des carrefours se nommoit *compitalia*.

Les athéniens avoient multiplié autant que les romains les cérémonies de ce genre. Outre le jour marqué pour l'expiation de la ville , ils avoient établi des expiations pour les théâtres & pour les lieux où se tenoient les assemblées publiques.

L'antiquité portoit un si grand respect aux fondateurs de villes , que plusieurs furent mis au rang des dieux. Les villes étoient aussi très jalouses de leurs époques.

Celles qui étoient construites autour des temples , étoient dévouées au service du dieu qui y étoit adoré. Voyez FONDATEUR. (*D. J.*)

VILLE sacrée , *legu.*

Les princes ou les peuples consacroient à une divinité un pays , une ville ou quelqu'autre lieu. Cette consécration *æpigraphias* , se faisoit par

un décret solennel ; une ville ainsi consacrée étoit regardée comme sacrée *ιερα*, & l'on ne pouvoit sans crime en violer la consécration.

Souvent une partie du territoire d'une ville étoit destinée à l'entretien du temple de la divinité & de ses ministres, & ce territoire étoit sacré, *χωρα ιερα*.

Les princes ou les peuples, pour augmenter l'honneur & le culte de la divinité, déclaroient que la ville étoit non seulement sacrée, *ιερα*, mais encore qu'elle étoit inviolable, *ασυλος*. Ils obtenoient des nations étrangères, que ce droit ou privilège, *ασυλια*, seroit exactement observé. Le roi Séleucus Callinicus écrivit aux rois, aux princes, aux villes & aux nations, & leur demanda de reconnoître le temple de Vénus Stratonicide à Smyrne comme inviolable, & la ville de Smyrne comme sacrée & inviolable.

Les monumens de la ville de Téos en Ionie, publiés par Chishull, dans ses *antiquités asiatiques*, nous donnent des détails intéressans sur la manière dont ce privilège, *ασυλια*, étoit reconnu par les étrangers. La ville de Téos rendoit un culte particulier à Bacchus, & elle l'a fait représenter sur un grand nombre de ses médailles. Les romains, vers l'an 559 de Rome, déclarèrent par un décret solennel que leur ville avec son territoire, étoient sacrés & inviolables : ils firent confirmer leur décret par les romains, par les étoliens, & par plusieurs villes de l'île de Crète. On lit sur les inscriptions les décrets de confirmation donnés par ces différens peuples.

Vaillant a donné la liste des villes sacrées de l'antiquité.

VILLE métropolitaine, chez les romains, c'étoit la capitale d'une province.

VILLES municipales, étoient chez les romains des villes originairement libres, qui par leurs capitulations s'étoient rendues & adjointes volontairement à la république romaine, quant à la souveraineté seulement, gardant néanmoins leur liberté, en ce que le fond de ces villes n'appartenoit point à la république, & qu'elles avoient leurs magistrats & leurs loix propres.

VILLE asyle. Voyez l'article précédent.

Il y avoit chez les grecs plusieurs villes qui jouissoient du droit d'asyle, & de ce nombre étoient Thèbes en Béotie, Samothrace, Ephèse, Canope, Smyrne, Athènes, Lacédémone. Ces refuges ne furent d'abord établis que pour les

délits involontaires ; mais dans la suite, ils furent assurés même pour les criminels condamnés, pour les esclaves fugitifs, pour les banqueroutiers frauduleux, & d'autres personnes de cette espèce, coupables de crimes & de mauvaises actions.

VILLES & de peuples (médailles de)

C'est à un dictionnaire de la science numismatique, à faire connoître la préférence que les savants doivent donner à ces médailles, sur les consulaires & les impériales. Tout semble avoir été dit sur ces dernières ; mais les travaux de Pellerin, de Combe sur celles de Hunter, d'Eckhell, de Neumann, &c. ont encore laissé des recherches à faire sur les médailles de peuples & de villes. On en découvre tous les jours de nouvelles qui exercent la sagacité des antiquaires.

Ces médailles nous ont appris beaucoup de choses relatives à la géographie, & à l'histoire ; elles nous ont offert les têtes de plusieurs hommes célèbres de l'antiquité, les figures ou les symboles des divinités, &c. enfin leur étude est aussi utile qu'agréable.

Je ferai observer ici généralement que les têtes qui sont placées sur les médailles de villes n'ont le plus souvent aucun rapport avec les noms d'hommes qui y sont écrits. Ces noms sont ceux des magistrats éponymes, c'est-à-dire, ceux dont le nom servoit d'époque à l'année où ils étoient en charge. Souvent ces têtes sont celles des divinités honorées dans le pays, d'un culte particulier, ou celles des villes même déifiées.

Quant aux lettres qui sont gravées sur ces médailles ; si elles forment des mots, Voyez l'article LEGENDES ; si elles indiquent des époques, Voyez EPOQUES & ERES.

Si l'on ne déchiffre que la légende d'une médaille de ville, on trouvera au mot LEGENDES, le nom du peuple ou de la ville à laquelle elle appartient. Si la légende est fruste, c'est-à-dire en partie effacée, on cherchera l'article particulier de son type, & l'on examinera entre les différentes villes auxquelles ce type a appartenu, celle dont la légende offre le plus de traces visibles.

Lorsque la légende d'une médaille sera écrite en Boutrrophédon, ou à rebours, on la cherchera à l'article LEGENDES, en regardant au travers du papier, qui n'a été imprimé que d'un seul côté à ce dessein.

Suite des Peuples & des Villes dont on a publié des médailles autonomes, de Colonies, ou impériales grecques & latines.

	EUROPE.		
	GRANDE-BRETAGNE.	Rotomagus.	Dertosa.
	Conovium.	Rhodanufia.	Emporiæ.
	Tascia.	Roveca.	Ergavica.
		Rovu.	Graccuris.
	GAULES.	Ruscino.	Ilerda.
	Aballo.	Santones.	Illergavonia.
	Abudos.	Sequani.	Illici.
	Andegari.	Sotioga.	Irippo.
	Andob.	Turones.	Italica.
	Antipolis.	Vienna.	Lælia.
	Arenatium.	Vicus Julius.	Norba.
	Avenio.	Viritium.	Obulco.
	Aulerci.	Volcæ.	Onuba.
	Beterræ.		Orippo.
	Bricco, Briccit.	ESPAGNE.	Osca.
	Cabellio.	Acc s.	Oficerta.
	Comios.	Acinipo.	Offet.
	Diablentes.	Aphra.	Ostur.
	Durnacus.	Afido.	Patricia. (<i>Colonia.</i>)
	Duratum.	Asturica.	Rhoda.
	Eburones.	Bailo.	Romulea. (<i>Colonia.</i>)
	Eburovices.	Bilbilis.	Saetabi.
	Lacydon.	Cæsar-Augusta.	Saguntus.
	Lexovii.	Calaguris.	Segobriga.
	Litanobrigæ.	Calpe.	Tarraco.
	Lugdunum.	Carbula.	Traducta. (<i>Juba.</i>)
	Lus.	Carifa.	Turiaso.
	Marseille.	Carmo.	Ulia.
	Médiomatrici.	Carteia.	Uiso.
	Nemaufus. (<i>Nîmes.</i>)	Carthagonova.	
	Ninno.	Cascantum.	PORTUGALE.
	Ocū.	Castulo.	Ebora.
	Remi.	Celfa.	Emerita.
		Clunia.	
		Corduba.	ITALIE.
			Atria.

Bistuvium.
Landina.
Pandostia.
Teanum.
Tuder.

CHEZ LES VENÈTES.

Acilium.

O M B R I E.

Ariminium.
Arna.
Asinium.
Pisaurum.

P I C E N U M.

Ancône.

E T R U R I E.

Faifula.
Faleria.
Gravisca.

CHEZ LES MARSES.

Ortona.
Tiati.

S A M N I U M.

Aefernia.
Larinum.
Murgantia.

L A T I U M.

Alba.
Aquinum.
Atinum.
Suessâ.
Teanum.

C A M P A N I E.

Acerra.
Caleno, Cales.
Capua.
Cunæ.

Neapolîs.
Nola.
Nuceria.
Stabiz.

P O U I L L E.

Arpi.
Barium.
Butontum.
Coelium.
Luceria.
Salapia, ou Salpia.
Sipontum.

L U C A N I E.

Copia, jadis Thurium.
Grumentum.
Héraclée.
Lucania.
Paestum, depuis Possidonia.
Posidonia.
Siris.
Sybaris, depuis Thurium.
Thurium, jadis Sybaris.
Velia.
Ursentium, ou Orso.

B R U T T I U M.

Bruttii.
Caulonia.
Crotone.
Hipponium, depuis Valentia.
Locriens, Epizephiriens.
Mamertius.
Orra.
Petelia.
Regium.
Terina.
Valentia, jadis Hippo.

C A L A B R E.

Basta.

Brundisium.
Tarente.
Urina.

S A R M A T I E.

Olbiopolis.

M E S I E.

Alnum.
Callatia.
Istriopolis.
Nicopolis, sur l'Ister, ou Danube.
Odessus.
Tomi.
Tyras.
Viminiacum.

D A C E.

P Œ O N I E.

Lantalia & Pautalia.
CHERSONNESE-TAURIQUE.
Cherfonnese.
Panticapæum.

T H R A C E.

Abdere.
Aegos Potamos.
Aenus, ou Aenos.
Anchialus.
Apollonie.
Aristæum.
Bizya.
Byzanthium.
Cardia.
Cofa.
Deulton.
Dionysopolis.
Hadrianopolis.
Héraclée.
Lysimachia.
Marcianopolis.
Maronée.
Mesambria.

Messine.
 Nicopolis, sur le Mestus.
 Perinthus.
 Philippopolis.
 Plotinopolis.
 Serdica.
 Sestus.
 Topirus.
 Trajanopolis, ou Trajana-Augusta.
 Tylisium.

CHERSONÈSE DE THRACE.

Alopeconnesus.
 Coellum, ou Culla.

MACÉDONIENS, après les rois.

M A C É D O I N E.

Acanthus.
 Aegæ.
 Amphaxis.
 Amphipolis.
 Aphytis.
 Beroea.

B I Z A N T I A.

Bottiza.
 Cassandria.
 Dium.
 Edeffa.
 Heraclea Lyncestidis.
 Heraclea Sintica.
 Mende.
 Neapolis.
 Orthagoria.
 Pella.
 Philippi.
 Pydna.
 Pythium.
 Stobi.
 Theffalonique.
 Uranopolis..

I L L Y R I E.

Alvona.
 Amantia.
 Apollonie.
 Bullis.
 Daorfi.
 Dyrrachium.

E P I R E.

Ambracia.
 Aornos.
 Apollonie.
 Buthrotum.
 Cassope.
 Damastium.
 Horreum.
 Molossi.
 Nicopolis.
 Oricus.

T H E S S A L I E.

Aenianes.
 Atrax.
 Crannon.
 Ctimenæ, ou Ctemenæ.
 Demetrias.
 Gomphi.
 Gyrtou.
 Lamia.
 Lapithæ.
 Lariffa.
 Magnesia.
 Maliens.
 Minya.
 Mopsiuns.
 Oetæi.
 Pelinna.
 Phalanna.
 Pharcadon.
 Pharfalus.
 Pheræ.
 Proana.

Scotussa.
 Thibrus.
 Tricca.

A C A R N A N I E.

Aetium.
 Aeniânès ou Aeneia.
 Alyfia.
 Amphilochia.
 Anaëtorium.
 Argos Amphilochium.
 Héraclée.
 Leucade.
 Oeniadæ.
 Thyrium.

A E T O L I E.

Aegée.
 Apollonie.
 Athamanes.
 Naupaëctus.

L O C R I D E.

Axia.
 Locriens Ozoles.
 Opuntii.

P H O C I D E.

Cyparissus.
 Delphes.
 Elatea.

B É O T I E N S.

Cithæron.
 Larymna & Salgassus.
 Mycaleffus.
 Pelecania.
 Tanagræ.
 Thèbes.
 Theffæ.

A T T I Q U E.

Athènes.

Azetini

Azetini.
Eleufis.
Eradæ.
Mégare.
Pagæ.

A C H A Ï E.

Achéens.
Aegialus.
Aegium.
Cenchræ.
Cleonæ.
Corinthe.
Pallene.
Patræ.
Peiræ.
Phlius.
Rypæ.
Sicyone.

A R G O L I D E.

Argos.
Cleonæ.
Epidaure.
Hermione.
Methana.
Thyria.
Troézene.

E L I D E.

Elis.
Alefis.
Eurydicium.
Phea.
Pylos de Tryphilie.

A R C A D I E.

Alea.
Bura.
Caphya.
Eva.
Herza.
Antiquités, Tome V.

Orchomenus.
Megalopolis.
Mantinée.
Pheneos.
Phialæ.
Pſophis.
Stymphalus.
Tegea.
Thelphufe.

M E S S E N I E.

Meffene.
Aepea.
Amphïa.
Colone.
Corone.
Cypariffa.
Mothone.
Pylos.
Thuria.

L A C O N I E.

Afine.
Afopus.
Boea.
Dyrrachium.
Gythium.
Lacédémone.
Las.

ΛΟΓΓΟΣ ΤΑΑΡΤΩΝ.

Malée.

A S I E

Phanagoria ſur le Bosphore
Cimmérien.

C O L C H I D E.

Dioſcurias.

P O N T.

Amafia.
Amifus.
Ceraſus.

Chabaſta.
Comana.
Gaziura.
Héraclée.
Ytrus.
Laodicée.
Néocæſarée.
Pharnacia.
Pimolis.
Sébaſtopolis.
Sinope.
Trapezus.
Tripolis.
Zela.

P A P H L A G O N I E

Abonotichus.
Amaftris.
Cromna.
Germanicopolis.
Jonopolis.
Pompeiopolis.
Sinope.
Tianus.
Tios.

B I T H Y N I E.

Bithynium, depuis Claudiopolis.
Apamée.
Cæſarée.
Calchédon.
Cierus.
Cius.
Cretia Flaviopolis.
Erebea.
Hadriani, près de l'Olympe.
Hadrianopolis.
Hadrianothera.
Héraclée.
Juliopolis.
Metroum.
Myrlea.

Nicée.
Nicomédie.
Prusa.
Pythopolis.

M Y S I E.

Abbætum.
Aftyre.
Adramytiûm.
Antandros.
Apollonie, près du Rhyndacus.
Atarnea.
Cyzique.
Germé.
Lampsaque.
Miletopolis.
Parium.
Pergame.
Pitané.
Poemaneni.
Priapus.

T R O A D E.

Abydus.
Alexandrie, ou Troas.
Arisbe.
Dardanus.
Ilium.
Ophryniûm.
Scepsis.
Troas. Voyez ALEXANDRIE.

A E O L I E.

Aegée.
Affus.
Cymé.
Elæa.
Gargara.
Myrina.
Perperenna.
Pionia.

Sébaſtopolis.
Temnus.

I O N I E.

Phocée.
Apollonie, près d'Ephèse.
Claros
Clazomène.
Colophon.
Ephèse.
Erythræ.
Lebedus.
Magneſie, près du Méandre.
Métropolis.
Milet.
Priene.
Smyrne.
Teos.

L Y D I E.

Acraſus.
Anolus.
Apollonidea.
Apollonie.
Attalia.
Aureliopolis.
Bage.
Briula.
Apollonos-Hieritæ.
Cayſtriani.
Cilbiani ſuperiores.
Cilbiani inferiores.
Daldis.
Dioſheritæ.
Eumenia.
Gordus Julia.
Heraclée.
Hermocapelus.
Hermupolis.
Hierocæſarea.
Hypæpa.

Hyrçanis.
Mæonie.
Magneſie, près du mont Sipylus.
Maſtaura.
Moſtene.
Nacraſa.
Nicée, près de Cilbianus.
Nyſa.
Philadelphie.
Saittæ.
Sardes.
Saetteni.
Silandus.
Tabala.
Thyatire.
Thyeffus.
Tmolos.
Tralles.

C A R I E.

Aba.
Alabanda.
Alina, ou Alinda, ou Alindus.
Antioche.
Aphrodiſias.
Apollonie.
Bargaſa.
Bargylia.
Cnidus.
Cyon.
Eriza.
Eurome.
Halicarnaffus.
Harpafa.
Héraclée.
Hydrela.
Jaſus.
Imbrus.
Indicœa. V. STRATONICÉE.
Mylaſa.
Myndus.

Neapolis.
Nyfa.
Orthofias.
Plaraffa.
Pyrnus.
Stratonicée.
Tabæ.
Trapezopolis.
Tripolis, fur le Méandre.

P A M P H Y L I E.

Ariaffus.
Aſpendus.
Attalia.
Carallia.
Caſaræ.
Etenna.
Iſindus.
Magydus.
Lyrbe.
Olbaſa.
Oroanda.
Panemotichus.
Perga.
Seleucie.
Sidé.
Silyus.
Syedra.

L Y C I E.

Apollonie.
Arycanda.
Cebefſus.
Corydalla.
Cragus.
Cydna.
Limyra.
Maſſicytes.
Myra.
Olympus.
Patara.

Phafelis.
Podalia.
Xanthus.

P I S I D I E,

Antioche.
Conana.
Cremna.
Olba.
Pedneliffus.
Proſtanna.
Sagalaffus.
Samdaliſium.
Selge.
Termeffus.
ISAURIE.
Curaſ
Claudiopolis.
Germanicopolis.

Iſaurus.
Lalaffis.
Métropolis.
CILICIE.
Adana.
Aegæ.

Alexandrie, près de la ville
d'Iſſus.

Anazarbus.
Anchialus.
Anemurium.
Antioche.
Argos.
Augusta.
Cæſarée, près d'Anazarbus.
Caſtabala.
Celenderis.
Colybraſſos.
Coraceſium.
Corycus.
Diocæſarée.
Epiphanea.

Flaviopolis.
Hamaxia.
Hierapolis.
Irénopolis.
Lacanaræ.
Laerte.
Mallus.
Megarſus.
Mopſos, ou Mopſueſtia.
Myriandos.
Nagidus.
Pompeiopolis, jadis *Soli*.
Sébaſte.
Seleucie, près du Calycadnus.
Soli.
Tarſe.
Zephyrium.

C A P P A D O C E.

Aſiba.
Cabira.
Cæſarée, près du mont Argæus.
Caſtabela.
Claudias.
Dio Cæſarée.
Euſebia.
Tyana.

G A L A T I E.

Ancyre.
Germé.
Peſſinus.
Sebaſte, jadis & depuis Ancyre.
Tavia.

P H R Y G I E.

A'baſſus.
Acmonia.
Aezanus.
Alia & Alieni.
Amorium.
Ancyre,

Apamée, sur la Méandre.
 Attæa.
 Attuda.
 Blaundos.
 Bruzus.
 Cadi.
 Ceretapa.
 Cybira.
 Cidra.
 Cidyeffus.
 Coloffæ.
 Cotixum.
 Dio-Cæfarée.
 Docimeum.
 Dorylæum.
 Epictectus.
 Eucarpia.
 Eumenia.
 Hierapolis.
 Julia.
 Laodicée.
 Lyfias.
 Mantala.
 Métropolis.
 Midæum.
 Mococle, ou Moccle.
 Nacolia.
 Otrus & Otræa.
 Peltæ.
 Philomelium.
 Prymnessus.
 Sebaste.
 Sala.
 Stectorium.
 Sinaos.
 Synnade.
 Temenothyra.
 Thémifonium.
 Tibériopolis.
 Trajanopolis.

Troas.

LYCAONIE.

Claudiconium.
 Claudiopolis.
 Coropiffus.
 Iconium.
 Laranda.
 Parlaïs.

COMMAGÈNE.

Samofate.

PHŒNICIE.

Anthédon, depuis Agrippias.
 Attaburæa.
 Azotus.
 Beryte.
 Botrys.
 Byblos.
 Cæfarea Augusta.
 Cæfarée, près du Liban.
 Dora.
 Emifa.
 Orthofias.
 Ptolemais.
 Sidon.
 Tripolis.
 Tyr.

SYRIE.

Laodicée, Apamée, Antioche
 & Séleucie confédérées.
 Amhipolis.
 Antioche, sur l'Oronte.
 Antiochiens établis au bourg
 de Daphné.
 Antiochiens établis près de
 l'Euphrate.
 Apamée sur l'Axius.
 Arethufa.
 Balanea.
 Bereea.

Cæfarea-Germanicia.

Canotha.

Chalcis.

Commagène.

Cyrrhus.

Doliche.

Edeffa.

Epiphanea.

Gabala.

Gabe dans l'Iturée.

Gérafa.

Hierapolis.

Laodicée.

Laodicée, près de la mer.

Leucas.

Nicopolis.

Nyfa.

Palmyre.

Paltos.

Pella.

Raphanea.

Rhaphia.

Scythopolis.

Séleucie dans la Piérie.

Taba.

Zeugma.

CÆLESYRIE.

Antiochiens établis près du
 mont Hippus.
 Adramne.
 Capitolias.
 Damascus.
 Dium.
 Heliopolis.
 Laodicée, près du Liban.
 Philadelphie.

P A L E S T I N E .

Acé.
Aela , ou Lelana.
Aelia Capitolina.
Agrippias jadis Anthédon.
Antiochiens établis à Ptolemaïde.

Ascalon.
Cæsarée.
Canata , ou Canatha.
Dio-Cæsarée.
Diospolis.
Eleutheropolis.
Gadara.
Gaza.
Joppé.
Judée.
Julias.
Neapolis (*Flavia.*)
Néronias.

Rhamata.
Sébaſte.
Sepphoris.
Tiberias.

S A M A R I E .

Cæsarée , près du mont Panius.
Sébaſte.

A R M E N I E .

Aryata.

M É S O P O T A M I E .

Anthémufium.
Antiochiens établis à Calliohé , ou Edeſſe.
Carrhæ.
Edeſſa.
Hileia.
Megia.
Nicephorium.
Niſibe.

Rhéfaina.
Singara.
Zaytha.

A S S Y R I E .

Demetrius.
Doſa.

A F R I Q U E .

Achulla.
Carthage.
Hadrumetum.
Hippone.
Leptis.
Oea.
Parada.
Utique (*Vticenſe Julium*).

N U M I D I E .

Babba.
Cælu , ou Coillu.

C Y R E N A Ï Q U E .

Arfinoë.
Automale.
Barce.
Cyréne.
Héraclée.
Phycus.
Ptolemaïs.

M A R M A R I Q U E .

Ammonia.
Petra.

É G Y P T E .

Alexandrie.
Antaio.
Apollonopolis.
Arfinoé.
Athrib.
Boubas.
Buſiris.

Cabaſi.
Canobus.
Coptos.
Cynopolis.
Diospolis.
Diospolis magna.
Heliopolis.
Héracleopolis.
Hermonthis.
Hermopolis.
Hypſelis.
Leontopolis.
Letopolis.
Lycopolis.
Memphis.
Mendes.
Menelaïs.
Metelis.

Naucrâtiſ.
Oxyrynchus.
Panopolis.
Pelufium.
Phthenéotès.
Pinamus.
Profopis.
Saïs.
Sebennys.
Sethrum.
Tanis.
Thinis.
Tentyre.
Xous.

A R A B I E .

Boſtra.
Eſbus.
Moea.
Petra.
Philippopolis.
Rabatama.
Rabbathmoma.

I S L E S.

A E G I N A.
 A M O R G U S.
 A N D R O S.
 A P O L L O N O S.
 A R A D U S, sur les côtes de la
 Phœnicie.
 A R C O N E S U S.
 A S T Y P A L E A.
 C A E N E.
 C E O S.
 Cartha.
 Julis.
 C E P H A L E N I A.
 Cranium.
 Pales.
 Pronos.
 Samé.
 C H I O S.
 C H Y P R E.
 Paphos.
 Salamis.
 Soli, ou Soloé.
 C I M O L I S.
 C O R C Y R A, aujourd'hui
 Corfou.
 C O R C Y R A - N I G R A,
 aujourd'hui Curzola.
 C O S.
 C R È T E.
 Allaria.
 Apollonie.
 Aptère.
 Arcadia.
 Arfinoë.
 Axia.
 Ceræania.
 Cherfonefus.
 Cnoïfus.

Cydonia.
 Eleutherna.
 Elyrus.
 Erythræ.
 Gortyna.
 Hierapytna.
 Lampa.
 Lappa.
 Liffus.
 Lyttus.
 Olus.
 Phaestus.
 Phalafarna.
 Polyrrenium.
 Præfus.
 Prianses.
 Raucus.
 Rithymna.
 Saxus.
 Sybritus.
 Tanos.
 Tegea.
 C Y T H N U S.
 D E L O S.
 E L Æ U S A.
 E U B È E.
 Carystus.
 Chalcis.
 Eretria.
 F A R I A.
 G A U L O S.
 H A L O N E S U S.
 I C A R U S.
 I M B R U S.
 I O S.
 I R È N E.
 I R R H E S I A.
 I S T I Æ A.
 I T A N U S.
 I T A Q U E.

L E S B O S.

Antiffa.
 Erefus.
 Methymna.
 Mytilène.
 L I P A R I.
 M E L I T E, aujourd'hui M A L T E.
 M E L O S.
 M Y C O N U S.
 N A X U S.
 N E A.
 N I S Y R O S.
 P A R O S.
 P E P A R E T H U S.
 P H A R U S.
 P R O C O N N E S U S.
 R H O D E S.
 Astyra.
 S A M O S.
 S C Y A T H O S.
 S E R I P H U S.
 S I C I L E.
 Abacænum.
 Abolla.
 Aeræ.
 Acragas.
 Adranus.
 Aetna.
 Agyrina.
 Alæfa.
 Allibanon.
 Alontinum, ou Aluntium.
 Amiftra.
 Apollonie.
 Afforus.
 Atta byrium.
 Calacta.
 Camarina.
 Catana.
 Centuripæ.

Cephaloedium.	Mazara.
Drepanum.	Megara.
Emporiæ.	Menæ.
Enna, & Henna.	Messine.
Entella.	Metapontum.
Eryx.	Morgantinum.
Egesta, ou Segesta.	Motye.
Gela.	Naxus.
Himère.	Netum.
Hyblas.	Panormus.
Jaetia.	Pluffa.
Leontini.	Segesta, Voyez EGESTA.
Lilybæum.	Selinus.
Longone.	Solus.

Syracuse.
Tauromenium.
Thermæ.
Zancle.
SICINUS.
SIPHNUM.
SYROS.
TAPHIA.
THASUS.
TELOS.
TENEDOS.
TENOS.
THERA.
ZACYNTHUS.

VILLIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VILLICUS. Quelques commentateurs de Juvénal expliquent le mot *villicus* par celui de *custos*, le même que *præfectus* ou gouverneur. Les autres prétendent que Juvénal emploie satyriquement le terme *villicus* dans sa quatrième satire, pour marquer que la cruauté & la tyrannie de Domitien avoient rendu la ville de Rome si déserte & si dépeuplée, par le meurtre d'une infinité de personnes de qualité, que l'on pouvoit alors la regarder plutôt comme une ferme, ou maison de campagne de ce prince, que comme la ville capitale du monde, & il paroît que ces derniers entrent mieux que les autres dans l'esprit de ce poète.

Il est vrai cependant que *villicus* est un terme vague, qui veut dire *gardien, intendant, maître, gouverneur*; mais ce terme vague est déterminé par ce qui suit: Ainsi Tibulle a dit *Villicus Ærarii*, pour le garde du trésor, ou l'intendant des finances. Juvénal appelle *villicus urbis*, le gouverneur de la ville. Horace *villicus silvarum*, maître des eaux & forêts, ou intendant des bois. On trouve même dans les anciennes inscriptions, *villicus ab alimentis*, intendant des vivres, & *villicus à plumbo*, celui qui a soin de fournir le plomb pour un bâtiment; mais il n'est pas moins vrai que le mot *villicus* mis seul, signifie un *fermier*, un *métayer*, ainsi que *villica* veut dire une *fermière*. De *villicus*, les latins ont fait le mot *villicari* avoir une ferme ou métairie: tous ces termes sont dérivés de *villa*, ferme, métairie, maison de campagne.

VIMINACUM, dans la Moësie supérieure. p

M. S. COL. VIM. Provincia Mœsia superioris colonia viminacum.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacile, de Déce, d'Étruscille, d'Herennius, d'Hostilien, de Gallus, de Volusien, d'Enilien, de Valérien, de Gallien.

VIMINALE. La colline *Viminale*, qu'on appelloit aussi *Fagutale*, faisoit avec la colline *Esquiline* la cinquième région de Rome. La rue *Viminale*, & le bois *Viminal* s'y trouvoient aussi. Cette colline fut ainsi nommée de *Vimen*, osier, parce qu'il y avoit autrefois un bois d'osier, ou bien de Jupiter *Vimineus*, parce qu'il avoit là un autel. Il y avoit aussi eu beaucoup de hêtres, d'où vient qu'on l'avoit aussi nommée *Collis Fagutalis*. La porte *Viminale* étoit la porte de Rome qui donnoit sur cette colline. La colline *Viminale* étoit entre le mont *Esquilin* à l'orient, & le mont *Quirinal* à l'occident.

VIMINEUS, ou *VIMINIUS*, épithète de Jupiter, qu'il faut conserver en notre langue, sans la traduire. Jupiter *Vimineus* avoit un autel, & étoit adoré à Rome dans la cinquième région de la ville sur le mont *Viminal*.

Ce mot signifie proprement, qui est d'osier, de *vimen*, osier.

VIN des égyptiens. « Un article difficile à éclaircir, dit Paw (I. p. 198), est celui qui concerne le *vin* chez les égyptiens, parce que quelques auteurs ont voulu nous persuader qu'il n'avoit pas été rigoureusement interdit aux per-

bonnes qui remplissoient les premières charges de la classe sacerdotale ; mais ces auteurs-là se sont trompés. Je crois que l'Égypte n'avoit pas même de vignobles avant les rois pasteurs , ou les conquérants arabes qui en firent des plants , & burent du vin ou du moût à leur table , ce qui étoit prodigieux , & entièrement opposé aux loix de la nation conquise. Aussi après l'expulsion de ces usurpateurs , reprit-on l'ancienne coutume de ne jamais servir du vin aux pharaons, ce qui dura très-long-temps , puisque cela dura jusqu'à Psammétique , qui eut , comme l'on fait , tant de penchant pour les mœurs de la Grèce , & tant d'averfion pour les mœurs de son pays où on ne regardoit pas la sobriété comme une vertu , mais comme le premier devoir du souverain : aussi tout fut perdu sans ressource , lorsqu'on vit le luxe d'un roi d'Égypte égaler le luxe d'un empereur de Perse. »

» Pythagore qui ne délibéroit jamais sur ce qu'il faut faire , ni sur ce qu'il faut omettre , adopta sans restriction , & par rapport à lui & par rapport à ses disciples le précepte du régime égyptien touchant la défense du vin ; mais Moïse ne l'adopta point , & permit cette liqueur à un peuple tel que les hébreux qui avoient tant de conformité avec ces arabes pasteurs dont je viens de parler , & qui témoignèrent une passion singulière pour le vin , dont les effets sont en tout sens très-pernicieux dans les pays chauds où la lèpre est à craindre & le despotisme établi. Je ne pense pas qu'on puisse lire dans l'histoire des excès de cruauté plus horribles que ceux qu'ont commis pendant des instans d'ivresse les sultans de Perse , depuis Alexandre jusqu'à Soliman III ; mais il faut avouer aussi qu'il y a eu un excès de foiblesse de la part des ministres qui n'ont point empêché l'exécution de ces ordres donnés par des furieux ou des bêtes féroces ; car on ne sauroit nommer autrement un despote éivré. »

» Ce qu'il y a de certain , c'est que les prêtres s'opposèrent toujours en Égypte à la culture de la vigne , & la firent même arracher ; mais des princes tels que Psammétique & Amasis , qui entretenoient une si étroite liaison avec la Grèce , pouvoient aisément en tirer par la voie de Naucrète , autant de vin qu'on en consommoit en leur cour ; quoique ce pays n'eût plus alors de vignobles , & Hérodote qui le parcourut long-temps après n'y en trouva pas encore. Ainsi , quand Athénée dit que la ville d'Anthylle & les vignes de ses environs avoient été données par forme d'appanage aux reines d'Égypte , il se trompe ouvertement ; car Anthylle n'a jamais fait partie de l'appanage des reines , & ce ne fut qu'après la conquête de Cambyse qu'on l'assigna aux impératrices de Perse , ce qui fit nommer cet endroit Gynacopolis ou la ville des femmes , nom qu'il

a conservé dans l'histoire & dans la géographie. Sous les Ptolémées , la culture des vignes recommença & continua sous le gouvernement des romains jusqu'à la conquête des kalifes qui la firent cesser , & elle cessa encore. Ce qui justifie le sentiment des prêtres sur le danger du vin sous un climat tel que le leur , c'est que la plupart des peuples de l'Afrique septentrionale l'ont adopté , & les arabes jectanites , qu'il faut toujours bien distinguer des mozarabes & des hébreux , l'adoptèrent aussi. Tout cela étoit établi de la sorte long-tems avant la naissance de Mahomet , & les commentateurs de l'alcoran ne se sont fait aucun scrupule de forger le conte absurde qu'ils rapportent à cette occasion. (Voyez de Herbelot , biblioth. orient. art. d'Othman.) On voit par le *Traité de l'Abstinence* de Porphyre , que les prêtres de l'Égypte osoient bien soutenir que l'usage du vin empêche les savans & les philosophes de faire des découvertes. (Voila pourquoi le prêtre égyptien , nommé *Calasiris* , qui joue un si grand rôle dans le roman d'Héliodore , refuse constamment de boire du vin.) Cette opinion parut leur être venue parce qu'ils s'appliquoient principalement à la géométrie & à l'astronomie , deux sciences qui exigent grande présence d'esprit , & je crois comme eux , qu'un géomètre qui boiroit beaucoup avant que de se mettre à l'étude , ne feroit point de découvertes de la dernière importance. »

VIN. Les romains dans le temps de leurs richesses furent très-curieux des vins les plus célèbres. Les noms des meilleurs vins de leur pays , après ceux de la Campanie , se tiroient de ceux des vignobles ; tels étoient les vins de Setines , de Gauzano , de Faustianum , d'Albe , de Sorrento , qui du temps de Pline étoient des vins recherchés.

Entre les vins grecs , ils estimoient sur-tout les vins de Maronée , de Thase , de Cos , de Chio , de Lesbos , d'Icare , de Smyrne , &c. Leur luxe les porta jusqu'à rechercher les vins d'Asie , de la Palestine , du Mont-Liban , & d'autres pays éloignés.

Mais il faut remarquer que les romains tiroient leurs vins les plus précieux de la Campanie , aujourd'hui la terre de Labour , province du royaume de Naples ; tous les autres vins d'Italie n'approchoient point de la bonté de ces derniers. Le Falerne & le Massique venoient de vignobles plantés sur des collines , autour de *Mondragone* , au pied duquel passe le Garigliano , anciennement nommé *Liris*. Mais Athénée remarque qu'il y avoit deux sortes de vins de Falerne ; l'un étoit doux & avoit beaucoup de liqueur , & l'autre étoit rude & gros. Pline (*l. XIV. c. 8.*) fait la même observation sur le vin d'Albe , auquel il donne la troisième rang parmi les grands vins d'Italie. Il y avoit

avoit, dit-il, un vin d'Albe douçâtre & l'autre rude; en vieillissant le premier acquéroit de la fermeté, & l'autre de la douceur: alors ils étoient excellens. Le vin de Cécube, aussi prisé que le bon falesne, croissoit dans la terre de Labour, ainsi que le vin d'Amiela & de Fundi, près de Gaïère; le vin de *Suessa* tiroit son nom d'un terroir maritime du royaume de Naples; le *calenum*, d'une ville de la terre de Labour. Il en étoit ainsi de plusieurs autres que cette province fournissoit à la ville de Rome.

Ces vins qui étoient excellens de leur nature, acquéroient encore en vieillissant un degré de perfection auquel aucun autre vin d'Italie ne pouvoit atteindre. Ces derniers vins nommés par les grecs *ligophorta*, & par les latins *paucifera*, se conservoient aisément dans les lieux frais. Pareillement ceux que les grecs nommoient *polyphorta* & les latins *vinosa*, devenoient plus vigoureux & plus spiritueux par la chaleur. Les vins qui se conservoient par le froid abondoient en flegme, & les derniers vins en esprits. C'est pour cela qu'ils acquéroient de la force par la chaleur, & qu'on les préparoit d'une manière particulière.

Les romains plaçoient leurs tonneaux pleins de vin aqueux dans des endroits exposés au Nord, tels que ce que nous appellons aujourd'hui des caves. Ils exposoient au contraire les tonneaux pleins de vins spiritueux dans des endroits découverts, exposés à la pluie, au soleil, & à toutes les injures du temps. La première espèce de vin se conservoit seulement deux ou trois ans dans ces endroits frais; & pour les garder plus long-temps, il falloit les porter dans des endroits plus chauds. Nous apprenons de Pline, que plus le vin est fort, plus il s'épaissit par la vieillesse. C'est en effet ce que nous voyons arriver de nos jours aux vins d'Espagne.

Galien parle des vins d'Asie, qui mis dans de grandes bouteilles, qu'on pendoit au coin des cheminées, acquéroient par l'évaporation & par la fumée, la dureté du sel. Aristote dit que les vins d'Arcadie se séchoient tellement dans les outres, qu'on les en tiroit par morceaux qu'il falloit fondre dans l'eau pour la boisson.

Voici la manière dont les romains faisoient leurs vins: ils mettoient dans une cuve de bois le moût qui couloit des grappes de raisins après qu'elles avoient été bien foulées. Dès que ce vin avoit fermenté quelque temps dans la cuve, ils en remplissoient des tonneaux dans lesquels il continuoit sa fermentation; pour aider sa dépuracion, ils y jetoient du plâtre, de la craie, de la poussière de marbre, du sel, de la résine, de la lie du nouveau vin, de l'eau salée, de la myrrhe, des herbes aromatiques, &c. chaque pays

Antiquités, Tome V

ayant son mélange particulier; & c'étoit là ce que les latins appelloient *conditura vinorum*.

Ils laissoient ce vin ainsi préparé dans les tonneaux jusqu'à l'année suivante, quelquefois même deux ou trois ans, suivant la nature du vin & du cru; ensuite ils le soutiroient dans de grandes jarres de terre enduites en-dedans avec de la poix fondue. On marquoit sur le dehors de la cruche le nom du vignoble & celui du consulat sous lequel le vin avoit été fait. Les latins appelloient le soutirage du vin de leurs tonneaux dans des vaisseaux de terre, *diffuso vinorum*.

Ils avoient deux sortes de vaisseaux pour leurs vins; l'un se nommoit *amphore*, & l'autre *cadus*. L'amphore étoit un vase de terre ou de verre à deux anses, & contenoit deux urnes, environ quatre-vingts pintes de liqueur: ce vaisseau étoit terminé en un col étroit, qu'on bouchoit avec de la poix & du plâtre, pour empêcher le vin de s'éventer. C'est ce que Pétrone nous apprend: *Amphora vitrea diligenter gypsata allata sunt, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo: Fulernum Opimianum annorum centum.* « On apporta de grosses bouteilles de verre bien bouchées, avec des écriteaux sur les bouchons, qui contenoient ces mots: vin de Falerne de cent feuilles, sous le consulat d'Opimius. » Le *cadus*, avoit à-peu-près la figure d'une pomme de pin; c'étoit une espèce de tonneau qui contenoit une moitié plus que l'amphore. On bouchoit bien ces deux vaisseaux, & on les mettoit dans une chambre au haut de la maison, exposée au midi; cette chambre s'appelloit *horreum vinarium*, *apotheca vinaria*, le grenier du vin. Comme ce fut depuis le consulat de l'Opimius, c'est-à-dire depuis 633, que les romains prirent du goût pour les vins vieux, il fallut multiplier les celliers dans tous les quartiers de Rome pour y mettre les vins en garde & à demeure.

Nous avons vu que Pétrone parle de vins de cent feuilles; mais Pline dit qu'on en buvoit presque de deux cents ans, qui par la vieillesse avoit acquis la consistance du miel. *Durant adhuc vina ducentis ferè annis jem in speciem redacta mellis asperi; etenim hac natura vini in vetustate est* (Lib. XIV. c. 4.). Ils délayoient ce vin avec de l'eau chaude pour le rendre fluide, & ensuite ils le passaient par la chauffe; c'est ce qui se nommoit *saccatio vinorum*.

Turbida sollicito transmittere cacuba sacco.

(*Marial. XII. 60.*)

Ils avoient cependant d'autres vins qu'ils ne passaient point par la chauffe; tel étoit le vin de Massique, qu'ils se contentoient d'exposer à

P P P P P

l'air pour l'épurer. Horace nous l'apprend (*Sat. IV, lib. II. v. 52.*)

Massica si cælo supponas vina sereno;

Nocturna, si quid crassi est, tenuabitur aura.

Et decedet odor nervis inimicus: at illa

Integrum perdunt lino vitata saporem.

« Exposez le vin de Massique au grand air dans un beau temps; non-seulement le ferein de la nuit le clarifiera, mais il emportera encore ses esprits fumeux qui attaquent les nerfs; au lieu que si vous le passez dans une chauffe de lin, il perdra toute sa qualité. »

Ils bonifioient le vin de Surrentum en le mettant sur de la lie de vin de Falerne douçâtre, pour adoucir son âpreté; car c'étoit un vin rude, & qui du temps de Pline avoit déjà beaucoup perdu de sa réputation.

Les grecs mêloient de l'eau de mer dans tous les vins qu'ils envoyoit des isles de l'Archipel, à Rome, & c'est ainsi qu'ils apprêtoient les vins de Chio, dont les romains étoient fort curieux. Caton, au rapport de Pline, avoit trouvé le secret de contrefaire ce dernier vin, de manière à tromper les plus fins gourmets.

Hardouin a eu tort de mettre le vin de Crète au nombre des excellens vins grecs recherchés par les romains; il cite pour preuve une médaille des sidoniens, où Bacchus paroît couronné de pampre. Les byzantins n'en ont-ils pas aussi fait frapper une semblable avec les têtes de Bacchus, de Géta, & de grosses grappes de raisin? Cependant le vin de Constantinople n'a jamais passé pour bon: mais le vin de Crète n'étoit certainement pas en réputation chez les romains, du moins sous le siècle d'Auguste. Il ne l'étoit pas plus sous le règne de Trajan: Martial (*L. I. épigr. 103*) l'appelloit alors *vindemica Creta, mulsam pauperis*; & Juvénal (*Sat. XIV. v. 270.*) le nomme *pingue passum Creta*; car il se faisoit avec des raisins cuits au soleil, dont on exprimoit une liqueur grasse, épaisse & douçâtre.

Je fais bien que les vins de Candie sont aujourd'hui en réputation; mais nous voyons qu'ils ne l'ont pas toujours été. Les qualités des terres ne sont pas toujours les mêmes, & la culture y apporte souvent des changemens. Pas un des anciens n'a loué le vin de Ténédos, qui est de nos jours un délicieux muscat de l'Archipel. Combien de vignobles renommés dans l'antiquité sont tombés dans le mépris ou dans l'oubli. On ne connoît plus le vin de Maronée, si vanté du temps de Pline. Strabon trouvoit le vin de Samos détestable: c'est aujourd'hui un muscat

excellent. D'autres vins inconnus aux anciens; ont pris leur place; ou si l'on veut, les goûts ont changé; car nous ne serions pas curieux aujourd'hui d'eau de mer dans aucun des vins grecs.

Mais un goût qui subsiste toujours est de frapper les vins de glace. Les romains le faisoient aussi, & aimoient sur-tout à jeter de la neige dans leurs vins, & à passer la liqueur par une espèce de couloir d'argent, que le jurisconsulte Paul appelloit *colum vinarium* (*D. J.*)

Dans les commencemens de la République, le vin étoit si rare autour de Rome, que dans les sacrifices, on ne faisoit les libations aux dieux qu'avec du lait. Le vin n'y devint commun que vers l'an 600 de sa fondation, où l'on planta des vignes. C'étoit dans ces temps de simplicité, qu'il étoit défendu aux femmes d'en boire, & qu'on avoit permis pour cela à leurs proches parens, de les embrasser quand ils les venoient voir, afin de sentir si elles en avoient bu. Lorsqu'on s'en apercevoit, leurs maris avoient droit de les punir. Il y avoit même une loi de Romulus, qui leur donnoit le pouvoir de les faire mourir, de même que dans le cas d'adultère: *si vinum bibisset domi, ut adultera puniretur*. Aussi Valère Maxime rapporte-t-il qu'un certain Agrarius Métellus ayant tué sa femme, qu'il surprit buvant du vin au tonneau, Romulus le déclara absous de cet homicide. Mais cette défense ne fut pas toujours observée; car sur le déclin de la République, & sous les premiers empereurs, non-seulement les femmes s'accoutumèrent à boire du vin, mais même elles en poussèrent l'excès aussi loin que les hommes.

Les romains avoient des vins de plusieurs sortes, dont les noms étoient tirés du lieu qui les produisoit, ou de la manière dont ils étoient faits.

VINUM albanum, se faisoit aux environs de Cumes, ville de Campanie, & Pline lui attribue une qualité avantageuse aux nerfs: *Albana nervis utiliora*.

VINUM arvisum, étoit un vin excellent, qui croissoit sur la montagne d'Arvisum, dans l'isle de Chio; c'est celui qu'on nommoit *Marvisum*, par addition de la lettre M.

VINUM cacubum, du territoire de Cécube; près de Cajette, étoit dans le nombre des meilleurs, de même que le Calène, *Calenum*, dans le même canton.

VINUM chium, vin de Chio, que les délicats de Rome mêloient avec le Falerne.

VINUM consulare, étoit un vin vieux &

excellent: *potavi modò consulare vinum*, dit Martial.

VINUM facatum, étoit le *vin* qu'on tiroit du marc qui étoit resté au fond des vases.

VINUM honorarium, *vin* que les villes présentoiént aux consuls, ou à leurs gouverneurs.

VINUM lesbium, le *vin* de Lesbos, l'un des meilleurs vins grecs: *nullum vinum lesbio jucundius bibitur*, dit Athénée.

VINUM massicum, étoit un *vin* apprêté, parfumé, ainsi que le *nardinum*.

VINUM naxium, *vin* de Naxos, que les anciens comparoiént au nectar.

VINUM piccatum, *vin* poissé, selon la coutume des anciens qui bouchoient leurs vaisseaux avec de la poix, pour adoucir la dureté du *vin*, & le préserver de toute corruption.

VINUM rheticum, le *vin* de Rhétie, dont Pline parle ainsi: *Veronensi item Rhetica falernis tantum posthabita à Virgilio*.

VINUM sabinum, étoit du *vin* médiocre, peu estimé, *vile sabinum*, comme l'appelle Horace.

VINUM setinum, croissoit sur les collines de Sétia, distantes de cinq milles des marais de Terracine.

VINUM spurcum, étoit un *vin* qu'il étoit défendu d'employer aux sacrifices, soit parce qu'il étoit mêlé d'eau, soit parce que la vigne avoit été frappée de la foudre, ou par quelqu'autre raison superstitieuse.

VINUM surrentinum, étoit un *vin* rude, grossier, & qu'on ne pouvoit boire qu'après vingt cinq ans. C'est pour cela que Tibère l'appelloit *generosum acetum*, & Caligula *nobilis vappa*. Pour l'adoucir, on le mêloit à la lie du falerne; & un œuf de pigeon faisoit tomber la lie.

VINUM trifolinum, *vin* de trois feuilles, qui n'étoit bon à boire qu'au bout de trois ans.

VIN du Liban. Les vins des côtes les mieux exposées du Liban étoient estimés. Cependant on croit que le texte hébreu du prophète Osée, (*chap. 14. v. 8.*) *vin du Liban*, marque du *vin* odorant, du *vin* où l'on a mêlé de l'encens, ou d'autres drogues, pour le rendre plus agréable au goût & à l'odorat. Les vins odoriférans étoient fort recherchés des hébreux.

Le *vin* de palmier est celui que la vulgate appelle *sicera*, & qui se fait avec du jus de palmier; il est très-commun dans tout l'orient. Le *vin* récent de palmier est doux comme le miel; mais quand on le confserve quelque tems, il enivre comme du *vin* de raisin.

VIN des gaulois.

Les marseillois ont bu du *vin* avant les autres gaulois; il en croissoit même dans leur territoire; mais pendant long-temps cette culture ne s'étendit pas plus loin; & ce ne fut qu'à l'arrivée de Fabius Maximus dit l'allobrogique, que par son ordre l'on planta des vignes dans la Gaule Narbonnoise. Environ 120 ans avant l'ère vulgaire, César parle des vins de Provence, de Dauphiné, de Languedoc & d'Auvergne, comme très-estimés en Italie. Domitien prétendit que la culture du bled dans les Gaules seroit plus utile à l'empire en général, que celle du *vin*, & en conséquence, il fit arracher toutes les vignes. Cette ordonnance fut exécutée pendant près de 200 ans; mais Probus rétablit en 280 la paix & les vignes dans notre pays. Les francs eurent soin d'en multiplier les plants; Charlemagne en recommanda la culture dans ses domaines; & jusques au 16^e. siècle tous les réglemens de nos rois ont été favorables aux vignes & aux vins.

Les vins de France sont aussi ceux de l'Europe dont on retire la meilleure eau-de-vie. Pendant plusieurs siècles, l'art de rectifier le *vin*, & d'en extraire l'esprit par la distillation, a été regardé comme un secret. Les modernes considéroient alors l'eau-de-vie comme un remède; mais elle passa ensuite pour une boisson agréable.

Sous la première race de nos rois, on connoissoit le *vin* de mûres, de coings, de grenades, &c. Pendant la 3^e. race, il est question du *vin* d'épices, où l'on employoit tantôt les épices douces, tantôt les aromates. C'est de cette mixtion qu'est résulté le fameux hypocras, si vanté par nos romanciers, & que Louis XIV honoroit encore de son suffrage. Le premier ratafiat dont il est question dans notre histoire, est le rossoli, que les Italiens venus en France à la suite de Catherine de Médicis, vers 1533, ont fait connoître. Le rossoli nommé *populo*, étoit fort estimé sous les regnes de Henri III & de Henri IV.

Le cidre fut d'abord imaginé en Afrique. Les biscayens qui y commerçoient, en apportèrent la connoissance dans leur patrie. Ensuite les normands ayant conquis la Neustrie, & faisant commerce avec les biscayens apprirent d'eux à le faire.

VINAIGRE mêlé avec de l'eau, boisson des soldats. Voyez POSCA.

Annibal, disent les anciens écrivains, se fraya un chemin à travers les Alpes à force de *vinaigre*, *rufit aceto*. Cette expression fautive dans le sens naturel ne signifieroit-elle pas qu'il doubla ou tripla la dose de *Posca*, pour donner à ses soldats la force de traverser ces rochers jusqu'alors inaccessibles.

VINALES, fêtes qu'on célébroit à Rome deux fois l'année, sur la fin d'avril & au milieu du mois d'août. Les premières, dit Pline, instituées pour goûter les vins, ne regardoient point la conservation des vignes. Les secondes se célébroient pour avoir un temps exempt des tempêtes, & propre à la vendange. « Les *vinales*, dit Varron, « (L. V. 3.), viennent du vin; c'est un jour de Jupiter, & non de Vénus. On prend grand soin de les célébrer dans le Latium. En certains endroits, c'étoient anciennement les prêtres qui faisoient les vendanges. Le flamme diale commence encore à Rome la vendange, après avoir donné ordre qu'on recueille le vin, il sacrifie à Jupiter un agneau femelle. Dans le temps qui se passe depuis que la victime est découpée, & que les entrailles sont données aux prêtres, pour les mettre sur l'autel, le flamme commence à recueillir le vin. Les loix sacrées tusculanes défendoient de voiturer le vin dans la ville avant la célébration des *vinales*. » On faisoit des libations à Jupiter avec du vin nouveau avant qu'on en eût goûté.

Quant aux *vinales* d'août, elles étoient consacrées à Vénus, & se célébroient pour demander aux dieux un temps favorable à la vendange.

VINARIARIUS *in castris pratoris*, marchand de vin dans le camp prétorien. Ces mots se trouvent dans une inscription, recueillie par Spon (*Miscell. antiq.* 6.).

VINARIUS, adonné au vin, (*Ulpian. l. IV. §. 2.*)

Negotiatores vinarii étoient aussi des marchands de vin. Ils faisoient un corps à Lyon, comme il paroît par une inscription qui se voit à Rome, à la tête du pont-S.-Barthelemi, sur le débris d'une urne longue, ou d'un tombeau qui est enclavé dans une muraille. NEGOT.VINARIO.LUGDUN.

VINDEMIALES; c'est la même fête que les *Vinales*.

VINDICTA, la verge ou la bague avec laquelle on mettoit les esclaves en liberté, ainsi nommé de *Vindicium*, esclave de Vitellius, à qui on donna publiquement la liberté, pour avoir découvert la conspiration qui se tramoit contre la liberté du peuple romain, en faveur de Tarquin, le dernier roi de Rome: *Ille primum dicitur vindicta liberatus*, dit Tite-Live, (*Lib. II, 5*), *quidam quoque vindicta nomen ab illo traditum pu-*

tant; vindicio ipsi nomen fuisse. D'autres prétendent que ce mot vient à *vindicando*; parce que le magistrat affranchissoit un esclave, en le frappant doucement de la verge, lui faisant faire quelques tours pour marque de sa liberté, & en lui donnant un petit soufflet. La formule qu'il prononçoit dans cette cérémonie, étoit celle-ci: *Profitetur hunc presentem hominem esse liberum*.

VINEA, machine de guerre, ouvrage qui mettoit à couvert les travailleurs au siège d'une ville. Elle étoit de bois, haute de sept pieds, large de huit, longue de seize, couverte à double étage, l'un de planches, & l'autre de claies, avec les côtés d'osiers, & revêtus par dehors de cuirs mouillés ou fraîchement enlevés du feu. C'étoit à l'abri de cette machine, que les troupes faisoient leur approche, & que les travailleurs remuoient la terre: *Ista cum plures facta fuerint*, dit Végèce, *junguntur in ordinem; sub quibus subsidentes tuti ad subruenda murorum penetrant fundamenta* (4. 15).

VINGTIEME. impôt.

VIGESIMA HÆREDITATUM. Vingtième des successions en ligne collatérale, impôt qu'Auguste établit par la loi appelée *Julia*. Ce prince voyant que le trésor étoit épuisé par la paye des soldats, & craignant quelques soulèvements, si l'on en suspendoit le payement, établit une caisse militaire pour laquelle il créa des impôts, & entr'autres le vingtième des successions. Mais cet habile politique ne voulant pas prendre sur lui l'odieux de cette imposition, publia qu'elle n'étoit point de son invention, & qu'il en avoit trouvé le projet dans les papiers de César, qui effectivement avoit eu dessein de l'établir. La loi fut publiée l'an 759, sous le consulat de M. Emilius Lepide & de L. Arruntius. Elle fut rigoureusement observée jusqu'à Nerva, qui la restreignit; Trajan y fit aussi des changemens dictés par la bonté de son cœur, & il ne put souffrir, dit élégamment Pline (*Panégyr. c. 38.*), *lacrimas parentum esse velligales*. Il ordonna sur-tout que les frais des funérailles seroient prélevés avant que d'asseoir l'impôt, & comme il n'arrivoit que trop souvent qu'une succession entière suffisoit à peine pour fournir aux dépenses énormes de sépulture, ce prince exempta de l'imposition les petits héritages: *carebit onere vigesima parva & exilis hereditas, & si ita gratus haeres volet, tota funeri servetur*. Hadrien la fit payer avec plus de rigueur; mais Antonin le pieux l'abolit entièrement.

VIGESIMA MANUMISSIONUM, le vingtième des esclaves qu'on affranchissoit. Cet impôt fut créé par C. N. Manlius, consul en 396, selon le témoignage de Tite-Live (VII. 16.) *Legem novo exemplo, ad stutrium in castris tributum de vigesima eorum qui manumitterentur, tulit*. Cet impôt

subsista jusqu'aux derniers temps de la république, même lorsque tous les autres furent abolis, ainsi que nous l'apprend Cicéron. (*Attic.* 2. 16.) *Quod veditigal superest domesticum, prater vigesimam!* Il fut continué sous les empereurs, & Tibère exigea le vingt-cinquième. Dans les premiers temps, il étoit payé en or, & de-là il étoit appelé *aurum vigesimarium*.

VIGESIMA QUINTA MANCIPIORUM VENCALIUM, le vingt-cinquième des esclaves que l'on vendoit. Ce fut encore l'ouvrage d'Auguste, qui, comme l'écrit Dion (65.) manquant d'argent pour payer les troupes, créa cette imposition. *Cum pecuniâ egeret ad onera militiæ, & vigiles alendos, veditigal instituit vigesima quinta mancipiorum.*

On a remarqué que sous les empereurs, les impôts ont été plus ou moins forts, suivant leur caractère; les bons les modérèrent, & les autres les augmentèrent.

VINICIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

VIOCURUS ou voyer. Il y en avoit quatre à Rome, & ils étoient chargés de l'entretien des grands chemins.

VIOLARII, les ouvriers qui teignoient les habillemens en couleur violette. (*Plaut. Aulul.* 3. 5. 36.) *Flammearii, violarii, carinarii.*

VIOLENCE, divinité fille du Styx, & compagne inséparable de Jupiter; elle avoit un temple dans la citadelle de Corinthe conjointement avec la Nécessité; mais il n'étoit permis à personne d'y entrer, dit Pausanias.

VIOLET (le) *ianthinus color*, étoit la couleur de la pourpre la plus estimée des anciens. Telle étoit la pourpre marine faite avec le *murex*.

VIOLETTE. Les grecs, suivant la remarque de Saumaïse, ont donné le nom général de *ios* à la fleur que les latins ont appelée *viola*. Mais les grecs avoient deux espèces d'*ios*; la première qu'ils nommoient *μελάνιον* & l'autre *λευχάιον*. La *μελάνιον* venoit d'elle-même sans être semée, & c'est celle que nous appellons *violette*. La seconde dite *λευχάιον* se semoit & se cultivoit dans les jardins; c'est notre violier, ou notre giroflée. Les grecs distinguoient trois sortes de violiers, des jaunes, qui étoient les plus communs, des blancs & des pourpres. C'est des violiers jaunes & non pas des *violettes*, qu'Horace parle dans ce passage: *nec tinctus viola pallor amantium*. Les latins ayant nommé indif-

féremment *viola* & les *μελάνια* & les *λευκὰια* des grecs: ainsi le poète a emprunté la couleur de la giroflée jaune pour peindre la triste pâleur des amans, pâleur semblable à celle de ceux qui ont la jaunisse.

VIOLON. Quelques écrivains ont avancé que le *violon* avoit été connu des anciens. Mais c'est une erreur palpable, dans laquelle ils ont été induits par des monumens prétendus antiques ou restaurés. Le *violon* que tient un des petits Apollons de la galerie de Florence, est une addition moderne & Winkelmann est étonné que M. Akdisson ait pu en douter un instant.

VIPSANIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. en or.

R. en argent.

€ en bronze.

Le surnom de cette famille est *AGRIPPA*, & presque toutes les médailles appartiennent à ce genre d'Auguste. Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VIRAGO. Cette épithète, qui désigne une femme, qui a le courage d'un homme, étoit donnée à Minerve, & à Diane. Virgile la donne aussi à Juturne.

VIRBIUS; c'est le nom que Diane fit porter à Hippolyte, lorsqu'Esculape l'eut rappelé à la vie (*Vir bis*, homme deux fois). Pluton étoit indigné de la faveur qu'Hippolyte venoit de recevoir, & il craignoit que sa présence n'inspirât de la jalousie aux ombres; c'est pourquoi Diane en le retirant des enfers, le couvrit d'un nuage. Mais redoutant le courroux de Jupiter, qui ne permet pas qu'un mortel, une fois descendu dans les enfers, revienne à la lumière, & voulant aussi mettre en sûreté les jours d'Hippolyte contre les persécutions de sa marâtre; elle changea tous les traits de son visage, le fit paroître plus âgé qu'il n'étoit, pour le rendre entièrement méconnoissable, & le transporta dans une forêt d'Italie, qui lui étoit consacrée. Là, il vécut inconnu à tout le monde, sous la protection de sa bienfaitrice & de la nymphe Egérie, honoré lui-même comme une divinité champêtre, jusqu'au règne de Numa, sous lequel il se fit connoître.

VIRBIUS, fils d'Hippolyte-*Virbius*, & de la belle Aricie, fut un des guerriers de l'armée de Turnus contre les Troyens. Voyez *ARICIE*.

VIRGATÆ vestes, ou *παρυφοι*, habits rayés ou garnis de bandes diversément colorées, telles

qu'en avoit le *sagum* des gaulois. On appelloit ces bandes, *virga*, en langue gauloise. Servius le dit expressement en expliquant les vers du livre VII. de l'Énéide :

*Aurea casaries illis atque aurea vestis ,
Virgatis lucent sagulis*

Sagula virgata , quæ habebant in virgarum morem deductas vias & bene alludit ad Gallicam linguam , per quam purpura virga dicitur. Virgatis ergo , ac si diceret purpuratis , quæ sagula virgata etiam trabeata dicta.

VIRGINAL. On donnoit ce nom à un temple de Pallas , dont l'entrée n'étoit permise qu'aux filles , & où l'on n'immoloit que des victimes femelles , qui n'eussent point été connues du mâle.

VIRGINALE, Bartholin , dans le *liv. I , c. 6* de son traité de *de rebus veterum* , parle d'une flûte surnommée *virginale* ; c'est la même que celle que nous avons nommée *parthénienne* ; & je n'ai mis ici ce mot , que parce que Bartholin ne dit pas précisément que la *virginale* & la *parthénienne* ne font que la même flûte , avec un surnom latin & un grec.

Le même auteur parle encore , dans le même chapitre d'une flûte , surnommée *puellatoria* , par Solin (*Polyhist. cap. 11*) , à cause qu'elle avoit un son très-clair , & qui probablement est la même que la *virginale* , ou *parthénienne*. (*F. D. C.*)

VIRGINENSE ou **VIRGINALE** , divinité , que l'on invoquoit chez les romains , lorsqu'on délieoit la ceinture d'une nouvelle épouse-veirge. C'étoit la même divinité , que les grecs appelloient *Diana Lyfizona*. On portoit la statue , ou du moins les images de *virgineuse* , dans la chambre des nouveaux époux , lorsque les parnympbes en sortoient. On appelle aussi cette divinité *virginicuris*. (*Augustinus de civit. dei l. IV , c. 9 & 11*).

VIRGINIA , famille romaine , dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VIRGULÆ. Voyez **PONCTUATION**.

VIRIÆ & *viriola* bracelets qui se plaçoient au-dessus du poignet.

VIRILE ; les anciens surnommoient *virile* une espèce de flûte. Ils divisoient encore les flûtes *viriles* en deux sortes ; la parfaite & la plus que parfaite ; mais Athénée , qui rapporte cette division au *liv. IV* de son *deipnosophistes* , n'explique

pas en quoi consistoit la différence. Pollux (*Onomast. lib. IV , c. 10*) , dit que les flûtes plus que parfaites , étoient propres à accompagner les chœurs composés d'hommes ; c'est apparemment de-là que leur vient le surnom de *viriles* , & l'on en peut conclure qu'elles donnoient un son grave. Il dit encore que la pythique étoit une des flûtes parfaites. (*F. D. C.*)

VIRILE , (Fortune) , elle étoit ainsi appelée , parce qu'aux kalendes d'avril , les jeunes romains alloient se baigner dans une fontaine , consacrée à cette Fortune , & qu'elles lui offroient de l'encens , afin d'obtenir que leurs futurs époux ne s'aperçussent pas du défaut de leurs corps , que la déesse avoit pu observer , pendant qu'elles se présentoiént à elle toutes nues (*Ovid. fast. l. IV. 145.*)

VIRIPLACA ; c'étoit la déesse qui mettoit la paix dans le ménage (des mots latins *placare viros* , apaiser les maris) ; lorsqu'il survenoit quelque brouillerie entre le mari & la femme , on invoquoit *Viriplaca* pour les porter à la reconciliation. Cette divinité avoit son temple au mont Palatin. Voyez **APPIADES** (*Valère Max. l. II , c. 1.*)

Lorsque deux époux étoient brouillés ils alloient dans ce temple , s'y expliquoient ensemble du sujet de leurs plaintes , & se retiroient contents & réunis.

VIRITIUM , dans les Gaules. **OVIRICIV** ,

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en bronze. — *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

VIRODUNUM , dans les Gaules.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

VIROLE , anneau de fer dans lequel on place les flacons des médailles , pour les affujettir pendant qu'on les frappe. On s'est servi de la *virole* dès le temps d'Henri II ; mais c'étoit une *virole* formée de deux ou de trois pièces sur lesquelles étoient gravés plusieurs mots , tels que *probatum numismatis exemplum*. Le flacon s'étendant par la percussion prenoit l'empreinte de ces lettres ; & la pièce sembloit avoir été marquée sur tranche par la machine que Castaing n'inventa que vers 1685.

Lorsque les grecs commencèrent à frapper des médailles, ils se servirent d'abord de deux coins pour chacune ; l'un de ces coins portoit un type en creux, & l'autre portoit le même type en relief. Il ne faut pas confondre ce mécanisme avec celui des bractéates. Il paroît que pour frapper ces monumens informes du moyen âge, on n'employoit qu'un seul coin chargé de types en relief, & que l'on appliquoit la feuille de métal taillée en rond, c'est-à-dire, la bractéate, sur un corps peu dur, tel que le plomb. Ce support cédoit à la percussion, & la bractéate portoit par ce moyen & à l'aide d'un seul coin, le même type en creux & en relief.

Les artistes grecs apportèrent de bonne heure quelque changement à leur première méthode, parce qu'elle laissoit couler souvent la médaille entre les coins, de manière que les deux empreintes ne se répondoient presque jamais. Pour remédier à cet inconvénient, que la *virole*, invention moderne, fait disparaître, ils réservèrent sur un des coins, & quelques fois sur les deux, des parties plus élevées que le reste du champ, afin qu'elles fixassent le flacon. Ces parties réservées de relief, tantôt carrées, tantôt partagées en quatre carrés, tantôt chargées de têtes ou de rinceaux, ou de traits bizarres, ont été prises par les anciens antiquaires pour la représentation des quatre quartiers de certaines villes, des jardins d'Alcinoüs, &c. Mais leur véritable objet a été déterminé de nos jours par l'abbé Barthelemy, de l'académie des inscriptions & belles lettres.

MONNOYAGE des anciens.

N. B. Des expériences que j'avois projetées depuis dix ans, me forcèrent à renvoyer à l'article *Virole*, comme l'un des derniers de ce dictionnaire, l'exposition du *monnoyage* des anciens. Je les ai faites heureusement en janvier 1792, & j'en vais donner le résultat. Il ne laisse rien à désirer sur ce mécanisme.

En 1785, je lus à l'académie des inscriptions & belles-lettres dont j'étois membre, un mémoire qui avoit pour but la recherche du véritable usage des médailles chez les anciens. Pour parvenir à déterminer cet usage, je décris d'abord les moyens de percussion qu'ils ont employés, tels que le marteau, ceux même qu'on peut soupçonner avoir aussi été mis en usage, tels que le mouton, & peut être la presse, comme l'a pensé un artiste écrivain très-instruit de ces matières, le sculpteur Bénévénutto Cellini. J'assurai ensuite que leurs coins étoient faits de bronze, c'est-à-dire, composés d'un alliage de cuivre & d'étain :

Les expériences & les réflexions que je vais

exposer aujourd'hui, rendront sensibles tous les détails du *monnoyage* des anciens, demeurés inconnus jusqu'à nos jours.

Il est difficile d'assigner des époques précises aux procédés des arts, lorsque ceux-ci n'ont point en d'historien. Le *monnoyage* des anciens n'a jamais occupé leurs écrivains ; au moins ne nous est-il parvenu aucun traité sur cette matière. J'ai donc été forcé de recourir aux expériences pour retrouver leurs procédés ; il m'a fallu répéter leurs tâtonnemens & leurs essais pour arriver au même point où ils sont restés, & au-delà duquel les modernes se sont beaucoup élevés. Habitué à voir graver les poinçons ou les coins par le moyen du burin, & à voir frapper les monnoies à froid, les antiquaires n'ont pu trouver la véritable route que les anciens avoient tenue. Pour moi j'ai mis à l'écart ces usages modernes en faisant mes recherches, qui par-là sont devenues fructueuses.

L'examen d'un coin antique conservé dans le cabinet, dit de sainte GENEVIEVE, me fit assurer en 1785, que les anciens employoient des coins de bronze, & non de fer, comme ceux des modernes. La fragilité de cet alliage, lorsqu'il est soumis immédiatement à de forts moyens de percussion, me fit aussitôt concevoir l'idée de l'envelopper dans un mandrin de fer, ce que j'annonçai alors.

J'ai mis enfin ces procédés à exécution, & je vais les expliquer à l'aide des pièces que j'exposai sous les yeux de l'académie. On a d'abord forgé les mandrins de fer ; on y a creusé sur le tour les trous destinés à recevoir les coins. Ces coins faits avec l'alliage des cloches, c'est-à-dire, environ une partie d'étain, & quatre parties de cuivre, ont été moulés & chassés dans les mandrins, chauffés au rouge. Pendant que les pièces étoient chaudes à ce degré, on a placé entre les coins une médaille froide, & l'on a frappé un coup d'un marteau très-lourd sur tout cet appareil. Les coins ont reçu l'empreinte de la médaille avec tous ses détails.

Lorsque l'appareil a été refroidi, on a placé un flacon, chauffé au rouge, entre les coins, & il en a reçu les deux empreintes, sans que les coins aient souffert la plus légère altération. On auroit pu frapper plusieurs centaines de flacons sans user les coins ; car l'alliage des cloches froid, est presque aussi dur que l'acier.

Quoique j'aie obtenu par ce procédé des médailles semblables aux médailles antiques ; quoique cette ressemblance fasse conclure l'identité des moyens employés par les monétaires anciens, je vais encore prouver directement que les anciens frappoient ordinairement à chaud les flacons,

après les avoir moulés d'une manière peu recherchée, comme je l'ai pratiqué.

Les collections de médailles renferment un grand nombre de médailles fourrées, c'est-à-dire, plaquées d'argent & d'or. Leur ressemblance avec les médailles qui sont faites entièrement d'or ou d'argent est si grande, que l'on est obligé de les fonder avec un poinçon, c'est-à-dire, de les percer au-delà des feuilles d'or & d'argent, pour découvrir le cuivre qu'elles recèlent. Or, les procédés pour plaquer & doubler les métaux, excluent formellement le moulage; ils exigent que les pièces soient eslampées, en terme de manufacture, c'est-à-dire, frappées à chaud. Voilà donc une preuve que les monétaires anciens frappoient à chaud.

J'en trouve une seconde preuve, beaucoup plus forte que la première, parce qu'elle est générale, dans les irrégularités de la frappe des médailles antiques. Il est très-rare d'en trouver, dont les empreintes ne soient pas excentriques à la pièce de métal qui les supporte. A peine en voit-on une sur un mille. Ce défaut est quelquefois si palpable, que l'excentricité est de plus d'une ligne & demie sur des pièces de six lignes de diamètre. Si ces pièces avoient été frappées à froid, rien n'auroit empêché de retarder le coup, jusqu'à ce que le flacon eût été placé exactement sur le coin inférieur ou le tas; & alors l'empreinte auroit été concentrique au flacon. Mais en frappant à chaud, il faut saisir prestement & par la tranche, le flacon chauffé au rouge, le tirer du feu, le transporter sur le tas, & l'y placer de suite. Tout cela doit être fait en moins de quatre ou six secondes, sans quoi le flacon perd la chaleur, que lui enlève le tas froid, & il éclate sous le coin. C'est ce que j'ai éprouvé, & ce qui m'a appris pourqu'on trouve tant de médailles de tous métaux, mais de bronze sur-tout, qui sont fendues ou éclatées.

S'il restoit quelque doute après ces deux preuves, je ferois examiner avec la loupe la plupart des médailles d'or ou d'argent. On y verroit de petits filets, dirigés du centre à la circonférence, qui sont produits par le refoulement latéral d'une matière métallique à demi-fondue. Ces filets ne peuvent exister dans des pièces frappées à froid; parce qu'alors le refoulement latéral de la matière métallique n'a pas lieu, & que l'action se fait par une compression perpendiculaire, ou un rapprochement en épaisseur.

D'après toutes ces considérations, je crois pouvoir assurer, généralement parlant, que les anciens monétaires mouloient les flacons sous une forme approchée de celle que devoient avoir les médailles; qu'ils les chauffoient ensuite au rou-

ge, & qu'ils les frappoient dans cet état d'incandescence.

Passons à l'examen des coins & à leur fabrication. Je ne m'arrêterai pas à prouver que le bronze étoit la matière employée à les faire. Le coin de la collection de sainte Geneviève; reconnu pour antique, est de bronze. Ceux que j'ai employés sont de la même matière. D'ailleurs tous les meubles, tous les outils, tous les instruments, trouvés à Herculanium & à Pompéïa, sont de bronze; ce qui prouve l'universalité de son emploi pour tous les procédés des arts.

La manière dont ces coins étoient travaillés, demande plus de discussion, & fournit le sujet de recherches très-curieuses sur les arts des anciens.

Un examen fait avec la loupe de toutes les médailles antiques du cabinet de sainte Geneviève, & la comparaison avec les monnoies modernes, dont les coins ou poinçons ont été gravés au burin, m'ont convaincu que la gravure des coins de toutes les médailles grecques, & de presque toutes les romaines, différoit absolument de celle des coins modernes. Tous les traits des types anciens sont arrondis; on n'y voit jamais d'angles vifs ou d'arrêtes; les jambages droits des lettres sont formés de deux petites éminences rondes, ou boulettes liées par un trait; tous les reliefs sont arrondis; en un mot c'est le même travail que celui de la gravure des pierres fines. Au contraire, les jambages des lettres gravés au burin sur les poinçons modernes, sont formés de masses carré-long à arrêtes vives & terminées carrément par des traits aigus & tranchés. Ces détails ne peuvent se décrire avec la précision qu'exige une démonstration; mais l'œil armé d'une loupe les saisit sur le champ.

Le burin, appelé le plus souvent échoppe, est un instrument pointu & tranchant par ses côtés; il produit sur le fer des tailles droites, couvertes carrément; & le résultat de ses fouilles, est toujours reconnoissable par les vives arrêtes. Pour graver sur les pierres, on emploie le touret, espèce de tour, monté avec des bouterolles. Les bouterolles sont de petites verges d'acier, terminées par des lentilles. Cet instrument étant rond & émouffé, ne peut creuser dans un coin, ou sur un poinçon que des formes arrondies, & jamais il ne produit de hachure terminée carrément, ou d'angle vif. C'est ce que l'on voit sur les pierres gravées antiques & modernes; c'est ce travail qu'ont expliqué Mariette & Natter; c'est lui enfin que l'on reconnoît sur la plupart des médailles antiques. D'après ces observations, il faut convenir, généralement parlant, que les coins ou poinçons des médailles antiques, étoient gravés au tour, & non au burin.

Je vais faire l'application des observations générales qui précèdent, au *monnoyage* d'une médaille antique. Le premier travail étoit de mouler deux coins de bronze, & d'y graver au touret la tête & le revers. Le second travail étoit de placer entre ces coins gravés plusieurs flans chauffés au rouge, & de les frapper. On avoit alors une monnoie, ou plusieurs monnoies du même coin. Vouloit-on hâter la fabrication, que deux coins uniques, auroient rendu trop lente; on estampoit plusieurs coins de bronze chauffés au rouge avec les premières monnoies fabriquées. Ces coins ainsi estampés, frappoient des monnoies avec la même précision que les coins gravés. Par ce procédé, on pouvoit réserver les deux coins gravés, pour servir de justification ou de prototypes, & l'on estampoit autant de coins que l'on vouloit établir d'ateliers de fabrication pour la même monnoie. De-là viennent sans doute les mots *officina* A, B, C, &c. c'est-à-dire, atelier premier, second, troisième, &c. qui sont gravés sur les médailles antiques, & qui tenoient lieu de la marque, affectée autrefois à chaque directeur d'un hôtel des monnoies. Pour établir ces différences, le graveur en travaillant les coins prototypes, laissoit vuide la partie du champ de la médaille, qui devoit porter la lettre numérale, ou le *numéro* de l'atelier. Ensuite, lorsqu'on avoit estampé autant de coins que d'ateliers, il lui étoit facile d'ajouter à chaque paire de coins la lettre numérale, qui désignoit l'atelier où l'on devoit le faire agir.

Voilà en peu de mots la description des procédés ordinaires qui constituoient le *monnoyage* des anciens. Je réserve la fabrication des monnoies dentelées, *nummi serrati*, pour un mémoire particulier. Je dirai seulement ici, que la pratique de faire des monnoies dentelées, fut simplement une mode, une bizarrerie pour celles de bronze; mais que pour celles d'or & d'argent, elle servit à les préserver du doublage, ou placage, en mettant l'intérieur de la pièce à découvert.

Comparons maintenant les procédés des anciens avec les nôtres, pour connoître leur avantage & leurs défauts. Quant à la beauté de la gravure, celle des anciens l'emportoit sur la nôtre; parce que le touret donne un coup d'œil gras, (pour me servir des termes de l'art,) une rondeur de forme impraticable au burin, qui fournit toujours un travail maigre & sec; mais il est évident que la gravure des poinçons au touret, facilitoit le faux *monnoyage*. En coulant des pièces fausses dans des moules fabriqués sur les pièces véritables, on les rendoit ressemblantes à l'œil de la multitude; parce qu'il faut un examen attentif pour distinguer par l'inspection du métal seul, une pièce moulée, d'une pièce frappée. Le moule ne produit, à la vérité, que des traits

Antiquités, Tome V.

émouffés & arrondis; mais c'étoit le vice inhérent à la gravure au touret. Sous ce point de vue, le *monnoyage* des anciens étoit beaucoup inférieur au nôtre, que la gravure au burin rend si difficile à imiter par le moulage.

On ne sauroit donc craindre que la publication de mes expériences puisse servir aux faussaires, qui d'ailleurs trouveroient dans la marque-sur-tranche un nouvel obstacle à leurs coupables projets.

Le *monnoyage* des anciens avoit cependant un avantage sur le nôtre, celui de la vitesse pour la fabrication des coins. Huit jours suffisoient à peine à un graveur de monnoie pour faire le poinçon d'une tête de même grandeur que la médaille d'or antique.

Un graveur en pierres fines, exécuteroit ce même travail en moins de vingt-quatre heures, sur-tout si l'alliage du coin ne tenoit qu'un sixième ou même qu'un septième d'étain, comme l'analyse chimique, m'a appris qu'étoit formé ordinairement le bronze des anciens.

Cette vitesse résout facilement le problème si connu des antiquaires; comment est-il possible que l'on ait plusieurs médailles de différens métaux, & de différens revers de princes ou tyrans qui ont régné très-peu de temps? Tel le tyran Marius, dont le règne fut terminé au bout de trois jours; tel est Brutus, dont les médailles n'ont pu être frappées que dans le camp, & avant la bataille de Philippes....! Après avoir entendu ce que j'ai dit jusqu'ici, on conçoit aisément que des graveurs & des monnoyeurs suivoient les armées, & qu'ils y fabriquoient à volonté des coins & des médailles dans le court espace d'un ou de deux jours. Le touret, les outils du graveur, les moules, les mandrins, les tenailles & les marteaux du monnoyeur; tout cet appareil formoit un petit volume, & n'offroit aucune difficulté pour le transport. Peut-être même que des légionnaires exerçoient les arts de la gravure & du *monnoyage*; car les inscriptions antiques, attestent que les légionnaires exerçoient presque tous les métiers, ceux de charpentiers, de maçons, de ferruriers, &c. Ma conjecture sur les médailles de ces hommes qui ont régné si peu de temps, paroît donc très-vraisemblable.

L'examen de la plupart des médailles antiques, a suffi pour décider que leurs coins avoient été gravés au touret, & non au burin. Il seroit cependant satisfaisant de prouver ce fait par quelque monument écrit. Je sais que les inscriptions recueillies depuis deux siècles jusqu'au milieu de celui-ci, ne font connoître que des *malcatores*, ou frappeurs au marteau, des *flatores* ou fondeurs de flans, des *suppositores*, (*Gruer. 1666. 5.*)

ou poseurs de flacons entre les coins, & qu'elles ne font aucune mention de graveurs; quoique les expressions, *signare aurum & argentum*, &c. fussent d'usage. Je pourrois d'abord répondre que le savant Gori a dit expressément, qu'il n'avoit jamais pu trouver de mot latin qui servit à distinguer les graveurs en pierres fines des orfèvres; & que les uns & les autres étoient compris sous le nom collectif *signatores*; parce qu'ils traçoient des figures; *signa*, sur les pierres & les métaux.

D'après l'affertion d'un antiquaire aussi distingué, j'avois renoncé, à plus forte raison, à trouver un nom qui désignât les graveurs des monnoies; lorsque je lus l'inscription suivante dans le journal d'antiquités, qu'a publié à Rome M. Guattani, pendant l'intervalle de 1780 à 1790. Voici cette inscription qui est gravée sur un marbre antique conservé à Rome chez le cardinal Zelada.

D. M.

P. AURELIUS, FELIX Q. ET
NOVELLIUS AUG. LIB.
ATIUTOR. PRÆPOS.
SCALPTORUM. SACRÆ.
MONETÆ. SE VIBO. FE
CIT. SIBI. ET SUIS LIBER
TIS. LIBERTABUSQUE
POSTERISQUE EORUM.

Je ne ferai ici aucune observation sur le style de cette inscription; je me bornerai à en extraire les mots *atiutor præpositus sculptorum sacra moneta*. Il est évident que ces mots désignent les graveurs des monnoies romaines sous les empereurs.

L'identité du nom de ces graveurs, *sculptores* avec celui des graveurs en pierres fines, appellés aussi *sculptores*, annonce de plus l'identité des procédés, employés par les uns & les autres.

Que le mot *sculptores* désignât les graveurs en pierres fines, c'est ce dont on ne sauroit douter, lorsqu'on voit Plin, en parlant de la gravure, employer les expressions *sculpere gemmas*, *gemma sculpta*, &c. Le passage suivant de Cicéron, rapporté dans le *thesaurus* de Robert Estienne, achèvera d'en convaincre: *sculpere gemmam, aut aliquid aliud dicimus, auctore Diomede, non sculpere* (2 de natur. deorum 150).

De crainte d'arrêter la marche de ce mémoire par le détail des exceptions qui échappent aux procédés du *monnayage* que j'y ai décrits; je ne

les ai indiquées que par les mots, généralement parlant, le plus souvent, &c. Je vais les rapporter actuellement: ces exceptions auront une grande latitude; parce qu'elles sont le résultat d'observations, faites sur toutes les médailles du cabinet de sainte Geneviève, collection abondante, dont la richesse & le choix sont connus de toute l'Europe. J'ai d'ailleurs fait ces observations avec Daumi, artiste célèbre, qui a gravé des poinçons, & qui m'a obligeamment secondé dans mes essais à la fabrique des sous aux Barnabites, dont il étoit le directeur. Ces deux considérations doivent donner un grand poids à mes observations.

Les coins des médailles grecques, ont tous été gravés au touret comme les pierres fines; mais on ne sauroit dire la même chose de toutes les médailles romaines. Les consulaires des trois métaux, ont été travaillés comme les médailles grecques, ainsi que les médailles du haut-empire, & la plupart de celles du bas-empire, jusqu'au siècle qui précède celui de Justinien. Là commence la gravure des coins au burin: & ces coins étoient d'acier mal travaillé; car on voit dans le champ des médailles & des des soufflures inégalités, qui attestent la mauvaise qualité, & la préparation grossière du métal des coins. Depuis cette époque, les médailles d'or & d'argent ont été frappées à froid; comme on le reconnoît à la densité & à la dureté du métal, dont l'alliage n'est cependant point empiré, mais que la percussion a durci en l'écroutissant.

Dès-lors aussi l'épaisseur des médailles, est réduite à une demi-ligne, & même à un quart de ligne; tandis que les médailles romaines d'or & d'argent avant l'adoption de la gravure au burin, ont une ligne & demie d'épaisseur, & même trois dans les hauts reliefs. Ce nouveau *monnayage* dura jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II.

La gravure au burin, est de beaucoup plus longue que la gravure au touret; il a donc fallu de fortes raisons pour la faire adopter aux successeurs de Constantin. J'en puis indiquer deux principales, qui sont la rareté des métaux précieux, le grand nombre & l'habileté des faux monnoyeurs.

La gravure au touret, & la frappe des flacons chauds avec des coins estampés, exigent une épaisseur plus grande que la gravure au burin sur des coins de fer, & que la frappe à froid. On adopta donc ce dernier *monnayage*, pour épargner les métaux précieux. D'ailleurs, ce dernier *monnayage*, pratiqué au marteau, exclut les hauts-reliefs, qui étoient si favorables aux faussaires. Les moules antiques trouvés à Lyon, & en d'autres lieux, prouvent que les faux monnoyeurs employoient le moulage pour imiter les

monnoies romaines. Ce moyen devenoit impraticable avec des médailles peu épaisses, & chargées de reliefs très-bas. De plus, étant fort minces, il auroit été facile de les reconnoître par leur difficulté à plier, dès qu'elles auroient été fabriquées à un bas titre, c'est-à-dire, beaucoup alliées. Aussi voit-on les monnoies d'or fabriquées très-minces dans toute l'Europe, pendant les siècles d'ignorance & de barbarie, où l'art des effus n'étoit connu que d'un petit nombre d'artistes.

Il ne me reste plus qu'à rassembler sous un seul point de vue, les objets épars dans ce mémoire. J'y ai démontré; 1°. que les médailles grecques & romaines, jusqu'au siècle qui précéda celui de Justinien, ont été frappées à chaud avec des coins gravés au touret, comme les camées. 2°. Que depuis cette époque, la rareté des métaux précieux, & la crainte des contrefaçons, forcèrent à adopter la gravure des coins au burin, & la frappe des médailles à froid.

VIRTUS. Voyez VALEUR & VERTU.

VIS divina. Voyez VI.

VIS civilis & fefucaria, violence qui se fait avec la baguette; c'étoit une manière de mettre le demandeur en possession de son bien, sans en venir à la force ouverte. Celui qui avoit été injustement privé de sa maison ou de sa terre, se présenteoit devant le préteur, tenant à la main une motte de terre, ou une baguette, & il disoit: *hunc fundum sive hanc domum meam esse aio, ac jure quirritum, eoquæ restitui, unde dejectus sum, postulo.* Alors le préteur répondoit par cette autre formule: *unde tu illum dejecisti, cum nec vi, nec clam, nec precario possideret, eo illum restituas jubeo.*

VIS privata. La violence particulière est celle qui se faisoit sans armes. La loi Julia avoit défendu aux particuliers le port des armes, soit à la ville, soit à la campagne, à moins que ce ne fût dans le cas de la chasse ou d'un voyage, & avant la promulgation de cette loi, il y avoit un édit de Pompée, donné à l'occasion du meurtre de Clodius, ainsi que le rapporte Pline: (.34. 14.) *Magni Pompeii in tertio consulatu extat editum, in tumultu necis Clodiana perhibentis ultum telum esse in urbe.* Il paroît même que dès le commencement de Rome le port des armes étoit défendu dans la ville; puisque nous lisons que sous Servius, le peuple tenoit, pour cette raison-là même, ses assemblées par centuries, dans le champ de Mars. De temps à autre, on contrevenoit à cette défense, & on étoit obligé de la renouveler par de nouvelles loix. Le jurisconsulte Scevola dit que la loi Julia regardoit ceux qui s'étoient attroupés pour faire violence à quelqu'un qu'ils avoient mal-

traité, sans cependant que la mort en eût été une suite: *hac lege tenetur qui convocatis hominibus vim fecerit, quo quis verberaretur, pulsaretur, neque homo occisus erit.* Le préteur ne connoissoit point de ce crime; mais il donnoit des juges.

VIS publica, est celle qui s'exerçoit par les armes, que la loi Julia, comme nous l'avons dit, défendoit aux particuliers de porter, si ce n'est dans certaines circonstances: *lege Julia de vi publicâ tenetur, qui arma, tela domi sua agrove in villâ, præter usum venationis, vel itineris, vel negotiationis coegerit.* Quand cette violence publique avoit pour objet la république ou les magistrats, elle étoit toujours capitale. Quand elle ne regardoit que les particuliers, elle n'étoit capitale que lorsque la mort s'en étoit ensuivie. Ce crime n'étoit pas toujours de la compétence du préteur, qui souvent nommoit les commissaires appelés *recuperatores*, pour en connoître.

VISCERATIO, distribution de chair crue que l'on faisoit au peuple pendant quelque grande solennité, & même aux funérailles de quelque grand personnage: *adject epulum & viscerationem,* dit Suétone. (*Jul. c. 38. n°. 4.*) Dans les sacrifices particuliers, c'étoit aussi l'usage de donner un festin à ses amis, ou de leur envoyer une part de la victime.

VISELLIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VISIÈRE du casque. Les casques des grecs n'ont pas ordinairement de visière mobile. La partie du casque qui avancoit sur le front, qui le protégeoit & que l'on pourroit appeller *frontail*, en tenoit lieu. Les grecs nommoient cette partie avancée *μῆτωπον*; mais ils appellèrent *visière* la visière mobile. Lorsqu'on abattoit le casque sur le visage, le *frontail* le couvroit comme auroit pu faire un masque. C'est pourquoi il en avoit quelques traits. Deux trous répondoient aux yeux & servoient à voir à travers le casque. Stace (*Thet. XI.*) dit qu'Étéocle & Polinice combattirent avec le casque relevé. Sur deux mosaïques antiques, dont les dessins sont conservés à la bibliothèque du cardinal Albani, & qui ont été publiées par Winckelmann dans ses *Monumenti inediti*, deux gladiateurs combattent avec le casque rabattu devant le visage. On y remarque très-distinctement l'ouverture des deux yeux.

Il paroît qu'il y avoit au frontail du casque une troisième ouverture qui correspondoit à la bouche; car Xiphilin (*in Commod.*) raconte que Commode, étant habillé en gladiateur & combattant avec les gladiateurs, embrassoit ses favoris à travers la visière de son casque; c'est-à-dire à travers le trou qui servoit à la respiration.

» Ce petit casque de bronze, dit Caylus, (*Rec. d'Ant. III. pl. 61.*) peut avoir servi d'ex-voto, ou plutôt avoir été employé dans un lairair, pour varier les attributs d'une figure de Minerve. Quoi qu'il en soit, il est recommandable par l'exactitude de sa forme, & par la précision de son travail; il nous montre quelle étoit anciennement chez les grecs la forme particulière de cette arme: il est vrai qu'ils l'abandonnèrent dans la suite, & que les romains donnèrent toujours à leurs casques une forme différente, en les faisant presque ronds. On peut voir à la planche XCVI, n°. IV, du premier volume de ce recueil, un monument qui prouve que cette arme défensive, n'avoit point chez ce peuple guerrier la visière pointue, qui par un mouvement total, pouvoit se rabattre sur le devant du visage; je me sers de l'ancien morfrançois visière, n'en connoissant point d'autre pour me faire entendre, & par la raison que les grecs y conservoient deux ouvertures qui pouvoient servir à éclairer, quoiqu'avec beaucoup d'incommodité. J'ai fait dessiner ce petit monument avec tout le soin possible. Les artistes modernes, c'est-à-dire depuis le renouvellement des arts, représentent rarement une tête bien casquée; cette faute est souvent fondée sur le peu de modèles; je voudrois que cette gravure pût réparer cet inconvénient. Plusieurs de nos artistes ont désiré d'en avoir des plâtres, & j'ai été charmé de faire mouler ce petit monument, pour les satisfaire. »

» J'ai témoigné mon étonnement en rapportant dans le troisième volume de ces antiquités, une figure casquée, avec ce que, dans les derniers siècles, on nommoit une visière, qui se rabattoit ou se relevoit à volonté, en conservant deux trous vis-à-vis des yeux pour éclairer celui qui combattoit. Toutes les reconnoissances de travail & de dessin convenoient aux étrusques; ainsi je n'ai point fait difficulté de donner ce casque à cette nation, persuadé, à la vérité, qu'elle avoit alors beaucoup communiqué avec les gaulois. » (*Caylus IV. p. 78.*)

VISPELLIONES. On appelloit ainsi les esclaves qui ne pouvoient pas être affranchis, soit qu'ils eussent été vendus à cette condition, soit qu'ils s'y fussent fournis eux-mêmes. Quelquefois les maîtres en faisoient un article de leur testament, & nous en avons un exemple en ces termes: *Et famulos Masum quoniam erro est, & Getam, quoniam impostor; Davum quoque & Mauvum mancipis esse in perpetuum edico; quoniam maledici contumaces semper fuerunt, ut in pristino pœnas promeritas luant. (In Cuspiati testam.)*

VITALIEN.

D. N. VITALLIANUS P. P. AUGUSTUS.

On n'en connoît qu'une médaille en or, du module des Quinaires. Elle étoit dans le cabinet de feu d'Ennery:

VITELLIA, famille romaine, dont on a des médailles:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VITELLIA, étoit femme de Faune roi des aborigènes, peuples anciens d'Italie, & on l'honoroit en plusieurs endroits comme une déesse. Les Vitellius, famille patricienne de Rome, de laquelle étoit l'empereur Vitellius, prétendoient descendre de ce roi, & de cette Vitellia, & en avoir tiré leur nom. Voyez Suétone dans la vie de cet empereur. c. 1.

VITELLIENES (tablettes). Sorte de tablettes où l'on écrivoit autrefois des folies, des pensées ingénieuses, mais galantes & quelquefois lascives. *Vitelliani*, & non pas *Vitelliana*: car on sous-entend *pugillares*: & Martial. l. XIV. *Epig.* 8. dit *Vitelliani*. Nous pourrions appeler ainsi en latin ce que nous nommons en notre langue un *Sottiser*. Ces tablettes tiroient leur nom de *Utellus*, un jaune d'œuf, parce qu'elles en étoient frottées, ou de quelque Vitellius qui en étoit l'inventeur.

VITELLIUS. (*Aulus*).

AULUS VITELLIUS GERMANICUS IMPERATOR AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RR. en or.

RRR. au revers de ses deux fils.

C. en argent.

RR. au revers de ses fils.

RRR. en médaillon de potin d'Egypte.

RR. en G. B. de coin romain:

R. en M. B.

O. de colonies.

RRR. en P. B. grec, avec des noms de villes.

RRR. en M. B. d'Egypte.

RRR. en P. B. de la même fabrique.

La plupart des têtes qui représentent *Vitellius*, sont modernes; telle est entr'autres celle du palais Giustiniani, qui a été donnée comme antique par plus d'un écrivain.

VITELLIUS le père. (*Lucius*)

LUCIUS VITELLIUS COS. III. CENSOR.

Ses médailles font :

RRR. en or.

RR. en argent.

VITIS Centurionis. (*Gruter. 522. 6.*) Bâton de fardement de vigne, qui étoit la marque distinctive du centurionat, & dont les centurions se servoient pour châtier les soldats; c'est pourquoi on disoit *poscere vitim*, demander la charge de centurion. Si quelques soldats sortoient de leur rang, ils étoient aussi-tôt punis à coups de bâton de fardement que les centurions portoient; car il n'étoit permis d'employer les verges qu'envers ceux qui étoient étrangers ou qui n'avoient pas le droit de bourgeoisie romaine.

VITIUM, terme augural, présage sinistre qu'on apercevoit : *vitium de calo, quod comitia turbaret, intervenit*, dit Tite-Live (*XL. 42.*). Lorsque les comices étoient assemblés pour la création des magistrats, les augures observoient le ciel, & examinoient attentivement s'ils ne voyoient point d'éclairs ou s'ils n'entendoient pas la foudre; dans ce cas les magistrats qu'on élevoit étoient appelés *vitiosi*, c'est ainsi que Cicéron appelle Dolabella, *vitiosum consulem* (*Philipp. 2. 33.*).

VITRE. Voyez FENÊTRES & VERRE.

VITREARIUS, ouvrier qui fait le verre.

VITTA. Voyez BANDELETTES.

VITULA, déesse de la réjouissance chez les romains. Macrobe dit (*Liv. III des Saturnales. chap. 2.*) qu'elle fut mise au nombre des dieux à cette occasion : dans la guerre contre les toscans, les romains eurent le dessous, & furent mis en déroute le 7 de juillet, qui, pour cela, fut appelé *populi fuga*, fuite du peuple; mais le lendemain ils gagnèrent la victoire. On fit des sacrifices, & sur-tout une *vitulation* (La vitulation, selon Macrobe, étoit un sacrifice qui s'offroit en réjouissance de cet heureux succès), & l'on honora la déesse *Vitula*. On ne lui offroit en sacrifice que des biens de la terre, parce que c'est la nourriture des hommes; d'où vient que quelques-uns croient que *Vitula* étoit plutôt déesse de la vie que de la joie, & que son nom venoit de *vita* la vie, & non pas de *vitulari*, se rejouir.

VITULATIO. Voyez VITULA.

VITULUS, furnom de la famille VOCONIA.

VITUMNUS, ou *VITUNNUS*; c'étoit le dieu qu'on invoquoit à Rome, lorsqu'un enfant étoit conçu, pour obtenir qu'il vint heureusement à la vie. S. Augustin, qui seul en fait mention (*Liv. VII. de la cité de dieu, chap. 3.*) dit que *Vitumnus* étoit un dieu obscur & ignoble; qu'il étoit peu connu, & qu'on en parloit peu.

VIVARIUM COHORTIUM PRÆTORIANARUM (*Muratori 251. 3.*). Ces mots d'une inscription antique ne désignent pas un vivier; mais un lieu clos de murs près du camp des Prétoriens, dans lequel on renfermoit des lions, & des bêtes féroces réservées pour les spectacles. Procope (*De bell. Gothic. I.*) en fait mention.

VIVAS, étoit particulièrement l'acclamation des convives, lorsque l'un d'eux avaloit sans prendre haleine une large coupe de vin.

VIVIER. Voyez PISCINA.

VIXIT. « Parmi les ouvrages d'architecture du temps d'Auguste, dit Winckelmann (*Hist. de l'art 6. 4.*) il s'est conservé aux environs de Tivoli, près du dernier pont sur l'Anio, un tombeau de forme ronde & de grandes pierres de taille, construit par Marcus Plautius Silvanus qui fut consul avec Auguste. Les inscriptions sépulchrales se voient entre des cippes devant le tombeau. Celle du milieu écrite avec des caractères plus grands, conserve la mémoire du fondateur. Elle renferme une indication de ses dignités, de ses campagnes, elle rappelle le souvenir du triomphe qu'il obtint après sa victoire contre les Illyriens; elle finit par ces mots : *VIXIT. ANN. IX.* Wrigt, dans ses voyages dit qu'il ne comprend pas comment un homme, & sur-tout un homme consulair, peut dire qu'il n'a vécu que neuf ans; il croit qu'il faut lire *L* devant le nombre *ix*, en sorte qu'il auroit vécu cinquante neuf ans (*Trav. p. 369.*). Mais ce voyageur se trompe avec plusieurs autres qui sont du même sentiment; il ne manque rien au nombre, & les lettres ainsi que les chiffres qui ont un palme de hauteur, se sont très bien conservés. Marcus Plautius comptoit n'avoir vécu que les années qu'il avoit passées dans la retraite à sa maison de campagne, & il regardoit comme non avenue la vie qu'il avoit menée jusqu'alors. L'empereur Dioclétien, après avoir abdiqué l'empire, passa le même nombre d'années, à sa maison de campagne, près de Salone en Dalmatie. Il disoit à ses amis qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de son abdication. Similis, un des plus illustres romains du temps

de l'empereur Hadrien, fit mettre sur son tombeau une inscription semblable; elle portoit qu'il avoit vécu sept ans; c'étoit le temps qu'il avoit passé à jouir des douceurs de la vie champêtre. (*Xiphil. Hadr. p. 253. l. XXII.*) ».

VOCALIS, jeunes gens qui s'exerçoient au chant ou à la déclamation, c'est-à-dire au Phonaïque. Victor d'Utrique (3) dit: *Quos ille noverat vocales strenuos, & aptos modulis cantilena.*

VOCARE, attaquer, au jeu des CALCULI.

VOCATORES, esclaves qu'on envoyoit inviter au festin, & qui de plus, étoient chargés de faire placer les convives selon leur dignité. Ces serviteurs subalternes ne furent guère en usage que sous les empereurs.

VOCONIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est *VITVLVS*.

VŒUX. L'usage des vœux étoit si fréquent, chez les grecs & chez les romains, que les marbres & les anciens monumens en sont chargés. Il est vrai que ce que nous voyons, se doit plutôt appeler l'accomplissement des vœux mêmes, quoique l'usage ait prévalu d'appeler vœu ce qui a été offert & exécuté d'après le vœu. Ces vœux se faisoient, ou dans les nécessités pressantes, ou pour l'heureux succès de quelqu'entreprise, ou pour un heureux accouchement, ou par un mouvement de dévotion, ou pour le recouvrement de la santé. Ce dernier motif a donné lieu au plus grand nombre des vœux; & en reconnaissance, l'on mettoit dans les temples la figure des membres dont on croyoit avoir reçu la guérison par la bonté des dieux. Entre les anciens monumens qui font mention des vœux, on a trouvé une table de cuivre, sur laquelle il est fait mention de toutes les guérisons opérées par la prétendue puissance d'Esculape.

Tous les animaux pouvoient être la matière des vœux, & plus ordinairement un bœuf dont les cornes étoient dorées. Souvent aussi le vœu s'accquittoit en offrant aux dieux les choses qu'on avoit vouées; ainsi ceux qui avoient fait naufrage, offroient leurs habits; un musicien, son instrument; les vainqueurs, les dépouilles des ennemis; les soldats, le butin. Ceux qui avoient fait des vœux, s'appelloient *voti rei*, &

ceux qui les avoient accomplis, *voti damnati*. Les soldats, avant que de partir pour la guerre, suspendoient à la porte par laquelle ils sortoient, des tablettes votives, où étoit écrite la formule des vœux qu'ils faisoient; & à leur retour, ayant accompli ces vœux, ils suspendoient une autre tablette pour en marquer l'exécution.

Les anciens ornoient leurs temples de ces tableaux qu'ils appelloient *tabella votiva*; ainsi Tibulle a dit:

Piſa docet templis multata bella tuis.

Juvénal (*Sat. 14.*) peint la chose plus fortement.

..... *Mersâ rate naufragus affem*

Dum rogat, & piſta se tempestate tuctur.

Ces sortes de tableaux ont pris le nom d'*ex-voto*, parce que la plupart étoient accompagnés d'une inscription qui finissoit par ces mots: *ex voto*, pour marquer que celui qui l'offroit s'acquittoit de la promesse qu'il avoit faite à quelque divinité dans un extrême danger, ou pour rendre public un bienfait de la bonté des dieux. On reconnoissoit la qualité & le motif de l'inscription ou du tableau, par ces caractères:

V. P. signifioit: *Votum posuit.*

V. S. *Votum solvit.*

V. M. M. *Votum merito Minerva.*

V. S. L. M. *Votum solvit Lubens merito; ou voto soluto libero munere, ou voto solemnî libero munere.*

V. S. C. *Voti sui Compos.*

V. S. L. P. *Votum solverunt loco privato.*

V. S. P. L. L. M. *Voto suscepto posuit lubens lubens merito.*

V. S. S. L. S. D. EX. PR. *Votum susceptum solverunt libentes dea ex primitiis.*

V. S. L. L. M. *Votum solvit, locum legit memoria.*

Les recueils de Gruter, de Reynésius & de Boissard sont remplis de ces sortes de vœux. (*D. J.*)

Depuis que la puissance souveraine eut été déferée aux empereurs, on offroit en différentes

occasions des sacrifices pour la conservation du prince, pour le salut, la tranquillité & la prospérité de l'empire; de-là ces inscriptions flatteuses, si ordinaires aux monumens: *Vota publica. Salus Augusta. Salus generis humani. Securitas publica*, &c. Le jour de la naissance des princes étoit encore célébré avec magnificence par des vœux & des sacrifices; c'étoit un jour de fête qui a été quelquefois marqué dans les anciens calendriers. On solemnisoit ainsi le 23 du mois de septembre, *VIII. kal. octob.* le jour de la naissance d'Auguste.

Les jours consacrés pour offrir des vœux & des sacrifices, étoient l'avènement des princes à l'empire, l'anniversaire de leur avènement, les fêtes quinquennales & décennales, & le premier jour de l'année civile, tant à Rome que dans les provinces. Les Chrétiens même faisoient des prières pour la conservation des empereurs payens & pour la prospérité de l'empire.

Mais une chose plus étrange & moins connue, c'est l'usage qui s'établit parmi les romains sur la fin de la république, de se faire donner une députation particulière pour un lieu choisi, sous prétexte d'aller à quelque temple célèbre accomplir un vœu qu'on feignoit avoir fait. Cicéron écrit à Atticus, *lettre 2, liv. XVIII*, que s'il n'accepte pas le parti que lui propose César de venir servir sous lui dans les Gaules, en qualité de lieutenant, il a en main un moyen de s'absenter de Rome, c'est de se faire députer ailleurs pour rendre un vœu.

VŒUX. Sur les médailles, dit Jobert, (*Science des médailles.*) les vœux publics qui se faisoient pour les empereurs de cinq en cinq ans, ou de dix en dix, se peuvent aussi bien mettre parmi les légendes, que parmi les inscriptions; puisqu'ils se trouvent plus souvent autour de la médaille, que dans le champ, au moins dans le Haut-Empire; car dans le Bas ce n'est pas la même chose. Témoin la médaille de M. Aurele jeune, dont le revers représente le vœu que l'on fit au temps de son mariage, *VOTA PUBLICA*.

Témoin encore la médaille d'Antonin, *VOTA SUSCEPTA DECENNALIA*. Et dans l'autre dix ans après, *VOTA DECENNALIA*. Dans le Bas-Empire, on ne trouve autre chose que ces sortes de vœux, que l'on portoit même plus avant que le terme: ce que l'on exprimoit par ce mot *multis*; par exemple *VOTIS X. MULTIS XX.* ou par celui-ci, *sic*; par exemple *SIC X. SIC XX.* Il est vrai que je ne les ai jamais trouvés au-delà de *XXXX*, ce qui fait voir qu'aucun de ces princes n'a régné quarante ans.

Du Cange a merveilleusement bien éclairci tout ce qui regarde ces médailles votives: c'est ainsi qu'il les nomme. Il nous apprend que depuis

qu'Auguste feignant de vouloir quitter l'empire, accorda par deux fois aux prières du sénat, de continuer à gouverner pour dix ans, on avoit commencé à faire à chaque décennale des prières publiques, des sacrifices & des jeux pour la conservation des empereurs. Que dans le Bas-Empire, on en fit de cinq en cinq ans, & que c'est par cette raison, que depuis Dioclétien l'on trouve sur les médailles *VOTIS V. XV.* &c. Que la coutume de ces vœux dura jusqu'à Théodose; après quoi l'on ne trouve plus cette sorte d'époque. Il semble que le christianisme étant parfaitement établi, on ne voulut plus souffrir des cérémonies, où il pouvoit y avoir encore des restes du paganisme. De sorte que le *VOTIS MULTIS* qui se trouve sur une médaille de Majorianus, n'est point assurément la même chose, mais une manière d'acclamation pareille à celle-ci, qu'on trouve sur d'autres médailles, *PLURA NATALIA FELICITER.*

Il ne fera pas inutile de remarquer ici, dit la Bastie, que parmi les médailles du Bas-Empire où il est fait mention des vœux Décennaux & Vicennaux, il n'y en a guères de plus curieuses que celles de Dioclétien & de Maximin son collègue, qui ont pour légende, *PRIMIS X. MULTIS XX.* Banduri n'a cité que deux de ces médailles, (*Bandur. Num. Imp. t. II. p. 42. 71.*) mais il y en a plus de trente différentes dans le cabinet de l'abbé Rothelin. Les unes ont pour type Jupiter debout, d'autres Hercule aussi debout. Il y en a où l'on voit une victoire assise, tenant de la gauche un bouclier appuyé sur son genou, & de la droite écrivant sur ce bouclier *VOTIS X.* ou *VOT. X.* D'autres enfin représentent deux victoires, qui soutiennent un bouclier, où on lit *VOT. X. FEL.*; & quelquefois *VOT X. & XX.* Ces médailles sont d'autant plus remarquables, que les vœux sont en légende, & non en inscription; qu'ils sont répétés sur celles où on les lit encore dans le bouclier; enfin qu'elles n'ont été publiées dans aucun livre, ou catalogue qui me soit connu.

VOIE LACTÉE. C'est un amas prodigieux de petites étoiles, qui forment une longue trace dans le ciel du nord au midi. La fable dit que Junon par le conseil de Minerve, ayant donné à tetter à Hercule, qu'elle trouva dans un champ où sa mère l'avoit exposé, il aspira son lait si rudement, qu'il en fit réjaillir une grande quantité, d'où se forma cette voie de lait, ou voie lactée. Voyez GALAXIE.

VOIE, *via*, signifie *chemin, passage*, dans le droit romain. Le droit de *voie*, *via*, est différent du droit de passage personnel, appelé *iter*, & du droit de passage pour les bêtes & voitures, appelé *actus*. Le droit appelé *via*, *voie* ou *che-*

min, comprend le droit appelé *iter* & celui appelé *actus* ».

VOIE ROMAINE, *viaromana*, route, chemin des romains, qui conduisoit de Rome par toute l'Italie & ailleurs. Au défaut des connoissances que nous ne pouvons plus avoir dans les Gaules, recueillons ce que l'histoire nous apprend de ces fortes d'ouvrages élevés par les romains dans tout l'Empire, parce que c'est en ce genre de monuments publics qu'ils ont de bien loin surpassé tous les peuples du monde.

Les *voies romaines* étoient toutes pavées, c'est-à-dire, revêtues de pierres & de cailloux maçonnés avec du sable. Les loix des XII Tables commirent cette intendance au soin des censeurs; *censores urbis vias, aquas, ararium, vectigalia, tueantur*. C'étoit en qualité de censeur, qu'Appius, surnommé l'*aveugle*, fit faire ce grand chemin depuis Rome jusqu'à Capoue, qui fut nommé en son honneur la *voie Appienne*. Des consuls ne dédaignèrent pas cette fonction; la *voie Flaminienne* & l'*Emilienne* en sont des preuves.

Cette intendance eut les mêmes accroissemens que la république. Plus la domination romaine s'étendit, moins il fut possible aux magistrats du premier rang de suffire à des soins qui se multiplioient de jour en jour. On y pourvut en partageant l'inspection. Celle des rues de la capitale fut affectée d'abord aux édiles, & puis à quatre officiers, nommés *viocuri*; nous dirions en françois *voyers*. Leur département étoit renfermé dans l'enceinte de Rome. Il y avoit d'autres officiers publics pour la campagne, *curatores viarum*. On ne les établissoit d'abord que dans l'occasion, & lorsque le besoin de quelque *voie* à construire ou à réparer le demandoit. Ils affermoient les péages ordonnés pour l'entretien des routes & des ponts. Ils faisoient payer les adjudicataires de ces péages, régloient les réparations, adjugeoient au rabais les ouvrages nécessaires, avoient soin que les entrepreneurs exécutassent leurs traités, & rendoient compte au trésor public des recettes & des dépenses. Il est souvent parlé de ces commissaires & de ces entrepreneurs, *mancipes*, dans les inscriptions, où ils sont nommés avec honneur.

Le nombre des commissaires n'est pas aisé à déterminer. Les marbres nous apprennent que les principales *voies* avoient des commissaires particuliers, & que quelquefois aussi un seul avoit pour département trois ou quatre grandes *voies*.

On peut juger du relief que donnoit cette commission par ces mots de l'orateur romain (*Ad. attic. l. 1. epist. 1.*) « Thermus est commissaire de la *voie Flaminienne*; quand il sortira de charge,

je ne ferai nulle difficulté de l'associer à César pour le consulat. »

Le peuple romain crut faire honneur à Auguste, en l'établissant curateur & commissaire des grandes *voies* aux environs de Rome. Suétone dit qu'il s'en réserva la dignité, & qu'il choisit pour substituts des hommes de distinction qui avoient déjà été préteurs. Tibère se fit gloire de lui succéder pour cette charge, & afin de la remplir avec éclat, il fit aussi travailler à ses propres frais, quoiqu'il y eût des fonds destinés à cette forte de dépense. Caligula s'y appliqua à son tour; mais il s'y prit d'une manière extravagante & digne de lui. L'imbécille Claude entreprit & exécuta un projet que le politique Auguste avoit cru impossible; je veux dire de creuser à travers une montagne un canal pour servir de décharge au lac Fucin, aujourd'hui lac de Célano: aussi l'exécution lui couta-t-elle des sommes immenses. Néron ne fit presque rien faire aux grandes *voies* du dehors, mais il embellit beaucoup les rues de Rome. Les règnes d'Othon, de Galba, de Vitellius furent trop courts & trop agités. C'étoient des empereurs qu'on ne faisoit que montrer, & qui disparoissoient aussi-tôt. Vespasien sous qui Rome commença à être tranquille, reprit le soin des grandes *voies*: on lui doit en Italie la *voie intercaica*. Son attention s'étendit jusqu'en Espagne. Ses deux fils Titus & Domitien l'imitèrent en cela; mais ils furent surpassés par Trajan. On voit encore en Italie, en Espagne, sur le Danube & ailleurs, les restes des nouvelles *voies* & des ponts qu'il avoit fait construire dans tous ces lieux; ses successeurs eurent la même passion jusqu'à la décadence de l'Empire, & les inscriptions qui restent, suppléent aux omissions de l'histoire.

Il faut distinguer les *voies militaires*, *via militares, consulares, pratoria*, de celles qui ne l'étoient pas & que l'on nommoit *via vicinales*. Ces dernières étoient des *voies* de traverse, qui aboutissoient à quelque ville située à droite ou à gauche de la grande *voie*, ou à quelque bourg, ou à quelque village, ou même qui communiquoient d'une *voie militaire* à l'autre.

Les *voies militaires* étoient faites aux dépens de l'état, & les frais se prenoient au trésor public, ou sur les libéralités de quelques citoyens zélés & magnifiques, ou sur le produit du butin enlevé aux ennemis. C'étoient les intendants des *voies*, *viarum curatores*, & les commissaires publics qui en dirigeoient la construction, mais les *voies* de traverses, *via vicinales*, se faisoient par les communautés intéressées, dont les magistrats régloient les contributions & les corvées. Comme ces *voies* de la seconde classe fatiguoient moins que les *voies militaires*, on y employoit moins de soins. Cependant elles devoient être bien entretenues

tenues. Personne n'étoit exempt d'y contribuer, pas même les domaines des empereurs.

Des particuliers employoient eux-mêmes, ou léguoient par leur testament une partie de leurs biens pour cet usage. On avoit soin de les y encourager ; le caractère distinctif du romain étoit d'aimer passionnément la gloire. Quel attrait pouvoit-on imaginer qui eût plus de force pour l'animer, que le plaisir de voir son nom honorablement placé sur des monumens publics, & sur les médailles qu'on frappoit à ce sujet.

Les matériaux des *voies* n'étoient point partout les mêmes. On se servoit sagement de ce que la nature présentoit de plus commode & de plus solide ; sinon, on apportoit, ou par charrois ou par les rivières, ce qui étoit absolument nécessaire, quand les lieux voisins ne l'avoient pas. Dans un endroit, c'étoit simplement la roche qu'on avoit coupée ; c'est ainsi que dans l'Asie-Mineure on voit encore des *voies* naturellement pavées de marbre. En d'autres lieux, c'étoient des couches de terre, de gravois, de ciment, de briques, de cailloux, de pierres carrées. En Espagne la *voie* de Salamanque étoit revêtue de pierres blanches : de là son nom *via argentea*, la *voie* d'argent. Dans les Pays-Bas, les *voies* étoient revêtues de pierres grises de couleur de fer. Le nom de *voies ferrées*, que le peuple leur a donné, peut aussi bien venir de la couleur de ces pierres que de leur solidité.

Il y avoit des *voies pavées* & d'autres qui ne l'étoient pas, si par le mot de *pavées* on entend une construction de quelques lits de pierres sur la surface. On avoit soin que celles qui n'étoient point *pavées* fussent dégarnies de tout ce qui les pouvoit priver du Soleil & du vent ; & dans les forêts qui étoient sur ces sortes de *voies*, on abattoit des arbres à droite & à gauche, afin de donner un libre passage à l'air ; on y formoit de chaque côté un fossé en bordure pour l'écoulement des eaux ; enfin pour n'être point *pavées*, il falloit qu'elles fussent d'une terre préparée qu'on rendoit très dure.

Toutes les *voies militaires* étoient pavées sans exception, mais différemment, selon le pays. Il y avoit en quelques endroits, quatre couches l'une sur l'autre. La première, *statumen*, étoit comme le fondement qui devoit porter toute la masse. C'est pourquoi avant que de la poser, on enlevoit tout ce qu'il y avoit de sable ou de terre molle.

La seconde, nommée *rudratio*, étoit un lit de têts de pots, de tuiles, de briques cassées liées ensemble avec du ciment.

Antiquités, Tome V.

La troisième, *nucleus* ou le noyau, étoit un lit de mortier que les romains appelloient du même nom que la bouillie, *fuls* ; parce qu'on le mettoit assez mou pour lui donner la forme qu'on vouloit ; après quoi on couvroit le dos de toute cette masse, ou de cailloux, ou de pierres plates, ou de grosses briques, ou de pierrailles de différentes sortes, selon le pays. Cette dernière couche étoit nommée *summa crusta*, ou *summum dorsum*. Ces couches n'étoient pas les mêmes par-tout ; on en changeoit l'ordre ou le nombre, selon la nature du terrain.

Bergier, qui a épuisé dans un savant traité tout ce qui regarde cette matière, a fait creuser une ancienne *voie romaine* de la province de Champagne, près de Rheims, pour en examiner la construction. Il y trouva premièrement une couche de l'épaisseur d'un pouce d'un mortier fait de sable & de chaux ; secondement, dix pouces de pierres larges & plates qui formoient une espèce de maçonnerie faite en bain de ciment très-dur, dont les pierres étoient posées les unes sur les autres. En troisième lieu, huit pouces de maçonnerie de pierres à peu près rondes & mêlées avec des morceaux de briques, le tout lié si fortement, que le meilleur ouvrier n'en pouvoit rompre sa charge en une heure. En quatrième lieu, une autre couche d'un ciment blanchâtre & dur, qui ressembloit à de la craie, & enfin une couche de cailloux de six pouces d'épaisseur.

Tout ce maçonage étoit pour le milieu de la *voie*, & c'étoit proprement la chaussée, *agger*. Il y avoit de chaque côté une lisière, *margo*, faite de plus grosses pierres & de blocailles, pour empêcher la chaussée de s'ébouler ou de s'affaisser, en s'élargissant par le pied. Dans quelques endroits comme dans la *voie appienne*, les bordages étoient de deux pieds de largeur, fait de pierres de taille, de manière que les voyageurs pouvoient y marcher en tout temps & à pied sec ; & de dix pieds en dix pieds, joignant les bordages, il y avoit des pierres qui servoient à monter à cheval ou en chariot.

On plaçoit de mille en mille des pierres qui marquoient la distance du lieu où elles étoient placées, à la ville d'où on venoit, ou à la ville où l'on alloit. C'étoit une invention utile de Caius Gracchus.

Toutes les *voies militaires* du cœur de l'Italie, ne se terminoient pas aux portes de Rome ; mais au marché, *forum*, au milieu duquel étoit la colonne milliaire qui étoit dorée, d'où lui venoit le nom de *milliarium aureum*. Pline & les autres écrivains de la bonne antiquité, prennent de cette colonne le terme & l'origine de toutes les *voies*. Pline l. III. c. 5, dit : *ejusdem spatii mensura currente à milliario in capite fori romani statuta*.

R R R R R

C'est de-là que se comptoient les milles, & comme ces milles étoient distingués par des pierres, on prit l'habitude de dire, *ad tertium lapidem*, *ad duodecimum*, *ad vigesimum*, &c. pour dire, à trois milles, à douze milles, à vingt milles, &c. On ne voit point que les romains aient compté au-delà de cent, *ad centesimum*, lorsqu'il s'agissoit de donner à quelque lieu un nom pris de sa distance. Bergier croit que c'est parce que la juridiction du vicaire de la ville ne s'étendoit pas plus loin.

Quoi qu'il en soit, il y avoit de ces colonnes milliaires dans toute l'étendue de l'empire romain; & sans parler d'un grand nombre d'autres, on en voit encore une debout à une lieue de la Haye, avec le nom de l'empereur Antonin. Les colonnes sous les empereurs portoient ordinairement les noms des empereurs, des Césars, des villes, ou des particuliers qui avoient fait faire, ou qui avoient fait les *voies*; quelquefois aussi l'étendue du travail qu'on y avoit fait, & enfin la distance du lieu où elle étoit à l'endroit du départ, ou au terme auquel cette *voie* menoit.

Tout ce que je viens de marquer, ne regarde que les *voies militaires*. Les romains avoient encore des *voies* d'une autre espèce: le mot *iter*, qui est générique, comprenoit sous lui diverses espèces, comme le sentier *semita*, pour les hommes à pied; le sentier pour un homme à cheval, *callis*; les traverses, *tramites*. Les *voies* particulières, par exemple, avoient huit pieds de largeur pour deux charriots venant l'un contre l'autre. La *voie* pour un simple charriot, *adus*, que quatre pieds; la *voie* nommée *iter* pour le passage d'un homme de pied ou à cheval, n'en avoit que deux. Le sentier qui n'avoit qu'un pied, *semita*, semble être nommé de *semi iter*; le sentier pour les animaux, *callis*, n'avoit qu'un demi-pied. La largeur des *voies militaires* étoit de soixante pieds romains, savoir vingt pour le milieu de la chaussée, & vingt pour la pente de chaque côté.

Toutes les *voies militaires* & même quelques-unes des *voies vicinales* ont été conservées dans un détail très-précieux dans l'itinéraire d'Antonin, ouvrage commencé dès le temps de la république romaine, continué sous les empereurs, & malheureusement altéré en quelques endroits par l'ignorance ou par la hardiesse des copistes. L'autre est la table théodosienne, faite du temps de l'empereur Théodose, plus connue sous le nom de table de Peutinger, ou table d'Augsbourg, parce qu'elle a appartenu aux Peutingers d'Augsbourg. Velfer a travaillé à l'éclaircir; mais il a laissé une ample matière à supplément & à corrections.

Les *voies militaires* étoient droites & uniformes dans tout l'empire, je veux dire qu'elles étoient partout mesurées avec des pas de cinq pieds ro-

main, & des milles de mille pas chacun: une colonne ou une pierre portant une inscription, marquoit chaque mille. Les altérations arrivées naturellement dans l'espace de plusieurs siècles, & les réparations modernes que l'on a faites en divers endroits, n'ont pu empêcher qu'il ne restât des indications propres à nous faire reconnoître les *voies romaines*. Elles sont élevées, plus ordinairement construites de sable établi sur des lits de cailloux, toujours bordées par des fossés de chaque côté, au point même qu'étant coupées sur le talus d'une montagne, elles étoient séparées de cette même montagne par un fossé destiné à les rendre sèches, en donnant aux terres & aux eaux entraînées par la pente naturelle, un dégagement qui n'embarassoit jamais la *voie*. Cette précaution, la seule qui pouvoit rendre les ouvrages solides & durables, est un des moyens qui sert le plus à reconnoître les *voies romaines*; c'est du moins ce que l'on remarque dans plusieurs de ces *voies* de la Gaule, qui plus étroites, & n'ayant pas la magnificence de celles que cette même nation avoit construites pour traverser l'Italie, ou pour aborder les villes principales de son empire, n'avoient pour objet que la communication & la sûreté de leurs conquêtes, par la marche facile & commode de leurs troupes & des bagages indispensablement nécessaires.

Il faut à présent passer en revue les principales *voies romaines* dont les noms sont si fréquens dans l'histoire, & dont la connoissance répand un grand jour sur la géographie; cependant, pour n'être pas trop long, je dois en borner le détail à une simple nomenclature des principales.

VOIES DE LA VILLE DE ROME, *via urbis*. C'est ainsi qu'on appelloit les rues de Rome; elles étoient pavées de grands cailloux durs, qui n'étoient taillés qu'en dessus; mais dont les côtés étoient joints ensemble par un ciment inaltérable. Ces rues dans leur origine étoient étroites, courbes & tortues; mais quand sous Néron les trois quarts de la ville furent ruinés par un incendie, cet empereur fit tracer les rues incendiées, larges, droites & régulières.

VOIE EMILIENNE. Elle fut construite l'an de Rome 567, par M. Æmilius Lepidus, lorsqu'il étoit consul avec C. Flaminius; elle alloit de Rimini jusqu'à Bologne, & de-là tout autour des marais jusqu'à Aquileia. Elle commençoit au lieu où finissoit la *voie flaminia*; savoir du pont de Rimini, & elle est encore le chemin ordinaire de Rimini par Savignano, Césene, Forli, Imola & Faenza, à Bologne, ce qui peut faire une étendue de vingt lieux d'Allemagne, & il faut qu'elle ait eu un grand nombre de ponts considérables. C'est de cette voie que le pays entre Rimini & Bologne s'appelloit *Æmilia*, il étoit la septième

des onze régions dans lesquelles Auguste divisa l'Italie.

Il y avoit une autre *voie émilienne* qui alloit de Pise jusqu'à Tortonne; ce fut M. *Æmilius Scaurus* qui la fit construire étant censeur, avec le butin qu'il avoit enlevé aux liguriens dans le temps de son consulat.

VOIE D'ALBE, *via Albana*. Elle commençoit à la porte *Calimontana*, & alloit jusqu'à Albe la longue. M. Messala y fit faire les réparations nécessaires du temps d'Auguste; elle ne peut pas avoir été plus longue que dix-sept milles d'Italie, parce qu'il n'y a que cette distance entre Rome & Albano.

VOIE D'AMERIE, *via Amerina*. Elle partoit de la *voie Flaminienne*, & conduisoit jusqu'à Améria, ville de l'Umbrie, aujourd'hui Amélia, petite ville du duché de Spolète; mais comme on ne fait point où cette *voie* quittoit la Flaminienne, on n'en sauroit déterminer la longueur.

VOIE APPIENNE, *via Appia*. Comme c'étoit la plus célèbre *voie* romaine par la beauté de son ouvrage & le premier chemin public qu'ils aient pavé, il mérite aussi plus de détail que les autres.

Cette *voie* fut construite par Appius Claudius Cæcus, pendant qu'il étoit censeur, l'an de Rome 443. Elle commençoit en sortant de Rome, de la porte Capenne, aujourd'hui *di San Sebastiano*, & elle alloit jusqu'à Capoue; ce qui fait environ vingt-quatre lieues d'Allemagne. Appius ne la conduisit pas alors plus loin, parce que de son temps les provinces plus éloignées n'appartenoient pas encore aux romains. Deux charriots pouvoient y passer de front; chaque pierre du pavé étoit grande d'un pied & demi en carré, épaisse de dix à douze pouces, posée sur du sable & d'autres grandes pierres, pour que le pavé ne pût s'affaisser sous aucun poids de charriots; toutes ces pierres étoient assemblées aussi exactement que celles qui forment les murs de nos maisons; la largeur de cette *voie* doit avoir été anciennement de vingt-cinq pieds; ses bords étoient hauts de deux pieds, & composés des mêmes pierres plus élevées que les autres, sur lesquelles on pouvoit s'asseoir pour se reposer, ou pour monter commodément à cheval; exemple qui fut imité sur toutes les autres *voies* romaines. Les auberges & les cabarets fourmilloient sur cette route, comme nous l'apprenons d'Horace.

L'agrandissement de la République, & surtout la conquête de la Grèce & de l'Asie, engagèrent les romains à pousser cette *voie* jusqu'aux extrémités de l'Italie, sur les bords de la mer Ionienne, c'est-à-dire, à l'étendre jusqu'à 350 mille. Jules-César ayant été établi commissaire de cette grande *voie*, la prolongea le pre-

mier après Appius, & y fit des dépenses prodigieuses. On croit que les pierres qu'il y employa, furent tirées de trois carrières de la Campanie, dont l'une est près de l'ancienne ville de Sinuesse, l'autre, près de la mer entre Pouzzole & Naples, & la dernière près de Terracine. Cette *voie* a aussi été nommée *via Trajana*, après que Trajan l'eut fait réparer de nouveau. Gracchus y avoit fait poser les termes, & on l'appella toujours pour son antiquité, sa solidité & sa longueur, *regina viarum*, la reine des *voies*.

Autant cette *voie* étoit entière & unie autrefois, autant elle est délabrée aujourd'hui; ce ne sont que morceaux détachés qu'on trouve de lieu à autre dans des vallées perdues. Il est difficile dans plusieurs endroits de la pratiquer à cheval, ni en voiture, tant à cause du glissant des pierres, que pour la profondeur des ornières; les bords du pavé qui subsistent encore çà & là, ont vingt palmes romaines, ou quatorze pieds moins quatre pouces, mesure d'Angleterre.

VOIE ARDÉATINE. Ceux qui placent son origine dans Rome même, au-dessous du mont Aventin, près des thermes d'Antonin Caracalla, d'où ils la font sortir par une porte du même nom, & la conduisent dans la ville d'Ardéa, entre la *voie appienne* & la *voie ostience*. C'est le sentiment de Panvini, qui dit *hac (Ardeatina) intra urbem sub Aventino juxta Thermas Antonianas principium habebat*. Cependant le plus grand nombre des savans fait partir la *voie Ardéatine* de celle d'Appius, hors de Rome, à travers des champs à main droite. Quoi qu'il en soit, cette route n'avoit pas trois milles & demie de longueur, puisque la ville d'Ardéa étoit située à cette distance de Rome.

VOIE AURÉLIENNE, *via Aurelia*. Elle prit son nom d'Aurélius Cotta, ancien consul, qui fut fait censeur, l'an de Rome 602. Cette *voie* alloit le long des côtes en Toscane jusqu'à Pise; elle étoit double, savoir, *via Aurelia vetus* & *via Aurelia nova*, qu'on nomma de son restaurateur, *via Trajana*. Elle touchoit aux endroits *Lorium*, *Alsum*, *Pyrgos*, *Castrum novum*, *centum cellæ*. On conjecture que la *voie* nouvelle Aurélienne, fut l'ouvrage d'Aurélius Antonin, & l'on croit qu'elle étoit jointe à l'ancienne.

VOIE CASSIENNE, *via Cassia*. Elle alloit entre la *voie Flaminienne*, & la *voie Aurélienne*, au travers de l'Éturie. L'on prétend en avoir vu les vestiges entre Sutrio, *aqua passera*, & près de Vulturno jusqu'à Clussum; & l'on conjecture qu'elle fut l'ouvrage de Cassius Longinus, qui fut censeur l'an de Rome 600, avec Valérius Messala.

VOIE CIMINIENNE, *Ciminia via*. Elle traversoit

dans l'Étrurie, la montagne & la forêt de ce nom, & passoit à l'Orient du lac, aujourd'hui nommé *Lago di Vico*, dans le petit état de Romiglione.

VOIE CLAUDIENNE ou *Clodienne*, *Clodia via*; ce grand chemin commençoit au pont Milvius, alloit joindre la *voie Flaminienne*, & passoit par les villes de Lucques, Pistoye, Florence, &c. Ovide, (*ex ponto*, l. I, *éleg.* 8. v. 43 & 44.) dit :

*Nec quos piniferis postos in collibus hortos,
Speñat flaminia Clodia juncta via.*

VOIE DOMITIENNE, construite par l'empereur Domitien, alloit de Sinuesse jusqu'à Pozzuolo, prenoit son trajet par un chemin sablonneux, & se rejoignoit enfin à la *voie Appienne*; elle existe encore toute presque entière.

VOIE FLAMINIENNE; elle fut construite par C. Flaminius, censeur l'an de Rome 533. Elle alloit de la porte Flumentane, par Oriculum, Narnia, Carsula, Menavia, Fulginium, forum Flaminii, Helvillum, Forum Sempronii, Forum Fortunæ, & Pisaurum, jusqu'à Arminium (Rimini), où elle finissoit vers le pont de cette ville.

De l'autre côté commençoit la *voie Emilienne*, qui alloit jusqu'à Bologne, & peut-être jusqu'à Aquilée; c'est pourquoi plusieurs auteurs prennent ces deux *voies* pour une seule, & lui donnent la longueur de la *voie Appienne*.

Auprès du fleuve Métaurus, elle étoit coupée par un rocher, d'où vient qu'on l'appella *intercisa*, ou *petra pertusa*.

Lorsqu'elle fut délabrée, Auguste la fit réparer; sa longueur jusqu'à Rimini, étoit de deux cents vingt-deux mille pas, ou cinquante-cinq lieues d'Allemagne; une partie de cette *voie* étoit dans l'enceinte de Rome; elle alloit comme je l'ai déjà dit, de la porte flumentane, aujourd'hui *porta del popolo*, jusqu'à la fin de la *via lata*, dans la septième région, ou jusqu'à la *piazza di sciarra*, en droite ligne depuis le pont Milvius; c'est pourquoi Vitellius, Honorius, Stilicon, &c. firent leur entrée triomphante par cette *voie*.

VOIE GABINE ou *Gabienne*; elle partoit à droite de la porte gabine, & s'étendoit jusqu'à Gabies. Son trajet étoit de cent stades, environ douze milles & demi d'Italie.

VOIE GALLICANE, *Gallicana via*; elle étoit dans la Campanie, & traversoit les marais Pontins.

VOIE HERCULIENNE, *Herculanea*, c'étoit une chaussée dans la Campanie, entre le lac Lucrin & la mer. Silius Italicus (*lib.* XII, v. 118), nomme cette *voie Herculeum iter*, supposant que c'étoit l'ouvrage d'Hercule. Properté (*lib.* III, *éleg.* 86. v. 3.) dit dans la même idée,

*Quæ jacet & troja tubicen Misenus arenâ,
Et sonat Herculeo struñta labore via.*

VIA LATA, rue célèbre de Rome dans la septième région de la ville, qui en prit son nom; elle commençoit à la *piazza di sciarra*, & alloit jusqu'au Capitole: elle fait maintenant partie della *strada del Corso*, & elle est une des plus belles rues de Rome. Autrefois elle étoit ornée des arcs de triomphe de Gordien, de Verus, & d'autres belles choses, dont on voit à peine quelques vestiges.

VOIE LATINE, *latina via*; elle commençoit à Rome à la porte latine, elle s'étendoit dans le Latium, & se joignoit près de Casilino à la *voie appienne*. Elle prenoit son trajet entre l'Algidum, & les montagnes de Tusculum par Picta, & continuoit par Ferentinum, Frusinum, Teanum, Sidicinum, Calenum, jusqu'à Casilinum.

La *voie latine* s'appelloit aussi la *voie aufonienne*. Martial la nomme *latina* dans les deux vers suivans :

*Herculis in magni vultus descendere Caesar
Dignatus, Latiæ dat nova templa via.*

Dans un autre endroit, il l'appelle *aufonia*.

*Appia, quam simili venerandus imagine Caesar
Consecrat Aufonia maxima fama via.*

Selon l'itinéraire d'Antonin, la *voie latine* étoit partagée en deux parties, dont la première y est ainsi décrite.

VOIE LAURENTINE. Cette *voie*, selon Aulugelle, se trouvoit entre la *voie ardéatine* & l'*ostienne*. Pline le jeune les fait voisines l'une de l'autre, quand il dit que l'on pouvoit aller à sa maison de campagne par l'une & l'autre route. *Aditur non una via; nam & Laurentina & ostiensis eodem ferunt; sed Laurentina ad 14 lapides, Ostiensis ad 11 relinquenda est.*

VOIE NOMENTANE, *via nomentana*; elle commençoit à la porte viminale, & alloit jusqu'à Nomentum, en Sabine, à quatre ou cinq lieues de Rome.

VOIE OSTIENSE, *via ostiensis*; elle commen-

çoit à la porte Trigemina, & alloit jusqu'à Ostie. Selon Procope, cette *voie* avoit cent vingt-six stades de longueur, qui font dix-neuf milles italiques & un huitième; mais l'itinéraire ne lui donne que seize milles d'étendue, & cette seule étendue, continue-t-il, empêche que Rome ne soit ville maritime.

VOIE POSTUMIANE, *voie postumia*; route d'Italie aux environs de la ville *Hofilia*, selon Tacite (*hist. l. III*). Il en est aussi fait mention dans une ancienne inscription, conservée à Gênes. Augustin Justiniani dit qu'on nomme aujourd'hui cette route *via costumia*; qu'elle conduit depuis Rumo jusqu'à Novæ, & qu'elle passe par Vota Arquata & Seravalla.

VOIE PRÉNESTINE, *prenestia via*, route d'Italie, qui, selon Capitolin, conduisoit de Rome à la ville de Préneste, d'où elle a pris son nom; elle commençoit à la porte esquiline, & alloit à droite du champ esquilin jusqu'à Préneste.

VOIE QUINCTIA; elle partoit de la *voie salaria*, & tiroit son nom de Lucius Quinctius qu'on fit dictateur, lorsqu'il labouroit son champ.

VOIE SALARIENNE, *via salaria*; elle commençoit à la porte colline, & prenoit son nom du sel que les fabins alloient chercher à la mer en passant sur cette *voie*; elle conduisoit par le pont anicum en Sabine.

VOIE SÉTINA; elle portoit le nom de la ville de Sétia dans le Latium, & finissoit par se joindre à la *voie apienne*.

VOIE TRIOMPHALE; elle commençoit à la porte triomphale, prenoit son trajet par le champ Flaminius, & le champ de Mars, sur le Vatican, d'où elle finissoit en Etrurie.

VOIE VALÉRIENNE, *via valeria*; elle commençoit à Tibur, & alloit par Alba Ferenis, Cerfennia, Corfinium, Interbromium, Téate, Marremium, jusqu'à Hadria.

VOIE VITELLIENNE, *via vitellia*, elle alloit depuis le Janicule jusqu'à la mer, & croisoit l'*Aurelia-vetus*.

VIA ÆLIA, prit son nom de l'empereur Hadrien qui la fit construire; elle étoit contiguë à la *voie triomphale*.

VIA ARDETINA, tiroit son nom de la ville d'Ardée où elle se terminoit. Ce chemin commençoit dans l'intérieur de la ville, sous l'Aventin, près des thermes d'Antonin.

VIA AURELIA, commençoit à la porte de

ce nom, & alloit le long des bords de la mer de Toscane jusqu'à Pise. Aurelius, homme consulaire qui la fit paver, lui donna son nom. On l'appella depuis *triumphalis*, lorsqu'on eut nommé ainsi la porte *Aurelia*. C'est le long de ce chemin que fut enterré l'empereur Galba.

VIA CÆSAREA, ouvrage d'Agrippa, est ce qu'on appelle aujourd'hui à Rome, la rue du *Barbatre*.

VIA CAMPANA, qui commençoit à la porte Célimentane, & conduisoit dans la Campanie.

VIA COLLATINA, ainsi nommée de la porte de ce nom, s'étendoit dans la campagne, vers le septentrion, & à quelque distance de la ville; elle se réunissoit à la *voie Salaria*.

VIA MINUCIA; ce chemin étoit voisin de celui d'Appius, & il conduisoit à Brindes. Cicéron l'appelle *Minutia*, du nom de son auteur Minutius Augurinus, le même qui découvrit au sénat les perfides desseins de Sp. Maelius, & à qui le peuple décerna un bœuf doré pour reconnoître ce service.

VIA NOVA. Le vieux chemin neuf, commençoit au *Forum* & alloit jusqu'au Vélabre. Il fut l'ouvrage de Tarquin l'ancien qui fit le grand égout extérieur, depuis le *Forum* jusqu'au Tibre. On trouve encore les traces de cette rue, en suivant les ruines de l'égout, depuis l'église de St. Georges qui est dans le Vélabre, jusqu'à celle de St. Etienne, qui est sur le bord du fleuve.

VIA NOVA, étoit une autre rue qui prit ce nom, lorsque l'empereur Caracalla l'eut fait embellir de thermes & d'autres ouvrages magnifiques: *Idem viam novam munivit dit Spartianus, quæ est sub ejus thermis, quæ pulchrius inter romanas plateas non faciliè quidquam invenias.*

VIA PORTUENSIS, prenoit au Janicule, à la porte Navale, & menoit au port d'Ostie.

VIA RECTA, étoit entre le pont de Sixte & l'ancienne rue Triomphale; Jules second qui la fit réparer, lui donna le nom de *Julia* qu'elle porte.

VIA SACRA, la rue sacrée, une des plus fameuses de Rome, commençoit à l'amphithéâtre, & conduisoit au Capitole, le long du temple de la paix & de la place de César. Elle tenoit son nom de l'alliance qui y fut faite entre Romulus & Tatius, ou de ce que les prêtres avoient coutume d'y passer, lorsqu'ils alloient faire les sacrifices des Ides.

VIA TIBERINA, conduisoit à l'île du Tibre.

VIA TIBURTINA, alloit depuis la porte esquiline jusqu'à Tivoli.

VIA TRAJANA, la même qu'*Appia*, réparée par Trajan.

Voilà les principales *voies* des romains en Italie ; ils les continuèrent jusqu'aux extrémités orientales de l'Europe.

C'est assez de dire ici, que d'un côté on pouvoit aller de Rome en Afrique, & de l'autre jusqu'aux confins de l'Ethiopie « Les mers » ont bien pu couper les chemins entrepris par » les romains, mais non les arrêter, témoins » la Sicile, la Sardaigne, l'île de Corse, l'An- » gleterre, l'Asie, l'Afrique, dont les chemins » communiquoient, pour ainsi dire, avec ceux » de l'Europe par les ports les plus commodes. » De l'un & de l'autre côté d'une mer, toutes les terres étoient percées de grandes *voies* » militaires. On comptoit plus de 600 de nos » lieues de *voies* pavées par les romains dans » la Sicile ; près de 100 lieues dans la Sardaigne ; environ 73 lieues dans la Corse ; 1100 » lieues dans les îles Britanniques, 4250 lieues » en Asie ; 4674 lieues en Afrique ». (D. J.)

VIA CASTRORUM, les rues des camps. Les quartiers d'un camp chez les romains, étoient partagés par des rues tirées au cordeau, avec des places en différens endroits. Quelques-unes de ces places servoient pour le marché, où l'on vendoit toutes les denrées & les marchandises nécessaires, y ayant même des boutiques de toutes sortes d'artisans qui accompagnoient en grand nombre les armées. De cette manière le camp formoit une espèce de ville, où l'on laissoit deux cents pieds de distance entre les logemens & les retranchemens, afin que les troupes pussent se former en corps, derrière les tentes pour se défendre en cas d'attaque.

VIA in spectaculis, étoient des chemins pratiqués vis-à-vis des portes appellées *vomitoria*, parce que la multitude du peuple sembloit être vomie par ces portes. Ces chemins étoient encore nommés *scalaria*, & les espaces entre deux s'appelloient *cunei* coins à cause de leur forme ; ces coins étoient destinés pour différentes personnes de rang différent. De-là vient le mot *excuneari*, chasser une personne de sa place.

VOILE. Voyez *SUFFIBULUM* & *CALYPTA*.

« Je remarquerai, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 5.) que les femmes alloient communément la tête nue. Je répéterai seulement ici ce que j'ai dit plus haut : qu'elles se servoient

quelques fois de leur vêtement soit pour se couvrir la tête, soit pour se voiler le visage, ainsi qu'on nous représente Junon : *illa sedet dejecta in lumina palla* (*Valer. flac. arg. l. I. v. 132.*) »

» Il se trouve aussi des *voiles* particuliers ou de petites pièces d'étoffe carrées qui servoient à cet usage. Il paroît que cette pièce d'étoffe est le *voile* que les anciens nommoient *Θεισσην flammum & rica*, dénominations romaines qui servoient sur-tout à désigner le *voile* des vierges, (*Scalig. conject. in Varr. p. 197.*) Mais le nom le plus connu du *voile* chez les poètes est *καλύπτρα*. (*Aeschyl. Suppl. v. 128. r. calab. l. 14. v. 45.*) Ces sortes de *voile* étant minces & transparens furent comparés à des toiles d'araignées (*Eurip. Androm. v. 830. Epigr. gr. in Kust. not. ad suid. v. Κεχρυφ.*) Ces étoffes séparées du vêtement & faites pour couvrir la tête des femmes ont été remarquées souvent par les écrivains ; tel est le *voile* blanc qu'Apolonius donne à Médée pour se couvrir la tête (*Argon. l. III. v. 833.*) : telle est encore celui dont fait mention une épigramme grecque (*Anthol. l. VII. p. 457. l. 9.*). Cependant j'ignore si Hélène, s'est *voilée* avec des pièces d'étoffes blanches, ou si elle s'est *voilée* avec une pièce d'étoffe blanche en se couvrant de ce *voile*. Cette difficulté est d'autant plus difficile à résoudre que les grecs des temps postérieurs n'entendoient pas eux-mêmes la vraie signification des mots *εἰσός* & *πεπλος* qui se trouvent dans Homère & dans d'autres poètes anciens, comme nous le voyons clairement par l'*Onomasticon* de Julius Pollux (*Poll. Onom. l. VII. segm. 51.*). Le seul *voile* de cette nature qui se trouve sur des monumens antiques à Rome, est la pièce d'étoffe blanche, dont Hésione se couvre la tête ; sujet exécuté en mosaïque dans la villa Albani (*Conf. monum. ant. ined. n° 66.*). Cette sorte d'ajustement que les femmes asiatiques avoient coutume de porter, paroît avoir été nommé *χιζομακτρον*, un effuiemain, à cause de sa forme & de sa couleur (*Athen. Deip. l. IX. p. 410.*) ».

» On voit, dit ailleurs Winckelmann, dans la cour du cabinet de Portici, la mère de Nonnius Balbus ; c'est ce qu'on apprend par l'inscription bien conservée de son piédestal ; une partie de sa draperie ou de son manteau est jetée sur sa tête ; cette draperie, pour coiffer la figure avec grace, s'élève en pointe au dessus du front : on peut remarquer la même chose sur la tête de la tragédie, dans le bas-relief représentant l'apothéose d'Homère, qui se conserve au palais Colone à Rome. Une telle minutie ne méritoit pas d'être relevée, & je l'aurois passée sous silence, si Cuper (*Apotheos. Hom. p. 81 & seq.*) n'avoit regardé cette

plissure pincée comme quelque chose de singulier, & s'il n'avoit cru y trouver ce que les grecs nommoient *σύνος*, coëffure de cheveux qui s'élève au dessus du front dans les masques tragiques de l'un & de l'autre sexe. Le dessin qu'il a fait graver l'a induit en erreur; car cette pointe n'est pas si élevée sur le marbre, & elle n'est pas formée par un pli, comme il l'a représentée. »

Les divinités ont quelquefois la tête *voilée* avec leur manteau, sur les monumens. La Junon *voilée* dont parle Macrobe se voit au Capitole & sur deux bas-reliefs de Bartoli. Pignorius dit qu'il avoit vu à Rome des statues d'Esculape avec un *voile* sur le derrière de la tête; mais les statues de cette divinité qu'on y voit à présent n'ont point de *voile*. La figure sans barbe qu'il donne pour Esculape, sera sans doute celle de quelque prêtre. La statue décrite par Callicrate ne semble pas avoir été sans barbe, ce que Pétau a cependant voulu inférer des paroles de cet auteur. Séguin & d'autres croient voir Proserpine *voilée* sur une médaille; mais cette tête est probablement un portrait; car la médaille est du temps des empereurs. Le comte de Caylus avoit dans sa collection un petit Bacchus de bronze, de deux pouces de hauteur, portant une couronne de lierre en argent, & un vase de même matière. Il avoit le derrière de la tête *voilé*, par un bout de la draperie qui lui couvroit la poitrine.

Martianus Capella nous dit que Jupiter abaissoit la partie de son *voile* qui étoit ordinairement rejetée derrière la tête, pour paroître avec plus de majesté dans l'assemblée des dieux. Mais on ne trouve Jupiter *voilé* sur aucun monument.

Saturne paroît assez souvent avec un *voile*. Il étoit le seul dieu, auquel on sacrifioit avec la tête découverte; & Winckelmann croit que cette particularité étoit exprimée par le *voile* qu'il porte ordinairement relevé sur le haut de la tête. Les romains étoient *voilés* aux autels des autres divinités; mais ils relevoient leurs *voiles* dans les sacrifices de Saturne, dont les fêtes étoient destinées à la joie & à la dissipation.

Le *voile* étoit propre à Junon, à cause, dit Albricus, que les nuages obscurcissoient souvent l'air dont elle est le symbole, & selon Fulgence, pour marquer combien sont cachées les richesses que Junon dispose. Il est plus raisonnable de dire que le *voile* étant l'ornement des femmes riches en Grèce & à Rome, il désignoit avec justice l'épouse du souverain des dieux.

Dans la collection des pierres gravées de Stoch, on voit sur une pâte de verre, Junon portée

sur un aigle. Son *voile* flottant autour de la tête compose un cercle, dans lequel paroissent les sept planètes. Sur un jaspe rouge, Jupiter & Junon sont debout. Autour de Junon, est un *voile* parsemé d'étoiles. On la voit avec un voile semblable sur une médaille de Samos. L'étoile de Junon étoit appelée *Φασφάρος*, comme celle de Vénus.

VOILE aux portes & dans les tribunaux. Voyez PORTIÈRE, RIDEAU, VELARII.

VOILE, pris dans le sens d'une pièce d'étoffe longue & carrée.

Un *voile* suspendu comme un rideau fermé, désigne sur les monumens que l'action se passe dans l'intérieur d'un édifice.

Des *voiles* ainsi suspendus, tenoient lieu de tapisserie. Ils ornoient ainsi les voûtes ou planchers, & tenoient lieu de plafonds. (Horat. lib. II, v. sat. 8. vers. 54. vet. scholiast.) On les appelloit *vela triclinaria*.

VOILES, dont les anciens couvroient toute l'étendue du théâtre & de l'amphitéâtre, pour mettre les spectateurs à l'abri de l'ardeur du soleil & des injures de l'air. Chez les grecs, il n'y avoit que les portiques & le bâtiment de la scène qui fussent couverts; le reste du théâtre ne l'étoit point; ce qui obligeoit de tendre sur cette dernière partie, des *voiles* soutenus par des mâts & des cordages; afin de garantir les spectateurs de l'ardeur du soleil. Outre cela, pour mieux tempérer la chaleur qu'on ressentoit encore, malgré cette précaution, on faisoit jaillir du dessus des portiques de l'eau, qui retomboit sur le théâtre en forme de rosée, par quantité de tuyaux ménagés dans les statues, dont on ornoit le haut des portiques; c'étoit même toujours des eaux de senteurs. Derrière le théâtre, il y avoit des portiques qui en étoient entièrement détachés, & où le peuple se retiroit, s'il survenoit quelque orage pendant la représentation. Dans les commencemens des spectacles chez les romains, les spectateurs étoient à découvert, & ce ne fut que lorsque le goût du luxe se fut introduit dans la ville, que l'on songea à se procurer ces commodités. Q. Catulus fut le premier qui introduisit celle des *voiles* au théâtre, ainsi que nous l'apprend Valère Maxime (2, 4, 6.) *Religionem ludorum, crescentibus opibus, mox secuta lautitia est. Ejus instinctu Q. Catulus Campanam imitatus luxuriam, primus spectantium concessum velorum umbraculis texit.* Ces *voiles* étoient soutenus par de grandes perches & des cordes tendues: ils étoient de lin, de soie, & quelquefois même teints en pourpre, tels que ceux que Néron fit tendre: *vela eorum*,

dit Xiphilin, *que per aërem expansa ad arcendum solem purpura erant* (lib. LXIII).

A l'amphithéâtre de Nîmes, on voit encore aux pierres du haut des trous destinés à recevoir les cordes où les perches qui servoient à tendre les voiles. Lucrèce (lib. IV, v. X, 73), a tiré une belle comparaison de l'usage où l'on étoit de couvrir les théâtres avec des voiles teintes de différentes couleurs.

Et vulgo faciunt id lutea, rufaque vela,

Et ferrugina cum magnis intenta theatris

Per malos vulgava, trabesque tremantia pendent.

Namque ibi concessum caveai subter, & omnem

Scenai speciem patrum, matrumque, deorumque

Inficiunt, coguntque suo fluitare colore.

Néron ne se contenta pas de l'énorme dépense de couvrir l'amphithéâtre avec des voiles de pourpre : il s'y fit encore broder, porté dans un char entouré d'étoiles d'or.

V O I L E S de vaisseaux.

Diodore nous apprend qu'Eole fut le premier inventeur des voiles de vaisseaux ; & que c'est pour cela qu'on l'appella le dieu des vents : *Insuper & velorum usum nautis introduxisset, rationemque utendi docuisset*. D'autres en attribuent l'usage à Icare, fils de Dédale ; quelques-uns à son père, & de-là la fable des ailes qu'ils s'appliquèrent pour se tirer du labyrinthe. Quoi qu'il en soit, la matière des voiles étoit le lin, le chanvre, le jonc, le genêt, le cuir, la peau des bêtes, c'est cette dernière qui donna le nom aux voiles : *& enim velum à vellere*, dit Varron, c'est-à-dire, à pelle. César (*bell. gall. III, 13*) remarque que les vénètes en employoient encore de cette sorte de son temps, *pelles pro velis*. Du temps d'Homère, elles étoient toutes de lin : quelquefois les anciens étendoient leurs habits, & en faisoient des espèces de voiles. Ils leurs donnoient trois formes différentes ; la triangulaire comme nous en connoissons dans la méditerranée, la carrée que nous employons dans les petits bâtimens, & la ronde telle que les portugais en ont trouvé l'usage dans les Indes. La couleur ordinaire étoit la blanche, à cause du préjugé, dont les anciens étoient imbus que cette couleur étoit de bon augure ; ils l'employoient dans les temps de joie, comme ils admettoient la noire pour les jours de tristesse. Voyez THÉSÉE.

Les anciens ne se servoient dans les commencemens des voiles, que dans les temps favorables. Mais ils apprirent ensuite à s'en servir comme nous, même par les vents contraires, ce que Pline dit très-expressément : *isidem autem ventis*

in contrarium navigantur prolatis pedibus ; ut nocte plerumque adversa vela concurrant (l. II. 48.) Ils mettoient quelquefois à leurs vaisseaux des voiles de couleur bleue. Ils portoient le luxe jusqu'à les teindre en pourpre. Ils en ont eu aussi de deux couleurs, & à petits carreaux, comme on le voit distinctement sur une cornaline du baron Stosch ; ce qui sert aussi à expliquer le passage de Pline, où en parlant de la flotte d'Alexandre, navigant sur l'Inde, il dit *superuniqua littora flatu versicoloria implente*.

Homère nous apprend dans plusieurs endroits de ses poèmes, que du temps de la guerre de Troie, les mâts n'étoient pas fixés dans les vaisseaux. On les ôtoit, & on les dressoit selon le besoin, comme on le voit aujourd'hui sur les felouques.

Suivant Pline, on plaça d'abord les voiles les unes au-dessus des autres au même mât ; on en mit ensuite à la poupe & à la proue. Les voiles de poupe, s'appelloient *epidromus* ; celles de proue, *dolones* ; celle qui étoit en haut des mâts, *thoracium* ; celle qui se mettoit au bout d'une autre, *orthiax* ; & *artemon*, la voile du grand mât.

Dans la collection des pierres gravées de Stoch, on voit sur une pâte antique un vaisseau léger à rames, dont la proue est terminée par une chénilque, en forme d'un long cou de cigogne, au côté & précisément à la place du mât & de la voile de misaine, deux grandes ailes étendues propres à prendre le vent, comme pour voler. Cette pâte explique clairement la fable de Dédale & (*Plin. lib. VII, 57. Pausan. in Bœt.*) d'Icare. Ces ailes appliquées au vaisseau, sont le symbole de l'invention des voiles qu'ils imaginèrent pour donner plus de vitesse à leurs bâtimens ; ce qui fit que les poètes composèrent leur fable. Dans la galerie de Florence, il y a une gravure, (*tom. II. tab. LX. XI. 5.*) semblable sur une sardonio ; mais on n'y a pas fait attention dans le *musæum Florentinum*.

VOIX. Suétone (c. 20. n. 2.), dit que Néron voulant adoucir sa voix, s'abstenoit des fruits & des crudités, se purgeoit avec des vomissemens & des clystères, & qu'il s'appliquoit une feuille de plomb sur la poitrine lorsqu'il étoit couché.

La voix couverte & voilée, étoit appelée *fusca* par les romains, (*Plin. XXVIII. 6.*), & *μειναιρα* par les grecs (*Xiphil. 61*)

Dans les concerts, une voix seule, ou non accompagnée, étoit désignée par les mots *vox assa* (*Non L. 2, 70*).

VOLCÆ, dans les Gaules. VOLCÆ

Les médailles autonomes de ce peuple, sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VOLCAN : Voyez CYCLOPES. Rabaut de S. Etienne dit d'une manière affirmative, que dans la mythologie les montagnes *Volcaniques* furent peintes comme des géans terribles, armés de cent bras, qui entassoient roches sur roches pour escalader les cieux, & qui troublant l'air de leurs cris & de leurs fureurs, portoient l'épouvante jusques chez les dieux, qu'ils vouloient détrôner. Ainsi, dans la Thrace, les géans *Athos*, *Pallène*, & *Mimas* & *Typhée*, & les terribles fils d'*Aloüs*, sont des montagnes du pays; tandis que le roi *Phlégyas*, ou le *Brûlant*, sous le règne duquel arrivent ces catastrophes, en est le souverain, & que le pays s'appelle l'*Isiée*, la *Brûlée*, les *champs Phlégréens* ou brûlés. Ainsi dans la Sicile, les géans *Encélade*, *Briarée*, *Aegéon*; *Gygés*, ou le *Géant*, ont déclaré une guerre pareille aux habitans du ciel. A la vérité, on ne croit point à l'existence de ces géans; mais outre qu'ils sont une preuve du génie allégorique ancien, on croit un peu trop à l'existence des héros qui les combattirent.

VOLCANALES. Voyez VULCANALES.

VOLCANUS. Voyez VULCAIN.

VOLCANTIA, famille romaine, dont on ne connoît de médailles que dans Goltzius.

VOLIANUS. On a trouvé à Nantes l'inscription suivante : *Numinib. augustor. deo voliano. m. gemell. secundus & c. sedatus florus actor. vicanor. portens. tribunal. c. m. locis ex. stipe. conlata. posuerunt.*

VOLIANUS étoit une divinité adorée par les gaulois. A cause de la ressemblance du nom, les romains l'ont pris pour Vulcain. Ce mot d'ailleurs signifie en langue celtique *fournaise ardente*.

VOLONES, nom que les romains donnèrent à des esclaves, qui s'offrirent à servir dans la seconde guerre punique, parce qu'on ne trouvoit pas des citoyens en nombre suffisant. On leur donna ce nom, parce qu'ils s'offrirent volontairement. Festus dit que cela arriva après la bataille de Cannes. Macrobe, *Sat. l. I, c. II*. avant la journée de Cannes.

Marc Aurèle composa des troupes ou des légions d'esclaves qu'il appella *volontaires*, *voluntarii*, comme rapporte Capitolin dans la vie de cet empereur, c. 21. De semblables milices dans la seconde guerre punique, *Antiquités, Tome V.*

avoient été nommées *volones*. Avant Marc Aurèle, Auguste avoit donné le nom de *volontaires* à des milices d'affranchis qu'il avoit levées, à ce que dit Macrobe (*Sat. l. I. c. II.*).

VOLONTAIRES, Voyez VOLUNTARI.

VOLSQUES, les *Volsques*, dit Vinckelman; (*hist. de l'art. 3.3.*) ainsi que les étrusques & les autres peuples voisins, avoient un gouvernement aristocratique. (*Dyon. halyc. Ant. rom. l. VI, p. 374. l. 45.*) Ils n'éliisoient un roi, ou plutôt un général d'armée, que lorsqu'il leur survencoit une guerre. Pour les samnites, ils avoient une constitution politique, semblable à celle de Sparte & de Crète, (*Strabo. l. VI, p. 254*). Les ruines accumulées des villes détruites, situées sur des côtes voisins, constatent l'extrême population de ces peuples; & les annales de tant de guerres sanglantes avec les romains, qui ne pârent les subjuguier qu'après vingt quatre triomphes, attestent leur grande puissance. La population & le luxe excitèrent l'industrie; la liberté donna l'essor à l'esprit; circonstances toujours favorables à l'art.

« Dans les temps les plus reculés, les romains se servoient des artistes de ces deux peuples. Tarquin l'ancien, fit venir de Frégella, ville du pays des *Volsques*, un artiste, nommé *Turrianus*, qui exécuta en terre cuite une statue de Jupiter. Par la grande ressemblance d'une médaille de la famille de *Servilius* à Rome, avec une médaille samnite, on conjecture que la première a été frappée par des artistes de cette nation, (*Olivieri diff. sopra alc. med. samnit. p. 136*). Une très-ancienne médaille d'*Anxur*, ville des *Volsques*, aujourd'hui *Terracine*, porte une très-belle tête de *Pallas*. (*Beger thes. Brand. t. I, p. 347.* ».

VOLTEIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *STRABO*.

VOLTINIA, Voyez TRIBU.

VOLTUMNA, **VOLTUNNA**, ou **VULTURNA**, déesse dans le temple de laquelle les étrusques, qui lui rendoient un culte particulier, s'assembloient pour les affaires d'état. Tite Live l'assure. (*Lib. IV. c. 20, 25 & 61.*)

VOLTURNALIS flamen, prêtre du dieu *Volturnus* à Rome.

VOLTURNUS, fleuve d'Italie dans la Campanie, ou terre de Labour, qui se nomme encore aujourd'hui *Volturno*, sur lequel est située Capoue. Les anciens peuples de la Campanie en avoient fait un dieu, & lui avoient consacré un temple, dans lequel ils s'assembloient pour délibérer de leurs affaires. Il avoit à Rome un culte particulier, puisque parmi les flamines de Rome, on trouve celui du dieu *Volturnus*, & qu'on y célébroit des *volturnales*, le six des kalendes de septembre.

VOLUME. Les antiquaires désignent par ce mot l'épaisseur, l'étendue, le relief d'une médaille & la grosseur de la tête; de sorte que si quelqu'une de ces qualités y manque, un médaillon du Haut-Empire s'appelle *médaille de grand bronze*; mais dans le Bas-Empire, dès que la médaille a plus de *volume*, c'est-à-dire plus d'étendue & de relief que le moyen bronze ordinaire, on la fait passer pour médaillon. Exceptons-en cependant, pour l'épaisseur & pour le relief, les médailles contorniates, qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces deux qualités, & qui ne laissent pas de passer la plupart pour médaillons.

VOLUMEN. Dans la collection de Stofsch, on voit sur une sardoine Polymnie, muse de la rhétorique, tenant à la main un *volumen* roulé. » Je ne puis alléguer, dit Winckelmann, d'autre raison de cette dénomination que le rouleau, parce que les statues & les bas-reliefs antiques l'offrent ordinairement à la main des rhéteurs & de ceux qui harangoient. Une des muses de l'apothéose d'Homère, prise sans fondement par Schott pour la pythie, tient ce *rouleau*, en faisant le geste d'un orateur. Une figure de femme dans la même attitude qui est debout contre une colonne, sur une médaille (*Vaillant, n. 20. Pembroke p. 1 pl. VII.*) de la famille Vibia, tient un rouleau semblable, & a été prise pour Vénus avec le sceptre, peut-être parce qu'elle est nue jusqu'aux cuisses. » *Voyez LIVRES, ROULEAUX.*

VOLUMNIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. R. R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VOLUMNUS & VOLUMNA, dieux nuptiaux qu'on invoquoit dans la cérémonie des noces, afin qu'ils établissent & qu'ils entretiennent la bonne intelligence entre les nouveaux mariés, ou qu'ils disposassent leurs volontés à la bonne intelligence. (Ces noms sont formés de *volo*, je veux.)

VOLUNTARIJ, volontaires, soldats qui

servent volontairement, sans y être obligés; différents des *volones*; puisque c'étoient des hommes libres qui, ayant fini leur temps de service, offroient de le continuer. Ils avoient des privilèges, & étoient exempts des travaux & des factions, excepté seulement lorsqu'ils s'agissoient de s'opposer à l'ennemi. *Voyez VOLONES.*

VOLUPIA, déesse du plaisir, celle qui le procuroit (*Augustin. de civit. dei. 4. 8.*) aux hommes. Apulée dit qu'elle étoit fille de l'Amour & de Psyché. Elle avoit un petit temple (*Ling. latin. lib. 3.*) à Rome près de l'arsenal de marine, & sur son autel étoit non-seulement sa statue, mais encore celle de la déesse du silence. *Voyez AGERONIA.* La déesse *Volupia* étoit représentée assise sur un trône comme une reine, ayant les vertus sous ses pieds; mais on lui donnoit un teint pâle & blême, dit Lilius Giraldus.

VOLUPTÉ, la même que *VOLUPIA.*

VOLUSIEN, fils de Trebonianus Gallus. **CAIUS VIBIUS VOLUSIANUS AUGUSTUS.**

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Le revers *Moneta Augg.* est fort rare.

C. en argent, il y a quelques revers rares.

On connoît des médailles sur lesquelles on a lu du côté de la tête, VA. F. GAL. VEND. que plusieurs antiquaires ont expliqué par ces titres: *Vandalicus, Finnicus, Galendicus & Vendonicus*; mais sur lesquelles il faut lire V. AF. GAL. VELD. c'est-à-dire *Vibius, Afranius, Gallus, Veldumianus.* *Voyez* les mémoires de l'acad. des belles-lettres tom. 28, pag. 606. Elles sont fort rares. On trouve les mêmes titres sur des médailles grecques de G. B.

C. en G. B. de coin romain, il y a quelques revers rares.

C. en M. B., il y a quelques revers qui sont un peu rares.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. Grec.

RR. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

Ses médaillons latins en B. sont extrêmement rares; on n'en connoît peut-être point qui aient été frappés dans la Grèce.

VOLUTINA, ou **VOLUTRINA**, déesse

romaine qui avoit soin des enveloppes où sont renfermés les grains de bled dans leur épi, & que nous appellons *balles* quand elles en sont séparées.

VOMITORIA, portes de l'amphithéâtre, par où l'on entroit pour se rendre aux gradins, & qu'on appelloit ainsi, parce que la multitude du peuple sembloit être vomie par ces portes : *Unde, dit Macrobe, & nunc vomitoria in spectaculis dicuntur : inde homines glomeratim ingredientes, in sedilia se fundunt. (Sat. 6. 4.)*

VOMISSEMENS. La coutume de provoquer le vomissement après le repas, s'introduisit à Rome du temps du grand Pompée, temps auquel vivoit le fameux médecin Asclépiade, qui condamna cette indigne pratique, comme Pline (26. 3.) nous l'apprend : *Damnauit merito & vomitiones, tunc supra modum frequentes*. L'usage n'en fut pas moins suivi par les gourmands de Rome, qui ne pouvoient suffire à cette multitude de repas qu'ils faisoient, que par le vomissement. C'est ainsi, que selon Suétone, Vitellius pouvoit tous les jours déjeuner, diner, goûter, souper, & même faire après le souper le repas appelé *comessatio*, qui n'étoit à l'usage que des débauchés : *Epulas dissipabat in jentacula & prandia, in canas, comessationesque, facile omnibus sufficiens vomitandi consuetudine. (c. 13 II.)*

Les gourmands, dit Sénèque (*Epist. 95.*) prennent un vomitif afin de mieux manger, & ils mangent afin de prendre un vomitif. Par cette évacuation, avant de manger, ils se préparent à manger davantage, & en vidant leur estomach après avoir mangé, ils croyoient prévenir tous les accidens qui pouvoient provenir de leur glotonnerie.

VOPISCUS. (*Val. Maxim. 10.*) celui des deux jumeaux qui naît en vie après la mort de l'autre : *Vopiscus qui in utero matris geminus conceptus, altero abortu egesto, incolumis editus erat*. Ce fut depuis un surnom de la famille Julia, & même le nom propre d'un historien romain, Flavius Vopiscus, qui nous a donné les vies des empereurs Aurélien, Tacite, Flavien, Probus, &c.

VORA, étoit la dixième de douze déesses des anciens peuples du Nord. Elle étoit habile, prudente, & si curieuse que rien ne pouvoit lui être caché. Voyez ODIN.

VORACITÉ. Il y avoit en Sicile, selon Athénée, un temple dédié à la Voracité.

VORTUMNUS. Voyez VERTUMNE.

VOTIFS (jeux), *ludi votivi*. Les jeux votifs étoient ceux auxquels on s'engageoit par quelque vœu. Il y en avoit de publics, lorsque le vœu

étoit public, ce qui arrivoit dans les calamités publiques, ou au fort d'un combat, ou dans quelques autres occasions importantes. Il y en avoit de particuliers, lorsque quelque autre personne privée les faisoit représenter. Les premiers étoient donnés par les magistrats, sur un arrêt du sénat : nous avons une inscription qui fait mention d'un de ces jeux votifs & publics pour l'heureux retour d'Auguste : *Ti. Claud. &c. Ludos Votivos pro reditu imp. ces. div. F. Augusti.*

VOTIFS, (boucliers.) Voyez CLUPEUS & BOUCLIER.

VOTIVÆ, TABELLÆ. Voyez VŒUX & TABLEAUX.

VOTIVES (médailles.) Voyez VŒUX & VICENNALIA, DECENNALIA.

VOTO (EX-) » Ces trois animaux, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. II. pl. 92.*) un cheval, un mouton, une poule, ne peuvent être ni plus mal travaillés, ni plus indignement formés. Ces bronzes que l'on connoît aisément pour romains, sont des *ex-voto* destinés par leur médiocre prix aux gens de la campagne. Ils les achetoient vraisemblablement dans les marchés, & les appendoient dans les temples, ou devant les statues de leurs divinités tutélaires, pour obtenir la conservation & la propagation de leurs animaux domestiques »

VOTA. Voyez VŒUX.

VOUTES. » On fait, dit Paw, (*Recher. phil. t. II. pag. 78.*) que Caylus a mis en fait que les architectes de l'Egypte ignoroient la pratique de construire des vouîtes, ce que Goguet a voulu démontrer jusqu'à l'évidence en faisant graver tout exprès les estampes qu'on peut voir dans son livre sur l'origine des sciences & des arts. Mais Corneille de Bruyn qui, à la faveur de quelques flambeaux, étoit parvenu à dessiner une vue de l'obscur galerie de la grande pyramide, a prétendu que cette grande galerie étoit vouïte. (*Reizen Door Klein Asia. fol. 193.* Ce voyageur appelle le haut de cette galerie *gewelf*, terme dont il ne se seroit jamais servi, s'il n'eût été persuadé que c'étoit une vouïte.) Plin en dit tout autant de quelques appartemens inférieurs du labyrinthe. Thevenot en dit encore tout autant de quelques caves à momies. Et enfin Pococke a découvert un arc égyptien dans la province de *Feium*. Ainsi Goguet & Caylus ne paroissent point avoir bien examiné toutes ces choses. Il se peut que la difficulté de se procurer le bois nécessaire pour les échaffaudages & les cintres, ait empêché les architectes de l'Egypte de vouïter les grands temples, ou bien cette manière de bâtir ne leur a pas paru assez solide suivant leurs idées d'indestructibilité. La

difette du bois est , comme on fait , extrême dans cette contrée : or , en couchant des pierres plates sur les têtes des colonnes , ils n'avoient besoin que de quelques échaffauds ; mais s'ils avoient voulu *voûter* ce prodigieux temple de Thèbes , ils auroient eu besoin d'une forêt. »

Les grecs ont fait très-peu de *voûtes* : leurs temples , si l'on excepte les temples ronds , étoient couverts en bois. On voit encore au temple de Jupiter à Girgenti (l'ancienne Agrigente) , au-dessus de l'entablement porté par les colonnes , les trous quarrés qui recevoient les solives de la couverture. Les trous sont de même grandeur & espacés également.

» Les romains , dit Winckelmann , profitant de la solidité qu'acqueroit en peu temps la pouzzolane , employoient dans leurs constructions plus de ciment que de pierres , c'est ainsi que sont construites les anciennes *voûtes*. Quand le ceintre étoit couvert de carreaux , ou d'ais , on y jettoit du ciment & de petits morceaux de tuf , ou de briques pilées , & cela jusqu'à une certaine épaisseur , qui est de neuf palmes (5 pieds 4 pouces.) aux thermes de Diocletien. On y mettoit ensuite une couche de ciment pour rendre la superficie de la *voûte* horizontale & unie. De cette manière un petit nombre d'hommes pouvoient finir une grande *voûte* en un jour. On peut observer cette construction aux ouvrages dont le revêtement est tombé , ainsi qu'aux *voûtes* qui se sont écroulées , telles , par exemple , que celles du Colisée , des bains de Titus , de Caracalla , de Dioclétien , & particulièrement des ruines considérables de la villa Adrienne , où l'on voit encore les couches des ais du ceintre des *voûtes*.

» Cette manière prompte de construire les *voutes* ne se pratique plus ; on les fait aujourd'hui avec la main , mais on se sert cependant toujours du tuf & de la pouzzolane. Le remplissage d'en haut , jusqu'à ce que tout soit d'égalité avec la clef de la *voûte* , se fait néanmoins encore par baquets (à *Sacco*) , à peu-près comme chez les anciens. Par le moyen de ce ciment , on peut donner aux *voûtes* la forme qu'on veut ; & l'on fait encore actuellement à Rome des *voûtes* tout-à-fait plates ; de sorte que ces ouvrages paroissent à peine avoir des voûtures. On laisse ces *voutes* penant quelque temps sur leur ceintre , afin qu'elles puissent se consolider. »

» Comme les anciens faisoient leurs *voûtes* extrêmement fortes , ils cherchoient à les rendre aussi légères qu'il étoit possible ; ce qu'ils faisoient par deux moyens différens. La manière la plus ordinaire étoit de remplir les *voûtes* avec des scories du mont Vésuve , qui sont ou rougâtres , ou grisâtres. On en trouve de noires

près de Viterbe , dans un endroit où il y a des sources d'eau bouillante , dans laquelle les œufs se durcissent en un instant. Ce lieu s'appelle *Bollicame* , nom qui lui vient de *bolli* , bouillir ; & ce feu souterrain , ainsi que les scories qu'on y tire de la terre , semblent prouver qu'il y a eu autrefois un volcan. Mais les scories de Viterbe ne sont pas trop bonnes pour la bâtisse des *voûtes* , parce qu'elles sont fort tendres. On remarque distinctivement cette espèce de scories dans les édifices anciens , & on en trouva au Panthéon , lorsqu'on répara dernièrement ce temple. Cependant , ni Vitruve ni ses commentateurs , n'ont point parlé de cette manière de construire les *voûtes* ; & ce n'est qu'en passant qu'il fait mention des scories du mont Vésuve. Comme la nature de cette montagne étoit peu connue des anciens , ils n'ont pas beaucoup cherché à en découvrir les phénomènes. »

» Les *voûtes* couvertes de pareilles scories sont très-communes à Naples ; mais le cardinal Albani a été le premier & jusqu'à présent le seul , qui en ait fait construire de semblables à Rome. Voici comment on procède à cette bâtisse : après qu'on a dressé le ceintre de la *voûte* , on maçonne les jambages des deux côtés (le *Coscia della Volta*) comme nous l'avons déjà dit , jusqu'à la clef ou le milieu de la *voûte*. Cette clef est couverte de scories & de ciment qui s'amalgament & se consolident tellement ensemble , qu'il est , pour ainsi dire , impossible de détruire une pareille maçonnerie. »

La seconde méthode de rendre les *voutes* plus légères étoit de se servir d'urnes , ou de pots de terre cuite vuides , qu'on plaçoit l'ouverture en haut ; après quoi on jettoit dans ces urnes , & tout autour , de petites pierres & du ciment par bacquet. On voit un grand nombre de ces urnes dans les *voutes* du cirque de Caracalla , ou comme d'autres l'appellent , de Gallien , hors de Rome. Aristote dit qu'on s'est autrefois servi de pots vuides dans la construction des bâtimens , pour augmenter la portée de la voix.

VOYAGEURS. Les *voyageurs* chez les grecs portoient la chlamyde , l'épée & le pétase , bonnet rond , plat & d'une forme peu élevée , que Mercure porte souvent sur les monumens. Nous voyons ce costume décrit dans le *Pseudolus* de Plaute. (2. 4. 45.)

Etiam opus est chlamyde , & machera , & petaso.

Le bonnet ou chapeau des *voyageurs* est quelquefois rejeté sur les épaules , & retenu par des courroies qui se lioient sous le menton.

Les mythologues & les historiens ont observé que dans l'antiquité payenne , les *voyageurs* adres-

foient des prières aux dieux tutélaires des lieux d'où ils partoient : ils en avoient d'autres, pour les dieux sous la protection desquels étoient les lieux par où ils passaient ; & d'autres enfin, pour les divinités du lieu où se terminoit leur voyage. La formule de ces prières nous a été conservée dans les inscriptions *pro salute, ita & reditu*. Ils marquoient aussi leur reconnaissance à quelque divinité particulière, sous la protection de laquelle ils comptoient avoir fait leur voyage : *Jovi reduci, Neptuno reduci, fortuna reduci*.

Les grecs entre les dieux protecteurs des voyages, choisissoient sur-tout Mercure, qui est appelé dans les inscriptions *viacus & trivicus* ; & pour la navigation Castor & Pollux. Les romains honoroient ces dieux à même intention, sous le nom de *viales & de semitales*. S. Augustin & Martianus Capella font mention d'une Junon, surnommée *iterduca*, ou *guide des voyageurs*.

Athénée observe que les Crétois, dans leurs repas publics, avoient une table particulière pour recevoir ceux qui se trouvoient chez eux à titre de *voyageurs* ; & Plutarque assure que chez les perses, quoiqu'ils voyageassent peu eux-mêmes, un officier du palais n'avoit d'autre fonction que celle de recevoir les hôtes.

Outre que les voyageurs portoient sur eux quelque image ou petite statue d'une divinité favorite, dès qu'ils étoient de retour dans leur patrie, ils offroient un sacrifice d'actions de grâces, s'acquittoient des vœux qu'ils pouvoient avoir faits, & consacroient pour l'ordinaire à quelque divinité, les habits qu'ils avoient portés dans leur voyage. C'est ce qu'Horace & Virgile appellent *vota vestes*. L'assemblage de toutes ces circonstances, fait voir que la religion entroit pour beaucoup dans les voyages des anciens. (*Mém. de l'acad. t. III.*)

Hercule avec le surnom *invictus*, Sylvain, les Lares, les grands dieux recevoient aussi les actions de grâces des *voyagers* arrivés.

VOYERS. Voyez *VIOCURI*.

VOIX. Voyez *Vox*.

VV. W. Voici les observations des auteurs de la nouvelle diplomatique sur cette lettre double

« Puisqu'autrefois on ne changeoit rien à la prononciation de l'V. quand il s'enrencontroit deux de suite, dont le premier étoit consonne, le second Voyelle ; ce dernier s'écrivoit souvent par un O. Conséquemment le nominatif singulier se trouvoit confondu avec l'accusatif pluriel. Au lieu de deux V ou de VO, on ne marquoit quelquefois qu'un V, mais dont les deux côtes sur-

passoient en hauteur les lettres voisines. Mabillon observe que les deux VV bien distingués durant le neuvième siècle, furent au douzième confondus par la complication de leurs branches, qui leur donna la figure du double W ».

« Dès le onzième siècle, on en peut voir un exemple dans la bulle de Benoit VIII, & six dans la sixième planche de Casley. Une seule petite pièce de Madox, en fournit quatre : & si nous ne craignons de passer du onzième siècle au douzième, nous ajouterions que la sixième planche du *trésor des diplômes d'Ecosse*, par *Ander-son*, n'en renferme pas moins. Ces dernières pièces ne sont ni plus anciennes que l'an 1098, ni postérieure à l'an 1107. Réduisez la question à des W qui se touchent, le premier siècle en fournira. Mais il s'agit de VV qui se traversent, en quoi consiste, à proprement parler, le double you. Or le Blanc a publié une monnoie d'or de Louis le Débonnaire, sur laquelle ces conditions sont exactement remplies. Les diplômes originaux du même monarque, nous offrent aussi des W. Après cela, il seroit inutile d'en montrer dans d'autres diplômes d'empereurs des dix & onzième siècles ; comme d'Otton III de 997, de Henri IV de 1066, &c. si ce n'est pour faire remarquer, que les deux V entrelasés, devinrent depuis ordinaires ou très-fréquens, de rares qu'ils avoient été jusqu'alors. On trouve aussi dans une monnoie anglo-saxonne, du chevalier Fountaine, *pl. IX* un W, qui pourroit bien n'être pas de beaucoup inférieur en âge à celui de Louis le Débonnaire. Par-dessus tout cela, nous voyons le W paroître, dès la fin du septième siècle, dans un diplôme de Clovis III. Mabillon en a publié le modèle. Combien faudroit-il faire remonter plus haut l'antiquité de cette lettre double, si sur un des blocs de pierres, érigés à Paris sous Tibère, il falloit lire avec Baudelot, *Wieilom ?* Mais ni Mautour, ni Montfaucon, Lobineau & Martin, n'y ont point vu ce double W. Nous n'y avons non plus aperçu qu'un V, quoique nous ayons examiné l'inscription de fort près, en différens temps, & à plusieurs reprises ».

WEDNESDAY, est la même chose que *Odensdag*. Voyez ce mot.

WITIGÉS, roi d'Italie. *D. N. Witigès rex*, ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RR, en P. B. on y voit la tête de Rome d'un côté, & le nom de *Witigès* de l'autre.

On trouve aussi son nom au revers de quelques médailles d'argent de Justinien.

VULCAIN des égyptiens, ou ΠΥΡΡΑΣ. *Enfêbe*,

(*Præpar. evangelic. lib. III. c. 11*), dit que les égyptiens représentoient sous la forme humaine le Créateur de l'univers, qu'ils l'appelloient Kneph. Ils ajoutoient qu'il fit sortir de sa bouche un œuf, duquel sortit un autre dieu, appelé par eux *Phthas*, & *Vulcain* par les grecs. Mais on voit à l'article *Cneph*, qu'il étoit la même divinité que *Phthas*, c'est-à-dire le dieu créateur & conservateur de l'univers.

Cicéron (*de natur. deor. lib. III. cap. 22.*), dit que le second *Vulcain* étoit né du Nil, que les égyptiens l'appelloient *Phthas*, & qu'ils le confidéroient comme le gardien de l'univers : *secundus Vulcanus, Nilo natus, PHTHAS, ut Aegyptii appellant, quem custodem Aegyptii volunt.* D'où l'on peut conclure que l'esprit créateur de l'univers, étoit père de l'esprit conservateur, en tant qu'il le précédait, c'est-à-dire, que *Cneph* étoit père de *Phthas*. Delà vient encore que les égyptiens donnèrent à *Phthas*, ou à l'esprit créateur les deux sexes, ou plutôt les deux natures; parce qu'il avoit créé le monde, en le tirant de l'œuf ou du cahos. Julien Firmicus (*Præfat. ad lib. V. Mathes.*), dit de cet esprit : tu es le père & la mère de tous; tu es de toi-même le père & le fils, & tu ne connois d'autre lien que la nécessité. Sinésius dit de même (*hymn. 3.*) tu es père, tu es mère, tu es mâle & tu es femelle.

Sur l'obélisque d'Héliopolis transporté à Rome, on lisoit ces mots en hiéroglyphes (*Amm. Marcell. lib. XVII. . . Ramésé . . .* que préféra *Vulcain* (*Ἡφαίστος* ou *Phthas*), père des dieux.

Dans l'ordre des rois d'Egypte, on plaçoit *Vulcain* le premier, & le soleil ensuite; c'est-à-dire, comme l'explique Manethon dans la Synecelle, que l'on ne pouvoit assigner aucun temps à *Vulcain*, parce qu'il luisoit le jour & la nuit. Il étoit dans la lumière, avant qu'elle fût partagée entre le soleil & la lune. Aussi Diodore de Sicile (*lib. I.*) dit que le feu est appelé *Vulcain* par métaphore, & qu'il doit être adoré comme un grand dieu, parce qu'il contribue beaucoup à la production & à l'accroissement de toute chose. De-là vient que les grecs firent *Vulcain* le dieu du feu. Les stoïciens disoient aussi que l'âme de l'univers étoit un feu subtil & éthéré, placé au-dessus des planètes & des étoiles.

Le nom égyptien de *Vulcain*, le mot *Phthas* dans le cophre, qui paroît être l'ancien égyptien, signifie, selon la Croze, cité par Jablonski, (*Pant. Aegypt. l. I, c. 2*), celui qui règle, qui ordonne toute chose.

Quant au culte rendu en Egypte à *Phthas*, il ne dura pas long-temps; & ce symbole intellectuel, fut remplacé par les symboles des phéno-

mènes célestes & terrestres, Osiris, Isis, Hammon, Horus, le Nil, &c. C'est pourquoi on ne voit aucune fête célébrée en son honneur; & l'on ne connoît qu'un temple consacré à *Phthas*; il étoit situé à Memphis; de même que celui de Neith, autre symbole de divinité intellectuelle.

VULCAIN des grecs étoit fils de Jupiter & de Junon, (*Homer. Iliad. A. 577.*) ou selon quelques mythologues, de Junon seule, (*Hesiod. theogon, n. 927.*) avec le secours du vent. Cette déesse, honteuse d'avoir mis au monde un fils si mal fait, dit Homère (*Iliad. lib. 23.*), le précipita dans la mer, afin qu'il fût toujours caché dans ses abîmes. Il auroit beaucoup souffert si la belle Thétis & Eurynome, fille de l'Océan, ne l'eussent recueilli. Il demeura neuf ans dans une grotte profonde, occupé à leur faire des boucles, des agrafes, des colliers, des brassèlets, des bagues & des poinçons pour les cheveux. Cependant la mer rouloit ses flots impétueux au-dessus de sa tête, & le cachoit si bien, qu'aucun des dieux ni des hommes ne savoit où il étoit, excepté Thétis & Eurynome.

Vulcain conservant dans son cœur du ressentiment contre sa mère pour cette injure, fit une chaise d'or avec un ressort, & l'envoya dans le ciel. Junon, qui ne se méfioit point du présent de son fils, voulut s'y asseoir, & y fut prise comme dans un trébuchet : il fallut que Bacchus enivrât *Vulcain* pour l'obliger à venir délivrer Junon, qui avoit préparé à rire à tous les dieux par cette aventure. Voyez JUNON.

Le même Homère en deux autres endroits (*Iliad. lib. I. & 15.*), dit que ce fut Jupiter qui précipita *Vulcain* de l'Olympe. Un jour que le père des dieux, irrité contre Junon de ce qu'elle avoit excité une tempête pour faire périr Hercule, l'avoit suspendue au milieu des airs avec deux pesantes enclumes aux pieds, *Vulcain* voulut aller au secours de sa mère : Jupiter le précipita du ciel; & quelques auteurs disent que, si les lemnienens ne lui eussent tendu les bras pendant qu'il étoit encore en l'air, il lui en auroit coûté la vie. Mais il dit lui-même dans Homère, que Junon le fit tomber, & qu'Eurynome & Thétis, filles de l'Océan le ramassèrent & le sauvèrent. Il assure, dans un autre endroit de l'Iliade, que Jupiter le prit par le pied & le jeta hors du ciel; qu'étant descendu pendant tout le jour, il tomba dans l'isle de Lemnos au coucher du soleil; qu'il ne lui restoit que peu de vie, & que les habitans le relevèrent. Valérius Flaccus suppose que *Vulcain* tomba sur le rivage de Lemnos; que les habitans accoururent à sa voix, & lui fournirent tous les secours nécessaires à sa bles-sure. Mais il demeura toujours boîeux de cette chute. Tous les poètes disent que Lemnos étoit

le pays du monde que *Vulcain* aimoit le mieux. L'endroit de la terre qui le reçut, acquit une vertu singulière. (*Voyez LEMNOS.*) Cependant par le crédit de Bacchus, *Vulcain* fut rappelé dans le ciel & rétabli dans les bonnes grâces de Jupiter, qui lui fit épouser la plus belle de toutes les déesses, Venus, mère d'amour, ou selon Homère, la charmante Charis, la plus belle des grâces. Il devint aussi l'échanson de Junon; c'étoit lui qui lui versoit le nectar à table. Au sujet des infidélités de sa femme & de l'humeur débonnaire de cet époux, *Voyez VENUS.* Avant de devenir le mari de la déesse de la beauté, il avoit voulu être celui de la déesse de la sagesse. *Voyez ERICHTONIUS.*

Vulcain dans le ciel se bâtit un palais tout d'airain, & parsemé de brillantes étoiles. C'est là que ce Dieu forgeron, d'une taille prodigieuse, tout couvert de suaur, & tout noir de cendres & de fumée, s'occupoit sans cesse autour des soufflets de sa forge, à mettre en pratique les idées que lui fournissoit la science divine. Thétis l'alla voir un jour pour lui demander des armes pour Achille. « *Vulcain* aussitôt se relève de » dessus son enclume, dit Homère, il boite des » deux côtés; & avec ses jambes frêles & tor- » tues, il ne laisse pas de marcher d'un pas » ferme. Il éloigne ses soufflets du feu, & les » met avec tous ses autres instruments, dans » un coffre d'argent; avec une éponge il se nettoie » le visage, les bras, le cou & la poitrine; il » revêt une tunique magnifique, prend un sceptre » d'or, & en cet état il sort de sa forge. A » cause de son incommodité, à ses deux côtés » marchoient, pour le soutenir, deux belles es- » claves d'or massif, faites avec un art si » divin, qu'elles paroissent vivantes. Elles » étoient douées d'entendement; elles parloient; » & par une faveur particulière des immortels, » elles avoient si bien appris l'art de leur maître, » qu'elles travailloient près de lui, & lui ai- » doient à faire ses ouvrages surprenans, qui » étoient l'admiration des dieux & des hommes... » Pour faire les armes d'Achille, il retourne à sa » forge, approche d'abord ses soufflets du feu, » & leur ordonne de travailler: en même temps » ils soufflent dans vingt fourneaux, & accom- » modent si bien leur souffle au dessin du dieu, » qu'il lui donnent le feu fort ou foible, selon » qu'ils en a besoin. Il jette des barres d'airain » & d'étain avec des lingots d'or & d'argent » dans ces fournaies embrasées; il place une » grande enclume sur son pied; prend d'une » main un pesant marteau, de l'autre de fortes » tenailles, & se met à travailler au bouclier, » qu'il fait d'une grandeur immense & d'une » étonnante solidité. » *Voyez ACHILLE.*

Cicéron (*Liv. III de la nat. des dieux.*) recon-

noît plusieurs *Vulcains*. Le premier étoit fils du Ciel; le second, fils du Nil; le troisième, de Jupiter & de Junon; & le quatrième, de Ménalius. C'est ce dernier qui habitoit les îles Vulcanies.

Le *Vulcain*, fils du Nil, avoit régné le premier en Egypte, selon la tradition des prêtres; & ce fut l'invention même du feu qui lui procura la royauté; car, au rapport de Diodore, le feu du ciel ayant pris à un arbre, sur une montagne, & ce feu s'étant communiqué à une forêt voisine, *Vulcain* accourut à ce nouveau spectacle; & comme on étoit en hiver, il se sentit très-agréablement réchauffé. Aussi, quand le feu commença à s'éteindre, il l'entretint en y jettant de nouvelles matières, après quoi il appella ses compagnons pour venir profiter avec lui de sa découverte. L'utilité de cette invention, jointe à la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, non-seulement d'être mis au nombre des dieux, mais d'être à la tête des divinités égyptiennes.

Le troisième *Vulcain*, fils de Jupiter & de Junon, fut un des princes Titans qui se rendit illustre dans l'art de forger le fer. Diodore de Sicile dit (*Liv. V de son Hist. univ.*) que « *Vul-* » *cain* est le premier auteur des ouvrages de » fer, d'airain, d'or, d'argent, en un mot » de toutes les matières fusibles. Il enseigne » tous les ouvrages que les ouvriers & les au- » tres hommes peuvent faire à l'aide du feu. » C'est pour cela que tous ceux qui travaillent » en métaux, ou plutôt les hommes en géné- » ral, donnent au feu le nom de *Vulcain*, & » offrent à ce dieu des sacrifices en reconnoi- » sance d'un présent si avantageux. » Ce prince ayant été disgracié, se retira dans l'île de Lemnos, où il établit des forges; & voila, disoit-on, le sens de la fable de *Vulcain* précipité du ciel en terre. *Voyez LEMNOS, THOAS.* Les grecs firent ensuite honneur à *Vulcain* de tous les ouvrages qui passoient pour des chef-d'œuvres dans l'art de forger; tels que le palais du Soleil, les armes d'Achille, celles d'Énée, le fameux sceptre d'Agamemnon, le collier d'Herminone, la couronne d'Ariane, &c.

Quoique tous les mythologues peignent *Vulcain* boiteux, ses images ne le représentent pas ainsi. Les anciens peintres & sculpteurs, ou supprimoient ce défaut, ou l'exprimoient d'une manière peu sensible. « Nous admirons, dit Ci- » céron (*Liv. I. de la nature des dieux.*), ce *Vul-* » *cain* d'Athènes, fait par Alcamène; il est debout » & vêtu; il paroît boiteux, mais sans aucune » difformité. » Les égyptiens représentoient *Vul-* » *cain* sous une forme grotesque. Cambyse, dit Hérodote (*Dans Euterpe.*), étant entré dans le temple de *Vulcain*, à Memphis, se moqua de

sa figure, & fit des éclats de rire. « Il ressem-
 » ble, dit-il, à ces dieux que les phéniciens
 » appellent Pataïques, & qu'ils peignent sur la
 » proue de leurs navires : ceux qui n'en ont point
 » vu, entendront ma comparaison, si je leur dis
 » que ces dieux sont faits comme des pygmées. »
 Le temple de *Vulcain*, à Memphis, devoit être
 de la plus grande magnificence, à en juger par
 le récit d'Hérodote. Les rois d'Égypte se firent
 gloire d'embellir, à l'envi les uns des autres,
 cet édifice, commencé par Ménéès, le premier
 des rois connus en Égypte.

Ce dieu eut plusieurs temples à Rome ; mais
 le plus ancien, bâti par Romulus, étoit hors de
 l'enceinte de la ville, les augures ayant jugé
 que le dieu du feu ne devoit pas être dans la
 ville même. Tatius lui en fit pourtant bâtir un
 dans l'enceinte de Rome ; c'étoit dans ce temple
 que se tenoient assez souvent les assemblées du
 peuple, où l'on traitoit les affaires les plus graves
 de la république ; les romains ne croyant pas
 pouvoir invoquer rien de plus sacré, pour assurer
 les décisions & les traités qui s'y faisoient,
 que le feu vengeur, dont ce dieu étoit le sym-
 bole. On avoit coutume, dans ces sacrifices, de
 faire consumer par le feu toute la victime, ne
 réservant rien pour le festin sacré ; en sorte que
 c'étoient de véritables holocaustes. Ainsi le vieux
 Tarquin, après la défaite des sabins, fit brûler
 en l'honneur de ce dieu, leurs armes & leurs
 dépouilles. Les chiens étoient destinés à la garde
 de ses temples ; & le lion, qui, dans ses rugis-
 semens semble jeter du feu par la gueule, lui
 étoit consacré. On avoit aussi établi des fêtes
 en son honneur, dont la principale étoit celle
 pendant laquelle on couroit avec des torches
 allumées, qu'il falloit porter, sans les éteindre,
 jusqu'au but marqué. Elles commençoient le 23
 août & duroient 10 jours.

On regarda comme fils de *Vulcain* tous ceux
 qui se rendirent célèbres dans l'art de forger les
 métaux, tels que Oléus, Albion, & quelques
 autres. Brontéus & Érictonius ont passé pour ses vé-
 ritables enfans. Les noms les plus ordinaires qu'on
 donne à ce dieu, sont : *Chryfor*, *Ethnaus*, *Hé-
 phestus*, *Janonigena*, *Lemnius*, *Mulciber* ou *Mul-
 cifer*, *Tardipes*. Voyez tous ces noms, &
 CYCLOPES.

Vulcain porte sur les monumens un bonnet
 pointu comme Ulysse, quelquefois recourbé
 comme le bonnet phrygien, & un marteau ; les
 tenailles sont ordinairement placées auprès de lui,
 ou dans ses mains.

Les grecs lui donnoient de la barbe ; mais les
 étrusques & les romains le représentoient jeune &
 sans barbe.

Sur les monumens étrusques, il tient quelque-

fois un marteau singulier, enflé des deux côtés ;
 & garni d'un très-long manche.

Vulcain forma Pandore, selon quelques mytho-
 logues.

Reconnoissant de la vie que lui avoit sauvée
 Thétis lorsque que Jupiter le précipita du ciel
 dans l'isle de Lemnos, *Vulcain* assista à ses noces
 & fit présent d'une épée à Pélée son époux
 (*Homer. Iliad. 398.*)

Sur les monumens *Vulcain* accompagne souvent
 Pallas ; il étoit près d'elle aux noces de Pélée,
 & il y portoit les torches, suivant son usage dans
 tous les mariages (*Eurip. Troad. 343.*).

Vulcain paroît jeune & sans barbe ; 1°. sur un
 bas-relief du marquis Rondinini, où il tient un
 maillet pour ouvrir la tête de Jupiter près d'en-
 fanter Minerve ; 2°. sur un autel étrusque du
 Capitole où il porte aussi un maillet (*Monum. an-
 tich. n°. 5.*). 3°. Sur des patères étrusques (*Dempst.
 etruscia. t. I.*) ; 4°. sur des pierres étrusques du
 baron de Stofsch ; 5°. sur des médailles de Lipari ;
 6°. sur des médailles romaines (*Vaill. t. I pl.
 25. n. 8. Mus. Pembroch. p. 2. tab. 3.*) & sur
 des lampes (*Passeri lucern. tab. 52.*).

Fabricateur des foudres de Jupiter, *Vulcain*
 avoit le droit de les lancer quelquefois (*Servius
 in Aeneid. p. 504. l. XXIV.*). C'est pourquoi
 on le voit armé du foudre sur les médailles de
 Lemnos, isle qui lui étoit consacrée ; sur des
 pierres gravées ; & en bronze de ronde bosse
 au collège romain.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch,
 on voit sur une prime d'émeraude la même tête
 de *Vulcain* avec les tenailles, qui paroît sur plu-
 sieurs médailles phéniciennes.

Sur une pâte antique, la tête de *Vulcain* avec
 un casque de forme conique, qui lui est ordi-
 naire sur les médailles, & entr'autres sur celles
 de l'isle de Lipari, qui lui étoit consacrée. Ce
 casque dans les (*Velasquez Ensayo sobra las
 Alfab. en las antiq. medal. tab. XVII.*) bas-
 reliefs est quelquefois recourbé à la façon du
 bonnet phrygien.

Sur une agate-onyx, *Vulcain* debout en tu-
 nique courte, tenant d'une main le marteau &
 de l'autre les tenailles, tel qu'on le voit chez la
 Chauffée (*Mus. scè. 2. tab. 26.*)

Sur une sardoine de gravure étrusque, qui
 se reconnoît par le dessin trop ressemblant, *Vulcain*
 assis, forgeant un bouclier qui a la forme de ceux
 qu'on voit sur les (*Goltz. Graec. t. XIV. XVII.*)
 médailles de Thèbes. Il est jeune & sans barbe,
 parce que les étrusques le représentoient tel ; &

tel le voit-on en effet sur une (*Demster. etrusc. Regal. t. II. tab. 1.*) patère étrusque de bronze, où il est représenté dans l'action d'ouvrir d'un coup de hache la tête de Jupiter pour en faire sortir Minerve, & où il fut pris pour Mercure par (*Offerv. ad Monum. etrusc. §. VIII.*) Buonarroti. On le voit aussi dans la même action & sans barbe sur un marbre rond au Capitole, qui étoit anciennement autour d'un puits. Les romains (*In Num. Gent. Aureliae dans Vaillant. Num. fam. tom. 1. tab. XXV. n. 8.*) avoient pris des étrusques l'idée de représenter ce dieu jeune, mais les grecs lui donnoient de la barbe. En tous cas, le défaut de barbe dans une (*Mariette pierr. grav. pl. 127.*) figure semblable qui forge un casque, ne devoit pas être un motif suffisant pour le faire prendre pour un béotien, comme l'a fait un célèbre auteur de dactylographie.

Sur une sardoine de gravure étrusque, *Vulcain* forgeant un casque: il est aussi sans barbe, comme dans la précédente.

Sur une sardoine, le même sujet, mais *Vulcain* a de la barbe.

Sur une sardoine brulée, *Vulcain* forgeant une cuirasse.

Sur une cornaline, *Vulcain* forgeant un casque; derrière lui est Minerve. Sur les (*Vaillant select. Num. p. 23.*) médailles on voit de même ce dieu accompagné de Minerve.

Sur une pâte antique, *Vulcain* & Minerve debout. Il y avoit une étroite liaison entr'eux (*Spanhem. Observ. in Callim. p. 644.*) selon Platon.

Sur un jaspe rouge, *Vulcain* assis, forgeant la foudre, & Minerve qui lui parle. Le même sujet se voit sur une médaille (*Patin. Thef. Num. pag. 108.*) du cabinet national de France.

Sur une pâte de verre, *Vulcain* assis dans sa forge, à côté de lui paroît Venus debout, qui lui présente une fleche. Elle tient par la main un Amour qui porte un arc, & elle a à côté d'elle un bouclier.

Sur une sardoine, *Vulcain* forgeant les armes d'Enée, à la prière de Venus qui est debout derrière lui, avec un Amour sur un piédestal qui souffle le feu. Devant lui est Jupiter assis sur un autel rond, contre lequel est l'aigle. Le père des dieux tient la tête appuyée sur sa main, en rêvant profondément. Derrière lui est Junon, & à côté Apollon appuyé sur sa lyre: derrière Apollon on voit Mercure tenant son caducée qui tourne le dos; enfin, d'un autre côté, il y a en face de Venus, Minerve & Mars qui parlent ensemble. Cette pierre est doublement précieuse, *Antiquités, Tome V.*

soit par rapport à sa grandeur & à sa beauté, soit par rapport à la gravure qui en est fort belle. Elle a été publiée sur un dessin ébauché par (*Pierr. grav. t. II. Pl. XI.*) Gravelle. Mais elle est un peu plus grande que le contour qui a été gravé.

Sur une cornaline, Mars & Vénus surpris par *Vulcain* qui les enveloppe dans un filet. A leurs pieds on voit Cupidon endormi dans le bouclier de Mars. C'est autant que je sache, la seule pierre gravée qui nous présente ce fameux sujet des amours de ce dieu, & de la vengeance qu'en prit *Vulcain*. La gravure en est fort belle. *Voy. THEËTIS.*

VULCANALE, place & autel que Tatius avoit consacré à *Vulcain*. Le *vulcanale* étoit dans le quartier appelé *Sandalarius*, au-dessus du *forum Romanum* (*Festus.*).

VULCANALES, fêtes de *Vulcain*, qui se célébroient à Rome le 23 du mois d'août, & duroient huit jours. Comme il est le dieu du feu, ou le feu même, le peuple jettoit des animaux dans le feu pour se rendre ce dieu propice. *Voyez LAMPADOPHORIES.*

VULCANI forum, ancien nom de la Solfatara.

VULCANIE, une des îles Eoliennes près de la Sicile, couverte de rochers, dont le sommet vomit souvent des tourbillons de flamme & de fumée: c'est-là que les poètes ont placé la demeure ordinaire de *Vulcain*, dont elle a pris le nom; car on l'appelle encore aujourd'hui *Volcano*: d'où nous avons aussi donné le nom de *volcan* à toutes les montagnes qui jettent du feu.

VULGAIRE. *Vénus-Vulgaire*, ou populaire, étoit celle qui présidoit aux amours terrestres & grossiers. C'étoit l'opposé de la *Vénus-Uranie*.

VULGO *quosii*, surnom des bâtards.

VULPINALES, *Vulpinalia*. Les *vulpinales* étoient chez les romains une fête publique, où l'on brûloit des renards. Cette fête se célébroit le 19 avril. On a imprimé dans la continuation des mémoires de littérature & d'histoire (*tom. XI. part. 2.*), une dissertation sur les *vulpinales*, dont l'extrait qui m'a fourni cet article, se trouve dans le mois de novembre 1732.

VULSO, surnom de la famille *MANLIA*.

VULTURIUS, surnom d'Apollon, dit communément Apollon-aux-vautours. Il eut ce nom par une aventure bien singulière, que raconte Conon (en son trente cinquième conte). Deux bergers qui faisoient paître leurs troupeaux sur

le mont Liffus , près d'Ephèse , ayant vu sortir d'une caverne quelques mouches à miel , l'un d'eux s'y fit descendre avec une corbeille , & y trouva un trésor. Celui qui étoit demeuré dehors , ayant retiré le trésor par le moyen de cette même corbeille , y laissa son compagnon , ne doutant pas qu'il n'y pérît. Dans le temps que le berger abandonné étoit livré au plus cruel désespoir , il s'affoupira , & Apollon lui apparut en songe , il lui dit de se meurtrir le corps avec un caillou ; ce qu'il fit. Quelques vautours attirés par la puanteur des plaies qu'il s'étoit faites , entrèrent dans la caverne ; & ayant enfoncé leur bec dans ses plaies & dans ses habits , prirent en même temps leur vol , & enlevèrent ce malheureux hors de la caverne. Dès qu'il fut guéri , il porta ses plaintes devant les magistrats d'Ephèse qui firent mourir l'autre berger ; & ayant donné à celui-ci la moitié de l'or qui s'étoit trouvé dans la caverne , il fit

bâtir , sur la même montagne , un temple en l'honneur de son libérateur , sous le nom d'Apollon aux vautours.

VULTURIUS ; le même coup aux osselets que l'on appeloit *canis*. Voyez OSSELETS. Ce coup faisoit perdre un denier par coup au joueur malheureux qui l'amenoit ; de sorte qu'il le dépouilloit , comme le vautour dépouille le petit oiseau ; de-là vient le surnom *vulturius*.

VULTURNALIA. Voyez *VOLTURNALIA*.

VULTURNE , dieu adoré à Rome , & pour lequel on célébroit les *vulturines*.

C'étoit aussi le nom d'un vent , que l'on croit être le même qu'*Eurus*.

WODENS DAG. Voyez *ODENS DAG*.



X.

LE z des grecs & le x des latins sont la même chose quant au son. Dans les plus anciennes inscriptions grecques on trouve quelques fois le z & en même temps le KΣ mis à sa place.

Le z est quelque fois remplacé par ce signe Ξ , sur-tout au second & troisième siècle.

Les latins prirent l'idée de cette lettre dans l'alphabet grec, sans en prendre le caractère. Ils s'en servirent pour représenter les deux consonnes fortes C S, ou les deux faibles G Z. C'étoit donc l'abréviation de deux consonnes réunies, ou une consonne double; X *duplicem loco C & S, vel G & S, postea à græcis inventam, assumpsimus*, dit Priscien, (*Lib. I.*) C'est pourquoi Quintilien, (*l. IV.*) observe qu'on auroit pu se passer de ce caractère; X *littera carere potuimus, si non quasissimus*: & nous apprenons de Victorin (*Art. gram. I.*) que les anciens latins écrivoient séparément chacune des deux consonnes réunies sous ce seul caractère; *latini voces qua in X litteram incidunt, si in declinatione earum apparebat G, scribebant G & S, ut conjugs, legs. Nigidius in libris suis X littera non est usus, antiquitatem sequens*. Isidore (*l. 4.*) dit que cette lettre n'existoit pas chez les latins avant Auguste. Mais cette assertion est détruite par plusieurs loix agraires & sur-tout par la colonne de Duillius dressée en 434, sur laquelle on lit: EXIMET... MAXIMOS, ... EXFOCIUNT.

» Seulement depuis Auguste l'X seul prit le dessus sur l'autre orthographe, sans la faire cesser entièrement, disent les auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*. Les anciens grammairiens, s'opposèrent à son abolition totale, par des raisons propres à leur art, mais fort indépendantes de l'origine des choses. Ils vouloient qu'on retint l'S après EX, dans les verbes commençant par une S. D'autres néanmoins permettoient à cet égard de prendre tel parti, qu'on jugeroit à propos. D'où vient qu'on lit dans une même inscription, *exsperas & exuperat; exsequer & exequitur*. Le Virgile de Florence & un grand nombre d'autres monumens antiques offrent ces variations. »

» Ce qu'on a dit du changement réciproque des lettres K, C, T, chez les anciens latins, pourroit suggérer une autre ouverture, pour expliquer, d'où vient que leur X & celui des grecs sont si différens. Le T des étrusques res-

sembloit souvent à notre X. Ce dernier pouvoit être rendu par KS, CS, & TS. En empruntant le T des étrusques, ou lui donnant la forme d'une croix, qui fut une de ses figures, latines, grecques & phéniciennes, on devoit représenter l'X par + S ou XS. Comme dans la suite le premier de ces caractères n'eut point d'autre usage dans l'alphabet, il parut superflu d'ajouter le second. Mais cette nouvelle pratique ne s'établit qu'à la longue. Les vestiges de l'autre subsistent, dans une infinité de monumens. A peine peut-on même dire qu'elle soit aujourd'hui totalement abolie. »

X, est aussi une lettre numérale qui signifie dix, parce qu'elle représente deux V posés l'un sur l'autre. *Nota denarii numeri.*

X supra denos numeros tibi dat retinendos.

Quand on met un tiret, ou trait horizontal dessus, il vaut dix mille, \bar{X} , 10000. Couché ou figuré ainsi seulement \times , il valoit 1000.

Dans la numération romaine, I devant X en retranche une unité; c'est-à-dire que IX ne vaut que 9. C'est tout le contraire quand il est suivi de ce caractère, XI, onze, XII, douze.

Les bénédictins, auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, ont partagé en 6 grandes séries les X des marbres & des médailles & des chartes (*l. II. p. 331.*).

» La I^e grande série de l'X lui conserve la forme ordinaire. La première sous-série à jambages arrondis par les bouts remonte au-delà de l'incarnation, deuxièmement X tranchés horizontalement, troisièmement obliquement &c. quatrièmement évafés, cinquièmement étoilés, croisés, sixièmement massifs.

La II^e série le change en croix de différentes figures, la plupart du moyen âge. Premièrement de St-André, deuxièmement droites à branches toutes triangulaires, troisièmement quelques-unes seulement, quatrièmement irrégulières.

Les X point du tout tranchés ou seulement en partie, eurent cours avant l'ère vulgaire & forment la III^e série. Premièrement les jambages se coupent inégalement, secondement sont inégaux, troisièmement tranchés par un bout, quatrièmement par plusieurs.

T t t t t ij

La IV^e est composée d'X à jambages droits irréguliers, premièrement avec des extensions superflues aux bouts, deuxièmement sur le haut ou par le milieu, troisièmement X en tenailles, quatrièmement en aleph, cinquièmement en Xi grec, sixièmement bizarres. Cette série unit la plus haute antiquité avec le moyen âge, auquel seul conviennent les deux suivantes.

Dans la V^e entrent les lignes courbes; elle est passablement régulière. Premièrement régulièrement tranchée, courbée en dedans, secondement & en dehors, troisièmement avec plus de rondeur haut ou bas, quatrièmement en ces deux manières, cinquièmement deux branches arrondies en dedans, sixièmement toutes en dehors, septièmement en dedans par un côté, huitièmement en SS qui se traversent, neuvièmement jambage courbé d'un seul sens, dixièmement haut d'un jambage courbé vers le bas, onzièmement bas vers le bout, douzièmement de ces deux façons à la fois.

La VI^e série est remplie des X les plus hétéroclites. Premièrement X tirant sur l'N: secondement X cursifs, avec traits intermédiaires, troisièmement gothiques. »

On voit souvent les lettres grecques P & X, jointes ainsi X sur les anciennes médailles. Nous trouvons la première lettre, c'est-à-dire, un X, sur de grandes médailles de bronze, où cette marque paroît avoir été mise pour des raisons de police civile.

Quelques antiquaires ont pris cette marque pour une date & d'autres pour la lettre initiale d'un nom propre; mais ces deux conjectures ne sont appuyées d'aucune raison solide. Ward suppose que cette lettre est une abréviation du mot grec ΧΡΗΜΑ, qui veut dire monnaie, & qu'on a gravé cette marque sur ces pièces pour indiquer leurs cours comme monnaie. Il ajoute que ce moyen a paru d'autant plus propre, que ces sortes de monnoies n'ont aucune empreinte de tête de roi, comme l'ont nos monnoies d'or & d'argent; mais on y voit un Jupiter avec un aigle sur un foudre au revers posé.

Ce caractère X, fut ensuite transporté, par Constantin, sur ses monnoies & ses drapeaux à un tout autre dessein; il en fit usage pour désigner en abrégé le mot ΧΡΙΣΤΟΣ; en quoi il fut suivi, non-seulement par quelques-uns de ses successeurs, mais par des particuliers qui firent

graver dévotement la même marque X sur leurs lampes & autres meubles. Le même usage eut lieu pour les vases consacrés dans les églises.

Dans la suite la marque X vint à être employée dans les manuscrits, simplement pour note critique, servant à cotter des endroits remarquables; & alors cette marque fut mise pour les deux lettres initiales du mot grec ΧΡΗΣΙΜΟΝ, utile; c'est ce que nous apprenons d'Isidore, (Orig. liv. I, c. xx. Voyez Transf. Philos. n^o. 474 G. I. D. J.)

XANTE, un des chevaux immortels d'Achille; ce héros lui ayant reproché d'avoir laissé Patrocle sur le champ de bataille, percé de coups, le cheval, touché du reproche, tourne la tête; & ayant reçu de Junon une voix articulée, il prédit à Achille, que l'heure de sa mort approchoit; que l'inévitable dessein en seroit seul la cause & non la paresse & la lenteur de ses chevaux. Xanthe n'eut pas plutôt prononcé ces reproches, que les furies lui ôtèrent la voix.

XANTHE, fleuve de la Troade, qui passoit sous les murs de Troye. C'étoit le même que le Scamandre. Voyez SCAMANDRE.

XANTHIQUES, *ἑορτή*, fête des macédoniens, qui étoit ainsi nommée, parce qu'elle se célébroit dans le mois Xanthus, & dans le temps que toute la famille royale étoit purifiée, ainsi que l'armée, par la lustration. Après cette cérémonie, la fête commençoit, l'armée se partageoit en deux camps, qui se rangeoient en bataille l'un contre l'autre, & faisoient pour le plaisir des spectateurs toutes sortes d'évolutions & de combats feints.

XANTHO, une des nymphes Océanides, compagne de Cyrène, mère d'Aristée, selon Virgile.

XANTHON, non donné par les anciens naturalistes à un marbre jaunâtre. On l'appelloit aussi *marmor herbosum*. On croit qu'il étoit le même que le marbre tenarien.

XANTHOS. Voyez ALCINOË.

XANTHUS en Lycie: ΞΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RRR. en bronze. Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

XANTHUS Les anciens naturalistes ont donné ce nom à une pierre, ou plutôt à une espèce d'hématite, ou de mine de fer, d'un jaune pâle. Son nom grec, *ξανθος*, annonce cette couleur.

C'est la même substance à qui quelques auteurs ont donné le nom d'*elatites*.

XANTHUS, mois macédonien, qui étoit le second du print. mps, & qui répondoit au mois judaïque, nommé *nisan*, & au mois égyptien, appelle *pharmuthi*.

ΧΕΙΡΙΔΕΣ, gantelets, gants. *Voyez ces mots.*

XÉNÉLASIE. C'étoit à Lacédémone la même chose que le droit de bourgeoisie; la qualité de citoyen accordée à un étranger. Les Loix de Licurgue étoient si remarquables à cet égard par leur singularité, qu'elles n'accordoient à la *xéné asie* à aucun étranger sans de pressans motifs, & qu'elles lui interdissoient même l'entrée & le séjour à sa volonté dans la Laconie.

XENIÆ. Cicéron nomme ainsi des bains. On les appelloit de ce mot quasi *hospitales*, comme il paroît par l'raison pour (*xenia*, (cap. xxv). Quelques éditions portent *xenia*: *ad balneas Xenias*. Gruter a rétabli le mot *xenias* sur l'autorité des manuscrits. Ces bains étoient publics. (D. J.)

XENIES, *xenia*; ce mot désignoit chez les grecs les présens qu'ils faisoient à leurs hôtes pour renouveler l'amitié & le droit d'hospitalité. Les gens riches & magnifiques de cette nation, avoient des appartemens de réserve, avec toutes les commodités nécessaires, pour y recevoir les étrangers qui venoient loger chez eux. La coutume étoit qu'après les avoir traités le premier jour seulement, ils leur envoioient ensuite chaque jour quelques présens de choses qui leur venoient de la campagne, comme des poulets, des œufs, des herbage & des fruits. Les étrangers de leur côté ne manquoient pas de rendre à leurs hôtes présens pour présens; & ces divers dons de part & d'autre s'appelloient *ξίνα*, comme on le voit dans Homère, qui nomme ainsi les présens que se font Glaucus & Diomède. C'est du mot *xenia* qu'a été formé celui de *xenodochion*, maison où l'on reçoit gratuitement les étrangers qui voyagent. (D. J.)

XÉNISME, (*antiq. grecq.*) *ξενισμοί*, sacrifice qu'offroient les athéniens dans leurs fêtes anacées en l'honneur des Dioscures. Ces sacrifices s'appelloient *ξενισμοί*, parce que ces deux divinités étoient *ξέναι*, c'est-à-dire, étrangères. Athénée, (*Deipnos. lib. XI*), fait mention des jeux qu'on célébroit dans cette réjouissance.

XENIUS, Jupiter l'hospitalier (de *ξένος*) (hôte étranger.) *Voyez HOSPITALIS.*

XÉNOCLÉE, prêtresse de Delphes, ayant vu venir Hercule pour consulter l'oracle d'Apollon, refusa de lui rendre aucune réponse, parce qu'il étoit encore tout souillé du sang d'Iphitus qu'il venoit de tuer. Hercule, offensé de ce refus, emporta le trépied de la prêtresse, & ne consentit de le rendre qu'après qu'il eut reçu satisfaction. C'est de là, dit Pausanias, que les poètes ont pris occasion de feindre qu'Hercule avoit combattu contre Apollon pour un trépied.

XÉNODICE, fille de Minos & de Pasiphaé.

XENOPARACHUS, celui qui étoit chargé de distribuer aux ambassadeurs qui arrivoient à Rome, le sel, le bois, & tout ce qui étoit nécessaire pour vivre au dépens du trésor public.

XÉNOPHON, médecin de l'empereur Claude. Sa tête & son nom, *ΞΕΝΟΦΩΝ*, sont gravés sur des médailles de Cos, sa patrie.

XERAMPÉLINUS COLOR, couleur de feuilles de vignes seches, couleur de roses seches. Le scholiaste de Juvénal la décrit ainsi: *Vestes . . . ampelini coloris, qui inter coccinum & muricem medius est.*

XESTES, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez LOG. . . .*

XESTÉS, mesure grecque de capacité. Elle valoit en mesure de France $\frac{4862}{10000}$ de piate, selon Pauton

Elle valoit en mesures grecques

2. cotyles

ou, 8 oxybaphon,

ou, 12 cyathes.

XIPHÉE, gendre d'Érectée, est le même que *Xuthus*. *Voyez ce mot.*

ΞΙΦΟΣ, supplice capital chez les athéniens, qui consistoit à avoir la tête tranchée.

XISUTHRUS, ou **XISITHRUS**, chef de la dixième génération, selon d'anciens auteurs Chaldéens cités par George Syncelle, fut averti en songe par Saturne, que le quinzième du mois Drésius, le genre humain seroit détruit par un déluge. Il reçut ordre en même temps de mettre par écrit l'origine, l'histoire & la fin de toutes choses, de cacher sous terre ses mémoires dans la ville du Soleil, nommée *Sippara*; de construire ensuite un vaisseau, d'y mettre les provisions nécessaires, d'y renfermer les oiseaux & les

animaux à quatre pieds, & d'y entrer lui, ses parens & ses amis. *Xifuthrus* exécuta ponctuellement les ordres, & fit un navire qui avoit cinq stades de longueur, & deux de largeur (Le stade vaut environ 90 toises.). Il n'y fut pas plutôt entré, que la terre fut inondée; quelques temps après voyant les eaux diminuées, il lâcha quelques oiseaux, qui ne trouvant, ni nourriture, ni lieu où se reposer, retournèrent au vaisseau. Quelques jours après, il en lâcha d'autres, qui revinrent avec un peu de boue aux pieds. La troisième fois qu'il les laissa envoler, ils ne parurent plus; ce qui lui fit juger que la terre commençoit à être suffisamment découverte. Il fit alors une ouverture au vaisseau; & voyant qu'il s'étoit arrêté sur une montagne, il en sortit avec sa femme, sa fille & le pilote; & ayant salué la terre, élevé un autel & sacrifié aux dieux, lui & ceux qui l'avoient accompagné disparurent. Ceux qui étoient demeurés dans le vaisseau, ne le voyant pas revenir, sortirent & le cherchèrent vainement. Seulement une voix se fit entendre, & leur annonça que la piété de *Xifuthrus* lui avoit mérité d'être enlevé dans le ciel, d'être mis au nombre des dieux avec ceux qui l'accompagnoient. La même voix les exhorta à être religieux, & à se transporter à Babylone, après avoir détéré à Sippar les mémoires qui y avoient été déposés. La voix ayant cessé de se faire entendre ils allèrent rebâtir la ville du Soleil, & plusieurs autres.

XOUS, dans l'Egypte. ΖΟΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille grecque en l'honneur d'Hadrien.

ΧΡΗΣΤΟΣ. Ce mot veut dire *très-bon*, & se trouve fréquemment sur les tombeaux, & dans les anciennes épitaphes des grecs & des romains.

XPOA, n'est point le genre chromatique, comme l'ont cru plusieurs traducteurs.

XPOA n'est autre chose que la division d'un genre musical en ses différentes espèces; selon Euclide (D. J.).

ΧΡΥΣΟΦΥΛΑΞ, c'est-à-dire, gardien de l'or d'Apollon, quoiqu'il n'eût point l'or en garde. C'étoit un ministre subalterne du temple de Delphes, administrateur de tout ce qui regardoit la propriété de ce temple sacré: il habitoit à l'entrée du sanctuaire. Il falloit qu'il se levât tous les jours avec le soleil, & qu'il balayât le temple avec des rameaux de laurier cueillis autour de la fontaine de Castalie; qu'il attachât des couronnes du même laurier sur les murailles du temple & sur les autels autour du trépied sacré; qu'il en distribuât aux

prophètes, aux phébadés, aux poètes, au sacrificateurs, & autres ministres.

Il devoit après cela puiser de l'eau de la fontaine de Castalie dans des vases d'or & en remplir les vases sacrés, placés à l'entrée du temple, où l'on étoit obligé de purifier ses mains en entrant. Il faisoit ensuite une asperision de cette même eau sur le pavé du temple, sur les portes & sur les murs, avec un goupillon de laurier.

Quand tout cela étoit achevé, il prenoit un arc ou un carquois, & alloit donner la chasse aux oiseaux qui venoient se poser sur les statues dont le temple étoit environné; voilà d'où lui venoit le nom de *gardien d'Apollon*. Il ne tuoit portant ces oiseaux qu'à la dernière extrémité, & lorsqu'il avoit employé sans effet les cris & les menaces; mais entre ces oiseaux la colombe étoit privilégiée, & pouvoit habiter en sûreté dans le temple du dieu.

Le ministre dont nous parlons, étoit obligé de vivre dans la continence pendant les fonctions de son ministère: il est vraisemblable qu'il y en avoit plusieurs de son ordre qui se relayoient tour-à-tour.

XUTHUS, fils d'Hellen, & petit fils de Deucalion, étoit d'Achaïe. Il vint un jour au secours des athéniens, qui avoient à soutenir une guerre, il les aida à remporter la victoire sur leurs ennemis, & Créüse, fille d'Erechthée, avec la couronne d'Athènes, fut le prix de sa générosité & de sa valeur. On dit qu'après plusieurs années, ne se voyant point d'enfans, il résolut d'aller à l'oracle de Delphes. Apollon qui avoit aimé Créüse avant son mariage, & qui l'avoit rendu mère d'un fils nommé *Jon*, conseilla à *Xuthus* de reconnoître pour son fils le premier enfant qu'il rencontreroit en sortant du temple. Ce fut *Jon* qui se trouva à propos, & qui fut reconnu pour fils du roi. C'est la tradition qu'a suivie Euripide dans sa tragédie d'*Ion*; mais les historiens disent que *Xuthus* eut deux fils, *Jon* & *Achéus*, qui furent la tige des Joniens & des Achéens. Voyez CREUSE, JON.

XV. VIR. Voyez QUINDECIMVIR.

XYLON. Voyez BYSSUS.

XYLLOALSAMUM. On reconnoît cet arbrif-
 feau odoriférant des anciens dans le Baumier de la Mecque. Le climat de l'Egypte lui est très-favorable; mais l'indolence des égyptiens sous la domination turque l'a fait disparaître de cette belle contrée. Belon qui la parcouroit en 1530, en compta neuf pieds dans un village près du grand Caire. On les y cultivoit avec soin, & en les taillant comme la vigne, on recevoit ces

larmes précieuses connues dans la médecine, & dont les femmes des contrées orientales se servent avec avantage pour entretenir la fraîcheur de leur teint, & fortifier leur estomac. Ces arbrisseaux hauts d'un pied & demi, poussent des rameaux minces & des feuilles semblables à la rhuë. Selon en dessécha un rameau & vérifia que c'étoit la plante connue sous le nom de *Xyllobalsamum*, que les caravanes apportent de la Mecque. Il dit que son écorce rougeâtre recouvre une pellicule d'un beau verd. Elle a une saveur qui tient de l'encens, de la feuille de térébenthine, & de la sariette sauvage. Lorsqu'on la froisse entre les doigts, elle répand une odeur aromatique approchant de celle du cardamome.

XYLOSTROTON, boiserie ou marqueterie.

XYNOECIE. 2 fêtes célèbres chez les athéniens, instituées au sujet de la réunion que Thésée fit de toutes les bourgades & petites communautés de l'Attique en un seul corps de république. Elles étoient signalées par des sacrifices, des jeux & des repas publics dans le Prytanée. Leur nom est formé du grec *σύν*, ou *σύν*, ensemble ou avec, & de *οἶκος*, j'habite, pour marquer la réunion ou société, qu'avoient alors formée tous ces habitans, auparavant indépendans & dispersés.

XYSTARQUE, officier qui présidoit aux xystes & au stade. Son autorité s'étendoit non sur tous les endroits de cet édifice où s'exerçoient les athlètes, c'est-à-dire, sur les xystes, le stade, la palestres, comme l'insinue Tertullien, & comme il est facile de le conjecturer d'une ancienne inscription grecque, qu'on lit à Rome, sur le piédestal d'une statue, dans le *forum Trajani*, & qui est rapportée par Mercurial. Au reste, si le *xystarque* n'étoit pas précisément le même que le gymnasiarque : on doit se persuader qu'il lui étoit peu inférieur, & qu'il tenoit dans le gymnase un rang très-honorable ; puisque Ammian Marcellin fait mention en quelque endroit, de la pourpre & de la couronne du *xystarque* ; ce qui prouve que cet officier présidoit aux jeux & aux exercices.

XISTE, c'étoit chez les grecs & les romains, un lieu d'exercice consacré à divers usages ; mais quoique le mot grec *xystos* désigne un lieu couvert, destiné aux exercices de la gymnastique, le mot *xystus* des latins signifie d'ordinaire une promenade découverte. Indiquons la forme & la coupe des *xystes*, car c'est une chose peu connue.

1°. On formoit une place quarrée ayant de circuit deux stades, qui font 250 pas. Trois de

ces faces avoient un portique simple ; avec de grandes salles au dessous, où les philosophes & autres gens de lettres se rendoient pour discourir & s'entretenir ensemble.

A la face, qui devoit être tournée au midi, les portiques étoient doubles ; de peur que les pluies d'hiver ou d'orage, ne pussent passer au second, & pour qu'en été l'on eût aussi le moyen de s'éloigner davantage du soleil. Au milieu de ce portique, il y avoit une grande salle où l'on donnoit leçon aux enfans ; à côté de cette salle étoient les écoles des jeunes filles ; sur le derrière étoit le lieu où les athlètes alloient s'exercer : plus avant, & à l'extrémité de la façade du portique, on plaçoit les bains d'eau froide.

A la gauche de la salle des jeunes gens, les lutteurs se frictoient d'huile, pour se rendre les membres plus souples & plus robustes, & près de-là étoit la chambre froide, où ils venoient se deshabiller. On entroit ensuite dans la chambre tiède, dans laquelle on commençoit à faire du feu & à se tenir un peu chaudement pour entrer après dans l'étuve, où le poêle étoit d'un côté, & de l'autre le bain d'eau chaude. L'architecte ayant bien considéré que la nature ne passe d'une extrémité à l'autre que par des milieux tempérés, voulut à son imitation, que pour aller d'un lieu froid en un autre chaud, le passage se trouvât tiède.

A l'issue de tous ces appartemens, il y avoit trois portiques ; celui du côté de l'entrée étoit situé vers le levant ou le couchant ; les deux autres étoient à droite & à gauche, tournés l'un au septentrion & l'autre au midi, celui du septentrion étoit double, & large comme la hauteur de ses colonnes. Le portique qui regardoit le midi étoit simple, mais beaucoup plus ample que le précédent. Pour faire son compartiment on laissoit, tant du côté du mur que du côté des colonnes, 10 pieds de largeur. Cet espace donnoit un chemin en forme de levée, de laquelle on descendoit deux marches par un escalier de 6 pieds, qui entroit dans un parterre couvert ayant au moins 12 pieds de profondeur. C'étoit - là que les athlètes venoient s'exercer en hiver, sans recevoir aucune incommodité de ceux qui s'assembloient sous le portique pour les regarder ; les spectateurs de leur côté avoient aussi l'avantage de bien voir, à cause de l'enfoncement du terrain où combattoient les athlètes ; ce portique s'appelloit proprement le *xyste*.

On avoit soin en bâtissant les *xystes*, de ménager entre deux portiques quelques bosquets, & des allées d'arbres payées en mosaïque. Près

du *xyste* à la face du portique double on faisoit les alignemens des promenades découvertes, qu'on nommoit *péridromides*, dans lesquelles les athlètes se rendoient en hiver.

A côté de ces édifices étoit une place, où le peuple venoit se placer pour voir plus commodément les jeux. A l'imitation de ces sortes d'édifices, quelques empereurs romains, pour

se faire aimer du peuple, bâtirent des thermes magnifiques, où tout le monde pouvoit se rendre & prendre le plaisir des bains.

XYSTIQUE, nom que l'on donnoit à Rome aux athlètes des gymnases & aux gladiateurs qui, l'hiver, combattoient sous des portiques, & non en plein air. Suétone (*Vie d'Auguste* c. 45.) en fait mention.



Y

Les auteurs de la *Nouvelle diplomatique* (T. I. P. 322.) distinguent en trois séries, les Y des marbres, des médailles & des chartes.

Presque tous les jambages de la première série de l'Y sont droits. Sa première sous-série perlée remonte avant l'ère vulgaire; les 2, 4 & 5, aux premiers siècles; la 3^e. au moyen âge. La 2^e. est à bouts tranchés, simplement; la 3^e. par des sommets solides; la 4^e. irrégulière; la 5^e. peu ou tranchée.

Plusieurs jambages de la II^e. série sont courbes, & marqués au coin de la bonne antiquité. 1^o. Haut des Y intrinsèquement concave. 2^o. Courbure d'un côté, en dedans. 3^o. De tous les deux. 4^o. Haute oblique ou courbe.

Les Y de la III^e. série, dont la haste est placée d'un côté, depuis le haut jusqu'en bas, & non au milieu, indiquent sur-tout le bas & le moyen âge. 1^o. Le côté droit en S; 2^o. sommets massifs; 3^o. haste recourbée, principalement vers la droite; 4^o. vers la gauche; 5^o. Y à pièces détachées, &c. 6^o. presque en V; 7^o. à haste droite; 8^o. partant du côté gauche; 9^o. Y courbés en dehors par le haut; 10^o. en f; 11^o. y minuscules gothiques.

Y étoit, selon Pythagore, un symbole de la vie, à cause que le pied représentoit l'enfance, & que la fourche signifoit les deux chemins, du vice & de la vertu, où l'on entroit ayant atteint l'âge de la raison.

Y étoit aussi une lettre numérale qui signifoit 150, ou, selon Baronius, 159, suivant ce vers :

Y dat centenos & quinquaginta novenos.

Si l'on met un tiret au-dessus \bar{Y} , il vaut 150,000.

Les latins avoient pris, comme nous, ce caractère pour représenter l' υ grec; mais ils pronon-

çoient vraisemblablement comme nous prononçons u, & leur u équivaloit à notre ou : ainsi ils prononçoient les mots *syria*, *syracusa*, *symbola*, comme nous prononcerions *suria*, *sura-cusa*, *subola*. Voici à ce sujet le témoignage de Scaurus (*De Orth.*) : *Y litteram supervacuum latino sermoni putaverunt, quoniam pro illa U cederet : sed cum quadam in nostrum sermonem græca nomina admissa sint, in quibus evidenter sonus hujus litteræ exprimitur, ut, hyperbaton, & hyacinthus, & similia; in eisdem hæc litterâ necessario utimur.*

YEUX. Voyez PRUNELLE, INCRUSTATION & OEIL.

YMER. Dans la mythologie des anciens peuples du Nord, Ymer étoit un géant qui fut formé des gouttes vivantes des vapeurs glacées fondues par un souffle du Midi. Après sa formation il dormit d'un profond sommeil, & pendant ce sommeil il eut une sueur, de laquelle furent formés un mâle & une femelle, qui donnèrent naissance à la race des géans. Ymer fut tué par les descendans d'Odin, qui étoient les dieux; & le sang sortit de ses blessures en si grande abondance, qu'il noya tous les géans, dont un seul échappa avec sa famille. Les dieux traînèrent le corps d'Ymer dans l'abîme, & en fabriquèrent la terre. Son sang forma la mer & les fleuves, ses os les montagnes, ses dents les rochers, & son crâne le ciel. Voyez ODIN.

YPHICLÈS, fils d'Amphitryon & d'Alcmène; frère jumeau d'Alcide, quoique celui-ci eût pour père Jupiter. Plaute dit que ces deux enfans, quoique conçus à trois mois l'un de l'autre, naquirent en même tems, Jupiter voulant épargner à Alcmène la peine de deux accouchemens différens. Voyez IPHICLUS.

YPHIME, nymphe dont Mercure devint amoureux, & qu'il rendit mère des Satyres.

Z.

LE Z chez les grecs étoit la figure abrégée du $\delta\sigma$, que les doriens prononçoient $\sigma\delta$, en transposant les lettres. Ainsi les doriens disoient $\Sigma\delta\upsilon\sigma$, pour $\delta\upsilon\sigma$, $\Sigma\delta\upsilon\gamma\sigma$ pour $\delta\upsilon\gamma\sigma$; de même que les italiens disent encore *Dseccha* pour *Zeccha*, & quelques-uns même *Sdeccha*.

Les latins en empruntant le Z des grecs lui conservèrent la valeur de lettre double; de là vint qu'en poésie toute voyelle étoit longue devant le Z. Victorin (*De literâ*) en rend témoignage; *Z apud nos loco duarum consonantium fungitur vs.* Le Z se prononçoit beaucoup plus doucement que FX; d'où vient que Quintilien l'appelle *mollissimum & suavissimum*; néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout à fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S. Elle avoit de plus quelque chose du D, mais qui se prononçoit fort doucement, *Merentius* se prononçoit presque comme *Medsentius*, &c. Le Z avoit encore quelque affinité avec le G à ce que prétend Capelle: Z, dit-il, *à gratis venit, licet, etiam ipsi primò G grati utebantur.* Les jolies femmes de Rome affectoient dans leur discours ce G adouci des grecs: elles disoient délicatement, *figerè oꝝcula.*

Isidore (I. 4.) dit que du temps d'Auguste on substituoit les deux S, ou SS, au Z, comme *hilarissat* pour *hilarizat*. On substituoit aussi le Z à l'S, *zmyrna* pour *smyrna*. Quelquefois aussi les romains substituèrent le D au Z, *ladi*, peuple, pour *oi Δαλοι*, *cydicos* pour *cyricos*, &c.

Dans les plus anciennes inscriptions & sur les médailles on voit paroître le Z sous cette forme, \mathbb{Z} .

Les auteurs de la *Nouvelle diplomatique* (T. II. p. 332.) distinguent en deux séries les Z des marbres, des médailles & des chartres.

Les Z de la 1^e série à lignes droites, appartiennent aux premiers siècles, & plus spécialement ceux des premières, seconde & septième sous-séries. Plusieurs de la sixième sont antérieurs à l'ère vulgaire. La plupart des autres se rapportent au même âge. Premièrement tranchés simplement, secondement en triangle ou talus par le bas, troisièmement massifs, quatrièmement à contreforts, cinquièmement presque en S antique, sixièmement irréguliers, septièmement non tranchés, huitièmement manquant d'un jambage.

La 2^e grande série est liée aux premiers tems par plusieurs de ses figures, & principalement par ses sous-séries 4, 5, & 6. Les suivantes sont modernes. Premièrement Z à queue recourbée en dessus, tête située horizontalement &c. secondement obliquement &c. troisièmement courbée en dessous, quatrièmement en dessus, cinquièmement horizontale, queue courbée en dessous, sixièmement Z en forme de 3, septièmement de 8, huitièmement à double S renversée, neuvièmement c'est proprement la cédille espagnole, que nous trouvons dès le XIV^e siècle.

Dans l'ancienne numération Z valoit 2000, suivant ce vers:

Ultima Z tenens finem bis mille tenebit.

Si l'on mettoit un trait horizontal sur le Z, il étoit multiplié par 1000, & il valoit 200, 000.

ZACORE, un des princes qui secoururent Persée. Il fut tué par Argus, fils de Phryxus.

ZACYNTHUS, île \mathbb{Z} A & ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un trépied.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Verus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Faustine jeune.

ZAGREUS, surnom de Bacchus. Voyez JACHUS.

ZAMOLXIS étoit le grand dieu des thraces & des gètes, au rapport d'Hérodote (dans sa Méromène, ch. 94. & 95). Il leur tenoit même lieu à tous les deux; car ils ne vouloient honorer que celui-là. *Zamolxis* fut d'abord esclave en Ionie; & après avoir obtenu sa liberté, il y acquit de grandes richesses, & retourna dans son pays. Son premier objet fut de polir une nation

grossière, & de la faire vivre à la manière des Ioniens. Pour y réussir, il fit bâtir un superbe palais, où il régaloit tour-à-tour les habitans de sa ville, leur insinuant, pendant le repas, que ceux qui vivroient ainsi que lui, seroient immortels; & qu'après avoir payé à la nature le tribut que tous les hommes lui doivent, ils seroient reçus dans un lieu délices, où ils jouiroient éternellement d'une vie heureuse. Pendant ce temps là, il travailloit à faire construire une chambre sous terre; & ayant disparu tout d'un coup, il s'y renferma, & y demeura caché pendant trois ans. On le pleura comme mort, mais au commencement de la quatrième année, il se montra de nouveau; & ce prétendu prodige frappa tellement ses compatriotes, qu'ils parurent disposés à croire tout ce qu'il leur avoit dit. Dans la suite, on le mit au rang des dieux, & chacun fut persuadé qu'en mourant, il iroit habiter avec ce dieu. Ils lui exposoient leurs besoins, & l'envoyoient consulter tous les cinq ans. La manière dont ils le faisoient, également cruelle & bizarre, prouve qu'en mourant *Zamolxis* n'avoit pas beaucoup réussi à les polir. Lorsqu'ils avoient choisi celui qui devoit aller exposer leurs besoins, on faisoit tenir trois javelines droites, pendant que d'autres prenoient le député par les pieds, & le jettoient en l'air, pour le faire tomber sur la pointe de ces piques: s'il en étoit percé, & mouroit sur le champ, ils croyoient que le dieu leur étoit favorable; & s'il n'en mouroit pas, on lui faisoit de sanglans reproches, & on le regardoit comme un méchant homme. Puis choisissant un autre député, ils l'envoyoient à *Zamolxis*, sans le soumettre à la même épreuve. Lorsque le temps étoit troublé par quelque orage, ces mêmes peuples tiroient des flèches contre le ciel, comme pour menacer leur dieu, ne croyant pas qu'il y en eût d'autres que *Zamolxis*.

ZAN, premier nom de Jupiter, de celui que l'on disoit avoir régné en Crète. Voyez ZEUS.

ZANCHÆ. Voyez TZANGÆ.

ZANCLE, en Sicile. ZANKLE en Etrusque.

Pellerin en a publié un médaillon d'argent au toname, & Paruta en avoit fait connoître un autre.

ZANTE, autrefois *Zacinthus*. Voy. ce mot.

ZANTHÈNE, pierre qui suivant Pline, se trouvoit en Médie; quand on la trituroit dans du vin, elle devenoit molle comme de la cire, & elle répandoit une odeur fort agréable. (*Plinius lib. XXXVII, cap. 10.*)

ZARETA, fontaine de l'Asie mineure, dans

la Bythinie, au bord de la mer de Chalcédoine, selon Etienne le géographe, qui dit qu'elle nourrissoit de petits crocodiles qu'on appelloit *Zareti*. Strabon (*l. XII.*) nomme cette fontaine *Zareti*, & dit simplement qu'elle nourrissoit de petits crocodiles. Par ces petits crocodiles, on doit entendre des lézards d'eau semblables aux crocodiles d'Egypte, & ces lézards sont appellés *byzantiaci lacerti*, dans Stace (*l. IV. Sylv. in risu saturnaliuo.*)

Tu roseum tinea, stique putrem

Quales aut libycis madent olivis,

Aut thus niliacum, piperve servant,

Aut byzantiacos colunt lacertos.

(D. J.)

ZATRICIUM, le jeu d'échecs chez les grecs, le même que *zmyrna latruncula* chez les romains. Dans tous les deux il y avoit de certaines figures qu'on arrangeoit sur un échiquier, & une de ces figures s'appelloit *Roi*. Dans tous les deux aussi, deux figures de la même couleur prenoient une figure de différente couleur. Cependant le mot de *Zatricion* ne se trouve point dans les anciens auteurs grecs, & on ne le lit que dans les livres des modernes.

Le mot *zatricion* est persan. Les persans appellent encore le jeu d'échecs *xatrang* ou *xatrang*. Cette étymologie confirme l'opinion de ceux qui assurent que les échecs sont d'origine persanne ou indienne.

ZAYTHA, dans la Mésopotamie ZAYΘHC.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Trajan.

ZEA. Voyez ALICA.

Nous traduisons le mot *zea*, *ζea* des anciens, par *épeautre*, espèce de froment qui a une enveloppe dont il est fort difficile de le séparer, même en le battant; mais dans les écrits des anciens grecs, le mot *zea* est quelquefois employé pour le *libanotes*, qui, comme l'on sait, est une espèce de *laserpitium*. On ne peut concevoir qu'on ait confondu ensemble sous un même nom deux choses aussi différentes qu'un grain semblable au froment, avec une belle ombellifère; & cependant c'est une faute qui a été commune aux grecs & aux romains. Il y a plus; c'est que le mot *zea* pris pour une espèce de froment dans Dioscoride & Théophraste, n'est point le même grain dans Athénée; car ce dernier nous dit que le pain fait de la *zea* est le plus pesant & le plus difficile à digérer qu'il y ait. Il ajoute qu'on ne peut cultiver ce grain

que dans les pays froids du nord, où l'on en fait du pain noirâtre, pesant & mal-fain : ainsi le ζέα d'Athénée paroît être du seigle. Théophraste au contraire, en parlant du ζέα, dit qu'il donne un pain plus blanc & plus léger qu'aucun autre froment. Il faut avouer qu'en général les anciens sont très-confus & très-peu d'accord dans les détails qu'ils nous ont laissés sur les divers grains dont on faisoit le pain.

ZELA, dans le Pont. ΖΗΛΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ère, en l'honneur de Domna, de Caracalla.

ZELCHINO, sœur de Labia. Voy. RHODES.

ZEMIA, Ζημία. Ce mot grec désignoit en général chez les athéniens toute espèce de punition ; mais il se prenoit aussi pour une amende pécuniaire, différente suivant la faute.

ZEMPHYRUS, nom donné par quelques auteurs à la pierre précieuse que les modernes connoissent sous le nom de Saphir & non du Saphirus des anciens, qui étoit le lapis lazuli.

ZENGITES. Voyez HIPPADES.

ZENICON, poison que les chasseurs de la Gaule celtique employoient autrefois pour tuer les bêtes qu'ils poursuivoient à la chasse ; c'est pour cette raison qu'on le nommoit en latin, *venenum cervinum*. Il agissoit avec tant de promptitude, qu'aussitôt qu'un chasseur avoit abattu un cerf ou un autre animal avec une flèche teinte de ce poison, il se croyoit obligé de courir sur la bête, & de couper un morceau de chair tout autour de la blessure, pour empêcher le poison de se répandre & de corrompre l'animal.

ZENOBIE, reine de Palmyre.

SEPTIMIA ZENOBLIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or, en argent, & en médailles latines.

RRR. en M. B. grec d'Egypte.

ZENODORE, Roi de Judée.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ZENON, empereur grec.

ZENO AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or.

RR. en argent.

RR. en M. B.

R. en P. B.

ZENONIDE, épouse de Basilisque.

ÆLIA ZENONIS AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

ZÉOMÉBUCH, c'est-à-dire le dieu noir. C'est ainsi que les vandales appelloient le mauvais Génie, à qui ils offroient des sacrifices pour détourner sa colère. Voyez BELBUCH.

ZEOPIRON, Ζεοπιρον. Il paroît par l'étymologie de ce mot, qu'il désigne une espèce de graminée moyen entre la ζέα & le froment.

Galien en fait mention & dit qu'il croissoit en Bythinie.

ZÉPHIRE ou le VENT D'OCCIDENT.

Pour les grecs, c'étoit un de ceux qu'Hésiode dit être enfant des dieux. Anchise sacrifia au Zéphire une brebis blanche avant de s'embarquer. Il y avoit dans l'Attique un autel dédié au zéphire. C'étoit un vent, disent les poètes, qui faisoit naître les fleurs & les fruits de la terre par son souffle doux & gracieux, qui ranimoit la chaleur naturelle des plantes & qui donnoit la vie à toutes choses : c'est ce que signifie son nom formé de ζωή, vie, & de φέρειν, porter. C'est pourquoi l'Amour naquit de zéphire & d'Iris (Plutar. Egw. 1365. l. VII.)

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une cornaline, un vaisseau à rame, sous la forme d'un coq, dont la proue représente le devant du corps de cet oiseau ; la poupe, la queue & l'éperon qui est double, les jambes ; au-dessus du vaisseau on voit un papillon. Ce papillon qui peut représenter le Zéphire, sorte de vent à qui on donnoit les ailes de cet insecte, semble nous préparer à voir que la navigation commençoit à se servir du secours des vents, puisque le vent appelé Zéphire étoit un vent doux, que l'on confondoit avec le favonien, qui étoit si propre à naviguer sans danger. C'étoit celui-ci qui ouvroit les mers aux navigateurs, & qui (Plin. l. II. XLVII.)

selon l'expression de Pline, ramollissoit la rigueur du ciel d'hiver.

ZEPHIRIUM, en Cilicie. ΖΕΦΥΡΙΩΝ, & ΖΕΦΥΡ.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Trébonien-Gallus.

ZEROS, pierre précieuse transparente, qui selon Pline (L. XXXVII. c. 9.) est marquée de taches noires, blanchâtres, & a beaucoup de rapport avec une autre qu'il appelle *iris*; nous ne savons point aujourd'hui quelle pierre ce peut être.

ZÉRYNTHE, ou **ZÉRANTHION**. antre fameux dans la Thrace, consacré à Hécate. On y offroit des sacrifices, pour prévenir les périls que l'on craignoit.

ZERETH, tertio, spithame, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit 7 pouces & $\frac{704}{1000}$ de France, selon Pausan (Métrologie.). Elle valoit en mesures anciennes du même pays :

1 $\frac{1}{3}$ lichas.

ou 3 tophach.

ou 6 condyles.

ou 12 esbaa.

ZETA. } *Zeta*, chambre à coucher
ZETARIUS. } pour *diata*, selon la coutume des anciens qui, de ces deux lettres D. & I. en faisoient un Z.

Ils changeoient *diabolum* en *zabulum*. Ce mot *zeta* se trouve dans Pline (Épist. 2. 17. 21.). *Quâ mare contrâ parietem medium, Zeta perquam eleganter recedit.* Cette chambre étoit construite de façon à être autant échauffée par les rayons du soleil qu'on y introduisoit, que par le feu qu'on y faisoit. On appelloit *zetarius* l'esclave qui avoit soin de balayer cette chambre, & d'en entretenir la propreté.

ZETÆ. Ce mot est synonyme à *vaporarium*; c'étoit chez les anciens des appartemens situés au-dessus d'une étuve, dans lesquels on répandoit de l'eau froide ou de l'eau chaude, selon la saison. La vapeur de cette eau, en tombant par des tuyaux placés dans le mur, échauffoit ou rafraî-

chissoit les *zeta* à discrétion. Ce mot désigne aussi chez les auteurs latins, des endroits particuliers, dans les bains, où l'on trouvoit des lits destinés au repos, & plus souvent encore à la galanterie.

XETETES, Ζητήται, magistrats établis chez les athéniens dans des occasions extraordinaires, pour faire la recherche des sommes dues à la république, lorsque ces sommes étoient devenues trop considérables par la négligence des receveurs ou autrement, & qu'il étoit à craindre que leur rentrée ne fût perdue si l'on n'y mettoit ordre. Ce mot vient du grec ζήτησ, je cherche.

On appelloit quelquefois les anciens pyrrhoniens *zetetici*, comme qui diroit *chercheurs*.

ZÉTHÈS & CALAIS, deux Argonautes, fils de Borée & d'Orythie. Voyez CALAIS, BORÉADES.

ZETHUS ou **ZETHÈS**, frère d'Amphion, naquit de Jupiter & d'Antiope. J'ai rapporté à l'article *Antiope*, l'histoire de la naissance de ces deux enfans; mais on laraconte encore d'une autre manière. On dit que Lycus, mari d'Antiope, la soupçonna d'une intrigue avec un certain Epaphus, la répudia sur le champ, & épousa Dirce. Ce fut alors que les charmes d'Antiope firent impression sur le cœur de Jupiter. Le dieu pour tromper cette femme vertueuse, prit la figure de Lycus, & se présenta à elle, comme pour se reconcilier. Elle donna dans un piège que sa vertu même lui rendoit encore plus imperceptible, & conçut *Zéthès* & Amphion. Dirce ne fut pas moins la dupe de ce déguisement, & pour prévenir les suites du raccommodement de son mari avec sa première femme, elle renferma Antiope, & lui fit souffrir tous les maux imaginables. Celle-ci trouva enfin le moyen de s'échapper, & se réfugia sur le mont Cithéron, où elle accoucha de ses deux enfans, qui la vengèrent dans la suite bien cruellement. Voyez ANTOIPE, DIRCE. Du reste, *Zéthès* aida son frère à bâtir la ville de Thèbes. Voyez AMPHION, où se trouve la description d'un bas-relief qui représente les deux frères. Voyez ANTOIPE & TAUREAU-FARNESE.

ZEUGITES, Ζευγίται. Voyez HIPPADES. On nommoit ainsi chez les athéniens la troisième classe du peuple, c'est-à-dire de ceux qui avoient un revenu annuel en terre de 200 medimnes, mesure des grecs, qui contenoit environ six boisseaux romains.

ZEUGMA, dans la Syrie. ΖΕΥΓΜΑΤΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Verus, de Caracalla, d'Elagabale, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacille & de Commode.

ZEUMICHIUS, c'est-à-dire, Jupiter le machiniste, nom qu'on donna à Chrysor, pour avoir fait plusieurs découvertes utiles, avoir inventé plusieurs machines, l'hameçon, la ligne à pêcher, l'usage des barques pour la pêche. *Voyez CHRYSOR.*

ZÉUS, c'est le nom que les grecs donnoient à Jupiter, il signifie celui qui donne la vie à tous les animaux. (De *zēō*, je vis, ou je fais vivre.)

Les doriens écrivoient *AZEUS*. *Voyez Z.*

ZEUXIDIE, surnom de Junon, synonyme du latin *Juga*, qui met sous le joug. Ce nom vient de *Ζευγυῖα*, j'attèle.

ZEUXIPPE, fils d'Apollon & de la nymphe Syllis. *Voyez SYLLIS.*

ZEUXO, une des nymphes océanides.

ZINC. *Voyez LAITON.*

ZIPPOIS, même ville que *SEPHORIS*.

ZMILACES. Pline appelle ainsi des pierres semblables à du marbre, d'un bleu tirant sur le vert qui se trouvoient dans le lit de l'Euphrate.

ZMILAMPIS. Pline & les anciens nomment ainsi une pierre, qu'ils disent être semblable à un marbre proconnessien, qui étoit d'un beau blanc, veiné de noir, avec cette différence que dans le *zmilampis* on voyoit toujours une tache bleuâtre semblable à la prunelle d'un œil. Comme on nous apprend que cette pierre étoit petite, se montoit en bague, & se trouvoit dans l'Euphrate, il y a lieu de présumer que ce n'étoit point du marbre, mais une pierre semblable à l'œil de chat qui se trouve assez fréquemment dans le lit de plusieurs rivières des Indes. Quelques auteurs ont appelé cette pierre *zmilanthès*.

ZOARA. C'est ainsi qu'on nommoit chez les Scythes, dans les anciens temps, des troncs d'arbres, ou quelques colonnes sans ornemens qu'ils élevoient en l'honneur de leurs dieux. On appelloit ces sortes de cippes *zoara*, parce qu'on les écorçoit s'ils étoient de bois, & qu'on les lissoit un peu s'ils étoient de pierre. Dans ce temps-là l'image de Diane n'étoit qu'un morceau de bois non travaillé, & la Junon Thespia n'étoit qu'un tronc d'arbre coupé. Bientôt la sculpture fit du bois & de la pierre des statues qui attirèrent plus de respect aux dieux, & qui valurent une grande considération à l'art statuaire.

ZODIAQUE des égyptiens. Schmidt a cherché à l'exemple de Macrobe, l'origine des signes du

zodiaque des grecs dans la religion des égyptiens; auxquels les premiers en étoient redevables. Les grecs jaloux de tous les anciens inventeurs cherchoient par quelques substitutions dans les signes, à se faire passer eux-mêmes pour les inventeurs du *zodiaque*. Mais le rapport évident des signes primitifs avec la religion des égyptiens, revendique hautement pour eux cette invention astronomique.

Le bélier étoit assimilé à Jupiter-Ammon; le taureau à Apis; les gémeaux, aux deux frères inséparables Horus & Harpocrate, qui devinrent Castor & Pollux; le cancer, à Anubis, qui devint le mercure des grecs & des romains; le lion, à Osiris, emblème du soleil; la vierge, à Isis qui devint Cérès: la balance n'existoit pas dans le *zodiaque* égyptien, & sa place étoit occupée par les serres du scorpion; le scorpion étoit consacré à Typhon, qui devint le Mars des grecs; le sauteur, à Hercule, vainqueur des géans, selon Macrobe (t. 20.); le capricorne, à Mendès, le Pan des égyptiens; le verséau, à Canope; les poissons, à Néphthys, la Vénus grecque.

Le système *mytho-astronomique* de Dupuis, que l'on imprime actuellement (août 1793), nous fera connoître les différentes figures des constellations *zodiacales* & leurs rapports avec les fables égyptiennes & grecques.

Je ne parlerai du *zodiaque* que relativement aux monumens antiques.

Les sculpteurs anciens, voulant marquer le mois dans lequel se passoit une action, plaçoient le *zodiaque* avec le soleil dans le signe qui répondoit à ce mois. On en voit des exemples sur le bas-relief de la chute de Phaëton au palais Borghèse, & sur le bas-relief des noces de Thétis & de Pélée du palais Martei: (*Monum. inedit.* n^o. 43. 110.).

Le *zodiaque* avec tous ses signes, le soleil & la lune au milieu, comme dans une médaille d'Alexandre Sévère, marque l'heureuse étoile des princes, & la conservation de tous les membres de l'état que le prince soutient, comme le *zodiaque* soutient les astres.

Chaque mois du calendrier romain, étoit sous l'influence d'un signe du *zodiaque*, & sous la protection d'une des douze grandes divinités, que les romains appelloient *dieux consentes*, & dont les douze statues, enrichies d'or, étoient élevées, dit Varron, dans la grande place de Rome. Minerve présidoit au mois de mars (*le bélier*); Vénus au mois d'avril (*le taureau*); Apollon au mois de mai (*les gémeaux*); Mercure au mois de juin (*le cancer*); Jupiter au mois de juillet (*le lion*); Cérès au mois d'août (*la vierge*); Vulcain au mois de septembre (*la balance*); Mars au mois d'octobre (*le scorpion*);

Diane au mois de novembre (*le sagittaire*) ; Vesta au mois de décembre (*le capricorne*) ; Junon au mois de janvier (*le vaisseau*) ; & Neptune au mois de février (*les poissons*).

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit sur un jaspe héliotrope la tête de Jupiter-Sérapis au milieu des douze signes du *zodiaque*.

Sur une pâte de verre, Apollon, montant un quadrigé au milieu des douze signes du *zodiaque*.

Sur une pâte de verre, Jupiter assis entre Vénus, Cupidon & Mercure au milieu des douze signes du *zodiaque*. Cette pâte paroît tirée d'une pierre gravée, dont (*suppl. de l'ant. t. I. p. 41*). Montfaucon a donné l'explication.

Sur un bronze antique, un faune, ou pour mieux dire, le dieu Pan, qui joue du chalumeau devant un autel allumé : au-dessus de l'autel, est une étoile, & devant l'autel un bouc, élevé sur les pieds de derrière, qui s'y appuie avec ceux de devant. Tout autour, sont les douze signes du *zodiaque*. Les anciens regardoient le dieu Pan comme le type de l'univers, & Apollon & Pan étoient adorés comme la même divinité, par la même raison que les cornes & les poils de la peau de celui-ci, étoient regardés comme les rayons du soleil. Le griffon étoit aussi le symbole de Pan, de même que d'Apollon ; & l'harmonie de l'univers, se régloit au son de la flûte de Pan,

Ἀρμονίαν κόσμου κρεκῶν Φιλοπαίγμωνι μολπή.

Harmoniam mundi pulsans amante jocos cantu.

(ORPH. Hymn. Pan).

C'est donc la raison pour laquelle on plaçoit le dieu Pan au milieu du *zodiaque*, & le chalumeau, on la flûte dont il joue, signifie, selon Macrobe, l'inégalité de l'opération du soleil. (*Saturn. lib. I cap. 22.*). Le feu sur l'autel (*Pausan. lib. VIII p. 677. lin. 24.*), désigne le feu éternel qu'on lui consacroit. On trouve le même sujet sur des pierres gravées du cabinet (*Mariette pierres grav. t. 2, pl. 45*) national de France & de celui de (*mus. Florentin, tom. 2 tab. 88. n. 3*) l'empereur à Florence.

Sur une pâte antique, un faune assis, jouant de la flûte devant un autel ; autour de cette figure, il y a deux bordures distinctes, dont l'une renferme l'autre ; dans celle-ci, sont les douze signes du *zodiaque*, & dans l'extérieure les attributs de différentes divinités.

Sur une pâte antique, un faune assis, jouant des deux flûtes au milieu des signes du *zodiaque*.

Sur une pâte de verre, une tête de Méduse, vue de face au milieu des signes du *zodiaque*.

Sur une pâte antique, une louve allaitant Romulus & Remus, au milieu des douze signes du *zodiaque*. De toutes les explications que l'on pourroit donner, celle qui se rapporte à l'épithète d'Apollon *λυκογενής*, *Lycogeneta* neparoit pas sans raison. Le primitif de ce mot composé, *λυκη*, avec la terminaison masculine, signifie loup, & anciennement, selon les mots qui en dérivent, la lumière ; car les grecs des premiers temps, appelloient ainsi la clarté (*Macrob. Saturn. lib. I c. 17, p. 230*), ou l'aube du jour qui précède le lever du soleil : le latin *lux* paroît aussi en dériver. *Λικαβας*, d'un autre côté, est le cours que le soleil, suit pendant l'année, & ce mot est en poésie, ce que *εἰαυτος*, c'est-à-dire, l'année, est en prose. Sur ce pied-là *λυκογενής*, pris dans le sens primitif de *λυκη*, veut dire, né de la lumière, mais son primitif paroît toujours équivoque, même dans l'application ; car le loup est le symbole de la cause que signifie le nom grec, puisque cet animal étoit consacré à Apollon. Il y avoit même au temple d'Apollon à Delphes un loup d'airain. De-là, il résulte que la louve au milieu des signes du *zodiaque*, peut bien être prise pour un symbole du soleil, ou d'Apollon dieu de la lumière, sans cependant exclure l'application qu'on en peut faire à la ville de Rome.

ZOË. Carbonopline, femme de Léon VI,

ZOE AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or, & en argent.

RR. en M. B. sur lesquelles elle est avec son fils.

Zoë II, femme de Romain Argyre.

ZOE AUGUSTA.

Il n'est pas certain que l'on possède des médailles de cette princesse ; les deux qui sont rapportées dans le recueil de Banduri, qui ne marque ni le métal, ni le module, sont tirées de l'ouvrage de Ducange, qui les avoit prises de Strada.

La première représente la tête seule de Zoë ; on voit sur la seconde, la même impératrice avec Theodora sa sœur.

ZÆLÆ, peuples de l'Espagne tarragonoise. Plinè (*Liv. III. c. 3.*) les comprend sous les *asturi*, & dit (*Liv. XIX c. 1.*) que leur cité étoit voisine de la *Gallicia* & près de l'Océan. Le lin de ce pays étoit en réputation ; c'est ce qu'on appelloit *linum zalicum*. On en transportoit en Italie, où l'on s'en servoit pour faire des rets, filets, ou toiles à prendre les bêtes sauvages.

ZOËTÉE, *zoitum*, Ζοίτιον, ou Ζοίτη, comme l'écrivit Pausanias (*Liv. VII. c. 25.*) ville du Péloponnèse dans l'Arcadie. En sortant de Tricolons pour aller à Méthydrum, & en prenant sur la gauche, dit cet historien, on arrivoit à Ζαΐτε qui avoit eu, disoit-on, pour fondateur Ζαΐτος, fils de Tricolonus; mais du temps de Pausanias, ces deux villes tricolons & Ζαΐτε, étoient désertes, il n'étoit resté que deux temples à Ζαΐτε, l'un de Cérès & l'autre de Diane.

ZOGANE, nom que l'on donnoit à l'esclave qui faisoit le personnage de roi dans les saturnales célébrées à Babylone le 16 du mois loué, mois qui, dit-on, répondoit au commencement de juillet.

ZOGONOÏ, ou Ζωγονες. C'étoient chez les grecs, les dieux qui présidoient à la vie des hommes & des animaux. On les invoquoit pour conserver la vie, pour obtenir une longue vie. Les fleuves & les eaux courantes étoient spécialement consacrés à ces dieux.

ΖΩΑΑ, écharpe ou ceinture avec laquelle les athlètes voiloient les parties sexuelles.

ZONA, ceinture dont se servoient les romains pour serrer la tunique, & pour la retrousser quand il étoit nécessaire. La ceinture étoit différente selon les âges. On ne pouvoit être vêtu décentement sans en porter une, & c'étoit une marque de dissolution que de n'en point porter, ou de la porter trop lâche; aussi disoit-on de César, dont la jeunesse n'avoit pas été fort réglée, Dieu nous garde du jeune homme dont la tunique est flottante. Les hommes la portoient fort haute, & les femmes la plaçoient immédiatement sous le sein, qu'elle servoit à soutenir. Cette ceinture des femmes avoit sur le devant une partie appelée *strophium*, où l'on plaçoit les pierreries.

Les nouvelles mariées avoient une ceinture de laine nouée d'un nœud qu'on appelloit *herculien*, que le mari dénouoit lorsqu'elles se mettoient au lit, en invoquant la déesse Junon, afin que son mariage fût aussi fécond que celui d'Hercule; de là est venue l'expression de *zonam solvere*, pour dire, mettre une fille entre les mains d'un époux. Chez les grecs, au contraire, *zonam solvere*, se disoit de la femme qui accouchoit pour la première fois: *zonam enim solvunt*, dit un scholiaste (*d'Apollonius* l. 287.) *qua primum pariunt, & eam Diana consecrant*. Aussi y avoit-il à Athènes un temple consacré à Diane qui délie la ceinture *zonam solventis*. On trouve cependant dans Homère même des preuves de la première signification; car il est dit dans l'Odyssée (244.) *solvit virginalem zonam*, & il est assez probable que chez les grecs comme chez les romains l'enlèvement de la ceinture étoit une cérémonie nécessaire pour arriver au terme du mariage.

La ceinture servoit aux soldats à porter leur épée, & quand on vouloit punir un soldat en le dégradant des armes, on lui ôtoit la ceinture militaire où pendoit son épée, ce qui étoit une note d'infamie; *stare per totum diem juberet ante praetorium discinctos*, dit Suétone (*August. c. 24. n. 5.*)

La ceinture servoit à renfermer l'argent qu'on portoit sur soi, soit qu'on y attachât une bourse quand on sortoit, soit qu'elle y fût à demeure. Il est certain que dans les auteurs *zona* se prend aussi pour bourse, *crumena*, comme dans Suétone, *zonâ se aureorum plenâ circumdedit*, (*Vitell. c. 16. n. 4.*); & cette coutume étoit commune aux grecs & aux romains.

Aulugelle (*lib. V. c. 12.*) rapporte le discours que Cornelius Gracchus fit au peuple romain en lui exposant la conduite qu'il avoit tenue dans son gouvernement, & qu'il finit en disant: « J'emportai de Rome ma bourse pleine d'argent, & je la rapporte vuide. » *Itaque quirites, quum romam profectus sum, zonas quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vni amphoras quas plenas tulerunt, argento plenas domum reportaverunt.*

La *zona*, celle des deux ceintures dont les femmes se ceignoient vers les hanches, qui servoit principalement à tenir la longue tunique relevée à volonté, & qui se plaçoit au-dessous du nombril, est celle qu'Homère a chantée dans l'Iliade. C'est la célèbre ceinture de Vénus, le nid des grâces. Voyez CESTE.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on voit sur une cornaline Mars *Gradius* sans casque, une pique à la main droite, & un trophée d'armes sur l'épaule gauche. Il est à remarquer, que Mars dans cette pierre, de même que dans les trois suivantes, & dans beaucoup d'empreintes de cette grande collection, a toujours une espèce de ceinture flottante autour du corps. C'est peut-être pour marquer que nonobstant qu'il soit nud, sa ceinture lui tient lieu d'armure; car le mot *ζώνη*, se ceindre la ceinture, désigne dans Homère, toute sorte d'armure. Il est synonyme (*Eustath. ad. Iliad. 2. pag. 827. l. 18. Pausan. l. IX. p. 743. 136.*) *δ'οπλιζέσθαι*, s'armer; la partie étant prise pour le tout, & quoique ce poète en faisant ressembler Agamemnon au dieu Mars, entend par la *ζώνη*, toute l'armure, la seule ceinture prise à la lettre ne laisse pas que d'exprimer avec énergie son idée, & d'être en même temps une image poétique fort significative. On fait cependant que *ζώνη*, désigne aussi le (*Iliad. 1. 615. Iliad. 2. seq. conf. Spanh. in. Callim. hymn. in. del. v. 183. pag. 438.*) baudrier de l'épée, bien que plus souvent le ceinturon soit sa vraie signification.

ZONNYSTAI. Voyez ZONA.

ZOOLATRIE,

ZOOLATRIE ; culte rendu aux animaux.

ZOOPHORE, nom grec de la frise d'un édifice, parce qu'elle étoit chargée de figures d'animaux.

ZOROASTRE, célèbre législateur des anciens perses. Il disoit avoir un génie familier qui lui dictoit les loix qu'il proposoit ensuite aux peuples. C'est lui qui avoit déterminé le culte qu'on devoit rendre au Soleil & aux astres. *Voyez* SABAÏSME.

ZOSTER } *Zoster*, promontoire de l'At-
ZOSTERIA } tique. Strabon (9. p. 388)
ZOSTERIUS } le place sur la côte du golfe
Salonique, & dit que c'est un long promontoire
entre la bourgade d'Æzone ou d'Æxone, &
un autre promontoire voisin de *Thorea*.

Cette situation s'accorde avec celle que Pausanias, (l. I. ch. 31.) semble donner au *Zoster*, & dont il fait un lieu situé sur le bord de la mer, entre Alim & Prospalta. Minerve, Apollon, Diane, & Latone, ajoute-t-il, y sont particulièrement honorés & y ont des autels : on ne croit pas que Latone y ait fait ses couches ; mais on dit que sentant son terme approcher, elle y délia sa ceinture : c'est de-là que ce lieu avoit pris son nom, & qu'on avoit donné à Latone le nom de *Sosteria*, de même qu'à Minerve, à Diane & à Apollon. (D. J.)

ZOTHECA, parc où l'on conservoit les animaux destinés aux sacrifices. On lit cette inscription dans Gruter (49. 3.) : *HERCULI. SAXANO. SACRUM. SER. SULPICIIUS. TROPHIMUS. ÆDEM. ZOTHECAM. CULINAM. PECUNIA. SUA. A. SOLO. RESTITUIT.*

ZOZONISIOS, Plîne parle d'une pierre de ce nom ; mais il ne nous apprend rien, sinon qu'elle

se trouvoit dans le lit du fleuve Indus, & que les mages s'en servoient.

ZUCHIS, ville de la Lybie, ou de l'Afrique propre, selon Strabon (l. XVII.) qui dit qu'elle étoit célèbre pour ses teintures en pourpre & pour ses salaisons.

ZUZ, poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* DRACHME.

ZYGACTES, fleuve de la Thrace, près de la ville de Philippes, selon Appien (*Bel. civ. lib. VI.*) qui dit que ce fut au passage de ce fleuve, que le chariot de Pluton se rompit lorsqu'il emmenoit Proserpine, & que c'est en mémoire de cet accident que les grecs avoient donné le nom de *Zygâtes* au fleuve. L'édition de Tollius porte dans la traduction latine *Zygastes* au lieu de *Zygâtes* (D. J.)

ZYGASTICUM, ce que l'on payoit pour faire peser les marchandises : mot formé de *Zo-γός*, balance.

ZYGIE, *Juga*, surnom de Junon, qui présidoit au lien conjugal.

ZYGITA, rameur du rang du milieu, *remex in medio sedens*. Il étoit placé entre les thalamites & les thranites.

ZYGOSTATE, *Ζυγοστάτης*, qui tient la balance, mesureur. Ce mot est dérivé de *ζυγος*, balance. Le *Zygostrate* étoit un magistrat chez les grecs, chargé de l'examen des poids, des balances & des mesures, pour empêcher les fraudes des marchands. Les anciens avoient coutume de mettre dans les temples les originaux des mesures, pour y avoir recours quand on vouloit vérifier les copies. A Rome ces originaux étoient déposés dans le Capitole.

ZYTHIUM. *Voyez* BIÈRE.

Fin du cinquième & dernier Volume.

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

TABLEAUX MÉTHODIQUES

Des Matières contenues dans le Dictionnaire d'Antiquités du citoyen

ANTOINE MONGEZ.

N. B. Dans la préface de ce Dictionnaire, j'avois promis de placer à la fin du dernier volume un discours sur l'Archéologie, c'est-à-dire, sur l'étude des Antiquités; mais la grosseur extraordinaire de ce volume me force à renvoyer le discours à la tête de la collection de planches & de costumes, qui formera une suite nécessaire du dictionnaire d'Antiquités.

Les lecteurs qui voudroient étudier les différentes parties de ce Dictionnaire, & les lire sous la forme méthodique d'*Elémens* ou de *Traité*s, pourront en lire les articles principaux désignés ci-après.

ARCHÉOLOGIE, ANTIQUITÉS, USAGES, PHILOGOLOGIE, &c.

Archéologie.	Oignons.	Cirque.	Cottabe.
Coptes.	<i>Praefericulum.</i>	Gymnase.	Tableau d'une collection
Celtes.	<i>Ædes.</i>	Gymnastique.	de pierres gravées.
Cité, citoyen.	Vœux.	Gymniques.	Galerie.
Clients, patrons.	Funerailles.	Gladiateurs.	Murrhins.
Affranchis.	Deuil.	Lutte.	Vases.
Affranchissement.	Brûler les corps.	Année nouvelle.	Artisans.
Noms.	Enterrer.	Etrennes.	Artistes.
Fondateurs.	Tombeaux.	<i>Strena.</i>	Abaque.
Villes.	Sépulcres.	Diptyques.	Verre.
Colonies.	Sépulture.	Adoration.	Equitation.
Mariage.	<i>Orcus peregrinus.</i>	Harangues.	Lits.
Ostracisme.	Catacombes.	Vinaigre.	Fenêtres.
Usures.	<i>Offilegium.</i>	Solde.	Anneaux.
Vie privée, &c.	Pleureuses.	Postes.	Jetton.
Dévouement.	<i>Ascia.</i>	Nains.	Litière.
Imprécations.	Larmes.	Présages.	Lunettes.
Serment.	Lacrimatoires.	Talismans.	Lampes.
Sacrifices.	Théâtres.	Abraxas.	Cheminées.
Fêtes.	Tesères.	Toilette.	Poêle.
Myères.	Siffler.	Fard.	<i>Bifellium.</i>
Isiaques.	Infubulation.	Repas.	Pieds.
Victimes.	Acclamations.	Dîner.	Obélisques.
Taurobole.	Applaudissemens.	Boire à la fanté.	

MYTHOLOGIE.

Mythologie.	Odin. — Toute la	Méduse.	Phaéton.
Géographie mythologique.	Mythologie du Nord.	Métamorphose.	<i>Pelasgus.</i>
Augures.	Furies.	Niobé.	Pe.sée.
Oracles.	Larves.	Montagnes.	Soleil.
Auspices.	Minotaure.	Osyris.	Sésostris.
Orphée, orphiques.	Médée.	Orion.	Scarabée.
	Mercure.	Pléyades.	Attelés aux chars.
			X x x x ij

MYTHOLOGIE ASTRONOMIQUE.

Printemps.	Atys.	Argus.	Hélicque.
Taureau.	Zodiaque.	Anubis.	Sphères.
Œuf primitif.	Chimère.	Janus.	Typhon.
Hercule.	Ammon.	Poissons.	Proserpine.
Toison d'or.	Mithra.	Adonis.	Pyramide.
Bacchus.	Jafon.	Titans.	

PALÉOGRAPHIE ET DIPLOMATIQUE DES ÉCRITURES.

Diplomatique.	Chartes.	Ecriture.	Sceptre.
Paléographie.	Livres.	Boustrophédone.	Cuir.
Hiéroglyphes.	Inscriptions.	Manuscrits.	Peaux.
Runiques.	Bulles.	Orthographe.	Parchemin.
Alphabet des trous	<i>Cirographum.</i>	Lignes.	Ecorce d'arbre.
& des crampons des	Chartes-parties.	Accents.	Linge.
lettres de bronze	Endentures.	Ponctuation.	Chiffes.
antiques.	Paricés.	Points.	Papier.
Notes numériques	Lettres.	Titre.	<i>Papyrus.</i>
& pondérales.	Chaque lettre.	<i>Umbilicus.</i>	Tablettes.
Notes de Tiron.	<i>A & Ab.</i>	Page.	Cire.
Sigles.	<i>Æ. Œ. W.</i>	Signatures.	Style.
Abréviations.	Episèmes.	Sceau.	Stylet.
Chiffres.	<i>Digamma.</i>	Scel.	Encre.
Dates.	Monogrammes.	Contrescel.	Plumes.
Année.	Onciales.	Couronne.	Roseau.



CHRONOLOGIE.

Toute la chronologie ancienne avant les temps d'Homère & d'Héfiode va prendre une nouvelle face sous la plume du philosophe Dupuis, qui la rend toute entière à l'astronomie, ou plutôt à l'astrologie, avec laquelle les anciens la confondoient. Je crois devoir compléter ce dictionnaire en y joignant les bases sur lesquelles s'appuie ce savant écrivain.

Des périodes anciennes.

C'est dans l'astrologie, dit le citoyen Dupuis, (*Religion universelle*, tom. III. pag. 156.) que nous devons chercher l'origine des périodes anciennes & leur mesure. Le ciel doit nous fournir les divisions du temps fictif, comme il nous fournit celles des périodes réelles des astres. Aussi les trouvoit-on dans les livres astrologiques des chaldéens, des égyptiens & de leurs Mercurès, cités dans le Syncelle, sous le titre de *Livres Géniques* (*Syncel. p. 35.*)

Parmi le grand nombre de périodes connues chez les anciens sous le nom de *périodes-de-restitution* ou de grandes années, il n'en est aucune qui puisse mériter proprement le nom de grande année, dans le sens que nous l'avons pris jusqu'ici, si elle n'embrasse le cercle immense de tous les aspects possibles des astres, & si elle ne rétablit absolument & à tous égards les ciels dans la position, que l'on suppose primitive, afin que l'ordre primitif des effets terrestres puisse aussi se reproduire.

Or, comme la précession des équinoxes d'un côté, les mouvemens différens de chacune des planètes de l'autre, varient à chaque instant la position du ciel relativement à la terre, il ne peut donc y avoir de grande période de restitution, que celle qui accordera ces huit mouvemens, & qui fera une ou plusieurs fois coïncider en même temps la fin de ces huit révolutions avec le point, qui est supposé être celui de leur départ. Mais les anciens ayant fait de 36,000 ans la grande révolution des fixes, à raison d'un degré pour le mouvement séculaire, il s'ensuit, que toute grande année, plus petite que 36,000 ans, ou plus grande, mais qui n'en seroit pas un multiple, c'est-à-dire qui ne la contiendroit pas exactement un certain nombre de fois, ne sauroit être la période demandée.

Car la restitution des aspects doit être parfaite, & le défaut de coïncidence d'une seule des huit

révolutions dérangerait tout. Aussi Platon dans son *Timée* (*Plotin. tim. t. III. pag. 39.*) exige-t-il, pour que la grande année soit complète, que les révolutions des huit sphères soient exactement renfermées un certain nombre de fois dans l'immense période, qu'il appelle parfaite, & qui rétablit tout le ciel dans la position primitive.

C'est aussi le sentiment de Cicéron (*Cicer. somn. scip. c. 7.*) & de Macrobe (*Macrob. som. l. 2. c. XI.*) son commentateur. Cicéron veut que non-seulement les planètes, mais encore les signes, lesquels ne peuvent varier que par le mouvement de précession, soient revenus chacun à leur première place & tous ensemble. Cette période, dit l'orateur philosophe, renferme bien des milliers d'années; mais pourtant, ajoute-t-il ailleurs, elle est d'une durée fixe & déterminée (*Cicer. de nat. Deor. li. II. c. 20.*)

Les conditions requises par Platon & Cicéron, sont une suite nécessaire de l'hypothèse de la restitution parfaite des mêmes aspects & des mêmes effets. D'après ce principe, nous rejeterons toutes les périodes différentes, qui ont été données par les anciens, & nous n'en garderons qu'une, qui est la période chaldaique de 432,000 ans, que nous a fournie Bérosee; parce qu'elle seule est un multiple de la période de 36,000 ans, qui doit être nécessairement renfermée dans la grande année de restitution. Elle la contient douze fois; & en quelque sorte, elle peut être regardée comme un de ces grands mois de la grande année, indiquée par ces vers de la 4^e. éclogue de Virgile.

... incipient magni procedere menses.

C'est là que Virgile après avoir fait dans les vers suivans une charmante description du nouvel âge, qui va recommencer, ajoute que bientôt les mêmes besoins & les mêmes passions, venant à renaître, ramèneront aussi les mêmes travaux & les mêmes maux (*Ibid. v. 31.*), & que les mêmes événemens se reproduisant sur la scène du monde, on chantera encore l'expédition des argonautes & les sanglans combats livrés sous les murs de Troie. D'où l'on peut conclure que la guerre de Troie est une fiction de même nature que le voyage des argonautes, voyage que le même ouvrage a démontré n'être qu'une fiction astronomique.

Il ne reste plus qu'à faire voir, qu'au bout de 432,000 ans, pendant lequel intervalle la période

des fixes fait douze révolutions complètes, les sept planètes étoient censées avoir fait aussi chacune un nombre de révolutions complètes dans le zodiaque, de façon à se retrouver au commencement de la division du cercle, au moment où la douzième des fixes s'achève.

Avant de procéder à la preuve de notre proposition, il est à propos d'observer, que la période de 432,000 ans & toute autre période de restitution des huit mouvemens n'a qu'une vérité hypothétique, & aussi peu réelle, que la science même qui la créa & qui en fit usage. L'astronomie, même aujourd'hui, n'est pas assez perfectionnée, pour qu'on ose assigner la durée du temps nécessaire, pour que les huit mouvemens partis d'un point donné pussent exactement se trouver tous ensemble à ce point de départ. A plus forte raison ne put-on pas le faire chez les anciens, dont les connoissances astronomiques étoient bien inférieures aux nôtres, & qui s'occupèrent peu de la théorie des planètes, à l'exception de celles du soleil & de la lune. Leur astronomie n'étoit guères que de l'astrologie, & s'ils donnoient quelque attention au calcul des éclipses, c'est que la sûreté de leur théorie sur cette partie sembloit garantir la vérité de leurs prédictions sur les événemens de la vie humaine, & la certitude d'un art, auquel la fortune & la considération étoient attachées. Car en général, dans tous les siècles celui qui trompe les hommes, a toujours plus à gagner que celui qui les instruit. Comme il n'étoit ici question que d'en imposer aux Peuples, on se contenta de la vraisemblance dans la création de la période, & elle eut toute la vérité que pouvoit avoir une théorie toute hypothétique. On avoit besoin nécessairement d'une période qui renfermât le cercle de tous les aspects possibles, & de tous les effets correspondans, afin que les observations (*Cicer. de divinat. l. II. c. 97.*) supposées faites dans une première révolution, & déposées dans les archives de l'astrologie, fussent prévoies à la seconde révolution le retour des événemens qui s'y étoient déjà liés, & qui se reproduisoient. C'étoit-là comme la base de l'astrologie. Les véritables astronomes n'admettoient point cette fiction, ni ces prétendues restitutions de tous les aspects. Ils étoient persuadés, que cette série se prolongeoit à l'infini (*Censor. de die natal. c. 18.*) & qu'inutilement on attendoit des retours. D'autres au contraire, & c'étoient les astrologues, supposoient un cercle & des retours, après un long intervalle de temps, mais pourtant fini & déterminé, dit Cicéron (*Cicer. de nat. deor. l. II. c. 20.*); opinion plutôt établie par le besoin que confirmée par les calculs & les observations. Voyons donc d'où l'on partoît pour l'imaginer.

L'année solaire étant prise pour élément de la

période cherchée, le soleil, ou son retour au point d'*aries*, ou à l'origine du zodiaque, fut pris pour mesure commune des autres mouvemens. Toutes les fois donc que la planète, supposée partie avec le soleil du point d'*aries*, s'y retrouvoit avec lui, il y avoit restitution de la planète. Or, pour que cela arrivât, il falloit que la planète eût ou un mouvement égal à celui du soleil, ou un mouvement plus grand, qui en fût un multiple exact, ou un mouvement plus petit, qui en fût une fraction. Dans ce dernier cas, en faisant faire au soleil autant de révolutions, qu'exprimoit d'unités le dénominateur de la fraction, il devoit y avoir restitution ou coïncidence parfaite de deux astres au point d'*aries*. Par exemple, prenons Jupiter, qui en douze ans parcourt le zodiaque, & dont le mouvement est à-peu-près un douzième de celui du soleil, & conséquemment d'un signe par an; il est clair qu'au bout d'un an, lorsque le soleil revient au point d'*aries*, il y a un signe d'écart entre le soleil & Jupiter. Au bout de deux ans, il y aura deux signes; trois au bout de trois ans; enfin, au bout de douze ans, l'arc d'écart sera de douze ou du cercle entier, c'est-à-dire, qu'il n'y aura plus d'écart, puisque dans un cercle, un corps qui, parti d'un point, s'écarte de ce point de toute la circonférence du cercle, est revenu nécessairement au point de son départ, & a achevé sa révolution.

Si nous eussions pris Mars, dont le mouvement est la moitié de celui du soleil, & qui parcourt la moitié du zodiaque en une année, il se seroit retrouvé au bout de deux ans avec le soleil au point d'*aries*, & conséquemment au bout de six fois deux ans, il se seroit trouvé aussi avec Jupiter, qui y revient tous les douze ans. La période de douze ans (*Censorin. de die natal. c. 18.*), ou la dodécaétide, si fameuse chez les astrologues de Chaldée, seroit donc une période de restitution pour le soleil, Mars & Jupiter; si Mars faisoit précédemment six signes, & Jupiter un signe sans fraction quelconque, tandis que le soleil fait une révolution. Mais cette précision n'existe pas; & c'est-là ce qui gêne la coïncidence, qui ne se trouve retardée que par les fractions de signe. Que firent les astrologues pour éviter ces inconvéniens? Ils multiplièrent tellement les divisions du cercle, que les fractions de ces divisions furent réduites à zéro, ou assez insensibles pour être négligées dans l'hypothèse des retours, en sorte qu'à la fin de chaque révolution du soleil, une planète quelconque se trouvant censée répondre exactement à une des divisions qui, étant en nombre prodigieux, sans étendue sensible, se reproduisoient à chaque point du zodiaque, & correspondoient à la planète, dont le disque n'étant point plus petit que l'intervalle des divisions, sembloit l'occuper tout entier. Le cercle du zodiaque étoit composé d'une série circulaire de petites cases ou lieux,

dans une desquelles une planète quelconque se trouvoit toujours circonscrite, & dont la somme exprimait son écart du point d'*aries*, au moment où le soleil y revenoit. Conséquemment, les arcs d'écart de chacune d'elles, en ce moment, contenoient des fractions du même dénominateur, & qui ne différoient entr'elles que par le numérateur, lequel étoit toujours égal à la somme des cases qui se trouvoient entre le lieu de la planète, au moment que le soleil achevoit sa révolution, & le point d'*aries* qui devoit être celui du retour & de la coincidence. Il suivoit de-là qu'en imaginant autant de révolutions solaires qu'il y avoit d'unités dans le dénominateur, ou de petites cases dans le zodiaque, on avoit un ou plusieurs cercles entiers, une ou plusieurs révolutions complètes des planètes; ce qui ne pouvoit avoir lieu qu'autant qu'elles seroient alors revenues à l'origine du cercle. Car ce que nous avons dit de la division en signes, ou de la division duodécimale, doit s'appliquer à toute autre division, qui donne toujours la période des retours égale à la somme des divisions. Si on a préféré des divisions dont le nombre est prodigieux, c'est qu'elles se réduisent alors sensiblement à des points qu'on pourra supposer indivisibles & conséquemment exempts de fraction de divisions, lesquelles seules gênoient nécessairement la coincidence, & empêchoient qu'elle n'eût lieu dans un intervalle d'années égal au nombre des divisions du cercle. On sent que la division du cercle étant arbitraire, la durée de la période le fut aussi; peut-être même est-ce la source de cette multiplicité de périodes différentes, connues sous le nom de grandes années. Mais on fait aussi qu'étant une fois déterminée, la durée de la période fictive le fut également, puisqu'elle suivoit une marche parallèle, & nécessairement correspondante à celle des divisions du zodiaque, ou du cercle qui mesure les huit mouvemens.

Il s'agit donc de prouver actuellement que la période de restitution, imaginée par les astrologues de la Chaldée, est toute entière calquée sur les divisions du zodiaque astrologique, & que dans sa totalité comme dans ses parties élémentaires, elle correspond parfaitement soit à la somme des petites divisions du zodiaque, soit aux autres grandes divisions du cercle. De même donc que la période totale renferme un espace de 432,000 ans, le cercle entier du zodiaque comprend 432,000 petits élémens, qui ensuite par leur réunion composent des divisions plus grandes de 600, de 3600, comme la période chaldaique est composée également des périodes de 3600 ans, de 600 ans & de 60 ans; en sorte qu'entre les divisions progressives de la période & du cercle, il y a une entière correspondance. Voici comme nous sommes parvenus à cette observation.

Les astrologues, qui vouloient donner de la précision à leurs calculs, ne se bornoient pas à observer, dit Origène (*Orig. comm. in Genes.*), le lieu des planètes dans les signes; on pouvoit l'exacritude jusqu'aux soixantièmes de soixantièmes des dodécatémeries. On appelloit proprement *dodécatémerie*, en terme d'astrologie, le douzième de chaque signe, ou un espace de deux degrés & demi, que l'on métamorphosoit en signes & auquel on en donnoit le nom, en suivant l'ordre des signes, *aries*, &c., pour éviter les fractions; ce qui formoit une espèce de petit zodiaque, qui rouloit dans les douze signes, & qui y faisoit douze révolutions (*Salmas. Ann. Clim. p. 540.*). Ptolémée, dans son *Tétrabible* (*Ptol. Tetrabibl. l. I. c. 22.*), en parle sous le nom de douzièmes de signes, de deux degrés & demi chacun. Mais il ajoute, qu'il y avoit d'autres astrologues, qui divisoient le signe en dix parties au lieu de douze, ou qui avoient des décatémories au lieu de dodécatémeries; & que chacune de ces divisions, qu'il appelle degrés, ou lieux des signes, étoient sous l'inspection d'un chef ou d'un génie; & qu'on avoit, dans cette distribution, suivi la méthode chaldaique. Cette sous-division nous donne 120 lieux dans tout le zodiaque, à raison de dix par signe, comme la période chaldaique renferme 120 sares ou divisions périodiques du temps.

Si donc nous appliquons aux décatémories chaldéennes les sous-divisions sexagésimales, que les autres astrologues appliquoient aux dodécatémeries, pour donner plus d'exacritude aux observations (division d'ailleurs qui a été appliquée à tout dans l'Orient), il s'en suivra que chaque décatémorie ou grand degré, ou lieu du signe, se sous-divisant en soixante minutes, & la minute en soixante secondes, le grand degré, ou la décatémorie, dont 120 composent tout le zodiaque, renfermera 3600 secondes, comme le sare renferme 3600 ans, & que 120 fois 3600 nous donneront 432,000 secondes, ou petites parties, comme 120 sares de 3600 ans donnent la grande période chaldaique. Pareillement, comme nous trouvons chez les chaldéens la période de 600 ans, au nombre des élémens de la grande période, nous trouvons aussi dans chaque signe 600 minutes, à raison de 60 par chaque décatémorie, laquelle est une des 120 divisions du zodiaque, ou un dixième du signe du zodiaque. Enfin, comme la période de 600 ans elle-même a pour élémens la période de 60 ans, répétée 10 fois, le signe a pareillement soixante minutes répétées 10 fois, lesquelles minutes se sous-divisent encore en 60 secondes ou en nombre sexagésimal, en sorte que ces nombres 60, 600, 3600 & 120 multipliés par ce nombre 3600, qui sont les élémens de la grande période, sont aussi ceux de la division du zodiaque, & que les sous-divisions progressives des sares de 3600 ans, des nères de 600 ans, des

soffes de 60 ans, suivent absolument la progression des divisions du zodiaque en 60 secondes, & 60 minutes, 600 minutes pour un signe, en 3600 secondes pour chaque dixième de signe ou décatémorie, & en 120 fois 3600 secondes pour tout le zodiaque.

En effet, suivant la tradition chaldéenne, rapportée par le Syncelle, d'après Bérofe, il s'est écoulé jusqu'au déluge 120 sares, à raison de 3600 ans pour chaque sare, sous-divisé en aeres de 600 ans, & en soffes de 60, ce qui donne pour le tout 432,000, produit de 3600 valeur du sare par 120, nombre de sares que renferme la durée du monde, jusqu'à sa destruction par le déluge. Or, ce nombre & ses sous-divisions, comme nous venons de le voir, sont exactement semblables aux divisions & aux sous-divisions du zodiaque astrologique, qui renferme 120 décatémories, chacune de 360 petites parties, ou soixantièmes de soixantième.

Après avoir établi cette correspondance entre le zodiaque & la période, nous allons voir comment les petites divisions sexagésimales, dont 432,000 composent le zodiaque, engendrent des années, une pour chaque division. Supposons le cas où la coïncidence éprouve la plus petite différence qu'on puisse imaginer, mais qui, en se multipliant tous les ans, s'avance vers la coïncidence avec la marche la plus lente possible; c'est-à-dire, celui où la coïncidence a été presque parfaite à la première révolution solaire, à une seconde près. Autrement, supposons que le soleil étant au point *d'Aries*, la planète, qu'on lui compare, se trouve placée immédiatement près de lui, dans la case d'avant ou d'après, en sorte qu'il n'y ait d'intervalle que le point même qu'occupe la planète, ou un 432,000^e du zodiaque. Il est clair qu'au bout de deux ans il y aura un écart de deux points, de trois, au bout de trois ans, &c. Mais, qu'au bout de 432,000 ans, le cercle de tous les écarts possibles étant parcouru, la planète se retrouvera à l'origine de toutes les divisions, ou au point *d'Aries*, & que pour la première fois la coïncidence aura lieu. Si nous eussions supposé le premier écart, ou l'écart annuel, qui se reproduit au bout de chaque révolution solaire, être de deux points, la planète y seroit revenue au bout de 216,000 ans, intervalle qui est la moitié de 432,000 ans, & conséquemment pour la deuxième fois, au moment où s'achève la grande période. Celle qui auroit eu 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, &c., de point d'écart, nombre dont 432,000 est un multiple, y seroit encore revenue, & la coïncidence eût été la 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e, 10^e, 12^e, qui auroit eu lieu pendant la grande période multiple de ces nombres. Quant aux planètes, dont l'écart n'eût point été une somme de points, qui pût être

exprimée par un nombre, dont 432,000 seroit multiple; celles-là y seroient au moins revenues, quand il y auroit eu autant de révolutions solaires qu'il y a de points dans le zodiaque; c'est-à-dire, après une période égale à celle de la planète, qui n'a qu'une seconde d'écart, & dont le retour est le plus lent possible. Donc, s'il n'est aucun cas, aucun lieu où l'on puisse supposer une planète quelconque, qui ne doive la ramener au point *d'Aries* avec le soleil, soit pour la première fois, soit après plusieurs retours, au moment où s'achève la période de 432,000, elles doivent toutes s'y trouver, en quelque nombre qu'elles soient, quelle que soit leur vitesse, pourvu qu'elle ne soit pas plus de 432,000 fois plus petite que celle du soleil; ce qui n'arrive à aucune planète. Donc la période de 432,000 a la propriété, au moins hypothétique, de ramener toutes les planètes au point *d'Aries*, tandis que le colure des équinoxes y revient lui-même au bout de douze révolutions précises du premier mobile, ou de la période de 36,000 ans, appelée période du huitième ciel, ou de la précession des équinoxes. Suivons actuellement la progression des restitutions partielles au commencement des divisions par minutes, par décatémories, par signes, & enfin, à l'origine du cercle total, & cela pour la planète que nous avons supposée ne s'écarter que d'un point, ou d'une seconde, en plus ou en moins, de la parfaite coïncidence, au moment de la première révolution solaire arrivée.

Au bout de 60 ans, les écarts accumulés se changeront en une minute d'écart, & la période sexagésimale fera disparaître les fractions sexagésimales, soit premières, soit secondes, en les changeant en entiers dont ils sont fractions. Donc elle sera période de restitution partielle. Mais la période sexagésimale, qui agit sur les minutes, & qui les change en décatémories ou en entiers, dont elles font le soixantième, venant à se répéter dix fois, autant qu'il y a de décatémories dans ce signe, elle changera les minutes en signe. Or, dix fois 60 donnent 600; donc la période de 600 ans changera les minutes en signes, comme celle de 60 avoit changé les secondes en minutes, & les minutes en décatémories; donc celle de 600 ans sera encore période de restitution au commencement des signes. Pareillement la période de 3600 ans changera les secondes en décatémories ou en dixièmes de signe. Car 60 ans produisant 60 secondes ou une minute, 60 fois 60 ans ou 3600 ans donneront 60 minutes ou une décatémorie, dont la valeur en secondes est véritablement de 3600 secondes, & conséquemment qui exige une suite de 3600 ans, pour être parcourue par un corps dont le mouvement ou l'écart de coïncidence ne produit qu'une seconde par an. Mais si le mouvement d'une seconde par an, le plus petit qu'on ait imaginé en divisant le cercle astrologique,

exige 3600 ans pour que l'écart soit d'un dixième de ligne, & pour placer la planète au commencement de la seconde décatémorie, il s'enfuit que pour parcourir les 120 décatémories, il faudra 120 périodes de 3600 ans chacune, ou 120 sares, puisqu'on appelle *sare* la période de 3600 ans chez les chaldéens. C'est donc ainsi que les divisions du zodiaque en 120 parties, sous-divisées en 3600 parties sexagésimales, engendrèrent la grande période de 120 sares, chacun de 3600 ans ou de 432,000 ans, pendant lequel temps les minutes changeoient en signes, tous les néres ou 600 ans, & les secondes en minutes, ainsi que les minutes en grands degrés ou lieux de planètes; tous les 60 ans ou à chaque fosse.

Voilà ces périodes de soixante, six cents, trois mille six cents ans, & 120 fois trois mille six cents ans, dont on n'apperçoit point le but dans l'astronomie, encore moins dans la chronologie, mais dont le but est très-marqué dans les hypothèses astrologiques sur la restitution prétendue des huit sphères & sur le cycle immense qui devoit renfermer tous les aspects. Voyons maintenant l'usage qu'on en fit pour composer d'autres périodes, qui se retrouvent dans l'Orient, & qui ont passé de la Babylonie jusqu'aux rives du Gange d'un côté, & de l'autre jusqu'à celles du Tibre.

La période de 432,000 ans n'étoit exacte qu'autant que les fractions de secondes, relativement à la largeur du disque des petites planètes, pouvoient être négligées; mais ces fractions elles-mêmes, toutes petites qu'elles étoient, formoient une somme & conséquemment un écart de coïncidence assez considérable, au bout d'une très-longue période (*Origen. contr. Cels. l. IV. p. 251.*); d'où il résulteroit que les choses n'étoient pas exactement les mêmes à chaque restitution, & qu'il devoit y avoir des différences notables. On crut qu'une période plus grande embrasseroit toutes ces différences, & produiroit enfin la parfaite ressemblance qu'on cherchoit. Une période, par exemple, telle que celle des indiens, qui seroit dix fois plus grande, ou de 4,320,000, divisant le zodiaque en dix fois plus de parties, rendoit les coïncidences plus fréquentes & plus exactes, & les fractions des divisions insensibles, puisqu'elles ne valoient alors que trois dixièmes de nos secondes, précision la plus grande à laquelle pût arriver l'observation de l'écart, au moment de la première révolution solaire.

Cette nouvelle grande année, renfermant dix fois la période de 432,000 ans, & étant supposée comprendre toutes les nuances de différences que pouvoient avoir les restitutions successives de la période chaldaïque, fut divisée comme l'année en quatre parties, dont la durée progressive expri-

moit ces différences, & la dégradation successive de la nature; ce qui étoit le grand but que se proposoient les mystagogues, qui savent toujours rappeler tout à leur fin. En effet, les hiérophantes de l'Orient ne cessent de répéter que le monde alloit en se détériorant au physique comme au moral (*Firmic. l. III. c. 1.*), & qu'enfin tout seroit détruit, pour être régénéré, lorsque la malice des hommes seroit parvenue à son comble (*Senec. quest. nat. l. III. c. 30.*); & on vouloit que l'âge présent fût l'âge coupable, & le dernier comme le plus malheureux. Le commencement de la grande année étoit en quelque sorte le printemps de la nature, qui forte & vigoureuse déployoit toute son énergie & sa fécondité; c'étoit l'âge d'or & de la félicité. Elle avoit ensuite son été, son automne & son hiver, après lesquels revenoit encore le printemps, ou figurément, l'âge d'argent, d'airain & de fer, qui finissoit aussi par le retour de l'âge d'or, lequel amenoit encore les autres à sa suite. L'année solaire & l'état de la nature, dans les quatre principales divisions de l'année, firent naître cette idée, qu'on appliqua ensuite à la grande année. Cette belle théorie, à laquelle il ne manquoit que la vérité, n'a été mise en vers par Hésiode, plusieurs siècles après, & par Ovide, que parce que les poètes & les théologiens de l'Orient, l'avoient consacrée dans leurs fictions cosmogoniques.

C'est d'eux que Platon emprunta son idée du monde, (*Plat. polit. p. 274. 273 &c.*) qui, sorti des mains de son auteur, jouit d'abord des avantages d'un ouvrage neuf, dont rien n'a encore dérangé le mouvement & les ressorts; mais qui avec le temps s'altère & s'use, & qui seroit détruit pour toujours, si le grand demiourgos, sensible à ses malheurs, ne prenoit soin de le réparer, & de lui rendre sa première perfection. Voilà la grande idée théologique qui se propagea dans l'Univers, & qui fit imaginer la succession des quatre âges du monde, désignés par quatre métaux d'une valeur & d'une pureté progressivement décroissante, tels que l'or, l'argent, l'airain & le fer. Cette même dégradation de la félicité & de la vertu de l'homme, pendant la durée de la grande période divisée en quatre âges, a été désignée chez les indiens par un autre symbole. Il représente la vertu sous l'emblème d'une vache, (*Sonnerat. Voyag. aux Indes, t. 1, p. 281.*) qui se tenoit sur ses quatre pieds dans le premier âge, sur trois dans le second, sur deux dans le troisième, & qui aujourd'hui, dans le quatrième, ne se tient plus que sur un pied. Ces quatre pieds étoient la vérité, la pénitence, la charité & l'aumône. Elle perd un de ses pieds à la fin de chaque âge, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir perdu le dernier, elle les recouvre tous, & recommence le cercle, qu'elle a déjà par-

couru. On voit évidemment que c'est la fable grecque des quatre âges, figurés par quatre métaux, rendue par une autre image; mais que le but moral est absolument le même. La distribution des âges de la période fictive, & la fixation de la durée de chaque âge a été imaginée dans le même dessein, & on a exprimé par la progression des nombres, la même idée de dégradation, qu'on avoit rendue par quatre métaux, & par la fiction de la vache aux quatre jambes, qu'elle perdoit successivement. C'est un troisième symbole, qui fut employé, sans-doute, par ceux qui rendoient toutes leurs idées mystiques par des nombres, comme fit Pythagore, dont la tétrade & la décade entrent dans la composition de cette période, comme nous le verrons.

Pour nous assurer, que les quatre nombres, qui expriment la durée des quatre âges, sont tous quatre fictifs, & tendent au même but; savoir, d'exprimer la dégradation périodique des mondes ou des restitutions successives, prenons pour élément de nos calculs la période chaldaique, dont nous avons fait voir l'origine. Il est clair, qu'en regardant cette période comme celle de la durée de notre monde, ou du dernier âge, & qu'en établissant une progression des quatre âges, qui marche comme celle des nombres naturels, 1, 2, 3, 4, ou comme les pieds de la vache 1, 2, 3, 4, nous devons avoir précisément les mêmes nombres assignés par les indiens à la durée de chacun des âges, si leur but mystique a été effectivement de rendre par des nombres la même idée de dégradation, qu'expriment le symbole de la vache, & la fiction des métaux.

Donc le dernier ou le quatrième âge étant de..... 432,000,

Celui d'avant, qui doit être double, sera de..... 864,000.

Celui qui avoit précédé celui là, ayant été triplé ou comme trois, égalera..... 1,296,000.

Enfin le premier de tous, ayant dû être quadruple pour garder la progression, sera..... 1,728,000.

Ces quatre âges additionnés donnent 4,320,000 pour leur somme ou le nombre; qui exprime la durée totale de la période indienne. Non-seulement la somme est la même, mais la durée de chacun des âges est aussi également la même. Car les indiens supposent, que leur grande période est de 4,320,000, & qu'elle se partage en quatre périodes ou âges, dont trois sont déjà écoulés. (*Le Gentil. mém. acad. 1772. tom. II. p. 190. Abraham Roger, mœurs des bramines. part. II. ch. 5. p. 179. Le père Beshini, gramm. tamulique.*)

La première, disent-ils, a duré 1,728,000 ans.

La seconde..... 1,296,000.

La troisième..... 864,000.

La quatrième durera..... 432,000.

On voit que ces quatre nombres sont absolument les mêmes que ceux que nous avons trouvés en établissant une progression de quatre termes, qui suivit celle des nombres naturels 1, 2, 3, 4, & dont le premier terme, ou l'élément générateur fut la période chaldaique, ou l'année de restitution, 432,000 ans. Car étant décuplée, elle donne 4,320,000, & sous-divisée ensuite, dans une progression décroissante de quatre termes, pour exprimer la dégradation morale & physique, elle a produit nécessairement les quatre nombres indiens. La progression est trop frappante & correspond trop visiblement à celle des jambes de la vache, & à celle de l'altération des métaux, pour qu'on puisse se méprendre sur le dessein de ceux qui créèrent ces nombres fictifs, & il y a une unité de but trop marquée dans tous les quatre nombres, pour qu'on puisse se permettre de les séparer, de rejeter comme fabuleux les uns, parce qu'ils sont trop grands (*Voyez Bailly Ast. indienne, discours préliminaire, seconde partie. p. 80. & 104. &c.*) pour se prêter aux réductions systématiques, & de rendre à la chronologie les autres, parce qu'ils s'y prêteront mieux. Cet artifice suranné, employé autrefois par Anianus & Panodorus sur la période chaldaique, pour opérer des synchronismes imaginaires, a été rejeté avec raison par le Syncelle (*p. 34*), qui savoit, ainsi qu'Eusebe, que ces grandes périodes renfermoient de véritables années; mais qu'elles-mêmes étoient fictives, & le fruit de l'imagination des astrologues (*Syncelle, p. 17, 40, 41, ibid. p. 32, 35 & 78.*) qui créèrent des périodes qui pussent embrasser plusieurs fois la restitution des fixes au point d'*Aries*, ce qu'expriment effectivement les périodes chaldaique & indienne, dont l'une contient douze, & l'autre 120 de ces restitutions des fixes.

Les synchronismes apparens qui résulteroient de ces méthodes arbitraires, qui changent de clef à chaque instant, suivant le besoin du système, ne peuvent en imposer à tout homme, qui fait qu'on est sûr d'avoir toujours les mêmes quotients à peu-près, quelque différence prodigieuse qui se trouve entre plusieurs nombres à diviser ou à réduire, toutes les fois qu'on se permet de choisir le diviseur qui nous accommode le mieux. Il ne suffit pas qu'on ait quelquefois donné le nom d'année à une saison, à un mois, & même au jour; il faut encore qu'on nous garantisse, par des autorités sûres, que les années à réduire sont de cette nature là. C'est ce que ne font pas

les auteurs de ces réductions (*Voyez Bailly, astron. indienne, disc. prélimin. p. 94 & suivant.*) qui supposent que la chose est, uniquement parce qu'elle pourroit être, & qui ne le supposent qu'autant qu'il est nécessaire pour réduire un ou deux nombres, & abandonnent bientôt la première supposition, quand d'autres nombres se refusent à la réduction. On nous parle ici d'années, & cela chez un peuple qui savoit très-bien les distinguer des jours & des mois. Donc on ne peut se permettre d'y voir autre chose que des années; aussi n'y avons nous vu que cela. Les quatre nombres, qui expriment la durée de chaque âge, & par leur somme celle de la période totale, sont liés entr'eux, & comme un ouvrage fondu du même jet.

Nous n'avons point dû les séparer, & nous ne l'avons point fait. Nous n'avons pas même créé une nouvelle théorie différente pour les indiens, de celle que nous avons établie auparavant pour la période chaldaïque. Tout est parti d'une première impulsion, & les divisions de la période indienne se sont engendrées aussi naturellement que les fossés, les nerfs & les sarses chaldaïques qui la composent. Nous n'avons fait qu'y ajouter une progression la plus simple, celle des quatre premiers nombres naturels, & celle qui nous est indiquée par le but moral de la fiction des différens âges; but qui se manifeste si clairement & chez les indiens, & chez les grecs & les romains. En un mot, il ne nous a pas été plus libre de rien changer à la nature des années, durant lesquelles la vache marche, d'abord sur quatre pieds, puis sur trois, sur deux, enfin sur un, qu'il ne nous l'a été de changer le nombre & la nature de ces mêmes pieds. Tout appartient à la même fiction, & notre méthode a au moins ce caractère de vérité que, sans changer de principe, elle suit scrupuleusement la marche qu'on lui a tracée, & qu'elle remplit les conditions des problèmes. Tout nous a été également sacré & doit l'être. L'arbitraire est la plus sûre preuve de la fausseté d'une méthode.

La bonté de la nôtre va être confirmée par son application à d'autres nombres, qui expriment la durée de ces mêmes âges, qui quoique fort différens des quatre premiers que nous venons de rapporter, forment pourtant entr'eux la même progression, & décroissent comme les nombres naturels 4, 3, 2, 1. L'abbé Mignot (*Acad. inscript. tom. 31. p. 254.*) dans les mémoires de l'académie des belles lettres, rapporte d'après l'Ezour-Vedam une tradition indienne, qui donne une autre durée à chacun de ces âges. Le premier dure 4000 ans, le second 3000, le troisième 2000 & le dernier n'est que de 1000. Malgré la prodigieuse différence, qui règne entre ces deux traditions, on remarque toujours la même

progression décroissante, laquelle n'est conservée, que parce qu'elle étoit un caractère essentiel de ces périodes fictives, qui renfermoient la durée prétendue de notre monde, & qui marquoient les époques principales d'une dégradation hypothétique entre les quatre parties de la grande année.

Enfin, la division des grandes années divines, dont une vaut 360 des nôtres, imaginées par les mêmes indiens, & qui comprend également quatre âges, offre le même tableau de dégradation par un accourcissement de durée entre les âges, lequel suit encore la progression descendante des nombres naturels 4, 3, 2 & 1. On suppose, (*Bagawad. l. III. p. 45.*) que 360 années des hommes forment ce qu'on appelle une année divine. Donc en réduisant la grande période indienne de 4,320,000, ou la période d'années des hommes en années divines, nous aurons la période divine dont chacune des années en vaudra 360 des nôtres. Pour faire cette réduction, il faut diviser 4,320,000 par 360, & nous aurons pour quotient 12,000, durée de la période divine, déduite de celle des années des hommes. Cette période de douze mille ans divins étant à son tour divisée en quatre âges comme la première, suivant la progression décroissante, qui règne par-tout; nous donnera :

Pour le premier âge 4,800 ans.
 Pour le second âge.....3,600.
 Pour le troisième.....2,400.
 Enfin pour le quatrième.....1,200.

Car ces quatre nombres suivent entr'eux la progression demandée, ou celle des nombres premiers, 1, 2, 3, 4, ou celle de 12, 24, 36, 48, qui est absolument la même, & leur somme donne 12,000, ou la période totale des années divines. Or, ces quatre nombres sont encore ceux qui expriment dans le Bagawadam (*l. III. p. 45.*) la durée des quatre âges divins.

Le premier âge, disent les indiens, dure4,800 ans.
 Le second.....3,600.
 Le troisième.....2,400.
 Le quatrième durera.....1,200.
 Somme des durées.....12,000.

Nous n'examinerons point ici l'origine de la dénomination d'année de Dieu, ou d'année divine donnée chez les égyptiens à la période Sothiaque, & chez les indiens, à un des élémens de la période de 1440, qui correspondoient en Perse à la période Sothiaque. Il nous suffit

d'avoir fait remarquer, que la durée progressive des âges divins va encore en décroissant, suivant la progression descendante des nombres naturels, 4, 3, 2, 1; que nous avons déjà rouverte dans les périodes précédentes, malgré la différence qu'elles ont entre elles & avec les années divines. C'est toujours le même caractère, qui a été imprimé aux divisions fictives des âges des hommes & des dieux. On aperçoit par-tout le but moral déjà indiqué par les quatre métaux, & par la vache symbolique qui représente les révolutions des siècles dans l'Inde, comme le phénix les représentait en Egypte.

Il ne nous reste plus maintenant, pour mettre dans le plus grand jour la vérité de notre théorie, que d'appliquer à la décomposition des huit générations étrusques, la même progression que nous avons vu régner dans les quatre âges indiens, tant ceux qui renferment des années divines que ceux qui expriment des années ordinaires. En effet, les indiens ne sont pas les seuls qui aient emprunté la période astrologique des chaldéens, pour en composer le cycle des âges différens du monde, elle a aussi servi aux étrusques, qui l'ont décomposée en huit générations successives de mœurs & de vie différentes, renfermées dans un grand cycle, auquel ils donnèrent le nom de grande année. C'est Plutarque qui nous l'apprend dans la vie de Sylla. Au milieu des guerres cruelles, qui déchiroient le sein de la république, & qu'avoient allumé Marius & Sylla, plusieurs prodiges semblerent présager les malheurs de l'Univers & la vengeance des dieux irrités des crimes des mortels. Mais un des plus alarmans, ce fut d'entendre au milieu des airs, dans un ciel pur & serain, retentir le son aigu & lugubre de la trompette, dont le bruit terrible effraya tout le monde (*Plut. in. vita Sylla. p. 455.*)

Les devins d'Etrurie, ayant été consultés, déclarèrent que c'étoit le signal de la fin des siècles, (*Censorin de die natal. c. 17.*) & du commencement d'un nouvel ordre de choses. Qu'il y avoit en tout huit générations de mœurs & de vie différentes; qu'à chacune d'elles étoit affecté un certain nombre d'années déterminé, & renfermé dans le cycle de la grande année. Que lorsqu'une de ces grandes révolutions approchoit de sa fin, on voyoit des signes au ciel & sur la terre, qui en annonçoient le terme, & que les hommes instruits dans l'art d'interpréter ces prodiges, s'apercevoient aussi-tôt qu'il alloit naître sur la terre une nouvelle race d'hommes plus ou moins vertueuse que celle qui finissoit. Du reste Plutarque ne fixe point la durée de cette grande année, il ne nous fait connoître que le nombre des générations successives qu'elle renfermoit, & dont les mœurs & la félicité éprouvoient des changemens soit en bien, soit en mal, comme

dans l'année aux quatre âges, qui ramenoit les dégradations & les générations successives de la nature. Mais ce que nous ne trouvons point dans Plutarque nous le trouverons dans Suidas, qui nous a donné, d'après un savant d'Etrurie, la durée du monde actuel, qui a toujours été regardé par-tout comme le dernier, ou comme l'âge du malheur. Car il étoit difficile de s'y tromper, l'âge d'or n'a jamais existé que dans l'imagination des poètes. Avec cet élément donné, & avec la connoissance du nombre des termes de la progression, il nous sera aisé de trouver la grande année, qui résulte de leur somme, laquelle sera encore la période chaldaique. Voici donc ce que dit Suidas au mot *tyrrhenia*.

« Les étrusques ont une histoire composée par un écrivain très-instruit, lequel prétend que le grand Demiourgos a renfermé la durée de son ouvrage dans une période de 12,000 ans, & que ce temps a été réparti dans ce qu'on appelle les douze maisons du soleil.

» Au premier mille, Dieu fit le ciel & la terre.

» Au second mille, il fit le firmament, qu'il nomma ciel.

» Au troisième mille, il fit la mer & toutes les eaux qui sont sur la terre.

» Au quatrième mille, il fit deux grandes lumières, le soleil & la lune, & les autres astres.

» Au cinquième mille, il fit l'ame des oiseaux, des reptiles & des quadrupèdes, de tous les animaux, tant de ceux qui vivent dans l'air, que ceux qui vivent sur la terre & au sein des eaux.

» Au sixième mille, il fit l'homme.

» Il paroît, ajoute notre auteur, que les six mille ans, qui ont précédé la formation de l'homme, sont déjà coulés; & que la race humaine durera encore jusqu'à la fin des six autres mille, de manière que la période de consommation des siècles forme en tout 12,000 ans.»

On voit donc, dans ce précieux passage, tiré d'un historien du même peuple, chez lequel on trouve la trompette fatale, qui annonce la fin du monde & de ses huit générations, que la durée du monde actuel est bornée à une période de 12,000 ans, période beaucoup plus petite que celles que nous avons trouvées dans l'Inde & dans la Chaldée, mais qui cependant résulte de la décomposition d'une période plus grande, comme nous allons le faire voir. En effet, si nous établissons une échelle graduée pour les huit générations; comme nous avons fait pour les quatre âges, en partant de la durée actuelle, ou de la dernière génération, qui sera son premier élément, nous verrons bientôt que la somme des

durées des huit générations progressives nous rendra encore la période chaldaïque ; qui devient un terme moyen entre la grande année des quatre âges indiens & les huit générations étrusques.

Donc si on fait , d'après l'auteur cité par Suidas , la durée de la génération actuelle de 12,000,

Celle d'avant aura dû être24,000 ans ou 2 fois 12,000 ans.

La troisième.....36,000 ans ou 3 fois 12,000 ans.

La quatrième.....48,000 ans ou 4 fois 12,000 ans.

La cinquième.....60,000 ans ou 5 fois 12,000 ans.

La sixième.....72,000 ans ou 6 fois 12,000 ans.

La septième.....84,000 ans ou 7 fois 12,000 ans.

Enfin , la huitième.....96,000 ans ou 8 fois 12,000 ans.

Or la somme de ces durées additionnées donne encore 432,000 ans , ou la période chaldaïque , dont nous avons fait voir la génération ci-dessus.

On y retrouve par-tout la même progression : croissante , elle a engendré les quatre âges indiens , & leur somme 4,320,000 ans : décroissante , elle nous a conduit à son premier élément chez les étrusques. La première progression étoit ascendante , parce qu'il s'agissoit de chercher une période plus grande ; elle n'a eu que quatre termes , parce qu'il n'y a que quatre âges. Ici elle est descendante , puisqu'il s'agit de retrouver une période beaucoup plus courte. Elle a eu huit termes , parce qu'il y a huit générations : mais le principe est toujours le même ; & dans l'une comme dans l'autre , la progression des nombres naturels est employée également , pour exprimer la dégradation successive des mondes & celle des géné-

rations qui les habitent. Chez les indiens , la période chaldaïque est l'élément de plusieurs autres , toujours plus grandes ; chez les étrusques , elle est la somme de plusieurs autres , toujours plus petites ; mais toutes suivent la même progression , celle que la nature offre pour être la première.

La période indienne , formée de la réunion de dix restitutions du monde , ou des huit sphères , distribuée suivant la progression des quatre premiers nombres , porte le caractère de la mysticité pythagoricienne , & nous présente la fameuse décade avec ses élémens naturels , ou avec la tétrade (*Hierocles in aurea carm. p. 226. edit. 16. Paris. 1583.*)

Echelle de la série des 10 décades climatiques de la durée du Monde.

Années du Monde.	Années de l'Homme.
Monade.....482,000 ans ou	12 fois 36,000 ans ou la période des fixes.
Dyade.....864,000	24 fois 36,000.
Triade.....1,296,000	36 fois 36,000.
Tétrade.....1,728,000	48 fois 36,000.
Pentade.....2,160,000	60 fois 36,000.
Exade.....2,582,000	72 fois 36,000.
Eptade.....3,024,000	84 fois 36,000.
Ogdoade.....3,456,000	96 fois 36,000.
Ennéade.....3,880,000	108 fois 36,000.
Decade.....4,320,000	120 fois 36,000.

On voit donc (*Salmas. ann. climat. 468.*) encore ici que la loi progressive de l'échelle climatérique de la durée de la vie humaine, construite par les anciens astrologues, a été rigoureusement observée dans celle de la vie du monde, dont le dernier échelon renferme dix fois le premier, comme le nombre 120 de la plus grande durée de la vie de l'homme, & qui termine la série de dix degrés de l'échelle, renferme 10 fois le nombre 12, qui est au bas de l'échelle, comme étant la première des dix dodécades entre lesquelles la vie étoit partagée. L'échelle de la durée des années du grand monde & celle des années du petit monde, ou de l'homme, ont donc ici, sous tous les rapports, une parfaite correspondance ; ce qui existe nécessairement dans un système astrologique ; car, comme observe très-bien Firmicus (*Firm. l. 3. pref.*), l'un doit avoir une parfaite ressemblance avec l'autre, & renferme en petit les mêmes éléments. La distribution même du grand monde n'a été, ainsi réglée, ajoute Firmicus, qu'afin qu'on eût un grand modèle, sur lequel on pût calquer le thème généthiaque de la vie de chaque homme. Il n'est donc pas étonnant que les 120 grandes divisions du zodiaque des astrologues chaldéens, qui comprennent la durée totale de la révolution complète des huit sphères, ait aussi fait fixer à 120 ans la plus grande durée de la vie de l'homme, afin qu'il y eût une entière conformité entre le ciel, qui gouverne nos destinées, & nos destinées elles-mêmes. C'est ainsi que la division du zodiaque en douze signes a fait imaginer aussi une division du corps humain en douze parties (*Firmic. l. 2. c. 27.*), chacune desquelles étoit soumise à l'influence d'un de ces signes. Ceux qui ont admis la division en 36 parties, qui est celle des décans, ont aussi porté à 36 la division des parties du corps humain, dont chacune étoit subordonnée à son décan (*Origen. contr. Cels. lib. ultim. p. 428.*). Par-tout on retrouve ce génie imitatif de l'astrologie, qui s'est toujours étudié à transporter dans la théorie sur l'homme, les mêmes divisions qui avoient été imaginées pour le ciel. C'est sans doute cette décade climatérique, qui partage la vie de l'homme, qui a fait distribuer aussi en dix règnes par les chaldéens les 120 sares de la durée du monde.

Le premier de ces règnes est de 10 sares, ou 36,000 ans, qui, répétés douze fois, ou composés en dodécades, engendrent la première dodécade de l'échelle climatérique du monde, laquelle donne 432,000 ans ; c'est peut-être ce qui a fait dire à la sibille de Cumes, suivant Servius dans son Commentaire sur ce vers de la quatrième Eglogue :

Ultima cumai venit jam carminis atas.

Que le dernier âge, qui devoit tout terminer, seroit le dixième ; de même que dans la fiction

chaldaique tout finit sous Xizutrus, dixième roi des chaldéens. Chez les indiens, c'est à la dixième métamorphose de Vichenou, qu'arrive la consommation des siècles. Le nombre 10 de la décade pythagoricienne, qui a servi à composer les quatre âges progressifs, semble avoir été exprès affecté dans ces fables mystiques sur la destruction & sur la régénération périodique des mondes, comme renfermant les dix dodécades dont est composé tout le zodiaque, & qui mesurent les restitutions des fixes & des planètes & la durée des mondes. Le caractère de la fiction & de l'astrologie perce par-tout dans les distributions imaginées dans l'hypothèse des quatre âges de la période indienne.

Il en est de même des huit générations étrusques qui, quoique formées dans un système différent, tiennent cependant encore à l'astrologie & aux divisions du ciel.

Le nombre 8 des générations étrusques correspond aux 8 sphères, qui, par leur mouvement, les engendroient, & dont la restitution parfaite produisoit le nombre parfait du temps, que Platon, dans son Timée, appelle la grande année, comme nous avons vu ci-dessus. Les périodes, ainsi que les catastrophes qui les terminoient, étoient réglées par les loix de la fatalité, dont les sept planètes & le ciel des fixes étoient les véritables instrumens. Aussi, le fuseau des Parques, qui servoit à filer les destins de chaque génération, & auquel Virgile abandonne le développement des siècles, dans ces vers (*Eglog. 4. v. 46.*) de la même Eglogue :

Talia sacra suis dixerunt currite fufis

Concordes stabili fatorum numine Parca.

Ce fuseau étoit formé de huit cercles concentriques, qui décroissent progressivement comme les sphères, qui s'emboïtoient l'une dans l'autre, & se mouvoient autour d'un même axe, dans des rapports différens de vitesse.

Platon (*De rep. l. 10. p. 616.*) nous le représente comme un grand peson, creux en-dedans, dans lequel étoit enchâssé un autre peson plus petit, comme des boîtes qui entrent l'une dans l'autre : dans les deux il y en avoit un troisième ; dans celui-ci un quatrième, & ainsi de suite jusqu'au nombre de huit ; ils étoient disposés entre eux de la même façon que des cercles concentriques. Le fuseau tourne sur les genoux de la Nécessité, dont les trois filles, qui sont les Parques, entretiennent & règlent ces mouvemens. C'est au-dessus du huitième ciel, au milieu de la lumière éthérée, qu'est attaché le sommet du fuseau, qui imprime le mouvement à toutes les révolutions célestes, dont la coincidence parfaite produit le nombre parfait du temps, ou la grande

année , qui comprend les huit générations des étrausques. C'étoit aussi dans ces huit sphères (*Plat. in Tim. p. 41.*) qu'étoient disséminées les ames destinées à habiter un jour les corps mortels , & à former les générations successives du monde. C'étoit à travers ces huit sphères , qu'elles descendoient pour venir s'établir sur la terre , après s'être revêtues de qualités différentes , à raison de la nature différente des planètes (*Macrob. Som. Scip. l. I. c. II & 12.*) , & du séjour plus ou moins long qu'elles y avoient fait. On voit donc que la division de la durée du monde en huit générations , composées d'ames plus ou moins vertueuses , & d'inclinations différentes , ne fut point arbitraire dans la philosophie étrausque ; qu'elle étoit empruntée des divisions même des sphères , qui concouroient à produire la grande période , & qui gardoient le dépôt des ames destinées à peupler la terre successivement , durant l'immense révolution des siècles.

Aussi , les divisions célestes & le système astrologique entre dans la composition des périodes fictives , sur la durée successive , tant des quatre âges de la grande année des indiens , que des huit générations de la grande année des étrausques. Les âges eux-mêmes , gouvernés successivement par Saturne , Jupiter & Mars , décèlent encore leur rapport avec l'ordre planétaire , & la série descendante des sphères. Mars n'est pas nommé ; mais on dit qu'alors les hommes commencèrent les travaux de Mars , les guerres sanglantes & les terribles combats.

Et dans Firmicus (*L. 3. c. I.*) , on voit les cinq planètes , à commencer par Saturne , prendre successivement l'empire des cinq âges , que comprennent les grandes apocalypses , à la fin desquelles le monde est alternativement détruit par le feu & par l'eau. Hésiode compte aussi ces cinq âges. L'astrologie ayant tout réglé , elle doit tout expliquer. C'est donc aussi à elle à nous donner la clef des fictions , qui se trouvent toujours liées à ces périodes , & qui amènent à la fin de chacune d'elles quelque grande catastrophe , qui vient terminer les jours de la génération qui va être remplacée. Ce sera le dernier objet de nos recherches dans ce traité particulier.

Le besoin de l'astrologie avoit fait imaginer des périodes de restitution , qui comprenoient la série immense de tous les événemens produits par les loix de la fatalité ; & qui , en s'achevant , terminoient un ordre de choses qui faisoit place à un nouveau , & régénéroient la nature. L'ancien ordre devoit donc être détruit ; & la nécessité de le faire disparaître , amenoit conséquemment quelque grand événement qui terminât la vie de l'ancien monde , sur les débris duquel devoit s'élever

le nouveau ; c'est-à-dire , qu'une période fictive fût terminée par une catastrophe , qui ne pouvoit pas avoir plus de réalité que les révolutions imaginaires , qui les ramenoient dans l'ordre progressif qu'on supposoit à leur durée.

Des déluges , incendies périodiques , &c.

Nous ne disconvenons pas que la terre n'ait souvent éprouvé de grands changemens , par des explosions volcaniques , par des tremblemens de terre , des affaiblémens & des inondations locales. Nous croyons même qu'il est possible que ces catastrophes réelles aient fourni des traits aux fictions astrologiques , & un moyen de les accrédir dans l'esprit des peuples intimidés par les hiérophantes , qui ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit affermir leur empire sur les mortels crédules & timides.

Mais nous soutenons que ces destructions périodiques , qui se reproduisoient à la fin des grandes années & à la consommation des siècles , dans les poèmes sacrés de l'Égypte & de l'Orient , & qui ont été prédites ou chantées sous le titre de déluge de Deucalion , de Xixutrus , de Noé , &c. , ou d'embrasement de Phaëton , sont de pures fables , qui peuvent tout au plus amuser des enfans , bien loin d'avoir dû intimider des hommes , & devenir l'objet de la croyance & de l'effroi de l'univers.

Tout ceci s'accorde parfaitement avec le sentiment de Porphyre (1) qui fait commencer l'année égyptienne à la néomenie du cancer , au lever de Sirius , qui monte toujours avec ce signe , & qui présida à la naissance du monde , ainsi que Régulus qui , sous le ciel de Babylone , monte en même temps que lui. C'est ce qui fait dire à Solin , à l'occasion du lever de la canicule , que les prêtres de l'Égypte regardoient ce moment comme l'heure natale du monde ; (2) c'est-à-dire , qu'ils faisoient commencer le monde , & toutes les révolutions au point même où commençoit leur grande année , ou la période sothiaque , que Firmicus appelle improprement la grande année de restitution des planètes ; c'est son lever , qui excitoit l'intumescence des eaux , & qui faisoit déborder le Nil dans les plaines qui , à cette époque , alloient être inondées par une espèce de déluge périodique. (3) Il étoit le dixième chef ou décan du zodiaque ; comme Xixutrus étoit le dixième roi , sous lequel arriva la grande inondation , aussi lui donnoit-on l'épithète d'Hydragogos , & Solin ajoute qu'à son lever le fleuve se débordoit avec la plus grande abondance.

(1) Porphyr. de Antro Nymph. p. 264. & Ptolem. Tetrab. l. II. c. 10.

(2) Solin. c. 32.

(3) Plut. de Isid. p. 363. Herod. l. II. c. 19.

Il étoit un paranatellon du cancer, dit Servius, c'est-à-dire, comme il explique lui-même cette dénomination, l'astre principal qui accompagne toujours le cancer dans son lever (1). Donc le cancer montant sur l'horizon, au moment natal du monde, y Sirius y montoit aussi, & l'un & l'autre présidoient à cette naissance, l'un comme signe, & l'autre comme paranatellon du signe natal.

Voilà donc l'état des cieux bien déterminé, & nous avons fixé de la manière la plus précise la position que doit avoir notre sphère, au moment où commence la révolution, & conséquemment où elle finit; car l'instant, qui sépare la fin de la première du commencement de la seconde, est un instant indivisible, qui suppose conséquemment le même état des cieux; mais indépendamment de cette conséquence si nécessaire, nous avons aussi le thème du monde, à l'époque du déluge, ce qui nous a été conservé par Nonnus, poète Egyptien, qui n'a pas manqué de le décrire, tout au long, dans sa fable du déluge; ce qui prouve que ces fictions tenoient à l'astrologie, & étoient liées, comme dit Berosé, au mouvement des astres, dont elles dépendoient. La position qu'il leur assigne, est à-peu-près celle que Firmicus & Macrobe assignent aux planètes au moment du départ. La lune est revenue au cancer; le soleil au lion. Donc, le déluge arrive au solstice, à l'instant du débordement du Nil, & au lever de Sirius. Mercure est placé à son domicile de la Vierge; Mars au scorpion; Saturne au capricorne; Vénus & Jupiter seuls sont déplacés; mais toujours dans leur domicile. Nonnus seulement a pris le second domicile pour le premier. On reconnoît aisément la méprise. Telle est la position que vont reprendre les planètes à l'instant précis où finit le monde pour se régénérer. (2) Jupiter irrité contre les géants & contre la génération coupable, qui a mis à mort son fils, fait entendre au milieu des airs la redoutable trompette qui annonce la fin de l'Univers. La terre est bientôt submergée par les torrens, qui se précipitent des sept caractes du ciel. L'écume blanchissante s'élève jusqu'aux cieux, & se mêle à la voie lactée. Le feu de l'amour seul n'est point éteint par les eaux du déluge. Deucalion porté sur son vaisseau, vogue près du sommet de l'atmosphère. Enfin la terre se dessèche par la retraite des eaux, & le soleil durcit le limon d'où doit sortir la nouvelle génération, à laquelle Bacchus apporte le présent du vin, ignoré des premiers hommes, (3) & alors paroît avec lui le

dieu du siècle, en cheveux blancs, tenant en main la clef des temps & des générations.

Dans Nonnus, le déluge suit aussi l'incendie de l'Univers, comme la catastrophe solsticiale suit celle qui termine la période équinoxiale.

Ajoutons à cela, que les prétendus déluges se reproduisoient à des intervalles différens & progressifs, suivant la progression décroissante des nombres naturels 4, 3, 2, 1, ou celle de la durée des périodes, qu'ils terminoient. Car on supposoit toujours un déluge à la fin de la durée de chaque âge. Or, cette marche n'est certainement pas celle de la nature (4); mais bien celle de l'imagination & du génie de l'homme. La marche des catastrophes, toujours asservie nécessairement à celle des périodes, est une preuve la plus complète, que ces évènements n'appartiennent pas plus à l'histoire, que les périodes elles-mêmes ne tiennent à la chronologie. Tout est le fruit du même génie.

Le silence, dit Freret, que gardent Homère & Hésiode sur les déluges d'Ogygès & de Deucalion, montre que cette tradition étoit fort obscure dans son origine, le silence des plus anciens poètes a été imité par les plus anciens & les plus respectables écrivains de la Grèce, Hérodote, Thucydide & Xenophon, quoique cet événement dût naturellement trouver sa place dans ce que les deux premiers rapportent de l'ancienne histoire, & des diverses révolutions des nations Pélasgiques & Helleniques. Hérodote nomme Deucalion (5), & dit qu'il régna sur la Pthiotide, canton de Thessalie, qui fut le premier séjour des Hellènes. Si la tradition du déluge, dont parle Pindare, lui avoit paru une tradition historique, continue toujours Freret, il en auroit sans doute dit quelque chose.

Ces réflexions de Freret se trouvent justifiées par la théorie astrologique que nous venons de développer, & par l'accord des traits de la fiction avec les positions astronomiques. La seule erreur de Freret est d'avoir cru que les petites inondations de la Grèce avoient donné lieu à l'exagération & à la fable du déluge universel de Deucalion, tandis que c'est dans l'inondation périodique de l'Egypte, d'où étoient parties plusieurs colonies, pour s'établir en Grèce, qu'il faut en chercher l'origine. Il y a un fonds sans doute de réalité, dans le ciel, du côté des aspects qui fournissent des traits à la fiction, & sur la terre, dans le débordement qui, tous les ans au solstice,

(1) Servius Comm. in Georg. l. I. v. 218.

(2) Nonn. Dionys. l. VI. v. 230.

(3) Nonn. Dionys. l. VII. v. 10. &c.

(4) Bailly, Astron. Ind. Disc. prélim. 2. part. p. 102.

(5) Herod. l. I. p. 36.

change en une vaste mer les campagnes de l'Égypte ; mais ce fond ou ce canevas, brodé de tant de dessins merveilleux, appartient à la physique & au ciel, & non à l'histoire ; & cette fable contient encore, comme toutes les autres, l'histoire de la nature embellie, & non pas, comme on l'a prétendu tant de fois, celle des hommes altérée & défigurée. Retranchons donc des annales des peuples ces fictions qui, prises pour autre chose que ce qu'elles sont, les déshonorent ; mais qui rendues à leur origine, souvent sont ingénieuses, même philosophiques. Que ces immenses périodes, qui enhardissent certains chronologistes, & qui en allarment d'autres, soient réduites à leur juste valeur ; c'est-à-dire à de pures fictions, qui ne doivent ni gêner, ni mettre à l'aise l'érudition, & que la raison, qui doit toujours marcher avant l'autorité, & la juger, décide enfin du sort de toutes ces traditions merveilleuses, que créa l'imagination, que perpétua l'ignorance, & que la fausse érudition respecte & encense encore.

Des dynasties d'Égypte.

La sphère des décans & leur nomenclature, dont nous avons parlé ailleurs (*tom. I. p. 179. &c.*), nous mène ici à un rapprochement à faire entre elle & la série des dynasties égyptiennes, que faussement on a prises pour des dynasties politiques, au lieu d'y voir des dynasties astrologiques. Le fameux passage de Chérémon, que nous avons cité plusieurs fois (*tom. I. p. 9.*), parle

de dynastes, ou de chefs puissans, qui présidoient aux divisions astrologiques (chaque décan présidoit à 10 des 30 degrés qui forment chaque signe du zodiaque), & qui entroient dans la composition des fables. Ces chefs sont au nombre de trente-six ; la série des dynastes égyptiens est de trente-sept, nombre fort approchant ; & nous verrons bientôt que la différence de nombre ne vient vraisemblablement que de l'erreur de ceux qui ont pris pour un nouveau décan l'épithète donnée à l'un d'entre eux. Nous allons prendre la série des dynastes thébains, donnée par Eratosthène, qui a écrit sur l'astronomie, & qui, comme les autres astrologues, a dû donner cette nomenclature sous le voile du mystère ; car Firmicus dit expressément (*Firm. l. 4. c. 16 p. 117.*) que cette théorie étoit secrète, & qu'on la couvroit d'un voile énigmatique, pour en dérober la connoissance aux profanes. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui ont recueilli ces noms, y aient été trompés, & aient vu des princes ou chefs de l'ordre politique, au lieu d'y voir les chefs des trente-six divisions astrologiques, qui servoient de base à la science sacrée des égyptiens. Nous avons fait graver, sur une des planches de notre ouvrage (*tom. I. p. 178.*), la série correspondante de ces décans ; tant celle des décans rapportés par Firmicus, que ceux que l'on trouve dans Saumaïse ; nous y renvoyons le lecteur. Nous nous bornerons ici à donner la nomenclature des prétendus dynastes nommés par Eratosthène. (*Marsh. Can. Chron. p. 18.*)

Noms des dynastes thébains suivant Eratosthène.

I. Menès, *Jovius.*

II. Athotès, *Mercurio genitus.*

III. Athotès, *ejusdem nominis.*

IV. Diabies, *amicus amicomum.*

V. Pemphos, *filius Athotès, Heraclides.*

VI. Toegar Amachus Momchiri, *vir membris redundans.*

VII. Stoechus, *Mars sine sensu.*

VIII. Goformiès, *Etesipantus.*

IX. Mares, *solis donum.*

X. Anouphès, *filius communis.*

XI. Sirius, *filius gena, cui nemo invidet.*

XII. Chaubos, ou Cneurus, *filius aurei.*

XIII. Raüsis, *archicrator.*

XIV. Biryis.

XV. Saophis, *comatus.*

XVI. Sen-Saophis.

XVII. Moscheri, *à sole datus.*

XVIII. Mufthis.

Antiquités. Tome V.

XIX. Pamnus Archondes.

XX. Apapus Maximus.

XXI. Acheschus Ocaras.

XXII. Nitocris, *Minerva nicéphoros.*

XXIII. Myrtceus, *ab Ammone datus.*

XXIV. Thyosi Mares, *fortis, id est, sol.*

XXV. Thinillus, *augens patrium robur.*

XXVI. Semphucrates, *Hercules arpocrates.*

XXVII. Chater-Taurus, *tyrannus.*

XXVIII. Meuros, *Philoscoros.*

XXIX. Choma Ephtha, *mundus Vulcani amicos.*

XXX. Auchunius-Och, *tyrannus.*

XXXI. Pente Athyris.

XXXII. Stamenemès.

XXXIII. Sistosichermes, *Herculis robur.*

XXXIV. Maris.

XXXV. Siphos, *Hermes filius Vulcani.*

XXXVI. Phruron, *vel Nilus.*

XXXVII. Amuthanteus.

Ce dernier nom a l'air d'une épithète, & l'on doit lire *Nilus Amuthantus*.

Les séries de décans, rapportées par Firmicus & par Saumaïse, comparées entre elles, offrent moins de rapports de ressemblance que celle-ci; quoique celles-là soient reconnues incontestablement pour des séries de décans, & que celle-ci passe pour une série de dynastes ou de princes. C'est sur-tout au signe du cancer, le plus important pour les égyptiens, puisque c'étoit là que commençoit la période sothiaque & le débordement du Nil, que cette ressemblance se manifeste entre les trois séries. En effet, la série de Firmicus nomme pour premier décan *Sothis*, qui donne son nom à la période sothiaque. C'est aussi le nom de Sirius, ou de la belle étoile du Grand Chien, qui ouvre cette période, & qui monte avec le cancer, dont il est paratellon (*Porphyr. de antr. Nymph. Serv. Com. ad Georg. l. 1.*); pour second, *Syth* ou *Seth*, qui est aussi le nom du grand chien, aître violent; & pour troisième, *Thumis*, altération de *Chnuimis*.

Les trois mêmes décans, dans la série des astrologues grecs, rapportée par Saumaïse, sont *Sothis*, *Sit*, & *Chnuimis*. Il est évident que ce sont les mêmes noms. Prenons actuellement les noms des trois dynastes, qui répondent à cette même division du ciel par décans, ou au cancer, tels qu'ils sont dans la dynastie thébaine d'Eratosthène. Nous trouvons *Anouphis* ou *Anuphis*, qui n'est qu'une altération du mot *Anoubis*, nom du grand chien. Il est le premier dynaste de ce signe, ou le premier des dynastes thébains; le second est Sirius, nom du grand chien. On appelle ce dynaste, *filius gena*; car c'est l'étoile brillante de la mâchoire du grand chien (*Tzetès ad Lycoph. v. 39.*).

Enfin, le troisième est *Chnubos*, qui est évidemment le nom de *Cnubus* ou de la belle étoile *Canopus*, comme l'a judicieusement remarqué Hyde (*Hyd. Com. ad Ulug Beigh. p. 49.*). Dans Origène (*l. 8.*), on trouve *Cnoumis* & *Charchnoumis* également au nombre des dieux ou génies éthériens.

On pourra faire la comparaison sur d'autres, dont les rapports, sans être aussi marqués, n'en sont pas moins sensibles.

Ainsi, le premier décan des gémeaux est *Theogar*, dans Firmicus. Dans la série des dynastes, c'est *Toegar* qui répond au dernier décan du taureau, & qui ne diffère que d'une place. On le peint comme un homme *membris redundans*, tel que Priape, dieu de la génération, qui répond au taureau, sur lequel est le fameux bouc de Mendès.

Le septième dynaste, ou le premier des gémeaux,

est *Stoechus*, Mars infensé. On trouve au premier du scorpion, consacré à Mars, *Stochuène*, nom qui en approche beaucoup.

Le treizième dynaste, ou le premier du Lion, porte le nom de Chef, d'*Archoncrator*, titre qui convient à Régulus, que les chaldéens appelloient chef des corps célestes (*Theon, p. 122.*).

Le quatorzième dynaste, ou le deuxième du Lion, porte le nom de *Biouris*, qui approche fort de *Biou*, ou *Abiou*, premier décan des Poissons.

Le quinzième, *Saophis*, prend le nom de *Comatus*, & répond à la partie du ciel, où est *Coma Berenicès*.

Le dix-huitième dynaste est *Mushti*; il répond au dernier décan de la Vierge. On trouve au dernier décan du Capricorne, *Muth*, nom assez semblable.

On remarque à la vingt-deuxième place, ou au premier décan du Scorpion, une reine d'Ethiopic, appelée *Nitocris*. Parmi les paratellons du Scorpion, on trouve aussi une reine d'Ethiopic; c'est Cassiopée. La fable égyptienne, qui suppose qu'elle bâtit un palais souterrain, où elle fit couler un fleuve qui noya beaucoup d'égyptiens, s'explique aisément par le coucher de Cassiopée, qu'accompagne le fleuve d'Orion. Ce coucher est suivi de celui du Cocher, Myrtille, paratellon suivant, qui a sous ses pieds Ammon, ou le Bélier, après lequel il se lève. A la suite de *Nitocris*, ou à la vingt-troisième place, on trouve le dynaste *Myrtée*, fils d'*Ammon*: il porte dans ses mains la chèvre, *Aiga*, fille du soleil, dont le nom oriental est *Thyas*. Nous voyons à la quatrième place *Thyosi*, appelé *fortis sol*.

Nous trouvons, à la vingt-neuvième place, *Choma*, dynaste du deuxième décan du Capricorne; & dans la série des décans, deux places avant *Commé*, dernier décan du Sagittaire. On traduit ce nom par *Cosmos*, ou *mundus Vulcani*. C'est le paratellon qui monte avec cette division, connu sous le nom de couronne australe, ou du Sagittaire, appelé aussi *Cosmos* & *Caelulam*.

On voit, à la trente-unième place des dynastes, ou au premier décan du Verseau, *Athyris*, & à la trente-deuxième des décans, ou au deuxième du Verseau, *Astyro*, nom fort approchant.

On a dû remarquer aussi un Hercule *Harpocrate*; vingt-sixième dynaste, répondant au deuxième décan du Sagittaire, avec lequel se lève Hercule *Ophiuchus* (*Hygin. l. 3. c. 13.*).

Enfin, le trente-sixième & dernier dynaste, car je regarde *Amuthantus*, non comme un trente-

septième dynaste, mais comme l'épithète de celui-ci, est *Nilus*. Effectivement, le dernier paranatellon, celui qui se lève avec le dernier décan des Poissons, est le fleuve céleste, appelé *Nilus*.

On pourroit encore faire d'autres rapprochemens; mais ceux-ci nous paroissent suffisans, & sur-tout ceux des décans du Cancer, pour justifier notre opinion, que cette série de dynastes prétendus n'est qu'une série de dynastes célestes, décans & paranatellons, que l'on a pris à tort pour des rois d'Egypte. Le premier décan de la série des décans, rapportée par Saumaïse, est *Contarè*; il est répété trois fois dans la série, savoir, au premier décan du bélier, au troisième de la balance, & au deuxième des poissons. Nous croyons que c'est le centaure appelé *Contarè*, par corruption, au lieu de *Kentaure*, nom qu'il prend de sa javeline, *contis*. Le bouvier qui est, comme lui, *hastili armatus*, s'appelle dans les tables persiques *Contaratus* (*Hyd. com. Ulug.-Beigh. p. 16.*). Ce qu'il y a de certain, c'est que le centaure est effectivement Paranatellon de ces trois décans. Alors il répondroit à Menès, & si Menès répon-

doit à *Minos*, on expliqueroit aisément comment *Minos* étoit célèbre par sa justice & sa sagesse (*Hyg. l. 2. c. 39. German. c. 39. Theon. p. 150. Eratosthene. c. 40.*), comme le célèbre législateur *Minos*. Sa position sous la balance lui a valu cette réputation. Il est placé, comme *Minos*, au lieu du ciel où se fait le passage du soleil aux enfers, ou à la partie inférieure du ciel, & près de la partie du signe de la balance, où est le Styx (*Firmic. l. 8. c. 12.*; il y a au-dessus de lui Ariadne, fille de *Minos*. On pourroit suivre plus loin les rapports qu'il y a entre le centaure & le fameux *Minos* des crétois, & le Menès des égyptiens. Je me borne à cet échantillon, & je termine ici cette courte dissertation sur les dynasties. Quelqu'opinion que l'on en ait, l'on ne peut disconvenir que la série des dynastes, comparées aux deux séries de décans avouées pour telles, offre au moins autant de ressemblance avec elles, qu'elles peuvent en avoir entr'elles; ce qui nous suffit. Nous avons dans le cours de cet ouvrage, reconnu des erreurs bien plus fortes dans nos érudits, pour que celle-ci ne puisse pas nous étonner. Je laisse au lecteur à apprécier ces rapprochemens.



CHRONOLOGIE.

Chronologie.	& marbres du	Arméniens (Ere des).	Nones.
Chronologie de	Capitole.	Hégire.	Semaines.
Volney, à la fin	Âges du Monde.	Mondaine des Juifs	Jour.
du 3 ^e . volume.	Périodes.	(Ere).	Lunaison.
Temps (Mesure du)	Sothiaque.	Fastes.	Epacte.
ou chronologie de	Sares.	Cycle.	Indiction.
Romé de l'Isle.	Alexandrie (Ere de).	<i>Seculum</i> .	Réguliers.
Arundel (Marbres d')	Syro-Macédonienne.	Ennéadécatéride.	Chronologique (Table).
ou de Paros.	Séleucides (Ere des).	Lustre.	Calendrier solaire
Archontes (Table	Nabonassar (Ere de)	Année.	perpétuel.
des).	Dioclétien (Ere de).	Vague.	Calendrier lunaire
Olympiades (Table	Julienne (Ere).	Mois.	perpétuel.
des).	Gélatéenne (Ere).	Kalendes.	Grégorien (Calendrier).
Consulaires (Fastes),	Espagne (Ere d').	Ides.	

NUMISMATIQUE ET MONNOYAGE.

Chaque pays, peuple,	Volume.	Perfes.	OMONIA.
ville, roi, empereur,	Dentelés.	Parthes.	Sauveur.
tyran, famille ro-	<i>Serrati nummi</i> .	Sardes (Ville de).	Symbols.
maine, &c... Chaque	Fourrées.	Gauloises.	Serpent.
objet qui a pu former	Incusés.	Statère.	Taras.
un type, &c..... à	Contorniates.	Ciltophores.	Temples.
son article.	Bractéate.	Sicles.	Pégate.
Légendes (Table des).	Patine. Vernis.	Eres.	Platane.
Numismatique.	Réparées.	Epoques.	Toise.
Médailles.	Empreintes.	Sigles.	Triquétre.
Médaillons.	Autonomes.	Abréviations.	Cabire.
Monnoies.	Consulaires.	Géminées (Lettres).	Vases.
Suites.	Familles (Surnoms des).	S. C.	Allocution.
Villes (Suite des mé-	Impériales (Ordre des).	Δ. E.	Chaise curule.
dailles de peuples	Colonies.	Nombres grecs sur les	As.
& de).	Restituées.	médailles.	Vénus.
Rois (Suite de mé-	Spintriciennes.	Vœux.	Neptune.
dailles de).	Padouanes.	Afyle.	KOINON.
Or. Argent.	Obsidionales.	Sacrée (Ville).	Nomes.
Bronze. Potin.	Revers.	Métropoles.	Sicile.
Plomb. Cuir.	Obvers.	Fondateurs.	Tralles.
Virole.	Types.	Magistrats.	César.
Coin.	Exergues.	Néocorat.	Othon.
Moules.	Légendes.	Monogrammes.	Elagabale.
Moulées.	Inscriptions.	Triumvirs.	Valérien.
Mouton.	Chiffres.	Tribunitienne (Puif-	<i>Sifcia</i> .
Reliefs. Grandeur.	Puniques.	sance).	<i>Tuscia</i> .

COSTUMES.

Barbares en général.	Phéniciens.	Pictes.	Espagnols.
Orientaux en général.	Phrygiens.	Thraces.	Lombards.
Achémenides, voyez	Troyens.	Thessaliens.	Etrusques.
Perfes.	Ethiopiens.	Grecs en général.	Latins.
Perfes.	Egyptiens.	Spartiates.	Samnites.
Arfacides, voyez	Carthaginois, voyez	Athéniens.	Sardes.
Parthes.	<i>Pœni</i> .	Scythes.	Sacrifices.
Parthes.	Mauritaniens.	Sarmates.	Prêtres.
Affyriens.	Numides.	Germaines.	Flamines.
Hébreux ou Juifs.	<i>Meati</i> .	Gaulois.	Sacrificateurs.

Suite des C O S T U M E S .

Victimaires.	Ornemens.	Lacerne.	Faisceaux.
Rois.	Houpes ou Glands.	<i>Chlana.</i>	Rouleau.
Empereurs.	<i>Virgata vestes.</i>	<i>Læna.</i>	Armes.
Triomphateurs.	<i>Segmentum.</i>	<i>Pæcula.</i>	Casques.
Sénateurs.	Diadème.	Kabade.	Vissère.
Préteurs.	Bandeau-royal.	Dalmatique.	<i>Causa.</i>
Questeurs.	Bandelettes.	Gaufape.	Cuirasse.
Tribuns.	Bonnet.	Manteau.	Ceinture.
Epoux.	Chapeau.	<i>Strophium.</i>	Ceinturon.
Femmes.	Pétase.	Chausses longues.	Baudrier.
Enfans.	Tiare.	Chaussure.	<i>Subarmale.</i>
Esclaves.	Mitre.	Manches.	Epée.
Supplians.	<i>Cidaris.</i>	Poches.	<i>Parazonium.</i>
Voyageurs.	Voile.	Bottines.	Poignard.
Mendians.	Cheveux.	<i>Solea.</i>	Chlamyde.
Matelots, voyez <i>Nauta.</i>	Corymbe.	Sandale.	<i>Paludamentum.</i>
Joueur de lyre	Barbe.	<i>Socci.</i>	<i>Sagum.</i>
& Musicien, voyez	<i>Aniculum.</i>	Cothurne.	Bouclier.
Apollon-Actiaque.	<i>Orarium.</i>	Stole.	Pelte.
Draper.	<i>Sudarium.</i>	<i>Palla.</i>	<i>Parma.</i>
Draperies.	<i>Lorum.</i>	<i>Palliolum.</i>	Etrier.
Etoffes.	Tunique.	<i>Pallium.</i>	Selle.
<i>Byffus.</i>	Toge.	<i>Peplus.</i>	Ferrer.
Coton.	<i>Syrma.</i>	<i>Zona.</i>	Enseignes.
Toile.	<i>Clavus.</i>	Collier.	<i>Signa.</i>
Sindon.	Angusticlave.	Bracelets.	Trompettes.
Soie.	Laticlave.	Bulles.	Trophées.
Gaze.	Prétexte.	Eventail.	Machines de guerre,
Plumes.	<i>Trabea.</i>	Sceptre.	chacune à leur
Couleurs.	<i>Trabea</i> , voyez	Haste pure.	article.
Pourpre.	<i>Virgata.</i>	Egide.	

M O N U M E N S .

ICONOLOGIE. Voyez	Télesphore.	Atrée.	Muses en général,
chaque personnage	Sommeil.	Philoctète.	& chacune à son
vrai ou allégorique.	Morphée.	Ulyffe.	article.
Dieux.	Vents.	Patrocle.	Grâces.
Saturne.	Pan.	Laocoon.	Heures.
Jupiter.	Sylvain.	<i>Palladium.</i>	Saisons.
Sérapis.	Silènes.	Sphinx.	Vénus.
Neptune.	Satyres.	Centtaures.	Victoire.
Pluton.	Faunes.	Hermaphrodite.	Flore.
Mânes.	Priape.	Pygmées.	Pomone.
Charon.	Océan.	Minautore.	Nymphes.
Cerbère.	Tritons.	Panthées.	Sirènes.
Osiris.	Fleuves.	Vesta.	Nehalennia.
Apollon.	Nil.	Junon.	Angéronne.
Phœbus.	Tibre.	Thétis.	Psyché.
Sauroctonon.	Titans.	Thémis.	Niobé.
Mercure.	Prométhée.	Néméfis.	Iphigénie.
Vulcain.	Thésée.	Nuit.	Electre.
Cyclopes.	Persée.	Mort.	Memnon.
Harpocrate.	Tydée.	Parques.	Cléopâtre.
Hercule.	Méléagre.	Furies.	Homère.
Téléphe.	Oreste.	Minerve.	Alcibiade, voyez
Esculape.	Œdipe.	Mnémofyne.	Mercure.

Suite des MONUMENTS

Diogène.	Trajan.	Autels.	Osselets.
Platon.	Aurèle (Marc).	Voies.	Trépieds.
Démofthènes.	Sept. Sévère.	<i>Ustrinum</i> .	Patères.
Socrate.	Alex. Sévère.	Urnes.	Parafol.
Pyrrhus.	Bélicaire.	Arc-de-triomphe.	Thyrse.
Philistis.	Monumens égyptiens.	Colonnes.	Sître.
Romulus.	Iliaque (Table).	Milliaire.	Perfépolis.
Decius Mus.	Isiaque (Table).	Hermès.	Samos.
Cincinnatus.	Bronze.	Caryatides.	Samofate.
Coriolan.	Sculpteur.	Murailles (Grandes).	Druses.
Marius.	Noms des artistes sur	Phare.	Stone-Henge.
Scipion l'Africain.	les monumens.	Sépulcre.	Paris.
Cicéron.	Graveurs (Noms	Tombeaux.	Lyon.
Clodius.	des).	Cippes.	Saint-Chamas.
Pompée.	Statues.	Navires.	Périgueux.
Mécène.	Têtes.	Char.	Vienne.
Pollion.	Oreilles.	Roues.	Orange.
César.	EPOEI.	Vases.	Quarrées-les-Tombes.
Auguste.	Taureau-Farnèse.	Onyx.	Sagunte.
Tibère.	Apothéose.	Lions.	Ségovie.
Germanicus.	Discobole.	Scorpion.	Rimini.
Arie & Poëtus.	Archigalle.	Van.	Tarquinia.
Néron.	Arrotino.	<i>Tympanum</i> .	Civita-Turchino.
Sénèque.	Glaivateurs.	Cornes.	Vérone.
Nerva.	Lutteurs.	Cornets.	Pompeii.
Titus.	Colosse.	Outres.	Rome.

TOPOGRAPHIE ROMAINE.

Régions.	Portes.	Bibliothèques.	Autels.
<i>Vicus</i> .	Ports.	Curies.	Capitole.
Place.	Ponts.	Basiliques.	<i>Palatium</i> .
<i>Forum</i> .	Thermes.	Nymphées.	Tour de Mécène.
Aqueducs.	Bains.	<i>Atrium</i> .	<i>Villa</i> .
Portiques.	<i>Ædes</i> .	Champs.	Jardins. Bois.

MÉTROLOGIE.

TOUTES les mesures antiques sont évaluées dans ce Dictionnaire en *toises*, *livres*, *arpens*, &c., parce qu'elles ont été calculées avant l'institution des nouvelles mesures françoises.

Pour en faciliter la réduction aux nouvelles mesures décrétées par la Convention nationale, je vais joindre à cette table le rapport des nouvelles aux anciennes.

Le QUART DU MÉRIDIEN TERRESTRE étant de 5132430 toises, ou de 30794580 pieds,

Le MÈTRE vaut en pieds 3,079458 exactement..... Le pied vaut en mètres 0,324732.

Le MÈTRE CARRÉ vaut en pieds carrés 9,483062..... Le pied carré vaut en mètres carrés 0,105451.

Le MÈTRE CUBE vaut en pieds cubes 29,202690..... Le pied cube vaut en mètres cubes 0,034243.

Le CADIL vaut en pintes de Paris

1,051297..... La pinte de Paris vaut en cadils 0,951206.

Le GRAVE vaut en livres poids de marc 2,044379..... La livre poids de marc vaut en graves 0,489146.

Le MÈTRE vaut en aunes de Paris 0,841712.... L'aune de Paris vaut en mètres 1,188055.

La LIVRE NUMÉRAIRE est la même; mais elle se divise en *centimes*, dont chacun vaut un cinquième de l'ancien sol.

Les nouvelles monnoies républicaines seront alliées toutes d'un dixième, tandis que les anciennes ne le sont que d'un neuvième & d'une fraction de neuvième, qui les fait approcher de très-près du dixième, de sorte que le changement de titre fera à peine sensible.

N. B. Le tableau de la *Métrologie* de Rome de l'Isle se trouve à l'article MESURES.

La *Métrologie* du citoyen Paucton est répartie dans les divers articles.

MÉTROLOGIE.

Mesures.	Sicilique.	<i>Modius.</i>	Dénier.
Monnoies	Sicle. Obole.	Once. Drachme.	Usures.
Poids. Livre.	Sou d'or & d'argent.	Hémine.	Or (Proportion de l')
Degré. Stade.	Talent. Phollis.	Conge.	Ninive.
Schoène & Schène.	Palme.	Medimne.	Thèbes.
Sesterce. As.	Parafange.	Lieue.	Mer d'Airain.
<i>Semis. Triens.</i>	Pied. Coudée.	Mine.	Colosse.

J E U X.

Jeux.	Décorations.	Danse.	Verds & Bleus.
Olympiques.	Machines.	Naumachie.	Paume.
Scéniques.	<i>Pegma.</i>	Masques.	Echecs.
Séculaires.	Toile.	Sagunte.	<i>Calculi.</i>
Athlètes.	Tétralogie.	Théâtre.	Trictrac. Dé.
Cubistique.	Pantomimes.	Ceste.	Cerceau.

HISTOIRE NATURELLE.

Rhinocéros.	Hippomanès.	<i>Rizium.</i>	Sucre.
Dragon.	Oiseaux.	<i>Scirpus.</i>	Diamant.
Giraffe.	Cygne.	<i>Silphium.</i>	Emeraude.
Licorne.	Pintade.	Struthion.	Obsidienne.
Ure.	Ibis.	Nymphées.	Amiante.
Crocodile.	Narwal.	Persea.	Ambre.
Musaraigne.	Phagre.	Lierre	Alun.
Loirs.	<i>Byffus & Coton.</i>	Lotus.	Natron.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Agriculture.	Miller.	Luzerne.	Afrique.
Charrue.	<i>Zea.</i>	Medie.	Grèce.
Semaille.	Orge.	Pain.	Laconie.
Bled.	Sésame.	Vignes. Vin.	Attique.
<i>Triticum.</i>	Fèves.	Tonneaux.	Italie.
<i>Olyra.</i>	<i>Cicer.</i>	Paon.	Sicile.
<i>Alica.</i>	Lupin.	Fertilité.	Gaules.
<i>Siligo.</i>	Truffes.	Babylonie.	Esclaves.
Seigle.	Navets.	Judée.	Ration.

A R T S.

LES ARTS RELATIFS AU DESSIN.	Oeil.	Chevaux.	Mort.
	Sourcils.	Scarabées.	Apollon.
	Main.	Animaux.	Marfyas.
Marbre.	Sein.	Style des Romains.	Ariadne.
Ivoire.	Genou.	Arabesques.	Alexandre.
Argile.	Jambes.	Grotesques.	Hadrien.
Terre-cuite.	Veines.	Anfes.	Antinoüs.
Basalte.	Passions.	Affis.	Commode.
Granit.	Modèles.	<i>Torcuice.</i>	Constantin.
Porphyre.	Bases.	Restaurations	Héros.
Bronze.	Autels.	(Notices des principales).	Grecs.
Têtes.	Candélabres.	Génies.	Etrusques.
Bustes.	Imitations égyptiennes.	Sérapis.	Samnites.
Ailes.	Sarcophages.	Bacchus.	Sardes.

Suite des ARTS.

ARCHITECTURE. <i>Voyez la section des</i> monumens.	MUSIQUE.	Revenus. Impôt.	fagotins. <i>Voyez por-</i> celaine.
Herculanum.	Système.	MÉTALLURGIE.	Verre.
Rues. Pompeii.	Tétracorde.		Pontil.
Pavés.	Accords.		Pâtes de verre.
Voûtes.	Notes.	Or.	Graveurs.
Temples.	Lyre.	Dorure.	Gravures.
Maisons.	Flûte.	Doublé.	Terre cuite.
Irrégularités.	Castagnettes.	Damasquiner.	Navires.
Thermes.	Crotales.	<i>Orichalcum.</i>	Vaisseaux. <i>Voyez Navires.</i>
Mosaïques.	Orgues.	Laiton.	Peinture des toiles.
Gouttières.	Trigone.	Laminé (Plomb).	Toiles peintes.
Ecluses.	GÉOGRAPHIE.	Bronze.	Tapis.
Incrustation.		Acier.	Pourpre.
Revêtement.	Cartes géographiques,	Cobalt.	Seche.
Toit.	Militaires.	Alliage.	Savon.
Tuile.	Itinéraires.	Miroirs.	Feutre.
Portes.	Canaux.	Affinage.	Embaumemens.
Cloaque.	Nil.	Fonte.	Momies.
Latrines.	ECONOMIE-POLI-	ARTS DIVERS.	Moulins.
Cirque.	TIQUE.	Serrure.	Armées.
Théâtre.		Porcelaine.	Milice.
	Trésor public.	Four chauffé avec des	Machines.
			Arithmétique.
			Punique (Langue).

Explication des abréviations mises à la fin des articles de l'Encyclopédie in-folio, qui ont été insérés dans ce Dictionnaire.

(D. J.) de Jaucourt, auteur de presque tous les articles d'Antiquités de la première Encyclopédie..... (T—N.) Turpin..... (F. D. C.) François de Castillon.....

Quant aux articles qui ne renferment aucune citation, & aux portions d'articles qui seront dans le même cas, ils sont du citoyen ANTOINE MONGEZ, auteur de ce Dictionnaire.

FIN.

